

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 21

PREMIÈRE SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1911-12



VOLUME XLVI

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

PREMIÈRE SESSION, DOUZIÈME PARLEMENT, 1912.

A

Accidents sur les chemins de fer.. 114
Accidents sur les chemins de fer.. .. .. 114a
Accidents sur les chemins de fer.. .. .. 114b
Accidents sur les chemins de fer.. 102
Actionnaires des banques, Liste des.. .. 6
Adjudication de l'entreprise de construction du chemin de fer de la baie d'Hudson.. .. .. 72a
Affaires des Sauvages.. 27
Affaires extérieures.. .. .. 29b
Agriculture.. 15
Aide aux chemins de fer et travaux publics des provinces par le gouvernement fédéral.. 120
Anglo-Canadian Chemical Co., correspondance entre cette compagnie et le ministère du Revenu de l'Intérieur.. .. 139
Antilles, Conventions de commerce avec les.. .. .. 71a
Arpentage topographique.. .. .. 25b
Ashe, Earl—réclamation par suite de dommages par le feu des locomotives sur le chemin de fer Intercolonial.. 115
Astronome en chef.. .. .. 25a
Assurances, Rapport du surintendant des.. 8
Assurances, Relevé sommaire des.. 9
Auditeur général.. 1
Aurora, rapport *re* érection projetée d'un édifice public à.. .. .. 62a
Australie—marché de commerce entre le Canada et l'.. 71

B

Bail aux compagnies de pêche à la baleine pour la pêche à la baleine sur la côte de la Colombie-Britannique.. 123
Bail donnant des droits exclusifs de pêche dans les lacs d'eau douce du Canada.. .. .. 123a
Baldwin, Eugène—renvoi du service des douanes, Québec.. .. .. 79c
Balances non réclamées.. 7
Banques autorisées.. 6
Berthier en haut, Achat et réparations du bureau de poste à.. 154
Bibliothèque, comité mixte, Rapport du. 33
Bibliothèque, comité mixte, Autre rapport du.. .. .. 33a
Binks, M., promotion en qualité de surintendant du bureau des rebuts.. .. 138
Bohan, John W., fonctionnaire des douanes, Bath, N.-B., Renvoi de.. .. 79o
Bois de construction, droits sur le, circulaires, instructions *re*, adressées aux percepteurs de douanes, 1911.. 66
Boulay, H., Rapport de, contre W. Roy, employé sur l'Intercolonial, en 1904... 97
Bourque, Geoffrey, Accident subi par, dans la cour de l'Intercolonial, 1911. 102

Brise-lames, *re* la construction d'un, à Port-Richmond, N.-E 129
Brise-lames, *re* la construction d'un, à Chas. Frost's Cove, N.-E.. .. .. 129*a*
British Canadian Loan and Investment Co., Etat des affaires de la.. :. 131
Budget.. 3
Budget.. .. .. 3*a*
Budget supplémentaire.. .. .. 3*b*
Budget supplémentaire.. 4
Budget supplémentaire.. 5
Burrard Power Co., S.M. le roi *vs* Cause de.. 147
Bureau de poste de Blind River, province d'Ontario, Changement du nom du.. 150
Bureau de poste de Tracadie-Road, Plaintes, accusations, etc., concernant le.. 132

C

Câblogrammes—relativement au taux réduit de transmission des.. 59
Chambre des Communes, messagers, nombre total, etc., aussi nombre total de ceux qui ont été remerciés, etc.. 74
Charles Forest's Cove, Construction d'un brise-lames à.. .. .. 129*a*
Chemins de fer—
Chemins de fer et canaux.. 20
Statistique des canaux.. .. .. 20*a*
Statistique des chemins de fer.. .. 20*b*
Commissaires des.. .. .. 20*c*
Statistique des téléphones.. .. .. .. 20*d*
Statistique des messageries.. .. .. 20*e*
Documents *re* cette partie des—entre Hillsborough et le comté d'Albert, N.-B.. 72
Documents *re* adjudication de l'entreprise de construction du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, etc.. .. .. 72*a*
Dans l'Alberta, le Manitoba, etc. Deniers payés par le gouvernement fédéral aux.. .. .. 72*b*
Transcontinental, Correspondance *re* raccordement avec Montréal.. .. .. 72*c*
Station du chemin de fer Transcontinental à Québec, documents *re* adjudication de l'entreprise de la. 72*d*
Transcontinental, Etat des travaux accomplis dans la division de l'Est du—jusqu'au 31 décembre 1911.... 72*e*
Rapport de A. E. Doucet, ingénieur de divisions, section B du chemin de fer Transcontinental *re* choix des emplacements de gares du chemin de fer.. .. .. 72*f*
Lettres des commissaires du chemin de fer National Transcontinental, à compter de la nomination de M. R. W. Leonard.. .. .. 72*g*
Rapport intérimaire des commissaires du chemin de fer National Transcontinental.. .. .. 72*h*
Commission du Transcontinental, Rapport de la.. .. .. 72*h*
Transcontinental, Construction du, entre Moncton et Winnipeg, Nomination de la commission *re*.. 65
Noms de tous ceux qui ont été nommés dans le service de l'Intercolonial, dans la cité de Saint-Jean, N.-B.. 107
Travaux dans les provinces et autres travaux publics, Aide aux, par le gouvernement fédéral.. 120
Chaussures, quantité de, importées au Canada depuis le 1er mars 1908.. .. 81
Chemin de fer de la Baie-d'Hudson, et relativement à la navigation des détroits d'Hudson.. .. .. 101*a*
Chemins de fer et travaux publics des provinces, Aide aux, par le gouvernement fédéral.. 120
Chemin de fer Intercolonial, Convention entre les employés du, et les unions fraternelles.. 69
Ciment acheté pour différents travaux par l'Etat ou la Commission du port de Montréal.. 85
Cinquième rapport des commissaires *re* démarcation du méridien 140°, L.O.. 86
Cinquième recensement du Canada.. .. A
Coalitions de marchands de viandes—concernant les méthodes et les opérations des.. 61
Commerce.. .. ..10, 10*a*, 10*b*, 10*c*, 10*d*, 10*e*, 10*f*
Commerce canadien-australien, Relevé *re*.. 71
Commissaires chargés de s'enquérir au sujet des ministères de l'Etat, décret de l'exécutif *re*.. 65
Commissaires chargés de s'enquérir au sujet du chemin de fer Transcontinental de Winnipeg à Moncton.. .. 65*a*

Commission chargée de s'enquérir des affaires concernant la Farmer's Bank. 65*b*
Commissions de ports (Marine).. 23
Commissaires, noms des, nommés sous... 23
l'autorité de la loi des enquêtes.. .. 155
Commission de conservation, Rapport de la, pour l'exercice clos le 31 mars 1911.. 47
Commission de la laiterie et des installations frigorifiques.. .. .. 15*a*
Commission de l'Economie interne, Rapport de la, pour l'année précédente.. 45
Commission des champs de bataille nationaux, Recettes et dépenses de la.. 50
Commission d'embellissement d'Ottawa, recettes et dépenses de la.. 51
Commission d'embellissement d'Ottawa, Travaux faits par la, pendant l'exercise clos le 31 mars 1911.. .. .. 51*b*
Commission géographique.. .. .. 21*a*
Commission géologique.. 26
Commission pour la démarcation du méridien du 141 degré, longitude ouest. 86
Compagnie d'aqueduc de Métapédia, Réclamation de la, contre l'Intercolonial.. 130
Compagnies de pêche à la baleine—Baux aux— pour la pêche à la baleine sur la côte de la Colombie-Britannique.. 123
Comptes publics, Rapport des.. 2
Conseil de la milice, Rapport du.. 35
Conseil du Trésor, Extrait du procès-verbal de la séance du 22 janvier 1912. 90
Conventions de commerce avec les Antilles anglaises.. .. .. 71*a*
Conventions de commerce entre le Canada et l'Australie.. 71
Convention entre le Canada et la France relativement à la poste aux colis, documents s'y rattachant.. 135

D

Déchets de réduction du chien de mer, relativement au prix des, à compter du 31 mars 1911.. 109
De Coste, le capitaine Pierre, Destitution de, de la drague *Cap-Breton*.. .. 79*a*
Décret de l'exécutif nommant des commissaires pour faire des enquêtes dans les ministères de l'Etat.. 65
Décrets de l'exécutif *re* Loi à l'effet de modifier la loi du mariage.. 108
Décrets de l'exécutif, solde des musiciens dans la marine canadienne.. .. .. .. 40*g*
Défense impériale, Correspondance entre les gouvernements impérial et canadien *re* la.. 77
Deniers payés par le gouvernement fédéral aux chemins de fer dans le Manitoba, l'Alberta, etc.. .. .. 72*b*
Dépenses pour l'impression des brochures *re* Immigration.. 64
Destitutions—
De John Rutherford du bureau des terres de Moosejaw.. 79
Du capitaine Peter De Coste de la drague *Cap-Breton*.. .. .. 79*a*
De Roder'k Sutherland, gardien de l'édifice public à Canso, N.-E.. .. 79*b*
De M. Eugène Baldwin, du service des douanes à Coaticook, Qué... 79*c*
De Médéric Picotte, messager de la Chambre des Communes.. .. .. .. 79*d*
De Wm A. Hattie, de la charge de douanier, à Mulgrave, N.-E.. .. .. 79*e*
De R. Lethead, etc., employé de l'Intercolonial.. .. .. 79*f*
De Jos. Veniot, préposé à l'enregistrement des colis sur l'Intercolonial.. .. .. 79*g*
De John Connolly, de New-Glasgow, inspecteur du combustible sur l'Intercolonial.. .. .. 79*h*
De S. N. Ferguson, douanier à Oyster Ponds, Guysborough, N.-E.. .. 79*i*
De F. J. Veniot, percepteur des douanes à Bathurst, N.-B.. .. .. 79*j*
De Luke Day, ministère des Travaux publics, Sydney-nord, N.-E. 79*k*
De Geo. T. Harbour, surintendant du quai en eau profonde à Gaspé, Qué.. .. .. 79*l*
De D. McDonald, M.D., de Baddeck, C.-B.. .. .. 79*m*
De Geo. Cavanagh, New-Glasgow, N.-E.. .. .. 79*n*
De John W. Bohan, Bath, N.-B.. .. 79*o*
De Hector Hamel, de la douane de Montréal.. .. .. 79*p*
De Lyman C. Smith, d'Oshawa, Ont.. .. .. 79*q*
De Michel Campeau, du bureau de poste auxiliaire, Montréal.. .. .. 79*r*
De R. McAdam, gardien de pêcheries, comté d'Antigonish, N.-E.. .. 79*s*
Des gardiens des pêcheries du comté de Guysboro, N.-E.. .. .. 79*b*

De Edouard Kelly, mécanicien à l'usine de réduction du chien de mer à Canso, N.-E.. .. .. 79*u*
De David S. Hensbee, peseur à l'usine de réduction du chien de mer, à Canso, N.-E.. .. .. 79*v*
De Anson Shelters, douanier de Saint-Armand-Station, comté de Missisquoi.. .. .. 79*w*
Déplacement projeté de John Park, directeur de la poste à Orangeville, Ont.. .. .. 79*x*
De Jas. McPhee, douanier, à West-Bay, N.-E.. .. .. 79*y*
De Allan Kennedy, préposé à la réparation des lignes télégraphiques, comté d'Inverness, N.-E. .. 79*z*
De Wenceslas Lebel de Kamouraska, ministère des Douanes.. .. 79*aa*
De Thos. Hale, *Gazette du Travail*, de Westville, N. E.. .. .. 79*bb*
De Wm A. Gerrior, de Larry's-River, N.-E., ministère des Douanes.. .. .. 79*cc*
De Auguste Hébert, directeur de la poste à Saint-Pascal, comté de Kamouraska, Qué.. .. .. 79*dd*
De Luc Lizotte, directeur de la poste de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, Qué.. .. .. 79*ee*
Du capitaine Alex. Roberts, directeur de la poste, Canso, N.-E.. .. 79*ff*
En 1896, de H. St-Amour, directeur de la poste de St-Amour, comté de Prescott.. .. .. 79*gg*
De W. H. Harris, directeur de la poste à Whitehead, N.-E.. .. .. 79*hh*
De Jas. McGrath, directeur de la poste à Aspaw.. .. .. 79*ii*
De Louis Girard, directeur de la poste à Sainte-Angèle de Mérici, comté de Rimouski.. .. .. 70*jj*
Le 1er mai 1903, de John Fraser, directeur de la poste à Stellarton, N.-E.. .. .. 79*kk*
De John M. Rodgers, directeur de la poste à East Ronan Valley, N.-E.. .. .. 79*ll*
De Eugène Guimond, directeur de la poste à Sainte Angèle, comté de Rimouski.. .. .. 79*mm*
Accusations contre Dugald R. Boyle, gardien des pêcheries à Arichat-ouest, N.-E.. .. .. 79*nn*
Accusations contre le Dr J. R. McLeod, médecin du port, Port-Hawkesbury, N.-E.. .. .. 79*oo*
De Théophile Morice, préposé à la livraison de la houille, Intercolonial, à la Rivière-du-Loup.. .. .. 79*pp*
Accusations reçues par le ministère des Postes *re* le directeur de la Poste à Glenelg, N.-E.. .. .. .. 79*qq*
Accusations contre Jas. A. Matheson, Intercolonial, cantonnier, Meadowville.. .. .. 79*rr*
De D. McFarlane, directeur de la Poste à Margaree, S.-O., N.-E.. 79*ss*
Du directeur de la poste à Rathburn, comté d'Ontario, et changement du bureau de poste.. .. .. 79*tt*
De John McLeod, directeur de la poste à Denmark, Colchester, N. E.. .. .. 79*uu*
De Doué Daoust, directeur de la poste à Alford, comté de Prescott.. .. .. 79*vv*
De Thos. Dionne et de Mlle Saindou du bureau de poste de Cacouna.. .. .. 79*ww*
Du directeur de la poste de Saint-Anaclet, comté de Rimouski.. .. 79*xx*
Démission de Donald E. McLean, ex-directeur de la poste, Inverness, N.-E.. .. .. 79*yy*
Nombre des directeurs de la poste qui ont été remerciés dans le comté de Shefford depuis le 1er octobre 1911.. .. .. 79*zz*
Accusations contre Arthur Brymer, gardien des pêcheries à L'Ardoise, N. E.. .. .. 79*aaa*
Accusations contre Lawrence G. Poirier, surintendant de la homarderie à Arichat, N.-E.. .. .. .. 79*bbb*
De Joachim Godbout, gardien de phare à Saint-Laurent.. .. .. .. 79*ccc*
Enquête contre P. L. St-Pierre, directeur de la poste à Saint-Paul d'Abbotsford.. .. .. 79*ddd*
Du Dr H. Dupré, directeur de la poste à Saint-Hébert, comté de Richelieu.. .. .. 79*eee*

Etat indiquant le nombre des destitutions dans le ministère des Postes depuis le 1er octobre 1911. 79fff
De madame veuve Antoine Saint-Martin, directrice de la poste.... 79ggg
De Jos. Moreau, directeur de la poste à Saint-Germain, Kamouraska.. .. .. 79hhh
De Geo. Bourgain, statisticien, canal Lachine.. .. .. 79iii
De Louis Deschêne, employé du ministère de la Marine.. .. .. 79jjj
Accusations contre A. E. Halfield, gardien des pêcheries du comté de Yarmouth, N.-E.. .. .. 79kkk
De M. J. C. Dauphinais, directeur de la poste à Sorel.. .... 79lll
De Jos. Clouthier, directeur de la poste à Saint-Adolphe de Dudswell.. .. ..79mmm
Différends industriels.. .. .. 36a
Directeur général des Postes, Rapport du.. 24
Directeur général vétérinaire, 1910.. .. 15b
Directeur général vétérinaire, 1911.. .. 15c
Division des rentes viagères de l'Etat, Rapport d'un comité du Conseil privé, *re* transport de.. 67
Diverses dépenses imprévues, du 11 avril 1911 au 16 novembre 1911.. 42
Dividendes impayés.. 7
Droits sur bois de construction, Documents relativement à l'application des. 66
Droits payables sur toile de jute, locomotives de traction, etc.. 141
Duchemin, H. B., date de la nomination pour s'enquérir de plaintes, *re* fonctionnaires de l'Etat.. 149
Duchemin, H. B., Rapport des accusations portées par, contre W. W. Gray.. .. .. 97a

E

Election générale, 1911, Résumé des.. .. 152
Elections partielles, Rapport des, pour (Douzième parlement) la Chambre des Communes.. .. .. 18a
Election, rapport de la douzième élection générale pour la Chambre des Communes, 1911.. 18
Embranchements de chemins de fer—
Soumissions pour la construction d'une ligne de chemin de fer de Estmere à Baddeck, N.-E.. 100
Soumissions pour la construction d'une ligne de chemin de fer de Estmere à Baddeck, N.-E.. .. .. .. 100a
Soumissions pour la construction d'une ligne de chemin de fer par l'Intercolonial, entre Sunnybrae et Guysboro, N.-E.. .. .. 110b
Emprunts, divers, faits par le gouvernement du Canada l'année 1900.. 145
Enquête au sujet de la perte d'un cheval tué sur l'embranchement de Dalhousie de l'Intercolonial.. 114
Erection d'une salle d'armes à Sarnia, Ont., Rapports concernant l'.. 93
Estmere à Baddeck, Soumissions pour la construction d'une ligne de chemins de fer de, etc.. .. ..100, 100a
Etablissements d'emmagasinage à froid dans chaque ville du Canada, indiquant le nombre des.. 146
Exposition de Paris, Etat des dépenses subies pour l', en 1900.. 63
Expropriation des propriétés de MM. Turgeon et Gunn, Québec.. 117
Extension des frontières de la province de Québec, correspondence *re*, etc.. .. 94
Extension des frontières de la province du Manitoba, et autres questions *re*.. 110

F

Farmer's Bank, Commission nommée pour s'enquérir des questions concernant la.. .. .. 65b
Farmer's Bank, Copies des pétitions concernant la, etc.. .. .. 65c
Falsification des substances alimentaires. 14
Fermes expérimentales.. 16
Fidelity Trust Co., de Montréal, Constitution en corporation et exploitation de la.. 116
Forbes Sterilizers', Mémoire *re* usage de dans la Chambre des Communes et les ministères.. 112
Forget, M. M. A. E., etc., Relevé indiquant dates, présenté par.. 92
Frontières de la province du Manitoba, Extension des, etc.. 110
Frontières de la province d'Ontario, Extension des, etc.. .. .. 110b

Frontières de la province de Québec, Correspondance *re* extension des, etc.. 94
Frontières des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, Correspondance avec le gouvernement *re*.. .. .. 110*a*

G

Gardiens de pêche, comté de Guysboro, N.-E., *re* destitutions des.. .. .. 79*f*
Gare centrale, cité de Québec, Expropriation de la propriété de MM. Turgeon et Gunn pour la.. 117
Gouverneur général, commission adressée au gouverneur actuel, instructions, etc.. 83
Grève existante et grève dans le passé sur le chemin de fer Grand-Tronc, à l'ouest de Winnipeg, documents concernant la.. 140
Gray, W. W., Rapport de H. B. Duchemin contre.. .. .. 97*a*

H

Hawkes, Arthur, *re* nomination de, en qualité de commissaire de l'immigration.. .. .. 64*a*

I

Iles de la Madeleine, Nouvelles envoyées aux, par le télégraphe sans fil, etc.. 133
Immigration, Dépense pour l'impression de brochures *re* encouragement de l'... 61
Immigration, fins d'. Montant dépensé par le gouvernement fédéral pendant les dix dernières années.. .. .. 64*b*
Immigration, Relativement à la nomination de Arthur Hawkes, commissaire de l'.. .. .. 64*a*
Impressions et papeterie publiques, Rapport de.. 32
Inspecteurs de homesteads, combien sont employés dans la province de la Saskatchewan, 1911.. 88
Inspection des bateaux à vapeur, Rapport *re*.. .. .. 23*a*
Intérieur, Ministère de l', Copies des décrets de l'exécutif en vertu d'une résolution de la Chambre des Communes.. 57
Intérieur, Rapport du ministère de l'.. 25

J

Jaugeage des cours d'eau, Rapport sur le—pour l'année civile de 1910.. .. ..

K

Keewatin, territoire de, Système d'écoles séparées dans le.. 137
King *vs* Burrard Power Co., Rapport *re*.. 146

L

Lacoste, Sir A., Ouimet, l'honorable, et l'honorable Doherty, juge, Pension de. 91
La Société Coopérative de la Vallée de Yamaska, Producteurs de tabacs de—documents s'y rapportant.. 126
Lavoie, Absolom, de Amqui, tué accidentellement sur l'Intercolonial à Métis, comté de Rimouski, 1911.. .. .. 114*a*
Lettres patentes relativement au gouverneur général du Canada.. 83
Liqueur apportée dans les territoires de tout endroit en dehors du Canada.. .. 78
Liste des votants de la province du Manitoba aux dernières élections, impression et distribution des.. 103
Loi des arpentages des terres fédérales, décrets de l'exécutif conformément à cette loi.. 55
Loi des enquêtes sur les coalitions, Procédures en vertu de la.. .. .. 36*a*
Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, Règlements en vertu de la.. .. 53
Loi des Pêcheries, Poursuites sous l'autorité de la, contre J. McCabe, D. Porter et autres, comté de Pictou, N.-E.. 89
Loi des terres fédérales, chapitre 20, Statuts du Canada, 1908, décrets de l'exécutif *re* disposition des terres dans la zone de 40 milles du chemin de fer dans la Colombie-Britannique.. .. .. 55*b*
Loi des terres fédérales, chapitre 20, Statuts du Canada, 1908, décrets de l'exécutif *re*, publiés dans la *Gazette du Canada*.. .. .. 55*a*
Loi des terres fédérales, chapitre 20, statuts du Canada, 1908—réponse supplémentaire *re*.. .. .. 55*c*
Loi des arpentages des terres fédérales, réponse supplémentaire, décrets de l'exécutif *re*.. .. .. 55*d*

Loi d'irrigation, règlements et formules prescrites.. 54
Loi du mariage, Loi à l'effet de modifier la, rapport à ce sujet.. 108
Loi du mariage, rapport concernant les pétitions, mémoires, etc., *re* passation du *Ne Temere*.. .. .. 108*a*
Loi du parc des Montagnes rocheuses, décrets de l'exécutif le concernant... 56*a*

Mc

McAulay, Angus A., demande de dommages intérêts, feu causé par locomotive dans l'Ile du Prince-Edouard.. .. 115*a*
McCabe, John, et autres, Poursuites sous l'autorité de la loi des pêcheries contre. 89

M

Madore, Alex., Accident à, sur l'Intercolonial.. 114
Malles, Contrats pour le transport des, de Scott-Junction à la gare, comté de Beauce, annulation de ces contrats.. 134*b*
Malles, Contrats pour le transport des, de la station de la Rivière John au bureau de poste, annulation de ces contrats.. .. .. 134*a*
Malles, Contrats pour le transport des, de la station de Stellarton au bureau de poste, annulation de ces contrats. 134*b*
Malles, Contrats pour le transport des, qui ont été annulés, d'octobre 1911 à février 1912.. .. .. 134*c*
Malles entre l'Angleterre, la France et le Canada, Contrats *re* transport des, entre les compagnies de steamers et le gouvernement fédéral.. 111
Mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session.. 39
Manitoba, Extension des frontières du, et questions *re* division du Keewatin. 110
Manitoba, Impression et distribution des listes des votants du, à la dernière élection générale.. 103
Manitoba et Saskatchewan, Correspondance avec le gouvernement *re* frontières.. .. .. 110*a*
Marine et Pêcheries (Marine).. 21
Marine et Pêcheries (Pêcheries).. 22
Méridien 141e dégré, longitude ouest, Rapport *re* démarcation du.. 86
Messagers de la Chambre des Communes remerciés, etc.. 74
Milice, Règlements et ordres généraux promulgués par.. .. .. 46*a*
Mise à la retraite des juges sir Alex. Lacoste, l'honorable J. A. Ouimet, etc., etc.. 91
Moosejaw, Documents *re nomination* d'un inspecteur des postes à.. 136
Moosejaw, Soumissions relativement à l'édifice public à.. 62
Morine, A. B., G. N. Ducharme et R. S. Lake, nomination de, en qualité de commissaires *re* ministères de l'Etat. 65

N

Naturalisation, uniformité de la, Passage de lois concernant la.. 76
Navires, étrangers, faisant le cabotage au Canada.. 144
Navires, Liste des.. .. .. 21*b*
Négociations pour un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis. 82
Nominations des commissaires *re* Traité des eaux limitrophes entre les Etats-Unis et le Canada.. 119
Nominations faites dans les ministères des Travaux publics et des Postes depuis le 7 octobre 1911, service extérieur et intérieur.. .. .. 70*a*
Nominations faites, dissolution du dernier parlement, et démission du cabinet Laurier, etc.. 70

O

Obligations et valeurs enregistrés depuis le dernier relevé, 29 novembre 1910.. 49
Ontario, Rapport *re* extension des frontières d', et division du district de Keewatin.. .. .. 110*b*
Ordonnances du territoire du Yukon pendant l'année 1911.. 75
Ottawa, Concernant les travaux exécutés pour l'embellissement d'.. .. .. .. 51*a*
Ouvriers de ferme et domestiques placés de 1907 à 1912.. 87

P

Péages sur canaux, Abolition et réglementation des, selon décret de l'exécutif.. 105

Pêche aux phoques pélagiques, Traité *re*, etc., entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la Russie.. 84
Pêche dans les lacs d'eau douce du Canada, Bail donnant des droits exclusifs à.. .. .. 123*a*
Pêcheurs en eau profonde, Dépense *re* Prime aux.. 58
Pensions et allocations de retraite, Etat des, *re* Service civil.. 41
Permis de pièges à poissons, contre l'émission de ces, au capitaine John H. Thorburn.. 106
Personnes nommées à des emplois de l'Etat de la date de la dissolution du parlement au 21 septembre 1911.. .. 70
Pièges à homards, Relevé *re* changement temporaire dans le tarif sur la ficelle employé à cette fin.. 98
Pièges à poissons, Enlèvement des, à ou près de McNutt, port de Shelburne, N.-E.. .. .. 106*a*
Poids et mesures.. 13
Police fédérale, Nombre moyen des agents en faisant partie pour l'année 1911.. 60
Pont de Québec, rapport, etc., de la commission des ingénieurs pour la construction du.. 104
Port de Richmond, N..E., Construction d'un brise-lames à.. 129
Port-Dover, comté de Norfolk, Ont., relativement à l'amélioration du havre de.. .. ..127*a*, 127*b*
Poursuites en vertu de la loi des Pêcheries contre John McCabe et autres.. 89
Poussière d'anthracite, etc., quantité importée à Montréal en 1911.. 80
Powassan, Changement du directeur de la poste à, du 1er janvier 1906 au 1er janvier 1912.. 142
Prix de gros au Canada, 1911, Rapport du ministère du Travail sur les.. .. 151
Provident Trust Co., de Montréal, Loi constitutive de corporation et exploitation de la compagnie.. 118

Q

Quantité d'anthracite, etc., Houille importée à Montréal en l'année 1911.. .. 80
Quantité de chaussures importées au Canada, à compter du 1er mars 1908. 81
Queen's Hotel Co., Ltd., Correspondance et documents au sujet de la.. 122
Québec, province de, Correspondance *re* extension des frontières de.. 94

R

Rapport annuel des Douanes.. 11
Rapport de la Justice.. 34
Rapport du commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques.. .. 15*a*
Rapport du Travail.. 36
Recensement du Canada, Cinquième.. .. A
Recensement, manière dont il a été fait dans la ville de Régina.. 73
Réciprocité, Traité de, entre le Canada et les Etats-Unis, négociations pour le.. .. ..82, 82*a*
Régina, Pétitions *re*, recensement dans la ville de.. 73
Rentes viagères—de l'Etat—Etat des affaires faites au cours de l'exercice clos le 31 mars 1911.. 44
Rentes viagères, de l'Etat, Nombre de conférenciers nommés à ce sujet.. .. 44*a*
Rentiers viagers, et personnes qui ont fait les paiements, etc.. .. .. 44*b*
Revenu de l'Intérieur.. 12
Revenu de l'Intérieur, Partie II (Poids et Mesures).. 13
Revenu de l'Intérieur, Partie III (Falsification des substances alimentaires. 14
Roi, Le, *vs* Sheldon et autres, papiers et documents à ce sujet.. 121
Rothesay, N.-B., Service postal insuffisant à.. 124
Routes postales rurales, établies par le gouvernement actuel.. 143
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, Rapport *re*.. 28
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, terme de service, solde, etc., de la, Extrait du procès-verbal du Conseil du Trésor.. 128
Rutherford, John, déplacé du bureau des terres de Moosejaw.. 79

St.

St. John and Quebec Ry. Co., Convention entre Sa Majesté le Roi et la compagnie de chemin de fer.. 125
St. John Ry. Co., pour poser des rails traversant la voie de l'Intercolonial. 96*a*
St. John Valley Ry. Co., Construction du chemin de fer de la, de Saint-Jean à Grand-Falls, N.-B.. 113

St-Laurent, Xavier, *re* cheval appartenant à, tué sur l'embranchement de Dalhousie de l'Intercolonial.. .. .. 114*b*

S

Sacs de malle, Montant payé depuis le 15 octobre 1911 pour la confection et la réparation des.. 153
Sarnia, Erection d'une salle d'armes à.. 93
Sarnia, Port d'hiver projeté à.. 127
Saumon—documents concernant les négociations affectant l'exportation du.. 148
Scott-Junction, Annulation de l'entreprise du transport des malles entre la gare et.. 134
Secrétaire d'Etat, Rapport du.. 29
Service civil—
Liste du.. 30
Nominations et promotions, rapport annuel des commissaires.. 31
Loi d'assurance, etc.. 43
Allocations de retraite et pension, Etat des.. 41
Service de bacs entre la province de l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme.. .. ..95, 95*a*, 95*b*
Service de distribution postale insuffisant à Rothesay, N.-B.. 124
Service naval, Rapport du.. 38
Service naval, Décret de l'exécutif quant à la solde supplémentaire des officiers et marins.. 40
Service naval, allocation au lieu de logement, provisions, etc.. .. .. 40*a*
Service naval, règlement *re* pavillon et pensions des navires de la marine royale.. .. .. 40*b*
Service naval, gratifications aux veuves et matelots tués lorsqu'ils sont de service.. .. .. 40*c*
Service naval du Canada, correspondance s'y rattachant de quelque façon.. .. .. 40*d*
Service naval, taux de paie et allocations aux musiciens dans la marine royale canadienne.. .. .. 40*e*
Service naval, terres de la réserve navale, transport des, par le gouvernement impérial au gouvernement du Canada.. .. .. 40*f*
Service naval, solde des musiciens dans la marine royale canadienne.. .. .. 40*g*
Service naval, transfert de certaines terres de la réserve navale par le gouvernement impérial.. .. .. 40*h*
Service naval, memorandum de l'amiral Kingsmill *re* Marine.. .. .. 40*i*
Smith, Lyman C., percepteur des douanes à Oshawa, Destitution de.. .. .. 79*g*
Société royale du Canada, Etat des affaires de la.. 52
Soumission de la McDiarmid Co., Ltd., construction des édifices de Moosejaw.. 62
Soumission pour la construction de la ligne de chemin de fer d'Estmere à Baddeck, N.-E.. .. .. 100*a*
Station de chemin de fer de la Rivière John *re* entreprise de transport des malles du bureau de poste à la.. .. 134*a*
Station de quarantaine sur l'île de Lawlor.. 99
Statistique criminelle.. 17
Statistique des canaux.. .. .. 20*a*
Stellarton-Station, Service à l'entreprise entre le bureau de poste et.. .. .. 134*b*
Stérilisateurs, état indiquant comment les édifices publics en sont pourvus.. 112
Sunnybrae et Guysboro, Construction de certaines lignes d'embranchement de l'Intercolonial entre.. .. .. 100*b*
Surintendant des assurances, Rapport du.. 8
Sutherland, Roderick, Destitution de.. 79*b*
Système des écoles séparées, pétitions priant le gouvernement de l'établir dans le territoire de Keewatin.. 137

T

Tarif des douanes, Changement dans le, *re* ficelle employée dans les pièges des homards.. 98
Terre-Neuve, Contrats pour le transport des malles entre le Canada et.. 111
Terres vendues par le Pacifique-Canadien au cours de l'année terminée le 1er octobre 1911.. 68
Terres vendues par le Pacifique-Canadien, année terminée le 1er octobre 1911 ("Bloc d'irrigation").. .. .. 68*a*
Terres vendues par le Pacifique-Canadien dans l'Alberta, année terminée le 1er octobre 1911.. .. .. 68*b*
Toile de jute, locomotives de traction, etc., *re* à un changement de droits. 141

Traité des eaux limitrophes entre le Canada et les Etats-Unis, Nomination des commissaires sous l'autorité de ce. 119
Transfert de certaines terres de la réserve navale par le gouvernement impérial.. .. .. 40*h*
Travaux publics, Rapport du ministère des.. 19
Turgeon, F., et F. Gunn, expropriation de propriétés dans la cité de Québec. 117

U

Unions de commerce *re* en vertu de la "Loi concernant les".. 48
Unions fraternelles de l'Intercolonial, Convention entre les, et le gouvernement depuis 1898.. 69

V

Veniot, P. J., percepteur des douanes, Bathurst, N.-B., *re* destitution de.. .. 79*j*

W

Winnipeg and Hudson Bay Ry. Co., Correspondance entre le gouvernement, etc., et la.. 101

Voir aussi l'Index Alphabétique, page 1.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME A.

Cinquième recensement du Canada, 1911. Etendue et population par provinces, districts et sous-arrondissements. Vol. 1.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur-général pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Volume I, parties A à P et volume II, parties Q à Y. Présenté le 10 janvier 1912, par l'honorable M. White.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présentés le 20 novembre 1911, par l'honorable M. White.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

L'honorable M. White..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*
L'honorable M. White, 20 novembre 1911.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

3a. Budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1913. Présenté le 10 janvier 1912, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

3b. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 13 mars 1912, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1913. Présenté le 26 mars, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 26 mars 1912, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1911. Présentée par l'honorable M. White.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 3.

7. Rapport des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartrées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1911.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

8. Rapport du surintendant des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1911. Présenté le 20 novembre 1911, par l'honorable M. White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurance du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1911. Présenté par l'honorable M. White... ..*Imprimé pour la distribution.*

VOLUME 5.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Partie I. Commerce du Canada. Présenté le 23 février, par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*a*. Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Partie II. Commerce du Canada (1) avec la France, (2) l'Allemagne, (3) le Royaume-Uni et (4) les Etats-Unis. Présenté le 10 janvier 1912, par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*b*. Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Partie III. Commerce du Canada. Présenté le 25 mars 1912, par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

10*c*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Partie IV. Commerce du Canada. Renseignements divers. Présenté le 7 février 1912. par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*d*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Partie V. Statistiques des céréales, etc. Présenté par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*e*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Partie VI. Services de paquebots subventionnés. Présenté le 1er avril 1912, par l'honorable M. Foster.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*f*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Partie VII. Commerce des pays étrangers, et traités et conventions. Présenté par l'honorable M. Foster.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 7.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 10 janvier 1912, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.

VOLUME 8.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. (Accise, Partie I). Présenté le 30 novembre 1911, par l'honorable M. Nantel.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

13. Rapport du ministère du Revenu de l'Intérieur. Partie II. Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique. Présenté le 30 novembre 1911, par l'honorable M. Nantel.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

14. Rapport, relevés et statistique du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Partie III. Falsification des substances alimentaires. Présenté le 11 janvier 1912, par l'honorable M. Nantel.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 1er décembre 1911, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*a*. Rapport du Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 9.

15*b*. Rapport du directeur général vétérinaire et du commissaire du bétail, M. J. G. Rutherford, M.V., pour l'exercice clos le 31 mars, 1910. Présenté par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*c*. Rapport du directeur général vétérinaire et du commissaire du bétail pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté par l'honorable M. Burrell, le 1er décembre 1911.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 10.

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 1er décembre 1911, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

17. Statistiques criminelles, pour l'année expirée le 31 décembre 1910. Présentées par l'honorable M. Doherty..*Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 11.

18. (1908). Relevé de la douzième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada, 1911.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

18*a*. Relevé des élections partielles (douzième parlement) de la Chambre des Commmunes, 1911.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires*

VOLUME 12.

19. Rapport du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 1er décembre 1911, par l'honorable M. Monk. Volumes I et II.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice du 1er avril 1910 au 31 mars 1911. Présenté le 12 janvier 1912, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*a*. Statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1911.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20b. Statistique des chemins de fer, pour l'année expirée le 30 juin 1911. Présentée le 1er février 1912, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 14.

20c. Le sixième rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1911. Présenté le 29 mars 1912, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20d. Statistique des téléphones du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 1911. Présentée le 8 mars 1912, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires

20e. Statistique des messageries du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 1911. Présentée le 8 mars 1912, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21. Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice clos le 31 décembre 1911. (Marine). Présenté le 22 janvier 1912, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

21a. Dixième rapport de la Commission de géographie du Canada, pour l'exercice clos le 31 juin 1911. Aussi en annexe manuel des sauvages du Canada.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21b. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1911. Présentée par l'honorable M. Hazen.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

22. Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries. (Pêcheries). 1911. Présenté le 12 janvier 1912, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.

23. Supplément au 44e rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'année expirée le 31 décembre 1910. (Marine.) Rapport des commissaires des Ports de Montréal, Québec, etc. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 22 janvier 1912.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

23a. Rapport du Président de la Commission de l'Inspection des bateaux à vapeur, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 22 janvier 1912, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

24. Rapport du ministre des Postes, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 24 novembre 1911, par l'honorable M. Pelletier.

25. Rapport du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 12 janvier 1912, par l'honorable M. Rogers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

25a. Rapport de l'Astronome en chef, ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Vol. II et III.
Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.

25b. Rapport de l'Astronome en chef, ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1911.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 19.

25b. Rapport annuel de la division du Service topographique, ministère de l'Intérieur, 1909-10. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable Frank Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25d. Rapport du levé hydrographique (jaugeage de certains cours d'eau) pour l'année civile 1910. Ministère de l'Intérieur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26. Rapport sommaire de la division de géologie du ministère des Mines, pour l'année civile 1911.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

26a. (1909). Rapport sommaire de la division des mines du ministère des Mines, pour l'année civile 1910. Présenté le 11 janvier 1912, par l'honorable M. Nantel.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 20.

27. Rapport du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 11 janvier 1912, par l'honorable M. Rogers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1911. Présenté le 10 janvier 1912, par l'honorable M. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

VOLUME 21.

29. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 30 novembre 1911, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20a. Rapport du Secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 11 janvier 1912, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Liste du service civil du Canada, 1911. Présentée le 30 mars 1912, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 22.

31. Rapport de la Commission du service civil du Canada pour la période comprise entre le 1er septembre 1910 et le 31 août 1911. Présenté le 12 janvier 1912, par l'honorable M. Roche.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires*

VOLUME 22—*Suite.*

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pou· l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 6 mars 1912, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

33. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1911. Présenté le 16 novembre 1911, par l'Orateur.. .. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires*

33*a*. Rapport du comité mixte de la bibliothèque du parlement pour l'année 1911. Présenté le 18 mars 1912, par l'Orateur. *Imprimé pour les documents parlementaires.*

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 10 janvier 1912, par l'honorable M. Doherty.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport du conseil de la milice, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 8 février 1912, par l'honorable M. Hughes.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 23.

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 12 janvier 1912, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36*a*. Quatrième rapport sur les procédures en vertu de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907. Présenté le 12 janvier 1912, par l'honorable M. Crothers
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36*b*. Rapport sur les procédures en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 10 janvier 1912, par l'honorable M. Crothers.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

37. Rapport des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

38. Rapport du département du service naval pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 10 janvier 1912, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.

VOLUME 24.

39. Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement pour l'exercice 1911-12. Présenté le 20 novembre 1911, par l'honorable M. White.. .. ..*Pas imprimé.*

40. Copies du décret du conseil du 7 août 1911, *re* Solde supplémentaire des officiers et des hommes servant dans le service naval du Canada.

Copie d'un décret du conseil, daté le 10 août 1911, *re* " Allocation aux ministres de religion des diversess croyances pour ministère religieux aux officiers et matelots appartenant aux forces navales du Canada ".

Copie d'un décret du conseil, daté le 18 octobre 1911, *re* " Règlements pour le recrutement des cadets de la marine pour le service de la marine ".

VOLUME 24—*Suite.*

Copie d'un décret du conseil, daté le 25 octobre 1911, *re* "Règlements pour la régie des cours martiales". Présentées le 20 novembre 1911, par l'honorable M. Hazen.. .. ..*Pas imprimées.*

40*a*. Copie du décret du conseil, du 7 août 1911, *re* Allocation générale au lieu de logement, provisions, combustible, éclairage, etc., pour le service de la marine du Canada. Présentée le 29 novembre 1911, par l'honorable M. Hazen.. .. ..*Pas imprimée.*

40*b*. Copie du décret du conseil No P.C. 2843, daté le 16 décembre 1911,—Règlements concernant le pavillon et les pennons particuliers des navires de la marine royale canadienne. Présentée le 1er janvier 1912, par l'honorable M. Hazen.. ..*Pas imprimée.*

40*c*. Copie de l'arrêté du conseil daté le 27 janvier 1912, *re* Compensations accordées aux veuves des marins tués dans l'exécution de leurs devoirs. Présentée le 8 février, par l'honorable M. Hazen.. .. ..*Pas imprimée.*

40*d*. Réponse à adresse du 29 novembre 1911,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de Sa Majesté en Canada et le gouvernement de Sa Majesté en Angleterre, à la suite de la dernière conférence impériale, au sujet du service naval du Canada, ou s'y rapportant en quelque manière que ce soit. Présentée le 15 février 1912.—*M. Lemieux.*

Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

40*e*. Copie de l'ordre en conseil, C.P. 16/168 en date du 27 janvier 1912, liste de paie des musiciens dans la marine royale canadienne.—(Sénat).. .. ..*Pas imprimée.*

40*f*. Copie de l'arrêté en conseil No C.P. 186, daté le 30 janvier 1912, *re* Transfert de certaines terres de réserve navale par le gouvernement impérial au gouvernement canadien, et la réserve de ces terres pour des fins navales et militaires.—(Sénat.)
Pas imprimée.

40*g*. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 16/168, daté le 27 janvier 1912, *re* Solde quotidienne et allocations des musiciens de fanfare dans la marine royale canadienne. Présentée le 27 février 1912, par l'honorable M. Hazen.. .. ..*Pas imprimée.*

40*h*. Copie de l'arrêté en conseil No P.C. 196, daté le 30 janvier 1912, *re* Transfert de certaines terres de réserve navale par le gouvernement impérial au gouvernement canadien, et la réserve de ces terres pour des fins navales et militaires. Présentée le 27 février 1912, par l'honorable M. Hazen.. .. ..*Pas imprimée.*

40*i*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 5 février 1912, pour copie du mémoire de l'amiral Kingsmill en date du 9 octobre 1911, et mentionné par le ministre de la Marine et des Pêcheries en réponse à une question à lui posée le 15 janvier 1912. Présentée le 11 mars 1912, par l'honorable M. Hazen..*Pas imprimée.*

41. Sommaire de l'administration des fonds de pensions et de retraite, dans le service civil, pour l'année terminée le 31 décembre 1911, indiquant les noms, le grade, le salaire, la durée de service, l'allocation et la cause de la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou à sa retraite, et spécifiant si la vacance a été remplie par avancement, ou par une nouvelle nomination, ainsi que le salaire du nouveau fonctionnaire. Présenté le 20 novembre 1911, par l'honorable M. White..*Pas imprimé.*

42. Relevé des dépenses au compte des "Dépenses diverses imprévues", du 1er avril au 16 novembre 1911, conformément à la Loi des subsides de 1911. Présenté le 20 novembre 1911, par l'honorable M. White.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 24—*Suite.*

43. Loi de l'assurance du service civil. Etat concernant la—. Présenté le 20 novembre 1912 *Pas imprimé*

44. Etat conforme à l'article 16 de la Loi des rentes viagères, servies par l'Etat, 1908, contenant un relevé des transactions faites pendant l'exercice expiré le 31 mars 1911. Présenté le 21 novembre 1911, par l'honorable M. Foster.. .. ..*Pas imprimé.*

44*a*. Réponse à un ordre du Sénat du 8 février 1912,—Rapport indiquant—

1. Le nombre de personnes qui ont été nommées à la position de *Lectureurs* sur la question d'annuités sous l'autorité du chapitre 5, 7-8 Edouard VII, "Loi autorisant le gouvernement à constituer des rentes viagères pour le vieil âge";
2. Le nom de ceux qui ont fait des lectures, le montant qui leur a été payé pour dépenses de voyages, ou pour services rendus;
3. Le nombre de commis et d'autres employés nommés relativement à l'organisation et la mise en vigueur de la Loi des rentes viagères, les salaires et gages payés à chacun d'eux;
4. La dépense totale encourue pour l'organisation de la Division des rentes viagères du service public, jusqu'à la fin de décembre 1911. (Sénat.)..*Pas imprimée.*

44*b*. Réponse à ordre du Sénat du 6 février 1912,—Rapport indiquant—

1. Le nombre des porteurs d'annuités et des personnes qui ont effectué des paiements en acompte de l'achat de leur annuité jusqu'au 2 février 1912.
2. Le montant payé jusqu'à même date.
3. Le nombre des contrats pour annuité conclus dans chaque mois, du 1er janvier 1911 au 1er février 1912.
4. Le nombre de lettres reçues par les fonctionnaires en charge de la division des annuités, durant la même période. (Le Sénat).. .. ..*Pas imprimée.*

45. Procès-verbaux de la Commission d'économie interne de la Chambre des Communes, pour l'année précédente, conformément à la règle 9. Présentés le 24 novembre 1911, par l'honorable l'Orateur.. .. ..*Pas imprimés.*

46. Ordres généraux de la milice émis entre le 1er février et le 1er novembre 1909, inclusivement. Présentés le 24 novembre 1911, par l'honorable M. Hughes.. ..*Pas imprimés.*

47. Rapport de la Commission de conservation sur les pouvoirs hydrauliques en Canada. Présenté le 28 novembre 1911, par l'honoroable M. Burrell.. .. ..*Pas imprimé.*

48. Rapport annuel touchant les unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906. Présenté le 30 novembre 1911, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimé.*

49. Etat détaillé des obligations et effets enregistrés dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier état du 29 novembre 1910, soumis au parlement du Canada en vertu de l'article 32, chapitre 19, des Statuts Revisés du Canada, 1906. Présenté le 30 novembre 1911.—*L'honorable M. Roche*.. .. ..*Pas imprimé.*

50. Etat des recettes et des dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux au 31 mars 1911. Présenté le 30 novembre 1911.—*L'honorable M. White.*
Imprimé pour les documents parlementaires.

51. Etat des recettes et dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, au 31 mars 1911. Présenté le 30 novembre 1911.—*L'honorable M. White*.. .. .. ..*Pas imprimé*

VOLUME 24—*Suite.*

51*a*. Réponse concernant les travaux faits ou à faire par la Commission pour l'amélioration et l'embellissement d'Ottawa. Présentée le 22 février 1912.—*Sir Wilfrid Laurier.*
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

51*b*. Rapport de la Commission d'embellissement d'Ottawa pour l'exercice terminé le 31 mars 1911. Présenté le 18 mars 1912, par l'honorable M. White.. .. ..*Pas imprimé.*

52. Etat des affaires de la Société Royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1911. Présenté le 30 novembre 1911.—*L'honorable M. White.. .. ..Pas imprimé.*

53. Règlements en vertu de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux. (Pour la distribution.) Présentés le 1er décembre 1911.—*L'honorable M. Burrell.*
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

54. Décrets du conseil passés, règlements et formules prescrites entre le 1er octobre 1910 et le 30 septembre 1911, en vertu des dispositions de l'article 57 de la Loi de l'irrigation, chapitre 61 des Statuts Revisés du Canada, 1906. Présentés le 1er décembre 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimés.*

55. Décrets du conseil passés entre le 1er octobre 1910 et le 31 juillet 1911, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII. Présentés le 1er décembre 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimés.*

55*a*. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er octobre 1910 et le 31 juillet 1911, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada, 1908. Présentés le 1er décembre 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimés.*

55*b*. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique,* entre le 1er octobre 1910 et le 31 juillet 1911, sous le régime des dispositions du paragraphe (d) de l'article 38 des Règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada, dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés le 1er décembre 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. .. .. Pas imprimés.*

55*c*. Réponse supplémentaire—Copie des arrêtés du conseil en conformité de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts de 1908. (Sénat).. ..*Pas imprimée.*

55*d*. Réponse supplémentaire—Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er août 1911 et le 15 novembre 1911, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada, 1908. Présenté le 7 février 1912.. .. ..*Pas imprimée.*

56. Réponse—Décrets du conseil passés entre le 1er octobre 1910 et le 30 septembre 1911 conformément aux dispositions de la Loi des réserves forestières fédérales, article 9 du chapitre 10, 1-2 George V. Présentée le 1er décembre 1911.—*L'honorable M. Foster.*
Pas imprimée.

56*a*. Réponse—Décrets du conseil passés entre le 1er octobre 1910 et le 30 septembre 1911, conformément aux dispositions de la Loi du parc des Montagnes-Rocheuses, article 5 du chapitre 60 des Statuts Revisés du Canada. Présentée le 1er décembre 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME 24—*Suite.*

57. Réponse (en tant que le ministère de l'Intérieur est concerné) pour copies de tous les arrêtés du conseil, plans, documents et correspondance qui doivent être présentés à la Chambre des Communes, en vertu d'une résolution passée le 20 février 1882,—depuis la date de la dernière production de documents, en vertu de la dite résolution.

Présentée le 5 décembre 1911.—*L'honorable M. Rogers.. .. ..Pas imprimée.*

58. Exposé de la manière dont a été employée la subvention pour aider au développement des pêches maritimes, année 1910-11,—en vertu du chapitre 46 des Statuts Revisés du Canada, 1906, intitulé: " Loi concernant les pêches maritimes et la construction des navires de pêche ". Présenté le 5 décembre 1911.—*L'honorable M. Hazen.*
Pas imprimé.

59. Une communication du Très honorable baron Strathcona et Mont Royal, G.C.M.G., etc., au sujet d'une diminution des taux de transmission des câblogrammes de presse, etc. (*Documents parlementaires*). Présentée le 7 décembre 1911.—*L'honorable M. Borden.. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

60. Rapport du Commissaire de la police fédérale, année 1911. Présenté le 10 janvier 1912.—*L'honorable M. Doherty.. .. ..Pas imprimé.*

61. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, du 27 février 1911,—Copie de toutes les lois, règlements, rapports et procédures dans les cours des Etats-Unis ou dans les cours de l'un ou l'autre des différents Etats, et de tous autres documents et renseignements de quelque nature que ce soit se rapportant aux méthodes et opérations de la concentration des vendeurs de viandes et des autres *trusts* et monopoles dans les Etats-Unis, et touchant les résultats, tant pour le producteur que pour le consommateur, provenant de telles méthodes et exploitations, y compris toutes les mesures départementales et les rapports et autres mesures prises et les rapports du gouvernement des Etats-Unis, ou de l'un de ses départements en ce qui se rapporte aux questions ci-dessus mentionnées, et en général tout renseignement qu'il est possible de se procurer au sujet des agissements de ces concentrations dans les Etats-Unis. Présentée le 10 janvier 1912.—*M. Meighen..Imprimée pour les documents parlementaires.*

62. Réponse à ordre du 29 novembre 1911,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et autres documents concernant l'acceptation d'une soumission de la McDiarmid Company, Limited, pour la construction de l'édifice public de Moosejaw, et de la cessation des travaux de construction de cet édifice. Présentée le 10 janvier 1912.—*M. Knowles.*
Pas imprimée.

62*a*. Réponse à ordre du 29 novembre 1911,—Copie de tous les télégrammes, rapports et autres documents concernant le projet d'érection d'un édifice public dans la ville d'Aurora. Présentée le 10 janvier 1912.—*M. Armstrong (York).. .. ..Pas imprimée.*

63. Réponse à ordre du 30 novembre 1911,—Etat détaillé des dépenses faites et payées à l'exposition de Paris en 1900 à titre de paiements du comité colonial à compte d'espace, etc., $87,000 (*Voir* Rapport de l'Auditeur général, 1899 (D-15). Présentée le 10 janvier 1912.—*M. Paquet.. .. ..Pas imprimée.*

64. Réponse à ordre du 6 décembre 1911,—Relevé faisant connaître quelle somme a été dépensée au cours des années de 1900 à 1911, inclusivement, pour l'impression de brochures, circulaires et littérature en vue de promouvoir l'immigration au Canada; aussi, quelle somme a été déboursée, pendant la même période, dans les intérêts de chaque province, pour impression de brochures, circulaires et littérature, spéciale-

VOLUME 24—*Suite.*

ment destinées à faire connaître les avantages de chacune de ces provinces, et en vertu de quels arrangements et à quel taux. Présentée le 10 janvier 1912.—*M. Sutherland*.. .. ..*Pas imprimée.*

64*a*. Réponse à adresse du 30 novembre 1911,—Copie de tous décrets du conseil et autres papiers concernant la nomination de Arthur Hawkes en qualité de commissaire spécial dans la division d'immigration du ministère de l'Intérieur. Présentée le 10 janvier 1912.—*M. l'Orateur*.. .. ..*Pas imprimée.*

64*b*. Réponse à ordre du 15 janvier 1912,—Etat indiquant—

1. La somme totale dépensée par le gouvernement fédéral, en chacune des dix dernières années, pour les fins de l'immigration.

2. La proportion de cette dépense affectée aux fins de la distribution des immigrants dans chaque province du Canada, et la dépense affectée à chaque province.

3. Le coût de la préparation et de la publication des brochures de propagande faisant connaître d'une manière générale le Canada, et plus spécialement les ressources, etc., des provinces suivantes: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba, Ontario, y compris le Nouvel-Ontario, Québec, y compris les Cantons de l'Est, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile-du-Prince-Edouard.

4. Les quantités, en détail, de brochures, etc., préparées et distribuées, servant à faire connaître les groupes de provinces, tels qu'énumérés ci-dessus.

5. La somme dépensée par le gouvernement fédéral au cours de chacune des dix dernières années dans les Iles Britanniques.

6. Le nombre de conférenciers ou de délégués cultivateurs envoyés dans les Iles Britanniques par le gouvernement fédéral pour donner des conférences sur le Canada.

7. Le nombre de ces personnes choisies dans chaque province, chaque année de la susdite période, et les noms et le lieu de résidence en Canada de chacune d'elles.

8. Le nombre d'immigrants qui se sont établis, chacune des dix dernières années, dans chacune des provinces du Canada. leur pays d'origine, leur occupation et leur sexe.

9. Le nombre d'employés permanents du département de l'immigration, au cours de chacune des dix dernières années, dans les Iles Britanniques, et les adresses par provinces de ceux qui demeuraient en Canada lors de leur nomination. Présentée le 26 février 1912.—*M. McCurdy*.. .. ..*Pas imprimée.*

65. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 21 décembre 1911, constituant MM. Alfred Bishop Morine, Guillaume Narcisse Ducharme et Richard Stuart Lake, membres d'une commission royale aux fins de faire une enquête sur l'administration des différents départements du gouvernement, en vue d'amener une meilleure efficacité et une organisation et coordination plus parfaites des dits départements. Présentée le 10 janvier 1912.—*Le très honorable M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée.*

65*a*. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général, le 29 janvier 1912, concernant la nomination de deux commissaires, savoir: M. F. C. Gutelius, I.C., de Montréal, et M. George Lynch Staunton, C.R., de Hamilton, aux fins de faire une enquête sur toutes les matières se rapportant à la construction même du chemin de fer National-Transcontinetnal entre Moncton et Winnipeg. Présentée le 6 février 1912.—*L'honorable M. Cochrane.* *Pas imprimée.*

65*b*. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé. approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 12 février 1912, nommant l'honorable sir William Ralph Meredith, juge en chef de la division des plaids-communs de la Haute Cour de

VOLUME 24—*Suite.*

Justice d'Ontario, commissaire aux fins de faire une enquête sur les circonstances qui ont accompagné l'organisation, l'administration, les opérations et la faillite de la Farmer's Bank of Canada. Présentée le 13 février 1912.—*L'honorable M. White.* *Pas imprimée.*

65c. Correspondance, etc., au sujet de la Farmer's Bank of Canada.. .. ..*Pas imprimée.*

66. Réponse à ordre du 30 novembre 1911,—Copie de tous papiers, télégrammes, rapports et autres documents concernant l'interprétation et la mise en vigueur des droits sur le bois marchand, et de toutes instructions ou autres communications adressées aux percepteurs de douane par voie de circulaires ou autrement. Aussi, copie de toute minute ou minutes, ou de toutes décisions du bureau des douanes pendant l'année 1911. Présentée le 10 janvier 1912.—*M. Knowles*.. .. ..*Pas imprimée.*

67. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 21 novembre 1911, pourvoyant au transfert de la division des rentes viagères de l'Etat du ministère du Commerce au ministère des Postes. Présentée le 10 janvier 1912.—*L'honorable M. Pelletier*.. ..*Pas imprimée.*

68. Relevé des terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien au cours de l'année terminée le 1er octobre 1911. Présenté le 11 janvier 1912.—*L'honorable M. Rogers* .. ..*Pas imprimé*

68a. Relevé conforme à l'article 8 de l'Acte 49 Victoria, chapitre 9, donnant la liste des terres de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien comprises dans la zone d'irrigation, province de l'Alberta, vendues par cette compagnie pendant l'année expirée le 1er octobre 1911. Présenté le 13 mars 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

68b. Relevé conforme à l'article 8 de l'Acte 49 Victoria, chapitre 9, donnant la liste des terres dans la province de l'Alberta vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien pendant l'année expirée le 1er octobre 1911. Présenté le 13 mars 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

69. Réponse à ordre du 4 décembre 1911,—Copie de toutes les conventions entre le ministre des Chemins de fer du Canada et l'une quelconque des fraternités, unions et organisations des employés de l'Intercolonial, depuis 1898. Présentée le 15 janvier 1912.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 29 novembre 1911, indiquant: 1. Quelles personnes ont été nommées à des emplois dans les différents ministères de la date de la dissolution du dernier parlement au 31 septembre dernier. 2. A la recommandation de qui ces nominations ont été faites et les appointements attribués à chaque emploi. 3. Quelles nominations ont été faites dans les différents ministères du 21 septembre dernier à la date de la démission du ministère Laurier, sur quelle recommandation dans chaque cas et les appointements attribués à chaque employé ainsi nommé. Présentée le 15 janvier 1912.—*M. Edwards*.. *Pas imprimée.*

70a. Réponse à un ordre du 22 janvier 1912,—Etat indiquant, depuis le 7 octobre 1911, combien d'employés ont été nommés dans le ministère des Travaux Publics et celui des Postes dans le service intérieur et dans le service extérieur, respectivement. Présentée le 12 février 1912.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 24—*Suite.*

71. Réponse à adresse du 30 novembre 1911,—Copie de tous documents, etc., nécessaires pour compléter jusqu'à date l'état relatif aux matières comprises dans le document parlementaire n° 109, de la session 1910-11, au sujet du commerce entre le Canada et l'Australie.—*M. Ames.*

Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

71*a*. Réponse à ordre du 10 janvier 1912,—Copie de tous papiers et correspondance concernant les négociations ouvertes par le gouvernement pour améliorer les arrangements commerciaux avec les Antilles et la Guyane anglaise. Présentée le 26 janvier 1912.—*M. Murphy.*

Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

72. Réponse à adresse du 29 novembre 1911,—Copie de toute correspondance, lettres ou télégrammes, échangés entre la Compagnie du chemin de fer de Salisbury et Harvey, ou aucun de ses officiers ou toute autre personne, et le ministre des Chemins de fer ou aucun autre membre du gouvernement ou tout autre officier du ministère des Chemins de fer et Canaux, au sujet de la réouverture de la partie du chemin de fer de la dite compagnie entre Hillsboro et Albert, et de la fourniture de rails et autres matériaux pour les fins de réparation et d'amélioration du dit chemin; et aussi, copie de tous décrets du conseil, arrangements et autres documents se rapportant à ce sujet. Présentée le 15 janvier 1912.—*M. Pugsley.*

Pas imprimée

72*a*. Réponse à ordre du 4 décembre 1911,—Copie de tous papiers, correspondance et décrets du conseil concernant l'adjudication du contrat pour la construction du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, et de tous ordres suspendant les travaux sur cette ligne. Présentée le 15 janvier 1912.—*M. Neely*.. .. ..*Pas imprimée.*

72*b*. Réponse à ordre du 29 novembre 1911,—Etat indiquant el montant d'argent payé à titre de subventions par le gouvernement fédéral à chacun des chemins de fer dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que la valeur des terres données en subventions sur le pied de un dollar par acre. Présentée le 15 janvier 1912.—*M. McCraney*.. .. ..*Pas imprimée.*

72*c*. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 30 novembre 1911,—Copie de tous les décrets du conseil, requêtes, télégrammes, lettres, conventions, correspondance et autres documents en général en rapport avec le tronçon ou les tronçons de voie ferrée destinés à relier Montréal avec le chemin de fer National-Transcontinental. Présentée le 15 janvier 1912.—*M. Lapointe (Montréal).*

Pas imprimée.

72*d*. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 4 décembre 1911,—Copie de tous papiers, correspondance et décrets du conseil concernant l'adjudication du contrat pour la construction de la gare du chemin de fer Transcontinental à Québec, et de tous décrets du conseil suspendant les travaux à la dite gare. —Présentée le 15 janvier 1912.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

72*e*. Relevé des travaux exécutés sur le chemin de fer National-Transcontinental—Division Est—jusqu'au 31 décembre 1911, ainsi que l'estimation du coût de l'achèvement de l'entreprise. Présenté le 16 février 1912.—*L'honorable M. Cochrane.*

Pas imprimé.

VOLUME 24—*Suite.*

72*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912, pour une copie de tous les documents et de toute la correspoodance échangée entre M. E. A. Doucet, ingénieur de district, dans le district B du chemin de fer Transcontinental, et toutes autres personnes relativement au choix des endroits où les gares doivent être érigées dans les paroisses de Saint-Damien et de Saint-Cajetan d'Armagh, dans le comté de Bellechasse. Présentée le 18 mars 1912.—*L'honorable M. Cochrane.* *Pas imprimée.*

72*g*. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 31 janvier 1912, pour une copie de tous les procès-verbaux, archives. ordres, autres documents écrits, ou instructions émises, données ou autorisées par le bureau des commissaires du chemin de fer National-Transcontinental, à compter de la date de la nomination de R. W. Leonard, comme membre et président de ce bureau, jusqu'à ce jour;—aussi, de tous télégrammes, lettres, instructions ou autres documents depuis la date de la nomination, par et entre le ministre des Chemins de fer et Canaux, ou tout autre membre du gouvernement, ou toute personne autorisée par le gouvernement, et le dit président du bureau des Commissaires du chemin de fer National-Transcontinental ou le secrétaire du dit bureau;—aussi, de tout arrêté du conseil relativement à la nomination d'un vice-président ou assistant du président du dit bureau; ainsi que de toutes lettres, instructions, papiers ou documents qui s'y rapportent; en même temps qu'un relevé de toutes les sommes payées, à titre de salaire ou compensation, au vice-président ou assistant du président du dit bureau; et copie de tous ces papiers, lettres ou instructions verbales, écrites ou reçues par le dit ministre ou le dit président en rapport direct ou indirect avec le paiement, ou l'autorisation de paiement, du dit salaire ou compensation. Présentée le 20 mars 1912.—*L'honorable M. Cochrane.. .. ..Pas imprimée.*

72*h*. Rapport intérimaire des Commissaires du chemin de fer Transcontinental pour les neuf mois terminés le 31 décembre 1911. Présenté le 22 mars 1912, par l'honorable M. Cochrane.. .. ..*Pas imprimé.*

73. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 29 novembre 1911 (en tant que le ministère de l'Agriculture est concerné),—Copie de tous télégrammes, lettres, memoranda, résolutions, instructions départementales, rapports et autres documents entre les mains du gouvernement ou de l'un quelconque de ses départements en rapport avec le recensement de la cité de Régina, ainsi que de toutes les plaintes et protêts à cet égard; aussi toutes les instructions, memoranda, rapports et autres documents du département. Présenté le 15 janvier 1912.—*M. Knowles..Pas imprimée.*

74. Etat indiquant quel était le nombre des messagers à la Chambre des Communes, durant la dernière session du dernier parlement; les noms des dits messagers, et la date de leur nomination respective; quel nombre de ces messagers ont été remerciés de leur service, quels sont leurs noms; à la demande de qui, pour quelles raisons, et à quelle date ils ont été remerciés; par qui ils ont été remplacés; quelles sont les résidences des nouveaux messagers et par qui ils ont été recommandés; combien de Canadiens-français ont reçu leur congé, et par qui ils ont été remplacés. —Présenté le 17 janvier 1913.—*L'honorable M. l'Orateur.. .. ..Pas imprimé.*

75. Ordonnances du Territoire du Yukon passées par le Conseil du Yukon en 1911. Présentées par l'honorable M. Roche le 17 janvier 1912.. .. ..*Pas imprimées.*

VOLUME 24—*Suite.*

76. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 4 décembre 1911,—Copie de toute correspondance échangée depuis la conférence impériale en juin dernier avec le Secrétaire d'Etat pour les colonies ou autre ministre du gouvernement impérial au sujet de l'adoption de mesures législatives pourvoyant à l'uniformité de la naturalisation dans l'étendue de l'empire, depuis les séances de la Conférence impériale en juin dernier. Présentée le 19 janvier 1912.—*M. Macdonald.*
Pas imprimée.

77. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 7 décembre 1910,—Copie du rapport du comité impérial de défense du Conseil privé en Angleterre concernant la défense de l'empire communiqué au gouvernement canadien, et de toutes dépêches et correspondance échangées entre les autorités impériales et canadiennes au sujet du dit rapport. Présentée le 22 janvier 1912.—*L'honorable M Monk*.. .. ..*Pas imprimée*

78. Rapport demandé par l'article 88 du chapitre 62, S.R.C., requérant le ministre de l'Intérieur de soumettre au parlement, chaque année, un relevé des liqueurs enivrantes importées de tout endroit situé au dehors du Canada dans les Terrirtoires, sur permission spéciale du commissaire des Territoires du Nord-Ouest, donnée par écrit. Présenté le 22 janvier 1912.—*L'honorable M. Rogers*.. .. ..*Pas imprimé.*

79. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Copie de toutes lettres, résolutions, télégrammes et autres communications ou mémoires concernant la destitution de John Rutherford, agent des terres à Moosejaw, et la nomination (à titre temporaire ou permanent) d'un remplaçant. Présentée le 23 janvier 1912.—*M. Knowles*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 15 janvier 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports, papiers et correspondance, pétitions ou mémoires présentés au gouvernement, ou au ministère des Travaux publics ou à quelqu'un de ses officiers concernant le renvoi du capitaine Peter Decoste de la drague *Cap-Breton*. Présentée le 26 janvier 1912.—*M. Chisholm* (*Antigonish*).. ..*Pas imprimée.*

79*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Copie de toutes pétitions, lettres, télégrammes et autres documents en la possession du ministère des Travaux publics concernant la destitution de Roderick Sutherland, gardien de l'édifice public à Canso, N.-E. Présentée le 26 janvier 1912.—*M. Sinclair.*
Pas imprimée.

79*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Copie de tous les rapports, lettres ou autres documents, se rapportant au renvoi du service de M. Eugène Baldwin, ci-devant employé du service des douanes à Coaticook, Qué. Présentée le 30 janvier 1912.—*M. McLean* (*Halifax*).. .. ..*Pas imprimée.*

79*d*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, rapport, recommandations, déclarations solennelles, procédés de l'enquête et de tous autres documents se rapportant à la destitution de M. Médéric Picotte comme messager de la Chambre des Communes et à la nomination de son remplaçant, M. Henry Coffin. Présentée le 7 février 1912.—*M. Séguin.*
Pas imprimée.

VOLUME 24—*Suite.*

79*e*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 5 février 1912,—Copie de tous télégrammes, lettres, plaintes, accusations, requêtes, mémoires, arrêtés du conseil ou autres documents entre les mains ou sous le contrôle du gouvernement concernant le congédiement de William A. Hattie, douanier à Mulgrave, N.-E., et la nomination d'un remplaçant. Présentée le 12 février 1912.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas inprimée.*

79*f*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 31 janvier 1912,—Copie de toutes lettres, plaintes, télégrammes, preuve, rapports ou autres papiers, concernant les accusations portées contre Robert Dithead, James Blair, Duncan Gillis et Calvin McKenzie, tous employés du chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Pictou, pour partisannerie politique, et l'enquête sur les dites accusations. Présentée le 14 février 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*g*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 24 janvier 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents et de toutes plaintes ou accusations se rapportant en quelque manière à la succession de Joseph Veniot, contrôleur des colis sur l'Intercolonial à Pictou, N.-E. Présentée le 14 février 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*h*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 7 février 1912,—Copie de toutes accusations, lettres et autres documents concernant des plaintes portées contre John Connolly, de New-Glasgow, inspecteur de charbon, pour partisannerie politique, de la preuve faite au cours de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, et de tous autres papiers à ce sujet. Présentée le 14 février 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*i*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions, plaintes, accusations et autres documents en la possession du ministère des Douanes, concernant la destitution de S. M. Ferguson, douanier à Oyster-Ponds, comté de Guysborough, N.-E., et la nomination de son successeur. Présentée le 19 février 1912.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*j*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents se rapportant au renvoi du service de P. J. Veniot, percepteur des douanes à Bathurst, N.-B., et à la nomination soit permanente, soit temporaire, de son successeur. Présentée le 19 février 1912.—*M. Turgeon*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*k*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 15 février 1912,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes, plaintes, accusations, rapports et autres documents se rapportant au congédiement de Luke Day, du ministère des Travaux publics, à North-Sydney, C.-B. Présentée le 19 février 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*l*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de toute correspondance adressée au ministre des Travaux publics concernant la destitution de George T. Harbour, surintendant des travaux du quai en eau profonde à Gaspé. Présenteé le 22 février 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*m*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 12 février 1912,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes, plaintes, accusations, rapports et autres documents se rapportant au congédiement de M. le docteur D. McDonald, du département des Affaires des Sauvages, de Baddeck, C.-B. Présentée le 26 février 1912.—*M. McKenzie. Pas imprimée*

VOLUME 24—*Suite.*

79*n*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 19 février 1912,—Copie de tous documents, correspondance, requêtes, accusations, etc., en la possession du gouvernement, ou de l'un ou l'autre de ses départements, se rapportant à la destitution de George Cavanagh, l'un des attachés au service des douanes à New-Glasgow, N.-E. Présentée le 27 février 1912.—*M. Macdonald.. .. ..Pas imprimée.*

79*o*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 14 février 1912,—Copie de tous documents, accusations, lettres, etc., se rapportant à la destitution de John W. Bohan, douanier à Bath, dans le comté de Carleton, N.-B.; aussi, copie de tous les documents relatifs à l'institution d'une enquête sur les accusations, s'il en est, et de toute la preuve faite à l'enquête, y compris la recommandation du fonctionnaire qui a conduit l'enquête. Présentée le 27 février 1912.—*M. Carvell.. .. ..Pas imprimée.*

79*p*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 19 février 1912,—Copie de tous papiers, lettres, documents, etc., concernant la destitution de Hector Hamel, sous-évaluateur à la douane de Montréal, et sa nomination subséquente à titre d'officier douanier. Présentée le 27 février 1912.—*M. Lemieux.. .. ..Pas imprimée.*

79*q*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 12 février 1912,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes, plaintes, accusations, arrêtés en conseil, rapports ou autres documents en la possession du ministère des Douanes, se rapportant à la destitution de Lyman C. Smith, percepteur des douanes à Oshawa, Ont. Présentée le 27 février 1912.—*M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

79*r*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de la pétition adressée au ministre des Travaux publics demandant la destitution de Michel Campeau et la nomination de Honoré Paquette comme gardien du bureau de poste auxiliaire dans le quartier Laurier, Montréal. Présentée le 1er mars 1912.—*M. Lemieux. Pas imprimée.*

79*s*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 19 février 1912,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, requêtes, rapports, recommandations et correspondance concernant la révocation de Alexander R. McAdam, officier des pêcheries pour le comté d'Antigonish, et la nomination de son successeur. Présentée le 4 mars 1912.—*M. Chisholm (Antigonish).. .. ..Pas imprimée*

79*t*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 14 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, correspondance, requêtes, recommandations, accusations, etc., entre les mains du ministère de la Marine et des Pêcheries, au sujet de la destitution des gardes-pêche dans le comté de Guysborough, N.-E. Présentée le 4 mars 1912.*M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

79*u*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 19 février 1912,—Copie de tous documents, correspondance, requêtes, accusations, etc., etc., en la possession du ministère de la Marine et des Pêcheries, se rapportant à la destitution d'Edward Kelly, mécanicien à l'usine de réduction du chien de mer à Canso, N.-E. Présentée le 4 mars 1912.—*M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

79*v*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 19 février 1912,—Copie de tous documents, correspondance, requêtes, accusations, etc., etc., en la possession du ministère de la Marine et des Pêcheries, se rapportant à la destitution de David S.

VOLUME 24—*Suite.*

Hensbee, peseur à l'usine de réduction du chien de mer à Canso, N.-E. Présentée le 4 mars 1912.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*w*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, rapports, recommandations et preuve se rapportant à l'enquête faite par le docteur Shurtleff au sujet de la destitution de Anton Sheltus, officier douanier, de Saint-Armand-Station, comté de Missisquoi. Présentée le 5 mars 1912.—*M. Kay*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*x*. Réponse à ordre du Sénat du 30 janvier 1912,—Copie de toutes lettres et documents, entre les mains du gouvernement concernant le déplacement projeté de John Park, maître de poste à Orangeville, Ontario. (*Sénat.*)

79*y*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, rapports, télégrammes, recommandations et *memoranda*, se rapportant à la destitution de James McPhee, douanier à West-Bay, N.-E., et à la nomination de son successeur. Présentée le 6 mars 1912.—*M. Chisholm* (*Inverness*). *Pas imprimée.*

79*z*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, rapports, recommandations et mémoires concernant la destitution de Allan Kennedy, chargé de réparer les lignes télégraphiques de l'Etat dans le comté d'Inverness, et la nomination de son successeur. Présentée le 7 mars 1912.—*M. Chisholm* (*Inverness*).. .. ..*Pas imprimée.*

79*aa*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, rapports, recommandations, se rapportant à la destitution de Wenceslas Lebel, de Kamouraska, comme douanier (*preventive officer*) du ministère des Douanes. Présentée le 12 mars 1912.—*M. Lapointe* (*Kamouraska*). *Pas imprimée.*

79*bb*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 4 mars 1912,—Copie de toutes lettres, plaintes, accusations ou autres documents concernant le renvoi de Thomas Hale, de Westville, N.-E., comme correspondant de la *Gazette du Travail*. Présentée le 12 mars 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*cc*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 14 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, accusations, plaintes, etc., en la possession du gouvernement, ou de l'un quelconque de ses départements, se rapportant à la destitution de William A. Gerrior, douanier à Larry's-River, N.-E., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 12 mars 1912.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*dd*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, rapports, recommandations, se rapportant à la destitution de Auguste Hébert comme maître de poste à Saint-Pascal. comté de Kamouraska. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Lapointe* (*Kamouraska*).. .. ..*Pas imprimée.*

79*ee*. Réponse à ordre du 26 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, rapports, recommandations, se rapportant à la destitution de Luc Lizotte comme maître de poste à Saint-Pacôme, comté de Kamouraska. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Lapointe* (*Kamouraska*).. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 24—*Suite.*

79*ff*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 19 février 1912,—Copie de tous documents, correspondance, requêtes, etc., etc., en la possession du ministère des Postes, se rapportant à la destitution du capitaine Alex. Roberts, maître de poste à Canso, N.-E., et à la nomination de son successeur. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

79*gg*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 12 février 1912,—Copie de tous documents, requêtes, lettres, plaintes, etc., se rapportant au congédiement en 1896 de H. St. Amour, maître de poste de Saint-Amour, comté de Prescott, et à la nomination de son successeur. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Proulx.. .. ..Pas imprimée.*

97*hh*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, du 7 février 1912,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes, plaintes ou autres documents se rapportant au congédiement de W. H. Harris, maître de poste à White-Head, N.-E., et à la nomination de son successeur. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

79*ii*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 7 février 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions, accusations, plaintes, rapports et autres documents en la possession du ministère des Postes concernant la destitution projetée de James McGrath, maître de poste à Aspen, N.-E. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

79*jj*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 7 février 1912,—Copie de tous documents, papiers, requêtes, lettres, etc., se rapportant à la destitution de Louis Girard, maître de poste à Saint-Angèle de Mérici, comté de Rimouski, et à la nomination de son successeur. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Lapointe (Kamouraska).* *Pas imprimée.*

79*kk*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Copie de toutes lettres, rapports ou autres documents concernant la destitution de John Fraser, maître de poste de Stellarton, N.-E., le 1er mai 1903. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Macdonald.. .. ..Pas imprimée.*

79*ll*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 17 janvier 1912,—Copie de toutes requêtes, demandes, lettres, recommandations, décrets du conseil ou autres documents en la possession ou la garde de l'honorable ministre des Postes, ou du ministère des Postes, concernant le renvoi de John M. Rogers, maître de poste à East-Roman-Valley, N. E. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Sinclair..Pas imprimée.*

79*mm*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912.—Copie de toute correspondance et papiers se rapportant à la nomination et à la destitution subséquente d'Eugène Guimond comme maître de poste à Sainte-Angèle, comté de Rimouski. Présentée le 20 mars 1912.—*M. Lemieux.. .. ..Pas imprimée.*

79*nn*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 28 février 1912,—Copie des accusations portées contre Dougald R. Doyle, officier des pêcheries à Arichat-Ouest, N.-E., et de toute correspondance et de tous télégrammes entre le ministère de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'un de ses officiers et toute autre personne à ce sujet. Présentée le 21 mars 1912.—*M. Kyte.. .. ..Pas imprimée*

79*oo*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 28 février 1912,—Copie des accusations portées contre le docteur J. R. McLeod, officier de santé au port de Hawkesbury,

VOLUME 24—*Suite.*

N.-E., de la preuve faite devant H. P. Duchemin au soutien de ces accusations, de son rapport à ce sujet, et de toute correspondance échangée entre le dit H. P. Duchemin et le ministère de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'un de ses officiers à ce sujet. Présentée le 21 mars 1912.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*pp*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 4 mars 1912,—Copie de tous documents, correspondance, enquêtes, accusations, requêtes et rapports dans le département des Chemins de fer, se rapportant à la destitution de M. Théophile Morin, préposé à la livraison du charbon de l'I.C.R. à la Rivière-du-Loup, P.Q. Présentée le 21 mars 1912.—*M. Gauvreau*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*qq*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 24 janvier 1912,—Copie de toutes lettres, requêtes, pétitions, télégrammes, plaintes ou accusations reçus par le département des Postes depuis le 10 octobre 1911 au sujet du maître de poste de Glenelg, N.E. Présentée le 22 mars 1912.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*rr*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 18 mars 1912,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, accusations et autres documents se rapportant aux accusations portées contre Jas. W. Matheson, cantonnier sur l'Intercolonial à Meadowville, comté de Pictou, N.-E.; des témoignages entendus et des autres procédures suivies à l'enquête tenue en l'espèce; des rapports en la matière et de toutes les représentations à ce sujet venant de l'association des cantonniers. Présentée le 22 mars 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*ss*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de toutes lettres, pétitions, rapports, accusations ou autres documents en la possession du ministère des Postes concernant la destitution de J. D. McFarlane, maître de poste à South-West-Margaree, N.-E., et la nomination de son successeur. Présentée le 22 mars 1912.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*tt*. Réponse à ordre le la Chambre des Communes du 4 mars 1912,—Copie de tous documents et correspondance en rapport avec la destitution du maître de poste de Rathburn, dans le township de Mara, comté d'Ontario, et le déplacement du bureau de poste à cet endroit. Présentée le 22 mars 1912.—*M. Pardee*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

79*uu*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 6 mars 1912,—Copie de tous papiers, plaintes, lettres et autres documents concernant la destitution de John McLeod, comme maître de poste à Denmark, comté de Colchester, N.-E., et la nomination ou la nomination projetée de D. W. McLeod comme son successeur. Prrésentée le 22 mars 1912.—*M. MacDonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*vv*. Réponse à ordre de la Chambre du 28 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, accusations, rapports, etc., en la possession du gouvernement ou de l'un de ses départements, en rapport avec la destitution de Doué Daoust, maître de poste à Alfred, dans le comté de Prescott, et la nomination de son remplaçant. Présentée le 22 mars 1912.—*M. Proulx*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*ww*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de tous documents, papiers, requêtes, lettres, etc., se rapportant,—

1. A la destitution de M. Thomas Dionne, comme maître de poste de Cacouna.

2. A la destitution de Mlle Saindon, de Cacouna, et de la réinstallation du dit Thomas Dionne au bureau de poste de Cacouna. Présentée le 22 mars 1912.—*M. Gauvreau*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 24—*Suite.*

79*xx*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes,—Copie des documents, papiers, requêtes, recommandations, etc., se rapportant à la demande qui a été faite au ministère des Postes pour la destitution du maître de poste de Saint-Anaclet, comté de Rimouski. Présentée le 25 mars 1912.—*M. Lapointe (Kamousraska)*..*Pas imprimée.*

79*yy*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 13 mars 1912,—Copie de toutes lettres, papiers, documents, mémoires, télégrammes et correspondance concernant la destitution de Donald E. McLean, ci-devant maître de poste à Inverness, N.-E. Présentée le 25 mars 1912.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*zz*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Relevé faisant connaître combien de maîtres de poste ont été révoqués dans le comté de Shefford depuis le 1er octobre 1911; quels sont leurs noms, les noms des bureaux de poste, les dates des destitutions et les raisons données, le nom du plaignant dans chaque cas et les noms des titulaires actuels; si les accusations portées contre les maîtres de poste révoqués ont fait le sujet d'enquêtes avant la révocation des maîtres de poste; quelles sont les dates des diverses enquêtes, par qui elles ont été conduites, et si l'accusé était présent à l'enquête, dans chaque cas; si des accusations ont été portées contre d'autres maîtres de poste dans le dit comté, et, dans l'affirmative, quels sont les noms des maîtres de poste, les noms de leurs bureaux, les noms des plaignants dans chaque cas, et la nature des accusations; si les dites accusations feront le sujet d'enquêtes avant que les maîtres de poste soient révoqués; si des demandes ont été faites pour ces emplois, et, dans l'affirmative, quel est le nom de la personne qui l'a faite, dans chaque cas. Présentée le 25 mars 1912.—*M. Boivin*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*aaa*. Réponse à ordre de la Chambre du 11 mars 1912,—Copie des accusations portées contre Arthur Brymner, garde-pêche à L'Ardoise, N.-E., et de tous les télégrammes et autres communications échangées entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou tout fonctionnaire de son ministère, et toute autre personne, s'y rapportant et au sujet de la nomination de son remplaçant. Présentée le 25 mars 1912.—*M. Kyte.*
Pas imprimée.

79*bbb*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 11 mars 1912,—Copie des accusations portées contre Lawrence G. Power, surintendant de l'établissement de l'élève du homard à Arichat, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et autres communications entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, ou tout fonctionnaire de son département, et toute autre personne, en rapport avec les dites accusations et la nomination d'un remplaçant. Présentée le 25 mars 1912.—*M. Kyte*.. ..*Pas imprimée.*

79*ccc*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 13 mars 1912,—Copie de tous papiers, correspondance, télégrammes, etc., concernant la destitution de Joachim Godbout, gardien de phare à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, comté de Montmorency. Présentée le 25 mars 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*ddd*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Copie de tous papiers et documents concernant l'enquête projetée contre P. L. Saint-Pierre, maître de poste à Saint-Paul d'Abbotsford, comté de Rouville, Québec. Présentée le 27 mars 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*eee*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 11 mars 1912,—Copie de toute lettre, requête, plainte, déposition, rapport d'enquête et de tout autre document en la possession du ministère des Postes et se rapportant à la destitution de M. le

VOLUME 24—*Suite.*

docteur H. Dupré, comme maître de poste à Saint-Robert, comté de Richelieu, et à la nomination du nouveau maître de poste. Présentée le 27 mars 1912.—*M. Cardin.* *Pas imprimée.*

79*fff*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Etat indiquant, sous forme de tableau, le nombre de destitutions dans le ministère des Postes depuis le 1er octobre 1911 dans les neuf provinces du Canada; les noms des maîtres de poste ainsi destitués, la localité, les causes du renvoi, les noms des pétitionnaires demandant ces destitutions, dans chaque cas, et les noms des pétitionnaires opposés à ces destitutions. Présentée le 27 mars 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..Pas imprimée.

79*ggg*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 11 mars 1912,—Copie de toute lettre, requête, plainte, déposition, rapport d'enquête et de tout autre document en la possession du ministère des Postes et se rapportant à la destitution de madame veuve Antoine St. Martin comme maîtresse de poste à Saint-Louis de Bonsecours, comté de Richelieu, et à la nomination du nouveau maître de poste. Présentée le 27 mars 1912.—*M. Cardin*... .. ..*Pas imprimée.*

79*hhh*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 24 janvier 1912,—Copie de toute correspoondance, documents, recommandations et rapports concernant la destitution de Joseph Moreau comme maître de poste à Saint-Germain de Kamouraska en l'année 1905. Présentée le 27 mars 1912.—*M. Lapointe*... .. ..*Pas imprimée.*

79*iii*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 20 mars 1912,—Copie de tous papiers, télégrammes, lettres, pétitions et affidavit concernant la destitution de George Bourgoin, employé à titre de statisticien sur le canal Lachine. Aussi, copie de toutes lettres échangées entre le ministre des Travaux publics et le ministre des Chemins de fer et Canaux au sujet de la dite destitution. Présentée le 28 mars 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*jjj*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous les documents, lettres, requêtes, recommandations, se rapportant à la destitution de Louis Déchesne, employé du ministère de la Marine sur le quai de Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska. Présentée le 28 mars 1912.—*M. Lapointe.* *Pas imprimée.*

79*kkk*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 18 mars 1912,—Copie de toutes accusations contre A. M. Hatfield, surveillant des pêcheries pour le comté de Yarmouth, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et autres communications entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou quelque officier de son ministère et toute autre personne à ce sujet, et concernant la nomination de son successeur. Présentée le 30 mars 1912.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*lll*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 11 mars 1912,—Copie de toute lettre, requête, plainte, déposition, rapport d'enquête et de tout autre document quelconque se rapportant à la destitution de M. J. O. Dauphinais comme maître de poste de Sorel, comté de Richelieu,—et aussi copie de toute lettre, requête ou autre document quelconque se rapportant à la nomination du nouveau maître de poste de Sorel. Présentée le 30 mars 1912.—*M. Cardin*.. .. ..*Pas imprimée.*

79*mmm*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 11 mars 1912,—Production de tous documents, lettres, papiers, requêtes, enquêtes et rapports au sujet de la desti-

VOLUME 24—*Suite.*

tution du maître de poste de Saint-Adolphe de Dudswell, M. Joseph Cloutier. Présentée le 30 mars 1912.—*M. Tobin*.. .. ..*Pas imprimée.*

80. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Relevé faisant connaître,—

1. Combien de tonnes de poussière et de déchets d'anthracite ont été importées à Montréal en 1911.

2. Combien de tonnes ont été importées à d'autres ports de la province de Québec pendant la dite année.

3. Le droit, s'il en est, perçu sur ces produits d'après les règlements de la douane; le taux, et la somme perçue.

4. La valeur des dits produits importés et déclarés en douane à Montréal et aux autres ports.

5. Combien de tonnes de déchets de houille grasse ont été importées pendant la susdite période à Montréal et autres ports de la province de Québec respectivement, quelle en était la valeur et quel droit a été perçu sur le dit produit. Présentée le 25 janvier 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

81. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 15 janvier 1912,—Etat indiquant les quantités, espèces différentes, autant que faire se peut, et prix de toutes bottes et chaussures importées en Canada, chacun des exercices financiers expirant le 31 mars de 1908, 1909 et 1910, ainsi que les divers pays d'exportation, de même que les quantités, etc., provenant de chacun de ces pays, au cours de chacune des années précitées. Présentée le 2 février 1912.—*M. Carvell*.. .. ..*Pas imprimée.*

82. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 24 janvier 1912,—Copie de toute correspondance entre le premier ministre du Canada ou l'un des membres du gouvernement et messieurs Fielding et Paterson, lors du séjour de ces derniers à Washington l'an dernier, au sujet des négociations pour un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis. Présentée le 2 février 1912.—*M. Bradbury.*
Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

82*a*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 24 janvier 1912,—Copie ed toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1910, et le 1er octobre 1911 entre le très honorable James Bryce, ambassadeur anglais à Washington, et le gouvernement du Canada ou l'un de ses membres, au sujet des négociations pour un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis. Présentée en février 1912.—*M. Bradbury..Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.*

83. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 31 janvier 1912,—Copie des lettres patentes concernant la charge de gouverneur général du Canada, de la commission décernée au gouverneur général actuel ainsi que des instructions qui l'accompagnent. Présentée le 2 février 1912.—*M. Macdonald.*
Imprimée pour les documents parlementaires.

84. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 22 janvier 1912,—Copie du traité entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon et la Russie pour la discontinuation de la chasse des phoques à fourrure, et de toute correspondance à ce sujet depuis le commencement des négociations jusqu'à présent. Présentée le 5 février 1912.—*Sir Wilfrid Laurier.. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

VOLUME 24—*Suite.*

85. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Etat indiquant si le gouvernement ou la Commission du havre de Montréal a acheté du ciment pour ses différents travaux, du 1er janvier 1905 au 21 septembre 1911; de qui ce ciment a été acheté; le prix payé; et si on a demandé des soumissions avant d'en faire l'achat. Présentée le 5 février 1912.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

86. Copie du cinquième rapport de la Commission chargée de la démarcation du méridien du 141me degré de longitude ouest. (Sénat).
Imprimé pour les documents parlementaires.

87. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Etat indiquant au cours de chacune des années de la période de 1907 à 1911 inclusivement, et jusqu'à ce jour de janvier 1912, le nombre de journaliers de ferme et de domestiques placés dans le Canada oriental par chaque agent d'emploi à qui une commission a été payée; le chiffre total de la commission payée à chacun de ces agents au cours de chacune des années susmentionnées, et dans quels comtés et provinces ces immigrants ont été placés. Présentée le 5 février 1912.—*M. Sutherland*.. ..*Pas imprimée.*

88. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Etat indiquant combien d'inspecteurs de *homesteads* étaient employés dans la province de la Saskatchewan par le ministère de l'Intérieur au 1er octobre 1911, et leurs noms; les noms de ceux qui ont été renvoyés du service, et pour quelles raisons ils ont été congédiés; les noms de leurs remplaçants, et leurs occupations antérieures. Présentée le 8 février 1912.—*M. Thompson*.. .. .. *Pas imprimée.*

89. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Copie de tous les papiers, lettres, télégrammes et autres documents concernant les poursuites intentées sous le régime de la loi des pêcheries, contre John McCabe, David Porter, Joseph Foster et Duncan Murray, dans le comté de Pictou; aussi avec une cause de Porter *vs* Murray dans la cour de comté du district n° 5, Nouvelle-Ecosse, et la part d'intérêt du département affecté en cette cause. Présentée le 9 février 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

90. Copie C.P. 19/168. Extrait certifié des procès-verbaux d'une réunion du conseil du Trésor tenue le 22 janvier 1912, approuvée par Son Altesse Royale le gouverneur général en conseil le 27 janvier 1912. (Sénat).. .. ..*Pas imprimée.*

91. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 5 février 1912,—Copie de tous papiers, lettres, décrets du conseil et autres documents concernant la mise à la retraite des honorables juges sir Alexandre Lacoste, J. A. Ouimet et C. J. Doherty. Présentée le 9 février 1912.—*M. Ethier*.. .. ..*Pas imprimée.*

92. Réponse donnant certaines dates dont il a été fait part au Sénat par M. M. A. E. Forget, etc. (Sénat)... .. ..*Pas imprimée.*

93. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Copie de tous rapports, lettres, correspondance et autres documents se rapportant à la construction d'un arsenal dans la ville de Sarnia, Ont. Présentée le 13 février 1912.—*M. Pardee.*
Pas imprimée.

94. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et celui de la pro-

VOLUME 24—*Suite.*

vince de Québec, au sujet de l'extension des limites de la dite province. Présentée le 13 février 1912.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

95. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 29 janvier 1912,—Copie de tous télégrammes, correspondance, représentations, estimations, lettres et autres documents reçus par le très honorable premier ministre, ou par tout autre membre de l'exécutif, se rapportant en quelque manière que ce soit à la question dun service de bacs à véhicules de chemin de fer entre la province de l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme, à travers le détroit de Northumberland, et à l'élargissement de la voie du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, ainsi qu'au coût estimatif de ces entreprises. Présentée le 13 février 1912.—*M. Emmerson*.. .. ..*Pas imprimée.*

95*a*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes du 29 janvier 1912,—Copie de tous télégrammes, correspondance, représentations, estimations, lettres et autres documents reçus par le très honorable premier ministre, ou par tout autre membre de l'exécutif, se rapportant en quelque manière que ce soit à la question d'un service de bacs à véhicules de chemin de fer entre la province de l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme, à travers le détroit de Northumberland, et à l'élargissement de la voie du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, ainsi qu'au coût estimatif de ces entreprises. Présentée le 7 mars 1912.—*M .Emmerson.* *Pas imprimée.*

95*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents renfermant des demandes pour l'établissement d'un service de bateaux traversiers entre l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme, et de toute correspondance, télégrammes, rapports, études et autres documents indiquant le coût du dit service et de l'élargissement de la voie du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard,—ainsi que toutes autres données concernant l'à-propos ou la nécessité des dits projets. Présentée le 7 mars 1912.—***M. Pardee.*** *Pas imprimée.*

96. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Copie de toute correspondance entre le ministère des Chemins de fer et Canaux, ou quelqu'un de ses officiers, et la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean ou la municipalité de la cité et du comté de Saint-Jean concernant la permission, à la dite compagnie, de poser ses rails à travers la voie de l'Intercolonial à ou près le Square Haymarket, dans la dite cité de Saint-Jean, N.-B. Présentée le 13 février 1912.—*M. Pugsley.* *Pas imprimé.*

96*a*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Copie de toute correspondance entre le ministère des Chemins de fer et Canaux, ou quelqu'un de ses officiers, et la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean ou la municipalité de la cité et du comté de Saint-Jean concernant la permission, à la dite compagnie, de poser ses rails à travers la voie de l'Intercolonial à ou près le Square Haymarket, dans la dite cité de Saint-Jean, N.-B. Présentée le 14 février 1912.—*M. Pugsley*.. .. ..*Pas imprimée.*

97. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Copie de tous papiers, rapports, correspondance, messages, concernant un rapport fait en 1904, par M. Boulay, de Sayabec, contre William Roy, cantonnier à Amqui, I.C.R., et de tout ce qui a été fait subséquemment pour donner suite à ce rapport. Présentée le 14 février 1912.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 24—*Suite.*

97*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 7 février 1912,—Copie de toutes lettres, papiers, accusations, affidavit et autres documents concernant une plainte portée contre W. W. Gray, inspecteur de charbon pour l'Intercolonial, Westville, N.-E., et de tous témoignages, documents, rapports et autres papiers au sujet de l'enquête faite sur la dite plainte par H. P. Duchemin. Présentée le 14 février 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

98. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Copie de tous papiers, lettres, recommandations, instructions départementales, et tout autre document, provenant du ministère des Douanes, au sujet d'une modification temporaire apportée au tarif douanier sur la ficelle employée dans la confection des extrémités supérieures du rets à homard. Présentée le 15 février 1912.—*M. McLean.* *Pas imprimée.*

99. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de tous papiers, mémoires, résolutions ou lettres reçues de chambres de commerce, fonctionnaires ou particuliers, de 1908 à 1912 inclusivement, concernant l'établissement d'une station de quarantaine ou d'inspection sur l'île Lawlor, dans el port de Halifax, y compris une carte. Présentée le 16 février 1912.—*M. McLean*.. .. ..*Pas imprimée.*

100. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 5 février 1912,—Copie de tous documents, correspondance et arrêtés en conseil, se rapportant en quelque manière que ce soit au relevé topographique, ou à la demande de soumissions concernant la construction d'une ligne de chemin de fer entre Estmere et Baddeck, comté de Victoria. Présentée le 16 février 1912.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

100*a*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 22 janvier 1912,—Copie de tous papiers, correspondance et décrets du conseil concernant la demande de soumissions pour la construction de l'embranchement projeté du chemin de fer de Estmere à Baddeck, dans le comté de Victoria, ou se rapportant aux raisons pour lesquelles aucune des dites soumissions n'a été acceptée. Présentée le 16 février 1912.—*M. McLean*.. .. ..*Pas imprimée*

100*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 4 mars 1912,—Copie de tous contrats, lettres, *memoranda*, avis de résiliation de contrats, et de tous autres documents en la possession du ministère des Chemins de fer et Canaux, datés postérieurement au 1er janvier 1911, se rapportant à la construction de certains embranchements de l'Intercolonial entre Sunnybrae et Guysboro et Country-Harbour, ainsi qu'entre Dartmouth et Dean-Settlement, dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Présentée le 21 mars 1912.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

101. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 15 janvier 1912,—Copie des décrets du conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la *Winnipev and Hudson's Bay Railway Company* et son successeur le *Winnipeg Great Northern Railway*, maintenant le *Canadian Northern Railway*, concernant la route projetée du dit chemin de fer vers la Baie-d'Hudson, avec les plans et rapports s'y rapportant. Aussi copie de toute correspondance relative à l'offre de *Milburn & Co.*, propriétaires de steamers en Angleterre, que l'on dit avoir été faite au gouvernement par l'entremise de la dite compagnie de chemin de fer, aux fins d'établir une ligne de leurs steamers sur la route entre la Baie-d'Hudson et l'Angleterre lors de l'achèvement du dit chemin de fer, et à l'offre subséquente de *Milburn & Co.* de mettre un de leurs steamers de la Baltique à la disposition du gouvernement

VOLUME 24—*Suite.*

dans le but de faire un essai pratique de la navigabilité de la route pour fins commerciales. Présentée le 16 février 1912.—*M. Aikins*.. .. ..*Pas imprimée.*

101*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous rapports, relevés topographiques, plans et cartes faits ou préparés, au cours de l'année 1911 ou cette année, relativement au chemin de fer de la Baie-d'Hudson, ou aux ports projetés à Nelson ou à Churchill, sur la dite baie, ou au sujet de la navigation du détroit d'Hudson. Présentée le 4 mars 1912.—*M. Aikins*..*Pas imprimée.*

102. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de l'enquête tenue par le ministère des Chemins de fer sur l'accident arrivé à Geffrey Bourque, de Lac à Saumon, dans la cour de l'I.C.R. à Campbellton, dans le mois de novembre ou décembre 1911, ainsi que de tous autres papiers ou correspondance échangée depuis à ce sujet. Présentée le 16 février 1912.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

103. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 14 février 1912,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, etc., entre l'imprimeur du Roi, le surintendant de l'imprimerie, et les représentants de l'imprimeur du Roi, à Winnipeg, au sujet de l'impression et de la distribution des listes électorales de la province du Manitoba lors des dernières élections générales. Présentée le 19 février 1912.—*M. Staples.* *Pas imprimée.*

104. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 février 1912,—Copie du rapport de la commission d'ingénieurs chargée de la reconstruction du pont de Québec et des plans et devis préparés par la dite commission; de tous avis demandant des soumissions; de toutes les soumissions reçues; du rapport de la commission sur ces soumissions, collectivement ou séparément, au ministre des Chemins de fer; du rapport du dit ministre pour l'acceptation des soumissions, et de tous décrets du conseil accordant les contrats pour la construction du pont. Présentée le 19 février 1912.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

105. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 12 février 1912,—Copie de tous les arrêtés en conseil édictés pendant les dix dernières années, touchant l'abolition ou la réglementation des taux sur les canaux. Présentée le 19 février 1912.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

106. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 12 février 1912,—Copie de tous memoranda, requêtes et lettres reçues par le ministre de la Marine et des Pêcheries, depuis le 1er octobre 1911, protestant contre l'octroi d'un permis de pêcher au moyen de rets à trappe au capitaine John H. Thorburn, de Sand-Point, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 22 février 1912.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

106*a*. Réponse à un ordre du Sénat en date du 22 mars 1912 pour la production de toutes pétitions et de la correspondance relative à la suppression d'un piège à poisson à ou près l'Ile de McNutts, dans le port de Shelburne. (Sénat).. .. .. ..*Pas imprimée.*

107. Réponse à ordre du Sénat du 15 février 1912,—Etat indiquant les noms, la position et le salaire de toutes personnes nommées au service du chemin de fer Intercolonial dans la cité de Saint-Jean, N.-B., depuis le premier jour de septembre 1907 au premier jour de mars 1911. (Sénat.).. .. ..*Pas imprimée.*

108. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le gouverneur général le 22 février 1912, référant certaines questions à la

VOLUME 24—*Suite.*

cour Suprême du Canada au sujet du Bill (n° 3) de la première session du douzième parlement du Canada. intitulé: "Loi modifiant la Loi du mariage". Présentée le 23 février 1912.—*L'honorable M. Doherty.*

Imprimée pour les documents parlementaires.

108*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 19 février 1912,—Copie de toutes lettres, pétitions, mémoires ou autres documents reçus par le premier ministre ou par quelque membre du gouvernement concernant l'adoption d'une loi fédérale sur le mariage ou d'une mesure législative concernant les effets du décret *Ne temere.* Présentée le 25 mars 1912.—*M. Macdonald.*

Imprimée pour les documents parlementaires.

109. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Copie de tous papiers, lettres, recommandations, requêtes, instructions départementales et autres documents en la possession du ministère de la Marine et des Pêcheries, au sujet du prix des déchets de réduction du chien de mer à compter du 31 mars 1911. Présentée le 23 février 1912.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

110. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 5 février 1912 pour copie de toute correspondance, mémoires ou communications de toute nature entre le gouvernement de la province d'Ontario et les autorités fédérales depuis le 1er janvier 1908, au sujet de l'extension des limites de la province du Manitoba ou de la division du territoire de Keewatin. Présentée le 23 février 1912.

Pas imprimée.

110*a*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 4 décembre 1911,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, mémoires ou correspondance de toute espèce échangée entre le gouvernement fédéral et ceux du Manitoba et de Saskatchewan ou d'Ontario au sujet du règlement des limites des dites provinces respectives; aussi, de tout arrangement ou mémoire contenant, en tout ou en partie, les termes du règlement de la question relative aux limites des provinces susdites; et aussi, copie de toutes lettres, documents ou représentations faites au gouvernement fédéral par qui que ce soit au sujet du dit règlement ou des questions s'y rattachant. Présentée le 26 février 1912.—*M. Macdonald.*

Imprimée pour les documents parlementaires.

110*b*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 5 février 1912,—Copie de toute correspondance, mémoires ou communications de toute nature entre le gouvernement de la province de l'Ontario et les autorités fédérales depuis le 1er janvier 1908, au sujet de l'extension des limites de la province du Manitoba ou de la division du territoire de Keewatin. Présentée le 23 février 1912.—*M. Meighen.*

Imprimée pour les documents parlementaires.

111. Réponse à adresse du Sénat du 24 janvier 1912,—Copie des contrats entre le gouvernement du Canada et les différentes compagnies de steamers pour le transport de la malle entre l'Angleterre, la France et le Canada, ainsi que toute la correspondance y relative, depuis le 1er janvier 1909.

Aussi, les conventions, s'il en est, pour le transport de la malle via New-York.

De plus, tous contrats, conventions de subsides, etc., pour le transport de la malle entre le Canada et Terre-Neuve—ainsi que toute la correspondance y relative, depuis le 1er janvier 1909. (Sénat).. .. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 24—*Suite.*

112. Mémorandum de l'architecte en chef au sous-ministre du ministère des Travaux publics, au sujet des stérilisateurs de Forbes en usage dans la Chambre des Communes et dans plusieurs des départements. Présenté le 26 février 1912..*Pas imprimé.*

113. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 14 février 1912,—Copie de tous rapports, correspondance et documents se rapportant à la construction du chemin de fer de la Vallée de Saint-Jean entre Saint-Jean et Grand-Falls, N.-B. Présentée le 27 février 1912.—*M. Michaud*.. .. ..*Pas imprimée.*

114. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 11 février 1912,—Copie de tous documents, papiers, correspondance, enquête, témoignages, rapports, etc., relatifs à un accident subi par Alphonse Madore, employé de l'Intercolonial à Sainte-Flavie, en 1888 ou 1889, et au règlement de la réclamation alors faite par le dit Alphonse Madore au ministère des Chemins de fer et Canaux. Présentée le 27 février 1912.—*M. Lapointe* (*Kamouraska*).. .. ..*Pas imprimée.*

114*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 4 mars 1912,—Copie de toute enquête, correspondance quelconque, se rattachant à la mort de feu Absolon Lavoie, de Amqui, tué accidentellement à Métis, I.C.R., dans le comté de Rimouski, durant l'été de 1911. Présentée le 18 mars 1912.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

114*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 4 mars 1912,—Copie de tous les papiers, documents, lettres, etc., se rattachant à une enquête faite par les autorités de l'Intercolonial sur la perte d'un cheval tué sur l'embranchement de Dalhousie, et appartenant à M. Xavier St. Laurent, de Causapscal, depuis 1905. Présentée le 26 mars 1912.—*M. Lapointe* (*Kamouraska*).. .. ..*Pas imprimée.*

115. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 31 janvier 1912,—Copie de tous papiers, exposés, lettres, télégrammes, brefs de réclamations, demandes, procès-verbaux de la preuve entendue devant toute enquête, et tous autres documents se rapportant, de quelque manière que ce soit, à une réclamation de Earl Ash pour dommages à lui causés ou résultant de la destruction de la propriété possédée, occupée et achetée par le réclamant, censée être causée par le feu et les étincelles provenant d'une locomotive de l'Intercolonial, et à l'usage de cette voie ferrée. Présentée le 27 février 1912.—*M. Emmerson*.. .. ..*Pas imprimée.*

115*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de toutes lettres, de la preuve faite lors de l'enquête par le surintendant Sharp, et des rapports et autres documents se rapportant à une demande d'indemnité pour dommages causés par le feu à la propriété de Angus J. Wanley, de Tracadie, I.-P.-E., le 16 juillet 1911. Présentée le 1er mars 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

116. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous papiers, documents, etc., concernant la constitution légale et les opérations de la *Fidelity Trust Company*, de Montréal. Présentée le 28 mars 1912.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

117. Réponse à ordre du Sénat du 31 janvier 1912,—Copie d'actes, documents, correspondance, etc., relativement à l'expropriation des propriétés de H. Turgeon et F. Gunn, de la cité de Québec, pour les fins d'une gare centrale. (Sénat.).. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 24—*Suite.*

118. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous papiers, correspondance, etc., concernant la constitution légale et les opérations de la *Provident Trust Company,* de Montréal. Présentée le 1er mars 1912.—*M Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

119. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 10 janvier 1912,—Copie de tous décrets ou minutes du conseil concernant la nomination des commissaires choisis en vertu du traité avec les Etats-Unis, concernant les eaux limithrophes et les questions se rapportant à la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, signé à Washington le 11 janvier 1909. Aussi, copie de toutes dépêches, lettres et télégrammes entre le gouverneur général ou le gouvernement du Canada, ou quelqu'un de ses membres, et l'ambassadeur anglais à Washington ou le gouvernement britannique ou quelqu'un de ses membres sur ce même sujet. Aussi, copie de toutes lettres et télégrammes entre quelque département, ou quelque membre du gouvernement et sir George Gibbons, M. Aimé Geoffrion, et M. Alexander Burnhill, ou l'un d'eux, au sujet de leur nomination à titre de commissaires comme susdit. Présentée le 1er mars 1912.—*M. Pugsley*.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

120. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 29 novembre 1911,—Copie de toute correspondance, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date, échangée entre le gouvernement du Canada et les autorités des diverses provinces au sujet de l'aide à accorder aux chemins de fer provinciaux et autres travaux publics des provinces. Présentée le 1er mars 1912.—*Sir Wilfrid Laurier.*
Imprimée pour les documents parlementaires.

121. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous les documents, etc., dans l'affaire du Roi *vs* Sheldon et autres. Présentée le 5 mars 1912.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

122. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous papiers, correspondance et documents concernant la cause de D. Raymond, pétitionnaire, *The Queen's Hotel Company, Limited,* intimée, et Guillaume Ducharme *et al,* mis en cause. Présentée le 5 mars 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

123. Réponse à un ordre du Sénat en date du 9 février 1912 pour les termes des baux accordés à une ou des compagnies engagées à la pêche de la baleine sur la côte de la Colombie-Britannique, indiquant l'étendue de mer couverte par des droits exclusifs, le loyer payé et les restrictions quant à la saison prohibée et tous autres détails s'y rattachant. (Sénat.).. .. ..*Pas imprimée.*

123*a*. Réponse à une adresse du Sénat en date du 3 février 1912 pour état indiquant le terme du bail accordé par l'Etat à une compagnie lui donnant le droit exclusif de pêche dans les lacs d'eau douce du Canada; ainsi que toutes les conditions sous le rapport du temps du loyer, de sous-location et de saison réservée et tout autre renseignement relatif à cette matière. (Sénat.).. .. ..*Pas imprimée.*

124. Réponse à une adresse du Sénat en date du 22 février 1912 pour toute correspondance concernant le service de distribution des malles insuffisant à Rothesay, N.-B. (Sénat.).. .. ..*Pas imprimée.*

125. Déposée au bureau de la Chambre des Communes par ordre de Son Altesse Royale le gouverneur général,—Copie de la convention intervenue entre Sa Majesté le Roi, au

VOLUME 24—*Suite.*

nom du Canada, Sa Majesté, au nom de la province du Nouveau-Brunswick, et la compagnie dite *The St. John and Quebec Railway Company,* pour l'affermage, aux conditions y spécifiées, de la ligne ferrée de la compagnie entre Grand-Falls et Saint-Jean, N.-B., quand elle sera complétée. Présentée le 11 mars 1912.. ..*Pas imprimée.*

126. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance et documents au sujet de l'octroi d'une aide spéciale aux producteurs de tabac de La Société coopérative de la vallée d'Yamaska. Présentée le 13 mars 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

127. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, rapports et autres documents concernant le port d'hiver projeté à Sarnia, Ontario. Présentée le 13 mars 1912.—*M. Pardee*.. .. ..*Pas imprimée.*

127*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous rapports, requêtes et correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, au sujet de l'amélioration du havre de Port-Dover, comté de Norfolk, Ont.; ainsi que de tous les papiers et documents qui se rapportent aux relations du Grand-Tronc avec ce port. Présentée le 29 mars 1912.—*M. Charlton*..*Pas imprimée.*

127*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous rapports, requêtes et correspondances en la possession du ministère des Travaux publics, au sujet de l'amélioration du havre de Port-Dover, comté de Norfolk, Ont.; ainsi que de tous les papiers et documents qui se rapportent aux relations du Grand-Tronc avec ce port. Présentée le 1er avril 1912.—*M. Charlton.* *Pas imprimée.*

128. Extrait certifié des minutes d'une réunion de la Commission du Trésor tenue le 1 mars 1912, approuvée par Son Altesse Royale le gouverneur général en conseil le 9 mars 1912, concernant la durée du service et la solde de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Présenté le 13 mars 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

129. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de tous rapports, correspondance et papiers concernant la construction d'un brise-lames a Port-Richmond, N.-E. Présentée le 14 mars 1912.—*M. Kyte*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

129*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de tous rapports, correspondance et papiers concernant la construction d'un brise-lames à Charles-Forest's-Cove, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 18 mars 1912.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

130. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 4 mars 1912,—Copie de toute correspondance entre les autorités de l'Intercolonial, le ministre des Chemins de fer et le ministère de la Justice et toutes personnes quelconques relativement à une réclamation de la *Metapedia Waterworks Company* contre l'Intercolonial, y compris tous plans, dessins, enquêtes, témoignages et rapports concernant cette affaire; aussi, copie de tous plans, dessins, avis et correspondance entre les autorités de l'Intercolonial et M. P. Laberge, et la *Dominion Lumber Company* et John Fenderson et Cie, relativement à la pose d'un tuyau d'aqueduc sur la terre n° 170 du cadastre de Saint-Pierre du Lac. Présentée le 15 mars 1912.—*M. Boulay*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 24—*Suite.*

131. Etat des affaires de la compagnie de port et de placement britannique-canadienne au 31 décembre 1911. Présenté le 18 mars 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

132. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 6 mars 1912,—Copie de toutes lettres, plaintes, accusations et autres papiers et documents en la possession du ministère des Postes concernant le bureau de poste de Tracadie-Road, comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Sinclair*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

133. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 6 mars 1912,—Copie des nouvelles expédiées jusqu'à date aux îles de la Madeleine par le correspondant hebdomadaire nommé par le ministre des Postes, ainsi que des instructions données au dit correspondant lors de sa nomination. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Lemieux.* *Pas imprimée*

134. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 5 février 1912 pour copie de tous télégrammes, lettres, requêtes, rapports et autres documents se rapportant avec l'avis de résiliation du contrat pour le transport des malles entre Scott-Junction et la gare, dans le comté de Beauce. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Béland*.. .. ..*Pas imprimée.*

134*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 31 janvier 1912 pour copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, rapports et autres documents concernant le contrat pour le transport des malles entre la gare de River-John et le bureau de poste et entre River-John et Hobson, respectivement, depuis le 1er octobre 1912, et la cancellation du contrat passé pour les dits services avec Elijah Logan, et la passation d'un contrat pour les dits services avec un nommé Gannon. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

134*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes du 31 janvier 1912 pour copie de toutes lettres, télégrammes, rapports et autres documents concernant le contrat pour le service des malles entre la gare et le bureau de poste de Stellarton depuis le 1er octobre 1911, et la cancellation du contrat pour le dit service avec le présent entrepreneur. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Macdonald* .. ..*Pas imprimée.*

134*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912 pour un relevé de tous les contrats de transport des malles de Sa Majesté, pour lesquels avis de résiliation a été donné en vertu des conditions des dits contrats, entre le 10 octobre 1911 et le 1er février 1912, aussi du nom et adresse de chaque entrepreneur, et du chiffre de chaque contrat. Présentée le 27 mars 1912.—*M. Lemieux*.. ..*Pas imprimée.*

135. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 17 janvier 1912 pour copie de la convention entre le Canada et la France relativement à la poste aux colis, et de tous les documents s'y rapportant. Présentée le 19 mars 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

136. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes du 22 janvier 1912 pour copie de tous télégrammes, rapports, lettres, recommandations, demandes et autres documents se rapportant à la nomination d'un inspecteur des postes à Moose-Jaw, Sask. Présentée le 12 mars 1912.—*M. Knowles*.. .. ..*Pas imprimée.*

137. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 4 mars 1912, pour copie de toutes lettres, télégrammes, et pétitions adressés au gouvernement ou à

VOLUME 24—*Suite.*

quelqu'un des ministres de Sa Majesté, demandant l'établissement d'un système d'écoles séparées dans le territoire de Kéwatin. Présentée le 20 mars 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

138. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général le 28 février 1912, pour copie de tous papiers, recommandations au conseil, décrets ou tous autres papiers concernant la promotion de M. Binks au poste de surintendant du bureau des rebuts. Présentée le 28 mars 1912.—*M. Henderson*.. .. ..*Pas imprimée.*

139. Réponse en date du 2 mars 1912 pour copie de toute correspondance entre la Anglo-Canadian Chemical Company et le ministère du Revenu de l'Intérieur à compter du 1er janvier 1911 jusqu'à date. (Sénat.).. .. ..*Pas imprimée.*

140. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 26 février 1912,—Copie de tous papiers en la possession du gouvernement, et de toutes lettres, télégrammes et correspondance entre le ministère du Travail et le Bureau de conciliation au sujet de la grève qui existe actuellement et qui dure depuis quelque temps déjà sur le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique à l'ouest de Winnipeg. Présentée le 21 mars 1912.—*M. MacNutt*.. .. ..*Pas imprimée.*

141. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de toutes décisions rendues par le ministre des Douanes ou par la Commission du tarif du ministère des Douanes, depuis le 10 octobre dernier, au sujet du droit payable sur la toile de jute, les locomotives de traction et le bois partiellement ouvré; aussi, concernant tous autres articles importés en Canada au sujet desquels il a été fait quelque changement dans le taux de droit imposé en aucun temps depuis cette date, comparativement au tarif imposé sur ces articles respectifs immédiatement avant cette date. Présentée le 21 mars 1912.—*M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

142. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 5 février 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions ou autres papiers concernant tout changement ou changement projeté de maître de poste à Powassan, entre le 1er janvier 1906 et le 1er janvier 1912.—*M. Arthurs*.. .. ..*Pas imprimée.*

143. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 13 mars 1912,—Relevé faisant connaître le nombre de parcours établis pour la distribution des malles rurales; le nombre de demandes reçues par le ministère des Postes à l'effet d'obtenir l'établissement de tels parcours; le nombre de demandes non accordées, et les raisons du refus. Présentée le 22 mars 1912.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

144. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le gouverneur général du 12 février 1912,—Copie de tous les arrêtés du conseil passés, et de tous les mémoires et requêtes reçus par le gouvernement du Canada, respectivement, depuis le 1er juillet 1908, se rapportant aux navires étrangers se livrant au cabotage en Canada; aussi, copie de toute correspondance échangée sur le même sujet entre le gouvernement, ou l'un des départements de l'administration, et toute personne, compagnie ou corporation. Présentée le 25 mars 1912.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

145. Réponse à un ordre du 26 février 1912 pour un relevé faisant connaître quels sont les différents emprunts qui ont été faits par le gouvernement du Canada depuis l'année 1900 et pour quelle période ces emprunts ont été contractés; où ces emprunts ont été contractés; à quel taux d'intérêt; quelles commissions ont été payées et à qui;

VOLUME 24—*Suite.*

quel a été le produit net de chaque emprunt par $100,000; si le gouvernement a l'intention de demander des soumissions publiques pour les emprunts futurs et où? Présentée le 25 mars 1912.—*M. Lapointe (Montréal)*.. .. ..*Pas imprimée.*

146. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 19 février 1912,—Etat indiquant le nombre et la contenance des établissements frigorifiques dans chacune des principales cités du Canada, et le genre, la quantité et la valeur approximative des produits alimentaires et autres contenus dans chacun des dits établissements pendant les mois de novembre et décembre 1911, et janvier 1912. Présentée le 25 mars 1912.—*M. Verville*.. .. ..*Pas imprimée.*

147. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Copie du jugement du comité judiciaire du Conseil privé dans la cause du Roi *vs* The Burrard Power Company, et de tous les décrets du conseil à l'effet de transférer au gouvernement de la province de la Colombie-Britannique l'administration et la régie de tous les privilèges d'eau et forces hydrauliques dans la zone des chemins de fer; aussi copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et celui du Canada en la matière. Présentée le 25 mars 1912.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

148. Réponse à adresse à Son Altesse Royal le gouverneur général du 26 février 1912,—Copie de tous documents, lettres, memoranda reçus du gouvernement de la Colombie-Britannique, et de tous les autres papiers concernant l'exportation du saumon, la location des bateaux au service des établissements de mise en boîtes, le mode d'émission de permis de pêche, et les restrictions apportées à l'octroi de permis aux asiatiques dans la Colombie-Britannique, et de tous les arrêtés en conseil qui régissent les différentes industries précitées, etc., et qui ont été passés depuis le premier octobre 1911. Présentée le 25 mars 1912.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

149. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 19 février 1912,—Etat indiquant à quelle date M. H. P. Duchemin a été nommé pour tenir des enquêtes au sujet des accusations portées contre des employés du gouvernement dans la Nouvelle-Ecosse; le chiffre de ses émoulments pour ce service; le montant de l'allocation quotidienne fixe (s'il en est) pour ses frais de voyage et de subsistance, avec détails complets; quelle somme a été payée au dit M. Duchemin par le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses départements; si quelque compte ou état de comptes a été présenté par M. Duchemin, et n'a pas été soldé; quel est le montant total des comptes présentés; s'il y a d'autres personnes, à part le dit M. Duchemin, chargées de tenir des enquêtes dans la Nouvelle-Ecosse touchant l'ingérence active politique de la part de fonctionnaires de l'Etat, ainsi que leurs noms, et les émoluments de chacune d'elles; combien de commissaires ont été nommés dans toutes les provinces par le gouvernement actuel, ou l'un quelconque de ses départements, aux fins de faire des enquêtes au sujet des accusations d'ingérence politique active de la part de fonctionnaires, et les noms, les adresses, les dates de nomination, les émoluments (y compris les frais incidents) de chacun d'eux. Présentée le 27 mars 1912.—*M. Sinclair*..*Pas imprimée.*

150. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 4 mars 1912,—Copie de tous memoranda, lettres, requêtes, instructions ministérielles ou départementales en la possession du gouvernement ou de l'un de ses départements, se rapportant au prétendu changement de nom du bureau de poste de Blind-River, dans la province d'Ontario. Présentée le 25 mars 1912.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 24—*Fin.*

151. Rapport du ministère du Travail sur les prix de gros en Canada, 1911. Présenté le 28 mars 1912.—*L'honorable M. Crothers*.. .. ..*Pas imprimé.*

152. Résumé des élections générales, 1911. Présenté le 30 mars 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

153. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes du 12 février 1912, pour un relevé faisant connaître quelle somme a été dépensée par le gouvernement, depuis le 15 octobre 1911, pour la confection et la réparation des sacs de malle, et pour les garnitures en métal de ces sacs, y compris les cadenas; et quels sont les noms et les adresses des compagnies, fabricants et particuliers à qui des paiements ont été faits, et quelle somme a été payée en chaque instance. Présentée le 29 mars 1912.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

154. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 17 janvier 1912,—Copie de tous documents relatifs à l'achat et aux réparations du bureau de poste de Berthier-en-haut. Présentée le 1er avril 1912.—*M. Barette*.. .. ..*Pas imprimée.*

155. Noms des commissaires nommés sous l'autorité de la "loi concernant les enquêtes". (Sénat).. .. ..*Pas imprimés.*

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

DU

CANADA

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1911

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1912

[N° 29—1912.]

A Son Excellence

Le très honorable sir ALBERT HENRY GEORGE, Comte Grey, C.P., G.C.M.G., G.C. V.O., etc., etc., Gouverneur général du Canada.

MILORD,—J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport des travaux exécutés par les deux divisions de mon ministère durant les douze mois terminés le 31 mars 1911.

J'ai l'honneur d'être, milord,

De Votre Excellence, le très obéissant serviteur,

CHARLES MURPHY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Avril 1911.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE.
Annexes, liste des	X
Aubaine, naturalisation des	VII-2
Bibliothèque de référence	IX
Chambres de commerce enregistrées, liste des	655-664
Commissions de fonctionnaires	647-653
Commissions de fonctionnaires, tarif des droits pour	667
Compagnies constituées en corporation, en vertu de la Loi des Compagnies, en 1910-1911, y compris Lettres Patentes Supplémentaires	5-614
Compagnies constituées en corporation, en vertu de la Loi des Compagnies, en 1910-1911, y compris Lettres Patentes Supplémentaires, Index des	615-631
Compagnies de prêts, autorisées en vertu de la Partie IV, ch. 79, S.R.C. 1906	632
Compagnies de prêts, autorisées en vertu de la Partie IV, règlement et tarif pour les	668
Compagnies minières, autorisées en vertu de la Partie V, ch. 79, S.R.C. 1906	633-643
Division du Registraire, rapport de la	1
Elections en vertu de la Loi de Tempérance du Canada	VIII
Fonctionnaires, commis et employés du ministère	670
Généralité du rapport du Sous-Secrétaire d'Etat	IX
Index des compagnies et corporations	645-6
Index des compagnies autorisées, Parties IV et V du ch. 79, S.R.C., 1906	645-6
Index du sommaire des Lettres Patentes	615-631
Lettres Patentes sommaire des	5-614
Liste des annexes	X
Liste des chambres de commerce enregistrées	655-664
Liste des compagnies minières autorisées	633-643
Liste des fonctionnaires, etc., du ministère, date, rang et salaire	670
Loi des Compagnies, tarif des droits fixés par vertu de la	665
Loi de Tempérance du Canada, élections en vertu de la	VIII
Nationalité des personnes naturalisées en 1910	3
Naturalisation des aubains	VII-2
Permis aux compagnies d'exploitation minière, tarif des droits pour	666
Rapport de la division du Registraire	1
Rapport du Sous-Registraire général	1-664
Rapport du Sous-Secrétaire d'Etat	VII
Recettes et dépenses	VIII
Règlements et tarif pour les Compagnies de Prêts	668
Sommaire des Lettres Patentes, 1910-1911	5-614
Sous-Registraire général du Canada, rapport du	1-664
Sous-Secrétaire d'Etat, rapport du	VII
Tableau indiquant nationalité des personnes naturalisées en 1910	3
Tarif des droits en vertu de la Loi des Compagnies, A.C., 30 décembre 1909	665
Tarif des droits pour commissions de fonctionnaires	667
Tarif des droits pour permis accordés aux compagnies ou corporations britanniques et étrangères pour faire opérations minières dans les territoires du Yukon et du Nord-Ouest	666
Unions ouvrières enregistrées	664

RAPPORT

DU

SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT

A l'honorable
CHARLES MURPHY
Secrétaire d'Etat du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un exposé des opérations de la division de la correspondance du Secrétaire d'Etat pour l'exercice clos le 31 mars 1911.

CONSTITUTION DES COMPAGNIES.

Le nombre des chartes émises, y compris les chartes supplémentaires, sous l'autorité de la loi des Compagnies, durant l'exercice financier de 1910-11, fut de 544, comparé à 493 l'an dernier. La capitalisation totale des nouvelles compagnies fut de $458,415,800 et le capital des compagnies existantes a été augmenté de $24,715,600, le tout s'élevant à $483,131,400, comparé à $348,377,800 et 1909-10.

Les détails aux objets, aux pouvoirs, au capital social, etc., etc., des compagnies constituées en corporation ou qui ont obtenu des lettres patentes supplémentaires pendant l'année sont donnés dans mon rapport sur le travail de la division du registraire du ministère.

Le rapport du ministère, pour l'exercice expiré le 31 mars 1908, donnait une liste complète de toutes les compagnies auxquelles des chartes supplémentaires ou constitutions, ou les deux, furent accordées sous le régime des différentes lois relatives aux compagnies à fonds social en Canada depuis 1821 jusqu'à la date plus haut mentionnée. Cette liste n'apparaît pas dans le rapport actuel, elle doit être publiée tous les cinq ans, et chaque rapport annuel doit, dans l'intervalle, contenir comme à l'ordinaire un état des chartes constitutives et supplémentaires émises durant le cours des douze mois qu'il renferme.

NATURALISATION DES AUBAINS.

Dans mon rapport comme sous-registraire général auquel il est référé ci-haut, il est donné des détails complets sur tous les cas de naturalisation effectués dans tout le Canada pendant les douze mois qui suivirent la date du dernier rapport, savoir, jusqu'au 31 décembre 1910. Des comptes rendus complets indiquant les noms, domiciles, natinalités, l'origine de tous les Canadiens naturalisés sujets de Sa Majesté sont classifiés et inscrits à la division du registraire du ministère et sont à la disposition de quiconque veut les consulter.

Les traitements des fonctionnaires-rapporteurs, dont les détails sont compris dans le rapport de l'auditeur-général, ont été de $4,693.61. Toute correspondance au sujet de ces rapports ainsi que tous les autres détails s'y rattachant ont été effectués dans cette division.

LOI DE TEMPÉRANCE DU CANADA.

Il y a eu deux élections durant l'année, toutes deux dans la province de la Colombie-Britannique, et sur pétitions pour faire mettre la loi en force, l'une dans la cité de Prince-Rupert et l'autre dans le cité de Chilliwack. Dans chaque cas, le résultat fut défavorable à la loi.

Actuellement la loi de Tempérance est en force dans les comtés et villes qui suivent:

Nouvelle-Ecosse.

Comtés d'Annapolis, Cumberland, Digby, Guysborough, Hants, Kings, Pictou, Queens, Shelburne et Yarmouth.

Nouveau-Brunswick.

Comtés d'Albert, Carleton, Charlotte, Kings, Northumberland, Queens, Sunbury, Westmoreland et York, et cité de Fredericton.

Manitoba.

Lisgar et Marquette.

La loi n'est en vigueur dans aucune autre province ou territoire.

RECETTES ET DÉPENSES.

Suit un détail des recettes du ministère pour l'exercice financier clos le 31 mars 1911.

Chartes, chartes supplémentaires et permis	$194,580 00
Commissions	393 00
Passeports	*8 00
Copies certifiées	1,107 25
Certificats de constitution en corporation	114 00
Certificats de dépôt	145 50
Ampliations	10 00
Certificats de légalisation	58 50
Copies	3 00
Certificats	98 50
	$196,517 75

Du montant ci-dessus, la somme de $11,805.70 a été transférée à l'imprimerie du Roi pour annonces relatives aux lettres patentes émises sous l'autorité de la loi des Compagnies dans la *Gazette du Canada*: $2,395 furent remboursés parce que leurs

* Arrérages: les passeports sont maintenant émis par le département des Affaires extérieures.

demandes ont été retirées ou refusées et $64 furent transférés à d'autres départements, laissant une somme totale de $194,058.75, soit une augmentation sur l'an dernier de $47,933.24.

Les recettes ont dépassé la dépense du ministère pour traitements et dépenses casuelles par $126,170.22, et après avoir défrayé toutes les autres dépenses, y compris les rapports faits sous la loi de Naturalisation; le coût de fournir à la bibliothèque du bureau de haut-commissaire, à Londres, des livres et périodiques canadiens; annonces dans la *Gazette du Canada;* souscription pour le *Canadian Parliamentary Companion,* etc.,—il y a un surplus de $119,082.74.

GÉNÉRALITÉS.

Il s'est fait un progrès très satisfaisant dans la classification et la mise en index de livres et de documents qui se sont accumulés depuis la Confédération, et dont un catalogue est actuellement en préparation. La plus grande partie de cet amas de documents a été distribuée dans les différentes chambres où, avant que furent transférés les plus vieux documents à la branche des Archives du ministère de l'Agriculture, se trouvait la division des dossiers de ce ministère. Un catalogue des livres qui constituent la bibliothèque de référence est maintenant complété. Durant l'année 1910 des publications impériales et étrangères furent distribuées parmi les différents gouvernements provinciaux, les universités et autres institutions. La bibliothèque a été d'un grand secours pour le public en général aussi bien que pour les départements qui voulaient faire des recherches ou prendre des références.

Mon rapport sur le travail fait dans la division du registraire de ce ministère se trouve à la suite de de celui-ci. En outre des listes des chartes de constitution en corporation et chartes supplémentaires, et des rapports sur la naturalisation plus haut mentionnés, il contient une liste de toutes les chambres de commerce enregistrées au ministère, unions commerciales, compagnies de prêts, lettres patentes à des compagnies britanniques ou étrangères, commissions données à des fonctionnaires publics, et autres renseignements utiles.

Le sommaire des réponses aux adresses et ordres passés par le Sénat et la Chambre des Communes du Canada durant la saison 1909-10, reçu et approuvé par le ministère et présenté par le secrétaire d'Etat a été publié dans le rapport de l'an dernier.

La liste du service civil du Canada pour l'année 1911, indiquant les noms, les dates des nominations, les promotions, âges et traitements de tous ceux ou celles qui étaient employés en permanence dans les différents ministères du service et aux deux Chambre du parlement le 1er avril 1911 est actuellement en préparation.

Je suis heureux d'exprimer la satisfaction que j'éprouve pour la manière dont les fonctionnaires du personnel de ce ministère se sont acquittés de leurs devoirs durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre dévoué serviteur,

THOMAS MULVEY,

Sous-secrétaire d'Etat pour le Canada.

OTTAWA, 1er avril 1911.

LISTE DES ANNEXES.

A. Tarif des droits payables pour lettres patentes et lettres patentes supplémentaires en vertu de la loi des Compagnies.

B. Tarif des droits payables sur demande, par les compagnies britanniques et étrangères, de permis d'exploitation minière dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

C. Tarif des droits payables pour les commissions délivrées aux fonctionnaires publics.

D. Règlements et tarif des droits payables au jour de la demande de lettres patentes en vertu de la loi concernant les Compagnies de prêts.

E. Liste des fonctionnaires, commis et serviteurs du ministère, avec la date de leur nomination, leur emploi et leurs appointements.

RAPPORT DE LA DIVISION DU REGISTRAIRE.

SECRÉTARIAT D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, avril 1911.

A L'HONORABLE CHARLES MURPHY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre pour votre information le rapport suivant du travail exécuté dans la branche du registraire de votre ministère pour l'exercice se terminant le 31 mars 1911, savoir:—

Documents.	Grossoyés.	Enregistrés.	Total.
Contrats		2	2
Transport de baux		4	4
Certificats de Chambres de Commerce		20	20
* Obligations	4	62	66
Résiliations	21	21	42
Chartes	544	544	1,088
Commissions	120	169	289
Titres, renoncements, cessions, etc		308	308
Ampliations	2	2	4
Instructions aux lieutenants-gouverneurs	4	4	8
Baux	20	20	40
Lettres patentes accordant des annuités	3	3	
Lettres convoquant le Sénat	1	1	
Permis—Bacs	4	4	
Permis d'occupation	2	2	4
Permis—Exploitations minières	1	1	2
Naturalisation (cert. spécial) en vertu de l'arti. 15 de loi de Nat.	1	1	2
Avis de changements *re* obligations générales		57	57
Arrêtés en conseil		13	13
Plans et devis		15	15
Procurations		8	8
Proclamations	25	30	55
Actes de renonciations	30	31	61
Unions ouvrières		2	2
Mandats—Extraditions		11	11
Mandats—Loi des délinquants fugitifs	3	3	6
Mandats—*Recipias*	14	14	28
Brefs pour main-forte	3		3
Brefs d'élection		1	1
Titres de propriété.			
Vente de terres de l'Artillerie [1]	11	11	22
Concessions spéciales	8	8	16
Total	821	1,372	2,193

Pendant l'année on a copié au delà de 2,300 pages de documents, manuscrits et archives.

Le nombre des compagnies constituées en corporation en vertu de la loi des Compagnies durant l'exercice a été de 454 avec une capitalisation de $458,415,800; et

* Un rapport annuel statutaire des obligations est soumis au Parlement, en vertu de l'article 32 du chapitre 19 (S.R.C.) donnant pleins détails au sujet des obligations enregistrées dans cette branche depuis le dernier rapport.

[1] Rapports trimestriels concernant ces terres ont été envoyés au registrateur de chaque ville et comté dans la province d'Ontario, ainsi qu'au secrétaire-trésorier de chaque ville et comté de la province de Québec dans lesquels les patentes ont été délivrées, aussi copie des différents rapports concernant la province d'Ontario qui ont été adressés au secrétaire provincial de la dite province.

le nombre de compagnies existantes qui ont reçu des lettres patentes supplémentaires a été de 90, dont 45 ont augmenté leur capital-actions de $24,715,600; 4 ont diminué leur capital de $10.650,000 et les autres 41 ont reçu leurs lettres patentes supplémentaires pour des objets différents, tels que extensions de pouvoirs, changements de noms, etc., etc.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'augmentation du volume de travail dans cette branche, plus particulièrement dans l'émission de chartes aux compagnies en vertu de la loi des Compagnies. Le nombre de chartes et de lettres patentes supplémentaires émises durant l'exercice a été de 544, soit une augmentation de 51 sur l'an dernier, alors que la capitalisation totale des nouvelles compagnies et l'augmentation du capital des compagnies existantes se sont élevées à $83,131,400, soit une augmentation sur l'année 1909-10 de $134,753,600 ou le double d'aucune année précédente, ainsi que le démontre le tableau suivant.

Année.	Nombre de compagnies.	Total de capitalisation des nouvelles compagnies.	Augmentation du capital parmi les compagnies existantes.	Grand total.
		$	$	$
1900	53	9,558,900	3,351,000	12,909,900
1901	53	7,662,552	3,420,000	11,082,552
1902	126	51,182,850	5,055,000	56,237,850
1903	187	83,405,340	5,854,520	89,259,860
1904	206	80,597,752	3,366,000	83,963,752
1905	293	99,910,900	9,685,000	109,595,900
1906	374	180,173,075	32,403,000	212,576,075
1907	378	132,686,300	19,091,900	151,778,200
1908 (premiers trois mois)	64	13,299,000	865,000	14,164,000
1908-09 (année fiscale)	366	121,624,875	72,293,000	193,917,875
1909-10 "	493	301,788,300	46,589,500	348,377,800
1910-11 "	544	458,415,800	24,715,600	483,131,400

Le sommaire ordinaire, avec index, donnant pleins détails de toutes les compagnies constituées en corporation aussi bien que les compagnies existantes auxquelles ont été émises des lettres patentes supplémentaires durant l'exercice est attaché à ce rapport.

NATURALISATION.

Pour l'année 1910, 16,348 personnes ont été rapportées en vertu de la loi de la Naturalisation comme ayant reçu leurs certificats de naturalisation ou réadmises sujets britanniques. Ces noms ont été soigneusement examinés et comparés avec les certificats qui accompagnent les rapports. Les rapports, ainsi que les certificats, ont été numérotés et déposés dans les archives de cette branche du département.

Un tableau indiquant la nationalité des personnes naturalisées durant l'année se trouve à la page suivante.

Tableau indiquant la nationalité première des personnes naturalisées en vertu de la loi de Naturalisation, chap. 77, S.R.C., 1906, telles qu'enregistrées dans cette branche durant l'année 1910:—

Américains des Etats-Unis	5854
Africain du Sud	1
Allemands	333
Algériens	1
Argentiniens	2
Arméniens	45
Autrichiens	1902
Bavarois	4
Belges	191
Bohémiens	9
Brésilien	1
Bucoviniens	17
Bulgares	5
Chinois	78
Cubain	1
Danois	92
Egyptiens	2
Espagnols	10
Finlandais	328
Français	397
Galiciens	686
Grecs	63
Hébreux	27
Hollandais	85
Hongrois	254
Islandais	813
Italiens	813
Japonais	306
Macédoniens	16
Mennonites	6
Mexicain	1
Monténégrins	6
Norvégiens	429
Perses	14
Polonais	102
Portugais	1
Roumains	278
Russes	2865
Serbe	1
Siciliens	5
Suédois	516
Suisses	45
Syriens	140
Turcs	95
Citoyens des Etats-Unis d'Amérique	5854
Réadmissions	196
Non donnée	7
Total	16,348
Enregistrés antérieurement	130,485
Grand total	146,833

Conjointement, les tableaux statistiques suivants, savoir:—

1. Une liste de toutes les compagnies de prêt autorisées en vertu de la Partie IV du chapitre 79, S.R.C., 1906, à conduire des opérations minières au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et enregistrées dans cette branche, jusqu'au 31 mars 1911.

2. Une liste des fonctionnaires publics à qui des commissions ont été délivrées depuis le dernier rapport.

3. Une liste alphabatique de toutes chambres de commerce enregistrées dans cette branche jusqu'au 31 mars 1911 inclusivement, conformément au chapitre 124, S.R.C., 1906, et

4. Une liste de toutes les unions ouvrières enregistrées dans cette branche, conformément au chapitre 125, S.R.C., intitulé: "Loi des unions ouvrières", jusqu'au 31 mars 1911.

Le tout respectueusement soumis.

THOMAS MULVEY,
Sous-registraire général du Canada.

SOMMAIRE DES LETTRES PATENTES

ÉMISES AUX

COMPAGNIES CONSTITUÉES EN CORPORATION

SOUS L'AUTORITÉ DE

LA LOI DES COMPAGNIES, PARTIE I. DU CHAP. 70. S.R.C. 1906.

Depuis le 1er avril 1910 jusqu'au 31 mars 1911.

"THE MERCHANTS' MUTUAL LINE, LIMITED".

Constituée en corporation le 1er avril 1910. - - - - - - - Capital, $750,000

Nombre des actions, 7,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, Henry Chambers et Robert Musgrave Coates, clercs dévoués, tous de Tironto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la compagnie dénommés.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, acquérir, gérer, maintenir, prêter, exploiter, louer, arrenter, vendre, échanger ou autrement disposer de toutes sortes de navires, vaisseaux, barges et bateaux, élévateurs, hangars, entrepôts et bâtisses, quais, bassins, cales-sèches, termini, et généralement faire les affaires d'une compagnie de constructions de navires, d'ingénieurs, d'élévateurs, d'entrepôts, de navigation, de transport et de terminus ou toutes autres affaires semblables; (*b*) Acquérir par achat ou autrement et vendre, arrenter, échanger ou autrement trafiquer sur ou disposer des terres, privilèges et pouvoir d'eau et leurs intérêts; (*c*) Acheter ou autrement acquérir, détenir, vendre, échanger ou autrement disposer de parts, d'actions, d'obligations ou autres garanties de toute autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Faire des arrangements pour partager les profits, unions d'intérêts ou coopération avec aucune personne ou compagnie faisant ou devant faire aucune affaire ou transaction qui pourraient être avantageuse pour telle compagnie; (*e*) Acheter ou autrement acquérir et assumer le tout ou aucune partie de l'actif, des affaires, propriétés, privilèges,

entreprises, droits, obligations et échéances d'aucune personne ou compagnie faisant des affaires semblables ou en partie à celles que cette compagnie est autorisée à transiger ou possédant des propriétés qui pourraient convenir à ces objets; (*f*) Arrenter, vendre ou autrement disposer des propriétés et actif de la compagnie ou en partie pour toute considération que la compagnie jugera à propos, y compris des actions, obligations ou garanties d'autres compagnies; (*g*) Prélever et aider à prélever des fonds pour aider au moyen de bonus, promesses, endossements, garanties ou autres toute corporation dont cette compagnie détiendra des actions ou avec laquelle elle peut être en relations d'affaires et agir comme employé, agent ou gérant de toute telle corporation et en garantir l'exécution d'entreprises ou de toutes personne ou personnes avec qui cette compagnie peut être en relations d'affaires; (*h*) Faire tels actes ou choses, incidents ou nécessaires pour ateindre les fins ci-dessus mentionnées ou aucune d'elles. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"SCYTHES & COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 1er avril 1910. - - - - - - Capital, $75,000

Nombre des actions, 750.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Ardagh Scythes, Harvey Llewellyn Scythes et Gordon Nicholson Sale, manufacturiers; James Graham Taylor, agent d'assurance, et Charles Evans-Lewis, procureur, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Harvey Llewellyn, James Graham Taylor et Charles Evans-Lewis.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'importateurs, de commerçants et manufacturiers de fils et ficelle de lin, de chanvre, de coton, de jute ou d'autres matériaux; de cordes de manille, d'agave, de jute, de chanvre, de coton et d'autres matériaux; filets de pêche, rets et ouvrages en filet de toutes descriptions; canevas et toiles de coton, de chanvre, de jute ou d'autres matériels et articles manufacturés de ces produits; toile cirée caoutchoutée, courroie de caoutchouc, de canavas ou de cuir ou d'autres matériels, les restes de coton ou de laine ou autres matériels; mèches de bougies, étoupe de chanvre ou autres matériels; fournitures de navires, quincaillerie de marine et tous autres articles se rattachant aux navires et aux chargements; (*b*) Exercer toute autre industrie qui semble raisonnablement convenir aux objets ci-haut mentionnés ou qui paraîtra comme devant directement ou indirectement augmenter la valeur de ou faciliter la réalisation de ou rendre profitables aucun des droits ou propriétés de la compagnie; (*c*) Souscrire conditionnellement ou non conditionnellement et assurer avec commission ou autrement prendre, détenir, trafiquer avec et convertir le matériel, les actions, bons, obligations et garanties de toute compagnie avec laquelle cette dite compagnie est en relations d'affaires ou qui exerce la même industrie, en tout ou en partie ou un auxiliaire ou autres affaires qui peuvent faire bénéficier les affaires de cette compagnie, ses propriétés ou droits, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir, détenir, se servir, développer, échanger, vendre ou autrement mettre à profit des concessions, droits, privilèges, permis et franchises appropriés, ou convenables ou avantageux pour la dite compagnie; (*e*) Acheter, arrenter ou autre-

ment acquérir et détenir, posséder, se servir et opérer des entrepôts, bâtiments d'emmagasinage et élévateurs, et émettre des reconnaissances négociables ou autrement des effets, articles et marchandises confiés aux soins de la dite compagnie; (*f*) Acquérir toute entreprise ou affaire similaire en tout ou en partie à celle de la compagnie, en même temps que le matériel, stock, clientèle, franchises et actif de toute description qui s'y rattachent, et les payer en deniers comptants, actions ou obligations de la compagnie ou d'une autre manière; (*a*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, licences, concessions et autre titres conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité de faire usage de tout secret ou autre information que la compagnie jugera à propos d'employer pour aucun de ces objets. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FRANK LIME CO., LIMITED".

Constituée en corporation le 4 avril 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Oliver Mowat Moore et John McBain, gérants; John Faust et Joseph Hodgson, comptables; et Mary Habick, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Oliver Mowat, John McBain et John Faust.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, vendre et faire le commerce de chaux et ciment de toute sorte, plâtre calciné et autre, pierre artificielle, conduites d'égout, et tous autres produits de l'argile; (*b*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, que la compagnie peut juger à propos d'exercer par rapport à ses affaires, ou capable directement ou indirectement d'en rehausser la valeur ou de donner des bénéfices aux biens ou droits de la compagnie; (*c*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie des affaires, biens et passif de toute personne ou compagnie exerçant aucune des industries que la compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de biens convenant aux objets de la compagnie; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, licences, concessions et objets semblables conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir, ou tout secret ou autre renseignement relativement à toute invention que l'on jugera à propos d'employer à aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut sembler directement ou indirectement calculée pour le bénéfice de la compagnie, et employer, exercer, développer ou accorder des licences en rapport à, ou autrement mettre à profit la propriété, droits ou renseignements ainsi acquis; (*e*) Entrer en société ou en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée, ou sur le point d'exercer ou d'être engagée dans aucune affaire ou transaction que la compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle est engagée, ou toute affaire ou transaction susceptible d'être conduite directement ou indirectement à l'avantage de la compagnie, et prêter de l'argent, garantir les contrats, ou autrement aider cette personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir les actions et garanties de toute telle compagnie, et vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans

garanties, et autrement en faire commerce; (*f*) Prendre ou d'autre manière acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de la compagnie, ou exerçant toute affaire qui peut être conduite de manière à donner des bénéfices à la compagnie, directement ou indirectement, conformément aux dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Conclure des accords avec les autorités municipales, locales ou autres, en autant qu'ils peuvent être utiles aux objets de la compagnie ou à aucun d'eux, et obtenir de cette autorité tous droits, privilèges et concessions que la compagnie croira désirable d'obtenir, et exécuter, exercer et satisfaire à tous tels accords, droits, privilèges et concessions; (*h*) Etablir et maintenir ou aider à l'établissement et au maintien d'associations, institutions, fonds, dépôts et commodités au bénéfice d'employés ou d'ex-employés de la compagnie (ou de ses prédécesseurs en affaires) ou de ceux qui dépendent d'eux, accorder des pensions et des primes, faire des paiements d'assurances, et souscrire ou garantir l'argent pour tous objets de charité ou de bienfaisance, ou pour toute exposition, ou pour toutes fins publiques ou d'utilité générale; (*i*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir la totalité ou une partie des biens et obligations de la compagnie, ou pour tout autre objet qui pourra directement ou indirectement être utile à la compagnie; (*j*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir tous biens mobiliers et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou commodes pour les fins de ses affaires, et en particulier les machines, matériel, stock commercial; (*k*) Construire, améliorer, maintenir, travailler, diriger, exécuter ou contrôler les routes, chemins, tramways, embranchements ou voies de garage, ponts, réservoirs, canaux, quais, manufactures, entrepôts, travaux électriques, boutiques, magasins et autres travaux et facilités qui seront de nature à servir les intérêts de la compagnie, et contribuer, fournir des subsides ou autrement aider ou prendre part à la construction, amélioration, entretien, exploitation, direction, exécution ou contrôle d'icelles; (*l*) Prêter des deniers aux personnes en relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution des contrats par les dites personnes; (*m*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets promissoires, lettres de change, connaissements, mandats et autres effets négociables et transférables; (*n*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'aucune partie d'icelle pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures et garanties de toute autre compagnie ayant des objets similaires, en tout ou en partie, à ceux de la compagnie; (*o*) Adopter pour faire connaître les produits de la compagnie les moyens qu'on jugera à propos, et en particulier les annonces dans les journaux, les circulaires, achat ou exposition de travaux d'art ou d'intérêt, publication de livres et de périodiques et distribution de prix, récompenses et dons; (*p*) Vendre, améliorer, diriger, développer, échanger, prendre à bail, disposer, mettre à profit, ou autrement faire le commerce des biens et droits de la compagnie ou d'aucune partie d'iceux; (*q*) Faire toutes ou aucune des choses ci-dessus énoncées comme parties principales, agents, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement, soit seuls ou conjointment avec d'autres; (*r*) Faire toutes autres choses qui sont incidentes ou profitables à la réalisation des fins susdites. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"GENERAL SECURITIES COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 4 avril 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Rennie Ogilvie McMurtry, avocat; Francis George Bush, teneur de livres; George Robert Drennan, sténographe; Herbert William Jackson et Michael Joseph O'Brien, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer les industries d'agents financiers en général, courtiers, agents de change, promoteurs, et généralement faire affaire d'agence, promotion et courtage dans toutes ses branches; (*b*) Souscrire, faire des assurances, acheter ou autrement acquérir, offrir à la souscription publique, vendre, céder ou autrement faire le commerce de stocks, bons, débentures, actions et autres garanties de tout gouvernement municipal, école, corporation, banque incorporée, corporation commerciale ou minière, ou de toute autre compagnie dûment constituée en corporation, conformément aux clauses de l'artile 44 de la loi des Compagnies; (*c*) Acheter, prendre, prendre à bail, vendre, céder, échanger, transférer ou autrement faire le commerce et disposer de biens meubles et immeubles et biens-fonds en général, soit absolument comme possesseurs, ou au moyen de sûreté collatérale ou autrement; (*d*) Agir en qualité d'agents et de courtiers pour le placement, prêt, paiement, transmission et recouvrement de deniers, pour l'achat, vente, amélioration, développement et gérance de toute propriété, affaire ou entreprise, et la gérance, direction, réorganisation ou contrôle de syndicats, sociétés, associations, compagnies ou corporations; Aider financièrement, administrer ou promouvoir, ou prêter son concours financier, aider à administrer ou à promouvoir les compagnies, sociétés ou corporations; (*e*) Agir en qualité d'agent dans le but d'enregistrer, émettre et contresigner les transports et certificats de stock, bons, débentures ou autres obligations de toute association, corporation municipale ou autrement, et recevoir et gérer tout fonds d'amortissement s'y rattachant, à tels termes et conditions qu'on pourra établir, et garantir le paiement de toutes débentures, stock de débenture, bons, obligations ou autres garanties et intérêts en icelles; (*f*) Accepter et détenir l'emploi et remplir les devoirs de fidéicommissaire, receveur, procureur, dépositaire au profit des créanciers, liquidateur, exécuteur, administrateur, curateur de biens insolvables, et en général administrer, gérer, clore et liquider les affaires de propriétés, personnes, sociétés ou corps constitués en corporation; agir comme agents ou procureurs pour la transaction de toute affaire, la gérance de biens, la vente de propriétés, le placement et le recouvrement de deniers, rentes, intérêts, dividendes, hypothèques, bons, factures, billets et autres garanties; (*g*) Accepter, remplir et mettre à exécution les conditions de tout dépôt confié à la compagnie par toute personne, compagnie ou association, ou par toute cour de justice, à tels termes et conditions qui pourront être convenus, ou que le tribunal aura approuvés, et prendre, détenir, recevoir, vendre et transférer ou autrement faire le commerce de tous biens et propriétés, meubles et immeubles, qui peuvent être accordés, transférés et confiés à la compagnie avec son consentement à ce dépôt ou dépôts; (*h*) Conclure des arrangements pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée, ou sur le point d'exercer ou d'être engagée dans toute affaire que cette compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle est engagée, et prendre ou autrement acquérir des actions ou garanties de cette compagnie, conformément aux clauses de l'article 44 de la dite loi, et vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou autrement en faire commerce; (*i*) Faire des recherches, examiner, apurer et faire des rapports sur les livres, la position, espérances, industrie, affaires et conditions de toute personne, compagnie ou corporation, et recher-

cher, examiner et faire rapport sur le titre et la valeur des biens mobiliers ou immobiliers, privés ou publics; rechercher, faire des rapports et garantir le titre de tous immeubles, terrains, logements ou effets, ou la légalité de toute émission de bons ou débentures ou autre garantie d'aucune personne, compagnie ou corporation, ou les conditions de toute industrie active ou entreprise, et en général concernant tous biens-fonds, propriété ou droits; (*j*) Prélever et aider à prélever des deniers et aider au moyen de primes, prêts, promesse, endossement, garantie de bons,débentures ou autres garanties, ou autrement d'aucune autre compagnie ou corporation; et garantir l'exécution des contrats par cette compagnie ou corporation ou toute autre personne ou personnes avec qui la compagnie est en relations d'affaires; (*k*) Demander, acheter et acquérir par cession, transfert ou autrement, et exercer, vendre, transférer, céder et exécuter tout statut, ordonnance, ordre, licence, pouvoir, autorité, contrats, franchise, concessions, droit ou privilège qu'un gouvernement, un individu, ou une autorité suprême, municipale ou locale, une corporation ou autre corps public peut avoir le pouvoir d'accomplir, de faire ou d'accorder, et s'approprier le stock, bons et actif de la compagnie pour payer et se défrayer des frais nécessaires, coûts et dépenses en iceux; (*l*) Acheter ou autrement acquérir les patentes, accessoires, inventions, licences, concessions et valeurs semblables, conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir, ou tout secret ou autre renseignement relatif à toute invention; (*m*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir ou se charger de toutes ou aucune des affaires, biens ou passif de toute personne ou compagnie exerçant aucune des industries que cette compagnie est autorosée à exercer, ou en possession d'aucune propriété convenant aux objets de la compagnie; (*n*) Construire, maintenir et mettre en opération ou prendre à bail les bâtiments et constructions propres à la réception et l'emmagasinage de biens mobiliers de toute sorte et de toute nature, et agir en qualité d'agents, consignataires et dépositaires d'iceux, et prendre toute sorte d'effets mobiliers en dépôt ou sûreté, aux conditions qui pourront être convenues; (*o*) Se fusionner avec une autre compagnie ou compagnies ayant des effets similaires, ou en partie similaires, à ceux énumérés ci-dessus, et prendre des actions en icelles, conformément aux clauses de l'article 44 de la dite loi; (*p*) Emettre et répartir des actions acquittées du capital-actions de la compagnie par les présentes incorporée en paiement ou partie de paiement pour toute affaire, franchise, entreprise, propriété, droits, pouvoirs, privilèges, contrats, immeubles, stock, bons ou débentures, ou autres biens et droits qui peuvent être légalament acquis en vertu des pouvoirs par les présentes accordés; (*q*) Vendre, céder ou autrement disposer des biens et entreprises de la compagnie et aucune partie d'iceux, pour telles considérations que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures, bons ou garanties de toute autre compagnie; prêter de l'argent aux clients et autres personnes en relations d'affaires avec la compagnie; exécuter ou garantir l'exécution des contrats par aucune personne, compagnie ou corporation; (*r*) Faire tous les actes nécessaires à l'entreprise, l'exercice ou l'exécution de toute affaire que la compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle est engagée, et pour tous services, devoirs et dépôts, demander, prélever et recevoir toute rémunération convenable, coûts, frais et déboursés légaux, ordinaires et coutumiers; (*s*) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs qui sont incidents ou utiles pour l'accomplissement des objets ci-dessus, à aucun ou plusieurs d'entre eux; (*t*) Faire toutes et chacune des choses ci-dessus mentionnées, comme parties principales, agents ou procureurs; (*u*) Les pouvoirs de chaque paragraphe ne doivent en aucune manière être limités ou restreints par rapport à ou en conséquence des termes d'aucun autre paragraphe. La compagnie exercera ses industries au Canada et ailleurs.

"KIRVAN-DOIG, LIMITED".

Constituée en corporation le 4 avril 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc et Edgar Reginald Parkins, avocats; Oscar Gagnon et John Morton Montle, étudiants en droit; et Calixte Tancrède Jetté, huissier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires.—Errol Languedoc, Edgar Reginald Parkins et Oscar Gagnon.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer et faire le commerce d'effets, articles et marchandises de toute description, comprenant plus spécialement la chaussure et caoutchoucs de toutes sortes, cirages, vernis et autres préparations pour la chaussure et le cuir, formes de toutes espèces, tire-bottes, tire-boutons, lacets, agrafes, boucles et tous autres accessoires, et en général faire les affaires de fabricants et commerçants de chaussures, fabricants et commerçants de cuir de toutes sortes; (*b*) Exercer toute industrie, soit manufacturière ou autre, en rapport avec les fins et objets précédemment indiqués; (*c*) Entrer en société ou conclure des arrangements pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risques généraux, concessions réciproques et autrement, avec toute personne ou compagnie maintenant ou plus tard engagée dans une affaire ou transaction dans laquelle la compagnie est autorisée à s'engager ou qu'elle peut exercer; (*d*) Acquérir la clientèle, entreprise, droits, propriétés et biens de toute personne, compagnie, corporation ou association faisant des affaires semblables à celles que la compagnie est autorisée à poursuivre, ou qu'elle peut exercer avec profit, ou se rapportant aux aaffires de cette compagnie, et les payer, soit totalement, soit partiellement, en stock, bons, débentures et autres garanties de cette compagnie, et émettre le stock de cette compagnie complètement acquitté en paiement d'iceux; (*e*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, licences, concessions et autres valeurs, conférant tout droit exclusif ou limité de se servir, ou tout secret ou autre renseignement relatif à une invention, et mettre en valeur, vendre, louer ou autrement disposer de ces patentes, licences ou concessions; (*f*) Acquérir et détenir des actions, bons ou autres garanties de toute corporation ou compagnie faisant des affaires identiques à celles que la compagnie est autorisée à entreprendre, conformément aux clauses de l'article 44 de la loi des Compagnies, et comme actionnaire d'icelle, exercer tous les pouvoirs de ses propriétaires; (*g*) Construire tous bâtiments, matériel et machines qui seront jugés nécessaires à cette fin; (*h*) Exercer tous le pouvoirs et accomplir tous les actes qui peuvent être nécessaires pour la dite exécution des objets pour lesquels la compagnie est incorporée. La compagnie exercera sin industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE PACIFIC COAST EXPLORATION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 4 avril 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptables; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, Henry Chambers et Albert John Wise, clercs d'avoués, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James Steller Lovell, William Bain et Robert Gowans.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) De temps à autre exercer l'industrie d'une compagnie de mines, de moulins, de réduction et de développement; (*b*) Faire des prospections, ouvrir, explorer, développer, exploiter, améliorer, maintenir et gérer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de charbon, de fer, de plomb et autres gisements et propriétés, et creuser, fouiller, extraire, broyer, laver, fondre, essayer, analyser, réduire et amalgamer et autrement traiter les minerais, métaux et minéraux, qu'ils appartiennent ou non à la compagnie, les mettre en état d'être livrés au commerce, les vendre et en disposer autrement, en tout ou en partie, ainsi que de tout intérêt en iceux; et transporter le minerai et autres produits de la carrière et de la mine; (*c*) Acquérir par achat, bail, concession, permis échange ou autres titres, des terrains, mines, terrains miniers, droits de servitude, propriétés minières ou tout intérêt en rapport, concessions minières, minerais et minéraux, options, pouvoirs, privilèges, eau et autres droits, droits de brevets, lettres patentes d'invention, procédés et appareils mécaniques ou autres, soit absolument ou sous condition, seuls ou en société avec d'autres, et à titre de parties principales, agents, entrepreneurs ou autrement, et louer, mettre sous licence, vendre, disposer ou d'autre manière en faire le trafic, ou de toute partie d'iceux ou de tout intérêt s'y rattachant; (*d*) Construire, entretenir, changer, faire, travailler et mettre en opération sur la propriété de la compagnie, ou la propriété contrôlée par la compagnie, des réservoirs, digues, biefs, canaux et autres voies d'eau, aqueducs, puits, routes, jetées, quais, bâtiments, boutiques, bocards, dragues, et autres travaux et machines, outillage, instruments électriques et autres de toute description, et acheter, vendre, manufacturer et disposer de toutes sortes de marchandises, magasins, appareils, provisions, biens et effets acquis par la compagnie ou par ses ouvriers et employés; (*e*) Construire, acquérir, posséder, affréter, naviguer, mettre en opération, maintenir, diriger, louer, prendre à bail, vendre ou autrement disposer de toutes sortes de vaisseaux à voiles et à vapeur, bateaux, barges et autres vaisseaux, quais, docks, élévateurs, entrepôts, hangars à marchandises, et autres bâtiments; et en général exercer l'industrie d'une compagnie d'élévateurs, de navigation et de transport; (*f*) Acquérir par bail, achat ou autrement le pouvoir ou la force à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre pouvoir ou force, et les employer, vendre, louer, ou autrement en disposer pour des fins d'éclairage, de chauffage ou de force motrice; pourvu toutefois que toute vente, distribution ou transmission du pouvoir ou de la force électrique, pneumatique ou autres, au delà des terrains de la compagnie, soient soumises aux règlements locaux et municipaux à cette fin; (*g*) Acquérir par achat ou autrement et détenir des terres, des coupes de bois, des terrains riverains et intérêts en iceux, et construire sur les lieux, les développer, cultiver, affermer, établir et autrement les améliorer et utiliser; et les louer, vendre, ou autrement en faire le commerce et en disposer; (*h*) Faire le commerce du bois dans toutes ses branches, et faire les affaires de manufacturier et commerçant en billes, bois coupé, bois debout, bois, et tous articles dans la fabrication desquels entrent le bois et ses produits naturels et secondaires; (*i*) Acheter et autrement acquérir, détenir, vendre ou autrement disposer d'actions ou stock, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre corporation, conformément aux dispositions de

l'article 44 de la dite loi; (*j*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre le tout ou une partie de l'actif, affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie faisant des affaires en tout ou partie similaires à celles que la compagnie est autorisée à entreprendre, ou en possession de propriétés convenant aux fins d'icelle; (*k*) Entrer en société ou conclure des conventions pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risques communs, concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant une affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, ou toute affaire ou transaction qui peut être conduite de manière à être directement ou indirectement avantageuse à cette compagnie; (*l*) Prélever de l'argent ou aider à en prélever, et aider au moyen de primes, prêts, promesse, endossement, garantie de bons, débentures et autres valeurs ou autrement toute corporation dont cette compagnie détient des actions du capital-actions, ou toute corporation, personne ou personnes avec lesquelles elle peut être en relations d'affaires, et agir en qualité d'employé, d'agent ou de gérant de toute telle corporation, personne ou personnes, et garantir l'exécution des contrats et obligations par cette corporation ou par toute personne ou personnes avec qui la compagnie peut être en rapports d'affaires; (*m*) Louer, vendre ou autrement disposer des biens et actif de la compagnie ou d'aucune partie d'iceux, pour telle considération que la compagnie jugera à propos, y compris des actions, débentures et garanties de toute compagnie; (*n*) Faire tous les actes exercer tous les pouvoirs et exécuter toutes les affaires incidentes à la due exécution des objets pour lesquels la compagnie est incorporée, ou nécessaires pour permettre à la compagnie de mener à bonne fin ses entreprises. La compagnie exercera son industrie dans tout le Canada et ailleurs.

"THE TRANSPORTATION BUILDING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 4 avril 1910. - - - - Capital, $750,000.

Nombre des actions, 7,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Francis Arthur Brodie, gérant de banque; Arnold Wainwright, avocat; Frederick Edmond Smith, comptable; Howard Ancrum Melville et Edwin George Belfield, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, échange, bail emphytéotique ou ordinaire, ou par tout autre titre légal, et posséder, détenir, démolir, améliorer, mettre en opération, louer, sous-louer, engager, vendre, échanger, ou autrement faire le commerce de terrains, bâtiments et droits s'y rattachant, de toute espèce et description; (*b*) Eriger et construire sur tout terrain possédé ou loué par la compagnie ou dans lequel la compagnie a des intérêts quelconques, des bâtiments qui serviront de bureaux ou à d'autres fins, maintenir, réparer, modifier, diriger, gérer, exploiter, louer, sous-louer, vendre ou autrement disposer des bâtiments ainsi construits ou loués par la compagnie, accorder des baux ou sous-louer des chambres, bureaux et appartements en iceux, faire rentrer des loyers, fournir et distribuer aux locataires et autres éclairage, chauffage, pouvoir, service, commissionnaires, téléphones, lavabos, ascenceurs, salles de rafraîchissement et d'at-

tente, et toutes autres commodités et avantages ordinaires ou nécessaires, et en général exercer l'industrie de construire, posséder, louer, maintenir et exploiter les bureaux et autres bâtiments; (*c*) Sans restreindre en aucune manière la généralité des précédents, acquérir l'option de louer le lot n° 98 du plan officiel livre de renvoi de la division Centre de la ville de Montréal, accordée par le séminaire de Montréal par acte passé devant E. Cholette, N.P., le quatrième jour de mars 1910, et payer pour icelle par l'émission d'actions libérées de la compagnie, ou d'une autre manière, exercer la dite option, exécuter et accomplir les clauses de la convention de bail mentionnée dans le dit acte et qui y est annexée; (*d*) Payer pour toute propriété, franchises, privilèges, baux ou droits de toute description acquis par la compagnie ou en son nom, ou pour services à elle rendus, ou travaux exécutés pour cette compagnie, y compris en particulier la convention totale ou partielle de tout bâtiment élevé par ou pour la compagnie, par l'émission d'actions libérées de la compagnie, ou parties en bons et parties en actions; (*e*) Vendre les entreprises de la compagnie, en tout ou partie, pour telles considérations que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets analogues en tout ou partie à ceux de la compagnie, conformément aux dispositions de l'article 44 de la dite loi et établir par des règlements la manière dont les directeurs seront autorisés à faire cette vente; (*f*) Acquérir la clientèle, les droits et biens de tous genres, et acquérir et entreprendre le tout ou une partie des biens et obligations de toute personne, compagnie, association ou corporation ayant des pouvoirs similaires à ceux de cette compagnie, et les payer en deniers comptants, stock, ou biens de cette corporation ou autrement; (*g*) Se fusionner avec une compagnie ayant des pouvoirs semblables à ceux de cette compagnie, à tels termes et conditions qui peuvent être convenus; (*h*) Acquérir par achat, souscription ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer d'actions, stock, bons ou obligations de toute compagnie ayant des fins semblables en tout ou partie à celles de cette compagnie, conformément aux dispositions de l'article 44 de la dite loi, et voter là-dessus comme possesseurs d'iceux; (*i*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, céder et transporter, ou autrement en disposer, faire des placements, échanger, faire le commerce d'effets, articles et marchandises et propriétés de toute classe et description; (*j*) Placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis et en faire le commerce de la manière que l'on pourra de temps en temps déterminer; (*k*) Distribuer en nature ou autrement, suivant qu'on en conviendra, tout actif de la compagnie parmi ses membres, et particulièrement des actions, obligations débentures ou autres valeurs d'aucune autre compagnie formée pour prendre à son nom la totalité ou une partie des biens ou obligations de cette compagnie; (*l*) Produire, manufacturer, accumuler et employer la vapeur, le gaz, l'air comprimé, l'électricité, et les vendre ou autrement en disposer et les fournir pour des fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice aux occupants des bâtiments possédés ou mis en opération par la compagnie, ou, à l'égard de tout surplus d'iceux non requis pour ces fins, le fournir à d'autres personnes, compagnies ou corporations, pourvu que les pouvoirs par les présentes conférés à la compagnie soient soumis, quand ils seront exercés en dehors de la propriété de la compagnie, aux lois et règlements provinciaux et municipaux les concernant; (*m*) Maintenir et exploiter des hôtels, restaurants et salles de rafraîchissements, et en général faire le commerce dans toutes ses branches d'hôteliers et de restaurateurs, le tout sujet aux règlements provinciaux et locaux; (*n*) Rémunérer par des paiements en argent ou par l'émission d'actions acquittées de la compagnie, ou par ses bons ou débentures, ou de toute autre manière, toute personne ou corporation pour services rendus en plaçant ou aidant à placer, ou garantissant le placement d'aucune des actions de la compagnie, ou aucun des bons ou autres valeurs de la compagnie, ou concernant

la formation ou la promotion de la compagnie ou autrement; (o) Faire tout ce qui est nécessaire, convenable ou à propos pour l'accomplissement des fins ou la réalisation des objets ci-dessus énumérés, ou tout ce qui, à un moment ou à un autre, semblera de nature à donner des bénéfices à la corporation, et en général, faire d'autres affaires, soit manufacturières, soit autrement, que la corporation jugera pouvoir exécuter avantageusement ou en rapport avec les dits objets, ou qui seront susceptibles, directement ou indirectement, d'en rehausser la valeur ou de rendre profitable aucune propriété ou droit de la corporation; (p) Les objets et pouvoirs spécifiés et contenus dans le divers paragraphes et clauses des présentes ne seront d'aucune manière limités ou restreints par renvoi à ou en conséquence des termes de tout autre paragraphe ou clause. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"WOMEN'S GARMENTS, LIMITED".

Constituée en corporation le 4 avril 1910. - - - - Capital, $2,000,000.

Nombre des actions, 20,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Strachan Johnston, Reginald Holland Parmenter, Arthur John Thomson et William Symon Morlock, avoués; et Norman Baillie Wormwith, étudiant en droit, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés cidessus.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(a) Faire, acheter et vendre des vêtements et habillements de tous genres; (b) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active l'entreprise, biens et engagements de toute personne ou compagnie faisant des affaires en totalité ou en partie semblables à celles que cette compagnie est autorisée à entreprendre, ou possédant des propriétés convenant aux objets de cette compagnie, ou y ayant rapport, acquérir toutes ou aucune des actions, dettes et obligations de cette compagnie; (c) Vendre, louer, ou autrement disposer de la totalité, d'une branche ou d'une partie de l'affaire, entreprise, biens, obligations et franchises de la compagnie à toute autre personne ou compagnie pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou sûretés d'une compagnie ayant des objets tout entiers ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (d) Demander, acheter ou autrement acquérir des patentes, brevets d'invention, licences, concessions et semblables, conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir, ou tout secret ou autre renseignement relatif à une invention que l'on jugera convenable d'employer pour les fins de la compagnie, ou dont l'acquisition semblera de nature directement ou indirectement à apporter des bénéfices à la compagnie, et employer, exercer, développer ou accorder des licences s'y rattachant, ou autrement faire valoir les biens, droits et renseignements ainsi acquis; (e) Acheter, louer ou d'autre manière acquérir, détenir et jouir de tous biens, franchises, clientèle, droits ou privilèges que détiennent ou dont jouissent toute personne, société, compagnie ou compagnies exerçant ou formées pour exercer aucune affaire analogue à celles que cette compagnie est autorisée à exercer, et se charger des engagement de cette personne, société ou compagnie; (f) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription

originale ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer des actions, stock, qu'il soit commun ou préférentiel, débentures, bons et autres obligations dans toute autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou en partie aux objets de cette compagnie, ou faisant des affaires capables d'être conduites à l'avantage de cette compagnie, et voter toutes actions ainsi détenues par l'intermédiaire de tels agent ou agents que les directeurs peuvent nommer; (*g*) Former des sociétés ou faire des arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, la cooopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou sur le point d'exercer, ou engagée dans toute affaire ou transaction dans laquelle cette compagnie est autorisée à s'engager ou qu'elle exerce, ou toute affaire ou transaction qui peut être conduite, directement ou indirectement pour le profit de cette compagnie; et prêter de l'argent, garantir les contrats, ou d'autre manière aider telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie, ou autrement en faire commerce; (*h*) Placer et disposer des deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement nécessaires de la manière que l'on pourra de temps en temps déterminer; (*i*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets promissoires, lettres de change, connaissements, mandats et autres objets négociables et transférables; (*j*) Distribuer en nature ou d'autre manière, suivant qu'on en conviendra, tous biens de la compagnie entre ses membres, et particulièrement des actions, bons, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie constituée pour prendre à son nom le tout ou une partie des biens et engagements de cette compagnie; (*k*) Vendre, améliorer, diriger, développer, louer, disposer faire valoir et d'autre manière faire le commerce de la totalité ou d'une partie des biens et droits de la compagnie; (*l*) Conclure des arrangements avec aucun gouvernement ou autorité suprême, municipale, locale ou autre qui sembleront utiles aux fins que poursuit la compagnie, ou aucune d'elles, et obtenir de tout tel gouvernement ou autorité les droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera désirable d'obtenir, et exécuter, exercer et se soumettre à ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (*m*) Faire tous ou aucun des actes par les présentes autorisés, seuls ou conjointement avec d'autres, ou comme facteurs, administrateurs ou agents; (*n*) Faire aucune autre affaire que la compagnie jugera susceptible d'être commodément faite, ou se rapportant aux objets précédents, ou à aucune partie d'iceux, ou jugée directement ou indirectement propre à rehausser la valeur ou à rendre profitable aucun des biens ou droits de la compagnie; (*o*) Les pouvoirs accordés dans chaque paragraphe ne doivent d'aucune manière être limités ou restreints par rapport à ou en conséquence des termes d'aucun autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie au Canada et ailleurs.

"THE BEARDWOOD AGENCY, LIMITED".

Constituée en corporation le 5 avril 1910. - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de l'action $100.

Membres de la corporation:—Kenneth John Beardwood, gérant; Eugène Marchand, Joseph Lenoblet Duplessis et George Churchill Graham, comptables; et Joseph Cléophas Lamothe, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Etablir, maintenir et conduire une agence générale pour le recouvrement de comptes, notes, traites ou autres reconnaissances de dettes, et exercer l'industrie d'une agence financière en général, commerciale, de recouvrements, de rapports, de règlement et d'apurement de comptes, et faire les opérations d'agent en général pour les personnes, compagnies et corporations pour les fins ci-dessus déterminées; (*b*) Prendre des informations et faire des recherches et recueillir des renseignements concernant la position, réputation et responsabilité financières, et les conditions des affaires et du commerce de personnes, compagnies, associations, et fournir ces informations aux clients et patrons pour des fins de commerce, de finance et d'affaires; (*c*) Préparer, posséder, employer, publier et distribuer des journaux, circulaires, livres, pamphlets, livres d'adresses, catalogues, tarifs, classements, statistiques, listes et autres matières écrites ou imprimées en usage concernant la position commerciale et financière d'hommes d'affaires, compagnies, associations ou corporations, et d'intérêt ou d'utilité pour les marchands, commerçants, avocats, banquiers ou autres classes d'hommes d'affaires ou de finance; (*d*) Acheter, acquérir, établir ou autrement disposer de redevances impayées ou contestées, comptes, jugements et dettes de livres, et négocier et compléter les déclarations de toutes sortes de comptes, redevances, contrats, bons et polices d'assurances entre les parties d'iceux, pour honoraires, commissions, pourcentage et récompenses qui doivent être payés à cette fin, le tout sujet aux règlements provinciaux et locaux; (*e*) Conduire une agence générale d'apurement et de règlement de comptes pour l'apurement, l'inspection et l'examen de livres et comptes de personnes, compagnies et corporations, et faire des rapports, des feuilles de balance, et autres déclarations s'y rattachant; (*f*) Acheter, louer ou autrement acquérir et détenir et disposer de tous biens meubles ou immeubles, nécessaires ou appropriés à la poursuite des dites affaires ou toute partie d'icelles; (*g*) Agir en qualité d'agents pour toute personne, compagnie ou corporation pour l'assurance maritime, assurance contre l'incendie, garantie contre les cambrioleurs, et autres genres d'assurances avec telles compagnies que cette compagnie jugera à propos; (*h*) Acquérir par achat ou d'autre manière chacune et toutes les affaires en tout ou partie semblables à celles de cette compagnie, et les payer en argent ou en actions libérées de cette compagnie; (*i*) Acquérir et détenir des actions de toute compagnie engagée dans une affaire ou entreprise en tout ou partie semblable à celle que poursuit cette compagnie, et en disposer par vente ou d'autre manière, conformément aux dispositions de l'article 44 de la loi des compagnies. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 18 juillet 1910, à

"THE BEARDWOOD AGENCY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE GRAHAM-MARCHAND AGENCY, LIMITED".

"THE COLOMBIAN OIL AND GAS COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation le 7 avril 1910. - - - - Capital, $4,000,000.

Nombre des actions,40,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Houston Spence et Matthew Crooks Cameron, avocats; Duncan Donald McLeod, étudiant en droit; Lilian Murray Heal, comptable; et Jennie Jardine Elliott Hayes, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire des prospections, ouvrir, explorer, développer, exploiter, améliorer, maintenir et diriger des puits d'huile et propriétés d'huile, en manufacturer et raffiner les produits, qu'ils appartiennent ou non à la compagnie, et leur donner une valeur marchande, les vendre et autrement en disposer, ou d'aucune partie d'iceux, ou d'aucun intérêt en iceux; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, licence, échange ou autre titre légal, les puits d'huile, terrains renfermant de l'huile, droits de servitude et réclamations d'huile, options, pouvoirs, privilèges, concessions, droits d'eau et autres, droits de patentes, lettres patentes d'invention, procédés et appareils mécaniques et autres, et soit absolument ou sous condition, seul ou conjointement avec d'autres, comme directeurs, agents, entrepreneurs ou autrement, et louer, placer sous licence, vendre ou disposer ou autrement en faire le commerce, ou de toute partie d'iceux ou intérêts en iceux; (*c*) Construire, maintenir, modifier, exploiter et mettre en opération des réservoirs, digues, biefs, canaux et autres voies d'eau, pouvoirs hydrauliques, aqueducs, puits, routes, jetées, quais, bâtiments hangars, laminoirs, conduites pour conduire et transmettre l'huile, (qu'elles appartiennent ou non à la compagnie) à tels endroits que la compagnie peut le désirer, et autres ouvrages et machines, matériel, appareils électriques et autres de toute description, et acheter, vendre, manufacturer et faire le commerce de marchandises, magasins, améliorations, achats, biens et effets de toutes sortes requis par la compagnie, ses ouvriers ou employés; (*d*) Construire, maintenir, modifier, faire, travailler, et mettre en opération les terrains de la compagnie ou terrains placés sous le contrôle de la compagnie, tramways, lignes de télégraphe et de téléphone; (*e*) Acheter, acquérir, posséder, affréter, naviguer et employer des vaisseaux à vapeur et autres; (*f*) Prendre, acquérir et détenir des débentures, bons ou autres garanties de toute autre compagnie ou en icelle ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, et les vendre ou en disposer d'autre manière; (*g*) Faire des conventions pour le partage des profits, union d'intérêt ou coopération avec toute personne ou compagnie engagée ou exerçant, ou sur le point de s'engager ou d'exercer toute affaire ou transaction qui peut être avantageuse pour cette compagnie; (*h*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre tout ou partie de l'actif, affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations, engagements de toute personne ou compagnie exerçant une partie des affaires que cette compagnie est autorisée à poursuivre, ou en possession de biens convenant aux fins d'icelle, et les payer en deniers ou actions de cette compagnie, ou partie en deniers et partie en actions; (*i*) Faire toute autre affaire, manufacturière ou autre, mais qui est appropriée aux fins pour lesquelles cette compagnie est incorporée, et qui peut être convenablement conduite, ou en rapport avec ses affaires; (*j*) Demander, acheter ou acquérir d'une autre manière toutes patentes, licences, concessions et choses semblables conférant tout droit exclusif ou limité de s'en servir, ou tout secret ou autre renseignement relativement à une invention qui pourra être employée pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition semblera avantageuse pour la compagnie, et employer, exercer, développer et accorder des licences en rapport d'icelle, ou autrement mettre à profit les biens, droits et renseignements ainsi acquis; (*k*) Former des sociétés ou conclure des conventions pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques com-

muns, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie engagée ou sur le point de s'engager, exerçant ou sur le point d'exercer toute affaire ou transaction que la compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle est engagée, ou toute affaire pouvant être conduite de manière à rapporter des bénéfices à la compagnie, et prêter de l'argent, garantir le contrat ou d'une autre manière aider cette personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et garanties de toute telle compagnie, et vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou autrement en faire commerce; (*l*) Conclure des arrangements avec les autorités municipales, locales ou autres, qui peuvent sembler utiles aux objets de la compagnie ou à aucun d'eux, et obtenir de toute telle autorité les droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera désirable d'obtenir, et exécuter, exercer et satisfaire à ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (*m*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir tous ou aucun des biens et engagements de la compagnie ou dans aucun autre but que l'on jugera profitable à la compagnie; (*n*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir, toutes propriétés mobilières et tous droits ou privilèges que la compagnie croira nécessaires, et en particulier toutes machines, matériel et stock de commerce; (*o*) Faire des avances aux clients et autres personnes en relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution des contrats par ces personnes; (*p*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets promissoires, lettres de change, connaissements, mandats et autres effets négociables et transférables; (*q*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie, ou d'aucune partie d'icelle, pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions débentures ou sûretés de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie; (*r*) Employer ses fonds à l'achat de stock ou actions dans toute autre corporation, ce pouvoir devant être exercé par les directeurs, mais subordonnément à l'article 44 de la loi des Compagnies; (*s*) Adopter tels moyens qu'on jugera convenables pour faire connaître les produits de la compagnie, et en particulier les annonces dans les journaux, les circulaires, l'achat et l'exposition de travaux d'art et d'intérêt, la publication de livres et de périodiques, l'institution de prix, récompenses et dons; (*t*) Vendre, améliorer, diriger développer, échanger, prendre à bail, disposer, faire valoir, ou autrement faire commerce des biens et droits de la compagnie en tout ou partie et distribuer aucun des biens en espèces parmi ses actionnaires ; (*u*) Demander ou obtenir de toutes ou chacune des autorités, pouvoirs et corps législatifs, gouvernemental, municipal et autres, confirmation, enregistrement et reconnaissance de la compagnie, et tous ces droits additionnels, concessions, privilèges, franchises et objets qui peuvent être considérés comme utiles, faire tout ce qui peut être nécessaire et à propos, et se soumettre de temps en temps à toutes lois, ordonnances, décrets, règlements et autres choses requises existant maintenant et plus tard; (*v*) Faire toutes autres choses raisonnables qui sont à propos ou utiles à l'accomplissement des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"DOMINION AMUSEMENT COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 7 avril 1910. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Samuel William Jacobs, C.R.; Alexander Rives Hall et Léon Garneau, avocats; Louis Fitch, étudiant en droit; et Isabel Ernestine Dowling, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel William Jacobs, Léon Garneau et Alexander Rives Hall.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire des théâtres et autres bâtiments et ouvrages en rapport avec les objets d'iceux, et diriger, maintenir et exploiter les dits théâtres et autres bâtiments ainsi érigés et construits; (*b*) Faire les affaires de propriétaires et gérants de théâtres, et en particulier assurer la production, représentation d'opéras, pièces scéniques, opérettes, comédies-bouffes, vaudevilles, pantomimes, spectacles, concerts de promenade et autres concerts et autres représentations musicales et dramatiques; pourvoir à la production de représentations cinématographiques de tous genres, et autres inventions pour la production des vues animées, le tout sujet aux règlements provinciaux et locaux en rapport; (*c*) Faire les affaires de restaurateurs, marchands de vins et liqueurs, agents de théâtres, agents de bureaux de location, propriétaires de salles de concert, hôteliers, le tout sujet aux règlements locaux et provinciaux, éditeurs et imprimeurs dramatiques et musicaux, et toute autre affaire qui peut être convenablement exécutée en rapport avec aucun de ces objets, suivant qu'on le jugera avantageux aux biens et droits de la compagnie pour le moment présent; (*d*) Faire des conventions avec les auteurs et autres personnes au sujet des droits dramatiques ou autres droits d'opéras, de pièces, opérettes, comédies-bouffes, vaudevilles, pantomimes, spectacles, concours musicaux et autres objets et amusements dramatiques et musicaux, ou pour la représentation d'iceux, et faire des engagements avec toutes sortes d'artistes et de personnes; (*e*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie des affaires, biens et obligations de toute personne ou compagnie exerçant aucune des affaires que cette compagnie est autorisée à poursuivre, ou en possession de biens appropriés aux objets de cette compagnie; (*f*) Conclure des accords pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque commun, concession réciproque, ou autrement, avec toute personne ou compagnie engagée ou exerçant, ou sur le point de s'engager ou d'exercer les mêmes affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire, ou dans lesquelles elle peut s'engager, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de manière à donner des bénéfices à cette compagnie; et prêter de l'argent, garantir les contrats, ou autrement aider cette personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions ou garanties de la dite compagnie, conformément aux dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*g*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie ayant des objets totalement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant des affaires qui peuvent être conduites directement ou indirectement d'une manière avantageuse pour cette compagnie, conformément aux dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à être rendus en plaçant ou en aidant à placer, ou en garantissant le placement de toutes actions du capital de la compagnie, ou toutes débentures ou autres garanties de la compagnie, ou par rapport à la formation de la compagnie ou la conduite de ses affaires; (*i*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres valeurs négociables et transférables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"DOMINION DRY DOCK COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 7 avril 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre d'actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Sir Thomas Shaughnessy, C.C.O.V., C., et Hugh Andrew Allan, armateur-propriétaire, tous deux de Montréal, Qué.; George Duncan Davie, entrepreneur en réparations de navires, et William Molson Dobell, marchand, tous deux de Québec, Qué.; Walter Edward Foster, marchand, de Saint-Jean, N.-B.; L'Hon. William James, le Baron Pierrie, chevalier de St-Patrick, de Belfast, Irlande; et sir Robert William Perks, baronnet; et Arthur Morton, Grenfell, capitaliste, tous deux de Londres, Angleterre.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer les industries de la construction et réparation des navires, de la construction en métal, bois, opérations de sauvetage et travaux de construction en tous genres, et faire le commerce, acheter, vendre, manufacturer, réparer, convertir, altérer, louer, prendre à bail, autoriser à employer et disposer d'articles et de fournitures de toutes sortes nécessaires à l'exercice des industries ci-dessus énumérées; (*b*) Dessiner, construire, agrandir, étendre, réparer, compléter, abattre, déplacer, posséder, acquérir, acheter, vendre, louer, prendre à bail, entretenir ou mettre en opération, ou autrement disposer de bassins de radoub, bassins à flot, ports, cales, grils de carénage, pontons, jetées, quais, ateliers, machines, entrepôts, élévateurs et autres outillages, supports, élévateurs, barges, allèges, martinets flottants, grues, balises, bouées, remorqueurs, bateaux de sautage, pouvoir hydraulique, électrique, pneumatique ou autres pouvoirs, et toute construction de métal, de bois, de ciment, de terre, ou autres constructions qui peuvent directement ou indirectement rehausser la valeur ou être à l'avantage de toute propriété ou droit de la compagnie, et les mettre en opération, conduire, diriger et en disposer; Pourvu toutefois que toute vente, distribution ou transmission du pouvoir électrique, pneumatique, hydraulique, ou autre pouvoir ou force, hors des terrains de la compagnie, soient soumis aux règlements locaux ou municipaux les concernant; (*c*) Faire, exécuter, prendre ou recevoir tout contrat ou cession de contrat ayant rapport à un objet de la compagnie, et recevoir en paiement de l'argent, du stock, des bons ou d'autres valeurs de toute autre corporation, individu ou gouvernement, et détenir, vendre ou autrement en disposer, ou souscrire au stock de toute autre corporation, conformément aux dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous contrats ou concessions relatifs à la construction, l'exécution, l'accomplissement, l'équipement, l'amélioration, la gérance, l'administration ou le contrôle de travaux publics ou particuliers et facilités semblables à celles pour lesquelles cette compagnie a des pouvoirs; (*e*) Demander, obtenir, enregistrer, ou autrement acquérir ou détenir, posséder, employer, mettre en opération, introduire et vendre, céder ou autrement disposer de toutes ou aucunes des marques de commerce, formules, procédés secrets, noms de commerce et marques distinctives, et toutes inventions, améliorations et procédés employés en rapport, ou assurés en vertu de lettres patentes ou d'une autre manière, du Dominion du Canada ou de tout autre pays, et tous octrois ou concessions gouvernementales, et employer, exercer, développer, octroyer des licences en rapport d'icelles, ou autrement mettre à profit toutes ou chacune de ces marques de commerce, patentes, licences, concessions, et autres objets, ou toute telle propriété, droits et renseignements ainsi acquis; (*f*) Acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, maintenir, exploiter, développer, vendre, transporter ou autrement disposer de tous immeubles ou propriétés immobilières qui peuvent être nécessaires pour la due exécution des objets de la compagnie et tous intérêts et droits en icelles; (*g*) Acquérir par achat, souscription ou autrement, et détenir comme placements, vendre, céder, trans-

porter, ou autrement disposer de tous bons ou autres garanties ou reconnaissances de dettes, ou toutes actions du capital-actions créées ou émises par tout autre corporation semblable, ou association, et pendant le temps qu'on possède tel stock, bons ou autres garanties, exercer tous droits, pouvoirs et privilèges de propriété, y compris le droit de voter en rapport, conformément aux dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Former, promouvoir et aider financièrement ou d'une autre manière les compagnies, syndicats et associations ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, et donner toutes garaties légales à cet égard ou autrement pour le paiement de deniers ou l'exécution de toute obligation ou entreprise; (*i*) Devenir membre de toute société ou partie à toute convention légale pour la concession réciproque, le risque commun, ou coopération, ou entente commerciale mutuelle avec toute personne ou compagnie ayant les même objets que cette compagnie est autorisée à poursuivre, et faire des avances d'argent, ou autrement aider toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir et détenir des actions ou stock en icelle, ou garanties d'icelle, et donner des subventions ou d'une autre manière aider toute telle personne ou compagnie, selon les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou autrement faire le commerce de ces actions, stock ou sûretés; (*j*) Construire ou aider et souscrire pour la construction, acquisition et maintien des routes et tramways sur des terrains possédés par la compagnie ou placés sous son contrôle, et des docks, jetées, quais, viaducs, aqueducs, biefs, ponts, fossés et ouvrages semblables; et affréter ou employer des vaisseaux pour le transport des dits moulins, manufactures, mines et travaux, et pour apporter et transporter aux propriétés de la compagnie tous les matériaux qui y sont requis, construire, mettre en opération et disposer de lignes télégraphiques et téléphoniques au service des entreprises exclusivement sur les domaines de la compagnie; (*k*) Acquérir toute affaire se rapportant à aucun des objets de la compagnie, et les terrains, propriétés, privilèges, droits, contrats, limites et engagements y afférents, et louer ou sous-louer toute propriété de la compagnie, et vendre ou autrement disposer des affaires, biens ou entreprises de la compagnie, mais en aucun cas, ne construire ou bâtir des bateaux à vapeur ni mettre en opération une compagnie de steamers transatlantiques; (*l*) Emettre comme actions libérées, en vertu d'un accord valide dont une copie sera déposée au secrétariat d'Etat, des actions du capital-actions de la compagnie en paiement pour toutes ou chacune des affaires, franchises entreprises, droits, pouvoirs, privilèges, lettres patentes, inventions, immeubles, stock, biens-fonds et autres valeurs que la compagnie peut légalement acquérir, et pour ces considérations, répartir et distribuer des actions à toute personne, y compris ses actionnaires ou ses directeurs; ou les payer partie en actions acquittées, ou partie en débentures, suivant qu'on en conviendra; pourvu que toute répartition et émission de stock en vertu de cet article soient approuvée par les détenteurs d'au moins les deux tiers de la valeur du stock de cette compagnie, précédemment émis et détenir à la date de cette émission ou répartition; (*m*) Recevoir, pour aider à la construction ou à l'exécution des travaux ou des opérations par les présentes autorisées, toutes terres propriétés, franchises, somme d'argent ou débentures, et aliéner et disposer d'icelles en promouvant toutes affaires et opérations de la compagnie; recevoir des exemptions de taxes et toutes autres exemptions accordées par l'autorité municipale ou autres autorités par règlement, résolution ou d'autre manière que cette municipalité peut légalement accorder; (*n*) Et faire tous actes nécessaires pour l'exécution des objets précédents pour lesquels la compagnie est incorporée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ST. MATTHEW APARTMENTS, LIMITED".

Constituée en corporation le 7 avril 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Clark McMichael, et Rennie Ogilvie McMurtry, avocats; Francis George Bush, teneur de livres; George Robert Drennan, sténographe; et Henry William Jackson, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter des immeubles dans la ville de Montréal; les détenir, construire ou reconstruire des bâtiments sur iceux, et posséder et mettre ces bâtiments en opération; (*b*) vendre, transférer, aliéner ou louer la propriété de la compagnie ou aucune partie d'icelle; (*c*) Emettre des actions acquittées, bons ou débentures de la compagnie en paiement ou partie du paiement du prix d'achat de toute propriété acquise pour les objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 7 avril 1910, à la

"CANADIAN TRENTON POTTERIES CO., LIMITED".

Elevant le capital-actions de la dite compagnie de $60,000 à la somme de $120,000, soit une addition de 600 actions de $100 chacune faite au capital-actions actuel.

"THE ROBINSON GLUE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 8 avril 1910. - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Greetham de Lorimier et Eugène Honoré Godin, avocats; George William Dow et William Bernard Converse, banquiers; Alfred Herbert Brittain, négociant; et Albert Emmanuel de Lorimier, C.R., tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exploiter un commerce de colle en général, y compris entre autres choses, la manufacture, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le commerce de colles de poisson, engrais, déchets de poisson, pâtée de poisson pour la nourriture des volailles ou pour d'autres fins, huiles, émulsions de gélatines de poissons ichtyocolle, vésicules, ou toutes autres matières premières ou manufacturées qui peuvent être tirées du poisson; (*b*) Acheter, vendre et faire un commerce de son et produits secondaires de poisson pour manufacturer ces dits produits; (*c*)

Acheter, vendre et faire un commerce de colles autres que celles de poisson y compris entre autres les gélatines; (*d*) Couper, manufacturer, acheter, vendre et distribuer de la glace en gros et en détail; (*e*) Manufacturer des boîtes, des barils, des articles d'emballage ou tous autres récipients pour la conservation des marchandises et des produits divers, soit des récipients destinés à contenir des produits de gélatine, et acquérir, posséder et exploiter des fabriques de colle et usines d'engrais, ateliers de machine, outils et matériels, achalandage et autres biens ou intérêts; (*f*) Prendre des chiens de mer, raffiner les huiles provenant du chien de mer et payer ou attribuer des sommes d'argent à titre de primes ou autrement, aux pêcheurs ou experts qui trouvent des méthodes en vue d'exterminer le chien de mer; (*g*) Acheter, louer avec bail, vendre ou louer des propriétés immobilières ou mobilières de toute nature et description, qui peuvent être jugées désirables pour les projets ou pour l'entreprise que la compagnie est autorisée à exploiter; (*h*) Entreprendre toute autre affaire que la compagnie peut juger susceptible d'être exploitée avec avantage de concert avec l'entreprise ci-dessus, ou calculée par elle comme devant augmenter la valeur ou rendre plus profitable l'un quelconque des biens ou des droits de la compagnie; (*i*) Solliciter, acheter ou par d'autres moyens acquérir, et protéger, prolonger et renouveler tous brevets, droits sur brevets et brevets d'invention, licences, garanties, concessions, ou autres, conférant le droit exclusif ou non exclusif de se servir de tout secret ou de toute autre information relatifs à une invention quelconque et qui, aux yeux de la compagnie, peuvent sembler susceptibles d'être avantageux ou utiles à ses fins; et les utiliser, les mettre à profit, ou les manufacturer en vertu de licences ou de privilèges, soit enfin accorder sur eux des licences ou des privilèges; et employer des sommes d'argent à expérimenter et à éprouver ainsi qu'à perfectionner ou à tenter de perfectionner tous brevets, inventions, droits ou renseignements que la compagnie peut acquérir ou se propose d'acquérir; (*j*) Acquérir ou entreprendre en totalité ou en partie toute affaire, propriété, achalandage, et actif de toute personne, maison, ou compagnie exploitant ou se proposant d'exploiter l'une quelconque des entreprises que la présente compagnie est autorisée à exploiter ou possédant des propriétés qui conviendraient aux fins de la compagnie, et prendre à sa charge, comme faisant partie de la valeur de cette acquisition, la totalité ou une portion des responsabilités des dites personnes, maison ou compagnie, et acquérir en totalité ou en partie les responsabilités des dites personne, maison ou compagnie, s'intéresser, s'associer, conclure des arrangements en vue de partage, de bénéfice, de coopération ou d'assistance mutuelle, avec toute personne, soit avec ou dans toute maison ou compagnie, et donner ou accepter, par voie d'échange contre tous actes ou choses ci-dessus ou contre toute propriété acquise, toutes actions, obligations, débentures ou garanties qui peuvent être fixées d'avance, et conserver et retenir, ou vendre toutes actions, obligations, débentures, ou titres ainsi reçus ou en faire le commerce, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*k*) Améliorer, administrer, cultiver, développer, échanger, louer, louer à bail, ou autrement vendre, aliéner, mettre à profit des droits consentis et des privilèges relativement à la totalité ou à une partie des biens ou droits de la compagnie, et autrement en disposer; (*l*) Prêter et avancer des sommes d'argent aux clients de la compagnie, aux entrepreneurs ou autres personnes ayant des affaires avec la compagnie, leur consentir des crédits et leur accorder des garanties ou se porter garants en leur faveur; (*m*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, acquitter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, ou autres instruments de commerce négociables ou transférables; (*n*) Solliciter, promouvoir et obtenir toute loi auprès du Dominion du Canada ou de toute province du dit Dominion, ou toute loi ou décret auprès de la Législature ou des parlements impériaux, coloniaux ou étrangers, ou tout décret du conseil provincial ou licence du Board of Trade, ou autre

autorité, dans le but de permettre à la compagnie de mettre à exécution l'une de ses fins ou dans tout autre but qui peut sembler profitable, et combattre tous procédés ou toutes demandes qui peuvent paraître calculés de nature à porter préjudice, directement ou indirectement, aux intérêts de la compagnie; (*o*) Conclure des arrangements avec toute autorité ou tous gouvernements suprêmes, provinciaux, civiques, municipaux, locaux ou autres, ou toutes corporations, compagnies ou personnes que la présente compagnie peut juger favorables à ses fins ou à l'une d'elles, et obtenir des dits gouvernements, autorités, corporations, compagnies, personne ou personnes, des contrats, décrets, droits, privilèges et concessions que la présente compagnie peut juger désirable de se procurer, et exécuter, exercer et remplir tous contrats, décrets, privilèges et concessions; (*p*) Souscrire pour des autres intérêts ou titres dans une autre compagnie dont les fins sont entièrement ou en partie similaires à celles de la présente compagnie, ou exploitant une entreprise quelconque, qui peut paraître susceptible d'être menée d'une façon profitable à la compagnie, soit directement ou indirectement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*q*) Rémunérer en espèces, soit en actions ou en valeurs de la présente compagnie portées à leur crédit comme totalement ou partiellement payées soit d'une autre manière, toutes personne, maison, compagnie ayant rendu des services à la présente compagnie soit en ce qui concerne son organisation soit en ce qui concerne son incorporation, soit autrement; (*r*) Payer tous frais, comptes ou dépenses préliminaires ou résultant de la promotion de l'organisation, de la formation, de l'établissement, de l'enregistrement et de l'incorporation de la présente compagnie, soit ceux et celles qui s'y rattachent; (*s*) Former toute autre compagnie dans le but, soit d'acquérir en totalité ou en partie les biens de la présente compagnie et prendre à sa charge l'une quelconque de ses responsabilités, soit d'entreprendre toute affaire ou toutes opérations que la présente compagnie pense devoir lui être utiles ou profitables, ou de nature à augmenter la valeur de l'une quelconque de ses propriétés ou de ses affaires, et de placer ou de garantir le placement de la totalité ou d'une partie des actions ou des titres de la dite compagnie ainsi qu'il est mentionné ci-dessus, soit de garantir leur paiement, soit d'y souscrire ou d'une autre manière s'en rendre acquéreur; (*t*) Vendre ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des entreprises de la compagnie en considération de tel équivalent que la compagnie peut juger approprié, et en particulier contre des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute compagnie qui en serait acquéreur; (*u*) Faire toutes autres choses qui selon la compagnie peuvent être jugées incidentes des objets ci-dessus ou de l'un d'eux ou de nature à favoriser leur réalisation. La compagnie peut opérer dans tout le Canada et ailleurs.

"LINDORES REALTY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 9 avril 1910. - - - - Capital, $99,900.

Nombre des actions, 999.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Findlay, agent d'immeubles; Charles Barr McVicar, directeur; L'hon. Francis Edward Gilman, C.R.; Leslie Hale Boyd, C.R.; et Georges Mayrand, notaire public, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Findlay, Charles Barr MacVicar et Leslie Hale Boyd.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, par achat, location ou autrement, et détenir et posséder des propriétés mobilières et immobilières; (*b*) Faire, construire, bâtir tous ouvrages publics ou privés, locaux, entreprises et opérations, maisons de rapport, fabriques, ateliers et autres bâtiments; (c) Vendre, louer à bail, transporter, échanger, employer ou directement utiliser les dites propriétés mobilières ou de l'une quelconque de leurs portions et développer, améliorer, exploiter et établir toute dite portion, en rue, cour, place, lots, ou autrement; (*d*) Aider à la construction et à l'entretien, soit construire ou entretenir des cours, routes, rues, ouvrages pour la canalisation de l'eau ou autres, calculés dans le but de rendre la propriété de la compagnie plus accessible et profitable; (*e*) Acheter, acquérir, retenir, transférer, donner en garantie et vendre des actions, des certificats d'actions, débentures, obligations et autres titres de toute autre compagnie dont les objets sont en quelque point similaires à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Vendre ou autrement utiliser l'entreprise de la compagnie ou l'une quelconque de ses portions, selon tels termes et conditions que la compagnie jugera convenables, et accepter des actions, obligations, certificats d'actions ou autres valeurs de toute compagnie en paiement total ou partiel de cette entreprise; (*g*) Acquérir, retenir et vendre ou céder toute affaire, franchise, entreprise, droits, privilèges, baux, contrats, actif, et autres droits que la compagnie peut légalement acquérir; (*h*) Acheter l'énergie électrique, la vendre et la distribuer pour l'éclairage, pour les manufactures ou dans d'autres buts se rattachant à l'un quelconque de ceux de la compagnie; cependant il est entendu que toute vente, distribution, ou transmission de l'énergie électrique ou autre force en dehors des propriétés de la compagnie sont subordonnées aux règlements locaux et municipaux existant à cet effet; (*i*) Agir en qualité d'agent général, mandataire, agent d'immeubles et d'assurance. en en général faire tout et tous actes qui peuvent être nécessaires pour effectuer les affaires de la compagnie et pour mettre à exécution ses desseins. La compagnie peut opérer dans tout le Canada et ailleurs.

"MOUNT BRUNO FLORAL CO., LIMITED".

Constituée en corporation le 9 avril 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nimbre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Clark McMichael et Rennie Ogilvie McMurtry, avocats; Francis George Bush, comptable; George Robert Drennan, sténographe; et Herbert William Jackson, employé, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Entreprendre une affaire agricole et horticole et ses diverses branches; (*b*) Cultiver, acheter, vendre des fruits, des plantes, des légumes, du foin, des grains et des céréales de toute nature et en faire le commerce; exploiter une industrie de fruits, de légumes conservés ou autres produits; et acheter, vendre et faire le commerce de chevaux, de bétail et d'instruments aratoires; (*c*) Acquérir par achat, par bail ou autrement et posséder, opérer des terres agricoles ou autres propriétés immobilières, bâtiments, installations, machinerie et équipement en général qui peuvent être utilisés de concert avec les affaires

de la compagnie; (*d*) Vendre, louer ou autrement utiliser la totalité ou une partie des entreprises de la compagnie, et accepter en paiement total ou partiel des dites entreprises, des actions, obligations ou autres titres de toute autre compagnie, et les répartir entre les actionnaires de la compagnie; (*e*) Acheter ou autrement acquérir toute propriété immobilière ou autres qui peuvent être nécessaires pour les affaires de la compagnie et les payer par une émission d'actions entièrement acquittées du capital de la compagnie, soit partie en espèces et partie en actions de la compagnie entièrement ou partiellement acquittées. La compagnie peut opérer dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 1er février 1911, à la

"MOUNT BRUNO FLORAL CO., LIMITED".

Augmentent le capital de la dite compagnie de $50,000 à $100,000, par l'addition au capital actuel de 500 actions de $100 chacune.

"INTERNATIONAL PAVING & CONSTRUCTION CO., LIMITED".

Constituée en corporation le 12 avril 1910. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Frank Henry Norman et Charles William Norman, professeurs; Aimé Tessier, employé; Walter George Mitchell et René Chênevert, avocats, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Entreprendre une industrie de carriers, fabricants en gros et en détail de dallage, de croisements de routes, de bordures de trottoirs et autres sortes de matériaux en pierres et analogues, et entreprendre des constructions en général et des contrats pour travaux publics et privés; (*b*) Faire des contrats avec toute personne, corporation, société, corps public ou municipalité, avec le gouvernement du Canada ou celui de toute province du Canada ou avec tout autre pays ou Etat, pour la fabrication, la construction et l'accomplissement de tous travaux publics ou privés et entreprises de toute description et de toute nature; (*c*) Acquérir et entreprendre des contrats, et transférer, assigner ou autrement utiliser tout contrat ou toute entreprise de la compagnie en totalité ou en partie; conclure, effectuer, exécuter et sous-louer des contrats pour effectuer des travaux et fournir à cet effet les matériaux nécessaires; (*d*) Acquérir, manufacturer, construire, maintenir et opérer tous stock, installation, machinerie et les accessoires nécessaires et utiles pour l'exécution convenable de l'une quelconque de ses entreprises; et dans ce but, acquérir aussi des droits de brevets, des brevets d'invention, des licences, des procédés secrets et autres droits et privilèges, et utiliser, exercer, développer et accorder des licences y relatives ou autrement les mettre à profit; (*e*) Faire le commerce en général et manufacturer toute sorte de biens et effets, marchandises, fournitures requises ou qui peuvent être négociées avec avantage par la compagnie de concert avec ses entreprises;

(*f*) Acheter, louer ou autrement acquérir, construire, équiper, maintenir et opérer tous moyens de transport soit par terre, soit par eau, qui peuvent être nécessaires ou utiles pour la conduite de ses opérations; (*g*) Acquérir, retenir, vendre et utiliser des actions et des valeurs d'autres compagnies autorisées à faire des affaires de quelque nature que la présente compagnie est autorisée à entreprendre, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*h*) Acheter et acquérir toute affaire de nature analogue et acheter et acquérir tout intérêt ou contrôle dans toute entreprise similaire à celle que la présente compagnie est autorisée à exploiter, et en effectuer le paiement en espèces, obligations ou actions entièrement acquittées de cette compagnie; (*i*) Aider d'une manière quelconque toute corporation, ou toute partie dont les actions du capital social, les obligations ou autres contrats, sont détenus ou d'une manière quelconque garantis par la présente compagnie, et effectuer tous actes ou choses en vue de la conservation, de la protection, de l'amélioration ou de l'augmentation en valeur de toutes dites actions, obligations ou contrats du dit capital; faire tous actes et toutes choses tendant à augmenter la valeur de toute propriété détenue à une époque quelconque ou contrôlée par la présente compagnie; (*j*) Vendre l'entreprise et l'actif de la compagnie par le présent acte incorporée, ou autrement en disposer en totalité ou en partie, en considération de tel équivalent que la compagnie juge approprié, y compris des actions, débentures ou titres de toute autre compagnie dont les objets sont entièrement ou en partie analogues à ceux de la compagnie ici incorporée; recevoir et accepter des obligations, débentures ou autres valeurs en paiement de la totalité ou d'une portion de travaux exécutés ou de matériaux fournis au sujet de l'entreprise de la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*k*) Elever et construire des salles, bâtiments ou ouvrages de toute nature sur tout terrain appartenant à la compagnie ou sur tous autres terrains; reconstruire, remanier et améliorer les maisons, bâtiments ou ouvrages existant, sur les dits terrains; convertir et adapter tout dit terrain en routes, rues ou autres dispositions pratiques; et généralement affecter et améliorer la propriété de la compagnie; et vendre, louer, à bail ou sans bail, ou autrement utiliser les terrains, locaux, bâtiments et propriétés de la compagnie; (*l*) Fournir la nourriture et le logement, l'habillement, les provisions et les fournitures en général nécessaires aux personnes employées dans ou autour des ouvrages, ou donner des contrats pour les fournir; (*m*) Partager les bénéfices, s'associer ou coopérer avec les personne ou les compagnies engagées ou sur le point de s'engager dans toute entreprise que la présente compagnie est autorisée à exploiter ou à entreprendre; (*n*) Faire toutes autres choses incidentes ou qui seraient favorables à l'exécution des objets ci-dessus. La compagnie peut opérer dans tout le Canada et ailleurs.

"THE OZONE PURIFIED WATER, LIMITED".

Constituée en corporation le 13 avril 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation;—Richard Duckett, Joseph Paul Lamarche et Gaston Allard, avocats; Rodolphe Benoit et Joseph Hector Vinet, comptables, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer et faire le commerce d'eaux gazeuses et minérales; purifier par tout procédé l'eau et autres substances et en faire le commerce; (*b*) Manufacturer des bouteilles et des bouchons; établir des installatioss, machinerie, appareils ou tous autres accessoires nécessaires pour la purification de l'eau, air, ou autres subtances; opérer, vendre, ou louer les dites installations machinerie, appareils et accessoires, et acheter. louer ou autrement acquérir et établir, construire, élever, entretenir et opérer des bâtiments, fabriques, installations, entrepôts et autres structures ou constructions requises pour la manufacture ou la préparation ou l'emmagasinage d'eaux gazeuses, minérales ou purifiées; (*c*) Demander, acheter ou autrement acquérir et utiliser, vendre, breveter ou autrement employer tous brevets d'invention, droits sur brevets ou droits futurs sur brevets, pour toute machine, appareil ou procédé se rattachant à l'entreprise de la compagnie, accorder des licences sur ces brevets, droits, machines, ou procédés et spécialement acquérir d'un syndicat nommé "The Ozone Purified Water Syndicate" ou de toute autre personne ou personnes, les droit d'utiliser dans les limites du Canada, un certain procédé de purification pour l'eau et autres substances, connu sous le nom de "The Gerard Ozone Process", et en payer l'achat soit en espèces, soit en actions de la compagnie entièrement acquittées et non cotisables; (*d*) Vendre, louer à bail ou autrement disposer de la propriété, de l'achalandage ou de l'entreprise de la compagnie, soit en totalité, soit en partie contre paiement d'espèces ou autrement et en particulier contre des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie autorisée à entreprendre une affaire entièrement ou en partie analogue à celle de la présente compagnie; (*e*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont similaires à ceux de la compagnie, ou acheter, louer à bail ou autrement acquérir toute affaire similaire,par son caractère et par ses objets, à l'entreprise de la compagnie; (*f*) Conclure des arrangements relativement au partage des bénéfices ou à l'association des intérêts avec toute personne ou compagnie exploitant ou engagée dans une affaire similaire à celle que la compagnie est autorisée à exploiter ou dans laquelle elle peut s'engager; et prendre ou autrement acquérir des actions ou des valeurs de toute dite compagnie et en vendre, en retenir et en émettre de nouveau, avec ou sans garantie; (*g*) Rémunérer toute personne ou compagnie, soit en espèces, soit en actions de la compagnie entièrement acquittées, en considération des services rendus par elles ou qu'elles rendront en plaçant des actions, débentures et autres valeurs pour le compte de la compagnie ou au sujet de sa formation, de sa promotion, de son organisation ou de la conduite de ses affaires; (*h*) Faire toutes choses nécessaires, convenables ou utiles, pour l'exécution de l'un quelconque des objets ou pour la réalisation des projets ici énumérés. La compagnie peut opérer dans tout le Canada et ailleurs.

"BEAUDOIN, LIMITEE".

Constituée en corporation le 14 avril 1910. - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 800.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Louis Beaudoin, Joseph Philibert Beaudoin et Louis Arthur Gosselin, comptables; Joseph Beaudoin, commerçant; et Emile St-Onge, agent d'assurance, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Louis Beaudoin, Louis Arthur Gosselin et Emile St-Onge.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Entreprendre les affaires de comptables publics, d'apurateurs, de liquidateurs et de syndics; (*b*) Vérifier, rendre compte et apurer les livres, comptes, conditions et état financier de corporations, sociétés ou particuliers, et sur une ordonance émanant d'une cour de juridiction compétente; (*c*) Acheter des billets à ordre, créances, rentes et jugements; (*d*) Agir en qualité d'agents pour la gérance de propriétés, pour le placement, l'encaissement et le paiement de sommes d'argent, rentes, intérêts, dividendes, hypothèques, obligations, notes, billets et autres valeurs, et agir en qualité d'agents d'assurances; (*e*) Promouvoir ou aider à la promotion de toute compagnie et, dans ce but, acheter et vendre et souscrire à des débentures et valeurs de toute autre compagnie et autrement employer les fonds ou le crédit de la compagnie de toute manière jugée à propos en vue des dits objets; (*f*) Acheter, vendre et placer dans le capital, des obligations, débentures et obligations de corporations municipales ou autres quelle que soit leur nature, qu'elles soit garanties par des hypothèques ou autrement et ce, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Tenir, pour la protection des clients de la compagnie, un registre contenant tout renseignement relatif aux débiteurs de la compagnie et communiquer des copies de ce registre à tout client qui en ferait la demande; et imprimer, publier et mettre en circulation des livres et circulaires donnant des renseignements sur le crédit et la solvabilité des débiteurs en général; (*h*) Acquérir par achat, par location, échange ou autrement, et conserver, utiliser, améliorer, diriger, louer, vendre et disposer de terres, habitations, héritages, biens, meubles et immeubles et objets mobiliers et intérêts s'y rattachant, et élever, modifier, réparer et entretenir des bâtiments sur toutes terres sur lesquelles la compagnie peut posséder quelques intérêts soit pour la compagnie elle-même, soit en qualité d'agents, et en général conduire une entreprise en qualité de propriétaires et de commerçants ou d'agents d'immeubles; (*i*) Faire des affaires en qualité d'agents en général pour procurer des capitaux, du crédit et autres aides dans le but d'établir, d'augmenter, de réorganiser toute entreprise ou industrie légalement exploitée par toute personne, société ou corporation; (*j*) Encourager des inventions et favoriser les intérêts d'inventeurs et de titulaires de brevets; seconder les inventeurs et autres en procurant et en utilisant des brevets d'invention; acheter, vendre, négocier la vente et autrement s'occuper de toutes sortes d'inventions, de brevets d'invention, et de droits sur brevets ou d'intérêts s'y rattachant; (*k*) Faire des affaires en qualité de commissaire-priseur et de commissionnaire et effectuer toutes choses incidentes ou de nature à favoriser l'exécution des objets ci-dessus ou de l'un d'eux. La compagnie peut opérer dans tout le Canada et ailleurs.

"C. ROBILLARD & CIE, LIMITEE"

Constituée en corporation le 14 avril 1910. - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Clément Robillard, manufacturier; Alphonse Robillard, comptable; Fabien Côté, hôtelier; Arcadius Labrecque, rentier; et Angéline Robillard, rentière, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Clément Robillard, Alphonse Robillard, Fabien Côté et Arcadius Labrecque.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre à sa charge, comme maison en activité, les affaires jusqu'ici exploitées sous la raison sociale de C. Robillard et Cie, manufacturiers et distributeurs d'eaux gazeuses, en la cité de Montréal, province de Québec, ainsi que tous les biens actifs et les responsabilités de cette maison, sa clientèle et son fonds de commerce et les payer soit en espèces, soit en actions de la compagnie entièrement acquittées et non cotisables, et acquérir d'une façon similaire les affaires de toutes autres personne ou personnes, maisons ou corporations exploitant une affaire similaire à celle de cette compagnie; (*b*) Faire des affaires en qualité de brasseurs et fabricants de malt, marchands de vin et d'alcool et importateurs, distillateurs, tonneliers, marchands et fabricants de bouteilles, manufacturiers et commerçants d'eaux minérales et gazeuses, et subordonnément aux règlements locaux et municipaux, de fournisseurs licenciés et gérants d'hôtels; (*c*) Acheter, louer ou autrement acquérir, et établir, construire, élever, maintenir et opérer des bâtiments, fabriques, installations, entrepôts et autres ouvrages, ou constructions requises pour la manufacture ou l'emmagasinage des produits ci-dessus mentionnés; (*d*) Demander, acheter et autrement acquérir, et utiliser, vendre, engager sous licence et autrement utiliser tous droits d'invention, brevets d'invention, relatifs à toute machine, appareil ou procédé ayant des rapports avec les affaires de la compagnie ou qui en seraient les accessoires, et accorder des licences à leur sujet ou autrement les mettre à profit; (*e*) Vendre, louer à bail ou autrement disposer des biens, clientèle, et entreprise de la compagnie ou d'une de leurs portions contre des espèces ou autrement et en particulier contre des actions, débentures, obligations, ou valeurs de toute autre compagnie autorisée à exploiter une affaire similaire en totalité ou en partie aux affaires de la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont similaires à ceux de la présente compagnie ou acheter, prendre à bail ou autrement acquérir toute entreprise similaire, en caractère et par ses fins, à l'entreprise de la présente compagnie; (*g*) Conclure tout arrangement en vue du partage de bénéfices ou d'association d'intérêts, avec toute personne ou compagnie exploitant ou intéressée dans une affaire analogue à celle que la présente compagnie est autorisée à exploiter ou dans laquelle elle peut s'intéresser, et prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de toute dite compagnie, et les vendre, les conserver ou les réémettre avec ou sans garantie ou autrement les employer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Rémunérer en espèces ou en actions entièrement acquittées de la compagnie, toute personne ou compagnie ayant rendu ou devant rendre des services à la compagnie soit en plaçant pour son compte des actions, des débentures ou d'autres valeurs, soit au sujet de sa formation, de sa promotion ou de l'organisation et de la conduite de ses affaires; (*i*) Faire toutes choses nécessaires, convenables, pratiques ou à propos en vue de l'accomplissement de l'un de ses objets ou de la réalisation de ceux ici mentionnés. La compagnie peut opérer dans tout le Canada, ou ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 14 avril 1910, à la

"GILLETTE SAFETY RAZOR COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Réduisant le capital de la compagnie, de $250,000 à la somme de $100,000, se décomposant en 1,000 actions de $100 chacune.

"CHARLES JARROTT AND LETTS, LIMITED".

Constituée en corporation le 16 avril 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—Richard Fellows Rowlands, ajusteur; John Ingham Sutcliffe, comptable investi d'une charte; Horace Reginald Emery et Isaac Albert Rumble, comptables; et Albert Henry Winter Joyner, ingénieur, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Richard Fellows Rowlands, John Ingham Sutcliffe et Horace Reginald Emery.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—Manufacturer et faire le commerce d'automobiles et entreprendre les affaires d'autres compagnies qui peuvent paraître, aux yeux de la compagnie, susceptibles d'être exploitées avec avantage, avec ses affaires, ou calculées directement ou indirectement pour augmenter la valeur ou rendre profitables toute propriété ou tous droits de la compagnie. La compagnie peut opérer dans tout le Canada et ailleurs.

"THE ALBERTA PERMANENT LOAN COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 18 avril 1910. - - - - Capital, $300,000.

(*Compagnie de prêt*).

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Richard Aykroyd, cultivateur; James Hunter Dawson, rentier; Peter Dewar, négociant en grain; Nicholas Samuel Kenney, professeur; et Henry Vernon Fieldhouse, avocat, tous de Wainwright, Alta.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La ville de Wainwright, Alta.

Objets de la compagnie:—Prêts, achats et placements sur (*a*) hypothèques et mortsgages sur propriétés immobilières ou autres biens immobiliers en franc et fief ou loués à bail; (*b*) Les débentures, obligations, stocks et autres valeurs, à l'exception des lettres de change ou des billets à ordre, de tout gouvernement ou de toute corporation municipale ou corporation scolaire, de toute banque investie d'une charte ou compagnie constituée en corporation, qu'elle soit constituée par le Canada, par toute province du Canada ou par toute ancienne province faisant maintenant partie du Canada. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN COLLIERIES, (DUNSMUIR), LIMITED".

Constituée en corporation le 18 avril 1910. - - - Capital, $20,000,000.

Nombre des actions, 200,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Frank Helley Phippen, C.R.; Gerard Godfrey Ruel, George Frederick Macdonnell et Reginald Herbert Montague Temple, avocats; et Jack Hubert Phippen, étudiant en droit, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Frank Hedley Phippen, Gerard Godfrey Ruel et George Frederick Macdonnell.

Siège social:—Cité de Victoria, C.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, louer à bail ou autrement acquérir des gisements houillers, des terrains houillers, des propriétés contenant des minerais, terres minérales, terrains miniers, droits miniers et droits sur la surface du sol, réserves forestières, terrains boisés en forêts, gisements d'huile et privilèges, terres contenant du gaz naturel et propriétés, lots riverains, chutes d'eau, et privilèges et autres droits, servitudes et licences; (*b*) Etablir, construire, acheter, prendre à loyer ou autrement acquérir, maintenir et opérer et diriger—(1) Des mines de charbon, de fer ou d'autres minerais quels qu'ils soient, puits de pétrole et de gaz naturel, ouvrages miniers, installations, scieries, lignes de canalisation, locaux, machinerie et accessoires de toutes description; (2) Houillères, fonderies, fourneaux, scieries, installations et machineries pour la production, la manufacture, le raffinage ou le traitement de la houille et des minerais de toute nature; (3) Ateliers, scieries et travaux pour la manufacture, le traitement ou la manipulation de la houille ou du coke ou de tous produits ou résidus de minerais de toute description, ou pour la manufacture, le traitement ou la manipulation des bois bruts, bois équarris, bois de pulpe de toute description et de leurs produits ou résidus et pour la manufacture, le traitement et la manipulation des huiles à lubrifier et à brûler, de l'asphalte, de la poix, du bitume, peintures, acides, argiles, grès, ciment, brique et pour toutes autres manufactures de métal ou de matériaux en bois ou autres, soit séparément, soit en composition; (4) Usines de force motrice, structures, installations et équipement pour le développement, la production, la transmission ou l'utilisation de l'eau, de la vapeur ou d'autres énergies électriques ou autres et d'ouvrages ou d'installations pour toute sorte de chauffage et d'éclairage; Il est entendu, cependant, que la vente, la transmission ou la distribution de l'énergie électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, ou des autres énergies en dehors des terres de la compagnie sont subordonnées aux règlements locaux et municipaux; (5) Bateaux à vapeur, et navires, jetées, bassins, bassins de radoub, quais, cales de construction, et tous autres ouvrages et accessoires incidents; (6) Ponts, routes, tramways sur terre qui sont la propriété de la compagnie ou sous son contrôle, véhicules de transport aérien, chemins et voies de toute nature, cours, voies ferrées pour la mise en réserve ou la manipulation de tous produits de la compagnie ou pour leur livraison aux chemins de fer adjacents; et (7) Bureaux, magasins, ateliers, élévateurs pour le grain, hôtels, maisons de pension, logements, maisons pour les ouvriers, restaurants et locaux de toute description; (*c*) Agir en qualité d'agents, commissionnaires, expéditeurs et voituriers par eau, et acheter, vendre et faire le commerce de tous objets manufacturés ou de tous produits des ouvrages ci-dessus spécifiés, ou de tous produits, marchandises ou objets manufacturés qui peuvent être utilisés par eux et qui se rattachent aux objets ici spécifiés; (*d*) Acheter,

acquérir, vendre et négocier tous droits exclusifs, tous droits sur brevets, privilèges ou licences relatifs aux affaires de la compagnie; (*e*) Promouvoir, aider, encourager l'immigration et assister les immigrants de toute façon qui pourrait être désirable; (*f*) Se porter garant de toutes dettes, garanties ou non, de toute compagnie autorisée à conduire une affaire quelconque à la portée des pouvoirs de la compagnie ou qui leur est similaire; (*g*) Emettre des actions du capital social de la compagnie souscrit ou non, comme titres entièrement acquittés et non cotisables, en paiement total ou partiel de tous droits de propriété ou privilèges acquis par la compagnie, de toutes garanties sur titres de la compagnie ou de services rendus; (*h*) Acquérir le stock, les titres ou les projets de toutes autre compagnie ayant l'un de ses objets, l'exercice de l'un quelconque des pouvoirs de la compagnie, ou transférer son entreprise ou ses biens actifs ou se fusionner avec toute dite compagnie; (*i*) Entrer en société ou conclure tout autre arrangement en vue de partage de bénéfices, association d'intérêts, coopération, risques communs, concession réciproque ou autres, avec toute personne ou compagnie exploitant ou devant exploiter toute entreprise que la présente compagnie est autorisée à exploiter ou qui peut être conduite de façon à être profitable à la compagnie; et (*j*) Acquérir par achat ou autrement, retenir, vendre et s'occuper de toute entreprise, biens actifs, clientèle et titres de toute autre compagnie ayant pour l'un de ses objets, l'exercice de l'un quelconque des pouvoirs de la compagnie ou exploitant toute entreprise susceptible d'être menée de façon à être avantageuse à la compagnie, et promouvoir, ou aider à promouvoir, toute autre compagnie ou toute compagnie auxiliaire, et payer sur les fonds de la compagnie, les frais et dépenses de cette promotion ou de cette assistance. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 29 avril 1910, à la

"CANADIAN COLLIERIES, (DUNSMUIR), LIMITED".

Réduisant le capital de la dite compagnie de $20,000,000 à la somme de $15,000,000, le capital ainsi diminué comprenant 150,000 actions de $100 chacune.

"MAX BEAUVAIS, LIMITED".

Constituée en corporation le 18 avril 1910. - - - - Capital, $60,000.

Nombre des actions, 600.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph William Weldon et Alexandre Jodoin, avocats; Stephen John LeHuray, comptable; Béatrice Isolde Brandt et Florence Ellen Seymour, sténographes, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire des affaires en qualité de manufacturiers et commerçants en tissus et mercerie, et toutes autres marchandises, passementeries et produits qui peuvent être avantageusement manufacturés, vendus ou négociés avec les dites marchandises; (*b*) Acheter et acquérir de Max Beauvais, de la cité de Montréal, l'entreprise de mercerie et de confection de vêtements entièrement

exploitée par la "Richard Company Limited", 231 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, comme maison établie, y compris sa clientèle, et en payer le montant par l'allocation et l'émission d'actions entièrement acquittées du capital de la compagnie; (c) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, et acquérir, posséder, retenir, donner en garantie et vendre, contre ou sans garantie, les actions, débentures et obligations de toute autre corporation manufacturière ou autre faisant des affaires similaires à celles de la compagnie, et fusionner avec toute compagnie constituée dans le but de faire des affaires similaires, et acquérir par achat, par bail ou autrement, et admnistrer, exploiter les biens, l'entreprise et les affaires de toute dite corporation; (d) Emettre, allouer et délivrer comme entièrement acquittées et non cotisables toutes actions, obligations ou autres valeurs de la présente compagnie, en paiement total ou partiel de services rendus à la compagnie au sujet de sa promotion, de son organisation et de ses affaires; (e) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer à bail ou accorder les licences sur droits régaliens ou autrement, acquérir et conserver, utiliser, posséder, opérer, déterminer et vendre, céder ou autrement employer toutes marques de commerce, raisons sociales et tous brevets, perfectionnements et procédés enregistrés ou autrement, utiles pour les affaires de la compagnie, et utiliser, exercer, développer, accorder des licences au sujet des dites marques de commerce, raisons sociales, inventions, licences, procédés et autres ou de tous autres biens ou droits, soit autrement et tirer partie; (f) Conclure tout arrangement en vue du partage de bénéfices, d'associations d'intérêts, risques communs, concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exploitant ou sur le point d'exploiter toute affaire que la compagnie est autorisée à entreprendre, et promouvoir ou aider à promouvoir toute dite compagnie et en devenir actionnaire, et acheter ou autrement acquérir des actions et valeurs de la dite compagnie ou compagnies, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les conserver, les vendre, les donner en garantie, les émettre à nouveau contre ou sans garantie ou autrement en user; (g) Avancer de l'argent ou garantir les obligations ou contrats de toute compagnie dont toutes actions du capital social, obligations ou autres responsabilités sont retenues par la compagnie ou autrement l'assister ou l'aider, et faire tous actes et toutes choses en vue de sauvegarder, de protéger, de perfectionner ou d'augmenter le valeur de toutes dites actions, obligations ou autres responsabilités, et de la même manière prêter de l'argent à toute personne ou compagnie ayant des engagements d'affaires avec la compagnie ou ayant des obligations envers elle et garantir leurs obligations ou contrats ou autrement les aider; (h) Acquérir la clientèle, les biens, droits et actif, et endosser les responsabilités de toute personne, maison ou compagnie ayant des obligations envers la compagnie ou effectuant toute affaire similaire à celle que la présente compagnie exploite, et en payer le montant soit en espèces, soit en actions ou valeurs de la présente compagnie ou autrement; (i) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'une quelconque de ses portions, contre telle compensation que la compagnie peut juger appropriée et en particulier, contre des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en totalité ou en partie similaires à ceux de la compagnie; (j) Les objets ci-dessus, les pouvoirs ou projets de la compagnie seront considérés comme distincts et indépendants les uns des autres, et la compagnie peut poursuivre ou mettre à exécution l'un seulement ou plusieurs de ses objets, pouvoirs et projets sans égard aux autres, et aucune clause ne sera limitée dans son ensemble ou autrement interprétée relativement à toute autre clause concernant les dits objets, pouvoirs ou projets. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE FOUNDATION COMPANY LIMITED".

Constituée en corporation le 19 avril 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Franklin Remington, entrepreneur; et Louis Livingston Brown, ingénieur, tous deux de New-York, N. Y., E.-U.A.; Alexandre Allaire, ingénieur; Gordon Walters MacDougall, C.R.; et Lawrence Macfarlane, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social.—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Prendre des contrats pour dessiner, faire, bâtir, construire et administrer tout et tous ouvrages ou entreprises publics ou privés; (*b*) Acheter ou autrement acquérir, retenir, louer à bail ou autrement aliéner tous biens meubles ou immeubles, droits ou privilèges, qui peuvent être nécessaires ou utiles pour l'exploitation de l'entreprise de la compagnie; (*c*) Acheter ou autrement acquérir et prendre à sa charge la totalité ou une partie quelconque de l'entreprise des propriétés, des biens actifs et passifs de toute personne, société, ou compagnie exploitant une affaire dont les objets sont en totalité ou en partie similaires à ceux de la compagnie ou possédant des biens convenables et appropriés pour les fins de la compagnie; (*d*) Emettre des actions acquittées, des obligations et débentures pour le paiement total ou partiel de toute propriété, meuble ou immeuble, droits, réclamations, privilèges ou autres avantages que la compagnie peut légalement acquérir et aussi émettre telles actions entièrement acquittées, obligations ou autres valeurs en paiement total ou partiel en échange d'actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie faisant des affaires en totalité ou en partie incidentes de celles de la compagnie ou qui lui sont similaires; (*e*) Acheter, acquérir, retenir et posséder des actions du capital social, obligations ou autres titres de toute autre compagnie ou particulier exploitant ou intéressé dans toute affaire que la présente compagnie est autorisée à exploiter ou dans laquelle elle peut s'engager, et acquérir, retenir ou autrement utiliser toutes dites actions, obligations ou autres valeurs nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*f*) Demander et maintenir, enregistrer, louer à bail, acquérir et retenir ou vendre, louer à bail et utiliser et accorder des licences relativement à des brevets d'invention, perfectionnements ou procédés, marques de commerce, raisons sociales ou autres, nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie, soit autrement les mettre à profit; (*g*) Prélever ou aider à prélever des capitaux pour aider par des boni, prêts, promesses, endossements, garanties d'obligations, débentures ou autres valeurs, ou autrement, toute autre compagnie ou corporation et garantir l'accomplissement de contrats par toute dite personne avec laquelle la compagnie peut avoir des rapports d'affaires; (*h*) Se fusionner avec toutes autres compagnie ou compagnies dont les objets sont similaires à ceux qui sont énumérés dans le présent contrat; (*i*) Vendre, louer à bail, échanger ou autrement disposer en totalité ou en partie des biens, droits ou entreprises de la compagnie contre telle compensation qui peut être fixée; (*j*) Faire tous autres actes et choses de nature à favoriser la réalisation des objets ci-dessus ou l'un d'entre eux ou autres incidents. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"INLAND LINES, LIMITED".

Constituée en corporation le 19 avril 1910. - - - - . Capital, $3,500,000.

Nombre des actions, 35,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Southam, éditeur; James Pringle Steedman, manufacturier; Joseph Irvine Hobson, directeur; et Frank Albert Magee, rentier, tous d'Hamilton, Ont.; et James Playfair, directeur, de Midland, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire des affaires de transports de marchandises, denrées, produits, bois brut, minerais, charbon, grain et voyageurs par terre et par eau; (*b*) Entreprendre le commerce de remorquage, de secours et de sauvetage dans toutes ses branches, dans toutes eaux navigables situées dans les limites du Canada et de tout port du Canada à tout port étranger et réciproquement; (*c*) Dessiner, établir, construire, acquérir, acheter, posséder, affréter, améliorer, développer, réparer, maintenir, opérer et diriger (1) des navires, bateaux à vapeur, vaisseaux, barges, remorqueurs, chalans, services de bateaux à vapeur, ligne de navires, ligne de transport, équipement pour le remorquage, le sauvetage, des quais, jetées, bassins de radoub, bassins, chantiers de construction de navires, bassins, chemins de fer maritimes, installations pour le chargement du charbon, lignes de télégraphe et de téléphone sur terres possédés ou contrôlées par la compagnie, appareils et stations de radiotélégraphie, et les accessoires et matériel nécessaires; (2) stations terminus de chemins de fer et de bateaux à vapeur, matériel pour le transport, l'emmagasinage et dépôts frigorifiques, chantiers, dépôts, réservoirs d'huile, réseaux de canalisation, dépôts de marchandises, gares de marchandises et de voyageurs, bâtiments de toute nature, tramways et voies ferrées sur des terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, wagons, moteurs, locomotives et équipement pour le transport, l'entretien, le garage ou la manipulation de toute marchandise ou trafic; (3) aménagements pour voyageurs, hôtels, parcs, lieux d'amusements et leurs accessoires; (4) élévateurs à grain, pour le blé et autres produits, appareil et équipement pour le nettoyage, scieries et machinerie pour la manufacture de la farine, des céréales ou tout produit ou sous-produits du grain ou de tous autres produits agricoles; (5) articles et ouvrages pour la manufacture de la machinerie, de matériel pour chemins de fer, et toutes fournitures pour bateaux à vapeur, navires, ainsi que leur équipement; (6) usines de force motrice, structures, installation et équipement pour le développement, la production, la transmission ou l'utilisation de l'eau, de la vapeur, d'énergie électrique ou autres, et structures et installations pour tout genre d'éclairage et de chauffage; Il est entendu cependant, que toute vente, distribution ou transmission de toute force ou énergie électrique ou autres en dehors des terres de la compagnie sont subordonnées aux règlements locaux ou municipaux à cet effet; (*d*) Agir en qualité d'agents, commissaires, commissaires de bateaux, agents de transport, propriétaires de quais, d'entrepôts, expéditeurs et voituriers par eau ou par terre; (*e*) Vendre et faire le commerce de tous produits manufacturés par les ouvrages ci-dessus spécifiés ou toutes marchandises, produits ou objets manufacturés qu'il peut être à propos de tenir avec les dits produits et qui ont rapport aux objets pour lesquels la compagnie est autorisée; (*f*) Exploiter toute autre affaire manufacturière ou autre que la compagnie jugera susceptible d'être menée de front avec son entreprise, ou calculée directement ou indirectement pour aug-

mester la valeur ou rendre profitables l'une de ses propriétés ou l'un de ses droits; (*g*) Faire des avances sur toute marchandise placée sous la garde de la compagnie, soit en transit, soit autrement, aux clients et autres personnes ayant des affaires avec la compagnie; (*h*) Prélever ou aider à prélever des sommes d'argent pour toute compagnie et corporation, soit leur prêter son concours au moyen de boni, prêt, promesse, endossement, garantie sur obligations, débentures, autres titres ou autrement, et garantir l'exécution de contrats par toute dite compagnie ou corporation ou par toute personne ou personnes avec qui la compagnie peut avoir des rapports d'affaire; (*i*) Procurer des brevets ou autres droits et privilèges se rattachant aux affaires de la compagnie; (*j*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie des affaires, biens et passif de toute personne ou compagnie exploitant toute affaire que la compagnie est autorisée à entreprendre ou possédant des biens appropriés aux buts de la compagnie; (*k*) Prendre ou autrement acquérir des actions, obligations, débentures ou autres titres de toute autre compagnie qui parmi ses objets compte l'exercice de l'un des pouvoirs de la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les conserver, les vendre ou en émettre à nouveau avec ou sans garantie, ou autrement s'en servir; (*l*) Entrer en société ou conclure tout arrangement en vue de partage de bénéfices, association d'intérêts, coopération, entreprise mutuelle, concessions réciproques ou autres avec toute personne ou compagnie exploitant ou intéressée ou sur le point d'exploiter ou de s'intéresser dans toute affaire ou transaction que la présente compagnie est autorisée à entreprendre ou dans laquelle elle peut s'engager, ou toute affaire ou transaction susceptible d'être menée d'une façon avantageuse pour la compagnie, et qui ont des rapports avec les objets pour lesquels la compagnie est constituée, ou se fusionner avec toute dite compagnie; (*m*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir la totalité ou une partie des propriétés et du passif de la compagnie ou pour tout autre objet qui peut être calculé en vue d'être profitable à la compagnie; (*n*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, acquitter et émettre des billets à ordre, des lettres de change, connaissements, mandats, reçus d'entrepôts et autres instruments de commerce, négociables ou transférables; (*o*) Emettre en paiement total ou partiel de biens actifs, propriétés, actions, valeurs, droits, ou privilèges acquis par la compagnie, ou de toute garantie des obligations de la compagnie ou d'autres services rendus ou de toute autre considération qui peut être jugée juste et suffisante par les directeurs, actions du capital de la compagnie, souscrites ou non entièrement acquittées et non cotisables ou les obligations de la compagnie; (*p*) Placer les fonds de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis, de telle manière qui peut en tout temps être déterminée, y compris l'achat ou le rachat de ses propres obligations ou débentures; (*q*) Répartir parmi les actionnaires de la compagnie en nature tous biens lui appartenant et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs qu'elle possède dans toutes autres compagnies ou que la compagnie peut avoir le pouvoir d'utiliser; (*r*) Louer, donner en nantissement, échanger, tirer parti de, vendre ou autrement disposer de l'entreprise de la compagnie ou de l'une de ses portions, ou tous droits de propriété ou biens en dépendant, contre toute compensation que la compagnie peut juger raisonnable et en particulier contre des actions, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en totalité ou en partie similaires à ceux de la compagnie; (*s*) Faire toutes choses ci-dessus en qualité de directeurs agents, entrepreneurs, fidéicommissaires, soit individuellement, soit conjointement, avec d'autres personnes; (*t*) Les pouvoirs conférés par chaque paragraphe ne peuvent en aucune façon se trouver limités ou affaiblis par les termes d'aucun autre paragraphe; (*u*) Faire toutes autres choses qui peuvent favoriser la réalisation des objets ci-dessus ou qui leur sont incidents. La compagnie peut effectuer ses opérations dans tout le Canada et ailleurs.

"THE LAURENTIAN CHEMICAL COMPANY, LIMITED".

(Reconstitution.)

Constituée en corporation le 19 avril 1909. - - - - Capital, $590,000.

Nombre des actions, 5,900.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Andrew Downie Gall, de Westmount, Qué., gérant; Rolland Préfontaine, gérant; Fritz Ernest Lovell, et William Galbraith, marchands; et Benjamin Archibald York, surintendant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Obejets de la compagnie:—(*a*) Produire, fabriquer, acheter et vendre ou disposer autrement d'alcool de bois et autre alcool, térébenthine, acétate de chaux, charbon de bois ,goudron et autres produits et produits secondaires obtenus par la distillation du bois, du grain et d'autres matières premières, traiter les dites matières premières et exercer l'industrie de la distillation des alcools et autres produits chimiques extraits du bois, du grain ou d'autres matières premières dans toutes leurs phases et dans toutes leurs branches; (*b*) Couper, fabriquer, vendre, acheter et revendre ou disposer autrement de bois de construction et autre bois, et exercer l'industrie de marchands de bois en quelque état qu'il soit dans toutes ses branches et toute autre industrie ou commerce semblable ou se rapportant à la principale industrie de la compagnie ou utile aux fins d'utiliser complètement ses produits, produits secondaires, déchets, biens et ressources; (*c*) Acheter, louer, construire, fabriquer ou acquérir et utiliser autrement pour les dites fins des concessions forestières de bois franc ou mou ou les deux, des terres, immeubles, chutes d'eau et barrages, distilleries, fabriques et matériaux, machines, appareils et approvisionnements, inventions et marques de commerce, wagons, wagons-réservoirs et voies d'évitement, bateaux, docks et quais, entrepôts et magasins et toutes les autres choses nécessaires et utiles à la production, le traitement, l'emmagasinage, le transport et la préparation pour le marché des matières premières, produits et produits secondaires des dits industrie et commerce et les louer, les vendre ou en disposer autrement; (*d*)Exercer l'industrie de marchands généraux, et ériger, construire, posséder et détenir toutes les bâtisses et maisons qui pourraient être nécessaires ou convenables, pour la pension et le logement et l'usage de ceux qui sont employés à ou près des travaux ou établissements de la compagnie; (*e*) De temps à autre, demander, acheter ou acquérir par cession, transport ou autrement et exercer, développer et posséder tout statut, ordonnance, décret, licence, pouvoir que tout gouvernement ou toutes aueorités supérieures, municipales ou locales ou toute corporation, corps public, pourrait avoir le pouvoir de décréter, faire ou accorder, et les payer, assister, contribuer à les mettre à effet et approprier les actions, obligations et valeurs de la compagnie pour en défrayer le coût et les frais et dépenses nécessaires; (*f*) Acquérir l'actif, immeubles et entreprises, de toute maison, corporation ou particulier exerçant une industrie semblable à celle de la compagnie et les payer en totalité ou en partie en deniers comptants, ou en totalité ou en partie en obligations ou en totalité ou en partie en actions de la compagnie; (*g*) Acquérir et détenir des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporaion exerçant une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer et en qualité de détenteur de ses actions exercer tous les pouvoirs de propriétaires des dites actions, nonobstant les dispositions de l'article

44 de la dite loi; (*h*) Céder par vente, bail ou autrement, la totalité ou toute partie des biens et entreprises de la compagnie et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*i*) Acquérir et détenir des actions et valeurs de toute compagnie exerçant ou engagée dans toute iudustrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, et les vendre, détenir, émettre avec ou sans garantie et en disposer d'une manière générale; (*j*) Conclure des arrangements ou conventions au sujet du partage des profits avec toute personne, compagnie ou corporation exerçant ou engagée dans toute industrie dans laquelle la présente compagnie est autorisée à s'engager; (*k*) Se fusionner avec toute autre compagnie ou corporation ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*l*) Demander, prendre, détenir, acheter ou acquérir autrement des brevets d'invention, baux, permis et concessions conférant un droit exclusif ou limité, ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui paraîtra de nature à être employée avantageusement pour les fins de la compagnie, et utiliser et céder ces brevets ou information selon que la compagnie le jugera à propos. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"REAL ESTATE TRUST COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 19 avril 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, comptables; Charles Albert Hale, employé; Ida Hill McKerracher et Winnifred Evelyn Patch, sténographes, tous de Montréal, Québec.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Accepter, remplir et exécuter toute mission confiée à la compagnie par toute personne ou personnes ou par toute maison ou corporation ou par toute cour de justice, d'après telles conditions qui peuvent être fixées, et que la cour approuvera, et prendre, recevoir, conserver et transporter tous biens actifs et propriétés, meubles ou immeubles, qui peuvent être accordés, confiés ou transportés au nom de la compagnie avec son assentiment sur ces dites missions; (*b*) Agir en qualité de fidéicommissaire au sujet de toutes débentures, obligations, hypothèques ou autres valeurs émises par toute corporation municipale ou autre, détenir la propriété hypothéquée ou engagée pour assurer le paiement de ces débentures, obligations, hypothèques ou autres valeurs, et disposer de cette propriété en conformité des actes qui les ont constituées; (*c*) Souscrire, assurer, prendre ou acquérir autrement et détenir, comme pricipaux ou agents et absolument en qualité de propriétaires ou par voie de garantie collatérale, et avoir la jouissance, vendre, échanger, engager ou céder autrement les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute compagnie ou corporation municipale, industrielle ou financière, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*d*) Promouvoir, organiser, gérer ou développer ou aider à promouvoir, organiser, gérer ou développer toute corporation, compagnie, syndicat ou entreprise et faire tous les actes nécessaires ou s'y rapportant; (*e*) Agir en qualité d'agents et cour-

tiers aux fins de placer, toucher, prêter, payer, transmettre et percevoir des deniers; (*f*) Acheter ou acquérir autrement, et détenir, vendre ou disposer autrement de biens meubles ou immeubles et les payer en actions ou autres valeurs de la compagnie ou en deniers comptants ou autrement; (*g*) Faire des recherches, examiner, vérifier et faire rapport sur les livres, l'état, perspectives, opérations, affaires et conditions de toute personne, maison ou corporation, et faire des recherches, examiner et faire des rapports au sujet des titres et de la valeur de propriétés mobilières et immobilières, privées ou publiques, ou au sujet de la légalité de toute émission d'obligations ou débentures ou autres valeurs de toute corporation autorisée par la loi à émettre des obligations ou débentures, ou au sujet de la situation de toute maison ou entreprise, et généralement de tous biens, propriétés ou droits; (*h*) Agir en qualité d'agents ou de fondés de pouvoirs pour la transaction de toute affaire, l'administration de propriétés, le placement et les perceptions de deniers, loyers, intérêts, dividendes, hypothèques, obligations, comptes, billets et autres valeurs; (*i*) Accepter et remplir la charge et exécuter tous les devoirs de receveur, fidéicommissaire, cessionnaire, fiduciaire pour le bénéfice des créanciers, liquidateur, exécuteur, administrateur, curateur aux biens en faillite, et administrer, gérer et liquider les affaires ou biens de personnes, sociétés, associations ou corporations et faire tous les actes nécessaires se rapportant à ces fins; (*j*) Agir en qualité d'agents à l'effet d'enregistrer, émettre et contresigner les transferts et certificats de stocks, obligations, débentures ou autres valeurs de toute association, corporation, municipale ou autre, et recevoir et gérer tout fonds d'amortissement s'y rattachant, selon les termes et aux conditions qui pourront être convenus, et garantir le paiement de toutes débentures, stock, actions, obligations ou autres valeurs et intérêts en icelles; (*k*) Vendre, louer ou céder autrement des propriétés et entreprises de la compagnie, en totalité ou en partie, pour le compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures, obligations et valeurs de toute autre compagnie; (*l*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle autre compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en dipsoser; (*m*) Distribuer en nature parmi les actionnaires de la compagnie tous biens de la compagnie et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs d'autres compagnies, appartenant à la compagnie ou dont elle peut avoir le pouvoir de disposer, et faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et exercer toute autre industrie propre à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est constituée; (*n*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*o*) Acheter, louer ou acquérir autrement toute industrie dont le caractère et les objets sont identiques à ceux de la présente compagnie; (*p*) Faire tous les actes nécessaires à l'entreprise, l'exercice et l'accomplissement de toute industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre et pour tous services, devoirs et trusts, charger, percevoir et recevoir toute rémunération convenable, frais et dépenses légaux, usuels et ordinaires; (*q*) Les pouvoirs accordés par les présentes ne seront limités ni restreints par l'application ou l'interprétation d'aucun autre pouvoir ainsi accordé. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"SELLERS' ANCHOR BOTTOM TIE PLATE CO. OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation le 19 avril 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Jewett Mercur, marchand; Samuel William Jacobs, C.R.; Alexander Rives Hall et Léon Garneau, avocats; et Louis Fitch, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert Jewett Mercur, Samuel William Jacobs et Alexander Rives Hall.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, acheter, vendre et céder des selles de rails, fournitures pour chemins de fer et articles de toutes sortes en fer et en acier; (*b*) Acquérir par achat, bail ou autrement, tous biens, meubles ou immeubles, ou brevets, droits de brevet, marques de commerce, dessins de fabrique, droits d'auteur, immunités et choses semblables qui pourront être jugées nécessaires aux fins d'exercer convenablement l'industrie de la compagnie et les payer en totalité ou en partie en deniers comptants, obligations ou actions acquittées de la présente compagnie; (*c*) Exploiter la totalité ou toute partie des travaux ou entreprises de toute personne ou compagnie exerçant ou autorisée à exercer toute industrie dans la limite des attributions de la compagnie, et acquérir et détenir les actions ou obligations de toute corporation ayant le pouvoir d'exercer une industrie semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Souscrire, acreter ou autrement acquérir, détenir, vendre et céder des parts de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou engagée dans une entreprise que la présente compagnie jugera à propre à être directement ou indirectement avantageuse à la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, débentures et autres instruments négociables ou transférables; (*f*) Acquérir par achat, bail ou autrement toute industrie de même nature, et acquérir tout intérêt ou contrôle dans une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer et la payer en deniers comptants, obligations ou actions acquittées de la présente compagnie; (*f*) Se fusionner, partager les profits, s'unir ou coopérer avec toute personne ou compagnie engagée dans une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer; (*h*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes parts du capital-actions de la compagnie, ou toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou concernant la formation ou la promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 19 avril 1910, à

"COOPER'S CHOP HOUSE, LIMITED"

Changeant le nom de la compagnie en celui de

"COOPER'S, LIMITED".

Lettres patentes supplémentaires, émises le 19 avril 1910, à

"MARK-BROCK ENTREPRISES, LIMITED".

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $10,000 à la somme de $50,000, soit une addition de 400 actions de $100 chacune au capital social actuel.

"ATLANTIC SUGAR REFINING COMPANY, LIMITED".

(Reconstitution).

Cosstituée en corporation le 20 avril 1910. - - - - Capital, $4,500,000.

Nombre des actions, 45,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alexandre Chase-Casgrain, Joseph William Weldon, Errol Malcolm McDougall, John Jennings Creelman, avocats, et Stephen John Le Huray, comptable, tous de Montréal, Qué.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, disposer, importer, exporter, manufacturer, raffiner, clarifier, et autrement préparer pour le marché, du sucre, du sirop, des mélasses et tous leurs produits et produits secondaires, et tous les articles de commerce d'une nature identique; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, ou autrement, des plantations, fermes et terres; les exploiter et les développer; planter, cultiver, produire, acheter ou autrement acquérir la canne à sucre, la betterave et tous les autres produits desquels sont fabriqués le sucre et les mélasses et autres articles de commerce de même nature; (*c*) Faire les opérations de fermiers, éleveurs, planteurs et commerçants de tous les produits de la terre; (*d*) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de barils, boîtes, sacs et emballages dont a besoin la compagnie dans son industrie, et à cette fin acheter, arrenter, ou autrement acquérir des scieries, moulins à raboter, tonnelleries, fabriques de boîtes, et les entretenir et exécuter ou ou autrement disposer de ces produits; (*e*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et diriger, construire, entretenir, exploiter, améliorer, ou aider à l'acquisition, érection, construction, entretien, exploitation ou amélioration des raffineries de sucre, moulins, fabriques, docks, jetées, quais, entrepôts, élévateurs, bâtiments, chemins, maisons pour les employés ou autres, et ouvrage de tout genre, et convertir et disposer les terres de la compagnie en chemins, rues et autres facilités, et généralement améliorer la propriété de la compagnie; (*f*) Faire les opérations de capitalistes, financiers, concessionnaires et marchands, et entreprendre, exercer et exécuter toutes sortes de transactions financières, commerciales et autres; (*g*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (*h*) Emettre des récépissés négociables ou non pour des marchandises entreposées chez la compagnie, ou d'autre manière garantir les contrats, ou autrement aider toute personne, maison ou compagnie avec laquelle la compagnie a des relations d'affaires; (*i*) Souscrire, avec ou sans conditions, entreprendre, émettre à commission, ou autrement prendre, détenir, céder et convertir toutes sortes de stocks,

actions et valeurs de toutes compagnies avec lesquelles la présente compagnie a des relations d'affaires, ou engagées dans une industrie similaire, subsidiaire ou autre qui peut être exercée à l'avantage de la présente compagnie, de sa propriété ou de ses droits, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) S'associer ou conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, les concessions réciproques ou la coopération avec toute personne, maison ou compagnie, et promouvoir et aider à promouvoir, constituer, former, organiser des compagnies, syndicats ou sociétés de toutes sortes à l'effet d'acquérir et entreprendre toute la propriété et les engagements de la présente compagnie, ou de favoriser directement ou indirectement ses objets, ou pour toute autre fin qui sera jugée opportune pour la présente compagnie; (*k*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, détenir, posséder, utiliser, développer, échanger, vendre ou autrement faire valoir, des concessions, droits, privilèges, permis et servitudes convenables à l'industrie de la compagnie; (*l*) Acquérir toute entreprise ou industrie identique en tout ou en partie à celle de la compagnie, ainsi que l'outillage, le stock, la clientèle, les servitudes et les biens de toutes sortes et exercer toute autre industrie qui sera jugée propre à être avantageusement exercée en rapport avec aucuns des objets susdits, ou censée accroître directement ou indirectement la valeur de la propriété et des droits de la compagnie ou de les rendre profitables; et les payer en deniers comptants, actions ou débentures de la compagnie ou autrement; (*m*) Demander, acheter ou autrement acquérir des brevets, permis, concessions et autres choses semblables, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de tout secret ou autre renseignement concernant toute invention qui sera jugée propre aux fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avatageuse à la compagnie, et utiliser, exercer, développer, permettre l'usage, ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (*n*) Conclure des conventions avec tontes autres autorités municipales, locales ou autres qui paraîtront avantageuses aux fins de la compagnie ou aucunes d'elles, et obtenir de toutes telles autorités tous droits, privilèges et loncessions que la compagnie jugera bon d'obtenir, et exécuter, exercer et se conformer à tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*o*) Acquérir par achat, bail, concession, permis ou autrement, et entretenir, exploiter et développer des chutes d'eau, barrages, passages, tunnels, conduits, et autres travaux, outillage et bâtiments pour la manufacture, production, conversion de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, et vendre, distribuer ou autrement disposer de tout excédent de cette force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, pourvu toutefois que la vente et distribution de cette force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre force seront subordonnées aux règlements municipaux ou locaux à ce sujet; (*p*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, utiliser, vendre, céder, transférer, négocier et disposer d'effets, articles et marchandises et propriété de toutes sortes; (*q*) Transporter des effets, articles et marchandises par terre et par eau, et acheter, posséder, affréter et mettre en service des navires, bateaux, remorqueurs, barges et autre vaisseaux; (*r*) Acquérir, entretenir, construire et exploiter sur les terres de la compagnie ou sur les terres contrôlées par la compagnie, des voies d'évitement, tramways et autres moyens de transporter les effets, articles et marchandises appartenant ou non à la compagnie; (*s*) Construire, améliorer, entretenir, travailler, gérer, exécuer ou contrôler tous les chemins, voies, tramways, embranchements ou voies d'éviteuent, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, boutiques, magasins et autres travaux et facilités qui paraîtront propres à favoriser directement ou indirectement les intérêts de la compagnie, et contribuer, subventionner ou autrement aider, ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, administration ou exécution ou contrôle; (*t*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie, ou de toute partie

de son entreprise pour la compensation que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la compagnie; (*u*) Faire tous les actes et choses ci-dessus en qualité de principaux, d'agents, d'entrepreneurs, de fidéicommissaires, ou autrement, et soit seuls soit conjointement avec d'autres; (*v*) Faire tous les autres actes qui découleront des objets susdits, ou qui seront propres à les atteindre; (*w*) Rémunérer, en les payant en deniers comptants, en actions, obligations, ou de toute autre manière, les services rendus ou à rendre par toute personne ou corporation pour placer, ou aider à placer, ou garantir le placement du capital-actions et des obligations ou autres valeurs de la compagnie, ou des débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou relativement à la formation de la compagnie ou à son avancement ou à la direction de ses affaires; (*x*) Les objets ou fins et pouvoirs précédemment énumérés de la compagsie seront considérés comme distincts et ne dépendront pas les uns des autres; et la compagnie pourra exercer l'un ou plus des dits pouvoirs, sans égard aux autres, et aucun des articles ci-haut les concernant ne sera limité dans sa généralité ou interprété de manière à être subordonné à quelque autre article. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE BURROUGHS FALLS POWER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 21 avril 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Brault, de la ville de Sherbrooke, manufacturier; Joseph Octave Brousseau, de North Hatley, manufacturier; William Gay Libby, d'Ayer's Cliff, fabricant de bois de construction; Charles Avery Kennedy, fabricant de poêles de cuisine, et Harriet Jarrett Kennedy, femme mariée, tous deux de Coaticook, et Hattie Kennedy Hetherington, femme mariée, de Hatley, tous dans la province de Québec.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Gay Libby, Harriet Jarrett Kennedy et Charles Avery Kennedy.

Siège social:—Village d'Ayer's Cliff, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'une compagnie de lumière, de chaleur et de force électrique dans toutes les branches de cette industrie; pourvu que la vente, transmission et distribution de la force électrique ou autre seront subordonnées aux règlements locaux ou municipaux à ce sujet; (*b*) Construire, améliorer, travailler, entretenir, gérer, exécuter ou contrôler, ou acheter, louer ou autrement acquérir, et détenir, utiliser, vendre, louer ou autrement disposer de tous terrains, travaux, conduits, machinerie, ou tous chemins, voies, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, fabriques, entrepôts, usines électriques, boutiques, magasins et autres ouvrages et commodités qui seront jugés capables d'être utilisés ou exploités en rapport avec une partie quelconque de l'entreprise de la compagnie, ou de nature à profiter directement ou indirectement à la compagnie, et équiper, entretenir et exploiter par la force électrique, hydraulique ou autre force mécanique tous les travaux appartenant à la compagnie, ou dans lesquels la compagnie sera intéressée, et y contribuer, les subventionner ou autrement aider ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, exploitation, gérance, exécution

ou contrôle; (*c*) Demander et recevoir, ou acquérir par statut, concession, cession, transfert, bail ou autrement, et exercer, exécuter et jouir de tout statut, ordonnance ou concession, permis, pouvoir, autorité, immunité, droit ou privilège concernant la production, accumulation, développement, distribution, approvisionnement, vente, utilisation et emploi de l'énergie électrique, chutes d'eau ou eau que tout gouvernement ou autorité suprême, municipale ou locale, ou toute corporation ou corps public pourra édicter, faire ou accorder, et les payer et aider, et contribuer à leur exécution, et appliquer les actions, obligations et biens de la compagnie pour en défrayer les frais et dépens; (*d*) Exercer toute autre industrie manufacturière ou non que la compagnie jugera avantageuse à l'industrie et aux objets de la compagnie, ou de nature à accroître directement ou indirectement la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie, ou à les rendre profitables; (*e*) Demander ou acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention, licences, baux, concessions et choses semblables conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de s'en servir ou tout renseignement secret ou autre au sujet de toute invention qui sera jugée propre à être employée pour l'une des fins quelconques de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avanageuse à la présente compagnie et les utiliser, exercer, développer ou accorder des permis à cet effet ou autrement rendre profitables la propriété, droits, intérêts ou renseignements ainsi acquis; (*f*) Acheter ou autrement acquérir les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les payer en actions ou autres valeurs de la présente compagnie, et détenir, vendre, engager, hypothéquer, voter ou autrement disposer des actions ou autres valeurs ainsi achetées, et garantir le paiement du principal, ou des dividendes ou de l'intérêt sur les dites actions ou autres valeurs, et promouvoir toute compagnie ou corporation dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être exercée de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie; (*g*) Vendre, arrenter, ou autrement disposer de la propriété, des droits, servitudes et entreprises de la compagnie en totalité ou en partie pour la compensation que la compagnie jugera convenable et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie; (*h*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente campagnie, et conclure des arrangements au sujet du partage des profits, de la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne, maison ou compagnie exerçant ou engagée ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et prendre ou autrement acquérir les actions et valeurs de toute telle autre compagnie, et les engager, vendre, détenir, émettre, réémettre avec ou sans garantie de principal ou d'intérêt, ou autrement en disposer; (*i*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir, détenir ou jouir de la totalité ou d'une partie de la propriété, des immunités, clientèle, droits et privilèges détenus ou dont jouit ou jouissent toute autre personne ou maison ou compagnie ou compagnies exerçant ou formées pour exercer toute industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et les payer en totalité ou en partie en actions acquittées de la compagnie, ou autrement, et se charger des engagements de toute telle personne, maison ou compagnie; (*j*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, débentures et autres instruments négociables et transférables; (*k*) Faire des avances de fonds aux clients et autres en relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution de contrats

pour toute telle personne; (*l*) Rémunérer au moyen de deniers comptants, actions, obligations ou de toute autre manière toute personne ou compagnie pour services rendus ou qui seront rendus en plaçant, ou en aidant à placer, ou en garantissant le placement des parts du capital-actions de la compagnie, ou des débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou au sujet de la formation ou promotion de la compagnie, ou la conduite de ses affaires; (*m*) Faire tous autres actes et choses propres à atteindre les objets ci-dessus; (*n*) Faire tout ce qui précède en qualité de principaux, d'agents ou de fondés de pouvoirs; (*o*) Les pouvoirs accordés par chaque paragraphe de la présente charte ne seront en aucune manière limités ou restreints par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADA SECURITIES CORPORATION, LIMITED".

Constituée en corporation le 21 avril 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Léopold Barry, avocat; Edward Arthur Barnard, comptable; Charles Lee Austin, gérant; John Carruthers Austin, commis, et Réal Robillard, agent, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Léopold Barry, Edward Arthur Barnard et Charles Lee Austin.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Assurer, souscrire, acheter ou autrement acquérir et détenir, comme principal ou agent, et absolument comme propriétaire ou par voie de garantie collatérale ou autrement, et vendre, engager, changer, transférer, céder ou autrement disposer d'obligations, ou débentures, stocks, actions ou autres valeurs de tout gouvernement ou corporation municipale ou scolaire, ou de toute banque chartée, ou de toute autre compagnie ou compagnies dûment constituées en corporation; (*b*) Aider à la promotion, organisation, au développement ou à l'administration de toute corporation ou compagnie, et prélever ou aider à prélever des fonds et aider par voie de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs, ou autrement, toute autre compagnie ou corporation, et offrir à la souscription du public des parts, stocks, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation; (*c*) Agir en qualité d'agent dans le but d'émettre ou contresigner des certificats de stock, obligations ou autres valeurs de toute association ou corporation municipale ou autres, et agir en qualité d'agent de transfert et de registraire au sujet des dits stocks, obligations ou autres valeurs, et administrer tout fonds d'amortissement aux conditions qui seront convenues; (*d*) Faire des recherches au sujet du titre de toute propriété immobilière, terres, logements et biens-fonds, et en faire rapport; (*e*) Faire des recherches, et, si la chose est nécessaire, garantir la légalité de l'émission des obligations ou débentures de toute corporation autorisée par la loi à émettre des obligations ou débentures, et faire rapport à ce sujet; (*f*) Agir généralement comme fondés de pouvoirs, agents, syndics, et aussi comme exécuteurs testamentaires ou administrateurs, avec l'approbation d'un tribunal compétent, pour la transaction des affaires, le placement de fonds, la gestion de biens, le recouvrement de prêts,

loyers, intérêts, dividendes, dettes, hypothèques, débentures, obligations, billets, notes, coupons et autres valeurs et deniers; (*g*) Charger, percevoir et recevoir toute rémunération raisonnable, frais, charges et dépens légaux, usuels et ordinaires, pour tous tels services, devoirs et fiducies; (*h*) Acheter ou autrement acquérir et vendre ou autrement disposer de propriété mobilière ou immobilière; (*i*) Demander, assurer, acquérir, par cession, transfert, achat ou autrement, et exercer, exécuter et jouir de toute charte, permis, pouvoirs, autorisation, servitude, concession, droits ou privilège qu'un gouvernement ou autorité ou toute corporation ou autre corps public peut être autorisé à accorder, et payer, aider et contribuer à les faire exécuter, et appliquer toute partie des actions, obligations et biens de la compagnie à en défrayer les frais et dépenses nécessaires; (*j*) Acheter ou autrement acquérir des patentes, brevets d'invention, permis, baux, concessions et autres choses de même nature conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser, ou tout renseignement secret ou autre concernant quelque invention qui sera censée pouvoir être utilisée pour aucunes des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou en permettre l'usage, ou autrement faire valoir la propriété, les droits, intérêts ou renseignements ainsi acquis; (*k*) Acheter, arrenter, ou autrement acquérir pour la compensation que la compagnie jugera convenable toute industrie de même nature que celle de la présente compagnie; (*l*) Emettre et répartir comme actions acquittées, des parts du capital de la présente compagnie, en plein paiement ou paiement partiel de toute propriété mobilière ou immobilière, droits de propriété, bail, industrie, servitude, entreprise, pouvoirs, privilèges, permis, concession, stocks, obligations et débentures, ou autres droits de propriété que la compagnie peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la présente charte, et les payer en totalité ou en partie au moyen d'obligations ou de débentures de la présente compagnie; (*m*) Vendre, louer ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété et de l'entreprise de la compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera raisonnable, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*n*) Faire enregistrer et reconnaître la compagnie dans tout pays étranger, et y désigner des personnes selon les lois de ce pays étranger pour représenter la présente compagnie, et recevoir la signification des pièces dans tout procès ou poursuite, au nom de la compagnie; (*o*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, ou la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée, ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de toute telle compagnie et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*p*) Se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, et prendre des parts dans telle compagnie, garantir l'exécution de contrats par toute personne ou compagnie avec laquelle la présente compagnie a des relations d'affaires; (*q*) Tirer, faire, accepter, endosser, esocmpter et exécuter des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (*r*) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie, en nature, toute propriété de la compagnie et en particulier des parts, débentures ou valeurs appartenant à la compagnie, ou que la compagnie aura le droit de céder; (*s*) La compagnie pourra de temps à autre faire tous les actes et choses ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THORNTON AND DOUGLAS, LIMITED".

Constituée en corporation le 21 avril 1910. - - - - Capital, $250,000.
Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George H. Douglas et James Pringle, fils, manufacturiers, et Joseph Francis Haitz, dessinateur, tous d'Hamilton, Ont.; John Halifax Gordon et John Nay Watson, fabricants, tous deux de Stratford, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George H. Douglas, James Pringle, fils, et John Halifax Gordon.

Siège social:—Cité d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Confectionner, acheter, vendre et faire le commerce de vêtements et d'habits et fournitures d'hommes et exercer l'industrie générale de commerçants et négociants de toutes espèces de vêtements d'hommes; (*b*) Fabriquer, acheter et vendre toutes espèces de vêtements et en faire le commerce à titre de négociants ou de commerçants de vêtements et de tous les matériaux, machines et instruments en usage ou requis relativement à iceux; (*c*) Acquérir à titre d'industrie active le commerce de Thornton and Douglas, Limited, actuellement exercé dans les villes d'Hamilton, Stratford, Guelph et Berlin; (*d*) Acheter les inventions, droits d'auteur et brevets d'invention relatifs à quelqu'un des objets ci-dessus mentionnés; (*e*) Exercer toute autre industrie qui est alliée aux susdites et qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être tout à fait exercée convenablement avec son industrie; (*f*) Acquérir ou assumer la totalité ou une partie quelconque du commerce, des biens et des engagements de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou qui possède des biens qui conviennent aux fins de la compagnie; (*g*) Acheter, vendre et posséder des actions, obligations et valeurs de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie, nonbstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et voter du chef de ces actions, et les payer en argent comptant ou en actions, obligations ou valeurs de la présente compagnie; (*h*) Conclure une société ou un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou qui est sur le point d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération que la compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter ou toute industrie active susceptible d'être conduite de façon à profiter à la compagnie et qui est alliée aux objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation, avancer de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir l'exécution de leurs contrats, ou autrement acquérir les actions et valeurs de cette compagnie, ou vendre, posséder, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer (*i*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but que soient acquises la totalité ou une partie quelconque des biens et des engagements de la compagnie ou pour toute autre fin qui peut paraître propre à profiter à la compagnie; (*j*) Avancer de l'argent aux clients et autres qui ont des relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution des contrats faits par cette personne ou cette compagnie; (*k*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, lettres de voiture, mandats et autres titres négociables ou transférables; (*l*) Vendre l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise et en disposer, et pour la considération qu'elle jugera convenable et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*m*) Vendre, améliorer, administrer,

développer, échanger, louer et mettre en compte la totalité ou une partie quelconque des biens et des droits de la compagnie ou autrement en disposer, et (*n*) Faire la totalité ou partie des choses ci-dessus énumérées à titre de partie principale, d'agent, d'entrepreneur, de fiduciaire ou autrement et soit seule soit concurremment avec d'autres, et faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des fins ci-dessus énumérées. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 21 avril 1910, à la

"CANADA FLAX FIBRE COMPANY" (LIMITED).

Etendant l'entreprise de la dite compagnie de façon à ce qu'elle embrasse et comprenne les pouvoirs additionnels qui suivent, savoir:—(*a*) Cultiver le lin et les autres substances fibreuses, acheter, vendre la fibre, la graine, l'huile et les produits secondaires de la plante du lin, et en disposer et en faire le commerce, exercer l'industrie de la culture et de la préparation du lin dans toutes ses branches, exercer et remplir l'industrie de cultivateur, obtenteur et acheteur de toute sorte de produits et produits secondaires végétaux, minéraux et autres du sol, préparer, fabriquer et rendre marchands ces produits et produits secondaires, et vendre et aliéner ces produits et produits secondaires et en disposer et en faire le commerce dans leur état préparé ou manufacturé ou dans leur état brut, et soit en gros soit en détail; (*b*) Fabriquer, acheter et vendre du câble, du cordage, de la ficelle, de l'étoupe, des sacs, de la toile d'emballage et autres articles de ce genre et autres produits et objets fabriqués de lin, de jute, de chanvre, de manille, d'agavé, de coton, de papier et d'autres fibres, et pour cette fin acquérir des brevets pour la fabrication de toutes ces marchandises et fabriquer et vendre toutes les machines couvertes par ces brevets, et vendre ces brevets ou le droit de la fabrication qui en résulte; (*c*) Exercer la totalité ou une partie quelconque des industries qui suivent, savoir, fileur et doubleur de coton, fileur de lin, de chanvre, de jute, fabricant de toile, marchand de lin, de chanvre, de jute et de laine, peigneur de laine, fabricant de tissus, fileur de laine, marchand de laine filée, fabricant d'étoffes, blanchisseur et teinturier et fabricant de matériel par le vitriol, le blanchiment et la teinture, et acheter, peigner, préparer, filer et teindre du lin, du chanvre, du jute, de la laine, du coton, de la soie et autres substances fibreuses et en faire le commerce, et tisser ou autrement fabriquer, acheter et vendre de la toile, du drap et autres marchandises ou tissus, qu'ils soient d'industrie textile, de passementerie, de patron réticulé ou de patron brodé; (*d*) Exercer toute autre industrie (que ce soit une industrie de fabrication ou autrement) qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec ce qui précède ou propre, directement ou indirectement, à rehausser la valeur des droits de propriété de la compagnie ou à les rendre profitables; (*e*) Acquérir et assumer par voie d'achat, de bail ou autrement, la totalité ou une partie quelconque de l'industrie, des biens et des engagements de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou qui possède des biens qui conviennent pour les fins de la compagnie; (*f*) Demander, acheter ou autrement acquérir des lettres patentes, brevets d'invention, marques de commerce, permis, concessions et autres titres du même genre qui confèrent un droit exclusif ou non-exclusif ou limité, d'utiliser une invention, ou tout renseignement secret ou autre au sujet de toute invention qui peut paraître susceptible d'être utilisée pour une des fins de la compagnie ou dont l'acquisition peut paraître propre, directement ou indirectement, à profiter à la com-

pagnie, et utiliser, exercer, développer ou autrement mettre à profit les biens, droits et renseignements ainsi acquis, ou accorder des permis à cet égard; (*g*) Conclure une socitété ou un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est à la veille d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter ou toute industrie ou opération qui est susceptible d'être conduite de façon à, directement ou indirectement, profiter à la présente compagnie; et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir l'exécution de ses contrats ou autrement l'aider, et prendre ou autrement acquérir et posséder des actions et valeurs de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et établir, promouvoir ou autrement aider cette compagnie ou ces compagnies; (*i*) Conclure avec tout gouvernement ou toutes autorités municipales, locales ou autres le traité qui peut paraître propre aux objets de la compagnie ou à l'un quelconque de ces objets et obtenir de ce gouvernement ou de ces autorités les droits, privilèges ou concessions que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'obtenir, et exercer et exécuter ces droits, privilèges et concessions et se conformer à ce traité; (*j*) Donner l'établissement et le support ou aider à l'établissement ou au support d'associations, d'institutions, de fonds, de fiducies et commodités propres à profiter aux employés ou aux anciens employés de la compagnie ou de ses prédécesseurs en affaires ou à ceux qui dépendent d'eux ou sont alliés avec eux et accorder des pensions et allocations, et effectuer des versements pour l'assurance, et souscrire ou garantir de l'argent pour des fins de charité ou de bienfaisance, ou pour une exposition ou pour un objet public, général ou utile; (*k*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but que soit acquise la totalité ou une partie quelconque des biens et engagements de la présente compagnie, ou pour toute autre fin qui peut paraître directement ou indirectement propre à profiter à la présente compagnie, et garantir et placer ou aider au placement du capital social, des obligations ou valeurs de cette compagnie ou de ces compagnies; (*l*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir toute propriété, tant réelle que mobilière, et tous droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie, et, en particulier, des terres, édifices, servitures, machines, outillages et fonds de commerce; (*m*) Entreprendre, entretenir et changer tout édifice ou ouvrage nécessaire ou utile pour les fins de la compagnie et construire, posséder et exploiter des bâtiments, wagons et autres véhicules mus par la vapeur, l'électricité ou autrement pour les fins de la compagnie; (*n*) Construire, améliorer, entretenir, développer, exploiter, administrer, exercer, ou contrôler des chemins, passages, embranchements ou voies d'évitement, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, fabriques, entrepôts, installations électriques, boutiques, magasins et autres ouvrages et commodités qui peuvent paraître propres, directement ou indirectement, à avancer les intérêts de la compagnie et contribuer à subventionner ou autrement aider ou prendre part à la construction, à l'amélioration, à l'entretien, à l'exploitation, à l'administration, à l'exercice ou au contrôle de ces biens; (*o*) Placer et traiter les fonds de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis de la manière qui peut être déterminée de temps à autre; (*p*) Prêter de l'argent aux personnes et aux termes qu'il peut paraître expédient de le faire, et en particulier aux clients et autres qui ont des relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution des contrats par ces personnes; (*q*) Emettre des actions acquittées, des obligations ou débentures ou autres valeurs pour l'acquittement intégral ou partiel du prix de tous biens tant réels que personnels, tant mobiliers qu'immobiliers, de services, droits, bail, industrie, franchise, entreprise, pouvoir, privilège, permis ou concession que la présente compagnie peut légalement acquérir, et en paiement intégral ou partiel ou en échange pour des

actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui exerce une industrie semblable ou incidente à l'industrie de la présente compagnie; (*r*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à être rendus par le placement ou l'assistance au placement ou pour la garantie du placement des actions du capital social de la compagnie, ou des débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou pour la formation ou la promotion de la compagnie ou au sujet de cette formation ou promotion, ou pour la conduite de ses affaires; (*s*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, lettres de voiture, mandats, débentures et autres titres négociables ou transférables; (*t*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*u*) Adopter, pour faire connaître les produits de la compagnie, les moyens qui pourront paraître expédients, et particulièrement la réclame dans les journaux, les circulaires, l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, la publication de livres et de revues, et le décernement de prix, récompenses et dons; (*v*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, aliéner ou mettre en compte la totalité ou une partie quelconque des biens et des droits de la compagnie ou autrement en disposer; (*w*) Faire la totalité ou une partie des choses ci-dessus énoncées à titre de partie principale, d'agent, d'entrepreneur, de fiduciaire ou autrement et par l'entremise et l'intermédiaire de fiduciaires, d'agents ou autrement et soit seule, soit conjointement avec d'autres; (*x*) Développer et mettre en compte tout terrain acquis par la compagnie ou dans lequel elle est intéressée, et en particulier en le disposant et en le préparant pour les fins de la construction, en construisant, changeant, démolissant, décorant, entretenant, meublant et améliorant des édifices et commodités, et en y faisant des plantations, du pavage, des drains, de la culture, en les louant en vertu d'un bail comportant construction ou une convention de construction et en avançant de l'argent aux cultivateurs, constructeurs, locataires et autres et en concluant avec eux toute espèce de contrats et de traités; (*y*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*z*) Distribuer au moyen de dividende ou autrement parmi les membres, en espèce ou en nature une partie quelconque des biens de la compagnie, et particulièrement des actions acquittées, débentures ou débentures-actions de toute autre compagnie, et déterminer la valeur pour la distribution de cet actif spécial, ou d'une partie quelconque de cet actif, et déterminer que des paiements en argent seront faits aux membres sur le pied de la valeur ainsi déterminée, afin de régler les droits de toutes les parties, et d'attribuer cet actif spécial aux fiduciaires chargés de fiducie pour les personnes qui ont droit au dividende qui peut paraître à propos aux directeurs de la compagnie.

"CONSOLIDATED ICE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 22 avril 1910. - - - Capital, $2,000,000.

Nombre des actions, 20,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Albert Duclos, C.R.; John Augustine Mann et John Thomas Hackett, avocats; Thomas Barnard Gould, secrétaire; et Thomas Joseph Coonan, secrétaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Albert Duclos, John Augustine Mann et John Thomas Hackett.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, couper, prendre, récolter, emmagasiner acheter, vendre de la glace et généralement en faire le commerce; (*b*) Exercer l'industrie de voiturier, entreposeur, camionneur, expéditeur pour autrui, et acquérir, posséder, exploiter et aliéner des barges, remorqueurs, quais, entrepôts et matériel roulant, et construire, acquérir, posséder, exploiter et aliéner des installations de réfrigération, des machines et outillages pour la fabrication de la glace artificielle; (*c*) Acheter ou autrement acquérir, posséder, détenir, exploiter et aliéner des brevets d'invention, appareils, inventions, permis, concessions et autres titres de ce genre qui confèrent un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de toute information secrète, brevetée ou autrement concernant toute invention que ce soit; (*d*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou acquérir autrement posséder, détenir et prendre la totalité ou toute partie de l'industrie, de biens ou engagements de toute personne, maison ou corporation exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de biens convenables aux fins de la présente compagnie, et acquérir, posséder, détenir, acheter, vendre et céder des parts du capital-actions, obligations ou autres valeurs de toute telle compagnie, et utiliser les fonds de la présente compagnie pour les acquérir pour et au nom de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*e*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, la fusion et les concessions réciproques, et aider, au moyen de garantie, endossement, prêt, garantie d'entreprises ou autrement, toute personne, maison ou corporation exerçant ou sur le point d'exercer toute industrie semblable à l'industrie pour laquelle la compagnie demande présentement d'être constituée en corporation; (*f*) Vendre, céder ou disposer autrement des biens et entreprises de la compagnie, en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie, et distribuer en nature parmi ses membres toute propriété de la compagnie; (*g*) Faire toutes matières et choses, transiger toutes les affaires et acquérir, posséder ou détenir toute propriété ou autres biens qui pourront être nécessaires ou convenables ou se rattachant à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie demande présentement d'être constituée en corporation ou aux fins d'augmenter, étendre et avancer d'une manière quelconque l'intention, le but et l'étendue des affaires de la compagnie constituée en corporation en vertu de la présente charte; (*h*) Les pouvoirs éunmérés dans chaque paragraphe ne seront limités ni restreints d'aucune manière par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe que ce soit. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LIMESTONE KNITTING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 22 avril 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Daniel Smith, Colin Angus Macpherson et Hugh Macpherson, manufacturiers; Charles Joseph Warwick, marchand; et John Henry Cunningham, tisserand, tous de Kingston, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Ville de Kingston, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Tricoter, filer, tisser, fabriquer, produire, importer, exporter, acheter et vendre des laines, cotons, du jute, des soies, du chanvre, des toiles, laine filée, de la bonneterie, des sous-vêtements, habits, carpettes, paillassons, tissus, draps ou toutes autres commodités qui peuvent être tissées, filées ou tricotées, ou qui peuvent être le produit du tricotage, du filage ou tissage dans toutes leurs formes et procédés de fabrication et généralement exercer l'industrie du tricot, du filage et du tissage dans toutes ses branches, ou toute affaire en qualité de fabricant, marchand ou autrement rattachée à l'un des objets ci-dessus énumérés ou reliés à ces objets d'une façon quelconque; (*b*) Acquérir par voie de bail ou d'achat, construire, ériger, détenir, établir, administrer, entretenir et exploiter, et louer, donner à bail, vendre ou aliéner des usines, fabriques, boutiques, terrains, immeubles et autres biens, tant réels que mobiliers nécessaires ou utiles pour l'une des fins ci-dessus énumérées; (*c*) Acquérir l'actif, l'entreprise, les biens, les privilèges, franchises, contrats ou droits de toutes personnes, sociétés ou compagnies qui exercent une industrie ou des affaires que la présente compagnie peut exercer ou susceptibles d'être conduites de façon à profiter à la présente compagnie et posséder ces biens et cette industrie acquis de la manière qui sera jugée à propos, et en jouir, les exploiter, améliorer, étendre et exercer; (*d*) Emettre et répartir, à titre d'actions acquittées, de la compagnie présentement constituée en corporation à toute personne, raison sociale ou corporation, ou à des fiduciaires ou autres personnes qui agissent pour elles et en leur nom, en paiement intégral ou partiel du prix de l'acquisition de l'industrie, de la franchise, de l'entreprise, des immeubles, droits, pouvoir, machines, privilèges, baux, contrats, obligations, fonds sociaux et débentures ou autres biens ou droits qu'elle peut légalement acquérir en vertu des présentes lettres patentes; louer, donner sous permis, vendre ou autrement aliéner, les biens et l'actif de la compagnie, ou une partie quelconque de ses biens et de son actif, pour la considération que la présente compagnie peut juger à propos, y compris les actions, débentures ou autres valeurs de toute compagnie qui les achète ou les acquiert; souscrire, prendre, détenir, acheter ou autrement acquérir, et vendre, céder, transférer, diviser entre les actionnaires ou autrement aliéner des achats, fonds sociaux, obligations, débentures ou autres valeurs de toute personne ou corporation avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Prélever et aider à prélever de l'argent pour toute corporation dans le capital social de laquelle la compagnie possède des actions ou avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires et pour l'aider sous forme de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs ou autrement; (*f*) Prêter de l'argent aux clients et autres qui ont des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats conclus par ces personnes; (*g*) Demander, obtenir, recevoir, acheter, détenir, posséder, exploiter, vendre, louer ou autrement acquérir et utiliser des lettres patentes, concessions, permis, baux ou concessions qui accordent un droit absolu ou limité relativement à des inventions, formules, procédés, découvertes, articles ou choses pour l'une quelconque des fins de la compagnie; et utiliser, exercer, et développer les liens et droits ainsi qu'il paraîtra le plus opportun; (*h*) Fabriquer, acheter, louer, utiliser, posséder, acheter, ou vendre toute machine, ou tout appareil, tous instruments ou accessoires nécessaires ou utiles relativement à l'une quelconque des branches de l'industrie de la compagnie; (*i*) Promouvoir ou aider à promouvoir toute compagnie subsidiaire ou alliée qui peut exercer ou avoir pour objet d'exercer l'une des industries absolument ou partiellement semblable à une partie quelconque de celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et en devenir actionnaire, et conclure

tout traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointee, la concession réciproque ou autrement avec toutes personnes, sociétés ou compagnie qui exercent ou exécutent ou qui sont sur le point d'exercer et exécuter une industrie ou opération absolument ou partiellement semblable à l'une quelconque des opérations que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les détenir, vendre, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en faire le commerce; (*j*) Faire la totalité ou l'une quelconque des choses nécessaires, appropriées, expédientes ou convenables pour l'accomplissement de quelqu'une des fins ou pour l'obtention de l'un ou de plusieurs des objets énoncés aux présentes lettres patentes, ou qui à un moment quelconque paraîtront désirables pour le bénéfice de la corporation ou pour la plus entière et plus ample jouissance de l'un quelconque de ses droits et pouvoirs généraux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémenaires, émises le 23 avril 1910, à la

"ELECTRIC DISTRIBUTING COMPANY" (LIMITED).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $100,000 à la somme de $2,500,-000, soit une addition de 24,000 actions de $100 chacune au capital actuel.

"ALPHA FLAX FIBRE AND TWINE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 26 avril 1910. - - - Capital, $1,500,000.

Nombre des actions, 15,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Henri Noël Chauvin, George Harold Baker, Harold Earle Walker, avocats; Charles Howard Smith, manufacturier, et Joseph Ernest Provost, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Cultiver le lin et autres substances fibreuses, acheter, vendre, céder et faire le commerce de la fibre, graine, huile et produits secondaires de la plante de lin, faire le commerce de la culture et de la préparation du lin dans toutes ses spécialités, exercer et exploiter l'industrie de cultivateurs, exploitants et acheteurs de toutes sortes de produits végétaux et minéraux et autres produits du sol; préparer, fabriquer et rendre marchands tous ces produits et leurs produits secondaires, soit à leur état préparé, fabriqué ou brut, et soit en gros soit en détail; (*b*) Fabriquer, acheter et vendre des cordes, cordages, ficelle, étoupe, sacs, grosse toile et autres articles de même genre et autres produits et fabrication de lin, jute, chanvre, manille, agavé, coton, papier et autres fibres et en faire le commerce et fabriquer et vendre la machinerie propre à la fabrication de tous les articles de ce genre et en faire le commerce; (*c*) Exercer la totalité et chacune des industries suivantes: filateur et doubleur de coton, lin, chanvre et jute, fabricant de toile, marchand de chanvre, jute et laine, peigneur de laine,

filateur d'estame, filateur de laine, marchand de fil, fabricant d'estame, blanchisseur et teinturier, et fabricant de vitriol, matériaux de blanchissage et de teinturerie et acheter, préparer, peigner, filer et teindre de lin, chanvre, jute, laine, coton, soie et autres substances fibreuses et en faire le commerce, et tisser et d'autre manière fabriquer, acheter et vendre des articles de lin, drap et autres marchandises et tissus soient textiles, triplés, maillés ou chaînés et en faire le commerce; (*d*) Exercer toute industrie (manufacturière ou autre) que la compagnie jugera propre à être exercée en rapport avec l'un quelconque des objets susdits, ou censée accroître directement ou indirectement la valeur des biens et des droits de la compagnie ou les rendre profitables; (*e*) Acquérir et assumer par voie d'achat, de bail ou autrement, la totalité ou une partie quelconque des affaires, biens et engagements de toute personne ou compagnie qui se livre à une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou qui possède des biens propres aux fins de la présente compagnie; (*f*) Demander, acheter ou autrement acquérir des brevets, permis, concessions et autres choses semblables qui confèrent un droit exclusif ou non exclusif et limité de se servir d'une invention qui sera jugée propre aux fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera jugée avantageuse pour la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou autrement mettre en valeur les biens, les droits ou les renseignements ainsi acquis et accorder des permis qui en autorisent l'usage; (*g*) Conclure une société ou exécuter un traité pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne qui exerce ou exécute ou est sur le point d'exercer ou exécuter une industrie en opération semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer et à exécuter, et toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à, directement ou indirectement, profiter à la présente compagnie; et prêter de l'argent à toute telle personne ou compagnie, ou aux clients ou personnes qui ont des relations d'affaires avec la compagnie, garantir l'exécution de leurs contrats ou autrement les aider, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, posséder, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Acheter, prendre ou autrement acquérir et posséder des actions, obligations ou débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie ou qui exerce une industrie susceptible d'être conduite de façon à, directement ou indirectement, profiter à la présente compagnie, et établir, promouvoir ou autrement aider toute telle compagnie ou compagnies nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Conclure avec tout gouvernement et avec toutes autorités municipales, locales ou autres, tout contrat qui paraîtra avantageux aux fins de la compagnie ou à quelques-unes de ces fins, et obtenir de ce gouvernement ou de ces autorités les droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera qu'il est désirable d'obtenir, et exécuter et exercer ces droits, privilèges et concessions et est conformer à ce traité; (*j*) Donner l'établissement ou aider à l'établissement ou au support d'associations, institutions, fonds, fiducies et commodités de nature à avantager les employés ou anciens employés de la compagnie ou de ses prédécesseurs en affaires, ou à ceux qui dépendent d'eux ou sont alliés avec eux, accorder des pensions et allocations, et effectuer des versements dans un but d'assurance, et souscrire ou garantir des fonds pour des objets de charité ou de bienfaisance, ou pour toute exposition ou pour tout objet public, général ou utile; (*k*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but que soit acquise la totalité ou une partie des biens et des engagements de la présente compagnie, ou pour toute autre fin qui sera censée pouvoir profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et assurer et placer ou aider à placer les stocks, obligations ou valeurs de toute telle compagnie ou compagnies; (*l*) Acheter, prendre à

bail ou en échange, arrenter ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière, et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou commodes pour les fins de son industrie, et en particulier tous terrains, bâtiments, servitudes, machinerie, outillage et fonds de commerce; (*m*) Entreprendre, entretenir et altérer tous bâtiments, ou travaux nécessaires aux fins de la compagnie, et construire, posséder et exploiter des vaisseaux, wagons et autres véhicules mus par la vapeur, l'électricité ou autre force pour les fins de la compagnie; (*n*) Construire, améliorer, entretenir, travailler, gérer, exécuter ou contrôler tous chemins, voies, tramways, embranchements ou voies d'évitement, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, magasins, entrepôts, usines électriques, et autres travaux et facilités qui paraîtront propres à favoriser directement ou indirectement les intérêts de la compagnie, et contribuer, subventionner ou autrement aider, ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, administration ou exécution ou contrôle; (*o*) Placer et appliquer les fonds dont la compagnie n'aura pas immédiatement besoin selon que la compagnie le jugera à propos de temps à autre; (*p*) Emettre des actions acquittées, obligations ou débentures ou autres valeurs en paiement complet ou partiel de toute propriété mobilière ou immobilière, services, droits, bail, affaires, servitudes, entreprise, pouvoir, privilège, licence ou concessions que la présente compagnie pourra légalement acquérir, et en plein paiement ou paiement partiel ou en échange pour des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie engagée dans une entreprise de même nature que celle de la présente compagnie; (*q*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre pour placer ou aider à placer ou garantir le placement des actions du capital de la compagnie, ou toutes débentures ou valeurs de la compagnie, ou relativement à la formation ou promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires; (*r*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (*s*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie, ou de toute partie de son entreprise pour la compensation que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*t*) Prendre les moyens de faire connaître les produits de la compagnie que la compagnie jugera à propos, et en particulier au moyen d'annonces dans la presse, de circulaires, l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, par la publication de livres, de magazines et de périodiques, et en accordant des prix, récompenses et dons; (*u*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, céder, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété et des droits de la compagnie; (*v*) Faire tous les actes et choses ci-dessus en qualité de principaux, d'agents, d'entrepreneurs, de fidéicommissaires, ou autrement, et soit seuls soit conjointement avec d'autres; (*w*) Développer et faire valoir tout terrain acquis par la compagnie ou dans lequel elle est intéressée, surtout en le disposant et le préparant pour la culture et pour la construction de bâtiments, par la construction, l'altération, le démolissage, la décoration, l'entretien, l'installation, et l'amélioration des bâtiments et utilités, et par la plantation, le pavage, le drainage, la culture et l'affermage; (*x*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*y*) Distribuer entre les membres de la compagnie au moyen de dividende ou autrement toute partie de la propriété de la compagnie, en espèces ou en nature, et en particulier des actions acquittées, débentures ou actions-débentures de toute autre compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"BLAUGAS COMPANY OF CANADA, LIMITED"

(Reconstitution.)

Constituée en corporation le 26 avril 1910. - - - - Capital, $3,500,000.

Nombre des actions, 35,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Mortimer Barnett Davis et Jacob Abraham Jacobs, rentiers; Robert Cooper Smith, C.R., et Frederick Henry Markey, C.R., et Waldo Whittier Skinner, avocats, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Prendre à son nom et continuer l'industrie présentement exercée par la Blaugas Company of Canada, Limited; (*b*) Fabriquer, acheter ou acquérir autrement et céder de quelque manière que ce soit, toutes sortes de gaz, électricité, matières illuminantes ou toute autre source de lumière, de chaleur ou de force et toutes sortes d'appareils et accessoires qui s'y rapportent et fabriquer et disposer des produits secondaires qui résultent de la fabrication des matières illuminantes susdites. Pourvu, toutefois, que toute distribution ou transmission de force ou énergie hydraulique, électrique, pneumatique ou autre au delà des terrains de la compagnie soit subordonnée aux règlements locaux et municipaux à cet effet; (*c*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie appartenant actuellement ou qui appartiendra à l'avenir à tout particulier ou compagnie incorporée ou autre et la totalité ou partie des biens et engagements de ce particulier ou de cette compagnie incorporée ou non et payer le propriétaire ou les propriétaires respectivement pour l'acquisition de cette industrie par l'émission à ce propriétaire ou ces propriétaires ou à son représentant ou ses représentants, de parts du capital-actions de la compagnie ou par l'émission d'obligations ou débentures imposées sur la totalité ou toute partie des propriétés de la compagnie présentement et à l'avenir; (*d*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets, brevets d'invention, marques de commerce, dessins industriels, droits d'auteur, licences, concession et choses semblables conférant un droit exclusif ou limité de s'en servir, ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui sera jugée propre à être employée pour les fins de la compagnie ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse à la présente compagnie, directement ou indirectement, et les utiliser, exercer, développer ou accorder des permis à cet effet ou rendre profitables autrement la propriété, les droits ou informations ainsi acquis; (*e*) Acheter ou acquérir autrement et vendre et céder et disposer autrement de droits de prise d'eau, et concessions et intérêts en iceux, les développer, améliorer et exploiter; (*f*) Imprimer, publier, annoncer et faire circuler des rapports, cartes, plans, prospectus et documents de quelque sorte que ce soit se rapportant directement ou indirectement ou censés se rapporter à la lumière, la chaleur ou la force, et à toutees sortes d'appareils et accessoires s'y rapportant; (*g*) Construire, entretenir, changer, faire et exploiter sur la propriété de la compagnie ou sur toute propriété détenue par la compagnie des canaux, réservoirs, barrages, canaux, coursiers, chutes d'eau, aqueducs, puits, chemins, jetées, ponts, bâtisses, moulins, dragues et autres ouvrages et machines et matériaux et autres outillages de toutes descriptions que la compagnie jugera nécessaires pour exercer son industrie; (*h*) Exercer et conduire toute autre industrie et opérations manufacturières, commerciales ou autres, qui paraîtront avantageu-

ses pour les objets de la compagnie, directement ou indirectement, ou qui pourront être exercées convenablement en rapport avec ces objets; (*i*) Acquérir et prendre la totalité ou toute partie de l'industrie, la propriété et les engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possession de biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*j*) Acheter, prendre à bail ou en échange ou acquérir autrement toute propriété mobilière et immobilière et tous droits ou privilèges que la compagnie croira nécessaires ou convenables aux fins de son industrie et en particulier tous terrains, bâtisses, servitudes, machinerie ou matériaux; (*k*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes actions du capital de la compagnie ou de toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie ou relativement à la formation ou à la promotion de la compagnie ou la conduite de ses opérations; (*l*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres effets négociables et transférables; (*m*) Subordonnément aux dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, disposer de tous deniers de la compagnie en faisant les placements ou en acquérant les valeurs qui pourront être jugées à propos de temps à autre, et faire les avances de deniers, garantir les entreprises ou engagement aux dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*o*) Agir en quagnie ou corporation; (*n*) Demander ou souscrire, accepter, posséder et aliéner les actions, débentures ou valeurs de toute compagnie ou corporation subordonnément aux disposotions de l'article 44 de la loi des compagnies; (*o*) Agir en qualité d'agent pour toute compagnie, société ou personne qui exerce une industrie semblable; (*p*) Se fusionner avec toute compagnie qui exerce une industrie semblable; (*q*) Distribuer en nature entre les membres de la compagnie les actions, débentures, valeurs ou biens qui appartiennent à la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"DUSTBANE MF'G. CO., LIMITED".

Constituée en corporation le 26 avril 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—William Louis Scott, Charles Henry MacLaren et George David Kelley, avocats; Eidth Maud Bailey, comptable, et Joseph Connelly, étudiant en droit, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Louis Scott, Charles Henry Maclaren et George David Kelley.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, acheter et vendre en gros et en détail le balayage des planchers, les composés et compositions de nettoyage et de fini, ou d'enlèvement ou d'absorption de la poussière, vernis, huiles, polis, teintures et peintures, balais, vergettes, brosses et articles en bois pour l'intérieur et tous les articles et choses qui en sont produites et qui en proviennent; (*b*) Conclure toute catégorie de contrats qui se rapportent à la fourniture, au posage, à la finition, au nettoyage, au traitement et à la conservation des planchers, et fabriquer, adopter, exploiter et entretenir des outillages, machines, inventions ou améliorations

qui peuvent convenir ou être requis pour cet objet; (*c*) Fabriquer, acheter en vendre tous les matériaux composites de construction, du bois de service, du bois, de l'acier et autres métaux du commerce, de la pierre, de l'ardoise, du marbre, des tuiles, du ciment, de la brique, des blocs, des machines à blocs, des machines à planchers, et tous les articles et choses qui en sont produits ou qui s'y rattachent, et exercer l'industrie de commerçant des articles ci-dessus, finisseur de planchers, poseur de plancher, constructeur et entrepreneur pour l'exécution de tous les travaux qui se rattachent à la construction et à la productio des carrosses, traîneaux, voitures de chemin de fer, wagons, locomotives, ameublement, accessoires, ouvrage en fer de toute sorte, fabriques et édifices, et en faire le commerce et faire toutes les choses et objets qui sont incidents aux opérations ci-dessus énoncées et nécessaires à ces opérations; (*d*) Acheter et acquérir des actions, obligations et débentures dans toute autre compagsie qui exerce une industrie d'une nature analogue ou semblable à celle de la présente compagnie, ou dans des compagnies subsidiaires ou alliées qui exercent une industrie semblable à l'industrie de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et acheter ou acquérir les biens, l'actif et l'achalandage de tout individu, raison sociale ou compagnie, qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie et en acquitter le prix d'acquisition par l'émission et la répartition d'actions entièrement acquittées et non cotisables de la présente compagnie, ou partie en argent et partie en actions; (*e*) Acquérir, posséder et aliéner des droits de brevet, inventions, permis pour les objets et choses pour lesquels la constitution est présentement demandée et acquitter le prix d'acquisition de ces objets et de toutes les autres choses qui sont nécessaires pour l'exécution des objets de la présente constitution par l'émission d'actions entièrement acquittées de la compagnie, et louer, vendre, ou aliéner quelqu'un des droits, et acheter et vendre ou fabriquer quelqu'un des objets, matériaux, droits de brevets ou inventions dont il est plus haut question; (*f*) Agir en qualité d'agent général ou à commission ou en qualité d'entreposeur; (*g*) Acquérir par voie d'achat ou autrement des terres, limites de coupe de bois ou permis de coupe de bois, des lots de prise d'eau, des privilèges de prise d'eau et des pouvoirs et droits et intérêts qui s'y rattachent, et y construire, les développer, cultiver, coloniser et autrement les améliorer et les utiliser, et les louer et vendre ou autrement en disposer et en faire le commerce; (*h*) Louer, vendre ou autrement aliéner les biens et l'actif de la compagnie ou une partie quelconque de ces biens ou de cet actif pour la considération que la compagnie pourra juger à propos, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*i*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*j*) Conclure un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, la concession réciproque, conjointe ou autrement, avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est sur le point d'exercer et exécuter une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter; (*k*) Acquitter les frais de l'organisation à même les fonds de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"SNOWDON SHIPPING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 26 avril 1910. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Ireland Dewar, marchand de bois, d'Ottawa, Ont.; Waterman Allen Taft, marchand de bois, d'Arlington, Mass., E.-U. d'A.; Willis

Herbert Chandler, armateur, de Newton, Mass., E.-U. d'A.; John Bernard Fallon, armateur, de Boston, Mass., E.-U. d'A.; et William McKissock, négociant, de Brookline, Mass., E.-U. d'A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membre ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Posséder, acquérir, acheter, vendre et affréter des steamers, navires, vaisseaux, barges et allèges de tous genres, et les utiliser et employer de toute façon légitime que ce soit et exercer l'industrie d'armateur et de voiturier ordinaire sur la haute mer et dans les eaux de l'intérieur; (*b*) Prélever sur toute propriété, déposée entre les mains de la compagnie ou à elle confiée ou mise sous sa garde, toute rémunération et tous péages et droits qui seront trouvés justes pour les services rendus pour emmagasinage, entreposage, tonnellerie, pâturage ou autres soins et travail pour la manutention, le transport et la livraison de ces biens de la part de la compagnie, en sus du fret régulier et de la prime sur les dits biens, ou une partie quelconque de ces biens, que la compagnie aura transportés ou pourra avoir transportés; (*c*) Recouvrer tous les frais raisonnables et justes payés ou assumés par elle, auxquels sont assujétis les effets, articles et marchandises ou denrées qui viennent en sa possession; (*d*) Souscrire, acheter et posséder des actions dans toute autre compagnie régulièrement constituée par lettres patentes ou par loi du parlement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"NORTH CHANNEL TOWING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 27 avril 1910. - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—Charles McCrea et Georges Joseph Valin, avocats; Arthur James Manley, sténographe; Herbert Reginald Day et Lawrence Merville Nicholls, commis, tous de Sudbury, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Village de Cutler, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, prendre en échange ou autrement acquérir et posséder des navires, remorqueurs et vaisseaux et des parts ou intérêts dans des navires, remorqueurs ou vaisseaux, et aussi des actions, du capital ainsi que des valeurs dans des compagnies qui possèdent des navires, remorqueurs ou vaisseaux ou y ont des intérêts, et entretenir, changer, réparer, améliorer, vendre et changer et donner à bail ou affréter des navires, remorqueurs, vaisseaux ou des actions ou valeurs ainsi qu'il est dit plus haut; (*b*) Exercer la totalité ou une partie des industries d'armateur, de directeur de flotte marchande, d'entrepreneur de transports, de voiturier par terre ou par eau, de gabarier, de propriétaire de remorqueurs, d'agent de transports, d'entreposeur, de garde-quai et de commerçant général; (*c*) S'assurer avec toute autre compagnie ou toute autre personne contre les pertes, les dommages, les risques et les engagements qui peuvent intéresser

cette compagnie; (*d*) Acheter, acquérir, construire et établir à Cutler, Ontario, ou à tout autre endroit ou autres endroits, une cale sèche ou des cales sèches avec des cales brevetées ou autres, des ateliers, constructions, machines et entrepôts; (*e*) Exercer l'industrie de propriétaire de cales sèches, quais, jetées, piers, entrepôts et magasins, et constructeurs de navires, monteur de moulins, ingénieur et marchand; (*f*) Exécuter toute autre industrie qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec ce qui précède, ou propre, directement ou indirectement, à accroître la valeur des biens ou des droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*g*) Acquérir et entreprendre la totalité ou une partie quelconque de l'industrie, des biens et des engagements de toute personne ou compagnie, une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou qui possède des biens propres aux fins de la présente compagnie; (*h*) Conclure un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est sur le point d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à, directement ou indirectement, profiter à la présente compagnie, et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir l'exécution de leurs contrats ou autrement les aider, et prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de cette personne ou compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les vendre, posséder, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*i*) Prendre ou autrement acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie, ou qui exerce une industrie susceptible d'être conduite de façon à, directement ou indirectement, profiter à la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) Acheter, prendre à bail ou en échange en location ou autrement acquérir tous biens tant réels que mobiliers, et tous droits ou privilèges et concessions que la compagnie peut croire nécessaires ou propres aux fins de son industrie. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"THE UNIVERSAL GAS COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 27 avril 1910. - - - - Capital, $5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Gaston Aloysius Bronder, ingénieur, de New-York, N.-Y., E.-U. d'A.; William Henry Pearson, fils, ingénieur; Arthur James Jackson, écuyer; Anthony Joseph Lewkowicz, ingénieur, et Charles Perley Smith, avocat, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'ingénieurs mécaniciens, d'ingénieurs de gaz, et fabricants de machines, outillages et appareils pour la fabrication du gaz et autres machines, fabricants d'outils, fondeurs de cuivre, ouvriers en métaux, fabricants de chaudières, monteurs de moulins, machinistes, forgerons, ouvriers en bois, constructeurs, ingénieurs de fourniture d'eau, fabricants de gaz et marchands de gaz et construire et entretenir des installations pour contenir, re-

cevoir et purifier le gaz et toutes les autres constructions et installations, compteurs, tuyaux, accessoires, machines, appareils et outillages convenables ou nécessaires pour les fins de la compagnie et acheter, vendre, fabriquer, transporter, modifier et donner à bail des machines, outils, installations et appareils pour la fabrication du gaz; (*b*) Fabriquer, vendre et fournir du gaz pour la force motrice, la lumière et la chaleur ou autres fins, aux personnes et corporations qui en ont besoin, et exercer l'industrie d'une compagnie de fabrication de gaz dans toutes ses branches; (*c*) Faire le commerce et la fabrication du coke, coaltar, de la poix, de l'asphalte, de la liqueur ammoniacale et autres produits résiduaires obtenus dans la fabrication du gaz et les rendre marchands; (*d*) Acheter et vendre des brevets et droits de brevets qui se rattachent à la fabrication et à la vente du gaz et les machines, outillages et appareils qui servent à la production du gaz; et (*e*) Fabriquer, acheter, vendre et donner à bail des fournaises, machines à vapeur, poêles de cuisine, et autres appareils et commodités qui peuvent paraître propres à, directement ou indirectement, promouvoir la consommation du gaz. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"WILDERS, LIMITED".

Constituée en corporation le 27 avril 1910. - - - - Capital, $450,000.

Nombre des actions, 4,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Eugène Wilder et William Wallace Wilder, marchands; John Abnor Connor Poole et Harry Patrick Graham, gérants, et James Robertson, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands généraux, importateurs et exportateurs; et acheter et vendre toutes espèces d'ameublements de maison, fournitures de maison, décorations d'intérieur, et toutes espèces de marchandises, effets, objets mobiliers et commodités; (*b*) Agir en qualité d'agents de manufacturiers ou agents à commission pour toutes sortes de marchandises, effets, articles et matériaux manufacturés; (*c*) Acheter ou acquérir autrement et prendre à son nom comme industrie active le commerce actuellement exercé dans la cité de Montréal par H. A. Wilder & Company, comme importateurs, manufacturiers et marchands d'ameublements, fournitures et marchandises générales, y compris le fonds de commerce et tous les biens, propriétés mobilières et immobilières de la dite maison et ses engagements, ainsi que l'achalandage de la dite industrie et émettre des actions entièrement acquittées et non cotisables en paiement, et exercer la dite industrie et se charger des obligations de la dite maison; (*d*) Manufacturer, acheter, vendre et céder toutes sortes d'articles nécessaires et pouvant être employés en rapport avec l'industrie de la compagnie ou avec la vente de tous les articles vendus par la compagnie; (*e*) Entreprendre la décoration, l'achèvement, la construction entière ou partielle de toute chambre, maison ou édifice public ou autres établissements; (*f*) Acquérir, détenir, manufacturer, construire, entretenir et exploiter tous stocks et installations, machines et appareils nécessaires aux fins d'exploiter convenablement ses entreprises, et à cette fin acquérir tous droits de brevets, brevets, inventions, marques de commerce et

autres droits et privilèges semblables; (*g*) Acquérir par achat, bail ou autrement l'industrie de toute compagnie, maison ou personne exerçant une industrie que la compagnie est sur le point d'exercer, ainsi que la totalité ou partie des biens-meubles ou immeubles employés par cette compagnie, maison ou personne en rapport avec cette industrie; (*h*) Acquérir, posséder, détenir, vendre ou céder autrement les parts du capital-actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; appliquer les fonds de la compagnie à leur acquisition, et voter en vertu de ces actions et obligations au nom de la compagnie; (*i*) Promouvoir et aider financièrement, par voie de garantie, avances de deniers ou autrement les entreprises de tout particulier, maison association ou corporation avec lesquelles la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*j*) Partager les profits, s'unir ou coopérer avec toute personne, maison, association ou corporation engagée ou sur le point d'exercer une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou qu'elle peut entreprendre; (*k*) Payer pour toute propriété acquise par la compagnie ou pour acquitter le prix de la construction de toutes bâtisses, outillages ou ouvrages de la compagnie ou pour services rendus par l'émission d'actions acquittées de la compagnie ou obligations de la compagnie ou partie en actions et partie en obligations; (*l*) Louer, vendre ou céder autrement l'industrie, les biens et entreprises de la compagnie, en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie, et partager entre les actionnaires toutes actions, obligations ou valeurs ainsi reçues; (*m*) Faire toutes les choses nécessaires, convenables ou propres à l'accomplissement des fins ou de nature à atteindre les objets ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 27 avril 1910, à la

"STANDARD REALTIES, LIMITED".

Augmentant le capital de la dite compagnie de $100,000 à la somme de $200,000, soit une addition de 1,000 actions de $100 chacune au capital actuel.

"THE DAGO HILL MINING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 28 avril 1910. - - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Francis Henry Chrysler, Charles James Rattray Bethune, Norman Gordon Larmonth et Robert Victor Sinclair, avocats, et William Robertson Rowatt, agent d'assurance, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Francis Henry Chrysler, Charles James Rattray Bethune et Norman Gordon Larmonth.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Rechercher, ouvrir, explorer, développer, exploiter, améliorer, entretenir et administrer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de nickel, de plomb, de houille, de fer et autres, des carrières, des dépôts et immeubles miniers et autres, et creuser, draguer, extraire, concasser, laver, faire fondre, rôtir, essayer, analyser, réduire et amalgamer et autrement traiter des minerais, essayer, analyser, réduire et amalgamer et autrement traiter des minerais, métaux et substances métallifères de toutes espèces, qu'elles appartiennent à la compagnie ou non, et les rendre marchands et les vendre ou autrement en disposer, ou une partie quelconque de ces métaux, ou tout intérêt qui s'y rattache et exercer l'industrie d'une compagnie minière, meunière, de réduction et de développement; (*b*) Acquérir par voie d'achat, de bail, de concession, de permis, d'échange ou autre titre légal, des mines, terrains miniers, servitudes, immeubles miniers, ou tout intérêt s'y rattachant, des minéraux et minerais et claims miniers, promesses de vente, pouvoirs, privilèges, droits de prise d'eau et autres droits, droits de brevets, procédés, combinaisons mécaniques ou autres, et soit absolument, soit conditionnellement, soit seule, soit conjointement avec d'autres et à titre de partie principale, d'agent, d'entrepreneur ou autrement et les louer, mettre sous permis, vendre, aliéner et autrement en disposer ou disposer d'une partie quelconque d'iceux, ou d'un intérêt qui s'y rattache; (*c*) Construire, entretenir, changer, faire, exploiter ou opérer sur des immeubles de la compagnie, ou sur des immeubles qu'elle contrôle, des tramways, lignes de télégraphe, de téléphone, des réservoirs, digues, conduites d'eau, coursiers et autres passages, chutes d'eau, aqueducs, chemins, jetées, quais, édifices, boutiques, hauts-fourneaux, raffineries, dragueurs, fourneaux, scieries et autres ouvrages et machines, outillage et installations électriques ou autres de toute sorte, et acheter, vendre et fabriquer toute espèce de marchandises, provisions, instruments, approvisionnements, biens et effets mobiliers requis par la compagnie ou ses ouvriers ou employés; (*d*) Construire ou acquérir par voie de bail, d'achat ou autrement et exploiter et entretenir des entreprises, outillages, machines, ouvrages et installations pour la génération ou la production de la force à vapeur, de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, ainsi que des lignes de fils métalliques, poteaux, tunnels, conduites, ouvrages et installations pour l'emmagasinage, la livraison et la transmission sous le sol et au-dessus du sol de la force à vapeur, de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre pour toutes les fins pour lesquelles cette force peut être employée; et faire des contrats avec toute compagnie ou personne aux termes dont il sera convenu pour relier les lignes de fils métalliques, poteaux, tunnels, conduites, ouvrages, et installations avec ceux de cette compagnie ou personne; et généralement exercer l'industrie de la génération de la production et de la transmission de la force à vapeur, de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre; acquérir par voie de bail, d'achat ou autrement de la force à vapeur, de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, et l'uiliser, la vendre, la louer ou autrement en disposer ainsi que de toute force que la compagnie peut produire; Pourvu toutefois que toute vente, distribution ou transmission de force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, quand elle a lieu en dehors des terrains de la compagnie, soit assujétie aux règlements locaux et municipaux; (*e*) Prendre, acquérir et posséder comme considération pour minerais, métaux ou minéraux vendus ou autrement aliénés, ou pour marchandises fournies ou pour ouvrage fait à l'entreprise ou autrement, des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la compagnie, et les vendre ou autrement en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Exercer l'industrie de fabricant et de commerçant de billes, bois de service, bois de charpente, bois, métal, tous les articles dans la fabrication desquels entrent le bois ou le métal, et toutes espèces de produits naturels ou de produits secondaires de

ces produits, et exercer l'industrie de commerçant général de marchandises; (*g*) Construire, développer, cultiver, affermer, coloniser et autrement améliorer et utiliser les terres de la compagnie et les louer, et vendre ou autrement en disposer et les aliéner, et généralement exercer l'industrie d'une compagnie de terrains ou d'améliorations de terrains et aider et assister au moyen de bonus, d'avances d'argent ou autrement, avec ou sans garantie, les colons ou ceux qui se proposent de coloniser des terres qui appartiennent à la compagnie ou sont vendues par elle ou dans le voisinage de ces terrains, et généralement promouvoir la colonisation de ces terrains; (*h*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre et assumer la totalité ou une partie quelconque de l'actif, de l'industrie, des biens, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne, raison sociale ou compagnie qui exerce une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou une industrie qui y ressemble ou qui possède des biens qui sont propres aux fins de la compagnie; (*i*) Exercer une autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication ou autrement, qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement conduite concurremment avec l'industrie ou les objets de la compagnie; (*j*) Prélever et aider à prélever de l'argent pour toute corporation dans le capital social de laquelle la compagnie possède des actions et avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires et pour l'aider sous forme de bonus, de prêt, de promesse, d'endossement, de garantie ou autrement, et agir en qualité d'employé, d'agent ou de directeur de cette corporation; et garantir l'exécution des contrats par cette corporation ou par toute personne ou toutes personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*k*) Construire, acquérir, posséder, affréter, faire naviguer et utiliser des bâtiments à vapeur et autres vaisseaux; (*l*) Demander, acheter, ou autrement acquérir des brevets d'invention, marques de commerce, droits d'auteur ou privilèges semblables se rapportant ou que l'on pourra juger utiles à l'industrie de la compagnie et les vendre ou autrement en disposer ainsi qu'il peut être jugé à propos; (*m*) Se joindre, s'unir et se fusionner avec toute personne, société, compagnie ou corporation qui exerce une industrie semblable, acquitter ou recevoir le prix convenu en argent comptant, ou en actions acquittées et non cotisables, en obligations ou débentures ou autres valeurs ou garanties de la compagnie; (*n*) Développer ou aider à développer toute compagnie auxiliaire ou alliée qui exerce une industrie analogue ou ressemblant à celle de la présente compagnie, et en devenir actionnaire; (*o*) Conclure une société ou exécuter un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques communs, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est à la veille d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter; (*p*) Louer, vendre ou autrement aliéner les biens et l'actif de la compagnie ou une partie quelconque de ces biens, pour la considération que la compagnie peut juger à propos, y compris des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie; (*q*) Faire tous les actes et exécuter tous les pouvoirs et exercer toutes les industries qui sont incidents à la bonne exécution des objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation et nécessaires pour qu'il soit permis à la compagnie d'avantageusement exercer son entreprise; (*r*) Faire la totalité ou une ,partie quelconque des choses ci-dessus énoncées au Canada ou ailleurs et à titre de partie principale, d'agent ou de fondé de pouvoir.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 22 février 1911, à

"THE DOMINION MINING COMPANY, LIMITED".

Subdivisant les actions actuelles du capital social de la compagnie de la valeur nor-

Lettres patentes supplémentaires, émises le 28 avril 1910, à

Lettres patentes supplémentaies émises le 28 avril 1910 à

"THE EAGLE LUMBER COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $20,000 à la somme de $90,000, soit une addition de 1,400 actions de $50 chacune au capital social actuel.

"THE CARSLAKE HOTEL COMPANY LIMITED".

Constituée en corporation le 29 avril 1910. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Hugh Alexander Montgomery et Rennie Ogilvie McMurty, avocats; Francis George Bush, teneur de livres; Michael Joseph O'Brien et Herbert William Jackson, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:— Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement des immeubles de toutes descriptions, et construire et ériger des bâtisses sur ces immeubles et les vendre, les louer ou en disposer autrement en totalité ou en partie; (*b*) Contrôler, gérer ou exploiter ces propriétés ou toutes autres propriétés telles que maisons de rapport, hôtels, restaurants, cafés, avec toutes les dépendances nécessaires, et toute autre industrie qui pourrait paraître convenable ou propre à être exercée en rapport avec l'industrie ci-dessus mentionnée, ou toute industrie auxiliaire, subordonnément aux règlements locaux et municipaux; (*c*) Placer et disposer des deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis pour les fins de la compagnie de temps à autre, de la manière que la compagnie est intéressée à le faire en vertu de la loi, et faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou engagements, se porter caution et aider financièrement toute personne, maison, compagnie ou corporation exerçant une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer par les présentes; (*d*) Acheter ou acquérir autrement toute action ou intérêt ou la totalité ou toute parie de l'industrie, achalandage et biens de toute personne, maison ou compagnie exerçant une industrie analogue à celle de la présente compagnie, et prendre la totalité ou toute partie des engagements ou obligations de cette personne, maison ou compagnie, et exercer, conduire et liquider cette industrie ainsi acquise; et passer et mettre à effet tous marchés ou arrangements avec toute personne, maison ou compagnie comme susdit, relativement à la fusion, l'exploitation en commun, la coopération, le partage des profits, l'aide mutuelle ou autrement, et accepter en compensation de ces marchés ou arrangements toutes actions, débentures ou valeurs de toute compagnie semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Payer pour tous services rendus et pour toute propriété et droits acquis par la compagnie de la manière qui semblera convenable, et en particulier par l'émission d'actions ou de valeurs de la compagnie; (*f*) Vendre, transférer ou céder la totalité ou toute partie de l'industrie ou de l'entreprise de la compagnie à toute compagnie semblable, favorisée par la présente compagnie ou non, ou à toute personne, maison ou corporation, exerçant une industrie semblable et accepter en compensation de cette vente, transfert ou cession des actions, débentures, actions-

débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Distribuer en nature entre les membres de la compagnie toutes actions, débentures, valeurs ou biens appartenant à la compagnie; (*h*) Faire tous les autres actes et choses nécessaires pour atteindre la totalité ou partie des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE GRANVILLE POWER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 29 avril 1910. - - - - Capital, $1,500,000.

Nombre des actions, 15,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Francis Henry Chrysler, Charles James Rattray Bethune, Norman Gordon Larmonth et Robert Victor Sinclair, avocats, et William Robertson Rowatt, agent d'assurance, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Francis Henry Chrysler, Charles James Rattray Bethune et Norman Gordon Larmonth.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Rechercher, ouvrir, explorer, développer, exploiter, améliorer entretenir et administrer des mines d'or, d'argent, de nickel, de cuivre, de plomb, de houille, de fer et autres, des carrières, dépôts et immeubles miniers et autres, et creuser, draguer, extraire, concasser, laver, faire fondre, rôtir, essayer, analyser, réduire et amalgamer et autrement traiter de minerais, métaux et substances minérales de toutes sortes, qu'ils appartiennent ou non à la compagnie, et les rendre marchands et les vendre ou autrement en disposer ou d'une partie quelconque de ces substances ou des intérêts qui s'y rattachent, et généralement exercer l'industrie d'une compagnie minière, meunière, de réduction ou de développement; (*b*) Acquérir par voie d'achat, de bail, de consession, permis, échange ou autre titre légal, des mines, terrains miniers, servitudes, immeubles miniers ou tout intérêt qui s'y rattache, des minéraux, et minerais et claims miniers, promesse de vente, pouvoirs, privilèges, droits de prise d'eau et autres droits, droits de brevets, procédés et combinaisons mécaniques ou autres et soit absolument, soit conditionnellement, et soit seule, soit conjointement avec d'autres et soit à titre de partie principale, d'agent, d'entrepreneur, soit autrement, et les louer, mettre sous permis, vendre et aliéner ou autrement en disposer ou une partie quelconque de ces biens ou tout intérêt qui s'y rattache; (*c*) Construire, entretenir, modifier, faire, exploiter et opérer, sur les immeubles de la compagnie ou sur les immeubles qu'elle contrôle, des tramways, des lignes de télégraphe ou de téléphone, des réservoirs, digues, conduites d'eau, coursiers et autres passages, des chutes d'eau, aqueducs, puits, chemins, piers, quais, édifices, boutiques, hauts-fourneaux, raffineries, dragueurs, fourneaux, scieries et autres ouvrages et machines ou outillages et installations électriques et autres de toute espèce, et acheter, vendre, fabriquer et traiter toute espèce de marchandises, provisions, instruments, approvisionnements, biens et effets mobiliers requis par la compagnie ou par ses ouvriers ou serviteurs; (*d*) Construire ou acquérir par voie de bail ou achat ou autrement et exploiter et entretenir des entreprises, outillages, machines, ouvrages et installations pour la génération de la production de la force à vapeur, de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre; ainsi que des lignes de fils

métalliques et poteaux, des tunnels, conduites, ouvrages et installations pour l'emmagasinage, la livraison et la transmission sous le sol ou au-dessus du sol de force à vapeur, de force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre pour toutes les fins pour lesquelles la force peut être employée, et passer contrat avec toute compagnie ou personne aux termes dont il sera convenu pour relier les lignes de fils métalliques, poteaux, tunnels, conduites, ouvrages et installations de la compagnie avec ceux de cette compagnie ou personne ; et généralement exercer l'industrie de la génération, de la production et de la transmission de la force à vapeur, de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre; acquérir par voie de bail ou d'achat ou autrement de la force à vapeur, de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre et l'utiliser, la vendre, la louer ou autrement en disposer ainsi que de toute la force que la compagnie peut produire; pourvu que toute vente, distribution ou transmission de force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre qui s'effectue au delà des immeubles de la compagnie soit assujétie aux règlements locaux et municipaux à cet égard; (*e*) Prendre, acquérir et posséder comme considération pour les minerais, métaux ou minéraux vendus ou autrement aliénés, ou pour marchandises fournies ou pour travaux faits à l'entreprise ou autrement des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la compagnie, et les vendre ou autrement en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Exercer l'industrie de la fabrication et du commerce des billes, bois de service, bois de charpente, bois et métal; de tous les articles dans la fabrication desquels entrent le bois ou le métal, et toutes espèces de produits naturels et produits secondaires de ces produits, et exercer l'industrie de commerçant général en marchandise; (*g*) Construire, développer, cultiver, affermer et autrement améliorer et utiliser les terrains de la compagnie et les louer, vendre ou autrement les aliéner et en disposer, et généralement exercer l'industrie d'une compagnie de terrains et d'amélioration de terrains et aider et assister sous forme de bonus, d'avances d'argent ou autrement avec ou sans garantie des colons ou ceux qui ont l'intention de s'établir sur des terres qui appartiennent à la compagnie ou qui sont vendues par elle, ou dans le voisinage de ces terres, et généralement promouvoir l'établissement de ces terres; (*h*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre et assumer la totalité ou une partie quelconque de l'actif, de l'industrie et des biens, privilèges, achats, droits, obligations et engagements de toute personne, raison sociale ou compagnie qui exerce une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou une industrie qui y ressemble, ou qui possède des biens qui conviennent pour ses fins; (*i*) Exercer une autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication ou autre qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec l'industrie ou les objets de la compagnie; (*j*) Prélever et aider à prélever de l'argent pour toute corporation dans le capital social de laquelle la compagnie possède des actions, ou avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires et pour l'aider sous forme de bonus, de prêt, promesse, endossement, garantie ou autrement, et agir en qualité d'employé, d'agent ou de directeur de cette corporation, et garantir l'exécution des contrats conclus par cette corporation, ou par cette personne ou ces personnes, avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*k*) Construire, acquérir, posséder, affréter, faire naviguer et utiliser des bâtiments à vapeur et autres; (*l*) Demander, acheter ou autrement acquérir des brevets d'invention, marques de commerce, droits d'auteur ou autres privilèges analogues se rapportant ou qui peuvent être jugés utiles à l'industrie de la compagnie et les vendre ou autrement en disposer ainsi qu'il pourra être jugé expédient de le faire; (*m*) Se joindre, s'unir, se fusionner avec toute personne, société, compagnie ou corporation qui exerce une industrie analogue, acquitter ou recevoir le prix dont il pourra être convenu en argent comptant ou en actions acquittées et

non cotisables, en obligations ou débentures ou autres valeurs ou garanties de la compagnie; (*n*) Développer ou aider à développer une compagnie auxiliaire ou alliée qui exerce une industrie semblable à celle de la présente compagnie ou y ressemblant et en devenir actionnaire; (*o*) Conclure une société ou exécuter un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est à la veille d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer et à exécuter; (*p*) Louer, vendre ou autrement aliéner les biens et l'actif de la compagnie ou une partie quelconque de ces biens et de cet actif pour la considération qu'elle pourra juger à propos d'accepter, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute compagnie; (*q*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et exécuter toutes les industries qui sont inhérents à la bonne obtention des objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation et nécessaires pour qu'il soit permis à la compagnie d'avantageusement exercer son entreprise; (*r*) Faire la totalité ou l'une quelconque des choses ci-dessus énumérées, au Canada ou ailleurs, en qualité de partie principale, d'agent ou de fondé de pouvoirs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 3 mars 1911, à

"THE GRANVILLE POWER COMPANY, LIMITED".

Subdivisant les actions actuelles du capital social de la compagnie de la valeur nominale de $100 chacune en actions de la valeur nominale de $5 chacune.

"LA COMPAGNIE D'AMIANTE DE BEAUCE ET MEGANTIC, LIMITEE".
"THE BEAUCE & MEGANTIC ASBESTOS COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 29 avril 1910. - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 300,000.—Montant de l'action, $1.

Membres de la corporation:—Louis Morin, François Xavier Dufour et Louis Ulric Talbot, avocats; Clotaire Lessard, Linière Vachon, commerçants, tous de Saint-Joseph, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Louis Morin, François Xavier Dufour et Clotaire Lessard.

Siège social:—Saint-Joseph, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, louer ou autrement acquérir des mines, droits de mines, et des terrains, ou des options sur iceux, et les explorer, travailler, ou les vendre ou louer; (*b*) Rechercher et explorer des mines et droits de mine; (*c*) Miner et préparer tous métaux pour les mettre sur le marché; (*d*) Acheter, vendre, manufacturer des métaux et en faire un commerce, ainsi que toutes machineries, outillages, provisions et choses en rapport avec une exploitation minière, ou utiles aux employés de la compagnie; (*e*) Construire, entretenir, travailler, exploiter et surveiller tous chemins, ponts, réservoirs, aqueducs, fourneaux, moulins et accessoires et dépendances, manufactures, magasins et tous autres travaux

utiles ou nécessaires ou en relations avec le développement des mines de la compagnie; (*f*) Acquérir ou posséder des actions dans une autre compagnie minière, nonobstant les dispositions de la clause 44 de la dite loi. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CARRICK, LIMITED".

Constituée en corporation le 30 avril 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Herbert Ruthurford Kirkpatrick, agent d'immeubles, Joseph William Weldon, Errol Molcolm McDougall, John Jennings Creelman, avocats, et Stephen John LeHuray, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Herbert Rutherford Kirkpatrick, Joseph William Weldon, Errol Malcolm McDougall et John Jennings Creelman.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, vendre et disposer d'immeubles, mines, droits miniers, puits à gaz et pétrolifères, concessions de bois, coupes de bois, chutes d'eau, droits de grève, mortgages, hypothèques, obligations, actions et autres valeurs, et faire les opérations d'agents d'assurance, financiers et d'immeubles; (*b*) Acheter et acquérir le commerce aujourd'hui exercé en la province de Québec, sous la raison sociale de J. J. Carrick, comme industrie active, y compris sa clientèle, et le payer en totalité ou en partie au moyen de deniers comptants ou par l'émission d'actions acquittées du capital de la compagnie (*c*) Acquérir par achat, concession, échange, bail ou autrement, et détenir, avoir, posséder, utiliser, arrenter, grever, vendre, céder et autrement disposer, et exploiter toute propriété mobilière et immobilière; (*d*) Fouiller, explorer, améliorer, diviser, subdiviser et développer des terres, mines, puits à gaz et pétrolifères, concessions de bois et forces hydrauliques pour des fins de vente ou autrement, et construire, entretenir, épaarer, cranger, ou modifier des hôtels, appartements, maisons d'habitation, bureaux, théâtres, entrepôts, boutiques, moulins, fabriques et autres édifices; (*e*) Manufacturer, et produire de la vapeur, du gaz, de l'électricité et autre énergie pour la chaleur, la lumière et la force pour les fins de la compagnie, et en vendre le surplus; pourvu que les pouvoirs ci-dessus seront exercés subordonnément aux lois fédérales, provinciales et municipales en vigueur et applicables à ce sujet; (*f*) Entreprendre et diriger la régie et l'administration de propriété mobilière et immobilière; (*g*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter et acquérir, et posséder, détenir, hypothéquer, engager et vendre avec ou sans garatie les actions, débentures et obligations de toute corporation manufacturière ou autre engagée dans une industrie semblable à celle de la présente compagnie, et se fusionner avec toute compagnie en Canada autorisée à exercer une industrie de même nature, et acquérir par achat, bail ou autrement, et gérer, exploiter et conduire la propriété, entreprise et industrie de toute telle corporation; (*h*) Emettre, répartir, et délivrer comme acquittées et non cotisables toutes actions, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie en plein paiement ou en paiement partiel de toute propriété, contrats, droits, parts, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie que la présente compagnie peut acquérir pour les fins de son industrie, et en plein paiement ou paie-

ment partiel de services rendus à la compagnie au sujet de sa promotion, organisation et industrie; (*i*) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou permettre l'usage moyennant un droit régalien ou autrement acquérir, détenir, ou autrement disposer de toutes marques de commerce, noms de commerce, brevets d'invention, perfectionnements et procédés enregistrés ou non, utiles à l'industrie de la compagnie, et employer, exercer, développer, permettre l'usage ou autrement faire valoir ces marques de commerce, noms de commerce et inventions, licences, procédés, et toute telle autre propriété ou droits; (*j*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, et promouvoir ou aider à promouvoir et devenir actionnaire de toute telle compagnie, et acheter ou autrement acquérir des actions ou valeurs de toute compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les vendre, détenir, hypothéquer, réémettre ou autrement en disposer avec ou sans garantie; (*k*) Faire des avances de deniers, ou garantir les contrats ou autrement aider toute compagnie dont les actions, obligations ou autres valeurs sont détenues par la compagnie, et faire tout acte ou chose pour la conservation et protection, amélioration ou augmentation en valeur des dites actions, obligations ou autres valeurs, et partiellement avancer des fonds ou garantir les contrats ou autrement aider toute autre personne ou compagnie en relations d'affaires avec la présente compagnie, ou qui est endettée envers elle; (*l*) Acquérir la clientèle, la propriété, les droits et biens, et se charger des engagements de toute personne, maison ou compagnie endettée envers la compagnie, ou engagée dans une entreprise identique à celle de la présente compagnie, et les payer en deniers comptants ou en actions ou valeurs de la présente compagnie ou autrement; (*m*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la compagnie; (*n*) Les objets, pouvoirs ou fins ci dessus de la compagnie seront censés être pris séparément et ne pas dépendre le uns des autres, et la compagnie pourra poursuivre ou exercer l'un quelconque ou plusieurs de ces objets, pouvoirs ou fins, sans égard aux autres, et aucune clause ne sera limitée dans sa généralité ou autrement interprétée en prenant en considération tout autre clause quelconque de ces objets, pouvoirs ou fins. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"VIAU HOME LAND COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 2 mai 1910. - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Jules Desmarais et Rodolphe DeSerres, avocats; Romulus Lavallée et Joseph Adolphe Landry, notaires, et Joseph Laurent, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par voie d'achat, bail, échange, octroi, concession ou autrement et détenir et posséder des terrains et immeubles de toute des-

cription, et développer, améliorer, exploiter et disposer ces immeubles en rues, ruelles, squares, lots ou autrement, et ériger des maisons, bâtiments et autres constructions sur les dits immeubles ainsi acquis; (*b*) Vendre, louer, arrenter, transférer, échanger ou céder ces terrains et immeubles ou toute partie d'iceux et les bâtisses qui y sont construites, et autrement en disposer, et disposer de toutes rues, squares ou ruelles en faveur de toutes personnes ou municipalités aux clauses et conditions que la compagnie jugera à propos; (*c*) Faire des avances ou prêts aux acheteurs ou locataires de toute partie des immeubles de la compagnie aux fins de les aider à y ériger et à améliorer toutes bâtisses, chemins, trottoirs, aqueducs, égouts, installations pour l'éclairage et autres améliorations; (*d*) Prendre et détenir des morts-gages, hypothèques et nantissements d'acheteurs ou d'autres pour garantir le paiement du prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie ou le remboursement d'avances faites par la compagnie aux acheteurs pour des fins de construction ou autres améliorations; (*e*) Exercer d'une manière générale l'industrie de carriers et d'entrepreneurs et accorder, vendre, louer et céder des privilèges, licences ou permis d'extraire de la pierre sur les immeubles de la compagnie; (*f*) Acquérir, construire, entretenir et exploiter des aqueducs aux fins de fournir l'eau aux détenteurs et acheteurs des immeubles de la compagnie ou aux personnes ou corporations détenant des terrains contigus à ceux de la compagnie aux taux qui seront agréés, subordonnément aux règlements locaux et municipaux à cet effet; (*g*) Acquérir par achat, bail ou autrement et posséder, développer et exploiter des installations à vapeur, électriques et hydrauliques aux fins de produire de la lumière, de la chaleur et de la force pour l'usage de la compagnie et en céder tout surplus non requis par la compagnie; pourvu, toutefois, que toute vente, transmission ou distribution de force électrique ou autre au delà des terrains de la compagnie soit subordonnée aux règlements locaux et municipaux à cet effet; (*h*) Construire, entretenir et exploiter des systèmes d'égouts ou autres pour drainer les terrains et bâtisses possédés par la compagnie ou dans le voisinage; (*i*) Acquérir par achat, bail ou autrement et prendre la totalité ou toute partie de l'entreprise, industrie, propriété, biens ou engagements de toute personne, société ou compagnie que la présente compagnie peut acquérir légalement; (*j*) Vendre, louer, échanger, engager ou disposer autrement de la totalité ou de toute partie de la propriété des droits, biens ou entreprises de la compagnie pour la compensation qui pourra être convenue, y compris des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou en prenant des hypothèques sur des terrains et établissements; (*k*) Acheter, prendre en échange ou en paiement ou autrement acquérir, posséder et détenir, et vendre et céder des actions, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, et acquérir, détenir, vendre et céder les droits d'hypothèque, privilèges ou engagements de toute autre compagnie ou particulier; (*l*) Payer pour toute propriété mobilière ou immobilière, droits, privilèges, industrie ou immunités que la compagnie peut légalement acquérir, ou pour services rendus à la compagnie, en actions entièrement acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie; (*m*) Se fusionner, partager les profits ou s'unir avec toute personne ou compagnie aux conditions que la compagnie pourra décider; (*n*) Faire toutes les choses et exercer tous les pouvoirs et toute industrie alliée aux objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 2 mai 1910, à

"THE JACOBS EXPLORATION COMPANY" (LIMITED).

Diminuant le capital social de la dite compagnie de $5,000,000 à la somme de $1,000,000, ce capital social diminué se composant de 10,000 actions de $100 chacune.

"THE BECK MANUFACTURING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 3 mai 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Adam Beck, gentilhomme; et William Kingstone, gérant, tous deux de London, Ont.; George Kingstone, gérant; Alvin Ernest Woodworth, teneur de livres, et Arthur Charters, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Adam Beck, William Kingstone et George Kingstone.

Siège social:—Ville de London, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter et prendre en son nom le fonds de commerce, l'outillage, les machines, l'achalandage et l'actif généralement de l'industrie actuellement exercée en la cité de Montréal par le dit Adam Beck; (*b*) Fabriquer et vendre des boîtes à cigares et à tabac et d'autres boîtes; (*c*) Fabriquer, acheter et vendre du bois de service; (*d*) Exercer l'industrie des impressions et de la confection et du choix des étiquettes, rubans et autres fournitures pour les cigares et le tabac et pour les fabricants; (*e*) Acheter, assumer et exercer l'industrie d'autres fabriques de boîtes; (*f*) Payer pour l'acquisition de toute industrie achetée ou assumée par la compagnie, y compris l'industrie, le fonds de commerce, l'outillage, les machines, l'achalandage et l'actif du dit Adam Beck en argent comptant. ou en valeurs ou actions de la compagnie ou autrement ainsi que les directeurs en décideront. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADA FORD COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 3 mai 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Albert Joseph Brown, C.R.; Rennie Ogilvie McMurtry, avocat; Francis George Bush, teneur de livres; George Robert Drennan, sténographe, et Herbert William Jackson, commis, tous de Montréal, Qué. Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Albert Joseph Brown, Rennie Ogilvie McMurtry et Francis George Bush.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Importer, exporter, acheter, vendre et disposer comme marchands, agents à commission ou autrement, du fer, manganèse, minerais manganifères, fer en gueuse, ferraille, fer, acier et métaux bruts, naturels ou manufacturés à demi, scories, acier fini, produits de laminerie, tuyaux en métal, machines, bois de construction, bois à pâte et autres produits de la forêt; (*b*) Exercer toute autre industrie d'une nature semblable ou qui pourra être exercée avec avantage en rapport avec l'industrie ci-dessus; (*e*) Acquérir, posséder et exploiter un système de camionnage pouvant être exploité avec l'industrie de la compagnie ou s'y rapportant; (*d*) Acquérir, détenir et posséder des actions de toute autre corporation exerçant une industrie d'une nature semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les payer en deniers comptants ou partie en deniers comptants, et émettre des actions de la compagnie entièrement acquittées en paiement complet ou partiel et les vendre ou les céder autrement; (*e*) Se fusionner avec tout particulier, maison ou corporation exerçant une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer; (*f*) Acquérir et détenir des valeurs de toutes sortes, mobilières et immobilières, pour dettes et engagements ou obligations dues à la compagnie, encourues ou à être encourues dans la conduite de ses opérations, et les libérer ou en disposer autrement; (*g*)Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de toute compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou les céder autrement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Vendre, céder ou autrement disposer de la propriété et entreprise de la compagnie, ou toute partie d'icelle, pour la compensation que la compagnie jugera suffisante, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; prêter des deniers aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie; garantir l'exécution de contrats par toute personne, maison ou corporation; (*i*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs propres à atteindre les objets susdits ou l'un ou plusieurs des dits objets. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN MAGNESITE COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation le 3 mai 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Walter George Mitchell et Arnold Wainwright, avocats; Maurice Alexander, étudiant; Edwin George Belfield et Hanna O'Brien, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Arnold Wainwright, Maurice Alexander et Edwin George Belfield.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Rechercher et creuser, réduire, affiner, fondre ou travailler autrement, manufacturer, vendre ou céder autrement et faire le commerce

général de magnésie, graphite et autres minéraux, métaux et minerais de toutes sortes et de toutes descriptions et leurs produits et composés, et exercer généralement l'industrie d'une compagnie minière dans toutes et chacune de ses spécialités; (*b*) Acquérir par achat, bail, découverte, location, concession, licence, échange ou autre titre légal et détenir des mines de magnésite, graphite ou autres mines de toutes sortes, terrains miniers, propriétés minières, ou tout intérêt en iceux, permis d'exploiter des mines et droits et claims miniers, concessions forestières et droits de coupe de bois, chutes d'eau et droits de prise d'eau, droits de brevet et brevets d'invention, et les exploiter, développer, travailler et mettre à profit, louer, vendre, céder et en disposer autrement en totalité ou en partie; (*c*) Exercer l'industrie de manufacturiers et marchands de magnésite calcinée ou cuite, briques de magnésite et tous les autres composés et produits du magnésite; (*d*) Exercer l'industrie de marchands de bois, propriétaires de scieries et sylviculteurs, et acheter, vendre, faire croître, préparer pour le marché, importer et exporter et généralement céder du bois de toute sorte et manufacturer et vendre toutes sortes d'articles dans la fabrication desquels le bois est utilisé; (*e*) Manufacturer, acheter, vendre et céder de l'alcool distillé et du charbon de bois; (*f*) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement en rapport à l'industrie et aux objets de la compagnie ou de nature à augmenter la valeur ou à rendre profitables, directement ou indirectement, les biens ou droits de la compagnie; (*g*) Construire, entretenir et exploiter des fourneaux, bâtisses, fabriques, usines de fonte et de concentration, scieries, fonderies, tramways sur des terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, chutes d'eau, machines et tous les autres ouvrages, machines, outillages et accessoires de toute sorte et de toute description requis pour les fins de la compagnie; (*h*) Posséder, exploiter, détenir, acquérir, affréter et vendre ou autrement aliéner des navires, bateaux, barges, chalands et allèges de toute espèce et utiliser et employer ces bateaux pour le transport des effets de la compagnie ou d'autres, aux mines et installations de la compagnie ou des mines et installations de la compagnie ou ailleurs aux termes et conditions qui pourront paraître à propos, et construire et entretenir des quais, jetées et autres ouvrages et machines, en rapport avec l'industrie de la compagnie; (*i*) Payer pour les biens, franchises, permis, privilèges ou droits de toute sorte acquis par la compagnie ou pour elle et pour services à elle rendus et pour travaux accomplis pour elle par l'émission d'actions acquittées de la compagnie ou en obligations de la compagnie, ou partie en actions et parties en obligations; (*j*) Acquérir l'achalandage, des biens et des droits de toute sorte, et acquérir et entreprendre la totalité ou une partie quelconque de l'actif et les engagements de toute personne, raison sociale, association ou corporation qui a des pouvoirs semblables, absolument ou partiellement, à ceux de la présente compagnie et payer le prix de cette acquisition en argent comptant, en actions ou en obligations de la présente compagnie ou autrement, et, en particulier, acquérir et assumer l'industrie exercée dans le comté d'Argenteuil et ailleurs par C. L. Higgins et autres en qualité de mineurs et de négociants de magnésite sous le nom de "The Canadian Magnesite Company", y compris tous les droits, les biens et l'actif appartenant à la dite industrie ou s'y rattachant, assumer tous les engagements qui y ont trait, et, en payer le prix d'acquisition par l'émission d'actions acquittées ou par l'émission d'obligations ou autrement; (*k*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des pouvoirs semblables, absolument ou partiellement, à ceux de la présente compagnie, aux termes et conditions dont il pourra être convenu; (*l*) Acquérir par achat ou souscription, ou autrement, et posséder, vendre ou autrement aliéner les actions, obligations et titres de toute compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie et voter en qualité de porteurs de ces actions, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*m*) Manufacturer, ache-

ter ou acquérir autrement, détenir, posséder, vendre, céder et transférer ou disposer autrement, placer, faire l'échange et le commerce de marchandises, produits, articles et biens de toutes classes et de toutes descriptions; (*n*) Vendre la totalité ou partie de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie, en totalité ou en partie; (*o*) Produire, fabriquer, accumuler et utiliser de la vapeur, du gaz, de l'air comprimé et de l'électricité et en vendre ou céder autrement le surplus qui n'est pas requis pour les fins de la compagnie, pourvu toutefois que toute distribution ou transmission de force ou énergie hydraulique, électrique, pneumatique ou autre, en dehors des terrains de la compagnie, soit subordonnée aux règlements locaux et municipaux à cet effet; (*p*) Placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis et en disposer de la manière qui sera établie de temps à autre; (*q*) Faire tout ce qui est nécessaire, convenable ou propre, à l'accomplissement des fins ou pour atteindre les objets ci-dessus énumérés ou qui pourront sembler profitables à la corporation, ou de nature à augmenter directement ou indirectement la valeur de tous biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables; (*r*) Les pouvoirs contenus dans chaque paragraphe ne seront aucunement limités ni restreints par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE DOMINION PACIFIC LUMBER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation le 3 mai 1910. - - - - Capital, $3,500,000.

Nombre des actions, 35,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Henry Almon Lovett, C.R.; George Vipond Cousins, comptable; Patrick Francis Brown, commis; Winnifred Evelyn Patch et Ida Hill McKerracher, sténographes, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'exploitants de bois, de marchands de bois, de propriétaires de scieries et de marchands en général, et acheter, vendre, préparer pour le marché, manufacturer, importer et exporter, et vendre du bois de construction et du bois de toutes sortes, et fabriquer et faire le commerce des articles de toutes sortes dans la fabrication desquels entre du bois, ou dans lesquels le bois est employé, et de tous les articles qui peuvent être faits ou extraits du bois ou des produits secondaires du bois; (*b*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir les droits de propriété, immunités ou privilèges que possède ou dont jouit toute personne, maison ou corporation relativement à quelque concession de bois, terrain, ou coupes de bois, et les détenir, vendre, arrenter ou autrement en disposer; (*c*) Acheter, affréter, prendre à loyer, construire ou autrement acquérir, détenir, entretenir, réparer, améliorer, altérer, vendre, échanger, donner à loyer, ou fréter ou autrement disposer des navires ou vaisseaux à vapeur et autres, ou de toutes parts ou intérêts dans ces vaisseaux, avec tous les gréements et agencements s'y rattachant, et faire les opérations, en tout ou en partie, d'armateurs, de courtiers maritimes, gérants de propriété maritime, d'entrepreneurs de transport, de voituriers par terre et par eau, d'entreposeurs, de gardiens de quai, de propriétaires de barges et remorqueurs, de propriétaires d'allèges,

d'entrepreneurs de remorquage, d'agents expéditeurs et de commerçants en général; (*d*) Construire, acquérir, ou établir des docks, bassins, quais, jetées, piles, ateliers, bâtiments, machinerie, entrepôts et commodités, et faire les opérations de propriétaires de docks, quais, jetées et piles, et toute autre industrie qui peut être avantageusement exercée sous ce rapport; (*e*) Acquérir, construire, développer, entretenir et mettre en service des chemins et tramways sur les terres possédées ou contrôlées par la compagnie, des chutes d'eau, réservoirs, cours d'eau, barrages et autres travaux et commodités que les directeurs jugeront propres à favoriser directement ou indirectement les intérêts de la compagnie, et contribuer, subventionner, ou autrement aider tous semblables travaux entrepris par d'autres; (*f*) Acquérir, utiliser, développer toute force hydraulique, affermée ou autrement acquise, et vendre ou autrement disposer de tout excédent de force hydraulique, électrique ou autre force d'une nature quelconque; pourvu, toutefois, que la vente, distribution et transmission de force électrique ou autre force pour la chaleur, la lumière et la traction seront subordonnées à tous les statuts et règlements municipaux ou locaux à ce sujet; (*g*) Acquérir et prendre à son nom, comme industrie active, l'entreprise, les biens et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie en tout ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie, et à cet effet acquérir la totalité ou une partie des actions, dettes et obligations de telle compagnie; (*h*) Vendre, louer ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des affaires, entreprises, propriété, engagements et immunités de la compagnie à toute autre personne ou compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie; (*i*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, permis, concessions et autres choses de même nature conférant un droit, exclusif ou non exclusif ou limité, d'utiliser, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention qui paraîtra capable d'être utilisée directement ou indirectement à l'avantage de la compagnie, et utiliser, exercer, développer ces permis ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (*j*) Acheter, louer, ou autrement acquérir, détenir et jouir de toute la propriété, immunités, clientèle, droits et privilèges détenus ou possédés par toute personne ou maison ou par toute compagnie ou compagnies exerçant ou formée pour exercer toute industrie de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et se charger des engagements de toute telle personne, maison ou compagnie; (*k*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer de toutes parts, actions, ordinaires ou privilégiées, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie dont le but est semblable en tout ou en partie à celui de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la compagnie, et voter en vertu des actions ainsi détenues par l'entremise d'un agent ou des agents que les directeurs choisiront; (*l*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et prêter des fonds, ou garantir les contrats ou autrement aider à toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle autre compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer;

(*m*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, débentures, et autres instruments négociables ou transférables; (*n*) Distribuer entre les associés de la compagnie, en espèces ou autrement, tous biens de la compagnie, et, en particulier, les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie formée dans le but de se charger de la totalité ou d'une partie de l'actif et du passif de la présente compagnie; (*o*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer ou faire valoir la totalité ou une partie quelconque des biens et des droits de la compagnie ou autrement en disposer; (*p*) Conclure avec un gouvernement ou des autorités suprêmes, municipales, locales ou autres un traité qui sera jugé propre à atteindre les fins de la compagnie ou quelques-unes d'entre elles et obtenir de ce gouvernement ou de ces autorités les droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera à propos d'obtenir, et exercer et exécuter ces droits, privilèges et concessions et se conformer à ce traité; (*q*) Faire la totalité ou une partie quelconque des choses présentement autorisées, soit seule soit conjointement avec d'autres, ou en qualité de facteur, fiduciaire ou agent pour d'autres compagnies ou personnes ou par l'intermédiaire de facteurs, fiduciaires ou agents; (*r*) Exercer toute autre industrie que la compagnie jugera susceptible d'être exercée avantageusement concurremment avec ce qui précède, en tout ou en partie, ou censée augmenter directement ou indirectement la valeur de la propriété et des droits de la compagnie, ou de les rendre profitables; (*s*) Les pouvoirs contenus dans chaque paragraphe ne seront en aucune manière limités ni restreints par induction ni par déduction des termes de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LA COMPAGNIE CHAPUT, LIMITEE."

Constituée en corporation, 3 mai 1910. - - - - - Capital, $750,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Madame Corine Labbé, veuve de feu Alfred Philippe Chaput; Gabriel Pilon, manufacturier; Samuel Glackmeyer, manufacturier; Joseph Edouard Glackmeyer, courtier d'assurance, et Théophile Mainville, contremaître, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exploiter un commerce de fabrication et vente de cigares et tabacs; (*b*) Acquérir les droits accordés à MM. Gabriel Pilon et Samuel Glackmeyer, fabricants de cigares, de Montréal, au cours d'un contrat de promesse de vente consentie par Dame Corinne Labbé, veuve de feu A. Philippe Chaput, devant maître Edouard Biron, notaire, à Montréal, le douzième jour du mois de février mil neuf cent neuf, comportant spécialement le droit pour les dits MM. Pilon et Glackmeyer de devenir propriétaires de tout le fonds de commerce ci-devant exploité par la dite Dame Corinne Labbé, à Montréal, sous la raison Chaput et Cie, pour la fabrication et la vente de cigares et tabacs, le dit fonds de commerce comprenant la clientèle ou achalandage, les marques de commerce pour cigares, tabacs, etc., les machineries, boîtes, moules, marchandises, crédits, droit au bail, etc.; (*c*) Acquérir, posséder, vendre, louer et disposer des actions, dében-

tures et garanties de toutes autres compagnies intéressées dans le même genre d'affaires que la présente compagnie est autorisée à exploiter, et acheter l'actif de telles compagnies ou l'actif de toute personne faisant un commerce semblable, dont le prix sera payable comptant par des actions acquittées ou des garanties de la compagnie; nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Acquérir par achat, bail, concessions, échange, ou par tous autres titres légaux tous immeubles que la compagnie jugera convenable d'acheter, soit pour l'exploitation de son commerce directement, soit comme placement du surplus de son actif et recettes, et construire, ériger des manufactures, magasins, entrepôts, boutiques, machineries et toutes constructions de nature quelconque nécessaires ou utiles aux affaires de la dite compagnie, et en général toutes propriétés mobilières et immobilières que la compagnie jugera à propos de construire et d'acquérir, avec le droit de les louer, vendre, aliéner; (*e*) Développer et mettre en opération tout pouvoir d'eau et tout pouvoir nécessaire pour produire par l'électricité ou autrement la lumière, le chauffage et la force motrice pour les fins de la compagnie; (*f*) Manufacturer, fabriquer et vendre tous cigares, cigarettes et tous genres de tabacs, ainsi que machines et fournitures et accessoires pour la fabrication et la vente de cigares, cigarettes et tabacs; (*g*) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et faire tous genres d'affaires concernant l'objet de la compagnie; (*h*) Généralement faire tout ce qui est nécessaire ou utile de faire pour la fabrication et la vente en gros et en détail des cigares et des tabacs de toute espèce, avec le droit d'acheter et de bâtir tous immeubles comprenant le droit d'acheter et d'acquérir tous titres et matériaux nécessaires et utiles à cette fin. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"SULTANA, LIMITED".

Constituée en corporation, 3 mai 1910. - - - - - Capital, $90,000.

Nombre des actions, 900.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Tachereau, C.R.; Thibaudeau Rinfret et Rosario Genest, avocats; Joseph Alexander Trotwood Richards, comptable, et Joseph Emile Bilette, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert Taschereau, Thibaudeau Rinfret et Rosario Genest.

Siège social:—Cité de Montréal, P.Q.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre ou céder autrement des cirages, vernis à chaussures, préparations, polis pour les métaux, alcalis et produits chimiques; produits ammoniacaux, bleu à laver, vernis, extraits de céréales, poudres de condition, huiles, teintures, mine et polis pour les poêles, et tous les articles et choses employés dans leur fabrication, entretien et exploitation, ainsi que tous les appareils et instruments et choses pour l'usage ou se rapportant aux produits dont ils sont des ingrédients ou dans la fabrication desquels ils peuvent être utilisés, directement ou indirectement, par l'entremise d'agents ou autrement; (*b*) Vendre, louer ou disposer autrement de la totalité ou de toute partie de l'entreprise de la compagnie et accepter en paiement des actions, obligations ou valeurs de toute compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les distribuer parmi les actionnaires de la compagnie; (*c*) Acheter ou acquérir autrement les immeubles et autres biens nécessaires à l'industrie de la compa-

gnie et les payer par l'émission de parts entièrement acquittées du capital-actions de la compagnie ou partie en deniers comptants et partie en parts acquittées en totalité ou en partie du capital-actions de la compagnie; en particulier acquérir l'industrie maintenant exercée par la Sultana Manufacturing Company avec les terrains et bâtisses, matériel, le fonds de commerce et autres biens se rapportant à cette industrie, ainsi que l'achalandage de la dite industrie et les bénéfices de toutes les entreprises en cours d'exécution et les marchandises en magasins ainsi que les brevets et autres droits et privilèges se rapportant à la dite industrie, échus à la compagnie ou détenus en son nom, et les payer en parts entièrement acquittées du capital-actions de la compagnie; (*d*) Acheter ou acquérir autrement des brevets, droits de brevet et privilèges, perfectionnements ou procédés secrets se rapportant de quelque manière à l'un ou à plusieurs des objets ci-dessus, et permettre l'usage, ou vendre ou céder autrement tous brevets, droits de brevet et privilèges, perfectionnements ou procédés secrets acquis par la compagnie; vendre, louer ou autrement disposer de la propriété mobilière ou immobilière de la compagnie; (*a*) Acquérir, détenir, posséder, acheter, vendre, garantir et céder les parts du capital-actions, les obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; utiliser les fonds de la compagnie pour les acquérir, et voter en vertu des dites actions et obligations au nom de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Acquérir et prendre l'achalandage, la propriété, les droits, immunités et biens de toute sorte et les engagements de toute personne, maison, association ou corporation constituée pour les fins pour lesquelles la présente corporation est formée, et les payer en deniers comptants, actions ou obligations de la présente compagnie ou autrement; (*g*) Faire tout ce qui est nécessaire, convenable ou propre à l'accomplissement des fins ou de nature à atteindre l'un des objets ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN REALTY CORPORATION, LIMITED".

Constituée en corporation, 4 mai 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Albert Joseph Brown. C.R.; Robert Clark McMichael et Rennie Ogilvie McMurtry, avocats; Francis George Bush, teneur de livres; George Robert Drennan, sténographe; Herbert William Jackson, commis et Walter Robert Lorimer Shanks, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal. Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement et posséder, détenir, utiliser, améliorer, gérer, arrenter, vendre, céder et disposer de terrains, tènements, héritages et immeubles et intérêts en iceux, et ériger, réparer et entretenir des bâtisses sur tous terrains possédés par la compagnie ou dans lesquels la compagnie pourrait avoir quelque intérêt et généralement faire les opérations d'une compagnie d'immeubles et d'embellissements; (*b*) Acheter, louer ou acquérir autrement, détenir, exploiter et posséder les immeubles et bâtisses, et les immunités, droits, privilèges et achalandages qui y appartiennent, qui sont possédés ou détenus par toute personne, maison ou corporation; (*c*) Nonobstant les disposi-

tions de l'article 44 de la loi des Compagnies, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou autrement et détenir, vendre ou céder autrement les actions ordinaires ou actions-priorité, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables en totalité ou en partie à ceux de la présente compagnie ou exerçant toute industrie pouvant être exercée de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement, et voter en vertu de toutes actions ainsi détenues par l'entremise de l'agent ou des agents que les directeurs pourront choisir; (*d*) Distribuer en espèces ou autrement parmi ses actionnaires tous biens de la compagnie et particulièrement les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie formée dans le but de se charger de la totalité ou de toute partie des biens de la présente compagnie; (*e*) Emettre des actions entièrement acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie en paiement complet ou partiel du prix d'achat de tout immeuble, bâtisse ou autre bien que la compagnie peut acquérir, posséder ou détenir en vertu des présentes; (*f*) Les pouvoirs contenus dans chacun des présents paragraphes ne seront limités ni restreints par déduction ou induction des termes de tout autre paragraphe que ce soit. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE QUEBEC AND WESTERN CANADA LAND SYNDICATE, LIMITED".

Constituée en corporation, 4 mai 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions. 100,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—Louis Jules Allard, avocat, de Saint-François du Lac, Qué.; Aimé Laperrière, marchand, et Albéric Archie Mondou, notaire, tous deux de Pierreville, Qué.; Henry Anthony Bordeau, agent général, et George Ball, gentilhomme, tous deux de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Village de Pierreville, Qué.

Objets de la compagnie:—Acheter, louer, prendre en échange ou acquérir des terrains et intérêts en iceux, avec toutes les bâtisses ou constructions qui pourraient être érigées sur ces terrains ou l'un d'eux, et vendre, louer, échanger ou disposer autrement de la totalité ou de toute partie des terrains et de toutes ou chacune des bâtisses ou constructions qui y sont maintenant érigées ou qui pourraient l'être plus tard et prendre les garanties les concernant qui seront jugées nécessaires; (*b*) Eriger des bâtisses et faire le commerce de matériaux de construction; (*c*) Prendre ou détenir des hypothèques pour solde du prix d'achat de tous terrains, bâtisses ou constructions ainsi vendues, et vendre ou disposer autrement des dites hypothèques; (*d*) Améliorer, changer et gérer les dits terrains et bâtisses; (*e*) Garantir ou aider autrement à l'accomplissement d'entreprises ou d'hypothèques de personnes, maisons ou corporations avec lesquelles la compagnie pourrait avoir des relations d'affaires et prendre ces hypothèques ou entreprises par défaut; Pourvu, toutefois, qu'excepté en ce qui concerne la prise ou la détention d'hypothèques comme susdit, rien de contenu dans les présentes ne sera censé autoriser la compagnie à contracter des emprunts soit pour des fins de construction ou autres sur des terrains qui n'appartiennent pas à la compagnie ou sur des terrains qui, quoique ayant déjà appartenu à la compagnie sont devenus la propriété d'un autre, soit par acte, transport, transfert ou aliénation; (*f*) Exercer l'industrie

agricole et faire l'élevage et le commerce de bétail sur pied de toutes sortes et en manufacturer et céder tous les produits; (*g*) Acquérir sous bail, licence ou par achat et céder et arrenter, louer ou permettre l'usage de droits et privilèges de pâturage, exclusifs ou limités; (*h*) Manufacturer, vendre et céder de l'avoine et autres grains et leurs produits manufacturés et tout ce qui est employé à leur fabrication; (*h*) Manufacturer, vendre et céder de l'avoine et autres grains et leurs produits manufacturés et tout ce qui est employé à leur fabrication; (*i*) Acquérir, acheter et se procurer autrement des marques et noms de commerce, étiquettes et dessins, bois, houille ou autre combustible et en céder le surplus; (*j*) Exercer l'industrie de marchands en gros et en détail de toutes sortes de produits, articles et marchandises ainsi que l'industrie d'entreposeurs généraux dans toutes ses spécialités et généralement faire l'échange et le commerce de produits, provisions, matériaux et marchandises de toutes descriptions; (*k*) Acheter, affréter, louer, construire ou acquérir autrement des vaisseaux ou navires à vapeur ou autres, avec tous les accessoires et équipements et les utiliser pour le transport des voyageurs, des malles et des marchandises de toutes sortes et exercer généralement l'industrie de voituriers par terre et par eau, propriétaires de vaisseaux, entreposeurs, gardiens de quais, propriétaires de chalands, gabariers, et agents expéditeurs; (*l*) Entreprendre la construction et ériger et équiper des travaux publics et privés; (*m*) Faire des placements et acquérir et détenir les obligations, débentures et actions d'autres compagnies avec lesquelles la compagnie constituée par les présentes est autorisée à négocier, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*n*) Distribuer en nature parmi les actionnaires de la compagnie tous biens de la compagnie et en particulier toutes actions, obligations, débentures ou valeurs de toutes autres compagnies appartenant à la compagnie constituée par les présentes, ou que la compagnie constituée par les présentes peut avoir le pouvoir de distribuer; (*o*) Manufacturer et produire autrement, acheter et acquérir autrement, vendre, fournir et céder des instruments, appareils, engrais et autres articles et choses requis, employés ou nécessaires pour cultiver le sol d'une manière convenable et avec succès, et fournir les installations et les facilités requises pour l'achat, la vente, le transport et l'emmagasinage des produits du sol et de tous les articles et choses ci-dessus mentionnés; (*p*) Manufacturer et vendre des viandes, fruits, légumes et produits de la laiterie salés, frais, en boîtes et en conserves; et élever et céder toutes sortes de bétail sur pied; (*q*) Exercer l'industrie d'un marchand de bois et d'un propriétaire de scieries et de moulins à planer et d'un fabricant de bois et d'articles en bois, et acheter, posséder, détenir, vendre et céder des concessions forestières, terres à bois et billes, et manufacturer, acheter, vendre et céder du bois de construction et autre bois de toutes sortes et manufacturer des articles dans la fabrication desquels le bois de construction ou autre bois est requis, ou dans lesquels il peut être utilisé; (*r*) Acquérir par bail, achat ou autrement utiliser et développer des chutes d'eau et autres forces pour la production de la force ou énergie électrique, pneumatique, hydraulique ou autre; construire ou acquérir par bail, achat ou autrement et exploiter des usines et outillages pour la production de la force ou énergie électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, ainsi que des ouvrages et installations pour la livraison et la transmission, au-dessus ou sous terre, de force ou énergie électrique, pneumatique ou autre; acquérir par bail, àchat ou autrement de la force ou énergie électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, et l'utiliser, la vendre, la louer ou en disposer autrement, ainsi que de la force ou énergie produite par la compagnie; pourvu toutefois que toute vente, distribution ou transmission de force ou énergie hydraulique, électrique, pneumatique ou autre au delà des terrains de la compagnie soit subordonnée aux règlements locaux et municipaux à cet effet; (*s*) Aider par voie de bonus, prêt, garantie ou autrement toute industrie ou entreprise utilisant ou consentant à utiliser l'énergie fournie par la compagnie

ou fournissant ou consentant à fournir de l'énergie à la compagnie; (*t*) Payer à même les fonds de la compagnie tous les frais et déboursés de ou incidents à l'organisation de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"WAUKESHA PULP COMPANY, LIMITED".

Constitutuée en corporation, 4 mai 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Kearney, marchand; John Mary Collins et Michael James McCrory, agents; Patrick Mullin, fils, comptable; Thomas D'Arcy Tansey, et Robert Emmett Elliott, dentistes, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par voie d'achat ou autrement, détenir, prendre à bail, vendre ou autrement céder des concessions forestières, bois sur pied, chutes d'eau et emplacements de moulin, bois à pâte et bois de corde et exercer d'une façon générale l'industrie de marchands de bois; (*b*) Acheter, acquérir, posséder et exploiter des scieries mécaniques et des moulins à planer, des fabriques de pâte de bois et des fabriques de papier et exercer toute industrie secondaire ou s'y rapportant généralement ou toute industrie qui peut convenablement être exercée avec cette industrie; (*c*) Acheter, prendre à bail ou en échange ou autrement acquérir et prendre la totalité ou toute partie de l'industrie, des biens et des engagements de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou qui possède des biens qui conviennent aux fins de la présente compagnie; (*d*) Payer pour l'achat, la location ou la jouissance de tous biens, droits, options, ou entreprises nécessaires ou utiles à l'industrie de la compagnie en actions acquittées de la compagnie; (*e*) Vendre, arrenter, céder, mettre à profit ou autrement disposer de la totalité ou de toute partie des biens et droits de la compagnie pour la considération qui pourra être convenue; (*f*) Faire toutes les choses et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les opérations qui se rapportent de quelque manière que ce soit à ce qui précède ou qui sont de nature à contribuer à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"A. W. GRANT AND COMPANY, LIMITED".

Constitutuée en corporation, 9 mai 1910. - - - - - Capital, $60,000.

Nombre des actions, 600.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Isabel Grant, fille majeure; Frederick Henry Markey, C.R.; Walter Whittier Skinner, William Gilbert Pugsley et George Gordon Hyde, avocats, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, produire, acheter, acquérir, vendre, préparer, encaquer et saler du beurre, du fromage, des œufs, du lait, des légumes, des épiceries, du grain, des viandes et autres aliments, produits de la ferme et de la laiterie et les divers matériaux qui entrent dans leur production ou servent à leur production; (*b*) Fabriquer, louer, acheter et vendre toutes les machines, tous les outils, instruments, appareils et autres articles et accessoires qui servent à la totalité ou à une partie des fins susdites, ou à la vente et au transport des produits fabriqués et autres de la compagnie, et faire la totalité ou l'une quelconque des choses qui se rattachent à l'exercice de cette industrie ou à une branche ou partie quelconque de cette industrie, ou y sont incidentes; (*c*) Exercer une industrie générale d'emmagasinage, d'entreposage, de voiturage et de commission; (*d*) Exercer toute autre industrie, qu'elle soit de fabrication ou autre qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec son industrie, ou propre directement ou indirectement à augmenter la valeur des biens ou des droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*e*) Acquérir, acheter, vendre, louer et autrement obtenir des marques de commerce, brevets, formules, recettes, étiquettes et dessins; (*f*) Acquérir et entreprendre la totalité ou une partie des affaires, propriétés et passif de toute personne ou compagnie engagée dans une industrie semblable à celle que la compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriétés propres aux fins de la compagnie; (*g*) Vendre, louer ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des affaires, entreprises, propriétés, passif et immeubles de la compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera bon, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la compagnie; (*h*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée, ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans toute affaire ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou toute industrie y relative et pouvant être conduite de manière à profiter à la compagnie; garantir les entreprises ou aider autrement toute telle personne ou compagnie, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs d'une compagnie semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou en disposer autrement; (*i*) Acquérir toute industrie de même nature que celle de la présente compagnie et sa clientèle, aux termes et conditions de paiement au moyen d'actions ou de débentures ou autrement qui seront convenus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE COBALT SMELTER, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 mai 1910. - - - - Capital, $2,000,000

Nombre des actions, 2,000,000.—Montant de l'action, $1.

Membres de la corporation:—Joseph Lamoureux, gentilhomme, d'Outremont, Qué.; George Alexander Mooney, marchand; Louis Joseph Boileau, notaire; Norbert Brunet, étudiant en droit, et Joseph Jean Bouchard, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George Alexander Mooney, Louis Joseph Boileau et Joseph Jean Bouchard.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Explorer et rechercher et découvrir des mines et minerais de toutes sortes; extraire, laver, sasser, fondre, purifier, bocarder et préparer de quelque manière que ce soit le sol ou la terre, le roc ou la pierre aux fins d'en extraire tout le minerai quelconque et le préparer pour le marché et exercer l'industrie d'une compagnie de mines, de moulins, d'affinerie, de réduction et d'exploitation dans toutes ses spécialités; (*b*) Faire tout ce qui est nécessaire afin de continuer les opérations mentionnées au précédent paragraphe pour l'exploitation des mines et la préparation des minerais, leurs produits et produits secondaires; produire l'électricité pour toutes les fins se rapportant à la susdite exploitation et vendre le surplus de la dite électricité; construire et exploiter des aqueducs, conduites d'eau principales, et produire de toute manière de la force hydraulique pour les fins de la susdite exploitation et vendre le surplus d'eau à toutes autres personnes ou compagnies; pourvu que toute vente, distribution ou transmission d'électricité ou d'eau en dehors des terrains de la compagnie soit subordonnés aux règlements locaux et municipaux; (*c*) Acheter, prendre à bail ou acquérir autrement toutes mines, minéraux et droits miniers, houillères et terres à bois, terrains contenant de l'huile, du gaz ou autre, et tout intérêt en iceux, et les explorer, exploiter, développer et mettre à profit; (*d*) Acheter ou acquérir autrement toute industrie entrant dans les objets de la compagnie, et tous terrains, privilèges, droits, entreprises et engagements qui en dépendent; (*e*) Acheter, détenir, acquérir, transférer, vendre et céder des actions ou débentures de toute autre compagnie ou compagnies ayant des objets semblables à ceux de la compagnie ou constituées dans le but d'exercer une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la compagnie et alliée à la dite industrie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie, ou vendre ou disposer autrement de la totalité ou de partie de son entreprise pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour les obligations, actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie; (*g*) Acquérir l'achalandage, les droits, la propriété et les biens, et prendre les engagements en totalité ou en partie, de toute personne, maison, association ou corporation maintenant ou plus tard engagée, en totalité ou en partie, dans toute industrie que la compagnie est autorisée à exercer, et acheter, louer, échanger ou acquérir autrement tous ou chacun des droits, privilèges, permis, brevets ou immunités convenables ou propres à toutes fins quelconques de la compagnie; (*h*) Emettre des actions entièrement acquittées et obligations, débentures et fonds de la compagnie ei paiement complet ou partiel du prix d'achat de tout bien meuble ou immeuble acquis par la compagnie, ou en paiement de services rendus ou de travail fait pour la compagnie et pour l'achat d'obligations, actions, propriétés ou biens de toute autre compagnie ou compagnies ayant des objets semblables à ceux de la compagnie; (*i*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts ou la coopération avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que cette compagnie est maintenant et pourrait être plus tard autorisée ou avoir le pouvoir d'exercer ou d'entreprendre, ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à la compagnie, et faire des avances de deniers, garantir les obligations ou entreprises ou aider autrement cette personne ou compagnie et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de toute compagnie semblable, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou les céder autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"DOMINION BOX AND PACKAGE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 mai 1910. - - - - Capital. $700,000.

Nombre des actions, 7,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Clark McMichael et Rennie Ogilvie McMurtry, avocats; Walter Robert Lorimer Shanks, étudiant; Francis George Bush, comptable; et Herbert William Jackson, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands, fabricants et négociants de toute espèce de boîtes, caisses, paquets, paniers, contenants et autres articles de même nature et des accessoires à ces articles, et vendre ces articles et les accessoires d'iceux et en faire le commerce; (*b*) Fabriquer, acheter et vendre des meubles, du bois de service, du bois de toute espèce et des articles faits en totalité ou en partie de bois de service, de bois de charpente, de bois ou de l'un quelconque de ces produits aussi bien que tous les accessoires de ces objets, et en faire le commerce, et vendre ces articles fabriqués et accessoires et autrement en faire le commerce; (*c*) Acquérir par voie d'achat, de bail ou d'autre titre et posséder, utiliser ou vendre des biens tant réels que mobiliers de toute espèce et description et en disposer de temps à autre et pour la considération que la compagnie peut juger à propos d'accepter, y compris des scieries, outillages, machines, franchises, droits, privilèges, contrats, baux, brevets d'invention, droits de brevets, marques de commerce ou dessins et l'actif généralement jugé nécessaire pour l'industrie de la compagnie; (*d*) Produire de la lumière, de la chaleur et de la force de toute espèce et vendre tout surplus de ces produits qui excèdent les besoins de la compagnie ou autrement en disposer; pourvu toutefois que toute vente, transmission ou distribution de force électrique ou autre qui s'exerce en dehors des immeubles de la compagnie soit assujétie aux règlements locaux ou municipaux; (*e*) Acquérir par voie d'achat, de bail ou autrement et posséder et exploiter un système de camionnage concurremment avec l'industrie de la compagnie; (*f*) Prendre ou autrement acquérir, détenir, utiliser, aliéner ou céder autrement des actions, obligations et valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la compagnie directement ou indirectement, et acquérir et détenir des actions, obligations ou autres valeurs de toutes sortes, mobilières ou immobilières, pour dettes, engagements ou obligations dues à la compagnie et les décharger ou en disposer autrement; (*g*) Vendre, louer ou disposer autrement de l'entreprise de la compagnie, en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos ou se fusionner avec tout particulier, maison ou corporation ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la compagnie aux clauses et conditions qui seront jugées convenables; (*h*) Emettre en paiement de tous biens ou droits acquis par la compagnie à un titre quelconque, ou pour services rendus par voie de promotion ou autrement des actions entièrement acquittées et non-cotisables, obligations ou autres valeurs de la compagnie; (*i*) Faire toutes les autres choses se rapportant ou avantageuses à l'obtention des objets ci-dessus énoncés ou de l'un quelconque d'entre eux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"TRIBUNE PRESS, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 mai 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Plunkett Magann, de Toronto, Ont., entrepreneur; John Francis Cahill, journaliste; Henry Judah Trihey, avocat; et Michael Thomas Burke, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.; et William Patrick Kearney. de Westmount, Qué., avocat.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George Plunkett Magann, John Francis Cahill et Henry Judah Trihey.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Se livrer à une industrie générale d'imprimerie et de publications, y compris l'industrie de la gravure en relief, de la lithographie, de la gravure, de la reliure, de l'électrtypie, de la stéréotypie, de la photogravure, de la fabrication et du commerce des boîtes de papier et de la papeterie, et l'imprimerie, la publication, la circulation et le négoce de journaux, livres et publications de toutes sortes; (*b*) Fabriquer et vendre du papier, des machines et autres articles qui sont nécessaires ou utiles pour l'exercice des objets de la compagnie; (*c*) Exercer l'industrie de commerçant général et de fabricant d'effets, d'objets mobiliers, de marchandises et de fournitures qui peut avantageusement être exercée par la compagnie concurremment avec l'industrie ci-dessus énoncée; et acheter, ou autrement acquérir, vendre, utiliser et louer des édifices, outillages, et machines nécessaires ou incidentes à l'industrie de la compagnie ou autrement en disposer; (*d*) Acquérir, posséder, louer, vendre ou échanger des actions, fonds sociaux, dépôts ou valeurs dans toute corporation qui exerce une industrie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie, ou exercer une industrie susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement profiter à la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Placer ou utiliser les fonds ou l'actif de la compagnie en ces valeurs et de la manière qui peut de temps à autre être déterminée, y compris l'achat d'actions dans toute autre corporation; (*f*) Vendre, louer, échanger ou autrement aliéner la totalité ou une partie quelconque des biens ou de l'entreprise de la compagnie pour la considération dont il pourra être convenu et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs dans toute autre compagnie; (*g*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*h*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et exercer toutes les industries qui sont incidents à l'obtention des objets pour lesquels la compagnie a été constituée en corporation et alliés à ces objets; (*i*) Acheter ou autrement acquérir et assumer les entreprises, les biens, l'actif et les engagements, ou, dans l'alternative, le capital social de la True Witness Printing and Publishing Company, Limited et acquitter le prix de cette acquisition totalement ou partiellement en argent comptant ou totalement ou partiellement en actions acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"VANCOUVER—PRINCE-RUPERT RANCHING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 mars 1910. - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions. 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Ellis, de Victoria, C.-B., financier; Patrick Joseph Russell, marchand; et Thomas Francis Foley, comptable, tous deux de Vancouver, C.-B.; Francis George Ellis, de Nanton, Alta., éleveur; et George Neville Barclay, d'Ashcroft, C.-B., éleveur.

Premiers directeurs ou direqteurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Ville de Vancouver, C.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'éleveur, d'agriculteur, d'engraisseur de bétail, d'importateur, exportateur et commerçant de bestiaux, de poisson, de viandes. fruits, provisions, produits de la ferme et de la laiterie; (*b*) Demander. posséder, utiliser et aliéner des permis de pâturage, baux de pâturage, et privilèges de pâturage et de métairie; *(c)* Acquérir, posséder, louer et exploiter des fabriques de conserves, des opérations de mise en conserve de la viande, du poisson ou des légumes et des salaisons; et exercer l'industrie de la mise en conserves, et de la conservation de la viande, du poisson, des fruits ou des légumes; (*d*) Exercer l'industrie de pêcheur, et posséder, louer ou exploiter des bateaux-pêcheurs, des appâts et des appareils y compris des stations de pêche à la baleine et d'autre pêche d'eau profonde et des eaux de l'intérieur, des bâtiments, outillages ou accessoires qui servent habituellement à l'exercice de cette industrie ou qui y sont incidents; (*e*) Exercer l'industrie tant en gros qu'en détail de metteur en conserves, boucher, fournisseur de poisson, de viande et de provisions; et exploiter et conduire une industrie de commission et de commerce général; (*f*) Exercer l'industrie de l'emmagasinage à froid et de fabricant de glace et de commerçant de glace en gros et en détail, et, acheter, entreprendre, louer ou autrement acquérir et relouer de l'emmagasinage froid ou autres facilités d'importation ou d'exportation, sur des steamers, navires à voiles, chemins de fer ou autre système de transport; et demander, acquérir, posséder et aliéner ou utiliser l'un de ces privilèges ou toute concession, bonus ou subvention donnée ou acquise à ce sujet de la part du gouvernement de n'importe quel pays ou de toute compagnie ou personne; (*g*) Produire, ou en faire le commerce, ou entreprendre toute forme de force ou de chaleur, et la louer, vendre ou utiliser ou en disposer de n'importe quelle manière et pour n'importe quelle fin; et obtenir, utiliser, louer, vendre ou aliéner toute franchise ou tout privilège qui s'y rapporte ou y a trait ou autrement en disposer. Pourvu toutefois que toute vente, distribution ou transmission de force électrique, hydraulique ou pneumatique qui s'exercera en dehors des immeubles de la compagnie soit assujétie aux règlements locaux et municipaux à cet égard; (*h*) Fabriquer du savon et de l'huile ou tous les produits ou produits secondaires du poisson, des bestiaux, des moutons, des porcs, produits de la mer, maisons de paquage. fabriques de conserves de viandes, établissements de conserves ou salaisons; et acheter ou vendre ces produits et exercer l'industrie générale de commerçant de ces produits; (*i*) Acheter, louer, prendre en location, construire ou autrement acquérir des jetées. docks, quais, fabriques de conserves, édifices, fabriques, outillages et machines qui seront trouvés nécessaires ou désirables pour l'exercice ou l'avancement de l'industrie de la compagnie; et les vendre ou louer tous, ou une partie quelconque de ces biens, y compris tous les biens de la compagnie tant réels que mobiliers; (*j*) Acheter, cons-

truire, affréter, utiliser et gréer des steamers, bâtiments à voiles, bateaux-pêcheurs et autres embarcations de toute espèce dans le but de transporter toutes espèces de tous les produits et marchandises; (*k*) Exercer l'industrie d'agent général, commercial, mercantile, d'expédition ou de voiturage, ou d'agent pour une compagnie de chemin de fer, de navigation, de tramway ou autre, et d'agent à commission, de facteur ou de courtier; (*l*) Acquérir tous les droits de brevet qui peuvent paraître susceptibles d'être utilisés pour l'une quelconque des fins de la compagnie, et en disposer de la manière que la compagnie le désirera; (*m*) Acquérir l'achalandage et les biens de toute industrie semblable à l'une quelconque des fins pour lesquelles la compagnie est constituée en corporation, et entreprendre la vente de la totalité ou d'une partie quelconque de l'actif et des engagements de toute telle compagnie et assumer et exercer à titre d'industrie active les affaires qui s'y rattachent; (*n*) Prêter ou avancer de l'argent aux personnes aux termes qui pourront leur paraître à propos, et en particulier aux clients de la compagnie et aux personnes qui ont des rapports avec la compagnie et garantir l'exécution de contrats par des personnes ou des compagnies qui ont des rapports avec la compagnie ou des membres de ces compagnies; (*o*) Placer ou engager l'argent de la compagnie qui n'est pas immédiatement requis sur les valeurs et de la manière qui pourra de temps en temps être déterminée; (*p*) Faire, tirer, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets à ordre, lettres de change, chèques, traites et autres instruments négociables; (*q*) Développer toute autre compagnie dans le but d'acquérir la totalité ou partie des biens, des droits ou du passif de cette compagnie, ou pour tout autre but qui peut directement ou indirectement avoir pour objet de faire le bénéfice de cette compagnie; (*r*) Vendre, aliéner, par vente, bail sous-bail et échanger, céder ou autrement transporter (absolument, conditionnellement, ou pour un intérêt limité) la totalité ou une partie quelconque de l'entreprise, des biens, des droits ou privilèges de la compagnie à titre d'industrie active ou autrement à un corps, à une compagnie, à une société ou à une association publique ou particulière; ou a n'importe quelle personne ou personnes, et particulièrement à toute autre compagnie qui a des objets tout à fait ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie; et accepter à titre de considération ou de partie de la considération de cette aliénation de l'argent, des fonds sociaux, des actions, des débentures et autres valeurs, soit pour être distribués en espèce entre les membres ou autrement; (*s*) Répartir les actions de la compagnie portées en compte à titre d'actions acquittées en tout ou en partie, comme totalité ou partie du prix d'acquisition de quelque bien acheté par la compagnie ou pour une considération valable; (*t*) Prendre ou autrement acquérir et posséder ou vendre des actions, fonds sociaux, obligations, débentures, ou autres intérêts dans une autre compagnie quelle soit provinciale, britannique, coloniale ou étrangère, où la responsabilité des actionnaires est limitée qui a des objets qui sont en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie ou qui fait des affaires qui peuvent être conduites de façon à donner soit directement soit indirectement du bénéfice à cette compagnie; et gratifier, subventionner ou autrement aider cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*u*) Exécuter tout négoce de fabrication ou autre qui peut sembler à la compagnie susceptible d'être exécuté pour son avantage; (*v*) Obtenir que le compagnie soit enregistrée ou reconnue dans n'importe quel pays ou endroit en dehors du Canada; (*w*) Faire la totalité ou une partie quelconque des choses ci-dessus énoncées à titre de principaux, d'agents, d'entrepreneurs, de fiduciaires ou autrement; on par l'opération ou l'entremise de fiduciaires, d'agents ou autrement; et soit seule ou conjointement avec les affaires de la compagnie; soit par toute personne, compagnie ou autre association; (*x*) Exécuter les objets compris dans chaque paragraphe des présentes lettres patentes d'une manière aussi pleine et aussi ample, et interpréter dans un sens aussi large qu'ils seraient interprétés si chaque paragraphe des

présentes définissait les objets d'une compagnie séparée, distincte et indépendante; et de façon à ce que ces objets ne soient pas (sauf ce qu'il en sera autrement exprimé dans ce paragraphe), restreint par référence aux objets indiqués dans un autre paragraphe quelconque; (*y*) Faire toutes ces choses qui de fait sont ou que la compagnie considérera être incidentes ou utiles aux objets ci-dessus, ou à l'un quelconque d'entre eux; (*z*) Faire, exécuter et accomplir les actes, engagements et choses qui sont nécessaires ou qui paraîtront à propos, pour l'obtention des objets susdits et de chacun d'eux. Les opérations de la compagnie devant être exercées par tout le Canada et ailleurs.

Lettres-patentes supplémentaires, émises le 9 mai 1910, à

"THE CORPORATION ORGANIZATION AND AUDIT COMPANY, LIMITED".

Pour changer le nom de la dite compagnie en celui de

"CORPORATION AGENCIES, LIMITED".

Lettres patentes supplémentaires, émises le 28 octobre 1910, à la

"CORPORATION AGENCIES, LIMITED".

Pour augmenter le capital social de la dite compagnie de $100,000 à la somme de $500,000, soit une addition de 4,000 actions, de $100 chacune, au capital social actuel.

"THE ATLANTIC COAL COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 11 mai 1910. - - - - Capital, $290,000.

Nombre des actions, 2,900.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Richard O'Leary, de Richibouctou, N.-B., marchand de bois; William S. Montgomery, de Dalhousie, N.-B., marchand de poisson; Thomas Nagle, marchand de bois; William Henry Thorne, marchand; et Henry A. Powell, avocat, tous de Saint-Jean, N.-B., et James Patrick Sherry, de Memramcook, N.-B., marchand.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Ville de Maccan, N.-E.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le négoce d'acheter, de vendre de la houille et tous les produits de la houille, et autrement en faire le commerce et les opérations, et de miner et extraire de la houille; (*b*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir des mines de houille, droits miniers de houille, et des terrains et des intérêts s'y rattachant, et les explorer, exploiter, exercer, développer et mettre en compte; et rechercher, obtenir, exploiter, tirer, rendre marchands, vendre de la houille et du coke et autres produits des objets de la compagnie et en faire le commerce; (*c*) Acheter, vendre, fabriquer les appareils, machines, installations,

dispositions et choses capables de servir aux opérations minières de la houille, ou dont ont besoin les ouvriers ou autres qui sont employés par la compagnie et en faire le commerce; (*d*) Construire, exécuter, entretenir, améliorer, gérer, exploiter, contrôler et surveiller des droits, chemins, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, quais, fourneaux, usines, concasseurs, travaux hydrauliques, travaux, fabriques, entrepôts et autres ouvrages et installations qui peuvent paraître directement ou indirectement utiles à quelqu'un des objets de la compagnie, et donner des contributions, subventions ou autre aide, ou prendre part à quelqu'une de ces opérations; (*e*) Développer, contrôler et aliéner de la force électrique et autre pour la production, la distribution et la fourniture de l'électricité et du gaz pour les fins de l'éclairage, du chauffage et de la force, et en faire le commerce. Pourvu, toutefois, que toute vente, transmission ou distribution de force ou de pouvoir électrique, hydraulique ou autre en dehors des limites des terrains de la compagnie soit assujétie aux règlements locaux ou municipaux; (*f*) Payer à même les fonds de la compagnie tous les frais et dépenses de la constitution et de l'organisation de la compagnie et en dépendant. Les opérations de la compagnie devant être exercées par tout le Canada et ailleurs.

"CANADA MAPLE EXCHANGE, LIMITED".

(Reconstitution.)

Constituée en corporation, 11 mai 1910. - - - - - Capital, $60,000.

Nombre des actions, 600.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Arthur Laing, manufacturier; Frank Laing, voyageur de commerce; George Edward Laing, commis; et William John Laing, chef de mouvement des trains, tous de Montréal, Qué.; et William Geraghty, de Westmount, Qué., gérant.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter ou autrement acquérir les biens et l'achalandage du commerce aujourd'hui exercé à Montréal par Arthur Laing, sous la raison sociale de Canada Maple Exchange, comme industrie active, y compris les créances, brevets, marques de commerce et outillage, et d'émettre en paiement des actions acquittées de la compagnie; (*b*) Exercer l'industrie de la fabrication et la vente du sucre d'érable, sirop d'érable, confiseries et gommes de toutes sortes, et faire toute autre opération nécessaire au commerce de la compagnie; (*c*) Conclure des arrangements au sujet de la fusion des intérêts, et le partage des profits avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans une industrie de même nature que celle de la présente compagnie; (*d*) Se fusionner ou acheter ou autrement acquérir des actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute compagnie dont le but est en totalité ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, et autrement en disposer; (*e*) Et généralement faire tout ce qui sera nécessaire ou avantageux à la compagnie et à l'exécution de son entreprise. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE GREAT WEST MILLING COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 11 mai 1910. - - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Walsh, hôtelier; John Thomas Brett et Alexander Shragge, marchands; William George Cameron, marchand de gros; George McIntyre Rioch, bijoutier; Joseph Patullo Earngey, éditeur; William James Chapman, médecin; James Clifford Baxter, peintre; John Brenchley, machiniste; et George Arthur Toole, comptable, tous de Kenora, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Ville de Kenora, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, acheter et vendre le grain, la fleur, les farines, l'huile de lin, et les gâteaux de lin et les produits et les productions secondaires de l'une ou de l'autre de ces substances ou de quelqu'une d'entre elles; (*b*) Acquérir, construire, entretenir et exploiter des élévateurs, des entrepôts et entreposer et nettoyer du grain, des marchandises, des effets et des objets mobiliers de toutes sortes; (*c*) Faire des avances sur du grain, des marchandises, des effets et des objets mobiliers qui peuvent être emmagasinés par un chemin de fer ou être sous la garde ou en la possession d'un chemin de fer, bâtiment ou navire au cours du transport de ces grains et effets à ce pays ou de ce pays, ou sur l'un quelconque de ces élévateurs, usines ou entrepôts; (*d*) Acheter, acquérir, louer et exploiter des navires, bâtiments et actions dans ces navires, et en faire le commerce; (*e*) Acquérir, exploiter et entretenir des quais, jetées, culées, magasins et entrepôts; (*f*) Développer, emmagasiner, transmettre et distribuer de l'électricité pour l'éclairage, le chauffage et la force, et exploiter et entretenir un outillage électrique pour l'éclairage, le chauffage et la force. Pourvu cependant que toute vente, distribution ou transmission de force ou pouvoir électrique, hydraulique ou pneumatique, au delà des limites des terrains de la compagnie soit assujétie aux règlements locaux ou municipaux à cet égard; (*g*) Louer, acheter, assumer ou autrement acquérir de toute personne ou de toutes personnes, de toute raison sociale ou raisons sociales, compagnie ou compagnies toute affaire ou toutes affaires ou industrie active dans les limites des objets de cette compagnie, et la totalité ou partie du capital de commerce, de l'achalandage et des privilèges, brevets d'invention ou invention, droits, contrats ou obligations, actfi et biens réels et personnels, mobiliers et immobiliers, appartenant à la dite affaire ou aux dites affaires ou industries actives, et appartenant aux vendeurs ou autres, et d'acquitter le loyer ou le prix ou les prix de ces objets en totalité ou en partie, en argent ou en totalité ou en partie en actions totalement ou partiellement acquittées de cette compagnie, ou en totalité ou en partie en débentures de cette compagnie ou autrement, et entreprendre, assumer, garantir ou acquitter la totalité ou partie des obligations, du passif, des contrats et des engagements du vendeur ou des vendeurs, et aussi l'obligation qui grève l'actif et les biens ainsi loués, achetés, assumés ou autrement acquis, et continuer la dite affaire ou les dites affaires ou industries actives soit au nom de cette compagnie, soit au nom ou aux noms sous lesquels elles peuvent avoir été conduites, ainsi qu'il pourra en être convenu, et avec pouvoir à cette compagnie de passer contrat avec le dit bailleur et le vendeur ou les vendeurs obligeant le dit bailleur, le vendeur ou les vendeurs de ne plus faire d'affaires au Canada; (*h*) Faire l'entreprise ou passer contrat et engagement pour l'éclairage des cités, villes, villages, rues,

édifices et autres endroits et la fourniture de l'énergie électrique pour l'éclairage, le chauffage et la force pour la totalité ou pour partie des besoins publics ou particuliers; (*i*) Equiper, entretenir et mettre en activité au moyen de la force de l'eau, de la vapeur, de l'électricité, de la force hydraulique et autre, toutes les installations qui appartiennent à la compagnie ou auxquelles la compagnie peut être intéressée, et donner des contributions, des subventions ou d'autre aide, ou prendre part à la construction, à l'amélioration, à l'entretien, à l'exploitation, à la direction, à l'exécution ou au contrôle de ces installations; (*j*) De temps en temps demander, acquérir et exercer et posséder tout statut, toute ordonnance, ordre, permis, pouvoir, autorité, franchise, concession, droit ou privilège que tout gouvernement ou toutes autorités supérieures, municipales ou locales, ou toute corporation ou autre corps public, raison sociale ou individu peut avoir le pouvoir de proclamer, de faire ou de rendre et payer pour la mettre à exécution, aider et contribuer à sa mise à exécution, et affecter une partie quelconque des fonds de la compagnie, de son capital, de ses obligations et de son actif pour défrayer les frais nécessaires, les charges et les dépenses de cette mise à exécution; (*k*) Demander ou acquérir toutes patentes, brevets d'invention, concessions, permis, baux, concessions, et titres de ce genre qui accordent quelque droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir d'une invention ou de quelque secret ou information quant à quelque invention qui peut paraître susceptible d'être employée pour l'une quelconque des fins de la compagnie, et employer, exercer ou développer cette invention ou accorder des permis relativement à cette invention, ou autrement mettre en compte les biens, droits, intérêts ou informations ainsi acquis; (*l*) Acheter ou autrement acquérir et prendre et posséder des actions, obligations ou autres valeurs d'une autre compagnie ou dans une autre compagnie ou corporation, et posséder, vendre ou autrement aliéner ces valeurs nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi et promouvoir toute compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie pour exercer tout négoce susceptible d'être exercé de façon à bénéficier directement ou indirectement à cette compagnie, et, tout en possédant ce négoce, exercer tous les droits de propriété de cette compagnie; (*m*) Vendre, louer ou autrement aliéner la totalité ou partie des biens, du négoce, de l'entreprise et de l'achalandage de la compagnie pour la considération que la compagnie peut juger à propos et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (*n*) Conclure tout arrangement pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'exploitation conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute raison sociale, personne ou compagnie qui exerce quelque négoce ou opération ou se livre à quelque négoce ou opération que cette compagnie est autorisée à exercer et auquel elle est autorisée à se livrer, lesquels négoce ou opération sont susceptibles d'être exercés de façon à bénéficier directement à la compagnie, et prendre ou autrement acquérir les actions et valeurs de la dite compagnie, et les vendre, posséder, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*o*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets en tout ou partie semblables à ceux de cette compagnie; (*p*) Exercer tout autre négoce, que ce soit un négoce de fabrication ou autre, qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercé conjointement avec le négoce ou les objets de la compagnie, ou destiné directement ou indirectement à élever la valeur de quelqu'un des biens de la compagnie ou à rendre profitable quelqu'un de ses biens ou droits, et faire tous les actes, toutes les conventions et choses qui peuvent paraître à la compagnie propres à l'obtention de quelqu'un des objets de la compagnie; (*q*) Exercer n'importe lequel des négoces ci-dessus, et faire n'importe lequel des dits actes et choses, au besoin et ainsi que la compagnie pourra en décider, la compagnie devant agir dans l'exécution de l'une quelconque

des dites choses à titre de principal ou d'agent à commission, en vertu de location ou autrement; (*r*) Pour les fins des dits négoces ou de l'un quelconque d'entre eux construire, entretenir, louer, exploiter, vendre ou autrement aliéner des moulins à fleur, moulins à farine, moulins à farine d'avoine, moulins à farine de lin, scieries, scieries à bardeaux, fabriques, usines à raboter, usines à pâte à papier, usines à papier ou toutes autres usines pour la fabrication de la fleur, de la farine, de la farine d'avoine et des autres produits ou produits secondaires dont font partie le grain, la fleur, la farine, la farine d'avoine, le bois, la pâte à papier, la pâte à papier de bois ou le papier et toutes les machines, les engins, les outillages et les biens meubles nécessaires pour les dites usines ou fabriques, élévateurs, installations pour l'emmagasinage et le nettoyage du grain et les entrepôts pour le grain ou les marchandises en général, des pouvoirs d'eau, des pouvoirs à vapeur, des pouvoirs hydrauliques, des pouvoirs électriques, des pouvoirs moteurs et toutes les choses qui s'y rattachent, des privilèges de pièce d'eau, lots riverains, docks, quais et autres facilités terminales qui conviennent, des bâtiments, navires, steamers, remorqueurs, barges et autres commodités pour le transport des objets fabriqués ou des biens meubles de la compagnie, ou pour le transport des marchandises et des passagers par eau, les machines, les engins, câbles, fils métalliques, lignes, générateurs, lampes, compteurs, transformateurs et appareils reliés à la génération, à l'accumulation et à la distribution de l'électricité pour la fourniture de l'éclairage, du chauffage et de la force motrice électrique et pour les transports industriels ou autres fins, des voitures, pour la houille et le coke, les biens, les effets et marchandises, des chemins, passages, ponts, mines, droits miniers, brevets d'invention, droits de brevets relatifs aux objets ou fins pour lesquels la constitution est accordée, marque de commerce, outillage et matériel, bestiaux, animaux de toute espèce et tous les autres biens réels et mobiliers, meubles et immeubles que la compagnie peut considérer comme propres à avancer ses affaires. Les opérations de la compagnie devant être exercées par tout le Canada et ailleurs.

"SWANSON BAY FORESTS WOOD-PULP AND LUMBER MILLS, LIMITED".

Constituée en corporation, 11 mai 1910. - - - - Capital, $1,500,000.

Nombre des actions, 300,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—William Louis Scott, Charles Henry Maclaren, Austin Gregory Ross et Georges David Kelley, avocats; et Joseph Connolly, employé d'avocat, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter des terres à bois, des terres agricoles et autres, ou les droits d'abattre du bois ou de cultiver, développer ou employer ces immeubles ou terrains et exercer le négoce de marchands de pâte à papier, de papier, de bois de service et bois de sciage, de propriétaires de scieries et de producteurs de bois dans toutes leurs branches et acheter, produire, abattre, préparer pour le marché et autrement manipuler, importer, exporter et vendre le bois de service et le bois de toute sorte et en faire le commerce, et fabriquer la pâte à papier et les articles de toutes sortes dans la fabrication desquels entre le bois de service ou le bois et en faire le commerce, et, autant qu'il peut être jugé à propos de le faire, exercer le négoce de marchands généraux, importateurs et exportateurs; (*b*)

Acquérir par vente ou tout autre moyen légal de l'eau, des pouvoirs d'eau, des marques d'eau et des privilèges de prise d'eau; (*c*) Appliquer et distribuer l'eau et le pouvoir d'eau en érigeant des digues, en augmentant la course de tout cours d'eau qui existe ou en en augmentant la surface, en détournant l'eau de tout cours d'eau, étang ou lac dans un autre chenal ou autres chenaux, en posant et érigeant toute conduite, tuyau ou barrage, en construisant tout déversoir, réservoir, aqueduc, barrage, roue, édifice ou autre construction ou ouvrage qui peut être requis relativement à l'usage de l'eau ou du pouvoir d'eau, et en changeant, renouvelant, étendant, améliorant, entretenant et réparant ces ouvrages ou une partie quelconque de ces ouvrages subordonnément aux règlements locaux et municipaux à cet égard; (*d*) Employer l'eau et le cours d'eau pour les fins de moulins de fabrication, les fins industrielles, mécaniques et minières, et aussi pour les fins générales de l'irrigation, ou pour la production de toute forme de force motrice et pour la production et la génération de l'électricité pour les fins de l'éclairage, du chauffage ou de la force motrice ou pour l'une quelconque de ces fins; (*e*) Construire, exploiter et entretenir des installations électriques, stations de force, outillages de génération et les autres installations et commodités qui sont nécessaires ou propres pour la génération de l'électricité ou toute autre forme de force développée et pour la transmission de cette force pour l'usage de la compagnie ou pour l'usage de personnes ou corporations qui font des contrats avec la compagnie dans ce but, comme force motrice, pour toutes les fins pour lesquelles l'eau, le pouvoir d'eau, l'électricité ou la force électrique tirée de l'eau peuvent être appliqués, employés ou requis. Pourvu, toutefois, que toute vente, distribution, ou transmission de force électrique, hydraulique ou autre au dehors des terrains de la compagnie soit assujétie aux règlements locaux et municipaux à cet égard; (*f*) Acheter, vendre et pêcher du poisson de toute sorte et en faire commerce; préparer pour l'usage et mettre en conserve ou autrement préparer toute espèce de poisson, de viande, de lait, de fruits, de légumes et autres substances alimentaires, et acheter ou autrement produire et vendre ces substances ou les produits de ces substances et en faire commerce; fabriquer des huiles, des engrais et les acheter et les vendre et en faire le commerce; faire et vendre toutes espèces de bidons, boîtes et autres récipients qui servent relativement aux fins ci-dessus ou pour l'une quelconque d'entre elles; (*g*) Exercer l'état ou le métier d'agriculteur, d'éleveur de bétail, de commerçant de bestiaux, de producteur de fruits, de planteur, de pêcheur, de mineur, de carrier, de briquetier, de constructeur, d'entrepreneur, de constructeur de navires, de constructeur de chemins de fer et autres voitures, d'ingénieur mécanique et général, de magasinier général et de commerçant général; (*h*) Exercer le négoce de voituriers généraux des personnes et des marchandises par terre et par eau et les affaires d'une compagnie de docks, de quais ou de port (*i*) Acheter, prendre à bail, ou en location ou autrement acquérir toutes terres à bois ou autres, des édifices, navires, bâtiments, voitures, du matériel roulant, des machines, outillages ou autres biens (réels ou mobiliers) ou toutes propriétés ou intérêts y rattachés, et tous droits, servitudes, privilèges, permis, concessions, brevets d'invention, marques de commerce qui peuvent être considérées nécessaires ou utiles pour les fins de l'entreprise ou des affaires de la compagnie, et ériger, construire, établir, outiller et entretenir des maisons, scieries, fabriques, édifices, chemins, culées, ports, quais, docks, cours d'eau, réservoirs, installations électriques ou autres ouvrages que l'on peut juger nécessaires ou utiles pour ces fins, pour l'amélioration ou le développement de quelque bien de la compagnie; (*j*) Aider, encourager et promouvoir l'immigration dans les terres ou les immeubles acquis ou contrôlés par la compagnie, et les coloniser, et pour cette fin prêter ou accorder toute somme ou toutes sommes d'argent, pour toutes fins qui peuvent être considérées comme étant pour l'avantage de la compagnie; (*k*) Exécuter, établir, construire, entretenir, améliorer, administrer, exploiter, contrôler et sur-

veiller tous chemins, passages, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, digues, scieries, moulins de pâte à papier, moulins à papier, hauts fourneaux et autres ouvrages, fourneaux, fabriques, entrepôts, étalages, boutiques, magasins, stations et autres ouvrages et commodités pour l'exploitation et le développement de toute concession, de tous droits ou immeubles de la compagnie, et verser des contributions ou de l'assistance ou passer contrat pour l'exécution, l'établissement, la construction, l'entretien, l'amélioration, la direction, l'exploitation, le contrôle ou la surintendance de ces entreprises; (*l*) Construire, entretenir et diriger, sur les immeubles possédés ou contrôlés par la compagnie, des tramways, télégraphes et téléphones; (*m*) Développer les ressources de toutes terres à bois, et de tous droits sur des coupes de bois ou s'y rattachant, et de toutes terres appartenant à la compagnie ou auxquelles la compagnie est intéressée, et les tourner en compte, et en particulier en établissant des emplacements de ville, et construire, entretenir et changer des chemins, rues, maisons, fabriques, entrepôts, boutiques, édifices et ouvrages et magasins et contribuer au coût de l'établissement, de la fourniture et de l'exécution et de l'exploitation de ces établissements et en les préparant pour la construction, pour la location sur bail de maison ou sur convention, en avançant de l'argent aux constructeurs, locataires et autres et en passant des contrats avec eux pour le dégagement, l'égouttement, le clôturage, la plantation d'arbres, la culture, la construction, l'amélioration, les travaux agricoles et l'irrigation à ces immeubles; (*n*) Former toutes les compagnies subsidiaires nécessaires ou utiles pour l'obtention de quelque objet de la compagnie; agir à titre d'agent pour d'autres dans toute affaire et pour toute fin quelconque; (*o*) Exécuter et faire toute autre affaire ou chose qui habituellement se fait et peut convenablement se faire par des personnes qui exercent ce genre d'affaires ou d'entreprise ainsi qu'il est dit plus haut, ou destinée, directement ou indirectement, à rehausser la valeur de quelque bien ou de quelque droit de la compagnie, ou à les rendre profitables; (*p*) Acquérir et entreprendre la totalité ou partie des biens affectés aux affaires et du passif de toute personne, raison sociale ou compagnie qui exerce un négoce que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui possède des biens qui conviennent aux fins de cette compagnie et, en considération de ces biens ou de cet actif, verser de l'argent ou émettre des actions, fonds sociaux ou obligations de cette compagnie, qu'ils soient acquittés en totalité ou en partie; (*q*) Vendre, céder, louer, aliéner ou autrement traiter la totalité ou partie des biens et de l'entreprise de cette compagnie, aux termes et pour la considération qu'elle jugera à propos; et promouvoir toute autre compagnie pour les fins de l'acquisition de la totalité ou de partie des biens, de l'entreprise et du passif de cette compagnie, ou se fusionner avec toute compagnie qui a des objets absolument ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (*r*) Accepter en paiement soit en totalité soit en partie pour quelques biens, vendus, cédés ou aliénés, et acheter ou autrement acquérir et posséder, émettre, placer, vendre ou autrement traiter des capitaux, actions, obligations, titres, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la présente loi, et donner toute garantie ou valeur à cet égard, ou à ce sujet, et, lors de la distribution de l'actif ou de la division des profits, répartir ces actions, capitaux, obligations ou valeurs entre les membres de cette compagnie en espèces; (*s*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus dans le placement ou dans l'aide au placement, ou la garantie du placement de quelques-unes des actions du capital de cette compagnie, ou de toutes débentures et autres valeurs de cette compagnie ou dans la promotion de la compagnie ou l'aide à cette promotion, ou la conduite de ses affaires, ou dans le placement ou l'aide au placement ou la garantie du placement de quelques-unes des débentures ou actions émises par toute autre compagnie dans laquelle cette compagnie peut être intéressée; (*t*) Effectuer l'établissement et le support et aider à l'établissement et au

support d'associations, institutions, fonds, fiducies et clubs destinés à bénéficier aux employés et aux anciens employés de cette compagnie ou de ceux qui dépendent de ces derniers ou leur sont alliés, et accorder des pensions et des allocations et effectuer des versements pour de l'assurance, et souscrire et garantir de l'argent pour des fins ou objets de charité ou de bienfaisance, ou pour toute exposition, ou pour toute fin ou objet public, général ou utile; (*u*) Exécuter la totalité ou une partie quelconque des objets ci-dessus exprimés à titre de principal ou d'agent et par l'intermédiaire de fiduciaires, d'agents ou autrement, et seule et conjointement avec d'autres compagnies, associations, raisons sociales, ou personnes et dans toutes les parties du monde; (*v*) Former une société ou un arrangement quelconque pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie qui exerce ou s'occupe d'exercer ou qui est sur le point d'exercer quelque négoce ou opération que cette compagnie est autorisée à exercer ou se livrer à tout négoce ou opération susceptible d'être exercé de façon à, directement ou indirectement, bénéficier à cette compagnie; (*w*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés ou de l'un quelconque d'entre eux. Les opérations de la compagnie devant être exercées par tout le Canada et ailleurs.

"THE TUTSHI LAKE MINING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 11 mai 1910. - - - - Capital, $1,600,000.

Nombre des actions, 16,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Otto Oppenhoff, Nicolai Devig et Nicolaus Krings, mineurs; Alexander McCarter, bijoutier; Wayne D. Carlin, messager; et David Bauer, boucher, tous de Dawson City, T.Y.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Dawson City, T.Y.

Objets de la compagnie:—(*a*). Acheter, prendre ou louer ou autrement acquérir des claims miniers aurifères, des claims miniers, des droits et concessions miniers, des baux et concessions miniers et des terres aurifères et métallifères et des terres à houille et à bois, et des intérêts y attachés et les exploiter, exercer, développer et mettre en compte; (*b*) Rechercher, extraire, gagner, obtenir, fusionner, laver, vanner, tirer du sol, préparer, raffiner, fondre et préparer pour le marché de l'or et autres minéraux qu'ils soient produits de mines de placers ou de mines de quartz, et tout autre quartz ou toute autre substance minérale, (aurifère ou non) et pierres précieuses, et généralement faire des opérations de métallurgie qui peuvent paraître utiles à l'obtention de quelqu'un des objets de la compagnie; (*c*) Acheter, vendre et raffiner des lingots, des espèces et du métal précieux et en faire le commerce; (*d*) Acheter, vendre et fabriquer des minéraux, de l'outillage, des machines, appareils, commodités, provisions et choses susceptibles d'être employées relativement à des opérations de métallurgie, ou d'être requises par les ouvriers ou les autres personnes employées par la compagnie; (*e*) Construire, exécuter, entretenir et surveiller des chemins, passages, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, fourneaux, hauts fourneaux, scieries, concasseurs, appareils hydrauliques, appareils électriques, magasins, boutiques, fabriques, entrepôts et autres ouvrages et commodités qui peuvent paraître directement ou indirectement

utiles à quelqu'un des objets de la compagnie, et contribuer à l'une quelconque de ces opérations, par voie de subvention ou d'aide d'autre sorte ou y prendre part; (*f*) Demander à tout gouvernement ou autorité et obtenir des concessions d'eau, droits de prise d'eau, privilèges et appartenances dans le but d'obtenir de l'eau par voie de gravitation, ou pour les fins du pouvoir ou autrement, pour l'hydraulique, la mise en vanne, le lavage, le nettoyage, le concassage, ou pour l'une quelconque des opérations minières ou pour toutes ces opérations ou pour toute opération qui peut paraître directement ou indirectement utile à l'un quelconque des objets de la compagnie, avec le droit de vendre la totalité ou partie de l'eau ainsi obtenue ou de la force ainsi produite à la personne ou aux personnes qu'à la compagnie il peut sembler à propos de le faire au besoin; (*g*) Acquérir et entreprendre la totalité ou en partie du négoce, des biens et du passif de toute personne ou compagnie qui exerce un négoce que cette compagnie est autorisée à exercer, ou qui possède des biens utiles pour les fins de cette compagnie; (*h*) Conclure tout contrat pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou est occupée à exploiter, ou qui est sur le point d'exercer ou exploiter un négoce ou une opération susceptible d'être conduite de façon directement ou indirectement à bénéficier à cette compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de la dite compagnie, et les vendre, posséder et réémettre avec ou sans garantie ou autrement en faire le commerce; (*i*) Conclure tout contrat avec tout gouvernement ou toutes autorités suprêmes, municipales, locales ou autrement, qui peut paraître utile à l'obtention des objets de la compagnie ou de quelqu'un de ces objets, et obtenir de ce gouvernement ou de cette autorité les droits, privilèges ou concessions que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'obtenir, et exécuter et exercer ce contrat, ces droits, privilèges ou concessions et s'y conformer; (*j*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but d'acquérir la totalité ou une partie quelconque des biens ou du passif de ladite compagnie; (*k*) Construire, entretenir et modifier toutes constructions ou ouvrages nécessaires ou utiles pour les fins de cette compagnie; (*l*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus pour le placement ou l'aide au placement, ou la garantie du placement des actions du capital. de la compagnie, ou des débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou pour la formation de la compgnie et la conduite de ses affaires ou à ce sujet; (*m*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour des actions, débentures et valeurs de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de cette compagnie; nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*n*) Exercer tout autre négoce, que ce soit un négoce de fabrication ou autre, qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être exercé à son avantage; (*o*) Vendre, améliorer, diriger, développer, échanger, louer, aliéner, et mettre en compte la totalité ou partie des biens et droits de la compagnie ou en faire autrement le commerce; (*p*) Faire toutes les autres choses qui sont nécessaires pour l'obtention des objets ci-dessus énoncés. Les opérations de la compagnie devant être exercées par tout le Canada et ailleurs.

"THE DOMINION PICTORIAL ADVERTISING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 12 mai 1910. - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Christopher William Thompson et Irving Stuart Fairty, avocats; Grant Cooper et James Mackerras Macdonnell, étudiants en droit, et Hamilton Toothe Hunter, comptable, tous de Toronto, Ont.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le négoce d'agent de publicité et d'entrepreneur relativement aux expositions de vues animées et aux théâtres, et agir en qualité d'agent et entrepreneur de publicité; (*b*) Exercer le négoce d'exposant de vues animées et de fabricant de fourniture pour lanternes et théâtres et expositions de vues animées; (*c*) Exercer tout autre négoce (que ce soit un négoce de fabrication ou autre) qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercé conjointement avec son négoce ou destiné directement ou indirectement à rehausser la valeur de quelqu'un des biens ou droits de la compagnie ou à le rendre profitable; (*d*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie quelconque du négoce, des biens et du passif de toute personne ou compagnie qui exerce un négoce que la compagnie est autorisée à exercer ou qui possède des biens utiles pour les fins de la compagnie; (*e*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, permis, concessions ou autre titre qui confèrent un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'employer, ou un secret ou autre renseignement quant à une invention qui peut paraître susceptible d'être employée pour quelqu'une des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut paraître destinée directement ou indirectement à bénéficier à la compagnie, et employer, exercer et développer les biens, droits ou renseignements ainsi acquis ou autrement les mettre en compte ou accorder des permis au sujet de ces biens, droits ou renseignements; (*f*) Prendre ou autrement acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou en partie semblables à ceux de la compagnie ou qui exerce un négoce susceptible d'être conduit de façon directement ou indirectement à bénéficier à la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Conclure avec les autorités municipales, locales ou autres tout contrat qui peut sembler utile aux objets de la compagnie, ou à l'un quelconque de ces objets, et obtenir de ces autorités les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'obtenir, et exécuter et exercer ce traité, ces droits, privilèges et concessions et s'y conformer; (*h*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but d'acquérir la totalité ou une partie quelconque des biens et du passif de la dite compagnie, ou pour quelque autre fin qui peut directement ou indirectement destinée à bénéficier à la compagnie; (*i*) Acheter, prendre à bail ou en échange, en location ou autrement acquérir, tous biens mobiliers et tous droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou utiles pour les fins de ses affaires, et en particulier toute marchandise, outillage ou fonds de commerce; (*j*) Prêter de l'argent aux clients ou autres qui traitent avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats fait par ces personnes; (*k*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, dresser, et émettre des billets à ordre, des lettres de change, lettres de voiture, mandats et autres titres négociables ou transférables; (*l*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou en partie semblables à ceux de la compagnie; (*m*) Prendre pour faire connaître les produits de la compagnie les moyens qui peuvent paraître à propos, et en particulier par annonces dans les journaux, par des circulaires, par l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, par la publication de livres et de publications périodiques, et en accordant des prix, des récompenses et des dons; (*n*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, mettre en valeur ou autrement traiter la totalité ou une partie quelconque des biens et droits de la compagnie; (*o*) Faire la totalité ou une partie quelconque des choses ci-dessus énoncées en qualité de partie principale, d'agent, d'entrepreneur, de fiduciaire ou autrement, et soit seule soit conjointement avec d'autres; (*p*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énon-

cés. Les opérations de la compagnie devant être exercées par tout le Canada et ailleurs.

"THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 12 mai 1910. - - - - Capital, $1,800,000.

Nombre des actions, 18,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alfred Eugène Labelle, gérant; Allan Robinson Oughtred, C.R., Michael Arthur Phalan et Henry Stevens Williams, avocats, tous de Montréal, Qué.; et Thomas Williamson, secrétaire, de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, vendre, emmagasiner, expédier et faire le commerce du grain et fabriquer de la farine et autres produits du grain; (*b*) Acheter et louer des terrains et y ériger des bâtisses et outillages aux fins de recevoir, entreposer et délivrer du grain et d'autres marchandises et outiller, occuper et utiliser un élévateur ou des élévateurs à grain et recevoir, manipuler et emmagasiner le grain et autres marchandises, et émettre des récépissés d'entrepôts pour le grain et les marchandises reçus, et imposer et percevoir des propriétaires ou détenteurs de ce grain et de ces marchandises des taux raisonnables pour services faits et accomplis relativement à la réception, la manipulation et l'emmagasinage du grain et d'autres marchandises; (*c*) Acquérir et exploiter de la force motrice; (*d*) Acquérir par achat ou bail ou autrement la propriété, le matériel, les marques de commerce, brevets et procédés brevetés nécessaires à l'accomplissement des opérations de la compagnie; (*e*) Acheter, louer, échanger, prendre à bail ou acquérir autrement tous droits, privilèges, permis ou immunités convenables ou propres à l'une ou plusieurs des fins de son industrie; (*f*) Acheter ou acquérir autrement toute action ou intérêts ou la totalité ou toute partie de l'industrie, achalandage et biens de toute personne, maison ou compagnie exerçant une industrie alliée à l'industrie de la présente compagnie et prendre la totalité ou partie des engagements et obligations de cette personne, maison ou compagnie, et exercer, diriger et liquider toute industrie acquise de cette manière, et faire et accomplir tous marchés et conventions avec cette personne, maison ou compagnie comme susdit, relativement à la fusion, l'exploitation en commun, la coopération, le partage des profits, l'assistance mutuelle ou autrement et accepter en compensation de ces marchés ou conventions toutes actions, débentures ou valeurs de toute compagnie semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Vendre, transférer ou céder la totalité ou toute partie de l'industrie et de l'entreprise de la compagnie à une compagnie semblable, promue par la présente compagnie ou non ou à toute personne, maison ou corporation exerçant une semblable industrie, et accepter par voie de compensation pour cette vente, ce transfert ou cette cession, toutes actions, débentures, ations-débentures, obligations ou valeurs de toute autre personne ou compagnie semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Faire tous les actes et choses nécessaires à l'accomplissement des objets ci-dessus ou l'un d'eux; (*i*) Exercer toute autre industrie que la compagnie croirait pouvoir exercer convenablement en rapport à la totalité ou toute partie de ce qui précède, ou de nature à augmenter, directement ou indirectement, la valeur des biens ou droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*j*) Les pouvoirs contenus dans chaque paragraphe ne seront ni limités ni

restreints, par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"BUREAU GENERAL D'AFFAIRES ET DE RENSEIGNEMENTS, LIMITEE".

Constituée en corporation, 13 mai 1910. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Napoléon Bonhomme, agent d'assurances; Elzéar Normandeau, hôtelier; François Bonhomme, entrepreneur; Jean-Baptiste Bonhomme, marchand, et Joseph Bonhomme, carrossier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Conduire une agence mercantile générale d'évaluation, de rapport, de collection, de règlement de comptes, agir généralement comme agents pour les fins du dit commerce, et faire toute autres choses s'y rapportant; (*b*) Demander, rechercher et se procurer des informations et faire rapport sur l'état financier, la réputation, la responsabilité, la condition des affaires des individus, des maisons de commerce, des associations et des corporations et transmettre telles informations à ses clients et à ses patrons pour des usages et des fins de commerce, de finance et d'affaires; (*c*) Acquérir, posséder et employer des livres d'évaluation et des rapports commerciaux, préparer et distribuer des journaux, circulaires, livres, brochures, almanachs d'adresses, catalogues, rapports, recueils d'évaluations, statistiques, listes et toutes autres matières imprimées ou écrites pouvant être utiles en ce qui concerne la situation commerciale et financière des hommes d'affaires, des maisons de commerce, des associations ou des corporations et pouvant être d'intérêt ou d'utilité pour l'information des marchands, des négociants, des avocats, des banquiers ou des autres classes d'hommes d'affaires ou de profession; (*d*) Etablir, maintenir et conduire un bureau de collection générale pour le recouvrement et la collection des comptes, billets, dettes, redevances, demandes, obligations et réclamations de toutes sortes, et de quelque caractère ou de quelque forme que ce soit, moyennant le paiement d'honoraires, de commission ou de pourcentages sur iceux; (*e*) Exercer la profession d'accommoder les débiteurs et les créanciers pour les réclamations non payées ou contestées en servant d'intermédiaires entre les parties, et négocier et compléter les règlements de toutes sortes de comptes, réclamations, contrats, obligations et polices d'assurances entre les parties y concernées, des honoraires, commissions, pourcentages et rémunérations devant lui être payées pour cela; (*f*) Acheter ou acquérir autrement des comptes, dettes de livres, billets, jugements, obligations ou autres réclamations non payées ou contestées, en négocier le règlement et en faire la collection quand cela n'est pas contraire aux lois de la province; (*g*) Faire tous contrats, acquérir des titres, recevoir et détenir ou vendre toute propriété mobilière ou immobilière nécessaire ou utile pour le développement des affaires susdites ou aucune partie d'icelles; (*h*) Acquérir par achat ou autrement une affaire ou des affaires d'une nature similaire en tout ou en partie aux buts proposés par cette compagnie, et payer pour cela soit en espèces soit en actions entièrement acquittées de cette compagnie; (*i*) Acquérir et détenir des actions de toute compagnie engagée dans quelque affaire ou entreprise, dont les buts sont en tout ou en partie similaires à ceux de cette compagnie, et disposer par vente

ou autrement des dites actions, malgré les dispositions de la section 44 de la dite loi; (*j*) Acheter et vendre des obligations et des réclamations de toute nature, agir en fidéicommis, soit comme fidéicommissaires ou fiduciaires, gérer des successions; (*k*) Agir comme courtiers d'assurance, employer des agents, solliciter des contrats et faire tout ce qui concerne le commerce d'agents d'assurances, pour l'assurance contre le feu et l'assurance contre les accidents; (*l*) Acheter des immeubles, les revendre, agir comme agents d'immeubles, faire des transactions immobilières, agir comme agents dans l'achat et la vente d'immeubles pour une commission ou toute autre considération légale, en un mot faire tout ce qui rentre dans le commerce d'agents d'immeubles. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE RAILWAY ASBESTOS PACKING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 13 mai 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $1.

Membres de la corporation:—Alexander Warrell, de Saint-Jean, N.-B., promoteur; Dolor Rousseau et Lucien Turgeon, boulangers; Marie Jacques, femme mariée, et Alfred Sévère Bourgeault, professeur de musique, tous de Sherbrooke, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, vendre, détenir, emmagasiner et céder de l'amiante, rechercher, ouvrir, explorer, développer, exploiter, améliorer, entretenir et gérer des mines d'amiante et autres mines, minéraux et autres dépôts et propriétés, et creuser, sortir, bocarder, laver, fondre, essayer, analyser, réduire et amalgamer et préparer autrement des explosifs, minerais, métaux et minéraux appartenant à la compagnie ou non et les préparer pour le marché et les vendre ou céder autrement en totalité ou en partie ou tout intérêt en iceux; (*b*) Acquérir par achat, bail, licence, échange ou autre titre légal des explosifs, mines, terrains miniers, propriétés minières ou tout intérêt en iceux et du minerai et des concessions minières, options, pouvoirs, privilèges, droits de prise d'eau et autres, droits de brevet, brevets d'invention, procédés et inventions mécaniques et autres se rapportant à la totalité ou à toute partie des choses ci-dessus ou autrement, et soit absolument ou conditionnellement, soit seuls ou avec d'autres, et comme principaux, agents, entrepreneurs ou autrement et les donner à bail, les vendre, céder ou en disposer autrement en totalité ou en partie ou tout intérêt en iceux; (*c*) Construire, entretenir, changer, faire et exploiter sur la propriété contrôlée par la compagnie des tramways, des lignes de télégraphe ou de téléphone, barrages, canaux, chutes d'eau, bâtisses, boutiques et autres usines et machines, matériaux et appareils électriques et autres ouvrages de toutes descriptions; (*d*) Forer ou creuser pour obtenir toutes sortes de minéraux, substances minérales, huiles minérales ou gaz et en disposer; ériger ou acquérir à titre quelconque et exploiter des fonderies, raffineries ou autres usines pour les raffiner, les fabriquer ou les utiliser; (*e*) Manufacturer, acheter, vendre, préparer, faire, fabriquer, réduire, travailler, amalgamer et composer de l'amiante simple ou avec d'autres substances minérales ou autres matières quelconques et leurs produits secondaires, et généralement exercer l'industrie d'un manufacturier et marchand du dit article et d'autres d'une même nature, et de tous matériaux, choses et articles qui

en dérivent ou les composent et généralement exercer aussi l'industrie d'un producteur et raffineur et marchand d'amiante et autres minéraux semblables et leurs produits secondaires; (*f*) Acheter, louer, prendre en échange ou acquérir autrement des terrains ou intérêts en iceux ainsi que toutes bâtisses ou constructions qui pourraient se trouver sur tous les dits terrains ou l'un d'eux, et vendre, louer, échanger ou disposer autrement de la totalité ou de toute partie des terrains et de la totalité ou de toute partie des bâtisses ou constructions qui y sont maintenant érigées ou qui pourraient l'être plus tard, et prendre et détenir des hypothèques pour solde du prix d'achat de tous terrains, bâtisses ou constructions ainsi vendus ou autrement, améliorer, changer et gérer les dits terrains et bâtisses, hangars, boutiques, moulins et autres édifices qui pourraient être requis par la dite compagnie pour les fins de son industrie avec le pouvoir d'acquérir, louer et utiliser de la force hydraulique, électrique et autre énergie pour les fins de la dite industrie; (*g*) Acheter, louer, vendre, prendre en échange ou acquérir autrement des droits régaliens ou intérêts en iceux ou des parts dans des inventions ou brevets; et accorder des baux ou effectuer la vente de la totalité ou de toute partie des propriétés, brevets, intérêts ou biens soit pour des droits régaliens ou partie pour des droits régaliens et partie en deniers comptants, et payer pour tout achat ou transaction de la compagnie en ses propres actions et recevoir le paiement de toute transaction de la compagnie soit en actions ordinaires soit en actions privilégiées de toute compagnie; émettre la totalité ou toute partie du capital-actions de la compagnie comme actions entièrement acquittées et non-cotisables et en paiement de services ou autres de toute personne ou compagnie; (*h*) Promouvoir la formation d'autres compagnies et se fusionner avec d'autres compagnies et vendre la totalité ou toute partie de l'entreprise de la compagnie pour des droits régaliens ou en deniers comptants ou en actions ou partie pour l'un et partie l'autre; (*i*) Adopter sans changement un arrangement en date du 2e jour d'avril 1910, dont l'original a été dûment fait et passé entre Alexander Warrell, Dolor Rousseau, Marie Jacques, d'une part, et Firmin Campbell, de Sherbrooke, avocat, en qualité de fidéicommissaire pour la compagnie d'autre part, et accomplir le dit arrangement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"WATERPROOF PRODUCTS, LIMITED."

Constituée en corporation, 13 mai 1910. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Joseph Robson et John Holmes Brittle, comptables, Charles Ryerse Hazen, chimiste, Henry Johnston Elliott, Louis Athanase David, avocats, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir l'industrie de William Marshall, qu'il exerce en qualité de fabricant et marchand de produits imperméables, et d'entrepreneur général, y compris la totalité ou toute partie de la propriété mobilière ou immobilières, biens et droits appartenant au dit William Marshall, se rapportant à la dite industrie, et prendre à son nom la totalité ou une partie des opérations et engagements du dit William Marshall, s'y rapportant également; (*b*) Faire les

opérations d'un fabricant, acheteur et vendeur de feutres imperméables, asphalte, bois de construction, sacs à ciment imperméables, sacs à engrais imperméables, balles pour la laine, planches en plâtre à l'épreuve du feu et de la température, isoloirs imperméables pour fils, enduits pour le métal et de tous les ingrédients qui composent l'un ou plusieurs des dits produits; (*c*) Exercer l'industrie ou faire les opérations de mineurs, fondeurs, affineurs, réducteurs de minerais et maîtres de forge, propriétaires de carrières, ingénieurs, prospecteurs et explorateurs et marchands généraux; (*d*) Exercer en totalité ou en partie l'industrie de manufacturiers de machines à vapeur et autres machines, fabricants de câbles, fabricants de ferblanc, ingénieurs-électriciens, fabricants d'outils, scieurs, tourneurs, ingénieurs-mécaniciens et marchands de métaux et entrepreneurs généraux; (*e*) Faire les opérations de manufacturiers et marchands et industriels en ciment, chaux, plâtre, blanc de céruse, sable, coke, combustible, pierre artificielle et matériaux de toutes sortes pour les entrepreneurs, et de propriétaires de navires, chalans, gabares et camions, propriétaires de carrières, constructeurs, carriers et expéditeurs; (*f*) Acquérir par achat ou autrement toute propriété (mobilière ou immobilière), servitudes, droits ou privilèges qui pourront être nécessaires ou utilisés ou cédés avantageusement par la compagnie; (*g*) Acheter ou acquérir autrement et obtenir des privilèges et licences provisoires ou autres concernant toute invention ou invention supposée, brevets, marques ou noms de commerce, dessins, droits d'auteur, projets, idées, procédés secrets ou autres et choses semblables qui pourraient paraître avantageuses ou utiles à la compagnie, et en faire l'épreuve, les développer, prolonger, renouveler, exercer, utiliser, vendre, en permettre l'usage exclusif ou autrement ou en disposer autrement en totalité ou en partie; (*h*) Obtenir de tout gouvernement ou état ou de tout pouvoir suprême ou autorité locale ou autre toutes concessions, lettres patentes, contrats, octrois, privilèges et droits, dont l'acquisition paraîtra de nature à promouvoir les objets de la compagnie ou à les rendre profitables, et exercer, se conformer, exploiter, accomplir et mettre à profit toute concession, contrat ou droit acquis de cette manière; (*i*) Promouvoir ou aider à promouvoir toute compagnie ou compagnies dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie et effectuer la constitution en corporation ou aider à effectuer la constitution en corporation de cette compagnie ou de ces compagnies; (*j*) Acheter ou acquérir autrement toute action ou intérêt ou la totalité ou toute partie de l'industrie, l'achalandage et les biens de toute personne, raison sociale ou compagnie exerçant une industrie dont les objets sont de même nature que ceux de la présente compagnie et se charger de la totalité ou d'une partie des engagements ou obligations de cette personne, raison sociale ou compagnie, et exercer, diriger et liquider toute industrie acquise de cette manière; et faire et accomplir tous contrats ou conventions avec cette personne, raison sociale ou compagnie comme susdit relativement à la fusion, à l'exploitation en commun, à la coopération, au partage des profits, à l'assistance mutuelle ou autrement et accepter en compensation de ces contrats ou conventions toutes actions, débentures ou valeurs de la compagnie; (*k*) Demander ou souscrire, accepter, détenir, céder et placer ou garantir le placement de toutes actions, actions provisoires, débentures-actions, obligations ou valeurs de toute autre compagnie ou corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*l*) Rémunérer pour tous services rendus et pour toute propriété ou droits acquis par la compagnie de la manière qui sera jugée à propos et en particulier par l'émission d'actions ou valeurs de la compagnie, inscrites comme acquittées en totalité ou en partie; (*m*) Distribuer en nature entre les actionnaires de la compagnie toutes actions, débentures, valeurs ou biens appartenant à la compagnie; (*n*) Vendre, transférer ou céder la totalité ou toute partie de l'industrie ou entreprise de la compagnie à toute autre compagnie (promue par la présente compagnie ou non) ou à toute personne, raison

sociale ou corporation et accepter en compensation de cette vente, transfert ou cession, les actions, débentures-actions, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*o*) Exercer toute industrie ou faire tout commerce ci-dessus mentionné, soit relativement à l'industrie mentionnée à ce paragraphe, soit séparément de cette industrie, et soit pendant la poursuite ou après la discontinuation de l'industrie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 13 mai 1910, à

"THE MINES SECURITIES, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE METROPOLITAN SECURITIES AGENCY, LIMITED".

"GEORGE R. PROWSE RANGE COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 14 mai 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Chapman Prowse, surintendant; William Patrick McVey et Aimé Mallette, vendeurs; Stewart Wilson Cuthbert, teneur de livres; et Achille Verschère, contremaître, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Chapman Prowse, William Patrick McVey et Stewart Wilson Cuthbert.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter et acquérir comme industrie active la totalité ou une partie des propriétés et biens du commerce autrefois exercé par feu George R. Prowse, en son vivant de la cité de Montréal, province de Québec, fabricant et marchand de ferronnerie et continuer ce commerce dans toutes ses spécialités; (*b*) Fabriquer, acheter, vendre et faire le commerce de fournaises, fourneaux de cuisine, poêles, ustensiles de cuisine et appareils, réfrigérateurs, filtres, toutes sortes de ferronnerie, machinerie, accessoires de plombiers et de poseurs d'appareils à vapeur, matériaux d'entrepreneurs et de constructeurs, peinture et huiles, outillage et appareils électriques; (*c*) Faire le commerce de plombiers, poseurs d'appareils à gaz et à vapeur, électriciens, constructeurs et entrepreneurs; (*d*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, que la compagnie jugera pouvoir convenablement exercer en rapport avec l'industrie susdite ou partie d'icelle, ou censée pouvoir directement ou indirectement augmenter la valeur ou rendre profitables toute propriété ou tous droits de la compagnie; (*e*) Acheter ou autrement acquérir, détenir, arrenter ou autrement disposer de toute propriété mobilière et immobilière, droits ou privilèges qui seront nécessaires ou utiles à l'exercice de l'industrie de la compagnie; (*f*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre la totalité ou une partie du commerce, propriété, biens et engagements de toute personne, société ou compagnie engagée dans une industrie semblable en tout ou en partie à celle de la présente compagnie, ou en possession de propriété convenable aux fins de la compagnie; (*g*) Emettre des actions acquit-

tées, obligations ou débentures en paiement complet ou partiel de toute propriété mobilière ou immobilière, droits, réclamations, privilèges ou autres avantages que la compagnie pourra légalement acquérir, et aussi émettre des actions acquittées, obligations ou autres valeurs en paiement complet ou partiel ou en échange pour des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie engagée dans une entreprise semblable en tout ou en partie ou se rattachant à l'industrie de la présente compagnie; (*h*) Acheter, acquérir, détenir et posséder le capital-actions, les obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ou individu exerçant ou engagé dans toute industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et acquérir, détenir, engager ou autrement disposer de ces actions, obligations ou autres valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Demander et maintenir, enregistrer, louer, acquérir et détenir, et vendre, arrenter et disposer, permettre l'usage ou autrement faire valoir tous brevets d'invention, perfectionnements ou procédés, marques de commerce, noms de commerce, et autres choses de même nature nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie; (*j*) Prélever ou aider à prélever des fonds, ou aider au moyen de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs, ou autrement, toute autre compagnie ou corporation, et garantir l'exécution de contrats par toutes telles personnes avec lesquelles la compagnie aura des relations d'affaires; (*k*) Se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies dont les objets sont de même nature que ceux ici énumérés; (*l*) Vendre, louer, échanger ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété, des droits ou de l'entreprise de la compagnie pour la compensation qui sera convenue; (*m*) Faire tous les autres actes et choses propres à atteindre les objets susdits ou aucuns d'eux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LA REVUE DU CANADA, LIMITEE".

Constituée en corporation, 16 mai 1910. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $20.

Membres de la corporation:—Léopold Delaporte, ingénieur des arts et manufactures; Georges Guenot, gentilhomme; et Paul Chevré, statuaire, tous de Paris, France; Louis Hippolyte Taché, avocat; Michel Benoit, comptable; et Charles de Bellefeuille Macdonald, gentilhomme, tous de Montréal, Qué.; et Emile Dubé, commerçant de Fraserville, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Léopold Delaporte, Georges Guenot, Louis Hippolyte Taché et Emile Dubé.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Publier une revue périodique portant le nom de "La Revue du Canada et des Intérêts financiers", ou autre journal ou journaux de propagation et de publicité; (*b*) Acquérir le titre, la propriété, l'outillage, l'achalandage et les affaires de "La Revue du Canada et des Intérêts Français" de Paris. Les opérations de la compagnie devant être exercées par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 16 mai 1910, à la

"FEDERAL SECURITIES CORPORATION, LIMITED."

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE EASTERN CANADA REALTY COMPANY, LIMITED."

Aussi étendant l'entreprise de ladite compagnie de façon à ce qu'elle embrasse et comprenne les pouvoirs additionnels qui suivent, savoir: (*a*) Exercer une industrie d'immeubles et de terres, avec le pouvoir d'acheter, de posséder, de développer, d'améliorer, d'acquérir, de coloniser, de louer, de garantir, d'échanger et de vendre des immeubles et des terrains, de faire le commerce et d'autres aliénations, et pour cette fin appliquer et placer le capital de la compagnie dans l'achat, l'arpentage, l'amélioration, le développement et la préparation pour l'occupation desdits terrains et immeubles de la manière qui peut être la plus convenable pour les fins de la compagnie; (*b*) Sur lesdits immeubles et terrains faire construire, ériger, bâtir et entretenir des chemins, ponts et autres moyens de communication, maisons, moulins. fabriques et autres édifices et ouvrages nécessaires ou convenables pour l'occupation ou l'amélioration de l'un quelconque desdits terrains ou immeubles, et de mettre en opération et d'y faire toute espèce d'ouvrages ou d'améliorations; (*c*) Avancer de l'argent sous forme de prêts aux acheteurs ou locataires d'une partie quelconque des biens de la compagnie pour les fins de construction ou d'autres améliorations à y faire; aider au moyen d'avances d'argent à la construction et à l'entretien des chemins, rues, aqueducs et égouts, et autres ouvrages destinés à donner un meilleur accès aux biens de la compagnie et à en rehausser la valeur; (*d*) Acheter, ériger, louer et vendre des pouvoirs d'eau, et fabriquer, acheter ou acquérir de quelque manière que ce soit et vendre toute espèce d'éclairage, de chauffage ou de force motrice. Pourvu que toute vente, distribution, ou transmission de force électrique, hydraulique ou autre, en dehors des terrains de la compagnie, soit assujétie aux règlements locaux ou municipaux à cet égard.

"SECURITIES SYNDICATE, LIMITED".

Constituée en corporation, 17 mai 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Victor Evelyn Mitchell, C.R.; Joseph William Weldon, Errol Malcolm McDougall, et John Jennings Creelman, avocats; et Stephen John LeHuray, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les opérations d'un promoteur, organisateur et gérant de compagnies et corporations financières, industrielles, mercantiles et autres; (*b*) Souscrire, assurer, acheter, détenir et vendre à commission ou autrement, et disposer de parts, obligations ou autres valeurs de toute compagnie ou corporations, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*c*) Acquérir par achat, bail, échange ou autre titre légal, et vendre et autrement disposer

de la propriété, entreprise et affaires de toute corporation commerciale ou autre, et de toute maison, société ou individu, dans le but de promouvoir et organiser des compagnies pour exercer et gérer, exploiter et conduire toute industrie, propriété et entreprise ainsi acquises par la compagnie, et se charger de ses engagements; (*d*) Acquérir par achat, bail, échange, concession ou autre titre légal des immeubles et droits et concessions de tout gouvernement ou autorité municipale, et les vendre, arrenter ou autrement en disposer ou de toute partie ou de tout intérêt dans ces propriétés; (*e*) Développer et exploiter toute chute d'eau ou pouvoir hydraulique, et générer, produire et accumuler par tous les moyens que ce soit de la force électrique et électro-motrice ou autre agent semblable pour la production de la lumière, de la chaleur et de la force pour les fins de la compagnie, avec la faculté de vendre ou de céder autrement tout excédent dont la compagnie n'aura pas besoin, et de le fournir pour la lumière, la chaleur et la force à toute personne ou corporation aux conditioss qui seront agréées; pourvu, toutefois, que si les pouvoirs ci-dessus sont exercés au delà de la propriété de la compagnie ils seront subordonnés à tous statuts et règlements provinciaux et municipaux à ce sujet; (*f*) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, arrenter ou avoir l'usage moyennant un droit régalien ou autrement, et vendre, céder ou disposer autrement de toutes marques et noms de commerce, brevets d'invention, perfectionnements et procédés enregistrés ou non, utiles à l'industrie de la compagnie, et utiliser ou mettre à profit autrement ces marques et noms de commerce et inventions, licences, procédés et choses semblables ou tous ces autres biens ou droits; (*g*) Conclure des conventions au sujet de partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi et les vendre, posséder, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*h*) Accepter en paiement d'actions, obligations, valeurs ou autres biens vendus par la compagnie ou de toutes sommes dues à, ou pour travail fait ou pour services rendus par la présente compagnie pour la promotion, l'organisation ou l'administration, ou pour avoir aidé à la promotion ou administration de toutes compagnies et corporations financières, industrielles, mercantiles et autres, les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toutes telles compagnies sonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Avancer de l'argent ou garantir les obligations ou entreprises de toute compagnie, ou autrement aider de quelque manière que ce soit toute compagnie dont les actions du capital social, les obligations ou autres valeurs sont possédées par la compagnie, et faire les actes et choses nécessaires pour conserver et protéger, améliorer ou augmenter la valeur de ces actions, obligations ou autres valeurs et de la même manière avancer de l'argent ou garantir les entreprises ou venir autrement à l'aide de toute personne ou compagnie qui a des relations d'affaires avec la compagnie ou est endettée envers elle; (*f*) Faire tous les actes et choses ci-dessus énoncés en qualité de partie principale, d'agent, d'entrepreneur, de fiduciaire ou autrement et seule ou conjointement avec d'autres; (*k*) Faire tous les autres actes nécessaires, convenables ou utiles pour l'obtention de l'un quelconque des objets ou de plus d'un des objets ci-dessus énoncés, ou que la compagnie jugera en aucun temps nécessaires pour la protection ou l'avantage de la corporation, soit en sa qualité de porteur ou d'intéressé dans tous biens, actions, obligations ou autres valeurs; (*l*) Les objets, fins ou pouvoirs ci-dessus énoncés de la compagnie seront considérés comme distincts et ne dépendront pas les uns des autres; et la compagnie pourra exercr l'un ou plus des dits pouvoirs, sans égard aux autres et aucun des articles ci-haut les concernant ne sera limité dans sa généralité ni autrement interprété de ma-

nière à être subordonné à quelque autre article. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FIDELITY INVESTMENT COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 18 mai 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Christopher William Thompson, Irving Stuart Fairty et Edward Warner Wright, avocats; Hamilton Toothe Hunter, comptable; et Eva Marie Gardiner, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Irving Stuart Fairty, Edward Warner Wright et Hamilton Toothe Hunter.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, utiliser, améliorer, louer, vendre, aliéner des terres, terrains et héritages et immeubles et des intérêts s'y rattachant et en faire le commerce, et ériger, changer, réparer ou entretenir les contructions sur des terrains dans lesquels la compagnie peut avoir un intérêt et généralement exercer les affaires d'une compagnie d'immeubles et d'améliorations; (*b*) Acquérir et posséder des actions, fonds sociaux, débentures, débentures-actions, titres, obligations et valeurs émis ou garantis par un gouvernement, un souverain, un gouvernant, des commissaires, un corps public ou une autorité suprême, municipalité, locale ou autrement dans toute partie du monde, nonobstant les dispositions de l'article 44 de ladite loi; (*c*) Acquérir ces actions, fonds sociaux, débentures, débentures-actions, titres, obligations ou valeurs par souscription originaire, offre, achat, échange ou autrement et souscrire pour ces valeurs soit conditionnellement, soit autrement, et garantir les souscriptions à ces valeurs, et exercer et mettre à exécution tous les droits et pouvoirs conférés par la propriété de ces valeurs ou en dépendant; (*d*) Faciliter et encourager la création, émission ou conversion de débentures, débentures-actions, titres, obligations, actions, fonds sociaux et valeurs, et agir en qualité de fiduciaire relativement à ces valeurs, et prendre part à la conversion des organisations d'affaires et entreprises en compagnies; (*e*) Prendre part à l'administration, à la surintendance ou au contrôle de l'industrie ou des opérations de toute compagnie ou entreprise où la compagnie présentement constituée possède des actions ou autres valeurs, et pour cette fin nommer et rémunérer des directeurs, comptables ou autres experts ou agents; (*f*) Employer des experts pour qu'ils s'enquièrent et fassent l'examen de la condition des perspectives, de la valeur, du caractère et des circonstances de toutes organisations et entreprises industrielles, et généralement de tout actif et de tous biens ou droits; (*g*) Opérer et exercer toute espèce de négoce d'agence, et en particulier relativement au placement d'argent, à la vente d'immeubles, et à la perception et à la réception des créances; (*h*) Donner des garanties relativement à l'acquittement de toutes débentures, débentures-actions, titres, obligations ou valeurs; (*i*) Exercer toute autre industrie qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée conjointement avec ce qui précède, ou propre directement ou indirectement à rehausser la valeur de quelque bien ou droit de la compagnie ou à les rendre profitables; (*j*) Acquérir et entreprendre la totalité ou une partie quelconque de l'industrie, des biens et du passif de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la pré-

sente compagnie est autorisée à exercer ou qui possède des biens utiles pour les fins de la compagnie; (*k*) Conclure une société ou un arrangement quelconque pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est sur le point d'exercer ou exécuter une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter, et toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement bénéficier à la présente compagnie. Et prêter de l'argent aux clients de la compagnie et autres qui ont des rapports d'affaires avec la compagnie, garantir l'exécution de leurs contrats ou autrement les aider, et prendre ou autrement acquérir les actions et valeurs de toute telle compagnie, et vendre, posséder et réémettre ces valeurs avec ou sans garantie, ou autrement en faire le commerce; (*l*) Conclure avec tout gouvernement ou toute autorité suprême, municipale, locale ou autre, tout arrangement qui peut paraître utile aux objets de la compagnie, ou à l'un quelconque de ces objets, et obtenir de ce gouvernement ou de cette autorité les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'acquérir, et exécuter et exercer lesdits arrangements, droits, privilèges et concessions et s'y conformer; (*m*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but qu'elles acquièrent la totalité ou une partie quelconque des biens et du passif de la présente compagnie, ou pour toute autre fin qui peut paraître directement ou indirectement propre à bénéficier à la présente compagnie; (*n*) Vendre l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise et en disposer pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*o*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"KIRBY REALTY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 18 mai 1910. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Harold Fisher, avocat; Austin Gregory Ross, avocat; Bruce Fitzgerald Fisher, étudiant en droit; Mary Margaret Murphy, sténographe; et Florence Cameron Wilkinson, sténographe, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir la totalité ou partie des biens réels ou mobiliers détenus ou possédés par les exécuteurs des testaments de Thomas Halder Kirby, ci-devant de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, écuyer, décédé et de Mary Ann Kirby, veuve du dit Thomas Halder Kirby, décédé, et assumer toutes les obligations imposées par les dits testaments et maintenant existantes contre les dites successions ou les dits biens, et émettre des actions acquittées de la compagnie en paiement de ces biens; (*b*) Acheter, louer, prendre en échange ou autrement acquérir des terres ou intérêts dans ces terres ainsi que les bâtiments ou constructions qui peuvent se trouver sur les dits terrains ou sur l'un quelconque des dits terrains, et vendre, louer, échanger ou autrement aliéner la totalité ou

une partie quelconque des terrains, et la totalité ou une partie quelconque des bâtiments ou constructions qui y sont maintenant ou qui pourront ultérieurement y être érigés, et prendre pour ces immeubles les valeurs que l'on pourra juger nécessaires; (*c*) Eriger des édifices, et faire le commerce de matériaux de construction; (*d*) Prendre ou détenir des hypothèques pour toute balance non acquittée du prix d'achat de l'un quelconque des dits terrains, édifices ou constructions ainsi vendus, et vendre les dites hypothèques ou autrement en disposer; (*e*) Améliorer, changer et administrer les dits terrains et constructions; (*f*) Exercer toute autre industrie, (que ce soit une industrie de fabrication ou autre) qui pourra sembler à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée conjointement avec ses affaires ou destinée, directement ou indirectement, à rehausser l'un quelconque des biens ou droits de la compagnie ou le rendre profitable; (*g*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie quelconque des affaires, des biens et du passif de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou qui possède des biens propres aux fins de la compagnie; (*h*) Conclure une société ou une entente quelconque pour le partage des profits, l'union des intérêts ou la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute, ou est sur le point d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération que la compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter, ou toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon, directement ou indirectement, à bénéficier à la compagnie; et prêter de l'argent à cette personne ou à cette compagnie, garantir l'exécution de leurs contrats ou autrement les aider, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en faire le commerce nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Prendre ou autrement acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie ou qui exerce une industrie susceptible d'être conduite de façon à, directement ou indirectement, bénéficier à la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) Conclure avec des autorités municipales, locales ou autres, toute convention qui peut paraître propre à atteindre les objets de la compagnie, ou l'un quelconque de ces objets, et obtenir de toute telle autorité les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'obtenir, et exercer et exécuter tous tels traités, droits, privilèges et concessions et s'y conformer; (*k*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but d'acquérir la totalité ou une partie quelconque des biens et du passif de la compagnie, ou pour toute autre fin qui peut paraître destinée, directement ou indirectement, à bénéficier à la compagnie; (*l*) Acheter, prendre à bail ou en échange ou en location ou autrement acquérir des biens mobiliers et des droits et privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou utiles pour les fins de son industrie, et en particulier toutes machines, tout outillage, et tout fonds de commerce; (*m*) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, administrer, exécuter ou contrôler des chemins, passages et tramways, des embranchements ou voies d'évitement sur des terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, des ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, fabriques, entrepôts, installations électriques, boutiques, magasins et autres ouvrages et commodités qui peuvent paraître, directement ou indirectement, propres à avancer les intérêts de la compagnie, et aider par des contributions, des subventions ou autrement à la construction, à l'amélioration, à l'entretien, à l'exploitation, à l'administration ou au contrôle de ces entreprises ou y prendre part; (*n*) Prêter de l'argent aux clients de la compagnie ou autres personnes qui ont des relations d'affaires avec la compagnie, garantir l'exécution de leurs contrats, ou autrement les aider; (*o*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, lettres de

voiture et autres titres négociables ou transférables; (*p*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou toute partie de cette entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie; (*q*) Adopter pour faire connaître les produits de la compagnie les moyens qui peuvent paraître à propos, et en particulier la réclame dans les journaux, les circulaires, l'achat et l'exposition d'ouvrages d'art ou d'intérêt, la publication de livres ou de revues et l'octroi de prix, de récompenses et de dons; (*r*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, aliéner ou à mettre à profit la totalité ou une partie quelconque des biens et droits de la compagnie, ou autrement en disposer; (*s*) Faire la totalité ou une partie quelconque des choses ci-dessus énoncées en qualité de partie principale, d'agent, d'entrepreneur, de fiduciaire ou autrement et soit seule soit conjointement avec d'autres; (*t*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés; (*u*) Acquitter à même les fonds de la compagnie tous les frais et dépenses de la constitution et de l'organisation de la compagnie et incidents à ces opérations. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 18 mai 1910, à la

"STANDARD SANITARY MANUFACTURING COMPANY, LIMITED."

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $500,000 à la somme de $1,000,000, étant une addition de 5,000 actions de $100 chacune au capital social actuel.

"ACME TRANSPORTATION COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 26 mai 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Harold Fisher et Austin Gregory Ross, avocats; Bruce Fitzgerald Fisher, étudiant en droit; Mary Margaret Murphy et Florence Cameron Wilkinson, sténographes, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir la totalité ou une partie de l'outillage, des biens et de l'industrie jusqu'ici exercée par Haney, Quinlan & Co. et par Haney Quinlan et Robinson, deux maisons de commerce engagées dans l'industrie du transport en la cité de Montréal; (*b*) Acheter, affréter, louer, construire ou acquérir autrement des navires mus par la vapeur ou autrement, vaisseaux, barges, remorqueurs ou chalans avec tout l'équipement et les appareils, et les utiliser pour le transport des voyageurs et des marchandises de toutes sortes; (*c*) Acheter, vendre, préparer pour le marché et céder de la brique, du ciment, de la pierre, du sable, de la houille et autres marchandises ou produits; (*d*) Exercer l'industrie de marchands, voituriers sur terre et sur eau, armateurs, entreposeurs, gardiens de quais, propriétaires de chalans, gabariers et agents expéditeurs; (*e*)

Passer tout contrat ou conclure tout arrangement avec tout gouvernement, compagnie, personne ou autre autorité pour la construction et l'équipement de travaux de toutes sortes, publics et privés, ou de toute partie quelconque de ces travaux, ou de tout travail ou travaux s'y rapportant, et exécuter et compléter les dits travaux; (*f*) Exercer toute autre industrie (manufacturière ou autre) que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement en rapport avec son industrie ou de nature à augmenter la valeur ou à rendre profitables, directement ou indirectement, les biens ou droits de la compagnie; (*g*) Acquérir ou prendre la totalité ou toute partie de l'industrie, la propriété et les engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possession de biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*h*) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou dans une entreprise ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement; et faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou aider autrement cette personne ou compagnie ou d'autres personnes ayant des relations d'affaires avec la présente compagnie, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs d'une compagnie semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou en disposer autrement; (*i*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) Conclure des conventions avec toute autorité, municipale, locale ou autre qui sembleront avantageuses aux objets de la compagnie ou à l'un d'eux, et obtenir de cette autorité tous droits, privilèges et concessions que la compagnie croira qu'il est désirable d'obtenir et accomplir, exercer, exécuter ces conventions, droits, privilèges et concessions; (*k*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies formées dans le but d'acquérir la totalité ou toute partie des biens et engagements de la présente compagnie ou pour toute autre fin qui pourra sembler profitable à la présente compagnie, directement ou indirectement; (*l*) Acheter, prendre à bail ou en échange ,ou acquérir autrement toutes propriétés mobilières ou immobilières, et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie, et en particulier toutes machines, outillages, marchandises en magasin; (*m*) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, gérer, exécuter ou contrôler tous chemins, routes et tramways, embranchements ou voies d'évitement sur les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, ateliers, magasins et autres ouvrages et commodités qui pourraient sembler de nature à promouvoir les intérêts de la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou vaconstruction, amélioration, entretien, exploitation, gérance, exécution ou contrôle; (*n*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, débentures et autres instruments négociables et transférables; (*o*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie, ou de toute partie de son entreprise pour la compensation que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*p*) Prendre les moyens qui seront jugés convenables pour annoncer les produits de la compagnie; (*q*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, céder, mettre à profit ou disposer autrement de la totalité ou de toute partie des biens et droits de la compagnie; (*r*) Faire toutes

les choses ci-dessus comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement et soit seuls ou avec d'autres; (*s*) Faire toutes les autres choses avantageuses à l'accomplissement des objets ci-dessus ou s'y rapportant; (*t*) Payer avec les deniers de la compagnie tous les frais et dépens de la constitution en corporation et de l'organisation de la compagnie et s'y rapportant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"DOME LODE DEVELOPMENT COMPANY, LIMITED".

(Reconstitution.)

Constituée en corporation, 26 mai 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, Henry Chambers, Robert Musgrave Coates, et Albert John Wise, employés d'avocats; et Samuel Goodman Crowell, avocat, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'une compagnie minière, meunière, de réduction et de développement dans toutes ses opérations; (*b*) Rechercher, ouvrir, explorer, développer, exploiter, améliorer, entretenir et administrer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de nickel, de houille, de fer et autres, des carrières, des dépôts de minéraux et autres immeubles, et creuser, extraire, concasser, laver, fondre, éprouver, analyser, réduire, amalgamer et autrement traiter des minerais, des métaux et des minéraux qu'ils appartiennent à la compagnie ou non, et les rendre marchands et vendre les dits minéraux ou une partie quelconque d'iceux, ou tout intérêt y rattaché et autrement en disposer; (*c*) Acquérir par voie d'achat, de bail, de concession, de permis, d'échange, ou d'autre titre légal, des mines, des terrains miniers, des baux, des servitudes ou des immeubles miniers ou des intérêts s'y rattachant, des minéraux et minerais et des claims, promesses d'achat, pouvoirs et privilèges miniers, des droits de prise d'eau ou autres droits, des droits de patente, brevets d'invention, procédés, combinaisons mécaniques ou autres, et soit absolument ou sous conditions et soit seule, soit conjointement avec d'autres et en qualité de partie principale, d'agent, d'entrepreneur ou autrement et louer, mettre sous permis et vendre les dits biens ou toute partie d'iceux ou tous intérêts en dépendant et autrement en disposer et en faire commerce; (*d*) Construire, entretenir, changer, faire, exploiter et opérer sur les immeubles de la compagnie ou sur des immeubles que contrôle la compagnie, des réservoirs, digues, conduites d'eau, coursiers et autres chemins, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, chemins, jetées, quais, édifices, boutiques, bocards, dragueurs et autres ouvrages et machines, outillages et installations électriques ou autres de toute description, et acheter, vendre et fabriquer toute espèce de marchandises, provisions, attirail, objets mobiliers et effets requis par la compagnie et ses ouvriers ou serviteurs, et en faire le commerce; (*e*) Fabriquer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, céder et transférer et placer des effets, objets mobiliers, marchandises et biens-meubles de toute espèce et en faire le commerce; (*f*) Développer, acquérir par voie de bail, d'achat ou autrement, de la

force-vapeur, de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre force, et l'employer, la vendre ou la louer ou autrement en disposer pour les fins de l'éclairage, du chauffage ou de la force motrice; pourvu que la force ci-dessus indiquée quand elle est exercée en dehors de l'immeuble de la compagnie soit assujétie à toutes les lois et aux règlements provinciaux et municipaux à cet égard; (*g*) Construire, acquérir, fréter, exploiter, prendre à loyer, louer, vendre ou autrement aliéner toute espèce de navires à vapeur ou à voile, bâtiments, barges et autres vaisseaux, des quais, docks, élévateurs, entrepôts, hangars à marchandises et autres constructions; et généralement exercer l'industrie d'une compagnie d'élévateurs, de navigation et de transport; (*h*) Conclure tout contrat pour le partage des profits, l'union des intérêts avec toute autre personne ou compagnie qui exerce une industrie semblable à celle que la présente compagnie est présentement autorisée à exercer; (*i*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre la totalité ou quelque partie de l'actif, de l'industrie, des biens, privilèges, entreprises, droits, obligations et du passif de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer; (*j*) Louer, vendre ou autrement aliéner les biens et l'actif de la compagnie ou une partie quelconque de ces biens et de cet actif pour la considération qui peut paraître à propos à la compagnie, y compris les actions, débentures et valeurs de toute compagnie; (*k*) Prélever et aider à prélever de l'argent pour toute corporation dans le capital social de laquelle la compagnie possède des actions ou avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires et pour aider cette corporation au moyen de bonus, prêt, promesse, endossement et garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs ou autrement, et agir en qualité d'employé, agent ou gérant, de toute telle corporation; et garantir l'exécution de contrats faits par cette corporation et par toute personne ou toutes personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*l*) Faire tous les actes et exécuter tous les pouvoirs et exercer toute industrie incidente à l'exercice régulier de tous les objets pour lesquels la compagnie est constituée et nécessaires pour qu'il soit permis à la compagnie de profitablement exercer son entreprise. La compagnie exercera son entreprise par tout le Canada et ailleurs.

"FINDLAY & HOWARD. LIMITED."

Constituée en corporation, 26 mai 1910. - - - - - Capial, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Findlay et Sydney Percival Howard, agents d'immeubles; James Naismith Greenshields, C.R.; Charles Barr MacVicar, secrétaire, et John McFarlane, agent de ventes, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Findlay, Sydney Percival Howard et aJmes Naismith Greenshields.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les opérations d'agents d'immeubles, acheter, posséder, détenir, développer, améliorer, acquérir, cultiver, louer, échanger et vendre, des propriétés immobilières de toutes sortes y compris du bois debout et des concessions forestières, et les négocier et autrement en disposer, et généralement en faire le commerce; (*b*) Agir en qualité de courtiers d'assurance et d'agents en général dans toutes les spécialités; (*c*) Acquérir par achat et con-

tinuer comme industrie active, le commerce aujourd'hui exercé par John Findlay, y compris la clientèle et l'actif généralement, et les payer en totalité ou en partie en deniers comptants ou en actions acquittées de la compagnie; (*d*) Construire, ériger, exploiter et entretenir des appartements et maisons d'habitation, fabriques, boutiques et autres bâtiments; (*e*) Manufacturer et produire de l'électricité, de la vapeur et du gaz pour la chaleur, la lumière et la force pour les fins de la compagnie, et en vendre le surplus; pourvu que, si le susdit pouvoir est exercé en dehors de la propriété de la compagnie, il sera subordonné à tous les statuts et règlements provinciaux et municipaux à ce sujet; (*f*) Organiser, promouvoir, et aider à organiser ou promouvoir et devenir actionnaire de toute compagnie subsidiaire ou alliée ou autre engagée dans une industrie en tout ou en partie semblable à celle de la présente compagnie, et acheter et détenir des parts dans toutes compagnies engagées dans une semblable industrie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour atteindre l'un quelconque des objets ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"GAUMONT COMPANY OF CANADA, LIMITED."

Constituée en corporation, 26 mai 1910. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Léon Gaumont, de Paris, France, fabricant; Herbert Blache, de New-York, N.-Y., E.-U. d'A., commerçant; Edmond Ratisbonne, gérant; François Samuel MacKay, notaire; et Esther de la Marteillère, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Herbert Blache, Edmond Ratisbonne et François Samuel MacKay.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, vendre, prendre à loyer, acheter, importer, exporter des appareils photographiques, accessoires et fournitures de photographie, et en faire le commerce; importer, exporter, acheter, vendre ou louer toutes machines, appareils, accessoires, pièces, outils, inventions et fournitures se rattachant aux procédés de la photographie, et disposer et en faire la fabrication et le commerce; fabriquer, acheter, vendre, importer, exporter, utiliser, louer tous instruments, appareils, substances ou procédés concernant la chimie, la lumière, l'optique, l'électricité, l'acoustique, la photographie et la mécanique; (*b*) Posséder, prendre à loyer, et exploiter des théâtres et salles d'exposition dans lesquels des photographies de toutes sortes, animées ou autres, sont projetées comme partie de l'exposition; (*c*) Acquérir et entreprendre l'achalandage, les affaires, les droits et les biens de toute sorte de toute personne, raison sociale, association ou corporation engagée dans une semblable entreprise et les payer en deniers comptants, actions de la présente compagnie, débentures ou autrement; (*d*) Demander et obtenir, enregistrer, acheter, prendre à loyer ou autrement acquérir, et détenir, posséder, utiliser, exploiter, introduire, et vendre, céder, ou autrement en disposer et permettre l'usage, ou autrement faire valoir des formules, procédés secrets, marques de commerce, noms de commerce, marques distinctives et droits analogues, et droit d'auteur, et les inventions, perfectionnement protégés ou non par des lettres patentes du Canada ou d'ailleurs, qui seront néces-

saires ou appropriés à sa dite industrie; (*e*) Acheter ou autrement acquérir et détenir, vendre, céder, transférer, échanger, ou disposer d'obligations, débentures ou permis de dettes ou actions du capital-actions de toutes corporation ou corporations, et tant que la compagnie les possédera, elle exercera tous les droits, pouvoirs et privilèges d'un propriétaire, y compris le droit de voter en vertu de ses valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Détenir, acheter et transporter toute propriété mobilière ou immobilière, et ériger ou autrement acquérir des fabriques, entrepôts, agences, dépôts et salles d'exposition ou espace; (*g*) Faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour atteindre les objets plus haut énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE GRAND TRUNK PACIFIC COAST STEAMSHIP COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 26 mai 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Melville Hays, William Wainwright et William Hodgins Biggar, écuyers, tous de Montréal, Qué.; Edson Joseph Chamberlain, écuyer, de Winnipeg, Man.; et Charles Howard Nicholson, écuyer, de Vancouver, C.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, acheter, acquérir, posséder, détenir, arrenter, vendre, affréter, employer, naviguer, gérer, exploiter, maintenir et réparer des steamships, navires à voiles, et vaisseaux de tous genres, y compris des remorqueurs, barges, bateaux traversiers, allèges, flottes, et toutes autres embarcations, et leurs gréements et appareils, ainsi que tous les matériaux, articles, outils, machineries et accessoires qui les composent et sont propres à leur construction et équipement; (*b*) Exercer par les susdits moyens, l'industrie d'armateurs, d'affréteurs, de voituriers ordinaires par eau, d'expéditeurs et de négociants, et toute autre occupation se rattachant au commerce du transport, y compris le transport des malles et des passagers, des effets, articles et marchandises, bétail, houille, minerais, bois de construction, grain et autres produits, et marchandises de toutes sortes; (*c*) Acheter, vendre et faire le commerce de cargaisons de toutes sortes; (*d*) Acheter, acquérir, arrenter, construire, posséder et détenir, utiliser et gérer des terrains ou tènements, quais, jetées, docks, chantiers, bassins de radoub, cales, tabliers, usines, magasins, élévateurs à grain, entrepôts frigorifiques, lots de grève, facilités terminales, servitudes, et généralement toute propriété mobilière ou immobilière de toutes sortes, qui seront jugés nécessaires, commodes, ou utiles à l'exercice de l'industrie de la compagnie et à l'exécution de son entreprise, et prélever des quaiages ou autres droits pour l'utilisation de leur propriété, et arrenter, vendre, hypothéquer, engager ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de cette propriété à volonté; (*e*) Exercer l'industrie de propriétaires de quai, de gabariers, arrimeurs, entreposeurs, et exploiter et maintenir les élévateurs à grain, avec le droit d'émettre des récépissés d'entrepôts et autres documents de même nature ou effet aux personnes qui entreposeront ou emmagasineront des marchandises, du grain ou autres articles, et faire des avances de de-

niers ou des prêts sur leur garantie; (*f*) Construire, acquérir, acheter, posséder, détenir, arrenter ou affréter et exploiter tous les appareils nécessaires pour charger, transporter, décharger, et délivrer de la houille et des cargaisons de toutes sortes, et acquérir, détenir ou autrement disposer de tous droits de brevet d'invention; (*g*) Affréter de temps à autre les vaisseaux de la compagnie, ou aucuns d'eux, et arrenter ou louer la propriété de la compagnie ou une partie de cette propriété pour toutes et chacune des fins susdites; (*h*) Acquérir, détenir et disposer, et vendre, arrenter ou autrement disposer de toutes franchises ou privilèges ou autre droit ou intérêt en iceux qui seront jugés désirables relativement à l'industrie de la compagnie, ou propres à la développer; et généralement entreprendre et exercer toute industrie que la compagnie jugera capable d'être avantageusement exercée en rapport avec celle de la compagnie ou censée augmenter, directement ou indirectement, la valeur de la propriété et des droits de la compagnie ou de les rendre profitables; (*i*) Employer les fonds de la compagnie à l'achat ou acquisition de parts ou capital-actions, obligations, débentures, ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation ou individu engagé dans une entreprise semblable à celle que la compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, et conclure des arrangements avec toute telle compagnie ou corporation; et acquérir, détenir, garantir le paiement, vendre, engager, hypothéquer ou autrement disposer de toutes telles actions, obligations, débentures ou autres valeurs, et exercer tous les pouvoirs de porteurs de ces valeurs, et recevoir et distribuer comme profits, les dividendes et l'intérêt sur ces actions ou valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) Unir, fusionner et consolider son stock, sa propriété, ses affaires et franchises avec le stock, la propriété, les affaires et franchises de toute autre compagnie autorisée à exercer une semblable industrie, et toute autre industrie reliée à cette industrie, ou acheter et acquérir l'actif de toute telle compagnie; (*k*) Emettre et répartir en paiement ou en échange, en totalité ou en partie, de toute propriété mobilière ou immobilière, droit, servitude, franchise, permis, privilège, ou intérêt qui peuvent être achetés, pris, arrentés ou autrement acquis, détenus ou utilisés par la compagnie, des parts du capital-actions non émis de la compagnie comme actions acquittées et non cotisables en conformité des termes et dispositions de toute convention conclue à cet effet avant ou lors de l'émission de ces actions acquittées par et entre la compagnie et tout tel vendeur, cédant ou locateur; (*l*) Faire enregistrer aux Etats-Unis d'Amérique, ou dans l'un quelconque des Etats-Unis, selon qu'il sera nécessaire de le faire pour permettre à la compagnie d'y exercer aucuns de ses pouvoirs, et y désigner certaines personnes, selon les lois des Etats-Unis d'Amérique, ou d'un des dits Etats, pour représenter la compagnie et accepter la signification de pièces pour ou au nom de la compagnie dans toute poursuite ou procédure; (*m*) Conclure des traités au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, ou autrement, avec toute personne, ou compagnie exerçant ou engagée dans une industrie ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter, directement ou indirectement, à la compagnie; (*n*) Faire tous autres actes et choses qui seront jugés propres à atteindre les objets susdits ou aucuns d'eux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"J. O. GAREAU, LIMITEE".

Constituée en corporation, 26 mai 1910. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Osias Gareau, marchand; Alexandre Lacoste et Philippe Durocher, avocats; Joseph Emile Côté et Joseph Antonio Marion, comptables, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands généraux, importateurs et exportateurs, en gros et en détail, de toutes sortes de marchandises, effets, articles et produits et, d'une manière générale et spéciale, faire les opérations d'un magasin à rayons, manufacturer, vendre, échanger ou céder autrement toutes sortes de marchandises et produits se rapportant à l'industrie de la compagnie, et agir en qualité d'agents de manufacturiers ou agents à commission pour toutes sortes de produits manufacturés, articles, marchandises, effets et matériaux; (*b*) Exercer une industrie semblable ou toute industrie qui pourrait être exercée d'une manière avantageuse pour la compagnie; (*c*) Acheter et acquérir l'industrie présentement exercée par J. O. Gareau, de la cité de Montréal, comme industrie active, y compris l'achalandage, et les payer par la distribution et l'émission d'actions entièrement acquittées de la compagnie, ce paiement devant être fait tant par l'émission d'actions acquittées que par le transfert d'obligations; (*d*) Acquérir par achat, concession, échange, bail ou autrement et détenir, posséder, utiliser, louer, changer, vendre, céder et autrement disposer et exploiter les biens meubles et immeubles utiles aux fins de la compagnie et les payer en actions de la compagnie acquittées en totalité ou en partie, ou par le transfert d'obligations; (*e*) Emettre toute partie du capital-actions de la compagnie comme actions acquittées et non-cotisables en paiement de toute propriété mobilière ou immobilière ou autres biens acquis ou loués par la compagnie ou en paiement d'immunités acquises par elle ou pour toute autre considération qui sera jugée suffisante par les directeurs de la compagnie; (*f*) Fabriquer et produire, vendre, louer de l'électricité et des courants électriques pour des fins de lumière, de chaleur et de force, et produire de la vapeur, du gaz et autre énergie pour les mêmes fins, pourvu, toutefois, que toute vente, approvisionnement ou transmission de force électrique ou de gaz, au delà les limites des propriétés de la compagnie, soit subordonnée aux lois et règlements provinciaux et municipaux à cet effet; (*g*) Acquérir, construire, manufacturer, entretenir, exploiter et utiliser des usines, machines, poteaux, fils et autres matériaux s'y rapportant et faire toutes les choses nécessaires à l'entretien de ce système; (*h*) Acquérir, détenir et posséder des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre corporation exerçant une industrie semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les payer en deniers comptants en totalité ou en partie et distribuer et émettre des actions entièrement acquittées de la compagnie en paiement complet ou partiel de ces choses, et les vendre ou les céder autrement; (*i*) Se fusionner avec tout particulier, maison ou corporation exerçant une industrie semblable à l'industrie que la compagnie est autorisée à exercer et donner ou accepter pour cette fusion des actions acuqittées en totalité ou en partie; (*j*) Acquérir et détenir des valeurs de toutes sortes, mobilières ou immobilières, pour dettes et engagements ou obligations encourues ou à encourir envers la compagnie dans la conduite de ses opérations et les décharger ou en disposer autrement; (*k*) Conclure des conventions au sujet du partage de tous profits, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute entreprise ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à entreprendre ou toute entreprise ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter, directement ou indirectement, à la présente compagnie; faire des avances de deniers,

garantir les entreprises ou aider autrement toute personne ou client ou toutes personnes ayant des relations d'affaires avec la présente compagnie, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs d'une compagnie semblable et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou en disposer autrement nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*l*) Vendre, louer ou disposer autrement de la totalité ou de toute partie de l'entreprise de la compagnie et accepter en paiement complet ou partiel des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; et les distribuer entre les actionnaires de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MARTIN & CIE, LIMITEE."

Constituée en corporation, 26 mai 1910. - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Adélard Martin, Joseph Martin, Adélard Allard, commerçants; Adélard Christin St. Amour, marchand; Raoul Carignan, Jean-Baptiste Rémi Carignan, voyageurs de commerce, et Joseph Anatole Carignan, marchand, tous de la ville de Lachine, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Adélard Martin, Adélard Allard, Adélard Christin St. Amour, Joseph Martin et Raoul Carignan.

Siège social:—Ville de Lachine, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter et vendre, faire le commerce en gros et en détail, importer, exporter bois, charbon, ainsi que foin, grain, paille, provisions, céréales et tous autres produits de ferme; (*b*) Acquérir, construire, vendre, exploiter, échanger des terrains, entrepôts, magasins ou autres établissements nécessaires au commerce et à l'industrie de la compagnie; (*c*) Agir comme agent pour tout individu, société ou compagnie, faisant un commerce semblable ou se rapportant au commerce de la compagnie; (*d*) Acquérir le commerce de tout individu, société ou compagnie faisant un commerce semblable et payer pour tel commerce soit en argent, soit en actions acquittées de la compagnie, ou s'amalgamer avec toute autre maison faisant un commerce semblable; (*e*) Spécialement acquérir le fonds de commerce et achalandage présentement fait par A. & A. Martin, et payer pour le dit commerce au moyen d'actions acquittées de la compagnie; (*f*) Accepter en paiement de toutes créances dues à la compagnie des action libérées d'autres compagnies, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Payer tous services, dettes, salaires dus, ou autres obligations de la compagnie, et en général faire toutes choses nécessaires pour atteindre le but de la compagnie, ou s'y rapportant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"RAMSAYS, LIMITED".

Constituée en corporation, 26 mai 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Hatt Ramsay, Frederick John Koch et Edgar Lyman Jackson, manufacturiers; et William Laurie Chipchase, marchand, tous de Montréal, Qué.; et Charles Archibald McMillan, manufacturier, de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, raffiner, emballer de nouveau, acheter et vendre des sucres, sirops, mélasses, miel, gelées, confitures, conserves, viandes hachées, marmelades, sucre candi, confiseries et autres semblables denrées et produits de toutes sortes et de toute description, et s'engager dans l'industrie de la mise en conserves des fruits, légumes et céréales et agir en qualité d'agents généraux de manufacturiers et marchands dans ce genre d'affaires; (*b*) Manufacturer des barils, caisses, barillets, sacs, boîtes et toutes sortes de colis, composés de ferblanc, faïence, papier, bois ou autres matériaux, pour être employés en rapport avec sa dite industrie, et les vendre; (*c*) Importer, exporter, faire le commerce, vendre, manufacturer et céder les denrées et produits ci-dessus mentionnés; (*d*) Acquérir par achat ou autrement et prendre à son nom comme industrie active l'industrie aujourd'hui exercée en la cité de Montréal par la compagnie connue sous le nom de "Dominion Biscuit Company, Limited", à savoir la succursale de Montréal de cette compagnie ainsi que la totalité ou toute partie des biens meubles et immeubles de la succursale de Montréal de la dite compagnie, y compris le matériel, l'achalandage, les immeubles, et se charger de la totalité ou une partie des engagements et obligations de la dite industrie et les payer par l'émission d'actions acquittées en totalité ou en partie ou autrement; (*e*) Acquérir par achat ou autrement et prendre à son nom comme industrie active l'industrie présentement exercée dans la dite cité de Montréal, par la compagnie connue sous le nom de "Sugars and Canners, Limited", ainsi que la totalité ou toute partie des biens meubles et immeubles de la dite compagnie, y compris le matériel, l'achalandage et les immeubles, et se charger de la totalité ou une partie des engagements et obligations de la dite industrie et les payer par l'émission d'actions acquittées en totalité ou en partie, ou autrement; (*f*) Acquérir par achat, bail ou autrement la propriété mobilière ou immobilière, et l'achalandage, les immunités, droits, privilèges, entreprises et biens de toutes sortes utiles à l'industrie de la compagnie, aux conditions qui seront jugées à propos, de tout particulier, maison ou corporation, comme industrie active ou non, et les payer en deniers comptants, en totalité ou en partie, en actions totalement ou en partie acquittées, obligations ou autres valeurs de la compagnie ou autrement selon qu'il sera convenu, et les vendre, les céder ou en disposer autrement, en totalité ou en partie; (*g*) Exercer toute autre industrie, manufacturière, commerciale ou autre que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement en rapport avec son industrie ou de nature à augmenter, directement ou indirectement, la valeur ou à rendre profitables tous biens ou droits de la compagnie, ou qui pourraient être alliés à l'industrie de la compagnie; (*h*) Agir en qualité d'agents et facteurs relativement à l'achat, la vente, la réception et la distribution de marchandises de toutes descriptions; (*i*) Se fusionner avec tout autre particulier, maison ou compagnie exerçant une industrie semblable à l'industrie ci-dessus; (*j*) Utiliser les deniers de la compagnie à l'achat d'actions de toute autre corporation, ou payer pour toutes actions acquises de cette manière, par l'émission d'actions acquittées en totalité ou en partie, et vendre, détenir, réémettre et céder les actions acquises de cette manière, subordonnément, toutefois, aux dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*k*) Prendre, acquérir et détenir des valeurs de toutes

sortes et de toute nature, mobilières ou immobilières pour dettes et engagements ou obligations encourues ou à encourir envers la compagnie concernant les fins et objets de la compagnie, et les décharger ou en disposer autrement selon qu'il sera jugé préférable; (*l*) Conclure des conventions, aux conditions qui seront jugées à propos au sujet du partage des profits, des risques communs, des concessions réciproques ou autres arrangements d'une nature semblable avec d'autres personnes, maisons ou compagnies, exerçant toute industrie semblable à clle de la présente compagnie; (*m*) Aider et promouvoir la constitution en corporation d'autres compagnies, pour toutes fins de nature à profiter à la présente compagnie; (*n*) Faire des avances de deniers et garantir l'accomplissement d'entreprises par des clients de la présente compagnie et autres, de nature à être profitables à la présente compagnie; (*o*) Vendre ou céder autrement l'entreprise de la compagnie pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables en totalité ou en partie à ceux de la présente compagnie; (*p*) Payer avec les deniers de la compagnie tous les frais et dépens encourus relativement à la constitution en corporation et à l'organisation de la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN MARMORITE COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 27 mai 1910. - - - - - Capital, $150,000

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Walter Sivell Barker, secrétaire; Joseph Frédéric Lacasse, courtier; Curt Rossner, agent; Jean Henri Van Koolbergen et Paul William Van Doorn, marchands, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Importer, fabriquer, travailler, acheter et vendre de la marmorite, du verre et toutes sorte de verrerie; (*b*) Agir en qualité d'agents de fabricant des dits articles; (*c*) Faire les opérations d'agents de publicité, et faire le commerce et la manufacture de toutes sortes de matières de publicité; (*d*) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement, et détenir des propriétés mobilières et immobilières, lots de grève, privilèges hydrauliques, et des droits et intérêts en iceux, y construire des bâtiments et les utiliser; (*e*) Acheter, construire, entretenir et exploiter les fabriques, boutiques, bâtiments, machinerie et accessoires qui seront nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie; (*f*) Demander, maintenir, enregistrer, arrenter, acquérir et détenir, ou les vendre, arrenter ou en disposer, et accorder des permis d'utiliser ou autrement faire valoir tous brevets d'invention, perfectionnements ou procédés, marques de commerce, noms de commerce ou autres choses de même nature, nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie; (*g*) Arrenter, vendre, améliorer, manufacturer, développer, échanger, faire valoir, ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des propriétés et biens de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera convenable, y compris des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*h*) Acheter la totalité ou une partie des propriétés et biens de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera convenable, y compris des actions, débentures valeurs de toute autre compagnie; (*h*) Acheter la totalité ou une partie de l'industrie ou entreprise ou propriété ou biens, privilèges, contrats, droits, obliga-

tions ou engagements de toute compagnie, personne ou personnes engagées dans une semblable entreprise, ou en possession de toute propriété propre aux fins de la compagnie, et les payer en totalité ou en partie au moyen d'obligations, de débentures ou d'actions acquittées et non cotisables de la compagnie, et les vendre, arrenter ou autrement en disposer, ou de toute partie d'iceux; (*i*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts. la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou se proposant d'entreprendre toute industrie ou transaction de même nature que celle de la présente compagnie, et se fusionner avec toute telle compagnie; (*j*) Acquérir par achat, concession, échange ou autre titre légal, la clientèle, propriété, droit et actif, et se charger des engagements de toute personne, maison ou compagnie engagée dans un commerce semblable à celui de la présente compagnie, ainsi que les bâtiments, fonds de commerce et biens généralement appartenant à ce commerce, et acheter, acquérir et détenir du stock ou des actions de toute autre corporation engagée dans une entreprise de même nature que celle de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*k*) Construire les voies d'évitement de chemin de fer qui seront nécessaires ou commodes à l'industrie de la compagnie; (*l*) Prélever ou aider à prélever des fonds, ou aider au moyen de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs, ou autrement, toute autre compagnie ou corporation, et garantir l'exécution de contrats par toutes telles personnes avec lesquelles la compagnie aura des relations d'affaires; (*m*) Placer des fonds dont la compagnie n'aura pas immédiatement besoin en la manière qui sera de temps à autre convenue; (*n*) Distribuer en nature entre les actionnaires de la compagnie toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie appartenant à la présente compagnie ou dont la compagnie aura le pouvoir de disposer; (*o*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, que la compagnie jugera pouvoir convenablement exercer par rapport à l'industrie susdite ou à partie d'icelle, ou censée directement ou indirectement augmenter la valeur ou rendre profitables toute propriété ou tous droits de la compagnie; (*p*) Prêter des deniers aux clients et autres personnes en relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution de contrats par toutes telles personnes; (*q*) Tirer, faire, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (*r*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou une partie de son entreprise moyennant la compensation que la compagnie jugera suffisante et en particulier pour des parts, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*s*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, céder, faire valoir, ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété et des droits de la compagnie; (*t*) Faire tous et chacun des actes ci-dessus en qualité de principaux, d'agents, garants, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement et soit seuls soit conjointement avec d'autres; (*u*) Les pouvoirs conférés par chaque paragraphe ne seront en aucune manière limités ou restreints par référence ou inférence quant aux termes d'aucun autre paragraphe que ce soit; (*v*) Faire tout ce qui sera nécessaire ou propre à atteindre les objets susdits. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"EUROPEO-CANADIAN IMPORT & EXPORT CO., LIMITED".

Constituée en corporation, 27 mai 1910. - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Edmond Van Acker, agent de manufactures; Jean Guillaume Henri Geritt HopmanVan Den Berg, marchand; Henri Alphonse Béïque, avocat; Paul Hudon, agent d'assurance, tous de Montréal, Qué.; et Joseph Bourque, entrepreneur, de Hull, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Agir comme agents, commissionnaires, courtiers ou représentants au Canada pour des maisons de commerce européennes; (*b*) Acheter, vendre et généralement faire le commerce de tous produits européens susceptibles d'être importés au Canada; (*c*) Agir comme agents, commissionnaires, courtiers ou représentants en Europe pour des maisons de commerce canadiennes; (*d*) Acheter, vendre et généralement faire le commerce de tous produits canadiens, susceptibles d'être exportés en Europe; (*e*) Engager des sous-agents et des correspondants et ouvrir des salles d'échantillons; (*f*) Acquérir l'actif, l'entreprise, les biens, privilèges, franchises ou droits d'une personne ou d'une compagnie exerçant une industrie ou faisant un commerce semblable à celui que la présente compagnie est autorisée à faire, et les payer au moyen d'actions acquittées en tout ou en partie, si elle le désire, et se charger de dettes et charges y afférentes, et les posséder ou en disposer par vente, échange, bail ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"TAYLOR & ARNOLD, LIMITED".

Constituée en corporation, 27 mai 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Taylor et Thomas Arnold, tous deux de Westmount, Qué., marchands; Lewis Swan Rough, de Saint-Lambert, Qué., voyageur de commerce; Erastus Edwin Howard et Henry Udolphus Paget Aylmer, tous deux de Montréal, Qué., avocats.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie générale de marchands, importateurs, exportateurs, manufacturiers et commerçants d'effets, articles et marchandises de toutes sortes, et en particulier acheter, vendre, manufacturer et faire le commerce de fer, acier, métaux, rails, machinerie et articles, locomotives, wagons de chemins de fer, et accessoires et machineries pour les entrepreneurs de chemin de fer, d'exploitations minières et de travaux de municipalités; agir en qualité d'agents pour d'autres pour la vente de tous tels effets, articles et marchandises, à commission ou autrement; (*b*) Exercer ou former une compagnie pour exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, reliée aux objets susdits; (*c*) Acheter, prendre à son nom et continuer comme industrie active le commerce aujourd'hui exercé à Montréal et ailleurs en Canada sous la raison sociale de "Taylor & Arnold" comme commerçants d'accessoires de chemins de fer, de mines et d'entrepreneurs, y compris le fonds de commerce, les créances, contrats, clientèle, et toute autre propriété et biens que ce soit du dit commerce, et les payer en deniers

comptants, obligations ou actions acquittées de la présente compagnie; (*d*) Acquérir par achat, bail, ou autrement, et détenir toute propriété mobilière et immobilière qui sera jugée nécessaire et utile aux fins de la compagnie, y compris les boutiques, entrepôts, ateliers de machines, fonderies, quais, docks, et autres établissements, et les ériger et construire en tous lieux et en tous temps convenables; (*e*) Demander, acquérir, arrenter et disposer de marques de commerce, dessins industriels, permis, brevets et droits de brevet relatifs à toute invention que la compagnie jugera nécessaires à son industrie, et les utiliser, exploiter et autrement en disposer; (*f*) Souscrire, acheter ou autrement acquérir des stocks, actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie engagée dans une industrie semblable à celle de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; ou promouvoir, ou se fusionner avec toute telle autre compagnie, et acheter l'actif et la clientèle de toute compagnie, individu ou maison engagé dans une industrie de même nature que celle de la présente compagnie, et les payer en totalité ou en partie au moyen d'obligations ou d'actions acquittées de la présente compagnie; (*g*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie de son entreprise pour la compensation que la compagnie jugera suffisante, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est semblable à celui de la présente compagnie; (*h*) Acquérir et détenir des garanties de toutes sortes pour dettes, engagements et obligations de la compagnie au sujet de ses fins et objets, et améliorer, gérer, développer, vendre, arrenter, ou disposer de toute partie de la propriété et droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 27 mai 1910, à

"THE AUTOMATIC RAILWAY SIGNAL COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de la

"RAILWAY SIGNAL COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Aussi étendant l'entreprise de la dite compagnie de façon à ce qu'elle embrasse et comprenne les pouvoirs additionnels qui suivent, savoir:—(*d*) Acquérir, fabriquer, vendre et exploiter toutes espèces de machines et appareils pour les fins des chemins de fer et autres, des outillages de fer et d'acier, des fonderies, installations électriques, poteaux, fils métalliques, lignes de tuyaux, usines de mécanique, usines de réparations et accessoires, et en faire le commerce; (*e*) Assumer, acquérir, posséder, utiliser, louer, échanger les biens immobiliers ou mobiliers qu'il peut être jugé nécessaire ou utile pour les fins pour lesquelles la compagnie est constituée; (*f*) Demander, acheter ou autrement acquérir des brevets d'invention et les vendre, louer ou autrement en disposer; (*g*) Promouvoir, organiser, administrer ou développer ou aider à promouvoir, organiser, administrer ou développer toute corporation, compagnie, syndicat, industrie ou entreprise dans le but que soit faite l'acquisition de la totalité ou de partie de l'industrie de la compagnie, ou dans le but que soit exercée quelque industrie subsidiaire à celle de la compagnie; (*h*) Se livrer à toute autre industrie de fabrication ou de construction nécessaire pour les fins susdites ou qui peut rendre plus profitable l'industrie de la compagnie; (*i*) Conclure une société ou tout traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou qui est sur le point d'exercer une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée

à exercer, ou toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement bénéficier à la présente compagnie; (j) Acheter pour de l'argent comptant ou pour d'autres considérations, y compris des actions acquittées du capital social de la compagnie, la totalité et toute partie de l'industrie, des franchises, entreprises, biens, droits, pouvoirs, privilèges, obligations et débentures, lettres patentes, contrats, immeubles, achalandage et actif et autres biens de toute personne ou compagnie ou corporation municipale, qu'elle peut légalement acquérir en vertu de la présente autorité; (k) Acheter ou autrement acquérir, et détenir, posséder et retenir des actions, fonds sociaux, et obligations dans des compagnies ou corporations qui font des affaires ou exercent une industrie d'une nature semblable ou émises par ces compagnies ou corporations, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies et vendre ces actions, fonds sociaux et obligations ou autrement en disposer; (l) Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie en espèces tous biens de la compagnie, et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs dans d'autres compagnies, appartenant à la compagnie, ou dont la compagnie peut avoir le pouvoir de disposer; (m) Faire tous les actes, et exercer tous les pouvoirs, et exercer toute industrie incidents à l'accomplissement convenable des objets pour lesquels la compagnie est constituée; (n) Vendre et aliéner l'entreprise de la compagnie ou toute partie de cette entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ou corporation; (o) Obtenir que la compagnie soit enregistrée, autorisée ou autrement reconnue dans un pays étranger quelconque, et désigner et nommer des personnes de ce pays comme agents ou représentants de la présente compagnie avec plein pouvoir de représenter la compagnie en toutes choses suivant les lois de ce pays étranger, et d'accepter signification pour la compagnie et en son nom de toute procédure ou poursuite.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 27 mai 1910, à la

"DOMINION EXPLOSIVES, LIMITED."

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $99,000 à la somme de $500,000, étant une addition de 4,010 actions de $100 chacune au capital social actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 27 mai 1910, à la

"MATTHEWS, FORTIER & MALLETTE, LIMITED."

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"MATTHEWS, LIMITED."

"CANADIAN SANITARY MANUFACTURING COMPANY, LIMITED".

(Reconstitution).

Constituée en corporation, 28 mai 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Orick Burroughs MacCallum, gérant; Herbert d'Olier Kingstone, Thomas Hood, Victor Montague Drury et Herbert George Boyle, comptables, tous de Montréal, Qué.; Strachan Johnston, Reginald Holland Parmenter, Arthur John Thomson, et William Symon Morloch, avocats, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Victor Montague Drury, Strachan Johnston, Reginald Holland Parmenter, Arthur John Thomson et William Symon Morlock.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter ou autrement acquérir et prendre à son nom les entreprises, les affaires, les biens et l'actif, ou, dans l'alternative, le capital social de la " Standard Ideal Company, Limited ", corps politique et corporation constituée en vertu des lois de la province d'Ontario, ayant son siège d'affaires à Port-Hope, dans la province d'Ontario, et les payer en totalité ou en partie en deniers comptants, ou en actions acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie; (*b*) Exercer les industries de fabricants et de commerçants de fournaises, poêles, fourneaux de cuisine, chaudières, lavabos, bains, bassins, éviers, articles de buanderie et de toilette, citernes, tubes, tuyaux pour l'eau et le gaz, sanitaires et de drainage, appareils et accessoires sanitaires, matériaux de plombier, instruments et ustensiles de ménage, tous articles de fer, cuivre, étain, plomb, zinc, ou autre métal, bronzés, électroplaqués, galvanisés, et émaillés, recuits, vernissés ou autrement préparés et finis; et aussi l'industrie de machinistes, poseurs de tuyaux à l'eau, au gaz et sanitaires, galvanoplastes, émailleurs, recuiteurs, électroplaqueurs et vernisseurs, et fabricants de tuiles et de terre cuite, dans toutes leurs diverses spécialités; et acheter, vendre ou disposer de tous tels articles et effets (ou tels autres articles et effets) que la compagnie jugera capables d'être avantageusement employés dans l'exercice de son industrie; et manufacturer et établir, équiper, maintenir et exploiter ces fabriques pour la manufacture de ces articles et effets pour toutes et chacune des industries susdites; (*c*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active les entreprises, l'actif et le passif de toute personne ou compagnie engagée dans une entreprise semblable en tout ou en partie à celle de la présente compagnie, ou en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie, et à cet effet acquérir la totalité ou une partie des actions, dettes et engagements de toute telle compagnie; (*d*) Vendre, arrenter ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des affaires, entreprises, propriétés, engagements et immunités de la compagnie à toute autre personne ou compagnie pour la compensation que les directeurs jugeront convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Demander, acheter ou autrement acquérir ou obtenir des patentes, brevets d'invention, droits de brevet, marques de commerce, noms de commerce, formules, dessins, et autres choses de même nature, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention capable d'être employée pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse, directement ou indirectement, à la compagnie, et utiliser, exercer, développer, ou permettre l'usage, ou autrement faire valoir les propriétés, droits ou renseignements ainsi acquis; (*f*) Acheter, arrenter, ou autrement acquérir, détenir et utiliser toute la propriété, immunités, clientèle, brevets, marques de commerce, droits et privilèges possédés et utilisés par toute personne, ou maison ou compagnie, exerçant ou engagée, ou formée pour exercer toute industrie de même nature que celle de la présente compagnie, et se

charger des engagements de toute telle personne ou compagnie; (*g*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer de toutes parts, actions, communes ou privilégiées, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie dont le but est semblable en tout ou en partie à celui de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être conduite de façon à profiter, directement ou indirectement, à la présente compagnie, et voter en vertu des actions ainsi détenues par l'entremise d'un agent ou des agents que les directeurs choisiront; (*h*) Se fusionner ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter, directement ou indirectement, à la présente compagnie, et prêter des fonds, ou garantir les contrats ou autrement aider à toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle autre compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*i*) Employer les fonds dont la compagnie n'aura pas immédiatement besoin en la manière que fixera de temps à autre la compagnie; (*j*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (*k*) Distribuer entre les associés de la compagnie, en espèces ou autrement, tous les biens de la compagnie, et en particulier les parts, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie formée dans le but de se charger de la totalité ou d'une partie de l'actif et du passif de la présente compagnie; (*l*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété et des droits de la compagnie; (*m*) Conclure des arrangements avec tous gouvernements ou autorités, suprêmes, municipales, locales, ou autres, qui seront jugés propres à atteindre les fins de la compagnie ou aucune d'elles, et obtenir de tout tel gouvernement, ou autorité, tous droits, privilèges et concessions, que la compagnie jugera à propos d'obtenir, et exercer, exécuter et se conformer à tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*n*) Faire tous les actes ici autorisés, soit seuls, conjointement avec d'autres ou en qualité de facteurs, syndics ou agents pour d'autres compagnies ou personnes, soit par l'intermédiaire de facteurs, syndics ou agents; (*o*) Exercer toute autre industrie que la compagnie croira pouvoir exercer avantageusement par rapport aux objets susdits ou à aucun d'eux ou de nature à augmenter, directement ou indirectement, la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie ou de les rendre profitables; (*p*) Les pouvoirs contenus dans chaque paragraphe ne seront en aucune manière limités ou restreints par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 31 décembre 1910, à la

"CANADIAN SANITARY MANUFACTURING COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE STANDARD IDEAL COMPANY, LIMITED".

"UTILITIES, LIMITED."

Constituée en corporation, 29 mai 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actioss, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Allen Williams, médecin; George Ackland Gillies, ingénieur, et Mabel Agnes Williams, employée du Service Civil, tous de Montréal, Qué.; John Stark Gillies et David Armitage Gillies, exploitants de bois, tous deux de Braeside, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie générale de constructeurs, entrepreneurs, ingénieurs, machinistes et fondeurs, et fabriquer, acheter et vendre des articles dans lesquels entrent le bois et le métal; (*b*) Acheter, acquérir, détenir et vendre des droits de brevet, lettres patentes, procédés, dessins, inventions, marques de commerce, formules, clientèle et autres droits concernant l'ndustrie que la compagnie est autorisée à exercer; (*c*) Acheter, arrenter, entretenir et détenir des immeubles et tout intérêt en iceux, et toutes sortes de propriété mobilière et immobilière; (*d*) Aider à promouvoir ou développer toute compagnie ou corporation formée dans le but d'exercer une industrie semblable en totalité ou en partie à celle de la présente compagnie ou s'y rattachant; (*e*) Souscrire et acquérir et détenir, en qualité de principal ou d'agent, et absolument comme propriété ou par voie de garantie collatérale, et échanger, engager, ou autrement disposer des parts du capital-actions, obligations ou débentures de toute compagnie ou corporation dans laquelle la compagnie est ou deviendra financièrement intéressée, ou avec laquelle elle a ou aura des relations d'affaires, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Vendre, arrenter ou autrement disposer de la propriété et entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera convenable et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*g*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise de même nature que celle de la présente compagnie, et prendre des parts et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir ou réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*h*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont identiques à ceux de la présente compagnie; (*i*) Acheter ou autrement acquérir toute industrie de même nature que celle de la présente compagnie; (*j*) Tirer, faire, accepter et endosser des billets à ordre, lettres de change ou autres instruments négociables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN HARDWOOD COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 30 mai 1910. - - - - Capital, $490,000.

Nombre des actions, 4,900.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Strachan Johnston, Reginald Holland Parmenter, Arthur John Thomson et William Symon Morlock, avocats; et John Frederick Faber Murphy, commis, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, acheter et vendre des voitures, charrettes, carrosses et véhicules de toutes sortes et toutes parties de ces voitures, des machines, instruments, ustensiles, accessoires, appareils et de la quincaillerie de toute sorte; (*b*) Acquérir et assumer comme industrie active l'entreprise, l'actif et le passif de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie en totalité ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou qui possède des biens propres aux fins de la présente compagnie et relatifs à ces fins; acquérir la totalité ou une partie quelconque des actions, des dettes ou du passif d'une compagnie de ce genre; (*c*) Vendre, donner à bail ou autrement aliéner la totalité ou une branche ou partie quelconque de l'industrie, de l'entreprise, des biens, du passif et des franchises de la compagnie à toute autre personne ou compagnie pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie qui a des objets absolument ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir des lettres patentes, brevets d'invention, permis, concessions, et autres facultés du même genre, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité à l'usage d'une invention ou tout secret ou autre renseignement relatif à toute invention qui peut paraître susceptible d'être employée pour l'une quelconque des fins de la compagnie et dont l'acquisition peut paraître propre directement ou indirectement à bénéficier à la compagnie, et utiliser, exercer ou développer les biens, droits et renseignements ainsi acquis, ou accorder des permis y relatifs ou autrement mettre en compte les dits biens, droits ou renseignements; (*e*)Acheter, prendre à bail, ou autrement acquérir, et posséder tous les biens, franchises, l'achanlandage, les droits et les privilèges que possèdent et dont jouissent toute personne, ou raison sociale, ou toute compagnie ou compagnies qui exercent ou qui sont formées pour exercer une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et en jouir, et entreprendre les obligations de toute telle personne, raison sociale ou compagnie; (*f*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par voie de souscription originaire ou autrement, et posséder, vendre ou autrement aliéner des actions, fonds sociaux, soit ordinaires soit préférentiels, des débentures et autres obligations dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou en partie semblables aux objets de la présente compagnie ou qui exerce quelque industrie susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement bénéficier à la présente compagnie, et voter toutes les actions ainsi possédées par l'entremise de l'agent ou des agents que les directeurs peuvent nommer; (*g*) Conclure une société ou un contrat pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou qui est sur le point d'exercer ou d'exécuter toute industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter, ou toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement bénéficier à la présente compagnie, et prêter de l'argent à cette personne ou à cette compagnie, garantir l'exécution de ses contrats ou autrement l'aider, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie et les vendre, posséder ou réémettre avec ou sans garantie ou autrement en faire le commerce; (*h*) Placer les fonds de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis de la manière qui de temps en temps peut être déterminée et en faire le commerce; (*i*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, lettres de voiture, mandats et autres titres négociables ou transférables;

(*j*) Distribuer parmi les membres de la compagnie, en espèce ou autrement, ainsi qu'il peut en être résolu, tout actif de la compagnie, et en particulier les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie créée pour assumer la totalité ou une partie quelconque de l'actif ou du passif de la présente compagnie; (*k*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, en disposer, mettre en compte ou autrement en faire le commerce, la totalité ou une partie quelconque des biens et des droits de la compagnie (*l*) Exécuter avec les gouvernements ou avec les autorités suprêmes, municipales ou locales ou autres, tout contrat qui peut paraître utile à l'obtention des objets de la compagnie ou l'une quelconque de ces conventions et obtenir de ce gouvernement ou de cette autorité les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'obtenir, et exercer et exécuter ces droits privilèges et concessions, et se conformer à cette entente; (*m*) Faire la totalité ou l'une quelconque des choses présentement autorisées, soit seule soit conjointement avec d'autres compagnies ou personnes, ou en qualité de facteur, de fiduciaire ou agent pour toutes autres compagnies ou personnes, ou par l'entremise de facteurs, de fiduciaires ou d'agents; (*n*) Exécuter toute autre industrie qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être exécutée conjointement avec ce qui précède ou toute partie de cette industrie, ou utile à rehausser la valeur des biens ou droits de la compagnie, directement ou indirectement, ou à rendre ces biens profitables; (*o*) Les pouvoirs énoncés dans chaque paragraphe ne seront en aucune manière limités ni restreints par la référence aux termes des autres paragraphes. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"HALL & ELIGH, LIMITED".

Constituée en corporation, 31 mai 1910. - - - - - Capital, $99,000.

Nombre des actions, 900.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Edward Alexander Hall, de L'Orignal, Ont., marchand de grain; William John Hall, James Henry Hall, Peter Eligh et Edward Wesley Eligh, tous d'Ottawa, Ont., voituriers .

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Ville d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de posséder et d'exploiter des steamers à passagers, à marchandises et à remorque et de voiturier, expéditeur, de garde-quai et d'entreposeur; (*b*) Acquérir, acheter, affréter, posséder, détenir, construire, réparer, louer et vendre des steamers à passagers, des barges, des bateaux, bâtiments à voiles, remorqueurs à vapeur, et autres bâtiments de ce genre, et utiliser, entretenir, exploiter et mettre en œuvre ces bâtiments dans l'industrie de la compagnie; (*c*) Construire, entretenir, acquérir, réparer, acheter, posséder, et louer les élévateurs, quais, docks et toutes les constructions, ouvrages, biens, équipement, machines, et installations qui peuvent être requis à cet égard pour les fins de voiturer et d'entreposer du grain, de la houille, du bois de service, des marchandises, du bétail et des produits et des biens de toute sorte et de recevoir et d'expédier ces produits par eau, par chemin de fer et autrement (*d*) Acheter et vendre du grain, de la houille, du bois de service, du sel et des marchandises, du bétail et les produits des champs ou des forêts, et faire des avances sur ces produits à commission ou autrement; (*e*) Acquérir,

acheter, posséder et détenir, améliorer, louer et vendre, tous immeubles et biens, tant en biens-fonds qu'à bail, qu'il peut être nécessaire ou désirable pour les intérêts de la compagnie, et en disposer et en faire le commerce; (*f*) Vendre, améliorer, administrer, louer et grever la totalité ou partie des biens de la compagnie tant réels que mobiliers, et en disposer et en faire le commerce; (*g*) Acquérir tout droit exclusif, lettres patentes d'invention, droits et privilèges de brevet se rattachant à l'industrie de la compagnie ou tout permis pour s'en servir et les exploiter; (*h*) Acheter ou autrement acquérir toute industrie se rattachant aux objets de la compagnie, toutes terres, biens, privilèges, droits, et contrats et tout passif s'y rattachant; (*i*) Acheter, acquérir, posséder et vendre, des actions, fonds sociaux ou des débentures dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie, ou qui exerce une industrie susceptible d'être conduite de façon à ce que, directement ou indirectement, elle bénéficie à la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) Vendre ou autrement aliéner l'entreprise ou une partie quelconque de l'entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*k*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*l*) Et généralement faire toutes les choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"KINGSBURY FOOTWEAR, LIMITED".

(Reconstitution).

Constituée en corporation, 31 mai 1910. - - - - - Capital, $2,000,000.

Nombre des actions, 20,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Albert Duclos, C.R., de Westmont, Qué.; William Langley Bond, John Joseph Meagher, James Edouard Coulin, avocats, tous de Montréal, Qué.; et Albert Blanchard, teneur de livres, de Maisonneuve, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Langley Bond, John Joseph Meagher and James Edouard Coulin.

Siège social:—Ville de Maisonneuve, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire, fabriquer, acheter, vendre, ou autrement faire le commerce des bottes, souliers et autres choses appartenant aux chaussures; (*b*) Fabriquer, tanner et préparer, et acheter, vendre et autrement faire le commerce du cuir de toutes sortes; (*c*) Faire, fabriquer et faire le commerce des formes, renforts, cartons, boîtes de bois, cirage et autres parties et accessoires reliés à la manufacture des chaussures; (*d*) Acheter, vendre et autrement disposer des chaussures en caoutchouc de toutes sortes; (*e*) Fabriquer et produire de la vapeur, du gaz et de l'électricité pour la chaleur, la lumière et la force pour les fins de la compagnie; et en disposer et vendre le surplus; pourvu, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission de l'électricité, de la vapeur ou de gaz au delà des terres de la compagnie sera subordonnée aux règlements locaux et

municipaux à ce sujet; (*f*) Acheter, acquérir, et continuer le commerce jusqu'à présent exercé par le "Kingsbury Footwear Company, Limited", et les payer en actions acquittées de la présente compagnie; (*g*) Promouvoir, aider à promouvoir et devenir actionnaire de toute compagnie subsidiaire, alliée ou autre exerçant en totalité ou en partie un commerce du même genre, et le vendre ou autrement en disposer; (*h*) Promouvoir et acquérir tout commerce ou commerces d'une nature semblable, ou tout intérêt ou contrôle dans tel commerce et le payer en actions acquittées de la présente compagnie; (*i*) Louer ou sous-louer toute propriété de la compagnie, vendre ou autrement disposer du commerce, de la propriété ou de l'entreprise ou de toute partie de l'entreprise pour la compensation que la compagnie jugera suffisante et en particulier pour des parts, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*j*) Faire tout ce qui sera nécessaire, convenable, commode ou avantageux à l'accomplissement des fins susdites, ou découlant des pouvoirs ici accordés ou qui paraîtront en aucun temps propres à atteindre les fins susdites, ou de nature à profiter à la compagnie, soit comme porteur ou comme intéressée dans toute propriété ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE OLIVER CHILLED PLOW WORKS OF CANADA, LIMITED."

Constituée en corporation, 31 mai 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Doty Oliver, manufacturier; James Oliver, manufacturier; Edwin Nicar, manufacturier; Richard Addison Smart, manufacturier; et William Allen McInerney, avocat, tous de South Bond, Indiana, E.-U. d'A.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Joseph Doty Oliver, James Oliver et Edwin Nicar.

Siège social:—Cité d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de fabricant général de charrues, instruments aratoires faits de fer, de bois, d'acier et d'autres métaux, de combinaisons de bois et de métaux, et autres instruments, outils et machines fabriqués; (*b*) Exercer toute autre industrie (que ce soit une industrie de fabrication ou autre) qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée conjointement avec son industrie, ou propre directement ou indirectement à rehausser la valeur de quelques biens ou droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*c*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou partie de l'industrie de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou qui possède des biens utiles pour les fins de la compagnie; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir des brevets, permis, concessions et autres autorisations de ce genre conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité à l'usage de toute invention, ou tout secret ou autre renseignement quant à une invention qui peut sembler susceptible de servir pour l'une quelconque des fins de la compagnie ou dont l'acquisition peut paraître propre directement ou indirectement à bénéficier à la compagnie, et utiliser, exercer et développer les

biens, droits et renseignements ainsi acquis ou les mettre en valeur et accorder des permis qui en autorisent l'usage; (*e*) Conclure une société ou exécuter un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est à la veille d'exercer et exécuter une industrie ou opération que la compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter, ou toute industrie ou opération qui est susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement bénéficier à la compagnie; et prêter de l'argent à toute personne ou compagnie, garantir l'exécution de ses contrats ou autrement l'aider, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie, et les vendre, posséder, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en faire le commerce; (*f*) Prendre ou autrement acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie ou qui exerce une industrie susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement bénéficier à la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Conclure avec les autorités municipales, locales ou autres, un traité qui peut paraître propre à l'obtention des objets de la compagnie ou de l'un quelconque de ces objets ,et obtenir de ces autorités les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut penser qu'il est désirable d'obtenir et exercer et exécuter ces droits, privilèges et concessions et se conformer à ce traité; (*h*) Donner l'établissement ou le support ou aider à l'établissement ou au support d'associations, institutions, fonds, fiducies et commodités destinés à bénéficier aux employés ou aux anciens employés de la compagnie (ou de ses prédécesseurs en affaires), ou à ceux qui dépendent d'eux ou sont alliés avec eux, et accorder des pensions et des allocations ,et faire des versements pour l'assurance, et souscrire ou garantir de l'argent pour des objets de charité ou de bienfaisance, ou pour toute exposition ou pour des fins publiques, générales ou utiles; (*i*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but qu'elles acquièrent la totalité ou une partie quelconque des biens et du passif de la compagnie ou pour toute autre fin qui peut paraître propre à directement ou indirectement bénéficier à la compagnie; (*j*) Acheter, prendre à bail ou en échange, en location ou autrement acquérir tous biens personnels et tous droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou utiles pour les fins de son industrie, et en particulier toutes machines, tout outillage et tout fonds de commerce; (*k*) Construire, améliorer ,entretenir, exploiter, administrer, exercer ou contrôler des chemins, passages, tramways, embranchements, ou voies d'évitement, des ponts, réservoirs, cous d'eau, quais, fabriques, entrepôts, installations électriques, boutiques, magasins et autres ouvrages et commodités qui peuvent paraître propres à, directement ou indirectement, avancer les intérêts de la compagnie; et contribuer par voie de subvention ou autrement donner de l'assistance ou prendre part à la construction, à l'amélioration, à l'entretien, à l'exploitation, à l'administration, à l'exercice et au contrôle de ces biens; (*l*) Prêter de l'argent aux clients et autres qui ont des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats faits par ces personnes; (*m*) Tirer, faire, accepter, endosser, exempter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, lettres de voiture, mandats et autres titres négociables ou transférables; (*n*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie; (*o*) Adopter pour faire connaître les produits de la compagnie les moyens qui pourront paraître à propos, et en particulier la réclame dans les journaux, les circulaires, l'achat et l'exposition d'ouvrages d'art ou d'intérêt, la publication de livres et de revues et le décernement de prix, de récompenses et de dons ; (*p*) Vendre, améliorer, administrer,

développer, échanger, louer, aliéner et mettre à profit la totalité ou une partie quelconque des biens et droits de la compagnie, et autrement en disposer; (*q*) Faire la totalité ou partie des choses ci-dessus énoncées à titre de partie principale, d'agent, d'entrepreneur, de fiduciaire ou autrement, et soit seule, soit conjointement avec d'autres; (*r*) Faire toutes autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CITY CENTRAL REAL ESTATE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 1er juin 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc, avocat, Alexander Campbell Calder, gérant; Charles Glass Greenshields, avocats; Ralph Erskin Allan, secrétaire; et Oscar Gagnon, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers dilrecteurs ou directeurs provisoires:—Errol Languedoc, Charles Glass Greenshields et Alexander Campbell Calder.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de courtiers d'immeubles, et d'une compagnie de terres; acheter, posséder, détenir, arrenter, échanger, développer et cultiver le sol, et des propriétés immobilières de toutes sortes, y compris le bois debout et des concessions forestières; et en faire le commerce et autrement en disposer; (*b*) Construire et ériger, exploiter et utiliser des appartements et maisons d'habitation, fabriques, boutiques, hôtels, cottages et autres bâtiments et dépendances; (*c*) Manufacturer et produire de l'électricité, de la vapeur et du gaz pour la chaleur, la lumière et la force pour les fins de la compagnie, et en vendre le surplus, pourvu que toute vente, distribution ou transmission de l'électricité, de la vapeur ou du gaz en dehors des terres de la compagnie, sera subordonnée aux règlements locaux et municipaux à ce sujet; (*d*) Faire le commerce d'hôteliers dans toutes ses spécialités, subordonnément aux règlements locaux et municipaux à ce sujet; (*e*) Prendre et accepter, et généralement détenir des actions dans d'autres compagnies dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la compagnie, en paiement de toute redevance ou prix de vente d'aucune de ses propriétés, ou d'une partie d'icelles, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"COCO-NUT BUTTERS, LIMITED".

Constituée en corporation, 2 juin 1910. - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Samuel Margolese et Samuel Gerald Tritt, avocats; Joseph Margolese, comptable; et Joseph Ettesberg et Frederick Brown, marchands, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Louis Samuel Margolese, Joseph Ettenberg et Frederick Brown.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de commerçants, fabricants, importateurs et de courtiers à commission d'huile de coco, huile de pistache et autres huiles, et les convertir en diverses substances et produits, et en fabriquer des beurres et des produits secondaires au moyen de procédés secrets ou autrement; (*b*) Acquérir d'un nommé John Powell Davies, écuyer, certains procédés secrets se rattachant aux industries qui précèdent, et payer les dits procédés secrets au moyen d'actions acquittées et non cotisables de la compagnie; (*c*) Demander, acheter ou autrement acquérir ou obtenir des patentes, brevets d'invention, droits de brevet, marques de commerce, noms de commerce, formules, dessins, et autres choses de même nature, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention capable d'être employée pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse, directement ou indirectement, à la compagnie, et utiliser, exercer, développer, ou permettre l'usage, ou autrement faire valoir les propriétés, droits ou renseignements ainsi acquis; (*d*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute entreprise ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou toute entreprise ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie; (*e*) Prendre à son nom ou autrement acquérir et détenir des parts de toute autre compagnie dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou engagée ou une entreprise capable d'être conduite de façon à profiter, directement ou indirectement à la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Acheter, vendre, fabriquer, raffiner, manipuler, importer, exploiter, et faire le commerce de toutes substances, appareils, et choses capables d'être utilisées dans l'industrie susdite, en gros et en détail; (*g*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change et tous instruments négociables ou transférables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE EMPIRE PAPER BOX COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 2 juin 1910. - - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 490.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Ernest Alonzo Bernard, agent d'immeubles; David Paterson, voyageur de commerce; William John Bernard, comptable; et Anthony Haig Sims et James Roy Gordon, manufacturiers, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands, fabricants et commerçants de papier fait d'une matière quelconque, de carton et autres prépara-

tions et produits, et fabrications de papier ou de pâte, carton de paille et autres préparations, produits et fabrications de paille et les confectionner en boîtes, sacs, paquets, livres, et tous autres articles ou leurs produits, et fabriquer et faire le commerce de tous les matériaux nécessaires aux fins susdites, et vendre ou autrement disposer de ces articles fabriqués et de leurs accessoires; (*b*) Fabriquer, vendre, acheter et faire le commerce du bois de toutes sortes, et le fabriquer en boîtes, barils, caisses et autres articles fabriqués en bois, et leurs produits, fabriquer et faire le commerce de tous les matériaux requis à cette fin, et vendre ou autrement disposer de ces articles fabriqués et de leurs accessoires; (*c*) Vendre, acheter et autrement disposer de tous articles, matériaux et produits reliés à l'industrie exercée par la dite compagnie; (*d*) Acheter, acquérir et prendre à son nom, comme industrie active, et exercer les divers commerces, entreprises, biens et propriétés de tout individu ou individus, maison ou maisons, ou corporation ou corporations engagées dans une entreprise en tout ou en partie semblable à celle de la dite compagnie ou toute industrie s'y rattachant, y compris sa clientèle, et les payer en totalité ou en partie en actions acquittées et non cotisables du capital de la dite compagnie ou partie en actions acquittées et non cotisables du capital de la compagnie et partie en deniers comptants ou autrement selon ce qui sera convenu; (*e*) Acquérir par achat, bail ou autre titre, et détenir, utiliser, vendre ou autrement disposer de temps à autres et pour la compensation que la compagnie jugera convenable, des propriétés mobilières et immobilières de toutes sortes, y compris des scieries, outillages, machineries, franchises, droits, privilèges, contrats, baux, brevets d'inventions, droits de brevets, marques de commerce ou dessins, et biens actif généralement jugés nécessaires pour l'industrie de la compagnie; (*f*) Produire de l'éclairage, du chauffage et de la force de toute sorte et vendre ou autrement aliéner tous surplus qui excède les besoins de la compagnie; pourvu, toutefois, que toute vente, transmission ou distribution de force électrique ou autre force en dehors des terrains de la compagnie soit assujétie aux règlements locaux ou municipaux; (*g*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, acheter, prendre ou autrement acquérir, posséder, utiliser et aliéner des actions, obligations et valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou particulièrement semblables à ceux de la présente compagnie ou autrement en disposer ou qui exerce une industrie susceptible d'être condite de façon à, directement ou indirectement, bénéficier à la compagnie et acquérir et posséder des actions, obligations ou valeurs de toute espèce tant réelles que mobilières pour des dettes, du passif et des obligations dues à la compagnie, et les libérer ou autrement en disposer; (*h*) Vendre, louer ou autrement aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise, pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et se fusionner avec tout individu, raison sociale ou corporation qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie aux termes et conditions qui seront jugés opportuns; (*i*) Emettre en paiement de biens ou de droits acquis par la compagnie, au moyen d'un titre quelconque, ou pour des services rendus sous forme de promotion ou autrement, des actions totalement acquittées et non cotisables, des obligations et autres valeurs de la compagnie; (*j*) Exercer toute autre industrie semblable, que ce soit une industrie de fabrication ou autre, qui peut être utile à l'industrie de la compagnie, ou qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée conjointement avec l'industrie de la compagnie; (*k*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés ou l'un quelconque de ces objets. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"McCUAIG BROS & COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 2 juin 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc et Charles Glass Greenshilds, avocats; Alexander Campbell Calder, gérant; Ralph Erskin Allen, secrétaire; et John Morton Montle, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Errol Languedoc, Charles Glass Greenshields et Alexander Campbell Calder.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer une agence générale et un négoce de courtier, acheter par souscription, garantir, acheter et vendre à vente publique ou autrement, échanger et posséder des actions, obligations, débentures et autres valeurs de toutes sortes et classes et en faire le commerce; (*b*) Contrôler, promouvoir, organiser, administrer ou développer toute corporation, compagnie ou syndicat et faire fonctions d'officier de telles institutions; conclure toute entente pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne, raison sociale ou corporation, compagnie ou syndicat qui exerce ou est à la veille d'exerecer ou d'exécuter une affaire ou opération commerciale, financière ou autre, et prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de cette compagnie, et les vendre, posséder, et réémettre avec ou sans garantie ou autrement en faire le commerce; (*d*) Agir comme agent et courtier pour le placement, le prêt, le versement, la transmission et la perception de l'argent, le transfert et l'enregistrement des obligations, débentures, actions ou autres valeurs et pour l'achat, la vente, l'amélioration, le développement et l'administration de tous biens, de toute affaire ou entreprise et l'administration, le contrôle ou la direction de syndicats, sociétés, associations, compagnies ou corporations; (*e*) Accepter, exécuter et remplir tout fidéicommis confié à la compagnie par tout individu, corporation ou tribunal, et prendre, détenir, transférer et céder toute propriété mobilière ou immobilière qui peut être accordée, transportée ou confiée à la présente compagnie avec son assentiment; (*f*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, permis, concessions et autres choses de même nature conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de tout renseignement secret ou autres concernant toute invention que ce soit, et utiliser, exercer, développer ces permis, ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (*g*) Se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux ici énumérés, et prendre des actions de ces compagnies; garantir l'exécution de contrats par toute personne ou compagnie, vendre, arrenter ou autrement disposer de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos, y compris des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*h*) Emettre et répartir des actions acquittées de la compagnie en plein paiement ou en paiement partiel de toute industrie, immunité, entreprise, propriété, droits, pouvoirs, privilèges, bail, permis, contrats, biens-fonds, effets publics, obligations et débentures ou autre propriété ou droits qu'elle peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs accordés par la présente; (*i*) Prélever et aider à prélever des fonds, et aider par voie de bonus, prêts, promesses, endossements, garanties d'obligations, débentures, ou autres valeurs, ou autrement, toute autre compagnie ou corporation; et ga-

rantir l'exécution de contrats par toute telle compagnie, corporation, ou par toute autre personne ou personnes avec lesquelles la compagnie a des relations d'affaires; (*j*) De temps à autre demander, acheter ou acquérir, par cession, transfert ou autrement, et exercer, exécuter et profiter de tout statut, ordonnance, décret, licence, pouvoir, autorisation, servitude, concession, droit ou privilège qu'un gouvernement ou une autorité suprême, municipale ou locale, ou une corporation ou autre corps public peut être autorisé à passer, faire ou accorder, et appliquer les actions, obligations et fonds de la compagnie à en payer les frais, charges et dépenses; construire, entretenir et exploiter ou arrenter toutes sortes de bâtiments et structures; (*k*) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie en nature toute propriété de la compagnie et principalement toutes actions, débentures, ou valeurs d'autres compagnies appartenant à la compagnie, ou que la compagnie peut avoir droit de disposer; (*l*) Exercer tous les pouvoirs accordés par la présente charte, soit comme principaux ou fondés de pouvoirs, et faire tous les actes et exercer toute industrie de nature à atteindre les objets pour lesquels la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"A. J. HIGGINS, LIMITED."

Constituée en corporation, 6 juin 1910. - - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Holmes Brittle, et John Robson, comptables; Henry Johnson Elliott et Louis Athanase David, avocats; et Charles Joseph Eugène Charbonneau, notaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir l'industrie d'Ambrose J. Higgins, qu'il exerce à Montréal, en qualité d'hôtelier et de restaurateur et marchand d'immeubles, y compris la totalité ou une partie des biens et immeubles appartenant au dit Ambrose J. Higgins, se rapportant à la dite industrie ,et prendre la totalité ou une partie des engagements du dit Ambrose J. Higgins, se rapportant à la même industrie et les payer par l'émission d'actions acquittées de la compagnie en totalité ou en partie ou autrement; (*b*) Exercer l'industrie, en totalité ou en partie, à Montréal susdit, d'hôteliers ou propriétaires d'hôtels, auberges, restaurants, de logeurs et cabaretiers, marchands d'immeubles, marchands de vins, liqueurs et bière, et importateurs, pourvoyeurs publics, spéculateurs, propriétaires de carrosses, de fiacres, d'omnibus, de garages, de voiture de louage et de buanderies, pourvoyeurs pour toutes sortes d'amusements, bals, danses, sports, dîners et soupers, agents ou propriétaires de théâtres et de loges de théâtres, jardiniers, laitiers, agents ou propriétaires de téléphones, de télégraphe et de bureaux de poste, perruquiers et messagers, et toute autre industrie qui pourrait sembler de nature à être exercée d'une manière profitable ou convenable en rapport avec les opérations ci-dessus mentionnées, subordonnément aux règlements locaux et municipaux; (*c*) Acheter, importer, exporter, fabriquer, cultiver, utiliser et céder du tabac, des cigares, des vins, spiritueux, bière, liqueurs, thé, café, fleurs, fruits, légumes, coutellerie, vaiselle, toile, ameublements, installations électriques et usines à

gaz et leurs accessoires, bétail et viandes, aliments, produits et liqueurs de toute description, et toutes autres commodités, marchandises et choses convenables à toutes ou chacune des fins de la compagnie; (*d*) Accorder à d'autres personnes ou corporations le droit ou le privilège d'exercer un genre d'affaires quelconque sur la propriété de la compagnie aux conditions que la compagnie jugera convenables et à propos; (*e*) Acheter et acquérir toute industrie semblable, en totalité ou en partie, à l'industrie de la compagnie et la payer soit en actions de la compagnie soit en deniers comptants; (*f*) Se fusionner avec d'autres compagnies exerçant une industrie semblable; (*g*) Acheter et acquérir autrement et obtenir des privilèges provisoires et autres et des licences concernant toutes inventions ou prétendues inventions, brevets, marques ou noms de commerce, dessins, droits d'auteur, idées, procédés secrets ou autres et choses semblables qui pourraient paraître avantageux ou utiles à la compagnie, et en faire l'essai, les développer, prolonger, renouveler, exercer, utiliser, vendre, en permettre l'usage ou les céder autrement en totalité ou en partie; (*h*) Prendre les deniers de la compagnie pour faire des placements ou acheter des valeurs selon que la compagnie le jugera à propos de temps à autre, et prêter ou faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou engagements, se porter caution et aider financièrement toute personne, maison, compagnie ou corporation avec laquelle la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*i*) Acheter ou acquérir autrement toute part ou intérêt ou la totalité ou une partie de l'industrie, l'achalandage et les biens de toute personne, maison ou compagnie exerçant une industrie se rapportant aux objets de la présente compagnie, et prendre la totalité ou une partie des engagements ou obligations de cette personne, maison ou compagnie, et exercer, diriger et liquider, toute industrie ainsi acquise, et faire et accomplir tous contrats ou conventions avec cette personne, maison ou compagnie, comme susdit, relativement à la fusion, la coopération, le partage des profits, l'aide mutuelle ou autrement et accepter en compensation de ces contrats ou conventions, les actions, débentures ou valeurs de toute compagnie, et payer pour ces biens par l'émission d'actions acquittées de la présente compagnie, en totalité ou en partie, ou autrement; (*j*) Demander ou souscrire, accepter, céder et placer ou garantir le placement de toutes parts, scrip, capital-actions, débentures, débentures-actions, obligations ou valeurs de toute compagnie ou corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*k*) Distribuer en nature parmi les membres de la compagnie toutes actions, débentures, valeurs ou biens appartenant à la compagnie; (*l*) Faire toutes les opérations ou genres d'affaires ci-dessus mentionnés soit ensemble soit séparément les uns des autres. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"J. P. MULLARKEY, LIMITED".

Constituée en corporation, 6 juin 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Harper Davy et John Holmes Brittle, comptables; Dixon Coyle, agent; Charles Joseph Eugène Charbonneau, notaire; et Mary Isabella Macdonell, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie générale d'entrepreneurs, constructeurs, camionneurs et voituriers dans toutes ses diverses spécialités, et construire des chemins de fer, canaux, conduits, quais, navires, élévateurs, steamships, vaisseaux, remorqueurs, barges, bateaux, chars, automobiles et véhicules de tous genres, aussi construire des édifices publics et privés de tous genres et passer des contrats avec tout gouvernement, corps politique et corporation, association, compagnie, maison ou personne pour la construction de travaux de toutes sortes, et vendre, sous-louer ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de tous contrats passés pour les constructions ci-dessus mentionnées; (*b*) Acquérir l'industrie actuellement exercée par J. P. Mullarkey comme industrie active, avec tous et chacun des droits et la propriété qui s'y rattachent, et la totalité ou une partie de la propriété mobilière ou immobilière et des biens appartenant au dit J. P. Mullarkey; et se charger de la totalité ou d'une partie des obligations s'y rattachant, et les payer en tout ou en partie au moyen de deniers comptants ou d'actions acquittées ou autrement; (*c*) Acquérir par achat, concessions, échange, bail, et vendre et autrement exploiter et disposer des terrains, bâtiments et immeubles qui seront nécessaires à la bonne exécution des objets pour lesquels la présente compagnie est constituée, et accepter des hypothèques, morts-gages, gages et autres charges pour assurer le paiement de la somme qui sera due à la compagnie; (*d*) Exercer toute autre industrie que la compagnie jugera pouvoir être avantageusement exercée par rapport à ce qui précède, en tout ou en partie, ou censée augmenter, directement ou indirectement, la valeur de la propriété et des droits de la compagnie ou de les rendre profitables; (*e*) Faire le commerce de marchands, fournisseurs et, à cet effet, vendre, disposer et céder tous les matériaux nécessaires à l'exécution des objets de la compagnie, vendre, disposer et céder ou conclure des contrats pour la fourniture de matériaux à d'autres compagnies de construction, entrepreneurs, sous-entrepreneurs ou autres personnes engagées dans ce travail, et faire tous actes et choses nécessaires et utiles à l'exercice des pouvoirs de la compagnie; (*f*) Fabriquer et produire de la vapeur, du gaz et de l'électricité pour la chaleur, la lumière et la force, pour les fins de la compagnie; (*g*) Acheter ou autrement acquérir et obtenir toute protection provisoire ou autre et des permis au sujet de toutes inventions, brevets, marques ou noms de commerce, dessins, droits d'auteur, qui sembleront avantageux ou utiles à la compagnie, et les vendre, en permettre l'usage exclusif ou autrement en disposer; (*h*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir, construire, équiper, entretenir et exploiter tous les moyens de transport qui seront nécessaires à son industrie ou à ses opérations, et les vendre, arrenter ou autrement en disposer; (*i*) Exercer toutes ou l'une quelconque des industries de marchands de bois de construction, de fer, de pâte de bois et de fabricants, sylviculteurs, importateurs et exportateurs, propriétaires de scieries, navires, barges et allèges, et d'expéditeurs et commerçants de toutes sortes de bois, planches, meubles et matériaux de constructeurs, et acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, planter, abattre et disposer de terres boisées, et construire, posséder, louer ou autrement acquérir des scieries, outillages et fabriques; (*j*) Construire, entretenir, altérer, faire et exploiter sur la propriété de la compagnie ou sur la propriété contrôlée par la compagnie des canaux, réservoirs, barrages, canaux, déversoirs, chutes d'eau, aqueducs, puits, chemins, jetées, quais, ponts, bâtiments, boutiques, scieries, moulins à raboter, dragues et autres travaux et machinerie, outillage et appareils électriques et autres de toutes sortes, et acheter, vendre, manufacturer et disposer de toutes sortes d'effets, provisions, instruments et marchandises nécessaires à la compagnie ou à ses serviteurs ou ouvriers; (*k*) Demander ou souscrire, accepter et détenir et céder des parts, débentures ou valeurs de toute compagnie ou corporation dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie, subordonnément aux dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*l*) Promou-

voir ou aider à promouvoir toute compagnie ou compagnies ayant les mêmes objets en vue; (*m*) Agir en qualité d'agents pour toute compagnie, association ou personne engagée dans une semblable industrie; (*n*) Se fusionner avec toute semblable compagnie; (*o*) Vendre, transférer ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de l'industrie ou de l'entreprise de la compagnie à toute autre compagnie ou à toute personne, maison ou corporation, et accepter en compensation de toute telle vente, transfert ou cession, des actions, débentures, actions-débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*p*) Distribuer entre les membres de la compagnie en nature des actions, débentures, valeurs ou propriétés appartenant à la compagnie; (*q*) Payer pour tout service rendu à la compagnie et pour toute propriété et droits acquis par la compagnie en la manière qui sera considérée la plus opportune, et en particulier par l'émission de parts ou de valeurs de la compagnie complètement ou partiellement acquittées. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE McAULIFFE-DAVIS LUMBER COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 6 juin 1910. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Henry McAuliffe, Allan Gilmour Gill, Albert Mayno Davis, Robert Rawland Williams, Daniel Jerome O'Donahoe, George Henry Radmore Wilson et Merton Edmund Davis, marchands de bois, tous d'Ottawa, Ontario.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Henry McAuliffe, Allan Gilmour Gill, Albert Mayno Davis, Daniel Jerome O'Donahoe et Robert Rowland Williams.

Siège social:—La cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, prendre ou autrement acquérir du susnommé William Henry McAuliffe, ainsi que de la "Chaudière Lumber Company, Limited", de la "Lumber Supply Company" et de la "W. H. McAuliffe Lumber Company" les différents commerces qu'ils font en la dite cité d'Ottawa, avec tout l'actif, les marchandises disponibles et les biens réels et personnels s'y rattachant, ainsi que l'achanlandage y relatif et tous les droits et contrats qui leur appartiennent, subordonnément aux obligations que ces derniers comportent, s'il s'en trouve, et les payer en actions acquittées de cette compagnie; (*b*) Acheter, acquérir, louer, détenir du bois de charpente, des terres et des limites à bois et en disposer et faire le commerce du bois sous toutes ses formes, fabriquer, acheter, vendre du bois de construction ou les produits qui en résultent et en commercer; ou commercer des articles manufacturés dans lesquels ces produits sont utilisés en tout ou en partie; (*c*) Exercer l'industrie de la fabrication, de la production, de l'achat et de la vente, faire le commerce de bois à pâte, du papier et des produits de toutes sortes qui en dérivent; (*d*) Construire, acquérir, exploiter, maintenir et gérer des scieries et usines pour toutes les fins susmentionnées ou chacune d'elles; (*e*) Acquérir par achat ,bail ou autrement tout immeuble ou bien personnel ou bâtiments qui pourront être nécessaires ou convenables pour les fins ou les affaires de la compagnie et les vendre en totalité ou en partie, les louer ou autrement en disposer à volonté; (*f*) Acquérir par achat, bail, concession, licence, échange ou autre titre légal, des promesses de vente, pouvoirs, privilèges, droits

de prise d'eau ou autres droits, des droits de brevet, des brevets d'invention, marques de commerce, droits d'auteurs, procédés et arrangements mécaniques ou autres, se rapportant ou jugés utiles aux affaires de la compagnie, et soit absolument soit conditionnellement, soit seuls soit conjointement avec d'autres et en qualité de principaux, d'agents, d'entrepreneurs ou autrement, et louer, mettre sous licence, vendre, aliéner ces droits ou choses ou autrement en disposer en tout ou en partie, ou de tout intérêt s'y rattachant; (*g*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, céder et transférer, placer des marchandises, produits, effets et biens personnels de toutes sortes et en faire le commerce; (*h*) Construire et exploiter tous les tramways, voies d'évitement, aiguilles et embranchements qu'il faudra pour relier les scieries et usines de la compagnie aux lignes de toute compagnie de chemin de fer, et développer, acquérir par bail, achat ou autrement de l'énergie électrique, de la force hydraulique, pneumatique, à vapeur ou autre et s'en servir, la vendre, louer ou autrement en disposr en vue de l'éclairage, du chauffage ou de la force motrice, pourvu que cette énergie ou force, s'il en est fait usage hors la propriété de la compagnie, soit sujette à toutes les lois provinciales et municipales et aux règlements y relatifs; (*i*) Construire, acquérir, affréter, exploiter, prendre ou donner à loyer, vendre ou autrement aliéner toutes espèces de navires à vapeur, à électricité ou à voile, bateaux, barges, vaisseaux sous-marins ou autres, bâtiments, docks, élévateurs, entrepôts, remises à marchandises et autres constructions; (*j*) Promouvoir ou aider à promouvoir et devenir actionnaire de toute compagnie subsidiaire ou alliée exerçant ou ayant pour objet d'exercer une industrie semblable ou analogue à celle exercée par cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et faire des conventions ou arrangements de société en vue du partage des profits, de l'union des intérêts, de la fusion et de la coopération, des risques communs, des concessions réciproques ou autrement avec toute personne, maison ou compagnie exerçant ou sur le point d'exercer une indutrie ou engagée ou sur le point de s'engager dans une isdustrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à cette compagnie, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de telle compagnie et les engager, vendre, détenir, émettre à nouveau, avec ou sans garantie, ou les céder autrement, et, lorsqu'on les détiendra, exercer tous les droits d'un porteur de ces actions, y compris le droit de voter à leur sujet; (*k*) Aider par garantie, endossement, avance ou autrement, toute compagnie dont les parts du capital-actions ont été acquises et sont détenues par cette compagnie; (*l*) Emettre en paiement de tous biens réels ou personnels, licences ou privilèges que cette compagnie pourra acheter, prendre, louer ou autrement acquérir, ou pour services rendus à cette compagnie, des obligations ou débentures, ou des parts du capital-actions de la compagnie, qu'elles soient souscrites ou non, comme entièrement acquittées et non cotisables; (*m*) Acquérir, détenir et posséder, vendre, engager ou autrement aliéner et céder des actions, débentures ou obligations, ou autres valeurs ou garanties de toute autre compagnie exerçant une industrie similaire à celle que cette compagnie est par les présentes autorisée à exercer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les payer, en totalité ou en partie, en deniers comptants ou en parts acquittées et non cotisables, en obligations ou débentures, ou autres valeurs ou garanties de la compagnie; (*n*) Vendre, engager, échanger, transférer ou autrement céder, les biens, la clientèle, l'entreprise et autre actif réel ou personnel de la compagnie, pour les considérations et d'après les termes et conditions que la compagnie jugera à propos, et accepter en paiement ou paiement partiel de l'argent comptant, des parts, débentures, fonds ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*o*) Promouvoir ou aider toute compagnie dont les objets sont les mêmes que ceux de la présente ou l'aider, dans le but d'en acquérir en totalité ou en partie les droits, engagements et propriétés; (*p*) Supporter des associations ou aider à l'établissement ou soutien d'associations, d'ins-

titutions ou commodités ayant pour but de secourir les employés actuels ou anciens de la compagnie ou de ses prédécesseurs en affaires, ou ceux qui en dépendent ou les parents de ces personnes, et accorder des pensions ou des gratifications, faire des paiements en vue d'assurance, et souscrire ou garantir de l'argent pour des fins de charité ou de bienfaisance; (*q*) Faire toutes choses utiles, nécessaires, légales, convenables ou propres à l'accomplissement des objets de la compagnie et se livrer à toute industrie se rapportant aux fins principales de la compagnie. Cette dernière exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE NATIONAL BRASS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 6 juin 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Richard Tuson Heneker, C.R.; Alexander Huntley Duff et Walter Seely Johnson, avocats; Walter Alfred Merrill et Hugh Stowell Pedley, étudiants en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et autrement céder, soit en gros soit en détail, toutes sortes de marchandises, articles et produits, soit comme principaux ou comme agents; (*b*) Manufacturer, vendre et autrement céder des articles en métal sous toutes leurs formes, tournés, en feuilles et coulés, accessoires pour le gaz et l'électricité, produits et machineries et autres articles de toute description et leurs dessins; des articles estampés et articles de plombiers, accessoires et spécialités, plomberie sanitaire et appareils s'y rapportant et tous les articles ou objets composés entièrement de métal ou composés de métal et d'autres substances; (*c*) Manufacturer, acheter, vendre, réparer, changer et faire l'échange, céder à bail, exporter, importer et autrement céder toutes sortes d'articles et choses nécessaires à l'industrie de la compagnie; (*d*) Acquérir, posséder et utiliser ou exploiter tous biens meubles ou immeubles, matériels, usines ou machines nécessaires ou convenables à l'exercice de la totalité ou de toute partie des pouvoirs de la compagnie, ou pour étendre ses opérations, et les payer en actions de la compagnie ou autrement; (*e*) Acquérir, posséder et exploiter, par rapport au dit commerce ou industrie, une fonderie ou des fonderies pour chauffer, mélanger, fondre et couler le cuivre et autres métaux, et un matériel ou des matériels aux fins d'exercer l'industrie du forgeage de grosses pièces dans toutes ses spécialités, et faire toutes les choses nécessaires pour exploiter ces fonderies et ateliers de forgeage; (*f*) Acquérir, posséder et exploiter un matériel ou des matériels pour plaquer aux fins de finir et plaquer des métaux et autres produits généralement, et oxyder, teindre et finir le cuivre, le laiton, le nickel, l'argent ou autres plaquages, pour oxyder, teindre et finir les métaux dans toutes leurs spécialités; (*g*) Acquérir, posséder et exploiter une installation pour produire et accumuler de l'électricité et de l'énergie électro-motrice et les fournir pour l'utilité de la compagnie et autrement, pour la production et l'usage d'énergie pour les fins de lumière, de chaleur et de force ou autrement, selon qu'il sera jugé à propos, l'approvisionnement de cette énergie à d'autres établissements qu'à ceux de la compagnie ne devant pas dépasser un coin de rue; pourvu, toutefois, que la vente, la distribution et la transmission de l'électricité ou de l'éner-

gie en dehors des terrains de la compagnie soient subordonnées aux règlements locaux ou municipaux à ce sujet; (*h*) Acheter ou acquérir autrement et prendre la totalité ou partie des biens, de l'industrie, propriété, entreprises, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute industrie semblable, ou en possession de biens convenables à ses fins, ou que la compagnie pourrait avoir le pouvoir d'acheter, louer ou acquérir autrement en vertu des présentes, et les payer en actions, obligations, débentures ou valeurs de la compagnie; (*i*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*j*) Acquérir toutes marques de commerce, dessins industriels, brevets, droits de brevets, licences, privilèges ou autorisations relativement à toute matière ou opération qui pourrait être jugée utile pour la compagnie; (*k*) Prélever et aider à prélever des deniers et aider par voie de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs ou autrement toute corporation dont la compagnie détient des parts du capital- actions, ou avec laquelle elle pourrait avoir des relations d'affaires, agir en qualité d'employé, agent ou gérant d'une corporation semblable et garantir l'accomplissement des entreprises de cette corporation ou de toute personne ou personnes avec lesquelles la compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*l*) Louer, vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, mettre à profit ou disposer autrement de la propriété et des biens de la compagnie, en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, y compris les actions, débentures et valeurs de toute compagnie; (*m*) Prendre, acquérir et détenir des valeurs de toutes sortes et de toute nature, mobilières ou immobilières, pour dettes, engagements ou obligations encourues envers la compagnie ou à encourir relativement aux fins et objets de la compagnie; (*n*) Prendre ou acquérir autrement et détenir des actions de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie ou exerçant toute industrie reliée aux objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi: (*o*) Faire toutes les choses et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les opérations se rapportant aux objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"NATIONAL FIRE PROOFING COMPANY OF CANADA, LIMITED."

Constituée en corporation, 6 juin 1910. - - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Grant Paulin, étudiant en droit; Frederick George Waters, comptable; Frank Armstrong et Herbert Hill, teneurs de livres; et Stanley Hedley Thorpe, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres constitués susdits.

Siège social:—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre des matériaux et produits incombustibles et destinés à la construction, en faire le commerce, exercer une industrie à ces fins et agir en qualité de constructeurs et d'entrepreneurs généraux; (*b*) Faire usage des fonds de la compagnie pour l'achat d'actions de toute autre corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi;

(*c*) Acheter, prendre à bail, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien personnel, droits ou privilèges jugés nécessaires ou opportuns par la compagnie pour les fins de son industrie; (*d*) Exercer toute autre industrie (manufacturière ou autre) qu'il semblera à la compagnie pouvoir convenablement exercer conjointement avec sa propre industrie ou qu'elle jugera de nature à accroître directement ou indirectement la valeur d'aucun de ses biens ou droits ou à les rendre profitables; (*e*) Acquérir ou prendre en tout ou en partie les affaires, la propriété et les engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de biens répondant aux fins de la compagnie; (*f*) Acheter ou autrement acquérir tout intérêt en des brevets, permis, concessions et autres, conférant un droit d'usage exclusif ou non exclusif ou limité de tout secret ou autre renseignement relatif à une invention jugée par la compagnie susceptible d'être exploitée à profit, et vendre, accorder des permis à ce sujet ou autrement en transiger; (*g*) Former société ou faire des arrangements relativement au partage des profits, l'union d'intérêt, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie faisant ou sur le point de faire des affaires ou engagée ou sur le point de s'engager en des affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire ou en lesquelles elle est autorisée à s'engager, ou toutes affaires ou transactions susceptibles d'être conduites de façon à bénéficier directement ou indirectement à la compagnie; et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir ses contrats ou autrement l'aider, et prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de cette compagnie, et les vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie ou autrement en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Conclure des arrangements avec toutes autorités, municipales, locales ou autres, qui peuvent paraître de nature à contribuer aux objets de la compagnie ou à l'un d'eux, et obtenir de ces autorités tous droits, privilèges et concessions jugés par la compagnie nécessaires d'obtenir, et exécuter ces arrangements, exercer ces droits, privilèges et concessions et s'y conformer; (*i*) Etablir et supporter ou aider à établir et supporter des associations, institutions, fonds, dépôts et commodités ayant pour but de secourir les employés actuels ou anciens de la compagnie (ou de ses prédécesseurs en affaires) ou ceux qui en dépendent ou les parents de ces personnes, et accorder des pensions et gratifications, faire des paiements d'assurance, et souscrire ou garantir des fonds pour des fins de charité ou de bienfaisance, ou pour toute exposition ou tout objet public, général ou utile; (*j*) Se faire la promotrice de toute compagnie ou de compagnies dans le but d'en acquérir en totalité ou en partie la propriété et les engagements ou dans tout autre but qui pourra être jugé avantageux à la compagnie directement ou indirectement; (*k*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables, ou transférables; (*l*) Vendre ou céder l'entreprise de la compagnie, ou une partie, pour la considération que la compagnie trouvera convenable, et spécialement pour des parts, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou partie à ceux de la compagnie; (*m*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, céder, mettre à profit ou autrement manier en tout ou en partie les propriétés et les droits de la compagnie; (*n*) Construire, entretenir et manier tous bâtiments ou ouvrages nécessaires ou opportuns pour les fins de la corporation; (*o*) Faire toutes les choses susmentionnées ou l'une d'elles en qualité de parties principales, d'agents, d'entrepreneurs, d'administrateurs ou autrement, soit seuls, soit de concert avec d'autres; (*p*) Faire toutes autres choses propres à contribuer au succès des objets ci-haut énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ST. ALBERT COLLIERIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 6 juin 1910. - - - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins, comptable; Patrick Francis Brown et William Reuben Ford, commis; Ida Hill McKerracher et Winnifred Evelyn Patch, sténographes, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, louer ou autrement acquérir, et détenir, utiliser, ou jouir et occuper des mines de houille et autres, des minéraux, droits miniers, servitudes et privilèges, concessions forestières et coupes de bois, et les payer en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie ou autrement, et les vendre ou autrement en disposer; (*b*) Chercher, fouiller, exploiter, miner, extraire, rendre marchand, vendre et disposer de houille, pétrole, coke, et de tous autres métaux, minéraux et substances, de même nature ou autrement, et fabriquer et vendre du combustible breveté ou fabriqué; (*c*) Exercer l'un quelconque des commerces ou industries de propriétaires de houillères, de mineurs, de producteurs et raffineurs de pétrole, ou de producteurs de gaz, dans toutes leurs diverses spécialités, chercher, rendre marchand, vendre et disposer de gaz naturel, huile ou autres substances ou produits semblables et faire, acheter, vendre ou céder des explosifs; (*d*) Manufacturer, acheter, ou autrement acquérir, détenir, posséder, céder et transférer ou autrement disposer et faire le commerce d'effets, articles et marchandises; (*e*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, et détenir, utiliser et occuper des terrains, bâtiments, mines, droits miniers, terrains houillers, terres boisées, concessions ou baux de coupes de bois, terrains à gaz et droits à du gaz naturel et tout intérêt en ces choses, et les explorer, exploiter, exercer, développer, manufacturer, et les vendre, louer ou autrement les faire valoir, et généralement acheter, prendre à bail ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière, servitudes, droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou commodes aux fins de son entreprise; (*f*) Acheter, vendre, fabriquer et faire le commerce de minéraux, outillage, machinerie, instruments, facilités et choses capables d'être employées dans les opérations minières ou forestières; (*g*) Faire le commerce du bois en général, et acheter, vendre ou autrement disposer du combustible; (*h*) Produire et accumuler de l'électricité et de la force électrique ou autre agence de même nature ou autrement, et la fournir pour la production, transmission ou utilisation de la force pour l'éclairage, le chauffage ou la traction, pourvu que, si le pouvoir ci-dessus accordé est exercé en dehors de la propriété de la compagnie, il sera subordonné à tous les statuts et règlements locaux et municipaux à ce sujet; (*i*) Acheter, vendre et céder des terres à culture, et faire le commerce de la culture, de l'élevage, des ranches; (*j*) Construire, améliorer, entretenir, développer, travailler, gérer, exécuter ou contrôler tous chemins, voies, embranchements, aiguillages de chemins de fer ou voies d'évitement, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, boutiques, ateliers, magasins, maisons et autres ouvrages et commodités qui seront censés augmenter, directement ou indirectement, les intérêts de la compagnie et contribuer, subventionner ou autrement aider ou prendre part à leur

construction, amélioration, entretien, exploitation, gérance, exécution ou contrôle; (*k*) Acquérir et prendre à son nom, comme industrie active, l'entreprise, les biens et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie en tout ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie, et à cet effet acquérir la totalité ou une partie des actions, dettes et obligations de telle compagnie; (*l*) Vendre, louer ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des affaires, entreprises, propriété, engagements et immunités de la compagnie à toute autre personne ou compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie; (*m*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, permis, concessions et autres choses de même nature conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention qui paraîtra capable d'être utilisée, directement ou indirectement, à l'avantage de la compagnie, et utiliser, exercer, développer ces permis ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (*n*) Acheter, louer, ou autrement acquérir, détenir et jouir de toute la propriété, immunités, clientèle, droits et privilèges détenus ou possédés par toute personne ou maison ou par toutes compagnie ou compagnies exerçant ou formées pour exercer toute industrie de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et se charger des engagements de toute telle personne, maison ou compagnie; (*o*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer de toutes parts, actions, ordinaires ou privilégiées, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie dont le but est semblable en tout ou en partie à celui de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être conduite de façon à profiter, directement ou indirectement, à la présente compagnie, et voter en vertu des actions ainsi détenues par l'entremise d'un agent ou des agents que les directeurs choisiront; (*p*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter, directement ou indirectement à la présente compagnie, et prêter des fonds, ou garantir les contrats ou autrement aider à toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle autre compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*q*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, débentures, et autres instruments négociables ou transférables; (*r*) Distribuer entre les associés de la compagnie, en espèces ou autrement, tous biens de la compagnie, et en particulier les parts, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie formée dans le but de se charger de la totalité ou d'une partie de l'actif et du passif de la présente compagnie; (*s*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété et des droits de la compagnie; (*t*) Conclure des arrangements avec tous gouvernements ou autorités suprêmes, municipales, locales, ou autres, qui seront jugés propres à atteindre les fins de la compagnie ou aucune d'elles, et obtenir de tout tel gouvernement, ou autorité, tous droits, privilèges et concessions, que la compagnie jugera à propos d'obtenir, et exercer, exécuter et se conformer à tous ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (*u*) Faire tous les actes par la présente autorisés, soit seuls, soit conjointement avec

d'autres, ou en qualité de facteurs, syndics ou agents pour d'autres compagnies ou personnes, ou par l'intermédiaire de facteurs, syndics ou agents; (*v*) Exercer toute autre industrie que la compagnie jugera capable d'être exercée avantageusement en rapport avec ce qui précède, en tout ou en partie, ou censée augmenter, directement ou indirectement, la valeur de la propriété et des droits de la compagnie, ou de les rendre profitables; (*w*) Les pouvoirs contenus dans chaque paragraphe ne seront en aucune manière limitée ou restreints par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 6 août 1910, à la

"ST. ALBERT COLLIERIES, LIMITED".

Portant le capital-actions de la dite compagnie de $500,000 à $750,000, soit une addition de 2,500 actions de $100 chacune au capital-actions actuel.

"WESTERN CANADA ELECTRIC COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 6 juin 1910. - - - - - Capital $1,500,000.

Nombre des actions, 15,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins, comptable; Patrick Francis Brown et William Reuben Ford, commis; Winnifred Evelyn Patch et Ida Hill McKerracher, sténographes, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'une compagnie de lumière, de chaleur et de force électriques dans toutes ses branches; pourvu que la vente, la transmission et la distribution de la force ou du pouvoir électrique ou autre soient subordonnées à tous les règlements locaux ou municipaux; (*b*) Fournir, acheter louer ou acquérir autrement et construire, poser, ériger, établir, exploiter, entretenir et développer tous les ouvrages nécessaires, stations, machines à vapeur, machinerie, matériel, câbles, fils, lignes, fénérateurs, accumulateurs, lampes, mètres, transformateurs, appareilsfi circonstances et dépendances se rapportant à la génération, l'accumulation, la distribution, la transmission, l'approvisionnement, la vente, l'usage et l'emploi de l'électricité, et générer, accumuler, transmettre, distribuer, fournir et vendre de l'électricité pour des fins de lumière, de chaleur, de traction et de force motrice électriques et pour des fins industrielles et autres; et entreprendre et passer des contrats et conclure des arrangements au sujet de l'éclairage des cités, villes, rues, bâtisses et autres endroits et pour l'approvisionnement de lumière, de chaleur et de force électriques pour toutes fins publiques ou privées; (*c*) Faire, bâtir, construire, ériger, poser, entretenir et exploiter des réservoirs, ouvrages hydrauliques, citernes, barrages, canaux, tunnels, rigoles, canaux, conduits principaux et autres appareils et exécuter et faire tous autres travaux et choses nécessaires et convenables pour obtenir, emmagasiner, vendre, livrer, mesurer et distribuer de l'eau pour la création, l'entretien et le développe-

ment de forces hydrauliques, électriques ou autres forces mécaniques, pour toutes autres fins de la compagnie; (*d*) Construire, améliorer, travailler, entretenir, gérer, développer ou contrôler et acheter, louer ou acquérir autrement et détenir, employer, vendre, louer ou céder autrement toutes terres, ouvrages, conduits principaux, machinerie, ou tous chemins, routes, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, boutiques, magasins et tous autres ouvrages et commodités qui pourraient être employés ou exploités avec toute partie de l'entreprise de la compagnie pour le temps présent ou de nature à profiter à la compagnie, directement ou indirectement, et équiper, entretenir et opérer au moyen de forces électriques, hydrauliques ou autres forces mécaniques tous travaux appartenant à la compagnie ou dans lesquels la compagnie pourrait être intéressée, et y contribuer, les subventionner ou aider autrement ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, exploitation, gérance, développement et contrôle; (*e*) Demander, recevoir et acquérir par décret, octroi, cession, transfert, bail ou autrement, et exercer, développer et posséder tous statuts, ordonnances ou concessions, licences, pouvoirs, autorités, immunités, droits ou privilèges se rapportant à la génération, l'accumulation, le développement, la distribution, l'approvisionnement, la vente, l'usage et l'emploi de l'énergie électrique, des forces hydrauliques ou de l'eau que tous gouvernements ou autorités suprêmes, municipales ou locales, ou toutes corporations ou autres corps publics peuvent avoir le pouvoir de décréter, faire ou accorder, et les payer, aider et contribuer à les mettre à effet, et appliquer toutes actions, obligations et biens de la compagnie pour en défrayer le coût et les frais et dépens nécessaires; (*f*) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie croirait pouvoir exercer convenablement par rapport à l'industrie et aux objets de la compagnie ou de nature à augmenter la valeur ou à rendre profitables, directement ou indirectement, les biens ou droits de la compagnie; (*g*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets, brevets d'invention, octrois, licences, baux, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif, non exclusif ou limité, d'employer ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui pourrait être employée pour aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait sembler profitable à la compagnie, directement ou indirectement, et employer, exercer, développer ou accorder des permis pour leur usage ou mettre à profit autrement les biens, droits, intérêts ou informations ainsi acquis; (*h*) Acheter ou acquérir autrement des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les payer en actions ou autres valeurs de cette compagnie et détenir, vendre, engager, hypothéquer, voter en vertu des actions ou autres valeurs acquises ou les céder autrement et garantir le paiement du principal, des dividendes et intérêts des dites actions ou autres valeurs et promouvoir toutes compagnie ou compagnies ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, en totalité ou en partie, ou exerçant toute industrie pouvant être exercée de manière à être profitable à la compagnie, directement ou indirectement; (*i*) Vendre, louer ou céder autrement les biens, droits, immunités et entreprises de la compagnie, en totalité ou en partie, pour la considération que la compagnie jugera à propos, et spécialement pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, en totalité ou en partie; (*j*) Se consolider ou se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, en totalité ou en partie; (*k*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne, maison ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à cette compagnie, directement ou indirectement, et

prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de telle compagnie et les engager, vendre, détenir, émettre ou réémettre, avec ou sans garantie du principal et des intérêts, ou les céder autrement; (*l*) Acheter, louer ou autrement acquérir, détenir et posséder les biens, immunités ,clientèle, droits et privilèges détenus ou possédés par toute personne ou maison ou par toute compagnie ou des compagnies exerçant ou formées dans le but d'exercer toute industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, et les payer, en totalité ou en partie, en deniers comptants ou en actions acquittées de cette compagnie ou autrement, et se charger des engagements de cette personne, maison ou compagnie; (*m*) Obtenir que la compagnie soit enregistrée, licenciée ou autrement reconnue en tout pays étranger, et y désigner et nommer des procureurs ou représentants de cette compagnie, avec plein pouvoir de la représenter, en tout conformément aux lois de ce pays étranger, et accepter pour et au nom de la compagnie la signification de toute procédure ou poursuite; (*n*) Faire toutes choses incidentes ou pouvant conduire à l'accomplissement des objets ci-dessus spécifiés; (*o*) Faire toutes et chacune des choses ci-haut mentionnées en qualité de principaux, d'agents ou de procureurs; (*p*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres instruments négociables et transférables; (*q*) Faire des avances de deniers aux clients et autres ayant des relations avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats de ces personnes; (*r*) Distribuer aux membres en nature ou autrement, selon ce qu'il sera décidé, tous biens de la compagnie et, en particulier, les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui prendra la totalité ou une partie de l'actif ou du passif de la présente compagnie; (*s*) Tout pouvoir accordé en un paragraphe quelconque des présentes ne sera ni limité ni restreint, par référence ou inférence, par les termes d'un autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"AUTOMATIC CASHIER MACHINE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 juin 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—William Harvey Brace et James Frederick Morrison, hôteliers; Stephen Jacob Robstock, fleuriste; Theron Charles Strickland, instituteur; Joseph Joseph Lugia, barbier; Warren Prescott Bender, agent d'immeubles, et Isadore Zelig Goodman, fabricant de cigares, tous de Buffalo, N.-Y., E.-U. d'A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—Fabriquer, vendre, donner à bail, louer et offrir en vente des machines à caisse automatique et des appareils à faire la monnaie et en commercer, et faire tous actes et choses nécessaires et se rapportant à l'exercice de cette industrie et à ces entreprises. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE P. McCRORY COAL COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 juin 1910. - - - - - - Capital, $30,000

Nombre des actions, 300.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Patrick McCrory, marchand de charbon; Patrick Joseph McCrory, commis; Francis Joseph Curran et Louis Edward Curran, avocats, et Florence Nightingale Swanston, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Patrick McCrory, Patrick Joseph McCrory et Francis Joseph Curran.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, vendre, importer, exporter, manufacturer, explorer, obtenir, exploiter, creuser, sortir, préparer pour le marché et généralement céder du charbon, du bois, du pétrole, du coke et toutes sortes de combustible, toutes sortes de gez, métaux, minéraux et toutes autres substances, d'une nature semblable ou non; (*b*) Acquérir et prendre à son nom les biens, les engagements et l'achalandage de l'industrie autrefois et maintenant exercée dans la cité de Montréal, par le dit Patrick McCrory, comme marchand de charbon, et tous les droits, privilèges, intérêts et titres du dit Patrick McCrory à tous docks, quais, élévateurs ou autres choses pour charger et décharger le charbon et à ses installations générales pour faciliter le transport, et payer le dit Patrick McCrory pour la dite industrie, les biens, l'achalandage, les droits, privilèges, intérêts et titres en parts entièrement acquittées du capital-actions de la compagnie; (*c*) Exercer l'industrie générale de marchands de bois; (*d*) Acquérir, détenir, acheter, vendre, échanger, transporter et céder, d'une manière quelconque toutes les propriétés mobilières et immobilières, droits, privilèges et intérêts qui pourraient être nécessaires, utiles et avantageux à l'exercice de l'entreprise et de l'industrie de la compagnie; (*e*) Exercer, d'une manière générale, l'industrie de camionneurs, voituriers et entreposeurs; (*f*) Agir en qualité d'agents de toutes autres compagnies ou compagnies exerçant une industrie d'une nature semblable à l'entreprise et à l'industrie de la présente compagnie; (*g*) Acquérir et prendre à son nom la totalité ou une partie de l'industrie, la propriété, les biens ou engagements de toute personne, société ou compagnie exerçant une industrie dont les objets sont semblables, en totalité ou en partie, à ceux de la présente compagnie ou en possession de biens et droits utiles et avantageux aux fins de la présente compagnie; (*h*) Acquérir, acheter ou obtenir et posséder des parts du capital-actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie, particulier ou corporation exerçant une industrie semblable à l'industrie que la présente compagnie a le pouvoir d'exercer, et acquérir et détenir ou céder ces parts, obligations et valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*i*) Acquérir, construire, posséder, affréter, exploiter et louer toutes sortes de bateaux à vapeur, voiliers, remorqueurs, chalans et autres sortes de vaisseaux, docks, quais, élévateurs, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtisses nécessaires et convenables aux fins de la compagnie; (*j*) Construire, ériger, acheter, louer ou acquérir autrement et exploiter des installations ou usines pour produire et disposer par vente, bail ou autrement de la force ou énergie à la vapeur, pneumatique, hydraulique, électrique et autre, et utiliser, acheter, vendre et généralement céder toutes ces diverses sortes d'énergies ou forces; pourvu que ces droits, privilèges et pouvoirs conférés à la compagnie, en vertu du présent paragraphe, relativement à l'acquisition, l'emploi et la vente de l'électricité ou autre énergie, lorsqu'ils seront exercés en dehors de la propriété de la compagnie, soient subordonnés aux lois et règlements des autorités locales, provinciales et municipales à ce sujet; (*k*) Acquérir, utiliser, louer ou céder autrement tous brevets d'invention, procédés ou perfectionnements, marques de commerce, dessins de fabrique et droits commerciaux, qui pourraient se rapporter, être utiles ou appartenir aux fins et à l'industrie de la compagnie et payer pour les dites marques de commerce et droits en deniers

comptants ou en actions de la compagnie, s'il est jugé que la chose est avantageuse à l'exercice de l'industrie de la compagnie; (*l*) Conclure toute convention ou arrangement au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques ou entreprises en commun avec toute personne, société ou compagnie exerçant une industrie quelconque que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou se fusionner avec cette autre compagnie; (*m*) Prélever et aider à prélever des deniers par voie de prêt, promesse, endossement, bonus, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs ou aider autrement toute autre personne, société, compagnie ou corporation et garantir l'accomplissement des entreprises de ces personnes ou corps publics avec lesquels la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires ou des intérêts commerciaux; (*n*) Placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement nécessaires à l'entreprise de la compagnie de la manière qui pourra être décidée de temps à autre; (*o*) Payer ou distribuer en nature parmi les actionnaires de la compagnie, tous biens ou propriétés de la compagnie, et en particulier toutes actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ou compagnies qui pourraient avoir acquis ou pris à son nom, soit en totalité soit en partie, la propriété, les biens et engagements de la présente compagnie; (*p*) Vendre ou échanger ou céder autrement les droits et l'entreprise de la compagnie, en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour les actions ou valeurs de toute autre compagnie ayant les objets semblables, en totalité ou en partie, à ceux de la présente compagnie et aux clauses et conditions qui pourront être convenues; (*q*) Emettre des actions acquittées, obligations ou débentures ou autres valeurs en paiement complet ou partiel de toute propriété mobilière ou immobilière, droits, réclamations, privilèges, concessions ou autres avantages que la compagnie pourrait acquérir, et émettre ces actions acquittées ou autres valeurs en paiement complet ou partiel ou en échange pour les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie exerçant une industrie dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*r*) Acheter, vendre et céder généralement toutes sortes de marchandises, produits et articles, et faire tous les autres actes et choses que la compagnie jugera de nature à augmenter la valeur ou à rendre profitable la totalité ou une partie de ses droits, privilèges ou biens. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE UNIVERSAL METALS AND ALUMINUM SOLDER COMPANY, LTD."

Constituée en corporation, 7 juin 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Horace Dussault, entrepreneur, et Joseph Etienne Dussault, médecin, tous deux de Lévis, Qué.; Odilon Turgeon, agent de manufacturiers, et Joseph Albini Faucher, notaire, tous deux de Québec, Qué., et Joseph Napoléon Daudelin, manufacturier, de Saint-Hyacinthe, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre ou autrement céder, de la soudure pour tous les métaux, y compris l'aluminium, ainsi que manufacturer, acheter, vendre ou autrement céder toutes espèces de métaux, soit l'aluminium

soit d'autres, pour la fabrication desquels il est fait usage de soudure; (*b*) Acheter ou autrement acquérir de Joseph Napoléon Daudelin, manufacturier, de la cité de Saint-Hyacinthe, ou de tous autres, tous procédés, brevets, droits de brevets et privilèges, perfectionnements ou procédés secrets se rapportant de quelque manière à l'un des objets sus-énumérés et en permettre l'usage, ou vendre ou autrement céder tous procédés, brevets, droits de brevets et privilèges, perfectionnements ou procédés secrets acquis par la compagnie; (*c*) Acheter, prendre à bail ou en échange ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou avantageux à son industrie, et en particulier, tous terrains, bâtiments, servitudes, machines, outillages et fonds de commerce; (*d*) Se faire la promotrice de toute compagnie ou de compagnies dans le but d'acquérir la totalité ou une partie des propriétés et des engagements de la compagnie ou pour toute autre fin qui sera censée profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et aider à placer les actions, obligation ou valeurs de cette compagnie ou de ces compagnies ou en assurer le placement; (*e*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres titres négociables et transférables; (*f*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie pour la compensation que la compagnie jugera convenable, et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toutes autres compagnies dont les objets sont en tout ou partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*g*) Prendre, pour faire connaître les produits de la compagnie, les moyens qu'elle jugera à propos et, en particulier, recourir aux annonces de la presse, aux circulaires, à la publication de livres et de revues, à l'achat et à l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, ou accorder des prix, récompenses ou dons; (*h*) Distribuer aux membres de la compagnie en dividendes ou autrement toute ou partie de la propriété de la compagnie, en espèces ou en nature, et, en particulier, des actions acquittées de toute autre compagnie; (*i*) Payer pour toute propriété acquise, brevets, droits de brevet, procédés, outillage ou œuvres de la compagnie ou pour services rendus, par l'émission d'actions acquittées et non cotisables de la compagnie; (*j*) Faire tout ce qui est nécessaire ou propre à l'accomplissement des fins de la compagnie ou de nature à faire atteindre l'un des objets ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 7 juin 1910, à la

"UNIVERSAL ENGINEERING AND MANUFACTURING COMPANY, LIMITED,"

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"UNIVERSAL VACUUM CLEANER COMPANY, LIMITED."

"CANADIAN STEEL CORPORATION, LIMITED."

Constitutée en corporation, 8 juin 1910. - - - - - Capital $25,000,000.

Nombre des actions, 250,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Seward Wilcox, Cyrus Albert Birge et Robert Hobson, tous d'Hamilton, Ont., manufacturiers; Lloyd Harris, manufacturier, de

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La cité d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer et faire le commerce du fer, de l'acier et de tous autres métaux, depuis leur état de minerai jusqu'à ce qu'ils soient devenus des produits achevés, et aussi manufacturer toutes marchandises, et en commercer, des objets et articles où il entre , ou doit entrer du fer ou de l'acier ou tout autre métal; (*b*) Exercer les commerces et industries de propriétaires, de houillères, de fabricants de coke, de broyeurs de couleurs, de fabricants d'huiles et de couleurs, de fabricants et marchands de ciment, d'huile, de peintures, de mordant et de vernis et d'autres préparations chimiques et industrielles de toute description, dans toutes leurs spécialités respectives; (*c*) Acheter, louer ou autrement acquérir des terrains à gaz naturel, des mines, droits miniers, terrains métallifères et terres à bois, ventes et chutes d'eau, et tout intérêt y relatif, et les explorer, travailler, exercer ou développer et mettre à profit; (*d*) Chercher, tirer, exploiter, recueillir, rendre marchand et vendre du gaz naturel, du bois, du fer, de la houille, du minerai, de la terre à brique, de la brique, du ciment, et d'autres métaux, minéraux et substances et leurs produits; (*e*) Bocarder, exploiter, tirer, extraire, fondre, calciner, raffiner, préparer, amalgamer, manier et rendre marchand, acheter et vendre du gaz naturel, du bois, du minerai, des substances métalliques et minérales de toutes sortes et faire toutes autres opérations métallurgiques apparemment de nature à mener à aucune des fins de la compagnie; (*f*) Acheter, vendre, manufacturer et manier des minéraux, outillages, machines, instruments, commodités, fournitures et choses pouvant servir aux opérations métallurgiques et autres que peut faire la compagnie ou dans lesquelles elle peut être intéressée, ou dont les ouvriers et autres employés de la compagnie ont besoin; (*g*) Construire, exécuter, entretenir, améliorer, gérer, travailler, diriger et surveiller tous chemins, voies, conduits de tuyaux, tramways et voies d'évitement de chemin de fer sur les terrains possédés ou administrés par la compagnie, des ponts, des réservoirs, cours d'eau, aqueducs, quais, fourneaux, scieries, bocards, usines hydrauliques et électriques, manufactures, entrepôts, boutiques, maisons et autres ouvrages et commodités qui sont censés conduire directement ou indirectement ou convenir aux fins de la compagnie, et contribuer ou autrement aider ou prendre part à aucune de ces opérations et y mettre des fonds (*h*) Manufacturer, acheter, vendre et fournir de l'éclairage, du chauffage et de la force motrice de toute sorte et description et exercer l'industrie d'une compagnie de gaz en toutes ses spécialités; pourvu, cependant, que la vente, distribution, ou transmission d'énergie électrique, de force pneumatique ou autre, ou de gaz, en vue de l'éclairage, du chauffage ou de la force motrice, en dehors de la propriété de la compagnie, reste subordonnée aux règlements locaux et municipaux y relatifs; et manufacturer, rendre vendables et vendre du coke, de la houille, du goudron, de la poix, de l'asphalte, de la liqueur d'ammoniaque et autres produits résiduels provenant de la fabrication de tout article que la compagnie est autorisée à manufacturer, ou dont elle peut commercer; (*i*) Solliciter, acheter ou autrement acquérir toutes marques de commerce, licences, concessions, tous brevets et autres, conférant un droit d'usage exclusif ou non exclusif ou limité de tout secret ou autre renseignement se rapportant à toute invention censée utile à l'une des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut paraître directement ou indirectement avantageuse à la compagnie, et utiliser, exercer, développer, et en permettre l'usage, ou autrement mettre à profit la propriété, les droits ou le renseignement ainsi acquis; (*j*) Développer et mettre à profit tout terrain acquis par la compagnie ou dans lequel elle a un intérêt et, spécialement, en le disposant et préparant aux constructions, en y élevant des bâtiments, en en remaniant ou démolissant d'autres, en décorant, entretenant, arrangeant et améliorant ceux existant et les dépendances, et par des

plantations, du pavage, du drainage, de la culture, ainsi qu'en continuant tout bail ou convention portant sur les bâtiments et au moyen d'avances d'argent aux constructeurs, occupants ou autres et en passant avec eux des contrats et arrangements de toute nature; (*h*) Acheter, vendre et manufacturer, perfectionner, manier, exploiter et importer et faire toutes substances et choses diverses susceptibles d'être utilisées en toute industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou qui sont requises par les clients de la compagnie ou par les personnes qui traitent avec elle; (*l*) Exercer toute autre industrie ,manufacturière ou autre, qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée comme se rattachant à celle de la compagnie ou censée augmenter directement ou indirectement la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie ou les rendre profitables; (*m*) Acquérir tout ou partie des affaires ou se charger des biens et engagements de toute compagnie exerçant une industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou possédant des biens convenables aux fins de cette compagnie, et les payer en actions privilégiées ou ordinaires de la compagnie, complètement ou partiellement acquittées, ou au moyen d'obligations, de débentures ou autres valeurs de la présente compagnie; (*n*) S'associer ou faire des arrangements en vue du partage des profits, de l'union des intérêts, de la coopération, des risques communs, des concessions réciproques ou autrement avec toute compagnie faisant ou sur le point de faire des affaires ou transactions, ou engagée ou sur le point de s'engager en des affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire ou dans lesquelles elle est autorisée à s'engager, ou faisant des affaires ou transactions pouvant être conduites de façon à bénéficier directement ou indirectement à cette compagnie; et prêter de l'argent ou autrement aider à cette personne ou compagnie et garantir ses contrats, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie-là et les vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*o*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie ayant en tout ou partie des objets semblables à ceux de la présente compagnie ,ou exerçant une industrie pouvant être conduite de façon à bénéficier directement ou indirectement à cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*p*) Faire avec les autorités gouvernementales, municipales, locales ou autres des arrangements qui semblent permettre à la compagnie d'en venir à ses fins ou à l'une d'elles, et obtenir de ces autorités tous droits, privilèges et concessions jugés par la compagnie désirables à obtenir, et exécuter ces arrangements, exercer ces droits, privilèges et concessions et s'y conformer; (*q*) Etablir et supporter ou aider à établir et supporter des associations, institutions, fonds, dépôts et commodités destinés à secourir les employés actuels ou anciens de la compagnie (ou de ses prédécesseurs en affaires) ou ceux qui dépendent ou les parents de ces personnes, et accorder des pensions et gratifications, faire des payments d'assurance et souscrire ou assurer des fonds pour des objets de charité ou de bienfaisance, ou pour toute exposition, ou pour tout objet public, général ou utile; (*r*) Se faire la promotrice de toute compagnie ou de compagnies dans le but d'acquérir en tout ou en partie les biens et engagements de cette compagnie ou dans tout autre but censé profiter directement ou indirectement à cette compagnie; (*s*) En général, acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir toute propriété réelle ou personnelle et tous droits ou privilèges que la compagnie peut juger nécessaires ou convenables aux fins de son industrie; (*t*) Construire, acquérir et exploiter des vaisseaux, bateaux à vapeur et barges et exercer l'industrie de marchands de bois, agents de navires, voituriers, agents de roulage, gardiens de quais, entrepreneurs et expéditeurs; (*u*) Placer et employer les fonds dont la compagnie n'a pas un besoin immédiat de la manière qu'il sera déterminé de temps à autre; (*v*) Prêter de l'argent aux clients et autres faisant affaires avec la compagnie et garantir l'exécution de contrats par toute compagnie; (*w*) Rémunérer toute compagnie pour services rendus ou à rendre à la présente compagnie en

plaçant ou aidant à placer ou assurant qu'il sera placé des actions du capital de la compagnie, ou des obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou lors de la formation ou de la promotion de la compagnie ou à cette occasion ou dans la conduite de ses affaires; (*x*) Vendre ou aliéner en tout ou partie l'actif et l'entreprise de la compagnie à titre d'industrie active ou autrement pour telle considération que la compagnie trouvera juste et, en particulier, pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*y*) Prendre, pour faire connaître les produits de la compagnie, les moyens qu'elle jugera bons et, en particulier, recourir aux annonces des journaux, aux circulaires, à la publication de livres et de revues, à l'achat et à l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, ou accorder des prix, récompenses et dons; (*z*) Obtenir un ordre provisoire ou faire passer une loi du Parlement permettant à la compagnie d'en arriver à ses fins, ou en vue d'opérir une modifiation à sa constitution, ou pour tout autre but jugé opportun et s'opposer à toutes procédures ou demandes qui pourront paraître de nature à nuire directement ou indirectement aux intérêts de la compagnie; (*aa*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, exempter de charges, céder, mettre à profit en totalité ou en partie les biens et droits de la compagnie ou autrement en disposer; (*bb*) Faire toutes autres choses nécessaires pour atteindre les objets sus-énumérés; (*cc*) Faire toutes choses ci-haut mentionnées ou partie de ces choses en qualité de parties principales, d'agents, d'entrepreneurs, d'administrateurs ou autrement et par l'intermédiaire de fiduciaires, d'agents ou autrement, et soit seuls soit conjointement avec d'autres; (*dd*) Le mot "compagnie" dans les clauses (*a*) jusqu'à (*cc*), les deux inclusivement, est censé comprendre toute personne, société ou autre corps de personnes, légalement constituées ou non, et domiciliées soit en Canada, soit ailleurs, et les objets stipulés en chacune des dites clauses ne seront d'aucune façon limités ou restreints, par référence ou inférence, par les termes d'une autre clause ou le nom de la compagnie; (*ee*) Se fusionner à toute autre compagnie ayant des objets en tout ou partie semblables à ceux de cette compagnie; (*ff*) Distribuer en nature tout bien de la compagnie aux actionnaires. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 22 juin 1910, à la

"CANADIAN STEEL CORPORATION, LIMITED,"

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED."

"G. C. EGAN COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 8 juin 1910. - - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Gerald Christopher Egan et Max Maass, gérants; Francis Ethelbert McKenna, notaire; Robert Henry Teare, teneur de livres, et Joseph Christopher Barry Walsh, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Gerald Christopher Egan, Max Maass et Francis Ethelbert McKenna.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands de nouveautés en gros, d'agents à commission, importateurs et exportateurs, et acheter, vendre, et céder toutes sortes de nouveautés, unies et de fantaisie, lainages, soies, toiles, cotons, textiles, étoffes, articles en cuir, vêtements, petits objets, articles en paille, fourrures, accessoires pour fabriques, accessoires pour traîneaux, voitures et automobiles et généralement toutes sortes de marchandises, produits, articles et commodités; (*b*) Agir en qualité d'agents de manufacturiers ou agents à commission de toutes sortes d'articles manufacturés, marchandises, produits et matériaux; (*c*) Manufacturer, acheter, vendre et céder toutes sortes d'articles nécessaires et convenables se rapportant à l'industrie de la compagnie ou à la vente des articles dont la compagnie fait le commerce; (*d*) Acquérir, détenir, manufacturer, construire, entretenir et exploiter tous les matériels et installations, machines et appareils nécessaires à l'exercice de ses entreprises, et à cette fin acquérir tous droits de brevet, brevets, inventions, marques de commerce et autres droits et privilèges semblables; (*e*) Acquérir par achat, bail ou autrement les propriétés mobilières ou immobilières requises par la compagnie pour les fins de son industrie; (*f*) Acquérir toutes marques de commerce, dessins industriels, brevets, droits de brevet, licences, privilèges ou autorisations au sujet de toutes inventions qui pourraient être utiles à la compagnie; (*g*) Acquérir, détenir et posséder des actions et valeurs de toute autre compagnie ou compagnies exerçant une industrie semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, émettre des actions entièrement acquittées en paiement complet ou partiel du prix d'achat de ces actions et valeurs et les vendre ou en disposer autrement; (*h*) Acquérir de toute personne, maison ou corporation, toute industrie semblable ou se rapportant à l'industrie ci-dessus ou pouvant être exploitée dans la dite industrie, et émettre des actions entièrement acquittées en paiement complet ou partiel du prix d'achat de cette industrie; (*i*) Prendre, acquérir et détenir des valeurs de toute sorte ou de toute nature, mobilières ou immobilières, pour dettes, engagements ou obligations encourues ou à encourir relativement aux fins et objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE INTERNATIONAL AVIATION ASSOCIATION, LIMITED".

Constituée en corporation, 8 juin 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Langley Bond, John Joseph Meagher et James Edouard Coulin, avocats; Agapit Desrosiers, gérant, et Charles Henri Boire, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Langley Bond, John Joseph Meagher et James Edouard Coulin.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Promouvoir, organiser, gérer, diriger et conduire des réunions d'aviation, expositions, compétitions et parades; (*b*) Manufacturer, acheter, vendre et céder autrement toutes sortes d'aéroplanes, ballons et toutes inventions et machines pour voyager dans l'air ainsi que leurs accessoires; (*c*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, mais reliée aux objets

ci-dessus, que la compagnie croirait pouvoir exercer convenablement comme se rattachant à l'industrie ou aux objets de la compagnie; (*d*) Demander ou acheter ou acquérir autrement tous brevets d'invention, licences, baux, concessions et choses semblables conférant un droit exclusif, non exclusif ou limité, de s'en servir ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui paraîtrait de nature à pouvoir être utilisée pour l'une ou plusieurs des fins de la compagnie ou dont l'acquisition semblerait profitable à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou permettre l'usage ou mettre à profit autrement la propriété, les droits, les intérêts ou informations acquises de cette manière; (*e*) Acquérir les entreprises, biens ou propriétés, de tout particulier, maison ou corporation, exerçant une industrie semblable ou se rapportant à l'industrie de la compagnie; les payer en totalité ou en partie en deniers comptants, ou en totalité ou en partie en obligations, ou en totalité ou en partie en actions de la dite compagnie; acquérir et détenir des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation exerçant une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et pendant qu'elle les détiendra, en exercer tous les droits et pouvoirs de propriétaires, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou les céder autrement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Vendre, louer ou céder autrement les biens et entreprises de la compagnie, en toalité ou en partie, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*g*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits ou de la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre; (*h*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*i*) Faire toutes les autres choses se rapportant aux objets ci-dessus ou propres à les atteindre. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FITZGIBBON & CO., LIMITED".

Constituée en corporation, 9 juin 1910. - - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Michael Fitzgibbon, marchand; Peter Francis McCaffrey, comptable, et Norman McFayden, gérant, tous de Montréal, Qué.; Michael Henry O'Connor, voyageur de commerce, de Westmount, Qué., et Gustav Offelsmeyer, marchand, de Berlin, Allemagne.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres constitués susdits.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et exercer l'industrie de marchands, et importateurs de nouveautés en gros, présentement exercée par Fitzgibbon, Schafheitlin & Co., comme industrie active, y compris l'achalandage, et les payer par la distribution et l'émission d'actions entièrement acquittées de la compagnie; (*b*) Manufacturer, vendre, importer, exporter, échanger ou autrement céder des marchandises, articles et produits; (*c*) Exercer toute industrie semblable qui peut être exercée d'une manière avantageuse par la compagnie; (*d*) Acquérir et détenir, comme garantie de toutes dettes dues à la compagnie, tous immeubles, terrains, ténements et morts-gages ou hypothèpues et les vendre, distribuer on trans-

porter; (*e*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et émettre des billets à ordre, lettres de change, débentures et autres effets négociables et transférables; (*f*) Se fusionner avec tout particulier, maison ou corporation exerçant une industrie semblable à l'industrie que la compagnie est autorisée à exercer et donner ou accepter des actions acquittées en totalité ou en partie comme compensation; (*g*) Acheter ou acquérir autrement et prendre la totalité ou toute partie des biens, industrie, propriété, privilèges, entreprises, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou une industrie semblable, ou en possession de biens convenables aux fins de la compagnie ou que la compagnie pourrait avoir le droit d'acheter, louer ou acquérir autrement en vertu des présentes et les payer en actions, obligations, débentures ou valeurs de la présente compagnie; (*h*) Faire et exécuter tous les actes, matières et choses nécessaires à l'accomplissement des objets ci-dessus et à l'exécution des fins susdites de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 11 juin 1910, à la

"CANADA SCREW COMPANY, LIMITED."

Etendant l'entreprise de la dite compagnie de façon à inclure et comprendre les pouvoirs additionnels suivants, savoir:—(*a*) Exercer toute industrie, qu'elle soit manufacturière, commerciale ou autre, qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée conjointement avec sa propre industrie, ou censée augmenter directement ou indirectement la valeur de tous biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables; (*b*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir tout bien réel ou personnel et tous droits ou privilèges jugés par la compagnie nécessaires et convenables aux fins de son industrie, et, en particulier, tous terrains, bâtiments, droits de servitude, machines, matériel et marchandises disponibles; (*c*) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement ou prendre à son compte en totalité ou en partie les affaires, l'achalandage, les propriétés, l'actif et les engagements de toute personne, maison ou corporation, ou tout intérêt ou contrôle y relatif, et les payer en tout ou en partie en deniers comptants, en actions entièrement ou partiellement acquittées, en obligations, débentures ou autres valeurs de cette compagnie ou autrement; (*d*) Former société ou faire des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne, maison de commerce ou corporation faisant ou sur le point de faire des affaires ou engagée ou sur le point de s'engager en des affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire ou dans lesquelles elle est autorisée à s'engager ou faisant des affaires ou transactions susceptibles d'être conduites de façon à avantager directement ou indirectement cette compagnie, et prêter de l'argent ou prêter assistance autrement à cette personne, maison ou corporation, garantir ses dettes ou une partie, ou aider ainsi des clients ou personnes faisant affaires avec la compagnie, et garantir toutes obligations émises ou à être émises par une telle corporation ou tout intérêt y relatif, et prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de cette corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*e*) Prélever et aider à prélever des fonds pour toute autre compagnie ou corporation ou en vue de l'aider par voie de bonus, prêt, promesses, endossements, garanties d'obligations, débentures ou autres valeurs ou autrement, et assurer l'exécution de contrats par cette compagnie ou corporation, ou par toute personne ou des personnes avec qui la compagnie peut se trouver en relations d'affaires; (*f*)

Vendre ou autrement aliéner, en tout ou en partie, l'actif ou l'entreprise de la compagnie à titre d'industrie active ou autrement, pour la considération que la compagnie trouvera juste, et nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, recevoir en paiement des deniers comptants, des actions, du stock, des obligations, débentures ou autres valeurs, ou considérations d'autres compagnies, ou partie d'une compagnie et partie d'une autre ou d'autres, suivant qu'il sera convenu, et distribuer le tout aux actionnaires de la compagnie suivant qu'il sera convenu ou décidé par le bureau des directeurs; (*g*) Se faire la promotrice de toute compagnie ou de compagnies en vue d'en acquérir, en totalité ou en partie, les biens ou les engagements, ou dans tout autre but que cette compagnie peut trouver directement ou indirectement profitable pour elle; (*h*) Payer, en tout ou en partie, pour tous biens, droits ou privilèges acquis par cette compagnie, ou pour toute garantie des obligations de la compagnie, ou pour toute autre considération jugée raisonnable et suffisante par les directeurs, au moyen d'actions du capital de cette compagnie entièrement acquittées et non cotisables ou partiellement acquittées, ou au moyen de ses obligations ou autres valeurs, ou partie avec les unes et partie avec les autres; (*i*) Rétribuer les services rendus à la compagnie de la façon qu'on jugera opportune par l'émission d'actions soit entièrement soit partiellement acquittées, ou par des obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie; (*j*) Payer toutes les dépenses encourues relativement à la formation, la promotion et la constitution légale de toute compagnie dont la présente a le pouvoir de se faire la promotrice, ou en laquelle elle est ou peut devenir intéressée ou concernée, ou passer contrat pour acquitter ces frais avec toute personne, maison ou compagnie, et accorder des commissions à des courtiers et autres pour le placement, la vente, la garantie de la souscription de toutes parts, obligations, débentures ou valeurs de cette compagnie ,ou de toute autre compagnie comme susdit; (*k*) S'engager à prendre, conditionnellement ou non, prendre à commission ou autrement, accepter, acheter, acquérir, détenir, transporter, vendre et céder, émettre de nouveau, avec ou sans garantie, consentir ou autrement disposer des actions, fonds, débentures, obligations et valeurs d'autres compagnies avec lesquelles la présente peut avoir des relations d'affaires, ou dont les objets ou l'industrie sont en tout ou partie semblables à ceux de cette compagnie, ou exerçant une industrie subsidiaire ou autre susceptible d'être conduite de façon à être directement ou indirectement profitable à cette compagnie, à ses biens ou droits, et établir, favoriser ou autrement aider cette compagnie en ces compagnies, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*l*) Se fusionner à toute compagnie autorisée à exercer une industrie, en tout ou en partie, semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer; (*m*) Voter au sujet des actions et des capitaux d'autres compagnies acquises ou détenues par cette compagnie par l'intermédiaire d'agents nommés de temps à autre par les directeurs; (*n*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, céder, mettre à profit ou autrement disposer en totalité ou en partie des propriétés et droits de la compagnie; (*o*) Distribuer aux actionnaires de la compagnie, en espèces ou nature, tous biens de la compagnie et, en particulier, toutes actions, obligations ou valeurs en d'autres compagnies appartenant à la présente ou dont elle a le pouvoir de disposer; (*p*) Placer et disposer des fonds de la compagnie, dont elle n'a pas un besoin immédiat, de la manière qu'il sera de temps à autre déterminé; (*q*) Solliciter, acheter ou autrement acquérir tous brevets, licences, concessions et autres conférant un droit d'usage exclusif, ou non exclusif ou limité, de tout secret ou autre renseignement relatif à une invention susceptible d'être utilisé pour l'une des fins de la compagnie ,ou dont l'acquisition peut lui paraître profitable, directement ou indirectement, et utiliser, développer ou autrement mettre à profit la propriété, le renseignement ou les droits ainsi acquis et accorder des permis à leur sujet; (*r*) Faire avec un gouvernement ou des autorités municipales, locales ou autres des arrangements paraissant de nature à atteindre les

fins de la compagnie ou l'une d'elles, et obtenir de ce gouvernement ou de ces autorités tous droits, privilèges et concessions jugés désirables par la compagnie, et exécuter ces arrangements, exercer ces droits, privilèges et concessions et s'y conformer; (*s*) Etablir et supporter et aider à établir et supporter des associations, institutions, fonds, dépôts et commodités censés être pour le bénéfice des employés actuels ou anciens de la compagnie ou de ses prédécesseurs en affaires, ou ceux qui dépendent ou les parents de ces personnes ,et accorder des pensions et gratifications, et faire des paiements d'assurance, et souscrire ou garantir des fonds pour des fins de charité et de bienfaisance, ou pour toute exposition ou tout objet public, général ou utile; (*t*) Construire, améliorer, entretenir, développer, exploiter, gérer, réaliser et surveiller tous chemins, voies et tramways, embranchements et voies d'évitements, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, fabriques, entrepôts, usines électriques, ateliers, magasins et autres œuvres et commodités apparemment censés avancer directement ou indirectement les intérêts de la compagnie, et contribuer, aider de ses deniers ou autrement ou prendre part à l'amélioration, à l'entretien, au développement, à l'exploitation, à l'administration, à la surveillance et à la réalisation de ces choses; (*u*) Prendre, pour faire connaître les produits de la compagnie, les moyens qu'on croira bons et, spécialement, recourir aux annonces des journaux, aux circulaires, à la publication de livres et de revues, à l'achat et à l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, et accorder des prix, récompenses et dons; (*v*) Faire tout ce qui est ci-haut énuméré en qualité de parties principales, d'agents, d'entrepreneur, de fiduciaires ou autrement, et soit seuls, soit conjointement avec d'autres ou par l'entremise de mandataires, d'agents ou autrement; (*w*) Les pouvoirs mentionnés en chaque paragraphe des présentes et des lettres patentes originaires de la compagnie ne seront d'aucune façon limités ni restreints, par référence ou inférence, par les termes d'un autre paragraphe.

"MURRAY-KAY, LIMITED".

Constituée en corporation, 13 juin 1910. - - - - - Capital, $3,000,000.

Nombre des actions, 30,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Eric Norman Armour, procureur; Bertha Lucas, sténographie; Charles Wesley Mitchell, comptable; William Kelly, James Angus Hopeson et Rodney Austin Jones, vendeurs; George Cross Walker et John Charles Thomas, expéditeurs, et William Mitchell, contremaître, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie (*a*) Acquérir, construire, posséder et exploiter des magasins à rayons dans toutes les branches d'affaires commerciales et acquérir, posséder et exploiter les commerces de marchands de gros et de détail, d'acheteurs et de manufacturiers en toutes espèces et classes de marchandises, d'articles et d'effets, et agir en qualité d'agents pour les commerçants ou manufacturiers de ces marchandises, articles et effets, et établir des agences et succursales; (*b*) Faire tout commerce, tant en gros qu'en détail, à titre de boutiquiers, de marchands en tous genres, de manuafcturiers, expéditeurs, agents généraux et entreposeurs, et acheter, vendre, faire, manufacturer, importer, exporter, mettre en entrepôt, emmagasiner et manier des produits de toute description, marchandises, articles, effets et objets manufacturés; (*c*) Prendre, acquérir, louer, détenir, vendre et céder

toute propriété immobilière ou personnelle de toute espèce et nature en garantie ou satisfaction entière ou partielle de dettes, engagements ou obligations encourues ou à encourir par suite du commerce susmentionné ou provenant de l'un des objets de la compagnie; (*d*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, qui paraîtra à la compagnie susceptible d'être exercée convenablement avec son commerce, ou censée augmenter, directement ou indirectement, la valeur de tous biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables; (*e*) Acquérir et prendre en main la totalité ou une partie des affaires, de la propriété, de la clientèle et des engagements de toute personne, maison ou compagnie exerçant une partie de l'industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou possédant des biens propres aux fins de la compagnie, et les payer argent comptant, ou en obligations ou actions acquittées, ou partie comptant et partie en obligations ou actions acquittées de la compagnie, suivant qu'il sera convenu; (*f*) Solliciter, acheter ou autrement acquérir tous droits d'auteur, brevets, permis, concessions et autres conférant droit d'usage exclusif ou limité, ou tout secret ou autre renseignement relatif à une invention apparemment susceptible d'être utilisé pour toute fin de la compagnie ou dont l'acquisition est censée être, directement ou indirectement, au bénéfice de la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou autrement mettre à profit la propriété, les droits ou le renseignement ainsi acquis et en donner des permis; (*g*) Former société ou faire des arrangements en vue du partage des profits, de l'union des intérêts, de la coopération, des risques communs, des concessions réciproques ou autrement avec toute personne, maison ou compagnie faisant ou sur le point de faire des affaires ou transactions ou engagée ou sur le point de s'engager en des affaires ou transaction que cette compagnie est autorisée à faire ou en lesquelles elle est autorisée à s'engager, ou faisant des affaires ou transactions susceptibles de faire réaliser, directement ou indirectement, des bénéfices à la compagnie; et prêter de l'argent ou autrement prêter de l'appui à cette personne, maison ou compagnie ou garantir ses contrats, et prendre ou autrement acquérir des actions, obligations et valeurs de telle compagnie et les vendre, engager, détenir, émettre ou émettre de nouveau avec ou sans garantie ou autrement les céder ou en disposer; (*h*) S'unir ou se fusionner à une autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou partie à ceux de la présente compagnie; (*i*) Accepter en paiement de toute dette ou de dettes dues à la compagnie le capital, les actions, obligations, débentures de toute autre compagnie ou de compagnies, et, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, faire usage de toutes actions, obligations, débentures ou autres valeurs ou fonds de la compagnie pour acheter ou autrement acquérir et prendre, céder, transporter ou vendre les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation et garantir le paiement du principal et de l'intérêt des obligations, débentures ou dividendes sur les actions de toute autre compagnie ou corporation et, étant en possession de ces actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, en exercer tous les droits et pouvoirs de propriété, y compris le droit de voter à leur sujet par l'intermédiaire d'un agent ou d'agents que les directeurs pourront nommer, et distribuer en espèces aux actionnaires ces actions, obligations, débentures ou autres valeurs ou tout actif de cette autre compagnie sur une division de profits ou répartition de capital; (*j*) Faire avec toutes autorités municipales, locales ou autres des arrangements qui paraissent de nature à faire atteindre les objets de la compagnie ou l'un d'eux, et obtenir de ces autorités tous droits, privilèges et concessions jugés désirables par la compagnie et exécuter ces arrangements, exercer ces droits, privilèges et concessions et s'y conformer; (*k*) Etablir et supporter ou aider à établir et supporter des associations, institutions, fonds, dépôts et commodités destinés à secourir les employés actuels ou anciens de la compagnie (ou ses prédécesseurs en affaires) ou ceux qui dépendent ou les parents de ces person-

nes, et accorder des pensions et gratifications, faire des paiements d'assurance, et souscrire ou garantir des fonds pour des fins de charité et de bienveillance, ou pour toute rente ou un but public, général ou utile; (*l*) Se faire la promotrice d'une compagnie ou de compagnies dans le but d'acquérir en tout ou partie les propriétés et engagements de cette compagnie, ou dans tout autre but qu'on croira, directement ou indirectement, profitable à cette compagnie; (*m*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir tout bien personnel et tous droits ou privilèges jugés par la compagnie nécessaires ou opportuns aux fins de son industrie et, en particulier, toutes machines et marchandises disponibles et tout matériel d'exploitation; (*n*) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, gérer, réaliser ou surveiller tous chemins, voies, embranchements et voies de garage, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, fabriques, entrepôtes, usines électriques, lignes téléphoniques, boutiques, magasins et autres travaux et commodités censés avancer, directement ou indirectement, les intérêts de la compagnie, et contribuer ou autrement aider ou prendre part à la construction, l'amélioration, l'entretien, l'exploitation, l'administration, la réalisation ou la surveillance de ces choses et y mettre de l'argent; (*o*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets promissoires, lettres de change, connaissements, mandats et autres effets négociables et transférables; (*p*) Prêter de l'argent aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution de contrats par ces personnes; (*q*) Vendre, louer, transporter ou céder l'entreprise de la compagnie ou une partie à toute personne, maison ou compagnie et pour la considération que la compagnie trouvera à propos et, en particulier, pour du comptant ou pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie (que la présente en ait été la promotrice ou non) ayant des objets en tout ou partie semblables à ceux de cette compagnie; ou partie pour du comptant et partie pour ces actions, obligations, débentures ou valeurs; (*r*) Prélever et aider à prélever de l'argent pour toute corporation et aider par voie de bonis, prêt, promesse, endossements, garantie ou autrement toute corporation dont cette compagnie détient des parts du capital-actions, ou dont les obligations ou débentures sont par elle détenues, ou avec laquelle elle peut être en relations et faire tous actes ou choses en vue de la préservation, de la protection, de l'amélioration ou de l'augmentation de valeur de ces parts, obligations, débentures ou autres valeurs, et agir en qualité d'employée, d'agent ou de gérante de cette corporation ou par toute personne ou des personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*s*) Louer, acheter, construire, posséder, entretenir et remanier tous bâtiments ou travaux nécessaires ou opportuns pour les fins de la compagnie et obtenir des promesses de vente relativement à des terrains et bâtiments appartenant à d'autres et mettre à effet ou non ces promesses suivant qu'on en jugera à propos; (*t*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, céder, mettre à profit ou autrement aliéner en tout ou partie les biens réels et personnels, droits et immunités de la compagnie et en donner des promesses de vente pour la totalité ou une partie; (*u*) Adopter, pour faire connaître les produits de la compagnie, les moyens qu'on croira bons et, en particulier, recourir aux annonces des journaux, aux circulaires ou catalogues, à la publication de livres ou de brochures, à l'achat et à l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, et accorder des prix, récompenses et dons; (*v*) Faire enregistrer ou reconnaître la compagnie en tout pays étranger et désigner des personnes y résidant conformément aux lois de ce pays pour la représenter et accepter pour elle et en son nom signification de toute procédure ou poursuite; (*w*) Placer et manier les fonds de la compagnie dont on n'a pas un besoin immédiat de la manière que pourront de temps à autre déterminer les directeurs; (*x*) S'adresser à des courtiers, à des agents à commission et à des assureurs lors de toute émission d'actions, d'obligations, de débentures ou d'autres valeurs de la compagnie et pourvoir à la rémunération de ces personnes ou

de toutes autres qui rendent des services de tout genre à la compagnie; (*y*) Rétribuer toute personne, maison ou compagnie de services rendus ou à rendre en plaçant ou aidant à placer ou garantissant de placer des parts du capital de la compagnie ou des débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou lors de la formation, de la fondation, de l'organisation ou de la constitution légale de la compagnie ou à ces occasions ou dans la conduite de ses affaires; (*z*) Solder en tout ou en partie les frais, charges ou dépenses, préliminaires ou autres, encourus lors de la fondation, l'organisation, la formation, l'établissement, l'enregistrement et la constitution légale de la compagnie; (*aa*) Les fins de la compagnie sont, de temps à autre, faire l'un ou plusieurs des actes et choses ci-énumérés, soit seule, soit conjointement avec d'autres ou en qualité de partie principale, de commissionnaire, d'administratrice, d'entrepreneur ou d'agent, et généralement d'exercer toute industrie, qu'elle soit organisée ou non, qui pourra paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement ou profitablement exercée comme se rattachant aux objets susmentionnés, ou censée accroître, directement ou indirectement, la valeur des propriétés ou droits de la compagnie et les rendre profitables, et faire tout ce qui est nécessaire, opportun et convenable ou propre à l'accomplissement de toutes fins ou pour atteindre l'un ou plusieurs des objets énumérés aux présentes ou conséquents aux pouvoirs y définis, ou qui paraîtront en tout temps devoir contribuer ou convenir à la protection ou au bénéfice de la compagnie. Et il est par les présentes déclaré que, dans l'interprétation de ces clauses, le sens d'aucun des objets de la compagnie ne sera pas restreint par référence à tout autre objet ou par la juxtaposition de deux objets ou plus et qu'au cas d'ambiguïté, ces clauses devront s'entendre de façon à étendre et non à restreindre les pouvoirs de la compagnie. L'industrie de la compagnie s'exercera par tout le Canada et ailleurs.

"THE REGENT SHIRT COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 13 juin 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—David Kirsch, manufacturier; Simon Kirsch, docteur en philosophie; Edwin Botsford Busteed, avocat; Charles Lovelace Buchanan, teneur de livres, et Lilian Edna Brown, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, distribuer et transférer, placer, échanger et céder des marchandises, articles et produits de toutes sortes et de toute description et plus particulièrement des chemises, faux-cols et toutes sortes de vêtements pour hommes, des merceries, toutes sortes d'étoffes, matériaux et articles nécessaires à la fabrication ou entrant dans la fabrication des vêtements, ou leurs composés et accessoires; (*b*) Acheter ou autrement acquérir l'achanlandage, l'entreprise, les droits, la propriété et les biens et prendre la totalité ou une partie des engagements de toute personne, maison, compagnie ou association exerçant une industrie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie ou que la compagnie pourrait avoir le pouvoir d'exercer ou prendre, et exercer, diriger et liquider toute industrie acquise de cette manière et faire et accomplir tous contrats ou conventions avec toute personne, maison ou compagnie comme susdit au sujet de la

fusion, l'exploitation en commun, la coopération, le partage des profits ou autrement et accepter comme compensation de ces contrats ou conventions toutes actions, débentures ou valeurs d'une semblable compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et plus particulièrement acquérir l'industrie présentement exercée par la Regent Shirt Company, dans la cité de Montréal, comme industrie active; (*c*) Acheter ou autrement acquérir des privilèges ou licences provisoires ou autres au sujet de toutes inventions, brevets, marques ou noms de commerce, dessins, droits d'auteur, idées qui pourraient être utiles ou avantageuses pour la compagnie et en faire l'essai, les développer, prolonger, renouveler, vendre, en permettre l'usage exclusif ou autre ou les céder autrement, en totalité ou en partie; (*d*) Agir en qualité d'agents pour d'autres personnes fabricant ou faisant le commerce d'articles semblables; (*e*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis pour les fins de la compagnie de temps à autre et faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou engagements, se porter caution et aider financièrement toute personne, maison, compagnie ou corporation exerçant une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer par les présentes; (*f*) Payer pour tous services rendus à la compagnie ou pour les biens ou droits acquis par la compagnie de la manière qui sera jugée à propos par l'émission d'actions entièrement ou partiellement acquittées ou autres valeurs de la compagnie; (*g*) Vendre, transférer ou céder la totalité ou une partie de l'industrie ou entreprise de la compagnie à une compagnie semblable, ou à toute personne, maison ou corporation exerçant une industrie semblable et accepter comme compensation de cette vente, transfert ou cession, toutes actions, débentures, valeurs ou biens appartenant à la compagnie; (*h*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, que la compagnie croirait pouvoir exercer convenablement en rapport avec les objets ci-dessus ou de nature à augmenter la valeur des biens ou droits de la compagnie directement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE ST. LAWRENCE QUARRIES COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 13 juin 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Wesley Blair, Francis Joseph Laverty et Gustave Dutand, avocats, et Anna Brennan, commis, tous de Montréal, Qué.; et Mary Crotty, commis, de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Wesley Blair, Francis Joseph Laverty et Gustave Dutand.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Exercer l'industrie de maîtres-carriers et marchands de pierre et acheter, vendre, obtenir, exploiter, façonner, tailler, sculpter, polir, concasser, scier et préparer pour le marché ou pour être utilisée de la pierre de toute sorte; (*b*) Exercer l'industrie de constructeurs de chemins et pavés et réparateurs et manufacturiers et marchands et industriels en chaux, ciment, mortier, béton, asphalte et matériaux de construction de toutes sortes, et comme constructeurs et entrepreneurs pour l'exécution de travaux et bâtisses de toutes sortes dans la construction desquels la pierre, la chaux ou le ciment est requis, et exer-

cer toute industrie, manufacturière, commerciale ou autre que la compagnie croirait pouvoir exercer pour son propre avantage; (c) Acquérir, ériger, détenir, utiliser, louer ou céder autrement les bâtisses, outillages et machines nécessaires ou se rapportant à l'industrie exercée par la compagnie; (*d*) Subordonnément aux dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, placer les chemins de la compagnie dans les placements ou valeurs, soit en obligations, débentures, parts du capital-actions ou autrement, selon qu'il sera jugé à propos de temps à autre, et faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou engagements ou se porter caution et aider financièrement toute personne, maison, compagnie ou corporation; (*e*) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs et subventionner ou aider autrement toute telle compagnie, et les vendre, détenir, voter en vertu de ces actions, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement céder ces actions et valeurs; (*f*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*g*) Agir en qualité d'agents de toute compagnie, société ou personne exerçant une industrie semblable; (*h*) Distribuer en nature parmi les membres de la compagnie toutes actions, débentures, valeurs ou biens appartenant à la compagnie; payer pour tous services rendus et pour tous biens et droits acquis par la compagnie, de la manière qui sera jugée à propos et en particulier par l'émission d'actions ou valeurs de la compagnie acquittées en totalité ou en partie; (*i*) Vendre la totalité ou une partie de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*j*) Acheter ou acquérir autrement et prendre la totalité ou une partie de l'industrie, des biens ou engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possession de biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*k*) Faire toutes les choses, exercer tous les pouvoirs, faire toutes les opérations se rapportant à l'industrie de la compagnie et à tous les objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"TUSCO FABRICS, LIMITED".

Constituée en corporation, 13 juin 1910. - - - - Capital, $90,000.

Nombre des actions, 900.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Gordon Wishart, marchand; Bertha Louise Wishart, femme mariée; George Gordon Mills, avocat; Richard Thorne, comptable; Irène Louise Wishart, garde-malade, et Nina Flavia Wishart, fille majeure, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George Gordon Wishart, Bertha Louise Wishart, George Gordon Mills, Richard Thorne et Irène Louise Wishart.

Siège social:—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'acheteurs, d'expéditeurs, de fabricants et de marchands en toutes espèces de couvertures de meubles et d'objets

d'ameublement, rideaux, tapis, nattes et toutes autres marchandises en tout ou partie composées de soie, de laine, de coton, de jute ou autre fibre ou matériel, et les différents produits de ces substances et autres marchandises, articles et effets; (*b*) Acheter, vendre et manufacturer et faire toutes espèces de meubles, objets d'ameublement, gravures, cadres et moulures, appareils de chauffage et d'éclairage et tous articles, effets et marchandises ressortissant à une industrie de meubles en général ou qui peuvent se tenir et s'y rattacher convenablement; (*c*) Acheter, vendre, manufacturer, expédier toutes marchandises et effets pouvant avantageusement s'acheter et se vendre en cette industrie susmentionnée, ou autrement en faire le commerce; (*d*) Agir en qualité d'agents pour les commerçants, négociants et manufacturiers de toutes espèces de marchandises, articles et effets de la nature ou description sus-indiquée; (*e*) Acheter et acquérir l'industrie, l'achalandage et l'actif de toute autre corporation, de personnes, maisons d'affaires ou corporations exerçant une industrie d'un caractère semblable à celui de l'industrie exercée par cette compagnie ou n'en acheter qu'une partie; (*f*) Emettre comme entièrement acquittée des parts du capital-actions de cette compagnie pour un montant que la majorité des actionnaires pourra autoriser dans le but d'acquérir en totalité ou en partie, d'une compagnie ou maison d'affaires ou d'autres personnes, le commerce, l'actif et l'achalandage que cette compagnie est autorisée à acquérir; (*g*) Faire usage des fonds de cette compagnie pour acheter des actions d'une autre compagnie exerçant un commerce de même nature; et acquérir, posséder, détenir, vendre ou autrement céder des parts du capital, des obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Exercer et faire toutes autres affaires et opérations, manufacturières, commerciales ou autres, que la compagnie peut juger être de nature à la mener, directement ou indirectement, à l'une de ses fins ou susceptibles d'être convenablement exercées comme s'y rapportant; (*i*) Se fusionner à toute autre compagnie exerçant une industrie semblable et acquérir toute industrie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*j*) Faire des arrangements en vue du partage des profits, des risques communs, des concessions réciproques ou autres ententes de même nature avec d'autres personnes, sociétés ou compagnies exerçant une semblable industrie et se fusionner à toute autre compagnie de ce genre; (*k*) Faire tous actes et choses propres et pouvant contribuer à faire réaliser les objets susmentionnés; (*l*) S'interpréteront respectivement les dits objets et fins, de manière que la compagnie puisse exercer en tout ou partie les opérations et affaires énoncées ou mentionnées en un paragraphe, sans avoir égard aux opérations énoncées ou mentionnées en un autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN HASSAM PAVING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 14 juin 1910. - - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Walter Edwin Hassam, ingénieur, et Alfred Thomas, manufacturier, tous les deux de Worcester, Mass., E.U.; Louis DeGuise, gérant de banque; Théophile Leclaire, entrepreneur, et Olivar Asselin, journaliste, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire et exécuter des contrats pour la construction, la réparation et le remaniement de bâtiments de toutes sortes et exercer l'industrie de constructeurs et marchands en ciment, pierre, brique, bois de construction et ferronnerie et autres matériaux et fournitures nécessaires pour des fins de construction; (*b*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir et vendre et céder autrement du ciment, de la brique, de la pierre, de l'asphalte et autres matériaux de construction et fournitures; (*c*) Construire, agrandir, prolonger, réparer, compléter, démolir et enlever toutes sortes d'ouvrages, ponts, jetées, quais, fondations, mines, puits de mine, tunnels, chemins conduites d'eau et fossés d'écoulement, aqueducs, phares, bâtisses, pavage de rues, trottoirs, canaux et toutes sortes d'excavations et constructions en ciment, en fer, bois, maçonnerie et terre, et accomplir, entreprendre et accepter tous contrats relativement aux fins ci-dessus ou s'y rapportant et recevoir en paiement des deniers, actions, obligations ou autres valeurs de toute corporation avec laquelle ces contrats peuvent être faits, ainsi que toutes autres marchandises ou biens, et les détenir ou les vendre et souscrire des parts du capital-actions ou des obligations de toute telle corporation; (*d*) Demander, acheter, détenir, vendre ou céder autrement toute invention, brevet d'inventions, octroi, licence, marque de commerce, droits d'auteur ou autre privilège semblable se rapportant ou jugé utile pour les fins quelconques de la compagnie; (*e*) Acquérir, louer, posséder et aliéner des mines et carrières, terrains miniers, droits miniers, droits de préemption ou tout intérêt en iceux, inventions mécaniques se rapportant aux fins ci-dessus; (*f*) Bâtir et exploiter sur ses propres terrains ou sur des terrains sous son contrôle des lignes de télégraphe et de téléphone, remblais, barrages, flumes, canaux, chutes d'eau, forces électriques et autres ouvrages hydrauliques, chemins, fabriques, bâtisses, moulins, concasseurs, entrepôts et magasins nécessaires ou utiles à ses opérations; (*g*) Construire tous chemins gravelés ou macadamisés ou tramways de ses mines aux eaux navigables ou aux chemins de fer ou grandes routes les plus près; (*h*) Construire, acquérir, posséder, affréter, naviguer et employer les vaisseaux nécessaires pour ses opérations et pour le transport de ses produits ou marchandises; (*i*) Acquérir les biens, l'entreprise, la propriété les privilèges, immunités, contrats ou droits de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie semblable en totalité ou en partie à celle de la compagnie, et les payer en actions acquittées en totalité ou en partie, si c'est leur désir, et prendre les dettes et charges qui appartiennent à cette industrie, et faire tous les actes et opérations nécessaires pour atteindre ou faciliter l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie a été constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CONTINENTAL DREDGING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corparation, 14 juin 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—David Keddie, secrétaire; Arnold Wainwright, avocat; Maurice Alexander, étudiant; Edwin George Belfield et Hanna O'Brien, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer dans leurs spécialités l'industrie générale du dragage, et l'industrie générale d'entrepreneurs et constructeurs et par rapport à ces opérations, entreprendre, faire et exécuter des contrats avec les gouvernements, corporations, sociétés et particuliers pour des travaux de dragage et pour la construction des travaux publics de toutes sortes et de toute description; (*b*) Construire, acheter, louer ou autrement acquérir, détenir, entretenir et exploiter, vendre, fréter ou disposer autrement de dragues, matériaux de dragage et autres vaiseaux; allèges, radeaux, chalands, remorqueurs, barges, et généralement tous chantiers et matériel, machines et appareils nécessaires pour exercer convenablement ses entreprises, et, à cette fin, acquérir aussi tous droits de brevet, brevets, marques de commerce et autres droits et privilèges semblables; (*c*) Prendre à son nom de tout particulier, maison ou compagnie, des entreprises de dragage ou autres travaux et les payer en deniers comptants, ou partie en deniers comptants et partie en parts acquittées du capital-actions de la compagnie, ou entièrement en ces dites parts acquittées; (*d*) Exercer l'industrie de fournisseurs de houille d'une manière générale, et, par rapport à cette industrie, acquérir, entretenir et exploiter des allèges à combustible, du matériel d'exploitation et des stations d'approvisionnement de houille; (*e*) Partager les profits, s'unir ou coopérer avec toute personne, maison, association ou corporation engagée ou sur le point de s'engager dans une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre; (*f*) Promouvoir et aider financièrement par voie de garantie, avance de deniers ou autrement, les entreprises et opérations de tout particulier, maison, association ou corporation, avec laquelle la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*g*) Payer pour toute propriété achetée par la compagnie ou pour le coût de la construction de toutes installations ou d'ouvrages de la compagnie, ou pour services rendus, par l'émission de parts acquittées du capital-actions de la compagnie ou par des obligations de la compagnie, ou partie en actions et partie en obligations; (*h*) Acquérir et prendre l'achalandage, la propriété, les droits, les immunités et biens de toutes sortes et les engagements de toute personne, maison, association ou corporation exerçant une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer et les payer en deniers comptants, en actions ou obligations de la présente compagnie ou autrement; (*i*) Posséder et exploiter des remorqueurs et, par suite, en fréter pour le remorquage de tous vaisseaux, navires à vapeur, radeaux et autres bâtiments de transport appartenant à la compagnie ou non; (*j*) Faire toutes choses nécessaires, convenables ou propres à l'accomplissement des fins ou pour atteindre les objets ci-dessus énumérés; (*k*) Les objets et pouvoirs mentionnés et contenus dans les différents paragraphes et clauses ci-inclus ne seront d'aucune façon limités ou restreints, soit par inférence, soit par référence, par les termes de tout autre paragraphe ou clause. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CONTINENTAL LUMBER COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 14 juin 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Ernest Brochu, avocat; Léopold Louis Maynard et Arthur Laberge, comptables, et Joseph Alcibiade Auger, vendeur, tous de Providence, R.-I., E.-U. d'A.; Walter James Miller, gérant, et John Murray McLean, gérant de scierie, tous deux de Campbellton, N.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph Ernest Brochu, John Murray McLean et Walter James Miller.

Siège de la compagnie:—Le village de la rivière Charlo, N.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer et exploiter le commerce général de bois en toutes ses spécialités, y compris l'abatage et le transport des billes, le sciage, la fabrication, l'achat, la vente et l'expédition, du bois de toute description et espèce, bois manufacturé ou non, tant en gros qu'en détail; (*b*) Acquérir et prendre en main à titre d'industrie active toutes affaires ou opérations aujourd'hui exercées ou qui le seront par toute personne, société ou corporation engagée ou autorisée à s'engager en toute industrie ayant mêmes objets que la compagnie, et les payer en tout ou partie en deniers comptants ou entièrement ou partiellement en actions, débentures ou autres valeurs de la compagnie; (*c*) Acquérir, louer, acheter, vendre, aliéner et détenir des scieries permanentes ou transportables, des propriétés, machines, quais, estacades, barrages et emplacements de moulins, forces hydrauliques et autres privilèges de moulins, ateliers de machines, ateliers de chaudières, forges, bois sur pied, terres à bois tenues en franc-alleu ou autrement, bois en croissance et réserves de bois de construction, ventes ,permis et privilèges, et tous autres terrains, s'il s'en trouve, dont il peut être besoin pour les fins de cette industrie ou autres fins incidentes; (*d*) Gérer et exploiter des scieries, terres à bois et autres, ventes, permis et privilèges, ou l'un d'eux, selon qu'ils doivent l'être; (*e*) Acquérir des droits d'estacade et de transport de billes, servitudes et privilèges pour la dite industrie et à cette occasion; et acquérir et détenir des parts en toute compagnie possédant estacades et faisant le transport des billes et opérant près les dites terres et présentement constituée légalement ou à l'être, et acquérir et détenir des parts en toute autre compagnie ou corporation quelconque, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Acquérir des terres arables et faire de la culture; (*g*) Conduire et exercer un commerce de marchandises en général, en gros ou détail ou les deux, et acheter et vendre des marchandises, articles et effets de toute espèces et description; (*h*) Aux fins nécessaires et autant qu'il le faudra pour le transport des bois, du grain et autres articles manufacturés par la compagnie et des marchandises et effets mentionnés en la clause précédente, acquérir, construire et affréter, vendre et utiliser des navires, remorqueurs à vapeur, goélettes, barges, allèges et autres vaisseaux, et, lorsqu'il n'en sera pas besoin pour les fins ci-avant spécifiées, les louer ou utiliser de la manière que la compagnie trouvera à propos et les vendre ou aliéner à volonté; (*i*) Faire tout ce qui est nécessaire, convenable, apportun ou propre à l'exercice de la dite industrie ou à l'accomplissement de l'une des fins ou la réalisation d'un ou plusieurs des objets ci-énumérés ou conséquents aux pouvoirs spécifiés aux présentes, ou qui en tout temps paraîtront opportuns ou de nature à contribuer à la protection ou au bénéfice de la compagnie, soit comme exerçant la dite industrie, soit comme détenant quelque propriété ou y intéressée, soit autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LAKE AND RIVER RAPID TRANSIT COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 14 juin 1910. - - - - - Capital,$50,000

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Edward Wilkinson Grange, Samuel Wallace Dafoe, James Muir et Charles Frederick Hamilton, correspondants de journaux, et Charles Albert

Matthews, sténographe officiel, tous d'Ottawa, Ont., et John Allister Currie, gérant d'affaires, de Toronto. Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie du transport de marchandises et de voyageurs par chemins, rivières, lacs et eaux et agir aussi en qualité d'entreposeurs, de gardiens de quais et de loueurs de chevaux; (*b*) Posséder, acheter, acquérir, construire, louer, affréter, vendre et céder des vaisseaux de toute description; (*c*) Construire, louer, acheter, acquérir, vendre, céder, gérer et surveiller des quais, docks et autres constructions pour l'avantage des voyageurs et des marchandises et, en général, acquérir tous biens réels et personnels, y compris des brevets jugés par la compagnie nécessaires ou opportuns à son industrie et en disposer en tout ou partie comme on croira le mieux; (*d*) Faire usage des fonds de la compagnie pour acheter et acquérir des parts du capital-actions, des obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie, corporation ou individu exerçant une industrie ou engagé en une industrie que cette compagnie est autorisée à exercer ou en laquelle elle a le pouvoir de s'engager et acquérir, détenir ou autrement céder ces ports, obligations ou autres valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Etablir, attribuer et émettre en paiement ou échanger en totalité ou partie pour tout bien réel ou personnel, droit, permis ou privilège que cette compagnie peut acheter, prendre, louer ou autrement acquérir, des parts du capital-actions non émis de la compagnie comme entièrement acquittées et non cotisables conformément aux termes et dispositions de toute entente à ce sujet entre la compagnie et le vendeur, le bailleur ou le cédant lors de l'émission de ces parts acquittées ou préalablement; (*f*) Vendre, louer ou autrement aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie pour la considération qu'elle trouvera juste et, en particulier, pour des actions, débentures en valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*g*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, céder, mettre à profit ou autrement manier les propriétés et droits de la compagnie; (*h*) Se fusionner à toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie; (*i*) Vendre et attribuer des actions à toute personne ou personnes ayant rendu des services à la compagnie en s'en faisant les promoteurs ou autrement, et aussi accepter des biens réels ou personnels ou des services en paiement des actions de la compagnie; (*j*) Faire toutes autres choses propres ou de nature à faire atteindre les fins ci-dessus indiquées. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 14 juin 1910, à la

"CANADIAN AUTO COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"HALLADAY AUTO COMPANY, LIMITED".

Lettres patentes supplémentaires, émises le 14 juin 1910, à la

"THE NATIONAL BAG AND PAPER COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE CONTINENTAL BAG AND PAPER COMPANY, LIMITED".

LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES DE FRASERVILLE, LIMITEE.

Constituée en corporation, 15 juin 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Albert Lemieux, père, marchand de gros; Albert Lemieux, fils, voyageur de commerce; Joseph Viel, marchand; Wilfrid Adélard Potvin, avocat; tous quatre de Fraserville, Qué.; et Elzéar Lebrun, marchand, de Saint-Pacôme, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Albert Lemieux, père, Joseph Viel et Wilfrid Adélard Potvin.

Siège social:—La ville de Fraserville, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, manufacturer, posséder, vendre et faire le commerce de gros et de détail de la chaussure, d'une manière générale, et y avoir et posséder un ou des bureaux d'affaires, une ou des manufactures, un ou des magasins et entrepôts, en rapport avec la dite exploitation et le dit commerce; (*b*) Acheter, construire ou autrement acquérir, à titre onéreux ou gratuit, et posséder une ou des manufactures, un ou des entrepôts et autres immeubles, d'une manière générale, pour les fins de la dite exploitation et du dit commerce, avec pouvoir de grever, vendre, aliéner et transporter les dits immeubles; (*c*) Acheter, acquérir, posséder, avec aussi pouvoir d'aliéner et transférer des biens meubles, pour les fins des dites opérations; (*d*) Transiger, accepter et recevoir des bonus; (*e*) Signer, accepter, endosser et négocier des traités, billets promissoires, chèques ou autres lettres de change quelconques et contracter, recevoir et payer le tout pour les fins des dites opérations commerciales; (*f*) Enfin exercer tous autres pouvoirs découlant des privilèges ci-dessus, et faire toutes dépenses nécessaires à l'organisation générale de la dite compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 15 juin 1910, à

"THE NORTH PACIFIC LUMBER COMPANY, LIMITED".

Portant le capital-actions de la dite compagnie de $500,000 à la somme de $750,000, soit une addition de 2,500 actions de $100 chacune à son capital actuel.

"THE DIAMOND WHITEWEAR COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 16 juin 1910. - - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Glass Greenshields et Edgar Reginald Parkins, avocats; Oscar Gagnon et John Morton Montle, étudiants, et Ralph Erskin Allan, secrétaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Glass Greenshields, Edgar Reginald Parkins et Oscar Gagnon.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers, marchands acheteurs et vendeurs en laine, estame, marchandises en soie et coton, et toutes étoffes textiles et fil composé en totalité ou en partie de laine, d'estame, de soie ou coton, et marchands de produits de leurs propres fabriques ou d'autres et de toutes les commodités s'y rapportant; (*b*) Importer, manufacturer, acheter et vendre toutes sortes de lingerie et autres vêtements, hardes, habits, fournitures et articles s'y rapportant; (*c*) Construire, acheter, vendre, louer et exploiter des fabriques de coton, de laine, de soie, de lingerie et autres fabriques de toutes descriptions; (*d*) Développer, acheter, louer, et exploiter des chutes d'eau, y compris la construction de barrages, coursiers et flumes dans le voisinage de ces fabriques et construire toutes les écluses, jetées ou autres ouvrages nécessaires et s'y rapportant, et en disposer, lorsqu'ils ne sont plus requis; (*e*) Construire, louer, vendre, acheter et exploiter des installations à vapeur et à électricité aux fins de produire de la chaleur, de la lumière et de la force motrice et pour l'établissement d'aqueducs, fabriques, usines, ateliers et entrepôts et autres constructions requises pour l'industrie de la compagnie; (*f*) Acquérir et aliéner du coton brut, de la laine, de la soie et des débris de coton de toute espèce, fabriquer du coton, des tissus de laine, tissus de laine refaite, des déchets de la laine filée et des tissus de toute espèce, et blanchir et teindre les produits bruts, la laine filée et les produits fabriqués; (*g*) Fabriquer et fournir de la vapeur ou de l'électricité pour les fins de l'éclairage, du chauffage ou de la force motrice, et pour tout autre fin pour laquelle ces forces peuvent être utilisées en autant qu'elles sont nécessaires pour les fins de la compagnie; (*h*) Construire des quais, docks, bureaux et toutes les constructions nécessaires, et construire, acheter et prendre à loyer des bâtiments à vapeur et autres dans le but de transporter les produits des filatures et des ouvrages de la compagnie; (*i*) Acquérir par voie de vente ou autrement les biens, l'industrie, les franchises, les entreprises, marques de commerce, droits, pouvoirs, privilèges, l'achalandage, le capital social, les obligations ou débentures, brevets d'invention, contrats, immeubles, actif et autres biens de toute personne, raison sociale, compagnie ou corporation quelle peut légalement acquérir en vertu des présentes lettres-patentes et acquitter le prix de ces biens en argent comptant ou en obligations, et émettre pour les acquitter des actions totalement acquittées du fond social de la compagnie, et répartir et remettre, donner ces actions à toutes ces personnes, raison sociale, compagnie ou corporation; (*j*) Acheter ou autrement acquérir et détenir et posséder des fonds, actions et obligations dans toute compagnie ou émis par toute corporation qui exerce un négoce ou exploite une industrie d'une nature semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"HENRY L. O'DONOUGHUE REALTY AND INVESTMENT COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 16 juin 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Henry Lawrence O'Donoughue, marchand, d'Hudson, Qué.; Omer Lapierre, avocat, Virgile Plamondon, bourgeois, Arthur Charles O'Donoughue et Timothy Sullivan, comptables, tous quatre de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège principal des affaires:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce général d'immeubles à commission ou autrement, et faire les opérations de courtiers d'assurance sur la vie et contre l'incendie; (*b*) Acquérir par achat, bail ou échange, des terrains, magasins, bâtiments, droits ou privilèges et généralement toutes espèces d'immeubles ou meubles, et en disposer par vente, bail, échange ou autrement et en payer l'acquisition en deniers comptant ou en actions ou obligations de la présente compagnie ou autrement; (*c*) Diviser, subdiviser, améliorer, et développer des terrains pour la vente ou autres fins; (*d*) Construire, gérer, exploiter toutes telles propriétés ou toutes autres propriétés, tels que appartements, hôtels, restaurants, et généralement prendre à ses charges et gérer les bâtiments de toutes sortes; (*e*) Entreprendre et diriger moyennant commission ou autrement l'administration de propriétés mobilières et immobilières appartenant à d'autres corporations ou personnes; (*f*) Détenir, acquérir, vendre, céder, transférer ou disposer de parts du capital-actions, obligations, débentures de corporations faisant ou non un commerce identique à celui pour lequel cette compagnie est constituée et acquérir créance ou toute clientèle, droits et privilèges, actif et passif de personnes, maisons ou corporations faisant un commerce identique à celui pour lequel la présente compagnie est constituée, et payer en deniers comptants, parts, obligations ou autres valeurs de la présente corporation ou autrement et exercer tous les droits et privilèges de propriétaires; (*g*) Le bureau de direction pourra acquitter ter les obligations ou dettes de la présente compagnie par des paiements faits en argent ou par des parts acquittées; (*h*) Faire les opérations de courtiers, de comptables, et agir généralement comme agent pour collection de loyers ou autres créances; (*i*) Vendre ou autrement disposer du droit et de la propriété de la présente compagnie comme industrie active ou autrement et en recevoir paiement par deniers comptants ou en parts du capital-actions, obligations ou débentures émises par d'autres personnes ou corporations avec tous les droits et privilèges s'y rattachant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE NORTH CANADIAN FURS COMPANY, LIMTIED".

Constituée en corporation, 16 juin 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—André Mathon et Paul Mathon, marchands, de Ville-Marie, Qué.; et Joseph Roaul Genin Joseph Arthur Trudeau, négociants; et Hector Roannes Bisaillon, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège principal des affaires:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, fabriquer, échanger, importer, exporter, et vendre en gros et en détail, tous genres de marchandises et produits quelconques

et spécialement exercer le commerce de magasin à rayons et de poste d'approvisionnement; (*b*) Acquérir le fonds de commerce et les immeubles employés pour le commerce, appartenant à André et Paul Mathon, faisant affaires sous les nom et raison sociale de "Mathon Frères", à Ville-Marie, province de Québec, et payer pour le dit commerce et les dits biens en actions acquittées de la compagnie; (*c*) Faire le commerce de fourrures et faire toutes les opérations qui y appartiennent ou s'y rattachent; (*d*) Acheter, posséder, expédier, transporter, importer et exporter, préparer et échanger des fourrures et en faire le commerce; (*e*) Faire la pêche pour les besoins des employés du poste, les trappeurs et les chiens de la compagnie seulement; (*f*) Faire naviguer des bâtiments mus par la vapeur, la gazoline ou autre force motrice pour le transport des passagers et des marchandises, soit pour les usages de la compagnie soit pour tout autre fin; (*g*) Acquérir, posséder, cultiver, exploiter, vendre, prendre à bail et autrement et généralement administrer toute espèce d'immeubles, y compris des droits miniers et des droits de coupe de bois; (*h*) Acquérir, installer, posséder, opérer, exploiter, vendre, prendre à bail et généralement administrer des fabriques de toute espèce; (*i*) Entreprendre toute industrie qui peut paraître susceptible d'être exercée de façon à rehausser la valeur de l'un quelconque des biens ou des droits de la compagnie ou les rendre profitables; (*j*) Acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui exerce une industrie semblable absolument ou partiellement à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou qui peut être exercée de façon à profiter à la présente compagnie, et payer pour les dites actions par l'émission d'actions acquittées de la compagnie, s'il y a lieu, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*k*) Entrer avec les autorités fédérales, provinciales, municipales ou autres, en toute négociation qui ait un rapport avec les attributions de la compagnie ou l'une d'elles et dans le but d'obtenir de ces autorités, tous droits, privilèges, concessions que la compagnie croira désirable d'obtenir et afin de poursuivre, exercer et mener à bien ces négociations, droits, privilèges et concessions; (*l*) Prendre des sûretés par voie d'hypothèque, de gage, de nantissement, de servitude ou autrement, sur tout immeuble ou propriété mobilière, dans la mesure que la compagnie le jugera nécessaire ou utile à la marche de ses affaires; (*m*) Rédiger, dresser, accepter, endosser, escompter, exécuter, ou émettre tous chèques, billets à ordre, lettres de change, connaissements, reconnaissances ou sûretés et autres effets semblables, négociables, transférables et autres actes; (*n*) Breveter tous appareils ou procédés quelconques, employés par la compagnie dans l'exploitation de ses établissements, et acheter, vendre, échanger et trafiquer dans tout brevet se rapportant au commerce ou à l'exploitation de la compagnie; (*o*) Agir comme agent pour tout individu, société ou compagnie faisant un commerce semblable ou se rapportant au commerce de la compagnie; (*p*) Acquérir le commerce de tout individu, société ou compagnie faisant un commerce semblable et payer pour tel commerce, soit en argent, soit en actions acquittées de la compagnie, ou s'amalgamer avec toute autre maison faisant un commerce semblable; (*q*) Accepter en paiement de toutes créances dues à la compagnie des actions libérées d'autres compagnies; nonobstant les dispositions de l'article 44 du dit acte; (*r*) Payer tous services, dettes, salaires dus ou autres obligations de la compagnie, avec des actions acquittées de la compagnie et en général, faire toutes choses nécessaires pour atteindre le but de la compagnie ou s'y rapportant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"DRUMMOND PARK, LIMITED".

Constituée en corporation, 22 juin 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Rutherford, manufacturier, Lionel John Smith, John Louden Eaves et Robert Henderson, marchands, tous de Westmount, Qué.; et Walter Melville Kearns, encanteur, de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, détenir, développer, vendre, arrenter, échanger, améliorer et autrement céder et disposer d'immeubles et de toutes sortes d'autres propriétés ou tout intérêt ou droit dans ces choses; (*b*) Consolider, lier, subdiviser et améliorer des terrains pour la vente ou autrement, et faire servir et réserver toute partie de ces terrains pour construire des chemins, rues et autres commodités; (*c*) Eriger, construire, changer, améliorer, décorer, fournir, donner à l'entreprise, entretenir et gérer des maisons, bâtisses et ouvrages de toute description; (*d*) Exercer l'industrie d'entrepreneurs dans toutes ses spécialités, et agir en qualités d'ingénieurs, dessinateurs et architectes pour toutes sortes de constructions; (*e*) Manufacturer, acheter, vendre et céder toutes sortes de matériaux de construction, fournitures et décorations; (*f*) Entreprendre et diriger, à commission ou autrement, la gérance ou la vente de propriétés mobilières ou immobilières et faire les opérations d'agents d'immeubles, agents d'assurance et agents généraux; (*g*) Prendre ou détenir des hypothèques ou autres nantissements pour toutes sommes dues à la compagnie, et les vendre, les distribuer ou en disposer autrement; (*h*) Acheter, louer, vendre ou échanger des mines, droits miniers, concessions forestières ou droits de coupe de bois et lots de grève, privilèges et droits ou tout intérêt en iceux et les développer et les utiliser et en manufacturer et céder les produits; (*i*) Manufacturer et produire de la vapeur et de l'électricité pour fournir de la chaleur, de la lumière et de la force pour les fins de la compagnie et en vendre le surplus, subordonnément à toutes les lois et à tous les règlements provinciaux et municipaux à cet effet; (*j*) Souscrire, acheter ou acquérir et détenir, soit en qualité de propriétaires ou par voie de garantie collatérale ou autrement, et vendre, garantir la vente, et distribuer, transférer ou autrement disposer ou céder des obligations, débentures, fonds publics, actions et autres valeurs de tout gouvernement ou municipalité ou commission scolaire ou de toute banque chartée ou de toute autre compagnie dûment constituée en corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*k*) Faire les transactions et exercer l'industrie d'une agence générale et faire les opérations de courtiers; (*l*) Demander, acheter ou autrement acquérir, en totalité ou en partie, tous brevets, octrois, procédés secrets, licences, baux, concessions et choses semblables qui sembleraient profitables à la compagnie, et vendre, utiliser, exercer, développer ou permettre l'usage ou mettre à profit autrement la propriété, les droits ou informations acquises de cette manière; (*m*) Vendre, arrenter ou céder autrement la propriété et l'entreprise de la compagnie en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*n*) Se fusionner ou acheter ou acquérir autrement les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux énumérés dans les présentes, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, et les vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie ou les céder, autrement; (*o*) Emettre et répartir comme actions entièrement acquittées, les parts de la compagnie constituée en corporation par les présentes, en paiement partiel ou complet de toute industrie, immunité, entreprise, droits, pouvoirs, privilèges, baux, licences, contrats, effets publics, obligations ou débentures ou autres biens ou droits

qu'elle peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés dans les présentes; (*p*) Garantir l'accomplissement des entreprises de toute compagnie, maison, personne ou personnes avec lesquelles la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*q*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes parts du capital-actions de la présente compagnie ou relativement à la formation ou la promotion de la présente compagnie ou la conduite de ses opérations, soit en qualité d'agents ou autrement; (*r*) Faire la totalité ou une partie des choses ci-dessus soit comme principaux, agents ou procureurs; (*s*) Faire toutes les autres choses se rapportant ou avantageuses à l'accomplissement des objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN DEVELOPMENT COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 23 juin 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Arnold Wainwright, avocat; Maurice Alexander, étudiant; Edwin George Belfield et Hanna O'Brien, commis et Rose O'Brien, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Acquérir par achat, bail, échange ou de toute autre manière et détenir des terres, concessions forestières, coupes de bois, mines, lots de grève, chutes d'eau et privilèges hydrauliques et tout biens ou intérêts en iceux, et y faire des constructions, les exploiter, développer, irriguer, cultiver, affermer, coloniser ou autrement les améliorer et utiliser et les hypothéquer, vendre, donner à bail ou autrement en disposer; (*b*) Tracer, entretenir et administrer sur les terres acquises par la compagnie ou dans lesquelles la compagnie est de quelque façon intéressée des rues, parcs, terrains de plaisance ou autrement, et les affecter, si la chose est à propos à des usages publics, ou s'entendre avec toute personne ou corporation au sujet de leur utilisation ou entretien; (*c*) Acquérir par achat ou autrement et vendre tout bien mobilier ou tous droits ou privilèges nécessaires ou utiles à la compagnie, ou autrement en disposer; (*d*) Donner à bail ou vendre n'importe quelle partie des biens réels ou mobiliers de la compagnie, ou autrement en disposer, et prendre des hypothèques ou autre garantie, ou retenir des privilèges sur ces biens pour leur prix d'achat ou une partie de ce prix d'achat et les vendre, céder et en garantir le paiement; (*e*) Encourager l'immigration sur les immeubles de la compagnie, et à cette fin, faire des avances de fonds, des octrois de terre ou d'effets mobiliers et protéger la compagnie au moyen d'hypothèque ou autrement; (f) Construire, acquérir ou affréter, exploiter pour gain ou autrement des tramways sur les immeubles possédés par la compagnie, des bâtiments à vapeur et autres, des canaux, docks, ponts, chemins et autres travaux que la compagnie jugera propres à lui être profitables, ou à procurer des moyens de transport ou de communication sur les immeubles de la compagnie, ou aider au moyen de bonus, octroi de terre ou autrement toute compagnie qui fournira à ces commodités; (*g*) Fabriquer tout produit des terres possédées par la compagnie ,et les vendre ou autrement en disposer et de tous les autres produits

fabriqués, et s'engager dans la manufacture généralement; (*h*) Mettre des animaux sur les dites terres, et élever toutes sortes de chevaux et de bestiaux de ferme et en faire le commrce; (*i*) Fouiller, prospecter, exploiter, vendre et utiliser toutes mines ou minéraux sur les terres de la compagnie ou autrement en disposer; (*j*) Eriger, acquérir et exploiter des scieries, des moulins à farine et autres, et des élévateurs et fabriques; (*k*) Exercer l'industrie de propriétaires de houillère, de propriétaires de mines, de producteurs et de raffineurs d'huiles, de fondeurs, ingénieurs, gardiens de quais, entreposeurs, expéditeurs, commerçants de bois, ou des produits du bois, de cultivateurs, éleveurs, paqueurs de viandes et de poisson, de constructeurs, marchands à commission, propriétaires de carrières, marchands en gros et en détail, et de tous métiers, artifices et occupations s'y rattachant, ou qui peuvent être avantageusement exercés en rapport avec la dite industrie, et aussi l'industrie d'armateurs, de voituriers par eau de passagers et de marchandises, et de commerçants de toutes sortes de matériel de chemin de fer; (*l*) Construire, acheter, arrenter ou autrement disposer des bâtiments, outillage, machinerie et appareils nécessaires à la bonne exécution de ses entreprises, et à cette fin aussi acquérir tous droits ou brevets, patentes, marques de commerce et autres privilèges semblables; (*m*) Aider, promouvoir ou s'engager dans toute autre industrie que la compagnie jugera de nature à augmenter la valeur de ses terres ou à développer les environs ou favoriser les intérêts de la compagnie, ou rendre profitables ses droits de propriété; (*n*) Etablir des boutiques et des magasins sur ses terres, et faire le commerce et la vente de marchandises générales de toutes sortes en gros et en détail; (*o*) Acheter ou acquérir toute industrie avec son actif, dans les limites des objets de la compagnie, et se charger des engagements s'y rattachant, ou des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, dont les objets sont en tout ou en partie semblable à ceux de la présente compagnie, ainsi que des servitudes, droits de brevet, permis ou privilège reliés à aucuns des dits objets; nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*p*) Emettre et répartir, comme acquittées, des actions du capital de la compagnie en compensation du travail fait, de services rendus ou à rendre pour favoriser les objets de la compagnie; (*q*) Aider de toute manière, toute corporation, dont les actions, obligations ou autres valeurs sont détenus ou sont de quelque manière garantis par la compagnie, et faire tous actes ou choses pour la préservation ou accroissement en valeur d'aucunes de ses parts, capital-actions, obligations ou valeurs; (*r*) Faire tous actes ou choses propres à augmenter la valeur de la propriété en aucun temps détenues ou contrôlées par la compagnie; (*s*) Vendre, arrenter, ou disposer de l'entreprise ou des biens de la compagnie ou de toute partie d'iceux, pour la compensation que la compagnie jugera bon, y compris des parts, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont sont en tout ou en vertu semblables à ceux de la présente compagnie; (*t*) Recevoir et accepter des obligations, débentures ou autres valeurs en paiement partiel ou complet pour travail fait ou matériaux fournis en rapport avec l'industrie de la compagnie, et payer pour toute propriété achetée par la compagnie ou pour la construction de l'outillage ou travaux de la compagnie, et généralement remplir toutes les obligations contractées par la compagnie, au moyen d'actions acquittées ou d'obligations de la compagnie, ou partie en actions et partie en obligations; (*u*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*v*) Promouvoir toute autre compagnie à l'effet d'acquérir la totalité ou une partie de la propriété, ou de se charger des engagements de la compagnie, ou qui peut directement ou indirectement favoriser les objets ou intérêts de la compagnie, et prendre ou autrement acquérir, détenir, transférer, vendre et disposer de parts, obligations ou autres valeurs de toute telle compagnie, et en garantir le paiement; (*w*) S'associer, ou conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, ou la coopération avec toute personne ou compagnie engagée ou à la

veille de s'engager dans une industrie ou transaction de même nature que celle de la compagnie, ou capable d'être conduite de façon à favoriser directement ou indirectement la compagnie, et prendre ou autrement acquérir, détenir, disposer et garantir les parts, obligations ou autres valeurs de toute telle compagnie; (*x*) Acquérir, utiliser et développer des terres, chutes d'eau, droits et privilèges, et établir et exploiter tout l'outillage nécessaire à l'effet de comprimer l'air, ou produire et distribuer de l'électricité pour les fins d'éclairage, de chauffage, et de force relativement aux constructions, tramways et autres ouvrages de la compagnie et pour des fins autres que celles se rattachant à la compagnie, avec le pouvoir de vendre de l'électricité, de l'éclairage, du chauffage et de la force produits par les ouvrages de la compagnie, ou autrement en disposer, et faire général lement le commerce d'outillages et d'installations électriques; (*y*) Exercer l'industrie d'une compagnie électrique d'éclairage, de chauffage et de force, dans toutes ses spécialités, et généralement fournir, acheter, prendre à loyer, ou autrement acquérir, construire, poser, diriger, établir, opérer, utiliser et exercer tous les ouvrages et appareils nécessaires et incidents rattachés à la production, à l'accumulation, à la distribution, à la transmission, à la fourniture, à l'usage et à l'emploi de l'électricité; (*z*) Produire, accumuler et distribuer de l'électricité pour la fourniture de l'éclairage, du chauffage et de la force électriques et pour les fins industrielles ou autres, et entreprendre et conclure les contrats et traités pour l'éclairage des cités, villes, rues, édifices et autres endroits et la fourniture de l'éclairage, du chauffage et de la force électriques pour une partie et la totalité des fins publiques ou particulières, pourvu toujours que les droits, privilèges et pouvoirs conférés à la compagnie par le présent paragraphe et les paragraphes qui précèdent, quand ils seront exercés en dehors des immeubles de la compagnie, soient assujétis à toutes les lois et à tous les règlements des autorités provinciales et municipales à cet égard; (*aa*) Creuser, construire, et entretenir et mettre en œuvre sur les terres possédées ou contrôlées par la compagnie des fossés ou canaux pour fournir l'eau pour irriguer ces terres et pour fournir l'eau pour des fins d'irrigation, de forces hydrauliques ou autres aux municipalités, cités ou villes et aux personnes, compagnies ou corporations qui possèdent des terres contiguës aux terres de la compagnie aux conditions qui seront agréées, et elle peut généralement exercer les pouvoirs d'une compagnie d'irrigation; (*bb*) Détourner, prendre et transporter l'eau de tout ruisseau, baie, rivière ou lac pour l'usage de l'industrie de la compagnie ou pour des fins autres que celles relatives à la compagnie, et, à cet effet, acquérir par voie d'achat, de bail ou autrement et construire et exploiter des réservoirs, digues, aqueducs, canaux, chutes d'eau, conduites d'eau., fossés ou autres conduites ou moyens hydrauliques, ou contribuer aux frais de leur construction, et vendre, ou autrement disposer de cette eau ou de ces travaux; (*cc*) Faire tout ce qui sera nécessaire, convenable ou utile pour atteindre les fins ci-dessus énumérées; (*dd*) Les objets et pouvoirs spécifiés et contenus dans les divers paragraphes de la présente charte ne seront aucunement limités ou restreints par référence ou inférence des termes de toute autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE MONTREAL SHIRT AND OVERALL COMPANY, LIMITED"

Constituée en corporation, 24 juin 1910. - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Samuel William Jacobs, C.R.; Alexander Rives Hall et Isidor Ballon, avocats; Louis Fitch, étudiant en droit; et Isabel Ernestine Dowling, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel William Jacobs, Alexander Rives Hall et Louis Fitch.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce et exercer l'industrie de manufacturiers et marchands de vêtements de toutes sortes et de toute description pour hommes, jeunes gens, garçons, dames et demoiselles, et marchands de nouveautés, soies, satins, fournitures pour tailleurs, étoffes textitiles et marchandises générales en drap et en coton, et de tailleurs et confectionneurs; (*b*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active et continuer l'industrie aujourd'hui exercée par la Montreal Shirt & Overall Co., une compagnie constituée en corporation par lettres patentes émises par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, ainsi qu'acquérir et prendre à son nom la totalité ou une partie des biens d'une semblable compagnie et payer les actionnaires ou propriétaires de la dite compagnie, en compensation de l'acquisition d'une semblable industrie, par l'émission de parts du capital-actions de la présente compagnie; (*c*) Exercer toute autre industrie semblable, manufacturière ou autre, reliée aux pouvoirs énumérés aux présentes, et que la compagnie croirait pouvoir exercer convenablement en rapport avec l'industrie ci-dessus; (*d*) Acquérir et prendre la totalité ou une partie de l'industrie, la propriété et les engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée ou en possession de biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*e*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets, brevets d'invention, licences, baux, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif, non-exclsif ou limité de s'en servir ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui semblerait pouvoir être employée aux fins de la présente compagnie ou dont l'acquisition pourrait être profitable, directement ou indirectement, à la présente compagnie, et utiliser, exploiter, développer, permettre l'usage, ou mettre à profit autrement les biens, droits ou informations acquises de cette manière; (*f*) Acheter, prendre à bail ou en échange ou acquérir autrement tous biens meubles ou immeubles, et tous droits ou privilèges que la compagnie croirait nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie, et en particulier tous terrains, bâtisses, servitudes, machineries, outillages et marchandises en magasin; (*g*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes parts du capital-actions de la compagnie ou toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie ou relativement à la conduite de ses affaires; (*h*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*i*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, céder, mettre à profit ou disposer autrement de la totalité ou d'une partie des biens et droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 24 juin 1910, à la

"BRAZEAU COLLIERIES, LIMITED".

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $1,000,000 à la somme de $4,-000,000, soit une addition de 30,000 actions de $100 chacune au capital social actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 24 juin 1910, à la

"DOMINION WIRE MANUFACTURING COMPANY, LIMITED".

Etendant l'entreprise de la dite compagnie de façon à ce qu'elle embrasse et comprenne les pouvoirs additionnels qui suivent, savoir:—(*a*) Acquérir par voie d'achat, de bail ou autrement, des chutes d'eau, terres, droits de passage pour lignes de poteaux et autres fins et acquitter le prix de ces choses en argent comptant ou en obligations ou actions de la compagnie, ou en partie d'une façon ou en partie de l'autre; de la même manière, acquérir et acquitter, construire, ériger et entretenir des digues, scieries, constructions, ouvrages, lignes de poteaux, stations souterraines et accessoires, ou autres ouvrages s'y rattachant, et généralement fournir, acheter, livrer ou autrement acquérir, et entreprendre, installer, ériger, établir, opérer, entretenir et exécuter tous les ouvrages nécessaires, installations et appareils se rattachant à la génération, à la transmission, à la fourniture, à l'usage et à l'emploi de l'électricité, et produire et accumuler de l'électricité pour la fourniture de la lumière, de la chaleur et de la force électriques; et pour des fins industrielles ou autres et creuser des puits et conduites d'eau, et faire, bâtir, construire, ériger, établir, et entretenir des réservoirs, ouvrages, tuyaux et appareils, et faire tous les autres ouvrages et choses qui sont nécessaires pour obtenir, pour emmagasiner, et mesurer l'eau pour la création, l'entretien ou le développement de la force hydraulique, de la force électrique ou autre force mécanique, ou pour toute autre fin de la compagnie, et vendre, distribuer et transmettre tout surplus de force hydraulique, électrique ou autre, ou autrement en disposer, pour toute fin pour laquelle cette force peut être employée, pourvu que, quand ils sont exercés en dehors de l'immeuble de la compagnie, les pouvoirs contenus en cet article soient assujétis à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux à cet égard; (*b*) Construire et exploiter sur les immeubles de la compagnie, les tramways et autres moyens de transport qui peuvent être nécessaires pour l'industrie de la compagnie; (*c*) De temps en temps demander, acheter ou acquérir par voie de cession, de transport ou autrement, et exercer, et exécuter tout statut, toute ordonnance, tout ordre, permis ou pouvoir qu'un gouvernement ou des autorités suprêmes, municipales ou locales ou toute corporation ou autre corps public peut avoir le pouvoir de proclamer, faire ou accorder, et en jouir, et de payer le coût de sa mise à exécution y aider ou y contribuer et affecter une partie quelconque du fonds social de la compagnie de ses obligations et de son actif à défrayer les frais et dépens nécessaires à cette mise à exécution; (*d*) Exercer toute autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication ou autre, mais alliée aux objets qui précèdent qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être exercée conjointement avec les affaires ou les objets de la compagnie; (*e*) Demander, et acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'inventions, permis, baux, concessions et autres titres de ce genre conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'employer une invention, ou tout secret ou autre renseignement concernant une invention qui peut paraître susceptible d'être utilisé pour l'une quelconque des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut paraître propre à profiter à la présente compagnie, et utiliser, exercer, développer et mettre en compte les biens, droits, intérêts ou renseignements ainsi acquis ou accorder des permis qui donnent le droit de s'en servir; (*f*) Acquérir les entreprises, l'actif ou les biens de tout individu, raison sociale ou corporation qui exerce une industrie semblable ou une industrie incidente à celle de la compagnie; en acquitter le prix soit en totalité soit en partie en argent comptant ou en valeurs de la compagnie; souscrire, acheter ou autrement acquérir des actions ou autres valeurs d'une autre compagnie ou corporation qui exerce une industrie semblable à celle que la compagnie est autorisée

à exercer, et pendant qu'elle détiendra ces actions ou valeurs, exercer tous les droits et pouvoirs de propriété d'icelles, et les vendre, détenir ou émettre avec ou sans garantie, ou autrement en faire le commerce nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*o*) Vendre, louer ou autrement aliéner les biens et l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque d'iceux, aux termes et conditions qui pourront être approuvés par les directeurs de la compagnie, en considération d'argent ou d'actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (h) Conclure tout traité pour le partage des profits ou l'union des intérêts, avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter; (*i*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*j*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 15 juin 1910, à

"THE GEORGE MATTHEWS COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $500, 000 à la somme de $1,000,-000, soit une addition de 5,000 actions de $100 chacune au capital social actuel.

"THE METROPOLITAN REALTY COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 25 juin 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Ettenberg, Moses Cochenthaler, John et Charles Workman, marchands; et Robert Hutcheson, notaire, tous de Montréal, Qué.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter comme placements ou pour revendre, et faire le commerce de terres, maisons et propriétés possédées à un titre quelconque et tout intérêt en icelles, et généralement céder et trafiquer par vente, bail, échange ou autrement de terres et propriétés immobilières et de tous autres droits réels; (*b*) Développer les ressources et mettre à profit les terres, bâtisses et droits de la compagnie, pour le temps présent, de la manière que la compagnie jugera à propos et en particulier par le défrichement ,l'embellissement ,en ornant de plantations et en fondant des villes, villages et établissements; (*c*) Garantir l'accomplissement des entreprises de clients et autres ayant des relations avec la compagnie et agir en qualité d'agents pour la gérance, la vente et l'achat de propriétés et à ces fins les opérations de capitalistes et financiers; (*d*) Acquérir et prendre à son nom toute industrie ou entreprise que la compagnie pourrait exercer d'une manière avantageuse, y compris la totalité ou une partie des biens et engagements de cette industrie ou entreprise ou en disposer autrement selon qu'il sera jugé convenable; (*e*) Faire des avances de deniers et prêter de l'argent aux constructeurs, locataires et autres qui pourraient construire ou embellir toutes terres ou bâtisses dans lesquelles la compagnie est intéressée; (*f*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie ayant des objets en tota-

lité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopérations, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou d'entreprendre une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement; (*h*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change et autres instruments négociables ou transférables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADA FUR COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 27 juin 1910. - - - - Capital, $400,000.

Nombre des actions, 4,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Andrew Dods, Gideon Grant, et Mervil McDonald, avocats; et Frederick William Deutschmann et Bruce Williams, étudiants en droit, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie: (*a*) Exercer l'industrie des fourrures crues et fabriquées, acheter et vendre des peaux et des fourrures, tant fabriquées que non fabriquées, et fabriquer tous les articles s'y rattachant dans toutes les spécialités; (*b*) Dresser, teindre et tanner des peaux et fourrures de toute espèce; les importer et exporter, ainsi que toutes les drogues, les machines et le matériel se rattachant à l'exercice de cette industrie, et exercer l'industrie de magasinier général pour ces fourrures en gros et en détail de toute espèce de marchandise et d'établir des succursales de magasins et, en particulier, exercer l'industrie des fourrures dans toutes ses spécialités; (*c*) Exercer l'industrie de la pêche et des conserves y compris la pêche de la morue et du phoque et la mise en conserve de poisson, de viande, de légumes et articles d'une nature semblable; acheter, bâtir ou prendre à loyer, controler et exploiter tous navires, bâtiments et steamers nécessaires pour la conduite de l'industrie et le transport des passagers et des marchandises, construire ou acheter les ponts, fabriques et entrepots se rattachant à cette entreprise, et acheter, vendre, ou louer et aliéner des droits et privilèges de pêche et de chasse; (*d*) Acquérir les marchandises, l'installation et tous les autres accessoires de la raison sociale de D. H. Bastido et Cie, pour les fabricants et commerçants de fourrures brutes, et aussi toute autre industrie qu'il peut être nécessaire ou désirable d'acquérir (*e*) Exercer l'industrie de l'élevage et de la culture dans toutes ses spécialités; exiger la totalité ou une partie quelconque des constructions qui peuvent être acquises dans la dite industrie, et acheter, louer, vendre, posséder et développer des terrains dans un but de colonisation ou d'établissement; (*f*) Fabriquer, acheter et vendre du bois de service, de la pâte à papier et du papier; ériger, établir et exploiter les scieries et fabriques nécessaires et tous les accessoires; acheter, louer, développer et vendre des cours d'eau et leurs accessoires, et exercer l'industrie minière dans toutes ses spécialités sur les terres de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LOCKERBYS, LIMITED."

Constituée en corporation, 27 juin 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alexander Linton Lockerby, et Colin Alexander Lockerby, marchands et importateurs; Robert Archibald Lockerby, ingénieur des mines; John Munro Gibson Lockerby, fabricant; et John Wesley, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Alexander Linton Lockerby, Colin Alexander Lockerby, et Robert Archibald Lockerby.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter et vendre du thé, du café, des épices, des épiceries, des fournitures et divers autres objets; (*b*) Acheter, vendre et fabriquer toute espèce d'articles et de choses qui peuvent être requis pour les fins de la dite industrie ou dont font habituellement le commerce les gens qui se livrent à cette industrie, et dont il peut paraître qu'il est profitable de faire le commerce dans la dite industrie, et en faire le commerce; (*c*) Bâtir, établir, construire, acheter, louer ou autrement acquérir et exploiter des fabriques et des outillages aux fins de fabriquer les articles susdits et tous autres d'une nature analogue et d'en faire le commerce; (*d*) Acheter ou autrement acquérir la totalité ou une partie quelconque de l'industrie, des biens et du passif de toute personne, raison sociale ou corporation qui exerce une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer et de verser comme prix de cette acquisition la considération que la compagnie peut juger à propos et particulièrement en actions acquittées du capital social de la compagnie, ou en obligations ou débentures de la compagnie; (*e*) Tirer, consentir, accepter, endosser, exempter et émettre des billets à ordre, lettres de change, lettres de voiture, mandats et autres titres négociables ou transférables; (*f*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour des actions débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie, et louer ou sous louer toute propriété; (*g*) Acquérir, employer, vendre ou louer tous brevets d'invention, marques de commerce, permis et dessins de machines, marques, procédés, brevets et invention servant ou devant servir à l'entreprise de la compagnie, et de payer le prix de cette acquisition en actions acquittées du capital social de la compagnie, si on le juge à propos; (*h*) Acquitter le prix de tous biens, droits ou choses acquises par la compagnie ou pour elle ou pour services rendus à la compagnie en actions acquittées de la compagnie, et distribuer tous biens de la compagnie en espèce parmi ses membres; (*i*) Employer une partie quelconque des fonds de la compagnie à acheter ou à acquérir de toute autre façon, et prendre et détenir des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporations qui exerce une industrie semblable à celle que la présente compagnie est présentement autorisée à exercer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) Se fusionner avec toute compagnie qui exerce une industrie semblable, ou acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie quelconque de l'actif, de l'industrie, des privilèges, contrats, droits et obligations de toute personne, raison sociale ou corporation qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*k*) Conclure une société ou un traité, pour le partage des profits ou l'union des intérêts, avec toute personne, raison sociale ou corporation qui exerce ou exécute une industrie ou opéra-

tion que la présente compagnie est autorisée à exercer et à exécuter et faire des avances à cette personne, raison sociale ou corporation ou à l'un des clients de la présente compagnie, garantir l'exécution de leurs contrats et les engagements par eux pris, et vendre les actions et valeurs de cette autre compagnie ou autrement en faire le commerce; (*l*) Agir en qualité d'agent pour toute compagnie, société ou personne qui exerce une industrie semblable; (*m*) Exercer toute industrie, que ce soit une industrie de fabrication, de commerce ou autre qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être exercée à son avantage. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE DOBELL COAL COMPANY OF TOFIELD, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 juin 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins, comptable; Patrick Francis Brown et William Reuben Ford, commis, Winnifred Evelyn Patch et Ida Hill McKerracher, sténographes, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, prendre à loyer ou autrement acquérir et posséder et employer des terres, constructions, mines de houille et autres, minéraux, droits miniers, servitudes et privilèges, terres à bois et permis de coupe de bois, et en jouir et les occuper, et payer pour l'acquisition de ces biens en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie ou autrement et les vendre ou autrement en disposer; (*b*) Chercher, obtenir, exploiter, miner, extraire, rendre marchande et vendre de la houille, du pétrole, du coke et tous les autres métaux et substances qu'ils soient de même nature ou autrement et en faire le commerce, et fabriquer et vendre du combustible breveté ou fabriquer; (*c*) Exercer l'un quelconque des commerces et industries de propriétaire de houillères, de mineur de houille, de producteur et rafineur de pétrole ou de producteur de gaz, dans toutes leurs diverses spécialités, chercher, rendre marchand et vendre du gaz naturel, du pétrole ou autres substances ou produits semblables, et fabriquer, acheter et vendre des explosifs et en faire le commerce; (*d*) Fabriquer, acheter ou autrement acquérir, posséder, détenir, vendre, céder et transférer des effets, articles et marchandises et autrement en disposer et en faire le commerce; (*e*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir et détenir, utiliser et occuper des terrains, bâtiments, mines, droits miniers, terrains houillers, terres à bois, concessions ou baux de coupes de bois, terrains à gaz et droits à du gaz naturel et tout intérêt en ces choses, et les explorer, exploiter, exercer, développer, manufacturer, et les vendre, arrenter ou autrement les faire valoir, et généralement acheter, prendre à bail ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière, servitudes, droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou commodes aux fins de son entreprise; (*f*) Acheter, vendre, fabriquer et faire le commerce de minéraux, outillage, machinerie, instruments, facilités et choses capables d'être employés dans les opérations minières ou forestières; (*g*) Faire le commerce du bois en général, et acheter, vendre ou autrement disposer du combustible; (*h*) Fabriquer et céder de la brique, des conduits, tuyaux et tous les autres articles et objets qui peuvent être fabriqués avec de l'argile, ou dans la

fabrication desquels l'argile peut être employés et ériger, construire, outiller et entretenir les bâtisses, matériel, fours, machineries ou appareils nécessaires ou utiles à cette fabrication; (*i*) Produire et accumuler de l'électricité et de la force électrique ou autre agent de même nature ou autrement, et la fournir pour la production, transmission ou utilisation de la force pour l'éclairage, le chauffage ou la traction, pourvu que si le pouvoir ci-dessus accordé est exercé au delà de la propriété de la compagnie, il sera subordonné à tous les statuts et règlements locaux et municipaux à ce sujet; (*j*) Acheter, vendre et céder des terres à culture, de l'élevage, et de rancherie; (*k*) Construire, améliorer, entretenir, développer, travailler, gérer, exécuter ou contrôler tous chemins, voies, embranchements, aiguillage de chemins de fer ou voies d'évitement, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, boutiques, ateliers, magasins, maisons et autres ouvrages et commodités qui seront censés augmenter, directement ou indirectement, les intérêts de la compagnie et contribuer, subventionner ou autrement aider ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, exploitation, gérance, exécution ou contrôle; (*l*) Acquérir et prendre à son nom, comme industrie active, l'entreprise, les biens et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie en tout ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie, et à cet effet acquérir la totalité ou une partie des actions, dettes et obligations de telle compagnie; (*m*) Vendre, louer ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des affaires, entreprises, propriété, engagements et immunités de la compagnie à toute autre personne ou compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie; (*n*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, permis, concessions et autres choses de mêmes nature conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention qui paraîtra capable d'être utilisée, directement ou indirectement, à l'avantage de la compagnie, et utiliser, exercer, développer ces permis ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (*o*) Acheter, louer, ou autrement acquérir, détenir et jouir de toute la propriété, immunités, clientèle, droits et privilèges détenus ou possédés par toute personne ou maison ou par toute compagnie ou compagnies exerçant ou formée pour exercer toute industrie de même nature que celle que la présente compagsie est autorisée à exercer, et se charger des engagements de toute telle personne, maison ou compagnie; (*p*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer de toutes parts, actions, ordinaires ou privilégiées, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie dont le but est semblable en tout ou en partie à celui de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être conduite de façon à profiter, directement ou indirectement à la présente compagnie, et voter en vertu des actions ainsi détenues par l'entremise d'un agent ou des agents que les directeurs choisiront; (*q*) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre, ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à cette compagnie, directement ou indirectement, et faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou aider autrement toute telle personne ou compagnie et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les engager, vendre,

détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou les céder autrement; (*r*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, débentures et autres instruments négociables ou transférables; (*s*) Distribuer entre les associés de la compagnie, en espèces ou autrement, tous biens de la compagnie, et en particulier les parts, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie formée dans le but de se charger de la totalité ou d'une partie de l'actif et du passif de la présente compagnie; (*t*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété et des droits de la compagnie; (*u*) Conclure des arrangements avec tous gouvernements ou autorités suprêmes, municipales, locales, ou autres, qui seront jugés propres à atteindre les fins de la compagnie ou aucune d'elles, et obtenir de tout tel gouvernement, ou autorité, tous droits, privilèges et concessions, que la compagnie jugera à propos d'obtenir, et exercer, exécuter et se conformer à tous ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (*v*) Faire tous les actes par la présente autorisés, soit seuls ou conjointement avec d'autres, ou en qualité de facteurs, syndics ou agents pour d'autres compagnies ou personnes, ou par l'intermédiaire de facteurs, syndics ou agents; (*w*) Exercer toute autre industrie que la compagnie jugera capable d'être exercée avantageusement en rapport avec ce qui précède, en tout ou en partie, ou censée augmenter, directement ou indirectement la valeur de la propriété et des droits de la compagnie, ou de les rendre profitables; (*x*) Les pouvoirs contenus dans chaque paragraphe ne seront en aucune manière limités ou restreints par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"INTERNATIONAL FLAX, FIBRE AND TWINE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 juin 1910. - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Cooper Smith, C.R.; Frederick Markey, C.R.; William Gilbert Pugsley et George Gordon Hyde, avocats, et Ronald Cameron Grant, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer et vendre des cordes ou cordages, de la ficelle d'engerbage et tous et chacun des articles composés en totalité ou en partie de lin, chanvre, coton, laine et autres matières; (*b*) Acheter, cultiver, planter et vendre toutes les matières requises pour cette fabrication et acquérir par achat, fabrication ou culture, toutes les matières, fournitures, machineries et autres articles convenables et nécessaires se rattachant aux opérations, à la fabrication et à la vente comme susdit; (*c*) Acquérir, acheter, détenir, vendre, louer, perfectionner, cultiver et autrement céder et disposer des propriétés immobilières, manufactures ou brevets d'invention qui pourraient être nécessaires ou convenables à l'exercice de la dite industrie; (*d*) Vendre ou céder la totalité ou une partie de l'industrie de la compagnie, ainsi que ses brevets d'invention, et recevoir et détenir en échange de ces industrie et brevets d'invention les actions, deniers ou autre compensation de toute autre compagnie constituée en corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CITY REALTY INVESTING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 29 juin 1910. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Eugene Wilder, marchand; Robert Andrew Dunton, notaire; Herbert George Boyle et Thomas Hood, comptables; et Geoffrey Porteous, courtier de change, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par voie d'achat, d'échange ou de bail ou par tout autre titre légal et posséder, détenir, démolir, améliorer, exploiter, louer, engager, vendre et échanger des immeubles et des biens, tant mobiliers qu'immobiliers, ou autrement en disposer ainsi que de droits en relevant ou en dépendant de toutes sortes et de toute description; (*b*) Construire, sur les terrains possédés par la compagnie ou dans lesquels elle peut être intéressée d'une manière quelconque, des bâtisses devant servir à quelque usage que ce soit, et entretenir, surveiller, exploiter, et arrenter, sous-louer, vendre ou autrement disposer de toutes bâtisses ainsi construites et de toutes autres bâtisses possédées ou louées par la compagnie, louer, ou sous-louer, des chambres, bureaux et appartements dans ces bâtisses, percevoir des loyers, pourvoir et approvisionner les locataires et autres de lumière, de chaleur et de force, de serviteurs, de messagers, de téléphone, lavoirs, ascenseurs, restaurants, salles de rafraîchissements et d'attente et toutes les autres commodités et avantages usuels ou nécessaires, et généralement construire, posséder, louer, entretenir et exploiter des bâtisses; (*c*) Payer pour toutes propriétés, immunités, privilèges, baux ou droits quelconques acquis par ou pour la compagnie et pour services rendus et travaux faits pour elle, y compris spécialement la construction de la totalité ou d'une partie des bâtisses érigées par ou pour la compagnie, par l'émission d'actions acquittées de la compagnie ou d'obligations de la compagnie, ou partie en obligations et partie en actions; (*d*) Vendre la totalité ou une partie de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des obets semblables à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et décider par règlement la manière dont les directeurs pourront être autorisés à effectuer cette vente; (*e*) Acquérir l'achalandage, les droits et propriétés de toute sorte et acquérir et prendre la totalité ou une partie des biens et engagements de toute personne, maison, association ou corporation ayant des pouvoirs semblables à ceux de la compagnie et les payer en deniers comptants, actions ou obligations de la présente coropration ou autrement; (*f*) Se fusionner avec toute compagnie ayant des pouvoirs semblables à ceux de la présente compagnie, aux clauses et conditions qui pourront être convenues; (*g*) Acquérir par achat, par souscription ou autrement et détenir, vendre ou autrement céder les actions, les obligations ou valeurs de toute compagnie ayant des objets semblables, en totalité ou en partie, à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et voter en vertu de ces actions, obligations ou valeurs comme propriétaires d'icelles; (*h*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir et détenir, posséder, vendre, distribuer et transférer ou en disposer autrement et placer, échanger, et céder des marchandises, produits et articles et biens de toutes sortes et de toute description; (*i*) Placer et disposer des deniers de la compagnie qui ne

sont pas immédiatement acquis de la manière qui sera décidée de temps à autre; (*j*) Distribuer en espèces ou autrement, selon qu'il sera décidé, tous biens de la compagnie entre ses membres, et en particulier les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie formée dans le but de se charger de la totalité ou d'une partie des biens ou engagements de la présente compagnie; (*k*) Agir en qualité d'agents aux fins de vendre, louer, gérer ou administrer des immeubles, et faire payer des commissions pour ses services; (*l*) Faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou aider autrement les clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et acquérir et détenir des valeurs de toutes sortes, mobilières ou immobilières, pour dettes, engagements et obligations dus à la compagnie; (*m*) Exercer l'industrie de constructeurs et entrepreneurs et fournisseurs de matériaux; (*n*) Rémunérer par paiements en deniers comptants, ou par l'émission d'actions acquittées de la compagnie, ou par ses obligations ou débentures, ou de toute autre manière, toute personne ou corporation pour services rendus en plaçant, ou en aidant à placer, ou en garantissant le placement des parts du capital-actions de la compagnie, ou de toutes obligations ou autes valeurs de la compagnie ou relativement à la formation ou promotion de la compagnie ou autrement; (*o*) Faire toutes les choses nécessaires, convenables ou propres à l'accomplissement des fins ou pour atteindre les objets ci-dessus énumérés ou qui pourraient paraître profitables à la corporation, à quelque époque que ce soit, et en général exercer toute autre industrie, (manufacturière ou autre) que la corporation croirait pouvoir exercer convenablement par rapport aux objets ci-dessus ou pouvant augmenter directement la valeur ou rendre profitables les biens ou droits de la corporation; (*p*) Les objets et pouvoirs spécifiés et contenus aux divers paragraphes et clauses des présentes ne seront limités ni restreints d'aucune manière, par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe ou clause que ce soit. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"METROPOLITAN HOUSE FURNISHING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 29 juin 1910. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Theodore Anson Emmans, marchand; George Van Gilder et Donald Aylmer MacKay, gérants; George Ryerson Wilkinson, percepteur; et Francis Arthur Baily, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Theodore Anson Emmans, George Van Gilder et Donald Aylmer MacKay.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter et acquérir comme industrie active et exercer l'industrie présentement exercée dans la cité de Montréal, par le dit Theodore Anson Emmans, sous les nom et raison sociale de " Metropolitan House Furnishing Company", comme marchand d'ameublements de maisons, fournitures et marchandises générales, et les marchandises en magasin et tout l'actif, y compris l'achalandage de la dite industrie et les payer par l'émission de parts entièrement acquittées et non cotisables du capital-actions de la présente compagnie; (*b*) Exercer l'industrie de marchands généraux, importateurs, et exportateurs, et acheter, vendre et céder toutes sortes de fournitures et ornements de maisons, et toutes

sortes de marchandises, articles, objets et commodités; (*c*) Manufacturer, acheter, vendre et céder toutes sortes d'articles nécessaires et convenables se rapportant à l'industrie de la compagnie ou concernant la vente de tout article que se soit dont la compagnie fait le négoce; (*d*) Acquérir, détenir, gérer, construire, entretenir et exploiter des stocks, matériel, machinerie et appareils nécessaires pour exercer convenablement l'une ou plusieurs de ces entreprises et, à cette fin, acquérir tous droits de brevet, brevets, inventions, marques de commerce et autres droits et privilèges semblables; (*e*) Acheter ou autrement acquérir de tout particulier, maison ou corporation, toute industrie dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, y compris la totalité ou une partie des bâtisses, marchandises en magasin et généralement tous les biens d'une telle industrie; (*f*) Acquérir, posséder, détenir, vendre ou céder autrement les parts du capital-actions, obligations ou autres valeurs de toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; employer les fonds de la compagnie à leur achat et voter en vertu de ces actions et obligations au nom de la compagnie; (*g*) Promouvoir et aider financièrement par voie de garantie, avances de deniers ou autrement, les entreprises de tout particulier, maison ou corporation avec laquelle la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*h*) Partager les bénéfices, s'unir ou coopérer avec toute personne, maison ou corporation engagée ou sur le point de s'engager dans une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'à entreprendre; (*i*) Payer pour toute propriété achetée par la compagnie ou pour le coût de la construction de toutes bâtisses, outillage ou ouvrage de la compagnie ,ou pour services rendus par l'émission d'actions acquittées ou obligations de la compagnie ou partie en actions et partie en obligations; (*j*) Vendre, louer ou autrement céder la totalité ou une partie de l'industrie, la propriété et les entreprises de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie et diviser parmi les actionnaires les actions, obligations ou valeurs reçues de cette manière; (*k*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, qui pourrait être utile à l'industrie de la présente compagnie ou que la présente compagnie croirait pouvoir exercer convenablement en rapport avec son industrie; (*l*) Faire toutes les choses et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les opérations se rapportant à l'accomplissement des objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"RAITH AGENCIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 29 juin 1910. - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Henry Prescott, agent; John Holmes Brittle; comptable; Charles Joseph Eugène Charbonneau, notaire; Louis Athanase David et Henry Johnston Elliott, avocats, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir l'industrie présentement exercée par John P. Raith, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, comme manufacturier

et agent général et marchand de bois, y compris la totalité ou une partie des biens meubles et immeubles du dit John P. Raith se rapportant à la dite industrie, et prendre à son nom la totalité ou une partie des engagements et obligations du dit vendeur, et les payer en totalité ou en partie par l'émission d'actions entièrement acquittées de la compagnie ou autrement; (*b*) Faire toutes et chacune des opérations d'encanteurs, évaluateurs, agents d'immeubles et de maisons, arpenteurs, percepteurs de loyers, agents à commission et gérants de propriétés privées et lots à bâtir, et acheter, vendre, louer, arrenter, développer et généralement céder des terrains et propriétés de toute description; (*c*) Faire et accomplir des entreprises de construction, de réparation et de changement de bâtisses de toutes sortes et exercer l'industrie de constructeurs et marchands de bois de construction, ciment, pierre, brique, tuiles, asphalte, goudron, poix, matériaux et fournitures nécessaires pour des fins de construction; (*d*) Faire toutes et chacune des opérations de marchands de bois de construction et marchands de fer, planteurs, importateurs et exportateurs de scieries, de vaisseaux, chalans et allèges et manfuacturiers et expéditeurs et marchands de bois de toutes sortes, planches, ameublements et choses requises par les constructeurs, et acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, planter, abattre et céder des concessions forestières ou terres et propriétés forestières de toute description; (*e*) Rechercher, explorer, livrer à l'exploitation, développer, exploiter, acheter, prendre à bail ou autremest acquérir, obtenant des permis d'exploitation, détenir, vendre, céder et mettre à profit des mines et terrains miniers, droits miniers, claims et licences, sources, rivières, ruisseaux, eau, droits de prise d'eau, houille, bois de construction, argile et minéraux de toutes sortes; (*f*) Exercer l'industrie de financiers, agents financiers ou courtiers, marchands ou agents à commission, expéditeurs, marchands généraux, agents de change, assureurs et promoteurs de compagnies; (*g*) Acquérir par achat ou autrement les propriétés mobilières ou immobilières, immunités, droits ou privilèges qui pourraient être nécessaires ou employés d'une manière convenable ou cédés par la compagnie; (*h*) Acheter ou autrement acquérir et obtenir des licences et protections provisoires ou autres concernant toutes inventions ou inventions supposées, brevets, marques et noms de commerce, dessins, droits d'auteur, projets, idées, procédés secrets ou autres choses semblables qui pourraient paraître avantageux ou utiles à la compagnie et en faire l'essai, les développer, prolonger, renouveler, exercer, utiliser, vendre, en permettre l'usage exclusif ou limité, ou les céder autrement en totalité ou en partie; (*i*) Demander, souscrire, accepter, détenir, céder, et placer ou garantir le placement de toutes actions, scrip, effets publics, débentures, débentures-actions, obligations ou valeurs de toute compagnie ou corporation; (*j*) Vendre, transférer ou céder la totalité ou une partie de l'industrie ou entreprise de la présente compagnie à toute autre compagnie (promue par la présente compagnie ou non) ou à toute personne, maison ou corporation, et accepter en compensation de cette vente, transfert ou cession, toutes actions, débentures, débentures-actions, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*k*) C'est l'intention que les objets spécifiés dans chaque paragraphe ne seront limités ni restreints par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe que ce soit. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"W. J. HUSHION & COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 30 juin 1910. - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William James Hushion, Hugh Beverley Morris, Daniel James Hushion et James Thomas O'Connor, marchands; et Albert Doig, voyageur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands généraux, en gros et en détail, importateurs et exportateurs de foin, grains et toutes sortes de marcession, échange, bail ou autrement et détenir, posséder, utiliser, arrenter, échanger ou céder autrement toutes sortes de marchandises et produits se rapportant ou reliés à l'industrie de la compagnie, et agir en qualité d'agents de manufacturiers ou agents à commission pour la vente de toutes les différentes sortes d'articles, marchandises, produits et matières ci-dessus; (*b*) Exercer toute industrie d'une nature semblable ou qui pourrait être exercée avantageusement par la compagnie; (*c*) Acheter et acquérir l'industrie maintenant exercée par W. J. Hushion & Company comme industrie active, y compris son achalandage et les payer par la distribution et l'émission d'actions entièrement acquittées de la compagnie ou de toutes obligations quelconques de la compagnie; (*d*) Acquérir par achat, concession, échange, bail ou autrement et détenir, posséder, utiliser, arrester, échanger, vendre, disposer ou autrement céder et exploiter les propriétés mobilières et immobilières utilisés aux fins de la compagnie, et les payer en actions de la compagnie acquittées en totalité ou en partie ou par transfert d'obligations; (*e*) Emettre toute partie du capital-actions de la compagnie, comme actions entièrements acquittées et non-cotisables en paiement de toutes propriétés mobilières ou immobilières ou autres biens acquis ou loués par la compagnie, ou en paiement d'immunités acquises par elle, ou pour toute autre compensation que les directeurs jugeraient suffisante; (*f*) Acquérir, détenir et posséder des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre corporation exerçant une industrie de même nature, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les payer en totalité ou en partie en deniers comptants, et distribuer et émettre des actions entièrement acquittées de la compagnie en paiement partiel ou complet, et les vendre ou les céder; (*g*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement, et faire des avances de deniers, garantir les entreprises, ou aider autrement toute personne ou client ayant des relations d'affaires avec la présente compagnie, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs d'une telle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou les céder autrement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Vendre, arrenter ou disposer autrement de la totalité ou d'une partie de l'entreprise de la compagnie et accepter en paiement partiel ou complet de la dite entreprise des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les distribuer parmi les actionnaires de la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADA MACHINERY CORPORATION, LIMITED".

Constituée en corporation, 5 juillet 1910. - - - - Capital, $3,000,000.

Nombre des actions, 30,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Harry Riley, clerc d'avoué; Joseph Edward Riley, comptable; Edward Gordon McMillan, étudiant en droit; William Hamilton Walter teneur de livres; et Thomas Wallace Lawson, avocat, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de fabricants d'outils de travail en fer et en bois et de machineries; (*b*) Exercer l'industrie de fondeurs de fer et de fabricants de machines de toutes sortes, fabrisants d'outils, fondeurs de cuivre, ouvreurs de métaux, fabricants de machines et de chaudières, constructeurs de moulins, machiniste, convertisseurs de fer ou d'acier forgeron, ouvriers en bois, constructeurs, ingénieurs électriciens, ingénieurs de fourniture d'eau, et acheter, vendre, fabriquer, réparer, convertir, changer et donner à bail des machines, des appareils, du matériel roulant et de la quincaillerie de toute sorte et en faire le commerce; (*c*) Exercer toute autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication où autrement, qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée conjointement avec l'industrie de la compagnie et propre à, directement ou indirectement, rehausser la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables; (*d*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie quelconque de l'industrie, des biens et des engagements de toute compagnie qui exerce une industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou qui possède des biens convenables pour les fins de la présente compagnie, et de payer pour cette acquisition en actions entièrement acquittées ou partiellement acquittées, en actions préférentielles ou en actions ordinaires de la compagnie ou en obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie; (*e*) Conclure une société ou exécuter un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute compagnie qui exerce ou exécute ou est à la veille d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter, ou toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à, directement ou indirectement, profiter à la présente compagnie, et prêter de l'argent à cette personne, garantir l'exécution de ses contrats ou autrement l'assister, et prendre ou autrement acquérir les actions et valeurs de cette compagnie, et les vendre, posséder, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en faire le commerce; (*f*) Prendre ou autrement acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie ou qui exerce une industrie susceptible d'être exercée de façon à, directement ou indirectement, profiter à la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Conclure avec les gouvernements ou avec les autorités suprêmes, municipales, locales ou autre, toute entente qui peut paraître propre aux objets de la compagnie, ou à l'un de ces objets, et obtenir de ce gouvernement ou de ces autorités les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'obtenir, et exercer ou exécuter ces droits, privilèges et concessions et se conformer à cette entente; (*h*) Donner l'établissement ou le support, ou aider à l'établissement ou au support d'associations, d'institutions, de fonds, de fiducies et de commodités propres à profiter aux employés ou anciens employés de la compagnie (ou de ses prédécesseurs en affaires) ou à ceux qui dépendent d'eux ou sont alliés avec eux et accorder des pensions et allocations et faire des versements pour l'assurance et souscrire ou garantir de l'argent pour des fins de charité ou de bienfaisance ou pour toute exposition ou pour des objets publics, généraux ou utiles; (*i*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but que soit acquise la totalité ou une partie quel-

conque des biens ou du passif de la présente compagnie ou pour toute autre fin qui peut paraître, directement ou indirectement, destinée à profiter à la présente compagnie; (*j*) Généralement acheter, prendre à bail ou en échange, en location ou autrement acquérir les biens tant réels que mobiliers et les droits et privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou convenables aux fins de son industrie; (*k*) Placer les fonds de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis et en disposer de la manière qui peut être de temps en temps déterminée; (*l*) Prêter de l'argent aux clients et autres qui ont des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats faits par cette compagnie; (*m*) Rémunérer toute compagnie pour services rendus ou à être rendus à la compagnie pour le placement ou l'assistance ou placement ou la garantie du placement d'actions du capital social de la compagnie, ou des obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou pour la formation ou la promotion de la compagnie ou au sujet de cette formation ou promotion, ou la conduite de ses affaires; (*n*) Vendre ou aliéner la totalité ou une partie quelconque de l'actif de l'entreprise de la compagnie, comme organisation active ou autrement pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*o*) Adopter pour faire connaître les produits de la compagnie les moyens qui peuvent paraître à propos et en particulier la réclame dans les journaux, les circulaires, l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, la publication de livres et revues et le décernement de prix, récompenses et dons; (*p*) Obtenir un ordre provisoire ou une loi du parlement qui permette à la compagnie de mettre à effet l'un quelconque de ses objets, ou effectuer toute modification de la constitution et la compagnie, ou pour toute autre fin qui peut paraître à propos, ou pour s'opposer aux procédures ou aux demandes qui peuvent paraître propres, directement ou indirectement, à préjudicier aux intérêts de la compagnie; (*q*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, mettre en franchise, aliéner, et mettre en compte la totalité ou une partie quelconque des biens et droits de la compagnie ou autrement en disposer; (*r*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés; (*s*) Faire la totalité ou une partie des choses ci-dessus énoncées à titre de partie principale, d'agent, d'entrepreneur, de fiduciaire, ou autrement et par l'entremise ou l'intermédiaire de fiduciaires, d'agents ou autrement et soit seule soit conjointement avec d'autres; (*t*) Le mot "compagnie" dans les alinéas de (*a*) à (*s*) inclusivement, est censé comprendre toute personne, société ou autre corps de personnes qu'il soit ou non constitué en corporation et qu'il soit domicilié au Canada ou ailleurs, et les objets spécifiés dans chacun des dits alinéas ne seront en aucune manière limités ni restreints par référence aux termes de quelque autre alinéa, ou par inférence de ces termes, ou par le nom de la compagnie; (*u*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*v*) Distribuer en espèces parmi les actionnaires une partie quelconque des biens de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MOTT COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 6 juillet 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Gordon Walters MacDougall, C.R.; Lawrence Macfarlane, avocat; Edward James Waterson, étudiant en droit; Jessie Graham et Ora Armstong, sténographes, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et céder toute sorte de ferronnerie, articles émaillés en fer et en porcelaine, poterie en argile réfractaire et en verre, appareils et accessoires sanitaires, fournitures et articles pour plombiers, et généralement toutes sortes de produits, articles et marchandises en état d'être manufacturés, et les rendre profitables à toutes fins pour l'utilité et les objets de la compagnie; (*b*) Acheter ou autrement acquérir, détenir, arrenter ou autrement céder tous biens meubles ou immeubles, droits ou privilèges qui pouront être nécessaires ou utiles à l'industrie de la compagnie; (*c*) Acheter ou autrement acquérir et détenir la totalité ou une partie de l'industrie, la propriété, le bien ou engagements de toute personne, société ou compagnie exerçant une industrie dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, et les payer par l'émission d'actions acquittées, obligations ou autres valeurs de la présente compagnie; (*d*) Acheter, acquérir, détenir et posséder des parts du capital-actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie exerçant ou engagée dans une industrie que la présente compagnie a le pouvoir d'exercer ou d'entreprendre, acquérir, détenir, engager ou autrement céder ces parts, obligations ou autres valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*e*) Conclure des conventions au sujets du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou entreprendre une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre ou se fusionner avec une telle compagnie; (*f*) Lever et aider à lever des deniers et aider par voie de bonis, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations ou autrement toute autre compagnie ou corporation, et garantir l'accomplissement des entreprises de toutes personnes avec lesquelles la présente compagnie pourait avoir des relations d'affaires; (*g*) Placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis, de la manière qui sera décidée de temps à autre; (*h*) Vendre, arrenter, échanger ou autrement céder la totalité ou une partie des biens, droits ou entreprises de la compagnie pour la cempensation qui pourra être convenue et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*i*) Faire toutes les autres choses se rapportant ou avantageuses à l'accomplissement des objets ci-dessus ou l'un d'eux, et exercer toute industrie, manufacturière ou autre ,reliée aux fins et objets énoncés et que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement ou de nature à augmenter, directement ou indirectement la valeur et à rendre profitables les biens ou droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"WALTER BAKER & COMPANY OF CANADA, LIMITED."

Constituée en corporation, 6 juillet 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, Henry Chambers, Robert Musgrave Coates et Albert John Wise, clercs d'avoué, et Samuel Goodman Crowell, avocat, tous de Toronto,

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre ou autrement céder et faire le trafic du chocolat, cacao et tous les produits d'amandes de cacao et leurs produits secondaires; (*b*) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou autrement acquérir et détenir, utiliser ,exploiter et introduire, et vendre, distribuer ou autement céder toutes marques et noms de commerce, brevets, inventions, perfectionnements et procédés employés ou obtenus en vertu de lettres patentes du Dominion du Canada ou d'ailleurs ou autrement, et utiliser, exercer, développer, permettre l'usage ou mettre à profit autrement ces marques de commerce, brevets, licences, procédés et choses semblables ou ces biens ou droits; (*c*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement en rapport avec son industrie ou ses objets, ou reliée à cette industrie; (*d*) Prélever et ailer à prélever des deniers et aider par voie de bonis, avances de deniers, promesses, endossements, garantie ou autrement toute corporation dont la compagnie détient des parts du capital-actions ou avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires, et agir en qualité d'employés, agents ou gérants de cette corporation, et garantir l'accomplissement des entreprises de cette corporation ou toute personne ou personnes avec lesquelles la présente compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*e*) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée, ou sur le point d'exercer ou d'entreprendre une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'à entreprendre, ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement; (*f*) Faire enregistrer et reconnaître la compagnie dans tout pays étranger et y désigner des personnes, selon les lois de ce pays étranger, pour représenter la présente compagnie et recevoir la signification de pièces, pour et au nom de la présente compagnie, dans toute procédure ou poursuite; (*g*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*h*) Acheter et autrement acquérir, détenir, vendre ou autrement céder des actions ou effets publics, obligations, débentures ou autres valeurs de toute corporation; (*i*) Arrenter, vendre ou autrement céder la propriété et les biens de la compagnie ,en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos; (*j*) Acheter ou autrement acquérir et prendre la totalité ou une partie des biens, l'industrie, la propriété, les privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à l'industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possesion de biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*k*) Faire toutes les choses, exercer tous les pouvoirs et faire toutes les opérations se rapportant à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation ou de nature à permettre à la compagnie de mettre ses entreprises à profit. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE NATIONAL BUTTON COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 juillet 1910. - - - - Capital, $99,000.

Nombre des actions, 990.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Francis Edward Gilman, membre du Conseil législatif de la province de Québec; Arthur Wellesley Powell, gérant; Théodore Charles Haynes,

marchand; Joseph Frédéric Goyer, ingénieur; et William Charles Thompson, manufacturier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Francis Edward Gilman, Arthur Wellesley Powell et Théodore Charles Haynes.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers et marchands de toutes sortes de boutons et de tous les autres articles et commodités qui peuvent être manufacturés avec les matériaux employés à cette fabrication ou s'y rapportant; (*b*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder et vendre, prendre et transférer, placer, faire l'échange et le commerce de marchandises, produits et articles de toutes sortes et de toute description; (*c*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir un intérêt quelconque dans les bâtisses, ouvrages ou biens meubles ou immeubles qui pourraient être nécessaires aux fins de la compagnie; (*d*) Acheter ou autrement acquérir des licences provisoires ou autres protections relatives à toutes inventions, brevets, marques ou noms de commerce, dessins, droits d'auteur, idées qui pourraient sembler utiles ou avantageux à la compagnie, et en faire l'épreuve, les développer, prolonger, renouveler, vendre, en permettre l'usage ou les céder autrement en totalité ou en partie; (*e*) Agir en qualité d'agents pour d'autres personnes manufacturant ou faisant le commerce d'articles semblables; (*f*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, prendre les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis pour les fins de la compagnie de temps à autre, pour acheter des actions de toute autre corporation et céder ces dites actions; (*g*) Payer pour tous services rendus à la compagnie ou pour tous biens ou droits acquis par la compagnie, de la manière qui sera jugée à propos, par l'émission d'actions acquittées en totalité, ou en partie ou autres valeurs de la compagnie; (*h*) Acheter ou autrement acquérir l'achalandage, l'estreprise, les droits, la propriété et les biens, et prendre la totalité ou une partie des engagements de toute personne, maison, compagnie ou association exerçant une industrie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie ou que la compagnie a le pouvoir d'exercer ou d'entreprendre; et exercer, diriger et liquider toute industrie acquise de cette manière, et conclure et mettre à effet tous contrats ou conventions avec toute personne, maison ou compagnie comme susdit au sujet de la fusion, l'exploitation en commun, la coopération, le partage des profits ou autrement, et plus spécialement acquérir l'industrie présentement exercée par la "Victoria Button Company, Limited", dans la dite cité de Montréal, comme industrie active, y compris son achalandage, et les payer en parts totalement acquittées et non cotisables du capital-actions de la présente compagnie, ou en deniers comptants ou autrement, selon qu'il sera convenu; (*i*) Vendre, transférer ou céder la totalité ou une partie de l'industrie ou entreprise de la compagnie à toute compagnie ou à toute personne, maison ou corporation exerçant une industrie semblable et accepter en compensation de cette vente, transfert ou cession, toutes actions, débentures, valeurs ou biens appartenant à la compagnie; (*j*) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre, que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement en rapport avec les fins ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 11 juillet 1910, à la

"ANGLO-CANADIAN LEATHER COMPANY, LIMITED".

Etendant l'entreprise de la dite compagnie de façon à ce qu'elle embrasse et comprenne les pouvoirs additionnels qui suivent, savoir:—(*a*) Acquérir par voie

d'achat, de bail ou autrement des chutes d'eau, des terres, droits de passage pour lignes de poteaux ou autres fins, et payer pour cette acquisition soit en argent comptant soit en actions ou en obligations de la compagnie ou partie d'une façon et partie de l'autre; de la même manière, acquérir et en acquitter le prix, construire, ériger et entretenir des digues, scieries, bâtiments, ouvrages, lignes de poteaux, stations souterraines et accessoires s'y rattachant et en dépendant, et généralement fournir, acheter, louer ou autrement acquérir, et entreprendre, poser, ériger, établir, exploiter, entretenir et exécuter tous les ouvrages nécessaires, l'outillage et les appareils se rattachant à la production, à l'accumulation, à la transmission, à la fourniture, à l'usage et à l'emploi de l'électricité, et produire et accumuler de l'électricité pour la fourniture de la lumière, de la chaleur et de la force motrice électrique et pour les fins industrielles et autres, et creuser des puits et conduites d'eau, et faire, bâtir, construire, ériger, poser et entretenir des réservoirs, ouvrages, tuyaux et accessoires et faire tous les autres ouvrages et choses nécessaires pour l'obtention, l'emmagasinage et le mesurage de l'eau pour la création, l'entretien ou le développement de la force hydraulique, électrique ou autre pour les fins quelconques pour lesquelles cette force peut être employée, pourvu que quand ils sont exercés en dehors des immeubles de la compagnie, les pouvoirs énoncés au présent alinéa soient assujétis à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux à cet égard; (*b*) Construire et exploiter sur les immeubles de la compagnie les tramways et autres moyens de transport qui peuvent être nécessaires pour l'industrie de la compagnie; (*c*) Exercer toute autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication ou autre, mais alliée aux objets ci-dessus énoncés qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée conjointement avec l'industrie ou les objets de la compagnie; (*d*) Demander, et acheter ou autrement acquérir des patentes, brevets d'inventions, permis, baux, concessions, ou autres titres de ce genre qui confèrent un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'usage, d'une invention, ou tout secret ou autre renseignement au sujet d'une invention, qui peut paraître susceptible de servir à l'une quelconque des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut paraître propre à profiter à la présente compagnie et exercer, développer et autrement mettre à profit les biens, droits, intérêts ou renseignements ainsi acquis et accorder des permis relativement à iceux; (*e*) Vendre, louer ou autrement aliéner les biens et l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque d'iceux, aux termes et conditions que pourront approuver les directeurs de la compagnie pour de l'argent ou des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*f*) Conclure un traité pour le partage des profits ou l'union des intérêts avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute une entreprise ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter; (*g*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*h*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés.

"LANDS, LIMITED".

Constituée en corporation, 12 juillet 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Albert Guimond, agent; Barthélemi Lefebvre, agent; David Semple, dessinateur; William Moore, commis aux ventes; et Joseph Armand Poitras, notaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph Albert Guimond, Barthélemi Lefebvre, et David Semple.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de traiter d'immeubles dans toutes leurs spécialités; (*b*) Promouvoir et organiser des compagnies dans le but que soit acquise une partie quelconque de l'industrie ou de l'actif de la compagnie ou exercer toute autre industrie qui peut paraître dans l'intérêt de la compagnie; (*c*) Acquérir l'industrie maintenant exercée en la cité de Montréal par B. Lefebvre et J. A. Guimond, et payer pour cette acquisition en actions acquittées de la compagnie et (*d*) Faire tous les actes, exercer tous les pouvoirs, et exercer toutes les industries alliées à l'objet pour lequel la présente compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE MECHANICAL EQUIPMENT COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 12 juillet 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Stephen Davis, médecin; Joseph Presner, ingénieur civil; Joseph Franklin, agent; Samuel Gerald Tritt, avocat; et Jane Bois, fille majeure, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Stephen Davis, Joseph Presner et Samuel Gerald Tritt.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active, l'industrie présentement exercée à Montréal par MM. Stephen Davis et Joseph Presner, et tous les biens de la dite industrie, sous le nom de "The Mechanical Equipment Company of Canada, Limited", et payer pour ces choses, y compris l'achalandage de la dite industrie, en actions entièrement acquittées et non cotisables de la présente compagnie; (*b*) Acheter ou autrement acquérir un intérêt quelconque dans tous brevets, brevets d'invention, licences, concessions et choses semblables conférant un droit exclusif, non exclusif ou limité de s'en servir, ou toute information secrète ou autre au sujet de toute invention que la compagnie croirait pouvoir utiliser d'une manière profitable; (*c*) Utiliser, exercer, développer, permettre l'usage ou mettre à profit autrement des brevets, brevets d'invention, licences, concessions et choses semblables, et informations susdits; (*d*) Exercer l'industrie de fondeurs en fer, ingénieurs-mécaniciens, et manufacturiers de toutes sortes de machinerie, fabricants d'outils, fondeurs de presses, ouvriers en métaux, fabricants de bouilloires, constructeurs de moulins, métallurgistes, propriétaires d'usines pour travailler le fer et l'acier, forgerons, propriétaires d'ateliers pour travailler le bois, constructeurs, peintres, mécaniciens, ingénieurs-électriciens et ingénieurs hydrauliques; (*e*) Acheter, vendre, manufacturer, réparer, altérer, changer, arrenter et céder des machines, instruments, matériel roulant et ferronneries de toutes sortes, et exercer toute autre industrie que la compagnie croirait pouvoir exercer convenablement en rapport avec les opérations ci-dessus ou autrement de nature à augmenter, directement ou indirecte-

ment, la valeur des biens et droits de la compagnie pour le temps présent; (*f*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions éciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou entreprendre une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement; (*g*) Prendre ou autrement acquérir et détenir les actions de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change et autres effets négociables et transférables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CENTRAL CITY PROPERTY COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 14 juillet 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Washington Lock, inspecteur; Frederick Lawrence Hammond, Philip Brooksbank et Francis Stafford York, écuiers; et Francis Henry Keefer, avocat, tous de Port-Arthur, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Washington Lock, Frederick Lawrence Hammond, Philip Brooksbank et Francis Stafford York.

Siège social:—Ville de Port-Arthur, Ontario.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'état de courtier en général d'immeubles et des affaires d'agence; (*b*) Acheter et vendre tant pour son propre compte que pour le compte des autres et acquérir par voie d'achat, de souscription ou autrement, et posséder, vendre, échanger ou autrement aliéner tant pour son propre usage et bénéfice que pour le compte d'autrui toute espèce de biens mobiliers et immobiliers y compris des actions, obligations, débentures et autres valeurs souscrites ou émises par une corporation quelconque; (*c*) Acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets d'une nature analogue, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Acquérir par voie de bail, achat ou autrement l'actif et l'entreprise d'une partie quelconque de l'industrie, des biens et des engagements de toute personne, de toutes personnes ou compagnies qui exercent une industrie que la dite compagnie est autorisée à exercer, ou qui possèdent des biens propres aux fins de la dite compagnie, et payer pour cette acquisition en argent ou en actions de la dite compagnie ,ou partie en argent et partie actions ou toute autre considération; (*e*) Vendre l'entreprise et l'actif de la dite compagnie ou une partie quelconque de ces biens pour la considération que la compagnie peut juger à propos y compris les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la dite compagnie; (*f*) Distribuer parmi les actionnaires en espèce ou en argent une partie quelconque des biens de la dite compagnie; (*g*) Exercer toute autre industrie qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement conduite conjointement avec ses affaires ou destinée directement ou indirectement à rehausser la valeur d'une partie quelconque des biens et droits de la

compagnie ou à la rendre profitable. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"GAREAU MOTOR CAR COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 14 juillet 1910. - - - - Capital, $300,000

Nombre des actions, 3,000.— Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Julien Therrien et Napoléon Giroux, marchands; Joseph Amédée Therrien, courtier; Charles Arthur Gareau et Ralph Roch Gareau, machinistes; Joseph Antoine Emile Gauvin, pharmacien; et Théophile Trudeau, carrossier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, fabriquer, réparer, améliorer, acquérir, posséder, arrenter, échanger et vendre à commission ou autrement, et disposer de toute manière que ce soit, des automobiles, autochars, et véhicules à moteur de tous genres, et tous autres moteurs, engins, machines ou appareils qui sont ou seront utilisés comme moyens de locomotion, ou pour développer de la force ou de l'énergie de toute nature et description, et de toutes pièces, roues, outils et autres accessoires de ces machines, véhicules et appareils, et généralement en faire le commerce d'une manière quelconque; (*b*) Demander, acquérir, arrenter, posséder, améliorer des inventions mécaniques, brevets d'invention, droits de brevet, permis, concessions ou autres droits nécessaires ou utiles à aucune des fins de la compagnie, et les payer en deniers comptants ou en actions ou obligations de la compagnie ou autrement, et en disposer de toute manière que ce soit; (*c*) Acquérir par achat, bail ou échange des terres, et acquérir par achat, bail ou échange, et bâtir, construire, réparer, des maisons, magasins, bâtiments, garages, fabriques, outillages, outils et machines, droits ou privilèges, et généralement toutes sortes de propriétés mobilières ou immobilières qui seront jugées nécessaires ou utiles pour les fins de la présente compagnie, et les payer en deniers comptants, en actions ou obligations de la présente compagnie, ou autrement, et les vendre, et en disposer de toute manière que ce soit; (*d*) Etablir et exploiter des garages et terrains de course pour les automobiles ou tout autre genre de courses pour des véhicules semblables à ceux fabriqués par la compagnie, et y faire des courses, avec tous les accessoires nécessaires ou utiles, y compris les moyens électriques, mécaniques et naturels de développer la force motrice, et payer pour chaque achat ou ouvrage s'y rattachant en deniers comptants ou en actions de la présente compagnie, obligations ou autrement, et les vendre, arrenter ou en disposer de toute manière que ce soit; (*e*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou toute industrie ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie; (*f*) Acquérir la clientèle, les droits, propriété et biens de toutes sortes, et entreprendre la totalité ou une partie des engagements, ou prendre à bail et continuer l'entreprise de toute personne, maison ou corporation faisant un commerce semblable aux objets pour lesquels la présente compa-

gnie est constituée, et les payer en deniers comptants, en actions de la présente compagnie, ou autrement; (*g*) Détenir ou acquérir, vendre, céder, transférer, ou disposer des parts du capital-actions, débentures ou autres preuves de dettes créées par d'autres corporations engagées dans une semblable entreprise, et exercer tous les droits et privilèges d'un propriétaire, y compris le droit de voter sur ces valeurs, subordonnément aux dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Vendre ou autrement disposer des droits et de la propriété de la présente compagnie comme industrie active ou autrement, et recevoir en paiement des deniers comptants ou des parts du capital-actions, obligations et débentures créées par d'autres compagnies, avec tous les droits et privilèges d'un propriétaire y compris le droit de voter sur ces actions (*i*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour service rendus ou à rendre pour placer des parts du capital-actions de la compagnie, ou débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou au sujet de la formation de la compagnie ou la conduite de ses affaires. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE JAQUES TRANSPORTATION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 14 juillet 1910. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Arthur Jaques, voiturier; Robert Bickerdike, écuier et Arthur Meredith Jaques, voiturier, tous de Montréal, Qué.; James Henry Hall, voiturier, d'Ottawa, Ont.; et William Samuel Hall, avocat, de L'Orignal, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siége social:—Ville d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, posséder, vendre. affrêter, louer, contrôler, exploiter et faire naviguer des bateaux à vapeur à passagers, à marchandises et autres et y acheter des parts, et des bateaux et barges dans le but de les faire naviguer, de les exploiter et de les contrôler; (*b*) Exercer des opérations de sauvetage; (*c*) Prendre à loyer, louer, acheter, posséder, vendre et exploiter des quais, docks et jetées avec la terre nécessaire adjacente à ces ouvrages, et exercer toute industrie qui est habituellement exercée au sujet du sauvetage de la navigation et de l'emmagasinage. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MARX & RAWOLLE OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 14 juillet 1910. - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Cooper Smith, C.R.; Frederick Henry Markey, C.R.; Waldo Whittier Skinner, et George Gordon Hyde, avocats, et Ronald Cameron Grant, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, affiner, acheter, vendre et faire le commerce de la glycerine, laque en écaille, vernis, savon, chandelles, parfums, articles de toilette, huile, effets oléagineux et saponacés, onguents, préparations et articles pharmaceutiques, médicinaux, chimiques, industriels et autres, et de tous les autres produits secondaires qui s'y rattachent; (*b*) Acheter, cultiver, croître et vendre tous les matériaux nécessaires à cette industrie, et acquérir par achat, fabrication, tous les matériaux, approvisionnements, machinerie et autres articles utiles et nécessaires à l'industrie, manufacture et vente ci-dessus; (*c*) Acquérir, acheter, détenir, vendre, arrenter, améliorer, cultiver et autrement disposer des biens-fonds, fabriques, brevets d'invention, et marques de commerce qui seront nécessaires ou utiles à la dite industrie; (*d*) Vendre ou disposer de la totalité ou d'une partie de l'industrie, brevets d'invention et marques de commerce de la compagnie, et, recevoir et détenir en échange des actions, obligations, valeurs, deniers comptants ou autre compensation d'autres compagnies constituées en corporation, et souscrire, payer et autrement acquérir des actions, obligations, ou autres valeurs de toute corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 15 juin 1910, à

"THE ANDREWS-GAGE GRAIN COMPANY" (LIMITED).

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"INTERNATIONAL ELEVATOR COMPANY, LIMITED".

"THE BRITISH CANADIAN REALTY AND INVESTMENT COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 18 juillet 1910. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Agenor Henry Tanner, avocat, d'Outremont, Qué.; Frederick Earl Watson, artiste; Percy Carroll Ryan, et George Hugh Semple, avocats, et Edouard Rodier, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Agenor Henry Tanner, Percy Carroll Ryan et Edouard Rodier.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Agir en qualité d'agents d'immeubles et d'experts, d'évaluateurs, de courtiers d'immeubles, d'architectes, d'ingénieurs et de constructeurs; (*b*) Faire les opérations d'une agence générale de biens-fonds, y compris l'entreprise d'enquêtes, d'évaluations, de ventes, d'échanges, de subdivisions et autres opérations de même nature; (*c*) Souscrire, acheter ou acquérir et déte-

nir soit absolument comme propriétaire soit au moyen de garantie collatérale ou autrement, et vendre, garantir la vente, et hypothéquer, grever, céder, transférer ou autrement disposer d'obligations, débentures, effets publics, actions et autres valeurs de tout gouvernement ou de toute banque chartée ou de toute autre compagnie dûment constituée en corporation; (*d*) Se charger de la totalité ou d'une partie des biens et clientèle de toute personne ou compagnie engagée dans une entreprise semblable à celle de la compagnie, et les payer en totalité ou en partie au moyen d'actions acquittées de la compagnie; (*e*) Acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention, permis, baux, concessions et choses semblables conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de s'en servir ou tout renseignement secret ou autre au sujet de toute invention qui sera censée être avantageuse à la présente compagnie, et les utiliser, exercer, développer ou accorder des permis à cet effet ou autrement faire valoir la propriété, droits, intérêts ou renseignements ainsi acquis; (*f*) De temps à autre demander, acheter et acquérir par cession, transfert ou autrement, et exercer, exécuter et jouir de tout statut, ordonnance, décret, permis, pouvoir, autorité, immunité, concessions, droits ou privilèges que tout gouvernement ou autorité, suprême, municipale ou locale, ou toute corporation ou autre corps public peut être autorisé à statuer, faire ou accorder, et appliquer toute partie des effets, obligations et biens de la compagnie au paiement et acquittement des frais, coûts et dépens nécessaires; (*g*) Construire, entretenir et exploiter et louer les bâtiments et structures convenables à la réception et emmagasinage de la propriété mobilière de toute nature; agir en qualité d'agent, consignataire et garant de telle propriété, et prendre toute sorte de propriété personnelle en dépôt et en sa garde, aux conditions qui seront convenues; (*h*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, de la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou se proposant d'exercer ou de s'engager dans une entreprise ou transaction semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*i*) Vendre, louer, ou autrement disposer de la propriété et de l'entreprise de la compagnie, ou de toute partie de telle propriété pour la compensation que la compagnie jugera bon, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie; (*j*) Se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies dont le but est en totalité ou partiellement semblable à celui énuméré dans la présente charte, et garantir l'exécution de contrats par toute personne ou compagnie ayant des relations d'affaires avec la présente compagnie; vendre, arrenter, ou autrement disposer de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera convenable, y compris des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*k*) Prélever et aider à prélever des fonds, et aider par voie de bonis, prêts, promesses, endossements, garanties d'obligations, débentures, ou autres valeurs, ou autrement, toute autre compagnie ou corporation; et garantir l'exécution de contrats par toute telle compagnie, corporation, ou par toute autre personne ou personnes avec lesquelles la compagnie a des relations d'affaires; (*l*) Emettre et répartir comme acquittées des actions de la compagnie en plein paiement ou en paiement partiel de toute industrie, immunité, entreprise, propriété, droits, pouvoirs, privilèges, bail, permis, contrats, bien-fonds, effets publics, obligations, et débentures ou autre propriété ou droits qu'elle peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs accordés par la présente; (*m*) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie en nature toute propriété de la compagnie et principalement toutes actions, débentures, ou valeurs dans une autre compagnie qui appartiennent à la compagnie ou dont la compagnie peut avoir le pouvoir de disposer; (*n*) Faire la totalité ou une partie quelconque des

choses ci-dessus énoncées à titre de partie principale, d'agent ou de procureur; (*o*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE DELMAR MUSIC COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 18 juillet 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Frank Callaghan, avocat; René Chênevert, avocat; Walter George Mitchell, avocat; Hugh Gordon Waring, gérant; et Frank William Reed, inspecteur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de fabriquer, acheter, vendre et échanger toutes espèces d'instruments de musique, accessoires et piaons; (*b*) Imprimer, publier ,graver et relier en volume de la musique et des partitions de musique, du papier, du papier à musique et des accessoires et généralement exercer toute affaire d'une nature semblable et faire tout ce qui est incident au commerce des impressions et de la publication; (*c*) Imprimer, publier, acheter, vendre et échanger des livres, des articles en cuir, des revues, des annonces, des cartes-poste, des images et des gravures, et agir en qualité d'agent pour l'imprimerie, la publication et la vente de ces objets; (*d*) Acquérir par voie d'achat ou autrement le droit d'auteur de tout livre, de toute publication musicale, ou de toute gravure, et en disposer; (*e*) Préparer, publier, ou acquérir par voie d'achat ou autrement une œuvre ou des compositions musicales; (*f*) Fabriquer des grammophones, cylindres, plaques et les inventions nécessaires et appareils qui appartiennent ou de quelque façon se rapportent aux grammophones, machines parlantes ou vues animées généralement et en faire le commerce; (*g*) Exercer généralement l'industrie d'inscrire, d'engager et de vendre des engagement de théâtre, de musique et de vaudeville et généralement exercer l'industrie d'agence d'inscriptions théâtrales; (*k*) Acheter, acquérir et posséder des actions et obligations de toute compagnie qui exerce une industrie d'une nature semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Acquérir par voie d'achat ou de bail ou autrement et posséder ces biens tant réels que mobiliers qui peuvent être jugés nécessaires ou requis pour les fins de l'industrie de la compagnie et les louer ou en disposer; (*j*) Faire le commerce de l'un quelconque des objets qui précèdent et payer pour l'acquisition de ces objets soit en argent comptant soit en actions entièrement acquittées et non cotisables de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN H. K. PORTER COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 19 juillet 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Henry Kirke Porter, fabricant; William Ensign Lincoln, fabricant; Willis Eliphalet Martin, fabricant; Charles Lawrence McHenry, fabricant; Hobart Bentley Ayers, fabricant, tous de Pittsburg, Penn., E.U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres contitués.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de fabricant et le commerce de machines locomobiles, stationnaires et autres, wagons, trucs et autre matériel roulant pour les chemins de fer, machines, outils et ouvrages en fer ou en acier de toute espèce; (*b*) Conclure tout contrat ou traité avec tout gouvernement, toute compagnie, personne ou autre autorité pour la construction et l'équipement d'ouvrages de toutes sortes, tant publics que particuliers ou de toute partie ou portion de ces ouvrages ou de tout ouvrage et de tous ouvrages qui s'y rapportent et exécuter les dits ouvrages et les parfaire et exécuter; (*c*) Exercer toute autre industrie (que ce soit une industrie de fabrication ou autrement) qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée conjointement avec son industrie ou propre, directement ou indirectement, à rehausser la valeur des biens ou des droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*d*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie quelconque de l'industrie, des biens ou des engagements de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou qui possède des biens qui sont utiles pour les fins de la compagnie; (*e*) Conclure une société ou exécuter un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute, ou est sur le point d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération que la compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter, ou toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement profiter à la compagnie; et prêter de l'argent à toute personne ou compagnie ou autres personnes qui ont des relations d'affaires avec la compagnie, garantir l'exécution de leurs contrats ou autrement les aider et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre, posséder et réémettre ces actions et valeurs avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*f*) Prendre ou autrement acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie, ou qui exerce une industrie susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement profiter à la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Conclure avec les autorités municipales, locales ou autres un traité qui peut paraître propre à obtenir les objets de la compagnie, ou l'un quelconque de ces objets, obtenir de ces autorités les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut penser qu'il est désirable d'obtenir, et exercer et exécuter ces droits, privilèges et concessions et se conformer à ce traité; (*h*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but que soit acquise la totalité ou une partie quelconque des biens et des engagements de la compagnie ou pour toute autre fin qui peut paraître directement ou indirectement, de nature à profiter à la compagnie; (*i*) Acheter, prendre à bail ou en échange, en location ou autrement acquérir tous biens tant réels que mobiliers et tous droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou utiles pour les fins de son entreprise, et en particulier des machines, outillages et fonds de commerce; (*j*) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, diriger, exercer ou contrôler des chemins, passages et tramways, embranchements ou voies d'évitement sur les terres que possède ou contrôle la compagnie, des ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, fabriques, entrepôts, installations électriques, boutiques, magasins et autres ouvrages et commodités qui peuvent paraître pro-

pres directement ou indirectement à promouvoir les intérêts de la compagnie, et contribuer à la construction, à l'amélioration, à l'entretien, à l'exploitation, à l'administration, à l'exercice ou au contrôle de ces ouvrages, y accorder des subventions ou autrement les aider ou y prendre part; (*k*) Endosser, faire, accepter, tenir, escompter, consentir et émettre des billets à ordre ou lettres de change, lettres de voiture, mandats et autres titres négociables ou transférables; (*l*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise par la considération que la compagnie peut juger à propos et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie; (*m*) Adopter pour faire connaître les produits de la compagnie les moyens qui pourront paraître à propos; (*n*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer ou mettre en compte ou autrement en disposer ou faire le commerce de la totalité ou d'une partie quelconque des biens et des droits de la compagnie; (*o*) Faire la totalité ou une partie quelconque des choses ci-dessus énoncées à titre de partie principale, d'agents, entrepreneur, de fiduciaire ou autrement et soit seule soit conjointement avec d'autres; (*p*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou propres à l'obtention des objets ci-dessus énoncés; (*q*) Acquitter à même les fonds de la compagnie, tous les frais et dépens de la constitution en corporation et de l'organisation de la compagnie et incidents à cette constitution et organisation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN MATCH COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 19 juillet 1910. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Walter George Mitchell, avocat; René Chênevert, avocat; Arthur Jarvis, commis; Arthur Ernest Reinhardt, agent; et Jean Ernest Saucier, propriétaire de mines, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Ville de Drummondville, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer dans toutes ses spécialités l'industrie d'exploitants et de marchands de bois, fabricants d'allumettes, châssis, portes, articles en bois de toutes sortes, caisses d'emballage, douves pour caisses d'emballage, bois à pâte et pâte fabriquée avec toutes sortes d'autres matières et toutes sortes d'articles en pâte ou en papier, ou produits chimiques et bois de construction et bois de service de toutes sortes; (*b*) Faire toutes les opérations de marchands généraux et manufacturiers, expéditeurs, voituriers. gardiens de quais, entreposeurs et propriétaires de bateaux et vaisseaux; (*c*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir toutes terres, droits de coupe, concessions forestières, bâtisses, usines, produits, marchandises et autres biens meubles ou immeubles, et les vendre, hypothéquer. céder, mettre à profit ou autrement en disposer; (*d*) Développer, au moyen de forces hydrauliques ou à vapeur, de la chaleur, de la lumière et de l'électricité pour les fins de la compagnie, et en vendre ou en céder autrement le surplus, et à cette fin acquérir les chutes d'eau, droits de prise d'eau, terres, bâtisses et tous les privilèges et accessoires nécessaires à leur développement, et faire toutes les choses qui seront nécessaires aux fins susdites; pourvu

que les pouvoirs contenus dans la présente clause, lorsqu'ils seront exercés en dehors de la propriété de la compagnie, soient subordonnés à toutes les lois et à tous les règlements provinciaux et municipaux à cet effet; (*e*) Louer ou sous-louer la propriété de la compagnie, vendre ou céder autrement son industrie, ses biens ou entreprises, en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*f*) Acquérir toutes marques de commerce, dessins industriels, brevets, droits de brevet, licences, privilèges ou autorisations concernant toute invention se rapportant à l'industrie de la compagnie et les payer en deniers comptants, en actions ordinaires ou actions-priorité acquittées ou en obligations de la compagnie; (*g*) Acquérir par achat ou autrement, la totalité ou une partie d'une exploitation industrielle, ou autre industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, y compris les terres, biens, entreprises, bonis, privilèges et autres droits y relatifs ainsi que la totalité ou une partie des engagements qui y appartiennent, et payer pour la totalité ou une partie des biens ci-dessus par l'émission d'actions ordinaires ou actions-priorité entièrement acquittées de la compagnie, ou par l'émission de débentures ou obligations garanties par la totalité ou une partie de la propriété ou des biens de la compagnie; (*h*) Acheter et acquérir et posséder et vendre, avec ou sans garantie, les actions, les débentures et obligations de toutes corporations industrielles ou autres exerçant une industrie semblable à celle de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et se fusionner avec toute compagnie constituée en corporation dans le but d'exercer une industrie en totalité ou en partie semblable à l'industrie de la présente compagnie, et acquérir par achat, bail ou autrement, gérer, exploiter la propriété, l'entreprise et l'industrie d'une corporation semblable; (*i*) Prendre à son nom et acquérir de John Nelson Harvey, la fabrique d'allumettes, les terrains, bâtiments, entrepôt, marchandises, chaudières et généralement tout l'outillage, circonstances et dépendances appartenant ou attachés à la fabrique d'allumettes du dit John Nelson Harvey, située dans la ville de Drummondville, dans la province de Québec, y compris les privilèges et bonis accordés au dit John Nelson Harvey par la dite ville de Drummondville ou autres pour le prix et la compensation que les directeurs jugeront à propos; (*j*) Faire tout ce qui est nécessaire, convenable ou propre à l'accomplissement de l'un ou plusieurs des objets ci-dessus ou qui pourrait être ou semblerait nécessaire, en aucun temps, aux opérations de la compagnie, ou profitable à la compagnie, soit comme détenteurs ou comme intéressés dans tous biens, actions, obligations ou autres valeurs. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"DOMINION MOSA-TILE FLOORING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 juillet 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Georges Dupont, médecin; Théodose Daoust, architecte; Pierre St. Pierre, bourgeois; et Charles Lebel, mécanicien, tous de Montréal, Qué., et Auguste Bourque, médecin, de The Brook, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph Georges Dupont, Auguste Bourque et Charles Lebel.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce, la manufacture, la pose de tuiles de toute nature et de toutes espèces, pour planchers, trottoirs, cours, murs et cheminées; (*b*) Fabriquer et acquérir des presses et autres outillages nécessaires pour l'exploitation de son industrie; (*c*) Faire le commerce de toutes espèces de matériaux de construction, les fabriquer, les importer. exploiter, acheter, vendre, réparer, altérer, échanger, louer ou autrement disposer de ces matériaux de construction ou autres articles qui pourraient être nécessaires aux fins de la compagnie, prendre toutes agences à cette fin et les exploiter; (*d*) Acquérir et prendre possession de l'industrie et du négoce du syndicat, formé pour l'exploitation et la fabrication de tuiles avec toutes ou chacune de ses créances et dettes ou autres industries et négoces ayant un objet similaire et les payer en actions de la compagnie ou autrement; (*e*) Acquérir et posséder les droits et propriétés, l'actif, ou des actions et des intérêts dans d'autres compagnies et corporations, industries et négoces soit directement soit des actionnaires et créanciers et les payer en actions de la compagnie ou autrement; (*f*) Acquérir et posséder toutes propriétés immobilières nécessaires à l'exploitation de son commerce ou de son industrie, construire toutes usines, fabriquer et acquérir toutes machineries et accessoires nécessaires; (*g*) Acquérir, louer, construire et exploiter sur les terrains de la compagnie toutes voies ferrées nécessaires au transport des matériaux ou produits de la dite compagnie; (*h*) Acquérir et posséder des pouvoirs d'eau et en faire l'exploitation pour y développer de la force motrice et des énergies électriques ou autrement et disposer du surplus de telles force et énergie, le tout subordonné à tous les statuts et règlements locaux et municipaux à ce sujet; (*i*) Acquérir, construire et posséder des fonderies et y produire tout ce qui est nécessaire aux industries et négoce de la compagnie; (*j*) Acquérir ou autrement obtenir et posséder des brevets, dessins de fabrique, inventions, licences, marques de commerce, privilèges et droits régaliens ou autres en rapport avec toute invention qui pourrait être jugée utile à la compagnie; (*k*) Acheter ou posséder, prendre à loyer ou en échange, exiger ou autrement acquérir toutes propriétés mobilières ou immobilières, tous droits et privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie; (*l*) Vendre, louer, engager, aliéner ou autrement disposer de toutes bâtisses, propriétés immobilières, travaux, actions, bons ou autres propriétés de la compagnie; (*m*) Prendre, acquérir et détenir des garanties de toute nature ou qualité mobilière ou immobilière pour dettes, engagements ou obligations possédés ou à être encourus en rapport avec aucune des fins de la dite compagnie; (*n*) Faire tous contrats et actes sous seing privé ou autrement et toutes autres choses nécessaires et convenables dans l'exercice de tous et chacun des pouvoirs de la compagnie ou qui pourraient être jugés de nature à promouvoir les intérêts de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE SHEET METAL PRODUCTS COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 juillet 1910. - - - - Capital, $5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William John Holliday, et Herbert Augustus Holliday, fabricants; Robert Hamilton Paterson et Thomas Edward Moberley, avocats; et Herbert Hatherly Loosemore, banquier, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de miner, fondre, couler, forger, laminer, amincir, galvaniser, émailler, recouvrir et plaquer des métaux et celle de fabriquer, acheter, vendre, aliéner et entreprendre la manufacture, la vente, l'achat et l'échange de métal fondu, forgé et en feuilles et de métaux; d'articles de cuisine et d'ornement d'intérieur faits de métal et sur du métal de toute espèce; d'ameublement et de fournitures de maison, se composant d'articles émaillés, étampés, galvanisés et autres articles faits sur fer, acier, étain et tout autre métal ou autres substances, et de tous les articles faits de métal et sur métal ou sur d'autres substances y compris la vaisselle, la faïence, la poterie, la verrerie, les articles de bois et autres articles, et miner, fabriquer, vendre et acheter tous les matériaux qui servent à la fabrication de quelques-uns des articles ci-dessus décrits et en faire le commerce et toute industrie semblable à ces articles ou s'y rapportant; (*b*) Prendre et accepter le transport de biens tant réels que mobiliers pour payer et acquitter la totalité ou partie du prix des marchandises fabriquées ou à être fabriquées ainsi qu'il est dit plus haut et vendues ou à être vendues aux acheteurs de ces effets et détenir et posséder les dits biens tant réels que mobiliers, et les transférer et vendre ou autrement en disposer ainsi qu'il pourra être jugé à propos de le faire de temps à autre; (*c*) Exercer l'industrie de fabricant et de commerçant de bois de service, de bois et de métal; de tous les articles dans la fabrication desquels entre le bois ou le métal, et toutes espèces de produits naturels et de produits secondaires de ces substances, et exercer l'industrie d'un commerçant général en marchandises; (*d*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir des terrains, bâtiments, servitudes ou des biens tant réels que mobiliers qui peuvent être requis pour les fins des objets de la compagnie ou sont susceptibles d'être convenablement employés relativement à quelqu'un des objets de la compagnie, et les vendre et les aliéner de temps à autre ainsi que la compagnie le jugera à propos; (*e*) Acheter, louer ou acquérir des chutes d'eau et des privilèges de prise d'eau et d'en développer un pouvoir hydraulique, une énergie électrique ou autre et se servir de cette force relativement à son industrie et la transmettre, et vendre, louer ou aliéner tout surplus de force et conclure des arrangements d'opération avec d'autres compagnies, personnes, raisons sociales ou corporations pour l'usage de cette force soit pour la force soit pour les fins de l'éclairage électrique, et établir, exploiter et entretenir une installation d'éclairage, de chauffage ou de force électrique et vendre de la lumière, de la chaleur et de la force électrique et en disposer. Pourvu toujours que les droits et privilèges pour lesquels il est présentement permis à la compagnie de produire, de vendre, de fournir de l'énergie électrique pour la lumière, la chaleur et la force, quand ils sont exercés en dehors des immeubles de la compagnie soient assujetis à tous les lois et règlements provinciaux et municipaux à cet égard; (*f*) Acheter ou autrement acquérir, posséder, vendre ou autrement aliéner des actions du capital social, obligations, débentures ou autres valeurs dans tout autre corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Exercer toute autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication ou autre qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée conjointement avec les affaires ou les objets de la compagnie, et nécessaire pour qu'il soit permis à la compagnie d'exercer avantageusement son entreprise; (*h*) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou autrement acquérir et détenir, posséder, employer, exploiter, introduire et vendre, céder ou autrement aliéner l'une quelconque et la totalité des marques de commerce, formules, procédés secrets, noms de commerce et marques distinctives, et toutes les inventions, améliorations et procédés employés grâce à des lettres patentes ou garantis par des lettres patentes ou autrement au Canada, ou dans tout autre pays, dont la compagnie peut croire qu'ils sont utiles pour, directement ou indirectement, assurer le succès de l'un quelconque des objets de son industrie; (*i*) Acheter ou autrement acquérir et entrepren-

dre et assumer la totalité ou toute partie de l'actif, de l'industrie, des biens, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne, raison sociale ou compagnie qui exerce une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute industrie qui y est semblable, ou qui possède des biens qui conviennent aux fins de l'industrie de la présente compagnie, et émettre en paiement intégral ou partiel des biens, droits ou privilèges acquis par la compagnie, ou pour toute garantie des obligations de la compagnie, ou pour services rendus, des actions du capital social de la compagnie, quelles soient ou non souscrites à titre d'actions entièrement acquittées et non cotisables ou les obligations de la compagnie; (*j*) De temps à autre demander, acheter ou acquérir par voie de cession, transport ou autrement et exercer et exécuter tout statut, toute ordonnance, tout ordre, permis, pouvoir, toute autorité, franchise, concession, droit ou privilège qu'un gouvernement ou des autorités suprêmes, municipales ou locales, ou toute corporation ou autre corps public peut avoir le pouvoir de proclamer, faire ou accorder et en jouir, et aider ou contribuer à les mettre à exécution, et affecter une partie quelconque des actions de la compagnie, de ses obligations et de son actif à en défrayer les frais, charges et dépens nécessaires; (*k*) Prélever des fonds et assister à prélever des fonds pour toute corporation et aider par voie de bonus, promesse, endossement, garantie ou autrement toute corporation dans le capital social de laquelle la compagnie possède des actions ou avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires, et agir à titre d'employé, agent ou gérant de cette corporation et garantir l'exécution des contrats faits par cette corporation ou par toute personne ou toutes personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*l*) Conclure une société ou tout traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce maintenant ou exercera plus tard ou exécutera une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter; (*m*) Obtenir que la compagnie soit enregistrée et reconnue dans un pays étranger et désigner des personnes de la compagnie aux termes des lois de ce pays étranger, pour représenter la présente compagnie et pour recevoir signification pour elle et en son nom de toute procédure ou poursuite; (*n*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*o*) Louer, vendre ou autrement aliéner les biens et l'actif de la compagnie ou une partie quelconque de ces biens et de cet actif pour la considération que la compagnie pourra juger à propos, y compris les actions, débentures et valeurs de toute autre compagnie; (*p*) Faire tous les actes, et exercer tous les pouvoirs et exécuter toutes les affaires qui sont incidents à la bonne obtention des objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation, et nécessaires pour qu'il soit permis à la compagnie d'exercer avantageusement son industrie; (*q*) Faire la totalité ou une partie quelconque des choses ci-dessus énoncées à titre de partie principale, d'agent ou de procureur. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 21 juillet 1910, à

"THE MONARCH ELECTRIC COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital social de cette compagnie de $20,000 à la somme de $120,000, soit une addition de 1,000 actions de $100 chacune au capital social actuel.

"EUG. JULIEN & CIE, LIMITEE".

Constituée en corporation, 23 juillet 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Joseph Eugène Julien, marchand; Frederic Canac-Marquis, fabricant; Louis Canac-Marquis, marchand; Justinien Coulombe, boucher; et Samuel Fleury, voyageur de commerce, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de commerçants en gros et en détail de grain, foin, farine, lait, crème, beurre, fromage et autre produits de la ferme; des engrais ou autres produits similaires; de graines de semence, plantes, fruits, chevaux et bestiaux en général; voitures de toute sorte, centrifuges, écrémeuses, barattes, instruments agricoles, machines aratoires et en général d'objets, d'outils, d'instruments et de machines qui font partie du matériel des fermes et peuvent servir à l'exploitation des fermes et des industries qui s'y rapportent; machines à coudre et autres instruments, machines, outils et engins qui peuvent être utilisés dans les fermes ou pour les besoins domestiques; harnais et attelages, matériel et matières premières de beurreries, de fromageries et d'autres industries semblables; manufacturer, produire, importer, acheter, acquérir, échanger et vendre les susdits effets, outils, machines, produits, marchandises et provisions; faire le commerce du lait, de la crème, du beurre et du fromage; faire le commerce et les affaires de marchands en général; (*b*) Faire le commerce et les affaires qui peuvent être alliés aux objets susdits ou s'y rattacher, et que la compagnie peut avoir l'occasion de faire en exerçant son dit commerce et sa dite industrie; (*c*) Acheter, acquérir et posséder, en tout ou en partie, les affaires, commerce, le fonds de commerce, l'actif et les engagements de toute personne ou compagnie qui fait des affaires semblables, ou des marchandises, valeurs ou objets quelconques dont la compagnie a besoin pour son commerce et en payer le prix soit en argent, soit en actions acquittées dans le capital social de la compagnie, ou partie en argent et partie en telles actions acquittées; émettre pour cela des actions acquittées dans le capital social de la compagnie et les livrer à toute personne, société ou compagnie en paiement de services rendus ou d'effets, marchandises, valeurs ou prêts fournis. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"RUSSELL SHALE BRICKS, LIMITED".

Constituée en corporation, 23 juillet 1910. - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Angus William Fraser, et James Goodwin Gibson, avocats; John Gillanders Turriff, écuier; Percy Dixon Wilson, étudiant en droit; et Christine Mathews, sténographe, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeur provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de fabricants et commerçants de brique pressée, de brique naturelle, de brique en ciment, et de brique de toute sorte, de tuiles, tuyaux de drains et d'égout, de matériel à l'épreuve du feu, de poterie, de terra cotta, de pierre artificille, de pierre, de ciment, de fournitures de constructeurs, de houille, de bois de service, de chaux, de peintures, de marne, d'engrais, de minerais, de métaux, de substances minérales ou d'autres produits trouvés sur les terres de la compagnie et des produits et des produits secondaires de ces substances; (*b*) Acquérir par voie d'achat, bail, concession, permis, échange ou autre titre légal des terres, droits miniers, carrières, des terres à argile schisteuse, à glaise, à bois, des permis de coupe de bois, des servitudes et des intérêts dans ces terres, des promesses de vente, pouvoirs, privilèges, droits de prise d'eau et autres droits, chutes d'eau et privilèges de prise d'eau dans le but de produire de la force avec laquelle il soit facile d'exercer l'industrie de la compagnie, des droits de brevets, des lettres patentes d'invention, des procédés et autres combinaisons mécaniques ou autres, et soit absolument soit à conditions et soit seule soit conjointement avec d'autres et à titre de partie principale, d'agent, d'entrepreneur ou autrement, et louer, donner sans permis, vendre, en disposer ou autrement les céder, ou une partie quelconque de ces droits ou un intérêt quelconque en iceux; (*c*) Eriger, construire, entretenir, exploiter et opérer sur les immeubles de la compagnie ou sur ceux qu'elle contrôle des édifices, fabriques, outillages et machines de toute espèce nécessaires ou essentiels pour les fins de la compagnie, des tramways, lignes de télégraphe et de téléphone, réservoirs, digues, conduits d'eau, coursiers ou autres passages, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, chemins, jetées, quais, boutiques, scieries, entrepôts et autres ouvrages et machines, outillages et installations électriques et autres de toute espèce et acheter, vendre et fabriquer toute espèce de marchandises, provisions, instruments, objets mobiliers et effets requis par la compagnie ou par ses ouvriers ou serviteurs; (*d*) Construire, acquérir, posséder, affrêter, louer, faire naviguer et employer des barges, chalands, remorqueurs et bateaux à vapeur, et autres; (*e*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre la totalité ou une partie quelconque de l'actif, de l'industrie, de l'achalandage, des biens, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie qui en totalité ou en partie est celle que la présente compagnie est autorisée à exercer; (*f*) Acquérir, développer et utiliser des chutes d'eau pour la production de l'électricité ou autrement pour les fins de l'industrie de la compagnie, avec le droit de vendre ou autrement aliéner le surplus de l'électricité ou de la force ainsi produite par la compagnie et non requise pour ses propres travaux, pourvu que lorsqu'ils sont exercés en dehors des immeubles de la compagnie, les pouvoirs énoncés dans le présent article soient assujétis à toutes les lois et à tous les règlements provinciaux et municipaux à cet égard; (*g*) Exercer toutes industrie qui est alliée aux objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation; (*h*) Emettre des actions entièrement ou partiellement acquittées, des obligations ou débentures de la compagnie en paiement intégral ou partiel du prix d'acquisition de tous biens tant réels que mobiliers, franchises, droits de brevet ou autres, commerce et achalandage de l'entreprise acquise par la compagnie, ou en paiement de services rendus à la compagnie ou de travail accompli pour elle ou pour l'achat d'obligations, actions, ou de biens ou de l'actif de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la compagnie (*i*) Acheter ou autrement acquérir et posséder du capital social ou des actions dans toute autre corporation qui exerce une industrie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 25 juillet 1910, à

"THE CANADIAN COLORED COTTON MILLS COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $5,000,000 à la somme de $8,000,000, soit une addition de 30,000 actions de $100 chacune au capital social actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 8 août 1910, à

"THE CANADIAN COLORED COTTON MILLS COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de .

"CANADIAN COTTONS, LIMITED".

"ACCOUNT REGISTER AND LOOSE LEAF COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 26 juillet 1910. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Foster, gentilhomme, Charles John Fleming Price, comptable; James Goodwin Gibson, avocat; Henry Healy Williams, comptable, et Christine Mathews, sténographe, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph Foster, Charles John Fleming Price, et James Goodwin Gibson.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de la fabrication et le négoce d'acheter, vendre ou autrement traiter des registres de comptes, grands-livres perpétuels, système de comptes à feuilles détachées, livres de comptes, papeterie, ameublement de bureau, inventions et fournitures, et systématiser les méthodes d'affaires et les comptes des corporations, compagnies, sociétés et individus particuliers, et donner des instructions propres à l'introduction et à l'opération des systèmes fabriqués par la compagnie; (*b*) Exercer en général l'industrie d'imprimeur, éditeur, relieur, lithographe, graveur, stéréotypeur, électrotypeur, graveur en relief, fabricant d'enveloppes et de boîtes en papier, papetier, fabricant, agent de publicité, commerçant et vendeur de nouveautés, de fournitures de bureau et autres; (*c*) Acheter, vendre, fabriquer et exploiter de l'outillage, des machines, outils, ameublements, fournitures, appareils et toutes les choses requises ou qui sont en usage avec les dits arts et les dites affaires, ou l'un quelconque d'entre eux ou s'y rattachant et en faire le commerce; (*d*) Acquérir, louer, vendre, donner sous permis ou autrement aliéner des marques de commerce, dessins industriels, brevets ou droits de brevet pour toute invention et relativement à toute invention, qui peut être jugée utile pour les opérations de la compagnie, et acquérir et exploiter tous brevets d'invention ou tout permis d'employer une invention qui peut être jugée en usage relativement aux opérations de la compagnie; (*e*) Acheter, louer ou autrement acquérir et entrepren-

dre la totalité ou toute partie des biens, ouvrages, affaires, fonds de commerce, de l'actif et de l'achalandage, des contrats, droits, obligations et engagements de toutes personnes ou de toute compagnie qui a des objets ou qui exerce une industrie semblables aux objets et à l'industrie de la présente compagnie, et payer le prix de cette acquisition totalement ou en partie en argent, en obligations ou en actions acquittées de la présente compagnie; (*f*) Acheter et posséder des actions et obligations de toute compagnie qui exerce une industrie d'une nature analogue, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Acquérir par voie d'achat, bail ou autrement et posséder ces biens, tant biens fonds que biens personnels, tant mobiliers qu'immobiliers, qui peuvent être jugés nécessaires et utiles pour les fins de l'industrie de la compagnie, y compris des fabriques, magasins, entrepôts et autres établissements, et ériger et construire des édifices, fabriques, magasins, entrepôts et autres établissements nécessaires ou essentiels pour l'exercice de l'industrie de la compagnie, et les vendre, louer ou autrement en disposer; (*h*) Acquérir et posséder une garantie d'une nature quelconque tant réelle que personnelle, pour des dettes, engagements ou obligations envers la compagnie relativement aux fins et objets de la compagnie; (*i*) Emettre des actions entièrement acquittées, obligations ou débentures de la compagnie en paiement intégral ou partiel du prix d'achat de tous biens tant réels que mobiliers, de toute franchise, droit de brevet ou autre, industrie et achalandage de cette industrie, acquis par la compagnie, ou en paiement de tous services rendus ou de travail accompli pour la compagnie, ou pour l'achat des obligations, des actions, des biens ou de l'actif de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE HAMILTON STOVE & HEATER CO., LIMITED".

Constituée en corporation, 26 juillet 1910. - - - - - Capital, $600,000.

Nombre des actions, 6,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Christopher William Thompson, avocat; Irving Stuart Fairty, avocat; Grant Cooper, étudiant en droit; James Miles Langstaff, étudiant en droit; et Edward Warner Wright, avocat, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Ville d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, acheter et vendre toutes espèces de poêles, grils, fournaises, poêles à gaz et autres articles employés relativement à ces appareils, des appareils électriques et tous les accessoires qui s'y rattachant et en faire le commerce, et exercer toute autre industrie comme fabricants et marchands des métaux qui de temps à autre peuvent être jugés à propos et fabriquer et vendre toute espèce d'articles de laiton, de cuivre, d'étain, de fer galvanisé et autres articles malléables de toute sorte et en faire le commerce; (*b*) Fabriquer, acheter et vendre de la quincaillerie et des marchandises et articles de cette nature; (*c*) Fabriquer du fer, de l'acier et tous les autres métaux, du minerai ou produit fini de ces métaux et en faire le commerce, et aussi fabriquer toutes les marchandises, effets et objets où le fer ou l'acier ou quelque autre métal est employé ou peut être employé et en faire le commerce; (*d*) Demander, acheter ou autrement acqué-

rir des marques de commerce, brevets d'invention, permis, concessions et autres titres de ce genre qui confèrent un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir d'une invention, ou un secret ou des renseignements quant à une invention qui peuvent paraître susceptibles d'être employés pour l'une quelconque des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut paraître propre à directement ou indirectement profiter à la compagnie, et employer, exercer, développer et autrement mettre à profit les biens, les droits et les renseignements ainsi acquis, ou accorder des permis à ce sujet; (*e*) Développer et mettre à profit tout terrain acquis par la compagnie ou dans lequel elle a un intérêt et en particulier en disposant et en préparant ce terrain pour des fins de construction, en construisant, changeant, démolissant, décorant, entretenant, meublant et améliorant des édifices et commodités, et en faisant des plantations, du pavage, des drains, en les louant par bail contenant l'obligation de bâtir ou une convention de bâtir et en avançant de l'argent aux constructeurs, locataires et autres et en faisant avec eux des conventions de toute sorte; (*f*) Acheter, vendre et fabriquer, rafiner, traiter, exporter et importer toutes les substances, appareils et choses susceptibles d'être employés dans une industrie de la nature de celle que la compagnie est autorisée à exercer, ou qui sont requis par des clients de la compagnie ou par des personnes qui ont des relations d'affaires avec elle, et en faire le commerce; (*g*) Exercer toute autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication ou autre, qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec l'industrie de la compagnie ou propre directement ou indirectement à rehausser la valeur des biens ou des droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*h*) Acquérir ou assumer la totalité ou partie de l'industrie, des biens et des engagements de toute compagnie qui exerce une industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou qui possède des biens qui conviennent aux fins de la compagnie et payer pour cette acquisition en actions entièrement acquittées ou partiellement acquittées, en actions préférentielles ou en actions ordinaires de la compagnie, ou en obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie; (*i*) Conclure une société ou un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute compagnie qui exerce ou exécute ou qui est sur le point d'exécuter une entreprise ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter ou toute affaire ou opération qui est susceptible d'être exercée de façon à directement ou indirectement profiter à la présente compagnie; et prêter de l'argent à cette personne et autres personnes qui ont avec la compagnie des relations d'affaires, garantir l'exécution de leurs contrats ou autrement les aider, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie et les vendre, posséder, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*j*) Prendre ou autrement acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie, ou qui exerce une industrie susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement bénéficier à la présente compagnie, nonobstant les dipositions de l'article 44 de la dite loi; (*k*) Conclure avec toutes autorités et tout gouvernement municipaux, locaux ou autres, le traité qui peut paraître propre à l'obtention des objets de la compagnie ou de quelqu'un de ces objets, et obtenir de ces autorités les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'obtenir et exercer et exécuter ces droits, privilèges et concessions et se conformer à ce traité; (*l*) Donner l'établissement ou le support, ou assister à l'établissement ou au support d'associations, institutions, fonds, fiducies et commodités destinés à profiter aux employés ou aux anciens employés de la compagnie (ou de ses prédécesseurs en affaires) ou à ceux qui dépendent d'eux ou sont alliés avec eux, et accorder des pensions et des allocations, et effectuer des versements pour l'assurance et souscrire ou garantir de l'argent pour des

fins de charité ou de bienfaisance ou pour une exposition ou pour quelque objet public, général ou utile; (*m*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but que soit acquise la totalité ou une partie quelconque des biens et engagements de la présente compagnie ou pour toute autre fin qui peut paraître directement ou indirectement propre à profiter à la présente compagnie; (*n*) Généralement, acheter, prendre bail, ou échanger, prendre à loyer, ou autrement acquérir tous biens, tant réels que mobiliers et les droits et les privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou utiles à l'obtention des fins de ses opérations; (*o*) Construire, acquérir et exploiter des bâtiments, bateaux à vapeur et barges, et exercer l'industrie de marchand de bois, agent de vaisseaux, système de camionnage, agent de camionnage, garde-quai, entrepreneur et voiturier; (*p*) Placer et traiter les fonds de la compagnie qui ne sont pas imédiatement requis, de la manière qui peut être de temps à autre déterminée; (*q*) Emettre en faveur de toute compagnie en considération de services rendus au placement ou dans l'assistance au placement, ou la garantie du placement, ou pour la souscription, l'achat ou la garantie des actions du capital social de la compagnie ,ou des débentures, débentures-actions ou autres valeurs de la compagnie dans la formation ou la promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires, des actions dans le capital social de la compagnie à titre d'actions entièrement acquittées ou partiellement acquittées; (*r*) Vendre ou aliéner la totalité ou une partie quelconque de l'actif et de l'entreprise de la compagnie à titre d'industrie active ou autrement pour la considération que la compagnie peut juger à propos et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*s*) Adopter pour faire connaître les produits de la compagnie les moyens qui pourront paraître expédients et en particulier la réclame dans les journaux, les lettres circulaires, l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, la publication de livres et de revues et le décernement de prix, de récompenses et de dons; (*t*) Obtenir une ordonnance provinciale, ou une loi du parlement pour qu'il soit permis à la compagnie de mettre à exécution l'un quelconque de ses objets, ou pour effectuer quelque modification à la constitution de la compagnie ou pour toute autre fin qui peut paraître à propos, et s'opposer à toute procédure ou demande qui peut paraître susceptible soit directement, soit indirectement de préjudicier aux intérêts de la compagnie; (*u*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, mettre en franchise, aliéner et mettre à profit la totalité ou une partie quelconque des biens et droits de la compagnie ou autrement en disposer; (*v*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou propres à l'obtention des objets ci-dessus énoncés; (*w*) Faire la totalité ou l'une quelconque des choses ci-dessus énumérées à titre de partie principale, d'agent, entrepreneur, fiduciaire ou autrement, et par l'entremise et l'intermédiaire d'agents ou de fiduciaires ou autrement, et soit seule soit conjointement avec d'autres; (*x*) Le mot "compagnie" dans les alinéas de (*a*) à (*x*) inclusivement est censé comprendre toute personne, société ou autre corps d'individus qu'ils soient ou non constitués en corporation et qu'ils soient domiciliés au Canada ou ailleurs, et les objets énoncés dans chacun des dits alinéas ne seront en aucune façon limités, ou restreints par inférence ni par référence aux termes de n'importe quel autre alinéa, ni par le nom de la compagnie; (*y*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie présente; (*z*) Distribuer en nature parmi les actionnaires une partie quelconque des biens de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MUNICIPAL IMPROVEMENT COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 26 juillet 1910. - - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles de Bellefeuille Macdonald, sténographe officiel; Thomas William Lesage, ingénieur civil; Francis George Bush, teneur de livres; Michael Joseph O'Brien, commis, et Herbert William Jackson, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Village de Rigaud, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Faire le commerce d'immeubles et construire, acheter, détenir, vendre, arrenter et autrement acquérir ou céder des maisons, magasins, entrepôts, ateliers et autres bâtisses d'une nature ou qualité quelconque; (2) Exercer l'industrie d'ingénieurs, entrepreneurs, fondeurs, forgerons, artisans et manufacturiers; (3) S'associer, faire et accomplir des entreprises de toutes sortes et de toute nature, avec toute personne, maison, association, corporation privée, publique ou municipale ou corps politique, pour les fins de la compagnie, et prendre, détenir, acquérir et céder d'une manière quelconque des immunités municipales de toutes sortes et de toute nature; (4) Construire, exécuter, accomplir, installer, équiper, poser, améliorer, ériger, acheter, vendre, arrenter, développer, gérer, entretenir ou contrôler des travaux publics et privés, matériaux et commodités de toutes sortes, soit seuls soit avec d'autres compagnies, corporations ou personnes, y compris des docks, ports, jetées, passages d'eau, quais, ponts, signaux, aqueducs, conduites, usines à gaz, réservoirs, levées, perfectionnements, égouts, drains, travaux hygiéniques, aqueducs, usines pour fournir du gaz et de la chaleur, de la lumière et de la force, lumière électrique, et ouvrages, installations, lignes et systèmes, ainsi que des hôtels, entrepôts, marchés, édifices publics et privés, et tous autres ouvrages, installations, systèmes et commodités ou travaux d'utilité ou d'usage public ou privé; (5) Construire et équiper, et prendre l'entreprise pour la construction et l'équipement mais non l'exploitation (excepté sur les terres possédées par la compagnie) de chemins de fer, lignes, installations et systèmes de télégraphe et de téléphone; (6) Acheter ou autrement acquérir toutes terres, maisons, bureaux, ateliers, bâtisses et immeubles et toutes machines à demeure fixe ou mobilière, outils, machines à vapeur, bouilloires, matériaux, instruments, modèles, marchandises en magasin, biens meubles, brevets et droits de brevet, pouvant être utilisés dans l'industrie d'ingénieurs, entrepreneurs, forgerons ou mécaniciens; (7) Manufacturer des tuyaux et des pièces de fonte et tous articles semblables pour aqueducs, égouts, conduites principales et autres objets d'une nature semblable; (8) Vendre et céder la totalité ou partie de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ou pour des débentures et valeurs municipales ou publiques, et partager entre les membres de la compagnie les valeurs reçues de cette manière; (9) Conclure toute convention au sujet de la fusion, ou du partage des profits ou pour aider financièrement d'une autre manière et garantir les obligations de toute compagnie ayant des objets d'une nature semblable; (10) Remettre et distribuer comme actions entièrement acquittées les parts du capital-actions de la compa-

gnie en paiement de service rendus à la compagnie ou de tous droits de propriété, immunités ou autres biens transférés à la compagnie ou acquis par elle; (11) D'une manière générale faire toutes les autres choses de nature à atteindre l'un ou plusieurs des objets ci-dessus ou s'y rapportant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE HEALTH CANOPY BED AND MANUFACTURING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 30 juillet 1910. - - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alexander Grant Cole, fabricant; Barrett Plummer Dewar, agent d'immeubles; Alfred Donaldson Stewart, agent d'immeubles; et William Louis Scott et Charles Henry Maclaren, avocats, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège sicial:—Cité d'Ottawa,, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de fabricant et de marchand et négociant de lits volants à affaissement avec addition de dais connus sous le nom de "Health Canopy Beds", et aussi toute autre espèce de lits volants et de lits de camp, tentes, pavillons, auvents, toiles gommées, marchandises de sports, toute espèce de vêtements et autres articles semblables, et articles dont la fabrication ou la vente ou le commerce peut être convenablement combiné avec la dite industrie; (*b*) Exercer l'industrie de fabricant et de marchand de nouveautés; (*c*) Acquérir par voie d'achat, permis ou autrement posséder ou transporter, vendre et céder des droits de brevet qui se rapportent à l'industrie de la compagnie ou qui couvrent l'un quelconque des articles qu'elle fabrique et dont elle fait le commerce, et accorder des permis à cet égard; (*d*) Acheter et acquérir des actions, obligations et débentures de toute autre compagnie qui exerce une industrie d'une nature analogue ou semblable à celle de la présente compagnie ou dans toute compagnie subsidiaire ou alliée qui exerce une industrie semblable à l'industrie de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et acheter ou acquérir les biens, l'actif et l'achalandage de tout individu, raison sociale ou compagnie qui a des objets semblables absolument ou partiellement à ceux de la présente compagnie et acquitter le prix de cette acquisition en argent ou par l'émission ou la répartition d'actions entièrement acquittées et non cotisables de la présente compagnie ou partie en pareilles actions et partie en argent; (*e*) Agir en qualité d'agent général et d'agent à commission et d'entrepreneur; (*f*) Louer, vendre ou autrement aliéner les biens et l'actif de la compagnie ou une partie quelconque de ces biens et de cet actif pour la considération que la compagnie peut juger à propos, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*g*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*h*) Conclure toute convention pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, la concession réciproque conjointe ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou qui est à la veille d'exercer et d'exécuter une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter; et (*i*) Acquitter les frais d'organisation à même les fonds de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CHRISTIE CLOTHING CO., LIMITED".

Constituée en corporation, 3 août 1910. - - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Joseph Eugène Charbonneau, notaire; Henry Johnston Elliott, C.R.; John Holmes Brittle, comptable; John Harper Davy, comptable; et Dixon Coyle, agent, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir l'industrie présentement exercée par Alexander Christie, en la cité de Montréal, dans la province de Québec, comme fabricant de hardes et agent général, sous les nom et raison sociale de "Christie Clothing Co." y compris la totalité ou partie des biens meubles et immeubles du dit Alexander Christie se rapportant à la dite industrie, et prendre à son nom la totalité ou partie des engagements du dit vendeur, et les payer par l'émission d'actions acquittées de la compagnie ou autrement; (*b*) Exercer l'une ou plusieurs des industries de marchands de hardes, tailleurs, drapiers, bonnetiers, marchands de modes, costumiers, chapeliers, marchands de fourrures, gantiers, fabricants de chaussures, marchands ou manufacturiers de soie, tapis, coton, étoffes et dentelles, merciers, fabricants de corsets, perruquiers, blanchisseurs, fabricants de porte-manteaux, orfèvres, bijoutiers et fabricants de vêtements de toutes sortes, manufacturiers, exportateurs et importateurs et marchands de marchandises imperméables et de caoutchouc, parapluies, cannes, ornements en porcelaine et en verre, bijoux, nécessaires de toilette, parfumerie, savon et autres articles, commodités ou choses nécessaires ou convenables à toutes fins de la compagnie ,ainsi que faire les opérations d'agents généraux et spéciaux pour l'achat ou la vente d'aucun des dits articles; (*c*) Acheter ou autrement acquérir et obtenir toutes protections et licences provisoires ou autres au sujet de toutes inventions réelles ou supposées, brevets, marques ou noms de commerce, dessins, droits d'auteur, projets, idées, procédés secrets ou autres et choses semblables qui pourraient paraître avantageux ou utiles à la compagnie, et les mettre à l'essai, les développer, prolonger, renouveler, exercer, utiliser, vendre, en permettre l'usage exclusif ou non, ou les céder autrement, en totalité ou en partie; (*d*) Promouvoir ou aider à promouvoir toute compagnie ou compagnies dans un but quelconque, et organiser ou aider à constituer en corporation toute telle compagnie ou compagnies, en vertu de la loi des Compagnies, ou de lois spéciales du Parlement ou autrement; (*e*) Placer les deniers de la compagnie en la manière ou dans les valeurs qu'il sera jugé à propos de temps à autre, et prêter ou faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou engagements, se porter caution et aider financièrement toute personne, maison, compagnie ou corporation avec laquelle la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*f*) Acheter ou autrement acquérir toute part ou intérêt ou la totalité ou partie de l'industrie, l'achalandage et les biens de toute personne, maison ou compagnie exerçant une industrie se rapportant aux objets de la présente compagnie, et entreprendre la totalité ou partie des engagements ou obligations de telle personne, maison ou compagnie, et exercer, conduire et liquider toute industrie acquise de cette manière; et prendre et accomplir tous contrats ou conventions avec cette personne, maison ou compagnie comme susdit, au sujet de la fusion, l'exploitation en commun, la coopération, le partage des pro-

fits, l'assistance mutuelle ou autrement et accepter en compensation de ce contrat ou convention toutes actions, débentures ou valeurs de toute compagnie; (*g*) Demander ou souscrire, accepter, détenir, céder et placer ou garantir le placement de toutes actions, scrip, fonds publics, débentures ,actions-débentures, obligations ou valeurs de toute compagnie ou corporation; (*h*) Vendre, transférer ou céder la totalité ou partie de l'industrie ou entreprise de la compagnie à toute autre compagnie (promue par la présente compagnie ou non) ou à toute personne, maison ou corporation, et accepter, en compensation de cette vente, transfert ou cession, des actions, débentures, actions-débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*i*) Distribuer en nature parmi les membres de la compagnie toutes actions, débentures, valeurs ou biens appartenant à la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 24 juin 1910, à

"THE DOMINION OIL CLOTH COMPANY, LIMITED."

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $900,000 à la somme de $3,500, 000, soit une addition de 26,000 actions de $100 chacune au capital social actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 24 juin 1910, à

"THE SHARP CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED."

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE HARTMANN-SHARP COMPANY, LIMITED."

Lettres patentes supplémentaires, émises le 24 juin 1910, à la

"WILLIAM A. MARSH COMPANY, WESTERN, LIMITED."

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $75,000 à la somme de $200,000, soit une addition de 1,250 actions de $100 chacune au capital social actuel.

"THE SAN MARTIN MINING COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 4 août 1910. - - - - - Capital, $600,000.

Nombre des actions, 120,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Charles Austin Barnard, C.R.; Léopold Barry, avocat; Edward Arthur Barnard et Charles Arthur Arthur Sara, comptables; Charles Lee Austin, gérant; et John Carruthers Austin, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Léopold Barry, Edward Arthur Barnard, Charles Lee Austin, John Carruthers Austin et Charles Arthur Sara.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement et détenir la propriété minière d'or et d'argent appelée "San Martin Mine" dans l'état d'Oaxaca, dans la république du Mexique, ainsi que tous autres terrains miniers, mines, minéraux, droits miniers, claims miniers, droits de préemption ou tout intérêt en iceux ou dans l'une quelconque de ces propriétés, et les travailler et exploiter généralement soit par bail, contrat, droit régalien ou autrement, et les payer en tout ou en partie en deniers comptants ou en actions acquittées de la présente compagnie; (*b*) Eriger et exploiter un ou plusieurs outillages de réduction de minerais au moyen de bocardage, blanchîment, cyanure, fonte ou autre procédé, et traiter les minerais pour la compagnie ou pour toute autre personne ou corporation aux conditions qui seront jugées convenables; (*c*) Acquérir par achat, bail au autrement, et posséder, construire, développer et exploiter des outillages à vapeur, électriques et hydrauliques pour produire la chaleur, la lumière et la force pour les fins de la compagnie par rapport à ces opérations, et disposer de tout surplus de force dont la compagnie n'aura pas besoin pour ces opérations, et à cet effet ériger les barrages, écluses, réserves, cours d'eau, bâtiments et autres constructions qui seront nécessaires au parachèvement de ces travaux, ou d'une partie de ces travaux, et conclure tous contrats et conventions au sujet de la fourniture de la chaleur, de la lumière et de la force que la compagnie jugera convenables; pourvu, toutefois, que la vente, distribution et transmission de l'électricité ou autre force sera subordonnés aux règlements municipaux ou locaux à ce sujet; (*d*) Eriger et construire ou acquérir par achat, bail ou autrement, et exploiter un système d'aqueduc pour l'usage de la compagnie, par rapport à ses opérations ou pour ses employés, et disposer de tout surplus d'eau dont la compagnie n'aura pas besoin pour ses opérations et son usage, et, à cet effet conclure tous les contrats et conventions pour l'approvisionnement d'eau que la compagnie jugera convenables; pourvu, toutefois, que la vente, distribution et transmission de cette eau seront subordonnés aux règlements municipaux ou locaux à ce sujet; (*e*) Construire, exécuter, entretenir, améliorer, travailler, contrôler, et surveiller tous chemins, voies, lignes de tuyaux, tramways et voies d'évitement sur les terres possédées ou contrôlées par la compagnie, et autres travaux et commodités qui seront considérés favoriser directement ou indirectement l'un quelconque des objets de la compagnie, et contrôler, subventionner ou autrement aider ou prendre part à ces opérations; (*f*) Agir en qualité de commerçants en général, et fournir la pension et le logement, l'habillement et les provisions, et généralement toutes sortes d'approvisionnements aux personnes engagées aux travaux de la compagnie, ou entreprendre de les fournir; (*g*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et se charger de la totalité ou d'une partie de l'entreprise, des affaires, de la propriété, et des biens ou engagements de toute personne, société ou compagnie engagée dans une entreprise semblable en tout ou en partie à celle de la présente compagnie, ou en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie; (*h*) Conclure tout arrangement au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans toute industrie ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, ou dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*i*) Acheter, prendre en échange ou en paiement, ou autrement acquérir, détenir et posséder, et tant que la compagnie les détiendra exercer tous les droits et privilèges d'un propriétaire, et vendre avec ou sans garantie, et disposer de parts, obligations, débentures, ou autres valeurs de toute autre compagnie ou compagnies, dont les fins ou objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou exerçant

une industrie capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et établir, développer ou autrement aider à toute telle autre compagnie; (*j*) Emettre des actions acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs comme paiement complet ou partiel de toute propriété mobilière ou immobilière, droits, baux, affaires, franchises, entreprises, pouvoirs, privilèges, permis ou concessions que la présente compagnie peut légalement acquérir, et émettre des actions acquittées, obligations, débentures ou valeurs de toute compagnie engagée dans une industrie identique ou reliée à celle de la présente compagnie; (*k*) Vendre, louer, changer, grever, hypothéquer ou autrement disposer, ou céder la totalité ou partie de la propriété, des droits, ou de l'entreprise de la compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*l*) Prêter des fonds et garantir l'exécution de contrats par les clients et autres, et aussi l'accomplissement de toute obligation ou entreprise de toute autre compagnie dans laquelle la présente compagnie est intéressée, et accepter comme garantie de ces prêts et garantir toute valeur qui sera offerte par toute telle personne ou compagnie, y compris les actions et débentures de toute telle autre compagnie; (*m*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, et émettre des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (*n*) Distribuer, en espèce ou autrement, selon qu'il sera résolu, entre les membres de la compagnie tous les biens de la compagnie, et en particulier les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie formée dans le but de prendre à son nom la totalité ou une partie de l'actif ou du passif de la compagnie; (o) Faire un ou plusieurs des actes et choses ici énumérés, et exercer et jouir des droits et privilèges et faire tous autres actes et choses se rattachant aux objets susdits ou aucuns d'eux ou propres à les atteindre, et exercer tout autre commerce manufacturier ou non relié aux fins et objets énumérés plus haut, et que la compagnie jugera propre à être exercé par rapport au commerce et aux objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"COMMANDITE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 5 août 1910. - - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; Robert Gowans et William George Flood, clercs d'avoués; Samuel Maximilian Mehr, étudiant en droit; et John Francis Lash, avocat, tout de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James Steller Lovell, Robert Gowans et Samuel Maximilian Mehr.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Obtenir par souscription ou par achat ou autrement acquérir et posséder, soit comme principal soit comme agent, et absolument comme propriétaire ou sous forme de sûreté collatérale ou autrement, et vendre, engager, échanger, transférer, céder ou autrement aliéner les obligations, débentures, fonds sociaux, actions ou autres valeurs de tout gouvernement ou corpo-

ration municipale ou scolaire, ou de toute banque ou de toute autre compagnie ou de toutes compagnies, ou corporation ou corporations régulièrement constituées ou en faire le commerce; (*b*) Exercer l'industrie de marchand général et commerçant de toute espèce de marchandises; (*c*) Exercer toute autre industrie, (que ce soit une industrie de fabrication ou autre) qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec son industrie ou propre à, directement ou indirectement, rehausser la valeur d'une partie quelconque des biens ou des droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*d*) Aider à l'avancement, l'organisation, le développement ou l'administration de toute corporation ou compagnie, et percevoir et aider à percevoir des fonds par voie de bonus, prêt, promesse, garanties d'obligations, débentures ou autres valeurs ou autrement pour aider à une autre compagnie ou corporation, et offrir pour souscription publique des actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation; (*e*) Agir comme agent pour l'émission et le contre-seing de certificats d'actions, d'obligations et autres valeurs d'une association ou corporation quelconque, municipale ou autre, agir comme agent de transferts et registraires relativement aux dites actions, obligations ou autres valeurs, et administrer les fonds d'amortissement de ces obligations et valeurs aux termes qui seront convenus; (*f*) S'enquérir et faire rapport sur le titre d'un immeuble quelconque, de terrains, de logis et d'effets mobiliers; (*g*) S'enquérir et faire rapport et, s'il est nécessaire, garantir la légalité de l'émission des obligations ou débentures de toute compagnie ou corporation autorisée par la loi à émettre des obligations ou des débentures; (*h*) Agir généralement comme procureurs, agents, fiduciaires, et aussi comme exécuteurs ou administrateurs avec l'approbation d'un tribunal compétent pour l'expédition des affaires, le placement de fonds, l'administration de successions, la perception de prêts, loyers, intérêts, dividendes, créances, morts-gages, débentures, obligations, comptes, billets, coupons et autres valeurs ou argent; (*i*) Charger, demander et recevoir toute rémunération convenable, les frais judiciaires et d'usage, charges et dépenses pour les dits services, fonctions et fiducies; (*j*) Acheter ou autrement acquérir et vendre ou autrement aliéner des biens meubles et immeubles; (*k*) Demander, obtenir et acquérir par cession, transfert, achat ou autrement, et exercer, et donner effet à toute charte, licence, pouvoir, autorité, concession, franchise, droits ou privilèges que peut accorder un gouvernement, une corporation ou autre institution, et payer, aider et contribuer à leur donner effet, et affecter toute action, obligation ou tout actif de la compagnie à payer les frais, charges et dépenses nécessaires; (*l*) Acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention, concessions, baux et titres de même nature conférant un droit d'usage exclusif ou limité, ou tout secret ou tout autre renseignement relatif à une invention qui semblent pouvoir être utilisés pour quelqu'une des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition est destinée à profiter à la compagnie, et utiliser, exercer, développer et accorder des permis relativement aux biens, droits, intérêts ou renseignements ainsi obtenus et en faire bénéficier la compagnie; (*m*) Acheter, louer ou autrement acquérir, aux conditions que la compagnie jugera à propos toute industrie dont le caractère ou les objets sont semblables à quelqu'une des opérations de la compagnie; (*n*) Emettre et distribuer comme actions entièrement acquittées de la compagnie, par les présentes constituée en corporation, en paiement entier ou partiel de tous biens, meubles ou immeubles, droits de propriété, bail, industrie, franchise, entreprise, pouvoirs privilégiés, permis, concessions, stocks, obligations et débentures ou autres droits de propriété qu'elle peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs accordés par les présentes, ou en payer le coût, en tout ou en partie, en obligations ou débentures de cette compagnie; (*o*) Vendre, louer, ou autrement aliéner les biens et l'entreprise de la compagnie ou toute partie d'iceux aux conditions que la compagnie jugera à propos, et particulièrement pour des ac-

tions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*p*) Enregistrer les titres de la compagnie et la faire reconnaître dans tout pays étranger et y désigner quelqu'un, subordonnément aux lois du dit pays, pour représenter cette compagnie et accepter la signification pour et au nom de la compagnie de toute pièce de procédure ou action; (*q*) Conclure tout arrangement pour le partage de profits, ou la communauté d'intérêts, la coopération, le risque en commun, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie qui est ou est sur le point d'être intéressée dans des opérations ou transactions comme celles que la présente compagnie est autorisée à poursuivre, et de prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, les détenir, les émettre de nouveau avec ou sans garantie ou autrement les aliéner; (*r*) Se fusionner avec toutes autres compagnies ou compagnie, dont les objets, en totalité ou en partie, ressemblent à ceux de la compagnie, et y prendre des actions, garantir l'accomplissement de contrats entrepris par toute personne ou compagnie avec laquelle la présente compagnie a des relations commerciales; (*s*) Tirer, effectuer, accepter, endosser, escompter et faire tous billets à ordre, lettres de change, mandats et autres effets négociables ou transmissibles; (*t*) Distribuer, parmi les actionnaires de la compagnie, en nature tout bien de la compagnie, et particulièrement des actions, débentures ou valeurs appartenant à la compagnie ou que la compagnie a le pouvoir d'aliéner; (*u*) Les opérations ou objets de la compagnie consistent à effectuer, à toute époque, les actions ou choses ci-haut mentionnées ou l'une quelconque d'entre elles. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE GREATER MONTREAL LAND INVESTMENT COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 5 août 1910. - - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Cléophas Lamothe et Charles Champoux, avocats; Hilaire Dextradeur et Joseph Lenoblet Duplessis, comptables, et Mélina Martin, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie générale d'agents d'immeubles, à commission ou autrement; (*b*) Acquérir par achat, bail ou échange, des terres, maisons, terrains miniers et minerais, concessions forestières, scieries, magasins, résidences, hôtels, fabriques, entrepôts, théâtres, et généralement toutes sortes de biens-fonds, et en disposer par vente, bail, échange ou autrement, et pour l'acquisition de cette propriété payer soit en deniers comptants ou en partie du capital-actions, ou en obligations de la présente compagnie, ou autrement; (*c*) Construire et ériger toutes sortes de constructions, résidences, hôtels, maisons de pension, fabriques, entrepôts et scieries; (*d*) Acquérir par achat, bail ou échange, des carrières de granit et de pierre et autres, des briqueteries et fabriques, vendre ou échanger des pierres à bâtir et pour trottoirs, du granit, ciment et briques de toutes sortes, et en faire le commerce, et recevoir ou donner en paiement de ces articles soit des deniers comptants soit des parts du capital-actions, obligations ou débentures de la compagnie; (*e*) Construire, acheter, vendre, affréter des

vaisseaux de tous genres, acheter et vendre toutes sortes de bois de construction, acier, fer, machinerie et autres articles entrant dans la construction et le radoub et la réparation des vaisseaux, maisons et construction, de toutes sortes; (*f*) Diviser, subdiviser, améliorer et développer des terres pour vendre ou autrement; (*g*) Entreprendre et diriger à commission ou autrement, la gérance de propriétés mobilières ou immobilières; (*h*) Détenir et acquérir, vendre, transférer, céder, engager et disposer de parts du capital-actions, obligations, débentures ou autres preuves de dettes, contractées par d'autres corporations engagées dans une semblable industrie et exercer tous les droits et privilèges d'un propriétaire, subordonnément aux dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Vendre ou autrement disposer des droits et de la propriété de la présente compagnie comme industrie active ou autrement, et recevoir en paiement soit des deniers comptants soit des parts du capital-actions, obligations ou débentures d'autres corporations, avec tous les droits et privilèges d'un propriétaire; (*j*) Se fusionner avec toute compagnie ayant les mêmes pouvoirs que ceux de la présente compagnie, aux termes et conditions qui seront agréés; (*k*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, céder et transférer ou autrement en disposer, placer, négocier, faire le commerce d'articles, marchandises et propriété de toutes sortes; (*l*) Placer et disposer des fonds disponibles de la compagnie selon qu'il sera décidé de temps à autre; (*m*) Distribuer en espèces, ou autrement, selon convention, tous biens de la compagnie entre ses membres, et en particulier, les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie formée pour se charger de la totalité ou d'une partie des biens ou engagements de la présente compagnie; (*n*) Prêter des deniers, garantir les contrats, ou autrement aider aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et acquérir et détenir des garanties de toutes sortes, mobilières ou immobilières pour des dettes, engagements et obligations envers la compagnie; (*o*) Rémunérer au moyen de paiements en deniers comptants, ou au moyen d'actions acquittées ou de toute autre manière, toute personne ou corporation pour services rendus en plaçant ou en aidant à placer aucunes des parts du capital-actions de la compagnie, ou relativement à la formation ou promotion de la compagnie ou autrement; (*p*) Faire tout ce qui sera nécessaire, convenable ou propre à l'accomplissement de l'un quelconque des objets ou fins ci-dessus énoncés, ou qui en aucun temps sembleront être avantageux à la corporation, et en général exercer toute autre industrie (manufacturière ou autrement) que la corporation jugera capable d'être convenablement exercée par rapport à ce précède, ou censée augmenter directement ou indirectement la valeur de la propriété et des droits de la compagnie, ou les rendre profitables; (*q*) Les objets et pouvoirs spécifiés et contenus dans les divers paragraphes et clauses de la présente ne seront en aucune manière limités ou restreints par induction ou déduction des termes d'aucun autre paragraphe ou clause. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE INTERNATIONAL PEAT ENGINEERING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 5 août 1910. - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Gustav Emil Carlson, ingénieur; et Leo Bunsel Lincoln, gérant, tous deux de Farnham, Qué.; Léonidas Lemaire, employé de Sainte-Brigitte, Qué.; Georges Bernier, maître-mécanicien, de Ménardville, Qué.; et Ernest Vivian Moore, ingénieur des mines, de Peterborough, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Gustav Emil Carlson, Ernest Vivian Moore et Léo Bunsel Lincoln.

Siège social:—Cité de Windsor, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Entreprendre et poursuivre le commerce et la fabrication, connue sous le nom d'" Industrie de la Tourbe sous toutes ses formes", d'engrais, de produits chimiques et de tous les éléments nécessaires à la fabrication d'engrais ou relatifs à l'industrie de la tourbe; (*b*) Acheter, louer, donner à bail ou autrement acquérir toute tourbière ,ou autre matière d'engrais, et de développer, miner, exploiter et convertir ces dépots, ou autres produits en engrais, substances chimiques, combustible ou autres produits, pour leur propres compte, ou pour celui d'autres personnes; (*c*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, et vendre ou autrement aliéner des engrais, graisses, savons, substances animales, et en général exploiter le rendement de ces produits et autres semblables qui sont du commerce de la compagnie; faire des recherches et examiner des tourbières, et déterminer l'emplacement et y ériger un outillage pour la tourbe; (*d*) Manufacturer, acheter et vendre ,ou autrement acquérir ou aliéner des produits chimiques à l'exclusion d'explosifs; (*e*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, vendre ou autrement aliéner, et exploiter tous articles, dispositifs, fournitures, outils, équipements et appareils, en usage, utiles et désirables, nécessaires ou de luxe pour les opérations de la compagnie; (*f*) Chercher, obtenir, produire, rendre vendable, vendre et exploiter la pulpe de tourbe ,le résidu de de tourbe, le sphaigne ou autres mousses et leurs produits et toute adaptation de quelque nature que ce soit qui peut en être tirée, soit à l'état naturel ou comme résultat d'un traitement chimique, mécanique ou autre, des briques, de la terre à brique, et eous autres métaux, minéraux ou autres substances, et les manufacturé et en vendre le produit; (*g*) Acquérir ou entreprendre en tout ou en partie le commerce, l'actif ou le passif de toute personne, maison de commerce, corporation ou association qui poursuit une industrie d'une nature semblable, et conclure tout engagement pour partager les profits, l'entreprise en commun, les concessions réciproques, ou tout autre traité de même nature avec d'autres personnes qui poursuivent un commerce semblable ou autre; (*h*) Eriger, construire, manufacturer, exploiter, entretenir, mettre à profit, conduire tous bâtiments, ouvrages, outillages, machines, dispositifs ou tout système nécessaire aux fins de la compagnie; (*i*) Poursuivre les opérations d'une compagnie électrique pour l'éclairage, le chauffage, la force motrice ou d'une compagnie de gas, dans toute son exploitation, et construire, établir et exploiter tous appareils et constructions pour la transmission, de même que pour le développement et l'emmagasinage; pourvu que, lorsque les opérations sont poursuivies en dehors de la propriété de la compagnie, elles seront assujetties aux lois et règlements municipaux et proviciaux qui les régissent; (*j*) Demander, obtenir, acheter, inscrire, louer ou autrement acquérir et prendre possession; détenir, utiliser, exploiter, et autrement maintenir des droits découlant d'une invention, d'une marque de commerce brevetée, demande pour brevet, marque de commerce, raison sociale, d'un dessin industriel, droit d'auteur, ou autre propriété industrielle sous une forme quelconque, et les vendre, les transporter, les transférer à d'autres ou les autoriser à s'en servir; et acquérir ou aliéner toute méthode, tout procédé ou dispositif, et développer ou autrement utiliser au bénéfice de la compagnie quelqu'une des choses mentionnées aux présentes; (*k*) Acheter, acquérir, détenir, louer, vendre et aliéner des tourbières, des marais de tourbe, marécages, des mines, terrains miniers et droits de mines, et les exploiter et effectuer toute transaction y relative et pour leur compte ou en leur qualité d'ingénieurs consultants; (*l*) Manufacturer, acheter, vendre et poursuivre le commerce de la tourbe, et autres com-

bustibles, de même que de la mousse, de la glaise et du fer et tous gisements, minerais ou produits, matériaux et substances qui peuvent être trouvés sur la propriété de la compagnie et en faire le commerce, et commercer sur tous les minéraux, substances, produits manufacturiers, provenant de ces propriétés, mines et droits de mines, et faire toute transaction pour les fins susdites ou quelqu'une d'elles; (*m*) Louer contre droits régaliens ou autrement à des compagnies ou à des individus, ses outillages, machines et procédés, et vendre tous droits territoriaux détenus par la compagnie; (*n*) Acheter, acquérir, détenir, transporter, échanger et aliéner des terrains, propriétés minières et droits miniers, biens meubles, moulins, machines, véhicules et vaisseaux mus par la vapeur ou autrement, et autres biens pour les fins de la compagnie; (*o*) Faire, poursuivre les travaux nécessaires et exploiter des fabriques, et acheter, détenir, louer, ériger et entretenir, et utiliser les usines, machines, fournaises, édifices et bâtiments nécessaires; (*p*) Acheter, vendre et faire le commerce de toutes les marchandises nécessaires aux opérations de la compagnie ou qui y ont trait; (*q*) Acheter ou autrement acquérir de qui que ce soit, tout commerce qui cadre dans les objets de la compagnie, et tous terrains, biens, privilèges, droits, contrats et engagements qui en découlent, et louer ou sous-louer tout bien de la compagnie, et vendre ou autrement aliéner le commerce, les biens ou l'entreprise de la compagnie en totalité ou en partie, aux conditions que la compagnie jugera à propos, et particulièrement pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont similaires à ceux de la compagnie; (*r*) Conclure tout traité pour le partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, l'entreprise en commun, la concession réciproque ou autrement, avec toute personne, associé ou compagnie qui poursuit les mêmes opérations commerciales que la présente compagnie est autorisée à effectuer, acheter, recevoir ou autrement acquérir, des actions et effets de commerce, obligations ou valeurs de tout associé, personne ou corporation, et vendre, détenir, transporter, émettre de nouveau avec ou sans garantie ou autrement aliéner les dits effets; (*s*) Acheter ou autrement acquérir toute invention ou un intérêt dans un commerce d'une nature semblable, et en payer le coût en espèces, en actions, en obligations ou en autres valeurs; (*t*) Vendre, améliorer, régir, développer, échanger, louer, aliéner ou autrement disposer en tout ou en partie des biens, meubles ou immeubles, droits, privilèges ou concessions de la compagnie; (*u*) Placer et transiger avec les fonds de la compagnie ,qui ne sont pas en usage immédiat, de la manière qu'il conviendra à la compagnie; (*v*) Faire toutes autres choses qui sont nécessaires à la compagnie et dans son intérêt, et agir comme agents, principaux, entrepreneurs, manufacturiers ou autrement, soit seule soit conjointement avec d'autres ou à titre ou par l'entremise d'agents ou de sous-entrepreneurs; (*w*) Réclamer des tourbières, marécages, marais et gisements sur des terrains, et cultiver et poursuivre de l'exploitation agricole sur les terrains de la compagnie et en aliéner les produits de même que les dits terrains ainsi réclamés, ou autrement bénéficier des dits terrains et gisements. Les opérations de la compagnie peuvent s'étendre par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 24 juin 1910, à la

"INTERNATIONAL PEAT ENGINEERING COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"PEAT INDUSTRIES, LIMITED".

"POWER ECONOMIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 5 août 1910. - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Richard Tuson Heneker, C.R.; Alexander Huntley Duff et Walter Seely Johnson, avocats; Hugh Wiley et Alfred Finlayson Newton Hall, comptables, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire des opérations de marchands en gros et en détail, de commerçants, négociants et fabricants de toutes sortes d'effets, articles et marchandises, soit comme principal soit comme agent; (*b*) Fabriquer, acheter, vendre et disposer de toute machine, appareils ou articles, utiles ou nécessaires à la manufacture, vente, production ou exploitation des effets, articles et marchandises dont la compagnie fait le commerce; (*c*) Manufacturer, acheter, vendre, négocier et faire le commerce de toutes sortes de machinerie, appareils et engins mécaniques, et conclure des conventions, contrats et entreprises pour le dessin, la vente, la construction, l'installation et le fonctionnement d'engins ou de dessins mécaniques ou outillages; (*d*) Exercer l'industrie d'ingénieurs et d'entrepreneurs, et entreprendre, et garantir toutes sortes de travaux d'art, dessiner, organiser, diriger ou gérer des installations mécaniques, usines et appareils mécaniques, procédés et inventions; (*e*) Demander, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder et exploiter tous brevets d'invention, marques de commerce, noms de commerce, procédés, ou autres droits, ou concessions de même nature, capables d'être utilisés aux fins de la compagnie, et utiliser, exercer, développer, permettre l'usage et autrement exploiter et faire valoir la totalité ou une partie de la propriété, des droits ou renseignements ainsi acquis; (*f*) Acquérir et exécuter la totalité ou une partie des affaires et propriétés, et se charger des engagements de toute personne ou compagnie engagée dans une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou qui peut être avantageusement exercée en rapport avec elle, et les payer en deniers comptants, ou en actions, stock ou obligations de la présente compagnie ou autrement; (*g*) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter, directement ou indirectement, à la présente compagnie, et prêter des fonds, ou garantir les contrats ou autrement aider à toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle autre compagnie, et les vendre, détenir, réémettre dans l'intérêt de la compagnie; (*h*) Acquérir, détenir, posséder et céder des parts ou valeurs de toute autre compagnie engagée dans une industrie semblable en tout ou en partie à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou capable d'être utilement ou avantageusement exercée par rapport à cette industrie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Emettre des actions acquittées et non cotisables de la compagnie en paiement complet ou partiel de toute propriété, actif, droits ou privilèges de toute nature acquis par la compagnie ou pour ser-

vices rendus à la compagnie au sujet de l'exercice de son industrie ou autrement; (*j*) Vendre ou autrement disposer de la propriété, des biens ou entreprises de la compagnie ou de toute partie de cette propriété pour la compensation qui sera jugée convenable, et en particulier pour des parts, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, ou qui est autorisée à acquérir ces biens, et distribuer entre les actionnaires de la compagnie toute propriété ou compensation ainsi acquise, et en particulier des actions ou valeurs de toute autre compagnie; (*k*) Faire toutes autres choses qui seront nécessaires ou utiles ou propres à atteindre les objets de la compagnie ou augmenter la valeur de son entreprise. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ST. LAWRENCE BRIDGE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 5 août 1910. - - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Clark McMichael et Rennie Ogilvie McMurtry, avocats; Francis George Bush, comptable; Michael Joseph O'Brien, commis, et Herbert William Jackson, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, construire, ériger, céder et vendre des ponts en bois, fer et acier, maçonnerie, béton et béton armé, et exercer l'industrie de la construction des ponts dans toutes ses spécialités; (*b*) Manufacturer, construire, ériger et faire le commerce de la construction en métal dans toutes ses spécialités; (*c*) Manufacturer, construire et faire le commerce du fer et de l'acier et de leurs produits dans toutes ses spécialités, et fondre et laminer le fer et l'acier de toutes sortes et descriptions; (*d*) Acquérir par achat, bail ou autrement, toute propriété mobilière et immobilière, et la clientèle, les servitudes, droits, privilèges, contrats et biens de toutes sortes, utiles ou reliés à l'industrie de la compagnie, aux termes et conditions qui seront jugés raisonnables, de toute industrie, maison ou corporation, et les payer en deniers comptants ou partie en deniers comptants ou actions acquittées, obligations ou autres valeurs de la compagnie, ou autrement, selon qu'il sera convenu, et les vendre ou autrement en disposer en totalité ou en partie; (*e*) Acquérir, détenir et posséder des parts de toute autre corporation engagée dans une industrie de même nature, et les payer soit en deniers comptants ou partie en deniers comptants, et émettre des actions acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie en plein paiement ou en paiement partiel de ces valeurs, ou autrement, selon qu'il sera convenu, et les vendre ou autrement en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*f*) Former une union ou convention de travail avec tout individu ou maison engagée dans une industrie semblable à celle de la présente compagnie; (*g*) Acquérir, posséder et exploiter toute force motrice qui sera jugée nécessaire en rapport avec l'industrie de la compagnie, et vendre tout excédent de force qui ne sera pas nécessaire pour les fins de la compagnie, subordonnément aux statuts de règlements provinciaux et municipaux; (*h*) Exercer toute autre industrie reliée aux objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation, que ce soit pour la manufacture, la vente, l'entre-

possage, l'emmagasinage ou autre, que la compagnie jugera utile d'exercer par rapport à l'industrie de la compagnie; (*i*) Prendre, acquérir, et détenir des valeurs de toute nature, mobilières et immobilières, pour des dettes en engagements ou obligations contractés envers la compagnie, ou qui seront contractés au sujet des fins et objets de la compagnie, et les acquitter ou en disposer à volonté; (*j*) Vendre, arrenter ou autrement disposer, en totalité ou en partie de la propriété, des biens et des entreprises de la compagnie pour la compensation qui sera convenue, et en particulier des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie ou corporation les acquérant, et distribuer entre les actionnaires de la présente compagnie, en nature, la propriété ou les fonds de la compagnie ou les produits qui en seront réalisés et en particulier des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie que la présente compagnie possédera, ou dont la présente compagnie sera autorisée à disposer; (*k*) Agir en qualité d'agent pour tout individu, maison ou corporation engagé dans une industrie semblable à celle de la présente compagnie; (*l*) Construire, ou acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder et exploiter à son compte ou pour d'autres, des remorqueurs, barges et autres vaisseaux pour le remorquage et le transport des effets et marchandises de toutes sortes par eau, et généralement exercer l'industrie d'expéditeurs, gardiens de quais et entreposeurs; (*m*) Construire, acquérir, arrenter, et utiliser des chemins, quais, docks, jetées, élévateurs, entrepôts, bureaux et autres bâtiments ou facilités nécessaires aux fins de la compagnie, et les vendre ou autrement en disposer ou d'une partie de ces propriétés; (*n*) Acquérir l'industrie, la clientèle et la propriété de toute autre compagnie, maison ou industrie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie et les payer en tout ou en partie en actions acquittées de la compagnie; (*o*) Exercer l'industrie du renflouage ou dégagement des vaiseaux qui seront entièrement ou partiellement submergés, échoués, avariés, démâtés ou désemparés, et exercer l'industrie d'une compagnie de sauvetage; (*p*) Passer des contrats pour des travaux du même genre et autres travaux nécessitant l'emploi de remorqueurs, de barges ou autre outillage et machinerie flottante; (*q*) Louer, vendre ou autrement disposer de la propriété et entreprise de la compagnie, ou d'une partie de sa propriété, pour la compensation que la compagnie jugera bon, et en particulier par des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie, se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie, et distribuer entre les actionnaires, sous forme de dividendes, tous fonds, actions, obligations ou valeurs ainsi reçus; (*r*) Faire les opérations d'entrepreneurs en général, dans le sens des fins ci-dessus énoncées; (*s*) Faire les opérations de marchands généraux et de maîtres de pension relativement à l'industrie de la compagnie; (*t*) Posséder, entretenir et conduire un hôpital général relié à l'industrie générale de la compagnie; (*u*) Faire tous les autres actes et choses qui seront jugés nécessaires ou utiles ou propres à atteindre les objets énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 5 août, à

"THE HUGHES-OWENS COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $35,000 à la somme de $149-000, soit un supplément de 1,140 actions de $100 chacune sur le capital actuel; étendant aussi l'entreprise de la compagnie de façon à y ajouter et y comprendre les pouvoirs additionnels qui suivent, savoir:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre,

et faire le commerce de papiers à copie photographique bleu et noir, papiers à dessin, instruments de géodésie et autres instruments, et en général tous les matériaux, articles et effets employés par les architectes, les ingénieurs ou dessinateurs ou dans le service de la marine; (b) Construire, acheter, louer, entretenir, exploiter, vendre ou autrement aliéner ,des usines, boutiques, entrepôts ou autres bâtiments qui ont trait aux opérations de la compagnie; (c) Acquérir la clientèle, les droits et biens de toutes sortes, et prendre la responsabilité de l'actif et du passif de toute personne, raison sociale, association ou corporation dont les opérations ressemblent en totalité ou en partie à celles que la compagnie est autorisée à poursuivre, ou qui possède des biens qui s'adaptent aux fins de cette compagnie, et en payer le coût en espèces ou en obligations de la compagnie, ou par l'émission d'actions entièrement acquittées du capital social de la compagnie; (d) Se fusionner avec toute compagnie qui a des pouvoirs semblables en totalité ou en partie à ceux de cette compagnie, aux termes et conditions qui pourront être convenus; (e) Payer pour des biens achetés par la compagnie ou pour les services rendus à la compagnie ou pour elle, par l'émission d'action entièrement acquittées du capital social de la compagnie ou par des obligations, ou partie par actions et partie par obligations; (f) Acquérir par achat, contribution ou autrement, et détenir, vendre ou autrement aliéner des actions du capital, des obligations et effets de toute compagnie dont les objets sont similaires en totalité ou en partie à ceux de la compagnie nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies et y voter à titre de propriétaire; (g) Transiger avec les fonds dont la compagnie n'a pas un besoin immédiat et en faire le placement en la manière qui peut être déterminée à toute époque, et plus particulièrement par l'achat d'actions dans toute autre compagnie (h) Poursuivre toute autre industrie, de fabrication ou autrement, qui peut sembler à la compagnie être en accord avec les fins ci-dessus, ou qui directement ou indirectement peut être considérée de nature à augmenter ou rendre plus profitables quelques-uns des biens ou droits de la compagnie.

"BIRNAM REALTY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 6 août 1910. - - - - Capital, $49,900.

Nombres des actions, 499.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Claud Hickson, C.R.; Gui Casimir Papineau-Couture; John Jennings Creelman et Errol Malcolm McDougall, avocats; et Hormidas Lajeunesse, bailli, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James Claud Hickson, C.R.; Gui Casimir Papineau-Couture et Hormisdas Lajeunesse.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Acquérir par achat, bail ou autrement, et détenir et posséder des biens-fonds et immeubles; (b) Faire, bâtir et construire tous travaux publics et privés, bâtiments, entreprises et opérations, demeures, fabriques, boutiques et autres bâtiments; (c) Vendre, arrenter, céder, échanger ou autrement disposer de biens-fonds ou de toute partie de biens-fonds, et développer, améliorer, exploiter et disposer toute telle partie en rues, ruelles, places, lots ou autrement; (d) Aider à la construction et entretien, et construire ou entretenir

des ruelles, chemins, rues, aqueducs ou autres ouvrages et améliorations censés rendre la propriété de la compagnie plus profitable et accessible; (*dd*) Agir en qualité d'agent général, de mandataire et d'agent d'assurances, et en général faire tous et chacun des actes qui seront nécessaires à la promotion de l'industrie de la compagnie et l'exercice de ses entreprises; (*e*) Acheter, acquérir, détenir, transférer, engager, vendre et disposer d'actions, stocks, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont de quelque manière semblables à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Vendre, ou autrement disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'une partie de son entreprise aux termes et conditions que la compagnie jugera bon, et accepter des actions, obligations, stock ou autres valeurs de toute autre compagnie en plein paiement ou en paiement partiel de la dite acquisition; (*g*)Acquérir, détenir et vendre et disposer de toute affaire, franchise, entreprise, droits, privilège, baux, contrats, actif et autres droits que la compagnie peut légalement acquérir; (*h*) Acheter de la force électrique, et la vendre et la distribuer pour l'éclairage, la fabrication ou autres fins se rattachant de quelque manière à l'entreprise de la compagnie; pourvu, toutefois, que la vente, distribution ou transmission de la force électrique ou autre force au delà des terrains de la compagnie seront subordonnées aux règlements locaux et municipaux à ce sujet. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN COTTON AND SILK MANUFACTURING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 6 août 1910. - - - - - Capital, $245,000.

Nombre des actions, 2,450.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Moïse François Chassé, financier de Berlin, N.-H., E.-U. d'A.; Wilfrid Louis Parant, agent, de Manchester, N.-H., E.-U. d'A.; Télesphore Comeau, entrepreneur, de Lawrence, Mass., E.-U. d'A.; Cyrille Wilbrod Parant, comptable; Adélard Chamberland, commis; et Arthur Duval, notaire, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs de la compagnie:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Québec.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce et exercer l'industrie de manufacrier de coton et autres substances fibreuses, préparer, fabriquer et rendre marchands tous ces produits et leurs produits secondaires soit à leur état préparé, fabriqué ou brut et soit en gros et en détail; (*b*) Exercer toutes et chacune des industries suivantes: filateurs de coton, lin et chanvre, fabricants de toile, filateurs de laine, marchands de fil, fabricants d'estame, blanchisseurs et teinturiers, et fabricants de vitriol, matériaux de blanchissage et de teinturerie, et acheter, peigner, préparer, filer, teindre et faire le commerce de coton, lin, chanvre, laine et soie et autres substances fibreuses, et tisser ou d'autre manière fabriquer, acheter et vendre et disposer d'articles de coton et lin, drap et autres marchandises et tissus soit textiles, triplés, maillés ou chaînés; (*c*) Exercer toute industrie que la compagnie jugera propre à être exercée par rapport à aucun des objets susdits, ou censée accroître directement ou indirectement la valeur de la propriété et des droits de la compagnie ou les rendre profitables; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir des brevets, permis, concessions et autres choses sembla-

bles, conférant un droit exclusif et limité de se servir et tout renseignement concernant toute invention qui sera jugée propre aux fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée avantageuse à la compagnie, et utiliser, exercer, développer, permettre l'usage, ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (*e*) Acheter, prendre, ou autrement acquérir et détenir des parts, obligations ou débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et établir, promouvoir ou autrement aider toute telle compagnie ou compagnies, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Conclure des conventions avec toutes autorités municipales, locales ou autres qui paraîtront avantageuses aux fins de la compagnie ou aucune d'elles et obtenir de toutes telles autorités tous droits, privilèges et concessions que la compagnies jugera bon d'obtenir, et exécuter, exercer et se conformer à tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*g*) Acheter, prendre à bail ou en échange, ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière, et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou commodes pour les fins de son industrie, et en particulier tout terrain, bâtiments, servitudes, machinerie, outillage et fonds de commerce; (*h*) Emettre des actions acquittées, obligations ou débentures ou autres valeurs en paiement complet ou partiel de toute propriété mobilière ou immobilière, services, droits, bail, affaires, servitudes, entreprises, pouvoir, privilège, licence ou concessions que la présente compagnie pourra légalement acquérir, et en plein paiement ou paiement partiel ou en échange pour des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie engagée dans une entreprise de même nature que celle de la présente compagnie; (*i*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre pour placer ou aider à placer ou garantir le placement des actions du capital de la compagnie, ou toutes débentures, actions préférentielles ou valeurs de la compagnie, ou relativement à la formation ou promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires; (*j*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (*k*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE McLAUGHLIN PAINT COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 6 août 1910. - - - - - - Capital, $15,000.

Nombre des actions, 150.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Herbert Braid Northwood et George Wilbur, agents de manufacturiers; Samuel Gillespie, marchand; John Archibald Craig, droguiste; et Frederick Henry Honeywell, avocat, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel Gillespie, John Archibald Craig et Frederick Henry Honeywell.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, produire et autrement préparer et acheter et autrement acquérir, vendre, emmagasiner, transporter, aliéner et en général

faire le commerce de (1) Matériaux à toitures, à plancher, de peintures, vernis, papiers, tissus de feutre, de papier et de canevas de toute description, traités ou non traités, matériaux d'isolation de toute sorte, et tous les articles utilisés dans la fabrication de ces objets, et toutes autres marchandises et commodités de quelque nature que ce soit; et (2) Tous les matériaux, machines, dispositifs, produits et fournitures qui doivent être utilisés et qui ont trait à la fabrication, à la production ou préparation de matériaux à toitures, à planchers, peintures, vernis, papiers, tissus de feutre, de papier de canevas, et des matériaux d'isolement de toutes sortes, ou autres marchandises ou articles, ou dans la fabrication, la production ou la préparation desquels l'un quelconque des dits articles peut entrer comme facteur ou ingrédient ou constituer une partie intégrante; (*b*) Entreprendre toute autre fabrication, entreposage, trafic, commerce de vente de toute sorte et d'une nature quelconque qui peut être convenablement poursuivi de concert avec l'industrie ci-haut mentionnée; (*c*) Agir comme agents pour tout individu ou toute compagnie qui poursuit une industrie semblable à celle qui est ci-dessus mentionnée; (*d*) Acquérir, aliéner, louer et utiliser des terrains, moulins, entrepôts, outillages et autres bâtiments et constructions, des machines, et tous les articles et les biens y compris la clientèle que la compagnie peut juger nécessaires ou propres à l'accomplissement ou réalisation de l'un quelconque de ses objets; (*e*) Acheter et détenir, ou autrement acquérir, et vendre, transporter ou autrement aliéner des actions, obligations ou autres titres de créance d'une compagnie dont les opérations sont semblables à celles de la compagnie, et exercer tous les droits que possède un détenteur de ces actions ou obligations, subordonnément aux dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Se fusionner avec toute personne ou compagnie qui poursuit un commerce de même nature, ou y avoir un intérêt ou contrôle, et en payer le coût en espèces, en obligations ou en actions acquittées de la compagnie; (*g*) Demander, obtenir, enregistrer, louer ou autrement aliéner des marques de commerce, raisons sociales, brevets, inventions, améliorations ou procédés qui découlent des opérations de la compagnie; (*h*) Poursuivre, en autant qu'il est nécessaire pour les fins de la compagnie, le négoce de charretiers, expéditeurs, déménageurs et livreurs, et dans ce but posséder, louer et exploiter tous appareils de transport, sur terre ou sur eau, électriques ou autres avec tous les accessoires nécessaires. Les opérations de la compagnie peuvent s'exercer par tout le Canada et ailleurs.

"THE CHARLES GATE & SONS COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 août 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Edward Gate, Henry Gate et William Gate, plombiers et ajusteurs; Walter Gate, comptable; Alfred Gate, ajusteur; et Thomas Gate, plombier, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, prendre et continuer, comme compagnie en opération, l'industrie qui se poursuit, dans la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, sous les nom et raison sociale de Charles E. Gate & Sons, et, en totalité ou en partie, le passif et l'actif de cette maison ou de qui la concerne;

(*b*) Poursuivre la besogne de plombiers, d'ajusteurs d'appareils pour le chauffage à la vapeur, au gaz et à l'eau chaude, et la fourniture et l'installation et systèmes d'arrosage; (*c*) Poursuivre les opérations d'entrepreneurs et de constructeurs, y compris l'entreprise de tous travaux publics et municipaux, tels que chemins, égouts, ponts, bâtisses sur eau et systèmes d'égouts ou autres; (*d*) Entreprendre tous travaux de pavage ou d'amélioration de routes et poursuivre le négoce à titre de manufacturiers, de commerçants et d'agents pour toutes sortes de matériaux et d'articles de construction; (*e*) Construire, acquérir, vendre et exploiter des outillages et machines de toutes sortes, et faire tout ce qui est nécessaire, convenable et propre à l'achat, la vente, l'importation, la production et la manufacture d'articles, effets et marchandises qui sont utilisés et qui ont trait au dit commerce; (*f*) Acquérir, détenir, utiliser, vendre ou aliéner des brevets d'invention, marques de commerce ou noms de raisons sociales; (*g*) Effectuer une société ou une entente pour le partage de profits, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques avec toute personne, compagnie ou associé qui poursuit des opérations ou qui fait des transactions comme celles que la présente compagnie est autorisée à effectuer, ou toute opération ou transaction qui peut être négociée de façon à ce que la compagnie en tire un bénéfice, directement ou indirectement; (*h*) Acheter le commerce, l'industrie ou l'entreprise de toute personne, maison de commerce ou corporation que la compagnie croit pouvoir être convenablement dirigés de concert avec les opérations de la compagnie, et payer pour ce commerce en espèces ou en actions du capital social de la compagnie ou autrement; (*i*) Acquérir, posséder, acheter et vendre les biens meubles et immeubles que la compagnie croit nécessaires ou convenables pour les fins de ses opérations, et les acquérir par achat, bail, licence, échange ou autrement, et detenir, vendre ou aliéner, transférer ou autrement disposer des dits biens; (*j*) Construire les bâtisses que la compagnie croit être nécessaires ou convenables pour les fins de ses opérations et acquérir ces bâtisses par achat, bail, licence, échange ou autrement, et détenir, vendre, aliéner, transférer, louer ou autrement disposer des dits biens; (*k*) Obtenir le paiement de créances contractées ou sur le point d'être contractées en prenant des mortsgages sur des immeubles, des marchandises ou effets mobiliers, et prendre toute garantie que la compagnie jugera nécessaire pour garantir la dite créance; (*l*) Poursuivre tout autre commerce ou opération de fabrication ou autre qui, selon la compagnie peut être convenablement poursuivie de concert avec ses opérations, ou qui peut lui sembler être profitable, directement ou indirectement, ou augmenter la valeur des biens, ou des pouvoirs de la compagnie; (*m*) Acheter, acquérir, détenir ou posséder des actions dans le capital social, des obligations ou des valeurs de toute autre compagnie qui poursuit des opérations comme celles que la compagnie est autorisée à effectuer, et acquérir, détenir, engager ou autrement aliéner les dites actions, obligations ou valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies. Les opérations de la compagnie s'étendront par tout le Canada et ailleurs.

"COBALT REDUCTION AND REFINING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 10 août 1910. - - - - - Capital, $3,000,000.

Nombre des actions, 300,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—William Alfred Wyman et John Howard Glen, dessinateurs; George Paul Huguet, commis; William Inglis Bradley, médecin; et Austin Gregory Ross, avocat, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Alfred Wyman, John Howard Glen et George Paul Huguet.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fondre, traiter, analyser, affiner, concentrer, laminer, réduire, précipiter, vaporiser, essayer et acheter et vendre toutes sortes de minerais, métaux et pierres précieuses et terres, et exercer en général le commerce d'une compagnie qui fait la fonte, la réduction, l'affinage et le traitement des métaux dans toutes ses branches; (*b*) Faire tout ce qui est nécessaire pour poursuivre les opérations mentionnées au paragraphe précédent; (*c*) Acquérir par achat, bail ou autrement, des emplacements de moulins, de fonderies, forces hydrauliques, lignes de transmission et outillages de forces motrices et tous autres moyens de développer et transmettre de la force motrice; (*d*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, détenir, utiliser, améliorer, régir, charger, louer, vendre, aliéner et faire le commerce de terrains, propriétés, emplacements, droits, concessions, pouvoirs, actifs ou privilèges qui ont trait à la dite industrie; (*e*) Construire, établir, entretenir, et administrer tous chemins, chemins de fer, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, fournaises, fonderies, scieries, outillages à broyer, outillages électriques et hydrauliques, magasins, boutiques, fabriques, entrepôts et autres ouvrages et commodités qui, directement ou indirectement, semblent favoriser l'un quelconque des objets de la compagnie; (*f*) Acquérir et entreprendre en totalité ou en partie l'industrie, les biens et le passif de toute personne ou compagnie qui exerce l'industrie que la compagnie est autorisée à poursuivre, ou qui possède des biens qui sont propres aux fins de la présente compagnie, et en payer le coût en actions entièrement acquittées du capital de la compagnie, ou en espèces ou partie de l'une et de l'autre manière; (*g*) Exercer toute autre industrie, fabrication ou autre, qui, d'après la compagnie, semblera de nature à être conduite de concert avec les opérations et les objets ci-haut mentionnés, ou qui directement ou indirectement sera considérée comme étant de nature à donner plus de valeur aux biens ou droits de la compagnie; (*h*) Acquérir par achat, cession, bail, licence ou de toute manière quelconque des brevets, droits de brevets, privilèges, concessions ou tout intérêt dans une invention, un plan ou un procédé pour fondre, réduire, laminer, affiner, essayer, concentrer, précipiter, vaporiser et analyser des minéreaux, pierres précieuses ou des métaux, de la terre ou les produits de ces choses ou tout ce qui est relatif à des machines, fournaises, dispositifs, appareils ou accessoires qui ont trait à la dite industrie ou aux dites opérations, et tous brevets d'inventions, droits d'auteur, franchises, privilèges, clientèle et commerce intéressant la compagnie, et payer pour l'acquisition de tout tel intérêt acquis par des actions entièrement acquittées et non cotisables du capital social de la compagnie, ou en espèces, ou partie en espèces et partie en actions entièrement acquittées et non cotisables du capital social de la compagnie, et vendre, louer, trafiquer et aliéner, en totalité ou en partie, l'un quelconque des dits intérêts, et faire des conventions et leur donner effet, négocier et en général faire toute chose relativement aux intérêts précités; (*i*) Développer, emmagasiner, transmetre et distribuer de l'électricité pour l'éclairage, le chauffage et la force motrice, et exploiter et entretenir un outillage pour la lumière, la chaleur et le développement de la force motrice. Sauf que toute vente, distribution ou transmission de force électrique, hydraulique ou pneumatique faite en dehors des terrains de la compagnie sera assujettie aux règlements locaux et municipaux qui les régissent; (*j*) Vendre et aliéner l'entreprise de la compagnie en totalité ou en partie, pour la considération que la compagnie jugera à propos et surtout pour des actions, débentures et valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont similaires à ceux de la compagnie, et en général

acquérir, détenir et aliéner des actions, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie dont les objets et les pouvoirs sont similaires, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*k*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets, en totalité ou en partie, sont semblables à ceux de cette compagnie; (*l*) Rémunérer toute personne ou compagnie par des actions entièrement acquittées ou en argent comptant ou en partie d'une façon et en partie de l'autre pour services rendus en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement d'actions dans le capital de la compagnie ou toutes débentures, ou autres valeurs de la compagnie ou au sujet de la formation de la compagnie ou de la conduite de ses opérations, et payer à même les fonds de la compagnie tous frais et dépenses relatifs à la constitution en corporation, l'organisation et le maintien de cette compagnie. Les opérations de la compagnie s'étendront par tout le Canada et ailleurs.

"THE FINGER LUMBER COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 11 août 1910. - - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Herman Finger, de Port-Arthur, Ont.; Oscar George Finger, de Le Pas, T.N.-O.; Charles Robinson Smith, Willis Haven Miner et Henry Spencer Smith, marchands de bois, de Menasha, Wis., E.-U. d'A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Herman Finger, Charles Robinson Smith et Willis Haven Miner.

Siège social:—Le Pas, T.N.-O.

Objets de la compagnie:—(*a*)Exercer l'industrie du commerce du bois sous toutes ses formes; (*b*) Acheter, vendre et en général faire le commerce de coupes de bois et réserves forestières, arbres et bois de service; (*c*) Acquérir par achat, bail ou autrement et exploiter dans les eaux intérieures du Canada et vendre et aliéner des vaisseaux à vapeur et autres. Les opérations de la compagnie doivent s'étendre par tout le Canada et ailleurs.

"NATIONAL MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED."

Constituée en corporation, 11 août 1910. - - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Phillips Bennett, William Moses Ellis et John Holmes Brittle, comptables; Louis Athanase David, avocat, et Charles Joseph Eugène Charbonneau, notaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer en tout ou en partie, acheter, vendre, échanger, équiper, louer et engager, et généralement faire le commerce de chars,

coches, carrosses, fiacres, omnibus, cycles, navires, bateaux et embarcations de toutes sortes, mus ou actionnés, ou capables d'être mus ou actionés par la vapeur, l'électricité, le pétrole, l'huile, le gaz, ou toute autre force motrice, ou substance pour produire la force; (*b*) Exercer toutes et chacune des industrie d'ingénieurs, de constructeurs de voitures et de bateaux, de fondeurs de fer et de cuivre, de fabricants de machines à vapeur, électriques et autres, de fabricants de chaudières, ouvriers en métal, forgerons, ajusteurs, menuisiers, taillandiers, tourneurs, marchands de bois, et fabricants et commerçants de toutes sortes de machinerie, outils, machines et outillages, et agents généraux ou spéciaux, et agir comme tels pour toute personne, maison ou corporation; (*c*) Transporter, ou faire des arrangements pour le transport ou le voiturage des personnes, animaux ou marchandises, à ou entre un endroit ou des endroits, ou un port ou des ports, ou sur des rivières, canaux ou cours d'eau, au moyen de voitures ou vaisseaux manufacturés, possédés ou loués, ou affrétés par la compagnie ou sous son contrôle; (*d*) Annoncer, ou faire connaître les produits ou les moyens de transport, véhicules ou vaisseaux dont dispose la compagnie, en la manière qui sera jugée le plus opportun, et en particulier en développant, ou en aidant ou en prenant part aux assemblées de courses, aux luttes ou épreuves d'endurance ou de vitesse, sports, représentations ou expositions, et en donnant et contribuant de l'argent et autres prix de récompenses; (*e*) Acquérir l'industrie de Gordon H. Wilson, exercée par lui à Montréal sous le nom de "Wilson Automobile Co." ainsi que la totalité ou une partie de la propriété mobilière ou immobilière appartenant au dit Gordon H. Wilson se rapportant à la dite entreprise, et prendre à son nom la totalité ou une partie des engagements et dettes du dit Gordon H. Wilson sous le même rapport, et les payer au moyen d'actions acquittées ou autrement; (*f*) Acquérir par achat, ou autrement, toute propriété (mobilière ou immobilière), servitudes, droits ou privilèges qui seront nécessaires ou utiles à la compagnie; (*g*) Acheter ou autrement acquérir et obtenir toute protection provisoire ou autre et permis au sujet de toutes inventions, ou inventions supposées ou permis de brevets, marques de commerce, noms de commerce, dessins, droits d'auteur, projets, idées, procédés secrets ou autres, qui paraîtront avantageux ou utiles à la compagnie, et les éprouver, développer, prolonger, renouveler, utiliser, vendre, en permettre l'usage, ou autrement en disposer; (*h*) Obtenir de tout gouvernement, ou état ou de tout potentat, autorité locale ou autre, des monopoles, concessions, chartes, contrats, octrois, privilèges et droits, dont l'acquisition ou possession sera censée être avantageuse à la compagnie, ou favoriser ses objets, et exercer, accomplir, exploiter, mettre à effet, et faire valoir tous octrois, contrats ou droits ainsi obtenus; (*i*) Promouvoir ou aider à promouvoir toute telle compagnie ou compagnies, et effectuer ou aider à effectuer la constitution de telle compagnie ou compagnies en vertu de la loi des Compagnies, d'actes spéciaux du parlement, de charte royale, ou autrement; (*j*) Acheter ou autrement acquérir toute part ou intérêt, ou la totalité ou une partie des affaires, clientèle et actif de toute personne, maison ou compagnie engagée dans une industrie de même nature que celle de la présente compagnie, et entreprendre la totalité ou une partie des engagements ou obligations de toute telle personne, maison ou compagnie, et exercer, conduire et liquider toute industrie ainsi acquise, et faire et mettre à effet tous contrats ou conventions avec toute telle personne, maison ou compagnie comme susdit, au sujet de la fusion, les risques communs, la coopération, le partage des profits, l'aide mutuelle ou autrement et accepter en compensation pour tel contrat ou arrangement, des actions, débentures ou valeurs de la compagnie; (*k*) Demander, ou souscrire, accepter, détenir, garantir, ou placer, ou garantir le placement de toutes actions, scrip, stock, débentures, actions-débentures, obligations ou valeurs de toute compagnie ou corporation; (*l*) Payer pour tous services rendus, et pour toute propriété ou droits acquis pour la compagnie, selon qu'il sera jugé à pro-

pos, et en particulier au moyen de l'émission d'actions ou de valeurs de la compagnie complètement ou partiellement acquittées; (*m*) Distribuer entre les membres de la compagnie, en nature, des actions, débentures, valeurs ou propriété appartenant à la compagnie; (*n*) Vendre, transférer ou disposer de la totalité ou d'une partie des affaires ou entreprises de la compagnie, à toute autre compagnie (promue par la compagnie ou non), ou à toute personne, maison ou corporation, et accepter en compensation de telle vente, transfert ou cession, des actions, débentures, actions-débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"BILLIARDS, LIMITED".

Constituée en corporation, 17 août 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—William Marshall, gérant; Charles Price, commis; Nelson McIvor, commis; Frank Whittal, commis, et Harry Richards, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Etablir, acquérir, posséder, arrenter et exploiter des tables de billard et de poule, jeux de quilles, amusements de tous genres, salles de récréation, restaurants, hôtels, salles de rafraîchissements et clubs, destinés à la recréation et à l'amusement du public, et faire le commerce en général des vins, liqueurs, eaux minérales, cigares, tabacs et rafraîchissements; subordonnément, toutefois, aux statuts et règlements provinciaux et municipaux; (*b*) Donner des représentations théâtrales, vaudevilles, spectacles, et toutes sortes d'expositions; (*c*) Acquérir par achat ou autrement l'actif de toute personne ou compagnie engagée dans une entreprise en totalité ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et se fusionner avec toute telle personne ou compagnie; (*d*) Payer pour toute propriété ou effets, ou pour services rendus s'y rattachant au moyen d'actions acquittées et non cotisables de la compagnie; (*e*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs nécessaires à la bonne exécution de l'industrie de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"P. T. LEGARE, LIMITEE".

Constituée en corporation, 17 août 1910. - - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Pierre Théophile Légaré, Joseph Herman Fortier, Léo Lemay Légaré et Pierre Wilfrid Fortier, marchands; et Pierre Célestin Falardeau, comptable, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre, importer, exporter toutes sortes d'effets, d'articles, de produits et de marchandises et en faire le commerce; (*b*) Acquérir des limites à bois et faire le commerce de bois en général ainsi que le commerce de charbon ou autres combustibles; (*c*) La compagnie pourra posséder des actions et des débentures dans d'autres compagnies, les vendre ou échanger de quelque manière que ce soit; (*d*) Acquérir la clientèle, droit, propriété et actif et prendre toutes ou aucune partie des dettes d'aucune personne, société, association ou corporation faisant le même genre d'affaires et les payer en stock payé, bons, débentures ou autres garanties de cette corporation ou autrement; (*e*) Acheter, tenir, posséder, louer ou acquérir autrement tels terrains, bâtisses, travaux à la machine, appareils et autres meubles et immeubles que la compagnie peut juger propres et utiles à l'opération de ses affaires; (*f*) Acquérir à aucun titre ou mettre à profit, vendre, louer toutes ou aucune patentes, droits de patentes ou privilèges ayant rapport aux objets nécessaires ou utiles aux dites affaires de la compagnie ou en disposer autrement; (*g*) Faire comme manufacturier ou autrement tout autre genre d'affaires de nature à rendre plus profitables les opérations de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 17 août 1910, à

"THE CITY ICE COMPANY, (LIMITED)".

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $350,000 à la somme de $700,000, soit une addition de 3,500 actions de $100 chacune au capital social actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 17 août 1910, à

"FREEMANS", (LIMITED).

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $300,000 à la somme de $500,000, soit une addition de 2,000 actions de $100 chacune au capital actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 18 août 1910, à

"J. A. HURTEAU & CIE", (LIMITÉE).

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"HURTEAU, WILLIAMS & COMPANY, LIMITED".

Et en outre étendant les pouvoirs de la dite compagnie de manière à comprendre et inclure les pouvoirs additionnels suivants:—(*a*) Emettre, vendre, et acheter de la musique en feuille, du papier à musique et autres marchandies; (*b*) Acheter, manufacturer, vendre, louer et trafiquer en général des machines à coudre et autres meubles d'intérieur; (*c*) Acheter, vendre, échanger, louer, construire ou acquérir, pour les fins de la compagnie, des bâtisses, terrains, propriétés et im-

meubles à être payés, en actions acquittées de la compuagnie, en argent comptant, en marchandises ou autres effets négociables; (*d*) Acheter ou autrement acquérir, en totalité ou en partie, l'actif, les biens, privilèges, contrats, droits, passif, ou dettes de toute personne ou compagnie dont les opérations sont semblables à celles de la compagnie, et en payer le coût, en tout ou en partie, en espèces ou en actions acquittées de la compagnie; (*e*) Acquérir, posséder, échanger ou acheter des actions dans d'autres compagnies constituées pour des fins semblables; (*f*) Conclure des arrangements pour le partage des profits ou l'union des intérêts avec toute personne ou compagnie dont les objets sont semblables à ceux de la compagnie.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 18 août 1910, à

"THE TILLSON COMPANY", (LIMITED).

Etendant les pouvoirs de la dite compagnie de manière à comprendre et inclure les pouvoirs additionnels suivants, savoir:—(*a*) Utiliser tout surplus d'argent ou autres fonds de la compagnie disponibles à toute époque en les prêtant sur garantie d'achat ou d'hypothèque et mortgage sur des terrains ou des biens meubles, et (*b*) Débentures, obligations, actions, ou autres valeurs d'un gouvernement, d'une corporation municipale ou scolaire, d'une banque ou autre compagnie d'une nature quelconque; sauf, toutefois que la dite compagnie ne doit en aucune manière prêter sur garantie, achat ou placement de lettres de change ou billets à ordre.

"WILSON AUTO COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 19 août 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Athanase David et Henry Johnston Elliott, avocats; John Joseph Robson et John Holmes Brittle, comptables; et Charles Joseph Eugène Charbonneau, notaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer toutes et chacune des industries de fabricants de fer-blanc, fabricants de machines et instruments agricoles, fabricants de chaus-et fer, galvanoplastes, recuiteurs, électrotypeurs, fabricants de câble, fabricants de fer-blanc, fabricants de machines et instruments agricoles, fabricants de chaudières, forgerons, étameurs, électriciens, ajusteurs d'appareils à gaz, à eau chaude, et à vapeur, menuisiers, vitriers et taillandiers, scieurs, tourneurs, marchands de bois, ingénieurs-mécaniciens et commerçants de métaux et entrepreneurs en général, et toutes autres industries de même nature, et acheter, vendre, faire, fabriquer et convertir, importer et exporter et faire le commerce de machines de toutes sortes, et de toutes les pièces qui les composent, chaudières, roulant, métaux, bois et verre de toutes sortes, et de tous autres effets, articles ou marchandises nécessaires ou commodes pour aucune des fins de la compagnie; (*b*) Manufacturer en tout

ou en partie, acheter, vendre, échanger, équiper, réparer, louer et engager, et généralement faire le commerce de chars, coches, carrosses, fiacres, omnibus, cycles, navires, bateaux et embarcations de toutes sortes, mus ou actionnés, ou capables d'être mus ou actionnés par la vapeur, l'électricité, le pétrole, l'huile, le gaz, ou toute autre force motrice, ou substance pour produire la force; (*c*) Transporter, ou faire des arrangements pour le transport ou le voiturage des personnes, animaux ou marchandises, à ou entre un endroit ou des endroits, ou un port ou des ports, ou sur des rivières, canaux ou cours d'eau, au moyen de voitures ou vaisseaux manufacturés, possédés ou loués, ou affrétés par la compagnie ou sous son contrôle; (*d*) Agir en qualité d'agents généraux ou spéciaux de toute corporation, compagnie, maison ou maisons au sujet de l'une quelconque des matières susdites, et agir aussi comme marchands à commission; (*e*) Acheter ou autrement acquérir et obtenir toute protection provisoire ou autre et permis au sujet de toutes inventions, ou inventions supposées, brevets, marques de commerce, noms de commerce, dessins, droits d'auteur, projets, idées, entreprises, agences, conventions, secrets ou procédés secrets, et les payer en totalité ou en partie au moyen de deniers comptants ou actions acquittées ou autrement; (*f*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active, l'entreprise, les biens et dettes de toute personne ou compagnie engagée dans une entreprise semblable en totalité ou en partie à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriété convenable aux fins de la présente compagnie, et à cette fin acquérir toutes ou aucunes des parts, obligations, débentures, dettes ou engagements de telle compagnie; (*g*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou autrement, et détenir, vendre ou autrement céder les actions, actions ordinaires ou actions-priorité, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables, en totalité ou en partie, aux objets de la présente compagnie, ou exerçant toute industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement, et exercer le droit de voter en vertu de toutes actions ainsi détenues par l'entremise de l'agent ou des agents que les directeurs pourront désigner; (*h*) S'associer ou conclure tout arrangement au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à être profitable à la compagnie, directement ou indirectement. Et faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou aider autrement toute personne ou compagnie semblable, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de toute compagnie semblable, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*i*) Faire tous les actes ici autorisés, soit seuls, soit conjointement avec d'autres, ou en qualité de facteurs, syndics ou agents pour d'autres compagnies en personnes, ou par l'intermédiaire de facteurs, syndics ou agents; (*j*) Vendre, louer ou céder autrement la totalité ou toute branche ou partie de l'industrie, des entreprises, biens, engagements et immunités de la compagnie à toute autre personne ou compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie ayant des objets semblables en totalité ou en partie, à ceux de cette compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN POWER AND PAPER COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 20 août 1910. - - - - - - Capital, $10,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Frank Hedley Phippen, C.R.; Gerard Ruel, George Frederick Macdonnell, Reginald Herbert Montague Temple et Archibald James Reid, avocats, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers et commerçants de pulpe et de papier, et de tous les produits qui en découlent; (*b*) Acquérir, détenir, utiliser, développer, vendre, louer et aliéner des forces hydrauliques, droits de prise d'eau et concessions; créer de l'énergie électrique ou autre par le développement de chutes d'eau, privilèges et concessions, et par la vapeur ou autres méthodes; (*d*) Utiliser, vendre, louer et aliéner l'énergie ainsi développée, et exploiter dans toutes ses phases l'industrie du développement de l'éclairage, du chauffage de la force motrice et de la transmission, sauf, néanmoins, que toute vente de distribution ou transmission d'énergie électrique, hydraulique ou pneumatique faite hors les terrains de la compagnie, doit être assujettie aux règlements municipaux qui la régissent; (*e*) Fondre et traiter à l'électricité les métaux et minéraux; (*f*) Faire la réduction électro-chimique de tout genre et dans toutes ses phases, y compris la fabrication de carbure de calcium et de substances d'engrais; (*g*) Acquérir, louer, détenir, occuper, utiliser, vendre et aliéner tous les terrains, quais, docks, emplacements et concessions nécessaires et convenables; (*h*) Exploiter des scieries et agir comme manufacturiers et commerçants de billes, traverses, bois, bois de service, lattes et toutes sortes d'articles en bois, ou d'articles dont la fabrication exige du bois; (*i*) Bâtir, acquérir, posséder, exploiter, vendre et aliéner toutes lignes de vaisseaux à vapeur et de tramways électriques, à vapeur ou autres, sur des terrains possédés ou contrôlés par la compagnie et autres moyens nécessaires et convenables de recevoir, transporter, porter, et disposer de tous articles manufacturés par la compagnie ou par toute compagnie subsidiaire dans laquelle elle peut être intéressée, et tous articles nécessaires et convenables pour l'exercice des opérations de l'une des compagnies susdites et pour les fins qui en général aideront la compagnie dans la poursuite de ses opérations; (*j*) Acheter, acquérir, détenir, louer et aliéner, développer, exploiter et utiliser des réserves forestières, étendues de bois à pulpe, mines de houille, minerais, terrains à pétrole, puits à gaz, droits de brevets et brevets d'inventions, licences, privilèges et servitudes; (*k*) Faire fonctionner, entretenir et exploiter, acquérir, utiliser, achever, utiliser, louer et aliéner tous les moulins, bâtisses, outillages, lignes de transmission, machines et appareils convenables et nécessaires; (*l*) Acheter, acquérir, recevoir, détenir, engager, vendre et aliéner des actions dans le capital social, dans les obligations, les débentures, les actions-débentures d'autres compagnies; nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*m*) Entrer en société avec d'autres corporations industrielles, individus et firmes; (*n*) Garantir toute créance d'une autre compagnie avec laquelle la compagnie peut avoir des relations commerciales; (*o*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui exerce une industrie, qui, en totalité ou en partie, est semblable à celle de cette compagnie; (*p*) Exercer toute variante d'industrie qui peut avoir trait à l'accomplissement des objets susdits et qui peut être jugée nécessaire pour permettre à la compagnie d'accomplir profitablement ses entreprises. Les opérations de la compagnie peuvent s'étendre par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 22 août 1910, à

"THE MOTHERSILL REMEDY COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital social de la dite compagnie, de $100,000 à la somme de $150,000, soit une addition de 500 actions communes de $100 chacune au capital social actuel.

"THE EASTERN TOWNSHIPS LUMBER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 25 août 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Edward Calvin Goodhue, commerçant de bois; Mary Etta Goodhue, épouse d'Edward Calvin Goodhue; Harold Edward Goodhue, marchand de bois; et Clifford Chase Goodhue, commis, tous de Sherbrooke, Qué.; Charles Sewell Chase, marchand de bois, de Portland, Maine, E.-U.A.; et Helena Martin, commis, de Lennoxville, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Edward Calvin Goodhue, Mary Etta Goodhue, Harold Edward Goodhue, Clifford Chase Goodhue et Charles Sewell Chase.

Siège social:—Cité de Sherbrooke, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter, vendre, louer, arrenter et autrement céder des droits de coupe, concessions forestières et droits à des terres contenant du bois de construction et autres bois et les exploiter; (2) Manufacturer, préparer, acheter, vendre et céder des bois de construction et autres bois, traverses pour chemins de fer, bois à pâte et bois de toutes sortes, formes, qualités et descriptions, manufacturés et non manufacturés; (3) Fouiller, extraire, produire, traiter, fondre, réduire, séparer et affiner des minerais et des minéraux de toutes désignations, qualités et descriptions; (4) Manufacturer, acheter, vendre et autrement céder de la brique, des tuyaux d'égouts, de la poterie et autres produits de l'argile; (5) Acheter, construire, ériger, équiper, exploiter et entretenir des scieries mécaniques, moulins à planer et toutes sortes de fabriques et moulins pour préparer et manufacturer du bois de construction et autres bois de toutes désignations, formes, qualités et descriptions, et toutes les bâtisses, usines de réduction, moulins, machinerie et appareils nécessaires pour creuser, extraire et produire du minerai et pour traiter, fondre, réduire, séparer et extraire des minéraux et autres substances, produits et produits secondaires des dits minerais et minéraux et gisements minéraux et pour l'exploitation de briqueteries, et la fabrication de tous les produits de l'argile, et vendre et préparer pour le marché leurs produits et produits secondaires; (6) Exercer l'industrie générale de mineurs, carriers, manufacturiers et marchands et faire toutes les choses usuelles, incidentes, convenables et nécessaires pour exercer l'industrie ci-dessus ou toute partie et parties d'icelle; (7) Faire les opérations d'un marchand général pour toutes les dites fins ci-dessus; (8) Agir en qualité d'agents et marchands, vendeurs et manufacturiers d'articles du genre de ceux que la compagnie est autorisée à manufacturer ou vendre; (9) Vendre, arrenter ou autrement céder la totalité ou une partie de la propriété et de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44

de la dite loi; (10) Se fusionner ou acheter ou autrement acquérir les actions, obligations, débentures ou valeurs de toute compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux énumérés dans les présentes, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou les céder autrement; (11) Acquérir la propriété mobilière ou immobilière, qui pourrait être nécessaire pour les fins de son industrie, par achat, bail ou autrement, ainsi que les bâtisses, appareils, matériel et machinerie et les vendre, arrenter ou autrement en disposer en totalité ou en partie; (12) Acheter et acquérir toute industrie d'une nature semblable ou tout intérêt ou contrôle dans cette industrie et les payer en actions de la présente compagnie; (13) Tirer, faire, accepter, endosser, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, débentures et autres effets négociables ou transférables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE SKEENA TIMBER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 25 août 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Adam Walter Ballantyne et Charles Forsyth Ritchie, avocats; James Henry Oldham, étudiant en droit; Margaret Cassie Fennel et Geneviève Osburn, commis, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Adam Walter Ballantyne, Charles Forsyth Ritchie et James Henry Oldham.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, par achat ou autrement, du bois de toute description, et acquérir, détenir et aliéner des terres à bois et des permis; (*b*) Poursuivre le commerce du bois, exploiter des scieries et la culture du bois, et acheter, vendre, cultiver, préparer pour la vente, manipuler, exporter, importer et trafiquer du bois de tout genre et manufacturer et faire le commerce des articles de toutes sortes dans la fabrication desquels il entre du bois; (*c*) Acheter, louer ou acquérir des chutes d'eau ou autres sources de force motrice et les utiliser, et louer ou autrement en aliéner l'excédent; sauf, néanmoins, que toute vente, distribution ou transmission, en dehors des terrains de la compagnie, de la force électrique ou autre, soient assujetties aux règlements municipaux et locaux; (*d*) Acheter, construire, affréter, et noliser des vaisseaux à vapeur ou autres et construire et exploiter sur la propriété de la compagnie, ou sur un immeuble acquis pour cette fin des garages de tramways et de chemins de fer; (*e*) Manufacturer et vendre de la pulpe et du papier ou tout produit dans lequel il entre de la pulpe et du papier; (*f*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie dont les objets sont similaires à ceux de la compagnie; (*g*) Agir et exercer tous les pouvoirs et poursuivre toutes les opérations qui ont trait aux objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation et qui sont nécessaires pour aider à la compagnie à mener à bonne fin son entreprise; (*h*) Accomplir tous les actes ci-haut mentionnés soit comme principale partie, ou comme agents ou procureurs. Les opérations de la compagnie s'étendront par tout le Canada et ailleurs.

"MONTREAL HYDRO ELECTRIC COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 30 août 1910. - - - - - Capital, $10,000,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la coropration:—Edouard Fabre Surveyer, C.R.; Francis Ethelbert McKenna, notaire; William Reuben Ford, commis; Samuel Thomas Mains et Robert Henry Teare, teneurs de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'une compagnie de lumière, de chaleur et de force électrique dans toutes ses spécialités; pourvu que la vente, transmission et la distribution de la force ou du pouvoir électrique ou autre soient subordonnés à tous les règlements locaux ou municipaux à ce sujet; (*b*) Fournir, acheter, louer ou acquérir autrement et construire, poser, ériger, établir, exploiter, entretenir et développer tous les ouvrages nécessaires, stations, machines à vapeur, machinerie, outillage, câbles, fils, lignes, générateurs, accumulateurs, lampes, mètres, transformateurs, appareils, circonstances et dépendances se rapportant à la génération, l'accumulation, la distribution, la transmission, l'approvisionnement, la vente, l'usage et l'emploi de l'électricité, et générer, accumuler, transmettre, distribuer, fournir et vendre de l'électricité pour des fins de lumière, de chaleur, de traction et de force motrice électriques et pour des fins industrielles et autres; et entreprendre et passer des contrats et conclure des arrangements au sujet de l'éclairage des cités, villes, rues, bâtisses et autres endroits et pour l'approvisionnement de lumière, de chaleur et de force motrice électriques pour toutes fins publiques ou privées; (*c*) Faire, bâtir, construire, ériger, poser, entretenir et exploiter des réservoirs, aqueducs, citernes, barrages, canaux, tunnels, ponceaux, flumes, conduits principaux et autres accessoires, et exécuter et faire tous autres travaux et choses nécessaires ou convenables pour obtenir, emmagasiner, vendre, livrer, mesurer et distribuer de l'eau pour la création, l'entretien et le développement de forces hydrauliques, électriques ou autres forces mécaniques, pour toutes autres fins de la compagnie; (*d*) Construire, améliorer, travailler, entretenir, gérer, développer ou contrôler et acheter, louer ou acquérir autrement et détenir, employer, vendre, louer ou céder autrement toutes terres, ouvrages, conduits principaux, machineries, ou tous chemins, routes, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, boutiques, magasins et autres ouvrages et commodités qui pourraient être employés ou exploités avec toute partie de l'entreprise de la compagnie, pour le temps présent, ou de nature à profiter à la compagnie, directement ou indirectement, et équiper, entretenir et exploiter au moyen de forces électriques, hydrauliques ou autres forces mécaniques tous travaux appartenant à la compagnie ou dans lesquels la compagnie pourrait être intéressée, et y contribuer, les subventionner ou aider autrement ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, exploitation, gérance, développement et contrôle; (*e*) Demander, recevoir et acquérir par décret, octroi, cession, transfert, bail ou autrement, et exercer, développer et jouir de tous statuts, ordonnances ou concessions, licences, pouvoirs, autorités, immunités, droits ou privilèges se rapportant à la génération, l'accumulation, le développement, la distribution, l'approvisionnement, la vente, l'usage et l'emploi de l'énergie électrique, les forces hydrauliques ou l'eau que tous gouvernements ou autorités su-

prêmes, municipales ou locales, ou toutes corporations ou autres corps publics peuvent avoir le pouvoir de décréter, faire ou accorder, et les payer, aider et contribuer à les mettre à effet, et appliquer toutes actions, obligations et biens de la compagnie pour en défrayer le coût et les frais et dépens nécessaires; (*f*) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement par rapport à l'industrie et aux objets de la compagnie ou de nature à augmenter la valeur ou à rendre profitables, directement ou indirectement, les biens ou droits de la compagnie; (*g*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets, brevets d'invention, octrois, licences, baux, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif, non-exclusif ou limité d'employer ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui pourrait être employée pour aucune des fins de la compagnie, directement ou indirectement, et employer, exercer, développer ou accorder des permis pour leur usage ou mettre à profit autrement les biens, droits, intérêts ou information ainsi acquises; (*h*) Acheter ou acquérir autrement des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compaganie ou corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les payer en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie, et détenir, vendre, engager, hypothéquer, voter en vertu des actions, obligations, débentures ou autres valeurs ainsi acquises ou les céder autrement, et garantir le paiement du principal, des dividendes et intérêts sur les dites actions, obligations, débentures ou autres valeurs, et promouvoir toute compagnie ou corporation ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, en totalité ou en partie, ou exerçant toute industrie pouvant être exercée de manière à être profitable à la compagnie, directement ou indirectement; (*i*) Vendre, louer ou céder autrement les biens, droits, immunités et entreprises de la compagnie, en totalité ou en partie, pour la considération que la compagnie jugera à propos, et spécialement pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, en totalité ou en partie; (*j*) Se consolider ou se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie en totalité ou en partie; (*k*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, de la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, ou autrement avec toute persosne, maison ou compagnie exerçant ou engagée ou se proposant d'exercer ou de s'engager dans une entreprise ou transaction semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou toute industrie ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter, directement ou indirectement, à la présente compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie de principal ou d'intérêt, ou autrement en disposer; (*l*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir et détenir, exercer, posséder, en son propre nom ou au nom des personnes, maisons, compagnie ou compagnies ci-après mentionnées, si la compagnie y est dûment autorisée, tous les biens, immunités, clientèle, droits et privilèges détenus ou possédés par toute personne ou maison ou par toute compagnie ou compagnies exerçant ou formées dans le but d'exercer toute industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer et payer pour ces propriétés, immunités, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges en totalité ou en partie en deniers comptants ou en partie en actions acquittées de la compagnie, ou autrement, et se charger des engagements de toute personne, maison ou compagnie, et exercer les droits, pouvoirs et immunités de toute corporation dont le capital-actions est possédé par la présente compagnie au nom de telle corporation ou en son propre nom, si elle est dûment autorisée à cet effet; (*m*) Obtenir que la compagnie soit enregistrée, licenciée ou autrement reconnue dans tout pays étranger, et désigner et nommer des personnes qui y résident comme procureurs ou repré-

sentants de cette compagnie, dans toutes matières, conformément aux lois de ce pays étranger, et accepter, pour et au nom de la compagnie, la signification de pièces dans toutes procédures ou poursuites; (*n*) Faire toutes choses incidentes ou avantageuses à l'accomplissement des objets ci-dessus; (*o*) Faire toutes et chacune des choses ci-dessus comme principaux, agents ou procureurs; (*p*) Tirer, faire accepter, endosser, escompter et exécuter des billets à ordre. lettres de change, mandats et autres instruments négociables et transférables; (*q*) Faire des avances de deniers aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'accomplissement des entreprises de ces personnes; (*r*) Distribuer entre les membres, en espèces ou autrement, selon ce qu'il sera décidé, tous biens de la compagnie, et en particulier les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui prendra la totalité ou une partie de l'actif ou du passif de la compagnie; (*s*) Tout pouvoir accordé dans un paragraphe quelconque des présentes ne sera ni limité ni restreint, par référence ou inférence quant aux termes d'aucun autre paragraphe que ce soit. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 31 août 1910, à la

"JOS. VALIQUETTE COMPANY OF CANADA," (LIMITED.)

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de la

"OTTAWA NATIONAL PHARMACY COMPANY, LIMITED."

"CANADIAN RAILWAY MATERIALS COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, le 1er septembre 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Pearl Robert Diamond, gérant; Thomas Allen Harp, teneur de livres; William Peattie Robertson et Darley Burley-Smith, commis; et Maurice Alexander, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, céder ,transférer, placer, négocier, et acheter et vendre à commission, des matériaux et accessoires de chemins de fer, et des fournitures générales de toutes sortes, des métaux, et des produits des mines et des forêts fabriqués et bruts; (*b*) Acheter, prendre à bail, ériger ou autrement acquérir, des propriétés mobilières ou immobilières, ou tous droits que la compagnie jugera nécessaires ou commodes aux fins de son entreprise; (*c*) Manufacturer, acheter, arrenter, ou autrement acquérir, des machineries et tous autres appareils et outils nécessaires ou utiles en rapport avec l'industrie de la compagnie, et les vendre, louer ou autrement en disposer; (*d*) Demander, acheter, arrenter, ou autrement acquérir, et posséder, exploiter, introduire ou vendre, céder, ou autrement en dis-

poser, et en permettre l'usage, ou autrement faire valoir, des marques de commerce, noms de commerce, et toutes inventions et perfectionnements dans les machines et procédés, et s'y rattachant et garantis par brevets d'inventions ou autrement; (*e*) Acheter, vendre, détenir, ou de quelque manière acquérir la totalité ou une partie du capital-actions ou des obligations de toute compagnie autorisée à exercer une industrie semblable à celle de la présente compagnie; et tant qu'elle les détiendra, exercer tous les droits et pouvoirs d'un propriétaire, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Faire des avances de deniers, garantir les contrats ou les engagements contractuels de toutes sortes à et de toute personne, maison, associations ou corporation avec laquelle la compagnie aura des relations d'affaires; (*g*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, des risques communs, des concessions réciproques, ou autre arrangement d'une semblable nature, avec d'autres personnes ou compagnies autorisées à exercer une industrie de même nature que celle de la présente compagnie; (*h*) Acquérir et prendre à son nom, comme industrie active, toute propriété ou industrie, constituée en corporation ou non, que la présente compagnie est autorisée à exercer, et la totalité ou une partie de ses biens ou engagements, et les payer au moyen d'actions de la compagnie, ou de toute autre manière; (*i*) Faire tout ce qui sera nécessaire ou convenable pour atteindre aucune des fins ou objets ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE ANDREWS WIRE WORKS OF CANADA, LIMITED."

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - Capital, $49,000.

Nombre des actions, 1,400.—Montant de l'action, $35.

Membres de la corporation:—Charles Andrews, Sr.; Arthur George Andrews; Charles Andrews, Jr., Alfred William Andrews, et Frank Collis Andrews, manufacturiers, tous de Rockford, Ill., E.-U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Andrews, Sr., Arthur George Andrews et Charles Andrews, Jr.

Siège social:—Le village de Watford, Ont.

Objets de la compagnie:—Manufacturer et vendre des articles en bois ou en métal, ou partie en bois et partie en métal, et vendre et trafiquer les dits articles qu'ils soient manufacturés par la dite compagnie ou par toute autre compagnie, maison de commerce, personne ou personnes. Les opérations de la compagnie s'étendront par tout le Canada et ailleurs.

"BRITISH COLUMBIA PORTLAND CEMENT COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Purves McLennan, James Albert Harvey, avocats; et Webster Stone, courtier, tous de Vancouver, C.-B.; Lytton Wilmot Shaftford, de Helley, C.-B., marchand; et Ruben Cross, de Spokane, Washington, E.-U.A., courtier.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Ville de Princeton, C.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de la fabrication, l'emmagasinage, l'expédition, la vente et le trafic du ciment de Portland et de tous les ciments naturels et autres, et de tous les articles dont la confection est à base de ciment; creuser, miner ou autrement obtenir de la terre, de la marne, de la glaise, de la pierre, de l'argile, de l'ardoise, du granit ou autre minerais nécessaires à la fabrication du ciment et autres produits susdits; (*b*) Acquérir par achat, bail, location ou autrement des gisements de pierre calcaire, d'argile de marne, d'argile de glaise, d'ardoise, de granit, de houille ou autre substance brute qui entre ou que l'on utilise dans la fabrication du ciment de Portland, de la chaux, de la brique, de tuiles, de terra cotta, du blanc d'Espagne et du béton, et particulièrement d'acquérir par achat, de son propriétaire, certains gisements de pierre calcaire, d'argile et d'ardoise qui se trouvent situés près de la ville de Princeton, sur le lot numéro 1525 de la division Kamloops du district de Yale dans le but de fabriquer, avec ces substances, du ciment de Portland, de la chaux, du plâtre, de la brique, des tuiles, du terra cotta et autres matériaux de construction; (*c*) Acheter et vendre du charbon, manufacturer et vendre du coke et autres produits qui en découlent et en général faire le commerce de minéraux et de produits minéraux; (*d*) Acquérir par achat ou autrement des terrains pétrolifères et à gaz; construire et entretenir des lignes de tuyaux et percer des puits à pétrole et à gaz, et les développer, les exploiter, les louer ou les vendre; fournir et vendre du gaz artificiel et naturel; vendre des huiles et les raffiner, et en général vendre, fournir et aliéner des dits puits et terrains; (*e*) Prospecter, chercher, explorer, gagner et exploiter de l'huile, de la houille, du coke, de la lignite, de la pierre calcaire, du grès, de la marne, de l'argile, de l'ardoise, du granit, du marbre, de la glaise à briques, de la glaise à feu, du fer, de l'or, de l'argent, du cuivre et des minéraux de toutes sortes; (*f*) Bocarder, exploiter, obtenir, miner, fondre, calciner, affiner, préparer, amalgamer, manier et rendre marchands des minerais, métaux et substances minérales de toutes sortes et poursuivre toute opération métallurgique qui peut paraître avantageuse aux objets de la compagnie; (*g*) Acheter ou autrement acquérir des droits de prise d'eau, des forces hydrauliques ou des privilèges de prise d'eau, et construire des lignes de tuyaux et conduites et établir des installation hydrauliques avec tout l'outillage nécessaire; et utiliser, vendre et fournir de l'eau; construire et établir un outillage ou des outillages avec tout le matériel nécessaire, pour la production de l'électricité par force hydraulique ou toute autre force motrice, pour le chauffage, l'éclairage ou la force motrice, et en exploiter l'utilité, la vente et la fourniture. Sauf, néanmoins, que toute vente, distribution, fourniture ou transmission de la force hydraulique, électrique ou autre force motrice en dehors des limites des terrains de la compagnie seront assujetties aux règlements municipaux et locaux qui les régissent; (*h*) Acheter, vendre, manufacturer et exploiter des minéraux, outillages, machines, instruments, commodités, articles et choses qui peuvent être utilisés dans les opérations métallurgiques, ou nécessaire aux ouvriers ou autres employés de la compagnie; (*i*) Acheter, vendre, préparer pour la vente, manipuler, importer, exporter et trafiquer le bois, bois de service, bois de planche, bois à pulpe, traverses de chemins de fer, poteaux de télégraphe et de téléphone, poteaux de clôture et bois de toutes sortes; manufacturer et trafiquer des articles dans la fabrication desquels le bois est utilisé ou en compose une partie intégrante, acheter, vendre des immeubles des terres à bois et des réserves forestières; (*j*) Acheter et vendre des marchandises de toutes sortes, et construire, acquérir, posséder et exploiter, des usines de ciment, fours à chaux, fours à briques, marbreries, scie-

ries, fabriques, moulins à farine, minoteries, élévateurs, ateliers de machines, boutiques de forgerons et de machines de toutes sortes, et acheter, vendre et trafiquer le ciment, la brique, des tuiles, de la chaux, du bois, des machines, du grain, de la farine et autres substances à pétrir; (*k*) Construire, acquérir, posséder, affréter ou louer, noliser et utiliser des vaisseaux à vapeur et autres pour les fins de la compagnie; (*l*) Acquérir, utiliser, vendre et céder des permis couverts de droits de brevets; (*m*) Acheter ou autrement acquérir, détenir, vendre et transporter des actions du capital social et obligations et autres titres de créances de corporations, et exercer tous les privilège des propriétaires, y compris le droit de vote, sur les dites actions ainsi détenues; (*n*) Poursuivre toute autre industrie qui semble pouvoir être convenablement exercée de concert avec les opérations ci-dessus mentionnées, dans le but, directement ou indirectement, d'augmenter la valeur des biens ou droits de la compagnie alors existants; (*o*) Construire, améliorer, entretenir, altérer, activer, exploiter, administrer ou contrôler des chemins, routes, pouvoirs hydrauliques, réservoirs, digues, aqueducs, canaux, écluses, biez, quais, docks, piles, exploités par la vapeur, l'électricité ou autre force mécanique, lignes pour l'approvisionnement de l'électricité, des ponts, quais, barrages flottants, glissoirs, emplacements d'estacades, manufactures, entrepôts, usines hydrauliques, maisons, boutiques, magasins, bâtiments et autres travaux et commodités qui peuvent paraître, directement ou indirectement promouvoir les intérêts de la compagnie; (*p*) Attribuer les actions de cette compagnie donnant crédit en les acquittant entièrement ou partiellement contre le prix d'achat, entier ou partiel, payé par la compagnie pour des biens, marchandises ou effets, ou pour toute autre considération valable qu'au besoin elle jugera à propos; (*q*) vendre ou aliéner l'entreprise, les terrains, les biens, héritages, meubles et effets de la compagnie ou toute partie d'iceux, aux termes et conditions que cette compagnie juge à propos, soit par de l'agent comptant ou pour des actions, débentures de toute autre compagnie dont les opérations s'étendent en tout ou en partie dans la province de la Colombie-Britannique, que les objets de cette dernière soient entièrement semblables à ceux de la compagnie ou en partie seulement; (*r*) Fusionner avec toute autre compagnie actuellement constituée ou qui pourra l'être plus tard, et poursuivre en entier ou en partie, dans la Colombie-Britannique, les opérations que cette compagnie jugera utiles et nécessaires, ou destinées à augmenter ses affaires, et souscrire, accepter et détenir des actions dans toute pareille compagnie; (*s*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, mandats, et autres effets négociables et transmissibles; (*t*) Vendre, améliorer, gérer, échanger, louer, aliéner, utiliser ou autrement disposer de tous les biens et droits de la compagnie; (*u*) Distribuer en numéraire tout bien de la compagnie parmi les membres; (*v*) Faire toute autre chose qui incidemment pourrait tendre à l'accomplissement de quelqu'un des objets susdits, et exercer en général tous les pouvoirs qui à toute époque peuvent décernés à cette compagnie par une loi du parlement, une charte, un permis ou autre autorité exécutive ou législative. Les opérations de la compagnie s'étendront par tout le Canada et ailleurs.

"COMPAGNIE D'IMPORTATION, LIMITEE".

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Ernest Caillaud, marchand; Raoul Fournier et Pierre Laurent Alexandre Lefebvre, commis-voyageurs; Arcadius Gagnon, inspecteur d'assurance; et André LeMasson, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce général de vins et liqueurs, provisions, épiceries et tout ce qui se rattache à la nourriture, sujet à tous règlements locaux ou municipaux; (*b*) Fabriquer, importer et vendre toutes sortes de marchandises et produits de quelque manière utilisés ou requis pour un commerce de cette nature; (*c*) Acquérir l'établissement en exploitation, exploité actuellement sous le nom de L. Lenoir & Cie, son actif, ses affaires, ses agences, ses marques de commerce ainsi que son achalandage et émettre des actions entièrement libérées du fonds capital de la compagnie en paiement du prix d'achat de la dite société L. Lenoir & Cie; (*d*) Agir comme agents de manufactures ou agents à commission de toute autre compagnie ou personne engagée dans la fabrication, vente, importation et exportation d'articles similaires; (*e*) Acheter ou autrement acquérir la propriété mobilière ou immobilière que la compagnie jugera utile à ses opérations et engager, vendre ou autrement disposer de toute telle propriété aux conditions qu'elle jugera à propos; (*f*) Emettre des actions acquittées de la compagnie en paiement de tous biens, fonds de commerce, meubles ou immeubles que la compagnie peut ou pourra acquérir. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CONDUIT AND CABLE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Edward Riley, Harry Riley et John Fraser MacGregor, comptables; John McLelland, sténographe; et Francis Walkingshaw, clerc-avocat, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la dite corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Importer, manufacturer, acheter, vendre, et faire le commerce d'appareils, dispositifs et accessoires électriques et leurs produits; (*b*) Importer, vendre, acheter et faire le commerce de conduites et de câbles; (*c*) Enduire, couvrir, isoler ou autrement traiter tout fil, fil de câble, métal ou autre substance; (*d*) Importer, manufacturer, acheter et vendre des tissus et en faire le commerce; (*e*) Importer, manufacturer, acheter et vendre du caoutchouc, ses produits et objets qui en sont manufacturés et ses combinaisons et en faire le commerce; (*f*) Importer, acheter, vendre, étendre, tisser, manufacturer et trafiquer le fil de fer, des câbles en fil de fer, et du fil tendu, tordu ou tressé et toutes autres combinaisons ou produits qui en découlent; (*g*) Manufacturer, acheter, vendre, assembler, changer, reconstruire et trafiquer des machines, engins et des moteurs de toutes sortes; (*h*) Acquérir par achat, bail, location, échange ou autrement détenir des biens meubles et immeubles, lots riverains, droits, pouvoirs et privilèges de prise d'eau et des intérêts en iceux, et sous leur empire développer, développer et améliorer ou autrement les utiliser; (*i*) Acheter, construire, donner et prendre à bail, posséder, détenir, vendre, équiper, manœuvrer, entretenir et exploiter les moulins, fabriques, boutiques, bâtisses, machines et appareils qui

seront nécessaires et propres aux fins de la compagnie; construire, acquérir, posséder, administrer, affréter, exploiter, louer et donner à bail, toutes sortes de vaisseaux à voiles ou à vapeur, remorqueurs, barges et autres vaisseaux, des quais, docks, élévateurs, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires et propres aux fins de la compagnie; (*k*) Acquérir par achat, bail, location, échange ou autrement les droits et privilèges qui peuvent être nécessaires dans la poursuite des opérations de la compagnie; (*l*) Demander et entretenir, enregistrer, louer, acquérir, détenir, vendre, aliéner des permis qui concernent ou qui ont trait à des brevets d'invention, améliorations ou procédés, marques de commerce, noms de raisons sociales, et ce qui y ressemble nécessaires ou utiles pour l'une quelconque des fins de la compagnie; (*m*) Acheter en totalité ou en partie, y compris la clientèle ou l'entreprise, ou les biens ou l'actif, les privilèges, les contrats, droits, obligations et passif de toute compagnie, personne ou personnes qui exercent toute industrie que cette compagnie est autorisée à poursuivre, ou toutes opérations qui y ressemblent, ou qui possèdent des biens propres aux fins susdites, et en payer le coût en totalité ou en partie, en obligations, débentures, ou en actions entièrement acquittées et non cotisables de la compagnie, et les vendre, les louer ou autrement les aliéner en totalité ou en partie; (*n*) Conclure toute convention pour le partage des profits, la communauté d'intérêts, la coopération, le risque en commun, la concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie qui poursuit ou qui est sur le point de poursuivre toute opération ou transaction que la présente compagnie est autorisée à entreprendre ou poursuivre, et de fusionner avec toute pareille compagnie; (*o*) Acquérir par achat, concession, échange ou autre titre authentique, la clientèle, les biens, droits et actif, et assumer la responsabilité du passif de toute personne, raison sociale ou compagnie, actions dont les opérations sont semblables à celles que poursuit la compagnie, ainsi que les bâtisses, actions en cours et l'actif en général de toute telle maison, et acheter, acquérir et détenir le capital ou des actions du capital dans toute autre corporation qui poursuit des opérations semblables à celles que la présente compagnie est, par les présentes, autorisée à poursuivre, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des compagnies; (*p*) Acquérir les actions, obligations et débentures de toute compagnie de chemin de fer ou de transportation dont les opérations se poursuivent dans le Canada, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et acheter, bâtir et construire toute voie de garage qui peut être nécessaire ou utile aux fins de la compagnie; (*q*) Prélever ou aider à prélever des fonds et aider par voie de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs, ou autrement, à toute autre compagnie ou corporation et garantir l'accomplissement de contrats par toute pareille compagnie ou corporation, ou par toute autre personne avec laquelle la compagnie peut avoir des relations commerciales; (*r*) Placer les fonds de la compagnie qui ne sont d'utilité immédiate de la manière, qu'à toute époque, il peut être déterminé; (*s*) Distribuer en nature entre les actionnaires de la compagnie des biens de la compagnie, et particulièrement des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui appartiennent à la compagnie ou dont cette dernière peut avoir le privilège d'aliéner; (*t*) Poursuivre toute autre industrie (soit manufacturière ou autre) qui, à la compagnie, peut paraître pouvoir s'exercer convenablement de concert avec ses opérations, ou qui, directement ou indirectement, sera sensée donner plus de valeur à l'un quelconque des biens ou droits de la compagnie ou les rendre plus profitables (*u*) Prêter de l'argent aux consommateurs ou autres qui négocient avec la compagnie et garantir l'accomplissemest de contrats par ces personnes; (*v*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, reçus d'entrepôts et autres effets négociables et transmissibles; (*w*) Vendre et aliéner l'entreprise de la compagnie, en totalité ou en

partie, pour la considération que la compagnie peut juger à propos, et particulièrement pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets qui, en totalité ou en partie, sont semblables à ceux de la compagnie; (*x*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, aliéner, utiliser ou autrement trafiquer les biens et droits de la compagnie, en totalité ou en partie; (*y*) Agir en tout ou en partie comme ci-dessus mentionné comme partie principale ou comme agents, cautions, entrepreneurs, fiduciaires ou autrement, soit seule ou conjointement avec d'autres; (*z*) Les pouvoirs accordés dans chaque alinéa ne peuvent en aucune manière être limités ou restreints, par déduction ou autrement par les termes d'un autre alinéa; (*aa*) Agir de toute manière qui incidemment ou directement conduit vers l'accomplissement des objets de la compagnie. Les opérations de la compagnie doivent s'étendre par tout le Canada et ailleurs.

"DOMINION FOG SIGNAL COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - Capital, $15,000.

Nombre des actions, 300.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Glen Edward McClure, fabricant de signaux de chemins de fer; et Lola Lusty McClure, femme mariée, tous deux de Saint-Jean, Qué.; George Newton Clark, fabricant de signaux de chemins de fer; et Mabelle Etta Clark, femme mariée, tous deux de Needham-Heights, Mass., E.-U. d'A.; et Alonzo Farley Brewer, avocat, de Newton-Centre, Mass., E.-U. d'A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Glenn Edwin McClure, Lola Lutsy McClure et George Newton Clark.

Siège social:—Ville d'Iberville, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer et vendre des pétards pour chemins de fer, des fusées, extincteurs chimiques, torches et feux pour fins d'illuminations en couleurs, feux pour navires et signaux; (*b*) Agir en qualité d'agents de fabricants pour vendre des matériaux de chemins de fer de toutes sortes. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE E. T. CORSET COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - - Capital, $750,000.

Nombre des actions, 7,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alexandre Ovide Morin, directeur; Joseph Osias Gareau, Jean Bautiste Letendre, Odilon Lemire, Joseph Normandin et Alfred Rouleau, marchands; et Joseph Ethier, capitaliste, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—La ville de Saint-Hyacinthe, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre à son nom, comme industrie active, l'industrie, l'entreprise, les biens, la clientèle, et généralement toute la propriété, mobilière et immobilière, de l'Eastern Townships Manufacturing Company, Limited, corps politique et corporation ayant son principal bureau et place d'affaires en les cité et district de Montréal, et exerçant en la ville de Saint-Hyacinthe, le commerce de la fabrication et vente de corsets et chemises; se charger des droits et engagement de la dite Eastern Townships Manufacturing Company, Limited, s'y rattachant, aux conditions de paiement au moyen de l'émission de parts ou obligations de la présente compagnie qui seront convenues; (*b*) Exercer l'industrie de fabricants et de commerçants de corsets, chemises, cols, cravates, et de toutes sortes d'articles et choses du même genre ou s'y rattachant; (*c*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, céder et transférer ou autrement en disposer, placer, négocier, et faire le commerce d'effets, articles et marchandises et propriété de toutes catégories; (*d*) Agir comme agents pour les négociants, commerçants et fabricants d'articles du même genre que ceux que la présente compagnie est autorisée à fabriquer et vendre; (*e*) Acquérir toute autre industrie de même nature que celle que la compagnie est autorisée à exercer et aux conditions de paiement par l'émission d'actions ou d'obligations de la compagnie, ou autrement, qui seront convenues; (*f*) Acquérir, arrenter et utiliser des forces hydrauliques, électriques et autres, et produire et accumuler de l'électricité et autres forces électro-motrices ou autre agent semblable ou autrement pour son propre usage, et acheter, arrenter ou autrement acquérir et détenir tous les immeubles, emplacements de moulin et autres privilèges qui seront de temps à autre nécessaires ou dont la compagnie aura besoin, et vendre et disposer de tout excédent dont la compagnie n'aura pas besoin; pourvu, toutefois, que toute vente, transmission ou distribution de pouvoir ou force électrique en dehors des terres de la compagnie sera subordonnée à tous les statuts et règlements provinciaux et municipaux à ce sujet; (*g*) Acquérir par achat, souscription ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer de parts, actions, obligations ou valeurs de toute compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, et voter en vertu de ces actions comme propriétaire d'icelles; (*h*) Vendre l'entreprise de la compagnie, en totalité ou en partie pour la compensation que la compagnie jugera bon, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et établir par règlement la manière en laquelle les directeurs pourront être autorisés à faire cette vente; (*i*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les pouvoirs sont similaires à ceux de de la présente compagnie, aux conditions qui seront convenues; (*j*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits avec toute persone ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou s'intéresser dans la dite industrie ou les actions et valeurs de toute compagnie exerçant la dite industrie, et vendre, détenir et réémettre les dites actions ou valeurs avec ou sans garantie ou autrement disposer des dits intérêts, actions ou valeurs; (*k*) Prêter des fonds, garantir les contrats ou autrement aider les clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie; (*l*) Prendre, acquérir et détenir toute garantie d'une nature quelconque, mobilière ou immobilière ,pour dettes, engagements ou obligations envers la compagnie ,encourus ou à encourir au sujet des fins et objets de la compagnie; (*m*) Acquérir les marques de commerce, dessins de fabrique, droits d'auteur, licences concernant l'industrie de la compagnie qui seront jugés nécessaires ou utiles, ou les vendre ou autrement en disposer; (*n*) Rémunérer au moyen de paiements en deniers comptants, ou de ses obligations ou débentures, ou d'autre manière toute personne ou corporation pour services

rendus en plaçant ou aidant à placer ou garantir le placement des actions ou du stock de la compagnie, ou les obligations ou autres valeurs de la compagnie, ou au sujet de la formation ou promotion de la compagnie, ou autrement; (*o*) Emettre les actions de la compagnie ou toute partie de ces actions entièrement acquittées ou les émettre comme partiellement acquittées selon que les directeurs le décideront, en paiement de toute propriété mobilière ou immobilière, ou autre actif acquis ou loué par la compagnie ,ou en paiement de franchises acquises par elle, ou pour toute autre considération que les directeurs jugeront à propos dans l'intérêt de la compagnie; (*p*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et conduire toute affaire nécessaire à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ENA GLOVES, LIMITED."

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Léon Daoust et Armand Daoust, manufacturiers; James Hector Armstrong, commis aux ventes; Francis Logie Armstrong, ingénieur; et Adélard Langlois, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la dite corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active l'industrie actuellement exercée en la cité de Montréal et ailleurs par Léon Daoust, gantier, et le payer en actions de la compagnie ou autrement; (*b*) Faire le commerce de marchands en gros et en détail, commerçants ,agents, importateurs et exportateurs, négociants et fabricants d'effets, articles et marchandises de toutes sortes, et faire tout autre commerce qui peut être convenablement exercé par la compagnie; (*c*) Fabriquer, acheter, vendre, négocier et disposer de toutes sortes de gants, mitaines, moccassins, bottes, souliers, vêtements, cotonnades, lainages(cuir, et effets de fantaisie, et de machines de tous genres; (*d*) Acquérir, détenir, posséder et disposer de l'actif et de la clientèle de tout individu ou maison ou des actions ou valeurs de toute autre compagnie semblable en totalité ou en partie à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou de nature à être utilement ou avantageusement exercée en rapport avec celle de la présente compagnie, et les payer en deniers comptants, obligations, actions ou autrement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Se fusionner avec toute autre compagnie, et vendre ou disposer de la propriété, des biens ou des entreprises de la compagnie en tout ou en partie pour la compensation que la compagnie jugera bon, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la compagnie ou qu'elle est autorisée à acquérir, et distribuer entre les actionnaires de la compagnie toute propriété ou compensation ainsi acquise, et en particulier toutes actions ou valeurs de toute telle autre compagnie; (*f*) Faire tous les actes et choses qui sont nécessaires ou propres à atteindre les susdits objets ou d'augmenter la valeur des entreprises de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"HOPMAN VAN DEN BERG SONS, LIMITED."

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - - Capital, $600,000.

Nombre des actions, 6,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John William Henry Gerrit Hopman van den Berg, marchand de diamands; Alexander Wardrope Greenshields Macalister et Charles Mackay Cotton, avocats; Clement Cecil Alloway, courtier d'assurances; et Ralph Erskin Allan, secrétaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, vendre, importer, exporter et extraire des diamants bruts et taillés; aussi, cliver, scier, tailler, polir et monter des diamants; (*b*) Acheter, vendre, importer, exporter et manufacturer des bijouteries de toutes sortes, des montres, articles de fantaisie, bimbeloterie, papeterie, objets d'art et autres articles, et des outils, machinerie et équipement, et tous les accessoires et choses reliés à la vente, manufacture, et disposition de ces objets; (*c*) Acquérir et entreprendre sa totalité ou une partie des affaires, propriété et droits de la maison de J. W. H. G. Hopman Van den Berg & Sons, marchands de diamants, telle qu'elle existe actuellement en Canada, ou de toute autre personne ou compagnie engagée dans un commerce que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie; (d) Se fusionner, ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter, directement ou indirectement, à la présente compagnie, de prêter des fonds, ou garantir les contrats ou autrement aider à toute telle personne ou compagnie, et les payer en actions acquittées et non cotisables de la présente compagnie; (*e*) Emettre en plein paiement ou en paiement partiel de toute propriété, droit ou privilèges acquis par la compagnie, ou pour des garanties des valeurs de la compagnie, ou pour services rendus, des actions du capital de la compagnie, souscrites ou non, comme acquittées et non cotisables; (*f*) Acquérir, subordonnément à l'article 44 de la loi des Compagnies, le stock, les actions, les valeurs ou l'entreprise de toute autre compagnie ayant pour l'un de ses objets l'exercice de quelques-uns des pouvoirs de la compagnie; (*g*) Vendre ou disposer de la totalité ou d'une partie de l'entreprise de la présente compagnie pour la considération que la présente compagnie jugera bon; et en particulier pour des parts ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la compagnie; (*h*) Distribuer, en espèces ou autrement de temps à autre entre les actionnaires de la compagnie, toute propriété, biens ou droits de la compagnie; (*i*) Vendre, conclure, gérer, développer, échanger, arrenter, céder, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété et des droits de la présente compagnie; (*j*) Appliquer toute partie des fonds et biens de la compagnie selon qu'il sera jugé à propos pour établir un fonds de réserve, et placer ce fonds en totalité ou en partie en stocks, obligations ou autres valeurs approuvées par le conseil de directeurs, et en replacer en tout ou en partie de temps à autre selon qu'il sera jugé convenable, et faire tous les actes et choses

nécessaires et opportuns pour la régie et le placement du dit fonds dans l'intérêt de la compagnie; (*k*) Faire tous et chacun les actes et choses ci-dessus comme principaux, agents, entrepreneurs ou autrement et soit seuls ou conjointement avec d'autres personnes ou compagnie; (*l*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, que la compagnie croira pouvoir être exercée avantageusement en rapport avec ce qui précède, ou propre à augmenter, directement ou indirectement, la valeur de la propriété et des droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

MICHAUD, HOULE ET CIE, LIMITEE.

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Thadée Michaud, teneur de livres; Vital Elphège Baril, marchand; Harrison Aurèle Demers, courtier; Régis Rivet, manchonnier, tous quatre de la cité de Montréal, et Alexandre Houle, voyageur de commerce, de la paroisse du Sault-aux-Récollets, dans la province de Québec.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Le droit de faire le commerce en gros et en détail d'importation ou d'exportation et fabriquer et confectionner les fourrures, chapeaux, merceries et marchandises de nouveautés en général ainsi que tout article en peau ou en fourrure; (*b*) Fabriquer les chapeaux, gants, mitaines, chemises, articles de mercerie en général et toute espèce de marchandises se rapportant au commerce de la présente compagnie; (*c*) Ouvrir, installer, exposer et acquérir des ateliers pour le repassage et la préparation des peaux ainsi que pour faire le commerce de la teinture des pelleteries ou autres articles par rapport au commerce de mercerie et de marchandises de nouveautés en général; (*d*) Acquérir, posséder à titre de propriétaires ou locataires, des terrains ou bâtisses pour y faire la chasse ou l'élevage des animaux à fourrure; (*e*) Elever des constructions, telles que magasins, ateliers, résidences pour l'usage des employés, des postes pour les trappeurs en vue de servir aux fins du commerce de la présente compagnie; (*f*) Acquérir, posséder, gérer des maisons, bâtiments ou terrains utiles au susdit commerce; (*g*) Acquérir par achat ou autrement l'entreprise, les biens, l'achalandage de toute personne, maison ou corporation engagée dans une semblable industrie et les payer en actions du capital de la compagnie ou en argent; (*h*) Acheter et acquérir les marques de commerce et la clientèle d'autres personnes, maisons ou compagnies engagés dans le commerce de mercerie, marchandises de nouveautés et de fourrure; (*i*) Acquérir par achat ou autrement des pouvoirs hydrauliques et les exploiter pour les fins du commerce de la dite compagnie et aussi produire l'électricité par pouvoirs hydrauliques, dynamo ou autrement pour l'usage de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE NORTHERN REALTY COMPANY, LIMITED".

(Antérieurement constituée en corporation sous l'autorité des lois de la province du Manitoba).

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - - Capital, $500,000.
Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Sir Daniel Hunter McMillan, William Robinson et Robert Campbell.

Siège social:—Ville de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, acheter, posséder, vendre, aliéner, transporter, louer et donner à bail des biens réels et mobiliers et tout intérêt qui s'y rattache; (*b*) Agir en qualité d'agent avec ou sans commission pour acheter ou vendre ou administrer des biens tant réels que mobiliers et tout intérêt qui s'y rattache ou pour effectuer le placement d'argent et généralement agir en qualité d'agent financier ou autrement; (*c*) Exercer l'industrie d'entrepreneur pour l'érection de maisons, d'édifices et autres constructions; (*d*) Acquérir et posséder des actions dans la capital social d'autres compagnies nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou acquérir des biens tant réels que mobiliers et des droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou utiles pour les fins de son industrie; (*f*) Acquérir ou assumer comme une opération active toute industrie actuellement ou antérieurement exercée par une personne, raison sociale ou corporation qui exécute ou exerce une industrie semblable à celle exercée par la compagnie et acquitter le prix de cette acquisition en argent ou en valeurs, actions de la compagnie entièrement ou partiellement acquittées ou autrement; (*g*) Conclure un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est sur le point d'exercer ou exécuter une industrie ou une opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter, et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir l'exécution de ses contrats ou autrement l'assister, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie et les vendre, posséder et réémettre avec ou sans garantis ou autrement en disposer; (*h*) Etablir des pouvoirs d'eau, aqueducs et installations électriques y compris les ouvrages nécessaires pour la génération, la distribution et l'usage du pouvoir d'eau, de la force de l'eau ou de l'électricité et vendre, louer et aliéner cette force, cette eau ou cette énergie, pourvu cependant que toute vente, distribution ou transmission de la force électrique, hydraulique, pneumatique ou autre quand elle s'effectue en dehors des immeubles de la compagnie soit assujétie aux règlements locaux et municipaux à cet égard; (*i*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, aliéner ou mettre en valeur la totalité ou une partie quelconque des biens et des droits de la compagnie ou autrement en disposer; (*j*) Disposer des terrains pour des fins de construction et les bâtir ou améliorer, donner à bail comportant promesse de bâtir, arpenter et subdiviser, avencer de l'argent aux personnes qui y bâtissent, ou autrement les développer de la manière qui peut paraître propre à promouvoir les intérêts de la compagnie; (*k*) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, administrer, exécuter et contrôler des chemins, embranchements, ou voies d'évitement, ponts, réservoirs, cours d'eau, égouts, quais, fabriques, entrepôts, ateliers, magasins, édifices et autres ouvrages ou commodités qui peuvent sembler propres, directement ou indirectement, à rehausser les intérêts de la compagnie, et contribuer, donner

des subventions ou autrement aider ou prendre part à la construction, à l'amélioration, à l'entretien, à l'exploitation, à la direction, à l'exécution et au contrôle de ces ouvrages; (*l*) Exécuter toute autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication ou autrement qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec ce qui précède et propre, directement ou indirectement à rehausser la valeur d'une partie quelconque des biens ou des droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*m*) Distribuer des biens de la compagnie en nature parmi les actionnaires; (*n*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*o*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but que soit acquise la totalité ou une partie quelconque des biens et engagements de la présente compagnie, ou pour toute autre fin qui peut paraître, directement ou indirectement, propre à profiter à la présente compagnie; (*p*) Vendre l'entreprise de la compagnie ou en disposer ou d'aucune partie de cette entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos d'accepter,et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*q*) Et faire toutes les choses qui sont incidentes ou que la compagnie peut croire utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés ou d'une partie de ces objets. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE ONTARIO AND QUEBEC NAVIGATION COMPANY, LIMITED."

(La compagnie antérieure du même nom n'existe plus.)

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. . - - - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Bernard Richard Hepburn, James de Congalton Hepburn et Robert Grant Keith Hepburn, agents généraux de voiturage; et Alexander Leslie, banquier, tous de Picton, Ont.; John Franklin Chapman, de Deseronto, Ont., agent des voyageurs par chemin de fer; et Harry Dempsey, exportateur, de Trenton, Ont..

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Ville de Picton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer une industrie de transport des voyageurs et des marchandises; (*b*) Construire, faire ,exploiter, entretenir, acheter, vendre, posséder, louer, engager des navires, bâtiments et bateaux de toute nature et espèce, en faire le commerce et autrement en disposer, ainsi que tous le matériel, les articles, outils, machines et accessoires qui entrent dans la construction ou l'équipement de ces vaisseaux ou y sont utiles et convenables, ainsi que les machines à vapeur, chaudières, machines et accessoires de toute sorte, et les objets mobiliers, l'équipement et l'ameublement de toute espèce; transporter des effets et des marchandises et des voyageurs par terre et par eau; construire, réparer et dessiner des maisons, constructions, vaisseaux, navires, bateaux à vapeur, bateaux, quais, docks, cales sèches, élévateurs, machines et tous autres équipements; bâtir, construire, réparer, entretenir et exploiter des installations pour l'eau, le gaz ou l'électricité, des tunnels, ponts, viaducs, canaux, quais, jetées et ouvrages de ce genre d'amélioration interne ou d'usage ou d'utilité publique,

et posséder, exploiter et entretenir des lignes de steamers, lignes de bateaux et autres lignes pour les transports; (*c*) Acheter, louer ou autrement acquérir des hôtels ou constructions; exercer l'industrie d'hôtelier et ériger des hôtels, chalets et toutes autres constructions et tous autres ouvrages nécessaires, et utiliser, convertir, adopter et entretenir la totalité ou une partie quelconque de ces terrains, constructions et immeubles pour les fins et dans le but d'en faire des hôtels et des auberges et les établissements qui usuellement ou nécessairement s'y adjoignent; et les équiper et meubler et exercer l'industrie d'hôtelier et d'aubergiste et de propriétaire d'écurie de louage; (*d*) Exercer toute autre industrie, (que ce soit une industrie de fabrication ou autrement) qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec son industrie ou propre à directement ou indirectement réhausser la valeur d'une partie quelconque des biens ou des droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*e*) Acquérir ou assumer la totalité ou une partie quelconque de l'industrie des biens et des engagements de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou qui possède des biens qui conviennent pour les fins de la compagnie; (*f*) Conclure une société ou un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est à la veille d'exercer et d'exécuter une industrie ou opération que la compagnie est autorisée a exercer ou à exécuter, ou une industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement profiter à la compagnie, et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir l'exécution de ses contrats ou autrement l'aider, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie et les vendre, posséder et réémettre, avec ou sans garantie, ou autrement en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Prendre ou autrement acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie ou qui exerce une industrie qui est susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement profiter à la compagnie; (*h*) Conclure avec des autorités municipales, locales ou autres les traités qui peuvent paraître utiles aux objets de la compagnie ou l'un quelconque de ces traités, et obtenir de ces autorités, les droits, concessions et privilèges que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'obtenir, et exercer et exécuter ces droits, privilèges et concessions et se confomer à ces traités; (*i*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but que soit acquise la totalité ou une partie quelconque des biens et des engagements de la compagnie, ou pour tout autre but qui pourra paraître propre à directement ou indirectement profiter à la compagnie; (*j*) Acheter, prendre à bail ou en échange, prendre en location ou autrement acquérir tous biens personnels, et tous droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie, et, en particulier, par machines, outillages, fonds de commerce; (*k*) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, administrer, exercer ou contrôler des chemins, passages, embranchements ou voies d'évitement, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, fabriques, entrepôts, installations électriques, boutiques, magasins et autres ouvrages et commodités qui peuvent paraître propres directement ou indirectement à promouvoir les intérêts de la compagnie, et contribuer, donner des subventions, ou autrement aider ou prendre part à la construction, à l'amélioration, à l'entretien, à l'exploitation, à l'administration, à l'exercice ou au contrôle d'iceux; (*l*) Tirer, consentir, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, lettres de voiture, mandats et autres titres négociables ou transférables; (*m*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la campagne ou une partie quelconque de cette entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos d'accepter et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de

toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie; (*n*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, aliéner, mettre en valeur la totalité ou une partie quelconque des biens des droit de la compagnie, ou autrement en disposer; (*o*) Faire la totalité ou une partie quelconque des choses ci-dessus énoncées à titre de partie principale, d'agent, d'entrepreneur, de fiduciaire ou autrement, et soit seule soit conjointement avec d'autres; (*p*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus mentionnés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE T. SIDNEY KIRBY COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Sidney Kirby, George Harper Bowie et John Charles Rogers, entrepreneurs; Mary Frances Kirby et Elizabeth Rogers, femmes mariées, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Thomas Sidney Kirby, George Harper Bowie et John Charles Roger.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de propriétaire de carrières, de confectionneurs et de réparateur de chemins et de pavages, voituriers, constructeur pour l'exécution d'ouvrages et de constructions de toute espèce; et extraire des carrières, gagner, obtenir, exploiter, concasser, préparer ,fabriquer, acheter et vendre toute espèce de pierre, de sable, de chaux, de ciment, de mortier, de céruse, de plâtre, d'asphalte, d'argile, gravier, terre, minéraux, pierre artificielle, brique, brique à feu, blocks de ciment, terre à feu, verre, combustible, coke, tuyaux, tuiles, poterie, articles en terre, terra-cotta, bois de service, quincaillerie, et tous les article requis pour la construction, les entreprises et le pavage; (*b*) Agir en qualité d'agent pour les fabricants et commerçants de la totalité ou de partie des articles, objets ,effets mobiliers et marchandises qui précèdent; (*c*) Exercer toute autre industrie (que ce soit une industrie de fabrication ou autrement) qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec les objets ci-dessus énoncés ou propre directement ou indirectement à rehausser la valeur d'une partie quelconque des biens ou des droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*d*) Acquérir et assumer la totalité ou une partie quelconque de l'industrie, des biens et des engagements de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou qui possède des biens qui conviennent aux fins de la présente compagnie; (*e*) Acheter ou autrement acquérir comme une organisation active la totalité ou une partie quelconque de l'entreprise et de l'industrie de la société comme sous le nom de T. Sidney Kirby & Co., et les terres tant en franc alleu que celles possédées sur bail, carrières, outillages, machines, fonds de commerce ,dettes actives, l'achalandage et d'autre actif de la dite société et en assumer les dettes et les engagements, et payer le prix de cette acquisition soit en argent comptant soit en actions entièrement acquittées de la compagnie en partie, en argent et partie en actions entièrement acquittées de la compagnie; (*f*) Demander,, acheter ou

autrement acquérir des brevets d'invention, permis, concessions et titres de ce genre, susceptibles de servir pour l'une des fins de la compagnie, et utiliser, exercer, ou développer les biens ou les droits ainsi acquis ou accorder des permis relativement à ces biens ou droits; (*g*) Conclure une société ou un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est à la veille d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter ou toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à, directement ou indirectement profiter à la présente compagnie; et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir l'exécution de ses contrats ou autrement l'aider, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie, et les vendre, posséder, et réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*h*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, prendre ou autrement acquérir et posséder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie, ou qui exerce une industrie susceptible d'être conduite de façon à, directement ou indirectement profiter à la présente compagnie; (*i*) Conclure avec des autorités municipales, locales ou autres un traité qui peut sembler utile aux objets de la compagnie ou à l'un quelconque de ces objets, et obtenir de ces autorités les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'obtenir, et exercer et exécuter ces droits, privilèges et concessions et se conformer à ce traité; (*j*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but que soit acquise la totalité ou une partie quelconque des biens et des engagements de la présente compagnie, ou pour toute autre fin qui peut paraître, directement ou indirectement, utile à profiter à la présente compagnie; (*k*) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, administrer, exercer et contrôler des chemins, passages, tramways, embranchements ou voies d'évitement, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, fabriques, entrepôts, installations électriques, boutiques, magasins et autres ouvrages et commodités qui peuvent paraître utiles, directement ou indirectement, à promouvoir les intérêts de la compagnie et contribuer, donner des subventions ou autrement aider ou prendre part à la construction, à l'amélioration, à l'entretien ou au contrôle de ces ouvrages; (*l*) Prêter de l'argent aux clients et autres qui ont avec la compagnie des relations d'affaires et garantir l'exécution des contrats conclus par ces personnes; (*m*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la présente compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise pour la considération que la présente compagnie pourra juger à propos d'accepter, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*n*) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie en nature des biens de la compagnie, et, en particulier, des actions et débentures appartenant à la compagnie; (*o*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"WESTERN FIRE-MAPS, LIMITED".

Constituée en corporation, 8 septembre 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Donald Stacey Linden et John William Wilson, inspecteurs d'assurance sur le feu; John Linden, écr.; Frank Lindsay Bastedo et Angus Compston Heighington, avocats; tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Linden, Frank Lindsay Bastedo et Angus Compston Heighington.

Siège social:—Ville de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de fabricant et de vendeur de cartes géographiques, cartes, plans et études, y compris la confection et la vente de cartes géographiques, cartes, plans et études démontrant diagrammaticallement la situation et la construction des édifices et autres renseignements pour l'usage des compagnies d'assurance contre les incendies; (*b*) Exercer toute autre industrie que ce soit une industrie de fabrication ou autre qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec ce qui précède ou propre, directement ou indirectement, à rehausser la valeur de quelque partie de l'industrie ou des biens de la compagnie ou à les rendre profitables; (*c*) Acquérir et assumer la totalité ou quelque partie de l'industrie des biens et des engagements de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie d'un caractère semblable à son industrie, et en payer le prix d'acquisition en actions du capital social, ou autrement ainsi que la compagnie jugera à propos de le faire; (*d*) Conclure un traité pour le partage des profits, la concession réciproque ou autre traité d'une nature analogue avec toutes personnes ou compagnies qui exercent une industrie semblable; (*e*) Promouvoir d'autres compagnies pour quelque fin propre à bénéficier à la compagnie; (*f*) Acheter, prendre à bail ou en échange, en location ou autrement acquérir tous biens personnels et tous droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie, et, en particulier des machines, outillages et fonds de commerce; vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie, ou une partie quelconque de cette entreprise pour la considération que la compagnie pourra juger à propos d'accepter, et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie; (*g*) Payer à même les fonds de la compagnie les frais de son organisation; (*h*) Demander une loi du parlement pour une fin quelconque qui peut paraître utile pour les fins de la compagnie; (*i*) Faire les autres choses que la compagnie peut croire incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés ou de quelqu'un de ces objets. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 8 septembre 1910, à la

"MICA MINES SYNDICATE COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"STANDARD MICA COMPANY, LIMITED".

"ANGLO-CANADIAN SECURITIES CORPORATION, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 septembre 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins, avocat; Patrick Francis Brown et Winnifred Evelyn Patch, sténographes; Samuel Thomas Mains, teneur de livres; et William Reuben Ford, clerc, tous de la cité de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Souscrire, assurer, acheter, prendre ou autrement acquérir et détenir soit comme principal ou comme agent et absolument comme propriétaire, ou par voie de garantie collatérale, et posséder, vendre, échanger, engager des obligations, débentures et autres valeurs de toute corporation ou compagnie municipale, industrielle ou financière, et voter en vertu de ces valeurs et autrement en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*b*) Promouvoir, organiser, gérer ou développer, ou aider à promouvoir, organiser, gérer ou développer toute corporation, compagnie, syndicat, entreprise ou industrie; (*c*) Agir en qualité d'agents et de courtiers pour le placement, disposition, prêt, paiement, transmission et recouvrement de fonds; (*d*) Acheter ou autrement acquérir et détenir, vendre et autrement disposer de propriété, mobilière ou immobilière, et la payer en actions ou autres valeurs de la compagnie ou autrement; (*e*) Faire des recherches, examiner, vérifier et faire rapport sur les livres, l'état financier, les perspectives, les opérations, les affaires et la condition de toute personne, maison ou corporation, et faire des recherches, examiner et faire rapport au sujet du titre et de la valeur de propriétés mobilières et immobilières, privées ou publiques; ou sur la légalité de l'émission d'obligations, débentures ou autres valeurs de toute corporation, ou sur les circonstances de toute industrie ou entreprise, et en général sur tous biens, propriété ou droits; (*f*) Agir en qualité d'agents ou de fondés de pouvoirs pour la transaction de toute affaire, l'administration de successions, la vente de propriété, le placement et le recouvrement de fonds, de loyers, intérêts, dividendes, hypothèques, obligations, billets, notes et autres valeurs; (*g*) Vendre, arrenter ou autrement disposer de la propriété et entreprise de la compagnie ou de toute partie de sa propriété pour la compensation que la compagnie jugera bon, et en particulier pour les actions, débentures, obligations et valeurs de toute autre compagnie; (*h*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits ou de la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou se proposant d'exercer ou de s'engager dans une industrie de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre, et de prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*i*) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie, en nature, toute propriété de la compagnie, et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie que possède la présente compagnie, ou dont elle peut disposer, et faire tous actes et exercer tous pouvoirs d'exercer toute industrie propre à atteindre les objets pour lesquels la compagnie est constituée; (*j*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*k*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir toute industrie identique ou dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie; (*l*) Faire tous les actes nécessaires à l'entreprise et à l'exécution des objets pour lesquels la compagnie est formée, et pour tous tels services, devoirs et fiducies exiger, percevoir et recevoir toute rémunération raisonnable, légale, usuelle, et frais, coûts et dépens ordinaires; (*m*) Les pouvoirs spécifiés dans la présente charte ne seront ni limités ni restreints par l'application ou l'interprétation de tout autre pouvoir ainsi accordé. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"BLAINES, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 septembre 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Albert Garnet Blaine, marchand; William George Martin, commis; Harry Edward Barry, imprimeur; Myron James Cavers, teneur de livres; et William Cecil Fitzgerald, bourgeois, tous de la cité de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Albert Garnet Blaine, William George Martin et William Cecil Fitzgerauld.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce et exercer l'industrie de fabricants et de commerçants de vêtements et hardes pour hommes, jeunes gens, et garçonnets, dames et jeunes filles, de tous genres et descriptions, et commerçants de marchandises sèches, soieries, satins, garnitures de tailleurs, lainages, tissus, et draps et cotonnades en général, et de tailleurs et de merciers; (*b*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active, et le continuer, le commerce actuellement exercé par la Blaine Brothers Company, Limited, une compagnie constituée par lettres patentes accordées par la province de la Colombie-Britannique, et aussi acquérir et prendre à son nom la totalité ou une partie de l'actif et du passif de toute compagnie, et donner aux actionnaires ou propriétaires de la dite compagnie en paiement de ce commerce, des actions du capital de la présente compagnie; (*c*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, reliée aux pouvoirs susdits que la compagnie jugera propre à être avantageusement exercée en rapport avec la susdite industrie; (*d*) Acquérir et entreprendre la totalité ou une partie des affaires, propriété et engagements de toute personne ou compagnie engagée dans une entreprise semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie; (*e*) Demander, acheter, ou autrement acquérir, toutes patentes, brevets d'invention, licences, concessions et autres choses de même nature conférant un droit exclusif ou non exclusif ou restreint de se servir, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention qui semblerait capable d'être utilisé aux fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être, directement, ou indirectement, avantageuse à la compagnie, et utiliser, exercer ou développer, ou accorder des permis à leur sujet, ou autrement faire valoir les droits de propriété ou renseignements ainsi acquis; (*f*) Acheter, prendre à bail ou en échange, arrenter ou autrement acquérir, toute propriété mobilière et immobilière, et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaire ou commode aux fins de son commerce, et en particulier tous terrains, bâtiments, servitudes, baux, machinerie, outillage et fonds de commerce; (*g*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant ou en aidant à placer, ou en garantissant le placement d'une partie des actions du capital de la compagnie, ou toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie ou la conduite de ses affaires; (*h*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des parts de toute autre compagnie formée pour des objets en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être conduite de manière à être profitable, directement, ou indirectement, à la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*i*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété et des droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE BRITISH EMPIRE BRIDGE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 septembre 1910. - - - - - Capital, $5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Cooper Smith et Frederick Henry Murphy, conseils du Roi, Waldo Whittier Skinner, William Gilbert Pugsley et George Gordon Hyde, avocats, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers et constructeurs de ponts et navires en acier et en fer, ainsi que manufacturiers généraux de toutes sortes d'ouvrages en acier et en fer; (*b*) Préparer les plans, construire, agrandir, étendre, réparer, compléter, démolir et enlever des ponts ou y faire d'autres travaux; (*c*) Exercer d'une manière générale l'industrie de fondeurs et ingénieurs; (*d*) Acquérir par achat, bail ou autrement, toute propriété mobilière ou immobilière, et la clientèle les servitudes, droits, privilèges, contrats et biens de toutes sortes, utiles ou reliés à l'industrie de la compagnie, aux termes et conditions qui seront jugés raisonnables, de tout particuliers, maison ou corporation, et les payer en deniers comptants ou partie en deniers comptants ou actions acquittées, obligations ou autres valeurs de la compagnie, ou autrement en disposer en totalité ou en partie; (*e*) Acquérir, détenir et posséder des parts de toute autre corporation engagée dans une industrie de même nature, et les payer soit en deniers comptants ou partie en deniers comptants, ou émettre des actions acquittées de la compagnie en plein paiement ou en paiement partiel de ces valeurs, ou autrement, selon qu'il sera convenu, et les vendre ou autrement en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*f*) Former une union ou convention de travail avec toute compagnie de construction en acier ou en fer ou avec tout individu ou maison engagée dans une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, acquérir, posséder et exploiter toute force motrice qui sera jugée nécessaire pour les fins de la compagnie, subordonnément aux statuts et règlements provinciaux et municipaux; (*g*) Exercer toute industrie reliée aux objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation, que ce soit pour la manufacture, la vente, l'entreposage, l'emmagasinage ou autre, que la compagnie jugera utile d'exercer en rapport avec l'industrie de la compagnie; (*h*) Prendre, acquérir, et détenir des valeurs de toute nature, mobilières et immobilières, pour des dettes engagements ou obligations contractées envers la compagnie, ou qui seront contractées au sujet des fins et objets de la compagnie, et les acquitter ou en disposer à volonté; (*i*) Vendre, arrenter ou autrement disposer, en totalité ou en partie, de la propriété, des biens et des entreprises de la compagnie pour la compensation qui sera convenue, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie ou corporation les acquérant, et distribuer entre les actionnaires de la présente compagnie, en nature, la propriété ou les fonds de la compagnie ou les produits qui en seront réalisés, et en particulier les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie que la présente compagnie possédera, ou dont la présente compagnie sera autorisée à en disposer et distribuer ou disposer de tout capital-actions non émis de la présente compagnie selon qu'il sera jugé convenable ou à propos aux clauses et conditions que les actionnaires jugeront les meilleurs; (*j*) Agir en qualité d'agent

pour tout individu, maison ou corporation engagée dans une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer; (*k*) Faire tous les autres actes et choses qui seront jugés nécessaires ou utiles ou propres à atteindre les objets ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN FISHERIES LIMITED".

Constituée en corporation, 20 septembre 1910. - - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions 200,000.—Montant de l'action $5.

Membres de la corporation:—Hubert Austen Bemister, secrétaire, Arthur Ross, agent financier, Lawrence George Cluxton, agent d'annonces, Henry Timmis et John Wesley Smith, gérants, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Chasser, tuer et prendre des baleines, phoques et poissons et autres animaux marins de toutes sortes dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent et ailleurs, et fabriquer, saler et encaquer leurs divers produits et les préparer pour le marché et agir en qualité de marchands généraux de ces produits; (*b*) Eriger, entretenir et exploiter, aux endroits convenables, les stations, fabriques, entrepôts, bureaux, bâtisses et usines et le matériel, les machines à vapeur, machinerie et installations nécessaires et faire toutes les choses qu'il pourrait être utile de faire pour atteindre les objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation et ainsi qu'il est déclaré aux présentes, et les payer, en totalité ou en partie, en actions entièrement acquittées de la compagnie; (*c*) Posséder, prendre ou donner à bail, acheter, affréter ou autrement acquérir et exploiter des bateaux à vapeur ou voiliers pour les fins de la compagnie, et construire, équiper et exploiter des quais, docks, élévateurs et autres ouvrages, bâtisses ou appareils et percevoir des droits de quaiage et des frais d'entrepôt pour l'usage de ses quais et bâtisses, et en rapport à ces fins, transporter des voyageurs et du fret et percevoir des frais de transport; (*d*) Etablir, exploiter et diriger des boutiques ou dépôts pour la vente de tous les articles fabriqués et vendus par la compagnie et toutes autres marchandises, effets ou produits dont elle pourrait faire le commerce avantageusement, en rapport avec son industrie; (*e*) Acquérir par bail ou autrement les biens, la propriété, le matériel, les machines, l'entreprise, l'industrie, l'achalandage et les marchandises en magasin ou les services de toute personne ou compagnie faisant un genre de commerce ou exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à faire ou exercer, ou semblable ou s'y rapportant, ou pouvant être exploitée avec son industrie, l'exploiter et la payer en deniers comptants ou en actions, obligations ou autres valeurs de la présente compagnie, ou partie en deniers comptants et partie en actions, obligations ou autres valeurs de la présente compagnie; (*f*) Acheter, louer ou autrement acquérir et posséder et détenir des actions, obligations ou autres valeurs de toute corporation manufacturière ou autre exerçant une industrie semblable à celle de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi; (*g*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables ou identiques à ceux de la présente compagnie et la payer

en actions, obligations ou autres valeurs, ou partie en deniers comptants et partie en actions, obligations ou autres valeurs de la présente compagnie, et exploiter et exercer l'industrie de la compagnie avec laquelle elle est fusionnée; (*h*) Vendre arrenter ou autrement céder tout site, station, licence ou privilège de toute autre compagnie ayant les mêmes objets ou des objets semblables à ceux de la présente compagnie, pour deniers comptants ou actions, obligations ou autres garanties qui semblerait satisfaisantes et suffisantes aux directeurs de la présente compagnie ou pour un droit régalien sur les recettes de cette autre compagnie ou les deux selon qu'il sera jugé préférable ou convenable; (*i*) Distribuer, émettre et délivrer, comme entièrement acquittées, des actions, obligations ou autres valeurs de la compagnie en paiement de sites, licences, matériel, machines, services, achalandage ou autres valables considérations selon qu'il sera décidé ou entendu entre les directeurs de la présente compagnie; (*j*) Etablir et exploiter, ou arrenter ou autrement céder une raffinerie ou des raffineries ou manufactures dans tout endroit au Canada qui sera jugé le plus convenable et propre aux fins de convertir d'une manière plus parfaite les divers produits des industries pour la conversion des baleines, phoques ou poissons en des produits acceptables pour le marché; (*k*) Faire des avances de deniers aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie, garantir l'accomplissement des entreprises de toute corporation ou particulier et généralement faire toutes les choses et exercer tous les pouvoirs aux fins de faire les opérations d'une corporation générale de chasse, de pêche, commerciale et manufacturière et exercer toute industrie se rapportant à l'accomplissement des objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation; (*l*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables et transférables; (*m*) Faire toutes les autres choses se rapportant aux objets ci-dessus ou propres à les atteindre. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN TUBE AND IRON COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 septembre 1910. - - - - - Capital, $10,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins, avocat; Patrick Francis Brown et Winnifred Evelyn Patch, sténographes; William Reuben Ford, commis et Samuel Thomas Mains, teneur de livres, tous de Montréal, Que.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer les occupations ou industries de maîtres de forge, fabricants d'acier, convertisseurs d'acier, fondeurs, ingénieurs, fabricants de tuyaux, fabricants de tubes, fabricants de fers-blancs, et fondeurs de fer dans toutes leurs diverses spécialités; (*b*) Fabriquer, acheter et vendre de l'acier, du fer et d'autres métaux, y compris la fabrication, achat et vente de broquettes, fiches, tubes, tuyaux, clous, boulons, écrous, fil et produits de fil métalique, et tous autres articles composés totalement ou partiellement de fer, d'acier ou d'autres métaux; (*c*) Construire, améliorer, travailler, entretenir, gérer, exécuter ou contrôler, et acheter, arrenter ou autrement acquérir et détenir, utiliser, vendre,

arrenter ou autrement en disposer des terres, usines, moulins, mines, machinerie, véhicules, mus par la vapeur, l'électricité, ou autrement, ou tous chemins, voies, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, boutiques, magasins et autres travaux et commodités qui pourraient être employés ou exploités avec toute partie de l'entreprise de la compagnie pour le temps présent, ou de nature à profiter à la compagnie, directement ou indirectement, et équiper, entretenir et opérer au moyen de forces électriques, hydrauliques ou autres forces mécaniques tous travaux appartenant à la compagnie ou dans lesquels la compagnie pourrait être intéressée, et y contribuer, les subventionner ou aider autrement ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, exploitation, régie, développement et contrôle; (*d*) Demander, recevoir et acquérir par décret, octroi, cession, transfert, bail ou autrement, et exercer, développer et jouir de tout statut, ordonnance ou concession, licence, pouvoirs, autorité, immunité, droit ou privilège que tout gouvernement ou autorités suprêmes, municipales ou locales, ou toutes corporations ou autres corps publics peuvent avoir le pouvoir de décréter, faire ou accorder, et les payer, aider et contribuer à les mettre à effet, et appliquer les actions, obligations et biens de la compagnie au défrai du coût et des frais et dépens nécessaires; (*e*) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement en rapport avec l'industrie et les objets de la compagnie ou de nature à augmenter la valeur ou à rendre profitables, directement ou indirectement, les biens ou droits de la compagnie; (*f*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets, brevets d'invention, octrois, licences, baux, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif, non-exclusif ou limité d'employer ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui pourrait être employée pour aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait sembler profitable à la compagnie, directement ou indirectement, et employer, et exercer, développer ou accorder des permis pour leur usage ou autrement faire valoir les biens, droits, intérêts ou informations ainsi acquises; (*g*) Acheter ou acquérir autrement des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi, et les payer en actions, obligations ou autres valeurs de la présente compagnie, et détenir et vendre, et voter en vertu des dites actions, obligations ou autres valeurs ainsi acquises ou autrement en disposer, et garantir le paiement du principal, des dividendes et des intérêts provenant des dites actions, obligations, débentures ou autres valeurs, et promouvoir toute compagnie ou corporation ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie, en totalité ou en partie, ou exerçant toute industrie pouvant être exercée de manière à être profitable à la compagnie, directement ou indirectement; (*h*) Vendre, louer ou céder autrement les biens, droits, et immunités et entreprises de la compagnie, en totalité ou en partie, pour la considération que la compagnie jugera à propos, et spécialement pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie en totalité ou en partie; (*i*) Se consolider ou se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, en totalité ou en partie; (*j*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne, maison ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à cette compagnie, directement ou indirectement, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de telle compagnie et les engager, vendre, détenir, émettre ou réémettre, avec ou sans garantie du principal et des intérêts, ou autrement en disposer; (*k*) Acheter, arrenter ou acquérir autrement, et détenir et posséder en son propre nom, ou au nom des personnes, maisons, compa-

gnie ci-après mentionnés, si elles y sont dûment autorisées, la totalité ou une partie des biens, servitudes, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges, détenus ou possédés par toute personne ou maison ou par toute compagnie exerçant ou formée dans le but d'exercer toute industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, et les payer, en totalité ou en partie en actions acquittées de cette compagnie ou autrement, et se charger des engagements de cette personne, maison ou compagnie; (*l*) Obtenir que la compagnie soit enregistrée, licenciée ou reconnue autrement dans tout pays étranger, et désigner et nommer des personnes qui y résident comme fondés de pouvoirs ou représentants de cette compagnie, avec pleins pouvoirs de représenter cette compagnie dans toutes matières, conformément aux lois de ce pays étranger, accepter, pour et au nom de la compagnie, la signification de pièces dans toutes procédures ou poursuites; (*m*) Faire toutes choses incidentes ou avantageuses à l'accomplissement des objets ci-dessus; (*n*) Faire toutes et chacune des choses ci-dessus soit comme principaux, agents ou fondés de pouvoirs; (*o*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres instruments négociables et transférables; (*p*) Faire des avances de deniers aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'accomplissement des entreprises de ces personnes; (*q*) Distribuer entre les membres en espèces ou autrement, selon ce qu'il sera décidé, tous biens de la compagnie, et en particulier les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui prendra la totalité ou une partie de l'actif ou du passif de la présente compagnie; (*r*) Tout pouvoir accordé dans un paragraphe quelconque des présentes ne sera n'y limité ni restreint, par référence ou inférence quant aux termes d'aucun autre paragraphe que ce soit. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CAPITAL MANUFACTURING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 septembre 1910. - - - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 980.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Thomas Brethour, entrepreneur; William Henry Langelier, chimiste; John Allen James Wadsworth, bourgeois; Harry Clarence Church, médecin; et Robert Victor Sinclair, avocat, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et assumer comme organisation active l'entreprise de la *Capital Manufacturing Company* et la totalité ou une partie quelconque de son actif et de ses engagements et en particulier les formules et les renseignements complets quant aux procédés de fabrication et au droit de fabriquer et de faire le commerce de certaines préparations connues sous le nom de *Mexican Exterminator, Parisian Cream, Parisian Face Bleach, 20th Century Cleaner, Coolene Lotion, Parnine and Liquid Electricity, Oilene*, et autres préparations de même nature d'une nature analogue ci-devant fabriquées par les *Capital Manufacturing Company;* (*b*) Exercer la fabrication et la vente des médicaments et de préparations de drogues, et généralement exercer l'industrie de fabricant, acheteur ou vendeur et commerçant de médicaments, de préparations

médecinales, drogues, substances chimiques et de fournitures de toute sorte pour pharmaciens et médecins; (*c*) Exercer la totalité ou l'une quelconque des industries des chimistes, pharmaciens, fabricants de substances chimiques, et commerçant de ces substances, de sels chimiques, importateurs et fabricant et commerçant de préparations chimiques pharmaceutiques; (*d*) Fabriquer, acheter et vendre de l'encre, de l'huile, des eaux minérales, des vins, des cordiaux, des liqueurs, des soupes bouillons et autres prépartions restauratives ou aliments convenables ou jugés convenables pour les malades et les convalescents; (*e*) Adopter pour faire connaître les produits de la compagnie les moyens qui seront trouvés expédients et en particulier la réclame dans les journaux, les circulaires, la publication de livres et de revues et le décernement de prix, récompenses et donations. La compagnie exercera son industrie par tout le Dominion du Canada et ailleurs.

"ERNEST BOURBEAU, LIMITEE."

Nombre des actions, 490.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Ernest Bourbeau, marchand; Donat Faucher, comptable; Raymond LaCrochetière, commis et Joseph Théodore Pelland, commis, tous quatre de la cité de Montréal, Qué.; et Joseph Arthur Lefebvre, commis, du Sault-aux-Récollets, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Tenir un ou des magasins à rayons ou départementaux; faire le commerce de nouveautés, épiceries, chaussures, merceries, ferronneries, meubles divers, vaisselles et quincailleries, ainsi que les opérations accessoires à ces dites branches de commerce, et faire généralement tout ce qui se fait dans les magasins dits à rayons ou départementaux; acquérir as a going concern les affaires et la clientèle d'Ernest Bourbeau, marchand de Montréal, et continuer le dit commerce; acheter de même manière les affaires d'autres commerçants ou d'autres compagnies faisant des affaires similaires; prendre des parts-actions en icelles ou devenir porteursde leurs débentures. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LAKE WINNIPEG SHIPPING AND SUPPLY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 septembre 1910. - - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Ernest Bickerdike, Eadie et Robert Siderfin, comptables; William Dinwoodie Robertson, David Howatson et Clarence Simpson Scott, étudiants en droit, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Ville de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer une industrie générale d'expédition, de navigation, de construction de navires, d'appareils de sauvetage, de dragage, de voiturage et d'entreposage; (*b*) Acquérir, construire, améliorer, exploiter, vendre, louer et aliéner des navires, bâtiments, barges, quais, docks, ports, chemins, carrières, briqueteries, dragueurs, élévateurs tramways installations hydrauliques et pouvoirs d'eau, et autres immeubles et ouvrages nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie; (*c*) Acquérir, vendre, acheter et faire le commerce de toute espèce de fourniture de constructeurs, d'entrepreneurs, de chemin de fer et autres; faire des avances d'argent aux individus, raisons sociales, compagnies et autres qui ont avec la compagnie des relations d'affaires; (*d*) Développer et exploiter de l'énergie électrique et autre et la transmettre; et acquérir, vendre, et louer du courant électrique, de la force et de la lumière et en disposer pourvu que toute vente, transmission ou distribution de force électrique en dehors des immeubles de la compagnie soit assujétie à toutes les lois et à tous les règlements provinciaux et municipaux à cet égard; (*e*) Acheter, ériger, installer, entretenir et exploiter des machines, de l'outillage et des appareils de toutes sortes pour le traitement de la pierre, de la brique, du sable, du gravier ou du ciment et pour d'autres fins; (*f*) Vendre ou louer l'actif et les droits de la compagnie ou une partie quelconque de cet actif et de ces droits et conclure un traité d'opérations ou une fusion avec toute autre compagnie; (*g*)Acquérir, acheter, posséder, vendre ou garantir les actions, fonds sociaux, l'actif, les débentures ou les valeurs de la présente compagnie ou de toute autre corporation ou personne; acquérir, posséder, acheter, louer, échanger, améliorer, vendre et aliéner toute espèce de biens tant réels que mobiliers, droits et patentes et tout intérêt qui s'y rattache, et généralement, faire, exercer et exécuter tous les actes et pouvoirs qui sont nécessaires ou incidents ou utiles à la bonne conduite de l'industrie de la compagnie; (*h*) Exercer toute autre industrie, qu'elle soit une industrie de fabrication ou autrement, qui peut être exercée de façon à rendre plus profitable l'industrie de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE ONTARIO GRAVEL FREIGHTING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 septembre 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Oscar Ernest Fleming, C.R., et Charles Walter Caldwell, fabricant, tous deux de Windsor, Ont.; Herbert King Oakes, étudiant en droit; Benjamin Waller, ingénieur électrique et mécanicien; et Irvine Bowman Unger, employé de banque, tous de Détroit, Mich., E.-U. d'A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Ville de Windsor, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie du dragage et des transports maritimes sur les grands lacs et sur les eaux de l'intérieur; (*b*) Construire, acheter, posséder et vendre des steamers ou bâtiments et des embarcations maritimes de toute espèce; exploiter des steamers, dragueurs, remorqueurs, navires à voiles et les affréter; (*c*) Posséder et exploiter des docks, quais, entrepôts et acquérir des intérêts dans ces biens; (*d*) Acheter, acquérir et posséder des actions dans d'autres compagnies, et se livrer à l'industrie générale mercantile, maritime et d'expéditions et de transports nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. La compagnie exerce son industrie par tout le Dominion du Canada et ailleurs.

"VULCAN TUBE CLEANING SYSTEMS, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 septembre 1910. - - - - - Capital, $149,000.

Nombre des actions, 1,490.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Wallace Marshall et Henry Wyndham Beauclerk, gérants; Albert George Brooke Claxton, C.R., et Thomas Reginald Kerr, avocat, tous de Montréal, Qué.; et Walter Hislop, gérant, de Saint-Jean, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, faire, vendre, louer ou autrement acquérir, tout appareil ou invention pour le nettoyage des chaudières ou des tuyaux des chaudières et particulièrement les inventions qui appartiennent au Vulcan Soot Cleaner et les améliorations qui y ont été faites et en faire le commerce et en disposer. (*b*) Fabriquer, vendre, louer, réparer ou échanger des chaudières et des machines à vapeur de toutes espèces et leurs accessoires et additions et en faire le commerce; (*c*) Fabriquer, réparer, échanger, acheter, vendre et louer des machines de toute espèce et les accessoires et additions de ces machines et en faire le commerce et en disposer; (*d*) Acheter, vendre, posséder, prendre sous promesse de vente, ou acquérir des actions de toute compagnie ou des intérêts dans toute industrie qui est de quelque façon semblable à celle présentement autorisée ou en faire le commerce; (*e*) Eriger les outillages, fabriques, usines ateliers et autres constructions que pour les opérations de la compagnie peuvent se trouver nécessaires ou avisables, et généralement faire toutes les choses qui peuvent être utiles ou nécessaires aux dits objets. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"GAGNON-GARANT, LIMITEE".

Constituée en corporation, 21 septembre 1910. - - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Antoine Villebon Garant, manufacturier; Joseph Adhémar Gagnon, Stanislas Edouard Gagnon et Paul et Emile Gagnon, marchands épiciers en gros; et Joseph Ernest Lavallée, voyageur de commerce, demeurant tous en la cité de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands généraux, en gros et détail, importateurs, exportateurs d'épiceries, denrées, provisions, biscuits et confiseries, tabacs, cigares, pipes, sirops, mélasses, boissons et toutes sortes de liqueurs et toutes sortes de marchandises semblables, articles, objets et produits; et manufacturer, vendre, échanger ou céder autrement toutes sortes de marchandises et

produits se rapportant ou reliés à l'industrie de la compagnie et agir en qualité d'agents, de manufacturiers ou agents à commission pour la vente de toutes les différentes sortes d'articles, marchandises, produits et matières ci-dessus; (*b*) Acheter, disposer, importer, exporter, manufacturer, raffiner, clarifier et autrement préparer pour le marché du sucre, du sirop, des mélasses et tous leurs produits secondaires et tous les articles de commerce d'une nature identique; *(c)* Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder et détenir toute propriété mobilière ou immobilière et tous droits et privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou utiles aux fins de son industrie et en particulier des entrepôts, fabriques, outillages, bâtiments et travaux de tous genres, droits de brevet ou autres inventions, marques de commerce, machinerie et fonds de commerce que la compagnie jugera utiles à avoir et à détenir relativement à sa dite industrie, les vendre ou céder, aliéner, ou les engager; *(d)* Tirer, faire, accepter, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables; et notamment émettre des récépissés négociables ou non pour des marchandises entreposées chez la compagnie ou d'autre manière garantir les contrats ou autrement aider toutes personnes, maison ou compagnie avec lesquelles la compagnie a des relations d'affaires; *(e)* Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre pour placer ou garantir le placement des actions du capital de la compagnie, ou relativement à la formation ou promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires; *(f)* Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir la totalité ou une partie de la propriété et des engagements de la présente compagnie, ou pour toute autre fin qui sera censée pouvoir profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et assurer et placer ou aider à placer les parts, obligations ou valeurs de toute telle compagnie ou compagnies; *(g)* Prendre des moyens de faire connaître les produits de la compagnie qu'elle jugera à propos, et en particulier au moyen d'annonces dans la presse, de circulaires, de l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt et en accordant des prix, récompenses et dons; *(h)* Distribuer entre les membres de la compagnie au moyen de dividende ou autrement toute partie de la propriété de la compagnie en espèces ou en nature, et en particulier des actions acquittées, débentures de toute autre compagnie; *(i)* Acheter ou acquérir autrement et prendre à son nom comme industrie active l'industrie présentement exercée dans la cité de Québec par "J. A. Gagnon et Frères" comme épiciers en gros, manufacturiers, importateurs de marchandises générales, y compris les fonds de commerce et tous les biens, propriétés mobilières et immobilières de la dite maison et ses engagements, ainsi que l'achalandage de la dite industrie et émettre des actions entièrement acquittées et non cotisables en paiement et exercer la dite industrie et se charger des obligations de la dite maison et aussi de toute autre personne ou compagnie faisant le même genre d'affaires; *(j)* Faire tous actes et exercer tous pouvoirs et faire tous genres d'affaires concernant les objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE WORTH COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 21 septembre 1910. - - - - - - Capital, $25,000.
Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—Adam John Macdonald, pharmacien, et Stuart Macdonald, comptable, tous deux de Long-Branch, Ont.; Alfred Higginbotham, pharmacien, de Milton, Ont.; John Taylor, pharmacien, de Port-Crédit, Ont.; Alexander

Thurtell Brown, pharmacien, d'Acton, Ont.; et John Clarence Langlois, pharmacien, de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Alexander Thurtell Brown, Stuart Macdonald et Alfred Higginbotham.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer des médicaments brevetés et des médicaments dits "proprietary" et des préparations de toilette, particulièrement ceux qui sont connus sous le nom de "Worth Remedies"; (*b*) Acheter et vendre des marchandises habituellement tenues en assortiment par des pharmaciens, épiciers, marchands de livres et objets de fantaisie; et (*c*) Se livrer au travail de la réclame pour la compagnie et les autres. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ACIERIE ET FONDERIE DE JOLIETTE, LIMITEE".

"JOLIETTE STEEL AND IRON FOUNDRY, LIMITED".

Constituée en corporation, 27 septembre 1910. - - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Samuel Vessot, manufacturier; Alphonse Durand, architecte; Ernest Hébert, avocat; et Jules Paul Ovide Guilbault, notaire, tous de Joliette, Qué.; et Alphonse Baillot, manufacturier de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel Vessot, Ernest Hébert et Jules Paul Ovide Guilbault

Siège social:—Ville de Joliette, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, manufacturer, arrenter, vendre, acheter et exploiter des aciéries et des forges et des installations de cuivre et d'aluminium, des fonderies, des générateurs à gaz, des moteurs, des usines électriques et à gaz, des poteaux, fils, tuyaux, grilles de fournaise, ateliers, boutiques de réparations et leurs accessoires; des hauts fourneaux, fourneaux à foyer ouvert, convertisseurs Bessemer, convertisseurs à soufflet latéral, fournaises électriques, creusets et tous leurs accessoires; (*b*) Faire, vendre, et acheter et réduire le fer et l'acier de toutes sortes, le cuivre et l'aluminium et leurs produits secondaires; (*c*) Manufacturer, acheter et vendre toutes sortes de fournitures de fonderie, fournitures d'ateliers à machines et de réparations, matériaux de chemin de fer et en général tous les matériaux dont ont besoin les consommateurs d'acier et de fer, de cuivre et d'aluminium; (*d*) Manufacturer, acheter, et vendre des intruments et machines agricoles et en général toutes sortes de machinerie; (*e*) Acheter, acquérir, arrenter, détenir, et disposer de bois debout, terres à bois et coupes de bois, et exercer l'industrie du bois de construction dans toutes ses spécialités, et fabriquer, acheter, vendre et autrement faire le commerce du bois ou de ses produits, ou des articles fabriqués dans lesquels ces produits sont utilisés en totalité ou en partie; (*f*) Construire, acquérir, exploiter, entretenir et gérer des boutiques de modelage, des scieries et fabriques de toutes sortes; (*g*) Construire et

exploiter sur les terres possédées ou contrôlées par la compagnie tous les tramways, voies d'évitement, aiguillages et embranchements qui seront nécessaires pour raccorder leurs moulins et fabriques à la dite compagnie de chemin de fer; (*h*) Développer, acquérir par bail, achat ou autrement des forces à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres; (*i*) Manufacturer, accumuler, transmettre et fournir de la vapeur, de l'électricité ou autre force, pour des fins d'éclairage, de chaleur et de force motrice ou autres fins pour lesquelles elle peuvent être employées: pourvu, toutefois, que tout approvisionnement de vapeur, d'électricité ou d'autre force hors des terrains de la compagnie, soit subordonné à tous les règlements locaux et municipaux à cet effet; (*j*) Exercer l'industrie d'électriciens, ingénieurs mécaniciens, fournisseurs et vendeurs et manufacturiers de tous articles et choses requis et pouvant être employés en rapport avec la génération, la distribution, l'approvisionnement, l'accumulation et l'emploi de l'électricité, force motrice, aciéries, forges, installations de cuivre et d'aluminium, fonderies, ateliers de construction de machines, ateliers de réparations; (*k*) Acquérir, détenir, arrenter et généralement céder des mines, terrains et droits miniers, puits de gaz naturel, extraire toutes sortes de métaux, s'engager dans l'industrie minière dans toutes ses spécialité et vendre et généralement céder ses produits; (*l*) Prendre à son nom, acquérir, détenir, employer, vendre, échanger les propriétés mobilières et immobilières nécessaires ou utiles aux fins pour lesquelles la compagnie est constituée; (*m*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets d'invention, et les vendre, les arrenter ou en disposer autrement; (*n*) Promouvoir, organiser, gérer ou développer ou aider à la promotion, l'organisation, la gérance ou le développement de toute corporation, compagnie, syndicat ou entreprise aux fins d'acquérir la totalité ou partie de l'industrie de la compagnie ou aux fins d'exercer toute industrie auxiliaire à celle de la compagnie; (*o*) Entreprendre toute autre industrie manufacturière ou de construction nécessaire aux fins susdites ou qui sera de nature à rendre plus profitable l'entreprise de la compagnie; (*p*) S'associer ou conclure tout arrangement au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à la compagnie, directement ou indirectement; (*q*) Acheter en deniers comptants ou pour toute autre considération, y compris des actions acquittées du capital de la compagnie, toutes industries, immunités, entreprises, propriétés, droits, pouvoirs, privilèges, obligations et débentures, lettres patentes, contrats, immeubles, clientèle et autres biens de toute personne, compagnie ou corporation municipale qu'elle peut légalement acquérir en vertu de la présente charte; (*r*) Acheter ou acquérir autrement et détenir, et posséder, le stock, les actions et les obligations émises par des compagnies ou corporations exerçant une industrie ou faisant des opérations d'une nature semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi, et vendre ou disposer autrement des dits stocks, actions et obligations; (*s*) Distribuer en nature, entre les actionnaires de la compagnie, tous biens de la compagnie, et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie appartenant à la compagnie ou dont elle pourrait avoir le pouvoir de disposer, et (*t*) Faire toutes choses et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les opérations incidentes à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est constituée; (*u*) Vendre et céder l'entreprise de la compagnie en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions débentures ou valeurs de toute autre compagnie ou corporation; (*v*) Obtenir que la compagnie soit enregistrée, licenciée ou reconnue autrement dans tout pays

étranger, et désigner et nommer des personnes qui y résident comme procureurs ou représentants de cette compagnie dans toutes matières, conformément aux lois de ce pays étranger, et accepter, pour et au nom de la compagnie, la signification des pièces dans toutes procédures ou poursuites. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CARVETH & COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 27 septembre 1910. - - - - Capital, $30,000.

Nombre des actions, 6,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Giles Elbert Carveth, marchand; Thomas Leonard Gibson, commis préposé aux ventes; Michael Joseph O'Brien, commis; Walter Robert Lorimer Shanks et Edward Stuart McDougall, étudiants, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands de gros, importateurs et vendeurs de porcelaine, vaisselle, verrerie, faïence de Delft et poterie de toute description, articles plaqués en cuivre et en argent, argent sterling, coutellerie, cuir, imitations de cuir, étoffes de laine et de mohair, meubles, ameublements, garnitures de maisons et marchandises, produits et articles de même nature; acheter, vendre et céder la matière première employée ou requise dans la fabrication de tous les dits articles ou l'un d'eux; (*b*) Faire les opérations de marchands à commission et agents de manufacturiers et agir en qualité d'agents de toute personne, maison ou compagnie engagée dans une industrie en totalité ou en partie semblable à celle de la présente compagnie; (*c*) Acquérir par achat, bail ou autre titre, et détenir, utiliser, vendre ou autrement disposer de temps à autre pour la compensation que la compagnie jugera à propos, des biens meubles et immeubles de toute nature et de toute description, y compris des moulins, outillage, machineries, immunités, droits, privilèges, contrats, baux, brevets, droits de brevet, marques de commerce et dessins industriels et biens généralement jugés nécessaires à l'industrie de la compagnie; (*d*) Prendre à son nom comme industrie active l'industrie présentement exercée à Montréal par Carveth & Company, y compris les biens et l'achalandage de la dite compagnie et toutes ses agences, et prendre la totalité ou une partie des entreprises et engagements de la dite industrie et les payer par l'émission d'actions acquittées en totalité ou en partie ou autrement; (*e*) Acquérir par achat, bail ou autrement la totalité ou une partie de l'industrie, la propriété et les biens et prendre les engagements de toute personne, maison ou corporation exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle de la présente compagnie, et les payer en totalité ou en partie en actions entièrement acquittées ou autres valeurs de la présente compagnie; (*f*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à être profitable à la présente compagnie, directement ou indirectement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Vendre, arrenter, échanger ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de l'entreprise et des biens de la compagnie soit en une seule fois ou de temps à autre selon que la compagnie le jugera à propos et pour la compensation et aux

clauses et conditions que la compagnie jugera convenables; le montant de la compensation sera payable, en totalité ou en partie, selon qu'il sera jugé à propos et tel que la compagnie le décidera, en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*h*) Emettre en paiement de tous biens ou droits acquis à un titre quelconque par la compagnie, o upour services rendus par voie de promotion ou autrement des actions entièrement acquittées et non-cotisables, obligations ou autres valeurs de la compagnie; (*i*) Faire toutes les autres choses propres à atteindre l'un ou plusieurs des objets ci-dessus ou s'y rapportant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MONTREAL CONCRETE TILE, LIMITED".

Constituée en corporation, 27 septembre 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Anthime Desjardins, manufacturier; Arthur Leblanc, voyageur de commerce; Alfred Francis Vincent, Alexander McKenzie et Joseph Hermas Charette, comptables, tous de Montréal, Qué.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, construire, acheter, louer, exploiter et autrement acquérir et vendre et autrement céder du ciment, de la brique, pierre, sable, asphalte, et chaux, sable réfractaire, brique réfractaire, et argile réfractaire, houille, roc, huile, goudron, marbre, terre cuite, tuyaux d'égouts, poterie et autres matérieux de construction, trottoirs ou pavage ou autres travaux d'utilité publique, ainsi que la machinerie employée aux dits travaux; (*b*) Acquérir par achat houille, roc, huile, goudron, marbre, terre cuite, tuyaux d'égoûts, poterie et autres ger, exploiter et céder des terrains, bâtisses et immeubles, ruraux et urbains, et les droits de toute nature en iceux, les développer et construire, ériger et exploiter des boutiques, manufactures, usines, machinerie, résidences et autres bâtisses et autres constructions de toutes sortes; (*c*) Construire, sur les terrains possédés par la compagnie ou dont elle a le contrôle, des voies de raccordement afin de raccorder les travaux de la compagnie avec une ou plusieurs lignes de chemins de fer ou avec tous ports quelconques, et acquérir par achat ou autrement les droits de passage nécessaires à cette fin; (*d*) Produire toutes sortes de lumière, de chaleur et de force, et vendre ou autrement disposer de tout surplus dont la compagnie n'aura pas besoin pour son usage; pourvu, toutefois, que la vente, la distribution et la transmission de tout pouvoir ou force électrique, hydraulique ou autre en dehors des terrains de la compagnie, soient subordonnées aux règlements locaux et municipaux; (*e*) Acquérir ou autrement s'assurer, par invention ou autrement, de tous droits de brevet, immunités ou privilèges, et émettre des actions de la compagnie en paiement de ces choses ou adopter ou utiliser toute invention brevetée maintenant en usage ou qui pourrait être inventée plus tard et qui serait nécessaire et utile aux opérations de la présente corporation; (*f*) Acquérir par achat, bail ou autrement l'entreprise de toute compagnie, maison ou personne exerçant une industrie que la présente compagnie a le pouvoir d'exercer et acheter, acquérir et détenir les actions ou des parts du capital-actions, les obligations ou débentures de toute autre corporation exerçant une industrie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie aux conditions de

paiement qui sont convenues, soit par l'émission de parts du capital-actions de la compagnie entièrement acquittées et non cotisables ou autrement; (g) Conclure toute convention au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou entreprendre une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement, et faire des avances de deniers, garantir l'accomplissement des entreprises ou autrement aider à cette personne ou compagnie; (h) Vendre, arrenter ou autrement disposer de l'industrie de la compagnie, ses immunités, biens et entreprises pour deniers comptants ou pour des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie; (i) Rémunérer toute personne ou personnes pour services rendus ou à rendre à la compagnie, par l'émission d'actions acquittées en totalité ou en partie; (j) Faire toutes les choses, passer tous contrats ou autres actes nécessaires ou utiles à l'exercice de tous pouvoirs quelconques de la compagnie; (k) Agir en qualité d'agents de toute personne ou corporation ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; établir et entretenir à tout endroit qui conviendra à la présente compagnie les agents, agences, magasins, salles d'échantillons, succursales et bureaux qui pourraient être jugés à propos pour les fins de la compagnie; enfin faire et entreprendre toutes matières et choses nécessaires ou avantageuses à tous et chacun des pouvoirs demandés dans les présentes ou s'y rapportant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"OGILVY REALTIES, LIMITED."

Constituée en corporation, 27 septembre 1910. - - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Angus Ogilvy, père, James Angus Ogilvy, fils John Ogilvy et William Fullerton, marchands; et John Atkinson, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Acquérir par achat, bail, échange, ou autrement, des terrains ou tout intérêt en iceux; ériger et construire des maisons, bâtiments ou travaux de toutes sortes sur les terres de la compagnie ou sur tous autres terrains, et rebâtir, agrandir, changer et améliorer les maisons, bâtiments ou travaux qui s'y trouvent actuellement, convertir et affecter ces terrains à des chemins, rues et autres facilités, et généralement améliorer la propriété de la compagnie et en disposer, vendre, arrenter, louer ou autrement disposer des terrains, maisons, bâtiments et autre propriété de la compagnie, entreprendre ou diriger l'administration et la vente de la propriété de la compagnie. des bâtiments et terrains; faire à commission les opérations générales d'un agent d'immeubles; (b) Exercer l'industrie d'une compagnie de constructions et d'entreprises en général; (c) Acquérir, détenir, acheter, vendre, garantir et disposer de parts du capital-actions, d'obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie dont le but est semblable à celui de la présente compagnie; appliquer les fonds de la compagnie à

l'achat de ces valeurs, et voter en vertu des dites actions et obligations au nom de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; acquise par la compagnie, des obligations, débentures, actions ordinaires ou privilégiées du capital-actions acquittées et non cotisables de la compagnie. *(i)* Faire tout ce qui sera nécessaire, convenable ou propre à atteindre les fins ou objets ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 31 août 1910, à

"THE UNITED PHOTOGRAPHIC STORES," (LIMITED).

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $100,000 à la somme de $200,000, soit une addition de 1,000 actions de $100 chacune au capital social actuel.

"CANADIAN SAND BLAST COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 29 septembre 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Andrew Thomas Stewart, manufacturier; Maurice Alexander, étudiant en droit; et Darley Burley Smith, commis, tous de Montréal, Qué.; Joseph Rutherford Colby, gérant; et Enoch Clifford Colby, surintendant, tous deux de Montréal-Ouest, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—*(a)* Faire les opérations de nettoyage de bâtisses et matériaux par un procédé connu sous le nom de Sand Blast Process, ou autrement, et posséder et exploiter des machines à vapeur, outillages et machinerie requis à cet fin; *(b)* Posséder et exploiter des remorquers, chalans, docks et autres facilités de transport par eau; *(c)* Manufacturer et vendre de la peinture, des enduits, de la pierre artificielle, et généralement des matériaux de construction et matériaux pour planchers; *(d)* Manufacturer, céder, acheter, posséder, exploiter, et permettre l'usage, en vertu d'un droit régalien ou autrement, de machines à vapeur, machinerie, outillage et matériel nécessaires ou utiles en rapport avec l'industrie de la compagnie, et les vendre ou en disposer autrement; *(e)* Demander, acheter, louer ou autrement acquérir et posséder, exploiter, introduire ou vendre, distribuer ou autrement céder ou permettre l'usage ou autrement mettre à profit des marques et noms de commerce, et toutes inventions et perfectionnements dans la machinerie et les procédés de fabrication, utilisés avec des brevets d'invention ou autrement et garantis par ces brevets; *(f)* Acheter, vendre, détenir et acquérir d'une manière quelconque la totalité ou partie du capital-actions ou des obligations de toute compagnie autorisée à exercer une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer; et tant qu'elle détendra ces actions exercer tous les droits et pouvoirs de propriétaires des dites actions, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; *(g)* Faire des avances de deniers et accepter des garanties pour leur remboursement, et garantir les entreprises ou les obliga-

tions contractuelles de personnes, maisons ou corporations avec lesquelles la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; *(h)* Conclure des conventions au sujet du partage des profits, les risques communs, les concessions réciproques ou autre convention de même nature avec d'autres personnes ou compagnies autorisées à exercer toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer; *(i)* Acquérir et prendre à son nom comme industrie active toute propriété ou industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer et la totalité ou partie des biens ou engagements de la dite industrie et les payer en actions de la présente compagnie ou de toute autre manière. *(j)* Faire toutes les choses nécessaires, convenables et propres à l'accomplissement des fins, ou de nature à atteindre l'un ou plusieurs des objets ci-dessus énumérés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE OZONE PROCESS, LIMITED".

Constituée en corporation, 29 septembre 1910. - - - - - - - - Capital, $15,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Gaston Laurendeau et Jean Melançon, agents; Bernard Melançon et Gaspard Duhamel, notaires; et Auguste Dufresne, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Bernard Melançon, Jean Melançon et Gaspard Duhamel.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnies—(*a*) Manufacturer et vendre des eaux gazeuses et minérales, purifier par tout moyen que ce soit, l'eau et autres substances, et en faire le commerce; (*b*) Manufacturer des bouteilles et des bouchons; construire, ériger et installer des outillages, machinerie, appareils ou autres accessoires pour la purification de l'eau, de l'air ou autres substances; les vendre ou les arrenter, et acheter, arrenter ou autrement acquérir, et poser, construire, ériger, entretenir et exploiter des bâtiments, usines, outillages, entrepôts et autres structures ou constructions nécessaires à la manufacture, préparation ou emmagasinage des eaux gazeuses, minérales ou purifiées ou autres substances; *(c)* Demander, acheter, arrenter ou autrement acquérir, et utiliser, vendre, permettre l'usage et autrement disposer des brevets d'invention ou droits de brevets ou droits éventuels pour toutes machines, appareils ou procédés reliés ou accessoires au commerce de la compagnie et accorder des permis à leur sujet; (*d*) Vendre, arrenter ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété, clientèle et entreprise de la compagnie pour deniers comptants ou autrement, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie autorisée à exercer un commerce semblable en tout ou en partie à celui de la compagnie; (*e*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont le but est semblable à celui de la présente compagnie, ou acheter, arrenter ou autrement acquérir toute industrie de même nature que celle de la présente compagnie; (*f*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits ou de la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans une industrie de même nature que celle de la présente compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*g*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus

pour placer des parts du capital-actions ou toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou au sujet de la formation ou promotion de la compagnie, de son organisation ou de la conduite de ses affaires, et les payer en deniers comptants ou au moyen d'actions acquittées de la compagnie; (*h*) Faire tout ce qui sera nécessaire, utile, convenable ou propre à atteindre les fins ou objets ci-dessus énumérés. Le compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"PORCUPINE EXPLORATION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 29 septembre 1910. - - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc, Charles Glass Greenshilds et Edgar Reginald Parkins, avocats; John Morton Montle, étudiant; et Ralph Erskine Allan, secrétaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Errol Languedoc, Charles Glass Greenshields et Edgar Reginald Parkins.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire des recherches et des explorations pour des mines et des minéraux; (*b*) Exercer toutes les opérations par lesquelles le sol, la terre, les roches et les pierres peuvent dans le but d'en extraire des minéraux quelconques être minés, creusés, extraits, lavés, fondus, rafinés, concassés ou traités de quelque manière; rendre ces minéraux marchands par un moyen quelconque, et les vendre ou les disposer; (*c*) Acquérir, louer posséder et aliéner des mines, terrains miniers, droits miniers, droits de préemption et tous intérêts qui s'y rattachent; des combinaisons mécaniques, droits de brevets d'invention, ou le droit de se servir de cet appareil ou des droits de brevet se rattachant aux fins ci-dessus énoncées; (*d*) Construire, entretenir et exploiter sur ses immeubles ou sur ceux dont elle a le contrôle des lignes de télégraphe et de téléphone, des barrages, digues, conduites d'eau, canaux, pouvoirs d'eau, pouvoirs électrique et autres, aqueducs, chemins, fabriques, édifices, usines, entrepôts et magasins nécessaires ou utiles pour ses opérations; (*e*) Recevoir en paiement pour des minéraux, des terres, des marchandises ou des installations, des actions, obligations, débentures ou autres valeurs émises par une compagnie minière, et les posséder et en disposer; (*f*) Acquérir l'actif, les liens, les privilèges, les franchises ou l'entreprise, ou une partie quelconque de l'entreprise de toute personne de tout individu ou de toute corporation qui exerce une industrie ou des affaires semblables à l'industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, et en payer le prix d'acquisition intièrement ou partiellement en argent comptant, ou émettre en paiement d'iceux des actions de la compagnie, à titre d'astions acquittées et non cotisables; (*g*) Et généralement faire toutes les choses qui sont incidentes à l'obtention des objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 29 septembre 1910, à

"THE PARK, BLACKWELL COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $200,000 à la somme de $500,000, soit une addition de 3,000 actions de $100 chacune au capital social actuel.

"CANADIAN NORTHERN FISHERIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 30 septembre 1910. - - - Capital, $2,500,000.

Nombre des actions, 500,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Frank Hedley Phippen, C.R.; Gerard Godfrey Ruel, Archibald James Reid, et Reginald Herbert Montague Temple, avocats; et Robert Phipps Ormsby, secrétaire, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Frank Hedley Phippen, Gerard Godfrey Ruel et Robert Phipps Ormsby.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de la pêche dans toutes ses branches, y compris la prise, l'achat, la salaison, le traitement et le commerce du poisson, des huiles, des engrais et des autres produits secondaires du poisson; (*b*) Acheter, louer, ou autrement acquérir et posséder des terrains quelles que soient leur description et leur situation, et des lots riverains, du quaiage, des droits et privilèges, des droits de pêche, de pêche traînante et de pêche à la seine, et autres servitudes, droits et privilèges quels qu'ils soient; (*c*) Construire ou autrement acquérir, exploiter, contrôler et administrer et faire le commerce—(1) des yoles, bateaux-pêcheurs et appareils, remorqueurs, bateaux, barges, chalands, navires, steamers et autres bâtiments de toute description, et des quais, docks, piers, cales d'embarquement et ouvrages pour l'amélioration de la navigation et pour la conduite de la pêche, de la pêche à la baleine, de la pêche à la seine, de la pêche traînante, de la pêche aux phoques et pour les opérations du trafic sous toutes ses formes de toute espèce; (2) des ouvrages, magasins, entrepôts, boutiques, édifices d'enmagasinage à froid et de glacières et des outillages, hangars, bureaux, constructions et accessoires d'outillage, d'équipement et de machines pour le nettoyage, la salaison, la mise en conserve, l'encaquement, l'emmagasinage, la manutention et le traitement d'autre genre des produits et des produits secondaires du poisson et des pêcheries, de quelque espèce qu'ils soient, ou des opérations de la pêche à la baleine ou de la pêche au phoque ou de toute autre opération incidente accomplie par la compagnie; (3) des usines, machines, boutiques, fabriques, ouvrages, accessoires et équipement de toute sorte pour la manutention, la fabrication ou la vente de tous ses produits ou produits secondaires, ou résultats des opérations de la compagnie ou de la combinaison de ces produits ou produits secondaires avec toute autre matière en chaque quelconque; (4) des réservoirs, digues, aqueducs, canaux, conduites d'eau, drains, puits, chemins, et tous les autres auvrages, accessoires et équipement qui y sont incidents; (5) des stations de distribution de force, des outillages, machines de l'équipement et des installations pour la génération, la distribution et l'utilisation d'une forme quelconque de force pour l'éclairage, le chauffage ou pour une autre fin; (*d*) Exercer toute industrie incidente à l'usage et à la jouissance entiers et complets des biens et des installations de la compagnie ou de la fabrication ou des produits qui en résultent, et toute autre industrie qui pourra être jugée favorable et utile aux intérêts de la compagnie (*e*) Acheter ou autrement acquérir et exercer la totalité ou une partie quelconque de l'industrie ou des biens, ou assumer les engagements de toute personne ou compagnie qui possède des biens qui conviennent aux fins de la compagnie ou qui exerce une opération susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement profiter à la compagnie; (*f*) Conclure une société

ou exécuter un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, les concessions réciproques, la fusion ou autrement avec cette personne ou compagnie, et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie ou aux clients, garantir l'exécution de leurs contrats ou autrement les aider, et prendre ou autrement acquérir et posséder les actions et valeurs de toute compagnie et en disposer, et les vendre, détenir ou ré-émettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*g*) Acquérir, posséder, enregistrer et utiliser des brevets d'invention, droit de brevets et permis, et des marques de commerce, procédés ou privilèges et en accorder des permis d'usages; *(h)* Faire la totalité ou une partie quelconque des choses ci-dessus énoncées, et, à titre de partie principale, d'agent, d'entreprenur, de fiduciaire ou autrement, et par l'entremise ou l'intermédiaire de fiduciaires, d'agents ou autrement et soit seule, soit conjointement avec d'autres; *(i)* Faire toutes les choses dont la compagnie peut croire qu'elles sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 12 octobre 1910, à la

"CANADIAN NORTHERN FISHERIES, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"CANADIAN NORTH PACIFIC FISHERIES, LIMITED".

"FARAND ET DELORME, LIMITEE".

"FARAND & DELORME, LIMITED".

Constituée en corporation, 30 semptembre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Célestin Farand et Eugène Delorme, chaudronniers; Jean Dalpé, contremaître, Jean-Baptiste Farand, modeleur, et Joseph Zénon Délorme, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoiress—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre comme industrie active le commerce, l'industrie, l'entreprise, les biens, la clientèle et généralement tous les biens mobiliers et immobiliers de la société Farand et Delorme, chaudronniers, de Montréal, et assumer ses obligations; (*b*) Manufacturer, produire, acheter et vendre toutes sortes de métaux, machinerie, engins, bouilloires, chaudrons, locomotives, moteurs à gaz ou à essence, appareils électriques, voitures, remorqueurs, vaisseaux à voiles, chalans et barges, steamships et en général de tous articles, machinerie ou pièces d'acier, de fer, de cuivre ou d'autre métal; (*c*) Eriger, posséder, exploiter, acheter, vendre des moulins, usines, forges, hauts

fourneaux pour la fabrication de barres d'acier et de fer, des tôles, tubes et formes, toutes sortes de fontes et aussi des installations pour fondre toutes sortes de métaux; (*d*) Eriger, construire, posséder, acheter, vendre des quais et des embranchements de chemin de fer pour les fins du dit commerce; (*e*) Acquérir, louer et utiliser des forces hydrauliques, électriques et autres, et produire et accumuler l'électricité, et autres forces électro-motrices ou autre agent semblable ou autrement pour son propre usage, et acheter, louer ou autrement acquérir et détenir tous les immeubles, emplacements de moulins et autres privilèges qui seront de temps à autre nécessaires ou dont la compagnie aura besoin, et vendre et disposer de telle force, soit comme chaleur, lumière ou force motrice dont la compagnie n'aura pas besoin, pourvu toutefois que toute vente, transmission ou distribution de pouvoir ou force électrique en dehors de la propriété de la compagnie sera subordonnée à tous les statuts et règlements provinciaux et municipaux à ce sujet; (*f*) Acheter ou autrement acquérir, vendre, posséder ou exploiter toutes terres ou mines où il se trouvera un métal dont le produit fait l'objet du commerce de la dite compagnie; (*g*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, céder et tranférer ou autrement en disposer, placer, négocier et faire le commerce d'effets, articles et marchandises et propriétés de toutes catégories; (*h*) Agir comme agents pour les négociants, commerçants et fabricants d'articles du même genre que ceux que la présente compagnie est autorisée à fabriquer et vendre; (*i*) Acquérir toute autre industrie de même nature que celle que la compagnie est autorisée à exercer et à telles conditions que la compagnie jugera acceptables, soit par l'émission d'actions ou d'obligations de la compagnie ou autrement; (*j*) Acquérir par achat, souscription ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer de parts, actions, obligations ou valeurs de toute compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la Loi des compagnies, et voter en vertu de ces actions comme propriétaires d'icelles; (*k*) Vendre l'entreprise de la compagnie en totalité ou en partie pour telle considération que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et établir par règlement la manière en laquelles les directeurs pourront être autorisés à faire cette vente; (*l*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les pouvoirs sont similaires à ceux de la présente compagnie, aux conditions qui seront convenues; (*m*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou s'intéresser dans la dite industrie ou les actions et valeurs de toute compagnie exerçant la dite industrie, et vendre, détenir et ré-émettre les dites actions ou valeurs avec ou sans garantie ou autrement disposer des dits intérêts, actions ou valeurs; (*n*) Prêter des fonds, garantir les contrats ou autrement aider les clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie; (*o*) Prendre, acquérir et détenir toute garantie d'une nature quelconque, mobilière ou immobilière, pour dettes, engagements ou obligations envers la compagnie, encourus ou à encourir au sujet des fins et objets de la compagnie; (*p*) Acquérir les marques de commerce, dessins de fabrique, droits d'auteur, licences concernant l'industrie de la compagnie qui seront jugés nécessaires ou utiles, ou les vendre ou autrement en disposer; (*q*) Rémunérer au moyen de paiements en deniers comptants ou de ses obligations ou débentures, ou de ses actions libérées ou d'autres manières toute personne ou corporation pour services rendus en plçant ou aidant à placer ou garantir le placement des actions ou du stock de la compagnie, ou les obligations ou autres valeurs de la compagnie; (*r*) Emettre des actions de la compagnie ou une partie de ces actions à titre d'actions acquittées et les émettre à titre d'actions partiellement acquittées ainsi que les directeurs pourront le déterminer, en paiement de tous biens réels ou mobiliers

ou en paiement des franchises acquises par la compagnie, ou pour toute considération que la compagnie peut croire utile dans les intérêts de la compagnie; (*s*) Faire tous les actes, exercer tous les pouvoirs et accomplir toutes les opérations qui sont nécessaires à l'obtention des objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE GRIMM MANUFACTURING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 4 octobre 1910. - - - . Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Herman Grimm, Charles Henry Edward Grimm, Wendall Edward Grimm et Charles Everett Moore, fabricants, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active le commerce aujourd'hui exercé à Montréal et ailleurs sous les nom et raison de "The Grimm Manufacturing Company" et la totalité ou une partie de l'actif et du passif du propriétaire de ce commerce qui s'y rattachent, et à cet effet conclure les conventions qui seront jugées à propos avec le propriétaire du dit commerce, et payer pour le dit commerce en deniers comptants, actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la présente corporation, ou autrement; (*b*) Exercer l'industrie de manufacturiers et de commerçants d'évaporateurs, de condensateurs, d'accessoires pour faire le sucre, pour sécher les fruits et autres articles, poêles de cuisine, fourneaux d'acier, poêles, coffres de sûreté, voûtes, coffres-forts, et généralement faire toutes les autres opérations de fabricants, fondeurs, ferblantiers, et autres occupations de même nature, et acheter, vendre ou autrement acquérir ou disposer de tous articles, effets ou choses nécessaires ou utiles aux objets ou fins de la compagnie; (*c*) Manufacturer, acheter, vendre ou autrement acquérir ou disposer de la sève, sirop, sucre, confiseries et autres produits semblables, et exercer une industie générale de mise en boîtes et conserves; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, marques de commerce ou autres licences s'y rattachant, et utiliser, exercer, développer ou accorder des licences à leur sujet; (*e*) Promouvoir des associations pour encourager la fabrication de purs sirop et sucre d'érable, et pour protéger cette fabrication et prendre des mesures préventives pour restreindre la fabrication et la vente d'articles et de composés falsifiés, et pour aider ces associations ou leurs membres en la manière qui sera jugée convenable; (*f*) Acheter ou autrement acquérir une part ou un intérêt dans la totalité ou une partie de l'industrie, clientèle et biens de toute personne, maison ou compagnie exerçant une industrie reliée aux objets de la présente compagnie, et entreprendre la totalité ou une partie des engagements ou dettes de telle personne, maison ou compagnie et exercer, conduire et liquider toute industrie ainsi acquise, et faire et effectuer tous contrats ou conventions avec toute telle personne, maison ou compagnie comme susdit au sujet de la fusion, coopération, partage des profits, aide mutuelle, ou autrement, et accepter en compensation de tout tel contrat ou convention, des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*g*) Payer pour tous services rendus à la com-

pagnie ou pour toute propriété ou droits acquis par la compagnie, en la manière qui sera jugée à propos, en particulier au moyen de l'émission d'actions ou de valeurs de la compagnie, acquittées ou partiellement acquittées; (*h*) Vendre, transférer ou disposer de la totalité ou d'une partie des affaires ou de l'entreprise de la compagnie (qu'elle soit promue par la compagnie ou non) ou à toute autre personne, maison ou corporation, et accepter, en compensation de toute telle vente, transfert ou disposition, des débentures, actions-débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*i*) Distribuer entre les membres de la compagnie, en nature, des actions, débentures, valeurs ou propriétés appartenant à la compagnie; (*j*) Faire tout ce qui sera nécessaire ou propre à atteindre les objets susdits ou aucun d'eux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE FIDELITY REALTY COMPANY, LIMITE$D".

Constituée en corporation, 7 octobre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Lewis Orme et Matthew Orme, manufacturiers; James Edward Hanna, médecin; James Goodwin et William Clark Perkins, avocats, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George Lewis Orme, James Edward Hanna et William Clark Perkins.

Siège social:—Ville d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, louer, prendre en échange ou autrement acquérir des terres, ténements et héritages et des intérêts s'y rattachant, ainsi que les bâtiments qui peuvent se trouver sur ces terrains ou sur quelqu'un d'entre eux, et les arpenter, déblayer, bâtir, développer, cultiver, coloniser ou autrement les améliorer, et vendre, louer, échanger ou autrement aliéner la totalité ou une partie quelconque des terrains et la totalité ou une partie quelconque des bâtiments ou constructions qui sont actuellement ou qui pourront ci-après être érigés sur ces terrains, et prendre pour le prix de ces biens les garanties qui seront jugées nécessaires; (*b*) Bâtir, ériger et construire des installations et des édifices publics et particuliers, ou des installations de tout genre sur des terrains de la compagnie, ou sur d'autres terrains et rebâtir, changer, décorer, meubler et améliorer les maisons existantes, édifices, bureaux, fabriques, entrepôts, quais et commodités de toute espèce, ou ouvrages qui s'y trouvent, et conclure des contrats avec la Couronne et toute compagnie ou personne pour l'érection des ouvrages qui peuvent être entrepris par la compagnie et généralement pour cette fin exercer l'industrie de constructeur et entrepreneur; (*c*) Acheter, louer, échanger ou autrement acquérir et vendre ou autrement aliéner la totalité ou une partie quelconque des droits, privilèges ou franchises qui s'y rattachent, qui en dépendent ou qui sont autrement reliés aux biens-fonds et qui sont utiles ou convenables pour l'une quelconque des fins de la compagnie; (*d*) Agir en qualité d'agent avec ou sans commission pour l'achat ou la vente ou l'administration des biens tant réels que mobiliers ou de tout intérêt qui s'y rattache, et pour le placement des fonds, et, pour cette fin, agir en qualité d'agent financier ou autrement; (*e*) Conclure tout traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou est sur le point d'exercer et exécuter une industrie

ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter, et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir l'exécution de ses contrats ou autrement l'aider, et prendre ou autrement acquérir les actions et valeurs de cette compagnie, et les vendre, posséder, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*f*) Acquitter et assumer toute hypothèque ou mortgage, charge, bail, ou autre grèvement qui peut exister sur des biens tant réels que personnels dans lesquels la compagnie peut avoir acquis ou est à la veille d'acquérir une part ou un intérêt; (*g*) Acquérir et assumer comme industrie active toute industrie actuellement ou ci-après exercée par une personne, raison sociale ou corporation qui exerce ou exécute une industrie semblable à celle qu'exerce la compagnie, et acquitter le prix de cette acquisition soit en argent comptant, soit en valeurs, en actions de la compagnie entièrement ou partiellement acquittées ou autrement; (*h*) Acquérir et posséder des actions dans le capital social d'autres compagnies, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise pour la considération que la compagnie peut juger à propos d'accepter, et recevoir, acquérir, posséder et jouir d'actions, obligations, débentures, hypothèques et autres valeurs comme faisant partie de cette considération; (*j*) Disposer des terrains pour des fins de construction, et les bâtir ou améliorer, arpenter, subdiviser, ou donner par bail comportant l'obligation de bâtir, avancer de l'argent aux personnes qui y bâtissent ou autrement les développer; (*k*) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, administrer, exécuter ou contrôler des chemins, embranchements, ou voies d'évitement, des ponts, réservoirs, cours d'eau, égouts, quais, fabriques, entrepôts, usines, magasins, édifices et autres ouvrages et commodités qui peuvent paraître propres, directement ou indirectement, à promouvoir les intérêts de la compagnie, et contribuer, donner des subventions ou autrement aider ou prendre part à la construction, à l'amélioration, à l'entretien, à l'exploitation, à l'administration, à l'exécution ou au contrôle de ces opérations; (*l*) Etablir des pouvoirs d'eau, aqueducs et installations électriques, y compris la construction des établissements nécessaires pour produire, distribuer et utiliser la force de l'eau, l'énergie hydraulique ou électrique, et vendre ou louer cette force, cette eau ou cette énergie et en disposer; pourvu, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission de force électrique, hydraulique ou pneumatique ou autre, qui s'effectuera en dehors des immeubles de la compagnie, soit assujétie aux règlements locaux ou municipaux à cet égard; (*m*) Se fusionner avec toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*n*) Exercer toute autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication ou autre, qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec ce qui précède ou propre, directement ou indirectement, à rehausser la valeur des biens ou des droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*o*) Distribuer les biens de la compagnie en nature entre les actionnaires; (*p*) Faire tout ce qui est nécessaire, utile, convenable ou approprié pour l'accomplissement de l'un ou de plusieurs des objets pour lesquels la présente compagnie a été constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 8 octobre 1910, à

"THE COLONIAL FURNITURE COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE DYMOND-COLONIAL COMPANIES, LIMITED".

Aussi augmentant le capital social de la dite compagnie de $49,900 à la somme de $100,000, soit une addition de 1,002 actions de $50 chacune au capital social actuel.

"THE INVESTOR, LIMITED".

Constituée en corporation, 10 octobre 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Jean Bouchard, Louis Joseph Cartier, Georges Alphonse Milette, Joseph Angéline Milette et Joseph Alphonse Ducharme, comptables, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Louis Joseph Cartier, Joseph Angéline Milette et Georges Alphonse Millette.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Assurer, souscrire, acheter ou acquérir et détenir soit absolument comme propriétaire soit par voie de garantie collatérale, ou à couvert, ou autrement vendre et disposer de parts du capital-actions, d'obligations et débentures de toute compagnie de chemin de fer, ou de corporation, et placer toute partie de son capital dans ces valeurs; (*b*) Prêter des fonds, garantir les obligations, actions, débentures, ou autres valeurs ou autrement aider toute corporation ou compagnie dont les actions et valeurs sont possédées ou contrôlées par la présente compagnie; (*c*) Acquérir les actions, obligations et débentures ou prendre à son nom et se fusionner avec l'entreprise de toute autre compagnie dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la compagnie, ou exerçant une industrie capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la compagnie ou tout objet s'y rattachant, et émettre des actions entièrement ou partiellement acquittées du capital de la compagnie en compensation de ces valeurs, ou toute industrie qui sera ci-après acquise ou exercée par la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures, ou autres valeurs de toute autre compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE DOMINION ILLUMINATING RENTAL COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 11 octobre 1910. - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Peter Duncan Crerar et Thomas Halford Crerar, avocats; et William Albert Stewart et Susan Eva Rusk, teneurs de livres, tous d'Hamilton, Ont.; et Hugh Henry Anderson, pomierculteur, de Grimsby, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Peter Duncan Crerar, Thomas Halford Crerar et William Albert Stewart.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—Exercer l'industrie d'entrepreneur d'éclairage et fabriquer, acheter, vendre et louer des lampes électriques, des lampes à gaz et d'autres accessoires d'éclairage et en faire le commerce. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FREDERICK STEARNS AND COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 11 octobre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Wayland Dike Stearns, Thomas Bennett, Samuel Chapin Stearns, David Moffat Gray, Irving Henry Taylor, et Frederick Sweet Stearns, pharmaciens, tous de Détroit, Mich., E.-U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Windsor, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer des médicaments, produits pharmaceutiques, drogues et parfums et autres articles semblables qui se tiennent habituellement dans les pharmacies, et les acheter et les vendre et acheter des matériaux pour les faire; (*b*) Acquérir, vendre, louer et posséder toute espèce de biens tant réels que mobiliers et mixtes nécessaires pour l'exercice de l'industrie de la compagnie et en jouir et les transporter; et (*c*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs nécessaires pour l'entier accomplissement des dits objets. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 3 mars 1911, à

"FREDERICK STEARNS AND COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $100,000 à la somme de $250,000, soit une addition de 6,000 actions de $25 chacune au capital social actuel. Aussi subdivisant les actions existantes du capital social de la compagnie de la valeur nominale de $100 chacune, en actions de la valeur nominale de $25 chacune.

"THE WILSON BROS. MOTOR COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 14 octobre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Joseph Meagher, William Langley Bond et James Edouard Coulin, avocats; Ralph Burnett, étudiant; et Béatrice Wakefield, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Joseph Meagher, William Langley Bond et James Edouard Coulin.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, en tout ou en partie, réparer, entretenir, surveiller, emmagasiner, acheter, vendre, arrenter, et faire le commerce des auto-

mobiles, aéroplanes, cycles, bisycles, tricycles, moteurs, machines, voitures, navires, bateaux, véhicules et machinerie de toutes sortes, et tous matériaux et articles employés dans leur construction ou fonctionnement; (*b*) Demander, acheter, arrenter ou autrement acquérir des patentes, droits d'invention, licences, concessions ou autres choses semblables conférant un droit exclusif ou limité d'utiliser toute invention qui paraîtra capable d'être utilisée pour aucunes des fins de la compagnie, et utiliser, exercer, arrenter, vendre ou accorder des licences à leur sujet, ou autrement faire valoir la propriété ou les droits ainsi requis; (*c*) Transporter ou voiturer ou conclure des arrangements pour le transport ou voiturage des personnes, des animaux, ou des marchandises entre tout endroit ou endroits, port ou ports, ou sur tous navires, canaux, ou cours d'eau, au moyen de véhicules ou vaisseaux manufacturés, possédés ou affrétés par la compagnie ou contrôlés par elle; (*d*) Acquérir et entreprendre la totalité ou toute partie des affaires, propriété, droit et engagements de toute personne ou compagnie engagée dans une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriété ou de droits de toutes sortes propres aux fins de la présente compagnie et émettre en paiement de ses droits des actions acquittées et non cotisables; (*e*) Conclure des concessions au sujet du partage des profits, de la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans une industrie ou transaction, semblable à celle que la présente compagnie est autorisée ou d'entreprendre, ou toute industrie ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la compagnie, et prêter des fonds, garantir les contrats ,ou autrement aider à promouvoir, et devenir actionnaire dans toute compagnie subsidiaire, alliée ou autre exerçant une industrie semblable en tout ou en partie à celle de la présente compagnie; (*f*) Détenir, acheter, ou autrement acquérir, vendre, céder, transférer ou autrement disposer de parts du capital-actions, obligations, débentures ou autres preuves de dettes créées par toute autre compagnie dont le but est en totalité ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, et tant qu'elle les détiendra, exercer tous les droits et privilèges d'un propriétaire, y compris le droit de voter en vertu de ces valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Passer des contrats pour fournir des services à la compagnie, et pour l'acquisition des droits de toute compagnie ou personne engagée à fournir du travail ou des matériaux, et donner en paiement de ces droits et services acquittées et non-cotisables de la compagnie. Rémunérer toute personne ou toutes personnes pour services rendus ou qui seront rendus à la compagnie au moyen d'actions acquittées en tout ou en partie; (*h*) Manufacturer et produire, par l'électricité ou autrement la lumière, la chaleur et la force, et entretenir, exploiter ,et utiliser l'outillage et la machinerie nécessaire à cette fin, le tout pour servir seulement en rapport avec l'exercice des pouvoirs de la compagnie; (*i*) Distribuer toute partie de la propriété de la compagnie en espèces, entre les membres; (*j*) Se fusionner, ou la prendre à son nom comme industrie active, ou autrement, avec toute autre compagnie ou industrie dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*k*) Faire tout ce qui sera nécessaire, convenable, ou utile pour l'accomplicement des objets pour lesquels la compagnie est constituée; (*l*) Faire tout ce qui précède, soit comme principaux, comme agents, ou à commission. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 27 janvier 1911, à

"THE WILSON BROS. MOTOR COMPANY, LIMITED",

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE MOTOR IMPORT COMPANY OF CANADA, LIMITED".

"THE PEARL OF THE ANTILLES MINERAL SPRING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 15 octobre 1910. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—David Franklin Morris, publiciste; Percy Howell, préposé aux ventes; Henry Elias Hotchkiss, négociant en immeubles; Louis Bellido de Luna, courtier; et Andrew Julius Finlay, courtier en marchandises, tous de La Havane, Cuba.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Ville de Woodstock, N.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, vendre, embouteiller et autrement emmagasiner des eaux minérales et autres eaux; (*b*) Manufacturer et vendre la totalité, ou une partie quelconque des articles dont il est nécessaire de se servir pour acheter, vendre, embouteiller et autrement emmagasiner des eaux minérales et autres eaux; (*c*) Acquérir, acheter, vendre, louer, améliorer et cultiver des immeubles, fabriques, brevets d'invention de la nature d'iceux qui sont nécessaires pour exercer la dite industrie, et autrement en faire le commerce et en disposer; (*d*) Vendre ou aliéner la totalité ou une partie quelconque de l'industrie de la compagnie, des lettres patentes d'invention, de l'outillage, des biens tant réels que mobiliers de toute sorte, et recevoir, posséder et échanger pour ces biens des actions, de l'argent comptant ou une autre considération de toute autre compagnie constituée en corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi; (*e*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, consentir et émettre des billets promissoires, lettres de change, lettres de voiture, mandats et autres titres négociables ou transférables; (*f*) Distribuer en nature ou autrement ainsi qu'il pourra être résolu une partie quelconque de l'actif de la compagnie entre ses membres, et en particulier, les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie ou de toute compagnie créée pour assumer la totalité ou une partie quelconque de l'actif et des engagements de la présente compagnie; (*g*) Exercer une autre industrie qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec ce qui précède, ou une partie quelconque de ce qui précède, ou propre directement ou indirectement à accroître la valeur des biens ou des droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*h*) Acheter et vendre toute espèces d'effets, objets mobiliers et marchandises et en faire généralement le commerce; (*i*) Conclure une société ou exécuter un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ,ou est à la veille d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à exécuter, ou toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement profiter à la présente compagnie; et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir l'exécution de ses contrats ou autrement l'aider, et prendre ou autrement acquérir les actions et valeurs de cette compagnie et les vendre, posséder et ré-émettre, avec ou sans garantie ,ou autrement en disposer; (*j*) Faire la totalité ou une partie des choses présentement autorisées soit seule soit conjointement avec d'autres ou en qualité de facteur, de fiduciaire ou d'agent ,pour toute autre personne ou toutes autres personnes, ou par l'entremise ou par l'intermédiaire de

facteurs, de fiduciaires ou d'agents; (*k*) Posséder des actions et débentures d'autres compagnies nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les vendre et échanger de quelque façon que ce soit; (*l*) Acquérir l'achalandage, les droits, les biens et l'actif et assumer les engagements de toute personne, raison sociale ou corporation qui exerce une industrie semblable, et payer le prix de cette acquisiton en actions acquittées, en obligetions, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie ou autrement; (*m*) Acheter, détenir, posséder, prendre ou louer ou autrement acquérir tous les terrains, édifices, machineries, installations ,appareils et autres biens tant réels que mobiliers que la compagnie peut croire apropriées et utiles pour son industrie; (*n*) Acquitter le prix de tous biens ou effets mobiliers ou le prix réclamé pour services rendus à ce sujet, et payer pour services rendus relativement à l'organisation de la compagnie ou relativement à la vente de son capital social, en argent comptant ou en biens, ou par l'émission d'actions de la compagnie entièrement acquittées et non cotisables, et payer à même les fonds de la compagnie tous les frais et dépens de la constitution et de l'organisation de la compagnie ou s'y rattachant; (*o*) Les pouvoirs mentionnés dans chaque alinéa ne seront aucunement limités ni restreints par référence ni par inférence des termes de tout autre alinéa. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"Dr. A. C. DANIELS COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 18 octobre 1910. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Crosby Rogers, manufacturier, de Winchester, Mass., E.-U.A.; Frank Albert Kidder, manufacturier, de Boston, Mass., E.-U.A.; Thomas Reid, gérant, de Westmount, Qué.; Thomas Knowlton Foster, agent, de Knowlton, Qué.; et Arthur Lyman, pharmacien, de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Village de Knowlton, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Acheter, acquérir, prendre à son nom et exploiter l'industrie, et tous droits qui y appartiennent, de manufacturiers de remèdes contre les maladies des animaux domestiques maintenant exercée par Dr. A. C. Daniels, Incorporated, une corporation organisée en vertu des lois de l'Etat de Massachusetts, y compris les marques de commerce, dessins industriels, formules, brevets et droits de brevet échus ou à échoir à la dite Dr A. C. Daniels, Incorporated; les payer en deniers comptants, en capital-actions ou obligations de la compagnie et les vendre, arrenter ou en disposer autrement à une époque quelconque; *(b)* Acheter, vendre, manufacturer, utiliser et faire le commerce de tous remèdes appartenant à l'art de guérir les maladies des animaux domestiques et de tous les ingrédient qui composent ces remèdes; *(c)* Acheter, céder, manufacturer et vendre toutes sortes de drogues, remèdes brevetés, préparations et appareils chimiques et médicaux, fournitures de droguistes et instruments de chirurgie, fournitures et instruments pour hôpitaux et toutes autres choses s'y rapportant; *(d)* Acheter, acquérir, prendre et son nom et exercer toute industrie semblable ainsi que l'achalandage, les droits, la propriété et les biens de toutes sortes qui y appartiennent; acheter et acquérir tout intérêt ou contrôle dans une industrie semblable

et les payer en deniers comptants, en capital-actions ou obligations de la compagnie, et obtenir et détenir le capital-actions et les obligations de toute compagnie faisant des opérations d'une même nature; *(e)* Conclure toutes conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou entreprendre toute industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer, et prendre ou autrement acquérir des actions ou autres valeurs de toute compagnie semblable, et les vendre, détenir ou réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer; *(f)* Prendre, acquérir et détenir des valeurs de toutes sortes, mobilières et immobilières, pour dettes, engagements ou obligations encourues ou à encourir au sujet des fins et objets de la dite compagnie, et les engager, les vendre, arrenter ou en disposer autrement, en totalité ou en partie; *(g)* Acheter, posséder et exploiter des presses à imprimer, du matériel d'imprimerie et toute machinerie, appareils, inventions et outillages nécessaires aux fins de son industrie; développer et exploiter de la force motrice pour les fins qui seront jugées nécessaires à l'industrie de la compagnie; *(h)* Agir en qualité de marchands à commission et agents de manufacturiers au sujet de marchandises, effets et articles dont la compagnie est autorisée à faire le commerce; *(i)* Acquérir par achat, bail ou autrement des biens meubles ou immeubles; construire, établir, acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, entretenir et exploiter des manufactures et outillages aux fins de manufacturer et entreposer l'un ou plusieurs des susdits articles et marchandises et de tous autres d'une nature semblable, et faire et accomplir toutes les autres choses s'y rapportant; *(j)* Payer pour tous les droits de propriété ou choses requises par la compagnie ou pour services rendus en actions acquittées du capital-actions de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 18 octobre 1910, à la

"CONSOLIDATED ELEVATOR COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $400,000 à la somme de $750,000, soit une addition de 3,500 actions de $100 chacune au capital social actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 18 octobre 1910, à la

"DOMINION BOND COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital social de la dite compagnie de $100,000 à la somme de $250,000, soit une addition de 1,500 actions de $100 chacune au capital social actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 18 octobre 1910, à la

"NORTHERN EXPLOSIVES COMPANY, LIMITED".

Etendant l'entreprise de la dite compagnie de façon à ce qu'elle embrasse et comprenne les pouvoirs additionnels qui suivent, savoir:—*(a)* Vendre, louer, échanger ou autrement aliéner l'entreprise et l'actif entiers de la compagnie ou une

partie quelconque de cette entreprise et de cet actif soit en une seule fois, soit de temps à autre ainsi que la compagnie pourra le juger à propos et pour la considération et aux termes et conditions que la compagnie pourra juger convenables; la considération pourra être payable s'il est jugé à propos de le faire, totalement ou en partie ainsi que la compagnie pourra le déterminer en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la compagnie.

"THE MacINTYRE PLASTERING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 19 octobre 1910. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Bennett Hutcheson, notaire; Albert Holden, Adélard Langlois et Charles South Wallace, comptables; et Francis Logie Armstrong, ingénieur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire, bâtir, construire, et exploiter toutes installations publiques et particulières, entreprises, constructions et opérations et généralement exercer l'industrie d'entrepreneur public et particulier et de manufacturiers de matériaux de construction; (*b*) Faire, conclure, remplir et exécuter des contrats pour la construction, la modification, la décoration, le plâtrage, l'entretien d'édifices et autres constructions de toute sorte et de toute espèce; avancer de l'argent aux constructeurs, propriétaires d'immeubles et autres et conclure avec eux des contrats et traités de toute sorte; exercer dans toutes ses spécialités l'industrie de constructeur, entrepreneur, décorateur, plâtrier, commerçant de pierre, brique, bois de charpente, quincaillerie et autres matériaux de constructions ou articles requis pour cette opération; (*c*) Acquérir et assumer la totalité ou une partie quelconque de l'industrie, des biens et des engagements de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou qui possède des biens ou des droits de toute sorte propres aux fins de la présente compagnie, et émettre en paiement de ces propriétés et droits des actions acquittées non cotisables; (*d*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable aux objets de la présente compagnie; (*e*) Faire tout ce qui sera nécessaire, convenable, utile ou propre à atteindre l'un quelconque des objets pour lesquels la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE DUPUIS PULP LUMBER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 21 octobre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Arthur Dupuis, entrepreneur, de Saint-Herménégilde, Qué.; Godfroi Langlois, journaliste; Antoine Handfield, manufacturier; Henri Sauriol, agent financier; et Louis McDuff, commerçant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Paroisse de Saint-Herménégilde, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, prendre à son nom ou autrement acquérir d'Arthur Dupuis l'industrie aujourd'hui exercée par lui en la dite paroisse de Saint-Herménégilde, ainsi que tous les biens, fonds de commerce, et propriété mobilière et immobilière possédée ou utilisée par rapport à la dite industrie, et la clientèle et tous les droits et contrats s'y rattachant, subordonnément aux obligations y attachées, et la payer en actions acquittées de la compagnie; (*b*) Faire un commerce général de bois de construction dans toutes ses spécialités; (*c*) Détenir et en disposer, ou acquérir des coupes de pulpe et de bois de construction concédées par la couronne; (*d*) Exercer toute autre industrie, soit comme manufacturiers, marchands ou autrement que la compagnie jugera propre à être avantageusement exercée en rapport avec ce qui précède, ou capable d'augmenter directement la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LUKIS, STEWART & CO., LIMITED".

Constituée en corporation, 21 octobre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc, Edgar Reginald Parkins et Charles Glass Greenshields, avocats; Joseph Oscar Gagnon et John Morton Montle, étudiants, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Errol Languedoc, Edgar Reginald Parkins et Charles Glass Greenshields.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les opérations de courtiers d'assurances, agents, inspecteurs et dispacheurs dans toutes leurs spécialités; (*b*) Acheter, vendre, échanger, arrenter ou autrement céder des immeubles; négocier l'achat, la vente, l'échange ou l'affermage d'immeubles, et généralement faire les opérations d'une agence d'immeubles dans toutes ses spécialités; (*c*) Garantir les obligations de toute personne, maison ou compagnie exerçant ou autorisée à exercer l'une quelconque des industries que la présente compagnie est autorisée à exercer ou toute industrie semblable et garantir les obligations ou l'accomplissement des entreprises de toute personne, maison ou compagnie avec laquelle la présente compagnie peut avoir des relations d'affaires d'une nature quelconque; (*d*) Vendre ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de l'entreprise de la compagnie pour la compensation qu'elle jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie qui l'achètera ou en fera l'acquisition; (*e*) Contrôler, promouvoir, organiser, gérer, développer ou agir en qualité de représentant de toute corporation, compagnie ou syndicat créé pour les fins des opérations de la présente compagnie ou avec lequel la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*f*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, se fusionner ou coopérer avec toute personne, maison, association ou corporation engagée ou sur le point de s'engager ou d'exercer une industrie que

la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre ou toute industrie ou entreprise pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement; (*g*) Agir en qualité d'agents et courtiers aux fins de prêter, payer, transmettre et percevoir des deniers; (*h*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous droits de brevets, licences, concessions et choses semblables conférant un droit exclusif, non exclusif ou limité de s'en servir ou toute information secrète ou autre relativement à toute invention quelconque, et mettre à profit, vendre, arrenter ou autrement céder ces brevets, licences ou concessions; (*i*) Emettre et distribuer comme entièrement acquittées les actions de la compagnie constituée par les présentes, en paiement complet ou partiel de toute industrie, immunité, entreprise, propriété, droits, pouvoirs, privilèges, baux, licences, immeubles, capital-actions, obligations et débentures ou autres biens ou droits qu'elle peut acquérir légalement en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les présentes; (*j*) Distribuer en nature, parmi les actionnaires de la compagnie, tous biens de la compagnie et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, ou dont elle pourrait avoir le pouvoir de disposer; (*k*) Et faire toutes les opérations se rapportant à l'accomplissement convenable des objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MANITOBA POWER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 21 octobre 1910. - - - Capital, $$5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Henry Almon Lovett, C.R.; Patrick Francis Brown et Ida Hill McKerracher, sténographes; William Reuben Ford, commis; et Samuel Thomas Mains, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*)Exercer l'industrie d'une compagnie de lumière électrique, de chaleur et de force dans toutes ses spécialités, pourvu toutefois que toute vente, distribution ou transmission de force électrique, hydraulique ou autre soit assujétie aux règlements locaux ou municipaux à cet égard; (*b*) Fournir, acheter, louer ou autrement acquérir, et construire, poser, ériger, établir, exploiter, entretenir et exécuter tous les ouvrages, installations, stations, machines à vapeur, machineries, outillages, câbles, fils métalliques, lignes, générateurs, accumulateurs, lampes, compteurs, transformateurs, appareils, attachements et accessoires nécessaires qui se rattachent à la génération, à l'accumulation, à la distribution, à la transmission, à la fourniture, à la vente, à l'usage et à l'emploi de l'électricité et produire, accumuler, transmettre, distribuer, fournir et vendre de l'électricité pour les fins de l'éclairage, du chauffage, de la force de traction, de la force motrice et pour les fins industrielles ou autres et conclure et exécuter des contrats et traités pour l'éclairage des cités, villes, rues, édifices et autres endroits et pour la fourniture de la lumière, de la chaleur et de la force motrice électriques pour quelque fin particulière ou publique; (*c*) Faire, bâtir, construire, ériger, poser, entretenir et exploiter des réservoirs, aqueducs, citernes, digues, canaux, tunnels, ponceaux, tuyaux conduites, tuyaux principaux et autres et accessoires,

et exécuter et faire tous les autres ouvrages et toutes les autres choses qui sont nécessaires ou convenables pour l'obtention, l'emmagasinage, la vente, la livraison, le mesurage et la distribution de l'eau pour la création, l'entretien et le développement de la force hydraulique, électrique ou autre force mécanique, ou pour toute autre fin de la compagnie; (*d*) Construire, améliorer, exploiter, entretenir, administrer, exécuter ou contrôler, et acheter, louer ou autrement acquérir, et posséder, utiliser, vendre, louer ou autrement aliéner des terrains, installations, tuyaux principaux, machines, ou des chemins, passages, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, fabriques, entrepôts, installations électriques, boutiques, magasins et autres ouvrages ou commodités qui peuvent paraître susceptibles d'être utilisées ou exploités conjointement avec une partie quelconque de l'entreprise de la compagnie pour le moment, ou propre directement ou indirectement à profiter à la compagnie, et équiper, entretenir et exploiter par la force électrique, hydraulique ou autre force motrice tous les ouvrages qui appartiennent à la compagnie ou dans lesquels la compagnie peut être intéressée; et contribuer, donner des subventions ou autrement céder ou prendre part à cela à la construction, à l'amélioration, à l'entretien, à l'exploitation, à l'administration, à l'exécution ou au contrôle de ces opérations; (*e*) Demander et recevoir ou acquérir par décret, concession, cession, transfert, bail ou autrement, et exercer, exécuter et jouir de tout statut, ordonnance ou concession, permis, pouvoir, autorité, franchise, droit ou privilège se rapportant à la génération, à l'accumulation, au développement, à la distribution, à la fourniture, à la vente, à l'usage et à l'emploi de l'énergie électrique, qu'un gouvernement ou des autorités suprêmes, municipales ou locales ou une corporation ou autre corps public peut avoir le pouvoir de décréter, faire ou considérer, et payer pour sa mise à exécution, y aider et y contribuer, et affecter une partie quelconque des actions, des obligations et de l'actif de la compagnie à en défrayer les frais et dépenses nécessaires; (*f*) Exercer toute autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication ou autre qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée conjointement avec les opérations ou objets de la compagnie, ou de la compagnie ou à les rendre profitables; (*g*) Demander, acheter ou autrement acquérir des patentes, brevets d'invention, concessions, permis, baux, admissions et autres titres de ce genre qui confèrent un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir d'une invention ou tout renseignement secret ou autre concernant une invention qui peut paraître susceptible d'être utilisée pour l'une des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut sembler propre directement ou indirectement à profiter à la compagnie, et utiliser, exercer et développer et autrement mettre en valeur les biens, droits, intérêts ou renseignements ainsi acquis ou accorder des permis de s'en servir; (*h*) Acheter ou autrement acquérir les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi et payer le prix de cette acquisition en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie, et posséder et vendre les actions, obligations, débentures et autres valeurs ainsi acquises et voter du chef de ces actions et en disposer, et garantir le paiement du principal ou des dividendes et des intérêts sur les dites actions, obligations, débentures ou autres valeurs, et promouvoir toute compagnie ou corporation qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie, ou qui exerce une industrie susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement profiter à la présente compagnie; (*i*) Vendre, louer ou autrement aliéner les biens, droits, franchises et l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque d'iceux pour la considération que la compagnie peut juger à propos d'accepter et en particulier pour des actions, débentures ,obligations et autres valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie; (*j*) S'unir ou se fusionner avec une autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à

ceux de la présente compagnie; (*k*) Conclure un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'aventure conjointe, la concession réciproque ou autrement, avec toute personne, raison sociale ou compagnie qui exerce ou exécute ou est à la veille d'exercer ou d'exécuter une industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement profiter à la présente compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie et les vendre, posséder, émettre ou réémettre avec ou sans gararntie du principal ou des intérêts ou autrement en disposer; (*l*) Acheter, louer ou autrement acquérir et posséder, exercer et jouir en son propre nom ou au nom des personnes raisons sociales, de la compagnie ou des compagnies dont il est ci-après question, si elle y est régulièrement autorisée, de la totalité ou d'une partie des biens, franchises, de l'achalandage des droits, pouvoirs et privilèges que possède toute personne ou raison sociale ou une compagnie ou des compagnies qui exercent ou sont formées pour exercer une industrie absolument ou partiellement semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et payer pour ces biens, franchises, achalandage, droits, pouvoirs et privilèges entièrement ou en partie en argent comptant ou entièrement ou en partie en actions acquittées de la compagnie ou autrement, et assumer les engagements de cette personne, raison sociale ou compagnie et exercer les droits, pouvoirs et franchises de toute corporation dont le fond capital est posséder par cette compagnie au nom de cette corporation ou en son propre nom, si elle y est légalement autorisée; (*m*) Obtenir que la compagnie soit enregistrée, autorisée ou autrement reconnue dans un pays étranger et nommer et désigner des personnes de ces pays comme agents ou représentants de la présente compagnie, avec plein pouvoir de représenter la présente compagnie dans toutes les affaires suivant les lois de ce pays étranger et accepter signification pour la présente compagnie et en son nom de toute procédure ou poursuite; (*n*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des fins ci-dessus énoncées; (*o*) Faire la totalité ou une partie quelconque des choses ci-dessus énoncées à titre de partie principale, d'agent ou de fondé de pouvoir; (*p*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et consentir des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres titres négociables et transférables; (*q*) Faire des avances d'argent aux clients et autres qui ont des relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution des contrats conclus par cette personne; (*r*) Distribuer en nature ou autrement entre ses membres ainsi qu'il pourra être résolu toute portion de l'actif de la compagnie, et, en particulier, les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui pourra assumer la totalité ou une partie quelconque de l'actif ou des engagements de la présente compagnie; (*s*) Les pouvoirs accordés dans un alinéa quelconque des présentes lettres patentes ne seront limités ni restreints ni par inférences ni par références des termes de n'importe quel autre alinéa. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 21 octobre 1910, à la

"MONTEREY PLUMBING COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"MONTEREY PLUMBING AND ELECTRICAL SUPPLY COMPANY, LIMITED".

Lettres patentes supplémentaires, émises le 21 octobre 1910, à la

"SOMERVILLE PAPER BOX AND PRINTING COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"SOMERVILLE PAPER BOX COMPANY, LIMITED".

"TOOKE BROS., LIMITED".

Constituée en corporation, 24 octobre 1910. - - - - Capital, $600,000.

Nombre des actions, 6,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William John White, C.R.; Arthur William Patrick Buchanan, C.R.; Joseph Henry Dillon, avocat; et Edwin Claude Young, comptable, tous de Montréal, Qué.; et Aubrey Huntington Elder, étudiant en droit, de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William John White, Arthur William Patrick Buchanan et Edwin Claude Young.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre, importer et faire le commerce de chemises, cols, bonneterie et hardes de toutes sortes; (*b*) Acquérir, acheter, vendre, céder, fournir, manufacturer et produire tous genres et toutes sortes de marchandises, produits et articles cédés ou appartenant ou se rapportant à l'industrie ou à une partie quelconque de l'industrie ci-dessus, et acquérir, acheter ou manufacturer des boîtes, caisses d'emballage et tous autres articles convenables ou nécessaires se rapportant et utiles à l'exercice de cette industrie, fabrication et vente comme susdit; (*c*) Acquérir, acheter, louer ou autrement détenir les biens-meubles et immeubles qui pourront être jugés nécessaires et qui seront requis pour les fins de l'industrie de la compagnie, y compris des manufactures, magasins, entrepôts et autres établissements, et les vendre, arrenter, céder, échanger ou remplacer; (*d*) Acheter ou autrement acquérir tous brevets ou droits de brevet, perfectionnements et procédés enregistrés, marques et noms de commerce et dessins se rapportant d'une manière quelconque à l'industrie de la compagnie ou qui pourraient lui être utiles, et vendre ou autrement mettre à profit ces brevets, droits de brevet, marques et noms de commerce et dessins; (*e*) Acheter ou autrement acquérir et prendre la totalité ou une partie des biens, l'industrie, la propriété, les privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou une industrie semblable, ou en possession de biens convenables à ces fins ou que la présente compagnie peut avoir le pouvoir d'acheter, louer ou autrement acquérir en vertu des présentes, et les payer en actions, obligations, débentures ou valeurs de la compagnie; (*f*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*g*) Trouver ou aider à trouver des deniers et aider par voie de bonis, prêts, promesses, endossements, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs ou autrement toute corporation dont la présente compagnie détient des parts du capital-actions ou avec laquelle elle pourrait avoir des relations d'affaires; agir en qualité d'em-

ployé, agent ou gérant de cette corporation et garantir l'accomplissement des entreprise de cette corporation ou de toute personnes avec lesquelles la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (h) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits ou la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou entreprendre une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre ou reliée à cette industrie ou opération, et faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou autrement aider cette personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les vendre, les détenir ou en disposer autrement; (i) Arrenter, vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, mettre à profit ou autrement céder la totalité ou une partie de la propriété et des biens de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (j) Distribuer en espèces toute propriété de la compagnie parmi ses membres; (k) Faire toutes les choses et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les opérations se rapportant à l'accomplissement des objets pour lesquels la présente compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"WAYAGAMACK PULP & PAPER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 24 octobre 1910. - - - - Capital, $5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc et Charles Glass Greenshield, avocats; Alexander Campbell Calder, gérant; Joseph Oscar Gagnon, et John Morton Montle, étudiants en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Exercer dans toutes ses spécialités le commerce du bois de construction, du bois de service, et du bois à pâte, et manufacturer, produire, acheter, vendre et disposer du bois de construction, des billes, du bois de service et du bois de toutes sortes; (b) Acheter, arrenter ou autrement acquérir des immeubles, terrains, emplacements, droits de surface, coupes de terres concessions forestières et terres boisées, lots de grèves, droits riverains et droits provinciaux, municipaux ou autres, et des privilèges, immunités, servitudes et licences de toutes sortes, et les vendre, céder, échanger ,ou autrement en disposer; (c) Améliorer et développer des rivières et lacs, et construire et entretenir des réservoirs, canaux barrages, endiguements, estacades et autres travaux et équipements de toutes sortes; (d) Construire, acheter ou autrement acquérir des vapeurs, barges, remorqueurs et autres genres d'embarcations ou bateaux pour la navigation fluviale ou océanique, et les employer et exploiter; (e) Construire, acheter, arrenter, ou autrement acquérir des bassins, docks, jetées, piles, quais, entrepôts, élévateurs ou autres bâtiments ou travaux capables d'être utilisés en rapport avec l'industrie de la compagnie; (f) Construire et exploiter, pour les fins de l'industrie de la compagnie, des tramways et voies d'évitement sur les terres possédées ou contrôlées pour la compagnie; (g) Acheter, arrenter ou autrement acquérir, construire, entretenir et exploiter des scieries et s'engager dans la fabrication et la préparation pour le marché du bois de toutes sortes et description; (h) Importer, expor-

ter, acheter, vendre et autrement disposer du bois de service de toutes sortes, et fabriquer et faire le commerce d'articles de tous genres dans la fabrication desquels du bois est utilisé; (*i*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir et construire et entretenir et exploiter des moulins à pulpe et à papier, et exercer généralement l'industrie de manufacturiers, importateurs, exportateurs et commerçants de pulpe, de papier et de substituts de papier de toutes sortes, et des matières brutes et substances de toutes sortes, des pâtes, préparations, mélanges, drogues, fondants et combinaisons employés ou capables d'être employés en rapport avec la dite industrie; (*j*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et utiliser et développer des chutes d'eau et autres forces pour produire la force électrique, hydraulique ou autre pouvoir, et construire et exploiter des travaux pour la production de cette force; (*k*) Acquérir par achat, bail ou autrement la force électrique ou autre force ou pouvoir de tout genre pour l'éclairage, le chauffage, la traction ou autres fins, et la vendre, arrenter, ou autrement en disposer, ainsi que du pouvoir et la force produite par la compagnie; (*l*) Construire et entretenir des poteaux, lignes, et moyens de transmission pour la distribution de la force, et pour les fins générales de l'industrie de la compagnie; pourvu, toutefois, que toute vente, distribution et transmission de la force électrique, hydraulique ou autre force en dehors des terres de la compagnie, seront subordonnées aux règlements locaux et municipaux à ce sujet; (*m*) Acquérir la totalité ou une partie de la clientèle, droits, propriétés et biens, y compris toute option, concession ou autre de tout individu, maison, association ou corporation, et les payer en tout ou en partie en deniers comptants ou en obligations, ou complètement ou partiellement en actions acquittées et non cotisables du capital de la compagnie souscrit ou non; (*n*) Vendre ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété, des biens, droits, entreprise ou clientèle de la compagnie, et accepter en paiement complet ou partiel des deniers comptants, obligations, stocks ou autres valeurs de toute autre corporation ou compagnie; (*o*) Demander, acheter, ou autrement acquérir tous brevets, licences, concessions et autres choses de même nature conférant un droit exclusif ou non-exclusif ou limité de se servir ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention ou procédé, et les faire valoir, vendre, arrenter ou autrement disposer de ces brevets licences ou concessions; (*p*) Acquérir et détenir, nonobstant les disposions de l'article 44 de la dite loi, et vendre ou autrement disposer des stocks, actions, ou valeurs ou entreprise de toute autre compagnie ayant pour objet l'exercice de l'un quelconque des pouvoirs de la compagnie, et transférer son entreprise ou ses biens ou se fusionner avec toute telle compagnie; (*q*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions récipoques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou se proposant d'exercer toute industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la compagnie; (*r*) Acquérir par achat, ou autrement détenir, vendre et disposer de l'industrie, des biens, clientèle, stock, actions ou valeurs de toute compagnie ou corporation engagée dans une industrie semblable en tout ou en partie à celle de la compagnie, et généralement faire tous actes et exercer tous pouvoirs ou faire toutes opérations se rattachant à l'exécution des objets pour lesquels la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE ACME MOTOR CARRIAGE AND MACHINERY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 25 octobre 1910. - - - - Capital, $800,000.

Nombre des actions, 8,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Henry Norman Kittson, marchand de gros; Peter Duncan Crerar, avocat; William Southam, éditeur; Susan Eva Rusk, teneur de livres; et Esther Agnes Elms, sténographe, tous d'Hamilton, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Henry Norman Kittson, Peter Duncan Crerar et William Southam.

Siège social:—Cité d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de la fabrication et du commerce de voitures à traction animale et à moteur, de concasseurs de pierre, de machines pour les chemins et de tous les autres articles qui de l'opinion des directeurs de la compagnie de temps en temps peuvent être convenablement fabriqués ou mis dans le commerce par la compagnie concurremment avec les articles ci-dessus énumérés ou à la place de ces articles; (*b*) Acheter, acquérir ou assumer la totalité ou une partie quelconque de l'industrie ou des biens de toute personne ou compagnie qui exerce une industrie de la nature de celle ci-dessus énoncée ou qui possède des biens qui conviennent pour les opérations de la présente compagnie, et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir l'exécution des contrats conclus par cette personne ou compagnie ou obligations par elle prises, ou autrement l'aider; (*c*) Acheter, prendre ou autrement acquérir et possèder des actions dans toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie et vendre les dites actions ou autrement en disposer; (*d*) Faire toutes les autres choses qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"BACKWAY PULP TIMBER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 25 octobre 1910. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 250,000.—Montant de l'action, $1.

Membres de la corporation:—Duncan Donald McLeod et James Aitchison, étudiants; John Stewart Emery et Katharine Urquhart Perry, sténographes; et Lilian Murray Heal, comptable, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, acheter, vendre, importer et exporter du bois de sciage, bois de pâte à papier et de la pâte à papier et en faire le commerce, ainsi que de tous les articles qui en sont faits entièrement en partie, acheter, posséder, louer, vendre, utiliser ou développer des coupes de bois, et des coupes de bois à pâte à papier et autres terres qui conviennent pour les fins de la compagnie; (*b*) Entretenir, changer, établir et exploiter sur les immeubles de la compagnie ou sur les immeubles qu'elle contrôle des tramways, lignes de télégraphe et de téléphone, réservoir, digues, conduites d'eau, coursiers et autres passages, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, chemins, piers, quais, édifices, boutiques, scieries, moulins à papier et autres ouvrages et machines, outillage et des appareils électriques et autres accessoires de toute sorte, et acheter, vendre et fabri-

quer toute espèce d'effets, provisions, instruments, approvisionnements, biens et objets mobiliers requis par la compagnie ou par ses ouvriers ou serviteurs; (*c*) Bâtir, acquérir, posséder, affréter, faire naviguer et utiliser des bâtiments à vapeur et autres; (*d*) Prendre, acquérir et posséder des débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie, et les vendre ou autrement en disposer; (*e*) Conclure un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts ou la coopération avec toute personne ou compagnie qui exerce ou qui est à la veille d'exercer une industrie ou opération qui peut profiter à la présente compagnie; (*f*) Acheter ou autrement acquérir et assumer la totalité ou une partie quelconque de l'actif, de l'opération, des biens, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie qui exerce une partie quelconque de l'industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou qui possède des biens qui conviennent à ses fins, et payer le prix de cette acquisition en argent comptant ou en actions de la présente compagnie, ou partie en argent et partie en actions; (*g*) Exercer toute autre industrie, que ce soit une industrie de fabrication ou autre, mais qui est reliée aux objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation et qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée concurremment avec son industrie; (*h*) Demander, acheter ou autrement acquérir des brevets d'invention, permis, concessions et autres titres du même genre conférant un droit exclusif ou non exclusif et limité d'utiliser une invention, ou des renseignements secrets ou autres au sujet de toute invention qui peut paraître d'être utilisée pour quelque autre fin de la compagnie ou dont l'acquisition peut paraître propre à profiter à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou autrement mettre en valeur les biens, droits et renseignements ainsi acquis et accorder des permis de s'en servir; (*i*) Conclure une société ou exécuter un traité pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, la venture conjointe, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie qui exerce ou exécute ou qui est à la veille d'exercer et exécuter une industrie ou opération que la compagnie est autorisée à exercer et à exécuter, ou une industrie ou opération susceptible d'être conduite de façon à profiter à la compagnie, et prêter de l'argent à cette personne ou compagnie, garantir l'exécution de ses contrats ou autrement l'aider; et prendre ou autrement acquérir les actions et valeurs de cette compagnie, et les vendre, posséder ou n'émettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*j*) Conclure avec des autorités municipales, locales ou autres un traité qui peut paraître utile aux objets de la compagnie ou à l'un quelconque de ces objets, et obtenir de ces autorités les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire qu'il est désirable d'obtenir, et exécuter et exercer ces droits privilèges et concessions et se conformer à ce traité; (*k*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but que soit acquise la totalité ou une partie quelconque des biens et engagements de la compagnie ou pour une autre fin que peut paraître propre à profiter à la compagnie; (*l*) Acheter, prendre à bail ou en échange, en location ou autrement acquérir des biens mobiliers et des droits ou privilèges dont la compagnie peut croire qu'ils sont nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie, et en particulier des machines, outillages et fonds de commerce; (*m*) Faire des avances aux clients et autres personnes qui ont avec la compagnie des relations d'affaires, et garantir l'exécution des contrats conclus par ces personnes; (*n*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, consentir et émettre des billets à ordre, lettres de change, lettres de voiture, mandats et autres titres négociables ou transférables; (*o*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou une partie quelconque de cette entreprise, pour la considération que la compagnie peut juger à propos d'accepter, et en particulier, pour des actions, débentures et valeurs de toute autre compagnie qui a des objets semblables à ceux de

la compagnie; (*p*) Affecter une partie quelconque de ses fonds à l'achat de fonds sociaux ou d'actions dans toute autre compagnie; ce pouvoir sera exercé par les directeurs, mais subordonnément à l'article 44 de la Loi des Compagnies; (*q*) Adopter pour faire connaître les produits de la compagnie les moyens qui pourront paraître à propos, et en particulier la réclame dans les journaux, les circulaires, l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, la publication de livres et de revues, et le décernement de prix, récompenses et cadeaux; (*r*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer et mettre en valeur la totalité ou une partie quelconque des biens et droits de la compagnie et autrement les aliéner ou en disposer, et distribuer une partie quelconque de ces biens en nature parmi les actionnaires; (*s*) Demander et obtenir de toutes autorités gouvernementales, municipales et autres, de tous pouvoirs et de tous corps la confirmation, l'enregistrement et la reconnaissance de la compagnie et de tous ses droits, pouvoirs, concessions, privilèges, franchises et objets, et les droits, pouvoirs, concessions, privilèges, franchises et objets additionnels qui pourront être jugés à propos, et faire tout ce qui est nécessaire et utile pour se conformer de temps à autre aux lois, ordonnances, décrets, règlements et autres exigences actuellement ou ultérieurement existants; (*t*) Faire toutes les autres choses raisonnables qui sont incidentes ou utiles à l'obtention des objets ci-dessus énoncés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"JAS. W. PYKE & CO., LIMITED".

Constituée en corporation, 25 octobre 1910 - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc et Charles Glass Greenshields, avocats; Alexander Campbell Calder, gérant; Joseph Oscar Gagnon et John Morton Montle, étudiants en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—*(a)* Exercer l'industrie de marchands généraux, importateurs, exportateurs, et acheter, vendre et autrement céder toutes sortes de marchandises, effets, produits et commodités de toute nature et de toute description, manufacturés ou autres; (*b*) Agir en qualité d'agents de manufacturiers ou d'agents à commission pour toutes sortes de produits et matières premières et articles, marchandises, produits, effets et commodités manufacturés de toutes descriptions; (*c*) Acheter, vendre et autrement céder du minerai de fer et de l'acier, ainsi qu'avec tous autres métaux et minerais et produits semblables ou s'y rapportant; *(d)* Exercer, manufacturer, préparer pour le marché, trouver un débouché et vendre et autrement céder du fer et autres minerais et tous articles ou produits dans la fabrication ou la composition desquels les métaux forment partie, y compris l'acquisition et la productions par achat, extraction, fabrication ou autrement de tous matériaux, fournitures et autres articles nécessaires ou convenables en rapport avec l'industrie de la compagnie; *(e)* Acquérir par achat, bail ou autrement toutes mines, droits miniers et terrains et intérêts en iceux et les explorer, travailler, exercer, développer et exploiter, et fondre, traiter et préparer pour le marché du minerai,des métaux et substances minérales de toutes sortes; *(f)*

Eriger, installer et exploiter des moulins, outillages, machinerie et équipements de toutes sortes nécessaires ou convenables aux fins d'exercer d'une manière convenable l'exploitation industrielle de la compagnie; *(g)* Exercer d'une manière générale l'industrie d'entrepreneurs et constructeurs et faire et accomplir des contrats pour la construction, l'achèvement et l'amélioration de bâtisses et constructions de toutes sortes, et à cette fin exercer l'industrie de machinistes généraux de pierre et de matériaux de construction de toute description, et acheter, détenir et céder des immeubles acquis dans le but d'y construire des bâtisses;*(h)* Exercer l'industrie d'ingénieurs d'une manière générale et préparer les plans, construire, agrandir, étendre, réparer, compléter, démolir, enlever ou autrement s'engager dans tous travaux de chemins de fer, ponts, piles, docks, fondations et autres ouvrages de toutes sortes, et prendre ou recevoir tous contrats ou cessions de contrats pour ces ouvrages ou s'y rapportant et en recevoir paiement en deniers comptants ou en actions ou obligations ou autres valeurs de toute corporation avec laquelle ces contrats peuvent être faits et toutes autres propriétés quelconques et les détenir ou les vendre; *(i)* Acquérir la totalité ou une partie de la clientèle, droits propriétés et biens, y compris toute option, concession ou autre de tout individu, maison, association ou corporation, et les payer en tout ou en partie en deniers comptants ou en obligations, ou complètement ou partiellement en actions acquittées etnon-cotisables du capital de la compagnie souscrit ou non; *(j)* Vendre ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété, des biens, droits, entreprise ou clientèle de la compagnie, et accepter en paiement complet ou partiel des deniers comptants, obligaions, stocks ou autres valeurs de toute autre corporation ou compagnie; *(k)* Demander, acheter, ou autrement acquérir tous brevets, licences, concessions et autres choses de même nature conférant un droit exclusif on non-exclusif ou limité de se servir ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention ou procédé, et les faire valoir, vendre, arrenter ou autrement disposer de ces brevets licences ou concessions;*(l)* Acquérir et détenir, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre ou autrement disposer des stocks, actions, valeurs ou entreprise de toute autre compagnie ayant pour objet l'exercice de l'un quelconque des pouvoirs de la compagnie, et transférer son entreprise ou ses biens ou se fusionner avec toute telle compagnie; *(m)* Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou se proposant d'exercer toute industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la compagnie. *(n)*Acquérir par achat ou autrement, détenir, vendre et disposer de l'industrie, des biens, clientèle, stock, actions ou valeurs de toute compagnie ou corporation engagée dans une industrie, semblable en tout ou en partie à celle de la compagnie. et généralement faire tous actes et exercer tous pouvoirs ou faire toutes opérations se rattachant à l'exécution des objets pour lesquels la compagnie est constituée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 25 octobre 1910, à la

"MINES POWER, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"BRITISH CANADIAN POWER COMPANY, LIMITED".

"HIAWATHA COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 27 octobre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William John Best, Robert Gamble et William James Browne, agents d'immeubles; George Christie et Thomas Robert Browne, agents pour les achats; Aylesworth E. Shaver, entrepreneur; Chauncey Kirby Lough, gérant de banque; Frank Orme Campbell Hutchison, comptable; James Hill, manufacturier; et William Coats, constructeur, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William John Best, Aylesworth E. Shaver, George Robert Christie, Chauncey Kirby Lough et William Coats.

Siège social:—Ville d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*)Exercer l'industrie de négociant d'immeubles et de compagnie à terres; acheter, posséder, détenir, développer, améliorer, acquérir, coloniser, cultiver, louer, échanger et vendre des biens tant réels que mobiliers, meubles ou immeubles, de quelque sorte et description qu'ils soient, y compris du bois de service et des coupes de bois, et en faire le commerce et le négoce et en disposer; (*b*) Acheter, acquérir, et assumer les diverses industries, les entreprises, l'actif et les biens, et assumer la totalité ou une partie quelconque des engagements de tout individu ou individus, raison sociale ou raisons sociales, corporation ou corporations qui exercent une industrie entièrement ou partiellement semblable à l'industrie de la présente compagnie, ou une industrie qui y est incidente, y compris l'achalandage de cette industrie, et plus particulièrement acheter, acquérir et continuer à titre d'organisation active l'industrie actuellement exercée par le Hiawatha Syndicate, en la cité d'Ottawa susdite et ailleurs, y compris l'achalandage et l'actif de la dite industrie et assumer les engagements de la dite industrie et payer le prix de cette acquisition en toalité ou en partie en argent comptant ou en actions totalement acquittées du capital social de la présente compagnie; (*c*) Construire, ériger, exploiter et entretenir des hôtels, clubs, maisons de rapport et maisons de logements, fabriques, boutiques et autres édifices sur les immeubles de la compagnie; (*d*) Posséder, construire, ériger, exploiter et entretenir des quais, docks, bureaux et tous les édifices nécessaires et construire, acheter, opérer et louer des bâtiments à vapeur et à gazoline et autres bâtiments et vaisseaux; (*e*) Posséder, construire, ériger, exploiter et entretenir des installations d'amusements de toute espèce et de toute description; (*f*) Posséder, opérer et entretenir des lignes d'omnibus de toute espèce et de toute description; (*g*) Explorer et développer et exploiter les sources minérales et autres sources qui peuvent se trouver sur les immeubles de la compagnie, et construire, ériger, exploiter et entretenir un outillage d'embouteillage d'eau gazeuse et d'eau distillée, et en vendre les produits; (*h*) Exercer l'industrie de la fabrication des briques et les vendre et autrement en disposer; (*i*) Fabriquer, produire et fournir de l'électricité, de la vapeur et du gaz pour la chaleur, la lumière et la force ou pour toute autre fin à laquelle ces substances peuvent servir, autant qu'il est nécessaire de le faire pour les fins de la compagnie et en vendre le surplus. Pourvu, toutefois, que toute vente, distribution, et transmission de force électrique, hydraulique ou autre qui se produisent en dehors des immeubles de la compagnie soient assujéties aux règlements locaux et municipaux à cet égard; (*j*) Explorer et développer les mines qui peuvent se trouver sur les terres appartenant à la compagnie et faire des forages pour l'huile et le

gaz sur les dits immeubles, et les exploiter et en fabriquer et vendre les produits; (*k*) Développer, acheter, louer et exploiter des chutes d'eau, y compris la construction de digues, coursiers et conduites d'eau, et construire toutes les écluses, jetées et autres ouvrages nécessaires s'y raportant, en autant qu'il est nécessaire de le faire pour les fins de la compagnie, et en disposer quand il n'en sera plus besoin; (*l*) Exercer le commerce d'un magasin générale, dans toutes les lignes d'effets et marchandises, et tenir des établissements de rafraîchissement sur les immeubles qui appartiennent à la compagnie; (*m*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, acheter, prendre ou autrement acquérir, posséder, utiliser et aliéner les actions, obligations et valeurs de toute autre compagnie qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie, ou qui exerce une industrie susceptible d'être conduite de façon à directement ou indirectement profiter à la compagnie, ou autrement en disposer; et acquérir et posséder des actions, obligations ou valeurs de toutes sortes tant réelles qu'immobilières pour des dettes, engagements ou obligations consenties en faveur de la présente compagnie, et les vendre, libérer ou autrement en disposer; (*n*) Organiser, promouvoir et aider à organiser et à promouvoir une compagnie subsidiaire, alliée à la présente compagnie ou autre compagnie qui exerce une industrie semblable à l'industrie de la présente compagnie ou en devenir actionnaire; (*o*) Payer pour services rendus à la compagnie ou pour des biens ou droits achetés ou acquis par la compagnie ou pour le coût de la construction d'une partie quelconque de l'outillage ou des ouvrages de la compagnie de la manière qui sera jugée à propos, par l'émission d'actions soit entièrement soit partiellement acquittées ou par d'autres valeurs de la compagnie; (*p*) Vendre, transporter, louer ou autrement aliéner les entreprises de la compagnie, ou une partie quelconque de ces entreprises, pour des actions, débentures ou valeurs, de toute autre compagnie, ou pour la considération que la compagnie pourra juger à propos d'accepter, ou se fusionner avec tout individu, raison sociale ou corporation qui a des objets absolument ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie, aux termes et conditions qui seront jugées à propos; (*q*) Tirer, consentir, accepter, endosser, escompter et émettre des billets à ordre, lettres de change, mandats et tous autres tires négociables et transférables; (*r*) Avancer des fonds aux clients et autres, trafiquant avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats par ces mêmes personnes; (s) Distribuer en espèces ou autrement, comme il peut être décidé, aucun actif de la compagnie, parmi ses membres, particulièrement des actions, obligations, débentures, ou autres valeurs d'aucune autre compagnie pouvant prendre le tout en aucune partie de l'actif ou affaires de la compagnie; (*t*) Exercer aucune autre industrie, soit de fabrique ou autre, qui pourrait être utile aux affaires de la compagnie, ou que la compagnie croirait susceptible d'être exercée avantageusement par rapport aux affaires de la compagnie; (*u*) Payer sur les fonds de la compagnie, tous frais et déboursés se rapportant à l'incoporation et à l'organisation de la compagnie; (*v*) Faire toutes autres choses dépendantes ou propres à atteindre les objets ci-dessus ou aucun d'eux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"REALTY & INSURANCE, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 octobre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100

Membres de la corporation:—William Dowler Morris et Kenneth Maclaren, agents d'assurances; Robert Henry Hinds, comptable; Robert George Code et Edmund Foster Burritt, avocats, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert Henry Hinds, Robert George Code et Edmund Foster Burritt.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Etablir, maintenir, conduire une commission de courtage, d'assurance et une agence générale d'affaires et en rapport avec icelle, d'acquérir, de continuer les affaires maintenant existant dans les provinces d'Ontario et de Québec par l'association de Morris et Maclaren et tous les actifs et obligations de la dite association; (*b*) Acheter, louer, prendre en échange ou autrement acquérir des terrains ou des intérêts s'y rapportant, ainsi que toutes bâtisses ou constructions qui peuvent être sur les dits terrains ou sur aucun d'eux, et de vendre, louer, affermer, échanger, ou autrement disposer de tout ou partie des terrains et de toutes ou quelques-unes des bâtisses ou constructions y étant maintenant ou pouvant y être érigées à l'avenir, de prendre et posséder des hypothèques pour aucun montant non payé sur le prix d'achat de chacun des terrains, bâtisses ou constructions ainsi vendus et autrement, d'améliorer, changer, et gérer les dits terrains et bâtisses; (*c*) Acheter, affermer, ou autrement acquérir, vendre, substituer, transférer, ou louer toutes mines, terrains miniers, terres minérales ou autres, ou intérêts sur des terrains de toute nature, description ou perspective de quelque sorte, miner et préparer pour le marché des substances minérales de toutes sortes; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir, toutes patentes, brevets d'invention, licences, concessions, ou choses semblables, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité, ou toute information secrète ou autre au sujet de toute inventions pouvant être utilisées pour les fins de la compagnie, ou dont l'acquisition pourrait être profitable directement ou indirectement au bénéfice de la compagnie et utiliser, exercer, développer, ou permettre l'usage ou autrement faire valoir les biens, droits, intérêts ou informations acquises de cette manière; (*e*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, disposer, mettre a profit ou autrement trafiquer tout ou aucune partie de la propriété et droits de la compagnie et accepter paiement argent comptant, ou en actions, débentures ou autres valeurs payées en partie ou entièrement comme il sera trouvé à propos; (*f*) S'associer ou conclure toutes conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute compagnie étant sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou d'entreprendre toute affaire ou transaction capable d'être conduite ainsi directement au bénéfice de cette compagnie, et de prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette dite compagnie nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi et vendre, détenir, ou réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*g*) Faire toutes autres choses dépendantes ou propres à atteindre les précédents objets ou aucun d'eux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE SCHWAB BOILER HEATING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 octobre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $1.

Membres de la corporation:—John Schwab, architecte, de Winnipeg, Man.; Alexander Campbell, ingénieur mécanicien; John Lindsay Webster, agent; Alfred Ernest Fripp et Thomas Darcy McGee, avocats, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Prendre les brevets de John Schwab pour le chauffage d'un certain nombre de bouilloires avec un feu; acquérir tous autres brevets dans les mêmes lignes; entreprendre la fabrication et l'installation de toutes sortes d'appareils de chauffage comprenant fumivore et prendre, acquérir des actions dans aucune fabrique d'appareils et d'inventions de même nature déjà existantes et vendre, produire, louer, fournir et disposer des dits appareils de chauffage, fumivore et autres inventions s'y rapportant; acheter, posséder, louer ou vendre les propriétés de toutes sortes et les brevets s'y rapportant et pour les fins de la dite compagnie. La compagnie exercera son industrie dans tout le Canada et ailleurs.

"SCOUT SHOES, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 octobre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alexander Falconer, C.R., de Westmount, Qué.; Allan Robinson Oughtred, avocat; John Lesly Reay, comptable; Maurice Stephen Nagle, teneur de livres; et Henry Arthur Ellis, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Alexander Falconer, Allan Robinson Oughtred et John Lesly Reay.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers et marchands de chaussures de toutes sortes et manufacturiers et marchands de tous matériaux et articles se rapportant au commerce et à l'industrie de la chaussure; (*b*) Faire le commerce et travailler l'un ou plusieurs des produits secondaires résultant de l'industrie exercée par la compagnie ou qu'elle pourrait avoir le pouvoir d'exercer, et acheter, vendre, manufacturer, et autrement céder toutes substances, matériaux, effets et choses pouvant être utilisés en rapport avec l'achat, la vente et la préparation de ces produits secondaires; (*c*) Exercer toute autre industrie reliée à l'industrie ci-dessus que la compagnie croirait pouvoir exercer convenablement en rapport avec l'une ou plusieurs des industries ou objets ci-dessus ou de nature à augmenter la valeur ou à rendre profitables les biens ou droits de la compagnie pour le temps présent; (*d*) Acquérir et prendre la totalité ou une partie de l'industrie, des biens et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer et en possessions de biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*e*) Acheter, ou acquérir des brevets et inventions, perfectionnements ou procédés, marques et noms de commerce et choses semblables nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie;(*f*) Souscrire, prendre ou acquérir d'une manière quelconque le stock, les actions, obligations, débentures ou autres obligations ou valeurs de toute compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie et les vendre ou en disposer autrement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi; garantir toutes obligations, débentures, ou valeurs vendues ou cédées de cette manière, par ou de toute compagnie ayant ces objets en vue ou exerçant toute industrie reliée

aux objets de la présente compagnie; (*g*) Faire des avances de deniers aux clients et autres personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie et aux conditions qui seront jugées convenables, et garantir l'accomplissement des entreprises de ces personnes; (*h*) S'associer ou conclure toutes conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans toute industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre; garantir les entreprises ou autrement aider cette personne ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute compagnie semblables, et les vendre, détenir, ou réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*i*) Vendre, ou céder la totalité ou une partie de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*j*) Faire la totalité ou une partie des choses ci-dessus soit comme principaux ou agents. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THERMOS BOTTLE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 octobre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Richard Westwood, gérant de manufacture; Harry Percy Bennett, opérateur en verre; George Mashiter Kellam, gérant-vendeur; Charles Edwin Clifford, gérant, et William Thomas Rayson, vendeur sur commande, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Richard Westwood, Harry Percy Bennett, George Mashiter Kellam, Charles Edwin Clifford.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, employer, vendre, louer, échanger et autrement trafiquer en bouteilles et récipients de toutes classes et descriptions, avec ouvrage métallique ou autres fermeture pour icelles, verrerie de toutes sortes de descriptinons, instruments médicaux, chirurgicaux, pour médecins et hôpitaux appareils et fournitures, nouveautés, ustensiles de ménage, applications et ornements, menus objets, applications mécaniques et électriques et autres effets, articles et autres effets, articles ou marchandises nécessaires ou ayant rapport aux affaires de compagnie et tous les matériaux et produits utiles ou nécessaires en rapport avec icelles; (*b*) Miner, moudre, convertir, traiter, préparer, acheter, vendre, échanger ou autrement produire aucun et toutes sortes de matériaux, minéraux, ou autres articles ou substances employés dans la construction de toutes classes de récipients ou autres articles manufacturés ou trafiqués par la compagnie; (*c*) Fabriquer, bâtir, construire, acquérir, acheter, vendre, réparer, améliorer, développer, changer et trafiquer en appareils, outils, machineries, matériaux et articles de toutes sortes pouvant être employés pour les fins de l'industrie ou but de la compagnie; (*d*) Demander et obtenir, enregistrer, louer, acheter, acquérir, posséder, vendre et disposer de toutes patentes, inventions, améliorations et procédés, marques de commerces, raisons sociales, droits d'invention et autres, nécessaires ou utiles pour chacune des fins de la compagnie; (*e*) Acquérir,

construire, ériger, opérer, et maintenir toutes manufactures, moulins, entrepôts, bâtiments ou ouvrage de toutes sortes, nécessaires ou essentiels pour la mise en en opération de chacune des fins de la compagnie et de vendre, louer, ou autrement disposer des mêmes; (*f*) Acquérir la clientèle, propriété, les droits et actifs, et assumer les responsabilités de toute personne, société ou compagnie, transigeant toute affaire que cette compagnie est autorisée à exercer, et pour laquelle payer soit en argent ou valeur, ou action de la compagnie complètement payée ou autrement; (*g*) Exercer toute autre industrie, soit en manufacturant soit autrement, qui puisse paraître à la compagnie, susceptible d'être convenablement exercée par rapport aux affaires de la compagnie, ou les fins ci-dessus exposées, ou estimant directement ou indirectement devoir augmenter la valeur ou rendre profitable aucune des propriétés ou droits de la compagnie; (*h*) Vendre ou disposer des entreprises de la compagnie, ou aucune partie d'icelles, moyennant telle compensation que la compagnie jugera convenable, recevoir, acquérir, posséder, jouir et disposer de parts, actions, débentures, hypothèques ou autres valeurs, comme compensation de tout ou d'une partie d'icelles; (*i*) Amalgamer avec toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de cette compagnie; (*j*) Faire tout ce qui est nécessaire, convenable, conforme ou propre à l'accomplissement d'une ou plusieurs des fins de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 28 octobre 1910, à la

"BRITISH COLUMBIA TIMBERS, LIMITED",

Etendant les entreprises de la dite compagnie afin d'embrasser et de comprendre les pouvoirs additionnels suivants, c'est-à-dire:—(1) Acheter, détenir, améliorer, arpenter, nettoyer, coloniser, cultiver, louer, vendre, disposer des terres soit cultivées soit incultes, lots de grèves, pouvoirs d'eau, améliorés ou non; (2) Construire, ériger bâtir, entretenir sur la propriété de la compagnie les canaux d'irrigation sur les terres possédées ou contrôlées par la compagnie, chemins de fer, embranchements et voies d'évitement et autres moyens de communication; (3) Construire, conserver et opérer sur ces terres, écoles, hôtels, moulins et manufactures et vendre et disposer d'iceux; (4) S'associer pour le partage des profits, l'union d'industrie, entreprises conjointes, s'amalgamer avec toute personne ou personnes, compagnie ou compagnies exerçant une industrie semblable en tout ou en partie, aux entreprises de la compagnie et de prendre ou autrement acquérir des parts ou valeurs de toute compagnie semblable, et vendre, substituer, transférer, ou autrement disposer, trafiquer ou garantir aucune action ou valeur ou autres billets redevables, créés par aucune autre corporation ou corporations ayant un but semblable et durant possession desquelles exercer tous les droits ou privilèges de propriétaires y compris le droit de vote y attaché.

"BRINTON CARPET COMPANY, LIMITED".

(Reconstitution.)

Constituée en corporation, 3 novembre 1910. - - - - Capital, $350,000.

Nombre des actions, 3,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Rennie Ogilvie McMurtry, avocat; Francis George Bush, teneur de livres; George Robert Drennan, sténographe; Herbert William Jackson et Michael Joseph O'Brien, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs de la compagnie:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Québec.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, vendre et faire le commerce de tapis, carpettes, nattes et autres articles semblables; (*b*) Acheter et prendre à son nom les affaires et les biens généralement mobiliers et immobiliers, y compris la clientèle du commerce jusqu'à présent exercé en Canada par la Brinton Carpet Company of Canada, Limited, avec bureau-chef à Kidderminster, Angleterre, et émettre en parfait paiement ou en paiement partiel des actions acquittées et non cotisables de la présente compagnie pour le montant qui sera convenu; (*c*) Manufacturer et faire le commerce de tous matériaux, effets, articles, marchandises et propriété nécessaires et reliés aux objets pour lesquels la compagnie est constituée, et à cette fin, acquérir par achat, bail, ou autrement, des fabriques, magasins et les propriétés nécessaires à cette fin, et exploiter et entretenir toutes fabriques, magasins et entrepôts nécessaires ou utiles à ces fins; (*d*) Emettre des actions acquittées de la compagnie en paiement complet ou en paiement partiel de toute propriété, droits et servitudes qui seront acquis par la compagnie ou pour services rendus à la compagnie ou pour travail fait pour la compagnie, ou en paiement ou satisfaction des dettes ou des obligations contractées par la compagnie; (*e*) Se fusionner, ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée, ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans une entreprise ou transaction que la compagnie est par le présent autorisée à exercer ou entreprendre, ou toute industrie ou transaction capable d'être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie et faire des avances de fonds, garantir les contrats et autrement aider toute personne, maison ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de telle compagnie ,et les vendre ou autrement en disposer; (*f*) Acheter, acquérir, posséder et obtenir des actions de toute autre compagnie dans une industrie dont les objets sont semblables en tout ou en partie à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Vendre, louer, échanger ou autrement disposer de toute l'entreprise et des biens de la compagnie, ou d'une partie quelconque de cette entreprise et de ces biens, soit en une seule fois ou de temps à autre, selon que la compagnie le jugera à propos, et pour la compensation et aux termes et conditions que la compagnie jugera convenables, le prix d'achat peut être payable en partie ou en entier, au choix de la compagnie, en actions, obligations, débentures, ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation dont le but est en totalité ou en partie semblable à celui de la compagnie; (*h*) Faire tout ce qui sera nécessaire pour atteindre les objets ci-dessus ou aucun d'eux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"NORTH AMERICAN SECURITIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 3 novembre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Francis George Bush et Herbert William Jackson, teneurs de livres; Walter Robert Lorimer Shanks, étudiant; et Michael Joseph O'Brien, commis, tous de Montréal, Qué.; et Edward Stuart McDougall, étudiant, de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les opérations d'agent financier en général, de courtier, d'agent de change, de promotion et généralement conduire une agence financière de promotion et de courtage dans toutes ses spécialités; (*b*) Négocier, placer, acheter ou autrement acquérir, détenir, transférer, vendre ou autrement disposer des parts, stocks, obligations, débentures ou autres valeurs de toute corporation municipale, banque chartée ou compagnie constituée en corporation ou non, en Canada ou ailleurs; négocier, placer, acheter ou autrement acquérir, détenir, transférer, vendre ou autrement disposer d'options sur ou concernant toute partie de la dite propriété ou sur ou concernant tout grain, coton, provisions, denrées de toutes sortes, ou autres biens, meubles ou immeubles, et généralement passer des contrats concernant toute partie de la dite propriété, aux termes et conditions et pour les considérations qui seront jugées convenables, le tout nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*c*) Encourager des inventions et promouvoir l'intérêt des inventeurs et brevetés; acheter, arrenter ou autrement acquérir, négocier la vente, détenir, céder, vendre ou autrement disposer de toutes sortes d'inventions et de brevets, droits de brevets, claims miniers, licences, concessions, options ou privilèges; (*d*) Fournir des fonds ou aider financièrement des sociétés ou compagnies par actions; procurer du capital, du crédit ou autre aide pour établir, étendre, réorganiser, fusionner toute entreprise ou industrie, recueillir des renseignements d'intérêt général, commercial et financier, et les publier, imprimer et distribuer; (*e*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir, prendre à sa charge et entreprendre la totalité ou une partie des biens, affaires, clientèle, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou personnes, ou de toute compagnie autorisée à exercer une industrie totalement semblable à celle de la présente compagnie, ou en possession de propriété convenable aux fins de la présente compagnie; et émettre en paiement du prix d'achat de toute propriété ainsi acquise ou pour services rendus des actions acquittées et non cotisables, obligations ou débentures de la présente compagnie; (*f*) Distribuer entre les membres et actionnaires de la compagnie, en nature, toutes actions, débentures, valeurs, options ou autre actif appartenant à la compagnie; (*g*) Vendre, arrenter, échanger ou autrement disposer de toute entreprise et des biens de la compagnie ou de toute partie de ces biens, soit en une seule fois ou de temps à autre, selon que la compagnie le jugera convenable, et pour la compensation et aux termes et conditions que la compagnie jugera bon, le prix d'achat étant payable au choix de la compagnie, en tout ou en partie, en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la compagnie; (*h*) Faire tous actes et exercer tous pouvoirs propres à atteindre des objets ci-dessus en aucuns d'eux; (*i*) Faire tous et chacun des actes ci-dessus comme principal agent ou fondé de pouvoirs; (*j*) Les pouvoirs spécifiés dans chaque paragraphe ne seront en aucune façon limités ou restreints par induction ou par déduction des termes de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 3 novembre 1910, à

"THE COMMERCIAL RUBBER COMPANY, LIMITED",

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"DOMINION RUBBER COMPANY, LIMITED".

"YUKON TRANSPORTATION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 4 novembre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Frank Henry Asam, gentilhomme, de Dawson, T.-Y.; Joseph George Prance, marchand tailleur, de Détroit, Mich., E.-U.A.; Alexander Robert Bartlet, et Noble Alexander Bartlet, avocats; et Wilfrad Clayton LaMarsh, étudiant en droit, tous de Windsor, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Windsor, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer toute industrie de transport de passagers, malle ou bagage; (*b*) Acheter ou autrement acquérir des terrains, terrains miniers, terres à bois, pouvoirs d'eau et droits, licences, options, servitudes ou autres intérêts s'y trouvant et s'y rattachant, opérer, développer, miner, ou autrement ment mettre à profit, et fabriquer, fondre, rafiner, et autrement préparer pour le marché, tout produit de ces dites terres; (*c*) Fabriquer, acheter, vendre, importer, exporter, négocier, faire le commerce des effets, denrées et marchandises de toute classes et descriptions; (*d*) Acheter, vendre, louer ou acquérir des mines ou terrains miniers et exercer l'industrie des mines; (*e*) Exercer un commerce de marchandise générale; (*f*) Exercer toute autre industrie soit manufacturière ou autre que la compagnie croirait pouvoir exercer convenablement par rapport à ses industries ou tendant directement ou indirectement à augmenter la valeur ou à rendre profitables les biens ou droits de la compagnie; (*g*) Acquérir et prendre la totalité ou une partie de l'industrie, des biens et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie ou possédant des propriétés convenables aux fins de la présente compagnie; (*h*) Demander, acheter, ou autrement acquérir toutes patentes, licences, concessions ou choses semblables, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité, ou toute information secrète ou autre au sujet de toute invention pouvant être utilisée pour les fins de la compagnie, ou dont l'acquisition pourrait être profitable, directement ou indirectement, au bénéfice de la compagnie, et utiliser, exercer, développer, accorder des licences s'y rapportant, ou autrement faire valoir des biens, droits, intérêts ou informations ainsi acquis; (*i*) S'associer ou conclure toute convenvention au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie étant engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à entreprendre, ou aucune affaire ou transaction capable d'être conduite ainsi directement ou indirectement au bénéfice de cette compagnie, et prêter de l'argent, garantir les contrats, ou autrement assister toute compagnie, et ven-

dre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou autrement traiter avec icelle; (*j*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions, dans toute autre compagnie dont le but est en totalité ou en partie semblable à celui de la compagnie, ou exercer toute industrie et affaire capable d'être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la compagnie; (*k*) Entrer en tous arrangements avec toutes les autorités municipales, locales ou autres qui peuvent être utiles aux fins de la compagnie ou à aucunes d'elles, et obtenir de toutes ou telles autoritées, tous droits privilèges et concessions que la compagnie peut croire désirable d'obtenir et développer, exercer, se conformer à tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*l*) Etablir et supporter, ou aider à l'établissement et au support d'associations, institutions, fonds, trusts et accommodations tendant au profit des employés ou ex-employés de la compagnie (ou leurs prédécesseurs en affaires) ou les dépendants ou alliés de telles personnes, et accorder des pensions et allouances, et faire des paiements pour assurances, souscrire ou garantir de l'argent pour des fins de charité ou de bienveillance, ou pour toute exhibition ou pour toute fin publique, générale et utile; (*m*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir tous ou aucuns des biens et obligations de la compagnie ou pour toute autre fin qui peut tendre directement ou indirectement au profit de la compagnie; (*n*) Acheter, prendre à ferme ou en échange, louer ou autrement acquérir toute propriété personnelle et tous droits ou privilèges que la compagnie semblera trouver nécessaires ou utiles aux fins de ces industries et en particulier toute machinerie, établissement, fonds de commerce; (*o*) Construire, améliorer, maintenir, travailler, gérer, conduire ou contrôler toutes routes, chemins, chemins de fer, embranchements ou jonctions, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, magasins, travaux électriques, boutiques, entrepôts et autres ouvrages et commodités qui peuvent tendre directement ou indirectement à avancer les intérêts de la compagnie, et contribuer, subventionner ou autrement aider ou prendre part aux constructions, améliorations, entretiens, travaux, gérance ou exploitations si haut mentionnés; (*p*) Prêter de l'argent et garantir l'accomplissement des contrats par les clients et autres et aussi l'accomplissement de toute obligation ou entreprise de toute autre compagnie dans laquelle la compagnie est intéressée; et accepter comme sûreté pour tels prêts et garanties, toutes sécurités qui peuvent être offertes par telle personne ou compagnie, comprenant parts, débentures, de telle autre compagnie; (*q*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et émettre des billets à ordre, billets d'échange, garanties, obligations, débentures ou autres effets de commerce négociables ou transférables; (*r*) Distribuer en espèces ou autrement, comme il pourra être résolu, tout actif de la compagnie, parmi ses membres et particulièrement des obligations, débentures ou autres sûretés d'aucune autre compagnie formée pour prendre le tout ou aucune partie de l'actif ou valeurs de cette compagnie; (*s*) De temps en temps, faire un ou plusieurs des actes ou choses ici énoncés et exercer et jouir de tous ou tels droits et privilèges et faire tous tels autres actes ou choses qui se rapportent ou contribuent à atteindre les fins ci-dessus ou aucune d'icelles et aussi exercer aucune affaire ou affaires, relatives aux fins et objets ci-haut énoncés et que la compagnie peut juger capables d'être exercés convenablement, ou par rapport aux affaires ou buts de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"IMPERIAL ENGINEERING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 novembre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Jennings Creelman et Alexandre Jodoin, avocats; Charles Stuart LeMesurier, étudiant en droit; Florence Ellen Seymour, sténographe; et Wilhelmina Maud Scott, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal,, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'ingénieurs civils et entrepreneurs de travaux électriques, mécaniques, hydrauliques et toute industrie dans laquelle l'application de l'électricité ou toute autre énergie puisse être utile ou convenable; (*b*) Exercer l'industrie d'entrepreneurs généraux et de constructeurs de travaux publics et privés; (*c*) Acquérir et développer des chutes d'eau et construire, entretenir et exploiter des usines pour la génération, l'accumulation et la distribution de la lumière, de la chaleur et de la force, pourvu que, lorsque cette industrie sera exercée au delà de la propriété de la compagnie, elle soit subordonnée à toutes les lois et règlements provinciaux et municipaux à cet effet; (*d*) Passer des marchés avec toute personne, corporation, société, corps public, municipalité ou gouvernement pour la construction et l'exploitation de tous travaux privés et publics et entreprises de toutes descriptions et de toutes sortes; (*e*) Acquérir et prendre à son nom des contrats pour les travaux comme susdit, transférer, céder ou autrement disposer de tout contrat ou entreprise de la compagnie, en totalité ou en partie; (*f*) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou obtenir un permis avec droit régalien ou autrement, acquérir et détenir, utiliser, posséder, exploiter et introduire et vendre, céder ou autrement disposer de toutes marques et noms de commerce, brevets d'invention, perfectionnements et procédés, enregistrés ou non, et utiliser, exercer, développer, permettre l'usage ou mettre à profit autrement ces marques et noms de commerce, inventions, licences, procédés et choses semblables ou ces autres biens ou droits; (*g*) Acquérir par achat, bail ou autrement, des mines, droits miniers, terrains miniers et claims ou concessions minières, droits de coupe ou concessions forestières et toute autre propriété pouvant être utilisée pour l'avantage de la compagnie et l'avancement d'une ou plusieurs de ces fins, et exercer toute industrie se rapportant aux opérations minières et à l'exploitation de matériaux ou produits naturels à la production, l'exploitation et la préparation d'iceux et de tous autres matériaux qui pourraient être utiles ou employés d'une manière convenable dans l'industrie manufacturière ou autre opération de la compagnie; (*h*) Manufacturer, vendre et céder toutes sortes de machineries, machines, appareils, meubles à demeure fixe, instruments, matériaux, machines à vapeur, lampes, fils, moteurs, freins à air comprimé, ustensiles et outillages et toutes autres marchandises, articles et produits de toutes autres marchandises, articles et produits de toute description; (*i*) Acquérir par achat, concession, échange ou autre titre légal et construire, ériger, exploiter et entretenir et gérer toute manufactures, usines, boutiques, moulins, magasins, dépôts, chambres des machines et autres structures et bâtisses et tous les immeubles nécessaires ou utiles à l'accomplissement des fins quelconques de la compagnie, et les arrenter et en disposer; (*j*) Promouvoir ou aider à promouvoir et devenir actionnaire de toute compagnie subsidiaire alliée ou autre, exerçant une industrie ou entreprise semblable à celle de la présente compagnie ou qui pourrait être exploitée avec son industrie, et conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs d'une compagnie semblable, et les détenir, les vendre, réémettre avec ou sans garantie ou les céder autrement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*k*) Acquérir l'achalandage, la pro-

priété, les droits et biens et prendre les engagements de toute personne, maison ou compagnie endettée vis-à-vis la présente compagnie ou faisant toute opération semblable à celle que dirige la présente compagnie, et les payer en deniers comptants ou en actions entièrement acquittées et non cotisables, en obligations ou autres valeurs de la compagnie ou autrement; (*l*) Exercer et diriger toute autre industrie ou entreprise pouvant être exercée convenablement par rapport à l'une ou plusieurs des industries ci-dessus désignées, ou de nature à augmenter directement la valeur des biens ou droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*m*) Accepter en paiement de tout travail fait par la compagnie, des effets, parts du capital-actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie; (*n*) Aider de quelque manière que ce soit toute corporation dont la présente compagnie détient des parts ou le capital-actions, les obligations ou autres valeurs, ou qui sont garanties par la présente compagnie d'une manière quelconque, et faire toutes opérations ou choses pour la conservation et la protection, l'amélioration ou pour l'augmentation en valeur de ces parts du capital-actions, obligations ou autres valeurs, et faire tous actes propres à augmenter la valeur de tous biens détenus à une époque quelconque par la présente compagnie ou dont elle a le contrôle; (*o*) Faire tout ce qui est nécessaire, convenable ou propre à l'accomplissement des fins ou pour atteindre l'un ou plusieurs des objets énumérés dans les présentes ou se rapportant aux pouvoirs mentionnés aux présentes ou qui pourraient être avantageux ou utiles à la protection ou au bénéfice de la corporation, comme détenteurs ou comme intéressés dans tous biens ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MEXICAN MAHOGANY & RUBBER CORPORATION, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 novembre 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Léopold Barry, avocat; Edward Arthur Barnard, comptable; Edward Denis Maguire, clerc d'avoué; Charles Lee Austin, gérant, et John Carruthers Austin, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Leopold Barry, Edward Arthur Barnard et Charles Lee Austin.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, prendre à son nom et exercer, comme industrie active les industries aujourd'hui exercées dans la république du Mexique par l'Agua Azul Mahogany Company de Mexico par un nommé James Playfair, exploitant de bois, et un nommé Arthur D. Campbell, et faire un commerce général comme exploitants de bois, de fabricants et exploitants et commerçants de bois de service, billes et bois de toutes sortes, ainsi que du caoutchouc et de la gomme de sapotier, et des produits de la forêt, fabriqués et bruts de tous genres et descriptions, et de marchands, expéditeurs, affréteurs et négociants; (*b*) Acquérir par achat, bail ou autrement, la propriété immobilière située dans l'Etat de Chispas, dans la dite république du Mexique, connue sous la désignation de "Schlindler Limits", comprenant des concessions d'acajou et de caoutchouc, avec tous les droits et privilèges attachés, y compris les mines et minéraux qui s'y trouvent, et les droits de mine, d'eau et autres s'y rattachant, aussi tous et chacun des droits

forestiers de toute nature, et le bois de construction, le caoutchouc et les terrains miniers, mines, minéraux et droits miniers, et les baux et droits de pouvoirs hydrauliques de toute nature et les posséder, exploiter et développer, en tout ou en partie, selon que la compagnie le jugera à propos, soit pour l'exploitation du bois, l'agriculture, la sylviculture, l'extraction ou autrement, et exercer toute industrie ou industries avantageuses ou utiles relativement à tel développement ou de ce qui s'y rattache; (*c*) Acquérir, ériger, posséder et exploiter des scieries et tous les autres moulins et outillages nécessaires ou inhérents au commerce du bois en général et s'y rattachant, ou à l'industrie en général de la compagnie, améliorer et développer les rivières et lacs, et construire et entretenir des réservoirs, canaux, barrages, levées, estacades et autres travaux et équipements de toutes sortes, et acquérir, ériger, posséder et exploiter tout l'outillage nécessaire au traitement et à la manufacture du caoutchouc et de la gomme de sapotier et de leurs produits; et acquérir, ériger, posséder, et exploiter tous et chacun des outillages, hauts fourneaux, et machinerie, de toute nature que ce soit, utiles ou commodes dans l'exploitation ou le travail des mines ou minéraux de toutes sortes; (*d*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, exploiter et utiliser des barges, allèges, navires, remorqueurs, vapeurs et autres vaisseaux dans la navigation océanique et les eaux de l'intérieur pour le voiturage des passagers et le transport du bois de construction et de service, du caoutchouc, des minéraux et autres marchandises par rapport à une quelconque des industries exercées par la dite compagnie, et construire, entretenir, exploiter, arrenter et disposer de jetées, quais, docks, bassins, piles, entrepôts et magasins, maisons d'habitation, et tous les autres travaux et bâtiments reliés de quelque manière aux industries de la compagnie; (*e*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, construire, développer, et exploiter des outillages à vapeur, électriques et hydrauliques, pour produire de la chaleur, de la lumière et de la force pour l'usage de la compagnie par rapport à ses opérations, et disposer de tout surplus de force dont la compagnie n'aura pas besoin pour ses opérations, et à cet effet ériger des barrages, vannes, réservoirs, cours d'eau, bâtiments et autres constructions qui seront nécessaires pour l'achèvement convenable de ces travaux, ou aucun d'eux, et passer des contrats et conclure des conventions pour la fourniture de la chaleur, de la lumière et de la force que la compagnie jugera bon; (*f*) Construire, développer, entretenir, gérer, exploiter, contrôler et administrer des chemins, ponts, routes, tramways et voies d'évitement sur les terres possédées par la compagnie ou dont elle a le contrôle, et autres ouvrages et commodités qui paraîtraient directement ou indirectement avantageux ou convenables aux fins de la compagnie, et dont elle a le contrôle, et autres ouvrages et commodités qui paraîtraient directement ou indiretement avantageux ou convenables aux fins de la compagnie, et contribuer, subventionner, ou autrement aider ou prendre part à ses dites opérations; (*g*) Demander, retenir, acquérir par cession, transport, achat ou autrement, et exercer, développer, et posséder toutes lettres patentes, licences, pouvoirs, autorités, immunités, concessions, droits ou privilèges que tout gouvernement ou autorité fédérale, provinciale, civique, municipale, locale ou autre, ou toute corporation ou personne peut avoir le pouvoir d'accorder et les payer, céder et contribuer à les accomplir et employer les actions, obligations et biens de la compagnie pour en défrayer les frais et dépens nécessaires; (*h*) Acheter ou autrement acquérir tous brevtes, brevets d'invention, octrois, licences, baux, concessions et choses semblables, conférant un droit exclusif ou non-exclusif ou limité; ou toute information secrète ou autre au sujet de toute invention pouvant être utilisée pour les fins de la compagnie, ou dont l'acquisition pourrait être profitable à la présente compagnie, et utiliser, exercer, développer ou permettre l'usage ou autrement faire valoir les biens, droits intérêts ou informations acquises de cette manière; (*i*) Agir en qualité de marchands généraux et fournir la pension

et le logement, les vêtements et les denrées, et gén ralement toutes les provisions à ceux qui sont engagés aux travaux de la compagnie ou près de ces travaux, ou en entreprendre l'approvisionnement; (*j*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et prendre à son nom la totalité ou une partie de l'entreprise, l'industrie, la propriété, les biens ou engagements de toute personne, société ou compagnie exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de biens convenables et propres aux fins de la compagnie; (*k*) Conclure toute convention au sujet du partage des profits, l'association, la consolidation, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autre disposition semblable avec toute personne, compagnie ou compagnies exerçant ou engagées ou sur le point d'exercer ou entreprendre une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*l*) Acheter, prendre en échange ou en paiement ou autrement acquérir, détenir et posséder, et tant qu'elle les détiendra, exercer tous les droits et privilèges de détenteurs et propriétaires de ces valeurs, et vendre, avec ou sans garantie, et céder les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie ou compagnies ayant des fins ou objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ,ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement, et établir, promouvoir ou autrement aider cette autre compagnie ou compagnies; (*m*) Emettre des actions acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs en paiement partiel ou complet, de tous biens, meubles ou immeubles, droits de propriété, baux, industries, immeubles, entreprises, pouvoirs, privilèges, licences ou concessions, que la présente compagnie peut légalement acquérir, ainsi qu'en paiement de services rendus à la compagnie par voie de promotion ou vente d'actions, d'obligations ou autrement; et émettre des actions entièrement acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie en paiement total ou partiel ou en échange d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie exerçant une industrie semblable à celle de la présente compagnie ou s'y rapportant; (*n*) Vendre, arrenter et autrement disposer de la totalité ou d'une partie des biens, propriétés, droits ou entreprises de la compagnie, soit en totalité comme industrie active, ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*o*) Faire des avances de deniers et garantir l'accomplissement des entreprises de clients et autres, ainsi que l'accomplissement de toute obligation ou entreprise de toute autre compagnie dans laquelle la présente compagnie est intéressée et accepter comme sûreté de ces prêts et garanties, toutes valeurs que cette personne ou compagnie pourrait offrir, y compris les actions et débentures de cette autre compagnie; (*p*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, et émettre des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres effets négociables ou transférables; (*q*) Distribuer en espèces ou autrement, selon qu'il sera résolu, tous biens de la compagnie parmi ses membres, et en particulier les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie formée dans le but de prendre à son nom la totalité ou une partie des biens ou engagements de la présente compagnie; (*r*) De temps à autre, faire l'un ou plusieurs des actes et choses mentionnés dans les présentes, et exercer et posséder tous les droits et privilèges et faire tous les autres actes et choses avantageux à l'accomplissement d'un ou plusieurs des objets ci-dessus ou s'y rapportant, ainsi qu'exercer toute industrie ou industries reliées aux fins et objets ci-dessus et que la compagnie croirait pouvoir exercer convenablement par rapport à l'industrie ou aux objets de la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ST. GEORGE DILLON, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 novembre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Léopold Barry, avocat; Edward Artrur Barnard, comptable; Edward Denis Maguire, clerc d'avoué; Charles Lee Austin, gérant; et John Carruthers Austin, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Léopold Barry, Edward Arthur Barnard et Charles Lee Austin.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de brasseurs et de malteurs, d'importateurs, d'embouteilleurs, de détaillants et commerçants d'ales, bières, porters et articles semblables, y compris les eaux gazeuses et minérales et autres breuvages, et aussi sous ce rapport, faire les opérations de courtiers de douane, entrepreneurs, expéditeurs, voituriers, charretiers et autres occupations de même nature, et fabriquer, acheter, vendre, et généralement faire le commerce d'articles, effets et marchandises reliés directement ou indirectement à l'une quelconque des dites industries, y compris les barils, barriques, bouteilles, bouchons et autres articles de même nature s'y rattachant; (*b*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et avoir et posséder toute propriété mobilière et immobilière, et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou commodes pour les fins de son industrie, et en particulier des terrains, brasseries, fabriques, outillage, bâtiments et ouvrages de toutes sortes, droits de brevets ou autres inventions, marques de commerce, machinerie et fonds de commerce que la compagnie jugera à propos d'avoir et de détenir dans sa dite industrie; (*c*) Acquérir par achat, bail ou autrement et posséder, développer et exploiter des outillages à vapeur, électriques et hydrauliques, dans le but de produire la chaleur, la lumière et la force pour l'utilité de la compagnie relativement à l'une quelconque de ses opérations, et disposer de tout surplus de cette force qui ne sera pas nécessaire pour ces opérations, et à cet effet, conclure des arrangements et conventions pour fournir la chaleur, la lumière et la force que la compagnie jugera bon, pourvu, toutefois, que toute vente, distribution et transmission de la force électrique ou autre force au delà des terres de la compagnie, sera subordonnée aux règlements locaux et municipaux à ce sujet; (*d*) Agir comme marchands généraux, et fournir la pension et le logement, les habillements et les provisions, et généralement toutes sortes d'approvisionnements à ceux qui sont engagés aux travaux de la compagnie, ou entreprendre de les fournir; (*e*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre tout ou partie de l'industrie, biens et obligations de toute personne, société ou compagnie exerçant toute industrie, en tout ou en partie, semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriété convenable ou propre aux fins de cette compagnie; (*f*) S'associer, ou conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les l'industrie, biens et obligations, de toute personne, société ou compagnie, exerçant ou engagée ou se proposant d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou négoce que la compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre; (*g*) Acheter, prendre en échange ou en paiement, ou autrement acquérir, détenir et posséder et vendre avec ou sans garantie et disposer de parts, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou compagnies dont le but ou les objets sont en

totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et tant qu'elle les détiendra, jouir de tous les droits et privilèges d'un propriétaire, de ces valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et établir, promouvoir ou autrement aider à toute telle autre compagnie ou compagnies; (*h*) Emettre des actions acquittées, obligations, débentures, ou autres valeurs en paiement complet ou partiel de toute propriété, mobilière ou immobilière, droits de propriété, bail, affaires, immunité, entreprise, pouvoir, licence, ou concession, que la compagnie peut légalement acquérir, et émettre des actions acquittées, obligations, débentures, ou autres valeurs en paiement, ou en paiement partiel ou en échange d'actions, obligations, de débentures ou d'autres valeurs de toute autre compagnie engagée dans une entreprise semblable à celle de la présente compagnie; (*i*) Vendre, arrenter, échanger, engager ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété, des droits ou de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera bon et, en particulier, pour des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie; (*j*) Prêter des fonds, et garantir l'exécution de contrats par les clients et autres, et aussi l'accomplissement de tout engagement ou entreprise de toute autre compagnie dans laquelle la présente compagnie est intéressée, et accepter en garantie de ce prêt toute valeur que cette personne ou compagnie offrira, y compris des actions et débentures de toutes telles autres compagnies; (*k*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et émettre des billets à ordre, lettres de change, mandats, débentures, valeurs en vertu de la Loi des Banques, et autres instruments négociables et transférables; (*l*) Faire tous et chacun des actes et choses ci-dessous énoncés, et exercer et jouir de tous tels droits et privilèges et faire tous autres actes propres à atteindre les objets susdits ou aucun d'eux, et aussi exercer toute industrie ou industries manufacturières ou non, reliés aux objets ci-dessus énoncés et que la compagnie jugera de nature à être avantageux à l'industrie ou aux objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"SECURITY LUMBER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 novembre 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Paul Jansen, gérant; Eliphalet Edwards Sharpe et Lorne John Elliott, avocats; Furry Ferguson Montague et Alexander Vincent Darrach, étudiants en droit, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le commerce de bois dans toutes ses branches; posséder, bâtir et mettre en opérations des moulins à scie et moulins à pulpe; exercer le commerce de marchands de bois, propriétaires de moulins à scie et producteurs de bois; acheter, vendre, produire, préparer pour le marché, manipuler, importer et exporter et trafiquer en bois de construction et bois de toutes sortes et manufacturer et trafiquer en articles de tous genres dans la fabrication desquels

le bois de construction ou autre bois est utilisé; (*b*) Acquérir par achat, bail, licence, échange ou autrement, et posséder, vendre, louer, transférer ou autrement disposer de limites à bois ou limites et lots riverains, privilèges et pouvoirs d'eau et droits et intérêts inhérents, et construire, développer et autrement les améliorer et utiliser; (*c*) Construire, acquérir, établir par charte, opérer, engager, louer, vendre ou autrement disposer de toutes sortes de navires, bateaux, barges, bacs et autres vaisseaux, quais, bassins, élévateurs, entrepôts, hangars, et autres bâtisses; (*d*) Exercer en gros et en détail, l'industrie de marchands généraux et négociants en toutes sortes de matériaux de construction, y compris le bois de charpente, la pierre, la brique, la chaux, le fer, l'acier, et tous autres matériaux de construction employés pour bâtir, et aussi en combustible de tous genres et fourniture pour construction; *(e)* Acquérir par achat, bail, licence ou autrement posséder, détenir, louer, aliéner, transférer et vendre ou autrement disposer de propriété réelle et personnelle, et les payer en argent comptant ou en actions du capital de la compagnie, ou partie en argent comptant, et partie en parts du capital-actions de la compagnie; (*f*) Cultiver, affermer, coloniser ou autrement améliorer les terres de la compagnie et aider ou assister au moyen de bonis, avances d'argent ou autrement, avec ou sans sécurité, les colons ou prétendus colons sur les terres de la compagnie. *(g)* Prendre des garanties de telle nature qu'il sera jugé à propos pour tous argents dus à la compagnie; (*h*) Construire, maintenir et changer toutes bâtisses ou travaux que la compagnie pourra juger nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie; *(i)* Acheter toute industrie active exerçant des affaires semblables en tout ou en partie à celles de la compagnie ou que la compagnie jugera pouvoir être convenablement exercées par rapport aux affaires de la compagnie et payer pour telle industrie en argent comptant ou en actions du capital de la compagnie, ou partie en argent comptant et partie en actions du capital de la compagnie; (*j*) Acheter des parts du capital-actions de toute autre corporation, de telle corporation ou autrement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi et payer pour icelles soit en argent comptant, soit en parts du capital-actions de la compagnie ou partie en argent comptant ou partie en parts; *(k)* Faire toutes sortes de creusages, nivelages et constructions de chemins, constructions de ponts et travaux pour améliorer les chemins et bâtir et mettre en opération sur les terres de la compagnie ou sur les terres régies par la compagnie tels tramways, chemins pour le transport des billots et écluses que la compagnie pourra juger nécessaires ou convenables à ses affaires; *(l)* Explorer pour acquérir, travailler, ériger. rendre vendable, vendre et trafiquer dans le fer, le charbon et autres métaux, minéraux et substances; *(m)* Distribuer en espèces aucun des biens de la compagnie entre les membres de la compagnie; (*n*) Vendre ou disposer des entreprises de la compagnie ou aucune partie d'icelles pour telle compensation que la compagnie jugera convenable; *(o)* Faire tous actes et choses nécessaires ou désirables sous ce rapport ou pour procurer à la compagnie une reconnaissance légale, domicile et status dans toute colonie, état ou territoire dans lesquels aucune de ses propriétés, possessions, biens ou droits pourront être situés, ou dans lesquels la compagnie peut désirer exercer ses affaires, et nommer des conseils ou comités locaux, procureurs ou agents (avec tel pouvoir déterminé par les directeurs de la compagnie) pour représenter la compagnie dans telle colonie, état ou territoire; (*p*) Entrer en arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risques communs, concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée. ou étant sur le point d'exercer ou de s'engager dans aucune affaire ou transaction que la compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle est autorisée à s'engager, ou toute affaire ou transaction que la compagnie croit capable d'être conduite directement ou indirectement au bénélce de la compagnie, et prêter

de l'argent, garantir des contrats ou autrement assister telle personne ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des parts et garanties de toute telle compagnie, et vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie, ou autrement trafiquer avec icelle; *(q)* Promouvoir toute compagnie pour les fins d'acquérir toutes ou aucune des propriétés ou responsabilités de cette compagnie ou pour toutes autres fins qui puissent paraître être directement ou indirectement au bénéfice de la compagnie; *(r)* Entrer en arrangements avec tout gouvernement ou autorité, pouvoir provincial, municipal, local ou autre pouvant contribuer aux fins de la compagnie, ou à aucune d'elles et obtenir de tel gouvernement ou autorité, tous droits, privilèges et concessions que la compagnie peut juger désirable d'obtenir et de conduire, d'exercer, se conformant à tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*s*) Louer, vendre ou autrement disposer de la propriété et de l'actif de la compagnie ou partie d'icelle, pour telle compensation que la compagnie jugera raisonnable, y compris des parts, débentures, ou garanties de telle compagnie; *(t)* Exercer toutes autres affaires que la compagnie jugera pouvoir être exercées par rapport à son industrie, ou qui peuvent paraître, directement ou indirectement, être profitables à la compagnie et rehausser la valeur de ses propriétés ou de ses droits; *(u)* Et pour toutes et chacune des fins ci-haut mentionnées, faire toutes choses aussi pleinement et complètement que toutes personnes puissent le faire comme principaux, agents, entrepreneurs, administrateurs, ou autrement. La compagnie exercera ses opérations dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 9 novembre 1910, à

"THE GERVAIS LEAF TOBACCO PACKING COMPANY, LIMITED",

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE STANDARD LEAF TOBACCO CO., LIMITED".

NORTON GRIFFITHS & COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 10 novembre 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Albert Charles Ferguson, avocat; Charles Williams et John Mahood, comptables; John Taylor et James Coupar, solliciteurs, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer les affaires d'entrepreneurs généraux pour la construction et l'équipement de travaux publics et privés et d'ingénieurs; *(b)* Construire, exécuter, exercer, équiper, améliorer, travailler, développer, administrer, gérer ou contrôler les travaux publics et d'utilités de toutes sortes, laquelle expression (la généralité de laquelle ne doit être limitée en aucune manière par

ce qui suit) comprend tramways, bassins, havres, jetées, quais, canaux, réservoirs, digues, irrigations, réclamations, améliorations, égouts, drainages, assainissement, eau, gaz, lumière électrique, fournitures pour pouvoir téléphonique, télégraphique, travaux, et hôtels, magasins, marchés et édifices publics et tous autres travaux ou commodités d'utilité publique; (*c*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous contrats, décrets et concessions pour ou se rapportant à la construction, l'exécution, l'exercice, l'équipement, l'amélioration, la gérance, l'administration ou le contrôle de travaux et commodités, et entreprendre, exécuter, conduire, disposer ou autrement mettre à profit les mêmes; (*d*) Promouvoir ou former, ou assister à la formation de toutes autres compagnies ou compagnie, avec le pouvoir d'assister telles compagnies ou compagnie en payant ou contribuant dans les dépenses préliminaires, ou procurant le tout ou partie du capital ou en prenant ou souscrivant pour des parts (préférées, ordinaires ou différées) ou en prêtant de l'argent sur des débentures ou autrement; et en plus, payer à même les fonds de la compagnie toutes dépenses ou frais de la promotion, formation, enregistrement, annonce, et établissement de celle-ci ou toute autre compagnie, ainsi que toutes les dépenses que commande l'issue de toute circulaire ou avis, ou impression, étampage et circulation de promotions ou formes à être remplies par les détenteurs de parts de la dite compagnie ou adjoint à celle-ci ou toute autre compagnie; (*e*) Souscrire pour, signer, acheter, vendre, acquérir, donner et obtenir des options, obtenir et donner des acomptes, conclure des marchés, et faire affaire de toute manière ou en parts, actions, stocks, sécurités ou obligations de quelque sorte qu'elles soient, avec toute compagnie avec laquelle cette compagnie peut avoir des relations d'affaires, ou des droits concernant cela, et entrer en arrangement pour la réunion ou l'acquisition de la dite, ou l'une d'elles, ou tout intérêt en cela, et agir comme administrateurs ou agents pour tout arrangement de ce genre; (*f*) Acquérir ou donner des monopoles, patentes, et autres droits spéciaux et privilèges ou en ce qui concerne l'avancement de tout commerce ou négoce particulier, ou le service de toute invention ou procédé, ou l'avancement, préparation ou manufacture ou vente de tout article particulier, ou tout ce qui regarde quelqu'une de ces opérations ou objets, et acquérir ou donner ces mêmes choses pour un terme d'années, ou à perpétuité ou autrement; (*g*) Acheter, vendre, importer, exploiter, manipuler, préparer pour le marché, et faire affaire en marchandises, produits et articles de toutes sortes; (*h*) Faire affaire de toute autre manière, en manufacturant ou autrement, en ce que la compagnie peut croire capable d'être fait convenablement sous ce rapport ou calculé directement ou indirectement dans le but d'augmenter les propriétés ou droits de la dite compagnie; (*i*) Entreprendre, transiger et exécuter toutes sortes d'agences d'affaires en ce qui regarde les objets de la compagnie; (*j*) Construire, manufacturer et maintenir toutes machines, appareils et accessoires convenables ou nécessaires aux fins de la compagnie, ou pour l'usage par rapport à toutes patentes, ou inventions appartenant ou proposées comme devant appartenir à la compagnie; (*k*) Acheter ou autrement acquérir ou entreprendre en tout ou en partie les commerce, propriété et responsabilités de toute personne ou compagnie menant une affaire que cette compagnie est autorisée à gérer, ou acquis de propriété convenable aux fins de cette compagnie-ci; (*l*) Entrer en quelque arrangement avec gouvernements ou autorités, suprêmes, municipaux, locaux ou autres, et obtenir de tel gouvernement ou autorité tous droits, concessions et privilèges qui puissent sembler favoriser les objets de la compagnie, ou l'un de ces objets; (*m*) Entrer en société ou en quelque arrangement pour le partage des profits, l'union des intérêts, concession réciproque ou coopération avec toute personne ou compagnie menant un commerce ou sur le point d'entreprendre un commerce que cette compagnie-ci est autorisée à gérer,

ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de manière à ce que directement ou indirectement cette compagnie en tire des profits, et prendre ou autrement acquérir et en tenir des parts ou actions, ou sécurités, et subventionner ou autrement assister toute telle compagnie, et vendre, tenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou autrement faire affaire avec de telles actions ou sécurités, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*n*) Acheter, prendre par bail ou échanger, engager, ou autrement acquērir toute propriété réelle ou personnelle, et tous droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou convenables et se rapportant à un de ces objets, ou capables d'être menés avec profit par rapport à toute propriété ou droits de la compagnie pour le temps; (*o*) Faire, accepter, endosser et exécuter des billets à ordre, billets d'échange et autres instruments négociables; (*p*) Payer pour toute propriété ou droits acquis par la compagnie soit en argent comptant ou en parts ou par toute sécurité que la compagnie a le droit d'émettre ou partiellement d'une manière et partiellement de l'autre ou d'autres, et généralement suivant les termes que le conseil approuvera; (*q*) Aider dans l'établissement et le support d'associations ou institutions qui puissent paraître à la compagnie directement ou indirectement favorables à quelqu'un de ses objets, et souscrire de l'argent pour des fins de bienfaisance ou de charité; (*r*) Vendre, louer, disposer de, ou faire affaire avec l'entreprise de la compagnie, ou toute partie en cela, pour toute considération que la compagnie pourra juger à propos, et en particulier pour des parts, débentures, ou sécurités de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (*s*) Investir et faire affaire avec les argents de la compagnie sur lesquels on ne compte pas immédiatement comme sécurités et de telle manière qu'il sera de temps en temps déterminée; (*t*) Prêter de l'argent à des termes et conditions qui puissent paraître avantageux, et avec ou sans sécurités à des clients ou des gens faisant affaire avec la compagnie, et allouer un temps pour le paiement de toute dette qui peut être due à la compagnie, et garantir l'exécution de contrats par les personnes faisant affaire avec la compagnie; (*u*) Vendre, améliorer, gérer, développer, louer, disposer de, tourner à profit ou autrement faire affaire avec le tout ou toute partie de la propriété et des droits de la compagnie; (*v*) S'amalgamer avec toute autre compagnie dont les objets ou les affaires sont, ou inclure des objets, ou qui est semblable à tout objet ou objets ou le commerce ou toute partie du commerce de cette compagnie, ou par vente ou achat (pour des parts ou autrement) de l'entreprise et des risques de cette compagnie ou de toute autre compagnie semblable tel que sus dit, avec ou sans règlement, ou par vente ou achat (pour des parts ou autrement) de toutes les actions ou parts, débentures ou sécurités de cette compagnie ou telle autre compagnie tel que sus dit, ou par société, ou tout arrangement de la nature d'une société, ou de toute autre manière; (*w*) donner à toute personne, société ou compagnie qui souscrit ou procure des souscriptions pour son capital, ou donne une assistance financière ou autre à cette compagnie, ou toute compagnie ou entreprise dans laquelle cette compagnie est intéressée, le droit de souscrire pour et recevoir un partage de quelqu'une des parts ou autres sécurités pour le temps que cette compagnie reste sans en émettre; (*x*) Distribuer parmi les membres par moyen de dividende ou bonus en espèces, toute propriété de la compagnie ou tout revenu de vente ou livraison de toute propriété de la compagnie; (*y*) Garder au nom d'autres toute propriété que la compagnie autorise à acheter et à gérer en affaires, ou faire quelqu'une des affaires, actes et choses susdits soit comme principaux, agents, ou administrateurs, ou par l'intermédiaire d'administrateurs, agents ou autres, et soit seuls ou en société avec d'autres; (*z*) Faire toute autre chose qui soit convenable et favorable à l'exécution des objets plus hauts mentionnés et de manière à ce

que le mot .. Compagnie" dans cette clause veuille inclure ou comprendre toute société ou autre corps de personnes, soit incorporé ou non incorporé, et soit domicilié au Canada ou ailleurs, et de manière à ce que les objets compris dans chaque paragraphe de cette clause soient considérés comme objets indépendants de la compagnie si ce n'est que dans tel paragraphe autrement exprimé. Les opérations de la compagnie seront exercées par tout le Canada et ailleurs.

"EASTERN CANADA FISHERIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 11 novembre 1910. - - - - Capital, $1,500,000.

Nombre des actions, 15,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Léopold Barry, avocat; Edward Arthur Barnard, comptable; Edward Denis Maguire, clerc d'avoué; Charles Lee Austin, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Léopold Barry, Edward Arthur Barnard et Charles Lee Austin.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat ou autrement et posséder et détenir les parties de l'immeuble, situé dans le golfe Saint-Laurent, connu sous le nom d'"Iles de la Madeleine", y compris tous les droits, privilèges et immunités y attachés et acquis aux concessionnaires, seigneurs et propriétaires de ces îles, ainsi que tous les biens meubles et immeubles, appartenant jusqu'à présent à la Magdalen Islands Development Company, Limited; développer, utiliser, faire valoir et exploiter les minéraux et métaux qui s'y trouvent et les dits droits, privilèges et immunités selon que la compagnie le croira convenable; (*b*) Exercer d'une manière générale l'industrie des pêcheurs, et, entre autres choses, prendre, préparer pour la conservation, saler, fumer, sécher, mettre en conserves, encaquer, préparer pour le marché, acheter, vendre, expédier, importer, exporter, et autrement céder, en gros ou en détail, toutes sortes de poissons de lacs, de rivières ou de mer et de crustacés, y compris des huîtres, homards et autres poissons et crustacés semblables; prendre, couper, manufacturer, acheter, vendre, emmagasiner, distribuer et autrement céder, en gros ou en détail, des appâts de toutes sortes et de toute description pour le poisson, soit frais, salés, ou gelés; chasser, tuer et prendre des baleines, phoques et autres cétacés, et exercer l'industrie de négociants, manufacturiers et raffineurs et marchands de tous les produits des dites industries, y compris des engrais, guanos, colles, huiles, fanons de baleines et autres substances et matières semblables et les accessoires de ces industries y compris les boîtes en ferblanc, jarres, barils, caisses et autres récipients utiles ou convenables pour la manutention, l'emballage, le transport et la conservation des produits des industries que la compagnie est autorisée à exercer; (*c*) Exercer l'industrie de cultivateurs, jardiniers, pépiniéristes, laitiers, éleveurs de bétail, fabricants de beurre et de fromage, meuniers, marchands de grains et de farine, et expéditeurs, emballeurs et marchands de toutes sortes de produits de la ferme, du jardin et produits pour le marché, et de lait et de viandes de toutes sortes, et de manufacturiers et marchands de résidus et produits secondaires de ces industries; (*d*) Explorer, extraire, creuser, exploiter, obtenir et préparer pour l'usage ou la vente, par tout procédé quelconque, tous métaux, minéraux et

substances semblables, y compris les métaux précieux et autres plus communs, cuivre, minerai de cuivre, fer, acier, houille, coke, manganèse, nitrate, chaux, pierre à chaux, gypse, chaux carbonatée et enduits, plâtre de Paris, et autres plâtres, ciment, pierre artificielle, pierre, marbre, silice, sable, argile et autres matériaux semblables; et exercer l'industrie de marchands et manufacturiers des dits minéraux, métaux et substances et de tous les articles et matériaux produits ou manufacturés avec ces choses, y compris de la brique, brique réfractaire, glaces, verrerie, poterie, vaisselle, faïence et autres produits, articles, matériaux et marchandises; (*e*) Exercer l'industrie d'exploitants de produits de la forêt et de manufacturiers et marchands de bois, billes de sciage, bois de chauffage, bois pour fuseaux, bois à pâte, papier et produits et articles fabriqués avec l'une ou plusieurs de ces matières, et de produits des bois et forêts, manufacturés ou non (*f*) Exercer l'industrie d'expéditeurs et voituriers ordinaires par terre et par eau, de passagers, fret et cargaisons de toute sorte et de toute description; d'hôteliers et aubergistes, entreposeurs, gardiens de quais, sauveteurs de vaisseaux naufragés et autres, et par rapport à l'une ou plusieurs de ces industries, imposer et percevoir des frais de transport, péages et honoraires de toute description; (*g*) Coloniser et autrement améliorer les terres et la propriété de la compagnie ou toutes parties d'icelles en amenant et en installant des colons, pêcheurs et autres, et à cet effet, leur donner l'aide que la compagnie jugera à propos, soit en leur faisant des avances de deniers, en érigeant des bâtisses, en prêtant du bétail, du matériel et des instruments ou de toute autre manière, avec pouvoir accordé à la compagnie de prendre pour une garantie de ces avances, prêts et aides, les cessions, contrats, engagements et hypothèques qui lui paraîtront à propos; (*h*) Faire les opérations générales de marchands de produits, marchandises et articles de toutes sortes et de toute description; (*i*) Acquérir, par achat, bail ou autrement, posséder et détenir, utiliser, exploiter, développer et autrement faire valoir tous biens meubles et immeubles, mines, minéraux, droits miniers, propriétés minières, emplacements miniers et claims et droits de préemption et intérêts en iceux, chutes d'eau, concessions forestières et coupes et droits de coupe et tous autres biens de quelque nature qu'ils soient, que la compagnie croirait nécessaires ou avantageux par rapport à l'une ou plusieurs de ces dites industries, et acquérir par achat, bail ou autrement, ériger, construire, posséder, exploiter et entretenir les bâtisses, usines, matériel, machinerie, appareils, installations, navires, wagons et véhicules de toutes sortes qui pourraient être utiles ou convenables par rapport à l'une ou plusieurs des dites industries, y compris des fabriques, manufactures de conserves, entrepôts, magasins, glacières, seines, trappes, bateaux, semaques, chalutiers, baleiniers, barges, allèges, remorqueurs, navires, steamers, bateaux à vapeur et à voiles et autres pour être employés dans la navigation intérieure et maritime, stations baleinières, quais, piles, docks, jetées, bassins, élévateurs, moulins à bois, scieries, fabriques de pâte de bois, fabriques de papier et autres moulins et fabriques pour préparer pour le marché le bois, le papier et la pâte de bois, et les articles manufacturés avec ces matières, fonderies et outillages pour la réduction et la préparation de minerais et autres procédés quelconques; verreries, briqueteries, hôtels, magasins, maisons et autres bâtisses et constructions semblables; (*j*) Acquérir par achat, bail, ou autrement, et posséder, construire, développer et exploiter des installations à vapeur, à gaz, électriques et hydrauliques, aux fins de produire de la chaleur, de la lumière et de la force pour l'utilité de la compagnie par rapport à l'une ou plusieurs de ses opérations ou pour des fins industrielles et disposer de tout surplus qui ne sera pas requis pour les dites opérations, et à cette fin ériger des installations à gaz et à vapeur, poser des tuyaux, construire et ériger des barrages, écluses, portes, vannes, déversoirs, aqueducs, réservoirs, cours d'eau, bâtisses, poteaux, lignes de transmission sur la propriété de la compagnie ou sur la propriété qu'elle pourrait avoir la permission

d'utiliser à ces fins, et autres constructions qui pourraient être nécessaires pour compléter ces travaux d'une manière convenable et faire tous contrats et conclure toutes conventions que la compagnie jugera à propos pour fournir la chaleur, la lumière et la force; pourvu, toutefois, que la vente, la distribution ou la transmission de toute énergie électrique, hydraulique ou autre force, et de gaz et d'eau en dehors des terres de la compagnie, soient subordonnées aux règlements locaux et municipaux à cet effet; (*k*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et ériger, construire et exploiter un système d'aqueduc pour les usages de la compagnie, par rapport à l'une ou plusieurs de ses opérations, et pour l'utilité de ses employés et locataires et disposer de tout surplus d'eau non requis pour ces dites opérations et usages, et à cette fin passer tout contrat ou conclure toutes conventions que la compagnie jugera à propos pour l'approvisionnement de l'eau; pourvu, toutefois, que la vente, la distribution et l'approvisionnement de cette eau soient subordonnés aux règlements municipaux ou autres règlements locaux à ce sujet; (*l*) Construire, développer, entretenir, gérer, exploiter, contrôler et administrer des chemins, ponts, routes, tramways et voies d'évitement sur les terres possédées par la compagnie ou dont elle a le contrôle, et autres ouvrages et commodités qui paraîtraient, directement ou indirectement, avantageux ou convenables aux fins de la compagnie, et contribuer, subventionner ou autrement aider ou prendre part à ces dites compagnies; (*m*) Demander, retenir, acquérir par cession, transfert, achat ou autrement, et exercer, développer, et posséder toutes lettres patentes, licences, pouvoirs, autorité, immunités, concessions, droits ou privilèges que tout gouvernement ou autorité fédérale, provinciale, civique, municipale, locale ou autre, ou toute corporation ou personne peut avoir le pouvoir d'accorder et les payer, céder et contribuer à les accomplir, et employer les actions, obligations et biens de la compagnie pour en défrayer les frais et dépens nécessaires; (*n*) Acheter ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, octrois, licences, baux, concessions et choses semblables conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité, ou toute information secrète ou autre au sujet de toute invention pouvant être utilisée pour les fins de la compagnie, ou dont l'acquisition pourrait être profitable à la dite compagnie et utiliser, exercer, développer ou permettre l'usage ou autrement mettre à profit les biens, droits, intérêts ou informations acquis de cette manière; (*o*) Agir en qualité de marchands généraux et fournir la pension et le logement, les vêtements et les denrées, et généralement toutes les provisions à ceux qui sont engagés aux travaux de la compagnie ou près de ces travaux, ou en entreprendre l'approvisionnement; (*p*) Acquérir par achat, bail ou autrement et prendre à son nom, la totalité ou une partie de l'entreprise, l'industrie, la propriété, les biens ou engagements de toute personne, société ou compagnie exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de biens convenables et propres aux fins de la compagnie; (*q*) Conclure toute convention au sujet du partage des profits, la fusion, la consolidation, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autre disposition semblable avec toute personne, compagnie ou compagnies exerçant ou engagées ou sur le point d'exercer ou entreprendre une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*r*) Acheter, prendre en échange ou en paiement ou autrement acquérir, détenir ou posséder, et pendant qu'elle les détiendra, exercer tous les droits et privilèges de détenteurs et propriétaires, et vendre, avec ou sans garantie, et céder les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie ou compagnies ayant des fins ou objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirecte-

ment, et établir, promouvoir ou autrement aider cette autre compagnie ou compagnies, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*s*) Emettre des actions acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs en paiement partiel ou complet de tous biens meubles et immeubles, droits de propriété, baux, industries, immunités, entreprises, pouvoirs, privilèges, licences ou concessions, que la présente compagnie peut légalement acquérir, ainsi qu'en paiement de services rendus à la compagnie par voie de promotion ou vente d'actions ou obligations ou autrement; et émettre des actions entièrement acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie en paiement total ou partiel ou en échange d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie exerçant une industrie semblable à celle de la présente compagnie ou s'y rapportant; (*t*) Vendre, arrenter et autrement disposer de la totalité ou d'une partie des biens, propriétés, droits ou entreprises de la compagnie soit en totalité comme industrie active, ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*u*) Faire des avances de deniers et garantir l'accomplissement des entreprises de clients et autres, ainsi que l'accomplissement de toute obligation ou entreprise de toute autre compagnie dans laquelle la présente compagnie est intéressée, et accepter comme sûreté de ces prêts et garanties, toutes valeurs que cette personne ou compagnie pourrait offrir, y compris les actions et débentures de cette autre compagnie; (*v*) Tirer, faire accepter, endosser, escompter et émettre des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (*w*) Distribuer en espèces ou autrement, selon qu'il sera résolu, tous biens de la compagnie parmi ses membres, et en particulier les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie formée dans le but de prendre à son nom la totalité ou une partie des biens ou engagements de la présente compagnie; (*x*) De temps à autre, faire l'un ou plusieurs des actes et choses mentionnés dans les présentes, et exercer et posséder tous les droits et privilèges et faire tous les autres actes et choses avantageux à l'accomplissement d'un ou plusieurs des objets ci-dessus ou s'y rapportant, ainsi qu'exercer toute industrie ou industries reliées aux fins et objets ci-dessus et que la compagnie croirait pouvoir exercer convenablement par rapport à l'industrie ou aux objets de la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"INTERNATIONAL FINANCE COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 12 novembre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Morton Abbott, comptable; Sydney Franklin Bell, George Edgar Irvin, Harry Alonzo Wright et Patrick Hamilton Saver, commis, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George Morton Abbott, Sydney Franklin Bell et George Edgar Irvin.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Souscrire pour, signer, acheter, prendre ou autrement acquérir et tenir, soit comme principal ou agent ,et soit absolument comme propriétaire

ou par le moyen de sécurité collatérale et jouir de, voter sur, vendre, échanger ou autrement faire affaire avec les parts, actions, abligations, débentures et autres sécurités de toute corporation ou compagnie municipale, industrielle, ou financière, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*b*) Promouvoir, organiser, mener et développer, ou assister dans la promotion, organisation, conduite ou développement de, toute corporation, compagnie, syndicat, entreprise ou dessein; (*c*) Agir comme agents financiers et généraux et comme agents d'immeubles, pour l'investissement, l'administration, l'emprunt, le paiement, la transmission et la collection d'argents, parts, actions, obligations, débentures ou autres sécurités ou pour la transaction de toute affaire, l'administration de biens meubles et immeubles ou la vente de propriétés; (*d*) Acheter, ou autrement acquérir, et tenir, vendre, louer ou autrement disposer de propriétés, réelles ou personnelles, meubles ou immeubles, et payer pour les mêmes avec des parts ou autres sécurités de cette compagnie ou de toute autre compagnie ou corporation ou autres; (*e*) Vendre, louer ou autrement disposer des biens et entreprises de cette compagnie ou toute partie en cela pour telle considération que cette compagnie croira convenable, et en particulier pour des parts, débentures, obligations ou sécurités de toute autre compagnie; (*f*) Entrer en n'importe quelle société ou arrangement pour la distribution des profits, l'union des intérêts, risques communs, concession réciproque, ou autrement, avec toute personne, ou avec toute compagnie menant on engagée dans toute affaire ou sur le point de conduire ou entreprendre toute affaire que cette compagnie est autorisée à administrer ou entreprendre ou toute affaire ou transaction pouvant être conduite de manière à ce que directement ou indirectement la compagnie en tire du bénéfice; (*g*) Distribuer parmi les détenteurs de parts de cette compagnie en espèces tous biens de cette compagnie et en particulier toutes parts, débentures, ou sécurités d'autres compagnies appartenant à cette compagnie, ou dont cette compagnie a le droit de disposer; (*h*) Faire toutes autres choses qui puissent être convenables ou profitables dans le but d'atteindre les objets précédents. La compagnie exercera son opération par tout le Canada et ailleurs.

"G. H. ANSON & COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 14 novembre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc, Charles Glass Greenshields et Edgar Reginald Parkins, avocats; Ralph Erskine Allen, étudiant; et John Morton Montle, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les opérations d'une compagnie d'immeubles, avec la faculté d'acheter, vendre, posséder, développer, améliorer, coloniser, cultiver, affermer et garantir, des terres et des intérêts dans des terres; (*b*) Eriger ou construire des maisons, fabriques ou autres bâtisses, chemins, rues, ponts et autres ouvrages, et les entretenir; (*c*) Faire des avances par voie de prêts aux acquéreurs ou locataires d'une partie quelconque des propriétés de la compagnie aux fins d'y ériger des constructions ou y faire d'autres embellissements et aider, par

des avances de deniers, à la construction et l'entretien de chemins, rues, aqueducs, égouts et autres ouvrages destinés à rendre l'accès plus facile, à augmenter la valeur ou à embellir les propriétés de la compagnie; (*d*) Prendre et détenir des morts-gages, gages, hypothèques et obligations ou autrement, garantir le paiement du prix d'achat ou le solde du prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie; (*e*) Faire les opérations de courtiers d'assurance, agents, inspecteurs et dispacheurs, dans toutes leurs diverses spécialités, pour les fins et objets ci-dessus; (*f*) Garantir les engagements de toute peronne, maison ou compagnie exerçant ou autorisée à exercer toute industrie semblable, et garantir les engagements ou l'accomplissement des obligations de toute personne, maison ou compagnie, avec laquelle la présente compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*g*) Vendre ou autrement céder la totalité ou une partie de l'entreprise de la compagnie, soit ensemble ou séparément, pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie qui en fera l'acquisition; (*h*) Contrôler, promouvoir, organiser, gérer, développer ou agir en qualité de représentants de toute corporation, compagnie ou syndicat créé pour les fins des opérations de la présente compagnie ou avec lequel la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*i*) Conclure toute convention au sujet de partage des profits, la fusion ou la coopération avec toute personne, maison, association ou corporation engagée ou sur le point d'entreprendre une industrie ou transaction pouvant être conduits de manière à profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement; (*j*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, licences, concessions et choses semblables conférant un droit exclusif ou limité, ou toute information secrète ou autre concernant toute invention quelconque, et mettre à profit, vendre, arrenter ou autrement céder ces brevets, licences ou concessions; (*k*) Emettre et distribuer, comme parts entièrement acquittées, les actions de la compagnie constituée en corporation par les présentes, en paiement complet ou partiel de toute industrie, immunité, entreprise, propriété, droits, pouvoirs, privilèges, baux, licences, contrats, immeubles, capital-actions, obligations et débentures ou autres biens ou droits qu'elle peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les présentes; (*l*) Distribuer en nature parmi les actionnaires tous biens de la compagnie et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie appartenant à la présente compagnie ou dont elle pourrait avoir le pouvoir de disposer; (*m*) Développer, vendre et arrenter des carrières et terrains miniers, mines, y compris des mines de houille et concessions minières, fruits de pétrole sur les terres de la compagnie, et rendre accessible, explorer et exploiter ces terres et propriétés et creuser pour sortir les minéraux, minérais, substances métalliques et produits de toutes sortes qui peuvent s'y trouver et faire toutes les choses nécessaires pour l'exploitation des dites mines ou des ouvrages qui s'y rapportent; (*n*) Acheter, louer, ou autrement acquérir des concessions forestières, droits de prise d'eau, droits riverains et autres droits, privilèges, immunités, servitudes et licences de toutes sortes, et les vendre, céder, échanger ou en disposer autrement; (*o*) Manufacturer et céder du bois de construction et du bois à pâte, et construire et entretenir des scieries et moulins pour la fabrication du bois de construction, de la pâte de bois ou autres produits semblables; (*p*) Et faire toutes les choses et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les opérations se rapportant à l'accomplissement des objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 14 novembre 1910, à

"JOHN MILLEN & SON, LIMITED".

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $150,000 à la somme de $250,000 soit une addition de 1,000 actions de $100 chacune au capital actuel.

"BISHOP CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED".
(Reconstituée.)

Constituée en corporation, 15 novembre 1910. - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Clark McMichael et Rennie Ogilvie McMurtry, avocats; Francis George Bush, teneur de livres, et George Robert Drennan, sténographe et Herbert William Jackson, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—*(a)* Acheter et prendre à son nom l'industrie et les biens meubles généralement, y compris l'achalandage de l'industrie actuellement exercée en Canada par la Bishop Construction Company, Limited, une compagnie constituée en corporation ayant son bureau chef dans la cité de Montréal, et émettre, en paiement partiel ou complet, des actions entièrement acquittées et non cotisables de la présente compagnie pour le montant qui pourra être convenu; (*b*) Exercer l'industrie générale d'une compagnie de construction et agir comme entrepreneurs généraux pour la construction et l'exécution des travaux publics et privés, bâtisses et constructions; (*c*) Passer des contrats avec toute personne, maison, corporation, société, corps public ou municipalité, ou avec le gouvernement du Canada ou de toute province du Canada, ou avec tout autre pays ou Etat, pour faire, ériger, construire et exploiter tous travaux publics ou privés et entreprises de toutes descriptions et de toutes sortes, et généralement exercer l'industrie d'entrepreneurs généraux de travaux publics et privés; (*d*) Acquérir, conclure et prendre à son nom des entreprises de toutes descriptions et transférer, céder ou autrement disposer de tout contrat ou entreprise de la compagnie, en totalité ou en partie; et conclure, développer, accomplir et faire des sous-traités pour l'accomplissement d'entreprises et pour fournir les matériaux s'y rapportant; *(e)* Acquérir, construire, manufacturer, ériger, entretenir et exploiter toutes marchandises en magasin, matériel, machinerie, outillages et appareils nécessaires ou convenables à l'accomplissement de toutes ces entreprises; et à cette fin, acquérir aussi des droits de brevet, brevets d'invention, licences, procédés secrets et autres droits et privilèges et les utiliser, exercer, développer et en permettre l'usage ou les mettre à profit autrement; *(f)* Exercer l'industrie de marchands généraux et manufacturiers de toutes sortes de marchandises, meubles, articles et choses requis ou qui pourraient être cédés d'une manière avantageuse par la compagnie par rapport à ses opérations comme entrepreneurs généraux ou spéciaux; (*g*) Acheter, louer ou autrement acquérir, construire, équiper, entretenir et exploiter toutes les facilités de transport par terre ou par eau qui pourront être nécessaires ou convenables dans la conduite de ses opérations, et les vendre, arrenter ou autrement

en disposer et acquérir des chutes d'eau par achat, bail ou autrement, les développer et les vendre, arrenter ou autrement en disposer en totalité ou en partie et développer, transmettre et fournir de la force à vapeur, électrique, hydraulique et pneumatique pour les fins de la compagnie; *(h)* Acquérir, détenir, vendre et céder des actions et valeurs d'autres compagnies autorisées à exercer une industrie que la présente compagnie a le pouvoir d'exercer; *(i)* Acheter et acquérir tout intérêt ou contrôle dans une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer et les payer en totalité ou en partie en deniers comptants, en obligations ou actions acquittées de la présente compagnie. *(j)* Acheter de quelque manière que ce soit toute corporation dont les parts du capital-actions, les obligations ou autres valeurs sont détenues ou garanties de quelque manière par la présente compagnie; et faire tous actes ou choses pour conserver, protéger, améliorer ou augmenter la valeur de ces parts du capital-actions, obligations ou valeurs et faire tous les actes et choses tendant à augmenter la valeur de tous biens détenus ou contrôlés à une époque quelconque par la présente compagnie; *(k)* Vendre ou céder l'entreprise et les biens de la compagnie constituée en corporation par les présentes, en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, y compris les actions, obligations, débentures ou autres valeurs en paiement complet ou partiel d'ouvrage fait et de matériaux fournis par rapport à l'industrie de la compagnie, et payer pour tous biens achetés par la compagnie par l'émission d'actions acquittées ou obligations de la compagnie, ou partie en actions et partie en obligations; *(l)* Eriger et construire des salles, bâtisses ou autres ouvrages de toute description sur toutes terres de la compagnie ou sur toutes autres terres; reconstruire, changer et embellir les maisons, et bâtisses ou ouvrages sis sur ces terres, convertir et approprier ces terres en chemins, rues et autres commodités; et généralement céder et embellir la propriété de la compagnie et vendre, arrenter ou autrement disposer de ces terres, salles, bâtisses et autres biens de la compagnie; *(m)* Fournir la pension et le logement, les vêtements, les denrées et généralement tous les approvisionnements à ceux qui travaillent aux ou près des entreprises de la compagnie, ou entreprendre de les fournir; *(n)* Partager les profits, se fusionner, coopérer avec toute personne, maison ou compagnie engagée ou sur le point d'exercer une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"IMPERIAL FLOUR MILLING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 15 novembre 1910. - - - - Capital, $2,000,000.

Nombres des actions, 20,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, Henry Chambers, Robert Musgrave Coates et William George Flood, commis-solliciteurs, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—*(a)* Exercer l'industrie de moudre la farine et de vendeurs et manufacturiers de céréales et des produits de céréales et de tout ce qui en pro-

vient; (*b*) Construire, acquérir, opérer, engager, louer, vendre ,ou autrement disposer d'élévateurs, maisons de gros et magasins, avec toute la machinerie et les accessoires nécessaires pour l'emmagasinage des céréales, produits de céréales et tout ce qui en provient, et généralement administrer les affaires d'élévateur et d'emmagasinage; (*c*) Construire, acquérir, établir, opérer, engager, louer, ou autrement disposer de toutes sortes de bateaux à vapeur et à voiles, barges, navires et autres vaisseaux, quais, ports, maisons de gros, hangars de fret, et autres bâtisses et, en général, mener les affaires d'une compagnie de navigation et de transport; (*d*) Acquérir par achat ou autrement et détenir des terres, limites à bois de charpente ou licences, lots d'eau et les intérêts y inclus, et bâtir sur les mêmes, les développer, les cultiver, exploiter, établir et autrement améliorer et utiliser ces mêmes terres, et les louer, les vendre, ou autrement en faire affaire et en disposer; *(e)* Acheter et autrement acquérir, détenir, vendre ou autrement disposer de parts ou d'actions, obligations, débentures ou autres sécurités dans ou de quelque autre corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; *(f)* Acheter ou autrement acquérir et entreprendre tous ou une partie des biens, affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations et responsabilités de toute personne ou compagnie administrant en tout ou en partie des affaires semblables à celles que cette compagnie est autorisée à administrer ou en possession de biens convenables pour ces fins; *(g)* Entrer en société ou en tout arrangement pour la division des profits, l'union des intérêts, la coopération, le risque commun, la concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie administrant ou engagée dans, ou sur le point d'administrer ou de s'engager dans toute affaire ou transaction pouvant être conduite de manière à ce que directement ou indirectement la compagnie en tire du bénéfice; (*h*) Se procurer de l'argent et assister dans la procuration d'argent, et aider par moyen de bonus, emprunt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures ou autres sécurités ou autrement, toute corporation dans le capital-actions de laquelle la compagnie détient des actions ou de toute corporation ou personne, ou personnes avec lesquelles elle peut avoir des relations d'affaire et servir d'employé, agent ou gérant de toute telle corporation, personne ou personnes, et garantir l'exécution de contrats et obligations par toute telle corporation ou par toute personne ou personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; *(i)* Louer, vendre ou autrement disposer des propriétés et biens de la compagnie en tout ou en partie, pour telle considération que la compagnie croira convenable, y compris les actions, débentures ou sécurités de toute compagnie; *(j)* Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et administrer toute affaire convenable au bon fonctionnement des objets pour lesquels la compagnie est incorporée, ou nécessaire pour aider à la compagnie de mener à bonne fin ses entreprises. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN MONO-RAIL CAR CORPORATION, LIMITED."

Constituée en corporation, 16 novembre 1910. - - - - Capital, $2,000,000.

Nombre des actions, 200,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—Louis Athanase David, avocat; John Holmes Brittle et John Joseph Robson, comptables; George Salmon, ingénieur; Charles Joseph Eugène Charbonneau, notaire public; et Charles Edouard Guérin, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué., et Charles William Taylor, solliciteur, de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, ou autrement obtenir, détenir, prendre, vendre, céder, transférer, placer, négocier et faire le commerce de wagons et fournitures de voies ferrées à mono-rail; (*b*) Acheter, manufacturer ou acquérir tous articles composés ou fabriqués en totalité ou en partie de fer, acier, ou autre métal ou de bois, nécessaires à l'industrie de la compagnie; (*c*) Manufacturerr, construire, réparer, acheter, vendre, arrenter, échanger, négocier et faire le commerce de tous articles, outils, machines, constructions ou commodités, y compris les machines à gazoline, locomotives, moteurs, appareils électriques, compresseurs à air, chaudières, dynamos, générateurs, et toutes sortes de machineries utilisées dans la manufacture, érection, achèvement, construction, réparation, entretien et exploitation de wagons à mono-rail; et les vendre, céder arrenter, louer, échanger, troquer, ou autrement en disposer, en tout ou en partie; (*d*) Conduire les opérations et les affaires d'une fonderie, atelier de machines, fabrique d'articles en bois, et toutes les autres occupations nécessaires aux fins de la compagnie; (*e*) Acheter, vendre, et faire le commerce de charbon, de bois et d'autres combustibles; (*f*) Chercher, explorer, ouvrir, développer, travailler, acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, obtenir des permis, détenir, vendre, céder et faire valoir toutes mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, d'étain, de houille et autres, et tous terrains aurifères, droits miniers, claims et permis, quartz aurifères, pierres précieuses, sources, rivières, cours d'eau, eau, droits hydrauliques, houille, bois de construction, argile et minéraux de toutes sortes; (*g*) Exercer l'industrie et faire les opérations de carriers, fondeurs, affineurs, réducteurs de minérais, fondeurs de fer et maîtres de forge, propriètaires de carrières et de houillères, ingénieurs, prospecteurs, explorateurs, marchands en général, expéditeurs, agents de mines, ferblantiers et fabricants de caisses d'emballage, et gérants d'industries et d'opérations de même nature; (*h*) Manufacturer, arrenter, acheter, produire, emmagasiner, accumuler et distribuer de l'électricité et de la force électro-motrice ou autres pouvoirs pour l'éclairage des rues, des places publiques, des édifices publics ou des maisons ou résidences, des bâtiments, usines, boutiques, places et autres endroits, constructions ou choses, et fournir la force motrice ou chaleur aux chemins de fer et tramways et dans et pour tout ce qui précède, et plaquer et séparer ou autrement travailler les métaux, et pour toutes autres fins profitables ou utiles; pourvu, toutefois, que la vente, distribution ou transmission de la force électrique, hydraulique ou autre au delà des terres de la compagnie seront subordonnées aux statuts et règlements locaux et municipaux à ce sujet; et acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, construire, travailler, changer, réparer et disposer des terres, bâtiments, servitudes, droits, droits de passage, tavaux, machineries, outillage, dynamos, machines, chaudières, accumulateurs, lampes à arc et à incandescence et autres, câbles, fils, instruments, outils et choses; (*i*) Acheter, arrenter, ou autrement acquérir, ériger ou installer les machineries, outillages et appareils hydrauliques et électriques qui seront nécessaires ou désirables pour les fins de la compagnie, et vendre, arrenter, ou autrement disposer de toute telle machinerie, outillage ou appareil; (*j*) Promouvoir toute entreprise industrielle qui sera censée avantageuse, pourvu que ce soit une industrie à laquelle la présente compagnie puisse fournir des facilités de transport, ou fournir ou obtenir de la force motrice, ou les moyens de la produire; (*k*) Construire, ériger, bâtir, faire, affréter, arrenter, acheter ou acquérir, des chemins, voies, embranchements, aiguillages ou voies d'évitement, havres, piles, débarcadères, docks, quais, jetées, entrepôts, fabriques, fonderies, habitations, magasins, boutiques, travaux, usines à gaz et électriques,

ponts, canaux, aqueducs, châteaux d'eau, réservoirs, téléphones, navires, bateaux, barges, vaisseaux, vapeurs et remorqueurs, et les autres constructions, travaux, ou commodités jugés nécessaires ou propres à l'une quelconque des fins de la compagnie; (*l*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active l'entreprise, l'actif et le passif de toute personne ou compagnie exerçant une industrie semblable en tout ou en partie à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie; (*m*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, permis, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif ou limité d'utiliser, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention qui pourrait être capable d'être utilisée pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse directement ou indirectement à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou permettre l'usage, ou autrement faire valoir la propriété et les droits ou renseignements ainsi acquis; (*n*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer de parts, actions ordinaires ou préférentielles, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être conduite de façon à être avantageuse directement ou indirectement à la présente compagnie, et voter en vertu de toutes les actions ainsi obtenues par l'entremise d'un agent ou d'agents que les directeurs nommeront; (*o*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou se proposant d'exercer toute chose semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie. Et prêter des fonds, garantir les contrats, ou autrement aider toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, réémettre avec ou sans garantie, et autrement en disposer; (*p*) Distribuer en espèces, entre ses membres, et en particulier les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie formée dans le but de se charger de la totalité ou d'une partie des biens et engagements de la présente compagnie; (*q*) Emettre des actions acquittées ou des obligations ou les deux, de la compagnie, en paiement complet ou partiel du prix d'achat de tous métaux, matériaux, bâtiments, machinerie, droits, parts, clientèle, patentes, droits de brevet, permis, marques de commerce, ou autre propriété qui peut être utilisée dans l'industrie de la compagnie, y compris le paiement des promoteurs de la compagnie pour travail fait et les frais encourus dans cette organisation; (*r*) Vendre, arrenter, ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des industries, entreprises, propriétés, engagements, immunités de la compagnie à toute autre personne ou compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera bon, et en particulier pour des parts, débentures ou valeurs de toute compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à ceux de la présente compagnie; (*s*) Agir comme agents pour toute compagnie, société ou personne exerçant une semblable industrie; (*t*) Se fusionner avec toute industrie semblable en tout ou en partie à celle de la présente compagnie; (*u*) Faire tous les actes et choses autorisés par la présente charte, soit seule soit avec d'autres, ou comme facteurs, syndics ou agents, ou pour d'autres compagnies ou personnes, ou par l'entremise d'autres facteurs, syndics ou agents. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN NORTHERN RAILWAY EXPRESS COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 16 novembre 1910. - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Reginald Herbert Montague Temple, avocat; Archibald James Reid, C.R., Robert Phipps Ormsby, secrétaire; Alfred James Mitchell, contrôleur, et John Bissland Robertson, comptable, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—*(a)* Acheter, acquérir, recevoir, tenir, garantir, vendre et disposer de parts dans le capital-actions et des obligations, débentures et actions-débentures de la Canadian Northern Express Company ou de toute autre compagnie autorisée à mener les affaires d'express, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; *(b)* Entrer en compagnie et entreprises de compagnies avec d'autres corporations en affaires et avec des particuliers et des sociétés; *(c)* Garantir toute obligation de toute autre compagnie avec laquelle cette compagnie peut avoir des relations en affaire; *(d)* S'amalgamer avec toute autre compagnie menant des affaires semblables, en tout ou en partie, à celles de cette compagnie-ci; *(e)* Gérer toute branche ou branches d'affaires qui soient convenables au parfait fonctionnement des objets plus haut mentionnés et subsidiaires à cela, qui puissent paraître nécessaires pour que la compagnie mène à bonne fin ses entreprises. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"THE EASTERN PIPE & CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 16 novembre 1910. - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions' 5,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—Emmet James Mullaly, médecin; Frederick Holland Mackay, Frederick Michael Carbray et Robert Burns McLellan, écuyers, et Frank Joseph McGoldrick, marcrand, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Frederick Holland Mackay, Frank Joseph McGoldrick et Robert Burns McLellan.

Siège social:—La ville d'Alexandria, Ont.

Objets de la compagnie:—*(a)* Acquérir et entreprendre les affaires d'une maison qui manufacture des tuyaux en bois entourés de fil et des tuyaux de douve, maintenant marchand en affaires dans la cité ou près de la ville d'Alexandria, dans le comté de Glengarry, province d'Ontario, par Joseph Bambrick, et le tout ou aucun des biens et engagements du dit Joseph Bambrick s'y rattachant et avec les vues d'entrer immédiatement en un arrangement avec le dit Joseph Bambrick pourvoyant, *inter alia,* pour le paiement du prix d'achat du dit com-

merce avec un nombre spécifié de parts entièrement payées du capital-actions de la compagnie et pour l'acceptation du commerce pour le compte du stock; *(b)* Exercer les affaires de fondeurs de fer, ingénieurs-mécaniciens et manufacturiers d'acier et de fer dans toutes les branches et de tout article comportant de l'acier ou du fer en tout ou en partie; *(c)* Acheter, détenir, louer, acquérir et vendre des puits, des sources, des lacs, des ruisseaux, des rivières, et des sources d'eau et privilèges de toutes sortes; *(d)* Creuser des puits et ouvertures, et faire, bâtir et construire, ériger et maintenir des réservoirs, ouvrages hydrauliques, citernes, conduits, routes pour le passage de l'eau, lits-filtrés, tuyaux principaux et autres accessoires, et exécuter et faire tout ouvrage et choses nécessaires ou convenables pour l'obtention, l'approvisionnement, la vente, la distribution, la mesure et distribution de l'eau ou autrement pour les fins de la compagnie; *(e)* Construire, exécuter, sortir, équiper, améliorer, travailler, développer, administrer, gérer ou contrôler des travaux publics et commodités de toutes sortes, laquelle expression inclut les écluses, les ports, les brise-lames, les quais, les canaux, les réservoirs, les digues, les irrigations, réclamations, améliorations, systèmes d'égouts, drainage sanitaire, eau, gaz, lumière électrique, pouvoirs d'électricité et d'eau pour fournir des forces, et des hôtels, maisons de gros, marchés et bâtisses publiques, et tout autre travail quelconque d'utilité publique; *(f)* Acheter, vendre, cultiver, préparer pour le marché, manipuler, importer, exploiter et exercer l'industrie du bois de charpente et bois de toutes sortes, et manufacturer et vendre des articles de toutes sortes dans la construction desquels entre du bois de charpente, et acheter, vendre, défricher, planter et travailler des propriétés ou des limites de bois de charpente; *(g)* Acheter, vendre, prendre à loyer, engager, bâtir ou autrement acquérir des vaisseaux à vapeur ou autres bateaux; et exercer l'industrie de propriétaires d'écluses, quais, jetées, brise-lames, et propriétaires de bateaux, constructeurs de bateaux, charpentiers de navires, ingénieurs, dragueurs, propriétaires de remorqueurs, de quais, gardes-magasins et agents à commission; *(h)* Acheter, vendre, acquérir, travailler, tailler, former, ciseler, polir, broyer, et préparer pour le marché ou se servir de pierres de toutes sortes, et exercer l'industrie de constructeurs de chemins ordinaires et chemins pavés, et réparateurs, et manufacturiers et vendeurs de chaux, briques, ciment, mortier, béton et matériaux de construction de toutes sortes, et comme constructeurs et entrepreneurs pour l'extention de travaux et bâtisses de toutes sortes dans la construction desquelles se trouvent du ciment, de la brique, ou du bois; *(i)* Exercer l'industrie d'un magasinier dans toutes ses branches, et en particulier acheter, vendre, manufacturer, et faire le commerce de marchandises, magasins, articles de consommation, biens et effets de toutes sortes, soit en gros soit en détail; *(j)* Exercer toute autre industrie, soit par manufacture ou autrement qui puisse sembler à la compagnie capable d'être menée convenablement avec les susdits ou calculés directement ou indirectement de manière à augmenter la valeur ou rendre profitables tous biens ou droits de la compagnie; *(k)* Acquérir ou entreprendre le tout ou toute partie de commerce, propriété, obligations de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou en possession de biens convenables pour les fins de cette compagnie; *(l)* Demander d'acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, licences, concessions, et toute chose semblable conférant un droit d'usage exclusif ou non exclusif ou droit limité, ou toute information secrète ou autre regardant une invention qui puisse sembler capable d'être de service pour quelqu'une des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition puisse sembler calculée directement ou indirectement pour le bénéfice de la compagnie, et servir, exercer, développer, ou donner des permis à cet effet, ou, autrement mettre à profit les biens, droits ou informations ainsi acquis; *(m)* Entrer en arrange-

ment quelconque pour la distribution des profits, l'union des intérêts, la coopération, risque commun, concession réciproque, ou autrement, avec toute personne ou compagnie, menant ou engagée dans, ou sur le point de mener ou de s'engager dans toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à administrer ou à exercer ou toute affaire ou transaction pouvant être conduite de manière à ce que directement ou indirectement la compagnie en tire des bénéfices; et prêter de l'argent à telle compagnie ou personne sur de telles conditions qui puissent sembler convenables et en particulier à des clients et autres faisant affaire avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats par telle personne ou telle compagnie; *(n)* Prendre ou autrement acquérir et détenir des parts dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie ou administrant toute affaire capable d'être conduite de manière à ce que directement ou indirectement la compagnie en tire des bénéfices; *(o)* Entrer en tout arrangement avec toute autorité gouvernementale, municipale ou autre qui puisse sembler convenable aux objets de cette compagnie, ou l'un d'eux, et obtenir de tel gouvernement ou telles autorités, ou l'une d'elles, tous droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire désirable d'obtenir, et effectuer, exercer et saitsfaire tels arrangements, droits, privilèges et concessions; *(p)* Etablir et supporter ou aider dans l'établissement et le support d'associations, institutions, fonds, crédits et convenances calculés de manière à faire bénéficier les employés ou ex-employés de la compagnie ou ceux qui dépendent ou sont alliés à de telles personnes, et donner des pensions et des rations, et faire des paiements pour l'assurance, soit pour des obligations d'employés ou autrement, et souscrire ou garantir de l'argent pour des fins de bienveillance et de charité ou pour toute exhibition ou pour tout objet public ou général d'utilité quelconque; *(q)* Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir toutes ou quelqu'une des obligations et biens de cette compagnie, ou pour tout autre propos qui puisse sembler directement ou indirectement calculé de manière à donner bénéfice à cette compagnie; (*r*) Acheter, vendre, prendre à bail ou autrement acquérir tout bien réel et personnel, et tous droits et privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou convenables pour les fins de ses affaires; *(s)* Construire, maintenir et altérer toutes bâtisses ou travaux nécessaires ou convenables aux fins de la compagnie, et développer, et tirer profit de toute terre acquise par la compagnie, ou dans laquelle elle est intéressée, et en particulier en disposant et préparant cette terre en vue de bâtir, construire, altérer, défaire, décorer, maintenir, refaire, et faire des altérations aux bâtisses et accessoires et en plantant, pavant, égouttant, exploitant, cultivant, louant, par bail pour bâtir ou pour commodité pour bâtir, et en avançant de l'argent et faisant des arrangements et contrats de toutes sortes avec des constructeurs, locataires et autres; (*t*) Investir, et spéculer avec l'argent de la compagnie qui n'est pas immédiatement requis de telle manière qui sera de temps à temps déterminée; *(u)* Payer les fonds de la compagnie et les dépenses préliminaires et coût d'organisation, ou émettre à ce propos un nombre spécifié d'actions entièrement acquittées du capital-actions de la compagnie et rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou devant être rendus en plaçant ou assistant à placer ou garantissant le placement de quelqu'une des parts du capital de la compagnie, ou toutes débentures, action-débenture ou autres sécurités de la compagnie, ou dans ou au sujet de la formation ou la promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires; *(v)* Retirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, billets d'échange, connaissements, garanties ou autres instruments négociables ou transférables; *(w)* S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, et vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie en

tout ou en partie pour telle considération que la compagnie croira convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou sécurités de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; *(x)* Adopter des manières de faire connaître les produits de la compagnie qui puissent sembler convenables, et en particulier en annonçant dans les journaux, circulaires, par la vente et l'exhibition de travaux d'art ou d'intérêt, par la publication de livres et revues et en donnant des prix, récompenses et donations; *(y)* De faire en sorte que la compagnie soit enregistrée ou reconnue dans tout pays ou endroit étranger; *(z)* Généralement vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, affranchir, disposer de, tirer profit de, ou autrement faire affaire avec le tout ou toute partie des biens ou droits de la compagnie; *(aa)* Distribuer tout bien de la compagnie en espèces parmi ses membres; *(bb)* Faire toutes ou quelqu'une des choses susdites dans le Canada et ailleurs dans toute partie du monde et comme principaux, agents, entrepreneurs, directeurs, ou autrement, et par l'intermédiaire de directeurs, agents ou autres et soit seuls soit en connection avec d'autres; *(cc)* Faire toute autre chose qui puisse sembler convenable ou favorable à l'exécution des objets ci-haut mentionnés.

"THE LYNN SHOE COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 16 novembre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Romulus Lavallée et Joseph-Adolphe Landry, notaires; Jules Desmarais et Rodolphe DeSerres, avocats; et Joseph Laurent, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Jules Desmarais, Rodolphe DeSerres et Joseph Laurent.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer et vendre, comme principaux ou agents, toutes sortes de chaussures, souliers en caoutchouc et pardessus de toute description et autres marchandises, produits et articles fabriqués avec du cuir ou du caoutchouc, et exercer l'industrie de manufacturiers et marchands de cuir et d'articles en cuir de toutes sortes et de tous les autres articles reliés aux fins et objets de la compagnie; (*b*) Acquérir l'achalandage, l'entreprise, la propriété et les biens, ou tout intérêt en iceux, de toute personne, société ou corporation, ayant des objets, en totalité ou en partie, semblables à ceux de la présente compagnie; (*c*) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits ou la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou à la veille d'exercer ou entreprendre une entreprise ou transaction de même nature que celle que la compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou reliée à cette entreprise; et faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou aider autrement cette personne ou compagnie, ou prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs d'une compagnie semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; et les vendre, détenir, ou en disposer autrement; (*d*) Acquérir, posséder et utiliser les marques de commerce, brevets d'invention et droits commerciaux qui peuvent appartenir ou se rapporter et être utiles à l'industrie et aux fins de la compagnie et en disposer par ventes, baux, licences ou concessions; (*e*) Ériger les bâtisses,

outillages et machineries qui pourraient être utiles pour les fins de la compagnie; (*f*) Vendre et céder la totalité ou une partie des entreprises ou biens de la compagnie pour la compensation qui pourra être convenue, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*g*) Payer pour toute propriété, droits, privilèges ou immeubles convenables ou nécessaires aux fins de la compagnie ou pour tous services rendus à la compagnie en actions entièrement acquittées, en obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie; (*h*) Faire toutes les choses et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les opérations se rapportant aux objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MERCANTILE LUMBER & SUPPLIES CO., LIMITED."

Constituée en corporation, 16 novembre 1910. - - - - Capital, $50,000

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Peter Eli Brown, gentilhomme, et Ernest Edward Kent, dentiste, de Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec; Pascal Deslauriers, agent d'immeubles; Edna Lee Davis, secrétaire; John James Louis Brown, gérant; et Frank Wilfrid Johnson, acheteur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Frank Wilfrid Johnson, John James Louis Brown et Edna Lee Davis.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands de bois et de matériaux de construction et pour chemins de fer; (*b*) Acheter, posséder, détenir, arrenter et échanger des concessions forestières, billes, bois mamufacturé ou non, et produits du bois et en entreprendre l'achat et la vente; (*c*) Acheter et vendre toutes sortes de matériaux de construction et pour chemins de fer; manufacturer la totalité ou une partie de ces matériaux sur les propriétés qui pourraient être achetées, louées, construites ou contrôlées; (*d*) Acquérir et maintenir des agences aux fins d'acheter et vendre des marchandises, matériaux ou articles semblables à ceux que la compagnie est par les présentes autorisée à manufacturer et dont elle est autorisée à faire commerce; (*e*) Construire et exploiter des scieries et toute sorte d'installations pour manufacturer le bois; (*f*) Prendre et accepter et, d'une façon générale, détenir des actions dans d'autres compagnies ayant des objets semblables, en tout ou en partie, à ceux de la compagnie; en paiement de loyer ou du prix de vente d'aucune de ses propriétés, ou d'une perte quelconque de l'une d'elles, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. La compagnie pourra faire affaires dans tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN CENTURY PUBLISHING COMPANY, LIMITED".

(Reconstitution.)

Constituée en corporation, 18 novembre 1910. - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Samuel Thomas Mains, comptable; Patrick Francis Brown, secrétaire; et William Reuben Ford, commis, tous de Montréal Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter ou acquérir d'autre façon, et prendre les affaires, entreprises, propriétés et actif de la Canadian Century Publishing Company, Limited, compagnie ayant son bureau chef dans la cité de Montréal, province de Québec, et de la Resources Publishing Company, Limited, compagnie ayant son bureau chef dans la cité de Montréal, tel que susdit, et payer pour cela, en tout ou en partie, en argent comptant ou, en tout ou en partie, en actions acquittées, obligations ou débentures de la compagnie, ou autrement; (*b*) Publier, imprimer, relier, manufacturer, émettre, acheter, vendre des livres, magazines, publications, journaux, brochures, cartes, gravures, lithographies, eaux-fortes, images et illustrations, soit en couleurs soit en noir, et par quelque procédé, ou quelques procédés, qu'ils puissent être produits, que ce procédé ou ces procédés, existent actuellement ou qu'ils soient découverts ou inventés plus tard, et, d'une façon générale, faire le commerce d'imprimeurs, relieurs, stéréotypeurs, lithographes, graveurs et éditeurs; (*c*) Faire affaires comme agence d'annonces en qualité de courtiers d'annonces et éditeurs; (*d*) Bâtir, construire, ériger, acheter, louer de toute façon, ou autrement s'assurer, tous édifices, bureaux, ateliers, installations, machines ou autres choses nécessaires ou utiles pour remplir les objets de la compagnie, et vendre, louer ou disposer d'autre façon des mêmes choses; (*e*) Vendre, louer ou disposer d'autre façon des affaires, en tout ou en partie, et, en tout ou en partie, de l'entreprise, de la propriété, des obligations et franchises de la compagnie, en faveur d'une autre personne ou d'une autre compagnie pour telle considération que la compagnie pourra juger à propos d'accepter, et en particulier pour des actions, débentures ou obligations de toute compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (*f*) Acquérir et prendre comme un tout complet les entreprises, actif et obligations de toute personne ou compagnie exploitant une entreprise en tout ou en partie semblable à celle que la compagnie est autorisée à exploiter, ou possédant une propriété qu'il serait convenable pour cette compagnie d'acquérir, et de payer ces choses en obligations, débentures, actions et autres garanties de la compagnie; (*g*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir d'autre façon, et détenir, vendre, ou en disposer d'autre façon, les parts, actions, communes ou privilégiées, débentures, obligations et autres garanties dans toute autre compagnie ayant, en tout ou en partie, des objets semblables à ceux de la compagnie, ou exploiter des affaires de nature à être conduites de façon à profiter directement ou indirectement à la compagnie; et décider que les actions ainsi acquises seront détenues par tel agent, ou tels agents, que les directeurs pourront nommer; (*h*) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer, acquérir et détenir, utiliser, exploiter, introduire et vendre, attribuer ou disposer d'autre façon des droits d'auteurs, marques de commerce, brevets d'invention, améliorations ou procédés enregistrés ou, d'autre façon, utiles aux affaires de la compagnie, et utiliser, exercer, développer, accorder des permis au sujet de tels brevets, marque de commerce, inventions ou autres droits semblables; (*i*) Agir comme agents pour tout individu, toute compagnie ou toute corporation faisant des affaires en aucune façon semblable à celle de la compagnie ou qui pourraient avantageusement se combiner avec celles de la compagnie; (*j*) Entrer en société, ou conclure des arrangements pour le partage des profits, l'union des in-

térêts, la coopération, avec toute personne ou toute compagnie exploitant, ou à la veille d'exploiter, toute affaire de nature à être conduite de façon à profiter à la compagnie; (*k*) Faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, billets d'échange, connaissements, et autres actes négociables et transférables; (*l*) Distribuer, en espèces ou de toute autre façon qui sera fixée, entre les membres, toutes valeurs de la compagnie, et en particulier les actions, obligations, débentures ou autres obligations de toute autre compagnie formée pour prendre, en tout ou en partie, l'actif ou les obligations de la compagnie; (*m*) Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, en tout ou en partie, les propriétés de la compagnie ou en disposer d'autre façon, en tout ou en partie; (*n*) Conclure toute entente avec tout gouvernement ou toute autorité, suprême, municipale, locale ou autre, qui puisse sembler de nature à faciliter l'accomplissement des objets de la compagnie, ou de l'un de ces objets; obtenir de ces gouvernements ou de ces autorités tous droits, privilèges et concessions que la compagnie peut juger désirable d'obtenir; et exploiter, exercer ces arrangements, droits, privilèges et concessions, et s'y conformer; (*o*) Faire, en tout ou en partie, les choses mentionnées plus haut, soit seule, soit comme agents ou représentants d'autres compagnies ou personnes, ou par des agents ou représentants de la compagnie; (*p*) Exploiter toute autre affaire qui pourra sembler à la compagnie de nature à pouvoir être convenablement exploitée en même temps que les affaires susdites ou toute partie de ces affaires, ou de nature à augmenter, directement ou indirectement, la valeur de ces choses, ou à faire profiter davantage à la compagnie de ses propriétés et de ses droits; (*q*) Les pouvoirs conférés à la compagnie dans chacun des paragraphes ci-haut ne doivent être ni limités ni restreints par l'interprétation des termes d'aucun autre paragraphe. La compagnie pourra faire affaires par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN EXPLOSIVES, LIMITED".

Constituée en corporation, 18 novembre 1910. - - - Capital, $15,000,000.

Nombre des actions, 150,000.— Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Gordon Walters MacDougall, Lawrence Macfarlane, Charles Alexander Pope et Gregor Barclay, avocats; et Edward James Waterston, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal. Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, vendre, acheter, et faire le commerce de tous genres d'explosifs et de munitions, quelle qu'en soit la composition, et des divers articles qui servent à les fabriquer, ainsi que de tous les produits secondaires de ces articles, et de tous les articles composés, soit en tout soit en partie, des mêmes articles, et de toutes matières, substances, et autres choses quelconques nécessaires ou utiles à la fabrication de ces articles, à leur préparation, à leur adaptation, à leur usage, à la manipulation des explosifs ou munitions, ou à l'emballage, à l'entreposage ou au transport des dits articles; (*b*) Faire affaires comme manufacturiers et commerçants d'armes d'ordonnance, de petites armes, d'armes à feu et de toutes les parties et accessoires des dites armes, ainsi que de toutes matières, machines, de tous appareils nécessaires ou utiles à la production de ces articles; (*c*) Faire affaires comme producteurs et commerçants de fer et charbon,

mineurs, fondeurs de fer, de cuivre et autres métaux, machinistes, fabricants d'outils, de broche, de tubes, métallurgistes, selliers, fabricants de boîtes d'emballage, galvaniseurs, fabricants d'électrotypes, émailleurs, et tous autres genres détails connexes à l'entreprise susdite, soit pour la préparation et le finissage d'articles pour la vente, soit pour des fins auxiliaires, qu'il s'agisse des affaires sudites ou d'affaires indépendantes; (*d*) Manufacturer, soit en tout soit en partie, des marchandises, substances, machines, outils, articles, appareils, dont l'entreprise de la compagnie puisse avoir besoin; (*e*) Acheter ou autrement acquérir, détenir, louer, ou autrement disposer de toute propriété, de tous droits et privilèges nécessaires ou utiles aux affaires de la compagnie; (*f*) Construire, maintenir et exploiter sur la propriété de la compagnie tous travaux, lignes de tramways, de télégraphe, de téléphone, ponts, réservoirs, digues, et tous autres travaux qui pourront sembler de nature à favoriser directement ou indirectement les fins de la compagnie; (*g*) Construire, acquérir, posséder, administrer, exploiter, louer toute sorte de bateaux à vapeur ou à voiles, remorqueurs, barges et autres vaisseaux, de quais, docks, élévateurs, entrepôts, hangars à marchandises et autres bâtiments nécessaires ou utiles à la compagnie; (*h*) Construire ou louer, acheter ou autrement acquérir, et exploiter des installations pour la production et la vente de l'énergie de vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, et produire, créer, développer, acquérir par bail ou autrement, et, d'une façon générale, contrôler, vendre, louer, ou autrement disposer de la dite énergie,—pourvu que tous les droits, privilèges et pouvoirs conférés à la compagnie dans ce paragraphe, pour l'acquisition et la disposition de la dite énergie, électrique ou autre, soient soumis à toutes les lois provinciales et municipales dès qu'ils s'exerceront en dehors des propriétés de la compagnie; (*i*) Demander, et acquérir à toutes conditions, des lettres patentes d'inventions, des brevets d'inventions, des procédés, concessions, licences, marques de commerce, droits d'auteurs, ou tous autres privilèges ou protections de même nature se rapportant à toute matière ou à tout article manufacturé ou susceptible d'être manufacturé par la compagnie; (*j*) Acheter ou autrement acquérir ou assumer en tout ou en aprtie les affaires, actif et obligations de toute personne ou compagnie faisant des affaires d'un caractère similaire à celles de la compagnie; (*k*) Emettre des actions acquittées, obligations et débentures pour le paiement, en tout ou en partie, de toute propriété, de tous droits, réclamations, privilèges, concessions ou de tous autres avantages que la compagnie peut légalement acquérir, et aussi d'émettre les dites actions acquittées, obligations et débentures comme paiement d'actions, obligations et débentures d'autres compagnies faisant des affaires similaires, en tout ou en partie, à celles de la compagnie; (*l*) Acheter, acquérir, détenir et posséder les actions, obligations et autres garanties de toute autre compagnie, corporation, ou de tout autre individu s'occupant du même genre d'affaires, et acquérir, détenir, déposer en garantie ou autrement disposer de telles actions, obligations ou autres garanties nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*m*) Prendre part à tous arrangements pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risques communs, concessions réciproques ou autres, avec toute personne, association ou compagnie engagée dans les mêmes entreprises ou prêtes à s'engager dans les mêmes entreprises, et s'amalgamer avec les dites personnes, associations ou compagnies; (*n*) Prélever des fonds et aider à prélever des fonds pour garantir l'exécution de contrats entrepris par toutes personnes avec lesquelles la compagnie pourra venir en relations d'affaires, et aider les dites personnes par voie de primes, emprunts, promesses, endossements ou garanties d'obligations; (*o*) Placer les fonds de la compagnie dont elle n'aurait pas besoin immédiatement, de telle façon qui pourrait être déterminée de temps à autre; (*p*) Distribuer aux actionnaires de la compagnie, en espèces, toute propriété ou tout actif de la compagnie, et en particulier les actions, obligations ou garanties de toute autre compagnie qui pour-

rait avoir acheté, en tout ou en partie, la propriété, les obligations ou l'actif de la compagnie; (q) Se réunir à toute autre compagnie, ou à toutes autres compagnies, ayant des objets similaires à ceux qui sont énumérés plus haut; (r) Vendre, louer, échanger ou autrement disposer, en tout ou en partie, de la propriété, des droits ou de l'entreprise de la compagnie pour toute considération dont il pourrait être convenu, et en particulier pour des actions, obligations ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets similaires, en tout ou en partie, à ceux de la compagnie; (s) En venir à un arrangement avec tous gouvernements ou toutes autorités, suprêmes, municipales, locales ou autres, qui puissent sembler de nature à favoriser, en tout ou en partie, les fins de la compagnie, et obtenir des dits gouvernements ou autorités tous les droits, privilèges et concessions qu'il pourra sembler désirable d'obtenir, et disposer de tous tels droits, privilèges et concessions; (t) Faire des dons ou des souscriptions pour tout objet qui pourra sembler devoir avancer les intérêts de la compagnie, créer un fonds de pension, et y contribuer, pour les femmes, les veuves, les enfants ou les personnes dépendants des employés de la compagnie, et souscrire ou garantir des fonds pour toutes fins de charité ou d'intérêt public; (u) Accomplir tous actes qui pourront conduire à l'accomplissement des susdites fins, et faire toutes affaires, soit de manufacture, soit autres, qui pourront sembler à la compagnie de nature à augmenter la valeur de ses propriétés et de ses droits. La compagnie pourra faire affaires dans tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN PRESS, LIMITED".

Consituée en corporation, 18 novembre 1910. - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Ross Robertson, propriétaire du "Telegram"; John Fields Mackay, gérant de la "Globe Printing Company, Limited"; et Joseph E. Atkinson, directeur-gérant de la "Star Printing & Publishing Company of Toronto, Limited," tous de Toronto, Ont.; Walter Josiah Blackburn, gérant de la "London Free Press Company, Limited", de London, Ont.; John Morison Eastwood, vice-président de la "Times Publishing Company, Limited", d'Hamilton, Ont.; Wilson Wills Southam, directeur-gérant de l'"Ottawa Citizen Company, Limited" d'Ottawa, Ont.; James Samuel Brierley, président de la "Herald Company, Limited", Edward Francis Slack, directeur-gérant de la "Gazette Printing Company, Limited"; et John Simon Lewis, junior, assistant directeur-gérant de la "Montreal Star and Publishing Company", tous de Montréal, Qué.; Ernest Wilmot McCready, président de la "Telegraph Publishing Company", de Saint-Jean, N.-B.; Charles Fenwick Crandall, directeur-gérant de l'"Echo". et George Frederick Pearson, président de la "Chronicle Printing and Publishing Company", tous de Halifax, N.-B.; Edward Hamilton MacKlin, gérant de la "Manitoba Free Press Company",; et Mark Edgar Nichols, président de la "Telegram Printing Company, Limited", tous de Winnipeg, Man.; William Franklin Kerr, directeur-gérant de la "Leader Publishing Company", de Régina, Sask.; James Hossack Woods, directeur-gérant de la "Herald Publishing Company, Limited", de Calgary, Alta.; Roland Heywood Hill, directeur-gérant de la "World Printing and Publishing Company, Limited",; et John Nelson, directeur-gérant de la "News Advertiser Publishing Company, Limited", tous de Vancouver, C.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Ross Robertson, Walter Josiah Blackburn, John Morison Eastwood, Wilson Mills Southam, Edward Francis

Slack, John Simon Lewis, junior, Ernest Wilmot McCready, Charles Fenwick Crandall, George Frederick Pearson, Edward Hamilton MacKlin, Mark Edgar Nichols, William Franklin Kerr, James Hossack Woods, Roland Heywood Hill et John Nelson.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Unir les susdites personnes, et les autres qui pourront par la suite devenir actionnaires, étant propriétaires ou représentats de journaux quotidiens au Canada, en une organisation mutuelle et coopérative pour la concentration, aussi économique et aussi efficace que possible, des informations de nature à être publiées dans les journaux possédés ou représentés par elles, et pour telles fins (sans aucune façon limitée l'acceptation général des mots ci-dessus employés pour définir les objets de la compagnie), réunir, obtenir, se procurer ou acquérir par leurs propres moyens, par contrat, achat, loyer, échange avec les actionnaires de la compagnie et les journaux possédés ou représentés par les dits actionnaires, ou par tous autres moyens appropriés, toute sorte d'informations, renseignements, statistiques ou faits, de l'étranger ou du pays, dont il sera questions plus loin et désignés par le mot "nouvelles", qu'ils soient obtenus par câble, par télégraphe, par téléphone ou de toute autre façon, et qui peuvent être utilisés dans les affaires de journaux ou dans la vente de nouvelles,—et de même disposer, vendre, louer, échanger et distribuer, pour le bénéfice des actionnaires de la compagnie et pour publication dans les journaux possédés et représentés par eux, le tout sujet aux lois, règlements, conditions et restrictions que pourra décider de temps à autre la compagnie,—et aussi vendre et échanger telles nouvelles, ou portions de nouvelles, à des personnes ou compagnies quelconques, du pays ou de l'étranger, en considération, totale ou partielle, de nouvelles fournies à la compagnie par les dites personnes ou compagnies; (*b*) Louer, mais non pas exploiter, sauf tel que spécifié ci-après, des fils télégraphiques, ces mots devront comprendre les télégraphes, les appareils de marconigraphie, et tous autres appareils pour la transmission et la réception de messages, et tous autres moyens de transmettre et de recevoir des nouvelles,—pourvu que la compagnie, par ses employés et agents, puisse exploiter les dits fils ainsi loués pour recevoir et transmettre les nouvelles suivant les susdits objets, pour l'accomplissement de ses contrats, entreprises et travaux tel que susdit, et pour le groupement, l'obtention, l'acquisition, la vente, le loyer, la transmission et la distribution de nouvelles au profit et pour la protection des actionnaires de la compagnie et des journaux possédés ou représentés par eux; (*c*) Acheter ou autrement acquérir, détenir, vendre ou autrement disposer des actions de toute autre compagnie ayant, en tout ou en partie, des pouvoirs similaires, ou faire toute affaires de nature à profiter à la compagnie, tout en permettant aux détenteurs des dites actions d'exercer tous les droits et privilèges de propriété, y compris le droit de voter par l'intermédiaire d'agents nommés par les directeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*d*) Etablir en tout temps qu'il sera jugé désirable des agences pour servir les intérêts de la compagnie; (*e*) Payer, à même les fonds de la compagnie, toutes les dépenses d'incorporation, de formation, d'enregistrement et d'annonce encourues par la compagnie; (*f*) Se fusionner avec toutes autres compagnies ayant des objets similaires; (*g*) Faire toutes choses de nature à favoriser l'accomplissement des fins ci-dessus mentionnées—pourvu que, toutefois, le pouvoir accordé par ce paragraphe ne soit limité ni restreint par aucun autre paragraphe. La compagnie pourra faire affaires par tout le Canada et ailleurs.

"DOMINION GRAPHITE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 18 novembre 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, Henry Chambers et Robert Musgrave Coates, clercs d'avocats, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—Rechercher, ouvrir, explorer, développer, exploiter, améliorer, maintenir et administrer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de charbon, de fer, de graphite et autres, des dépôts minéraux de toute sorte, et extraire, écraser, laver, analyser, réduire, amalgamer et d'une façon général traités toute sorte de minéraux, appartenant ou non à la compagnie, et les vendre ou en disposer de toutes façon; (*b*) Acquérir par achat, loyer, concession, licence, échange ou tout autre titre légal, des mines, des terrains miniers, des gissements, des options, pouvoirs, privilèges et droits de toute sorte, des lettres-patentes d'inventions, des procédés mécaniques ou autres, soit absolument soit conditionnellement, soit seul, soit conjointement, en toutes qualités, et vendre, placer sous licence, et disposer de toute façon des intérêts susdits; (*c*) Construire, maintenir, changer, exploiter, sur les propriétés de la compagnie ou sur des propriétés contrôlés par la compagnie, des lignes de tramways, de télégraphe ou de téléphone, des réservoirs, des digues et autres travaux, des pouvoirs d'eau, des aqueducs, des puits, des chemins, des piliers, des quais, des bâtisses, des boutiques, des moulins, des machines, des ateliers de toute sorte, et acheter, vendre, manufacturer et faire commerce de toute sorte de marchandises, magasins, outils, provisions et effets nécessaires à la compagnie, à ses ouvriers et à ses serviteurs; (*d*) Construire, acquérir, posséder, frêter et exploiter des bateaux à vapeur ou d'autre sorte; (*e*) Prendre, acquérir et détenir, en considération de minerais, de marchandises ou de travaux, des actions, obligations et autres garanties de toute compagnie ayant des objets similaires, vendre les dites actions ou en disposer de toute façon; (*f*) Conclure des arrangements pour le partage des profits ou l'union des intérêts avec tout autre personne ou compagnie engagée ou près de s'engager dans une entreprise similaire; (*g*) Acheter ou autrement acquérir et assumer, en tout ou en partie, l'actif, les affaires, les propriétés, les privilèges, contrats, droits, obligations, de toute personne ou compagnie faisant des affaires similaires; (*h*) Souscrire à, et détenir des prêts ou actions de toute compagnie incorporée aux fins d'acquérir, détenir, construire, maintenir et réparer les chemins ,les ponts ou autres moyens des communications, les drainages et autres améliorations, sur, à travers ou touchant aux terrains de la compagnie, pourvu que les actionnaires y aient consenti par résolutions, adoptée à une séance convoquée à cette fin; (*i*) Accomplir tous actes qui pourront conduire, directement ou indirectement, à l'accomplissement des objets ci-dessus mentionnés. La compagnie pourra faire affaires par tout le Canada et ailleurs.

"MONTREAL AND SUBURBAN REALTY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 18 novembre 1910. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Orick Burroughs MacCallum et George Vipond Cousins, avocats; Patrick Francis Brown, commis; Thomas Barnard Gould et Samuel Thomas Mains, comptables, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Orick Burroughs MacCallum, George Vipond Cousins et Patrick Francis Brown.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(1) Acheter, pour placement ou pour revente, et faire le commerce de terrains, et de maisons et autres propriétés de toute sorte, et, d'une façon générale,. faire le commerce, par voie d'achat ,de loyer, d'échange, des terrains et des maisons; (2) Développer et exploiter toute terre acquise par la compagnie ou sur laquelle la compagnie aura des intérêts, et cela particulièrement en préparant toute telle terre pour les fins de construction, en construisant ou modifiant des maisons, en démolissant, décorant, maintenant, meublant, installant et améliorant des bâtisses, et en pavant, draînant, cultivant ou louant tout telle terre, et en faisant des prêts et toute sorte de marchés avec les constructeurs ou les occupants de maisons; (3) Faire affaires en qualité de constructeurs, entrepreneurs, courtiers en maisons, marchands de pierre, de sable, de briques, de bois, de fer, etc.; (4) Faire; seule ou avec des associés, les travaux de pavage, de macadamisations, de réparations, de nivelage, de nettoyage, d'aqueducs, ainsi que la construction, creusage et la réparation des conduits, citernes, drains ou égoûts; (5) Faire le commerce de courtiers d'immeubles, y compris les entreprises d'enquêtes, d'évaluation, de vente, d'échange, et subdivision de terrains, et autres semblables; (6) Acquérir, ou assumer, en tout ou en partie les affaires, les propriétés ou obligations de toute personne ou de toute compagnie intéressée dans les affaires dont la compagnie est autorisée à s'occuper, ou possédant des propriétés qui peuvent servir à la compagnie; (7) Acquérir les actions et obligations de toute compagnie intéressée dans les affaires dont la compagnie est autorisée à s'occuper; et vendre, détenir, émettre de nouveau ,avec ou sans garantis, les dites actions et obligations, ou autrement en disposer; (8) Emettre des actions acquittées de la compagnie en paiement, complet ou partiel, de toutes affaires, entreprises, franchises, propriétés, droits, pouvoirs, privilèges, baux, licences ou contrats que la compagnie est autorisée à acquérir; (9) Vendre, lever, disposer, ou autrement disposer de la propriété et de l'entreprise de la compagnie, en tout ou en partie, pour toute considérations qui semblera convenable à la compagnie, et en particulier pour des actions, obligations ou garanties d'une autre ocmpagnie; (10) Conclure tout arrangement quelconque pour le partage des profits, la réunions des intérêts, la coopération, les concessions à faire en retour de concessions réciproques, avec toute autorité, municipale ou locale, ou avec toute personne ou toute compagne engagée, ou à la veille de s'engager, dans les mêmes affaires que la compagnie, ou susceptible de profiter, soit directement, soit indirectement, à la compagnie;—et garantir les contrats de prêter de l'argent à, ou autrement aider toute personne ou toute compagnie qui aura entrepris d'améliorer les propriétés dans lesquelles la compagnie aura des intérêts, et, d'une façon générale, à toute personnes et toutes compagnies, et à telles conditions, que la compagnie pourra le juger à propos, et en particuliers aux occupants de maisons, aux constructeurs et aux entrepreneurs; (11) Garantir le paiement des argents obtenus grâce à des obligations ,actions, contrats, hypothèques, charges ou autres garanties de toute compagnie ou entreprise ayant des objets en tout ou en partie similaires à ceux de la compagnie; (12) Conclure tout arrangement quelconque avec une autorité quelconque, fédérale, provinciale, municipale, locale ou autre, qui puisse sembler de nature à favoriser l'accomplissement des objets de la compagnie; (13) Placer sur telles obligations et à telle conditions qui pourront sembler bonnes, les fonds

de la compagnie dont on n'aura pas un besoin immédiat; (14) Distribuer entre les actinnaires, en espèces, toute propriété de la compagnie; (15) Faire toutes les susdites choses comme principaux intéressés, agents ,entrepreneurs ou procureurs;(16) Faire toutes autres choses qui pourront sembler devoir favoriser, soit directement, soit indirectement, l'accomplissement des objets ci-dessus énumérés. La compagnie pourra faire affaires par tout le Canada et ailleurs.

"PORCUPINE SYNDICATE, LIMITED".

Constituée en corporation, 18 novembre 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—William Bernard Converse, gérant; Sydney Percival Howard, courtier d'immeubles; Frederick Henry Markey, C.R., et William Gilbert Pugsley, avocat, tous de Montréal, Qué.; et James Robinson, marchand de bois, de Newcastle, N.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Rechercher, explorer, acquérir, louer, développer, améliorer, disposer, et en général faire le commerce de terrains, baux, mines, minéraux, minerais, pouvoirs d'eau et autres droits et intérêts sur les dits objets; (*b*) Construire, acquérir, maintenir, louer, se servir de, et d'une façon générale, faire le commerce de toutes bâtisses, de tous travaux, moyens de transport et des communications, moulins, machines et installations nécessaires ou utiles à l'exploitation des terres, mines, minéraux minerais, pouvoirs d'eau, etc., ou de toute propriété dans laquelle la compagnie sera intéressée, ou qui pourra servir à la compagnie; (*c*) Vendre ou autrement disposer de l'énergie hydraulique, de l'éclairage, de l'énergie et du chauffage électriques: pourvu que le dit pouvoir s'exercent en dehors des propriétés de la compagnie soit sujet à toutes les lois provinciales municipales, ainsi qu'à tous les règlements provinciaux et municipaux; (*d*) Faire affaires comme marchands, mineurs, ingénieurs, manufacturiers, constructeurs, marchand de bois, métallurgistes, briqueleurs, fidéicommissaires et imprimeurs; (*e*) Bâtir, acheter, posséder et fréter des vaisseaux et faire le transport du minerai et des produits métallurgiques par terre ou par eau; (*f*) Payer avec des actions acquittées de la compagnie ou des obligations de la compagnie, ou partie avec des actions partie avec des obligations, toutes propriétés acquises par la compagnie, toutes constructions et tous travaux exécutés par la compagnie, ou tous services rendus à la compagnie; (*g*) Assurer la pension et le logement, l'habillement et les provisions à tous les employés de la compagnie ou faire des contrats dans ce but; (*h*) Demander, acheter, louer ou autrement acquérir et posséder, introduire ou vendre, et autrement disposer de toutes marques de commerce et de toutes inventions, de tous perfectionnements et procédés garantis par lettres patentes ou autrement; (*i*) Acheter, faire le commerce, détenir ou de toute manière acquérir, en tout ou en partie, le capital-actions ou les obligations de toute compagnie ayant des pouvoirs similaires à ceux de la compagnie, et exercer tous les droits et pouvoirs intérêts à la propriété du dit capital-actions; (*j*) Faire des avances en comptant et garantir les contrats de toute nature, de toute personne, société ou compagnie ayant des pouvoirs similaires à ceux de la compagnie;

(*k*) Conclure tous arrangements quelconques pour le partage des profits, etc., avec toute personne ou toute compagnie ayant des pouvoirs similaires à ceux de la compagnie; (*l*) Vendre ou disposer, en tout ou en partie, de l'entreprise de la compagnie, sur autorisation d'un vote représentant les deux-tiers du capital-actions et donné à une assemblée générale quelconque, et accepter en paiement des dites actions, les obligations ou garanties de toute compagnie ayant des pouvoirs similaires à ceux de la compagnie, ou toute autre considération; (*m*) Acquérir et détenir comme un tout complet toute propriété ou toute entreprise dont la compagnie est autorisée à s'occuper, ainsi que tout son actif et toutes ses obligations en tout ou en partie, et les payer avec des actions de la compagnie ou autrement; (*n*) Faire toutes choses de nature à favoriser l'acomplissement des objets ci-dessus mentionnés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FASHION DRESS AND WAIST COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 21 novembre 1910. - - - - Capital, $45,000.

Nombre des actions, 450.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Wilfrid Eugène Boucher et Henri Kieffer, ingénieurs civils; Hector Lamontagne et Trefflé Lamontagne, négociants; et Auguste Brodeur, voyageur de commerce, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Wilfrid Eugène Boucher, Trefflé Lamontagne et Auguste Brodeur.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce de manufacturiers d'habits et de tous les objets qui s'y rattachent, commerce de manufacturiers et de commerçants d'habits, de blouses, de costumes et d'étoffes, d'importateurs, d'exportateurs, le commerce en gros et en détail des étoffes et de tous les articles et objets d'habillement en général; (*b*) Acquérir et détenir, par achat, bail ou autrement, et vendre ou autrement disposer de toutes propriétés, mobilières ou immobilières, boutiques, machines, appareils et outils en usage dans la fabrication des dits articles et dans les affaires ci-dessus mentionnés; (*c*) Faire toutes choses se rapportant aux affaires susdites et pouvant être utiles à la compagnie; (*d*) Acquérir, de toute façon des actions dans toutes compagnies ayant des objets en tout ou en partie similaires à ceux de la compagnie, et faisant des affaires susceptibles d'être dirigés au bénéfice de la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi; (*e*) Se fusionner avec tout autre compagnie faisant des affaires semblables à celles de la compagnie, et acquérir des actions en commerce, droits et obligations de toutes compagnies , de personnes faisant des affaires similaires, et payer toutes dettes ainsi contractés avec des actions acquittées de la compagnie; (*f*) Conclure tous arrangements pour le partage des profits ou la réunion des intérêts avec toutes compagnies ou personnes faisant des affaires similaires, et assumer toutes les obligations qui en peuvent découler; (*g*) Faire toutes affaires, et acquérir tout actif, tous droits, privilèges et contrats se rapportant aux fins poursuivis par la compagnie et assumer toutes obligations découlant de là; et payer toutes obligations et dettes, salaires, commissions, etc., en actions acquittées de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"SIERRA MADRE PAPER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 21 novembre 1910. - - - - Capital, $5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, Henry Chambers, William George Flood, et Robert Musgrave Coates, clercs d'avocats; et Samuel Goodman Crowell, avocat, tous de Toronto, Ontario.

Premiers directeurs ou directeurs de la compagnie:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège de la corporation:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les affaires de manufacturiers et de commerçants de papier, de pulpe, billots, bois de menuiserie, bois de charpente et de bois en général, de métaux et de tous les produits d'iceux; de tous les articles dans lesquels entrent du bois ou du métal et de toutes espèces de produits naturels et de leurs sous-produits; et faire les affaires de marchands généraux en marchandises; (*b*) Faire les affaires de manufacturiers et de commerçants ou toutes sortes d'articles de chimie et de produits chimiques et de leurs sous-produits; (*c*) Acquérir par achat ou autrement et détenir des terres, des limites à bois ou permis, des lots riverains, chutes d'eau, privilèges d'eau ou concessions, et les pouvoirs et droits et intérêts y contenus et y ériger des bâtisses, les développer, cultiver et les mettre en ferme, les coloniser et autrement les améliorer et utiliser et les louer, vendre ou autrement en commercer ou en disposer; (*d*) Aider et venir en aide au moyen de boni, d'avances en espèce ou autrement, avec ou sans garanties, les colons ou ceux qui ont l'intention de devenir s'établir sur les terres appartenant à, ou vendues par la compagnie et généralement, promouvoir la colonisation des dites terres; (*e*) Etablir des magasins pour le commerce de l'épicerie, de provisions et de marchandises générales nécessaires aux colons ou à ceux qui songent le devenir et autres sur les terres de la compagnie ou vendues par la compagnie ou dans le voisinage des dites terres et généralement d'entrepôts et de marchands généraux; (*f*) Passer des contrats pour, construire, exécuter, posséder et faire des travaux de toutes descriptions et faire des affaires d'une compagnie de construction générale et d'entreprendre; (*g*) Acheter, louer ou acquérir des pouvoirs d'eau et des privilèges d'eau et y développer tout pouvoir d'eau, électrique ou autre énergie et de s'en servir pour les besoins de ces affaires, et transmettre, vendre, louer ou disposer de tout surplus de pouvoir et venir en entente avec d'autres compagnies, personnes, sociétés ou corporations qui veulent se servir des dits pouvoirs ou lumière électrique, et établir, mettre en opération et maintenir des installations de lumière électrique, de chaleur et de force motrice, et vendre et disposer de la lumière électrique, de la chaleur ou de la force motrice, pourvu, toutefois, que les droits et privilèges ainsi accordés à la compagnie pour produire, vendre et disposer de l'énergie électrique pour l'éclairage, la chaleur et la force motrice en dehors des terres de la compagnie soient sujets à tous les règlements et lois, provinciaux et municipaux passés à cet effet; (*h*) Acheter ou autrement acquérir, détenir, engager, vendre ou autrement disposer des actions ou parts, bons, débentures ou autres garanties d'aucune autre corporation, nonobstant les prévisions de la section 44 de la dite loi; (*i*) Faire toutes autres affaires, manufacturières ou autres que la compagnie jugera à propos de pouvoir entreprendre convenablement en accord avec ces affaires ou objets ou qui sembleront nécessaires pour permettre à la compagnie de mener à bonne fin ses entreprises; (*j*) Acheter ou autrement

acquérir et entreprendre et assumer toutes ou aucune partie de l'actif, des affaires, des propriétés, des privilèges, des contrats, des droits, des obligations ou passifs, d'aucune personne, société ou compagnie exerçant la même industrie que cette compagnie est autorisée à exercer ou aucune industrie semblable en possédant des propriétés convenables aux objets de cette compagnie et émettre en paiement ou en partie de paiement pour tels propriétés, droits ou privilèges acquis par la compagnie ou pour aucune garantie des bons de la compagnie ou pour services rendus, des parts du capital-actions, qu'elles soient souscrites ou non entièrement libérées et non saisissables, ou les biens de la compagnie; (*k*) De temps en temps, soumissionner, acheter ou acquérir par assignation, transfer ou autrement et exercer, mettre en force et jouir de tous statut, ordonnance, ordre, permis, pouvoir, autorité, franchise, concession, droit ou privilège qu'aucun gouvernement ou autorités, suprême, municipale ou locale, ou qu'aucune corporation ou autres corps publiques ayant le pouvoir de les accorder, les fassent et accordent, et payer pour, aider à et contribuer à ammener les choses aux dites fins et approprier aucune des actions de la compagnie, bons et actifs pour défrayer les frais nécessaires, charges et dépenses encourues; (*l*) Prélever et aider à prélever des argents pour et aider au moyen de boni, promesses, endossements, garanties ou autrement, toute corporation dont cette compagnie détiendra des actions du capital-actions ou avec lesquelles elle sera en relations d'affaires, et agir comme employé, agent ou gérant de toute telle corporation et garantir l'exécution de contrats de toute telle corporation ou personne ou personnes avec lesquelles cette compagnie peut être en relations d'affaires; (*m*) Entrer en société ou faire des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, des spéculation conjointes, les concessions réciproques ou autrement, avec toutes personne ou compagnie actuellement ou sur le point de s'engager à transiger les mêmes affaires que cette compagnie est autorisée à transiger ou s'engager; (*n*) Faire enregistrer la compagnie et la faire connaître en pays étranger et y désigner des personnes en accord avec les lois de tels pays étrangers pour représenter la compagnie, accepter des services pour et au nom de la compagnie dans aucun procès ou poursuite; (*o*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*p*) Louer, vendre ou autrement disposer des propriétés et actif de la compagnie ou d'aucune partie, pour telles considérations que la compagnie jugera convenables, y compris des actions, débentures ou garanties d'aucune compagnie; (*q*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les affaires incidentes tendant à l'accomplissement des objets pour lesquels cette compagnie a été incorporée et nécessaire pour que la compagnie puisse les exécuter avec profits; (*r*) Faire tous ou aucun des objets ci-dessus mentionnés en Canada et ailleurs, comme principaux, agents ou procureurs. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"BALING TIE BUCKLE COMPANY OF CANADA, LIMITED."

Constituée en corporation, 22 novembre 1910. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Washington Furth, manufacturier, de Cleveland, O., E.-U.; Emil Nathan et Elwood David Ullman, marchands, de St-Louis, Mo., E.-U.; Edwin Donaldson Cahill, écr.; et Mary Ethel Modeland, teneur de livres, tous deux d'Hamilton, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs de la compagnie:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de boucles pour courroies d'emballage et toutes sortes de machines, à instruments et d'outils; (*b*) Demander, obtenir, enregistrer, louer ou autrement acquérir et détenir, se servir, mettre en opération, vendre, assigner, louer ou autrement disposer d'aucune marque de commerce, noms de commerce, desseins industriels, brevets, inventions, améliorations et procédés en usage qui se rapportent à ou qui ont été obtenus par lettres patentes fédérales du Canada ou d'autres pays ou autrement ou les droits de les manufacturer; (*c*) Acheter ou autrement acquérir la clientèle, les droits, franchises, privilèges, contrats, propriétés et actifs de toutes sortes et assumer le tout ou aucune partie des dettes et obligations de toutes personnes ou corporations dont les objets, les affaires ou les opérations sont d'une autre semblable à ceux de cette compagnie ou pouvant être mis en service conjointement ou en rapport avec ceux de cette compagnie; (*d*) Acheter, prendre ou autrement acquérir et détenir des actions, débentures et garanties dans d'autres compagnies ayant des objets semblables en tout ou en partie à ceux de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi et vendre ou autrement en disposer; (*e*) Payer pour tout ce qui a été acquis tel que ci-dessus mentionné en actions, bons ou débentures ou autres garanties de la compagnie ou autrement; (*f*) Vendre, louer ou autrement disposer des droits de propriété, franchises et entreprises de la compagnie ou d'aucune partie, pour telle considération que la compagnie pourra trouver convenable et en particulier pour des actions, débentures, bons ou autres garanties d'aucune autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (*g*) Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie, en espèce, toute propriété de la compagnie, et en particulier des actions, bons ou garanties de toute autre compagnie appartenant à la compagnie ou sur lesquelles cette compagnie a le pouvoir de faire des distributions; (*h*) Faire toutes choses qui sont incidentes ou qui aident à atteindre les objets de cette compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"C. R. CORNEIL, LIMITED".

Constituée en corporation, 22 novembre 1910. - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William John White, C.R.; Arthur William Patrick Buchanan, C.R.. Joseph Henry Dillon, avocat; et Edwin Claude Young, comptable, tous de Montréal, Qué.; et Aubrey Huntingdon Elder, étudiant en droit, de Westmount, Qué.

Premier directeur ou directeurs provisoires:—William John White, Arthur William Patrick Buchanan et Edwin Claude Young.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de l'imprimerie, de la publication, de la stéréotypie, de la gravure sur métal et sur bois, de la lithographie, de l'électrotypie et de la reliure, et vendre des livres, magazines et autres publications; (*b*) Acquérir, acheter, vendre. céder, fournir, manufacturer et produire tous gen-

res et toutes sortes de marchandises, produits et articles cedés ou appartenant ou se rapportant à l'industrie ci-dessus, et acquérir, acheter ou manufacturer des boîtes, caisses d'emballage et tous autres articles convenables ou nécessaires se rapportant et utiles à l'exercice de cette industrie, fabrication et vente comme susdit; (*c*) Acquérir, acheter, louer ou autrement détenir des biens-meubles et immeubles qui pourront être jugés nécessaires et qui seront requis pour les fins de l'industrie de la compagnie, y compris des manufactures, magasins, entrepôts et autres établissements, et les vendre, arrenter, céder, échanger ou remplacer; (*d*) Acheter ou autrement acquérir tous brevets ou droits de brevets, perfectionnements et procédés enregistrés, marques et noms de commerce et dessins se rapportant d'une manière quelconque à l'industrie de la compagnie ou qui pourraient lui être utiles, et vendre ou autrement mettre à profits ces brevets, droits de brevets, marques et noms de commerce et dessins; (*e*) Acheter ou autrement acquérir et prendre la totalité ou une partie des biens, l'industrie, la propriété, les privilèges,, contrats, droits, obligations et engagements de toutes personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou une industrie semblable, ou en possession de biens convenables à ces fins ou que la présente compagnie peut avoir le pouvoir d'acheter, louer ou autrement acquérir en vertu des présentes, et les payer en actions, obligations, débentures ou valeurs de la compagnie; (*f*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*g*) Trouver et aider à trouver des deniers et aider par voie de boni, prêts, promesses, endossements, garanties d'obligations, débentures ou autres valeurs ou autrement toute corporation dont la présente compagnie détient des parts du capital-actions ou avec laquelle elle pourrait avoir des relations d'affaires; agir en qualité d'employé, agent ou gérant de cette corporation et garantir l'accomplissement des entreprises de cette corporation ou de toute personne ou personnes avec lesquelles la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*h*) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits ou la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou entreprendre une industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre ou relier à cette industrie en opération, et pour les avances de deniers, garantir les entreprises ou autrement aider cette personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, les vendre, les détenir ou en disposer autrement; (*i*) Arpenter, vendre, améliorer, tenir, développer, échanger, mettre à profits ou autrement céder la totalité ou une partie de la propriété, des biens de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*j*) Distribuer en espèce toute propriété de la compagnie parmi ses membres; (*k*) Faire toutes ces choses et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les opérations se rapportant à l'accomplissement des objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MEXICO NORTH WESTERN EQUIPMENT COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 22 novembre 1910. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Tovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, Henry Chambers et William George Flood, clercs d'avocats, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer ou acquérir par achat ou autrement et vendre, arrenter ou autrement disposer de toutes et de toutes variétés de locomotives, wagon, matériel roulant, machines ou installations qui peuvent être utilisées dans les chemins de fer, chemins de fer urbains, tramways ou pour toutes autres choses semblables; (*b*) Passer des contrats pour construire, exécuter, posséder et faire toutes espèces de travaux et exercer l'industrie d'une compagnie générale de construction et d'entrepreneurs; (*c*) Acheter, louer ou acquérir, des pouvoirs et privilèges d'eau et d'en développer toutes sortes de force motrice, électrique et autre en rapport avec son industrie, et en transmettre, vendre, arrenter ou disposer de tout surplus de pouvoir et conclure des arrangements avec d'autres compagnies, personnes, sociétés ou corporations pour l'usage de telle force motrice ou électrique, et établir, mettre en opération et maintenir aucune installation d'éclairage électrique, de chauffage et de force motrice, et les vendre et en disposer: pourvu, toujours, que tous les droits et privilèges par les présentes accordés à la compagnie pour produire, vendre et disposer ces forces électriques et autres pour la lumière, la chaleur et la force motrice en dehors des propriétés ou la compagnie soient soumis à toutes les lois et tous les règlements provinciaux et municipaux passés à cet effet; (*d*) Acheter ou autrement acquérir, détenir, engager, vendre ou autrement disposer de parts ou d'actions, d'obligations, débentures ou autres garanties d'aucune autre corporation nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Faire toutes autres affaires, manufacturière ou autres que la compagnie peut juger à propos d'exercer convenablement en rapport avec ses objets ou qu'elles jugera nécessaires pour atteindre les buts de ses entreprises; (*f*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre et assumer toutes ou aucune partie de l'actif, des affaires, propriétés, privilèges, entreprises, droits, obligations et passifs de toute personne, société ou compagnie faisant aucune affaire que cette compagnie est autorisée à transiger, ou aucunes affaires semblables, ou possédant des propriétés convenables aux objets de cette compagnie et émettre en paiement, ou en partie de paiement pour telles propriétés, droits ou privilèges acquis par la compagnie ou pour aucune garantie des actions de la compagnie ou pour services rendus, des parts du capital-actions libérées ou en partie libérées et non saisissables ou ses actions de la compagnie; (*g*) Demander, acheter ou acquérir par assignation, transport ou autrement ,et exercer, mettre en activité, jouir d'aucun statut, d'aucune ordonnance ,ordre, permis, pouvoirs, autorité, franchise ,concession, droit ou privilège qu'aucun gouvernement ou autorités suprême, municipale ou locale ou aucune corporation ou corps public peut avoir le pouvoir d'émettre, faire ou accorder et payer pour, aider à et contribuer à donner effets à ces dites fins et approprier aucune des parts de la compagnie, actions, actif, et en défrayer ces dépenses nécessaires, changés et déboursés; (*h*) Prélever et aider à prélever des deniers pour, et aider au moyen de boni, promesses, endossements, garanties ou autrement, toute corporation dont cette compagnie détient des actions et avec qui elle peut être en relations d'affaires et agir comme employé, agent ou gérant de toute telle corporation et garantir l'exécution des entreprises de toutes telles compagnies ou personne ou personnes avec qui cette compagnie peut être en relations d'affaires; (*i*) Faire des sociétés ou conclure des arrangements pour partager des profits, l'union des intérêts, la coopération, risques, conjoints, concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie actuellement ou sur le point de faire ou s'engager dans aucune affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à faire ou transiger; (*j*) Faire que la compagnie soit enregistrée et reconnue en aucun pays étranger et y désigner des personnes, selon les lois de ces pays étrangers, pour l'y re-

présenter et accepter des services pour et au nom de la compagnie pour aucun procès ou poursuite; (*k*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables; (*l*) Arrenter, vendre ou autrement disposer en propriété et actif de la compagnie ou d'aucune partie pour telle considération que la compagnie jugera à propos, y compris des actions, débentures ou garanties d'aucune compagnie; (*m*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et faire toutes ces affaires conduisant aux objets pour lesquels cette compagnie est incorporée et nécessaires pour permettre à la compagnie de faire profiter ses entreprises; (*n*) Faire toutes ou aucunes des choses ci-dessus au Canada et ailleurs, comme principal, agents ou procureurs. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN COMMANDITE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 23 novembre 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, Henry Chambers et Williams George Flood, clercs d'avocats; tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James Steller Lovell, William Bain et Robert Gowens.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Assurer, souscrire, acheter ou autrement acquérir et détenir soit comme principal ou agents et absolument comme propriétaire ou au moyen de garantie collatérale ou autrement, et vendre, engager, échanger, transporter, assigner ou autrement disposer de ou s'occuper d'obligations ou débentures, actions, parts ou autres garanties de tout gouvernement ou corporation municipale ou scolaire, ou de toute banque ou de toute autre compagnie dûment constituée en corporation, ou compagnies, corporation ou corporations; (*b*) Exercer l'industrie de marchands généraux et commerçants en toute sortes de marchandises; (*c*) Faire toutes les autres affaires, manufacturier ou autres que la compagnie pourra juger à propos de faire en rapport avec ses affaires ou qui sembleront comme directement ou indirectement hausser la valeur des ou rendre profitables aucunes des propriétés et droits de la compagnie; (*d*) Aider à promouvoir, organiser, développer ou gérer aucune corporation ou compagnie et prélever et aider à prélever des deniers pour et aider au moyens de boni, prêts, promesses, endossements, garanties d'actions, de débentures ou autres garanties ou autrement aucune compagnie ou corporation et offrir une souscription publique des parts, actions ,débentures et autres garanties d'aucune autre compagnie ou corporation; (*e*) Agir comme agent pour les fins d'émettre ou contresigner des certificats de parts ,actions ou autres obligations de toute association ou corporation municipale ou autre et agir comme agents de transport et régistraire en rapport avec les dites parts, actions ou autres obligations et d'en gérer tout fonds d'amortissement ou tels qu'il pourra être convenu; (*f*) Faire des recherches et faire rapport sur le titre de tout immeuble, terrains, tènements et biens meubles; (*g*) Faire des recherches et faire rapport sur, et si nécessaire, garantir la légalité de l'émission des actions et débentures d'aucune com-

pagnie ou corporation autorisée par lui à émettre des actions et débentures; (*h*) Agir généralement comme procureurs, agents, fidéicommissaires et aussi comme exécuteurs testamentaires et administrateurs, lors qu'aprouvé par une cour compétente, pour transiger les affaires, placer les fonds, gérer les successions, collecter les prêts, rentes, intérêts, dividendes, actes, mortgages, débentures, actions, comptes, notes, coupons et autres garanties ou argents; (*i*) Demander, collecter, et recevoir toute propre rémunération, légales et usuelles et les taux ordinaires, charges et déboursés pour des services ,travail et charge de confiance; (*j*) Acheter ou autrement acquérir et vendre ou autrement disposer de propriété meubles et immeubles (*k*) Soumissionner pour, s'assurer, acquérir par assignation, transports, achat ou autrement, et exercer, mettre en activité et jouir de toute charte, permis, pouvoirs, autorité, franchise, concessions, droits ou privilège qu'aucun gouvernement ou autorité ou aucune corporation ou autre corps public peut avoir le pouvoir d'accorder et payer pour, aider à et contribuer à donner effet aux choses ci-dessus et approprier aucune des actions de la compagnie, parts et actif pour défrayer les frais nécessaires, charges et déboursés; (*l*) Acheter ou autrement acquérir aucune patente, brevet d'invention, concession, baux de licenses et autres semblables ,conférant un droit d'exploitation exclusif ou non-exclusif ou limité ou aucune information secrète ou autre au sujet d'aucune invention dont la compagnie peut juger à propos de se servir pour ses objets ou dont l'acquisition peut sembler devoir bénéficier à la compagnie et se servir, employer, développer ou accorder des permis pour ou autrement faire rendre des profits aux propriétés, droits, intérêts ou informations ainsi acquis; (*m*) Acheter, louer, ou autrement acquérir pour telle considération que cette compagnie jugera à propos tout autre commerce semblable en caractère et en objets à aucune des affaires de cette compagnie; (*n*) Emettre et distribuer comme des actions pleinement libérées de la compagnie ici incorporée en paiement ou en partie de paiement de toute propriété meubles et immeubles, droits de propriété, baux, commerce, franchise, entreprises, pouvoirs ,privilèges, permis, concessions, parts, actions et débentures ou autres droits de propriétés que la compagnie peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs par les présentes accordées, ou payer pour ces mêmes ou aucune partie d'iceux avec des actions ou débentures de la compagnie; (*o*) Vendre, louer ou autrement disposer, ou propriétés ou entreprises de la compagnie ou à aucune partie pour telle considération que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des parts, débentures, actions ou garanties d'aucune autre compagnie; (*p*) Faire que la compagnie soit enregistrée et reconnue en pays étrangers et y désigner des personnes d'après les lois des dits pays étrangers pour représenter la compagnie et accepter leur service pour et au nom de la compagnie pour aucune sommation ou poursuite; (*q*) Conclure des arrangements pour diviser les profits ou l'union des intérêts, la coopération, les risques conjoints, concessions mutuelles ou autres avec toute personne ou compagnie faisant ou sur le point de faire ou engagé ou sur le point de s'engager dans ces affaires que cette compagnie est autorisée à exercer ou transiger, et prendre ou autrement acquérir des actions et garanties de toute telle compagnie et les vendre, détenir, et ré-émettre avec ou sans garantie ou autrement en négocier; (*n*) Se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies ayant des objets semblables ou en partie semblables et en prendre des actions, garantir l'exécution des entreprises d'aucune personne ou compagnie avec qui la présente compagnie peut être en relations d'affaires; (*s*) Exécuter, faire, accepter, endosser ,escompter des billets promissoires, lettre de change, mandats et autres articles négociables et transférables; (*t*) Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie en espèces, toute propriété de la compagnie et en particulier, des actions, débentures ou garanties appartenant à la compagnie ou dont la compagnie peut avoir le pouvoir de disposer; (*u*) Il sera loisible à la compagnie d'accomplir l'un quelconque ou plusieurs des

objets ci-dessus mentionnés alors qu'elle jugera à propos. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CENTRAL CANADA POWER COMPANY, LIMITED".

(Reconstitution.)

Constituée en corporation, 29 novembre 1910. - - - - Capital, $10,000,000. Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Strachan Johnston, Reginald Holland Parmenter, Arthur John Thomson et William Symon Morlock, procureurs; et Norman Baillie Wormwith, étudiant en loi, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, acquérir, maintenir, mettre en opération, se servir et gérer des travaux, machines et installations sous la production de l'électricité et de toutes autres forces ou énergie électriques, pneumatique ou hydraulique ou louer ou autrement acquérir tels pouvoirs et accumuler, produire, transmettre et distribuer de l'électricité et autres forces ou énergies électriques, pneumatique ou hydraulique pour des fins d'éclairage, de chauffage ou de force motrice ou pour tous autres objets pour lesquels l'électricité ou autres forces ou énergies électriques pouvant être utilisées; (*b*) Utiliser l'eau et la vapeur ou autre force dans le but de comprimer le minerai ou de produire de l'électricité; (*c*) Construire, maintenir, mettre en opération des lignes de fils mitallique, poteaux, tunnels, conduits et autres travaux, et conduire, emmagasiner, acheter, vendre, passer des contrats pour disposer de et distribuer d'aucune et toute telle force et par le moyen des dites lignes de fils métallique, poteaux, conduits ou autres conducteurs ou devis, conduire, transporter, fournir ou recevoir telle électricité ou autres forces ou énergies à et d'aucune compagnie ou compagnies, personne ou personnes; il est attendu toutefois, que la compagnie ne pénètrera pas dans aucune rue, chemin public ou place publique dans le but d'y placer son installation, ses travaux ou matériel dont elle se sert pour transmettre ou distribuer l'électricité ou autre force hydraulique ou pneumatique, et n'érigera pas ou ne placera pas, en dessous ou en travers d'aucune telles rues, chemins publics ou autres places publiques aucune installation, travaux ou matériel à moins d'avoir au préalable, obtenu le consentement de la municipalité qui exerce le contrôle sur telles rues, chemins publics ou places publiques; (*d*) Construire, acquérir et mettre en opération des lignes de téléphone ou de télégraphe ou autres moyens de communication sur des terres appartenant et contrôler par la compagnie et pour les fins de la compagnie seulement; (*e*) Acquérir, prendre, comme industrie en activité, les entreprises, actifs et obligations de toute personne ou compagnie faisant des affaires en tout ou en partie semblables à celles que cette compagnie est autorisée à transiger ou possédant des propriétés pouvant servir aux objets de cette compagnie et contemplant l'achat en tout ou en partie des actions ou obligations de telles compagnies; (*f*) Vendre, arrenter ou autrement disposer du tout ou d'aucune branche ou d'aucune partie des affaires, entreprises, propriété, obligations et franchises de la compagnie à aucune personne ou compagnie pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et en parti-

culier, pour des actions, débentures ou garanties d'autres compagnies ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (*g*) Soumissionner, acheter ou autrement acquérir aucun brevet d'invention, permis, concessions et autres semblables, accordant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'usage, ou aucune information secrète ou autre concernant une invention qui sera jugée comme pouvant servir aux objets de la compagnie ou dont l'acquisition semblera comme directement ou indirectement bénéficier la compagnie et se servir, exercer, agrandir ou accorder des permis pour ou autrement mettre à profit, les propriétés, droits ou informations ainsi acquis; (*h*) Acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou autrement, et détenir, vendre, engager ou autrement disposer de parts, actions, communes ou préférées, débentures, actions et autres obligations d'aucune autre compagnie ayant des objets similaires en tout ou en entier à ceux de cette compagnie, ou faisant des affaires qui peuvent directement ou indirectement bénéficier la compagnie, nonobstant ces dispositions de l'article 44 de la dite loi et répartir toutes actions ainsi détenues par l'agent ou des agents que les directeurs pourront nommer; (*i*) Faire des sociétés ou conclure des arrangements pour diviser les profits, l'union des intérêts, la coopération, risques conjoints, concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagés ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans aucune entreprise ou transaction qui pourrait directement ou indirectement bénéficier la présente compagnie et prêter des deniers, garantir les entreprises de, ou autrement aider toutes telle personne ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des actions et garanties d'aucune telle compagnie et les vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie ou autrement en faire le trafic; (*j*) Placer et négocier avec les deniers non immédiatement requis par la compagnie, de telle manière qu'il pourra être déterminée de temps en temps; (*k*) Distribuer en espèces ou autrement, ainsi qu'il pourra en être décidé, tout actif de la compagnie parmi des membres, et en particulier, des actions, parts, débentures ou autres garanties d'aucune autre garantie constituée en corporation pour entreprendre le tout ou aucune partie de l'actif et obligations de la présente compagnie; (*l*) Vendre, parfectionner, gérer, développer, échanger, arrenter, disposer, porter en compte ou autrement commencer avec le tout ou aucune partie des propriétés ou droits de la compagnie; (*m*) Conclure ces arrangements avec tout gouvernement ou autorités, suprême, locale ou autre, qui peuvent aider à l'exécution des objets de la compagnie, ou l'un quelconque d'iceux, et obtenir de tel gouvernement ou autorités, tous droits, privilèges et concessions que la compagnie peut juger désirables et mettre en activité, exercer et de conformer avec aucun tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*n*) Faire toutes ou aucune des choses ci-mentionnées telle, ou en société avec, ou comme facteurs, fidéicommissaires ou agents de toutes compagnies ou personnes ou par l'entremise de facteurs, fidéicommissaires ou d'agents; (*o*) Exercer toute autre industrie que la compagnie jugera comme raisonnablement pouvant s'exercer en rapport avec les choses cidessus énumérées, ou aucune partie d'icelles, ou qui seraient jugées comme devant directement ou indirectement faire bénéficier les droits ou propriétés de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

'THE DOMINION INSTANTANEOUS HEATER COMPANY, LIMITED.'

Constituée en corporation, 29 novembre 1910. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Francis, courtier; Emile Victor Chevalier, comptable; Arthur Canby Brydon-Jack et Edwin Byron Ross, procureurs, tous de Vancouver, C.B.; et Arthur Oliphant Philip Francis, gentilhomme, Victoria, C.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Vancouver, C.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter les droits de Edmund Francis concernant la vente de la Gray's Instantaneous Heater; manufacturer, vendre, en gros et en détail les dites Instantaneous Heaters et tous les accessoires et appareils y attenant et vendre les dits droits; (*b*) Disposer de l'actif de la compagnie pour des actions d'aucune autre compagnie ou partie pour des actions et partie pour du comptant; (*c*) Soumissionner, acheter ou autrement acquérir aucune patente, brevet d'invention, permis, concession et autres semblables conférant un droit exclusif ou limité pour se servir ou aucune information secrète ou autre concernant aucune invention dont la compagnie pourra se servir pour aucun de ses objets ou dont l'acquisition bénéficiera directement ou indirectement la compagnie; et se servir, exercer, étendre ou accorder des permis pour ou autrement mettre en valeur la propriété, les droits ou informations ainsi acquis; (*d*) Former, promouvoir, subventionner et aider des compagnies, syndicats, sociétés à acquérir l'actif de la compagnie, ou d'aucune de ses parties; (*e*) Souscrire pour, prendre, acquérir, détenir, vendre et échanger des parts, actions, engagements, obligations ou garanties de tout gouvernement, autorité, compagnie ou corporation, nonobstant les dispositions de la section 44 de la dite loi; (*f*) Agir comme agent, facteur et fidéi-commis pour aucune corporation, compagnie ou société individuelle exerçant une industrie semblable en tout ou en partie à celle de la présente compagnie, d'après tels termes, concernant les agences et les commissions, qui peuvent être décidés; (*g*) Faire des avances en deniers, en effets et autres fournitures pour d'autres personnes, compagnies ou sociétés avec lesquelles cette compagnie peut être en relations d'affaires et prendre et détenir des imeubles et des garanties personnelles d'icelles; (*h*) Placer et commencer avec les deniers dont la compagnie n'aura pas un besoin immédiat, de telle manière qu'il peut être de temps en temps établi; (*i*) Acheter, prendre à bail, ou échanger, louer ou autrement acquérir, vendre, arrenter et autrement négocier dans les propriétés meubles et immeubles et les droits et privilèges que la présente compagnie jugera à propos pour les fins de son industrie; (*j*) Importer, exporter, négocier, acheter, vendre, manufacturer et faire le commerce d'articles, effets produits et marchandises de toutes descriptions; (*k*) Acheter, acquérir et prendre les affaires ou les entreprises et les clientèles d'aucune industrie ou autre compagnie ou société individuelle exerçant une industrie d'une nature et d'un caractère semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer et payer pour telles industrie ou entreprise ou en espèces ou en actions de la compagnie pleinement souscrites et non saisissables; (*l*) Faire des sociétés et conclure des arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, concessions réciproques, la coopération avec toute autre compagnie, personne ou personnes, faisant ou devant faire aucune affaire ou travaux ou entreprises que cette compagnie est autorisée à transiger ou aucune affaire ou transaction de directement ou indirectement bénéficier la compagnie, et prendre, acheter ou autrement acquérir et détenir des actions, parts, engagements ou garanties d'aucune telles compagnies et subventionner ou autrement aider toutes telles compagnies et acheter, vendre et autrement négocier avec toutes telles actions et garanties; (*m*) Acquérir et entreprendre le tout ou aucune partie des affaires, propriété et obligations d'aucune personne ou compagnie faisant les mêmes affaires que cette compagnie est autorisée

à transiger ou possédant des propriétés convenables aux objets de la présente compagnie; (*n*) Construire, maintenir et altérer aucunes bâtisses ou travaux nécessaires ou convenables aux objets de la présente compagnie; (*o*) Ecrire, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets promissoires, lettres de change, connaissements, mandats et autres valeurs négociables et transférables; (*p*) Distribuer en espèces aucune propriété de la compagnie parmi ses membres; (*q*) Vendre, perfectionner, gérer, développer, échanger, arrenter, disposer, mettre à profits ou autrement trafiquer avec toute ou aucune partie des propriétés et droits de la compagnie; (*r*) Se fusionner avec aucune autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*s*) Entreprendre toute autre industrie, manufacturière ou autrement, que la compagnie jugera devoir être convenablement entreprise ou qui pourrait directement ou indirectement faire porter bénéfice aux propriété ou droits de la compagnie; (*t*) Payer à même les fonds de la compagnie toutes les dépenses réelles et incidentes concernant la formation, l'enregistrement ou les annonces de la compagnie et rémunérer toute personne ou compagnie pour les services rendus ou à rendre dans le placement ou l'aide au placement, ou la garantie du placement d'aucune action du capital de la compagnie ou de ses débentures ou d'autres garanties de la compagnie, ou dans ou pendant la formation de la compagnie ou la conduite de ses affaires; (*u*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'aucune partie pour telle considération que la présente compagnie pourra juger à propos et en particulier pour des actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*v*) Faire toutes ou aucune des choses ci-dessus mentionnées dans aucune partie du monde, comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéi-commissaires ou autrement et par et au moyen d'agents ou autrement et soit seule ou en société avec d'autres; (*w*) Faire telles autres choses que la compagnie jugera comme nécessaires ou incidentes pour atteindre les objets de la compagnie; (*x*) Procurer l'enregistrement de la compagnie et la faire connaître en pays et lieux étrangers; (*y*) Et il est ici spécifié que chaque article ci-énuméré devra être interprété comme ayant un pouvoir séparé et ne sera en aucune manière limité ou restreint par les références et inférences des termes contenus dans les autres articles. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"GRAND FALLS COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 29 novembre 1910. - - - - Capital, $1,200,000.

Nombre des actions, 12,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Sir William Cornelius Van Horne, chevalier commandant honoraire de l'Ordre Très Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges et Herbert Samuel Holt, président de la Banque Royale du Canada, tous deux de Montréal, Qué.; Redfield Proctor, marchand, de Proctor, Vt., E.-U.; George Frederick Underwood, vice-président de la International Paper Company et Barton Elliott Kingman, marchand retiré, tous deux de New-York, E.-U.; James Robinson, propriétaire de moulin, de Millerton, N.-B.; et Alfred James Gregory, avocat, de Fredericton, N.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Grand-Falls, N.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir le pouvoir d'eau à Grand-Falls, dans le comté de Victoria, dans la province du Nouveau-Brunswick et toutes les terres, les intérêts des terres, droits, droits riverains, droits de servitude, franchise, privilèges et propriété ci-dessus ou ailleurs, nécessaires ou utiles pour les objets de la compagnie, et construire, équipper, maintenir et opérer un canal et un conduit hydraulique pour le développement de la force motrice; (*b*) Construire, équipper, maintenir et opérer tous tels barrages, barrages de protection, conduits, bâtiments, quais, jetées, réservoirs, passage, course et autres chemins, tunnels, canaux, glissoires, chemin de route, chutes pour billots, des lignes téléphoniques et électriques et autres constructions et travaux qui peuvent être nécessaires et expédients pour produire, causer, développer et créer de la force motrice par les dits travaux ou autrement et les transmettre et distribuer par aucun moyen quelconque pour les objets de la compagnie ou autrement et vendre et disposer des pouvoirs d'eau ou d'électricité ou d'autre ou le droit pour d'autres de se servir d'aucune partie des propriétés ci-dessus d'après tels termes et conditions et par tels moyens et accessoires que la compagnie jugera à propos; Pourvu toutefois, que la vente, distribution ou transmission du pouvoir d'eau ou d'électricité ou hydraulique ou autre en dehors des limites des terres de la compagnie restent soumises aux règlements locaux et municipaux; (*c*) Construire, acquérir, opérer, maintenir et gérer des moulins et usines pour produire le bois de pulpe mécanique et broyé, la pulpe sulphanée, le papier, le carton, les matériaux pour le papier et aucun des ses ingrédients, produits ou composés et tous les articles et substances faits d'aucun des articles ci-dessus, ou servant à leur usage ou utiles et manufacturer, acheter, négocier dans et vendre tous les dits articles et toutes autres substances, leurs produits ou leurs sous-produits et généralement exercer l'industrie de manufacturier de bois de pulpe et de papier dans toutes ses branches; (*d*) Acquérir, construire, ériger, établir, maintenir et opérer des moulins et usines pour manufacturer et produire le bois et tout autre article dont le bois est un composant et manufacturer, acheter, trafiquer et vendre le bois de charpente et de construction de toutes sortes et tous les produits du bois et leurs sous-produits et tous les articles faits du bois ou en rapport avec le bois et toutes autres choses nécessaires ou incidentes pour faire le commerce du bois dans toutes ses branches; (*e*) Acquérir par achat, bail, concession, permis, échange ou autre titre légal et vendre et négocier tels permis de coupe, de terres boisées et limites à bois, lots à bois et bois debout, bois coupé, pouvoirs d'eau, droits riverains, lots riverains, droits de passage et autres propriétés immeubles et mêlées qui pourront être déclarées utiles, nécessaires ou propres pour poursuivre et conduire toutes ou aucune des opérations de la compagnie; (*f*) Acquérir, bâtir, ériger, gérer, maintenir et opérer et arrenter, louer, vendre et aliéner toutes les bâtisses nécessaires, magasins, entrepôts, boutiques, dépôts, bureaux, maisons, hôtels et tous autres bâtiments que la compagnie peut juger nécessaires et propres à son usage ou pour autres les mettre en activité, les louer et en disposer; (*g*) Eriger des poteaux et ces fils et étendre des tuyaux et faire toutes autres choses nécessaires pour transmettre la force motrice, la chaleur et la lumière et la fournir, arrenter ou vendre à aucune personne ou personnes ou corps incorporés pour tout objet ou exercer ce pouvoir conjointement avec aucune personne ou personnes ou corps incorporé; (*h*) Diriger, flotter ou transporter des billots ou du bois de charpente à travers les canaux ou les cours d'eau ou autres accessoires de la compagnie; (*i*) Faire les affaires de marchands, de marchands généraux et de provisions et de marchandises générales pour les fins de la compagnie; (*j*) Bâtir, construire, acquérir, posséder, louer, opérer, gérer, naviguer, se servir de bateaux à vapeur et autres, barges, bacs et autres vaisseaux; (*k*) Faire aucune affaire manufacturière ou autre qui peut être exécutée en rapport avec les objets de la compagnie, directement ou indirectement, ou qui peut lui être d'un bénéfice

ou profitable et acquérir et détenir ses actions dans aucun navire ou navires en rapport avec les affaires de la compagnie et les gérer, naviguer et mettre en activité; (*l*) Manufacturer, acheter, louer ou autrement acquérir les machines ou tous ou aucun des appareils nécessaires et utiles en rapport avec les affaires de la compagnie et les vendre, arrenter ou autrement en disposer; (*m*) Promouvoir ou aider à promouvoir et devenir actionnaire d'aucune compagnie subsidiaire, affiliée ou autre qui comporte ou a des objets semblables à ceux de cette compagnie et conclure ces arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques conjoints, concessions réciproques ou autres avec aucune personne ou compagnie faisant ou engagées ou sur le point de faire ou s'engager dans des affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire ou exercer, et prendre ou autrement acquérir des actions et garanties de telles compagnies et des engagements et débentures émis par elles et les détenir, vendre, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en faire le négoce; (*n*) Soumissionner, acheter, acquérir, arrenter, vendre, permettre ou autrement disposer des marques de commerce, dessins industriels, patentes ou droits de patentes, privilèges, permis, noms de commerce, concessions, droits d'auteurs ou autres raisons sociales ou autres propriétés industrielles que la compagnie peut juger nécessaire à ces fins et acquérir et travailler toutes patentes d'invention ou permis de se servir d'aucune invention que la compagnie jugera propres pour aider ses affaires; (*o*) Emettre des actions pleinement libérées, des parts, ou débentures de la compagnie en paiement ou en partie de paiement du prix d'achat d'aucune propriété meuble et immeuble, patente ou autre droit, affaires et clientèle dont la compagnie deviendrait acquéreur, ou en paiement de services rendus ou de travail accompli pour la compagnie ou pour l'achat d'actions, d'engagements, de propriété ou d'actif de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*p*) Obtenir de tout gouvernement ou état ou de toute autorité suprême, locale ou autre, tout monopole, toutes concessions, chartes, entreprises, franchises, dons, privilèges et droits dont l'acquisition ou la possession peuvent paraître comme pouvant être de bénéfice à la compagnie, et exercer, se conformer, travailler mettre à effet et à profit, tels permis, entreprises ou droits ainsi obtenus;; (*q*) Vendre, arrenter, transporter ou disposer du tout ou d'aucune partie de la propriété ou entreprises de la compagnie à aucune autre compagnie, qu'elle ait été prouvée par la présente compagnie ou non, ou à aucune personne, raison sociale ou corporation et accepter comme considération de telles ventes, transports ou arrangements, aucune part, débenture, action ou garantie d'aucune autre compagnie; nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi; (*r*) Acquérir et entreprendre le tout ou aucune partie des affaires, propriété ou obligations d'aucune personne ou compagnie exerçant ou autorisée à exercer aucune industrie en tout ou en partie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer ou possédant des propriétés propres aux objets de cette compagnie avec pouvoir de se fusionner avec aucune telle personne ou compagnie; (*s*) Faire toutes choses nécessaires et incidentes pour atteindre les objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"STAVE ISLAND ESTATE, LIMITED."

Constituée en corporation, 29 novembre 1910. - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Albert Linton, manufacturier; Frederick Henry Markey, C.R.; William Gilbert Pugsley et George Gordon Hyde, avocats; et Ronald Cameron Grant, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, concession, échange, bail ou autre titre légal, et détenir, perfectionner, se servir arrenter, vendre, transférer, échanger, disposer de et autrement opérer et négocier sur les terres, bâtisses et immeubles de toute description et construire, arrenter, opérer et maintenir ci-dessous, des hotels, clubs, appartements, habitations et autres constructions; (*b*) Manufacturer produire et vendre de la vapeur, du gaz et de l'électricité pour la chaleur, l'éclairage et la force motrice. Pourvu toutefois que la vente, distribution et transmission du pouvoir électrique ou de la force motrice en dehors des terres de la compagnie demeurant sujette aux lois et règlements provinciaux et municipaux revisés à cet effet; (*c*) Exercer l'industrie d'entrepreneurs, de marchands et d'agents généraux et à commission. (*d*) Construire des quais, bassins, jetées, brise-lames et acquérir par achat, bail ou autrement, des bateaux de toutes descriptions et faire les affaires d'une compagnie de navigation généralement; (*e*) Emettre, en paiement des propriétés acquises par la compagnie des parts du capital actions pleinement libérées et non saisissables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ADAM HOPE & COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 30 novembre 1910. - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Strachan Leslie, Thomas Herbert, Jordan Edward Hunter Copland et Frederick Garvin Smith, marchands, tous de Montréal, Qué.; et Harry Edmundson Palmer, commis de Hamilton, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Strachan Leslie, Thomas Herbert Jordan et Edward Hunter Copland.

Siège social:—Cité d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de marchands en gros de métal; (*b*) Acquérir, prendre et conduire les affaires de Adam Hope & Cie, marchands en gros de métal, Hamilton; (*c*) Acheter, acquérir ou entreprendre le tout ou aucune partie des affaires ou propriété d'aucune personne ou compagnie faisant des affaires telles que ci-haut mentionnées ou possédant des propriétés propres aux affaires de la présente compagnie, et prêter de l'argent et garantir les entreprises ou obligations de ou autrement aider toutes personnes ou compagnie; (*d*) Acheter, prendre ou autrement acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie ayant des objets semblables, en tout ou en partie à ceux de la présente compagnie et vendre ou autrement négocier avec les dites actions, nonobstant les dispositions de la section 44 de la dite loi; (*e*) Faire toutes autres choses qui peuvent aider ou conduire à atteindre les objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE GRANT-GAVAN-PRITCHARD COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 30 novembre 1910. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Andrew Pritchard, marchand de Kazubazua, Qué.; Moses Hugh Haney, marchand de bois; Henry Bolam, marchand; William Richard Gavan, gentilhomme; et Edward Patrick Gleeson, avocat, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter ou autrement acquérir, vendre, arrenter ou autrement disposer de, bonifier, gérer, arrenter, déveloper ou autrement faire valoir des terres et les droits et intérêts y attachés et attenants; (*b*) Eriger, construire acheter ou autrement acquérir et détenir et vendre, faire le transport ou arrenter des bâtisses, magasins, maisons, bureaux, factoreries, pavages, aqueduc, quais et autres bâtiments et construction de tous genres; (*c*) Acquérir par achat, bail ou autrement, des terres et les intérêts y attenant et les droits y attachés, propriétés personnelles, bâtisses et limites à bois et la clientèle, affaires, franchises, droits, privilèges, entreprises et actifs de tous genres, utiles en rapport avec les affaires de la compagnie, d'aucune personne, raison sociale, compagnie ou corporation, comme industrie en activité ou autrement dans les conditions que la compagnie jugera convenables; (*d*) Développer, activer, louer et opérer des pouvoirs d'eau, y compris la construction de barrages, coursiers de décharge, canaux et construire toutes les écluses nécessaires, jetées ou tous les autres travaux nécessaires s'y rapdans aucune affaire que la présente compagnie est autorisée à faire et les payer par portant, en autant qu'ils sont nécessaires pour les objets de la compagnie et d'en portant, en autant qu'ils sont nécessaire pour les objets de la compagnie et en pour acheter des actions d'autres compagnies ou corporations faisant ou engagées dans aucune affaire que la présente compagnie est autorisée à faire et les payer par une émission d'actions de la compagnie, pleinement ou en partie libérées et non saisissables, et vendre, détenir, ré-émettre ou autrement négocier avec les actions en parts ainsi acquises, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Possséder, vendre, louer, échanger et généralement aliéner toutes ou aucune des propriétés. (*g*) Faire des avances à ceux qui achètent des terres de la compagnie, aussi qu'aux clients en général; recevoir et détenir des biens meubles et immmeubles acquis pour ces déboursements et avances et en disposer; (*k*) Faire toutes ou aucune des choses ci-dessus énumérées comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéi-commissaires ou autrement et soit seul ou en société avec d'autres. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ROCKFIELD LAND COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 30 novembre 1910. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Patrick Francis Brown, sténographe; William Reuben Ford, commis; et Samuel Thomas Mains, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, louer ou autrement acquérir, soit comme placement ou pour vendre de nouveau, et détenir soit absolument comme propriétaires ou créanciers hypothécaires ou autrement et négocier dans les terres, bâtisses et autres propriétés de quelque tenure qu'elles soient et des intérêts y compris et créer, vendre et commercer sur les terres par vente libre ou à bail, et généralement commercer, négocier par le moyen de ventes, baux, échanges ou autrement des terres ou propriétés foncière et aucune autre propriété meuble ou immeuble; (*b*) Développer et tourner à profit toute terre acquise par ou dans laquelle la compagnie est intéressée, et en particulier en dresser et préparer pour des frais de construction ou autrement et construire, changer, jeter par terre, décorer, maintenir, meubler, équiper et perfectionner les bâtisses et planter, parer, drainer, mettre en culture, cultiver, louer sous bail d'affaires ou arrangements d'affaires et avancer des deniers et faire des contrats et arrangements de toutes sortes avec des contracteurs, entrepreneurs, locataires ou autres; (*c*) Exercer toutes ou aucune des industries de constructeurs et entrepreneurs, agents de maisons, commerçants de pierre, sable, chaux, briques, bois de charpente, quincaillerie et d'autres matériaux de construction; (*d*) Conclure et faire des arrangements ou des conventions pour paver, macadamiser, réparer, niveler, nettoyer ou arroser les rues ou grands chemins et pour construire, ouvrir et réparer les conduits, citernes, drains ou égouts; (*e*) Faire les affaires, en général, d'une agence d'immeubles, y compris les enquêtes, évaluations, ventes, échanges, baux, subdivisions et autres semblables; (*f*) Acquérir par achat, bail ou autrement et assumer le tout ou aucune partie des affaires, propriété ou obligations d'aucune personne ou compagnie faisant aucune affaire que cette compagnie est autorisée à transiger ou possédant des propriétés propres aux objets de cette compagnie; (*g*) Acquérir par achat, bail ou autrement et prendre des parts, actions, débentures ou autres garanties d'aucune autre compagnie exerçant ou sur le point d'exercer ou engager dans aucune industrie que cette compagnie est autorisée à exercer; et vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie ou autrement les négocier, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Emettre et donner des actions de la compagnie pleinement libérées en paiement ou partie de paiement d'aucune affaire, franchise, entreprise, propriété, droits, pouvoirs, privilèges, baux, permis ou entreprises que la compagnie est autorisée à acquérir; (*i*) Vendre, arrenter ou autrement disposer des propriétés et entreprises de la compagnie, ou aucune partie pour telle considération que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures, bons ou garanties de toute autre compagnie; (*j*) Conclure des arrangements pour partager les profits, l'union des intérêts, la coopération, risques conjoints, concessions réciproques ou autres avec aucun gouvernement ou autorité municipale ou locale ou avec aucune personne ou compagnie faisant ou engagée ou sur le point de s'engager dans des affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire ou s'engager, ou aucune affaire ou transaction propre à être conduites de manière à faire profiter la présente compagnie, directement ou indirectement, et garantir les entreprises de, avec ou sans garanties, et prêter des deniers ou autrement aider toutes telles personnes ou compagnie ou aucune personne ou compagnie entreprenant de construire sur ou bonifier aucune propriété dans lesquelles la présente compagnie est intéressée et généralement telles personnes ou compagnies et d'après tels termes et conditions que la compagnie seule jugera à propos et en particulier les locataires, constructeurs et entrepreneurs; (*k*) Garantir le paiement des deniers obtenus par ou payables sous ou en rapport avec des bons, actions, contrats, mortgages, charges, obligations ou

autres garanties d'aucune compagnie ou entreprise ayant des objets semblables en tout ou en partie à ceux de la présente compagnie; (*l*) Conclure des arrangements avec aucun gouvernement ou autorité, fédéral, provincial, municipal ou local ou autre, propres aux objets de la compagnie ou aucun d'eux; (*m*) Placer et négocier avec les argents dont la compagnie n'aura pas un besoin immédiat sur telles garanties et de telle manière qu'il pourra être déterminer de temps en temps; (*n*) Distribuer en espèces parmi les actionnaires aucune des propriétés de la compagnie; (*o*) Faire toutes ou aucune des choses ci-dessus énumérées comme principaux agents, entrepreneurs ou procureurs; (*p*) Faire toutes ou aucune autre chose incidente et propre à atteindre aucun des objets ci-dessus énumérés; (*q*) Aucun pouvoir accorder dans aucun article ne pourra être limité par l'interprétation ou conclusion des autres articles. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"VANDERHOOF & COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 30 novembre 1910. - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $25

Membres de la corporation:—Edward Ranson Vanderhoof, pharmacien; Mary Alice Vanderhoof, ménagère; Mary Estella Vanderhoof, teneur de livres; et Edward Summers Vanderhoof, commis, tous de Windsor, Ont.; Ferdinand Henry Wurzer, procureur; et Katherine Frances Wurzer, ménagère, tous deux de South-Bend, Indiana, E.-U.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Edward Ranson Vanderhoof, Mary Alice Vanderhoof, Mary Estella Vanderhoof, Edward Summers Vanderhoof et Katherine Frances Wurzer.

Siège social:—Cité de Windsor, Ont.

Objets de la compagnie—(*a*) Manufacturer, composer, acheter, vendre et fabriquer dans tous sortes de drogues, produits chimiques, composés, médecines, articles de toilettes et tous autres articles et choses généralement en vente dans les pharmacies de gros et de détail; (*b*) Conduire un département de livraison générale par la malle et acheter et vendre toutes sortes de marchandises afin d'établir un comptoir d'ordres par le moyen de la malle et faire toutes choses nécessaires et propres à atteindre les dits objets. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 30 novembre 1910, à

"THE DOMINION REALTY COMPANY, LIMITED."

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $1,000,000 à la somme de $2,000,000, constituant une addition de 10,000 actions de $100 chacune au capital-actions actuel.

"THE GRANBY ELASTIC WEB COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 1er décembre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Ernest Boivin, manufacturier; John James Payne, teneur de livres; Arthur Monty, marchand; et George Henri Boivin, avocat, tous de Granby, Qué.; Charles Whittier Churchill, manufacturier, de Lowell, Mass., E.-U.; et George Napoléon Boivin, employé civil d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Village de Granby, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer dans toutes ses branches l'industrie de manufacturiers d'articles élastiques et non élastiques; (*b*) Manufacturer, acheter et vendre toutes sortes d'articles en caoutchouc, tissus, bretelles, jarretières, ceintures ou autres articles dont ces tissus font partie et toutes sortes d'articles nécessaires et propres pour réaliser les objets ci-dessus; (*c*) Faire aucune autre affaire, manufacturière ou autre que la compagnie jugera convenable et par rapport à ses affaires ou qui pourra directement ou indirectement faire hausser la valeur ou rendra profitables aucune des propriétés et droits de la compagnie; *d*) Acquérir et entreprendre le tout ou aucune partie des affaires, propriété et obligations d'aucune personne ou compagnie ayant des objets semblables à ceux que la présente compagnie est autorisée à entreprendre ou possédant des propriétés propres aux objets de la comagnie; (*e*) Faire société et conclure des arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques conjoints, les concessions réciproques ou autres avec toute personne ou compagnie faisant ou engagée ou sur le point de faire ou de s'engager dans aucune affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à faire ou de s'engager ou aucune affaire qui pourrait directement ou indirectement faire bénéficier les intérêts de la compagnie, et prendre et autrement acquérir des actions et garanties d'aucune telle compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite Loi; (*g*) Conclure des arrangements avec toutes autorités, municipale, locale ou autre qui peuvent être propres aux objets de la compagnie, ou à aucun d'eux, obtenir de toutes telle autorité, tous droits, privilèges ou concessions que la compagnie peut juger convenables et désirables d'obtenir, et mettre en valeur, exercer et se conformer avec tout tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*h*) Acheter, prendre à bail ou échanger, louer ou autrement acquérir toute propriété meuble et immeuble et tous droits ou privilèges que la compagnie peut juger nécessaires et propres pour atteindre à ses objets et en particulier toute machine, installation et fonds de commerce; (*i*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'aucune partie pour telles considérations que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou garanties d'aucune autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou en partie à ceux de la présente compagnie; (*j*) Adopter les moyens nécessaires pour faire connaître les produits de la compagnie; (*k*) Vendre, perfectionner, gérer, développer, échanger, louer, disposer ou autrement négocier le tout ou aucune partie des propriétés et droits de la compagnie; (*l*) Payer à même les fonds de la compagnie tous les frais et dépenses concernant l'incorporation et la formation de la compagnie; (*m*) Soumissionner, acheter ou autrement acquérir des brevets et autres concessions semblables, considérés comme pouvant directement ou indirectement faire augmenter la valeur ou rendre profitables aucun des droits

ou propriétés de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE WEST END ABATTOIR COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 1er décembre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Augustine Mann, Cecil Gordon Mackinnon et John Thomas Hackett, avocats; Thomas Barnard Gould, procureur; et Thomas Joseph Coonan, secrétaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Augustine Mann, Cecil Gordon Mackinnon et John Thomas Hackett.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, arrenter, posséder, louer et gérer des abattoirs et installations d'empaquetage, de conservation, de boucherie, de bœuf préparé et de paquetage et manufacturer, vendre et faire le commerce d'engrais, graisse, suif, peaux, cuirs, laines, savons, glues, peintures, vernis, poudres pour laver, pansements, couvertes, selles, harnais, clous, fer à cheval, sleighs, voitures, charrettes et tous genres de véhicules et acheter, louer et négocier sur les chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs et toutes sortes de bestiaux, le beurre, fromage, saindoux, les œufs, les volailles, les peaux, viandes, provisions, légumes, fruits et tous autres genres de nourritures et d'articles comestibles; et manufacturer, extraire et produire tous les produits et sous-produits qui peuvent être manufacturés, produits ou extraits d'aucun des articles ci-dessus nommés; (*b*) Collecter et prélever les loyers, déboursés et deniers dus pour l'usage et l'occupation de postes sur le marché ou d'aucune partie avec le consentement des autorités municipales et acquérir et opérer les droits et privilèges par rapport à aucun des objets ci-dessus énumérés; (*c*) Faire les affaires de camionneurs, entreposeurs, de charretier, d'expéditeurs et acquérir, détenir, mettre en opération et disposer de barges, remorqueurs, entrepôts et de roulant et construire, acquérir, posséder, mettre en opération et disposer d'installation frigorifique, machine et installations pour fabriquer de la glace artificielle; (*d*) Acheter ou autrement acquérir, posséder, opérer et disposer des patentes, dessins brevetés, inventions, permis, concessions et autres semblables accordant un droit exclusif ou non exclusif ou limité, pour se servir d'aucune patente secrète ou aucune information concernant une invention; (*e*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir, posséder, détenir et opérer le tout ou aucune partie des affaires, propriété ou obligations d'aucune personne, raison sociale ou corporation exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer ou possédant des propriétés propres aux objets de cette compagnie, ou aucune part du capital-actions, engagements ou autres garanties dans telles compagnies, raison sociale ou personne et faire usage de ces valeurs pour l'acquisition de ces droits au nom et pour la présente compagnie nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. (*f*) Conclure des arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques conjoints, les fusions et les concessions réciproques avec, et aider par garantie et endossement, prêt, garantie des entreprises ou autrement toutes personne, raison sociale ou corporation engagées dans ou sur

le point de s'engager dans des affaires semblables à celles pour lesquelles la présente compagnie est maintenant constituée; (*g*) Vendre, assigner, arrenter, louer ou autrement disposer de la propriété ou des entreprises de la compagnie ou d'aucune partie pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et en particulier, mais sans limiter ce que ci-dessus énuméré, pour des actions, débentures, engagements ou obligations d'aucune autre compagnie et distribuer en espèces aucune propriété de la compagnie parmi ses membres; (*h*) Faire toutes choses et transiger toutes affaires, et acquérir, posséder et détenir ou disposer de toutes propriété ou autre actif qui peuvent être nécessaires et propres à l'accomplissement des objets pour lesquels cette compagnie veut être constituée en corporation ou dans le but d'agrandir, étendre ou de toute manière augmenter l'intention, la portée et l'étendue des affaires de la compagnie actuellement constituée en corporation; (*i*) Les pouvoirs énumérés dans aucun paragraphe ne devront aucunement être limités ou restreints par les références et inférences des termes d'aucun autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CONSTRUCTION WORKS, LIMITED."

Constituée en corporation, 2 décembre 1910. - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Anthime Sergius Archambeault, avocat; Pierre Joseph Hubert et Thomas Sutton, comptables. Adolphe Lafontaine, commis; et John Henry Prescott, marchand, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Anthime Sergius Archambeault, Pierre Joseph Hubert et Adolphe Lafontaine.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Soumissionner, bâtir, construire et équiper des travaux et bâtisses publiques et privées et faire les affaires d'entrepreneurs pour la construction de travaux et entreprises publics et privés; (*b*) Signer des contrats pour faire des travaux et fournir les matériaux pour bâtir et construire des chemins de fer, canaux, cales-sèches, écluses, élévateurs, quais, jetées, viaduc, ponts, bâtisses de toutes descriptions et autres travaux et entreprises de toutes sortes de travaux de dragage et d'excavation; (*c*) Acquérir, manufacturer, bâtir, maintenir et mettre en opération tout matériel, installation, machine et accessoires nécessaires et propres à mener à bonne fin les entreprises de la compagnie; (*d*) Acquérir des pouvoirs d'eau par achat, bail ou autrement et les développer; et développer, transmettre et fournir des pouvoirs à vapeur, électrique, hydraulique ou pneumatique pour les besoins de la compagnie et vendre et en distribuer tout surplus; s'assurer toutefois, que toute vente, distribution ou transmission de pouvoir électrique, hydraulique ou autres, en dehors du terrain de la compagnie soient soumises aux lois locales et provinciales passées à cet effet; (*e*) Acquérir les entreprises de toute personne, raison sociale ou compagnie faisant des affaires semblables ou s'y rattachant; (*f*) Acquérir, développer, détenir, gérer, arrenter, vendre et faire le négoce de toutes sortes de terres, bâtisses et immeubles, limites à bois, permis de coupe de bois, locataires d'après une patente ou un permis, (squatters right) droits d'empiètement, terres, houillères, toutes de droits minières,

exercer aucune industrie concernant le bois, la pulpe ou le papier, l'élevage, l'agriculture, l'industrie des mines, de réduction et de rafinerie; (*g*) Acheter ou autrement acquérir des maisons, bureaux, ateliers, bâtisses et biens-fonds et toute machinerie fixe et mobile, outils, engins, bouilloirs, installations ustensiles, patrons, roulant, propriété personnelle, patentes et droits de patente propres à être utilisés dans l'industrie et les affaires d'ingénieurs, entrepreneurs, artisans ou machinistes; (*h*) Payer pour les propriétés achetées par la compagnie, ou pour le coût de construction de toute installation ou travaux de la compagnie avec une émission d'actions acquittées de la compagnie ou avec des obligations de la compagnie partie en actions et parties en obligations;(*i*) Vendre et disposer de toutes ou aucune des entreprises de la compagnie ou aucune partie pour telle considération que la compagnie jugera à propos et en particulier, pour des obligations, débentures et garanties de toute autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou en partie à ceux de la présente compagnie ou pour des débentures et garanties municipales ou publiques; (*j*) Emettre et allouer pleinement acquittées toutes parts du capital-actions de la compagnie en paiement de tous services rendus à la compagnie ou de tous droits de propriété, franchises ou autre actif, transférés à ou acquis par la compagnie; (*k*) Placer et acquérir et détenir des actions, débentures et des parts d'autres compagnies avec lesquelles la présente compagnie peut avoir le droit de traiter; (*l*) Distribuer en espèces parmi les actionnaires de la compagnie, toute propriété de la compagnie, et en particulier, toutes parts, actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie appartenant à la compagnie ci-incorporée ou qu'elle peut avoir le droit de distribuer; (*m*) Faire toutes choses et actes qui peuvent sembler incidents et propres à atteindre aucun des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN CUTLER MAIL CHUTE COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 6 décembre 1910 - - - - Capital, $75,000.

Nombre des actions, 750.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Robert Meadowcroft, gérant; John Henry Garth, marchand; William George Kinloch, teneur de livres; George Ritchie Kinloch, comptable; et John Webster, voyageur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la dite corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers de glissoires pour malle, boîtes à lettres et les accessoires et plus particulièrement, acheter et vendre des glissoires pour malle, boîtes à lettres et les accessoires; manufacturer, vendre, installer et louer des glissoires pour malle et des systèmes pour maller et livrer, malle pneumatique et électrique et des machines électriques et pneumatiques, du cuivre en feuille, du bronze et autres métaux, tuyaux de cuivre et de bronze, baguettes, fils, acier en feuille, tuyaux en acier, moules en bronze et en cuivre, moules en fonte, et fer maléable et en acier, articles forgés en cuivre, en bronze, en fer, en acier ou autres métaux; posséder et mettre en activité des installations électriques pour plaquer, galvaniser, vernisser, émailler et peinturer et pour manufacturer des vernis, de l'émail et de la peinture; (*b*) Utiliser et développer des pouvoirs d'eau et autres forces pour produire des pouvoirs ou

force motrice électrique, pneumatique, hydraulique ou autres et construire et conduire des travaux pour la production de tels pouvoirs;(*c*) Acquérir par achat, bail ou autrement des pouvoirs électriques ou autres pour des fins d'éclairage, de chauffage, de pouvoirs moteurs ou autres et les vendre, arrenter ou autrement en disposer ainsi que du pouvoir et de la force motrice produits par la compagnie; pourvu, toutefois, que la vente, transmission ou distribution de pouvoir électrique, pneumatique ou autre ou de la force motrice en dehors des limites du domaine de la compagnie restant soumises aux lois municipales et locales passées à cet effet;(*d*) Acquérir, toutes ou aucune partie de la clientèle, des droits, propriétés et actif, y compris toute option, concession ou autre chose semblable, de toute personne, raison sociale, association ou corporation, et les payer, en tout ou en partie, en espèces ou en actions, ou en paiement ou partie de paiement, répartir et émettre des actions pleinement acquittées et non cotisables du capital-actions de la compagnie, communes ou préférées, qu'elles soient souscrites ou non; (*e*) Vendre ou autrement disposer de tout ou d'aucune partie des propriétés, actif, droits, entreprise et clientèle de la compagnie et accepter en paiement, pour le tout ou partie en deniers, des actions, obligations ou autres garanties d'aucune corporation ou compagnie; (*f*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, permis, concessions et autre choses semblables accordant un droit exclusif ou non exclusif ou limité, pour se servir d'aucune information secrète ou autre concernant toute invention ou procédé, et mettre à profit, vendre, arrenter ou autrement négocier de telles patentes, permis ou concessions; posséder et détenir des actions dans d'autres compagnies; (*g*) Acquérir, détenir et vendre et autrement disposer de stock, actions, garanties ou entreprises d'aucune autre compagnie ayant pour l'un de ses objets, la jouissance d'aucun des pouvoirs de la présente compagnie et transporter des entreprises ou actif et se fusionner avec toute telle compagnie; (*h*) Conclure des arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques conjoints, concessions réciproques ou actions, avec aucune personne ou compagnie faisant ou se proposant de faire des affaires pouvant directement ou indirectement bénificier la compagnie; (*i*) Acquérir par achat ou autrement, détenir, vendre et trafiquer des affaires, actif, clientèle, stock, actions ou garanties de toute autre compagnie ou corporation faisant des affaires en tout ou en partie semblables à celles de la présente compagnie, et généralement faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les affaires propres à l'accomplissement des objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

" THE DOMINION CARLITE EXPLOSIVE COMPANY, LIMITED ".

Constituée en corporation, 6 décembre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Myles McCarron et Frederick Davis, commis-voyageurs; Charles Henry Housen et Arthur Aylesworth Wright, manufacturiers; Frederick James Farr, teneur de livres; et William McGregor, commis, tous de Wallaceburg, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Myles McCarron, Charles Henry Housen, Frederick James Farr, Arthur Aylesworth Wright et Frederick Francis Davis.

Siège social:—Village de Wallaceburg, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, assigner, transporter, placer, commercer et négocier dans les explosifs exempts de risques ou de tous autres genre et nature; (*b*) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, arrenter, vendre ou autrement acquérir et détenir, posséder, se servir, opérer, introduire et vendre, céder ou autrement disposer d'aucunes ou de toutes marques de commerce, formules, procédés secrets, noms de commerce et marques distinctives et de toutes inventions, perfectionnements et procédés dont on se sert par rapport à ou obtenus par lettres patentes ou autrement du Canada ou d'autres pays et en usage et employés ou qui peuvent être mis en usage et employés pour manufacturer des explosifs exempts de risques ou autres; et se servir, exercer, développer, accorder des permis pour et autrement mettre à profit toutes et aucune marque de commerce, patente, permis, concession, procédé et autres semblables et tous tels droits de propriété et information ainsi acquis et en vue des opérations et de leur développement pour conduire aucune affaire, manufacturière ou non que la compagnie pourra juger propres pour atteindre ses objets; (*c*) Faire toutes autres affaires que la compagnie jugera convenables et capables d'être entreprises concernant les objets ci-dessous ou qui lui semblera comme devant directement ou indirectement devoir hausser la valeur de ses propriétés et droits; (*d*) Payer pour toutes inventions, marques de commerce, procédés secrets, terres, bâtiments, machines, franchises, privilèges et autres propriétés avec l'émission d'actions du capital de la compagnie, pleinement libérées ou en partie seulement, ou partie en espèces ou partie par l'émission d'actions du capital de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE LIGHTNING FURNACE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 6 décembre 1910. - - - - Capital $90,000.

Nombre des actions, 900.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Roméo Houle, agent d'immeubles; Edmond Roy, plombier; Edouard Rodier, comptable; Salvador Rodier, commis aux ventes; et Percy Ryan, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Roméo Houle, Edmond Roy et Edouard Rodier.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter et acquérir comme une industrie en activité toutes ou aucune des propriétés et actif des affaires, présentement conduites par "La compagnie de la Fournaise L'Eclair", comme propriétaires et manufacturiers d'un type spécial et perfectionné de fournaises à eau chaude, connu sous le nom de "L'Eclair" et breveté en Canada sous le numéro 119834, le 3 août 1909, par Edmond Roy et conduire les dites affaires dans toutes ses branches; (*b*) Etablir une fonderie pour fabriquer la dite fournaise et toutes les fournitures; (*c*) Manufacturer, acheter, vendre et commercer dans les fournaises, radiateurs, poêles, ustensiles de cuisine et de blanchissage et appareils, réfrigérateurs, filtres, toutes sorte de marchandises de quincaillerie, machine, outils de plombiers et de poseurs d'appareils de chauffage, d'entrepreneurs et de contracteurs, de peintures et huiles et appareils et installations électrique; (*d*) Exercer l'industrie de plom-

biers, de poseurs d'appareils de chauffage et de gaz, d'électriciens, de constructeurs et entrepreneurs généraux; (*e*) Faire toutes les autres affaires, manufacturières ou autres que la compagnie pourra juger convenables pour hausser directement ou indirectement la valeur de ses entreprises ou rendre profitable aucune de ses propriétés et droits; (*f*) Acheter ou autrement acquérir, détenir, arrenter ou autrement disposer de propriétés meubles ou immeubles, droits ou privilèges qui peuvent être nécessaires ou utiles pour les affaires de la compagnie; (*g*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre toute ou aucune partie des affaires, propriété, actif ou obligations d'aucune personne, société ou compagnie faisant ces affaires avec des objets semblables en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie ou possédant convenables et propres aux objets de la compagnie; (*h*) Emettre des actions acquittées, obligations ou débentures pour le paiement soit en tout ou en partie de toute propriété, réelle ou personnelle, droits, réclamations, privilèges ou autres avantages que la compagnie pourra légalement acquérir, et aussi d'émettre telles actions acquittées, obligations ou autres valeurs en paiement, partie de paiement ou d'échange pour les actions, obligations ou autres valeurs de n'importe quelle autre compagnie faisant un commerce identique soit en tout soit en partie ou se rattachant aux affaires de cette compagnie; (*i*) Acheter, acquérir, détenir et posséder des actions du capital-actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ou individu exerçant ou faisant tout commerce que cette compagnie a le droit de faire ou d'exercer, et d'acquérir, détenir, engager ou autrement disposer de telles actions, obligations ou autres valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Faire demande et maintenir, enregistrer, louer, acquérir et détenir, ou vendre, louer et disposer et accorder des permis relatifs, ou autrement tirer partie de tous brevets d'invention, améliorations ou procédés, marques de commerce, noms de commerce et autres choses du même genre nécessaires ou utiles pour aucune des fins de la compagnie; (*k*) Se procurer et aider à trouver de l'argent pour, et au moyen de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures, ou autres valeurs, ou autrement de toute autre compagnie ou corporation, et garantir l'exécution des contrats de telles et toutes personnes avec lesquelles la compagnie pourra entrer en relations d'affaires; (*l*) S'amalgamer avec toute autre compagnie ou compagnies ayant des fins similaires à celles ici énumérées; (*m*) Vendre, louer, échanger ou autrement disposer en tout ou en partie des propriétés, droits ou entreprises de la compagnie pour la considération qui pourra être déterminée; (*n*) Rémunérer toute personne pour services rendus ou à être rendus à la compagnie au moyen d'actions acquittées en tout ou en partie; (*o*) De payer à même les fonds de la compagnie tout le coût ou les dépenses relatives à l'incorporation, l'organisation ou le lancement de la compagnie et de faire tous autres actes et choses nécessaires ou utiles pour l'accomplissement des objets ci-dessus mentionnés. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"MOUNT ROYAL REALTIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 6 décembre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William John White, C.R., Arthur William Patrick Buchanan, C.R., et Edwin Claude Young, comptable, tous de Montréal, Qué.; Aubrey Huntingdon Elder, étudiant en droit, de Westmount, Qué.; et Marcella McNulty sténographe, d'Outremont, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William John White, Arthur William Patrick Buchanan et Edwin Claude Young.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, location, échange ou autrement et se servir, détenir et améliorer les terres, bâtisses, constructions, immeubles et les intérêts qui s'y trouvent, et d'une façon générale exercer le commerce d'une compagnie de terrains ayant pouvoir d'acheter, détenir, développer, améliorer, nettoyer, coloniser, cultiver, louer, échanger, engager, vendre ou autrement faire commerce et disposer d'immeubles et terres, cultivés ou non, et de tout intérêt ou droit dans iceux, et à ces fins payer et placer du capital en achetant, arpentant, nettoyant, améliorant, développant et en préparant pour occupation et colonisation telles terres qui pourront être nécessaires aux fins de la dite compagnie et sur ces terres faire, construire, ériger et maintenir les chemins, ponts et autres communications internes, maisons, moulins, fabriques et manufactures, et autres édifices et travaux nécessaires ou utiles pour l'occupation, l'amélioration de toutes ces terres, et d'opérer et faire tous travaux ou améliorations sur iceux; (*b*) Construire des maisons d'habitations et autres édifices sur ces propriétés ou toutes parties d'icelles; (*c*) Vendre, louer, transporter, échanger, disposer ou autrement faire commerce de ces propriétés ou de toutes parties d'icelles, et de développer, améliorer et subdiviser aucune de ces propriétés en lots à bâtir, rues, ruelles, squares ou autrement; (*d*) Faire des avances par voie de prêts aux acheteurs ou locataires de toute partie des propriétés de la compagnie pour des fins de construction ou autres améliorations, aider au moyen d'avances ou autrement dans la construction et le maintien des chemins, rues, aqueducs, égouts et autres travaux d'améliorations destinés à rendre les propriétés de la compagnie plus facile d'accès et en rehausser la valeur; (*e*) Prendre et détenir des hypothèques liens et charges pour garantir le paiement du prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie ou pour tout argent dû à la compagnie par des acheteurs, ou pour avances faites par la compagnie aux acheteurs pour fins de constructions ou autres améliorations; (*f*) Placer de l'argent sur des immeubles au bénéfice de toute personne ou corporation; se charger du soin et de la gérance des placements ainsi faits et des placements similaires et en garantir la valeur; (*g*) Acquérir et posséder des édifices à bureaux, des maisons d'appartements et toute autres catégories d'édifices, et de vendre ou louer ces édifices ou partie d'iceux et agir comme gérants pour tels édifices; (*h*) Agir comme agence ou association pour ou au nom de ceux qui confieront de l'argent à prêter ou à placer à la compagnie et aussi d'obtenir le remboursement du capital, ou le paiement de l'intérêt, ou tous les deux, de toutes sommes d'argent confiées à la compagnie pour placement, et aux fins de garantir la compagnie contre toutes pertes, sur toute garantie ou obligation, ou sur toutes avances faites par la compagnie; et recevoir et disposer de toute description d'actif ou valeur qui se trouve transmis, engagé, hypothéqué ou transporté ou emmagasiné à la compagnie en rapport avec telles garanties, obligations, avances ou placements; (*i*) Garantir tout placement fait par la compagnie comme agent ou autrement; (*j*) Exercer toute industrie et commerce qui pourraient sembler susceptibles d'être exercés convenablement ou se rapportant aux affaires ou buts de la compagnie, ou destinés à donner de la valeur ou à rendre profitables toutes propriétés ou droits de la compagnie; (*k*) Acquérir par achat, bail, concession, échange ou autre titre légal et détenir tels biens meubles ou immeubles, qui pourront être jugés utiles et nécessaires aux fins des affaires de la compagnie et d'en payer la valeur comptant, actions non cotisables, obligations ou autres valeurs de la compagnie et de disposer des dites propriétés; (*l*) Acheter, acquérir, détenir, transférer, vendre et disposer d'actions, stocks, dében-

tures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des fins semblables à celle de cette compagnie ou exerçant une industrie susceptible d'être administrée de façon à profiter à cette compagnie; (*m*) Emettre, transmettre et répartir comme actions acquittées, des actions du capital-actions de la compagnie en paiement de tout commerce, franchise, entreprise, propriétés, droits, privilèges, baux, licences, brevets, contrats, immeubles, stock, actif ou autres propriétés que la compagnie pourra légalement acquérir en vertu des pouvoirs ci-dessus; (*n*) Vendre ou disposer autrement de toute partie d'immeuble ou autre propriété appartenant à la compagnie pour les considérations et aux conditions et termes que la compagnie jugera à propos de faire, et accepter de l'argent comptant, des actions, des débentures, du stock et autres valeurs dans toute autre compagnie, en paiement ou partie paiement d'iceux; (*o*) Conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute transaction que cette compagnie est autorisée à s'engager ou à exercer et de prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute autre compagnie, et de vendre, détenir, émettre à nouveau avec ou sans garantie ou de toute autre manière en négocier; (*p*) Obtenir l'enregistrement et la reconnaissance de la compagnie dans toute autre pays étranger et d'y désigner des personnes, conformément aux lois de ces pays étrangers pour représenter la compagnie et y recevoir le service de toute procédure légale ou action; (*q*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de cette compagnie. La compagnie opèrera par tout le Canada et ailleurs.

"THE SOUTH SHORE GAS COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 6 décembre 1910. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Richard Tuson Heneker, C.R., Alexander Huntly Duff et Walter Seely Johnson, avocats; Hugh Wylie, comptable; et Hugh Stowell Pedles, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de la manufacture, production, génération, acheter, vendre, disposer, fournir et faire commerce du gaz et de l'électricité pour l'éclairage, le chauffage et la force motrice, et importer, acquérir, manufacturer, employer, louer, vendre ou disposer de quelque façon que ce soit, de tous et de tous genres d'appareils, accessoires se rattachant et applicables à et pour la production du gaz et coke, et l'énergie électrique pour le chauffage, l'éclairage et la force motrice et produire, générer, accumuler et distribuer du gaz, coke, charbon et des courants électriques à être utilisés pour l'industrie ou autres fins, et de manufacturer et de rendre vendables, et vendre toutes sortes de matériaux requis pour ce but, y compris le coke, le charbon, la résine pure, l'asphalte, les liqueurs ammoniacales et autres produits de résidus ou dérivés, ou à être obtenus des matériaux utilisés dans la manufacture du gaz et de convertir les produits et tous produits du gaz, coke, charbon et les matériaux bruts et finis employés pour les transformer en articles de commodité commerciale, et d'utiliser, louer, vendre

ou disposer autrement d'iceux pour le bénéfice de la compagnie. pourvu toutefois, que la compagnie n'entrera pas dans aucune rue, route ou autre endroit public dans le but d'y placer son installation, ses ateliers, ou matériaux utilisés dans la transmission du gaz, de l'électricité et des courants électriques, hydrauliques, pneumatiques ou autre force motrice, et n'érigera ni ne placera sur, dessous ou au travers de ces rues, routes ou autre endroit public, aucune de ces dites installations, ateliers ou matériaux sans le consentement des municipalités ayant le contrôle des dites rues, routes ou endroit public, et pourvu, de plus que toute vente ou distribution sera sujette aux règlements locaux et municipaux en vigueur à ce sujet; (*b*) Acquérir, manufacturer, construire, poser, ériger, maintenir et exploiter toutes fabriques pour contenir, recevoir et purifier le gaz, la gazoline, l'acétylène et toutes constructions, ateliers, structures, appareils, chaufferie, tuyaux, outillages accessoires et machineries nécessaires ou utiles et en rapport avec le dit commerce; (*c*) Contracter avec toute personne, compagnie ou corporation, soit publique, soit privée, et avec tout gouvernement ou autorités, soit municipal, local ou autre, et obtenir de ce gouvernement, autorités, tous droits, privilèges et concessions, que la compagnie pourra juger opportun d'obtenir, et d'exécuter, exercer et se conformer à tous arrangements, droits, privilèges et concessions, aux fins de fournir la lumière, la chaleur et la force motrice et, spécialement, entreprendre et conclure des contrats et conventions pour l'éclairage des villes, cités, villages, rues, édifices et autres places, soit publics, soit privés, et à ces fins contracter avec toute personne, compagnie ou corporation soit publique, privée ou municipale, de pénétrer dans toute rue, square, édifice et autres places dans le but d'y placer et y ériger des poteaux, appliqués ou supports au-dessus de la terre, pour la construction de tunnels ou voies souterraines, et de poser des tuyaux, conduites, et autres appareils, ou de tendre des fils dans le but de conduire le dit gaz ou courants électriques qui pourront être nécessaires à ces fins et de maintenir et exploiter les dits appareils et obtenir le droit ou franchises qui pourraient être nécessaires pour la construction et le maintien de n'importe laquelle de ces entreprises; (*d*) Construire, maintenir et exploiter sur la propriété de la compagnie les ateliers, moulins, édifices, fours à coke, fournaises et tous autres chantiers, machinerie, installation électrique et autres appareils de toute description qui pourraient être nécessaires pour mener à bonne fin l'entreprise de la compagnie et de vendre et disposer autrement de toute partie d'icelle qui de temps à autre ne serait plus utile; (*e*) Demander, obtenir, enregistrer, acquérir par achat, location ou licence, sur base de royauté ou autrement, acquérir et détenir, utiliser, posséder, exploiter et lancer, et vendre, transporter, louer ou autrement disposer de toutes licences, droits, baux, concesssions, droits d'auteur, marque de commerce, noms de commerce, brevets d'invention et améliorations sur iceux, ou procédés en voie d'enregistrement ou en aucune façon utiles aux affaires de la compagnie; et utiliser et employer tous actifs se rattachant à la production, manufacture ou fourniture de tout pouvoir illuminateur ou de chauffage au gaz, ou aucun des produits résidus d'icelui et particulièrement des générateurs à gaz et appareils pouvant servir à la manufacture du coke, et d'utiliser, exploiter, développer, accorder des baux et permis s'y rattachant, ou autrement réaliser la valeur de toutes marques de commerce, noms de commerce et inventions, licences, procédés et ainsi de suite, ou tout autre propriété, droits, intérêt ou renseignement ainsi acquis; (*f*) Souscrire à, détenir ou acheter des actions, stocks, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie qui pourrait en tout ou en partie tirer ses droits, privilèges ou franchises de la compagnie par les présentes constituée et de vendre, transporter, transférer, hypothéquer ou autrement disposer de toutes ces actions, stocks, obligations, débentures ou autres valeurs; (*g*) Emettre, passer et répartir comme actions acquittées des actions du capital-actions de la compagnie par les présentes constituée, en paiement ou en partie paiement de toute

franchise industrielle, entreprise, propriété, droits, pouvoir, privilège, bail, licence, brevet, contrats, immeubles, stock, actif et autres propriétés ou droits qu'elle pourra légalement acquérir en vertu de cet acte à un prix raisonnable; (*h*) Emettre, vendre et répartir comme actions entièrement acquittées du capital-actions de la compagnie incorporée par les présentes, pour services rendus à la compagnie, professionnels ou autres et par les fondateurs de la compagnie, pourvu que les directeurs en aient été d'abord expressément autorisés par règlement adopté par eux à ces fins, et sanctionné par un vote exprimé par pas moins des deux-tiers en valeur des actionnaires présents ou représentés par procuration, à une réunion générale de la compagnie dûment convoquée pour étudier le dit projet de règlement; (*i*) Vendre, louer ou disposer autrement de tout ou de n'importe quelle succursale ou partie des affaires, entreprise, propriété, passif et franchises de la compagnie à une autre personne ou compagnie pour la considération que la compagnie jugera bonne, et en particulier pour actions, débentures, ou valeurs de toute compagnie ayant des fins toutes ou en partie semblable à celles de cette compagnie; (*j*) Acquérir et prendre possession de l'achalandage, des entreprises, actif et passif de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie en tout ou en partie semblable à celle que cette compagnie a le droit d'exercer, ou possédant des propriétés convenables aux fins de la compagnie et de les payer avec les obligations, débentures, actions ou autres valeurs de la compagnie; (*k*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par voie de souscription de première main ou autrement, et détenir, vendre ou disposer autrement des actions, stock, soit ordinaires ou privilégiées, débentures, obligations et autres obligations dans toute autre compagnie ayant des fins semblables en tout ou en partie à celles de cette compagnie, ou exerçant toute industrie susceptible d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie et de voter telles actions ainsi détenues par tel agent ou agents que les directeurs pourront nommer; (*l*) Entrer en société ou conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou sur le point d'exercer ou s'engager dans toute affaire ou transaction pouvant être conduite de manière à bénéficier directement ou indirectement à cette compagnie; (*m*) Distribuer en espèces ou autrement comme il en sera décidé, n'importe quel actif de la compagnie entre ses membres et particulièrement les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie formée pour prendre en tout ou en partie l'actif ou le passif de cette compagnie; (*n*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, disposer ou faire profit ou autrement négocier toute partie ou toutes les propriétés ou droits de la compagnie; (*o*) Faire toutes ou chacune des choses ici autorisées soit seule ou conjointement, ou comme facteurs, fidéi-commis ou agents. (*p*) Exercer toutes autres industries qui pourront sembler susceptibles à la compagnie d'être conduites convenablement avec la sienne ou d'aucune de ses parties, ou calculées directement ou indirectement à en augmenter la valeur, ou rendre profitable aucun des droits ou propriétés de la compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 6 décembre 1910, à

"THE MONTREAL JOCKEY CLUB, LIMITED".

Etendre l'entreprise de la dite compagnie de façon à embrasser et comprendre les pouvoirs additionnels suivants, à savoir:—(*a*) Acquérir ou entreprendre le tout ou n'importe quelle partie de l'entreprise, propriété et passif de toute personne ou

compagnie exerçant toute industrie que cette compagnie est autorisée à exercer, ou possédant des propriétés convenables aux fins de la compagnie; (*b*) Entrer en société ou conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts, les concessions réciproques ou chose similaire avec toute personne ou compagnie exerçant toute industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou susceptible d'être conduite de façon à profiter à la compagnie et de prêter de l'argent, garantir les contrats, ou aider autrement ces personne ou compagnie; (*c*) Lancer toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir tout ou partie de la propriété et passif de la compagnie ou dans tout autre but qui pourra sembler directement ou indirectement profitable à la compagnie; (*d*) Vendre ou disposer des propriétés, actif et entreprise de la compagnie ou d'aucune partie d'iceux pour la considération qu'ils pourront juger convenable et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des fins entièrement ou en partie similaires à celles de la compagnie et de distribuer parmi les actionnaires de la compagnie en propre toute propriété de la compagnie et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs d'autres compagnies appartenant à la compagnie ou dont la compagnie pourra avoir le pouvoir de disposer.

"THE GRIFFITHS STEEL CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 décembre 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Stanley Hough, avocat; Charles Williams et John Mahood, comptables; John Taylor et James Coupar, avocats, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'entrepreneurs généraux pour la construction et l'aménagement de travaux et édifices publics et privés de toutes sortes ainsi que l'industrie d'ingénieurs; (*b*) Construire, exécuter, faire, outiller, améliorer, travailler, développer, administrer, gérer ou contrôler des travaux et commodités publiques ce qui comprend (dont la généralité n'est aucunement limitée par ce qui suit) docks, havres, quais, canaux, réservoirs, digues, irrigations, réclamations, améliorations, égouts, draînage, sanitaire, eau, gaz, lumière électrique et fournitures de pouvoir, travaux et hôtels, entrepôts, marchés et édifices publiques et tous autres travaux ou commodités d'utilité publique; (*c*) Soumissionner ou faire demande pour acheter ou autrement acquérir tous contrats, décrets et concessions pour ou se rattachant à la construction, exécution, outillage, amélioration, gérance, administration ou contrôle de travaux et commodités publiques et entreprendre, exécuter, faire, disposer, ou autrement tirer partie; (*d*) Lancer ou former ou aider au lancement ou à la formation, de toutes autres compagnies ou compagnie avec pouvoir d'aider ces compagnies ou compagnie en payant ou contribuant dans les dépenses préliminaires, ou en fournissant tout ou partie du capital d'icelles, ou en prenant ou souscrivant pour des actions (préférées, ordinaires, ou différées) dans ces compagnies, ou en prêtant de l'argent sur débentures ou autrement; et de plus, de payer à même les fonds de la compagnie, toutes les dépenses de et incidentes au lancement, la formation, l'enregistre-

ment, l'annonce et l'établissement de cette ou de toute autre compagnie, et aussi les dépenses que causeront l'émission de toute circulaire, ou avis, ou impression, étampage et circulation des procurations ou formes à être remplies par les actionnaires de cette ou en relations avec cette ou toute autre compagnies; (*e*) Souscrire, promettre d'acheter, acheter, vendre, acquérir, donner et obtenir des options, obtenir et accorder des avances sur, faire des marchés et commercer de toutes façons avec des actions, stocks, valeurs ou obligations de toutes sortes de n'importe quelle compagnie avec laquelle cette compagnie pourra avoir des relations d'affaires ou tous droits s'y rattachant, et conclure des arrangements pour la disposition conjointe ou l'acquisition d'iceux, ou de n'importe lequel d'eux, ou de tout intérêt dans iceux, et d'agir comme fidéicommis ou agents pour tous tels arrangements; (*f*) Acquérir ou accorder des monopoles, brevets et autres droits spéciaux et privilèges, soit dans ce qui concerne toute industrie ou affaire particulière, ou pour l'usage de toute invention ou procédé, ou le développement, préparation aux manufactures ou vente de tout article en particulier, ou tout ce qui a trait à aucune de ces opérations ou choses, et acquérir ou accorder ces choses pour un terme d'année ou à perpétuité ou autrement; (*g*) Acheter, vendre, importer, exporter, manipuler, préparer pour le marché et faire commerce de marchandises et articles de toutes sortes; (*h*) Exercer toute autre industrie soit de manufacture ou autre qui pourra paraître susceptible à la compagnie d'être convenablement exercé en rapport avec ce qui précède ou calculer directement ou indirectement à rehausser les propriétés ou droits de la compagnie; (*i*) Entreprendre, transiger et exécuter toutes sortes d'affaires d'agences aux fins de la compagnie; (*j*) Construire, manufacturer et maintenir toutes machines, appareils, et accessoires convenables, nécessaires pour les fins de la compagnie, ou pour être utilisés avec tout brevet ou invention appartenant ou que se propose d'acquérir la compagnie; (*k*) Acheter ou autrement acquérir ou entreprendre tout ou aucune partie des affaires, propriété et passif de toute personne ou compagnie exerçant n'importe quelle industrie que cette compagnie est autorisée d'exercer, ou possédant des propriétés convenables aux fins de cette compagnie; (*l*) Conclure tous arrangements avec n'importe quel gouvernement ou autorité, suprême, municipale, locale ou autre, et obtenir ce qui pourrait servir aux fins de la compagnie ou à aucune d'icelles; (*m*) Entrer en société ou conclure tout arrangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts, les concessions réciproques ou de coopération avec toute personne ou compagnie, exerçant ou à la veille d'exercer toute industrie que cette compagnie est autorisée d'exercer, ou toute affaire ou transaction susceptible d'être conduite de façon à bénéficier directement ou indirectement à la compagnie, et de prendre ou acquérir autrement et détenir des actions ou stocks dans, ou valeurs de et de subventionner ou autrement aider n'importe quelle compagnie, et de vendre, détenir, émettre à nouveau, avec ou sans garantie ou autrement transiger avec ces actions ou valeurs nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*n*) Acheter, prendre à bail, ou échanger, louer, ou autrement acquérir toute propriété réelle ou personnelle ou tous droits ou privilèges que la compagnie pourra juger nécessaire ou convenable et en rapport avec aucune des propriétés ou droits de la compagnie pour le temps présent; () Faire, accepter, endosser et exécuter des billets promissoires, lettres de changes et autres valeurs négociables; (*p*) Payer pour toute propriété ou droits acquis par la compagnie, soit en argent soit en actions, ou avec toutes autres valeurs que la compagnie a pouvoir d'émettre ou partie d'une façon et partie de l'autre ou autres, et d'une façon générale aux conditions que le bureau pourra approuver; (*q*) Aider à l'établissement et au support d'associations ou institutions qui pourront sembler à la compagnie directement ou indirectement intéressantes à aucune de ces fins, et de souscrire de l'argent pour des fins charitables et de bienfaisance; (*r*) Vendre,

louer, disposer de, ou faire commerce de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie d'icelles, pour la considération que la compagnie jugera convenable et en particulier pour des actions, débentures, ou valeurs de toute autre compagnie ayant des fins en tout ou en partie similaires à celle de cette compagnie; (*s*) Placer et spéculer avec l'argent de la compagnie qui ne sera pas immédiatement requise sur telles valeurs et de telle façon qui pourra de temps à autre être déterminée; (*t*) Prêter de l'argent sous telles conditions et termes qui paraîtront convenables avec ou sans garantie, à des clients et personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et d'accorder du temps pour le paiement de toutes dettes qui pourront être dues à la compagnie, et de garantir l'exécution des contrats des personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie; (*u*) Vendre, améliorer, gérer, développer, louer, disposer de, tirer partie ou autrement faire commerce de tout ou d'aucune partie de la propriété et droits de la compagnie; (*v*) Se fusionner avec tout autre compagnie dont les fins et les affaires sont ou comprennent des fins qui sont similaires aux fins ou aux affaires ou toute partie des affaires de cette compagnie soit par vente ou achat (pour des actions ou autrement) de l'entreprise et du passif de cette ou de toute autre compagnie comme susdit avec ou sans liquidation, ou par vente ou achat (pour actions ou autrement) de toutes les actions ou stock, débentures ou valeurs de cette ou toute autre compagnie comme susdit, ou par société ou tout arrangement de la nature d'une société, ou de toute autre manière; (*w*) Donner à toute personne, firme ou compagnie souscrivant ou procurant des souscriptions pour le capital ou rendant de l'aide financier ou autre à cette compagnie, ou toute compagnie ou entreprise dans laquelle cette compagnie est intéressée le droit de souscrire pour et recevoir la répartition de toutes actions ou autres valeurs alors non émises par cette compagnie; (*x*) Distribuer parmi les membres en espèces au moyen de dividende ou bonus, toute propriété de la compagnie ou tous produits de vente ou disposer de toute propriété de la compagnie; (*y*) Détenir au nom d'autres personnes toute propriété que la compagnie est autorisée à acquérir et exercer ou faire affaires, actes et choses susdites soit comme principal, agents, ou fidéicommis, ou par et au moyen de fidéicommis, agents ou autrement, et soit seul ou conjointement avec d'autres; (*z*) Faire toute autre chose qui dépend ou qui est incidente à la réalisation des fins ci-dessus, et de façon à ce que le mot "compagnie" dans cette clause sera censé comprendre et inclure toute société ou association de personnes, incorporées ou non incorporées, et domiciliées en Canada ou ailleurs, et de façon à ce que les fins comprises dans chaque paragraphe de cette clause soient jugées indépendantes de la compagnie, excepté dans les paragraphes où il est dit autrement. La compagnie exercera son industrie dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 11 mars 1911, à

"THE GRIFFITHS STEEL CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"THE NORTON GRIFFITHS STEEL CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED".

"J. H. McCOMB, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 décembre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Samuel William Jacobs, C.R.; Alexander Rives Hall et Guy Casimir Papineau-Couture, avocats; Isabel Ernestine Dowling et Belle Rubinsky, sténographes, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel William Jacobs, Alexander Rives Hall et Guy Casimir Papineau-Couture.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, produire ou autrement préparer, acheter ou autrement acquérir, vendre, emmagasiner, disposer et faire commerce général de travaux de toiture, de plancher, peintures, vernis, papiers, articles de feutre, papier et toiles de toutes descriptions préparées ou non préparées, de matériaux isolants de toutes sortes et de tous articles et choses utilisés dans la fabrication et le travail d'iceux et autres marchandises et commodités et de tous autres matériaux, machineries, appareils, produits et accessoires, convenables ou adaptés à l'usage ou en rapport avec la manufacture, la production ou la préparation de n'importe quel article, marchandises et commodités susdits, et aussi de chacune et toutes commodités et choses qui proviennent ou sont les bas produits de la manufacture, production ou préparation des toitures, des planchers, peintures, vernis, papiers, articles de feutre, papier et toile et matériaux isolants de toutes sortes, ou autre marchandises ou article; ou dans la fabrication, production ou préparation desquels aucun des dits articles peuvent être un facteur ou un ingrédient ou dont lequel peut être une des parties le composant; (*b*) Manufacturer, produire, vendre ou autrement faire commerce de résine, goudron, produits de goudron (chimiques ou autres) et de combinaisons de goudron et autres matériaux; (*c*) Traiter les bois et autres matériaux à la créosote et autres produits chimiques ou matériaux; (*d*) Manufacturer, vendre et faire le commerce du gaz pour la lumière, la chaleur ou la force. Pourvu, toutefois, que la vente, distribution, ou transmission de l'eau ou de l'électricité ou l'hydraulique ou autre pouvoir ou force au delà des limites des terrains de la compagnie, seront sujettes aux règlements locaux et municipaux; (*e*) Manufacturer et vendre toutes sortes de fournitures pour plombiers, poseurs d'appareils à vapeur, ouvriers et métaux et machinistes généralement; (*f*) Exercer l'industrie de la confection des chemins dans toutes ses branches; (*g*) S'engager dans tout autre genre de manufacture, d'emmagasinage, de commerce de toute nature qui pourront être combinés convenablement et conduits avec celui ci-dessus; (*h*) Agir comme agents pour tout individu ou compagnie exerçant une industrie semblable à celle ci-dessus; (*i*) Acquérir, disposer de, vendre et utiliser les terres, moulins, entrepôts, usines et autres édifices et structures, machineries, accessoires et chacun et tous articles et propriété, y compris l'achalandage, que la compagnie pourra juger nécessaire ou convenable pour atteindre ou développer aucunes de ces fins; (*j*) Acheter, détenir ou autrement acquérir ou devenir intéressé dans, et vendre, transférer, engager,, ou autrement disposer des actions du capital-actions, obligations ou autres preuves de créances de toute compagnie exerçant une industrie d'un caractère semblable, et exercer tous les droits d'un détenteur de ces actions ou obligations; (*k*) Se fusionner avec toute personne ou personnes ou compagnie exerçant une industrie d'un caractère semblable, et d'acheter et acquérir un intérêt ou contrôle dans toute toute industrie similaire, et de payer pour cette industrie comptant ou en obligations, ou actions acquittées de cette compagnie; (*l*) Demander, obtenir, enregistrer, louer, ou autrement acquérir, et de détenir, utiliser, exploiter, vendre, transférer ou disposer autrement de toutes marques de commerce, noms de commerce, brevets, inventions, améliorations ou procédés se rattachant à l'industrie de la compagnie; (*m*) Exercer en autant que la chose sera utile aux fins de la

compagnie l'industrie des charroyeurs, transporteurs, déménageurs et livreurs, et, à ces fins, posséder, louer, et faire fonctionner tous véhicules, soit par terre, soit sur eau, électrique ou autre et tous autres appareils nécessaires à cela. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"MONTREAL-MIDWAY OIL COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 9 décembre 1910. - - - Capital, $600,000.

Nombre des actions, 600,000.—Montant de l'action, $1.

Membres de la corporation:—George Lennon Kavanagh, marchand; William Wilberforce MacCuaig, agent financier; Henry Frigon, agent d'immeubles; Albert Johnston, médecin; et Charles Henry Winch, marchand, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Extraire et miner de la terre de l'huile de pétrol, et toutes autres huiles et minerais (y compris le gaz naturel et autres produits) et de raffiner, manufacturer et travailler le pétrole et autres huiles, minerais et autres produits; (*b*) Acquérir, acheter, vendre, importer, exporter, disposer de, raffiner, mélanger, composer, faire commerce d'huile de pétrole et autres huiles, peintures, bases de peintures, vernis, composé de bouilloire, gazoline, graisses et dérivés, objets et articles, tout ou en partie faits ou produits d'huile de toute sorte et aussi du gaz naturel; (*c*) Manufacturer, acheter, vendre, louer, engager, faire commerce de, utiliser et exploiter machines, machineries, outils, instruments, réservoirs, chars réservoirs, engins, bateaux, barges et vaisseaux pour transporter l'huile, formes pour machines, machineries et dessins industriels et agir comme agents pour l'achat et la vente de tout ou aucun des articles ci-dessus mentionnés, ou de tous autres appareils s'y rattachant; (*d*) Poser, installer, construire et exploiter des tuyaux de canalisation et autres appareils et installations pour le transport de l'huile, du gaz ou de l'eau et installer, construire et exploiter pompes, perforatrices ou toute autre machinerie ou outillage nécessaire pour creuser, forer ou faire l'excavation de puits ou mines pour l'huile, le gaz naturel, ou dépôt de minerai; (*e*) Acheter, louer, acquérir tout intérêt dans, détenir, utiliser, occuper, vendre, transporter et faire commerce d'huile, gaz et autres claims de minerais, mines et droits de mines et de propriétés supposées contenir de l'huile, du gaz ou autres minerais de toutes sortes et d'entreprises s'y rattachant; et de travailler, exercer les droits, développer et tirer partie de tous ces claims, mines et droits de mines, et toutes entreprises s'y rattachant; (*f*) Construire et améliorer, maintenir, développer, travailler, gérer, exploiter ou contrôler, tous droits, tramways, embranchements ou voies d'évitement, ponts, réserves, cours d'eau, manufactures, entrepôts, ateliers électriques, magasins et autres travaux et commodités qui pourront sembler directement ou indirectement pouvoir faire progresser les intérêts de la compagnie et de contribuer, subventionner ou autrement aider, ou prendre part à la construction, amélioration, maintien, opération, gérance, exploitation ou contrôle d'iceux; (*g*) Acquérir, prendre l'achalandage actif et passif de toute personne, firme ou compagnie exerçant en tout ou en partie toute industrie semblable à celle que cette compagnie a le droit d'exercer, ou possédant des propriétés convenables aux fins de cette compagnie, et dans ce but acquérir toutes ou en partie des actions, dettes et passif de toutes ces dites

compagnies; (*h*) Vendre, louer ou autrement disposer de toute ou partie des affaires, entreprise, propriété, actif, passif et franchises de la compagnie à toute autre personne ou compagnie, pour la considération que la compagnie jugera nécessaire et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie ayant des fins en tout ou en partie similaires à celles de cette compagnie; (*i*) Demander, acheter ou autrement acquérir, tous brevets d'invention, marques de commerce, dessins industriels, licences, concessions et autres choses identiques, conférant des droits exclusifs ou non exclusifs d'utilisation de tout procédé secret ou autres renseignements relatifs à toute invention qui pourra paraître susceptible d'être utilisée pour les fins de la compagnie, ou dont l'acquisition pourra sembler pouvoir, directement ou indirectement, profiter à la compagnie, et exercer, développer, vendre et accorder des permis d'iceux, ou autrement tirer partie de toute propriété droits et renseignements ainsi acquis; (*j*) Acheter, louer, ou autrement acquérir, détenir et jouir de toute propriété, franchises, achalandage, droits et privilèges détenus ou dont jouissent toutes personnes ou firme, ou toute compagnie ou compagnies exerçant ou formées pour exercer toute industrie similaire à celle que cette compagnie est autorisée à exercer et assumer le passif de toutes ces personnes, firmes ou compagnies; (*k*) Nonobstant les dispositions de de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription de première main ou autrement, et détenir, vendre ou disposer autrement d'actions, stock soit ordinaires ou préférées, débentures, obligations et autres obligations dans toute autre compagnie ayant des fins en tout ou en partie similaires aux fins de cette compagnie, ou exercer toute entreprise susceptible d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie et de voter toutes actions ainsi détenues, par l'intermédiaire de tel agent ou agents que les directeurs pourront nommer; (*l*) Entrer en société, conclure tout arrangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques conjoints, concessions réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée, ou à la veille d'exercer ou d'engager dans toute affaire ou transaction que cette compagnie a le droit d'exercer ou de s'engager, ou toute affaire ou transaction susceptible d'être conduite de façon à bénéficier directement ou indirectement à cette compagnie; et prêter de l'argent, garantir les contrats de, ou aider autrement toutes ces personnes ou compagnies et de vendre, détenir, émettre à nouveau, avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*m*) Placer et spéculer avec l'argent de la compagnie dont elle n'a pas immédiatement besoin, de telle façon qui pourra de temps à autre être déterminé; (*n*) Tirer, faire traite, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres documents négociables et transférables; (*o*) Distribuer en espèces ou autrement, comme il pourra être résolu, tout actif de la compagnie entre ses membres, et particulièrement les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie formée pour prendre tout ou partie de l'actif ou du passif de cette compagnie; (*p*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, disposer de, tirer partie ou autrement disposer de tout ou en partie des propriétés et droits de la compagnie; (*q*) Conclure tout arrangement avec tous gouvernements ou autorité, suprême, municipale, locale ou autrement, qui pourront sembler avantageux aux fins de la compagnie, ou aucune d'icelles; et obtenir de ces gouvernements ou autorité, tous droits, privilèges ou concessions que la compagnie jugera désirable d'obtenir et d'exécuter, exercer et se conformer à tous ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (*r*) Faire toutes ou aucune des choses autorisées par les présentes, soit seule ou conjointement avec ou comme facteurs, fidéi-commis ou agents pour toutes autres compagnies ou personnes ou par l'entremise de tous facteurs, fidéi-commis ou agents; (*s*) Exercer toute autre industrie qui pourra paraître susceptible à la compagnie d'être conduite convenablement en rapport avec ce qui précède ou toute partie, ou calculée

directement ou indirectement à rehausser la valeur ou rendre profitable la propriété ou les droits de la compagnie; (*t*) Les pouvoirs dans chaque paragraphe ne seront en aucune façon limités ou restreints par référence ou inférence aux termes de tout autre paragraphe. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"NATIONAL HYDRO-ELECTRIC COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 décembre 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Arthur Surveyer et Royal LeSage, ingénieurs civils; Marie Alice Favreault, sténographe; Florence Rose Chabot, teneur de livres; et Louis Gosselin, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Arthur Surveyer, Royal LeSage et Louis Gosselin.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'une compagnie de lumière, chaleur et force électriques, dans toutes ses branches; pourvu, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission d'électricité, hydraulique ou autre pouvoir ou force seront assujettis aux règlements locaux et municipaux régissant la chose. Pourvu, de plus, que la compagnie, n'entrera pas sur aucune rue, route ou autre endroit public, dans le but d'y placer aucune de ses usine, installation ou matériel employé pour la transmission ou la distribution du gaz, de l'électricité, électrique, hydraulique, pneumatique ou autre pouvoir moteur, et n'érigera pas ou ne placera pas, sur dessous ou en travers de telles rues, routes, ou autre endroit public, aucune usine, installation ou matériel sans le consentement de la municipalité ayant le contrôle de telles rues, routes ou autre endroit public; (*b*) Pourvoir, louer, acheter ou autrement acquérir et construire, poser, ériger, établir, opérer, maintenir et exécuter tous travaux nécessaires, stations, engins machinerie, usine, cables, fils de fer, lignes, générateurs, accumulateurs, comptomètre, transformateurs, appareils, accessoires et outillages se rapportant à la génération, accumulation, distribution, transmission, fourniture, vente, usage et emploi de l'électricité, et de générer, accumuler, transmettre, distribuer, fournir et vendre de l'électricité pour les fins de chauffage électrique, éclairage, traction et force motrice et pour des fins industrielles et autres, en entreprendre et conclure tous contrats ou conventions pour l'éclairage des cités, villes, rues, édifices et autres lieux et pour la fourniture de la lumière électrique, la chaleur et la force motrice pour toutes fins publiques et privées; (*c*) Faire, ériger, construire, édifier, poser, maintenir et se servir de réservoirs, aqueduc, citernes, digues, canaux, tunnels, ponceaux, dalles, conduites, tuyau principal et autres ainsi que leurs accessoires, et exécuter et faire tous autres travaux et choses nécessaires ou convenables pour obtenir, emmagasiner, vendre, livrer, mesurer et distribuer l'eau pour la création, le maintien et le développement de tout pouvoir hydraulique, électrique ou mécanique, ou pour toutes autres fins de la compagnie; (*d*) Construire, améliorer, travailler, maintenir, gérer, exploiter ou contrôler, et acheter, louer ou autrement acquérir et détenir, utiliser et vendre, louer ou disposer autrement de toutes terres, travaux, mains, machinerie, ou de tous chemins, routes, ponts, réservoirs, cours

d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, ateliers, magasins, et autres travaux et commodités qui pourront paraître susceptibles d'être utilisés ou exploités par rapport à toute partie de l'entreprise de la compagnie pour le temps présent ou calculés à profiter directement ou indirectement à la compagnie, et outiller, maintenir et exploiter par pouvoir électrique, hydraulique ou mécanique tous travaux appartenant à la compagnie ou dans lesquels la compagnie pourra être intéressée, et contribuer, subventionner ou aider autrement et prendre part à la construction, amélioration, maintièn, exploitation, gérance ou exécution ou contrôle d'iceux; (*e*) Demander, recevoir et acquérir par voie législative, concession, transport, transfert, bail ou autrement et exercer et exploiter et jouir de tout statut, ordonnance, ou concession, licence, pouvoir, autorité, franchise, droit ou privilège se rapportant à la génération, accumulation, développement, distribution, fourniture, vente, usage et emploi de l'énergie électrique, que tout gouvernement ou autorité suprêmes, municipales ou locales, ou toute corporation ou autre corps public pour avoir le droit de promulguer, faire ou concéder et de payer pour, aider et contribuer à la mise en vigueur d'iceux, et de disposer de toutes actions de la compagnie, obligations et actifs, pour payer le coût nécessaire, charges et dépenses d'iceux; (*f*) Exercer toute autre industrie, soit de manufacture ou autre, qui pourront paraître susceptible à la compagnie d'être convenablement conduites en rapport avec les fins ou les objets de la compagnie ou calculées directement ou indirectement à rehausser la valeur ou rendre profitables toute propriété ou droits de la compagnie; (*g*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, dons, licences, baux, concessions, et choses similaires comportant des droits exclusifs ou non exclusifs ou le droit limité d'utiliser tout secret ou autre renseignement relatifs à toute invention qui seront jugés susceptibles d'être utilisées pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition semblera calculé à profiter directement ou indirectement à cette compagnie, et utiliser, exercer, développer ou accorder des permis, ou autrement tirer partie de propriété, droits intérêts ou renseignements ainsi acquis; (*h*) Acheter ou autrement acquérir les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie, corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi et de payer pour iceux en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de cette compagnie, et détenir, vendre, voter ou autrement disposer des actions, obligations, débentures ou autres valeurs ainsi achetées, et de garantir le paiement du principal ou des dividendes ou intérêt sur les dites actions, obligations, débentures ou autres valeurs et de lancer toute compagnie ou corporation ayant des fins similaires en tout ou en partie à celles de cette compagnie ou exerçant toute industrie susceptible d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie; (*i*) Vendre, louer ou disposer autrement des droits de propriété, franchises et entreprise de la compagnie ou d'aucune partie pour la considération que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des fins en tout ou en partie similaire à celles de cette compagnie; (*j*) Se consolider et se fusionner avec toute autre compagnie ayant des fins similaires en tout ou en partie à celles de cette compagnie; (*k*) Conclure tout arrangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, concessions réciproques ou autrement, avec toute personne, firme ou compagnie exerçant un engagée, ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans une affaire ou transaction susceptible d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie, et prendre, ou autrement acquérir des actions et valeurs de ces compagnies et de vendre, détenir, exercer et jouir en son nom propre ou au nom de personnes, firmes, compagnie ou compagnies ci-après mentionnées, toute ou partie de propriété, franchises, achalandage,

droits, pouvoirs et privilèges ainsi acquis, ou pour services rendus totalement ou partie en argent, ou totalement ou en partie en actions, obligations, débentures acquittées et non cotisables de cette compagnie, ou autrement, et prendre à charge le passif de toutes ces personnes, firme ou compagnie et exercer les droits, pouvoirs et franchises de toute corporation dont le capital appartient à cette compagnie, au nom de cette corporation ou en son nom propre; (*m*) Procurer l'enregistrement à la compagnie, sa licence ou sa reconnaissance dans tout pays étranger, et y désigner et nommer des personnes pour la représenter comme avocats ou représentants de cette compagnie avec pleins pouvoirs de représenter cette compagnie dans toutes affaires d'après les lois de ces pays étrangers, et d'accepter le service légal de pièces judiciaires pour et au nom de cette compagnie dans toute affaire ou procès; (*n*) Faire toutes choses incidentes ou devant servir à atteindre aucune de ces fins; (*o*) Faire toutes ou chacune des choses ci-dessus comme principal, agents ou avocats; (*p*) Tirer, faire traite, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres documents négociables ou transférables; (*q*) Faire des avances d'argent aux clients ou autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats par ces personnes; (*r*) Distribuer en espèces, ou autrement, comme il sera résolu, tout actif de la compagnie entre ses membres et particulièrement les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui pourra prendre toute ou partie de l'actif ou du passif de cette compagnie; (*s*) Tout pouvoir concédé dans chacun des paragraphes n'est pas limité ou restreint par référence ou inférence des termes d'un autre paragraphe. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"REGAL REALTY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 décembre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Boyer, avocat, de Westmount, Qué.; Louis Gosselin, avocat; Andrew West Murray, comptable; Florence Rose Chabot, teneur de livres; et Martha Kennedy, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Louis Boyer, Louis Gosselin et Andrew West Murray.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'agents ou commerçants d'immeubles de toutes descriptions; (*b*) Acheter ou autrement acquérir des immeubles de toutes descriptions et particulièrement des étendues suburbaines; tracer des rues et ruelles, les niveler, construire et améliorer; construire des ponts, viaducs, cours d'eau, drains, conduites et choses pareilles sur telles terres ainsi acquises, et vendre et disposer de lots à bâtir et droits sur les dites propriétés pour toutes bonnes et valables considérations; (*c*) Construire et ériger des ateliers, manufactures, entrepôts, logements, édifices à bureaux, églises, écoles et autres édifices dans et sur tout terrain acquis par la compagnie, et vendre, louer, donner à bail, engager ou autrement en disposer; (*d*) Agir comme agents d'immeubles en négociant la vente, l'échange, l'hypothèque, la location, l'engagement et disposer autrement de propriétés meubles ou immeubles de toutes sortes et de toutes des-

criptions; (e) Construire et ériger des édifices à bureaux ou à appartements; de les meubler en tout ou en partie, et de chauffer, louer, donner à bail ou engager à des tenanciers et locataires; (f) Entreprendre l'administration et la gérance de toute propriété meuble ou immeuble; de personnes ou successions, y compris la location, vente et autre disposition de ces propriétés, et, d'une façon générale agir comme agents pour l'administration et la disposition de toute propriété quelconque; (g) Entreprendre la construction de toutes sortes d'édifices, parties d'édifices, travaux publics et privés de toutes sortes y compris les travaux pour fournir la lumière, la chaleur, la force, par contrat ou autrement et accepter en paiement ou partie paiement les actions, obligations et débentures de toute personne, compagnie ou corporation quelconque, et de les vendre et en disposer; (h) Acquérir les actions, obligations, débentures de toute compagnie quelconque, soit au comptant, soit en échange pour des actions, obligations ou débentures de la compagnie par les présentes incorporée, et de vendre et disposer des actions, obligations et débentures ainsi acquise, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (i) Vendre ou échanger les propriétés meubles ou immeubles de la compagnie ou toute partie d'icelle; (j) S'unir ou se fusionner avec toute autre compagnie incorporée, formée ou organisée pour des fins identiques ou similaires, soit en acquérant des actions, obligations ou débentures de telle compagnie en échange de celles de la compagnie, ou en vendant et disposant à toute telle compagnie ou corporation; (k) Faire toutes choses ou matières qui seront nécessaires ou incidentes à l'exercice ou l'exécution d'aucun des droits, pouvoirs et privilèges ici mentionnés. La compagnie opèrera par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN CARBONATE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 12 décembre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Washington Irving Powers, manufacturier; Charles Lebourveau Stuart, greffier de ville; et Julius Caesar Eaton, marchand, tous de Lyndonville, Vt., E.-U.A., Joseph Rutherford Colby, manufacturier, de Montréal Ouest, Qué.; et Darley Burley-Smith, commis, de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs rovisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Manufacturer et faire commerce du gaz, magnésie, roc de terre et plancher plastique, ou tous produits dérivés d'iceux, ou articles ou produits qui pourraient être manufacturés ou exploités avantageusement avec ce qui précède; (b) Manufacturer, faire commerce, acheter, posséder, louer ou autrement acquérir et accorder l'usage de, par droit régalien ou autrement, engins, machines et outils de toute description; (c) Demander, acheter, louer ou autrement acquérir, et, posséder, opérer, introduire, ou vendre, céder et autrement disposer et accorder des licences s'y rapportant ou autrement tirer partie des marques de commerce, nom de commerce, et de toutes inventions et améliorations de machines et de procédés employés en rapport ou obtenus sous lettres de brevets d'invention, ou autrement; (d) Acheter, faire commerce, détenir ou acquérir de toute autre façon, tout ou partie du capital-actions ou obligations de toute compagnie, autorisée à exercer toute industrie que cette compagnie a le droit d'exer-

cer, et, durant la possession de ce droit exercer tous droits et pouvoirs de propriétaires d'icelles; (*e*) Faire des avances d'argent et accepter des garanties en échange et garantir les contrats ou obligations contractuelles de toute personne, firme, ou corporation exerçant une industrie similaire en tout ou en partie à celle de cette compagnie; (*f*) Conclure tous arrangements pour le partage des profits, les risques communs, concessions réciproques ou autres arrangements de même nature, avec d'autres personnes ou compagnies autorisées toute industrie que cette compagnie est autorisée à exercer; (*g*) Acquérir et prendre l'achalandage de toute propriété ou industrie, incorporée ou non que cette compagnie a le droit d'exercer, ainsi que tout ou partie de l'actif ou passif de les payer au moyen d'actions dans la compagnie ou par tous autres moyens; (*h*) Vendre, louer, ou autrement disposer de toute succursale ou partie des affaires, entreprises, propriété, passif et franchises de la compagnie à toute autre personne ou compagnie pour la considération que la compagnie jugera bonne, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toutes autres compagnies ayant des fins totalement ou en partie similaires à celles de cette compagnie; (*i*) Exercer toute autre industrie qui pourra paraître susceptible à la compagnie d'être convenablement exercée avec la sienne ou toute partie d'icelle, ou calculée directement ou indirectement à rehausser ou rendre profitable tous droits ou propriétés de la compagnie; (*i*) Les pouvoir dans chaque paragraphe n'étant en aucune façon limités ou restreints par référence ou inférence des termes d'aucun autre paragraphe. La compagnie pouvoir dans chaque paragraphe ne seront en aucune façon limités ou restreints par référence ou inférence des termes d'aucun autre paragraphe. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"G. H. RANDALL COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 12 décembre 1910. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Henry Randall et Robert John Parker, manufacturier; Joseph Ernest McCoy, voyageur de commerce; Frederic William Milburne, commis; et Alexandre Moir Muirhead, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et faire commerce de meubles, fournitures d'intérieur, fixtures d'ateliers et autres de tous articles faits de bois ou partie de bois et partie de métal; (*b*) Construire, acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, exploiter et opérer des pouvoirs d'eau y compris la construction de digues, prises et issues d'eau et dalles dans les environs de sa manufacture, et construire et exploiter toutes les écluses, quais et autres travaux s'y rapportant; (*c*) Construire, acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, exploiter et opérer des usines électriques ou à vapeur dans le but de produire de la chaleur, de la lumière ou de la force, et acquérir par achat, bail ou autrement et construire, et exploiter tous aqueducs requis, manufactures, moulins, ateliers et entrepôts, et autres édifices et chantiers se rattachant à l'industrie de la compagnie; (*d*) Acheter et vendre et faire commerce de bois de charpente de toutes descriptions, d'ouvrages de bois manufacturé de toutes sortes, de travaux d'architec-

ture et autres en métal, de travaux en métal et en verre de toutes descriptions et tous autres maériaux se rattachant au commerce de la compagnie; (*e*) Manufacturer et fournir de la vapeur ou de l'électricité pour les fins de chauaffge, éclairage ou force motrice ou pour toutes autres fins que pour lesquelles elles pourront être utilisées ou pour toutes fins de l'industrie de la compagnie; pourvu, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission de vapeur ou d'électricité au dela des terrains de la compagnie seront sujettes aux règlements locaux ou municipaux à cet effet; (*f*) Construire, posséder et exploiter des quais, docks, bureaux, et tous édifices et ateliers nécessaires et construire, posséder et exploiter des bateaux à vapeur et autres, et chars pour les fins de l'industrie de la compagnie; (*g*) Acquérir, posséder et exploiter tous brevets ou droits de brevets pouvant en aucune façon s'appliquer à l'industrie de la compagnie et accorder des licences pour les exploiter, et recevoir en paiement pour iceux de l'argent ou des actions ou valeurs de toute autre compagnie faisant un commerce similaire ou se rapportant à celui de cette compagnie; (*h*) Acquérir, détenir et disposer des actions de toute autre compagnie ou compagnies exerçant une industrie similaire ou se rapportant à l'industrie de cette compagnie; (*i*) Emettre des actions acquittées ou obligations, ou les deux, pour le paiement du prix d'achat de tous moulins, édifices, machineries, actions, achalandage, brevets, droits de brevets, marques de commerce ou autres propriétés pouvant être utilisées dans l'exploitation de l'industrie de la compagnie, faire des avances et émettre des obligations et des actions entièrement acquittées en paiement du prix d'achat de toute autre compagnie exerçant une industrie similaire ou se rapportant à l'industrie de cette compagnie; (*j*) Vendre et disposer de tout ou partie des propriétés et actif de la compagnie et accepter en paiement d'iceux les valeurs que la compagnie jugera convenables. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE NATIONAL REALTY COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 12 décembre 1910. - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Michael James O'Brien, entrepreneur, de Renfrew, Ont.; Richard Michael Devlin et John Gleeson, entrepreneurs; et Harold Buchanan McGiverin, avocat, tous d'Ottawa, Ont.; et Frank S. Cahill, agent d'immeubles, de Saskatoon, Sask.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la Compagnie:—Acheter pour placement ou revente, et faire trafic de terres y compris terrains et limites à bois et autres propriétés y contenues ou s'y rattachant, et de créer, vendre et faire commerce en toute propriété de terres d'affermage et d'une façon générale faire le commerce, le trafic, par voie de vente, bail, échange ou autrement de terres et propriétés d'immeubles et de toute autre propriété réelle ou personnelles; (*b*) Développer et mettre à profit tous terrains requis pour les besoins de la compagnie ou dans lesquels la compagnie aurait quelque intérêts et en particulier en les délimitant et en les préparant pour la construction de bâtiments; en construisant, altérant, démolissant, décorant, entretenant, meublant, garnissant et améliorant des bâtisses et en traçant, pavant, para-

chevant des chemins et rues, en égouttant les dits terrains ou en les mettant en ferme ou en culture, en consentant des avances d'argent aux constructeurs, aux occupants et à toutes autres personnes et en faisant avec eux des contrats ou arrangements de toutes sortes; (*c*) Faire affaires de toutes ou de chacune des manières suivantes, à savoir: comme constructeurs et entrepreneurs, agents de maison et négociants de pierre, de sable, de chaux, de briques, de bois, de ferronneries et d'autres matériaux de construction; (*d*) Paver, macadamiser, réparer, niveler, nettoyer et arroser les rues ou chemins publics et construire, creuser et réparer des conduites, citernes, drains ou égouts et faire toutes espèces d'arrangements ou de conventions à ces fins; (*e*) Conduire une agence générale d'immeubles se chargeant des recherches, des évaluations, des ventes, des subdivisions et autres affaires analogues; (*f*) Acquérir ou assumer en tout ou en partie les affaires, les biens ou les obligations de toute personne ou compagnie faisant tout genre d'affaires qu cette compagnie est autorisée à transiger, ou possédant des biens pouvant servir aux fins de cette compagnie; (*g*) Prendre ou autrement acquérir des parts ou titres de garanties dans toute compagnie faisant des affaires que cette compagnie est autorisée à transiger, et les vendre, les déposer en garantie, les garder comme porteur, les émettre de nouveau avec ou sans garantie ou en faire l'objet de toute autre transaction, nonobstant les dispositions de la Section 44 de l'Acte sus-mentionné; (*h*) Emettre ou allouer des parts acquittées de la compagnie en paiement total ou partiel de quelque affaires, franchise, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, licence ou contrat que cette compagnie a le pouvoir d'acquérir, ou en paiement de tous services rendus pour le bénéfice de la compagnie; (*i*) Vendre, louer ou autrement disposer des biens et de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie d'iceux pour telle considération que la compagnie pourra juger convenable et en particulier pour des parts, débentures, des obligations ou garanties de toute autre compagnie; (*j*) Devenir partie à tout arrangement pour division de profits, union d'intérêts, co-opération, société pour une aventure, concession réciproque, ou tout autre avec tout gouvernement, avec les autorités municipales ou locales ou avec toute personne ou compagnie transigeant, ou sur le point de transiger, intéressée ou sur le point de s'intéresser à quelque affaire ou marché que cette compagnie a le pouvoir de transiger, ou à laquelle elle a le pouvoir de s'intéresser, ou toute affaire ou marché susceptible d'être conduit de façon à être directement ou indirectement profitable à la compagnie et de garantir des contrats avec ou sans titres de suretés et de prêter de l'argent ou d'aider de quelque autre façon toute personne ou compagnie de ce genre ou toute personne ou compagnie entreprenant de construire ou d'améliorer toute propriété dans laquelle la compagnie a des intérêts et en général, telles personnes ou compagnies que la compagnie jugera désirables, et aux termes et conditions qu'elle fixera, et en particulier les occupants, les constructeurs et les entrepreneurs; (*k*) Garantir le paiement d'argent obtenu par ou payable en vertu de, ou en rapport avec des débentures, parts, contrats, hypothèques, charges, obligations, ou autres garanties de toute compagnie ou entreprise ayant en tout ou en partie des pouvoirs semblables à ceux de cette compagnie; (*l*) Devenir partie à tout arrangement avec tout gouvernement ou autorité fédéral, provincial, municipal ou local ou autre, qui pourrait paraître tendre vers les fins de la compagnie ou quelqu'une d'entre elles; (*m*) Investir et se servir des fonds de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis en vertu de telles garanties et de telle façon qu'il pourra être statué de temps à autre; (*n*) Distribuer en espèces aux actionnaires tous biens appartenant à la compagnie; (*o*) Faire toutes ou chacune des choses plus haut mentionnées en qualité de principal, d'agent, d'entrepreneur ou de procureur; (*p*) Faire toutes autres choses qui peuvent être incidentes aux fins ci-dessus ou qui peuvent conduire à les atteindre. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADA OPTICAL MANUFACTURING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 14 décembre 1910. - - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Edmour Normandin, manufacturier; George Alphonse Normandin, employé civil; Hector Roannes Bisaillon, avocat; James Edward Warner, comptable; et Joseph Wechselberger, architecte, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre, et en général commercer sur toutes sortes de bijouteries et d'objets d'optique; (*b*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, marques de commerce ou autres droits et licences par rapport aux affaires de la compagnie et se servir, mettre en exercice, développer ou accorder des licences en rapport avec iceux; (*c*) Acheter ou autrement acquérir toutes parts ou intérêts dans le tout ou dans une partie des affaires, achalandage, et actif de toute personne firme ou compagnie transigeant des affaires qui sont dans les limites des pouvoirs de cette compagnie, et assumer totalement ou en partie les dettes passives ou obligations de telle personne, firme ou compagnie, et conduire, gérer et liquider toute affaire ainsi acquise et faire, et mettre à exécution tous contrats ou arrangements avec telle personne, firme ou compagnie ayant pour objet l'amalgamation, le travail conjoint, la coopération, la division de profits, l'assistance mutuelle ou tout autre arrangement, et accepter comme considération de tels contrats ou arrangements des parts, débentures ou garanties dans toute compagnie; (*d*) Payer pour tous services rendus ou pour tous biens ou droits acquis par la compagnie de la façon qui peut paraître convenable et en particulier par l'émission de parts ou titres, de garanties de la compagnie crédités comme entièrement ou partiellement acquittés; (*e*) Vendre, transférer ou disposer en tout ou en partie des affaires ou entreprises de la compagnie en faveur de toute autre compagnie (qu'elles aient été promues par cette compagnie ou non), ou en faveur de toute personne, firme ou corporation, et accepter comme considération pour toute vente, transfert, aliénation de ce genre, des parts, débentures, obligations ou garanties dans toute autre compagnie; (*f*) Distribuer aux actionnaires de la compagnie, en espèces, toutes parts, débentures, garanties ou piens appartenant à la compagnie; (*g*) Faire tous autres actes ou choses qui peuvent paraître incidents aux fins de la compagnie ou aider à l'obtention des fins ci-dessus ou de quelques-unes d'entre elles. La compagnie conduira ses opérations dans tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN ELECTRIC AUTOMATIC MACHINES, LIMITED".

Constituée en corporation, 14 décembre 1910. - - - - - Capital, $225,000.

Nombre des actions, 2,250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Leslie Stuart Macoun, agent d'affaires; John Barrett Prendergast, banquier; Norman Gregor Guthrie, avocat; Russell Richard Gilbert, and Reginald Arthur Graham, commis de banque, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement certains brevets d'invention accordés sur des machines automatiques pour l'enregistrement des ventes et des brevets d'inventions ou droits de brevets qui pourront à l'avenir être obtenus pour protéger telles inventions ou toutes améliorations ou additions aux dites inventions, et payer pour les choses sus-mentionnées soit en parts acquittées et non assessables du capital-actions de la compagnie, ou en argent comptant, totalement ou en partie, selon qu'il sera jugé convenable; (*b*) Disposer de tous brevets d'inventions de ce genre en tout ou en partie, et du droit de manufacturer et de se servir de tout appareil fait en vertu des dits brevets, soit par vente ou au moyen de royauté, ou de telle façon qui pourra être désirable, soit pour de l'argent comptant ou autres bonnes et valables considérations; (*c*) Manufacturer, acheter, louer, vendre ou faire toute transaction se rapportant à des machineries ou appareils mécaniques construits sous tel brevets d'inventions ou leur étant incident, ou ayant rapport avec eux; (*d*) Acquérir par achat ou autrement, et s'en servir et faire toute transaction se rapportant à des brevets d'inventions, dessins de fabriques, et marques de commerce, canadiens ou étrangers, et payer pour ces dites choses en parts entièrement acquittées de cette compagnie ou autrement; (*e*) Conduire un établissement de manufacture et de commerçant en objets de métal de toutes sortes, outils, ustensiles, machineries, bouilloires, fournaises ou appareils pour produire la chaleur, et pour telles fins, acquérir le commerce et l'actif et assumer les obligations de toute personne ou compagnie faisant des affaires de ce genre et payer pour ces choses en parts ou en obligations de cette compagnie ou autrement; (*f*) Acquérir par achat, bail, louage ou autrement, et conserver, louer vendre et faire toute transaction ayant pour objet des terres à bois, des limites à bois, du bois en croissance, des emplacements pour moulins et des pouvoirs d'eau; manufacturer, acheter, vendre et faire le trafic de billots, de bois de charpente et de bois de toute description, et faire le commerce de bois dans toutes ses branches; (*g*) Construire et mettre en opération des moulins de pulpe et de papier et manufacturer et vendre la pulpe et le papier ou tout produit dans lesquels la pulpe ou le papier, ou toute matière dont on se sert dans la fabrication de la pulpe et du papier peut être utilisé; produire l'énergie électrique ou tout autre pouvoir et se servir de, vendre, louer ou autrement disposer de tout surplus de tels pouvoirs; (*h*) Devenir partie à un acte de société ou à tout arrangement pour division de profits, union d'intérêts, coopération, société pour aventure, concession réciproque ou tout autre arrangement avec toute personne ou compagnie transigeant ou sur le point de transiger, intéressée ou sur le point de s'intéresser à quelque affaire ou marché que cette compagnie a le pouvoir de transiger ou à laquelle elle a le pouvoir de s'intéresser, ou toute autre affaire, marché, susceptible d'être conduit de façon à être directement ou indirectement profitable à la compagnie; et prêter de l'argent et garantir des contrats ou aider de toute autre façon telles personnes et compagnies, et prendre, ou autrement acquérir des parts ou garanties dans telles autres compagnies, et les vendre, les garder comme porteur, les émettre de nouveau avec ou sans garantie et en faire l'objet de toute autre transaction; (*i*) Devenir partie à tout arrangement, avec toutes autorités municipales, locales ou autres qui pourraient paraître de nature à aider la compagnie à atteindre ses fins ou quelques-unes d'entre elles, et obtenir de telles autorités tout droit, privilège et concession que cette compagnie pourra croire désirable et mettre à exécution, se prévaloir, et respecter tel arrangement, droit, privilège et concession; (*j*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir totalement ou en partie les biens et obligations de

cette compagnie ou pour toute autre fin qui puisse paraître dans un but profitable pour la compagnie; (*k*) Acheter, céder par bail ou prendre en échange, louer autrement acquérir tous biens personnels, droit ou privilèges que cette compagnie pourra croire nécessaires ou utiles pour les fins de son commerce, et en particulier, toute machinerie, installation, roulant; (*l*) Faire des avances aux clients et autres personnes faisant affaire avec la compagnie, et garantir l'exécution de contrats par telles personnes; (*m*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, reçus d'entrepôt et autres instruments négociables ou transférables; (*n*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie d'icelle pour telle considération que le compagnie pourra croire convenable, et en particulier pour des parts, des débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des pouvoirs semblables à ceux de cette compagnie; (*o*) Se servir de tous fonds de la compagnie pour l'achat de stock ou de parts dans toute autre corporation, les directeurs devant se servir de ce pouvoir sous les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*p*) Prendre tous moyens pour faire connaître les produits de la compagnie qui pourront paraître convenables et en particulier en annonçant dans les journaux, publiant des circulaires, en achetant et en exhibant des œuvres d'art ou articles d'intérêt, en publiant des livres ou publications périodiques ou en accordant des prix, des récompenses et des présents; (*q*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, aliéner, mettre à profit ou de toute autre façon faire des transactions ayant pour objet tout ou partie des biens et droits de la compagnie, et distribuer tous biens de la compagnie en espèces à ses actionnaires; (*r*) Demander et obtenir de toutes autorités, pouvoirs ou corps législatifs, gouvernementaux, municipaux ou autres, la ratification, l'enregistrement, la reconnaissance de la compagnie ainsi que de ses droits, pouvoirs, concessions, privilèges, franchises additionnelles qui pourraient être considérés convenables et faire tout ce qui pourra être nécessaire et utile pour se conformer de temps à autre à toutes les lois, ordonnances, décrets, règlements ou autres choses maintenant requises ou qui pourraient exister dorénavant; (*s*) Faire toutes autres choses raisonnables qui sont incidentes ou qui peuvent conduire à l'obtention des fins susdites. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"HODGSON'S, LIMITED".

Constituée en corporation, 14 décembre 1910. - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Wright Hodgson, manufacturier; George Shearer McPherson, commis; Arthur Sill, surintendant; et Edson Grenfell Place, avocat, tous de Montréal, Qué.; et George Dupon Hodgson, gentilhomme, de Hudson, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George Wright Hodgson, George Dupont Hodgson et George Shearer McPherson.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire un commerce pour manufacturer, acheter, vendre et transiger en toutes sortes de gommes à mâcher, confiseries, biscuits, confitures, marmalades et combustibles et épiceries en général, ainsi que toute matière uti-

lisée en rapport avec les objets plus haut mentionnés; (*b*) Acquérir par achat, louage ou autrement des biens réels et personnels, des achalandages, des franchises, droits, privilèges, contrats et actifs de toutes sortes, utiles ou incidents aux affaires de la compagnie à tels termes et conditions qui peuvent paraître convenables, de toute personne, firme ou corporation, et payer pour telles choses en argent comptant, ou partiellement en argent comptant ou en parts acquittées et obligations, ou autres garanties de la compagnie, ou autrement comme il pourra être convenu, et vendre, ou autrement aliéner ou autrement faire des transactions au sujet de tout ou de partie des choses ci-dessus; (*c*) Conduire toute affaire ayant relation avec les fins pour lesquelles cette compagnie est incorporée; (*d*) Acquérir le commerce, l'achalandage et les biens de toute autre compagnie, firme ou personne ayant des fins semblables à celles de cette compagnie, et émettre des parts entièrement acquittées en paiement total ou partiel; (*e*) Vendre tout ou partie de l'actif, commerce ou entreprise de la compagnie et recevoir en paiement de l'argent comptant, des parts, obligations ou toute autre garantie qui pourra paraître convenable à la compagnie; (*f*) Acquérir toutes inventions, formules, marques de commerce ou droits d'auteur qui pourraient être avantageux aux fins de la compagnie; (*g*) Acquérir comme un tout complet la maison de commerce actuellement conduite dans la cité de Montréal, sous le nom de "The Hodgson Gum Company"; (*h*) Faire toutes autres choses qui pourront paraître nécessaires ou utiles pour l'obtention des fins ci-dessus. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"MACKAY, LIMITED."

Constituée en corporation, 14 décembre 1910. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Henry Miles, pharmacien en gros; Charles Samuel Underhill, comptable; John Donaghy, gérant; Louis Boyer et Louis Gosselin, avocats, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, louage ou autrement des médecines brevetées ou des médecines de spécialités, des formules médicales et des procédés médicaux, des spécifiques pour l'alcoolisme, des marques de commerce, et des noms de commerce se rapportant à des produits pharmaceutiques, médecines et spécifiques, et payer pour ces choses en argent ou en parts acquittées ou en obligations de la compagnie, ou partiellement en argent comptant et en parts ou obligations, et de mettre le tout à profit, et d'en faire l'objet de toute transaction au Canada et ailleurs; (*b*) Manufacturer et vendre des médecines, produits pharmaceutiques et préparations médicales de toutes sortes et de transiger d'une façon générale comme principaux, ou agents sur toutes sortes d'articles et d'accessoires qui entrent généralement dans le commerce de produits pharmaceutiques. (*c*) Adopter tous moyens de faire connaître les produits de la compagnie qui pourraient paraître convenables et en particulier, en annonçant dans les journaux, en publiant des circulaires, des livres et des publications périodiques; (*d*) Conduire tout autre commerce soit de manufacture ou autre qui pourra paraître à la com-

pagnie susceptible d'être conduit convenablement en rapport avec l'une quelconque des transactions ou des fins plus haut précitées, ou présumer, réhausser la valeur, ou rendre profitables tous les biens ou les droits appartenant à la compagnie; (*e*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie d'icelle, pour telle considération que la compagnie croira convenable et en particulier pour des parts, des débentures ou garanties dans toute autre compagnie ayant des pouvoirs semblables à ceux de cette compagnie; (*f*) Devenir partie à tout acte de société ou tout arrangement pour partage de profits, union d'intérêts, coopération, société pour une aventure, concession réciproque ou autres arrangements avec toute personne ou compagnie transigeant ou sur le point de transiger, intéressée ou sur le point de s'intéresser à quelque affaire ou marché que cette compagnie a le pouvoir de transiger ou à laquelle elle a le pouvoir de s'intéresser, ou toute affaire analogue et susceptible d'être conduite de façon à être profitable à cette compagnie, garantir les contrats ou autrement prêter assistance à toute personne ou compagnie de ce genre, et prendre ou autrement acquérir des parts et garanties dans telle compagnie, et vendre, garder comme porteur, émettre à nouveau avec ou sans garantie, ou en faire l'objet de toute autre transaction, et payer pour tous services rendus en parts acquittées de cette compagnie; (*g*) Acquérir, louer ou autrement acquérir et garder, se prévaloir de, et jouir en son propre nom, ou au nom de personne, firmes, compagnie ou compagnies ci-après mentionnées, toutes ou chacune des propriétés, achalandage, droits et privilèges possédés ou dont ont bénéficié toute personne, firme, compagnie ou compagnies, conduisant ou formées dans le but de conduire tout commerce semblable, totalement ou en partie à celui que cette compagnie est autorisée à conduire, et payer pour tels propriétés, achalandage, droits et privilèges acquis de cette façon, totalement ou en partie en argent comptant, ou totalement ou en partie en parts entièrement acquittées et non assessables de cette compagnie, ou de toute autre façon, et assumer les obligations de telles personnes, firmes ou compagnies, et exercer les droits et pouvoirs de telles personnes ou firmes, ou compagnie dont le capital-actions est possédé par cette compagnie, au nom de telle compagnie ou en son nom; (*h*) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des pouvoirs semblables à ceux de cette compagnie; (*i*) Conduire en rapport avec les affaires de la compagnie, des œuvres philantropiques dans le but de promouvoir la tempérance et d'aider au mouvement pour combattre l'alcoolisme; (*j*) Faire toutes ou chacune des choses précitées comme principaux, agents, ou procureurs; (*k*) Distribuer en espèces ou autrement, selon qu'il sera décidé tout actif de la compagnie, parmi ses membres, et en particulier, des parts, obligations et débentures ou autres garanties de toute autre compagnie qui pourra accaparer totalement ou en partie l'actif ou les obligations de cette compagnie; (*l*) Faire toutes autres choses qui peuvent être incidentes ou peuvent conduire à l'obtention des fins ci-dessus, ou à l'obtention de l'une quelconque d'entre elles. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 14 décembre 1910, à la

"CANADIAN AMERICAN APPRAISAL COMPANY, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"CANADIAN APPRAISAL COMPANY, LIMITED".

"HOME AND FOREIGN SECURITIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 15 décembre 1910. - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Harry Riley, John Francis MacGregor, et Francis Walkingshaw, clercs d'avocat; Erell Chester Ironside, étudiant en droit; et Joseph Edward Riley, comptable, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Harry Riley, John Francis MacGregor et Joseph Edward Riley.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter ou autrement acquérir ou posséder, vendre, échanger ou transiger comme principal, ou comme agent toute entreprise, propriété, droits ou commerce dans le but d'en faire l'amalgamation avec toute autre entreprise, propriété, droits ou commerce ou dans un but d'organisation ou de réorganisation ou pour en faire l'objet de toute autre transaction, en qualité de financiers ou de promoteurs; (*b*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, acheter, acquérir, posséder ou autrement transiger avec tout stock, obligations, débentures, actions, certificats ou garanties de tout gouvernement ou autorité suprême, municipale, locale ou autre, et tous bons, débentures, stocks, certificats, obligations, parts ou garanties de toute compagnie; (*c*) Emettre des parts acquittées, du stock de débenture, des débentures, des bons ou autres garanties de la compagnie en paiement ou en acompte de toutes propriété, droits ou servitudes qui pourraient être acquis par la compagnie ou pour tous services rendus ou travail fait pour le bénéfice de la compagnie, ou en paiement ou satisfaction de dettes ou obligations dues par la compagnie; (*d*) Demander, acheter, ou autrement acquérir tous brevets d'invention, licences, concessions ou autres titres semblables conférant tous droits exclusifs ou non exclusifs ou limités de se servir d'une chose, ou tout secret ou autre information relativement à toute invention qui puisse paraître susceptible d'être utilisé pour toutes fins de la compagnie, ou dont l'acquisition puisse directement ou indirectement paraître bénéficiable à la compagnie et se servir de, mettre en usage, développer ou accorder des licences au sujet de toute propriété, droits, information acquis de la sorte, ou de toute autre façon les mettre à profit; (*e*) Devenir partie à tout acte de société ou à tout arrangement pour partage de profits, union d'intérêts, coopération, société pour une aventure, concession réciproque ou autre arrangement avec toute personne, ou compagnie transigeant ou sur le point de transiger, intéressée ou sur le point de s'intéresser dans toute affaire ou marché que cette compagnie est autorisée à transiger ou à laquelle elle a le pouvoir de s'intéresser ou toute affaire ou marché susceptible d'être conduit de façon à être bénéficiable directement ou indirectement à la compagnie; et prêter de l'argent, garantir les contrats, ou de toute autre façon prêter assistance à toute personne ou compagnie de ce genre, et prendre, ou autrement acquérir des parts ou garanties dans telle compagnie, et de les vendre, les posséder, les émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou en faire l'objet de toute autre transaction; (*f*) Acquérir tous titres de ce genre par souscription au Trésor, soumission, participation dans les syndicats ou autrement, que les dits titres soient ou non entièrement acquittés, et faire des paiements sur tels titres au fur et à mesure des appels ou avant les appels ou autrement, et en garantir la souscription, ou souscrire pour les dits titres conditionnellement ou autrement, soit en vue d'un placement ou pour re-

vendre, ou autrement, et de changer les placements faits par la compagnie, et en général, vendre, échanger ou autrement aliéner, transiger et mettre à profit tout actif de la compagnie; (*g*) Faire des avances sur tous titres tel que mentionné plus haut, les offrir en souscription au public ou, de toute autre façon, aider au placement de tels titres et entreprendre, exécuter tous fidéicommis lorsque c'est nécessaire pour les fins de la compagnie; (*h*) Offrir en souscription au public toutes parts ou stock dans le capital-actions ou toutes débentures ou stock de débentures ou autres garanties de toute compagnie, société anonyme, association, entreprise, ou corps public ou privé, ou de toute autre façon établir, ou promouvoir, ou concourir à établir ou à promouvoir telle compagnie, société anonyme, association, entreprise ou corps public ou privé; (*i*) Garantir le paiement de dividendes ou d'intérêts sur tous stocks, parts, débentures ou autre garanties et tous autres contrats ou obligations de toute compagnie, société anonyme, association, entreprise ou corps public ou privé de ce genre; (*j*) Acheter, prendre à bail, ou en échange, louer ou autrement acquérir tous biens personnels ou réels que la compagnie pourra croire nécessaires ou désirables et de vendre, améliorer, gérer, développer, louer, aliéner, mettre à profit ou autrement transiger avec tous ou partie des biens de la compagnie; (*k*) Prendre, faire, exécuter, devenir partie à, commencer, continuer, poursuivre et défendre toutes mesures, contrats, négociations, procédures légales ou autres, compromis, arrangements et projets, et faire tous autres actes, affaires ou choses qui apparaîtront en aucun temps compatibles ou convenables pour la protection de la compagnie comme porteur, ou comme intéressé dans les titres ou garanties plus haut mentionnées; (*l*) Prélever et aider à prélever de l'argent pour toute autre compagnie ou corporation, et aider par le moyen de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, débentures ou autres garanties, ou autrement, telle compagnie ou corporation, et garantir l'exécution de contrats par telle compagnie ou corporation ou par telle autre personne ou personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*m*) Investir de telle manière qu'il pourra être déterminé de temps à autre, les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis; (*n*) Acquérir ou assumer en tout ou en partie le commerce, les propriétés et les obligations de toute personne ou compagnie, et promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir tout ou partie de ces propriétés ou obligations, ou dans tout autre but qui pourra paraître directement ou indirectement devoir être bénéficiable à la compagnie; (*o*) Distribuer aux actionnaires de la compagnie, en espèces tous biens de la compagnie, et en particulier toutes parts, débentures ou garanties de toute autre compagnie appartenant à cette compagnie, ou dont cette compagnie a le pouvoir de disposer; (*p*) Prêter de l'argent aux clients et autres personnes ayant des affaires avec la compagnie, et garantie l'exécution de contrats par telles personnes; (*q*) Faire toutes ou chacune des choses précitées comme principaux, agents, dépositaires, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement, soit seule soit conjointement avec d'autres; (*r*) Les pouvoirs de chaque paragraphe ne devront être en aucune façon limités ou restreints par induction ou déduction des termes de quelque autre paragraphe; (*s*) Faire toutes autres choses qui peuvent être incidentes ou qui peuvent conduire à l'obtention des fins précitées. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 13 janvier 1911, à la

"HOME AND FOREIGN SECURITIES, LIMITED".

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"AMALGAMATION AND MERGER SECURITIES OF CANADA, LIMITED".

"THE OXYGENATOR CO. OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 15 décembre 1910. - - - - Capital, $4,000.

Nombre des actions, 160.—Montant de l'action, $25.

Membres de la corporation:—Alvin Levi Higley, Charles Newell McMichael, Elvard Luther Moses et Clarence Eugene Edson, manufacturiers; et Charles Joseph Armitage, commis d'expédition, tous de Buffalo, N.-Y., E.-U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Village de Bridgeburg, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, importer, exporter, acheter ou autrement acquérir, transiger, garder, posséder, gérer, vendre, mettre en dépôt, transporter ou autrement aliéner l'oxygénateur "Duplex" et tous oxygénateurs ou autres instruments de clinique, aussi brevets d'invention, droits de brevets, lettres patentes d'inventions et procédés ou autres titres se rapportant au dit objet; (*b*) Acheter ou acquérir l'achalandage, les droits et propriétés de toute personne, firme ou corporation conduisant tout commerce que la compagnie est par les présentes autorisée à conduire, et en faire le paiement en argent ou en parts du capital-actions de cette compagnie, en obligations ou autrement, et posséder, et de toute façon disposer de toutes ou de partie des propriétés ainsi achetées, ou gérer et conduire tout ou partie du commerce ainsi acheté, et exercer tous les pouvoirs nécessaires ou utiles au sujet de la conduite ou de la gérance de ces affaires. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"ROBERT W. HUNT AND COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 15 décembre 1910. - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James William Moffat, ingénieur civil et ingénieur des mines; Thomas Craik Irving, jr, ingénieur civil; Herbert Abraham Clark, avocat, Frederick Lane, comptable, et Ethel Florence Borrett, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—James William Moffat, Thomas Craik Irving, jr, et Herbert Abraham Clark.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire affaires de toutes les manières possibles comme ingénieurs civils, ingénieurs mécaniques, ingénieurs de mines ou ingénieurs en électricité, analystes, métallurgistes, arpenteurs, essayeurs, examinateurs et inspecteurs; (*b*) Prendre, acquérir, et conduire la partie canadienne des affaires de la société connue sous le nom de "Robert W. Hunt and Company"; (*c*) Prendre et acquérir le commerce et l'actif de "Standard Inspection Bureau, limited", une compagnie à fonds social, incorporée sous la loi des Compagnies d'Ontario, et mener à bonne fin et remplir les contrats et obligations de la dite compagnie. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"CHIBUGAMOO DEVELOPMENT COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 16 décembre 1910. - - - Capital, $3,000,000.

Nombre des actions, 600,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Henry Markey, C.R., Waldo Whittier Skinner, William Gilbert Pugsley et George Gordon Hyde, avocats, et Ronald Cameron Grant, comptagle, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*)Fouiller, investiguer, explorer, acquérir, louer, développer, améliorer, aliéner et en général transiger avec des lots, terrains de location, mines, métaux, minerais, droits de mines, privilèges d'eau ou autres, et tous claims ou intérêts sur iceux. (*b*) Construire, acquérir, maintenir, louer, se servir de, aliéner et en général transiger sur toutes bâtisses, travaux, bassins, moyens de transport et de communication, moulins, machinerie et installation qui peuvent être requis ou utiles pour le développement des terrains, mines, droits de mines ou privilèges d'eau et autres, ou à la préparation des métaux et minerais, ou de toute propriété dans laquelle la compagnie peut être intéressée ou qui peut être requise ou utile pour les fins de la compagnie; (*c*) Vendre, ou autrement disposer de pouvoirs d'eau et d'énergie électrique pour éclairage, force motrice et production de chaleur; pourvu que le privilège qui précède, quand la compagnie l'exercera en dehors des limites de ses propriétés, sera sujet à toutes les lois ou règlements provinciaux et municipaux qui peuvent s'y rapporter; (*d*) Faire affaires comme marchands, mineurs, meuniers, concentrateurs, extracteurs de minerais, ingénieurs, manufacturiers, constructeurs, entrepreneurs, marchands de bois, métallurgistes, exploiteurs de carrières, manufacturiers de brique, fidéicommissaires et imprimeurs; (*e*) Construire, acheter, posséder et louer des bateaux à vapeur et des vaisseaux et faire le commerce de transporter et de rendre à destination des minerais, matières minérales ou métaux marchandises, par terre ou par eau; (*f*) Payer pour toute propriété achetée par la compagnie ou pour le coût de la construction de toute installation ou travaux de la compagnie, ou pour services rendus à la compagnie par l'émission de parts acquittées de la compagnie ou obligations de la compagnie, ou partiellement en parts et partiellement en obligations; (*g*) Fournir la pension et le logement, vêtements et provisions, et tout approvisionnement en général à ceux qui sont engagés dans ou autour des usines, ou faire tout contrat pour la fourniture de tel approvisionnement; (*h*) Demander, acheter, louer ou autrement acquérir et posséder, mettre en opération, introduire ou vendre, transporter ou autrement aliéner, accorder des licences se rapportant à toute marque de commerce, nom de commerce, et toute invention, amélioration et procédés utilisés en rapport avec ou obtenus en vertu de lettres patentes d'invention ou autrement, et de toute autre façon mettre les choses susdites à profit; (*i*) Acheter, transiger avec, posséder et de toute manière acquérir tout ou toute partie du capital-actions ou des obligations de toute compagnie ayant des pouvoirs semblables à ceux de cette compagnie, et en possédant les dites parts et obligations, exercer tous les droits et pouvoirs de propriété qui y sont attachés; (*j*) Faire des avances d'argent et garantir les contrats et les obligations contractuelles de toute nature et de toute sorte de toute personne, firme, association ou corporation qui elle-même possède les pouvoirs de cette compagnie; (*k*) Devenir partie à tout arrangement pour partage de profits, risques communs, concession réciproque ou autre arrangement de nature semblable avec toute personne

ou compagnie faisant tout commerce semblable à celui que cette compagnie est autorisée à faire par les présentes; (*l*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie d'icelle quand autorisé par un vote des deux tiers en valeurs des parts de la compagnie représentées à toute assemblée générale de cette compagnie ou accepter pour paiement les parts, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de cette compagnie ou toute autre considération; (*m*) Acquérir et prendre comme un tout complet toute propriété ou commerce que cette compagnie est autorisée à faire et tout ou toute partie de son actif ou de ses obligations et d'en acquitter paiement en parts de la compagnie, ou par tout autre moyen; (*n*) Faire toutes choses nécessaires ou convenables à l'accomplissement ou à l'obtention de toutes ou chacune des fins plus haut énumérées. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"COMPAGNIE DE STE. FOY, LIMITEE".

Constituée en corporation, 17 décembre 1910. - - - Capital, $450,000.

Nombre des actions, 4,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Georges Elie Amyot, manufacturier; Frank Carrel, imprimeur et éditeur; Louis Joseph Adjutor Amyot, commis, et Albert Demers, avocat, tous de Québec, Qué.; et Constant Napoléon Falardeau, marchand de Ste. Foy, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Georges Elie Amyot, Louis Joseph Adjutor Amyot, Frank Carrel, Albert Demers et Constant Napoléon Falardeau.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, louage, échange ou autrement, des terrains ou tous titres et intérêts sur iceux, et vendre, louer, échanger ou autrement disposer de tout ou de partie ou parties de tels terrains ou de toutes bâtisses ou édifices qui sont actuellement ou pourraient dans l'avenir être érigés sur ces dits terrains; préparer des sites de propriétés et construire, reconstruire, changer, améliorer, décorer, meubler, entretenir des bureaux, plains-pieds, maisons, manufactures, entrepôts, élévateurs, boutiques, hotels, quais, travaux et commodités de toute sorte sur tels terrains et propriétés; (*b*) Construire, compléter, acquérir et entretenir un système d'aqueduc, dans le but de fournir l'eau pour les besoins de la compagnie. (*c*) Acquérir l'achalandage, les droits, les actions du capital, commerce ou propriété de toute personne, firme, association ou corporation, faisant un commerce semblable à celui de cette compagnie et payer pour ces choses en argent comptant, en parts de la compagnie, obligations, ou autrement, et posséder, ou de toute façon disposer de tout ou de toute partie des propriétés ainsi acquises; (*d*) Faire toutes autres choses qui sont incidentes à l'obtention des fins susdites ou de l'une d'entre elles. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"THE ELDER EBANO ASPHALT COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 17 décembre 1910. - - - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Brunet, entrepreneur; James Geary Cartwright, gérant du bureau; Honoré Mercier et Henri Alphonse Béique, avocats, et Elzéar Roy, notaire public, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Agir comme entrepreneurs généraux, agents, facteurs, courtiers ou représentants de firmes européennes ou américaines; acheter, vendre et généralement faire le commerce de tous produits pouvant être importés au Canada ou qui peuvent y être vendus, et en particulier le commerce de l'asphalte; (*b*) Acheter, louer ou faire l'installation de toute machinerie ou emplacement nécessaire pour les fins de la compagnie; (*c*) Acquérir l'actif, les entreprises, propriétés, privilèges, franchises ou droits de toute personne ou compagnie conduisant un commerce en tout ou en partie analogue à ceux que cette compagnie est autorisée à conduire et de payer pour ces choses entièrement ou partiellement en parts libérées, si on le désire, et assumer tout l'actif ou obligations qui y sont attachés et les posséder ou en disposer par vente, échange, louage ou autrement. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"INTERNATIONS CONTRACTING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 19 décembre 1910. - - Capital, $50,000,000.

Nombre des actions, 500,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Lush Miller et Eugene Waldemar Peters, agents de change; Solomon Hart Green et Ephraim Rayworth Chapman, avocats; et Matthew Thomas Hunter, agent, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Ephraim Rayworth Chapman, Eugene Waldemar Peters et Matthew Thomas Hunter.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Traiter toutes sortes de bois, arbres ou autres articles dans la fabrication desquels entre le bois, avec toute huile, produits chimiques, minéraux ou toute matière que ce soit pour les préserver, les rendre imperméables, en prolonger la vie, ou les traiter au créosote, en augmenter la valeur, leur donner une valeur marchande ou pouvant autrement les affecter, et en faire l'objet de tout contrat; (*b*) Demander, par soumission, prendre, acheter, vendre ou autrement acquérir ou aliéner des contrats pour bâtisses et autres structures et travaux et donner des obligations ou autres garanties pour la bonne exécution de tels contrats; (*c*) Demander, acheter, ou autrement acquérir tout contrat, décret et concession pour ou en rapport avec la construction, l'exécution, la conduite à bonne fin, l'équipement, l'amélioration, la gérance, l'administration ou le contrôle de travaux et commodités publics ou privés, et entreprendre, exécuter ou mener à bonne fin, aliéner ou autrement mettre à profit tels travaux et commodités publics ou privés; (*d*) Acquérir par achat, bail, louage, échange, découverte, concession, location, licence ou autre titre légal et posséder des terres, limites à bois ou permis, des mines de charbon, des terrains carbonifères, des

terrains pétrolifères, des puits de pétrole, des claims de mines, des lots privilégiés et options sur étendue d'eau, des pouvoirs, droits et intérêts sur iceux et cela, soit d'une façon absolue ou conditionnelle, ou soit seul ou conjointement avec d'autres, et comme principal, agent, entrepreneur, ou autrement, ériger sur ce qui précède des bâtisses ou y faire des travaux, développer, manipuler, cultiver, mettre en ferme, défricher, et prendre les produits et les préparer et vendre, louer, placer sous licence, mettre en gage ou autrement aliéner les choses ci-dessus ou leurs produits; (*e*) Construire, réparer et améliorer des digues, des écluses, des jetées, des bassins, des glissoires pour les billots, des barrages, des cages, estacades, construire des canaux, améliorer les chenaux des rivières et autres cours d'eau et faire tous autres travaux qui peuvent être nécessaires ou utiles pour manipuler, charrier ou transporter d'une façon expéditive toutes sortes de produits de la forêt, effets, ustensiles et marchandises le long, ou sur tout cours d'eau; (*f*) Faire toutes sortes d'excavation, nivellement et de construction de chemins, de ponts et de travaux d'amélioration aux chemins, et bâtir et mettre en opération sur les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, des tramways, des canaux d'amenée et des passages de flottaison; (*g*) Manufacturer, acheter, vendre, commercer sur, et préparer pour le marché des billots, du bois de coupe, du bois de construction et toutes sortes de bois, des bateaux, des dormants, de la pulpe, de l'huile, du charbon et autres combustibles et toutes commodités ou articles dans la fabrication desquels entre le bois et aussi leurs produits naturels et secondaires de toute sorte, et tous articles de toute sorte dans la fabrication desquels le bois ou aucun de ses produits est utilisé concurremment avec quelque autre matière; (*h*) Eriger ou acquérir par achat, bail, louage ou autrement, ou vendre, ou autrement disposer de moulins à scie, moulins à découper, moulins de pulpe ou toute sorte de moulins, manufactures, machinerie pour la fabrication, la préparation ou la mise en valeur marchande de toute sorte de bois ou tout article dans la manufacture duquel entre le bois; (*i*) Bâtir, construire, ériger, changer, acheter, louer ou autrement acquérir tous terrains, bâtisses ou logements, boutiques, usines et machinerie ou autres choses nécessaires ou utiles dans le but de remplir les fins de la compagnie, et vendre, louer ou autrement disposer de ces mêmes choses; (*j*) Faire affaires de toutes ou de chacune des manières suivantes, à savoir: Comme ingénieurs, manufacturiers et commerçants en outils, machines, et machinerie de toute sorte, fonderies de fer, usines métallurgique, et comme constructeurs de bouilloires, forgerons, machinistes, métallurgistes dans le fer et l'acier, mineurs, carriers, propriétaires de mines de charbon, propriétaires de bateaux, constructeurs de bateaux, voituriers, marchands généraux et commerçants en marchandises générales, exportateurs et importateurs, entreposeurs, marchands de grains et de provisions, manufacturiers et commerçants de rails, ferronneries et fournitures d'entrepreneurs et matériaux de construction de toute sorte, et comme hôteliers et propriétaires de maisons de pension et logements; (*k*) Manufacturer, produire, raffiner, importer, exporter, vendre et commercer sur l'huile de pétrole et autres huiles et sur leurs produits secondaires, et pour ces fins, fouiller, creuser, explorer, développer, travailler, améliorer, maintenir et gérer, acquérir par achat, louage ou autrement, et vendre, louer ou autrement disposer de terrains pétrolifères et autres et des droits ou intérêts sur iceux, et acheter, vendre, et commercer sur l'huile de pétrole et autres huiles et autres produits qui en découle, creuser des puits d'huile, ériger et acquérir par achat louage ou autrement, et maintenir et mettre en opération des raffineries d'huile, emmagasiner, mettre en réservoir et en entrepôt, de l'huile de pétrole pure ou raffinée ainsi que ses produits secondaires, construire et acquérir au moyen de quelque titre que ce soit, et mettre en opération des conduites pour le transport de l'huile; (*l*) Produire de la poix, du goudron, ou tous autres produits secondaires du charbon, et par distillation ou par tout autre procédé connu ou secret, manufacturer, extraire,

condenser, amasser ou commercer sur toutes matières quelconque ou tous produits secondaires des matières ci-dessus; (*m*) Installer, construire, mettre en opération, acquérir et posséder et vendre, louer ou autrement disposer d'installation ou d'usines pour lumière électrique, d'installation ou usines pour la production du gaz, d'aqueduc ou d'installation d'aqueduc, et transmettre, distribuer louer, vendre ou autrement disposer d'énergie électrique, de chaleur, de vapeur, de gaz, d'eau ou de toute autre énergie ou pouvoir pourvu cependant que toutes ces ventes, distributions ou transmissions d'énergie électrique, de pouvoir hydraulique ou de tout autre pouvoir en dehors des terrains de la compagnie soient sujets aux règlements municipaux, ou locaux faits à ce sujet; (*n*) Construire, acquérir, mettre en opération, prendre à bail, louer, vendre ou autrement disposer de toute sorte de bateaux, bateaux à vapeur, barges, radeaux ou autre vaisseaux pour le transport du fret et des passagers, des quais, bassins, élévateurs, entrepôts, remises et autres bâtisses; (*o*) Acheter, vendre, manufacturer, réparer, changer et échanger, louer, importer, exporter, manipuler et préparer pour le marché, et commercer sur toute sorte d'effets, d'articles, d'ustensiles ou de marchandises qui peuvent être requis pour les fins de quelques-uns des dits commerces ou que fournissent ou sur lesquels commercent généralement les personnes intéressées dans quelques-uns des dits commerces, ou qui peuvent paraître susceptibles d'être employés profitablement par rapport à quelques-uns des dits commerces; (*p*) Conduire tout autre commerce de manufacture ou autre qui peut paraître susceptible d'être convenablement conduit par la compagnie, par rapport à ses affaires, ou présumé devoir augmenter directement ou indirectement la valeur des biens ou droits de la compagnie, ou les rendre profitables; (*q*) Payer pour toute propriété, droits ou franchises, en argent comptant ou en parts du capital-actions de la compagnie, ou partiellement en argent comptant, et partiellement en parts du capital-actions de la compagnie; (*r*) Demander, acheter, prendre à bail, louer ou autrement acquérir tous brevets d'invention, marques de commerce, licences, concessions, formules, procédés, secrets ou autres choses semblables conférant tous droits exclusifs ou non exclusifs ou limités de se servir de tout secret ou autre information ayant rapport à quelque invention, marque de commerce ou nom de commerce qui peut paraître susceptible d'être utilisé pour quelques-unes des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition pourrait paraître directement ou indirectement susceptible d'être bénéficiable à la compagnie, et payer pour tels droits ou pour leur usage en argent comptant ou en parts de la compagnie, ou tant en argent et tant en parts de la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou accorder des licences se rapportant aux droits de propriété ou information acquis de cette façon, ou autrement les mettre à profit et se faire payer des royautés sur iceux; (*s*) Payer à même les fonds de la compagnie ou par des parts de la compagnie, ou tant en argent comptant, et tant en parts de la compagnie, toute dépense faite pour ou incidente à la formation, l'enregistrement, la publication ou l'obtention de la charte de la compagnie. et de rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus en plaçant des parts du capital-actions de la compagnie, ou toutes débentures ou autres garanties de la compagnie, ou au sujet de la formation ou promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires; (*t*) Investir et transiger avec les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis, de telle façon qui pourra être déterminée de temps à autre; (*u*) Distribuer en espèces ou autrement, selon qu'il pourra être décidé, tout actif de la compagnie parmi ses membres et particulièrement les parts, les obligations, les débentures et autres garanties de toute autre compagnie détenues par cette compagnie ou de toute autre compagnie formée dans le but d'englober tout ou toute partie de de l'actif ou des obligations de cette compagnie; (*v*) Acheter, détenir, céder, vendre, transporter ou autrement aliéner ou

transiger sur l'entreprise, les parts, les obligations, les débentures, les garanties ou titres d'obligations créés par toute autre corporation, et pendant que possesseur de tel stock, exercer tous les droits, pouvoirs, privilèges de propriétaires, y compris le droit de vote par rapport à tel stock; (*w*) Acheter ou autrement acquérir et assumer tout ou toute partie de l'actif, commerce, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations et dettes de toute personne ou compagnie conduisant tout commerce que cette compagnie est autorisée à conduire, ou tout commerce semblable, ou que cette compagnie peut devenir capable, en vertu des présentes, d'acheter, louer ou autrement acquérir, et payer pour ces dites choses en parts, obligations, débentures ou garanties de la compagnie; (*x*) Louer, vendre, améliorer, gérer, développer, changer, mettre à profit ou autrement aliéner ou transiger sur les propriétés et l'actif de la compagnie, ou toute partie d'iceux pour telle considération que la compagnie jugera convenable, y compris les parts, débentures ou garanties de toute compagnie; prendre, acquérir et détenir comme considération pour toutes marchandises de la compagnie, ou produits ou propriétés vendues ou aliénées, ou pour tous effets fournis, ou pour travaux faits par contrats ou autrement, des parts, des débentures, des obligations ou autres garanties de toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de la compagnie, et vendre, ou autrement disposer de ces titres, mais sujet aux dispositions de la dite loi; (*y*) Prélever, ou aider à prélever de l'argent, ou encourager par moyen de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie de bons, débentures ou autres garanties de toute corporation dans la capital-actions de laquelle la compagnie possède des parts ou avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires, agir comme employé, agent ou gérant de toute corporation de ce genre, et garantir l'exécution de contrats par toute corporation de ce genre ou par toute personne ou personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*z*) Devenir partie à tout arrangement pour partage de profits, risques communs, concession réciproque ou autre arrangement de cette nature avec toute personne ou corporation conduisant toute affaire semblable à toute affaire que cette compagnie est autorisée à conduire; (*aa*) Obtenir toute licence, enregistrement, ordre provisoire ou acte du parlement ou autorisation de toute autre législature ou de tout corps municipal dans le but de permettre à la compagnie de mettre à exécution quelques-unes de ces fins, soit pour tout autre but qui puisse paraître utile, et opposer toutes procédures ou applications qui peuvent paraître directement ou indirectement pouvoir être préjudiciables aux intérêts de la compagnie; (*bb*) Promouvoir toute compagnie dans le but d'acquérir tout ou partie des propriétés ou obligations de cette compagnie, ou pour tout autre objet qui puisse paraître bénéficiable à la compagnie, directement ou indirectement; (*cc*) Devenir partie à tout arrangement avec tout gouvernement ou autorité fédérale ou provinciale, municipale ou autre qui puisse paraître de nature à conduire aux fins de la compagnie ou à quelques-unes d'entre elles, et obtenir de tel gouvernement ou autorité tous droits, privilèges et concessions que cette compagnie peut croire désirable d'obtenir, et remplir, exercer et se conformer à tels arrangements, droits, privilèges et concessions, garantir le titre ou la paisible jouissance de la propriété, soit d'une façon absolue, ou sujette aux qualifications ou conditions, et garantir les personnes intéressées ou sur le point de devenir intéressées dans toute propriété, contre toute perte, actions, procédures, réclamations ou demandes se rapportant à l'insuffisance ou l'imperfection ou l'existence de droits non éteints; (*dd*) S'amalgamer avec toute autre compagnie ou compagnies, corporation ou corporations ayant des fins, en tout ou en partie, semblables à celles de cette compagnie; (*ee*) Faire toutes ou chacune des choses ci-dessus comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement, et soit seul soit conjointement avec d'autres; (*ff*) Acquérir du dit Robert Lush Miller tous ses droits et intérêts, soit en vertu d'une certain arrangement fait et passé en triplicata, ce

22ième jour d'octobre A.D. 1910, entre les Carbon Oil Works, Limited, partie de la première part, et le dit Robert Lush Miller, partie de seconde part; Pourvu toutefois que la souscription et le paiement pour les parts dont il est fait mention dans le dit arrangement, ne soit pas considéré comme fait en vertu des dispositions de l'article 26 de la dite loi. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"PARC LAVALTRIE, LIMITEE".

Constituée en corporation, 20 décembre 1910. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Albert Dufour, prêtre, de Saint-Hubert, Qué.; Joseph Mathias Dorion, et Joseph Dominique Lemay, courtiers d'assurance, tous deux de Lachute, Qué.; Alaric Tourangeau, gentilhomme, et Joseph Albert Guimond, financier, tous deux de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Conduire un commerce général d'immeubles dans toutes ses acceptions; (*b*) Promouvoir et organiser des compagnies dans le but d'acquérir des propriétés mobilières et immobilières de toutes sortes, et conduire tout commerce qui peut paraître nécessaire et dans l'intérêt de la compagnie; (*c*) Subdiviser les propriétés mobilières acquises, les louer ou en disposer en tout ou en partie; (*d*) Faire toutes autres choses qui sont nécessaires à l'obtention des fins de cette compagnie, ou qui peuvent leur être incidentes. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN ROTARY MACHINE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 22 décembre 1910. - - - Capital, $600,000.

Nombre des actions, 6,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Patrick Francis Brown, sténographe; William Reuben Ford, commis, et Samuel Thomas Mains, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, ou par tout autre moyen acquérir les brevets d'invention canadiens couvrant le système d'engins et de machines rotatoires Wilhelm von Pittler; (*b*) Conduire un commerce d'ingénieurs, fondeurs de fer et de laiton, métallurgistes, fabricants de bouilloires et manufacturiers d'engins et de machines de toutes sortes, et acheter, vendre, commercer et mettre en louage toutes sortes de machines, engins, installation, machinerie, outils et instruments;

(*c*) Construire, améliorer, travailler, maintenir ou autrement acquérir et détenir, utiliser, vendre, louer ou autrement disposer de tels travaux, usines, mines, machinerie, véhicules mus par la valeur, l'électricité ou autrement, ou tous chemins, routes, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, boutiques, magasins et autres travaux et commodités qui peuvent paraître à cette époque susceptibles d'être utilisés ou mis en opération par rapport à toute partie de l'entreprise de la compagnie, ou devant directement ou indirectement être profitables à la compagnie, et équiper, maintenir et opérer par un pouvoir électrique, hydraulique ou autre pouvoir, toute usine appartenant à la compagnie ou dans laquelle la compagnie peut être intéressée, et contribuer à payer des subventions ou autrement aider, ou prendre part dans la construction, l'amélioration, le maintien, l'opération, la gérance, la conduite ou le contrôle des choses ci-dessus; (*d*) Demander et recevoir, ou autrement acquérir en vertu d'une loi, concession, cession, transport, bail ou autrement, et exercer, mettre à exécution et jouir de tout statut, ordonnance ou concession, licence, pouvoir, autorité, franchise, droit ou privilège que tout gouvernement ou autorité, suprême, municipale ou locale, où toute corporation ou autre corps public a le pouvoir d'ordonner, faire ou accorder, et en faire le paiement, aider et contribuer à mettre ces choses à exécution; et approprier toutes parts de la compagnie, ou toutes obligations ou actif pour défrayer les frais, charges et dépenses à ces fins; (*e*) Conduire tout autre commerce de manufacture ou autre qui puisse paraître à la compagnie susceptible d'être conduit convenablement avec le commerce ou les fins de la compagnie, ou comme devant directement ou indirectement augmenter la valeur, ou rendre profitables toute propriété ou droits de la compagnie; (*f*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, concessions, licences, baux, privilèges ou tous autres titres semblables conférant le droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de tout secret ou autre information se rapportant à toute invention qui puisse paraître susceptible d'être utilisée pour quelques-unes des fins de cette compagnie, ou dont l'acquisition puisse paraître pouvoir directement ou indirectement bénéficier à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou accorder des licences en vertu de tels droits ou autrement mettre à profit les propriétés, droits, intérêts ou informations acquis de cette manière; (*g*) Acheter ou autrement acquérir les parts, obligations, débentures ou autres garanties de toute autre compagnie ou corporation nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et payer pour ces choses en parts, obligations, débentures ou autres garanties de cette compagnie, et détenir, vendre, transiger avec, et exercer le droit de vote qui découle de toutes parts, obligations, débentures ou autres garanties ainsi acheté, et garantir le paiement du capital ou du dividende, et intérêt sur telles parts, obligations, débentures ou autres garanties, et promouvoir toute compagnie ou corporation ayant des pouvoirs semblables en tout ou en partie à ceux de cette compagnie, ou conduisant tout commerce pouvant être conduit de façon à bénéficier directement ou indirectement à cette compagnie; (*h*) Vendre, louer ou autrement disposer de toute propriété, droits, franchise et entreprises de cette compagnie, ou de toute partie d'iceux pour telle considération que la compagnie trouvera convenable, et en particulier pour des parts, débentures, obligations ou autres garanties de toute autre compagnie ayant des pouvoirs semblables en tout ou en partie à ceux de cette compagnie; (*i*) Se consolider ou s'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des pouvoirs semblables en tout ou en partie à ceux de cette compagnie; (*j*) Devenir partie à tout arrangement pour partage de profits, union d'intérêts, coopération, risques communs, concession réciproque, ou autre arrangement avec toute personne, firme ou compagnie, transigeant ou sur le point de transiger, intéressée ou sur le point de s'intéresser à toute affaire ou marché susceptible d'être conduit de façon à bénéficier directement ou indirectement à cette compagnie, et prendre ou autrement acquérir des parts et

garanties de toute autre compagnie, et les vendre, les détenir, les émettre, les réémettre avec ou sans garantie du capital et des intérêts ou autrement en faire l'objet de toute transaction. (*k*) Acheter, louer ou autrement acquérir, et détenir, exercer et jouir de toutes ou d'aucune des propriétés, franchises, achalandages, droits, pouvoirs et privilèges possédés par, ou sous jouissance de toute personne, firme ou de toute compagnie ou compagnies conduisant ou constituées pour conduire tout commerce semblable en tout ou en partie à celui que cette compagnie est autorisée à conduire, soit en son nom personnel, soit au nom de toute autre personne, firme ou compagnie, et payer pour telles propriétés, franchises, achalandages, droits, pouvoirs et privilèges entièrement ou partiellement en parts acquittées de la compagnie, ou autrement, et assumer les obligations de toute personne, firme ou compagnie de ce genre; (*l*) Obtenir que la compagnie soit enregistrée, licenciée ou autrement reconnue dans tous pays étrangers, et y désigner et nommer des personnes comme procureurs et représentants de cette compagnie, avec pleins pouvoirs de représenter cette compagnie dans toute affaire, conformément aux lois de tels pays étrangers, et recevoir signification pour et au nom de la compagnie de toute procédure ou poursuite; (*m*) Faire toutes autres choses qui sont incidentes ou qui peuvent conduire à l'obtention des fins susdites; (*n*) Faire toutes et chacune des choses précitées comme principaux, agents ou procureurs; (*o*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets à ordre, lettres de change, reçus d'entrepôt, et tous autres instruments négociables et transférables; (*p*) Faire des avances aux clients et autres personnes ayant des affaires avec cette compagnie, et garantir l'exécution de contrats par telles personnes; (*q*) Distribuer en espèces ou autrement, selon qu'il sera décidé, tout l'actif de la compagnie entre ses membres, et en particulier les parts, obligations, débentures et autres garanties de toute autre compagnie qui pourrait accaparer totalement ou en partie l'actif ou les obligations de cette compagnie; (*r*) Investir et placer les argents de la compagnie qui ne seront pas immédiatement requis sur telles garanties, et de telle façon qui pourra être de temps à autre déterminée; (*s*) Aider de toute manière toute corporation dont toutes parts du capital-actions, débentures ou autres obligations sont détenues ou de toute manière sont garanties par cette compagnie, et faire tous acte ou choses pour la conservation, la protection, l'amélioration ou l'avancement de la valeur de toutes parts du capital-actions, bons ou autres obligations de ce genre, et faire tous actes tendant à l'augmentation de la valeur de toutes propriétés, en tout temps possédées ou contrôlées par cette compagnie; accomplir, promouvoir ou autrement faciliter l'organisation des compagnies subsidiaires; (*t*) Aucun des pouvoirs accordés dans chacun des paragraphes ci-dessus ne devra être limité ou restreint par induction ou déduction des termes de quelque autre paragraphe. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"NATIONAL BRIDGE COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 22 décembre 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Glass Greenshields et Edgar Reginald Parkins, avocats; Ralph Erskine Allan, Regnier Brodeur, et John Morton Montle, étudiants, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Glass Greenshields, Edgar Reginald Parkins, Ralph Erskine Allan, Regnier Brodeur et John Morton Montle.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce d'acheter, de vendre ou autrement disposer du fer, de l'acier et autres matériaux de construction dans toutes leurs formes, et fabriquer, manufacturer ou autrement préparer les dites matières pour la vente ou pour l'usage dans la construction ou l'érection des bâtisses, ponts ou autres travaux; (*b*) Faire affaires comme ingénieurs en général, et préparer, construire, élargir, agrandir, réparer, compléter, démolir, déplacer et autrement entreprendre tous travaux de chemins de fer, ponts, quais, bassins, fondations et autres travaux de tous genres et prendre ou recevoir tous contrats ou cession de contrats pour les dits travaux ou s'y rapportant, et recevoir en paiement de l'argent comptant ou du stock ou des obligations ou autres garanties de toute corporation avec laquelle tels contrats peuvent être faits et toutes autres propriétés de toute sorte, et les garder ou les vendre; (*c*) Faire affaires généralement comme entrepreneurs et constructeurs, de travaux et entreprises publics ou privés, et faire, accomplir, et mener à bonne fin des contrats pour la construction, l'achèvement, l'amélioration de bâtisses et constructions de toute sorte, et à cette fin, faire affaires comme commerçants généraux de pierre et de matériaux de construction de toute description, et acheter, posséder et aliéner toutes propriétés acquises dans le but d'y ériger des bâtisses; (*d*) Eriger, installer et mettre en opération des moulins, installation, machinerie, équipement de toutes sortes, nécessaires ou convenables pour la conduite du commerce manufacturier de la compagnie; (*e*) Miner, manufacturer, préparer pour le marché, mettre sur le marché, et vendre ou autrement transiger sur le fer et autres minerais et tous articles ou produits dans la fabrication ou la composition desquels le métal est un facteur, comprenant l'acquisition et la production par achat, extraction, manufacture, ou autrement de tous matériaux, fournitures ou autres articles nécessaires ou utiles par rapport à ou pour conduire les affaires de la compagnie; (*f*) Acquérir par achat, louage ou autrement toutes mines, droits miniers et terrains, et tous intérêts dans iceux, et explorer, travailler, développer, mettre en opération et exercer tous droits sur iceux, et fondre, traiter, et préparer pour le marché les minerais, métaux, et substances minérales de toutes sortes; (*g*) Acquérir par achat, louage ou autrement et utiliser et développer les pouvoirs d'eau et autres pouvoirs pour la production de l'électricité, de l'air comprimé, des pouvoirs hydrauliques ou autres énergies ou forces, et construire et mettre en opération des usines pour la fage, le pouvoir moteur ou pour toutes autres fins, et vendre, louer ou autrement de l'énergie électrique, ou autres pouvoirs de toute sorte pour l'éclairage, le chauffage, le pouvoir moteur ou pour toutes autres fins, et vendre louer ou autrement disposer d'iceux ainsi que de tous pouvoirs ou forces produits par la compagnie; (*i*) Construire et entretenir des poteaux, fils et lignes de transmission pour la distribution de l'énergie et pour les fins générales des affaires de la compagnie, pourvu toutefois que toute vente, distribution ou transmission des pouvoirs électriques, hydrauliques ou autres en dehors des terrains de la compagnie soient sujettes aux règlements locaux et municipaux passés à cette fin; (*j*) Construire, acheter ou autrement acquérir des bateaux à vapeur, des barges, des remorqueurs, et toutes autres sortes d'embarcations ou bateaux pour la navigation intérieure ou océanique, et les employer, et les mettre en opération; (*k*) Construire, acheter, louer ou autrement acquérir des bassins, des bassins de radoub, jetées, piliers, quais, entrepôts, élévateurs et autres bâtisses ou constructions susceptibles d'être utilisés en rapport des affaires de la compagnie; (*l*) Construire et mettre en opération pour les fins des affaires de la compagnie des tramways et des voies d'évitement sur les terrains possédés par la compagnie; (*m*) Acquérir en tout ou en partie l'achalandage, les droits, propriétés et actif comprenant toutes options, concessions et autres choses semblables de toute personne, firme, association ou

corporation, et payer pour ces choses en tout ou en partie en argent comptant ou en obligations, ou payer totalement ou partiellement en allouant et en émettant, comme acquittées et non cotisables, des parts du capital-actions de la compagnie, souscrites ou non; (*n*) Vendre ou autrement aliéner, en tout ou en partie, les propriétés, actif, droits, entreprises ou achalandages de la compagnie, et accepter en paiement pour iceux, en tout ou en partie, de l'argent comptant, des bons, du stock ou autres garanties dans toute corporation ou compagnie, toute vente ou aliénation de ce genre devant être valide et obligeant la compagnie, pourvu qu'elle soit acceptée par un nombre d'actionnaires représentant les $\frac{2}{3}$ du capital-actions de la compagnie; (*o*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention, licences, concessions et autres titres conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de, ou tout secret ou autre information ayant rapport avec toute invention ou procédé et à mettre à profit, vendre, louer ou autrement transiger sur tels brevets d'invention, licences ou concessions; (*p*) Acquérir et détenir, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre ou autrement aliéner le stock, les parts, garanties ou entreprises de toute autre compagnie ayant comme l'une de ses fins, l'exercice de quelques pouvoirs de cette compagnie, et transporter son entreprise ou son actif à telle compagnie ou s'amalgamer avec elle; (*q*) Devenir partie à tout arrangement pour partage de profits, union d'intérêts, coopération, risques communs, concession réciproque ou autre arrangement avec toute personne ou autre compagnie conduisant ou ayant l'intention de conduire tout commerce que cette compagnie est autorisée à conduire ou qui est susceptible d'être conduit de façon à bénéficier directement ou indirectement à la compagnie; (*r*) Et en général conduire tout commerce incident à l'obtention des fins pour lesquelles cette compagnie est incorporée. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"THE STANDARD BEEF COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 22 décembre 1910. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Augustine Mann, Cecil Gordon Mackinnon et John Thomas Hackett, avocats; Thomas Barnard Gould, avocat consultant, et Thomas Joseph Cooman, secrétaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Augustine Mann, Cecil Gordon Mackinnon et John Thomas Hackett.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, prendre à bail, posséder, louer, mettre en opération, et gérer des abattoirs, cours d'animaux, et des installations pour empaqueter, fertiliser, abattre des animaux, préparer le bœuf, mettre en conserve, et manufacturer, acheter, vendre et commercer sur les engrais, la graisse, le suif, l'huile, les peaux, les cuirs, la laine, le savon, la glue, la peinture, le vernis, les poudres à laver, les préparations, les remèdes et liniments, les couvertes, les selles, les harnais, les clous, les fers à chevaux, les traîneaux, les carrosses, les charrettes et tous autres genres ou sortes de véhicules, et acheter, vendre, garder, élever et commercer sur les chevaux, bêtes à corne, les moutons, les porcs et toute

autre sorte d'animaux, et acheter, vendre et commercer sur le beurre, le fromage, le lard ,les œufs, les volailles, les peaux, la viande, les provisions, les légumes, les fruits et tous autres genres de nourriture ou d'objets pour fabriquer de la nourriture, et manufacturer, extraire, produire, et commercer sur toutes sortes de produits ou produits secondaires qui peuvent être manufacturés, extraits ou produits d'aucun des articles précédents; (*b*) Etablir, bâtir, et mettre en opération des marchés, cours d'animaux ou tous établissements ou endroits nécessaires ou utiles pour la conduite des affaires de la compagnie; (*c*) Collecter et prélever des loyers, dépenses et contribution pour l'usage et l'occupation d'étaux dans les marchés ou de toute partie d'iceux avec le consentement des autorités municipales et acquérir, et profiter des droits et privilèges par rapport à toutes ou chacune des fins ci-dessus; (*d*) Conduire un commerce de voituriers, entreposeurs, charretiers, transportateurs et acquérir ,posséder, mettre en opération et aliéner des barges, des remorqueurs, des entrepôts et des outillages de chemins de fer, et construire, acquérir, posséder, mettre en opération, et aliéner des installations de refrigération et des machineries et installations pour la manufacture de la glace; (*e*) Acheter ou autrement acquérir, posséder, détenir, mettre en opération, et aliéner tous brevets d'invention, objets brevetés ,inventions, licences, concessions et autres choses semblables ,conférant tout droit exclusif, non exclusif ou limité de se servir de tout secret ou autre procédé, brevet ou autre information se rapportant à toute invention ou brevet d'invention; (*f*) Acheter, prendre à louage ou en échange, louer ou autrement acquérir, posséder, garder, mettre en opération, donner à bail, vendre ou autrement aliéner une affaire ou des affaires, des immeubles, des terrains, des propriétés et bâtisses, des droits de construction, des installations, des titres, des droits, des contrats et des obligations de ou ayant rapport à toute personne, firme ou corporation, conduisant toute affaire en rapport, ou affaire que cette compagnie est autorisée à conduire ou ayant quelque similitude avec les fins pour lesquelles l'incorporation de cette compagnie est demandée, ou qui peut posséder quelque propriété convenable aux fins de cette compagnie, ou toutes parts dans le capital-actions, les bons ou autres garanties de telle corporation, ou des intérêts, parts ou droits de toute personne de ce genre, dans de telles affaires, et utiliser les fins de cette compagnie pour acquérir ce que mentionné ci-dessus, au nom et pour cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, payer pour ces choses en parts acquittées et non cotisables, en bons, débentures et autres garanties de la compagnie, si on le désire, ou de toute autre façon; (*g*) Acheter, acquérir, posséder, vendre, et aliéner des parts dans toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de cette compagnie, et en faire le paiement en parts acquittées et non cotisables de cette compagnie; (*h*) Payer pour toutes propriétés, droits ou choses requises par la compagnie ou pour sevices rendus à la compagnie en parts acquittées et non cotisables du capital-actions de la compagnie; (*i*) Agir comme agent pour des commerçants, manufacturiers ou producteurs des choses ci-dessus, et devenir partie à tout arrangement pour partage de profits ,union d'intérêts, coopération, risques communs, amalgation, concession réciproque avec toute personne, firme ou corporation, intéressée dans ou conduisant toute affaire semblable aux affaires pour lesquelles l'incorporation de cette compagnie est maintenant demandée, et aider ces persnnes, firmes et corporations par garantie et endossement, prêt, garantie de contrat ou de toute autre façon; (*j*) Vendre, céder, louer ou autrement disposer de la propriété ou des entreprises de la compagnie, ou de toute partie d'icelles, pour telle considération que cette compagnie pourra juger convenable, et en particulier, mais sans limiter l'étendue des pouvoirs ci-dessus, pour des parts, des débentures, des bons ou autres garanties de toute autre compagnie, et distribuer toute propriété de la compagnie en espèces à ses membres; (*k*) Faire toutes affaires ou choses, effectuer toutes transactions, et acquérir par achat,

louage, concession, licence, échange ou autre titre légal, posséder, garder, aliéner, céder, transporter, louer ou autrement disposer de, et commercer sur tous droits, propriété et propriétés ou autre actif ou choses nécessaires, ou dans l'opinion de la compagnie, utiles ,ou convenables ou incidents au bon accomplissement des fins pour lesquelles l'incorporation est demandée, ou dans le but d'agrandir, d'étendre, ou de toute façon avancer le but, l'horizon ou l'étendue des affaires qui doivent par les présentes être inclus dans la corporation; (*l*) Les pouvoirs énumérés dans chaque paragraphe des présentes ne devront être en aucune façon limités ou restreints par induction ou déduction des termes des autres paragraphes. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"SUPERIOR TEXTILE COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 22 décembre 1910. - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Brown Fraser, Robert Newton Smyth et George Sumner, marchands; John Hyde, comptable; et James Frederick Slessor, marchand à commission, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Conduire un commerce pour produire, cultiver, acheter et vendre du lin, de la paille, de la toile et autres plantes ou tiges contenant des fibres végétales; séparer ou extraire de ces plantes ,par procédé chimique et mécanique des fibres convenables pour usage textile; traiter, manipuler et mêler, pour en obtenir, à l'état de valeur marchande, des laines filées ,des fils, de la ficelle et autres produits textiles; acheter, vendre et commercer sur tels articles et produits, et faire toutes choses nécessaires par rapport à, ou incidentes aux fins ci-dessus; (*b*) Acquérir par cession ou achat de toute personne, firme ou corporation ou autre, tous contrats, titresou intérêts ayant rapport aux affaires de la compagnie, ou tous droits ou intérêts qui peuvent en découler, et en effectuer le paiement en parts, bons, débentures ou garanties de la compagnie, en tout ou en partie; (*c*) Acquérir en partie ou totalité l'achalandage, les droits, les contrats, l'actif et les propriétés de toutes sortes appartenant à toute personne, firme ou corporation conduisant en tout ou en partie des affaires semblables à celles de cette compagnie, et assumer en tout ou en partie leurs obligations; (*d*) Manufacturer ,acheter ou autrement acquérir, garder, posséder, mettre en garantie, vendre, céder et transporter ou autrement aliéner, investir, transiger sur, commercer sur ou avec les produits, effets et marchandises, et les propriétés réelles ou personnelles de toute classe ou description, et en particulier les terrains, les bâtisses, les établissements de commerce et les entreprises commerciales, et les parts, stocks, débentures et garanties d'autres corporations, et les concessions, produits, polices, dettes de livres et réclamations, et tout intérêt dans toute propriété, réelle ou personnelle, et toute charge contre telle propriété, ou contre toute personne ou compagnie; (*e*) Produire ,manufacturer, acheter, louer, donner à bail ou à licence, et commercer sur les machines, machinerie, appareils, outillages, instruments, fournitures et matériaux de toute sorte, utiles pour les affaires de la compagnie; (*f*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous bre-

vets d'invention. licences, concessions, marques de commerce, noms de commerce, et autres titres semblables conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de tout secret ou autre information se rapportant à toute invention qui peut paraître susceptible d'être utilisée pour quelques-unes des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut paraître directement ou indirectement susceptible d'être bénéficiable à la compagnie, et se servir de, mettre à effet, développer ou accorder des licences se rapportant aux propriétés, droits ou informations acquis de cette façon au autrement les mettre à profit; (*g*) Devenir partie à tout acte de société ou arrangement pour partage de profits, union d'intérêts, coopération, risques communs, concession réciproque ou autre arrangement avec toute personne ou compagnie transigeant ou sur le point de transiger, intéressée ou sur le point de s'intéresser à toute affaire ou marché que cette compagnie est autorisée à transiger ou à laquelle elle est autorisée à s'intéresser, et toute affaire ou transaction suceptible d'être conduite de façon à bénéficier directement ou indirectement à la compagnie, et prêter de l'argent, garantir les contrats ou autrement prêter assistance à telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des parts et garanties dans toute compagnie de ce genre, et les vendre, les garder, les émettre à nouveau avec ou sans garantie, ou en faire l'objet de toute transaction; (*h*) Conduire tout autre commerce, soit pour manufacturer ou autrement, qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être conduit convenablement par rapport à ses affaires, ou qui peut être présumé devoir directement ou indirectement augmenter la valeur ou rendre profitables toute propriété ou droits de la compagnie; (*i*) Prendre ou autrement acquérir, et garder des parts dans toute autre compagnie ayant des fins en tout ou en partie semblables à celles de la compagnie ,ou conduisant toute affaire susceptible d'être conduite de façon à pouvoir bénéficier directement ou indirectement à la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) Devenir partie à tout arrangement avec toute autorité municipale, locale ou autre qui puisse aider la compagnie à atteindre ses fins, ou quelques-unes d'entre elle, et obtenir de telle autorité tous droits, privilèges et concessions que cette compagnie peut juger désirable d'obtenir, et remplir, mettre à effet, et respecter tous arrangements, droits, privilèges et concession de ce genre; (*k*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir toutes ou quelques-unes des propriétés ou obligations de la compagnie, ou pour tout autre but qui puisse paraître devoir directement ou indirectement bénéficier à la compagnie; (*l*) Construire, améliorer, maintenir, travailler, gérer, conduire ou contrôler tous chemins, routes, tramways, branches ou voies d'évitement, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines, et dépendances qui peuvent directement ou indirectement être présumés devoir promouvoir les intérêts de la compagnie, et contribuer à, subventionner ou autrement aider ou prendre part à la construction, l'amélioration, le maintien, la mise en opération ,la gérance ,la conduite ou le contrôle des choses ci-dessus; (*m*) Prêter de l'argent aux clients et autres personnes ayant des affaires avec la compagnie et garantir l'exécution de contrats par toutes personnes de ce genre; (*n*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie, ou toute partie d'icelle pour telle considération que la compagnie pourra juger convenable et en particulier pour des parts, des débentures ou des garanties de toute autre compagnie ayant des fins en tout ou en partie semblables à celles de la compagnie; (*o*) Adopter tels moyens de faire connaître les produits de la compagnie qui peuvent paraître convenables, et en particulier en annonçant dans les journaux par circulaires, par achat et exhibition d'œuvres d'art, ou d'objets d'intérêt, par la publication de livres ou revues périodiques, et en accordant des prix, des récompenses et des présents; (*p*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, aliéner, mettre à profit ou autrement commercer sur toutes ou partie des propriétés et droits de la compagnie; (*q*) Faire toutes ou chacune des choses ci-dessus

comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement, et soit seul soit conjointement avec d'autres; (*r*) Faire toutes autres choses qui peuvent paraître utiles à atteindre les fins ci-dessus. La compagnie conduira ses opérations dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 22 décembre 1910, à

"THE CANADIAN CONDENSING COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $50,000 à la somme de $100,000 représentant une augmentation de 500 actions de $100 chacune au présent capital-actions.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 22 décembre 1910, à

" THE HERALD COMPANY, LIMITED ".

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $200,000 à la somme de $400,-000, soit une addition de 2,000 actions de $100 chacune au présent capital-actions.

"CANADIAN STEEL FOUNDRIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 27 décembre 1910. - - - Capital, $5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Samuel Thomas Mains, comptable; Patrick Francis Brown, secrétaire, et William Reuben Ford, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de maîtres de forges, fabricants d'acier, fondeurs d'acier, propriétaires de houillères, fabricants de coke, mineurs, fondeurs, ingénieurs, fabricants de fer-blanc et fondeurs dans toutes leurs spécialités respectives; céder et fabriquer du fer, de l'acier et tous autres métaux en les prenant à l'état rudimentaire et les transformant en produits finis, ainsi que fabriquer et céder tous articles, produits, effets et marchandises dans lesquels le fer ou l'acier ou tout autre métal est ou peut être employé; acheter, louer ou autrement acquérir des terrains métallifères et concessions forestières, coupes de bois et chutes d'eau et tout intérêt en ces choses, et les explorer, exploiter, exercer ou développer et rendre profitables; exercer l'industrie de broyeurs de peinture et de couleurs, fabricants d'huiles et de couleurs, fabricants et marchands de ciment, huiles, peintures, couleurs et vernis, et autres préparations chimiques et industrielles, de toute description, dans leurs diverses spécialités respectives, et exercer l'industrie de fabricants de produits chimiques, et distillateurs d'engrais, fabricants de peintures, fabricants de gaz, métallurgistes, et ingénieurs mécaniciens

dans leurs diverses spécialités respectives; (*b*) Acheter, vendre, fabriquer et céder des outillages, machinerie, instruments, commodités, provisions et choses pouvant être utilisées par rapport à l'industrie que la compagnie peut exercer, ou dans laquelle elle peut être intéressée ou requis par ses ouvriers et autres personnes employées par la compagnie; (*c*) Rechercher, broyer, gagner, obtenir, creuser, sortir, fondre, calciner, affiner, façonner, amalgamer, manipuler et préparer pour le marché, acheter et vendre du gaz naturel, bois de construction, minerais, métaux, brique, ciment ou substances minérales de toutes sortes et faire toutes les autres opérations métallurgiques qui pourraient être avantageuses à l'un ou plusieurs des objets de la compagnie. (*d*) Fabriquer, acheter, vendre et fournir de la lumière, de la chaleur et de l'énergie de toute sorte et de toute description et faire les opérations d'une compagnie de gaz dans toutes ses spécialités; pourvu, toutefois que la vente, la distribution ou la transmission de force électrique, pneumatique, ou autre énergie, ou de gaz, pour des fins de lumière, de chaleur ou de force en dehors des terres de la compagnie, soit subordonnée aux règlements municipaux et locaux à cet effet; et céder, fabriquer et préparer pour la vente du coke, de la houille, du goudron, poix, asphalte, liqueurs ammonicales et autres résidus obtenus dans la fabrication de tout article que la compagnie est autorisée à fabriquer ou à céder; (*e*) Construire, accomplir, entretenir, améliorer, gérer, exploiter, contrôler et administrer tous chemins, voies, lignes de tuyaux, tramways et voies d'évitement sur les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, quais, fourneaux, scieries, usines pour concasser, usines hydrauliques, usines électriques, fabriques, entrepôts, ateliers, maisons et autres ouvrages et commodités qui sembleront avantageux ou convenables pour les objets de la compagnie directement ou indirectement, et contribuer, subventionner ou autrement aider ou prendre part à ces opérations; (*f*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets, brevets d'invention, octrois, licences, baux, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif, non exclusif ou limité de se servir de toute information secrète ou autre concernant toute invention qui pourrait être employée pour aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait sembler profitable à la compagnie, directement ou indirectement, et employer et exercer, développer ou accorder des permis pour leur usage, ou autrement faire valoir les biens, droits, intérêts ou informations ainsi acquis; (*g*) Développer et rendre profitables tous terrains acquis par la compagnie ou dans lesquels elle est intéressée et en particulier en les subdivisant et en les préparant pour des fins de construction, en construisant, changeant, démolissant, décorant, entretenant et embellisant des bâtisses et commodités et en faisant des plantations, en payant, draînant, cultivant, en cédant des constructions à bail ou en vertu d'une convention dans le but de construire, et en faisant des avances de deniers et passant des contrats et conventions de toutes sortes avec les constructeurs, locataires et autres; (*h*) Acheter, vendre et fabriquer, raffiner, manipuler, exporter et importer et céder toutes les substances, appareils et choses pouvant être utilisés dans l'industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou requis par les clients ou personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie; (*i*) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement par rapport à l'industrie et aux objets de la compagnie, ou de nature à augmenter la valeur ou à rendre profitables, directement ou indirectement, les biens ou droits de la compagnie; (*j*) Acheter, arrenter ou acquérir autrement et détenir et posséder et utiliser la totalité ou une partie des biens, servitudes, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges, détenus ou possédés par toute personne ou maison ou par toute compagnie exerçant ou formée dans le but exercer toute industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, soit en son propre nom, soit au nom de toute telle personne, maison ou compagnie, et les payer, en totalité ou en partie en deniers comptants ou en tota-

lité ou en partie en actions acquittées et non cotisables, obligations ou débentures de la compagnie, ou autrement, et se charger des engagements de toute telle personne, maison ou compagnie; (*k*) S'associer ou conclure des arrangements au sujet du partage des profits, l'union des intérêts, la coopérations, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne, firme ou compagnie exerçant ou sur le point d'exercer, engagée ou sur le point de s'engager dans toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à cette compagnie, directement ou indirectement, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de telle compagnie et les engager, les vendre, les détenir, les émettre, les réémettre, avec ou sans garantie du principal et des intérêts, ou autrement en disposer; (*l*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou en échange d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer des actions ordinaires ou actions-propriété, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie directement ou indirectement, et voter en vertu des actions ainsi détenues par l'entremise de l'agent ou des agents que les directeurs désigneront; (*m*) Conclure des conventions avec tous gouvernements ou autorités municipales, locales ou autres qui sembleront avantageuses à l'un ou à plusieurs des objets de la compagnie, et obtenir de ces autorités tous droits, privilèges et concessions que la compagnie croirait désirable d'obtenir et accomplir et exercer et se conformer à ces conventions, droits, privilèges et concessions; (*n*) Etablir et supporter ou aider à l'établissement et au support d'associations, institutions, fonds, fidéicommis et commodités de nature à profiter aux employés ou aux ex-employés de la compagnie, (ou de ses prédécesseurs en affaires) ou à ceux qui dépendent de ces personnes, ou leurs parents, et faire des paiements dans le but de les assurer, ou souscrire ou garantir des deniers pour des fins de charité ou de bienveillance ou pour des fins d'exposition ou pour tout objet public, général ou utile; (*o*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies aux fins d'acquérir la totalité ou une partie des biens et engagements de la présente compagnie, ou pour toute autre fin qui semblerait directement ou indirectement profitable à la compagnie, et généralement acquérir tous biens, meubles et immeubles, et tous droits ou privilèges que la compagnie croira nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie; (*p*) Construire et exploiter des vaisseaux, bateaux à vapeur et barges, et exercer l'industrie de marchands de bois, agents de camionnage, gardiens de quais et en disposer de la manière qui sera déterminée de temps à autre; (*r*) Rémunérer toute compagnie pour services rendus ou à rendre à la présente compagnie en plaçant ou en aidant à placer, ou en garantissant le placement de toutes parts du capital-actions de la présente compagnie, ou de toutes obligations, débentures et autres valeurs de la présente compagnie ou au sujet de la formation ou de la promotion de la présente compagnie, ou la conduite de ses affaires. (*s*) Vendre ou céder la totalité ou une partie des biens et de l'entreprise de la compagnie comme industrie active ou autrement, pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*t*) Adopter des moyens d'annoncer les produits de la compagnie qui seront jugés convenables, et en particulier en faisant de la réclame dans les journaux, par circulaires, par l'achat ou l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, par la publication de livres et revues périodiques, en accordant des prix, récompenses et gratifications; (*u*) Obtenir tout décret provisoire ou loi du Parlement pour permettre à la compagnie d'accomplir ces objets et faire opposition à toutes procédures ou demandes de nature à causer quelque préjudice aux inté-

rêts de la compagnie, directement ou indirectement; (*v*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, céder, rendre profitables ou autrement disposer de tout ou en partie des biens et droits de la compagnie; (*w*) Faire toutes les autres choses avantageuses à l'accomplissement des objets précités ou s'y rapportant; (*x*) Faire toutes ou partie des choses précitées comme principaux, agents, entrepreneurs, mandataires ou autrement, et par l'entremise de mandataires, agents ou autres, et soit seuls soit avec d'autres; (*y*) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (*z*) Distribuer tous biens de la compagnie en nature parmi ses actionnaires; (*aa*) L'interprétation de tous pouvoirs accordés dans chacun des paragraphes ci-dessus ne sera ni limitée ni restreinte par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe que ce soit, ni par induction ou déduction du nom de la compagnie. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"NEAL INSTITUTES OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 27 décembre 1910. - - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Georges Charles Loveys et James Broadbent Taylor, comptables; John Francis Hope McCarthy, avocat; William Alfred James Case, et Donald Dean Fish, commis, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—George Charles Loveys, Francis John Hope McCarthy et James Broadbent Taylor.

Siège social:—Cité de Perth, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et commercer sur les produits pharmaceutiques et médicinaux, et les instruments de tous genres en usage pour le traitement d'aucune ou de toutes les maladies; (*b*) Acquérir tous droits, privilèges, franchises, formules ou brevets d'invention par rapport à ou couvrant tout remède ou autrement, procédé secret ou autres moyens pour guérir toute maladie, et sans limiter ce qui précède, plus spécialement pour guérir toutes personnes adonnées à l'usage des stimulants ou breuvages alcooliques ou adonnées à l'usage de la cocaine, de la morphine ou autres drogues, ou à l'habitude des boissons enivrantes ou souffrant d'ébriété, de neurasthénie ou autres maladies semblables; (*c*) Etablir ou contribuer à établir, ouvrir ou maintenir des hôpitaux, maisons ou institutions pour recevoir, traiter et guérir les personnes adonnées à l'usage des stimulants ou breuvages alcooliques, ou adonnées à l'usage de la cocaïne, la morphine et autres drogues, ou à l'habitude des liqueurs enivrantes, ou souffrant d'ébriété, neurasthénie et autres maladies semblables, et traiter toute telle personne dans ces endroits ou à leur résidence privée, ou en d'autres endroits, et acheter, louer ou autrement acquérir des établissements convenables pour conduire le dit commerce, à tels endroit ou endroits qui pourront être jugés convenables ou nécessaires; (*d*) Conduire toute autre affaire soit pour manufacturer ou autrement qui pourra paraître à la compagnie susceptible d'être conduite convenablement par rapport à ce commerce ou qui peut être présumée devoir directement ou indirectement augmenter la valeur ou rendre profitables toutes propriétés ou droits de la compagnie; (*e*) Faire toutes choses qui sont incidentes ou qui peuvent con-

duire à l'obtention des fins ci-dessus; (*f*) Acheter, vendre et commercer sur les débentures, stocks et parts de toute autre compagnie conduisant un commerce semblable en tout ou en partie à celui de cette compagnie, et vendre toutes ou partie des affaires ou actif de cette compagnie. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"AQUEDUCTS, LIMITED."

Constituée en corporation, 28 décembre 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Oliver Sweezey, I.C.; Alexander Hammond Hall, médecin vétérinaire, Félix Alphonse Larue, notaire public, John Burton Churchill, gérant, et Alfred Leofred, I.C., arpenteur, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert Oliver Sweezey, Alexander Hammond Hall et Alfred Leofred.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Prendre à contrat, construire, conduire, mettre en opération, acquérir, vendre ou autrement aliéner des acqueducs, des égouts et des installations pour fournir la lumière; (*b*) Faire affaires comme entrepreneurs généraux pour la construction de travaux et entreprises publics et privés; (*c*) Acheter ou autrement acquérir l'actif, les obligations, franchises, droits de toute personne ou personnes, firme ou compagnie conduisant toute affaire en tout ou en partie semblable à celle conduite par cette compagnie ou s'amalgamer avec telle compagnie; (*d*) Acquérir et porter, vendre ou autrement disposer des parts, débentures, bons et autres obligations de toute autre compagnie ayant des fins semblables en tout ou en partie à celle de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Faire toute autre affaire pour manufacturer ou autrement pui puisse paraître à cette compagnie susceptible d'être conduite par rapport aux affaires de cette compagnie ou qui puisse être présumée devoir augmenter la valeur de la propriété de cette compagnie. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"ATLANTIC BOND COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 28 décembre 1910. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Otty John Fraser et Ouida Josephine Hall, comptables; Eber Hendricks Turnbull, voyageur de commerce, et George Barnard Dodge, sténographe, tous de Saint-Jean, N.B., et Ainslee St. Clair Moore, gérant; de Sussex, N.B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Otty John Fraser, Ouida Josephine Hall, et Eber Hendricks Turnbull.

Siège social:—Cité de Saint-Jean, N.B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Garantir, souscrire, acheter ou autrement acquérir et détenir, soit comme principal soit comme agent, et absolument comme propriétaire, ou à titre de garantie collatérale ou autrement, et vendre, échanger, transporter, céder ou autrement aliéner ou commercer sur les bons, débentures, stocks, parts ou autres garanties de tous gouvernements ou corporations municipales ou scolaires, ou de toutes banques enregistrées, ou de toutes compagnies ou corporations industrielles, financières ou autres dûment incorporées; (*b*) Promouvoir, organiser, développer ou gérer ou aider à la promotion, l'organisation, le développement, la gérance de toute corporation, compagnie, syndicat, entreprise ou affaire, et prélever ou aider à prélever de l'argent, et aider par moyen de bonus, prêt, promesse, endossement, garantie de bons, débentures ou autres garantie ou de toute autre façon toute autre compagnie ou corporation, et offrir pour souscription au public toutes parts, stock, bons, débentures ou autres garanties de toute compagnie ou corporation, affaire ou entreprise; (*c*) Agir comme agent pour émettre ou contresigner des certificats de stock, bons ou autres obligations de toute association ou corporation municipale ou autre, et agir comme agent de transfert, et d'enregistrement par rapport aux dits stocks, bons ou autres obligations, et gérer tous fonds de réserve à telles conditions qui pourront être fixées par accord mutuel; (*d*) Examiner et faire rapport sur les titres de toutes propriétés immobilières, terrains, logements et objets immobiliers; (*e*) Rechercher, examiner, faire l'audition et faire rapport et garantir les livres, l'état financier, les perspectives, les affaires et conditions de toute personne, firme ou corporation, et rechercher, examiner et faire rapport sur la légalité de tous titres ou l'émission de tous stocks, débentures de toute corporation autorisée par la loi à faire l'émission de stock, bons, débentures et garantir tout sceau ou signature ou acte de cession, de vente ou de transport de toutes parts ou stock ou autres propriétés réelles ou personnelles; (*f*) Accepter, et remplir comme procureurs, agents, fidéicommissaires pour la transaction d'affaires, le placement de fonds, la collection de prêts, loyers, intérêts, dividendes, et l'émission, l'exécution, la manipulation et la collection de dettes, hypothèques, débentures, bons, lettres de change, billets, coupons ou autres garanties ou argents; (*g*) Acheter ou autrement acquérir, posséder, garder, gérer et contrôler et vendre, louer ou autrement disposer de propriétés réelles ou personnelles; (*h*) Demander, obtenir, acquérir par cession, transport, achat ou autrement, et exercer, remplir et profiter de toute charte, licence, pouvoir, autorité, franchise, concession, droit ou privilège que tout gouvernement, ou autorité ou corporation ou autre corps public peut être autorisé à accorder, et d'en effectuer le paiement, et aider et contribuer à mener ces choses à exécution, et approprier tout stock, obligations ou actif de la compagnie pour défrayer les frais, charges et dépenses nécessaires qui en résulte; (*i*) Acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, octrois, licences, baux, concessions et autres titres semblables conférant tout droit exclusif, non exclusif ou limité de se servir de tout secret ou autre information ayant rapport à toute invention, et utiliser, exercer, développer ou accorder des licences par rapport à, ou autrement mettre à profit les propriétés, droits, intérêts ou informations ainsi acquis; (*j*) Acheter, louer ou autrement acquérir pour telle considération que la compagnie pourra juger convenable, toute affaire semblable par sa nature ou ses fins à quelque affaire de cette compagnie; (*k*) Emettre et allouer comme complètement acquittées les parts de la compagnie incorporée par les présentes, en paiement partiel ou complet de toutes propriétés immobilières ou mobilières, ou de tous contrats, baux, affaires, franchises, entreprises, pouvoirs, privilèges, licences, concessions, stocks, bons et débentures ou autres propriétés ou droits qu'elle peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs accordés par les présentes, ou payer pour

ces dites choses ou partie d'icelles, en tout ou en partie en bons ou débentures de la compagnie ou autrement; (*l*) Vendre, louer ou autrement disposer de la propriété et entreprise de la compagnie ou de toute partie d'icelle pour telle considération que la compagnie pourra juger convenable et en particulier pour des parts, débentures, bons, garanties de toute autre compagnie; (*m*) Faire en sorte que la compagnie soit enregistrée et reconnue dans tous pays étrangers, et désigner des personnes dans ces pays, selon les lois de tels pays, pour représenter cette compagnie, et accepter signification pour et au nom de la compagnie, de toute procédures ou poursuites; (*n*) Devenir partie à tout arrangement pour partage de profits ou union d'intérêts, coopération, risques communs, concession réciproque ou autre arrangement avec toute personne ou compagnie transigeant ou sur le point de transiger, intéressée ou sur le point de s'intéresser à toute affaire ou marché que cette compagnie est autorisée à conduire ou auxquels elle a le droit de s'intéresser, et prendre ou autrement acquérir des parts et garanties de toute compagnie de ce genre, et de les vendre, les garder, les réémettre avec ou sans garantie, ou en faire l'objet de toute autre transaction; (*o*) Distribuer aux actionnaires de la compagnie, en espèces, toutes propriétés de la compagnie, et en particulier toutes parts, débentures ou garanties dans d'autres compagnies, et appartenant à cette compagnie, ou que cette compagnie peut avoir le pouvoir de disposer, et de faire tous actes, et exercer tous pouvoirs pour conduire tout commerce incident à l'exécution convenable des affaires pour lesquelles la compagnie est incorporée; (*p*) S'amalgamer avec toute autre compagnie ou compagnies ayant des fins semblables ou en partie semblables à celles de cette compagnie, et de prendre des parts, garantir l'exécution de contrats par toute personne ou compagnie; (*q*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter ou exécuter des billets à ordre, lettres de change, reçus d'entrepôts et autres instruments négociables et transférables; (*r*) Faire tous actes nécessaires pour l'entreprise, la conduite et l'achèvement de toute affaire que cette Compagnie est autorisé à commencer et à conduire; (*s*) Aucun des pouvoirs accordés par les présentes ne sera limité ou restreint par application ou interprétation d'aucun autre pouvoir également accordé. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"CHARLES DESJARDINS ET CIE, LIMITEE."

Constituée en corporation, 28 décembre 1910. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Desjardins et François Desjardins, marchands de fourrures; Henri Gérin Lajoie et Philippe Durocher, avocats; et Antonio Marion, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie et faire le commerce de marchands généraux en gros et en détails importateurs et exportateurs de fourrures et peaux, et de toutes sortes de marchandises semblables, et articles, objets et produits; manufacturer, vendre, échanger ou autrement commercer sur toutes sortes

de marchandises semblables, et articles, objets et produits incidents ou ayant rapport au commerce ou à l'industrie de la compagnie, et agir comme agents de manufacturiers, ou agents à commission pour la vente de toutes les différentes sortes d'articles, marchandises, produits et matières mentionnés plus haut; (*b*) Exercer le commerce en gros et en détail de marchans-tailleurs, commerçants de modes et de fabriques de chapeaux, et manufacturer, vendre et échanger tous produits nécessaires qui entrent dans la composition des matières qui sont utilisées dans la fabrication des dits produits; (*c*) Conduire tout commerce semblable ou tout commerce qui peut être avantageux à la compagnie; (*d*) Acheter et acquérir comme un tout complet le commerce et les affaires actuellement conduits par Charles Desjardins et compagnie, et toutes propriétés mobilières et immobilières appartenant à tel commerce ou affaire ainsi que son achalandage et en effectuer le paiement par l'émission, l'allocation et la distribution de parts entièrement acquittées de la compagnie, ou toutes autres obligations de la compagnie; (*e*) Acquérir par achat, concession, échange, louage ou autrement, et garder, posséder, utiliser, louer, échanger, vendre, aliéner ou autrement commercer sur ou avec, et conduire toutes propriétés mobilières ou immobilières utilisées ou devant être utilisées pour les fins des affaires de la compagnie, et en effectuer le paiement en tout ou en partie en parts acquittées de la compagnie, ou au moyen de transport d'obligations; (*f*) Emettre toutes parts du capital-actions de la compagnie comme entièrement acquittées et non cotisables, en paiement de toutes propriétés mobilières ou immobilières ou autre actif ou loués par la compagnie, ou pour services rendus à la compagnie, ou pour toute autre considération que les directeurs pourront juger convenable; (*g*) Acquérir, porter, posséder des parts, bons, débentures et autres garanties de toute autre corporation faisant des affaires semblables ou ayant rapport à celles de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et payer en tout ou en partie, en argent comptant, et distribuer, et émettre des parts acquittées de la compagnie en paiement total ou partiel, et vendre ou aliéner les choses mentionnées ci-dessus; (*h*) Faire des avances de deniers, garantir l'exécution de contrats ou autrement aider toute personne, compagnie ou client ayant des relations d'affaires avec cette compagnie, et prendre ou autrement acquérir des parts et garanties de toute compagnie, et vendre, garder, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement transiger avec elles, nonobstant l'article 44 de la dite loi; (*i*) Vendre, louer ou autrement aliéner toute ou partie de l'entreprise de la compagnie, et accepter en paiement total ou partiel, des parts, bons ou autres garanties de toute autre compagnie, nonobstant l'article 44 de la dite loi, et distribuer ces choses aux actionnaires de la compagnie. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"KINGSTON AND CAPE VINCENT STAGE COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 28 décembre 1910. - - - - Capital, $3,000.

Nombre des actions, 150.—Montant de l'action, $20.

Membres de la corporation:—George Bawden, comptable; Henry Egleston Richardson, banquier; William Aubin et Thomas Mills, gardiens de quais, tous de Kingston, Ont.; et William Horne, fermier, de Wolfe-Island, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Kingston, Ont.

Objets de la compagnie:—Faire le commerce de transporter les malles, les marchandises consignées, les passagers et le fret entre la cité de Kingston, dans la province d'Ontario, dans la Puissance du Canada, et la ville de Cap Vincent, dans l'Etat de New-York, et les endroits intermédiaires, et entre la dite ville de Cap Vincent et la dite cité de Kingston. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"MONTREAL-LONDON SECURITIES CORPORATION, LIMITED."

Constituée en corporation, 28 décembre 1910. - - - Capital, $2,000,000.

Nombre des actions, 20,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Samuel Thomas Mains, comptable; Patrick Francis Brown, secrétaire, et William Reuben Ford, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Souscrire, garantir, acheter, prendre ou autrement acquérir, et garder, comme principal ou comme agent, et absolument comme propriétaire ou à titre de garantie collatérale, et profiter de, vendre, échanger, mettre en gage, voter en vertu de, ou autrement transiger sur les stocks, bons, débentures et autres garanties de toute corporation municipale ou compagnie industrielle, ou financière, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*b*) Promouvoir, organiser, gérer ou développer ou aider à la promotion, l'organisation, la gérance et le développement de toute corporation, compagnie, syndicat, entreprise ou affaire, et faire tous actes nécessaires ou incidents; (*c*) Agir comme agents et courtiers pour le placement, la manipulation, le prêt, le paiement, la transmission et la collection de l'argent; (*d*) Accepter, remplir et exécuter tous fidéicommis confiés à la compagnie par toute personne ou personnes, par toute corporation ou cour de justice à telles conditions sur lesquelles on pourra s'accorder, et que la cour pourra approuver, et prendre, recevoir, garder et transmettre tous biens et propriétés réelles ou personnelles qui peuvent être accordés, confiés ou transmis à la compagnie, avec son consentement, en vertu de tels fidéicommis; (*e*) Agir comme fidéicommissaires par rapport à toutes débentures, bons, morts-gages, hypothèques ou autres garanties émises par toute corporation municipale ou autre, posséder des propriétés hypothéquées ou en garantie pour assurer le paiement de telles débentures, bons, morts-gages, hypothèques ou autres garanties, et transiger sur telles propriétés de la manière prévue par les documents créant tels fidéicommis; (*f*) Acheter ou autrement acquérir et garder, vendre ou autrement aliéner toute propriété réelle ou personnelle, mobilière ou immobilière, et en faire le paiement en parts ou autres garanties de la compagnie ou de toute autre façon; (*g*) Rechercher, examiner, auditer et faire rapport sur les livres, l'état financier, les perspectives, les transactions et la condition des affaires de toute personne, firme ou corporation, et rechercher, examiner, et faire rapport sur les titres et la valeur des propriétés réelles ou personnelles, publiques ou privées ou sur la légalité de toute émission de bons, débentures ou autres garanties de toute corporation ou sur les circonstances qui entourent tout établissement ou toute entreprise de coommerce et en général sur tout actif, droits ou propriétés; (*h*) Agir comme agents ou procu-

reurs pour la transaction de toute affaire, la gérance des successions, la vente des propriétés, le placement et la collection d'argents, loyers, intérêts, dividendes, hypothèques, obligations, lettres de change, billets et autres garanties; (*i*) Accepter et remplir la charge et les devoirs de dépositaire, fidéicommissaire, cessionnaire, fidéicommissaire pour le bénéfice des créanciers, liquidateur, exécuteur, administrateur et curateur aux faillites et administrer, gérer, clore et liquider les affaires de faillites, personnes, sociétés, associations, ou corps corporatifs et faire tels actes incidents qui sont nécessaires pour ces fins; (*j*) Agir comme agents pour enregistrer, émettre et contresigner les transports et certificats de stock, bons, débentures ou autres obligations de toute association ou corporation, municipale ou autre, et recevoir et gérer tous fonds de réserve qui s'y rapporte, à telles conditions qu'il sera décidé et garantir le paiement de toute débentures ou de tout stock de débentures, bons obligations ou autres garanties, et l'intérêt sur iceux; (*k*) Vendre, louer ou autrement aliéner l'entreprise ou les propriétés de la compagnie ou toute partie d'icelles pour telle considération que la compagnie pourra juger convenable et en particulier pour des parts, des débentures, des bons ou garanties de toute autre compagnie; (*l*) Devenir partie à tout arrangement pour partage de profits, union d'intérêts avec toute personne ou compagnie transigeant ou sur le point de transiger, intéressée ou sur le point de s'intéresser à toute affaire ou marché que cette compagnie est autorisée à transiger ou auxquels elle est autorisée à s'intéresser, et de prendre ou autrement acquérir des parts et garanties dans toute compagnie de ce genre, et de les vendre, les garder, les émettre de nouveau, avec ou sans garantie, et en faire l'objet de toute autre transaction; (*m*) Distribuer aux actionnaires de la compagnie, en espèces, toute propriété de la compagnie, et en particulier toutes parts, débentures ou garanties dans d'autres compagnies, et appartenant à cette compagnie, ou que cette compagnie a le pouvoir d'aliéner et faire tous actes et exercer tous pouvoirs de conduire toute affaire incidente au bon accomplissement des fins pour lesquelles la compagnie est incorporée; (*n*) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des fins semblables en tout ou en partie à celles de cette compagnie; (*o*) Acheter, louer ou autrement acquérir tout commerce en soi ou pour ses fins semblable à aucune des affaires de cette compagnie; (*p*) Faire tous actes nécessaires pour l'entreprise, la conduite ou l'accomplissement d'aucune des affaires que cette compagnie est autorisée à transiger ou conduire, et pour tous services, devoirs ou mandats, charger, prélever et recevoir toute juste rémunération, et tous frais, charges ou dépenses usuels, légaux et coutumiers; (*q*) Faire en sorte que la compagnie soit enregistrée, licenciée ou autrement reconnue dans tous pays étrangers, et désigner et nommer dans tels pays des personnes, comme procureurs ou représentants de cette compagnie avec pleins pouvoirs de représenter cette compagnie dans toutes matières en conformité des lois de tels pays et accepter signification pour et au nom de la compagnie de toutes procédures ou poursuites; (*r*) Aucun pouvoir accordé par les présentes ne sera limité ou restreint par l'application ou l'interprétation de tout autre pouvoir également accordé. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"RAILWAY CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 28 décembre 1910. - - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Samuel Thomas Mains, comptable; Patrick Francis Brown, secrétaire, et William Reuben Ford, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'entrepreneurs pour l'érection, la construction, la réparation et l'altération de travaux et entreprises publics ou privés; (*b*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, mais incidente à ce qui précède, et que la compagnie jugera convenable à être avantageusement exercée par rapport à son industrie, ou présumée devoir augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie, ou de les rendre profitables; (*e*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie des affaires, propriété, engagements de toute personne ou compagnie engagée dans une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriété convenable aux fins de la compagnie; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, permis, concessions, marques et noms de commerce et autres semblables, conférant un droit exclusif, non-exclusif ou limité de se servir de tout secret ou autre renseignement concernant toute invention qui sera jugée convenable aux fins de la compagnie, ou dont l'acquisition pourrait paraître, directement ou indirectement, bénéficiable à la compagnie, et utiliser, exercer, développer, permettre l'usage ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (*e*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou autrement acquérir et détenir, vendre ou autrement disposer des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie, et conclure des conventions avec toutes autorités, municipales, locales ou autres qui paraîtront de nature à atteindre les objets de la compagnie, ou aucuns d'eux, et obtenir de toute telle autorité ou autorités, les droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera convenables d'obtenir, et exécuter, exercer et remplir tous ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (*f*) Acheter, prendre, arrenter, louer ou autrement acquérir toute propriété mobilière, et tous droits et privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie, et en particulier, toute machinerie, outillage, fonds de commerce, les détenir, les utiliser et en jouir, et les payer en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie; (*g*) Faire des avaances de deniers aux clients et autres en relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution de contrats par toutes telles personnes; (*h*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (*i*) Vendre ou disposer de l'entreprise ou de la propriété de la compagnie ou de toute partie d'icelle, pour telle considération que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les fins sont en tout ou en partie semblables à celles de cette compagnie; (*j*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, faire valoir toutes ou partie des propriétés et des droits de la compagnie, ou autrement en disposer; (*k*) Faire tous et chacun des actes et choses ci-dessus comme principaux, agents ou entrepreneurs, et soit seuls soit conjointement avec d'autres; (*l*) Faire toutes autres choses qui sont incidentes ou peuvent conduire à l'obtention des fins susdites; (*m*) Accepter en paiement des services de la compagnie, soit des deniers comptant ou des obligations, débentures, actions ou vapagnie, soit des deniers comptant soit des obligations, débentures, actions ci-dessus ne devra être limité par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe. La compagnie conduira ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN COAL AND COKE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 30 décembre 1910. - - - Capital, $15,000,000.

Nombre des actions, 150,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Samuel Thomas Mains, comptable; Patrick Francis Brown, secrétaire, et William Reuben Ford, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social: Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie: (*a*) Fouiller, avoir, travailler, extraire, sortir, rendre marchands, vendre et disposer de houille, coke, pierre ferrugineuse, cuivre, minerais de cuivre, manganèse, et autres minéraux et métaux, argiles ou substances générales, et généralement faire le commerce de propriétaires de métaux, et de houille, maîtres de forges, fondeurs de métaux, producteurs et raffineurs d'huiles, et fabricants de gaz dans toutes leurs spécialités; (*b*) Acheter, louer, ou autrement acquérir, et détenir, utiliser, occuper et jouir de tous terrains, bâtiments, mines, droits miniers, terrains houillers, terres boisées, concessions forestières ou coupes de bois, terrains à gaz et droits à, du gaz naturel, et de tout intérêt en iceux, et les explorer, travailler, exercer, développer, manufacturer, et les vendre, louer ou autrement les faire valoir, et généralement acheter, louer, ou autrement acquérir toute propriété mobilière, servitudes, droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou utiles pour les fins de ses opérations; (*c*) Manufacturer, vendre et faire le commerce du bois de construction, billes et bois de sciage sur les terres possédées, louées ou détenues par la compagnie, et construire, acquérir, posséder ou disposer de toute machinerie, instruments, commodités et choses capables d'être utilisés en rapport avec les opérations minières, forestières ou pétrolifères; (*d*) Développer, accumuler et acheter des chutes d'eau dans le but de produire de l'électricité, ou autre force motrice de même nature ou autre, et la fournir pour la production, la transmission ou l'usage de la force pour l'éclairage, le chauffage ou la force motrice en rapport avec les bâtiments et autres travaux de la compagnie, avec la faculté de vendre ou autrement disposer de tout surplus d'électricité ou de force créé par les travaux de la compagnie, et construire et exploiter tout équipement, machinerie, appareils et lignes nécessaires à cette fin, subordonnément à tous statuts et règlements locaux, municipaux et provinciaux à ce sujet; (*e*) Acheter, louer ou autrement acquérir et avoir, entretenir et exploiter des magasins de provisions et vendre et faire le commerce de provisions et marchandises nécessaires aux besoins et exigences de la compagnie; (*f*) Affermer toute terre détenues par la compagnie, et à cet effet acheter et vendre et faire le commerce d'animaux ou de produits de ferme; (*g*) Bâtir, construire et entretenir tous les entrepôts, jetées, bassins, élévateurs, chemins et travaux publics et permis de toutes sortes, et construire, améliorer, entretenir, développer, exploiter et contrôler, tous chemins, voies, embranchements, aiguillages ou évitements de chemins de fer, ponts, réservoirs, cours d'eau, manufactures et boutiques électriques, magasins, maisons et autres travaux qui sont présumés devoir augmenter directement ou indirectement les intérêts de la compagnie, et contribuer, subventionner ou autrement aider ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, régie ou contrôle; (*h*) Acheter, louer ou acquérir autrement et prendre possession des entreprises, propriété, actif, franchise, clientèle, droits et privilèges de n'im-

porte quelle personne ou société exploitant, ou formée dans le but d'exploiter une entreprise de même nature que celle que la compagnie est autorisée à exploiter, et payer pour ces fins tout ou partie en argent, ou partie en actions acquittées, obligations ou débentures de la compagnie ou autrement, et prendre à sa charge les responsabilités de telle personne ou société; (*i*) Vendre, louer ou disposer d'une autre manière de tout ou partie de l'entreprise, des propriétés, responsabilités et franchises de la compagnie à toute autre personne ou toutes autres personnes ou n'importe quelle compagnie, et en échange d'argent ou de telles garanties que la compagnie estimera acceptables, et en particulier pour les actions, obligations, débentures ou autres valeurs appartenant à une compagnie dont l'objet est entièrement ou partiellement semblable à celui de cette compagnie; (*j*) Solliciter, acheter ou obtenir d'une autre façon des lettres patentes, brevets d'invention, licences, concessions et autres privilèges de même nature conférant un droit exclusif ou non, ou limité, d'en faire usage, ou tout secret ou autre renseignement relatif à une invention qui pourrait paraître susceptible d'être employée pour quelqu'un des objets de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait sembler devoir aider directement ou indirectement les opérations de la compagnie, et faire usage, exercer, développer ou accorder des licences afin de permettre à la compagnie de se servir des propriétés, droits ou renseignements ainsi acquis; (*k*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par voie directe ou en échange pour des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de cette compagnie, ou autrement, et détenir, vendre ou négocier de toute autre manière les actions, stock, ordinaire ou préféré, obligations, débentures et autres valeurs dans n'importe quelle autre compagnie dont l'objet est entièrement ou partiellement semblable à celui de cette compagnie, ou exploiter toute entreprise susceptible d'être exploitée dans l'intérêt direct ou indirect de cette compagnie, et confier la gestion de toutes les actions à l'agent ou aux agents que les directeurs jugeront à propos de nommer; (*l*) Signer, faire, accepter endosser, escompter et émettre des billets à ordre, billets de change, billets de voiture ou autres papiers négociables ou transférables; (*m*) Distribuer, en espèces ou autrement, parmi les membres, n'importe quelles recettes de la compagnie; (*n*) Conclure n'importe quel arrangement avec n'importe quel gouvernement ou autorité, municipale, locale ou autre, qui peut aider à l'objet de la compagnie et obtenir de tel gouvernement ou de telle autorité n'importe quels droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire désirables et se conformer à tous ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (*o*) Faire toutes ou quelques-unes des choses auxquelles elle est autorisée, seule ou de concert avec d'autres personnes ou compagnies, ou comme agents de celles-ci, ou encore par l'intermédiaire de leurs agents; (*p*) Exploiter n'importe quel autre genre d'affaires que la compagnie semble être en état d'exploiter convenablement en même temps que l'affaire exposée ci-dessus ou une partie de celle-ci, ou susceptible d'augmenter directement ou indirectement sa valeur ou dont elle pourra vraisemblablement tirer profit pour sa propriété ou ses droits; (*q*) Les pouvoirs accordés en vertu des paragraphes ci-dessus ne devront pas être restreints par les termes d'aucun autre paragraphe ou par le sens qu'on pourrait prêter à la raison sociale de la compagnie. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN HOME LAND COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 30 décembre 1910. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Henry Butler Utley, gérant, de Chicago, Ill., E.-U.A.; Albert Mathew Boyington, courtier, de Wilmette, Ill., E.-U.A.; Addis Emmet McKinstry, surintendant; John George Farmer, avocat; et William Irwin, secrétaire, tous d'Hamilton, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Henry Butler Utley, Albert Mathew Boyington et Addis Emmet McKinstry.

Siège social:—Cité d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, louer, prendre en échange ou acquérir autrement des terrains ou des intérêts dans des terrains ainsi que tous les édifices et toutes les structures y érigés, et vendre, louer, échanger ou disposer autrement de tout ou partie de ces terrains et de toutes leurs constructions ainsi que de toutes celles qui pourraient y être érigées par la suite et prendre pour ces fins toutes les garanties jugées nécessaires; (*b*) Construire des édifices et faire le commerce des matériaux de construction; (*c*) Prendre ou détenir des hypothèques pour toute différence non payée du prix d'achat de n'importe quels terrains, édifices ou structures ainsi vendus, et vendre ces hypothèques ou en disposer de toute autre manière; (*d*) Améliorer, modifier et administrer les dits terrains et édifices; (*e*) Garantir les contrats ou hypothèques négociés par les personnes ou compagnies avec lesquelles la compagnie pourrait faire affaires, et en assumer la responsabilité si ces personnes ou compagnies faillissent à leurs engagements; (*f*) Exploiter tout autre genre d'affaires (industrielle ou autre) qui peut sembler être convenablement exploitée par la compagnie en même temps que ses affaires ou qui puisse paraître de nature à accroître la valeur des droits ou des propriétés de la compagnie; (*g*) Acquérir, entreprendre tout ou partie des affaires, propriétés ou responsabilités de toute autre personne ou compagnie exploitant tout genre d'affaires que la compagnie est autorisée à exploiter ou possédant des propriétés qui pourraient répondre aux objets poursuivis par la compagnie; (*h*) Solliciter, acheter ou détenir d'une autre façon des lettres patentes, brevets d'invention, licences, concessions et autres privilèges de même nature conférant un droit exclusif ou non, ou limité de faire usage d'une invention, ou tout secret ou autre renseignement relatif à une invention susceptible d'être employée pour quelqu'un des objets de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait sembler devoir aider directement ou indirectement les opérations de la compagnie, et faire usage, exercer, développer ou accorder des licences afin de permettre à la compagnie de se servir des propriétés, droits ou renseignements ainsi acquis; (*i*) Conclure un acte de société ou tout autre arrangement pour partage de bénéfices, réunion d'intérêts, coopération, concessions réciproques ou autre chose, avec n'importe quelle personne ou compagnie exploitant ou se proposant d'exploiter n'importe quel genre d'affaires ou de transactions que la compagnie est autorisée à exploiter, ou tout genre d'affaires ou de transactions susceptibles d'être exploitées directement ou indirectement pour le bénéfice de la compagnie; et prêter de l'argent ou garantir les contrats ou aider autrement toutes ces personnes ou compagnies, et prendre ou acquérir autrement les actions ou valeurs de n'importe laquelle de ces compagnies, et vendre, détenir, émettre de nouveau ces valeurs, avec ou sans garantie, et les négocier de n'importe quelle manière; (*j*) Prendre ou acquérir autrement et détenir des actions de n'importe quelle autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de la compagnie, ou exploitant une affaire susceptible d'être exploitée pour l'avantage direct ou indirect de la compagnie; (*k*) Conclure n'importe quel arrangement avec n'importe quel gouvernement ou autorité, municipale, locale ou autre, qui peut favoriser les objets de la compagnie, et obtenir de tel gouvernement ou autorité n'importe quels

droits, privilèges ou concessions que la compagnie peut croire désirables, et se conformer à tous ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (*l*) Etablir et appuyer ou aider à l'établissement d'associations ou institutions, censées être utiles aux employés ou ex-employés de la compagnie (ou leurs prédécesseurs dans les affaires) ou les parents de ces personnes ou ceux qui en dépendent, et accorder des pensions et dons, et payer les assurances et souscrire ou garantir des sommes pour des objets de charité ou de philanthropie ou pour toute exposition ou pour n'importe quel objet public, général ou utile; (*m*) Promouvoir toutes compagnies se proposant d'acquérir tout ou partie des propriétés et responsabilités de la compagnie ou tout autre objet qui pourrait sembler de nature à bénéficier directement ou indirectement à la compagnie; (*n*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou acquérir autrement toute propriété personnelle ou tous droits et privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou convenables pour les besoins de son entreprise et particulièrement toutes machines, installation, marchandises en magasin; (*o*) Construire, améliorer, maintenir, exploiter, diriger, étendre ou contrôler n'importe quels chemins, voies, tramways, embranchements, ponts, réservoirs, voies d'eau, quais, fabriques, entrepôts, usine électrique, boutique, magasins et autres établissements qui peuvent sembler susceptibles d'avancer les intérêts de la compagnie, d'une manière directe ou indirecte, et souscrire, contribuer ou aider de toute autre manière à leur établissement, amélioration, maintien, exploitation, administration, extension et contrôle; (*p*) Prêter de l'argent aux clients et autres personnes faisant affaires avec la compagnie et garantir l'accomplissement des contrats de telles personnes; (*q*) Signer, faire, accepter, endosser, escompter et émettre des billets à ordre, billets de change, billets de voiture ou autres papiers négociables et transférables; (*r*) Vendre, ou se déposséder de l'entreprise de la compagnie ou d'une partie d'icelle, pour la considération que la compagnie peut croire acceptable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs d'autres compagnies ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de la compagnie; (*s*) Adopter pour faire connaître les produits de la compagnie les moyens qui pourraient sembler les plus rapides, et en particulier annoncer dans les journaux, par circulaires, par l'acquisition et l'exposition d'œuvres d'art, la publication de livres et de périodiques et la création de prix, récompenses et dons; (*t*) Vendre, améliorer, diriger, développer, échanger, louer et exploiter de quelque manière que ce soit tout ou partie des propriétés et droits de la compagnie; (*u*) Faire toutes ou chacune des choses mentionnées ci-dessus, soit comme compagnie, agents, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement, et seuls ou en société avec d'autres; (*v*) Faire toutes autres choses de nature à promouvoir, directement ou indirectement, les objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

L. VILLENEUVE & CIE, LIMITEE.

Constituée en corporation, 30 décembre 1910. - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2 000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Léonidas Villeneuve, marchand; Joseph Arthur Villeneuve et Joseph Israel Dupré, comptables; et Patrick Murphy, commis, tous de Montréal, Qué.; et Joseph Paquette, commis, de Saint-François de Sales, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Léonidas Villeneuve, Joseph Israel Dupré et Patrick Murphy.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, acheter, louer, exploiter et acquérir de toute autre façon des billots, bois de corde, bois de pulpe, charbon, gravois, ciment, briques, pierre, sable, asphalte, chaux, glaise, huiles, goudron, marbre, terra-cotta, tuiles d'égouttage, poterie, ferronneries et autres matériaux employés dans la construction, les trottoirs, pavages des rues et autres travaux publics ou particuliers; fabriquer des portes, châssis, persiennes, accessoires et ornements de maison en général, ameublements de toute sorte, véhicules, chars, wagons de toutes les espèces, et d'exploiter la fabrication et le commerce de toutes sortes de produits, marchandises et articles composés en majeure partie de bois, papier, pulpe et autres matériaux; (*b*) Acquérir par achat, don, échange, crédit, loyer ou autre titre légal, et détenir, posséder, louer, vendre, échanger, garantir, exploiter et vendre des limites à bois, terres à bois, bois debout, pouvoirs d'eau et sites de moulins, terres, bâtiments et propriétés rurales et suburbaines, et tous droits s'y rattachant, et développer et construire, ériger et exploiter des magasins, fabriques, usines, machines, habitations et structures de toute sorte et autre propriétés en général; (*c*) Eriger, acquérir, posséder et exploiter des moulins à scie et équarrissage, moulins à pulpe et à papier, ou bâtir, acquérir, échanger ou disposer de toute autre façon de toutes les autres propriétés que la compagnie peut croire convenables; (*d*) Construire des voies de garage pour raccorder les chantiers de la compagnie avec un ou plusieurs chemins de fer ou avec quelque port, et acquérir par voie d'achat ou autrement les droits nécessaires aux affaires de la compagnie; (*e*) Construire,acquérir par voie d'achat, loyer ou autrement, et posséder, développer et exploiter des usines électriques ou à vapeur pour la production de la chaleur, l'éclairage ou la force motrice pour l'exploitation des affaires de la compagnie, et vendre, louer ou disposer de toute autre manière de tout excédent de lumière, chaleur et énergie non utilisé pour les affaires de la compagnie. à condition, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission d'énergie produite par l'électricité ou la vapeur seront assujetties à tous les règlements locaux ou municipaux; et acquérir par voie d'achat, loyer ou autrement et construire et exploiter des aqueducs, usines à gaz, fabriques, moulins, usines, entrepôts et autres édifices et usines se rapportant aux affaires de la compagnie, et construire, posséder et exploiter des barges, bateaux à vapeur et autres vaisseaux, et des wagons pour le commerce, les transports, les expéditions et les objets généraux de la compagnie; (*f*) Acheter, louer ou acquérir autrement les patentes, droits de patentes, inventions, marques de commerce, franchises et privilèges, lettres patentes, copyrights existant actuellement ou qui pourront à l'avenir être inventés ou nécessaires, et qui pourraient être utiles aux objets de la compagnie; (*g*) Acquérir par voie d'achat, loyer ou autrement l'entreprise de toute compagnie, association ou personne faisant un genre d'affaires semblable à celui de cette compagnie, et acheter, acquérir et détenir le stock ou les actions, les obligations ou les débentures de n'importe quelle autre compagnie dont les affaires sont les mêmes que celles de cette compagnie, à des termes permettant le paiement par l'émission d'actions acquittées et non cotisables du capital-actions de cette compagnie, ou bien aux conditions auxquelles on pourrait s'entendre, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Construire, acquérir par voie d'achat, loyer ou autrement,, et posséder, développer et exploiter des chemins, quais, ponts, pouvoirs d'eau, comprenant la construction de barrages et écluses dans le voisinage de ses manufactures ou autres usines, se rapportant aux affaires de la compagnie; (*i*) Conclure un acte de société ou tout autre arrangement pour le partage des bénéfices, réunion d'intérêts, coopération, concessions réciproques ou autre chose, avec n'importe quelle personne ou compagnie exploitant ou se proposant d'exploiter n'importe quel genre d'affaires ou de transactions susceptibles d'être exploitées directement

ou indirectement pour le bénéfice de la compagnie; vendre ou louer l'exploitation, les franchises, propriétés et entreprises de la compagnie pour de l'argent ou des actions ou autres valeurs de toute compagnie, ou en disposer autrement; (*k*) Rémunérer toutes les personnes pour services rendus ou bien qui seront rendus à la compagnie, par l'émission de stock payé en partie ou en totalité; (*l*) Accomplir tout ce qui est nécessaire, utile ou convenable aux intérêts de la compagnie, ou censé de nature à protéger la compagnie dans quelqu'un de ses intérêts; (*m*) Avancer de l'argent, à titre de prêt, aux acquéreurs, aux locataires de quelque partie des propriétaires de la compagnie qui auraient l'intention d'y construire ou d'y apporter des améliorations; aider par des avances d'argent ou autrement à la construction de routes, rues, égoûts et autres améliorations de nature à faciliter l'accès des propriétés de la compagnie et en accroître la valeur; (*n*) Se faire les agents de toute personne ou compagnie dont les objets sont entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie, et bâtir, établir et maintenir à quelque endroit convenant à la compagnie ces agents, agences, boutiques, salles d'échantillons, entrepôts, filiales et bureaux qui pourraient convenir aux intérêts de cette compagnie; (*o*) Passer tous les actes, contrats ou autres choses nécessaires ou utiles à la mise à exécution d'un droit de la compagnie; exécuter toute garantie, obligation ou autre formalité nécessaire à l'exécution de ses contrats, faire et entreprendre tous les actes et affaires nécessaires ou profitables à la jouissance des droits ci-dessus énumérés; (*p*) Acquérir par voie d'achat, loyer ou autrement, et prendre possession comme d'une industrie active des affaires exploitées dans la ville de Montréal, province de Québec, par L. Villeneuve et Compagnie, et aussi acquérir et posséder toute autre affaire exploitée par toute autre personne ou société ou autre compagnie, et de même nature que celle pour laquelle une charte est demandée, et émettre du stock payé en paiement de tout ou partie de ces affaires; (*q*) Exploiter, comme manufacturiers ou autrement, n'importe quelle autre affaire que la compagnie peut croire de nature à être exploitée concurrement avec ses propres affaires, ou ayant pour objet d'accroître directement ou indirectement la valeur des propriétés ou des droits de la compagnie ou de les rendre plus profitables. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN CHEWING GUM COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 31 décembre 1910. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Forcyth Ritchie, avocat; James Henry Oldham, étudiant en droit; Margaret Cassie Fennell, Genevieve Ozburn et Lily Hull, sténographes, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les susdits membres incorporés.

Siège social:—Ville de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exploiter la fabrication, la production, l'adaptation, la préparation, l'achat et la vente de la gomme à mâcher; fabriquer, produire, acheter adapter, préparer, faire usage ou disposer autrement de tous matériaux, articles ou choses requises ou ayant trait à la fabrication, achat et vente ou se rapportant d'une autre manière à la gomme à mâcher; (*b*) Acquérir la clientèle, les droits, propriétés et actif, et de prendre possession de toutes les respon-

sabilités et de tous les engagements de n'importe quelle personne, firme ou compagnie exploitant une affaire de même nature que celle que la compagnie est autorisée à exploiter, et de s'acquitter en espèces, actions, débentures ou autres valeurs de la compagnie ou autrement; (*c*) Exploiter toute autre affaire, fabrication ou autre, que la compagnie peut sembler en mesure d'exploiter concurremment avec ses affaires, ou de nature à accroître la valeur des droits ou propriétés de la compagnie; (*d*) Prendre possession, acquérir, détenir, jouir, vendre, louer, échanger toute propriété immobilière ou personnelle, les machines, patentes, marques de commerce, licences, baux, concessions ou autres franchises ou droits qui pourraient sembler utiles aux objets de la compagnie; (*e*) Acheter ou acquérir d'autre manière les actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et s'acquitter en actions, débentures, obligations ou autres valeurs de cette compagnie, et détenir, vendre et disposer autrement des actions, débentures, obligations ou autres valeurs ainsi acquises, et garantir le paiement du capital ou des dividendes ou intérêts sur les dites actions, obligations, débentures et autres valeurs, et de promouvoir n'importe quelle compagnie ou corporation ayant des objets complètement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie ou exploiter tout genre d'affaires susceptible de bénéficier directement ou indirectement à cette compagnie; (*f*) Vendre, louer ou disposer autrement des propriétés, droits, franchises et entreprises de la compagnie, en totalité ou partiellement, aux conditions que la compagnie pourrait croire acceptables, et particulièrement en échange d'actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie; (*g*) Se fondre ou s'amalgamer avec n'importe quelle autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie; (*h*) De conclure n'importe quelle entente pour le partage des bénéfices, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres chose avec toute personne, firme ou compagnie exploitant ou se proposant d'exploiter un genre d'affaires susceptible d'être exploité concurremment avec les affaires de cette compagnie ou de nature à lui profiter et prendre ou acquérir autrement les actions et valeurs de n'importe laquelle de ces compagnies, et vendre, détenir, émettre ces valeurs avec ou sans garantie du capital et des intérêts, et en disposer autrement; (*i*) Acheter, louer ou acquérir autrement, et détenir, jouir en son propre nom des personnes, firmes ou compagnies, de tout ou partie des propriétés, franchises, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges détenus par toute personne et firme ou compagnie exploitant ou créée pour exploiter un genre d'affaire entièrement ou partiellement semblable à celui de cette compagnie, et payer ces propriétés, franchises, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges en tout ou partie en espèces, ou tout ou partie en actions entièrement acquittées et non cotisables, ou autrement, et prendre sur elle les responsabilités de telles personne, firme ou compagnie, et exercer les droits, pouvoirs et franchises de toute corporation dont elle possèdera le capital-actions ou nom de cette corporation ou à son nom propre; (*j*) Faire enregistrer la compagnie, la faire licencier, ou reconnaître autrement dans n'importe quel état ou pays et désigner et nommer là des avocats ou des représentants de cette compagnie, avec pleins pouvoirs de représenter cette compagnie au sujet de toutes les matières se rattachant aux lois de tel état ou pays et accepter leurs services au nom de la compagnie dans tous les procès et toutes les procédures; (*k*) Faire toutes les choses concourant à l'accomplissement des objets de la compagnie; (*l*) Faire toutes ces choses en qualité de directeurs de la compagnie, agents ou avocats; (*m*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et négocier des billets à ordre, des billets de change ou autres effets négociables; (*n*) Faire des avances d'argent aux clients et autres faisant affaires avec la compagnie, et garantir l'accomplisse-

ment ou le paiement des contrats, billets ou engagements de toutes ces personnes; (*o*) Distribuer en espèces ou autrement toutes recettes de la compagnie entre ses membres et particulièrement les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie qui pourrait prendre tout ou partie des responsabilités de cette compagnie; (*p*) Les pouvoirs accordés dans n'importe quel paragraphe ci-dessus ne devront pas être limités ou restreints par les termes d'aucun autre paragraphe. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"THE HAMILTON MACHINERY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 31 décembre 1910. - - . - - Capital, $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Millard Whyte Best, marchand; Frederick William Woods, industriel; et George Frederick Webb, entrepreneur, tous d'Hamilton, Ont.; Norman Bernard Mancill, marchand de Vancouver, C.-B.; et Robert Fairlamb Mancill, industriel, de Goderich, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Ville d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—Exploiter les affaires d'ingénieurs mécaniques et de manufacturiers de machines, fondeurs de cuivre et de fer et manufacturiers et entrepreneurs généraux pour l'invention, la confection des plans et la fabrication des machines pour la confection des automobiles, voitures, wagons, camions et tous véhicules mus par traction animale ou électricité, gasoline ou autre force motrice et la fabrication et la construction de toutes les parties de ces véhicules et aussi vendre, acheter, manufacturer, réparer. modifier et faire le commerce des automobiles, voitures, wagons, et autres véhicules susdits; (*b*) Exploiter tout autre genre d'affaires, fabrication ou autre, susceptible d'être convenablement exploité concurremment avec les affaires de la compagnie ou qui puisse sembler de nature à profiter à cette compagnie directement ou indirectement; (*c*) Acquérir ou entreprendre tout ou partie des affaires, propriétés ou représailles de toute personne ou compagnie exploitant un genre d'affaires que cette compagnie est autorisée à exploiter ou possédant des propriétés convenant aux objets de cette compagnie; (*d*) Entrer en société ou conclure un autre arrangement avec toute personne ou compagnie exploitant ou formée dans le but d'exploiter un genre d'affaires susceptible d'être exploité par cette compagnie et à son avantage, et prendre ou acquérir autrement les actions ou autres valeurs de ces compagnies et les vendre, détenir ou émettre de nouveau ou en disposer autrement; (*e*) Acheter, louer ou échanger ou acquérir autrement toute propriété immobilière ou personnelle et tous brevets, privilèges, secrets de commerce ou autres articles que cette compagnie pourrait croire nécessaires ou convenables pour les objets de son entreprise; (*f*) Construire, équiper et maintenir toutes les usines, bâtisses ou chantiers qui pourraient être commodes pour les objets de la compagnie et contribuer ou aider à la construction, à l'outillage, aux modifications ou réparations, au maintien ou à l'agrandissement de tous bâtiments, chantiers ou dépendances qui pourraient sembler désirables ou nécessaires pour les sujets de la compagnie. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"KING'S PARK REALTY COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 31 décembre 1910. - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Hiram Robinson, marchand de bois; l'hon. sir Frederick William Borden, C.C.M.G.; William Wallace Cory,sous-ministre de l'Intérieur, Canada; Colin Francis McIsaac; Arthur Henry O'Brien et Robert Victor Sinclair, avocats, tous d'Ottawa, Ont.; et Gerard Breckenridge Strathy, avocat, de Toronto, Ont.

Premier directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exploiter les affaires d'une compagnie de terrains et, acquérir par achat, bail, échange, donation, concession ou autrement, et détenir, subdiviser en lots à bâtir, rues, ruelles, squares ou autrement; améliorer, développer, louer, vendre, échanger, ou en disposer autrement et, généralement, faire le commerce des propriétés mobilières et propres de toute sorte et aussi de tous droits, titres ou intérêts s'y rattachant, et de tous droits et privilèges que la compagnie pourrait considérer nécessaires aux objets de ses affaires, et, sur ces propriétés immobilières, faire, construire, opérer et maintenir des routes, rues, ruelles, tramways et voies de garage sur les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, ponts et autres moyens de communication, maisons, habitations, écuries, fabriques, moulins, chantiers, manufactures et tous autres bâtisses, chantiers ou améliorations qui puissent sembler de nature à promouvoir les intérêts de la compaagnie, comprenant la construction, sur ou dans ces terrains, de trottoirs, égoûts, puits artésiens, conduites d'eau, appareil d'éclairage, et accessoires et améliorations de toute nature susceptibles d'accroître la valeur des terrains de la compagnie ou une partie d'entre eux; (*b*) Faire des avances d'argent sous forme de prêts pour la construction, ou des améliorations aux acquéreurs ou locataires de n'importe quelle partie des terrains de la compagnie et aider par le moyen d'avances ou autrement la construction ou le maintien de routes, rues, ponts, trottoirs, aqueducs, égoûts, appareil d'éclairage et autres améliorations de nature à faciliter l'accès des propriétés de la compagnie ou à en accroître la valeur; (*c*) Exploiter les affaires d'agents d'immeubles, experts, évaluateurs, courtiers, entrepreneurs et constructeurs; faire des investigations, évaluations, ventes, échanges et autres choses semblables, et négocier des baux autres formes de contrats se rattachant à l'immeuble; (*d*) Etablier, acquérir, posséder, louer et exploiter des parcs d'amusement publics, et y tenir des restaurants et huttes de rafraîchissements; construire, acquérir, posséder, louer ou exploiter des bâteaux et canots mus par la vapeur, l'électricité ou autre force motrice et n'importe quel appareil inventé pour l'amusement et la récréation du public et tous les brevets, patentes et droits existant sur eux; donner des représentations théatrales, du vaudeville et toute sorte de spectacles et exhibitions; payer pour n'importe quelle propriété ci-haut mentionnée et pour tous services s'y rapportant par l'émission d'actions entièrement payées de la compagnie; (*e*) Posséder, contrôler, exploiter, diriger, louer ou maintenir autrement des voitures mues par force motrice pour la commodité des personnes occupant des terrains achetés de la compagnie et d'autres personnes; (*f*) Prendre, et maintenir des créaances hypothécaires, liens et responsabilités pour obtenir le paiement du prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie ou toute somme due à la compagnie par les acquéreurs, ou des avances pour les besoins de

la construction ou des améliorations; (*g*) Acquérir, posséder, développer, exploiter, vendre ou louer des carrières et des cours à briques, et faire le commerce de toutes les sortes de pierres et leurs produits; (*h*) Acquérir par voie d'achat, loyer ou autrement, et posséder, développer et exploiter des pouvoirs hydrauliques à vapeur ou à électricité, pour produire de la lumière, de la chaleur et de la force motrice pour les usages de la compagnie par rapport à n'importe laquelle de ses exploitations, et, pour disposer du surplus non utilisé par elle, passer des contrats pour l'approvisionnement de la lumière, de la chaleur et de la force motrice; attendu, toutefois, que toutes les ventes, transmissions ou distributions de l'énergie électrique ou autre en-dehors des terrains de la compagnie seront assujetties aux lois municipales et locales y ayant trait; (*i*) Construire, installer, maintenir et exploiter un ou plusieurs systèmes d'aqueduc pour l'approvisionnement convenable d'eau aux détenteurs et acquéreurs des propriétés de la compagnie, et des appareils de filtrage des eaux des stations de pompage, des conduites principales et autres accessoires, vendre et, pour cela, conclure tous contrats et arrangements qui pourront convenir à la compagnie; (*j*) Acquérir par voie d'achat, loyer ou autrement, et prendre possession de tout ou partie des affaires, propriétés, actif ou passif de toute personne ou compagnie exploitant toute affaire et tout ou en partie semblable à celle que la compagnie est autorisée à exploiter ou possédant des propriétés pouvant convenir aux objets de cette compagnie; faire tout arrangement pour partager les bénéfices, d'amalgation, de fusion d'intérêts, coopération, risques communs, concessions réciproques ou autres arrangements de même nature avec toute personne ou compagnie exploitant ou sur le point d'exploiter une affaire de la même espèce que celle que cette compagnie est autorisée à exploiter, ou ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie; (*k*) Acheter, prendre en échange ou en paiement ou acquérir autrement, détenir et posséder, et en même temps exercer tous les droits et privilèges de propriétaires et détenteurs, et vendre, avec ou sans garantie, et faire le commerce des actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie ou de toutes autres compagnies ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie, ou exploitant une affaire susceptible d'être exploitée de manière à profiter directement ou indirectement à la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et établir, promouvoir ou aider autrement telle ou telles compagnies; (*l*) Emettre des actions payées, obligations, débentures ou autres valeurs pour le paiement, total ou partiel, de toute propriété, immobilière ou personnelle, droits de propriété, baux, affaires, franchises, entreprises, pouvoirs, privilèges, licences ou concessions, que cette compagnie pourrait légalement acquérir, et émettre des actions payées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie en paiement total ou partie, ou en échange pour les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie exploitant une affaire semblable ou pouvant aider à celle de cette compagnie; (*m*) Vendre, louer, échanger ou disposer autrement de toute ou partie des propriétés, droits, entreprises de la compagnie pour la considération que cette compagnie pourrait croire acceptable et, en particulier, pour des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie; (*n*) Prêter de l'argent et garantir l'exécution des contrats et de toutes autres obligations ou entreprises de toute autre compagnie dans laquelle la compagnie a des intérêts, et accepter en garantie pour lesdits prêts et garanties n'importe quelle valeur qui pourrait être offerte par cette personne ou compagnie, comprenant des actions et débentures de ladite autrte compagnie; (*o*) Faire, signer, endosser, escompter et émettre des billets à ordre, billets d'échange, mandats, garanties sous la loi des Banques et autres effets négociables ou transférables; (*p*) Répartir en espèces ou autrement toutes recettes de la compagnie parmi ses membres, et particulièrement

les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie formée pour prendre tout ou partie de l'actif et du passif de cette compagnie; (*q*) De temps en temps, faire un ou plusieurs des actes mentionnés ici et exercer tous les autres actes et toutes les autres choses de nature à concourir à la réalisation de l'un des objets mentionnés ici comme aussi exploiter toutes les affaires se rattachant à ces objets. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"MARITIME LUMBER COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 31 décembre 1910. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Coleman Jordan, comptable; Thomas Albert Linton et Thomas Henry Harding, commis; Bessie Alberta Irvine et Georgie Barnard Dodge, sténographes, tous de Saint-Jean, N.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William Coleman Jordan, Thomas Albert Linton et Thomas Henry Harding.

Siège social:—Ville de Saint-Jean, N.-B.

Objets de la compagnie:—Exploiter un commerce général de bois dans toutes ses ramifications comprenant les billots de flottage, la scierie, la fabrication, l'expédition, l'achat et la vente et le commerce de toutes les espèces de bois et leurs produits et sous-produits, marchandises et articles dans la fabrication desquels le bois est entièrement ou partiellement employé et tous les autres produits, marchandises et articles que la compagnie peut, convenablement ou avantageusement, fabriquer, acheter, vendre, et dont elle peut autrement le commerce tout en exploitant son affaire; (*b*) Exploiter tout autre genre d'affaires, fabrication ou non, qui pourrait sembler susceptible d'être exploité concurremment avec son affaire, ou sembler de nature à accroître la valeur de ses propriétés ou de ses droits; (*c*) Se fondre avec, ou acheter ou acquérir autrement une autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie et prendre sur elle tout ou partie des responsabilités et obligations de cette autre compagnie ou toutes autres propriétés, droits ou crédits et payer tout ou partie en actions entièrement payées, en espèces ou en obligations de la compagnie; (*d*) Prendre par licence ou bail ou donation de toute province ou municipalité et prendre par achat, don, licence, bail, échange ou acquérir autrement, posséder, contrôler, opérer et exploiter des terres, terres à bois, limites à bois, pouvoirs d'eau, moulins à scie et autres exploitations, bâtisses, établissements et autres propriétés immobilières ou personnelles et tous intérêts s'y rattachant et tous droits, franchises et privilèges que la compagnie peut croire nécessaires, convenables ou désirables pour les objets de ses affaires; (*e*) Acheter, recevoir, prendre par souscription ou acquérir autrement et posséder et détenir des actions du capital-actions et des obligations, débentures et autres témoignages de la dette créée par d'autres compagnies, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et, en étant le détenteur, exercer tous les droits et jouir de tous les privilèges de propriété, comprenant le droit de voter; (*f*) Emettre des actions payées, obligations, débentures ou autres valeurs pour le paiement de tout ou partie de n'importe quelle propriété, immobilière ou person-

nelle ou tous baux, installations, licences, franchises, entreprises, pouvoirs, privilèges, licences, concessions ou droits que la compagnie peut légalement acquérir et émettre des actions entièrement payées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie en paiement de tout ou partie ou en échange pour des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de n'importe quelle autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de la compagnie; (*g*) Vendre, louer ou disposer autrement de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie d'icelle ou de tout ou partie des propriétés immobilières ou personnelles et autre actif de la compagnie pour la valeur et aux conditions que la compagnie jugera désirables; (*h*) Faire tout ce qui sera nécessaire, désirable, convenable ou de nature à aider à l'accomplissement de n'importe lequel des objets énumérés ici ou qui se rapportera aux pouvoirs accordés ici, ou qui pourra en n'importe quel temps paraître de nature à faciliter l'accomplissement des objets de la compagnie ou se servir à celle-ci pour la protection ou l'avantage de ses intérêts; (*i*) Aucun objet ou pouvoir mentionné ici ne devra être restreint ou limité par l'application ou l'interprétation de n'importe quel autre objet ou pouvoir ainsi accordé. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 2 janvier 1912, à

"J. Y. GRIFFIN & COMPANY, LIMITED."

Changeant le nom de cette compagnie en celui de

"SWIFT CANADIAN CO., LIMITED."

Aussi augmentant le capital-actions de la dite compagnie de $500,000 à la somme de $1,000,000, soit une addition de 5,000 actions de $100 chacune au capital-actions actuel.

"THE ERIE TIMBER AND LAND COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 4 janvier 1911. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Allan Henry Royce et Robert Benjamin Henderson, avocats; Arthur Macallum Boyd, étudiant en droit; Bertha May Gibson et Minnie Lowe, sténographes, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Ville de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, louer ou acquérir autrement et posséder des terrains de n'importe quelle description et situés n'importe où et des licences pour la coupe du bois, des limites à bois, loyers, concessions, champs d'exploitation, droits de flottage, pouvoirs d'eau, droits de grève et autres droits et privilègets s'y rattachant; (*b*) Construire ou acquérir autrement, exploiter, contrôler, diriger et faire l'exploitation ou le commerce de (1) moulins ou machines, usines à ma-

chines, fabriques, usines, accessoires et équipement de toute sorte pour la coupe, le transport, la manipulation, la fabrication et le finissage des billots et du bois et n'importe quelle manufacture de bois ou de bois et tout autre matériel, séparément ou ensemble, et de tous les produits et sous-produits du bois et tous autres matériaux; (2) entrepôts, magasins, boutiques, hangars, cours, bureaux, hôtels, maisons de pensions, restaurants, maisons de refuge, habitations, camps et structures de toute sorte; (3) remorqueurs, bateaux, barges, steamer et autres vaisseaux de toute sorte, et quais, docks, jetées et travaux pour l'amélioration de la navigation, aussi des structures, accessoires et équipement pour la manipulation des marchandises de toutes façons; (4) réservoirs, barrages, aqueducs, canaux, tranchées, chutes à bois, ponts, chemins de hâlage, chemins de fer pour les billots sur les terrains possédés par la compagnie ou contrôlés par elle et tous les autres travaux, accessoires et outillages possibles; (5) usines de force motrice, installation, machines, outillage et usines pour la génération, la distribution et l'utilisation de toute sorte d'énergie, et pour l'éclairage, le chauffage et tout autre usage: à condition, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission d'énergie hydraulique, électrique ou autre en dehors des propriétés de la compagnie sera assujettie aux règlements locaux et municipaux y ayant trait; (*c*) Exploiter tout genre d'affaires facilitant l'usage complet et la jouissance des propriétés et des usines de la compagnie ou la fabrication de ses produits, et tout autre genre d'affaires susceptibles de promouvoir les intérêts de la compagnie; (*d*) Acheter ou acquérir autrement et exploiter tout ou partie des affaires ou propriétés, et entreprendre n'importe quelles responsabilités de toute personne ou compagnie possédant des propriétés convenant aux objets de la compagnie, ou tout genre d'affaires susceptible d'être exploité par la compagnie et promouvoir ses intérêts; (*e*) Entrer en société ou conclure n'importe quel arrangement pour le partage des bénéfices, fusion d'intérêts, coopération, risques communs, concessions réciproques ou autrement, avec n'importe laquelle de ces personnes ou compagnies, et leur prêter de l'argent, garantir leurs contrats ou leur aider autrement, ou aider n'importe quels clients, et prendre ou acquérir d'une autre façon les actions et valeurs de n'importe laquelle des dites compagnies, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre, détenir ou émettre de nouveau sans garantie, ou en disposer autrement; (*f*) Vendre, louer, ou disposer autrement de tout ou partie de l'entreprise, des propriétés, droits et privilèges de la compagnie, de temps en temps, pour la considération que la compagnie jugera convenable, et en particulier, sans restreindre le sens général de la clause précédente, pour les actions, débentures ou valeurs de n'importe quelle autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et payer pour tous actes, propriétés, actions, stock, droits ou privilèges acquis en n'importe quel temps par la compagnie en tout ou partie par des actions, du stock ou des débentures de la compagnie; (*g*) Répartir n'importe quelle partie des propriétés ou des recettes de la compagnie entre les membres, en espèces; (*h*) Acquérir, enregistrer user et exploiter n'importe quels patentes, droits de patente, licences et marques de commerce, procédés ou privilèges et accorder des licences pour iceux; (*i*) Faire enregistrer, licencier ou reconnaître la compagnie dans n'importe quel pays ou endroit; (*j*) Faire tout ou n'importe quelle partie des choses autorisées ici, comme compagnie, agents, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement, et par l'intermédiaire de fidéicommissaire, agents ou bien seuls ou en société avec d'autres; (*k*) Faire toutes les choses que la compagnie pourrait croire de nature à aider, directement ou indirectement, à l'accomplissement de ses objets. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"MONKLANDS, LIMITED."

Constituée en corporation, 4 janvier 1911. - - - - - Capital, $12,000.

Nombre des actions, 120.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Patrick Francis Brown, sténographe; William Reuben Ford, commis; et Samuel Thomas Mains, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, louer ou acquérir autrement, soit pour placement ou revente, et détenir comme propriétaires ou comme créanciers hypothécaires ou comme intéressés, et faire le commerce des terrains, maisons ou autres propriétés dans lesquelles elle aura quelque intérêt que ce soit et vendre ou faire le commerce des quittances, baux et faire le commerce général par vente, location, échange ou autrement des terrains ou propriétés bâties ou toutes autres propriétés immobilières ou personnelles; (*b*) Développer et mettre en valeur toutes terres acquises par la compagnie ou dans lesquelles elle pourra avoir des intérêts, et particulièrement en les préparant à la construction, et en construisant, modifiant, démolissant, décorant, maintenant, meublant, outillant, et améliorant les maisons, et en plantant, pavant, égouttant, cultivant, mettant dans les affaires, louant ou cédant par contrat, et en avançant de l'argent aux constructeurs, entrepreneurs, locataires ou autres, ou encore en passant des contrats ou en faisant des arrangements avec eux; (*c*) Exploiter toutes ou n'importe laquelle des affaires des constructeurs ou entrepreneurs, agents de maisons, marchands de pierre, sable, chaux, briques, bois, ferronneries et autres accessoires de la construction; (*d*) Faire n'importe quel arrangement pour les pavages, macadamisages, réparages, nivelages, nettoyages ou arrosages des rues ou routes, et pour la construction, ouverture et réparation de conduites, citernes, égouts ou puisards; (*e*) Exploiter une affaire générale d'agence d'immeubles, y compris la conduite d'investigations, d'évaluations, de ventes, loyers, échanges, subdivisions et autres choses semblables; (*f*) Acquérir par achat, loyer ou autrement, ou entreprendre tout ou partie des affaires, propriétés, ou responsabilités de toute personne ou compagnie exploitant toute affaire que la compagnie est autorisée à exploiter, ou possédant des propriétés convenant à cette compagnie; (*g*) Acquérir par achat, ou autrement, ou prendre les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie exploitant ou sur le point d'exploiter une affaire que la compagnie est autorisée à exploiter; et vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou en faire autrement le commerce; (*h*) Emettre et répartir des actions entièrement payées de la compagnie en paiement pour tout ou partie de toutes affaires, franchises, entreprises, propriétés, droits, pouvoirs, privilèges, baux, licences ou contrats que la compagnie est autorisée à acquérir; (*i*) Vendre, louer ou disposer autrement de la propriété et de l'entreprise de la compagnie, ou de toute partie d'icelle, pour la considération que la compagnie pourra croire convenable et, en particulier, pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de n'importe quelle autre compagnie; (*j*) Faire n'importe quel arrangement pour le partage des bénéfices, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec n'importe quel gouvernement, autorité municipale ou locale, ou avec n'importe quelle personne ou compagnie exploitant ou sur le point d'exploiter toute affaire que cette compa-

gnie peut exploiter avec profit pour elle, directement ou indirectement; et prendre la responsabilité des contrats, avec ou sans garantie, et prêter de l'argent ou aider autrement à toute personne ou compagnie entreprenant de bâtir ou d'améliorer n'importe quelle propriété où cette compagnie a des intérêts, et généralement à toutes les personnes ou compagnies ci-haut mentionnées et aux conditions que la compagnie pourra juger acceptables, et particulièrement aux locataires, constructeurs et entrepreneurs; (*k*) Garantir le paiement de l'argent obtenu ou payable sur les obligations, actions, contrats, hypothèques, charges, obligations, ou les autres valeurs de toute compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie; (*l*) Conclure n'importe quel arrangement avec n'importe quel gouvernement ou autorité fédérale, provinciale, municipale ou locale ou autre, qui peut sembler capable de promouvoir un ou plusieurs objets de la compagnie; (*m*) Placer et administrer l'argent de la compagnie dont elle n'aura pas un besoin immédiat, sous telles garanties qui pourraient, de temps à autre, être déterminées; (*n*) Distribuer toute propriété de la compagnie, en espèces parmi ses actionnaires; (*o*) Faire chacune et toutes les choses énumérées ci-dessus comme compagnie, agents, entrepreneurs ou représentants; (*p*) Tout pouvoir accordé par n'importe quel paragraphe ci-dessus ne doit pas être restreint par l'interprétation ou le sens qui découle de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"NORTH SHORE CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 4 janvier 1911. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Glass Greenshields et Edgar Reginald Parkins, avocats; William Taylor, comptable; Regnier Brodeur et John Morton Montle, étudiants en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exploiter une entreprise générale d'ingénieurs et d'entrepreneurs, et tracer, construire, agrandir, étendre, réparer, compléter, démolir et enlever ou manier autrement tous travaux sur des ponts, quais, docks, fondations, tunnels, aqueducs, édifices chemins de fer, canaux et toutes sortes d'excavations et construction en fer, bois, maçonnerie et terre, et exécuter et prendre ou recevoir tout contrat ou contrats déjà accordés à d'autres pour cela ou s'y rapportant, et recevoir en paiement de l'argent ou des actions, obligations ou autres valeurs de toute compagnie avec laquelle ces contrats pourraient être faits, et toute propriété de n'importe quelle espèce, et souscrire au stock ou obligations de n'importe laquelle des dites compagnies; (*b*) Vendre, acheter ou disposer autrement du fer, acier et autres matériaux de construction, de toute sorte, et fabriquer, manufacturer ou préparer autrement ces matériaux pour les vendre ou en faire usage dans la construction d'édifices, ponts ou autres structures; (*c*) Eriger, installer et exploiter des moulins, entreprises, machines et outillages de toute sorte nécessaires ou convenables pour l'exploitation des affaires de la compagnie; (*d*) Construire et exploiter pour les affaires de la compagnie des tramways, voies de garage, sur les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie; (*e*) Cons-

truire, acheter ou acquérir autrement des steamers, barges, remorqueurs de toute sorte ou groupe de bateaux pour la navigation intérieure ou océanique, et les employer et les exploiter; (*f*) Acquérir tout ou partie de la clientèle, des droits, propriétés et actif, y compris toute option, concession et autres choses de même nature de tout individu, firme, association, ou compagnie, et les payer, tout ou partie, en espèces ou obligations ou tout ou partie par l'émission et la distribution d'actions entièrement payées et non cotisables du capital de la compagnie, souscrit ou non; (*g*) Vendre ou disposer autrement de tout ou partie des propriétés, actif, droits, entreprises ou clientèle de la compagnie, et accepter en paiement tout ou partie en espèces, actions ou autres valeurs de n'importe quelle autre compagnie; Toute vente ou disposition de cette nature devant être valide et engager la compagnie, à condition qu'elle soit acceptée par les actionnaires représentant les deux-tiers du capital souscrit de la compagnie; (*h*) Acquérir et détenir, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre ou disposer autrement du stock, des actions, valeurs ou entreprises de tout autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie, et d'y verser ses entreprises et actif, ou de se fondre avec telle compagnie; (*i*) Conclure n'importe quel arrangement pour le partage des bénéfices, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autre chose avec n'importe quelle personne ou compagnie exploitant ou censée exploiter une affaire que cette compagnie est autorisée à exploiter, ou susceptible d'être exploitée par cette compagnie et pour son avantage; (*j*) Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie toute propriété de la compagnie, et particulièrement toutes les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de n'importe quelles autres compagnies que pourrait acquérir la compagnie par les présentes incorporée, et généralement exploiter toute affaire de nature à promouvoir de quelque manière que ce soit les objets pour lesquels cette compagnie est incorporée. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"STANDARD MACHINES, LIMITED."

Constituée en corporation, 4 janvier 1911. - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum: Patrick Francis Brown, sténographe; William Reuben Ford, commis; et Samuel Thomas Mains, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres constitués.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exploiter les affaires de manufacturiers de locomotives et machines de toute sorte, ingénieurs, fondeurs de fer et de cuivre, ouvriers en métal et fabricants de bouilloires, et acheter, vendre, louer toute sorte de machines, locomotives, installations, machines, outils et instruments; (*b*) Construire, améliorer, maintenir, diriger, étendre ou contrôler et acheter, vendre, louer ou disposer autrement de tous terrains, usines, moulins, mines, machines, véhicules mus par la vapeur, l'électricité ou autrement, ou tous chemins, routes, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, usines et autres travaux qui pourraient sembler susceptibles d'être employés ou exploités en rapport avec quel-

que partie de l'entreprise de la compagnie, ou de nature à bénéficier directement ou indirectement à la compagnie, et outiller, maintenir et exploiter par pouvoir électrique, hydraulique ou tout autre pouvoir mécanique tous les travaux appartenant à la compagnie ou dans lesquels la compagnie pourrait être intéressée et contribuer, subdiviser ou aider autrement à la construction, à l'amélioration, au maintien, à l'exploitation, à la direction ou au contrôle de ces travaux; (*c*) Demander, recevoir ou acquérir par voie légale, don, assignation, transport, bail ou autrement et exercer, mettre en valeur et jouir de toutes ordonnances ou concessions, patentes, licences, pouvoirs, autorités, franchises, droits ou privilèges que tout gouvernement ou autorités, suprême, municipale ou locale où tout autre corps public ou corporation pourrait avoir le droit de mettre en vigueur, faire ou accorder, et payer, aider ou souscrire à la mise en vigueur d'iceux, et s'approprier n'importe quelle partie des actions de la compagnie, obligations et actif pour défrayer les dépenses nécessaires de ce chef; (*d*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets d'invention, patentes, licences, baux, concessions et autres choses de même nature conférant tout privilège exclusif ou non ou un droit limité à l'usage de tout secret ou toute information relativement à toute invention qui pourrait sembler susceptible d'être employée pour les objets de la compagnie, ou dont l'acquisition pourrait sembler de nature à lui profiter directement ou indirectement, et de les payer en actions ou autres valeurs de la compagnie et faire usage, exercer, développer ou accorder des licneces à leur endroit, ou exploiter les propriétés, droits, intérêts ou informations ainsi acquis; (*e*) Exploiter tout autre genre d'affaires, manufacture ou autre, qui pourrait sembler susceptible d'être exploité par la compagnie, ou de nature à accroître la valeur de quelque propriété ou droits de la compagnie; (*f*) Acheter ou acquérir autrement les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de n'importe quelle autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et les payer en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie, et détenir, vendre ou faire autrement le commerce des actions, obligations, débentures ou autres valeurs ainsi achetées et garantir le paiement du capital ou les dividendes et intérêts sur les dites actions, obligations, débentures ou autres valeurs, et promouvoir toute autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie ou exploitant une entreprise susceptible d'être exploitée pour le bénéfice direct ou indirect de cette compagnie; (*g*) Vendre, louer ou disposer autrement des propriétés, droits, franchises et entreprises de la compagnie, ou d'une partie d'icelle pour la considération que la compagnie pourrait croire convenable, et particulièrement pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie; (*h*) Se fusionner ou s'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie; (*i*) Conclure n'importe quel arrangement pour le partage des bénéfices, fusion d'intérêts, coopération, risque communs, concessions réciproques ou autre chose avec toute personne, firme ou compagnie exploitant ou sur le point d'exploiter un genre d'affaire susceptible d'être exploité concurremment avec celui de cette compagnie et pour son bénéfice et prendre ou acquérir autrement les actions et valeurs de telle compagnie et vendre, détenir, émettre ou émettre de nouveau ces valeurs avec ou sans garantie du capital et des intérêts, ou en faire autrement le commerce; (*j*) Acheter, louer ou acquérir autrement et détenir, exercer et jouir en son nom propre ou au nom des personnes, firmes ou compagnie ou compagnies mentionnées ci-après, si autorisée à le faire, de toutes ou de chacune de ces propriétés, franchises, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges détenus par tooute persnne, firme ou compagnie ou compagnies exploitant ou formées pour exploiter une affaire semblable en tout ou en partie à celle que la compagnie est autorisée à exploiter, et payer telles

propriétés, franchises, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges en tout ou en partie en espèces ou en tout ou en partie en actions payées de la compagnie ou autrement, et prendre le passif de telle personne, firme ou compagnie; (k) Faire enregistrer, licencier ou reconnaître autrement la compagnie dans n'importe quel pays étranger et y désigner et nommer des personnes comme représentants de cette compagnie dans toutes les matières suivant les lois de tel pays étranger, et accepter les services de cette compagnie dans tous les procès et procédures; (l) Faire toutes les choses de nature à concourir à l'accomplissement des objets de la compagnie; (m) Faire toutes ou chacune des choses énumérées ci-dessus comme compagnie, agents ou représentants; (n) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter des billets à ordre, billets d'échange, et tous autres effets négociables et transférables; (o) Faire des avances en espèces aux clients et autres faisant affaire avec la compagnie et garantir l'accomplissement des contrats par ces personnes; (p) Distribuer en espèces ou autrement comme il pourrait être résolu tout actif de la compagnie parmi ses membres et particulièrement les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui pourrait prendre tout ou partie de l'actif et du passif de cette compagnie; (q) Placer et faire fructifier les sommes dont la compagnie n'aurait pas un besoin immédiat sur les valeurs et de la manière qui pourraient être, de temps en temps, déterminée; (r) Assister de n'importe quelle manière toute compagnie dont quelques actions du capital-actions, obligations ou autres valeurs sont détenues ou garanties d'autre façon par cette compagnie, et faire tous les actes et toutes les choses nécessaires pour la préservation et la protection, l'amélioration ou l'accroissement de la valeur de telles actions du capital-actions, obligations ou autres valeurs; faire tous les actes et toutes les choses tendant à augmenter la valeur de toute propriété possédée ou contrôlée, en n'importe quel temps, par la compagnie; promouvoir ou faciliter autrement l'organisation de compagnies tributaires; (s) Tout pouvoir accordé dans n'importe quel paragraphe des présentes ne devra pas être restreint ou limité par l'interprétation ou le sens découlant des termes de n'importe quel autre paragraphe ou du nom de la compagnie. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"MULHALL HARDWARE, LIMITED".

Constituée en corporation, 5 janvier 1911. - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Ernest Graham, comptable. Clifford McAdam, vendeur; Alice Eliza Mulhall, célibataire; Edith Rose Mulhall, femme marié; et Albert Eaton Shorter, gérant, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(a) Acheter, vendre, posséder, manufacturer et faire autrement le commerce de machines, ferronneries et autres marchandises semblables, matériaux de constructions et objets de maison, accessoires pour la plomberie et l'éclairage électrique et installer ces appareils; et manufacturer et fabriquer et vendre du bois, des matériaux pour le chauffage et leurs produits; (b) Acquérir et exploiter une entreprise de même nature, exploitée par des individus ou compagnies et la payer en tout ou en partie en actions de cette compagnie; et (c)

Acquérir, posséder et disposer d'actions d'autres compagnies incorporées avec des pouvoirs et des objets semblables. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"HILL MOTOR CAR COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 janvier 1911. - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Hill, agent; Joseph Trotier, gérant et Ernest Trotier, expéditeur, tous de Montréal, Qué.; Joseph Lafontaine et Adélard Cyr, agents, de Saint-Jérôme, Qué.;

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert Hill, Joseph Trotier et Ernest Trotier.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Fabriquer, acheter, vendre, louer, emmagasiner et faire le commerce général des automobiles et autres véhicules, engins, accessoires d'automobiles et de bateaux à moteur; poser, construire, maintenir et exploiter des édifices, fabriques, établissements, garages, salles d'échantillons ou autres constructions nécessaires pour la frication, la vente, l'échange, la location ou le garage des automobiles, engins et leurs accessoires, entreprendre le transport des voyageurs, et des marchandises; exploiter des camions, taxicabs et autres véhicules mus ou non par force motrice, et manufacturer, vendre, exploiter et faire autrement le commerce de toutes machines et tous appareils, outils et accessoires nécessaires pour la fabrication, la construction, les réparages et l'assemblage des automobiles, machines et leurs accessoires; (*b*) Exploiter toute autre affaire (fabrication ou non) qui peut paraître susceptible d'être exploitée concurremment avec les affaires de la compagnie ou de nature à accroître directement ou indirectement quelque droit ou propriété de la compagnie; (*c*) Acquérir ou entreprendre tout ou partie des affaires, propriétés ou responsabilités de toute personne ou compagnie exploitant toute affaire que la compagnie est autorisée à exploiter, ou possédant des propriétés convenant aux objets de la compagnie; (*d*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous droits, patentes, licences, concessions ou autres choses semblables conférant tous droits exclusifs ou non ou bien limités de faire usage de quelque secret ou autre renseignement se rapportant à une invention qui semblerait susceptible d'être employée pour un objet de la compagnie, ou dont l'acquisition serait de nature à bénéficier directement ou indidirectement à la compagnie, et user, exercer, développer ou accorder des licences à ce sujet ou bien en profiter elle-même; (*e*) Conclure un acte de société ou n'importe quel autre arrangement pour le partage des bénéfices, l'union d'intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autre chose avec toute personne ou compagnie exploitant ou sur le point d'exploiter toute affaire que la compagnie est autorisée à exploiter, ou qui peut être exploitée de manière à bénéficier directement ou indirectement à la compagnie, et prêter de l'argent, garantir les contrats de, ou assister autrement toute personne ou compagnie et prendre ou acquérir autrement les actions et valeurs de telle compagnie, et vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie, ou en faire autrement le commerce. (*f*) Prendre ou acquérir autrement et détenir des

actions dans toute autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie ou exploitant une affaire susceptible d'être employée par cette compagnie et pour son bénéfice; nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à être rendus en plaçant des actions du capital-actions de la compagnie ou toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou dans ou au sujet de la formation de la compagnie, son organisation ou la conduite de ses affaires, et les payer en espèces ou en émettant des actions entièrement payées de la compagnie; (*k*) Faire toutes et chacune des choses nécessaires, convenables ou propres à l'accomplissement de n'importe lesquels des objets énumérés dans les présentes. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"BRITISH CANADIAN LUMBER CORPORATION, LIMITED."

Constituée en corporation, 9 janvier 1911. - - - Capital, $20,000,000.

Nombre des actions, 200,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Patrick Francis Brown, sténographie; William Reuben Ford, commis; et Samuel Thomas Mains, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exploiter les affaires de mrachands de bois, propriétaires de moulins à scie, et acheter, vendre, préparer le marché, manufacturer, importer, exporter et faire le commerce des bois de toute sorte et fabriquer et faire le commerce d'articles de toute sorte dans la fabrication desquel entre le bois, et tous les articles qui peuvent être fabriqués d'extraits de bois ou des produits du bois; (*b*) Acheter, prendre à bail, louer, bâtir ou acquérir autrement, détenir, maintenir, réparer, améliorer, modifier, échanger ou exploiter autrement des bateaux à vapeur ou autres vaisseaux ou parts d'intérêt dans des vaisseaux, avec tous accessoires et exploiter les affaires de propriétaires de vaisseaux, gérants, d'armateurs, entrepreneurs en transports par eau et par terre, propriétaires d'entrepôts, de quais, de barges, de remorqueurs, de phares et agents expéditeurs; (*c*) Construire, acquérir ou établir des docks, bateaux, quais, jetés, usines, bâtisses, entrepôts et autres chantiers nécessaires, et exploiter les affaires de propriétaires de docks, quais, jetées et toute autre affaire qui peut être convenablement exploitée concurremment avec celle de la compagnie; (*d*) Acquérir, construire, développer, maintenir et exploiter des routes, tramways sur les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, pouvoirs d'eau, réservoirs, cours d'eau, barrages et autres travaux qui pourraient sembler aux directeurs de nature à promouvoir directement ou indirectement les intérêts de la compagnie et aider, accorder des subsides ou aider autrement tous mêmes travaux que pourraient entreprendre d'autres; (*e*) Développer, accumuler et utiliser des pouvoirs d'eau pour produire de l'électricité ou autre force motrice de même nature ou autre et fournir cette énergie pour la transmission ou l'éclairage, le chauffage ou autres usages en rapport avec la construction ou autres objets de la compagnie, avec autorisation de vendre ou de disposer autrement de tout excédent d'électricité ou autre force motrice produite par les usines de la compagnie, et construire et exploiter des lignes pour

ces objets, sujettes à toutes les lois locales, municipales et provinciales à ce sujet; (*f*) Acheter, louer ou acquérir autrement, et avoir, maintenir et exploiter des magasins d'approvisionnement et de marchandises; (*g*) Mettre en culture toute terre de la compagnie et, pour ces fins, acheter, vendre et faire autrement le commerce de bétail sur pied ou de produits; (*h*) Vendre, louer ou disposer autrement de tout ou partie des affaires, entreprises, propriétés, passif et franchises de la compagnie à toute autre personne ou à toutes autres personnes ou toute compagnie pour toute considération et garantie que la compagnie croira convenable, et particulièrement pour les actions, obligations, débentures ou valeurs de toute compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie; (*i*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous droits, brevets d'invention, licences, concessions et autres conférant tous droits exclusifs ou non ou des droits limités à l'usage de tout secret ou renseignement relatif à quelque invention qui peut sembler susceptible d'être employé pour un objet de la compagnie, ou dont l'acquisition semblerait de nature à bénéficier de quelque manière à la compagnie, et user, exercer, développer ou accorder des licences à ce sujet, ou en faire profiter les droits ou les propriétés de la compagnie; (*j*) Acheter, louer ou acquérir autrement et prendre les affaires, entreprises, propriétés, actif, franchises, clientèle, droits et privilèges de toute personne, firme ou compagnie exploitant ou formée pour exploiter une affaire semblable à celle que la compagnie est autorisée à exploiter et payer tout ou partie en espèces ou tout ou partie en actions, obligations ou débentures de la compagnie ou autrement, et prendre à sa charge le passif de n'importe laquelle de ces personne, firme ou compagnie; (*k*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre, ou acquérir par souscription ou en échange pour des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de cette compagnie ou autrement et détenir, vendre ou disposer autrement des actions, stock, ordinaire ou préféré, débentures, obligations et autres valeurs dans toute autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie ,ou exploitant une affaire susceptible d'être exploitée pour le bénéfice direct ou indirect de cette compagnie, et voter toutes actions ainsi détenues par l'intermédiaire de l'agent ou des agents que les directeurs pourraient nommer; (*l*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et émettre des billets à ordre, billets d'échange et de voiture et autres effets négociables et transférables; (*m*) Distribuer en espèces ou autrement tout actif de la compagnie parmi ses membres; (*n*) Conclure des arraangements avec tout gouvernement ou autorité, suprême, municipale, locale ou autre, qui sembleraient de nature à favoriser l'accomplissement des objets de la compagnie, ou n'importe lequel d'entre eux, et obtenir de tel gouvernement ou de telle autorité tous droits, privilèges et concessions que la compagnie peut croire désirables, et user, exercer et se conformer à ces arrangements, privilèges et concessions; (*o*) Faire toutes ou chacune des choses permises ici, soit seule ou en société avec quelqu'un, ou comme agents ou représentants ,ou par d'autres personnes ou compagnies; (*p*) Exploiter toute autre affaire qui semblerait susceptible d'être exploitée concurremment avec les affaires de la compagnie, ou de nature à accroître la valeur de quelques-uns des droits ou propriétés de la compagnie; (*q*) Les pouvoirs accordés par tout paragraphe des présentes ne devront pas être limités ou restreints par les termes ou le sens découlant de quelque autre paragraphe ou du nom de la compagnie. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"J. M. ORKIN COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 11 janvier 1911. - - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Jacob M. Orkin, marchand; Regina Orkin, rentière; Joseph Martin Malherbe, comptable; et Charles Reid, commis tous de Westmount, Qué.; et Alfred Cinq-Mars, avocat, de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Jacob M. Orkin, Joseph Martin Malherbe et Charles Reid.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Importer, exporter, fabriquer et vendre des tissus et nouveautés et toutes les sortes de marchandises qui vont généralement avec les tissus et nouveautés. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"ROCMAC ROAD CORPORATION OF AMERICA, LIMITED."

Constituée en corporation, 11 janvier 1911. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Francis Henry Keefer, Francis Hugh Keefer et Eva Maud Powley, avocats; Edward Alfred Paterson, ingénieur minier; et Harold Augustine Keefer, agent des Terres de la Couronne, tous de Port Arthur, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Francis Henry Keefer, Edward Alfred Paterson et Francis Hugh Keefer.

Siège social:—Cité de Port Arthur, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire et améliorer les routes et grands chemins; promouvoir et développer des compagnies ou autres exploitant ou se proposant d'exploiter la fabrication de matériaux pour la construction des routes; fabriquer toutes ces sortes de matériaux, corps chimiques et solutions, et toutes choses nécessaires pour leur mise sur le marché; (*b*) Détenir, conserver et maintenir tous droits d'invention acquis par la compagnie; (*c*) Et extraire du roc, le broyer et le vendre ainsi que de la chaux et tous leurs produits; (*d*) Acheter, vendre pour son propre compte comme pour le compte d'autrui, et acquérir par achat, souscription ou autrement, et détenir, vendre, échanger ou disposer autrement à son compte ou pour son bénéfice ou pour le compte d'autrui de toute sorte de propriétés immobilières ou personnelles, comprenant les actions, obligations, débentures et autres valeurs faites ou émises par toute compagnie; (*e*) Acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets de même nature; (*f*) Prendre à bail, acheter ou acquérir autrement l'actif, les entreprise, affaire, propriété et passif de toute personne ou compagnie exploitant une affaire semblable à celle que la compagnie est autorisée à exploiter ou possédant des propriétés répondant à ses besoins et payer en espèces ou en actions de ladite compagnie ou partie en espèces et partie en actions ou autrement; (*g*) Vendre ou disposer de l'entreprise et de l'actif de ladite compagnie, ou de n'importe quelle partie d'icelle, pour n'importe quelle considération que la compagnie pourrait croire acceptable, y compris des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de la compagnie; (*h*) Distribuer toute partie de la propriété de la compagnie en espèces ou argent parmi

ses actionnaires; (*i*) Exploiter toute autre affaire susceptible d'être exploitée convenablement et concurremment avec celle que la compagnie est autorisée à exploiter ou de nature à accroître la valeur de quelque droit ou propriété de la compagnie. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires émises le 11 janvier 1911 à la

"CANADA GLUE COMPANY, (Limited.)

Portant le capital de cette compagnie de $100,000 à la somme de $250,000, soit une addition de 1,500 actions de $100 chacune au capital-actions actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 11 janvier 1911, à la

"MASSEY-HARRIS COMPANY, LIMITED."

Portant le capital de ladite compagnie de $12,000,000 à la somme de $15,000,000, soit une addition de 30,000 actions de $100 chacune au capital-actions actuel.

"KYLE'S CABINET WORKS, LIMITED."

Constituée en corporation, 12 janvier 1911. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Samuel Law Kyle et MacRoy Kyle, manufacturiers; Eva Kyle et Edith Rose Mulhall, femmes mariées; et William John Code, avocat, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel Law Kyle, MacRoy Kyle, Edith Rose Mulhall et Eva Kyle.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Manufacturer et faire le commerce de toute sorte de meubles, ornements, accessoires, vitrines, manteaux, pour bibliothèques publiques et privées, banques, buraux, édifices publics et privés de toute sorte, et, pour ces fins, exploiter et fabriquer tous les produits nécessaires pour lesdits meubles, ornements, accessoires, vitrines et manteaux et toutes leurs parties, et utiliser cette manufacture pour la production de tous les articles s'y rattachant, et en faire le commerce; (*b*) Exploiter toute affaire se rapportant à l'objet principal de la compagnie; et (*c*) Acquérir des terrains, bâtisses, affaires, installations ou droits d'invention, et les payer en espèces ou par l'émission d'actions du capital-actions entièrement payées. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"GRAND PACIFIC LAND COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 13 janvier 1911. - - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Fletcher Samuel Andrews, Henry Arnold Burdidge, Frederick Maxwell Burbidge et David Lorne Bastedo, avocats; Robert Cunningham McPherson, comptable, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Fletcher Samuel Andrews, Henry Arnold Burbidge et Frederick Maxwell Burbidge.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail, échange, concession ou autrement des lots de ville, terres en culture, terrains miniers ou plantés d'arbres fruitiers, terres à bois et toute sorte de propriétés immobilières ou n'importe quels droits dans icelles, légaux, équitables ou autrement; prendre, bâtir, détenir, posséder, maintenir, travailler, développer, vendre, louer, échanger, améliorer ou faire autrement le commerce et disposer de ces lots, terres, sites, propriétés ou de tout intérêt dans icelles, faire le commerce de n'importe quelle portion des propriétés ainsi acquises, les subdiviser en lots à bâtir, rues et sites pour édifices pour habitation ou autres fins, et avec pouvoir d'y construire des rues, les égouts nécessaires, et d'y bâtir pour des fins d'habitation ou autres, d'approvisionner les bâtisses ainsi construites, d'éclairage et de chauffage à l'électricité ou au gaz, d'eau et d'autres choses nécessaires; (*b*) Agir comme agents pour la vente et l'achat de propriétés immobilières et de tous les intérêts s'y rattachant et toucher des honoraires des personnes pour qui cette compagnie aurait obtenu des propriétés immobilières; agir comme agents vendeurs pour les propriétaires de toutes propriétés immobilières, subdivisions, sites propres à la construction, terrains de ville ou terres de toute sorte ou tout intérêt s'y rattachant, et prendre et acquérir de toute personne ou compagnie toute agence pour la vente de telles terres, de tels sites ou de tout intérêt s'y rattachant, et accepter tout transport et remplir tout contrat fait par n'importe quelle personne ou compagnie pour la vente de ces terrains, terres, sites ou tout intérêt s'y rattachant, comme agents ou autrement, et généralement agir comme agents d'immeubles, de maisons ou de maisons à louer et,, comme affaire incidente, faire les opérations d'agents d'assurance contre le feu; (*c*) Conclure un engagement avec toute personne ou compagnie, gouvernement ou autorité suprême, municipale ou autre, qui peut sembler apte à promouvoir les intérêts ou l'un des intérêts de la compagnie, et obtenir de tels compagnie, gouvernement ou autorité tous droits, privilèges ou franchises que cette compagnie pourrait croire désirables; (*d*) Faire des contrats avec n'importe quelle personne, compagnie ou municipalité pour l'érection, la construction et l'exploitation de travaux privés ou publics de toute sorte, et prendre des contrats, les transférer, les transporter à autrui ou disposer autrement de ces contrats appartenant à la compagnie, en tout ou partie, et recevoir et accepter des obligations, débentures ou autres valeurs ou actions du capital-actions de n'importe quelle compagnie en paiement de tout ou partie de travaux accomplis ou de matériaux achetés; (*e*) Coloniser, rendre propres à l'établissement et vendre toutes terres de la compagnie, faire des avances d'argent aux immigrants et à ceux qui auraient l'intention de s'y établir, dans ce but, et prendre, détenir, faire usage de toute forme de garantie pour le remboursement de telles avances, avec intérêts aux termes et de la manière que la compagnie pourra croire convenables, et ven-

dre, transporter ou disposer autrement de ces intérêts; (*f*) Acheter ou acquérir autrement et prendre tout ou partie des actif, propriétés, clientèle, privilèges, contrats et droits de toute personne, firme ou compagnie exploitant une affaire de même nature que celle de cette compagnie, et assumer ou garantir les obligations ou responsabilités de telle personne, firme ou compagnie; (*g*) Prendre de n'importe quelle personne, firme ou compagnie en paiement de toute dette due à la compagnie ou comme considération pour tout ou partie de la vente de toute partie des propriétés de la compagnie ou actif, ou comme garantie pour toute dette due ou à être due à la compagnie, hypothèque, liens ou autres valeurs ou actions du capital, débentures ou autres valeurs de telle compagnie; transporter ou disposer de toutes ces actions ou valeurs; recevoir quittance pour tout acquittement ou rédemption de n'importe quelles propriétés sur lesquelles la compagnie aura un lien ou une hypothèque ou vendre ou disposer autrement de toute propriété acquise par des valeurs; (*h*) Demander et obtenir l'enregistrement ou la reconnaissance de tout Etat ou pays aux termes de toute loi ayant trait aux compagnies étrangères en vigueur dans tel Etat ou pays; (*i*) Acheter ou acquérir autrement et prendre, détenir ou disposer autrement d'actions, obligations, débentures et autres actifs et valeurs de toute autre compagnie exploitant ou intéressée dans toute affaire ou entreprise d'un caractère semblable, en tout ou partie, à n'importe quelle affaire ou entreprise de la compagnie ou avec laquelle la compagnie aura des relations d'affaires, et, en même temps, exercer tous droits et pouvoirs se rattachant à la possession de ces affaires ou entreprises, y compris le pouvoir de voter sur telles actions; (*j*) Faire tout arrangement pour le partage des bénéfices, l'union des intérêts, la coopération, les risques communs ou la fusion avec n'importe quelle autre compagnie, firme où personne exploitant toute affaire de même nature que n'importe quelle affaire ou opération de la compagnie; (*k*) Faire toutes les choses susceptibles de concourir directement ou indirectement à l'accomplissement des objets de la compagnie ou de n'importe lequel d'entre eux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"JAMES SCOTT & CO., LIMITED".

Constituée en corporation, 13 janvier 1911. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Edward George Brooks, marchand; et Thomas Murdock Scott, agent d'achats, tous deux de Westmount, Qué.; John Scott, marchand; Hugh McMaster Scott, surintendant; et Allan Robinson Oughtred, C.R., tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, vendre et faire le commerce en gros et en détail des grains, foin, paille et toute sorte de fourrage pour les animaux, engrais et ciments, et moudre et nettoyer le grain pour le fourrage et autres fins; (*b*) Acquérir et exploiter les entreprise, actif, passif de l'affaire commerciale actuellement exploitée dans la cité de Montréal, comme une société et connue sous la raison sociale de James Scott et compagnie, et payer les propriétaires en actions entièrement acquittées de la compagnie; (*c*) Exploiter toute autre affaire

qui pourrait paraître susceptible d'être exploitée conjointement avec les affaires de la compagnie; (*d*) Acheter, acquérir ou entreprendre tout ou partie des affaires ou propriétés de toute personne ou compagnie exploitant une affaire entièrement ou partiellement semblable à celle de la compagnie; (*e*) Acheter, prendre ou acquérir autrement et détenir des actions dans n'importe quelle autre compagnie et vendre ou disposer autrement de telles actions, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Vendre ou disposer autrement de tout ou partie des propriétés, actif, droits, entreprise et clientèle de la compagnie, et accepter en paiement de tout ou partie de l'argent, des obligations, actions ou autres valeurs dans toute autre compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE NORTH FORK POWER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 13 janvier 1911. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Francis Henry Chrysler, Charles James Rattray Bethune, Norman Gordon Larmonth et Robert Victor Sinclair, avocats; et William Robertson Rowatt, agent d'assurance, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Francis Henry Chrysler, Charles Rattray Bethune et Norman Gordon Larmonth.

Siège social:—Cité de d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Prospecter, ouvrir, explorer, développer, travailler, améliorer, maintenir et exploiter des mines d'or, d'argent, de cuivre, de nickle, de plomb, de charbon, de fer et autres, des carrières, des gisements de minerais et autres dépôts et propriétés, et creuser, draguer, élever, casser, laver, fondre, soumettre au feu, analyser, réduire et amalgamer et traiter autrement de l'or, métaux et substances minérales de toute sorte, appartenant ou non à la compagnie, et leur donner une valeur marchande, et les vendre ou en disposer autrement et généralement exploiter une entreprise minière sous toutes ses formes et tout ce qui s'y rattache; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, licence, échange ou autre titre légal, des mines, terrains miniers, propriétés à minerais, ou des intérêts dans iceux, des minerais et des ors, des claims miniers, options, pouvoirs, privilèges, droits d'eau et autres droits, droits de brevets, procédés, inventions mécaniques et autres, soit entièrement ou conditionnellement, ou soit seul iu conjointement avec d'autres, et comme compagnie, agents, entrepreneurs ou autrement, et louer, placer sous licence, vendre, disposer ou faire autrement le commerce d'iceux ou de partie d'iceux, ou de tous intérêts s'y rattachant; (*c*) Construire, maintenir, modifier, faire, travailler et exploiter sur la propriété de la compagnie, ou sur des propriétés contrôlées par la compagnie, des tramways, des lignes télégraphiques ou téléphoniques, des réservoirs, écluses, torrents ou autres voies, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, routes, quais, jetées, bâtisses, usines, raffineries, dragues, fournaises, moulins et autres chantiers et machines, installations électriques ou autres de toute sorte, et acheter, vendre, fabriquer et faire le commerce de toute sorte, de marchandises, provisions, instruments, et effets requis par la compagnie ou par ses ouvriers ou ses domestiques; (*d*) Construire ou acquérir par bail, acheter ou acquérir autrement, et exploiter et maintenir des entreprises, usines, machines,

travaux et accessoires pour la production de la vapeur, de l'électricité, de l'air comprimé, d'énergie hydraulique et autre, et aussi de fils, poteaux, tunnels, conduites, usines et accessoires pour l'emmagasinage, la livraison et la transmission sur ou sous terre de vapeur, d'électricité, d'énergie pneumatique, hydraulique ou autre pour tous les usages auxquels elles peuvent être employées, et faire des contrats avec toute compagnie ou personne aux conditions qui pourraient être arrêtées, raccorder les fils, poteaux, tunnels, conduites, usines et accessoires de la compagnie avec ces personnes ou compagnie et généralement exploiter les affaires de production et transmission de la vapeur, de l'électricité, de l'air comprimé, de l'énergie hydraulique et autre, et faire usage, vendre, louer ou disposer autrement de toute énergie produite par la compagnie: à condition, toutefois, que toute vente, transmission ou distribution d'électricité, d'énergie penumatique, hydraulique ou autre, en dehors des terres de la compagnie, sera assujettie aux règlements locaux ou municipaux y ayant trait; (*e*) Prendre, acquérir et détenir en paiement pour les matières brutes, métaux ou minerais vendus ou dont la compagnie aurait disposé autrement, ou pour des marchandises livrées, ou pour des travaux accomplis en vertu de contrats ou autrement, des actions, débentures, obligations ou autres valeurs dans une autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, et vendre et disposer autrement d'icelles, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Exploiter les affaires de manufacturier et commerçant de billots, bois, métaux, tous articles dans la fabrication desquels entrent des métaux ou du bois et toute sorte de produits et sous-produits naturels d'iceux; (*g*) Bâtir, développer, cultiver, améliorer ou utiliser autrement les terres de la compagnie, et louer, vendre ou faire autrement le commerce de ces terres, et aider, assister, par des boni, avances d'argent ou autrement, avec ou sans garantie, ceux qui viendront s'établir, ou qui en auront l'intention, sur des terres appartenant ou vendues à la compagnie, ou dans le voisinage, et généralement promouvoir la colonisation de ces terres; (*h*) Acheter ou acquérir autrement et entreprendre ou assumer tout ou partie de l'actif, des affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations et responsabilités de toute personne, firme ou compagnie exploitant toute affaire que cette compagnie est autorisée à exploiter, ou toute affaire semblable, ou possédant des propriétés convenant aux objets de la compagnie; (*i*) Exploiter toute autre affaire, fabrication ou autre, qui pourrait sembler susceptible d'être exploitée concurremment avec les affaires de cette compagnie; (*j*) Prélever ou aider à prélever des fonds pour venir en aide sous forme de boni, prêts, promesses, endossement, garantie ou autrement, à toute compagnie dans le capital de laquelle cette compagnie détient des actions, ou avec laquelle elle pourrait avoir des relations d'affaires, et agir comme patrons, agents ou gérants de telle compagnie; et garantir l'accomplissement des contrats pour cette compagnie ou toute personne avec qui la compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*k*) Bâtir, acquérir, posséder, faire circuler des bateaux à vapeur et autres vaisseaux; (*l*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous droits d'invention, marques de commerce, copyrights ou autres privilèges semblables ayant trait ou susceptibles d'être utiles à la compagnie, et les vendre ou en disposer autrement, comme on pourrait juger avantageux de le faire; (*m*) S'associer, de consolider, s'amalgamer avec toute personne ou compagnie exploitant une affaire semblable; payer ou recevoir le prix arrêté en argent ou en actions payées et non cotisables, en obligations, débentures ou autres valeurs ou garanties de la compagnie; (*n*) Développer ou aider au développement de toute compagnie subsidiaire ou alliée à cette compagnie exploitant une affaire semblable en tout ou partie à celle de cette compagnie, et en devenir actionnaire; (*o*) Entrer en société ou conclure n'importe quel arrangement pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autre chose avec toute personne ou compagnie

exploitant ou sur le point d'exploiter toute entreprise ou transaction que la compagnie est autorisée à exploiter, ou exploite; (*p*) Louer, vendre ou disposer autrement des propriétés, et actif de la compagnie ou de toute partie, pour la considération que la compagnie pourrait croire acceptable, y compris des actions, débentures ou autres valeurs de toute compagnie. (*q*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et exploiter toute affaire de nature à promouvoir directement ou indirectement les intérêts de la compagnie; (*r*) Faire chacune et toutes des choses ci-dessus énumérées au Canada et ailleurs, et comme compagnie, agents ou représentants. Les opérations de la rompagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"THE SULPHUR MINING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 13 janvier 1911. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de chaque action, $5.

Membres de la corporation:—Francis Henry Chrysler, Charles James Rattray Bethune, Norman Gordon Larmonth et Robert Victor Sinclair, avocats; et William Robertson Rowatt, agent d'assurances, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Francis Henry Chrysler, Charles James Rattray Bethune et Norman Gordon Larmonth.

Siège social:—Ville d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Prospecter, ouvrir, explorer, développer, travailler, améliorer, maintenir et diriger des mines d'or, d'argent, de cuivre, de nickle, de plomb, de charbon, de fer et autres, des carrières, et des dépôts de minerais et autres propriétés, et creuser, draguer, élever, broyer, laver, analyser, reduire et amalgamer et traiter autrement les matières brutes et autres substances minérales de toute sorte, appartenant ou non à la compagnie, et leur donner une valeur marchande, et vendre et disposer autrement d'iceux ou de toute partie d'iceux, ou de tout intérêt s'y rattachant et généralement exploiter les affaires de mine, moulins, et développement; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, licence, échange ou autre titre légal, des mines, terrains miniers, propriétés contenant des minéraux, ou tout intérêt dans icelles, des minéraux et matières brutes et claims miniers, options, pouvoirs, privilèges, droits de patentes, droits d'eau et autres droits, procédés mécaniques et autres, et soit seule ou avec d'autres, et comme compagnie, agents, entrepreneurs ou autrement, et prendre à bail, placer sous licence, vendre et faire autrement le commerce d'iceux ou de partie d'iceux ou de tout intérêt s'y rattachant; (*c*) Construire, maintenir, modifier, faire, exploiter sur la propriété de la compagnie ou contrôlée par la compagnie, des tramways, des lignes téléphoniques ou télégraphiques, des réservoirs, écluses, ou autres voies, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, routes, quais, jetées, édifices, usines et machines, usines électriques et autres accessoires de toute sorte, et acheter, vendre, fabriquer et faire le commerce de marchandises de toute sorte, provisions, instruments et effets requis par la compagnie et ses ouvriers et serviteurs; (*d*) Construire ou acquérir par bail, achat ou autrement, et exploiter et maintenir des entreprises, usines, machines et acesssoires pour la production de la vapeur, l'électricité, l'énergie pneumatique, hydraulique ou autre; aussi des fils, poteaux, tunnels, conduites, usines et accessoires pour l'emmagasinage, la

livraison et la transmission sur ou sous terre de la vapeur, l'électricité, l'énergie pneumatique, hydraulique ou autre pour tous les objets pour lesquels elle peut être employés, et passer des contrats avec toute compagnie ou personne aux termes qui pourraint être arrêtés, raccorder les fils, poteaux, tunnels, conduites, usines et accessoires de la compagnie avec ceux de telle compagnie ou personne et généralement exploiter la produltion et la transmission de la vapeur, de l'électricité, de l'énergie pneumatique, hydraulique ou autre; acquérir par bail, achat ou autrement, la vapeur, l'électricité, l'air comprimé et autre énergie; prendre à bail, acheter ou acquérir autrement l'énergie électrique, pneumatique, hydraulique ou autre et faire usage, vendre, louer ou disposer autrement de cette énergie et de toute énergie produite par la compagnie; attendu, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission d'énergie électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, en dehors des propriétés de la compagnie, sera assujettie aux règlements locaux ou municipaux s'y rapportant; (*e*) Prendre, acquérir et détenir en paiement pour les matières brutes, métaux ou minérais ou pour les marchandises fournies, ou pour des travaux faits par contrat ou autrement, des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de cette compagnie, et les vendre ou en disposer autrement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Exploiter les affaires de fabricant et commerçant de billots, bois, bois debout, métaux, et de tous les articles dans la confection desquels entrent des métaux ou du bois, et leurs produits et sous-produits; (*g*) Bâtir, développer, cultiver, et améliorer ou utiliser autrement les terrains de la compagnie, et les louer, vendre ou en faire autrement le commrce, et aider, par voie de boni, avances d'argent ou autrement, avec ou sans garantie, ceux qui établiront ou auront l'intention de s'établir sur des terses appartenant à la compagnie ou vendues par la compagnie, ou dans le voisinage de ces terres, et généralement encourager la colonisation de telles terres; (*h*) Acheter ou acquérir autrement et entreprendre et assumer tout ou partie des actifs, affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations et responsabilités de toute personne, firme ou compagnie exploitant une affaire de même nature que celle que la compagnie est autorisée à exploiter, ou possédant des propriétés convenant aux objets de la compagnie; (*i*) Exploiter toute autre affaire, fabrication ou autre, susceptible d'être exploitée concurremment avec les affaires de la compagnie; (*j*) Prélever et aider à prélever des fonds pour aider sous forme de boni, prêts, promesse, endossement, garantie ou autrement, toute compagnie dans le capital de laquelle la compagnie aura des actions, ou avec laquelle la compagnie pourra avoir des relations d'affaires, et agir comme patrons, agent ou agents ou gérants de telles compagnies; et garantir l'accomplissement des contrats par telle compagnie ou par toute personne ayant des relations d'affaires avec la compagnie; (*k*) Bâtir, acquérir, posséder, faire circuler des bateaux à vapeur et autres vaisseaux; (*l*) Demander, acheter et acquérir autrement tous droits d'invention, marques de commerce, copyrights ou privilèges semblables qui pourraient sembler profitables aux affaires de la compagnie, et les vendre ou en disposer autrement; (*m*) S'associer, se consolider et s'amalgamer avec toute personne, société, firme ou compagnie exploitant une affaire semblable; payer ou recevoir le prix arrêté en argent ou en actions payées et non-assessibles, débentures, obligations ou autres valeurs ou garanties de la compagnie; (*n*) Développer ou aider au développement de leurs compagnies auxiliaires ou aliées exploitant une affaire semblable ou ressemblant à celle de la compagnie, et devenir actionnaire dans ces compagnies; (*o*) Entrer en société ou conclure tout arrangement pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autre chose avec toute personne ou compagnie exploitant une affaire comme celle que la compagnie est autorisée à exploiter; (*p*) Louer, vendre ou disposer autrement des propriétés et actif de

la compagnie ou d'une partie d'icelle, pour la considération que la compagnie pourra croire acceptable, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute compagnie; (*q*) Faire tous les actes et exercer tous pouvoirs et exploiter toute affaire de nature à faciliter l'accomplissement des objets de la compagnie; (*r*) Faire toutes les choses énumérées ci-dessus comme compagnie, agents ou représentants. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"THE WESTERN MANUFACTURING COMPANY, LIMITED."

(Résiliée et émise de nouveau le 3 avril 1911.)

Constituée en corporation, 13 avril 1911. - - - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Montgomery Boyton, Robert Thompson Ferguson, Henry Lillie, George Murray et Robert Siderfin, clercs d'avocat, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Posséder, acquérir, développer, exploiter et diriger une affaire générale de bois, bois debout, bois de chauffage, bois de construction et entrepôts; (*b*) Acheter, acquérir, vendre, louer, améliorer, développer, diriger, exploiter, échanger et faire le commerce de bois et d'autres propriétés immobilières ou personnelles de toute sorte, limites à bois et bois debout, charbon, bois et autres terres, franchises, carrières, mines, bateaux et vaissaux de toute sorte et des lignes de tramways sur la propriété de la compagnie; (*c*) Acheter, acquérir, détenir, vendre, garantir et disposer des actions, obligations et valeurs de toute autre compagnie incorporée ayant des pouvoirs semblables ou exploitant une affaire entièrement ou partiellement semblables, et les actif, pouvoirs, affaires, stock en magasin, clientèle, fournitures et effets de toute personne, firme ou compagnie ayant les mêmes pouvoirs ou exploitant une affaire entièrement ou partiellement semblable. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"THE ROUGEMONT ORCHARD COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 16 janvier 1911. - - - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Augustine Mann, Cecil Gordon Mackinnon et John Thomas Hackett, avocats; Thomas Joseph Coonan, secrétaire; et William Atkinson, dessinateur, tous de Montréal, Qué.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Dessiner, préparer, manufacturer, construire, acheter, vendre, importer, exporter et prendre des contrats et faire le commerce des pipes,

accessoires, tuyautages, et toutes machines, instruments et outils s'y rapportant; (*b*) Construire des manufactures, fournaises, moulins, fonderies, maisons de pouvoirs et usines de toute sorte, ainsi que tous autres établissements; dessiner, ériger et prendre des contrats pour toutes constructions de cheminées et établissements de manufactures, fournaux, moulins, fonderies, maisons de pouvoir et autres chantiers, et acquérir et détenir toutes autres propriétés immobilières et personnelles nécessaires ou convenant aux affaires de la compagnie; (*c*) Acquérir, et détenir employer et obtenir des brevets, droits d'invention, privilèges, améliorations et procédés secrets, et accorder des brevets et droits à d'autres pour les employer; louer, transporter ou disposer autrement des propriétés de la compagnie ou de partie d'icelles, et acquérir, posséder, détenir et disposer d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs dans n'importe quelle compagnie exploitant une affaire semblable à celle pour laquelle l'incorporation est par les présentes demandée; (*d*) Conclure n'importe quel arrangement pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, l'amalgamation ou les concessions réciproques et aider par garantie des contrats, endossement ou autrement toute personne, firme ou compagnie exploitant une affaire semblable à celle de cette compagnie. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"THE ROUGEMENT ORCHARD COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 16 janvier 1911. - - - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Frédéric Paquette, médecin; Napoléon Desautels, forgeron; Jules Fournier, journaliste; Louis-Rodolphe Trudeau, boucher, et Louis-Albert Beaulac, fonctionnaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Jules Fournier, Louis-Rodolphe Trudeau et Louis Albert Beaulac.

Siège social:—Saint-Michel de Rougemont, Qué.

Objets de la ocmpagnie:—(*a*) Exploiter les affaires de marchands de fruits en gros, cultiver et vendre toute sorte de fruits, légumes et autres produits de ferme et manufacturer et vendre les fruits et légumes en conserves; (*b*) Manufacturer et faire le commerce de toute sorte de marchandises et produits de même nature; (*c*) Agir comme agents pour les marchands ou manufacturiers de produits semblables; (*d*) Eriger, maintenir et exploiter des entreprises et entrepôts frigorifiques nécessaires pour les affaires de cette compagnie; (*e*) Acquérir toute affaire semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exploiter et payer soit en actions ou en valeurs de cette compagnie; (*f*) Vendre tout ou partie des propriétés de la compagnie ou les amalgamer avec n'importe quelle compagnie, (*g*) Acquérir les marques de commerce ou en disposer ainsi que des droits de brevets se rapportant aux affaires de la compagnie; (*h*) Acquérir des propriétés mobilières et immobilières qui pourraient sembler nécessaires ou profitables aux affaires de la compagnie, et les payer en valeurs acquittées ou partiellement acquittées, ou autrement; (*i*) Faire tous actes et toutes choses et exercer tous pouvoirs pour la bonne exploitation ou pour les affaires pour lesquelles la compagnie est incorporée. Les opérations de la compagnie seront faites par tout le Canada et ailleurs.

"WILLIAMS AND WILSON, LIMITED."

Constituée en corporation, 16 janvier 1911. - - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alfred Ruggles Williams, marchand de Toronto, Ont.; Frederick Christopherson Wilson, marchand; William Arthur Wilson, avocat; Michael Benjamin Bronstetter et Ernest Kingsland, vendeur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, prendre et exploiter comme un tout actuellement en exploitation dans la cité de Montréal par la raison sociale connue comme Williams et Wilson, et fabriquer, acheter, vendre et importer des machines, accessoires et toute sorte de marchandises se rapportant à leur genre d'affaires; (*b*) Acquérir, acheter, prendre à bail ou acquérir autrement et détenir telles propriétés mobilières et immobilières qui pourraient sembler nécessaires ou indispensables pour les affaires de la compagnie, comprenant les manufactures, magasins, entrepôts et autres établissements, et vendre louer, disposer, échanger ou remplacer iceux; (*c*) Acheter ou acquérir autrement n'importe quels droits d'invention, améliorations ou procédés enregistrés, marques de commerce, noms de commerce et dessins de n'importe quelle sorte ayant trait aux affaires de la compagnie ou s'y rapportant, et vendre et se servir autrement de ces droits d'invention, marques de fabrique, noms de commerce et dessins; (*d*) Acheter ou acquérir autrement et entreprendre tout ou partie de l'actif, des affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations et responsabilités de n'importe quelle personne ou compagnie ou firme exploitant les affaires que la compagnie est autorisée à exploiter ou quelque affaire semblable, ou possédant des propriétés convenant aux objets de la compagnie ou que la compagnie a le pouvoir d'acheter, louer, ou d'acquérir autrement et de payer en actions, obligations, débentures ou valeurs de la compagnie; (*e*) S'amalgamer avec n'importe quelle compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*f*) Conclure tout arrangement et exercer tout pouvoir et exploiter toute affaire de nature à promouvoir les intérêts de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE BROCKVILLE CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 17 janvier 1911. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Senkler Buell et James Henry Botsford, avocats; George Harold Mallory, commis; Ida May Braniff et Alice O'Donahoe, sténographes, tous de Brockville, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Brockville, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Prendre des contrats, construire et outiller des travaux et édifices publics et privés, et agir comme entrepreneurs pour la construction de travaux et entreprises publics et privés; (*b*) Prendre des contrats pour faire du travail et fournir des matériaux pour la construction de voies ferrées, canaux, cales sèches, écluses, élévateurs, quais, jetées, viaducs, ponts, édifices de toute sorte et autres travaux et entreprises et pour toute sorte de travaux de dragage et de creusage; (*c*) Acheter, manufacturer, édifier, maintenir, exploiter tous travaux, établissement, machines et accessoires nécessaires pour le fonctionnement général de toutes ces entreprises; (*d*) Acquérir par achat, bail ou autrement des pouvoirs d'eau, les développer et fournir de l'énergie à vapeur, électrique, hydraulique et pneumatique pour les besoins de la compagnie, et vendre et distribuer le surplus non utilisé, attendu toutefois que toute vente, distribution et transmission électrique, hydraulique, en dehors des terrains de la compagnie, sera soumise aux règlements locaux ou provinciaux s'y rapportant; (*e*) Acquérir l'entreprise de toute personne, firme ou compagnie semblable ou s'y rapportant; (*f*) Acquérir, développer, détenir, diriger, louer, vendre, et faire le commerce de toute sorte de terrains, édifices et propriétés immobilières, limites à bois, permis de coupe, localités sous droit de coupe, gisements de charbon et toute sorte de droits de mine, exploiter tous genres de commerce de bois, pulpe ou papier, élevage, culture, mine, analyses; (*g*) Acheter ou acquérir autrement des maisons, bureaux, usines, édifices et lieux et tous établissements de machines fixes ou volantes, outils, machines, bouilloires, établissements, instruments, matériel roulant ou propriétés personnelles, brevets ou droits de brevet, convenant ou utiles dans l'exploitation des affaires d'ingénieurs, constructeurs et machinistes; (*h*) Payer pour n'importe quelles propriétés achetées par la compagnie ou pour la construction de n'importe quels travaux ou usines de la compagnie par l'émission d'actions payées, ou d'obligations de la compagnie, ou en partie par des actions et en partie par des obligations; (*i*) Vendre et disposer de tout ou partie des entreprises de la compagnie ou partie d'icelles pour telle considération que la compagnie pourrait croire convenable, et particulièrement pour les actions, débentures ou valeurs de n'importe quelle compagnie ayant les mêmes objets, ou à peu près, que cette compagnie, ou pour des débentures ou valeurs municipales ou publiques; (*j*) Emettre et donner comme parts entièrement payées n'importe quelles actions du capital de la compagnie en paiement de tous services rendus à la compagnie ou pour n'importe quels droits sur des propriétés, franchises ou actif transporté ou acquis à la compagnie; (*k*) Investir, acquérir et détenir les obligations, débentures et actions d'autres compagnies avec lesquelles la compagnie est en relations d'affaires; (*l*) Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie n'importe quelles propriétés de la compagnie et particulièrement n'importe quelles actions, obligations, débentures ou valeurs de n'importe quelle autre compagnie appartenant à la compagnie ci-dessus incorporée ou dont la compagnie ci-dessus incorporée dispose; (*m*) Faire tous les autres actes et toutes les autres choses qui pourraient paraître de nature à contribuer à l'accomplissement des objets de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CENTRAL CANADA IRON AND STEEL CORPORATION, LIMITED".

Constituée en corporation, 17 janvier 1911. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Samuel Thomas Mains, comptable; Patrick Francis Brown, secrétaire; William Reuben Ford, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exploiter les affaires de maîtres de forge et aciéries, manufacturiers de coke, mineurs, ingénieurs, propriétaires de laminoirs et fondeurs de fer dans toutes les spéciallités, faire le commerce et manufacturer le fer l'acier et tous autres métaux, du produit brut au produit manufacturé, et aussi manufacturer et faire le commerce de tous articles et marchandises dans lesquels entrent, ou peuvent entrer le fer, l'acier et tous autres métaux; acheter, louer ou acquérir autrement les terrains à gaz naturels, terrains miniers, droits de mine, terrains à minerais et terres à bois, limites à bois et pouvoirs d'eau et tous les intérêts s'y rapportant, et explorer, travailler, et exploiter les dits terrains et terres; faire le commerce des peintures, huiles et teintures, faire affaires comme manufacturiers et commerçants en ciment, huiles, peintures, mordant et vernis, et autres préparations chimiques et industrielles de toute sorte; faire des affaires comme distillateurs de produits chimiques et engrais, teinturiers, producteurs de gaz, métallurgistes et ingénieurs mécaniciens dans toutes les branches; (*b*) Acheter, vendre, manufacturer, ériger des usines et faire le commerce de machines, outils, quincaillerie, matériaux ou tous autres objets pouvant être requis dans les opérations que la compagnie peut entreprendre, dans lesquelles elle peut être intéressée, ou pouvant être nécessaires aux ouvriers et autres employés de la compagnie; (*c*) Explorer, bocarder, exploiter, obtenir, extraire, ériger, fondre, calciner, affiner, séparer, amalgamer, manipuler et préparer pour le marché, acheter et vendre du gaz naturel, du bois de construction, du minerai, du métal, de la brique, du ciment et des substances minérales de toutes sortes, et exercer toute autre industrie métallurgique aux fins de la compagnie; (*d*) Manufacturer, acheter, vendre et fournir la vapeur, le gaz et l'électricité de toute sorte et sous toutes ses formes, et exercer l'industrie d'une compagnie de gaz dans tous ses domaines: pourvu, cependant, que toute vente, distribution ou transmission de toute force ou tout pouvoir électrique, pneumatique ou autre, dans un but d'éclairage, de chauffage ou de force motrice, en dehors des limites des terrains de la compagnie, soient subordonnées à toutes lois provinciales et municipales et règlements à cette fin; et pour faire le commerce, manufacturer et préparer pour le marché, la houille, le charbon, le goudron, le bitume, l'asphaltite, la liqueur ammoniaque et autres produits de résidu obtenus dans la fabrication de tout article que la compagnie est autorisée à manufacturer ou à exploiter; (*e*) Construire, mener à bonne fin, maintenir, améliorer, gérer, exploiter, contrôler et administrer tout chemin, route, conduits, voies spéciales de tramways et de chemins de fer sur les terrains appartenant à la compagnie ou contrôlés par elle, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, quais, fourneaux, scieries, concasseurs, usines hydrauliques ou électriques, moulins, entrepôts, ateliers, maisons d'habitation et autres industries et travaux nécessaires aux fins de la compagnie, et subventionner telles opérations, y contribuer, y prendre part ou les aider de quelque façon; (*f*) Demander, obtenir, acheter ou acquérir autrement des lettres patentes, brevets d'invention, marques de commerce, licences, concessions, et procédés similaires accordant un droit d'emploi exclusif, non exclusif ou limité, ou n'importe quel procédé secret d'invention, pouvant être mis à profit pour l'une des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut sembler devoir être profitable directement ou indirectement à la compagnie, et employer, exercer, développer, octroyer des

licences y ayant rapport et autrement les mettre à profit et en disposer; (*g*) Faire le développement et tirer profit de tout terrain appartenant à la compagnie ou dans lequel elle se trouve intéressée, et en particulier en en faisant le tracé et en les préparant aux fins de construction, construire, altérer, démolir, décorer, maintenir, meubler et réparer des édifices et autre matériel, cultiver, planter des arbres, paver, drainer, louer à bail aux termes d'un arrangement avec le constructeur ou suivant la construction, en avançant de l'argent et au moyen de contrats et d'arrangements de toutes sortes avec les entrepreneurs, locataires et autres; (*h*) Acheter, vendre et manufacturer, affiner, manipuler, exporter et importer, faire le commerce de toutes les substances, instruments, et autres objets devant servir aux fins de la compagnie ou d'aucun de ses clients ou de toute personne ayant des relations d'affaires avec la compagnie; (*i*) Exercer tout autre négoce, manufacturier ou autre, qui peut sembler pouvoir être exploité aux fins de la compagnie, ou qui peut être destiné directement ou indirectement à accroître la valeur ou à rendre, faire profiter toute propriété ou toute possession de la compagnie; (*j*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir en tout ou en partie, le commerce, la propriété, la clientèle, les droits et privilèges de plusieurs personnes, sociétés ou associations faisant les mêmes affaires ou possédant le même genre de propriétés pouvant servir aux fins de cette compagnie, et les payer totalement ou partiellement en argent, stock, obligations, débentures, ou autres garanties de la compagnie ou autrement, et garantir les contrats d'aucune de ces personnes, société ou association; (*k*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, les risques communs, les concessions réciproques, la coopération ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou à la veille d'exercer ou d'entreprendre, toute affaire ou transaction que la compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou toute affaire ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie; et garantir les contrats et faire des avances de fonds ou autrement détenir les parts ou obligations de toute compagnie faisant affaires du même genre; (*l*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer de toutes parts, actions, ordinaires ou privilégiées, débentures, obligations, et autres valeurs de toute autre compagnie dont le but est semblable en tout ou en partie, à celui de la présente compagnie, ou engagée dans une industrie capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement, à la présente compagnie, et voter en vertu des actions, ainsi détenues par l'entremise d'un agent ou des agents que les directeurs choisiront; (*m*) Conclure des conditions avec tout gouvernement ou autorité municipale, locale ou autre, qui sembleraient avantageuses pour les objets de la compagnie ou l'un d'eux, et obtenir de la dite autorité tous droits, privilèges et concessions que la dite compagnie jugera à propos d'obtenir, et promouvoir ou exercer ces dits arrangements, droits, privilèges et concessions, et s'y conformer; (*n*) Etablir, supporter ou aider à l'établissement et à l'entretien d'associations, institutions, fonds, bien et actif, profitables aux employés ou ex-employés de la compagnie (ou ses prédécesseurs en affaires) ou aux parents ou alliés de telles personnes, accorder des pensions et allocations, payer des primes d'assurance, et souscrire au garantir de l'argent à des fins de charité ou de bienfaisance, ou d'exposition, ou à toute autre fin publique ou d'utilité générale; (*o*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies aux fins d'acquérir la totalité ou une partie de la propriété et les engagements de la présente compagnie, ou pour tous autres fins de nature à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et d'une manière générale, acheter, arrenter, ou échanger, louer ou autrement acquérir, toute propriété réelle et personnelle ainsi que tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou utiles à ces fins; (*p*) Construire, acquérir et exploiter des vaisseaux,

bateaux à vapeur et chalands, exercer l'industrie de marchands de bois, d'agences maritimes, de transport, d'affréteurs, de propriétaires d'entrepôts et d'expéditeurs; (*q*) Placer et appliquer les fonds dont la compagnie n'aura pas immédiatement besoin, en des valeurs et en la manière qui sera déterminée de temps à autre; (*r*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus en plaçant, aidant à placer ou garantissant le placement de toutes actions du capital-actions de la compagnie, ou toutes autres débentures ou toutes autres garanties de la compagnie, ou dans ou concernant la formation de la compagnie ou la conduite de ses affaires; (*s*) Vendre, ou disposer de la totalité ou d'une partie des affaires, entreprises, de la compagnie telle qu'en opération ou pour telle considération que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est, en tout ou en partie, semblable à celui de la présente compagnie; (*l*) Adopter tels moyens que la compagnie jugera propres à faire connaître ses produits et en particulier les réclames par voie de journaux, circulaires, achats d'œuvres d'art ou d'intérêt quelconque, publications de livres, de pamphlets, et distribution de prix, récompenses et donations; (*u*) Obtenir tout ordre provisoire ou acte du parlement permettant à la compagnie d'atteindre l'une ou l'autre de ses fins, selon qu'elle jugera à propos, et de s'opposer à toutes mesures ou requêtes apparemment destinées à nuire directement ou indirectement aux intérêts de la compagnie; (*v*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, céder, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des biens et droits de la compagnie; (*w*) Faire toutes autres choses avantageuses à l'accomplissement des objets ci-dessus ou s'y rapportant; (*x*) Faire toutes choses ci-dessus comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement, et soit seuls ou avec d'autres; (*y*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie; (*z*) Distribuer toute propriété de la compagnie en espèces parmi ses actionnaires; (*aa*) Les pouvoirs conférés en vertu de chacun des paragraphes ci-dessus, ne seront ni limités ni restreints par introduction ou déduction du nom de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADIAN QUARRIES AND CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 18 janvier 1911. - - - Capital, $2,000,000.

Nombre des actions, 20,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Black, courtier; et Robert Thomas Mullin, avocat, tous deux de Montréal, Qué.; Samuel Bilsky, bijoutier, George Charles Hurdman, marchand de bois et J. Ogle Carss, avocat, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les opérations d'une compagnie minière, de construction, d'exploitation de carrières, de développement, et d'entrepreneurs généraux pour l'entreprise et l'érection de travaux publics et privés, édifices et constructions, exercer l'industrie de propriétaires de carrières, constructeurs de routes, constructeurs et entrepreneurs généraux pour l'exécution de travaux, d'édifices et d'entreprises de toutes sortes; explorer, extraire, exploiter, obtenir, bocarder, préparer, manufacturer, acheter, vendre, et faire le commerce de toutes

sortes de pierre, sable, brique, chaux, mortier, ciment, carbonate de chaux, plâtre, glaise, gravois, terre, minéraux, pierre artificielle, brique chauffée, blocs de ciment, argile, verre, combustible, houille, tuyaux, tuiles, poterie, ouvrage en terre glaise, et substances minérales de toutes sortes; utiliser les autres besoins de construction et d'entreprises en bois ou en fer et exercer l'industrie d'ingénieurs, d'architectes, de constructeurs, en métallurgie, ébénisterie, fonderie, industrie de machinistes, celle de fabricants d'outils, de bouilloires, d'ajusteurs, de briquetiers, de fabricants de ciment, peintres, vitriers, et plombiers; (*b*) Acquérir par achat, bail, permis ou autrement et détenir, posséder, exploiter, vendre, ou faire le commerce de, opérer, manufacturer et faire servir d'aucune façon aux fins de la compagnie, le bois, le bois de coupe, les terres et concessions forestières, les mines, les terrains miniers, gisements de métaux de minéraux d'huile, de gaz et d'autres locations; (*c*) Acquérir par achat, bail, concession, permis ou autrement, et maintenir, opérer, améliorer, et développer des pouvoirs d'eau, des écluses, des chutes d'eau, des tunnels, les conduits et autres constructions, des usines, des édifices et de la machinerie pour la fabrication, la production et l'approvisionnement de force hydraulique, pneumatique, électrique ou autre pouvoir ou force; acquérir par achat, bail ou autrement, la force ou le pouvoir électrique pneumatique, hydraulique, ou toute autre force ou pouvoir, et vendre, distribuer, transmettre, ou autrement disposer de l'excédant de tout pouvoir ou toute force de ce genre, pourvu cependant, que la vente, la distribution ou la transmission de cette force soient subordonnées aux règlements des provinces et municipalités; (*d*) De temps à autre acquérir, par achat ou autrement, tous droits, privilèges et autres concessions sur les terres ou propriétés de tous genres, avec privilèges s'y rapportant, ou des parts dans le capital-actions des corporations, possédant ou exploitant les mêmes industries, y compris les mines, constructions, quais, barrages, canaux, droits de prises d'eau et droits de route, aqueducs, force motrice et électrique, carrières, forêts, puits, moulins, édifices, machinerie, exploitations minières, usines de fabrication, de concentration et de moulage, à de telles conditions et de telle façon que la compagnie jugera convenable, de les exploiter, de les vendre ou d'en disposer autrement; (*e*) Souscrire avec ou sans condition, et acquérir ou autrement détenir, et échanger des actions, parts, débentures, obligations et valeurs de toute compagnie avec laquelle la présente compagnie peut avoir des relations d'affaires ou dont le but est semblable en tout ou en partie, à celui de la présente compagnie, ou qui est reliée à cette industrie ou toute autre industrie, susceptible d'être conduite de façon à profiter à la présente compagnie, à ses biens ou à ses droits, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) S'associer ou conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie, et promouvoir, aider à la formation, l'organisation et la constitution de compagnies, syndicats ou raisons sociales, dans le but d'acquérir et de prendre les biens et responsabilités de cet compagnie, ou d'étendre directement ou indirectement les fins de la compagnie, suivant qu'elle le jugera nécessaire; prêter des fonds, garantir les contrats ou autrement acquérir des valeurs et actions de toute autre compagnie du même genre, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer, des lettres patentes ou d'invention, marques de commerce, licences, concessions et procédés similaires accordant un droit d'emploi exclusif ou limitée, ou n'importe quel procédé secret d'invention, pouvant être mis à profit pour l'une des fins de la compagnie, ou dont l'acquestion peut sembler devoir être profitable directement ou indirectement à la compagnie, et employer, exercer, développer, octroyer des licences y ayant rapport, et autrement les mettre à profit et en disposer; (*h*) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, employer, vendre, céder, transférer,

faire le commerce de matériel de toute sorte, effets, marchandises et autres objets de tous genres et de toute description; (*i*) Faire le transport de matériel, effets divers et marchandises de passagers et de fret, par terre et par eau, construire, vendre, acheter, équiper, exploiter et posséder des vaisseaux ou navires à vapeur, voiliers, chalands et allèges et tout autre accessoire; (*j*) Acquérir, maintenir, construire et exploiter des terrains de la compagnie ou d'autres compagnies contrôlées par la dite compagnie, des voies d'évitements, tramways et autres moyens de transport de matériel, effets et marchandises, passagers et cargaison, appartenant ou non à la dite compagnie; (*k*) Construire, développer, maintenir, ériger, gérer, entreprendre et contrôler des routes, chemins, ponts, quais, embarcadères, réservoirs, cours d'eau, jetées, moulins, installations, usines, entrepôts, stations d'approvisionnement, ascenseurs, usines électriques, ateliers, magasins, maisons pour employés et autres, et autres travaux et facilités, pouvant servir directement ou indirectement les fins de la compagnie, et aider à promouvoir, subventionner ou aider de toute autre façon, ou prendre part à la construction, l'amélioration, le maintien, la mise en exploitation, la gérance ou le contrôle de la dite compagnie; (*l*) Acquérir, construire, manufacturer, ériger, maintenir et exploiter, de la machinerie, des outillages de toutes sortes, et tous les autres produits nécessaires ou convenables aux fins d'aucune de ses entreprises; (*m*) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre, pouvant être exploitée aux fins de la compagnie, ou destinée directement ou indirectement à accroître la valeur ou à faire profiter les biens et privilèges de la compagnie; (*n*) Acquérir ou prendre la totalité ou une partie de l'industrie, de la propriété et de l'actif de toute personne ou compagnie, exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possession de propriétés convenables aux fins de la présente compagnie, et de les payer, en tout ou en partie, en argent, obligations ou stock de cette compagnie; (*o*) Conclure des arrangements avec tout gouvernement municipal, provincial ou autre, propres à atteindre les fins de la compagnie, ou aucune de ces fins, et obtenir d'aucune de ces autorités, tous droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera à propos d'obtenir, et contribuer à mener à bonne fin ces conventions, droits, privilèges et concessions; (*p*) Vendre ou disposer de l'entreprise de cette compagnie, ou d'une partie d'icelle, pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et en particulier, pour des parts débentures ou valeurs de toute autre compagnie, telle vente ou transaction devant être valide et effective, pourvu qu'elle ait été sanctionnée par les actionnaires de la compagnie; (*q*) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie, en nature, toute propriété de la compagnie et en particulier, toutes actions, débentures d'icelles; (*r*) Faire toutes ou une partie des choses ci-dessus, comme principaux, agents, entrepreneurs, syndics ou autrement, soit seuls, soit conjointement avec d'autres; (*s*) Prendre et acquérir une ou plusieurs propriétés, ou une ou plusieurs options sur toute mine, carrière ou une ou plusieurs propriétés actuellement en possession de Samuel Bilsky et de John Black, ou l'un ou l'autre, et les payer en deniers comptants ou en actions acquittées de la compagnie, ou partie en deniers comptants et partie en actions acquittées comme susdit; (*t*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre, en plaçant toutes parts du capital-actions, ou toutes débentures ou toutes autres valeurs de la compagnie, ou dans, ou concernant la formation ou la mise en existence de la compagnie son organisation ou la conduite de ses affaires, et de les payer en deniers comptants ou en actions acquittées de la compagnie, ou partie en deniers comptants et partie en actions acquittées; (*u*) Tout pouvoir accordé dans un paragraphe quelconque des présentes, ne sera ni interprété séparément, ni limité, ni restreint par induction, des termes de tout autre paragraphe ou par induction ou déduction du nom de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE DANIEL J. McANULTY REALTY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 18 janvier 1911. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Daniel McAnulty, agent d'immeubles, d'Ottawa, Ont.; Michael Joseph Hogan et Hugh Quinlan, entrepreneurs, de Montréal, Qué.; Angus William Robertson, entrepreneur, de Winnipeg, Man.; et Edward Maurice Lennon, marchand, de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter ou autrement acquérir, vendre, louer ou autrement disposer, et améliorer, gérer, louer, développer, ou exploiter à son propre profit des terrains, droits ou tous autres intérêts en iceux; (*b*) Eriger, construire, acheter ou autrement acquérir, détenir et vendre, concéder ou louer des édifices, magasins, maisons, bureaux, usines, pavages, aqueducs, quais et autres édifices et constructions de toutes sortes; (*c*) Acquérir par achat, bail ou autrement, de la propriété personnelle, des édifices et des limites boisées, et le fonds de commerce, l'entreprise, les franchises, droits ou privilèges, contrats et actif d'aucune sorte, de toute personne, corporation, entreprise ou compagnie soit comme entreprise active ou autre, aux conditions qu'il semblera avantageuses pour la compagnie; (*d*) Développer, acheter, louer et mettre en opération des pouvoirs d'eau, hydrauliques, et construire des digues, biez et autres écluses nécessaires, jetées et autres constructions aux fins de la compagnie, et d'en disposer quand leur besoin n'en sera plus requis; (*e*) Employer les fonds de la compagnie pour l'achat des parts d'autres compagnies ou corporations, exerçant une industrie que la dite compagnie est autorisée à exercer ou y étant intéressée, et les payer par l'émission d'actions acquittées, en totalité ou en partie, et non cotisables de cette compagnie, et vendre, détenir, réémettre ou autrement employer le stock ou les parts ainsi acquises, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Posséder, vendre, sous-louer, échanger et aliéner en général une partie ou la totalité de ces biens; (*g*) Faire des avances de fonds aux clients de la compagnie, recevoir et détenir toutes garanties personnelles ou réelles pour de telles avances et en disposer; (*h*) Faire toutes les choses ci-dessus, comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéicommis ou autres, seul ou conjointement. Les opérations de la compagnie devront se faire par tout le Canada et ailleurs.

"BELL'S GALLERIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 19 janvier 1911. - - - - Capital, $400,000.

Nombre des actions, 4,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Leopold Barry, avocat; Edward Arthur Barnard, comptable; Edward Denis Maguire, étudiant en droit; Charles Lee Austin, gérant; et Berthe Charlebois, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Leopold Barry, Edward Arthur Barnard et Berthe Charlebois.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les affaires de constructeurs généraux et entrepreneurs, dans toutes ses branches, et toutes autres affaires se rapportant à la dite industrie, et manufacturer, vendre et faire le commerce de toutes sortes d'articles, articles de consommation, effets et marchandises de toutes sortes, employés dans la dite industrie, de propriétaires d'hôtels et de restaurants, posséder et exploiter des hôtels, restaurants, maisons de rapport et édifices, agir comme confiseurs et restaurateurs licenciés, posséder des licences par rapport à ces industries, exercer l'industrie d'agents d'immeubles, experts, évaluateurs et agents de courtage, et acheter, vendre, louer, échanger, et exercer en général l'industrie des immeubles de toutes sortes et de toute description, et améliorer, développer et autrement disposer à son avantage des dites entreprises, de telle façon qu'il semblera utile à la compagnie, et faire des prêts d'argent sur des valeurs immobilières et autres, et exercer l'industrie d'une agence générale de courtage; (*b*) Exploiter des titres, comme partie de la dite industrie, de constructeurs et d'entrepreneurs, manufacturiers pour l'outillage et la construction de wagons de chemins de fer, de toute description, automobiles et autres véhicules en général, et bateaux à gazoline, yachts et autres vaisseaux, pour la navigation fluviale ou océanique, mus ou pouvant être mus par la vapeur, l'électricité, la gazoline ou autrement, et vendre, louer ou autrement disposer d'iceux; (*c*) Exercer en général l'industrie de manufacturiers et de marchands de bois de coupe et de corde, bois de pulpe, papier et autres articles faits de ce matériel, et des produits des bois et forêts manufacturés et non manufacturés; (*d*) Acquérir, aux termes que la compagnie jugera profitables à ses fins, l'entreprise actuellement active dans la cité de Montréal et ailleurs de la New-York Mantel and Decorating Company, et conjointement avec icelle, exercer l'industrie de marchands, fabricants, importateurs et manufacturiers de toutes sortes de marchandises, meubles domestiques et autres, ou articles d'ébénisterie, tapisseries, tapis, carpettes, rideaux et accessoires, dessins mécaniques et autres en général, et tous autres objets de même nature, agir également comme peintres décorateurs à l'intérieur et à l'extérieur pour toutes sortes d'édifices publics ou privés; (*e*) Agir comme marchands généraux par rapport aux dites industries, et fournir le logement, la pension, l'habillement et les provisions et en général toutes les fournitures à ceux qui sont intéressés d'une façon ou d'une autre aux entreprises de la compagnie, ou passer des contrats pour pourvoir à ces fins; (*f*) Acquérir par achat, bail ou autrement, posséder et détenir, employer, développer et utiliser autrement à son profit toutes ou aucune de ces propriétés, réelles et personnelles, mobilières et immobilières, limites à bois terres à bois et droits d'iceux, pouvoirs d'eau et droits sur iceux, mines, minéraux et droits miniers, et toute autre propriété de quelque nature qu'elle soit, paraissant être avantageuse à aucune des fins des dites industries, et acquérir par achat, bail ou autrement, ériger, construire, posséder, opérer et maintenir telles constructions, usines, fabriques, scieries, machineries, outillages et installations générales pouvant être utiles ou avantageuses à aucune des industries exercées par la dite compagnie; (*g*) Acquérir, par achat, bail ou autrement, et posséder, construire, développer et opérer, exploiter la vapeur, le gaz, des usines de vapeur, gaz, électriques et des usines hydrauliques dans le but de générer la chaleur, la lumière ou toute autre force ou énergie pour les usages de la compagnie ou celui d'aucune de ses industries, ou pour des besoins commerciaux, et de disposer de tout surplus d'iceux qui ne serait pas requis pour les dites opérations, et y ériger des usines de gaz ou vapeur, poser des conduites et des réseaux, poser et construire des barrages, écluses, canaux, aqueducs, réservoirs, cours d'eau, maisons, poteaux, lignes de transmission, sur la propriété de la compagnie ou toute autre par laquelle elle en recevrait l'autorisation, et autres commoditées jugé néces-

saires pour la réalisation des fins de la compagnie, pour la réalisation des dits travaux, et conclure des arrangements pour l'approvisionnement de l'énergie électrique, hydraulique et pneumatique, pourvu toutefois, que la vente, la distribution ou la transmission de l'énergie électrique, pneumatique, hydraulique ou autre en dehors des limites des terrains de la compagnie, soient subordonnées aux statuts provinciaux et municipaux à cet égard; (*h*) Demander, obtenir, acquérir par cession, transfert, achat ou autrement, et exercer, mettre à profit et utiliser toute charte, licence, pouvoir, autorisation, franchise, concession, droits ou privilèges, que tout gouvernement ou autre pouvoir fédéral, provincial, municipal ou autre ou toute corporation ou personne, peut avoir le droit d'accorder ou de payer, aider et contribuer à la réalisation de ces fins, et appliquer aucun des profits, obligations et parts de la compagnie pour en défrayer le coût nécessaire, gages et dépenses d'iceux; (*i*) Acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, permis, licences, concessions ou privilèges du même genre, conférant un droit exclusif ou non exclusif, ou un droit limité pour l'emploi de tout secret ou autre renseignement concernant une invention susceptible de servir les fins de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait servir de quelque façon la dite compagnie, et employer, exercer, développer ou accorder des licences à cet effet, ou autrement utiliser à son profit, les droits, l'industrie et les informations ainsi acquises; (*j*) Acquérir par achat, bail ou autrement, la totalité ou une partie de l'entreprise, la propriété, l'actif ou les obligations de toute personne, raison sociale ou compagnie exerçant en tout ou en partie, une industrie que cette compagnie est autorisée à exercer, ou possédant une propriété pouvant être utilisée pour les fins de la dite compagnie; (*k*) Conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts, les risques communs, les concessions réciproques ou autres avec toute personne ou compagnie exerçant une industrie, y étant intéressée, ou étant à la veille d'exercer ou de s'engager dans une industrie ou transaction que la dite compagnie est autorisée à entreprendre ou à exercer, ou ayant des fins partiellement ou complètement semblables à ceux de cette compagnie; (*l*) Acheter, accepter en échange, ou en paiement, ou autrement acquérir, détenir et posséder, et durant ce temps, exercer tous les droits et privilèges des dits détenteurs et propriétaires, et vendre avec ou sans garantie, et vendre les parts, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie aux fins, en partie ou en tout similaires, ou exerçant une industrie pouvant être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie, et établir, promouvoir, ou autrement assister toute autre compagnie de ce genre, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*m*) Emettre des actions acquittées, débentures, obligations ou autres valeurs de la compagnie, en paiement de toute propriété en tout ou en partie, de toute propriété, réelle ou personnelle, mobilière ou immobilière, droits régaliens, baux, entreprise, franchise, pouvoir, privilèges, licence ou concession, que cette compagnie pourrait légalement acquérir, et aussi en paiement de services rendus à la compagnie sous forme de vente d'actions ou obligations ou autrement, et émettre des actions pleinement acquittées, obligations, débentures, ou autres valeurs de la compagnie, en paiement total ou partiel, ou en échange de parts, obligations, débentures, ou autres valeurs de n'importe quelle autre compagnie ayant des fins semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*n*) Vendre, arrenter ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des biens-fonds, de la propriété des droits ou de l'entreprise de la compagnie, pour telles considérations que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour les actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont semblables en tout ou en partie à ceux de la présente compagnie; (*o*) Prêter de l'argent et garantir l'exécution des contrats par les clients et autres, ainsi que l'exécution de toute obligation ou entreprise de toute autre compagnie dans laquelle celle-ci est intéressée, et accepter en garantie pour

de tels prêts, et garantir toute valeur qui peut être offerte par cette personne ou compagnie, y compris les actions et obligations de la dite compagnie; (*p*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et émettre des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres valeurs négociables et transférables; (*q*) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie, en nature, toute propriété de la compagnie, et en particulier les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie appartenant à la présente compagnie ou que la présente compagnie a le pouvoir d'acquérir; (*r*) De temps à autre, faire aucune des choses susmentionnées, exercer et utiliser ces droits et privilèges, et faire toute autre chose susceptible d'atteindre indirectement ou directement les fins de la présente compagnie, ainsi qu'exercer toute industrie tendant au but et objets des choses mentionnées plus haut, et pouvant être conduite conjointement avec les affaires de la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CALDER MINING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 19 janvier 1911. - - - - Capital, $500,000.

Nombre de parts 100,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Francis Henry Chysler, Charles James Rattray Bethune, Norman Gordon Larmonth et Robert Victor Sinclair, avocats, et William Robertson Rowatt, agent d'assurance, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Francis Henry Chrysler, Charles James Rattray Bethune et Norman Gordon Larmonth.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire des recherches, ouvrir, explorer, développer, exploiter, améliorer, maintenir et gérer des mines d'or d'argent, de cuivre, de nickel, de plomb, de houille, de fer et autre carrières, dépôts de minerais et autres, et des propriétés, fouiller, creuser, broyer, laver, fondre, épurer, traiter, analyser, réduire et amalgamer et traiter autrement les minérais, métaux et substances minérales de toutes sortes, appartenant ou non à la compagnie, leur donner une valeur marchande, vendre et autrement disposer de la totalité ou d'une partie de ces substances, ou tout intérêt d'iceux, et exercer en général l'industrie d'une compagnie pour la recherche, le développement et le traitement du minerai; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, licence, échange ou autre titre légal, des mines, des terrains miniers, des propriétés des concessions minières ou tout intérêt y concerné, des minéraux et minerais, claims, options, pouvoirs, privilèges, droits hydrauliques et autres, droits de patentes, procédés et appareils mécaniques ou autres, et soit absolument ou conditionnellement, soit seuls ou conjointement avec d'autres, et comme principaux, agents, entrepreneurs, ou autrement, et arrenter, placer sous licence, vendre, et autrement disposer d'iceux ou d'une partie de ces choses ou tout intérêt y concerné; (*c*) Construire, maintenir, altérer, faire, exploiter, et opérer sur la propriété de la compagnie, ou une propriété opérée par la compagnie, des tramways, lignes de télégraphe ou de téléphone, réservoirs, barrages, canaux, pistes et autres routes, pouvoirs hydrauliques, aqueducs, puits, chemins, quais, édifices, ateliers, fonderies, raffineries, dragues, fourneaux, moulins, et autres constructions et machineries, des usines électriques et autres

commodités de toute description, et acheter, vendre, manufacturer et faire le commerce de toutes sortes de marchandises, magasins, instruments, provisions, matériaux et effets requis par la compagnie ou par ses ouvriers ou serviteurs; (*d*) Construire ou acquérir par bail, achat ou autrement, et opérer et maintenir des entreprises quelconques, machineries, constructions et commodités pour la génération ou la production de la vapeur, de l'électricité, de l'énergie pneumatique ou hydraulique ou de tout pouvoir ou toute force, ainsi que des lignes de téléphone ou de télégraphe, des poteaux, des tunnels, des conduits, des constructions et commodités, pour l'emmagasinage, la livraison et la transmission souterraine ou à niveau ou aérienne de la force hydraulique, pneumatique, électrique ou autre, ou de toute autre force ou tout autre pouvoir, pour toute fin pour laquelle elle peut être employée, et passer un contrat avec toute personne ou compagnie, aux conditions que l'on jugera à propos, pour relier les fils de la compagnie, les poteaux, les tunnels, conduits, constructions et commodités avec ceux de toute autre personne ou compagnie, et exercer en général l'industrie de la génération, production, et transmission de la vapeur, de l'énergie électrique, hydraulique, pneumatique, ou autre, acquérir par bail, achat ou autrement, l'énergie électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, et utiliser, vendre, arrenter ou autrement en disposer, ou disposer de toute force et tout pouvoir produit par la compagnie: pourvu, cependant, que toutes telles ventes distribution, ou transmission de l'énergie électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, en dehors des terrains de la compagnie, soient subordonnées aux statuts municipaux et provinciaux à cet égard; (*e*) Prendre, détenir et acquérir, pour le paiement de minérais, métaux ou minéraux vendus ou dont on aura autrement disposer, ou pour des marchandises qu'on aura fournies, ou pour des travaux exécutés par contrat ou autrement, des parts, débentures, obligations ou autres valeurs ou dans toute autre compagnie ayant des fins similaires à ceux de la présente compagnie, et les vendre ou autrement en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Exercer l'industrie comme manufacturiers et marchands de billots, bois de construction ou autre, métal, tout article dans la production duquel entre le bois ou le métal, et toutes sortes de produits naturels et autres y dérivant; (g) Construire sur, développer, cultiver, labourer, coloniser et autrement améliorer et utiliser les terres de la compagnie, et les arrenter, vendre ou autrement les utiliser ou en disposer, et aider et assister, sous forme de boñi, avances de fonds ou autrement, avec ou sans garantie, des colons ou colons en perspective sur toute terre appartenant a la compagnie ou vendre par elle, ou dans le voisinage de toutes telles terres, et en général promouvoir la colonisation des dites terres; (*h*) Acheter ou autrement acquérir, et entreprendre et assumer la totalité ou une partie des biens, affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations de toute compagnie est autorisée à exercer, ou toute autre industrie similaire, ou possédant des propriétés pouvant être utilisées aux fins susmentionnées; (*i*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, que la compagnie jugera à propos d'exercer avantageusement pour elle, ou laquelle serait reliée avec l'industrie de la compagnie ou aucune de ses fins; (*j*) Prélever et aider à prélever des fonds, au moyen de boni, prêts, promesses, engagements, endossements, garanties de débentures ou autrement, toute corporation dans laquelle la présente compagnie possède des actions, ou avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires, et agir comme employé, agent ou gérant de toute telle corporation, et garantir l'exécution des contrats, par toute telle corporation ou toute autre personne avec laquelle la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*k*) Construire, acquérir, posséder, fréter, opérer et utiliser leurs bateaux à vapeur et autres; (*l*) Demander, acheter ou autrement acquérir, tous brevets d'invention, marques de commerce, droits ou privilèges du même genre, de même nature y ayant rapport, ou qui pourraient sembler devoir être utiles aux affaires

de la compagnie et les vendre ou en disposer selon qu'elle le jugera à propos; (*m*) S'associer ou se fusionner avec toute personne, société, compagnie ou corporation exerçant une industrie similaire, payer, ou recevoir le prix convenu en deniers comptants, ou en parts acquittées et non cotisables, obligations, débentures, ou autres valeurs ou garanties de la compagnie; (*n*) Développer ou aider à développer toute compagnie auxiliaire ou alliée, exerçant une industrie d'une même nature ou tendant aux mêmes fins que celles de la présente compagnie, et en devenir actionnaires; (*o*) S'associer ou conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie exerçant une industrie ou engagée dans une industrie ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans une industrie, toute industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager; (*p*) Arrenter, vendre ou autrement disposer de la propriété, de l'actif de la totalité ou d'une partie de la compagnie selon que la compagnie le jugera à propos, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*q*) Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et exercer toute industrie qui pourrait atteindre les fins pour lesquelles la compagnie est incorporée, et nécessaires pour rendre profitable l'entreprise de la compagnie; (*r*) Faire toutes ou aucune des choses ci-dessus mentionnées au Canada ou ailleurs, et comme principaux, agents ou procureurs. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"INTERNATIONAL SHOWS LIMITED."

Constituée en corporation, 19 janvier 1911. - - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—Pierre Alexandre Boivin, courtier général; Joseph Henri Ostiguy, comptable; Joseph Fluet, contremaître; Marie-Louise Boivin, fille majeure; et Eugène Gagnon, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Pierre Alexandre Boivin, Joseph Henri Ostigny et Joseph Fluet.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de propriétaires de théâtres, et gérants, pourvoir à la production, la représentation et l'exécution d'opéras, de drames, opérettes, bouffonneries, actes de vaudeville, pantomimes, concerts et autres séances récréatives, y compris les représentations sous la tente, pourvoir à la production du kinématographe et autres accessoires pour la production de vues animées, subordonnés aux statuts provinciaux et municipaux à cet égard; pourvoir à l'exposition de travaux en cire historiques ou autres, caprices, curiosités vivantes ou inanimées; ériger des théâtres et autres édifices et constructions convenables aux fins susmentionnées, et exercer l'industrie de propriétaires de restaurants, de marchands de vins et liqueurs de toutes sortes, d'agents de théâtres, de buralistes, de propriétaires de salles de concerts, de propriétaires d'hôtels, subordonnées aux règlements provinciaux et municipaux; (*b*) Conclure des conventions avec des auteurs ou autres personnes pour l'acquisition de droits d'opéras, de drames, bouffonneries et autres séances recréatives, y compris les représentations sous tente, les ouvrages en cire et les musées, et conclure des conventions de

toutes sortes avec des artistes ou autres personnes; (*c*) Exercer toute autre industrie qui semblera devoir être profitable aux fins de la compagnie ou qui sera de nature à servir directement ou indirectement l'une de ces fins mentionnées ci-dessus; (*d*) Acquérir et prendre la totalité ou une partie de l'entreprise, la propriété et l'actif de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou possédant des valeurs pouvant servir les fins de la présente compagnie, et les payer en deniers comptants ou actions acquittées de cette compagnie, ou autrement; (*e*) Conclure des conventions pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autre, avec toute personne ou compagnie exerçant une industrie, ou engagée dans une industrie, ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle est engagée, aider financièrement telle personne ou compagnie, et prendre ou acquérir et disposer des actions et valeurs de toute telle compagnie; (*f*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus, et les payer en deniers comptants ou actions acquittées de cette compagnie ou autrement; (*g*) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie, en nature, toute propriété de la compagnie et en particulier des actions, débentures ou valeurs appartenant à la dite compagnie; (*h*) Faire tous autres actes et choses qui seront de nature à atteindre les objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"QUEBEC PULP & PAPER COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 19 janvier 1911. - - - - Capital, $15,000,000.

Nombre des actions, 150,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Glass Greenshields et Edgar Reginald Parkins, avocats; Regnier Brodeur, John Morton Montle et Ralph Erskine Allan, étudiants en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la dite corporation.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer dans toutes ses branches, l'industrie forestière, du bois de pulpe ou autre, manufacturer, produire, acheter, vendre et mettre dans le commerce le bois de toute sorte, billots, et autres; (*b*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir des locations, droits de surface, limites forestières, bois de terres boisés, cours d'eau, droits de rivière et autres droits, privilèges, franchises et licences de toutes sortes, des gouvernements municipaux et autres, et vendre, disposer, échanger ou autrement exploiter les industries ci-dessus, et améliorer et développer des rivières et lacs, et construire et maintenir des réservoirs, canaux, barrages, embarcadères et autres constructions et accessoires de toutes sortes; (*c*) Construire, acheter ou autrement acquérir, des steamers, barges, remorqueurs, ou aucunes sortes de vaisseaux pour la navigation intérieure ou océanique, et les employer et les opérer; (*d*) Construire, acheter, arrenter ou autrement acquérir, des bassins, docks, jetées, quais, entrepôts, élévateurs ou autres constructions pouvant être employés aux fins de la compagnie; (*e*) Construire et opérer pour les fins d'entreprise de la compagnie, des tramways et voies d'évitement sur des terrains apartenant ou contrôlés par la compagnie; (*f*) Acheter, arranter ou autrement acquérir, et construire, maintenir et opérer des scieries. et exercer l'indus-

trie de manufacturier, pour le marché ou le détail, du bois de toute sorte, et de tous autres articles dans la fabrication desquels entre le bois; (*g*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir, et construire, maintenir et opérer des moulins de papier ou de pulpe, et exercer en général l'industrie de manufacturiers, importateurs, exportateurs et marchands de pulpe, papier et articles de papier de toute sorte et de toute description, et du matériel brut et des substances de toutes sortes, pulpe, préparations, mélanges, matières chimiques, et autres combinaisons employées ou pouvant être utilisées aux fins de cette industrie; (*h*) Acquérir par achat, bail ouautrement, et utiliser et développer des pouvoirs d'eau et autres pouvoirs pour la production de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, et construire et exploiter des entreprises pour la production de cette force, acquérir par achat, bail ou autrement le pouvoir électrique ou d'aucune sorte pour l'éclairage, le chauffage, ou autres fins, et vendre, arrenter ou autrement disposer de ces choses, ainsi que de tout pouvoir produit par la dite compagnie;; construire et maintenir des poteaux, lignes et lignes de transmission pour la distribution du pouvoir, et pour les fins générales de l'industrie de la compagnie: pourvu, cependant, que toute vente, distribution et transmission électrique, hydraulique ou autre en dehors des terrains de la compagnie soit subordonnée aux statuts municipaux, provinciaux et autres à cet égard; (*i*) Acquérir en totalité ou en partie, la clientèle, les droits, l'actif, les biens, comprenant toute option, concession ou autre choses semblable, de tout individu, toute compagnie, association ou corporation, et les payer en totalité ou en partie en deniers comptants ou obligations, ou en paiement entier ou partiel, accorder et émettre des actions acquittées et non cotisables du capital-actions de la compagnie, souscrit ou non; (*j*) Vendre ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de l'actif, des biens, droits, entreprise, ou clientèle de la compagnie, et accepter en paiement total ou partiel, des obligations, actions ou autres valeurs de toute corporation ou compagnie; (*k*) Demander, acheter ou autrement acquérir, toutes patentes, licences, concessions et autres choses semblables, conférant un droit exclusif ou non exclusif, ou limité, pour l'emploi de tout secret ou information concernant une invention ou un procédé, et tirer profit de, vendre, arrenter ou autrement disposer des dites patentes, licences ou concessions; (*l*) Acquérir et détenir, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre ou autrement disposer des parts, obligations, actions, valeurs ou entreprises de toute autre compagnie ayant pour l'une de ses fins, l'exercice d'aucun des privilèges de la dite compagnie, et transférer les dites entreprises ou actif, à cette compagnie ou se fusionner avec; (*m*) Conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie exerçant ou ayant l'intention d'exercer toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou pouvant être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la compagnie; (*n*) Acquérir par achat ou autrement, détenir, vendre et exploiter l'actif, la propriété et la clientèle de toute compagnie ou corporation, exerçant une industrie semblable en tout ou en partie à celle de la présente compagnie, et faire en général toutes choses et exercer toutes industries reliées aux fins de la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"STANDARD CHEMICAL IRON AND LUMBER COMPANY OF CANADA, LIMITED."

Constituée en corporation, 19 janvier 1911. - - - - - Capital, $6,000,000.

Nombre des actions, 60,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Wood et Thomas Wallace Lawson, avocats; Joseph Edward Riley et John Fraser MacGregor, comptables; Harry Riley et Francis Walkinshaw, étudiants en droit, et Erell Chester Ironside, étudiant en droit, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la dite corporation.

Siège social:—Ville de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Importer, manufacturer, distiller, alcooliser, acheter, vendre et faire le commerce des spiritueux, explosifs et autres produits, soit simples ou combinés avec d'autres substances; (*b*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir, avec ou sans droit de surface, tout terrain houiller, mines de fer ou autres minéraux, concessions minières ou minéraux, et tous droits miniers, permis, concessions, droits de réemption et toutes terres et propriétés acquérables par héritage ou toutes autres propriétés que la compagnie pourra posséder avantageusement pour l'exploitation de ses mines ou travaux, ou tout intérêt s'y rapportant; fouiller, acquérir, exploiter, extraire, brûler, donner une valeur marchande, acheter, vendre, disposer de, ou autrement faire le commerce de charbon, minerais, métaux, minéraux et autres substances du sol; (*c*) Importer, acheter, acquérir, vendre, réduire, concentrer, extraire, distiller, alcooliser, traiter, épurer ou produire d'aucune manière, par quelque procédé que ce soit, et faire le commerce de tous produits végétaux, minéraux, produit animal, le bois, le fer, produits métalliques, chimiques, médicinaux, liquides, gazeux ou autres substances ou produits; (*d*) Acheter, vendre, faire le commerce de bois, concessions forestières, forêts et pâturages, et manufacturer, et faire le commerce du bois brut et bois de sciage, et les produits d'iceux, et exercer l'industrie de marchands de bois, éleveurs et propriétaires de scieries; (*e*) Manufacturer, préparer, acheter, vendre et faire le commerce du bois de pulpe (préparé mécaniquement ou chimiquement), de papier et autres articles dans la fabrication desquels la pulpe, le bois de pulpe ou le papier pouvant être utilisés; (*f*) Manufacturer, acheter, vendre, distribuer, et fournir l'éclairage, le chauffage, l'eau et l'énergie, pourvu toutefois que la dite vente, distribution ou transmission de pouvoir électrique, pneumatique ou autre, gaz, pour les fins de chauffage, d'éclairage ou d'énergie, en dehors des propriétés de la compagnie, soit subordonné aux règlements municipaux et provinciaux à cet effet; (*g*) Acquérir, posséder et exploiter par la vapeur, l'électricité ou autre pouvoir, les tramways, voies d'évitements, sur les propriétés en possession ou sous le contrôle de la compagnie, ou sur les propriétés adjacentes, avec le consentement des propriétaires d'icelles; (*h*) Exploiter toute autre industrie manufacturière ou autre, qui pourra sembler capable d'être conduite par rapport aux opérations de la présente compagnie et destinée directement ou indirectement à augmenter la valeur d'aucuns des droits ou propriétés de la compagnie, ou de les rendre profitables; (*i*) Acquérir, construire, exploiter, améliorer, entretenir, développer ou gérer, mener à bonne fin ou contrôler les chemins, routes, voies d'évitement, ponts, réservoirs, cours d'eau, pêcheries, manufactures de conserves, entrepôts, maisons d'empaquetage, élévateurs, quais, bateaux à vapeur et vaisseaux, et exercer l'industrie ou le commerce d'emmagasineurs, propriétaires d'entrepôts, empaqueteurs et livreurs, et émettre des reçus d'entrepôts et connaissements, et prêter de l'argent sur garantie de valeurs personnelles mises en entrepôt, ou transportées; (*j*) Emettre des actions acquittées, stock de débentures, débentures, obligations ou autres valeurs de la compagnie, en paiement total ou partiel pour toute propriété, droits ou privilèges pouvant être acquis ou pour tous services rendus ou travail fait pour la compagnie, ou en vue du paiement ou amortissement de dettes ou d'obligations de la compa-

gnie; (*k*) Vendre, louer, tirer profit de la totalité, ou d'une partie des affaires, entreprises, propriétés, engagements et actif de la compagnie en faveur de toute autre personne ou compagnie à telle condition que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie dont les fins sont semblables à celles de la présente compagnie; (*l*) Demander, acheter, ou autrement se procurer ou acquérir toute patente ou brevet, invention, procédés, licences, concessions et autres choses du même genre, conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité, pour utiliser toute invention ou tout secret ou autre information s'y rapportant, procédés ou idées capables d'être employés pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition semble propre à bénéficier directement ou indirectement à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou accorder des permis, relativement aux dits droits ou informations ainsi acquis, ou autrement tirer profit de leur propriété; (*m*) Souscrire, acheter, prendre en échange ou autrement acquérir, prendre et détenir des obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre corporation et vendre, engager ou autrement disposer de parts, stock, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie ayant un but semblable en tout ou en partie à celui de la présente compagnie, ou exerçant une industrie capable d'être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et voter toutes les parts ainsi détenues par l'entremise de tout agent ou agents que les directeurs désigneront; (*n*) S'associer ou conclure des conventions pour le partage des profits, fusion des intérêts, coopération, risques communs, concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou à la veille d'être engagée dans toute affaire ou transaction que la compagnie est autorisée à exercer ou à entreprendre, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et faire des avances de fonds, garantir les contrats ou autrement aider toute personne ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs de toute autre compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*o*) Développer, et tirer profit de tout terrain acquis par la compagnie ou sur lequel elle a des intérêts, et en particulier, en les subdivisant et en les préparant pour des fins de construction, en construisant, altérant, démolissant, décorant, entretenant, équipant et améliorant des édifices et bâtiments, et par des travaux d'ensemencement, pavage, drainage, culture, en louant à bail ou par contrat de construction, et en fournissant des fonds et en concluant des contrats et arrangements de toutes sortes avec des constructeurs, locataires et autres; (*p*) Etablir et supporter ou aider à l'établissement ou au support d'associations, institutions, fonds, et accomodements destinés à profiter aux employés ou ex-employés de la compagnie (ou ses prédécesseurs en affaires) ou les collatéraux ou parents des dites personnes, ou accorder des pensions et rentes, payer des primes d'assurance et souscrire ou garantir des fonds pour des fins de charité ou de bienfaisance ou pour toute exposition ou pour toute fin d'utilité publique ou générale; (*q*) Faire des avances de fonds aux clients et autres personnes ayant des relations avec la compagnie, et garantir l'exécution des contrats des dites personnes; (*r*) Placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis de la manière qui sera décidée de temps à autre; (*s*) Distribuer en nature ou autrement, selon qu'il aura été décidé tous les biens de la compagnie entre ses membres, et en particulier les actions, obligations, débentures ou autres valeurs, de toute autre compagnie qui pourrait prendre ou acquérir la totalité ou une partie des biens ou engagements de la présente compagnie; (*t*) Conclure tous arrangements avec tout gouvernement ou autorité fédérale, provinciale, municipale, locale ou autre qui seront jugés avantageux aux fins de la compagnie, et obtenir de tout tel gouvernement ou autorité les droits, privilèges et concessions qu'il sera désirable

d'obtenir, et exécuter, exercer et accomplir tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*u*) Faire toute ou aucune des choses autorisées par les présentes soit seule ou conjointement avec d'autres, ou comme entrepreneur, fondés de pouvoirs ou agents, ou pour toute personne ou compagnie ou par l'entremise de tous entrepreneurs, fondés de pouvoir ou agents; (*v*) Exercer toute autre industrie que la compagnie croira capable d'être conduite convenablement par rapport aux présentes, ou toute partie d'icelle ou destinée directement ou indirectement à augmenter la valeur de tous droits ou propriétés de la compagnie, ou les rendre profitables; (*w*) L'interprétation d'un paragraphe quelconque de la présente ne sera ni limitée ni restreinte, par induction ou déduction de tout autre paragraphe; (*x*) Faire tous les actes qui sont incidents ou accessoires pour l'accomplissement des objets ci-dessous. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE PROGRESS REALTY & INVESTMENT CO., LIMITED".

Constituée en corporation, 20 janvier 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Oscar Marchand, imprimeur; Wilfrid Marchand, imprimeur; Henri Lauzon, restaurateur; Edmond Marchand, agent et Omer Lapierre, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Lesdits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer en général l'industrie d'agents d'immeubles à commission ou autrement; (*b*) Acquérir par achat bail ou échange, des terres, magasins, édifices, droits et privilèges, et en général de la propriété mobilière ou immobilière de toute sorte, et en disposer par vente, bail, échange ou autrement, et la payer en deniers comptants ou actions ou obligations de la présente compagnie ou autrement; (*c*) Diviser, subdiviser, améliorer et développer des terres dans le but de les revendre ou pour toute autre fin; (*d*) Construire, gérer, vendre, échanger, posséder toute telle propriété ou toute autre, telles des maisons de rapport, des magasins, des hôtels, restaurants, ou tous autres édifices, et en général, prendre à son compte et administrer toutes sortes d'édifices; (*e*) Faire la coupe du bois sur les terres appartenant à cette compagnie ou d'autres terres, et les vendre ou autrement les exploiter; (*f*) Entreprendre et administrer à commission ou autrement toute propriété mobilière ou immobilière, appartenant à d'autres corporations ou personnes; (*g*) Acquérir, posséder et utiliser sur les terrains appartenant à la dite compagnie tout pouvoir motivé qu'on croira être nécessaire à mener à bonne fin la dite entreprise, manufacturer ou autrement acquérir et utiliser toute usine et machinerie dans le but de fournir l'énergie aux fins d'éclairage, de chauffage ou toute autre fin ayant rapport à l'industrie de la compagnie; (*h*) Détenir, acquérir, vendre, exploiter, transférer ou autrement disposer des actions, débentures, obligations de toute corporation exerçant une industrie semblable a celle de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et acquérir tous livres de dettes, franchise, droits et privilèges, actif et obligations de toute personne, compagnie ou corporation exerçant une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à

exercer, et les payer en deniers comptants, actions, obligations, ou autre valeurs de cette compagnie ou autrement, et exercer tous les droits et privilèges des propriétaires; (*i*) Payer les obligations ou valeurs de cette compagnie en deniers comptants ou en actions acquittées; (*j*) Vendre ou autrement disposer des droits et de la propriété de cette compagnie, promue par la présente ou non, et recevoir en paiement des deniers comptants, ou parts dans le capital-actions, obligations ou débentures émises par d'autres personnes ou corporations, en même temps que tous les droits et privilèges s'y rapportant; (*k*) Construire, acquérir, posséder et exploiter un système d'aqueduc. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"A. W. CHRISTIE REALTY CO., LIMITED".

Constituée en corporation, 21 janvier 1911. - - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Athanase David, avocat; John Holmes Brittle, comptable; Charles Joseph Eugène Charbonneau, notaire public; George Salmon, ingénieur et Rena Knowlton, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder des biens-fonds pour ou toute partie d'iceux, vendre, arrenter, transférer, échanger, céder ou autrement disposer de tous tels biens-fonds ou de partie d'iceux, et développer, améliorer, tracer toute telle propriété, en lots à batir, rues, ruelles, carrés ou autrement; (*b*) Faire des avances de fonds au moyen de prêts aux acheteurs ou locataires de toute partie des biens-fonds de la compagnie pour des fins de construction ou autres améliorations, avec l'approbation des actionnaires, et aider au moyen d'avances de fonds ou autrement, à la construction et entretien des chemins, rues, aqueducs, égouts et autres améliorations, censés rendre l'accès de la propriété de la compagnie plus facile, et augmenter sa valeur; (*c*) Agir comme agents ou fondés de pouvoirs pour la régie des biens, le placement et le recouvrement des deniers, loyers, intérêts, dividendes, hypothèques, obligations, billets notes et autres valeurs; (*d*) Se fusionner avec toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la dite compagnie; (*e*) Demander, acheter ou autrement acquérir toute patentes, brevets d'invention, licences, concessions et autres choses semblables, conférant un droit exclusif ou non exclusif, ou limité, d'utiliser, ou tout renseignement secret ou autre, concernant toute invention capable d'être utilisée pour aucune des fins de la dite compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse, directement ou indirectement, à la compagnie, et utiliser, exercer ou permettre l'usage ou autrement faire valoir la propriété et les droits ou renseignements ainsi acquis; (*f*) Acheter, acquérir, détenir, transférer, vendre et disposer d'actions, et effets, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie similaires à ceux de la présente compagnie, ou exerçant une industrie propre à être conduite directement ou indirectement à l'avantage de la compagnie, nonobtant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Vendre ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie du bien-fonds ou autre propriété possédé par la

compagnie, pour la compensation et aux termes et aux conditions que la compagnie jugera bon, et accepter des deniers comptants, actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, en paiement complet ou partiel de telle propriété; (*h*) Payer pour tous services rendus à la compagnie et toutes propriétés ou droits acquis par la compagnie, de la manière qui sera jugée convenable, et en particulier au moyen d'actions ou de valeurs de la compagnie, complètement ou partiellement acquittées de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 9 février 1911, à la

"A. W. CHRISTIE REALTY CO., LIMITED".

Pour changer le nom de la dite compagnie en celui de

"CHRISTIE-LONGMORE REALTY CO., LIMITED".

"PUBLISHERS PRESS, LIMITED".

Constituée en corporation, 21 janvier 1911. - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Walter George Mitchell, Réné Chenevert et Frank Callaghan, avocats; Arthur Jarvis, commis; Hugh Gordon Waring, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Walter George Mitchell, Réné Chenevert et Frank Callaghan.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'imprimeurs, éditeurs, graveurs, lithograveurs, relieurs, stéréotypeurs, de l'électrotypie, de censeurs et exercer en général toute autre industrie similaire et exercer toute industrie se rapportant à celle de l'imprimerie, et de la publication; (*b*) Imprimer, publier et vendre des journaux, livres, magazines, périodiques, pamphlets et annonces, et agir comme agents pour l'imprimerie, la publication et la vente des dites choses pour les autres; (*c*) Acquérir par achat ou autrement, et disposer des droits d'auteur de tout livre, article, récit ou récits, gravures pour lesquels il peut exister des droits d'auteur, et autres; (*d*) Préparer, acquérir, acheter ou autrement, et disposer de tout ouvrage littéraire, scientifique ou autre, traductions ou composition, aussi bien que de tout article revisé pour diverses publications ou autrement, et de la correspondance spéciale ou manuscrit ou télégraphie appartenant à des syndicats; (*e*) Agir comme agents spéciaux pour des syndicats, éditeurs, imprimeurs, et fournir des nouvelles, de l'information générale, ou articles par télégraphe ou autrement à des journaux et à d'autres; (*f*) Manufacturer, acheter, vendre ou disposer autrement de clichés, plaques enregistrées, bases, caractères, machines d'imprimerie ou toute machinerie pour l'emploi ordinaire dans les établissements

d'imprimerie; (*g*) Acheter ou autrement acquérir des journaux, périodiques et magazines, la machinerie, la franchise, le stock et autres choses requises pour une telle industrie; (*h*) Acheter et acquérir toute industrie d'une nature similaire, et acheter et acquérir tout intérêt ou contrôle dans toute industrie du même genre, et le payer en deniers comptants ou en stock de la présente compagnie; (*i*) Acheter, vendre et détenir des actions, obligations et valeurs de toute autre compagnie ayant des fins semblables en tout ou en partie à ceux de la présente compagnie, et voter à cet effet et payer en deniers comptants ou en actions les obligations ou valeurs de cette compagnie; (*j*) S'associer ou conclure des conventions pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute affaire ou transaction pouvant être conduite de façon à profiter à la présente compagnie, et prêter des fonds, garantir les contrats ou autrement acquérir les actions et valeurs de toute telle personne ou compagnie, et vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*k*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et détenir toute propriété, mobilière et immobilière, qu'il sera jugé nécessaire et requis pour les fins de la présente compagnie, et garantir, vendre, arrenter ou autrement en disposer; (*l*) Vendre, arrenter ou autrement disposer de la totalité de l'entreprise de la compagnie, ou d'une partie d'icelle, en deniers comptants, obligations, actions ou autres valeurs; (*m*) Faire tous autres actes et choses qui seront de nature a atteindre les objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ASCH, LIMITED".

Constituée en corporation, 27 janvier 1911. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Charles Asch, agent de publicité; William Erwin Watt, gérant; et John James Henderson, agent de publicité, tous de Montréal, Qué.; Louis Philippe Crépeau, C.R.; et Henri Jodoin, avocat, tous deux d'Arthabaska, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'agents de publicité et de marchands d'annonces de toutes sortes; (*b*) Acquérir des constructions, bâtisses, entreprises, biens-fonds, privilèges, franchises, contrats, droits, servitudes, machineries, patentes, invention, licences, améliorations, procédés, marques de commerce, et raisons sociales de toute personne, compagnie ou société; (*c*) Acquérir, recevoir, posséder, développer, vendre, louer, échanger, accepter, améliorer, et autrement disposer de tous biens de toutes sortes, mobiliers ou immobiliers; (*d*) Emettre des actions acquittées, obligations ou débentures, pour le paiement total ou partiel de toute propriété, réelle ou personnelle, ou tous droits, réclamations, privilèges, concessions, ou autres avantages que la compagnie peut légalement acquérir, et également émettre telles actions acquittées, obligations ou débentures ou autres sécurités de toute autre compagnie exerçant une industrie sem-

blable en tout, ou se rapportant en partie à l'industrie de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Acheter, acquérir, détenir et posséder du capital-actions, obligations ou autres sécurités de toute autre compagnie, corporation ou individu possédant ou exerçant une industrie que cette compagnie est autorisée à posséder ou à exercer, et acquérir, détenir, garantir, ou autrement disposer de telles actions, obligations ou autres sécurités, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi des Compagnies; (*f*) Souscrire et aider à des souscription d'argent et aider, sous forme de boni, prêts, promesses, endossements, garanties de débentures, obligations ou autres sécurités ou autrement, toute autre compagnie ou corporation, et garantir l'exécution des contrats par toutes telles personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*g*) Distribuer en nature parmi les actionnaires de la compagnie toute propriété de la compagnie, et toutes actions, débentures ou sécurités de toute autre compagnie ou compagnies, qui pourraient avoir acheté ou transporté à leur compte, en totalité ou en partie, l'actif, la propriété, le passif, de la présente compagnie; (*h*) Vendre, arrenter, échanger ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété, des droits ou de l'entreprise de la compagnie pour telle considération que l'on jugera à propos et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou sécurités de toute autre compagnie ayant des fins similaires en tout ou en partie à celles de la présente compagnie; (*i*) Conclure des conventions pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou toute autre convention de même nature, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée dans une industrie ou étant à la veille d'être engagée ou d'exercer une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou ayant des fins similaires en tout ou en partie à celles de cette compagnie ou toute autre d'aucune sorte; (*j*) Tirer, faire, accepter, endosser, et faire l'émission de billets à ordre, lettres de change, mandats, sécurités en vertu de la loi des Banques, qui ne sont pas défendus aux compagnies incorporées en vertu de cette loi et autres valeurs négociables ou transférables; (*k*) Se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies ayant des fins semblables à celles énumérées plus haut. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE BROMSGROVE GUILD (CANADA), LIMITED".

Constituée en corporation, 27 janvier 1911. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Rennie Ogilvie McMurtry, avocat; Francis George Bush, comptable; George Robert Drennan, sténographe; Michael Joseph O'Brien et Herbert William Jackson, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la dite corporation.

Siège social:—Ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers et marchands de décorations en plâtre solide ou fibreux, et en pierre artificielle pour les décorations d'intérieur et d'extérieur des édifices; (*b*) Exercer l'industrie d'ébénistes, de meubliers, menuisiers, sculpteurs sur bois et pierre, peintres et décorations dans toutes les différentes branches de ces métiers; (*c*) Agir comme dessinateurs, mo-

deleurs et fabricants et marchands dans toute sorte de travail en métal, plâtre, bois, pierre, et verre, pour des fins ecclésiastiques, publiques, domestiques ou rustiques; (*d*) Exercer l'industrie de manufacturiers et de marchands de portes, gardes-fou, grilles, gouttières d'ornements en fer et en plomb, foyers en marbre, pierre, bois et pierre reconstruite, grillage en fer forgé ou travaillé à la main, travaux en stuc et plomb pour extérieur et jardins, et des travaux de fonderie de toute description; (*e*) Manufacturer, acheter, vendre, construire et ériger des accessoires pour églises, les portes, garnitures d'églises, de porte , des verreries religieuses pour autels, lutrins, fenêtres; (*f*) Manufacturer et installer des accessoires pour l'éclairage à l'électricité et tout éclairage domestique; (*g*) Manufacturer des truelles pour les cérémonies solennelles, maillets et clefs; (*h*) Manufacturer et vendre de la mosaïque, de l'émail, poinçons et médaillons de toutes sortes; (*i*) Exercer l'industrie de dessinateurs et fabricants de toutes sortes d'ouvrages en métal, en pierre et en verre; établir et opérer des fonderies de bronze et de fer, et faire tous tels développements qui seront jugés nécessaires de temps à autre dans la fabrication et la préparation d'aucun ouvrage de genre artistique, pouvant être requis dans la décoration d'édifices publics ou privés et de jardins; (*j*) Manufacturer et vendre tous les matériaux, marchandises, objets, et matériel nécessaire aux fins pour lesquelles la présente compagnie a été incorporée, et dans ce but, acquérir par achat, bail ou autrement, des factories, magasins et propriétés nécessaires à ces fins, et opérer et maintenir aucune ou toutes factories, magasins et entrepôts nécessaires ou utiles pour aucune de ces fins; (*k*) Emettre des actions acquittées de la compagnie en paiement partiel ou total de toute propriété, droits ou privilèges qui peuvent être acquis par ou pour tous services rendus à la compagnie ou tout travail fait pour la compagnie, ou dans le but de payer ou garantir les dettes, ou le passif que la compagnie devrait; (*l*) Conclure tout arangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne, ou compagnie exerçant ou engagée dans, ou étant à la veille d'exercer ou d'être engagée dans, ou toute autre industrie ou transaction, pouvant être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la dite compagnie; et faire des avances de fonds, garantir les contrats, ou autrement assister toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir les actions ou les sécurités de toute telle compagnie et les vendre ou détenir; (*m*) Acheter, acquérir, posséder et détenir des actions de toute autre compagnie exerçant une industrie ayant des fins semblables en tout ou en partie à celles de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*n*) Vendre, arrenter, échanger ou autrement disposer de l'entreprise entière et de l'actif de la compagnie ou d'une de ses parties ou portions soit en une seule fois ou à intervalles, suivant que la compagnie le jugera utile, et pour telles considérations et suivant tels termes et conditions que la compagnie jugera à propos; le prix de considération peut être payable si l'on juge à propos, en tout ou en partie, suivant que la compagnie le déterminera, en actions, débentures, obligations ou autres sécurités de toute autre compagnie ou corporation ayant des fins en partie ou en tout semblables à ceux de la compagnie; (*o*) Faire tous autres actes qu'on jugera nécessaires à l'accomplissement des fins ci-dessus nommés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE MUTUAL PROFIT REALTY COMPANY OF CANADA, LIMITED."

Constituée en corporation, 27 janvier 1911. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Andrew Archibald Welsh, restaurateur; et Walter Roderick, commis d'hôtel, tous deux de Gananoque, Ont.; George Bruce MacCullum, journaliste, de Kingston, Ont.; Percy Munden Welsh, comptable; et Michael Daniel Carroll, agent d'immeubles, tous deux de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'agents d'immeubles et d'amélioration des terrains; vendre, développer et exploiter des hôtels, maisons de rapport, magasin, édifices, restaurants, écuries et garages, et posséder, développer, vendre et exploiter des terrains fruitiers et agricoles; (*b*) Exercer l'industrie de marchands généraux d'articles pouvant être requis ou pouvant être utilisés avec avantage pour l'entreprise de la compagnie; (*c*) Acquérir et développer des pouvoirs d'eau, par achat bail ou autrement; vendre, arrenter ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de ces choses, et développer, transmettre, et fournir la force hydraulique, pneumatique, et électrique pour les fins de la compagnie; (*d*) Manufacturer, vendre, acheter, posséder, opérer, louer, ou autrement acquérir, et louer ou accorder l'usage ou la royauté des engins, de la machinerie, des accessoires et des usines, nécessaires ou utiles pour l'industrie de la compagnie, et les vendre ou en disposer; (*e*) Demander, acheter, arrenter ou autrement acquérir, posséder, opérer, introduire ou vendre, accorder ou autrement en disposer, et accorder des licences à cet effet, ou autrement tirer profit des marques de commerce, et toutes inventions et améliorations dans la machinerie et les procédés, y utilisés, et obtenus en vertu de lettres patentes ou autrement; (*f*) Acheter, vendre, détenir, ou de toute manière acquérir, la totalité ou une partie des actions ou obligations de toute compagnie, autorisée à exercer une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, et en exercer tous les droits de propriété; (*g*) Faire des avances de fonds et accepter en paiement des valeurs, et garantir les contrats ou obligations de toute nature, de toute personne, compagnie, association ou corporation exerçant une industrie semblable à celle de la présente compagnie; (*h*) Conclure des arrangements pour le partage des profits, les risques communs, les concessions réciproques ou autres arrangements du même genre, avec toutes autres personnes ou compagnies, autorisées à exercer une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer; (*i*) Acquérir et prendre comme sa propre entreprise, toute industrie ou propriété incorporée ou non, que cette compagnie est autorisée à exercer, ou la totalité ou une partie de l'actif, ou du passif, et les payer en actions de la compagnie ou autrement; (*j*) Vendre, arrenter ou autrement disposer, de toute propriété réelle ou personnelle, entreprises, franchises, industries, actif, intérêts ou effets, que cette compagnie est autorisée à vendre, arrenter ou autrement disposer, pour tel prix ou telle considération, et généralement aux termes et conditions que les directeurs jugeront à propos, et en particulier pour des parts, débentures, ou valeurs de toute compagnie ayant des fins semblables, en totalité ou en partie, à celles de la présente compagnie; (*k*) Faire toutes choses convenables ou propres à l'accomplissement des objets mentionnées plus haut. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 28 janvier 1911, à

"THE ATLAS CONSTRUCTION COMPANY" (LIMITED).

Augmentant le capital-actions de la dite compagnie, de $20,000 à la somme de $100,000, constituant une addition de 800 parts de $100 chacune au capital-actions actuel.

"THE COLLEGE BRAND CLOTHES COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 30 janvier 1911. - - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Maurice Greenblatt, marchand; Dame Grace Hyman, épouse de Joseph Youngheart; Samuel Tritt, avocat; Joseph Youngheart, voyageur de commerce et Joseph Franklin, agent, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Exercer l'industrie de manufacturiers de cotonnades, drapiers, manufacturiers de hardes, fourreurs, fabricants de sous-vêtements, de confections, importateurs et marchands de gros et détail des tissus en coton de toutes sortes, de modes, de marchandises pour tailleurs, de confections et des autres articles d'emploi domestique, et en général de toutes les marchandises manufacturées; (*b*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou personnes, ou compagnie exerçant ou engagée, ou se proposant d'exercer ou de s'engager dans une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à entreprendre, ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la dite compagnie; (*c*) Prendre ou autrement acquérir et détenir du stock dans n'importe quelle autre compagnie ayant en totalité ou en partie des fins semblables à celles de la dite compagnie, ou exerçant une industrie pouvant être conduite de nature à profiter directement ou indirectement à cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Tirer, faire, accepter, endosser escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, et autres valeurs négociables ou transférables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"E. BELAIR, LIMITEE".

Constituée en corporation, 30 janvier 1911. - - - - - - Capital, $19,000.

Nombre des actions, 190.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Elphège Bélair, marchand; Joseph Limoges, comptable; Adhémar Lalande, marchand, et Wilfrid Bélair, commis, tous de Montréal, Qué.; et Joseph Ernest Pelletier, de Petit-Métis, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce en gros et en détail des fruits, légumes, provisions et produits de toutes sortes, grain, foin, céréales, bois, charbon et toutes sortes de combustibles, soit comme principaux, soit comme agents à commission ou autrement; (*b*) Acquérir et posséder des intérêts ou des parts dans toute compagnie ou entreprise semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*c*) Louer, acheter, vendre ou construire des édifices, maisons et constructions de toutes sortes pour les fins de la compagnie; (*d*) Manufacturer et vendre toutes marchandises utiles ou susceptibles d'être employées dans la construction et dans l'érection de maisons, construction et édifices de toutes descriptions; (*e*) Posséder, à titre de propriétaires, toutes sortes de biens roulants et biens-fonds. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE COLVILLE RANCHING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 31 janvier 1911. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Allen, bourgeois; et David Cyrus Fletcher, fermier, tous deux de Strathcona, Alberta; James Chalmers Crawford, bourgeois; et William Richardson, bourgeois, tous deux de Toronto, Ont.; Robert Crawford, trésorier de comté; James Jackson, bourgeois; et Samuel McCandless, marchand, tous de Brampton, Ont.; et William Crawford, cultivateur, de Chinguacousy, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Thomas Allen, James Chalmers Crawford, Robert Crawford, William Richardson et Samuel McCandless.

Siège social:—Ville de Brampton, Ont.

Objets de la compagnie:—Acquérir et exploiter l'industrie de la "Colville Ranching Company, Limited", compagnie incorporée d'après les lois de la province d'Alberta, et acquérir également les terres à pâturages sur lesquelles la dite compagnie a des droits, ainsi que les chevaux, bestiaux, propriétés personnelles et améliorations attenantes, ou à faire, exercer l'industrie de l'élevage en général, et obtenir par baux des terrains propres à cette fin; acheter et vendre des chevaux, bestiaux et autres animaux; prendre en pâturage et nourrir ces derniers, et en général faire toutes affaires et travaux habituels et nécessaires par rapport à l'industrie de l'élevage, et pour les fins de la compagnie, employer des agents et établir des dépôts pour l'achat et la vente de chevaux, bestiaux et des objets nécessaire employés ou vendus, par rapport à la dite industrie, et acquérir des terrains, et construire des édifices ou autres améliorations en vue de ces fins. La compagnie exercera son industrie dans tout le Canada et ailleurs.

"THE LION VINEGAR COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 31 janvier 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Reginald Dumaresq Vibert, teneur de livres; George Francis Dungan, commis; Paul William Van Doorn, teneur de livres; Pierre Beaullac, avocat; et John Albert Engel, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Reginald Dumaresq Vibert, George Francis Dungan et John Albert Engel.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de distillateurs et manufacturiers de vinaigres et spiritueux de toutes sortes, de brasseurs, fabricants de malt et de propriétaires d'entrepôts frigorifiques, manufacturer, acheter, vendre et disposer de toutes sortes de marinages, produits en conserves, confitures, sauces et articles d'épiceries; manufacturer, acheter, vendre et disposer de toutes sortes de verreries, barils et récipients; manufacturer du pain et des biscuits, ainsi que des parfums, des savons et des articles de toilette; (*b*) Exercer toute autre industrie (manufacturière ou autre) par rapport à la précédente et que la compagnie croira pouvoir exercer avec avantage conjointement avec la sienne, ou destinée à augmenter le rendement et la valeur de ses propriétés ou de ses droits; (*c*) Acheter, prendre, louer, ou autrement acquérir, détenir, utiliser toute propriété réelle ou personnelle et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou avantageux à ses fins, et les payer en actions acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie; (*d*) Vendre ou disposer de l'industrie et de la propriété de la compagnie, soit en totalité, soit en partie, dans telles conditions que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des parts, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des fins en tout ou en partie semblables à celles de la présente compagnie; (*e*) Acheter, prendre ou autrement acquérir et détenir, vendre ou autrement disposer de parts, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie, indépendamment de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Faire toutes choses incidentes ou de nature à aider la compagnie à atteindre ses fins. La compagnie exercera son industrie dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 31 janvier 1911, à

"THE KLOTZ COMPANY, LIMITED".

Portant le capital-actions de la dite compagnie de $20,000 à $100,000, soit une addition de 1,600 parts de $50 chacune, au capital-actions actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 31 janvier 1911, à la

"MERCANTILE TRUST COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Portant le capital-actions de la dite compagnie de $250,000 à $1,000,000, soit une addition de 7,500 parts de $100 chacune, au capital-actions actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 31 janvier 1911, au

"WEST CANADIAN COAL MINING SYNDICATE, LIMITED".

Portant le capital-actions de la dite compagnie de $10,000 à $200,000, soit une addition de 1,000 parts de $100 chacune, au capital-actions actuel.

"GUILBAULT, DESPAROIS & GARNEAU, LIMITED".

Constituée en corporation le 1er février 1911. - - - - Capital, $100,000.

Norbre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Walter George Mitchell, René Chenevert et Frank Callaghan, avocats; Jean Ernest Saucier, courtier; et Elizabeth Webber, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs et directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'importateurs et exportateurs, manufacturiers, agents et commerçants de fourrures, peaux, casques, chapeaux et toutes sortes de hardes et d'habillements, et en général comme marchands de fourrures et d'habillements, et comme habilleurs et teinturiers de fourrures; (*b*) Exercer toute autre industrie se rapportant aux fins pour lesquelles la compagnie est incorporée et pouvant être exercée conjointement avec elle et qui pourra rapporter quelque bénéfice à la présente compagnie; (*c*) Acquérir et prendre la totalité ou une partie des affaires, propriétés et risques de toute personne, société ou compagnie faisant des affaires en tout ou en partie semblables à celles que la présente compagnie est autorisée à faire, et les payer en obligations ou en actions acquittées de la compagnie, ou en particulier acquérir et prendre comme une affaire maintenant en opération l'industrie exercée dans la cité de Montréal sous le nom et le titre de "Guilbault, Desparois & Garneau", ainsi que la totalité ou partie des engagements de la dite industrie, et payer pour le tout en argent ou en actions acquittées et non cotisables de la présente compagnie; (*d*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des parts de toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de la présente compagnie, ou exerçant une industrie se rapportant à celle de la présente compagnie, et capable d'être conduite de façon à profiter à la présente compagnie, et garantir et prendre à charge les dettes de la dite compagnie, indépendamment des dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Vendre ou disposer de la totalité ou d'une partie de l'industrie et de l'actif de la compagnie dans telles conditions qu'elle jugera à propos et en particulier pour des parts, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de la présente compagnie, et endosser ou garantir telles obligations ou débentures; (*f*) S'associer avec toute autre personne ou compagnie exerçant une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou susceptible d'être exploitée avec profit par la présente compagnie; (*g*) Payer pour tous achats ou services rendus soit en argent ou partie en argent et partie en actions de la compagnie totalement acquittées et non cotisables; (*h*) Faire toutes autres choses incidentes et de nature à aider la compagnie à atteindre ses fins. La compagnie exercera son industrie dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 1er février 1911, à la

"DOMINION WIRE ROPE COMPANY, LIMITED."

Portant le capital-actions de la dite compagnie de $200,000 à $500,00, soit une addition de 3,000 parts de $100 chacune, au capital-actions actuel.

"THE CANADIAN IMPORT CIGAR COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 2 février 1911. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—Frank Callaghan, avocat; René Chenevert, avocats; Jean Ernest Saucier, propriétaire de mine; Walter Joseph MacDonald, agent d'immeubles; et George Herbert Murchison, agent d'annonces, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie d'importateurs, exportateurs, manufacturiers, acheteurs, vendeurs et commerçants de tabacs, cigares, cigarettes, pipes et tous articles faisant ordinairement partie de ce commerce, et en général faire toutes les transactions se rapportant au commerce du tabac; (*b*) Ouvrir et gérer des magasins de livres et de tabacs aux fins de vendre les objets plus haut mentionnés, ou autrement en disposer; (*c*) Acheter, vendre, et échanger des journaux, revues, périodiques, cartes-postales et leurs accessoires; (*d*) Acquérir par achat, bail ou autrement et détenir toute propriété, biens roulants ou biens-fonds qui seront jugés nécessaires et requis pour les fins de la compagnie, louer ces derniers ou en disposer; (*d*) Exploiter l'une quelconque des industries mentionnées plus haut et les payer soit en argent soit en actions de la compagnie pleinement acquittées et non cotisables. La compagnie exercera son industrie dans tout le Canada et ailleurs.

"COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LA TUQUE, LIMITEE."

Constituée en corporation, 2 février 1911. - - - - Capital, $350,000.

Nombre des actions, 3,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Arthur Paquin, commerçant; et Eucharist Crête, commerçant, tous deux de La Tuque, Qué.; Arthur Fitzpatrick, avocat; Ulric Gelly, bailli; et Alexandre Lepire, comptable, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la dite corporation.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement toute terre ou propriété ou intérêts dans icelles, et vendre, louer, échanger ou autre-

ment disposer de la totalité ou d'une ou plusieurs parties d'icelles, ou de toutes constructions ou édifices actuellement érigés ou qui pourront être érigés dans l'avenir, et préparer des sites de construction, construire, reconstruire, altérer, améliorer, décorer, meubler et entretenir des bureaux, plains-pieds, maisons, ateliers, entrepôts, élévateurs, usines, hôtels, quais, et accessoires de toutes sortes sur les dites terres et propriétés; (*b*) Construire, terminer, acquérir et entretenir un aqueduc pour l'approvisionnement d'eau nécessaire aux fins de la compagnie, en conformité des règlements municipaux et locaux; (*c*) Acquérir la clientèle, les droits, actions, affaires et propriétés de toutes personnes, institutions, associations ou corporations faisant des affaires semblables et les payer en argent, actions de la compagnie, débentures ou autrement, et détenir la totalité ou aucune partie de la propriété ainsi acquise ou en disposer d'aucune manière, indépendamment des dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Faire toutes autres choses visant à l'accomplissement des fins susmentionnées ou d'aucune d'elles. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"COTTON PRINTS, LIMITED".

Constituée en corporation, 2 février 1912. - - - - - Capital, $800,000.

Nombre des actions, 8,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Orick Burroughs MacCallum, avocat; Patrick Francis Brown, sténographe; William Reuben Ford, commis; Samuel Thomas Mains, teneur de livres; et Ida Hill McKerracher, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et vendre les cotons bruts, laines, ouates et tisssus de toute description ou les articles fabriquée avec ces derniers, manufacturer les cotons, lainages, ouates, fils et tissus de toute description, et blanchir, teindre, imprimer, ou autrement transformer les produits bruts, les produits manufacturés; (*b*) Construire, acheter ou autrement acquérir et vendre, louer et exploiter des manufactures de cotons et tissus d'aucune et de toute description, ou d'articles fabriqués avec iceux. (*c*) Développer, acheter, louer, acquérir, entretenir et exploiter des pouvoirs hydrauliques, y compris les constructions de jetées, réservoirs, canaux, dans le voisinage des dites manufactures et construire toutes les écluses, embarcadères, quais, jetées ou autres travaux nécessaires à la dite exploitation et en disposer d'aucune façon quand ils ne seront plus requis; (*d*) Acquérir, construire, louer, vendre, acheter, entretenir et exploiter une usine électrique ou à vapeur aux fins de produire la chaleur, la lumière et l'énergie, et pour l'usage d'aqueducs, manufactures, moulins, ateliers et entrepôts et tous autres édifices nécessités en raison des affaires de la compagnie; (*e*) Produire, manufacturer et fournir la vapeur ou l'électricité dans un but d'éclairage, de chauffage ou comme source d'énergie motrice ou pour toutes autres fins auxquelles elles peuvent être affectées selon que le demanderont les fins de la compagnie; (*f*) Construire et entretenir des quais, chantiers de navires, bureaux et tous les édifices nécessaires, et construire et affréter, acheter, louer ou autrement acquérir et vendre des bateaux à vapeur et autres vaisseaux, aux fins de transporter les produits des moulins et usines de la compagnie; (*g*) Emettre comme

stock libéré, des parts du capital-actions de la compagnie en paiement pour la totalité ou aucune partie des affaires, franchises, entreprises, propriétés, droits, pouvoirs, privilèges, actions, obligations, débentures, lettres patentes, contrats, immeubles et actif et autre propriété de toute personne, compagnie ou municipalité, qu'il est permis d'acquérir en vertu des présentes, et transporter les dites parts à aucune des dites personne, compagnie ou municipalité; (*h*) Acheter ou autrement acquérir, détenir et posséder des stocks, parts et obligations dans toute compagnie ou société faisant des affaires, ou exploitant une industrie en tout ou en partie semblable à celle de la présente compagnie, indépendamment des dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, ou la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou sur le point d'exercer toute industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou engagée ou sur le point de l'être dans toute transaction que la compagnie est autorisée à faire, et prendre ou autrement acquérir les actions et valeurs d'aucune compagnie de ce genre et les vendre, retenir, réémettre ou autrement en disposer avec ou sans garantie; (*j*) Vendre, louer, ou autrement disposer des propriétés de la compagnie ou de ses entreprises ou d'aucune partie d'icelles dans telles conditions que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des parts, débentures, obligations et valeurs de toute autre compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE HAMILTON & BLOUT COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 2 février 1911. - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Presner, I.C.; Marcel Marcus, comptable; Joseph Franklin, agent; Samuel Tritt, avocat; et Simon Goodstone, ingénieur-mécanicien, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre comme une affaire en opération, l'industrie exercée dans la ville de Montréal, Qué., par Hamilton & Blout, Limited, société incorporée, d'après les lois de la province de Québec, et dont le bureau chef est dans la cité et district de Montréal, sous le nom et dans la forme de "Hamilton & Blout, Limited", ainsi que la totalité ou aucune partie de l'actif ou des engagements du propriétaire de telle industrie s'y rapportant et les payer en actions pleinement acquittées et non cotisables de la présente compagnie; (*b*) Exercer l'industrie de drapiers, marchands de confections, fourreurs, merciers, fabricants de bas, manufacturiers, importateurs, marchands en gros et en détail de tissus de toutes sortes, marchands de modes, couturiers, tailleurs, et faire le commerce d'autres articles ou commodités pour usage personnel et domestique, et en général de tous produits et matériaux manufacturés; (*c*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou à la veille d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie; (*d*)

Prendre ou autrement acquérir et détenir des biens-fonds de toute autre compagnie ayant des fins en tout ou en partie semblables à celles de la présente compagnie, ou pouvant être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Tirer, faire accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change et autres valeurs négociables ou transférables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"J. COHEN & SONS, LIMITED".

Constituée en corporation, 2 février 1911. - - - - Capital, $100,000

Nombre des actions, 4,000.—Montant de l'action, $25.

Membres de la corporation:—Samuel William Jacobs, C.R.; Alexander Rives Hall, avocat; Gui Casimir Papineau-Couture, avocat; Isabelle Ernestine Dowling, sténographe; et Minnie Isabelle Bustin, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel William Jacobs, Alexander Rives Hall et Gui Casimir Papineau-Couture.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir les affaires maintenant conduites sous le nom de J. Cohen & Co., à Montréal, province de Québec, comme une affaire en opération, ensemble avec tous ou aucun des droits et propriétés y appartenant, et les payer en actions de la nouvelle compagnie; (*b*) Exercer l'industrie de manufacturiers et marchands en général; faire le commerce des marchandises de nouveautés, soieries, satins, fournitures de tailleurs, tissus de toutes sortes, draps et cotons en général, et exercer l'industrie de tailleurs et drapiers en général; (*c*) Exercer toute autre industrie semblable, manufacturière ou autre, implicitement comprise dans les privilèges plus haut mentionnés, qui pourront avantageusement se joindre aux opérations de la compagnie; (*d*) Acquérir et prendre la totalité ou une partie des affaires, propriétés et droits de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*e*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, marques de commerce, licences, concessions, etc., conférant des droits exclusifs ou non exclusifs ou limités pour l'emploi de toute invention ou tout secret ou information relatif à l'emploi d'inventions jugées avantageuses pour l'une quelconque des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition pourrait être destinée directement ou indirectement à profiter à la compagnie, et tirer profit de tous droits, propriété ou information ainsi acquis, et utiliser, exercer, développer et donner des droits s'y rapportant; (*f*) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement, toute propriété réelle et personnelle, et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires à ses fins, et en particulier des terrains, édifices, commodités, machineries, usines et fonds de commerce; (*g*) Acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, et ceci indépendamment des clauses de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre, en plaçant, ou aidant à placer, ou garantissant le placement de toutes parts du capital de la compagnie, ou de toutes débentures ou autres obligations de la

compagnie, soit dans ou se rapportant à la formation ou à l'avancement de la compagnie ou à la conduite de ses affaires; (*i*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, récépissés d'entrepôt, connaissements, débentures et autres valeurs négociables ou transférables; (*j*) Prendre les moyens que la compagnie jugera les plus propres à faire connaître ses produits et en particulier faire de la réclame par voie de journaux, circulaires, achats et exhibitions d'œuvres d'art ou d'intérêt, et publication de livres périodiques; (*k*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, hypothéquer, et disposer de tout ou partie des droits de la compagnie et de ses propriétés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE PREMIER COAL AND COKE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 2 février 1911. - - - - Capital, $3,000,000.

Nombre des actions, 3,000,000.—Montant de l'action, $1.

Membres de la corporation:—James Falconer, mécanicien de locomotive; John Lorne McIntyre, barbier; Henry John Johnson, maître de poste; Milton Alfred Kastner, agent; Thomas Beck, entrepreneur; Arthur Wellesly Bleasdell, pharmacien; Alexander Ingram Fisher, avocat; et Francis Cartwright Lowe, avocat, tous de Fernie, C.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Fernie, C.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Rechercher, trouver, travailler, extraire, rendre propres au commerce, et vendre le charbon, le coke, l'huile, le gaz naturel et tous les métaux, minéraux et autres substances de nature semblable ou différente, et fabriquer et vendre du combustible breveté; faire le commerce et exercer l'industrie de propriétaires houillers, de mineurs, de producteurs d'huile, de raffineurs, de producteurs de gaz et de réducteurs de minerais, dans leurs branches respectives; (*b*) Acheter, louer ou autrement acquérir toutes mines, ou droits miniers, sur terrains contenant charbon, bois, huile, gaz ou sur tous autres terrains ou tous droits sur iceux, les explorer, travailler, développer et les rendre profitables; aussi construire, entretenir et faire fonctionner des aqueducs, des pouvoirs d'eau et pouvoirs électriques, des pouvoirs à vapeur et autres, et produire, générer, transmettre, fournir, vendre, louer et disposer de l'énergie, de la lumière et de l'eau suivant les règlements provinciaux et municipaux; bâtir, ériger, entretenir des barrages, canaux, tranchées, réservoirs et stations d'approvisionnement d'eau, et tous autres travaux ou machineries nécessaires ou utiles à l'emploi des cours d'eau et rivières comme sources d'énergie ou dans un but d'irrigation ou autre; (*c*) Manufacturer, acheter, vendre le bois brut, le bois taillé, le bois de toute sorte et de toute description, et tous les articles dans la fabrication desquels entre les bois; (*d*) Construire, acquérir, détenir, mettre en opération et entretenir des scieries, moulins à pulpe, et toutes machineries et ouvrages s'y rapportant et dont la compagnie aura besoin pour atteindre ses fins; (*e*) Acheter, vendre et manufacturer les minéraux, usines, machineries, instruments, outillages, effets, marchandises, produits et autres choses se rapportant aux opérations de la compagnie ou l'un d'eux; (*g*) Acheter, arrenter ou accepter, louer ou autrement acquérir toute propriété réelle ou personnelle, droits et privilèges que la compagnie

jugera nécessaires à ses fins; (*h*) Acquérir tous droits exclusifs, patentes, droits et privilèges se rapportant aux affaires de la compagnie et toute permission de se servir d'iceux; (*i*) Prendre et accepter des hypothèques, charges et garanties sur des propriétés réelles ou personnelles, ou toutes autres obligations portant intérêt ou autrement, selon que la compagnie jugera à propos, des clients ou autres débiteurs de la compagnie, et vendre, céder ou autrement disposer d'aucune ou de toutes ces valeurs; (*j*) Faire, accepter, endosser et exécuter des contrats d'échange, billets à ordre ou autres valeurs négociables; (*k*) Acheter ou autrement acquérir toute industrie se rapportant aux fins de la compagnie, et tous privilèges, droits, contrats et engagements y adjoints; (*l*) Atteindre toutes fins de la compagnie autorisées par sa charte, soit seule, soit en société avec toute autre personne, institution ou corporation; (*m*) Acheter, détenir, acquérir, transporter, vendre et disposer des parts, stock ou débentures, dans toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de la présente compagnie, ou pour faire des affaires profitables aux fins de la compagnie ou s'y rapportant; (*n*) S'adjoindre toute autre compagnie ayant des fins semblables à celles de la présente compagnie, ou vendre ou autrement disposer de toute ou partie de l'entreprise dans telles conditions que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des parts, débentures, actions ou obligations de toute autre compagnie semblable; (*o*) Construire, entretenir et exploiter des tramways, chemins de fer électriques, aiguilles de chemins de fer et voies d'évitement, ou tous autres travaux de même nature, sur la propriété de la compagnie selon qu'ils seront jugés nécessaires ou utiles ou destinés à promouvoir les intérêts de la compagnie ou l'un d'eux; (*p*) Vendre, améliorer, louer ou disposer, en totalité ou en partie, des propriétés de la compagnie, soit réelles, soit personnelles, ou en user autrement selon son choix. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"BRITISH & COLONIAL LAND & SECURITIES COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 3 février 1911. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Le colonel sir Henry Mill Pellatt, chevalier du Bain; Son Honneur John Morrison Gibson, lieutenant-gouverneur d'Ontario; le colonel James Mason, gérant général de la Home Bank; Henry Seaton Strathy, ex-gérant général de la Traders Bank of Canada; Hubert Hamilton Macrae, gérant général; et Stair Dick Lauder, bourgeois, tous de Toronto, Ont.; colonel Herbert Mackie, marchand de bois, de Pembroke, Ont.; et George Hampden Smithers, écuyer, de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, arrenter, ou autrement acquérir, détenir, vendre ou autrement disposer de propriétés, biens roulants ou biens-fonds, terrains, ou de tous droits ou intérêts dans ces derniers, de pouvoirs d'eau, limites à bois ou droits de coupes, mines, droits miniers, carrières, puits d'huile et produits de carrières et de terrains à minerais, et de tous intérêts dans aucuns d'eux; développer, produire, utiliser ou autrement tirer profit de tout terrain de la compagnie ou de quelque produit qu'elle puisse en tirer, soit naturel, soit artificiel,

extraire ou autrement produire du minerai de toute sorte et le raffiner, le traiter et le rendre propre au commerce, tout en conservant la totalité des privilèges plus haut mentionnés; agir comme carriers et exploiter les produits susnommés, manufacturer ou produire du bois brut, bois de sciage, bois de pulpe ou tout autre article dans la fabrication duquel entre le bois ainsi que tout produit ou sous-produit de ce dernier; (*b*) Faire la pêche, mettre en entrepôt, saler, fumer, traiter, paquer, sécher, vendre, disposer ou autrement se servir du poisson pris dans les cours d'eau traversant les terrains en possession de la compagnie ou sur lesquels elle a le contrôle, ou y adjacents; et produire, manufacturer, vendre et disposer de toutes sortes de poissons ainsi que des produits issus de ces derniers; vendre et faire l'exportation et la distribution de tel poisson et ses produits ainsi que les manufactures y concernées; ériger toutes installations et machineries nécessaires au traitement du poisson, ou dans le but d'en tirer quelque produit que ce soit susceptible d'être vendu; manufacturer les boîtes à conserves, barils, boîtes ou autres récipients destinés à la conservation des produits et marchandises; et acheter, louer, ou autrement acquérir, entretenir et maintenir en opération des réfrigérateurs ou toutes autres installations du même genre; (*c*) Souscrire, acheter ou autrement acquérir, posséder, détenir, vendre ou autrement disposer, échanger des parts du capital-actions avec toute corporation, étrangère ou autre, ou pour des débentures, obligations ou autres valeurs de tous gouvernements, municipalités ou corporations, étrangers ou autres, et exercer pendant la durée des dits arrangements tous les droits et privilèges de propriété, y compris le droit de vote, indépendamment des dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Acheter, vendre, manufacturer, utiliser des minéraux, usines, machineries, instruments, matériel d'utilité, provisions et toutes choses visant aux fins de la compagnie ou nécessaires aux ouvriers et aux employés de la dite compagnie; (*e*) Construire, mener à bonne fin, entretenir, améliorer, gérer, travailler, contrôler, mettre en service et surveiller tous chemins, rues, tramways, voies d'évitement, trottoirs, drains, conduites principales d'aqueduc, égouts, et toutes autres améliorations sur les terrains en possession ou sous le contrôle de la compagnie, et tous ponts, réservoirs, cours d'eau, puits artésiens, aqueducs, stations d'approvisionnement d'eau, bassins de filtration, conduites d'eau, principales et secondaires, et tous les accessoires d'aqueducs, fournaises, moulins, concasseurs, usines d'éclairage, ateliers, magasins et autres travaux et installations utiles destinés à aider la compagnie à atteindre ses fins, et contribuer, par allocations de subsides ou autrement, et prendre part aux opérations désignées plus haut; (*f*) Conduire toute autre entreprise (manufacturière ou autre) que la compagnie jugera susceptible d'être administrée conjointement avec la sienne, ou destinée à augmenter la valeur des propriétés de la compagnie ou ses droits, soit directement, soit indirectement; (*g*) Emettre des actions, totalement ou partiellement acquittées, de la compagnie en paiement total ou partiel de propriétés, biens-fonds, franchises, options ou autres droits ou privilèges; (*h*) Construire, acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, développer et exploiter des établissemtns pour produire, vendre et disposer de la vapeur, de l'électricité, des pouvoirs hydrauliques, de l'air comprimé, ou autre source d'énergie, et produire, créer, développer, acquérir par achat, bail ou autrement, contrôler et en général utiliser, vendre, arrenter, ou autrement disposer, de toute vapeur, électricité, pouvoir hydraulique, air comprimé et autres sources d'énergie pour toutes fins auxquelles ces sources d'énergie peuvent être adaptées, et les dites ventes, transmission, ou distribution d'électricité ou autre source d'énergie devant rester en conformité des règlements municipaux ou locaux en dehors des terrains de la compagnie; (*i*) Construire, acquérir, posséder, gérer, louer et exploiter des bateaux à vapeur et goélettes, chalands, remorqueurs, barges et autres vaisseaux, des quais, chantiers maritimes, élévateurs, entrepôts, hangars à marchandises et autres édifices néces-

saires aux fins de la compagnie, et remorquer, transporter des marchandises et des passagers moyennant rémunération, et en général conduire des affaires comme compagnie d'élévateur, de navigation ou de transport; (*j*) Entreprendre, bâtir, construire des travaux d'ordre public ou privé de toutes descriptions, et acquérir, acheter, détenir, vendre, fournir, produire, manufacturer et disposer de toutes sortes de matériaux en usage pour la construction et l'aménagement des dits travaux; (*k*) Promouvoir ou aider à l'établissement de toute compagnie ou corporation faisant des affaires, en tout ou en partie, semblables à celles de la présente compagnie, ou dans le but d'acquérir telle entreprise ou partie d'icelle; (*l*) Gérer et agir comme agents, pour et de la part de toute corporation, dont cette compagnie détient les actions, débentures, obligations et autres valeurs, ou pour laquelle elle a donné quelque garantie ou assumé quelque autre engagement, ou avec laquelle elle a des transactions en cours ou des relations d'affaires; en exercer l'industrie, en totalité ou en partie, et autrement agir pour elle et de sa part, en garantir les engagements, contrats ou autres entreprises, lui prêter des fonds et lui venir autrement en aide, agir comme archivistes ou courtiers, ou comme fidéicommissaires, liquidateurs, cessionnaires, curateurs, percepteurs, syndics, ou en toute autre qualité, comportant les fonctions de fiduciaires et fondés de pouvoirs, pour elle et de sa part; (*m*) Agir comme agents pour d'autres personnes, par rapport au placement de fonds, dans l'exercice de toute opération que cette compagnie est autorisée à exercer; (*n*) Distribuer tous biens de la compagnie, en espèces, parmi les actionnaires; (*o*) Demander, acheter, et acquérir, par cession, transport ou autrement, et exercer, appliquer et retirer profit de toute loi, ordonnance, licence, pouvoir, autorité, immunité, concession, droit ou privilège, que tout gouvernement ou autorité suprême, étrangère, municipale ou locale, ou toute corporation ou institution publique, peut avoir l'attribution de décréter, faire ou accorder, et appliquer aucune action, obligation et actif de la compagnie à payer et défrayer les frais, dépens et déboursés nécessaires à cet effet; (*p*) Demander ou acheter, ou autrement acquérir, toutes lettres patentes, brevets d'invention, permis, licences, baux, concessions et privilèges analogues, conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou restreint, de se servir de toute invention et de tout secret ou autre renseignement s'y rattachant, qui pourront paraître de nature à profiter à la présente compagnie, et employer, exercer, développer et céder partiellement par permis ou autrement mettre à profit les biens, droits, intérêts ou renseignements ainsi acquis; (*q*) Faire des examens et des rapports, et offrir des garanties sur des titres à des terres, maisons ou propriétés immobilières, ou sur la légalité de l'émission d'obligations, débentures ou autres valeurs de toute corporation, dont la compagnie détient les actions, débentures ou autres valeurs, et qui est légalement autorisée de faire une émission d'obligations ou de débentures, ou sur la situation de toute entreprise de telle corporation; (*r*) Vendre, arrenter ou autrement affecter les biens et entreprises de la compagnie, en totalité ou en partie quelconque, pour telle considération que la compagnie croira convenable, et, en particulier, pour des actions, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie; (*s*) Faire en sorte que la compagnie soit enregistrée et reconnue, en aucun pays étranger, et y nommer des personnes, conformément aux lois de tels pays étrangers, pour représenter la compagnie, et accepter signification, pour la compagnie et de sa part, de toutes procédures ou assignations en justice;. (*t*) S'associer ou conclure toute convention pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres stipulations, avec toute personne ou compagnie exerçant maintenant ou à l'avenir, directement ou en participation, ou sur le point d'exercer ainsi toute industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer de la même manière, ou toute industrie ou opération susceptibles d'être conduites de manière à profiter, directement ou indirectement,

à la compagnie; (*u*) Se fusionner avec toute autre compagnie, dont les objets sont, en totalité ou en partie, semblables à ceux de la présente compagnie, ou acheter, louer ou autrement acquérir, toute industrie semblable, quant à sa nature et ses objets, à l'une quelconque des opérations de la présente compagnie; (*v*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres titres négociables ou transférables; (*w*) Faire tous les actes nécessaires, pour entreprendre, poursuivre et compléter aucune des opérations que la compagnie est autorisée à faire et poursuivre, et, dans lesquelles elle est autorisée à s'engager; (*x*) L'industrie ou le but de la compagnie consistent à faire, de temps à autre, l'un ou plusieurs des actes et choses définis dans les présentes, et elle peut exercer son industrie dans des pays étrangers, et peut avoir un ou plusieurs bureaux d'affaires. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CANADA WIRE AND CABLE COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 3 février 1911. - - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Emil Andrew Wallberg, I.C., de Montréal, Qué., Herbert Henry Horsfall, ingénieur-mécanicien, Roderick Joseph Parke, ingénieur-électricien, et Alfred Bicknell, avocat, tous de Toronto, Ont., et Frederick John Bell, ingénieur-électricien, de Cobalt, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Miner, acquérir, fondre, acheter, vendre et autrement affecter les minerais, métaux, minéraux, les lingots, massets, baquettes, barres, découpures, modèles, et tous autres produits, à chaud et à froi, ddes minerais, métaux et minéraux, et leurs combinaisons; importer, acheter, vendre tréfiler, tresser, manufacturer et autrement affecter le fil de métal, les câbles métalliques le fil de métal façonné en torons, torsades ou tresses, et toutes autres combinaisons, produits et sous-produits en dérivant, soit laminés, bocardés, tréfilés, tressés, soit formés de l'acier, du fer, du cuivre, du laiton, de l'aluminium ou de tout autre métal; manufacturer, acheter, vendre et autrement affecter les feuilles métalliques, laminées, tréfilées, bocardées, filées, pressées, étendues, formées ou produites d'une manière quelconque, ou provenant de tout métal, et destinées à tous usages; revêtir d'un enduit, couvrir, isoler et autrement traiter tous fils ou câbles métalliques, métal ou autre substance, et manufacturer, acheter, vendre les produits chimiques et en disposer autrement; (*b*) Exploiter une fonderie et ce faisant faire des pièces de moulage, non polies ou polies entièrement ou partiellement, de toutes dimensions et de tout métal, et pour tous les usages; (*c*) Eriger, construire, exploiter, acheter, vendre, des lignes de transmission de la force, et des machineries, outillages et appareils pour la production, la distribution et la transmission du pouvoir et de la force électrique, pneumatique, hydraulique et autres; (*d*) Manufacturer, acheter, vendre, réunir, modifier, reconstruire et autrement aeffecter les machineries, engins, moteurs, appareils électriques et fournitures électriques et autres; (*e*) Acquérir, par achat, bail, louage, échange ou autrement, et détenir des biens immobiliers ou mobiliers, lots de grève, privilèges

de prise d'eau, avec les pouvoirs, droits et intérêts s'y rattachant, et y construire les développer et autrement les améliorer et utiliser; (*f*) Acheter, construire, acquérir, louer, arrenter, posséder, détenir, vendre, équiper, travailler, entretenir, et exploiter tels moulins, factoreries, entrepôts, hangars à marchandises, ateliers, bâtisses, voies de chargement, machineries et appareils qui pourront être nécessaires à l'exploitation de l'industrie de la compagnie; (*g*) Construire, acquérir, posséder, gérer, noliser, exploiter, louer et arrenter toutes sortes de bateaux à vapeur et à voile, vaisseaux, remorqueurs, chalans et autres embarcations, et des quais et docks; (*h*) Acquérir, par achat, bail, louage, échange ou autrement, tous les droits et privilèges qui pourraient être nécessaires pour l'exploitation de l'industrie de la compagnie; (*i*) Demander et maintenir, enregistrer, louer, acquérir détenir, vendre, arrenter et autrement affecter, céder partiellement par voie de permis et autrement mettre à profit tous brevets d'invention, perfectionnements ou procédés, marques de commerce, noms de commerce et privilèges analogues, nécessaires ou utiles à aucune des fins de la compagnie; (*j*) Conclure toute convention pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres stipulations, avec toute personne ou compagnie exerçant, directement ou en participation, ou sur le point d'exercer toute industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer de la même manière, ou se fusionner avec telle compagnie; (*k*) Acquérir, par achat, concession, échange ou autre titre légal, la clientèle, les propriétés, droits et actif, et assumer les engagements de toutes personne, maison ou compagnie, exploitant toute industrie semblable à celle qu'exploite la présente compagnie, y compris les bâtisses, fonds de commerce et actif généralement de telle industrie, et acheter, acquérir et détenir le stock ou les actions de toute corporation, exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est, par les présentes, autorisée à exercer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*l*) Acquérir les actions, obligations ou débentures de toute compagnie de chemin de fer ou de transport, opérant à l'intérieur du Canada, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*m*) Prélever et aider à prélever des fonds, et aider par voie de boni, prêt, promesse, endossement, garantie d'obligations, de débentures et autres valeurs, ou autrement, toutes autres personne, compagnie ou corporation avec qui la compagnie peut avoir des relations d'affaires, et garantir l'exécution de contrats par telles compagnie ou corporation; ou par toutes autres personne ou personnes; (*n*) Placer les fonds de la compagnie dont celle-ci n'a pas immédiatement besoin, de la manière qui pourra être de temps à autre déterminée; (*o*) Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie, en nature, tous biens de la compagnie, et, en particulier, toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, appartenant à la présente compagnie ou dont elle peut avoir le droit de disposer; (*p*) Exercer toute autre industrie (manufacturière ou autre) que la compagnie jugera pouvoir être convenablement exercée, ou se rapportant à ses propres opérations, ou paraissant, directement ou indirectement, devoir augmenter la valeur ou le rendement d'aucuns des biens ou droits de la compagnie; (*q*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, reçus d'entrepôt et autres titres négociables ou transférables; (*r*) Vendre la totalité ou partie de l'entreprise de la compagnie, ou en autrement disposer, pour telle considération que la compagnie jugera avantageuse, et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, dont les objets sont, en totalité ou en partie, semblables à ceux de la compagnie; (*s*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, tous ou chacun des biens et droits de la compagnie, et autrement en disposer, les mettre à profit et affecter; (*t*) Faire toutes choses et chacune d'elles, comme principaux, agents, dépositaires, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement, et seule ou conjointement avec

d'autres; (u) Les pouvoirs conférés par chaque paragraphe ne seront, en aucune manière, limités ou restreints par induction ou déduction du contexte de tout autre paragraphe; (v) Faire toutes autres choses accessoires ou utiles à l'accomplissement des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 3 février 1911, à

"JOHN W. PECK & COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital-action de cette compagnie de $750,000 à la somme de $2,750,000, étant une addition de 20,000 actions de $100 chacune au présent capital-actions.

Augmentant aussi l'entreprise de la dite compagnie, de manière à embrasser et inclure les pouvoirs additionnels suivants, à savoir:—(1) La compagnie aura le pouvoir d'acquérir le stock, les obligations ou les débentures d'autres compagnies constituées en corporation et organisées pour des fins et objets semblables ou de même nature, par échange du stock, des obligations ou débentures de la compagnie, ou pour toute autre bonne valable considération, et de se fusionner ou de s'associer avec ces autres compagnies; (2) Acquérir par tous bons et valables titres, des terres, bâtisses et héritages, et s'en servir, les vendre et en disposer de toute manière qu'approuvera la compagnie, y compris l'érection, le louage et la vente des bâtisses de toutes sortes, pour les fins de l'industrie de la compagnie, des maisons d'habitation pour les employés de bureau et les ouvriers, des clubs, salles de récréation et autres établissements analogues; (3) Bâtir, construire et autrement acquérir des usines électriques et autres, dans le but de fournir la lumière, la chaleur et la force, et utiliser, vendre les produits en provenant et en disposer de toute manière qui pourra être jugée avantageuse; (4) Vendre la totalité ou toute partie des propriétés, clientèle, droits et actif de la compagnie, pour toute considération légale; (5) Faire tous les autre actes et choses qui pourraient être accessoires ou nécessaires pour l'exercice plus efficace et plus profitable d'aucun des pouvoirs expressément conférés à la compagnie.

"CASSIDY'S, LIMITED".

Constituée en corporation, 4 février 1911. - - - Capital, $5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Ewart Reginald Lynch, avocat; Esten Kenneth Williams et Thomas Clayton Davis, étudiants en droit; Mary Hockway Robertson, teneur de livres; et Nora Wintringham Loscombe, sténographe, tous de Totonto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, céder et transférer, ou autrement en disposer, et placer, négocier et faire le commerce de la faïencerie et poterie, verrerie et porcelaine, et les vendre ou

autrement en disposer, et exercer l'industrie, l'occupation et l'emploi de fabricants et marchands de faïencerie, poterie, verrerie, porcelaine, bric-à-brac et objets d'art, et de tailleurs de verre et décorateurs de porcelaine, de verrerie et de faïencerie, et tous les articles se rattachant à leur fabrication et à leur vente; (*b*) Acquérir par bail, licence, achat ou autrement, des marques de commerce, noms de commerce, étiquettes et dessins, et de la force hydraulique, électrique et autre, et l'utiliser, et disposer de tout surplus de cette force; pourvu que toute vente, transmission ou distribution de force hydraulique, électrique ou autre force, en dehors des limites des terres de la compagnie, soit subordonnées aux règlements locaux et municipaux les visant; (*c*) Construire, acquérir, exploiter, arrenter, louer, vendre ou autrement détenir et affecter tous biens-fonds et propriété mobilière, manufactures, hangars, magasins et entrepôts, pour la manufacture et pour la réception et l'emmagasinage des effets et marchandises, avec l'outillage, la machinerie et les appareils nécessaires; (*d*) Construire ou acquérir par bail, achat ou autrement, et exploiter et entretenir des entreprises, outillage, machinerie, travaux et appareils, pour aucune des fins susdites; (*e*) Détenir, acheter ou autrement affecter, et vendre, céder ou autrement affecter des parts du capital-actions, des obligations ou titres de créances de toute corporation ou toutes corporations, dont les objets sont, en tout ou en partie, semblables à ceux de la présente corporation, et, tant qu'elle les détiendra, exercer tous les droits et privilèges d'un propriétaire, y compris le droit de voter, en vertu de ces valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Exercer toute autre industrie (manufacturière ou non) que la compagnie jugera propre à être avantageusement exercée, par rapport à son industrie, et de nature à augmenter directement ou indirectement la propriété et les droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*g*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie de l'industrie, de la propriété et des engagements de toute personne ou compagnie, exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession des biens convenables aux fins de la présente compagnie, et les payer en actions acquittées ou partiellement acquittées de la compagnie, ou en paiement de toute propriété ou de tous droits acquis par la présente compagnie; (*h*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention, licences, concessions et autres choses semblables, conférant un droit exclusif ou non exclusif, ou limité, d'utiliser toute information secrète ou autre, concernant toute invention qui pourrait être employée pour les fins de la compagnie, ou dont l'acquisition semblerait de nature à profiter à la compagnie, directement ou indirectement, et employer, exercer, développer ou accorder des permis ou autrement faire valoir les biens, droits ou informations ainsi acquises; (*i*) S'associer ou conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant directement ou en participation, toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à cette compagnie, directement ou indirectement, et prêter des fonds, garantir les contrats, ou autrement aider toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de telle compagnie, et les engager, vendre, détenir, émettre ou réémettre, avec ou sans garantie du principal et des intérêts, ou autrement en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) Conclure des conventions avec toutes autorités municipales, locales ou autres, qui paraîtront de nature à atteindre les objets de la compagnie, ou aucun d'eux, et obtenir de toute telle autorité les droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera avantageux d'obtenir, et exécuter, exercer et remplir tous ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (*k*) Etablir et supporter, ou aider à l'établissement et au support d'associations, institutions, fonds, syndicats et facilités de nature à profiter aux em-

ployés ou ex-employés de la compagnie (ou de ses prédécesseurs en affaires), ou les dépendants ou parents de ces personnes, et accorder des pensions et allocations, et faire des paiements pour assurance, et souscrire ou garantir des fonds pour des fins charitables et de bienfaisance, ou pour toute exposition ou pour tout avantage public, général ou utile; (*l*) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies, dans le but d'acquérir la totalité ou une partie des biens et engagements de la compagnie, ou pour toute autre fin qui paraîtra de nature à profiter directement ou indirectement à la compagnie; (*m*) Construire, améliorer, entretenir, travailler, gérer, exécuter, ou diriger des chemins, voies, tramways, embranchements ou voies de garage sur les terres possédées ou dirigées par la compagnie, des ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, boutiques, magasins, bâtiments et autres travaux et facilités, qui sembleront propres à promouvoir directement ou indirectement les intérêts de la compagnie, et contribuer, accorder des subventions ou autrement aider ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, exploitation, régie, exécution ou direction; (*n*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres titres négociables et transférables; (*o*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie ou toute partie de son entreprise, pour la compensation que la compagnie jugera convenable, et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la compagnie; (*p*) Prendre les moyens qui seront jugés propres à annoncer les produits de la compagnie, et, en particulier, en publiant des réclames dans les journaux, par des circulaires, par l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, en publiant des livres et revues périodiques, et en distribuant des prix, récompenses et dons; (*q*) Vendre, améliorer, gérer, développer échanger, arrenter, aliéner, mettre à profit ou autrement affecter la totalité ou toute partie des biens et droits de la compagnie; (*r*) Acquérir et prendre en son nom comme industrie active le commerce actuellement exercé sous la raison sociale de The John L. Cassidy Company, Limited, et en considération de cette acquisition, émettre des actions acquittées de la compagnie; (*s*) Faire tous les actes et choses ci-dessus comme principaux, agents, entrepreneurs, syndics ou autrement; (*t*) Faire toutes autres choses incidentes ou utiles à l'accomplissement des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"ACIERIES BELGO-CANADIENNES, LIMITEE".

"BELGO CANADIAN STEEL, LIMITED".

Constituée en corporation, 6 février 1911. - - - - Capital, $550,000.

Nombre des actions, 5,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Edmond Van Acker, importateur; André Ménager, ingénieur; Frédéric Auguste Béique, avocat; Alphonse Baillot, gérant; et Louis Joseph Béique, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, manufacturer, arrenter, vendre, acheter et exploiter des laminoirs, des fonderies de fer, d'acier, de cuivre et d'aluminium,

des générateurs à gaz, des moteurs, des usines électriques et à gaz, des poteaux, fils, tuyaux, fournaises et grilles, ateliers, boutiques de réparations et leurs accessoires; des hauts fourneaux, fourneaux à foyer ouvert, convertisseursr Bessemer, convertisseurs à soufflet latéral, fournaises électriques, creusets et tous autres accessoires; faire, vendre, acheter, échanger et réduire les métaux et leurs produits secondaires; manufacturer, acheter, vendre et échanger toutes sortes de fournitures de fonderie, d'ateliers à machines et de réparations, matériaux de chemin de fer et en général tous les matériaux dont ont besoin les consommateurs d'acier, de fer, de cuivre et d'aluminium, et manufacturer, acheter, vendre et échanger des instruments et machines agricoles, et, en général, toute sorte de machinerie; (*b*) Acheter, acquérir, arrenter, détenir et aliéner les bois de construction, terres à bois et coupes de bois, et exercer l'industrie du bois de construction, dans toutes ses spécialités, et fabriquer, acheter, vendre et autrement échanger les bois et leurs produits, ou des articles manufacturés, dans lesquels ces produits sont utilisés, en totalité ou en partie; construire, acquérir, exploiter, entretenir et gérer des ateliers de modelage, des scieries et fabriques de toutes sortes; (*c*) Construire et exploiter, sur les terres en la possession ou sous le contrôle de la compagnie, tous tramways, voies de garage, aiguillages et embranchements, qui seront nécessaires pour raccorder ses moulins et fabriques aux compagnies de chemins de fer ou de navigation; (*d*) Développer, acquérir, par bail, achat ou autrement, des forces à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres; manufacturer, accumuler, transmettre et fournir de la vapeur, de l'électricité ou d'autres forces, pour des fins d'éclairage, de chaleur, et d'énergie motrice, ou autres fins pour lesquelles elles peuvent être employées; pourvu, toutefois, que tout approvisionnement de vapeur, d'électricité ou d'autres forces, hors des terrains de la compagnie, soit subordonné à tous les règlements municipaux et locaux les visant; (*e*) Exercer l'industrie d'électriciens, ingénieurs-mécaniciens, fournisseurs et vendeurs et manufacturiers de tous articles et choses nécessaires ou utilisables, dans la génération, la distribution, l'approvisionnement, l'accumulation et l'emploi de l'électricité, de l'énergie motrice, des aciéries, forges, installations pour le travail du cuivre et de l'aluminium, fonderies, ateliers de construction de machines, ateliers de réparations et autres; (*f*) Acquérir, détenir, arrenter et généralement céder des mines, terrains et droits miniers, puits de gaz naturel, houillères; extraire toutes sortes de métaux, s'engager dans l'industrie minière dans toutes ses spécialités, et vendre et généralement disposer de ses produits, et fabriquer du coke; (*g*) Prendre, acquérir, détenir, employer, vendre, échanger les propriétés mobilières et immobilières nécessaires ou utiles aux fins par lesquelles la compagnie est constituée; (*h*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets d'invention, et les vendre, les arrenter ou en disposer autrement; (*i*) Promouvoir, organiser, gérer ou développer, ou aider à promouvoir, organiser, gérer ou développer toute corporation, compagnie, syndicat ou entreprise, aux fins d'acquérir la totalité ou partie de l'industrie de la compagnie, ou aux fins d'exercer toute industrie auxiliaire de celle de la compagnie; (*j*) Entreprendre toute autre industrie manufacturière ou de construction nécessaire aux fins susdites, ou qui serait de nature à rendre plus profitable l'entreprise de la compagnie; (*k*) Se fusionner, s'associer ou conclure tout arrangement au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie exerçant directement ou en participation, ou sur le point d'exercer directement ou en participation, toute industrie ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer de la même manière, ou toute industrie ou transaction qui peut être conduite de manière à profiter à la compagnie; (*l*) Acheter au comptant, ou pour toute autre considération, y compris des actions acquittées du capital de la

compagnie, toutes industries, immunités, entreprises, propriétés, droits, pouvoirs, privilèges, contrats, immeubles, clientèle et autres biens de toute personne, compagnie ou corporation municipale qu'elle peut légalement acquérir, en vertu des présentes lettres; (*m*) Acheter ou autrement acquérir, et détenir, et posséder le stock, les actions et les obligations émis par des compagnies ou corporations exerçant une industrie ou faisant des opérations de même nature, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre ou autrement affecter ces stock, actions et obligations; (*n*) Distribuer, en nature, entre les actionnaires de la compagnie tous biens de celle-ci et en particulier, toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, corporation ou personne appartenant à la compagnie, ou dont elle pourrait avoir le pouvoir de disposer; (*o*) Faire toutes choses, exercer tous pouvoirs et faire tous actes incidents à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est constituée; (*p*) Vendre et céder l'entreprise de la compagnie, en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ou corporation, vendre ses titres en Belgique et autres pays étrangers; (*q*) Payer, avec les fonds de la compagnie, les dépenses d'organisation, ou émettre, à cette fin, des actions acquittées du capital de cette compagnie, et rémunérer, en espèces ou en actions acquittées, toute personne ou compagnie achetant, plaçant ou aidant à placer, ou garantissant le placement des actions, obligations ou autres titres de la compagnie, ou aidant à former ou promouvoir ou gérer la compagnie; (*r*) Obtenir que la compagnie soit enregistrée, pourvue d'une licence ou autrement reconnue dans tout pays étranger, et désigner et nommer des personnes qui y résident, comme procureurs et représentants de cette compagnie, dans toutes matières, conformément aux lois de ce pays étranger, et accepter, pour et au nom de la compagnie, la signification de pièces, dans toutes procédures ou poursuites. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE LOUISEVILLE NAVIGATION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 6 février 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Virgile Plamondon, comptable; Omer Lapierre, avocat; et Oscar Marchand, imprimeur, tous de Montréal, Qué.; Irénée Yergeau, capitaine, de Pierreville, Qué.; et Henry Lawrence O'Donoughue, marchand, d'Hudson, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie du transport des marchandises, produits, denrées et voyageurs, par terre et par eau; faire les opérations du remorquage et du sauvetage, dans toutes leurs spécialités, dans et sur les eaux navigables de l'intérieur, ou sur le littoral du Canada, entre n'importe quel port du pays et tout port étranger; posséder, exploiter et entretenir des lignes de steamers, de voiliers ou autres lignes de transport maritime; (*b*) Construire, faire, exploiter, entretenir, acheter, vendre, céder, posséder, louer ou autrement affecter des navires, vaisseaux, chalans, allèges et bateaux de toutes sortes et de toutes qualités,

y compris tous les matériaux, articles, outillages, machines et appareils entrant dans leur construction, ou équipement, ou convenables et propres à ces fins, et y compris les machines à vapeur, chaudières, machinerie et appareils nécessaires de toutes sortes et les palans, appareils et agrès de toutes espèces; (*c*) Construire et réparer des quais, bassins de radoub, bassins d'échouage, machineries et tout équipement nécessaire aux fins de la compagnie; (*d*) Acheter et acquérir du dit Irénée Yergeau les bateaux * à vapeur *Louiseville* et *Allège,* et les payer au moyen de l'émission d'actions entièrement acquittées de la présente compagnie; (*e*) Acheter, prendre à bail ou en échange, ou autrement acquérir tous biens meubles et tous droits ou privilèges que la compagnie croira nécessaires ou convenables, pour les fins de son industrie et, en particulier, toute machinerie, matériel ou marchandises en magasin; (*f*) Faire des avances de deniers aux clients et autres personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'accomplissement des entreprises de ces personnes; (*g*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres titres négociables ou transférables; (*h*) Vendre ou céder la totalité ou partie de l'entreprise de la compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos; (*i*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, céder, rendre profitables ou autrement affecter la totalité ou partie des biens et droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"P. P. MARTIN & CIE, LIMITEE".

"P. P. MARTIN & CO., LIMITED".

Constituée en corporation, 6 février 1911. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Gustave Roch Martin, Charles Edouard Martin et Rodolphe Albert Martin, marchands; Israël Cardin, comptable; et Julien Dieudonné Monette, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter ou acquérir, en tout ou en partie, l'actif, les créances et les marchandises de la maison "P. P. Martin et Cie," faisant actuellement le commerce de gros de nouveautés à Montréal, et en continuer le commerce et les affaires; (*b*) Acquérir, posséder et exploiter des établissements de commerce de gros de marchandises, et faire toutes espèces de commerce de gros et détail de nouveautés, toile ou lingerie, tapis, objets de fantaisie, ameublements de maison, épiceries, machineries, jouets, parmuferies, objets de toilette, voitures et chevaux; (*c*) Acquérir, vendre et aliéner des effets mobiliers et des immeubles et en autrement disposer; (*d*) Donner et accepter des bons, billets, lettres de change, chèques ou autres titres et valeurs, notariés ou non, hypothécaires ou autres, pour le paiement ou pour la garantie de toute somme d'argent due par la compagnie ou à la compagnie; (*e*) Vendre, céder et aliéner ses marchandises en magasin, ses créances, son actif, ses meubles ainsi que ses entreprises, en tout ou en partie, à toute personne, compagnie ou corpo-

ration ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de la compagnie, pour tels prix ou telle considération, et aux conditions qu'elle pourra juger convenables, et, en particulier, pour les actions (privilégiées ou ordinaires), les bons, obligations ou valeurs de telles compagnies ou corporation; (*f*) Acheter, acquérir ou posséder des parts, actions ou intérêts dans toutes autres compagnies ou sociétés, ou des personnes ayant des objets entièrement ou partiellement semblables à ceux de la compagnie, ou ayant des affaires de nature à profiter à la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi des Compagnies; (*g*) Acheter, vendre, manufacturer, importer ou exporter toutes substances, appareils, marchandises, brevets d'invention, procédés (secrets ou non) dont on peut se servir dans le commerce ou les manufactures; (*h*) Donner en paiement de propriétés, marchandises ou créances que la compagnie avait acquises, ou de services rendus pour tenir lieu de promotions dans la service, des actions acquittées, des débentures ou autres titres de la compagnie; (*i*) Produire de l'électricité, de la chaleur et de la force motrice, et en vendre, disposer et trafiquer, pourvu que la vente, transmission et distribution de cette force motrice produite par la vapeur, l'électricité ou autrement soient effectuées conformément à toute loi locale ou provinciale à ce sujet. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"BRITISH CANADIAN PAPER MILLS, LIMITED."

Constituée en corporation, 7 février 1911. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—L'honorable Trefflé Berthiaume, publiciste; Paul Lacoste, avocat; Tancrède Bienvenu, gérant de banque; Edouard Berthiaume, comptable; et Henri Gérin-Lajoie, C.R., tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer, entretenir, diriger et gérer l'industrie de la fabrication, production, achat et vente, et faire le commerce de toutes sortes de papier et de tous ses ingrédients, produits et composés, et de toutes les matières qui sont employées maintenant ou le seront plus tard, dans et par cette fabrication, y compris la fabrication et la production du bois à pâte, pâte de bois et autres fibres; et, comme partie de la dite industrie, ou s'y rattachant, extraire le fer, les pyrites, l'argile, le soufre, la houille, l'argolite et autres matériaux et matières fibreuses; (*b*) Exploiter, construire, entretenir et acquérir, acheter, utiliser, arrenter, vendre et céder tous les moulins nécessaires et convenables, bâtisses, outillages, lignes de transmission, machines et appareils; (*c*) Acheter, acquérir, détenir, arrenter et céder, développer, exploiter et utiliser des concessions forestières, des droits de coupe, du bois à pâte, des mines de charbon, des minéraux, terrains pétrolifères et puits de gaz; (*d*) Acquérir, détenir, utiliser, développer, vendre, arrenter et céder des chutes d'eau et des privilèges et concessions de prise d'eau; créer de l'énergie électrique ou autre, en développant des chutes d'eau, et des privilèges et concessions de prise d'eau, et par l'emploi de la vapeur et par d'autres méthodes; utiliser, vendre, arrenter et céder la totalité ou partie de l'énergie développée de cette manière, et faire les opérations d'une compagnie d'éclairage, de chauffage, de force et de transmission électriques, dans

toutes leurs spécialités, pourvu toutefois que la vente, la distribution ou la transmission de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre énergie, en dehors des terrains de la compagnie, soit subordonnée aux règlements locaux et municipaux les concernant; (*e*) Exercer l'industrie de fondeurs de métaux ou minéraux à l'électricité; faire des opérations d'une compagnie de réduction, à l'électricité, de produits chimiques de toutes sortes et dans toutes leurs spécialités, y compris la fabrication du carbure de calcium et de matières fertilisantes; (*f*) Acquérir et construire, louer, détenir, occuper, utiliser, vendre et céder tous les terrains, quais, bassins, barrages, jetées, maisons, locaux et concessions nécessaires et convenables; (*g*) Manufacturer, vendre et céder toutes sortes de billots, dormants, bois de construction, lattes de bois, ainsi que tous articles en bois ou articles quelconques, dans la fabrication desquels le bois est utilisé; (*h*) Construire, acquérir, posséder, exploiter, vendre et céder toutes les lignes de navires et de tramways nécessaires et convenables, mus par la vapeur, l'électricité ou autrement, sur les terrains en la possession et sous le contrôle de la compagnie, et autres moyens nécessaires et convenables pour recevoir, transporter, porter et manipuler des articles manufacturés par la compagnie, ou par toute compagnie auxiliaire dans laquelle elle pourrait être intéressée, et tous les articles nécessaires ou convenables dans l'exercice de l'industrie d'aucune des compagnies susdites, et pour les autres fins générales, qui pourraient aider à l'exercice de l'industrie d'aucune des compagnies susdites, et pour les autres fins générales, qui pourraient aider à l'exercice de l'industrie de la compagnie; (*i*) Agir en qualité d'agents, de marchands et manufacturiers d'articles du genre de ceux que la compagnie est autorisée à manufacturer, ou vendre; (*j*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes lettres patentes et tous brevets d'invention, permis, concessions et autres choses de même nature, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou restreint d'utiliser, et tout renseignement secret ou autre concernant toute invention qui paraîtra susceptible d'être utilisée, directement ou indirectement, à l'avantage de la compagnie, et utiliser, exercer, développer ces permis, ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou les renseignements ainsi acquis; (*k*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou non, que la compagnie jugera susceptible d'être avantageusement exercée, par rapport aux objets ci-dessus, ou devoir augmenter directement ou indirectement la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie ou les rendre profitables; (*l*) Acheter, acquérir, recevoir, détenir, engager, vendre et céder les parts du capital-actions et les obligations, débentures, et débentures-actions d'autres compagnies, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*m*) S'associer et conclure des conventions avec d'autres corporations mercantiles et avec des particuliers et maisons, et garantir les engagements de toute autre compagnie ou particulier avec qui la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*n*) Acquérir et prendre à son nom, comme industrie active, toute propriété ou industrie appartenant actuellement, ou qui pourrait appartenir plus tard, à tout particulier ou toute compagnie constituée en corporation ou non, et la totalité ou une partie des biens et engagements de ce particulier ou de cette compagnie constituée en corporation ou non, et payer son propriétaire ou ses propriétaires respectivement, pour l'acquisition de cette industrie par l'émission, au nom de ce propriétaire ou de son ou de ses représentants, de parts du capital-actions de la compagnie, ou au moyen de l'émission d'obligations ou débentures affectant la totalité ou partie des biens de la compagnie; (*o*) Vendre ou autrement céder toute partie des immeubles ou autres biens de la compagnie, pour le prix et suivant les stipulations et aux conditions que les directeurs jugeront à propos, et accepter des deniers au comptant, actions, débentures, effets publics ou valeurs de toute autre compagnie, ayant des objets, en totalité ou en partie, semblables à ceux de la présente compagnie, en paiement partiel ou complet de ces immeubles ou autres biens; (*b*) Se fusionner

avec toute autre compagnie exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle de la présente compagnie; (q) Rémunérer toutes personne ou compagnie pour services rendus ou à vendre ,en plaçant ou aidant à placer, nommément en en garantissant le placement de toutes parts du capital-actions de la compagnie ou de toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou relativement à la formation ou à la promotion des intérêts de la compagnie, ou à la conduite de ses affaires, en payant en deniers au comptant, ou par l'émission d'actions acquittées et non cotisables du capital de la compagnie, ou par l'émission des débentures ou autres valeurs de la compagnie, selon que les directeurs le jugeront opportun; (r) Emettre la totalité ou partie du capital-actions de la compagnie, comme actions acquittées et non cotisables, en paiement complet ou partiel de toute propriété mobilière ou immobilière ou autres biens acquis ou pris à bail par la compagnie, ou en paiement d'immunités acquises par elle, ou par toute autre compensation que les directeurs jugeront convenables, dans l'intérêt de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE MONTREAL PACKING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 février 1911. - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Dow, Ernest David Strachan et Denis Joseph Tansey, commis; Thomas Barnard Gould, avocats; et John Thomas Hackett, avocat, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Ernest David Strachan, Thomas Barnard Gould et John Thomas Hackett.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Acheter, vendre et s'occuper du commerce de chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs et tous produits fabriqués ou produits des carcasses de ces animaux, et faire le commerce de beurre, fromage, saindoux, saindoux composé, préparations culinaires, œufs, volailles, gibier et peaux; (b) Manufacturer, acheter, vendre et céder des peaux, cuirs, laines, suifs, savons, colles, tuiles, peintures, vernis, poudres à laver, graisses, engrais, assaisonnements, aliments, nourritures pour les animaux, pailles, médicaments et liniments, couvertures, selles, harnais, clous, fers à chevaux, traîneaux, voitures de charge, charrettes et toutes espèces d'autres véhicules, ainsi que tout ce qui peut en être dérivé ou produit, et nécessaires aux objets ci-dessus, ou s'y rattachant; (c) Agir en qualité d'agents pour les marchands ou manufacturiers des produits ci-haut, et aider, par voie de prêt, endossement, garantie, coopération, concessions réciproques ou risques communs, tous manufacturiers ou marchands de l'un ou de plusieurs des produits ci-haut, et détenir, posséder ou acquérir les actions, obligations ou autres valeurs de toute compagnie, personne ou société, exerçant une industrie de même nature que celle de cette compagnie; (d) Exploiter l'industrie de marchands de bestiaux sur pied et de propriétaires d'établissements de salaison pour le porc, la viande, le saindoux et autres produits, avec tous les pouvoirs nécessaires à cette industrie ou s'y rattachant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"REMI REALTY, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 février 1911. - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Honoré Catelli, manufacturier; John Rowley et David Kydd, entrepreneurs; Edwin Albert Brissett, comptable; et Mary Isabella Macdonell, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Charles Honoré Catelli, John Rowley et Edwin Albert Brissett.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir, en vue de placer ou de revendre, et détenir comme propriétaire absolu ou comme créancier hypothécaire ou autrement, et affecter au commerce, des terres, maisons et autres propriétés d'une tenure quelconque, et tout intérêt dans des biens, et créer, vendre et affecter des rentes foncières en franc-alleu ou dépendant d'un bail, et généralement soumettre au négoce et au trafic, par voie de vente, bail, échange ou autrement des terrains, maisons et autres propriétés mobilières ou immobilières; (*b*) Développer et faire valoir tout terrain acquis par la compagnie, ou dans lequel elle est intéressée, et. en particulier, en les subdivisant et les préparant pour des fins de construction, en construisant, changeant, démolissant, décorant, entretenant, installant et embellissant des bâtisses et commodités, et en faisant des plantations, pavant, drainant, cultivant, en cédant des constructions à bail ou en vertu d'une convention dans le but de construire, et en faisant des avances de deniers et souscrivant à des contrats et conventions de toutes sortes, avec les constructeurs, locataires et autres personnes. (*c*) Exercer toutes les industries, et chacune d'elles, de constructeurs et entrepreneurs, agents d'immeubles, commerçants de pierre, sable, chaux, brique, bois de construction, ferronnerie et autres matériaux de construction; (*d*) Conclure tout arrangement ou convention pour paver, macadamiser, réparer, niveler, nettoyer ou arroser les rues ou grands chemins, et pour construire, ouvrir, réparer et entretenir les conduites, citernes, drains, égouts, réservoirs et approvisionnement d'eau; (*e*) Faire les opérations générales d'une agence d'immeubles, y compris l'entreprise d'enquêtes, évaluations, ventes, échanges, baux, subdivisions et autres choses de même nature; (*f*) Acquérir, par achat, bail ou autrement, ou entreprendre la totalité ou partie des affaires, propriétés ou engagements de toute personne ou compagnie, exerçant une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriétés propres à l'accomplissement des fins de la présente compagnie; (*g*) Acquérir par achat, bail ou autrement, ou prendre des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie, exerçant ou sur le point d'exercer directement ou en participation une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer; et les vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*h*) Emettre et répartir des actions acquittées de la compagnie, en paiement complet ou partiel de toutes industrie, immunité, entreprise, propriété et de tous droits, pouvoirs, privilèges, baux, licences ou contrats que la compagnie est autorisée à acquérir; (*i*) Vendre, arrenter, ou autrement disposer de la propriété et de l'entreprise de la compagnie, ou d'une partie quelconque de ces propriété et entreprise, pour la compensation que la compagnie jugera convenable, et, en particulier, pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*j*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les

risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec tout gouvernement municipal ou toute autorité locale, ou avec toutes personne ou compagnie exerçant, directement ou en participation, ou sur le point d'exercer ainsi toute industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute industrie pouvant être exploitée de manière à profiter à cette compagnie, directement ou indirectement, et répondre des contrats, avec ou sans garantie, et avancer des fonds ou autrement agir, pour aider toute telle personne ou compagnie, entreprenant de construire ou d'améliorer sur toute propriété dans laquelle la compagnie est autorisée, et, généralement, toutes personnes ou compagnies, suivant les stipulations et aux conditions que la compagnie jugera bon, et, en particulier, les locataires, constructeurs et entrepreneurs; (*k*) Garantir le paiement des deniers, assuré et payable au moyen de débentures, actions, contrats, hypothèques, charges, obligations ou autres valeurs de toute compagnie ou entreprise, dont les objets sont en tout en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*l*) Conclure des arrangements avec tout gouvernement ou toute autorité fédérale, provinciale, municipale ou locale ou autrement, qui sont de nature à permettre d'atteindre les fins de la compagnie, ou aucune d'elles; (*m*) Placer les fonds, dont la compagnie n'aura pas immédiatement besoin, en valeurs et de la manière qui seront de temps à autre déterminées; (*n*) Distribuer en numéraire, entre les actionnaires, toute partie de la propriété de la compagnie; (*o*) Faire tous les actes et choses ci-dessus énumérés, comme principaux, agents, entrepreneurs ou fondés de pouvoirs; (*p*) Faire toutes autres choses qui seront propres à obtenir les objets ci-dessus; (*q*) Tout pouvoir conféré dans un paragraphe quelconque ne sera limité ni restreint par induction ou déduction d'aucun autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE VICTORIA NAVIGATION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 7 février 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Edward Alexander Hall, expéditionnaire, de l'Orignal, Ont.; James Henry Hall, expéditionnaire; Ralph Tuller Holcomb, bourgeois; et John Galbraith, maître d'équipage, tous d'Ottawa, Ont.; et Frederick Elliott, maître d'équipage, de Thurso, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Edward Alexander Hall, James Henry Hall, Ralph Tuller Holcomb et Frederick Elliott.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Construire, détenir, acheter, par voie d'acquisition de parts, vendre, affréter, obtenir le contrôle, mettre en service et faire naviguer des steamers pour le transport des voyageurs et des marchandises et autres, des navires et des chalans, dans le but de les tenir en état de service actif, et exploiter et en détenir le contrôle; conduire des opérations de sauvetage; arrenter, louer, acheter, détenir, vendre et exploiter des quais, docks, jetées et entrepôts, avec les terrains y adjacents qui seront nécessaires, et exercer l'industrie d'une compagnie de navigation et de sauvetage, et agir comme gardiens de quais. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"EDMANSON, BATES & COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 8 février 1911. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Harry Riley, clerc d'avoué; John Richard Corkery, étudiant en droit; Alfred Bickwell, avocat; William John Edmanson et Ira Bates, manufacturiers, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Harry Riley, John Richard Corkery et Alfred Bickwell.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de chimistes, pharmaciens, manufacturiers-chimistes, importateurs, exportateurs, manufacturiers et commerçants de médicaments et préparations pharmaceutiques, médicinales, chimiques, industrielles et autres, drogues et produits chimiques, articles et composés, fabricants et négociants en articles à elle propres de toutes sortes, et en appareils et matériaux, électriques, chimiques, de chirurgie et scientifiques; (*b*) Acheter, vendre, manufacturer, importer, exporter et exploiter toutes substances, tous appareils et toutes choses susceptibles d'être utilisés, comme se rattachant à tout détail de l'industrie ci-dessus, dans les affaires de gros ou de détail; (*c*) Acheter ou autrement acquérir tous les locaux détenus à titre de propriétaires ou de locataires, les marques distinctives, les droits de reproduction, formules, procédés secrets, clientèle, outillage, machinerie, marchandises, appartenant ou se rattachant à l'industrie de manufacturiers de médicaments à elle propres actuellement exercée par Edmanson, Bates & Company, de Toronto; (*d*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre ou autrement affecter toutes propriétés, ou aucune d'elles, soit immobilière, soit mobilière; (*e*) Acquérir la clientèle, la propriété, les droits et créances actives de toutes sortes et assumer en totalité ou en partie, les responsabilités de toute personne, maison, association ou corporation, et payer, pour ce faire, en argent, actions, obligations et autres valeurs de la présente corporation ou autrement; (*f*) Rémunérer toutes personne, personnes ou corporation, pour services rendus ou à rendre, en plaçant ou aidant à placer aucune des actions du capital de la compagnie, ou relativement ou se rattachant à la formation de la compagnie, à la promotion de ses intérêts et à la conduite de ses opérations; (*g*) Faire et émettre des billets à ordre, lettres de change et autres titres de créance; (*h*) Acheter ou autrement acquérir et retenir, posséder, utiliser, vendre, céder ou autrement affecter toutes formules, et tous procédés secrets, marques de commerce, noms de commerce et marques distinctives; (*i*) Demander, acheter, prendre à bail ou autrement acquérir tous brevets d'invention, marques de commerce, droits de reproduction ou privilèges analogues, se rattachant et pouvant être jugés utiles aux affaires de la compagnie, et qui pourraient être possédés et détenus par toutes personne, personnes ou compagnie, en ayant les opérations de la compagnie en vue, et payer, pour ce, en argent, ou en actions entièrement acquittées et non cotisables de la compagnie, ou des deux manières à la fois; obtenir, faire enregistrer, protéger par permis comportant droit régalien, ou autrement acquérir et détenir, utiliser, posséder, exploiter et offrir sur le marché et vendre, céder, et autrement affecter ces marques de commerce, noms de commerce, brevets d'invention, améliorations et procédés protégés par l'enregistrement ou autrement, qui seraient utiles aux opérations de la compagnie, et employer, mettre à effet, développer et accorder des permis relativement à ces

marques de commerce, noms de commerce, inventions, licences, procédés et toute autre telle propriété ou tous autres tels droits, ou autrement les mettre à profit; (*j*) Acquérir la clientèle, la propriété, les droits et l'actif, et assumer les responsabilités de toute personne, maison ou compagnie débitrice de la présente compagnie, ou exerçant quelque industrie semblable, en tout ou en partie, à celle qu'exerce la présente compagnie, et payer, dans ce but, en argent ou en parts ou valeurs de la compagnie ou autrement; et émettre, pour payer toute propriété mobilière ou immobilière, licence ou privilège que la compagnie pourrait acheter, prendre, louer ou autrement acquérir, ou les services qui lui auront été rendus, des actions du capital-actions de la compagnie comme actions entièrement acquittées et non cotisables, ou des obligations, débentures et autres valeurs de la compagnie; (*k*) Arrenter, vendre ou autrement affecter l'industrie, la propriété et les entreprises de la compagnie en tout ou en partie, pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et, en particulier, pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie, nonobstant l'article 44 de la dite loi, et partager entre les actionnaires, en numéraire, tout argent et les obligations ou valeurs ainsi obtenus; (*l*) Prêter des deniers à des clients et autres personnes et garantir l'exécution de leurs entreprises, de même que l'exécution de toute obligation et entreprise de toutes compagnies dans lesquelles la présente compagnie peut être intéressée, et accepter telle garantie qui pourrait être offerte par telles personnes ou compagnies, y compris les actions et débentures de telles autres compagnies; (*m*) Acquérir par achat, concession, échange ou autre titre légal, la clientèle, la propriété, les droits et l'actif, et assumer les responsabilités de toute personne, maison ou compagnie exerçant quelque industrie semblable, en totalité ou en partie, à celle qu'exerce la présente compagnie, y compris les bâtisses, le fonds de commerce et l'actif généralement de telle industrie; (*n*) Acheter et acquérir, comme industrie active, l'actif et la clientèle de toute compagnie, et de tout individu ou toutes personne ou personnes en possession d'usines, matériaux et machineries établis, installés et créés pour des fins semblables à celles que la présente compagnie est autorisée à poursuivre, et assumer les responsabilités des propriétaires de telle industrie et prendre possession de toutes leurs entreprises, outillages et équipement, et en payer le prix en numéraire ou en actions entièrement acquittées de la présente compagnie, ou par ces deux modes, et émettre des actions entièrement acquittées et non cotisables de la présente compagnie, ou des actions ordinaires ou privilégiées, pour effectuer ce paiement; (*o*) Aider, protéger ou accommoder, au moyen de cautionnements, endossements, avances de deniers ou concessions, toute personne ou compagnie exploitant une industrie de même nature, être partie à des conventions, stipulant sur le partage des profits, les risques communs, les concessions réciproques ou d'autres arrangements analogues, avec toute personne ou compagnie exploitant une industrie semblable; (*p*) Acheter et acquérir et posséder, détenir, vendre et réémettre, avec ou sans garantie, les actions, obligations ou débentures de toute corporation manufacturière ou autre, exerçant une industrie semblable à celle de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; se fusionner avec toute compagnie constituée pour l'exploitation de toute industrie semblable, et acquérir par achat, bail ou autrement, et gérer, administrer et faire siennes les propriétés, entreprises et affaires de toute telle corporation; (*q*) Exercer toute autre industrie (manufacturière ou autre), qui paraîtrait à la compagnie susceptible d'être exercée convenablement, directement ou indirectement, la valeur des propriétés ou droits de augmenter, directement ou indirectement, la valeur des propriétés ou droits de la présente compagnie, ou leur faire rendre des profits; (*r*) Former toutes compagnie ou compagnies, dans le but d'acquérir, en totalité ou en partie, la propriété ou les droits de la présente compagnie, ou dans tout autre but qui paraîtra

devoir lui profiter, directement ou indirectement; (*s*) Adopter tels moyens qu'il pourrait être opportun d'adopter, pour faire connaître les produits de la compagnie; (*t*) Faire toutes choses nécessaires, appropriées, convenables ou opportunes, pour l'accomplissement d'aucun des objets ci-énumérés, ou accessoires aux pouvoirs conférés par les présentes, ou qui paraîtraient, en aucun temps, avantageuses ou utiles pour la protection ou le profit de la présente corporation; (*u*) Les pouvoirs définis dans chaque paragraphe ne seront en aucune manière limités ou restreints, par induction ou déduction du contexte d'aucun autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FIDELITY TRUST COMPANY OF CANADA LIMITED."

Constituée en corporation, 8 février 1911. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins, avocat; Francis Ethelbert McKenna, notaire; Winfield Scott Weir, courtier; Patrick Francis Brown, secrétaire; et Arthur James Macfarland, courtier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Accepter, remplir et exécuter tout fidéicommis confié à la compagnie, par toutes personne ou personnes, ou par toute corporation, ou par toute cour de justice, à telles conditions que l'on pourra arrêter, et suivant que les tribunaux les détermineront, et prendre, recevoir, détenir et percevoir, par transport, tout actif et toute propriété, mobilière et immobilière, qui pourraient être accordés, confiés ou transmis à la compagnie, avec son assentiment, en vertu de tels fidéicommis; (*b*) Agir comme fidéicommissaires, par rapport à toutes débentures, obligations, garanties, hypothèques ou autres valeurs, émises suivant la loi, de toute corporation, municipale ou autre; détenir les propriétés hypothéquées ou affectées à la sûreté du paiement de telles débentures, obligations, garanties, hypothèques ou autres valeurs, et disposer de telles propriétés, conformément aux actes créant ces titres; (*c*) Acheter ou autrement acquérir, détenir et vendre des propriétés mobilières ou immobilières ou en disposer autrement; (*d*) Obtenir ou se faire attribuer par souscription, acheter, prendre ou autrement acquérir, et détenir, comme principaux ou agents, et en toute propriété, comme possesseurs, ou par voie de garantie collatérale, mettre à profit, vendre, échanger, engager ou autrement affecter les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toutes corporations ou compagnies municipales, industrielles ou financières, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*e*) Former, organiser, gérer ou développer, ou aider dans leur formation, organisation, administration et développement, toute corporation et compagnie, tout syndicat et toutes entreprise ou opération, et faire tous actes qui leur sont nécessaires ou accessoires; (*f*) Agir comme agents ou courtiers, pour le placement, le maniement, le prêt, le paiement, la transmission et la perception des deniers, et accepter et exécuter tout fidéicommis confié à la compagnie, par tout individu et toutes corporation, maison ou cour de justice, et prendre, recevoir, détenir, transporter et céder toutes propriétés, réelles ou personnelles, qui pourraient être accordées, transmises ou confiées à cette compagnie, avec son

assentiment, en vertu de tel fidéicommis ou comme s'y rattachant; (g) Faire des recherches, examens, auditions et rapports, ayant pour objet les livres, la situation, les chances de succès, les affaires et la condition de toutes personne, maison ou corporation, et faire enquêtes, études et rapports concernant les titres et la valeur des propriétés, immobilières ou mobilières, particulières ou publiques; ou sur la légalité de toute émission d'obligations, débentures ou autres valeurs de toute corporation, ou sur les circonstances affectant tout établissement d'affaires ou entreprise, et généralement sur tous actifs, propriétés ou droits; (h) Agir comme agents ou procureurs, pour la négociation de toute affaire, l'administration des successions, la vente des propriétés, le placement et la perception des deniers, rentes, intérêts, dividendes, hypothèques, obligations, factures, billets et autres valeurs; (i) Accepter et remplir les fonctions et accomplir les devoirs de réceptionnaire, fidéicommissaire, syndic, cessionnaire pour le bénéfice des créanciers, liquidateur, exécuteur testamentaire, administrateur et curateur aux faillites, et administrer, gérer, terminer et liquider les affaires des successions, personnes, sociétés, associations ou corporations, et faire tous les actes accessoires et nécessaires à ces fins; (j) Agir comme agents pour les fins de l'enregistrement, l'émission et le contreseing des transferts et certificats d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toutes association ou corporation, municipale ou autre, et recevoir et gérer tout fonds d'amortissement s'y rattachant, à telles conditions dont il serait convenu, et garantir le paiement de toutes débentures, débentures-actions, bons, obligations ou autres valeurs, ou les intérêts en dérivant; (k) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention, permis, concessions et autres privilèges, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de toute invention ou de tout secret, ou autre renseignements s'y rapportant, et mettre à profit, vendre, louer ou autrement affecter tels brevets, permis ou concessions; (l) Vendre, louer les biens et les entreprises de la compagnie, ou en disposer autrement, en totalité ou en partie, pour telle considération que la compagnie jugera à propos d'accepter et, en particulier, pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (m) Faire des conventions pour le partage des profits, ou la fusion d'intérêts avec toute personne ou compagnie, exerçant directement ou en participation, ou sur le point d'exercer de la même manière quelque industrie ou opération que la présente compagnie est autorisée à exercer, et prendre, ou autrement acquérir, des obligations et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie, ou en autrement disposer; (n) Distribuer aux actionnaires de la compagnie, en nature, tous biens de la compagnie, et, en particulier, toutes actions, débentures ou valeurs d'autres compagnies, appartenant à la présente compagnie, ou dont elle peut avoir le droit de disposer, et faire tous actes et exercer tous pouvoirs de faire toute opération accessoire à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation; (o) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables, en totalité ou en partie, à ceux de la présente compagnie; (p) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir toute industrie de même nature, ou tendant aux mêmes fins que l'une quelconque des entreprises de la présente compagnie; (q) Faire tous actes nécessaires à la mise en marche, à la poursuite et au parachèvement d'une quelconque des entreprises que la compagnie est autorisée à poursuivre ou exécuter; et pour tous services rendus, devoirs et fidéicommis remplis, exiger, percevoir et encaisser toute rémunération convenable, ainsi que tous dépens et frais légaux, usuels et ordinaires; (r) Aucun des pouvoirs ici conférés ne sera limité ou restreint par application ou interprétation d'aucun autre pouvoir ainsi accordé. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE H. A. McFARLANE COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 8 février 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Henry Allan McFarlane, commis; Richard Parker, marchand de papier en gros; Alexander William Herbert, commis; Arthur Harold Williamson, commis; et Arthur Everett McFarlane, ingénieur, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter ou autrement acquérir tout intérêt dans toutes lettres patentes, brevets d'invention, permis et autres privilèges, conférant un droit, exclusif ou non exclusif ou restreint, de se servir de toute invention ou de tout secret ou autre renseignement s'y rattachant, ainsi que de tout appareil y appartenant, ou généralement de toute invention, qui paraîtraient à la compagnie susceptibles d'être utilisés avec profit, et, en particulier, acquérir de Henry A. McFarlane le bénéfice de certaines inventions réalisées; (*b*) Employer, appliquer, développer, partiellement céder par voie de permis ou autrement mettre à profit toutes telles lettres patentes, et tels brevets d'invention, permis, concession, privilèges analogues et renseignements ci-haut mentionnés; (*c*) Exploiter toute autre industrie, manufacturière ou autre, qui paraîtrait à la compagnie pouvoir être convenablement exploitée, comme rattachée aux objets ci-dessus, ou que l'on jugerait devoir augmenter la valeur de quelques biens ou droits de la compagnie, ou les rendre profitables; (*d*) Acquérir et prendre en charge la totalité ou une partie quelconque des entreprises, des biens et des responsabilités de toute personne ou compagnie, exerçant quelque industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou possédant des propriétés convenables à l'accomplissement des objets de la présente compagnie; (*e*) Prendre, ou autrement acquérir, et détenir des actions de toute autre compagnie, dont les objets sont, en tout ou en partie, semblables à ceux de la présente compagnie, ou exploitant toute industrie de nature à être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie; (*f*) Acheter généralement, prendre et louer, ou échanger, ou autrement acquérir les propriétés mobilières ou immobilières, ou tous droits ou privilèges, que la compagnie pourrait croire être nécessaires ou utiles pour les fins de son industrie; (*g*) Construire, entretenir et modifier toutes bâtisses ou tous travaux nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (*h*) Placer et utiliser les deniers de la compagnie, dont elle n'a pas immédiatement besoin, de la manière dont il pourra être de temps à autre déterminé; (*i*) Rémunérer toute personne ou compagnie, pour services rendus ou à être rendus, en plaçant aucune des actions du capital-actions de la compagnie, de ses débentures, obligations ou autres valeurs, ou en en garantissant le placement, de même que relativement à la formation ou à l'expansion de la compagnie, ou à la direction de ses affaires; (*j*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et émettre des chèques, billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats ou autres titres négociables ou transférables; (*k*) Vendre ou aliéner la totalité ou partie de l'industrie de la compagnie, pour telle considération que la compagnie croirait à propos d'accepter, et, en particulier, pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*l*) Vendre, améliorer, développer, échanger, louer, aliéner,

mettre à profit ou autrement affecter les biens et droits de la compagnie, dans leur totalité ou partiellement; (*m*) Faire toutes autres choses qui seraient essentielles ou avantageuses pour l'accomplissement des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADIAN MOTOR AND SUPPLIES COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 10 février 1911. - - - - Capital, $15,000.

Nombre des actions, 150.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Bernard Brosseau et Joseph Hormisdas Rainville, avocats; Elzéar Drolet, marchand; Claude Brosseau, courtier; et Jean Salluste Lavery, huissier, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, réparer, entretenir, emagasiner, acheter, vendre, louer ou autrement affecter des automobiles, aéroplanes, moto-cycles, moteurs, engins, voitures, vaisseaux, bateaux et machineries de toutes sortes, et tous les matériaux et articles employés dans leur construction et mise en service; (*b*) Obtenir, par achat, bail, requête ou autrement, des lettres patentes, licences ou permis conférant le droit partiel ou non restreint de se servir de toute invention qui paraîtrait pouvoir être utilisée par rapport à l'industrie de la compagnie, et s'en servir et les vendre, louer ou autrement en disposer et les mettre à profit, tour à tour; (*c*) Acquérir l'entreprise, les droits et les privilèges de toutes personne ou compagnie, exerçant une industrie semblable ou pouvant être utile aux fins de la présente compagnie, et les payer en deniers au comptant, ou en actions partiellement ou entièrement acquittées; (*d*) S'adjoindre, comme associées ou promoteurs, toutes personnes, maisons ou compagnies exerçant une industrie semblable, et faire des arrangements de toutes sortes pour se fusionner avec elles, et s'associer, encourager, garantir dans l'exécution de leurs entreprises, aider au moyen d'avances de deniers, et généralement, toutes telles personnes, maisons ou compagnies, par rapport à leur industrie semblable réciproque, et recevoir, comme considération pour ce faire, des deniers au comptant, des marchandises, des obligations et actions entièrement acquittées; devenir asocié ou actionnaire, agir comme tels et en exercer tous les pouvoirs, dans pareils cas, dans telles maisons, industries ou compagnies, et aliéner et autrement affecter tels intérêts, marchandises, actions ou obligations ainsi obtenus, nonobstant l'article 44 de la dite loi; (*e*) Rémunérer et payer les services rendus et les matériaux fournis, par l'émission d'actions entièrement acquittées; (*f*) Faire toutes choses nécessaires, appropriées ou convenables ou avantageuses, pour l'accomplissement d'aucun des objets de la compagnie, soit comme principaux, soit comme agents ou à commission. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"STAR SEALERS, LIMITED".

Constituée en corporation, 10 février 1911. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Geraghty, gérant; John Fenwick Brewis et Frederick Ernest Fox, comptables, tous de Westmount, Qué.; et James Allardice et Horace Charles Bartleet, comptables, tous deux de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et autrement affecter des cachets ou sceaux, bouteilles et récipients de toutes sortes et de toute matière, et les appareils et couvertures que comporte leur fabrication; (*b*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir toute propriété immobilière ou mobilière que la compagnie jugerait nécessaire aux fins de ses opérations; (*c*) Acheter ou autrement acquérir, en tout ou en partie, toutes lettres patentes, concessions, procédés secrets, permis, baux, marques de commerce ou noms de commerce et articles analogues, qui paraîtront de nature à profiter à la compagnie, et vendre, utiliser, appliquer, développer ou partiellement céder par voie de permis, en vue des objets ci-haut, et mettre à profit les biens, droits ou renseignements ainsi obtenus; (*d*) Vendre, louer ou autrement aliéner les biens et entreprises de la compagnie, ou toute partie de ces biens et entreprises, pour telle considération que la compagnie jugera à propos et, en particulier, pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*e*) Se fusionner avec toute compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux ci-énumérés, ou en acheter ou autrement acquérir les actions, obligations, débentures et autres valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; et vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie, ces titres, ou en autrement trafiquer; (*f*) Emettre et attribuer, comme entièrement acquittées, des actions de la compagnie présentement constituée en corporation, pour payer, en totalité ou partiellement, toutes industries, immunité, entreprise, tous biens, droits, pouvoirs, privilèges, baux, permis et toutes adjudications, actions, obligations ou débentures, de même que tous autres biens et droits, qui pourraient être légalement acquis, en vertu des pouvoirs accordés par les présentes; (*g*) Faire toutes autres choses se rattachant incidemment ou utiles à l'accomplissement des fins de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"AMERICA REALTY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 13 février 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Edward Warner Wright, avocat; Irving Stuart Fairty, avocat; Grant Cooper, étudiant en droit; James MacKerras MacDonnell, étudiant en droit; et Arthur Lawrence McGovern, étudiant en droit, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Edward Warner Wright, Irving Stuart Fairty et Grant Cooper.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, prendre et détenir, par bail, achat, concession, acte, transport, promesse de vente, cession de promesse de vente, ou autre-

ment, de quelque manière que ce soit, au moyen de deniers au comptant, ou partie au comptant et partie à terme, ou d'actions de la compagnie, ou d'obligations et débentures de la compagnie, ou par échange d'autres terrains ou autres biens ou valeurs détenus par la compagnie, toutes terres ou terrains ou bâtisses, ou tout ensemble de biens ou intérêts, et tous droits s'y rattachant, et de temps à autre les louer, vendre, aliéner ou autrement affecter, de la manière et aux conditions qu'il paraîtra le plus avantageux à la compagnie; développer tous terrains ou toutes bâtisses que la compagnie acquerra, en érigeant de nouvelles bâtisses, ou modifiant, réparant et agrandissant les vieilles, ou les améliorant autrement d'aucune manière qui paraîtra devoir en augmenter la valeur, et, à cette fin, faire des avances de deniers et souscrire à des conventions avec les constructeurs, locataires, occupants, ouvriers et autres personnes, et généralement exercer l'industrie d'une compagnie d'immeubles et d'embellissement; (*b*) Procurer à toute corporation, ou lui transmettre et céder ou faire en sorte qu'il lui soit transmis ou cédé, tous biens, immobiliers ou mobiliers, droits, privilèges, pouvoirs, entreprises, concessions et immunités que cette corporation peut avoir l'autorisation ou le pouvoir de prendre ou acquérir; (*c*) Acquérir, par achat, souscription ou autrement, et faire des placements sur leur garantie, détenir, vendre, échanger, donner comme garantie, et autrement affecter, des obligations, débentures, actions et autres valeurs de tout gouvernement ou de toutes corporations municipales ou scolaires, et de toute banque autorisée par charte, ou de toute compagnie constituée en corporation; (*d*) Prendre des valeurs de telle nature qu'il paraîtra opportun d'accepter comme paiement de toutes créances qui pourront être dues à la compagnie; (*e*) Prélever et aider à prélever des deniers, et, par le moyen de primes, prêts, promesses, endossements, garanties d'obligations, débentures et autres valeurs, ou autrement, s'employer pour le compte de toute corporation du capital-actions de laquelle la compagnie détient des actions, ou avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires; agir comme agents, représentants, procureurs, employés ou gérants de toute telle corporation, et d'aucun de ses actionnaires; (*f*) Employer des experts pour faire enquête et des études sur la situation, les perspectives, la valeur, le caractère et les circonstances de tout établissement de commerce, et de toutes entreprises et généralement de tous actifs, biens ou droits; (*g*) Faire des transactions ou exploiter une agence commerciale, par rapport au placement de deniers, la vente des biens et la perception et l'encaissement de deniers; (*h*) Donner toute garantie, par rapport au paiement de toutes débentures, débentures-actions, bons, obligations ou valeurs que détient ou dont dispose la compagnie; (*i*) Exercer toute autre industrie que la compagnie peut considérer propre à être convenablement exercée, comme se rattachant aux objets ci-haut, ou qu'elle juge devoir, directement ou indirectement, augmenter la valeur des biens et droits de la compagnie et les rendre profitables; (*j*) Acquérir et prendre en charge, l'ensemble ou partie des affaires, biens et responsabilités de toutes personne ou compagnie, exploitant toute industrie que cette compagnie est autorisée à exploiter, ou possédant des biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*k*) S'associer, ou faire toute convention pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, ou autrement, avec toute personne ou compagnie exploitant directement ou en participation, ou sur le point d'ainsi exploiter toute affaire ou toute transaction, que la présente compagnie est autorisée à exploiter directement ou en participation, ou toute affaire ou transaction qui peut être conduite de manière à bénéficier, directement ou indirectement, à la compagnie; et prêter des deniers, garantir des entreprises ou autrement fournir de l'aide, en faveur de clients ou autres personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie, ces titres ou en autrement

disposer; (*l*) Faire des arrangements avec tous gouvernements ou toutes autorités suprêmes, municipales, locales ou autres, qui paraîtront avantageux aux fins de la compagnie, et obtenir de tels gouvernements ou autorités tous droits, privilèges ou concessions que la compagnie jugerait avantageux d'obtenir, et pour mettre à effet, exercer et appliquer, conformément aux stipulations, tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*m*) Former toutes compagnie ou compagnies, dans le but d'acquérir, en totalité ou en partie, les biens et engagements de cette compagnie, ou pour toute autre fin qui paraîtrait devoir bénéficier directement ou indirectement à la compagnie; (*n*) Vendre ou aliéner l'entreprise de la compagnie, en totalité où en partie, pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, ayant des objets, en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*o*) Faire toutes autres choses qui se rattacheraient incidemment ou seraient utiles à l'accomplissement de l'un des objets cidessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"E. CANTELO WHITE & COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 13 février 1911.— - - - Capital, $50.000.

Nombre des actions, $500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Francis Clement Reynolds. gérant, de Westmount, Qué.; Maurice Alexander, avocat; Darley Burley-Smith, commis; Reginald Lloyd-Jones, gérant; et Thomas Hamilton Warren, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers et de négociants en tous articles ou choses dans lesquels les métaux, le verre, la pierre, la brique, le bois ou chacune de ces matières entrent comme parties constituantes; manufacturer les pièces d'adaptation, appareils et les garnitures électriques et les matériaux de construction, et en trafiquer; manufacturer les tissus, tapis, plâtre et tous autres matériaux. produits de la fabrication et compositions employés dans les industries de la construction ou de la décoration, et exercer l'industrie de constructeurs et entrepreneurs pour la construction de bâtisses et l'exécution des travaux de tous genres, de décorateurs et de finisseurs; (*b*) Acquérir et prendre, comme industrie active, l'entreprise, l'actif et les engagements de toute personne ou compagnie, exerçant toute industrie, en totalité ou en partie, semblable à celle que la compagnie est autorisée à exercer, ou possédant des propriétés propres aux fins de la présente compagnie, et, dans ce but, acquérir toutes les actions ou engagements de telle compagnie ou aucune d'elles; (*c*) Vendre, louer ou transmettre, la totalité ou aucune partie ou division de l'industrie, des entreprises, engagements et immunités de la compagnie, ou en disposer autrement, à toute autre personne ou compagnie, pour telle considération que la compagnie jugera acceptable, et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute compagnie ayant des objets, en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes lettres patentes, brevets d'invention, permis ou concessions et autres pri-

vilèges analogues, conférant tout droit exclusif ou non exclusif, ou restreint de se servir de toute invention, et tout secret ou autre renseignement, s'y rapportant, qui paraîtraient pouvoir être employés pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut être jugée devoir, directement ou indirectement, bénéficier à la compagnie, et employer, appliquer, développer, ou céder partiellement par voie de permis, ou autrement mettre à profit les biens, droits ou renseignements ainsi acquis; (*e*) S'associer ou conclure tout arrangement déterminant le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs les concessions réciproques ou autres intérêts, avec toute personne ou compagnie exerçant toute industrie ou opération, ou y engagées, que la présente compagnie est autorisée à exercer principalement ou en participation, ou toutes industrie ou opérations pouvant être conduites de manière à bénéficier directement à la présente compagnie, et prêter des deniers, garantir des entreprises ou autrement apporter son aide, en faveur de telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir les actions et les valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie, ou en autrement trafiquer; (*f*) Placer et appliquer les deniers de la compagnie, dont celle-ci n'a pas besoin immédiatement, de la manière qui pourra être de temps à autre déterminée; (*g*) Distribuer en numéraire ou autrement, suivant qu'il pourra être résolu, l'actif de la compagnie à ses membres, et en particulier, les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie, formée pour acquérir, en totalité ou en partie quelconque, l'actif et les responsabilités de la présente compagnie; (*h*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, aliéner, mettre à profit, en totalité ou en partie quelconque, les biens et droits de la compagnie, ou en autrement trafiquer; (*i*) Faire tous les actes autorisés par les présentes ou chacun d'eux, soit seule, soit conjointement, comme facteurs, fidéicommissaires ou agents, avec toutes autres compagnies ou personnes, ou par l'entremise de tous facteurs, fidéicommissaires ou agents; (*j*) Exercer toute autre industrie qui paraîtrait à la compagnie pouvoir être convenablement exercée, comme se rattachant aux objets ci-haut ou à aucun d'eux, ou jugée devoir, directement ou indirectement, augmenter la valeur ou le rendement des biens ou droits de la compagnie. (*k*) Les pouvoirs conférés par chaque paragraphe ne seront, en aucune manière, limités ou restreints, par induction ou déduction du contexte de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MINOTERIE ST. LAURENT, LIMITEE".

Constituée en corporation, 13 février 1911. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Quintal, commerçant de foin; et Urgel Philippe Boucher, I.C., tous deux de Montréal, Qué.; Joseph Arthur Barrette, notaire, Henri Boucher, commerçant de foin, et Paul Demers, meunier, tous de Saint-Barthélemi, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Joseph Arthur Barrette, Henri Boucher et Joseph Quintal.

Siège social:—Saint-Barthélemi, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de commerçants en grains et en produits de la ferme en général, acheter, vendre, manufacturer, emmagasiner et

expédier ces grains et produits, et manufacturer, acheter et vendre la fleur, le bran, la farine d'avoine, le son et les autres produits manufacturés du grain; (*b*) Construire, acquérir, arrenter ou prendre à bail et exercer l'industrie de propriétaires de minoteries, entreposeurs et propriétaires d'élévateurs à grains, acheter tous outillages nécessaires à l'exploitation de ces minoteries et élévateurs, et vendre ces minoteries et élévateurs, ou en autrement disposer; (*c*) Manufacturer, acheter, vendre les biscuits, gâteaux, bonbons et généralement toutes sortes de pâtisseries et confiseries; (*d*) Construire, sur les terrains appartenant à la compagnie, toutes voies de chargement, pour raccorder les ateliers de la compagnie à une ou plusieurs lignes de chemin de fer, ou avec tous quais, et acquérir, par achat, bail, ou autrement, et posséder, développer et exploiter toute usine à vapeur ou électrique, pour les fins du chauffage, de l'éclairage et de la force motrice de l'exploitation de la compagnie, et vendre, louer tout surplus de lumière, chaleur et énergie motrice, dont la compagnie pourra disposer, et en autrement trafiquer, subordonnément aux lois provinciales et municipales à cet effet; (*f*) Manufacturer, acheter, vendre les conserves au vinaigre, les fruits et grains, et en autrement trafiquer, et, dans le but d'exploiter cette industrie avec plus d'économie, acheter et vendre toutes sortes de fruits et légumes; (*g*) Acquérir, par achat ou autrement, et les posséder, des biens mobiliers et immobiliers de toute personne, compagnie ou maison exerçant une industrie semblable, ou toute industrie se rattachant aux objets pour lesquels la présente compagnie est constituée en corporation, et payer ces biens en actions entièrement acquittées de la compagnie, ou en autres valeurs, comme les directeurs le jugeront à propos. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MONTREAL GLASS WORKS COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 13 février 1911. - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alexis Pilon, marchand; Henri Bruno Ledoux, comptable; John Jacob Day, Charles Ledoux et George Arbique, manufacturiers, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, acheter, arenter, exploiter des verreries et manufactures d'articles en verre de toutes sortes; manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, échanger ,exporter et importer, les articles, produits, marchandises et tous objets, entièrement ou partiellement fabriqués du verre, et autrement en trafiquer et tailler le verre; (*b*) Construire acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, affréter, posséder, entretenir, mettre en service et gérer des bateaux à vapeur, remorqueurs, allèges, vaisseaux de toutes sortes; ainsi que des quais et tout matériel et toutes choses nécessaires ou se rapportant au trafic du transport, pour les fins de la compagnie; (*c*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, qui paraîtrait à la compagnie pouvoir être convenablement exercée par rapport aux affaires ou objets de la compagnie, ou jugée devoir augmenter la valeur et le rendement des biens ou droits de la compagnie; (*d*) Employer tous deniers de la compagnie à l'achat ou l'acquisi-

tion de toutes manières, à la prise de possession et à la détention d'actions, obligations et autres valeurs de toutes autre compagnie ou corporation, exploitant une industrie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*e*) Vendre, arrenter, échanger, en totalité ou en partie, les biens ou entreprises de la compagnie, ou en autrement disposer, pour telle considération dont il peut être convenu, et, en particulier, pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*f*) Se fusionner avec toute autre compagnie, ou acquérir et prendre en charge, en totalité ou en partie, l'actif, les affaires, privilèges, entreprises, droits et engagements de toutes compagnie, personne, maison ou exploitation, ayant des objets, en tout ou en partie, semblables à ceux de la présente compagnie; (*g*) S'associer ou conclure tout arrangement pour le partage des profits ou la fusion des intérêts, avec toute personne, maison ou compagnie exploitant directement ou en participation toute industrie ou opération que la compagnie est autorisée à exploiter seule ou en participation; et faire des avances de deniers, garantir des entreprises et assumer des responsabilités et autrement apporter son aide, en faveur de telles personne ou compagnie, et d'aucun des clients de la présente compagnie, et prendre, détenir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et voter sur ces actions ou valeurs, et les vendre ou autrement en trafiquer, le tout subordonnément aux dispositions de la loi des Compagnies; (*h*) Agir comme agents pour toute compagnie, société ou personne exploitant semblable industrie; (*i*) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes lettres patentes, permis et privilèges analogues, conférant tout droit exclusif ou non exclusif, ou limité, ou admettant à tout secret ou autre renseignement, se rattachant à toute invention susceptible d'être utilisée pour aucun des objets de la compagnie, ou dont l'acquisition peut être jugée devoir, directement ou indirectement, bénéficier à la compagnie, et appliquer, exercer, développer ou céder partiellement, par voie de permis, ou mettre à profit les biens, droits ou renseignements ainsi acquis; (*j*) Payer pour tous services rendus à la compagnie ou pour tous biens et droits par elle acquis, de la manière qui sera jugée convenable, et, en particulier, au moyen d'actions ou valeurs de la compagnie, créditées comme entièrement ou partiellement acquittées; (*k*) Emettre, attribuer ou délivrer comme entièrement acquittées et non cotisables, ou autrement affectées, toutes actions, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie, en paiement de tous biens, entreprises, droits, actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie que la présente compagnie peut acquérir, pour les fins de son industrie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"NEPEAN REALTY, LIMITED."

Constituée en corporation, 13 février 1911. - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Alexander Sibbitt, agent de finances; Joseph Napoléon Rattey, comptable; et Mabel Lang, Rebecca Bobier et Augustine Gay, sténographes, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, ou autrement acquérir, vendre, arrenter, ou autrement affecter, et améliorer, gérer, prendre à bail, développer, ou autrement

mettre à profit les terrains et les droits et les intérêts ci-mentionnés ou indiqués; (*b*) Eriger, construire, acheter ou autrement acquérir, détenir et vendre, transmettre ou arrenter des bâtisses, magasins, maisons, bureaux, fabriques, aqueducs, quais et autres constructions et structures de toutes sortes; (*e*) Employer les deniers de la compagnie à l'achat des actions d'autres compagnies ou corporations, exploitant directement ou en participation toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, et payer ces acquisitions par le moyen de l'émission d'actions entièrement ou partiellement acquittées de la présente compagnie, et vendre, détenir, réémettre ou autrement affecter le stock ou les actions ainsi obtenus, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Posséder, vendre, sous-louer, échanger et généralement aliéner ses biens, en totalité ou en partie; (*e*) Faire des avances de deniers aux acheteurs des terrains de la compagnie, recevoir et détenir toute garantie réelle ou personnelle de telles avances, et en disposer; (*f*) Faire aucun des actes ci-haut comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement, et soit seule, soit conjointement avec d'autres. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"STONE, LIMITED."

Constituée en corporation, 13 février 1911. - - - - Capital, $2,000,000.

Nombre des actions, 20,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Eric Norman Armour, avocat; Stanley Howard Slater et William Vincent Carey, étudiants en droit; William Kelly et Rodney Austin Jones, commis-vendeurs; et Barbara Etta Palmer, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie en général d'imprimeurs, éditeurs, imprimeurs sur métal et fer-blanc, fabricants de cartes géographiques, manufacturiers de papier de tenture et de cartes à jouer, lithographes, photographes, graveurs, stéréotypeurs, électrotypeurs, graveurs en relief, copistes, éditeurs de livres, relieurs, fabricants de papier, fabricants d'enveloppes, sacs de papier et boîtes, libraires, manufacturiers, agents de publicité, commerçants et vendeurs de nouveautés et fournitures de bureau et autres; acheter, vendre, manufacturer, les outillages, machineries, outils, fournitures, équipements, appareils et tous autres articles requis, employés ou utilisables ou qui peuvent ou pourront être employés dans l'exercice des arts et opérations ci-dessus ou d'aucun travail y nécessité, et en faire commerce, les travailler et en trafiquer; (*b*) Prendre, acquérir, louer, détenir, vendre les propriétés mobilières ou immobilières de toute nature et espèce, pour garantir ou acquitter, en totalité ou partiellement, les dettes, engagements ou obligations encourues ou à encourir, par rapport à l'industrie ci-dessus, ou aux fins ou objets de la compagnie, et en autrement disposer; (*c*) Exercer toutes autres industries, manufacturières ou autres, qui paraîtraient à la compagnie pouvoir être convenablement exercées, par rapport à ses propres opérations, ou jugées devoir, directement ou indirectement, augmenter la valeur ou le rendement d'aucun des biens ou droits de la compagnie; (*d*) Acquérir ou

prendre en charge la totalité ou partie des marchandises en magasin, de la clientèle et des engagements de toute personne, maison ou compagnie, exerçant quelque partie de l'industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de biens propres aux fins de la compagnie, et les payer en deniers comptats, obligations ou actions entièrement acquittées, ou partie en deniers comptants et partie en obligations ou en actions acquittées de la compagnie, suivant ce qui sera convenu; (*e*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous droits d'auteur, lettres patentes, permis, concessions et privilèges analogues, conférant tout droit exclusif, ou non exclusif, ou restreint, d'employer toute invention, ainsi que tout secret ou autre renseignement s'y rapportant, qui paraîtraient pouvoir être utilisés pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition serait jugée devoir être profitable à la compagnie, et appliquer, exercer, développer ou céder partiellement, par voie de permis, dans ce but, et mettre à profit, les biens, droits ou informations ainsi obtenus; (*f*) S'associer ou conclure tout arrangement pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres stipulations, avec toute personne, maison ou compagnie exerçant directement ou en participation, ou sur le point d'ainsi exercer toute industrie ou opération que la compagnie est autorisée à exercer ainsi, ou toute industrie ou opération susceptible d'être conduite de manière à bénéficier directement ou indirectement à la compagnie, et prêter des deniers, garantir des entreprises ou autrement apporter son aide, en faveur de toutes telles personne, maison ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions, obligations et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, engager, détenir, émettre ou réémettre, avec ou sans garantie, et en autrement trafiquer ou disposer; (*g*) S'associer ou se fusionner avec toute autre compagnie, dont les objets sont semblables, en totalité ou en partie, à ceux de la présente compagnie; (*h*) Accepter en paiement de toutes dette ou dettes, dues ou échues à la compagnie, le stock, les actions, les obligations, les débentures de toutes autres compagnie ou compagnies, et, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, employer aucune des actions, obligations, débentures ou autres valeurs ou tous fonds de la compagnie, acheter ou autrement acquérir et prendre, détenir, transmettre ou vendre les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, et garantir le paiement du principal et des intérêts des obligations, débentures ou dividendes, sur les actions de toute autre compagnie ou corporation, et, tout en détenant telles actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, exercer tous les droits et pouvoirs en découlant, comme si elle en était propriétaire, y compris le droit de voter qu'elles comportent, par l'intermédiaire de tels agent ou agents que la compagnie pourra désigner, et distribuer telles actions, obligations, débentures ou autres valeurs, ou tout actif de telle autre compagnie, en numéraire, sur une division des profits, ou une distribution du capital, entre les actionnaires; (*i*) Conclure tous arangements avec toutes autorités, municipales, locales, ou autrement, qui paraîtront avantageuses aux fins de la compagnie ou à une quelconque de ces fins, et obtenir d'aucune de telles autorités, tous droits, privilèges et concessions que la compagnie pourra croire qu'il est désirable d'obtenir, et exercer ces droits et privilèges et concessions et se conformer à ces arrangements; (*j*) Etablir et supporter ou aider, dans leur établissement et leur maintien, des associations, institutions, fonds, fidéicommis et commodités destinés à profiter aux employés ou ex-employés de la compagnie (ou de ses prédécesseurs en affaires ou les dépendants ou parents de ces personnes), et accorder des pensions et allocations et faire des paiements pour assurance et souscrire ou garantir des fonds pour des fins charitables et de bienfaisance, ou pour toute exposition, ou pour tout avantage public, général et utile; (*k*) Former toutes compagnie ou compagnies, dans le but d'acquérir la totalité ou partie des

biens et engagements de la compagnie, ou pour toute autre fin qui paraîtra de nature à profiter, directement ou indirectement, à la compagnie; (*l*) Acheter, prendre à bail ou par échange, ou autrement acquérir tous biens personnels et tous droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires ou avantageux pour les fins de son industrie, et, en particulier, toutes machineries, outillages ou marchandises en magasin; (*m*) Construire, améliorer, entretenir, travailler, gérer, exécuter ou diriger des chemins, voies, embranchements ou voies de garage, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, lignes de téléphone, ateliers, magasins et autres travaux et commodités qui paraîtraient de nature, directement ou indirectement, à promouvoir les intérêts de la compagnie, et contribuer, accorder des subventions ou autrement aider ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, exploitation, régie, exécution ou direction; (*n*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres titres négociables et transférables; (*o*) Prêter des fonds aux clients et autres personnes en relation d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution de leurs contrats; (*p*) Vendre, arrenter, transporter ou aliéner l'entreprise de la compagnie, en totalité ou en partie, à telles personne, maison ou compagnie, et pour telle considération qui pourra être déterminée par un vote des deux tiers en valeur des actionnaires ordinaires présents en personne ou par représentants, à une assemblée régulièrement convoquée, dans le but de délibérer sur cette matière, et, en particulier, pour des deniers comptants ou pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie (formée ou non par la présente compagnie) dont les objets sont, en totalité ou en partie, semblables à ceux de la compagnie; ou partie pour des deniers comptants et partie pour ces actions, obligations, débentures ou valeurs; (*q*) Trouver ou aider à trouver des fonds, et prêter son concours, par voie de primes, prêts, promesses, endossements, garanties ou autrement, pour le compte de toute corporation du capital-actions de laquelle la présente compagnie détient des actions, ou dont elle détient les obligations ou débentures ou bons, ou avec laquelle elle peut avoir des relations d'affaires, et faire tout acte ou toute chose pour la sauvegarder, protection, amélioration ou aumentation de la valeur de ces actions, bons, débentures ou autres obligations, et agir comme employé, agent ou gérant de telle corporation et garantir l'exécution de contrats par telle corporation ou par toutes personne ou personnes, avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*r*) Prendre à bail, acheter, construire, posséder, entretenir et changer toutes bâtisses ou travaux nécessaires ou avantageux pour les fins de la compagnie, et prendre des options sur des terrains et des bâtisses, appartenant à d'autres personnes, et exercer ou ne pas exercer ces options, suivant qu'il paraîtra opportun; (*s*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, aliéner, mettre à profit ou autrement affecter, en totalité ou en partie, les biens mobiliers et immobiliers, droits, lettres patentes, privilèges, permis, concessions et immunités de la compagnie, et en faire, quant à la totalité ou une partie quelconque, l'objet d'options, subordonnément, toutefois, dans le cas de lettres patentes, de permis et de toute matière s'y rattachant, à l'assentiment des directeurs de la compagnie, exprimé par un vote des deux tiers de leur assemblée; (*t*) Adopter, pour faire connaître les produits de la compagnie, tels moyens qui paraîtront opportuns, et, en particulier, en faire la réclame dans les journaux, par des circulaires ou catalogues, par l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, par la publication de livres et revues périodiques, et par l'octroi de prix, récompenses et dons; (*u*) Faire en sorte que la compagnie soit enregistrée et reconnue dans tous pays étrangers, et nommer des personnes résidant dans ces pays, suivant les lois qui y sont en vigueur, pour représenter la compagnie et accepter signification, pour et de la part de la compagnie, de toutes procédures ou actions en justice; (*v*) Placer et utiliser les fonds

de la compagnie, dont elle n'a pas immédiatement besoin, de telle manière qu'une majorité absolue des directeurs pourra de temps à autre déterminer; (*w*) Employer des courtiers, agents à commission et assureurs, à l'occasion de l'émission des actions, bons, débentures ou autres valeurs de la compagnie, et pourvoir à la rémunération de ces personnes ou de toutes autres personnes qui rendront des services de quelque nature que ce soit à la compagnie; (*x*) Rémunérer toutes personne, maison ou compagnie, pour services rendus ou à rendre, en plaçant ou aidant à placer, ou garantissant le placement d'aucune des actions du capital de la compagnie, ou d'aucun des bons ou valeurs de la compagnie, ou se rapportant à la formation, l'avancement, l'organisation ou la constitution en corporation de la compagnie, ou la conduite de ses affaires; (*y*) Payer tous ou aucuns frais, dépens ou déboursés, préliminaires ou accessoires ou à être encourus, par rapport à l'avancement, l'organisation, la formation, l'établissement, l'enregistrement et l'incorporation de la compagnie; (*z*) L'industrie ou l'objet de la compagnie consiste dans la faculté de faire, de temps à autre, l'un ou plusieurs des actes mentionnés dans ces présentes, soit soule, soit conjointement avec d'autres personnes, ou comme principaux, facteurs, syndics, entrepreneurs ou agents, et généralement exercer toute industrie qui peut paraître à la compagnie susceptible d'être exercée convenablement ou avec profit, par rapport à ce que ci-dessus, ou considérée comme devant, directement ou indirectement, augmenter la valeur ou le rendement d'aucun des biens ou droits de la compagnie, et faire toute et chacune des choses nécessaires, appropriées et convenables ou avantageuses, pour l'accomplissement d'aucune des fins ou l'obtention de l'un ou de plusieurs des objets mentionnés dans les présentes, ou accessoires des pouvoirs ci-haut définis, ou qui, en aucun temps, paraîtront avantageuses et opportunes, en vue de la sauvegarde ou du profit de la compagnie, et il est présentement déclaré que, dans l'interprétation de ce paragraphe, le sens d'aucun des objets de la compagnie ne doit pas être restreint, par corrélation avec tous autres objets, ou par juxtaposition de deux objets ou plus, et qu'au cas de toute ambiguïté, ce paragraphe sera interprété de manière à étendre et non à restreindre les pouvoirs de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 13 février 1911, à la

"JACOBS ASBESTOS MINING COMPANY OF THETFORD", (LIMITED).

Diminuant le capital-actions de cette compagnie, de $3,000,000 à la somme de $1,500,000, ce capital-actions ainsi diminué devant consister en 15,000 actions de $100 chacune.

"ALL RED LINE STEAMSHIP COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 14 février 1911. - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Almon Ritchie et Owen Ritchie, avocats; Joseph Napoleon Rattey, comptable; Wilfrid Joseph Grace, étudiant en droit, et Rebecca Mary Bobier, sténographe, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la corporation.

Siège social:—La cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, équiper, entretenir, réparer, acquérir par achat, échange, bail, louage, affrètement ou autrement, arrenter, vendre ou autrement affecter et mettre en service, exploiter et gérer toutes sortes de steamers et autres vaisseaux, havres, quais, docks, piles, bassins d'échouage, élévateurs, ateliers, entrepôts, hangars à marchandises, bureaux et autres bâtisses, et des terminaux de navires à vapeur, et voiturer et transporter les voyageurs et le fret, par terre et par eau, et généralement exploiter l'industrie de propriétaires de navires, constructeurs de navires, expéditionnaires, commerçants, entreposeurs, gardiens de quais et propriétaire de dock; construire, louer, acquérir et gérer des hôtels et maisons de pension, par rapport à l'industrie de la compagnie et les arrenter et vendre; acquérir, par achat ou autrement, des propriétés immobilières ou mobilières qui seraient nécessaires aux fins de la compagnie; et vendre, en totalité ou en partie, les biens réels et personnels de la compagnie et en disposer, suivant que ses intérêts le pourraient exiger; (*b*) S'associer avec toute personne intéressée dans l'industrie du voiturage et du transport des voyageurs et des marchandises, par terre ou par eau, et acheter ou acquérir les intérêts, les actions et la direction de telle industrie ou de celle de toute compagnie de chemin de fer ou de navigation, ou se rapportant à tous bateaux à vapeur ou autres vaisseaux, et payer, pour ce faire, en deniers comptants, obligations ou actions entièrement acquittées de la présente compagnie, ou autrement; vendre ces actions, intérêts et contrôle et en disposer suivant que le soin des affaires le demandera; (*c*) Demander, acheter ou autrement acquérir, et utiliser, et vendre des licences ou autrement affecter des droits à des lettres patentes ou brevets d'invention et immunités se rattachant à tous navires, machineries, garnitures, ajustements, appareils ou procédés de toutes sortes, accessoires ou nécessaires aux opérations de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"E. J. MAXWELL, LIMITED."

Constituée en corporation, 16 février 1911. - - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'actios, $100.

Membres de la corporation:—Gordon Walters MacDougall, C.R.; Lawrence Macfarlane, Charles Alexander Pope, Gregor Barclay, avocats; et James Geary Cartwright, comptables, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Gordon Walters MacDougall, Lawrence Macfarlane, Charles Alexander Pope, Gregor Barclay et James Geary Cartwright.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de l'exploitation du bois et du commerce de bois dans toutes ses spécialités, et tout autre commerce s'y rattachant, y compris l'achat, la vente et le commerce de toutes sortes de bois scié, équarri et abattu et tous les autres produits de la forêt; exercer, dans toutes ses spécialités, l'industrie de manufacturier et de marchand de billes, bois de construction, pâte de bois, bois à pulpe, papier, et tous autres articles et matériaux composés de bois ou dont le bois forme partie, et manufacturer, acheter, vendre et travailler

les métaux, le verre, la poterie ou les articles employés à l'ameublement et à la décoration des maisons; (*b*) Acquérir par achat, bail, échange, ou autrement, et détenir des terres, concessions forestières ou coupes de bois, lots de grève, privilèges hydrauliques, pouvoirs, droits et intérêts dans ces choses, et construire sur ces terres, les développer, améliorer ou autrement utiliser; (*c*) Acheter, acquérir, arrenter, posséder, ériger, équiper, entretenir et exploiter des scieries, moulins et manufactures de pulpe et de papier; (*d*) Construire ou acquérir, par bail, achat ou autrement, et exploiter des travaux pour produire du pouvoir ou de la force à vapeur, pneumatique, hydraulique ou autre ou en disposer, et produire, créer, développer, acquérir par bail, achat ou autrement, et diriger telle force ou tel pouvoir à vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre et en disposer, pour tous les usages ou fins auxquels cette énergie est adaptée, pourvu toujours, que si les droits, privilèges et pouvoirs, confiés à la compagnie par ce paragraphe, d'acquérir et utiliser de l'électricité et d'en disposer, sont exercés en dehors des terrains de la compagnie, ils soient subordonnés à toutes les lois et règlements municipaux et provinciaux à ce sujet; (*e*) Demander, entretenir, enregistrer, arrenter et acquérir et détenir et vendre, arrenter et autrement affecter et céder partiellement tous brevets d'invention, perfectionnements ou procédés, marques de commerce, noms de commerce, et autres privilèges semblables, nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie ou autrement en tirer parti; (*f*) Arrenter, vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, faire valoir, ou autrement affecter la totalité ou partie des propriétés et biens de la compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera convenable, y compris des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*g*) Acquérir comme industrie active la totalité ou partie des biens, y compris la clientèle du commerce de bois exercé actuellement par Edward J. Maxwell, de la cité de Montréal, ou de toute compagnie, personne ou personnes engagées dans une entreprise que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute affaire s'y rattachant, ou en possession de propriétés propres aux fins de la compagnie, et les payer, en tout ou en partie, en obligations, débentures ou actions acquittées et non cotisables de la compagnie, et les vendre, arrenter ou autrement en disposer en tout ou en partie; (*h*) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, de la fusion des intérêts, de la coopération, des risques communs, des concessions réciproques et autres stipulations, avec toute personne ou compagnie exerçant ou sur le point d'exercer une industrie ou affaire semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou entreprendre ou y engagées, et se fusionner avec toute telle compagnie; (*i*) Prendre ou autrement acquérir des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux énumérés dans les présentes, et les vendre, détenir, ré-émettre, avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*j*) Prélever et aider à prélever des fonds et aider, par voie de boni, prêts, promesses, endossements, garanties d'obligations, débentures ou autres valeurs, ou autrement, toute compagnie ou corporation; et garantir l'exécution des contrats par toute telle compagnie, corporation ou toutes autre personne ou personnes avec lesquelles la compagnie a des relations d'affaires; (*k*) Placer les fonds dont la compagnie n'aura pas immédiatement besoin, selon que les directeurs le décideront de temps à autre; (*l*) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie, en nature, toute propriété de la compagnie, et particulièrement toutes actions, débentures ou valeurs d'autres compagnies, appartenant à la compagnie ou dont celle-ci peut avoir le droit de disposer; (*m*) Faire tous les actes et choses ci-dessus, comme facteurs, fidéicommissaires ou agents; (*n*) Tout pouvoir accordé dans un paragraphe quelconque ne sera ni limité, ni restreint, par induction ou déduction d'aucun autre paragraphe que ce soit, (*o*) Faire toutes autres choses qui seront propres à atteindre les objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie, par tout le Canada, et ailleurs.

"LAKE SUPERIOR PAPER COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 18 février 1911. - - - - - Capital, $8,000,000.

Nombre des actions, 80,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Gibson, avocat; Alexander Taylor, secrétaire; Ernest Percy Seon, secrétaire; Noël Douglas Bayly, commis, et Margaret Jane Agnes Wright, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Ville du Saut-Sainte-Marie, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, bâtir et mettre en opération des moulins de pulpe et de papier et s'engager dans la manufacture de pulpe et de papier; (*b*) S'engager dans toute sorte de manufacture dans laquelle la pulpe et le papier ou toute autre matière employés dans la manufacture de la pulpe et du papier peuvent être utilisés comme matière, soit seuls, soit avec toutes autres matières; (*c*) Acquérir par titre légal, ou par licence ou autrement, des mines et terrains miniers, du bois et des terres boisées, et d'autres terres, et les louer, vendre ou autrement en disposer; (*d*) Manufacturer et vendre les produits de toutes matières crues; (*e*) Vendre les produits manufacturés de la compagnie et acheter de temps à autre les marchandises, effets et articles qui pourraient être nécessaires à l'usage et aux fins de la compagnie; (*f*) Acheter, louer, ou autrement acquérir des pouvoirs d'eau ou autres, et produire ou louer des pouvoirs, électriques ou autres, et utiliser, vendre, louer ou autrement céder des pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres. Pourvu, toutefois, que la vente, distribution ou transmission de pouvoir ou énergie électrique ou autre pour la chaleur, l'éclairage ou l'énergie, seront assujéties à tout règlement local ou municipal les concernant; (*g*) Acheter, construire, noliser ou naviguer des navires à vapeur ou à voiles et autres embarcations et des voies ferrées en tant qu'ils seront nécessaires aux objets de la compagnie; (*h*) Acheter, construire, louer et céder des quais, élévateurs et entrepôts, et tous bâtiments et machines nécessaires pour l'entreprise et monter et entreposer toutes sortes de marchandises et produits, et s'engager dans l'industrie d'entreposeurs et d'expéditeurs; (*i*) Acquérir par achat ou autrement, et détenir ou disposer de toute manière quelconque de stocks, obligations, débentures ou autres obligations de toute corporation constituée et organisée pour ces fins ou objets ou d'autres semblables, et assister de toute manière toute corporation dont les stocks, obligations, débentures ou autres obligations sont détenus ou utilisés de toute manière ou cédés par la corporation. La compagnie exercera ses opérations par tout le Canada et ailleurs.

"MONTREAL GENERAL CONTRACTING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 18 février 1911. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Edwin George Evans, I.C.; Roland Moffat, entrepreneur; George Gordon Hyde et William Gilbert Pugsley, avocats; et Ronald Cameron Grant, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les opérations d'une compagnie générale de génie et de construction, et comme entrepreneurs généraux, pour la construction et l'érection de travaux publics et privés, bâtisses et constructions, et, d'une manière générale, mais sans restreindre les opérations ci-dessus, préparer les plans, construire, agrandir, étendre, réparer, compléter, démolir et enlever ou autrement faire tous ouvrages quelconques aux ponts, piles, bassins, fondations, mines, puits, tunnels, bâtisses, voies ferrées, canaux, et toutes sortes d'excavations et constructions en fer, bois, maçonnerie et terre; exercer toutes les industries suivantes: Celles d'ingénieurs, manufacturiers et marchands d'outils, instruments et machineries de toutes sortes, forges, fonderies de métaux, chaudronniers, forgerons, mécaniciens, métallurgistes en fer et en acier, mineurs, carriers, propriétaires de houillères, propriétaires de navires, constructeurs de navires, et voituriers, marchands généraux et trafiquants de produits généralement, exportateurs et importateurs, manufacturiers et marchands de matériel roulant, ferronnerie et fournitures pour les entrepreneurs et matériaux de construction de toutes sortes; (*b*) Acquérir, détenir pour en faire commerce et prendre en charge des entreprises de toutes sortes, et transférer, distribuer ou autrement céder tous contrats ou entreprises de la compagnie, en totalité ou en partie, et commercer, accomplir, exécuter et conclure des sous-contrats pour faire des travaux et fournir des matériaux, par rapport aux dites entreprises; (*c*) Acquérir, construire, manufacturer, ériger, entretenir et exploiter toutes marchandises en magasin, matériel, machinerie, équipements et appareils nécessaires ou convenables, aux fins d'exercer convenablement l'une ou plusieurs de ces entreprises, et, dans ce but, acquérir aussi des droits de brevet, brevets d'invention, licences, procédés secrets et autres droits et privilèges, et utiliser, exercer, développer et accorder des permis à leur sujet, ou autrement les mettre à profit; (*d*) Manufacturer, acheter, vendre, échanger et préparer pour le marché, des billes, bois de construction, et de service, dormants, pulpe, charbon, combustible et autres articles et effets dont le bois forme partie, et toutes sortes de produits secondaires et tout article de tout genre, dans la fabrication desquels le bois ou tout produit du bois sont utilisés, en combinaison avec d'autres matières; (*e*) Eriger ou acquérir par achat, bail ou autrement, et vendre ou autrement affecter des scieries, moulins à raboter, moulins à pulpe et tout autre genre de moulins, fabriques ou machineries pour la manufacture, préparation ou disposition pour le marché de toutes sortes de bois, ou de tout article dans la manufacture duquel le bois est employé; (*f*) Acquérir par achat, bail, louage, échange, découverte, concession, délimitation, licence ou autre titre légal, et détenir des terres, coupes de bois et concessions forestières, houillères, carrières, terrains et puits pétrolifères, claims miniers, lots de grève, privilèges hydrauliques, et options, pouvoirs, droits et intérêts en iceux, et soit absolument ou conditionnellement, soit seuls ou conjointement avec d'autres personnes, et comme principaux, agents, entrepreneurs et autrement, construire, travailler, développer, manipuler, cultiver, affermer, couper et recueillir, et prendre et préparer les produits sur et à même ces propriétés, et les vendre, arrenter, engager ou autrement affecter, ainsi que leurs produits; (*g*) Installer, construire, exploiter, acquérir et posséder, et vendre, arrenter ou autrement affecter des outillages, ou usines électriques, générateurs à gaz, aqueducs et transmettre, distribuer, arrenter, vendre ou autrement affecter l'électricité, la chaleur, la vapeur, le gaz, l'eau ou toute autre énergie ou pouvoir, pourvu, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission de la force ou du pouvoir électrique ou de toute autre force, en dehors des terrains de la compagnie, soient subordonnées aux règlements muni-

cipaux et locaux à ce sujet; (*h*) Acheter, arrenter ou autrement acquérir, construire, équiper, entretenir et exploiter tous les moyens de transport, par terre ou par eau, qui seront nécessaires, dans la conduite de ses opérations, et les vendre, affréter ou autrement en disposer; (*i*) Acheter, vendre, manufacturer, réparer, altérer et échanger, louer, ou arrenter, importer, exporter, manipuler, préparer pour le marché et posséder pour en faire le commerce toutes sortes d'articles, effets et marchandises qui seront nécessaires aux fins de la dite industrie, ou qui sont ordinairement fournis ou destinés au commerce par les personnes engagées dans l'une quelconque des dites industries, ou qui paraîtront propres à être avantageusement utilisés, relativement à l'une quelconque de ces industries; (*j*) Acheter, détenir, vendre, céder, transférer ou autrement affecter et assujettir au commerce, des entreprises, actions, obligations, débentures, valeurs, ou titres de créances créés par toute autre corporation, et tant que la compagnie les possédera, elle exercera tous les droits, pouvoirs, privilèges d'un propriétaire, y compris le droit de voter, en vertu de ces valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*k*) Acheter et acquérir toute industrie de nature similaire, et acheter et acquérir tout intérêt ou contrôle dans toute industrie d'une nature similaire à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, et payer pour cela en tout ou en partie en argent, obligations ou actions acquittés de la compagnie; (*l*) Aider de toutes manières toute corporation dont aucune des actions du capital-actions, obligations ou autres valeurs sont détenues ou en aucune façon garanties par cette compagnie, et faire toutes choses pour la préservation, protection, amélioration, ou mise en valeur de toutes telles actions du capital-actions, obligations ou valeurs et de faire toutes choses tendant à mettre en valeur toute propriété détenue ou contrôlée en aucun temps par cette compagnie; (*m*) Vendre ou disposer des entreprises et de l'actif de la compagnie constituée par les présentes, ou d'aucune partie d'iceux, pour la considération que la compagnie jugera bonne, y compris des actions, obligations, ou valeurs de toute autre compagnie ayant des fins similaires en tout ou en partie à celles de la compagnie constituée par les présentes; recevoir et accepter des obligations, débentures ou autres valeurs en paiement total ou partiel pour tous travaux faits ou matériaux fournis par rapport à l'industrie de la compagnie par l'émission d'actions acquittées ou obligations de la compagnie, ou partie en actions et partie en obligations; (*n*) Partager les profits, se fusionner, coopérer avec toute personne, firme ou compagnie engagée dans ou à la veille d'exercer toute industrie dans laquelle cette compagnie est engagée ou a le droit d'exercer; (*o*) Payer à même les fonds de la compagnie ou en actions de la compagnie ou avec les deux argent et actions, toutes dépenses de ou incidentes à la formation, enregistrement, annonces, ou obtention de la charte de la compagnie et rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus dans le placement des actions du capital de la compagnie ou autres, débentures ou valeurs de la compagnie, ou dans ou pour la formation ou lancement de la compagnie ou la conduite de ses affaires. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"COMPAGNIE INDUSTRIELLE TRANSCONTINENTALE, LIMITEE."

Constituée en corporation, 20 février 1911. - - - - Capital, $45,000.

Nombres des actions, 450.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Donat Oscar Edouard Denault, marchand en gros; Camille Sigefroy Milette, agent de manufacture; Olivier Chrysostôme Moris-

sette, marchand de bois; et François Darche, manufacturier, tous de Sherbrooke, Qué.; Thomas De Gruchy, manufacturier, de Laprairie, Qué.; Georges Gervey Denault, marchand, d'Asbestos, Qué.; et Aaron Greenleaf Clough, marchand, d'Ayer's-Cliff, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Sherbrooke, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, louer ou acquérir autrement, soit comme placement ou pour revente, et détenir, soit entièrement comme propriétaire ou porteur d'hypothèque ou autrement, et faire le commerce de terres, maisons et autre propriété de toute nature ou tout intérêt dans icelles, et créer, vendre et faire commerce de toute propriété et sur baux de terre, et d'une façon générale faire le commerce, par voie de vente, location, échange ou autrement, de terres et maisons et de toute autre propriété soit réelle ou personnelle; (*b*) Exploiter et tirer partie de toute terre acquise par ou dans laquelle la compagnie est intéressée et en particulier en dressant des plans et en la préparant pour des fins de contruction ou autrement, et en construisant, modifiant, démolissant, décorant, maintenant, meublant, aménageant et améliorant des édifices; et en y planchéiant, pavant, égouttant, cultivant, affermant, louant par bail d'affaires ou entente de commerce, et en avançant de l'argent et en faisant des contrats ou arrangements de toutes sortes avec les constructeurs, entrepreneurs, tenanciers et autres; (*c*) Exercer toutes ou partie des industriës d'entrepreneurs, agents de maisons, commerçants de pierres, chaux, briques, bois de charpente, quincaillerie et autres matériaux requis pour les maisons; (*d*) Faire et conclure tous arrangements ou conventions pour le pavage, le macadam, la réparation, le nivelage, le nettoyage ou l'arrosage des rues ou routes et pour la construction, l'ouverture, la réparation et le maintien des conduites, citernes, drains, égouts, cuves et réservoir d'eau; (*e*) Acheter, vendre, louer et développer des pouvoirs d'eau et autres pouvoirs de force et produire et accumuler l'énergie électrique et la force motrice électrique, force mécanique et autres agents de forces similaires requis pour les affaires de la compagnie ou autrement; et fournir cette force pour la production, la transmission ou l'utilisation de force pour les fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice, et vendre, acheter ou disposer autrement du courant électrique par telle force motrice, pourvu toutefois, que tous les dits pouvoirs quand ils seront exercés en dehors de la propriété de la compagnie, soient sujets à toutes lois et tous règlements municipaux et provinciaux les régissant; (*f*) Manufacturer, vendre, acheter et faire commerce de bois, bois de charpente, billots et de tous articles dans la fabrication desquels le bois entre; (*g*) Manufacturer, vendre, acheter et faire le commerce de marchandises; (*h*) Exercer toute industrie (soit de manufacture ou autre) qui pourra paraître susceptible à la compagnie d'être exploitée concurremment avec la sienne ou destinée à en rehausser la valeur ou à rendre profitable aucune des propriétés ou droits de la compagnie; (*i*) Acquérir et s'emparer de tout ou en partie de toute entreprise, actif et passif de toute personne, firme ou compagnie exerçant toute industrie que cette compagnie a le droit d'exercer ou possédant des propriétés convenant aux fins de l'industrie de la compagnie; (*j*) Prendre ou acquérir autrement et détenir des actions de toute autre compagnie exerçant une industrie en tout ou en partie similaire à celle que cette compagnie a le droit d'exercer ou toute autre industrie qui pourra être exercée de façon à profiter directe-

ment ou indirectement à cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*k*) Conclure tous arrangements avec n'importe quelle autorité municipale, locale ou autre, qui pourront paraître susceptibles d'aider à la compagnie d'atteindre ses fins ou aucune d'elles; et obtenir des dites autorités tous droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera bon d'obtenir, et exercer, se conformer à tous tels droits, privilèges, concessions et arrangements; (*l*) Construire améliorer, maintenir, exploiter, gérer, exécuter ou contrôler toutes routes, voies, embranchements, voies d'évitements, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, chantiers électriques, ateliers, magasins et autres travaux et commodités qui pourront paraître susceptibles d'aider directement ou indirectement à faire avancer les intérêts de la compagnie, et contribuer, subventionner ou aider d'autre façon, ou prendre part à la construction, au maintien, amélioration, exploitation, gérance, exécution ou contrôle d'iceux; (*m*) Prêter de l'argent aux clients et autres ayant des relations d'affaires aveo la compagnie et garantir l'exécution des contrats des dites personnes; (*n*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres effets négociables ou transférables; (*o*) Vendre ou disposer autrement de tout ou de partie de l'entreprise de la compagnie pour la considération que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie exerçant une industrie similaire, en tout ou en partie, que cette compagnie a le droit d'exercer; (*p*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, commercer, tirer partie ou exercer tout ou partie de tous droits et propriétés de la compagnie; (*q*) Faire toutes choses mentionnées ci-dessus ou toute partie d'icelles à titre de principal, d'agents, d'entrepreneurs et fidéicommissaires, soit seule, soit avec d'autres; (*r*) Faire toutes autres choses qui pourront concourir aux mêmes fins. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"NATIONAL BRICK COMPANY OF LAPRAIRIE, LIMITED."

Constituée en corporation, 20 février 1911. - - - - - - Capital, $2,000,000.

Nombre des actions, 20,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Glass Greenshields et Edgar Reginald Parkins, avocats; William Tayolr, teneur de livres; Regnier Brodeur et John Morton Mantle, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturiers de briques, terra cotta, tuiles, drains et tuyaux d'égouts et tous produits de semblable nature, et importer, acheter, vendre et autrement en faire le commerce; (*b*) Agir comme agents de manufactures ou agents à commission pour toutes sortes de produits et matières brutes et articles manufacturés, objets, marchandises et commodités de toutes descriptions, manufacturés ou dont la compagnie fait le commerce; (*c*) Eriger, installer et exploiter des moulins, chantiers, machineries et outillages de toutes sortes nécessaires ou convenables pour que la compagnie exerce convenablement son industrie manufacturière; (*d*) Faire et exécuter et accomplir tous contrats pour la construction, terminaison et améliorations d'édifices et structures de toutes sortes et, à ces fins, exercer l'industrie de commer-

çants-généraux en pierres et matériaux de construction de toutes sortes, et acheter, détenir et disposer des propriétés acquises dans le but d'y ériger des édifices; (*e*) Dessiner, construire, agrandir, étendre, réparer, compléter, démolir, déplacer ou autrement s'engager dans tout travail de chemin de fer, ponts, quais, docks, fondations et autres travaux de toutes sortes et prendre et recevoir tous contrats ou transports de contrats pour iceux ou s'y rattachant, et recevoir en paiement d'iceux de l'argent ou des actions ou obligations ou autres valeurs de toute corporation avec laquelle ces contrats pourront être faits, et toutes et aucune autre propriété quelconque, et les détenir ou les vendre; (*f*) Acquérir toute ou partie de l'achalandage, droits, propriété et actif, y compris les options, concessions et autres avantages du même genre de tout individu, firme, association ou corporation, et les payer en tout ou en partie, en argent ou obligations, ou en paiement ou partie paiement d'iceux, répartir et émettre comme actions acquittées et non cotisables des actions du capital-actions de la compagnie, souscrit ou non; (*g*) Vendre ou disposer autrement de tout ou en partie de la propriété, de l'actif, droits, entreprise ou achalandage de la compagnie, et accepter en paiement pour iceux en tout ou en partie de l'argent, des obligations, des actions ou autres valeurs de toute corporation ou compagnie; (*h*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets, licences, concessions, et autres avantages du même genre comportant le droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser tout secret ou autre information se rattachant à toute invention ou procédé, et tirer partie, vendre, louer ou exploiter autrement tous tels brevets, licences ou concessions; (*i*) Acquérir et détenir, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre ou disposer autrement du stock, des actions, valeurs ou entreprises de toute autre compagnie ayant pour une de ces fins l'exerciee d'aucun des pouvoirs de cette compagnie, ou transférer son entreprise ou son actif, ou de se fusionner avec toute telle compagnie; (*j*) Conclure tous arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou ayant l'intention d'exercer toute industrie que cette compagnie a le droit d'exercer, ou qui est susceptible d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la compagnie; (*k*) Acquérir par achat ou autrement, détenir, vendre et négocier l'industrie, l'actif, l'achalandage, le stock, les actions ou valeurs de toute compagnie ou corporation exerçant une industrie similaire en tout ou en partie à celle de cette compagnie et d'une façon générale faire tous actes et exercer tous pouvoirs et industries incidentes à la bonne exécution des fins pour lesquelles cette compagnie est constituée. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"OWENS LUMBER COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 20 février 1911. - - - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Norval Dickson, notaire public, Albert Holden et James Buchanan, comptables; Charles Bronbgeest Graddon, marchand de bois; et Frederick William Wigg, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Village de Montebello, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter ou autrement acquérir comme entreprise en pleine exploitation et exercer et continuer l'exploitation de l'industrie de propriétaires de scieries, manufacturiers et commerçants de bois de charpente, ci-devant et actuellement exercée par l'Owens Lumber Co., à Montebello, dans la province de Québec; (*b*) Acheter ou acquérir autrement et prendre tout ou partie de l'entreprise, affaire, propriété, actif ou passif de tout individu, firme ou corporation exerçant toute industrie que cette compagnie est autorisée à exercer ou possédant des propriétés convenant aux fins de cette compagnie; (*c*) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de bois debout, bois et bois de charpente et produits de la forêt, et d'une façon générale exercer dans toutes ses branches l'industrie de marchands de bois debout et bois de charpente; (*d*) Construire ou acquérir autrement, posséder et exploiter des scieries, moulins à aplanir et des moulins et machineries de toutes descriptions utiles pour convertir les produits de la forêt en marchandises pour le marché; (*e*) Acheter ou autrement acquérir, posséder, acheter, vendre et faire le commerce de limites à bois et licences à bois; (*f*) Acheter ou autrement acquérir, posséder et faire fonctionner des bateaux à vapeur, remorqueurs, barges et autres vaisseaux utiles à la conduite des affaires de la compagnie; (*g*) Acheter ou autrement acquérir, développer et exploiter des pouvoirs d'eau, privilèges et franchises hydrauliques et produire et développer la force motrice électrique ou autre et l'utiliser aux fins de la compagnie; (*h*) Exercer toute autre industrie (soit de manufacture ou autre) qui pourra sembler à la compagnie susceptible d'être convenablement exploitée avec son industrie ou susceptible directement ou indirectement de rehausser la valeur ou rendre profitables tous droits ou propriétés de la compagnie; (*i*) Acquérir par achat ou autrement des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie exerçant ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans une industrie que cette compagnie a le droit d'exercer et vendre, détenir, émettre à nouveau avec ou sans garantie, ou autrement en faire le commerce; (*j*) Emettre et faire la répartition d'actions entièrement acquittées, obligations ou débentures de la compagnie en paiement ou partie paiement de toute industrie, franchise, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, licence ou contrat que la compagnie a le droit d'acquérir; (*k*) Vendre, louer ou autrement disposer de la propriété et de l'entreprise de la compagnie, ou de toute partie d'icelles, pour la considération que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*l*) Distribuer en espèces ou autrement, comme il pourra être résolu, tout actif de la compagnie entre ses membres et particulièrement les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie formée pour prendre le tout ou partie de l'actif de cette compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"W. McNALLY & COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 20 février 1911. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William McNally, William Herbert McNally et Arthur Cooper McNally, marchands; John Wesley Blair et Francis Joseph Laverty, avocats, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William McNally, William Herbert McNally et Arthur Cooper McNally.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de commerçants, manufacturiers et importateurs de briques, tuiles, tuyaux, poterie, ciment, pierres, outils, appareils, instruments, machineries, outillage de machineries, asphalte, cornues, engins et matériaux de pavage et de construction; exploiter des carrières, extraire et préparer pour le marché et vendre du minerai, métal, substances minérales et sable, et manufacturer et vendre tous autres matériaux composés en tout ou en partie de pierre, chaux, sable, silice ou ciment, et d'une façon générale s'occuper de toutes choses de nature quelconque utilisées ou propres à l'usage pour la construction, l'entreprise, le pavage, la construction d'aqueducs et la manufacture ou production du gaz ou de l'électricité; (*b*) Exercer toute industrie soit manuturière ou autre qui pourra paraître susceptible à la compagnie d'être convenablement exercée avec l'entreprise ou pour les fins de la compagnie ou calculée directement ou indirectement à rehausser la valeur ou rendre profitable aucune des propriétés ou droits de la compagnie; (*c*) Acheter ou autrement acquérir les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi et les payer enactions, obligations, débentures ou autres valeurs de cette compagnie, et détenir, vendre, voter ou autrement disposer des actions, obligations, débentures ou autres valeurs ainsi acquises et de garantir le paiement du principal et de l'intérêt sur les dites actions, obligations, débentures ou autres valeurs, et lancer toute compagnie ou corporation ayant des fins entièrement ou en partie similaires à celles de cette compagnie et exercer toute industrie susceptible d'être exercée de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie; (*d*) Acquérir et assumer tout ou partie de l'entreprise, propriété ou passif de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que cette compagnie a le droit d'exercer ou possédant une propriété convenant aux fins de cette compagnie; (*e*) Se consolider ou se fusionner avec toute autre compagnie ayant des fins similaires en tout ou en partie à celles de cette compagnie; (*f*) Conclure tous arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute autre personne, firme ou corporation exerçant ou engagée dans toute entreprise ou transaction susceptible d'être conduites de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toutes telles compagnies et les vendre, les détenir et les émettre à nouveau avec ou sans garantie du principal et de l'intérêt ou de toute autre façon en disposer; (*g*) Vendre, louer ou autrement disposer de toute la propriété, des droits et entreprises de la compagnie ou de toute partie d'iceux, pour la considération que la compagnie jugera bonne, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des fins entièrement ou en partie similaires à celles de cette compagnie; (*h*) Acheter, louer ou autrement acquérir et détenir, exercer et jouir de tout ou de toute partie de propriété, franchises, achalandage, droits, pouvoirs et privilèges détenus ou dont jouissent toutes personnes, firmes ou compagnies exerçant ou constituées pour exercer toute industrie similaire en tout ou en partie à celle que cette compagnie est autorisée d'exercer, et payer pour iceux tout ou partie en argent, ou tout ou partie en actions acquittées ou en partie acquittées ou valeurs de cette compagnie ou autrement et assumer le passif de toutes telles personnes, firmes ou compagnies; (*i*) Faire aucune ou toutes les choses ci-dessus mentionnées à titre de principal, d'agents ou chargés d'affaires; (*j*) Faire des avances d'argent aux clients ou aux personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats des dites personnes; (*k*) Distribuer en espèces ou autrement, comme il le sera résolu, l'actif de la compagnie entre ses membres

et particulièrement les actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui pourra prendre à sa charge tout ou partie de l'actif ou du passif de cette compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"BEAUBIEN, LIMITED".

"BEAUBIEN, LIMITEE".

Constituée en corporation, 21 février 1911. - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—L'hon. Louis Beaubien, gentilhomme; Joseph Beaubien, gérant; Louis de Gaspé Beaubien, courtier; et Charles Philippe Beaubien, avocat et C.R., tous d'Outremont, Qué.; et Jacques de Gaspé Beaubien, I.C., de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Souscrire, assurer la souscription, acheter ou autrement acquérir, soit comme principal ou agent et d'une façon absolue comme propriétaire ou par voie de garantie collatérale, et jouir, vendre, échanger, engager, voter ou autrement disposer d'actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute corporation ou compagnie municipale, industrielle ou financière, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*b*) Lancer, organiser, gérer et développer ou autrement aider au lancement, organisation, gérance ou développement de toute corporation, compagnie, syndicat, entreprise ou industrie et faire tous actes nécessaires ou s'y rattachant; (*c*) Faire des avances aux personnes, compagnies ou corporations avec lesquelles la compagnie pourra avoir des relations d'affaires et agir comme agents et courtiers pour le placement, la négociation, le prêt, le paiement, la transmission et la collection de l'argent; (*d*) Accepter, remplir et exécuter toute charge de fidéicommis à l'égard de toute corporation dont la compagnie détient les actions, débentures ou autres valeurs commises à sa charge par toute personne ou personnes ou par toute corporation ou toute cour de justice aux termes qui pourront être convenus et que le tribunal approuvera et prendre, recevoir, détenir et transmettre tout motif et propriété soient réels et personnels qui pourront leur être accordés, confiés ou transmis à la cahrge de la compagnie avec son assentiment sur ces fidéicommis; (*e*) Agir comme syndics relativement à toutes débentures, obligations, hypothèques ou autres valeurs émises par toute corporation dont la compagnie détient des actions, débentures ou autres valeurs et disposer de telles propriétés conformément aux dispositions des conventions établissant ce fidéicommis; (*f*) Acheter ou autrement acquérir et détenir, développer, construire, louer, vendre, transmettre, échanger, prendre à bail ou autrement disposer des propriétés réelles ou personnelles, meubles ou immeubles et les payer en actions ou autres valeurs de la compagnie ou autrement; (*g*) Faire enquête, examiner, vérifier et faire rapport sur les livres, état d'affaires, perspectives, entreprises, affaires et situation de toute personne, firme ou corporation et faire enquête, examiner et faire rapport sur les titres et la valeur des propriétés réelles ou personnelles, publiques ou privées, ou sur la légalité de toute émission d'obligations, débentures ou autres valeurs de toute corporation ou sur les circonstances de toute industrie, maison d'affaires ou entre-

prise et, d'une façon générale sur tout actif, propriétés ou droits; (*h*) Agir comme agents ou avocats pour la transaction de toute affaire, gérance de successions, ventes de propriétés, placement et collection d'argent, loyers, dividendes, intérêts, hypothèques, obligations, billets et autres valeurs; (*i*) Accepter et détenir la charge et remplir tous les devoirs de receveur, syndic, mandataire pour le bénéfice de créanciers, liquidateur, exécuteur, administrateur et curateur de toute corporation dont la compagnie détient des actions, débentures ou autres valeurs et faire toutes choses incidentes qui seront nécessaires à telles fins; (*j*) Agir comme agents pour les fins d'enregistrer, émettre et contresigner les transferts et certificats d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute association ou corporation municipale ou autre et recevoir et administrer tout fonds d'amortissement se rapportant à iceux aux termes qui pourront être convenus et garantir le paiement de toutes débentures, valeurs de débentures, obligations ou autres valeurs ou de l'intérêt sur icelles; (*k*) Vendre, louer ou autrement disposer de la propriété ou de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie d'icelle pour la considération que la compagnie jugera bonne et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*l*) Conclure des arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans toute entreprise ou transaction que cette compagnie a le droit de s'engager ou d'exercer; et vendre ou autrement acquérir les actions et valeurs de toute telle compagnie et vendre, détenir, émettre à nouveau avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (*m*) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie en propre toute propriété de la compagnie et en particulier, toutes actions, débentures ou valeurs dans d'autres compagnies, appartenant à cette compagnie ou dont la compagnie peut avoir le pouvoir de disposer, et faire tous actes et exercer tous pouvoirs et industries incidents au bon accomplissement des fins pour lesquelles la compagnie est constituée; (*n*) Se fusionner avec d'autres compagnies ayant des fins similaires en tout ou en partie à celles de cette compagnie; (*o*) Acheter, louer ou autrement acquérir toute industrie similaire en genre et aux fins de toutes affaires de cette compagnie; (*p*) Faire tous actes nécessaires pour l'entreprise, exploitation ou conduite à bonne fin de toutes affaires que la compagnie est autorisée à exercer et pour tous services, droits et fidéicommis; charger, collecter et recevoir toute rémunération, frais et dépenses convenables, légales, usuelles et habituelles. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE EUREKA DAMPER COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 21 février 1911. - - - - Capital, $60,000.

Nombre des actions, 600.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alexandre Wardrope Greenshields Macalister et Charles Mackay Cotton, avocats; Ralph Erskin Allan, secrétaire; John Morton Montle, étudiant; et John William Henry Gerritt Hopman van den Berg, marchand de diamants, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de manufacturier, acheter, vendre et d'une façon générale faire le commerce de poêles, fournaises, engins, bouil-

loires, et de toutes leurs parties et des appareils s'y rattachant; (*b*) Acquérir, détenir, manufacturer, construire et exploiter tout stock et usine, machineries et appareils nécessaires pour la conduite à bonne fin de toutes ses entreprises et à ces fins acquérir tous droits de brevets, brevets, inventions, marques et autres droits et privilèges similaires; (*c*) Acquérir par achat, location ou autrement, toute propriété réelle ou personnelle, meubles ou immeubles, requis par la compagnie pour les fins de son industrie; (*d*) Acquérir, détenir et posséder des actions et valeurs dans toute autre compagnie ou compagnies exerçant une industrie similaire, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, et émettre des actions entièrement acquittées en paiement ou partie de paiement du prix d'achat d'icelles, et les vendre ou autrement en disposer; (*e*) Acquérir de toute personne, firme ou corporation toute industrie d'un caractère similaire ou se rattachant à celle ci-dessus mentionnée, ou susceptible d'être exploitée concurremment avec la sienne, et émettre des actions entièrement acquittées en paiement entier ou partiel, ou conclure tous arrangements avec toute telle compagnie ou personne pour la fusion des intérêts, les concessions réciproques ou l'amalgamation; (*f*) Acquérir toutes marques de commerce, dessins industriels, brevets, licences, privilèges ou permis pour ou se rattachant à toutes inventions qui pourront être utiles à la compagnie; (*g*) D'une façon générale faire toutes choses nécessaires ou utiles aux fins de la dite industrie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"GAEL SHIPPING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 21 février 1911. - - - - Capital, $27,000.

Nombre des actions, 270.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Ireland Dewar, marchand de bois, d'Ottawa, Ont.; Waterman Allen Taft, marchand de bois, d'Arlington, Mass., E.-U.A.; Willis Herbert Chandler, armateur, de Newton, Mass., E.-U.A.; Josiah Warren Bucknam, armateur, de Quincy, Mass.. E.-U.A., et William McKissock, marchand expéditeur, de Brookline, Mas., E.-U.A.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Construire, posséder, acquérir, acheter, vendre et affréter des bateaux à vapeur, navires, vaisseaux, barges et allèges de toutes sortes et utiliser et employer les dits navires dans toute industrie légale quelconque et n'importe où et exercer l'industrie de propriétaires de navires, armateurs sur les mers et sur les eaux de navigation intérieures; (*b*) Charger sur toute propriété déposée ou placée entre ses mains telles rémunérations, redevances et charges qui pourront être justifiées pour services rendus d'entreposage, emmagasinage, quaiage, frais de dock, de tonnellerie, arrimage ou autres soins et travaux dans la manutention, transport et livraison de telle propriété par la compagnie, en plus et en sus du tarif régulier de fret et de primage sur la dite propriété ou toute partie d'icelle qui aura été transportée ou qui pourra être transportée par elle; (*c*) Recouvrer toutes charges justes et raisonnables ou montant d'argent pris à charge par elle auxquels pourront être sujets toutes marchandises, objets ou commodités qui pourront venir en sa possession; (*d*) Souscrire, acheter et détenir

du stock dans toute autre compagnie dûment constituée par lettres patentes ou par loi du Parlement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"J. ALPHONSE OUIMET, LIMITED".

"J. ALPHONSE OUIMET, LIMITEE".

Constituée en corporation, 21 février 1911. - - - Capital, $100.000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Alphonse Ouimet, marchand; Joseph Léon Patenaude, voyageur de commerce; Rosario Frigon, médecin; Joseph Eugène Tessier, comptable; et Joseph Amédée Lamarche, C.R., tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie en gros et en détail d'un magasin général ou à rayons et de l'importation et l'exportation de toutes sortes de marchandises et articles, marchandises et produits requis pour telle industrie; manufacturer, vendre, échanger ou autrement faire le commerce de toutes sortes de marchandises et produits se rattachant ou ayant quelque rapport avec le commerce ou les affaires de la compagnie et agir comme agents de manufactures ou agents commissionnaires pour la vente de tous les différents articles, marchandises, produits et matériaux mentionnés ci-dessus; (*b*) Exercer l'industrie de marchands-détailleurs en gros et en détail, de merciers, marchands de chapeaux, casquettes, parapluies, chemises et de manufacturiers de bretelles et de manufacturer, vendre et échanger tous les produits nécessaires formant partie des matériaux utilisés dans la manufacture des dits produits; (*c*) Exercer toute industrie et commerce de nature similaire qui pourront être avantageux à la compagnie; (*d*) Acheter et acquérir le commerce de l'achalandage actuellement tenu par J. Alphonse Ouimet et toutes propriétés, meubles ou immeubles appartenant au dit commerce et industrie et achalandage, et de payer pour iceux par l'émission, la répartition et la distribution d'actions entièrement acquittées ou pour toutes autres valeurs, obligations de la compagnie; (*e*) Acquérir et détenir, posséder, utiliser, louer ou prendre à bail, échanger, vendre, disposer ou autrement faire le commerce de toutes propriétés, meubles ou immeubles, aux fins de l'industrie de la compagnie et les payer en tout ou en partie en actions acquittées de la compagnie ou par le transfert d'obligations; (*f*) Emettre toutes actions du capital-actions de la compagnie comme entièrement acquittées et non cotisables en paiement de tous biens meubles ou immeubles ou autre actif requis ou loué par la compagnie ou pour services rendus à la compagnie ou pour toute autre considération que les directeurs jugeront bonne; (*g*) Acquérir, détenir, posséder des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre corporation exerçant une industrie similaire ou s'y rattachant, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi et les payer en tout ou en partie comptant et distribuer et émettre des actions entièrement acquittées de la compagnie en paiement ou partie de paiement et les vendre et en disposer; (*h*) Faire des avances d'argent et garantir l'exécution des contrats et autrement aider toute personne, compagnie ou client ayant des relations d'affaires avec cette compagnie et prendre

ou acquérir autrement des actions et valeurs de toute autre compagnie et vendre, détenir et émettre à nouveau, avec ou sans garantie, ou autrement en disposer, nonobstant l'article 44 de la dite loi; (*i*) Vendre, louer, prendre à bail ou disposer autrement de tout ou de partie de l'entreprise de la compagnie et accepter en paiement entier ou partiel d'icelle les actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie nonobstant l'article 44 de la dite loi et distribuer les dites actions entre les actionnaires de cette compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"CANADA WEST TOWNSITE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 24 février 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Henry Arnold Burbidge et Frederick Maxwell Burbidge, avocats; Robert Cunningham McPherson, comptable; Robert William Killey, commis; et Edwin Allee Pridham, étudiant en droit, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Henry Arnold Burbidge, Frederick Maxwell Burbidge et Robert Cunningham McPherson.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail, échange, concession ou autrement des lots de ville, terres de fermes, terrains miniers ou à fruits, sites de villes, terres de pâturage ou boisées et tous genres d'immeubles et biens mobiliers ou tout intérêt ou droit quelconque dans iceux, équitables, ou autrement; prendre, construire dessus, détenir, posséder, maintenir, travailler, développer, vendre, louer, échanger, améliorer et autrement faire commerce et disposer des dits lots, terres, sites, immeubles et biens mobiliers ou de tout intérêt dans iceux; faire le commerce de toute partie des terres et propriétés ainsi acquises, les subdiviser en lots à bâtir et d'une façon générale les cadastrer en lots, rues et sites de construction pour résidences ou autrement, et avec pouvoir de tracer des rues sur iceux, d'y placer les égouts et drains nécessaires, d'y construire dessus aux fins de résidences ou autrement, de fournir aux édifices ainsi construits la lumière électrique, le gaz, l'eau ou autres commodités nécessaires; (*b*) Agir comme agents pour la vente et l'achat d'immeubles et de tout intérêt dans iceux et moyennant rétribution procurer des placements sur immeubles pour toutes personnes; agir comme agents de vente pour les propriétaires de toute subdivision d'immeubles, sites de construction, sites de villes, ou terres de toutes sortes et de tout intérêt dans iceux, et prendre et acquérir de toute personne ou corporation toute agence, inclusive ou autre pour la vente de toutes ces terres, sites ou intérêts dans iceux, et accepter transport de et exécuter contrat fait par toute personne avec toute autre personne ou corporation pour la vente de tels terres, sites ou intérêts dans iceux à titre d'agents ou autrement, et d'une façon générale agir comme agents d'immeubles, de maisons et de location, et (pour ce qui s'y rattache) exercer l'industrie d'agents d'assurance contre l'incendie; (*c*) Conclure tous arrangements avec toute personne, corporation, gouvernement ou autorité suprême, municipale ou autre qui pourront sembler susceptibles d'être utiles aux fins de la compagnie ou à aucune d'icelles, et obtenir de toute telle corporation, gouvernement ou autorité tous droits, privilèges ou franchises que cette compa-

gnie jugera utile d'obtenir; (*d*) Contracter avec toute personne, corporation ou aucune municipalité pour faire, construire, ériger et exploiter des travaux publics ou privés de quelque nature que ce soit et assumer les contrats et transporter, céder ou autrement disposer des contrats de la compagnie en tout ou en partie et recevoir et accepter des obligations, débentures ou autres valeurs ou actions du capital-actions de toute corporation en paiement ou acompte pour travaux faits ou matériaux fournis; (*e*) Coloniser, ouvrir à la colonisation toutes terres de la compagnie, faire des avances d'argent ou aider autrement aux immigrants ou colons en perspective pour ces fins et prendre, détenir, utiliser et mettre en force toute forme de garantie pour le paiement de telles avances avec intérêt aux conditions et de la façon et sous la forme que la compagnie jugera bonne et vendre, transporter ou disposer autrement d'icelle; (*f*) Acheter ou autrement acquérir et assumer tout ou partie de l'actif, commerce, propriété, achalandage, privilèges, contrats et droits de toute personne, firme ou corporation exerçant une industrie similaire en tout ou en partie à celle de la compagnie et assumer ou garantir les obligations ou le passif de toutes telles personnes, firmes ou corporations; (*g*) Accepter de toute personne, firme ou corporation en paiement de toute dette due à la compagnie, ou en considération de tout ou partie du prix de vente de toute partie de la propriété de la compagnie ou de son actif ou comme garantie pour toute dette due ou devenant due à la compagnie, hypothèques, liens ou autres valeurs et actions de capital-actions, débentures ou autres valeurs de telle corporation; transporter ou disposer de toutes telles actions et valeurs; recevoir décharges de toutes équités de rédemption de toutes propriétés sur lesquelles la compagnie aura un lien, charge ou hypothèque et vendre ou disposer autrement de toute propriété acquise par voie de garantie; (*h*) Demander et obtenir l'enregistrement ou la reconnaissance dans tout pays ou contrée sous les dispositions de toute loi relative aux corporations étrangères en vigueur dans ces pays ou contrées; (*i*) Acheter ou acquérir autrement et prendre, détenir et disposer de toutes actions, obligations, débentures et autres, actif et valeurs de toute autre corporation exerçant ou intéressée dans toute entreprise d'un caractère similaire en tout ou en partie à toutes affaires ou entreprises de la compagnie ou avec lesquelles la compagnie pourra être identifiée, et lorsqu'elle en sera en possession, exercer tous pouvoirs et droits se rapportant au titre de propriétaire d'icelles y compris le pouvoir de voter sur ces actions, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) Conclure tous arrangements pour le partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, la fusion avec toute autre corporation, firme ou personne engagées dans toute industrie d'un caractère similaire avec aucune des affaires ou opérations de la compagnie; (*k*) Faire toutes autres choses relatives ou destinées à faire atteindre les fins ci-dessus ou aucune d'elles. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"LA COMPAGNIE DE BISCUITS DE ST-HYACINTHE, LIMITEE".

Constituée en corporation, 24 février 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—François Alfred Brodeur, comptable; Azarie Lassonde et Joseph Henri Tessier, commis; Adélard Gladu, boulanger; Damase Adolphe Gladu, marchand; Damien Télesphore Bouchard, journaliste; Pierre Denis, employé provincial; et Télesphore Alexis St. Germain, agent d'assurances, tous de

St-Hyacinthe, Qué.; et Elzéar Lassonde, voyageur de commerce, de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—François Alfred Brodeur, Azarie Lassonde, Adélard Gladu, Damase Adolphe Gladu, Joseph Henri Tessier, Damien Télesphore Bouchard, Pierre Denis et Télesphore Alexis St. Germain.

Siège social:—Providence, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Vendre en détail et en gros de la farine et du sucre; manufacturer et vendre du pain, des confiseries, biscuits, bonbons, chocolats et autres articles se rattachant à ce commerce; (*b*) Donner des actions acquittées de la compagnie en paiement du prix d'achat de terrain, usine, matériel roulant et matériaux de toutes sortes et aussi en paiement de services rendus par les employés ou entrepreneurs, ou en paiement de dettes dues par la compagnie; (*c*) Exercer tous les pouvoirs et choses nécessaires pour les fins de la compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"UNITED SOAP COMPANY OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 24 février 1911. - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Percy Carroll Ryan et Russell Thomas Stackhouse, avocats; Roméo Houle et Edouard Rodier, gérants, tous de Montréal, Qué.; et Agenor Henry Tanner, avocat, d'Outremont, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Percy Carroll Ryan, Roméo Houle et Agenor Henry Tanner.

Siège social:—Cité de Maisonneuve, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie générale de manufacturiers, marchands en gros et en détail et d'exportateurs de savons de buanderie, de famille ou de toilette et toutes sortes de savon, poudres de savon, poudres à laver, chandelles de suif, suif, parfums, huiles, glycerine à l'état brut ou raffinée, médecines, huiles, stéarines, gras, graisses, acides gras et tous autres ingrédiens et produits qui entrent dans la fabrication des savons; (*b*) Acquérir, exercer l'industrie en exploitation de l'achalandage de toute ou partie de l'actif ou du passif de la United Soap Company of Canada à des termes de paiement tels que par l'émission d'actions entièrement acquittées du capital-actions de la compagnie ou comme il pourra être décidé; (*c*) Acheter, manufacturer, raffiner, préparer et faire le commerce de toutes sortes d'huiles et substances oléagineuses et saponifiantes de toutes sortes et d'onguents et ingrédients; (*d*) Exercer l'industrie pharmaceutique, manufacturière et de chimistes et droguistes généraux et de manufacturiers et commerçants de toutes sortes d'objets de toilette; et de manufacturiers de boîtes et caisses en carton, bois, métal ou autres et comme imprimeurs en couleurs, éditeurs, papetiers, fabricants de parfums et de toutes commodités et articles de marchandises dans lesquelles les dérivés provenant de la fabrication du savon en forment partie; (*e*) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer, ou autrement acquérir, et détenir, posséder, utiliser, exploiter, lancer des procédés secrets, noms de commerce et marques distinctives et toutes inventions, améliorations et procédés, utilisés ou se rapportant à ou garantis par brevet ou autre-

ment et se rattachant à l'industrie de la compagnie; (*f*) Adopter tels moyens de faire connaître les produits de la compagnie qui pourront paraître bons et en particulier en annonçant par voie de la presse, circulaires, achat et exposition de travaux d'art ou intéressant, par la publication des livres et publications périodiques, par la distribution d'échantillons, sollicitation, prix, récompenses et dons; (*g*) Acquérir, prendre à charge et exercer tout ou partie de l'industrie, actif ou passif de toute personne, firme, association ou corporation qui pourront paraître à la compagnie susceptibles d'être convenablement exploités concurremment ou avec aucune de celles mentionnées ci-dessus, ou calculés directement ou indirectement à rendre profitable ou à rehausser la valeur des propriétés de la compagnie ou de ses droits pour le temps présent, et de les payer soit en tout soit en partie par l'émission d'actions entièrement acquittées ou obligatoires de la compagnie; (*h*) Acquérir, détenir et disposer de toute manière que la compagnie décidera, de toutes actions dans toute autre compagnie à fonds social, exploitant une industrie similaire, nonobstant l'article 44 de la loi des Compagnies; (*i*) Exercer l'industrie soit de manufacture ou autre, se rattachant aux fins et objets ci-dessus exposés et qui pourra paraître à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée pour les fins et objets de la compagnie; (*j*) Faire toutes choses et celles ci-dessus à titre de principal, agents, entrepreneurs, syndics ou autrement et soit seul ou conjointement avec d'autres. La compagnie opèrera en Canada et ailleurs.

"THE WM. GRAY-SONS-CAMPBELL, LIMITED."

Constituée en corporation, 24 février 1911. - - - - Capital, $2,000,000.

Nombre des actions, 20,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Gray, Manson Campbell et William Remus Landon, manufacturiers; James Scott Gray, comptable; Mark Daniels, agent de ventes; The Wm. Gray-Sons Company, Limited; et Manson Campbell Company, Limited, manufacturiers, tous de Chatham, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Robert Gray, Manson Campbell, William Remus Landon, James Scott Gray et Mark Daniels.

Siège social:—Cité de Chatham, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) S'engager dans l'industrie de la manufacture et de la vente de voitures, wagons, traîneaux, automobiles, bicycles, véhicules de toutes sortes; moulins à vanner, balances et toutes parties d'iceux et accessoires s'y rattachant et aussi de tous autres articles dans la manufacture desquels le bois ou le métal entrent en tout ou en partie; (*b*) Former des compagnies constituées pour s'engager dans la manufacture ou la production de toutes ou de n'importe quelle partie des articles ci-dessus mentionnés; (*c*) Souscrire, prendre à charge et acquérir autrement et détenir des actions dans toute autre compagnie ou compagnies ayant des fins en tout ou en partie similaires à celles de cette compagnie ou exerçant toute industrie susceptible d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie; (*d*) Acquérir, ou prendre à charge tout ou partie de l'industrie, propriété et passif de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie que cette compagnie a le droit d'exercer ou possédant des propriétés convenant aux fins de cette compagnie; (*e*) Entrer en société ou conclure tous arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, les risques communs ou autrement avec toute personne ou compa-

gnie exerçant ou engagée ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans toute affaire ou transaction que la compagnie est autorisée d'exercer ou de s'engager, ou toute affaire ou transaction conduite ou susceptible d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie et prêter de l'argent et garantir les contrats de ou aider d'autre façon à toute telle personne ou compagnie ou à toute personne ou compagnie ayant des relations d'affaires avec cette compagnie et de prendre à charge ou acquérir autrement des actions et valeurs de toutes telles compagnies, et vendre, détenir et émettre à nouveau avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*f*) Emettre et répartir des actions entièrement acquittées de la compagnie pour l'acquisition de toute propriété, contrat, droit ou privilège que cette compagnie est autorisée d'acquérir; (*g*) Distribuer en espèces ou autrement tout actif de la compagnie entre ses membres et particulièrement les actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie, formée pour prendre à charge tout ou partie de l'entreprise de la compagnie; (*h*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, négocier et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats ou tout autre document négociable ou transférable; (*i*) Louer, vendre ou disposer de la propriété ou entreprise de la compagnie ou de toute partie d'icelle pour la considération que la compagnie jugera bonne et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des fins entièrement ou en partie similaires à celles de cette compagnie; (*j*) Faire toutes choses et celles ci-dessus mentionnées à titre de principaux, agents, entrepreneurs, syndics ou autrement, et soit seul soit conjointement avec d'autres et faire toutes autres choses qui se rattachent ou qui peuvent aider à atteindre aucune des fins ci-dessus; (*k*) Payer, à même les fonds de la compagnie, tous les frais et dépenses qui découlent de l'incorporation et de l'organisation de la compagnie. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE NATIONAL SPORTING ASSOCIATION OF CANADA, LIMITED."

Constituée en corporation, 25 février 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—Thomas Charles Flanagan et John Francis McGarry, hôteliers; Timothy O'Rourke, gentilhomme; Elwood Hughes, commis; et James Patrick Fitzgerald, rédacteur du sport, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Encourager l'athlétisme et les concours et essais d'adresse et d'endurance entre hommes; (*b*) Etablir, maintenir et diriger des arènes convenables pour tenir les dits concours ou essais d'adresse comme susdits dans les villes de Toronto, Halifax, Montréal, Winnipeg et Vancouver; (*c*) Offrir des prix convenables pour ces concours et essais de force comme susdit; (*d*) Faire toutes autres choses qui se rattachent ou qui peuvent aider à atteindre aucune des fins susdites. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"NORTHERN ONTARIO TRUST, LIMITED".

Constituée en corporation, 25 février 1911. - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Eusèbe Bergeron, médecin; Samuel Arnovitz, courtier; Gustave Monast, agent de publicité; Edmond Sawyer, imprimeur; et Charles Vane, capitaliste, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Accepter, remplir et exécuter toute mission confiée à la compagnie par toute personne ou personnes ou par toute corporation ou par toute cour de justice, aux termes qui pourront être convenus et que le tribunal approuvera, et prendre, recevoir, détenir et transmettre tout actif et propriété soit réelle soit personnelle qui pourront être accordés, commis ou transmis à la compagnie avec son assentiment sur telle mission ou missions de fidéicommis; (*b*) Agir comme syndic au sujet de toutes débentures, obligations, hypothèques ou autres valeurs émises par toute corporation municipale ou autrement; détenir des propriétés hypothéquées ou engagées pour garantir le paiement de toutes telles débentures, obligations, hypothèques ou autres valeurs, et disposer de ces propriétés conformément aux actes les régissant; (*c*) Souscrire, garantir la souscription, acheter, prendre ou autrement acquérir, et détenir soit comme principal ou agent et absolument comme propriétaire ou par voie de garantie collatérale et jouir, vendre, échanger, engager, voter ou disposer autrement des actions, obligations, débentures et autres valeurs de toute compagnie ou corporation municipale, industrielle ou financière, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*d*) Lancer, organiser, gérer et développer toute corporation, compagnie, syndicat, entreprise ou industrie et faire tous actes pour cela s'y rattachant; (*e*) Agir comme agents et courtiers pour le placement, la manipulation, le prêt, le paiement, la transmission et la collection d'argent; (*f*) Acheter ou autrement acquérir et détenir, vendre ou autrement disposer de propriétés réelles ou personnelles, meubles ou immeubles et payer pour icelles en actions ou autres valeurs de la compagnie ou autrement; (*g*) Faire enquête, examiner, vérifier et faire rapport sur les livres, état d'affaires, perspectives, commerce, affaires et situation de toute personne, firme, corporation et faire enquête, examiner, et faire rapport sur les titres et la valeur des propriétés réelles ou personnelles, privées ou publiques, ou sur la légalité des obligations, débentures ou autres valeurs de toute corporation, ou sur la situation de toute maison d'affaires ou entreprise et d'une façon générale sur tout actif, propriétés ou droits; (*h*) Agir comme agents ou avocats pour la transaction de toute affaire, gérance de successions, vente de propriétés, placement et collection d'argent, loyers, intérêts, dividendes, hypothèques, obligations, billets et autres valeurs. (*i*) Accepter et tenir les fonctions et remplir tous les devoirs de receveur, syndic, cessionnaire, fidéicommissaire pour le bénéfice des créanciers, liquidateur, exécuteur, administrateur et curateur de successions insolvables, et administrer, gérer, fermer et clore toute affaire de successions, personnes sociétés, associations, ou corps corporatifs et faire toutes choses incidentes qui seront nécessaires à ces fins; (*j*) Agir comme agents pour l'enregistrement, l'émission et contresigner les transferts et certificats d'actions, obligations, débentures ou autres obligations de toute association ou corporation municipale ou autre, et recevoir et gérer tout fonds d'amortissement se rapportant aux termes qui pourront être convenus et garantir le paiement de toutes débentures, valeurs de débentures, obligations ou autres valeurs ou l'intérêt sur icelles; (*k*) Vendre, louer, ou autrement disposer de la propriété ou de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie d'icelle pour la considération que la compagnie jugera bonne et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie; (*l*) Conclure tous arran-

gements pour le partage des profits ou l'union des intérêts, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou à la veille d'exercer ou de s'engager dans toute affaire ou transaction que cette compagnie a le droit d'exercer ou de s'engager et prendre ou acquérir autrement les actions ou valeurs de ces dites compagnies, et vendre, émettre à nouveau avec ou sans garantie ou autrement en disposer; (*m*) Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie en propre toute propriété et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs d'autres compagnies appartenant à la compagnie, ou dont la compagnie peut avoir le droit de disposer et faire tous actes et exercer toute industrie se rattachant aux fins pour lesquelles la compagnie est constituée; (*n*) Acheter, louer ou autrement acquérir toute industrie d'un caractère similaire ou ayant les mêmes fins qu'aucune de celles de la compagnie; (*o*) Faire tous actes nécessaires pour l'entreprise, l'exploitation ou la conduite à bonne fin d'aucune des affaires que la compagnie a le droit de faire ou exercer, ou tous services, droits et fidéicommis, charger, collecter, et recevoir la rémunération convenable, légale, usuelle et ordinaire, frais et dépenses; (*q*) Aucun des pouvoirs conférés ici ne seront limités ou restreints par l'application ou l'interprétation de tout autre pouvoir ainsi accordé. La compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE BRITISH COLUMBIA STEEL CORPORATION, LIMITED".

Constituée en corporation, 27 février 1911. - - - Capital, $10 000,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Gilchrist, clerc d'avocat; Alexander Murray Garden, William Cedric Davidson et Waldon Lawr, étudiant en droit; et Cecil Young Spearing, secrétaire, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer et faire le commerce du fer, de l'acier et de tous les autres métaux depuis leur état de minérai jusqu'à leurs produits terminés, et aussi manufacturer et faire le commerce d'articles, effets et marchandises dans lesquels entre ou peut entrer du fer, de l'acier ou tout autre métal; exercer l'industrie et faire le commerce de propriétaires de houillères, de broyeurs de peintures et de couleurs, producteurs d'huiles et de couleurs, manufacturiers et commerçants de ciment, huiles, peintures, mordants et vernis et autres préparations chimiques et industrielles de toutes descriptions dans toutes leurs branches respectives; (*b*) Acquérir, louer ou autrement posséder des puits d'huile et de gaz naturel, et des terres, mines, droits miniers, claims, emplacements, terrains métallifères, terres à bois, limites de bois, pouvoirs d'eau et tous intérêts y attachés et les exploiter, travailler, exercer ou développer et mettre à profit; faire des recherches, obtenir, travailler, augmenter, rendre marchands et commercer dans les huiles, gaz naturel, le bois, le fer, la houille, le minerai, la brique de terre, la brique, le ciment et autres métaux, minéraux et substances, ainsi que leurs produits et sous-produits; (*c*) Broyer, obtenir, posséder, carriérer, fondre, calciner, raffiner, faire des mélanges, manipuler et préparer pour le marché, acheter et vendre des huiles, du gaz naturel, bois, minerais, métaux et substances minérales de toutes sortes et exercer toute autre opération métallurgique qui peut

paraître convenable aux fins de la compagnie; acheter, vendre, manufacturer et commercer dans les minéraux, installations, machineries, instruments, appareils et autres choses pouvant servir aux opérations métallurgiques et autres dans lesquelles la compagnie est ou pourra être intéressée ou qui peuvent être requises par les ouvriers ou autres employés de la compagnie; (*d*) Construire, entreprendre, maintenir, améliorer, gérer, travailler, contrôler, administrer tout chemin, voie, conduites d'eau, tramway, voies de garage de termini et de chemins de fer sur des terres appartenant et contrôlées par la compagnie, des ponts, réservoirs, entrepôts pour emmagasinage, cours d'eau, droits riverains, pouvoirs d'eau, lots riverains, aqueducs, quais, fournaises, moulins à scie, sites à moulins, broyeurs, travaux hydrauliques et électriques, factories, entrepôts, usines, habitations et autres travaux et accommodations qui peuvent servir directement ou indirectement ou qui conviennent à aucun des objets de la compagnie ou qui peuvent contribuer ou subventionner ou autrement aider en aucune manière aux opérations de la compagnie: (*e*) Manufacturer, vendre, acheter et fournir la lumière, la vapeur et la force de tous genre et description et exercer l'industrie d'une compagnie de gaz dans toutes ses branches. Pourvu, toutefois, qu'aucune vente, distribution ou transmission de pouvoir ou force électrique, pneumatique ou d'autres pouvoirs ou gaz pour des fins de lumière, de vapeur ou de force motrice, en dehors des terres de la compagnie soit sujette aux lois locales ou municipales, s'y rattachant, et trafiquer, manufacturer et rendre commerciable le coke, la houille, le goudron, la poix, l'asphalte, la liqueur ammoniacale et autres produits obtenus par la manufacture d'aucun des articles que la compagnie est autorisée à manufacturer ou en faire le commerce; (*f*) Acheter, construire, louer, opérer et maintenir des lignes de téléphone et de télégraphe pour les objets de la compagnie et des lignes des fins de lumière électrique et de force motrice; fournir et vendre de l'électricité pour force motrice, vapeur et éclairage, et tous autres emplois incidents ou nécessaires à iceux; (*g*) Faire la demande, acheter ou autrement acquérir toutes marques de commerce, noms de commerce, brevets, licences, droits d'auteurs, concessions et autres semblables, renfermant tout droit exclusif ou non exclusif ou limité pour usage ou aucun décret ou autre information touchant aucune invention qui peut servir aux objets de la compagnie ou dont l'acquisition pourra directement ou indirectement bénéficier la compagnie, et servir, contrôler, développer ou accorder des licences concernant ou autrement tournant à profit les propriétés, droits ou informations ainsi acquis; (*h*) Acquérir par vente ou autrement et acheter, vendre et trafiquer dans les terres et leurs intérêts, et développer et faire profiter toutes terres acquises par la compagnie ou dans lesquelles elle est intéressée, et en particulier, les dresser et préparer pour des fins de construction, en construisant, changeant, démolissant, maintenant, équipant et améliorant les constructions et accommodations et en plantant des arbres, faisant des pavages, du drainage, en encourageant la culture et l'agriculture, louant à bail ou entente, et avançant des argents à et concluant des contrats ou arrangements de toutes sortes avec des entrepreneurs-constructeurs, locataires et autres, et arpenter, subdiviser, améliorer, faire des plans de et développer les terres et les intérêts pour des fins de vente ou autres, et faire et entreprendre toutes choses nécessaires et utiles au développement et à l'amélioration d'icelles pour des résidences, maisons de commerce ou d'affaires; (*i*) Acheter, vendre et manufacturer, raffiner, manipuler, exploiter et importer et faire le commerce de toutes substances, appareils et choses servant aux objets que la compagnie est autorisée à entreprendre, ou que ses clients demandent ou toutes autres personnes faisant affaires avec elle; (*j*) Faire toutes autres affaires, manufacturières ou autres, qui peuvent paraître à la compagnie comme avantageuses pour la dite compagnie ou qui sembleront directement ou indirectement augmenter la valeur et rapporter des profits aux propriétés et droits de la compagnie; (*k*) Acquérir ou exploiter le tout ou aucune

partie des affaires, propriétés, obligations d'aucune compagnie faisant des affaires que cette compagnie est autorisée à transiger ou qui possèdent des propriétés convenables pour les objets de la compagnie et les payer en actions préférentielles ou ordinaires, pleinement libérées ou en partie ou en bons, débentures et autres garanties de la compagnie; (*l*) Entrer en société ou conclure des arrangements pour bénéficier de profits, unions d'intérêts, coopération, spéculations, collections, concessions mutuelles ou autres avec toute autre compagnie faisant ou s'occupant ou devant faire ou s'occuper d'affaires dont cette compagnie est autorisée à faire ou s'occuper, ou toutes autres affaires que cette compagnie jugera comme devant directement ou indirectement lui profiter, et prêter de l'argent, garantir des contrats ou autrement aider à toutes telles personnes et accepter ou autrement acquérir des actions et garanties de toutes telles compagnies; et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garanties ou autrement en commercer; (*m*) Accepter ou autrement acquérir et détenir des actions de toutes autres compagnies ayant des objets complètement ou en partie semblables à ceux de cette compagnie ou qui font des affaires pouvant être conduites de manière à faire bénéficier directement ou indirectement telle compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*n*) Conclure des arrangements avec aucune autorité, aucun gouvernement municipal ou autre qui pourraient convenir aux objets de la compagnie ou à aucun d'iceux et obtenir à aucune telle autorité tous droits, privilèges ou concessions que la compagnie peut juger convenable d'obtenir et mettre en activité, exercer et agir selon les dits tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*o*) Fonder, supporter ou aider à la fondation et au support d'associations, institutions, fonds, dépôts ou autres convenances devant profiter aux employés ou anciens employés de la compagnie ou de ses prédécesseurs ou à ceux qui dépendent ou sont liés à ces dites personnes et accorder des pensions, allocations et faire des paiements en vue d'une assurance et souscrire ou garantir des argents pour des fins de charité ou de secours ou d'exposition ou pour tout objet public, général et utile; (*p*) Promouvoir toutes compagnie ou compagnies pour les fins d'obtenir toutes ou aucune des propriétés ou garanties de cette compagnie ou pour tout autre objet qui semblera à cette compagnie comme devant directement ou indirectement lui être de quelque bénéfice; (*q*) Généralement acheter, prendre à bail ou échanger, louer ou autrement acquérir aucune propriété, immobilière ou personnelle, ou droits ou privilèges que la compagnie peut juger nécessaires ou convenables à ses affaires; (*r*) Construire, acquérir et mettre en opération des vaisseaux, bateaux et barges à vapeur, jetées, bassins, chantiers, quais, glissoires et toutes autres structures, appareils ou outillage incidents pour exercer l'industrie de marchands de bois, d'agents de vaisseaux, d'agents de transport, de gardien de quais, de maison d'entrepôts et d'expéditeurs; (*s*) Placer et spéculer avec les argents dont la compagnie n'aura pas un besoin immédiat et que de temps en temps elle déterminera; (*t*) Prêter de l'argent aux clients ou autres qui font des affaires avec la compagnie et garantir l'exécution de contrats d'aucune compagnie, émettre des actions ou débentures, pour la construction, l'acquisition, le maintien ou la mise en activité d'aucunes propriétés ou d'aucuns travaux de la compagnie; (*u*) Rémunérer aucune compagnie pour service rendu ou à être rendu à la compagnie en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le placement d'aucune partie du capital-actions, bons, débentures ou autres garanties de la compagnie, ou dans ou pendant la formation ou promotion de la compagnie, ou dans la conduite de ses affaires; (*v*) Vendre, disposer, louer ou autrement commercer avec ou diposer du tout ou d'aucune partie des propriétés, actif ou entreprises de la compagnie comme une industrie en activité, ou autrement pour telle considération que la compagnie peut juger convenable et en particulier pour les actions, bons, débentures ou garanties d'aucune autre compagnie ayant des objets tout à fait ou en partie similaires à ceux de cette compagnie; (*w*) Prendre

telles mesures qui pourront être jugées les meilleures pour faire connaître ses produits et, en particulier, annoncer dans les journaux, par des circulaires, par des achats et exhibitions d'objets d'art ou d'intérêt, par la publication de livres ou de revues et en accordant des prix, récompenses ou boni; (*x*) Détenir aucun ordre provisionnel ou acte du parlement pour permettre à la compagnie de mettre en pratique tous ou aucun des objets de la compagnie ou aucun autre objet que la compagnie peut juger convenable d'exécuter et pour s'opposer à tous procédées ou demandes qui seront jugés directement ou indirectement préjudiciables aux intérêts de la compagnie; (*y*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, dégager, disposer, mettre à profits ou autrement trafiquer avec toutes ou aucune parties des propriétés ou droits de la compagnie; (*z*) Faire toutes autres choses qui sont incidentes ou qui aident à atteindre les objets ci-dessus énoncés, et faire toutes ou aucune des choses ci-dessus énoncées comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autres et par ou avec le concours de fidéicommissaires,, agents ou autres et soit seule soit en société avec d'autres; (*aa*) S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets complètement ou en partie similaires à ceux de cette compagnie et distribuer en espèces aucune des propriétés de la compagnie parmi ses actionnaires; (*bb*) Le mot "Compagnie" en quelque endroit qu'il apparaisse, signifiera toutes personnes, sociétés ou autres assemblées ou personnes, incorporées ou non incorporées, qu'elles soient considérées en Canada ou en dehors, et les objets spécifiés dans chacun des dits articles ne devront jamais être limités ou restreints aux références ou conclusions des termes d'aucun autre article ou au nom de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"GIDDINGS, LIMITED."

Constituée en corporation, 27 février, 1911. - - - - - Capital, $125,000.

Nombres des actions, 1,250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Herbert Giddings et William Francis Giddings, manufacturiers; David Henry Kittredge, commis aux ventes; Charles Felton Wilson et Cyril Harper, artisans, tous de Granby, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Village de Granby, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Prendre à son nom l'industrie manufacturière de H. F. Giddings et Compagnie et tout le fonds de commerce composé de chaises et de voitures d'enfants, finies et non finies; les effets en voie de manufacture, le bois et les autres biens; (*b*) Manufacturer, acheter et vendre toutes sortes de meubles, voitures d'enfants, traineaux, jouets et autres articles du même genre; (*c*) Construire, acquérir et exploiter des scieries, et manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de bois de construction et de service et de leurs produits; (*d*) Acquérir et exploiter des coupes de bois et construire les voies d'évitement, embranchements et tramways sur les terres possédées ou contrôlées par la compagnie qui seront nécessaires au fonctionnement et exploitation des dites scieries et coupes de bois; (*e*) Conclure des conventions avec toute autre compagnie pour la manufacture et vente de toute spécialité d'effets que la compagnie jugera à propos. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LIGGETT'S, LIMITED."

Constituée en corporation, 27 février 1911. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Errel Chester Ironside et Edward Gordon McMillan, étudiants en loi; Harry Riley, greffier en loi; Alfred Bicknell, avocat; et John Fraser MacGregor, comptable, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les affaires de chimistes, pharmaciens, de manufacturiers d'articles de chimie, de pharmacie, de médecine et autres préparations, drogues, produits chimiques, cigares, tabacs, pâtisseries, parfums, articles de toilette, articles en caoutchouc, papeterie, plumes, crayons et tous autres articles et marchandises généralement en vente dans les pharmacies; (*b*) Manufacturer, acheter, vendre et commercer dans les produits chimiques de toutes sortes et tous les articles en usage pour manufacturer, maintenir et produire iceux; et aussi, tous les appareils, instruments et choses en usage seuls ou se rapportant aux produits dont ils sont les ingrédients ou dont ils sont un constituant dans leur composition; (*c*) Acheter, vendre, manufacturer, importer, exporter et faire le commerce de toutes substances, instruments et choses dont il est possible de se servir au sujet des affaires ci-haut mentionnées, en gros ou en détail; (*d*) Acheter, louer ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre ou autrement disposer de toutes ou aucune partie des immeubles ou propriétés personnelles; (*e*) Acquérir la clientèle, les droits, propriétés et actifs de toutes sortes et assumer le tout ou aucune partie des responsabilités de toutes personnes, sociétés, associations ou corporations et payer pour icelles en espèce, en actions, bons ou autres garanties de cette corporation ou autrement; (*f*) Rémunérer toutes personne ou personnes ou corporations pour services rendus ou à rendre pour placer ou aider à placer des actions du capital de la compagnie pour sa formation ou promouvoir la compagnie ou pour aider à la conduite des affaires; (*g*) Faire et émettre des billets à ordre, lettres de change et autres reconnaissances d'obligations; (*h*) Acheter ou autrement acquérir et détenir, posséder, se servir, vendre, assigner ou autrement disposer d'aucun ou de toutes formules, procédés secrets, marques de commerce, noms de commerce et marques distinctives; (*i*) Demander, acheter, louer ou autrement acquérir tous brevets d'invention, marques de commerce, droits de reproduction ou autres privilèges semblables ayant rapport à ou pouvant convenir aux objets de la compagnie, et qui peuvent être détenus ou en possession d'aucunes personne ou personnes ou compagnies concernant les affaires de la compagnie; et payer pour iceux en espèce ou en actions acquittées et non cotisables de la compagnie ou par les deux; obtenir, enregistrer des licences ou droits régaliens ou autrement acquérir et détenir, se servir, posséder, mettre en activité, introduire dans le public et vendre, assigner et autrement disposer d'aucune de ces marques de commerce, noms de commerce, brevets, améliorations de procédés, enregistrés, ou autrement, qui sont utiles pour les affaires de la compagnie, et se servir, user, développer et accorder des permis pour ou autrement faire tourner à profit aucunes telles marques de commerce, noms de commerce et inventions, permis, procédés et autres semblables ou toutes telles propriétés ou droits; (*j*) Acquérir la clientèle, les propriétés, droits et actifs et assumer les responsabilités de toutes personnes, sociétés ou

compagnies qui sont en dette envers la compagnie ou faisant des affaires semblables ou tout ou en partie à celles de cette compagnie et payer pour icelles en espèces ou en actions ou en garanties de la compagnie ou autrement et émettre en paiement pour toutes propriétés personnelles ou immeubles, permis ou droits qui peuvent achetés, obtenus, loués ou autrement acquis, des actions du capital de la compagnie, complètement acquittées et non cotisables, ou bons, débentures ou autres garanties de la compagnie; (*k*) Louer, vendre ou autrement disposer de la maison d'affaires ou des entreprises de la compagnie ou d'aucune partie d'icelles pour telles considérations que la compagnie pourra juger convenables, et en particulier pour des actions, bons, débentures ou garanties d'aucune autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie, nonobstant l'article 44 de la dite loi et diviser entre les actionnaires en espèce tout argent en caisse, actions, bons ou garanties ainsi obtenus; (*l*) Prêter de l'argent à et garantir l'exécution d'entreprises des clients ou autres et à l'exécution de toutes obligations ou entreprises d'aucune autre compagnie dans laquelle cette compagnie pourrait être intéressée, et accepter telles garanties que pourraient offrir les dites telles personnes ou compagnies, y compris les actions et débentures de toutes telles compagnies; (*m*) Acquérir par achat, concession, échange ou titre légal, les clientèles, propriétés, droits et actifs et assumer les responsabilités d'aucune personne, société ou compagnie faisant des affaires semblables en tout ou en partie à celles de cette compagnie, y compris les constructions, fonds de commerce et généralement l'actif de ces dites affaires, et acheter, acquérir et détenir des actions ou parties d'actions d'aucune autre compagnie faisant des affaires semblables à celles que cette compagnie est autorisée à transiger, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*n*) Acheter, et acquérir comme une entreprise en activité l'actif et la clientèle d'aucune compagnie, particulier, personne ou personnes possédant une installation, un matériel, machinerie, construits, bâtis et terminés ou en partie construits, bâtis ou terminés pour des objets semblables à ceux de cette compagnie et assumer les obligations des propriétaires de ces industries et de charger à toutes les entreprises, installations, fonds de commerce et les accessoires, et payer pour iceux en espèce ou en actions de cette compagnie pleinement acquittées ou des deux ou émettre en paiement, des actions de cette compagnie, pleinement acquittées et non cotisables, communes ou préférées; (q) Aider, protéger ou accommoder par garanties, avances en argent en concessions toutes personnes ou compagnies faisant des affaires semblables et conclure des arrangements pour partager les profits, les affaires faites en commun, les concessions réciproques ou autres dispositions de nature semblables avec toute personne ou compagnie, faisant des affaires semblables; (*p*) Acheter, acquérir et posséder, détenir et vendre, réémettre avec ou sans garantie, les actions, bons ou débentures d'aucune compagnie manufacturière ou autre faisant des affaires semblables à celles de cette compagnie; se fusionner avec aucune autre compagnie constituée en corporation pour exercer aucun des objets analogues et acquérir par achat, bail ou autrement, et gérer, mettre en activité et surveiller les propriétés, entreprises et affaires de toute telle corporation; (*q*) Faire toutes autres affaires, manufacturières ou autres que la compagnie jugera convenables à ses entreprises ou qui pourraient directement ou indirectement augmenter leur valeur ou être profitables pour aucune des propriétés ou droits de la compagnie; (*r*) Promouvoir aucune compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir le tout ou aucune partie des propriétés ou droits de la compagnie ou dans aucun autre but qui pourrait paraître devoir directement ou indirectement faire bénéficier la compagnie; (*s*) Adopter les moyens que la compagnie jugera expédients pour faire connaître ses produits; (*t*) Les pouvoirs énoncés dans un paragraphe ne devront jamais être exténués ou restreints par les conclusions ou arrêtés des

autres paragraphes; (u) Faire tout ce qui sera nécessaire, compatible, convenable ou propre à l'accomplissement d'aucun des objets ci-énumérés, ou incidents aux pouvoirs y mentionnés ou qui en aucun temps semblera à la compagnie devoir lui assurer plus de protection ou lui apporter plus de profits. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et aileurs.

"MORISSET & MORISSET, LIMITED".

Constituée en corporation, 27 février 1911. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Louis Charles Morisset, Léon Henri Morisset et Maurice Alfred Morisset, agents financiers; Adolphe Roméo Morisset et Georges Octave Morisset, employés civils, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Maurice Alfred Morisset, Adolphe Roméo Morisset et Georges Octave Morisset.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, prendre ou louer ou autrement acquérir, détenir, vendre ou autrement disposer de propriétés, terres meubles et immeubles ou droits ou intérêts y attachés, pouvoirs d'eau, sites de pouvoirs, limites à bois, permis, mines, droits miniers, licences de mines, carrières, puits d'huile et tous les produits des carrières et des terres à minéraux et leurs intérêts; développer, produire, trafiquer ou autrement mettre à profit toutes terres de la compagnie ou toutes sortes de produits naturels ou artificiels qui pourront en être extraits et sans généralement limiter les mots plus haut mentionnés, miner, sortir ou autrement produire des minéraux de toutes sortes et les raffiner, traiter ou rendre vendables ou en état d'être mis sur le marché; manufacturer ou faire du bois de charpente et de construction, des billes, bois à pulpe ou toute autre article fait entièrement de bois ou en partie ou d'aucun des produits ou sous-produits; extraire des carrières, fondre, raffiner, préparer,amalgamer et rendre en état d'être mis sur le marché, des minerais, métaux et des substances minérales de toutes sortes et faire le commerce des pierres et de leurs produits; (*b*) Souscrire pour, acheter ou autrement acquérir, posséder, détenir, vendre ou autrement disposer de et commercer avec ou faire le transfer d'actions du capital d'aucune corporation étrangère ou autrement et pour des bons, débentures, obligations ou autres garanties de tout gouvernement, municipalité ou corporation, étranger ou autrement, et tant que propriétaires d'iceux, en jouir de tous les droits et privilèges de propriétaires, y compris le droit de vote, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*c*) Acheter, vendre et faire le commerce de minéraux, de matériels d'installation, outils, commodités, provisions et chose pouvant servir dans ces opérations de la compagnie ou requises par les ouvriers ou autres employés de la compagnie; (*d*) Construire, tracer, maintenir, améliorer, travailler, contrôler, mettre en opération et surveiller tous chemins rues, tramways, trottoirs, égouts, tuyaux d'aqueduc, tuyaux d'égout et toutes autres améliorations sur des terres appartenant à la compagnie ou aucun ponts, réservoirs, cours d'eau, puits artésiens, aqueducs, stations de pompes, installations de filtration, tuyaux distributeurs et ces connections et autres accessoires y nécessaires; fournaises, moulins, broyeurs, installations d'éclairage, boutiques, magasins et autres travaux et

convenances qui peuvent directement ou indirectement convenir aux objets de la compagnie et contribuer à, subventionner ou autrement aider ou prendre part en aucune de ces opérations; (*e*) Faire toutes autres affaires, manufacturières ou autrement, que la compagnie jugera convenables de faire en rapport avec ces affaires, ou qui pourront directement ou indirectement augmenter la valeur des ou rendre des profits aux propriétés et droit de la compagnie; (*f*) Emettre des actions de la compagnie, pleinement ou en partie libérées, en paiement ou en partie de paiement d'aucune propriété, actifs, franchises, options ou autres droits ou privilèges; (*g*) Construire, acquérir par achat, louer ou autrement et posséder, développer et faire des travaux pour la production, la vente et la distribution de force motrice ou autres pouvoirs à vapeur, électriques, hydrauliques, pneumatiques et produire, créer, développer, acquérir par achat, bail ou autrement et contrôler et généralement trafiquer, se servir, vendre, louer ou autrement disposer de telles forces motrices ou pouvoirs à vapeur, électriques, hydrauliques ou pneumatiques pour aucuns des usages et objets pour lesquels ces mêmes sont adoptés, pourvu que telles ventes, transmissions ou distributions de l'électricité ou autres force motrice en dehors des limites des terres de la compagnie soient sujettes aux règlements locaux et municipaux à ce sujet; (*h*) Construire, acquérir, posséder, gérer, prêter, mettre en opération, prendre à bail ou louer toutes espèces de vaisseaux à vapeur et à voile, bateaux, remorqueurs, barges et autres vaisseaux, des quais, bassins, élévateurs, entrepôts, hangars pour fret et autres bâtiments nécessaires pour les objets de la compagnie et remorquer, transportés des marchandises, du fret ou des passagers, moyennant rémunération et généralement faire les affaires d'une compagnie d'élévateurs, de navigation et de transport; (*i*) Soumissionner pour, bâtir, construire et équiper des travaux privés et publics de toutes sortes et acquérir, acheter, détenir, vendre, disposer de, fournir, manufacturer et produire des matériaux de toutes formes et toutes sortes en usage dans la construction et l'équipement de tels travaux privés et publics; (*j*) Promouvoir ou aider à promouvoir toute compagnie ou corporation ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie ou pour acquérir l'entreprise de la compagnie ou en partie; (*k*) Gérer, agir comme agent pour, faire aucune partie des affaires de ou autrement agir pour le compte de, garantir les contrats et autres entreprises de, prêter des argents ou autrement venir en aide, agir comme registraire ou agent de transfert ou de fidéicommissaire pour ou à la demande de, agir comme liquidateurs, procureurs, curateurs, receveurs, fidéicommissaires ou en toute autre capacité fiduciaire ou représentative pour et à la demande d'aucune corporation dont ces actions sont détenues par cette compagnie ou dont la compagnie en aura assumé la garantie ou autres entreprises avec laquelle elle aura des relations d'affaires ou autres; (*l*) Agir comme agents pour d'autres dans le placement de fonds; (*m*) Distribuer toutes ou aucune partie des propriétés de la compagnie en espèce parmi les actionnaires; (*n*) Soumissionner, acheter et acquérir par assignation, transfert ou autrement, et exercer, continuer et jouir d'aucun règlement, ordonnance, ordre, permis, pouvoir, autorité, franchisse, concession, droit ou privilège qu'aucun gouvernement ou autorité, suprêmes, étrangers, municipaux ou locaux ou aucune corporation ou corps publique peut avoir le droit de décréter, faire ou accorder et s'approprier aucune des actions de la compagnie, bons et actifs pour payer et défrayer les dépenses nécessaires, charges, déboursés encourus; (*o*) Soumissionner pour, acheter ou autrement acquérir des brevets d'invention, permis, licences, baux, concessions et autres semblables accordant aucun pouvoir exclusif ou limité pour s'en servir, ou tout secret ou autre information concernant aucune invention pouvant être de quelque bénéfice à la compagnie et se servir, exercer, développer, accorder des permis pour ou autrement faire tourner à profit les propriétés, droits, intérêts ou infor-

mations ainsi acquis; (*p*) Faire des enquêtes, faire des rapports sur l'émission d'actions, débentures ou d'autres garanties d'aucune corporation dont cette compagnie détient des actions, débentures ou autres garanties et qui est autorisée par la loi à émettre des actions ou débentures ou les circonstances d'aucune de ses affaires; (*q*) Vendre, louer ou autrement disposer des biens ou entreprises de la compagnie ou d'aucune partie, pour toute considération que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures, bons ou garanties de toute autre compagnie; (*r*) Faire que la compagnie soit enregistrée et reconnue dans tous pays étrangers et nommer des personnes, selon les lois des dits pays étrangers, pour la représenter et accepter des rémunérations pour et au nom de la compagnie pour aucun procès ou poursuite; (*s*) Entrer en société ou en aucun arrangement pour le partage des actions, le fusionnement des intérêts, la coopération, les entreprises conjointes, les concessions réciproques ou autres, avec aucune personne ou compagnie actuellement ou devant par la suite s'engager dans aucune affaires ou transaction que cette compagnie est autorisée à faire ou aucune affaire ou transaction qui sera jugée par la compagnie comme devant lui être directement ou indirectement profitable; (*t*) Se fusionner avec aucune autre compagnie ayant des objets semblables, en tout ou en partie ou acheter, louer ou autrement acquérir toutes autres affaires de nature semblable et ayant les mêmes objets; (*u*) Faire, accepter, endosser, escompter et remplir des billets promissoires, lettres de change, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (*v*) Faire tout ce qui sera nécessaire pour mettre à bonne fin les affaires que cette compagnie est autorisée à transiger; (*w*) L'affaire ou le but de cette compagnie sont de temps en temps faire tous ou l'un quelconque des actes qu'elle est autorisée à faire et elle pourra exercer son industrie en pays étrangers et pourra avoir un ou plusieurs bureaux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"BRONSDON'S, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 février 1911. - - - Capital, $30,000.

Nombre des actions, 300.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Arthur Henry Campbell, Charles Rupert Bronsdon et John George Veith, marchands, de Montréal, Qué.; Horace Albert Hutchins, avocat. et John Thompson McBride, tous deux de Westmount, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—Manufacturer et vendre toutes sortes de bonbons et confiseries ou autres produits alimentaires s'y rattachant; Faire ces affaires et les opérations de restaurants et de *tea rooms,* et toutes autres affaires semblables qui pourraient être entreprises. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CARON ET PILON, LIMITEE."

Constituée en corporation, 28 février 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100

Membres de la corporation:—Conrad Joseph Caron, raffineur; Joseph Oscar Proulx, entrepreneur; Henry Joseph Pilon, chimiste; Francis Proulx, entrepreneur; Avila Chartrand, commis; et Job Siméon Trempe, capitaine de police, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Conrad Joseph Caron, Joseph Oscar Proulx et Henry Joseph Pilon.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce de producteurs, raffineurs et marchands de pétrole, d'huiles animales et végétales et de leurs produits secondaires et exercer comme principal et agent le commerce de producteur, raffineur et marchand de produits chimiques et tinctoriaux, de médicaments et drogues et de divers articles de chimiste et de droguiste; (*b*) Organiser et détenir par achat, bail et autrement, des terres, concessions minières, bâtiments, machinerie, installation industrielle, brevets et marques de commerce, et les vendre, mettre à bail et autrement transférer et aliéner, et les rendre profitables et avantageux; (*c*) Exercer tout autre commerce qui peut être facilement exercé conjointement avec l'un quelconque des objets susdits, ou censé augmenter la valeur des propriétés ou droits de la compagnie; (*d*) Vendre ou autrement disposer de l'entreprise de la compagnie pour la compensation qui sera jugée convenable, et en particulier pour des actions ou obligations ou autres valeurs; (*e*) Se fusionner ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs. les concessions réciproques, la fusion avec toutes compagnie ou personne engagée dans une industrie semblable, et acquérir des actions et obligations de la compagnie en compensation de tout avantage ou considération ainsi obtenue; (*f*) Payer et solder toute dette encourue ou sur le point d'être encourue par la compagnie, pour les services rendus, y compris les frais de promotion, au moyen d'actions acquittées ou d'obligation de la compagnie ou les deux. La compgnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"EASTERN TRANSPORTATION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 février 1911. - - - Capital, $20,000.

Nombre des actions, 200.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Albert Edward Loosen, gérant; Oliver Page, surintendant; Claude Middleton Mersereau, comptable; Allan Hains, navigateur; et Angus McLean, marchand de bois, tous de Bathurst, N.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Village de Bathurst, N.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, posséder, fréter, mettre en commission et faire naviguer ses vaisseaux, steamers, bateaux à vapeur, bateaux et toutes autres sortes de barques, y compris les remorqueurs et les barges, aussi bien que pour le transport des passagers que pour celui des effets. marchandises et fret et vendre et disposr de vaisseaux, bateaux et barques. (*b*) Faire les affaires d'une compagnie pour le transport de passagers, effets, fret de marchandises et d'expéditeurs, de maître de quais et propriétaires d'entrepôts; (*c*) Construire, posséder, acquérir et se servir de tels bassins, entrepôts, machinerie et autres facilités terminales qui pourraient convenir ou être nécessaires aux objets de la compagnie, et faire

et signer des contrats et venir à des arrangements avec des vaisseaux ordinaires de transport et autres nécessaires pour prendre à ou livrer à et pour donner effet aux fins de la compagnie, tel que plus haut mentionnée ou à aucun d'eux; (*d*) Faire les affaires d'une compagnie de remorquage, de dragage et de sauvetage et de toutes autres choses qui peuvent légalemest être accomplies au moyen de bateaux, vaisseaux, barges, remorqueurs et accessoires qui y sont employés, et afin d'aider aux dits objets ou à aucun d'eux, acquérir, posséder et mettre en opération desr emorqueurs, bacs, bateaux, vaisseaux, pompes, dragues, élévateurs, bassins et autres accessoires et machinerie; (*e*) Charger en prix pour ces effets déposés ou mis en soin de la compagnie ou en sa garde telles justes rémunérations, passage et prix qu'exigeront les services rendus pour emmagasinage, quaiage, usage de bassin, tonnellerie ou tout autre soin de travail convenant et se rapportant au maniement, transport et livraison de telles propriétés de la part de la compagnie au-dessus du fret régulier et primage sur la dite propriété ou aucune d'elles qui aura été transportée ou qui devra l'être; (*f*) Recouvrer toutes charges justes et raisonnables et les argents payés ou appropriés par elle pour lesquels effets, mobiliers, marchandises ou commodités la compagnie sera devenue possesseur; (*g*) Souscrire pour, acheter, et détenir de toutes autres compagnies dûment incorporées par lettres patentes ou par une loi de parlement; (*h*) Faire toutes les autres affaires que la compagnie jugera capables d'être convenablement entreprises en rapport avec les objets ci-haut ou que l'on croira comme devant directement ou indirectement augmenter la valeur des droits et propriétés de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE FISHER ELECTRIC & MANUFACTURING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 28 février 1911. - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Frederick Charles Llewellyn Jones, avocat; Louis William Nurse, comptable; Frederick Harold White, étudiant en droit; Arthur John Peirce, greffier en loi; et Ethel Maud Brown, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Frederick Charles Llewellyn Jones, Arthur John Peirce et Ethel Maud Brown.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les affaires d'électriciens, ingénieurs mécaniques, entrepreneurs et commerçants de tous appareils et choses requis dans ou dont on peut se servir pour produire, distribuer, fournir, accumuler, opérer et employer l'électricité; (*b*) Faire les affaires de foundeurs de fer, de cuivre, travailleurs de métaux, machinistes, manufacturiers de patins et autres articles de sport et accessoires, nouveautés, spécialité et coutellerie et acheter, vendre, réparer, changer, convertir, louer à bail et trafiquer dans la machinerie, instruments, roulant et ferronnerie de toutes sortes; (*c*) Construire, acquérir, manufacturer, posséder et commercer dans les automobiles, voitures et vaisseaux automobiles et bateaux et vaisseaux de toutes sortes, cycles, bicycles et voitures, ainsi que des machines volantes plus légères ou plus lourdes que l'air et toutes leurs parties et accessoires et toutes choses dont on peut se servir pour manufacturer, maintenir et travailler

ces articles; (*d*) Soumissionner pour, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou autrement acquérir, et détenir, posséder, se servir, mettre en opération, introduire et vendre, céder et autrement disposer d'aucune et de toutes marques de commerce, formules, procédés secrets, noms de commerce et marques distinctives, permis et toutes inventions, améliorations et procédés dont on se sert en rapport avec ou obtenus par lettres patentes ou autres du gouvernement du Canada ou de tout autre pays qui peuvent être jugés comme pouvant servir aux objets de la compagnie ou dont l'acquisition bénéficiera directement ou indirectement la compagnie, et se servir, exercer, développer et accorder des permis pour ou autrement tourner à profit les propriétés, droits ou informations ainsi acquis; (*e*) Faire toutes les autres affaires (manufacturières ou autres) que la compagnie jugera à propos de faire ou qui se rapportent aux affaires de la compagnie ou qui semblent devoir directement ou indirectement augmenter la valeur ou rendre profitables aucune des propriétés et droits de la compagnie; (*f*) Acquérir au assumer le tout au aucune parties des affaires, propriétés et obligations d'aucune personne ou compagnie faisant des affaires semblables à celles que cette compagnie est autorisée à transiger ou possédant des propriétés utiles pour les objets de cette compagnie; (*g*) Faire une société ou venir en arrangement pour le partage des profits, union d'intérêt, coopération, risques communs, concessions réciproques ou autres avec aucunes personne ou compagnie faisant ou engagées dans ou devant faire ou s'engager dans des entreprises semblables à celles que cette compagnie est autorisée à faire ou transiger ou toutes autres affaires ou transactions capables d'être conduites de telle sorte qu'elle fassent directement ou indirectement profiter la compagnie; et prêter de l'argent à, garantir les entreprises ou autrement aider toute telle personne ou toute telle compagnie et prendre ou autrement acquérir des actions et garanties d'aucune telle compagnie et vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou autrement trafiquer avec iceux; (*h*) Se servir d'aucun des fonds de la compagnie pour acheter ou autrement acquérir, et prendre et détenir des actions, bons, débentures ou autres garanties de ou de toute autre compagnie ou corporation, étrangère ou autrement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et promouvoir toute compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie ou faisant aucune affaire pouvant faire bénéficier cette compagnie, et pendant qu'elle en sera la détentrice, exercer tous les droits et pouvoirs de propriétaires, y compris le droit de vote; (*i*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (*j*) Conclure des arrangements avec toutes autorités municipales, locales ou autres qui pourraient tendre vers les objets de la compagnie ou aucun d'eux, et obtenir de telles autorités tous droits, principes et concessions que la compagnie pourra juger désirables et mettre à exécution, exercer et se conformer avec aucun des dits arrangements, droits, privilèges et concessions; (*k*) Promouvoir toutes compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir le tout ou aucune des propriétés et obligations de la compagnie, ou pour tout autre but que la compagnie jugera comme devant directement ou indirectement lui être profitable; (*l*) Acheter, vendre, arrenter ou échanger, louer ou autrement acquérir toute propriété personnelle ou tous droits ou privilèges que la compagnie jugera convenables et nécessaires pour les fins de ses affaires, et en particulier, toute machinerie, installation et fonds de commerce; (*m*) Emettre des actions de la compagnie complètement ou en partie libérées en paiement ou en partie de paiement pour aucunes propriétés, actifs, franchises, options ou autres droits ou privilèges; (*n*) Tirer, faire, accepter, endosser et signer des billets à ordre, lettres de change, mandats, reçus d'entrepôts et autres valeurs négociables ou transférables; (*o*) Prêter de l'argent aux clients et autres faisant des affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats de ces mêmes personnes; (*p*) Vendre ou dispo-

ser de l'entreprise de la compagnie en tout ou en partie pour toute considération que la compagnie jugera raisonnable, et en particulier pour des actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en patrie semblables à ceux de cette compagnie; (*q*) Adopter les moyens que la compagnie jugera à propos pour faire connaître ses produits, et en particulier annoncer par la voie de journaux, circulaires, par l'achat et l'exhibition d'objets d'art ou d'intérêt, par la publication de livres ou de revues et en accordant des prix, récompenses et cadeaux; (*r*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, disposer, tourner à profit ou autrement trafiquer avec tous ou aucune partie des propriétés et droits de la compagnie; (*s*) Exécuter toutes ou aucune de ces choses comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéicommissaires ou autrement, et soit seuls ou en société ou autrement; (*t*) Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie en espèce, toutes propriétés de la compagnie, et en particulier des actions, bons, débentures ou garanties appartenant à la compagnie ou dont la compagnie aura le pouvoir de disposer; (*u*) La compagnie pourra en aucun temps exécuter l'un quelconque ou tous les actes ci-mentionnés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"STEVENSON & BRAY, LIMITED."

Constituée en corporation, 28 février 1911. - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Allan Stevenson, ingénieur électricien; Ernest Charles Bray, secrétaire-trésorier; Robert Christopher Common, commis; James Marshall Seath, ingénieur; et Victor Morin, notaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les opérations d'un entrepreneur pour la construction, érection, réparation ou altération de travaux publics et privés, édifices et structures de tous genres, et agir comme ingénieurs, architectes et constructeurs; (*b*) Acheter, retenir, vendre, transférer, échanger, arrenter et autrement aliéner toute propriété mobilière et immobilière, et agir comme agent pour l'achat, la vente d'immeubles et pour effectuer des assurances et des prêts et gérer les biens; (*c*) Promouvoir, organiser, gérer et développer toute compagnie constituée en corporation dans le but d'acquérir la totalité ou une partie de l'entreprise qui pourrait être conduite dans l'intérêt de la présente compagnie; (*d*) Acquérir, détenir, et exploiter des concessions forestières, mines, emplacements de forces hydrauliques, et machinerie, et produire, et développer ou autrement acquérir toutes sortes de forces électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres; (*e*) Conclure des conventions avec toutes autorités municipales ou autres, et en obtenir des permis, franchises, droits et privilèges, avec pouvoirs de les exploiter, vendre ou aliéner, en totalité ou en partie; (*f*) Souscrire, acheter ou autrement acquérir les actions, obligations ou autres valeurs de toute compagnie ou corporation avec laquelle la présente compagnie a des relations d'affaires, ou engagée dans une entreprise de même nature en tout ou en partie; (*g*) Acquérir toute entreprise, commerce ou industrie, semblable en tout ou en partie à celles de la présente compagnie, ainsi que sa clientèle, des privilèges et propriétés de toutes sortes, et les payer soit en deniers, comptants, en actions ou obligations de la

présente compagnie, ainsi que sa clientèle, des privilèges et propriétés de toutes sortes, et les payer soit en deniers comptants, en actions ou obligations de la présente compagnie ou d'autres compagnies, ou autrement; (*h*) Faire tous les actes et choses ci-dessus en qualité de principaux, agents, courtiers, syndics ou autrement, soit seuls ou conjointement avec d'autres. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"INTERNATIONAL TOBACCO COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 3 mars 1911. - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 30,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Rennie Ogilvie McMurtry, avocat; Francis George Bush, teneur de livres; George Robert Drennan, sténographe; Herbert William Jackson et Michael Joseph O'Brien, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus nommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter du tabac en feuille, et acheter, fabriquer et vendre du tabac de toutes sortes et conditions; (*b*) Eriger, établir ou autrement acquérir et entretenir et exploiter les fabriques, entrepôts, bâtiments et agences, adaptés à l'emmagasinage, préparation et fabrication du tabac, et pour sa vente et sa distribution, et le transporter ou le faire transporter comme un article de commerce; (*c*) Posséder, acquérir, entretenir et exercer et conduire le commerce en gros et en détail des cigares, cigarettes et tabacs et généralement faire le commerce des cigares, cigarettes et tabacs et des articles et matières reliés de quelque manière au dit commerce, et particulièrement acheter, manufacturer, vendre et disposer des cigarettes munis d'un allumeur automatique; (*d*) Demander, acheter ou autrement acquérir ou obtenir des patentes, brevets d'invention, droits de brevets, marques de commerce, noms de commerces, formules, dessins et autres choses de même nature, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser, ou tout enseignement secret ou autre concernant toute invention capable d'être employée pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse directement ou indirectement à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou permettre l'usage, ou autrement faire valoir les propriétés, droits ou renseignements ainsi acquis; (*e*) Acquérir par achat, concession, échange ou autre titre légal, les clientèle, propriété, droits et biens et se charger des dettes ou engagements de toute personne, maison ou compagnie engagées dans une industrie semblable en tout ou en partie à celle conduite par la présente compagnie, ainsi que les bâtiments, fonds de commerce et actif généralement de cette industrie, et acheter, acquérir et détenir les actions ou parts de capital de toute autre corporation engagée dans une industrie semblable à celle de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*f*) Etablir et entretenir des magasins de gros et de détail, et généralement faire tout commerce que la compagnie jugera capable d'être exercé avantageusement en rapport avec son industrie, ou censé augmenter directement ou indirectement la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie, ou de les rendre profitables; (*g*) Se fusionner avec tout individu, maison ou corporation exerçant un commerce semblable à celui que la présente compagnie est au-

torisée à exercer; (*h*) Arrenter, vendre ou autrement disposer, en tout ou en partie, pour la compensation, et aux termes et conditions que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie, et endosser et garantir ces obligations ou débentures; (*i*) Emettre et répartir en paiement de toute propriété mobilière et immobilière, licence, marques de commerce, brevet d'invention ou privilège qui sera acheté, pris, arrenté ou autrement acquis par la compagnie, des parts du capital-actions de la compagnie acquittées et non cotisables; (*j*) Agir comme agent pour tout individu, maison ou corporation engagée dans un commerce semblable à celui de la présente compagnie; (*k*) Faire tous actes et choses propres à atteindre ces objets susdits ou aucuns d'eux. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE MERCHANTS REALTY COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 3 mars 1911. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William George Scott, commerçant, d'Outremont, Qué.; Majorique Marchand, manufacturier; Louis Albert Dubrule et Walter James Scott, commerçants; et Charles Marchand, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—William George Scott, Majorique Marchand, Louis Albert Dubrule et Walter James Scott.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, échange, bail ou tout autre titre légal, et posséder, détenir, démolir, améliorer, exploiter, arrenter, sous-louer, engager, vendre, échanger ou autrement disposer des terrains et bâtiments et droits s'y rattachant de tous genres; (*b*) Eriger et construire sur tout terrain possédé ou arrenté par la compagnie des édifices pour servir de bureaux, magasins, salles d'échantillons, garages, ou autres fins, et entretenir, réparer, gérer, surveiller et exploiter, et arrenter, sous-louer, vendre ou autrement disposer de tous édifices ainsi érigés ou construits, et de tous autres bâtiments possédés ou arrentés par la compagnie, donner à bail, ou sous-louer les magasins, chambres, bureaux, planchers et appartements qui s'y trouvent, recouvrir des loyers, procurer et fournir aux locataires et autres la lumière, la chaleur et la force, le service, les messages, les téléphones, lavabos, élévateurs, rafraîchissements, salles d'attentes et autres commodités et avantages usuels ou nécessaires, et généralement bâtir, posséder, arrenter, utiliser et exploiter des bureaux, magasins et autres bâtiments; (*c*) Payer pour toute propriété, immunités, privilèges, baux ou droits de toutes sortes acquis par ou pour la compagnie, et pour la compagnie, et pour services rendus à la compagnie et pour travail fait par elle, y compris particulièrement la construction totale ou partielle de tous édifices érigés par ou pour la compagnie, au moyen d'actions acquittées de la compagnie, ou d'obligations de la compagnie, ou partie ou obligations et partie en actions; (*d*) Vendre l'entreprise de la compagnie en totalité ou en partie pour la compensation que la compagnie jugera bon et en particuliers pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et décrétés par règlement

de quelle manière les directeurs seront autorisés à faire cette vente; (*e*) Acquérir la clientèle, droits et propriétés de toutes sortes, et acquérir et entreprendre la totalité ou une partie des biens ou engagements de toute personne, maison, société ou corporation dont les pouvoirs sont identiques en tout ou en partie à ceux de la présente compagnie, et les payer en deniers comptants, actions ou obligations de la présente compagnie ou autrement; (*f*) Se fusionner avec toute compagnie dont les pouvoirs sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, aux termes et conditions qui seront agréés et conclure des conventions au sujet du partage du profit, les risques communs, les concessions réciproques ou autres arrangements de même nature, avec d'autres personnes ou compagnies autorisées à exercer une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer; (*g*) Acquérir par achat, souscription ou autrement et détenir, vendre et disposer d'actions, effets, obligations ou valeurs de toute compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi et voter au sujet de ces valeurs comme propriétaire d'icelle; (*h*) Placer et disposer des fonds dont la compagnie n'aura pas immédiatement besoin selon qu'il sera décidé de temps à autre; (*i*) Produire, manufacturer, accumuler et utiliser de la vapeur, du gaz, de l'air comprimé et de l'électricité et les vendre ou autrement en disposer, et les fournir pour la lumière, la chaleur et la force aux occupants de tous bâtiments possédés ou exploités par la compagnie, ou, quant au surplus de cette force dont la compagnie n'aura pas besoin, à toutes autres personnes, pourvu que toute vente, transmission ou distribution de force hydraulique, électrique ou autre force au delà des limites des terres de la compagnie sera subordonnée aux règlements locaux et municipaux à ce sujet; (*j*) Les pouvoirs conférés par chaque paragraphe ne servent en aucune manière limités ou restreints par référence ou inférence quant aux termes d'aucun autre paragraphe que ce soit. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"NATURAL RESOURCES EXPLORATION COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 3 mars 1911. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Steller Lovell, comptable; William Bain, teneur de livres; Robert Gowans, Henry Chambers et William George Flood, clercs d'avoué, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire les affaires d'une compagnie de mine, de frappe, de réduction ou de développement; (*b*) Prospecter, ouvrir, explorer, développer, travailler, améliorer, maintenir et gérer des mines d'or, d'argent, de houille, de fer, de plomb et autres mines, minéraux et autres dépôts et propriétés, et creuser pour draguer, monter, broyer, laver, fondre, assayer, analyser, réduire et fusionner et autrement traiter les minerais, métaux et minéraux, qu'ils soient la propriété de la compagnie ou non, et les rendre vendables, et vendre ou autrement en disposer ou aucune partie ou leurs intérêts; et expédier le minerai et autres produits de la carrière et de la mine; (*c*) Acquérir par achat, bail, concession,

autorisation, échange ou autres titres, des terres, mines, terrains miniers, baux, concessions, propriétés minérales ou leurs intérêts, minéraux et minerais, claims, options, pouvoirs, privilèges, droits riverains et autres, droits de patente, lettres patentes d'invention, procédés mécaniques et autres dispositions absolues ou conditionnelles et tout seul ou conjointement avec d'autres et comme principaux, agents, entreprepreneurs ou autrement, et les louer, arrenter, vendre ou disposer ou autrement commercer avec ou de leurs intérêts; (*d*) Construire, maintenir, changer, faire, travailler et opérer sur la propriété de la compagnie, ou sur la propriété contrôlée par elle, des réservoires, digues, canaux, cours et autres voies, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, chemins, jetées, quais, bâtiments, boutiques, moulins d'étampillage, dragues et autres travaux et machinerie et installations, et des accessoires électriques et autres de toutes sortes, et acheter, vendre, manufacturer et commercer dans toutes sortes d'articles, magasins, accessoires, conventions, meubles et effets requis par la compagnie ou des ouvriers ou serviteurs; (*e*) Construire, acquérir, posséder, mettre en commission, navigueur, opérer, maintenir, gérer, mettre à bail, louer, vendre ou autrement disposer de toutes ventes de vaisseaux à vapeur et à voile, des bateaux, barges et autres vaisseaux, quais, bassins, élévateurs, entrepôts, abris pour le fret et autres bâtiments; et généralement faire les affaires d'une compagnie d'élévateur, de navigation et de transport; (*f*) Acquérir par bail, achat ou autrement des forces à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres forces ou pouvoirs et se servir, vendre, arrenter ou autrement disposer d'icelles pour des fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice. Pourvu qu'aucune vente, distribution ou transmission de force ou pouvoir électrique, pneumatique et autres, en dehors des limites, des terres de la compagnie soient soumises aux règlements locaux et municipaux à ce sujet; (*g*) Acquérir par achat ou autrement, et détenir des terres, limites de bois ou licences, lots riverains et leurs intérêts, et bâtir sur iceux, développer, cultiver, faire l'élevage et autrement améliorer et utiliser des mines; et louer, vendre ou autrement commercer ou disposer d'iceux; (*h*) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce des billots, de de bois de construction et de charpente, de tous les articles dans lequel ou tout le bois et toutes sortes de produits naturels et de leurs produits;(*i*) Acheter et autrement acquérir, détenir, vendre ou autrement disposer de parts ou d'actions, obligations, débentures ou autres garanties dans toutes autres corporations, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*j*) Acheter ou autrement acquérir et assurer le tout ou aucune partie de l'actif, des affaires, propriétés, privilèges, contrats, droits, obligations ou responsabilités de toute personne ou compagnie faisant en tout ou en partie des affaires semblables à celles que cette compagnie est autorisée à exercer ou ayant des propriétés convenables pour ses fins; (*k*) Entrer en société ou conclure des arrangements pour le partage des profits, des unions d'intérêts, coopération, risques conjoints, concessions réciproques ou autrement avec aucune personne ou compagnie faisant ou engagée ou devant faire ou s'engager dans aucune affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou s'engager ou toute autre affaire ou transaction qui pourraient directement ou indirectement lui être profitable; (*l*) Prélever, et aider à prélever de l'argent pour et aider au moyen de bonus, prêts, promesse, endossement, garanties de bons, d'obligations ou autres sécurités ou autrement toute corporation dans le capital-actions de laquelle la présente compagnie détient des parts ou de toute corporation ou personne ou personnes avec qui elle peut être en relations d'affaires et agir comme employeur, agent ou gérant d'aucune telle corporation, personne ou personnes et garantir l'exécution des contrats et obligations par toute telle corporation ou pour toutes telles personne ou personnes avec lesquelles cette compagnie peut être en relation d'affaires; (*m*) Louer, vendre ou autrement disposer de la propriété et actif de la compagnie ou aucune partie d'icelle pour telle considération qu'il semblera

bon à la compagnie, comprenant les actions, débentures ou valeurs d'aucune compagnie; (*n*) Faire tout acte, exercer tous pouvoirs, et conduire tous commerces occasionnels aux objets duement poursuivis pour lesquels la compagnie est incorporée, ou nécessaire pour permettre à la compagnie de poursuivre son entreprise d'une manière convenable. Le compagnie opérera par tout le Canada et ailleurs.

"THE REALTY SYNDICATE, LIMITED".

Constituée en corporation, 3 mars 1911. - - - - - Capital, $150,000.

Nombre des actions, 1,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Findlay et Sydney Percival Howard, agents d'immeubles; John McFarlane, gérant de ventes; et Andrew Herkiss Milne, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.; et Charles Barr MacVicar, secrétaire, d'Outremont, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—John Findlay, Sydney Percival Howard et Charles Barr MacVicar.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le commerce de traficants d'immeubles; acheter, posséder, détenir, développer, améliorer, acquérir, installer, cultiver, louer, échanger et vendre de propriétés-immeubles de toutes descriptions et sortes quelles qu'elles soient, comprenant bois, limites à bois, et pour trafiquer et autrement disposer d'iceux et généralement commercer dans le même; (*b*) Agir comme agents d'immeubles et d'assurance, et comme agents pour la collection des rentes et le placement des prêts; (*c*) Construire, ériger, opérer et maintenir des maisons d'habitation et de rapports, manufactures, boutiques et autres bâtisses; (*d*) Manufacturer et produire l'électricité, vapeur, et gaz pour la chaleur, la lumière et le pouvoir pour les fins de la compagnie et vendre le surplus d'iceux. Pourvu que le précédent pouvoir, lorsque exercé en dehors de la propriété de la compagnie, soit soumis à toutes les lois et régulations provinciales et municipales à cet effet; (*e*) Organiser, promouvoir et assister dans l'organisation ou promotion et devenir actionnaire dans aucune compagnie auxiliaire, alliée ou autre compagnie exerçant un commerce semblable à, ou en partie semblable, à celui de cette compagnie et acheter et tenir des actions dans aucune compagnie exerçant un commerce semblable, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Faire tout ce qui est nécessaire, convenable, appartenant à, ou propre à l'accomplissement complet d'aucun ou plus et de tous les objets pour lesquels cette compagnie est incorporée. Les opérations de la compagnie se feront dans tout le Canada et ailleurs.

"RICHARDS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 3 mars 1911. - - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—David Richards, Daniel Edwin Richards, William Sanson Richards et John William Richards, marchands de bois; David Sanson, comptable; et James Stuart Evans, contremaître, tous de Campbellton, N.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—David Richards, Daniel Edwin Richards et David Sanson.

Siège social:—Ville de Campbellton, N.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer un commerce général de bois dans aucune ou toutes ses branches comprenant l'abatage, sciage, manufacture, l'expédition, l'achat et la vente et le négocier et le trafiquer et avec toutes sortes de bois de construction et de bois et les produits et contre-produits du bois de construction et du bois, comprenant la pulpe et papier de toutes sorte et les produits et contre-produits de la pulpe et du papier, et les produits, contre-produits, commodités, marchandises et articles dans la manufactures desquels le bois entre entièrement ou en partie et tous les autres produits, contre-produits, commodités, marchandises et articles qui peuvent être, convenablement ou avec avantage pour la compagnie, manufacturés, achetés, vendus, trafiqués, commercés ou autrement maniés en rapport avec cela; (*b*) Exercer aucune autre affaire ou affaires manufacturières ou autrement qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être conduites en connexion avec aucunes de celles plus haut mentionnées et calculées directement ou indirectement pour les rendre profitables ou augmenter la valeur de la propriété de la compagnie ou ses droits; (*c*) Acheter, acquérir, tenir, louer, gérer, développer, contrôler et opérer des droits hydrauliques, privilèges hydrauliques et pouvoirs d'eau; (*d*) Manufacturer, produire, acheter, vendre, accumuler, emmagasiner, transmettre, fournir et distribuer le courant électrique pour la lumière, la chaleur, le pouvoir et autre fins. Pourvu, toutefois, que toute distribution de l'électricité en dehors des terrains de la compagnie soit soumises aux régulations locales et municipales; (*e*) Manufacturer, bâtir, ériger, installer, acheter, vendre, donner à bail ,louer ou opérer aucune ou toute machinerie ou accessoire pour la manufacture, production, emmagasinage, accumulation, transmission, distribution et usage d'aucun ou tous types de courant électrique et aucune ou toute sorte d'appareils ou accessoires de machines électriques de quelque nature ou description que ce soit; (*f*) Bâtir, ériger, acheter, vendre, maintenir, posséder, opérer ,engager ,donner à bail et louer des matériaux de pouvoir, des stations géneratrices, des lignes de transmission et autre matériel, machines, fixtures et accessoires pour la manufacture, génération, accumulation, emmagasinage, transmission, distribution et usage du courant électrique pour quelqu'usage que ce soit; (*g*) Promouvoir ou autrement assister des autres compagnies pour faire bénéficier l'entreprise de la compagnie comprenant le pouvoir de garantir l'accomplissement des contrats et le paiement des dettes et du capital et intérêt, des obligations et débentures de telle compagnie ou compagnies; (*h*) S'amalgamer avec aucune autre compagnie ayant des mêmes ou semblables objets; (*i*) Acquérir par achat ou autrement d'aucune corporation, société ou personne, aucun commerce *going* que la compagnie peut être autorisée à exercer et pour assumer toute ou aucun des engagements et obligations de telle corporation, société ou personne; (*j*) Acheter ou autrement acquérir, bâtir, ériger, posséder, contrôler et opérer des scieries, usines de pulpe, usines à papier, factoreries et autres entreprises, des quais, bassins d'expédition, bateaux à vapeur, vaisseaux, barges, remorqueurs et autres navires, matériel et accommodation que la compagnie peut croire nécessaire ou désirable en rapport avec les affaires de la compagnie; (*k*) Prendre par achat, octroi, licence, bail, échange ou autrement acquérir, user, posséder, tenir, contrôler travailler et opérer des terrains, terrains à bois,

limites à bois, pouvoirs d'eau, scieries et autres entreprises, bâtisses, matériaux, bateaux à vapeur, vaisseaux, remorqueurs, barges et autres navires et autre propriétés mobilières et immobilières et tout intérêt y contenus, ainsi que toute décharge, franchises, droits ou privilèges que la compagne peut croire nécessaires, appropriés, désirables ou convenables pour les fins de son commerce; (*l*) Acheter, recevoir, prendre par des souscriptions originales ou autrement acquérir et posséder et détenir des parts du capital action et des obligations-débentures ou autre preuve de dette créée par aucune autre corporation ou corporations, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, que le débiteur d'iceux peut exercer tous les droits et privilèges de possesseur comprenant le droit de vote sur cela; (*m*) Emettre des actions acquittées, obligations, débentures ou autres sécurités pour le paiement, en entier ou en partie, pour aucune propriété mobilière ou immobilière, meuble ou immeuble ou aucun bail, affaire, licence, franchise, entreprise, pouvoir, privilège, concession ou droit que la compagnie peut légalement acquérir; (*n*) Emettre des actions dûment acquittées, obligations, débentures ou autres sécurités de la compagnie en paiement ou partie de paiement ou en échange pour des actions, obligations, débentures ou autres sécurités d'aucune autre compagnie ayant des objets en tout semblable ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (*o*) Vendre, louer ou autrement disposer de la franchise ou entreprise de la compagnie ou aucune partie d'icelles ou toute ou aucune de la propriété mobilière et immobilière ou autres biens de la compagnie pour telle considération et en tel terme et en telle manière que la compagnie le jugera désirable; (*p*) Faire tout cela, et tout ce qui sera nécessaire, désirable, convenable, approprié ou propre, pour l'accomplissement d'aucun des desseins ou l'acquisition d'aucun ou plus des objets ci-énumérés ou occasionnels aux pouvoirs ci-mentionnés ou qui pourront en aucun temps paraître favorables à l'acquisition d'aucun des objets plus haut mentionnés ou à aucun objet semblable ou similaire ou expédient pour la protection ou bénéfice de la compagnie soit comme détenteur de, ou intéressé dans, aucune propriété ou autrement; (*q*) Aucun objet ou pouvoir ci-mentionné ne sera limité ni restreint par l'application ou l'interprétation d'aucun autre objet ou pouvoir ainsi accordé. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 3 mars 1911, à la

"TORONTO TYPE FOUNDRY COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital de la dite compagnie de la somme de $200,000 à la somme de $300,000 étant une addition de 1,000 actions à $100 chacune au présent capital.

"CARIBBEAN PETROLEUM, LIMITED."

Constituée en corporation, 6 mars 1911. - - - - - - Capital, $10,000,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—James Huston Spence et Matthew Crooks Cameron, avocats; Duncan Donald McLeod, étudiant en droit; Lilian Murray Heal, comptable et Jennie Jardine Elliott Hayes, sténographe, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Prospecter, ouvrir, explorer, développer, travailler, améliorer, maintenir et gérer des puits à l'huile et des proprités huilières et pour en manufacturer et raffiner les produits appartenant à la compagnie ou non et les rendre vendables, et pour vendre et autrement disposer des mêmes ou d'aucune partie d'iceux ou aucun intérêt y contenu; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, licence, échange ou autre titre légal, des puits à l'huile, terrains à l'huile, commodités, terres et claims à l'huile, options ou autres droits de patentes, lettres patentes d'invention, procédés, mécaniques ou autres arrangements soit absolument ou conditionnellement et soit seule ou conjointement avec d'autres comme patron, agent, entrepreneur ou autrement, et louer, placer sous licence vendre ou disposer ou autrement trafiquer des mines ou d'aucune partie d'iceux et des intérêts y contenus; (*c*) Construire, maintenir, améliorer, faire, travailler et opérer des réserves, digues, canaux, courants d'eau et autre voies, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, chemins, jetées, quais, bâtisses, boutiques, bocards, tuyaux pour conduire et transmettre l'huile, (appartenant à la compagnie ou non) à telles places que la compagnie le désirera pour son bénéficc, et autres ouvrages et machines, matériaux et trafiquer dans toutes sortes de marchandises, magasins, perfectionnements, biens et effets requis par les serviteurs ou travailleurs de la compagnie; (*d*) Construire, maintenir, améliorer, faire, travailler et opérer sur les terrains de la compagnie ou sur les terrains contrôlés par la compagnie des tramways, des lignes de télégraphe et de téléphone; (*e*) Bâtir, acquérir, posséder, apprêter naviguer et se servir de vaisseaux à vapeur et autres; (*f*) Pour cela, acquérir et tenir des débentures, obligations, et autres sécurités, ou dans aucune autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie et les vendre et autrement en disposer; (*g*) Entrer en arrangements pour le partage des profits, union des intérêts ou coopération avec aucune autre personne ou compagnie exerçant ou étant sur le point d'exercer aucune affaire ou transaction qui pourraient être profitables à cette compagnie; (*h*) Acheter ou autrement acquérir et entreprendre tout ou aucune partie de l'actif, affaire, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne ou compagnie exerçant aucune partie du commerce que cette compagnie est autorisée à exercer, ou possédant des propriétés propres à ces fins-là et payer pour les mêmes en deniers, ou en actions de cette compagnie; ou, partie en deniers, et partie en actions; (*i*) Exercer toute autre affaire manufacturière ou autrement mais qui se rapporte aux objets pour lesquels cette compagnie est incorporée et qui peuvent sembler à la compagnie capables d'être convenablement exercer en connection avec ses affaires; (*j*) Demander, acheter ou autrement acquérir aucune patentes, licences, concessions et autres semblables conférant des droits exclusifs, non exclusifs et limités ou aucun secret ou autre information se rapportant à aucune invention qui peuvent sembler propres à être employées pour aucun objet de cette compagnie ou dont l'acquisition peut être calculée au bénéfice de cette compagnie et se servir, exercer et développer ou accorder des licences par rapport à cela ou autrement tourner à son profit la propriété, droits, ou informations ainsi acquis;((*k*) Entrer en société ou en arrangements pour le partage des profits, union des intérêts, coopération, risques conjoints, concessions réciproques ou autrement avec aucune personne ou compagnie exerçant un commerce ou engagée dans un commerce ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans aucun commerce ou transaction que cette compagnie est autorisée a s'engager ou à exercer ou aucun commerce ou transaction capable d'être conduits de manière à être profitables à la compagnie, leur prêter de l'argent, leur garantir les contrats ou autrement assister aucune telle personne ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des actions et securités à aucune

telle compagnie et vendre, tenir, ré-émettre, avec ou sans garanties ou autrement trafiquer avec les mêmes; (*l*) Entrer en arrangements avec aucune autorité, municipale, locale, ou autrement qui peut paraître favorable aux objets de la compagnie ou à aucun d'eux et obtenir de telles autorités, aucun droits privilèges et concessions que la compagnie peut croire désirables d'obtenir et accomplir des exercice et s'accommoder avec tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*m*) Promouvoir aucune compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir toute ou aucune des propriétés et obligations de la compagnie ou pour aucun autre but calculé dans le but d'être profitable à la compagnie; (*n*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir aucune propriété mobilière et aucuns droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou convenables pour les fins de son commerce et en particulier aucune machinerie, matériel, fond de commerce; (*o*) Faire des avances aux clients et autres ayant des rapports avec la compagnie et garantir l'accomplissement des contrats par aucune telles personnes; (*p*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter, et émettre des billets à ordre, lettres d'échange, connaissements, garantie, ou autres instruments négociables ou transférables; (*q*) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou aucune partie d'icelle pour telle considération que la compagnie jugera convenable et en particulier pour des actions, débentures et sécurités à aucune autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie; (*r*) Se servir d'aucun de ses fonds dans l'achat de stock ou actions dans aucune autre corporation, tel pouvoir sera exercer par les directeurs mais sujets à l'article 44 de la loi des Compagnies; (*s*) Adopter telles mesures qui sembleront bonnes pour faire connaître les produits de la compagnie, et en particulier en annonçant dans les journaux, par des circulaires, par achat, et exhibition d'ouvrages d'arts ou d'intérêt, par la publication de livres ou périodiques et en accordant des prix récompenses et donations; (*t*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, disposer, tourner à son profit ou autrement trafiquer avec toute ou aucune partie de la propriété et droits de la compagnie, et pour distribuer aucune des propriétés en espèces parmi les actionnaires; (*u*) Demander et obtenir d'aucune et de toutes autorités législatives, gouvernementales, municipales ou autres, des pouvoirs, la formation, confirmation, enregistrement et reconnaissance de la compagnie et tous ses droits, pouvoirs, concessions, privilèges, franchises et objets et tels droits additionnels, concessions, privilège et franchises qui peuvent être considérés avantageux et faire tout ce qui sera nécessaire et avantageux; se conformer de temps en temps avec toutes lois, ordonnances, décrets, régulations et autres requisitions existant dans le présent ou dans le future; (*v*) Faire toutes autres choses raisonnables qui sont occasionnelles ou favorables pour atteindre les objets plus haut mentionnés. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

WILFRID CLERMONT, LIMITEE."

Constituée en corporation, 6 mars 1911. - - - - Capital. $40,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Wilfrid Clermont, marchand de fourrure; Alphonse Pichette, fourreur; Philippe Clermont, commis; Charles Antoine Pouliot, fourreur, et Jean Félix Parisien, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Wilfrid Clermont, Alphonse Pichette et Jean Félix Parisien.

Siège social:—Cité de Montéral, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le commerce de fourrures, chapeliers et tailleurs dans toutes ses branches, en gros et en détail; (*b*) Acheter ou acquérir en tout ou en partie l'actif, livres de dettes, et fonds de commerce de Wilfrid Clermont, faisant affaire comme marchand de fourrures, gros et détail, à Montréal; (*c*) Acquérir, posséder et conduire des établissements de gros et de détail semblables au commerce de cette compagnie; (*d*) Acquérir, vendre et aliéner des propriétés, meubles et immeubles, ou autrement disposer d'iceux; (*e*) Donner et accepter des obligations, billets, lettres de charge, chèques et autres titres et sécurités notariées ou autrement en paiement ou en garantie de tout argent, dû par la compagnie ou à la compagnie; (*f*) Acheter, acquérir ou posséder des actions ou intérêts dans aucunes autres compagnies ou corporations ou personnes exerçant un commerce semblable à celui de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*g*) Acheter, vendre, manufacturer, importer ou exporter toutes sortes de marchandises et aucune patente d'invention, ou aucun procédé qui pourrait être en usage dans le commerce et les affaires de la compagnie; (*h*) Donner en paiement de propriété, marchandise, livre de dettes acquis par la compagnie ou pour services rendus à la compagnie, des actions, billets ou autres sécurités de la compagnie. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"AMES, HOLDEN McCREADY, LIMITED."

Constituée en corporation, 8 mars 1911. - - - Capital, $10,000,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Thomas Chase-Casgrain, C.R.; Alexandre Chase-Casgrain, Errol Malcolm McDougall et John Jennings Creelman, avocats; et Charles Stuart LeMesurier, étudiant en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer des chaussures en cuir et caoutchouc de toute description et manufacturer, acheter, importer, vendre, et trafiquer dans le cuir, caoutchouc et tous les produits d'iceux et toutes les marchandises, ingrédients et composés se rapportant ou appartenant d'aucune manière à cela; (*b*) Acheter, vendre et trafiquer dans les peaux, brutes et manufacturés; (*c*) Exercer un commerce général de tannerie et acheter, vendre et trafiquer dans tous les produits et matériaux bruts qui s'y rapportent; (*d*) Exercer le commerce de manufacturiers et importateurs, exportateurs et traficants dans les bottines, souliers et chaussures de toutes sortes et toutes les autres marchandises appartenant en aucune manière ou se rapportant au dit commerce; (*e*) Manufacturer, acheter, vendre, louer, importer, exporter et trafiquer dans les machines de toutes sortes se rapportant, ou convenables à la manufacture des bottines, souliers, caoutchoucs, semelles, formes, et toutes sortes de chaussures en cuir, caoutchouc, feutre ou drap; (*f*) Manufacturer, acheter, vendre, importer, exporter et trafiquer dans toutes sortes de cirages, polis, vernis, agrafes et autres articles et marchandises qui s'y rapportent; (*g*) Acquérir par achat, concession, échange ou titres légaux; et construire, ériger, opérer, maintenir et gérer toutes factoreries, boutiques, entre-

pôts, dépôts, ateliers de machines, remises à locomotives et autres structures et constructions nécessaires pour ses affaires et toute autre propriété, meuble et immeuble, nécessaire et utile pour l'exercice d'aucun des objets de la compagnie, et pour les louer, vendre et en disposer; (*h*) Demander, obtenir, enregistrer, acheter, prendre à bail ou à licence sur droit régalien ou autrement, acquérir et tenir, user, posséder, opérer et introduire et vendre, assigner ou autrement disposer d'aucunes marques de commerce, noms de commerce, patentes d'invention, améliorations et procédés enregistrés ou autrement, utiles aux affaires de la compagnie, et pour user, exercer, développer, accorder des licences à cet effet ou autrement tourner à son profit toutes telles marques de commerce, noms de commerce et inventions, licences, procédés et ce qui s'y rapporte ou aucune telle propriété ou droits; (*i*) Conduire toute affaire manufacturière ou autre, qui peut être conduite par rapport aux objets de la compagnie ou qui peut lui être bénéficiable ou profitable; (*j*) Développer et opérer aucun pouvoir d'eau ou pouvoirs d'eau et engendrer, produire et accumuler des forces électriques et électro-dynamiques ou autre agent semblable pour la production de la lumière, chaleur ou pouvoir pour les fins de la compagnie, avec pouvoir de vendre ou autrement disposer d'aucun surplus non requis et le fournir pour des fins de lumière, chaleur ou pouvoir à aucune personne ou corporation dans tels termes qui seront convenus, pourvu que le précédent pouvoir, lorsqu'exercé en dehors de la propriété de la compagnie, soit soumis à tous les règlements et lois provinciaux et municipaux à cet effet; (*k*) Entrer en arrangements avec aucunes autorités, municipales, locales ou autrement, qui puissent paraître favorables aux objets de la compagnie ou à aucun d'eux, et obtenir d'aucunes telles autorités, tous droits, privilèges et concessions que la compagnie peut juger désirable d'obtenir, faire des travaux et se soumettre à tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*l*) Emettre et assigner des actions dûments acquittées du capital de la compagnie en paiement d'aucune propriété mobilière ou immobilière, meuble ou immeubles, ou mélangée, et d'aucun droits, concessions achetés ou acquis par la compagnie; (*m*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter et acquérir et posséder, détenir, vendre, et réémettre des actions, débentures, obligations et autres sécurités, d'aucune compagnie ou corporation et payer pour les mêmes entièrement ou en partie, en deniers, actions, obligations, débentures ou autres sécurités de la compagnie et garantir le paiement du capital ou du dividende ou inérêt sur telles actions, obligations, débentures ou autre sécurité et gérer, opérer et conduire comme gérant la propriété, les franchises, entreprises et affaires d'aucune corporation, aucune dont des actions, obligations, débentures ou autres sécurités sont tenues par la compagnie, pour telles rémunérations qui sembleront raisonnables et propres; (*n*) Se consolider ou s'amalgamer avec aucune autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie et acquérir par achat, bail, ou autrement, les propriétés, franchises, entreprises et affaires d'aucune telle corporation, et assumer les engagements d'icelle et payer pour les mêmes entièrement ou en partie en deniers, actions, obligations ou autres sécurités de la compagnie; (*o*) Promouvoir ou aider à promouvoir et devenir actionnaire dans aucune compagnie auxiliaire ou alliée ou autre exerçant ou ayant pour but l'exercice d'un commerce en tout ou en partie semblable à celui de cette compagnie et entrer en arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, risques conjoints, concessions réciproques ou autrement avec telle personne ou compagnie et, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, prendre ou autrement acquérir des actions, sécurités de telle compagnie et les payer en tout ou en partie en deniers, actions, obligations ou autres sécurités de la compagnie et tenir, vendre, réémettre avec ou sans garanties du capital et intérêt et dividende ou autrement trafiquer avec les

mêmes; (*p*) Acquérir la clientèle, propriété, droits et actif et assumer les engagements d'aucune personne, société ou compagnie endettée envers la compagnie ou négociant aucune affaire semblable à celle conduite par la compagnie, et payer pour les mêmes en deniers ou en sécurités de la compagnie ou autrement; (*q*) Vendre, louer ou autrement disposer de la propriété, droits, franchises et entreprises de la compagnie ou aucune partie d'icelle pour telle considération que la compagnie le jugera et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou autres sécurités d'aucune autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*r*) Acheter, louer ou autrement acquérir et tenir, exercer et jouir de toutes ou d'aucune des propriétés, franchises, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges tenus et exercés par aucune personne ou société ou par aucune compagnie ou compagnies exerçant ou formées pour exercer aucun commerce semblable en tout ou en partie à celui que cette compagnie est autorisée à exercer soit en son nom soit en celui d'aucune telle personne, société ou compagnie et payer pour telle propriété, franchises, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges entièrement ou partiellement en deniers ou en tout ou en partie en actions acquittées de la compagnie ou autrement et assumer les engagements de telles personnes, sociétés ou compagnies; (*s*) Faire des avances en deniers aux clients et autres ayant des affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats par aucune telles personnes;; (*t*) Accepter en paiement d'aucune dette due à la compagnie des stocks, actions, obligations, débentures ou autres sécurités d'aucune compagnie; (*u*) Distribuer parmi ses membres, en espèces ou autrement tel qu'il sera résolu, tous biens de la compagnie et particulièrement les actions, obligations, débentures et autres sécurités d'aucune autre compagnie qui pourrait prendre tout ou aucune partie des biens ou engagements de la compagnie; (*v*) Investir et trafiquer les argents de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis sur telles sécurités et de telle manière qui sera de temps à autre déterminée; (*w*) Aider en aucune manière, toute corporation, dont aucune des actions, le capital, obligations, engagements sont tenus ou en aucune manière garantis par cette compagnie, et faire tous actes ou choses pour la conservation et protection, amélioration, augmentation de la valeur d'aucune telle action du capital-actions, des engagements et autres obligations; faire aucun et tous les actes et choses tendant à augmenter la valeur d'aucune des propriétés détenues et contrôlées en aucun temps par cette compagnie; (*x*) Rémunérer par paiement en deniers, actions, obligations ou d'aucune autre manière aucune personne ou personnes, ou corporation ou corporations pour services rendus ou à être rendus en plaçant ou assistant à placer ou garantissant le placement d'aucune des actions du capital de la compagnie au moment de la formation ou de la promotion de la compagnie ou dans la conduite de ses affaires; (*y*) Faire toutes et aucunes choses nécessaires, appropriées, convenables ou propres à l'accomplissement d'aucune des fins ou l'acquisition d'aucune ou plus des objets ci-énumérés ou qui auront ou pourront en aucun temps paraître nécessaires pour la protection ou le bénéfice de la corporation soit comme détenteurs ou intéressés en aucune propriété ou autrement; (*z*) Aucun pouvoir accordé dans aucun paragraphe mentionné ne sera limité ou restreint par des références aux ou interventions des termes d'aucun des autres paragraphes. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 7 mars 1911, à

"THE LAURENTIDE INN COMPANY, LIMITED".

Augmentant le capital de la dite compagnie de $19,500 à la somme de $40,000, étant une addition de 205 actions de $100 chacune au présent capital.

"FRASERS, LIMITED".

Constituée en corporation, 8 mars 1911. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alexander Donald Fraser, George Alexander Fraser, William Francis Fraser et James Alfred Taylor, marchands; et Archibald William Stevenson, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer le commerce d'épiciers en gros, et de traficants et entrepreneurs dans les provisions, vins et spiritueux et dans toutes leurs diverses branches; (*b*) Agir comme marchand à commission et agent pour la vente des marchandises; (*c*) Acheter, vendre, manufacturer, trafiquer et commercer dans toutes classes et sortes de marchandises manufacturées et non manufacturées concernant le commerce de la compagnie; (*d*) Acquérir par achat soit pour de l'argent ou en retour pour des actions ou son capital ou ses sécurités ou par échange ou autre titre légal, et construire, opérer et maintenir toutes factoreries, bâtisses, entrepôts ou travaux d'aucune sorte et tous les immeubles nécessaires et utiles pour l'exercice d'aucun des objets de la compagnie et les louer et en disposer; (*e*) Acquérir toute ou aucune partie de la clientèle, droits, propriétés et actif, comprenant aucune option, concession ou autre semblable d'aucun individu, société, association ou corporation et les payer entièrement ou en partie en deniers ou obligation ou en paiement ou partie de paiement afin d'assigner et émettre comme des parts acquittées et non cotisables du capital de la compagnie qu'elles soient souscrites ou non; (*f*) Vendre ou autrement disposer de toute ou d'aucune partie de la propriété actif, droits, entreprise ou clientèle de la compagnie et en accepter le paiement entièrement ou en partie en deniers, obligations, actions, ou autres sécurités dans aucune corporation ou compagnie; (*g*) Demander, acheter ou autrement acquérir aucune patente, licence, concessions et le reste conférant aucun droit d'usage exclusif, non exclusif ou limité ou aucun secret ou autre information ayant rapport à aucune invention ou procédé et tourner à son profit, vendre, louer ou autrement trafiquer dans telles patentes, licences ou concessions; (*h*) Acquérir et détenir, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi et vendre ou autrement disposer du capital-actions, sécurités ou entreprise d'aucune autre compagnie ayant pour un de ses objets l'exercice d'aucun des pouvoirs de la compagnie ou se faire transférer son entreprise et actif ou s'amalgamer avec aucune telle compagnie; (*i*) Entrer en arrangements pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération, risques communs, concessions réciproques ou autrement avec aucune personne ou compagnie exerçant ou sur le point d'exercer aucun commerce que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui peut être conduit de manière à faire bénéficier la compagnie directement ou indirectement; (*j*) Acquérir par achat ou autrement tenir, vendre et trafiquer dans le commerce actif, clientèle, capital-actions, ou sécurités d'aucune compagnie ou corporation exerçant un commerce semblable en tout ou en partie à celui de cette compagnie et généralement faire tout acte, et exercer tous pouvoirs et conduire aucun commerce ayant rapport à l'accomplissement convenable des objets pour lesquels la compagnie est incorporée. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADA AND WEST INDIA PUBLISHING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 mars 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Edwin Cowsill, commis; Albert Astor Boire, commis; Henry Charles Mackenzie Cornish, éditeur; et Henry Dalby, journaliste, tous de Montréal, Qué.; et Alexander Macdonald, médecin, de Vankleek Hill, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, publier, conduire et faire circuler ou autrement trafiquer avec aucun magazine, journal, revue, gazette ou autre publication et généralement exercer le commerce d'éditeurs généraux et propriétaires de magazine, journal, revue ou gazette; (*b*) Exercer le commerce ou le trafic général d'imprimeries, éditeurs, lithographes, graveurs, libraires, relieurs, dessinateurs et traficants dans les livres, papiers et articles de fantaisie; (*c*) Agir comme agent d'annonces et exercer un commerce général d'annonces dans toutes ses branches comme patrons et comme agents; (*d*) Obtenir et acquérir par achat ou autrement des informations, statistiques, faits et circonstances se rapportant à ou affectant le commerce, capital, dette, solvabilité, responsabilité et conditions commerciales et état d'aucun individu, société ou corporation engagés ou ayant rapport à aucun commerce, occupation ou emploi en quelque endroit où les mêmes peuvent se trouver et en disposer, vendre, prêter, prendre à gage, louer et se servir d'aucune manière et de toutes celles permises par la loi des informations, statistiques, faits et circonstances ainsi obtenus ou acquis; (*e*) Préparer et distribuer des livres, pamphlets, almanachs, catalogues, listes, rapports, évaluation, classements, et autres matières imprimées nécessaires et utiles aux marchands, banquiers, commerçants et autres hommes d'affaires; agir comme agent pour une société individuelle ou corporation s'occupant d'affaires manufacturières, commerciales ou de transportation et généralement s'engager dans aucune affaire, entreprise, tentative semblable ou analogue aux précédentes ou à aucune d'elles ou s'y rapportant en aucune manière. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"GOSS BROTHERS COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 mars 1911. - - - - Capital, $10,000.

Nombre des actions, 400.—Montant de l'action, $25.

Membres de la corporation:—Arnold Harris Goss, manufacturier; et Gertrude Ethel Goss, demoiselle, tous deux de Flint, Mich., E.-U. d'A.; Herman William Bailey, avocat; et Charles Wilbur Hockett, agent d'immeubles, tous deux de Détroit, Mich., E.-U. d'A.; et J. B. Goss, jr, cultivateur, de Broomhill, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Arnold Harris Goss, Herman William Bailey et J. B. Goss, jr.

Siège social:—Village de Broomhill, Man.

Objets de la compagnie:—Jouer, prendre à bail, acheter, vendre, détenir, opérer et améliorer des terrains agricoles et de pâturages; planter, améliorer, louer, prendre à bail et vendre des lots de ville et de village sur telle propriété; louer, prendre à bail, acheter, vendre, bâtir et opérer des élévateurs pour l'emmagasinage des produits de la ferme; vendre et acheter des produits de ferme; acheter, vendre et élever des animaux d toutes sortes. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"THE KITSUMKALLUM TIMBER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 9 mars 1911. - - - - Capital, $1,500,000.

Nombre des actions, 15,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William John Rooney, Gordon Fraser Morrison, Robert Francis Pack, Percy Davies et Ritchie Nevitt, gentilshommes, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, opérer, développer, louer et vendre des limites à bois, droits de coupe, terrains à bois, terrains pour moulins, pouvoirs d'eau, et autres propriétés, meubles et immeubles nécessaires ou utiles pour le commerce de bois ou autres opérations et payer pour cela soit en deniers ou avec des obligations ou actions de la compagnie ou partie d'une manière et partie en aucunes autres telles manières; (*b*) Conduire un commerce de marchands de bois, manufacturiers et traficants dans le bois de charpente, billots et bois dans toutes ses branches; (*c*) Acquérir par achat, bail, ou autrement au présent propriétaire de leur certaines limites à bois situées sur, ou droits de coupe couvrant des limites à bois situées sur ou près de la rivière Kitsumkallum, dans la province de la Colombie-Britannique et les payer soit en deniers ou avec des obligations ou actions de la compagnie ou partie d'une manière et partie en aucune autre des dites manières; (*d*) Acheter, vendre et manufacturer des effets, articles, marchandises comprenant billots et bois neuf, bois de sciage, bois de fuseau, bois de pulpe, pulpe et papier ou aucun article fait en tout ou en partie du bois ou d'aucun de ses produits ou contre-produits; (*e*) Construire des tramways et voies d'évitements sur la propriété de la compagnie; (*f*) Pourvoir à la pension et logement, habillement et provision, en général à tous les besoins de ceux employés dans et pour le commerce et travaux de la compagnie et donner des contrats pour cet approvisionnement; (*g*) Faire des avances aux clients et autres ayant des affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution des contrats dans lesquels la compagnie est autorisée par aucune corporation ou individu; (*h*) Manufacturer le courant électrique, électricité, vapeur ou autre chaleur ou pouvoir pour les fins de la compagnie, pourvu que toutes les ventes, transmissions ou distributions d'électricité ou autre pouvoir ou force en dehors des terrains de la compagnie soient sujets aux règlements locaux et municipaux à cet effet; (*i*) Bâtir, acquérir et opérer les dits moulins, machines à raboter et autres travaux et machineries, matériaux et accessoires électriques et autres de toutes descriptions et construire ou aider à construire et souscrire pour la construction, le maintien et l'amélioration des chemins, réservoirs, digues, canaux

et autres chemins et autres travaux qui peuvent être nécessaires ou appropriés pour aucune des fins de la compagnie; (*j*) S'amalgamer avec aucune autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou en partie à ceux de cette compaguie; (*k*) Posséder, bâtir, acheter, vendre, louer, affréter et opérer des vaisseaux à vapeur, remorqueurs, barges ou autres vaisseaux pour les fins du commerce de la compagnie; (*l*) Retirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter, et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, récépissés d'entrepôts, mandats et autres actes négociables et transférables; (*m*) Payer tout ou aucun des frais, charges ou dépenses préliminaires ou occasionnels ou contractés au sujet de la promotion, organisation, formation, établissement, enregistrement et incorporation de la compagnie; (*n*) Exercer aucun autre commerce qu'il soit manufacturé ou autrement qui pourrait paraître à la compagnie capable d'être convenablement exercé conjointement avec le commerce ou objets de la compagnie ou s'y rattachant et généralement faire toute acte, exercer tout pouvoir et conduire tout commerce nécessaire à l'accomplissement des objets pour lesquels cette compagnie est incorporée; (*o*) Permettre à la compagnie de se faire enregistrer et reconnaître dans aucun pays étranger et désigner des personnes de ce pays, suivant les lois de tels pays étrangers pour représenter la compagnie et pour cela accepter des services pour et au nom de la compagnie de toute poursuite ou procédure; (*p*) Louer, vendre ou autrement disposer des propriétés et biens de la compagnie ou aucune partie d'iceux pour telles considérations que la compagnie jugera convenables comprenant les actions, obligations, débentures ou sécurités d'aucune compagnie; (*q*) Les affaires et objets de la compagnie sont de faire, de temps à autre, tous ou aucun ou plus des actes et choses ci-dessus émis. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"MARIER & TRUDEL, LIMITEE".

Constituée en corporation, 9 mars 1911. - - - - - Capital, $48,000.

Nombre des actions, 480.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph David Marier, épicier; Télesphore Trudel, comptable; Adjutor Couture, Georges Plante et Omer Gagnon, contremaîtres, tous de Québec, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Québec, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire le commerce en gros et en détail dans le cuir, peaux, bottines et souliers, harnais, marchandises et articles faits avec du cuir ou se rapportant en général au commerce de cuir et de traficants de bottines et souliers ou s'engageant dans la manufacture de bottines et souliers et dits articles et marchandises; manufacturer, produire, importer, acheter, acquérir, échanger et vendre les sudits articles, marchandises et effets. Exercer un commerce et trafic de marchands généraux; et en particulier exercer le commerce comme manufacturiers et traficants dans les bottines et souliers, articles en cuir et toutes autres marchandises mentionnées; (*b*) Exercer aucun commerce manufacturier ou autrement, qui semblera à la compagnie capable d'être exercé en rapport avec ses affaires ou s'y rapportant ou occasionnels au commerce et trafic de la compagnie; (*c*) Acheter, acquérir et posséder entièrement ou en partie le commerce

fonds de commerce, clientèle et engagements d'aucune personne, société ou compagnie exerçant un commerce semblable, ou n'importe quelles marchandises, sécurités ou articles qui peuvent être utiles au commerce de la compagnie et les payer soit en deniers soit en actions acquittées du capital de la compagnie ou partie en deniers et partie en dites actions acquittées; émettre et assigner des actions acquittées au capital de la compagnie à aucune personne, société ou compagnie pour services rendus, effets, marchandises, clientèle, sécurités ou transport de marchandises. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"POWER SPECIALITIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 10 mars 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $10.

Membres de la corporation:—James Kenniston Paisley, hôtelier; Frederick Westren Bindon, agent; George Hedley Bindon, agent manufacturier; George William Séguin, percepteur de la cité; et Lloyd Blackmore, agent, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres dénommés ci-dessus.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer un commerce général de fonderie et machinenerie et manufacturer, installer et trafiquer dans les fournaises, bouilloires, poêles, poêles à fourneaux, appareils fumisvoires et des ouvrages de toutes sortes, en fer, acier et autre métal et aussi exercer l'industrie d'électricien et d'ingénieurs électriques; (*b*) Acquérir par achat, échange ou autrement et ériger, construire ou reconstruire, adopter, opérer, maintenir et gérer des factoreries, boutiques, magasins, bureaux, bâtisses, moulins, matériaux ,machineries et autres propriétémeubles et immeubles et autres choses trouvées nécessaires ou appropriées pour l'opération des fonderies, usines de machines ou pour l'accomplissement d'aucun des objets de la compagnie et pour louer, vendre et autrement en disposer; (*c*) Louer, acheter ou autrement acquérir pour le commerce de la compagnie, des patentes, marques de commerce, licences, droits de patentes, procédés secrets, ou autres choses jugées nécessaire ou convenables pour les fins de la compagnie et les louer, les vendre ou autrement en disposer et payer pour telles patentes, droits de patentes, marques de commerce, licences ou procédés secrets avec des actions acquittées de la compagnie, obligations ou autrement, encourager les inventions, promouvoir les intérêts des inventeurs et brevetés, assister les inventeurs et autres en procurant et utilisant les patentes d'invention et acheter, vendre et négocier la vente, trafiquer dans toutes sortes d'inventions, patentes d'invention et droits de patentes ou intérêts y contenus; (*d*) Améliorer, gérer, cultiver, développer, échanger, louer, engager, prendre à bail ou autrement vendre, en disposer, tourner à son profit, accorder des droits et privilèges à cet effet ou autrement trafiquer avec toute ou aucune partie de la propriété de la compagnie des droits et patentes ou autrement; (*e*) Acquérir par achat, bail ou autrement et détenir, assigner, transférer, vendre, émettre de nouveau ou autrement disposer avec ou sans garanties des actions ou action au capital, obligations, débentures ou autres preuves de dettes, créées par aucune compagnie, corporation, syndicat ou personne ayant des objets semblables à ceux de cette compagnie alors que le détenteur d'iceux pourra exercer tous les droits et privilèges de possession, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) S'unir avec aucune compagnie constituée

dans le but d'exercer un commerce semblable et gérer, opérer et conduire la propriété, entreprise et commerce d'aucune telle corporation; (*g*) Acquérir à aucune personne, société, compagnie ou corporation aucun commerce de nature semblable à celui que cette compagnie est autorisée à exercer et pour telle fin acquérir la clientèle, droits, propriétés et actifs de toutes sortes de telle personne, société, compagnie ou compagnies ou corporations et les payer en deniers, actions, obligations, débentures et autres sécurités de cette compagnie ou autrement et ainsi décharger de cette manière d'aucun engagement ou obligations aucune personne, société, compagnie, corporation dont le commerce peut être acquis par cela tel que susdit; (*h*) Entrer en arrangements avec aucun gouvernement ou autorité suprême, municipale, locale ou autrement qui semblera favorable aux objets de la compagnie ou à aucun d'eux et obtenir d'aucun tel gouvernement ou autorité, aucun droits, privilèges et concessions que la compagnie croira désirables d'obtenir, accomplir un travail et se soumettre à aucun tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*i*) Vendre, louer, ou disposer des propriétés, droits, actifs, entreprises et commerce de la compagnie en tout ou en partie pour telles considérations que cette compagnie jugera convenables et diviser parmi les actionnaires au moyen de dividendes aucun denier, actions, obligation, et autres sécurités ainsi reçues; (*j*) Acheter et acquérir de ses propriétaires *as a going concern,* et continuer le commerce de société enregistrée de la Carbon Consumer Company et payer le prix d'achat en deniers et en actions acquittées de cette compagnie; (*h*) Rémunérer aucune personne ou compagnie pour service rendus ou à rendre en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le placement d'aucune action dans le capital de la compagnie ou aucune débentures ou autres sécurités de la compagnie au temps ou vers le temps de la formation ou promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires soit comme agent ou autrement. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"CALIFORNIA STEAMSHIP COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 14 mars 1911. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 2,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alexander Baillie, marchand, de Seattle, Wash., E.-U.A.; Tampion Walter Brownsmith London, marchand; Hew Graham Anderson et Willaim Houston, commis et James Hill Lawson, jr., solliciteur, tous de Vancouver, C.-B.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Alexander Baillie, Tampion Walter Brownsmith London et Hew Braham Anderson.

Siège social:—Cité de Vancouver, C.-B.

Objets de la compagnie:—(*a*) Bâtir, acheter, vendre, équiper, opérer et posséder des steamers, bateaux à vapeur, bâtiments à voiles, bateaux et autres propriétés en usage dans telles affaires, trafic, commerce et navigation et acheter, posséder, détenir et louer toutes sortes de vaisseaux et bateaux, équipement, attirail et meubles, quais, jetées et entrepôts; (*b*) Exercer l'industrie d'engager, recevoir, transporter et délivrer la marchandise par fret ou pour loyer entre aucun port ou ports; aussi, l'industrie de posséder et d'affréter des vaisseaux; l'industrie d'opérer des vaisseaux dans tel service; l'industrie de contracter ou d'arranger pour le transport

des marchandises à aucun port ou d'aucun ports, par chemin de fer, bateaux ou autrement ou à aucun endroit ou endroits à l'intérieur ou sur les côtes; (*c*) Signer des contrats pour le transport de la malle, passagers, effets, et marchandises par aucun moyens soit par ses propres vaisseaux ou par d'autres vaisseaux, chemins de fer ou autres moyens de transport; (*d*) Rassembler, recevoir, distribuer et délivrer des effets et marchandises et exercer un commerce général de transport, fret, express; (*e*) Employer comme capitaine ou agent dirigeant d'aucun vaisseau possédé par la compagnie, aucune personne, société ou compagnie limitée ou non, et ce, quoiqu'il ou ils n'aient aucun intérêt ou actions dans le dit vaisseau en question ou dans la compagnie; (*f*) Exercer l'industrie d'emmagasinage, quayage, entrepôt et envoi, et faisant tout acte ou actes, chose ou choses, occasionels ou en dépendant ayant rapport avec le dit commerce comprenant la possession, le loyer, la tenure, l'érection et le maintient des docks, fronteaux, jetées, bassins et entrepôts; l'emmagasinage à toute sorte d'effets, articles et marchandises, l'emmagasinage et la mise en dock des navires, vaisseaux à vapeur et bateaux de toute description et sorte; le chargement et le déchargement d'iceux; l'émission de reçus d'emmagasinage et d'entrepôt négociables ou non-négociable, comprenant toute sorte d'effets, articles et marchandises. La collection et la perception des droits de dock, docks, quais et entrepôt et autres compensations, prêter de l'argent sur la garantie des effets ,articles et marchandises et autre propriété ou aussi sur la garantie des reçus d'emmagasinage ,droit de dock et d'entrepôt; l'avance sur les droits de fret, assurance maritime et contre le feu et les droits de toute sorte, et toute nature sur les effets, articles et marchandises reçus pour mettre en emmagasinage ou dans l'entrepôt; (*g*) Acquérir par achat ou autrement la propriété meuble ou immeuble et la clientèle, actif et droits et assumer les engagements et contrats avec aucune personne, société ou corporation, d'après tels termes et conditions qui seront jugés convenables; (*h*) Souscrire, acheter ou autrement acquérir, tenir, vendre ,assigner ,transférer ou autrement disposer des actions au capital et obligations ou autres preuves de dettes. créées par d'autres compagnies domestiques ou étrangères alors que le détenteur d'iceux peut exercer tous les droits et privilèges de possesseur, comprenant le droit de voter sur cela; (*i*) Faire et émettre des billets promissoires et lettres de change; (*j*) Vendre ou autrement disposer d'aucune ou toutes les propriétés meubles ou immeubles, droits, privilèges et franchises de la compagnie de telle manière et d'après tels termes que le bureau de direction le jugera convenable; (*k*) Prêter ou avancer de l'argent, donner crédit à telles personnes et en tels termes qui sembleront convenables et en particulier aux clients et autres ayant des rapports avec la compagnie et donner des garanties ou devenir securités pour aucune telle personne; (*l*) Acquérir, détenir, user, vendre, assigner, louer, accorder des licences en vue de cela ou autrement disposer des lettres patentes d'invention, patentes, droits de patentes, licences et privilèges, inventions et procédés, marques de commerce ,ou marque distinctive en rapport avec ou utile à aucun commerce de cette compagnie; (*m*) Faire toute ou aucune des choses plus haut mentionnées comme patron, agents, contracteurs, fidei-commissaires ou autrement, soit seul ou en compagnie avec d'autres; (*n*) Faire tout et tout ce qui sera nécessaire, approprié, convenable ou propre pour l'accomplissement d'aucune des fins, ou l'acquisition d'aucun ou plus des objets ci-énumérés ou occasionnées aux pouvoirs ci-énumérés ou qui pourront en aucun temps apparaître favorables, appropriés pour la protection ou le bénéfice de la compagnie soit comme détenteur de, ou intéressé dans aucune propriété ou autrement. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"CEMENT GUN COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 15 mars 1911. - - - - Capital, $600,000.

Nombre des actions, 6,000.—Montant de l'action. $100

Membres de la corporation:—Grant Hugh Browne, promoteur; et Homer Wise, rentier, tous deux de New-York, E.-U.A.; Harold Hitch, entrepreneur, de Montréal, Qué.; Thomas Calter Horn et Robert Johnson Cluff, manufacturiers, tous deux de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Grant Hugh Browne, Thomas Walter Horn et Homer Wise.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre, louer, échanger, dispoposer ou autrement trafiquer dans toutes sortes de machines et dans le fer, acier, bois, ciment, pierre et autres métaux et matériaux; (*b*) Faire bâtir, construire, réparer, changer, opérer aucun et tout ouvrages publics ou privés, entreprises, constructions, et opérations et manufacturer et trafiquer dans les matériaux de construction; (*c*) Faire application, acheter, ou autrement acquérir aucune patente, licence, concession et autres conférant aucun droit exclusif, non-exclusif ou limité, de se servir d'aucun secret ou autre information ayant rapport à aucune invention qui pourrait sembler capable d'être employée pour aucun des objets de la compagnie ou dont l'acquisition peut sembler calculée directement ou indirectement au bénéfice de la compagnie et se servir, exercer, développer ou accorder des licences à cet effet ou autrement tourner à son profit la propriété, droits et informations ainsi acquis et en particulier des patentes pour toutes sortes de machineries en usage dans les manufactures de produits de ciment en union avec aucun autres matériaux ou élément, et de béton et pierre artificielles avec des restrictions cependant. acquérir des possessions d'iceux les patentes et licences sous lesquelles est connu la "Ackley Cement Gun"; (*d*) Entrer en société ou en arrangements pour le partage des profits, union des intérêts, coopération, risques conjoints, concessions réciproques ou autrement, avec aucune personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager ou aucun commerce ou transaction capables d'être conduits de manière à bénéficier directement ou indirectement la compagnie, et prêter de l'argent, garantir les contrats ou autrement assister—aucune telle personne ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des parts et sécurités d'aucune telle compagnie et vendre, tenir, ré-émettre avec ou sans garanties ou autrement trafiquer avec le même. (*e*) Acheter, prendre ou acquérir par souscriptions originales ou autrement et bâtir, vendre, engager ou autrement disposer des actions, du capital commun ou préféré, des débentures, obligations et autres biens dans aucune autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou en partie aux objets de cette compagnie ou exerçant aucun commerce capable d'être exercé de manière à bénéficier directement ou indirectement cette compagnie, nonobstant l'article de la section 44 du dit acte et voter sur telle action ainsi détenus, par l'intermédiaire de tel agent ou agents que les directeurs pourront appointés; (*f*) Prêter de l'argent aux clients et autres ayant des rapports avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats par aucune telle s personnes; (*g*) Vendre, louer ou autrement disposer de tout ou d'aucune branche ou partie du commerce, entreprise, propriété, engagements et franchises de la compagnie à aucune personne ou compagnie pour telles considérations que la compagnie jugera préférable et en particulier pour des parts, dében-

tures ou sécurités d'aucune compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie. (*h*) Investir et trafiquer avec les agents de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis de telle manière qui sera de temps à autre déterminée; (*i*) Distribuer en espèce ou autrement, tel qu'il sera résolu, parmi les actionnaires, aucun actif de la compagnie, particulièrement des actions, obligations, débentures ou autres sécurités d'aucune autre compagnie formée pour prendre tout ou aucune partie des biens ou engagements de cette compagnie; (*j*) Faire toutes ou aucune des choses ci-autorisées soit seul ou en union avec ou soit comme commissionnaire, fidéicommissaire ou agents pour aucunes autres compagnies ou personnes ou par l'intermédiaire d'aucun commissionnaires fidéi-commissaires ou agents; (*k*) Exercer aucun autre commerce qui peut paraître à la compagnie capable d'être convenablement exercé en rapport avec ceux plus haut mentionnés ou aucune partie d'iceux ou calculé directement ou indirectement pour augmenter la valeur ou rendre profitable aucune propriété ou droits de la compagnie; (*l*) Les pouvoirs dans chaque paragraphes ne seront en aucune manière limités ou restreints par référence aux, ou conclusion des termes d'aucun autre paragraphe. La compagnie opérera dans tout le Canada et ailleurs.

"THE COLUMBIA RIVER LUMBER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 15 mars 1911. - - - Capital, $5,500.000.

Nombre des actions, 55,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Frank Hedley Phippen, C.R.; Gerard Godfrey Ruel, George Frederick Macdonnell et Reginald Herbert Montague Temple, avocats; et Robert Phipps Ormsby, secrétaire, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acheter, louer ou autrement acquérir et posséder des terres quelle qu'en soit la description et quelle qu'en soit la situation et des coupes de bois, et baux, claims, coupes, concessions, barrages flottants, droits de flottage, des pouvoirs d'eau, lots de grève et autres servitudes, droits et privilèges quels qu'ils soient; (*b*) Construire, ou autrement acquérir, exploiter, contrôler, diriger, trafiquer (1) moulins et machineries, boutiques, manufactures, ouvrages, matériels, et outillage de toute description, pour la coupe, le transport, le maniment, la fabrication, la mise en valeur des billots et du bois, et de toute fabrication de bois, ou de bois et de tous autres matériaux séparément ou en combinaison, et de tous produits ou produits secondaires de bois ou d'autres matériaux quels qu'ils soient; (2) entrepôts, magasins, boutiques, hangars, cours, bureaux, hôtels, maisons de pension, restaurants, maisons d'ouvriers, demeures, camps, et constructions de toute description; (3) remorqueurs, bateaux, barges, chalands, navires, vapeurs et autres vaisseaux de toute description, et quais, bassins, jetées, cale, et travaux pour l'amélioration de la navigation, aussi des constructions, et outillages pour le maniement du trafic sous toutes ses formes; (4) réservoirs, barrages, aqueducs, canaux, canaux en bois, fossé, glissoirs, ponts, chemins, tramways, chemin de fer de halage pour billots, lignes télégraphiques et téléphoniques, sur des terres possédées ou contrôlées par la compagnie, et tous les autres travaux, matériaux et outillages, accessoires à ceux mentionnés ci-

dessus; (5) usines de force motrice, usine machinerie, outillage et travaux pour la production, distribution et utilisation de toute espèce de force motrice, et pour éclairage, chauffage ou toute autre fin; (*c*) Faire toute affaire se rattachant à l'usage entier et à la jouissance complète des dites propriétés et ouvrages, de la manufacture et de ses produits, et de toute autre affaire qui peut être jugée nécessaire et utile aux intérêts de la compagnie; (*d*) Acheter ou autrement acquérir et conduire toute ou n'importe quelle partie de l'affaire ou de la propriété, et assumer toutes responsabilités de toutes personnes ou compagnie possédant de la propriété convenable pour les fins de la compagnie, ou faisant toute affaire capable d'être conduite de manière directe ou indirecte à profiter à la compagnie; (*e*) D'entrer en société ou en n'importe quel arrangement pour partager les profits, union d'intérêts, coopération, société conjointe, concessions réciproques ou autrement, avec toutes personnes ou compagnie et de prêter de l'argent, garantir les contrats, ou aider autrement toutes personnes ou compagnie, ou tous clients, et de prendre ou acquérir autrement des parts et des valeurs dans toute telle compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et de vendre, posséder ou émettre de nouveau sans garantie, ou autrement en disposer; (*f*) Vendre, louer, ou disposer ou céder autrement la totalité ou une partie de l'entreprise, propriété, droits et privilèges de la compagnie en tout temps pour toute considération que la compagnie trouvera convenable, et en particulier sans restreindre la généralité de la clause immédiatement précédente, pour actions, obligations, garanties de toute autre compagnie ayant des fins complètement ou en partie semblables à celles de la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; et de payer pour l'actif, propriétés, actions, capital, droits ou privilèges en tout temps achetés ou acquis par la compagnie en tout ou en partie dans les actions, capital, obligations de la compagnie; (*g*) Distribuer aucune des propriétés ou valeur de la compagnie en espèce parmi les membres; (*h*) Acquérir, enregistrer, employer et céder, tous brevets, droits de brevets, licences et marques de commerce, procédés, ou privilèges et accorder des licences en vertu de ces droits; (*i*) Obtenir que la compagnie soit enregistrée, licenciée ou reconnue en tout pays ou endroit; (*j*) Faire toutes ou une partie des choses ci-dessus mentionnés comme principaux, agents, entrepreneurs, commissaires, agents ou autrement, par ou par l'entremise de commissaires, agents ou autrement, et soit seul ou conjointement avec d'autres; (*k*) Faire toutes ces choses que la compagnie peut trouver de nature à favoriser l'atteinte des fins plus haut mentionnées. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"LAURENTIDE COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 15 mars 1911. - - - - Capital, $10,000,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Clark McMichael, Warwick Fielding Chipman et Rennie Ogilvie McMurtry, avocats; Francis George Bush, teneur de livres; George Robert Drennan, sténographe; Michael Joseph O'Brien et Herbert William Jackson, commis, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active l'entreprise et l'industrie maintenant exercée par la Laurentide Paper Company, Limited, et tous les biens et engagements s'y rapportant, aux clauses et conditions qui seront convenues et en effectuer le paiement complet ou partiel par l'émission d'actions entièrement acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie; (*b*) Construire, ériger ou autrement acquérir, posséder, exploiter, entretenir et gérer des moulins et fabriques pour la fabrication et la production de la pâte de bois mécanique et moulue, pâte de sulfite, papier, carton, papier matières et tous les ingrédients ou produits ou composés de ces choses et tous les articles et substances fabriqués avec l'une ou plusieurs des matières ci-dessus mentionnées ou employées ou utiles en rapport avec ces choses, et fabriquer, acheter ou autrement acquérir, céder et vendre tous les dits articles et toutes et chacune des dites substances, produits ou produits secondaires de ces choses, et généralement exercer l'industrie de fabricants et marchands de bois, pâte de sulfite et papier dans toutes ses spécialités; (*c*) Construire, ériger, établir ou autrement acquérir, posséder, entretenir et exploiter des moulins et fabriques pour la fabrication du bois de construction et autre bois, bois à pâte et tous et chacun des articles pouvant être fabriqués avec les produits de la forêt, et acheter, vendre et céder du bois de construction et autre bois, bois à pâte et produits de la forêt généralement et tous les articles fabriqués avec ces choses ou s'y rapportant et faire toutes les opérations et choses nécessaires pour exercer l'industrie de marchand de bois dans toutes ses spécialités ou s'y rapportant; (*d*) Acquérir par achat, bail, concessions, licence, échange ou autre titre légal, et vendre et céder des droits de coupe de bois et concessions forestières, lots à bois, bois debout, bois coupé, chutes d'eau, lots de grève, immeubles, droits de passage et tous les autres biens immobiliers et mobiliers qui pourront être reconnus utiles, nécessaires ou convenables dans la conduite de l'une ou plusieurs des opérations de la compagnie; (*e*) Eriger, construire ou autrement acquérir, gérer, entretenir, exploiter, prendre à bail, arrenter, vendre et aliéner les bâtisses, magasins, entrepôts, boutiques, dépôts, bureaux, maisons de pension, hôtels, résidences, camps, chantiers, caches, écuries de louage, et autres constructions qui pourront être nécessaires ou convenables dans l'exploitation de l'industrie de la compagnie, y compris le pouvoir de construire et établir et entretenir ou diriger ou aider à la construction, l'érection et l'établissement, l'entretien ou l'administration d'églises, maisons d'école, clubs, ainsi que les autres bâtisses qui seront jugées nécessaires ou convenables pour l'usage des employés de la compagnie et autres, et les exploiter, arrenter, vendre ou en disposer autrement; (*f*) Etablir, entretenir et exploiter, pour l'usage de la compagnie, ses employés, locataires et autres, un service de protection contre l'incendie, un service de distribution d'eau, d'électricité ou de gaz, et passer les contrats s'y rapportant qui seront reconnus nécessaires ou convenables, soit pour en céder le surplus ou autrement; (*g*) Exercer l'industrie de marchands généraux et commerçants d'approvisionnements et de marchandises générales, et exercer l'industrie de cultivateurs, commerçants et producteurs de toutes sortes de produits de la laiterie, de la ferme et du jardin; (*h*) Acheter, ériger, construire ou autrement acquérir, posséder affréter, entretenir, exploiter, gérer, naviguer et utiliser des bateaux à vapeur et autres chalands, alléges et vaisseaux sur le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires et ailleurs sur d'autres rivières et lacs du Canada pour les fins de son industrie et autrement, et acheter ou autrement acquérir des parts dans tout navire; (*i*) Construire, entretenir, changer, faire, posséder et exploiter sur la propriété possédée ou contrôlée par la compagnie et sur la propriété adjacente, tous les réservoir, barrage, canaux en bois, coursiers, ouvrages, améliorations, estacades, vannes, chutes d'eau, aqueducs, puits, tranchées, canaux, quais, glissoires, piles, routes, étais pour billes de sciage, et autres constructions et ouvrages qui pourront être nécessaires et convenables, et produire, développer

et créer de l'énergie par le moyen de ces ouvrages et transmettre et distribuer cette énergie par tous les moyens que ce soit pour les fins de la compagnie ou autrement; et vendre ou céder à d'autres toute force ou droits d'utiliser toute partie de la susdite propriété aux conditions qui seront jugées à propos; pourvu, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission de force au delà des terrains de la compagnie soit subordonnée aux règlements locaux et municipaux à cet effet; (*j*) Conclure des conventions avec toute municipalité ou municipalités dans lesquelles ou près desquelles les ouvrages de la compagnie sont situés, ou avec les citoyens de ces municipalités pour en encourager l'embellissement et les assister ou contribuer à cet embellissement de la manière qui sera jugée à propos; (*k*) Etablir et assister, ou aider à l'établissement et l'entretien d'association, institutions, fonds et œuvres de nature à profiter aux employés ou aux ex-employés de la compagnie ou de ses prédécesseurs ou aux personnes dépendant ou apparentées à ces employés ou ex-employés, et accorder des pensions et gratifications, et payer des primes d'assurance, et souscrire ou garantir des deniers dans un but de charité ou de bienfaisance ou pour toute exposition ou pour toute indutrie manufacturière ou autre qui pourrait être exercée, directement ou indirectement, en rapport avec les fins de la compagnie ou qui pourraient lui être profitables; (*m*) Manufacturer, acheter, louer ou autrement acquérir des machines et tous les appareils nécessaires ou utiles en rapport avec l'industrie, et les vendre, arrenter, ou en disposer autrement; (*n*) Emettre des récipissés négociables ou autrement pour des marchandises dans les entrepôts de la compagnie, prêter des deniers, garantir les entreprises ou autrement aider toute personne, maison ou corporation avec laquelle la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*o*) Aider par voie de bonus, avances de deniers ou autrement, avec ou sans garantie, des colons ou futurs colons établis ou projetant de s'établir sur les terres appartenant à la compagnie ou vendues par elle ou dans le voisinage de ces terres, et généralement promouvoir la colonisation de ces terres; (*p*) Demander, entretenir, enregistrer, louer, acquérir, et détenir, ou vendre, arrenter ou autrement céder et permettre l'usage ou autrement faire valoir tous brevets d'invention, perfectionnements ou procédés, marques et noms de commerce et choses semblables nécessaires ou profitables à toutes fins quelconques de la compagnie; (*q*) Lever ou aider à lever des deniers, ou aider par voie de bonus, prêts, promesses, endossements, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs, ou autrement, toute autre compagnie ou corporation, et gérer et accomplir tout contrat passé par cette compagnie ou corporation, ou par toute autre personne ou personnes avec lesquelles la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (*r*) Placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis, de la manière qui pourra être décidée de temps à autre; (*s*) Distribuer en nature parmi les actionnaires de la compagnie tous biens de la compagnie et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie appartenant à la présente compagnie ou que la présente compagnie pourrait avoir le pouvoir de disposer; (*t*) Acquérir par achat ou autrement les actions de toute autre compagnie exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, ou autrement acquérir et prendre toute autre entreprise et industrie en totalité ou en partie semblable à celle de la présente compagnie, y compris son outillage, ses marchandises en magasin, achalandage, immunités et biens de toutes sortes et engagements, et exercer toute autre industrie pouvant être exercée convenablement en rapport avec l'un ou plusieurs des objets ci-dessus, ou de nature à augmenter directement ou indirectement la valeur ou à faciliter la réalisation ou à rendre profitables tous biens ou droits ou entreprises de la compagnie; (*u*) Vendre ou autrement céder la totalité ou une partie de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier

pour les actions, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*v*) Emettre des actions acquittées, obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie en paiement complet ou partiel de tous biens ou droits qui pourraient être acquis par la compagnie, ou pour services rendus à la compagnie ou pour travail fait pour elle ou pour effectuer le paiement ou acquitter toutes dettes et engagements contractés par la compagnie; (*w*) Se fusionner ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne, maison ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou en treprendre une industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre, ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et faire des avances de deniers, garantir les entreprises et autrement aider cette personne, maison ou compagnie, et, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, prendre ou autrement acquérir et détenir des actions et valeurs de toute compagnie semblable, et les vendre ou en disposer autrement; (*x*) Faire toutes et chacune des choses autorisées par les présentes soit seuls ou avec d'autres ou comme facteurs, fidéicommissaires ou agents; (*y*) Faire toutes les choses nécessaires à l'accomplissement de la totalité ou d'une partie des objets ci-dessus; (*z*) Les pouvoirs conférés en vertu de chacun des paragraphes ci-dessus ne seront ni limités ni restreints par référence ou inférence des termes de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"MONTREAL CITY LAND COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 15 mars 1911. - - - - Capial, $1,250,000.

Nombre des actions, 12,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc, Charles Glass Greenshields et Edgar Reginald Parkins, avocats; Regnier Brodeur et John Morton Montle, étudiants en droit, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, prendre à bail ou autrement et détenir et posséder des biens immobiliers; faire construire et ériger tous travaux publics et privés, logements, fabriques, boutiques et autres constructions; vendre, arrenter, transporter, échanger, céder ou autrement disposer de ces immeubles en totalité ou en partie, et développer, embellir, exploiter et diviser ces immeubles en rues, ruelles, squares, lots à bâtir ou autrement; (*b*) Aider à la construction et l'entretien, ou construire ou entretenir des ruelles, routes, rues ,aqueducs ou autres ouvrages et embellissements de nature à rendre la propriété de la compagnie plus facile d'accès et plus profitable; (*c*) Acheter, acquérir, détenir, transférer, vendre et céder des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets semblables, de quelque manière que ce soit, à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*d*) Vendre ou autrement céder la totalité ou une partie de l'entreprise de la compagnie aux clauses et conditions que la compagnie jugera à propos et

en accepter le paiement complet ou partiel en actions, obligations, ou autres valeurs de toute autre compagnie; (*e*) Acquérir, détenir et vendre et céder toute industrie, immunité, entreprise, droits, privilèges, baux, contrats, biens et autres droits que la compagnie peut légalement acquérir; et les payer en totalité ou en partie en actions, obligations ou autres valeurs de la compagnie, et à cette fin émettre des actions de la présente compagnie, comme entièrement acquittées et non cotisables, à tout particulier, maison ou corporation en paiement de toute industrie, immunités, entreprise, propriété, droits, privilèges, baux, contrats, immeubles, actions, biens ou autres droits que la compagnie peut acquérir; (*f*) Ouvrir, développer et exploiter des carrières et autres ouvrages de même nature sur la propriété de la compagnie; (*g*) Acheter de l'énergie électrique et la vendre et distribuer pour des fins d'éclairage, industrielles ou autres en rapport avec toute partie de l'industrie de la compagnie; (*h*) Agir en qualité d'agent général, mandataire, agent d'immeubles et d'assurance et d'une manière générale, faire toutes les choses nécessaires pour promouvoir l'industrie de la compagnie et accomplir ses entreprises. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"STANDARD STEEL WORKS, LIMITED."

Constituée en corporation, 15 mars 1911. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 10,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Vipond Cousins et Orick Burroughs MacCallum, avocats; Patrick Francis Brown, secrétaire; William Reuben Ford, commis; et Samuel Thomas Mains, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de maîtres de forges, fabricants d'acier, fondeurs d'acier, propriétaires de houillères, fabricants de coke, mineurs, fondeurs, ingénieurs, fabricants de fer-blanc et fondeurs de fer dans toutes leurs diverses spécialités; céder et fabriquer du fer, de l'acier et tous autres métaux en les prenant à l'état rudimenaire et les transformant en produits finis, ainsi que fabriquer et effider tous articles, produits, effets et marchandises dans lesquels le fer ou l'acier ou tout autre métal est ou peut être employé; acheter, louer ou autrement acquérir des terrains contenant du gaz naturel, des mines, droits miniers, terrains métallifères et concessions forestières, coupes de bois et chutes d'eau et tout intérêt en ces choses, et les exploiter, exercer ou développer et les rendre profitables; exercer l'industrie de broyeurs de peinture et de couleurs, fabricants d'huiles et de couleurs, fabricants et marchands de ciment, huiles, peintures, couleurs et vernis et autres préparations chimiques et industrielles de toute description dans toutes leurs diverses spécialités et exercer l'industrie de fabricants de produits chimiques et distillateurs d'engrais, fabricants de teintures ,fabricants de gaz, métallurgistes et ingénieurs-mécaniciens dans toutes leurs diverses spécialités; (*b*) Acheter, vendre, fabriquer et céder des outillages, machineries, instruments, commodités, provoisions et choses pouvant être utilisées en rapport avec l'industrie que la compagnie peut exeercer ou dans laquelle elle peut être intéressée ou requise par ses ouvriers et autres personnes employées par la compagnie; (*c*) Rechercher, broyer, gagner, obtenir, creuser, sortir, fondre,

calciner, affiner, façonner, amalgamer, manipuler, et préparer pour le marché, acheter et vendre du gaz naturel, bois de construction, minerai, métaux, brique, ciment et substances minérales de toutes sortes et faire toutes les autres opérations métallurgiques qui pourraient être avantageuses à l'un ou plusieurs des objets de la compagnie; (*d*) Fabriquer, acheter, vendre, et fournir de la lumière, de la chaleur et de l'énergie de toute sorte et de toute description et faire les opérations d'une compagnie de gaz dans toutes ses spécialités; pourvu, toutefois, que la vente, la distribution ou la transmission de force électrique, pneumatique ou autre énergie ou de gaz pour des fins de lumière, de chaleur ou de force au delà des terres de la compagnie soit subordonnée aux règlements locaux et municipaux à cet effet; et céder, fabriquer, et préparer pour la vente du coke, de la houille, du goudron, poix, asphalte, liqueurs ammoniacales et autres résidus obtenus dans la fabrication de tout article que la compagnid est autorisée à fabriquer ou à vendre; (*e*) Construire, accomplir, entretenir, améliorer, gérer, exploiter, contrôler et administrer tous chemins, voies, lignes du tuyaux, tramways et voies d'évitement sur les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, ponts, réservoirs, cours d'eau, aqueducs, quais, fourneaux, scieries, usines à bocarder, usines hydrauliques, usines électriques, fabriques, entrepôts, ateliers, maisons et autres ouvrages et commodités qui sembleront avantageux ou convenables pour les objets de la compagnie, directement ou indirectement, et contribuer, subventionner ou autrement aider ou prendre part à ces opérations; (*f*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets, brevets d'invention, octrois, licences, baux, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif, non exclusif ou limité d'utiliser, ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui pourrait être employée pour aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait sembler profitable à la compagnie, directement ou indirectement, et employer, et exercer, développer ou accorder des permis pour leur usage ou autrement faire valoir les biens, droits, intérêts ou informations ainsi acquises; (*g*) Développer et rendre profitables tous terrains acquis par la compagnie ou dans lesquels elle est intéressée et en particulier en les subdivisant et en les préparant pour des fins de construction, en construisant, changeant, démolissant, décorant, entretenant, installant, et embellissant, des bâtisses et commodités et en faisant des plantations, en pavant, drainant, cultivant, en cédant des constructions à bail ou en vertu d'une convention dans le but de construire, et en faisant des avances de deniers et passant des contrats et conventions de toutes sortes avec les constructeurs, locataires et autres; (*h*) Acheter, vendre et fabriquer, raffiner, manipuler, exporter et importer et céder toutes les substances, appareils et choses pouvant être utilisés dans l'industrie que la compagnie est autorisée à exercer ou requis par les clients ou personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie; (*i*) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement en rapport avec l'industrie et les objets de la compagnie ou de nature à augmenter la valeur ou à rendre profitables, directement ou indirectement, les biens ou droits de la compagnie; (*j*) Acheter, louer ou acquérir autrement et détenir et posséder et utiliser la totalité ou une partie des biens, franchises, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges, détenus ou possédés par toute personne ou maison ou par toute compagnie exerçant ou formée dans le but d'exercer toute industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, et soit en son propre nom, ou au nom de toute telle personne, maison ou compagnie, et les payer en totalité ou en partie en deniers comptants ou en toalité ou en partie en actions acquittées et non cotisables, obligations ou débentures de la compagnie ou autrement, et se charger des engagements de toute telle prsonne, maison ou compagnie; (*k*) S'associer ou conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autre-

ment avec toute personne, maison ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à cette compagnie, directement ou indirectement, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de telle compagnie et les engager, vendre, détenir, émettre ou réémettre, avec ou sans garantie du principal et des intérêts, ou autrement en disposer; (*l*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou en échange d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie ou autrement, et détenir, vendre ou autrement céder les actions ordinaires ou actions-priorité, débentures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie directement ou indirectement, et voter en vertu des actions ainsi détenues par l'entremise de l'agent ou des agents que les directeurs désigneront; (*m*) Conclure des conventions avec tous gouvernements ou autorités municipales, locales ou autres qui sembleront avantageuses à l'un ou à plusieurs objets de la compagnie, et obtenir de ces autorités tous droits, privilèges et concessions que la compagnie croirait désirables d'obtenir et accomplir et exercer et se conformer à ces conventions, droits, privilèges et concessions; (*n*) Etablir et supporter ou aider à l'établissement et au support d'associations, institutions, fonds, fidéicommis et commodités de nature à profiter aux employés de la compagnie (ou de ses prédécesseurs en affaires) ou à ceux qui dépendent de ces personnes ou leurs parents et faire des paiements dans le but de les assurer, et souscrire et garantir des deniers pour les fins de charité ou de bienveillance ou pour des fins d'exposition ou pour tout objet public, général ou utile; (*o*) Promouvoir toute compagnie ou compagnies aux fins d'acquérir la totalité ou une partie des biens et engagements de la présente compagnie ou pour toute autre fin qui semblerait directement ou indirectement profitable à la présente compagnie, et généralement acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir tous biens, meubles et immeubles et tous droits ou privilèges que la compagnie croira nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie; (*p*) Construire, acquérir et exploiter des vaisseaux, bateaux à vapeur, barges, quais et entrepôts; (*q*) Placer les fonds de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis et en disposer de la manière qui sera déterminée de temps à autre; (*r*) Rémunérer toute compagnie pour services rendus ou à rendre à la présente compagnie en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes parts du capital-actions de la présente compagnie ou de toutes obligations, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie ou au sujet de la formation ou de la promotion de la présente compagnie ou la conduite de ses affaires; (*s*) Vendre ou disposer de la toalité ou d'une partie des biens et de l'entreprise de la compagnie, comme industrie active ou autrement, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour les actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*t*) Adopter les moyens convenables de faire connaître les produits de la compagnie, et en particulier en faisant de la réclame dans les journaux, par circulaires, par l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, par la publication de livres et de revues périodiques et en accordant des prix, récompenses et gratifications; (*u*) Obtenir tout décret provisoire ou loi du parlement pour permettre à la compagnie d'accomplir ses objets, et faire opposition à toutes procédures ou demandes de nature à causer quelque préjudice aux intérêts de la compagnie directement ou indirectement; (v) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, céder, rendre profitable ou disposer autrement de la toalité ou d'une partie des biens et droits de la compagnie; (*w*) Faire toutes les autres choses avantageuses à l'ac-

complissement des objets ci-dessus ou s'y rapportant; (*x*) Faire la totalité ou une partie des choses ci-dessus comme principaux, agents, entrepreneurs, mandataires, ou autrement, et par l'entremise des mandataires, agents ou autres, et soit seuls ou avec d'autres; (*y*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en parie semblables à ceux de la présente compagnie; (*z*) distribuer tous biens de la compagnie en nature entre ses actionnaires; (*aa*) L'interprétation de tous pouvoirs accordés dans tout paragraphe ci-dessus ne sera ni limitée ni restreinte par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe que ce soit, ni par induction ou déduction du nom de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE BRITISH CANADIAN FUR & TRADING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 16 mars 1911. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 1,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Samuel William Jacobs, C.R.; Alexander Rives Hall et Gui Casimir Papineau-Couture, avocats; Isabel Ernestine Dowling et Belle Rubinsky, sténographes, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Samuel William Jacobs, Alexander Rives Hall et Gui Casimir Papineau-Couture.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active, l'industrie actuellement exercée dans la cité de Montréal, dans la province de Québec, sous les nom et raison sociale de H. Bernstein & Co., et la British Canadian Fur Company, ou l'une des deux, et tous les biens et engagements des propriétaires de ces industries; et les payer en parts du capital-actions de la compagnie en voie de formation; (*b*) Faire le commerce et exercer l'industrie de marchands en gros et en détail, de fourrures, et peaux et de confectionneurs et et marchands de vêtements et costumes en fourrures et en peaux; faire le commerce de marchandises sèches, soieries, satins, fournitures de tailleurs, tissus de toutes sortes et draps et marchandises en coton généralement exercer l'industrie de tailleur et costumiers; (*c*) Etablir, diriger et exploiter des postes de commerce et magasins pour la vente, le trafic ou l'échange de marchandises de quelque nature qu'elles soient; (*d*) Exercer toute autre industrie semblable, manufacturière ou autre, que la compagnie jugera pouvoir exercer convenablement en rapport avec les industries ci-dessus; (*e*) Acquérir et prendre la totalité ou une partie de l'entreprise, propriété et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*f*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, marques de commerce, licences, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser toute information secrète ou autre concernant toute invention qui pourra être employée pour les fins de la compagnie, ou dont l'acquisition semblera de nature à profiter à la compagnie, directement ou indirectement, et employer, exercer, développer ou accorder des permis ou autrement faire valoir les biens, droits ou information ainsi acquis; (*g*) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir tous biens, meubles et immeubles, et tous

droits ou privilèges que la compagnie croira nécessaires pour les fins de son industrie, et en particulier tous terrains, bâtisses, servitudes, machinerie, outillages et marchandises en magasin; (*h*) Acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie; (*i*) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes actions du capital-actions de la compagnie, ou toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou concernant la formation ou la promotion de la compagnie ou autrement; (*j*) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter, et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats, débentures et autres instruments négociables et transférables; (*k*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, hypothéquer, céder, rendre profitables ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des biens et droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"CURTIS'S & HARVEY (CANADA), LIMITED".

Constituée en corporation, 16 mars 1911. - - - - - Capital, $250,000.

Nombre des actions, 2,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Robert Clark McMichael et Rennie Ogilvie McMurtry, avocats; Francis George Rush et Herbert William Jackson, teneurs de livres; et George Drennan, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La ville de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et céder toutes sortes d'explosifs et munition de quelque nature et composition qu'ils soient et tous les divers articles employés dans leur fabrication et tous leurs produits secondaires, et toutes les matières, substances, appareils et choses nécessaires à la fabrication, la préparation, l'adoption, l'usage, la mise à feu ou l'emploi des explosifs et munitions ,ou leur empaquetage, emmagainage, transport ou la manière d'en disposer; (*b*) Exercer l'industrie de manufacturiers et de marchands de bouches à feu, fusils et armes à feu et leurs parties, pièces et accessoires et toutes sortes de matières, machines et appareils nécessaires ou utiles à la production de ces articles; (*c*) Manufacturer, en totalité ou en partie toutes marchandises, substances, machines, outils, articles, appareils ou choses utiles à la fabrication ou tout procédé de fabrication pour lequel l'installation, les machines ou les biens de la compagnie peuvent être employés ou être utilisés de temp à autre; (*d*) Acheter, prendre à bail ou en échange ou autrement acquérir toute propriété mobilière ou immobilière, y compris les usines, installation, machinerie, droits de prise d'eau et autres droits, licences, privilèges, droits d'auteurs, marques de commerce, inventions, marchandises en magasins et effets employés avec la dite industrie comme ci-dessus ou reliés à la dite industrie; (*e*) Construire, entretenir et exploiter sur la propriété de la compagnie toutes usines et tramways, ligne de télégraphe et de téléphone, ponts, réservoirs, canaux en bois, barrages et tous les autres ouvrages et commodités qui pourraient être avantageux à l'un ou à plusieurs des objets de la compagnie, directement ou indirectement; (*f*) Construire ,acquérir, posséder,

gérer, affréter, exploiter et louer toutes sortes de vaisseaux à vapeur et à voiles, bateaux, remorqueur et chalans et autres vaisseaux, quais, docks, élévateurs, entrepôts, hangar et autres bâtises nécessaires ou convenables aux fins de la compagnie; (*g*) Construire ou acquérir par bail, achat ou autrement et exploiter des usines et ouvrages pour la production ,la vente et la distribution de forces à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres, et produire, créer, développer, acquérir par bail ou autrement, et contrôler et généralement céder et utiliser, vendre, louer ou disposer autrement de ces forces à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres, et produire ,créer, développer ,acquérir par bail ou autrement, et contrôler et généralement céder et utiliser, vendre, louer ou autrement disposer de ces forces à vapeur, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres pour tous les usages et fins auxquels elles sont adoptées; pourvu toujours que si les droits, privilèges et pouvoirs conférés à la compagnie dans ce paragraphe, d'acquérir, utiliser et vendre de la force électrique, hydraulique, pneumatique ou autre force, sont exercés au delà de la propriété de la compagnie, ils seront subordonnés à toutes les lois et à tous les règlements provinciaux et municipaux à cet effet; (*h*) Acquérir par octrois, achat ,et permis, ou échange, et utiliser, et exploiter, ou autrement faire valoir tout brevet ou droits de brevets, brevets d'invention, licences, procédés secrets ,marques de commerce, dessins industriels, ou autres droits et privilèges que les directeurs jugeront convenables pour les fins de la compagnie; (*i*) Acquérir le bénéfice et exploiter et développer tous contrats ou entreprises qui sera jugé opportun d'acquérir ou d'adopter pour la vente ou agence de toute matière reliée au commerce de la compagnie fabriqué ou non, et conclure et exécuter tout contrat au sujet de la vente, importation ou manufacture de cette matière, qui sera jugé désirable dans les intérêts de la compagnie; (*j*) Acheter ou autrement acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie de l'entreprise, propriété, biens ou engagements de toute personnes, société ou compagnie ayant des objets semblables en totalité ou en partie à ceux de la présente compagnie ou en possession de biens convenables et propres aux fins de la présente compagnie; (*k*) Emettre des actions acquittées, obligations ou débentures en paiement complet ou partiel de toute propriété mobilière ou immobilière, droits, réclamations, privilèges, concessions ou autres avantages que la compagnie peut légalement acquérir, et émettre aussi ces actions entièrement acquittées, obligations ou autres valeurs en paiement partiel ou complet ou en échange d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle de la présente compagnie ou se rapportant à cette industrie; (*l*) Former, promouvoir et établir toute autre compagnie ou compagnies à responsabilité limitée,dont les objets sont semblables ou partiellement semblables à ceux de la présente compagnie, et souscrire et prendre, acquérir, détenir, vendre ou autrement disposer des actions ou débentures ,obligations ou valeurs de toute telle compagnie ou compagnies, et garantir le paiement de toutes valeurs émises par toute telle compagnie; (*m*) Acheter, acquérir, détenir, et posséder des parts du capital-actions de toute autre compagnie, corporation ou particulier exerçant ou engagé dans une industrie ou commerce que la présente compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, et acquérir, détenir, engager, hypothéquer ou disposer autrement de telles actions, obligations ou autres valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des compagnies; (*n*) Recevoir et accepter des obligations, débentures, actions ou autres valeurs en plein paiement ou en paiement partiel de travail fait ou de matériaux fournis en rapport avec l'idustrie de la compagni; (*o*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, ou se fusionner avec toute compagnie sem-

blable; (p) Lever et aider à lever des fonds et aider par voie de bonus, prêts, promesses, endossements, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation, et garantir l'accomplissement d'entreprises de toutes personnes avec lesquelles la compagnie pourra avoir des relations d'affaires; (q) Placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis de la manière qui pourra être déterminée de temps à autre; (r) Distribuer en nature, entre les actionnaires de la compagnie, toute propriété ou tous biens de la compagnie, et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ou compagnies qui pourront avoir acheté ou pris, soit en totalité ou en partie, la propriété, les biens ou engagements de la présente compagnie; (s) Vendre, arrenter, échanger ou autrement disposer de la toalité ou d'une partie de l'entreprise et des biens de la compagnie, soit en un seul temps ou de temps à autre selon que la compagnie le jugera convenable; le prix d'achat pourra être payé en totalité ou en partie en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, au choix de la compagnie; (t) Conclure des arrangements avec tous gouvernements ou autorités, suprêmes, municipales, locales, ou autres, qui sont jugés propres à atteindre les fins de la compagnie ou aucune d'elles, et obtenir de tout tel gouvernement, ou autorité, tous droits, privilèges et concessions, que la compagnie jugera à propos d'obtenir, et exercer, exécuter et se conformer à tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (u) Faire des dons et souscrire à tout objet propre à avancer les intérêts de la compagnie, et créer et contribuer à des fonds de pension et autres projets pour l'avantage des personnes employées par la compagnie, ou des épouses, veuves, enfants ou dépendants de toutes telles personnes, et souscrire ou garantir des fonds pour tout objet charitable ou public; (v) Faire tous les autres actes et choses se rapportant ou avantageux à l'accomplissement de l'un ou plusieurs des objets ci-dessus, et exercer toute industrie, manufacturière ou autre, se rapportant aux fins et objets ci-dessus et que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement, ou de nature à augmenter la valeur ou à rendre profitables, directement ou indirectement, ses biens ou propriétés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"NATIONAL INDUSTRIALS, LIMITED".

Constituée en corporation, 16 mars 1911. - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Alexander Sheard, agent d'immeubles; Cyril Franklin Blanchard, courtier; George Syme, comptable; Malcolm Franks, commis; et Alexander McBeth Matheson, entrepreneur, tous de Winnipeg, Man.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie:—(a) Manufacturer, importer, exporter, acheter, vendre et faire le commerce de verrerie, faïence, tuiles, articles, vitrifiées et terre glaise et tous ses produits secondaires et matériaux, appareils et machinerie employés dans leur production ou fabrication; (b) Acquérir par achat, arrenter ou autrement des dépôts de sable, terre glaise, charbon ou autres substances minérales et utiliser, développer et autrement les rendre profitables; (c) Miner, creuser, écraser,

essayer, raffiner, fondre, traiter ou autrement rendre vendables des minerais, minéraux, et métaux; (*d*) Faire toute autre commerce soit manufacturier ou autre qui paraîtra convenable à la compagnie ou un rapport avec ses affaires ou de nature directement ou indirectement à hausser la valeur ou de rendre profitables tous droits ou propriété de la compagnie; (*e*) Construire, exécuter, réparer, maintenir, améliorer, gérer, opérer, contrôler et surveiller tous chemins, routes, passages à niveau, puits, tunnels, ponts, entrepôt de charbon, réservoir, cours d'eau, aqueducs, bassins, quais, déboucher terminals, fournaises, fournaux à coke, usine, machines, machinerie, moulins, manufactures, élévateurs, entrepôts, navires, bateaux à vapeur, habitations, constructions et autres travaux et commodités qui peuvent sembler directement ou indirectement propres à servir les fins de la compagnie, et contribuer ou autrement aider ou prendre part à toutes telles opérations et à acheter, louer ou construire et réparer, naviguer et faire le commerce avec des navires et bateaux à vapeur et pour les fins de la compagnie, et aussi des wagons de chemin de fer ou camion ou autre matériel roulant, et aussi la vapeur ou autre locomotive ou autre force motrice, pour transporter du fret et des passagers. (*f*) Traiter, rendre marchand, transporter et faire le commerce du sable, charbon, coke, minerai, métaux, substances, métalliques et minéraux de toute description et leurs produits, la tourbe, chanvre, pâte à papier, papier, cuir, laine, colle, savon, peinture, engrais et de faire le commerce des substances employées pour se procurer, réduire, traiter et rendre vendable, le sable, charbon, le coke, les minerais, les métaux, les substances métalliques, les minéraux et les pierres précieuses, ou en manufacturer des produits; (*g*) Défricher, gérer, affermer, cultiver, irriger, planter, construire, ou autrement développer, employer, ou améliorer, tout terrain, ou tout intérêt qui peut appartenir à la compagnie et de faire le commerce de tout produit de la ferme ou autres produits, et aussi tracer des emplacements de villages sur les dits terrains ou sur une de leurs parties; (*h*) Fournir des effets, articles et marchandises a aucun de ses employés ou occupants de toute telle terre, ou à aucune autres personnes; (*i*) Construire, équiper, maintenir, compléter et opérer, des tramways sur les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie; prendre, transporter, des passagers et du fret sur de tels tramways; et pour ces fins, utiliser, construire et équiper tous travaux nécessaires, téléphones, télégraphes, constructions, appareils et commodités; (*j*) Eriger, construire, exploiter, et maintenir des usines à air comprimé et à l'électricité, des usines de force motrice, des machines à produire de la force motrice, autres tels appareils et commodités nécessaires et propres à la production de l'air comprimé et de l'électricité, et pour leur transmission comme force motrice pour tramways et autres ouvrages de la compagnie, et devant être fournie par la compagnie comme force motrice pour traîner, mouvoir, pomper, éclairer, chauffer, fondre, réduire, miner, broyer ou percer ou tous autres opérations de toute nature ou espèce pour lesquelles l'air comprimé ou l'électricité peuvent être employés, fournis, appliqués, ou requis, et pour produire, employer, rendre, louer et disposer de manière que la compagnie jugera à propos, lumière électrique, chaleur, force, pourvu que tout approvisionnement, distribution, ou transmission de force électrique, hydraulique, pneumatique ou autre source de pouvoir ou d'énergie pour fins d'éclairage, chauffage ou force au-delà des limites des terrains de la compagnie soient sujets aux règlements et au contrôle des municipalités à cet égard; (*k*) Acquérir et exercer une partie ou la totalité de l'industrie et de prendre toutes responsabilités de toute personne, raison sociale, ou association possédant de la propriété propre à servir aux fins de cette compagnie, ou exerçant toute industrie que cetet compagnie est autorisée à exercer ou qui peut être commodément exercée en rapport avec la dite compagnie, ou peut paraître à la compagnie de nature à favoriser directement ou indirectement la compagnie, et comme considération pour ces propriétés et affaires les payer comptant ou au moyen d'ac-

tions de stock ou obligations de cette compagnie; (*l*) Entrer en société, ou faire des arrangements pour partager les profits, union d'affaires, coopération, société conjointe, concessions réciproques, ou autrement, avec toute personne ou compagnie, exerçant ou engagée, ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute affaire ou arrangement que cette compagnie est autorisée à exercer ou à entreprendre, ou toute affaire ou transaction capable d'être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à cette compagnie, et de prêter de l'argent pour garantir et de faire ou autrement acquérir des actions et sécurités de toute telle compagnie, et de vendre, tenir, d'émettre de nouveau, sans garantie, ou autrement céder, nonobstant les dispositions de la section 44 du dit acte. (*m*) Vendre ou disposer de toute partie de la propriété, ou de toute partie de cette propriété de la compagnie pour telle considération qui peut être jugée à propos et en particulier pour des actions, obligations, valeurs, de toute autre compagnie ayant des fins en partie ou en totalité semblables à celles de cette compagnie; (*n*) Acheter, prendre ou arrenter, ou, échanger, louer, ou autrement acquérir toute propriété immobilière ou mobilière, et tous droits et privilèges qui peuvent être nécessaires ou convenables pour les fins de la compagnie; (*o*) Faire tout arrangement, quelconque avec tout gouvernement, ou autorité municipale, locale ou autrement qui pourrait paraître conduire aux buts de la compagnie ou à un d'entre eux et d'obtenir de tels gouvernement ou autorité tous droits privilèges et concessions que la compagnie pourrait croire désirables d'obtenir et conduire, exercer, et accommoder, et si cela paraît désirables, disposer d'un de ces arrangements, droits, privilèges et concessions; (*p*) Obtenir tout acte du parlement ou d'une législature pour d'autre fin qu'il pourrait paraître désirable ou opposer toute procédure ou démarche de nature à porter préjudice directement ou indirectement aux intérêts de la compagnie; (*q*) Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, prendre ou acquérir autrement, tenir, voter par ses procureurs dûment nommés, vendre, donner en garantie ou disposer autrement et faire le commerce d'actions, d'obligations et autres valeurs dans une autre compagnie poursuivant les buts en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, ou de conduire toute affaire de nature à être dirigé de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie, et plus particulièrement, mais pas de façon à restreindre les droits ci-dessus, aux actions, obligations, et autres valeurs de toute compagnie de chemin de fer possédant ou autorisée à construire et à exploiter une ou des lignes de chemin de fer en rapport avec toute propriété de de la compagnie par lesquelles voies la compagnie pourrait expédier du sable, du charbon ou autres de ces produits; (*r*) Endosser, garantir et assurer le paiement des bons, coupons, hypothèques, contrats, obligations, garanties, dettes reconnues ou parts du capital d'autres corporations et aussi garantir et asurer le paiement de dividendes sur les parts du capital de telle corporation; pourvu que ces corporations tombent sous le coup de la description de corporations mentionnées dans la dernière section précédente; (*s*) Faire la demande, acheter, ou autrement acquérir, droits d'auteur et marque de fabrique, marques de commerce, brevets d'invention, licences, concessions et autres choses semblables conférant tout droit exclusif on non-exclusif ou limité d'employer tout secret ou autre information concernant toute invention qui peut paraître capable d'être employés pour les fins de la compagnie, ou dont l'acquisition peut paraître bénéficier directement ou indirectement à la compagnie, et employer, exercer, développer, ou accorder des licences à cet effet, ou autrement mener à profit, la propriété, droits ou renseignements acquis; (*t*) Distribuer toute propriété de la compagnie en espèce parmi ses membres; (*u*) Payer pour tous services rendus et toutes dépenses en rapport pour la formation, enregistrement, ou annonces de la compagnie, ou achat de toute propriété pour la dite compagnie, dettes, salaires, dû ou engagements de la compagnie en actions acquittées, bons, obligations, ou autres valeurs de la compagnie,

et généralement pour faire toutes choses nécessaires pour atteindre les fins de la compagnie ou s'y rapportant; (*v*) Prélever et aider à prélever des deniers et aider par voie de bonus, promesse, endossement, garantie ou autrement toute corporation dans le capital-actions dont la compagnie possède des actions, ou avec laquelle il peut exister des relations d'affaires, et d'agir comme employé, agent ou gérant de toute telle corporation, et de garantir l'exécution de contrats par toute telle corporation et par toute personne ou personnes avec lesquelles la compagnie peut avoir des relations d'affaires; (*w*) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, disposer, mener à profit ou autrement faire le commerce avec l'entreprise de tout ou d'une partie de la propriété et des droits de la compagnie, avec le pouvoir d'accepter comme considération toutes actions, stocks, ou obligations de toute autre compagnie; (*x*) Il est entendu que les fins et pouvoirs spécifiés seront, excepté quand autrement exprimé dans les dits paragraphes, limités ou restreints, en aucune façon se référant aux termes de tout autre clause ou par induction à tout autre paragraphe de la charte, mais que les fins et pouvoirs spécifiés dans chacune des clauses seront considérées comme des fins et pouvoirs indépendants. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE SKEENA-NAAS PULP AND LUMBER COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 16 mars 1911 - - - - Capital, $1,500,000.

Nombre des actions, 15,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—William Gamble, avocat, d'Ottawa, Ont.; Harry Broughton, agent financier; Allan Burdette, tailleur et Samuel Rupert Broadfoot, étudiants; et Lily Hull, commis, tous de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Harry Broughton Housser, Samuel Rupert Broadfoot et Lily Hull.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat ou autrement, du bois de toute description, et acquérir, tenir et disposer de terres à bois et licences; (*b*) Faire le commerce comme marchand de bois, propriétaire de scieries, et pépiniériste, et acheter, vendre, cultiver, préparer pour le marché, manipuler, exporter, importer et faire le commerce du bois de toutes espèces et manufacturer et vendre des articles de toutes espèces dans la fabrication desquels le bois est employé; (*c*) Acheter, arrenter, ou acquérir autrement la force hydraulique ou autre force et l'utiliser, et louer ou disposer autrement de son surplus; (*d*) Acheter, construire, affréter et naviguer des vaisseaux à vapeur ou autres et construire et exploiter la propriété de la compagnie, ou propriétés acquises pour cette fin, des tramways, et voies d'évitement; (*e*) Fabriquer et vendre de la pâte à papier, papier ou toute production dans laquelle il entre de la pâte à papier et du papier; (*f*) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la compagnie; nonobstant les dispositions de la section 44 du dit acte; (*g*) Faire tous les actes, et exercer tous pouvoirs et exercer toute affaire se rapportant aux fins pour lesquelles la compagnie est incorporée et nécessaires pour rendre capable la compagnie de conduire ses entreprises avec profit; (*h*) Faire toutes ou aucune des choses ci-dessus mentionnées comme agents, principaux, ou procureurs. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 16 mars 1911, à

"THE MONTREAL SMALL WARES COMPANY" (LIMITED).

Changeant le nom de la dite compagnie en celui de

"IMPERIAL PIN COMPANY, LIMITED".

"COTE ST. LUC REALTIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 17 mars 1911. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Lawrence Macfarlane et George Barclay, avocats; Reginald Whitney Plimsoll, étudiant en droit; James Geary Cartwright, gérant de bureau; et Jessie Graham, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement et utiliser, détenir et améliorer des terres, logements, héritages, immeubles et intérêts en ces choses et généralement faire les opérations d'une compagnie foncière avec pouvoir d'acheter, détenir, développer, améliorer, défricher, coloniser, cultiver, arrenter, échanger, vendre et autrement céder et disposer d'immeubles et terres, cultivées ou non, et tous intérêts ou droits en iceux, et sur ces dites terres, faire, construire, ériger et entretenir des chemins, ponts et autres moyens de communications à l'intérieur, maisons, moulins, usines et manufactures, et autres bâtisses et ouvrages nécessaires ou utiles à l'occupation ou l'embellissement de ces terres, et exploiter et faire tous travaux ou embellissements sur ces terres; (*b*) Vendre, arrenter, transporter ou autrement céder la totalité ou une partie de ces immeubles, et développer, embellir et subdiviser cette propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, squares ou autrement; (*c*) Faire des avances par voie de prêts aux acquéreurs ou locataires de toute partie des immeubles de la compagnie pour des fins de construction ou autres embellissements, aider par voie d'avances de deniers ou autrement à la construction et l'entretien des chemins, rues, aqueducs, égouts, et autres travaux d'embellissements de nature à rendre plus facile d'accès et à augmenter la valeur de la propriété de la compagnie; (*d*) Prendre et détenir des hypothèques, gages et charges pour garantir le prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie ou tous deniers dus à la compagnie par les acquéreurs ou avancés par la compagnie aux acquéreurs pour des fins de construction ou autres embellissements; (*e*) Acquérir et posséder des édifices contenant des bureaux, des maisons de rapport et tous les autres genres de constructions et les vendre ou les arrenter en totalité ou en partie, et agir en qualité de gérants ou d'agents d'édifices semblables; (*f*) Placer des deniers sur des immeubles pour le bénéfice de toute personne ou corporation; avoir le soin et la gérance de placements faits de cette manière et de placements semblables et les garantir; (*g*) Agir comme agence ou association pour et au nom de ceux qui confient à la compagnie l'argent qu'ils ont à prêter ou à placer, et aussi garantir le remboursement du principal ou le paiement des intérêts ou les deux de tout argent confié à la compagnie pour en faire le placement, et pour prémunir la compagnie contre les

pertes, sur toute garantie ou obligations, ou toute avance faite par la compagnie; et recevoir et disposer de biens ou garanties quelconques qui sont transportées, engagées, hypothéquées ou cédées ou placées dans les entrepôts de la compagnie en rapport avec cette garantie, obligation, avance ou placement; (*h*) Construire ou acquérir par bail, achat ou autrement et exploiter des installations pour la production, la vente et la disposition d'énergie à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique et autre force ou énergie, et produire, créer, développer, acquérir par bail ou autrement, et contrôler et généralement céder et utiliser, vendre, arrenter ou disposer autrement de cette énergie à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique et autre force pour tous les usages et fins pour lesquelles elle peut être adoptée; pourvu, toutefois que les droits, privilèges et pouvoirs conférés à la compagnie dans le présent paragraphe en acquérant, utilisant et disposant d'énergie électrique, hydraulique, pneumatique ou autre énergie ou force, soient subordonnées à toutes les lois et à tous les règlements passés par les autorités provinciales et municipales à cet effet; (*i*) Demander et acquérir à quelque condition que ce soit des brevets d'invention, droits de brevet, procédés, concessions, licences, marques de commerce, droits d'auteur ou tous autres privilèges ou protections d'une nature semblable au sujet de toute matière, article ou objet de fabrication, ou s'y rapportant ou convenable à l'industrie de la compagnie, et les mettre à profit en les fabricant ou en les exploitant ou en en permettant l'usage ou autrement; (*j*) Acheter ou autrement acquérir ou prendre la totalité ou une partie de l'entreprise, propriété, biens ou engagements de toute personne, société ou compagnie ayant des objets semblables en totalité ou en partie à ceux de la présente compagnie ou en possession de biens convenables et propres aux fins de la présente compagnie; (*k*) Emettre des actions acquittées, obligations ou débentures en paiement complet ou partiel de toute propriété mobilière ou immobilière, droits, réclamations, privilèges, concessions ou autres avantages que la compagnie peut légalement acquérir, et émettre aussi ces actions entièrement acquittées, obligations ou autres valeurs en paiement partiel ou complet ou en échange d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle de la présente compagnie ou se rapportant à cette industrie; (*l*) Acheter, acquérir, détenir et posséder des parts du capital-actions de toute autre compagnie, corporation ou particulier exerçant ou engagé dans une industrie ou commerce que la présente compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, et acquérir, détenir, engager, hypothéquer ou disposer autrement de telles actions, obligations ou autres valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*m*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, ou se fusionner avec toute compagnie semblable; (*n*) Lever et aider à lever des fonds et aider par voie de bonus, prêts, promesses, endossements, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs que toute autre compagnie ou corporation, et garantir l'accomplissement d'entreprises de toutes personnes avec lesquelles la compagnie pourra avoir des relations d'affaires; (*o*) Placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis de la manière qui pourra être déterminée de temps à autre; (*p*) Distribuer en nature, entre les actionnaires de la compagnie, toute propriété ou tous biens de la compagnie et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ou compagnies qui pourront avoir acheté ou pris, soit en totalité ou en partie, la propriété, les biens ou engagements de la présente compagnie; (*q*) Se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies dont les objets sont semblables à ceux mentionnés dans la présente charte; (*r*) Vendre, louer, changer ou disposer autrement de la totalité ou de

toute partie des biens, droits ou entreprise de la compagnie pour la compensation qui pourra être convenue, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la compagnie; (*s*) Conclure des arrangements avec tous gouvernements ou autorités, suprêmes, municipales, locales ou autres, qui seront jugés propres à atteindre les fins de la compagnie ou aucune d'elles, et obtenir de tout tel gouvernement ou autorité, tous droits, privilèges et concessions, que la compagnie jugera à propos d'obtenir, et exercer, exécuter et se conformer à tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*t*) Faire tous les autres actes et choses se rapportant, ou se trouvant avantageux à l'accomplissement de l'un ou plusieurs des objets ci-dessus, et exercer toute industrie manufacturière ou autre, se rapportant aux fins et objets ci-dessus, et que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement ou de nature à augmenter directement ou indirectement la valeur de ses propriétés et droits, ou à les rendre profitables; (*u*) Faire tous les actes autorisés par la présente, soit seuls ou conjointement avec d'autres ou en qualité de facteurs, syndics ou agents; (*v*) Les pouvoirs dans un paragraphe quelconque ne seront ni limités, ni restreints par induction ou déduction des termes d'aucun autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE BIG CREEK MINING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 mars 1911. - - - - Capital, $1,000,000.

Nombre des actions, 200,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Francis Henry Chrysler, Charles James Rattray Bethune, Norman Gordon Larmonth, et Robert Victor Sinclair, avocats; et William Robertson Rowatt, comptable, tous d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Prospecter, creuser, explorer, développer, exploiter, améliorer, entretenir et gérer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de nickel, de plomb, de charbon, de fer, et autres mines, carrières, minéraux et autres dépôts et propriétés et creuser, draguer, sortir, briser, laver, fondre, brûler, tester, analyser, réduire et amalgamer, et autrement traiter les minerais, métaux et substances minérales de toutes sortes, appartenant ou non à la compagnie, et les rendre mercantiles, et les vendre ou en disposer autrement, ou de toute partie, ou de tout intérêt s'y rattachant et généralement exercer l'industrie d'une compagnie de mines, moulins, réduction et développement; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, licence, échange, ou autre titre légal des mines, terrains miniers, servitudes, propriétés minérales ou tout intérêt s'y rattachant, des minerais, gangues et droits miniers, options, pouvoirs, privilèges, droits sur eaux ou autres, droits brevetés, procédés et inventions mécaniques ou autres, soit absolument ou conditionnellement, et soit seul ou conjointement avec d'autres, et agir en qualité de directeurs, agents, entrepreneurs ou autrement, et donner à bail, placer, placer sous licence, vendre, céder ou autrement faire le commerce disposer des mêmes, ou de toute partie, ou de tout intérêt s'y rattachant; (*c*) Construire, maintenir, changer, faire, travailler et mettre en service sur la propriété de la compagnie, ou sur une propriété sous le contrôle de la compagnie, des tramways, lignes de té-

légraphiques ou téléphoniques, réservoirs, digues, canaux, raz ou autres voies, chutes d'eau, aqueducs, puits, chemins, jetées, quais, bâtiments, magasins, fonderies, affineries, dragues, fourneaux, scieries ou autres usines ou machines, appareils électriques ou autres accessoires de toutes sortes, et acheter, vendre, manufacturer et faire le commerce de marchandises, matériaux, instruments, provisions, articles et effets requis par la compagnie, ou par ses ouvriers ou serviteurs; (*d*) Construire ou acquérir par bail, achat ou autrement, et mettre en usage ou maintenir des travaux, appareils, machines, installations et les accessoires, pour la production d'énergie à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre force ou énergie; aussi des chemins à traction par câble, poles, tunnels, conduits, installations ou accessoires, pour emmagasiner, livrer ou transmettre au-dessus ou au-dessous de la voie publique, des énergies à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre force ou énergie, aux fins pour lesquelles elle peuvent être employées et entreprendre, mettre en communication avec toute compagnie ou personne d'après telles conditions jugées convenables, les lignes de télégraphes, conduits, usines et accessoires de la présente compagnie avec ceux de toute telle compagnie ou personnes; et généralement exercer l'industrie de génération, production et transmission d'énergie à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre force ou énergie; acquérir par bail, achat ou autrement des énergies à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre force ou énergie, et les employer, vendre, louer ou en disposer autrement et de toute force ou énergie produite par la compagnie; pourvu, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission d'énergie électriques, pneumatiques, hydrauliques ou autres force ou énergie, qui se trouvent sur les terrains de la compagnie soient soumis aux règlements locaux et municipaux; (*e*) Prendre, acquérir, et détenir, en compensation de minerais, métaux ou minéraux vendus ou autrement cédés, ou pour marchandises fournies ou pour travaux exécutés à l'entreprise ou autrement, des actions, débentures, obligations ou autre garanties de ou dans toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie et les vendre ou autrement céder, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Exercer l'industrie de manufacturier et commerçant de billes, bois de charpente, de construction, bois, métaux, tous articles dans la fabrication desquels il entre du bois et des métaux et toutes sortes de produits naturels et manufacturés s'y rapportant; (*g*) Bâtir, développer, cultiver, coloniser et autrement améliorer et utiliser les terrains de la compagnie et louer, vendre ou autrement en faire le commerce et en disposer, et aider ou assister au moyen de bonus, avances de deniers ou autrement avec ou sans garantie, des colons ou d'autres se proposant de le devenir, établis ou s'établissant sur les terres appartenant à ou vendu par la compagnie, ou dans le voisinage de ces terres et généralement promouvoir la colonisation des dites terres; (*h*) Acheter, ou autrement acquérir et entreprendre, se charger de la totalité ou d'une partie de l'actif, l'industrie, la propriété, privilèges, contrats, droits, obligations et responsabilités de toute personne, maison ou compagnie, exerçant toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou toute industrie semblable ou possédant une propriété convenable aux fins précitées; (*i*) Exercer toute autre industrie, soit manufacturière ou autre, que la compagnie jugerait pouvoir exercer convenablement et se rattachant à l'industrie ou aux fins de la présente compagnie; (*j*) Prélever, et aider à prélever des fonds au moyen de bonus, prêts, promesses, endossements, garanties ou autrement pour d'autres compagnie dont cette compagnie détient du capital social, ou avec qui elle peut être en relations d'affaires et agir comme employé, agent, ou gérant de telles corporations et garantir l'exécution de leurs contrats, ou de toute autre personne ou personnes avec qui cette compagnie peut être en relations d'affaires; (*k*) Construire, acquérir, posséder, fréter, faire naviguer et se servir de bateaux

à vapeur ou autre; (*l*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invention, marques de commerce, imprimés ou privilèges semblables, se rapportant ou pouvant être utile ou avantageuse à l'industrie de la présente compagnie et les vendre ou en disposer autrement si on le juge nécessaire; (*m*) Se joindre, se réunir, s'amalgamer, avec toute personne, société, compagnie ou corporation exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle de la présente compagnie et payer en deniers ou actions acquittées et non cotisables, obligations ou débentures, ou autres garanties de la compagnie; (*n*) Développer ou aider au développement de toute compagnie auxiliaire ou alliée exerçant une industrie semblable ou reliée à celle de la présente compagnie et y devenir actionnaires; (*o*) Conclure des arrangements pour la division des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagé, ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer; (*p*) Louer, vendre ou autrement disposer de la totalité ou de toute partie de la propriété et de l'actif de la compagnie, pour telle compensation que la compagnie jugera convenable, y compris des actions, débentures ou garanties de toute compagnie; (*q*) Faire tous actes, exercer tous pouvoirs, et toute industrie se rapportant à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est constituée; (*r*) Faire tous ou aucun des objets précités au Canada ou ailleurs et en qualités d'agents, directeurs, ou procureurs.

"THE DEEPVALE MINING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 28 mars 1911. - - - - Capital, $500,000.

Nombre des actions, 100,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Françis Henry Chrysler, Charles James Rattray Bethune, Norman êordon Larmonth, et Robert Victor Sinclair, avocats; et William Robertson Rowatt, comptable, tous de la ville d'Ottawa, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie:—Prospecter, creuser, explorer, developper, exploiter, améliorer entretenir et gérer des mines d'or, d'argent, de cuivre, de nickel, de plomb, de charbon, de fer, et autres mines, carrières, minéraux, et autres dépôts et propriétés, et creuser, draguer, sortir, laver, fondre, brûler, tester, analyser, réduire et amalgamer, et autrement traiter les minerais, métaux et substances minérales de toutes sortes qu'ils appartiennent ou non à la compagnie, les rendre mercantiles, et les vendre ou en disposer autrement, en tout ou en partie, ou de tout intérêt s'y rattachant, et généralement exercer l'industrie d'une compagnie de mines, moulins, réduction et développement; (*b*) Acquérir par achat, bail, concession, permis, échange ou autre titre légal, des mines, terrains miniers, servitudes, propriétés de minéraux ou tout intérêt s'y rattachant, des minerais, gangues et droits miniers, options, pouvoirs, privilèges, droits sur eaux ou autre droits de brevets, procédés et améliorations mécaniques, et soit d'une façon absolue ou conditionnelle, et soit seul ou conjointement avec d'autres, et agir en qualité de directeurs, agents, entrepreneurs ou autrement, et les louer, mettre sous licence, vendre, céder ou autrement ou faire le commerce, en tout ou en partie et de tout

intérêt s'y rattachant; (*c*) Construire, maintenir, changer, faire, travailler, et mettre en service sur la propriété de la compagnie, ou sur une propriété sous le contrôle de la compagnie des tramways, des lignes de télégraphe et de téléphone, réservoirs, digues, canaux, raz, ou autres voies, pouvoirs d'eau, aqueducs, puits, chemins, jetées, quais, batiments, ateliers, fonderies, affineries dragues, fourneaux, moulins et autres usines et machines, appareils et accessoires électriques de toutes sortes, et acheter, vendre, manufacturer, et faire le commerce de toutes sortes de marchandises, matériaux, instruments, provisions, articles et effets requises par la compagnie ou par ses ouvriers et domestiques; (*d*) Construire ou acquérir par bail, achat, ou autrement et mettre en usage des travaux, appareils, machines, installations et les accessoires, pour la génération ou production d'énergie à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre pouvoir ou force; aussi des chemins à traction par câble, poles, tunnels, conduits, usines et accessoires pour l'emmagasinage, la livraison et transmission par voie souterraine ou élevée, d'énergie à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique ou autre pouvoir ou force, aux fins pour lesquelles elles peuvent être employés, et entreprendre de mettre en communication, avec toute compagnie ou personne d'après telles conditions jugées convenables, les lignes télégraphiques, poles, tunnels, conduits, usines et accessoires, avec ceux de toute telle compagnie ou personnes; et généralement exercer l'industrie; production et transmission d'énergie à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique, ou autre pouvoir ou force; acquérir par bail, achat ou autrement de l'énergie à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique, ou autre pouvoir ou force, et se servir, vendre louer ou céder de l'énergie ou autre pouvoir ou force, produite par la présente compagnie; pourvu toutefois, que toute vente distribution ou transmission de l'énergie électrique pneumatique, hydraulique, ou autre pouvoir ou force qui se trouvent sur les terrains de la compagnie soient soumis aux règlements locaux et municipaux; (*e*) Prendre, acquérir et détenir en compensation de minerais, métaux ou minéraux vendus ou autrement cédés, ou pour marchandises fournies, ou pour travaux exécutés à l'entreprise ou autrement, des actions, débentures, obligations ou autres garanties de ou dans toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie, et les vendre ou autrement céder, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*f*) Exercer l'industrie de manufacturier et de commerçant de billes, bois de charpente, de construction, bois, métaux, tous articles dans la fabrication desquels il entre du bois ou du métal, et toutes sortes de produits naturels, et de produits manufacturés s'y rapportant; (*g*) Construire, développer, cultiver, coloniser et améliorer et utiliser les terrains de la compagnie, et les louer, vendre ou autrement en faire le commerce ou les céder, et assister au moyen de bonus, avances d'argent ou autrement, avec ou sans garantie, des colons et d'autres se proposant de le devenir, établis, ou s'établissant sur les terrains appartenant ou vendus par la compagnie, ou dans le voisinage de ces dits terrains, et généralement promouvoir la colonisation de ces dites terres; (*h*) Acheter ou autrement acquérir, et entreprendre et assumer la totalité ou une partie de l'actif, industrie, propriété, privilèges, contrats, droits, obligations et responsabilités de toute personne, maison ou compagnie, exerçant toute industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute industrie identique ou en possession de propriétés convenables aux fins précitées; (*i*) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, qu'on jugerait pouvoir exercer convenablement, et se rattachant à l'industrie ou aux objets de la présente compagnie; (*j*) Prélever, aider à prélever des fonds, au moyen de bonus, prêts, promesses, endossements, garanties ou autrement, pour d'autres compagnies dont cette compagnie détient du capital social, ou avec qui elle peut être en relations d'affaires et agir comme employé, agent ou gérant, de telles corpo-

rations et garantir l'exécution de leurs contrats, ou de toute autre personne ou personnes avec qui cette compagnie peut être en relations d'affaires; (*k*) Construire, acquérir, posséder, fréter, faire naviguer, et se servir de bateaux à vapeur ou autres; (*l*) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets d'invetion, marques de commerce, imprimés ou privilèges semblables, se rapportant ou pouvant être utiles ou avantageux à l'industrie de la présente compagnie et les vendre ou en disposer autrement si on le juge nécessaire; (*m*) Se joindre, s'unir, s'amalgamer avec toute personne, société, compagnie, ou corporation exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle de la présente compagnie, et la payer ou en recevoir le prix dont il aura été convenu, en deniers ou actions acquittées et non cotisables, obligations ou débentures ou autres garanties de la compagnie; (*n*) Développer ou aider au développement de toute compagnie auxiliaire ou alliée, exerçant une industrie semblable ou reliée à celle de la présente compagnie et y devenir actionnaires; (*o*) Conclure des arrangements pour la division des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée, ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer; (*p*) Louer, vendre, ou autrement céder la totalité ou toute partie de la propriété et de l'actif de la compagnie, pour telle compensation que la compagnie jugera convenable, y compris des actions, débentures, ou garanties de toute compagnie; (*q*) Faire tous actes, exercer tous pouvoirs et toute industrie se rapportant à l'accomplissement des objets pour lesquels la compagnie est constituée; (*r*) Faire tous ou chacun des objets ci-dessus au Canada ou ailleurs et agir en qualité de principaux, agents ou procureurs.

"THE EXCEL MANUFACTURING COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 28 mars 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George William Bithell, sellier; John Baptiste Lamoureux et Charles Edgar Lewis, bouchers; et John Pratt, manufaturier, tous de Montréal, Qué.; et Charles Robert Westgate, boucher, de la cité de Montréal-Ouest, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter et vendre toutes sortes de cirages et vernis pour harnais, chaussures, et généralement toutes sortes de cuirs; (*b*) Manufacturer, acheter et vendre toutes sortes de préparations pour nettoyer et polir toutes sortes de métaux, toutes sortes de désinfectants, cirages pour les paquets, et généralement toutes sortes de préparations hygiéniques, savoir: cosmétiques, poudres de toilette et toutes sortes d'articles semblables et toutes sortes de marchandises qui peuvent être vendues avec profit dans l'exercice de l'industrie ci-dessus, et acheter et vendre toute la matière première et tous les articles qui peuvent être nécessaires pour les fins ci-dessus; (*c*) Acheter, vendre ou autrement acquérir toutes formules, marques de commerce, droits d'auteur, brevets et inventions se rapportant aux objets ci-dessus; (*d*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active, l'industrie présentement exercée dans la cité de Montréal sous le nom de "The Excel Manufacturing Company"; (*e*) Acheter

ou autrement acquérir des immeubles, et les vendre ou en disposer autrement; (*f*) Acquérir la totalité ou une partie de l'industrie de toute personne, maison ou compagnie, exerçant une industrie reliée ou semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et la payer en actions, débentures, ou obligations de la présente compagnie ou de toute autre manière que la compagnie jugera à propos; (*g*) Vendre, arrenter ou autrement céder, la totalité ou une partie de l'industrie, droits ou immunités de la compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*h*) Agir en qualité de facteurs, agents ou syndics, pour toute compagnie, maison, ou personne exerçant une industrie en totalité ou partie semblable à celle de la présente compagnie; (*i*) Faire outes les choses autorisées par les présentes, soit seuls, soit avec d'autres ou par l'entremise de tous facteurs, agents ou syndics; (*j*) Exercer toute autre industrie que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement, et se rattachant à la totalité ou à une partie des objets ci-dessus, ou de nature à augmenter, directement ou indirectement, la valeur des biens ou droits de la compagnie ou à les rendre profitables; (*k*) Produire de la lumière et de l'énergie pour les fins de sa propre industrie; (*l*) Faire toutes les choses nécessaires à l'accomplissement des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"FAIRHAVEN TRANSPORTATION & COAL COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 28 mars 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Gordon Walters MacDougall, C.R.; Lawrence Macfarlane et Georges Barclay, avocats; James Geary Cartwright, comptable; et Jessie Graham, sténographe, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, affréter, acheter, acquérir, vendre, arrenter, engager ou autrement céder, des navires, vaisseaux ou bateaux de toutes sortes et de toute nature que ce soit; (*b*) Exploiter des vaissaeux et bateaux de toute nature et description, et exercer l'industrie de l'expédition et du transport des marchandises, articles, denrées, matériaux et voyageurs sur les rivières, lacs et eaux; (*c*) Exercer l'industrie de marchands de bois et manufacturiers de bois de construction et autres bois dans toutes ses spécialités, et exercer toute autre industrie reliée ou s'y rapportant ainsi que l'industrie de fabricants et marchands de pâte et de papier detoutes sortes, et de tous les autres produits du bois et matériaux en bois; (*d*) Exercer l'industrie d'entreposeurs et marchands généraux, et en particulier acheter et vendre du charbon, des provisions ou substances alimentaires; (*e*) Acquérir par achat, soit en deniers, soit pour des actions de son capital social ou de ses valeurs, ou en échange ou autre titre légal, et exploiter, arrenter ou céder des lots de grève, fabriques, élévateurs, scieries, concessions forestières, droits de coupe, bassins, quais et toute autre propriété mobilière et immobilière qui pourraient être nécessaires à l'exercice des pouvoirs conférés par les présentes; (*f*) Acheter, posséder, développer et exploiter des chutes d'eau, et

développer et produire de l'énergie électrique, à la fin de chauffer et éclairer les fabriques, scieries ou autres usines de la compagnie aux endroits où elles peuvent être situées; (g) Demander, obtenir, enregistrer, prendre à bail, acquérir et détenir et vendre, arrenter et céder tous brevets, inventions, perfectionnements ou procédés, marques et noms de commerce et choses semblables nécessaires ou utiles aux fins de la compagnie; (h) Vendre, arrenter, embellir, gérer, développer, échanger, mettre à profit ou autrement céder la totalité ou une partie de la propriété et des biens de la compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, y compris les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (i) Acquérir comme industrie active la totalité ou une partie des biens, y compris l'achalandage, de toute compagnie, personne ou personnes, exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou toute industrie semblable ou en possession de propriété convenable aux dites fins, et les payer en totalité ou en partie en obligations, débentures, ou en actions entièrement acquittées et non cotisables de la compagnie, et les vendre, arrenter ou en disposer autrement, en totalité ou en partie; (j) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement, avec toute personne ou compagnie, exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer une industrie ou transaction que la compagnie est autorisée à entreprendre ou à exercer ,ou se fusionner avec toute autre compagnie; (k) Prendre ou autrement acquérir des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie, ayant des objets en totalité ou partie semblables à ceux énumérés dans les présentes, et vendre, détenir, et réémetre avec ou sans garantie ou les céder autrement, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (l) Prélever ou aider à prélever des deniers par voie de bonus, prêts, promesses, endossements, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs ou autrement, toute autre compagnie ou corporation, et garantir l'accomplissement des entreprises par cette compagnie ou corporation ou par toute autre personne ou personnes avec lesquelles la présente compagnie pourrait avoir des relations d'affaires; (m) Placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis de la manière qui sera décidée de temps à autre; (n) Distribuer en nature entre les actionnaires de la compagnie, tous biens de la compagnie, et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs, de toute autre compagnie, appartenant à la présente compagnie ou dont la présente compagnie pourrait avoir le pouvoir de disposer; (o) Faire la totalité ou une partie des choses autorisées par les présents, soit seules, soit avec d'autres ou en qualité de facteurs, agents ou syndics; (p) Les pouvoirs conférés en vertu de chacun des paragraphes ci-dessus, ne seront ni limités, ni restreints, par référence ou inférence des termes de tout autre paragraphe; (q) Faire toutes les autres choses nécessaires à l'accomplissement des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie dans tout le Canada et ailleurs.

"HAMILTON YUKON MINING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 mars 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—George Spaven, gentilhomme; Ernest Philip Schultz et Joseph Hynes, manufacturiers; et Peter Leonard Cullen, hôtelier, tous d'Hamilton, Ont.; et Jesse Cayuga, cultivateur, d'Oneida, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire des travaux d'exploitation et exercer l'industrie des mines; (*b*) Acheter, acquérir, assumer, se charger de tous droits miniers, appartenant aux dits requérants, situés dans le territoire du Yukon, connus sous le nom de "Canyon, Wentworth" et "Palace Mineral Claims" et assumer et se charger d'une convention portant la date du onzième jour de mai, A.D. 1911, faite entre les dits requérants et Charles Addington Burkholder, fidéicommissaire pour la dite compagnie lorsqu'elle a été constituée en corporation, et prévoyant *inter alia* à l'achat des dits droits miniers par la dite compagnie, et à leur paiement en actions acquittées de la compagnie, laquelle convention est déposée au ministère du secrétariat d'Etat à Ottawa, et dans laquelle les dits trois miniers sont plus particulièrement décrits; (*c*) Acquérir par achat, bail, concession, licence, échange ou autrement, des mines, propriétés minières et terrains, droits minéraux ou miniers, ou tout intérêt s'y rattachant, minéraux et minerais, sites favorables aux moulins, droits sur les bois, droits sur eaux, droits sur pouvoirs, servitudes, ptions, licences, concessions, droits brevetés, lettres patentes d'invention, procédés mécaniques ou autres inventions et énergie électrique, hydraulique ou autre pouvoir en force, et autres droits, pouvoirs et privilèges; (*d*) Prospecter, explorer, établir, exploiter, développer, améliorer, diriger, et mettre à profit de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer ou autres mines ou minéraux, et autres dépôts et propriétés de toutes sortes, qu'ils appartiennent ou non à la compagnie, les rendre mercantiles, et les vendre ou autrement céder, en tout ou en partie ou tout intérêt s'y rattachant; (*e*) Acheter, louer ou acquérir et développer des pouvoirs d'eau, et autres pouvoirs, et les utiliser et développer pour la production de l'énergie électrique, penumatique, hydraulique, ou autre pouvoir ou force, électrique, ou autre lumière et chaleur, et se servir, vendre, louer ou autrement céder le dit pouvoir ou force, lumière et chaleur, ou tout intérêt s'y rattachant; (*f*) Exercer toute autre industrie ou faire tout autres travaux d'exploitation que la compagnie jugerait devoir être exercés convenablement ou se rapportant à son industrie, ou supposés directement ou indirectement en augmenter la valeur ou rendre profitables toutes propriétés ou droits de la compagnie; (*g*) Acheter, louer ou autrement acquérir, fabriquer, construire, changer, améliorer, diriger, contrôler et exploiter toutes choses, se rattachant aux travaux, à l'industrie et aux objets de la présente compagnie, telles que chemins, voies, ponts, tramways, réservoirs, digues, canaux, travaux de drainage, cours d'eau, puits, quais, fourneaux, moulins, machines à broyer, travaux hydrauliques, moulins à étamper, manufactures, entrepôts, magasins et autres bâtiments, lignes télégraphiques, des lignes de pouvoir et des lignes électriques sur les terrains possédés ou contrôlés par la présente compagnie et autres travaux, appareils, machines et accessoires de toute description; (*n*) Construire et acquérir et exploiter, des usines, lignes et accessoires pour la production de l'énergie électrique, pneumatique ou autre pouvoir ou force et lumière et chaleur électrique ou autre et les distribuer et transmettre, pourvu toutefois, que la livraison ou transmission d'énergie électrique, ...pneumatique ou autre pouvoir ou force, qui se trouvent sur les terrains de la compagnie soit soumis aux règlements municipaux et locaux à cet égard; (*i*) Acheter, vendre, manufacturer et faire le commerce de toutes sortes de marchandises, matériaux, instruments, provisions, articles de commerce, biens et effets, ou autre propriété personnelle requise par la compagnie ou par ses ouvriers ou domestiques; (*j*) Construire, acquérir, posséder, fréter, faire naviguer et se servir de bateaux à vapeur ou autres; (*k*) Conclure des arrangements pour la division des profits, la fusion des intérêts, la coopération ou les concessions réciproques ou autrement avec toute autre personne ou compagnie exerçant ou sur le point d'exercer toute industrie pouvant être avantageux à la compagnie constituée par

ces présentes; (*l*) Acquérir ou entreprendre la totalité ou une partie de l'industrie, de la propriété et des responsabilités de toute personne ou compagnie exerçant toute industrie que la compagnie par les présentes constituée est autorisée à exercer, ou en possession de propriété convenable aux fins s'y rattachant; (*m*) Prendre ou autrement acquérir, et détenir des actions, débentures, obligations ou autres garanties de ou dans toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la compagnie par les présentes constituée, ou exerçant toute industrie susceptible d'être exécutée directement ou indirectement, à l'avantage de la compagnie par les présentes constituée en corporation; (*n*) Conclure des arrangements avec toutes autorités municipales ou autres, et obtenir de toute telle autorité, tous droits, privilèges et concessions, et les accomplir, exercer et s'y conformer; (*o*) Favoriser toute compagnie ou compagnies à la fin d'acquérir la totalité ou une partie de la propriété et des responsabilités de la compagnie, par les présentes constituée en corporation, ou pour toutes fins supposées au bénéfice de cette compagnie; (*p*) Vendre ou céder l'industrie et l'entreprise de la compagnie, en tout ou partie, pour telle compensation que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou garanties, de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (*q*) Vendre, améliorer, diriger, développer, échanger, louer, céder, ou autrement faire le commerce avec la totalité ou une partie de l'industrie, propriété, actif, pouvoirs et droits de la compagnie ou tout intérêt s'y rattachant; (*r*) Faire tous ou aucun des objets ci-dessus et agir en qualité de directeurs, agents, entrepreneurs, fidéi-commissaires ou autrement, et soit seuls ou conjointement avec d'autres; (*s*) Faire tous tels autres actes, matières et choses se rapportant ou pouvant contribuer à l'accomplissement de la totalité ou d'une partie des objets ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"INLAND SALVAGE CORPORATION, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 mars 1911. - - - - Capital, $350,000.

Nombre des actions, 3,500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Geoffrey Adams et Bruce Williams, étudiants en droit; Nellie Pearle Hamilton, teneur de livres; Gédéon Grant et Robert McKay, avocats; tous de la cité de Toronto, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Construire, bâtir, acquérir, posséder, naviguer, employer, se servir, vendre, louer, noliser, ou autrement disposer ou faire le commerce en bateaux à vapeur ou autres pour le transport des passagers, biens, marchandises, et pour touage, et exercer dans toutes leurs branches les affaires de transport de passagers et marchandises, expéditeurs, gardiens de quais, et entrepreneurs; (*b*) Construire, acquérir, posséder, se servir, louer ou autrement disposer et faire le commerce de remorqueurs, chalands, allèges, barges, pontons et scaphandres, vaisseaux de sauvetage et toutes accommodations pour l'allègement de bateaux à vapeur ou autres, et entreprendre les travaux d'élévation, de déplacement ou de relâchement des vaisseaux entièrement ou partiellement enfoncés, brisés ou en-

dommagés, et exercer dans toutes ses branches le commerce d'une compagnie de sauvetage et de remorquage; (*c*) Construire, bâtir, acquérir, posséder, se servir, louer et disposer de quais, bassins, élévateurs, entrepôts et autres accommodations ou bâtiments; (*d*) Construire, ériger, acquérir, et posséder, et aider et souscrire au sujet de la construction, de l'entretien et amélioration de terminaux, havres, jetées, quais, élévateurs, entrepôts, chemins, bassins et autres bâtiments et usines nécessaires aux fins de la compagnie; (*e*) Construire, acquérir, posséder, se servir de digues et accessoires de dragues, et exercer dans toutes ses branches l'industrie de dragueurs; (*f*) Acquérir de toute manière, acheter, vendre et faire le commerce de sable, gravois, pierres et matériaux de construction de toutes sortes; (*g*) Acheter, prendre à bail ou autrement acquérir, détenir, vendre, ou autrement disposer de la propriété mobilière ou immobilière, terrains ou aucun droit ou intérêt s'y rattachant, pouvoirs d'eau, sites d'énergie, limites à bois ou permis, mines, droits miniers, brevets de mines, carrières, puits d'huile, et produits de carrières ou terrains miniers et tout intérêt s'y rattachant; développer, produire, faire le commerce ou autrement mettre à profit tous terrains de la compagnie, ou tous genres de produits naturels ou artificiels qui peuvent s'y trouver, et sans limiter la signification générale des mots susdits, exploiter, lever, ou autrement produire des minéraux de toutes sortes, et les affiner ou autrement traiter et préparer pour le marché, ou rendre autrement vendable; manufacturer ou produire du bois de construction, de charpente, de campêche, ou billes de pulpe, ou tout article, entièrement ou en partie, faits en bois, ou tout produit ou produit manufacturé s'y rattachant; équarrir, fondre, affiner, polir, amalgamer et préparer pour le marché des minerais, métaux et substances minérales de toutes sortes; et faire le commerce de pierres et produits s'y rattachant; souscrire, acheter ou autrement acquérir, posséder, détenir, vendre ou autrement céder ou faire le commerce, et transporter les actions du capital social de toute corporation,' étrangère ou autre, et les obligations, débentures, engagements ou autres garanties de tout gouvernement, municipalité ou corporation, étrangère ou autre, et conférant au détenteur des actions, obligations, engagements ou autres garanties, l'exercice de tous les pouvoirs et privilèges de la propriété, y compris le droit de vote s'y rapportant, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*i*) Exercer out autre industrie (manufacturière ou autre), pouvant sembler à la compagnie susceptible d'être convenablement exercée ou se rattachant à son industrie, ou supposée en augmenter directement ou indirectement la valeur, ou rendre profitables tous droits ou propriétés de la compagnie; (*j*) Emettre des actions de la compagnie entièrement ou partiellement acquittées, en paiement ou paiement partiel de toute propriété, actif, franchises, ou autres droits et privilèges; (*k*) Promouvoir ou aider à l'avancement de toute compagnie ou corporation exerçant une industrie en totalité ou on partie semblable à celle de la présente compagnie ou aux fins d'acquérir l'entreprise ou une partie de l'entreprise de la compagnie; (*l*) Demander ou acheter ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, permis, licences, concessions et le reste conférant tout droit exclusif ou limité de se servir ed tout secret ou autre inforamtion comme de toute invention pouvant sembler au bénéfice de la présente compagnie, et se servir, exercer, développer ou accorder des permis s'y rapportant ou autrement mettre à profit la propriété, les droits ,intérêt ou informations ainsi acquis; (*m*) Vendre, louer ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie de la propriété de l'entreprise de la compagnie, pour telle considération que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou garanties de toute autre compagnie; (*n*) Obtenir que la compagnie soit enregistrée et reconnue dans tous pays étrangers et désigner conformément aux lois de tels pays étrangers, les personnes s'y trouvant chargées de representer la compagnie, accepter des services et tout procédé ou accommodement à l'avantage de la com-

pagnie; (o) Conclure des arrangements pour la division des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que la présentet compagnie est tutorisée à entreprendre ou à exercer, ou toute industrie ou transaction exercée directement ou indirectement au bénéfice de la compagnie; (p) Faire tous les actes nécessaires à l'entreprise, l'exercice et l'accomplissement de la totalité ou d'une partie de l'industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou à entreprendre; (q) L'industrie ou l'objet de la présente compagnie est de mettre à exécution de temps à autre, quelques-unes ou plus des actions ou objets ci-dessus mentionnés. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"O-PEE-CHEE GUM COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 mars 1911. - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John McKinnon McDermid et Duncan Hugh McDermid, manufacturiers; Lilian McDermid, demoiselle; Edith Laurence McDermid et Barbara Ella McDermid, femmes mariées, ous de la ville de London, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres de la dite corporation.

Siège social:—La ville de London, Ont.

Objets de la compagnie:—Manufacturer et vendre de la gomme à mâcher, maïs grillé et de la confiserie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE PALACE BUILDING CO., LIMITED".

"LA CIE DE LA BATISSE DU PALAIS, LIMITEE".

Constituée en corporation, 28 mars 1911. - - - - Capital, $100,000.

Nombre des actions, 100.—Montant de l'action, $1,000.

Membres de la corporation:—Henry Lawrence O'Donughue, marchand, d'Hudson, Qué.; Charles Aldéric Pariseault et Omer Lapierre, avocats; Adolphe Brassard, architecte; et Edouard Rover Dufresne, notaire, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Acquérir des terrains par achat, échange ou autrement, y construire des édifices et les aménager pour location de magasins, de bureaux, de restaurants, d'hôtellerie et pour autres fins et exploiter les dits restaurants et hôtelleries pour le bénéfice de la compagnie; (b) Acquérir généralement des pro-

priétés immobilières et en payer le prix en argent, débentures, obligations ou parts acquittées de la dite compagnie; (c) Acquitter les dettes de la compagnie par des paiements en argent, obligations, débentures ou parts acquittées de la compagnie; (d) Accepter des hypothèques, obligations, lettres de change, billets à ordre d'autres personnes ou corporations faisant un commerce identique à celui pour lequel la présente compagnie est constituée, et payer le prix de telles acquisitions en argent, obligations, débentures ou parts acquittées de la présente compagnie; (e) Assurer pour le bénéfice de la compagnie la vie d'un ou de quelques-uns de ses actionnaires. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"SIMPLEX HOISTER CO. OF CANADA, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 mars 1911. - - - - Capital, $25,000.

Nombre des actions, 5,000.—Montant de l'action, $5.

Membres de la corporation:—Errol Languedoc, Charles Glass Greenshields et Edgar Reginald Parkins, avocats; John Morton Montle, étudiant en droit; et William Taylor, teneur de livres, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(a) Manufacturer, acheter, vendre, arrenter, échanger ou autrement céder toutes sortes de machineries, installations mécaniques et inventionss de toutes sortes; (b) Acquérir par achat, bail ou autrement tous terrains et immeubles, et y ériger, installer et exploiter des usines, matériel, machinerie ou autres installations nécessaires à l'exercice de l'industrie de la compagnie; (c) Acquérir la totalité ou une partie de l'achalandage, droits, propriétés et biens, y compris toute option, concession, brevets et choses semblables de tout particulier, maison ou corporation, et les payer en totalité ou en partie en deniers ou en obligations ou en effectuer le paiement complet ou partiel par l'émission et la distribution de parts entièrement acquittées et non cotisables du capital social de la compagnie, souscrites ou non; (d) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, licences, concessions et choses semblables, conférant un droit exclusif, non exclusif, ou limité d'utiliser toute information secrète ou autre, au sujet de toute invention ou procédé quelconque, et rendre profitables, vendre, arrenter, ou autrement céder ces brevets, licences ou concessions; (e) Acquérir et détenir, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre ou autrement céder le capital social, les parts, valeurs ou entreprises de toute autre compagnie, ayant pour l'un de ses objets, l'exercice de tout pouvoir quelconque de la présente compagnie, et transférer ses entreprises ou biens à toute compagnie semblable et se fusionner avec elle; (f) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou projetant d'exercer une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou qui peut être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE STANDARD QUARRIES, LIMITED".

Constituée en corporation, 28 mars 1911. - - - - - Capital, $325,000.

Nombre des actions, 3,250.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—John Wesley Blair, Francis Joseph et Gustave Dutaud, avocats; James Dunlop, commis; et William Danells Vaughan, comptable, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Exercer l'industrie de maîtres de carrières et marchands de pierre, et acheter, vendre, obtenir, tailler, façonner, ébaucher, sculpter, polir, concasser, scier et préparer pour le marché ou l'usage de la pierre, chaux, ciment, sable, minerai, minéraux et matériaux de construction de toutes sortes et exercer l'industrie de constructeurs de chemins et pavés, et réparateurs et manufacturiers et marchands et ouvriers en chaux, ciment, mortier, béton, asphalte et matériaux de construction de toutes sortes et de constructeurs et entrepreneurs de construction dans lesquelles la pierre, la chaux ou le ciment est utilisé; (*b*) Exercer toute industrie manufacturière, commerciale ou autre que la compagnie croira pouvoir exercer avantageusement pour elle-même; (*c*) Acquérir, ériger, détenir, utiliser, louer ou autrement céder des bâtisses, outillages et machinerie nécessaires à l'industrie exercée par la compagnie ou s'y rapportant; (*d*) Subordonnément aux dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies, placer les fonds de la compagnie dans des valeurs ou placements, tels que des obligations, débentures, parts de capital-actions ou autrement, selon qu'il sera jugé à propos de temps à autre, et faire les avances de deniers pour garantir les entreprises ou engagements, ou donner des garanties et aider financièrement toute personne, maison, compagnie ou corporation; (*e*) S'associer ou conclure d'autres arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que la compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre, ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à cette compagnie directement ou indirectement, et prendre ou acquérir autrement et détenir des actions ou fonds publics, ou valeurs, et subventionner ou aider autrement toute telle compagnie, et vendre, détenir, voter en vertu de ces actions, réémettre, avec ou sans garantie, ou autrement disposer de ces actions ou valeurs; (*f*) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie; (*g*) Agir en qualité d'agents de toute compagnie, société ou personne exerçant une industrie semblable; (*h*) Distribuer en nature entre les membres de la compagnie, toutes actions, débentures, valeurs ou biens appartenant à la compagnie, payer pour tous services rendus à la compagnie, et pour tous biens ou droits acquis par elle, de la manière qui sera jugée à propos, et en particulier par l'émission d'actions ou valeurs de la compagnie, créditées comme acquittées en totalité ou en partie; (*i*) Vendre la totalité ou une partie de l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie; (*j*) Acheter et autrement acquérir et prendre, la totalité ou partie de l'industrie, la propriété et les engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer,

ou en possession de biens convenables aux fins de la présente compagnie; (*k*) Faire toutes les choses, exercer tous les pouvoirs, et faire toutes les opérations se rapportant à l'industrie de la compagnie et à tous les objets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 28 mars 1911, à la

"CONTINENTAL OIL COMPANY, LIMITED."

A l'effet de porter le capital social de la dite compagnie, de $50,000 à la somme de $150,000, par un surplus additionnel de 1,000 actions de $100 chacune au capital social actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 30 mars 1911, à

"THE JAMES D. TAIT COMPANY, LIMITED."

A l'effet de porter le capital social de la dite compagnie de $25,000 à la somme de $50,000, par un surplus additionnel de 250 actions de $100 chacune. au capital social actuel.

Lettres patentes supplémentaires, émises le 30 mars 1911, à la

"MISSISQUOI MARBLE COMPANY" (LIMITED.)

A l'effet de porter le capital social de la dite compagnie de $500,000 à la somme de $1,000,000, par un surplus additionnel de 5,000 actions de $100 chacune au capital social actuel.

"ANGUS PARK LAND COMPANY, LIMITED."

Constituée en corporation, 30 mars 1911. - - - - Capital, $200,000.

Nombre des actions, 4,000.—Montant de l'action, $50.

Membres de la corporation:—Waldo Whittier Skinner et George Gordon Hyde, avocats; Ronald Cameron Grant, comptable; George Williamson, avocat; et William Henry Chapman, agent d'immeubles, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Waldo Whittier Skinner, George Gordon Hyde et Ronald Cameron Grant.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir, posséder, détenir, prendre à bail, arrenter, vendre et céder des terrains, propriétés et bâtisses de toutes sortes et de toute

nature que ce soit; (*b*) Acheter, vendre, acquérir et autrement détenir toutes hypothèques, débentures et obligations, droits de bail et baux pris sur des immeubles, terrains, propriétés ou bâtisses, et agir en qualité d'agents pour la vente, l'achat, l'acquisition ou la disposition des biens ci-dessus; (*c*) Construire, et ériger des bâtisses, tracer des rues, boulevards, parcs et lieux d'amusements, y construire des choses d'utilité publique, et faire des avances au moyen de prêts aux acquéreurs ou locataires d une partie quelconque de la propriété de la compagnie, pour des fins de construction ou autres embellissements. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE CANADA LOOSE LEAF COMPANY, LIMITED."

(Reconstituée en corporation.)

Constituée en corporation, 30 mars 1911. - - - - - Capital, $50,000.

Nombre des actions, 500.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Richard Tuson Heneker, C.R.; Alexander Huntley Duff et Walter Seely Johnson, avocats; Hugh Wylie, comptable; et Hugh Stowell Pedley, étudiant, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Richard Tuson Heneker, Alexander Huntley Duff, et Walter Seely Johnson.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Manufacturer, acheter, vendre et céder toutes sortes de papeterie, livres et fournitures de bureaux; (*b*) Exercer l'industrie d'imprimeur d'ouvrages de ville dans toutes ses spécialités; (*c*) Acquérir et continuer l'exploitation de l'industrie récemment exercée dans la cité de Montréal par la "Canada Loose Leaf Company, Limited," et la payer par l'émission d'actions de la présente compagnie ou autrement; (*d*) Exercer toute industrie semblable, manufacturière ou autre qui pourrait être utile à l'industrie de la compagnie ou que la compagnie croirait pouvoir exercer avantageusement et se rattachant à son industrie; (*e*) Acquérir toute industrie de la nature ou du genre de celle que la compagnie est autorisée à exercer, y compris son achalandage ,aux conditions qui pourront être jugés convenables par l'émission d'actions ou obligations de la compagnie ou autrement; (*f*) Acquérir de particuliers ou corporations des brevets et inventions se rapportant à son industrie et les payer en deniers comptants ou en parts entièrement acquittées du capital social de la compagnie; (*g*) Acquérir les marques de commerce, dessins industriels, droits de brevets et licences se rapportant d'une manière quelconque à l'industrie de la compagnie, qui pourront être jugés nécessaires ou utiles, et les arrenter, vendre, ou en disposer; (*h*) Vendre la totalité ou une partie de l'entreprise et se fusionner avec toute autre compagnie; (*i*) Faire tous les autres actes et choses que la compagnie jugera nécessaires ou propres à l'accomplissement des fins ci-dessus. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"GENIN, TRUDEAU & CO., LIMITED".

"GENIN, TRUDEAU & CIE., LIMITEE".

Constituée en corporation, 31 mars 1911. - - - - - Capital, $300,000.

Nombre des actions, 3,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Joseph Raoul Genin et Joseph Arthur Trudeau, marchands; Adelard Gravel, comptable; Joseph Raymond Déry et Joseph Gustave Trudeau, commis-voyageurs; tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les membres ci-dessus dénommés.

Siége social:—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active et étendre et exercer le commerce de "Genin, Trudeau et Cie", en la cité de Montréal, comme commerçants de tabacs et de cigares, nouveautés, articles de culte, et comme agent pour les compagnie de chemins de fer et de paquebots, ainsi que tous ses biens et appartenances, et se charger de tous les engagements relatifs au dit commerce, et les payer en actions acquittées et non cotisables de la présente compagnie; (*b*) Manufacturer, acheter, vendre, importer, exporter et faire le commerce de toutes sortes de tabacs et de produits du tabac; manufacturer, acheter, vendre, importer, exporter et faire le commerce de tous articles de fumeurs, pipes, cigares, et porte-cigarettes, cendriers, porte-pipes, et généralement tous les autres articles et choses qui sont généralement vendues dans le commerce du tabac, produits du tabac et accessoires de fumeurs, manufacturer, vendre, importer, exporter des rosaires, livres, médailles, ornements d'église et généralement tous les articles en marchandises destinées à des fins religieuses; (*c*) Faire des opérations d'agents de chemins de fer, de paquebots, agents d'expédition et de touristes, faciliter les voyages, et procurer aux touristes et voyageurs et leur vendre des livres, ou autrement faire des arrangements pour les billets d'entier parcours, les billets d'aller et retour, les wagons-lit, les sièges réservés et logements aux hôtels, et agir comme agents pour La Compagnie Générale Transatlantique, et les chemins de fer français; (*d*) Agir comme agents pour les commerçants, négociants et fabricants d'articles semblables à ceux que la présente compagnie est autorisée à fabriquer et prendre; (*e*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets, brevets d'inventions, octrois, licences, baux, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif ou limité d'utiliser ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui pourrait être employée pour aucune des fins de la compagne ou dont l'acquisition pourrait sembler profitable à la compagnie, directement ou indirectement, et employer, et exercer, développer ou accorder des permis pour leur usage ou autrement faire valoir les biens, droits, intérêts ou informations ainsi acquis; (*f*) Exercer toute autre industrie manufacturière ou non que la compagnie jugera propre à être avantageusement exercée et se rattachant à ce qui précède ,ou censée pouvoir augmenter directement ou indirectement la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie ou de les rendre profitables; (*g*) Acheter, acquérir, recevoir, posséder et disposer de parts du capital social, et des obligations, débentures, débentures-actions d'autres compagnies, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (*h*) Rémunérer les employés et serviteurs de la compagnie et autres en proportion ou à même les rendements ou profits de la compagnie ou autrement selon que les actionnaires le jugeront à propos, et convertir ces rendements ou profits ou proportions en actions entièrement ou partiellement acquittées de la compagnie; (*i*) Conclure des arrangements avec d'autres corporations commerciales et individus au sujet des risques; (*j*) Aider, protéger et accomoder par garantie, endossements, avances de deniers ou concessions, toute personne ou compagnie avec laquelle la compagnie est en relations d'affaires; (*k*) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active, toute propriété ou commerce appartenant actuellement ou qui appartiendra plus tard à tout individu ou compagnie, constituée en corporation ou non, et tous et chacun les biens et engagement de tel individu ou compagnie, constitué

en corporation ou non, et payer le propriétaire ou les propriétaires respectivement, pour l'acquisition de cette industrie par l'émission à tel propriétaire ou propriétaires ou à son ou ses fondés de pouvoirs des parts du capital social de la compagnie ,ou par l'émission d'obligations ou débentures imputées sur la totalité ou sur une partie de la propriété de la compagnie; (*l*) Vendre ou autrement disposer de toute partie de la propriété immobilière ou autre propriété possédée par la compagnie pour la compensation et aux termes et conditions que les directeurs jugeront convenables, et accepter des deniers comptants, parts, débentures, stock ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la préente compagnie, en plein paiement ou en paiement partiel de telles propriété; (*m*) Se fusionner avec toute autre compagnie engagée dans une industrie semblable en tout ou en partie à celle de la présente compagnie; Emettre la totalité ou une partie du stock de la compagnie comme actions acquittées et non cotisables en plein paiement ou paiement partiel de toute propriété mobilière ou immobilière ,ou autres biens acquis ou arrentés par la compagnie, ou en paiement de franchises acquises par la compagnie, ou pour toute autre considération que les directeurs jugeront avantageuses à la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"THE NATIONAL ELECTRIC HEATING COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 31 mars 1911. - - - - - Capital, $60,000.

Nombre des actions, 600.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Barnet Enusevsky, manufacrier; Asher Pritzker, électricien; Samuel Harris, marchand; Sofia Enusevsky, femme mariée; Robert MacGregor, gentilhomme; Chauncey Edward Albert Dowler, gérant de banque; et John Bell Dalzell, avocat, tous de Galt, Ont.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Barnet Enusevsky, Asher Pritzker et Chauncey Edward Albert Dowler.

Siège social:—La ville de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie:—Manufacturer et vendre des enseignes chauffées à l'électricité ou autres appareils électriques. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

"NORTH SASKATCHEWAN LAND COMPANY, LIMITED".

Constituée en corporation, 31 mars 1911. - - - - Capital, $5,000,000.

Nombre des actions, 50,000.—Montant de l'action, $100.

Membres de la corporation:—Gordon Walters McDougall, C.R.; Lawrence Macfarlane et Gregor Barclay, avocats; Reginald Whitney Plimsoll, étudiant en droit; et James Geary Cartwright, gérant de bureau, tous de Montréal, Qué.

Premiers directeurs ou directeurs provisoires:—Les dits membres de la corporation.

Siège social:—Cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie:—(*a*) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement, et utiliser, détenir et améliorer des terres, ténements, héritages, immeubles et

intérêts en ces choses et généralement faire les opérations d'une compagnie foncière avec pouvoir de les acheter, détenir, développer, améliorer, défricher, coloniser, cultiver, arrenter, échanger, vendre, et autrement céder, et disposer d'immeubles et terres cultivé ou non, et tous intérêts et droits s'y rattachant, et sur ces terres faire, construire, ériger, et entretenir des chemins, ponts, et autres moyens de communications à l'intérieur, maisons, moulins, usines et manufactures, et autres bâtisses et ouvrages nécessaires ou utiles à l'occupation ou l'embellissement de ces terres, et exploiter et faire tous travaux ou embellissements sur ces terres; (*b*) Vendre, arrenter, transporter, ou autrement céder la totalité ou une partie de ces immeubles, et développer, embellir, et subdiviser cette propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, squares ou autrement; (*c*) Faire des avances par voie de prêts aux acquéreurs ou locataires de toute partie des immeubles de la compagnie pour des fins de construction ou autres embellissements, aider par voie d'avances de deniers ou autrement à la construction et l'entretien des chemins, rues, aqueducs, égouts et autres travaux d'embellissements de nature à rendre plus facile d'accès et à augmenter la valeur de la propriété de la compagnie. (*d*) Prendre et détenir des hypothèques, gages et charges pour garantir le prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie ou tous deniers dus à la compagnie par les acquéreurs ou avancés par la compagnie aux acquéreurs pour des fins de constructions ou autres embellissements; (*e*) Placer des deniers sur des immeubles pour le bénéfice de toute personne ou corporation; avoir le soin et la gérance de placements faits de cette manière et de placements semblables et les garantir; (*f*) Acquérir et posséder des édifices contenant des bureaux, des maisons de rapport, et tous les autres genres de construction et les vendre ou les arrenter en totalité ou en partie. et agir en qualité de gérants ou d'agents d'édifices semblables; (*g*) Agir comme agence ou association pour et au nom de ceux qui confient à la compagnie l'argent qu'ils ont à prêter ou à placer, et aussi garantir le remboursement du principal ou le paiement des intérêts, ou les deux, de tout argent confié à la compagnie pour en faire le placement, et pour prémunir la compagnie contre les pertes, sur toute garantie ou obligations, ou toute avance faite par la compagnie, et recevoir et disposer de biens ou garanties quelconques qui sont transportées, engagées, hypothéquées, ou cédées ou placées dans les entrepôts de la compagnie, et se rattachant à cette garantie, obligation, avance ou placement; (*h*) Garantir tout placement fait par la compagnie en qualité d'agent ou autrement; (*i*) Construire ou acquérir par bail, achat ou autrement et exploiter des installations pour la production, la vente et la disposition d'énergie à la vapeur, électrique, pneumatique, hydraulique et autre force ou énergie, et produire, créer, développer, acquérir par bail ou autrement, et contrôler et généralement céder et utiliser, vendre, arrenter ou disposer autrement de cette énergie à la vapeur,, électrique pneumatique, hydraulique, et autre force pour tous les usages et fins pour lesquels elle peut être adaptée; pourvu toutefois que les droits, privilèges et pouvoirs conférés à la compagnie dans le présent paragraphe en acquérant, utilisant et disposant d'énergie électrique. hydraulique, pneumatique, ou autre énergie ou force soient subordonnés à toutes les lois et à tous les règlements passés par les autorités provinciales et municipales à cet effet; (*j*) Demander et acquérir à quelque condition que ce soit des brevets d'inventions, droits, droits de brevets, procédés, concessions, licences, marques de commerce, droits d'auteur, ou tous autres privilèges ou protections d'une nature semblable au sujet de toute matière, article ou objet de fabrication, ou s'y rapportant ou convenable à l'industrie de la compagnie, et les faire valoir en les fabriquant ou en les exploitant, ou en permettant l'usage ou autrement; (*k*) Acheter ou autrement acquérir ou prendre la totalité ou une partie de l'entreprise, propriété, biens ou engagements de toute personne, société ou compagnie

ayant des objets semblables en totalité ou en partie à ceux de la présente compagnie ou en possessions de biens convenables et propres aux fins de la présente compagnie; (*l*) Emettre des actions acquittées, obligations, ou débentures en paiement complet ou partiel de toute propriété mobilière ou immobilière, droits, réclamations, privilèges, concessions ou autres avantages que la compagnie peut légalement acquérir, et émettre aussi ces actions entièrement acquittées, obligations ou autres valeurs en paiement partiel ou complet, ou en échange d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie exerçant une industrie en totalité ou en partie semblable à celle de la présente compagnie ou se rapportant à cette industrie; (*m*) Acheter, acquérir, détenir, et posséder des actions du capital social de toute autre compagnie, corporation ou particulier exerçant ou engagé dans une industrie ou commerce que la présente compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, et acquérir, détenir, engager, hypothéquer ou disposer autrement de telles actions, obligations ou autres valeurs, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des Compagnies; (*n*) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou dans laquelle elle peut s'engager, ou se fusionner avec toute compagnie semblable; (*o*) Lever et aider à lever des fonds et aider par voie de bonus, prêts, promesses, endossements, garantie d'obligations, débentures ou autres valeurs toute autre compagnie ou corporation, et garantir l'accomplissement d'entreprises ou toutes personnes avec lesquelles la compagnie pourra avoir des relations d'affaires; (*p*) Placer les deniers de la compagnie qui ne sont pas immédiatement requis en la manière qui pourra être déterminée de temps à autre; (*q*) Distribuer en nature, entre les actionnaires de la compagnie, toute propriété ou tous biens de la compagnie et en particulier toutes actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ou compagnies qui pourront avoir acheté ou pris, soit en totalité ou en partie, la propriété, les biens ou engagements de la présente compagnie; (*r*) Se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies dont les objets sont semblables à ceux mentionnés dans la présente charte. (*s*) Vendre, louer, changer ou disposer autrement de la totalité ou de toute partie des biens, droits ou entreprises de la compagnie, pour la compensation qui pourra être convenue, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (*t*) Conclure des arrangements avec tous gouvernements ou autorités supérieures, municipales, locales, ou autres qui seront jugés propres à atteindre les fins de la compagnie ou aucunes d'elles, et obtenir de tout tel gouvernement, ou autorité, tous droits, privilèges et concessions, que la compagnie jugera à propos d'obtenir, et exercr, exécuter et se conformer à tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions; (*u*) Faire tous les autres actes et choses se rapportant ou avantageux à l'accomplissement de l'un ou plusieurs des objets ci-dessus, et exercer toute industrie manufacturière ou autre, se rapportant aux fins et objets ci-dessus, et que la compagnie croira pouvoir exercer convenablement, ou de nature à augmenter directement ou indirectement la valeur de ses propriétés ou droits ou à les rendre profitables; (*v*) Faire tous les actes autorisés par la présente, soit seuls ou conjointement avec d'autres, ou en qualité de facteurs, syndics ou agents pour d'autres compagnies ou personnes ou par l'intermédiaire de facteurs, syndics ou agents; (*w*) Les pouvoirs dans un paragraphe quelconque ne seront ni limités ni restreints par induction ou déduction des termes d'aucun autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs.

INDEX DU SOMMAIRE DES LETTRES PATENTES EMISES DU 1er AVRIL 1910 AU 31 MARS 1911.

PAGE.

A. C. Daniels (Dr.) Co. of Canada.......... 297
A. J. Higgins.......... 140
A. W. Grant and Co.......... 84
A. W. Christie Realty Co.......... 479
A. W. Christie Realty Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Christie-Longmore Realty Co.).......... 480
Account Register and Loose Leaf Co.......... 216
Aciérie et Fonderie de Joliette (Joliette Steel and Iron Foundry).......... 279
Aciéries Belgo-Canadiennes (Belgo Canadian Steel).......... 501
Acme Motor Carriage and Machinery Co.......... 306
Acme Transportation Co.......... 113
Adam Hope & Co.......... 369
Alberta Permanent Loan Co. (comme une compagnie de prêt).......... 32
All Red Line Steamship Co.......... 525
Alpha Flax Fibre and Twine Co.......... 55
Amalgamation and Merger Securities of Canada, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Home and Foreign Securities).......... 403
America Realty Co.......... 516
Ames Holden McCready.......... 568
Andrews-Gage Grain Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui d'International Elevator Co.).......... 205
Andrews Wire Works of Canada.......... 252
Anglo-Canadian Leather Co., lettres patentes supplémentaires.......... 199
Anglo Canadian Securities Corporation.......... 267
Angus Park Land Co.......... 609
Anson (G. H.) & Co.......... 335
Aqueducts.......... 423
Asch.......... 481
Atlantic Bond Co.......... 423
Atlantic Coal Co.......... 91
Atlantic Sugar Refining Co. (constitution légale renouvelée).......... 43
Atlas Construction Co., lettres patentes supplémentaires.......... 485
Automatic Cashier Machine Co.......... 152
Automatic Railway Signal Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Railway Signal Co. of Canada).......... 126
Backway Pulp Timber Co.......... 307
Baker (Walter) & Co. of Canada.......... 197
Baling Tie Buckle Co. of Canada.......... 357

	Page.
Bates (Edmanson) & Co.	510
Beardwood Agency.	16
Beardwood Agency, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Graham-Marchand Agency).	17
Beaubien.	536
Beauce & Megantic Asbestos Co. (La Compagnie d'Amiante de Beauce et Mégantic).	70
Beaudoin.	29
Beauvais (Max.).	34
Beck Manufacturing Co.	74
Bélair (E.).	485
Belgo Canadian Steel (Aciéries Belgo-Canadiennes).	501
Bell's Galleries.	468
Big Creek Mining Co.	596
Billiards.	242
Birnam Realty Co.	234
Bishop Construction Co. (constitution légale renouvelée).	337
Blaines.	269
Blaugas Co. of Canada (constitution légale renouvelée).	58
Bourbeau (Ernest).	275
Brazeau Collieries, lettres patentes supplémentaires.	182
Brinton Carpet Co. (constitution légale renouvelée).	316
British & Colonial Land & Securities Co.	494
British Canadian Fur & Trading Co.	587
British Canadian Lumber Corporation.	449
British Canadian Paper Mills.	505
British Canadian Power Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Mines Power).	310
British Canadian Realty & Investment Co.	205
British Columbia Portland Cement Co.	252
British Columbia Steel Corporation.	546
British Columbia Timbers, lettres patentes supplémentaires.	316
British Empire Bridge Co.	270
Brockville Construction Co.	461
Bromsgrove Guild (Canada).	482
Bronsdon's.	554
Bureau Général d'Affaires et de Renseignements.	102
Burroughs Falls Power Co.	45
C. Robillard et Cie.	30
C. R. Corneil.	358
Calder Mining Co.	471
California Steamship Co.	576
Canada and West India Publishing Co.	572
Canada Flax Fibre Co., lettres patentes supplémentaires.	50

PAGE.

Canada Ford Co. 74
Canada Fur Co. 185
Canada Glue Co., lettres patentes supplémentaires. 452
Canada Loose Leaf Co. (constitution légale renouvelée). 610
Canada Machinery Corporation. 194
Canada Maple Exchange (constitution légale renouvelée). 92
Canada Optical Manufacturing Co. 397
Canada Screw Co., lettres patentes supplémentaires. 161
Canada Securities Corporation (constitution légale renouvelée). 47
Canada West Townsite Co. 540
Canada Wire and Cable Co. 497
Canadian H. K. Porter Co. 207
Canadian American Appraisal Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Canadian Appraisal Co.). 401
Canadian Appraisal Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant la Canadian American Appraisal Co.). 401
Canadian Auto Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Halladay Auto Co.). 173
Canadian Carbonate Co. 393
Canadian Century Publishing Co. (constitution légale renouvelée). 346
Canadian Chewing Gum Co. 435
Canadian Coal and Coke Co. 430
Canadian Collieries (Dunsmuir). 33
Canadian Collieries (Dunsmuir) lettres patentes renouvelées. 34
Canadian Colored Cotton Mills Co., lettres patentes renouvelées. 216
Canadian Colored Cotton Mills Co., lettres patentes renouvelées (nom changé pour celui de Canadian Cottons). 216
Canadian Commandite Co. 361
Canadian Condensing Co., lettres patentes supplémentaires. 419
Canadian Cottons, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Canadian Colored Cotton Mills Co.). 216
Canadian Cotton and Silk Manufacturing Co. 235
Canadian Cutler Mail Chute Co. 376
Canadian Development Co. 179
Canadian Electric Automatic Machines. 397
Canadian Explosives. 348
Canadian Fisheries. 271
Canadian H. K. Porter Co. 207
Canadian Hardwood Co. 130
Canadian Hassam Paving Co. 169
Canadian Home Land Co. 431
Canadian Import Cigar Co. 489
Canadian Kellogg Co. 459
Canadian Magnesite Co. 75

PAGE.

Canadian Marmorite Co. . . . 123
Canadian Match Co. . . . 209
Canadian Mono-Rail Car Corporation. . . . 339
Canadian Motor and Supplies Co. . . . 515
Canadian North Pacific Fisheries, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Canadian Northern Fisheries). . . . 288
Canadian Northern Fisheries. . . . 287
Canadian Northern Fisheries, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Canadian North Pacific Fisheries). . . . 288
Canadian Northern Railway Express Co. . . . 342
Canadian Power and Paper Co. . . . 245
Canadian Press. . . . 350
Canadian Quarries and Construction Co. . . . 465
Canadian Railway Materials Co. . . . 251
Canadian Realty Corporation. . . . 81
Canadian Rotary Machine Co. . . . 411
Canadian Sand Blast Co. . . . 284
Canadian Sanitary Manufacturing Co. (constitution légale renouvelée). . . . 127
Canadian Sanitary Manufacturing Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Standard Ideal Co.). . . . 129
Canadian Steel Corporation. . . . 155
Canadian Steel Corporation, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Steel Co. of Canada). . . . 158
Canadian Steel Foundries. . . . 419
Canadian Trenton Potteries Co., lettres patentes supplémentaires. . . . 23
Canadian Tube & Iron Co. . . . 272
Cantels (E.) White & Company. . . . 518
Capital Manufacturing Co. . . . 274
Caribbean Petroleum. . . . 565
Caron & Pilon. . . . 554
Carrick. . . . 71
Carslake Hotel Co. . . . 67
Carveth & Co. . . . 281
Cassidy's. . . . 499
Cement Gun Co. . . . 578
Central Canada Iron and Steel Corporation. . . . 462
Central Canada Power Co. (constitution légale renouvelée). . . . 363
Central City Property Co. . . . 202
Chaput, la Compagnie. . . . 79
Charles Desjardins & Cie (Charles Desjardins & Co.). . . . 425
Charles Gate & Sons Co. . . . 237
Charles Jarrott and Letts. . . . 32
Chibugamoo Development Co. . . . 405
Christie (A. W.) Realty Co. . . . 479

PAGE.

Christie (A. W.) Realty Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Christie-Longmore Realty Co.).. 480
Christie Clothing Co.. 222
Christie-Longmore Realty Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant A. W. Christie Realty Co.).. 480
City Central Real Estate Co.. 136
City Ice Co., lettres patentes supplémentaires.. 243
City Realty Investing Co.. 190
Clermont (Wilfrid).. 567
Cobalt Reduction and Refining Co.. 238
Cobalt Smelter.. 85
Coco-nut Butters.. 136
Cohen (J.) & Sons.. 492
College Brand Clothes Co.. 485
Colombian Oil and Gas Co. of Canada.. 17
Colonial Furniture Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Dymond-Colonial Companies).. 292
Columbia River Lumber Co.. 579
Colville Ranching Co.. 486
Commandite Co.. 225
Commercial Rubber Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Dominion Rubber Co.).. 319
Compagnie Chaput.. 79
Compagnie de Ste-Foye.. 406
Compagnie d'Importation.. 254
Compagnie Immobilière de La Tuque.. 489
Compagnie Industrielle Transcontinentale.. 530
Conduit & Cable Co.. 255
Consolidated Elevator Co., lettres patentes supplémentaires.. 298
Consolidated Ice Co.. 52
Construction Works.. 375
Continental Bag and Paper Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant National Bag and Paper Co.).. 174
Continental Dredging Co.. 170
Continental Lumber Co.. 171
Continental Oil Co., lettres patentes supplémentaires.. 609
Cooper's, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Cooper's Chop House). .. 42
Cooper's Chop House, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Cooper's).. 42
Corneil (C. R.).. 358
Corporation Agencies, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Corporation Organization and Audit Co.).. 91
Corporation Agencies, lettres patentes supplémentaires.. 91
Corporation Organization and Audit Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Corporation Agencies).. 91

	Page.
Côte St. Luc Realties	594
Cotton Prints	490
C. Robillard et Cie	30
Curtis's & Harvey (Canada)	688
Dago Hill Mining Co	64
Daniel J. McA'Nulty Realty Co	468
Daniels (Dr. A. C.) Co. of Canada	297
Deepvale Mining Co	598
Delmar Music Co	207
Desjardins (Charles) et Cie (Charles Desjardins & Co.)	425
Diamond Whitewear Co	174
Dobell Coal Co. of Tofield	187
Dome Lode Development Co. (constitution légale renouvelée)	115
Dominion Amusement Co	19
Dominion Bond Co., lettres patentes supplémentaires	298
Dominion Box & Package Co	87
Dominion Carlite Explosive Co	377
Dominion Dry Dock Co	20
Dominion Explosives, lettres patentes supplémentaires	127
Dominion Fog Signal Co	257
Dominion Graphite Co	352
Dominion Illuminating Rental Co	293
Dominion Instantaneous Heater Co	364
Dominion Mining Co	66
Dominion Mining Co., lettres patentes supplémentaires	66
Dominion Mosa-Tile Flooring Co	210
Dominion Oil Cloth Co., lettres patentes supplémentaires	223
Dominion Pacific Lumber Co	77
Dominion Pictorial Advertising Co	99
Dominion Realty Co., lettres patentes supplémentaires	372
Dominion Rubber Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant la Commercial Rubber Co.)	319
Dominion Wire Manufacturing Co., lettres patentes supplémentaires	183
Dominion Wire Rope Co., lettres patentes supplémentaires	489
Dr. A. C. Daniels Co. of Canada	297
Drummond Park	177
Dupuis Pulp Lumber Co	299
Dustbane Mfg. Co	59
Dymond-Colonial Companies, lettres patentes supplémentaires (ci-devant la Colonial Furniture Co.)	292
E. Bélair	485
E. Cantelo White & Co	518
E. J. Maxwell	526

PAGE.
E. T. Corset Co.. 257
Eagle Lumber C ., lettres patentes supplémentaires.. 67
Eastern Canada Fisheries.. 331
Eastern Canada Realty Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Federal Securities Corporation).. 108
Eastern Pipe & Construction Co.. 342
Eastern Townships Lumber Co.. 247
Eastern Transportation Co.. 555
Edmanson, Bates & Co.. 510
Egan (G. C.) Co.. 158
Elder Ebano Asphalt Co.. 406
Electric Distributing Co., lettres patentes supplémentaires.. 56
Empire Paper Box Co.. 137
Ena Gloves.. 259
Erie Timber and Land Co.. 441
Ernest Bourbeau.. 275
Eug. Julien et Cie.. 214
Eureka Damper Co.. 537
Europeo-Canadian Import & Export Co.. 124
Excel Manufacturing Co.. 600
Fairhaven Transportation & Coal Co.. 601
Farand & Delorme.. 288
Fashion Dress and Waist Co.. 355
Federal Securities Corporation, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de l'Eastern Canada Realty Co.).. 108
Fidelity Investment Co.. 110
Fidelity Realty Co.. 291
Fidelity Trust Co. of Canada.. 512
Findlay & Howard.. 116
Finger Lumber Co.. 240
Fisher Electric & Manufacturing Co.. 556
Fitzgibbon & Co.. 160
Foundation Co.. 36
Frank Lime Co.. 7
Frasers.. 571
Fraserville (la Compagnie de Chaussures de).. 174
Frederick Stearns and Co. of Canada.. 294
Frederick Stearns and Co. of Canada, lettres patentes supplémentaires.. 294
Freemans, lettres patentes supplémentaires.. 243
G. C. Egan Co.. 158
G. H. Anson & Co.. 335
B. H. Randall Co.. 394
Gael Shipping Co.. 538
Gagnon-Garant.. 277

	Page.
Gareau (J. O.)	119
Gareau Motor Car Co	203
Gate (Charles) & Sons Co	237
Gaumont Company of Canada	117
General Securities Co	8
Genin, Trudeau & Cie (Genin, Trudeau & Co.)	610
George R. Prowse Range Co	106
George Matthews Co., lettres patentes supplémentaires	184
Gervais Leaf Tobacco Packing Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Standard Leaf Tobacco Co.)	328
Giddings	549
Gillette Safety Razor Co. of Canada, lettres patentes supplémentaires	31
Goss Brothers Co	572
Graham-Marchand Agency, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Beardwood Agency)	17
Granby Elastic Web Co	373
Grand Falls Co	366
Grand Pacific Land Co	453
Grand Trunk Pacific Coast Steamship Co	118
Grant (A. W.) and Co	84
Grant-Gavan-Pritchard Co	370
Granville Power Co	68
Granville Power Co., lettres patentes supplémentaires	70
Gray (Wm.)-Sons-Campbell	543
Great West Milling Co. of Canada	93
Greater Montreal Land Investment Co	227
Griffin (J. Y.) and Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Swift Canadian Co.)	441
Griffiths (Norton) & Co	384
Griffiths (Norton) Steel Construction Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Griffiths Steel Construction Co.)	384
Griffiths Steel Construction Co	384
Griffiths Steel Construction Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Norton Griffiths Steel Construction Co.)	386
Grimm Manufacturing Co	290
Guilbault, Desparois & Garneau	488
H. A. McFarlane Co	514
H. K. Porter Co. (Canadian)	207
Hall & Eligh	132
Halladay Auto Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Canadian Auto Co.)	173
Hamilton & Blout Co	491
Hamilton Machinery Co	437
Hamilton Stove & Heater Co	217

	Page.
Hamilton Yukon Mining Co..	602
Hartman-Sharp Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Sharp Construction Co.)..	223
Health Canopy Bed and Manufacturing Co..	221
Henry L. O'Donoughue Realty & Investment Co..	175
Herald Co., lettres patentes supplémentaires..	419
Hiawatha Co..	311
Higgins (A. J.)..	140
Hill Motor Car Co. of Canada..	448
Hodgson's..	399
Home and Foreign Securities..	402
Home and Foreign Securities, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Amalgamation and Merger Securities of Canada)..	403
Hope (Adam) & Co..	369
Hopman van den Berg Sons..	260
Hughes-Owens Co., lettres patentes supplémentaires..	233
Hunt (Robert W.) & Co..	404
Hurteau (J. A.) & Cie, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Hurteau, Williams & Co.)..	243
Hurteau, Williams & Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant J. A. Hurteau & Cie)..	243
Hushion (W. J.) & Co..	193
Imperial Engineering Co..	320
Imperial Flour Milling Co..	338
Imperial Pin Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Montreal Small Wares Co.)..	594
Importation, la Compagnie..	254
Inland Lines..	37
Inland Salvage Corporation..	604
International Aviation Association..	159
International Elevator Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Andrews-Gage Grain Co.)..	205
International Finance Co..	334
International Flax, Fibre and Twine Co..	189
International Paving & Construction Co..	27
International Peat Engineering Co..	228
International Peat Engineering Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Peat Industries)..	230
International Shows..	473
International Tobacco Co..	559
Internations Contracting Co..	407
Investor..	293
J. Alphonse Ouimet..	539
J.Cohen & Sons..	492

PAGE.

J. A. Hurteau et Cie, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Hurteau, Williams & Co.) .. 243
J. H. McComb .. 386
J. M. Orkin Co .. 450
J. O. Gareau .. 119
J. P. Mullarky .. 141
J. Y. Griffin and Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Swift Canadian Co.) .. 441
Jacobs Asbestos Mining Co. of Thetford, lettres patentes supplémentaires .. 525
Jacobs Exploration Co., lettres patentes supplémentaires .. 74
Jas. W. Pyke & Co .. 309
James D. Tait Co., lettres patentes supplémentaires .. 609
James Scott & Co .. 454
Jaques Transportation Co .. 204
Jarrott (Charles) and Letts .. 32
John W. Peck & Co., lettres patentes supplémentaires .. 499
John Millen & Son, lettres patentes supplémentaires .. 337
Joliette Steel and Iron Foundry (Aciérie et Fonderie de Joliette) .. 279
Jos. Valiquette Co. of Canada, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui d'Ottawa National Pharmacy) .. 251
Julien (Eug.) et Cie .. 214
Kingsbury Footwear (constitution légale renouvelée) .. 133
King's Park Realty Co .. 438
Kingston and Cape Vincent Stage Co .. 426
Kirby Realty Co .. 111
Kirby (T. Sidney) Co .. 265
Kirvan-Doig .. 11
Kitsumkallum Timber Co .. 573
Klotz Co., lettres patentes supplémentaires .. 487
Kyle's Cabinet Works .. 452
L. Villeneuve et Cie .. 433
La Cie de la Bâtisse du Palais (Palace Building Co.) .. 606
La Compagnie d'Amiante de Beauce et Mégantic (Beauce & Megantic Asbestos Co.) .. 70
La Compagnie d'Importation (Importation Co.) .. 254
La Compagnie de Biscuits de St-Hyacinthe .. 541
La Compagnie de Chaussures de Fraserville .. 174
La Compagnie de Ste-Foy (Ste. Foy Co.) .. 406
La Compagnie Chaput (Chaput Co.) .. 79
La Compagnie Immobilière de La Tuque .. 489
La Compagnie Industrielle Transcontinentale .. 530
La Revue du Canada .. 107
La Tuque Real Estate Co. (La Compagnie Immobilière de La Tuque.) .. 489
Lake and River Rapid Transit Co .. 172

	Page.
Lake Superior Paper Co	528
Lake Winnipeg Shipping and Supply Co	275
Lands	200
Laurentian Chemical Co. (constitution légale renouvelée)	39
Laurentide Co	580
Laurentide Inn Co., lettres patentes supplémentaires	570
Lavaltrie, Parc	411
Légaré (P. T.)	248
Liggett's	550
Lightning Furnace Co	378
Limestone Knitting Co	53
Lindores Realty Co	25
Lion Vinegar Co	486
Lockerbys	186
Louiseville Navigation Co	503
Lukis, Stewart & Co	300
Lynn Shoe Co	345
McA'Nulty (Daniel J.) Realty Co	468
McAuliffe-Davis Lumber Co	143
McComb (J. H.)	386
McCrory (P.) Coal Co	152
McCuaig Bros. & Co	139
McFarlane (H. A.) Co	514
McLaughlin Paint Co	236
McNally (W.) & Co	534
MacIntyre Plastering Co	299
MacKay	400
Manitoba Power Co	301
Marier et Trudel	574
Maritime Lumber Co	440
Mark-Brock Enterprises, lettres patentes supplémentaires	43
Marsh (William A.) Co. Western, lettres patentes supplémentaires	223
Martin (P. P.) et Cie (P. P. Martin & Co.)	504
Martin et Cie	121
Marx & Rawolle of Canada	204
Massey-Harris Co., lettres patentes supplémentaires	452
Matthews, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Matthews, Fortier & Monette)	127
Matthews, Fortier & Monette, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Matthews)	127
Matthews (George) Co., lettres patentes supplémentaires	184
Max Beauvais	34
Maxwell (E. J.)	526
Mechanical Equipment Co. of Canada	201

PAGE.

Mercantile Lumber & Supplies Co.. 346
Mercantile Trust Co. of Canada, lettres patentes supplémentaires.. 487
Merchants' Mutual Line.. 5
Merchants Realty Co.. 560
Metropolitan House Furnishing Co.. 191
Metropolitan Realty Co.. 134
Metropolitan Securities Agency, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Mines Securities).. 106
Mexican Mahogany & Rubber Corporation.. 322
Mexico North-western Equipment Co.. 359
Mica Mines Syndicate, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Standard Mica Co.).. 267
Michaud, Houle et Cie.. 261
Millen (John) & Son, lettres patentes supplémentaires.. 337
Mines Power, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de British Canadian Power Co.).. 310
Mines Securities, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Metropolitan Securities Agency).. 106
Minoterie St-Laurent.. 519
Missisquoi Marble Co., lettres patentes supplémentaires.. 609
Monarch Electric Co., lettres patentes supplémentaires.. 213
Monklands.. 443
Monterey Plumbing Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Monterey Plumbing and Electrical Supply Co.).. 303
Monterey Plumbing and Electrical Supply Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Monterey Plumbing Co.).. 303
Montreal and Suburban Realty Co.. 352
Montreal City Land Co.. 583
Montreal Concrete Tile.. 282
Montreal General Contracting Co.. 528
Montreal Glass Works Co.. 520
Montreal Hydro Electric Co.. 249
Montreal-London Securities Corporation.. 427
Montreal Jockey Club, lettres patentes supplémentaires.. 383
Montreal-Midway Oil Co.. 388
Montreal Packing Co.. 507
Montreal Shirt and Overall Co.. 181
Montreal Small Wires Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui d'Imperial Pin Co.).. 594
Morisset & Morisset.. 552
Mothersill Remedy Co., lettres patentes supplémentaires.. 247
Motor Import Co. of Canada, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Wilson Bros. Motor Co.).. 295
Mott Co.. 196

	Page.
Mount Bruno Floral Co...	26
Mount Bruno Floral Co., lettres patentes supplémentaires..	27
Mount Royal Realties..	379
Mulhall Hardware..	447
Mullarkey (J. P.)..	141
Municipal Improvement Co..	220
Murray-Kay..	163
Mutual Profit Realty Co. of Canada..	483
National Bag and Paper Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Continental Bag and Paper Co.)..	174
National Brass Manufacturing Co..	145
National Brick Co. of Laprairie..	532
National Bridge Co. of Canada..	415
National Button Co..	198
National Electric Heating Co..	612
National Fire Proofing Co. of Canada..	146
National Hydro-Electric Co...	390
National Industrials..	590
National Motor Co. of Canada..	240
National Realty Co..	395
National Sporting Association of Canada..	544
Natural Resources Exploration Co..	561
Neal Institutes of Canada..	422
Nepean Realty..	521
North American Securities..	317
North Canadian Furs Co..	176
North Channel Towing Co..	61
North Fork Power Co..	455
North Pacific Lumber Co., lettres patentes supplémentaires..	174
North Saskatchewan Land Co..	612
North Shore Construction Co..	444
Northern Explosives Co., lettres patentes supplémentaires..	298
Northern Ontario Trust..	544
Northern Realty Co..	262
Norton Griffiths & Co..	328
Norton Griffiths Steel Construction Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Griffiths Steel Construction Co.)..	386
O-Pee-Chee Gum Co..	606
O'Donoughue (Henry L.) Realty & Investment Co..	175
Ogilvy Realties..	283
Oliver Chilled Plow Works of Canada..	134
Ontario and Quebec Navigation Co..	263
Ontario Gravel Freighting Co..	276
Orkin (J. M.) Co..	450

PAGE.

Ottawa National Pharmacy, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Jos. Valiquette Co. of Ottawa).. 251
Ouimet (J. Alphonse).. 539
Owens Lumber Co.. 533
Oxygenator Co. of Canada.. 404
Ozone Process.. 285
Ozone Purified Water.. 28
P. McCrory Coal Co.. 152
P. P. Martin et Cie (P. P. Martin & Co.).. 504
P. T. Légaré.. 242
Pacific Coast Exploration Co.. 11
Palace Building Co. (La Cie de la Bâtisse du Palais).. 606
Parc Lavaltrie.. 411
Park Blackwell Co., lettres patentes supplémentaires.. 286
Pearl of the Antilles Mineral Springs Co.. 296
Peat Industries, lettres patentes supplémentaires (ci-devant International Peat Engineering Co.).. 230
Peck (John W.) & Co., lettres patentes supplémentaires.. 499
Porcupine Exploration Co.. 286
Porcupine Syndicate.. 354
Porter Co. (Canadian H. K.).. 207
Power Economies.. 231
Power Specialties.. 575
Premier Coal and Coke Co.. 493
Progress Realty & Investment Co.. 478
Prowse (George R.) Range Co.. 106
Publishers Press.. 480
Pyke (Jas. W.) & Co.. 309
Quebec & Western Canada Land Syndicate.. 82
Quebec Pulp & Paper Co.. 474
Railway Asbestos Packing Co.. 103
Railway Construction Co.. 428
Railway Signal Co. of Canada, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Automatic Railway Signal Co.).. 126
Raith Agencies.. 192
Ramsays.. 121
Randall (G. H.) Co.. 394
Real Estate Trust Co.. 40
Realty & Insurance.. 312
Realty Syndicate.. 563
Regal Realty Co.. 392
Regent Shirt Co.. 166
Remi Realty.. 608
Revue du Canada.. 107

	Page.
Richards Manufacturing Co..	563
Robert W. Hunt & Co..	404
Robillard (C.) et Cie..	30
Robinson Glue Co..	23
Rockfield Land Co..	370
Rocmac Road Corporation of America..	451
Rougemont Orchard Co..	460
Russell Shale Bricks..	214
St. Albert Collieries..	148
St. Albert Collieries, lettres patentes supplémentaires..	150
St. George Dillon..	325
St-Hyacinthe, la Compagnie de Biscuits de..	541
St. Lawrence Bridge Co..	232
St. Lawrence Flour Mills Co..	101
St. Lawrence Quarries Co..	167
St. Matthew Apartments..	23
Ste-Foy, la Compagnie de..	406
Sam Martin Mining Co. of Canada..	223
Schwab Boiler Heating Co..	313
Scott (James) & Co..	454
Scout Shoes..	314
Scythes & Co..	6
Securities Syndicate..	108
Security Lumber Co..	326
Sellers' Anchor Bottom Tie Plate Co. of Canada..	42
Sharp Construction Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Hartman Sharp Co.)..	223
Sheet Metal Products Co. of Canada..	211
Sierra Madre Paper Co..	356
Simplex Hoister Co. of Canada..	607
Skeena-Naas Pulp and Lumber Co..	593
Skeena Timber Co..	248
Snowdon Shipping Co..	60
Somerville Paper Box and Printing Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Somerville Paper Box Co.)..	304
Somerville Paper Box Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Somerville Paper Box and Printing Co.)..	304
South Shore Gas Co..	381
Standard Beef Co..	415
Standard Chemical Iron and Lumber Co. of Canada..	475
Standard Ideal Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Canadian Sanitary Manufacturing Co.)..	129
Standard Leaf Tobacco Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Gervais Leaf Tobacco Packing Co.)..	328

	Page.
Standard Machines..	445
Standard Mica Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Mica Mines Syndicate)..	267
Standard Quarries..	608
Standard Realties, lettres patentes supplémentaires..	64
Standard Sanitary Manufacturing Co., lettres patentes supplémentaires..	113
Standard Steel Works..	584
Star Sealers..	515
Stave Island Estate..	368
Stearns (Frederick) and Co. of Canada..	294
Stearns (Frederick) and Co. of Canada, lettres patentes supplémentaires..	294
Steel Co. of Canada, lettres patentes supplémentaires (ci-devant Canadian Steel Corporation)..	158
Stevenson & Bray..	558
Stone..	522
Sulphur Mining Co..	457
Sultana..	80
Superior Textile Co. of Canada..	417
Swanson Bay Forests Wood-Pulp and Lumber Mills..	95
Swift Canadian Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant J. Y. Griffin and Co.)..	441
T. Sydney Kirby Co..	265
Tait (James D.) Co., lettres patentes supplémentaires..	609
Taylor & Arnold..	125
Thermos Bottle Co..	315
Thornton and Douglas..	49
Tillson Co., lettres patentes supplémentaires..	244
Tooke Bros..	304
Toronto Type Foundry Co., lettres patentes supplémentaires..	565
Transportation Building Co..	13
Tribune Press..	88
Tusco Fabrics..	168
Tutshi Lake Mining Co..	98
United Photographic Stores, lettres patentes supplémentaires..	284
United Soap Co. of Canada..	542
Universal Engineering and Manufacturing Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Universal Vacuum Cleaner Co.)..	155
Universal Gas Co..	62
Universal Metals and Aluminum Solder Co..	154
Universal Vacuum Cleaner Co., lettres patentes supplémentaires (ci-devant Universal Engineering and Manufacturing Co.)..	155
Utilities..	130
Valiquette (Jos.) Co. of Ottawa, lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui d'Ottawa National Pharmacy)..	251

	Page.
Vancouver-Prince-Rupert Ranching Co	89
Vanderhoof & Co	372
Viau Home Land Co	72
Victoria Navigation Co	509
Villeneuve (L.) et Cie	433
Vulcan Tube Cleaning Systems	277
W. McNally & Co	534
W. J. Hushion & Co	193
Walter Baker & Co. of Canada	197
Waterproof Products	104
Waukesha Pulp Co	84
Wayagamack Pulp & Paper Co	305
West Canadian Coal Mining Syndicate, lettres patentes supplémentaires	488
West End Abattoir Co	374
Western Canada Electric Co	150
Western Fire-Maps	266
Western Manufacturing Co. (cancellées et émises de nouveau le 3 avril 1911)	459
White (E. Cantelo) & Co	518
Wilders	63
Wilfrid Clermont	567
Wm. Gray-Sons-Campbell	543
William A. Marsh Co., Western, lettres patentes supplémentaires	223
Williams and Wilson	461
Wilson Auto Co	244
Wilson Bros. Motor Co	294
Wilson Bros. Motor Co., lettres patentes supplémentaires (nom changé pour celui de Motor Import Co. of Canada)	295
Women's Garments	15
Worth Co. of Canada	278
Yukon Transportation Co	319

LISTE DES COMPAGNIES DE PRÊTS

AUTORISÉES EN VERTU DE LA PARTIE IV,—CHAP. 79.—S.R.C., 1906.

CONNUE SOUS LE NOM DE "LOI DES COMPAGNIES."

Et enregistrées dans la division du registraire du ministère du secrétaire d'Etat du Canada, jusqu'au 31 mars 1911.

"THE SCOTTISH AMERICAN INVESTMENT COMPANY" (LIMITED).

En date du 3 novembre 1874.

"THE HERITABLE SECURITIES & MORTGAGE INVESTMENT ASSOCIATION" (LIMITED).

En date du 23 mai 1876.

"THE ALLIANCE SOCIETY."

En date du 16 novembre 1876.

"THE NORTH BRITISH CANADIAN INVESTMENT COMPANY" (LIMITED).

En date du 6 juin 1878.

"THE DUNDEE MORTGAGE AND TRUST INVESTMENT COMPANY" (LIMITED).

En date du 20 septembre 1878.

"THE OMNIUM SECURITIES COMPANY" (LIMITED).

En date du 24 novembre 1880.

"THE DUNDEE LAND INVESTMENT COMPANY" (LIMITED).

En date du 5 avril 1881.

"THE DUNDEE INVESTMENT COMPANY" (LIMITED).

En date du 20 octobre 1882.

LISTE DES COMPAGNIES

AUTORISÉES EN VERTU DE LA PARTIE V.—CHAP. 79—S.R.C., 1906.

POUR FAIRE DES OPERATIONS MINIERES AVEC LES PRIVILEGES D'UN MINEUR LIBRE DANS LES TERRITOIRES DU YUKON ET DU NORD-OUEST DU CANADA.

Enregistrées dans la division du registraire du ministère du Secrétaire d'Etat, jusqu'au 31 mars 1911.

"THE KLONDYKE AND KOOTENAY VENTURE SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 27 septembre 1898. - - - - Capital autorisé, £80,000.

Siège social:—Londres, E.C., Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—James Pender, 15 rue Eldorado, Dawson-City.

"THE YUKON VALLEY PROSPECTING AND MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 15 mars 1889. - - - - Capital autorisé, $750,000.

Siège social:—Chicago, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—William James McLean, Dawson-City.

"THE LEWES RIVER MINING AND DREDGING COMPANY."

Date du permis, 30 mars 1899. - - - - Capital autorisé, $180,000.

Siège social:—Cleveland, Ohio, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—John A. McPherson, Dawson-City.

"THE YUKON GOLDFIELDS" (LIMITED).

Date du permis, 30 mars 1899. - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Richard Burt Wood, Dawson-City.

"THE DOME (YUKON) GOLD MINING COMPANY" (Limited).

Date du permis, 1er avril 1899. - - - - Capital autorisé, £150,000.

Siège social:—Londres, E.C., Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Louis Coste, I.C., Dawson-City.

"ANGLO-FRENCH KLONDYKE SYNDICATE" (Limited).

Date du permis, 12 avril 1899. - - - - Capital autorisé, £50,000.

Siège social:—Londres, E.C., Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—George Robert Clazy, Dawson-City.

"THE JOSEPH LADUE GOLD MINING AND DEVELOPMENT COMPANY OF YUKON" (Limited).

Date du permis, 12 avril 1899. - - - - Capital autorisé, $5,000,000.

Siège social:—Jersey-City, N.-J., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—W. H. B. Lyon, Dawson-City.

"THE NORTH AMERICAN TRANSPORTATION AND TRADING COMPANY."

Date du permis, 10 mai 1899. - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Chicago, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—John J. Healey, Dawson-City.

"KLONDYKE GOVERNMENT CONCESSION" (Limited).

Date du permis, 18 mai 1899. - - - - Capital autorisé, £350,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Robert Anderson, Dawson-City.

"KLONDIKE DEVELOPMENT COMPANY" (Limited).

Date du permis, 18 mai 1899. - - - - Capital autorisé, £60,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Thomas Alfred Rufus Purchas, Dawson-City.

"W. J. WALTHER COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 19 mai 1899. - - - - Capital autorisé, $10,000.

Siège social:—Port-Townsend, Jefferson Co., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—W. J. Walther, Dawson-City.

"McDONALD'S BONANZA (KLONDIKE)" (LIMITED).

Date du permis, 23 mai 1899. - - - - Capital autorisé, £450,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Thomas S. Marshall, Dawson-City.

"KLONDIKE DOME MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 26 mai 1899. - - - - Capital autorisé, £20,000.

Siège social:—Liverpool, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Arthur Smith, Dawson-City.

"H. ELDORADO REEF SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 14 juin 1899. - - - - - Capital autorisé, $1,000,000

Siège social:—Londres, Angl.

Agents ou gérants dans le Territoire du Yukon:—Wm White et F. L. Gwillam, Dawson-City et C. C. McCaul, C.R., de Calgary, T.N.-O.

"THE KLONDIKE-ALASKA MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 21 juin 1899. - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Pierre, Dakota-Sud, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Warren C. Wilkins, Dawson-City.

"THE BRITISH COLUMBIA (ROSSLAND AND SLOCAN) SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 7 août 1899. - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agents ou gérants dans le Territoire du Yukon:—William White, C.R., de Dawson-City et C. C. McCaul, C.R., de Calgary, T.N.-O.

"THE TRADING AND EXPLORING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 7 août 1899. - - - - - Capital autorisé, £84,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—William White, C.R., Dawson-City.

"YUKON CORPORATION".

Date du permis, 14 août 1899. - - - - Capital autorisé, £250,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—William White, C.R., Dawson-City.

"THE KLONDIKE MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 2 septembre 1899. - - - - Capital autorisé, $10,000,000.

Siège social:—Phœnix, Arizona, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—George W. Comerford, Dawson-City.

"WARBURTON'S CONSOLS (KLONDYKE)" (LIMITED).

Date du permis, 8 septembre 1899. - - - - Capital autorisé, £40,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Henry Warburton, Dawson-City.

"SOCIETE INDUSRIELLE COMMERCIALE ET MINIERE DU KLONDYKE."

Date du permis, 19 septembre 1899. - - Capital autorisé, 2,000,000 de francs.

Siège social:—Bruxelles, Belgique.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Jules Rossiand, Dawson-City.

"THE ALASKA GOLD FIELDS" (LIMITED).

Date du permis, 20 septembre 1899. - - - - Capital autorisé, £300,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—L. R. Fulda, Dawson-City.

"LONDON—KLONDYKE DEVELOPMENT SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 11 octobre 1899. - - - - Capital autorisé, £51,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—F. C. Liddle, Dawson-City.

"KLONDYKE CONSOLS" (LIMITED).

Date du permis, 7 décembre 1899. - - - - Capital autorisé, £250,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—George Robert Clazy, Dawson-City.

"ALASKA AND NORTHWEST EXPLORATION COMPANY."

Date du permis, 20 décembre 1899. - - - - Capital autorisé, $5,000,000.

Siège social:—New-York, E.-U.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Cornelius B. Zabriskie, Dawson-City.

"THE KELLY KLONDIKE SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 6 février 1900. - - - - Capital autorisé, £12,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—James Barr Wood, Dawson-City.

"THE ANGLO-KLONDYKE MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 9 février 1900. - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Joseph McGillivray, Dawson-City.

"RELIANCE MINING AND TRADING COMPANY OF ALASKA."

Date du permis, 19 février 1900. - - - - Capital autorisé, $5,000,000.

Siège social:—Camden, New-Jersey, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—J. O. Hestwood, Dawson-City.

"THE ALBERTA GOLD-DREDGING SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 19 avril 1900. - - - - - - Capital autorisé, £10,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon et les Territoires du N.-O.:—Frederick P. Hobson, Edmonton, T.N.-O.

"THE YUKON GOLDFIELDS" (LIMITED).
(Nouveau permis.)

Date du permis, 26 avril 1900. - - - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Richard Burt Wood, Dawson-City.

"THE LOYAL DOMINION CREEK (YUKON) GOLD MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 26 avril 1900. - - - - - Capital autorisé, £10,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Edgar Haydon Searle, Dawson-City.

"THE BRITISH CANADIAN GOLDFIELDS OF THE KLONDIKE" (LIMITED).

Date du permis, 26 avril 1900. - - - - Capital autorisé, £275,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Peter Reid Ritchie, Dawson-City.

"THE LONDON AND DAWSON AGENCY" (LIMITED).

Date du permis, 17 mai 1900. - - - - - - Capital autorisé, £2,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Thomas Alfred Rufus Purchas, Dawson-City.

"YUKON GOLD MINING COMPANY."

Date du permis, 23 août 1900. - - - - - Capital autorisé, $500,000.

Siège social:—Petersburg, comté de Pike, Indiana, E.-U.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Frank C. Lory, Dawson-City.

"ELDORADO QUARTZ MINING COMPANY."

Date du permis, 11 septembre 1900. - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Cité de Seattle, Wash., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—T. W. Roach, Dawson-City.

"THE DOMINION DEVELOPMENT COMPANY."

Date du permis, 26 novembre 1900. - - - - Capital autorisé, $100,000.

Siège social:—Philadelphie, Penn., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—J. A. Osborne, Fort-Francis, Ont., et Fort-George, district de l'Ungava.

"QUARTZ CREEK (YUKON) SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 2 janvier 1901. - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Joseph Whiteside Boyle, Dawson-City.

"LOS ANGELES AND YUKON MINING COMPANY".

Date du permis, 10 janvier 1901. - - - - Capital autorisé, $400,000.

Siège social:—Los-Angeles, Californie, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Mme Alice Rollins Crane, Dawson-City.

"BIG SALMON HYDRAULIC COMPANY."

Date du permis, 8 février 1901. - - - - Capital autorisé, $100,000.

Siège social:—Seattle, Wash., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Falcon Joslin, Dawson-City.

"SYNDICAT LYONNAIS DU KLONDYKE."

Date du permis, 2 mars 1901. - - - Capital autorisé, 1,100,000 francs.

Siège social:—Lyon, France.

Agents ou gérants dans le Territoire du Yukon:—M. Louis Paillard et M. Hippolyte de Silan.

"DOMINION GOLD MINING COMPANY."

Date du permis, 18 mars 1901. - - - - Capital autorisé, $750,000.

Siège social:—Danville, Ill., E.-U.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Frank C. Lory, Dawson-City.

"THE DOME (YUKON) GOLD MINES" (LIMITED).

Date du permis, 1er octobre 1901. - - - - Capital autorisé, £100,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—George R. Clazy, Dawson-City.

"GOLD RUN PLACER MINING COMPANY."

Date du permis, 24 mars 1902. - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Cité de Seattle, Wash., E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—William T. Lory, Dawson.

"THE KLONDYKE CONSOLIDATED GOLD FIELDS" (LIMITED).

Date du permis, 11 juin 1902. - - - - Capital autorisé, £300,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—R. Auzias Turenne, Dawson.

"THE KLONDYKE ESTATE CORPORATION" (LIMITED).

Date du permis, 18 juillet 1902. - - - - Capital autorisé, £500,000.

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—John Archibald Heyman, Dawson-City.

"THE TROND SYNDICATE" (LIMITED).

Date du permis, 3 septembre 1902. - - - - Capital autorisé, £20,000.

Siège social:—Kendal, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Arthur Davey, Dawson.

"THE KLONDYKE-CHEECHAGO HILL GOLD MINING COMPANY."

Date du permis, 28 novembre 1902. - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Phœnix, Maricopo Co., Arizona, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—A. G. Cunningham, Dawson.

"DETROIT-YUKON MINING COMPANY."

Date du permis, 27 novembre 1902. - - - - Capital autorisé, $250,000.

Siège social:—Détroit, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Otto R. Brener, Dawson, T.Y.

"GOLD RUN (KLONDYKE) MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 2 février 1903. - - - - Capital autorisé, £400,000.

Siège social:—Londres (E.C.), Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Alfred Ernest Wills, Dawson, T. du Y.

"THE TREASURE HILL MINING COMPANY (1903)" (LIMITED).

Date du permis, 9 mars 1903. - - - - Capital autorisé, £50,000.

Siège social:—Londres, Ouest, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—John Henry Patterson, Dawson, T. du Y.

"PACIFIC COAST MINING COMPANY."

Date du permis, 27 mai 1903. - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Phœnix, Arizona, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Ernest E. Andrews, Dawson, T. du Y.

"THE KLONDYKE GOLD PLACER MINES COMPANY."

Date du permis, 9 juin 1903. - - - - Capital autorisé, $100,000.

Siège social:—Cheyenne, Wyoming, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Charles J. Vivquain, Dawson, T. du Y.

"THE BONANZA BASIN GOLD DREDGING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 4 septembre 1903. - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Pierre, Dakota-sud, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—H. G. Herbert, Dawson, T. du Y.

"WEST CANADIAN COLLIERIES" (LIMITED).

Date du permis, 6 octobre 1903. - - - - Capital autorisé, £400,000.

Siège social:—St. James, S.O., Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Jules Justin Fleutot, Frank, T.N.-O.

"ADAMS CREEK GOLD MINING COMPANY."

Date du permis, 25 mai 1904. - - - - Capital autorisé, $100,000.

Siège social:—Cheyenne, Wyoming, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—D. H. MacKinnon, Dawson, T. du Y.

"ELLIOT DEVELOPMENT COMPANY".

Date du permis, 20 juillet 1904. - - - - Capital autorisé, $500,000.

Siège social:—Manhattan, New-York, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Ralph P. Elliot, Dawson, T. du Y.

"THE BONANZA CREEK HYDRAULIC MINING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 12 août 1904. - - - - Capital autorisé, £350,000

Siège social:—Londres, Angl.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Emile Wheinheim, Dawson, T. du Y.

"NORTHWEST HYDRAULIC MINING COMPANY".

Date du permis, 8 mai 1906. - - - - - - Capital autorisé, $1,000,000.

Siège social:—Cité de Wilmington, Delaware, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Chester A. Thomas, Dawson, T. du Y.

"YUKON CONSOLIDATED GOLD FIELDS COMPANY".

Date du permis, 8 mai 1906. - - - - - Capital autorisé, $8,000,000.

Siège social:—Cité de Wilmington, Delaware, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Chester A. Thomas, Dawson T. du Y.

"YUKON GOLD COMPANY".

Date du permis, 20 avril 1907. - - - - Capital autorisé, $25,000,000.

Siège social:—Augusta, Maine, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Chester A. Thomas, Dawson, T. du Y.

"YUKON BASIN GOLD DREDGING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 22 juillet 1907. - - - - Capital autorisé, $20,000,000.

Siège social:—Phœnix, Arizona, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Daniel A. Matheson, Dawson, T. du Y.

SOCIETE MINIERE FRANÇAISE DU KLONDIKE ET DE L'ALASKA.

Date du permis, 6 avril 1908. - - - - Capital autorisé, 366,000 francs.

Siège social:—Marseilles, France.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Frank J. McDougal, Dawson, T. du Y.

"THE STEWART RIVER GOLD DREDGING COMPANY" (LIMITED).

Date du permis, 11 décembre 1908. - - - Capital autorisé, $10,000,000.

Siège social:—Phœnix, Arizona, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—Daniel A. Matheson, Dawson, T. du Y.

"VIRGIN CREEK MINING COMPANY".

Date du permis, 27 février 1911. - - - - Capital autorisé, $255,000.

Siège social:—Phœnix, Arizona, E.-U.A.

Agent ou gérant dans le Territoire du Yukon:—George Armstrong, White-Horse, T. du Y.

INDEX DES COMPAGNIES AUTORISEES, PARTIES IV ET V DU CHAP. 79, S.R.C., 1906.

	Page.
Adams Creek Gold Mining Co	642
Alaska Goldfields	636
Alaska and North-West Exploration Co	637
Alberta Gold-Dredging Syndicate	638
Alliance Society	632
Anglo-French Klondyke Syndicate	634
Anglo-Klondyke Mining Co	637
Big Salmon Hydraulic Co	639
British Canadian Goldfields of the Klondike	638
British Columbia (Rossland and Slocan) Syndicate	635
Bonanza Basin Gold Dredging Co	642
Bonanza Creek Hydraulic Mining Co	642
Detroit-Yukon Mining Co	641
Dome (Yukon) Gold Mines	640
Dome (Yukon) Gold Mining Co	634
Dominion Development Co	639
Dominion Gold Mining Co	640
Dundee Investment Co	632
Dundee Land Investment Co	632
Dundee Mortgage and Trust Investment Co	632
Eldorada Quartz Mining Co	639
Elliot Development Co	642
Gold Run (Klondike) Mining Co	641
Gold Run Placer Mining Co	640
H. Eldorado Reef Syndicate	635
Heritable Securities and Mortgage Investment Association	632
Joseph Laduc Gold Mining and Development Co. of Yukon	634
Kelly Klondike Syndicate	637
Klondyke-Alaska Mining Co	635
Klondyke-Cheechago Hill Gold Mining Co	641
Klondyke Consolidated Gold Fields	640
Klondyke Consols	637
Klondyke Development Co	634
Klondyke Dome Mining Co	635
Klondyke Estates Corporation	640
Klondyke Gold Placer Mines Co	641
Klondyke Government Concession	634
Klondyke and Kootenay Venture Syndicate	633
Klondike Mining Co	636
Lewes River Mining and Dredging Co	633
London and Dawson Agency	638
London-Klondyke Development Syndicate	637
Los Angeles and Yukon Mining Co	639
Loyal Dominion Creek (Yukon) Gold Mining Co	638
McDonald's Bonanza (Klondike)	635
North American Transportation and Trading Co	634
North British Canadian Investment Co	632
Northwest Hydraulic Mining Co	642
Omnium Securities Co	632
Pacific Coast Mining Co	641

PAGE.
Quartz Creek (Yukon) Syndicate 639
Reliance Mining and Trading Co. of Alaska 637
Scottish American Investment Co 632
Société Industrielle Commerciale et Minière du Klondyke 636
Société Minière Française du Klondyke et de l'Alaska 643
Stewart River Gold Dredging Co 643
Syndicat Lyonnais du Klondyke 639
Trading and Exploring Co 636
Treasure Hill Mining Co. (1903) 641
Trond Syndicate 640
Virgin Creek Mining Co 643
W. J. Walther Co 635
Warburton's Consols (Klondyke) 636
West Canadian Collieries 642
Yukon Basin Gold Dredging Co. 643
Yukon Consolidated Gold Fields Co 643
Yukon Corporation 636
Yukon Gold Co 643
Yukon Goldfields 633
Yukon Goldfields (nouveau permis) 638
Yukon Gold Mining Co 638
Yukon Valley Prospecting and Mining Co 633

COMMISSIONS DE FONCTIONNAIRES.

LISTE des fonctionnaires auxquels il a été accordé des commissions, du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.

Nom.	Charge ou emploi.	Date de la commission.	Date de la publication dans la *Gazette*.
Auger, Arthur Lemaitre..	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet........................	22 juin '10	13 août '10
Austin, John Joseph......	" " "	22 juin '10	13 août '10
Beaudry, Joseph...... ...	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la " Loi de la Naturalisation et des Aubains "...............	22 mars '10	26 mars '10
Bélanger, Cyprien........	" " "	5 mai '10	7 mai '10
Bellord, Edmund Joseph..	Commissaire chargé de faire prêter serment et de recevoir les déclarations assermentées, etc., dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, devant servir dans la cour Suprême et la cour d'Echiquier du Canada..........	16 nov. '10	19 nov. '10
Bernberg, Harold David..	Commissaire pour faire prêter serment et recevoir les déclarations assermentées, etc., etc., dans la colonie du Transvaal, devant servir dans la cour Suprême et la cour d'Echiquier du Canada........	29 avril '10	30 avril '10
Beyts, Walter James.....	Inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à compter du 1er novembre 1910.....	19 nov. '10	25 fév. '11
Bolduc, Archelas.........	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet................................	22 juin '10	13 août '10
Boudreau, Rodolphe......	Commissaire *per dedimus potestatem* pour faire prêter serment dans le Dominion du Canada............	25 mai '10	4 juin '10
Brown George William...	Lieutenant-gouverneur de la province de la Saskatchewan.........................	5 oct. '10	8 oct. '10
Brown C.R., James Thos.	Juge puîné de la cour Suprême de la Saskatchewan.	6 avril '10	16 avril '10
Bruce, David Arthur......	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet......	22 juin '10	13 août '10
Bulyea, Son Honneur George Hedley Vicars ..	Lieutenant-gouverneur de l'Alberta	5 oct. '10	8 oct. '10
Burton, George Albert....	Officier des pêcheries du service de protection des pêcheries du Canada	8 fév. '11	25 fév. '11
Carins, Albert William...	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet..........................	22 juin '10	13 août '10
Campbell, Clarence Thos..	" " "	22 juin '10	13 août '10

LISTE des fonctionnaires auxquels il a été accordé des commissions, du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.—*Suite.*

Nom.	Charge ou emploi.	Date de la commission.	Date de la publication dans la *Gazette*.
Catellier, Cyrias	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	5 mai '10	7 mai '10
Chamard, John	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août '10
Champagne, George	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	5 mai '10	7 mai '10
Chillas, James Philip	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août '10
Colter, Newton Ramsay	" " "	22 juin '10	13 août '10
Coolican, Peter Thomas	" " "	22 juin '10	13 août '10
Corley, James B	" " "	22 juin '10	13 août '10
Costley, Alfred	" " "	22 juin '10	13 août '10
Crawford, John Lyndon	Juge de la cour de district du district judiciaire de Macleod, dans la province de l'Alberta	25 nov. '10	3 déc. '10
Crowdy, B. A., James Fuidge	Délégué de Son Excellence le gouverneur général pour signer les brefs d'élection, les proclamations, les brefs d'élection des membres de la Chambre des communes, et les lettres patentes des terres fédérales et autres	17 oct. '10	15 oct. '10
Csversko, Michael	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	12 août '10	20 août '10
Darroch, Edward J	" " "	11 février '11	18 fév. '11
Dixon, Thomas	Juge adjoint de la cour de comté du comté de Bruce, Ont., pendant le congé d'absence de Son Honneur le juge Barrett	29 oct. '10	12 nov. '10
Ecclestone, Wm. Robert	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août '10
Ellice, Peter	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	13 avril '10	16 avril '10
Field, Richard	Inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à compter du 1er novembre 1910	19 nov. '10	4 mars '11
Fisher, Charles Edward	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août '10
Fletcher, Everard Hyde	" " "	22 juin '10	13 août '10
French, Frank Henry	Inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à compter du 1er novembre 1910	19 nov. '10	4 mars '11

LISTE des fonctionnaires auxquels il a été accordé des commissions, du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.—*Suite.*

Nom.	Charge ou emploi.	Date de la commission.	Date de la publication dans la *Gazette.*
Gaudet, Victor	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août '10
Girouard, l'hon. Désiré	Délégué de Son Excellence le Gouverneur général	22 juillet '10	6 août '10
Glennie, Robert W.	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	13 avril '10	16 avril '10
Globensky, C.R., Arthur	Juge puîné de la cour Supérieure dans et pour la province de Québec	6 juillet '10	9 juillet '10
Gourlay, S. A	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	13 avril '10	16 avril '10
Green, Samuel Tanner	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août 10
Greenfield, John R. M	" " "	22 juin '10	13 août '10
Greenshields, C.R., Robert Alfred Ernest	Juge puîné de la cour Supérieure dans et pour la province de Québec	6 juillet '10	9 juillet '10
Gustafson, John Albert	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	5 mai '10	....
Hamberg, Fred	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	31 mars '10	2 avril '10
Hamilton, John	" " "	13 avril '10	16 " '10
Harvey, l'hon. Horace	Juge en chef de la cour Suprême de l'Alberta avec le titre de juge en chef de l'Alberta	12 oct. '10	15 oct. '10
Hébert, Ernest	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	5 mai '10	7 mai '10
Hertzog, William Ernest	Inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à compter du 1er avril 1910	1er juin '10	4 juin '10
Hicks, Amos	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août 10
Howell, l'hon. Hector Mansfield	Administrateur du gouvernement de la province du Manitoba durant le congé d'absence de Son Honneur le lieutenant-gouverneur	31 mars '10	2 avril '10
Humphries, Thomas	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août '10
Hunking, William H.	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	13 avril '10	16 avril '10

Liste des fonctionnaires auxquels il a été accordé des commissions, du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.—*Suite.*

Nom.	Charge ou emploi.	Date de la commission.	Date de la publication dans la *Gazette.*
Hunter, James Blake	Sous-ministre des Travaux publics	3 mai '10	29 août '08
Jerome, Alfred	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	5 mai '10	7 mai '10
Jetté, C.C.M.G., l'hon. Sir Louis Amable	Administrateur du gouvernement de la province de Québec durant le congé d'absence de Son Honneur le lieutenant gouverneur	9 nov. '10	12 nov. '10
Jetté, C.C.M.G., l'hon. Sir Louis Amable	Administrateur du gouvernement de la province de Québec durant l'absence de Son Honneur le lt.-gouv.	10 janv. '11	12 nov. '10
Johnston, Thomas	Juge suppléant de la cour de district du district judiciaire provisoire de Muskoka, Ont., durant le congé d'absence de Son Honneur le juge Mahaffy	30 nov. '10	10 déc. 10
Jonason, Daniel C.	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"	15 fév. '11	18 fév. '11
Laidlaw, John	" " "	13 avril '10	16 avril '10
Larue, Louis Joseph H.	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août '10
Laurendeau, C.R., Charles	Juge puiné de la cour Supérieure dans et pour la province de Québec	6 juillet '10	9 juillet '10
Léger, Frank	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet.	22 juin '10	13 août '10
Lemieux, l'hon. Rodolphe.	Représentant du gouvernement du Canada à l'ouverture du premier parlement de l'Afrique-Sud-Uni à Prétoria	16 août '10	20 août '10
LeSueur, Charles Philip.	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet.	22 juin '10	13 août '10
Letellier, C.R., Blaise	Juge puiné de la cour Supérieure dans et pour la province de Québec	12 oct. '10	15 oct. '10
Lewis, Clement S.	Juge de paix dans et pour le territoire du Yukon	9 mai '10	28 mai '10
Limoges, Alfred	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août '10
Mabee, James Pitt	Représentant canadien chargé de négocier l'arrangement pour le contrôle conjoint des tarifs de trafic internationaux entre les Etats-Unis et le Canada.	1er juin '10	11 juin '10
Maclellan, William Edward	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet	22 juin '10	13 août '10
Magee, l'hon. James	Juge de la cour d'Appel d'Ontario avec le titre de juge d'Appel	9 avril '10	16 avril '10

DOC. PARLEMENTAIRE No 29

LISTE des fonctionnaires auxquels il a été accordé des commissions, du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.—*Suite.*

Nom.	Charge ou emploi.	Date de la commission.	Date de la publication dans la *Gazette.*
Malczewski, Stefan.. ...	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"........	12 nov. '10	19 nov. '10
Maslankcwiz, Stanley.....	" " " ..	29 oct. '10	12 nov. '10
Meredith, Colborne Powell	Membre de la commission d'embellissement d'Ottawa........	1er août '10	13 août '10
Merrick, Henry..........	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet........	22 juin '10	13 août '10
Middleton, William Edward.	Juge de la cour Suprême de judicature d'Ontario, juge de la Haute-Cour de justice d'Ontario et membre de la division de la Chancellerie de la dite Haute Cour de justice........	9 avril '10	16 avril '10
Molloy, Thomas B..... ...	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"........	1er avril '10	9 avril '10
Morson, Walter Augustus Ormsby.	Registraire (temporaire) en amirauté de la cour de l'Echiquier pour le district de la province de l'Ile du Prince-Edouard	22 sept. '10	1er oct. '10
Motherwell, William J. ..	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet........	22 juin '10	13 août '10
Murray, James..........	" " " ..	22 juin '10	13 août '10
McDuffe, James..........	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"........	24 jan. '11	28 jan. '11
McGregor, l'hon. James...	Lieutenant-gouverneur de la province de la Nouvelle-Ecosse........	18 oct. '10	22 oct. '10
McLeod, William Wallace	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet........	22 juin '10	13 août '10
Newson, Henry Montgomery.	Inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à compter du 1er novembre 1910.	19 nov. '10	25 fév. '11
Noyes, Ralph Merry......	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet........	22 juin '10	13 août '10
O'Connor, John Francis...	" " " ..	22 juin '10	13 août '10
Paterson, George...	Juge de la cour de comté de la division nord du district judiciaire de l'Est de la province du Manitoba........	3 mars '11	11 mars '11
Patterson, l'hon. James Colebrook.	Commissaire chargé de s'enquérir des titres de propriété par le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande de toutes les terres situées dans les mers arctiques, soit qu'elles aient été acquises par découverte, occupation ou autrement........	22 juin '10	25 juin '10

LISTE des fonctionnaires auxquels il a été accordé des commissions, du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.—*Suite.*

Nom.	Charge ou emploi.	Date de la commission.	Date de la publication dans la *Gazette.*
Phinney, Henry Havelock.	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet..................................	22 juin '10	13 août '10
Pottinger, I. S. O., David.	Commissaire *per dedimus potestatem* pour faire prêter le serment d'office et le serment d'allégeance à toutes personnes occupant des charges ou emplois de confiance ou d'émoluments sous l'autorité de la loi du service civil ainsi que modifiée.........	30 jan. '11	11 fév. '11
Pouliot, Marie Joseph Camille.	Juge puîné de la cour Supérieure dans et pour la province de Québec..................................	6 juill. '10	9 juillet '10
Prince, B.A., F.R.S.C., *et al*, Edward Ernest.	Commissaires chargés de faire enquête et rapport sur les conditions et besoins des pêcheries dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.....	6 juillet '10	30 juillet '10
Robertson, C.M.G., L.L.D., *et al*, James W.	Commissaires chargés de faire enquête et rapport sur les besoins et la condition actuelle de l'enseignement industriel et technique du Canada et sur les systèmes et méthodes d'instruction technique existant dans d'autres pays	22 juin '10	25 juin '10
Robson, C.R., Hugh Amos	Juge puîné de la cour du banc du roi pour la province du Manitoba	23 juin '10	2 juillet '10
Rogers, Benjamin........	Lieutenant-gouverneur de la province de l'Ile du Prince-Edouard..................................	1er juin '10	4 juin '10
Ross, George............	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet..................................	22 juin '10	13 août '10
Ross, John Chapman.....	" " " ..	22 juin '10	13 août '10
Senkler, C.R., Edmund Cumming.	Magistrat stipendiaire dans et pour les territoires du Nord-Ouest..................................	17 mai '10	28 mai '10
Shoebotham, Thomas Marmaduke.	Inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à compter du 1er novembre 1910....	19 nov. '10	25 nov. '10
Simmons, William Charles	Juge puîné de la cour Suprême de l'Alberta.........	12 oct. '10	15 oct. '10
Sinclair, A. L............	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"...........................	13 avril '10	16 avril '10
Soles, Charles Edward ...	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet..................................	22 juin '10	13 août '10
Smith, C.R., Edward Sydney.	Juge suppléant de la cour de comté du comté de Perth, Ont., durant l'absence, à raison d'une mission officielle, de Son Honneur le juge Barron....	24 jan. 11	4 fév. '11
Smith, Thomas S.........	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains"...........................	13 avril '10	16 avril '10
Smith, William Bartlett..	" " " ..	11 avril '10	19 mars '10

LISTE des fonctionnaires auxquels il a été accordé des commissions, du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.—*Fin.*

Nom.	Charge ou emploi.	Date de la commission.	Date de la publication dans la *Gazette.*
Stewart, Douglas.........	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet.	22 juin '10	13 août '10
Stone, Frederick	Juge de la cour de district du district judiciaire provisoire d'Algoma, Ont...........................	3 mars '11	11 mars '11
Stone, Son Honneur Frederick.	Juge résident de la Haute-Cour de justice d'Ontario.	3 mars '11	11 mars '11
Strachan, Archibald......	Percepteur des douanes de Sa Majesté.............	31 jan. '10	14 mai '10
Strang, Andrew..........	" " à compter du 1er jan.1911.	23 déc. '10	4 mars '11
Telford, Edward..........	Inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à compter du 1er novembre 1910.....	19 nov. '10	25 fév. '11
Thompson, Alexander ...	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet..................................	22 juin '10.	13 août '10.
Thompson, Archibald Graham.	" " " ..	22 juin '10.	13 août '10.
Valens, William...... ..	Commissaire chargé de recevoir et de faire prêter serment sous l'autorité de la "Loi de la Naturalisation et des Aubains".........................	22 avril '10.	26 mars '10.
Wetmore *et al*, l'honorable Edward Ludlow.. .	Commissaires ou commissaire *per dedimus potestatem* dans la province de la Saskatchewan............ .	22 juin '10.	2 juillet '10.
Whear, John Frederick...	Commissaire chargé de déférer et de faire prêter à toute personne ou toutes personnes le serment d'allégeance prescrit par toute loi ou statut fait et décrété à cet effet..............................	22 juin '10.	13 août '10.
Whittaker, William Croscombe..	" " " ..	22 juin '10.	13 août '10.
Wilson, Robert David....	" " " ..	22 juin '10.	13 août '10.

CHAMBRES DE COMMERCE.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées dans la division du régistraire du ministère du Secrétaire d'Etat, en vertu des dispositions de l'article V du chapitre 124 des Statuts revisés du Canada 1906, jusqu'au 31 mars 1911, inclusivement.

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
Alameda Board of Trade	Alameda, Sask	12 avril 1909.
Alberton and West Prince Board of Trade	Alberton, I.P.E	23 avril 1903.
Almonte, Board of Trade of the Town of	Almonte, Ont	21 janvier 1902.
Amherst, Board of Trade of the Town of	Amherst, N.-E	7 mai 1894.
Annapolis Royal Board of Trade	Annapolis Royal, N.-E	— mars 1901.
Antigonish, Board of Trade of	Antigonish, N.-E	11 février 1904.
Arnprior Board of Trade	Arnprior, Ont	24 juillet 1893.
Arthabaska, La Chambre de Commerce du Comté d'	Victoriaville, Qué	10 octobre 1903.
Atlin District Board of Trade	Atlin, C.-B	8 juillet 1904.
Ayr Board of Trade	Ayr, Ont	9 avril 1906.
Baddeck, The Board of Trade for	Baddeck, N.-E	28 novembre 1905.
Balcarres Board of Trade	Balcarres, Sask	25 avril 1910.
Balgonie Board of Trade	Balgonie, Sask	22 mars 1905.
Barrie, Board of Trade of the Town of	Barrie, Ont	11 mai 1899.
Battleford Board of Trade	Battleford, Sask	5 mars 1909.
Bear River Board of Trade	Bear River, N.-E	7 février 1905.
Beauharnois, Chambre de Commerce de	Beauharnois, Qué	25 janvier 1908.
Belleville Board of Trade	Belleville, Ont	5 mai 1884.
Berlin Board of Trade	Berlin, Ont	22 mai 1886.
Berthier, La Chambre de Commerce de	Berthier, Qué	31 décembre 1902.
Berwick Board of Trade	Berwick, N.-E.	27 mars 1899.
Biggar Board of Trade	Biggar, Sask	26 novembre 1909.
Blind River, Board of Trade of the Town of	Blind River, Ont	3 janvier 1907.
Boissevain District Board of Trade	Boissevain, Man	16 mars 1898.
Bracebridge Board of Trade	Bracebridge, Ont	20 octobre 1899.
Brampton Board of Trade	Brampton, Ont	24 mars 1904.
Brandon Board of Trade	Brandon, Man	25 avril 1883

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
Brantford Board of Trade	Brantford, Ont	25 septembre 1879.
Bridgetown Board of Trade	Bridgetown, N.E	4 août 1897.
Brighton Village and Township, Board of Trade of	Brighton, Ont	1er mai 1907.
British Columbia Board of Trade	Victoria, C.-B.	23 juillet 1878.
British Columbia Inland Board of Trade	Kamloops, C.-B.	2 janvier 1896.
Brockville Board of Trade (réorganisée)	Brockville, Ont.	4 octobre 1906.
Calgary Board of Trade	Calgary, Alta	27 août 1890.
Callander Board of Trade	Callander, Ont	13 mai 1909.
Campbellford Board of Trade	Campbellford, Ont	31 mai 1904.
Campbellton Board of Trade	Campbellton, N.-B	19 août 1904.
Camrose Board of Trade	Camrose, Alta	19 avril 1910.
Cape Breton Board of Trade	North Sydney, N.-B	7 décembre 1876.
Carberry Board of Trade	Carberry, Man	19 août 1897.
Carman Board of Trade	Carman, Man	11 novembre 1902.
Caron Board of Trade	Caron, Sask	6 janvier 1906.
Chambly, La Chambre de Commerce de	Chambly Bassin, Qué	1er février 1901.
Charlottetown Board of Trade	Charlottetown, I.P.-E.	26 avril 1887.
Chatham Board of Trade	Chatham, Ont	31 août 1887.
Chatham Board of Trade	Chatham, N.-B	4 décembre 1894.
Charlevoix, La Chambre de Commerce du Comté de	Malbaie, Qué.	22 juin 1910.
Chester, Board of Trade of	Chester, N.-E	15 avril 1904.
Chicoutimi, La Chambre de Commerce du District de	Chicoutimi, Qué	19 février 1897.
Chilliwack Board of Trade	Chilliwack, C.-B.	26 mars 1903.
Clinton Board of Trade	Clinton, Ont	18 juillet 1903.
Coaticook, Board of Trade of the Town of	Coaticook, Qué	16 décembre 1898.
Cobalt Board of Trade	Cobalt, Ont	12 septembre 1908.
Cobourg, Board of Trade of the Town of	Cobourg, Ont	8 mars 1907.
Cochrane Board of Trade	Cochrane, Ont	14 juin 1909.
Coldwater and District, Board of Trade of	Coldwater, Ont	23 septembre 1910.
Collingwood Board of Trade	Collingwood, Ont	2 février 1880.
Cornwall Board of Trade	Cornwall, Ont	20 mars 1890.
Cranbrook Board of Trade, The Corporation of the	Cranbrook, C.-B.	10 juin 1910.
Dartmouth Board of Trade	Dartmouth, N.-E	11 février 1896.
Dauphin Board of Trade, The Corporation of	Dauphin, Man	6 mars 1903.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
Davidson Board of Trade	Davidson, Sask	8 mai 1905.
Dawson Board of Trade	Dawson, Yukon	25 février 1901.
Deloraine Board of Trade	Deloraine, Man	13 février 1901.
Dennis, Board of Trade, pour le comté de	Virden, Man	8 juin 1889.
Deseronto Board of Trade	Deseronto, Ont	27 mars 1902.
Digby Board of Trade	Digby, N.-E	8 mai 1900.
Dresden, Ont, Board of Trade	Dresden, Ont.	26 février 1896.
Drummond, La Chambre de Commerce du Comté de.	Drummondville, Qué	28 novembre 1901.
Duck Lake Board of Trade	Duck Lake, Sask	3 octobre 1908.
Dufferin Board of Trade	Carman, Ont	13 mai 1891.
Duncan (B.C.) Board of Trade	Duncan, C.-B	16 décembre 1908.
Dundas Board of Trade	Dundas, Ont	17 août 1889.
Edmonton Board of Trade	Edmonton, Alta	27 février 1889.
Elk Lake Board of Trade	Elk-Lake, Ont	1er août 1910.
Essex, Central Board of Trade of	Essex, Ont	29 janvier 1891.
Estevan Board of Trade	Estevan, Sask	6 mai 1904.
Eyebrow Board of Trade	Eyebrow, Sask	10 novembre 1903.
Farnham, Chambre de Commerce de	Farnham, Qué	18 décembre 1889.
Fenelon Falls Board of Trade	Fenelon Falls, Ont	23 juin 1906.
Fernie, Board of Trade of	Fernie, C.-B	16 décembre 1902.
Fort Frances Board of Trade	Fort-Frances, Ont	17 mai 1909.
Fort Saskatchewan Board of Trade	Fort-Saskatchewan, Alta	8 mars 1904.
Fort William Board of Trade	Fort-William, Ont	23 mars 1891.
Fraserville, Chambre de Commerce de	Fraserville, Que	21 décembre 1889.
Fredericton, Board of Trade of the City of	Fredericton, N.-B	13 janvier 1891.
Galt Board of Trade	Galt, Ont	8 juillet 1889.
Gananoque Board of Trade	Gananoque, Ont	22 mars 1893.
Gaspé Board of Trade	Percé, Qué	— mars 1888.
Glace Bay, Board of Trade of the Town of	Glace Bay, N.-E	8 novembre 1901.
Gladstone Board of Trade	Gladstone, Man	13 décembre 1902.
Goderich Board of Trade	Goderich, Ont	6 mars 1875.
Granby Board of Trade	Granby, Qué	20 mars 1900.
Grand Forks, Board of Trade of the City of	Grand Forks. C.-B	10 novembre 1899.
Grand Mère, La Chambre de Commerce de la Ville de	Grand-Mère, Qué	11 janvier 1906.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
Gravenhurst Board of Trade	Gravenhurst, Ont	26 mars 1903.
Grenfell Board of Trade	Grenfell, Sask	1er novembre 1910.
Greenwood Board of Trade	Greenwood, C.-B	29 juin 1899.
Haileybury Board of Trade	Haileybury, Ont	26 novembre 1907.
Halifax, Board of Trade of the City of	Halifax, N.-E	14 mars 1889.
Halifax, Nova Scotia, Chamber of Commerce of	Halifax, N.-E.	13 mars 1889.
Halifax, The Board of Trade of	Halifax, N.-E.	1er octobre 1890.
Hespeler, Board of Trade of the Town of	Hespeler, Ont	12 septembre 1910.
Holland Board of Trade	Holland, Man	7 mai 1906.
Hull, La Chambre de Commerce de	Hull, Qué	8 avril 1902.
Huntsville Board of Trade	Huntsville, Ont	28 mars 1899.
Indian Head Board of Trade	Indian Head, Sask	8 décembre 1902.
Inverness, Board of Trade of the Town of	Inverness, N.-E	30 janvier 1907.
Iroquois Board of Trade	Iroquois, Ont.	8 mars 1894.
Joliette, La Chambre de Commerce de la Ville et du District de	Joliette, Qué	18 avril 1893.
Kaslo Board of Trade	Kaslo, C.-B,	1er décembre 1897.
Kelowna Board of Trade	Kelowna, C.-B	4 avril 1906.
Kentville Board of Trade	Kentville, N.-E.	20 novembre 1895.
Killarney, Board of Trade	Killarney, Man	1er juin 1905.
Kincardine, Board of Trade of the Town of	Kincardine, Ont	26 décembre 1877.
Kings County Board of Trade	Kentville, N.-E	4 octobre 1895.
Kings (Southern) Board of Trade	Georgetown, I.P.E.	13 janvier 1903.
Lachine, La Chambre de Commerce de	Lachine, Qué	10 juin 1909,
Lachute Board of Trade	Lachute, Qué	24 octobre 1905.
Lac Mégantic, La Chambre de Commerce de	Mégantic, Qué	10 septembre 1909.
Lacombe Board of Trade	Lacombe, Alta	25 août 1904.
Leduc, Board of Trade of	Leduc, Alta	9 juin 1906.
Lindsay, Board of Trade for the Town of	Lindsay, Ont	31 décembre 1886.
Listowel Board of Trade	Listowel, Ont	2 mai 1883.
Liverpool Board of Trade	Liverpool, N.-E.	11 mai 1900.
Lockport Board of Trade	Lockport, N.-E	23 août 1904.
London Chamber of Commerce	London, Ont	20 avril 1876.
Lunenburg Board of Trade	Lunenburg, N.-E	1er mars 1900.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
Macleod District Board of Trade	Macleod, Alta	20 février 1899.
Madawaska, Board of Trade for the County of	Edmundston, N.-B	21 janvier 1907.
Madoc District Board of Trade	Madoc, Ont	9 janvier 1907.
Mahone Bay Board of Trade	Mahone Bay. N.-E	18 juin 1907.
Manitou Board of Trade	Manitou, Man	12 avril 1889.
Manor, The Corporation of the Board of Trade of	Manor, Sask	21 mai 1908.
Maple Creek Board of Trade, Corporation du	Maple Creek, Sask	15 avril 1903.
Mattawa Board of Trade	Mattawa, Ont	16 mai 1895.
Maxville Board of Trade	Maxville, Ont	18 février 1910.
Meaford Board of Trade	Meaford, Ont.	31 juillet 1897.
Medicine Hat Board of Trade	Medicine Hat, Alta	31 mars 1900.
Melfort Board of Trade	Melfort, Sask	12 juin 1905.
Melita Board of Trade	Melita, Man	26 août 1902
Middleton Board of Trade	Middleton, N.E	18 octobre 1895.
Milestone Board of Trade	Milestone, Sask	24 juin 1905.
Minnedosa Board of Trade	Minnedosa, Man	9 avril 1906.
Mission City Board of Trade	Mission City, C.-B	19 juin 1893.
Mitchell Board of Trade	Mitchell, Ont	30 avril 1879.
Moncton, Board of Trade of the City of	Moncton, N.-B	4 mai 1891.
Montréal, Chambre de Commerce du District de	Montréal, Qué	20 décembre 1886.
Montréal, La Chambre de Commerce Française de	Montréal, Qué	11 mai 1904.
Moosejaw Board of Trade	Moosejaw, Sask	11 décembre 1888.
Moosomin Board of Trade	Moosomin, Sask	13 avril 1891.
Morden, The Board of Trade of the Electoral division of	Morden, Man	7 mars 1890.
Morris Board of Trade	Morris, Man	2 février 1905.
Mount Forest Board of Trade	Mount Forest, Ont	24 avril 1893.
Nanaimo Board of Trade	Nanaimo, C.-B	20 mars 1889.
Napanee Board of Trade	Napanee, Ont	3 mars 1886.
Neepawa Board of Trade	Neepawa, Man	16 avril 1900.
Nelson Board of Trade	Nelson, C.-B	21 avril 1900.
Newcastle Board of Trade	Newcastle, N.B	9 mars 1894.
New Glasgow Board of Trade	New-Glasgow, N.-E	1er avril 1889.
Newmarket Board of Trade	Newmarket, Ont	1er février 1911.
New Michel Board of Trade	New-Michel, C.B	13 avril 1909.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
New Westminster Board of Trade	New-Westminster, C.-B.	10 octobre 1882.
Niagara Falls Board of Trade	Niagara Falls, Ont.	13 mars 1889.
Nicola Valley Board of Trade	Nicola Mining Div., Yale Co. C.-B.	29 juillet 1909.
Nicolet, La Chambre de Commerce du District de	Nicolet, Qué	30 mars 1906.
Nokomis Board of Trade	Nokomis, Sask	12 mai 1908.
North Bay Board of Trade	North Bay, Ont.	19 octobre 1894.
North Battleford Board of Trade	Battleford-nord, Sask.	30 décembre 1905.
North Queens Board of Trade	Caledonia, N.-E.	10 janvier 1906.
North Sydney Board of Trade	North Sydney, N.-E.	9 novembre 1894.
Norwich Board of Trade	Norwich, Ont.	20 février 1911.
Okanagan Board of Trade	Vernon, C.-B.	31 décembre 1896.
Orangeville Board of Trade	Orangeville, Ont	18 février 1901.
Orillia Board of Trade	Orillia, Ont.	31 octobre 1890.
Oshawa and Township of East Whitby, Board of Trade of the Town of	Oshawa, Ont.	30 mai 1898.
Owen Sound Board of Trade	Owen-Sound, Ont.	24 octobre 1881.
Oxbow Board of Trade	Oxbow, Sask.	28 décembre 1905.
Paris, Board of Trade of the Town of	Paris, Ont.	16 décembre 1881.
Parkhill Board of Trade	Parkhill, Ont.	19 novembre 1891.
Parrsboro' Board of Trade	Parrsboro', N.-E.	19 avril 1899.
Parry Sound Board of Trade	Parry-Sound, Ont.	5 juin 1897.
Penetanguishene Board of Trade	Penetanguishene, Ont.	12 mars 1889.
Penticton Board of Trade	Penticton, C.-B.	8 mai 1907.
Perth, Board of Trade of the Town of	Perth, Ont.	13 décembre 1889.
Peterborough, Board of Trade of the Town of	Peterborough, Ont.	21 mars 1889.
Petrolia, Board of Trade of the Town of	Petrolia, Ont.	22 avril 1899.
Picton, Board of Trade of the Town of	Picton, Ont.	18 février 1889.
Pictou Board of Trade	Pictou, N.-E.	24 novembre 1897.
Pilot Mound District, Board of Trade of	Pilot-Mound, Man.	29 mai 1903.
Port Arthur, Board of Trade of the Town of	Port-Arthur, Ont.	21 avril 1885.
Port Hope Board of Trade	Port Hope, Ont.	7 juillet 1874.
Portage la Prairie Board of Trade	Portage-la-Prairie, Man.	22 juillet 1886.
Port Hood Board of Trade	Port-Hood, N.E.	24 février 1908.
Portneuf, la Chambre de Commerce du Comté de	Portneuf, Qué.	29 août 1910.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
Port Perry Board of Trade	Port-Perry, Ont.	28 janvier 1903.
Prescott Board of Trade	Prescott, Ont.	30 mars 1893.
Preston Board of Trade	Preston, Ont.	4 mars 1904.
Prince Albert Board of Trade	Prince-Albert, Sask.	26 juillet 1887.
Prince Edward Island, Chambre de Commerce de	Non donnée	6 mai 1875.
Prince Rupert Board of Trade	Prince-Rupert, C.-B.	10 décembre 1909.
Pugwash Board of Trade	Pugwash, N.E.	20 avril 1907.
Qu'Appelle Board of Trade	Qu'Appelle, Sask.	7 février 1890.
Québec, Chambre de Commerce de	Québec, Qué	31 janvier 1877.
Quesnel Board of Trade	Quesnel, C.-B	8 août 1910.
Rainy River, Board of Trade du District de	Rat Portage, Ont.	22 décembre 1888.
Rapid City District Board of Trade	Rapid City, Man.	19 juin 1899.
Red Deer Board of Trade	Red Deer, Alta.	7 février 1911.
Regina Board of Trade	Regina, Sask.	30 juin 1888.
Renfrew Board of Trade	Renfrew, Ont.	23 janvier 1901.
Revelstoke Board of Trade	Revelstoke, C.-B.	12 juillet 1895.
Richmond Board of Trade	Richmond, Qué.	15 octobre 1894.
Richmond et Point Grey Board of Trade	Point Grey, C.B.	30 mars 1910.
Ridgetown Board of Trade	Ridgetown, Ont.	2 mars 1892.
Rimouski, La Chambre de Commerce de	Rimouski, Qué	11 mai 1908.
Rock Island Board of Trade	Rock Island, Qué.	6 mars 1903.
Roland Board of Trade	Non donnée	1er septembre 1906.
Rossland Board of Trade	Rossland, C.-B.	24 novembre 1896.
Rosthern, Board of Trade of	Rosthern, Sask.	6 mars 1906.
Rouleau Board of Trade	Rouleau, Sask.	5 mars 1906.
Rouville, La Chambre de Commerce du Comté de	Marieville, Qué.	9 janvier 1899.
St. Boniface Board of Trade	St-Boniface, Man	22 février 1911.
St-François, La Chambre de Commerce, Canadienne Française, du District de	Sherbrooke, Qué.	12 avril 1910.
St. George Board of Trade	St-George, Ont.	31 juillet 1890.
St-Hyacinthe, La Chambre de Commerce de	St-Hyacinthe, Qué.	28 novembre 1892.
St-Jérôme, La Chambre de Commerce de	St-Jérôme, Qué.	25 juillet 1898.
St. Johns Board of Trade	St. Jean, Qué.	16 octobre 1894
St. Martins Board of Trade	St-Martins, N.-B	24 mars 1896.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
St. Mary's Board of Trade	St. Mary's, Ont	4 juin 1889.
St-Romuald d'Etchemin. La Chambre de Commerce de	St-Romuald d'Etchemin, Qué.	5 décembre 1909.
Sackville Board of Trade	Sackville, N.-B.	9 juin 1902.
Saguenay (Chicoutimi) La Chambre de Commerce du	Chicoutimi, Qué.	26 août 1907.
Saint Andrews, Board of Trade of	St-Andrew, N.-B.	25 février 1896.
Salmon Arm Board of Trade	Salmon Arm, C.-B	— mai 1909.
Saltcoats Board of Trade, District of	Saltcoats, Sask	8 décembre 1897.
Sandon Board of Trade	Sandon, C.-B.	18 mai 1904.
Sandwich Board of Trade	Sandwich, Ont	19 mai 1909.
Sarnia Board of Trade	Sarnia, Ont.	18 mai 1905.
Saskatoon Board of Trade	Saskatoon, Sask	29 avril 1907.
Sault Ste. Marie, Board of Trade of the Town of	Sault-Ste-Marie, Ont	25 mai 1889.
Seaforth Board of Trade	Seaforth, Ont	12 décembre 1898.
Selkirk, Board of Trade of the Town of	Selkirk, Man	15 novembre 1901.
Sherbrooke Board of Trade	Sherbrooke, Qué	13 décembre 1889.
Smith's Falls Board of Trade	Smith's Falls, Ont	17 avril 1889.
Sorel, Chambre de Commerce de	Sorel, Qué	29 mars 1889.
Souris Board of Trade	Souris, Man	29 avril 1907.
Southampton Board of Trade and Chamber of Commerce	Southampton, Ont	30 octobre 1895.
Southern Kings Board of Trade	Georgetown, I.-P.-E.	13 janvier 1903.
Springhill Board of Trade	Springhill, N.-E	4 juin 1908.
Stellarton, Board of Trade of the Town of	Stellarton, N.-E	14 août 1900.
Stonewall Board of Trade	Stonewall, Man	3 février 1909.
Strathcona Board of Trade	Strathcona, Alta	17 septembre 1900.
Strathroy Board of Trade	Strathroy, Ont	2 juin 1874.
Sudbury and the Township of McKim, Board of Trade of the Town of	Sudbury, Ont	30 mars 1895.
Summerside Board of Trade	Summerside, I.-P.-E	25 janvier 1900.
Sussex, N.-B., Board of Trade of	Sussex, N.B	27 août 1897.
Swan River Board of Trade	Swan River, Man	29 juin 1906.
Swift Current Board of Trade	Swift Current, Sask	12 mai 1908.
Sydney Board of Trade	Sydney, N.-E	23 janvier 1907.
Temiskaming District Board of Trade	New-Liskeard, Ont	3 juin 1903.
Thessalon and District Board of Trade	Thessalon, Ont	10 juillet 1908.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
Thorold Board of Trade	Thorold, Ont	24 mars 1893.
Tisdale Board of Trade	Tisdale, Sask	2 avril 1907.
Trail Board of Trade	Trail, C.-B.	28 novembre 1900.
Trenton Board of Trade	Trenton, Ont	30 novembre 1886.
Truro Board of Trade	Truro, N.-E	28 août 1890.
Uxbridge Board of Trade	Uxbridge, Ont	25 avril 1894.
Valleyfield, Chambre de Commerce de Salaberry de	Salaberry de Valleyfield, Qué	13 mars 1894.
Vancouver Board of Trade	Vancouver, C.-B	24 novembre 1887.
Vancouver, The Board of Trade of North	Vancouver-Nord, C.-B	6 février 1911.
Vancouver, Board of Trade of South	Vancouver-Sud, B.-C	20 janvier 1910.
Vegreville, The Board of Trade of	Vegreville, Alta	28 mai 1906.
Victoria County, N.-B., Board of Trade of	Andover, N.-B	26 avril 1909.
Ville-Marie, Chambre de Commerce de	Ville-Marie, Qué	5 mars 1908.
Walkerton Board of Trade	Walkerton, Ont	12 janvier 1878.
Walkerville Board of Trade	Walkerville, Ont	29 mai 1906.
Wallaceburg Board of Trade	Wallaceburg, Ont	21 mars 1894.
Waterloo Board of Trade	Waterloo, Ont	24 mars 1890.
Waterloo Board of Trade	Waterloo, Qué	10 août 1910.
Wawanesa Board of Trade (réorganisée)	Wawanesa, Man	23 juillet 1906.
Welland, Board of Trade of the Town of	Welland, Ont	21 mars 1889.
Weston Board of Trade	Weston, Ont	20 août 1909.
Westville, Nova Scotia, Board of Trade of	Westville, N.-E	30 juin 1900.
Wetaskiwin Board of Trade	Wetaskiwin, Alta	14 décembre 1903.
Whitby, Board of Trade of the Town of	Whitby, Ont	29 décembre 1898.
Whitewood Board of Trade, Corporation of the	Whitewood, Sask	13 mars 1899.
Wiarton Board of Trade	Wiarton, Ont	25 janvier 1902.
Wilkie Board of Trade	Wilkie, Sask	22 février 1909.
Windsor Board of Trade	Windsor, Ont	12 février 1889.
Windsor Board of Trade	Windsor, N.-E	6 mars 1896.
Wingham Board of Trade	Wingham, Ont	8 mai 1884.
Winnipeg Board of Trade	Winnipeg, Man	4 janvier 1879.
Wolfville Board of Trade	Wolfville, N.-E	9 janvier 1898.
Wolseley Board of Trade	Wolseley, Sask	18 mars 1900.

LISTE des Chambres de Commerce du Canada enregistrées, etc.—*Fin.*

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
Woodstock Board of Trade	Woodstock, Ont	9 février 1877.
Woodstock, Board of Trade of the Town of	Woodstock, N.-B.	1er mars 1894.
Yarmouth Board of Trade	Yarmouth, N.-E.	8 mai 1894.
Yorkton District Board of Trade	Yorkton, Sask.	18 janvier 1898.

LISTE des Unions ouvrières enregistrées dans la division du registraire du ministère du Secrétaire d'Etat en vertu des dispositions de la *Loi des Unions ouvrières*, chapitre 125 des Statuts revisés du Canada 1906, jusqu'au 31 mars 1911, inclusivement.

Nom.	Adresse.	Date de la formation.
Federacion de las Uniones de Habano en los Estados Unidos Y Canada	Montreal, Qué.	9 juin 1903.
Canadian Granite Cutter's Union	Beebe Plain, Qué.	25 mai 1907.
Canadian Brotherhood of Railroad Employees	Halifax, N.-E.	9 juin 1909.

ANNEXE A.

TARIF DES DROITS EN VERTU DE LA LOI DES COMPAGNIES, FIXE PAR LE DECRET DE L'EXECUTIF EN DATE DU 30 DECEMBRE 1909.

Suit le tarif des droits à payer en vertu de l'article 24 de la Loi:—

Lorsque le capital autorisé est de $50,000 ou moins—$100.

Lorsque le capital autorisé excède $50,000 mais ne dépasse pas $200,000—$100 et $1 pour chaque $1,000 ou fraction de ce montant en sus de $50,000.

Lorsque le capital autorisé excède $200,000 mais ne dépasse pas $500,000—$250 et 50 cents pour chaque $1,000 ou fraction de ce montant en sus de $200,000.

Lorsque le capital autorisé excède $500,000—$400 et 20 cents pour chaque $1,000 ou fraction de ce montant en sus de $500,000.

Exemples des droits suivant le tarif:—

$ 50,000	$ 100 00
75,000	125 00
100,000	150 00
150,000	200 00
200,000	250 00
250,000	275 00
300,000	300 00
400,000	350 00
500,000	400 00
600,000	420 00
1,000,000	500 00
2,000,000	700 00
5,000,000	1,300 00
10,000,000	2,300 00

Pour les lettres patentes supplémenaires ayant pour objet d'augmenter le capital d'une compagnie, le droit est basé sur le tarif qui précède, mais sur l'augmentation seulement. C'est-à-dire que le droit est le même que si la demande était faite pour une nouvelle compagnie dont le capital serait égal au montant de l'augmentation projetée.

Pour les lettres patentes supplémentaires ayant pour objet de changer le nom de la compagnie	$ 50 00
Pour les lettres patentes supplémentaires ayant tout autre objet en vue que ce qui précède	100 00

ANNEXE B.

TARIF DES DROITS POUR PERMIS ACCORDES AUX COMPAGNIES OU CORPORATIONS BRITANNIQUES ET ETRANGERES POUR FAIRE DES OPERATIONS MINIERES DANS LES TERRITOIRES DU YUKON ET DU NORD-OUEST.

Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est $1,000,000..	$500
Pour tout million en sus, on fera payer $100 de plus.	
Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est $500,000 ou plus et moins de $1,000,000.. ..	300
Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est 200,000 ou plus et moins de 500,000..	250
Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est $100,000 ou plus et moins de $200,000..	200
Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est plus de $40,000 et moins de $100,000..	150
Lorsque le capital-actions de la compagnie demandant un permis est $40,000 ou moins de $40,000	100

ANNEXE C.

TARIF DES DROITS POUR COMMISSIONS DE FONCTIONNAIRES NOMMES PAR DECRETS DE L'EXECUTIF, DU 19 FEVRIER 1886 ET DU 7 SEPTEMBRE 1893.

1. Pour commissions de lieutenants-gouverneurs, ministres de la couronne, juges de toutes les cours, juges puînés, sous-ministres et conseillers du Roi, un droit de $20.

2. Pour commissions accordées à des fonctionnaires et autres recevant des salaires de $1,000 ou plus, un droit de $15.

3. Pour commissions accordées à des fonctionnaires et autres recevant des salaires de $400 à $1,000, un droit de $8.

4. Pour commissions accordées à des fonctionnaires ou autres recevant des salaires de $100 à $400, un droit de $5.

5. Pour commissions accordées à des fonctionnaires ou autres recevant un salaire de $100 ou à des fonctionnaires ou personnes nommés à des charges dont la rémunération consiste en honoraires, un droit de $4.

Pour commissions du solliciteur général du Canada et de tous fonctionnaires à l'emploi de la Couronne qui recevraient un salaire de trois mille dollars ou plus, un droit de $20.

Tous droits ci-dessus s'appliquent aux commissions émises sous le grand sceau ou le sceau privé.

Aucune commission ni document ne sera livré par le ministère du secrétaire d'Etat avant que les droits, s'il en est, lui aient été payés.

N.B.—Aucun droit ne sera exigé pour commissions nommant des commissaires pour faire enquête dans des matières affectant les intérêts publics. (Décret de l'exécutif du 5 décembre 1891.)

ANNEXE D.

REGLEMENTS ET TARIF ETABLIS SOUS L'AUTORITE DE LA LOI CONCERNANT LES COMPAGNIES DE PRETS.

Les personnes qui désirent obtenir des lettres patentes sous l'empire de cette loi donneront, en la *Gazette du Canada,* un avis de deux semaines de leur intention d'en faire la demande; cet avis devra énoncer:—

(*a*) Les noms en toutes lettres, l'adresse et la profession des membres du bureau de direction proposé, avec mention spéciale d'au moins trois des pétitionnaires qui doivent composer le bureau provisoire.

(*b*) Le nom proposé de la compagnie, qui ne devra pas être celui d'une compagnie ou société connue, ou d'un particulier connu, ni un nom sous lequel s'exerce quelque entreprise d'affaires connue, ou qui y ressemblerait de façon à tromper ou à causer de la confusion. Un nom existant peut, cependant, se donner en entier et en partie, du consentement de la compagnie ou de la personne y ayant droit; et le nom d'une compagnie existante dont il s'agit d'acquérir les franchises et les biens, peut se donner aux pétitionnaires, si le Gouverneur en conseil estime que cette compagnie a tout droit à ce nom.

(*c*) Le lieu en Canada où sera établi le siège principal de la compagnie.

(*d*) L'objet pour lequel la charte est demandée.

(*e*) Le montant du capital-actions proposé, le nombre des actions et le montant de l'action.

Dans les deux mois, au plus tard, après la dernière insertion de cet avis, les pétitionnaires pourront présenter au Gouverneur en conseil, par la voie du secrétaire d'Etat, leur pétition en obtention des lettres patentes.

Cette pétition contiendra les faits énoncés dans l'avis inséré à la *Gazette du Canada* et sera appuyée d'affidavits ou déclarations statutaires sous l'autorité de la *Loi de la preuve en Canada,* à l'effet d'établir:—

(*a*) Que le nom proposé n'est point susceptible d'objection dans le sens ci-haut indiqué.

(*b*) Que l'avis donné, pour satisfaire aux prescriptions précédentes, est suffisant

(*c*) Que la pétition et les faits y énoncés sont conformes à la vérité et suffisants; et les signatures des pétitionnaires devront être certifiées par un affidavit ou une déclaration statutaire du témoin de la signature.

Un notaire, un juge de paix ou un commissaire autorisé à recevoir les affidavits, seront des personnes compétentes pour recevoir l'affidavit, affirmation ou déclaration qu'exige cette loi, ou le règlement établi sous son autorité.

Suit le tarif des droits payables pour les lettres patentes en vertu de cette Loi:—

(*a*) Lorsque le capital proposé sera de $100,000, $200.

(*b*) Lorsqu'il sera de plus de $100,000 et de moins de $1,000,000, $200; et, pour chaque somme de $10,000 ou toute fraction de cette somme en sus de $100,000, $2.50.

(*c*) Lorsque le capital proposé sera de $1,000,000, $500.

(*d*) Lorsqu'il sera de plus de $1,000,000, $500; et, pour chaque somme de $10,000 ou toute fraction de cette somme en sus de $1,000,000, $5.

Le ministère du Secrétaire d'Etat ne procédera à l'expédition des lettres patentes en vertu de cette loi qu'après que le droit aura été payé.

Le Secrétaire d'Etat est chargé de l'administration de cette loi en ce qui concerne la délivrance des lettres patentes.

Après que les lettres patentes auront été accordées conformément à la Loi, le Secrétaire d'Etat en donnera immédiatement avis dans la *Gazette du Canada*; et la compagnie que cet avis concerne le fera insérer, par quatre différentes fois, dans au moins un journal du comté, de la ville ou de la localité de la situation de son siège principal.

ANNEXE E.

Liste des fonctionnaires, commis et employés du ministère du Secrétaire d'Etat, avec la date de leur nomination première, le rang et le salaire en chaque cas.

Nom.	Titre.	Division.	Date de première nomination.	Salaire.
				$ c.
Mulvey, Thomas, C.R., B.A.	Sous-secrétaire d'Etat et sous-registraire général du Canada...	......	1er juin 1909.	5,000 00
	Division de la correspondance.			
Pelletier, Philippe	Assistant sous-secrétaire d'Etat	1. A.	1er mars 1888.	3,250 00
Colson, Frederick	Premier commis et comptable	1. B.	20 janv. 1885.	2,600 00
O'Connor, Daniel J.	Commis	1. B.	22 mars 1909.	2,300 00
Emond, Gustave	"	1. B.	1er juin 1882.	2,300 00
Roy, Henri	Bibliothécaire	2. A.	1er juil. 1886.	2,000 00
Dubé, L. J. Arthur	Commis	2. A.	1er juil. 1890.	1,650 00
Harrison, Edward	"	2. B.	1er fév. 1885.	1,600 00
Nicholson, M. Vernon C.	"	2. B.	10 juil. 1879.	1,600 00
Steele, Evelyn Y.	"	2. B.	1er nov. 1885.	1,600 00
Paradis, Eugène	"	2. B.	18 août 1893.	1,500 00
Dent, Elsie A.	"	2. B.	1er fév. 1910.	1,250 00
Palmer, Emma	"	3. A.	12 déc. 1903.	1,200 00
Shibley, Gervase R., M. A.	"	3. A.	26 oct. 1905.	1,200 00
Labelle, Wilfrid	"	3 A.	5 janv. 1892.	1,050 00
Birdwhistle, Matthew J.	"	3. A.	1er avril 1908	950 00
MacGrady, Alice M.	"	3. B.	1er jan. 1904.	800 00
Regan, John	"	3. B.	1er avril 1908.	800 00
	Division du registraire.			
Storr, Ira William	Premier commis	1. B.	1er oct. 1878.	2,400 00
Learoyd, Arthur Gilpin	Commis	1. B	22 oct. 1873.	2,200 00
Kirwan, Philip Treacy	"	2. A.	1er nov. 1879.	2,100 00
Drouin, Alphonse M. P.	"	2. A.	1er juil. 1887.	2,100 00
Globensky, Lambert F.	"	2. B.	1er août 1887.	1,550 00
Fallon, Francis E.	"	2. B.	12 déc. 1903.	1,550 00
Pinard, Léon	"	3. A.	1er juil. 1904.	1,200 00
Champagne, Joseph F.	"	3. A.	1er mars 1906.	1,200 00
O'Donnell, Peter J.	"	3. B.	8 mai 1907.	800 00
Cornfoot, Nathan A.	"	3. B.	1er avril 1910.	800 00
	Messagers.			
Ricard, Urgel	......	......	20 déc. 1886.	800 00
Brankin, James F.	......	......	1er sept. 1908.	800 00
Duggan, Hugh H.	......	......	1er sept. 1908.	750 00
McLay, James	......	......	13 sept. 1910.	500 00

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

DES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1911.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1912

[Nº 29b—1912]

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
Consuls au Canada, liste alphabétique	12
Pays, liste alphabétique des pays représentés par des consuls au Canada.	17
Passeports requis à l'étranger	25
Passeports délivrés en 1910-1911	22
Passeports. Règlements relatifs à leur émission	30
Personnel du ministère	32
Sous-secrétaire d'Etat. Rapport du	7

Au Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et Strathearn, K.G., K.T., K. P., &c., &c., &c., Gouverneur général du Dominion du Canada.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Altesse Royale le rapport annuel du ministère des Affaires Extérieures pour les années 1910-1911.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Le très obéissant serviteur de Votre Altesse Royale,

W. J. ROCHE,

Secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures.

10 novembre 1911.

RAPPORT DU SOUS-SÉCRETAIRE D'ÉTAT POUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES.

A l'honorable W. J. Roche, M.D., M.P.,
Secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les affaires de ce ministère pour l'année qui vient de finir. sous la forme d'un résumé des travaux plus importants qui sont le sujet de la correspondance expédiée par le ministère.

Il serait peut-être à propos de classifier ces sujets sous les rubriques (1) Relations avec les nations étrangères, (2) Relations avec les autres parties de l'Empire.

(1) RELATIONS AVEC LES NATIONS ETRANGERES.

ARBITRAGE DES PÊCHERIES DE LA CÔTE SEPTENTRIONALE DE L'ATLANTIQUE.

La décision du tribunal d'arbitrage sur les questions qui lui ont été soumises relativement au Traité de 1818, accordant certaines libertés aux pêcheurs des Etats-Unis fut rendue à La Haye le 7 septembre 1910. L'effet de cette décision peut être exposé comme suit:

(1) Furent maintenues les prétentions de l'Angleterre que la liberté de prendre du poisson dans les eaux territoriales, accordée aux pêcheurs américains par le Traité de 1818, était subordonnée à une règlementation raisonnable de la part de la Grande-Bretagne sans le consentement des Etats-Unis.

L'on prit des mesures pour réunir la Commission des experts pour décider la question soulevée par les Etats-Uhis relativement à l'équité de certaines mesures anglaises d'un caractère spécifique; mais cette question fut jugée susceptible d'un règlement diplomatique, et le résultat des conférences qui eurent lieu entre les représentants anglais et ceux des Etats-Unis en janvier 1911, consista en un règlement définitif des différends entre les parties.

(2) Fut reconnu le droit des habitants des Etats-Unis, dans l'exercice de la liberté, que leur accordent les traités, d'employer, pour faire partie de leur équipage de pêche, des gens qui n'habitent pas les Etats-Unis; mais il fut en même temps décidé que la personne ainsi employée ne doit en rien bénéficier du traité ni en retirer aucune immunité. Ces personnes seraient donc assujetties aux lois municipales restrictives et prohibitives leur interdisant l'exercice du droit de pêche.

(3) Il fut maintenu que le règlement qui exige que les pêcheurs des Etats-Unis doivent déclarer était raisonnable pourvu qu'on leur eut fourni une occasion convenable de faire cette déclaration, mais qu'ils ne doivent pas être assujetties aux formalités purement commerciales de la déclaration, de l'inscription et du congé de la douane ni au paiement des taxes de lumière, de port et autres dont sont exemptés les pêcheurs de Terre-Neuve.

(4) Il fut décidé que les pêcheurs des Etats-Unis, qui dans l'exercice du droit que leur accorde leur traité de pénétrer dans les baies et les havres pour se mettre à l'abri, subir des réparations, ou prendre du bois ou de l'eau ne peuvent pas être tenus de payer les taxes de lumière, de havres ou autres droits, ou

*On a trouvé plus commode de faire rendre ce rapport jusqu'au 31 juillet 1911.

de se faire inscrire à la douane et y déclarer, mais un pêcheur qui entre ainsi dans un port et qui y demeure plus de quarante-huit heures peut être requis de faire une déclaration dès qu'une occasion raisonnablement convenable se présente.

(5) L'on décida qu'en mesurant les «trois milles marins d'une côte, d'une baie, d'un creek ou d'un havre quelconque dans les limites desquels les Etats-Unis ont renoncé au droit de prendre, nettoyer ou sécher le poisson, le terme baie doit comprendre toute baie sur les côtes en question qui pourrait raisonnablement être sensée avoir été considérée comme une baie par ceux qui ont négocié le traité et que les trois milles doivent être mesurés à partir d'une ligne droite tirée en travers de la nappe d'eau là où elle cesse d'avoir la configuration et le caractère d'une baie. Aux autres endroits les trois milles marins doivent être mesurés en suivant la sinuosité de la côte.

(6) Le privilège qu'avaient les habitants des Etats-Unis, sous l'empire du traité, de prendre du poisson dans les baies, havres et ruisseaux le long des côtes dites *côtes du traité,* et qui ne fut pas reconnu par l'Angleterre, a été accordé par le tribunal.

(7) Le droit qu'ont les vaisseaux pêcheurs américaims qui fréquentent les côtes du traité dans le but d'y exercer leur privilège de traiter, d'avoir, après avoir été dûment autorisés, les privilèges commerciaux que les Etats-Unis accordent aux navires en général, a été confirmé en autant qu'il s'agissait du traité de 1818, mais avec la restriction que le droit de pêcher ne soit pas exercé concurremment avec les privilèges commerciaux.

En outre de décisions sur les questions qui ont été soumises, le tribunal, bien qu'accomplissant un devoir imposé par entente spéciale relativement à l'arbitrage, recommanda que les deux nations adoptassent des règlements et une méthode de procéder pour décider de toute question qui à l'avenir pourrait surgir au sujet des l'exercice de privilèges de traité; le tribunal recommanda en outre l'adoption de règlements et d'une méthode pour déterminer les limites des baies situées le long des côtes de traité, à partir desquelles les trois milles marins doivent être mesurés.

Ces recommandations sont encore à l'étude.

CHASSE PÉLAGIQUE DU PHOQUE.

Au cours de la correspondance mentionnée dans mon dernier rapport, les Etats-Unis insistaient sur une suggestion, émise il y a quelques années, à l'effet d'organiser une conférence internationale dans le but de protéger les phoques dont la fourrure sert à l'industrie de la pelletrie, et de prendre les mesures nécessaires pour arriver à cette fin; le Canada consentit à prendre part à cette conférence mais fit comprendre qu'il n'accepterait aucune proposition qui tendrait à suspendre la chasse pélagique du phoque à moins qu'une entente satisfaisante ne soit conclue pour compenser l'abandon qu'il fait de son droit. Cette demande de compensation fut admise par les Etats-Unis, et comme mesure préliminaire de ce projet de conférence, un traité fut arrêté entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis le 7 février 1911, par lequel, attendu le désistement de la Grande-Bretagne pendant quinze ans de son droit de faire la chasse pélagique du phoque dans cette partie du Pacifique septentrional et de la mer de Behring au nord du 35e degré de latitude nord et à l'est du 180e méridien, elle obtenait une part de la prise de terre du troupeau capturé par les Etats-Unis sur les îles Pribilof, et cette part équivaut à un cinquième de la capture totale.

L'entrée en vigueur de ce traité s'effectuait conditionnellement à la conclusion d'une entente internationale entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon et la Russie par laquelle ces pays devaient interdire à leurs sujets et citoyens la chasse pélagique du phoque dans les limites de la région précitée.

La conférence internationale projetée, composée des représentants des nations plus hauts mentionnées, eut lieu à Washington dans la mois de mai dernier, j'étais chargé d'y représenter les intérêts du Canada. L'ambassadeur de Sa Majesté à Washington, M. Bryce, et moi représentions la Grande-Bretagne; M. Nagel, secrétaire du commerce et du Travail, et M, Chandler P. Anderson représentaient les Etats-Unis; le baron Uchida, ambassadeur japonais à Washington, et M. H. Dauke, le Japon; et M. Botkine, ministre russe au Maroc, M. Brajnikoff et M. Nolde, la Russie.

Les réunions de la conférence se continuèrent en mai et en juin et se terminèrent le 7 de juillet alors qu'un traité fut définitivement conclu et signé, et par lequel il fut convenu que la chasse pélagique au phoque dans les eaux de l'océan Pacifique septentrional au nord de la 30e ligne parallèle de latitude nord, comprenant les mers de Behring, de Kamchatka, d'Okhotsh et du Japon serait interdite aux sujets et citoyens des quatre nations pendant la durée du Traité, lequel doit entrer en vigueur le 15 décembre 1911, et continuera de l'être durant une période de 15 ans après lesquels il devra prendre fin dès qu'un avis d'un an sera donné par écrit par l'un ou plusieurs des pays à tous les autres.

Pour compenser le Canada et le Japon de leur renonciation à un droit précieux les Etats-Unis s'engagent à donner à chacun de ces deux pays une part annuelle se montant à quinze pour cent (15 %) de la capture de terre totale prise sur les habitats des Etats-Unis, et de payer à chacun de ces deux pays une avance de $200,000. La Russie, l'une des nations qui possède un habitat, s'engage en outre de livrer tous les ans au Canada et au Japon respectivement 15 % de la capture totale prise sur les habitats russes. Le Japon, qui aussi possède un habitat à l'île Robben, s'engage à livrer annuellement au Canada, aux Etats-Unis et à la Russie chacun 10 % de la capture totale prise sur les habitats japonnais.

La Grande-Bretagne aussi, au cas ou un troupeau de phoques se réfugierait dans l'une des îles ou grèves des eaux prohibées qui sont sous sa juridiction, s'engage à livrer tous les ans, pendant la durée du traité, aux Etats-Unis, à la Russie et au Japon chacun 10 % de la capture annuelle prise sur ces îles ou grèves.

Les dispositions du traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, en autant qu'elles sont incompatibles avec ce dernier traité sont mises de côté. L'effet le plus important de cette disposition est de réduire la part de la capture de terre que les Etats-Unis doit payer au Canada de 20 % à 15 %.

CONVENTION POUR CRÉANCES PÉCUNIAIRES.

Le 18 août 1910 fut signée l'entente pour soumettre à l'arbitrage les créances pécuniaires non acquittées entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, dont il est fait mention dans mon dernier rapport. Cette entente avait trait à l'établissement d'un tribunal d'arbitrage devant lequel seraient soumises les créances pécuniaires dont il serait convenu entre les deux gouvernements et redigées en formules d'annexes qui ont été approuvées par le Sénat des Etats-Unis. Le délai dans lequel les créances peuvent être produites pour être acquittées sera de quatre mois à compter du jour ou l'entente aura été formellement confirmée par un échange d'avis entre les deux gouvernements. L'entente, accompagnée d'une première série de créances y relatives avec les conditions de règlement, a été approuvée par les Etats-Unis.

RELATIONS COMMERCIALES AVEC LES ETATS-UNIS.

De nouvelles négociations relatives à cette question furent reprises lors de la visite à Ottawa, en novembre 1910, de M. Henry M .Hoyt, conseiller, et M. Charles M. Pepper, conseiller de commerce au secrétariat d'Etat des Etats-

Unis, et qui, accompagnés de M. J. G. Foster, consul général des Etats-Unis à Ottawa, eurent des conférences avec le ministre des Finances et le ministre des Douanes. Ces conférences furent reprises à Washington en janvier 1911, et il fut en conséquence convenu que certains produits déterminés auraient droit d'entrer en franchise d'un pays à l'autre et réciproquement, et que d'autres produits déterminés seraient admis réciproquement à des taux de douane identiques, et qu'en outre d'autres produits canadiens spécifiés seraient admis aux Etats-Unis à des taux de douane spéciaux, tandis que la même chose pourrait se faire aux Canada pour des produits spéciaux des Etats-Unis. L'entente devait être mise en vigueur par des mesures législatives décrétées en même temps. Une mesure législative en ce sens a été promulguée aux Etats-Unis.

RELATIONS COMMERCIALES AVEC LE JAPON.

Au mois de janvier 1911, le Japon donna avis de son intention de mettre fin, à partir du 17 juillet 1911, à la convention de 1906 concernant les relations commerciales entre le Canada et le Japon. Son traité commercial principal avec la Grande-Bretagne, c'est-à-dire celui de 1896, y compris les conventions supplémentaires de 1895 et de 1900 devait aussi être rescindé afin de prendre fin à la même date; et un nouveau traité fut négocié avec la mère-patrie. Le Canada eut alors l'occasion de prendre part à ce nouveau traité, mais il ne fut jugé opportun de profiter de cet avantage.

Une entente temporaire fut conclue de la part du Canada et mise en dossier par des notes échangées entre le secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères et l'ambassadeur du Japon le 7 juillet 1911, à l'effet que les produits de l'un des pays qui seraient importés dans l'autre jouieraient des privilèges de la nation la plus favorisée pour une période de deux ans à compter du 17 juillet 1911, Une loi du Parlement du Canada pour donner effet à cette convention fut adoptée le 19 mai et mise en vigueur par un arrêté de l'exécutif en date du 13 de juillet 1911.

DÉMARCATION DES FRONTIÈRES DE L'ALASKA.

On a avancé le travail de la démarcation, sous l'autorité des dispositions de la convention de 1906, de la partie de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis constituée par le 141e méridien. La démarcation entre Natazhat Ridge et la rivière Yukon a été complétée, l'établissement de 57 milles d'éclaircie et la construction de bornes-frontières sur une distance de 101 milles. La ligne fut en outre tirée à partir d'un point situé à peu près à 40 milles au nord du Yukon, où les opérations avaient cessé l'an dernier, jusqu'à un point situé à dix milles au nord de la traverse de la rivière Porcupine, l'on a établi la zone de triangulation, et fait de la clairière en allant vers le nord à partir du point de départ sur une distance d'environ 63 milles et la construction de bornes-frontières sur une distance de 45 milles jusqu'au 85° 55′ de latitude nord.

(2) RELATIONS AVEC D'AUTRES PARTIES DE L'EMPIRE.

CANADA—COMMISSION DE COMMERCE DES INDES OCCIDENTALES.

Le rapport de la Commission royale nommée en 1909 pour faire des recherches sur les relations commerciales entre le Canada et les colonies des Indes occidentales, fut présenté et publié au mois d'août 1910.

La Commission en reconnaissant les avantages dont a bénéficé l'industrie du sucre aux Indes occidentales par le traitement de préférence qu'accorde le tarif du Canada, soumet que les colonies des Indes occidentales devraient faire des concessions afin d'assurer la continuation de cette préférence. La Com-

mission est d'opinion que l'établissement d'une préférence réciproque est la seule mesure qui serait probablement approuvée par les colonies des Indes occidentales ou par le Canada; et elle soumet avec le rapport un projet de convention à être conclue entre le Canada et les différentes colonies des Indes occidentales dans le but de donner effet à cette mesure.

Ils ont en outre insisté sur l'importance d'entretenir un service de paquebots entre le Canada et les Indes occidentales et ils recommandèrent l'amélioration de ce service.

Les recommandations de la Commission au sujet de la préférence réciproque avaient été acceptées en principes par neuf des colonies des Indes occidentales, et on est actuellement à étudier la question de donner effet à cette préférence.

CONFÉRENCE IMPÉRIALE.

Pour donner suite à la politique approuvée à la conférence impériale de 1907 de tenir ces conférences tous les quatre ans, une conférence impériale fut convoquée et tenue à Londres en mai 1911. Furent présents des représentants du gouvernement impérial et des gouvernements du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique-Sud et de Terre-Neuve.

Les sujets principaux:

(*a*) Déclaration de Londres.
(*b*) Lois de la Navigation.
(*c*) Expositions internationales.
(*d*) Uniformité des lois relativement aux droits d'auteur, marques de commerce, brevets et exclusion des aubains.
(*e*) Naturalisation.
(*f*) Défense navale et militaire.
(*g*) Amélioration des communications télégraphiques dans les limites de l'Empire.
(*i*) Traités.
(*j*) Cour d'Appel Impériale.

Des résolutions furent adpotées approuvant la ratification de la déclaration de Londres, recommandant un projet de naturalisation impériale et exprimant l'opportunité d'établir par tout l'Empire, plus d'uniformité dans les lois régissants les droits d'auteur, marques de commerce, brevets d'invention, exclusion des aubains, etc. L'on recommanda que des propositions fussent soumises à la Conférence par le gouvernement de Sa Majesté concernant l'établissement d'une Cour d'Appel Impériale et distribuées aux divers gouvernements autonomes, et qu'une commission royale soit instituée pour s'enquérir et faire rapport sur les ressources naturelles de l'Empire et sur les mesures à prendre pour améliorer son commerce.

Il ne me reste qu'à ajouter que, comme par le passé, ceux qui forment le personnel de ce département ont fait leur devoir à ma satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH POPE,
Sous-secrétaire d'Etat des Affaires extérieures.

OTTAWA, 31 octobre 1911.

ANNEXE A.

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, au Canada, d'après les derniers renseignements transmis au ministère des Affaires extérieures.

Nom.	Titre.	Pays.	Résidence.	Année de leur nomination.
Aitken, W. H.	Vice-consul	Espagne	Charlottetown, I-P-E.	1892
Albertini, Ricardo Diaz	Consul	Cuba	Toronto	1910
Albro, H. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Mégantic, Qué.	1889
Alexander, J. J.	Agent consulaire	Etats-Unis	Ile Campobello, N.-B	1887
Allison, H. A.	Consul	Portugal	Saint-Jean, N.-B.	1903
André, L. Q. E.	Agent consulaire	France	Winnipeg, Man.	1907
Angwin, J. G.	Vice-consul	Suède	Sydney, N.-E.	1906
Anderson, H. E.	Vice-consul	Etats-Unis	Calgary, Alta.	1906
Ansell, D. A.	Consul général	Mexique	Montréal, Qué.	1888
Auger, Jacques	Agent consulaire	Italie	Québec, Qué.	1092
Bain, A.	Agent consulaire	Etats-Unis	Port-Hawkesbury et Mulgrave, N.-E.	1886
Balcer, G.	Agent consulaire	France	Trois-Rivières, Qué.	1878
Barattieri, di San Pietro, Comte G.	Agent consulaire	Italie	Winnipeg, Man.	1910
Barclay, C. E.	Agent consulaire	Etats-Unis	Lévis, Qué.	1903
Bate, H. A.	Consul	Belgique	Ottawa, Ont.	1905
Bate, H. A.	Consul général	Paraguay	Ottawa, Ont.	1903
Beaudet, G. E.	Agent consulaire	Etats-Unis	Victoriaville, Qué.	1902
Beebe, H. S.	Agent consulaire	Etats-Unis	Beebe Jct., Qué.	1909
Bell, C. N.	Consul	Guatemala	Winnipeg, Man.	1896
Bell, F. J.	Agent consulaire	Etats-Unis	Peterborough, Ont.	1906
Beringer, J. F.	Agent consulaire	Etats-Unis	Picton, Ont.	1888
Bisson, D.	Agent consulaire	Etats-Unis	Paspébiac, Qué.	1899
Black, W. A.	Consul	Panama	Halifax, N.-E.	1910
Blackader, W. B.	Vice-consul	Mexique	Montréal, Qué.	1906
Blair, F. S.	Vice-consul	Norvège	Campbellton, N.-B.	1908
Borlase, G. E.	Vice-consul	Etats-Unis	Sherbrooke, Qué.	1899
Botkin, T.	Consul	Etats-Unis	Campbellton, N.-B.	1907
Bourget, M.	Agent consulaire	France	Régina, Sask.	1910
Bouillon, E. A. A.	Agent consulaire	Brésil	Paspébiac, Qué.	1899
Bouillon, E. A. A.	Agent commercial	Brésil	Paspébiac, Qué.	1899
Boyd, W. P.	Agent consulaire	Etats-Unis	Fredericton, N.-B.	1908
Bradley, Wm. H.	Consul général	Etats-Unis	Montréal, Qué.	1907
Brennan, F.	Agent consulaire	Etats-Unis	Deseronto, Ont.	1908
Brodie, D. M.	Agent consulaire	Etats-Unis	Sudbury, Ont.	1907
Brynjolfsen, S.	Vice-consul	Danemark	Winnipeg, Man.	1901
Buckly, Jas.	Vice-consul	Etats-Unis	Prescott, Ont.	1876
Burchell, J. E.	Consul	Norvège	Sydney, N.-E.	1909
Burchell, J. E.	Vice-consul	Etats-Unis	Sydney, N.-E.	1897
Burger, R.	Consul	Suisse	Toronto, Ont.	1906
Butler, R.	Vice-consul	Etats-Unis	Hamilton, Ont.	1898
Calderon, L.	Vice-consul	Espagne	Montréal, Qué.	1907
Call, B. N.	Agent consulaire	Etats-Unis	Newcastle, N.-B.	1904
Campbell, D. W.	Consul	Cuba	Montréal, Qué.	1906
Carbray, T. J.	Vice-consul	République Argentine	Québec, Qué.	1908
Carrigan, C.	Vice-consul	Etats-Unis	Saint-Jean, N.-B.	1910
Cartens, H.	Consul	Allemagne	Winnipeg, Man.	1908
Cartens, H.	Consul	Allemagne	Winnipeg, Man.	1908
Carter, A. T.	Agent consulaire	France	Gaspé, Qué.	1891
Chang Kang-jen	Consul	Chine	Vancouver	1910
Chater, D.	Vice-consul	Etats-Unis	Windsor, Ont.	1904
Chester, A. J.	Vice-consul	Etats-Unis	Sarnia, Ont.	1900
Chilton, R. S.	Consu	Etats-Unis	Toronto, Ont.	1905
Chipman, H. L.	Consul	Autriche-Hongrie	Halifax, N.-E.	1896
Clinton, G. W.	Agent consulaire	Etats-Unis	Cumberland, C.-B.	1899
Cole, G. C.	Consul	Etats-Unis	Dawson, T. Y.	1907

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Titre.	Pays.	Résidence.	Année de leur nomination.
Conant, H. A	Consul	Etats-Unis	Windsor, Ont	1905
Cortes, L	Consul	Cuba	Halifax, N.-E	1904
Creighton, J. W	Agent commercial	Brésil	Halifax, N.-E	1899
Culver, A. E	Consul	Etats-Unis	Saint-Jean, N.-B	1910
Curren, A. E	Consul	Belgique	Halifax, N.-E	1889
Curtiss, J. B	Vice-consul	Etats-Unis	Port-Erié	1909
Dale, A. P. J. J	Agent consulaire	Nicaragua	Québec, Qué	1902
Damm, H. C. A	Consul	Etats-Unis	Cornwall, Ont	1909
Davies, J. R	Vice-consul	Suède	Pictou, N.-E	1884
Davies, J. R	Vice-consul	Suède	Pictou, N.-E	1884
Davies, J. R	..Agent consulaire	Etats-Unis	Pictou, N.-E	1897
Davidson, F	Vice-consul	Uruguay	Bridgewater, N.-E	1903
Davison, Francis	Vice-consul	Portugal	Bridgewater, N.-E	1905
Davison, J. McG	Vice-consul	Suède	Halifax, N.-E	1906
Dawson, J	Vice-consul	Etats-Unis	Sault-Ste-Marie, Ont	1909
Deedmeyer, F	Consul	Etats-Unis	Charlottetown, I.P.-E	1909
De avault, E. E	Agent consulaire	France	Edmonton, A ta	1908
De Loynes, M. J	Consul général	France	Montréal, Qué	1907
De Sola, C. J	Vice-consul	Belgique	Montréal, Qué	1905
De Struve, N	Consul	Russie	Montréal, Qué	1900
De Wolf, J. R	Vice-consul	Mexique	Halifax, N.-E	1906
Denison, F. C	Consul	Etats-Unis	Fernie, C.-B	1908
Dill, H. P	Consul	Etats-Unis	Orillia, Ont	1900
Dingman, W. S	Agent commercial	Etats-Unis	Stratford, Ont	1899
Dineen, J	Agent consulaire	Etats-Unis	Huntingdon, Qué	1895
Dobbin, W. R	Agent consulaire	Etats-Unis	Lethbridge, Alta	1908
Donaghy, J	Vice-consul	Etats-Unis	Saint-Jean, Qué	1890
Donegan, A. W	Vice-consul général	Etats-Unis	Montréal, Qué	1901
Douglas, C. A	Vice-consul	Paraguay	Ottawa, Ont	1903
Drummond, G. E	Consul général	Danemark	Montréal, Qué	1910
Dubuc, A	Consul	Belgique	Winnipeg, Man	1905
Duggan, F. M	Vice-consul intérimaire	Suède	Québec	1910
Egan, N. B	Consul	Venezuéla	Toronto, Ont	1906
Eakins, A. W	Consul	Cuba	Yarmouth, N.-E	1907
Eastman, C. M	Agent consulaire	Etats-Unis	Waterloo, Qué	1901
Etlinger, A. T	Consul	Allemagne	Vancouver, C.-B	1909
Ewing, R. S	Consu	Colombie	Saint-Jean, N.-B	1909
Ewing, R. S	Consul intérimaire	Allemagne	Saint-Jean, N,-B	1901
Famelart, L	Vice-consul	République Argentine	Montréal, Qué	1908
Ferrera, A. A	Agent consulaire	Italie	Vancouver, C. B	1901
Fisher, Cavalier, G. G	Consul	Italie	Halifax, N.-E	1891
Folger, H. S	Vice-consul	Etats-Unis	Kingston, Ont	1908
Foot, W. R	Agent consulaire	Etats-Unis	Parry-Sound, Ont	1892
Foster, J. G	Consul général	Etats-Unis	Ottawa, Ont	1903
Francis, E	Agent consulaire	France	Vancouver, C.-B	1908
Francis, A. P. O	Agent consulaire	France	Victoria, C.-B	1910
Francklyn, G. E	Agent consulaire	France	Halifax, N.-E	1881
Fraser, A	Vice-consul	Suède	Matane, Qué	1874
Fraser, G. B	Agent consulaire	Espagne	Chatham, N.-B	1880
Fréchette, O	Vice-consul	Espagne	Québec, Qué	1898
Fréchette, O	Consul	Chili	Québec, Qué	1885
Fréchette, O	Consul général	Colombie	Québec, Qué	1909
Fréchette, O	Consul	Portugal	Québec, Qué	1908
Fleming, A. J	Consul	Etats-Unis	Yarmouth, N.-E	1907
Futcher, F. A	Vice-consul	Norvège	Victoria et Chemainus, C.-B	1907
Galpin, A. E	Vice-consul général	Etats-Unis	Vancouver, C.-B	1908
Gault, A. H	Consul général	Suède	Montréal, Qué	1909
Gibbens, Wm	Vice-consul	Etats-Unis	Cornwall, Ont	1910
Gillespie, Hugh	Agent consulaire	Etats-Unis	Parrsboro, N.-E	1909
Given, W. F	Agent consulaire	Etats-Unis	Cookshire, Qué	1898
Gordon, J. A	Vice-consul	République Argentine	Montréal, ouest	1908
Grant, McC	Consul	Allemagne	Halifax, N.-E	1899
Gunn, F	Vice-consul	Norvège	Québec, Qué	1906
Guy, J A	Agent consulaire	Etats-Unis	Edmundston, N.-B	1896
Hackett, Wm	Vice-consul	Norvège	Sydney-Nord, N.-E	1910
Hackett, Wm	Vice-consul	Portugal	Sydney-Nord, N.-E	1910

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Titre.	Pays.	Résidence.	Année de leur nomination.
Haddow, G	Vice-consul	Norvège	Dalhousie, N.-B	1906
Hammond, T. T	Agent consulaire	Etats-Unis	Cabano, Qué	1906
Hamon, W	Vice-consul	Brésil	Paspébiac, Qué	1882
Hann Van Hannenheim, H	Consul général	Autriche-Hongrie	Montréal, Qué	1909
Hanright, F. G	Vice-consul	Italie	Halifax, N.-E	1891
Hart, A. W	Agent consulaire	Etats-Unis	Cap-Canso, N.-E	1885
Hart, G. R	Vice-consul	Brésil	Halifax, N.-E	1893
Hartevelt, A. H	Consul	Pays-Bas	Calgary, Alta	1901
Harvey, H. J	Consul	Etats-Unis	Fort-Erié, Ont	1902
Hatheway, W. Frank	Consul	Guatemala	Saint-Jean, N.-B	1898
Hatheway, W. Frank	Agent consulaire	France	Saint-Jean, N.-B	1910
Hendrick, M. J	Consul	Etats-Unis	Moncton, N.-B	1908
Heshler, H	Consul	Liberia	Halifax, N.-E	1903
Heubach, F. W	Vice-consul	Mexique	Winnipeg, Man	1909
Heward, S. B	Vice-consul	Pays-Bas	Montréal, Qué	1879
Hill, H. S	Vice-consul général	Etats-Unis	Halifax, N.-E	1911
Hofstrand, C. O	Vice-consul	Suède	Nya Stockholm, Sask	1893
Hotchkiss, E. S	Consul	Etats-Unis	Calgary, Alta	1906
Hooper, Geo. R	Consul	Danemark	Montréal, Qué	1908
Huguenin, N	Vice-consul	Suisse	Montréal, Qué	1907
Hutchison, R	Vice-consul	Suède	Richibouctou, N.-B	1860
Jack, D. R	Vice-consul	Espagne	Saint-Jean, N.-B	1892
Jacobsen, A	Consul	Norvège	Montréal, Qué	1908
Jarvis, C. E. L	Vice-consul	Brésil	Saint-Jean, N.-B	1896
Jarvis, C. W	Agent consulaire	Etats-Unis	Fort-William, Ont	1895
Jarvis, M. M	Agent commercial	Brésil	Saint-Jean, N.-B	1901
Johnson, F. S. S	Consul	Etats-Unis	Kingston, Ont	1910
Jones, J. E	Consul général	Etats-Unis	Winnipeg, Man	1908
Jones, St. C	Consul	Cuba	Weymouth, N.-E	1905
Jones, W. G	Vice-consul	Espagne	Halifax, N.-E	1894
Joseph, A. C	Consul	Belgique	Québec, Qué	1886
Kehl, J. E	Consul	Etats-Unis	Sydney, N.-E	1908
Kerr, Geo	Vice-consul honoraire	Suède	Toronto, Ont	1910
Ketels, H	Consul général	Belgique	Ottawa, Ont	1907
Kimpe, M	Vice-consul	Belgique	Edmonton, Alta	1908
Knight, J. T	Vice-consul	Danemark	Saint-Jean, N.-E	1908
Krumm, J. C. N. B	Vice-consul	Norvège	Nipigon, Ont	1901
Lacroix, E	Agent consulaire	France	Sydney-nord, N.-E	1909
Lagorgendière, M	Consul	Belgique	Prince-Albert, Sask	1907
Lang, P	Consul	Etats-Unis	Sherbrooke, Qué	1897
Lang, Karl	Consul pour le Canada	Allemagne	Montréal, Qué	1909
Laurence, E	Vice-consul	Venezuéla	Montréal, Qué	1886
Leavitt, R. T	Vice-consul	Suède	Saint-Jean, N.-B	1906
LeBoutillier, C. S	Agent consulaire	Italie	Basin de Gaspé, Qué	1894
LeBoutillier, C. S	Vice-consul	Portugal	Basin de Gaspé, Qué	1895
LeBoutillier, C. S	Vice-consul	Brésil	Gaspé, Qué	1876
Leet, L. T	Agent consulaier	Nicaragua	Montréal, Qué	1899
LeGros, P. E	Agent consulaire	Brésil	Gaspé, Qué	1900
Leonard, C. F	Agent consulaire	Etats-Unis	Peterborough, Ont	1910
Leprohon, R. E. B	Vice-consul	Brésil	Montréal, Qué	1909
Levasseur, T	Vice-consul	Brésil	Québec, Qué	1902
Le Vatte, H. C. V	Agent consulaire	Etats-Unis	Louisburg, N.-E	1898
LeQuesne, J. C	Vice-consul	Portugal	Paspébiac, Qué	1898
Lindquist, E. H	Attaché	Suède	Montréal, Qué	1909
Linton, C. B	Vice-consul	Paraguay	Hamilton, Ont	1903
Lowenberg, C	Consul	Allemagne	Victoria, C.-B	1891
Mack, J. M	Agent consulaire	Etats-Unis	Liverpool, N.-E	1896
Marker, C. P	Vice-consul	Danemark	Calgary, Alt	1910
Marquette, E	Consul général	Guatemala	Montréal, Qué	1906
Mathers, H. I	Vice-consul	Russie	Halifax, N.-E	1899
Mathers, H. I	Consul	Danemark	Halifax, N.-E	1906
Mathers, H. I	Consul	Norvège	Halifax, N.-E	1906
Matheson, F. F	Vice-consul	Etats-Unis	Campbellton, N.-B	1908
Mayer, H. L	Consul général	Argentine	Ottawa, Ont	1907
Meyers, C. C	Vice-consul	Danemark,	Ottawa, Ont	1893

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Nom.	Titre.	Pays.	Résidence.	Année de leur nomination.
Miles, H	Consul	Paraguay	Montréal, Qué	1902
Mitchell, W. A	Vice-consul	Mexique	Toronto, Ont	1901
Moore, R. H	Agent consulaire	Etats-Unis	Kenora, Ont	1909
Morang, G. N	Consul	Guatemala	Toronto, Ont	1896
Morissette, J. B	Agent consulaire	Brésil	Québec, Qué	1904
Morris, M. P	Consul	Panama	Vancouver, C.-B	1906
Morris, M. P	Consul général	Chili	Vancouver, C.-B	1897
Lukes, Robert	Consul	Autriche-Hongrie	Winnipeg, Man	1901
Mortimer, Geo	Vice-consul	EtatsUnis	Chutes-Niagara, Ont	1901
Mullin, D	Consul	Belgique	Saint-Jean, N.-B	1908
Murphy, W. B	Agent consulaire	Etats-Unis	..Arnprior, Ont	1909
Murray, Robert	Vice-consul	Suède	Chatham et Newcastle, N.-B	1910
Musson, Geo	Vice-consul	Brésil	Toronto, Ont	1889
MacMillan, P	Vice-consul	Suède	Sheet-Harbour, N.-E.	1899
MacQuillan, J	Consul général	Equateur	Vancouver, C.-B	1898
McArthur, D	Agent consualire	Etats-Unis	Winnipeg, Man	1909
McBride, J. J	Vice-consul général	Etats-Unis	Emerson, Man	1899
McClure, J. H. S	Vice-consul	Pays-Bas	Halifax, N.-E	1907
McConnico, A. J	Consul	Etats-Unis	Saint-Jean, N.-B	1909
McCullough, C. A	Consul	Etats-Unis	St-Stephen, N.-B	1897
McCombeı, A. J	Agent consulaire	Etats-Unis	Port-Arthur, Ont	1909
McEwan, M	Agent consulaire	Etats-Unis	Brantford, Ont	1904
McLauchlin, C	Agent consulaire	Italie	Saint-Jean, N.-B	1886
McLean, H. H	Vice-consul	Argentine	Saint-Jean, N.-B	1908
McLennan, S. N	Agent consulaire	Autriche-Hongrie	Sydney, N.-E	1907
Nakamura, T	Agent consulaire	Japon	Ottawa, Ont	1909
Neale, F. E	Vice-consul	Norvège	Chatham, N.-B	1909
Neale, F. E	Consul	Allemagne	Chatham, N.-B	1904
Neville, J. A	Vice-consul	Argentine	Halifax, N.-E	1907
Newcombe, R. M	Vice-consul	Etats-Unis	Victoria, C.-B	1907
Newell, A. S	Agent consulaire	Etats-Unis	Waterloo, Qué	1910
Nicholls, F	Consul	Portugal	Toronto, Ont	1906
Nolan, J. A	Vice-consul	Suède	Calgary, Alta	1901
Nordby, N. C. N	Vice-consul	Suède	Parrsboro', N.-E	1886
Nordheimer, A	Consul général	Pays-Bas	Toronto, Ont	1902
Nordheimer, S	Consul	Allemagne	Toronto, Ont	1889
Ohlen, E	Consul	Nicaragua	Montréal, Qué	1899
Ohlen, E	Agent consulaire	Pérou	Montréal, Qué	1900
Owen, J. M	Agent consulaire	Etats-Unis	Annapolis, N.-E	1872
Owen, W. H	Agent consulaire	Etats-Unis	Bridgewater, N.-E	1872
Owen, W. H	Consul	Cuba	Bridgewater, N.-E	1905
Oxley, F. H	Consul	Portugal	Halifax, Nl-E	1898
Oxley, H	Vice-consul	Portugal	Halfax, N.-E	1905
Pashley, J. H	Agent consulaire	Etats-Unis	Nanaïmo, C.-B	1906
Patenaude, P. W	Vice-consul	Etats-Unis	Québec, Qué	1910
Peaks, A. G	Vice-consul	Etats-Unis	Charlottetown, I.P.-E	1907
Pescod, E. G	Vice-consul	Norvège	Calgary, Alta	1907
Pickels, F. W	Vice-consul	Argentine	Annapolis et Digby, N.-E	1910
Planta, A. E	Vice-consul	Norvège	Nanaimo, C.-B	1907
Philips, H. H	Vice-consul	Etats-Unis	..Vancouver, C.-B	1908
Printz, C. J. P	Vice-consul	Norvège	Toronto, Ont	1908
Radford, W	Vice-consul	Suède	Dawson, T. Y	1910
Ragsdale, J. W	Consul g·néral	Etats-Unis	Halifax, N.-E	1909
Rey, D. L	Consul	Suisse	Montréal, Qué	1891
Riblet, W. S	Agent consulaire	Etats-Unis	Nelson, C.-B	1902
Rickuby, J. B. H	Vice-consul	Mexique	Victoria, C.-B	1905
Ringuet, M	Vice-consul	Etats-Unis	Rimouski, Qué	1906
Robertson, T. W	Agent consulaire	Etats-Unis	Barrington. N.-E	1892
Robertson, T. W	Vice-consul	Etats-Unis	Owen-Sound, Ont	1908
Robiquet, E	Vice-consul	France	Montréal, Qué	1908
Rochereau de la Sablière, C	Consul	Belgique	Toronto, Ont	1904
Rochereau de la Sablière, C	Agent consulaire	France	Toronto, Ont	1908
Roggen, M. A	Agent consulaire	Pays-Bas	Vancouver, B.-C	1910

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Fin.*

Nom.	Titre.	Pays.	Résidence.	Année de leur nomination.
Ross, T. P.	Vice-consul	Pays-Bas	Québec, Qué	1910
Rouleau, E. H	Consul	Belgique	Calgary, Alta	1889
Roumilhac, E	Agent consulaire	France	Québec	1908
Rowlings, G. R. A	Vice-consul	Etats-Unis	Sydney, N.-E	1910
Rudolf, D. J	Agent consulaire	Etats-Unis	Lunenburg, N.-E	1907
Ryder, F. M	Consul	Etats-Unis	Rimouski, Qué	1908
Ryerson, Jas	Agent consulaire	Etats-Unis	Galt, Ont	1899
Sackett, M. R	Consul	Etats-Unis	Prescott, Ont	1903
Sanderson, T	Consul intérimaire	Pérou	Vancouver, C.-B	1907
Sandford, H. M	Vice-consul général	Etats-Unis	Ottawa, Ont	1898
Scelsi, L	Consul général	Italie	Montréal, Qué	1908
Scelsi, L	Consul intérimaire	Espagne	Montréal, Qué	1910
Sexton, J. P	Consul général	Grèce	Montréal, Qué	1899
Seyfert, A. G	Consul	Etats-Unis	Owen-Sound, Ont	1908
Shepard, J. M	Consul	Etats-Unis	Hamilton, Ont	1897
Shotts, G. W	Consul	Etats-Unis	Saut-Sainte-Marie	1906
Sinclair, N	Agent consulaire	Etats-Unis	Summerside, I. P.-E	1907
Slater, F. C	Consul	Etats-Unis	Sarnia, Ont	1909
Smith, A. E	Consul	Etats-Unis	Victoria, C.-V	1897
Smith, Dr Harley	Agent consulaire	Italie	Toronto, Ont	1901
Smith, H. J	Vice-consul	Suède	Winnipeg, Man	1904
Smith, R. T	Consul	Suède	Victoria, C.-B	1900
Smith, T. R	Consul	Belgique	Victoria, C.-B	1892
Snowball, R. A	Agent consulaire	France	Chatham, N.-B	1902
Soot, H. R	Vice-consul	Norvège	Winnipeg, Man	1909
Stahlschmidt, C. B	Consul	Norvège	Vancouver, C.-B	1907
Stair, F. W	Consul général	Libérie	Toronto, Ont	1907
Steeves, C. A	Vice-consul	Etats-Unis	Moncton, N.-B	1907
Sterling, W. B	Vice-consul	ays-Bas	Winnipeg, Man	1906
Stewart, W. B	Agent consulaire	Etats-Unis	Digby, N.-E	1873
Sturdee, E. F	Vice-consul	Mexique	Saint-Jean, N.-B	1910
Struve, N. de	Consul	Russie	Montréal, Qué	1900
Tanguay, G	Vice-consul	Paraguay	Québec, Qué	1903
Tellez, M. C	Consul	Mexique	Vancouver, C.-B	1909
Thompson, J. Enoch	Consul	Espagne	Toronto, Ont	1899
Thompson, J. Enoch	Consul	Panama	Toronto, Ont	1905
Thomson, J. R	Vice-consul	Norvège	Saint-Jean, N.-B	1906
Thomson, W. P	Consul	Autriche-Hongrie	Saint-Jean, N.-B	1909
Thomson, P. W	Consul	Panama	Saint-Jean, N.-B	1905
Thomson, P. W	Consul	Pays-Bas	Saint-Jean, N.-B	1905
Thomson, R	Consul	Allemagne	Saint-Jean, N.-B	1878
Tovell, D. S	Vice-consul	Etats-Unis	Yoronto, Ont	1904
Tratsaert, J	Vice-consul	Belgique	Forget, Sask	1908
Turner, R	Vice-consul	Mexique	Québec, Qué	1900
Vroom, C. N	Vice-consul	Etats-Unis	Saint-Stephens, N.-B	1895
Wakefield, E. C	Agent consulaire	Etats-Unis	North-Bay, Ont	1906
Wang Sze Yuan	Consul général	Chine	Ottawa, Ont	1910
Ward, W. A	Vice-consul	Danemark	Vancouver, C.-B	1909
Wark, W. W	Agent consulaire	Etats-Unis	Hemmingford, Qué	1885
Waterous, C. A	Consul	Chili	Brantford, Ont	1908
Watson, H. H	Vice-consul	Etats-Unis	Yarmouth, N.-E	1908
Watt, G	Agent consulaire	Italie	Chatham, N.-B	1886
Webber, W. A. S	Vice-consul	Etats-Unis	Orillia, Ont	1909
Webster, W. H. H	Consul	Etats-Unis	Niagara-Falls, Ont	1903
White, R. F	Agent consulaire	Etats-Unis	Midland, Ont	1907
Whitehead, J. W	Vice-consul	Belgique	Vancouver, C.-B	1907
Whitman, F. C	Consul	Cuba	Annapolis, N.-E	1904
Willrich, G	Consul	Etats-Unis	Québec	1909
Williams, F. E	Consul	Cuba	Saint-Jean, N.-B	1906
Wilson, A	Agent consulaire	Allemagne	Pugwash, N.-E	1874
Winch, R. V	Vice-consul	Suède	Vancouver, C.-B	1906
Wolf (de), J	Vice-consul	Mexique	Halifax, N.-E	1906
Woodward, C. C	Vice et député consul	Etats-Unis	Dawson, T.Y	1904
Yata, C	Consul	Japon	Vancouver, C.-B	1908
Yeigh, F	Vice-consul	Paraguay	Toronto, Ont	1903
Young, J. A	Vice-consul	Norvège	Sydney, N.-E	1911
Young, S. J	Agent consualire	Etats-Unis	Trenton, Ont	1891

ANNEXE B.

LISTE ALPHABÉTIQUE des pays étrangers représentés au Canada par des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux, suivant les renseignements les plus récents parvenus au département des Affaires extérieures.

Pays.	Endroit.	Nom.	Titre.	Année de leur nomination.
République Argentine	Annapolis, N.-E.	Pickles, F. W.	Vice-consul	1910
	Digby, N.-E.	Pickles, F. W.	Vice-consul	1910
	Halifax, N.-E.	Neville, J. A.	Vice-consul	1908
	Ottawa, Ont.	Mayer, H. L.	Consul général	1907
	Montréal-Ouest	Gordon, J. A.	Vice-consul	1908
	Québec, Qué.	Carbray, T. J.	Vice-consul	1908
	Saint-Jean, N.-B.	McLean, H. H.	Vice-consul	1908
	Yarmouth, N.-E.	Famelart, L.	Vice-consul	1910
Autriche-Hongrie	Halifax, N.-E.	Chipman, H. L.	Consul	1896
	Montréal, Qué.	Hann Von Nannenheim, H.	Consul général	1909
	Saint-Jean, N.-B.	Thomson, P.W.	Consul	1909
	Sydney, C.-B.	McLennan, S. N.	Agent consulaire	1907
	Winnipeg, Man.	Lukes, Robert	Consul	1911
Belgique	Calgary, Alta.	Rouleau, E. H.	Consul	1889
	Edmonton, Alta.	Kimpe, M.	Vice-consul	1908
	Forget, Sask.	Tratsaert, J.	Vice-consul	1908
	Halifax, N.-E.	Curren, A. E.	Consul	1889
	Montréal, Qué.	De Sola, C. J.	Vice-consul	1905
	Ottawa, Ont.	Ketels, H.	Consul général	1907
	Prince-Albert, Sask.	Lagorgendière, M.	Consul	1907
	Québec, Qué.	Joseph, A. C.	Consul	1886
	Saint-Jean, N.-B.	Mullin, D.	Consul	1908
	Toronto, Ont.	Rochereau de la Sablière, C.	Consul	1904
	Vancouver, C.-B.	Whitehead, J. W.	Consul	1907
	Victoria, C.-B.	Smith, T. R.	Consul	1892
	Winnipeg, Man.	Dubuc, A.	Consul	1905
Brésil	Gaspé, Qué.	LeGros, P. E.	Agent commercial	1900
	Gaspé, Qué.	LeBoutillier, C. S.	Vice-consul	1876
	Halifax, N.-E.	Creighton, J. W.	Agent commercial	1899
	Halifax, N.-E.	Hart, G. R.	Vice-consul	1893
	Montréal, Qué.	Lepiohon, R. E.	Vice-consul	1909
	Paspébiac, Qué.	Bouillon, E. A. A.	Agent commercial	1899
	Paspébiac, Qué.	Hamon, W.	Vice-consul	1882
	Québec, Qué.	Levasseur, T.	Vice-consul	1902
	Québec, Qué.	Morissette, J. B.	Agent commercial	1904
	Saint-Jean, N.-B.	Jarvis, C. E. L.	Vice-consul	1896
	Saint-Jean, N.-B.	Jarvis, M. M.	Agent commercial	1901
	Toronto, Ont.	Musson, Geo.	Vice-consul	1889
Chili	Brantford, Ont.	Waterous, C. A.	Consul	1908
	Québec, Qué.	Fréchette, O.	Consul	1885
	Vancouver, C.-B.	Morris, M. P.	Consul général	1897
Chine	Ottawa, Ont.	Wang Sze Yuan	Consul général	1910
	Vancouver, C.-B.	Chang Kang-jen	Consul	1910
Colombie	Québec, Qué.	Fréchette, O.	Consul général	1909
	Saint-Jean, N.-B.	Ewing, R. S.	Consul	1909
Corée*				
Cuba	Annapolis, N.-E.	Whitman, F. C.	Consul	1904
	Bridgewater, N.-E.	Owen, W. H.	Consul	1905
	Halifax, N.-E.	Cortes, L.	Consul	1904
	Montréal, N.-B.	Campbell, D. W.	Consul	1906
	Saint-Jean, N.-B.	Williams, E. F.	Consul	1906
	Toronto, Ont.	Albertini, R. D.	Consul	1910
	Weymouth, N.-E.	Jones, S. St. C.	Consul	1905
	Yarmouth, N.-E.	Eakins, A. W.	Consul	1907

* Représenté par les consuls japonais.

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Pays.	Endroit.	Nom.	Titre.	Année de leur nominatio
Danemark	Calgary, Alta	Marker, C. P	Vice-consul	1910
	Halifax, N.-E	Mathers, H. I	Consul	1906
	Montréal, Qué	Drummond, G. E	Consul général	1910
	Montréal, Qué	Hooper, Geo. R	Consul	1908
	Ottawa, Ont	Meyers, C. C	Vice-consul	1893
	Saint-Jean, N.-B	Knight, J. T	Vice-consul	1903
	Vancouver, C.-B	Ward, W. A	Vice-consul	1896
	Winnipeg, Man	Rrynjolfsen, S	Vice-consul	1910
Ecuador	Vancouver, C.-B	MacQuillan, J	Consul général	1898
France	Chatham, N.-B	Snowball, R. A	Agent consulaire	1902
	Edmonton, Alta	Delavault, E. E	Agent consulaire	1908
	Halifax, N.-E	Francklyn, G. E	Agent consulaire	1881
	Montréal, Qué	De Loynes, M. J	Consul général	1907
	Montréal, Qué	Robiquet, E	Vice-consul	1908
	Québec, Qué	Roumilhac, E	Agent consulaire	1908
	Régina, Sask	Bourget, M	Agent consulaire	1910
	Sydney-Nord, N.-E	Lacroix, E	Agent consulaire	1909
	Saint-Jean, N.-B	Hatheway, F	Agent consulaire	1910
	Trois-Rivières, Qué	Balcer, Geo	Agent consulaire	1878
	Toronto, Ont	Rochereau de la Sablière, C. E	Agent consulaire	1908
	Vancouver, C.-B	Francis, E	Agent consulaire	1908
	Victoria, C.-B	Francis, A. P. O	Agent consulaire	1910
	Winnipeg, Man	André, L. A. E	Agent consulaire	1907
Allemagne	Chatham, N.-B	Neale, F. E	Consul	1904
	Halifax, N.-E	Grant, M. C	Consul	1899
	Montréal, Qué	Lang, Karl	Consul pour le Canada	1909
	Pugwash, N.-E	Wilson, A	Agent consulaire	1874
	Saint-Jean, N.-B	Thomson, R	Consul	1878
	Saint-Jean, N.-B	Ewing, R. S	Consul intérimaire	1910
	Toronto, Ont	Nordheimer, S	Consul	1889
	Vancouver, C.-B	Etlinger, A. T	Consul	1909
	Victoria, C.-B	Lowenberg, C	Consul	1891
	Winnipeg, Man	Cartens, H	Consul	1908
Grèce	Montréal, Qué	Sexton, J. P	Consul généralà	1899
Guatémala	Montréal, Qué	Marquette, Emilio	Consul général	1906
	Saint-Jean, N.-B	Hatheway, W. F	Consul	1898
	Toronto, Ont	Morang, G. N	Consul	1896
	Winnipeg, Man	Bell, C. N	Consul	1896
Italie	Chatham, N.-B	Watt, G	Agent consulaire	1886
	Gaspé, Basisn de Qué	Le Boutillier, C. S	Agent consulaire	1894
	Halifax, N.-E	Fisher, Cavalier G	Consul	1891
	Halifax, N.-E	Hanright, F. G	Vice-consul	1891
	Montréal, Qué	Scelsi, L	Consul général	1908
	Québec, Qué	Auger, Jacques	Agent consulaire	1902
	Saint-Jean, N.-B	McLauchlin, C	Agent consulaire	1886
	Toronto, Ont	Smith, Dr Harley	Agent consulaire	1901
	Vancouver, B.-C	Ferrera, A. A	Agent consulaire	1901
	Winnipeg, Man	Barattieri di San Pietro, Count G	Agent consulaire	1910
Japan	Ottawa, Ont	Nakamura, T	Consul général	1909
	Vancouver, C.-B	Yata, C	Consul	1908
Libérie	Halifax, N.-E	Heshler, H	Consul	1903
	Toronto, Ont	Stair, F. W	Consul général	1907
Mexique	Halifax, N.-E	De Wolf, J. R	Vice-consul	1906
	Montréal, Qué	Ansell, D. A	Consul général	1888
	Montréal, Qué	Blackader, W. B	Vice-consul	1906
	Québec, Qué	Turner, R	Vice-consul	1900
	Saint-Jean, N.-B	Sturdee, F. E	Vice-consul	1910
	Toronto, Ont	Mitchell, W. A	Vice-consul	1901
	Vancouver, C.-B	Tellez, M. C	Consul	1909
	Winnipeg, Man	Heubach, F. W	Vice-consul	1909
	Victoria, C.-B	Rickuby, J. B. H	Vice-consul	1905
Pays-Bas	Halifax, N.-E	McClure, J. H. S	Vice-consul	1907
	Montréal, Qué	Heward, S. B	Vice-consul	1879
	Québec, Qué	Ross, T. P	Vice-consul	1910

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Pays.	Endroit.	Nom.	Titre.	Année de leur nomination.
	Saskatoon, Sask	Hartevelt, A. H	Consul	1910
	Saint-Jean, N.-B	Thomson, P. W	Consul	1905
	Toronto, Ont	Nordheimer, A	Consul général	1902
	Vancouver, C.-B	Roggen, M. A	Vice-consul	1910
	Winnipeg, Man	Sterling, W. B	Vice-consul	1906
Nicaragua	Montréal, Qué	Ohlen, E	Consul	1899
	Montréal, Qué	Leet, L. T	Agent consulaire	1899
	Québec, Qué	Dale, P. A J. J	Agent consulaire	1902
Norvège	Calgary, Alta	Pescod, E. G	Vice-consul	1907
	Campbellton, N.-B	Blair, F. S	Vice-consul	1908
	Chatham, N.-B	Neale, F. E	Vice-consul	1909
	Chemainus, C.-B	Futcher, F. A	Vice-consul	1907
	Dalhousie, N.-B	Haddow, Geo	Vice-consul	1906
	Halifax, N.-E	Mathers, H. I	Consul	1906
	Montréal, Qué	Jacobsen, A	Consul	1908
	Nanaïmo, C.-B	Planta, A. E	Vice-consul	1907
	Nipigon, Ont	Krumm, J. C. N. B	Vice-consul	1910
	Sydney-Nord, N.-E	Hackett, W	Vice-consul	1910
	Québec, Qué	Gunn, F	Vice-consul	1906
	Saint-Jean, N.-B	Thomson, J. R	Vice-consul	1906
	Sydney, N.-E	Burchell, J. E	Consul	1909
	Sydney, N.-E	Young, J. A	Vice-consul	1911
	Toronto, Ont	Printz, C. J. P	Vice-consul	1908
	Vancouver, C.-B	Stahlschmidt, C. B	Consul	1907
	Victoria, C.-B	Futcher, F. A	Vice-consul	1907
	Winnipeg, Man	Soot, H. R	Vice-consul	1909
Panama	Halifax, N.-E	Black, W. A	Consul	1910
	Saint-Jean, N.-B	Thomson, P. W	Consul	1905
	Toronto, Ont	Thompson, J. Enoch	Consul	1905
	Vancouver, C.-B	Morris, M. P	Consul	1906
Paraguay	Hamilton, Ont	Linton, C. B	Vice-consul	1903
	Montréal, Qué	Miles, H	Consul	1902
	Ottawa, Ont	Douglas, C. A	Vice-consul	1903
	Québec, Qué	Tanguay, G	Vice-consul	1903
	Toronto, Ont	Yeigh, F	Vice-consul	1903
Pérou	Montréal, Qué	Ohlen, E	Agent consulaire	1900
	Vancouver, C.-B	Sanderson, Thomas	Consul intérimaire	1907
Portugal	Bridgewater, N.-E	Davison, Francis	Vice-consul	1905
	Gaspé, Bassin de Qué	LeBoutillier, C. S	Vice-consul intérimaire	1895
	Halifax, N.-E	Oxley, F. H	Consul	1898
	Halifax, N.-E	Oxley, H	Vice-consul	1905
	Sydney-Nord, N.-E	Hackett, W	Vice-consul	1910
	Paspébiac, Qué	Le Quesne, J. C	Vice-consul intérimaire	1898
	Québec, Qué	Fréchette, O	Consul	1908
	Saint-Jean, N.-B	Allison, H. A	Consul	1903
	Toronto, Ont	Nicholls, F	Consul	1906
Russie	Halifax, N.-E	Mathers, H. I	Vice-consul	1899
	Montréal, Qué	Struve, N. de	Consul	1900
Espagne	Chatham, N.-B	Fraser, G. B	Agent consulaire	1880
	Charlottetown, I.P.-E	Aitken, W. H	Vice-consul	1892
	Halifax, N.-E	Jones, W. G	Vice-consul	1894
	Montréal, Qué	Scelsi, L	Consul intérimaire	1911
	Montréal, Qué	Calderon, L	Vice-consul	1907
	Québec, Qué	Fréchette, O	Vice-consul	1898
	Saint-Jean, N.-B	Jack, D. R	Vice-consul	1892
	Toronto, Ont	Thompson, J. Enoch	Consul	1897
Suède	Calgary, Alta	Nolan, J. A	Vice-consul	1901
	Chatham, N.-B	Murray, Robert	Vice-consul	1910
	Dawson, T. Y	Radford, Wm. G	Vice-consul	1910
	Halifax, N.-E	Davison, J. McG	Vice-consul	1906
	Matane, Qué	Fraser, A	Vice-consul	1874
	Montréal, Qué	Gault, A. H	Consul général	1909
	Montréal, Qué	Lindquist, E. H	Attaché	1910
	Newcastle, N.-B	Murray, Robert	Vice-consul	1909
	Nya Stockholm, Sask	Hofstrand, C. O	Vice-consul	1893
	Parrsboro, N.-E	Nordby, N. C. N	Vice-consul	1886

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Suite.*

Pays.	Endroit.	Nom.	Titre.	Année de leur nomination.
	Pictou, N.-E	Davis, J. R	Vice-consul	1884
	Québec, Qué	Duggan, F. M	Vice-consul	1910
	Richibouctou, Qué	Hutchinson, R	Vice-consul	1860
	Sheet Harbour, N.-E.	MacMillan, P	Vice-consul	1899
	Sydney, N.-E	Angwin, J. G	Vice-consul	1906
	Saint-Jean, N.-B	Leavitt, R. T	Vice-consul	1906
	Toronto, Ont	Kerr, Geo	Vice-consul honoraire	1910
	Vancouver, C.-B	Winch, R. V	Vice-consul	1906
	Victoria, C.-B	Smith, R. T	Consul	1900
	Winnipeg, Man	Smith, H. J	Vice-consul	1904
Suisse	Montréal, Qué	Rey, D. L	Consul	1891
	Montréal, Qué	Huguenin, N	Vice-consul	1907
	Toronto, Ont	Burger, R	Consul	1906
Etats-Unis	Annapolis, N.-E	Owen, J. M	Agent consulaire	1872
	Arnprior, Ont	Murphy, W. B	Agent consulaire	1909
	Barrington, N.-E	Robertson, T. W	Agent consulaire	1892
	Beebe Jct., Qué	Beebe, H. S	Agent consulaire	1909
	Brantford, Ont	McEwan, M	Agent consulaire	1904
	Bridgewater, N.-E	Owen, W. H	Agent consulaire	1872
	Cabano, Qué	Hammond, T. T	Agent consulaire	1906
	Calgary, Alta	Hotchkiss, E. S	Consul	1906
	Calgary, Alta	Anderson, H. E	Vice-consul	1906
	Campobello, Ile, N.-B	Alexander, J. J	Agent consulaire	1887
	Campbellton, N.-B	Botkin, T	Consul	1907
	Campbellton, N.-B	Matheson, F. F	Vice-consul	1908
	Cap Canso, N.-E	Hart, A. W	Agent consulaire	1885
	Charlottetown, I.P.-E.	Deedmeyer, F	Consul	1909
	Charlottetown, I.P.-E.	Peaks, A. G	Vice-consul	1907
	Cookshire, Qué	Given, W. F	Agent consulaire	1898
	Cornwall, Ont	Gibbens, W	Vice-consul	1910
	Cornwall, Ont	Damm, H. C. A	Consul	1909
	Cumberland, C.-B	Clinton, G. W	Agent consulaire	1899
	Dawson, T. Y	Cole, Geo. C	Consul	1907
	Dawson, T. Y	Woodward, C. C	Vice-consul	1904
	Deseronto, Ont	Brennan, F	Agent consulaire	1908
	Digby, N.-E	Stewart, W. B	Agent consulaire	1873
	Edmundston, N.-B	Guy, J. A	Agent consulaire	1896
	Emerson, Man	McArthur, D	Agent consulaire	1899
	Fernie, C.-B	Denison, F. C	Vice-consul	1908
	Fort-Erié, Ont	Harfvey, H. J	Consul	1902
	Fort Erié, Ont	Curtiss, J. B	Vice-consul	1909
	Fort-William, Ont	Jarvis, C. W	Agent consualire	1895
	Fredericton, N.-B	Boyd, W. P	Agent consualire	1908
	Galt, Ont	Ryerson, James	Agent consualire	1899
	Halifax, N.-E	Hill, H. S	Vice-consul général	1911
	Halifax, N.-E	Ragsdale, J. W	Consul général	1909
	Hamilton, Ont	Shepard, J. M	Consul	1897
	Hamilton, Ont	Butler, R	Vice-consul	1898
	Hemmingford, Qué	Wark, W. W	Agent consulaire	1885
	Huntingdon, Qué	Dineen, J	Agent consulaire	1895
	Kenora, Ont	Moore, R. H	Agent consualire	1909
	Kingston, Ont	Johnston, F. S. S	Consul	1910
	Kingston, Ont	Folger, H. S	Vice-consul	1908
	Lethbridge, Alta	Dobbin, W. R	Agent consulaire	1908
	Lévis, Qué	Barclay, C. E	Agent consulaire	1903
	Liverpool, N.-E	Mack, J. M	Agent consulaire	1896
	Louisburg, N.-E	LeVatte, H. C. V	Agent consulaire	1898
	Lunenburg, N.-E	Rudolf, D. J	Agent consulaire	1907
	Mégantic, Qué	Albro, H. W	Agent consulaire	1889
	Midland, Ont	White, R. F	Agent consulaire	1907
	Moncton, N.-B	Hendrick, M. J	Consul	1908
	Moncton, N.-B	Steeves, C. A	Vice-consul	1907
	Montréal, Qué	Bradley, Wm. H	Consul général	1907
	Montréal, Qué	Donegan, A. W	Vice-consul général	1910
	Nanaïmo, C.-B	Pashley, J. H	Agent consulaire	1906
	Nelson, C-.B	Riblet, W. S	Agent consulaire	1902
	Newcastle, N.-B	Call, N. B	Agent consulaire	1904

LISTE ALPHABÉTIQUE des consuls, vice-consuls, agents consulaires et agents commerciaux étrangers, etc.—*Fin.*

Pays.	Endroit.	Nom.	Titre.	Année de leur nomination.
Etats-Unis—*Suite*	Niagara-Falls, Ont	Webster, W. H. H	Consul	1903
	Niagara-Falls, Ont	Mortimer, Geo	Vice-consul	1911
	North Bay, Ont	Wakefield, E. C	Agent consulaire	1906
	Orillia, Ont	Dill, H. P	Consul	1909
	Orillia, Ont	Webber, B. A. S	Vice et député consul	1909
	Ottawa, Ont	Foster, J. G	Consul général	1903
	Ottawa, Ont	Sanford, H. M	Vice-consul général	1898
	Owen-Sound, Ont	Robertson, W. T	Vice-consul	1908
	Owen-Sound, Ont	Seyfert, A. G	Consul	1908
	Parry-Sound, Ont	Foot, W. R	Agent consulaire	1892
	Parrsboro', N.-E	Gillespie, H	Agent consulaire	1909
	Paspébiac, Qué	Bisson, D	Agent consulaire	1899
	Peterborough, Ont	Leonard, C. F	Agent consulaire	1910
	Picton, Ont	Beringer, J. F	Agent consulaire	1888
	Pictou, N.-E	Davies, J. R	Agent consulaire	1897
	Port-Arthur, Ont	McComber, A. J	Agent consulaire	1909
	Port-Hawkesbury et Mulgrave, N.-E	Bain, A	Agent consulaire	1886
	Prescott, Ont	Sackett, M. R	Consul	1903
	Prescott, Ont	Buckley, James	Vice-consul	1876
	Québec, Qué	Willrich, G	Consul	1909
	Québec, Qué	Patenaude, P. W	Vice-consul	1910
	Kenora, Ont	Moore, R. H	Agent consulaire	1909
	Rimouski, Qué	Ryder, F. M	Consul	1908
	Rimouski, Qué	Ringuet, M	Vice-consul	1906
	Sarnia, Ont	Slater, F. C	Consul	1909
	Sarnia, Ont	Chester, A. J	Vice-consul	1900
	Saut-Ste-Marie, Ont	Shotts, G. W	Consul	1906
	Saut-Ste-Marie, Ont	Dawson, J	Vice-consul	1909
	Sherbrooke, Qué	Lang, P	Consul	1897
	Sherbrooke, Qué	Borlase, G. E	Vice-consul	1899
	Stratford, Ont	Dingman, W. S	Sous-agent consulaire	1899
	Sudbury, Ont	Brodie, D. M	Agent consulaire	1907
	Summerside, I.P.-E	Sinclair, N	Agent consulaire	1907
	Sydney, N.-E	Kehl, J. E	Consul	1908
	Sydney, N.-E	Rowlings, G. A. R	Vice-consul	1910
	Saint-Jean, N.-B	Culver, H. S	Consul	1910
	Saint-Jean, N.-B	Carrigan, C	Vice-consul	1910
	Sa'nt-Jean, Qué	McConnico, A. J	Consul	1909
	Saint-Jean, Qué	Donaghy, J	Vice-consul	1890
	St-Stephens, N.-B	Vroom, C. N	Vice-consul	1895
	St-Stephens, N.-B	McCullough, C. A	Consul	1897
	Toronto, Ont	Chilton, R. S	Consul	1905
	Toronto, Ont	Tovell, D. S	Vice-consul	1904
	Trenton, Ont	Young, S. J	Agent consulaire	1891
	Vancouver, C.-B	Wilbur, D. F	Consul général	1910
	Vancouver, C.-B	Galpin, A. E	Vice-consul général	1908
	Vancouver, C.-B	Philips, H. H	Vice-consul général	1908
	Victoria, C.-B	Smith, A. E	Consul	1897
	Victoria, C.-B	Newcombe, R. M	Vice-consul	1907
	Victoriaville, Qué	Beaudet, G. E	Agent consulaire	1902
	Waterloo, Qué	Newell, A. S	Agent consulaire	1901
	White-Horse, Yukon	Edwards, G. B	Agent consulaire	1910
	Windsor, Ont	Conant, H. A	Consul	1905
	Windsor, Ont	Chater, D	Vice-consul	1904
	Winnipeg, Man	Jones, J. E	Consul général	1908
	Winnipeg, Man	McBride, J. J	Vice-consul général	1909
	Yarmouth, N.-E	Fleming, A. J	Consul	1907
	Yarmouth, N.-E	Watson, H. H	Vice-consul	1908
Uruguay	Bridgewater, N.-E	Davidson, F	Vice-consul	1903
Venezuéla	Montréal, Qué	Laurence, E	Vice-consul	1886
	Toronto, Ont	Eagen, N. B	Consul	1906

ANNEXE C.

LISTE des passeports accordés du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.

Aize, Maritz.
Alexander, A. J.
Amsel, D., et famille.
Anderson, Melle C. D.
Anthes, Melle Ella.
Appleton, A. W.
Armstrong, J. N.
Arthur, Dr S. W.
Arthur, Mme S. W.

Backstrom, E. J.
Backus, S.
Baillairgé, W. D., et famille.
Baker, Mme B. St. John, et fille.
Baker, Melle Emma S
Bambrick, John Basil.
Barlow, F.
Bayandoorian, B.
Bazoian, A.
Beaty, J. P.
Befus, Peter.
Bégin, J. A.
Bélanger, Rév. J. A.
Benson, Melle C. C.
Bercowitz, Mme, et enfant.
Berg, E. E., et femme.
Bengough, Thomas.
Binks, C. H., et fils.
Birks, G. B
Birks, G. W.
Birks, H., et femme.
Bishop, C. W.
Bocz, R.
Boruch, S., et femme.
Boudreau, J. B. A.
Bourne, Melle Mary.
Bowlby, Mme M. E.
Boyd, Melle F. K.
Boyd, Melle M. O.
Bradford, Mme F. G., et enfant.
Brecken, P. R.
Briggs, J. H. A.
Brookes, C. G.
Brotscheszer, J., et famille.
Brough, W. E.
Brown, A.
Brown, Mme J. P.
Brown, Percy,
Bruchési, Rév. J. P.
Bryce, George, LL.D.
Budge, D. A., et femme.
Builder, Charles.
Burke, Melle Lillian M.

Cameron, Melle J.
Cann, Melle E. M.
Carey, Bruce A., et femme.
Carrell, F.
Carter, G. DeWitt.
Caterelos, C.
Cato, H. H.
Champion, H. S.
Champion, H. T.
Charpentier, Rév. H.
Cheney, W. G.
Chester, A., et femme.
Chrepler, Mme F. H.
Chugg, Richard.
Clarkson, Dr D. A., et femme.
Cohen, E.
Colligan, J. O., et femme.
Collins, Melle Eva M. C.
Cooke, T. C., et femme.
Coté, Rév. L. A.
Courtenay, J. D.
Cousineau, Rév. chanoine.
Cram, Mme Ida McMahon.
Crocker, Melle M.
Cromarty, Mme R. R.
Cromarty, Melle Edna.
Croy, Mme Annie.
Crysler, C. S.
Cummings, S.
Cuntiff, Mme Jennie.

Dallas, Mary.
Dalmer, E.
Darling, Melle Grace.
David, R. S., et famille.
Davidson, Melle Christina.
Davidson, Melle Edith Frederica
Davidson, F. J. A.
Davidson, Melle Helen Louise.
Davidson, Melle Marcia Alysonne.
Davidson, M. le juge.
Davidson, Melle Jean.
Davidson, Piers, C.R.
Davidson, R. S. F.
De Beaujeu, Melle G.
De Beaujeu, Melle M.
Dehaitre, J. E. N. O.
Dehaitre, Mme Marie.
De Serres, G.
Désy, Dr L. P., et femme.
Djidroff, C. C.
Doering, J., et famille.
Doglia, J.
Domville, L'hon. J.
Domville, Mme J. W.
Donerian, H.
Dredge, J. H.
Drummond, Lady.
Drummond, G. M.
Duncan, Rév. J. M., et femme
Dunn, Très Rév. A. H.
Dunn, Melle M. C.

Ebers, Samuel, et famille.
Elliott, Mme E. R.
Elliott, J. E. C.
Emberglian, V.
Ens, J. I.
Ert, M.
Esasy, Joseph.
Esasy, Annie.
Everist, Frank, et famille.
Ewing, Gordon B. L.
Ewing, W. H., et femme.
Exner, Karl.
Ferland, Melle O.
Fernandez, J.
Finkelstein, J. S., et femme.
Fleck, J. G., et femme.
Folinsbee, John.
Forster, A. R.
Forsyth, D., M.A.
Fortier, Melle Anna.
Fowler, Melle H. A.
Fried, Max.
Fuks, C., et famille.
Fuller, Melle M. E.

Gagnon, Rév. J. P.
Gardner, N.
Garleck, H. T., et famille.
Geldzaeler, M.
Gerlitz, Peter.
Gerondakis, G. N.
Gibbard, W. T., et femme.
Giddens, F. W.
Goldberg, I., et femme.
Goolasarian, B. M.
Gorlitz, R., et femme.
Gormully, R. G. B.
Gosselin, Dr J.
Gotlieb, S.
Graf, E.
Graff, V., et fille.
Greenberg, A., et famille.
Greenberg, Isidore, et famille.
Greenshields, E. B., et femme.
Gresham, G. E.
Griese, James, et femme.
Griesman, H.
Grimmer, L hon. W. C. H.
Guay, P. H.
Guernsey, Melle B.
Guy, H.

Hains, Charles.
Hansauer, John.
Harper, W. S., et femme.
Hart, Melle L.
Harvie, R., et femme.
Hebden, J., et femme.
Hebden, Melle M. H.
Hébert, A., femme et fille.
Heller, J., et famille.
Hemming, J. B.
Hewlett, T.
Higgins, D.
Hodgson, C. J., et femme.
Holmes, E. C.
Holtz, Adolf.
Hooey, Melle A. J.
Horton, R. B.
Hourie, S.
Hutchinson, A., et femme.
Hutchinson, W. H.
Ihly, Nicholas.
Israelovitch, H., et femme.

Jackson, Mme Kate.

LISTE des passeports accordés du 1er avril 1910 au 31 mars 1911—*Suite.*

Jacobs, I. R.
Jahan, F.
Jahan, William.
James, C. C.
Jarvis, W. H. P.
Jasmin, L'abbé.
Johnson, E. V., et famille.
Johnson, Peter.
Johnston, Mme F. W.
Johnston, Melles E. E. et K. E.
Jones, Melle E.
Joseph, Werda.
Junget, C., femme et enfant.

Karnagel, R., et famille.
Kasman, G.
Keefer, C. H., et femme.
Keene, J. F., et femme.
Kendall, Melle H.
Kendall, H. E.
Kerr, Mme C. W.
Kerr, Melles G. B. et J. A.
Khouri, S. M., et famille.
Kidd, J. F., et femme.
King, L'hon. Mackenzie.
Kinghorn, R. S.
Kirchner, L.
Kirk, Melle B.
Kirouac, N. G.
Kitock, B.
Klakoff, Mme A.
Knapp, H. A.
Kniss, P., et famille.
Knox, John, et femme.
Kocot, C., et femme.
Komarnizki, J.
Komarnizki, Mme J., et famille.
Krolik, M
Kroll, Fritz, et famille.
Kromm, C., et famille.
Krum, George, et famille.
Kuhn, Carl, et famille.

Laidlaw, Mme J. P., et fille.
Laidlaw, W. C.
Lalibert, Arthur J.
Langford, Mme Jennie et fille.
Larkin, G. R.
Larose, L.
Lavigne, Rév. L. A.
Lawyer, Dr A. A.
Lazar, Z., et femme.
Learoyd, Mme A. G.
Lebel, E. A.
Lee, Mme Alice Jane.
Lee, Melle J. E. W.
Lee, Bow.
Lee Dye Moi.
Lee Shakum.
Lee Yee Moi.
Lefebvre, L. J.
Le Fevre, Mme G.
Leggat, Mme Jane.
Leggat, John.
Leggat, Katherine M.
Leighton, Mme William.
Leinweber, Henry.
Lemieux, Bertha Jetté.
Levin, J. M.
Levinoff, Mme H. M.
Liittich, F.
Lipshitz, L., et famille.

Little, A. T.
Loranger, L. J., C.R.
Low Kai.
Lubecz-Szeliski, P. V. Von et fille.
Lucas, F. E.
Luft, Conrad.

MacCallum, J. M.
Machlait, Henry, et femme.
Mackenzie, A. D.
Mackie, S. J.
MacLennan, A. L.
MacLennan, F. W.
MacRae, Rév. W. L.
Madovinskiy, Jacob.
Malaesku, George.
Malcolmson, H., et femme.
Malcolmson, H. H. et femme.
Malott, Rév. F. E.
Mansell, Rév. T. J., et femme.
Marchment, Edward.
Marcil, L'hon. C., et femme.
Marcil, Melle Claire.
Marcil, Melle Jean.
Mardigian, M.
Mardirosian, H.
Maroukian, S.
Mavor, Prof. James.
Meltzer, Mme.
Michel, C.
Middleboro, T. H., et femme.
Mignault, P. B., et femme.
Mignault, Melle A.
Miquelon, J. R., et femme.
Molloy, F. B.
Molson, Colin J. G.
Molson, Mme J. B.
Molson, Kenneth.
Molson, Melles Mabel et Lillian.
Morris, W. D.
Morris, W. H.
Morrison, J. J., et famille.
Moses, Lazar.
Mouré, F. A., et femme.
Murray, G. M.
Murray, Mme G. M.
McAlister, R. E., et femme.
McColl, Mme J. B.
McColl, Dorothy M.
McColl, Monica.
McCurdy, J. F., et femme.
McCurdy, Melles Hattie R.
McCurdy, Melle Jessie C.
McCurdy, Melle Elizabeth.
McDonald, Mme Kenneth.
McDonald, Melles Gertrude et Muriel.
McDonald, W. A.
McGuffin, Melle E. J. H.
McKeough, W. E., et famille.
McLorg, E. A. C., et famille.

Nalbandian, K.
Near, W. W., et femme.
Neilson, R.
Nergarar, G. J.
Nicholson, D.
Nichol, William.
Norris, E. J. K.
Northcote, R. S.

Oliver, A.
Osborne, Melle R.

Paffenroth, John.
Paine, J. H., et femme.
Parry, R. Y.
Paterson, Hon. W.
Pearce, William.
Pelletier, Rév. J. A.
Penner, P. A.
Peno, Emil.
Poganer, Mme.
Popp, L. S.
Prendergast, Mme William et famille.
Proctor, A. D., et femme.

Quigley, G.
Quigley, H. S.

Randall, H. E.
Raymond, B. P.
Reardon, R. E.
Reinson, John
Reinson, M.
Resch, Gregor.
Reynolds, Mme E. F. et fille.
Robertson, C. N., et femme.
Robertson, J. W. C. M. G., LLD
Robinson, D. S.
Robitaille, H.
Rochfield, Max, et famille.
Roe, Melle A. A. D.
Roe, Edward.
Rosen, H.
Ross, G.
Ross, J. J., et femme.
Ross, James, et femme.
Rothenberg, S., et fils.
Rothney, W. O., et femme.
Rudner, Joseph.

Sabolowski, P.
Sadlow, R.
Sanft, Aaron.
Saveuse de Beaujeu, M. G. Q. V.
Saveuse de Beaujeu, N. V. Q.
Schaffer, B.
Schellenberger, G.
Scheueimann, John.
Scheueimann, George.
Schmick, C., et famille.
Schneeder, J., et famille.
Schrofel, Herman.

Schvartz, Z., et femme.
Scott, Mme A.
Scott, H. S.
Scott, J. G., et femme.
Segal, L., et famille.
Sharpe, S. S., M.P., et femme.
Short, Melle E. J.
Shrier, B.
Shurley, Mme E. F.
Shurley, Mme F. A.
Silver, Melle Edith.
Silver, Mme Leah.
Simpson, J.
Sims, H. J.

LISTE des passeports accordés du 1er avril 1910 au 31 mars 1911—*Fin.*

Slater, R. N., et femme.
Smith, Melle Jessie.
Smith, Mary B.
Smith, B. S. C.
Snyder, Melle Florence.
Snyder, Melle Lena.
Somerville, C. R., et famille.
Somerville, R. A.
Soo Hoo Loung.
Spetz, Rév. G. T.
Sprlak, Joseph.
Stanford, J. H., et femme.
Stanik, Louis.
Steinberg, Joseph.
Steinar, M.
Steiner, D.
Stoyanoff, George.
Strang, P.
Suprowich, Michel.
Sutherland, R. R., et famille.
Sutherland, L'hon. W. C., et femme.
Svaigher, A.

Taylor, W. L.
Teefy, Rév. J. R.
Tertzagian, B.
Toews, Mme Janet.
Tosan, Martin.
Treau, E. J.
Trenholme, H. W.
Turano, A.
Tuteur, Charles.

Ungar, Moses, et famille.
Uttke, Christian.
Uttke, Frederick.

Valens, E. G.
Vandervar, Melle H. L.
Varty, Thomas N.
Venning, R. N.
Verret, Iréné Forbes.

Walker, B. H.
Wallace, J. H., et famille.
Watt, J. L.
Weibe, J. B., et famille.
West, Mme Harriet.
West, Melle Hope.
West, J. Sackville.
Wetmore, L'hon. E. L.
Wharton, Melle Emma.
White, A. F.
Wilkie, C. S.
Wilson, Melle Janet.
Wissman, B., et famille.
Wolf, Edward.
Wood, Dr E. G., et femme.
Wood, Mme G.
Wright, R., et famille.
Wurlete, E. C.
Wurlete, Mme Elizabeth.

Zering, B., et famille.

PASSEPORTS REQUIS A L'ETRANGER.

NOTE.—On recommande aux sujets britanniques voyageant à l'étranger de se pourvoir de passeports, car même dans les pays où ils ne sont plus obligatoires, ils peuvent être nécessaires pour les fins d'identification.

ARGENTINE.—Les voyageurs en Argentine doivent être pourvus de passeports; on leur conseille aussi de porter avec eux un certificat de naissance. Ceux qui sont nés dans les domaines de Sa Majesté et qui se proposent d'y séjourner même pour peu de temps doivent obtenir d'un consul britannique dans la république un certificat de nationalité pour les fins d'identification et d'exemption du service militaire.

AUTRICHE-HONGRIE.—Ceux qui pénètrent en Autriche-Hongrie par la Serbie ou la Roumanie doivent être pourvus de passeports; dans les autres cas la loi n'en exige pas, mais on conseille aux voyageurs d'en porter. Pour les fins de résidence on exige un passeports ou autre document constatant l'identité.

BELGIQUE.—Il est désitable que les voyageurs possèdent des passeports. Pour la résidence, on exige l'enregistrement au bureau de la Police et un passeport est accepté comme preuve d'identité.

BOLIVIE.—Voir *Pérou*.

BRÉSIL.—Un passeport n'est pas exigé, mais on conseille aux voyageurs d'en porter pour fins d'identification. S'ils se proposent d'y résider, ils doivent s'inscrire en donnant leur adresse au consulat britannique le plus rapproché.

BULGARIE.—Les voyageurs doivent être porteurs de passeports de date récente. Les résidents doivent se pourvoir de certificats annuels d'inscription suivant les dispositions de l'arrêté en conseil Ottoman.

AMÉRIQUE CENTRALE.—La possession d'un passeport est désirable tant pour la sécurité que pour l'identification.

Costa Rica.—Pas de règlements en vigueur.

Guatémala.—Les résidents étrangers doivent présenter aux bureaux des Affaires étrangères du Guatémala des passeports visés par l'agent diplomatique ou consulaire de leur pays natal, au Guatémala.

Honduras.—Pas de règlements si ce n'est en temps de désordre.

Nicaragua.—Pas de règlements en temps de paix. Il faut cependant un passeport local pour quitter le pays; on l'obtient du ministère de la Guerre.

Salvador.—Les voyageurs doivent porter des passeports et en obtenir aussi du gouvernement de Salvador. (Honoraires pour ceux-ci, 25 cents.)

CHILI.—Pas de règlements en vigueur.

CHINE.—On exige pas de passeports aux ports libres. Pour voyager à l'intérieur, cependant, il faut obtenir un passeport spécial d'un consul britannique, lequel vaut pour un an. Coût, 3 dol. 51c. M*exicain.*)

Colombie.—Les sujets britanniques se rendant dans la république de la Colombie doivent se procurer des passeports visés par le ministre colombien ou par un consul de la république au Canada. Pour voyager à l'intérieur, il convient d'obtenir un passeport spécial d'un consul britannique (coût, 60 cents). Les immigrants sans ressources reçoivent un passeport gratuit d'un consul colombien au port d'embarquement.

Corée.—Les passeports ne sont pas requis dans un rayon de 100 lieues (33 milles) des ports libres. Pour voyager à l'intérieur, il faut obtenir un passeport d'un consul britannique. (Honoraire, 3.50 yen, environ $1.75.)

Cuba.—Bien que la loi n'exige pas de passeports, on conseille aux voyageurs d'en porter. Ceux qui se proposent d'y séjourner doivent s'inscrire chez le consul général de la Grande-Bretagne.

Danemark.—Pas de règlements en vigueur. Mais la police peut requérir de ceux qui acceptent un emploi un passeport ou autre document de ce genre avant de leur remettre un «opholdsbog» (livret d'état civil); il en est de même pour les artistes de café-concert.

Islande.—Pas de règlements en vigueur.

St-Thomas.—Pas de règlements en vigueur. En quittant l'île, cependant, il faut se procurer du gouvernement local un passeport dont le coût varie suivant la destination.

Dominique.—Le passeport est nécessaire. Pour quitter le pays il faut en outre un passeport du gouvernement dominicain, dont le coût est d'environ $5.00.

Ecuador.—Voir *Pérou.*

Égypte.—La loi n'exige pas de passeports, maison conseille aux voyageurs d'en porter. Pour voyageurs dans les autres parties de l'empire Ottaman, voir *Turquie.*

Soudan.—Ceux qui désirent se rendre au Soudan, voyageant en troisième classe, à moins qu'ils soient fonctionnaires du gouvernement, qu'ils voyagent munis d'un permis officiel, ou qu'ils soient indigènes *bona fide*, doivent se procurer des permis de l'agent du Soudan, au Caire, de l'agent du gouvernement du Soudan à Halfa, du gouvernement de la province de la Mer Rouge ou de l'inspecteur au Port-Soudan.

Les personnes se rendant au sud ou à l'ouest d'El Obeid ou de Bara doivent obtenir un permis du gouverneur de Kordofan ou de son représentant à El Obeid ou à Bara.

On recommande à tous les européens de se présenter personnellement ou par écrit en tout endroit où il se trouve un fonctionnaire du rang de Sub-Mamur ou d'un rang plus élevé.

France.—La possession d'un psaseport peut épargner des embarras, car en tout temps le voyageur peut être appelé à établir son identité.

On exigera peut-être qu'un passeport présenté comme pièce d'identification au bureau de poste soit contresigné par le consul britannique du district.

Pour une résidence permanente ou l'exercice d'une profession ou d'un métier, on requiert dès les premiers jours une déclaration à la mairie de la commune donnant des détails quant à la famille, la nationalité, la profession, etc., de la personne faisant cette déclaration.

Algérie.—Mêmes règlements qu'en France quant au passeport, à la résidence, etc.

Guyane Francaise.—Même règlements qu'en France, etc.

Madagascar.—On conseille aux voyageurs de se procurer des passeports.

Martinique.—.
Réunion.— . Mêmes règlements qu'en France quant au psaseport, à la
Saigon.— . résidence, etc.

Nouvelle—Calédonie.-Il est désirable d'avoir un passeport, vu l'existence de la colonie pénale.

Taïti.—Pas de règlements en vigueur pour européens.

Tunis.—Mêmes règlements qu'en France quant au passeport, à la résidence, etc.

ALLEMAGNE.—Les officiers militaires voyageant en Allemagne doivent porter des passeports; dans les autres cas un passeport n'est pas obligatoire, mais il peut devenir nécessaire en tout temps comme preuve d'identité et on conseille aux voyageurs de s'en procurer. Pour une résidence de plus de trois semaines un passeport est absolument nécessaire.

GRÈCE.—Pas de règlements en vigueur, sauf pour ceux qui pénètrent dans le pays par terre; on exige parfois de ceux-ci la possession d'un passeport.

H*AITI.*—On doit présenter au bureau de poste en arrivant un passeport visé par un consul haïtien. On doit aussi le présenter et le faire enregistrer au consulat britannique le plus rapproché. Pour quitter le pays il faut un permis du gouvernement et on doit consulter le consul britannique à ce sujet.

I*TALIE.*—La possession d'un passeport n'est pas obligatoire, mais les voyageurs peuvent être requis en tout temps de rendre compte de leur présence et d'établir leur identité.

Les sujets britanniques qui, pour les fins d'identification, présentent un passeport dans un bureau de poste italien, peuvent être requis d'en produire une traduction certifiée par un consul britannique.

Eritrea.—Les voyageurs dans les colonies italiennes, à moins d'être porteurs de lettres de recommandation spéciales aux autorités, doivent se procurer des passeports visés par un consul d'Italie.

JAPON.—On conseille aux voyageurs de porter des passeports.

LIBERIA.—Pas de règlements en vigueur, mais pour quitter le pays il faut obtenir du secrétaire d'Etat de Libéria un passeport dont le coût est de 50 cents.

MEXIQUE.—Pas de règlements en vigueur.

MONTENEGRO.—Il n'existe pas de règlements particuliers, mais pour voyager dans les pays turcs et autrichiens avoisinants il faut un passeport régulièrement visé.

MAROC.—On conseille aux voyageurs de se procurer des passeports. Ils sont quelque fois nécessaires, surtout pour pénétrer dans l'intérieur ou pour s'embarquer sur les vapeurs français en destination d'Oran. Tous ceux qui désirent visiter l'intérieur devraient consulter le ministre de Sa Majesté à Tangier ou le consul britannique du district où se trouve sa route.

Les sujets britanniques qui résident pendant plus d'un an au Maroc doivent conformément au décret moracain de 1889, s'inscrire au consulat britannique.

MUSCAT.—Il n'existe pas de règlement. Il est dangereux de voyager dans l'intérieur sans escorte armée.

PAYS-BAS.—Strictement parlant un passporte n'est pas nécessaire, mais on recommande de s'en procurer pour fins d'identification.

Guyane hollandaise: Curaçao et dépendances.—Pas de règlements en vigueur. On conseille aux voyageurs de se munir de passeports pour établir leur nationalité.

Antilles hollandaises.—A leur arrivée, les voyageurs doivent s'inscrire chez le chef des autorités locales. Pour voyager à l'intérieur des îles ou pour y résider, on doit se procurer un passeport des autorités du lieu et on doit consulter le consul britannique à ce sujet.

NORVÈGE.—Pas de règlements en vigueur.

PARAGUAY.—Pas de règlements en vigueur. Les autorités locales n'exigent des étrangers ni passeports ni certificats de nationalité. Ceux qui voyagent à l'intérieur feront bien cependant de se procurer des passeports.

PERSE.—En entrant en Perse il faut présenter un passeport visé par un officier consulaire du pays et ce passeport doit être contresigné par le préposé aux passeports lors du départ du voyageur.

PEROU, EQUATEUR, BOLIVIE.—Il n'est pas absolument nécessaire d'avoir un passeport, mais il est prudent d'en porter un afin de pouvoir obtenir de l'agent diplomatique ou consulaire de la Grande-Bretagne un certificat de nationalité au cas de désordre dans le pays.

PORTUGAL.—On conseille aux voyageurs de se munir de passeports. Pour résider au Portugal ou dans ses colonies, il faut produire un passeport ou autre preuve de nationalité afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

Açores.—La possession d'un psaseport est désirable.

Iles du Cap-Vert.—Le passeport n'est exigé qu'en temps de danger public, mais il est utile car tous les étrangers doivent s'inscrire au bureau du maire aussitôt que possible après leur arrivée.

Loanda.—Le passeport est requis.

Madère.—Pas de règlements en vigueur.

Mozambique.—Les voyageurs doivent avoir des passeports.

Roumanie.—Ceux qui voyagent en Roumanie doivent être porteurs de passeports visés par un consul roumain en Angleterre. Pour chaque voyage on exige un *visa* nouveau. A l'arrivée on doit sans retard obtenir le *visa* de la légation britannique ou d'un consulat britannique et dans les vingt-quatre heures obtenir des autorités roumaines un permis de résidence dans le pays. Pour une résidence de moins de huit jours on peut se dispenser de cette formalité et le fait sera noté sur le passeport par l'officier de police à la frontière.

Russie.—Ceux qui voyagent en Russie doivent avoir des passeports visés par un agent diplomatique ou consulaire russe. Sans ce *visa* on ne leur permettra pas l'entrée. Aux personnes du culte juif ce *visa* n'est accordé que dans certaines circonstances spéciales; on doit consulter un agent consulaire russe à ce sujet, et dans tous les cas ces personnes sont sujettes à des règlements spéciaux en Russie.

Le passeport procurera au porteur permis de résidence en Russie pendant six mois; il faudra alors l'échanger à la préfecture de Saint-Pétersbourg ou à la chancellerie d'un gouverneur de province contre un «billet de séjour» russe, renouvelable annuellement.

Le cout de ce billet de séjour varie de 7 r. 15c. à 1 r. 29c. Chaque billet de séjour et renouvellement doit être délivré à l'officier local de police pour inscription ou *visa*. La négligence de renouveler le billet de séjour entraîne une amende.

Pour quitter la Russie il faut obtenir un certificat de police; lors de sa première visite en Russie le voyageur l'obtient moyennant 75c. Lors des visites subséquentes le prix sera de 6 r. 50c. Si on a obtenu un billet de séjour il faut le rendre contre la remise du passeport avec les autorisations nécessaires pour son départ.

Pour les personnes traversant la Russie sans s'arrêter dans un endroit compris dans l'empire, le *visa* d'un agent consulaire russe «pour traverser la Russie» suffit et sera accepté tant pour l'entrée que pour la sortie, sans obtenir de la police l'autorisation de partir, comme dans le cas d'un séjour.

Ceux qui voyagent en Russie doivent obtenir chaque fois un nouveau passeport afin d'éviter la nécessité de solliciter un billet de séjour à leur arrivée, ce qu'ils devront faire s'il s'est écoulé six mois depuis la date du *visa* russe du passeport.

Serbie.—Les voyageurs doivent présenter des passeports.

Siam.—Pas de règlements spéciaux en vigueur, mais on exige que les sujets britanniques s'inscrivent au consulat général britannique dans un délai d'un mois après leur arrivée. Pour voyager dans l'intérieur on obtient des passeports du gouvernement siamois. Frais d'inscription soixante cents, passeport cinquante cents.

Espagne.—Il est très désirable que les voyageurs obtiennent des passeports. Le *visa* d'un consul d'Espagne n'est pas nécessaire, mais il sera utile en voyageant dans les villes de provinces et les pays ruraux.

Dans la province de Barcelone, les sujets britanniques devraient à l'arrivée présenter personnellement leurs passeports au consul de Sa Majesté; celui-ci leur remettra un certificat qu'ils devront, dans les 24 heures de leur arrivée à Barcelone remettre au bureau du gouverneur civil (dans les petites villes et villages au maire) afin de faire enregistrer leurs noms, signalement, etc. En ne se conformant pas à ce règlement on s'expose à une amende et peut-être à l'expulsion.

Canaries.—Pas de règlements en vigueur.

Centa.—Les sujets britanniques désirant visiter Centa doivent s'adresser au vice-consul britannique à Algéciras qui leur procurera un permis du commandant général.

SUÈDE.—Pas de règlements en vigueur.

SUISSE.—Un passeport est nécessaire afin d'obtenir un permis de séjour, que ceux qui désirent séjourner en Suisse doivent solliciter à leur arrivée. Les enfants qu'on envoie à l'école en Suisse doivent obtenir des passeports.

EMPIRE TURC.—Ceux qui voyagent en Turquie doivent être porteurs d'un passeport visé par un agent consulaire turc. Sans ce passeport on leur refusera l'entrée. Il faut un nouveau *visa* pour chaque voyage. Les sujets britanniques qui désirent ensuite voyager en Turquie doivent obtenir un permis par l'entremise d'un consul britannique. En quittant la Turquie on doit obtenir le *visa* d'un consul britannique.

Tripoli.—Mêmes règlements qu'en Turquie.

ETATS-UNIS.—Pas de règlements en vigueur.

Iles Hawai.—Pas de règlements.

Iles Philippines.—Pas de règlements.

Porto Rico.—On conseille aux voyageurs de se procurer des passeports.

URUGUAY.—Pas de règlements pour les européens. On conseille cependant aux voyageurs de se procurre des passeports pour établir leur nationalité, si cela devient nécessaire.

VENEZUELA.—Les voyageurs doivent se procurer des passeports visés par un agent consulaire du Venezuéla.

ZANIZBAR.—Pas de règlements en vigueur.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES EXTERIEURES, janvier 1910.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES EXTERIEURES.

RÈGLEMENTS RELATIFS AUX PASSEPORTS.

NOTE.—Les sujets britanniques par naturalisation ne doivent pas oublier que cette naturalisation est sans effet dans l'état étranger d'où ils viennent à moins que d'après les lois de ce pays ou qu'en vertu de quelque traité ou convention ils soient reconnus n'en être plus les citoyens ou les sujets.

1. Les demandes de passeports doivent être faites par écrit et transmises sous enveloppe adressées «A L'HONORABLE SECRETAIRE D'ETAT DES AFFAIRES EXTERIEURES.»

2. L'honoraire pour un passeport, quel que soit le nombre de personnes qui y sont nommées est de deux dollars. L'honoraire doit accompagner la demande. On n'accepte pas de timbres-poste en paiement.

3. On accorde des passeports aux sujets britanniques nés et à ceux naturalisés au Canada. Une femme mariée est censée partager la nationalité de son mari et elle est de fait sujet britannique pendant que dure son mariage.

4. Un passeport cesse d'être valide cinq ans après son émission. Il faut alors en obtenir un nouveau. Lorsque le porteur est un sujet britannique naturalisé le passeport fera mention.

5. On accorde des passeports à tous ceux que connaît le Secrétaire d'Etat ou qui lui sont recommandés par des personnes connues; ou sur la déclaration faite par celui qui demande le passeport, suivant une formule qu'on peut obtenir en s'adressant au ministère, appuyée par la déclaration d'une association de banquiers, par tout maire, magistrat, juge de paix, ministre du culte, médecin, chirurgien, avocat ou notaire domicilié au Canada. Dans certains cas on exige que le certificat de naissance soit annexé à la déclaration.

6. Lorsque celui qui demande un passeport est sujet britannique par naturalisation, son certificat de naturalisation devra accompagner la déclaration qu'il transmettra au ministère des Affaires extérieures; le certificat de naturalisation sera renvoyé, pour lui être remis, à la personne qui aura communiqué avec le ministère en son nom.

7. Le département des Affaires extérieures ne saurait accorder un passeport à une personne déjà hors du pays; cette personne devra alors s'adresser à la mission ou au consulat britannique le plus rapproché.

8. Les voyageurs qui auraient l'intention de visiter l'empire russe, les pays turcs, le royaume de Roumanie, la Perse, la Colombie, le Venezuéla, Haïti ou Eritrea au cours de leurs voyages, devrait d'abord faire viser leurs passeports au consulat russe, turc, roumain, perse, colombien, venezuélain, haïtien ou italien le plus rapproché, suivant le cas. Pour l'information de ceux qui se rendent dans quelqu'un de ces pays en passant par la Grande-Bretagne, nous donnons ici l'adresse de ces divers consulats à Londres, comme suit:—The Russian Consulate-General, Windsor Chambers, 20 Great St. Helen's, E.C.; the Consulate-General of the Sublime-Porte, 140 Leadenhall Street, E.C.; The Roumanian Consulate-General, 49 Parliament Street, S.W.; the Persian Consulate-General, 82 Victoria Street, S.W.; the Colombian Consulate-General, Friars House, New Broad Street, E.C.; the Venezuelan Consulate, Finsbury Pavement House, Finsbury Pavement, E.C.; the Haytian Consulate, 32 Fenchurch Street, E.C.; the Italian Consulate-General (for Eritrea), 44 Finsbury Square, E.C. Les passeports peuvent aussi être visés par tous les autres consulats de Russie, de Turquie, de Roumanie, de Perse, de Colombie, Venezuéla, Haïti ou Italie dans le Royaume-Uni. Les voyageurs se rendant dans d'autres pays n'ont pas à obtenir le *visa* des agents diplomatiques ou consulaires de ces pays.

N.B.—Bien que les voyageurs puissent maintenant pénétrer dans la plupart des pays étrangers sans passeport, on recommande aux sujets coloniaux britanniques voyageant à l'étranger de ne pas omettre de s'en procurer, car même dans les pays où ils ne sont plus obligatoires, on les trouve utiles pour les fins d'identification le cas échéant. Les sujets britanniques ayant l'intention de *résider* en Allemagne ou en Suisse doivent obtenir des passeports.

JOSEPH POPE,
Sous-secrétaire d'Etat des Affaires extérieures.

OTTAWA, 21 juillet 1910.

ANNEXE D.

LISTE des officiers et commis du département des Affaires extérieures, avec la date de leur première nomination, le rang et le salaire en chaque cas.

Nom.	Titre.	Division.	Date de la première nomination.	Traitement.
				$ c.
Pope, Joseph, C.V.O., C.M.G., I.S.O.	Sous-secrétaire d'Etat des Affaires extérieures	....	3 déc. 1878.	5,000 00
Walker, W. H., B.A.	Premier commis	1. A.	1er juil. 1887.	2,800 00
Brophy, Arthur	Premier commis	1. B.	1er juil. 1900.	2,300 00
Baker, F. M	Commis	2. A.	7 fév. 1891.	1,750 00
Leblanc, J. A	Commis	2. B.	18 juil. 1910.	900 00
Connolly, J. J	Commis	3. B.	8 nov. 1909.	500 00
Rankins, Mlle Grace	Commis	3. B.	1er jan. 1910.	500 00
McCloskey, Melle Agnes	Commis	3. B.	1er avril 1910.	500 00
Jessup, J. A	Messager	3. B.	1er sept. 1908.	800 00

LISTE

DU

SERVICE CIVIL DU CANADA

1911

Contenant les noms de tous les employés dans les différents départements du service civil et dans les deux Chambres du parlement, le 1er avril 1911, *avec les dates de leur première nomination et de leur promotion au rang qu'ils occupent actuellement, leur âge et leurs appointements.*

AVEC

la "Loi du Service Civil," S.R., 1906, *ch.* 16; *la "Loi de la pension et du fonds de retraite du Service Civil," S.R.*, 1906, *ch.* 17; *la "Loi de l'assurance du Service Civil," S.R.*, 1906, *ch.* 18; *la "Loi de* 1908 *modifiant la Loi du Service Civil,"* 7-8 *Edouard VII., ch.* 15; *la "Loi pour modifier la Loi du Service Civil,"* 8-9 *Edouard VII., ch.* 6, *et la "Loi Modifiant la Loi du Service Civil,* 9-10 *Edouard VII., ch.* 8.

PRÉPARÉE ET ARRANGÉE D'APRÈS LES INSTRUCTIONS DE L'HONORABLE SECRÉTAIRE D'ÉTAT, SOUS LE RÉGIME DE L'ARTICLE 108 DE LA "LOI DU SERVICE CIVIL."



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE

MAJESTÉ LE ROI

1912

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Loi concernant le Service Civil du Canada... 345
Loi concernant la pension et le fonds de retraite des employés du Service Civil du Canada... 371
Loi concernant l'assurance du Service Civil par l'Etat... 379
Loi pour modifier la Loi du Service Civil, 1908. 389
Loi pour modifier la Loi du Service Civil, 1909. 403
Loi pour modifier la Loi du Service Civil, 1910. 405
Affaires extérieures—Département des... 13
Affaires indiennes—Département des... 325
Agriculture, ministère de l'... 277
Arpentages... 32
Assurance, loi de l'... 379
Assurance—Département des... 58
Auditeur général, bureau de l'... 51
Bibliothèque du parlement... 340
Bureau des examinateurs des capitaines et seconds... 304
Bureau des inspecteurs des bateaux à vapeur.. 303
Cabinet, members du... vi.
Canaux, officiers et employés... ...
Chambre des Communes, Officiers, etc., de la.. 335
Chemins de fer et canaux, ministère des... 320
Chemin de fer Intercolonial, officiers du... 323
Commission de conservation... 342
Commission du service civil... 341
Commission géologique... 45
Commerce, ministère du... 59
Communes du Canada, officiers, etc., de la Chambre des... 335
Conseil des Douanes... 146
Conseil privé, bureau du... 2
Cour de l'échiquier, officiers de la... 6
Cour suprême, officiers de la... 6
Douanes, conseil des... 146
Douanes, ministère des... 88
- Ontario... 120
- Québec... 107
- Nouveau-Brunswick... 102
- Nouvelle-Ecosse... 94
- Manitoba... 137
- Alberta... 141
- Saskatchewan... 140
- Ile-du-Prince-Edouard... 102
- Colombie-Britannique... 142
- Yukon... 146

PAGE

Fonctionnaires—Index des noms des... 413
Finances, Ministère des... 54
Fonds de retraite, loi de... 371
Gouverneur général et état-major... v.
Gouverneur général, bureau du secrétaire du. 1
Haut-commissaire du Canada, à Londres ... vi.
Haut-commissaire du Canada, à Londres, bureau du... 3
Emigration, officiers d'(Intérieur)... 38
Impressions et papeterie publiques—Département des... 14
Index des noms des employés... 413
Inspecteurs des pêcheries... 308
Inspection des bateaux à vapeur—Bureau des inspecteurs... 303
Intérieur, ministère de l'... 17
Justice, ministère de la... 4
Loi du Service Civil... 345
Lois pour modifier la loi du Service Civil 389-403-405
Marine et Pêcheries, ministère de la... 297
Milice et la Défense, ministère de la... 7
Mines, ministère des... 44
Ministères... vi.
Nord-Ouest, royale gendarmerie à cheval du.. 48
Observatoire fédéral... 37
Officiers en chef du service public... vii.
Pisciculture... 307
Police fédérale... 5
Ports, Inspection par les officiers des douanes.. 147
Postes, ministère des... 148
- Bureaux de poste de ville... 168
- Bureaux des inspecteurs... 165
- Courriers sur chemins de fer... 247
Rentes viagères... 60
Retraite, loi de... 371
Revenu de l'Intérieur, ministère du... 68
Sauvages, département des affaires des... 13
Secrétariat d'Etat, ministère du... 11
Sénat du Canada, officiers du... 333
Service des phares... 305
Service naval, département du... 310
Sous-chefs des départements... vii.
Terres fédérales... 20
Travail, ministère du... 276
Travaux, publics, ministère des... 312
Yukon, Territoire du (Intérieur)... 43

AVIS

Les membres du service civil désirant signaler les erreurs qui auraient pu se glisser dans la compilation de cette liste, relativement à leur nomination, etc., devraient en informer le sous-chef de leur département avant le 30 mars prochain afin que les corrections nécessaires puissent être faites dans les éditions futures.



GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Gouverneur général.—Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de l'Ordre Très illustre de la Jarretière; Chevalier de l'Ordre Très ancien et Très illustre de Saint-André; Chevalier de l'Ordre Très illustre de Saint-Patrice; Membre du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté; Premier et Principal Chevalier Grand-Croix et Grand Maître de l'Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très distingué de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Commandeur de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria; Aide-de-camp particulier de Sa Majesté le Roi, Gouverneur général et Généralissime de Canada.

ETAT-MAJOR.

Secretaire du Gouverneur général.—Le lieutenant colonel H. C. Lowther, C.M.G., M.V.O., D.S.O. (Scots Guards).

Ecuyer et Majordome.—Le capitaine T. H. Rivers Bulkeley, C.M.G., M.V.O., (Scots Guards).

Aides de camp.—Lieutenant l'honorable A. Ramsay, M.R., Capitaine W. Long, D.S.O. (Scots Greys); Capitaine H. C. Buller (The Rifle Brigade).

Médecin.—Capitaine E. S. Worthington, M.V.O., R.A.M.C.

Secrétaire particulier.—M. A. F. Sladen, C.M.G.

MEMBRES DU CABINET.*

(*Par ordre de préséance.*)

Le très-honorable Robert Laird Borden, C.P., C.R., LL.D., président du Conseil privé du Roi pour le Canada, *premier ministre.*

L'honorable George Eulas Foster, B.A., LL.D., D.C.L., ministre du Commerce.

L'honorable George Halsey Perley, B.A., ministre sans Portefeuille.

L'honorable Robert Rogers, ministre de l'Intérieur.

L'honorable Frederick Debartzch Monk, C.R., D.C.L., ministre des Travaux publics.

L'honorable Francis Cochrane, ministre des Chemins de fer et Canaux.

L'honorable William Thomas White, B.A., ministre des Finances.

L'honorable Louis Philippe Pelletier, B.A., LL.D., directeur général des Postes.

L'honorable John Douglas Hazen, B.A., B.C.L., ministre de la Marine et des Pêcheries et ministre du Service Naval.

L'honorable Charles Joseph Doherty, C.R., LL.D., D.C.L., ministre de la Justice.

L'honorable Samuel Hughes, ministre de la Milice et de la Défense.

L'honorable William James Roche, M.D., LL.D., secrétaire d'Etat.

L'honorable Thomas Wilson Crothers, C.R., B.A., ministre du Travail.

L'honorable Wilfred Bruno Nantel, C.R., LL.D., ministre du Revenu de l'Intérieur et ministre des Mines.

L'honorable John Dowsley Reid, M.D., ministre des Douanes.

L'honorable Albert Edward Kemp, ministre sans Portefeuille.

L'honorable James Alexander Lougheed, C.R., ministre sans Portefeuille.

L'honorable Martin Burrell, ministre de l'Agriculture.

(*Ces messieurs forment le Cabinet.*)

Solliciteur-Général.—

HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA A LONDRES.

Le très-honorable BARON STRATHCONA ET MOUNT ROYAL, G.C.M.G., G.C.V.O., LL.B. (*Cantab.*).

---

*Les noms donnés sont ceux des membres du cabinet, du Haut-commissaire et des principaux officiers des départements, en fonctions à la date de publication.

PRINCIPAUX OFFICIERS DU SERVICE PUBLIC.

Greffier du Conseil privé, RODOLPHE BOUDREAU.

Greffier de Sénat, SAMUEL EDMOUR ST.-ONGE CHAPLEAU.

Greffier de la Chambre des Communes, THOMAS BARNARD FLINT, M.A., LL.B., D.L.C.

Secrétaire du Gouverneur général, Le lieutenant colonel H. C. LOWTHER, C.M.G., M.V.O., D.S.O.

Auditeur général, JOHN FRASER, I.S.O.

Sous-chefs des departements.

Sous-ministre de la Justice, EDMUND LESLIE NEWCOMBE, C.M.G., C.R., M.A., LL.B.

Contrôleur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, FREDERICK WHITE, C.M.G.

Sous-secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures, SIR JOSEPH POPE, K.C.M.G., C.V.O., I.S.O.

Commissaire des Douanes, JOHN MCDOUGALD.

Sous-directeur général des Postes, ROBERT MILLER COULTER, C.M.G., M.D.

Sous-ministre du Revenu de l'Intérieur, WILLIAM JOHN GERALD, I.S.O.

Sous-ministre de l'Agriculture et sous-commissaire des brevets, GEORGE FINLEY O'HALLORAN, B.A., B.L.C.

Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages, FRANCIS PEDLEY, B.A.

Sous-ministre de l'Intérieur, WILLIAM WALLACE CORY, C.M.G.

Sous-ministre des Mines, ALBERT PETER LOW, B.Ap.Sc., LL.D.

Sous-ministre des Finances, THOMAS COOPER BOVILLE, C.M.G., B.A.

Sous-ministre de la Milice et de la Défense, EUGENE FISET, Colonel, D.S.O., M.D.

Sous-ministre des Travaux publics, JAMES BLAKE HUNTER, B.A.

Sous-ministre du Commerce, FRANCIS CHARLES TRENCH O'HARA.

Sous-ministre du Travail, FREDERICK ALVERT ACLAND.

Imprimeur du Roi et Contrôleur de la papeterie, CHARLES HENRY PARMELEE.

Sous-secrétaire d'Etat et sous-registraire général, THOMAS MULVEY, C.R., B.A.

Sous-ministre et contrôleur du Service Naval, GEORGE JOSEPH DESBARATS, B.Sc.App., M.Soc.Can. I.C.

Sous-ministre des chemins de fer et canaux, ARCHIBALD WILLIAM CAMPBELL, M. de la Soc. Can. I.C.

Surintendant des assurances, WILLIAM FITZGERALD, M.A.

Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, ALEXANDER JOHNSTON.

Les officiers suivants ont le rang de sous-chefs en vertu du Statut.

Bibliothécaire général du parlement, A. D. DECELLES, C.M.G., D.Lit., M.S.R.C.

Bibliothécaire du parlement, M. J. GRIFFIN, C.M.G., LL.D.

Registraire de la Cour Suprême, E. R. CAMERON, C.R.

Directeur général de l'hygiène publique, FRED. MONTIZAMBERT, I.S.O., M.D. (Edin.), M.O.R.L.E., D.L.C.

Commissaire du service civil, le professeur ADAM SHORTT, M.A., M.O.R.L.

Commissaire du service civil, MICHEL G. LAROCHELLE, C.R., B.A.

l'Archiviste fédéral, ARTHUR G. DOUGHTY, C.M.G., M.A., LL.D.

Le Secrétaire du Bureau du Haut-Commissaire, WILLIAM LINNEY GRIFFITH.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

DU

SERVICE CIVIL DU CANADA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Nom.	Division.	Titre de Bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Jones, Charles Jerome, B.A., O.S.I.	1-A.	Secrétaire adjoint du Gouverneur Général........	1er sept. '08	3,400 00	4 déc. '47	1er juil '75
Sladen, Arthur French....	1-B.	Commis..........	1er avr. '09	2,300 00	30 avr. '66	1er jan. '91
Crowdy, James Fuidge, B.A.	do	do	1er avr. '10	2,200 00	26 jan. '76	28 déc. '06
Pereira, Fredrick Linwood Clinton.	2-A.	do	1er avr. '09	1,700 00	22 déc. '80	1er juil '01
Gilbertson, Belfrage......	3-B.	do	1er sept. '08	900 00	15 nov. '83	1er sept. '08
Cross, Jessie May........	do	do	28 juin '09	550 00	26 oct. '87	28 juin '09
Rogers, Sergeant Thomas.	.....	Messager d'ordonnance	1er juin '93	800 00	27 nov. '49	1er juin '93
Codd, Sergeant James....	.....	do do	1er sept. '08	800 00	23 juin '34	1er sept. '08
Clarke, Sergeant Henry Geo.	.....	do do	1er sept. '08	800 00	25 déc. '46	1er sept. '08
Guy, Sergeant John......	.....	do do	1er sept. '08	800 00	9 août '65	1er sept. '08
Badger, Sergeant William.	.....	do do	15 sept. '08	600 00	21 déc. '78	15 sept. '08

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Boudreau, R	.....	Sous-chef, greffier du Conseil privé.	6 mai '07	5,000 00	19 sept. '65	11 juil '97
Bennetts, F. K	1–A.	Sous-chef adjoint et greffier-adjoint du Conseil privé.	6 mai '07	3,000 00	25 avr. '54	1er juil '75
Mackenzie, W	do	Sec. de la correspondance impériale et étrangère.	21 avr. '08	3,150 00	16 avr. '51	21 avr. '08
Lemaire, E. J	1–B.	Secrétaire privé du premier Ministre.	6 mai '07	2,300 00 400 00	22 oct. '74	1er août '94
Burke, D	2–A.	Commis	1er juil '05	1,900 00	16 jan. '47	1er juil '93
Wood, E. B	do	do	1er juil '05	1,900 00	21 août '56	1er juin '71
May, H. A	do	do	1er avr. '08	1,800 00	6 août '65	1er mai '84
Keating, C. J	do	do	1er avr. '09	1,700 00	19 sept. '67	1er mai '89
Kezar, G. G	do	do	1er avr. '09	1,700 00	2 jan. '70	26 juil '92
Lothrop, H. W	do	do	1er avr. '09	1,700 00	12 août '75	1er août '94
McElroy, J	do	do	1er avr. '10	1,650 00	11 oct. '51	17 déc. '87
DeMartigny, A. L	2–B.	Sous-secrétaire privé du premier Ministre.	6 mai '07	1,500 00 200 00	11 fév. '87	6 mai '07
Wall, W. J	do	Commis	1er avr. '11	1,200 00	16 jan. '78	1er juil '03
Miller, P. G	3–A.	do	26 fév. '02	1,200 00	6 nov. '74	26 fév. '02
Olivier, F. J	do	do	15 juin '07	1,100 00	1er oct. '79	15 juin '07
Chilton, B	.....	Huissier	24 nov. '98	800 00	sept. '33	14 déc. '78
Burns, L	.....	Messager	17 oct. '94	800 00	18 mars '60	17 oct. '94
Potter, H	.....	do	1er sept. '08	800 00	24 déc. '52	1er sept. '08
Tabor, A. H	.....	do	1er sept. '08	800 00	30 mai '72	1er sept. '08
Mailhot, J	.....	do	1er sept. '08	800 00	22 nov. '82	1er sept. '08

BUREAU DU HAUT COMMISSAIRE DU CANADA.

17 Rue Victoria, Londres, S.O., Angleterre.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Griffith, William Linney..	.....	Secrétaire......	1er mars '03	5,000 00	16 août '64	1er avr. '97
Taylor, Christopher Joseph	1-B.	Sous-secrétaire....	1er avr. '09	2,450 00	8 août '61	30 mai '82
Luke, Edwin Philip......	2-A.	Commis de 2 classe	1er avr. '10	1,800 00	3 nov. '68	1er oct. '87
Allin, Thomas............	2-B.	do	1er juil '07	1,600 00	21 août '70	21 nov. '91
Churchouse, Edward	do	do	1er avr. '10	1,300 00	1er jan. '67	2 mars '85
Dearle, Percival Meadows.	3-B.	Commis de 3e classe	1er avr. '10	550 00	13 mai '88	1er avr. '10

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Newcombe, Edmund Leslie, C.M.G., M.A., LL.D. C.R.	.....	Sous-ministre.....	13 mars '07	7,000 00	17 fev. '59	13 mars '93
Power, Augustus, O.S.I., B.C.L., C.R.	1-A.	Légiste..........	1er jan. '79	3,750 00	22 déc. 47	7 déc. '74
Gisborne, Francis Hernaman.	do	do et sécretaire du ministère.	1er juil '03	3,000 00	19 mai '58	13 fév. '82
Chisholm, John..........	do	Légiste..........	1er avr. '10	3,000 00	21 sept. '57	1er jan. '86
Coté, Pierre Martial......	do	do	1er avr. '11	2,800 00	30 avr. '61	11 jan. '83
Narraway, Jas. E., B.A...	do	Registraire général et comptable.	1er avr. '11	2,800 00	11 juin '57	1er juil '87
Pownall, Godfrey H......	do	Légiste..........	1er avr. '11	2,800 00	18 juil '59	3 oct. '03
Leslie, John.............	1-B.	Sec. du sous-ministre.	1er juil '06	2,450 00	10 oct. '47	1er mai '72
Clarke, John Duncan.....	do	Sec. part. du ministre.	1er juil '05	2,500 00 } 600 00 }	13 août '54	1er juil '00
Edwards, Wm. Stuart....	do	Légiste..........	21 nov. '10	2,100 00	14 juil '80	21 nov. '10
Harris, Robert Frederick..	2-A.	Commis..........	1er avr. '09	1,700 00	22 mai '72	1er juin '88
Leblanc, Aimé, L.L.L.....	do	Sec. part. du sol. gén.	1er juin '09	1,650 00 } 600 00 }	6 mars '80	1er juin '09
Armstrong, Emma Maria..	2-B.	Commis..........	1er juil '04	1,600 00	15 juin '65	1er juil '00
McGillivray, Angus J.....	do	Légiste adjoint....	1er avr '07	1,550 00	6 mars '49	10 juil '03
Quain, Mary............	3-A.	Commis..........	1er juil '04	1,200 00	8 déc. '72	1er juil '04
Morris, Thomas J........	3-B.	do	16 nov. '03	800 00	4 août '52	1er sept. '08
Pillar, Laura M..........	do	do	20 mars '06	800 00	3 nov. '84	1er sept. '08
Picken, Thomas.........	.....	Messager.........	1er juil '95	800 00	22 oct. '56	1er juil '15
Jobin, Joseph...........	.....	do	1er sept. '08	800 00	25 déc. '71	1er sept. '08
Warner, Harry Cedric....	.....	do	31 jan. '10	550 00	6 juil '89	31 jan. '10

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DU PÉNITENCIER.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Stewart, Douglas........	1–A.	Inspecteur........	31 jan. '95	3,450 00	20 juin '50	9 jan. '79
Dawson, Geo. W.........	do	do	6 juin '01	3,450 00	14 fév. '58	6 juin '01
Archibald, Walter P......	1–B.	Officier des libérations sur parole.	1er mai '05	2,350 00	21 sept. '60	1er mai '05
Lane, Hy. Bowyer Smith..	2–A.	Comptable.......	1er juil '03	2,100 00	12 oct. '55	1er mars '79
Creighton, Robert R......	do	do	1er juil '06	1,950 00	29 août '61	1er fév. '82
Adams, E. J.............	do	Architecte........	1er juil '06	1,900 00	26 fév. '61	6 avr. '94
Smith, H. Gilbert V......	do	Comptable.......	1er avr. '10	1,650 00	16 fév. '78	1er juil '04
Asselstine, Helen A......	3–A.	Commis..........	17 jan. '08	1,050 00	3 avr. '78	17 jan. '08
Hamel, J. U.............	.....	Messager.........	1er sept. '08	523 75	2 juil '87	1er sept. '08

DIVISION DE LA POLICE FÉDÉRALE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Sherwood, Arthur Percy, C.M.G.	1–A.	Commissaire......	1er nov. '82	3,350 00	18 mars '54	1er nov. '82
Cawdron, Albert John....	2–B.	Commis..........	1er juil '05	1,600 00	25 août '73	1er juil '03
Wright, Winnifred.......	3–B.	do	1er avr. '11	500 00	1er mars '89	1er avr. '11

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE INTÉRIEUR.

COUR SUPRÊME DU CANADA.

Nom.	Division.	Titre du bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Cameron, Edward R., C.R.	1-A.	Registraire........	2 juil '98	4,000 00	....	2 juil '98
Masters, Chas. Harding, C.R.	1-B.	Rapporteur.......	2 oct. '95	2,700 00	26 mars '52	1er juil '86
Coutlee, Louis William, C.R.	do	Rapporteur de la loi Civile.	1er avr. '08	2,400 00	17 déc. '51	2 déc. '95
Lawson, James..........	2-A.	Prép. aux documents et reg.-adj.	19 fév. '96	1,950 00	22 fév. '55	1er avr. '81
Bligh, Harris Harding, C.R., D.C.L.	do	Bibliothécaire anglais.	27 juil '95	1,950 00	12 avr. '42	26 juil '92
Taschereau, E. R. A.....	do	Bibliothécaire français.	1er avr. '10	1,650 00	14 sept. '58	19 août '04
Davis, Rupert George....	2-B.	Sec. anglais pour Juges.	27 juil '95	1,600 00	15 sept. '57	24 mars '93
O'Regan, Jas............	do	Asst.-bibliothécaire	30 nov. '92	1,600 00	11 déc. '59	30 nov. '91
Stewart, Harriet E.......	do	Comptable..........	1er avr. '08	1,500 00	15 fév. '70	4 nov. '90
Matte, Gaudiose, B.A.....	do	Sec. français pour Juges.	1er avr. '08	1,500 00	22 oct. '79	9 jan. '05
Morse, Frank...........	3-A.	Huissier...........	1er juil '06	1,050 00	29 mai '70	1er août '89
Geary, J. C.............	do	Commis..........	1er avr. '10	950 00	4 août '73	1er juil '06
Fraser, Kate M..........	3-B.	do	1er avr. '10	550 00	1er nov. '65	1er avr. '10
Sivyer, Horace..........	.....	Messager.........	23 fév. '04	800 00	29 mars '67	1er sept. '08
O'Meara, M. J..........	.....	do	1er mars '05	800 00	24 juil '76	1er sept. '08
Fontaine, Edgar.........	.....	do	30 nov. '10	500 00	17 avr. '85	30 nov. '10

COUR DE L'ÉCHIQUIER DU CANADA.

Audette, Louis Arthur, LL.D., C.R.	1-A.	Registraire.......	8 nov. '87	3,350 00	14 déc. '56	8 nov. '87
Morse, Chas., D.C.L., C.R.	1-B.	Registraire-adjoint et Rapporteur.	1er juil '04	2,550 00	24 déc. '60	3 mars '88
Huggins, Wm. Hugh.....	do	Rapporteur.......	1er jan. '11	2,100 00	29 avr. '63	1er jan. '11
Clark, Duncan..........	2-A.	Prep. aux documents et reg.-adj.	1er avr. '11	1,600 00	16 nov. '65	27 nov. '91
McDonald, John........	2-B.	Commis..........	1er avr. '07	1,550 00	9 jan. '54	1er juil '88
Roy, Roméo............	.....	Messager.........	1er sept. '08	800 00	29 jan. '73	1er sept. '08

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre du bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Fiset, Col. Eugène, D.S.O.	....	Sous-ministre de la Milice et de la Défense.	22 déc. '06	5,000 00	15 mars '74	22 déc. '06
Borden, John William....	1–A.	Comptable et payeur général.	1er sept. '08	3,250 00	10 oct. '56	25 sept. '97
Jarvis, Ernest Frederick...	do	Sous-ministre adjoint sec. du con. militaire.	1er sept. '08	3,250 00	16 sept. '62	23 mars '81
Brown, Harry Whidden, B.A.	do	Direc. des contrats.	1er sept. '08	3,250 00	1er jan. '68	30 juil '96
Panet, Charles Louis.....	do	Sec. du ministre...	1er avr. '11	2,800 00	15 déc. '70	1er août '94
Lemieux, Emile Edmond..	1–B.	Surint. des impress. de la papet, etc.	1er juil '04	2,450 00	14 mai '63	1er juil '83
Beard, Frank..........	do	Premier commis, division de l'adjutant général.	1er juil '05	2,400 00	26 sept. '68	1er juil '90
Hurdman, Lt.-Col. Wm. Geo.	do	Inspect. d'artillerie et autres véhicules militaires.	1er sept. '08	2,750 00	1er nov. '58	1er sept. '08
Caldwell, James William..	do	Inspect. des uniformes.	1er sept. '08	2,600 00	10 mai '47	1er sept. '08
McCann, John Augustine.	do	Sous-directeur des contrats.	1er avr. '09	2,300 00	26 août '54	1er juil '90
Chesley, Henry Neville Patton.	do	Commis en chef des registres.	1er avr. '10	2,200 00	29 oct. '62	1er jan. '81
Brown, Ralph Phelps.....	do	Comptable adjoint.	1er avr. '10	2,200 00	1er mai '77	11 avr. '04
Deroche, Major Alexander Pierrepont.	do	Ingénieur........	1er avr. '11	2,100 00	12 oct. '81	11 avr. '04
Knight, Francis Edward..	2–A.	Commis..........	1er juil '04	1,950 00	21 juin '50	15 fév. '84
Foley, Lawrence.........	do	do	1er juil '05	1,900 00	4 juil '55	5 août '85
Ranstead, Wm..........	do	do	1er avr. '08	1,800 00	30 sept. '65	1er juil '03
Brown, Lt.-Col. Robt.....	do	Inspect. des harnais et sellerie.	14 juin '09	1,650 00	16 juin '54	1er sept. '08
Perkin, William John.....	do	Inspecteur-adjoint des uniformes.	14 juin '09	1,650 00	6 juin '80	14 juin '09
Watterson, Albert Ernest..	do	Commis-adjoint des registres.	1er avr. '10	1,650 00	27 jan. '74	1er août '94
Lambert, Ernest Telesphore.	do	Surint.-adjoint des imp., pape, etc.	1er avr. '10	1,650 00	25 mai '70	18 juin '92
‡Goldwyer-Lewis, Arthur Bassett, B.A.	do	Commis..........	1er avr. '10	1,650 00	2 oct. '78	12 déc. '03
Fuller, Ralph Lockhart...	.....	Audit. des comptes du transport.	1er avr. '10	1,650 00	5 sept. '69	27 nov. '07
DeCelles, Joseph Alfred Zotique.	2–B.	Commis..........	1er juil '05	1,600 00	8 dec. '74	7 jan. '05
Lapointe, Albert Audet...	do	do	14 jan. '07	1,500 00	13 mai '70	30 jan. '03
*O'Connor, Miss Katharine M.	do	Sous-secrétaire privé.	16 fév. '07	1,550 00	5 août '69	1er fév. '02
Donaldson, James Ball...	do	Commis..........	1er avr. '08	1,500 00	27 nov. '83	1er juil '04
Davison, Geo. Sumner....	do	do	1er sept. '08	1,600 00	12 fév. '52	1er sept. '08
Browne, Capt. James Edward.	do	Inspecteur........	1er sept. '08	1,550 00	28 nov. '72	1er sept. '08
Phelan, Maurice Fitzgerald	do	do	1er sept. '08	1,500 00	25 mai '78	1er sept. '08
White, Ernest Percy Montague.	do	Commis..........	1er sept. '08	1,450 00	29 jan. '56	1er sept. '08

*S'est démis de ses fonctions depuis. ‡Depuis nomme secrétaire particulier.

MINISTERE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Cranston, Adam Hoy	2–B.	Dessinateur	1er sept. '08	1,450 00	5 juil '64	1er sept. '08
Blouin, Georges Albert	do	do	1er sept. '08	1,450 00	27 mai '72	1er sept. '08
Barry, David	do	do	1er sept. '08	1,450 00	15 mars '66	1er sept. '08
McLaren, William Lewis	do	Commis	1er sept. '08	1,400 00	1er sept. '85	1er sept. '08
Moeser, Wm	do	do	1er sept. '08	1,300 00	4 fév. '58	1er sept. '08
Kinsman, Richmond William.	do	do	1er sept. '08	1,300 00	27 nov. '53	1er sept. '08
Trotter, Clifford Thackwell, B.Sc.	do	Dessinateur	1er avr. '10	1,250 00	10 nov. '86	1er avr. '10
*Potter, William Pitt	do	Commis et sec. privé.	8 mars '11	800 00 600 00	1er août '91	8 mars '11
Thériault, Antonin	do	Dessinateur	1er avr. '11	1,200 00	10 mai '87	1er avr. '10
Davidson, William James	3–A.	Commis	1er juil '86	1,200 00	18 fév. '47	1er juil '86
Brown, Joseph Miller	do	do	1er juil '05	1,200 00	3 nov. '67	1er juil '05
Burke, John Lawrence	do	do	13 déc. '05	1,200 00	17 dec. '70	13 déc. '05
Boag, Ernest James	do	do	6 fév. '06	1,200 00	15 déc. '75	6 fév. '06
Clarke, John MacCormac	do	do	1er juil '06	1,150 00	23 nov. '78	12 déc. '03
Hunter, Miss Nettie	do	do	14 jan. '07	1,150 00	22 juin '74	14 jan. '07
Thompson, Miss Ida	do	do	14 jan. '07	1,150 00	16 avr. '80	14 jan. '07
Diguer, Alfred Elie	do	do	1er avr. '07	1,150 00	7 mars '68	12 déc. '03
Gibb, Miss Hope Florence	do	do	1er avr. '07	1,150 00	6 avr. '85	1er avr. '07
Würtele, Mrs. Sophia Tryphena Creighton.	do	do	1er avr. '08	1,100 00	1er avr. '62	6 fév. '06
Hamel, Eugene Coté	do	do	1er avr. '08	1,100 00	30 sept. '86	6 fév. '06
Fleming, Walter Leslie	do	do	1er avr. '08	1,100 00	18 juil '83	1er juil '06
Boyle, François Joseph	do	do	1er avr. '08	1,100 00	11 oct. '88	14 jan. '07
Leprohon, Miss Judith	do	do	1er avr. '08	1,100 00	20 juin '70	1er avr. '08
Heath, Miss Maud Paris	do	do	1er avr. '08	1,100 00	25 nov. '82	1er avr. '08
Salton, William Henry	do	do	1er sept. '08	1,200 00	23 mars '64	1er sept '08
Leblanc, Jean Ovila	do	do	1er sept. '08	1,200 00	17 mai '64	1er sept. '08
Maple, Harold Ernest	do	Arpenteur	1er sept. '08	1,200 00	3 juil '83	1er sept. '08
Ewen, Chas	do	do	1er sept. '08	1,150 00	27 juin '82	1er sept. '08
Foley, Martin Patrick	do	Commis	1er avr. '10	900 00	4 nov. '88	14 jan. '07
Letourneau, Henri	do	do	1er avr. '10	900 00	1er sept. '84	19 juin '07
MacDonald, Daniel Carimier.	do	do	1er avr. '10	900 00	22 nov. '76	1er juil '07
Courtman, Jno	do	do	1er avr. '11	900 00	20 mars '54	1er nov. '83
Jessup, Miss Alma	do	do	1er avr. '11	900 00	18 fév. '81	1er avr. '08
St. Georges, Miss Clara	do	do	1er avr. '11	900 00	20 nov. '81	1er avr. '08

* S'est démis de ses fonctions depuis.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Kennedy, Miss May......	3-A.	Commis..........	1er avr. '11	900 00	3 juin '86	1er avr. '08
Craig, William Edward...	do	Dessinateur......	1er avr. '11	900 00	12 fév. '63	1er sept. '08
Bélanger, Miss Evangeline	3-B.	Commis..........	1er sept. '08	800 00	15 fév. '74	1er sept. '08
Chartrand, Miss Paule....	do	do	1er sept. '08	800 00	17 fév. '85	1er sept. '08
*Phillips, Miss Ethel Mildred.	do	do	1er sept. '08	800 00	28 jan. '75	1er sept. '08
Prenter, Miss Gertrude...	do	do	1er sept. '08	800 00	25 mai '88	1er sept. '08
Roxborough, Miss Irma Beatrice.	do	do	1er sept. '08	800 00	23 juil '86	1er sept. '08
Potter, Miss Mary Agnes..	do	do	1er sept. '08	800 00	16 fév. '74	1er sept. '08
Dickie, MissBeatrice Mary	do	do	1er sept. '08	750 00	6 août '85	1er sept. '08
Barthe, Miss Blanche.....	do	do	1er sept. '08	750 00	26 juil '16	1er sept. '08
Lecours, Olivier.........	do	do	1er sept. '08	750 00	1er fév. '79	1er sept. '08
Woodburn, Miss Laura Marion.	do	do	1er sept. '08	750 00	1er mars '85	1er sept. '08
Messinger, Joseph Howe.	do	do	1er sept. '08	750 00	19 mai '88	1er sept. '08
Baulne, Leonard Elie.....	do	do	1er sept. '08	750 00	8 août '87	1er sept. '08
Lemieux, Roméo Evariste.	do	do	1er sept. '08	750 00	19 oct. '91	1er sept. '08
Lapointe, Alphonse Oscar.	do	do	1er sept. '08	750 00	8 août '89	1er sept. '08
Landreville, Athanase....	do	do	1er sept. '08	750 00	28 juin '89	1er sept. '08
White, Miss Mary.......	do	do	1er sept. '08	750 00	17 sept. '79	1er sept. '08
Fleming, Miss Florence Amelia.	do	do	1er sept. '08	750 00	1er oct. '88	1er sept. '08
Hickson, Miss Mary Ida..	do	do	1er sept. '08	750 00	6 juil '78	1er sept. '08
Howe, Miss Hazel Elizab'h	do	do	1er sept. '08	750 00	24 nov. '85	1er sept. '08
Simpson, Miss Marguerite	do	do	1er sept. '08	700 00	12 nov. '90	1er sept. '08
Grant, Miss Jessie Blyth..	do	do	1er juil '10	500 00	14 avr. '87	1er juil '10
Têtu, Alexander.........	do	do	1er juil '10	500 00	16 nov. '90	1er juil '10
Hibbard, David William..	do	do	1er avr. '11	500 00	18 jan. '90	1er avr. '11
Liston, Michael..........	.....	Emballeur........	1er sept. '08	800 00	25 juil '66	1er sept. '08
Carroll, Daniel..........	.....	do	1er sept. '08	800 00	10 août '58	1er sept. '08
Dewar, Cecil J...........	.....	Trieur...........	1er avr. '11	500 00	12 sept. '91	1er avr. '11
Donnelly, Bernard C.....	.....	do	1er avr. '11	500 00	26 juin '91	1er avr. '11
Casault, Napoléon.......	.....	Messager.........	7 août '67	800 00	15 juin '41	1er nov. '58
Verreault, Eugène.......	.....	do	29 jan. '82	800 00	29 juin '48	29 jan. '82
Littlefield, Frederick.....	.....	do	1er sept. '08	750 00	25 mars '87	1er sept. '08
Taylor, James Albert.....	.....	do	1er sept. '08	750 00	6 juil '78	1er sept. '08
Wells, Frederick........	.....	do	29 nov. '10	500 00	1er mai '87	29 nov. '10

* Décédé depuis.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi Actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Mathieu, Louis Joseph.....	Commis, travaux militaires, Québec.	3 juil '01	1,800 00	23 jan. '52	15 juil '86
Dupré, Alfred..............	Comptable, Arsenal Féd.	1er juil '05	1,150 00	26 mai '59	nov. '83
Larochelle, Joseph........	Commis, Arsenal Féd.	1er juil '05	1,100 00	7 juil '74	20 oct. '02
Dénéchaud, Charles.........	Pointeur, Arsenal Féd.	1er juil '05	800 00	5 avr. '65	6 juil '98
MacIntyre, Dr. Alfred Edgar.	Chimiste, Arsenal Féd.	1er sept. '06	2,800 00	24 sept. '63	1er sept. '06
Walters, Henry, M.A........	Instructeur Civil, école royale d'artillerie.	1er fév. '09	1,600 00	2 jan. '52	1er fév. '09

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre du bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Mulvey, Thomas, K.C., B.A.	.....	Sous-sec. d'Etat et sous-registraire général.	1er juin '09	5,000 00	18 août '63	1er juin '09
Division de la Correspondance.						
Pelletier, Philippe........	1–A.	Asst. sous-secrétaire d'Etat.	25 jan. '09	3,250 00	20 fév. '49	1er mars '88
Colson, Frederick........	1–B.	Premier Commis et comptable.	1er juil '04	2,600 00	23 juil '54	20 jan. '85
O'Connor, Daniel J........	do	Commis............	22 mars '09	2,300 00	30 août '54	22 mars '09
Emond, Gustave........	do	do	1er avr. '09	2,300 00	21 oct. '62	1er juin '82
Roy, Henri............	2–A.	do	1er juil '04	2,000 00	19 avr. '60	1er juil '86
Dubé, L. J. Arthur........	do	do	1er avr. '10	1,650 00	18 sept. '64	1er juil '90
Harrison, Edward........	2–B.	do	1er juil '90	1,600 00	24 mai '52	1er fév. '85
Nicholson, M. Vernon C..	do	do	20 août '90	1,600 00	10 juil '79	10 juil '79
Steele, Evelyn Y.........	do	do	1er juil '04	1,600 00	8 mars '58	1er nov. '85
Paradis, Eugéne.........	do	do	1er avr. '08	1,500 00	4 oct. '72	18 août '93
Dent, Elsie A...........	do	do	1er fév. '10	1,250 00	5 sept. '67	1er fév. '10
Palmer, Emma E........	3–A.	do	12 déc. '03	1,200 00	8 juin '67	12 déc. '03
Shibley, Gervase R., M.A.	do	do	26 oct. '05	1,200 00	22 fév. '79	26 oct. '05
Labelle, Wilfrid C.......	do	do	1er sept. '08	1,050 00	1er nov. '70	5 jan. '92
Birdwhistle, Matthew J...	do	do	1er avr. '10	950 00	7 mai '76	1er avr. '08
MacGrady, Alice M......	3–B.	do	1er jan. '04	800 00	19 fév. '80	1er jan. '04
Regan, John............	do	do	1er avr. '08	800 00	19 juil '86	1er avr. '08

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de l'Enregistrement.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Storr, Ira William........	1-B.	Premier Commis...	1er juil '05	2,400 00	17 sept. '47	1er oct. '78
Learoyd, Arthur Gilpin...	do	Commis..........	1er avr. '10	2,200 00	15 juin '53	22 oct. '73
Kirwan, Philip Treacy....	2-A.	do	1er juil '93	2,100 00	29 sept. '50	1er nov '79
Drouin, Alphonse M. P...	do	do	1er juil '00	2,100 00	29 juin '51	1er juil '87
Globensky, Lambert F.M.	2-B.	do	1er juil '06	1,550 00	3 sept. '55	1er août '87
Fallon, Francis E........	do	do	28 fév. '07	1,550 00	4 jan. '80	12 déc. '03
Pinard, Léon............	3-A.	do	1er juil '04	1,200 00	12 jan. '74	1er juil '04
Champagne, Joseph F....	do	do	1er mars '06	1,200 00	28 avr. '72	1er mars '06
O'Donnell, Peter J.......	3-B.	do	8 mai '07	800 00	4 nov. '76	8 mai '07
Cornfoot, Nathan A......	do	do	1er avr. '10	800 00	8 avr. '84	1er avr. '10
Hazlett, William G.......	do	do	1er avr. '11	700 00	1er avr. '89	1er avr. '11

Messagers.

Ricard, Urgéle...........	.....	Messager.........	20 déc. '86	800 00	27 juil '57	20 déc. '86
Brankin, James F........	.....	do	1er sept. '08	800 00	27 nov. '85	1er sept. '08
Duggan, Hugh, H........	.....	do	1er sept. '08	750 00	16 aout '65	1er sept. '08
McLay, James	.....	do	13 sept. '10	500 00	30 déc. '69	13 sept. '10

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Pope, Joseph, C.V.O., C.M.G., I.S.O.	.....	Sous-secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures.	1er juin '09	5,000 00	16 août '54	3 déc. '78
Walker, William Henry, B.A.	1–A.	Premier Commis.	1er juin '09	2,900 00	2 oct. '64	1er juil '87
Brophy, Arthur..........	1–B.	Commis..........	1er avr. '08	2,400 00	19 fév. '71	1er juil '00
Baker, Frederick M......	do	do	1er avr. '11	2,100 00	15 août '67	7 fév. '91
Leblanc, J. A...........	2–B.	do	18 juil '10	900 00	23 juil '80	18 juil '10
Connolly, James J.......	3–B.	do	8 nov. '09	550 00	18 sept. '90	8 nov. '09
Rankins, Grace A........	do	do	1er jan. '10	550 00	13 oct. '76	1er jan. '10
McCloskey, K. Agnes....	do	do	1er avr. '10	550 00	18 sept. '83	1er avr. '10
Jessup, James A.........	.....	Messager.........	1er sept. '08	800 00	21 mars '44	1er sept. '08

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES—SERVICE INTÉRIEUR.

Bureau de l'Imprimeur du Roi.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Parmelee, Charles H.....	.....	Sous-min., impr. du Roi et contrôleur de la papeterie.	1er fév. '09	5,000 00	1er juin '55	1er fév. '09
Grison, Louis Armand....	2-B.	Commis..........	5 juil '90	1,600 00	9 avr. '31	1er nov. '79
Farrell, Frank J........	do	do	1er juil '01	1,600 00	17 juin '55	1er août '94
Braceland, Vincent......	3-A.	do	31 mai '06	1,150 00	29 mai '85	31 mai '06
Langley, James A........	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	31 août '88	1er sept. '08
[1]Allen, Harry............	.....	Messager.........	1er jan. '80	800 00	12 jan. '47	1er jan. '80

Division des Impressions.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Snow, Alfred T..........	2-B.	Commis..........	1er juil '01	1,600 00	6 nov. '58	21 juin '93
Draper, Patrick M.......	do	do	1er sept. '08	1,600 00	26 jan. '69	1er sept. '08
Grison, Arthur A........	do	do	1er avr. '07	1,550 00	13 juil '67	1er avr. '07
Howard, John C..........	do	do	27 mar '07	1,550 00	23 juin '69	27 mars '07
[2]Neville, John F..........	3-A.	do	1er sept. '08	1,200 00	28 août '81	1er sept. '08
Consitt, F. Henry........	do	do	1er sept. '08	1,200 00	13 mars '67	1er sept. '08
Daly, John..............	do	do	1er sept. '08	1,186 00	3 oct. '67	1er sept. '08
Gleeson, Joseph L........	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	19 mai '84	1er sept. '08
Reardon, James A........	do	do	1er sept. '08	800 00	22 fév. '84	1er sept. '08

Division du Comptable.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Frigon, Joseph Arthur....	1-B.	Premier commis et comptable......	4 mars '07	2,400 00	27 nov. '65	19 sept. '89
Bronskill, Frederick G....	2-B.	Commis..........	1er juil '06	1,550 00	11 fév. '76	1er juil '00
Clancy, Thomas F., B.A...	do	do	1er juil '06	1,550 00	2 déc. '72	1er juil '00
Ardouin, George R. E.....	3-A.	do	23 déc. '04	1,200 00	2 jan. '80	23 déc. '04
Dowling, John F.........	do	do	6 fév. '06	1,200 00	10 déc. '84	6 fév. '06
Renaud, C. S. Alaric.....	do	do	1er sept. '08	1,200 00	9 mai '62	1er sept. '08
Choquette, Joseph.......	do	do	1er sept. '08	1,000 00	6 juil '65	1er sept. '08
Foley, Joseph H.........	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	24 fév. '86	1er sept. '08
Barrette, Joseph H.......	do	do	1er sept. '08	800 00	27 août '86	1er sept. '08
Nevins, Claude R........	do	do	1er sept. '08	750 00	2 mai '91	1er sept. '08
King, William T.........	.....	Messager.........	1er sept. '08	800 00	25 déc. '51	1er sept. '08

[1]Mis à la retraite depuis. [2]S'est démis de ses fonctions depuis.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES—SERVICE INTÉRIEUR.

Distribution Parlementaire.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Roger, William	2-B.	Commis	1er oct. '96	1,600 00	18 mai '43	1er oct. '96
Wiltshire, John	3-A.	do	17 jan. '85	1,200 00	12 sept. '47	17 jan. '85
Robillard, Eubald	do	do	24 jan. '07	1,150 00	24 jan. '74	24 jan. '07

Division de la Papeterie.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
LaRochelle, Norbert	2-B.	Commis	1er juil '88	1,600 00	9 avr. '51	1er juin '82
[1]Hutchinson, George S	do	do	1er juil '05	1,600 00	20 juin '72	1er juil '00
Proulx, Isidore	do	do	7 nov. '05	1,600 00	29 jan. '69	30 juin '90
Beahen, Denis	3-A.	do	31 août '91	1,200 00	3 fév. '50	1er déc. '85
Andrews, George P	do	do	23 juin '05	1,200 00	28 déc. '72	31 août '91
Gay, Paul A	do	do	7 nov. '05	1,200 00	25 août '78	7 nov. '05
Constantineau, L. Adolphe	do	do	1er sept. '08	1,150 00	14 fév. '50	1er sept. '08
Renihan, Daniel McC	do	do	1er sept. '08	1,150 00	16 sept. '80	1er sept. '08
Byrne, J. Henry	do	do	1er sept. '08	1,100 00	3 août '84	1er sept. '08
Randall, George	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	25 sept. '79	1er sept. '08
Emond, William G	do	do	1er sept. '08	800 00	3 avr. '74	1er sept. '08
Westwick, Henry	do	do	1er sept. '08	800 00	22 avr. '76	1er sept. '08
Snelling, Charles B	do	do	1er sept. '08	800 00	21 sept. '86	1er sept. '08
Sawyer, Arthur J	do	do	1er sept. '08	800 00	10 août '88	1er sept. '08
Driscoll, James W	do	do	1er sept. '08	750 00	13 mars '85	1er sept. '08
O'Connor, Edward A	do	do	1er sept. '08	750 00	8 juin '76	1er sept. '08
Mills, Edwin H	do	do	1er sept. '08	750 00	15 juin '65	1er sept. '08

[1]S'est démis de ses fonctions depuis.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de la Papeterie.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Lepine, Henry A	.....	Emballeur	1er sept. '08	800 00	12 août '69	1er sept. '08
Racicot, André H	.....	do	1er sept. '08	800 00	2 juil '81	1er sept. '08
French, Alfred J	.....	do	1er sept. '08	800 00	5 avr. '63	1er sept. '08
L'Ecuyer, Joseph O	.....	do	1er sept. '08	700 00	15 jan. '77	1er sept. '08
Alarie, Joseph	.....	do	1er sept. '08	800 00	2 jan. '40	1er sept. '08
Doyle, Louis E	.....	do	1er sept. '08	800 00	29 mai '86	1er sept. '08
Fitzgerald, Edmond M	.....	do	1er sept. '08	800 00	19 avr. '77	1er sept. '08
Hill, Thomas	.....	do	1er sept. '08	800 00	19 nov. '43	1er sept. '08
Massé, Gehusse	.....	do	1er avr. '10	550 00	12 avr. '76	1er avr. '10
Marier, Joseph A.D.E	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	12 août '79	1er sept. '08

Division du Cens Electoral.

Smith, Henry T	2–A.	Commis	1er sept. '08	1,850 00	4 fév. '58	1er sept. '08

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Cory, Wm. Wallace, C.M.G.	.....	Sous-ministre.....	1er jan. '05	5,000 00	16 juin '65	1er jan. '05 *5 jan. '01
Coté, Joseph Arthur......	1-A.	Sous-ministre adjoint.	1er avr. '08	3,950 00	24 nov. '62	1er déc. '86 *23 oct. '82
Gibson, Roy Alexander...	2-A.	Commis..........	1er sept. '08	2,100 00	3 oct. '84	1er sept. '08 *10 fév. '08
May, Miss Kathleen Maud Weir.	2-B.	do	1er juil '06	1,550 00	8 fév. '63	1er mai '91 *19 oct. '83
Chandler, Henry.........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	28 oct. '88	1er sept. '08 *13 août '06
MacKinnon, Miss Jean...	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	2 oct. '86	1er sept. '08 *14 fév. '07
Dixon, Miss Aimée......	do	do	1er sept. '08	750 00	14 nov. '87	1er sept. '08 *18 nov. '07
Gibson, James Edward...	.....	Messager.........	1er avr. '11	500 00	23 nov. '78	1er avr. '11 *27 juin '10
Featherston, Joseph Emerson	1-B.	Commis en chef sec.-privé.	1er avr. '10 1er avr. '11	2,200 00 600 00	27 mai '80	1er sept. '08 27 avr. '05
Forbes, Edward Stanley..	2-B.	Commis..........	1er avr. '10	1,250 00	2 mars '82	1er avr. '10 *1er mai '08
Shea, John James........	do	do	1er sept. '08	1,150 00	21 août '75	1er sept. '08 *6 juin '03
Crawford, Miss Alice, Grace Evangeline.	3-A.	do	6 août '01	1,200 00	20 fév. '72	6 août '01 *6 fév. '96
Williams, Miss Mabel Berta B.A.	do	do	20 sept. '05	1,200 00	18 fév. '78	1er juil '04 *19 jan. '01
Johnson, Miss Annie Edith	do	do	1er avr. '10	950 00	8 mars '83	1er sept. '08 *26 oct. '06
Scott, Miss Mary McKay.	do	do	1er avr. '10	950 00	17 août '51	1er juil '04 *12 jan. '00
Kennedy, Miss Mary Alison.	do	do	1er sept. '08	800 00	26 oct. '84	1er sept. '08 *14 sept. '03
Boselly, Edward Berritt...	.....	Messager.........	1er sept. '08	800 00	10 avr. '36	1er sept. '08 *9 juin '08
Chartrand, Edouard Joseph	.....	do	1er avr. '11	500 00	4 jan. '88	1er avr. '11 *21 mars '11

DIVISION DU COMPTABLE.

Beddoe, Charles Henry...	1-A.	Surintendant comptable.	1er sept. '08	3,100 00	17 août '50	30 avr. '83

Division de la dépense

Marchand, Pierre........	1-B.	Sous-comptable....	1er juil '07	2,300 00	25 déc. '66	12 déc. '99
Dunnet, James..........	2-A.	Commis..........	1er avr. '08	1,800 00	4 fév. '47	1er juil '79 *1er avr. '78
Turner, Henry Hamish...	do	do	31 août '08	1,750 00	21 sept. '49	1er mars '84 *20 juin '83
Willoughby, Samuel John.	do	do	1er avr. '09	1,700 00	22 mars '65	1er jan. '87 *12 jan. '86
McIsaac, Ronald Angus Joseph, B.A.	2-B.	do	1er avr. '07	1,500 00	24 juin '74	1er juil '01 *29 avr. '01
Pinard, Alphonse........	do	do	1er sept. '08	1,250 00	29 jan. '49	1er sept. '08 *4 mars '07
Purcell, Denis Peter......	do	do	1er sept. '08	1,200 00	5 fév. '71	1er sept. '08 *6 nov. '01
Anderson, John..........	do	do	1er sept. '08	1,150 00	15 juil '78	1er sept. '08 *15 juin '06
Fortier, Arthur..........	do	do	1er sept. '08	1,150 00	14 avr. '81	1er sept. '08 *20 août '08

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de la dépense—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Addison, Robert	2–B.	Commis	1er avr. '11	1,200 00	8 juin '64	1er avr. '05 *19 juin '01
McCullough, Miss Beatrice Bertha May.	3–A.	do	31 août '08	1,050 00	10 sept. '77	1er oct. '06 *21 juil '02
Shotwell, Mrs. Frances Stuart.	do	do	1er avr. '10	950 00	....	1er sept. '08 *12 mars '01
Traversy, Alonzo Alphonse	do	do	1er avr. '10	950 00	12 mai '89	1er sept. '08 *21 oct. '05
Burrill, William Roscoe	do	do	1er avr. '10	950 00	22 fév. '74	1er sept. '08 *24 juil '08
Binks, Charles Robert	do	do	1er avr. '10	950 00	8 juil '80	1er sept. '08 *12 nov. '07
McStravick, Miss Catherine Theresa.	do	do	1er avr. '11	900 00	11 mars '81	1er sept. '08 *19 juin '03
McCormick, Miss Jessie	3–B.	do	1er sept. '08	750 00	16 sept. '84	1er sept. '08 *21 juil '08
Hancock, Miss AnnieKing	do	do	1er sept. '08	750 00	9 jan. '75	1er sept. '08 *28 août '08
Murphy, Arthur Stephen	.....	Messager	1er sept. '08	750 00	12 avr. '91	1er sept. '08

Division du Revenu.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Pope, George Dalrymple	1–B.	Commis-en-charge	1er avr. '08 1er sept. '08	2,400 00	7 juil '67	31 mars '84
Hill, Henry Beeson	2–B.	Commis	1er sept. '08	1,450 00	19 avr. '66	1er sept. '08 *15 fév. '08
Smythe, Tench Tilghman	do	do	1er sept. '08	1,450 00	24 déc. '57	1er sept. '08 *26 mai '08
Wood, Ernest Edward	do	do	1er avr. '11	1,200 00	15 mai '79	1er juil '01
Hutton, William Howard	3–A.	do	1er juil '02	1,200 00	11 déc. '76	1er juil '02 *9 Dec. '01
Bennett, Miss Henrietta Frances.	do	do	1er avr. '11	900 00	14 déc. '75	1er sept. '08 *9 jan. '05
McFarlane, Alexander Thomas.	do	do	1er avr. '11	900 00	24 juin '88	1er sept. '08 *8 juin '08
†Tyo, Miss KathleenPerry	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	29 fév. '88	1er sept. '08 *14 août '06
Gillies, Miss Amy Esther Victoria.	do	do	21 nov. '07	800 00	1er avr. '83	21 nov. '07 *10 avr. '02
Ramage, Miss Marjorie Clare.	do	do	1er sept. '08	750 00	14 juin '89	1er sept. '08 *4 fév. '08
Fortier, Miss Clorinde	do	do	1er sept. '08	750 00	17 sept. '90	1er sept. '08 *6 fév. '08
Capreol, Alger Patrick	do	do	1er sept. '08	750 00	14 juil '92	1er sept. '08 *28 mai '08
Neville Peter Vincent	do	do	18 juin '10	700 00	13 août '90	18 juin '10 *3 jan. '10
Chaput, Lionel	.....	Messager	1er avr. '10	550 00	10 sept. '87	1er avr. '10

DIVISION DU SECRÉTAIRE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Keyes, Perley George	1–B.	Secrétaire	1er jan. '00	2,800 00	15 fév. '53	17 juil '78
Pereira, Lyndwode Charles	do	Secrétaire adjoint	1er avr. '09 26 juin '89	2,300 00	19 fév. '52	1er jan. '83
Chisholm, Arthur	do	Premier commis	1er avr. '09	2,300 00	11 nov. '50	7 jan. '74
Pelletier, Charles Caron	do	Commis préposé à l'expédition du courrier.	1er avr. '09	2,300 00	21 juin '62	1er jan. '87 *31 oct. '85
Nelson, Frank, B.A.	2–A.	Commis	1er juil '06	1,850 00	12 juin '59	1er juin '85 *4 nov. '82

*Date de la nomination à un emploi temporaire. †S'est démis de ses fonctions depuis.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DU SECRÉTAIRE.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
†Dunlop, Robert	2-B.	Commis	1er juil '03	1,600 00	19 nov. '65	1er jan. '87 *16 fév. '82
Plucknett, Reginald	do	do	1er sept. '08	1,450 00	26 sept. '64	1er sept. '08 *18 juin '07
Lochnan, William	3-A.	do	1er avr. '10	950 00	26 avr. '77	1er sept. '08 *6 sept. '06
Reynolds, George Edward	do	do	1er avr. '10	950 00	6 juil '80	1er sept. '08 *20 août '06
Desjardins, Eudore	do	do	1er avr. '10	950 00	19 sept. '88	1er sept. '08 *3 oct. '07
Phoenix, Miss Anne Jane	do	do	1er avr. '10	950 00	24 oct. '67	1er juil '04 *19 fév. '00
Stalker, Miss Mabel Katherine Wallace.	do	do	1er avr. '11	900 00	29 mai '73	1er sept. '08 *11 mars '01
Ritchie, Miss Isabella	do	do	1er avr. '11	900 00	9 déc. '67	1er sept. '08 *12 mai '02
Preston, Miss Susan Rachel.	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	4 oct. '68	1er sept. '08 *4 juil '04
Nolan, Miss Anna Catherine.	do	do	1er sept. '08	800 00	20 avr. '79	1er sept. '08 *5 fév. '06
Wiseman, Miss Margaret	do	do	1er sept. '08	800 00	7 déc. '88	1er sept. '08 *19 mars '07
MacDonald, Miss Mary Bernadette.	do	do	1er sept. '08	800 00	7 août '76	1er sept. '08 *14 août '06
Gardner, Miss Edith Margaret.	do	do	1er sept. '08	800 00	25 mai '90	1er sept. '08 *17 juin '07
McMillan, Miss Bessie	do	do	1er sept. '08	750 00	17 mars '83	1er sept. '08 *21 mai '08
Blanchard, Mrs. Isabella Margaret.	do	do	1er sept. '08	750 00	11 août '60	1er sept. '08 *22 juin '08
Hickey, Miss Mary Catherine.	do	do	1er sept. '08	750 00	7 oct. '81	1er sept. '08 *28 mars '07
Arnott, Miss Elizabeth Gemmill.	do	do	1er sept. '08	750 00	23 mai '80	1er sept. '08 *28 août '08
Ray, Miss Florence Alice	do	do	1er sept. '08	750 00	28 fév. '92	1er sept. '08
MacKenzie, Miss Isabella	do	do	1er avr. '11	500 00	10 mars '89	1er avr. '11 *16 nov. '10
Fagan, William Christopher.	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	29 juin '83	1er sept. '08 *28 mars '07
Lafrance Isidore	.....	do	1er sept. '08	800 00	15 juil '60	1er sept. '08 *5 fév. '08
Wright, William Alexander.	.....	do	1er sept. '08	750 00	23 déc. '85	1er sept. '08
Mann, Arthur	.....	do	1er avr. '10	550 00	11 fév. '85	1er avr. '10
Mullen Edmund George Fonzo.	.....	do	1er avr. '11	500 00	29 déc. '74	1er avr. '11 *14 sept. '10

BUREAU DU COMMISSAIRE DES TERRES FÉDÉRALES.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Greenway, John Wesley	1-A.	Commissaire	23 mars '04	3,950 00	27 août '61	23 mars '04 *1er jan. '98
‡Burpe, Thomas Richard	1-B.	Sous-commissaire	12 avr. '05	2,800 00	22 août '48	1er sept. '82 *5 août '64
Matheson, Robert Burns	do	Premier commis	1er sept. '08	2,450 00	29 avr. '72	1er sept. '08 *15 déc. '02
Wright, Basil Heber	do	Commis	1er avr. '10	2,200 00	6 avr. '72	7 mars '94 *7 mars '93
Shannon, Charles Victor	2-A.	do	1er sept. '08	1,850 00	12 nov. '75	1er sept. '08 *25 août '99

* Date de la nomination à un emploi temporaire.
† Décédé depuis.
‡ Mis à la retraite depuis.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES TERRES FÉDÉRALES—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Cohoon, Avard Knowles..	2–A.	Commis..........	1er avr. '10	1,650 00	15 nov. '80	1er sept. '08 *1er déc. '04
Smith, Alfred Edward....	2–B.	do	1er sept. '08	1,200 00	3 juin '75	1er sept. '08 *22 mars '05
Munro, Miss Margaret Delena.	3–A.	do	1er avr. '03	1,200 00	27 sept. '73	1er avr. '03 *9 avr. '01
Hawley, Miss Gertrude...	do	do	1er jan. '05	1,200 00	21 avr. '73	1er juil '04 *15 avr. '98
†Claffy, Miss Nellie......	do	do	1er sept. '08	1,150 00	14 jan. '71	1er sept. '08 *15 juil '01
May, Miss Mabel Lugo Fleming.	do	do	1er avr. '10	950 00	27 déc. '74	1er juil '04 *22 oct. '98

† S'est démis de ses fonctions depuis.

DIVISION DES TERRES FÉDÉRALES.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Dixon, Francis FitzRoy...	1–A.	Commis-en-charge. Sous-commissaire adjoint.	1er avr. '10 1er sept. '08	2,900 00	2 juil '56	12 avr. '05 *4 mai '86
Trudel, Edmond.........	2–A.	Commis..........	1er sept. '08	1,850 00	2 nov. '60	1er sept. '08 *21 oct. '95
Hume, Herbert Ellsworth.	do	do	19 jan. '09	1,733 77	31 août '67	1er juin '85 *27 mai '84
Sparkes, George Angove Southwell.	do	do	1er avr. '09	1,700 00	21 mai '64	1er juil '82 *3 mai '81
Fraser, Alexander James..	do	do	1er avr. '09	1,700 00	25 fév. '57	21 avr. '82 *1er mai '79
Pereira, Godfrey Pereira..	do	do	1er avr. '09	1,700 00	17 oct. '57	14 oct. '91 *1er mars '88
Perrin, Herbert Beaven...	do	do	1er avr. '10	1,650 00	9 mars '63	1er sept '08 *16 nov. '85
McGee, Frank Clarence...	2–B.	do	12 juil '06	1,550 00	4 nov. '80	12 juil '06 *1 mars '06
Laflamme, Paul.........	do	do	1er sept. '08	1,450 00	23 mai '81	1er sept. '08 *26 avr. '04
de Olloqui, Rufus Augustin	do	do	1er sept. '08	1,450 00	14 nov. '74	1er sept. '08 *20 juil '08
Edwards, Harry Lisle....	do	do	1er sept. '08	1,450 00	17 juin '80	1er sept. '08 *14 fév. '07
†White, Michael Samuel..	do	do	1er oct. '10	1,400 00	19 mars '79	1er oct. '10 *21 mai '07
Mair, Charles,..........	do	do	1er sept. '08	1,250 00	5 mars '62	1er sept. '08 *8 sept. '04
Lafleur, Ovide..........	do	do	1er sept. '08	1,250 00	29 jan. '74	1er sept. '08 *20 oct. '04
Nagle, Charles Edmond...	do	do	1er sept. '08	1,250 00	25 nov. '77	1er sept. '08 *11 juil '07
Scott, Beresford Hancock.	do	do	1er avr. '11	1,200 00	27 août '78	6 oct. '00 *8 août '93
Powell, Charles, Harold Ernest.	do	do	14 fév. '11	1,200 00	26 août '78	14 fév. '11 *15 avr. '07
Williams, John Lawrence..	do	do	1er sept. '08	1,150 00	10 août '85	1er sept. '08 28 sept. '06
Ryan, Anthony..........	do	do	1er sept. '08	1,150 00	14 mai '74	1er sept. '08 *14 mai '05
Fowler, Hartley.........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	1er avr. '91	1er sept. '08 *25 août '08

*Date de la nomination à un emploi temporaire. †S'est démis de ses fonctions depuis.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES TERRES FÉDÉRALES.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Tupper, Henry Charles Lewis.	2–B.	Commis..........	1er sept. '08	1,050 00	9 déc. '76	1er sept. '08 *13 oct. '06
Turton, Edwin Ernest....	3–A.	do	1er sept. '02	1,200 00	16 juil '72	9 fév. '92 *16 juin '90
Swinburn, Arthur Richard	do	do	1er juil '01	1,200 00	9 juin '55	1er jan. '75 *1 oct. '73
Larkin, John Michael....	do	do	20 sept. '05	1,200 00	24 mai 73	9 mars '04 *17 mars '03
Putman, Miss Linda.....	do	do	1er sept. '08	1,150 00	13 mars '72	1er sept. '08 *2 jan. '01
Tremblay, Miss Malvina..	do	do	1er sept. '08	1,150 00	19 juin '61	1er sept. '08 *21 juin '05
Mulhall, Mrs. Mary Ella..	do	do	1er avr. '10	950 00	21 avr. '70	1er juil '04 *12 mars '00
Eyles, John.............	do	do	1er avr. '11	900 00	13 mars '73	1er sept. '08 *14 déc. '03
Wood, Miss Edith.......	do	do	1er avr. '11	900 00	10 juil '82	1er sept. '08 *18 juin '03
Kealy, Miss Mary Theresa	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	1er fév. '68	1er sept. '08 *23 avr. '04
†MacRitchie, Miss Eva Louise.	do	do	1er sept. '08	800 00	14 mars '82	1er sept. '08 *25 avr. '04
Wood, Miss Stella........	do	do	1er sept. '08	800 00	9 sept. '81	1er sept. '08 *3 jan. '05
Moore, Miss Isabella.....	do	do	1er sept. '08	800 00	22 sept. '70	1er sept. '08 *26 mai '05
Jeffers, Miss Bertha......	do	do	1er sept. '08	800 00	8 déc. '85	1er sept. '08 *7 juin '06
Beatty, Miss Florence Bertha.	do	do	1er sept. '08	800 00	14 jan. '78	1er sept. '08 *29 jan. '06
Hayes, Miss Eleanor Jane.	do	do	1er sept. '08	800 00	25 fév. '75	1er sept. '08 *5 fév. '06
Ross, Miss Clara.........	do	do	1er sept. '08	800 00	29 juin '72	1er sept. '08 *19 fév. '06
Beilby, Miss Rose........	do	do	1er sept. '08	800 00	21 mars '75	1er sept. '08 *14 août '06
Leslie, Miss Ida Mabel....	do	do	1er sept. '08	800 00	11 nov. '80	1er sept. '08 *4 fév. '07
Fulford, Hilliard Lawrence	do	do	1er sept. '08	800 00	30 oct. '68	1er. sept. '08 *11 avr. '08
MacMillan, Miss Isabel Charlotte.	do	do	1er sept. '08	800 00	13 fév. '89	1er sept. '08 *11 fév. '07
McDonald, Miss Annie Elizabeth.	do	do	1er sept. '08	750 00	14 nov. '90	1er sept. 08 *31 août 08
McGuire, Miss Mary Olivia	do	do	1er sept. '08	750 00	4 août 85	1er sept. 08 *2 juil '08
Dunne, Miss Annie Marguerite.	do	do	1er déc. '09	550 00	21 juil '90	1er déc. '09
Low, Miss Agnes........	do	do	1er avr. '10	550 00	29 jan. '91	1er avr. '10 *26 jan. '10
Stewart, Miss Leah Louise	do	do	1er avr. '10	550 00	20 oct. '91	1er avr. '10 *26 jan. '10
Irish, Miss Alina Hilda...	do	do	1er avr. '10	550 00	21 jan. '91	1er avr. '10 *31 jan. '10
McDonald, Miss Christine	do	do	1er juin '09	550 00	13 fév. '89	1er juin '09 * 8 fév. '09
Lennan, Miss Minnie.....	do	do	18 juin '10	500 00	10 oct. '84	18 juin '10 *20 oct. '09
Blunt, Miss Lucy Edith...	do	do	1er jan. '11	500 00	11 août '81	1er jan. '11 *25 juil '10
Cleary, Miss Ella Amelia..	do	do	18 juin '10	500 00	31 juil '88	18 juin '10 28 fév. '10
Caron, Oscar............	do	Messager.........	1er avr. '11	500 00	21 août '86	1er avr. '11 *18 jan. '11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
†Transféré depuis au dépt. des affaires des Sauvages.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des parcs fédéraux.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Harkin, James Bernard...	1–A.	Commissaire......	1er avr. '11	2,800 00	30 jan. '75	2 déc. '01
Johnson Duncan William..	2–B.	Commis..........	1er sept. '08	1,250 00	7 août '79	1er sept. '08 *5 juin '05
Byshe, Frederick Henry...	do	do	1er avr. '11	1,200 00	16 mars '71	21 déc. '04 *6 fév. '93
Von Charles, Miss Fredericka Alexandra.	3–B.	do	1er sept. '08	750 00	18 mars '76	1er sept. '08 *18 mai '08

Division des Terres, Emplacement de villes, etc., dans la Columbie-Britannique.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Maber, Samuel..........	1–A.	Chef de la Division.	1er avr. '11	2,800 00	28 jan. '77	1er sept. '08 *11 juil '00
Ashton, Arthur Ward, D.L.S. & B.C.L.S.	2–A.	Commis..........	1er avr. '11	1,600 00	5 nov. '80	1er sept. '08 *1er mai '05
Wyld, Grier.............	2–B.	do	1er sept. '08	1,450 00	28 août '82	1er sept. '08 *20 nov. '06
Eastman, Ernest Roy....	3–A.	do	1er juil '06	1,150 00	11 sept. '73	1er juil '06 *27 juin '04
Wright, Miss Lillith Kathleen.	do	do	1er avr. '11	900 00	24 fév. '78	1er sept. '08 *13 mars '01
Hawley, Miss Olivia......	3–B.	do	1er juil '04	800 00	20 avr. '78	1er juil '04 *8 fév. '00
Barber, Miss Lily Jane...	do	do	18 juin '10	500 00	24 juin '86	18 juin '10 *18 mars '10

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES LETTRES PATENTES DE TERRES.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Coté, Narcisse Omer, I.S.O.	1–A.	Chef de la divis. des lettres patentes de terres.	1er sept. '08	3,150 00	14 sept. '59	1er nov. '79 *1er juil '78
Gliddon, William Searle...	1–B.	Premier adjoint....	1er avr. '09	2,300 00	7 avr. '58	1er jan. '74
Sheppard, Nugent Benj'in	do	Commis préposé à la salle des dessinat.	1er sept. '08	2,450 00	24 fév. '56	1er sept. '08 *3 nov. '83
Langlois, John..........	2–A.	Dessinateur......	1er sept. '08	1,850 00	8 déc. '44	1er sept. '08 *1er avr. '98
Sherwood, Henry........	do	Commis..........	1er avr. '09	1,700 00	8 août '55	1er juil '82 *26 avr. '80
Cuming, Frank William Chambers.	do	do	1er avr. '09	1,700 00	17 mai '62	1er déc. '86 *15 jan. '82
‡Durnford, Frederick George Dundas, C.E.	do	Dessinateur......	1er avr. '09	1,700 00	3 déc. '56	1er sept. '08 *6 avr. '03
Wade, Augustus Racester.	do	Commis..........	1er avr. '10	1,650 00	4 fév. '59	26 juil '92 *1er avr. '86
Lamb, William..........	do	do	1er avr. '11	1,600 00	5 oct. '56	1er sept. '08 *19 mars '01
Paterson, George Washington.	2–B.	do	1er juil '04	1,600 00	6 août '58	1er juil '79 1er août '76
Lemieux, Guillaume......	do	do	31 mai '06	1,550 00	15 août '58	1er mai '91 *10 avr. '86
Fortier, François Pierre Edmond.	do	do	26 juin '07	1,500 00	16 nov. '78	1er juil '01 * mars '01
Cram, Alexander Scott...	do	Dessinateur......	1er sept. '08	1,500 00	16 jan. '82	1er sept. '08 *27 avr. '05
Ackland, Henry.........	do	Commis..........	30 juin '08	1,450 00	4 juin '71	1er avr. '93 *3 mars '92
Beauchesne, Joseph Arthur Hermyle.	do	do	1er août '08	1,450 00	9 juin '79	1er juil '02 *26 fév. '01
Johnston, James L.......	do	do	1er sept. '08	1,450 00	26 avr. '57	1er sept. '08 *18 août '03
†Robertson, Alexander Sparks.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	28 mars '72	1er sept. '08 *9 sept. '03
McCabe, Edward Patrick Frederick.	do	do	1er sept. '08	1,300 00	7 juin '72	1er sept. '08 *10 avr. '06
Caldwell, John McDonald.	do	do	1er avr. '10	1,250 00	3 nov. '78	1er juil '02
Landreville, Isidore......	do	do	1er sept. '08	1,200 00	28 avr. '75	1er sept. '08 *5 avr. '07
McDougall, Daniel Cameron.	do	do	1er sept. '08	1,100 00	22 sept. '89	1er sept. '08 *12 juil '07
Haggerty, William.......	do	do	1er sept. '08	1,050 00	28 août '58	1er sept. '08 *1er mai '01
Reinhardt, Eugene.......	do	do	1er sept. '08	1,050 00	2 août '76	1er sept. '08 *11 août '06
Beardsley, George.......	do	do	1er sept. '08	1,050 00	6 mars '64	1er sept. '08
Lawson, Vernon Llewellyn	do	do	1er sept. '08	1,050 00	12 jan. '83	8 sept. '08
Martin, March Hamblin..	do	do	1er sept. '08	1,050 00	23 mars '79	8 sept. '08
Taylor, Lorne Bryson....	do	do	27 juin '10	800 00	26 oct. '87	27 juin '10
Thivierge, Arthur........	do	do	27 juin '10	800 00	5 avr. '84	27 juin '10
Wallace, Charles Arthur..	do	do	27 juin '10	800 00	2 fév. '89	27 juin '10
Cohoon, Aubrey Andrew..	do	do	1er juil '10	800 00	17 avr. '90	1er juil '10
Kendall, Carson James...	do	do	13 juil '10	800 00	17 jan. '92	1er juil '10

† Décédé depuis. ‡ S'est démis de ses fonctions depuis.
* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des Lettres Patentes de Terres—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Blanchet, Denis	2–B.	Commis	12 août '10	800 00	15 mai '74	12 août '10
Low, Philip Villeneufve	3–A.	do	1er mai '91	1,200 00	23 oct. '52	1er juil '89 *13 mars '82
Coleman, Miss Lillian	do	do	21 juil '91	1,200 00	7 jan '65	21 juil '90 *1 juin '89
Casey, Miss Mary Ellen	do	do	18 sept. '06	1,150 00	22 jan. '72	1er juil '04 *3 jan. '98
Turnbull, Miss Martha	do	do	1er sept. '08	1,150 00	30 mai '73	1er sept. '08 *5 juil '06
Semple, Miss Margaret Lydia.	do	do	1er avr. '07	1,100 00	4 sept. '66	1er juil '04 15 mars '98
Burnett, Miss Mary Eliza, B.A.	do	do	26 juin '07	1,100 00	15 avr. '72	1er avr. '05 *2 jan. '01
Labrosse, Joseph	do	do	1er avr. '10	950 00	5 avr. '80	1er sept. '08 *16 fév. '07
Connolly, Louis	do	do	1er avr. '10	950 00	25 juil '87	1er sept. '08 *11 mai '07
Perrault, Rodolphe	do	do	1er avr. '10	950 00	27 oct. '78	1er sept. '08 *22 mai '07
Olmsted, Charles	do	do	1er avr. '11	900 00	22 oct. '82	1er sept. '08 *5 mars '07
Haldane, Miss Elizabeth Maud.	do	do	1er avr. '11	900 00	5 oct. '77	1er oct. '04 *9 août '00
MacDougall, Miss Marion Morris.	do	do	1er avr. '11	900 00	17 nov. '79	1er sept. '08 *18 mars '01
Bridgman, Miss Florence Viola Bessie.	do	do	1er avr. '11	900 00	16 août '73	1er sept. '08 *30 juil '02
Duhamel, Miss Agnes	do	do	1er avr. '11	900 00	4 déc. '67	1er sept. '08 *16 juin '04
Norton, Mrs. Lily Liddesdale.	3–B.	do	1er juil '04	800 00	18 juin '48	1er juil '04 *24 déc. '83
Earls, Miss Mary Anne	do	do	1er juil '04	800 00	9 juin '35	1er juil '04 *28 jan. '84
Macmaster, Mrs. Anne	do	do	1er juil '04	800 00	9 fév. '54	1er juil '04 *23 fév. '85
Schofield, Miss Martha Deborah.	do	do	1er juil '04	800 00	8 avr. '62	1er juil '04 *10 fév. '98
Ainsborough, Miss Winnifred.	do	do	1er avr. '05	800 00	18 avr. '81	1er avr. '05 *3 jan. '01
Dewar, Miss Ethel	do	do	1er juil '04	800 00	7 avr. '78	1er juil '04 *19 fév. '01
Leprohon, Miss Marie Antoinette Geraldine.	do	do	1er oct. '06	800 00	9 juin '81	1er oct. '06 *6 août '02
Rowland, Miss Ethel May	do	do	1er sept. '08	800 00	19 mai '82	1er sept. '08 *11 mars '01
Sharpe, Miss Florence	do	do	1er sept. '08	800 00	5 fév. '51	1er sept. '08 *10 avr. '01
Burns, Miss Hattie Roberta	do	do	1er sept. '08	800 00	27 juin '73	1er sept. '08 *5 août '02
Johnson, Miss Helen Phila	do	do	1er sept. '08	800 00	15 juin '79	1er sept. '08 *4 juil '04
Cameron, Miss Mary	do	do	1er sept. '08	800 00	12 jan. '83	1er sept. '08 *28 mars '05
McDougall, Miss Gladys	do	do	1er sept. '08	800 00	12 fév. '84	1er sept. '08 *16 mai '05
Lefurgey, Miss Jessie Constance.	do	do	1er sept. '08	800 00	25 juin '86	1er sept. '08 *10 juil '06
Bayly, Miss Lina	do	do	1er sept. '08	800 00	1 août '84	1er sept. '08 *14 août '06
†Henry, Miss Beatrice	do	do	1er sept. '08	800 00	4 juin '82	1er sept. '08 *13 sept. '06
Shaw, Miss Harriet	do	do	1er sept. '08	800 00	19 juin '86	1er sept. '08 *4 fév. '07
Pepin, Mrs. Sarah	do	do	1er sept. '08	800 00	7 juil '81	1er sept. '08 *3 août '06

* Date de la nomination à un emploi temporaire. † S'est démis de ses fonctions depuis.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES LETTRES PATENTES DE TERRES—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Powers, Miss Ethel Lillian May.	3–B.	Commis	1er sept. '08	800 00	22 juin '81	1er sept. '08 *28 fév. '07
McDougall, Miss Jean Christina.	do	do	1er sept. '08	800 00	9 avr. '72	1er sept. '08 *20 juil '07
Rolph, Miss Grace	do	do	1er sept. '08	750 00	19 mars '86	1er sept. '08 *28 août '07
Ouimet, Miss Alice B	do	do	1er sept. '08	750 00	19 sept. '87	1er sept. '08 *18 nov. '07
Sutton, Miss Mary	do	do	1er sept. '08	750 00	21 déc. '68	1er sept. '08 *3 jan. '08
Arcand, Mrs. Charlotte	do	do	1er sept. '08	750 00	17 nov. '74	1er sept. '08 *4 fév. '08
Gamble, Miss Elizabeth	do	do	1er sept. '08	750 00	25 nov. '58	1er sept. '08 *31 août '08
Kydd, Miss Irene	do	do	1er sept. '08	750 00	3 août '85	1er sept. '08 *31 août '08
Rattey, Miss Aline	do	do	1er sept. '08	750 00	18 nov. '90	1er sept. '08 *27 août '08
Hambleton, Miss Annie	do	do	1er sept. '08	750 00	5 mai '76	1er sept. '80
Macdonald, H. Adelbert	do	do	1er avr. '10	550 00	23 jan. '88	1er avr. '10 *18 oct. '09
Bazinet, Odilon	do	do	24 juin '10	500 00	11 avr. '89	24 juin '10
Dumouchel, Miss Corinne	do	do	25 oct. '10	500 00	13 fév. '83	25 oct. '10
Robitaille, Edgar	do	do	24 juin '10	500 00	7 mai '89	24 juin '10
Charron, Adrien	.....	Messager	1er sept. '08	750 00	17 juil '89	1er sept. '08
Fagan, Thomas Edward	.....	do	1er avr. '10	550 00	2 juin '93	1er avr. '10

DIVISION DES FORÊTS, ET PÂTURAGES.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
York, Brown Lee	1–A.	Commis-en-charge	1er avr. '11	2,800 00	17 déc. '61	1er déc. '86 *20 avr. '85
Reiffenstein, James Henry	1–B.	Commis préposé à la salle des dessinat.	1er sept. '08	2,450 00	31 déc. '50	1er sept. '08 *1er jan. '89
Brough, James Simpson	1–B.	Commis	1er avr. '11	2,100 00	21 jan. '50	1er juin '82 *15 oct. '72
Loyer, François	2–A.	do	1er avr. '08	1,800 00	15 juin '63	1er juil '82 *16 fév. '82
Pinard, Arthur Achille	do	do	1er avr. '09	1,700 00	28 août '72	9 fév. '92 *24 déc. '89
Humphrys, Henry William Roy.	2–B.	do	1er sept. '08	1,200 00	28 sept. '87	1er sept. '08 *28 avr. '02
Ryan, Patrick Eugene	do	do	1er avr. '11	1,200 00	12 déc. '79	1er juil '03 *3 fév. '00
Stothers, John Harold	do	do	1er sept. '08	1,150 00	27 août '84	1er sept. '08 *11 nov. '07
Sharp, William Jackson Small.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	26 avr. '86	1er sept. '08 *1er déc. '07
Burgess, Gilbert	do	do	1er sept. '08	1,050 00	1er juil '86	1er sept. '08 *8 nov. '06
Ellis, Miss Rachel Green	3–A.	do	26 juil '92	1,200 00	20 déc. '66	26 juil '92 *1er mai '88
Shaw, Miss Mary	do	do	1er mai '91	1,200 00	11 fév. '67	1er mai '91 *1er nov. '83
Higgerty, John Joseph	do	do	1er sept. '08	1,100 00	8 juin '80	1er sept. '08 *21 nov. '05
Charron, Oscar	do	do	1er avr. '10	950 00	20 fév. '85	1er sept. '08 *8 juil '05

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES FORÊTS ET PÂTURAGES—Fin.

Nom.	Division	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
McCann, David	3–A.	Commis	1er avr. '10	950 00	5 fév. '89	1er sept. '08 *4 sept. '06
Ryan, John Henry	do	do	1er avr. '11	900 00	5 août '84	1er sept. '08 *30 avr. '07
Skene, James Bertram	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	20 sept. '83	1er sept. '08 *6 juil '08
Richardson, Miss Margaret	do	do	1er juil '96	800 00	28 mai '81	1er juil '06 *24 sept. '00
Ahearn, Miss Julia Mary	do	do	1er sept. '08	800 00	3 mars '80	1er sept. '08 *31 juil '02
Bradley, William Arnold	do	do	1er sept. '08	800 00	11 sept. '85	1er sept. '08 *21 jan. '08
Hamilton, Miss Nellie	do	do	1er sept. '08	800 00	27 nov. '08	1er sept. '08 *4 sept. '06
Weir, Miss Catherine Margaret.	do	do	1er sept. '08	800 00	21 août '69	1er sept. '08 *8 avr. '07
Elliott, James	do	do	1er sept. '08	750 00	8 fév. '89	1er sept. '08 *4 avr. '08
Kutschke, Miss Minnie	do	do	1er sept. '08	750 00	3 avr. '90	1er sept. '08 *4 mai '08
Blyth, Ernest	do	do	1er sept. '08	750 00	24 juil '86	1er sept. '08 *28 août '08
Shields, Joseph Aloysius	do	do	1er sept. '08	730 00	7 sept. '86	1er sept. '08 *28 jan. '08
Wilson, Miss Christina A.	do	do	1er fév. '10	550 00	2 sept. '85	1er fév. '10
Laflamme, Joseph	do	do	18 juin '10	500 00	5 juin '89	18 juin '10 *20 avr. '10
Gibeault, Albert	do	do	10 jan. '11	500 00	16 avr. '83	10 jan. '11
Pelletier, Napoléon Emile	do	do	1er jan. '11	500 00	9 nov. '90	1er jan. '11
Montpetit, Alfred	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	22 sept. '60	1er sept. '08 *19 déc. '06
Connelly, Francis Lionel	.....	do	1er avr. '11	500 00	14 oct. '94	1er avr. '11 *18 jan. '11

DIVISION DES MINES.

Nom.	Division	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Rowatt, Hugh Howard	1–A.	Chef de la division des mines et sec. du Yukon.	1er sept. '08	3,000 00	17 août '61	1er juil '88 1er nov. '87
Genest, Samuel MacAllum	1–B.	Commis préposé à la salle des dessinat.	1er sept. '08	2,450 00	11 juin '63	1er sept. '08 *20 nov. '84
Finnie, Oswald Stirling, B.Sc.	do	Ingénieur inspect.	1er avr. '10	2,400 00	....	1er avr. '10 3 août '98
Spence, Charles Frederick	2–A.	Commis	1er sept. '08	1,850 00	15 mars '74	1er sept. '08 *11 mars '01
Capreol, Frederic Chase	2–B.	do	1er juil '03	1,600 00	17 oct. '60	15 fév. '84 *24 avr. '82
Mitts, Joseph Garrison	do	do	31 août '08	1,450 00	12 déc. '70	20 déc. '02 *1er mai '02
Pelton, Andrew	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,450 00	21 jan. '68	1er sept. '08 *1er mars '01
Batterton, William Patrick	do	Commis	1er sept. '08	1,450 00	10 août '67	1er sept. '08 *4 mars '07
Ryan, Thomas Walter	do	do	1er sept. '08	1,250 00	13 août '68	1er sept. '08 *1er fév. '78
Esdale, Robert James	do	do	1er sept. '08	1,150 00	14 fév. '78	1er sept. '08 *9 déc. '07

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES MINES.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Bennett, Charles Herbert.	2–B.	Commis..........	1er sept. '08	1,150 00	29 sept. '80	1er sept. '08 *13 mars '05
Chamonard, Louis Marie..	do	Dessinateur......	1er sept. '08	1,150 00	5 avr. '73	1er sept. '08 *30 jan. '07
Higgerty, Henry James...	do	Commis..........	1er sept. '08	1,050 00	3 juil '76	1er sept. '08 *21 jan. '01
Mitchell, Franklin.......	do	do	1er sept. '08	1,050 00	18 sept. '69	1er sept. '08 *26 août '08
Masson, Andrew Livingstone.	3–A.	do	1er juil '04	1,200 00	14 avr. '75	1er juil '04 *13 nov. '02
Martin, Miss Maraquita..	do	do	1er sept. '08	1,150 00	9 avr. '78	1er juil '04 *10 avr. '99
Shields, Miss Emily Elizabeth.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	9 juin '63	1er juil '04 5 oct. '98
Johnson, Miss VivianElma	do	do	1er sept. '08	1,150 00	24 jan. '79	1er juil '04 *29 jan. '00
Daly, Patrick Joseph.....	do	do	1er sept. '08	1,050 00	22 nov. '80	1er sept. '08 *1er sept.'06
Traversy, Walter Isidore..	do	do	1er avr. '10	950 00	27 mai '85	1er sept. '08 *21 avr. '04
Laflamme, Jules.........	do	do	1er avr. '10	950 00	26 oct. '86	1er sept. '08 *3 avr. '06
Grant, Miss Edith Agnes..	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	10 avr. '81	1er sept. '08 *25 mars '07
Holmes, Miss Beatrice....	do	do	1er sept. '08	750 00	5 août '88	1er sept. '08 *20 jan. '08
Hamel, Miss M. Rachel...	do	do	1er sept. '08	750 00	25 sept. '82	1er sept. '08 *21 jan. '08
Patching, Miss Bessie Frances Margaret.	do	do	1er sept. '08	750 00	9 août '88	1er sept. '08 *20 jan. '08
Ross,Miss JeannetteMaria	do	do	1er sept. '08	750 00	5 nov. '73	1er sept. '08 *17 jan. '08
Feeney, Miss Mary Elizabeth.	do	do	1er oct. '10	500 00	1er août '90	1er oct. '10
Holtz, Albert Henry......	.....	Messager.........	1er sept. '08	750 00	23 mars '77	1er sept. '08 *6 mai '08

DIVISION DES TERRES DES ÉCOLES

Checkley, Frank Stewart, I.S.O.	1–A.	Chef de division des terres des écoles.	1er juil '04	3,000 00	7 juin '51	1er août '73 *13 avr. '73
Rollins, William Tomson..	2–A.	Commis..........	1er sept. '08	2,050 00	17 juil '75	1er sept. '08 *3 mai '03
Newcomb, George Henderson.	do	do	7 sept. '06	1,850 00	13 août '47	1er jan. '75 *1er fév. '73
Landerkin, George Fenton	2–B.	do	1er sept. '08	1,600 00	28 fév. '73	1er sept. '08 *2 mai '06
McDonald,Douglas Henry	3–A.	do	1er avr. '10	950 00	1er nov. '82	1er juil '07 *25 mars '01
Aylen, Miss Florence.....	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	30 mai '77	1er sept. '08 *13 mars '01
Bradley, Miss Lyla May..	do	do	1er sept. '08	800 00	17 juil '82	1er sept. '08 *8 jan. '01
Swinburn, Miss Ada......	do	do	1er sept. '08	800 00	2 nov. '82	1er sept. '08 *18 juin '03
O'Leary, James..........	do	do	1er sept. '08	800 00	6 mai '89	1er sept. '08 *1er fév. '07

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des Terres des Écoles.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
†Johnson, Miss Laura....	3–B.	Commis..........	1er sept. '08	800 00	8 juil '84	1er sept. '08 *24 août '06
Seguin, René............	do	do	1er avr. '11	600 00	23 avr. '89	1er avr. '11
†Crosby, Miss Bertha Adeline.	do	do	1er avr. '10	550 00	3 juin '88	1er avr. '10 *10 déc. '09
Perrier, Joseph Leandre..	do	do	18 juin '10	500 00	16 nov. '88	18 juin '10
Gordon, Miss Florence Gertrude.	do	do	1er fév. '11	500 00	15 oct. '91	1er fév. '11
Rousseau, Joseph Achille Arcadius.	do	do	6 fév. '11	500 00	25 jan. '91	6 fév. '11 *10 août '10
Purvis, George Edward...	.....	Messager.........	1er sept. '08	750 00	16 déc. '87	1er sept. '08

Division des Terres des Chemins de fer et des Marais.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
‡Young, Robert Evans, D.L.S.	1–A.	Géogr. en chef et sur. de la div. des ter. des ch. de fer et marais.	1er fév. '04 1er avr. '10	3,750 00	17 mars '61	1er fév. '04 *23 mars '01
Challies, John Bow, B.A...	1–B.	Commis..........	1er avr. '11	2,100 00	23 avr. '82	1er sept. '08 *16 mai '03
Lynch, Francis Christopher Chisholm.	2–A.	do	1er avr. '11	1,600 00	11 mai '84	1er sept. '08 27 avr. '06
Norrish, Bernard Esterbrooke.	do	do	1er avr. '11	1,600 00	2 fév. '85	1er sept. '08 *31 juil '08
Macdonnell, John Alexander.	2–B.	do	1er sept. '08	1,450 00	22 sept. '53	1er sept. '08 *12 fév. '07
Crean, Francis Joseph Patrick.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	....	1er sept. '08 *4 fév. '08
Williamson Frank Hedworth Hamilton.	do	do	1er sept. '08	1,350 00	15 mars '83	1er sept. '08 *15 avr. '07
Stronach, Robert Summers	do	Dessinateur......	1er sept. '08	1,250 00	19 mai '82	1er sept. '08 *27 avr. '08
Gaudry, Gilbert Alphiloford.	do	Commis..........	1er sept. '08	1,150 00	15 mai '85	1er sept. '08 *13 août '07
Beale, Alfred Martin.....	do	do	1er sept. '08	1,150 00	6 août '84	1er sept. '08 *21 avr. '08
Caldwell, William Ronald.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	19 juin '87	1er sept. '08 *22 nov. '07
Bastien, Joseph Arthur...	do	do	1er sept. '08	1,150 00	1er sept. '85	1er sept. '08 *27 oct. '07
Arthur, Alfred John......	do	do	1er sept. '08	1,150 00	20 mars '85	1er sept. '08 *27 août '08
Lawe, Robert Allen......	do	do	1er avr. '11	800 00	9 oct. '83	1er sept. '08 *1er avr. '08
Murphy, Miss Anna......	3–A.	do	15 fév. '10	950 00	17 juin '78	1er sept. '08 *15 fév. '01
O'Hanly, Ronald Wolfe...	do	do	1er avr. '10	950 00	6 avr. '76	1er sept. '08 *13 août '06
Hilliard, Miss Lillian......	do	do	1er avr. '11	900 00	4 jan. '77	1er juil '04 *20 mars '99
McGill, Miss Victoria Mary Gertrude.	do	do	1er avr. '11	900 00	26 nov. '69	1er juil '04 *19 jan. '01
Parlow, Miss Kathleen...	do	do	1er avr. '11	900 00	11 sept. '87	1er sept. '08 *13 déc. '02
MacCuaig, Miss AnnaJane	do	do	1er avr. '11	900 00	29 sept. '80	1er sept. '08 *8 mai '05
Durocher, Eugene Joseph.	do	do	1er avr. '11	900 00	29 déc. '86	1er sept. '08 *14 oct. '07
McClymont, Percy John..	do	do	1er avr. '11	900 00	5 mars '85	1er sept. '08 *1er avr. '08

* Date de la nomination à un emploi temporaire. † S'est démis de ses fonctions depuis.
‡Décédé depuis.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES TERRES DES CHEMINS DE FER ET DES MARAIS.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Latimer, William Rogers...	3–A.	Commis..........	1er avr. '11	900 00	28 mars '74	1er sept. '08 *27 juil '08
McIlmoyle, Miss Clemena Jane.	do	do	1er avr. '11	900 00	31 déc. '73	1er sept. '08 *11 nov. '07
Cook, Miss Thirza.......	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	4 déc. '86	1er sept. '08 *19 sept. '04
†Montgomery, Miss Adeline Rourke.	do	do	1er sept. '08	800 00	26 août '82	1er sept. '08 *13 mars '06
Turnbull, Stanley Edward.	do	do	1er sept. '08	800 00	27 juin '88	1er sept. '08 *1er mai '08
Atchison, Mackay Bennett	do	do	1er sept. '08	800 00	5 fév. '87	1er sept. '08 *20 juil '08
Kinsella, Miss Gertrude...	do	do	1er sept. '08	800 00	22 nov. '82	1er sept. '08 *18 mars '02
Whitehead, Miss Annie...	do	do	1er sept. '08	750 00	11 sept. '73	1er sept. '08 *24 juin '07
Odell, Russell Kenneth...	do	do	1er sept. '08	750 00	15 sept. '91	1er sept. '08 *27 août '08
Mainguy, Herbert Layton	do	do	1er sept. '08	750 00	14 oct. '88	1er sept. '08 *17 jan. '08
Stewart, Miss Mary......	do	do	1er sept. '08	750 00	29 juin '78	1er sept. '08 *28 avr. '08
Hill, Harry.............	do	do	27 déc. '10	700 00	9 août '78	27 déc. '10
Mennie, Edward Thomas..	do	do	18 jan. '10	550 00	30 nov. '90	18 jan. '10
Gauthier, Miss Agnes.....	do	do	1er avr. '10	550 00	25 fév. '82	1er avr. '10 *1er fév. '10
Cameron, Miss Daisy Donalda.	do	do	1er avr. '10	550 00	4 mars '89	1er avr. '10 *28 fév. '10
Hebert, Miss Bernadette...	do	do	1er avr. '10	550 00	8 oct. '88	1er avr. '10 *28 fév. '10
Merrill, Miss Eva Hope...	do	do	1er avr. '10	550 00	2 avr. '91	1er avr. '10 *28 fév. '10
Rouleau, Miss Cecile.....	do	Trieuse..........	1er avr. '11	500 00	23 août '87	1er avr. '11 *1er déc. '10

BUREAU DU SECRÉTARIE LÉGISTE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Rothwell, Thomas Gainsford.	1–B.	Commis en loi.....	1er juil '97	2,800 00	1er féb. '52	1er juil '84 *1er jan. '83
Barber, Miss Beatrice....	3–A.	Commis..........	1er mai '91	1,200 00	11 mai '67	1er mai '91 *16 fév. '85

DIVISION DE L'ENREGISTREMENT.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Roberts, James Mitchell..	1–B.	Registraire de la correspondance.	1er avr. '07 29 juin '08	2,400 00	29 juil '66	16 mai '04 *1er jan. '00
Bell, George............	do	Premier commis...	1er avr. '09	2,300 00	14 jan. '50	1er juin '85 *2 avr. '83
Eagleson, James Shore....	2–A.	Commis..........	1er avr. '11	1,600 00	1er août '56	1er juil '87 *26 mars '86
Chevrier, Eugene Louis...	do	do	1er avr. '11	1,600 00	16 juin '60	6 fév. '83
Connelly, Edward.......	2–B.	do	1er sept. '08	1,600 00	26 juin '55	31 mai '90 *12 mars '83
Kemeys-Tynte, Arthur Marcus Philipps.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	22 mars '50	1er sept. '08 *1er mars'00
Buckham, John Herbertson	do	do	1er sept. '08	1,450 00	29 août '72	1er sept. '08 *4 oct. '05
Latimer, Albert Edward..	do	do	1er sept. '08	1,450 00	5 sept. '72	1er sept. '08 *13 août '06

* Date de la nomination à un emploi temporaire. † S'est démis de ses fonctions depuis.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de l'Enregistrement.—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Rombough, Jacob Isaiah..	2–B.	Commis..........	1er sept. '08	1,250 00	12 nov. '52	1er sept. '08 *15 jan. '04
Bailey, William Mark....	do	do	1er avr. '10	1,250 00	25 juin '77	12 déc. '03 *1er juil '03
Harnett, William Charles..	do	do	1er sept. '08	1,200 00	3 oct. '68	1er sept. '08 *5 juil '07
Roger, William Cruickshank.	do	do	1er avr. '11	1,200 00	19 mars '81	1er juil '05 *25 mars '02
Douglas, Robert George..	do	do	1er sept. '08	1,150 00	6 mai '85	1er sept. '08 *14 juin '06
Hand, Selwyn Ewart.....	do	do	1er sept. '08	1,150 00	1er jan. '83	1er sept. '08 *24 juin '02
Watt, James Thomas.....	do	do	1er sept. '08	1,150 00	10 oct. '80	1er sept. '08 *9 août '06
Hearnden, George.......	do	do	1er sept. '08	1,150 00	8 août '58	1er sept. '08 *15 mai '07
Turcotte, Emile.........	do	do	1er sept. '08	1,150 00	3 mars '81	1er sept. '08 *1er oct. '06
Ashfield, John Hanna....	do	do	1er sept. '08	1,100 00	20 mars '79	1er sept. '08 *6 mars '07
Courtice, William Howard	do	do	1er sept. '08	1,050 00	22 avr. '08	1er sept. '08 *1er juil '08
DesLauriers, Joseph......	do	do	1er sept. '08	1,050 00	10 juil '75	1er sept. '08 *7 août '07
Hill, Donald Ernest......	do	do	1er sept. '08	1,050 00	9 août '74	1er sept. '08 *16 mars '08
Mills, William Henry.....	do	do	1er sept. '08	1,050 00	26 mai '46	1er sept. '08 *10 août '06
Savage, Samuel.........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	30 jan. '71	1er sept. '08 *8 mai '07
Kniewasser, Andrew.....	do	do	1er sept. '08	1,050 00	25 mars '65	1er sept. '08
Davidson, Thomas......	3–A.	do	1er juil '02	1,200 00	15 sept. '74	1er juil '02 *8 fév. '00
Duhamel, Jean Baptiste..	do	do	12 déc. '03	1,200 00	6 jan. '72	12 déc. '03 *24 fév. '93
Allen, Ernest Hiram......	do	do	1er mai '07	1,100 00	17 fév. '73	1er juil '04 * juin '01
Rutherford, Mrs. Mary Margaret.	do	do	1er avr. '08	1,100 00	24 nov. '74	1er avr. '08 *8 juil '03
McCracken, Alexander...	do	do	1er avr. '10	950 00	26 sept. '73	1er sept. '08 *1er sept. '05
Ellis, Francis Thomas....	do	do	1er avr. '10	950 00	20 nov. '79	1er sept. '08 *30 mai '04
Butler, John Alban.......	do	do	1er avr. '11	900 00	11 juin '70	1er sept. '08 *31 juil '08
Johnston, George........	do	do	1er avr. '11	900 00	18 mars '61	1er sept. '08 *14 août '08
Beeson, George Cyril.....	do	do	1er avr. '11	900 00	5 oct. '80	1er sept. '08 *26 déc. '02
D'Aoust; Paul..........	do	do	1er avr. '11	900 00	13 juil '90	1er sept. '08 *29 juin '08
Shore, Samuel Hamilton..	do	do	1er avr. '11	900 00	12 fév. '86	1er sept. '08 *2 juil '06
Hutton, John Bower.....	do	do	1er avr. '11	900 00	24 oct. '78	1er sept. '08 *3 juil '06
Reynolds, Miss MaryEdna B.A.	3–B.	Traducteur.......	1er sept. '08	800 00	19 mai '73	1er sept. '08 *9 mai '04
Percival, Miss Mary Florence.	do	Commis..........	1er juil '07	800 00	1er jan. '80	1er juil '07 *14 déc. '04
Henry, Robert Charles....	do	do	1er sept. '08	800 00	28 mai '76	1er sept. '08 *26 juin '05
Mitchell, Frederick Jacques	do	do	1er sept. '08	800 00	19 fév '77	1er sept. '08 *12 déc. '04

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DE L'ENREGISTREMENT.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Traveller, Miss Adeline Beatrice.	3–B.	Commis..........	1er sept. '08	800 00	12 août '76	1er sept. '08 *15 mars '06
Paquette, AlfredAbraham.	do	do	1er sept '08	800 00	25 juin '76	1er sept. '08 *15 mars '07
Pedley, Miss Agnes Stella.	do	do	1er sept. '08	750 00	23 juin '88	1er sept. '08 * juil '08
Shea, Miss Annie E......	do	do	1er sept. '08	750 00	12 jan. '82	1er sept. '08 *11 fév. '08
Dewar, Miss Jessie Daisy.	do	do	1er sept. '08	750 00	20 avr. '77	1er sept. '08 *26 août '08
Eagleson, Stanley Preston.	do	do	1er sept. '08	750 00	28 jan. '92	1er sept. '08 *13 juin '08
Pratte, Gaston...........	do	do	15 fév. '10	750 00	4 avr. '91	15 fév. '10
Racette, Jean Baptiste François.	do	do	20 déc. '10	700 00	13 nov. '87	20 déc. '10 *19 juil '10
Schuller, Jules...........	do	do	21 déc. '10	700 00	13 mars '86	21 déc. '10
Cadieux, Joseph Albert...	do	do	18 juin '10	500 00	15 fév. '85	18 juin '10 *22 mars '10
‡Wilson, Walter.........	do	do	18 juin '10	500 00	9 juin '88	18 juin '10 *5 jan. '10
Danis, James Thomas....	do	do	18 juin '10	500 00	10 juin '91	18 juin '10 *17 jan. '10
Bourbeau, Joseph Arthur..	.....	Messager.........	1er avr. '11	500 00	16 sept. '78	1er avr. '11 *11 jan. '11
Groulx, Edmond.........	.....	do	1er avr. '11	500 00	10 juil '83	1er avr. '11 *27 fév. '11

DIVISION DE LA SYLVICULTURE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Campbell, Robert Henry..	1–A.	Directeur de la Sylviculture.	1er sept. '08	3,350 00	26 mai '67	1er mai '91 *4 oct. '87
Knechtel, Abraham, B.S., F.E.	1–B.	Inspecteur des réserves forestières.	1er sept. '08	2,750 00	....	1er sept. '08 *1er jan. '08
Drake, Edward Fisher....	do	Commis..........	1er avr. '11	2,100 00	17 juil '62	1er juil '03 *14 oct. '89
Proctor, George Stephen..	2–B.	Dessinateur......	1er sept. '08	1,550 00	8 août '71	1er sept. '08 *1er juil '00
Jacombe, Frederick William Hudson, M.A., M.F.	do	Commis..........	1er sept. '08	1,450 00	25 août '75	1er sept. '08 *15 juin '06
Patching, Richard.......	do	do	1er sept. '08	1,450 00	14 juin '61	1er sept. '08 *24 jan. '08
Graham, Maxwell Henry..	do	do	1er sept. '08	1,250 00	15 fév. '72	1er sept. '08 *1er oct. '06
Taylor, Gordon Balfour...	do	do	1er sept. '08	1,150 00	18 août '79	1er sept. '08 *8 mai '07
Brown-Wallis, Vivian....	do	do	1er sept. '08	1,150 00	23 sept. '76	1er sept. '08 *5 nov. '07
Cheney, Henry Wallace..	do	do	29 juin '10	800 00	3 mai '91	29 juin '10
Clarke, Douglas Earl.....	do	do	5 juil '10	800 00	29 oct. '91	5 juil '10
Hunt, Charles Arthur....	3–A.	do	1er juil '06	1,150 00	5 fév. '77	1er juil '06 *3 fév. '04
Robinson, Miss Annie Marion, B.A.	do	do	3 août '07	1,100 00	18 mars '78	1er juil '04 *10 fév. '00
Boyce, Guy.............	do	do	1er avr. '11	900 00	5 nov. '83	1er sept. '00 *20 fév. '06
Witten Stewart..........	do	do	1er avr. '11	900 00	29 oct. '77	1er sept. '08 *27 avr. '08
Daws, Miss Harriett Ethel	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	7 jan. '84	1er sept. '08 *13 mai '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire. † Transféré depuis au ministère des Douanes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de la Sylviculture.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Roberts, Miss Winnifred..	3–B.	Commis..........	1er sept. '08	750 00	13 oct. '69	1er sept. '08 *2 juil '08
Adams, Miss Gertrude Ethel.	do	do	1er avr. '10	550 00	1 mai '83	1er avr. '10 *1er jan. '10
Kinsman, Miss Mildred Bertha.	do	do	1er avr. '10	550 00	31 déc. '85	1er avr. '10 *14 fév. '10
MacDonald, Miss Mary.. Angela.	do	do	1er avr. '10	550 00	4 sept. '88	1er avr. '10
Blackburn, Miss Ina.....	do	do	1er oct. '10	500 00	4 jan. '89	1er oct. '10 *25 juil '10
Hoad, William Furness...	.....	Messager.........	23 juin '10	500 00	13 déc. '74	23 juin '10
Kilmartin, Thomas Leon..	.....	do	1er avr. '11	500 00	29 fév. '92	1er avr. '11

Division des Arpentages.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Deville, Edouard Gaston Daniel, LL.D., D.T.S.	1–A.	Arpenteur général..	1er jan. '85	3,650 00	21 fév. '49	13 juin '81
†Symes, Peter Barclay...	1–B.	Dessinateur en chef	30 juin '06	2,350 00	24 sept. '47	1er août '73 *1er juin '70
Shanks, Thomas, B.A.,Sc., D.L.S.	do	Dessinateur en chef adjoint.	1er sept. '08	2,450 00	23 avr. '69	1er sept. '08 *22 mai '00
Brown, Thomas Edward, B.A.	do	Chef de division...	1er sept. '08	2,450 00	3 mai '74	1er sept. '08 *9 juin '02
Nash, Thomas Sanford, D.L.S.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	2 juil '75	1er sept. '08 *13 mai '02
Dodge, George Blanchard, D.L.S.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	2 août '74	1er sept. '08 *23 mai '04
Brady, Martin..........	do	Secretaire le l'arpenture général.	1er sept. '08	2,300 00	13 nov. '56	1er juil '79 *5 mars '79
Smith, Jacob............	do	Chef de division	1er sept. '08	2,450 00	10 juin '44	1er sept. '08 *28 mars '86
Hunter, Richard Harrison.	2–A.	Comptable.......	1er sept. '08	2,050 00	10 mai '49	1er sept. '08 1er jan. '86
Engler, Carl, B.A., D.L.S..	do	Chef de division...	1er sept. '08	2,000 00	30 sept. '72	1er sept. '08 *10 juil '01
Rowan-Legg, Edward Lutridge.	do	do ...	1er sept. '08	2,000 00	15 jan. '48	1er sept. '08 *20 juin '82
Gillmore, Edward Theodore Barclay.	do	Sous-chef de division.	1er sept. '08	1,950 00	21 juil '69	1er sept. '08 *25 nov. '89
Belleau, Joseph Alphonse..	do	do	1er sept. '08	1,950 00	30 sept. '57	1er sept. '08 *1er mai '84
Begin, Pierre Alphonse....	do	do	1er sept. '08	1,900 00	3 jan. '65	1er sept. '08 *1er juin '83
Barber, Herbert George, D.L.S.	do	do	1er sept. '08	1,850 00	22 avr. '78	1er sept. '08 *9 juin '03
Rice, Frederick William, D.L.S.	do	do	1er sept. '08	1,850 00	12 mars '78	1er sept. '08 *2 mai '05
‡Umbach, Joshua Elder, D.L.S.	do	do	1er sept. '08	1,850 00	24 nov. '79	1er sept. '08 *26 mai '03
Burgess, Edward Leroy, D.L.S., O.L.S.	do	do	1er sept. '08	1,850 00	5 mai '78	1er sept. '08 *15 juin '03
Dennis, Earl Munro, B.Sc. D.L.S.	do	do	1er sept. '08	1,850 00	26 jan. '83	1er sept. '08 *25 mai '04
Elder, Albert James,D.L.S	do	do	1er sept. '08	1,850 00	24 oct. '83	1er sept. '08 *11 juin '04
Henderson, Frank Dillon, D.L.S.	do	do	1er sept. '08	1,850 00	27 mai '71	1er sept. '08 *26 mai '03
Hill, Sherwood Norman...	do	do	1er sept. '08	1,850 00	22 mars '81	1er sept. '08 *7 mai '04

*Date de la nomination à un emploi temporaire. † Mis à la retraite depuis.
‡ S'est démis de ses fonctions depuis.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES ARPENTAGES.—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
May, John Ernest........	2-A.	Sous-chef de division.	1er sept. '08	1,850 00	12 mai '66	1er sept. '08 *7 août '02
Morley, Reginald Walden.	do	do	1er sept. '08	1,850 00	18 sept. '77	1er sept. '08 *25 mars '05
Weld, William Elfred.....	do	do	1er sept. '08	1,850 00	1er fév. '84	1er sept. '08 *27 avr. '05
Lawe, Henry, D.L.S......	do	do	1er sept. '08	1,850 00	28 fév. '38	1er sept. '08 *1er nov. '03
McIlquham, Walter Lloyd B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,850 00	15 jan. '76	1er sept. '08 *3 fév. '04
Genest, Pierre François Xavier.	do	do	1er sept. '08	1,850 00	27 jan. '71	1er sept. '08 *30 août '99
Carruthers, Hector Kay..	do	Préposé à la photographie.	1er sept. '08	1,850 00	25 jan. '79	1er sept. '08 *1er juil '03
Woodruff, John..........	do	Photographe en Chef.	1er sept. '08	1,850 00	17 mai '57	1er sept. '08 *25 août '90
O'Connell, John Richard..	do	Dessinateur.......	1er avr. '09	1,650 00	9 mars '74	1er sept. '08 *16 avr. '01
Flindt, Arthur Herbert...	do	do	1er déc. '09	1,650 00	31 déc. '63	1er sept. '08 *7 mai '08
Robertson, Donald Fraser.	do	do	1er oct. '09	1,650 00	11 nov. '80	1er sept. '08 *30 mars '04
Sylvain, John...........	do	do	1er sept. '08	1,650 00	30 mars '77	1er sept. '08 *1er avr. '01
Wilson, Edward Everett Dance.	do	do	1er sept. '08	1,600 00	26 oct. '78	1er sept. '08 *10 mai '04
Côté. Joseph Arthur Aurèle.	do	do	1er avr. '11	1,600 00	16 jan. '89	5 juil '09
Blanchet, Alexander Edward.	2-B.	do	1er sept. '08	1,600 00	14 déc. '68	1er sept. '08 *22 nov. '02
Roger, Alec.............	do	do	1er sept. '08	1,600 00	5 sept. '82	1er sept. '08 *10 mai '06
McClennan, Walter Danesbrook.	do	do	1er sept. '08	1,600 00	6 mai '77	1er sept. '08 *25 avr. '05
Moule, William John.....	do	do	1er sept. '08	1,600 00	24 avr. '70	1er sept. '08 *8 mai '05
Carroll, Michael Joseph...	do	do	1er sept. '08	1,550 00	12 nov. '73	1er sept. '08 *11 juin '06
D'Orsennens, Arthur.....	do	do	1er sept. '08	1,550 00	31 mai '65	1er sept. '08 *10 sept. '02
Davies, Thomas Edward Shakeshaft.	do	do	1er sept. '08	1,550 00	27 avr. '57	1er sept. '08 *14 mai '06
Perrin, Vincent..........	do	do	1er sept. '08	1,550 00	14 juil '68	1er sept. '08 * oct. '01
Spreckley, Robert Oscar..	do	do	1er sept. '08	1,450 00	22 nov. '83	1er sept. '08 *21 jan. '07
Kitto, Franklin Hugo, D.L.S.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	28 mars '80	1er sept. '08 *8 juil '07
Grant, Alexander William, B.A.	do	do	1er sept. '08	1,350 00	9 fév. '73	1er sept. '08 *10 nov. '03
McRae, Alexander, B.A., B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,350 00	11 sept. '67	1er sept. '08 *1er juin '07
Rochon, Ernest Calixte...	do	do	1er sept. '08	1,350 00	21 août '84	1er sept. '08 *9 avr. '07
Goodday, Leonard.......	do	do	1er sept. '08	1,350 00	3 août '52	1er sept. '08 *1er mai '07
Bray, Raymond Price....	do	do	1er sept. '08	1,350 00	9 nov. '83	1er sept. '08 *10 déc. '07
Sutherland, Henry Edgar, B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,350 00	18 avr. '85	1er sept. '08 *27 juin '07
Davy, Eugene...........	do	do	1er sept. '08	1,350 00	17 sept. '62	1er sept. '08 *30 août '07
Brigly, John Henry......	do	do	13 fév. '11	1,300 00	18 mai '64	13 fév. '11

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES ARPENTAGES.—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
‡Grant, Alexander Macdonald, B.Sc.	2–B.	Dessinateur......	1er sept. '08	1,250 00	10 déc. '82	1er sept. '08 *7 mai '08
Peaker, William James, B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	23 juin '84	1er sept. '08 *25 avr. '08
Milliken, John Bolton, B.A., B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	2 mars '68	1er sept. '08 *14 mai '08
Macmillan, John P., B.E..	do	do	1er sept. '08	1,250 00	19 août '83	1er sept. '08 *15 juin '08
Harrison, Edward William	do	do	1er sept. '08	1,250 00	7 déc. '82	1er sept. '08 *14 jan. '08
Ault, Herbert William....	do	do	1er sept. '08	1,250 00	17 mars '71	1er sept. '08 *18 fév. '08
Harris, Kenneth Davies...	do	do	1er sept. '08	1,250 00	24 déc. '81	1er sept. '08 *7 mai '08
Osmond, Harold.........	do	do	1er sept. '08	1,250 00	16 nov. '83	1er sept. '08 *12 mai '08
Hayward, Henry Edgar, B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	2 fév. '85	1er sept. '08 *21 juin '07
Wadlin, Lorenzo Norette, B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	29 mai '83	1er sept. '08 *16 juil '08
Cordukes, John Philip, B.Sc.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	11 oct. '81	1er sept. '08 *28 juil '08
Purdy, William Arthur...	do	do	16 jan. '11	1,100 00	2 mai '86	16 jan. '11
Helmer, John Dickie.....	do	Commis..........	1er sept. '08	1,050 00	1er nov. '78	1er sept. '08 *6 juin '98
Dawson, Robert James...	do	do	1er sept. '08	1,050 00	24 mars '84	1er sept. '08 *28 déc. '07
Archambault, Eugene....	do	do	1er sept. '08	1,050 00	13 avr. '83	1er sept. '07 *4 avr. '01
Villeneuve, Eugène	do	do	1er sept. '08	1,050 00	10 déc. '84	1er sept. '08 *4 mars '02
Bergin, Walter..........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	16 juin '86	1er sept. '08 *26 mai '02
Chartrand, Donat Emile, B.Sc.	do	do	30 juin '09	1,050 00	24 nov. '85	30 juin '09
Dozois, Leo Oswald Ross..	do	do	5 juil '09	1,050 00	15 juil '87	5 juil '09
Cousineau, Aimé, B.A.,Sc.	do	do	12 août '09	1,050 00	20 nov. '85	12 août '09
Blanchard, James Francis.	do	do	9 mars '10	1,050 00	10 avr. '74	9 mars '10
‡Hoar, Charles Millard...	do	do	11 mars '10	1,050 00	26 sept. '85	11 mars '10
Fredette, Joseph Fredelin.	do	do	6 juin '10	1,000 00	14 oct. '82	6 juil '09
Bradley, James D........	do	do	1er avr. '10	1,000 00	21 nov. '86	20 juil '09
Lytle, William John......	do	do	1er oct. '10	1,000 00	18 mars '86	12 août '09
Parry, Harry............	do	Dessinateur......	11 fév. '11	1,000 00	8 juin '87	11 fév. '11
McCully, Robert Chefley.	do	do	20 juil '10	1,000 00	21 déc. '88	20 juil '10
Gagnon, Joseph Narcisse Hormilus.	do	do	4 juil '10	1,000 00	8 août '82	4 juil '10
Dubuc, Charles.........	do	do	27 juin '10	1,000 00	21 oct. '87	27 juin '10
LaBeree, Edwin Eugene....	do	do	8 juin '10	1,000 00	6 jan. '76	8 juin '10
Fournier, Ovide Edouard..	do	do	27 juil '10	1,000 00	10 sept. '90	27 juil '10
Cagnat, George.........	do	do	8 juin '10	1,000 00	11 déc. '69	8 juin '10

* Date de la nomination à un emploi temporaire. ‡ S'est démis de ses fonctions depuis.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des Arpentages.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Roe, Bertie James	2–B.	Dessinateur	25 juil '10	1,000 00	26 sept. '87	25 juil '10
Jones, George Samuel	do	do	16 juin '10	1,000 00	24 août '72	16 juin '10
Howie, James	do	do	9 jan. '11	1,000 00	25 juin '86	9 jan. '11
Watters, James	3–A.	Imprimeur	1er sept. '08	1,200 00	9 oct. '69	1er sept. '08 *21 nov. '07
Cullen, Michael Joseph	do	Commis	1er sept. '08	1,200 00	17 juil '83	1er sept. '08 *1er avr. '06
Whitcomb, Hamlet Eslie	do	Photographe	1er sept. '08	1,200 00	1er oct. '72	1er sept. '08 *12 août '01
Morgan, William Edwin	do	do	1er sept. '08	1,150 00	22 déc. '69	1er sept. '08 *2 jan. '05
Wilkinson, Percy	do	Commis	1er sept. '08	1,050 00	14 fév. '80	1er sept. '08 *21 sept. '06
Holbrook, Charles Herbert	do	do	1er avr. '10	950 00	11 juin '84	1er sept. '08 *13 déc. '07
Tremblay, Antonio	do	do	1er avr. '10	950 00	29 déc. '88	1er sept. '08 *7 nov. '06
Kilmartin, Ambrose Timothy.	do	Photographe adjoint	1er avr. '11	900 00	18 oct. '84	1er sept. '08 *3 déc. '02
Brown, Allan	do	Commis	1er avr. '11	900 00	11 sept. '59	1er sept. '08 *16 juil '06
Williams, Edward Ronald.	do	do	1er avr. '11	900 00	26 jan. '83	1er juil '07 *9 mai '06
Burkholder, Edgar Leroy.	do	do	1er avr. '11	900 00	5 août '88	1er sept. '08 *9 oct. '06
Moran, John Francis	do	do	1er avr. '11	900 00	18 juil '86	1er sept. '08 *3 juil '06
Ebbs, Edward James	do	do	1er avr. '11	900 00	19 juil '86	1er sept. '08
Devlin, Patrick Aloysius	3–B.	Photographe adjoint	1er sept. '08	800 00	23 déc. '85	1er sept. '08 *22 oct. '03
Ouimet, Edouard George	do	Commis	1er sept. '08	800 00	19 nov. '86	1er sept. '08 *12 déc. '06
Lynch, Francis James	do	do	1er sept. '08	800 00	29 juil '88	1er sept. '08 *29 oct. '07
MacDonald, John Alfred	do	do	1er sept. '08	800 00	'65	1er sept. '08 *10 déc. '06
Addison, William George	do	do	1er sept. '08	750 00	26 fév. '90	1er sept. '08 *31 août '08
†Beaubien, Alderic	do	do	11 juil '10	700 00	17 jan. '90	11 juil '10
Baril, Conrad	do	do	7 juil '10	700 00	16 jan. '91	7 juil '10
Watson, James William	do	do	7 juil '10	700 00	17 juil '79	7 juil '10
Marchand, Charles Edou'd	do	do	9 mars '10	550 00	8 juin '90	9 mars '10
Pegg, Alfred	.....	Messager	1er oct. '87	800 00	3 avr. '63	1er oct. '87 *22 sept. '84
O'Meara, Michael Thomas	.....	do	17 juin '10	500 00	22 déc. '59	17 juin '10
Pick, Aubrey Cecil Arthur	.....	do	1er avr. '11	500 00	26 août '92	1er avr. '11 *2 mars '11

* Date de la nomination à un emploi temporaire.
† Transféré depuis au ministère des Travaux publics.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division du Géographe.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Chalifour, Joseph Epiphane	1–B.	Géographe en chef	1er sept. '08	2,450 00	23 jan. '63	1er sept. '08 *29 jan. '84
Whitcher, Arthur Henry..	2–A.	Sécrétaire de la commission de géographie	1er jan. '05	2,100 00	10 avr. '40	1er juin '80 *8 mai '72
†Baine, Henry Erskine....	do	Dessinateur......	1er sept. '08	2,100 00	11 sept. '68	1er sept. '08 *25 jan. '85
Tache, Henri............	do	do	1er sept. '08	1,850 00	26 sept. '73	1er sept. '08 *9 juil '88
Anderson, William.......	do	do	1er sept. '08	1,850 00	20 avr. '76	1er sept. '08 *5 déc. '05
Bryant, Edwin Daniel....	do	do	1er sept. '08	1,850 00	16 jan. '71	1er sept. '08 *5 mai '08
Inkster, Frederick Benj'in	do	do	1er sept '08	1,850 00	18 mars '83	1er sept. '08 *9 fév. '07
Beveridge, James........	do	do	1er sept. '08	1,850 00	3 avr. '71	1er sept. '08 *9 fév. '07
Akerlindh, Carl Alfred Leonard.	2–B.	do	1er sept. '08	1,500 00	24 juil '61	1er sept. '08 *28 jan. '84
Darrach, Albert Morley...	do	do	1er sept. '08	1,350 00	9 nov. '77	1er sept. '08 *3 août '03
Blatchley, Harold Mose...	do	do	1er sept. '08	1,300 00	6 fév. '72	1er sept. '08 *22 mars '05
Dumouchel, George Edmond.	do	do	1er sept. '08	1,300 00	21 mars '75	1er sept. '08 *5 fév. '94
Wilson, Harold Wood....	do	do	1er sept. '08	1,300 00	10 nov. '81	1er sept. '08 *7 jan. '02
Linnell, Amos Acworth...	do	do	1er déc. '10	1,300 00	14 août '65	1er déc. '10
Chandler, Samuel........	do	do	1er sept. '08	1,250 00	2 juin '85	1er sept. '08 *18 mars '05
Bennie, James Kier......	do	do	1er sept. '08	1,250 00	22 déc. '66	1er sept. '08 *1er jan. '04
Craig, Robert Wesley.....	do	do	1er sept. '08	1,250 00	16 déc. '51	1er sept. '08 *14 juin '04
Groulx, Albert..........	do	do	1er sept. '08	1,150 00	22 avr. '85	1er sept. '08 *12 avr. '01
Gagnon, Joseph Stanislas.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	24 mai '86	1er sept. '08 *1er fév. '07
McElligott, John Patrick..	do	do	1er sept. '08	1,050 00	19 sept. '87	1er sept. '08 *5 jan. '04
Blue, William Archibald...	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 mars '84	1er sept. '08 *23 juil '06
Pigeon, Jules............	do	do	1er sept. '08	1,050 00	15 mai '92	1er sept. '08 *16 mai '07
Waine, Mrs. Fidelia Eleanor.	3–A.	Commis..........	1er avr. '11	900 00	22 sept. '63	1er juil '04 *23 jan. '00
Merrifield, John Ramsey..	.....	Messager.........	1er sept. '08	800 00	6 jan. '74	1er sept. '08 *8 nov. '06

Division des Archives des Arpentages.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Steers, Connell John.....	1–B.	Commis-en-charge.	1er avr. '09	2,300 00	10 juil '49	1er juin '85 *1er juil '73
Currie, Peter William.....	2–A.	Premier adjoint...	1er sept. '08	2,000 00	9 mars '65	1er sept. '08 *6 juil '00
Surtees, William Sadler...	do	Commis..........	1er oct. '05	1,900 00	27 déc. '60	12 déc. '03 *3 mars '85
Lecourt, Charles Eugene..	2–B.	Dessinateur......	1er sept. '08	1,600 00	12 juil '60	1er sept. '08 *26 jan. '86
Gillis, Walter Cunard.....	do	do	1er sept. '08	1,450 00	14 avr. '82	1er sept. '08 *1er août'07
Brice, Edward Ernest....	do	do	1er sept. '08	1,250 00	16 oct. '53	1er sept. '08 *28 jan. '07

* Date de la nomination à un emploi temporaire. † Transféré depuis au ministère des mines.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des Archives des Arpentages.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Smith, Frederick William..	2–B.	Dessinateur......	1er sept. '08	1,150 00	1er sept. '83	1er sept. '08 *31 juil '02
Jodoin, Raymond........	do	do	11 juil '10	800 00	8 oct. '82	11 juil '10
Sowter, Thomas Walter Edwin.	3–A.	Commis..........	1er avr. '82	1,200 00	9 oct. '60	1er avr. '82 *28 fév. '80
†Belleau, Marie Achille Rene Eugene.	do	do	1er juil '00	1,200 00	21 août '58	1er juin '85 * 2 juil '82
Lambart, Hon. Octavius Henry.	do	do	21 juin '84	1,200 00	10 jan. '55	21 juin '84 *1er oct. 82
Yielding, Miss Annabella Blannerhassett.	do	do	21 sept. '91	1,200 00	2 mars '50	21 sept. '91 * mars '80
Routh, Charles Thomas...	do	do	1er juil '06	1,150 00	2 août '82	1er juil '06 *24 juin '02
Moore, Reginald Thomas.	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	25 avr. '84	1er sept. '08 *28 mars '05
Martin, Miss Maud Perley	do	do	1er sept. '08	800 00	19 oct. '85	1er sept. '08 *14 juin '05
Landry, Narcisse.........	do	do	1er sept. '08	800 00	6 avr. '64	1er sept. '08 *25 juin '06
‡Leamy, Francis Reginald	do	do	1er sept. '08	800 00	1er oct. '89	1er sept. '08 *15 mars '07
Whitmore, Louis Charles..	......	Messager.........	9 juil '10	500 00	7 juin '87	9 juil '10

Observatoire Astronomique Fédéral.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
King, William Frederick, C.M.G., LL.D., B.A., D.T.S.	1–A.	Astronome-chef...	1er juil '90	3,450 00	19 fév. '54	13 juin '81
Klotz, Otto Julius, LL.D..	do	Adjoint de l'Astronome-chef.	1er avr. '11 6 déc. '09	2,800 00	31 mars '52	19 nov. '96 * '79
McArthur, James Joseph, D.L.S.	1–B.	Commissaire adjoint de la frontière internat.	1er juil '05 6 déc. '09	2,800 00	9 mai '56	1er juil '05 *15 nov. '81
Bigger, Charles Albert, D.L.S.	do	Adj. du surint. des études géodétiques.	1er juil '05 6 déc. '09	2, 800 00	15 août '53	1er juil '05 * oct. '01
Craig, John Davidson, D.L.S.	do	Arpenteur........	1er avr. '09	2,700 00	30 jan. '76	1er avr. '09 *25 mars '01
Ogilvie, Noel John, D.L.S.	do	do	1er avr. '09	2,600 00	13 oct. '80	1er avr. '09 *4 juin '00
Plaskett, John Stanley, B.A.	do	Astronome	1er juil '05	2,500 00	17 nov. '65	1er juil '05 *1er juil '03
Macara, John...........	do	Calculateur-en-chef	1er avr. '09	2,300 00	20 juil '55	1er juil '05 *10 déc. '86
Gauthier, Louis, C. E.....	do	Gardien des archives	1er apr. '09	2,300 00	29 juil '58	1er juil '05 *22 avr. '83
Simpson, Wilbert........	do	Secrétaire de l'astronome-chef.	1er avr. '09	2,300 00	4 mai '70	1er juil '05 *16 oct. '93
Stewart, Robert Meldrum, C.E.	do	Surt. du serv. horaire.	1er avr. '09	2,300 00	15 déc. '78	1er juil '05 *13 juil '02
Harper, William Edmund, M.A.	2–A.	Observateur......	1er sept. '08	1,850 00	20 mars '78	1er sept. '08 *1er juil '06
Tobey, Wilmot Maxwell, B.A.	do	do	1er avr. '09	1,700 00	14 mai '77	1er juil '05 *1er juil 01
Smith, Charles Campbell, D.L.S.	do	Commis..........	1er avr. '09	1,700 00	31 déc. '73	1er sept. '08 *9 juin '02
McDiarmaid, Fergus Archie, B.A.	do	Observateur......	1er avr. '09	1,700 00	29 mars '80	1er juil '05 *2 juil '02
Clunn, Thomas Henry Gwither, D.L.S.	do	Dessinateur......	1er avr. '09	1,700 00	13 nov. '74	1er sept. '08 *20 mai '03
French, Charles Alonzo, M.A.	do	Commis..........	1er avr. '11	1,600 00	9 juil '78	1er sept. '08 *3 août '06
Werry, Frederick William Orion, B.A.	2–B.	Observateur......	1er juil '05	1,600 00	26 août '69	1er juil '05 *4 mars '99

* Date de la nomination à un emploi temporaire. † Mis à la retraite depuis.
‡ S'est démis de ses fonctions depuis.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Observatoire Astronomique Fédéral.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Jaques, Watson Charles...	2-B.	Commis..........	1er sept. '08	1,600 00	20 oct. '76	1er sept. '08 *1er août '06
deCoeli, Edmond Treau...	do	Arpenteur adjoint.	1er avr. '09	1,600 00	18 fév. '72	1er avr. '09 *20 avr. '00
Nugent, David Bertram M.A.	do	Commis..........	1er sept. '08	1,550 00	28 déc. '81	1er sept. '08 *28 mai '07
Motherwell, Robert Millford.	do	do	1er sept. '08	1,550 00	14 août '81	1er sept. '08 *15 juin '07
DeLury, Ralph Emerson Ph.D.	do	do	1er sept. '08	1,550 00	23 nov. '81	1er sept. '08 *3 juil '07
Labbe, Joseph Henry.....	do	do	1er juil '05	1,450 00	2 sept. '80	1er juil '05 *22 fév. '04
Cannon, John Beattie....	do	do	1er sept. '08	1,450 00	22 oct. '79	1er sept. '08 *11 juin '08
Parker, Thomas Harold...	do	do	11 avr. '08	1,450 00	18 juin '86	1er sept. '08 *11 avr. '08
Wallis, James Dodridge...	do	Photographe......	1er juil '05	1,430 00	29 jan. '38	1er juil '05 *23 oct. '93
Robertson, David........	do	Commis..........	1er avr. '07	1,400 00	24 juil '71	1er avr. '07 *28 avr. '05
Taylor, John............	do	do	1er sept. '08	1,330 00	19 mars '82	1er sept. '08 *24 avr. '08
Mackey, Alexander Scott..	do	do	1er sept. '08	1,300 00	10 fév. '82	1er sept. '08 *1er juil '06
Fairbairn, William Bruce	do	do	1er sept. '08	1,250 00	21 oct. '86	1er sept. '08 *7 nov. '07
Steadworthy, Alfred......	do	do	1er sept. '08	1,150 00	18nov. '71	1er sept. '08 *20 avr. '05
Lucas, George Edward....	do	do	1er sept. '08	1,100 00	23 juil '73	1er sept. '08 *1er avr. '08
Gibson, George Herbert Dwight.	do	do	1er sept. '08	1,100 00	24 mai '77	1er sept. '08 *26 mai '04
Dowling, James Edward..	do	do	1er sept. '08	1,050 00	4 sept. '83	1er sept. '08 *1er déc. 07
Doyle, Donald J.........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	23 juil '79	1er sept '08 *6 déc. '06
MacKenzie, Donald Montrose.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	13 fév. '86	1er sept. '08 *19 oct. '07
Arcand, Adrien Arthur...	do	Dessinateur......	1er sept. '08	1,050 00	27 sept. '85	1er sept. '08 *17 oct. '05
Swinburn, Arthur Herbert	do	Commis..........	1er sept. '08	1,050 00	11 oct. '87	1er sept. '08 *30 juin '05
Sills, Orville.............	do	do	1er sept. '08	1,050 00	25 mars '84	1er sept. '08 * juil '06
Champagne, Wilfred.....	3-A.	do	1er avr. '10	950 00	8 août '85	1er sept. '08 *11 mars '07
Spratt, George..........	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	15 mai '68	1er sept. '08 *1er mai '05
Dunn, Frederick James...	.....	Emballeur........	1er sept. '08	800 00	10 déc. '78	1er sept. '08 *25 fév. '07

Division de l'Immigration.

Scott, William Duncan...	1-A.	Surintendant......	5 jan. '03	3,950 00	7 nov. '61	5 jan. '03 *1er jan. '99
White, William James....	do	Inspect. des agences d'immigration aux E.-U.	18 avr. '03	3,750 00	26 juin '53	18 avr. '03 *1erjan. '97
Bryce, Peter Henderson, M.D.	do	Inspecteur médical.	1er fév. '04	3,550 00	17 août '53	1er sept. '08 *1er fév '04
Robertson, Edward Blake	do	Surintendant adjoint.	1er avr. '11	2,800 00	27 fév. '77	20 déc. '04

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de l'Immigration.—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Henry, Kossuth Jarvis....	1-B.	Commis..........	1er juil '97	2,750 00	5 avr. '52	1er juil '73 *25 juin '71
Fortier, Loftus Morton...	do	Commis-en-chef...	1er avr. '07	2,400 00	27 avr. '58	1er jan. '88 * '74
Morisset, Adolphe Romeo.	do	Comptable.......	1er avr. '11 1er avr. '10	2,100 00	23 mai '76	1er juil '01 *1er juil '98
Smart, George Bogue.....	2-A.	Inspecteur des maisons de refuge pour les enfants immig. anglais.	1er juil '03	2,050 00	30 mai '64	1er juil '03 *13 juin '99
Fraser, Robert..........	do	Statisticien.......	1er sept. '08	1,850 00	9 déc. '57	1er sept. '08 *1er jan. '04
Badgley, Charles Wentworth.	do	Registraire de la correspondance.	1er sept. '07	1,850 00	24 mai '64	1er déc. '86 *10 nov. '84
Blair, Frederick Charles...	do	Commis..........	1er avr. '09	1,700 00	5 oct. '74	1er fév. '07 *14 mai '01
Bollard, John Duke......	do	do	1er avr. '11	1,600 00	11 nov. '65	1er juil '04 *1er sept.'84
Willans, Thomas Bernard.	do	do	1er avr. '11	1,600 00	15 oct. '68	1er sept. '08 *3 juil '08
Ferguson, James Neil.....	2-B.	do	1er juil '99	1,600 00	23 nov. '69	1er juil '99 *1er juil '98
Hillyard, Robert William..	do	do	1er sept. '08	1,450 00	22 juil '39	1er sept. '08 * avr. '00
Ebbs, Simon............	do	do	1er sept. '08	1,450 00	21 sept. '58	1er sept. '08 *22 fév. '07
Johnston, William James..	do	do	1er sept. '08	1,250 00	30 avr. '72	1er sept. '08 *16 déc. '07
Almon, George Wildman Ritchie.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	17 juin '63	1er sept. '08 *6 mai '08
Thompson, Wensley......	do	do	1er sept. '08	1,250 00	7 août '62	1er sept. '08 *1er mai '03
Jacob, Frederick Drummond.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	29 mars '65	1er sept. '08 *10 avr. '08
Cragg, Norman Wesley...	do	do	1er sept. '08	1,200 00	2 juin '78	1er sept. '08 *2 juil '04
Burns, Clement B........	do	do	1er juin '10	1,200 00	26 sept. '68	1er juin '10 *28 juil '96
Butterworth, Frank......	do	do	1er sept. '08	1,150 00	15 jan. '83	1er sept. '08
Gray, John.............	do	do	1er sept. '08	1,150 00	3 août '78	1er sept. '08 *10 oct. 07
Parlow, George Heber....	do	do	1er sept. '08	1,150 00	20 juin '59	1er sept. '08 *31 juil '06
Fraser, John Saxon.......	do	do	1er sept. '08	1,150 00	1er avr. '83	1er sept. '08 *1er jan. '06
Gillies, Alexander........	do	do	1er sept. '08	1,150 00	30 mai '86	1er sept. '08 *28 mai '06
Morin, Telesphore Joseph.	do	do	1er sept. '08	1,100 00	9 déc. '83	1er sept. '08 *24 jan. '05
Parkinson, Charles	do	do	1er sept. '08	1,050 00	20 avr. '82	1er sept. '08 *11 juil '07
Larmonth, Frank........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	21 sept. '78	1er sept. '08 *13 mai '07
Graham, James Stables...	do	do	1er sept. '08	1,050 00	29 déc. '85	1er sept. '08 *6 avr. '08
Worden, Gordon.........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	12 jan. '84	4 sept. '08
McCann, James.........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	1 mai '85	1er sept. '08 *6 avr. '08
Rogers, Ernest Eversley..	do	do	1er sept. '08	1,050 00	27 jan. '77	1er sept. '08 *7 avr. '08
Pelletier, Romuald........	do	do	20 juil '10	800 00	7 fév. '89	20 juil '10 *4 juin '09

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de l'Immigration.—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Holmes, Frederick William	2–B.	Commis..........	4 jan. '11	800 00	27 juin '89	4 jan. '11 *14 juil '10
Browne, Thaddeus Augustine.	3–A.	do	1er juil '02	1,200 00	10 nov. '78	1er juil '02 *1er avr. '02
Mercer, Miss Eleanor Naomi Harriet.	do	do	1er avr. '04	1,200 00	3 nov. '58	1er avr. '04 *13 jan. '93
Shattuck, Miss Eunice Lauretta.	do	do	1er juil '06	1,150 00	14 déc. '72	1er juil '06 *25 août '02
Johnston, Miss Annie Mabel	do	do	26 juin '07	1,100 00	5 mai '77	1er juil '04 *6 fév. '00
Hearnden, James Rayside	do	do	1er avr. '10	950 00	20 déc. '86	1er sept. '08 *18 fév. '07
Valiquette, Raoul........	do	do	1er avr. '11	900 00	21 juin '86	1er sept. '08 *28 mai '06
Ross, Miss Eleanor Fraser.	do	do	1er avr. '11	900 00	26 fév. '70	1er sept. '08 *6 juil '04
Haskett, Miss Elizabeth..	do	do	1er avr. '11	900 00	24 avr. '57	1er sept. '08 *30 août '02
Prindiville, Miss Johanna.	3–B.	do	1er juil '04	800 00	1er mars '78	1er juil '04 *31 mai '99
Stewart, Miss Leah Julia Grace.	do	do	1er juil '04	800 00	6 avr. '64	1er juil '04 *28 fév. '99
Seed, Miss Mary Helen Victorine.	do	do	1er oct. '05	800 00	16 août '80	1er oct. '05 *1er jan. '00
Gould, Miss Helen Mary..	do	do	1er sept. '08	800 00	8 nov. '77	1er sept. '08 *1er mai '02
Hopkirk, Miss Jessie Farquharson.	do	do	1er sept. '08	800 00	16 oct. '68	1er sept. '08 *5 fév. '03
Perron, William Cleophas.	do	do	1er sept. '08	800 00	10 avr. '83	1er sept. '08 *1er mai '02
Curley, John............	do	do	1er sept. '08	800 00	....	1er sept. '08 *25 avr. '04
Thomson, Miss Margaret Aimée.	do	do	1er sept. '08	800 00	6 juin '81	1er sept. '08 *15 juin '04
Bedard, Miss Beulah.....	do	do	1er sept. '08	800 00	4 août '83	1er sept. '08 *5 sept. '05
Geddes, Miss Rose Sadlier	do	do	1er sept. '08	800 00	24 mars '88	1er sept. '08 *8 jan. '08
Knight, Mrs. Cecelia M...	do	do	1er sept. '08	800 00	2 mai '79	1er sept. '08 *11 juin '06
Triganne, Miss Marianna.	do	do	1er sept. '08	800 00	30 juil '75	1er sept. '08 *14 nov. '06
Glen, Miss Minnie Maud..	do	do	1er sept. '08	800 00	12 déc. '75	1er sept. '08 *28 sept. '06
Hughes, John Joseph.....	do	do	1er sept. '08	800 00	9 fév. '82	1er sept. '08 *16 jan. '07
Rombough, Harold.......	do	do	1er sept. '08	800 00	28 nov. '82	1er sept. '08 *30 jan. '07
Grey, George Archibald...	do	do	1er sept. '08	800 00	11 déc. '86	1er sept. '08 *9 jan. '06
Williams, Miss Hattie Louise.	do	do	1er sept. '08	800 00	8 mars '77	1er sept. '08 31 jan. '05
Barber, Miss Dorothy Maria.	do	do	1er sept. '08	750 00	4 mai '81	1er sept. '08 *7 sept. '07
Brown, Miss Marion Edith Agnes.	do	do	1er sept. '08	750 00	8 jan. '76	1er sept. '08 *2 jan. '08
Sharpe, Miss Elizabeth Irene.	do	do	1er sept. '08	750 00	13 août '90	1er sept. '08 *19 sept. '07
Fortier, Miss Catherine Lydia.	do	do	1er sept. '08	750 00	17 juin '87	1er sept. '08 *9 juil '08
Lightfoot, Miss Gertrude..	do	do	1er sept. '08	750 00	8 oct. '85	1er sept. '08 *6 juil '08
Leduc, Mrs. Angelina.....	do	do	1er sept. '08	750 00	28 mars '66	1er sept. '08 *16 sept. '07

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de l'Immigration.—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
†Black, Cyril	3–B.	Commis	1er sept. '08	750 00	15 jan. '92	1er sept. '08 *11 mai '08
Lepage, Miss Laura	do	do	1er sept. '08	750 00	15 mars '81	1er sept. '08 *29 août '08
Rock, Miss Evangeline Ruth.	do	do	20 oct. '09	550 00	11 déc. '89	20 oct. '09
McVity, Miss Mary Ellen.	do	do	1er juil '10	500 00	13 avr. '88	1er juil '10 *4 avr. '10
Curran, Joseph	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	15 août '69	1er sept. '08 *6 juil '08
Usher, Ernest	.....	do	25 avr. '10	500 00	23 avr. '85	25 avr. '10

Division de la Papeterie.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Blyth, David Fleming	2–A.	Commis-en-charge	1er sept. '08	1,850 00	21 mars '67	1er sept. '08 *19 jan. '06
Leggett, Henry Wright	2–B.	Commis	1er sept. '08	1,450 00	26 jan. '75	1er sept. '08 *3 juil '08
Oliver, Ernest Allan	do	do	1er sept. '08	1,100 00	30 avr. '76	1er sept. '08 *19 fév. '07
Taylor, George James	do	do	1er sept. '08	1,050 00	10 nov. '78	1er sept. '08 *15 déc. '02
Hodgins, Thomas Walker.	3–A.	do	1er juil '05	1,200 000	18 déc. '58	23 fév. '04 *10 fév. '87
St. George, Blyth Richard.	do	do	1er avr. '10	950 00	22 sept. '86	1er sept. '08 *10 juil '05
Mann, Lefroy	do	do	1er avr. '10	950 00	29 juil '82	1er sept. '08 *6 sept. '06
DeRenzy, Miss Nina Katharine.	do	do	1er avr. '11	900 00	8 oct. '77	1er sept. '08 *14 mars '01
Charlebois, Honoré	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	17 sept. '73	1er sept. '08 *9 juil '07
Grondin, Miss Alma	do	do	1er sept. '08	750 00	22 juin '89	1er sept. '08 *6 sept. '07
O'Connor, Luke James	.....	Messager	1er sept. '08	750 00	15 juil '70	1er sept. '08 *5 mai '08
McCadden, John	do	do	15 avr. '10	500 00	31 août '89	15 avr. '10

Division des Terres de l'Artillerie et de l'Amirauté.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Dunne, Joseph Patrick	2–A.	Commis-en-charge	1er avr. '09	1,700 00	24 mai '65	1er jan. '87 *16 fév. '85
Main, Thomas Robert	3–B.	Commis	1er sept. '08	800 00	8 juil '86	1er sept. '08 *8 mai '07
Burgess, Miss Flora Helen.	do	do	1er sept. '08	800 00	8 nov. '84	1er sept. '08 *7 jan. '04
Joliffe, Miss Edythe Miriam.	do	do	1er sept. '08	800 00	27 avr. '84	1er sept. '08 *15 fév. '04
Laferriere, Roland	.....	do	17 août '10	500 00	5 nov. '70	17 août '10

* Date de la nomination à un emploi temporaire. † S'est démis de ses fonctions depuis.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRES FÉDÉRALES.

Nom.	Emploi Actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
†Leech, R. E. A.............. Brandon, Man.	Inspecteur d'agences des terres fédérales.	1er juil '05	3,000 00	....	1er juil '05
Stephenson, Edwin Frederick Winnipeg, Man.	Inspecteur en chef des agences des bois de la couronne.	15 déc. '10	2,900 00	29 nov. '57	25 mars '81
Martin, Jonathan W......... Medicine Hat, Alta.	Inspecteur d'agences des terres fédérales.	15 nov. '06	2,600 00	22 nov. '79	20 fév. '00
Clement, Lewis James....... Brandon, Man.	Agent des terres fédérales.	22 jan. '01	1,600 00	5 nov. '62	22 jan. '01
Herchmer, Frederick Kirby.. Dauphin, Man.	do ..	20 jan. '94	1,600 00	2 août '55	11 juin '85
Rankin, S. Leonard T....... Winnipeg, Man.	do ..	27 juil '06	2,000 00	8 août '56	15 juin '97
Ridington, William Richards.. Battleford, Sask.	do ..	1er avr. '10	1,600 00	5 avr. '70	1er avr. '10
Kisbey, Richard Claudius.... Estevan, Sask.	do ..	1er juil '02	1,600 00	19 jan. '63	25 juil '99
Norquay, Alexander......... Humboldt, Sask.	do ..	2 déc. '08	1,600 00	6 nov. '67	31 juil '89
Rutherford, John........... Moose Jaw, Sask.	do ..	8 fév. '07	1,800 00	8 août '61	8 fév. '07
†Dempster, George Lawrence. Prince Albert.	do ..	16 août '06	2,000 00	....	16 août '06
Gayton, John Robert........ Regina, Sask.	do ..	15 déc. '10	1,600 00	14 avr. '82	15 déc. '10
Peaker, James Everard...... Yorkton, Sask.	do ..	1er sept. '03	1,600 00	12 fév. '67	5 juil '00
†Bettschen, David Livingston Saskatoon, Sask.	do ..	1er juin '09	1,600 00	21 avr. '77	1er juin '09
Pragnell, Edward Bartley Robillard. Swift Current, Sask.	do ..	1er avr. '10	1,600 00	23 nov. '76	1er avr. '10
†Sutherland, James Robert... Calgary, Alta.	do ..	1er juil '97	1,800 00	13 déc. '56	18 août '93
MacKenzie, Kenneth Wellington. Edmonton, Alta.	do ..	16 sept. '07	1,800 00	3 fév. '62	16 sept. '07
Stafford, James Walter...... Lethbridge, Alta.	do ..	27 juin '07	1,800 00	5 déc. '83	20 juin '04
Tompkins, Peter........... Grouard, Alta.	do ..	1er août '10	1,700 00	10 déc. '63	1er août '10
Noel, Louis Philippe Omer... Medicine Hat, Alta.	do ..	1er mars '05	1,800 00	1er juil '68	18 juil '04
Cottingham, William Henry.. Red Deer, Alta.	do ..	10 juil '93	1,600 00	août '43	14 mai '83
*Leamy, James............. New Westminster, C.B.	Agent des bois de la couronne.	1er jan. '10	2,000 00	15 déc. '45	12 juil '97
McKenzie, John............ New Westminster, C.B.	Agent des terres fédérales.	27 jan. '90	1,600 00	31 oct. '47	1er jan. '84
Cowell, William Crennell.... Kamloops, C.B.	do	1er jan. '10	1,700 00	20 mai '75	1er jan. '10
Freeman, Andrew .... Winnipeg, Man.	Sous-agent des bois de la couronne.	15 juil '05	1,600 00	22 fév. '63	14 jan. '01
Foley, Richard Dennis....... Winnipeg, Man.	Commis, bureau des terres fédérales.	15 juil '05	1,800 00	5 oct. '42	1er mars '97

PARCS NATIONAUX CANADIENS.

Douglas, Howard......... Edmonton.	Surintendant des parcs du Canada.	1er avr. '08	3,000 00	8 mai '51	1er sept. '97

* Décédé depuis. † S'est démis de ses fonctions depuis.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

IMMIGRATION.

Nom.	Emploi Actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Smith, John Obed........... Londres, Ang.	Sous-surint. d'immigration pour le Canada dans la Grande - Bretagne, l'Irlande et le continent de l'Europe.	29 jan. '08	3,400 00	22 sept. '64	18 jan. '01
Just, Conradin Frederick..... Londres, Ang.	Commis de 1er classe.	1er juil '93	1,900 00	8 nov. '56	1er avr. '81
†Mitchell, George Henry..... Birmingham, Ang.	Agent d'immigration.	10 juil '93	1,400 00	12 août '60	mars '80
Webster, John.............. Belfast, Irlande.	do	28 août '03	2,000 00	27 nov. '58	1er déc. '96
Walker, John Bruce......... Winnipeg, Man.	Commissaire d'immigrat.	11 fév. '08	3,500 00	13 déc. '61	15 fév. '03
Thomas, Gelley.............	Commissaire adjoint de l'immigration	28 fév. '07	2,000 00	29 déc. '60	21 juin '99
Forbes, James Wallace...... Winnipeg, Man.	Comptable, bur. d'immigration.	1er fév. '08	2,000 00	28 juil '78	18 jan. '05
McGovern, James Michael... Port Arthur, Ont.	Agent d'immigration.	5 juin '84	1,300 00	29 sept. '54	23 mai '82
Page, Joseph Damase, M.D... Québec, Qué.	Mécanicien, bâtisse de l'immigration.	1er jan. '06	3,500 00	5 mars '61	5 juil '04
Hayden, George............ Québec, Qué.	Ingénieur bâtiment de l'immigration.	19 août '04	800 00	28 juil '48	1er mai '87
Hoolahan, John............ Montréal, Qué.	Agent d'immigration.	6 fév. '93	1,200 00	24 déc. '41	1er mai '83
Lantalum, James Vincent.... St-Jean, N.-B.	do	22 avr. '02	1,600 00	17 sept. '60	15 mai '00
Grieve, James Nichol........ Spokane, Wash.	do	10 fév. '97	2,200 00	17 juil '56	10 fév. '97
McIntyre, Malcolm......... Glasgow, Ecosse	do	8 juin '07	2.000 00	22 avr. '65	7 mai '01

† Transféré depuis au bureau de Haut-Commissaire.

TERRITOIRE DU YUKON.

Nom.	Emploi Actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
†Henderson, Alexander...... Dawson, Y.T.	Commissaire........	17 juin '07	6,000 00	....	17 juin '07
Laliberte, Napoleon......... Dawson, Y.T.	Registrateur........	1er avr. '08	3,800 00	....	1er avr. '08
Gosselin, Francois Xavier.... Dawson, Y.T.	Commissaire de l'or..	30 mai '07	5,000 00	16 jan. '61	10 oct. '98
MacLean, George Ian.......	Contrôleur.........	11 juin '10	2,700 00	....	11 juin '10
Miller, Robert Caldwell...... White Horse, Y.T.	Sous-Commissaire de l'or.	10 mai '06	2,500 00	14 fév. '52	1er mars '99

† S'est démis de ses fonctions depuis.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

Nom.	Emploi Actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
[1] White, Frederick, C.M.G.... Ottawa, Ont.	Commissaire des Territoires du Nord-Ouest.	1er sept. '05	1,000 00	16 fév. '47	3 mars '69
[2] du Plessis, Leonidas, J.T.R.. Ottawa, Ont.	Secrétaire du Commissaire.	1er juil '06	300 00	1er sept. '63	1er juil '84
[3] Pope, George Dalrymple.... Ottawa, Ont.	Comptable du Commissaire.	1er juil '06	300 00	7 juil '67	31 mars '84

EMBALLEUR, ETC., OTTAWA.

Nom.	Emploi Actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Mason, John...............	Emballeur..........	1er juil '91	914 50	27 mars '36	'78

[1]Contrôleur de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest.
[2]Commis de 2ièm Div. "A" du département de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest.
[3]Commis de 1er Div. "B" du ministère de l'Intérieur.

DÉPARTEMENT DES MINES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Low, Albert P., LL.D., B.Sc.	.....	Sous-ministre.....	3 mai '07	5,000 00	24 mai '61	1er juil '82 *1er juin '81
Marshall, John..........	1–B.	Comptable.......	3 mai '07	2,550 00	18 sept. '56	*1er mars'72
Sauvalle, Marc..........	do	Traducteur.......	1er avr. '10	2,200 00	21 fév. '57	1er sept. '08 *1er juil '06
Groves, Samuel..........	2–A.	Editeur..........	1er sept. '08	2,050 00	5 déc. '58	1er sept. '08 *23 mars '08
Bell, Josiah J., M.A......	do	Editeur-adjoint....	1er avr. '09	1,700 00	7 nov. '53	1er sept. '08 *9 juin '08
Marshall, Pierce R.......	2–B.	Sous-comptable...	1er sept. '08	1,100 00	18 août '85	1er avr. '08 *1er déc. '08
Urquhart, Bessie.........	3–A.	Sténographe et sous-comptable.	1er juil '07	1,100 00	10 oct. '79	1er juil '06 *29 jan. '00
Loux, Jessie M..........	do	Sténographe et correcteur.	1er avr. '10	950 00	1er août '75	1er sept. '08 *9 mai '06
Janes, Lila E............	3–B.	Commis..........	1er avr. '10	700 00	21 juil '82	1er avr. '10 *20 jan. '10

Division des Mines.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Haanel, Eugene, Ph.D. (Brsl.), F.R.S.C.	1–A.	Directeur de la div. des mines.	3 mai '07	3,350 00	24 mai '41	3 mai '07 *5 juin '01
Wait, Frank G., M.A., F.C.S.	1–B.	Chef de la division chimiste.	29 nov. '07	2,487 50	24 oct. '64	27 jan. '90
Haanel, Benjamin F., B.Sc	do	Ing. des mines et insp. magnétométrique.	1er avr. '09	2,300 00	22 sept. '77	1er avr. '08 *17 mai '05
Wilson, Alfred W. G., B.Sc. Ph.D.	do	Ingénieur des mines.	1er mai '09	2,200 00	6 fév. '73	1er mai '09
McLeish, John, B.A......	do	Chef de la div. des ressources minérales et de la statistique.	1er déc. '09	2,200 00	1er nov. '74	1er avr. '08 *15 juin '97
Lindeman, Einer, M.E....	do	Ingénieur des mines.	1er sept. '08	2,100 00	18 mai '77	1er sept. '08 *3 mai '07
Frechette, Howells, M.Sc..	do	do	1er avr. '09	2,100 00	13 août '79	1er sept. '08 *10 fév. '08
Mackenzie, George C., B.Sc., M.E.	do	do	1er avr. '10	2,100 00	26 juil '77	1er avr. '10 *10 sept. '09
Connor, Matthew F., B.Sc.	2–A.	Chimiste.........	29 nov. '07	2,050 00	31 déc. '69	7 sept. '07 *1er. oct. '03
Leverin, Harold A., Ch.E..	do	do	1er sept. '08	2,000 00	29 mai '79	1er avr. '08 *1er juil '06
Hudson, Joseph G. S......	do	Ingénieur des mines.	1er avr. '10	1,850 00	9 nov. '59	1er avr. '10 *14 juil '08
DeSchmid, Hugh S.......	do	do	4 juin '10	1,800 00	30 nov. '85	4 juin '10
Cartwright, Cosmo T., B.Sc.	do	do	9 mai '10	1,600 00	25 mars '82	9 mai '10
Cole, Lionel H...........	do	do	22 août '10	1,600 00	27 oct. '83	22 août '10
Stansfield, Edgar........	do	Chimiste.........	12 juil '10	1,800 00	25 août '78	12 juil '10
Casey, John M..........	do	Aide, division des res. minérales et de la statistique.	8 déc. '09	1,650 00	26 avr. '79	8 déc. '09 *8 juin '09
Pereira, Lyndwoode, H.S..	2–B.	Dessinateur et compilateur.	1er sept. '08	1,450 00	1er juil '77	1er sept. '08 *2 mars '08
Pereira, Alvarez.........	do	Dessinateur......	1er avr. '11	1,100 00	27 déc. '84	1er avr. '11 *1er avr. '10
Vincent, Walter M.......	do	Commis..........	1er avr. '11	1,000 00	3 oct. '87	1er avr. '11 *5 jan. '11
Sparks, Wilhelmina......	3–A.	Aide, division des res. minérales et de la statistique.	1er avr. '07	1,150 00	24 mai '51	1er avr. '07 *14 mars '98

* Date de la première nomination à un emploi permanent.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

DÉPARTEMENT DES MINES—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES MINES.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Orme, Jessie	3–A.	Secrétaire particulier et sténog.	1er avr. '08	1,100 00	9 jan. '79	1er avr. '08 *1er août'01
MacGregor, Grace C., B.A	3–B.	Clavigraphe et calculateur.	1er avr. '08	800 00	18 juil '82	1er avr. '08 *9 nov. '06
McLeish, Ina	do	Sténographe et clavigraphe.	1er sept. '08	800 00	14 sept. '84	1er sept. '08 * 3 mars '08
Westman, Winnifred	do	Commis	1er avr. '10	550 00	29 juin '87	1er avr. '10 *27 déc. '09
Davidson, Birdie R.	do	do	1er avr. '11	500 00	8 mars '79	1er avr. '11 *3 jan. '11
Purcell, Alexander F.	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	29 fév. '80	1er sept. '08 *6 mai '05
Ellement, Ambrose A.	.....	do	3 août '10	500 00	26 nov. '91	3 août '10

COMMISSION GÉOLOGIQUE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Brock, Reginald W., M.A.	1–A.	Directeur de la com. géologique	1er déc. '08	3,200 00	10 jan. '74	1er mai '97 *12 juil '91
Macoun, John, F.L.S., F.R.S.C.	do	Sous-directeur et naturaliste.	1er avr. '09	3,000 00	17 avr. '32	1er juil '83 *1er jan. '82
Ells, Robert W., M.A., LL.D., F.R.S.C.	do	Géologue	1er avr. '10	2,900 00	26 juil '45	1er juil '83 *1er mai '72
McConnell, Richard G., B.A.	do	do	1er avr. '10	2,900 00	26 mars '57	1er avr. '81 *12 mai '79
Dowling, Donaldson B., B.Sc.	do	do	1er avr. '10	2,900 00	5 nov. '58	7 jan. '95 *12 mars '84
McInnes, William, B.A.	do	do	1er avr. '10	2,900 00	21 jan. 58	1er juil '88 *12 mai '81
Faribault, Eugène R., B.Sc., F.G.S.A.	do	do	1er avr. '10	2,900 00	4 nov. '60	1er juil '83 *1er juil '81
Lambe, Lawrence M., F.G.S., F.R.S.C.	do	Paléontologiste des vertébrés.	1er avr. '10	2,900 00	27 août '63	1er mars '85 * nov. '83
Ingall, Elfric D., Assoc. R.S.M.	1–B.	Géologue	1er juil '91	2,650 00	13 mai '58	1er juil '85 *1er juil '84
Raymond, Percy E., Ph.D.	do	Paléontologiste	1er juil '10	2,400 00	30 mai '79	1er juil '10
Ami, Henry M., M.A., F.G S., D.Sc., F.R.S.C.	do	Paléontologiste des invertébrés.	1er juil '91	2,350 00	23 nov. '58	1er juil '83 *13 juin '82
Macoun, James M.	do	Botaniste adjoint et naturaliste.	1er avr. '09	2,300 00	7 nov. '62	1er juil '98 *2 nov. '83
Johnston, Robert A.A.	do	Minéralogiste	1er avr. '09	2,300 00	5 juil '67	25 oct. '95 *25 nov. '87
Sénécal, Clovis O., B.Sc.	do	Géographe et dessinateur en chef.	1er avr. '09	2,300 00	30 jan. '63	31 jan. '95 *5 juil '84
Young, George A., M.Sc., Ph.D.	do	Géologue et pétrographe.	1er avr. '09	2,300 00	6 mars '78	1er août '07 *5 mai '04
Camsell, Charles, B.Sc.	do	Géologue	1er avr. '09	2,300 00	8 fév. '76	1er juin '04
Boyd, Walter H., B.Sc.	do	Topographe	1er avr. '09	2,300 00	31 jan. '78	1er avr. '07 *18 jan. '00
Dresser, John A., M.A.	do	Géologue	15 juin '09	2,200 00	27 juin '66	15 juin '09
LeRoy, Osmund E., B.A., M.Sc.	do	do	1er avr. '09	2,300 00	28 jan. '73	1er mai '08 *10 nov. '02
Leach, William, B.Sc.	do	do	1er avr. '09	2,300 00	8 sept. '72	1er avr. '08 *1er déc. '97
Keele, Joseph B.,Sc.	do	Géologue adjoint et topographe.	14 déc. '01	2,100 00	24 déc. '63	14 déc. '01 *1er mai '98
Sapir, Edward, Ph.D.	do	Ethnologue et anthropologiste.	1er sept. '10	2,100 00	26 jan. '84	1er sept. '10

* Date de la première nomination à un emploi permanent.

DÉPARTEMENT DES MINES—SERVICE INTÉRIEUR.

COMMISSION GÉOLOGIQUE.—Suite.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Cairnes, DeLorne D., B.Sc. M.E., Ph.D.	1–B.	Géologue adjoint..	1er avr. '09	2,100 00	21 août '79	1er sept. '08 *1er mai '05
Selwyn, Percy H.........	2–A.	Secrétaire........	1er sept. '08	2,100 00	30 juil '59	1er sept. '08 *7 déc. '92
Wilson, William J., Ph.B.	do	Géologue adjoint et Paléontologiste adjoint.	25 mars '01	1,850 00	9 mai '51	25 mars '01 *9 juin '91
Broadbent, Ralph L......	do	Curateur adjoint ..	1er juil '09	1,950 00	14 avr. '59	1er juil '82 *26 jan. '81
Collins, William H., B.A., B.Sc., Ph.D.	do	Géologue adjoint..	1er avr. '09	1,700 00	26 oct. '78	1er sept. '08 *1er juin '05
Malloch, George S., B.A., B.Sc.	do	do ..	1er avr. '09	1,700 00	22 juil '79	1er sept. '08 *1er juin '04
Johnston, William A., M.A., B.Sc.	do	do ..	1er avr. '09	1,700 00	24 jan. '74	1er sept. '08 *1er mai '05
Wilson, Morley E., B.A....	do	do ..	1er avr. '09	1,700 00	8 fév. '82	1er sept. '08 *1er nov. '07
Matheson, Hugh, B.Sc....	do	Topographe adjoint	1er avr. '09	1,600 00	2 mai '79	1er sept. '08 *1er mai '07
Dickison, Alexander......	do	Dessinateur......	1er avr. '09	1,700 00	13 juil '80	1er sept. '08 *15 mai '05
Malcolm, Wyatt, M.A.....	do	Compilateur, renseignements géologiques.	15 juin '09	1,650 00	8 nov. '72	15 juin '09 *15 oct. '08
Prud'homme, Olier E.....	do	Dessinateur......	1er avr. '10	1,650 00	23 avr. '68	21 déc. '04 *2 juil '89
Lefebvre, Joseph S. H.....	do	do	1er avr. '10	1,650 00	6 jan. '75	*21 déc. '04
Aitken, George G........	do	do	1er sept. '08	1,600 00	16 avr. '83	1er sept. '08 *1er août '06
Robert, Joseph A., B.Sc...	do	do	1er avr. '07	1,600 00	19 juil '61	21 déc. '04 *7 mai '01
Yorston, Robert B........	do	do	1er sept. '08	1,600 00	1er mars '78	1er sept. '08 *9 fév. '07
Richard, Louis N., B.Sc...	2–B.	do	1er juil '02	1,600 00	12 déc. '59	4 nov. '89 *1er fév. 83
Jost, Alfred S............	do	do	14 mai '09	1,250 00	21 nov. '76	*14 mai '09
Lyons, John F...........	do	Concierge........	1er déc. '03	1,200 00	4 juil '73	*1er déc. '03
Alexander, Jane	do	Bibliothécaire adj..	1er sept. '08	1,100 00	8 jan. '45	1er sept. '08 *22 jan. '89
Fortin, Joseph O.........	do	Dessinateur......	10 mai '09	1,200 00	28 mars '80	*10 mai '09
Alexander, Stanley G.....	do	do	21 sept. '10	1,200 00	17 avr. '88	21 sept. '10
Joanes, Arthur..........	do	do	9 jan. '11	1,300 00	6 sept. '83	9 jan. '11
McGregor, Adam........	do	do	3 jan. '11	1,300 00	21 mars '83	3 jan. '11
Clark, Arthur F.........	do	do	6 fév. '11	1,300 00	6 déc. '79	6 fév. '11
Carr, John J.............	do	do	15 déc. '10	900 00	25 juil '82	15 déc. '10 *15 juin '10
Wilson, Alice E..........	do	Commis..........	1er avr. '11	850 00	26 août '81	1er avr. '11 *12 nov. '09
Lyons, Robert E.........	3–A.	Commis de distribution.	6 mai '07	1,100 00	29 juin '78	6 mai '07 *3 avr. '01
Herring, Samuel.........	do	Taxidermiste.....	1er sept. '08	1,200 00	3 sept. '35	1er sept. '08 *1er fév. '83
Young, Charles H........	do	do	1er sept. '08	1,200 00	11 fév. '67	1er sept. '08 *14 avr. '07
McKinnon, Allan T......	do	Collecteur et distributeur des minéraux.	1er juil '00	1,200 00	1er avr. '67	1er avr. '89

* Date de la première nomination à un emploi permanent.

DÉPARTEMENT DES MINES—SERVICE INTÉRIEUR.

Commission Géologique—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
McGee, John J	3-A.	Commis. de la div. du dessin.	1er juin '04	1,200 00	12 mars '77	1er juin '04
Young, Alexander, B.A.	do	Préposé à la publication.	1er avr. '08	1,050 00	13 oct. '61	1er avr. '08 *1er fév. '07
Goodman, Emily F	do	Sténographe	1er avr. '10	950 00	5 oct. '72	1er sept. '08 *5 oct. '96
Bentley, Winnifred K	do	Photographe adj.	1er sept. '08	900 00	19 jan. '78	1er sept. '08 *10 août '08
Stewart, Marie C	3-B.	Sténographe	1er sept. '08	800 00	25 avr. '65	1er sept. '08 *1er nov. '01
Lister, Margaret	do	do	1er sept. '08	750 00	6 août '77	1er sept. '08 *16 juin '08
Calhoun, Marion	do	Aide dans la biblioth	17 juin '09	750 00	9 avr. '84	17 juin '09
Barry, May H	do	Copiste	1er sept. '08	800 00	19 nov. '66	1er sept. '08 *27 mars '82
McDonald, Catherine A	do	Commis	11 juil '10	500 00	3 mai '92	11 juil '10

Messagers, etc.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Gagne, Louis N	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	4 mai '44	1er sept. '08 *4 juin '91
Duggan, John	.....	Gardien de nuit	1er sept. '08	800 00	12 juil '63	1er sept. '08 *1er sept. '88
Walters, Harold	.....	Gardien de feu	1er sept. '08	800 00	22 oct. '71	1er sept. '08 *19 sept. '04
Fortune, John H	.....	do	1er sept. '08	800 00	29 juin '59	1er sept. '08 *3 oct. '04
Seguin, Napoleon	.....	do	1er sept. '08	800 00	26 nov. '72	1er sept. '08 *16 jan. '05
Esdale, David A	.....	Charpentier et meublier.	1er sept. '08	939 00	25 mars '68	1er sept. '08 *19 nov. '83

* Date de la première nomination à un emploi permanent.

BUREAU DU CONTRÔLEUR DE LA ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
White, Frederick, C.M.G..	.....	Contrôleur et sous-chef.	1er juil '83	5,000 00	16 fév. '47	3 mars '69
Fortescue, Laurence, I.S.O.	1–A.	Contrôleur adjoint et comptable.	1er sept. '08	3,000 00	17 août '45	1er juin '75
du Plessis, Léonidas J.T.R	2–A.	Commis..........	1er avr. '08	1,750 00	1er sept. '63	1er juil '84
Bishop, Richard Samuel..	do	do	21 juin '09	1,650 00	28 sept. '62	9 mai '83
Gravel, Wilfrid..........	2–B.	do	1er avr. '08	1,450 00	14 jan. '80	1er oct. '04
Joyce, Albert Victor......	3–A.	do	28 juil '03	1,200 00	25 jan. '84	28 juil '03
Stevens, John...........	do	do	1er juil '06	1,150 00	4 déc. '82	1er juil '06
Foisy, Wilfrid...........	3–B.	do	9 jan. '11	500 00	25 jan. '91	9 jan. '11
Slaney, William Francis..	.....	Messager.........	1er sept. '08	800 00	29 jan. '40	1er sept. '08
Nagle, Michael Gerald....	.....	Emballeur........	1er sept. '08	800 00	19 jan. '64	1er sept. '08
Bisonnette, Francis......	.....	do	1er sept. '08	800 00	22 juin '66	1er sept. '08

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Perry, Aylesworth Bowen, C.M.G., A.D.C.	Commissaire........	1er août '00	3,000 00	21 août '60	24 jan. '82
Wood, Zachary, Taylor......	Sous-Commissaire...	1er juil '02	2,000 00	27 nov. '60	1er août '85
Deane, Richard Burton......	Surintendant.......	1er avr. '84	1,800 00	30 avr. '48	1er juil '83
Constantine, Charles........	do	1er sept. '97	1,800 00	13 nov. '49	20 oct. '86
Sanders, Gilbert Edward, D.S.O.	do	1er juil '99	1,800 00	25 déc. '63	1er sept. '84
Primrose, Philip Carteret Hill	do	14 oct. '99	1,800 00	23 oct. '64	1er août '85
Snyder, Arthur Edward......	do	1er juil '01	1,800 00	24 mars '61	1er août '85
Cuthbert, Albert Edw. Ross..	do	1er sept. '02	1,800 00	1er août '60	1er août '85
Wilson, James Osgood.......	do	1er mars '03	1,800 00	17 août '58	15 sept. '85
Begin, Joseph Victor........	do	1er mars '03	1,800 00	15 fév. '56	22 oct. '85
Moodie, John Douglas.......	do	1er déc. '03	1,750 00	21 nov. '49	15 sept. '85
McGibbon, John Alexander..	do	1er août '06	1,600 00	1er fév. '57	15 sept. '85
Routledge, Walton H........	do	1er avr. '07	1,600 00	16 jan. '63	1er mai '87
Starnes, Cortlandt..........	do	1er déc. '09	1,450 00	31 jan. '64	1er mars '86
Howard, Donald Macdonald..	Inspecteur..........	1er nov. '90	1,400 00	6 fév. '61	1er nov. '90
*Jarvis, Arthur Murray, C.M.G.	do	16 mai '93	1,400 00	6 avr. '62	16 mai '93
Wroughton, Theodore Ambrose, V.S.	do	1er mars '98	1,400 00	11 nov. '62	1er jan. '88
Demers, François Joseph A...	do	3 juin '98	1,400 00	6 nov. '65	3 juin '98
Horrigan, Fitzpatrick Jos....	do	4 nov. '99	1,400 00	13 oct. '61	4 nov. '99
McDonell, Albert Edward Crosby.	do	1er août '00	1,400 00	24 mai '61	1er août '00
West, Christopher Harfield...	do	1er août '00	1,400 00	29 sept. '60	1er août '00
Worsley, George Stanley.....	do	1er août '00	1,400 00	20 juin '66	1er avr. '01
Heffernan, John Herbert.....	do	15 mai '01	1,400 00	26 sept. '67	15 mai '01
Douglas, Richard Young.....	do	20 mai '02	1,400 00	24 mars '74	20 mai '02
Knight, Reginald Spencer....	do	1er mars '03	1,400 00	16 mai '64	1er mars '03
Richards, John.............	do	1er mars '03	1,400 00	20 mai '60	1er mars '03
Parker, William............	do	1er mars '03	1,400 00	15 août '53	1er mars '03
Duffus, Arthur William......	do	1er mars '03	1,400 00	29 mai '72	1er mars '03
Stevens, George............	do	31 oct. '03	1,350 00	19 sept. '44	31 oct. '03
Tucker, Robert Edward.....	do	1er avr. '04	1,350 00	20 juin '64	1er avr. '04
Ritchie, James.............	do	1er avr. '04	1,350 00	15 fév. '65	1er avr. '04
Genereux, John Horace......	do	1er avr. '04	1,350 00	8 oct. '64	1er avr. '04
Pennefather, Percival Wm...	do	29 juin '04	1,300 00	27 jan. '66	29 juin '04
Allard, Alphonse B..........	do	1er juil '04	1,300 00	25 sept. '82	1er juil '04

* S'est retiré de service depuis.

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Belcher, Thos. S	Inspecteur	1er août '06	1,200 00	9 mars '72	1er août '06
Jennings, Geo. L	do	1er août '06	1,200 00	3 mars '75	1er août '06
Junget, Christen	do	1er avr. '07	1,200 00	13 juin '76	1er avr. '07
Macdonald, John A	do	1er avr. '07	1,200 00	31 août '66	1er avr. '07
Sweetapple, Charles H. H	do	1er déc. '09	1,050 00	1er sept. '64	1er déc. '09
Raven, Charles C	do	1er déc. '09	1,050 00	1er fév. '63	1er déc. '09
Lindsay, William P	do	1er jan. '10	1,050 00	15 déc. '79	1er jan. '10
Hertzog, William	do	1er avr. '10	1,050 00	27 juil '78	1er avr. '10
Shoebotham, T. M	do	1er nov. '10	1,000 00	7 mars '68	1er nov. '10
Telford, E	do	1er nov. '10	1,000 00	21 mai '71	1er nov. '10
Newson, H. M	do	1er nov. '10	1,000 00	7 sept. '80	1er nov. '10
Beyts, W. J	do	1er nov. '10	1,000 00	3 nov. '71	1er nov. '10
Field, R	do	1er nov. '10	1,000 00	24 mars '77	1er nov. '10
French, F. H	do	1er nov. '10	1,000 00	2 juin '84	1er nov. '10
*Paré, Louis Alphonse, M.D.	Médecin	1er jan. '04	1,750 00	15 fév. '48	1er juil '87
Bell, George Pearson, M.D.	do	1er juil '05	1,650 00	5 fév. '48	8 fév. '94
Fraser, Samuel Martin, M.D.	Médecin-adjoint	1er mai '89	1,400 00	23 nov. '67	1er mai '89
Burnett, John, V.S	Inspecteur et vétérinaire.	1er juil '90	1,400 00	10 déc. '58	1er juil '87

* S'est retiré du service depuis.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Fraser, John, I.S.O.......	.....	Auditeur général...	1er août '05	5,000 00	13 déc. '52	21 mai '75
Sutherland, Edward Davenport, I.S.O.	1–A.	Commis..........	1er sept. '08	3,250 00	19 nov. '53	1er juil '75
Gorman, John...........	do	do	1er avr. '10	2,900 00	7 juin '48	1er jan. '80
Hayter, Frederick, B.A....	do	do	1er avr. '10	2,900 00	30 juin '56	1er jan. '80
Hudson, Arthur Bartlett, B.A.	1–B.	do	1er juil '04	2,450 00	15 avr. '59	11 fév. '84
Reid, John Warren, B.A....	do	do	1er juil '04	2,450 00	28 jan. '60	1er juil '85
Kearns, William.........	do	do	1er juil '04	2,450 00	24 août '55	4 oct. '83
Stevenson, James Shannon	do	do	1er jan. '08	2,400 00	15 nov. '63	13 oct. '84
Gross, Harrison, B.A.......	do	do	1er jan. '08	2,400 00	31 oct. '63	9 oct. '91
Hayes, Edwin Clay......	2–A.	do	1er jan. '06	1,900 00	7 avr. '58	1er mars '84
Stockton, Edmund Ebenezer.	do	do	1er juil '06	1,850 00	5 déc. '70	1er jan. '91
Bissonnette, Louis Adolphe B.A., B.C.L.	do	do	1er avr. '07	1,850 00	15 nov. '54	25 jan. '83
Tucker, Walter..........	do	do	1er avr. '08	1,800 00	23 mars '66	15 juil '90
Allen, Singleton Somerville	do	do	1er avr. '08	1,800 00	12 mars '62	1er nov. '92
Johnston, Edward S......	do	do	1er avr. '08	1,800 00	13 juin '67	12 juil '95
Folkins, Harry Allison....	do	do	1er août '08	1,750 00	27 déc. '69	7 jan. '95
Brown, Albert H., B.A....	do	do	1er août '08	1,750 00	5 déc. '73	1er juil '00
Godard, Henry Philip....	do	do	1er avr. '11	1,600 00	2 août '68	1er juil '01
Douglas, Charles H., B.A..	do	do	1er avr. '11	1,600 00	1er avr. '81	17 juin '03
Glass, Robert Secord, B.A.	do	do	1er avr. '11	1,600 00	4 avr. '76	28 juil '03
Wagner, David John.....	2–B.	do	1er juil '04	1,600 00	3 nov. '61	1er juil '92
O'Connell, Ellen Mary...	do	do	1er juil '04	1,600 00	10 mars '65	1er avr. '92
Steeves, Charles Watson..	do	do	1er juil '04	1,600 00	23 mars '70	22 juin '95
Sherwood, Beverly Wilmot	do	do	1er juil '05	1,600 00	13 juin '59	1er nov. '83
McDonald, Peter Daniel..	do	do	1er juil '06	1,550 00	4 sept. '78	1er avr. '03
Connolly, Patrick T......	do	do	8 mai '07	1,500 00	19 oct. '72	1er jan. '90
Allan, Chas. Jas., B.A.....	do	do	1er avr. '07	1,550 00	12mars '76	1er juin '05
MacMillan, Herbert Seymour, B.A.	do	do	8 mai '07	1,500 00	18 fév. '73	1er juil '05
Lindsay, Geo. Andrew, B.A.	do	do	1er avr. '08	1,500 00	7 jan. '72	1er juin '06
Coffin, Lawrence, Leland..	do	do	1er avr. '08	1,500 00	4 nov. '86	1er juin '06
King, Walter Charles.....	do	do	20 mai '08	1,450 00	5 déc. '70	11 juil '06
Tribble, John Norman,B.A	do	do	20 mai '08	1,450 00	5 juin '79	11 nov. '07
Baldwin, Harma Adelaide.	3–A.	do	1er juil '85	1,200 00	7 août '51	1er juil '85
Snelling, Florence Eliza...	do	do	1er juil '06	1,150 00	12 mars '72	1er jan. '06

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Leggett, Hattie Maud....	3–A.	Commis..........	1er juil '06	1,150 00	20 sept. '79	1er jan. '06
Russell, Margaret Isabella B.A.	do	do	1er juil '06	1,150 00	30 déc. '75	1er jan. '06
Northwood, Margaret Anne, B.A.	do	do	1er juil '06	1,100 00	6 avr. '72	1er jan. '06
Farrell, Robt. Brindle....	do	do	1er nov. '06	1,150 00	14 juil '80	1er nov. '06
Macdonald, Jessie Campbell.	do	do	8 mai '07	1,100 00	29 nov. '78	1er jan. '06
McLean, Christine Louise.	do	do	8 mai '07	1,100 00	29 jan. '82	1er jan. '06
McDonald, Catherine....	do	do	20 mai '08	1,050 00	5 déc. '79	1er jan. '06
James, Fred Stanley, B.A..	do	do	20 juil '08	1,050 00	14 juin '78	20 juil '08
McMullen, James Patrick.	do	do	23 juil '08	1,050 00	5 juin '79	23 juil '08
Rettie, Samuel, B.A......	do	do	5 août '08	1,050 00	11 août '84	5 août '08
Heron, Janet............	do	do	1er déc. '09	950 00	30 nov. '74	1er sept. '08
Living, Lydia Rubena....	do	do	1er déc. '09	950 00	9 nov. '83	1er sept. '08
Steeves, Susie Ethel......	do	do	1er déc. '09	950 00	27 avr. '80	1er sept. '08
Inglis, Edna Louise......	do	do	1er déc. '09	950 00	7 août '80	1er sept. '08
Brook, Florence, Morgan..	do	do	1er déc. '09	950 00	9 avr. '71	1er sept. '08
Daly, May..............	do	do	1er déc. '09	950 00	8 mars '79	1er sept. '08
Darcey, Theresa.........	do	do	1er déc. '09	950 00	17 mai '70	1er sept. '08
Halkett, Frances Isabel...	do	do	1er déc. '09	950 00	13 déc. '82	1er sept. '08
Loverin, Flora Macdonell.	do	do	1er déc. '09	950 00	6 avr. '81	1er sept. '08
Low, Jessie Gertrude Mary	do	do	1er déc. '09	950 00	26 oct. '73	1er sept. '08
Snow, Ethel May........	do	do	1er déc. '09	950 00	23 oct. '85	1er sept. '08
Turnbull, Sara Elizabeth..	do	do	1er déc. '09	950 00	8 nov. '76	1er sept. '08
Troy, Mary Catharine....	do	do	1er déc. '09	950 00	13 fév. '84	1er sept. '08
Wright, Cynthia.........	do	do	1er déc. '09	950 00	6 mai '71	1er sept. '08
Sullivan, Mary Honora...	do	do	1er déc. '09	950 00	6 juin '68	1er sept. '08
O'Boyle, Loretta Josephine M., B.A.	do	do	1er déc. '09	950 00	26 nov. '82	1er sept. '08
Dalglish, Mary..........	do	do	1er avr. '10	950 00	17 juin '78	1er sept. '08
Fraser, Marion..........	do	do	1er avr. '10	950 00	6 juil '76	1er sept. '08
Wright, Mrs. Emma.....	do	do	1er avr. '11	900 00	24 avr. '60	1er sept. '08
Moher, May Gertrude....	do	do	1er avr. '11	900 00	19 sept. '87	1er sept. '08
McDonald, Margaret.....	do	do	1er avr. '11	900 00	14 août '81	1er sept. '08
DeLury, Helen..........	do	do	1er avr. '11	900 00	21 juil '74	1er avr. '09
Alexander, HelenBow,B.A	do	do	1er avr. '11	900 00	27 sept. '76	1er juin '10
McKenna, Mary Honoria, B.A.	3–B.	do	1er sept. '08	750 00	1er oct. '86	1er sept. '08

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Greenshields, Wilhelmina M.	3–B.	Commis..........	1er juil '09	550 00	17 fév. '76	1er juil '09
Reynolds, Grace Bogart...	do	do	1er juil '09	550 00	24 août '76	1er juil '09
McCuaig, Bertha Bliss....	do	do	1er oct. '09	550 00	1er mai '77	1er oct. '09
McIntosh, Clara Isabella..	do	do	1er juil '09	550 00	2 déc. '77	1er juil '09
Govenlock, Euphemia....	do	do	24 juin '10	500 00	12 jan. '85	24 juin '10
Bartlett, Elizabeth M....	do	do	1er juil '10	500 00	5 nov. '89	1er juil '10
Spottswood, Edna Violet Alberta, B.A.	do	do	1er juil '10	500 00	28 août '85	1er juil '10
Anderson, Cora Elva.....	do	do	1er déc. '10	500 00	14 juin '86	1er déc. '10
Cottee, Herbert.........	.....	Messager.........	1er sept. '08	800 00	17 juin '80	1er sept. '08
Slade, William Thos......	.....	do	1er sept. '08	800 00	10 août '84	1er sept. '08

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Boville, Thomas Cooper B.A.	.....	Sous-ministre et secrétaire du bureau du trésor.	1er nov. '06	5,000 00	14 mars '60	26 jan. '83
Ross, Henry, T., B.A., LL.B., K.C.	1–A.	Sous-ministre adj. et greffier en loi.	1er nov. '06	4,500 00	9 mars '61	1er nov. '06
Saunders, John Cramp....	do	Comptable et teneur de livres du Dominion.	1er avr. '10	2,900 00	19 juil '62	23 mars '82
Rourke, J. E............	do	Contrôleur de la Circulation.	1er avr. '11	2,800 00	4 déc. '73	20 jan. '94
Forsyth, James R........	1–B.	Comptable au préposé au budget.	1er juil '06	2,350 00	3 jan. '56	1er juil '05
Brittain, Edwin Lester....	do	Comptable des dépenses casuelles.	1er avr. '08	2,400 00	1er fév. '66	1er mai '84
Blair, William Livingston.	do	Préposé aux fonds du Dominion.	1er avr. '09	2,300 00	28 déc. '52	15 nov. '71
Russell, James Anthony...	do	Commis..........	1er oct. '09	2,600 00	22 oct. '55	1er mars '77
McNicol, John..........	2–A.	do	1er juil 86	2,100 00	28 août '40	1er sept. '75
Jenkins, Samuel Judson, B.A.	do	do	1er juil '95	2,100 00	10 nov. '49	21 jan. '86
Coffin, Frederick Ashley..	do	do	23 mai '02	2,000 00	12 fév. '58	1er juin '82 *27 sept. '75
Foster, Albert Brunswick..	do	do	23 mai '02	2,000 00	11 oct. '58	1er oct. '84
Scott, Charles Stenson....	do	do	1er juil '05	1,900 00	22 déc. '42	7 juil '67
Clayton, James Alfred....	do	do	1er juil '06	1,850 00	3 sept. '42	2 fév. '73 *26 jan. '71
Viets, Robert Botsford....	do	Secrétaire particulier.	1er avr. '08	1,800 00	29 jan. '80	9 mai '05
Cohoon, Lysander Bingley	do	Commis..........	1er avr. '09	1,700 00	21 déc. '50	16 nov. '03
Morton, James Roland, B.A.	do	do	1er avr. '10	1,650 00	2 août '75	1er juil '98 *13 avr. '08
Turgeon, Charles Edward.	2-B.	do	1er fév. 76	1,600 00	22 mars '46	1er juil '72
Capbert, Emile..........	do	do	1er juil '86	1,600 00	7 mars '40	1er oct. '81 *12 fév. '80
Grierson, Frank.........	do	do	1er jan. '02	1,600 00	4 sept. '65	1er juil '01
Hyndman, George W.....	do	do	9 déc. '04	1,600 00	16 mars '79	9 déc. '04
Lawson, Thomas, B.A....	do	do	1er juil '06	1,550 00	25 déc. '73	12 fév. '03
Burns, George B.........	do	do	1er juil '06	1,550 00	13 jan. '62	28 août '03
Artz, Godfrey John, C.A...	do	do	24 août '08	1,600 00	1er déc. '78	24 août '08
Finlayson, George F......	do	do	1er avr. '08	1,400 00	28 fév. '80	12 fév. '03
Woodland, Victor, B.A....	do	do	1er avr. '08	1,500 00	19 sept. '80	4 oct. '04
Macfarlane, James Gordon	do	do	1er avr. '08	1,500 00	12 avr. '82	15 mai '05
Wright, John Hopkins....	do	do	1er avr. '08	1,500 00	11 fév. '62	25 juil '05
Ronson, Clifford W......	do	do	27 juin '10	800 00	27 août '86	27 juin '10
Anderson, Melville G.....	do	do	1er avr. '11	800 00	24 déc. '91	1er avr. '11

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Hutchison, Margaret Millar.	3-A.	Commis..........	20 jan. '02	1,200 00	8 avr. '53	20 juin '02 *24 jan. '76
Siddall, Thomas Halliwell.	do	do	28 juin '04	1,200 00	11 nov. '47	28 juin '04
Macpherson, Mary M. B..	do	Sec. part. adjoint..	1er juil '06	1,150 00	19 nov. '77	1er juil '06 *22 mars '99
Mainguy, Gertrude L.....	do	Commis..........	1er juil '06	1,150 00	9 juil '78	1er juil '06 *4 juil '01
Black, Lanah Alice.......	do	do	1er avr. '09	1,000 00	29 avr. '59	1er sept. '08 *1er jan. '03
Macdonald, Adelaide Elizabeth.	do	do	1er avr. '09	1,000 00	29 oct. '71	1er sept. '08 *21 déc. '03
Freeman, Alberta Theresa	do	do	1er avr. '09	1,000 00	5 juil '80	1er sept. '08 *8 fév. '05
McGirr, Ethel Hunter....	do	do	1er avr. '10	950 00	10 août '82	1er sept. '08 *1 juil '02
Gallwey, Charlotte Eliza..	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	28 mai '40	1er sept. '08 *1er fév. '76
Sutton, Lisbeth Lauder...	do	do	1er sept. '08	800 00	3 jan. '48	1er sept. '08 *1er août'07
Barrie, Mary Ann........	do	do	1er sept. '08	800 00	20 mai '39	1er sept. '08 *1er déc. 76
Dorion, Gertrude........	do	do	1er sept. '08	800 00	5 déc. '66	1er sept. '08 *1er sept.'78
Nettle, Fairy Emily Jane..	do	do	1er sept. '08	800 00	7 mars '62	1er sept. '08 *1er jan. '84
Bennett, Caroline Longley	do	do	1er sept. '08	800 00	7 nov. '45	1er sept. '08 *1er jan. '84
Start, Arabella..........	do	do	1er sept. '08	800 00	10 fév. '69	1er sept. '08 *1er juin 96
Street, Lea Mary........	do	do	1er sept. '08	800 00	3 oct. '76	1er sept. '08 *1er juil '98
Beith, Helen Mary.......	do	do	1er sept. '08	800 00	30 avr. '77	1er sept. '08 *1er juin '01
McConnell, Jean Grant...	do	do	1er sept. '08	800 00	21 fév. '74	1er sept. '08 *1er fév. '02
McMinn, Pauline Rachel Lithgow.	do	do	1er sept. '08	800 00	21 sept. '83	1er sept. '08 *1er fév. '02
Collins, Margaret........	do	do	1er sept. '08	800 00	1er juil '80	1er sept. '08 *1er juil '02
Hardie, Agnes Margaret..	do	do	1er sept. '08	800 00	27 déc. '67	1er sept. '08 *1er juil '02
Foran, Gertrude Bernice..	do	do	1er sept. '08	800 00	12 déc. '80	1er sept. '08 *10 nov. '02
Sutherland, Mary Macpherson.	do	do	1er sept. '08	800 00	25 oct. '79	1er sept. '08 *1er avr. '03
Cameron, Jennie.........	do	do	1er sept. '08	800 00	16 nov. '78	1er sept. '08 *1er juil '03
Chilton, Mary Agnes.....	do	do	1er sept. '08	800 00	9 mars '83	1er sept. '08 *1er août'03
Smith, Edith F..........	do	do	1er sept. '08	800 00	11 avr. '78	1er sept. '08 *1er jan. '05
Busby, Adelaide Mary....	do	do	1er sept. '08	800 00	18 juin '85	1er sept. '08 *29 mars '05
Cohoon, Olive Belle......	do	do	1er sept. '08	800 00	18 mai '84	1er sept. '08 *30 mars '05
Clayton, Violet Griselda..	do	do	1er sept. '08	800 00	30 mars '86	1er sept. '08 *1er avr. '05
Kains, Zoe Chilwood.....	do	do	1er sept. '08	800 00	14 oct. '77	1er sept. '08 *1er avr. '05
Stewart, Esther Emmeline	do	do	1er sept. '08	800 00	8 mai '68	1er sept. '08 *1er août'05
Lewis, Mary Emmogene..	do	do	1er sept. '08	800 00	6 juin '76	1er sept. '08 *1er août'05
Fay, Aimee McNice......	do	do	1er sept. '08	800 00	2 jan. '87	1er sept. '08 *28 juin '06

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Schyer, Florence Adelaide.	3–B.	Commis..........	1er sept. '08	800 00	30 juin '86	1er sept. '08 *27 juin '06
Estabrooks, Alida J......	do	do	1er sept. '08	800 00	23 mars '80	1er sept. '08 *1er juil '06
Jukes, Ethel............	do	do	1er sept. '08	800 00	2 avr. '75	1er sept. '08 *13 mai '07
Shattuck, Helen Goodsell..	do	do	1er sept. '08	800 00	18 dèc '66	1er sept. '08 *13 mai '07
Gill, Wm. Plummer......	do	do	10 oct. '07	800 00	19 jan. '79	10 oct. '07
Bates, Florence Helen....	do	do	1er sept. '08	750 00	31 juil '79	23 juin '08
Macfarlane, Christina Scott, B.A.	do	do	1er sept. '08	750 00	24 nov. '83	27 juin '08
Alford, Vyvy Bland......	do	do	1er sept. '08	750 00	5 juil '81	29 août '08
Ostrom, William Henry...	.....	Messager.........	1er juil '78	800 00	13 avr. '42	1er juil '78
Ostrom, William N.......	.....	do	1er juil '95	800 00	13 déc. '70	1er avr. '95
Dixon, William Joseph....	.....	do	11 sept. '08	800 00	21 oct. '64	1er sept. '08 *6 fév. '01
Beaman, Frank..........	.....	do	11 sept. '08	800 00	15 juin '65	1er sept. '08 *1er fév. 02

* Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Creighton, D. Toronto.	Sous-receveur général, Toronto.	10 mai '95	3,500 00	——— '43	10 mai '95
Tovell, Norman Toronto.	Comptable	1er avr. '03	1,500 00	11 nov. '81	1er avr. '03
Cane, Roy Toronto.	Payeur	10 jan. '07	1,000 00	7 jan. '88	10 jan. '07
Galaugher, W. H	Commise	23 nov. '09	600 00	18 août '89	23 nov. '09
McCarger, John R	do	23 juin '10	600 00	5 juil '92	23 juin '10
Stewart, Matthew Toronto.	Messager et gardien	25 jan. '86	750 00	5 oct. '56	25 jan. '86 *11 mars '78
Mathers, I. H Halifax.	Sous-receveur général, Halifax.	1er août '05	2,500 00	juil '43	1er août '05
Johnston, Arthur Clement Halifax.	Compt., caisse d'épargne.	1er juil '74	1,700 00	15 déc. '53	1er juil '74 * nov. '71
Balcom, John Horton Halifax.	Payeur	15 juin '77	1,550 00	——— '41	15 juin '77
Ring, M. J Halifax.	Commis	29 nov. '93	1,000 00	30 oct. '72	29 nov. '93
Morrison, Thos. F Halifax.	do	24 déc. '06	700 00	14 nov. '87	24 déc. '06
Brown, M. D. S	do	13 juin '10	600 00	....	13 juin '06
Robertson, Geo Saint-Jean, N.B.	Sous-receveur général, St. Jean.	18 nov. '07	2,500 00	30 juin '44	18 nov. '07
McCavour, S. P Saint-Jean, N.B.	Comptable, caisse d'épargne.	1er jan. '08	1,500 00	14 nov. '71	1er jan. '08
Cowan, R. S Saint-Jean, N.B.	Commis	2 oct. '93	1,200 00	28 juil '38	2 oct. '93
Ewing, R Saint-Jean, N.B.	do	2 mars '95	1,200 00	28 mars '49	2 mars '95
Blaine, J. McM Saint-Jean, N.B.	do	17 jan. '03	1,000 00	2 juin '73	17 jan. '03
Lawson, Thomas Hanford Saint-Jean, N.B.	Concierge des édifices féd.	28 mai '79	700 00	4 déc. '38	28 mai '79
Drummond, Henry Mowat Winnipeg.	Sous-receveur général, Winnipeg.	20 mai '79	2,600 00	19 août '48	1er mai '72
McMicken, Albert Clifton Winnipeg.	Comptable	21 mai '79	1,700 00	10 sept. '57	21 mai '79
Armstrong, Edward Wm. H. Winnipeg.	Payeur	23 mai '82	1,700 00	1er mai '60	23 mai '82
Little, M. G Winnipeg.	Commis	1er juil '04	900 00	13 mai '89	1er juil '04
Frederickson, K Winnipeg.	do	17 jan. '08	800 00	15 oct. '88	17 jan. '08
McConnan, D. B Victoria.	Sous-receveur général, Victoria.	10 juin '93	2,500 00	25 mai '69	1er mai '91
Winsby, Walter Victoria.	Commis	30 déc. '98	1,600 00	1er mai '76	30 déc. '98
Hardie, E. W Victoria.	do	16 juil '06	1,000 00	2 nov. '85	16 juil '06
Hall, N. B Victoria.	do	17 jan. '08	800 00	17 août '89	17 jan. '07
Pope, Percy Charlottetown.	Sous-receveur général, Charlottetown.	1er juil '83	2,500 00	8 mai '56	1er juil '83
Leitch, Wallace Charlottetown.	Commis	9 jan. '74	1,700 00	20 déc. '54	9 jan. '74
Loughran, Francis Charlottetown.	do	1er juil '82	1,300 00	7 nov. '52	1er juil '82
McKinnon, D. A Charlottetown.	do	12 avr. '05	900 00	9 jan. '79	12 avr. '05

DIVISION DES ASSURANCES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Fitzgerald, William, M.A..	.....	Sur des assurances et sous-ministre des Finances adj.	1er déc. '85	5,000 00	29 juil '45	1er déc. '85
Blackadar, Alfred Kimball, M.A., F.I.A.	1–A.	Sous-surintendant des assurances.	1er juil '93	3,450 00	24 oct. '52	1er mars '77
O'Reilly, Anthony.......	1–B.	Premier commis et inspecteur des compagnies.	1er juil '07	2,300 00	17 août. '66	1 oct. '85
Crosby, Frank R., B.A....	2–A.	Commis..........	1er avr. '10	1,650 00	18 déc. '72	15 juil '01
Watson, Andrew D., B.A..	do	do	1er avr. '10	1,650 00	7 mai '82	17 fév. '06
Finlayson, George D., B.A.	do	do	1er avr. '11	1,600 00	31 déc. '82	6 mai '07
MacTavish, A.N., B.A....	do	do	1er avr. '11	1,600 00	24 nov. '86	28 mai '07
Gilliland, W. H., B.A.....	do	do	1er avr. '11	1600 00	16 avr. '86	31 juil '08
Evans, Frederick Augustus	2–B.	do	1er juil '08	1,450 00	16 nov. '63	1er juil '87
Warwick, Robert W., M.A.	do	do	1er jan. '11	1,000 00	7 fév. '88	1er jan. '11
Grant, Isabel M., B.A.....	do	do	4 jan. '11	1,000 00	3 juil '91	4 jan. '11
Mallen, Leo.............	do	do	9 juil '09	850 00	31 mars '84	9 juil '09
*Barnsley, J.C., B.A......	do	do	1er avr. '11	800 00	11 juil '86	1er avr. '11
Moorman, Linda Louise..	3–A.	do	1er avr. '09	1,000 00	25 oct. '86	1er avr. '07
Byrne, John J...........	3–B.	do	18 juil '08	750 00	10 sept. '81	18 juil '08
Savage, E. A............	do	do	2 juil '09	550 00	22 fév. '83	2 juil '09

* S'est démis de ses fonctions le 1er septembre 1911.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
O'Hara, F. C. T.	.....	Sous-ministre	1er août '08	5,000 00	7 nov. '70	25 avr. '97
Code, Thomas J.	1–A.	Chef et comptable	1er sept. '08	3,000 00	29 jan. '64	1er avr. '82
Warne, Wm. A., B.A.	1–B.	Chef des statistiques du commerce.	1er sept. '08	2,300 00	1er juil '66	1er juil '01
Lewis, Rowland A.	do	Sous-comptable	1er avr. '08	2,100 00	12 fév. '67	27 jan. '93
Byrnes, John	2–A.	Préposé à la statistique des grains.	1er juil '02	2,000 00	29 mai '59	16 jan. '83
Parmelee, Jas. G.	do	Commis	1er avr. '11	1,600 00	9 mars '75	1er avr. '11
Cox, Susan S.	2–B.	Commis et sous-sec. particulier.	1er juil '08	1,450 00 350 00	28 déc. '63	1er juil '03
Bawden, F. E.	do	Commis	1er juil '05	1,200 00	13 juil '79	1er juil '05
Dehler, Geo. J.	do	do	14 juil '10	800 00	20 juil '87	14 juil '10
Shaw, Margaret	3–A.	do	7 déc. '95	1,200 00	31 déc. '64	7 déc. '95
Kennedy, Agnes C.	do	do	1er juil '01	1,200 00	30 mars '70	1er juil '01
Connolly, P. J.	do	do	1er jan. '02	1,200 00	13 nov. '75	1er jan. '02
Dougan, Wm.	do	do	1er juil '03	1,200 00	13 sept. '79	1er juil '03
Birtch, C. S.	do	do	1er jan. '06	1,200 00	4 mai '67	18 mai '91
Chevrier, Blanche	do	do	15 mai '10	1,100 00	29 sept. '75	15 mai '10
Green, Ernest	do	do	1er août '08	1,050 00	30 jan. '81	1er mars '08
Payne, C. H., B.A.	do	Commis et secrétaire partic. adj.	1er juil '08	1,050 00 200 00	12 août '84	1er juil '08
Wilson, D.D., D.D.S.	do	do	1er sept. '08	950 00	29 mars '83	1er sept. '08
Nutting, Harold S.	3–B.	do	1er juil '04	800 00	20 août '85	1er juil '04
Cox, Mildred K.	do	do	1er juil '06	800 00	3 avr. '86	— juin '06
Heisler, John A.	do	do	16 juil '10	500 00	20 juin '88	16 juil '10
Splane, Herma B.	do	do	13 jan. '11	500 00	15 août '86	13 jan. '11
Pratté, Hervé	do	do	12 jan. '11	500 00	8 fév. '92	12 jan. '11
Wright, E. H. B.	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	28 mai '82	1er sept. '08
Haughton, J.	.....	do	1er sept. '08	800 00	20 juin '61	1er sept. '08
Parker, Jno. W.	.....	do	5 déc. '10	500 00	31 déc. '76	5 déc. '10

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de la Pension.*

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Bastedo, Samuel T	1–A.	Surintendant	1er sept. '08	4,000 00	4 déc. '59	28 mai. '08
Blackadar, E. G	2–A.	Actuaire	1er déc. '09	1,700 00	1er août '82	1er avr. '09
Bill, A. F., B.A	do	Comptable	1er avr. '10	1,650 00	19 avr. '77	9 juil '00
Colonnier, M. J. P	2–B.	Traducteur	5 déc. '09	1,350 00	15 mars '67	5 déc. '09
McKain, Margaret	do	Commis	1er avr. '09	900 00	17 jan. '73	31 août '08
Houston, Alice S	3–A.	do	1er avr. '10	900 00	17 déc. '77	1er avr. '10
Houston, Charlotte H	3–B.	do	11 juin '09	750 00	29 jan. '86	11 juin '09
Blair, Caroline M. E	do	do	11 juin '09	550 00	25 nov. '82	11 juin '09
Fleming, Margaret E	do	do	11 juin '09	550 00	9 avr. '86	11 juin '09
Merkley, Blanche I. P	do	do	1er jan. '10	550 00	9 nov. '80	1er jan. '10
Jones, Helen M	do	do	19 oct. '09	550 00	26 mars '84	19 oct. '09
Rivington, Eleanor	do	do	9 mai '10	500 00	15 jan. '84	1er nov. '10
Moyer, Lulu B	do	do	1er nov. '10	500 00	14 juil '88	1er nov. '10
Arkley, Hilda P	do	do	1er nov. '10	500 00	22 oct. '89	1er nov. '10
Swettenham, F. R		Messager	1er avr. '09	600 00	28 jan. '86	1er avr. '09

* Transféré par décret de l'exécutif au ministère des Postes à compter du 1er janvier 1912.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Mesurage du Bois.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Harney, Thos.............. Québec, Qué.	Faisant Fonction d'inspecteur.	1er juil '97	1,500 00	27 nov. '47	1er mai '82
Gallagher, Francis.......... Québec, Qué.	Préposé à la spécification.	12 déc. '83	750 00	24 déc. '34	12 déc. '83
Bellerive, Geo.............. Québec, Qué.	do	25 oct. '92	750 00	13 sept. '59	25 oct. '92
Croteau, J. M.............. Québec, Qué.	do	4 sept. '97	750 00	15 déc. '53	4 sept. '97
Bergeron, Jos.............. Québec, Qué.	Mesureur..........	12 mai '63	700 00	25 oct. '33	12 mai '63
Frederick, Ant.............. Québec, Qué.	do	1er mai '64	700 00	26 oct. '38	1er mai '64
Kelly, E.................. Québec, Qué.	do	sept. '67	700 00	12 mai '36	sept. '67
McKendry, D.............. Québec, Qué.	do	mai '64	700 00	1er mars '39	mai '64
McPeak, Wm.............. Québec, Qué.	do	10 juin '71	700 00	6 mai '40	10 juin '71
O'Brien, M................ Québec, Qué.	do	17 août '69	700 00	24 déc. '38	17 août '69

Immigration Chinoise.*

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
O'Hara, F. C. T............	Contrôleur en chef...	1er août '08	....	7 nov. '70	1er août '08
Newbury, J. C............. Victoria, C.B.	Contrôleur.........	15 fév. '05	600 00	6 fév. '62	15 fév. '05
Beckwith, H. E............ Victoria, C.B.	Douanier...........	1er oct. '02	300 00	14 déc. '44	4 nov. '90
Lee, Mong Kow............ Victoria, C.B.	Interprète..........	nov. '89	1,200 00	2 déc. '61	nov. '89
Lee, Herbert............... Victoria, C.B.	Interprète adjoint....	1er fév. '11	480 00	24 jan. '91	1er fév. '11
Davey, F. W.............. Victoria, C.B.	Arpenteur..........	1er avr. '09	300 00	28 nov. '70	1er avr. '09
Pickard, I. G.............. Victoria, C.B.	Sténographe........	mai '01	100 00	24 août '08	mai '01
Bowell, J. M.............. Vancouver, C.B.	Contrôleur.........	1er juil '90	700 00	1er oct. '56	1er juil '90
Worsnop, C. A............. Vancouver, C.B.	Arpenteur..........	1er avr. '09	300 00	18 oct. '58	1er avr. '09
Aitken, Robt............... Vancouver, C.B.	Douanier...........	28 sept. '08	300 00	31 oct. '52	28 sept. '08
Buchan, Jno............... Vancouver, C.B.	Douanier...........	1er avr. '09	100 00	27 nov. '89	1er avr. '09
Smith, B. H............... Nanaimo, C.B.	Contrôleur.........	1er nov. '10	200 00	1er juin '49	1er nov. '10
Tom Chue Thom........... Nanaimo, C.B.	Interprète..........	1er avr. '11	500 00	23 jan. '72	1er avr. '11
Poon Shen Lung........... Vancouver, C.B.	Interprète..........	20 jan. '11	500 00	....	20 jan. '11
Mitchell, A. S............. Halifax, N.E.	Percepteur des douanes.	1er avr. '09	200 00	22 juil '48	1er avr. '09
Power, John R............. Halifax, N.E.	Préposé au débarquement.	1er avr. '09	100 00	7 oct. '52	1er avr. '09
White, R. S................ Montréal, Qué.	Percepteur des douanes.	1er avr. '09	300 00	15 mars '56	1er avr. '09
Prevost, Louis............. Montréal, Qué.	Douanier...........	1er avr. '09	100 00	8 mai '42	1er avr. '09
Loo, Chang Hing.......... Montréal, Qué.	Interprète..........	1er avr. '09	200 00	20 sept. '68	1er avr. '09
Bertraim, J. Hugh.......... Toronto	Contrôleur.........	1er avr. '11	200 00	10 avr. '72	1er avr. '11
Dunn, A. T................ St.-Jean, N.B.	Percepteur des douanes.	1er avr. '11	200 00	....	1er avr. '11

*Transféré par décret de l'exécutif au ministère d'Intérieur à compter du 2 octobre 1911.

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division du Commissaire du Commerce.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Ross, D. H................ Melbourne, Aus.	Commissaire du commerce.	1er jan. '07	3,700 00	20 avr. '64	7 mars '03
Jackson, J. B.............. Shanghai, Chine	do ..	30 mars '09	3,600 00	24 mars '56	1er nov. '03
MacKinnon, W. A.......... Birmingham, Ang.	do ..	21 déc. '08	3,450 00	28 fév. '74	15 juil '04
Poindron, A. F. A.......... Paris, France	do ..	1er jan. '07	3,450 00	26 mars '61	29 août '02
Donly, A. W............... Mexico Cité.	do ..	1er jan. '07	3,200 00	6 mai '66	1er jan. '05
Arnaud, E. D.............. Bristol, Ang.	do ..	1er avr. '08	3,450 00	20 oct. '47	13 mars '05
Chesley, J. A.............. Durban, Natal.	do ..	1er juin '07	3,300 00	10 mai '45	8 fév. '07
Preston, W. T. R........... Holland, Denmark & Allemagne	do ..	16 mars '09	3,600 00	6 sept. '51	13 jan. '99
Flood, E. H. S............. Barbados, I.O.A.	do ..	1er jan. '08	3,000 00	20 mars '55	1er jan. '08
Ray, J. E.................. Havana, Cuba.	do ..	1er mars '09	3,100 00	8 mai '73	1er mars '09
Fischer, W. G.............. Berlin, Allemagne.	do ..	1er nov. '08	3,450 00	16 mai '61	1er nov. '08
Poussette, H. R............ Buenos Aires, République Argentine	do ..	1er jan. '09	3,450 00	8 août '72	1er jan. '09
Bickerdike, F. A........... Belfast, Irlande.	do ..	19 jan. '09	3,450 00	27 déc. '71	19 jan. '09
Mussen, J. M............... Leeds et Hull, Ang.	do ..	16 août '09	3,450 00	17 déc. '63	16 août '09
Harris, G. A............... Yokohama, Japon.	do ..	22 mars '09	3,600 00	15 déc. '80	22 mars '09
Lithgow, J. T.............. Glasgow, Ecosse.	do ..	1er sept. '10	3,200 00	25 jan. '56	1er sept. '10
Beddoe, W. A.............. Auckland, N.Z.	do ..	13 mai '10	3,000 00	16 mars '59	13 mai '10
Nicholson, W. B............ St-Jean, Nfld.	do ..	28 mars '11	3,000 00	21 août '53	28 mars '11
Sontum, C. E.............. Christiania, Norvège	Agent commercial....	1er jan. '07	500 00	6 fév. '65	1er juil '93
Haggart, E. A. H........... Kingston, Jamaïque	do ..	1er nov. '07	500 00	....	1er nov. '07
Tripp, Edgar............... Port-d'Espagne, Trinidad.	do ...	1er jan. '08	500 00	11 sept. '47	3 mars '92
Curry, Robt. H............ Nassau, Bahamas.	do ...	15 déc. '08	500 00	15 déc. '61	15 déc. '08
Beckwith, A. E............. Cartagena, Colombia.	do ...	1er jan. '11	500 00	17 oct. '79	1er jan. '11

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Inspection des Denrées.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Serls, Geo. Winnipeg, Man.	Faisant fonction d'inspecteur en chef.	1er nov. '95	2,500 00	7 oct. '60	1er nov. '95
Castle, Chas. C. Winnipeg, Man.	Commissaire d'entrepôts.	26 juil '00	4,500 00	7 jan. '60	26 juil '00
Snow, Mathew. Winnipeg, Man.	Sous-commissaire	1er fév. '05	2,000 00	6 nov. '58	1er fév. '05
Manson, Donald. Winnipeg, Man.	Premier commis	1er fev. '09	1,700 00	7 sept. '75	1er fév. '09
Bell, C. N. Winnipeg, Man.	Secrétaire du conseil d'insp. et secrétaire du conseil des grains types.	6 oct. '99	750 00 200 00	5 fév. '54	6 oct. '99
Campbell, D. D. Winnipeg, Man.	Représéntant des expédit.	18 sept. '05	2,000 00	12 fév. '50	18 sept. '05
Gibbs, F. E. Fort-William.	Inspecteur des grains.	sept. '85	4,000 00	14 déc. '44	sept. '85
Gibbs, A. F. Port-Arthur.	Sous-inspecteur des grains.	1er sept. '99	2,300 00	13 juin '75	1er sept. '99
Symes, Fred. Fort-William	do	17 sept. '99	2,300 00	6 jan. '59	17 sept. '99
Hill, Geo. Calgary.	do	4 sept. '00	2,000 00	30 juil '64	4 sept '00
Fraser, Jas. D. Winnipeg, Man.	do	1er sept. '06	1,700 00	4 nov. '74	15 sept. '99
Langille, C. S. Winnipeg, Man.	do	11 sept. '99	1,700 00	7 oct. '79	11 sept. '99
Collins, F. Winnipeg, Man.	Asst. do	20 sept. '99	1,200 00	4 avr. '70	20 sept. '99
Cuddy, W. Winnipeg, Man.	do	9 avr. '02	1,020 00	7 sept. '74	9 avr. '02
McLean, H. J. Winnipeg, Man.	Asst. do	17 sept. '02	1,020 00	5 mars '71	17 sept. '02
Cuddy, Jas. Winnipeg, Man.	do	13 sept. '04	1,140 00	15 mars '82	13 sept. '04
Smith, J. Winnipeg, Man.	Premier commis	12 sept. '05	1,200 00	21 oct. '81	12 sept. '05
Neve, F. Winnipeg, Man.	Asst. do	15 oct. '02	1,020 00	4 nov. '75	15 oct. '02
Hammond, G. Winnipeg, Man.	Sous-inspecteur	7 sept. '03	960 00	9 déc. '87	7 sept. '03
McMahon, Jas. Winnipeg, Man.	Contremaître	3 nov. '04	1,020 00	5 fév. '79	3 nov. '04
Jefferson, Thos. Winnipeg, Man.	do	31 oct. '04	1,020 00	16 mai '74	31 oct. '04
Hobart, H. S. Winnipeg, Man.	Commis	11 sept. '06	1,020 00	19 sept. '75	11 sept. '06
Gordon, E. Winnipeg, Man.	do	2 oct. '05	1,020 00	24 mai '78	2 oct. '05
Harris, A. J. Calgary.	Echantillonneur	1er sept. '05	960 00	27 août '86	1er sept. '05
Atkinson, W. W. H. Winnipeg, Man.	Commis	13 nov. '06	960 00	28 déc. '80	13 nov. '06
Young, Thos. W. Winnipeg, Man.	Contremaître	1er sept. '07	960 00	15 fév. '84	12 sept. '04
Gallipeau, F. Winnipeg, Man.	Echantillonneur	28 avr. '07	900 00	24 fév. '84	28 avr. '07
White, H. G. Winnipeg, Man.	Commis	2 sept. '06	840 00	26 oct. '82	2 sept. '06
Adams, W. Winnipeg, Man.	Peseur	2 oct. '05	720 00	31 mars '74	2 oct. '05
McWhirter, Jno. Winnipeg, Man.	do	1er oct. '06	780 00	16 juil '76	1er oct. '06
Ludlam, F. Winnipeg, Man.	Echantillonneur	1er mai '07	780 00	2 sept. '85	1er mai '07
Slater, Harold. Winnipeg, Man.	do	28 sept. '05	780 00	18 avr. '84	28 sept. '05

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Inspection des Denrées—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Fairhall, W. J. Winnipeg, Man.	Echantillonneur	17 sept. '05	780 00	4 mars '75	17 sept. '05
Beirnes, W. J. Keewatin, Ont.	Peseur	1er sept. '07	720 00	15 sept. '75	1er sept. '07
Keeble, E. J. Kenora, Ont.	do	1er sept. '10	720 00	27 nov. '83	1er sept. '10
Allan, D. M. Winnipeg, Man.	do	28 mai '07	720 00	28 sept. '76	28 mai '07
Oxley, A. E. Winnipeg, Man.	do	17 sept. '07	720 00	25 juin '80	17 sept. '07
McGarva, P. Winnipeg, Man.	do	1er sept. '10	720 00	1er jan. '80	1er sept. '10
Sibbald, J. A. Fort William	Inspect. des huches	1er sept. '08	1,800 00	27 avr. '58	1er sept. '08
Poulin, Edwin. Vancouver, B.C	Peseur	11 sept. '05	900 00	19 août '73	11 sept. '05
O'Hagan, Jas. Fort William	Sous-inspecteur des grains.	1er sept. '07	1,740 00	14 sept. '79	1er sept. '99
Endersby, F. E. Fort William	do	1er sept. '07	1,440 00	6 déc. '77	12 sept. '00
Boyer, Ed. Fort William	do	1er mars '10	1,380 00	9 fév. '72	1er août '01
McDougall Guy. Port Arthur	do	1er sept. '08	1,020 00	12 juil '75	24 sept. '03
Hollinshead, J. T. Port Arthur	Peseur	1er sept. '99	1,080 00	30 avr. '67	1er sept. '99
Temple, R. J. Port Arthur	do	1er avr. '02	1,020 00	9 fév. '80	1er avr. '02
Geikie, A. F. Fort William	do	1er oct. '05	1,020 00	26 avr. '63	1er oct. '05
Elliott, T. A. E. Port Arthur	do	1er oct. '08	1,260 00	23 déc. '73	1er mai '01
Downman, Geo. Fort William	Sous-inspecteur des grains.	1er sept. '09	1,020 00	13 juil '80	1er oct. '04
Read, C. S. Fort William	Premier commis	9 sept. '06	1,020 00	18 jan. '76	9 sept. '06
Vanzant, Geo. Fort William	Sous-inspecteur des grains.	1er sept. '09	1,020 00	3 août '82	15 sept. '04
McGregor, D. A. Fort William	do	1er sept. '09	960 00	10 fév. '82	25 sept. '05
Beirnes, W. R. Fort William	do	1er sept. '09	960 00	13 mars '85	15 sept. '04
Manahan, C. R. Port Arthur	Inspecteur	1er sept. '09	960 00	11 oct. '88	1er sept. '05
Closs, Wm. Fort William	Sous-inspecteur des grains.	1er sept. '09	960 00	4 mars '86	1er sept. '05
Cooper, H. S. Fort William	do	1er sept. '09	960 00	9 jan. '87	24 juil '06
Alexander, F. W. Fort William	Peseur	1er sept. '06	900 00	13 nov. '85	1er sept. '06
King, Dan. Fort William	Commis	1er juin '07	960 00	31 déc. '82	1er juin '07
Munroe, J. R. Fort William	Echantillonneur	8 oct. '05	900 00	16 mars '88	8 oct. '05
Morrell, W. H. Fort William	Peseur	10 juin '07	900 00	29 juin '79	10 juin '07
Day, H. Fort William	Cureur	15 sept. '08	840 00	9 nov. '75	15 sept. '08
Back, E. E. Fort William	Echantillonneur	1er sept. '08	840 00	15 jan. '67	1er sept. '08
Ursell, E. A. Fort William	Commis	7 août '08	900 00	12 août '84	7 août '08
Gould, J. B. Fort William	Peseur	1er juin '07	900 00	6 nov. '79	1er juin '07
Hymers, Robt. Fort William	do	1er sept. '10	960 00	16 juil '58	1er sept. '10

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

INSPECTION DES DENRÉES.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Whiteside, G. H., Fort William	Echantillonneur	15 sept. '08	840 00	7 juil '73	15 sept. '08
Lyons, Wm., Fort William	do	28 sept. '08	840 00	27 sept. '79	28 sept. '08
Baycroft, Geo., Port Arthur	Premier commis	1er avr. '07	1,020 00	8 sept. '75	1er avr. '07
Gills, R. O., Port Arthur	Echantillonneur	21 avr. '06	960 00	26 déc. '85	21 avr. '06
Mitchell, Geo., Port Arthur	Peseur	1er mai '05	960 00	25 jan. '81	1er mai '05
Miller, Arthur, Fort William	do	1er sept. '10	720 00	16 avr. '84	1er sept. '10
Spratt, Thos., Winnipeg, Man.	Echantillonneur	1er sept. '07	720 00	7 déc. '75	1er sept. '07
Leach, A. A. Miss, Winnipeg, Man.	Commis	1er août '02	900 00	16 jan. '83	1er août '02
Wallace, Ruth, Winnipeg, Man.	do	1er sept. '06	720 00	20 août '84	1er sept. '06
Montgomery, N., Winnipeg, Man.	do	14 sept. '08	660 00	23 août '88	14 sept. '08
Irving, J. T., Winnipeg, Man.	do	31 août '08	660 00	14 oct. '92	31 août '08
Crawford, W., Duluth, Minn.	Sous-inspecteur des grains.	1er sept. '07	1,800 00	11 oct. '74	14 sept. '99
Collins, T. C., Duluth, Minn.	Aide de l'inspecteur des grains.	1er sept. '05	960 00	28 juin '76	28 oct. '03
McBean, A. G., Montréal, Qué.	Inspecteur-chef des grains et du foin.	1er mars '10	3,500 00	26 août '41	1er mai '09
Boyer, Alex., Montréal, Qué.	Sous-inspecteur des grains.	1er août '01	1,100 00	28 sept. '46	1er août '01
Fillion, A. F., Montréal, Qué.	do	1er août '01	950 00	20 sept. '53	1er août '01
Labelle, L. G., Montréal, Qué.	Commis	1er août '01	1,400 00	5 sept. '72	1er août '01
Campbell, Enos M., Toronto.	Inspecteur des grains et du foin.	23 mai '05	2,200 00	2 nov. '55	8 mai '05
Turner, A. S., Toronto.	Sous-inspecteur des grains.	1er sept. '03	1,300 00	1er mai '70	1er sept. '03
Creighton, Henry, Toronto.	Commis	1er avr. '10	700 00	2 juil '53	1er avr. '10
McNeil, W. J., Kingston.	Inspecteur des grains et du foin.	1er juil '04	800 00	4 juin '59	20 juil '86
Hurley, F., Peterboro.	Inspecteur des grains et du foin et peseur.	1er fév. '10	900 00	11 nov. '81	1er fév. '10
Bowen, A. A., Toronto.	Inspecteur des grains et peseur.	15 août '08	1,400 00	19 juin '63	15 août '08
Roy, Geo., Québec.	Inspecteur en chef des peaux.	12 juil '97	1,500 00	13 nov. '42	12 juil '97
Haycock, J. L., Kingston.	Inspecteur de la ficelle	3 juin '03	1,900 00	9 avr. '50	3 juin '03
Bickerdike, N., Montréal, Qué.	Inspecteur du foin	1er sept. '97	Payé à commission	23 mai '51	1er sept. '97
Rousseau, Philéas, Montréal, Qué.	Inspecteur de la farine.	29 avr. '98	do	10 jan. '50	29 avr. '98
Moore, Thos., Midland.	Peseur	1er mai '04	do	10 sept. '67	1er mai '04
Gillson, Thos., Collingwood	do	18 avr. '04	do	25 août '44	18 avr. '04
Elliott, J. M., Point Edward.	do	1er mai '04	do	3 oct. '57	1er mai '04
McGregor, P. C., Owen Sound.	do	12 juil '10	do	3 déc. '48	12 juil '10
Raymond, J. G., Meaford.	do	15 sept. '06	do	22 avr. '40	1er mai '06

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Inspection des Denrées— Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Watson, E. R. G........... Goderich.	Peseur.............	1er nov. '08	Payé à commission	16 mars '50	1er nov. '08
McKay, Jno. B........... Goderich.	Peseur-adjoint......	1er avr. '11	do	20 fév. '77	1er avr. '11
Lethbridge, W. J........... Victoria Harbour.	Peseur.............	1er nov. '10	do	9 mars '75	1er nov. '10
Thompson, E. A........... Toronto.	Inspecteur des peaux.	22 août '90	do	2 jan. '61	22 août '90
Bissonnsette, A............. Montréal.	do	14 sept. '96	do	27 mars '58	14 sept. '96
Blais, Louis................ Québec.	do	23 mai '05	do	15 mars '62	23 mai '05
Begin, D.................. Pointe Levis, Que.	do	18 mai '01	do	24 fév. '42	18 mai '01
Thomson, C. W........... Saint Jean, N.-B.	Inspecteur des poissons et huiles de poissons.	16 oct. '08	do	12 mars '67	16 oct. '08
Major, E. J................ Montréal.	Inspecteur de la potasse et perlasse.	7 mai '86	do	9 nov. '48	7 mai '86

Surintendance des Primes.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Muggah, F. G............. Sydney, C.B.	Inspecteur des primes sur le fer et l'acier.	7 mai '09	1,400 00	29 août '58	7 mai '09
MacNeill, Jas.............. Sydney, C.B.	Sous-inspecteur des primes sur le fer et l'acier.	1er jan. '06	1,000 00	1er juil '67	1er jan. '06
Buchanan, G. O............ Kaslo, B.C.	Inspecteur des primes sur le plomb.	15 nov. '03	2,400 00	28 nov. '50	15 nov. '03
Harvey, W. J............. Petrolia.	Inspecteur des primes sur le pétrole.	1er déc. '04	1,500 00	14 mai '70	1er déc. '04
Boyle, Hugh.............. Sarnia.	Sous-inspecteur des primes sur le pétrole cru.	1er nov. '10	200 00	1er août '60	1er nov. '10
Jackson, Miss B............ Petrolia.	Commis............	19 oct. '04	600 00	6 mai '79	19 oct. '04
Coffey, T. I................ Moncton.	Inspecteur des primes sur le pétrole.	1er fév. '05	100 00	3 oct. '67	1er fév. '05

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Rentes Viagères pour le vieil âge.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Samson, Dr. James......... Windsor.	Conférencer en chef..	1er déc. '08	1,000 00 $20 par confér-ence	24 fév. '43	1er déc. '08
Dickie, Edwin.............. Toronto.	Agent..............	1er nov. '08	1,500 00	23 juil '55	1er nov. '08
Brown, N. W..............	do	avr. '09	1,500 00	22 nov. '61	avr. '09
Gravel, Pierre.............. Montréal.	do	15 juin '10	1,500 00	6 nov. '56	15 juin '10
Cartwright, Henry.......... Toronto.	do	15 mai '10	1,500 00	10 jan. '72	15 mai '10
Cummings, Mrs. Willoughby. Toronto.	Secrétaire, division des femmes.	1er avr. '10	1,500 00	11 mai '51	1er avr. '10
Cameron, R. D............. Lucknow.	Agent..............	1er avr. '10	500 00 $10 par confér-ence	6 août '57	1er avr. '10
McArthur, Duncan......... Kenmore.	do	1er déc. '08	1,500 00	9 août '58	1er déc. '08
Santerre, L. N............. St. Roch, Qué.	do	1er déc. '08	500 00 $10 par confér-ence	28 sept. '59	1er nov. '08
Belleau, Georges............ Plessisville, Qué.	do	15 mars '09	500 00 $10 par confér-ence	18 avr. '55	15 mars '09
Lane, Rev. W. G........... Lunenburg, N.E.	do	1er juil '09	500 00 $10 par confér-ence	28 août '48	1er juil '09
Léger, Théophile J. B. ..... Caraquet, N.B.	do	15 fév. '11	500 00 $10 par confér-ence	6 jan. '78	15 fév. '11

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Gerald, William John, I.S.O.	.....	Sous-ministre	6 juin '01	5,000 00	27 juil '50	30 mai '68 *4 avr. '67
Himsworth, William	1–A.	Secrétaire	1er juil '84	3,150 00	23 déc. '47	30 juin '68 *1er mars'68
Campeau, Fabien Réné Ed	do	Chef comptable	27 juil '95	2,900 00	8 juil '44	6 nov. '71
Valin, Joseph Elz ar	1–B.	Comptable adjoint.	1er sept. '05	2,450 00	17 oct. '49	1er jan. '75 *12 juin '74
Taylor, George Wilson	do	Secrétaire adjoint.	1er août '09	2,100 00	23 juin '66	3 déc. '88
Shaw, James Fitzwilliam	do	Premier commis de la statistique.	1er sept. '05	2,450 00	14 mai '56	1er jan. '72
Doyon, Joseph Alfred	do	Premier commis	1er sept. '05	2,450 00	23 mars '51	1er nov. '80 *1er juin '78
Westman, Thomas	do	Commis	1er avr. '10	2,200 00	25 jan. '63	2 mai '84
Quain, Redmond	2–A.	do	9 avr. '01	2,000 00	27 mars '59	1er mai '80
Fowler, George	do	do	1er juil '01	2,000 00	10 mai '49	9 juin '69
Brodeur, Philippe Eugène. Stanislas	do	do	1er avr. '10	1,650 00	26 mai '78	18 déc. '03 *8 fév. '01
Hughes, Peter Ambrose	do	do	1er avr. '11	1,600 00	24 fév. '68	24 déc. '97 *1er mars'96
McCullough, Anthony	do	do	1er avr. '11	1,600 00	22 jan. '71	9 août '87
*a*Newby, Frank	2–B.	do	1er juil '86	1,600 00	1er avr. '51	23 oct. '73 *1er juil '73
Halliday, William Arthur	do	do	9 avr. '01	1,600 00	27 mars '67	7 déc. '95 *20 mars '94
Roy, Léonidas Guisolphe	do	do	1er mars '04	1,600 00	21 mars '72	18 juin '94 * août '92
Ostiguy, Augustin Louis Roch.	do	do	1er nov. '05	1,550 00	4 sept. '74	21 déc. '04
*c*Nicholas, Benjamin Chas.	do	do	24 mars '06	1,600 00	2 juin '79	24 mars '06
		Sec. particulier	24 mars '06	500 00		
Chateauvert, Geo. Edou'd	do	Commis	1er juin '07	1,500 00	31 août '47	12 déc. '03 *3 oct. '99
Gervais, J. Homère	do	do	21 nov. '07	1,500 00	6 juil '67	1er juil '04 *17 mars '04
Lawless, Miss Edith MacDougall.	3–A.	do	1er juil '02	1,200 00	25 mai '59	1er juil '02 *1er oct. '94
Hagerty, Miss Bertha	do	do	1er juil '02	1,200 00	12 juil '56	1er juil '02 *17 sept. '95
*b*Charbonneau, Mrs. Eugénie.	do	do	1er juil '02	1,200 00	sept. '62	1er juil '02 *25 mars '01
Doyle, Miss Elizabeth Florence.	do	do	1er juil '05	1,200 00	27 avr. '70	12 déc. '03 *13 juin '01
Watson, Miss Violet Maude.	do	do	1er juil '05	1,200 00	14 fév. '84	12 déc. '03 *24 août '03
Goodhue, Mrs. Marie Louise Eveline.	do	do	1er juil '05	1,200 00	28 sept. '61	19 déc. '03 *18 avr. '01
Trumpour, Mrs. Gertrude.	do	do	1er juil '05	1,200 00	5 déc. '73	1er jan. '04 *1er mai '01
Beard, Miss Mary Helen	do	do	1er juil '07	1,100 00	12 jan. '76	26 mars '06
		Sec. part. adjoint	26 mars '06	100 00		
Furlong, Charles John	do	Commis	1er juin '07	1,100 00	23 mai '82	22 mai '06
Griffith, Miss Margaret Lake.	do	do	21 nov. '07	1,100 00	12 mars '81	14 jan. '07 *8 jan. '07
Lewis, Hugh Bower	do	do	1er juil '09	950 00	16 nov. '59	1er sept. '08 *22 nov. '07
Lyon, Mrs. Anna Victoria	do	do	1er juil '09	950 00	24 mai '73	1er sept. '08 *6 juil '08
Allen, Albert Teskey	do	do	1er avr. '10	950 00	16 fév. '89	2 jan. '08 *11 juil '07

a A de mis à la retraite à compter du 1er octobre, 1911. *b* Décédé le 25 septembre, 1911.
* Date de la nomination à un emploi permanent. *c* S'est démis de ses fonctions le 1er déc.,1911.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Yetts, Robert Peter......	3-A.	Commis..........	1er avr. '10	950 00	13 sept. '70	1er juil '95
Teevens, Lambert Parker.	do	do	1er avr. '10	950 00	16 juin '86	21 mars '07
Robert, Arthur..........	do	do	1er avr. '11	900 00	9 août '82	5 août '08 *13 mai '01
Cantin, Jos. Wm. Zoel....	do	do	1er avr. '11	900 00	21 juil '82	1er sept. '08 *1er avr. '08
Burgess, Thomas........	.....	Ouvrier..........	19 déc. '92	1,000 00	20 août '55	19 déc. '92 *10 jan. '89
Bourgeois, Jos. Eugéne....	.....	Messager.........	29 déc. '03	800 00	13 juin '79	1er sept. '08 *30 juin '03
Roy, Lorenzo...........	.....	do	1er fév. '08	750 00	8 août '77	1er sept. '08 *8 mars '06

DIVISION DES ELECTRICIENS.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Higman, Ormond, M. Inst., E.E., C.E.	1-A.	Ingén. en chef, insp. de la lumière élec. et du gaz.	7 mai '96	3,000 00	1er mars '50	1er jan. '96 *1er juil '94
Cole, Norman Richards....	3-A.	Mécanicien électricien spécial.	2 jan. '08	1,050 00	20 mai '81	2 jan. '08 *26 juil '07
Evans, Charles James....	do	Mécanicien électricien de la lumière et du service du gaz.	7 déc. '06	1,150 00	25 août '71	7 déc. '06 *20 juin '06
Mathews, Edw. Daniel King.	3-B.	Sous-ingénieur en chef électricien.	6 août '08	750 00	25 juil '91	6 août '08 *11 mai '08
McKell, Miss Edith E. M.	do	Sténographe et dactylographe.	2 jan. '08	650 00	10 fév. '87	2 jan. '08

DIVISION DES ETALONS.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Fyfe, James.............	1-A.	Chef inspecteur P. et M.	13 oct. '02	3,000 00	22 jan. '43	13 oct. '02
Way, Ernest Owen.......	3-A.	Com. de la div. P. et M.	1er avr. '09	1,000 00	13 jan. '81	1er sept. '08 *6 jan. '08
Barbeau, Mrs. L.........	3-B.	do	3 août '06	750 00	1er jan. '76	1er sept. '08 *3 août '06

LABORATOIRE.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
McGill, Anthony, B.A., B.Sc., LL.D., F.R.S.C.	1-A.	Chef analyste.....	27 juil '07	3,200 00	18 avr. '47	1er juil '87
Lemoine, Alphonse.......	2-A.	Analyste adjoint...	1er avr. '11	1,600 00	16 juin '65	29 juin '04 *18 juil '01
Forster, Ernest Lee Carmen.	do	do .	1er avr. '11	1,600 00	24 août '77	1er juil '08 *4 mai '08
Forward, Charles Carmen.	do	do ...	1er avr. '11	1,600 00	19 nov. '82	1er sept. '08 *3 juin '08
Valin, Jos. Gaudiose Aimé.	do	do ...	1er avr. '11	1,600 00	27 mai '81	1er juin '04 *18 jan. '01
Kitto, William Victor.....	2-B.	do ...	1er avr. '10	1,250 00	8 déc. '72	1er avr. '10 *4 mai '09
Bélisle, Emile...........	3-A.	Com. du laboratoire et inspecteur des vivres.	25 août '05	1,200 00	21 déc. '74	25 août '05 *6 juil '05

* Date de la nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Laboratoire.—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Ladouceur, Joseph........	3-A.	Com. au laboratoire.	1er juil '08	1,100 00	5 juil '63	9 mars '04 *2 avr. '02
Wright, Miss S. E.........	do	Analyste adjoint du laboratoire.	1er juil '00	1,150 00	5 nov. '71	1er juil '00 *3 oct. '93
*a*Davidson, Miss Edith...	do	Analyste public....	8 mai '07	1,150 00	14 juin '59	29 juin '04 *1er juin '02
Rickey, Joseph Allison....	do	Commis au laboratoire et insp. des vivres.	10 juin '07	1,200 00	26 oct. '57	10 juin '07

Section des alcools méthyliques.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Armstrong, W...........	2-A.	Surt. de l'entrepôt des alcools méthyliques.	9 oct. '91	2,100 00	9 nov. '55	10 juin '87
Parent, Frederick........	3-A.	Sous-gérant de l'entrepôt des alcools méthyliques.	7 jan. '96	1,200 00	23 juin '67	7 jan. '96 *1er mai '91
Hagan, James...........	.....	Gardien d'entrepôt.	16 mai '96	900 00	17 mars '56	16 mai '96 *15 déc. '92
Popham, Frank H........	.....	Gard. adjoint d'entrepôt.	16 avr. '04	800 00	8 mars '73	16 avr. '04

a S'est démis de ses fonctions à compter du 15 juillet 1911.
* Date de la nomination à un emploi permanent.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Abbott, Henry Franklin.... Toronto, Ont.	Préposé à l'accise stagiaire, 3e classe.	1er avr. '11	600 00	22 nov. '90	1er nov. '11 *1er oct. '08
Adam, Albert Ramacle...... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er jan. '04	940 00	13 juin '65	1er juil '00
Alexander, Thomas......... London, Ont.	Percep. du revenu de l'intér.	1er juil '83	2,600 00	13 oct. '45	1er déc. '70
Allen, George Alpheus....... Vancouver, C.B.	Prép. à l'accise, classe spéciale.	9 oct. '02	2,000 00	15 août '67	22 mars '88
Alteman, Peter J........... Guelph, Ont.	Prép. à l'accise, 1re classe.	1er juil '02	1,350 00	29 août '54	26 avr. '97 *1er juin '96
Amor, William............. Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '87	1,180 00	6 juil '41	1er oct. '83 *9 oct. '82
Andrews, Alfred Augustus.... Montréal, Qué.	do	3 août '98	1,180 00	11 juil '68	3 fév. '98 *1er avr. '97
Arcand, Dosithée.......... Québec, Qué.	Percepteur du revenu de l'intérieur.	8 mars '07	2,400 00	13 sept. '40	8 mars '07
Archambault, Joseph Eloi.... Montréal, Qué.	Inspecteur des P. et M.	11 déc. '08	1,600 00	3 déc. '61	26 déc. '08
Armstrong, Thomas Edward.. Perth, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '10	700 00	31 juil '84	1er jan. '10 *1er sept.'08
Aubin, Aimé.............. Montréal, Qué.	Inspecteur de gaz.... Inspect. de lumière élect. Ingénieur consultant.	5 mai '93 27 mai '95 1er juin '89	2,000 00	30 avr. '42	1er juin '89
Aubin, Charles............ Montréal, Qué.	Sous-inspecteur du gaz et de l'électricité.	1er mai '05	1,000 00	30 nov. '71	1er mai '05 *28 juil '97
Auger, Louis Hercule........ Trois-Rivieres.	Préposé à l'accise, 3e classe.	23 août '04	850 00	13 juin '72	23 fév. '04 *3 fév. '02
Babington, Frederick Campbell. Winnipeg, Man.	Sous-inspecteur du gaz et de l'électrique.	15 juin '10	1,000 00	1er juil '87	15 juin '10
Baby, Wolstan Alex. Dixie... Hamilton, Ont.	Prép. à l'accise, classe spéciale.	1er jan. '88	2,000 00	13 avr. '57	1er nov. '77 *4 déc. '76
Baikie, Daniel............. Sudbury, Ont.	Sous-percept. du revenu de l'intérieur (classe B).	17 juil '01	800 00	29 sept. '58	17 juil '01
Ballentine, Adam, jr......... Hamilton.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	30 juil '87	14 jan. '07 *25 juin '06
Barber, John Shortiss....... Toronto.	do	20 oct. '80	1,180 00	25 nov. '52	20 oct. '80 *20 juin '79
Barnes, George............ Kenora, Ont.	Sous-percept. du revenu de l'intér. (classe B).	12 nov. '97	650 00	18 sept. '54	12 nov. '97
Barry James............... St. Jean, N.B.	Inspecteur des P. et M.	30 mai '03	1,350 00	6 avr. '59	30 mai '03
Barrett, John Kelley........ Winnipeg, Man.	Inspect. de district et Inspect. de brasseries, etc.	1er mai '85 1er juil '03	27,00 00 300 00	6 juin '50	5 sept. '73
Barrett, John Percy......... Brandon, Man.	Sous-percepteur (classe B).	1er avr. '11	900 00	18 juin '82	1er avr. '11 *5 juil '06
Bayard, Gilbert Alphonse.... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '98	1,350 00	8 juin '41	12 déc. '89
Beasley, Maitland Clement... Hamilton.	Préposé à l'accise, 3e classe.	14 juil '07	760 00	19 fév. '57	14 jan. '07 *8 fév. '05
Beaulieu, Jean-Baptiste..... Quebéc, Qué.	do	8 sept. '98	1,000 00	31 oct. '67	9 mars '98 *10 nov. '96
Beaulac, Joseph Hector...... Montréal.	Sous-inspecteur des P. et M.	1er jan. '02	900 00	26 sept. '75	1er jan. '02 *1er juil '01
Belair, Arthur Plessis dit..... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e classe	1er juil '97	1,000 00	4 déc. '56	1er sept. '91
Beland, François Xavier..... Wenceslas Eleusippe...... Québec, Qué.	Inspecteur adjoint du gaz et de l'élect. Inspecteur des vivres.	26 sept. '06	400 00 300 00	5 juin '55	26 sept. '06 *13 juil '06 ....
Bell, John Hector........... Charlottetown, I.P.E.	Inspecteur du gaz et de l'électricité.	17 juin '01	500 00	6 mars '57	17 juin '01
Belleperche, Adolphe J. E.... Windsor, Ont.	Comptable.........	1er juil '03	1,650 00	14 nov. '65	20 fév. '99
Belyea, Theodore Harding.... St. Jean, N.B.	Percept. du revenu de l'intérieur.	1er juil '01	2 000 00	1er juil '57	20 nov. '86

* Date de la nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Bnéteau, Samuel........... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er jan. '05	1,350 00	15 avr. '72	1er jan. '03
Bergeron, Edouard Lucien.... Quebéc, Qué.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '10	700 00	4 juin '88	1er jan. '10 *23 oct. '09
Bergeron, Raymond Joseph... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	17 avr. '07	850 00	24 mai '84	17 oct. '06
Bernier, Jean Augure........ St. Jean, N.B.	Sous-inspecteur des P. et M.	19 jan. '01	600 00	29 sept. '50	19 jan. '01 *20 juil '00
Bernier, Joseph Arthur...... Montréal, Qué.	Sous-percept. en chef, (classe A).	21 juin '09	1,675 00	12 sept. '70	1er mars '02
Berry, Harry Lee........... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '02	1,350 00	11 jan. '66	6 juil '99
Bernard, N. J. D............ St.-Hyacinthe, Qué	do	1er jan. '05	1,350 00	30 jan. '49	25 mai '01
Bennett, James............ Ottawa.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	8 mars '00	1,050 00	avr. '55	8 mars '00
Benoit, Louis Victor......... St.-Hyacinthe.	Percept. du rev. de l'int. Insp. du gaz.	1er avr. '01	2,000 00	19 juil '62	8 jan. '01
Bickle, John Walkins........ Cobourg, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'int.	8 jan. '01 1er nov. '87	100 00 750 00	20 jan. '49	1er nov. '87
Bissell, Chas. Henry......... Prescott, Ont.	Inspecteur du gaz.... Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	1er juin '89 1er avr. '09	100 00 950 00	4 déc. '60	1er avr. '09 *1er sept.'03
Blackman, Charles.......... Hamilton.	Mess. rev. de l'int....	1er déc. '94	800 00	23 mai '50	1er déc. '94 *12 juil '93
Blethen, Charles William.... Halifax, N.E.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '94	1,350 00	22 oct. '45	11 oct. '86
Blyth, Alexander........... Owen Sound.	do	1er jan. '04	1,350 00	18 mars '72	4 mars '96
Bolduc, Ephrem............ Trois-Rivieres.	Sous-inspect. des P. et M.	1er août '02	800 00	9 juil '62	1er août '02
Bond, Milton Barnett....... Ottawa	Sous-inspect. du gaz, lum. élect. et compt.	19 juin '06	950 00	1er sept. '69	19 juin '06
Boomer, Joseph Boyle....... Toronto.	Comptable.........	1er juil '00	1,650 00	12 nov. '50	20 oct. '80 *6 août '79
Bourget, Onésime........... Québec, Qué.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '07	1,090 00	21 fév. '55	1er oct. '83 *1er sept.'80
Bourget, Louis Joseph....... Québec, Qué.	Sous-inspect. des P. et M.	7 jan. '03	950 00	5 juil '74	7 jan. '03
Bourgeois, Camille.......... Joliette, Qué.	Préposé à l'accise, 3e classe.	6 août '06	790 00	25 déc. '53	1er jan. '04 *20 avr. '03
Bousquet, Miss Antoinette... Montréal, Qué.	Sténographe et dactylographe.	25 jan. '11	400 00	12 août '89	25 jan. '11 *29 oct. '10
Bousquet, Joseph Omer...... Montréal.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er jan. '04	1,350 00	10 fév. '68	12 jan. '00
Boudet, Etienne............ Montréal.	Sous-inspecteur des poids et measures.	1er fév. '00	950 00	4 juin '49	1er fév. '00
Bouteiller, George Antoine... Windsor.	Préposé à l'accise, cl. spéciale.	1er jan. '83	2,000 00	14 oct. '59	20 oct. '80 *19 août '78
Bowen, Frederick C......... Sherbrooke.	Prép. à l'accise, 3e cl. et sous-inspect. gaz et l'élect.	16 mai '96 1er juil '06	1,000 00 100 00	8 juil '76	16 mai '96 *18 mai '95
Bowman, Allan W.......... Guelph.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '97	1,350 00	11 mars '41	8 oct. '90
Boyd, Jas. Fred. Sheppard... Hamilton.	do	1er jan. '03	1,350 00	14 avr. '78	9 oct. '95
Boyd, Samuel Irwin......... Toronto.	Sous-percept. du rev. de l'intér. (classe B)	3 sept. '91	1,250 00	31 jan. '39	3 sept. '91
Boyle, Patrick............. London.	Prépose à l'accise, 1re classe.	1er juil '97	1,350 00	16 nov. '41	16 sept. '90
Brabant, Jean-Bte. Gilbert, Nicephore. Montréal.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '04	1,180 00	16 avr. '55	1er oct. '90
Brain, Alphonsis Frederick... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '99	1,350 00	20 avr. '70	1er jan. '96 *2 nov. '95

* Date de la nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Breen, John................ Pembroke.	Sous-inspecteur P. et M.	8 jan. '98	950 00	12 juil '40	8 jan. '98 *26 mai '97
Brennan, John............. Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	3 juin '01	1,600 00	24 juin '47	3 jan. '87
Bridgeman, Marcus White.... Port Arthur, Ont.	Percept du revenu de l'intérieur.	25 fév. '08	1,640 00	1er mai '64	24 avr. '05
Broadfoot, Samuel.......... Guelph.	Comptable.........	1er juin '89 12 sept. '90	1,650 00 300 00	20 déc. '53	1er nov. '81 *12 juil '80
Brown, William James....... Belleville.	Inspecteur du gaz.... Prép. à l'acc., 1re cl.	1er jan. '04	1,350 00	1er nov. '77	25 mars '01 *28 mai '00
Bruce, George Barclay....... Calgary, Alta.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er août '09	800 00	29 déc. '78	1er fév. '09 *19 sept. '07
Bugeaud, Joseph Fabien..... Québec.	Sous-inspecteur, P. et M.	1er jan. '08	450 00	15 juil '77	1er jan. '08 *1er jan. '07
*a*Buote, Peter Hector........ Winnipeg, Man.	do	25 jan. '11	600 00	30 avr. '88	25 jan. '11 *1er oct. '10
Burke, Timothy............ St. Jean, N.B.	Inspect. rev. de l'int. N.-B. et N.-E.	17 avr. '91	2,700 00	9 juin '45	8 juil '86
Burns, Robert Joseph....... Toronto.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	1er août '09	1,400 00	12 juin '80	2 jan. '01
Butler, Francis Henry....... London.	Sous-inspecteur P. et M.	27 mai '10	1,200 00	1er nov. '59	1er jan. '08 *9 juil '07
Byrne, William Patrick...... Prescott, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	18 sept. '07	760 00	28 jan. '73	18 mars '07
Cahill, John William........ Windsor, Ont.	do	10 nov. '87	1,000 00	31 mars '65	10 nov. '87
Cahill, Joseph Hickey....... Québec, Qué.	Sous-perc., revenu de l'intér. (classe A).	1er avr. '82	1,850 00	7 jan. '38	1er mai '60
Caldwell, Arthur Bruce...... Québec.	Sous-inspecteur P. et M.	1er jan. '08	450 00	2 juin '69	1er jan. '08 *1er jan. '07
Cameron, Donald McPherson Hamilton.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	1er nov. '80	1,600 00	5 déc. '55	1er mars '72
Campbell, Archibald E...... Trail, C.-B.	Sous-percepte. (classe B).	1er juil '10	200 00	17 jan. '52	1er juil '10
Carroll, Daniel............. Halifax.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er jan. '87	1,350 00	4 août '42	1er nov. '77 *16 mai '76
Carroll, Frank P............ Pictou, N.E.	Préposé à l'accise, 3e classe.	3 juin '02	910 00	7 juil '72	3 déc. '01 *20 nov. '01
Casey, Frank Joseph........ St. Jean, N.B.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	11 déc. '85	1er déc. '08 *23 avr. '06
Caven, William............ Montréal.	Percept. du revenu de l'intér.	1er juin '09	2,200 00	12 jan. '60	1er jan. '83 *1er nov. '80
Chagnon, Charles Pierre..... Montréal.	Sous-percept., rev. de l'intér. (classe B).	6 avr. '03	1,200 00	2 mai '49	6 avr. '03
Chartier, Etienne........... Sherbrooke.	Sous-percept., rev. de l'intér. (classe A).	1er juil '97	1,450 00	25 nov. '46	1er jan. '94 *1er jan. '93
Cheseldine, James Henry.... Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	1er jan. '04	1,400 00	23 fév. '74	25 mars '01 *2 juil '00
Chisholm, John Joseph.. Pictou, N.E.	Sous-inspecteur P. et M.	1er sept. '89	850 00	5 juil '50	1er sept. '89
Chisholm, William Noble.... Owen Sound, Ont.	Sous-percept., rev. de l'intér. (classe A).	1er jan. '03	1,250 00	9 mars '65	21 juil '90
Chilver, Francis Warner..... Vancouver, C.B.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '04	1,350 00	30 nov. '80	12 août '01
Church, George Clifford..... Ottawa.	Sous-inspecteur P. et M.	22 mars '09	700 00	13 juil '53	1er avr. '09 *1er juin '08
Clark, Harold Maynard...... Toronto, Ont.	Sous-inspect. du gaz et electrique.	16 août '10	800 00	22 déc. '88	16 août '10
Clark, James Alfred......... St. Jean, N.B.	Sous-percept., rev. de l'intér. (classe A).	24 avr. '91	1,450 00	1er sept. 43	24 avr. '91
Clarke, Thomas............ Pembroke, Ont.	Sous-percept., rev. de l'intér. (classe B).	12 juil '97	900 00	25 déc. '40	12 juil '97 *5 juin '97

* Date de la nomination à un emploi permanent. *a* S'est démis de ses fonctions au 1er oct. 1911.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Clegg, Joseph............. Hamilton, Ont.	Sous-inspecteur des P. et M.	14 jan. '07	800 00	28 déc. '48	14 jan. '07 *9 juil '06
[1] Cochran, James Arthur..... Halifax, N.-E.	Inspecteur des P. et M.	16 fév. '10	1,100 00	21 juil '58	16 fév. '10
Codd, Hubert James Samuel.. Montréal.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '01	1,180 00	5 nov. '59	1er sept. '89
Code, Abraham........... Winnipeg, Man.	Sous-percept. du rev. l'intér. (classe A).	23 jan. '05	1,850 00	3 jan. '68	20 mars '86
Coleman, Charles........... Toronto, Ont.	Sous-percept. du rev. l'intér.(classe B).	21 déc. '86	1,100 00	28 sept. '47	21 déc. '86 *1er mars'81
Coleman, James John....... Québec.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '97	1,350 00	20 juil '57	1er oct. '85
Coles, Frank Halstaff........ London, Ont.	Comptable.........	9 fév. '92	1,650 00	15 juil '43	16 avr. '72
Comte, Louis André Alexis J. Montréal.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '04	1,067 50	16 jan. '66	19 mars '98 *23 juil '94
Conklin, Walter McEwan.... Moose Jaw.	Percept.du revenu de l'intérieur.	1er avr. '07	1,670 00	10 juin '77	1er juil '98 *8 sept. '97
Cook, John................ Calgary, Alta.	Sous-inspect. des P. et M.	1er jan. '10	1,000 00	10 mars '63	1er jan. '10 *1er juin '09
Cook, William Reid......... Toronto.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '97	1,350 00	5 sept. '49	1er juil '92
Cook, William John......... Belleville, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe A).	1er fév. '09	1,675 00	3 fév. '82	1er jan. '08 *2 jan. '07
Costello, John William...... Calgary, Alta.	Inspecteur des P. et M.	7 déc. '06	1,200 00	14 fév. '42	26 déc. '85
Costigan, James Joseph...... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er oct. '86	1,000 00	7 jan. '55	18 mars '86
	Insp. des subst. aliment.	4 avr. '88	350 00		
Coughlin, Daniel........... London, Ont.	Aide-mécanicien et inspect. des P. et M	8 août '87	950 00	11 mars '41	8 août '87
Coulter, Alexander.......... Toronto.	Comptable adjoint...	1er avr. '07	1,400 00	21 jan. '65	1er jan. '95
Courtney, John J........... Montréal.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '85	1,180 00	29 nov. '56	20 oct. '80 *13 jan. '79
Coutts, John James......... Guelph, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er jan. '04	1,350 00	7 avr. '57	25 mars '01 *24 nov. '00
Crevier, Jean Henri......... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er fév. '05	910 00	4 déc. '67	29 déc. '03 *6 fév. '02
Cruickshank, Jas. Lewis..... Toronto, Ont.	Sous-inspect. P. et M.	1er jan. '08	850 00	6 sept. '61	1er jan. '08 *8 nov. '06
Cryderman, Clark Wilbur.... Walkerton, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'intér. (classe B)	20 avr. '06	900 00	29 oct. '65	20 avr. '06 *1er avr. '06
Cummieford, Frank Davis... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '08	730 00	12 sept. '78	1er jan. '08 *24 juin '07
Currie, William Webster..... Brandon, Man.	do	18 mars '11	700 00	26 déc. '88	18 sept. '10
Dager, Herman Jefferson..... Toronto.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	6 oct. '98	1,000 00	18 juin '54	6 oct. '98
	Insp. des subs. alim.	6 mai '07	200 00		
Dalton, Morgan John....... Stratford, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	1er jan. '05	1,000 00	2 mai '57	1er jan. '05
Daoust, Joseph A........... Montréal.	Sous-inspect. des P. et M.	4 juin '80	950 00	14 oct. '44	4 juin '80
Daveluy, Joseph Pierre...... Montréal, Qué.	Prépose à l'accise, 3e classe.	7 juil '90	1,000 00	20 mai '68	17 juil '90
Davy, Edward............. Charlottetown.	Inspect. des P. et M.	5 mai '97	1,100 00	15 avr. '43	15 mars '97
Davis, Thomas George...... London, Ont.	Sous-percept. rev. de l'int. (classe A).	1er jan. '87	1.850 00	15 août '47	1er nov. '73

[1] S'est démis de ses fonctions au 1er mai 1911.
* Date de la nomination à un emploi permanent.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
David, Theophile........... Montréal.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '07	1,245 00	23 mars '57	19 fév. '01 *1er mai '00
Dawson, William............ Guelph, Ont.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	1er déc. '88	2,000 00	9 fév. '48	12 nov. '83
Deeley, Frederick........... Vancouver, C.B.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '08	1,195 00	1er déc. '78	13 juin '05 *1er juin '05
Deland, Alfred No .... St Jean, Qué.	Sous-percept. rev. de l'intér. (classe B).	1er juin '98	800 00	29 juin '62	1er juin '98
Dennis, William Alfred...... Galt, Ont.	Sous-inspect. du gaz..	1er juin '89	150 00	14 fév. '53	1er juin '89
Desaulniers, J. E. A......... Montréal.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er jan. '04	1,350 00	2 avr. '65	23 déc. '96 *20 juil '93
Desmarais, Henri Frédéric... Marieville, Qué.	Sous-percept. rev. de l'intér. (classe B).	15 avr. '07	200 00	18 sept. '66	15 avr. '07
Dessert, Victor.............. St- Hyacinthe, Qué.	Sous-inspecteur des P. et M.	1er mars '97	900 00	31 mai '47	1er mars '97
*a*Dibblee, William.......... St-Jean, N.B.	Sous-percept. rev. de l'intér. (classe B).	27 août '77	300 00	19 oct. '34	9 nov. '75
*c*Dick, James Walter......... Toronto.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	18 juin '96	1,600 00	11 oct. '57	4 jan. '83
*b*Dickson, Charles Thompson. Kingston, Ont.	Percept. rev. de l'int.	1er oct. '97	2,000 00	20 juin '48	11 fév. '70 *15 déc. '68
Dingman, Norman Jones.... Kingston, Ont.	Inspecteur de district.	10 juil '99	2,700 00	25 mai '45	1er mai '76 *17 fév. '75
Dixon, Henry George Smith.. Montréal.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '93	1,180 00	18 déc. '57	12 août '87
Dontigny, Hector.... ...... Grand Mére, Qué.	Sous-percept., du rev. de l'int. (classe B).	4 juin '07	100 00	23 juil '78	4 juin '07
Dowling, Daniel Joseph...... Brantford, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '08	730 00	7 fév. '88	1er jan. '08 *5 mars '07
Doyle, Bernard Joseph...... Toronto.	Préposé à l'accise, 1re classe.	16 août '95	1,350 00	6 fév. '57	5 jan. '91
Dumaine, J. D. Eugéne...... St.-Hyacinthe.	do	1er jan. '06	1,275 00	23 août '76	19 fév. '01 *1er août '00
Dumbrille, Richard Willie.... Hamilton, Ont.	do	1er juil '97	1,350 00	17 juil '59	1er oct. '83 *11 sept. '82
Dumouchel, Léandre........ Montréal.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '85	1,180 00	24 déc. '46	1er jan. '83 *17 juin '82
Dunbar, George Edward..... Toronto, Ont.	do	1er avr. '11	1,100 00	9 juin '72	1er avr. '09
Dunlop, Charles............ Windsor, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	1er jan. '76	1,400 00	9 déc. 39	4 mars '73
Duplessis, Charles Zéphirin... Trois-Rivieres, Qué.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	1er jan. '02	1,000 00	2 jan. '49	1er juil '83 *13 déc. '80
Dustan, William Moffatt..... Pictou, N.E.	Inspect. des P. et M.	1er oct. '97	1,100 00	8 oct. '57	22 nov. '82 *7 fév. '82
Dutton, Arthur Howard..... Vancouver, C.B.	Sous-inspect. des P. et M.	1er jan. '10	1,100 00	11 juil '61	1er jan. '10 *1er mai '08
Dwyer, Daniel Thomas...... St. Stephen, N.B.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	1er mai '02	200 00	19 août '53	1er mai '02
Eakins, George Gray........ Toronto, Ont.	Préposé à l'accise stagiaire, 3e classe.	1er déc. '10	600 00	14 sept. '56	1er déc. '10 *1er mars'10
Earle, Richard Wesley....... Winnipeg, Man.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	17 jan. '08	1,250 00	25 fév. '55	21 jan. '04 *23 mars '03
Egan, William.............. Renfrew, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	24 juil '97	450 00	'45	24 juil '97
Egener, Adolph............. Guelph, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '97	1,350 00	26 sept. '54	20 oct. '80 *14 août '79

* Date de la première nomination à un emploi permanent.
a Décédé le 25 juin 1911.
b Décédé le 29 septembre 1911.
c Décédé le 9 octobre 1911.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Elliott, Thomas Henry...... Saut Ste.-Marie.	Sous-percepteur (classe B).	1er août '99	1,200 00	22 juil '59	16 juin '93
Elliott, William James....... Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '09	1,175 00	15 fév. '77	29 mars '06 *21 nov. '04
Evans, George Thomas...... Toronto.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	19 août '99	1,600 00	25 nov. '54	1er nov. '81 *1er nov. '80
Fahey, Edward.............. Kingston, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er nov. '77	1,000 00	13 juil '41	1er nov. '77 *7 jan. '76
Fairley, William............ Norwich, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	1er fév. '10	600 00	18 mai '51	1er fév. '10 *13 oct. '06
Falconer, James E.......... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er nov. '77	1,000 00	20 juil '56	1er nov. '77 *23 déc. '76
Falconer, Robert Hugh...... Toronto, Ont.	Préposé à l'accise 1er classe.	1er jan. '04	1,350 00	27 jan. '71	25 jan. '00 *29 avr. '99
Farmer, Richard Cook...... St. Jean, N.-B.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	26 déc. '60	1er jan. '08 *23 avr. '06
Ferguson, John C........... St. Jean, N.-B.	Prépose à l'accise, 1er classe.	1er jan. '03	1,350 00	4 mai '39	1er août '87
	Inspect. des subst. aliment.	1er juil '88	200 00		*18 mai '87
Fiddes, James.............. Petrolia, Ont.	Sous-percept. du rev. l'int. (classe B).	2 déc. '03	800 00	28 mai '56	2 déc. '03
Fidler, Henry.............. Calgary, Alta.	Prépose à l'accise stagiaire, 3e classe.	1er déc. '10	600 00	8 déc. '80	1er dec. '10 *6 août '09
Fielding, Miss Laura Gertrude Toronto, Ont.	Sténographe et dactylographe.	1er jan. '04	650 00	2 sept. '70	1er jan. '04 *16 sept. '01
Filteau, Joseph Raoul....... Québec, Qué.	Préposé à l'accise, 3e classe.	18 oct. '10	700 00	23 déc. '70	18 avr. '10 *23 mars '10
Findlay, Robert............ Ottawa.	Sous-inspecteur des P. et M.	2 mars '03	900 00	29 sept. '45	2 mars '03
Fitzgerald, Edwin Wellington Hamilton, Ont.	do	26 mars '91	950 00	2 sept. '53	26 mars '91 *20 mai '90
Fitzpatrick, William John.... St. Jean, N.-B.	Prépose à l'accise, 1er classe.	1er juil '97	1,350 00	3 fév. '69	19 oct. '91
Fleming, Charles........... London, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er jan. '06	880 00	2 sept. '77	1er juil '05 *6 nov. '99
Fletcher, Robert William..... Calgary, Alta.	Sous-precept. du rev. l'intér. (classe A).	1er mai '06	1,285 00	12 mai '53	20 oct. '97
	Insp. des subst. alim..	2 mars '00	200 00		
Floody, Edward............ Toronto.	Douanier...........	16 avr. '00	900 00	26 mars '57	16 avr. '00 *28 déc. '95
Forest, Eugène Roch........ Montréal.	Caissier............	1er juil '88	1,500 00	5 sept. '54	1er mars '85 *2 juil '84
Forest, Médard............. L'Epiphanie, Qué.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	3 jan. '01	250 00	29 mai '59	30 jan. '01
Forsyth, Douglas........... Winnipeg, Man.	Prep. à l'acc., 2e cl...	1er juil '09	940 00	24 mai '62	1er juin '08
Foster, Henry.............. Petrolia, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '01	1,350 00	26 avr. '54	20 mai '93
Fox, John David............ Montréal.	Comptable.........	12 mars '02	1,650 00	25 mars '65	5 juin '85 *24 oct. '84
Fox, Thomas............... Ottawa.	Prépose à l'accise, 1re classe.	1er nov. '80	1,350 00	10 août '45	1er nov. '77 *21 avr. '76
Francoeur, Alfred.......... Sorel, Qué.	Sous-percept. (classe B).	12 déc. '10	800 00	12 sept. '51	12 déc. '10
Frankland, Henry R........ Toronto.	Percep. du Revenu de l'intérieur.	1er jan. '99	2,600 00	1er sept. '59	1er juin '99
Fraser, George James........ Brantford, Ont.	Sous-percept. (classe B).	1er juil '90	1,000 00	6 juil '41	10 juil '84
Fraser, Peter............... Pictou, N.E.	Percept. du revenu de l'intérieur.	1er juil '97	1,400 00	2 avr. '54	1er fév. '91
Fraser, Harold............. Brockville, Ont.	Insp. élect. pour la de district de Belleville et de gaz pour la ville de Kingston et villes de Brockville et de Cornwall.	5 août. 08	1,000 00	25 nov. '75	27 août '08

* Date de la première nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Freeland, Anthony .... Ottawa.	Percept. du rev. de l'intérieur.	1er juil '01	2,000 00	1er avr. '56	1er juil '01
Galipeau, Jean-Baptiste Nectaire. Montréal.	Sous-inspect. des P. et M.	1er avr. '07	850 00	21 nov. '48	1er avr. '07 *4 juil '06
Gallagher, Thomas.......... Kingston, Ont.	Inspect. des P. et M..	1er mars '05	1,050 00	30 nov. '58	1er mars '05 *22 mars '04
Gamache, Joseph Narcisse... Joliétte, Qué.	Sous-percept. du rev. de l'intérieur (classe A).	1er avr. '07	1,505 00	13 mai '72	22 juil '02 *9 mai '02
Gariepy, Louis Napoléon..... Joliétte, Qué.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	9 avr. '84	14 jan. '07 *14 août '05
Gauvin, Emile........... St.-Hyacinthe, Qué.	do	1er jan. '03	1,180 00	7 fév. '81	13 fév. '02 *1er août'00
Geldart, Oliver Alexander.... St. Jean, N.-B.	Prép. à l'accise, classe spéciale.	29 mars '06	1,550 00	26 mai '63	1er juil '92
George, John.............. Eganville, Ont.	Sous-percept. (classe B).	14 mars '94	300 00	5 nov. '59	14 mars '94
Gerald, Charles............. Toronto.	Prép. à l'accise, classe spéciale	1er nov. '80	2,000 00	23 oct. '52	1er nov. '77 *16 déc. '76
Gerald, Walter Henry....... Prescott, Ont.	do	1er jan. '88	2,000 00	7 sept. '57	14 avr. '84
Gervais, Jean Arvin......... Montréal, Qué.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er fév. '09	800 00	17 mai '84	1er jan. '08 *17 avr. '06
Gilby, William Frederick..... Winnipeg, Man.	Sous-inspect. des P. et M.	1er jan. '04	650 00	30 juil '48	1er juil '04 *3 fév. '03
Gillies, Archibald L......... Toronto.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '05	1,350 00	19 avr. '69	1er juil '03 *5 jan. '00
Gilpin, Ranulph Robert..... Grand Forks, C.B.	Sous-percept. du rev. l'intér. (classe B).	7 sept. '07	250 00	9 nov. '61	7 sept. '07 *25 fév. '98
Girard, Irénée.............. London, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er jan. '88	1,350 00	24 juil '47	20 oct. '80 *3 mai '80
Goodman, Arthur William... Perth, Ont.	do	1er juil '88	1,350 00	22 fév. '66	11 déc. '85
Gorman, Arthur Matthias.... Halifax, N.E.	do	1er juil '02	1,350 00	22 oct. '64	1er sept. '9
Gosnell, Thomas Salter...... Winnipeg, Man.	Percept. du rev. de l'intér.	1er juil '98	2,600 00	juin '50	1er nov. '7 *26 jan. '7
Goudie, Daniel Alexander.... Moose Jaw, Sask.	Sous-percept. (cl. B).	19 août. '07	900 00	23 avr. '77	19 août '0
Gow, John Eckford.......... Québec, Qué.	Prép. à l'accise, classe spéciale.	1er mars '99	1,850 00	14 jan. '69	7 nov. '8
Graham, Wm. Johnstone..... Owen Sound, Ont.	Percept. du rev. de l'intérieur.	1er juil '97	1,800 00	16 fév. '44	1er juin '6
	Inspecteur du gaz....	27 nov. '89	200 00		
Graham, William Thomas.... Toronto.	Prép. à l'accise, classe spéciale.	1er août '09	1,400 00	11 mai '66	12 avr. '90 *18 mars '90
Graham, A. Louis........... Toronto.	do	1er déc. '08	1,400 00	6 juil '76	12 fév. '00
Grant, Henry Hugh......... Halifax, N.E.	Percept. du rev. de l'intérieur.	15 oct. '81	2,200 00	15 avr. '39	20 oct. '80 *1er oct. '79
Grant, William M........... Régina, Sask.	Inspecteur des P. et M.	1er jan. '10	1,200 00	20 sept. '68	5 déc. '09
Granton, Charles........... Prescott, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er oct. '09	800 00	31 mai '80	1er avr. '09
Gravel, Amable Irénée....... Trois-Rivieres.	Inspecteur des P. et M.	10 fév. '97	800 00	3 août '60	10 fév. '97
Graveline, Damase Philias... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e classe.	6 août '06	800 00	6 août '60	6 fév. '06 *20 juin '05
Gray, Robert Scott......... Vancouver, C.B.	Sous-percept. (classe B.)	1er mars '07	1,000 00	11 mai '73	1er mars '07 *18 juil '06
Greig, William Gray......... Winnipeg, Man.	Prép. à l'accise stagiaire, 3e classe.	1er déc. '10	600 00	29 juil '80	1er déc. '10 *1er nov. '10
Griffin, Peter Franklin....... Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '10	700 00	8 avr. '62	1er fév. '10 *6 jan. '10
Grigor, Robert William...... Rossland, C.B.	Sous-percept. (classe B.	14 oct. '10	1,000 00	20 mai '66	14 oct. '10 *15 juin '10

* Date de la première nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Grimason, Thomas.......... Kingston, Ont.	Sous-percept. (classe B).	1er avr. '87	1,450 00	23 fév. '56	1er oct. '83 *7 avr. '81
Grondin, Valmore........... Québec, Qué.	Prépose à l'accise, 3e classe.	1er jan. '11	700 00	4 juin '90	1er jan. '10 *1er fév. '09
Grosbois (de) Charles B...... Sherbrooke, Qué.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	7 nov. '75	30 mai '98
Guay, Alphonse............ Québec, Qué.	Sous-inspecteur des P. et M.	24 déc. '92	800 00	3 mai '62	24 déc. '92
*a*Hall, Henry Carleton... Montréal, Qué.	do	6 fév. '06	900 00	24 août '41	6 fév. '06 *22 mai '05
Hambly, Samuel Edgar...... Golden, C.B.	Sous-percept. (classe B).	1er fév. '11	250 00	9 juil '60	1er fév. '11
Hamilton, Robert........... Winnipeg, Man.	Inspect. gaz et élect.	1er juin '09	1,500 00	23 mai '60	1er juin '09 *2 jan. '08
Hammond, T. W........... Winnipeg, Man.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	17 juin '80	24 fév. '05 *19 mai '02
Hanley, Archibald.......... Kingston, Ont.	Comptable adjoint...	12 déc. '89	1,150 00	20 juin '46	1er juil '80
Hanlon, James R........... Guelph, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '07	1,090 00	10 sept. '77	11 mars '05
Harris, William Henry....... Vancouver, C.B.	Sous-inspect. des P. et M.	1er fév. '10	800 00	14 juil '67	1er fév. '10 *1er avr. '08
Harwood, Jos. Octave Alain.. Montréal, Qué.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '09	1,175 00	9 nov. '75	25 mai '01
*b*Hawkins, William Louis.... Winnipeg, Man.	Comptable.........	1er déc. '88	1,350 00	26 jan. '64	20 oct. '80 *18 sept. '79
Hayhurst, Thomas H........ Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '01	1,350 00	3 oct. '68	2 avr. '97 *1er fév. '96
Hébert, Charles Dupont..... Trois-Rivieres, Qué.	Percept. du rev. de l'intérieur.	20 oct. '80	1,600 00	6 oct. '45	20 oct. '80 *11 oct. '76
Hébert, Joseph Alph. Pacifique. Montréal, Qué.	Sous-inspect. des P. et M.	2 avr. '92	950 00	31 mai '76	2 avr. '92 *28 mars '92
Helliwell, Horatio Nelson.... Toronto, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '88	1,350 00	18 oct. '53	1er oct. '83 *7 nov. '81
Henderson, Harry David Gordon. Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe, stagiaire.	1er déc. '10	600 00	11 mars '84	1er déc. '10 *3 jan. '10
Hesson, Charles Ashton..... St. Catharines.	Percept. du rev. de l'intérieur.	1er fév. '88	1,600 00	28 mars '60	17 jan. '83
Hicks, William Henry....... Stratford, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'intérieur. (classe B).	1er mai '88	1,000 00	13 mars '55	1er oct. '83 *14 mars '81
Hinchey, Edward Henry..... Ottawa, Ont.	Comptable.......... Insp. du subst. alim. pour Ottawa et Hull.	1er sept. '00 1er avr. '09	1,150 00 200 00	7 mars '72	1er juil '87
Hiscott, James Oscar........ Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	2 jan. '08	820 00	10 juin '71	2 juil '07
Hodgins, Hector Ashton..... Ottawa, Ont.	Sous-inspect. P. et M.	1er jan. '10	700 00	8 avr. '77	1er jan. '10 *2 jan. '08
Hogan, James.............. Kingston, Ont.	Prép. à l'acc. 3e classe Inspec. des subst. alim.	28 jan. '04 1er juil '05	940 00 200 00	21 déc. '66	28 juil '03 *1er juil '02
Howell, Thomas............ Kamloops, C.B.	Sous-inspect. du rev. de l'int. (classe B).	9 déc. '97	550 00	30 juin '58	9 déc. '97
Howie, Alexander........... Guelph, Ont.	Prépose à l'accise, 3e classe.	20 oct. '80	1,000 00	1er jan. '37	20 oct. '80 *2 sept. '79
Howson, George Henry...... Belleville, Ont.	Sous-inspect. P. et M.	11 fév. '08	750 00	2 déc. '48	11 fév. '08 *8 jan. '07
Hubley, Howard Hy........ Halifax, N.E.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '01	1,350 00	3 fév. '69	9 mai '92
Hudon, Marie Leo Edmond.. Montreal, Que.	Sous-inspect. du rev. de l'int. (classe A).	1er juin '07	1,725 00	13 mars '67	11 fév. '98
Huggett, Alfred Percy....... Victoria, C.B.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	11 juin '90	1er jan. '08 *16 sept. '07

* Date de la première nomination à un emploi permanent. *a* Décédé le 14 août 1911.
b Décédé le 12 novembre 1911.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Hughes, Henry............. Charlottetown, I-P-E.	Sous-inspect. P. et M.	1er juil '92	700 00	28 juin '42	1er juil '92 *9 mars '91
Hughes, Richard Anderson... Windsor, Ont.	do	5 oct. '88	950 00	28 août '47	5 oct. '88
Hunter, Willister Meredith... Toronto.	Sous-inspect. du gaz et de lum. élect.	8 juin '04	1,100 00	24 oct. '78	8 juin '04
Hurst, Levi Brown.......... Toronto..	Préposé à l'accise, classe spéciale.	29 mars '06	1,550 00	23 nov. '70	25 mars '92 *8 mars '92
Iler, Burritt................ Belleville.	Percept. du rev. de l'intérieur.	16 jan. '02	2,600 00	27 nov. '51	1er nov. '77 *4 jan. '76
Ivey, William John......... Winnipeg, Man.	Prép. à l'acc. stagiaire, 3e classe.	1er déc. '10	600 00	20 avr. '87	1er déc. '10 *2 avr. '09
James, Thomas Cuthbert.... Halifax, N.-E.	Comptable.........	1er juil '83	1,350 00	29 avr. '56	1er juil '83 *11 sept. '82
Jamieson, Robert C.......... Toronto	Préposé à l'accise, classe spéciale.	1er jan. '91	1,600 00	22 mars '43	1er juil '87
Jameson, Samuel Bell....... Moose Jaw.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	7 déc. '95	400 00	19 fév. '53	7 déc. '95
Jeffrey, Andrew John........ Stratford, Ont.	Comptable.........	14 mai '08	1,150 00	24 avr. '57	11 jan. '04
Johnson, John James........ Owen Sound, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '01	1,350 00	26 avr. '61	12 fév. '92
Johnson, William........... Belleville, Ont.	Inspecteur P. et M...	14 août '79	1,200 00	28 sept. '42	14 août '79
	Inspecteur du gaz....	1er nov. '80	450 00		
Johnston, Henry James..... St. Catharines	Sous-percept. du rev. de l'interieur. (classe A).	18 mars '07	1,100 00	3 août '61	18 mars '07
Johnston, Charles Wesley.... Brockville, Ont.	Sous-inspect. P. et M.	6 fév. '06	950 00	9 fév. '53	6 fév. '06 *1er sept.'95
Johnstone, Stanley George... Toronto, Ont.	Sous-inspect. du gaz.	14 oct. '10	800 00	17 déc. '89	14 oct. '10 *1er oct. '08
Jones, Andrew.............. Toronto	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '97	1,000 00	30 nov. '63	1er sept. '91
Jones, Richard............. Victoria, C.B.	Percepteur du rev. de l'intérieur.	1er juil '87	2,000 00	4 fév. '51	1er août '84
	Inspecteur du gaz....	1er août '84	300 00		
Jubenville, J.P.............. Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '88	1,180 00	19 juin '54	5 jan. '87
Kearney, Daniel James...... Montréal, Qué.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	1er août '09	1,400 00	8 avr. '73	1er déc. '99 *16 juil '94
Keay, William Stanley...... Fernie, C.B.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	3 oct. '03	1,200 00	27 juin '71	3 oct. '03 *1er juil '91
Keeler, George Samuel....... Prescott, Ont	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '93	1,180 00	9 avr. '36	7 déc. '87
Kelly, John Thomas......... St. John, N.B.	Officier du service préventif.	9 juil '09	900 00	13 mai '48	9 juil '90 *15 avr. '89
Keogh, Peter Mary......... Winsdor, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	12 mars '02	1,000 00	24 juin '42	20 oct. '90 *13 août '79
(a)Kidd, Thomas........... Seaforth, Ont.	Inspecteur des substance aliment.	31 mai '90	500 00	7 sept. '30	12 avr. '90
King, Richard Marsters...... Halifax, N.E.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe A).	1er sept. '87	1,650 00	22 fév. '43	14 août '79
Kirkpatrick, Harry Johnstone Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '07	1,090 00	17 mars '86	29 mars '06 *1er déc. '03
Knowles, Charles.......... Québec, Qué.	Sous-inspect. P. et M.	1er jan. '02	950 00	12 avr. '40	1er jan. '02 *15 mai '01
Kylie, Richard............. Belleville, Ont.	do	1er jan. '08	750 00	4 nov. '54	1er jan. '08 *7 nov. '06

a S'est démis de ses fonctions le 1er juil 1911.
* Date de la première nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Labelle, Louis Victor........ Joliétte, Qué.	Percept. du rev. de l'intérieur.	8 avr. '02	2,080 00	26 oct. '64	8 avr. '02 *2 sept. '01
Laidman, Richard Herbert... Hamilton, Ont.	Sous-inspect. des P. et M.	12 avr. '90	950 00	27 déc. '57	12 avr. '90 *25 oct. '89
Lally, John Edward......... Belleville, Ont.	Prépose à l'accise, 3e classe.	6 nov. '08	800 00	26 juin '82	1er mai '08 *2 jan. '07
Lambe, Alfred Boydell...... Ottawa, Ont.	Chef inspect. gaz et élect. div. d'est.	1er juin '10	2,300 00	9 fév. '73	1er juin '10 *5 mai '10
Lambert, J. Arsène.......... Montréal.	Prépose à l'accise 2e classe.	1er jan. '03	1,180 00	6 juin '76	5 sept. '00 *20 août '00
Lamoureux, Joseph Albert... Montréal.	do	1er jan. '05	1,180 00	20 sept. '70	6 juin '03
Lane, Thomas Michael...... Montréal.	Comptable adjoint...	1er juil '00	1,500 00	3 sept. '68	25 mars '91
Langelier, François.......... St.-Hyacinthe, Qué	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe A).	1er juin '06	1,335 00	18 août '51	15 mars '04 *11 sept. '03
Laporte, George............ Ottawa.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	12 mars '03	950 00	13 juil '45	1er oct. '83 *1er sept.'82
Larivière, Alexandre C...... Winnipeg.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '01	1,350 00	11 nov. '71	29 avr. '93
	Inspect. des subs. alim.	27 juil '07	200 00		
Larue, Jean-Bte. Alexandre... Québec.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	3 fév. '98	1,100 00	23 juin '66	3 fév. '98
Laurier, Joseph Laurent..... Montréal.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '01	1,180 00	9 juin '61	1er avr. '99 *16 déc. '97
Laurence, George Craigue.... Sydney, C.B.	Inspecteur des P. et M.	2 nov. '98	1,000 00	28 déc. '38	2 nov. '98
Lawlor, Henry............. Ottawa.	Inspect. des manufac. de tabac. du Canada.	9 mars '04	3,000 00	15 déc. '53	20 oct. '80 *1er oct. '79
Lawlor, John Joseph........ Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er jan. '04	1,350 00	6 août '75	25 mars '01 *20 août '00
LeBel, J. A. W.............. Québec.	Sous-inspect. des P. et M.	1er fév. '01	1,100 00	28 oct. '66	26 mars '97
LeBlanc, François-Xavier.... St. Jean, N.B.	do	16 oct. '03	750 00	12 mars '63	16 oct. '03
Lee, Edward............... London, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er jan. '88	1,350 00	14 fév. '41	1er nov. '81 *23 août '81
Lemoine, Jules............. Québec.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er oct. '83	1,000 00	19 oct. '54	1er oct. '83 *20 juil '80
Lesperance, Joseph Alphonse. Montréal.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	11 mai '71	1er oct. '07 *12 fév. '07
LeVasseur, Louis Nazaire Z... Québec.	Inspecteur du gaz....	2 oct. '78	1,100 00	6 fév. '48	2 oct. '78
	Inspect. de lum. élect.	27 mai '95			
Liddle, David.............. Windsor, Ont.	Sous-inspect. des P. et M.	6 fév. '06	850 00	30 mars '64	6 fév. '06 *28 oct. '04
Long, William Henry Allison.. Winnipeg, Man.	Comptable.........	21 mars '05	1,515 00	7 août '72	14 déc. '99
Longtin, Hercule........... Montréal.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er jan. '07	1,245 00	17 oct. '73	14 mars '04
Love, George Goldie......... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '07	1,090 00	21 déc. '79	12 jan. '05
Lyons, Edward............. Kingston, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '97	1,350 00	22 sept. '62	1er sept. '87 *10 mai '87
Lyons, Archibald........... Toronto.	Sous-inspect. des P. et M.	20 mai '07	850 00	6 août '57	20 mai '07
Macdonald, Archibald B..... St.-Hyacinthe, Qué.	Préposé à l'accise, cl. specialé.	1er avr. '00	1,700 00	30 déc. '55	2 août '87
*a*Macdonald, John A........ Ottawa.	Inspect. des P. et M.	20 juil '86	1,450 00	25 oct. '35	20 juil '86

*Date de la premiére nomination à un emploi permanent. *a* S'est démis de ses fonctions le 1er déc. 1911.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Macdonald, James F........ Dawson, T.-Y.	Inspecteur P. et M... Percept. rev de l'int.: Inspect. de lum. éléctricité.	18 mai '05 14 oct. '10 1er juil '05	1,000 00 1,000 00 500 00	9 mai '66	18 mai '05
MacDonald, Garfield....... Vancouver, C.B.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er août '09	800 00	2 juin '88	1er fév. '09 *12 sept. '08
Mackenzie, James Henry..... Toronto.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe A).	22 mars '02	1,850 00	24 août '58	22 mars '02
MacLean, Cyril Ernest...... Kingston, Ont.	Sous-inspect. P. et M.	25 jan. '11	600 00	2 avr. '78	25 jan. '11 *6 jan. '10
MacLean, Daniel John...... Winnipeg, Man.	Sous-inspect. P. et M.	1er oct. '10	600 00	10 juil '87	1er oct. '10 *1er sept.'10
Mainville, Charles Philéas.... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '97	1,000 00	13 avr. '69	12 déc. '92 *28 avr. '92
Male, Thomas............. Listowel, Ont.	Inspecteur du gaz....	25 mai '98	100 00	28 août '49	25 mai '98
Mann, William............. Montréal.	Sous-inspect. du gaz et lum. électrique.	15 avr. '07	950 00	19 jan. '72	15 avr. '07
Maranda, Nicholas Arthur... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e classe.	15 juil '01	940 00	14 juil '65	15 jan. '01 *1er sept.'00
Marentette, Alexandre...... Hamilton.	Sous-inspect. P. et M.	14 août '79	950 00	19 fév. '34	14 août '79
Marin, Louis Henri......... Montréal.	Prépose à l'accise, 3e classe.	13 août '02	910 00	31 jan. '73	13 fév. '02 *4 déc. '00
Marin, Noé, Henri.......... Montréal.	do	12 mars '08	920 00	9 mars '81	1er juil '03 *5 mai '03
Marion, Hyacinthe Raphael.. Windsor, Ont.	Sous-percept. du rev de l'int. (classe A).	24 mars '02	1,850 00	27 fév. '51	24 mars '02
Marshall, Robert........... Vancouver, C.B.	Inspecteur P. et M...	25 juil '05	1,350 00	15 août '43	25 juil '05
Martin, Noah.............. , Guelph, Ont	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er jan. '08	1,195 00	10 juin '71	7 août '05
Martineau Onésiphor Elz ar Jos. Québec, Qué.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	10 déc. '86	5 oct. '06
Mason, Frederick........... Perth, Ont.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	1er juil '75	2,000 00	5 avr. '50	24 jan. '72
Maurice, Eric.............. Sturgeon Falls, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	12 fév. '02	500 00	2 nov. '78	12 fév. '02
Melville, Thomas Richmond.. Prescott, Ont.	Percept. du rev. de l'intérieur.	10 fév. '09	2,200 00	19 déc '47	1er juil '03
Mercier, Charles Amédée.... Québec.	Messager et officier du serv. préventif.	2 mai '98	800 00	14 avr. '53	2 mai '98
Miller, Joseph Elwood....... Victoria, C.B.	Inspect. du district du Rev. de l'intérieur.	1er jan. '08	2,700 000	19 mars '59	12 déc. '83
Miller, William Frederick.... Hamilton, Ont.	Percept. du rev. de l'intérieur.	1er juil '97	2,600 00	23 nov. '41	15 juil '73
Millier, Elie................ Montréal.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '83	1,000 00	11 déc. '44	1er juil '83 *7 juil '79
Milligan, Robert John....... Toronto.	Sous-inspect. P. et M.	25 oct. '86	1,100 00	24 oct. '37	25 oct. '86
Milliken, Edwin............ St. Catharines, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe	1er juil '84	1,180 00	11 nov. '47	1er nov. '75 *2 mai '74
Milot, Joseph Ferdinand..... Montréal.	Préposé à l'accise, 1er classe	1er juil '09	1,175 00	7 mars '73	1er avr. '05 *28 mars '05
Mitchell, James Law........ Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	11 nov. '70	1er jan. '08 *1er juin '07
Monforton, Edmund........ Windsor, Ont.	Préposé àl'accise, 3e classe.	5 fév. '11	700 00	24 jan. '87	5 août '10
Montgomery, WallaceHerbert Kingston, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '07	1,090 00	28 mai '74	6 fév. '06 *8 mars '05

* Date de la première nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Mooney, Gerald Benedict.... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	17 fév. '85	6 août '08
Moore, Theophilus.......... Charlottetown, I.P.-E.	Percept. du rev. de l'intérieur.	1er mai '11	1,300 00	6 mai '42	9 jan. '74
Morgan, Edmund James..... Vancouver, C.B.	Préposé à l'accise, 3e classe.	19 déc. '07	820 00	13 jan. '88	19 juin '07 *13 oct. '06
Morin, Jean Pascal......... St.-Hyacinthe, Qué.	Inspect. des P. et M..	1er juil '02	1,300 00	28 mars '42	1er avr. '01
Morris, Thomas Henry...... Winnipeg, Man.	Préposé à l'accise, 3e classe.	21 sept. '05	820 00	1er mai '75	21 mars '05 *1er mai '03
Munro, Hugh David........ Yarmouth, N.E.	do Sous-inspect. du gaz.	1er juil '82 1er juil '84	1,000 00 100 00	28 juil '46	1er juil '82 *1er jan. '81
Murdoch, James............ Orillia, Ont.	Sous-inspect. des P. et M.	26 avr. '97	950 00	mai '34	26 avr. '97 *1er sept.'96
Murphy, Fred Charles....... Hamilton, Ont.	Sous-inspect. du gaz et lum. électrique.	19 déc. '05	900 00	25 sept. '81	19 déc. '05
Murray, David............. Québec, Qué.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '97	1,350 00	23 jan. '70	1er avr. '90 *21 jan. '90
McArthur, George Henry.... Winnipeg, Man.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	29 mars '06	1,600 00	18 mai '78	24 mars '02
McClosky, John Richard..... St. Jean, N.B.	do	29 mars '06	1,550 00	4 déc. '54	12 juil '87
McConvey, James Joseph.... Toronto.	Inspect. des P. et M..	17 juin '08	1,500 00	19 mai '65	1er juil '08
McCoy, William............ Belleville, Ont.	Préposé à l'accise, classe spéciale.	3 juin '01	1,600 00	7 juil '55	1er mars '84
McCutcheon, Hugh......... Greenwood, C.B.	Sous-percept. (classe B).	27 sept. '99	700 00	4 juin '54	7 sept. '99 *19 déc. '98
McDonald, Angus John...... Pictou, N.-E.	do	27 oct. '98	850 00	17 jan. '48	27 oct. '98
McFee, Allan Cameron...... Belleville, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '04	1,350 00	11 août '76	28 mai '96
McGowan, John............ St. Jean, N.B.	do	1er jan. '08	1,195 00	14 oct. '56	6 fév. '06 *18 mai '05
McGuire, Terrance.......... Ottawa.	Sous-percept. (classe A).	2 mars '00	1,450 00	9 fév. '49	1er nov. '98 *1er juin '98
McGuire, Lawrence James... Montréal.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '07	1,170 00	4 mai '84	23 fév. '04 *16 oct. '03
McKay, Robert............ Winnipeg, Man.	Sous-inspect. des P. et M.	7 sept. '03	900 00	20 avr. '42	7 sept. '03 *1er sept.'95
McLenaghan, Nathaniel..... Perth, Ont.	Percept. du rev. de l'intérieur.	1er juil '97	1,860 00	17 nov. '37	28 déc. '93
McNaughton, John Colin.... Port Hope, Ont.	Sous-percept. du rev. de l'int. (classe B).	1er juin '09	800 00	13 oct. '55	1er juin '09
McNiven, J. D............. Winnipeg, Man.	Sous-percept. (classe B).	11 juil '98	400 00	10 fév. '61	11 juil '98
McPherson, Edgar Allan..... Prescott, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '08	1,195 00	3 jan. '80	28 déc. '03
McPhie, Donald........... Hamilton, Ont.	Inspecteur du gaz.... Inspect. de lum. élect.	1er sept. '76 28 mai '95	2,000 00	28 juin '36	8 mars '76
McPhie, William Herbert.... Hamilton, Ont.	Sous-inspect. du gaz..	3 juil '00	950 00	8 nov. '82	3 juil '00
McSween, James........... Windsor, Ont.	Percepteur du rev. de l'intérieur.	12 mars '02	2,600 00	26 nov. '51	1er nov. '77 *30 mai '76
*a*Nash, Samuel C.......... Charlottetown, I.P.-E.	do	1er jan. '78	1,600 00	4 oct. '34	12 déc. '70
Nash, Abner Franklin....... London, Ont.	Inspect. du gaz et lum. électrique.	12 déc. '99	1,600 00	22 juin '53	12 déc. '99
Neil, James............... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '04	1,350 00	1er mars '49	23 juil '01
Newsome, Isaac............ Brantford, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '07	1,090 00	4 oct. '79	6 fév. '06 *28 août '05
Nicholl, Frank Alexander.... Winnipeg, Man.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er jan. '11	700 00	5 nov. '89	1er juil '10 *16 juil '06

a Mis à la retraite le 1er mai 1911.
* Date de la première nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Niven, Thomas Drummond... Windsor, Ont.	Préposé à l'acc. stagiaire, 3e classe.	20 fév. '11	600 00	6 juin '50	20 fév. '11
Noonan, Henry Thomas..... Perth, Ont.	Sous-percept. (classe A).	3 juil '00	1,275 00	6 jan. '74	3 juil '00
Noonan, John Myles........ Ottawa.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '08	730 00	7 oct. '72	1er jan. '08 *4 mai '07
Normandin, George......... Joliétte, Qué.	Préposé à l'accise, 1er classe.	19 déc. '05	1,350 00	18 mars '64	13 fév. '02 *15 juin '01
O'Brien, Edward Charles.... Guelph, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '93	1,180 00	27 mars '68	10 fév. '91
O'Brien, James Francis...... Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, cl. spéciale.	21 déc. '04	1,600 00	20 déc. '58	1er oct. '83 *9 oct. '82
O'Brien, James............. Hamilton, Ont.	Sous-percept. (classe A).	1er oct. '01	1,850 00	16 juil '54	1er oct. '01
O'Donnell, John............ Kingston, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '84	1,000 00	7 nov. '42	17 fév. '83
O'Donnell, Michael James... Montréal.	Messager et gardien..	6 oct. '00	800 00	13 sept. '63	6 oct. '00 *1er fév. '96
O'Donohue, Michael John.... Brantford.	Percepteur du rev. de l'intérieur.	21 déc. '04	2,000 00	12 nov. '69	8 juin '92 *1er jan. '92
O'Flaherty, Michael Joseph.. Montréal.	Sous-inspect. du gaz.	24 avr. '93	950 00	13 juil '48	24 avr. '93
O'Leary, Thomas Joseph..... Toronto.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '88	1,350 00	14 juil '53	1er jan. '83
Ogden, George Jehu......... Toronto, Ont.	Sous-inspect. du gaz et lum. électrique.	1er août '10	800 00	9 août '88	1er août '10 *16 déc. '08
Oliver, John Thomas........ Toronto.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	20 sept. '82	1er oct. '08
Olivier, Hercule............ Joliétte, Qué.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '04	850 00	4 juin '69	1er jan. '04 *1er juil '02
Orr, Henry N.............. Brantford, Ont.	Prép. à l'acc. 1er cl... Inspect. du gaz pour Woodstock, Ont.	1er jan. '00 14 jan. '07	1,350 00 200 00	15 mai '74	7 mai '97 * 4 déc. '93
O'Sullivan, Daniel.......... Victoria, C.B.	Sous-percept. (classe A). Insp. des subst. alim.	1er août '94 20 avr. '06	1,450 00 200 00	6 fév. '71	1er août '94 *12 mai '90
Panneton, George Edouard... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er jan. '83	1,000 00	23 jan. '49	1er jan. '83 *5 août '82
Pape, James.............. Toronto.	Sous-inspect. du gaz et lum. électrique.	20 mai '93 25 sept. '95	1,200 00	6 août '46	20 mai '93
Parkinson, Edward Bailey... Vancouver, C.B.	Percepteur du rev. de l'intérieur.	1er jan. '08	2,100 00	29 nov. '62	1er mars '94 *12 mai '93
Parker, Thomas............ Nelson, C.B.	Inspect. des P. et M. Inspect. des subst. aliment.	1er juil '05 11 fév. '11	1,200 00 200 00	18 jan. '58	27 jan. '02
Patterson, Charles Edw. Alex. Montréal.	Sous-percept. (cl. B).	23 mai '01	950 00	13 oct. '52	23 mai '01
Patry, Joseph Hilarion...... Québec.	Sous-percept. (cl. A).	20 mars '02	1,850 00	5 mars '47	20 mars '02
Pelletier, Narcisse George.... Rivière-du-Loup.	Sous-percept. (cl. B).	1er juil '99	500 00	8 mars '57	1er juil '99 *18 sept. '96
Petit, Jean Baptiste......... Québec.	Sous-inspect. des P. et M.	6 jan. '80	600 00	23 déc. '45	6 jan. '80
Pitman, Charles............ Saskatoon, Sask.	Sous-percept. (cl. B).	15 nov. '10	800 00	19 oct. '70	15 nov. '10
Pleasance, William......... London, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	3 jan. '07	850 00	12 oct. '66	3 juil '06
Poirier, Joseph Nathaniel.... Victoriaville.	Sous-percept. (cl. B)	1er juil '01	750 00	15 juin '67	13 juil '97
Poitras, Wilfrid............ Québec	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	2oct. '65	14 jan. '07 *6 sept. '06
Portelance, Pierre Auguste... Farnham, Qué.	Sous-percept. (cl. B).	3 sept. '02	100 00	2 sept. '66	3 sept. '02 *1er août'02

* Date de la première nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Powell, John Bleeker........ Guelph, Ont.	Percepteur du rev. de l'intérieur.	1er mai '87	2,600 00	5 août '48	9 juil '73
	Inspect. du gaz pour Berlin, Ont.	18 déc. '09	100 00		
Power, Joseph Francis....... Vancouver, C.B.	Sous-percept. (cl. A).	1er jan. '08	1,600 00	5 oct. '72	22 avr. '02
	Insp. des subst. alimt.	1er jan. '08	200 00		*19 nov. '98
Power, Owen Stephen....... Vancouver, C.B.	Sous-inspect. du gaz et du lum. élect.	21 mars '10	1,000 00	25 déc. '82	21 mars '10
Préfontaine, Fulgence H..... Québec.	Sous-inspecteur des P. et M.	9 avr. '01	900 00	2 mars '45	9 avr. '01
Provost, Iréné Ernest....... St.-Hyacinthe.	Inspect. de électricité.	9 oct. '02	300 00	26 mars '79	9 oct. '02
Publow, William John....... Perth, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '08	730 00	20 déc. '81	1er jan. '08 *9 avr. '06
Quinn, John Dwyer......... Granby, Qué.	Préposé à l'accise, cl. spéciale.	1er déc. '88	1,600 00	6 jan. '49	1er jan. '84
*a*Ralston, Timothy.......... Berthierville	Sous-percept. (cl. B).	1er mai '01	800 00	20 oct. '53	1er mai '01 *18 avr. '01
Reesor, Milton Weber....... Regina, Sask.	Inspect. électricité..	1er oct. '10	1,200 00	30 sept. '80	1er oct. '10 *1er mai '10
Renahan, Michael John....... Toronto, Ont.	Sous-inspect. du gaz.	9 mars '08	900 00	8 sept. '78	9 mars '08 *2 juil '07
Renaud, Albert H........... Montréal.	Préposé à l'accise. 1re classe.	1er jan. '03	1,350 00	25 jan. '64	7 déc. '94
Rennie, George............. Stratford, Ont.	Per. du rev. de l'Int.	10 juil '03	2,000 00	2 août '42	24 jan. '67
	Inspecteur du gaz....	9 juil '90	200 00		
Ridgman, Albert H.......... Victoria, C.B.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '02	1,350 00	28 fév. '64	1er août '95 *12 juin '94
*b*Rinfret, Côme Isaie......... Québec.	Inspect. du district du rev. de l'Intérieur.	25 août '99	2,700 00	6 sept. '47	25 août '99
Ritchie, Hugh.............. Toronto.	Caissier............	1er avr. '09	1,350 00	5 mai '67	1er juil '03
Robins, Samuel William..... Hamilton.	Sous-inspect. des P. et M.	20 mars '02	900 00	25 avr. '46	20 mars '02
Robitaille, George Wilfrid.... Trois-Rivières, Qué.	Inspect. de lumière électrique.	24 avr. '07	500 00	5 juin '48	24 avr. '07
Robillard, Georges Arthur... Montréal, Qué.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er août '09	800 00	5 déc. '80	1er fév. '09 *13 avr. '08
Roche, H. G............... Ottawa, Ont.	Inspecteur de gaz....	1er juil '99	1,350 00	30 jan. '50	1er juil '89
	Inspect. de lum. élect.	27 mai '95			
Roche, Walter John......... Ottawa, Ont.	Sous-inspect. de gaz..	23 avr. '08	950 00	19 oct. '77	23 avr. '08 *1er mars'99
Roe, Edmund Arthur........ Edmonton, Alta	Inspect. de gaz et de lumière électrique.	1er nov. '09	1,400 00	18 fév. '81	1er nov. '09 *3 juin '09
Rork, Thomas.............. Peterborough.	Sous-percept. (cl. A).	29 jan. '01	1,100 00	19 juil '33	29 jan. '01
	Inspecteur de gaz....	29 jan. '01	150 00		
Rose, John Alexander....... London, Ont.	Sous-percept. (cl. B).	16 avr. '04	1,300 00	2 oct. '51	16 avr. '04
Ross, Harold Edward........ Moose Jaw.	Sous-percept. (cl. B).	1er avr. '96	400 00	22 jan. '59	1er juin '87
Ross, James Innis Norman... Regina, Sask.	Sous-inspect. P. et.M.	25 jan. '11	900 00	31 jan. '72	25 jan. '11 *1er avr. '10
Rousseau, Elzéar H......... Granby, Qué.	Sous-percept. (cl. B).	2 mai '98	800 00	28 fév. '64	2 mai '98
Rouleau, Jos. Clément, Jr.... St.-Hyacinthe.	Prép. à l'acc., 1er cl..	1er jan. '06	1,275 00	7 oct. '68	8 jan. '02
	Insp. des subst. alimt.	12 mars '02	200 00		
Rouleau, Charles Edmond.... Québec.	Préposé à l'accise, 3e classe.	17 août '06	790 00	18 sept. '41	17 fév. '06 *28 juil '05
Rowan, William Edward..... Arnprior, Ont.	Sous-percept. (cl. B).	26 avr. '97	550 00	avr. '64	26 avr. '97
Roy, Charles E............. Québec.	Sous-inspecteur des P. et M.	29 août '04	1,500 00	24 jan. '51	29 août '04

* Date de la première nomination à un emploi permanent. *a* Décédé le 10 sept. 1911.
b Décédé le 8 nov. 1911.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
cRudkins, William........... Peterborough	Percept. du rev. de l'Intérieur.	19 jan. '01	1,600 00	27 mai '61	26 juin '00
aRyan, William............. Montréal.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '97	1,000 00	12 juil '40	1er juil '93 * jan. '68
Saucier, Xavier............. Calgary, Alta.	Percept. du rev. de l'Intérieur.	20 mai '02	1,860 00	27 juin '69	14 nov. '89 *27 sept. '89
Scanlan, Thomas Joseph..... Nelson, C.B.	Sous-percept. (cl. B).	1er mai '07	1,300 00	3 oct. '70	1er mai '07
Schram, Richard Louis H..... St. Catharines.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '04	1,180 00	12 nov. '73	1er juin '96
Schuler, Frederick Chas...... Brantford.	do	1er juil '09	940 00	9 août '71	14 jan. '07 *14 mars '04
Scullion, William James..... Montréal.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '97	1,350 00	6 sept. '57	1er jan. '83 *1er août '82
Sealey, James Clarkson...... Hamilton, Ont.	Inspecteur des P. et M.	11 fév. '10	1,200 00	7 avr. '57	11 fév. '10
Shanacy, Michael........... Toronto.	Sous-percept. (cl. B). Inspecteur du gaz....	8 déc. '85 9 juil '90	1,100 00 100 00	2 nov. '49	8 déc. '85
Shaw, John................ Nanaimo, C.B.	Sous-percept. (cl. B.) Sous-insp. des P. et M. pour le district de Vancouver et Insp. de gaz à Nanaimo.	24 fév. '08 24 fév. '08 24 fév. '08	650 00 350 00 100 00	4 juil '63	24 fév. '08
Shorey, Amos Bristol........ Toronto, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er juil '10	700 00	21 fév. '64	1er jan. '10 *1er nov. '09
Simpson, Arthur Fisher...... Sherbrooke, Qué.	Percept. du rev. de l'Intérieur. Inspecteur de gaz.... Insp. de lum. élect...	18 jan. '85 1er oct. '92 27 mai '95	2,000 00 150 00	31 juil '48	18 juin '85
Simpson, William Andrew.... St. Catharines.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '05	1,350 00	22 oct. '70	25 mars '01 *9 jan. '99
Skelton, Alexander Ralph.... London, Ont.	Sous-inspect. du gaz et de lum. élect.	11 avr. '07	800 00	26 mai '81	11 avr. '07
bSlattery, Ralph............ Ottawa.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '88	1,350 00	3 fév. '42	16 avr. '83
Slattery, Thomas........... Belleville, Ont.	Sous-inspect. des P. et M. et aide-méc.	20 mai '84	750 00	20 juin '38	21 juin '84
Sloan, William.............. Brantford, Ont.	Sous-percept. (cl. A).	1er sept. '00	1,450 00	28 juil '53	1er sept. '00
Smith, John Chalmers....... Toronto, Ont.	Sous-inspect. des P. et M.	22 déc. '98	950 00	30 avr. '48	22 déc. '98
Smith, Basil Harold......... Fort William, Ont.	Sous-percept. (cl. B).	2 mars '08	850 00	18 fév. '82	2 mars '08
Snowden, James W......... Joliette.	Préposé à l'accise, cl. spéciale.	29 mars '06	1,700 00	27 août '66	13 juin '99 *27 déc. '97
Sparling, James W.......... Portage la Prairie.	Sous-percept. (cl. B).	28 déc. '98	1,100 00	8 nov. '51	28 déc. '98
Spence, Francis Henry....... Guelph, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '85	1,350 00	28 mai '63	1er jan. '83
Spicer, Henry.............. Winnipeg, Man	Sous-inspect. des P. et M.	1er jan. '08	800 00	25 jan. '71	1er jan. '08 *1er nov. '06
Sprague, Frederick William... Belleville, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '09	940 00	25 nov. '83	1er jan. '08 *3 jan. '07
Standish, Joseph Gerald...... Belleville, Ont.	Préposé à l'accise, cl. spéciale.	1er jan. '91	2,000 00	25 jan. '49	18 jan. '83
Stiver, John Leslie.......... Toronto, Ont.	Inspect. du gaz et de eléctricité.	21 mars '11	1,500 00	18 mars '84	1er avr. '08 *12 août '07
Stott, James............... Vancouver, C.B.	Inspect. gaz et de l'élect. pour le dist. de Vancouver.	23 juin '08	1,500 00	23 oct. '81	*1er juil '08
Stratton, William Cox....... Toronto.	Inspect. de dist. du rev. de l'Int. Inspecteur des m'ft.	1er jan. '00 1er jan. '00	2,700 00 300 00	31 juil '46	11 fév. '71

a Décédé le 20 mai 1911. *b* Décédé le 1er mai 1911. *c* S'est demis de ses fonctions le 7 août 1911.
* Date de la première nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Stuart, William Edward..... Deseronto, Ont.	Sous-inspect. du gaz.	12 août '01	100 00	29 mai '66	12 août '01
Sykes, William John......... Toronto.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er oct. '09	940 00	15 juin '58	1 fév. '09 *2 jan. '08
St.-Michel, François-Xavier.. St.-Jérome, Qué.	Sous-percept. (cl. B).	26 avr. '97	500 00	10 avr. '51	26 avr. '97
Talbot, John............... London, Ont.	Prép. à l'acc., 3e cl...	25 avr. '98	1,000 00	8 fév. '63	25 oct. '97
	Insp. des subst. alim.	1er jan. '08	200 00		
Templeton, William Arthur... Vancouver, C.B.	Sous-inspect. du gaz et de l'électricité.	31 déc. '08	1,100 00	10 août '80	1er jan. '09 *15 juil '97
Thérien, Jos. Ferdinand...... St.-Grégoire, Qué.	Sous-inspect. du P. et M.	6 fév. '06	850 00	30 jan. '47	6 fév. '06 *18 mai '03
Thomas, Joseph Smith....... London, Ont.	Aide méc. et inspect. des P. et M.	1er fév. '88	950 00	5 sept. '83	1er fév. '88
Thomas, Robert............. Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 1re classe.	1er juil '98	1,350 00	27 juin '41	26 jan. '91 *5 jan. '91
Thomas, Frederick William... Guelph, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er jan. '07	1,090 00	15 jan. '57	9 juil '06
Thorburn, James........... Vancouver, C.B.	Comptable.........	1er avr. '08	1,300 00	29 mai '67	19 fév. '01 *8 fév. '00
Thrasher, Walter Augustus.. Sarnia, Ont.	Sous-percept. (cl. A).	1er avr. '02	1,850 00	20 jan. '63	1er avr. '02
	Inspecteur du gaz....	1er juin '04	200 00		
Thurber, George............ Montréal.	Préposé à l'accise, 3e classe.	3 août '05	820 00	28 jan. '72	3 fév. '05 *26 déc. '03
Till, Thomas Mercer........ Guelph, Ont.	Sous-percept. (cl. A).	1er juil '87	1,850 00	18 mai '47	1er juil '85 *5 oct. '82
Timmons, Richard.......... Québec.	Comptable.........	11 sept. '09	1,375 00	5 juin '63	12 oct. '03
Toale, John................ Halifax.	Inspect. du gaz et électricité.	21 mars '11	1,200 00	6 avr. '54	21 mars '11 *1er nov. '07
Tobin, Thomas Sarsfield..... Stratford, Ont.	Sous-percept. (cl. A).	16 juil '03	1,450 00	3 juin '58	16 juil '03
Tomlinson, Walter Morecroft St.-Hyacinthe.	Sous-inspect. P. et M.	1er août '89	950 00	2 déc. '56	1er août '89
Tompkins, Patrick.......... Halifax, N.-E.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er dec. '83	1,000 00	12 déc. '46	14 août '79
Toupin, François-Xavier J. A. Montréal.	Percept. de dist. rev. de l'Intérieur.	1er juin '09	2,700 00	29 nov. '47	24 oct. '83
Tracy, John Philip.......... London, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	16 août '95	1,180 00	19 jan. '40	3 août '92
Tytler, Miss Janet Maud..... London, Ont.	Sténographe et Dactylographe.	12 sept. '07	550 00	2 juin '76	12 sept. '07
Verner, Thomas H.......... Winnipeg, Man.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '00	1,350 00	15 sept. '62	7 mai '97 *9 juin '96
Waddell, Samuel J.......... Truro, N.-E.	Sous-percept. (cl. B).	6 mars '05	450 00	8 août '47	6 mars '05
Walker, John Henry......... Wetaskiwin, Alta.	do	6 déc. '10	300 00	14 juin '81	6 déc. '10 *28 oct '10
Walsh, Daniel Joseph........ Montréal.	Préposé à l'accise, cl. spéciale.	1er juil '95	1,900 00	10 nov. '65	1er juil '87
Walsh, William Henry....... Toronto.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '07	1,245 00	1er déc. '78	14 oct. '03
Walton, George............. Winnipeg, Man.	Inspect. des P. et M.	18 fév. '11	1,500 00	21 juin '53	18 fév. '11
Waugh, Richard Joseph...... Halifax, N.-E.	Sous-inspecteur des P. et M.	13 fév. '97	650 00	3 jan. '69	13 fév. '97
	Insp. des subst. alim.	13 fév. '97	350 00		
Webbe, Cecil Ephraim Art... London, Ont.	Préposé à l'accise, 2e classe.	1er juil '93	1,180 00	19 mars '67	1er août '91
Weeks, William Arthur...... Charlottetown, I.P.-E.	Sous-percept. (cl. A).	1er mai '11	900 00	2 avr. '60	1er mai '11 *3 mars '11
	Insp. des subst. alim.	1er mai '11	200 00		
Wheatley, Alfred Edward.... Hamilton, Ont.	Sous-inspecteur des P. et M.)	11 fév. '91	1,100 00	29 sept. '67	9 mars '91
Whitehead, James Prescott... London, Ont.	Sous-percept. (cl. B).	9 mai '98	750 00	30 mai '53	9 mai '98

* Date de la première nomination à un emploi permanent.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
White, James Bartholomew... Prescott, Ont.	Sous-percept. (cl. A).	10 fév. '09	1,675 00	13 déc. '70	28 juil '00
White, Harvey Edmund..... St. Jean, N.-B.	Sous-inspecteur P. et M.	14 jan. '07	900 00	27 mai '58	14 jan. '07 *29 juin '06
Wilson, David.............. London, Ont.	Comptable-adjoint...	10 juil '97	1,300 00	8 mars '40	1er août '73
Wilson, John Edwin.......... St. Jean, N.-B.	Insp. du gaz et élect.. Insp. du gaz pour Fredericton, N.-B.	26 avr. '00 23 juil '06	1,300 00	25 août '52	26 avr. '00
Wilson, Herbert Roy........ Belleville, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er juil '09	1,175 00	15 mars '85	6 fév. '06 *20 jan. '05
Wilson, Joseph Charles...... Montréal.	Sous-inspect. des P. et M.	1er jan. '08	850 00	20 mars '63	1er jan. '08 *15 nov. '06
Wilson, William Alexander... Calgary, Alta.	do	25 jan. '11	800 00	6 juin '70	25 jan. '11 *1er mars'10
Winsor, John Andrew....... Ottawa, Ont.	do Sous-percept. (cl. B).	1er mai '98 4 fév. '08	700 00 200 00	28 août '51	30 mars '97
Wink, John Charles......... Port Arthur, Ont.	Préposé à l'accise, 3e classe.	1er août '09	800 00	9 oct. '74	1er fév. '09 *3 août '08
Withers, Samuel Wesley..... Halifax, N.-E.	Sous-inspect. du gaz et électricité.	21 mars '11	900 00	31 jan. '65	21 mars '11 *23 mai '10
Withinshaw, Edward........ Edmonton, Alta.	Sous-percept. de rev. de l'Int. (classe B).	10 fév. '10	1,200 00	5 juin '58	10 fév. '10
Wood, Charles Thornton..... Lethbridge, Alta.	Sous-percept. (cl. B).	1er juil '10	1,000 00	11 jan. '79	1er juil '10
Wood, James A............. Brockville, Ont.	do	1er mai '96	950 00	7 oct. '48	1er mai '9
Woodward, George W....... Guelph, Ont.	Préposé à l'accise, cl. spéciale.	1er jan. '83	1,600 00	22 avr. '40	1er nov. '77 *11 juil '76
Wolfenden, William......... Vancouver, C.B.	Sous-percept. (cl. B). Inspecteur du gaz....	3 oct. '91 1er déc. '93	900 00 200 00	8 août '43	3 oct. '91
Wright, Robert J........... Toronto.	Sous-inspect. P. et M.	1er jan. '81	950 00	24 déc. '51	1er jan. '81
Young, John Joseph......... Toronto, Ont.	Préposé à l'accise, non classifique.	17 août '10	850 00	9 mars '77	27 oct. '05 *6 avr. '05
Young, Robert Edgar....... Listowel, Ont.	Préposé à l'accise, 1er classe.	1er jan. '04	1,350 00	27 juin '69	13 juin '01

* Date de la première nomination à un emploi permanent.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
McDougald, John.......	.....	Commissaire......	1er mai '96	5,000 00	13 mars '48	1er mai '96
Farrow, Robinson Russell.	1–A.	Sous-commissaire...	8 mai '07	3,950 00	7 mars '64	1er juin '84
Bennet, Frederick George.	do	Premier commis...	1er avr. '11	2,800 00	10 mars '52	24 août '71
Babington, Frederick Wm	1–B.	Analyste.........	1er juil '98	2,550 00	1er fév. '59	1er jan. '87
Blair, Charles P.........	do	Avocat consultant.	1er mars '09	2,300 00	28 sept. '67	1er mars '09
Bleakney, Arthur Crawley	do	Prem. com., serv. des fournitures.	1er avr. '09	2,300 00	12 août '53	26 fév. '73
Bliss, T. Alder D.........	do	Prem. com., serv. des archives.	1er avr. '09	2,300 00	28 juin '57	1er oct. '82
Bristol, John R. Ketcheson	do	Estimateur en chef du Dominion.	1er sept. '08	2,550 00	23 sept. '68	27 nov. '89
Frost, Samuel L. Tilley...	do	Premier commis. et comptable.	8 mai '07	2,300 00	30 juil '57	1er nov. '90
Gleeson, David J.........	do	Premier commis...	1er déc. '08	2,300 00	21 jan. '60	5 nov. '83
Sanders, Edwin Lewis....	do	Premier commis. de la correspondance.	1er avr. '09	2,300 00	17 mars '56	1er juil '83
Wilson, William F........	do	Inspecteur du serv. prèventif.	1er avr. '11	2,100 00	8 juin '74	1er juin '93
Benson, P. H. Culverhouse	2–A.	Commis. et estimateur adjoint du Dominion.	1er sept. '08	1,850 00	11 oct. '55	1er août '99
Blair, Henry C..........	do	do	1er sept. '08	2,500 00	8 mai '59	1er juin '82
Boughner, James C......	do	Estimateur du Dominion.	1er mai '07	2,100 00	30 juin '58	1er juil '03
Courtney, John.........	do	Commis..........	1er avr. '11	1,600 00	27 juin '48	29 juin '82
Fawcett, Guilford Heber..	do	do	1er juil '89	2,100 00	13 nov. '50	6 fév. '73
Goodspeed, M. Herbert...	do	do	1er avr. '10	1,650 00	12 juil '64	3 déc. '86
Heintz, Robert M........	do	Commis. et sous inspect. de statis.	1er sept. '08	1,700 00	12 mars '52	1er juil '83
McCaffrey, William J.....	do	do	1er sept. '08	1,700 00	23 jan. '64	1er fév. '89
Richards, J. Frederick....	do	do	1er avr. '11	1,600 00	28 nov. '52	1er juil '83
Rorke, Herbert V........	do	Sous-comptable ...	8 mai '07	1,800 00	25 avr. '69	1er juil '95
Russell, William.........	do	Commis. et inspect. Secrét. partic.	1er sept. '08 8 mai '07	1,750 00 300 00	28 mai '44	1er fév. '82 8 mai '07
Telford, Robert..........	do	Commis..........	1er sept. '08	1,750 00	24 juil '75	1er juil '01
Urquhart, Wm. Thomas..	do	Com. et surveillant des remboursements.	1er sept. '08	2,050 00	11 sept. '63	1er juil '97
Watson, John A.........	do	Surveillant général de statistique.	1er sept. '08	1,950 00	6 déc. '66	1er juil '95
Allan, Robert C.........	2–B.	Examinat. du thé.	1er sept. '08	1,600 00	27 mai '35	1er août '08
Almas, Augustus A.......	do	Commis..........	1er sept. '08	1,400 00	11 oct. '49	29 juin '95
Anderson, Andrew L.....	do	do	1er sept. '08	1,400 00	18 juin '43	1er jan. '03
Anderson, Wilbur F. C....	do	do	3 jan. '11	800 00	17 avr. '86	3 jan. '11
Andrew, James..........	do	do	1er sept. '08	1,250 00	15 nov. '82	1er mai '06
Belleau, A. Miville......	do	do	1er avr. '11	800 00	14 août '92	1er avr. '11
Berton, John F..........	do	do	1er sept. '08	1,400 00	7 sept. '73	1er juil '93

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Bérubé, Pierre Arthur....	2–B.	Commis..........	27 juin '98	1,350 00	12 juil '68	1er juil '98
Blais, Joseph C. F........	do	do	1er sept. '08	1,250 00	8 sept. '78	1er juil '06
Braid, Ross B...........	do	do	1er sept. '08	1,050 00	20 juin '88	1er août '08
Burns, Cecil H..........	do	do	1er sept. '08	1,250 00	8 sept. '77	1er août '08
Burroughs, John A.......	do	do	1er avr. '10	850 00	3 sept. '81	1er avr. '10
Campeau, Albert........	do	do	1er sept. '08	950 00	29 fév. '76	28 fév. '07
Campbell, James J.......	do	do	1er juil '89	1,600 00	15 juil '51	6 mai '76
Campbell, Frank A.......	do	do	1er sept. '08	1,300 00	3 nov. '77	18 mai '96
Carleton, W. Henry......	do	do	1er sept. '08	1,400 00	23 mai '72	1er jan. '01
Carriere, Albert O.......	do	do	1er juil '01	1,300 00	24 avr. '76	1er juil '01
Carson, Holford L.......	do	do	23 juil '09	850 00	21 août '88	23 juil '09
Chisholm, Austin J.......	do	do	1er avr. '11	800 00	5 nov. '83	1er avr. '11
Connolly, John G........	do	do	1er sept. '08	1,450 00	2 fév. '53	21 juin '84
Cook, Geo. H...........	do	do	1er sept. '10	800 00	2 mars '83	1er sept. '10
Cooper, Herbert J.......	do	do	1er sept. '08	1,300 00	30 août '78	1er août '08
Daveluy, Joseph A. P.....	do	do	1er sept. '08	1,400 00	12 nov. '63	1er jan. '02
Davis, Frederick J.......	do	do	1er juil '05	1,250 00	14 sept. '68	1er juil '05
Daws, Edith M..........	do	do	1er juil '02	1,500 00	8 fév. '73	1er juil '02
Devlin, Napoleon........	do	do	1er sept. '08	1,100 00	5 déc. '68	1er sept. '08
Douglas, Edgar R........	do	do	1er sept. '08	1,400 00	15 jan. '70	12 déc. '03
Doyle, Thomas V........	do	do	1er sept. '08	1,100 00	2 jan. '83	1er mars '08
Duggan, Patrick.........	do	do	1er sept. '08	1,400 00	1er mai '36	1er jan. '03
Dunlevie, Sydney A......	do	do	1er juil '92	1,600 00	4 juin '47	14 juin '83
Dunlop, Carson W.......	do	do	1er sept. '08	1,200 00	22 jan. '76	1er août '08
Dupuis, Arthur M.......	do	do	1er sept. '08	1,050 00	18 fév. '81	1er août '08
Errett, Philip A.........	do	do	1er sept. '08	1,200 00	13 août '79	1er avr. '08
Evans, Richard H........	do	do	1er sept. '08	1,400 00	23 nov. '67	16 mai '96
Farrell, Robert J.........	do	do	1er sept. '08	1,200 00	8 août '58	1er août '08
Flynn, Charles P.........	do	do	1er sept. '08	1,350 00	27 juin '81	1er mai '06
Fontaine, Rodolph.......	do	do	1er sept. '08	1,200 00	14 août '65	31 jan. '01
Foster, Wm. Charles.....	do	do	1er sept. '08	1,200 00	10 mars '57	1er août '08
Fotheringham, Geo. B....	do	do	1er sept. '08	1,400 00	23 juil '51	1er jan. '03
Fraser, Simon M. L......	do	do	1er sept. '08	1,350 00	6 mai '52	1er jan. '02
Gauthier, Louis J........	do	do	1er avr. '10	850 00	27 oct. '83	1er avr. '10

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Grafton, Wm. H.	2–B.	Commis	1er juil '97	1,600 00	29 nov. '50	1er fév. '85
Haffner, Allan B	do	do	1er avr. '11	800 00	20 sept. '88	1er avr. '11
Hanlon, John	do	do	1er sept. '08	1,400 00	14 sept. '64	1er jan. '03
Hoey, James	do	do	1er sept. '08	1,200 00	27 avr. '50	1er août '08
Ince, Robert	do	do	1er sept. '08	1,250 00	21 jan. '64	1er mai '07
Jackson, Leon F	do	do	1er juil '06	1,300 00	18 mai '76	1er juil '05
Jamieson, Wm. Arthur	do	do	1er sept. '08	1,250 00	3 oct. '80	1er août '08
Johnston, James H	do	do	1er sept. '08	1,450 00	21 mai '69	14 nov. '96
Jones, Geo. G	do	do	1er sept. '08	1,400 00	10 juil '60	1er jan. '02
Kane, Leo A	do	do	1er jan. '11	800 00	24 août '89	1er jan. '11
Kemp, Goldwin O	do	do	1er oct. '11	900 00	6 mai '85	7 déc. '09
Lacerte, Alide	do	do	1er sept. '08	1,300 00	4 juil '65	1er juin '82
Lafontaine, Adélard M	do	do	8 avr. '02	1,600 00	30 mars '56	1er juil '95
Lafrance, Oscar	do	do	1er juil '10	800 00	déc. '85	1er juil '10
Lanigan, Jno. F	do	do	1er juil '05	1,300 00	4 mai '72	1er jan. '02
Loranger, J. M. J	do	do	1er avr. '10	850 00	31 août '83	1er avr. '10
Livingston, W. Gordon	do	do	1er juil '07	1,350 00	6 juin '74	11 nov. '02
McCaffrey, David	do	do	1er sept. '08	1,150 00	20 juil '67	1er août '08
McCallum, Frank	do	do	1er sept. '08	1,200 00	30 sept. '66	1er mai '08
McCormick, Russell N	do	do	1er sept. '08	1,250 00	23 sept. '86	1er sept. '08
McCurry, Harry O	do	do	1er avr. '11	800 00	21 août '89	1er avr. '11
McDonald, Peter	do	do	1er sept. '08	1,400 00	1er mars '60	1er jan. '03
McDonell, Roderick	do	do	1er sept. '08	1,100 00	23 déc. '64	1er août '08
McEachern, Geo. B	do	do	1er sept. '08	1,300 00	20 août '56	1er juin '03
McElroy, Herbert H	do	do	1er sept. '08	1,050 00	31 déc. '86	1er avr. '08
McGill, John J	do	do	1er juil '05	1,300 00	19 sept. '76	1er mars '03
McGillis, Joseph	do	do	1er sept. '08	1,200 00	8 mai '73	7 déc. '06
McNeill, Duncan	do	do	1er sept. '08	1,350 00	25 déc. '54	4 nov. '81
McPherson, Robert S	do	do	1er sept. '08	1,400 00	29 août '70	1er juil '98
McVey, John S	do	do	1er sept. '08	1,400 00	31 déc. '66	1er jan. '03
MacMillan, Alex. M	do	do	1er sept. '08	1,350 00	30 juil '67	4 avr. '08
MacNeill, Colin C	do	do	1er sept. '08	1,400 00	5 sept. '55	1er août '00
Malcolm, Edgar G	do	do	1er sept. '08	1,200 00	22 sept. '51	1er août '08
Malette, Wm. J	do	do	1er avr. '10	850 00	29 avr. '89	1er avr. '10

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Miles, Edwin A	2–B.	Commis	1er sept. '08	1,450 00	18 fév. '66	1er juil '06
Moir, Robert H	do	do	1er sept. '08	1,300 00	18 août '73	31 déc. '95
Mougo, James D	do	do	1er sept. '08	1,250 00	28 nov. '61	1er août '08
Murray, John A	do	do	1er sept. '08	1,200 00	25 août '47	1er juil '06
O'Connor, Geo	do	do	1er sept. '08	1,200 00	6 juil '83	1er août '08
O'Connor, Randall J	do	do	1er avr. '11	800 00	27 déc. '91	1er avr. '11
Patten, Charles B	do	do	1er juil '04	1,250 00	23 avr. '83	1er juil '04
Patterson, Henry W	do	do	1er sept. '08	1,400 00	27 jan. '74	1er fév. '00
Patterson, Walter	do	do	1er sept. '08	1,250 00	21 jan. '64	1er mai '07
Payne, Edward	do	do	1er sept. '08	1,400 00	25 sept. '44	1er fév. '92
Peaker, John M	do	do	1er sept. '08	1,400 00	5 oct. '69	1er août '99
Persse, Richard M	do	do	1er juil '08	1,300 00	11 mars 65	1er juil '98
Phillips, Edmund M	do	do	1er sept. '08	1.200 00	25 avr. '80	1er mai '06
Pigeon, Hormisdas H	do	do	1er sept. '08	1,400 00	7 nov. '50	1er jan. '03
Pinkham, George L	do	do	1er sept. '08	1,300 00	22 août '50	1er sept. '04
Prentiss, Geo. H	do	do	1er sept. '08	1,450 00	20 oct. '77	1er juil '01
Proulx, Emmanuel	do	do	1er sept. '08	1,150 00	15 jan. '78	1er jan. '02
Quay, Ralph D	do	do	1er mai '09	900 00	3 avr. '79	1er mai '09
Raymond, Richard	do	do	1er sept. '08	1,400 00	27 nov. '50	19 sept. '89
Rideout, E. Aubrey	do	do	1er avr. '11	800 00	25 oct. '84	1er avr. '11
Roche, Charles P	do	do	1er juil '02	1,500 00	18 juin '59	10 fév. '99
Roper, Sydney, C. D	do	do	1er juil '98	1,600 00	30 jan. '49	1er juil '89
Ross, Charles G	do	do	1er juil '05	1,600 00	22 mai '67	17 avr. '99
Ross, J. Alex	do	do	1er sept. '08	1,450 00	29 août '73	1er jan. '02
Schofield, Charles	do	do	1er oct. '03	1,250 00	1er oct. '76	1er juil '03
Selby, W. Dunbar	do	do	1er sept. '08	1,400 00	28 sept. '64	1er jan. '02
Shannon, Francis M	do	do	1er juil '05	1,300 00	5 déc. '72	1er jan. '02
Shannon, Frederick J	do	do	1er sept. '08	1,250 00	8 fév. '80	1er juil '05
Shaw, Robert	do	do	1er sept. '08	1,200 00	29 nov. '75	1er mars '08
Shiles, Charles E	do	do	1er sept. '08	1,350 00	21 avr. '73	1er juil '06
Slater, Firmus J	do	do	1er sept. '08	1,400 00	11 mars '73	1er juil '01
Smith, Hugh I	do	do	1er sept. '08	1,400 00	19 sept. '71	1er jan. '03
Smith, Rodney C	do	do	1er juil '07	1,300 00	22 mai '81	1er mars '03
Smith, Thomas	do	do	1er sept. '08	1,250 00	5 oct. '59	1er août '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Smithers, Harry L.	2–B.	Commis	1er juil '10	800 00	23 mai '90	1er juil '10
Spence, Wm. A.	do	do	1er juil '10	800 00	11 nov. '90	1er juil '10
Stuart, Wm. B.	do	do	11 mai '11	950 00	1er août '88	30 mars '08
Taylor, Walter E.	do	do	1er sept. '08	1,300 00	23 mars '72	1er mars '07
Teaffe, William G.	do	do	1er sept. '08	1,400 00	31 juil '72	1er jan. '00
Terrien, Esdras	do	do	1er sept. '08	1,250 00	29 juin '76	1er juil '04
Tobin, Michael	do	do	1er sept. '08	1,300 00	20 sept. '59	1er juin '06
Veit, Albert E.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	23 fév. '90	1er août '08
Wade, Allan V.	do	do	1er sept. '08	1,350 00	2 mai '58	3 oct. '03
Waggoner, Stephen H.	do	do	11 mai '11	1,200 00	13 mars '59	1er juil '90
Wallis, Alfred F.	do	do	1er juil '07	1,250 00	6 déc. '79	1er juil '06
Ward, Francis J.	do	do	1er sept. '08	1,400 00	23 fév. '67	1er jan. '03
Watson, Clayton E.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	23 déc. '87	1er août '08
Welsh, William J.	do	do	1er avr. '11	800 00	11 août '78	1er avr. '11
White, Jonathan	do	do	1er sept. '08	1,450 00	24 juin '54	1er jan. '03
Wood, Henry L.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	6 juil '57	20 mars '00
Wood, Hannibal W.	do	do	1er jan. '07	1,600 00	10 juil '40	1er fév. '90
Bales, Wm D. P.	3–A.	do	1er sept. '08	1,150 00	27 déc. '66	12 avr. '90
Bourgoing, Hedwidge	do	do	1er sept. '08	950 00	17 déc. '78	1er août '08
Bradley, Frederick M.	do	do	1er juil '08	1,150 00	17 juil '80	1er mai '08
Brown, Andrew W.	do	do	1er juil '08	1,050 00	26 nov. '88	1er août '07
Burns, Thos. L.	do	do	1er avr. '10	950 00	11 juil '88	25 jan. '09
Burt, Florence M.	do	Commis et véri de sucre.	1er juil '06	1,150 00	18 mai '76	1er jan. '04
Byron, Roy L.	do	Commis	1er juil '07	1,100 00	19 août '88	1er mai '07
Callbeck, Colin H.	do	do	18 déc. '09	950 00	12 jan. '81	18 déc. '09
Dalton, Ella C.	do	do	1er sept. '08	1,200 00	2 sept. '68	1er juil '00
Fergusson, Colquhoun	do	do	1er juil '08	1,100 00	14 fév. '79	1er mai '08
Fraser, William J.	do	do	1er sept. '08	950 00	2 nov. '69	1er août '08
Lafontaine, Charles E.	do	Commis et sténog.	1er juil '06	1,150 00	11 avr. '83	1er juil '06
Laing, Robert S.	do	Commis	1er sept. '08	1,100 00	23 mars '78	1er août '08
Lessard, J. Fortunat	do	do	1er juil '05	1,200 00	26 jan. '75	1er juil '01
Mason, Barbara L.	do	do	1er jan. '04	1,200 00	29 déc. '75	1er jan. '04
Mullin, Charles J.	do	do	1er sept. '08	1,200 00	9 avr. '76	1er août '76
Neville, B. Ambrose	do	Commis et sténog.	1er juil '07	1,100 00	1er mai '85	1er mai '07

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Nolan, John R.	3-A.	Commis	1er avr. '10	950 00	29 mars '85	1er avr. '10
O'Doherty, Harold A.	do	do	1er juil '08	1,050 00	23 juin '83	1er avr. '08
Rocque, Albert O.	do	do	1er juil '08	1,100 00	31 jan. '84	1er avr. '08
Ryder, William	do	do	1er avr. '10	950 00	1er fév. '77	1er mai '09
Sixsmith, Bertha F.	do	Commis. et sténog.	1er jan. '04	1,200 00	11 avr. '77	1er jan. '04
Westwick, Thomas	do	Commis	1er sept. '08	1,200 00	4 jan. '45	1er mars '02
Wood, Frederick H.	do	do	1er sept. '08	1,050 00	20 oct. '79	1er août '08
Young, Janet	do	do	1er juil '03	1,200 00	9 sept. '68	1er jan. '03
Cherry, Kate M.	3-B.	Commis. et véri de sucre.	1er sept. '08	750 00	29 nov. '89	1er sept. '08
Cliche, J. A. Emile	do	Commis	4 jan. '11	500 00	28 déc. '90	4 jan. '11
Dery, Joseph E.	do	do	1er jan. '10	550 00	14 mars '91	1er jan. '10
McLaren, Robt. D.	do	do	13 sept. '10	750 00	18 août '88	13 sept. '10
Merriam, Arthur W.	do	do	3 jan. '11	500 00	3 jan. '92	3 jan. '11
Ogilvy, Alex. S.	do	do	1er oct. '09	550 00	27 août '90	1er oct. '09
Wood, Perry A.	do	do	1er jan. '10	550 00	12 oct. '91	1er jan. '10
York, John E.	do	do	13 sept. '10	750 00	24 août '89	13 sept. '10
Bazinet, Arthur	.....	Emballeur	1er sept. '08	800 00	10 mai '40	1er sept. '08
Dalaire, Leopold J.	.....	do	1er déc. '09	550 00	15 sept. '89	1er déc. '09
Barrette, Emile	.....	Messager	1er sept. '08	650 00	16 mars '89	1er sept. '08
Benoit, Edmond H.	.....	do	1er sept. '08	800 00	10 août '83	1er sept. '08
Bradley, William	.....	do	22 mai '11	500 00	18 sept. '92	22 mai '11
Hastey, Thomas Alfred	.....	do	1er sept. '08	750 00	4 fév. '89	1er sept. '08
Murphy, Edward	.....	do	1er sept. '08	800 00	4 juil '75	1er sept. '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.			$ cts.		
Amherst, N.-E.					
Baker, Barry W.	Percepteur	1er mai '04	1,500 00	18 mars '50	1er mai '04
Lusby, Rupert	Exam.-vérificateur	14 avr. '08	750 00	5 avr. '31	14 avr. '08
Moffatt, Lyman	do	6 avr. '07	1,000 00	2 jan. '83	6 avr. '07
Ratchford, Chas. Edward	Estimateur	17 nov. '77	1,100 00	9 mai '45	27 nov. '72
Bent, Lemuel Oxford.	Sous-percepteur	1er mai '04	500 00	7 nov. '50	1er nov. '04
Drysdale, Ira Wallace.	do	1er juil '98	300 00	2 jan. '57	1er juil '08
Elliott, Herbert F. Pugwash.	do	1er août '97	450 00	24 oct. '59	1er août '97
Hefferman, Frank S. Spring Hill.	do	1er juil '02	800 00	22 août '66	1er juil '02
King, Willard E. Tidnish.	do	1er oct. '98	200 00	19 jan. '68	29 sept. '97
Black, John O. North Port.	do	25 jan. '11	100 00	11 jan. '66	25 jan. '11
Pugsley, Alder W. Riviere Herbert.	do	1er juil '98	450 00	19 juil '69	1er juil '98
Annapolis Royal, N.-E.					
McCormick, Edgar	Percepteur	1er sept. '90	1,000 00	31 août '62	1er sept. '90
Buckler, Thos. Madison	Douanier	1er juil '89	850 00	20 avr. '61	1er juil '89
Brooks, Lloyd D. Hampton.	do	1er août '08	150 00	16 déc. '65	1er août '08
Hicks, John H. Bridgetown.	Sous-percepteur	1er nov. '98	750 00	24 mars '44	1er nov. '98
Jones, Walter Clark Clementsport.	do	1er juil '03	300 00	19 nov. '46	1er juil '03
Porter, Edgar Harold Port Wade.	do	11 août '75	300 00	5 avr. '51	11 août '75
Antigonish, N.-E.					
Boyd, Angus	Percepteur	1er nov. '88	1,000 00	28 déc. '33	1er nov. '88
Crispo, Jeffrey M. Harbor au Bouche.	Sous-percepteur	6 nov. '96	150 00	17 fév. '52	6 nov. '96
Gass, Charles L. Bayfield.	do	1er mai '04	250 00	3 avr. '65	1er mai '04
McDonald, Alex. Malignant Cove.	Douanier	1er juil '00	100 00	'50	1er juil '00
McDougall, Alex. Cape George.	do	1er août '08	150 00	1er déc. '57	1er août '08
Arichat, N.-E.					
Baudrot, Alex. F.	Percepteur	1er juil '01	800 00	11 oct. '63	1er juil '01
Boyd, Wm. S. Rivière Bourgeois.	Douanier	6 juin '76	200 00	31 oct. '56	6 juin '76
Brymer, Wm. S. L'Ardoise.	do	28 fév. '07	200 00	21 août '67	28 fév. '07
Fougere, Peter Thos. Petit de Grat.	do	1er oct. '84	250 00	1er nov. '43	1er oct. '84
Le Lacheur, Chas. P. West Arichat.	do	10 déc. '83	300 00	13 déc. '55	10 déc. '83
Morrison, Charles M. St. Peters.	Sous-percepteur	1er août '99	600 00	20 avr. '75	1er août '99

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination permanente.
Baddeck, N.-E.			$ cts.		
Livingston, Geo.	Sous-percepteur	1er nov. '01	400 00	avr. '45	1er nov. '01
New Campbellton.					
Maloney, James	do	17 août '99	200 00	'34	17 août '99
Aspy Bay.					
McAulay, Donald	do	27 sept. '75	200 00	15 juil '45	27 sept. '75
St. Ann's.					
McLeod, Alex	do	1er août '08	240 00	18 juin '46	1er août '08
English Town.					
Barrington, N.-E.					
Robertson, Thos. Wishart	Percepteur	1er nov. '98	700 00	23 jan. '42	1er nov. '98
Trefry, Hervey Doane	Préposé à l'arrivage	3 oct. '74	150 00	4 jan. '40	3 oct. '74
Daley, Jno. W	Sous-percepteur	1er jan. '08	400 00	27 jan. '63	1er jan. '08
Clarks Harbor.					
Smith, Benj. R	do	1er jan. '08	300 00	18 mars '43	1er jan. '08
Port-La-Tour.					
Bridgewater, N.-E.					
Owen, Nepean C	Percepteur	1er avr. '11	800 00	4 nov. '44	1er fév. '94
Manning, E. J	Douanier	1er août '08	600 00	21 août '45	1er août '08
Canso, N.-E.					
Cullen, Patrick Cleary	Percepteur	1er juil '98	900 00	13 juin '42	1er juil '98
Gerrior, Wm. A	Douanier	1er août '08	150 00	4 jan. '47	1er août '08
Larrys River.					
Keating, Michael John	Sous-percepteur	1er jan. '00	700 00	12 sept. '59	1er jan. '00
Port Mulgrave.					
MacDonald, Jas. R	do	4 déc. '97	300 00	30 mars '55	4 sept. '97
Sherbrooke.					
McConnell, Jas	Douanier	1er août '08	150 00	16 déc. '45	1er août '08
McMillan, Hugh	Sous-percepteur	1er jan. '08	400 00	22 fév. '57	1er jan. '08
Munroe, Enos MacLeod	Douanier	1er déc. '98	400 00	29 juil '64	1er déc. '98
White Haven					
Pye, Leonard W	Sous-percepteur	28 mai '11	200 00	5 juin '72	28 mai '11
Liscomb.					
Scott, Henry M	do	14 mai '08	500 00	25 juin '74	14 mai '08
Guysboro.					
Smith, Geo. R	Douanier	1er jan. '00	300 00	3 nov. '57	1er jan. '00
Queensport.					
Steele, Arthur	do	1er août '08	150 00	25 mars '38	1er août '08
Boylston.					
Digby, N.-E.					
Gidney, Angus M	Percepteur	29 mai '11	900 00	7 nov. '49	29 mai '11
Thorne, Richard J	Douanier	1er août '08	650 00	1er juin '37	1er août '08
Morehouse, Geo. A	Sous-percepteur	1er jan. '96	250 00	1er sept. '40	1er jan. '96
Outhouse, H. Edgar	Douanier	1er août '08	250 00	7 oct. '55	1er août '08
Tiverton.					
Outhouse, Albert F	Sous-percepteur	1er août '95	350 00	1er oct. '41	1er août '95
Freeport.					
Pugh, Wm. Alex	do	10 oct. '01	350 00	13 oct. '66	1er oct. '01
West Port.					
Tupper, George T	do	1er juil '03	650 00	24 mars '58	1er juil '03
Bear River.					

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Glace Bay, N.-E.			$ cts.		
McKinnon, Michael	Percepteur	1er juil '05	1,350 00	15 juil '68	1er nov. '98
Halifax, N.-E.					
Mitchell, Archibald S	Percepteur	1er oct. '04	3,500 00	27 juil '48	1er oct. '04
Barnstead, J. Henry		30 nov. '10	800 00	22 août '70	30 nov. '10
Beckwith, Robt. Nelson	Estimateur	1er mai '83	1,600 00	2 avr. '34	1er mai '83
Blakley, John Henry	Vérificateur	1er sept. '04	1,000 00	26 fév. '58	1er sept. '04
Boreham, Miss Gladys I	Commis	31 jan. '10	600 00	18 mai '87	31 jan. '10
Brander, Clifford Gay	Douanier	1er avr. '07	750 00	14 avr. '70	1er juil '03
Briand, Alfred	Commis	1er mai '07	900 00	18 nov. '41	1er août '90
Burford, Joseph	Vérificateur	1er fév. '99	850 00	23 avr. '53	1er fév. '99
Caldwell, Albert F	Garde-clefs	6 août '81	900 00	30 juil '61	6 août '81
Campbell, Joseph Edward	Douanier	1er avr. '07	800 00	28 fév. '56	14 nov. '97
Carlton, Robert	do	1er avr. '07	800 00	26 fév. '45	1er déc. '80
Clarke, Walter	do	1er avr. '07	800 00	28 fév. '56	1er avr. '99
Colquhoun, David	Vérificateur	1er avr. '03	850 00	22 déc. '68	1er avr. '03
Cooke, A. Percy A	Douanier	29 mai '11	750 00	23 juin '73	29 mai '11
Crawford, Samuel	Commis	3 mai '82	1,200 00	26 jan. '40	3 mai '82
Creighton, Henry S	Caissier	1er nov. '92	1,200 00	12 déc. '60	1er août '85
Crosby, Anthony J	Vérificateur	1er jan. '07	800 00	8 mars '42	1er avr. '05
Curran, David J	Douanier	1er avr. '07	800 00	14 mai '92	1er sept. '03
Curran, John J	Vérificateur	26 sept. '10	850 00	26 déc. '73	1er avr. '00
Davis, John Chas	Commis	1er juil '88	1,100 00	19 mai '44	1er juil '88
Fenerty, Arthur	do	5 jan. '77	1,200 00	12 mai '51	5 jan. '77
Fitzpatrick, John P	Vérificateur	1er avr. '07	800 00	8 avr. '60	1er mai '03
Freckelton, George N	do	1er avr. '07	800 00	17 juin '52	1er mai '01
Garrison, Wm. A	Inspecteur	1er juil '89	1,500 00	10 juin '42	8 juin '68
Gleeson, Wm. E	Douanier	1er août '00	1,000 00	13 août '54	1er fév. '87
Godwin, James	do	1er avr. '07	850 00	23 mars '49	1er jan. '93
Gray, George W	do	16 mai '11	750 00	8 juil '70	16 mai '11
Hagarty, Henry Basil	Commis	9 déc. '81	1,100 00	14 juin '58	9 déc. '81
Hall, N. Edmond	Vérificateur	1er déc. '04	900 00	26 avr. '54	1er déc. '94
Healy, Thomas W	do	13 fév. '11	800 00	14 sept. '63	13 fév. '11
Heffernan, Patrick W	do	1er mai '02	900 00	15 jan. '61	1er mai '02
Hills, John E	Commis	6 mars '09	850 00	14 déc. '58	6 mars '09

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Halifax, N.-E.—Suite.			$ cts.		
Hiseler, Edward J	Jaugeur	1er sept. '03	1,200 00	4 oct. '62	1er juil '01
Hope, George F	Douanier	1er mars '05	750 00	10 avr. '59	1er mars '05
Howe, Philip John	do	1er avr. '07	800 00	21 juil '39	1er jan. '72
Hubley, Caleb F	Commis	1er avr. '02	1,050 00	24 nov. '52	1er juin '01
Keating, Michael Edward	do	11 nov. '02	1,200 00	24 juil '60	1er déc. '84
Kennedy, Robt. Duncan	Vérificateur	9 juin '86	850 00	24 sept. '51	9 juin '86
Langenburg, Albert C	Douanier	1er avr. '07	750 00	9 sept. '39	1er oct. '88
Leahy, Norman P	do	29 mai '11	1,100 00	29 mars '73	1er avr. '08
Lovett, Arthur	Préposé au débarquement et commis.	1er avr. '07	1,050 00	9 fév. '72	1er fév. '99
Lynch, Thomas	Vérificateur	1er mars '06	800 00	20 nov. '44	1er mars '06
Major, Louis M	Commis	31 mars '11	850 00	3 oct. '73	1er mai '06
Mansley, Thomas	do	26 sept. '07	800 00	26 août '65	6 fév. '99
Massey, Jas. A	do	1er avr. '07	1,000 00	9 oct. '67	1er mai '04
Matheson, Neil	Vérificateur	1er oct. '04	1,000 00	22 nov. '53	1er oct. '04
Maynard, John	Commis	1er jan. '11	1,000 00	9 juin '53	21 juil '08
Mulcahy, Cornelius J	Douanier	1er avr. '07	800 00	25 mars '62	1er juil '03
McCarthy, Charles	do	1er oct. '08	800 00	23 nov. '58	1er oct. '08
McKerron, William	do	1er oct. '04	1,200 00	14 mars '47	1er oct. '04
McNellen, Chas. H	Estimateur adjoint	1er sept. '04	1,200 00	15 juin '72	1er sept. '04
Naylor, John Barlin	Douanier	1er avr. '07	800 00	10 juil '46	1er avr. '02
O'Brien, James	Premier commis	1er nov. '92	1,200 00	15 nov. '38	17 sept. '74
Paul, Augustus R	Douanier	1er avr. '01	900 00	14 juil '60	1er avr. '01
Power, John Robt	Commis	29 mai '11	1,050 00	7 oct. '52	12 avr. '81
Power, Patrick James	Vérificateur	1er jan. '07	900 00	27 mars '75	1er déc. '01
Pryor, Oswold	Commis	1er juil '75	1,200 00	20 juil '50	1er juil '75
Robertson, Alex	Jaugeur	19 août '85	1,200 00	17 mars '32	1er nov. '80
Roche, George	Commis	1er nov. '88	1,150 00	30 mars '57	1er nov. '88
Rockwell, Harry C	Vérificateur	29 nov. '07	800 00	12 nov. '86	29 nov. '07
Saxton, Richard J	Douanier	29 mai '11	1,100 00	17 août '69	1er avr. '01
Sheehan, Morris Joseph	do	1er avr. '07	800 00	28 mai '64	1er jan. '03
Stimpson, Francis C	Commis	9 juin '86	1,200 00	2 août '66	9 juin '86
Thomas, Alfred V	Douanier	1er oct. '08	800 00	31 juil '07	1er oct. '70
Tobin, Thomas S	do	1er avr. '07	800 00	17 fév. '80	1er déc. '19
Tremaine, Richard W	Vérificateur	1er jan. '93	900 00	14 avr. '40	1er jan. '04

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Halifax, N.-E.—Fin.			$ cts.		
Trider, Henry W	Douanier	1er avr. '07	800 00	2 jan. '45	15 sept.'73
Walker, Harold	do	1er oct. '08	750 00	22 mars '82	1er oct. '08
Wallace, John W	Estimateur adjoint	1er mai '08	1,100 00	15 fév. '44	1er mai '08
Ware, John A	Douanier	1er sept. '08	800 00	20 sept. '83	1er sept. '08
Balcom, Edward H. Port Dufferin.	Sous-percepteur	19 jan. '97	150 00	29 août '66	19 jan. '97
Gibbons, John. Ingram Dock.	Douanier	9 nov. '80	200 00	31 jan. '38	9 nov. '80
Hall, Thos. H. Sheet Harbour.	Sous-percepteur	1er août '99	250 00	14 juin '61	1er août '99
Mosher, George A. Ship Harbour.	Douanier	28 avr. '11	150 00	19 jan. '85	28 avr. '11
Logan, Fulton Johnson. Musquodoboit Harbour.	do	1er août '08	150 00	5 nov. '57	1er août '08
Leslie, Isaac J. Spry Bay.	do	1er mars '11	150 00	6 mai '57	1er mars '11
Maskell, Peter W. Jeddore.	Sous-percepteur	1er août '08	150 00	16 déc. '51	1er août '08
McLaren, John T. West Chezzetcook.	Douanier	1er août '08	150 00	4 mars '52	1er août '08
Smith, T. East Chezzetcook.	do	1er avr. '97	150 00	11 déc. '57	1er avr. '97
Kentville, N.-E.					
Rand, Frederick Clarence	Percepteur	1er mai '88	1,100 00	7 mars '58	1er mai '88
Parker, Daniel B. Harbourville.	Douanier	1er août '08	150 00	19 fév. '36	1er août '08
Porter Martin Allan. Hills Harbour.	do	1er août '08	150 00	1er déc. '42	1er août '08
Biglow, Jno E. Canning.	Sous-percepteur	1er oct. '01	500 00	2 fév. '42	1er oct. '01
Bill, Caleb R. Wolfville.	do	1er fév. '96	650 00	31 juil '52	1er fév. '96
Borden, Elijah C. Kingsport.	do	1er nov. '97	450 00	15 août '46	1er nov. '97
Norwood, Charles H. Berwick.	do	4 sept. '97	350 00	27 mars '52	4 sept. '96
Starr, J. Rufus. Port William.	do	1er mars '06	450 00	13 déc. '60	1er mars '06
West, Walter E. Aylesford Station.	do	28 mai '10	300 00	14 juil '81	28 mai '10
Liverpool, N.-E.					
Freeman. Newton Perkins.	Percepteur	14 oct. '10	900 00	17 nov. '53	1er nov. '77
Eldred, Leslie	Douanier	22 mai '11	150 00	29 jan. '60	22 mai '11
Lockeport, N.-E.					
Ruggles, Jas R	Percepteur	1er août. '94	700 00	23 oct. '57	1er août '94
Lunenburg, N.-E.					
Coldwell, Aubrey B	Percepteur	6 juin '90	1,200 00	10 déc. '45	6 juin '90
Anderson, Jesson A	Vérificateur	26 sept. '10	850 00	18 août '67	26 sept. '10
Myra, Wm. G	Douanier	31 mars '96	700 00	18 nov. '59	31 mars '96
Barry, Lawrence A. Chister.	Sous-percepteur	19 avr. '10	450 00	22 avr. '75	19 avr. '10

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Lunenburg, N.E.—Fin.			$ cts.		
Falt, Solomon........ Petite Riviere.	Douanier..........	1er août '08	150 00	21 jan. '53	1er août '08
Reinhardt, Henry N........ LaHave.	Sous-percepteur.....	5 oct. '80	600 00	28 avr. '53	5 oct. '80
Ritcey, Simeon........ Riverport.	Douanier..........	1er août '08	200 00	23 mars '43	1er août '08
Weagle, Jonathan........ W. Dublin.	do	1er août '08	150 00	22 avr. '42	1er août '08
Middleton, N.-E.					
Schaffner, Leander Parker....	Percepteur.........	1er jan. '97	900 00	1er oct. '59	1er jan. '97
Harris, Simeon........ Margaretville.	Sous-percepteur.....	8 fév. '97	400 00	'37	8 fév. '97
Weaver, Guilford........ Port George.	do	27 mai '10	200 00	'54	27 mai '10
New Glasgow, N.-E.					
McDonald, Jno. F..........	Percepteur.........	1er mai '79	1,500 00	30 sept. '50	1er mai '79
McCurdy, Stanley T........	Estimateur.........	20 mai '02	1,200 00	13 juil '57	7 mai '00
MacKenzie, Stephen M...... Merigomish.	Douanier..........	18 avr. '10	750 00	7 oct. '50	18 avr. '10
Olding, Thomas B.......... Merigomish.	Sous-percepteur.....	25 sept. '09	200 00	29 mars '67	25 sept. '09
Nord-Sydney, N.-E.					
McPherson, Jos............	Percepteur.........	17 août '99	1,600 00	7 mai '45	17 août '99
McDonald, Jno. Jas.........	Batelier...........	1er nov. '98	800 00	7 août '62	1er nov. '98
Gannon, Anthony F.........	Douanier..........	1er jan. '03	1,200 00	17 sept. '61	1er jan. '03
Phoran, Martin J...........	do	25 jan. '82	800 00	29 août '43	25 jan. '82
Day, Joseph........ Little Bras d'Or.	do	1er fév. '03	250 00	18 avr. '54	1er fév. '03
McKenzie, Murdock........ Millville.	do	1er août '08	150 00	'48	1er août '08
McNeil, Jas. A........ Grand Narrows.	do	1er août '08	250 00	mars '63	1er août '08
Parrsboro.					
Gillespie, Edward...........	Percepteur.........	1er nov. '95	900 00	1er mai '62	16 août '81
Bentley, Thos. K........ Port Greville.	Sous-percepteur.....	1er avr. '01	200 00	31 oct. '58	1er avr. '01
Corbett, Howard........ Five Islands.	do	17 oct. '94	150 00	14 oct. '55	17 oct. '94
Moore, William........ Advocate Harbour.	do	1er avr. '96	200 00	11 mars '39	1er juil '95
Mosher, Havelock H........ Apple River.	do	1er sept. '91	200 00	8 juil '59	1er sept. '91
Willigar, Israel C........ Parrsboro Roads.	Douanier..........	18 avr. '10	200 00	26 juin '68	18 avr. '10
Pictou, N.-E.					
Fraser, Robert Peden........	Percepteur.........	1er juil '01	1,400 00	22 mars '48	1er juil '01
Dawson, Robt. A...........	Vérificateur........	1er août '04	800 00	7 oct. '54	1er août '04
Patterson, Dalziel..........	do	23 juil '06	1,000 00	28 avr. '63	23 juil '05

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Pictou, N.-E.—Fin.					
Henry, Jno. Robert River John.	Sous-percepteur	12 avr. '75	250 00	25 jan. '51	12 avr. '75
Ramsey, James Tatagamouche.	do	28 fév. '07	250 00	8 sept. '47	28 fév. '07
Port Hawkesbury.					
Hennesey, John J	Percepteur	1er juil '00	900 00	14 jan. '43	1er jan. '00
Forbes, Henry Arthur Port Hastings.	Sous-percepteur	23 mai '78	500 00	19 juil '43	3 août '66
McDonald, Donald Marble Mountain.	Douanier	1er août '08	200 00	6 avr. '35	1er août '08
McPhie, Jas. A West Bay.	do	1er août '08	250 00	14 août '56	1er août '08
Martin, Daniel Orangedale.	do	26 sept. '10	200 00	24 juin '65	26 sept. '10
Proctor, Robt. G Port Malcolm.	do	1er août '08	150 00	28 mars '36	1er août '08
Port Hood, N.-E.					
Tremaine, Edward D	Percepteur	8 mai '59	700 00	18 mai '39	8 mai '59
Au Coin, Chas. E Chetcamp.	Sous-percepteur	1er jan. '97	350 00	9 oct. '70	1er jan. '97
McKinnon, Hugh Inverness.	do	31 jan. '10	500 00	30 jan. '70	31 jan. '10
Murray, Edward A Mabou.	do	1er août '10	200 00	7 mai '79	1er août '10
McRae, Farquar Margaree.	do	1er nov. '98	250 00	14 déc. '35	1er nov. '98
Shelburne.					
Atwood, Warren Wilson	Percepteur	1er déc. '75	700 00	16 avr. '41	1er déc. '75
Martin, Eben Lyle Jordan Bay.	Sous-percepteur	1er juil '00	150 00	22 nov. '60	1er juil '00
Morrison, Jno. A. R Sand Point.	do	1er juil '00	250 00	22 mars '49	1er juil '00
Swaine, George Ball North East Harbour.	do	1er avr. '87	300 00	10 août '48	1er avr. '87
Sydney, N.-E.					
Campbell, Peter C	Percepteur	1er juil '00	1,700 00	17 mars '70	1er juil '00
Bates, Alex. L	Vérificateur	1er juil '08	650 00	12 mai '69	1er juin '08
Fitzgerald, William	do	23 mars '08	700 00	22 nov. '68	23 mars '08
MacPherson, Edward	Douanier	24 mai '11	1,050 00	7 avr. '72	1er juil '06
McVarish, Joseph	do	1er jan. '92	850 00	mai '42	1er jan. '92
Richardson, John A	Vérificateur	1er juin '06	750 00	19 avr. '41	1er juin '06
McDougall, Ronald	Sous-percepteur	1er oct. '91	150 00	17 nov. '57	1er oct. '91
McLean, Roderick	do	5 mars '80	200 00	24 déc. '30	5 mars '80
Orr, Joseph	do	1er avr. '00	300 00	1er jan. '71	1er avr. '00
Ratchford, James	Douanier	1er août '99	300 00	5 jan. '59	1er août '99
Wilcox, Porter J	Sous-percepteur	1er mars '06	900 00	14 oct. '59	1er mars '06

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Truro, N.-E.			$ cts.		
Nelson, Geo. Phillips	Percepteur	1er mai '85	1,500 00	11 sept. '41	1er mai '85
Creelman, John C	Commis	1er nov. '03	1,150 00	3 fév. '64	1er nov. '03
Layton, Geo. Albert	Douanier	12 août '89	800 00	4 avr. '40	12 août '89
Blaikie, Jno. Arthur Londonderry.	Sous-percepteur	9 juil '90	750 00	25 mai '62	9 juil '90
Ellis, John Economy.	do	1er oct. '01	200 00	9 avr. '42	1er oct. '01
Lewis, Wm. C Little Bass River	Douanier	31 mars '11	225 00	16 juin '58	31 mars '11
Weymouth, N.-E.					
Brooks, Augustus H	Percepteur	11 avr. '07	800 00	août '73	11 avr. '07
Doucet, Edouard Urbain Meteghan.	Sous-percepteur	1er juil '90	300 00	9 fév. '61	1er juil '90
Hutchinson, Fred. W Barton.	do	22 nov. '09	300 00	24 mai '70	22 nov. '09
LeBlanc, Isaac H Church Point	do	1er nov. '01	300 00	11 août '56	1er nov. '01
Thériault, Edouard E Belliveaus Cove.	do	1er nov. '92	300 00	29 mars '68	1er nov. '92
Windsor, N.-E.					
Spence, Andrew Herbert	Douanier	1er nov. '86	600 00	9 sept. '64	1er nov. '86
Armstrong, Isaiah M Cheverie.	Sous-percepteur	28 fév. '07	200 00	26 déc. '43	28 fév. '07
Dickie, Thomas C Maitland.	do	21 juin '09	200 00	23 déc. '44	21 juin '09
Lawrence, Jas. Walter Hantsport.	do	14 juil '81	400 00	26 mars '45	14 juil '81
Woolaver, Howard Walton.	do	6 avr. '91	200 00	21 juil '36	6 avr. '91
Yarmouth, N.-E.					
Harding, Smith	Percepteur	14 août '06	1,500 00	12 déc. '48	14 août '06
Bown, Thos. Lamont	Douanier	1er mars '81	1,050 00	26 juil '36	1er mai '74
Campbell, Wm. Laughlin	Estimateur	1er mai '79	1,150 00	20 sept. '35	6 déc. '75
Cann, W. Roy	Douanier	1er août '09	1,100 00	11 mars '80	1er août '09
Churchill, Hugh C	do	9 avr. '10	850 00	22 fév. '74	9 avr. '10
Kirk, Andrew	do	23 déc. '10	800 00	20 mai '79	23 déc. '10
McGill, Wm	Commis.	1er fév. '75	1,200 00	29 juil '42	1er fév. '75
Pothier, John D	Douanier	27 avr. '10	800 00	14 déc. '65	27 avr. '10
Amiro, Wm. Henry Pubnico.	Sous-percepteur	13 oct. '98	350 00	23 sept. '63	13 oct. '98
D'Entremont, Jos. Alpheus Pubnico.	Douanier	1er avr. '86	250 00	26 avr. '56	1er avr. '86
Doucette, Edward Salmon River.	Sous-percepteur	26 sept. '10	200 00	31 août '61	26 sept. '10
Lent, Adolphus Smith Tusket.	do	19 avr. '84	300 00	2 mars '48	19 avr. '84
Richard, Vincent Wedgeport.	do	11 avr. '07	250 00	17 juin '59	11 avr. '07

MINISTÈRE DES DOUANES–SERVICE EXTÉRIEUR–PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE–EDOUARD.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
PROVINCE DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.			$ cts.		
Charlottetown.					
Robertson, Walter B	Percepteur	1er avr. '02	1,900 00	28 juil '54	1er avr. '02
Beer, Frederick H	Estimateur	16 mai '11	1,250 00	29 août '52	16 mai '11
Flynn, Thos. E	Douanier	1er sept. '00	800 00	14 fév. '42	1er sept. '00
Fraser, John A	Commis	22 mars '09	850 00	19 avr. '84	5 mai '08
Lawson, James D	Jaugeur	1er sept. '80	1,050 00	12 août '52	1er sept. '80
Macmillan, John D	Commis	28 avr. '08	900 00	12 nov. '65	28 avr. '08
MacLean, Jas	Vérificateur	30 nov. '08	750 00	18 oct. '58	30 nov. '08
Moren, Michael Joseph	Premier commis	1er jan. '96	1,150 00	15 juin '55	1er juin '85
Peake, Ernest de B	Douanier	1er avr. '96	1,050 00	18 déc. '74	1er avr. '96
Brehaut, Henry James — Murray Harbor.	Sous-percepteur	1er nov. '74	200 00	5 jan. '35	1er nov. '74
Campbell, Sylvanus P — Souris.	Douanier	31 jan. '99	200 00	'54	31 jan. '99
Currie, Archibald — Souris.	Sous-percepteur	26 déc. '06	700 00	10 août '46	26 déc. '06
Furness, Thos. J — Vernon River Bridge.	do	1er jan. '97	150 00	18 jan. '56	1er jan. '97
Houston, John S — Rustico.	do	9 juin '97	150 00	1er jan. '54	9 juin '97
McDonald, Robt — Crapaud.	do	1er nov. '01	300 00	17 juil '55	1er nov. '01
McInnes, Augustines J — Murray River.	Douanier	13 jan. '96	200 00	10 juin '51	13 jan. '96
Mutch, Samuel — Montague.	Sous-percepteur	9 mars '98	400 00	3 sept. '40	9 mars '98
Owen, Chas — Georgetown.	do	1er juil '74	700 00	1er avr. '38	1er juil '74
Waye, Chas — St. Peters.	do	6 oct. '98	200 00	25 déc. '51	6 oct. '98
Summerside.					
Godkin, Geo	Percepteur	1er sept. '07	1,200 00	25 mai '60	1er sept '07
Baker, Henry M	Vérificateur	19 juin '07	850 00	24 mai '78	19 juin '07
Gaudet, Agno. J — Tignish.	Sous-percepteur	1er juil '98	550 00	14 déc. '44	1er juil '98
Montgomery, Wm. J — Port Hill.	do	29 nov. '07	250 00	18 août '59	29 nov. '07
McGougan, Jas. McCoy — Malpèque.	do	1er jan. '08	150 00	8 nov. '53	1er jan. '08
Reid, Innis T — Miminegash.	Douanier	1er août '08	150 00	28 oct. '53	1er août '08
White, Jas. Foster — Alberton.	Sous-percepteur	1er nov. '98	400 00	27 avr. '40	1er nov. '98
PROVINCE DE NOUVEAU-BRUNSWICK.					
Bathurst, N.-B.					
Veniot, Peter John	Percepteur	7 mai '00	1,200 00	6 oct. '63	7 mai '00
Melanson, Jos. J	Vérificateur	8 juin '10	750 00	6 sept. '65	8 juin '10
Chiasson, Ed. D — Shippegan.	Sous-percepteur	28 mai '10	600 00	14 avr. '56	28 mai '10

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Bathurst, N.-B.—Fin.			$ cts.		
Ferguson, Jno. A. Trecardie.	Sous-percepteur	1er juil '03	350 00	14 mai '61	1er juil '03
Paulin, Prosper E. Caraquet.	do	9 avr. '01	400 00	oct. '44	9 avr. '01
Wilson, Alex. F. Island River.	Douanier	1er août '08	200 00	'63	1er août '08
Campbellton, N.-B.					
McKenzie, Arch	Percepteur	14 avr. '09	1,250 00	29 mai '41	12 juil '83
Chatham. N.-B.					
Watt, George	Percepteur	22 juil '05	1,500 00	20 fév. '52	22 juil '05
Connors, Patrick	Douanier	14 juil '99	800 00	22 sept. '40	14 juil '99
Gaynor, Thos. M	do	6 fév. '06	1,000 00	11 mai '66	6 fév. '06
Irving, John A. Richibucto.	do	28 mai '10	300 00	10 avr. '66	28 mai '10
Johnson, Basil E. Richibucto.	Sous-percepteur	1er jan. '90	800 00	4 mai '59	1er jan. '90
Mundle, David I. Richibucto.	Douanier	28 mai '10	400 00	28 jan. '60	28 mai '10
Le Blanc, Jude J. Richibucto.	do	1er juil '91	500 00	28 avr. '48	1er juil '91
Richard, Damien O. Richibucto.	do	1er oct. '86	100 00	15 mai '30	1er oct. '86
Dalhousie, N.-B.					
Haddow, Geo	Percepteur	9 mai '02	1,300 00	10 déc. '33	9 mai '02
Hayes, Thos	Douanier	1er août '08	200 00	28 mai '48	1er août '08
Fredericton, N.-B.					
Macnutt, Loran C	Percepteur	28 juin '09	1,600 00	15 oct. '58	28 juin '09
Colter, Fred. P	Vérificateur	6 mai '07	950 00	3 juin '81	6 mai '07
Winter, Herbert G	Estimateur	1er jan. '71	1,300 00	9 nov. '50	1er jan. '71
Moncton, N.-B.					
Cochrane, Geo. H	Percepteur	9 avr. '10	1,500 00	24 fév. '57	9 avr. '10
Avard, Woodford	Douanier	1er août '04	350 00	13 déc. '54	1er août '04
Coffey, Timothy I	do	1er juil '02	850 00	27 oct. '67	1er juil '02
McKinley, Chas. H	do	1er sept. '75	200 00	20 mars '40	1er sept. '75
Rayworth, John S	Préposé au débarquement.	1er juil '85	1,000 00	1er nov. '57	1er juil '85
Cleveland, David. Alma.	Sous-percepteur	1er mai '85	300 00	14 sept. '39	1er mai '85
Dysart, Albert J. Cocagne.	do	9 avr. '10	300 00	5 sept. '64	9 avr. '10
Leger, Anselme M. Shediac.	do	1er juil '98	750 00	9 mai '47	1er juil '98
Morris, Chas. Riverside.	do	1er jan. '08	350 00	20 mai '46	1er jan. '08
Wilbur, Willard Des. B. Dorchester.	do	1er jan. '03	600 00	18 août '48	1er jan. '03
Woodworth, Wm. Hillsboro.	do	1er juil '98	750 00	7 jan. '32	1er juil '98

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
McAdam Junction.			$ cts.		
Hoyt, J. Wesley	Percepteur	1er nov. '92	1,600 00	26 sept. '63	1er nov. '92
Briggs, Geo. F	Douanier	6 août '08	750 00	5 jan. '50	6 août '08
Crotty, Eldon	do	6 août '08	750 00	22 mai '84	6 août '08
Green, Geo. J	do	1er jan. '03	850 00	31 mai '61	1er jan. '03
Hoyt, Arthur L	Commis et préposé au débarquement.	1er oct. '03	850 00	10 août '79	1er oct. '03
Lawson, Luke	Douanier	1er juil '03	750 00	11 mai '39	1er jan. '03
Lister, Fred. T	Vérificateur	19 juin '07	850 00	30 sept. '79	19 juin '07
Tapley, David	Douanier	1er jan. '03	750 00	27 août '41	1er jan. '03
Newcastle, N.-B.					
Park, Wm. Adam	Percepteur	4 nov. '87	1,250 00	27 juin '53	4 nov. '87
Wheeler, Patrick	Préposé au débarquement.	1er nov. '73	800 00	25 déc. '46	1er nov. '73
Sackville, N.-B.					
Hanson, Peter	Douanier	11 sept. '09	450 00	6 jan. '53	11 sept. '09
Prescott, Wm	do	1er oct. '08	500 00	24 fév. '46	1er mai '73
St. Andrews, N.-B.					
Snodgrass, Wm	Percepteur	28 oct. '09	1,000 00	21 déc. '47	28 oct. '09
Stinson, Thos	Douanier	1er avr. '74	750 00	17 jan. '44	1er avr. '74
Chaffey, Howard D. Indian Island.	Sous-percepteur	28 mai '10	450 00	30 jan. '48	28 mai '10
Clark, Alex. J. Campobello.	do	1er mars '88	700 00	1er déc. '50	1er mars '88
Dixon, Chas. North Head.	do	1er nov. '98	600 00	8 avr. '54	1er nov. '98
McLaughlin, Daniel I. W. Grand Harbour.	Douanier	1er nov. '89	450 00	2 mars '57	1er nov. '89
Newman, Jno. A. Wilson's Beach.	do	1er mai '08	300 00	18 avr '44	1er mai '08
Trecarten, Thos. L. Lord's Cove.	Sous-percepteur	2 août '89	550 00	22 sept. '60	2 août '89
St.-Jean, N.-B.					
Dunn, Albert T	Percepteur	23 mars '04	3,500 00	6 fév. '42	3 mars '04
Abbott, Francis Chas	Douanier	1er avr. '07	750 00	28 juil '77	1er jan. '03
Allingham, Henry P	Jaugeur	1er mars '03	1,100 00	2 fév. '63	1er mars '03
Barber, Keith A	Commis	1er nov. '83	1,200 00	11 oct. '57	1er nov. '83
Clarke, Robert	Douanier	1er avr. '07	750 00	8 juil '49	1er oct. '01
Cochrane, John	do	1er avr. '07	750 00	17 août '37	1er fév. '85
Connor, Frank R	Jaugeur	1er sept. '03	950 00	22 août '43	25 avr. '92
Daly, James B	Estimateur	1er nov. '03	1,450 00	11 juil '50	1er nov. '03
Dearness, David	Douanier	1er avr. '01	850 00	5 nov. '45	1er avr. '01

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
St. Jean, N.-B.—Suite.			$ cts.		
Dixon, John	Douanier	1er avr. '07	751 00	'35	13 fév. '91
Dobbin, Wilson L	do	1er avr. '07	900 00	15 fév. '50	23 juil '74
Dougherty, Wm. A	do	1er avr. '07	750 00	25 fév. '41	8 juin '82
Finley, John L	Vérificateur	1er avr. '08	850 00	9 fév. '66	1er avr. '08
Finlay, Thomas	Contrôleur des arrivages.	1er mai '01	1,200 00	20 sept. '44	1er mai '01
Green, Wm. H	Douanier	12 avr. '11	750 00	4 juin '65	12 avr. '11
Hamilton, James H	Estimateur	22 mai '96	1,550 00	26 jan. '60	22 mai '96
Haslam, Wm. G	Douanier	1er avr. '01	750 00	31 oct. '90	14 jan. '07
Heffernan, Thomas	do	1er avr. '07	750 00	4 fév. '79	1er juin '06
Jackson, George	do	1er avr. '07	750 00	août '50	19 juin '97
Jenkins, George	Commis	1er fév. '89	1,200 00	17 mars '50	1er fév. '89
Jenkins, John	Douanier	1er avr. '07	750 00	22 oct. '61	1er nov. '01
Keltie, Wm. H	do	1er juin '04	1,200 00	1er sept. '45	1er juin '04
Matthew, George	Inspecteur	1er juil '93	1,800 00	12 août '37	1er mai '53
Morrissey, Michael	Contrôleur des arrivages.	1er juil '63	950 00	23 mai '61	1er juil '03
Morrissey, Thos	Vérificateur	26 sept. '10	750 00	4 fév. '71	26 sept. '10
Mullaly, Joseph L	Douanier	1er avr. '07	800 00	22 nov. '72	1er mai '06
Murphy, Daniel	Commis	1er fév. '03	950 00	27 mars '64	1er fév. '03
McAdoo, Robert J	Douanier	1er juil '01	800 00	15 juil '44	1er juil '76
McCart, Peter	do	1er avr. '07	750 00	29 juin '43	1er juil '89
McCarthy, Robert	Emballeur	1er mars '04	700 00	12 sept. '63	1er mars '04
McHugh, Arthur	Vérificateur	13 oct. '09	750 00	16 avr. '57	13 oct. '09
McLaughlin, Rothesay A	Douanier	27 juil '07	800 00	26 avr. '60	27 juil '07
McKelvey, John	Vérificateur	19 juin '07	800 00	3 avr. '51	19 juin '07
Noble, Joseph I	Douanier	1er fév. '96	750 00	25 oct. '48	1er fév. '96
O'Brien, Patrick	do	1er avr. '07	750 00	17 mars '48	1er août '03
Pigeon, Charles	Garde-clefs	1er sept. '75	800 00	déc. '43	3 sept. '70
Robertson, Wm. B	Douanier	1er avr. '07	800 00	3 déc. '63	1er avr. '06
Rogerson, John	do	1er avr. '07	700 00	2 avr. '37	1er jan '87
Sandall, Henry P	Premier commis	1er août '01	1,600 00	17 mars '50	4 mai '71
Sugrue, James R	Commis	1er août '08	800 00	'49	1er août '08
Tapley, Louis E	Contrôleur des arrivages.	1er avr. '07	1,000 00	22 juil '66	1er mai '05
Tilley, Charles F	Commis	1er juil '93	1,200 00	20 sept. '70	1er juil '93
Thompson, Charles W	Douanier	1er avr. '07	800 00	23 mars '83	1er juil '03

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
St.-Jean, N.-B.—Fin.			$ cts.		
Wallace, Wm. M	Douanier	1er avr. '07	800 00	10 juin '54	1er juil '05
Whittaker, James E	Estimateur	1er mars '84	1,550 00	30 juin '31	1er mars '84
Wilkins, Samuel Watt	Commis	1er juil '91	1,200 00	25 mai '57	4 nov. '90
Clinch, Calvin C. Musquash.	Sous-percepteur	20 déc. '93	400 00	8 sept. '50	20 déc. '93
Haggerty, Jos. E. Lepreaux.	Douanier	1er août '08	150 00	'63	1er août '08
Kirk, Jas. T. Sussex.	Sous-percepteur	1er avr. '01	800 00	28 fév. '48	1er avr. '01
McDonough, Geo. Rufus. St. Martins.	do	1er oct. '01	500 00	24 nov. '55	1er oct. '01
McKay, James. St. George.	do	1er oct. '79	750 00	11 fév. '57	1er oct. '79
McKay, Samuel. Beaver Harbour.	Douanier	1er juin '88	300 00	'39	1er juin '88
Thompson, David. Chance Harbour.	do	1er juil '90	200 00	11 août '51	1er juil '90
St. Stephen, N.-B.					
Dwyer, Daniel T.	Chef des préposés au débarquement.	1er mai '04	1,150 00	19 août '53	1er mai '04
Hawthorne, Wm. B.	Douanier	4 avr. '08	750 00	1er nov. '70	4 avr. '08
Hyslip, Samuel N.	do	4 avr. '92	700 00	23 déc. '51	4 avr. '92
McGeachy, Thos. K.	Estimateur	1er avr. '04	950 00	22 fév. '40	1er avr. '04
Shaughnessy, John	Douanier	1er jan. '86	950 00	15 sept. '48	18 août '81
Stevens, Wm. Henry	Commis et préposé au débarquement.	1er fév. '03	1,100 00	19 mars '36	6 juin '76
Hacker, Henry. Upper Mills.	Douanier	1er nov. '94	300 00	26 avr. '51	1er nov. '94
Harman, D. Kemp. Milltown.	Sous-percepteur	11 sept. '09	800 00	19 mars '57	11 sept. '09
Hitchings, Henry Stephen. Milltown.	Douanier	2 août '89	700 00	22 avr. '42	2 août '89
Woodstock, N.-B.					
Fisher, Williamson	Percepteur	1er mars '07	1,500 00	16 sept. '47	1er mars '07
Hanson, Uriah	Douanier	1er mai '04	750 00	16 avr. '50	1er mai '04
McCaffrey, Thos. Louis	do	1er juil '99	1,000 00	28 juil '60	1er juil '99
Balloch, Robt. W. Centreville.	Sous-percepteur	1er jan. '08	600 00	23 nov. '43	1er jan. '08
Bull, Robt. W. Richmond Rd.	Douanier	1er août '08	550 00	28 mars '52	1er août '08
Cameron, Thos. R. Andover.	do	26 mai '09	350 00	28 mai '40	26 mai '09
Carpenter, John A. Bloomfield.	do	1er déc. '98	600 00	1er juin '37	9 mars '97
Cyr, Levite J. Edmundston.	Sous-percepteur	15 août '95	1,000 00	12 août '67	15 août '95
Cyr, Honor. St. Hilaire.	Douanier	mai '93	200 00	28 mars '51	16 mai '93
Kirkpatrick, Robert. Debec.	Sous-percepteur	1er juil '87	600 00	23 juil '39	15 déc. '76
Nadeau, Mathias. Clair.	do	1er déc. '90	1,000 00	21 fév. '39	1er déc. '90

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Woodstock, N.-B.—Fin.			$ cts.		
Sirois, Joseph G .... Edmundston.	Douanier...........	6 déc. '09	700 00	6 déc. '84	6 déc. '09
Spike, Wm. Edwin.......... Aroostook.	Sous-percepteur.....	1er oct. '01	800 00	8 oct. '59	1er oct. '01
Taylor, Hugh W............ Grand Falls.	do	9 oct. '91	700 00	30 oct. '60	9 oct. '91
Theriault, Joachim......... Green River.	do	12 mai '09	450 00	9 déc. '62	12 mai '09
Tobin, Richard............. St. Francis.	Douanier...........	15 août '53	300 00	15 mai '38	15 août '53
Violette, Francis............ St. Leonard.	Sous-percepteur.....	24 mars '73	650 00	'40	24 mars '73
PROVINCE DU QUÉBEC. Abercorn.					
Dunn, John................	Percepteur.........	1er juil '85	900 00	10 mai '43	1er août '77
O'Brien, Marcus H..........	Vérificateur.........	1er nov. '08	700 00	8 oct. '63	1er nov. '08
Athelstan.					
Saunders, William..........	Percepteur.........	1er juil '06	1,000 00	22 juil '42	1er mai '91
MacDonald, Duncan A......	Douanier...........	1er août '10	750 00	12 jan. '59	1er août '10
Beebe Junction.					
Ball, Henry T.............. Rock Island.	Sous-percepteur.....	27 mai '10	900 00	18 juil '72	27 mai '10
Bellam, Chas. F............ Beebe Jct.	do	1er oct. '03	900 00	19 juin '71	1er oct. '93
Hutchison, Jas. A........... Georgeville.	do	1er mars '08	700 00	5 nov. '54	1er mars '08
Mullins, Daniel............. Magog.	do	1er juil '02	900 00	'41	1er juil '02
Paquette, Jno. F............ Rock Island.	Préposé au débarquement.	1er nov. '87	750 00	9 juin '62	1er août '82
Coaticook.					
Baldwin, Chas. E...........	Percepteur.........	1er mai '08	1,350 00	27 avr. '61	1er mai '08
Adams, Geo. Edward........	Douanier...........	1er nov. '00	750 00	30 mars '48	1er nov. '00
Baldwin, Eugene O.........	Vérificateur.........	28 fév. '07	750 00	1er juil '66	28 fév. '07
Churchill, James............	Commis et préposé au débarquement.	1er août '83	1,050 00	1er sept. '46	1er août '83
Dupuis, Alex. A............	Douanier...........	25 mai '10	750 00	6 mars '72	25 mai '10
Durocher, Jean Baptiste....	Préposé au débarquement.	12 juil '83	750 00	8 mai '50	12 juil '83
Webster, Oscar H. E........	Douanier...........	10 juil '99	750 00	31 août '59	10 juil '99
McCutcheon, Herbert....... Barnston.	do	1er août '08	300 00	16 sept. '61	1er août '08
Williams, Joseph........... Portland.	do	1er jan. '94	250 00	21 sept. '55	1er jan. '94
Cookshire.					
Ross, Alexander............	Percepteur.........	1er jan. '91	1,000 00	1er août '50	mai '79
Cauchon, Alphonse......... Lac Mégantic.	Douanier...........	1er août '99	750 00	28 juil '54	1er août '99
Gendreau, Alphonse B....... Lac Mégantic.	Sous-percepteur.....	1er jan. '88	1,000 00	8 mai '54	1er jan. '88

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Cookshire—Fin.			$ cts.		
Hunt, Austin	Douanier	1er août '08	250 00	27 fév. '58	1er août '08
Hereford.					
Simpson, Jas. P	Sous-percepteur	1er juil '06	700 00	7 mars '73	4 mars '97
Comins Mills.					
Gaspé.					
Kavanagh, Arthur J	Percepteur	19 juin '94	800 00	17 sept. '67	19 juin '94
Hemmingford.					
Proper, Frederick Scrine	Percepteur	1er jan. '77	750 00	14 déc. '39	12 mars '68
Curran, John W	Douanier	6 déc. '10	500 00	19 fév. '59	6 déc. '10
Vicars.					
Manning, Robert C	Sous-percepteur	1er juil '98	500 00	7 juin '62	1er juil '98
Franklin Centre.					
Mansonville.					
Gilman, Henry A	Percepteur	1er déc. '07	1,000 00	10 jan. '67	5 sept '00
Crowell, Robt. G	Vérificateur	25 fév. '08	800 00	1er mars '69	25 fév. '08
Highwater.					
Heath, Robert W	do	1er juin '05	700 00	24 nov. '53	1er juin '05
Sargent, Simeon	do	1er avr. '08	700 00	25 mai '57	1er avr. '08
Montréal.					
White, Robert Smeaton	Percepteur	1er jan. '96	4,500 00	15 mars '56	1er jan. '96
Ahearn, Owen John	Vérificateur	1er août '06	800 00	30 août '64	1er juil '02
Alexander, Jno. F	Estimateur adjoint	26 sept. '10	1,000 00	28 fév. '49	26 sept. '10
Anthony, Christopher C	Vérificateur	1er jan. '07	950 00	2 août '56	1er juil '09
Balthazard, Benard	do	1er juil '95	800 00	8 mars '61	1er juil '95
Barlow, Abraham L	Commis	1er juil '01	1,200 00	15 déc. '63	1er juil '00
Barsalou, Maurice L	Estimateur adjoint	4 avr. '08	1,400 00	31 mai '55	4 avr. '08
Beaulac, Louis A	Commis	1er juin '04	1,150 00	5 fév. '72	1er juin '04
Beauvais, Edmond	Douanier	1er juin '04	1,100 00	29 août '43	1er juin '04
Bedard, J. B., Armand	do	1er août '08	750 00	4 avr. '82	1er août '08
Bedard, Pierre	do	1er avr. '07	800 00	10 fév. '76	1er mars '05
Belair, Gaspard A. P	Commis	1er juil '83	850 00	15 sept. '58	1er juil '83
Béland, Eugène	Vérificateur	1er jan. '08	850 00	19 avr. '64	1er jan. '04
Benoit, Albert	Douanier	25 mai '10	750 00	1er août '80	25 mai '10
Bernard, Euclid	do	29 mai '11	1,050 00	1er fév. '56	1er avr. '01
Bertrand, Wilfrid L	do	1er avr. '07	850 00	8 oct. '77	1er juin '05
Birks, James Bennet	Vérificateur	1er juil '02	800 00	1er jan. '54	1er juil '02
Blais, Telesphore	Douanier	25 mai '10	750 00	28 mai '69	28 mai '10
Blanchard, Iréné	do	1er août '08	750 00	15 fév. '76	1er août '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Blanchette, Ludger	Douanier	1er août '08	750 00	6 jan. '52	1er août '08
Blomely, Alfred	do	1er avr. '07	750 00	30 avr '44	1er juil '02
Bourassa, Aimé	Estimateur adjoint	1er jan. '06	1,350 00	20 fév. '65	1er jan. '06
Bourdon, Michel	Vérificateur	22 oct. '07	800 00	10 oct. '56	1er juil '05
Bourret, Arthur	Commis	10 avr. '00	900 00	4 nov. '42	nov. '73
Bowie, Geo	Vérificateur	12 mai '09	800 00	10 jan. '41	12 mai '09
Boyd, Wm. Stewart	do	1er nov. '95	900 00	29 juil '45	1er nov. '95
Brabant, J. H. Fred	do	19 juin '07	950 00	4 oct. '82	1er juil '03
Brien, Ludger	do	1er juil '02	900 00	19 juil '80	1er juil '02
Brière, Joseph C. O	Estimateur adjoint	17 avr. '07	1,150 00	1er juin '69	1er août '94
Butler, Tobias	Commis	1er juil '84	900 00	5 juin '56	1er juil '84
Cannon, James	Vérificateur	1er août '06	850 00	14 nov. '59	1er juil '01
Carbonneau, Fred	Douanier	1er juil '02	750 00	30 avr. '44	1er juil '02
Cauchon, Flavien L	do	1er sept. '00	900 00	18 oct. '48	1er sept. '00
Cauchon, Joseph E. W	do	31 mai '06	750 00	'71	31 mai '06
Champagne, Joseph A	Commis	28 juil '03	800 00	14 mars '67	28 juil '03
Cheval, Joseph C. C	Vérificateur	1er mai '04	900 00	24 mars '60	1er mai '04
Chevrier, Ferdinand L	Estimateur adjoint	30 nov. '10	1,500 00	15 avr. '78	17 août '99
Chicoine, Joseph A	Commis	1er oct. '00	950 00	18 avr. '78	1er oct. '00
Clément, Henri	Préposé aux arrivages	6 mars '09	500 00	22 juil '90	6 mars '09
Clerk, Robt. Pie	Douanier	1er jan. '02	1,500 00	9 juin '70	1er jan. '02
Cleroux, Evariste	Commis	19 avr. '10	800 00	26 oct. '77	19 avr. '10
Cloutier, Ernest A	Douanier	25 mai '10	800 00	23 déc. '69	25 mai '10
Comtois, Télesphore H	do	2 juin '09	1,500 00	8 avr. '55	2 juin '09
Constant, Alphonse	do	14 mars '08	750 00	10 mars '39	4 mars '08
Cooney, Patrick J	Vérificateur	1er juin '04	950 00	22 juil '64	16 mai '96
Corbeil, Joseph Z	Estimateur et jaugeur	1er oct. '83	2,000 00	14 déc. '50	1er oct. '83
Corbeil, Zoël	Douanier	1er avr. '07	800 00	15 juin '57	11 sept. '06
Corcoran, Thomas	do	27 juil '07	750 00	'45	27 juil '07
Coron, Joseph E	Vérificateur	1er mars '07	850 00	15 août '66	1er mai '02
Coyle, John	Douanier	1er juil '03	1,150 00	7 déc. '62	1er juil '03
Craig, Arthur F	Commis	31 jan. '10	850 00	5 sept. '75	31 jan. '10
Crepeau, William	Douanier	1er mars '08	900 00	26 déc. '56	1er mars '08
Crevier, Henri	do	31 août '08	750 00	24 juil '82	13 mai '03

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Crevier, Simeon E	Douanier	1er avr. '07	850 00	25 oct. '61	1er mai '04
Cypihot, Alexandre	do	1er avr. '07	1,000 00	1er oct. '85	1er juin '06
Dade, Robert A	Vérificateur	11 sept. '09	900 00	29 oct. '78	11 sept. '09
Daigle, Rene	Douanier	30 nov. '09	850 00	5 sept. '90	30 nov. '09
Dansereau, J. Arthur	do	25 mai '10	750 00	12 avr. '86	25 mai '10
Demers, Arthur	Vérificateur	1er août '06	800 00	21 oct. '55	10 juil '06
Dequoy, Jas. Edward	Douanier	1er avr. '07	800 00	5 juil '60	1er juil '00
Desbois, Jean B	Estimateur adjoint	1er avr. '08	1,150 00	24 mars '79	1er avr. '08
Deschamps, F. Romuald	Estimateur	1er avr. '08	2,000 00	12 juil '50	1er avr. '08
Desjardins, Anthime	Douanier	1er sept. '08	750 00	30 jan. '55	1er sept. '08
Desjardins, Phileas	do	27 juil '07	750 00	15 jan. '49	27 juil '07
Dillon, Francis O. N	Commis	1er mai '04	1,100 00	10 mai '69	1er mai '04
Dickson, Wm. E	do	9 avr. '10	850 00	19 avr. '64	9 avr. '10
Donahue, Edward	Estimateur	1er juil '04	2,000 00	22 déc. '45	4 sept. '97
Dodd, John	Estimateur adjoint	1er mars '07	1,200 00	oct. '65	16 fév. '07
Dorion, Hercule	Douanier	27 mai '10	800 00	12 déc. '59	27 mai '10
Draper, Dennis C	do	1er jan. '08	1,400 00	20 fév. '71	1er jan. '08
Drysdale, John	do	12 juil '97	800 00	31 oct. '63	12 juil '97
Drysdale, William	Estimateur adjoint	1er jan. '07	1,500 00	17 avr. '47	7 déc. '06
Dufour, Louis	Vérificateur	1er avr. '07	900 00	10 mai '69	1er mai '04
Dumontier, Victor	Douanier	1er juil '01	750 00	29 sept. '68	1er juil '01
Dupuis, Edgar	Vérificateur	12 mai '08	700 00	9 déc. '82	12 mai '08
Dwane, Thomas	do	1er juin '04	800 00	18 déc. '55	1er juin '04
Elliott, Andrew	Douanier	1er avr. '05	800 00	28 oct. '69	1er avr. '06
Elliott, Martin	do	25 mai '10	750 00	'55	25 mai '10
Ethier, Edmond L	do	14 oct. '10	800 00	'43	14 oct. '10
Farney, D	do	14 mars '08	750 00	10 mars '39	4 mars '08
Feeney, Bernard	do	1er avr. '07	750 00	7 juin '49	1er juil '02
Fichaud, Alex	do	27 avr. '07	750 00	21 jan. '77	27 avr. '07
Finlayson, Roderick	Vérificateur	21 nov. '07	800 00	9 juil '77	21 nov. '07
Fitzgerald, Thomas F	do	19 juin '07	950 00	25 sept. '86	1er juil '05
Finn, Timothy J	do	14 mai '08	850 00	sept. '49	14 mai '08
Flynn, Martin	Douanier	1er avr. '06	750 00	23 déc. '55	1er avr. '06
Flynn, Thomas	do	1er avr. '07	800 00	29 sept. '66	1er sept. '00

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Fontaine, Geo. Nap	Vérificateur	1er mai '02	800 00	15 août '66	1er mai '02
Forgues, Feliza	Douanier	1er avr. '07	750 00	13 mars '73	1er juin '06
Fox, Patrick	do	13 mai '10	750 00	10 nov '55	13 mai '10
Galarneau, J. Henri	do	1er avr. '07	900 00	19 déc. '83	1er juin '06
Gaudet, Albert	do	1er avr. '07	750 00	22 avr. '64	1er nov. '03
Gauthier, Georges	Estimateur adjoint	31 mars '11	1,000 00	15 août '73	1er juil '05
Gauthier, George H	Vérificateur	27 mars '08	750 00	avr. '62	27 mars '08
Gauthier, Herbert	do	1er août '06	900 00	4 sept. '79	1er juil '03
Gervais, Joseph E	do	25 mai '10	800 00	31 jan. '68	25 mai '10
Gervais, Joseph S	Douanier	26 sept. '10	500 00	27 fév. '89	26 sept. '10
Girard, Louis	Vérificateur	1er juil '02	800 00	11 mars '46	1er juil '02
Giroux, A. E	Douanier	1er déc. '03	1,400 00	27 avr. '64	19 août '99
Gouin, Ernest	do	19 jan. '01	900 00	20 avr. '56	19 jan. '01
Grégoire, Conrad	Commis	1er mars '05	850 00	18 fév. '79	1er mars '05
Guérin, Louis Joseph	do	16 mai '11	900 00	23 jan. '65	16 mai '96
Guernon, Ernest	Douanier	1er avr. '07	850 00	25 déc. '68	27 mars '07
Hamel, Hector	Estimateur adjoint	1er juin '05	1,300 00	25 fév. '76	1er juin '05
Hamilton, John	Douanier	1er août '08	750 00	29 juin '58	1er août '08
Harel, Louis J	Vérificateur	1er sept. '04	750 00	24 mai '63	1er sept. '04
Harney, Patrick	Douanier	1er avr. '07	750 00	22 déc. '55	1er mars '05
Harrigan, P. Joseph	do	1er avr. '07	750 00	17 mars '64	1er août '99
Harvey, Percy J. A	Estimateur adjoint	31 mars '11	1,050 00	26 mai '71	1er avr. '01
Hearn, Henry	Douanier	1er avr. '07	800 00	15 sept. '75	1er juil '03
Heavers, Thos	do	25 mai '10	800 00	10 sept. '75	25 mai '10
Hennessy, John	do	25 mai '10	750 00	5 juin '66	25 mai '10
Héroux, Blaise	Commis	16 mai '96	1,200 00	29 sept. '58	1er août '86
Hickey, William	Douanier	27 juil '07	800 00	6 juin '61	27 juil '07
Holbrook, Benjamin T	Commis	12 fév. '03	1,200 00	3 oct. '61	1er juil '95
Homier, Joseph Albert	Douanier	5 août '08	1,200 00	12 juin '77	19 juin '97
Hough, John	Commis	17 août '99	1,200 00	24 juin '67	17 août '99
Hurteau, Joseph A	Vérificateur	1er avr. '02	900 00	14 oct. '73	1er avr. '02
Hutchins, Roland F	Douanier	1er jan. '00	950 00	'51	1er jan. '00
Irwin, Robt. C	do	25 mai '10	900 00	10 mai '74	25 mai '10
Isaccson, Herbert Noël	Premier commis	1er juil '83	1,500 00	6 nov. '55	1er juil '83

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Jacques, Louis A.	Douanier	1er août '05	1,500 00	13 juil '61	1er août '05
Johns, W. Henry	do	25 mai '10	750 00	8 oct. '55	25 mai '10
Jones, Thomas Michael	Jaugeur	1er avr. '96	1,200 00	1er mai '67	1er avr. '96
Kavanagh, J. Joseph	Vérificateur	21 nov. '07	800 00	7 juil '76	21 nov. '07
Kavanagh, John P.	Douanier	1er avr. '07	950 00	20 juil '64	1er juil '05
Keane, Patrick	Vérificateur	1er juil '03	800 00	9 jan. '71	1er juil '03
Killoran, Chas. Edward	do	1er juil '03	800 00	1er jan. '82	1er juil '03
Kiloran, James	Douanier	27 juil '07	750 00	1er août '52	27 juil '07
L'Africain, Napoleon	Vérificateur	1er oct. '92	850 00	21 sept. '61	1er oct. '92
Lacasse, Arthur	Préposé au débarquement.	1er mars '03	750 00	16 août '65	1er mars '03
Lafleur, Louis H.	Douanier	1er juil '06	850 00	15 oct. '42	1er juil '06
Lajoie, R. Hector	Commis et préposé au débarquement.	1er juil '04	1,150 00	30 nov. '73	1er juil '04
Lamothe, Joseph	Douanier	25 mai '10	750 00	2 avr. '75	25 mai '10
Lamoureaux, Hector	do	29 mai '11	1,050 00	6 mars '76	1er juil '02
Landy, John P.	do	1er avr. '07	750 00	27 mai '78	28 fév. '07
Langan, Frank	Estimateur adjoint	13 juil '97	1,450 00	16 avr. '48	13 juil '97
Lanthier, Jean	Préposé aux arrivages	1er juil '05	800 00	22 sept. '86	1er juil '05
Lantier, Arthur A.	Premier commis	1er fév. '05	1,950 00	15 oct. '45	23 oct. '73
Lapalme, Joseph	Douanier	25 mai '10	750 00	29 avr. '84	25 mai '10
Laporte, Joseph	do	1er août '08	750 00	17 avr. '57	1er août '08
Larin, Joseph A. A.	Vérificateur	1er juil '02	900 00	1er sept. '70	1er juil '02
Larin, Joseph C. R.	Douanier	29 mai '11	700 00	11 fév. '86	1er mars '07
Latouche, André M.	Commis et préposé au débarquement.	1er oct. '93	1,300 00	8 jan. '60	1er oct. '93
Latour, Wilfrid R.	do	1er août '03	800 00	17 avr. '84	1er août '03
Laurier, Albert	Commis	2 mars '00	950 00	8 déc. '69	1er jan. '00
Laurin, Alphonse, Jr.	do	1er juil '89	1,200 00	13 mars '65	1er juil '89
Lavallée, Joseph	Douanier	25 mai '10	700 00	1er sept. '55	25 mai '10
Laverty, Michael P.	Vérificateur	1er déc. '08	850 00	mai '53	1er déc. '08
Lavigne, Johnny	Douanier	25 mai '10	750 00	17 mars '82	25 mai '10
Lavoie, Joseph Adélard	Estimateur adjoint	1er déc. '90	1,500 00	9 fév. '69	juil '85
Lavoie, Elia	Douanier	25 mai '10	800 00	19 mars '66	25 mai '10
LeBeau, Joseph A.	do	1er août '08	900 00	7 mars '61	1er août '08
Lebœuf, Samuel Z.	Vérificateur	1er avr. '08	800 00	19 août '51	1er avr. '08
Ledger, A. Clovis	Douanier	25 mai '10	700 00	30 nov. '63	25 mai '10

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Legault, Euclid	Douanier	1er juin '09	800 00	8 juin '68	1er juin '09
Leduc, Alphonse	do	1er avr. '07	750 00	'44	1er mai '06
Lemieux, Damase J	Estimateur adjoint	1er mars '07	1,500 00	2 jan. '53	1er juil '85
Lemieux, Jacques E. M	Vérificateur	1er nov. '02	850 00	3 déc. '74	1er nov. '02
Locke, Piers	do	1er sept. '05	750 00	1er oct. '40	1er sept. 05
Logan, Thomas	Douanier	1er juil '03	1,150 00	8 juin '80	1er juil '03
Loyer, Joseph Samuel	Commis et préposé au débarquement.	1er avr. '90	900 00	15 avr. '59	1er avr. '90
Lunny, Richard J	Estimateur	1er juil '98	2,000 00	19 mars '68	1er déc. '87
Lusignan, Hippolyte	Douanier	1er août '08	700 00	nov. '52	1er août '08
Luttrell, Jos	do	25 mai '10	850 00	5 nov. '43	25 mai '10
Lytle, Sam'l B	Estimateur adjoint	1er juil '04	1,200 00	12 juil '58	1er jan. '00
MacCallum, John S	Vérificateur	1er juil '97	1,000 00	23 mai '52	1er juil '97
McCamley, Henry	Douanier	1er avr. '07	850 00	27 mars '63	1er juil '01
McCracken, Thos. P	Vérificateur	1er juil '02	1,000 00	avr. '68	1er juil '02
McDavitt, James	Douanier	25 mai '10	750 00	20 mai '62	25 mai '10
McDougall, James	Préposé au débarquement.	1er juil '98	900 00	29 juin '65	1er juil '98
McElroy, Patrick John	Commis	1er juil '03	950 00	21 nov. '55	1er juil '03
McGoldrick, Michael P	Premier commis	25 jan. '11	1,300 00	25 jan. '66	1er juin '04
McGurn, Michael	Douanier	1er avr. '07	750 00	25 déc. '59	1er oct. '02
McIlwaine, Jas	do	25 mai '10	800 00	12 sept. '81	25 mai '10
McInerney, John	do	1er avr. '07	800 00	nov. '48	1er nov. '02
McKenna, William J	Premier commis	4 nov. '89	1,950 00	23 déc. '68	4 nov. '89
McLaughlin, Henry	Inspecteur	1er déc. '03	2,400 00	7 oct. '64	1er jan. '88
McManus, Thomas	Vérificateur	1er mars '08	750 00	19 sept. '83	1er mars '08
McNichol, James	Jaugeur adjoint	3 déc. '01	950 00	3 juil '65	3 déc. '01
Magnan, Arthur	Estimateur	1er juil '02	2,000 00	18 jan. '67	1er juil '02
Maguire, Francis	Douanier	30 nov. '09	950 00	1er nov. '66	30 nov. '09
Major, Théophile	do	1er avr. '07	750 00	29 oct. '57	1er mars '06
Major, Edmond	do	25 mai '10	700 00	15 juil '57	25 mai '10
Manson, David	do	1er avr. '07	900 00	22 juil '67	1er juil '02
Marcotte, Chas	do	1er mars '11	750 00	6 mars '68	1er mars '11
Marcotte, Jos. R	do	25 mai '10	900 00	2 juil '70	25 mai '10
Marin, Albéric	do	25 mai '10	800 00	1er déc. '89	25 mai '10
Martin, Joseph G	Vérificateur	1er juil '03	900 00	6 jan. '67	1er juil '03

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Martin, Napoléon Pierre.....	Premier commis.....	1er juil '04	1,450 00	9 déc. '61	1er déc. '87
Martin, Patrick J...........	Douanier...........	1er juil '03	1,150 00	29 nov. '71	1er juil '03
Martin, Wilfrid Moise......	Vérificateur.........	1er juil '03	800 00	5 avr. '59	1er juil '03
Masse, Thomas.............	do	6 nov. '08	750 00	9 sept. '39	6 nov. '98
Matheson, John............	Douanier...........	1er avr. '07	750 00	15 mars '49	1er jan. '90
Maybury, William S........	Vérificateur.........	1er jan. '07	950 00	25 nov. '60	7 déc. '06
Merrill, William H..........	do	1er avr. '08	800 00	8 juin '23	1er avr. '08
Messier, Joseph............	Commis............	1er août '99	1,100 00	26 juil '76	1er août '99
Mondoux, Fortunat.........	Douanier...........	1er mars '08	800 00	19 mars '73	1er mars '08
Montenari, Ambroiese N. P..	do	1er avr. '07	750 00	9 nov. '55	1er fév. '96
Murphy, William	Estimateur adjoint...	1er juil '03	1,200 00	27 mars '64	1er juil '03
Murray, John..............	do ...	1er juin '04	1,100 00	8 fév. '62	1er juil '88
Newton, James.............	Vérificateur.........	1er oct. '04	800 00	13 jan. '56	1er oct. '04
Noel, J. Gaudiose...........	do	1er août '03	800 00	18 avr. '66	1er août '03
Norman, Henry J...........	Douanier...........	25 mai '10	700 00	22 nov. '62	25 mai '10
Nugent, Arthur............	do	1er avr. '07	750 00	28 sept. '42	1er mars '96
O'Grady, Dan. J............	do	1er fév. '04	1,150 00	13 jan. '60	1er fév. '02
O'Hara, Martin.............	Vérificateur.........	1er oct. '04	750 00	11 nov. '55	1er oct. '04
O'Leary, James E...........	Douanier...........	1er avr. '07	750 00	29 juil '74	1er juin '06
O'Neill, Peter James........	Estimateur.........	17 avr. '07	1,350 00	26 mai '71	1er avr. '01
O'Shea, Edward............	Estimateur adjoint...	1er juil '01	1,500 00	27 mai '70	1er juil '01
Paradis, Pierre.............	Douanier...........	1er juil '01	750 00	29 juin '55	1er juil '01
Paré, Adhémar.............	Vérificateur.........	14 mai '89	900 00	19 juin '62	14 mai '89
Patenaude, Jos.............	Douanier...........	25 mai '10	700 00	20 mars '56	25 mai '10
Patterson, William Low.....	Vérificateur.........	1er mai '07	800 00	25 jan. '53	1er mai '91
Payette, Damase...........	Douanier...........	1er avr. '07	800 00	19 déc. '61	1er avr. '06
Perry, Edward.............	do	1er avr. '07	800 00	23 août '55	1er avr. '00
Proulx, Lucien.............	do	25 mai '10	800 00	4 sept. '81	25 mai '10
Pichette, Geo..............	do	25 mai '10	800 00	17 avr. '63	25 mai '10
Prévost, Louis..............	Vérificateur.........	1er jan. '04	900 00	8 mai '42	1er mars '00
Provost, Napoléon..........	Commis............	1er juil '01	1,150 00	7 juin '65	1er juil '98
Quesnel, J. Albert...........	Douanier...........	25 mai '10	700 00	22 jan. '61	25 mai '10
Raymond, Hormidas........	do	1er avr. '07	750 00	3 août '62	1er juil '05
Remillard, Napoléon........	do	21 juil '08	700 00	24 nov. '74	21 juil '08

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Montréal—Suite.			$ cts.		
Renaud, Hormidas	Garde-clefs	16 mai '96	750 00	29 déc. '50	16 mai '96
Richardson, Wm. H	Inspecteur du fromage.	1er déc. '96	1,000 00	9 sept. 52	1er mai '84
Richer, Alexis M	Vérificateur	1er juil '04	800 00	'55	1er juil '04
Rivet, Christian C	Douanier	1er mars '08	1,050 00	2 août '75	1er mars '08
Rivet, Joseph W	do	1er mars '08	900 00	11 juin '60	1er mars '08
Robert, Armand D	do	25 mai '10	750 00	10 jan. '80	25 mai '10
Robidoux, Rodolphe	Estimateur adjoint	1er jan. '08	1,250 00	5 nov. '75	1er jan. '08
Roche, Michael	Douanier	29 mai '11	1,050 00	30 juil '64	1er déc. '87
Roche, Harold G	do	25 mai '10	600 00	29 mars '92	25 mai '10
Rogers, Thos	do	1er mai '08	750 00	14 mai '55	1er mai '08
Ryan, Michael J	do	1er avr. '07	700 00	1er jan. '47	1er mars '03
Savage, Jas	do	1er juin '09	1,500 00	2 nov. '72	1er juin '09
Scanlon, Michael	do	1er avr. '07	750 00	1er mai '66	1er juil '01
Scleater, Michael M	do	1er juil '02	900 00	9 juil '40	1er juil '01
Scullin, Manus	do	30 nov. '09	850 00	22 déc. '66	30 nov. '09
Scullin, James	do	30 nov. '09	750 00	1er mai '75	30 nov. '09
Seguin, Dosithée	do	1er juin '04	1,500 00	8 mars '53	1er juin '94
Senecal, Joseph R	do	26 sept. '10	400 00	11 sept. '91	26 sept. '10
Sharp, J. L	do	14 mai '08	750 00	16 jan. '56	14 mai '08
Sherritt, James	Commis	1er fév. '95	1,100 00	14 nov. '44	1er mai '91
Sicotte, Leonide	Douanier	1er mars '08	800 00	12 déc. '51	1er mars '08
Singleton, Chas. A	do	25 mai '10	850 00	24 déc. '83	25 mai '10
Slattery, Timothy F	Commis	6 juin '01	1,050 00	9 jan. '60	1er nov. '95
Smallwood, Henry	Douanier	1er août '08	750 00	'50	1er août '08
Smith, Geo	do	1er oct. '06	1,650 00	30 juin '50	24 juin '76
Sorley, James Stewart	Premier commis	1er juil '83	1,300 00	14 août '60	1er juil '83
Stinson, John	Douanier	27 juil '07	750 00	12 jan. '39	27 juil '07
St.-Jean, Samuel	do	12 mai '00	800 00	10 sept. '44	12 mai '00
St.-Laurent, Fes. Alfred	Vérificateur	1er mars '07	800 00	19 avr. '41	1er mars '07
St.-Martin, Louis	do	1er oct. '04	750 00	6 jan. '49	1er oct. '04
Ste.-Marie, Ludger	do	1er jan. '04	800 00	14 fév. '36	1er jan. '04
Ste.-Marie, Phillip	Commis	1er jan. '06	1,050 00	5 fév. '75	1er jan. '06
Taylor, Edward	Douanier	1er avr. '07	800 00	3 août '60	1er sept. '04
Thérien, Adoni	do	1er jan. '08	800 00	14 mai '64	1er jan. '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Montréal—Fin.			$ cts.		
Therrien, Joseph H	Douanier	1er avr. '07	750 00	11 mai '44	1er avr. '04
Tighe, Edward	Commis	1er avr. '72	1,200 00	26 nov. '47	1er avr. '82
Turcotte, Arvin	Vérificateur	21 mai '09	750 00	8 mai '86	21 mai '09
Tuff, David	Préposé au débarquement.	5 mars '96	900 00	1er déc. '46	juin '72
Turton, Thomas H	Douanier	1er avr. '07	850 00	24 mars '39	1er fév. '00
Vallee, Joseph	do	1er août '08	750 00	2 juil '70	1er août '08
Viau, Ulric	do	25 mai '10	850 00	17 déc. '62	25 mai '10
Warren, Robert V	Vérificateur	1er août '06	1,000 00	6 mars '68	1er sept. '03
Wilkes, Edward Thomas	Préposé au débarquement.	17 oct. '94	900 00	19 juin '44	1er mai '84
Bannon, James W St. Agnes.	Douanier	8 juin '10	750 00	14 déc. '64	8 juin '10
Basinet, Louis Joliette.	Sous-percepteur	14 nov. '96	950 00	29 nov. '46	14 nov. '96
Ferguson, John A St. Agnes de Dundee	do	1er jan. '08	900 00	12 avr. '71	1er jan. '08
Gaudet, Joseph D Joliette.	Vérificateur	1er mars '07	850 00	29 fév. '48	14 jan. '07
Long, George St. Regis.	Sous-percepteur	18 avr. '87	500 00	24 mars '39	18 avr. '87
Meunier, Chas Marieville.	do	22 nov. '09	850 00	30 jan. '47	22 nov. '09
McMillan, John D Dundee.	do	1er juil '06	750 00	11 jan. '54	1er juil '06
St. Michel, François X St. Jerome.	do	13 avr. '97	700 00	10 avr. '51	13 avr. '97
Wilson, Henry T Trout River.	do	1er jan. '08	450 00	1er juil '75	1er jan. '08
Paspebiac.					
Marcil, Thos. Henry	Percepteur	23 déc. '10	1,050 00	23 mars '67	23 déc. '10
Kempffer, Wm. Langler	Douanier	1er jan. '03	750 00	27 jan. '74	1er jan. '03
Percé.					
Le Boutillier Philip	Percepteur	1er juil '06	700 00	21 mai '66	1er juil '06
Aubin, Francis A Grand River.	Douanier	24 oct. '06	550 00	10 août '59	24 oct. '06
Québec.					
Forsyth, Joseph Bell	Percepteur	17 avr. '91	3,500 00	30 juin '31	17 avr. '91
Allaire, J. O	Vérificateur	1er jan. '08	850 00	14 août '47	1er jan. '08
Batterton, James	Garde-clefs	23 oct. '73	750 00	15 juin '34	23 oct. '73
Belleau, J. A	Commis	1er avr. '06	900 00	19 déc. '79	1er avr. '06
Bolger, Michael Kingsley	do	1er jan. '86	1,100 00	12 juil '48	1er jan. '86
Burns, J. E	Vérificateur	1er dec. '05	800 00	12 juil '74	1er déc. '05
Carter, William Henry	Inspecteur	1er sept. '91	2,400 00	17 mai '36	9 mai '71

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Québec—Suite.			$ cts.		
Dion, Nap	Douanier	25 jan. '11	700 00	11 jan. '54	25 jan. '11
Donnelly, Wm. J	Vérificateur	25 jan. '11	700 00	3 mai '77	25 jan. '11
Dooley, Michael	do	21 juin '09	750 00	28 déc. '54	21 juin '09
Doucet, Eugene	Premier commis	1er août '11	1,200 00	21 août '49	1er mars '74
Dugal, Leandre	Gardien d'entrepôt adjoint.	31 oct. '70	1,200 00	4 sept. '36	31 oct. '70
Faguy, L. Gaudiose	Vérificateur	1er avr. '06	900 00	26 fév. '64	1er avr. '06
Farrell, Robt	do	1er mars '11	750 00	15 mai '63	1er mars '11
Frechet, Arthur	do	1er mars '08	750 00	10 fév. '49	1er mars '08
Fullerton, John	do	1er sept. '05	800 00	28 mars '50	1er sept. '05
Gaumond, Thomas	do	1er mars '07	800 00	12 mai '54	1er mai '02
Gaumond, Alphonse	Estimateur	1er mars '03	1,400 00	24 mars '59	1er mars '03
Gaumond, Joseph	Vérificateur	1er déc. '05	750 00	22 déc. '62	1er déc. '05
Genest, Elzear	do	1er mars '08	750 00	4 août '78	1er mars '08
Guay, Pierre E	Premier commis	1er juin '04	1,300 00	14 mars '75	1er juin '04
Hannon, Henry	Estimateur adjoint	1er juil '03	1,250 00	10 oct. '66	20 août '90
Jolivet, Madam Mathilde	Commis	1er fév. '05	900 00	27 déc. '54	1er jan. '04
Julien, Frank	Vérificateur	6 nov. '08	900 00	10 avr. '82	6 nov. '08
Knox, F. W	Douanier	1er oct. '04	750 00	17 nov. '72	1er oct. '04
Lacroix, Simeon C	Estimateur	11 sept. '09	1,700 00	6 mars '50	11 sept. '09
Lafond, Joseph	Douanier	17 août '99	650 00	16 mars '43	17 août '99
Langlois, Placide	Commis	1er mars '08	900 00	11 avr. '77	1er mars '08
Languedoc, Edouard	Douanier	1er avr. '07	750 00	1er oct. '48	1er juin '04
Lanouette, Louis Chas	Commis	1er avr. '08	900 00	3 mars '70	1er avr. '08
Larue, Panet Edouard	Contrôleur des arrivages.	1er oct. '93	1,200 00	3 jan. '43	1er sept. '73
Laurin, Louis Napoléon	Chef de préposés au débarquement.	1er fév. '03	1,200 00	8 juil '52	12 juin '82
Murphy, Bernard J	Coucierge	1er avr. '07	750 00	26 mars '66	1er mai '06
Pageau, Chas	Vérificateur	1er oct. '04	850 00	2 oct. '67	1er oct. '04
Poitevin, Geo. H	do	22 nov. '09	900 00	18 fév. '68	22 nov. '09
Quinn, Henry	Douanier	1er août '08	750 00	8 avr. '49	1er août '08
Rouillard, Jean	Garde-clefs	déc. '72	800 00	31 juil '40	déc. '72
St.-Amand, J. B. Alex	Commis	1er mai '04	900 00	3 oct. '81	1er mai '04
Shanahan, Joseph G	Vérificateur	1er mars '11	750 00	30 nov. '85	1er mars '11
Sheridan, Wm	do	24 oct. '06	800 00	5 mars '51	24 oct. '06
Talbot, Charles O	do	9 avr. '10	800 00	21 sept. '71	9 avr. '10

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Québec—Fin.			$ cts.		
Thibaudeau, Albert	Jaugeur	1er déc. '05	1,150 00	26 mars '71	1er dec. '05
Tierny, Michael J	Contrôleur adjoint des arrivages.	1er mars '08	1,000 00	9 juil '77	1er mars '08
Timmons, John	Vérificateur	19 juin '07	900 00	31 oct. '61	1er déc. '05
Trudel, J. Edmond	do	23 juil '06	800 00	3 mars '42	22 sept. '74
Vellerand, Louis Napoléon	do	14 oct. '99	1,200 00	28 fév. '56	1er jan. '86
Waters, James Gilblin	Estimateur adjoint	2 juin '88	1,350 00	16 déc. '48	2 juin '88
Wilson, Wm. G	Vérificateur	1er avr. '05	950 00	9 août '85	1er avr. '05
Young, John A	do	31 déc. '08	800 00	13 nov. '83	31 déc. '08
Bilodeau, Ambroise Baie de la Trinité.	Douanier	1er déc. '81	100 00	'32	1er déc. '81
Blair, Alex Chicoutimi.	Sous-percepteur	27 mars '07	1,000 00	31 juil '43	27 mars '07
Blouin, Arthur Lévis.	Vérificateur	21 juin '09	750 00	23 nov. '84	21 juin '09
Bordeleau, Joseph C. A Victoriaville.	Sous-percepteur	1er mai '02	1,100 00	16 nov. '74	1er mai '02
Delany, Camille Iles de la Madeleine.	do	1er juil '03	900 00	22 juil '60	1er juil '03
Desmules, Arthur Murray Bay.	do	28 mai '10	350 00	5 déc. '71	28 mai '10
Dionne, Louis St.-Thomas.	Douanier	1er août '08	150 00	16 août '65	1er août '08
Drolet, Arthur Baie de Anglais, Anticosti.	Sous-percepteur	14 mai '08	700 00	3 mars '57	14 mai '08
Lemieux, Eusebe O Beauceville.	do	8 jan. '97	600 00	1er jan. '50	8 jan. '97
Painchaud, Cirice F Iles de la Madeleine.	Douanier	1er août '08	250 00	1er mai '64	1er août '08
Pelletier, Narcisse, G Riviere du Loup	Sous-percepteur	1er juin '96	900 00	6 mars '57	1er juin '96
Pettigrew, Edward T Trois Pistoles.	Douanier	1er août '08	100 00	15 déc. '69	1er août '08
Roberge, Jean B St.-Come.	do	1er août '08	100 00	29 sept. '57	1er août '08
Sampson, Joseph L. T St.-Come.	Sous-percepteur	1er mai '10	1,250 00	13 nov. '65	1er mars '08
Rimouski.					
Lepage, Martin J	Percepteur	6 mars '09	800 00	19 oct. '81	6 mars '09
Dionne, Justinien	Douanier	1er août '08	200 00	16 août '65	1er août '08
St. Armand.					
Bourret, Edmond Augustus	Percepteur	1er juin '77	900 00	16 nov. '40	13 fév. '65
Futvoye, Fred. Franc. Booth	Douanier	1er juil '89	700 00	25 fév. '64	1er juil '89
Shelters, Anson	do	1er oct. '01	700 00	31 jan. '45	1er oct. '01
Merritt, Arthur H Philipsburg.	Sous-percepteur	1er jan. '08	400 00	4 oct. '77	1er jan. '08
St.-Hyacinthe.					
Henshaw, Geo. H	Percepteur	1er août '99	1,400 00	13 avr. '49	1er août '99
Lamothe, Arthur	Douanier	1er août '99	900 00	4 mars '56	1er août '99

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
St.-Hyacinthe—Fin.			$ cts.		
Lanctot, Armand	Préposé au débarquement.	1er juil '03	750 00	25 mai '57	1er juil '03
Manseau, Chas. Drummondville.	Sous-percepteur	1er jan. '08	600 00	12 sept. '78	1er jan. '08
St.-Jean.					
Fredette, Gedeon	Percepteur	14 jan. '07	1,600 00	8 mars '68	14 jan. '07
Comeau, Laurent A	Douanier	14 oct. '10	750 00	8 fév. '57	14 oct. '10
Latour, Joseph Cyprien	do	1er juil '89	850 00	20 jan. '62	1er juil '89
Quesnel, Auguste	Vérificateur	1er juil '04	850 00	21 juin '58	1er juil '04
Baker, Joel Homer Frelighsburg.	Sous-percepteur	13 jan. '86	650 00	19 jan. '62	1er nov. '83
Collins, David A Noyan Junction	Douanier	27 avr. '10	750 00	21 mai '68	27 avr. '10
Derby, Orris Morley Clarenceville.	Sous-percepteur	1er jan. '03	250 00	25 avr. '69	1er jan. '03
Force, Edward A Lacolle.	do	28 mai '10	800 00	8 nov. '60	28 mai '10
Gallet, Alphonse Lacolle Jct.	Préposé aux arrivages	1er mai '72	800 00	20 sept. '36	mai '62
Gallet, Eugène Arthur Lacolle Jct.	Douanier	1er avr. '07	750 00	2 juil '60	1er jan. '02
Gould, William Granby.	do	13 fév. '11	800 00	12 juil '59	13 fév. '11
Jameson, Wm. Matthew	do	1er jan. '99	800 00	4 déc. '45	1er jan. '99
Keet, Malcolm D Clarenceville.	do	1er août '08	250 00	'44	1er août '08
Marceau, Julius A Lacolle.	do	6 déc. '09	750 00	27 juin '54	6 déc. '09
Miner, Wm. W Granby.	Sous-percepteur	4 nov. '07	1,200 00	23 août '39	4 nov. '07
Regnier, Louis Eugène Noyan Jct.	Douanier	1er jan. '03	750 00	15 août 68	1er jan. '03
Vosburgh, Charles K Noyan Jct.	do	27 avr. '10	750 00	6 nov. '64	27 avr. '10
Sherbrooke.					
Stenson, Michael Thomas	Percepteur	24 oct. '00	2,000 00	8 déc. '38	24 oct. '00
Charest, Jos. A. R	Commis	1er mars '11	800 00	4 mars '86	1er mars '11
Desève, Origène Louis	Commis et préposé au débarquement.	1er nov. '98	1,200 00	31 août '69	29 avr. '90
Hughes, John W	Vérificateur	25 jan. '11	850 00	26 sept. '56	25 jan. '11
Hunting, Myron Lloyd	Commis et préposé au débarquement.	1er mars '02	1,050 00	13 oct. '65	1er mars '02
McLeod, Duncan	Estimateur	1er sept. '08	1,250 00	15 août '54	1er sept. '08
Martel, Louis Thetford Mines.	Sous-percepteur	1er oct. '01	950 00	26 mai '40	1er oct. '01
Murphy, James Richmond.	do	12 avr. '90	1,200 00	20 juil '48	12 avr. '90
Pender, James Windsor Mills.	do	1er jan. '00	900 00	'54	1er jan. '00
Sorel.					
Chapdelaine, Jean A	Percepteur	1er mars '05	1,200 00	3 avr. '68	1er mars '05
Gauthier, Hubert O	Vérificateur	26 sept. '10	850 00	24 déc. '75	26 sept. '10

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Trois-Rivières.			$ cts.		
Houliston, Alexander........	Percepteur.........	1er mai '04	1,800 00	25 sept. '42	1er mai '04
Dufresne, Isaie............	Douanier...........	1er mars '06	1,050 00	1er déc. '52	1er juil '00
Martin, Joseph T...........	Sous-percepteur.....	1er jan. '08	1,300 00	17 fév. '63	1er jan. '08
Grand Mere,Shaw. Falls					
Traham, Narcisse...........	do	1er juil '06	700 00	1er mars '36	1er juil '06
Nicolet.					
Valleyfield.					
Raymond, Adelard..........	Percepteur.........	28 mai '10	1,300 00	2 oct. '51	28 mai '10
Dulude, Adelard...........	Vérificateur.........	1er avr. '07	850 00	1er sept. '62	4 mars '07
PROVINCE DU ONTARIO.					
Amherstburg.					
Barrett, Marwood..........	Percepteur.........	1er juil '00	1,250 00	24 fév. '42	1er juil '00
Atkinson, J. H. C...........	Sous-percepteur.....	1er avr. '97	600 00	31 août '54	1er avr. '97
Coulson, William C.........	do	1er juil '01	900 00	8 sept. '49	1er juil '01
Leamington.					
Foster, Frederick...........	do	28 mai '10	750 00	22 août '66	28 mai '10
Kingsville.					
Gatfield, John S.............	Douanier...........	17 août '99	200 00	22 fév. '77	17 août '99
Anderson.					
Laird, James S..............	Sous-percepteur.....	1er mars '05	850 00	1er oct. '42	1er mars '05
Essex Centre.					
Belleville.					
Webster, William...........	Percepteur.........	18 oct. '78	1,600 00	4 déc. '44	18 oct. '78
Daly, James A...............	Sous-percepteur.....	1er jan. '00	1,100 00	25 oct. '61	1er jan. '00
Campbellford.					
Hambly, Philip Hale........	Douanier...........	1er juil '87	850 00	20 oct. '35	1er juil '87
McGinnis, Arthur...........	Commis............	5 oct. '94	1,200 00	25 déc. '52	9 fév. '92
Williamson, William........	Douanier...........	1er jan. '00	900 00	4 fév. '53	1er jan. '00
Berlin.					
Schiedel, Martin F..........	Percepteur.........	1er jan. '00	1,700 00	25 oct. '61	1er jan. '00
Dunn, John................	Douanier...........	1er août '99	1,200 00	16 sept. '45	1er août '99
Waterloo.					
Bowmanville.					
Beith, James..............	Percepteur.........	5 avr. '97	1,200 00	10 avr. '37	5 avr. '97
Brittain, Joseph............	Préposé au debarquement.	1er avr. '87	800 00	4 déc. '39	1er avr. '87
Brantford.					
Harley, Albert E............	Percepteur.........	1er août '10	2,000 00	25 jan. '61	1er août '10
Eddy, John Abdul..........	Douanier...........	1er mars '03	1,100 00	18 juil '55	1er mars '02

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Brantford—Fin.			$ cts.		
Heath, Edwin Lee	Sous-percepteur	1er sept. '79	1,000 00	9 jan. '39	1er sept. '79
McIntosh, William	Douanier	1er mai '08	1,000 00	16 août '60	1er mai '08
McIntyre, H. D	do	1er avr. '11	950 00	29 avr. '75	1er avr. '11
Ryan, John	Commis	1er avr. '00	1,200 00	20 août 52	1er avr. '00
Bridgeburg.					
Lawson, James	Percepteur	1er jan. '96	1,800 00	6 jan. '40	1er jan. '96
Bennett, Byron C	Douanier	1er jan. '04	750 00	11 nov. '56	1er jan. '04
Brown, Edward B	Vérificateur	1er mars '08	750 00	16 juil '73	1er mars '08
Clark, Geo. Anson	Préposé au débarquement.	1er oct. '01	1,000 00	7 sept. '54	1er oct. '01
Colcleugh, Wm. Edward	Vérificateur	29 juil '06	750 00	10 août '79	29 juil '06
Current, Abram L	Douanier	21 mars '11	750 00	29 mai '66	21 mars '11
Graham, Norman D	do	5 août '08	1,100 00	17 août '74	5 août '08
Griffin, William	Vérificateur	27 mai '10	750 00	28 août '79	27 mai '10
Johnston, Peter S W. Erie.	Commis	29 juil '06	750 00	4 mai '82	29 juil '06
Morin, Orlando F	Douanier	21 mars '11	750 00	22 déc. '72	21 mars '11
Pattison, Frank Thorborn	Commis et préposé au débarquement.	1er fév. '99	1,400 00	6 mars '72	1er fév. '99
Pepper, Geo. A	Vérificateur	27 mai '10	750 00	14 août '76	27 mai '10
Scholfield, Thomas	Douanier	1er juin '90	1,000 00	23 juin '46	1er juin '90
Stewart, Arthur T	Vérificateur	21 mars '11	750 00	3 sept. '52	21 mars '11
Willson, Wm. F	Douanier	1er avr. '07	750 00	juin '65	1er oct. '00
Willson, John A W. Erie.	do	5 août '08	750 00	8 fév. '80	5 août '08
Wilkins, Oscar Fitzalwyn	Commis et préposé au débarquement.	1er sept. '84	1,000 00	2 juil '36	1er sept. '84
Brockville.					
Gilmour, W. Andrew	Percepteur	6 août '08	1,600 00	3 oct. '50	6 août '08
Burns, Thomas	Douanier	30 nov. '10	750 00	13 oct. '56	30 nov. '10
Lyman, Charles C	Vérificateur	30 nov. '10	750 00	24 sept. '54	30 nov. '10
Simpson, Samuel	Douanier	1er déc. '04	800 00	1er avr. '39	1er déc. '04
Stowell, Cyrenus	Vérificateur	11 sept. '06	800 00	5 août '36	11 sept. '06
Turner, Allan	Commis et préposé au débarquement.	1er mars '02	1,100 00	7 jan. '53	1er mars '02
Chatham.					
Farquharson, Donald R	Percepteur	1er juin '01	1,700 00	2 juil '46	1er juin '01
Campbell, Malcolm C Glencoe.	Sous-percepteur	1er oct. '01	750 00	24 mai '60	1er oct. '01

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Chatham—Fin.					
Hall, Wm. E. Blenheim.	Sous-percepteur	1er mai '01	900 00	10 sept. '60	1er mai '01
Hutton, Wm. Alfred Tilbury.	do	1er oct. '01	800 00	2 août '66	1er oct. '01
MacDonald, Jas. C. Bridgetown.	do	1er jan. '08	900 00	29 août '28	1er jan. '08
Mallory, Charles Rondeau.	Douanier	1er août '08	450 00	4 oct. '30	1er août '08
Pilkey, Albert Edward	do	16 nov. '98	1,150 00	2 juil '60	16 nov. '98
Pinsonmeault, Napoléon	Vérificateur	1er août '04	850 00	7 juil '55	1er août '04
Richardson, Thomas	do	9 oct. '06	850 00	12 fév. '46	9 oct. '06
Cobourg.					
Jones, Geo. F.	Percepteur	1er juil '98	1,500 00	17 oct. '55	1er juil '98
Bulger, James	Vérificateur	1er août '08	850 00	11 avr. '75	1er août '08
Hagerman, John G	Douanier	1er fév. '92	900 00	28 juil '39	1er fév. '92
Langdon, John Franklin Brighton.	Sous-percepteur	1er oct. '01	700 00	7 mars '64	1er oct. '01
Morrow, John Colborne.	do	1er avr. '00	600 00	10 oct. '60	1er avr. '00
Collingwood.					
Foreman, Henry	Percepteur	1er août '05	1,300 00	25 août '58	1er août '05
Brown, George Meaford.	Sous-percepteur	1er juil '06	1,000 00	24 août '54	1er juil '06
Cornwall.					
Maclennan, Frederick J.	Percepteur	9 avr. '10	1,400 00	5 déc. '74	9 avr. '10
Cleary, Edward J.	Commis	16 mars '08	950 00	30 mars '73	16 mars '08
Cline, John H.	Douanier	11 sept. '94	1,050 00	20 juil '64	11 sept. '94
Deseronto.					
Valleau, Alex. S.	Percepteur	14 déc. '96	1,200 00	31 août '48	14 déc. '96
Maloney, Thos. C.	Vérificateur	11 sept. '06	750 00	25 déc. '70	11 sept. '06
Fort William.					
Perry, Fred. C.	Percepteur	1er déc. '00	2,000 00	1er mai '52	1er déc. '00
Galt.					
Peck, Thomas	Percepteur	1er nov. '86	1,600 00	14 oct. '56	1er nov. '86
Bowman, Allan Preston.	Sous-percepteur	13 juin '99	250 00	11 mars '41	13 juin '99
Dennis, William Alfred	Douanier	6 juin '87	900 00	14 fév. '53	6 juin '87
Gananoque.					
Britton, Wm. Henry	Percepteur	18 déc. '97	1,400 00	16 juil '50	18 déc. '97
Dixon, William Rockport.	Sous-percepteur	6 juin '87	600 00	14 fév. '38	6 juin '87
Lee, Michael J.	Vérificateur	1er avr. '08	750 00	28 déc. '75	1er avr. '08

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Goderich.			$ cts.		
Farrow, Asher	Percepteur	1er juil '84	1,300 00	17 avr. '40	1er juin '84
Davis, Henry Wingham.	Sous-percepteur	1er oct. '82	800 00	4 juin '43	1er oct. '82
Grant, James L	Douanier	1er jan. '03	850 00	9 juil '46	1er jan. '03
MacPherson, Malcolm J Kincardine.	Sous-percepteur	1er avr. '97	800 00	16 déc. '65	1er avr. '97
Neelin, Fred. G Seaforth.	do	1er août '94	850 00	8 mai '53	1er août '94
Smith, George E Southampton.	do	12 juil '95	800 00	25 août '50	12 juil '95
Wiseman, John Clinton.	do	1er mars '00	1,000 00	19 nov. '53	1er mars '00
Guelph.					
Hallett, Jeremiah	Percepteur	13 jan. '96	1,850 00	7 déc. '43	13 jan. '96
Heffernan, Agnes	Vérificateur	16 mars '09	700 00	2 juin '69	16 mars '09
Lillie, John A	do	1er avr. '08	1,000 00	15 déc. '60	1er avr. '08
McNamara, Michael Walkerton.	Sous-percepteur	1er oct. '80	1,000 00	7 mars '41	1er oct. '80
Strachan, John	Préposé au débarquement.	1er juil '01	1,000 00	28 jan. '69	1er juil '01
Whitelaw, George	Douanier	9 avr. '10	850 00	13 déc. '58	9 avr. '10
Hamilton.					
Zimmerman, Adam	Percepteur	1er oct. '10	3,500 00	14 août '52	26 sept. '10
Ballentine, Wm. J	Douanier	5 août '08	1,200 00	12 août '66	1er juin '05
Bowstead, Thos. E	do	5 août '08	750 00	21 mars '69	4 mars '07
Burns, John	Préposé au débarquement.	1er mars '95	950 00	2 jan. '55	1er mars '95
Callon, John	Vérificateur	26 sept. '10	750 00	10 nov. '75	26 sept. '10
Colvin, Robert	Commis et préposé au débarquement.	12 jan. '90	1,200 00	1er juil '70	12 avr. '90
Croal, Albert E	Vérificateur	26 sept. '10	750 00	23 nov. '66	26 sept. '10
Davis, Wm. R	Douanier	1er sept. '08	1,900 00	28 août '58	1er sept. '08
Dean, German	Vérificateur	19 jan. '09	900 00	8 août '67	19 jan. '09
Dickson, William	Commis et préposé au débarquement.	1er jan. '03	850 00	21 sept. '69	1er jan. '03
Dixon, Thos. I	Vérificateur	14 déc. '10	800 00	26 jan. '44	14 oct. '10
Felan, Maurice Oakville.	Sous-percepteur	13 juil '94	650 00	10 déc. '42	13 juil '94
Ferguson, Alexander	Douanier	5 août '08	750 00	20 nov. '46	1er mai '80
Flynn, Bernard	do	1er mars '11	750 00	3 oct. '70	1er mars '11
Gibson, David R	Estimateur adjoint	1er jan. '07	1,400 00	2 oct. '53	1er fév. '99
Haygarth, Jno. J	Vérificateur	1er déc. '08	900 00	15 nov. '65	1er déc. '08
Locke, Wm. F	Commis	1er mai '08	900 00	19 déc. '66	1er mai '08
Martin, Andrew	Vérificateur	1er avr. '04	850 00	22 fév. '55	1er avr. '04

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Hamilton—Fin.			$ cts.		
Moblo, John	Sous-percepteur	23 juin '93	1,300 00	4 mars '42	23 juin '93
Dunnville.					
Moore, Wm	do	1er juil '06	900 00	21 jan. '55	1er juil '06
McBride, Daniel	do	11 sept. '06	750 00	15 avr. '50	11 sept. '06
McCallum, Thomas	Commis	1er fév. '99	1,100 00	1er fév. '52	1er fév. '99
McCandlish, Alfred	do	1er mars '95	1,100 00	24 mai '60	1er mars '95
McCully, Geo. A	Garde-clefs	7 mai '00	850 00	18 juil '51	7 mai '00
McLaughlin, Alex	Estimateur	1er mai '08	1,700 00	16 août '53	1er mai '08
O'Dell, Alexander	Préposé au débarquement.	16 mai '96	850 00	3 mars '68	16 mai '96
Park, Robert Hood	Commis	1er juin '87	1,200 00	25 jan. '34	1er juin '87
Peebles, William	Commis et préposé au débarquement.	1er fév. '99	1,150 00	28 oct. '54	1er fév. '99
Sealey, Charles W	Sous-percepteur	28 mars '10	1,400 00	28 août '80	28 mars '10
Shambrook, George	Estimateur adjoint	1er avr. '08	1,400 00	29 oct. '56	1er avr. '08
Sherring, Wm. J	Douanier	1er mai '08	850 00	19 sept. '78	16 mai '08
Sinclair, John Weir	Vérificateur	1er mars '07	900 00	3 fév. '56	1er juil '03
Whyte, Alex. R	Commis	1er avr. '06	1,200 00	15 jan. '49	1er avr. '06
Woolcott, Francis G	Estimateur adjoint	6 mars '09	1,400 00	17 nov. '71	6 mars '09
Ingersoll.					
Williams, James F	Percepteur	1er août '99	1,400 00	17 fév. '48	1er août '99
Backhouse, William	Sous-percepteur	5 juil '81	900 00	mars '39	5 juil '81
Port Burwell.					
Lynch, John J	Douanier	1er août '99	1,050 00	12 mai '66	1er août '99
Kenora.					
Barnes, George	Percepteur	1er juil '98	900 00	10 sept. '54	1er juil '98
Kingston.					
Strachan, Archibald	Percepteur	31 jan. '10	1,800 00	13 sept. '50	31 jan. '10
Cathcart, Alex. W	Commis	9 avr. '10	1,000 00	7 fév. '76	9 avr. '10
Comer, Geo. Wm. Henry	Douanier	1er avr. '07	800 00	21 oct. '40	1er avr. '91
Cooke, Norman M	Commis	31 mars '11	850 00	27 juil '90	31 mars '11
Driver, Thomas	Estimateur	23 juin '75	1,600 00	15 août '42	23 juin '75
Gaskin, Thomas	Premier commis	1er juil '90	1,200 00	27 mars '50	1er juin '85
Geoghegan, John	Douanier	1er avr. '07	750 00	23 jan. '50	4 mai '93
Graves, Wm. D	do	3 mai '07	750 00	16 juil '48	1er avr. '91
Hanley, James	do	1er avr. '07	750 00	8 fév. '43	27 nov. '89
Healey, Thomas	do	7 sept. '07	750 00	25 fév. '66	7 sept. '07
Horne, Wm. E	do	5 oct. '94	250 00	14 déc. '70	5 oct. '94
Pt. Alexandria.					

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Kingston—Fin.			$ cts.		
Joslin, Almond........ Pt. Metcalfe.	Douanier..........	16 mai '85	150 00	28 mai '46	16 mai '85
Rankin, David J........ Collin's Bay.	do	16 mars '82	150 00	30 mars '33	16 mars '82
Rowse, David T........ Bath.	Sous-percepteur.....	17 oct. '98	500 00	20 jan. '39	17 oct. '98
Lindsay.					
Lownsbrough, Wm..........	Percepteur.........	1er juil '98	1,200 00	23 fév. '38	1er juil '98
London.					
Elliott, Chas. H............	Percepteur.........	1er mai '06	2,900 00	28 mars '44	1er mai '06
Bartlett, Walter............	Douanier..........	30 nov. '10	1,300 00	15 avr. '52	30 nov. '10
Boyle, Patrick F............	Préposé au débarquement.	1er juin '95	800 00	25 déc. '46	1er juin '95
Brady, John C..............	Garde-clefs........	7 mars '94	800 00	15 mars '43	7 mars '94
Brett, William.............	Jaugeur...........	2 nov. '07	950 00	10 mai '59	1er jan. '88
Element, Wm. J............	Commis............	27 mai '10	1,000 00	24 juin '62	27 mai '10
Ferguson, John.............	Estimateur.........	22 juin '98	1,550 00	4 août '48	22 juin '98
Finnegan, Edward..........	Commis............	14 avr. '09	1,100 00	20 août '68	11 mai '88
Grant, George..............	do	9 avr. '10	700 00	15 sept. '64	9 avr. '10
Johnston, Richard..........	do	1er jan. '99	1,150 00	2 mai '65	1er jan. '99
Lewis, Philip C.............	Préposé au débarquement.	1er fév. '99	850 00	14 fév. '66	1er fév. '99
McCann, Bernard C.........	do	1er fév. '99	850 00	7 déc. '58	1er fév. '99
McCrimmon, W. A..........	Commis............	1er juin '06	950 00	11 mai '73	1er juin '06
McFadden, John...........	do	5 août '92	1,150 00	9 nov. '71	5 août '92
Orr, Robinson, John.........	Douanier..........	12 août '89	700 00	5 sept. '64	12 août '89
Sharp, Archibald...........	Estimateur.........	22 juin '98	1,550 00	13 déc. '41	22 juin '98
Shillington, Robert J........	Commis............	9 avr. '10	1,000 00	11 déc. '71	9 avr. '10
Southcott, Samuel J.........	Préposé au débarquement.	1er jan. '00	850 00	10 sept. '59	1er jan. '00
Talbot, Oscar Henri	Inspecteur..........	26 juil '97	1,800 00	20 déc. '60	11 mai '88
Trebilcock, N. W...........	Commis............	1er avr. '08	850 00	11 nov. '87	1er avr. '08
Tyler, George..............	Estimateur adjoint...	1er juil '00	1,200 00	21 oct. '61	1er avr. '02
Murray, W. H.............. Strathroy.	Sous-percepteur.....	1er oct. '98	950 00	12 août '36	1er oct. '98
Taylor, W. H............... Parkhill.	do	1er jan. '08	450 00	4 août '47	1er jan. '08
Midland.					
Parkhill, Wm. Jas...........	Percepteur.........	1er mars '89	1,300 00	27 déc. '40	1er mars '89
Vyvyan, Samuel............	Vérificateur.........	1er juin '05	900 00	2 oct. '57	1er juin '05
Ross, Hugh Henry.......... Penetanguishene.	Sous-percepteur.....	1er nov. '98	800 00	7 juin '38	1er nov. '98

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Morrisburg.			$ cts.		
Drew, A. G. F	Percepteur	22 oct. '07	1,300 00	20 avr. '41	22 oct. '07
Bullis, Jas. Deming Iroquois.	Sous-percepteur	1er oct. '01	600 00	1er juin '51	1er oct. '01
Cook, Durham Aultsville.	do	15 oct. '78	400 00	1er nov. '38	15 oct. '78
Napanee.					
Allison, John B	Percepteur	1er mars '04	1,100 00	17 oct. '81	1er mars '04
Hanley, James P	Douanier	1er mars '04	800 00	14 mars '43	1er mars '04
Niagara Falls.					
Boyle, Arthur	Percepteur	1er mai '96	1,900 00	13 mars '42	1er mai '96
Bowen, Uriah H	Douanier	10 août '11	1,050 00	23 juil '67	23 déc. '10
Brown, James	Préposé au débarquement.	1er oct. '84	800 00	20 mai '44	1er oct. '84
Buckley, Geo. E	Vérificateur	11 sept. '06	750 00	1er sept. '61	11 sept. '06
Campbell, Wm. H	do	26 sept. '10	750 00	21 mars '61	26 sept. '10
Cannon, John Henry	Préposé au débarquement.	11 nov. '69	800 00	16 avr. '41	11 nov. '69
Coan, James P	Vérificateur	13 oct. '09	750 00	28 fév. '66	13 oct. '09
Field, Ralph L	do	14 mai '08	750 00	7 mars '56	14 mai '08
Flynn, James Joseph	Douanier	5 août '08	1,200 00	31 août '58	mars '80
Gray, Alexander	do	1er avr. '99	750 00	22 sept. '47	1er avr. '99
Green, Alfred R	Vérificateur	26 sept. '10	750 00	5 déc. '64	26 sept. '10
House, William Henry	Douanier	1er juil '86	750 00	18 sept. '57	21 oct. '85
Jeffries, Frank	do	1er aout '08	750 00	10 mai '69	1er août '08
Lynch, Jas. J	do	23 déc. '10	1,050 00	16 août '69	23 déc. '10
Milne, Alex. C	Vérificateur	26 sept. '10	750 00	7 sept. '73	26 sept. '10
McKenzie, Charles James	Commis	5 août '08	1,200 00	22 mars '47	1er oct. '84
McMahon, Simeon J	Vérificateur	23 déc. '10	750 00	27 juil '64	23 déc. '10
McMahon, Maurice J	Douanier	12 avr. '11	750 00	18 oct. '75	12 avr. '11
Nidle, Henry	Préposé au débarquement.	14 mars '88	750 00	24 mars '50	14 mars '88
Parker, William McMicking	do	20 mars '82	750 00	30 juin '51	29 mars '82
Prest, Geo. D	Douanier	1er août '08	600 00	24 août '26	1er août '08
Pursell, Dennis R	do	24 mai '11	1,100 00	2 août '55	1er mai '08
Robertson, Augustus R	Préposé au débarquement.	5 déc. '91	750 00	3 jan. '53	5 déc. '91
Rose, Louis F	Douanier	1er avr. '11	800 00	20 juin '77	1er avr. '11
Sloggett, Richard	do	1er août '08	750 00	10 juil '43	1er août '08
Stephens, Jabez Baker	do	1er juin '02	750 00	27 mars '48	1er juin '02

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Niagara Falls—Fin.					
Swayze, Geo. A.	Vérificateur	26 sept. '10	750 00	22 avr. '67	26 sept. '10
Telfer, Wm. A.	do	9 avr. '10	750 00	21 août '68	9 avr. '10
Wallace, John M.	Douanier	20 mai '02	750 00	31 oct. '51	20 mai '02
Burns, Joseph H.	Sous-percepteur	28 mai '10	800 00	21 oct. '58	28 mai '10
Niagara-on-the-Lake					
Herbold, Albert	do	17 sept. 01	1,000 00	29 oct. '56	17 sept. '01
Chippewa.					
Whitewell, Francis	Douanier	10 avr. '00	750 00	31 août '62	10 avr. '00
Queenston.					
Baie du Nord.					
McKenzie, Wm.	Percepteur	1er mai '09	1,500 00	31 mai '50	9 avr. '01
Cahill, Irvine P.	Douanier	25 jan. '11	1,000 00	28 mai '78	25 jan. '11
Myles, Bourke	do	28 avr. '11	1,000 00	11 nov. '58	28 avr. '11
Young, Ernest H.	do	25 jan. '11	1,050 00	7 avr. '82	25 jan. '11
Smith, Albert H.	Sous-percepteur	1er juin '96	1,200 00	19 nov. '53	1er juin '96
Sudbury.					
Wallace, Herbert	do	11 sept. '09	1,250 00	2 avr. '77	11 sept. '09
Cobalt.					
Orillia.					
Lynch, R. A.	Percepteur	1er juil '06	1,400 00	21 déc. '47	1er avr. '00
McKenzie, John	Douanier	1er juil '02	1,050 00	22 juil '48	1er juil '02
Oshawa.					
Blamey, Geo. Frederick	Percepteur	1er jan. '82	1,300 00	26 nov. '33	1er jan. '82
Hall, Luther Calvin	Douanier	1er juil '00	950 00	2 fév. '33	1er juil '00
Ottawa.					
Journeaux, Fred. M.	Percepteur	1er déc. '08	2,600 00	6 sept. '68	1er déc. '08
Arnold, Wm. McC.	Douanier	1er juin '04	1,100 00	26 oct. '79	1er juin '04
Blyth, Wm. R.	do	21 mars '11	850 00	18 nov. '57	21 mars '11
Burns, Thos. H.	Préposé au débarquement.	26 sept. '07	1,000 00	30 avr. '71	26 sept. '07
Cassidy, Patrick H.	Vérificateur	14 mars '08	1,000 00	3 mars '45	14 mars '08
Chartrand, Omer L. M.	Douanier	21 mars '11	1,000 00	6 oct. '76	21 mars '11
Clarke, Robert Alex	Inspectuer	1er juil '03	2,000 00	25 juil '68	1er juil '89
Cogswell, O. H.	Commis	1er jan. '00	1,150 00	3 juil '57	1er jan. '00
Driscoll, Chas. E.	do	28 fév. '07	1,000 00	17 sept. '83	28 fév. '07
Fairbairn, Wm. J.	Estimateur	16 fév. '07	1,550 00	25 mai '58	16 fév. '07
Gilchrist, Wm.	Commis	21 mars '11	950 00	26 jan. '78	21 mars '11
Hood, Thomas Andrew	Douanier	1er avr. '92	1,300 00	13 déc. '65	1er déc. '87
Jamieson, R. E.	do	1er jan. '09	900 00	2 fév. '37	1er jan. '09

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination permanente.
Ottawa—Fin.			$ cts.		
Kehoe, Frank	Commis	1er juil '02	1,200 00	8 juil '65	1er juil '02
Lapointe, Frédéric	Douanier	1er mars '00	1,000 00	'62	1er mars '00
McCulloch, Joseph	Vérificateur	14 oct. '10	1,000 00	26 sept. '75	14 oct. '10
McGovern, John James	do	1er jan. '88	1,200 00	4 fév. '52	1er sept. '81
Morin, Valmore	Commis	1er sept. '08	900 00	22 juil '88	1er sept. '08
Rattey, Jos. L	do	21 mars '11	900 00	29 sept. '85	21 mars '11
Routhier, Andrew M	Douanier	20 mars '00	1,300 00	30 mars '54	20 mars '00
Ryan, Patrick Eugene	do	1er déc. '92	1,150 00	4 jan. '36	1er déc. '92
Savageau, Albert	do	1er août '08	850 00	10 déc. '73	1er août '08
Smith, Michael F	do	27 avr. '10	850 00	24 juin '56	27 avr. '10
Spittal, Robert	do	1er mars '88	1,200 00	18 mars '48	1er mars '88
Stewart, D. P	do	1er sept. '08	1,200 00	14 déc. '81	1er sept. '08
Whittier, A. C	do	1er fév. '04	1,000 00	5 août '59	1er fév. '04
Murphy, James L, Carleton Place.	Sous-percepteur	17 jan. '08	800 00	22 nov. '43	17 jan. '08
McDonald, Duncan A, Alexandria.	do	1er juil '06	750 00	14 mai '40	1er juil '06
Pattee, Richard P, Hawkesbury.	do	1er jan. '08	800 00	28 juin '50	1er jan. '08
Pollock, Wm. C, Almonte.	do	1er août '99	800 00	4 août '65	1er août '99
Russell, Robert, Pembroke.	do	1er juil '01	1,200 00	22 août '52	1er juil '01
Stewart, John D, Smiths Falls.	do	1er sept. '05	1,200 00	24 juin '63	1er sept. '05
Watson, Jas. V, Perth.	do	28 mai '10	900 00	16 oct. '72	28 mai '10
Wright, Orange, Renfrew.	do	1er juil '01	800 00	29 mai '52	1er juil '01
Owen Sound.					
Horton, Nicholas Powell	Percepteur	1er juil '08	1,400 00	14 nov. '47	1er juil '08
Caton, James	Douanier	1er fév. '00	1,050 00	31 juil '42	1er fév. '00
Frost, James A	Vérificateur	31 jan. '10	750 00	8 oct. '55	31 jan. '10
Malone, Patrick J	Douanier	1er août '99	950 00	12 avr. '55	1er août '99
McNeil, Walter	Vérificateur	1er juin '06	800 00	16 mai '48	1er juin '06
Paris.					
Burt, Daniel	Percepteur	21 juin '09	1,450 00	14 sept. '47	21 juin '09
Parry Sound.					
Ireland, William	Percepteur	1er déc. '08	1,250 00	14 sept. '52	1er déc. '08
Hoppins, Wm. H	Vérificateur	1er sept. '08	800 00	18 fév. '62	1er sept. '08
Drewitt, Fred. J, Depot Harbour.	do	1er sept. '05	1,000 00	fév. '46	1er sept. '05
Jordan, Robert, Byng Inlet.	Sous-percepteur	1er août '99	600 00	21 déc. '33	1er août '99

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Peterboro.			$ cts.		
Hall, Robert	Percepteur	1er juil '00	1,900 00	17 jan. '49	1er juil '00
Cameron, John	Vérificateur	28 fév. '07	900 00	27 juil '32	28 fév. '07
Galvin, John F	do	1er avr. '08	1,000 00	13 fév. '70	1er avr. '08
Glover, Terrot H	Commis	6 mars '09	1,000 00	21 jan. '82	6 mars '09
Kidd, Arch. R	Vérificateur	1er déc. '05	850 00	28 jan. '36	1er déc. '05
Lang, Wm. M	Commis	27 mars '07	1,100 00	6 mai '78	27 mars '07
Picton.					
Ross, Walter T	Percepteur	23 mai '78	1,400 00	22 jan. '47	23 mai '78
Macdonald, James Wellington.	Sous-percepteur	1er juil '06	450 00	17 mai '61	1er juil '06
Port Arthur.					
Hodder, John F. N	Percepteur	1er déc. '04	2,000 00	17 déc. '59	1er déc. '04
Boyce, Thos. Riddell	Premier commis	25 jan. '11	1,300 00	1er fév. '64	14 mai '89
Coburn, John	Vérificateur	22 nov. '09	850 00	11 fév. '49	22 nov. '09
Guerard, Albert E	do	26 sept. '07	950 00	25 déc. '71	26 sept. '07
Hanley, John	Douanier	1er avr. '08	1,150 00	15 août '81	1er avr. '08
McGregor, Donald K	do	14 avr. '08	800 00	12 sept. '63	14 avr. '08
Neads, Martin E	do	1er mai '09	800 00	15 août '56	1er mai '09
Jackson, Harry B Rainy River.	Sous-percepteur	28 juil '11	950 00	2 mars '76	1er sept. '04
Marsh, Richard J. F Fort Frances.	do	1er juil '00	1,100 00	17 sept. '53	1er juil '00
Port Hope.					
Bletcher, Wm. S	Percepteur	10 août '08	1,300 00	12 juil '53	17 août '99
Prescott.					
Brown, Wm. C	Percepteur	26 sept. '10	1,600 00	24 juil '70	26 sept. '10
Edwards, John	Douanier	1er août '10	1,000 00	30 juil '65	1er août '10
Keeler, Robert M	Commis et préposé au débarquement.	1er avr. '92	1,200 00	6 oct. '55	1er août '91
Leahy, Hugh	Douanier	1er août '99	800 00	17 jan. '44	1er août '99
Murdock, Patrick Connor	do	1er juil '03	800 00	19 déc. '51	1er juil '03
Murphy, John	Préposé au débarquement.	1er juil '74	800 00	28 mars '45	22 sept. '74
Savor, Wm. H	Sous-percepteur	26 sept. '10	750 00	9 juil '81	26 sept. '10
St. Catharines.					
Cuffe, John E	Percepteur	1er nov. '92	1,600 00	4 mars '40	11 nov. '92
Beard, Charles	Vérificateur	22 nov. '09	1,000 00	29 jan. '53	22 nov. '09
Blain, J. Colin	Commis	1er fév. '09	1,100 00	25 mars '82	1er fév. '09
Hodge, Archibald	Commis et préposé au débarquement	13 mars '76	950 00	17 juil '32	juin '74

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
St. Catharines—Fin.			$ cts.		
Spillette, Silas William	Sous-percepteur	29 mai '82	850 00	15 jan. '37	29 mai '82
Clark, Wm. Beverly — Port-Dalhousie.	do	1er août '89	400 00	2 mars '56	1er août '89
Pattison, Thos. F. — Thorold.	do	1er jan. '97	1,200 00	19 sept. '56	1er jan. '97
Ramsden, John A. — Port-Colborne.	Douanier	27 mai '90	400 00	26 avr. '46	27 mai '90
St.-Thomas.					
Ferguson, Daniel	Percepteur	1er juil '02	1,700 00	22 fév. '45	1er juil '02
Farrell, John	Douanier	1er juin '05	1,100 00	2 fév. '66	1er juin '05
Caron, William S. — Aylmer.	Sous-percepteur	28 mai '10	900 00	11 août '54	28 mai '10
Farr, William H. — Port Stanley.	do	28 mai '10	1,000 00	1er nov. '59	28 mai '10
Sarnia.					
Ellis, Charles S	Percepteur	8 mai '07	1,900 00	26 juin '55	8 mai '07
Adams, Joshua Forth	Commis	24 mai '11	1,050 00	22 avr. '40	10 août '74
Alcock, James	Douanier	18 juin '84	750 00	11 juil '45	18 juin '84
Campbell, John Edgar	do	1er avr. '03	750 00	7 oct. '62	1er avr. '03
Chester, John	do	1er mai '97	1,200 00	1er mai '40	1er mai '97
Cole, Samuel A	do	1er sept. '08	750 00	16 mai '88	1er sept. '08
Dalziel, John A	do	1er sept. '08	750 00	27 mai '78	1er sept. '08
Elder, David T	do	1er sept. '08	750 00	5 nov. '53	1er sept. '08
Gray, David	do	1er sept. '08	750 00	19 mai '47	1er sept. '08
Hayne, Thomas	Vérificateur	1er juin '04	750 00	'39	1er juin '04
Johnston, Sutherland	do	24 oct. '06	750 00	26 jan. '55	24 oct. '06
Macvicar, Alfred Fisher	Préposé au débarquement.	1er fév. '87	750 00	24 août '68	1er fév. '87
Mara, James	Verificateur	1er juin '06	750 00	2 mars '53	1er juin '06
Murray, Andrew	Douanier	1er sept. '08	750 00	31 mai '64	1er sept. '08
McCleister, William	do	1er sept. '08	750 00	21 mars '46	1er sept. '08
McGregor, John	do	1er sept. '08	750 00	30 nov. '73	1er sept. '08
McLagan, John	Préposé au débarquement.	1er août '79	750 00	31 oct. '41	1er août '79
Ross, Alex	Douanier	1er sept. '08	750 00	18 avr. '54	1er sept. '08
Watson, John B	do	14 jan. '07	1,200 00	12 oct. '57	14 jan. '07
Clark, Orlando S. — Point Edward.	Sous-percepteur	1er juil '92	850 00	17 août '48	1er juil '92
Stockdale, Robert — Courtwright.	Douanier	13 juin '05	750 00	13 nov. '39	24 fév. '05

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Saut-Ste.-Marie.			$ cts.		
Plummer, Henry	Percepteur	1er fév. '89	2,000 00	29 déc. '51	1er fév. '89
Brown, Wm	Vérificateur	1er août '05	800 00	4 avr. '39	1er août '05
Chadwick, Franklyn A	Commis	21 mars '11	850 00	3 oct. '87	21 mars '11
Howe, Alfred W	Douanier	31 mars '96	800 00	24 mai '51	31 mars '96
Hughes, Frank H	Vérificateur	1er août '05	800 00	'58	1er août '05
Hugli, Theophile	do	1er fév. '05	800 00	17 oct. '60	1er fév. '05
Ironside, James Symington	Commis et préposé au débarquement.	31 août '80	1,100 00	13 juil '35	31 août '80
Laughton, Malcom	Commis	1er mars '03	1,200 00	19 sept. '66	1er mars '03
Molony, Edmund P	Vérificateur	7 déc. '06	950 00	16 fév. '73	7 déc. '06
Stephen, John	Douanier	1er août '99	800 00	13 avr. '67	1er août '99
Templeton, Allan	Vérificateur	1er avr. '08	800 00	6 août '51	1er avr. '08
English, Richard Little-Current.	Sous-percepteur	19 avr. '71	750 00	7 fév. '34	19 avr. '71
Kirk, William J Cutler.	do	28 mai '10	750 00	15 sept. '64	28 mai '10
McCrae, Daniel B Gore Bay.	do	28 mai '10	400 00	16 sept. '42	28 mai '10
McQuire, Gloss Crysler Blind River.	do	1er jan. '92	1,200 00	23 mai '62	1er jan. '92
Simcoe.					
Porter, Nathaniel	Percepteur	1er déc. '00	1,300 00	6 juin '60	1er fév. '97
Davis, John R Port Dover.	Sous-percepteur	1er jan. '92	750 00	24 sept. '53	1er jan. '92
Mabee, Wm. A Port Rowan.	Douanier	29 oct. '10	350 00	1er juil '70	29 oct. '10
Stratford.					
Hess, John George	Percepteur	6 nov. '93	1,600 00	8 nov. '38	6 nov. '93
McPherson, Daniel R	Vérificateur	1er mai '04	900 00	29 avr. '44	1er mai '04
O'Flaherty, Edward	do	1er avr. '08	1,000 00	15 fév. '52	1er avr. '08
Cull, Dr. J. W Mitchell.	Sous-percepteur	1er déc. '93	800 00	18 août '39	1er déc. '93
Hutchinson, Robert Listowel.	do	1er juil '98	1,100 00	22 sept. '36	1er juil '98
Tyson, Albert Monroe Wiarton.	do	25 août '88	750 00	8 avr. '43	25 août '88
Weppler, Daniel Hanover.	do	28 mai '10	800 00	9 sept. '60	28 mai '10
Tillsonburg.					
Short, Levi R	Percepteur	13 oct. '09	1,200 00	27 sept. '62	13 oct. '09
Toronto.					
Bertram, John H	Percepteur	19 fév. '09	4,250 00	10 avr. '72	3 juin '01
Allan, James C	Douanier	1er mai '02	1,100 00	13 mars '67	1er mai '02

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Toronto—Suite.			$ cts.		
Anderson, Bouchette	Préposé au débarquement.	1er jan. '88	1,000 00	29 déc. '47	1er juin '70
Anderson, John McKenzie	Douanier	1er juil '03	1,200 00	18 juin '48	1er juil '03
Bagnato, Joseph	do	26 sept. '10	750 00	24 déc. '84	26 sept. '10
Bain, Robert	Estimateur adjoint	24 sept. '08	1,300 00	20 août '41	24 sept. '08
Baxter, Charles Wesley	Premier commis	1er jan. '01	1,450 00	19 jan. '57	22 oct. '73
Beale, James	Commis et préposé au débarquement.	18 mai '96	1,200 00	19 oct. '60	1er juin '91
Bee, Herbert	Messager	9 avr. '10	400 00	14 fév. '93	9 avr. '10
Bell, Henry Wallace	Commis	11 sept. '06	1,000 00	19 déc. '79	11 sept. '06
Boulton, James E. G	Douanier	19 jan. '09	1,050 00	jan. '68	19 jan. '09
Brodie, Wm. C	Vérificateur	12 mai '09	750 00	1er déc. '52	12 mai '09
Brooks, James B	Douanier	1er août '08	750 00	14 mars '40	1er août '08
Brown, David	Vérificateur	1er mars '05	900 00	29 sept. '62	1er mars '05
Brown, John L	do	13 mai '10	800 00	14 déc. '61	13 mai '10
Byers, Henry	Douanier	7 mai '00	850 00	3 mars '56	1er juil '83
Byron, George Edward	do	1er sept. '00	900 00	18 avr. '76	1er sept. '00
Callow, Arthur	Vérificateur	11 sept. '09	850 00	8 sept. '66	11 sept. '09
Camerson, Alex. McK	Estimateur	1er nov. '88	1,700 00	11 sept. '56	1er nov. '88
Cannon, Martin J	Vérificateur	21 mars '11	800 00	19 déc. '61	21 mars '11
Child, George	Messager	4 avr. '08	550 00	25 août '91	4 avr. '08
Clewlo, Orlando S	Douanier	11 mars '95	900 00	30 juil '65	11 mars '95
Colwell, Fred. J	Commis	1er jan. '00	1,150 00	9 mars '69	1er jan. '00
Cook, Marshall Edwin	do	1er juil '02	1,150 00	10 août '66	1er jan. '90
Cowan, John Arpen	do	1er juil '78	1,200 00	11 oct. '50	1er juil '78
Cressman, Geo. A	Jaugeur adjoint	1er oct. '04	1,000 00	29 nov. '74	1er oct. '04
Custaloe, Reuben	Douanier	25 mars '01	800 00	25 déc. '55	25 mars '01
Cuthbert, Robert	Estimateur adjoint.	1er juil '93	1,500 00	21 juin '44	1er juil '93
Darby, Edger L	Vérificateur	1er juin '06	900 00	20 déc. '79	1er juin '06
Davidson, John James	Estimateur	1er déc. '91	2,000 00	13 sept. '43	1er dec. '91
Davis, Thomas J	Vérificateur	1er nov. '06	950 00	21 juil '64	1er juin '87
Devane, Maurice W	do	1er jan. '08	750 00	13 juin '56	1er jan. '08
Dickson, William Henry	Douanier	4 jan. '00	1,500 00	16 déc. '49	4 jan. '00
Driffill, James	do	1er oct. '00	900 00	23 août '42	1er oct. '01
Dunlop, Wm. John	do	1er avr. '07	800 00	17 mars '62	1er fév. '89
Ellard, James H	do	1er mars '00	800 00	18 août '70	1er mars '00

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Toronto—Suite.			$ cts.		
Elliott, Charles	Estimateur adjoint	1er juil '05	1,400 00	12 avr. '52	1er juil '05
Elson, Andrew G	Commis	1er mars '05	1,100 00	25 mai '79	1er mars '05
Elson, Thomas D	Messager	31 mars '11	350 00	23 jan. '91	31 mars '11
Ewan, Peter F	Vérificateur	26 sept. '10	900 00	16 nov. '56	26 sept. '10
Ferguson, Robert	Douanier	1er avr. '07	1,000 00	28 fév. '78	1er mars '06
Fleming, John Beverly	Caissier	1er jan. '01	1,950 00	22 août '54	1er déc. '72
Forrest, George	Vérificateur	1er août '05	850 00	29 oct. '59	1er août '05
Fraser, Donald	Commis	1er mars '03	1,000 00	14 mai '68	1er mars '03
Garrow, David P	Estimateur adjoint	19 juin '07	1,350 00	26 sept. '73	19 juin '07
Gibbons, John A	do	1er mars '06	1,350 00	3 nov. '57	1er mars '06
Gibson, Annie I. E	Vérificateur	26 sept. '10	650 00	16 juin '78	26 sept. '10
Giroux, Octave J	Douanier	16 mai '96	950 00	23 jan. '53	18 avr. '87
Giroux, Wm. J	do	30 nov. '10	700 00	16 sept. '51	30 nov. '10
Glionna, Francis J	Messager	21mars '11	500 00	15 mars '93	21 mars '11
Grant, Francis R	Vérificateur	6 mai '07	900 00	24 avr. '75	6 mai '07
Gray, Charles L	Commis	1er nov. '95	1,050 00	13 mars '68	1er nov. '95
Greer, James	do	1er jan. '96	1,200 00	5 oct. '53	1er juil '86
Gunn, Wm. Alex	Douanier	1er juil '00	850 00	26 déc. '52	1er juil '00
Gurofsky, Samuel	Vérificateur	1er juin '08	1,000 00	4 jan. '82	1er juin '08
Guthrie, Wm. F	Commis	1er avr. '06	950 00	18 jan. '83	1er avr. '06
Hamilton, William B	do	9 avr. '10	1,050 00	22 août '64	9 avr. '10
Harris, Samuel T. H	do	1er juin '89	1,150 00	26 avr. '60	1er juin '89
Hay, Thomas N	Vérificateur	21 nov. '07	850 00	5 sept. '85	21 nov. '07
Head, John	Estimateur	1er juin '09	1,500 00	5 fév. '48	1er mars '99
Heakes, James Robert	Commis	1er mai '78	1,200 00	11 juil '49	1er mai '78
Healey, Martin J	Douanier	1er août '08	750 00	. nov. '64	1er août '08
Heffering, John J	do	21 juin '09	750 00	11 jan. '59	1er mai '08
Hicks, John Henry	Vérificateur	1er août '04	850 00	23 juin '63	1er oct. '01
Higgins, Vincent J	Estimateur adjoint	1er sept. '08	1,050 00	19 fév. '79	1er sept. '08
Holland, Samuel	Vérificateur	27 mai '10	900 00	13 mai '45	27 mai '10
Holmes, Robert	Douanier et Inspecteur.	19 fév. '09	2,300 00	14 sept. '53	19 fév. '09
Horne, John Varnald	Vérificateur	1er jan. '07	800 00	19 oct. '66	1er mars '03
Hughes, Wm. A	Douanier	2 juin '09	900 00	30 sept. '56	2 juin '09
Hunter, Robert J	Messager	4 avr. '08	550 00	23 août '90	4 avr. '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Toronto—Suite.			$ cts.		
Hurley, Francis	Commis	1er avr. '08	900 00	1er avr. '77	1er avr. '08
Ingram, Charles	Douanier	21 juin '09	750 00	8 mai '57	21 juin '09
Irving, William B	Vérificateur	11 sept. '09	750 00	20 juil '53	11 sept. '09
Jackman, Josiah	do	21 déc. '07	800 00	13 juil '64	20 août '90
Kelly, Henry J	do	22 oct. '07	850 00	10 déc. '55	22 oct. '07
Kennedy, Patrick M	Douanier	8 mai '07	750 00	9 août '67	8 mai '07
Lavelle, H. J	Commis	6 mars '09	850 00	20 oct. '86	6 mars '09
Leatch, Charles E	do	1er juil '01	1,200 00	1er nov. '75	1er juil '01
Liezert, Samuel M	Vérificateur	26 sept. '10	950 00	10 nov. '74	26 sept. '10
Livingston, Mary L	do	26 sept. '10	650 00	23 fév. '83	26 sept. '10
Meredith, Wm. Edward	Commis et préposé au débarquement.	1er jan. '96	1,200 00	15 oct. '50	1er mars '86
Milburn, Robert Baldwin	Douanier	1er juil '81	1,100 00	22 déc. '48	1er juil '81
Miller, Edward W	Estimateur fédéral	26 juil '99	2,000 00	25 mai '57	13 juil '97
Mitchell, Thomas	Estimateur adjoint	1er jan. '96	1,350 00	5 sept. '54	1er jan. '96
Mitchell, Thomas	Commis	1er mai '78	1,050 00	22 jan. '44	1er mai '78
Mogan, Michael F	Estimateur adjoint	1er mars '07	1,300 00	14 oct. '68	1er mai '04
Moore, George	Douanier	1er août '08	800 00	14 mars '56	1er août '08
Morgan, Dorothy H	Vérificateur	26 sept. '10	650 00	23 jan. '82	26 sept. '10
McArthur, Frank F	Douanier	1er avr. '01	900 00	27 août '42	1er avr. '01
McCaffry, James Robert	Premier commis	1er juil '04	1,600 00	6 fév. '51	24 mai '69
McCaffry, James	Vérificateur	27 juil '07	950 00	11 juil '63	27 juil '07
McCallum, Wm. J	Messager	31 mars '11	350 00	17 nov. '93	31 mars '11
McCartney, James	Commis	9 avr. '10	850 00	2 nov. '66	9 avr. '10
McCosh, Sarah M	Douanier	1er déc. '07	650 00	17 juin '77	1er déc. '07
McCuaig, Donald Alex	Préposé au débarquement.	16 mai '96	800 00	11 mai '47	9 fév. '92
McKay, John	Estimateur adjoint	25 mai '10	1,400 00	4 juil '67	7 mai '00
McMahon, Carmel	Vérificateur	26 sept. '10	650 00	14 déc. '87	26 sept. '10
McNamara, John J	do	26 déc. '06	850 00	27 juin '77	26 juin '06
MacRae, Donald M	do	26 sept. '07	900 00	'56	26 sept. '07
McWhirter, Hugh	Douanier	1er juil '00	800 00	16 nov. '61	1er juil '00
O'Brien, Patrick	do	25 jan. '11	750 00	28 oct. '48	25 jan. '11
O'Brien, Wm. F	Messager	21 mars '11	350 00	17 jan. '91	21 mars '11
O'Donohue, Augustine T	Commis	31 déc. '08	950 00	1er mai '79	31 déc. '08
Osterhout, Herbert G	Douanier	27 juil '07	750 00	3 déc. '57	27 juil '07

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Toronto—Suite.			$ cts.		
Oxley, Wm. B.	Douanier	1er jan. '00	850 00	21 août '40	1er jan. '00
Pape, Oswald	Vérificateur	16 mai '06	1,000 00	18 juil '57	16 mai '96
Patterson, Alexander J	Estimateur adjoint	1er juil '89	1,850 00	4 août '57	1er juil '82
Pearson, Wesley	do	1er jan. '93	1,500 00	17 fév. '51	13 mai '82
Plunket, William	Préposé au débarquement.	1er mai '84	850 00	1er juil '52	1er mai '84
Reid, William	Douanier	1er avr. '07	750 00	10 juin '45	1er juil '83
Rose, George M	Commis	1er avr. '08	900 00	9 juin '70	1er avr. '08
Ross, Edmund Henry	Vérificateur	1er juil '02	1,000 00	25 sept. '84	1er juil '02
Ross, Earl E	do	13 fév. '11	900 00	22 nov. '81	13 fév. '11
Rutland, Sinclair A	Douanier	1er avr. '07	800 00	8 jan. '41	1er avr. '07
Ryan, James	Estimateur	16 nov. '03	1,850 00	26 juil '50	1er juil '01
Sanagan, Frank L	Vérificateur	12 mai '09	800 00	23 sept. '54	12 mai '09
Scott, Andrew	Commis	1er avr. '73	1,200 00	12 nov. '47	1er avr. '73
Sinclair, James	Estimateur	1er juin '09	1,750 00	26 nov. '54	13 juil '97
Sinclair, James	Vérificateur	21 nov. '07	750 00	11 jan. '55	21 nov. '07
Slattery, Patrick J	Douanier	1er avr. '07	750 00	1er mars '65	1er juin '04
Slean, John	do	1er avr. '07	850 00	15 jan. '59	1er mars '86
Slean, John, Jr	Messager	1er mai '09	600 00	15 avr. '91	1er mai '09
Smith, Wm. P	Commis	9 avr. '10	850 00	21 mai '82	9 avr. '10
Somers, Frank	Commis et préposé au débarquement.	1er fév. '91	1,150 00	3 août '68	1er fév. '91
Stanbury, Arthur B	Vérificateur	1er juil '03	1,000 00	10 déc. '75	1er juil '03
Steckley, Percy L	Commis	14 oct. '10	850 00	4 oct. '88	14 oct. '10
Stock, James J	Vérificateur	22 oct. '07	850 00	7 juin '65	22 oct. '07
Sullivan, Jessie M	Commis	1er juin '04	800 00	7 avr. '70	1er juin '04
Tennant, T. Wesley	do	1er sept. '08	1,050 00	13 déc. '80	1er sept. '08
Thompson, John	do	1er jan. '96	1,200 00	15 juil '70	5 déc. '88
Tinning, Wm. Kerr S	do	1er mai '82	1,200 00	29 août '62	1er mai '82
Tobin, Joseph J	do	21 mars '11	600 00	8 mars '90	9 avr. '10
Williams, Thomas	Messager	1er avr. '07	800 00	10 août '39	1er mai '78
Woods, Wm. Patrick	Commis	21 juin '86	1,200 00	27 août '63	21 juin '86
Woods, Patrick J	Vérificateur	21 nov. '07	800 00	4 mars '46	21 nov. '07
Wright, Robert	Douanier	1er avr. '07	750 00	13 mars '58	1er juil '83
Yorston, James	Garde-chef	1er août '00	1,200 00	12 juil '44	1er juil '77
Gilchrist, John Orangeville.	Sous-percepteur	1er jan. '03	1,000 00	2 nov. '36	21 jan. '93

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Toronto—Fin.			$ cts.		
Graydon, Robert.......... Streetsville.	Sous-percepteur.....	1er juil '88	700 00	1er juil '47	1er juil '88
Heary, John W............ Port Credit.	do	18 avr. '10	1,000 00	11 mai '76	18 avr. '10
Langan, John............. Georgetown.	do	1er août '99	1,100 00	10 août '41	1er août '99
Manning, John J........... Brampton.	do	4 nov. '90	1,000 00	17 août '52	4 nov. '90
Young, Thomas Temple..... Barrie.	do	1er juil '06	1,000 00	août '53	1er juil '06
Yule, Andrew............. Aurora et Newmarket.	do	1er avr. '01	1,050 00	10 oct. '39	1er avr. '01
Trenton.					
Fraser, Robert............	Percepteur.........	1er mai '04	1,200 00	jan. '47	1er mai '04
Wallaceburg.					
Fraser, John H............	Percepteur.........	14 nov. '96	1,200 00	27 avr. '56	14 nov. '96
Burnham, John W.......... Sombra.	Douanier...........	28 mai '10	600 00	27 déc. '56	28 mai '10
Hinnegan, William......... Walpole Island.	do	1er mai '04	600 00	29 jan. '70	1er mai '04
Mickle, Albert............ Port-Lambton.	do	1er mai '04	650 00	2 nov. '60	1er mai '04
Welland.					
Hill, John F..............	Percepteur.........	1er avr. '11	1,500 00	27 jan. '50	4 mars '97
McKay, Wilfrid J..........	Vérificateur.........	26 sept. '10	900 00	24 sept. '84	26 sept. '10
Toronto Ouest.					
Rice, Allan B.............	Percepteur.........	1er avr. '07	1,700 00	19 nov. '58	1er mai '04
Durrant, Harry............	Vérificateur.........	18 avr. '10	950 00	2 oct. '73	18 avr. '10
Hart, Daniel..............	Douanier...........	22 mai '11	1,100 00	9 juil '68	6 mars '09
McFarlane, Wm...........	do	19 juin '07	1,000 00	2 mai '57	19 juin '07
Whitby.					
Philp, James Rowe.........	Percepteur.........	1er mars '94	1,000 00	23 fév. '35	1er mars '94
Ward, Wm. W.............	Vérificateur.........	1er mars '08	850 00	15 déc. '59	1er mars '08
Windsor.					
Smith, John Atcheson.......	Percepteur.........	1er mars '94	2,500 00	23 fév. '35	1er mars '94
Barnett, John.............	Douanier...........	21 sept. 91	1,100 00	25 nov. '44	21 sept. '91
Beers, James R. M.........	do	1er déc. '91	850 00	18 sept. '50	1er déc. '91
Bennett, Geo. H...........	do	1er jan. '08	800 00	13 avr. '54	1er jan. '08
Crampton, James..........	Caissier............	1er jan. '89	1,300 00	10 déc. '39	1er jan. '89
Dalziel, Andrew H.........	Douanier...........	1er jan. '08	750 00	16 oct. '78	1er jan. '08
Dench, Thomas Q..........	do	1er jan. '91	800 00	4 juil '45	1er jan. '91
Drouillard, Albert..........	Préposé au débarquement.	19 déc. '83	800 00	12 mai '51	19 déc. '83

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Windsor—Fin.			$ cts.		
Dumond, Peter Eli	Douanier	1er fév. '02	800 00	25 juil '88	1er fév. '02
Hanrahan, Patrick	Préposé au débarquement.	5 mai '82	800 00	5 juin '48	5 mai '82
Kerr, Jas. W	Vérificateur	9 mars '08	900 00	15 juil '59	1er jan. '08
McEwan, Peter H	Douanier	1er jan. '04	1,000 00	21 fév. '61	1er jan. '04
McIntosh, W. A	do	1er jan. '08	750 00	31 mars '61	1er jan. '08
McKee, Charles F	do	1er juin '02	800 00	30 nov. '63	1er juin '02
Pepin, Jos. N	do	1er jan. '08	750 00	19 juil '43	1er jan. '08
St.-Louis, Francis R	do	1er juin '02	800 00	26 mars '53	1er juin '02
Thibert, Narcisse	do	1er mars '04	800 00	24 août '54	1er mars '04
Thompson, Marshall	do	5 jan. '92	1,000 00	30 juin '46	5 jan. '92
Turk, John	do	9 juin '97	1,200 00	13 mai '44	9 juin '97
Walker, Albert J	do	1er jan. '08	800 00	7 mai '69	1er jan. '08
Welsh, Walter	do	9 juin '97	1,400 00	24 fév. '44	9 juin '97
Yearsley, Jos. W	Vérificateur	9 oct. '06	800 00	10 oct. '50	9 oct. '06
Bailey, John, Walkerville.	Douanier	1er juin '02	900 00	25 jan. '56	1er juin '02
Ducharme, Severin, Belle River.	do	1er juil '06	500 00	25 nov. '67	1er juil '06
Leighton, Wm, Walkerville	do	1er jan. '08	800 00	4 avr. '74	1er jan. '08
Montreal, Alfred T, Walkerville.	Sous-percepteur	1er fév. '02	1,600 00	27 avr. '70	1er fév. '02
Pequegnot, Claude F, Sandwich.	Douanier	1er fév. '02	400 00	16 nov. '46	1er fév. '02
Woodstock.					
Van Ingen, Wm. Henry	Percepteur	22 nov. '66	1,500 00	31 oct. '32	6 avr. '58
Irwin, Christopher H	Vérificateur	11 sept. '06	800 00	6 juil '53	11 sept. '06
Hogarth, Jabez Daniel, Norwich.	Sous-percepteur	1er oct. '01	750 00	24 avr. '54	1er oct. '01
PROVINCE DU MANITOBA.					
Brandon, Man.					
Graham, Herbert Clement	Percepteur	17 août '99	2,100 00	27 fév. '56	1er fév. '98
Harding, Ernest A	Douanier	29 mai '11	1,100 00	3 juil '63	17 juil '08
Morgan, Thomas M	Vérificateur	22 nov. '09	1,000 00	31 jan. '50	22 nov. '09
Sproule, John	Estimateur	1er juil '08	1,450 00	17 jan. '49	1er juil '08
Morton, Edmond, Carberry.	Sous-percepteur	1er jan. '08	800 00	22 avr. '55	1er jan. '08
McNiven, Jno. Davidson, Virden.	do	16 sept. '98	1,100 00	10 fév. '61	16 sept. '98
Perry, Thos. Barclay, Deloraine.	do	1er juil '03	800 00	23 jan. '47	1er juil '03

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—MANITOBA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Brandon—Fin.			$ cts.		
Reekie, Alex. McKay........ Deloraine.	Sous-percepteur.....	1er juil '00	1,000 00	18 fév. '39	1er juil '00
Schnarr, Wm. J............. Killarney.	do	1er avr. '05	900 00	7 jan. '64	1er avr. '05
Scott, Philip............... Bannerman.	do	1er août '08	900 00	....	1er août '08
Emerson, Man.					
Gault, Wm................	Percepteur.........	30 sept. '08	1,400 00	9 mai '69	30 sept. '08
Allen, Geo. G..............	Douanier...........	1er nov. '92	900 00	9 nov. '50	1er nov. '92
Hamilton, Jno. G...........	do	29 mai '11	1,100 00	7 sept. '72	1er juil '05
Sherbino, John F...........	Vérificateur.........	1er juil '06	850 00	19 mai '79	1er juin '06
Gretna.					
Mather, Thos. John.........	Percepteur.........	1er jan. '00	1,300 00	10 jan. '58	7 juil '98
Bean, Henry Jean...........	Douanier...........	14 oct. '10	850 00	12 août '50	14 oct. '10
Salzwedel, Martin H. F......	do	1er oct. '04	900 00	21 déc. '65	1er oct. '04
Klassen, Jacob A........... Haskett.	Sous-percepteur.....	1er juil '08	900 00	15 mai '63	1er juil '08
Portage-la-Prairie.					
Marshall, James Alex........	Percepteur.........	14 avr. '09	1,600 00	11 déc. '58	15 déc. '85
Bourne, George Wm.........	Douanier...........	1er juin '05	1,100 00	5 août '44	1er juin '05
Dreweatt, Digby H..........	Vérificateur.........	9 avr. '10	950 00	12 août '58	9 avr. '10
Young, Robert D........... Neepawa.	Sous-percepteur.....	1er juil '01	1,000 00	5 juil '68	1er juil '01
Winnipeg.					
Strang, Andrew............	Percepteur.........	23 déc. '10	4,000 00	9 mars '49	23 déc. '10
Allen, F. John..............	Premier commis.....	1er juil '02	1,900 00	3 fév. '56	1er juil '83
Anderson, Henry Jas........	Douanier...........	1er déc. '10	1,000 00	8 mai '59	1er déc. '10
Beggs, Warren.............	do	25 jan. '11	1,000 00	10 sept. '66	25 jan. '11
Bell, Harry Ed.............	do	16 mai '11	1,100 00	'83	16 mai '11
Bennie, Thos...............	Estimateur.........	21 oct. '98	1,850 00	11 nov. '39	1er oct. '92
Bergeron, Narcisse..........	Douanier...........	24 mai '11	1,100 00	26 oct. '51	1er sept. '05
Browne, Ernest Wm........	Vérificateur.........	23 juil '08	1,000 00	15 sept. '44	23 juil '08
Buchanan, George E........	Commis............	21 mars '11	1,200 00	20 juin '62	21 mars '11
Burton, Jas. Wm...........	Douanier...........	13 fév. '11	1,000 00	9 jan. '80	13 fév. '11
Cameron, John A...........	Vérificateur.........	11 sept. '06	1,000 00	19 juil '59	11 sept. '06
Campbell, Helen E.........	Douanier...........	8 juin '10	900 00	19 mai '77	8 juin '10
Christie, Donald P..........	Commis............	30 nov. '10	950 00	19 fév. '76	30 nov. '10
Corrigan, B. L..............	Douanier...........	24 mai '11	1,050 00	3 juin '84	11 sept. '06

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—MANITOBA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Winnipeg—Suite.			$ cts.		
Cooper, Wm. J	Douanier	1er dec. '04	1,300 00	10 déc. '64	1er oct. '88
Cummings, Wm	Vérificateur	6 nov. '08	1,000 00	25 déc. '48	6 nov. '08
Davies, Owen Henry	Douanier	24 mai '11	1,100 00	21 sept. '78	11 sept. '06
Eadie, Richard F	Estimateur	1er juil '00	1,600 00	18 avr. '67	1er juil '00
Flemming, Konstantin A. N	Commis	21 mars '11	1,100 00	16 avr. '73	21 mars '11
Freeman, Jacob	Douanier	1er jan. '03	1,000 00	5 mai '47	1er jan. '03
Fulthorp, Geo. Ed	do	14 oct. '10	1,200 00	avr. '48	14 oct. '10
Gagnon, Louis G	do	1er juil '04	1,200 00	22 août '61	1er juil '04
Gingras, Anthony B	do	24 mai '11	1,100 00	20 oct. '76	28 oct. '09
Glenwright, Thos. F	do	26 sept. '10	1,000 00	16 oct. '68	26 sept. '10
Griffith, Wm. C	Jaugeur	1er sept. '05	1,150 00	24 juin '39	1er sept. '05
Hughes, Joseph J	Douanier	21 mars '11	1,000 00	23 juin '62	21 mars '11
Kennedy, Arch M	Inspecteur	1er août '11	1,600 00	1er oct. '75	16 mars '09
Kennedy, David D	Douanier	25 jan. '11	1,000 00	1er août '85	25 jan. '11
Kenner, Albert E	Commis	11 sept. '09	1,200 00	23 jan. '75	11 sept. '09
Kirk, Harry E	do	21 mars '11	1,000 00	31 jan. 68	21 mars '11
Messner, Chas. J	Vérificateur	19 jan. '09	850 00	8 déc. '87	19 jan. '09
Morison, Wm. T. M	Douanier	19 juin '07	1,350 00	8 août '68	19 juin '07
Murdock, Wm	Vérificateur	11 sept. '06	1,000 00	23 mai '66	11 sept. '06
McColl, Angus C	Douanier	1er juil '00	1,200 00	15 avr. '59	1er juil '00
McDonald, Frank B	Vérificateur	16 mars '09	1,000 00	2 juin '54	16 mars '09
MacDonald, Davison W	Estimateur adjoint	4 avr. '10	1,200 00	6 déc. '74	9 avr. '10
MacKay, Jas. Ed	Douanier	26 sept. '10	1,050 00	10 nov. '84	26 sept. '10
McMillan, John K	Vérificateur	11 sept. '06	1,000 00	18 avr. '58	11 sept. '06
McNab, Gertrude	Douanier	24 mai '11	1,100 00	7 nov. '68	1er juil '04
O'Donohue, John	do	17 août '99	1,100 00	4 fév. '38	17 août '99
Orr, Joseph S	Vérificateur	23 juil '08	1,000 00	15 sept. '44	23 juil '08
Patton, Royden P	do	1er juil '09	950 00	5 avr. '87	1er juil '08
Pearson, Arnold	do	1er août '08	950 00	16 sept. '87	1er août '08
Pearson, Samuel	Douanier	16 mai '11	950 00	19 fév. '77	16 mai '11
Rannard, Andrew B	Estimateur	24 mai '11	1,600 00	30 juil '70	22 oct. '07
Scott, David J	Vérificateur	1er sept. '05	1,200 00	12 sept. '69	1er sept. '05
Sedgwick, John	Douanier	16 mai '11	1,000 00	22 nov. '72	16 mai '11
Simpson, William	do	1er mars '02	1,000 00	14 août '54	1er mars '02

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—MANITOBA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Spain, John Jos	Douanier	16 mai '11	950 00	22 nov. '72	16 mai '11
Stark, R. Scott	Vérificateur	6 nov. '08	1,000 00	15 fév. '78	6 nov. '08
Stevens, Fred. Wm	Douanier	24 mai '11	1,100 00	28 juil '63	11 sept. '06
Sutton, Richard	Commis	24 mai '11	1,100 00	23 fév. '43	1er déc. '84
Taylor, Arthur J	Estimateur adjoint	12 nov. '10	1,050 00	16 déc. '72	12 nov. '10
Telford, Donald M	Estimateur	1er mars '02	1,850 00	12 nov. '45	1er mars '02
Thompson, Wm. Henry	Premier commis	1er avr. '92	1,900 00	28 juin '59	10 avr. '81
Welte, Emile	Douanier	29 mai '11	1,100 00	1er sept. '54	29 mai '11
White, John	Jaugeur adjoint	14 oct. '10	1,100 00	'79	1er juil '09
Williams, George R	Douanier	1er juin '04	1,000 00	15 fév. '64	1er juin '04
Wise, Henry A	Estimateur	26 sept. '10	1,600 00	7 juil '71	26 sept. '10
Wren, John T	Commis	16 mars '09	1,200 00	9 déc. '67	16 mars '01
Conner, Jas. P (Snow Flake.)	Douanier	1er août '08	600 00	'47	1er août '08
Kerr, Ezra McGie (Crystal City.)	Sous-percepteur	1er juil '03	700 00	'64	1er juil '03
McMillan, Dugald N (Morden.)	do	28 mai '11	900 00	12 nov. '42	28 mai '11
Mills, Richard Geo (Sprague.)	Vérificateur	23 juin '08	750 00	9 juil '86	23 juin '08
Mills, Wm (Sprague.)	Sous-percepteur	1er mars '04	1,000 00	18 déc. '48	1er jan. '91
Wood, George (Selkirk.)	do	1er juin '05	800 00	23 avr. '48	1er juin '05
PROVINCE DU SASKATCHEWAN					
Moose Jaw.					
MacIntyre, Wm. M	Percepteur	1er avr. '08	1,600 00	10 mai '73	28 fév. '07
Gabb, Henry J	Douanier	11 sept. '09	1,100 00	11 avr. '81	11 sept. '09
English, John Jas (Maple Creek.)	Sous-percepteur	1er jan. '08	1,000 00	16 août '32	1er jan. '08
Greer, Edwin Wallace (Weyburn.)	do	22 mai '11	1,000 00	13 avr. '54	22 mai '11
North Portal.					
Paterson, Archibald Campbell.	Percepteur	1er juil '04	1,600 00	13 avr. '53	1er août '95
Jarrott, Thomas	Commis	26 sept. '10	950 00	25 nov. '72	26 sept. '10
Neal, William Arthur	Vérificateur	1er avr. '08	1,000 00	10 juin '67	1er avr. '08
Régina.					
Jameson, Samuel Bell	Percepteur	14 avr. '09	1,600 00	19 fév. '53	16 déc. '88
Shaw, Jos. B	Premier commis	14 oct. '10	1,350 00	30 sept. '72	7 sept. '07

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—SASKATCHEWAN.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Saskatoon.			$ cts.		
Chubb, Benj	Percepteur	1er avr. '10	1,600 00	27 mars '56	1er jan. '08
Foster, Robert	Douanier	12 nov. '10	1,300 00	6 sept. '71	12 nov. '10
Crawford, John Prince-Albert.	Sous-percepteur	1er juil '03	1,300 00	16 sept. '53	1er juil '03
Mills, Percy B Yorkton.	do	21 mars '11	1,200 00	15 août '72	21 mars '11
Richardson, Jas. T Humboldt.	do	1er avr. '08	1,100 00	26 juin '57	1er avr. '08
PROVINCE DU ALBERTA.					
Calgary.					
Allen, Alexander	Percepteur	1er juil '01	2,500 00	5 sept. '37	1er juil '01
Blick, Chas. A	Douanier	21 juil '08	1,150 00	1er oct. '63	23 juil '06
Brown, Richard P. S	Commis	1er mai '10	1,200 00	3 jan. '73	27 juil '07
Buckley, Roy C	do	27 avr. '10	1,000 00	22 mars '85	27 avr. '10
Hornibrook, Jno. S	do	9 avr. '10	1,200 00	21 mars '74	9 avr. '10
Patterson, Frank D	do	31 jan. '10	1,000 00	9 déc. '85	31 jan. '10
McLaren, Gilbert Edward	do	26 sept. '10	900 00	23 août '84	26 sept. '10
Edmonton.					
Osborne, Frank Alfred	Percepteur	1er juil '04	1,900 00	13 mai '60	1er jan. '97
Dyer, Daniel	Commis	6 mai '07	1,200 00	27 fév. '70	6 mai '07
Elliott, Alan Hugh	do	21 mars '11	1,000 00	9 mars '85	21 mars '11
Lamoureux, Luc Oliva	do	1er avr. '08	1,100 00	9 août '62	1er avr. '08
Lee, Jno. E.	do	8 juin '10	1,100 00	11 juin '74	8 juin '10
MacKenzie, John	Douanier	24 mai '11	1,100 00	3 fév. '62	27 mars '08
Rea, John	Commis	1er avr. '08	1,100 00	2 déc. '74	1er avr. '08
Walsh, Thomas James Strathcona.	Sous-percepteur	30 nov. '08	1,100 00	10 août '75	30 nov. '08
Lethbridge.					
Shaw, Francis Davis	Percepteur	27 juil '07	2,000 00	31 oct. '56	1er juil '95
Burnett, Wm. B	Douanier	24 mai '11	1,100 00	2 mars '52	1er avr. '08
Gibbons, Wm. Geo	Commis	30 nov. '10	900 00	19 jan. '83	30 nov. '10
McCaig, David Spencer	Douanier	24 mai '11	1,100 00	6 oct. '79	7 déc. '06
Beach, Anson C Frank.	Sous-percepteur	1er jan. '08	1,200 00	19 sept. '40	1er jan. '08
Higgins, Thos McLeod.	do	28 fév. '07	1,200 00	20 nov. '55	28 fév. '07
Tennant, Henry Coutts.	do	1er avr. '98	1,100 00	2 juil '45	1er avr. '98
Woolf, Martin Cardston.	do	28 mai '10	1,000 00	18 oct. '58	28 mai '10

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
PROVINCE DE COLOMBIE-BRITANNIQUE.			$ cts.		
Cranbrook.					
White, Henry	Percepteur	1er avr. '08	1,350 00	3 sept. '63	1er avr. '08
Chisholm, Alex. John — Kingsgate.	Sous-percepteur	29 jan. '08	1,000 00	10 nov. '69	29 jan. '08
Rykert, John Charles — Rykert.	do	1er sept. '03	1,000 00	9 août '57	1er sept. '03
Fernie.					
Henderson, Geo. Gerrie	Percepteur	14 avr. '09	1,700 00	13 jan. '64	1er jan. '08
Gates, Wm. Henry	Douanier	14 oct. '10	1,100 00	30 août '89	14 oct. '10
McIntosh, Jno. F.	do	1er août '95	1,300 00	1er juin '48	1er août '95
Ellis, George — Michel.	Sous-percepteur	28 mai '10	1,100 00	19 avr. '46	28 mai '10
Joule, Alfred James — Gateway.	do	7 sept. '07	1,000 00	6 fév. '50	8 juin '92
Grand Forks.					
Gilpin, Randolph Robert	Percepteur	1er sept. '03	1,650 00	9 nov. '61	1er sept. '03
Cook, Wm. Johnstone	Douanier	24 mai '11	1,100 00	9 avr. '70	1er jan. '08
Cameron, Angus — Cascade City.	Sous-percepteur	31 déc. '07	1,000 00	31 déc. '60	31 déc. '07
Delahay, Wm. — Phoenix.	do	4 mars '07	1,200 00	4 août '57	4 août '07
Stewart, James A. — Carson.	do	28 mai '10	950 00	2 sept. '64	28 mai '10
Greenwood.					
McCutcheon, Hugh	Percepteur	1er avr. '07	1,200 00	4 juin '54	1er jan. '00
Coristine, Dillon — Osoyoos.	Sous-percepteur	1er jan. '08	900 00	3 juil '70	1er jan. '08
Eddy, Allan F. — Bridesville.	do	1er jan. '08	1,000 00	17 nov. '77	1er jan. '08
Frith, Walter M. — Keremeos.	do	11 fév. '08	1,100 00	26 oct. '73	11 fév. '08
Kerr, Robt. Duncan — Midway.	do	1er jan. '08	1,000 00	16 mai '74	1er jan. '08
Methot, Joseph Hilaire — Myncaster.	do	1er jan. '09	1,150 00	18 août '65	1er août '04
Nanaïmo.					
Smith, Bedford H.	Percepteur	22 oct. '84	1,600 00	1er juin '49	22 oct. '84
Good, Henry Leslie	Douanier	1er fév. '92	1,200 00	16 oct. '63	1er fév. '92
Johnston, George	do	1er août '10	1,150 00	18 sept. '63	1er août '10
Allan, Robert — Chemainus.	Sous-percepteur	4 mars '07	1,000 00	16 mars '71	4 mars '07
Conway, Thos. D. — Ladysmith.	do	1er mai '04	1,100 00	9 jan. '44	1er mai '04
Roe, Geo. Henry — Union Bay.	do	11 sept. '94	1,200 00	5 juin '65	11 sept. '94
Waterhouse, Arthur E. — Pt. Alberni.	Douanier	1er août '08	200 00	2 sept. '69	1er août '08

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Nelson.			$ cts.		
Johnstone, George	Percepteur	1er août '95	2,000 00	15 nov. '58	1er juil '87
Bunyan, John G	Douanier	19 avr. '10	1,100 00	13 juin '74	19 avr. '10
Sheppard, Edward H	do	22 nov. '09	1,300 00	21 jan. '76	22 nov. '09
Stone, Oliver T. Kaslo.	Sous-percepteur	28 mai '10	900 00	24 déc. '40	28 mai '10
Vroom, John P. Waneta.	do	1er juil '00	1,100 00	4 oct. '69	1er juil '00
New Westminster.					
Munn, Angus	Percepteur	1er juil '02	1,900 00	28 nov. '58	1er juil '02
Adams, Jos. Clifford	Commis	11 mai '11	900 00	9 déc. '91	11 mai '11
Campbell, Samuel	Douanier	26 sept. '10	950 00	14 mars '70	26 sept. '10
Johnson, Winfred E	Commis	22 nov. '09	1,000 00	22 déc. '79	22 nov. '09
Lennie, Ebenezer Dundas	do	6 mai '07	1,200 00	14 oct. '84	6 mai '07
Peele, Percy R	Douanier	1er nov. '97	1,400 00	1er nov. '71	1er nov. '97
Shortreed, Robt. J	Vérificateur	26 sept. '10	900 00	23 mars '60	26 sept. '10
Trodden, Gordon James	Douanier	24 mai '11	1,100 00	26 fév. '76	28 fév. '07
Turnbull, William	Commis	11 sept. '09	1,000 00	1er fév. '86	11 sept. '09
York, Thos. F	Douanier	1er juin '00	800 00	2 oct. '58	1er juin '00
Ackerman, Asa. Huntingdon.	Sous-percepteur	14 oct. '06	1,100 00	15 mai '55	14 août '06
Bown, Edmund Alfred. Ladner.	do	1er avr. '08	750 00	1er mars '69	1er avr. '08
Matheson, Neil M. Douglas.	do	1er mai '07	1,300 00	1er mars '82	1er avr. '05
Murchison, John E. Steveston.	do	23 juin '09	900 00	7 mars '58	28 mai '10
Prince-Rupert.					
McDonald, Boswell Robert	Percepteur	26 mars '09	2,400 00	9 avr. '65	1er nov. '89
McLeod, Jarvis Hartley	Douanier	26 sept. '10	1,800 00	30 août '82	26 sept. '10
Sharp, Jarvis. Port Simpson.	Sous-percepteur	28 mai '10	600 00	23 oct. '64	28 mai '10
Tervo, Christian Albert. Stikeen.	do	14 avr. '08	600 00	31 jan. '75	14 avr. '08
Revelstoke.					
Atkins, Benjamin R	Percepteur	1er sept. '06	1,400 00	5 mai '66	4 déc. '00
McMartin, Jas. Archer	Douanier	7 mai '00	1,200 00	29 oct. '66	1er août '91
Bryson, Melville. Ashcroft.	Sous-percepteur	6 mai '07	1,250 00	10 jan. '70	6 mai '07
Howell, Thos. Kamloops.	do	1er juil '00	900 00	30 juin '58	1er juil '00

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Rossland.			$ cts.		
MacDonald, John Hugh	Percepteur	11 août '08	1,600 00	21 nov. '55	11 août '08
Stevens, Daniel B	Douanier	23 jan. '05	1,200 00	23 nov. '56	17 avr. '99
Campbell, Arch. E	Sous-percepteur	12 avr. '11	1,050 00	17 jan. '53	12 avr. '11
Trail.					
Wood, William Martin	do	30 juin '06	1,150 00	19 nov. '52	29 avr. '98
Paterson.					
Vancouver.					
Bowell, John Moore	Percepteur	1er juil '87	2,400 00	1er oct. '56	oct. '79
Alcock, Thos. C	Vérificateur	1er jan. '03	1,000 00	5 avr. '50	1er jan. '03
Allan, Nicol	Jaugeur	1er juil '01	1,200 00	3 juin '41	1er juil '01
Aitken, Robert	Commis	1er juin '04	1,200 00	31 oct. '52	1er juin '04
Bajus, Wm	Vérificateur	29 juin '04	1,000 00	7 nov. '54	27 juin '04
Barton, James Cameron	do	1er juin '06	1,000 00	18 juil '72	1er juin '06
Blair, Wesley A	Commis	1er jan. '03	1,500 00	11 mars '72	1er jan. '03
Boult, Walter Lionel	Préposé au débarquement.	1er avr. '02	950 00	14 mars '67	1er avr. '02
Brown, Alexander	Estimateur adjoint	1er juil '04	1,300 00	18 mai '48	1er juil '04
Buchan, Jno	Commis	9 avr. '10	1,000 00	27 nov. '89	9 avr. '10
Burns, Frank M	do	1er déc. '10	900 00	2 oct. '86	1er déc. '10
Burpee, George F	Douanier	14 oct. '10	950 00	30 mars '48	14 oct. '10
Cartwright, Henry G	Commis	1er mai '01	1,200 00	21 août '83	1er mai '01
Cosgrove, Robert	Vérificateur	4 mars '07	1,000 00	2 mai '59	4 mars '07
Downing, William	do	1er juil '04	1,000 00	25 déc. '39	1er juil '04
Eldridge, Cortes C	Estimateur	1er juil '00	1,800 00	7 mars '46	1er juil '00
Fagan, Joseph E	Douanier	24 mai '11	1,100 00	27 sept. '69	1er juil '04
Farrington, Arthur	Commis et préposé au débarquement.	1er mai '04	1,000 00	25 nov. '75	1er mai '04
Ferguson, Dougal	Douanier	1er juil '00	1,000 00	20 jan. '46	1er juil '00
Green, Walter V. T	Commis	28 avr. '11	950 00	29 juil '79	28 avr. '11
Greer, Frederick R	Premier commis	1er mai '07	1,800 00	7 mai '68	1er juin '09
Hamilton, Alex	Vérificateur	18 avr. '08	1,000 00	10 juil '67	18 avr. '08
Hilton, Chas. Thos	Estimateur adjoint	28 avr. '11	1,300 00	4 fév. '66	28 avr. '11
Ker, Jas	Douanier	1er juil '00	1,000 00	2 nov. '60	1er juil '00
LeCappellain, John O	Estimateur	14 avr. '08	1,800 00	1er sept. '53	14 avr. '08
Maxwell, Robt. C	Commis	9 avr. '10	1,100 00	18 déc. '99	9 avr. '10
Miller, Jas. F	Vérificateur	20 oct. '09	1,000 00	23 avr. '60	20 oct. '90
Moore, Herbert Edward	Commis	21 mars '11	800 00	6 mars '91	21 mars '11
Moscrop, John	do	1er août '05	1,150 00	21 mai '72	1er août '05

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Vancouver—Fin.			$ cts.		
McAllister, Peter	Douanier	1er juil '00	1,000 00	22 mars '62	1er juil '00
McDonald, Raymond D	Commis	27 mai '10	1,000 00	31 août '78	27 mai '10
McLeod, John W. S	do	1er sept. '08	1,150 00	29 nov. '72	1er sept. '08
McLean, Murdock C	Vérificateur	1er mars '06	950 00	24 mai '41	1er mars '06
McLeod, John C	Commis	1er mai '08	1,100 00	'46	1er mai '08
MacHaffie, William	Vérificateur	1er juil '04	1,000 00	20 fév. '36	1er juil '04
MacRae, Donald	Douanier	1er oct. '01	1,150 00	23 fév. '60	1er oct. '01
Perry, Samuel Joseph	Vérificateur	1er avr. '08	1,000 00	28 jan. '79	1er avr. '08
Roach, James	do	1er mars '08	1,000 00	22 juin '63	1er mars '08
Scoullar, Andrew William	do	1er juil '04	1,000 00	14 août '55	1er juil '04
Sowter, Arthur B	Commis	1er oct. '09	1,200 00	16 juin '70	1er jan. '08
Topham, Fred	do	1er juin '06	1,000 00	1er juin '70	1er juin '06
Trythall, Roy W	do	1er avr. '08	1,150 00	23 fév. '86	1er avr. '08
Walker, Geo	Douanier	1er juil '00	1,000 00	15 nov. '59	1er juil '00
Warburton, Henry H	Commis	31 mars '11	900 00	29 mai '61	31 mars '11
Whitehead, Charles A	do	9 avr. '10	1,100 00	13 déc. '64	9 avr. '10
Worsnop, Chas. Arthur	Inspecteur	9 oct. '95	2,200 00	18 oct. '58	1er mai '89
Halliday, William M — Alert Bay.	Sous-percepteur	8 juin '10	300 00	19 fév. '66	8 juin '10
Victoria.					
Newbury, John C	Percepteur	1er mars '05	3,000 00	6 fév. '62	1er sept. '83
Armstrong, Frank	Garde-clefs	1er août '99	1,00 000	29 mai '58	1er août '99
Aitkins, Wm	Premier commis	1er juil '05	1,600 00	13 août '46	1er nov. '88
Burnes, W. Jas	Vérificateur	1er juil '04	1,000 00	'63	1er juil '04
Beckwith, Herbert Edward	Douanier	1er nov. '90	1,100 00	14 déc. '44	4 nov. '90
Calderwood, Andrew	Commis	1er jan. '00	1,150 00	12 juil '67	1er jan. '00
Davey, Fred. Wm	Inspecteur	1er juil '05	1,800 00	28 nov. '70	3 sept. '88
Dewar, David	Douanier	16 mai '11	950 00	26 nov. '65	16 mai '11
Edwards, Samuel Wesley	Vérificateur	1er juil '04	950 00	3 avr. '58	1er juil '04
Fawcett, Edgar Lionel	Douanier	16 mai '11	900 00	3 fév. '79	16 mai '11
Graves, Hessay W	Commis	1er juin '88	1,200 00	18 nov. '58	1er juin '88
Gordon, James Daniel	Douanier	7 sept. '07	1,150 00	4 mai '60	10 mai '99
Howell, Robert George	Jaugeur	14 mai '08	1,200 00	28 fév. '63	1er juil '04
McCoy, J. O. H	Commis	21 mars '11	900 00	28 juin '83	21 mars '11
McLean, Donald	Douanier	1er juin '01	1,150 00	5 juin '45	1er juin '01

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Victoria—Fin.					
McTavish, John A	Commis	16 mai '96	1,100 00	4 déc. '77	16 mai '96
Mallett, James	Vérificateur	1er juil '04	1,000 00	10 oct. '43	1er juil '04
Morrison, Fred. J	Préposé au arrivage	1er juil '80	950 00	3 sept. '47	1er juil '80
Oliver, John	Douanier	1er mars '08	950 00	7 jan. '39	1er mars '08
Roberts, Thos	Commis	8 juin '92	1,200 00	11 déc. '50	8 juin '92
Simpson, Geo. F. D	do	1er juil '90	1,150 00	6 juil '58	1er juin '86
Small, Frank A	Douanier	24 mai '11	1,100 00	15 nov. '66	1er juin '05
Winsley, William Prest	Estimateur	28 avr. '08	1,700 00	7 mai '50	28 avr. '08
Dawson, T. du Y.					
McDougal, John A	Percepteur	20 oct. '09	2,750 00	1er juin '67	28 oct. '90
Whitehorse.					
Maclennan, Fred	Percepteur	1er avr. '05	2,250 00	20 sept. '52	1er avr. '05
Carmichael, William N	Douanier	4 mai '09	1,200 00	12 fév. '68	4 mai '09
Zinkan, Gleson Van Norman	do	10 août '08	1,200 00	21 jan. '68	10 août '08
Simmons, Leo E. Carcross.	Sous-percepteur	1er jan. '03	1,200 00	24 nov. '62	1er jan. '03

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—CONSEIL DES DOUANES.

Acker, William C	Commis	1er avr. '90	1,200 00	22 juin '68	1er avr. '90
Bartle, John C	Douanier	14 mars '28	1,600 00	21 août '57	14 mars '82
Bourinot, John C	do	1er mai '07	1,800 00	18 juil '63	1er mai '07
Brown, Geo. V	do	1er jan. '06	1,500 00	22 nov. '63	1er jan. '06
Capron, Banfield	do	1er mars '07	1,000 00	10 août '41	28 fév. '07
Costello, Thomas	Estimateur fédéral	23 juil '08	3,000 00	23 sept. '63	23 juil '08
Creelman, I. M	Douanier spécial	12 nov. '10	1,450 00	5 mars '82	1er août '08
Dunlop, Jas. R	do	1er août '08	1,650 00	22 avr. '74	1er oct. '04
Gould, Harry J	Douanier	1er nov. '05	1,800 00	28 nov. '77	1er oct. '01
Harris, Thos. A	do	29 mai '11	1,000 00	8 oct. '50	29 mai '11
Hay, Anna	Vérificateur	28 oct. '09	1,000 00	8 mai '65	28 oct. '09
Landreth, John H	Douanier spécial	1er août '08	1,800 00	25 oct. '66	1er mars '99
May, Geo. M	Douanier	2 avr. '92	900 00	31 juil '66	2 avr. '92
Mowat, Jas	do	31 déc. '07	900 00	7 nov. '50	31 déc. '07
McHaffie, Geo. A	Commis	1er juil '07	1,150 00	13 mai '87	1er mai '07

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—CONSEIL DES DOUANES.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
McMichael, Charles M......	Douanier spécial.....	1er juil '08	1,600 00	27 avr. '76	1er juil '08
Musselman, E. R............	Commis............	16 mai '11	900 00	24 juil '89	1er avr. '09
Northwood, Mrs. Kate......	Douanier...........	6 nov. '08	700 00	29 juil '49	6 nov. '08
Norris, Fred...............	do	1er avr. '08	1,800 00	11 oct. '70	1er avr. '08
Ogilvie, E. Del.............	do	21 juil '08	700 00	24 mai '69	21 juil '08
Potts, J. Edward...........	do	1er avr. '00	1,400 00	21 mai '72	1er avr. '00
Scace, Frederick G..........	do	1er avr. '00	2,000 00	16 avr. '69	1er avr. '00
Scott, Henry S.............	do	1er jan. '06	2,500 00	4 jan. '69	1er jan. '06
Tansey, Timothy P..........	do	10 avr. '89	1,350 00	28 jan. '56	10 avr. '89
Wilson, Margaret E.........	Commis............	16 mars '09	750 00	2 avr. '80	16 mars '09
Inspecteur des Ports, etc.					
McMichael, Solon Wm., I.S.O. Toronto.	Chef et inspecteur général.	1er avr. '09	4,000 00	18 nov. '48	5 mars '73
Allen, Henry Wm........... Windsor, Ont.	Inspecteur..........	22 jan. '02	2,500 00	29 déc. '43	22 jan. '02
Belton, Francis S........... Toronto.	do	23 avr. '08	2,500 00	18 mars '48	16 mai '96
Boak, Walter C............. Halifax.	do	2 juin '09	2,300 00	18 nov. '54	2 juin '09
Busby, Edward S........... Vancouver, C.-B.	do	1er juin '06	2,500 00	12 juin '63	1er juil '03
Clappison, Thomas......... Hamilton, Ont	do	19 août '99	2,500 00	20 nov. '54	7 mai '97
Connolly, Wm.............. Winnipeg, Man.	do	1er sept. '08	2,400 00	17 mai '58	6 oct. '00
Cote, Geo. E............... Montréal, Qué.	Inspecteur-adjoint...	19 jan. '09	1,900 00	8 déc. '66	19 jan. '09
Kenny, John............... Lethbridge, Alta.	Inspecteur..........	19 juin '07	2,500 00	17 avr. '54	1er fév. '03
Lemieux, Hermidas A....... Montréal, Qué.	do	1er juil '01	2,500 00	19 jan. '37	1er jan. '63
McKay, Alexander.......... Hamilton, Ont.	do	1er mai '96	2,500 00	19 avr. '43	1er mai '96
Macdonald, Daniel C........ Port Hood, N.E.	do	26 sept. '10	2,100 00	29 mai '72	26 sept. '10
MacLaren, John Smith...... St.-Jean, N.B.	do	1er jan. '86	2,500 00	20 fév. '45	jan. '68
Marchant, William.......... Victoria, C.B.	do	19 juin '07	2,500 00	19 mai '54	1er sept. '97
O'Meara, Dom. Daly........ Québec, Qué.	do	1er mai '91	2,500 00	17 jan. '40	1er nov. '70
Parmelee, John D........... Sherbrooke.	do	1er juil '08	2,400 00	1er sept. '62	8 nov. '90
Shaw, Abraham............ Kingston, Ont.	do	19 août '98	2,500 00	11 déc. '48	19 jan. '75
Wood, Wyatt S............. Toronto, Ont.	do	1er mai '07	2,500 00	14 fév. '63	15 juin '98
Young, Geo. Holmes........ Regina, Sask.	do	1er août '88	2,500 00	7 août '51	1er juil '73
Service Préventif.					
Duncan, James.............	Douanier...........	26 déc. '06	900 00	6 sept. '48	26 déc. '06
Harvey, James S............	do	23 fév. '04	900 00	1er mars '44	23 fév. '04

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Coulter, Robt. Millar, C.M.G., M.D.	.....	Sous-directeur gén. des postes.	1er août '97	5,000 00	9 sept. '57	1er août '97 *13 juil '96
Laschinger, Edmund H...	1–A.	Sous-directeur gén. des postes, adj.	1er avr. '07	3,950 00	14 juin '74	15 juin '98
Johnstone, Washington Jos.	do	Surintendant des finances.	1er avr. '08	3,450 00	20 oct. '54	1er jan. '77 *25 oct. '76
Smith, Sidney, I.S.O.....	do	Contrôleur des magasins post.	1er sept. '08	3,100 00	29 juil '50	23 jan. '70
Stanton, Edmund Patrick.	do	Surintendant de la div. des timbres.	1er sept. '08	3,100 00	25 mars '54	9 mars '74 *14 fév. '74
Armstrong, Barthol Mahon	do	Cont. du serv. des courriers sur che. de fer.	1er sept. '08	3,100 00	31 mars '49	5 nov. '67
Harrington, William Hague	do	Surin. de la div. caisses d'éparg.	1er sept. '08	3,100 00	19 avr. '52	30 nov. '70
Anderson, Geo. Clayton...	do	Surin. de la div. du service des p.	1er sept. '08	3,100 00	1er avr. '58	1er juin '82 *15 mai '82
Smith, William, B.A., I.S.O.	do	Secrétaire et archiviste.	1er sept. '08	3,100 00	31 jan. '59	11 nov. '76
Rowan, Walter..........	do	Surin. de la div. des mand.-pos.	1er sept. '08	3,100 00	25 mai '57	1er oct. '74
Verret, Hector B.........	do	Surintendant de la correspondance.	1er sept. '08	3,100 00	9 fév. '74	1er juil '00 *1er juil '97
Glover, William John.....	do	Comptable.......	1er avr. '10	2,900 00	1er jan. '63	1er jan. '87 *29 nov. '86
Northrop, Bradbury Mills.	do	Surintendant......	1er avr. '11	2,800 00	19 août '54	6 juin '83
Binks, Geo. J............	1–B.	Sur., div. des lettres de rebut.	1er juin '05	2,400 00	24 fév. '48	1er mai '75 *13 août '74
Throop, Arthur Wilkinson	do	Sous-secrétaire....	1er avr. '07	2,400 00	3 déc. '51	20 août '69
Bennett, William E......	do	Premier commis...	8 mai '07	2,300 00	10 mai '55	25 nov. '71
Moon, Francis Graham...	do	do ...	1er jan. '08	2,400 00	8 oct. '60	1er juil '80 *1er oct. '77
Martin, John Clatworthy.	do	do ...	1er avr. '08	2,400 00	30 nov. '66	1er août '86 *7 août '86
Graham, John...........	do	do ...	1er avr. '11	2,100 00	12 fév. '45	28 mai '64
Maingy, LeFeuvre Anstruther.	2–A.	Dessinateur......	1er jan. '82	2,100 00	17 nov. '47	1er oct. '76 *15 nov. '75
White, Geo. Rivers.......	do	Commis..........	14 oct. '91	2,100 00	3 oct. '56	1er juil '73 *27 oct. '71
Pope, Charles............	do	do	27 juil '95	2,100 00	24 mars '58	9 mars '74 *17 oct. '73
Daubney, Edwin.........	do	do	16 mai '96	2,100 00	27 déc. '45	1er juil '82 *1er juin '76
O'Brien, William Daniel..	do	do	1er juil '98	2,100 00	17 mars '45	8 mai '62
Smith, Frederick Howard.	do	do	1er juil '01	2,100 00	2 déc. '59	2 juin '84 *30 juin '82
Eagleson, William Henry..	do	do	1er juil '02	2,000 00	12 mars '51	19 sept. '71 *20 oct. '70
Rochester, Francis King..	do	do	1er juil '02	2,000 00	31 juil '61	23 mars '83 *20 mars '83
Fairweather, James H....	do	do	1er oct. '04	1,950 00	27 juil '59	1er oct. '76 *28 avr. '76
Brown, John H..........	do	do	1er juil '05	1,900 00	29 avr. '59	1er mai '82
‡Béroard, Charles Pierre Victor.	do	do	1er juil '06	1,850 00	3 août '45	‡1er août '94 *1er juil '92
Grout, Francis Eric Sewell	do	do	1er avr. '07	1,850 00	11juin '66	1er juin '82
Conroy, Joseph Matthew.	do	do	1er avr. '07	1,850 00	12 nov. '63	30 sept. '84 *1er oct. '84
Anderson, Frederick Chas.	do	do	1er avr. '07	1,850 00	23 juin '61	1er juil '86 *2 jan. '86

‡Date de la nomination à un emploi temporaire.
†Service antérieur du 16 avril 1883 au 5 juin 1888.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Fortier, James Gordon....	2-A	Commis..........	8 mai '07	1,800 00	11 fév. '62	12 jan. '86
Barrett, Donald Alexander	do	do	1er avr. '08	1,800 00	19 sept. '49	9 mars '74 *18 déc. '73
Greenfield, Robert.......	do	do	1er avr. '08	1,800 00	24 fév. '54	1er juil '82 *1er juin '76
Campbell, Herbert Sheridan.	do	do	1er avr. '08	1,800 00	30 avr. '62	1er oct. '83
Matthewman, Ernest H...	do	do	1er avr. '08	1,800 00	8 oct. '64	24 mars '84 *5 mars '84
Stewart, William Charles E.	do	do	1er avr. '08	1,800 00	13 juil '64	22 juin '81
Lewis, Joseph Henry.....	do	do	1er avr. '08	1,800 00	1er jan. '56	27 sept. '86 *26 sept. '86
McGuire, Horace........	do	do	1er avr. '08	1,800 00	6 juil '64	5 fév. '87
Brennan, Patrick John....	2-B.	do	1er juil '84	1,600 00	31 déc. '53	1er déc. '83 *1er mars'81
McCarthy, Denis Francis.	do	do	1er juin '85	1,600 00	18 fév. '46	22 mai '68
Kreps, William Henricus..	do	do	1er juil '85	1,600 00	30 juin '50	4 août '70
Greaves, Walter.........	do	do	1er juil '86	1,600 00	10 déc. '51	19 mai '79 *1er juil '79
McGrail, Thomas........	do	do	1er juil '87	1,600 00	25 juin '59	8 oct. '78
Gray, Harry Hamilton Ormond.	do	do	1er juil '89	1,600 00	7 avr. '55	1er juil '75 *1er juin '72
Shaw, Henry Soden......	do	do	1er mai '91	1,600 00	12 juin '55	11 nov. '72
Taylor, Ernest Livingston.	do	do	19 août '99	1,600 00	9 sept. '64	28 juin '83
Godfrey, Thomas Alexander.	do	do	4 nov. '99	1,600 00	12 jan. '72	4 nov. '99 *9 avr. '97
Wilson, William Thomas...	do	do	1er jan. '02	1,600 00	4 jan. '58	25 mai '83 *19 mars '83
Bollard, Joseph Henry....	do	do	20 mai '02	1,600 00	19 jan. '58	11 sept. '79
Learoyd, Edward Long...	do	do	1er juil '02	1,600 00	19 oct. '63	21 sept. '83 *8 sept. '83
Prendergast, Jérémie.....	do	do	1er juil '02	1,600 00	7 sept. '64	1er jan. '85 *19 déc. '84
‡Plunkett, George Lynn..	do	do	1er juil '02	1,600 00	24 déc. '57	4 août '73
Briggs, John............	do	do	1er juil '02	1,600 00	31 août '49	1er juil '82 *1er juil '78
Hanley, William Robert..	do	do	1er sept. '03	1,600 00	16 déc. '58	25 mai '83 *14 mai '83
Hayes, George Hobart....	do	do	1er jan. '04	1,600 00	19 nov. '63	22 avr. '84 *15 avr. '84
Robertson, Chas. Robert.	do	do	1er jan. '04	1,600 00	17 avr. '61	7 oct. '84
Wall, Arthur William.....	do	do	1er août '05	1,600 00	14 sept. '48	1er jan. '74 *12 juin '72
Heming, Albert Edward..	do	do	1er août '05	1,600 00	17 avr. '63	4 jan. '82 *13 déc. '81
Alford, William.........	do	do	1er août '05	1,600 00	8 jan. '50	1er juil '84
Regan, Patrick..........	do	do	1er août '05	1,600 00	21 oct. '65	17 juin '85
Hunt, George Arthur.....	do	do	1er août '05	1,600 00	15 mai '49	19 sept. '85 *1er oct. '85
Spencer, James Hervey...	do	do	1er avr. '06	1,600 00	3 fév. '49	1er jan. '74 *19 juin '72
Adams, Wm. John Hugh..	do	do	1er avr. '06	1,600 00	9 nov. '64	1er août '85

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
‡Service antérieur du 4 août, '73 au 3 octobre '83.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Short, Samuel	2–B.	Commis	1er avr. '06	1,600 00	21 mars '67	21 oct. '84
Séguin, Frs. Olivier Ovila	do	do	1er sept. '06	1,550 00	6 jan. '57	17 oct. '85
McGillivray, Hugh	do	do	1er avr. '07	1,550 00	9 jan. '57	16 avr. '83
Payne, Alonzo Nathaniel	do	do	1er avr. '07	1,550 00	15 nov. '65	1er jan. '86 *12 oct. '85
†Hale, John Strong	do	do	1er avr. '07	1,550 00	25 juil '55	*a*13 mai '86
‡Parish, Geo. Herbert	do	do	1er avr. '07	1,550 00	16 juin '62	1er oct. '85 *1er juil '82
Walker, Edward Maxwell	do	do	1er avr. '07	1,550 00	1er mars '65	1er jan. '87 *23 nov. '86
Bentley, Percy Robt. Darley.	do	do	1er avr. '07	1,550 00	9 août '67	1er jan. '87
Cousineau, Edward Joseph	do	do	1er avr. '07	1,550 00	4 déc. '67	1er jan. '88 *24 sept. '86
Mahon, Martin Joseph	do	do	1er avr. '07	1,550 00	16 août '59	1er avr. '84 *10 mars '84
Campbell, John Douglas	do	do	1er avr. '07	1,550 00	30 sept. '77	25 juil '00 *27 jan. '98
Code, William Abraham	do	do	1er juil '07	1,500 00	27 fév. '61	1er oct. '88 *27 août '88
Moffat, Thos. Inglis Dunlop.	do	do	10 fév. '08	1,500 00	29 août '68	1er fév. '87 *18 jan. '87
Campbell, Arthur William	do	do	1er avr. '08	1,500 00	10 nov. '63	1er jan. '88 *10 oct. '87
Beatty, William John	do	do	1er avr. '08	1,500 00	7 juin '60	23 oct. '88 *20 nov. '88
Fraser, Lucius Chas	do	do	1er avr. '08	1,500 00	6 août '63	1er juil '90 *21 juin '88
Webb, Vincent	do	do	1er avr. '08	1,500 00	21 jan. '69	1er nov. '87 *8 oct. '87
McNeely, James	do	do	1er avr. '08	1,500 00	28 avr. '60	20 fév. '92 *8 fév. '92
Spence, John Lancaster	do	do	1er avr. '08	1,500 00	23 déc. '66	19 fév. '87
Bunelle, Georges Léon	do	do	1er avr. '08	1,500 00	7 fév. '73	5 sept. '00 *6 juil '89
McNulty, John James	do	do	1er avr. '08	1,500 00	19 jan. '62	30 jan. '92 *8 jan. '90
Courtney, Denis G	do	do	1er avr. '08	1,500 00	10 nov. '72	23 mai '02 *1er jan. '88
Webster, Arthur, B.A	do	do	1er avr. '09	1,600 00	6 juin '78	15 juil '06 *1er nov. '04
Smyth, William John	do	do	8 juil '09	850 00	12 oct. '90	8 juil '09
Carter, James	3-A.	do	1er jan. '77	1,200 00	13 mai '46	1er jan. '77 *15 avr. '73
Mailleue, George Alfred Duff.	do	do	1er oct. '81	1,200 00	23 fév. '62	1er oct. '81
Jenkins, Frank Maurice S.	do	do	23 jan. '82	1,200 00	6 juil '59	23 jan. '82
Oliver, Thomas Mackey	do	do	24 avr. '82	1,200 00	1er août '56	24 avr. '82
Ainsborough, Thomas	do	do	1er fév. '84	1,200 00	3 août '48	26 jan. '83
Brenot, Honoré Alexandre, B.A.	do	do	2 mai '84	1,200 00	13 juin '56	15 fév. '84
Merrick, Kathleen	do	do	1er avr. '85	1,200 00	6 oct. '61	1er avr. '85
Robinson, Lucy	do	do	1er juin '85	1,200 00	24 jan. '61	1er juin '85
Howard, John Patrick	do	do	19 sept. '85	1,200 00	29 juil '55	19 sept. '85

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
†Service antérieur du 26 avril '73 au 31 mai '82.
‡Service antérieur du 1 juil '82 au 31 mars '84.
*a*Service antérieur du 26 avril '73 au 31 mai '82.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Ferguson, William	3–A.	Commis	1er juil '86	1,200 00	27 mars '43	1er juil '82 *15 oct. '75
Waddell, Katherine Thompson.	do	do	18 jan. '87	1,200 00	26 juin '65	18 jan. '87
Stewart, Harriet S	do	do	26 jan. '87	1,200 00	13 jan. '66	3 fév. '87
May, Ida Maude	do	do	1er jan. '88	1,200 00	4 fév. '67	1er jan. '88 *22 nov. '87
Darcey, Mary Cecily	do	do	1er jan. '88	1,200 00	13 déc. '65	1er jan. '88 *13 mars '86
Gibson, Nina Mary Hartley.	do	do	1er avr. '88	1,200 00	24 mars '55	1er avr. '88 *31 mars '88
Ballantine, Elizabeth	do	do	1er mai '88	1,200 00	15 juil '58	1er oct. '85 *1er août '85
Buell, Margaret Castlemaine.	do	do	1er juil '90	1,200 00	12 oct. '61	1er juil '90 *4 fév. '90
Duhamel, Marie Thérèse	do	do	1er juil '90	1,200 00	20 fév. '70	1er juil '90 *20 sept. '87
Taylor, Ellen Hunt	do	do	1er juil '90	1,200 00	31 jan. '62	1er juil '90 *15 oct. '88
Hicks, Anna Matilda	do	do	1er juil '90	1,200 00	25 déc. '68	1er juil '90 *29 juil '89
Landor, Annie	do	do	26 mai '91	1,200 00	10 mars '60	26 mai '91 *3 août '88
Lally, Patrick Joseph	do	do	21 juil '91	1,200 00	15 fév. '65	21 juil '91 *11 juil '89
O'Connor, James	do	do	1er sept. '92	1,200 00	28 mars '59	1er sept. '92 *29 aout '92
Clark, Mary Amelia Gertrude.	do	do	21 sept. '93	1,200 00	23 fév. '66	21 sept. '93 *12 sept. '88
Merrick, Louise Lauriston.	do	do	18 nov. '93	1,200 00	19 oct. '72	18 nov. '93 *15 juin '91
Corcoran, Blanche May	do	do	11 sept. '94	1,200 00	26 août '71	11 sept. '94 *4 juil '88
Simpson, Augusta Maria	do	do	22 juin '95	1,200 00	7 avr. '56	22 juin '95 * déc. '78
Williams, Mabel Agnes	do	do	22 juin '95	1,200 00	18 nov. '74	22 juin '95 *16 nov. '92
Barrett, James	do	do	1er juil '95	1,200 00	20 sept. '60	1er juil '82 * avr. '81
Farrell, Florence Maude	do	do	31 déc. '95	1,200 00	28 sept. '74	31 déc. '95 *9 août '92
Lyon, Mary Catherine	do	do	5 sept. '00	1,200 00	27 mars '68	5 sept. '00 *1er jan. '89
Miller, Maud Augustus	do	do	5 sept. '00	1,200 00	25 mars '66	5 sept. '00 *1er juil '96
Armstrong, Ida	do	do	5 sept. '00	1,200 00	15 juin '71	5 sept. '00 *25 fév. '97
Cameron, Elizabeth	do	do	5 sept. '00	1,200 00	23 mars '77	5 sept. '00 *4 août '99
‡Doyle, Mary	do	do	5 sept. '00	1,300 00	24 nov. '80	5 sept. '00 *16 mars '99
Crocker, Lilian Frances	do	do	5 sept. '00	1,200 00	14 déc. '77	5 sept. '00 *13 jan. '00
Dunne, Peter Burt	do	do	1er juil '87	1,200 00	29 juin '64	1er juil '87 *24 déc. '85
Webber, Ellen Mary	do	do	1er juil '01	1,200 00	16 avr. '60	1er juil '90 *13 déc. '88
Dontigny, Charles Philippe	do	do	1er juil '01	1,200 00	16 sept. '65	24 déc. '90 *10 oct. '88
Chilton, James Pult	do	do	1er juil '01	1,200 00	18 oct. '57	31 août '91 *22 avr. '87
Murphy, James	do	do	1er juil '01	1,200 00	29 sept. '69	6 juil '93 *2 déc. '92
Slater, Margaret Agnes	do	do	1er juil '01	1,200 00	26 sept. '58	1er juil '01 *20 mai '92

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
‡Y compris $100 pour aide au secrétaire particulier.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
York, Alexander	3–A.	Commis	1er oct. '01	1,200 00	24 juin '53	27 fév. '82
Elbourne, George	do	do	1er nov. '01	1,200 00	7 jan. '44	1er juil '82 *1er sept.'77
Cherry, William	do	do	1er mars '02	1,200 00	1er juin '62	4 juil '86
Wright, Ernest H.	do	do	1er mars '02	1,200 00	1er sept. '72	1er mars '02 *3 jan. '94
Choquette, Séraphin	do	do	1er mars '02	1,200 00	23 avr. '69	1er mars '02 *17 jan. '96
Cummings, Elizabeth Jane	do	do	1er mars '02	1,200 00	3 août '72	1er mars '02 *27 sept. '00
Lorans, Joseph M., B.A.	do	do	20 mai '02	1,200 00	29 mars '63	20 mai '02
Curran, Thomas Jos	do	do	1er juil '02	1,200 00	30 sept. '67	1er fév. '87
‡Lusignan, Anna Marie A.	do	do	1er juil '02	1,300 00	28 déc. '82	1er juil '02 *27 jan. '02
Chevrier, Louisa D	do	do	1er juil '02	1,200 00	20 avr. '53	1er oct. '87 *13 mars '86
Kennedy, Moss H	do	do	1er juil '02	1,200 00	1er jan. '80	1er juil '02 *19 oct. '00
Smith, Sherman T	do	do	1er juil '02	1,200 00	10 fév. '78	1er juil '02 *20 oct. '00
Carter, Sydney James	do	do	11 nov. '02	1,200 00	23 déc. '76	11 nov. '02 *16 mars '93
Cogan, Mary Agnes	do	do	11 nov. '02	1,200 00	10 déc. '67	11 nov. '02 *5 avr. '00
Hobart, Matthew Thornton.	do	do	11 nov. '02	1,200 00	7 sept. '80	11 nov. '02 *13 mai '01
Vermette, Adrien	do	do	11 nov. '02	1,200 00	25 déc. '80	11 nov. '02 *1er oct. '97
Doyle, Hugh Ewen	do	do	28 juil '03	1,200 00	28 jan. '74	28 juil '03 *31 jan. '01
Sheldon, Corydon C	do	do	28 juil '03	1,200 00	31 jan. '80	28 juil '03 *19 fév. '01
Moore, Arthur A. Cutler	do	do	1er sept. '03	1,200 00	28 avr. '74	1er sept. '03 *4 juin '01
Dewar, Henry Charles	do	do	1er juil '04	1,200 00	22 déc. '82	12 déc. '03 *8 oct. '00
Bonner, James Joseph	do	do	1er juil '04	1,200 00	14 mars '74	12 déc. '03 *28 fév. '01
Beaulieu, Hormisdas Joseph Hudon.	do	do	1er juil '04	1,200 00	5 déc. '77	12 déc. '03 *12 mars '02
Murphy, Wm. Henry	do	do	1er juil '04	1,200 00	14 avr. '50	1er juil '86 *14 oct. '85
Kehoe, Peter	do	do	1er oct. '04	1,200 00	29 avr. '66	1er août '86 *2 août '86
McElroy, John Thomas	do	do	1er août '05	1,200 00	10 fév. '78	12 déc. '03 *17 mars '96
Smith, Emma	do	do	1er août '05	1,100 00	24 juin '73	12 déc. '03 *30 sept. '01
Armstrong, Harry Costigan.	do	do	1er août '05	1,150 00	1er fév. '84	12 déc. '03 *8 oct. '02
McCarthy, Wm. Jos. Lynn.	do	do	1er août '05	1,200 00	2 mars '79	12 déc. '03 *8 oct. '02
O'Connor, Jos. Charles	do	do	1er août '05	1,200 00	12 nov. '83	12 déc. '03 *3 nov. '02
Pearce, Wm. Jos. Henry	do	do	1er août '05	1,200 00	16 juil '64	25 nov. '86 *1er déc. '86
Durocher, Louis	do	do	1er août '05	1,200 00	27 juil '68	30 jan. '92 *13 fév. '90
Butterworth, Ernest A. R.	do	do	1er août '05	1,200 00	8 avr. '76	1er oct. '03 *13 avr. '96
Deruchie, Chas. Edward	do	do	1er août '05	1,200 00	21 juin '77	1er jan. '04 *14 juil '02

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
‡Y compris $100 pour aide au secrétaire particulier.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Kearns, Joseph	3-A.	Commis	1er août '05	1,200 00	4 mars '76	18 fév. '05 *4 oct. '04
Wilson, Lettie Jane	do	do	1er déc. '05	1,200 00	5 nov. '72	12 déc. '03 *18 fév. '91
McLennan, Andrew Gordon.	do	do	1er jan. '06	1,200 00	30 juin '84	1er jan. '04 *18 juin '02
Mahoney, Patrick	do	do	1er avr. '06	1,200 00	24 mars '50	12 déc. '03 *3 juil '93
Milne, William	do	do	1er avr. '06	1,200 00	24 août '35	3 oct. '03 *14 mars '01
Marsh, Marion Gertrude	do	do	1er juil '06	1,150 00	3 juin '81	12 déc. '03 *2 août '00
Beaudet, Marie A.D.E.	do	do	1er juil '06	1,150 00	28 juil '67	1er juil '04 *5 mai '02
Hawkins, Thomas Taylor	do	do	1er jan. '07	1,200 00	19 jan. '68	8 juin '92 *11 jan. '91
Bell, William James	do	do	1er avr. '07	1,150 00	28 juil '86	28 juin '83
Cheney, William Henry	do	do	1er avr. '07	1,150 00	29 mai '58	1er oct. '85
Nolan, Thomas Joseph	do	do	1er avr. '07	1,150 00	30 oct. '61	30 jan. '92 *13 avr. '88
Taylor, Robert Peat	do	do	1er avr. '07	1,150 00	2 mai '63	11 sept. '94 *22 jan. '94
Jones, Joseph Henry	do	do	1er avr. '07	1,150 00	18 jan. '73	1er oct. '03 *5 déc. '95
Dawson, Sherman	do	do	1er avr. '07	1,150 00	17 juin '74	1er oct. '03 *19 mai '96
Hart, Burton Felix	do	do	1er avr. '07	1,150 00	25 juil '85	1er jan. '04 *21 oct. '03
Grenier, Joseph Alphonse	do	do	1er avr. '07	1,150 00	9 juin '71	31 mai '04 *3 mai '04
Aird, George Doig	do	do	1er avr. '07	1,150 00	19 juil '70	1er juil '04 *5 jan. '04
Howard, Lewis W	do	do	1er avr. '07	1,150 00	13 juin '55	1er oct. '04 *14 déc. '03
Goyette, Louis F	do	do	1er avr. '07	1,100 00	5 jan. '83	18 fév. '05 *7 mai '02
Munro, William G	do	do	1er avr. '07	1,150 00	22 sept. '74	18 fév. '05 *19 sept. '02
Broderick, Michael E	do	do	1er avr. '07	1,150 00	8 juin '79	18 fév. '05 *7 sept. '04
Mooney, Albert A	do	do	1er avr. '07	1,150 00	27 mai '80	2 mai '05 *16 mars '05
McGrail, Chas. Cajetan	do	do	1er avr. '07	1,150 00	2 août '86	1er jan. '06 *24 mars '04
Freeland, John Joseph, M.A.	do	do	1er avr. '07	1,150 00	3 sept. '84	1er jan. '06 *5 juil '05
Ross, George Wm	do	do	1er avr. '07	1,150 00	4 nov. '84	1er jan. '06 *10 août '05
Milligan, Wm. Gordon	do	do	1er avr. '07	1,100 00	11 déc. '78	1er jan. '06 *27 sept. '05
May, Oswald	do	do	8 mai '07	1,100 00	5 avr. '79	1er oct. '03 *13 avr. '96
Smith, William Gordon	do	do	8 mai '07	1,100 00	19 nov. '75	1er oct. '03 *9 août '95
O'Halloran, William H	do	do	8 mai '07	1,100 00	25 mars '86	18 fév. '05 *22 juin '04
Gorrell, Claude A	do	do	8 mai '07	1,100 00	7 mai '82	31 mai '05 *18 mai '04
McLaughlin, Marion Alice, B.A.	do	do	8 mai '07	1,100 00	18 sept. '81	26 oct. '05 *16 oct. '05
Mills, John Ross	do	do	8 mai '07	1,100 00	1er avr. '83	16 fév. '07 *19 avr. '05
O'Connor, Frank Jos	do	do	8 mai '07	1,050 00	27 déc. '80	16 fév. '07 *27 nov. '05

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
‡Hamelin, Geneviève	3-A.	Commis	8 mai '07	1,300 00	23 mai '75	1er mai '07 *6 août '06
Wells, Chas. Pearson	do	do	1er déc. '07	1,150 00	1er nov. '81	10 mai '99 *6 nov. '98
Martineau, Ant. Ls. Colbert.	do	do	1er mars '08	1,150 00	27 fév. '69	1er nov. '00 *19 juil '98
Tétu, Alice	do	do	1er avr. '08	1,100 00	8 août '76	12 déc. '03 *10 mars '93
Drummond, Margt. Mary	do	do	1er avr. '08	1,100 00	6 déc. '77	12 déc. '03 *14 déc. '93
Betts, Arthur Joseph	do	do	1er avr. '08	1,100 00	19 mars '83	1er juil '04 *12 fév. '04
Jeffery, Wm. Henry	do	do	1er avr. '08	1,100 00	29 mai '65	16 mai '93 *16 mai '92
Devlin, Chas. Alex	do	do	1er avr. '08	1,100 00	15 avr. '54	25 juil '94 *1er mars '93
Sowden, Felix Musgrave	do	do	1er avr. '08	1,100 00	10 fév. '82	1er jan. '06 *4 juil '05
Stringer, Frank Joseph R.	do	do	1er avr. '08	1,100 00	12 sept. '77	1er sept. '06
Johnstone, Gordon Simpson.	do	do	1er avr. '08	1,100 00	29 oct. '88	16 fév. '07 *17 juin '05
Legault, Omer	do	do	1er avr. '08	1,100 00	10 avr. '88	16 fév. '07 *17 mai '06
Renwick, Hugh	do	do	1er avr. '08	1,100 00	8 juin '86	16 fév. '07 *23 oct. '06
Roy, J. A. Caius	do	do	1er avr. '08	1,100 00	6 fév. '83	1er avr. '07 *5 juil '06
Joliffe, Francis Everett	do	do	1er avr. '08	1,100 00	12 jan. '88	1er jan. '08 *3 juil '05
Tobin, Charles	do	do	1er avr. '08	1,100 00	29 nov. '83	1er jan. '08 *14 mai '02
Tennant, George German	do	do	1er avr. '08	1,100 00	28 juin '82	1er jan. '08 *8 fév. '05
Atwater, Harold Edgar	do	do	1er avr. '08	1,100 00	16 jan. '81	1er jan. '08 *1er mai '07
Dickson, Jean	do	do	1er avr. '08	1,050 00	5 nov. '70	24 juil '05
Green, Peter	do	do	20 mai '08	1,050 00	13 mars '68	1er oct. '03 *12 oct. '95
Wilson, Richard Henderson.	do	do	19 mai '08	1,050 00	23 avr. '83	1er avr. '07 *4 oct. '06
Poulet, Arthur	do	do	19 mai '08	1,050 00	15 fév. '80	1er jan. '08
Higgerty, Thos. Francis	do	do	1er avr. '09	1,000 00	5 fév. '81	1er août '00 *4 mars '99
Hinds, M. Annie	do	do	1er jan. '10	950 00	15 nov. '64	12 déc. '03 *22 mai '89
Fraser, Mary	do	do	1er jan. '10	950 00	8 sept. '65	12 déc. '03 *8 juil '92
Low, Elie James	do	do	1er jan. '10	950 00	20 fév. '75	12 déc. '03 *23 juil '94
Germain, Flora Matilda	do	do	1er jan. '10	950 00	23 oct. '78	1er jan. '04 *22 juin '03
Edwards, Edward Thomas	do	do	1er jan. '10	950 00	15 déc. '61	1er oct '85 *7 juil '85
Christensen, Erhard	do	do	1er jan. '10	950 00	9 déc. '87	16 fév. '07 *27 nov. '05
Ogilvie, William George	do	do	1er jan. '10	950 00	14 déc. '86	1er avr. '07 *9 nov. '05
Graham, Stanley Duff	do	do	1er jan. '10	950 00	30 juin '88	1er avr. '07 *1er déc. '06
Owen, James Arthur	do	do	1er jan. '10	950 00	26 mai '84	1er avr. '07 *8 mars '07
Graham, Arch. Ernest Edmund.	do	do	1er jan. '10	950 00	23 jan. '83	1er août '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
‡Y compris $200 pour aide au secrétaire particulier.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Fraser, Harold G	3–A.	Commis	1er jan. '10	950 00	7 sept. '88	1er sept. '08 *25 sept. '07
Cooch, Harry Stanley	do	do	1er jan. '10	950 00	30 sept. '87	1er sept. '08 *23 juin '03
Howard, Theodore Arnold	do	do	1er jan. '10	950 00	11 nov. '43	1er sept. '08 *7 août '03
Moore, George	do	do	1er jan. '10	950 00	28 avr. '74	1er sept. '08 *5 oct. '06
Desaulniers, Paul	do	do	1er jan. '10	950 00	19 août '78	1er sept '08 *5 nov. '06
Whillans, Gerald McKennzie.	do	do	1er jan. '10	950 00	3 oct. '88	1er sept. '08 *13 août '07
Preston, Joseph Harris	do	do	1er jan. '10	950 00	11 mars '80	1er sept. '08 *10 mars '08
St.-Germain, Joseph	do	do	1er jan. '10	950 00	12 sept. '86	5 fév. '09
‡Herring, George	do	do	1er jan. '10	950 00	10 nov. '86	15 fév. '09
Fowler, Robert	do	do	1er avr. '11	900 00	12 oct. '76	25 juin '10
Martin, Annie	3–B.	do	12 déc. '03	800 00	19 août '68	12 déc. '03 *1er déc. '88
Stevens, Alicia	do	do	12 déc. '03	800 00	6 mars '50	12 déc. '03 *13 fév. '90
Clarke, Maud Mildred	do	do	12 déc. '03	800 00	20 sept. '72	12 déc. '03 *23 août '92
Ostrom, Hettie	do	do	12 déc. '03	800 00	21 nov. '69	12 déc. '03 *11 oct. '92
Simpson, Jane Sigsworth	do	do	12 déc. '03	800 00	10 fév. '48	12 déc. '03 *6 mars '93
Sinclair, Maggie Bell	do	do	12 déc. '03	800 00	23 nov. '73	12 déc. '03 *10 mai '93
Smyth, Mary Josephine	do	do	12 déc. '03	800 00	16 fév. '74	12 déc. '03 *10 juin '95
Fraser, Margaret	do	do	12 déc. '03	800 00	22 fév. '62	12 déc. '03 *6 août '95
Conway, Mary Anne	do	do	12 déc. '03	800 00	20 sept. '76	12 déc. '03 *5 sept. '95
Wainwright, Rosalie	do	do	12 déc. '03	800 00	16 déc. '77	12 déc. '03 *6 déc. '95
Blain de St.-Aubin, Euphémie.	do	do	12 déc. '03	800 00	12 août '45	12 déc. '03 *8 août '99
Côté, Blanche Emma	do	do	12 déc. '03	800 00	4 nov. '81	12 déc. '03 *14 fév. '00
St.-Denis, Emma	do	do	12 déc. '03	800 00	12 juil '76	12 déc. '03 *5 déc. '99
MacDonald, Ida Catherine.	do	do	12 déc. '03	800 00	22 mars '83	12 déc. '03 *4 avr. '02
Gallery, Annie	do	do	12 dec. '03	800 00	20 avr. '83	12 déc. '03 *29 avr. '01
Powell, Noemi Carmen	do	do	12 déc. '03	800 00	7 juil '78	12 déc. '03 *6 mai '02
Harris, Grace Hearn de G.	do	do	12 déc. '03	800 00	15 août '69	12 déc. '03 *3 mai '01
Hunter, Olive	do	do	12 déc. '03	800 00	17 oct. '82	12 déc. '03 *22 juin '03
Caffarati, Thomas Angelo	do	do	12 déc. '03	800 00	9 oct. '41	1er juil '82 *21 déc. '76
Marier, Joseph	do	do	12 déc. '03	800 00	14 fév. '50	1er jan. '80 *29 oct. '79
Dodd, Patrick Sarsfield	do	do	12 déc. '03	800 00	5 mars '69	1er oct. '03 *25 nov. '92
Sagala, Damase	do	do	1er jan. '04	800 00	21 jan. '67	1er jan. '04 *26 fév. '90
Wright, Louisa Marion	do	do	1er jan. '04	800 00	16 juil '82	1er jan. '04 *2 juil '02

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
‡Service antérieur du 2 avril, 1907 au 6 fév., 1909.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Bowell, Margaret	3–B.	Commis	1er jan. '04	800 00	15 juil '70	1er jan. '04 *7 jan. '03
Lapointe, Colombe	do	do	1er jan. '04	800 00	3 août '83	1er jan. '04 *2 juil '03
Crowley, Margaret	do	do	1er jan. '04	800 00	5 nov. '75	1er jan. '04 *14 juil '03
Mills, Katherine C	do	do	1er oct. '04	800 00	16 mars '65	1er oct. '04 *28 juin '04
O'Leary, Kathleen E	do	do	1er déc. '04	800 00	10 avr. '77	1er déc. '04 *20 juil '03
Robinson, Francis H	do	do	18 fév. '05	800 00	21 fév. '82	18 fév. '05 *30 mai '04
Fairbanks, Camelia	do	do	18 fév. '05	800 00	17 juin '82	18 fév. '05 *6 oct. '04
Simpson, Vera	do	do	1er avr. '05	800 00	16 juin '84	1er avr. '05 *11 jan. '04
Phillips, Lulu Aileen	do	do	1er juil '05	600 00	7 déc. '83	1er juil '05 *30 jan. '05
Kennedy, Mary	do	do	1er juil '05	800 00	19 oct. '64	1er juil '05 *5 mai '05
McDonald, Flora Christina.	do	do	1er jan. '06	800 00	27 jan. '74	1er jan. '06 *8 août '05
McLaughlin, Mercy Fitch.	do	do	1er jan. '06	800 00	10 déc. '87	1er jan. '06 *6 juin '05
Duval, Clothilde	do	do	1er jan. '06	800 00	2 juil '82	1er jan. '06 *27 déc. '05
McLennan, Alice Maud	do	do	1er avr. '06	800 00	4 sept. '83	1er avr. '06 *4 juil '05
Higgins, Alice	do	do	11 sept. '06	800 00	28 déc. '81	11 sept. '06 *1er juil '99
Taylor, Lilian Yarker	do	do	14 jan. '07	800 00	31 oct. '84	14 jan. '07 *26 déc. '06
Buckley, Hannah Grace	do	do	16 fév. '07	800 00	18 sept. '72	16 fév. '07 *12 mars '06
MacNish, Anna Harriet	do	do	16 fév. '07	800 00	12 fév. '82	16 fév. '07 *10 mai '06
Wilson, Violet	do	do	1er avr. '07	800 00	14 août '88	1er avr. '07 *16 août '06
Lees, Florence	do	do	1er avr. '07	800 00	18 avr. '86	1er avr. '07 *28 jan. '07
Fontaine, Marie Louise	do	do	1er mai '07	800 00	14 fév. '79	1er mai '07 *11 mars '07
Waller, Annie Florence	do	do	1er oct. '07	800 00	20 avr. '74	1er oct. '07 *2 juin '04
O'Connor, Margaret Ann	do	do	1er jan. '08	800 00	18 juin '88	1er jan. '08 *19 juin '05
Frechette, Jeanne	do	do	1er jan. '08	800 00	3 nov. '88	1er jan. '08 *28 mars '06
Gardiner, Mabel Sarah	do	do	1er jan. '08	800 00	21 fév. '79	1er jan. '08 *23 déc. '05
Barthe, Alice	do	do	1er jan. '08	800 00	22 jan. '82	1er jan. '08 *3 juil '06
Weilbrenner, Jeanne	do	do	1er jan. '08	800 00	14 déc. '76	1er jan. '08 *16 juil '06
Chartrand, Laura	do	do	1er jan. '08	800 00	24 juin 77	1er jan. '08 *18 juil '06
Turcot, Marie Rose	do	do	1er jan. '08	800 00	2 juil '87	1er jan. '08 *29 avr. '07
McSloy, Annie	do	do	1er jan. '08	800 00	11 déc. '76	1er jan. '08 *8 mai '07
Brenot, Gaston Honoré	do	do	1er jan. '08	800 00	11 déc. '89	1er jan. '08 *15 mai '07
LaRocque, Béatrice	do	do	1er jan. '08	800 00	5 avr. '87	1er jan. '08 *12 juin '07
Dewar, Katherine Curran	do	do	1er jan. '08	800 00	31 août '90	1er jan. '08 *29 juin '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Beaudry, Irene	3–B.	Commis	1er juil '08	800 00	24 avr. '82	1er juil '08 *19 juin '07
Smith, Isabella Brown	do	do	1er sept. '08	800 00	15 mars '64	1er sept. '08 *7 juil '04
Gillmore, Marion Minnie	do	do	1er sept. '08	800 00	2 oct. '68	1er sept. '08 *11 juil '05
Joyce, Mary Josephine	do	do	1er sept. '08	750 00	11 mai '89	1er sept. '08 *2 août '06
Butterworth, Frederick	do	do	1er sept. '08	700 00	26 mai '87	1er sept. '08 *25 fév. '07
Barrette, Valida	do	do	1er sept. '08	800 00	15 août '88	1er sept. '08 *21 mai '07
Bunel, Edmond George	do	do	1er sept. '08	800 00	27 juil '90	1er sept. '08 *19 juin '07
Masson, Mary Elizabeth	do	do	1er sept. '08	800 00	30 jan. '65	1er sept. '08 *25 juin '07
O'Hara, John Joseph	do	do	1er sept. '08	800 00	18 août '84	1er sept. '08 *7 août '07
Magurn, Beatrice Eunice	do	do	1er sept. '08	800 00	27 mai '88	1er sept. '08 *26 oct. '07
McCleery, Edward Jenner	do	do	1er sept. '08	800 00	18 sept. '76	1er sept. '08 *25 déc. '07
Iveson, William Henry	do	do	1er sept. '08	800 00	8 oct. '82	1er sept. '08 *23 mars '08
Macdonald, Louise Sandfield.	do	do	1er sept. '08	750 00	25 août '67	1er sept. '08 *18 juil '04
Rothwell, Fanny Hortense	do	do	1er sept. '08	750 00	1er jan. '68	1er sept. '08 *8 août '04
Dorney, Edith Daisy	do	do	1er sept. '08	750 00	11 déc. '80	1er sept. '08 *5 juin '05
Hudon, Emile	do	do	1er sept. '08	750 00	25 août '90	1er sept. '08 *16 juil '06
McIvor, Alice Evelyn	do	do	1er sept. '08	750 00	21 mars '89	1er sept. '08 *17 oct. '06
Gorman, Margaret Isabelle.	do	do	1er sept. '08	750 00	7 sept. '84	1er sept. '08 *15 nov. '06
Dessaint, Henri	do	do	1er sept. '08	750 00	1er juin '80	1er sept. '08 *26 nov. '06
Brown, Edith Marion	do	do	1er sept. '08	750 00	22 août '77	1er sept. '08 *22 jan. '07
Turcot, Blanche	do	do	1er sept. '08	750 00	25 oct. '88	1er sept. '08 *7 mars '07
Morgan, Irwin	do	do	1er sept. '08	750 00	20 nov. '89	1er sept. '08 *1er juin '07
Robertson, Charles Robert Jr.	do	do	1er sept. '08	750 00	10 sept. '91	1er sept. '08 *23 juil '07
Mullin, Thomas Martin	do	do	1er sept. '08	720 00	1er août '74	1er nov. '07 *17 août '07
Falls, Elmer	do	do	1er sept. '08	800 00	7 avr. '87	1er sept. '08 26 août '07
Parish, Roswell Norman	do	do	1er sept. '08	750 00	14 nov. '90	1er sept. '08 *24 sept. '07
Doust, Dorion Maria	do	do	1er sept. '08	750 00	26 fév. '88	1er sept. '08 *27 sept. '07
Legault, Jos. Théodule R.	do	do	1er sept. '08	750 00	22 nov. '90	1er sept. '08 *28 sept. '07
Wilson, James Kenny	do	do	1er sept. '08	750 00	25 oct. '84	1er sept. '08 *6 nov. '07
McLachlin, George Robertson.	do	do	1er sept. '08	750 00	12 juil '89	1er sept. '08 *18 nov. '07
Powell, Jennie Cheverier	do	do	1er sept. '08	750 00	16 avr. '74	1er sept. '08 *23 déc. '07
Casey, Donald James	do	do	1er sept. '08	750 00	6 juil '86	1er sept. '08 *25 déc '07
McDonald, Alexander	do	do	1er sept. '08	750 00	22 avr. '88	1er sept. '08 *25 déc. '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Meredith, Elizabeth......	3–B.	Commis..........	1er sept. '08	750 00	6 sept. '80	1er sept. '08 *25 déc. '07
Goodwin, Michael Frederick.	do	do	1er sept. '08	800 00	8 jan. '83	1er sept. '08 *25 déc. '07
Tyrrell, George Murray..	do	do	1er sept. '08	800 00	15 sept. '80	1er sept. '08 *25 déc. '07
Savage, John............	do	do	1er sept. '08	776 00	15 sept. '67	1er sept. '08 *25 déc. '07
Monk, Henry Carleton...	do	do	1er sept. '08	700 00	25 nov. '88	1er sept. '08 *8 jan. '08
Campbell, James Bowie...	do	do	1er sept. '08	750 00	17 nov. '89	1er sept. '08 *9 jan. '08
McIntyre, Donald Eugène	do	do	1er sept. '08	750 00	23 déc. '85	1er sept. '08 *10 fév. '08
Guay, Laure Milla........	do	do	1er sept. '08	750 00	12 juin '84	1er sept. '08 *23 mars '08
Moyer, Flossie May......	do	do	1er sept. '08	750 00	29 jan. '89	1er sept. '08 *1er juin '08
Black, Arthur William....	do	do	1er sept. '08	750 00	8 mai '92	1er sept. '08 *9 juin '08
Meredith, Dorothy Mary Lee.	do	do	1er sept. '08	750 00	6 fév. '90	1er sept. '08 *22 juin '08
Rochon, Gertrude Bernadette.	do	do	1er sept. '08	750 00	24 mars '91	1er sept. '08 *23 juin '08
McAndrew, Mary Beatrice A.	do	do	1er sept. '08	750 00	6 juil '87	1er sept. '08 *27 juin '08
Fairbanks, Angeline......	do	do	1er sept. '08	750 00	24 mars '83	1er sept. '08 *30 juin '08
Tremblay, Julie.........	do	do	1er sept. '08	750 00	23 jan. '74	1er sept. '08 *10 juil '08
Robinson, Reginald Vivian	do	do	1er sept. '08	750 00	25 oct. '88	1er sept. '08 *13 juil '08
De Boucherville, Blanche.	do	do	1er sept. '08	750 00	30 oct. '77	1er sept. '08 *7 août '08
Russell, Maud Christina..	do	do	1er sept. '08	750 00	28 oct. '77	1er sept. '08 *15 août '08
Fauvel, Bertram Auguste..	do	do	1er sept. '08	750 00	14 mai '87	1er sept. '08 *29 août '08
Dahlmann, Herman Fred..	do	do	1er sept. '08	750 00	18 sept. '86	1er sept. '08 *29 août '08
White, John Patrick......	do	do	1er sept. '08	750 00	5 déc. '77	1er sept. '08 *31 août '08
Mitchell, Mary Mabel....	do	do	15 jan. '09	600 00	18 août '86	15 jan. '09
Ryan, James Harvey.....	do	do	19 jan. '09	600 00	15 déc. '83	19 jan. '90
McGreevy, Louis........	do	do	1er mars '09	600 00	3 sept. '90	1er mars '09
Allan, William Frederick..	do	do	15 mars '09	600 00	13 oct. '81	15 mars '09
McCallum, Hugh Andrew.	do	do	18 mars '09	600 00	14 oct. '84	18 mars '09
Bayne, Katherine Florence	do	do	23 mars '09	600 00	15 jan. '76	23 mars '09
Coghlan, Thomas Joseph..	do	do	23 mars '09	550 00	9 juin '87	23 mars '09
†Perrault, William Henry.	do	do	1er avr. '09	600 00	25 déc. '82	1er avr. '09
Hartley, Hartley.........	do	do	13 avr. '09	550 00	30 nov. '76	13 avr. '09
Tessier, Antoinette.......	do	do	1er juin '09	550 00	21 oct. '88	1er juin '09 *3 fév. '09
‡McDonald, Clarence Basil	do	do	4 juin '09	550 00	8 mai '83	4 juin '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
†Service antérieur du 22 juil, 1908 au 21 mars, 1909.
‡Service antérieur du 20 mai, 1905 au 3 juin, 1099.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Castonguay, Louisa......	3-B.	Commis..........	22 juin '09	550 00	12 nov. '90	22 juin '09 *1er déc. '08
¶McCaffrey, Mary.......	do	do	15 juil '09	700 00	19 oct. '83	15 juil '09
Corbett, Flora...........	do	do	25 août '09	550 00	11 nov. '77	25 août '09
Robichaud, Domitien Thomas.	do	do	4 sept. '09	550 00	25 sept. '81	4 sept. '09
Thérien, Joseph George...	do	do	21 sept. '09	550 00	6 oct. '75	21 sept. '09
McRoberts, Florence Bell.	do	do	1er oct. '09	550 00	10 août '86	1er oct. '09 *25 juin '09
Jackson, Emeline Sarah...	do	do	1er déc. '09	800 00	3 oct. '58	6 fév. '93 *27 mai '90
Purcell, Patrick James Thos.	do	do	1er jan. '10	550 00	7 fév. '91	1er jan. '10 *5 oct. '09
Hollister, Arthur........	do	do	1er jan. '10	550 00	14 jan. '89	1er jan. '10 *8 oct. '09
Pelletier, Eugène.........	do	do	3 jan. '10	550 00	15 jan. '92	3 jan. '10
Pelletier, Joseph Aldoria..	do	do	25 jan. '10	550 00	29 mai '86	25 jan. '10
McJanet, Jessie Panton...	do	do	17 fév. '10	550 00	4 oct. '89	17 fév. '10
MacLean, Ethelwynne Kate.	do	do	1er avr. '10	800 00	25 déc. '75	21 mai '01 *3 avr. '95
Rook, Jennie Eleanor....	do	do	1er avr. '10	550 00	5 août '89	1er avr. '10 *23 fév. '10
Danis, Réné Romeo......	do	do	25 juin '10	500 00	25 juil '89	25 juin '10
Gleeson, Anna...........	do	do	1er juil '10	500 00	31 mars '88	1er juil '10 *11 avr. '10
McDonald, Maitland Mitchell.	do	do	1er juil '10	500 00	18 juil '90	1er juil '10 *23 déc. '09
Irving, Kenneth Henderson.	do	do	4 juil '10	500 00	20 nov. '87	4 juil '10
Burgess, Marion Isabel....	do	do	4 juil '10	500 00	1er avr. 91	4 juil '10
Pothier, Alphée Simon....	do	do	9 juil '10	500 00	12 oct. '91	9 juil '10
‡Pelletier, Donat........	do	do	11 juil '10	500 00	16 juil '91	11 juil '10
Dame, Jos. Candide Honoré	do	do	15 juil '10	500 00	14 oct. '91	15 juil "10
Millers, Sidney Longworth	do	do	21 juil '10	500 00	22 juin '89	21 juil '10
Stevens, Frank Arthur....	do	do	26 juil '10	500 00	24 juil '88	26 juil '10
McGahey, John Henry...	do	do	23 déc. '10	500 00	27 mars '87	23 déc. '10
Demers, Fabiola.........	do	do	19 déc. '10	500 00	13 fév. '92	19 déc. '10
Daly, William Patrick....	do	do	23 déc. '10	500 00	29 juin '92	23 déc. '10 *1er oct. '10
Buchanan, Herbert James.	do	do	1er jan. '11	500 00	26 jan. '88	1er jan. '11 *30 août '10
Busey, Shirley Augustus Dalzell.	do	do	3 fév. '11	500 00	10 fév. '82	3 fév. '11
Laroche, Edward Joseph..	do	do	1er jan. '11	500 00	11 mai '91	1er jan. '11 *15 déc. '10
Summers, Wesley Charles.	do	do	31 déc. '10	500 00	22 juil '80	31 déc. '10
Archambault, Jos. Alph. Antoine I.	do	do	16 fév. '11	500 00	9 déc. '75	16 fév. '11
De Bellefeuille, Lionel....	do	do	11 fév. '11	500 00	14 mai '86	11 fév. '11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
¶Service antérieur du 23 nov., 1904 au 1 juil, 1908.
‡Service antérieur du 22 déc., 1909 au 30 avril 1910.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Begin, Pierre	3-B.	Commis	6 mars '11	500 00	20 oct. '90	6 mars '11
Macdonald, Norman	do	do	27 mars '11	500 00	18 fév. '92	27 mars '11
Lusignan, Malvina	.....	Trieur	1er sept. '08	750 00	6 juin '49	1er sept. '08 *12 mars '01
MacMahon, Leda	.....	do	1er sept. '08	700 00	10 avr. '55	1er sept. '08 *9 avr. '01
McIntyre, Janet	.....	do	1er sept. '08	750 00	7 sept. '83	1er sept. '08 *7 jan. '02
Stevenson, Sarah	.....	do	1er sept. '08	750 00	5 juil '48	1er sept. '08 *19 nov. '02
Deitz, Edward	.....	do	1er sept. '08	750 00	13 juin '88	1er sept. '08 *31 août '03
McGuire, Louis Augustus	.....	do	1er sept. '08	750 00	22 jan. '78	1er sept. '08 *24 déc. '04
McGrady, Maud	.....	do	1er sept. '08	700 00	28 août '82	1er sept. '08 *29 mai '05
Tremblay, Antonia	.....	do	1er sept. '08	750 00	3 jan. '65	1er sept. '08 *4 juil '05
Constantineau, Bertha	....	do	1er sept. '08	750 00	2 août '88	1er sept. '08 *5 juil '06
Leveque, Isabella	.....	do	1er sept. '08	750 00	8 nov. '53	1er sept. '08 *11 déc. '06
Lewis, Albina	.....	do	1er sept. '08	750 00	25 nov. '70	1er sept. '08 *9 avr. '07
Mignault, Emilie	.....	do	1er sept. '08	750 00	26 oct. '56	1er sept. '08 *29 juin '08
Martineau, Clothilde	....	do	1er sept. '08	750 00	13 sept. '61	1er sept. '08 *8 août '07
Sincennes, Marguerite	.....	do	1er sept. '08	750 00	12 fév. '75	1er sept. '08 *25 déc. '07
Percival, Margaret L	.....	do	1er sept '08	750 00	2 oct. '78	1er sept. '08 *18 mai '08
Routh, Elizabeth	.....	do	1er sept. '08	750 00	7 sept. '60	1er sept. '08 *6 juil '08
Laframboise, Louise	.....	do	1er sept. '08	750 00	6 août '80	1er sept. '08 *13 juil '08
DesRosiers, Léopold	.....	do	11 fév. '09	600 00	27 août '91	11 fév. '09
Hebert, Louis Doland	.....	do	15 mars '09	600 00	23 jan. '79	15 mars '09
Pigeon, Jos.Henry Adélard	.....	do	2 nov. '09	550 00	23 juil '83	2 nov. '09
Legaré, Alfred	....	do	1er avr. '10	550 00	10 mars '91	1er avr. '10 *5 jan. '10
Larose, Marie Fleurette	.....	do	4 avr. '10	500 00	31 août '91	4 avr. '10
Larcher, Marie Blanche	.....	do	21 juin '10	500 00	17 fév. '87	21 juin '10
Dechesne, Edith	.....	do	3 oct. '10	500 00	20 fév. '86	3 oct. '10
Hibbard, John Rupert	.....	do	9 jan. '11	500 00	28 jan. '91	9 jan. '11
Aubry, Joseph Onézime	.....	do	1er jan. '11	500 00	20 avr. '90	1er jan. '11 *12 déc. '10
Campeau, Joseph Arthur	.....	do	1er jan. '11	500 00	26 jan. '88	1er jan. '11 *19 déc. '10
Martin, Gidèon Sandford	.....	do	4 mars '11	500 00	18 août '92	4 mars '11 *15 déc. '10
Kinsella, Bernard	.....	do	13 mars '11	500 00	21 août '91	13 mars '11 *28 nov. '10
Maranda, Hubert	.....	do	13 mars '11	500 00	17 mai '92	13 mars '11 *15 déc. '10
Brunet, François Xavier	.....	do	13 mars '11	500 00	13 mai '89	13 mars '11 *15 déc. '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
O'Hagan, Arthur William Sidney.	.....	Trieur	3 avr. '11	500 00	3 avr. '93	3 avr. '11 *23 jan. '11
Orr, Ellen	.....	do	26 déc. '10	500 00	5 juil '90	26 déc. '10 *26 juil '10
Cooch, William	.....	Emballeur	1er juil '82	800 00	30 mai '40	5 août '72
Bell, John	.....	do	21 oct. '84	800 00	24 avr. '46	19 juin '72
Oliver, Frederick Augustus.	.....	do	30 jan. '92	800 00	25 nov. '56	30 jan. '92 *8 fév. '90
Bernier, Anselme	.....	do	16 mai '03	800 00	1er nov. '52	16 mai '03 *19 mars '01
Braceland, Patrick	.....	do	1er oct. '03	800 00	— déc. '43	1er oct. '03 *3 mai '93
Fagan, Patrick	.....	do	16 mai '04	800 00	27 avr. '69	16 mai '04 *29 fév. '04
Sterling, William	.....	do	16 mai '04	800 00	16 juin '69	16 mai '04 *31 mars '04
Harrington, Michael Jos.	.....	do	10 mai '06	798 00	24 jan. '83	10 mai '06 *23 avr. '06
Keyes, Charles H	.....	do	9 oct. '06	770 00	17 juil '71	9 oct. '06 *27 mars '05
Day, Samuel Evans	.....	do	1er nov. '07	770 00	23 nov. '76	1er nov. '07 *25 oct. '07
Epton, George	.....	do	21 mai '08	720 00	19 sept. '81	21 mai '08
Snowdon, Vivian	.....	do	1er juil '08	720 00	1er jan. '92	1er juil '08 *19 déc. '07
Laurie, Dahl Daniel Falloon.	.....	do	1er juil '08	720 00	13 avr. '80	1er juil '08 *19 juin '08
Chamberlin, Howard	.....	do	1er août '08	800 00	28 mai '64	1er juil '88 *18 avr. '88
Gagné, Charles Victor	.....	do	1er sept. '08	750 00	27 août '56	1er sept. '08 *12 déc. '06
Chartrand, Jos. Amadée	.....	do	1er sept. '08	750 00	8 mai '73	1er sept. '08 *10 mai '07
Higgerty, Patrick Jos.	.....	do	1er sept. '08	720 00	9 mars '80	1er sept. '08 *13 déc. '07
Beauvais, Wilfrid	.....	do	1er sept. '08	750 00	26 avr. '63	1er sept. '08 *19 août '08
White, William	.....	do	6 oct. '09	550 00	25 jan. '81	6 oct. '09
Graham, Samuel	.....	Messager	22 juin '81	800 00	22 jan. '51	22 juin '81
Taylor, William	.....	do	30 nov. '92	800 00	16 nov. '48	30 nov. '92 *15 sept. '72
Smith, Andrew	.....	do	1er oct. '03	800 00	15 mai '39	1er oct. '03 *4 fév. '90
Snowdon, Ernest	.....	do	13 déc. '05	800 00	17 oct. '65	13 déc. '05 *12 sept. '04
Graziadei, Joseph	.....	do	1er avr. '07	770 00	23 avr. '83	1er avr. '07 *10 oct. '06
Ganly, Harold George	.....	do	4 fév. '08	770 00	5 avr. '83	4 fév. '08
Fillman, Arthur Paul	.....	do	14 août '08	720 00	21 mars '85	14 août '08
Green, John	.....	do	1er sept. '08	800 00	1er mai '39	1er sept. '08 *21 déc. '88
Sagala, Jos. Damase Alfred	.....	do	1er sept. '08	750 00	10 mars '92	1er sept. '08 *4 juil '07
Duhamel, Télesphore	.....	do	1er sept. '08	750 00	14 jan. '66	1er sept. '08 *1er fév. '08
Traversy, Ulysses	.....	do	1er sept. '08	592 00	22 avr. '93	1er sept. '08 *16 mars '08
Dunn, Joseph Baptist	.....	do	1er sept. '08	750 00	14 mai '87	1er sept. '08 *5 juin '08

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Hébert, Joseph Alfred Ernest.	.....	Messager.........	30 oct. '09	550 00	27 oct. '86	30 oct. '09
Bourgeau, Walter Joseph..	.....	do	1er nov. '10	500 00	31 mai '89	1er nov. '10 *6 sept. '10
Brennan, Patrick John....	.....	do	14 nov. '10	500 00	13 déc. '70	14 nov. '10
Boynton, Henry Peter....	.....	do	13 jan. '11	500 00	15 nov. '91	13 jan. '11
Platt, Hugh............	.....	do	1er avr. '10	598 00	22 déc. '79	17 mars '09 *22 fév. '09
Burns, James..........	.....	Chargeur.........	1er sept. '08	800 00	— avr. '54	1er sept. '08 *6 oct. '00
Labonté, Léon..........	.....	do	1er sept. '08	800 00	21 mars '51	1er sept. '08 *28 mai '03
Landry, Louis..........	.....	do	1er mai '09	550 00	4 sept. '80	1er mai '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Ross, George, I.S.O.	Surt. en chef des bureau de poste.	1er juil '02	4,000 00	21 fév. '53	14 juin '75

Division de la Nouvelle-Ecosse.

Maclellan, Wm. E.	Inspecteur	1er juin '05	2,800 00	1er août '55	1er juin '05
Stewart, Douglas	Sous-inspecteur	1er juil '90	2,000 00	17 jan. '55	1er avr. '73
Costley, Alfred	do	26 jan. '91	2,000 00	25 juil '62	20 jan. '82
Page, William Walsh	Commis de 1er cl.	1er juil '08	1,350 00	14 juin '63	13 mai '86
Parker, William	Commis de 2e cl. aînée.	1er août '00	1,200 00	2 fév. '59	1er déc. '76
Kennedy, James Horace	Commis de 2e cl. cadette.	1er mars '08	1,000 00	3 août '80	31 oct. '03
Hopkins, Ralph Freeman	do	1er jan. '10	950 00	29 mars '80	17 juil '02 *25 juin '02
Macdonald, Ethel Annie	do	1er jan. '11	900 00	4 nov. '74	7 fév. '94 *3 nov. '93
Davison, Lucilla D.	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '10	700 00	28 oct. '67	2 déc. '08

Division du Nouveau-Brunswick.

Colter, Newton Ramsay, M.D.	Inspecteur	1er août '97	2,800 00	30 juil '44	21 juil '97 *1er août '97
Whittaker, Wm. Croscombe	Sous-inspecteur	1er juil '90	2,000 00	6 sept. '37	1er juil '67 *— fév. '63
Thompson, Alexander	do	1er avr. '08	1,800 00	29 août '57	6 sept. '77
Hatch, Willoughby	Commis de 1er cl.	1er mai '04	1,500 00	29 juin '56	16 juin '76
Freeze, Robert John	do	1er juil '08	1,350 00	26 juil '48	30 juin '82
Howard, Lizzie L.	Commis de 3e cl. aînée.	1er oct. '09	850 00	7 oct. '75	27 juil '04 *17 mai '04
Henderson, Jas. Clements	do	1er oct. '09	850 00	25 nov. '71	19 juin '03 *4 mai '03
Legere, Jean Edmond	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '11	700 00	2 oct. '83	1er jan. '09 *30 jan. '07

Division du Québec.

Green, Samuel T.	Inspecteur	1er juil '10	2,500 00	21 fév. '64	1er juil '85 *21 juil '85
Larue, Louis Joseph H.	Sous-inspecteur	1er juil '05	1,700 00	19 avr. '67	2 mars '85 *3 mars '85
MacNaughton, Francis Maurice.	do	26 sept. '10	1,600 00	15 juin '72	21 juil '91 *22 déc. '90
Pouliot, Jos. Alph.	Commis de 2e cl. cadette.	1er jan. '10	900 00	14 fév. '87	1er jan. '08 *14 mai '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE QUÉBEC.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Shaw, Minnie Maria	Commis de 3e cl. aînée.	1er oct. '07	900 00	21 juin '62	9 oct. '95 8 juin '91
Grondin, Marie A. E. Y	do	1er jan. '11	800 00	21 juin '86	1er fév. '06 *14 avr. '05
Moisan, Joseph Arthur	do	1er jan. '11	800 00	21 avr. '82	1er oct. '06 *6 août '06
Gilbert, Oscar	do	1er avr. '11	800 00	22 nov '88	1er jan. '09 *23 avr. '08
Hamel, Marie, Jr	Commis de 3e classe cadette.	1er jan. '11	700 00	13 oct. '88	14 nov. '08
Bilodeau, Joseph Edmond Emile.	do	1er jan. '11	700 00	19 avr. '83	7 août '08 *6 juil '08
O'Farrell, Agnes D	Commis de 4e cl.	1er oct. '10	500 00	9 nov. '77	1er oct. '10 *4 mai '09
Raymond, Antoine	Messager	9 fév. '92	2 75 p. j.	17 avr. '48	9 fév. '92 *22 sept. '87

DIVISION DE MONTRÉAL

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Gaudet, C. L. Victor	Inspecteur	30 déc. '09	2,500 00	31 jan. '73	30 déc. '09
Chillas, James Philip	Sous-inspecteur	25 juin '81	2,000 00	27 oct. '50	7 jan. '71
Noyes, Ralph Merry	do	1er sept. '08	1,700 00	19 fév. '77	30 jan. '07 *2 juil '07
Soles, Chas. Edward	do	1er juil '09	1,700 00	8 fév. '79	1er août '00 *4 mai '00
Jacques, Alfred	Commis de 1er cl.	1er avr. '09	1,300 00	20 fév. '67	20 déc. '93 *16 août '92
Clermont, Uldéric	do	1er avr. '10	1,250 00	14 déc. '63	28 juin '82 *10 juil '82
Curran, Mary Alice	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '09	900 00	5 fév. '75	4 déc. '03 *1er fév. '94
Valois, Gustave	Commis de 3e cl. cadette.	1er fév. '10	750 00	29 mars '80	11 mars '08
Fortin, M. A	Commis de 4e cl.	27 avr. '10	520 00	14 mars '88	*a*27 avr. '10
Gariepy, L. O	Messager	1er juil '98	600 00	15 juil '39	20 août '90 *9 mars '88

DIVISION D'OTTAWA

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Bolduc, Archelas	Inspecteur	1er juil '87	2,800 00	27 nov. '58	1er sept. '79
LeSueur, Charles Philip	Sous-inspecteur	1er oct. '88	2,000 00	8 déc. '47	1er mai '75 *1er mars '74
Coolican, Peter Thos	do	1er juil '08	1,700 00	16 sept. '79	1er jan. '08 *27 nov. '07
Whitty, Moses Joseph	Commis de 1er cl.	1er juil '02	1,500 00	15 déc. '55	1er août '75
Carroll, Henry	Commis de 3e cl. cadette.	18 fév. '87	800 00	20 fév. '37	2 juin '77
Robinson, Annie Lucilla	do	1er août '00	800 00	2 mars '75	1er août '00 *5 juil '95
Johnston, Laura Ethel	do	1er oct. '09	750 00	28 jan. '88	1er juil '08 *17 juin '08
Macarow, Mary Emily	do	1er oct. '10	700 00	1er déc. '60	8 sept. '08
Duguay, E	Commis de 4e cl.	1er jan. '11	500 00	24 avr. '90	1er jan. '11 *13 déc. '09
Cossette, H. J	do	1er jan. '11	500 00	26 sept. '88	1er jan. '11 *1er oct. '07

*Date de la nomination à temploi temporaire.
*a*Service antérieur du 11 sept. '07 au 15 oct. '09.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de Kingston.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Merrick, Henry	Inspecteur	12 fév. '95	2,800 00	20 avr. '36	31 jan. '95 *12 fév. '95
Strange, James Campbell	Commis de 1er cl.	1er juil '06	1,450 00	24 sept. '62	10 déc. '79 *1er jan. '80
Ford, Mabel	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '09	900 00	21 jan. '69	10 mai '99 *9 mai '98
Hamilton, Isabel	do	1er avr. '10	850 00	20 mars '61	10 mai '99 *20 mai '93
Ferris, Mary	Commis de 4e cl.	28 juil '10	500 00	25 avr. '88	28 juil '10
Egan, Mary	do	1er jan. '11	500 00	21 avr. '92	1er jan. '11 *6 déc. '09

Division de Toronto.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Sutherland, Alexr.	Inspecteur	1er déc. '10	2,500 00	24 mars '54	1er déc. '10
Thompson, Arch. Graham	Sous-inspecteur	1er jan. '08	1,700 00	16 août '53	12 fév. '74
Ecclestone, Wm. R.	do	27 mai '10	1,600 00	7 déc. '56	10 mai '75
Milligan, Wm. Geo.	do	1er avr. '10	1,900 00	1er avr. '63	21 sept. '85 *22 août '85
Sweetnam, George Booker	Commis de 1er cl.	1er déc. '05	1,500 00	13 mars '63	19 avr. '84 *7 avr. '84
Bradley, Norman Sinclair	do	1er jan. '09	1,400 00	27 avr. '64	1er août '94 *1er mars'91
Barker, Edward J.	do	1er avr. '09	1,300 00	13 nov. '72	2 oct. '93 *1er déc. '90
Sturtridge, Richard	Commis de 2e cl. aînée.	1er oct. '09	1,050 00	10 déc. '86	21 jan. '04 *27 juil '03
Ramsden, Benjamin Franklin	do	1er oct. '09	1,050 00	28 mars '78	1er juil '01 *14 mai '01
O'Donoghue, George Maurice	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '11	700 00	8 déc. '85	1er mai '09 *31 mars '09
Eaton, Florence M.	Commis de 4e cl.	16 déc. '09	500 00	31 jan. '82	1er juin '10 *16 déc. '09
Meredith, Thomas Henry	do	1er juin '10	500 00	28 oct. '86	1er juin '10 *8 déc. '08

Division de London.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Campbell, Clarence Thos. M. D.	Inspecteur	6 mars '06	2,800 00	27 déc. '43	6 mars '06
Fisher, Charles Edward	Sous-inspecteur	1er juin '81	2,000 00	13 avr. '49	13 jan. '69 *10 nov. '68
Austin, John Jos.	do	1er mars '08	1,700 00	2 juil '69	2 mars '95 *2 avr. '94
Matthews, Frederick Wm.	Commis de 1er cl.	1er sept. '05	1,500 00	11 oct. '57	1er août '75
Cox, Willis Thomas	do	1er avr. '08	1,500 00	12 mars '51	20 août '69
Sears, Harry George	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '11	900 00	26 jan. '73	*4 déc. '03 1er déc. '03
Murray, Thomas Herbert	Commis de 3e cl. aînée.	1er oct. '10	800 00	17 nov. '85	24 jan. '07 *28 fév. '06
Stephenson, Geo. Edmond	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '10	700 00	16 déc. '77	1er jan. '08 *25 juil '07
Strong, Lilias Hamilton	do	1er juil '10	700 00	23 fév. '89	18 mai '08
Crawford, Samuel Augustus	Commis de 4e cl.	1er jan. '11	500 00	3 déc. '90	1er jan. '11 *16 sept. '09
Screaton, John Alexander	Messager	10 fév. '92	2 75 p. j.	20 sept. '49	6 mars '77

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de North Bay.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Limoges, Alfred	Inspecteur	17 fév. '10	2,600 00	6 jan. '49	17 fév. '10
Ross, John Chapman	Sous-inspecteur	1er avr. '10	1,700 00	11 nov. '76	6 oct. '00 *22 août '00
Hornibrook, Richard C	Commis de 2e classe cadette.	1er avr. '11	900 00	16 jan. '85	17 oct. '08 *31 août '08
Galaugher, W. H	do	1er avr. '11	900 00	18 août '84	14 juin '10

Division de Manitoba.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
McLeod, William Wallace	Inspecteur	1er mars '82	2,800 00	25 mars '49	6 juin '66
Phinney, Henry Havelock	Sous-inspecteur	31 août '91	2,000 00	19 fév. '62	23 mai '82
Hicks, Amos	do	1er août '06	1,700 00	13 juin '58	15 mai '86 *22 mai '86
Broughton, Jas. Leeman	Commis de 1er cl.	1er juin '03	1,500 00	7 jan. '52	23 mars '83 *4 avr. '83
Macpherson, William T	do	1er oct. '07	1,400 00	21 juil '59	1er juil '85 *11 juin '84
Simons, John Robinson	do	1er avr. '10	1,300 00	20 sept. '61	3 avr. '82
Stevenson, Edwin Ralph Antoine.	do	1er avr. '10	1,300 00	18 mai '63	1er jan. '87 *8 sept. '82
Dickson, John W. T	do	1er avr. '10	1,300 00	18 déc. '81	12 déc. '03 *30 juil '01
Gouin, Nellie	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '09	900 00	27 fév. '66	1er juil '03 *7 mai '88
Summers, Annie	Commis de 3e cl. cadette.	1er avr. '10	750 00	9 oct. '64	27 juin '00 *18 août '90
Bailey, Dorothy Inez	do	1er juil '10	700 00	22 nov. '88	1er juil '08 *25 avr. '07
Miller, Robert	Messager	18 nov. '95	2 50 p. j.	27 fév. '61	28 juin '82

Division de Moose-Jaw.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Motherwell, William J	Sous-inspecteur	1er août '07	1,700 00	1er oct. '79	20 déc. '02 *20 oct. '02
Clarke, Gordon Henry	Commis de 1er cl.	1er août '10	1,200 00	4 sept. '84	1er juil '01 *10 avr. '01
Black, James Addison	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '09	900 00	21 mars '80	15 juin '03 *2 nov. '01
Wright, Ethel M. S	Commis de 4e cl.	1er jan. '10	600 00	26 mai '86	1er jan. '10 *12 fév. '09

Division de Saskatoon.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Chamard, John	Inspecteur	7 sept. '07	2,600 00	20 mai '56	12 juin '79
O'Connor, Jno. Francis	Sous-inspecteur	1er mars '08	1,700 00	30 juin '54	24 nov. '74
Stewart, Ansley, Arthur	Commis de 3e cl. aînée.	1er oct. '09	850 00	31 mars '89	25 juin '06 *5 déc. '05
Bisson, Jos. E	Commis de 4e cl.	1er jan. '10	600 00	24 déc. '86	1er jan. '10 *11 mai '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

División de Calgary.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Bruce, David Arthur	Inspecteur	8 mai '07	2,600 00	26 août '60	21 juil '84 *17 juil '84
Corley, James B	Sous-inspecteur	1er nov. '07	1,700 00	25 mars '81	27 sept. '01 *3 sept. '01
Humphries, Thomas	do	23 juin '10	1,600 00	23 mars '69	5 déc. '91 *19 nov. '91
Barber, C. Winnifred	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '11	900 00	14 août '76	12 déc. '03 *1er fév. '96
Maguire, Walter Loundes Christopher.	do	1er avr. '11	900 00	14 juil '82	29 mars '06 *18 jan. '06
Yeomans, Lilian B	do	1er avr. '11	900 00	23 juin '61	1er jan. '07 *2 nov. '05
Dingle, Albert W	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '11	800 00	5 juil '84	1er mai '07 *1er oct. '06
Macqueen, Robt. Bruce	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '11	700 00	23 avr. '89	7 sept. '07 *6 mai '07
McIntyre, John	Commis de 4e cl.	10 oct. '10	626 00	15 fév. '88	5 avr. '09 *10 mars '09
Bruce, Helen Muriel	do	1er jan. '11	500 00	10 fév. '91	1er jan. '11 *12 avr. '10

Division d'Edmonton.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Cairns, Albert William	Inspecteur	1er avr. '05	2,800 00	25 mai '54	14 mars '82
Leger, Frank	Sous-inspecteur	1er juin '07	1,700 00	2 fév. '77	6 oct. '00 *11 août '00
Auger, Arthur L	do	21 juin '10	1,600 00	16 sept. '63	1er mai '89 *18 fév. '89
Fergusson, Roydon Cattenach.	Commis de 1er cl.	1er jan. '11	1,200 00	29 juil '72	21 juil '91 *26 août '90
Watson, Charles	do	1er jan. '11	1,200 00	10 mai '60	12 sept. '90 *3 mars '90
Knott, Jno. Edwin	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '10	750 00	20 juin '87	1er jan. '08 *7 oct. '07
Donovan, Wm. James	Messager	29 déc. '07	2 25 p. j.	20 juin '81	29 déc. '07 *12 oct. '07

Division de Vancouver.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Greenfield, John R. M	Inspecteur	1er juin '04	2,800 00	5 nov. '51	1er juil '83 *16 oct. '73
Murray, James	Sous-inspecteur	1er jan. '06	1,700 00	19 jan. '71	12 avr. '90 *22 fév. '90
Trant, William F	Commis de 1er cl.	1er avr. '10	1,250 00	23 août '71	19 juil '00 *2 juil '00
Reid, Alexander Laing	Commis de 2e cl. aînée.	1er jan. '11	1,000 00	14 mars '71	16 oct. '94 *9 déc. '92
Orr, Joanna S	Commis de 4e cl.	1er jan. '10	600 00	26 juil '84	1er jan. '10 *18 jan. '09
Waddell, Walter Harold	do	1er juin '10	500 00	29 déc. '84	1er mai '10 *18 jan. '09
Greenfield, Lillian	do	1er juin '10	500 00	23 avr. '88	1er mai '10 *25 jan. '09
Corcoran, John Andrew	do	25 jan. '11	500 00	18 août '86	25 jan. '11
Bolton, Molby Edward	Messager	8 jan. '08	2 75 p. j.	25 août '55	1er oct. '03 *1er fév. '95

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de Victoria.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Fletcher, Everard Hyde.....	Inspecteur........	1er juil '84	2,800 00	8 mai '51	4 juin '68
Warwicker, Wm. Spurgeon...	Commis de 2e cl. aînée.	1er avr. '10	1,000 00	11 avr. '71	*1er juil '90 3 fév. '88
O'Connor, Katherine Maud..	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '09	900 00	16 jan. '72	*1er août '00 12 sept. '93

Bureau de Poste de Charlottetown.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Whear, John Frederick......	Directeur de la poste et sous inspecteur.	27 fév. '04	2,500 00	1er jan. '67	27 fév. '04
White, Nicholas............	Commis de 2e cl. aînée.	13 août '03	1,200 00	13 sept. '55	1er juil '73
Trainor, Bernard...........	do	2 juil '92	1,200 00	16 avr. '56	1er oct. '74
McCarey, Joseph...........	do	31 jan. '95	1,200 00	15 jan. '64	6 déc. '80
Gill, William Henry Fenwick..	do	1er avr. '10	1,050 00	10 mars '65	21 jan. '88 *25 jan. '88
Callaghan, James Augustine..	do	1er avr. '11	1,000 00	14 fév. '62	30 juin '90 *28 fév. '88
Clarkin, John Thomas, M.A...	do	1er avr. '11	1,000 00	4 juin '68	2 avr. '92 *16 juil '89
Hughes, John M............	do	1er avr. '11	1,000 00	22 déc. '67	2 juil '92 *1er juil '91
Bréhaut, William Melleville..	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '10	850 00	22 août '73	6 oct. '00 *24 juil '00
Heaney, Egerton...........	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '11	700 00	18 juin '79	1er jan. '07 *1er juin '06
Burnett, Thomas...........	do	1er jan. '11	700 00	17 fév. '82	1er déc. '07 *8 nov. '07
Peters, Mary Katherine......	do	1er jan. '11	700 00	7 jan. '86	1er jan. '09 *21 mai '08
Doyle, Peter................	Facteur..........	19 nov. '07	2 25 p.j.	1er mai '86	19 nov. '07
Davison, Arthur Bertram.....	do	19 nov. '07	2 25 p.j.	6 août '82	19 nov. '07
Griffith, John Alfred.........	do	19 nov. '07	2 25 p.j.	19 fév. '82	19 nov. '07
Toombs, Edmund..........	do	19 non. '07	2 25 p.j.	8 juil '79	19 nov. '08
Garnhum, John McLean.....	do	22 nov. '07	2 25 p.j.	15 déc. '82	22 nov. '07

Bureau de Poste d'Halifax.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Blackadar, Hugh William....	Directeur de la poste.	5 nov. '74	3,250 00	4 mars '43	5 nov. '74 *1er déc. '74
O'Bryan, Joseph Stanislas....	Sous-directeur de la poste.	1er août '00	2,000 00	5 fév. '59	16 avr. '73
Mulcahy, Patrick Joseph.....	Commis de 1er cl.	1er oct. '10	1,250 00	28 fév. '55	1er jan. '75
Power, Frank Joseph........	do	1er juil '10	1,250 00	16 août '60	1er jan. '76 *1 nov. '75
Fraser, Charles Daniel.......	do	1er avr. '11	1,250 00	12 oct. '57	15 juil '75
Loundes, Charles Matthew R.	Commis de 2e cl. aînée.	1er aout '03	1,200 00	17 juin '57	15 juil '75
Delaney, Edward Joseph.....	do	1er juil '09	1,100 00	5 août '54	16 déc. '76
Boggs, Herbert Alfred.......	do	1er avr. '10	1,050 00	21 juin '58	2 avr. '83
Sullivan, Edmund Addy.....	do	1er avr. '10	1,050 00	13 août '61	15 fév. '84 *4 fév. '84

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE D'HALIFAX.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
King, Donald Alfred	Commis de 2e cl. aînée.	1er avr. '10	1,050 00	29 oct. '64	13 mai '86
Brennan, Patrick Frank	Commis de 2e cl. cadette.	1er mars '07	1,000 00	17 déc. '57	1er juil '87 *30 mai '87
Fultz, William Silver	do	1er avr. '09	1,000 00	18 juin '72	1er juin '91 *8 juin '91
Meagher, John Nicolas	do	1er avr. '09	1,000 00	18 juin '72	31 août '91 *15 août '91
Healy, Arthur Patrick	do	1er avr. '09	1,000 00	1er sept. '74	1er août '00 *2 mai '96
O'Brien, Thomas James	do	1er avr. '09	1,000 00	1er sept. '71	6 oct. '00 *18 juil '00
Dyer, James William	do	1er avr. '09	1,000 00	6 jan. '80	6 oct. '00 18 juil '00
Donovan, James Michael	do	1er avr. '09	1,000 00	14 oct. '62	6 oct. '00 *18 juil '00
Smyth, Jos. Howe	do	1er juil '10	900 00	7 juil '55	22 mars '86 *31 juil '85
Hope, Henry Edward	Commis de 3e cl. aînée.	1er jan. '11	800 00	23 nov. '83	13 déc. '05 *9 oct. '05
Gibson, Robie William	do	1er jan. '11	800 00	31 déc. '84	6 fév. '06 *25 sept. '05
Hire, Charles William	do	1er jan. '11	800 00	3 mars '84	6 mars '06 *9 oct. '05
Martin, James Thomas	do	1er jan. '11	800 00	26 sept. '83	29 mars '06 *29 jan. '06
Connors, James Patrick	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '09	800 00	23 juin '76	6 oct. '00 *25 juil '00
McLeod, Charles H	do	1er juil '10	700 00	22 déc. '90	24 jan. '07 *18 nov. '05
Hiseler, George Wilfrid	do	1er jan. '11	700 00	24 nov. '89	1er fév. '08 *3 jan. '08
Warner, Fred. A	do	1er jan. '11	700 00	25 oct. '92	1er juin '08 *6 mai '08
Sullivan, James Harold	Commis de 4e cl.	1er jan. '09	700 00	5 déc. '88	7 nov. '08 *22 sept. '08
Davis, John Charles	do	15 avr. '09	600 00	29 avr. '83	1er avr. '09 *19 oct. '08
Meagher, Patrick Jos	do	11 déc. '09	600 00	2 déc. '81	11 déc. '09
McDonald, Chas. Jos	Timbreur et trieur.	27 déc. '09	550 00	19 mars '92	27 déc. '09 *23 sept. '09
Campbell, C	do	1er juin '10	500 00	4 fév. '91	1er juin '10 *5 oct. '09
Phillips, Arthur L	do	1er juin '10	500 00	6 déc. '87	1er juin '10 *22 nov. '09
MacDonald, T. F	do	15 août '10	500 00	12 mai '90	15 août '10
Pryor, E. J	do	26 déc. '10	500 00	25 mars '81	26 déc. '10 *17 mai '10
Mahar, John	Facteur	18 juin '75	2 50 p.j.	28 nov. '43	18 juin '75
Myers, Robert	do	9 nov. '77	2 50 p.j.	16 oct. '50	9 nov. '77
Theakston, Major John	do	1er juil '87	2 75 p.j.	5 nov. '58	23 avr. '83
Robb, Donald	do	10 avr. '89	2 75 p.j.	16 sept. '75	10 avr. '89 *4 mars '89
Hancock, William	do	26 mars '91	2 75 p.j.	18 fév. '53	26 mars '91 *28 août '90
Mulcahy, Joseph James	do	2 nov. '93	2 50 p.j.	22 août '47	20 juil '78
DeYoung, George Henry	do	20 déc. '93	2 50 p.j.	14 fév. '60	20 déc. '93 *24 nov. '92

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste d'Halifax.—Finis.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
DeFreytas, Francis Edmund.	Facteur..........	2 mars '95	2 75 p.j.	17 déc. '67	2 mars '95 *5 oct. '94
Day, Joseph Francis.........	do	1er août '00	2 50 p.j.	17 sept. '66	1er août '00 *14 jan. '95
Howe, George Joseph........	do	6 oct. '00	2 75 p. j.	22 juil '76	6 oct. '00 *25 juil '00
Pheeney, Henry Gregory.....	do	6 oct. '00	2 75 p. j.	16 déc. '67	6 oct. '00 *30 juil '00
McDowell, James...........	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	14 août '72	1er fév. '01 *21 nov. '99
McGuire, William Thomas...	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	11 juin '75	1er fév. '01 *27 nov. '99
Hamilton, Evelyn...........	do	12 mars '02	2 75 p. j.	31 oct. '80	12 mars '02 *26 juil '01
Crimp, Freeman George......	do	12 mars '02	2 75 p. j.	14 sept. '79	12 mars '02 *20 sept. '01
Leahan, Robert Franklin.....	do	3 oct. '03	2 75 p. j.	9 nov. '76	3 oct. '03 *3 août '03
Smith, Lawson.............	do	4 déc. '03	2 75 p. j.	28 juin '77	4 déc. '03 *11 août '03
Shannon, William...........	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	31 juil '80	23 fév. '04 *12 oct. '03
Behan, John Albert.........	do	31 mai '04	2 75 p. j.	3 mai '76	31 mai '04 *28 mars '04
Foley, William Joseph.......	do	2 mai '05	2 50 p. j.	22 oct. '80	2 mai '05 *1er mars'05
Geddes, John Eldon.........	do	26 sept. '06	2 50 p. j.	2 mai '79	26 sept. '06 *7 août '06
Berringer, Richie Lloyd......	do	8 mai '07	2 25 p. j.	2 oct. '80	8 mai '07 *15 avr. '07
Spruce, Thomas............	do	20 déc. '07	2 25 p. j.	12 mars '78	20 déc. '07 *25 nov. '07
Newman, Frederick Chas....	do	16 mai '08	2 25 p. j.	18 avr. '89	16 mai '08 *21 avr. '08
Leslie, St. Clair.............	do	19 mai '08	2 25 p. j.	12 mars '88	19 mai '08 *24 avr. '08
Hilton, William Henry.......	do	22 mai '08	2 25 p. j.	25 sept. '85	22 mai '08 *27 avr. '08
‡Power, John Joseph........	do	10 mai '09	2 00 p. j.	12 mars '79	10 mai '09
Innes, Chas. Albert.........	do	21 juin '09	2 00 p. j.	17 août '80	21 juin '09
Jamieson, Joseph Rodger.....	do	14 juil '10	2 00 p. j.	10 fév. '85	14 juil '10
Beattie, Victor Benjamin.....	Prép. aux boîtes à lettres.	20 déc. '93	2 75 p. j.	28 mars '72	20 déc. '93 *27 oct. '93
Quinane, William Patrick....	Messager.........	1er juil '87	2 50 p. j.	8 mars '64	1er juil '87 *28 avr. '87
Hyland, Arthur Leo.........	Chargeur.........	28 mai '07	2 25 p. j.	28 juin '89	28 mai '07 *15 fév. '07

Bureau de Poste de Sydney.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
McFayden, G.D............	Facteur..........	6 juin '10	2 00 p. j.	8 avr. '82	6 juin '10
Doyle, James..............	do	6 juin '10	2 00 p. j.	13 mai '82	6 juin '10
McNeil, T.................	do	6 juin '10	2 00 p. j.	20 nov. '90	6 juin '10
McVicar, J. J..............	do	6 juin '10	2 00 p. j.	18 avr. '86	6 juin '10
McDonald, D. A...........	do	6 juin '10	2 00 p. j.	2 jan. '85	6 juin '10
McPherson, M.............	do	1er août '10	2 00 p. j.	1er juin '91	1er août '10
Keating, J. A..............	do	7 déc. '10	2 00 p. j.	23 avr. '81	7 déc. '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
†Service antérieur de 19 mai 1908 au 27 déc. 1908.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Moncton.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Walton, Clement Eugene....	Facteur..........	23 sept. '08	2 25 p. j.	6 mars '86	23 sept. '08
Stone, Arthur Edward.......	do	23 sept. '08	2 25 p. j.	12 mai '84	23 sept. '08
LeBlanc, Wm. Dominique...	do	23 sept. '08	2 25 p. j.	25 août '88	23 sept. '08
Doucett, Léon,John.........	do	23 sept. '08	2 25 p. j.	23 mars '84	23 sept .'08
Seely, Geo. Frederick........	do	2 août '09	2 00 p. j.	24 juil '90	2 août '09
Bruce, Duncan..............	do	16 mars '10	2 00 p. j.	17 jan. '87	16 mars '19
Lutes, Abram................	do	2 août '10	2 00 p. j.	20 juil '93	2 août '10

Bureau de Poste de Saint-Jean.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Sears, Edward..............	Directeur de la poste.	1er avr. '09	3,250 00	8 août '52	1er avr. '09
Potter, Michael James.......	Sous-directeur de la poste.	1er août '00	2,000 00	3 déc. '44	1er juil '67 *6 avr. '63
Flaglor, James Secord.......	Commis de 1er cl..	1er avr. '04	1,500 00	15 mars '53	25 jan. '72 *1er août '70
Woodrow, Ross Dougall.....	do .	1er nov. '05	1,500 00	23 mai '57	1er mars '74 *6 oct. '73
Ring, John Wightman.......	do .	1er avr. '10	1,350 00	2 juil '54	1er août '71
Jenkins, Thomas...........	Commis de 2e cl. aînée.	1er août '00	1,200 00	24 avr. '57	6 août '75
Ritchie, Joseph Hunter......	do	1er août '00	1,200 00	1er mai '54	6 août '75
Lee, Henry Percy...........	do	1er avr. '10	1,050 00	30 août '56	27 sept. '82
Wilson, Albert E............	do	1er avr. '10	1,050 00	8 juin '61	21 sept. '83
Ferguson, Frederick.........	do	1er avr. '10	1,050 00	28 fév. '66	1er déc. '84 *27 nov. '84
Copp, John Rowe...........	Commis de 2e cl. cadette.	1er mars '07	1,000 00	19 jan. '60	1er avr. '85 *23 avr. '85
Malcolm, James.............	do	1er mars '07	1,000 00	11 juil '53	11 mai '86
Clark, James Stackhouse.....	do	1er jan. '08	1,000 00	21 mars '60	2 avr. '92 *8 mars '92
McClaverty, William James..	do	1er avr. '09	1,000 00	24 déc. '67	7 mars '94 *9 sept. '92
McMullin, Alexander........	do	1er avr. '09	1,000 00	15 oct. '58	7 mars '94 *10 avr. '93
Kierstead, Edwin Bell.......	do	1er avr. '09	1,000 00	14 nov. '66	22 juin '95 *1er fév. '94
Moore, Andrew Thomas.....	do	1er avr. '09	1,000 00	15 juin '61	22 juin '95 *18 fév. '95
Lingley, Allan Wilmot.......	do	1er avr. '09	1,000 00	10 oct. '69	25 oct. '95
Withers, George Edward.....	do	1er avr. '09	1,000 00	22 avr. '63	21 sept. '83 *1er nov. '82
Roberts, Linley Hebbard.....	do	1er avr. '10	950 00	22 juin '60	17 mai '92 *1er jan. 92
Reed, Thos. Lawrence.......	do	1er jan. '11	900 00	23 oct. '58	13 mars '93 *28 fév. '93
Buckley, Thomas James.....	do	1er avr. '11	900 00	17 jan. '77	6 oct. '00 *15 août '00

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Saint-Jean.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Crowley, Joseph Isaac	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '11	900 00	18 déc. '82	12 mars '02 *24 juin '01
Coughlan, Thomas Francis	do	1er avr. '11	900 00	13 déc. '82	12 mars '02 *24 juin '01
Kerr, King	do	1er avr. '11	900 00	25 oct. '84	30 juin '04 *17 mai '04
Murphy, Arthur Patrick	Commis de 3e cl. aînée.	1er jan. '11	800 00	26 août '83	31 mars '05 *14 fév. '05
Quinlan, George Edward	Commis de 3e cl. cadette.	1er avr. '10	750 00	4 sept. '80	13 déc. '05 *12 juil '05
Brannen, Charles John	do	1er avr. '10	750 00	10 déc. '87	6 fév. '05 *19 avr. '05
Walsh, Thomas Francis	do	1er avr. '10	750 00	22 août '88	24 jan. '07 *25 oct. '05
Ferris, George M	do	1er avr. '10	750 00	15 oct. '88	24 jan. '07 *13 nov. '05
McDonald, William	do	1er juil '10	700 00	23 juil '88	24 jan. '07 *3 avr. '06
Shea, John Vincent	do	1er oct. '10	700 00	21 sept. '89	1er juin '08 *18 mai '08
Burtt, Arthur W	Commis de 4e cl.	27 déc. '09	500 00	15 jan. '90	27 déc. '09 *16 oct. '09
Mackin, William	Timbreur et trieur.	1er juin '10	500 00	17 nov. '86	1er juin '10 *14 oct. '09
Joyce, Frederick John	do	15 déc. '10	500 00	1er jan. '83	15 déc. '10
Levine, Abraham	do	1er avr. '08	1 75 p. j.	11 fév. '89	1er avr. '08 *15 jan. '08
Mailman, John Albert	Facteur	20 fév. '86	2 50 p. j.	3 août '60	20 fév. '86
Ryan, Jeremiah Jos	do	23 déc. '91	2 75 p. j.	13 juin '51	23 déc. '91 *1er déc. '91
Rossiter, Jas. Edward	do	17 mai '92	2 75 p. j.	2 oct. '63	17 mai '92 *24 déc. '89
Killorn, Dominick	do	17 mai '92	2 75 p. j.	12 oct. '61	17 mai '92 *29 juin '91
Bridges, Henry Thomas	do	1er oct. '92	2 75 p. j.	9 oct. '65	1er oct. '92 *2 mai '92
Perkins, Francis Newman	do	1er oct. '92	2 75 p. j.	20 mars '52	1er oct. '02 *9 mai '92
Macaulay, Marshall	do	21 sept. '93	2 75 p. j.	23 déc. '52	21 sept. '93 *29 juin '91
Thompson, James	do	21 sept. '93	2 75 p. j.	25 juil '41	21 sept. '93 *28 avr. '92
McMonagle, James	do	20 jan. '94	2 75 p. j.	12 avr. '59	20 jan. '94 *1er juil '93
Magee, Charles Wesley	do	26 juil '99	2 75 p. j.	7 sept.'56	26 juil '99 *23 mars '96
Driscoll, James Lewis	do	1er août '00	2 75 p. j.	21 juin '65	1er août '00 *9 avr. '00
Cosman, Wm. Theodore Gross	do	1er août '00	2 75 p. j.	11 sept. '72	1er août '00 *18 mai '00
Killen, Thomas	do	30 avr. '01	2 75 p. j.	11 juin '62	30 avr. '01 *19 mai '00
Macaulay, Walter	do	17 sept. '01	2 75 p. j.	16 déc. '71	17 sept. '01 *3 juil '01
Causton, Robert Oscar	do	17 sept. '01	2 75 p. j.	17 mars '74	17 sept. '01 *12 juil '01
Butler, James	do	1er août '02	2 75 p. j.	12 jan. '74	1er août '02 *12 mai '02
Cosman, George Coleman	do	1er août '02	2 75 p. j.	27 oct. '79	1er août '02 *12 mai '02
Macdonald, John Kenneth	do	28 juil '03	2 75 p. j.	21 oct. '73	28 juil '03 *1er juin '03

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE SAINT-JEAN.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Russell, Henry J	Facteur	22 sept. '04	2 75 p. j.	5 juil '75	22 sept. '04 *1 août '04
Morrisey, Harry Austin	do	17 fév. '06	2 50 p. j.	15 avr. '78	17 fév. '06 *1er jan. '06
Murphy, William Jos	do	17 fév. '06	2 50 p. j.	12 sept. '80	17 fév. '06 *1er jan. '06
Rogers, Charles F	do	8 mai '07	2 25 p. j.	4 avr. '79	8 mai '07 *21 mars '07
Kiley, Urbain Henry	do	9 juin '08	2 25 p. j.	23 sept. '85	9 juin '08 *14 mai '08
Mullin, Otis Pettee	do	6 juil '08	2 25 p. j.	15 oct. '88	6 juil '08 *11 juin '08
O'Brien, Robert James	do	3 août '08	2 25 p. j.	4 sept. '79	3 août '08 *8 juil '08
Williamson, James Wm	do	14 sept. '09	2 00 p. j.	15 nov. '79	14 sept. '09
McDermott, Jos. F	do	30 mars '10	2 00 p. j.	22 oct. '87	30 mars '10
Riardon, Ernest	do	27 juin '10	2 00 p. j.	1er déc. '88	27 juin. '10
Harrison, George	Messager	13 mars '93	2 50 p. j.	26 juin '51	13 mars '93 *29 juin '91

BUREAU DE POSTE DE FRÉDÉRICTON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Edwards, John Andrew	Directeur de la poste.	1er mars '06	2,000 00	26 nov. '49	1er mars '06
Vavasour, Edwin W	Commis de 2e cl. aînée.	12 sept. '92	1,200 00	4 oct. '54	1er jan. '76
Philips, Robert Bedford H	do	1er juil '03	1,200 00	24 juil '61	1er juil '85 *2 avr. '85
Cameron, Donald Frederick	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '10	850 00	6 août '82	23 fév. '04 *8 sept. '03
McKee, George Hamilton	do	1er avr. '10	850 00	22 déc. '77	23 fév. '04 *6 jan. '03
Anderson, Wm. Arthur	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '10	700 00	13 mai '88	6 fév. '06 *8 août '05
Phair, Lewis Byron C	Chargeur	1er avr. '06	2 50 p. j.	16 avr. '72	19 sept. '92 *8 jan. '89
Adams, J	Facteur	25 juin '06	2 50 p. j.	16 août '86	25 juin '06 *10 avr. '06

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Paquet, Etienne Theodore	Directeur de la poste.	12 oct. '94	3,500 00	8 jan. '50	12 oct. '94
Verett, Elzéar A	Sous-directeur de la poste.	4 mai '10	2,200 00	30 oct. '80	20 juin '02 *13 nov. '01
Vezina, Ulrich	Commis de 1er cl.	1er oct. '07	1,400 00	26 août '51	24 juin '71
Battle, John James	do	1er sept. '10	1.250 00	29 mai '63	3 oct. '84
Lane, Patrick Edward	Commis de 2e cl. aînée.	1er avr. '08	1,150 00	7 jan. '47	18 mars '80
Carrière, Joseph E	do	1er avr. '08	1,150 00	29 août '48	20 sept. '75
Dubé, Joseph	do	1er avr. '08	1,150 00	1er juin '47	23 déc. '91 *23 nov. '91
Nadeau, Joseph Stanislas Ernest.	Commis de 2e cl. cadette.	1er juil '10	900 00	6 mai '72	13 avr. '98

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Martineau, François Norbert.	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '08	1,000 00	7 juin '52	2 avr. '92 *1er fév. '92
Darveau, Edmond	do	1er avr. '08	.1,000 00	24 déc. '69	10 juin '93 *18 oct. '92
Bolduc, Napoleon, Louis	do	1er avr. '08	1,000 00	27 fév. '56	12 juil '97
Wilkinson, Robert	do	1er juin '08	1,000 00	22 sept. '45	19 mars '75
Bryson, Dennis Arthur	do	1er avr. '10	950 00	11 mai '65	1er août '00 *23 nov. '91
Emond, Joseph	do	1er avr. '10	950 00	20 nov. '65	26 juil '92 *2 fév. '92
Boutet, Pierre	do	1er avr. '10	900 00	8 juin '51	1er oct. '03 *3 fév. '93
Nadeau, Marie J. E	do	1er avr. '10	950 00	29 avr. '83	27 mars '07 *16 oct. '05
Blondeau, Joseph J	do	1er avr. '10	950 00	25 sept. '83	8 avr. '02 *3 jan. '02
Kindellan, Francis E	do	1er avr. '10	950 00	7 fév. '78	21 jan. '04 *8 jan. '03
Thérien, Jos. Achille Horace	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '09	900 00	8 déc. '81	12 mars '02 *19 août '01
Pouliot, Auguste E	do	1er juil '10	800 00	29 avr. '84	24 jan. '07 *12 sept. '06
Augé, Desiré L	do	1er juil '10	800 00	8 août '63	19 fév. '96 *24 août '92
Boiteau, Siméon	do	1er avr. '10	850 00	5 jan. '81	23 juin '05 *26 avr. '05
Aubin, Thomas J	do	1er jan. '11	800 00	10 juil '82	7 déc. '06 *24 oct. '06
Burroughs, Arline	Commis de 3e cl. cadette.	1er août '00	800 00	12 juin '77	1er août '00 *10 jan. '96
Gagnon, Jos. Arthur Eudore	do	1er juil '10	700 00	20 mars '84	25 déc. '07 *21 oct. '07
Hawey, Joseph Abraham	do	1er oct. '10	700 00	30 juil '82	14 jan. '07 *7 fév. '06
Bilodeau, Jos. Leonce Ovide	do	1er jan. '11	700 00	17 jan. '90	1er mars '08 *10 fév. '08
Parent, Joseph Narcisse Omer	do	1er jan. '11	700 00	11 mai '80	5 sept. '08 *10 août '08
Laberge, Jacques Arthur	Commis de 4e cl.	1er avr. '09	700 00	23 jan. '90	1er avr. '07 *30 avr. '06
Bosquet, Jos. D. A	do	1er déc. '10	500 00	15 août '87	1er déc. '10 *26 mars '10
Poulin, F. X. A. A	do	1er jan. '11	550 00	24 mai '85	27 déc. '09 *20 nov. '08
Savard, P. J. A	do	1er avr. '11	550 00	7 oct. '85	31 jan. '10
Vincent, Jos. Napoléon E	Timbreur et trieur.	9 mai '10	500 00	8 août '84	9 mai '10
Bernier, Jos. Charles P	do	1er oct. '07	548 00	18 déc. '89	1er oct. '07 *10 sept. '07
Verret, Jos. Télesphore	do	1er mars '08	1 75 p. j.	13 juil '85	1er mars '08 *4 fév. '08
Boulet, Wilfrid Joseph A	Surt. des facteurs	16 mai '96	800 00	20 oct. '52	1er juil '84 *15 avr. '84
Pelletier, Joseph Amable	Facteurs	6 nov. '83	2 75 p. j.	25 juil '53	6 nov. '83 *15 juin '83
Ouellet, Francois-Xavier	do	1er juil '84	2 75 p. j.	21 mars '55	1er juil '84 *15 avr. '84
Langlois, Cyrille Napoléon	do	1er juil '86	2 75 p. j.	22 fév. '59	1er juil '86 *17 fév. '86
Gagnon, Herménégilde	do	9 fév. '92	2 75 p. j.	29 sept. '65	9 fév. '92 *22 jan. '92
Corriveau, George	do	12 mars '97	2 75 p. j.	1er oct. '63	12 mars '97
Saint-Antoine, Jos. Ferdinand	do	20 mai '98	2.75 p. j.	16 mars '68	20 mai '98

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Québec.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Gagnon, Moise	Facteur	4 nov. '99	2 75 p. j.	15 oct. '57	4 nov. '99
Boivin, David	do	1er août '00	2 75 p. j.	22 juin '59	*8 juin '97 1er août '00
Parant, Wilfred Vict. Pros.	do	1er août '00	2 75 p. j.	12 juil '65	*6 sept. '92 1er août. '00
Fiset, Alfred Octave	do	1er août '00	2 75 p. j.	24 mai '73	*5 nov. '92 1er août '00
Masson, François	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	22 juin '77	*29 jan. '94 13 nov. '02
Lapointe, Onésime	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	27 mai '55	*2 août '02 1er oct. '03
Verret, Edward	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	1er jan. '78	*2 août '93 23 fév. '04
Dolbec, Laureat	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	25 sept. '80	*8 déc. '03 23 fév. '04
Murphy, Joseph T	do	9 août '04	2 75 p. j.	1er juin '75	*30 jan. '04 9 août '04
Brosseau, Joseph Wilfrod	do	26 juil '05	2 50 p. j.	28 jan. '77	*11 juin '04 26 juil '05
Jolicœur, Joseph Moise	do	1er juin '06	2 50 p. j.	2 jan. '80	*28 juin '05 1er juin '06
Côte, Emile O	do	11 sept. '06	2 50 p. j.	1er avr. '83	*12 avr. '06 11 sept. '06
Reynar, Ernest L	do	26 sept. '06	2 50 p. j.	16 mai '80	*10 fév. '06 26 sept. '06
Bedard, Joseph P. L	do	9 oct. '06	2 50 p. j.	3 sept. '84	*30 juil '06 9 oct. '06
Bouchard, Joseph A	do	7 déc. '06	2 50 p. j.	11 mai '79	*27 août '06 7 déc. '06
Gervais, Louis R	do	7 déc. '06	3 50 p. j.	4 oct. '77	*29 sept. '06 7 déc. '06
Gagnon, Joseph L	do	14 jan. '07	2 50 p. j.	23 avr. '82	*1er oct. '06 14 jan. '07
Bussière, Joseph N. F	do	14 jan. '07	2 50 p. j.	25 mai '81	*26 juil '06 14 jan. '07
Pelletier, Octave E	do	28 fév. '07	2 50 p. j.	12 juil '81	*14 août '06 28 fév. '07
Angers, Albert Nazaire	do	13 nov. '07	2 25 p. j.	6 oct. '87	*31 déc. '06 13 nov. '07
Angers, Taschereau Robt.	do	7 mars '08	2 25 p. j.	4 fév. '88	*18 sept. '07 7 mars '08
Têtu, Wilfrid	do	20 mars '08	2 25 p. j.	12 août '83	*14 fév. '08 20 mars '08
Jobidon, Jos. A	do	23 mars '08	2 25 p. j.	30 nov. '89	*25 fév. '08 1er avr. '07
Gauvin, Jos. Théophile E	do	30 juil '08	2 25 p. j.	8 déc. '80	*7 oct. '05 30 juil '08
Gros Louis, Jos. Tancrède	do	31 juil '08	2 25 p. j.	23 jan. '79	*3 juil '08 31 juil '08
Miller, Félix	do	1er août '08	2 25 p. j.	17 août '80	*4 juil '08 1er août '08
Demers, Jos. Albert	do	3 août '08	2 25 p. j.	18 oct. '84	*7 juil '08 3 août '08
Santerre, Louis Napoléon	do	4 août '08	2 25 p. j.	17 sept. '77	*8 juil '08 4 août '08
Lepage, David	do	4 août '08	2 25 p. j.	8 jan. '77	*9 juil '08 9 juil '08
Santeree, Jos. Raymond A.	do	5 sept. '08	2 25 p. j.	14 juin '89	*4 août '08 5 sept. '08
Guerin, Pierre Albert	do	6 août '08	2 25 p. j.	6 déc. '88	*10 août '08 6 août '08
Bilodeau, Jos. Napoleon	do	4 mars '09	2 25 p. j.	30 déc. '82	*6 juil '08 4 mars '09
[1]Papillon, Alphonse	do	1er mai '09	2 25 p. j.	9 août '82	*9 fév. '09 1er mai '09

[1]Service antérieur du 12 sept. '07 au 30 avril '09.
*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
[2]Boulanger, Jos. Edmond L...	Facteur..........	1er mai '09	2 00 p. j.	31 août '84	1er mai '09 *24 déc. '08
Fortin, J. N. N. D...........	do	3 juin '09	2 00 p. j.	4 avr. '89	3 juin '09 *3 mai '09
Grenier, Joseph Thomas, C.A.	do	14 mars '10	2 00 p. j.	12 juil '86	14 mars '10
Pouliot, Joseph Alfred Eugene	do	15 mars '10	2 00 p. j.	23 juil '92	15 mars '10
[1]Rousseau, Joseph Jean Baptiste.	do	1er fév. '10	2 00 p. j.	2 oct. '78	29 avr. '10 *15 mai '09
Masson, Louis Napoléon.....	do	29 nov. '10	2 00 p. j.	1er déc. '81	29 nov. '10
Boivin, Joseph George.......	do	29 nov. '10	2 00 p. j.	1er août '88	29 nov. '10
Beaulieu, Joseph Napoléon	do	22 fév. '11	2 00 p. j.	2 sept. '83	22 fév. '11 *11 juil '10
Vaillancourt, J. D...........	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	18 déc. '81	1er avr. '11
Bussière, Joseph Gaudiose....	do	20 mars '11	1 75 p. j.	26 mai '88	20 mars '11
Fortier, Joseph Charles......	do	21 mars '11	1 75 p. j.	3 oct. '88	21 mars '11
Pouliot, L. L. J.............	do	10 mars '11	1 75 p. j.	29 nov. '90	10 mars '11
Côté, Joseph E.............	Chargeur.........	7 déc. '06	2 50 p. j.	22 mai '83	7 déc. '06 *19 oct. '06
Hamel, Joseph A............	do	28 fév. '07	2 50 p. j.	8 oct. '80	28 fév. '07 *11 oct. '06
Poulot, A. A...............	do	15 août '10	2 00 p. j.	23 juil '91	15 août '10 *20 avr. '10
Battle, Thos. Francis........	Messager.........	16 nov. '03	2 75 p. j.	26 mars '65	16 nov. '03 *8 juin '89

BUREAU DE POSTE DE SHERBROOKE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Morehouse, William Alex....	Directeur de la poste.	25 oct. '00	2,000 00	8 déc. '45	9 oct. '00 *25 oct. '00
Norcross, Acton Arlington ...	Commis de 2e cl. aînée.	1er août '03	1,200 00	20 août '64	4 nov. '90 *1er juil '90
Genest, Joseph Arthur.......	Commis de 2e cl. cadette.	1er oct. '08	1,000 00	12 juin '65	2 mars '95 *7 mars '93
White, Charlotte Anna......	Commis de 3e cl. cadette.	2 mars '95	800 00	14 jan. '40	2 mars '95 *1er mars'93
Doherty, Mary Margaret L...	do	1er août '00	800 00	21 avr. '79	1er août '00 *13 déc. '98
Powers, Preston Willis.......	do	1er jan. '10	750 00	11 avr. '84	11 avr. '04 *25 jan. '04
Couture, Arthur............	do	1er avr. '10	750 00	29 juin '82	6 fév. '06 *1er jan.' 05
White, Homer P............	do	1er avr. '10	750 00	24 déc. '85	24 jan. '07 *11 juin '06
Mullins, Gladys............	do	1er avr. '10	750 00	3 mai '80	24 jan. '07 *28 juil '06
Duford, Doria R............	do	1er jan. '11	700 00	1er jan. '89	1er avr. '07 *30 avr. '06
Gaumond, Omer............	Facteur..........	24 sept. '07	2 25 p. j.	30 jan. '87	24 sept. '07
Robertson, Charles..........	do	24 sept. '07	2 25 p. j.	27 juil '77	24 sept. '07
Préfontaine, Joseph.........	do	24 sept. '07	2 25 p. j.	15 sept. '87	24 sept. '07
Pearson, Fred..............	do	24 sept. '07	2 25 p. j.	25 mars '78	24 sept. '07
Gingras, Emilien............	do	24 sept. '07	2 25 p. j.	20 juil '90	24 sept. '07
Desruisseau, Edw. Jno...	do	2 mars '08	2 25 p. j.	23 déc. '87	2 mars '08 *20 jan. '08
Demers, Aristide............	do	8 mars '09	2 25 p. j.	8 jan. '86	8 mars '09 *13 fév. '09
Hugo, Honoré..............	do	10 fév. '10	2 00 p. j.	13 oct. '90	10 fév. '10
Turgeon, Charles Horace.....	do	19 déc. '10	2 00 p. j.	4 déc. '81	19 déc. '10

[2]Service antérieur du 10 juil '08 au 9 août '08.
*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIÈRES.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Massé, Eugène	Facteur	21 août '07	2 25 p. j.	12 juil '89	21 août '07
†Michelin, Philippe	do	21 août '07	2 25 p. j.	3 juil '77	21 août '07
Morissette, Télesphore	do	16 mai '08	2 25 p. j.	15 juil '79	16 mai '08 *21 avr. '08
Guimod, Arthur	do	7 juin '08	2 25 p. j.	15 mai '81	7 juin '08 *12 mai '08
Bettez, Alfred	do	16 jan. '09	2 25 p. j.	21 oct. '79	16 jan. '09 *21 déc. '08
Béland, Elize	do	4 fév. '10	2 00 p. j.	11 mars '89	4 fév. '10
Vallières, Charles Edouard	do	23 juil '08	2 00 p. j.	19 avr. '83	13 mai '10 *23 juil '08

BUREAU DE POSTE DE ST.-HYACINTHE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Berthiaume, Armand	Facteur	29 août '07	2 25 p. j.	9 avr. '85	29 août '07
Cordeau, Joseph Etienne	do	29 août '07	2 25 p. j.	14 juil '84	29 août '07
Robillard, Octave	do	29 août '07	2 25 p. j.	17 mars '79	29 août '07
Béland, Henri	do	17 mai '08	2 25 p. j.	6 mai '85	17 mai '08 *22 avr. '08
Scott, Arthur	do	2 juin '08	2 25 p. j.	10 avr. '87	2 juin '08 *7 mai '08

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Harwood, Henri S.	Directeur de la poste.	1er déc. '04	4,000 00	8 août '38	23 nov. '04 *1er déc. '04
Gaboury, Louis Jos.	Sous-directeur de la poste.	1er jan. '08	2,800 00	10 juin '70	5 sept. '00 *28 déc. '99
Barcelo, Edouard	Surit. de la poste	1er mars '05	1,800 00	12 juil '69	1er juil '87 *7 août '84
Prud'homme, Ls. Télesphore	Commis de 1er cl.	1er déc. '03	1,500 00	4 jan. '60	18 sept. '79
O'Donoghue, Daniel	do	1er août '04	1,500 00	27 fév. '58	28 juin '82 *1er juil '82
Eckhardt, William Henry A.	do	1er mars '07	1,450 00	28 déc. '56	7 jan. '84 *7 jan. '84
Chandler, Henry	do	1er mars '07	1,400 00	21 fév. '65	10 mars '84
Morin, Alcidas	do	1er juin '07	1,350 00	27 fév. '65	16 mai '85
Chagnon, Edmond	do	1er oct. '07	1,350 00	9 nov. '58	1er mars '74 *18 déc. '73
Taylor, James	do	1er oct. '07	1,350 00	15 août '65	4 sept. '83 *30 août '83
Giroux, Theophile Avila	do	1er oct. '07	1,350 00	25 juil '62	22 avr. '84 *1er mai '84
Beausoleil, Jos. Cleophas H.B.	do	1er juil '08	1,300 00	18 jan. '69	28 juil '03 *11 déc. '00
Sauriol, Alphonse	do	1er juil '08	1,300 00	18 oct. '63	4 oct. '38
Carpenter, George Arthur	do	1er avr. '09	1,300 00	25 août '65	1er déc. '84 *13 juin '83
Germain, Clement	do	1er avr. '09	1,250 00	16 nov. '68	30 nov. '92 *21 fév. '91
DeCotret, Louis Dominique R.A.	do	1er avr. '09	1,250 00	21 mars '60	26 nov. '86 *25 nov. '86

†Transféré depuis au service des malles sur chemins de fer.
*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Filion, Louis Joseph	Commis de 1er cl.	1er avr. '09	1,300 00	19 fév. '70	23 déc. '91 *19 déc. '90
Leduc, Charles Anatole T.	do	1er avr. '10	1,250 00	30 mai '49	1er juin '74
Dumond, Ovide	do	1er avr. '10	1,250 00	3 mars '67	5 sept. '87
Berthelet, Joseph	do	1er oct. '10	1,200 00	26 sept. '65	13 avr. '93 *6 oct. '87
Gaudry, Horace Daniel	Commis de 2e cl. aînée.	1er juil '85	1,200 00	15 oct. '53	3 sept. '74
Rondeau, Ulysse	do	1er jan. '87	1,200 00	27 août '50	10 août '74
Lefebvre, Louis	do	26 juil '92	1,200 00	22 déc. '49	7 nov. '71
Daniel, Robert Thomas	do	26 juil '92	1,200 00	2 jan. '43	1er jan. '76
Coffey, Jeremiah	do	1er juin '07	1,150 00	17 nov. '63	19 sept. '85 *12 oct. '85
Charlebois, Louis Philippe	do	1er juil '07	1,200 00	21 nov. '68	26 jan. '91 *21 fév. '88
Lamoureux, Edouard Alph.	do	1er mars '08	1,150 00	16 juil '65	10 mars '84 *4 mars '84
Renaud, Joseph Edmond	do	1er mars '08	1,150 00	15 oct. '54	21 mars '73
Ouellette, Edouard Henri	do	1er mars '08	1,150 00	27 avr. '51	7 déc. '78 *5 sept. '78
Lapointe, Théophile	do	1er mars '08	1,150 00	8 mars '60	13 juil '80 *22 juil '80
Guillemette, Joseph Edmond	do	1er mars '08	1,150 00	17 oct. '58	4 oct. '83 *9 oct. '83
Lorange, Oscar	do	1er mars '08	1,150 00	17 nov. '62	1er fév. '84 *4 fév. '84
Allard, Alphonse Joseph	do	1er juin '09	1,050 00	19 juin '78	23 fév. '04 *15 déc. '03
de Rostaing, Emile	do	1er avr. '10	1,050 00	28 déc. '74	31 jan. '95 *21 déc. '93
Bourret, R. E.	do	1er avr. '10	1,050 00	10 juil '66	1er déc. '87 *9 déc. '87
Hurteau, Donat Floribert	do	1er avr. '11	1,000 00	15 oct. '73	1er août '00 *13 juin '94
Barbe, Wilfrid	do	1er avr. '11	1,000 00	3 juin '65	6 sept. '84 *5 sept. '84
LaManque, Thomas	do	1er avr. '11	1,000 00	juil '54	19 fév. '85 *4 mars '85
Lalone, Jean Bte. Alex	do	1er avr. '11	1,000 00	3 nov. '65	5 avr. '86 *8 avr. '86
Masse, Arthur	do	1er avr. '11	1,000 00	5 nov. '60	16 fév. '85 *23 mars '85
Dowd, Edward Christopher	do	1er avr. '11	1,000 00	10 juin '48	14 fév. '70
Dufresne, Auguste	do	1er avr. '11	1,000 00	26 oct. '45	30 mars '70
Grenier, Arthur	do	1er avr. '11	1,000 00	4 déc. '56	4 nov. '90 *1er nov. '90
Longevin, Amedee	do	1er avr. '11	1,000 00	12 août '60	4 nov. '90 *2 sept. '89
Grant, James G.	do	1er avr. '11	1,000 00	7 jan. '62	21 fév. '82
Lefebvre, Germain	do	1er avr. '11	1,000 00	29 jan. '53	1er juil '75
Crowe, William J.	do	1er avr. '11	1,000 00	6 jan. '63	24 mars '84 *7 mars '84
Lefebvre, Charles	do	1er avr. '11	1,000 00	— juil '51	6 fév. '71

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Côte, Allen B	Commis de 2e cl. aînée.	1er avr. '11	1,000 00	21 sept. '52	1er oct. '84 *10 mars '84
Doray, Joseph Louis E	do	1er avr. '11	1,000 00	28 mai '50	28 jan. '82
Lamb, James Dominick	do	1er avr. '11	1,000 00	23 mai '59	13 avr. '93 *7 déc. '92
Perrault, Denis Romulus	do	1er avr. '11	1,000 00	24 juin '61	22 mai '85
Vincent, François Pierre	do	1er avr. '11	1,000 00	29 mai '68	23 déc. '91 *20 mars '88
Mayer, Jos. Alph. Alcibiade	do	1er avr. '11	1,000 00	4 mars '69	25 juil '94 *15 juin '92
Caron, François Jos	do	1er avr. '11	1,000 00	2 nov. '64	26 juin '99 *9 août '92
Collard, Jos. AdolpheAntoine	do	1er avr. '11	1,000 00	29 juil '77	6 oct. '00 *20 juil '00
Moore, Thomas E	Commis de 2e cl. cadette.	1er mars '07	900 00	13 juil '65	1er juil '87 *1er août '87
Gould, Civilla	do	1er oct. '07	1,000 00	25 avr. '67	25 juil '94 *17 jan. '90
Bathurst, James	do	1er avr. '08	1,000 00	1er avr. '57	1er juil '75 *18 fév. '75
Maltais, Guillaume	do	1er avr. '08	1,000 00	25 jan. '63	15 jan. '98 *24 jan. '98
Desilets, Joseph Alfred	do	1er avr. '08	1,000 00	28 avr. '68	1er août '00 *27 nov. '93
Miraglia, Alfred Louis	do	1er avr. '08	1,000 00	9 juin '72	1er août '00 *4 avr. '94
Archambault, Chas. Arthur	do	1er avr. '08	1,000 00	5 déc. '72	1er août '00 *5 juil '94
Bennett, Richard	do	1er avr. '09	950 00	13 juil '78	10 juil '99 *14 jan. '99
Lamarche, Jos. Albert	do	1er avr. '09	1,000 00	21 août '76	16 avr. '00 *2 avr. '00
Cousineau, Joseph	do	1er avr. '09	1,000 00	10 juin '62	1er août '00 *1er avr. '92
Moore, Edward	do	1er avr. '09	1,000 00	14 nov. '72	3 juin '01 *11 déc. '91
Johnstone, Henry Wallace	do	1er juil '09	950 00	1er sept, '71	7 mars '94 *21 août '93
Poitevin, Antonio	do	1er oct. '09	950 00	10 mars '68	16 oct. '86 *23 sept '86
Loranger, Godfroi	do	1er oct. '09	900 00	6 fév. '77	1er août '00 *16 jan. '99
Lamoureux, Joseph R. A	do	1er oct. '09	950 00	19 juin '77	1er août '00 *24 oct. '99
Roy, Joseph Adélard	do	1er oct. '09	950 00	1er août '65	1er août '00 *22 mai '95
Parrott, Adolphe	do	1er oct. '09	950 00	27 juin '63	10 juil '99 *14 mars '99
Chevalier, Jos. Anthime	do	1er oct. '09	950 00	26 mars '71	20 mai '01 *1er nov. '00
St.-Jean, Paul	do	1er oct. '09	950 00	10 août '62	1er juil '03 *9 jan. '00
Nadon, Napoleon	do	1er oct. '09	950 00	22 juil '73	1er juil '03 *25 oct. '00
Lyons, John	do	1er oct. '09	950 00	28 fév. '66	1er juil '03 *6 déc. '00
McInerney, L	do	1er oct. '09	950 00	3 juil '65	17 mai '92 *15 oct. '90
Gravel, Edouard	do	15 sept. '10	900 00	17 nov. '71	1er août '10 *5 oct. '06
Vébert, P. Emile	do	1er avr. '09	900 00	20 août '77	1er juin '01 *15 août '00

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Emond, Joseph Israel	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '11	900 00	18 déc. '80	1er sept. '02 *9 juil '02
Trudeau, Stanislas	do	1er avr. '11	900 00	20 juin '76	1er oct. '02 *15 août '02
Généreux, Henry	do	1er avr. '11	900 00	8 août '79	25 juil '00 *17 juil '00
Sylvain, Jean-Baptiste	do	1er avr. '11	900 00	18 août '79	18 avr. '02 *12 fév. '03
Vallée, René Jean-Baptiste	do	1er avr. '11	900 00	8 mars '79	19 juin '03 *4 mai '03
Robillard, Alexander	do	1er avr. '11	900 00	3 jan. '75	1er juil '03 *29 avr. '03
Jarrand, Leon	do	1er avr. '11	900 00	10 déc. '75	21 jan. '04 *11 fév. '03
Cardinal, Jos. Adjutor	do	1er avr. '11	900 00	1er sept. '85	16 mai '04 *14 mars '04
Cosgrove, Timothy	do	1er avr. '11	900 00	16 juin '78	29 juin '04 *22 avr. '04
Chapdelaine, Joseph	do	1er avr. '11	900 00	1er avr. '81	1er fév. '05 *20 mai '04
Lafrance, Joseph	do	1er avr. '11	900 00	20 fév. '75	15 nov. '04 *28 sept. '04
Benoit, George	do	1er avr. '11	900 00	7 fév. '85	1er fév. '05 *13 juil '03
Larose, Paul	do	1er avr. '11	900 00	4 juil '85	1er fév. '05 *12 oct. '04
Hebert, Joseph	do	1er avr. '11	900 00	6 juil '75	1er juin '05 *12 oct. '03
Delamadeleine, Theodore	do	1er avr. '11	900 00	8 fév. '68	8 juin '92 *1er août '89
Demers, Jos. Wilfrid	do	1er avr. '11	900 00	1er fév. '72	16 mai '93 *12 fév. '91
Lussier, Joseph Henry	do	1er avr. '11	900 00	2 avr. '74	15 fév. '98 *14 jan. '98
Pepin, Joseph E.	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '09	900 00	20 août '83	1er fév. '05 *26 mai '04
Bell, Marion	do	1er oct. '07	900 00	26 mai '71	1er août '00 *13 avr. '96
Deguise, Napoléon	do	1er oct. '09	850 00	7 nov. '77	13 déc. '05 *11 mai '05
Masson, Armand	do	1er avr. '10	850 00	9 oct. '81	21 jan. '04 *20 fév. '03
Hurtubise, Jos. Edmond	do	1er avr. '10	850 00	16 juin '76	1er avr. '07 *16 mai '05
Tranchemontagne, Jos. Alex.	do	1er avr. '10	850 00	13 déc. '75	14 jan. '07 *5 oct. '05
Duboulay, Adolphe	do	1er avr. '10	850 00	9 avr. '85	13 déc. '05 *11 nov. '05
Valeur, Joseph Alfred	do	1er oct. '10	800 00	27 mai '58	10 déc. '83 *24 déc. '83
Harney, William Thos	do	1er oct. '10	800 00	16 juin '57	25 sept. '86 *30 sept. '86
Daoust, Omer	do	1er oct. '10	800 00	4 juil '64	21 sept. '91 *3 juil '98
Radakir, Alfred	do	1er oct. '10	800 00	18 août '69	18 jan. '89
Rochon, Henri	do	1er jan. '11	800 00	1er nov. '75	16 nov. '03 *29 oct. '00
Traynor, Stephen MacNaughton.	do	1er mars '11	800 00	19 sept. '64	16 mai '93 *9 août '92
Barcelo, Joseph Chas. Henri	do	1er mars '11	800 00	17 mars '65	17 oct. '94 *24 juil '93
Germain, Ludovic	do	1er avr. '11	800 00	13 nov. '90	24 jan. '07 *2 avr. '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Granger, Jos. Ernest Alpha...	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '10	800 00	21 jan. '80	23 fév. '04 *13 août '03
Bergeron, Ubald............	do	1er avr. '11	800 00	2 sept. '87	15 nov. '07 *12 sept. '07
Crochetière, Joseph R........	Commis de 3e cl. cadette.	1er sept. '09	750 00	21 oct. '89	1er jan. '07 *4 oct. '06
Pellerin, Seraphin...........	do	1er avr. '10	750 00	3 déc. '78	1er jan. '07 *15 oct. '06
Bourgeault, Joseph A........	do	1er avr. '10	750 00	8 juin '79	14 jan. '07 *25 oct. '06
LaHaye, Raymond..........	do	1er avr. '10	750 00	23 mai '85	28 fév. '07 *23 juin '06
Roberge, Thomas...........	do	1er avr. '10	750 00	17 fév. '86	26 déc. '06 *11 août '06
Paquette, J. Achille.........	do	1er avr. '10	750 00	8 sept. '87	24 jan. '07 *3 nov. '05
Lamarche, Mastai..........	do	1er avr. '10	750 00	2 jan. '88	24 jan. '07 *14 nov. '05
Labbe, Louis...............	do	1er avr. '10	750 00	8 mai '86	24 jan. '07 *4 oct. '06
Beaudry, Philippe C........	do	1er juil '10	700 00	12 avr. '79	1er juil '06 *12 mai '05
Valiquette, Joseph..........	do	1er juil '10	700 00	21 août '81	7 déc. '06 *5 oct. '06
Lallier, William............	do	1er juil '10	700 00	9 sept. '85	7 déc. '06 *6 oct. '06
Hart, Charles..............	do	1er juil '10	700 00	21 juil '83	24 jan. '07 *23 nov. '05
Leroux, Charles E...........	do	1er juil '10	700 00	24 juin '88	1er avr. '07 *29 sept. '06
Murray, Ray Phyllis........	do	1er juil '10	700 00	22 mars '87	1er avr. '07 *4 août '05
Bracken, Joseph............	do	1er juil '10	700 00	16 sept. '87	6 fév. '06 *10 avr. '05
Barbeau, Emery............	do	1er juil '10	700 00	10 juin '81	7 sept. '07 *30 mai '07
Turgeon, Edgar............	do	1er juil '10	700 00	16 oct. '86	1er avr. '07 *5 déc. '06
Charland, Alfred............	do	1er juil '10	700 00	3 jan. '86	1er avr. '07 *7 jan. '07
Malo, Joseph...............	do	1er juil '10	700 00	23 août '87	17 avr. '07 *19 mai '06
Dubuc, Albert.............	do	1er juil '10	700 00	28 nov. '83	17 avr. '07 *15 jan. '07
Lortie, Frank..............	do	1er juil '10	700 00	29 sept. '88	8 mai '07 *25 mars '07
Hudon, Wilfrid.............	do	1er juil '10	700 00	4 déc. '85	15 oct. '07 *24 sept. '07
Prévost, Jos. Hermas.......	do	1er juil '10	700 00	16 avr. '81	4 nov. '07 *5 août '07
Verville, Joseph Felix........	do	1er juil '10	700 00	17 oct. '87	1er avr. '08 *22 avr. '07
Charbonneau, Salvini.......	do	1er juil '10	700 00	5 nov. '80	1er avr. '08 *7 sept. '07
Bolduc, Joseph Ephrem.....	do	1er juil '10	700 00	1er mars '87	1er avr. '08 *3 avr. '07
Sylvain, Raoul.............	do	1er juil '10	700 00	3 mai '87	28 mars '08 *15 avr. '07
Couture, Deziel George......	do	1er juil '10	700 00	23 fév. '85	15 nov. '07 *25 juil '07
Noel, Laurent Valere........	do	1er juil '10	700 00	12 sept. '83	10 mai '06 *31 mars '06
Archambault, Napoléon.....	do	1er oct. '10	700 00	2 juil '40	1er oct. '07 *10 août '99

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Sarrazin, Alex	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '11	700 00	25 août '87	1er sept. '07 *20 avr. '07
Dubuc, George	do	1er jan. '11	700 00	8 nov. '88	1er avr. '07 *6 déc. '06
Germain, Louis	do	1er jan. '11	700 00	18 jan. '80	1er juil '07 *5 juin '07
Martin, Ernest	do	1er jan. '11	700 00	7 jan. '87	15 nov. '07 *24 juil '07
Gagnon, Herménégilde	do	1er jan. '11	700 00	11 mars '85	6 jan. '08 *6 déc. '07
Dupuis, Hector	do	1er jan. '11	700 00	6 sept. '87	1er mars '08 *12 fév. '08
Carrière, Ernest Joseph	do	1er jan. '11	700 00	8 oct. '88	1er avr. '08 *15 avr. '07
Cusson, Joseph Elzear	do	1er jan. '11	700 00	21 mars '87	1er mai '08 *16 déc. '07
O'Farrell, Maurice	do	1er jan. '11	700 00	12 déc. '80	1er mai '08 *21 jan. '08
Coulombe, Laurenzo	do	1er jan. '11	700 00	10 déc. '88	10 mai '08 *15 avr. '08
Caisse, Jean Jacques	do	1er jan. '11	700 00	26 mai '90	1er juin '08 *7 mai '08
Hardy, Wilfrid	do	1er jan. '11	700 00	6 août '81	1er juin '08 *12 mai '08
Bolte, Camille	do	1er jan. '11	700 00	23 juin '86	16 oct. '08 *21 sept. '08
Lemieux, Victor	do	1er jan. '11	700 00	25 déc. '88	30 nov. '08 *5 nov. '08
Marquette, Emile Rutledge	do	1er jan. '11	700 00	22 juil '86	3 fév. '09 *8 jan. '09
Chenevert, Chas. Armand	do	1er avr. '11	700 00	2 mai '89	1er mai '08 *26 mars '07
Ménard, Alfred Francis	do	1er avr. '11	700 00	27 sept. '84	1er mai '08 *23 nov. '07
Messier, Henri	Commis de 4e cl.	1er juil '08	700 00	26 mai '91	1er mars '08 *5 fév. '08
Daoust, Ernest	do	1er jan. '09	700 00	30 déc. '86	29 oct. '08 *2 oct. '08
Walker, Arthur Stanley	do	1er juil '09	600 00	15 juil '87	1er fév. '09 *14 sept. '08
Panneton, André	do	1er juil '09	600 00	23 nov. '88	14 nov. '08 *19 oct. '08
Rondeau, Lionel	do	1er jan. '10	600 00	14 avr. '80	1er jan. '10 *27 fév. '08
Girouard, Armand	do	1er mars '10	600 00	16 sept. '87	1er mars '10
Daoust, Rodolphe	do	1er jan. '11	550 00	20 juin '91	1er nov. '09 *22 mars '09
Rohland, Joseph Pacifique	do	1er jan. '11	598 00	19 juin '82	1er mai '08 *7 jan. '08
Destrempes, Armand	do	1er jan. '11	598 00	8 août '88	14 fév. '09 *19 jan. '09
Papineau, Eugène	do	1er jan. '11	550 00	2 nov. '91	27 déc. '09 *29 avr. '09
Marcoux, Joseph Arthur	do	1er jan. '11	550 00	20 mai '90	27 déc. '09 *8 avr. '09
Cloutier, Ephrem	do	1er oct. '10	550 00	25 août '82	1er juil '08 *14 avr. '08
Poissant, Irenee	do	1er jan. '11	550 00	10 oct. '87	27 déc. '09 24 août '08
Lefebvre, Avila	do	1er jan. '11	550 00	9 juin '87	27 déc. '09 *26 avr. '09
Aymong, Emilieu	do	1er jan. '11	550 00	28 juil '88	27 déc. '09 *15 oct. '09
Cantwell, Madge Alphonsine	do	1er avr. '11	550 00	27 jan. '83	14 fév. '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Montréal.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
‡Irvine, William	Timbreur et trieur.	1er fév. '10	560 00	17 nov. '72	1er fév. '10
Merineau, Jean Baptiste	do	1er juin '10	500 00	24 juin '85	1er juin '10 *2 août '06
Courtois, Gaston	do	1er juin '10	500 00	22 nov. '86	1er juin '10 *15 nov. '09
Bourget, Joseph Arthur	do	8 avr. '10	500 00	19 août '89	8 avr. '10
Graveline, Albany Wilfrid	do	15 avr. '10	500 00	12 mars '92	15 avr. '10
Brossard, Rosario	do	1er mars '08	548 00	15 jan. '81	1er mars '08 *24 fév. '08
Lefebvre, Germain Ernest	do	1er déc. '10	500 00	3 juin '89	1er déc. '10
Brodeur, Jos. Emmanuel Armand.	do	5 jan. '11	500 00	19 nov. '91	5 jan. '11
Ménard, Rodolphe	do	26 déc. '10	500 00	26 juil '89	26 déc. '10 3 déc. '08
Chabot, Jos. Elzear Emile	do	26 déc. '10	550 00	14 sept. '85	26 déc. '10 *15 juin '10
Steben, Gabrielle Adele	do	1er juil '10	500 00	6 mai '86	1er juil '10 25 sept. '09
Cailloux, Joseph Edward	do	25 oct. '08	548 00	27 jan. '81	25 oct. '08 *30 sept. '08
Power, John	Facteur	3 juin '82	2 50 p. j.	17 mars '53	3 juin '82
Dumesnil, Alfred Emile	do	4 oct. '83	2 75 p. j.	5 mai '62	4 oct. '83 *9 oct. '83
Mathieu, Alfred	do	17 déc. '83	2 75 p. j.	6 août '60	24 nov. '83 *17 déc. '83
King, Joseph	do	20 mai '84	2 75 p. j.	20 juil '64	15 mai '84 *20 mai '84
Duboulay, Adolphe	do	21 juil '84	2 75 p. j.	31 oct. '55	21 juil '84
Sauriol, Jean-Baptiste	do	3 oct. '84	2 75 p. j.	1er sept. '62	3 oct. '84 *20 sept. '84
Lortie, Alphonse	do	16 déc. '84	2 75 p. j.	11 sept. '66	16 déc. '84 *18 déc. '84
Ledoux, Joseph	do	17 sept. '85	2 75 p. j.	15 fév. '62	9 sept. '85 *17 sept. '85
Valiquette, Joseph	do	1er juil '87	2 75 p. j.	13 août '56	1er juil '87 *17 mai '87
Gauthier, Alderic	do	1er juil '88	2 75 p. j.	12 sept. '57	1er juil '88 *6 juin '87
St.-Jean, Louis Joseph	do	20 août '90	2 75 p. j.	1er mars'55	20 août '90 *12 fév. '87
Brunel, Moise	do	20 août '90	2 50 p. j.	11 juin '51	20 août '90 *24 avr. '88
Dusseault, Jean-Baptiste	do	20 août '90	2 50 p. j.	24 juin '69	20 août '90 *18 juil '90
Cadotte, Alphonse	do	18 déc. '90	600 00	10 nov. '51	18 déc. '90 *17 oct. '87
Doucet, Real	do	9 oct. '91	2 75 p. j.	6 nov. '67	9 oct. '91 *21 sept. '91
McLennan, Duncan	do	9 oct. '91	2 50 p. j.	1er jan. '56	9 oct. '91 *27 mai '89
St.-Onge, Joseph Alfred	do	23 déc. '91	2 75 p. j.	29 jan. '54	23 déc. '91 *16 juil '90
Forest, Samuel	do	23 déc. '91	2 50 p. j.	10 fév. '58	23 déc. '91 *31 mars '90
Têtu, Jos. David Henri	do	2 avr. '92	2 75 p. j.	10 juin '49	2 avr. '92 *5 fév. '92

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
‡Service antérieur du 16 jan. '99 au 24 avril '09.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Ayotte, Joseph Elezear	Facteur	2 avr. '92	2 75 p. j.	6 nov. '55	2 avr. '92 *5 fév. '92
Mathieu, Joseph	do	8 juin '92	2 75 p. j.	18 avr. '68	8 juin '92 *27 oct. '88
Gosselin, Wilfrid	do	26 juil '92	2 75 p. j.	26 fév. '66	26 juil '92 *12 août '89
Johnson, Michael Francis	do	19 sept. '92	2 50 p. j.	6 jan. '57	19 sept. '92 *10 mai '89
Frigon, Hubert Michael Ad	do	19 sept. '92	2 75 p. j.	2 jan. '67	19 sept. '82 *19 août '92
Simard, Maxine Jean-Bapt'e	do	30 nov. '92	2 75 p. j.	13 nov. '63	30 nov. '92 *20 avr. '91
Valeur, Ernest Albert	do	19 déc. '92	2 75 p. j.	13 juil '64	19 déc. '92 *3 mars '91
Ouellette, Joseph Wilbrod	do	16 mai '93	2 75 p. j.	12 oct. '67	16 mai '93 *25 juil '92
Jones, John James	do	16 mai '93	2 75 p. j.	10 nov. '64	16 mai '93 *25 août '92
Witzig, François Xavier	do	16 mai '93	2 75 p. j.	11 déc. '59	16 mai '93 *29 août '92
Lamère, Joseph	do	16 mai '93	2 75 p. j.	10 nov. '68	16 mai '93 *9 jan. '93
Franck, Raphael	do	6 juil '93	2 75 p. j.	10 oct. '50	6 juil '93 *25 août '92
Labonté, Louis	do	20 déc. '93	2 75 p. j.	15 août '57	20 déc. '93 *27 mars '93
Ayotte, Theophile Edouard	do	20 déc. '93	2 50 p. j.	20 juil '66	20 déc. '93 *7 avr. '93
Caron, Louis	do	20 jan. '94	2 75 p. j.	28 août '63	20 jan. '94 *15 mai '93
Ouellette, Alphonse	do	20 jan. '94	2 75 p. j.	6 oct. '69	20 jan. '94 *19 juin '93
Ouimet, Onesime	do	26 nov. '94	2 75 p. j.	26 mars '60	26 nov. '94 *1er jan. '94
Bégin, Ludger	do	25 sept. '95	2 50 p. j.	3 juil '54	25 sept. '95 *1er mai '94
Rocheleau, Joseph	do	9 mars '98	2 75 p. j.	7 oct. '72	9 mars '98 *18 mars '98
Bissonnette, Albert	do	26 juin '99	2 75 p. j.	24 déc. '79	26 juin '99 *28 juil '97
Burke, William M	do	1er août '00	2 75 p. j.	25 sept. '67	1er août '00 *13 oct. '93
Lalande, Leon Napoleon	do	1er août '00	2 75 p. j.	24 déc. '65	1er août '00 *1er mai '94
Harrington, Patrick	do	1er août '00	2 75 p. j.	18 août '58	1er août '00 *15 mai '94
Larivée, Hector	do	1er août '00	2 75 p. j.	30 mai '71	1er août '00 *18 juin '94
Prevost, Joseph Edouard Wilfred.	do	1er août '00	2 75 p. j.	25 juil '69	1er août '00 *6 août '94
Duprat, Pierre Urgel Alphonse	do	1er août '00	2 75 p. j.	1er avr. '69	1er août '00 *4 déc. '94
Dion, Horace Joseph Albert	do	1er août '00	2 75 p. j.	6 juil '71	1er août '00 *7 déc. '95
Lanthier, Joseph	do	1er août '00	2 75 p. j.	20 mars '76	1er août '00 *24 fév. '96
Clément, Ferdinand	do	1er août '00	2 75 p. j.	19 juil '73	1er août '00 *27 juil '97
Dragon, Napoléon	do	1er août '00	2 75 p. j.	17 sept. '70	1er août '00 *2 déc. '97
Yelle, Urgelle	do	1er août '00	2 50 p. j.	6 avr. '62	1er août '00 *14 mars '99
Ménard, Gordien, Jr	do	1er août '00	2 75 p. j.	26 fév. '80	1er août '00 *1er mai '99

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Lapointe, Aldino Hormidas...	Facteur..........	1er août '00	2 75 p. j.	30 août '76	1er août '00 *20 avr. '00
Gravel, Clestin..........	do	1er août '00	2 75 p. j.	8 sept. '67	1er août '00 *30 juil '97
Dupuis, Pacifique..........	do	6 oct. '00	2 75 p. j.	19 nov. '74	6 oct. '00 *23 août '00
Paquette, Joseph Adélard....	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	3 juil '65	1er fév. '01 *25 nov. '98
Lemieux, Antoine Jean Marie.	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	20 juin '73	1er fév. '01 *17 déc. '98
Larin, Ernest..............	do	1er juin '01	2 75 p. j.	14 oct. '78	1er juin '01 *2 août '00
Lacroix, Eugène Oscar Henri..	do	27 juin '01	2 75 p. j.	19 fév. '64	27 juin '01 *19 juin '94
Dupuis, Camille François X..	do	1er juil '01	2 75 p. j.	16 juin '78	1er juil '01 *30 avr. '01
Paquette, Joseph..........	do	1er juil '02	2 75 p. j.	3 déc. '74	1er juil '02 *5 mai '02
Pauze, Ferdinand..........	do	3 sept. '02	2 75 p. j.	29 avr. '78	3 sept. '02 *9 juil '02
Francœur, Jean-Baptiste.....	do	3 sept. '02	2 75 p. j.	2 nov. '66	3 sept. '02 *10 juil '02
Théoret, Louis Raphaël......	do	3 sept. '02	2 75 p. j.	30 mars '75	3 sept. '02 *14 juil '02
McDonough, John..........	do	1er oct. '02	2 75 p. j.	26 avr. '82	1er oct. '02 *12 août '02
Jeannotte, Adelard..........	do	13 nov '02	2 75 p. j.	11 oct. '69	13 nov. '02 *9 jan. '00
Boivin, Alfred..............	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	12 oct. '71	13 nov. '02 *26 mai '00
LeBrun, Leon..............	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	30 juin '72	13 nov. '02 *1er juin '00
Dulude, Leon..............	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	9 avr. '77	13 nov. '02 *23 juin '00
Genereux, Louis Alfred......	do	13 nov. '02	2 50 p. j.	14 fév. '77	13 nov. '02 *17 déc. '00
Daragon, Hubert..........	do	17 jan. '03	2 75 p. j.	10 nov. '82	17 jan. '03 *1er oct. '02
Johnson, Michael..........	do	17 jan. '03	2 75 p. j.	31 juil '78	17 jan. '03 *27 nov. '02
Renaud, Jos. François D'A. J.	do	18 avr. '03	2 75 p. j.	19 juil '82	18 avr. '03 *7 fév. '03
Loiseau, Arthur............	do	19 juin '03	2 75 p. j.	5 fév. '72	19 juin '03 *4 mai '03
Poitras, Henri Joseph.......	do	28 juil '03	2 75 p. j.	4 sept. '83	28 juil '03 *2 juin '03
Jodoin, Alex. Eucher........	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	6 jan. '49	1er oct. '03 *19 sept. '93
Desrosiers, J. A. Donat A....	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	22 juil '75	1er oct. '03 *7 juin '97
Chaput, Zotique............	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	8 juil '55	1er oct. '03 *24 nov. '98
Martin, Solomon Urgel......	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	29 avr. '68	1er oct. '03 *7 mai '01
Daunais, Arthur Joseph......	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	28 déc. '76	1er oct. '03 *13 mai '01
Frenette, Emile............	do	3 oct. '03	2 75 p. j.	4 oct. '78	3 oct. '03 *3 août '03
Madigan, John William......	do	1er déc. '03	2 75 p. j.	22 juin '81	1er déc. '03 *19 juin '03
Morin, Jos. Wilfred........	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	1er oct. '80	23 fév. '04 *15 déc. '03
Lafleur, Henri..............	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	24 juin '81	23 fév. '04 *8 jan. '04

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Kenehan, Patrick	Facteur	9 mars '04	2 75 p. j.	26 mars '81	9 mars '04 *19 juin '03
Bouffard, George	do	11 avr. '04	2 75 p. j.	12 mars '79	11 avr. '04 *1er fév. '04
Labonte, Louis J	do	11 avr. '04	2 75 p. j.	30 août '83	11 avr. '04 *2 fév. '04
Fafard, Arthur	do	11 avr. '04	2 75 p. j.	9 juin '82	11 avr. '04 *15 fév. '04
Frigon, Adélard	do	11 avr. '04	2 75 p. j.	24 mai '79	11 avr. '04 *16 fév. '04
Brisebois, Joseph	do	11 avr. '04	2 75 p. j.	6 juil '76	11 avr. '04 *19 fév. '04
Jobin, Andre	do	16 mai '04	2 75 p. j.	17 juin '77	16 mai '04 *17 fév. '04
Moreau, Joseph Pharailde	do	31 mai '04	2 75 p. j.	30 mars '81	31 mai '04 *22 mars '04
Larivière, Napoleon	do	29 juin '04	2 75 p. j.	28 juil '79	29 juin '04 *25 avr. '04
Soulière, Marcil	do	30 juin '04	2 75 p. j.	7 déc. '76	30 juin '04 *14 déc. '03
Girard, Joseph Arthur	do	30 juin '04	2 75 p. j.	9 avr. '82	30 juin '04 *4 mai '04
Brière, Onuphre	do	30 juin '04	2 75 p. j.	11 août '75	30 juin '04 *9 mai '04
Laniel, Wilfred	do	27 juil '04	2 75 p. j.	12 juil '80	27 juil '04 *23 mai '04
Peterson, William	do	9 août '04	2 75 p. j.	9 juin '83	9 août '04 *30 mai '04
Leduc, Joseph	do	9 août '04	2 75 p. j.	11 mai '80	9 août '04 *13 juin '04
Larent, Joseph	do	21 déc. '04	2 75 p. j.	30 déc. '75	21 déc. '04 *2 juin '00
Lapierre, Laurent	do	23 jan. '05	2 75 p. j.	1er juin '81	23 jan. '05 *25 mars '04
Girard, Ulric	do	21 mars '05	2 75 p. j.	6 nov. '82	21 mars '05 *16 mai '04
Barrette, Joseph Anatese E.	do	15 mai '05	2 75 p. j.	9 août '85	15 mai '05 *13 mars '05
Bérubé, Charles L. P	do	15 mai '05	2 50 p. j.	4 oct. '78	15 mai '05 *18 mars '05
Burns, Martin James	do	31 mai '05	2 50 p. j.	21 mars '82	31 mai '05 *10 avr. '05
Fortier, Joseph Eugene	do	23 juin '05	2 50 p. j.	15 jan. '80	23 juin '05 *24 mars '05
Montplaisir, George A	do	23 juin '05	2 50 p. j.	9 jan. '83	23 juin '05 *31 mars '05
Quesnel, Albert	do	23 juin '05	2 50 p. j.	19 mai '84	23 juin '05 *17 avr. '05
Neveu, Lorenzo	do	23 juin '05	2 75 p. j.	23 fév. '86	23 juin '05 *22 mai '05
Champoux, Joseph O. A	do	25 août '05	2 50 p. j.	17 juil '80	25 août '05 *3 avr. '05
Girard, Aristide	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	6 avr. '85	13 déc. '05 *1er nov. '05
Laberge, Michel	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	2 sept. '84	13 déc. '05 *7 nov. '05
Hebert, Octave	do	6 fév. '06	2 50 p. j.	23 oct. '76	6 fév. '06 *22 août '05
Fortier, Albert	do	6 fév. '06	2 50 p. j.	28 juin '83	6 fév. '06 *28 nov. '05
Lafferty, Mark	do	6 mars '06	2 50 p. j.	29 nov. '87	6 mars '06 *20 jan. '06
Brisson, Joseph Octave	do	29 mars '06	2 50 p. j.	2 sept. '79	29 mars '06 *22 jan. '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Genest, Oscar Auguste	Facteur	6 avr. '06	2 50 p. j.	10 juil '78	6 avr. '06 *1er fév. '06
Paquet, Almanzor	do	6 avr. '06	2 50 p. j.	6 mai '82	6 avr. '06 *22 fév. '06
Leduc, Leon	do	10 mai '06	2 50 p. j.	28 mai '85	10 mai '06 *13 mars '06
Cadieux, Oscar	do	1er juin '06	2 50 p. j.	1er août '84	1er juin '06 *16 avr. '06
Languedoc, Joseph A	do	25 juin '06	2 50 p. j.	22 fév. '85	25 juin '06 *4 mai '06
Law, Christopher	do	25 juin '06	2 50 p. j.	30 nov. '86	25 juin '06 *7 mai '06
Paquette, Ovila	do	25 juin '06	2 50 p. j.	28 fév. '82	25 juin '06 *12 mai '06
Morin, Honore	do	25 juin '06	2 50 p. j.	15 mars '84	25 juin '06 *14 mai '06
Spenard, Raoul	do	25 juin '06	2 50 p. j.	10 mars '84	25 juin '06 *19 mai '06
Binnette, Cyprien	do	30 juin '06	2 50 p. j.	10 mars '77	30 juin '06 *28 mai '06
Saulnier, Valmor	do	1er juil '06	2 50 p. j.	1er juil '84	1er juil '06 *28 juil '05
Vanier, Rosario	do	23 juil '06	2 50 p. j.	28 mars '88	23 juil '06 *4 juin '06
McCarthy, Justin	do	1er août '06	2 50 p. j.	5 avr. '87	1er août '06 *18 juin '06
Marion, Joseph	do	1er août '06	2 50 p. j.	16 déc. '84	1er août '06 *21 juin '06
Bourassa, Joseph C	do	1er août '06	2 50 p. j.	24 août '84	1er août '06 *26 juin '06
Raymond, Laparré	do	11 sept. '06	2 50 p. j.	20 août '87	11 sept. '06 *20 juil '06
Levesque, Elie	do	7 déc. '06	2 50 p. j.	29 juin '77	7 déc. '06 *11 août '06
Trudeau, Louis	do	7 déc. '06	2 50 p. j.	18 fév. '86	7 déc. '06 *5 oct. '06
Valentine, Charles	do	26 déc. '06	2 50 p. j.	19 août '76	26 déc. '06 *6 mars '06
Rodden, James	do	26 déc. '06	2 50 p. j.	17 mai '86	26 déc. '06 *5 mai '06
Héroux, Emile	do	26 déc. '06	2 50 p. j.	13 juin '82	26 déc. '06 *1er nov. '06
Bériau, Ernest	do	26 déc. '06	2 50 p. j.	11 mai '78	26 déc. '06 *12 nov. '06
Kinsella, William	do	14 jan. '07	2 50 p. j.	28 nov. '78	14 jan. '07 *19 mars '06
Tiernan, James	do	14 jan. '07	2 50 p. j.	14 oct. '88	14 jan. '07 *15 nov. '06
Husereau, Alfred	do	24 jan. '07	2 50 p. j.	9 août '85	24 jan. '07 *20 août '06
Gauthier, Alfred	do	16 fév. '07	2 50 p. j.	10 mai '87	16 fév. '07 *19 déc. '06
Taupier, Osias	do	28 fév. '07	2 50 p. j.	26 juil '77	28 fév. '07 *5 déc. '06
Juneau, Joseph	do	6 avr. '07	2 50 p. j.	30 août '76	6 avr. '07 *6 jan. '07
Ménard, Alfred	do	6 avr. '07	2 25 p. j.	19 déc. '87	6 avr. '07 *6 jan. '07
Picard, Maurice	do	6 avr. '07	2 25 p. j.	15 jan. '84	6 avr. '07 *6 jan. '07
Fauget, Auguste	do	6 avr. '07	2 25 p. j.	19 avr. '78	6 avr. '07 *6 jan. '07
Lefebvre, Maxine	do	6 avr. '07	2 25 p. j.	3 sept. '84	6 avr. '07 *6 jan. '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Maurice, Raoul	Facteur	6 avr. '07	2 25 p. j.	28 sept. '85	6 avr. '07 *6 jan. '07
Drolet, Alphonse	do	8 mai '07	2 25 p. j.	18 août '80	8 mai '07 *27 mars '07
Marien, Joseph	do	8 mai '07	2 25 p. j.	1er juil '84	8 mai '07 *28 mars '07
Gareau, Joseph	do	8 mai '07	2 25 p. j.	27 août '77	8 mai '07 *2 avr. '07
Bertrand, Leoniads	do	8 mai '07	2 25 p. j.	11 juin '81	8 mai '07 *19 avr. '07
St.-Pierre, Hormisdas	do	8 mai '07	2 25 p. j.	6 sept. '84	8 mai '07 *22 avr. '07
Nantel, Omer	do	8 mai '07	2 25 p. j.	4 déc. '87	8 mai '07 *23 avr. '07
Hamel, Alphonse	do	8 mai '07	2 25 p. j.	7 oct. '86	8 mai '07 *29 avr. '07
Varin, Hector	do	8 mai '07	2 25 p. j.	24 mars '88	8 mai '07 *29 avr. '07
Mayer, Louis F.	do	1er juin '07	2 25 p. j.	2 déc. '85	1er juin '07 *6 jan. '07
Archambault, Ernest	do	19 juin '07	2 25 p. j.	20 août '79	19 juin '07 *18 fév. '07
Richard, Joseph M.	do	19 juin '07	2 25 p. j.	10 fév. '79	19 juin '07 *15 avr. '07
Mireault, Hermas	do	1er juil '07	2 25 p. j.	23 jan. '79	1er juil '07 *3 juin '07
Aubry, Victorien	do	15 sept. '07	2 25 p. j.	28 oct. '82	15 sept. '07 *26 août '07
Drolet, Pierre Rodier	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	27 mai '86	1er oct. '07 *19 fév. '07
Dufault, Alfred	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	24 août '86	1er oct. '07 *9 sept. '07
Gadbois, Emile	do	15 nov. '07	2 25 p. j.	13 fév. '85	15 nov. '07 *17 juil '07
Fournier, Emile	do	27 nov. '07	2 25 p. j.	8 nov. '90	27 nov. '07 *2 nov. '07
Taschereau, Alphonse	do	29 nov. '07	2 25 p. j.	7 juin '80	29 nov. '07 *13 fév. '07
Carrière, Antoine	do	29 nov. '07	2 25 p. j.	19 oct. '85	29 nov. '07 *13 fév. '07
Leveillé, Napoléon	do	29 nov. '07	2 25 p. j.	3 sept. '83	29 nov. '07 *16 fév. '07
Cordeau, Adgenor	do	29 nov. '07	2 25 p. j.	24 mars '86	29 nov. '07 *26 mars '07
Henault, Josaphat	do	29 nov. '07	2 25 p. j.	11 août '89	29 nov. '07 *2 avr. '07
Taschereau, Auguste	do	29 nov. '07	2 25 p. j.	13 oct. '87	29 nov. '07 *22 avr. '07
McDonald, Patrick	do	29 nov. '07	2 25 p. j.	29 sept. '85	29 nov. '07 *25 juil '07
Beauchemin, Henry	do	29 nov. '07	2 25 p. j.	27 août '80	29 nov. '07 *14 oct. '07
Richard, Isidore	do	1er sept. '09	2 25 p. j.	25 mars '86	10 jan. '08 *7 jan. '08
Cloran, Bernard	do	30 jan. '08	2 25 p. j.	8 fév. '82	30 jan. '08 *7 jan. '08
Latour, Romain	do	4 fév. '08	2 25 p. j.	8 déc. '81	4 fév. '08 *9 jan. '08
Gratton, Damase	do	4 fév. '08	2 25 p. j.	25 sept. '83	4 fév. '08 *9 jan. '08
St.-Pierre, Joseph Louis	do	5 fév. '08	2 25 p. j.	14 oct. '81	5 fév. '08 *10 jan. '08
Monette, Dominique	do	5 fév. '08	2 25 p. j.	10 sept. '81	5 fév. '08 *10 jan. '08

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Jacques, Joseph	Facteur	20 mars '08	2 25 p. j.	20 sept. '88	20 mars '08 *24 fév. '08
Genest, Edgar	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	9 jan. '85	1er avr. '08 *25 sept. '07
Benoit, Ovila	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	6 sept. '85	1er avr. '08 *2 déc. '07
Blais, Joseph	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	27 nov. '83	1er avr. '08 *3 déc. '07
Cadorette, Michael	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	29 sept. '87	1er avr. '08 *3 déc. '07
Martel, Jos. Avila	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	31 mars '86	1er avr. '08 *3 déc. '07
Paquin, Donat	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	4 août '84	1er avr. '08 *6 déc. '07
Papineau, Edward	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	2 fév. '87	1er avr. '08 *9 déc. '07
Leveillé, Charles	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	24 juin '77	1er avr. '08 *7 jan. '08
Lalonde, Aimé	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	12 jan. '82	1er avr. '08 *5 mars '08
Dumesnil, Alex	do	26 avr. '08	2 25 p. j.	21 avr. '91	26 avr. '08 *1er avr. '08
Ratelle, Julien	do	9 mai '08	2 25 p. j.	23 nov. '89	9 mai '08 *14 avr. '08
Martin, Arthur	do	9 mai '08	2 25 p. j.	15 mars '85	9 mai '08 *14 avr. '08
Charbonneau, Jos. Arthur	do	10 mai '08	2 25 p. j.	7 oct. '87	10 mai '08 *15 avr. '08
Lacasse, Roméo	do	11 mai '08	2 25 p. j.	11 jan. '89	11 mai '08 *16 avr. '08
Sergerie, Ernest	do	11 mai '08	2 25 p. j.	22 fév. '88	11 mai '08 *16 avr. '08
Lamy, Hermenegilde	do	11 mai '08	2 25 p. j.	23 juil '84	11 mai '08 *16 avr. '08
Achim, Yvon	do	13 mai '08	2 25 p. j.	13 jan. '87	13 mai '08 *18 avr. '08
Hogue, Antonio	do	17 mai '08	2 25 p. j.	22 sept. '84	17 mai '08 *22 avr. '08
Gascon, Pierre Paul	do	17 mai '08	2 25 p. j.	22 sept. '80	17 mai '08 *22 avr. '08
Lefebvre, J. Denery	do	10 mai '08	2 25 p. j.	13 oct. '82	10 mai '08 *15 avr. '08
Lasnier, Charles	do	1er juin '08	2 25 p. j.	13 nov. '77	1er juin '08 *6 mai '08
Vaillancourt, Auguste	do	3 juin '08	2 25 p. j.	18 sept. '87	3 juin '08 *8 mai '08
Taschereau, Jos. SamuelHenri	do	10 juil '08	2 25 p. j.	4 mai '90	10 juil '08 *15 juin '08
Allard, Telesphore	do	31 mai '08	2 25 p. j.	14 nov. '87	31 mai '08 *4 mai '08
L'Archevèque, Armand	do	30 juil '08	2 25 p. j.	3 jan. '85	30 juil '08 *3 juil '08
Aubin, Henri	do	1er août '08	2 25 p. j.	14 sept. '78	1er août '08 *6 juil '08
Yelle, Arthur	do	9 août '08	2 25 p. j.	23 nov. '88	9 août '08 *14 juil '08
Cadorette, Henri	do	10 août '08	2 25 p. j.	16 juil '87	10 août '08 *15 juil '08
Plante, Louis	do	13 août '08	2 25 p. j.	12 mai '86	13 août '08 *18 juil '08
Labadie, Arel	do	15 août '08	2 25 p. j.	24 jan. '88	15 août '08 *20 juil '08
Canniff, Daniel	do	15 août '08	2 25 p. j.	4 avr. '85	15 août '08 *20 juil '08

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Roberge, Adelard	Facteur	31 août '08	2 25 p. j.	16 juin '87	31 août '08 *4 août '08
Gauthier, Jos. Edouard R.	do	5 sept. '08	2 25 p. j.	17 août '79	5 sept. '08 *10 août '08
Auclair, Ernest	do	6 sept. '08	2 25 p. j.	3 juin '88	6 sept. '08 *11 août '08
Cadieux, Hector	do	11 oct. '08	2 25 p. j.	22 juil '88	11 oct. '08 *16 sept. '08
Gilbert, Edmund	do	30 oct. '08	2 25 p. j.	8 mai '86	30 oct. '08 *3 oct. '08
David, Arthur	do	1er nov. '08	2 25 p. j.	19 juil '89	1er nov. '08 *23 juin '08
Gadbois, Rosario	do	1er mai '09	2 25 p. j.	9 fév. '88	2 nov. '08 *7 oct. '08
Provencher, Edgar	do	5 nov. '08	2 25 p. j.	3 nov. '81	5 nov. '08 *10 oct. '08
Gratton, Wilfrid	do	7 nov. '08	2 25 p. j.	20 avr. '89	7 nov. '08 *12 oct. '08
Beaupre, Alfred	do	7 nov. '08	2 25 p. j.	6 juil '90	7 nov. '08 *12 oct. '08
Rousseau, Henri	do	8 nov. '08	2 25 p. j.	6 juil '89	8 nov. '08 *13 oct. '08
Brien dit Desrochers, Henri Jos. E.	do	15 nov. '08	2 25 p. j.	30 déc. '78	15 nov. '08 *20 oct. '08
Pepin, Napoléon	do	19 nov. '08	2 25 p. j.	14 avr. '88	19 nov. '08 *24 oct. '08
Manny, Armand	do	21 nov. '08	2 25 p. j.	22 déc. '86	21 nov. '08 *26 oct. '08
Métivier, Emile	do	24 nov. '08	2 25 p. j.	20 fév. '87	24 nov. '08 *29 oct. '08
Filiatrault, Rodolphe	do	29 nov. '08	2 25 p. j.	19 avr. '88	29 nov. '08 *3 nov. '08
Richard, Joseph	do	28 déc. '08	2 25 p. j.	7 oct. '08	28 déc. '08 *7 nov. '08
Théoret, Napoléon	do	8 fév. '09	2 25 p. j.	8 juin '81	8 fév. '09 *13 jan. '09
Drouet, Andre	do	13 fév. '09	2 25 p. j.	3 mars '82	13 fév. '09 *18 jan. '09
McIsaac, Arthur James	do	16 fév. '09	2 25 p. j.	21 oct. '87	16 fév. '09 *21 jan. '09
Charpentier, Adrien	do	10 mars '09	2 25 p. j.	7 mai '83	10 mars '09 *1er fév. '09
Collins, Albert	do	26 fév. '09	2 25 p. j.	1er oct. '88	26 fév. '09 *19 jan. '09
Franck, Honorius	do	18 mars '09	2 25 p. j.	30 mai '89	18 mars '09 *23 fév. '09
Desjardins, Oscar	do	1er avr. '09	2 00 p. j.	11 avr. '79	1er avr. '09 *1er mars '09
Vaillancourt, Ovila	do	6 avr. '09	2 00 p. j.	5 juil '89	6 avr. '09
Chales, Alphonse	do	14 avr. '09	2 00 p. j.	26 mars '84	14 avr. '09 *19 mars '09
Archambault, Arthur	do	17 avr. '09	2 00 p. j.	5 nov. '79	17 avr. '09 *22 mars '09
Leroux, Raoul	do	1er mai '09	2 00 p. j.	13 déc. '87	1er mai '09 *6 avr. '09
Larin, Roméo	do	12 mai '09	2 00 p. j.	28 sept. '88	12 mai '09
Giguere, Ovide	do	14 mai '09	2 00 p. j.	7 juin '83	14 mai '09 *19 avr. '09
Archambault, Jos. Camille	do	22 mai '09	2 00 p. j.	24 mai '92	22 mai '09 *22 avr. '09
Migneron, Eugène	do	7 juin '09	2 00 p. j.	1er avr. '09	7 juin '09 *7 mai '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Pion, Jean Jacques R........	Facteur..........	1er juil '09	2 00 p. j.	17 nov. '80	1er juil '09
Drouet, Maurice............	do	25 juil '09	2 00 p. j.	27 avr. '83	25 juil '09
Kelly, James Patrick........	do	13 sept. '09	2 00 p. j.	11 avr. '87	*19 fév. '09 13 sept. '09
Boucher, Odilon............	do	14 oct. '09	2 00 p. j.	16 avr. '82	14 oct. '09
Demers, Jean Baptiste.......	do	2 fév. '10	2 00 p. j.	24 juin '86	2 fév. '10
Daniel, Albert..............	do	2 fév. '10	2 00 p. j.	3 mars '87	*23 fév. '09 2 fév. '10
Major, Alphonse............	do	2 fév. '10	2 00 p. j.	8 fév. '81	*19 fév. '09 2 fév. '10
Gauvreau, Joseph Onezime...	do	2 fév. '10	2 00 p. j.	5 juin '90	*10 août '09 2 fév. '10
Caron, Fortunat............	do	7 fév. '10	2 00 p. j.	26 août '89	*12 août '09 7 fév. '10
Vaillancourt, Romuald.......	do	10 fév. '10	2 00 p. j.	20 mai '86	10 fév. '10
Gariepy, F.................	do	25 mars '10	2 00 p. j.	25 mars '82	25 mars '10
Segerie, Jos. Nicholas Isidore..	do	5 mai '10	2 00 p. j.	14 fév. '89	*13 sept. '09 5 mai '10
Lanthier, Isaie............	do	10 mai '10	2 00 p. j.	15 juin '83	10 mai '10
Demers, Harris............	do	25 mai '10	2 00 p. j.	23 juin '86	25 mai '10
Chartier, Arthur...........	do	30 juin '10	2 00 p. j.	16 juin '88	*10 fév. '10 30 juin '10
Bellerose, Marie David Leo....	do	9 juil '10	2 00 p. j.	19 août '83	9 juil '10
Trouillard, Ernest..........	do	12 fév. '10	2 00 p. j.	13 fév. '80	12 fév. '10
Archambault, Aristide Emile..	do	25 avr. '10	2 00 p. j.	23 oct. '90	25 avr. '10
Lamy, George A............	do	9 juil '10	2 00 p. j.	9 oct. '82	9 juil '10
Boucher, Gaston............	do	11 juil '10	2 00 p. j.	25 mars '85	11 juil '10
Ouellet, Omer..............	do	18 oct. '10	2 00 p. j.	2 oct. '84	18 oct. '10
Gervais, Arthur............	do	22 oct. '10	2 00 p. j.	30 août '88	*10 fév. '10 22 oct. '10
Delaney, Albert............	do	1er nov. '10	2 00 p. j.	7 juil '88	1er nov. '10
Vaillancourt, Jos. Arthur.....	do	3 nov. '10	2 00 p. j.	25 jan. '87	*6 juin '10 14 nov. '10
Beaudet, Anthime..........	do	26 nov. '10	2 00 p. j.	4 jan. '92	*28 avr. '10 26 nov. '10
Lavigne, Arthur............	do	6 déc. '10	2 00 p. j.	7 juin '86	6 déc. '10
Gagné, Cyprien............	do	9 avr. '11	1 75 p. j.	7 juin '85	*26 avr. '10 1er avr. '11
Gendron, Arthur...........	do	4 fév. '11	1 75 p. j.	15 oct. '84	*1er oct. '10 4 fév. '11
Filiatrault, Ovila..........	do	4 fév. '11	1 75 p. j.	9 oct. '87	4 fév. '11
Galipeau, Louis............	do	8 fév. '11	1 75 p. j.	27 sept. '89	8 fév. '11
Turcot, Hervé..............	do	13 fév. '11	1 75 p. j.	30 nov. '87	13 fév. '11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Cordeau, Wilfrid Felix	Facteur	6 mars '11	1 75 p. j.	25 juil '87	6 mars '11
Brazeau, Adolphe	do	23 mars '11	1 75 p. j.	13 fév. '90	23 mars '11 *24 fév. '10
Charbonneau, Jos. Armand	do	27 mars '11	1 75 p. j.	17 jan. '83	27 mars '11
Richard, Wm. Ulric	do	29 mars '11	1 75 p. j.	7 avr. '88	29 mars '11 *4 jan. '11
Bennett, John	Messager	31 mars '82	700 00	25 avr. '57	31 mars '82
Gariepy, Jean-Baptiste	Chargeur	27 août '92	2 75 p. j.	15 août '54	27 août '92 *15 août '87
Thompson, William Henry	do	6 juil '93	2 50 p. j.	1er mai '62	6 juil '93 *3 avr. '89
Gravel, George C	do	30 mars '97	2 75 p. j.	9 avr. '51	30 mars '97 *5 avr. '97
Dion, Pierre S	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	15 avr. '73	1er fév. '01 *9 nov. '99
Beauchamp, Thomas	do	15 juin '03	2 75 p. j.	3 déc. '79	15 juin '03 *8 avr. '03
Richard, Joseph Adrien	do	11 avr. '04	2 75 p. j.	9 mai '82	11 avr. '04 *15 juin '03
Valliere, Hector	do	16 mai '04	2 75 p. j.	9 fév. '83	16 mai '04 *30 mars '04
Nugent, Edward Michael	do	31 mai '04	2 75 p. j.	31 août '76	31 mai '04 *17 juil '02
Bibaud, Jean Jacques E	do	27 juil '04	2 75 p. j.	22 août '79	27 juil '04 *13 juin '04
Morin, Victor	do	21 mars '05	2 75 p. j.	10 mai '79	21 mars '05 *2 avr. '04
Prairie, Asa	do	26 oct. '05	2 75 p. j.	18 nov. '84	26 oct. '05 *14 juil '05
Leveille, Henri Frederic	do	29 déc. '05	2 50 p. j.	29 oct. '88	29 déc. '05 *18 sept. '05
Flynn, Arthur	do	29 mars '06	2 50 p. j.	16 fév. '81	29 mars '06 *8 fév. '06
Bourassa, Alphonse	do	7 déc. '06	2 50 p. j.	15 sept. '72	7 déc. '06 *4 oct. '06
Vincent, Ovide	do	26 déc. '06	2 50 p. j.	26 fév. '83	26 déc. '06 *5 oct. '06
Bastien, Alphonse	do	30 jan. '07	2 50 p. j.	29 juin '72	30 jan. '07 *13 nov. '06
Mainville, Jno. B	do	1er avr. '07	2 25 p. j.	6 fév. '84	1er avr. '07 *4 avr. '06
Queeneville, Napoleon	do	1er avr. '07	2 25 p. j.	25 mars '77	1er avr. '07 *16 avr. '06
McPhee, James	do	1er avr. '07	2 25 p. j.	3 avr. '81	1er avr. '07 *3 mai '06
Chagnon, Henri Frederick	do	6 avr. '07	2 25 p. j.	23 nov. '88	6 avr. '07 *21 jan. '07
Racine, Albert	do	19 juin '07	2 25 p. j.	1er nov. '85	19 juin '07 *27 mars '07
Dempsey, Christopher	do	28 déc. '07	2 25 p. j.	21 nov. '82	28 déc. '07 *3 oct. '07
Senecal, Emile	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	14 jan. '88	1er avr. '08 *25 nov. '07
Bourassa, Hector	do	11 mai '08	2 25 p. j.	3 nov. '89	11 mai '08 *16 avr. '08
Wolfe, Alfred	do	24 fév. '09	2 25 p. j.	14 juil '79	24 fév. '09 *1er fév. '09
Delahanty, Thomas	do	29 mars '09	2 25 p. j.	19 déc. '90	29 mars '09 *9 jan. '09
Perron, Joseph Theodore	do	9 juin '09	2 00 p. j.	30 nov. '84	9 juin '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Montréal—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Bourgoin, Henri	Chargeur	1er juil '09	2 00 p. j.	20 déc. '88	1er avr. '08 *17 mars '08
[1]Brosseau, Paul Eugene	do	19 mai '10	2 00 p. j.	19 juil '80	25 avr. '10 *20 août '09
[2]Roy, Gabriel	do	1er jan. '11	2 00 p. j.	14 nov. '80	1er jan. '11 *21 juin '10
Courtemanche, Alfred	do	14 fév. '11	2 00 p. j.	26 oct. '81	14 fév. '11
Boisseau, Stanislas	do	14 fév. '11	1 75 p. j.	7 juin '88	14 fév. '11
Palin, Abraham	do	20 fév. '11	1 75 p. j.	1er oct. '91	20 fév. '11
Perrault, Louis	do	21 fév. '11	1 75 p. j.	18 août '91	21 fév. '11

Bureau de Poste de Hull.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Boucher, Evariste	Facteur	11 mai '10	2 00 p. j.	28 août '81	11 mai '10
Duchêne, Hormidas	do	11 mai '10	2 00 p. j.	27 mars '84	11 mai '10
Parent, Hector	do	11 mai '10	2 00 p. j.	17 jan. '83	11 mai '10
Viau, Laurier	do	11 mai '10	2 00 p. j.	8 juin '89	11 mai '10

Bureau de Poste d'Ottawa.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Gouin, James Alfred	Directeur de poste.	7 fév. '85	3,750 00	19 mars '35	3 fév. '85 *7 fév. '85
[3]Mercer, William Otterburn	Sous-directeur de poste.	1er avr. '09	2,200 00	30 nov. '56	7 juin '72
Pennock, William Henry	Commis de 1er cl.	17 déc. '98	1,500 00	29 nov. '59	2 mai '78
Gallup, Asa Henry	do	1er avr. '09	1,300 00	27 mars '66	24 nov. '83 *26 nov. '83
Willis, George Washington	do	1er avr. '09	1,300 00	30 oct. '53	1er juil '87 *31 jan. '87
McQueen, George Robert	do	1er oct. '09	1,300 00	16 déc. '58	22 fév. '83
Allen, Francis George	do	1er avr. '11	1,200 00	27 avr. '56	1er oct. '86 *30 sept. '86
Landrieau, N. Eugène	Commis de 2e cl. aînée.	2 oct. '93	1,200 00	20 avr. '63	4 jan. '82 *9 jan. '82
O'Neill, Hugh	do	17 déc. '98	1,200 00	12 août '57	13 avr. '74
Binks, James	do	1er oct. '07	1,150 00	27 juil '50	1er août '86 *20 juil '86
Mix, Hugh Wesley	do	1er oct. '08	1,100 00	6 mars '71	6 juil '93 *10 jan. '93
Lough, John Oberlin	do	1er avr. '09	1,100 00	14 oct. '68	28 avr. '94 *12 juin '93
Parent, Victor A	do	1er avr. '09	1,100 00	31 mai '61	1er juil '87 *26 jan. '87
English, Frederick Wm. P	do	1er avr. '09	1,100 00	28 juin '60	1er juil '90 *18 déc. '89
Bell, John Clifford	do	1er avr. '09	1,000 00	16 sept. '73	1er jan. '88 *2 fév. '87
St.-Denis, Léon	do	1er avr. '10	1,050 00	27 déc. '72	6 juil '93 *1er sept.'92
Cherry, William Ackers	do	1er avr. '11	1,000 00	21 sept. '78	1er août '00 *10 fév. '99
Crain, Robert Hugh	do	1er avr. '11	1,000 00	27 fév. '79	1er août '00 *3 mars '99

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Corbeil, Louis	Commis de 2e cl. aînée.	1er avr. '11	1,000 00	13 mars '63	1er août '00 *9 juil '88
Fairbanks, Edward Lewis	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '09	950 00	8 fév. '50	1er août '00 *14 avr. '96
Knauf, Frederick Albert	do	1er avr. '09	1,000 00	2 oct. '81	1er août '00 *1er nov. '98
DesRosiers, Aristide R	do	1er avr. '09	1,000 00	29 sept. '79	30 avr. '01 *29 mars '00
Bayly, Norman	do	1er avr. '09	1,000 00	24 sept. '83	12 mars '02 *23 juil '01
Larue, Jos. N	do	1er avr. '09	1,000 00	24 oct. '64	21 sept. '83 *21 mars '83
Mann, William E. B	do	1er jan. '10	950 00	16 nov '72	22 sept. '04 *9 août '04
Fagan, Michael	do	1er juil '10	900 00	29 sept. '63	15 fév. '84 *11 fév. '84
Eastwood, Whiteley	do	1er avr. '11	900 00	31 juil '81	13 fév. '05 *3 mai '04
Germain, St. Milton	do	1er avr. '11	900 00	12 jan. '86	1er fév. '05 *28 mars '04
Fair, James John	do	1er avr. '11	900 00	21 nov. '65	1er juil '87 *3 fév. '87
Ross, James Walter	do	1er avr. '11	900 00	20 avr. '52	24 déc. '90 *5 juil '90
Egan, James	Commis de 3e cl. aînée.	1er juin '09	850 00	19 juil '71	21 juil '91 *21 juil '90
Leslie, Geo. Havelock	do	1er juin '09	850 00	5 fév. '60	1er juin '01 *16 mars '00
Doyle, Andrew John	do	1er oct. '09	850 00	11 nov. '59	1er août '00 *6 jan. '96
Farrell, Minnie Jean	do	1er avr. '10	850 00	22 mars '70	1er août '00 *2 avr. '94
McDonald, Thomas Edward	do	1er juin '10	800 00	13 déc. '70	18 juin '94 *1er mars '94
Hamon, Herbert Warren	do	1er juil '10	800 00	14 jan. '83	6 fév. '06 *24 juil '05
Quinn, Edward Francis	do	1er juil '10	800 00	14 juin '85	17 fév. '06 *31 mars '05
Cantwell, William Joseph Patrick.	do	1er oct. '10	800 00	12 jan. '79	1er juil '01 *5 dec. '00
D'Auray, Antonin	do	1er jan. '11	800 00	26 sept. '87	27 avr. '07 *3 juil '06
Pelletier, Joseph Stanislas	do	1er jan. '11	800 00	16 nov. '85	17 avr. '07 *25 avr. '06
Macfarlane, Mary Morrison	do	1er avr. '11	800 00	27 sept. '86	24 déc. '06
Ketchum, Wm. Quintard	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '86	800 00	3 déc. '58	1er jan. '86 *15 avr. '85
Patrick, Mary	do	1er jan. '88	800 00	26 mars '46	1er jan. '88 *21 jan. '87
Coughlin, Mary Ann	do	1er juil '88	800 00	28 mai '48	1er juil '88 *9 avr. '88
Battle, Henry Joseph	do	1er juil '08	750 00	6 juin '87	13 déc. '05 *22 nov. '03
Beaulieu, Gustave H	do	1er juil '08	750 00	6 oct. '85	6 fév. '06 *19 juil '05
Mayne, Harry	do	1er juil '08	800 00	15 fév. '88	24 jan. '07 *5 oct. '05
Crowle, G. T. A	do	1er jan. '09	750 00	26 sept. '75	21 jan. '04 *28 oct. '03
Clewes, Harry Ralph	do	1er oct. '10	700 00	13 avr. '91	28 mai '07 *26 mars '07
Lépine, Oscar	do	1er oct. '10	700 00	22 sept. '89	7 sept. '07 *3 août '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Boily, Joseph Oscar	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '11	700 00	2 déc. '80	1er nov. '08 *20 juil '08
Murphy, John Joseph	do	1er avr. '11	700 00	12 déc. '91	26 fév. '09 *9 déc. '07
Butler, Jas. Patrick	Commis de 4e cl.	1er jan. '09	700 00	24 sept. '85	1er nov. '08 *6 mai '08
Hall, Richard Edward	do	1er jan. '09	600 00	26 jan. '92	3 nov. '08 *8 oct. '08
Benoit, Oscar	do	1er juil '09	600 00	14 mars '90	27 fév. '09 *29 juin '07
Dupuis, Hector	do	1er août '09	600 00	23 oct. '84	1er août '09 *13 mai '09
Butler, Thomas Gregory	do	1er avr. '10	650 00	1er mars '90	26 fév. '09 *2 juin '07
St. George, Robert Oliver	do	1er juil '10	550 00	13 nov. '88	25 mai '09
Lascelles, Claude	do	1er jan. '11	598 00	27 avr. '87	1er mars '08 *22 juil '07
Cornwall, John Francis	do	1er jan. '11	550 00	7 jan. '86	27 déc. '09 *24 juil '08
Leblanc, Thomas J	do	1er avr. '11	600 00	8 juil '85	13 oct. '08 *18 sept. '08
Hall, Wm. Geo. Taylor	Timbreur et trieur.	27 déc. '09	500 00	9 mars '90	27 déc. '09 *16 juin '09
de Renzy, Maizie	do	1er avr. '10	500 00	22 mai '85	1er avr. '10 *26 oct. '09
Hurtubise, Albert	do	1er juin '10	500 00	24 mai '83	1er juin '10 *30 mars '09
Sparks, Frederick Robert	do	26 déc. '10	500 00	14 nov. '87	26 déc. '10 *13 juin '10
Bresson, Roch Henry	do	26 déc. '10	500 00	26 sept. '87	26 déc. '10 *25 août '10
Layeux, Archibald Charles	do	26 déc. '10	500 00	19 mai '84	26 déc. '10 *1er fév. '09
Rochon, Herman Emile	do	1er oct. '10	500 00	4 juil '88	1er oct. '10 *21 mai '10
Dorion, William Arthur	do	7 nov. '10	500 00	22 juin '84	7 nov. '10 *18 mai '10
Henault, Honore	do	1er avr. '07	548 00	6 mai '83	1er avr. '07 *22 fév. '06
Mitchell, Roy Alexander	do	1er juil '08	548 00	3 oct. '89	1er juil '08 *2 oct. '06
Cote, Joseph Arthur	do	1er nov. '08	548 00	1er fév. '85	1er nov. '08 *6 mai '08
Dubois, Joseph	do	1er nov. '08	548 00	12 mai '79	1er nov. '08 *6 mai '08
Duhamel, Joseph	do	1er mars '09	548 00	22 jan. '90	1er mars '09 *19 déc. '06
Robert, Pierre	Facteur	17 juil '76	2 75 p. j.	25 oct. '55	17 juil '76
George, Frederick	do	7 oct. '78	2 75 p. j.	5 fév. '52	7 oct. '78
Lamb, William	do	1er jan. '82	2 75 p. j.	22 nov. '58	1er jan. '82 *1er déc. '81
Giroux, François Xavier	do	1er juil '87	2 50 p. j.	14 sept. '56	1er juil '87 *26 jan. '87
Noel, Joseph Octave	do	1er juil '87	2 75 p. j.	22 mai '55	1er juil '87 *31 jan. '87
Roeske, Frederick William	do	9 fév. '89	2 75 p. j.	24 août '53	9 fév. '89 *30 avr. '87
Hayes, Jeremiah	do	1er juil '90	2 75 p. j.	6 jan. '52	1er juil '90 *1er août '88

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste d'Ottawa.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Ketcheman, Herbert........	Facteur..........	21 juil '91	2 75 p. j.	30 nov. '68	21 juil '91 *13 avr. '89
Williams, Alfred............	do	21 juil '91	2 75 p. j.	26 août '67	21 juil '91 *10 sept. '90
Demers, Moise Alphonse.....	do	20 mai '91	2 50 p. j.	21 mai '65	20 mai '91
Beland, Joseph.............	do	5 déc. '91	2 50 p. j.	13 jan. '67	5 déc. '91 *2 nov. '91
Corbeil, Edward............	do	17 mai '92	2 50 p. j.	2 sept. '66	17 mai '92 *11 mars '92
Cawardine, William Henry...	do	18 juin '94	2 50 p. j.	21 avr. '65	18 juin '94 *2 jan. '93
Kissick, William John........	do	18 juin '94	2 75 p. j.	25 déc. '68	18 juin '94 *17 jan. '93
Brock, William Coffin........	do	31 mars '96	2 75 p. j.	1er jan. '49	31 mars '96 *1er mars '95
Dixon, George Andrew.......	do	1er août '00	2 75 p. j.	23 jan. '74	1er août '00 *4 juil '96
Charbonneau, Louis.........	do	1er août '00	2 75 p. j.	2 déc. '70	1er août '00 *30 jan. '00
Kavanagh, Patrick John.....	do	1er août '00	2 75 p. j.	6 fév '71	1er août '00 *17 mai '00
Langford, William..........	do	1er juin '01	2 75 p. j.	24 juin '54	1er juin '01 *22 mars '95
Taylor, Napoléon Henry.....	do	1er juin '01	2 50 p. j.	15 août '56	1er juin '01 *1er mai '96
Collins, Frederic Alexander...	do	1er juil '01	2 75 p. j.	15 jan. '71	1er juil '01 *20 mars '01
McLeod, Francis Stewart....	do	28 juil. '03	2 75 p. j.	23 juil '78	28 juil '03 *18 juin '01
Giroux, François X..........	do	23 nov. '04	2 75 p. j.	13 déc. '84	23 nov. '04 *5 fév. '04
Fauteux, Joseph E..........	do	12 avr. '05	2 75 p. j.	5 août '80	12 avr. '05 *5 fév. '04
Daly, Lorenzo..............	do	10 mai '06	2 50 p. j.	24 juin '76	10 mai '06 *7 jan. '04
Monette, Theophile.........	do	10 mai '06	2 50 p. j.	3 oct. '75	10 mai '06 *19 oct. '04
Petticlerc, Gilbert............	do	27 mars '07	2 50 p. j.	25 fév. '88	27 mars '07 *18 mai '06
Little, Frederic J............	do	27 mars '07	2 50 p. j.	20 mai '80	27 mars '07 *19 mai '06
Valiquette, Wilfrid..........	do	1er avr. '07	2 50 p. j.	5 juil '83	1er avr. '07 *25 déc. '06
Cardinal, Adélard..........	do	6 avr. '07	2 25 p. j.	7 fév. '87	6 avr. '07 *5 oct. '05
Willett, William A..........	do	17 avr. '07	2 25 p. j.	14 sept. '84	17 avr. '07 *22 fév. '07
Séguin, Joseph H...........	do	8 mai '07	2 50 p. j.	14 juin '84	8 mai '07 *1er sept. '06
Lapointe, Arthur...........	do	8 mai '07	2 25 p. j.	8 avr. '87	8 mai '07 *1er avr. '07
Labelle, Arthur.............	do	8 mai '07	2 25 p. j.	12 jan '80	8 mai '07 *1er avr. '07
Brock, Sidney..............	do	8 mai '07	2 00 p. j.	2 oct. '89	8 mai '07 *2 avr. '07
Trudel, Henry O............	do	8 mai '07	2 25 p. j.	16 juin '78	8 mai '07 *12 avr. '07
Wilson, John A.............	do	28 mai '07	2 25 p. j.	20 sept. '65	28 mai '07 *19 fév. '04
Goneau, Osias..............	do	1er juil '07	2 25 p. j.	30 mai '88	1er juil '07 *25 déc. '07
Jones, Joseph John..........	do	1er juil '07	2 25 p. j.	20 nov. '80	1er juil '07 *12 avr. '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Gorman, Gerald Thos	Facteur	26 août '07	2 25 p. j.	29 jan. '89	26 août '07 *24 déc. '06
Janveaux, Hermas	do	1er sept. '07	2 25 p. j.	18 jan. '82	1er sept. '07 *17 juin '07
Harney, Christopher J	do	29 oct. '07	2 25 p. j.	6 oct. '81	29 oct. '07 *8 juil '07
Amyot, Jos. Olivier Emile	do	5 mai '08	2 25 p. j.	30 mars '80	5 mai '08 *10 avr. '08
Yandon, John Peter	do	1er juin '08	2 25 p. j.	16 mars '89	1er juin '08 *30 juil '07
Ledoux, Thomas	do	1er juin '08	2 25 p. j.	25 jan. '85	20 sept. '07 *1er juin '08
Craushaw, William	do	1er août '08	2 25 p. j.	13 mars '77	1er août '08 *28 oct. '07
Brown, Leonard	do	1er août '08	2 25 p. j.	3 déc. '84	1er août '08 *6 jan. '08
Schoenherr, Henry Albert	do	1er août '08	2 25 p. j.	15 mai '85	1er août '08 *1er mai '08
Meyers, William Thomas	do	9 oct. '08	2 25 p. j.	27 juil '81	9 oct. '08 *14 sept. '08
Leclerc, Aldéric	do	9 oct. '08	2 25 p. j.	15 nov. '84	9 oct. '08 *14 sept. '08
Albright, Austin Harold	do	9 oct. '08	2 25 p. j.	24 juin '81	9 oct. '08 *14 sept. '08
Hill, George Marcus	do	9 oct. '08	2 25 p. j.	25 juil '87	9 oct. '08 *14 sept. '08
Rooney, Edmund	do	9 oct. '08	2 25 p. j.	12 avr. '81	9 oct. '08 *14 sept. '08
Bonnici, Michael	do	19 oct. '08	2 25 p. j.	1er fév. '83	19 oct. '08 *24 sept. '08
Lacroix, J. Emery Robert	do	24 oct. '08	2 25 p. j.	9 août '82	24 oct. '08 *29 sept. '08
Higgerty, James Matthew	do	1er nov. '08	2 25 p. j.	9 jan. '77	1er nov. '08 *18 juil '08
Coté, Joseph Napoléon	do	17 mars '09	2 00 p. j.	2 août '79	17 mars '09 *22 fév. '09
Gorman, Michael Gerald	do	17 mars '09	2 25 p. j.	10 août '89	17 mars '09 *22 fév. '09
Hanratty, Francis Joseph	do	31 mai '09	2 00 p. j.	21 mars '89	31 mai '09
Gobey, Thomas George	do	1er juin '09	2 00 p. j.	29 août '85	1er juin '09 *23 déc. '08
McMillan, Geo. Walter	do	10 juin '09	2 00 p. j.	5 août '87	10 juin '09 *10 mai '09
Darcey, William	Prép. aux boîtes à lettres.	4 jan. '75	600 00	19 nov. '39	4 jan. '75
Mailleue, Henry Walter Geo.	Chargeur	1er août '00	2 75 p. j.	31 jan. '66	1er août '00 *15 mai '88
Fabrizius, Otto	do	1er août '00	2 75 p. j.	3 mai '68	1er août '00 *12 fév. '92
Grichen, Otto	do	1er août '00	2 75 p. j.	9 oct. '76	1er août '00 *7 avr. '00
Gordon, Frederick G	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	22 déc. '68	13 déc. '05 *9 nov. '93
Leclair, Honoré	do	1er sept. '07	2 25 p. j.	1er avr. '79	1er sept. '07 *20 mai '03
Harrington, Thos. Jas	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	7 fév. '88	1er oct. '07 *25 avr. '06
McBride, John J	do	29 déc. '08	2 25 p. j.	14 sept. '82	29 déc. '08 *2 nov. '08
Stratton, Alfred	do	13 fév. '11	1 75 p. j.	3 nov. '85	13 fév. '11
Reading, Frank Paul	do	13 fév. '11	1 75 p. j.	1er jan. '85	13 fév. '11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau des Mandats de Poste.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Larivière, Charles	Commis de 1er cl.	1er jan. '07	1,500 00	22 déc. '57	13 juin '83 *5 juin '83
Florence, Charles	Commis de 2e cl. aînée.	1er juil '10	1,000 00	18 déc. '60	16 mai '85
Carrière, Philias	do	1er avr. '11	1,000 00	31 jan. '74	1er août '00 *14 mars '95
Murphy, Thomas P	Commis de 2e cl. cadette.	1er juil '10	1,000 00	12 avr. '84	23 fév. '04 *1er oct. '03
McClosky, Michael D	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '09	750 00	24 fév. '85	1er jan. '07 *19 nov. '06
McManus, Thomas P	do	1er juil '09	750 00	26 juin '86	27 mars '07 *9 nov. '06
Yuill, James	do	1er juil '09	750 00	8 déc. '86	1er jan. '08 *20 nov. '06
Barnwell, Leopold	do	1er avr. '10	750 00	2 fév. '85	1er avr. '07 *4 déc. '06
Macfarlane, Agnes	do	1er jan. '11	700 00	19 mars '82	1er jan. '08 *22 juil '07
Burns, Patrick Joseph	do	1er jan. '11	700 00	18 déc. '76	1er jan. '08 *7 août '07
Delaney, Michael	do	1er jan. '11	700 00	29 août '89	1er jan. '08 *9 août '07
McArthur, Walter J	do	1er jan. '11	700 00	29 nov. '72	2 déc. '07
Macdonald, John Sydney	do	1er jan. '11	700 00	16 sept. '84	1er jan. '09 *16 avr. '08
Leamy, Katherine	Commis de 4e cl.	1er jan. '10	600 00	26 fév. '80	1er jan. '10 *27 oct. '09
Layeux, Bérangère	do	1er jan. '10	600 00	5 avr. '86	1er jan. '10 *21 déc. '08
Dumoulin, Marie Dorine	do	1er jan. '10	600 00	6 août '89	1er jan. '10 *22 déc. '08
Nagle, Ellen Loretta	do	1er jan. '10	600 00	23 juil '86	1er jan. '10 *21 déc. '08
McAllister, Grace Emma	do	1er jan. '10	600 00	14 sept. '89	1er jan. '10 *28 déc. '08
Champagne, Mary Jane Juliette.	do	2 juin '10	500 00	10 avr. '91	2 juin '10
Vaughan, Patrick James	Messager	1er avr. '09	2 25 p. j.	20 déc. '82	1er avr. '09 *22 nov. '06

Bureau de Poste de Kingston.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Stewart, James	Directeur de la poste.	23 fév. '07	2,200 00	27 mars '65	23 fév. '07
Shannon, Charles Gay	Commis de 2e cl. aînée.	13 avr. '93	1,200 00	22 jan. '65	13 avr. '93 *1er juil '89
Darcy, Robt. J	do	1er jan. '11	1,000 00	17 mai '62	19 avr. '84 *21 avr. '84
Wells, William John	do	1er jan. '11	1,000 00	9 nov. '53	15 mai '88 *17 mai '88
Genge, Robert Edward	do	1er jan. '11	1,000 00	29 mai '62	12 avr. '90 *16 juil '88
Bunt, Chas. Albert	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '09	1,000 00	22 juil '73	3 juin '01 *7 jan. '93
Harkness, William Thomas	do	1er avr. '11	900 00	13 nov. '78	10 avr. '00 *26 mars '00
Hiscock, Edgar Cook	do	1er avr. '11	900 00	29 mai '80	1er juil '03 *6 juin '01

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Kingston.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
White, William	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '11	900 00	12 mars '75	28 juil '03 *17 juin '03
Porter, Stanley Ch. Ross	do	1er avr. '11	900 00	13 déc. '79	29 juin '04 *28 avr. '04
Cochrane, James B	Commis de 3e cl. aînée.	1er mars '07	900 00	28 avr. '69	26 juil '92 *27 mai '92
Morrison, Johanna	Commis de 3e cl. cadette.	1er oct. '10	800 00	24 déc. '63	10 juil '99 *7 jan. '93
Daley, Joseph	do	1er avr. '10	750 00	1er août '81	1er avr. '07 *19 oct. '05
Scott, George Boyd	do	1er avr. '11	700 00	22 août '86	2 mai '08 *7 avr. '08
Kane, James Felix	Commis de 4e cl.	1er juin '10	500 00	29 juil '86	1er juin '10 *1er déc. '09
Morris, Samuel Arlington	do	1er jan. '11	500 00	4 août '90	1er jan. '11 *25 mai '10
McCullough, William Geo	Timbreur et trieur.	1er mars '08	1 75 p. j.	1er oct. '85	1er mars '08 *9 oct. '07
Neill, William	Facteur	1er juil '86	2 75 p. j.	18 mai '55	1er juil '86 *15 avr. '85
Elliott, Robert John	do	12 avr. '90	2 50 p. j.	8 oct. '55	12 avr. '90 *16 juil '88
Purtell, James Joseph	do	6 fév. '93	2 75 p. j.	12 août '62	6 fév. '93 *11 jan. '93
Hanlon, Bernard John	do	4 nov. '99	2 75 p. j.	19 déc. '50	4 nov. '99 *1er fév. '95
Little, George Francis	do	1er juil '02	2 75 p. j.	17 août '69	1er juil '02 *1er avr. '02
Murphy, Matthew	do	18 fév. '05	2 75 p. j.	9 oct. '71	18 fév. '05 *14 déc. '04
Donnelly, Matthew A	do	12 avr. '05	2 50 p. j.	14 mai '78	12 avr. '05 *20 fév. '05
Patterson, David J	do	15 juil '05	2 25 p. j.	29 sept. '75	15 juil '05 *24 jan. '05
Parkin, Thomas M	do	16 fév. '07	2 50 p. j.	6 sept. '52	16 fév. '07 *3 oct. '99
Doherty, Isaac	do	16 fév. '07	2 50 p. j.	— nov. '59	16 fév. '07 *25 avr. '00
Compton, George J	do	27 mars '07	2 50 p. j.	9 oct. '78	27 mars '07 *27 nov. '06
Blomeley, Abel	do	28 fév. '10	2 00 p. j.	9 nov. '81	28 fév. '10
Inglis, John McDougall	do	1er oct. '10	2 00 p. j.	5 juin '88	1er oct. '10
Morrisey, John	Messager	1er jan. '88	2 75 p. j.	10 août '57	1er jan. '88

Bureau de Poste de Peterborough.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Stratton, Albert H	Directeur de la poste.	1er avr. '10	2,200 00	1er jan. '65	1er avr. '10 *8 fév. '10
Corkery, John	Commis de 2e cl. aînée.	1er avr. '11	1,000 00	18 août '48	1er avr. '10 *1er fév. '89
Lacheur, Charles	Commis de 4e cl.	1er avr. '10	700 00	6 juin '87	1er avr. '10 *1er fév. '03
White, Harold Edgar	do	1er avr. '11	600 00	25 nov. '87	1er avr. '08
Martin, Thomas	Timbreur et trieur.	1er avr. '10	600 00	21 août '86	1er avr. '10 *10 oct. '05
Jamieson, Frederick John	do	1er avr. '10	550 00	16 juin '87	1er avr. '10 *1er sept. '07
Stuart, William	Facteur	21 sept. '07	2 25 p. j.	15 fév. '78	21 sept. '07
Dérocher, Léo	do	21 sept. '07	2 25 p. j.	18 juin '86	21 sept. '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE PETERBOROUGH.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Stenton, Chas. Albert.......	Facteur..........	23 sept. '07	2 25 p. j.	4 oct. '77	23 sept. '07
Moher, Redmond George....	do	23 sept. '07	2 25 p. j.	17 sept. '81	23 sept. '07
Edwards, Thomas James.....	do	25 sept. '07	2 25 p. j.	16 mars '89	25 sept. '07
Grisdale, John Joseph.......	do	28 oct. '08	2 25 p. j.	10 oct. '79	28 oct. '08 *17 juin. '08
Stevens, Bertram...........	do	12 mars '09	2 25 p. j.	6 jan. '80	12 mars '09 *17 fév. '09
Doucette, Beverley.........	do	18 avr. '09	2 00 p. j.	12 jan. '88	18 avr. '09 *23 mars '09
Reid, Robert..............	do	1er juin '09	2 00 p. j.	4 sept. '84	1er juin '09 *1er mai '09
Brady, John Michael........	do	26 mai '10	2 00 p. j.	1er fév. '87	26 mai '10
Harrison, James Charles.....	do	24 jan. '11	1 75 p. j.	25 jan. '81	24 jan. '11 *2 août '10

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.

Rogers, William Brown......	Directeur de la poste.	31 mars '08	4,000 00	7 nov. '52	31 mars '08
Lemon, William Edward.....	Sous-directeur de la poste.	1er fév. '07	2,800 00	11 août '63	5 avr. '83 *12 sept. '82
Wright, Joseph.............	Surintendant de la poste.	1er déc. '07	1,800 00	14 jan. '63	29 nov. '81
Moerschfelder, Jacob........	Commis de 1er cl..	1er fév. '75	1,800 00	28 fév. '46	13 jan. '69
Riddell, Robert William.....	do	1er juil '86	1,500 00	24 jan. '54	10 fév. '73
Hassard, Richard...........	do	1er déc. '03	1,500 00	15 mars '58	1er sept. '79 *2 juin '79
Macpherson, William.......	do	1er déc. '03	1,500 00	17 oct. '48	10 fév. '73
Gorman, James Alexander...	do	1er déc. '03	1,500 00	6 mars '49	16 avr. '74
Middleton, Alexander T. M...	do	1er avr. '07	1,500 00	17 août '53	7 jan. '71
Aymong, Roch Amyot.......	do	1er juil '07	1,500 00	26 août '63	9 oct. '79
Thompson, Robert..........	do	1er jan. '08	1,400 00	10 mars '59	1er sept. '79 *13 déc. '78
Hynes, Michael Edward.....	do	1er jan. '08	1,350 00	20 sept. '62	8 sept. '80
Riddle, William............	do	1er jan. '08	1,500 00	12 juil '60	21 sept. '83 *4 juin '83
Fraser, Joseph Robert.......	do	1er avr. '08	1,450 00	22 mars '62	3 avr. '82
Smith, Charles Edmund.....	do	1er juil '09	1,300 00	8 déc. '53	19 avr. '84 *30 avr. '84
Westman, Eldon............	do	1er avr. '10	1,250 00	2 août '66	25 mai '86 *5 juil '86
Kirkpatrick, John Alexander..	do	1er avr. '11	1,250 00	16 juil '64	25 mai '83 *19 fév. '83
Sparks, Walter.............	do	1er avr. '11	1,250 00	8 avr. '63	30 avr. '84 *12 déc. '83
Huggard, John.............	do	1er déc. '03	1,200 00	24 sept. '63	1er août '85 *29 juil '85
Beatty, Alexander..........	Commis de 2e cl. aînée.	1er juil '84	1,200 00	24 juil '42	6 déc. '69
Aikins, James..............	do	1er oct. '07	1,150 00	5 avr. '61	12 août '81

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Toronto.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
McDonald, Murdoch........	Commis de 2e cl. aînée.	1er jan. '08	1,150 00	3 oct. '55	4 sept. '83 *30 août '83
Boyd, Mosson..............	do	1er jan. '08	1,150 00	28 mai '63	4 sept. '83 *1er sept.'83
Body, James Somerville......	do	1er jan. '08	1,150 00	19 mai '53	1er jan. '84 *16 juil '83
Booth, George..............	do	1er avr. '09	1,100 00	12 juil '63	21 juin '84 *27 mai '84
Anderson, John............	do	1er avr. '09	1,050 00	8 fév. '64	21 sept. '83 *4 juin '83
Caniff, William Hamilton....	do	1er avr. '09	1,100 00	17 fév. '58	4 fév. '87 *22 jan. '87
Benson, Thomas...........	do	1er avr. '09	1,100 00	30 août '70	4 mai '93 *15 août '92
Reading, Wilmot Beverly....	do	1er avr. '09	1,100 00	9 fév. '75	2 mars '95 *12 jan. '95
Durham, Robert Francis.....	do	1er avr. '09	1,100 00	17 avr. '63	22 avr. '84 *11 sept. '83
Hynes, William Albert.......	do	1er avr. '09	1,100 00	4 juil '66	21 oct. '84
Sparks, Robert.............	do	1er avr. '09	1,100 00	2 déc. '59	24 déc. '80 *10 fév. '80
Gould, Thomas Dearie......	do	1er avr. '09	1,100 00	25 fév. '53	1er juil '87 *16 juin '87
Thompson, George..........	do	1er avr. '09	1,100 00	10 fév. '66	1er juil '85 *17 déc. '84
Davis, William Edward......	do	1er avr. '09	1,100 00	7 août '68	19 sept. '89 *5 sept. '89
Campbell, Joseph...........	do	1er avr. '09	1,100 00	3 juin '56	12 avr. '90 *17 mars '90
Pope, James Alexander......	do	1er avr. '09	1,100 00	9 mars '69	8 sept. '87 *9 sept. '87
Parker, Alfred..............	do	1er juil '09	1,050 00	5 oct. '63	4 nov. '90 *12 sept. '90
Cameron, William M........	do	1er juil '09	1,050 00	10 oct. '56	4 nov. '90 *4 oct. '90
Jeffery, James Edwin........	do	1er juil '09	1,050 00	15 déc. '63	30 juin '90 *23 mai '89
McConaghy, James Stephen..	do	1er juil '09	1,050 00	22 avr. '65	27 août '92 *1er juin '92
Durston, Robert............	do	1er oct. '09	1,050 00	15 juil '63	22 mars '82
Hynds, Richard Wesley......	do	1er oct. '09	1,050 00	10 juin '56	9 oct. '02 *5 mars '02
Bonnick, William...........	do	1er avr. '10	1,050 00	29 nov. '52	20 nov. '76
Peake, Thomas Britton......	do	1er avr. '10	1,050 00	7 nov. '65	19 fév. '96 *24 août '94
Mills, William James........	do	1er avr. '10	1,050 00	17 jan. '70	11 jan. '99 *4 mai '96
O'Connor, John Joseph......	do	1er avr. '10	1,050 00	17 sept. '78	1er août '00 *1er mai '00
Kenyon, Thomas H. G......	do	1er avr. '10	1,050 00	14 oct. '85	3 sept. '02 *22 juil '02
Riggs, James...............	do	1er avr. '10	1,050 00	1er fév. '56	27 juil '95 *12 juil '95
Kelly, James Joseph.........	do	1er avr. '10	1,050 00	1er sept. '76	1er mars '98 *18 fév. '98
Hutty, Robt. Howland Gray..	do	1er juil '10	1,000 00	17 mars '62	14 oct. '80
Crate, Albert Edward.......	do	1er juil '10	1,000 00	3 avr. '64	21 juil '87 *20 juil '87
Harris, Walter.............	do	1er oct. '10	1,000 00	27 nov. '77	1er août '00 *8 avr. '97

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Toronto.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Culross, William Sain........	Commis de 2e cl. aînée.	1er avr. '10	1,050 00	3 déc. '74	9 mars '98 *18 fév. '98
Layter, Wm. John..........	do	1er avr. '10	1,050 00	26 juil '69	11 jan. '99 *7 avr. '97
Stewart, Edwin Martin......	do	1er avr. '10	1,050 00	13 mai '79	10 mai '89 *19 oct. '98
Kennedy, James............	do	1er avr. '11	1,000 00	8 fév. '72	25 juil '94 *3 avr. '94
Hyatt, Frederick Fowler.....	do	1er avr. '11	1,000 00	1er mars '62	17 juil '85
Pollock, George.............	do	1er avr. '11	1,000 00	17 oct. '54	30 avr. '84 *5 juin '83
Cauldwell, Thomas.........	do	1er avr. '11	1,000 00	15 déc. '65	13 juin '99 *2 fév. '98
Ross, George McCullough....	do	1er avr. '11	1,000 00	23 fév. '78	25 jan. '00 *10 oct. '99
Clarkson, John.............	do	1er avr. '11	1,000 00	29 août '75	1er août '00 *2 fév. '98
Regan, William John........	do	1er avr. '11	1,000 00	10 avr. '73	1er août '00 *4 déc. '99
Christie, William...........	do	1er avr. '11	1,000 00	2 déc. '78	1er août '00 *7 déc. '99
Millner, George Frederick....	do	1er avr. '11	1,000 00	6 sept. '73	1er août '00 *30 avr. '00
Forsyth, Arthur Geo........	do	1er avr. '11	1,000 00	22 nov. '78	1er août '00 1er mai '00
Pearce, Thomas Henry......	do	1er avr. '11	1,000 00	20 nov. '56	24 oct. '00 *2 déc. '97
Ryan, William Francis Jos...	do	1er avr. '11	1,000 00	18 juin '76	24 oct. '00 *8 sept. '00
Dowling, James............	do	1er avr. '11	1,000 00	4 nov. '76	19 fév. '01 *13 sept. '00
Boland, Geo. May..........	do	1er avr. '11	1,000 00	22 mai '78	30 avr. '01 *7 déc. '99
Donaldson, Thomas Ryburn Buchanan.	do	1er avr. '11	1,000 00	16 mars '80	30 avr. '01 *6 sept. '00
Fraser, George Neil.........	do	1er avr. '11	1,000 00	23 oct. '77	30 avr. '01 *6 sept. '00
Bond, John Frederick........	do	1er avr. '11	1,000 00	27 jan. '77	1er juin '01 *6 nov. '00
Wilson, Adjerton Thos. Lett..	do	1er avr. '11	1,000 00	18 déc. '77	1er juil '01 *8 avr. '01
Baird, Frederick............	do	1er avr. '11	1,000 00	3 sept. '64	6 fév. '93 *8 oct. '88
Pretty, Joseph Melville......	do	1er avr. '11	1,000 00	9 déc. '78	1er août '02 *7 sept. '00
Graham, Frank.............	do	1er avr. '11	1,000 00	10 fév. '71	1er août '00 *10 oct. '99
Stanley, Thomas R..........	do	1er avr. '11	1,000 00	1er déc. '62	1er jan. '89 *7 déc. '88
Stevens, William F..........	do	1er avr. '11	1,000 00	15 nov. '63	1er juil '89 *23 mars '89
Sewell, Thomas C...........	do	1er avr. '11	1,000 00	17 jan. '64	1er juil '89 *26 mars '89
Parrett, William............	do	1er avr. '11	1,000 00	21 oct. '77	10 jan. '96 *16 juil '95
Ellis, George..............	do	1er avr. '11	1,000 00	31 jan. '64	1er juil '85 *15 août '84
Thompson, James..........	do	1er avr. '11	1,000 00	10 mai '64	21 oct. '93 *28 avr. '93
Young, Robert St. B........	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '11	900 00	17 avr. '60	15 juin '98 *13 déc. '95
Stuart, Edgar Allen.........	do	1er avr. '11	900 00	28 oct. '82	30 avr. '01 *7 sept. '00

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Smith, Stanley Percy........	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '11	900 00	26 nov. '77	17 sept. '01 *1er juin '01
Giroux, Léonard............	do	1er avr. '11	900 00	27 nov. '78	13 nov. '02 *10 mars '02
McCurry, Joseph Taylor.....	do	1er avr. '11	900 00	1er fév. '79	12 mars '03 *1er déc. '02
Cuttell, Samuel John........	do	1er avr. '11	900 00	15 août '77	16 mai '03 *20 fév. '03
Savage, Franklin Gould......	do	1er avr. '11	900 00	19 nov. '81	28 juil '03 *27 mai '03
Hillock, Thomas............	do	1er avr. '11	900 00	25 déc. '77	21 jan. '04 *1er déc. '02
Hart, John..................	do	1er avr. '11	900 00	18 nov. '85	21 jan. '04 *20 fév. '03
Curran, Sidney Edward......	do	1er avr. '11	900 00	27 nov. '82	21 jan. '04 *5 mars '03
Pascoe, Harvey.............	do	1er avr. '11	900 00	12 août '77	21 jan. '04 *9 mai '03
Graham, George Stuart......	do	1er avr. '11	900 00	1er mai '77	21 jan. '04 *23 juin '03
Howe, David Henry.........	do	1er avr. '11	900 00	10 oct. '80	21 jan. '04 *21 sept. '03
Walsh, Arthur Joseph.......	do	1er avr. '11	900 00	19 sept. '84	21 jan. '04 *29 oct. '03
Gorrie, Clarence Marshall....	do	1er avr. '11	900 00	22 juil '83	30 avr. '01 *28 sept. '00
Rogers, Eugene Palmer......	do	1er avr. '11	900 00	15 sept. '85	9 août '04 *21 juin '04
Bavington, Herbert.........	do	1er avr. '11	900 00	3 août '86	1er fév. '05 *24 mars '03
Regan, Herbert.............	do	1er avr. '11	900 00	28 jan. '79	1er fév. '05 *31 déc. '03
Garrow, William F..........	do	1er avr. '11	900 00	23 déc. '77	1er fév. '05 *13 juin '04
Howard, John Reid.........	do	1er avr. '11	900 00	4 déc. '75	1er fév. '05 *13 juil '04
Scott, Edward F............	do	1er avr. '11	900 00	25 jan. '84	3 fév. '05 *6 août '04
Storey, William F...........	do	1er avr. '11	900 00	2 juin '83	1er fév. '05 *19 août '04
Ross, Norman...............	do	1er avr. '11	900 00	25 nov. '82	1er fév. '05 *4 déc. '02
Cooney, Francis John.......	do	1er avr. '11	900 00	29 juin '77	1er fév. '01 *1er jan. '00
Roome, Reginald Ernest.....	do	1er avr. '11	900 00	31 oct. '75	28 août '03 *6 juil '03
Horton, William H..........	do	1er avr. '11	900 00	3 oct. '84	1er jan. '04 *3 déc. '03
Turk, William Jas..........	do	1er avr. '11	900 00	15 sept. '76	19 août '04 *10 mai '04
McLeish, Robert...........	do	1er avr. '11	900 00	9 fév. '88	6 fév. '06 *12 avr. '05
Willis, Charles Ross.........	do	1er avr. '11	900 00	17 juil '86	6 fév. '06 *23 mai '05
Williamson, John Spence.....	do	1er avr. '11	900 00	24 déc. '82	6 fév. '06 *15 juin '05
Sykes, Wilfred Edward......	do	1er avr. '11	900 00	4 juil '87	6 fév. '06 *7 juil '05
Shepherd, Anival C..........	do	1er avr. '11	900 00	13 jan. '76	6 fév. '06 *19 oct. '05
Carson, William Jas.........	do	1er avr. '11	900 00	22 avr. '86	6 fév. '06 *19 oct. '05
McKerihen, Jas. Reid D.....	do	1er avr. '11	900 00	4 oct. '78	25 juin '06 *2 mai '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES.—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Wilson, William H.	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '11	900 00	18 sept. '83	6 fév. '06 *28 avr. '05
Carson, Thomas Hamilton	do	1er avr. '11	900 00	27 jan. '88	6 fév. '06 *14 juin '05
Langley, Vincent Simon	do	1er avr. '11	900 00	6 oct. '87	6 fév. '06 *9 oct. '05
Roberts, Herbert Wesley	do	1er avr. '11	900 00	23 juil '78	6 fév. '06 *19 oct. '05
Graydon, John Alexander	do	1er avr. '11	900 00	25 fév. '86	25 juin '06 *18 oct. '04
Potts, Arthur H. B.	do	1er avr. '11	900 00	14 juil '87	11 sept. '06 *16 juil '06
Miller, Thomas Albert	do	1er avr. '11	900 00	26 fév. '71	20 août '90 *16 déc. '89
Briggs, James Robert	Commis de 3e cl. aînée.	1er juil '04	800 00	26 fév. '47	30 avr. '84 *4 juin '83
Randall, George	do	1er avr. '09	800 00	13 juin '84	31 déc. '02 *31 mars '02
Hayes, John James	do	1er juil '09	850 00	11 juil '70	13 oct. '92 *8 mai '90
Davies, Frederick Wm.	do	1er jan. '10	850 00	23 jan. '85	15 juil '05 *1 er jan. '03
Reid, John	do	1er avr. '10	850 00	20 oct. '62	1er avr. '85 *28 juil '85
Latimer, David	do	1er avr. '10	850 00	19 juin '67	7 fév. '91 *1er fév. '91
Allen, John	do	1er avr. '10	850 00	1er août '72	18 avr. '03 27 fév. '03
Smith, Theophilus	do	1er juil '10	800 00	18 mars '64	22 mai '85 *20 mai '85
Garton, John Thurston	do	1er juil '10	800 00	4 avr. '74	13 nov. '02 *19 juin '02
Quinn, Thomas	do	1er juil '10	800 00	10 mars '55	1er juil '89 *26 mars '89
Kirk, Fred	do	1er juil '10	800 00	14 avr. '65	21 sept. '83 *14 sept. '82
Drew, John	do	1er juil '10	800 00	9 jan. '61	21 oct. '93 *19 jan. '93
Miller, Wm. Henry	do	1er jan. '11	800 00	15 juil '84	31 mai '04 *5 mai '04
Thom, Hugh	do	1er avr. '11	800 00	17 fév. '78	21 jan. '04 *23 juin '03
Allwell, William Lowry	do	1er avr. '11	800 00	24 jan. '89	11 sept. '06 *18 juil '06
Read, Chas. Albert	do	1er avr. '11	800 00	28 mars '72	1er jan. '04 *2 déc. '03
Butler, John	Commis de 3e cl cadette.	1er mai '09	750 00	26 déc. '56	1er juil '85 *15 août '84
Argue, Francis	do	1er juil '09	750 00	23 mai '84	2 nov. '07 *2 oct. '07
Gibson, Alexander	do	1er juil '09	750 00	24 déc. '85	28 fév. '07 *26 nov. '06
Gordon, William G.	do	1er jan. '10	750 00	16 mars '89	14 jan. '07 *30 oct. '05
Flynn, John L.	do	1er jan. '10	750 00	20 sept. '85	14 jan. '07 *6 nov. '05
Crowe, George T.	do	1er jan. '10	750 00	3 jan. '91	14 jan. '07 *6 nov. '05
Gibson, William Wallace	do	1er juil '10	700 00	20 jan. '84	14 jan. '07 *7 juin '06
McCleary, Winslow Ogden	do	1er juil '10	700 00	19 mai '86	14 jan. '07 *26 avr. '06
Smith, Albert Victor	do	1er juil '10	700 00	7 juil '89	14 jan. '07 *3 mai '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÉRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Toronto.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Cameron, Malcolm Beverly..	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '10	700 00	19 sept. '90	14 jan. '07 *7 mai 06
Robinson, Creighton........	do	1er juil '10	700 00	19 sept. '90	14 jan. '07 *18 juin '06
Deyman, James Roy........	do	1er juil '10	700 00	13 avr. '86	14 jan. '07 *12 juil '06
Hartwell, George Murrray...	do	1er juil '10	700 00	24 oct. '79	14 jan. '07 *24 juil '06
Chainey, George Edward....	do	1er juil '10	700 00	5 jan. '90	14 jan. '07 *8 sept. '06
Herst, Robert Cecil.........	do	1er juil '10	700 00	17 juin '90	14 jan. '07 *25 oct. '06
Ellis, Percy Wellington......	do	1er juil '10	700 00	30 juin '90	14 jan. '07 *25 oct. '06
Naylor, John...............	do	1er juil '10	700 00	18 jan. '83	24 jan. '07 *2 nov. '06
Galbraith, Archibald Orhn...	do	1er juil '10	700 00	11 août '86	28 fév. '07 *11 jan. '07
Murphy, Augustine.........	do	1er juil '10	700 00	17 sept. '89	1er avr. '07 *14 fév. '07
Anderson, William George...	do	1er juil '10	700 00	1er jan. '83	1er avr. '07 *6 mars '07
Doyle, Francis Edward......	do	1er juil '10	700 00	16 sept. '83	24 jan. '07 *17 nov. '05
McKerihan, John Edwin Dill.	do	1er juil '10	700 00	16 mars '85	11 avr. '07 *12 mars '07
Warwick, William..........	do	1er juil '10	700 00	25 juil '90	8 mai '07 *29 avr. '07
Grooms, Harry Elswood.....	do	1er juil '10	700 00	29 juil '85	1er avr. '07 *20 sept. '06
Stevenson, David Reid......	do	1er juil '10	700 00	6 oct. '81	28 fév. '07 *5 jan. '07
Eisen, Louis................	do	1er juil '10	700 00	13 sept. '85	28 fév. '07 *19 jan. '07
Hunt, Walter Robert........	do	1er juil '10	700 00	26 août '83	1er avr. '07 *16 fév. '07
O'Leary, Norman Dunne....	do	1er juil '10	700 00	22 sept. '85	11 avr. '07 *21 fév. '07
Cassidy, Chas. George.......	do	1er juil '10	700 00	8 juin '85	11 avr. '07 *11 mars '07
Morrison, Thos. Joseph......	do	1er juil '10	700 00	30 juin '88	11 avr. '07 *11 mars '07
Tait, Francis Wallace........	do	1er juil '10	700 00	29 août '81	11 avr. '07 *14 mars '07
Girvan, John Pollands.......	do	1er juil '10	700 00	28 nov. '86	17 avr. '07 *18 mars '07
Clarkson, Robert...........	do	1er juil '10	700 00	3 oct. '81	8 mai '07 *29 avr. '07
Forham, Thomas...........	do	1er juil '10	700 00	20 mars '84	1er août '07 *8 juil '07
McKinnon, Alex. Wm.......	do	1er juil '10	700 00	25 fév. '87	20 août '07 *24 juil '07
MacKay, Wm. Cameron.....	do	1er juil '10	700 00	10 sept. '79	7 sept. '07 *27 mai '07
Hutchison, Wm. George.....	do	1er juil '10	700 00	12 sept. '88	15 oct. '07 *20 sept. '07
Willis, Edward, Dent........	do	1er juil '10	700 00	18 oct. '88	1er nov. '07 *24 sept. '07
New, William Thos.........	do	1er juil '10	700 00	12 août '90	4 nov. '07 *24 juil '07
Jamieson, Samuel Jos.......	do	1er juil '10	700 00	17 fév '90	4 nov. '07 *12 aout '07
Aylesworth, Wm. Morley....	do	1er juil '10	700 00	25 déc. '81	4 nov. '07 *29 août '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Cassidy, Anthony, Fred'k....	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '10	700 00	21 mai '89	4 nov. '07 *17 sept. '07
Graham, William...........	do	1er juil '10	700 00	24 fév. '90	8 déc. '07 *13 nov. '07
Dryborough, David.........	do	1er juil '10	700 00	3 oct. '77	13 déc. '05 *25 oct. '05
May, Clifford Passmore......	do	1er juil '10	700 00	20 nov. '82	20 nov. '07 *25 oct. '07
Alison, Francis McKay......	do	1er juil '10	700 00	11 déc. '90	14 jan. '07 *22 nov. '05
Hodgkinson, Chas. Augustine	do	1er juil '10	700 00	6 sept. '71	9 oct. '06 *4 juil '06
Smith, William Hutchinson...	do	1er juil '10	700 00	28 août '81	1er août '07 *24 juil '07
Kearns, Chas. Henry........	do	1er juil '10	700 00	9 mars '80	9 août '04 *14 juin '04
Pheasant, Fred'k Walter.....	do	1er août '10	700 00	12 mai '85	10 déc. '07 *15 nov. '07
Reilly, Thos. Joseph.........	do	1er oct. '10	700 00	28 jan. '88	1er mai '08 *4 avr. '08
Rosenburg, Arthur James....	do	1er déc. '10	700 00	17 juil '83	4 oct. '09
Cross, Gordon Thomas......	do	1er jan. '11	700 00	25 sept. '86	4 nov. '07 *26 août '07
Parker, Claude Emaney......	do	1er jan. '11	700 00	24 mai '86	25 nov. '07 *30 oct. '07
Bowler, Walter.............	do	1er jan. '11	700 00	23 août '84	1er mars '08 *29 jan. '08
Gregory, Richard John......	do	1er jan. '11	700 00	20 jan. '89	1er mars '08 *18 fév. '08
Barry, Herbert Hillarn.......	do	1er jan. '11	700 00	21 oct. '89	1er mars '08 *19 fév. '08
Bell, John Eston............	do	1er jan. '11	700 00	25 fév. '89	1er juil '08 *3 fév. '08
Egan, Michael Joseph.......	do	1er jan. '11	700 00	12 jan. '83	22 juil '08 *27 juin '08
Moore, William Joseph......	do	1er jan. '11	700 00	7 mars '90	27 nov. '08 *2 juil '08
Law, James Milton..........	do	1er jan. '11	700 00	11 juin '91	30 mars '09 *26 août '08
Kaiser, Cecil Inson..........	do	1er avr. '11	700 00	20 mars '90	28 fév. '07 *15 jan. '07
Cormack, William J.........	do	1er avr. '11	700 00	12 fév. '90	14 jan. '07 *12 juil '06
Levinsky, Joseph............	do	1er avr. '11	700 00	17 jan. '87	25 déc. '08 *30 sept. '08
Brunne, Albert Henry.......	do	1er avr. '11	700 00	30 sept. '87	20 mars '09 *26 fév. '09
Singer, Abraham............	Commis de 4e cl.	1er avr. '09	700 00	29 déc. '92	25 déc. '08 *26 oct. '08
Moses, Oscar...............	do	1er juil '09	600 00	23 juin '82	4 nov. '07 *10 juil '07
Sauvé, Joseph Raoul........	do	1er juil '09	600 00	15 oct. '79	15 avr. '08 *20 mars '08
Cotter, Edward.............	do	1er juil '09	600 00	27 déc. '87	10 nov. '08 *15 oct. '08
Jaffray, Arthur Hall.........	do	1er juil '09	600 00	24 oct. '82	1er juil '09 *26 juin '05
Mathews, James Arthur.....	do	1er sept. '09	600 00	14 jan. '84	1er sept. '09 *30 août '09
Hodgins, Mary..............	do	1er jan. '10	600 00	22 déc. '89	1er jan. '10 *28 déc. '08
Isbister, William Roy........	do	25 mai '10	500 00	4 avr. '86	25 mai '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Frost, James Howard........	Commis de 4e cl...	20 sept. '10	500 00	12 sept. '91	20 sept. '10
Colwell, Arthur Brooks......	do	30 nov. '10	500 00	24 avr. '87	28 sept. '10
Foster, William Calvert......	do	24 oct. '10	500 00	12 juil '90	24 oct. '10
Sloan, Henry Cole..........	do	26 déc. '10	500 00	1er jan. '76	26 déc. '10 *5 avr. '09
MacDonald, Roland Gill.....	do	26 déc. '10	500 00	22 juin '92	26 déc. '10 *17 mai '10
Kester, John Gladstone......	do	26 déc. '10	500 00	21 juin '86	26 déc. '10 *3 oct. '10
Elliott, Blanche Frances.....	do	1er jan. '11	550 00	3 mars '85	28 déc. '09 *28 oct. '07
Skain, John Joseph..........	do	7 fév. '11	500 00	24 août '90	7 fév. '11
Horne, Harry Reuben.......	do	1er jan. '11	598 00	18 jan. '89	23 fév. '09 *28 jan. '09
Burns, Robert..............	do	1er jan. '11	598 00	2 nov. '90	8 avr. '09 *13 mars '09
Addy, John James..........	do	1er jan. '11	598 00	4 juil '90	30 avr. '09 *5 avr. '09
O'Leary, Oswald John.......	do	1er jan. '11	550 00	2 nov. '91	27 déc. '09 *3 août '09
Redditt, Benjamin Bruce....	do	1er avr. '11	550 00	2 oct. '86	30 mars '10
Kerr, Murray Archibald.....	Timbreur et trieur.	27 avr. '10	500 00	10 juin '85	27 avr. '10
Farrell, Joseph.............	do	1er juin '10	500 00	3 déc. '90	1er juin '10 *22 mai '09
Wood, Samuel Dwyer.......	do	1er juin '10	500 00	27 juil '90	1er juin '10 *7 jan. '10
Giroux, John Conley........	do	1er juin '10	500 00	12 nov. '89	1er juin '10 *26 mars '10
Bulger, James Leonard......	do	1er juin '10	500 00	3 avr. '84	1er juin '10 *28 mars '10
Harris, Arthur..............	do	1er juin '10	500 00	6 oct. '83	1er juin '10 *15 avr. '10
Murray, Alfred Oliver.......	do	1er juin '10	500 00	1er jan. '91	1er juin '10 *21 avr. '10
Thornton, Frank............	do	1er juin '10	500 00	15 fév. '81	1er juin '10 *29 avr. '10
Dumphrey, Martin Henry...	do	1er juin '10	500 00	24 fév. '86	1er juin '10 *2 mai '10
Christie, Thomas James.....	do	11 juin '10	500 00	25 juil '80	11 juin '10
Falvey, Wm. Patrick........	do	1er oct. '10	500 00	14 oct. '80	27 août '08 *1er août'08
Krugel, Harry..............	do	26 déc. '10	548 00	1er jan. '81	23 fév. '09 *28 jan. '09
Sinclair, Alex. John.........	do	26 déc. '10	500 00	27 juil '82	26 déc. '10 *18 déc. '09
Bruce, Arthur Thomas......	do	26 déc. '10	500 00	12 juin '84	26 déc. '10 *7 avr. '10
Cameron, Stanley...........	do	26 déc. '10	500 00	12 nov. '90	26 déc. '10 *13 mai '10
Freeland, Guy Stanley.......	do	26 déc. '10	500 00	7 août '82	26 déc. '10 *8 juin '10
Allen, William.............	do	26 déc. '10	500 00	3 juil '83	26 déc. '10 *8 juin '10
Curle, Robert Wallace.......	do	26 déc. '10	500 00	10 déc. '90	26 déc. '10 *11 juin '10
Hallinan, Francis Joseph.....	do	26 déc. '10	500 00	23 oct. '86	26 déc. '10 *20 juin '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Shields, Wm. Reginald.......	Timbreur et trieur.	26 déc. '10	500 00	7 déc. '82	26 déc. '10 *24 juin '10
Lampkin, Cecil Jones........	do	26 déc. '10	500 00	30 nov. '90	26 déc. '10 *13 juil '10
England, John Francis......	do	26 déc. '10	500 00	17 fév. '82	26 déc. '10 *18 juil '10
Cotter, Irwin Griffith........	do	26 déc. '10	500 00	4 avr. '90	26 déc. '10 *20 juil '10
Robertson, Wm. John.......	do	26 déc. '10	500 00	14 sept. '90	26 déc. '10 *20 juil '10
Cumming, James...........	do	26 déc. '10	500 00	10 août '83	26 déc. '10 *25 juil '10
McAuliffe, John Joseph......	do	26 déc. '10	500 00	23 août '87	26 déc. '10 *25 juil '10
Glover, John Donald........	do	26 déc. '10	500 00	23 août '88	26 déc. '10 *1er août '10
O'Hagan, Walter............	do	26 déc. '10	500 00	27 déc. '80	26 déc. '10 *26 sept. '10
St. Denis, Eugene..........	do	26 déc. '10	500 00	1er jan. '90	26 déc. '10 *29 sept. 10
Coolahan, Carroll Joseph....	do	26 déc. '10	500 00	22 fév. '93	26 déc. '10 *10 oct. '10
Baker, Austin..............	do	26 déc. '10	500 00	10 fév. '92	26 déc. '10 *1er nov. 10
Farr, George Gordon........	do	26 déc. '10	500 00	24 juin '89	26 déc. '10 *16 mai '10
Savage, Charles George......	do	21 fév. '11	500 00	17 juin '86	21 fév. '11
Polakoff, Joseph............	do	1er mars '08	548 00	12 fév. '88	1er mars '08 *8 fév. '08
Lyons, John Lyall..........	do	1er juin '08	548 00	4 juin '80	1er juin '08 *7 mai '08
Reeves, Charles............	Facteur..........	17 déc. '74	2 75 p. j.	24 juil '49	17 déc. '74 *17 fév. '74
Cuthbertson, Jas. Radcliffe...	do	10 juin '78	2 75 p. j.	6 sept. '48	10 juin '78
Berney, Thomas............	do	6 jan. '80	2 75 p. j.	12 déc. '53	6 jan. '80
Gordon, John..............	do	22 nov. '80	2 75 p. j.	1er fév. '58	22 nov. '80
Kimber, William............	do	1er mars '81	2 75 p. j.	31 déc. '54	1er mars '81 *4 fév. '81
Parry, William Stewart......	do	15 avr. '82	2 75 p. j.	25 juil '59	15 avr. '82
Jackson, Albert Calvin W....	do	12 mai '82	2 75 p. j.	2 nov. '57	12 mai '82
Meadows, Alfred Henry.....	do	4 sept. '83	2 75 p. j.	24 sept. '63	4 sept. '83
Langstone, William Henry...	do	24 mars '84	2 75 p. j.	6 nov. '55	24 mars '84 *7 mars '84
Haycock, Thomas..........	do	15 mai '84	2 75 p. j.	4 juil '54	15 mai '84
Mankey, William Jennings...	do	13 mars '85	2 50 p. j.	6 mars '61	13 mars '85 *11 mars '85
McMordie, Alexander.......	do	1er juil '85	2 50 p. j.	12 août '54	1er juil '85 *17 déc. '84
Rogers, James.............	do	13 fév. '86	2 75 p. j.	7 juin '62	13 fév. '86 *12 fév. '86
Ashmead, Henry Archibald...	do	10 avr. '86	2 75 p. j.	31 août '53	10 avr. '86 *12 avr. '86
Mitchell, Robert............	do	11 mai '86	2 75 p. j.	18 sept. '65	11 mai '86
Knowlton, Joseph..........	do	22 mai '86	2 75 p. j.	18 déc. '62	22 mai '86

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Spicer, Benjamin	Facteur	1er jan. '87	2 75 p. j.	16 nov. '62	1er jan. '87 *15 oct. '86
Richards, Frederick	do	1er juil '87	2 75 p. j.	25 nov. '67	1er juil '87 *13 avr. '87
Adam, John Walker	do	1er oct. '87	2 75 p. j.	1er nov. '52	1er oct. '87 *3 août '87
Cox, Robert Henry	do	1er juil '88	2 50 p. j.	23 fév. '55	1er juil '88 *21 juil '88
Barnhardt, Darcy Boulton	do	14 mai '89	2 75 p. j.	7 août '66	14 mai '89 *19 sept. '88
Rodgers, George	do	14 mai '89	2 75 p. j.	19 nov. '63	14 mai '89 *9 oct. '88
Lettan, Herman	do	1er juil '89	2 75 p. j.	18 avr. '60	1er juil '89 *23 mars '89
Hayward, William George	do	1er juil '89	2 75 p. j.	30 jan. '56	1er juil '89 *26 mars '89
Richardson, Hugh Edwin	do	1er juil '89	2 75 p. j.	17 mai '52	1er juil '89 *1er avr. '89
Stewart, Edmund	do	1er juil '89	2 75 p. j.	16 déc. '54	1er juil '89 *2 avr. '89
Edmondson, Robert	do	20 août '90	2 75 p. j.	5 nov. '58	20 août '90 *6 déc. '89
Phillips, Julius	do	20 août '90	2 50 p. j.	12 juil '70	20 août '90 *14 déc. '89
Clarke, Charles Frederick	do	20 août '90	2 50 p. j.	16 juin '66	20 août '90 *15 juil '90
Saunders, Charles James	do	4 nov. '90	2 50 p. j.	16 fév. '62	4 nov. '90 *5 déc. '88
Henderson, John	do	4 nov. '90	2 75 p. j.	23 déc. '59	4 nov. '90 *31 déc. '89
Payne, Henry John	do	4 nov. '90	2 50 p. j.	31 oct. '59	4 nov. '90 *31 déc. '89
Loan, John Bridle	do	4 nov. '90	2 75 p. j.	11 déc. '66	4 nov. '90 *7 jan. '90
DeLong, Isaiah Peter Eurastus	do	4 nov. '90	2 50 p. j.	28 avr. '58	4 nov. '90 *16 sept. '90
Secor, Franklin	do	4 nov. '90	2 75 p. j.	12 déc. '69	4 nov. '90 *17 sept. '90
Bythell, William Henry	do	18 déc. '90	2 50 p. j.	16 oct. '64	18 déc. '90 *14 mai '90
Foster, James	do	7 fév. '91	2 50 p. j.	13 juil '57	7 fév. '91 *15 jan. '91
Ashby, Alfred Henry	do	7 fév. '91	2 75 p. j.	10 juin '68	7 fév. '91 *15 jan. '91
Tolley, William James	do	7 fév. '91	2 75 p. j.	31 août '66	7 fév. '91 *15 jan. '91
Adams, George	do	7 fév. '91	2 50 p. j.	23 août '66	7 fév. '91 *31 jan. '91
Smith, Vincent	do	1er juin '91	2 50 p. j.	14 juin '68	1er juin '91
Orr, David Graham Erath	do	31 août '91	600 00	29 oct. '70	31 août '91 *5 mars '91
White, Wm. Richard	do	27 nov. '91	2 75 p. j.	25 nov. '63	27 nov. '91 *26 mars '90
Wilson, Richard Thomas	do	30 jan. '92	2 75 p. j.	3 fév. '59	30 jan. '92 *15 jan. '90
Lynn, James	do	7 mars '92	2 75 p. j.	27 juil '64	7 mars '92 *23 mars '91
Reading, Thos. Jos	do	8 juin '92	2 50 p. j.	2 août '63	8 juin '92 *13 mai '92
Bloomer, Richard	do	26 juil '92	2 75 p. j.	28 mars '56	26 juil '92 *16 oct. '91
Manhard, Lewis Edson	do	26 juil '92	2 50 p. j.	20 jan. '56	26 juil '92 *2 fév. '92

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Stubbs, Edwin	Facteur	26 juil '92	2 75 p. j.	16 juil '69	26 juil '92 *2 fév. '92
Armstrong, Thomas	do	1er oct. '92	2 50 p. j.	23 août '64	1er oct. '92 *13 août '92
Buck, John	do	19 déc. '92	2 50 p. j.	20 mai '57	19 déc. '92 *2 avr. '92
Clark, Jason Herbert	do	13 mars '93	2 75 p. j.	31 août '58	13 mars '93 *24 oct. '92
Scott, John Leslie	do	2 oct. '93	2 75 p. j.	16 jan. '61	2 oct. '93 *17 avr. '93
Corp, Walter	do	2 nov. '93	2 50 p. j.	12 fév. '63	2 nov. '93 *24 mars '93
Walton, George	do	20 jan. '94	2 75 p. j.	3 juin '63	20 jan. '94 *28 mars '93
Gazey, James	do	28 avr. '94	2 50 p. j.	1er oct. '63	28 avr. '94 *1er mars '94
Friers, John	do	25 juil '94	2 50 p. j.	12 déc. '66	25 juil '94 *3 mars '94
Fleming, Alexander	do	17 oct. '94	2 75 p. j	21 août '66	17 oct. '94 *14 mai '94
McElnea, Francis	do	22 juin '95	2 50 p. j.	10 avr. '69	22 juin '95 *18 mars '95
Bobby, Herbert James	do	25 sept. '95	2 50 p. j.	30 mai '67	25 sept. '95 *22 oct. '94
Allen, William	do	10 jan. '96	2 75 p. j.	24 mai '73	10 jan. '96 *20 juil '95
McMullen, Henry James	do	10 jan. '96	2 75 p. j.	17 sept. '65	10 jan. '96 *25 juil '95
Lawless, Matthew	do	19 jan. '97	2 75 p. j.	25 mars '49	15 avr. '86 1er juil '86
Hornell, David	do	11 jan. '99	2 75 p. j.	10 juin '68	11 jan. '99 *20 avr. '96
Hand, Edward James	do	26 juil '99	2 75 p. j.	14 mars '73	26 juil '99 *19 déc. '98
McCaffrey, John	do	26 juil '99	2 75 p. j.	23 avr. '63	26 juil '99 *19 déc. '98
Matthews, Thomas	do	1er août '00	2 75 p. j.	6 juin '73	1er août '00 *25 avr. '96
Smith, Alfred	do	1er août '00	2 75 p. j.	18 mars '68	1er août '00 *17 fév. '00
Gay, Bert. James	do	1er août '00	2 75 p. j.	1er avr. '75	1er août '00 *9 avr. '00
Blatherwick, Henry	do	1er août '00	2 75 p. j.	23 oct. '67	1er août '00 *23 avr. '00
Livingston, Walter	do	1er août '00	2 75 p. j.	25 jan. '77	1er août '00 *20 déc. '98
Britnell, William	do	1er août '00	2 75 p. j.	18 déc. '77	1er août '00 *11 sept. '99
Rich, Samuel John	do	27 août '00	2 75 p. j.	24 déc. '64	27 août '00 *12 juil '00
Murphy, Patrick Joseph	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	17 nov. '66	1er fév. '01 *4 déc. '99
Coughlan, Albert	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	27 mars '78	1er fév. '01 *8 déc. '99
Taylor, John	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	28 sept. '65	1er fév. '01 *19 déc. '99
Logan, William John	do	1er fév. '01	2 75 p. j.	22 juil '62	1er fév. '01 *1er jan. '00
McDonald, William Smith	do	3 juin '01	2 75 p. j.	4 sept. '71	3 juin '01 *6 sept. '00
Newdick, Sidney George	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	12 oct. '79	13 nov. '02 *20 juil '01
Alexander, John Jackson	do	13 nov. '02	2 25 p. j.	6 sept. '81	13 nov. '02 *23 juin '02

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Shaw, Edwin Rathven	Facteur	13 nov. '02	2 75 p. j.	23 août '82	13 nov. '02 *6 oct. '02
Fleming, Edward John	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	18 mars '82	13 nov. '02 *13 oct. '02
Barkey, Albert Edward	do	8 juil '10	2 75 p. j.	13 nov. '77	13 nov. '02 *23 oct. '02
Finncan, Joseph	do	17 jan. '03	2 75 p. j.	31 mars '80	17 jan. '03 *15 déc. '02
Millar, John	do	16 mai '03	2 75 p. j.	18 juin '74	16 mai '03 *20 fév. '03
Downing, A. A. Jas. Bowen	do	16 mai '03	2 75 p. j.	3 août '86	16 mai '03 *8 avr. '03
Egan, Walter	do	28 juil '03	2 75 p. j.	2 juin '82	28 juil '03 *10 oct. '99
Brennan, Robt. Henry	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	23 sept. '78	1er oct. '03 *23 mars '99
Pett, James	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	21 sept. '59	1er oct. '03 *7 déc. '99
Gilmour, William	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	26 nov. '72	1er oct. '03 *28 déc. '99
Warnham, Samuel William	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	19 jan. '76	16 nov. '03 *21 juin '03
McNeill, James	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	25 déc. '75	16 nov. '03 *23 sept. '03
Sinclair, David	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	11 mai '78	16 nov. '03 *8 oct. '03
Shanks, Stephen	do	21 jan. '04	2 75 p. j.	3 déc. '84	21 jan. '04 *1er déc. '03
Barradell, Wm. Richard	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	17 avr. '61	23 fév. '04 *4 jan. '04
Moffatt, George Gilbert	do	19 août '04	2 75 p. j.	27 juin '84	19 août '04 *15 juil '04
Humphries, George Wright	do	1er oct. '04	2 75 p. j.	15 nov. '80	1er oct. '04 *27 juil '04
Dryden, Robert S. W.	do	1er oct. '04	2 75 p. j.	14 août '85	1er oct. '04 *1er août '04
Lane, Arthur O	do	15 nov. '04	2 75 p. j.	13 juin '81	15 nov. '04 *5 sept. '04
Wilson, James A	do	23 jan. '05	2 75 p. j.	30 oct. '78	23 jan. '05 *16 déc. '04
Hall, Samuel B	do	2 mai '05	2 50 p. j.	11 août '86	2 mai '05 *2 mars '05
Slemon, Herbert J	do	23 juin '05	2 50 p. j.	12 nov. '80	23 juin '05 *4 mai '05
Ormerod, Arthur G	do	23 juin '05	2 50 p. j.	27 déc. '83	23 juin '05 *22 mai '05
Latimer, Herbert	do	7 nov. '05	2 50 p. j.	23 juin '80	7 nov. '05 *30 juin '05
Kennersley, Howard Pender	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	13 juil '85	13 déc. '05 *19 avr. '05
Stephens, Arthur Edward	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	27 déc. '80	13 déc. '05 *13 juin '05
Onley, Charles Junius	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	1er oct. '80	13 déc. '05 *7 sept. '05
Gordon, William Donald	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	7 mars '87	13 déc. '05 *8 sept. '05
North, Joseph	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	1er juin '76	13 déc. '05 *11 sept. '05
Hillock, Patrick Joseph	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	3 sept. '78	13 déc. '05 *18 oct. '05
Rounds, Albert Edwin	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	7 août '76	13 déc. '05 *23 oct. '05
Emerson, John Mitchell	do	6 fév. '06	2 50 p. j.	22 jan. '82	6 fév. '06 *11 déc. '05

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Dixon, Ernest	Facteur	6 mars '06	2 50 p. j.	25 mars '81	6 mars '06 *11 déc. '05
Cullerton, Edward Joseph	do	29 mars '06	2 50 p. j.	27 sept. '82	29 mars '06 *17 jan. '06
Hannah, William Frederick	do	29 mars '06	2 50 p. j.	3 juin '79	29 mars '06 *12 fév. '06
Long, Bertram W	do	1er août '06	2 50 p. j.	8 nov. '76	1er août '06 *12 fév. '06
Barker, Frank	do	1er août '06	2 50 p. j.	2 oct. '81	1er août '06 *18 juin '06
Pickering, Charles B	do	11 sept. '06	2 50 p. j.	24 déc. '80	11 sept. '06 *26 fév. '06
Welch, Stanley	do	11 sept. '06	2 50 p. j.	30 août '86	11 sept. '06 *25 avr. '06
Jepson, Norman F	do	11 sept. '06	2 50 p. j.	22 déc. '86	11 sept. '06 *11 juil '06
Bowbrick, John H	do	7 déc. '06	2 50 p. j.	21 avr. '82	7 déc. '06 *7 août '06
Price, Harry James	do	7 déc. '06	2 50 p. j.	26 sept. '83	7 déc. '06 *17 oct. '06
McLennan, Robert A	do	7 déc. '06	2 50 p. j.	6 déc. '82	7 déc. '06 *22 oct. '06
Mitchell, Frank C	do	28 fév. '07	2 50 p. j.	25 oct. '87	28 fév. '07 *21 nov. '06
Terry, Benjamin J	do	28 fév. '07	2 50 p. j.	2 jan. '78	28 fév. '07 *5 jan. '07
Wilbee, Frank A	do	28 fév. '07	2 50 p. j.	18 mai '89	28 fév. '07 *4 fév. '07
Poole, George F	do	28 fév. '07	2 50 p. j.	1er mars '79	28 fév. '07 *16 jan. '07
Underdown, Thomas J	do	27 mars '07	2 50 p. j.	14 août '80	27 mars '07 *8 fév. '07
McCoy, Samuel R	do	6 avr. '07	2 25 p. j.	20 fév. '82	6 avr. '07 *4 mars '07
Carter, Robert J	do	6 avr. '07	2 25 p. j.	9 juin '87	6 avr. '07 *6 mars '07
Kirkwood, Robert	do	17 avr. '07	2 25 p. j.	27 avr. '87	17 avr. '07 *22 fév. '07
Hillier, Edwin Thos	do	27 avr. '07	2 25 p. j.	6 jan. '85	27 avr. '07 *20 mars '07
Williams, W. John	do	27 avr. '07	2 25 p. j.	5 sept. '84	27 avr. '07 *22 mars '07
Richardson, Frederick	do	1er mai '07	2 25 p. j.	31 oct. '76	1er mai '07 *11 mars '07
Mann, Joseph	do	8 mai '07	2 25 p. j.	2 nov. '79	8 mai '07 *18 avr. '07
Stone, Herbert	do	8 mai '07	2 25 p. j.	13 sept. '77	8 mai '07 *20 avr. '07
Davis, Thos. Jas	do	8 mai '07	2 25 p. j.	23 mars '81	8 mai '07 *25 avr. '07
Prentice, David B	do	28 mai '07	2 25 p. j.	28 sept. '88	28 mai '07 *6 mai '07
Swartz, Samuel	do	28 mai '07	2 25 p. j.	29 juil '89	28 mai '07 *6 mai '07
Mowatt, John	do	1er juil '07	2 25 p. j.	28 sept. '82	1er juil '07 *27 mai '07
New, Herbert Howard	do	1er juil '07	2 25 p. j.	12 jan. '89	1er juil '07 *3 juin '07
McCabe, Thos. Edward	do	1er août '07	2 25 p. j.	21 jan. '79	1er août '07 *22 juil '07
Sherratt, William	do	1er août '07	2 25 p. j.	18 déc. '82	1er août '07 *27 juil '07
Johns, Edward	do	15 août '07	2 25 p. j.	4 août '77	15 août '07 *31 juil '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÉRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Fraser, Simon John	Facteur	1er sept. '07	2 25 p. j.	21 août '86	1er sept. '07 *22 août '07
Horne, Samuel Edward	do	1er sept. '07	2 25 p. j.	24 mai '81	1er sept. '07 *23 août '07
Pantling, Frank	do	1er sept. '07	2 25 p. j.	22 déc. '80	1er sept. '07 *22 août '07
Hurley, John Maurice	do	7 sept. '07	2 25 p. j.	7 juil '86	7 sept. '07 *10 avr. '07
Worsley, George	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	12 oct. '78	1er oct. '07 *23 août '07
Tipple, Hubert Silson	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	21 sept. '87	1er oct. '07 *14 sept. '07
Curlew, George	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	3 sept. '86	1er oct. '07 *18 sept. '07
Stevenson, Edgar	do	7 oct. '07	2 25 p. j.	30 déc. '86	7 oct. '07 *16 sept. '07
Jones, Benjamin	do	15 oct. '07	2 25 p. j.	25 mars '84	15 oct. '07 *24 sept. '07
Dale, Edward	do	15 oct. '07	2 25 p. j.	7 juil '80	15 oct. '07 *25 sept. '07
Sargent, Nelson	do	21 oct. '07	2 25 p. j.	5 mars '90	21 oct. '07 *30 sept. '07
Bolingbroke, Ernest	do	21 oct. '07	2 25 p. j.	6 oct. '82	21 oct. '07 *1er oct. '07
Hatch, John Frederick	do	30 oct. '07	2 25 p. j.	24 juin '85	30 oct. '07 *9 oct. '07
Weller, Frank James	do	7 nov. '07	2 25 p. j.	14 jan. '85	7 nov. '07 *16 oct. '07
Nugent, Alexander	do	15 nov. '07	2 25 p. j.	23 jan. '84	15 nov. '07 *21 oct. '07
Herst, Norman Lewis	do	15 nov. '07	2 25 p. j.	8 avr. '88	15 nov. '07 *23 oct. '07
Pope, Albert Ernest	do	9 déc. '07	2 25 p. j.	21 déc. '88	9 déc. '07 *14 nov. '07
Noble, Reginald Allen	do	17 déc. '07	2 25 p. j.	26 nov. '82	17 déc. '07 *22 nov. '07
Stephens, Robert John	do	15 fév. '08	2 25 p. j.	9 sept. '77	15 fév. '08 *18 jan. '08
May, Arnold Henry	do	25 fév. '08	2 25 p. j.	1er mars '84	25 fév. '08 *7 mai '07
Thompson, Francis Hamilton	do	30 mars '08	2 25 p. j.	31 août '84	30 mars '08 *5 mars '08
Robinson, Gilbert	do	31 mars '08	2 25 p. j.	21 fév. '86	31 mars '08 *6 mars '08
Williams, Fred'k. Rainsford	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	15 oct. '84	1er avr. '08 *5 mars '08
Grossi, Arthur John	do	4 mai '08	2 25 p. j.	26 juil '87	4 mai '08 *9 avr. '08
Carruth, James	do	4 mai '08	2 25 p. j.	10 avr. '83	4 mai '08 *9 avr. '08
Hurst, John Joseph	do	5 mai '08	2 25 p. j.	1er août '82	5 mai '08 *10 avr. '08
Ovell, William George	do	6 mai '08	2 25 p. j.	31 mars '84	6 mai '08 *11 avr. '08
Hobrough, Louis Edward	do	6 mai '08	2 25 p. j.	25 mai '84	6 mai '08 *13 avr. '08
Brown, Robert Milton	do	9 mai '08	2 25 p. j.	3 avr. '89	9 mai '08 *14 avr. '08
McKenna, Frederick Alex	do	9 mai '08	2 25 p. j.	21 nov. '81	9 mai '08 *14 avr. '08
Ellis, Arthur Ashby	do	15 mai '08	2 25 p. j.	8 sept. '77	15 mai '08 *20 avr. '08
Cameron, William Henry	do	21 juil '08	2 25 p. j.	9 août '83	21 juil '08 *26 juin '08

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DE POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Blair, Chas	Facteur	7 nov. '08	2 25 p. j.	31 oct. '79	7 nov. '08 *12 oct. '08
Gilmour, Robert Samuel	do	7 nov. '08	2 25 p. j.	19 juil '83	7 nov. '08 *12 oct. '08
Wellman, Max	do	8 nov. '08	2 25 p. j.	5 oct. '90	8 nov. '08 *13 oct. '08
Arnold, Albert Pedlar	do	10 mars '09	2 25 p. j.	7 fév. '87	10 mars '09 *15 fév. '09
Manwarring, Walter	do	25 mars '09	2 00 p. j.	10 nov. '84	25 mars '09 *10 nov. '08
Morris, Robert	do	27 mars '09	2 00 p. j.	20 fév. '85	27 mars '09 *2 mars '09
Harrison, Jno. Donald Stuart	do	31 mars '09	2 00 p. j.	16 nov. '85	31 mars '09 *5 mars '09
McLeod, Walter	do	5 avr. '09	2 00 p. j.	20 mai '83	5 avr. '09 *10 mars '09
Moss, John Beaumont	do	5 avr. '09	2 00 p. j.	31 mars '87	5 avr. '09 *10 mars '09
Wright, Harvey	do	10 avr. '09	2 00 p. j.	27 nov. '83	10 avr. '09 *15 mars '09
McAllister, Robert	do	8 mai '09	2 00 p. j.	14 juin '82	8 mai '09 *13 avr. '09
Smith, Thomas Joseph	do	18 mai '09	2 00 p. j.	9 juin '72	18 mai '09
Murphy, Frank	do	22 mai '09	2 00 p. j.	19 juin '87	22 mai '09 *22 avr. '09
Mowat, David	do	23 mai '09	2 00 p. j.	11 juin '88	23 mai '09 *23 avr. '09
Smith, Samuel Titchener	do	14 juin '09	2 00 p. j.	10 fév. '85	14 juin '09
Patterson, Arthur	do	5 juil '09	2 00 p. j.	10 jan. '80	5 juil '09
Purvis, Robert Elwood	do	9 juil '09	2 00 p. j.	16 jan. '90	9 juil '09
McGill, Wilfrid Lambert	do	7 oct. '09	2 00 p. j.	27 jan. '92	7 oct. '09
Oliver, Benjamin Joseph	do	26 nov. '09	2 00 p. j.	10 juil '88	26 nov. '09 *26 août '09
Mayo, Leonard Archibald	do	1er déc. '09	2 00 p. j.	31 oct. '84	1er déc. '09 24 août '09
Wood, George Arthur	do	14 déc. '09	2 00 p. j.	29 déc. '80	14 déc. '09
Barber, Robert Ralph	do	18 déc. '09	2 00 p. j.	24 fév. '85	18 déc. '09
Cadan, John	do	1er jan. '10	2 00 p. j.	9 juin '83	1er jan. '10 *15 juin '09
Sprunt, Ormer, George C	do	1er jan. '10	2 00 p. j.	5 jan. '88	1er jan. '10 *11 août '09
Vickers, Charles Graham	do	17 jan. '10	1 75 p. j.	12 mars '89	17 jan. '10
Campbell, Frederick	do	18 jan. '10	2 00 p. j.	6 nov. '82	18 jan. '10
Cook, Albert James	do	24 jan. '10	2 00 p. j.	29 mai '88	24 jan. '10
McMillan, Allan	do	25 jan. '10	2 00 p. j.	9 sept. '89	25 jan. '10
Baldock, George Henry	do	1er fév. '10	2 00 p. j.	8 sept. '86	1er fév. '10
Green, William	do	4 fév. '10	2 00 p. j.	21 juin '81	4 fév. '10
Polk, Norman Allen	do	27 fév. '10	2 00 p. j.	27 mai '89	27 fév. '10 *28 juin '09
Jones, Allan O	do	9 mars '10	2 00 p. j.	23 nov. '84	9 mars '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÉRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Wilson, Wm. John..........	Facteur..........	4 avr. '10	2 00 p. j.	28 sept. '86	4 avr. '10
Wixon, Harry..............	do	13 avr. '10	2 00 p. j.	10 sept. '88	13 août '10
Wilkes, Robt. Wilcock.......	do	30 mars '10	2 00 p. j.	26 mai '81	30 mars '10
Taylor, George Wilson.......	do	19 avr. '10	2 00 p. j.	7 sept. '84	19 avr. '10
Organ, John Parker.........	do	25 avr. '10	2 00 p. j.	7 août '80	25 avr. '10
Bracken, Eugene Michael....	do	26 avr. '10	2 00 p. j.	29 sept. '80	26 avr. '10
Gaynor, Robt. Ernest........	do	2 mai '10	2 00 p. j.	17 oct. '81	2 mai '10
Davis, Frank John..........	do	21 mai '10	2 00 p. j.	8 nov. '89	21 mai '10
Pyatt, Marshall Henry......	do	7 juin '10	2 00 p. j.	29 avr. '92	7 juin '10
Hanson, Walter John Albert..	do	8 juin '10	2 00 p. j.	12 sept. '89	8 juin '10
Barger, Dubois Conklin......	do	21 juin '10	2 00 p. j.	23 juil '87	21 juin '10
Etheridge, John Henry......	do	16 mai '10	2 00 p. j.	16 avr. '82	16 mai '10
Chalmers, Francis Arthur....	do	16 mai '10	2 00 p. j.	23 fév. '91	16 mai '10
Gallagher, Michael..........	do	15 juil '10	2 00 p. j.	8 oct. '80	15 juil '10
Godfrey, Alexander.........	do	21 juil '10	2 00 p. j.	19 mars '84	21 juil '10
Gilmour, Joseph Redman....	do	25 juil '10	2 00 p. j.	15 fév. '84	25 juil '10
Long, Bartholomew.........	do	12 sept. '10	2 00 p. j.	17 juin '90	12 sept. '10
Peterson, Hyman...........	do	12 sept. '10	2 00 p. j.	12 fév. '92	12 sept. '10
Brown, Fred'k Emmerson....	do	12 oct. '10	2 00 p. j.	27 avr. '84	12 oct. '10
Forsyth, James.............	do	13 oct. '10	2 00 p. j.	10 déc. '80	13 oct. '10
Bundy, Harry...............	do	20 oct. '10	2 00 p. j.	10 déc. '87	20 oct. '10
Archer, James Henry........	do	21 oct. '10	2 00 p. j.	18 mars '86	21 oct. '10
McGrath, Francis Joseph....	do	1er nov. '10	2 00 p. j.	29 avr. '81	1er nov. '10
McRae, Edward James......	do	14 nov. '10	2 00 p. j.	11 jan. '86	14 nov. '10
Humphries, Wm. John......	do	21 nov. '10	2 00 p. j.	24 sept. '86	21 nov. '10
Cassidy, Richard Lewis......	do	21 nov. '10	2 00 p. j.	14 mai. '88	21 nov. '10
Fletcher, Joseph............	do	21 nov. '10	2 00 p. j.	14 mars '90	21 nov. '10
Warmington, Thos. Joseph...	do	15 nov. '10	2 00 p. j.	22 fév. '83	15 nov. '10
Jarvis, Charles Edgar.......	do	22 déc. '10	2 00 p. j.	24 août '91	22 déc. '10
Holt, Harry Stuart..........	do	19 déc. '10	2 00 p. j.	1er mai '91	19 déc. '10
Kennedy, John Duncan......	do	6 fév. '11	2 00 p. j.	28 jan. '85	6 fév. '11
Mossinkoff, Peter Martinus...	do	15 fév. '11	2 00 p. j.	27 nov. '81	15 fév. '11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÉRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Spenceley, Henry Everett....	Facteur..........	16 fév. '11	2 00 p. j.	24 fév. '81	16 fév. '11
Clancy, Michael James......	do	20 fév. '11	2 00 p. j.	31 mai '85	20 fév. '11
Nicholls, Alfred............	do	30 mars '11	1 75 p. j.	12 sept. '86	30 mars '11
Fugard, Percy..............	do	30 mars '11	1 75 p. j.	4 mai '93	30 mars '11
Strang, Sherwood Albert.....	do	3 avr. '11	1 75 p. j.	17 sept. '85	3 avr. '11
Mullet, Charles.............	do	7 avr. '11	1 75 p. j.	5 sept. '84	7 avr. '11
Norton, Earl Horace........	do	17 avr. '11	1 75 p. j.	16 jan. '84	17 avr. '11
Dagliesh, Harry Stark.......	do	18 avr. '11	1 75 p. j.	7 jan. '85	18 avr. '11
Gordon, Alexander Hodge....	Préposé aux boîtes à lettres.	6 jan. '10	2 50 p. j.	29 jan. '56	4 nov. '90 *31 déc. '89
Crawford, John.............	Chargeur.........	22 déc. '79	2 75 p. j.	23 mars '54	22 déc. '79
Swait, Charles Edward......	do	10 mars '84	2 75 p. j.	5 mars '57	10 mars '84 *7 mars '84
Wood, John.................	do	16 août '86	2 50 p. j.	6 juil '49	16 août '86
Armstrong, Thomas B.......	do	10 avr. '89	2 75 p. j.	6 mai '58	10 avr. '89 *6 fév. '88
Woodhouse, John...........	do	20 août '90	2 75 p. j.	7 fév. '47	20 août '90 *29 août '90
Foley, Philip...............	do	4 nov. '90	2 50 p. j.	25 déc. '56	4 nov. '90 *27 sept. '90
Connolly, Robert...........	do	8 juin '92	2 50 p. j.	18 août '55	8 juin '92 *16 mai '92
Bentley, Jos. Samuel........	do	18 juin '94	2 75 p. j.	21 juil '57	18 juin '94 *22 nov. '93
Leake, Wm. Worthington....	do	16 mai '96	2 75 p. j.	1er juin '69	16 mai '96 *30 déc. '95
Young, Joseph Henry........	do	15 fév. '98	2 75 p. j.	25 avr. '79	15 fév. '98 *4 fév. '98
Black, Thompson McC......	do	30 juil '09	2 75 p. j.	26 nov. '72	1er août '00 *8 mars '00
Kearns, Farrell Andrew......	do	1er nov. '00	2 75 p. j.	10 avr. '64	1er nov. '00 *29 sept. '98
Mowat, Wm. James..........	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	28 août '60	13 nov. '02 *19 déc. '98
McCarter, John Franklin....	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	27 sept. '70	13 nov. '02 *5 sept. '00
Rea, Wm. James............	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	21 juin '69	13 nov. '02 *14 jan. '01
Cheyne, William............	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	18 juil '65	13 nov. '02 *21 avr. '01
Gilmour, Wm. Samuel.......	do	13 nov. '02	2 50 p. j.	19 oct. '82	13 nov. '02 *5 avr. '02
Lancaster, Jas. Joseph.......	do	29 déc. '03	2 75 p. j.	17 déc. '78	29 déc. '03 *22 oct. '03
Burnie, Wm. Edward........	do	23 fév. '04	2 75 p. j.	8 oct. '78	23 fév. '04 *24 déc. '03
Rutland, Fred. Sinclair......	do	16 mai '04	2 75 p. j.	20 mars '66	16 mai '04 *20 juin '90
Carroll, James..............	do	16 mai '04	2 75 p. j.	6 avr. '49	16 mai '04 *9 déc. '99
Pollard, Oswald S...........	do	21 déc. '04	2 75 p. j.	16 sept. '77	21 déc. '04 *9 mai '04
Furlong, George Jas.........	do	15 juil '05	2 50 p. j.	3 juin '72	15 juil '05 *27 mars '05

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Babcox, Wm. Augustus......	Chargeur.........	6 fév. '06	2 50 p. j.	11 mai '80	6 fév. '06 *9 déc. '05
Sherk, David..............	do	29 mars '06	2 50 p. j.	2 fév. '57	29 mars '06 *19 fév. '06
Meehan, Neil..............	do	9 oct. '06	2 00 p. j.	17 avr. '83	9 oct. '06 *5 déc. '05
Masters, Roy John..........	do	20 août '07	2 25 p. j.	20 nov. '85	20 août '07 *30 juil '07
Matheson, Kenneth.........	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	22 avr. '77	1er oct. '07 *11 sept. '07
Nelson, Melvin John........	do	25 oct. '07	2 25 p. j.	19 sept. '77	8 mai '07 *5 avr. '07
Landau, Harry.............	do	1er jan. '10	2 00 p. j.	3 mai '86	4 nov. '07 *19 sept. '07
McGlade, David Sampson...	do	nov. '10	2 25 p. j.	28 juin '78	7 nov. '07 *16 oct. '07
Tomlin, Alfred Edward......	do	6 mai '08	2 25 p. j.	7 sept. '78	6 mai '08 *11 avr. '08
Eaton, Joseph Benson.......	do	14 nov. '08	2 25 p. j.	6 jan. '82	14 nov. '08 *12 oct. '08
Layburn, Geo. Homer.......	do	1er mars '09	2 00 p. j.	29 août '79	1er mars '09 *14 jan. '09
Grant, Arthur MacLaren....	do	11 oct. '09	2 00 p. j.	13 mars '80	11 oct. '09
Murphy, Dennis Joseph......	do	26 mars '10	2 00 p. j.	26 mars '82	26 mars '10
Corney, Edward George.....	do	15 oct. '09	2 00 p. j.	9 déc. '80	15 oct. '09
Piccininni, Vincenzo........	do	15 jan. '10	2 00 p. j.	24 mai '85	15 jan. '10
Beck, Joseph Patrick........	do	25 jan. '10	2 00 p. j.	29 août '86	25 jan. '10
Stone, Ilbert Henry.........	do	27 avr. '10	2 00 p. j.	9 août '85	27 avr. '10
Corbelly, Joseph Aloysius....	do	12 oct. '10	2 00 p. j.	7 août '84	17 juin '09 12 oct. '10
Shea, Frank................	do	12 sept. '10	2 00 p. j.	25 oct. '91	12 sept. '10
Copeland, James...........	do	12 sept. '10	2 00 p. j.	15 août '82	12 sept. '10
Hanson, James.............	do	14 fév. '11	2 00 p. j.	23 mai '82	14 fév. '11
Nichols, Alex. Kenneth......	do	3 avr. '11	1 75 p. j.	29 oct. '81	3 avr. '11
Preece, John Horace........	do	21 avr. '11	1 75 p. j.	26 juil '83	21 avr. '11
Cheatley, Patterson.........	Messager.........	13 mars '93	2 50 p. j.	15 sept. '63	13 mars '93 *30 jan. '93
Farr, Jonathan Tabor........	do	20 mai '09	2 00 p. j.	23 oct. '62	20 mai '09
Alwell, Robert James........	do	1er avr. '11	2 50 p. j.	24 mai '56	4 nov. '90 *31 déc. '89

BUREAU DE POSTE DE STE.-CATHERINE.

Brennan, Leonard Hugh.....	Facteur..........	22 avr. '08	2 25 p. j.	6 nov. '79	22 avr. '08 *27 mars '08
Gare, Reginald George.......	do	22 avr. '08	2 25 p. j.	9 jan. '85	22 avr. '08 *27 mars '08
Murphy, John Patrick.......	do	22 avr. '08	2 25 p. j.	31 mars '78	22 avr. '08 *27 mars '08

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE STE.-CATHERINE—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Whitten, Frederick Stratten..	Facteur..........	22 avr. '08	2 25 p. j.	13 sept. '85	22 avr. '08 *27 mars '08
Misener, John William......	do	8 fév. '09	2 25 p. j.	27 oct. '89	8 fév. '09 *18 nov. '08
O'Donohue, Thomas Harris...	do	6 août '10	2 00 p. j.	13 nov. '87	6 août '10
Henderson, Thos............	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	3 sept. '84	1er avr. '11 *1er août'08

BUREAU DE POSTE DE NIAGARA FALLS.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Cupolo, Jas. Nicholas........	Facteur..........	26 mai '11	1 75 p. j.	22 avr. '90	26 mai '11
Robinson, Vernon Lorne.....	do	26 mai '11	1 75 p. j.	7 sept. '84	26 mai '11
Smith, Edward Anderson....	do	26 mai '11	1 75 p. j.	10 mars '82	26 mai '11
Pyper, Walter Sydney.......	do	26 mai '11	1 75 p. j.	9 juil '87	26 mai '11
Donald, Gordon.............	do	26 mai '11	1 75 p. j.	9 nov. '87	26 mai '11
Smith, Herbert Hurst.......	do	26 mai '11	1 75 p. j.	4 mars '89	26 mai '11

BUREAU DE POSTE DE HAMILTON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Brown, Adam..............	Directeur de la poste.	1er juil '91	3,750 00	3 avr. '26	1er juil '91
Mathews, John Sutherland...	Sous-directeur de la poste.	1er juin '08	2,200 00	3 août '51	12 juin '74
Dunnett, Edward Howard...	Commis de 1er cl..	1er avr. '10	1,350 00	9 jan. '55	22 juil '74
Campbell, Donald Denoon...	do	1er avr. '10	1,300 00	6 nov. '57	22 juin '80 *8 juil '80
Bull, George Harcourt.......	Commis de 2e cl. aînée.	1er jan. '85	1,200 00	8 mai '51	1er mars '71 *1er fév. '71
Fitzgerald, Robert Michael..	do	1er avr. '10	1,050 00	27 août '57	1er sept. '79 *3 mai '79
Waterman, Walter Lincoln...	do	1er avr. '10	1,050 00	13 juil '62	24 jan. '81 *1er fév. '81
Flynn, William.............	do	1er avr. '10	1,050 00	3 juin '56	1er sept. '79 *13 mai '79
Webber, John Albert........	do	1er avr. '10	1,050 00	10 déc. '61	24 oct. '81
Filgiano, Henry Edward J....	do	1er juil '10	1,000 00	7 juin '61	3 avr. '82 *27 mars '82
Morden, Joseph Rolph.......	do	1er juil '10	1,000 00	30 oct. '62	15 fév. '84 *11 fév. '84
Harron, Robert James.......	do	1er juil '10	1,000 00	9 déc. '85	10 mars '85 *16 mars '85
Miller, Robert Simons.......	do	1er juil '10	1,000 00	5 avr. '48	1er juil '86 *1er sept.'85
Fielding, Charles Walter W...	do	1er juil '10	1,000 00	16 oct. '56	3 nov. '76
McCulloch, John Oliver.....	Commis de 2e cl. cadette.	1er mars '07	1,000 00	15 déc. '67	10 mars '85 *9 mars '85
Judd, Charles..............	do	1er avr. '09	1,000 00	5 déc. '48	21 sept. '83 *19 sept. '83
Dempsey, Jos. H'ry Colluden.	do	1er avr. '09	1,000 00	3 oct. '62	16 août '86 *2 août '86
Kerr, Alfred James..........	do	1er avr. '09	1,000 00	17 déc. '63	12 avr. '90 *11 sept. '89

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Hamilton.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Kell, Robert Hawkins	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '09	1,000 00	19 jan. '68	21 juil '91 *29 juin '91
Richter, John Charles	do	1er avr. '09	1,000 00	23 fév. '71	2 avr. '92 *27 juil '89
Hill, John Chas	do	1er avr. '11	900 00	13 juil '83	15 juin '03 *4 mai '03
McIntosh, Geo. Wm	do	1er avr. '11	900 00	28 fév. '78	4 déc. '03 *14 oct. '03
Dowrie, David Cook	do	1er avr. '11	900 00	25 oct. '56	24 août '81
McFarland, William	do	1er juil '11	900 00	24 mai '62	13 fév. '89 *6 juil '87
Carroll, Frederick John	do	1er avr. '11	900 00	1er juin '65	31 déc. '95 *2 mars '94
Wilson, Joseph	Commis de 3e cl. aînée.	1er mars '07	900 00	11 mars '49	14 nov. '76
Crooks, Richards	do	1er mars '07	900 00	28 août '80	19 fév. '01 *19 mars '00
Mackay, Jane Emily B	do	1er avr. '11	800 00	5 sept. '65	23 déc. '84 *24 déc. '84
Smith, Gertrude	do	1er avr. '11	800 00	24 avr. '61	16 août '86 *23 août '86
Cusack, Minnie L	do	1er avr. '11	800 00	25 mars '57	1er oct. '88 *3 sept. '88
Hamilton, Augusta M	do	1er avr. '11	800 00	16 mars '64	12 avr. '90 *1er mai '89
Curtis, Frank A	Commis de 3e cl. cadette.	1er avr. '10	750 00	19 fév. '89	26 déc. '06 *2 oct. '05
Morgan, Ernest A	do	1er jan. '11	700 00	16 fév. '84	8 mai '07 *20 déc. '06
Smith, Joseph	do	1er jan. '11	700 00	6 sept. '90	25 déc. '07 *12 mars '07
Reid, Archibald Harrison	do	1er jan. '11	700 00	14 nov. '89	4 nov. '07 *29 juil '07
Gompf, Chas. Ernest	do	1er jan. '11	700 00	13 mars '89	7 sept. '07 *25 juil '07
Enright, Lawrence Joseph	Commis de 4e cl.	1er jan. '11	598 00	20 déc. '84	23 déc. '08 *28 nov. '08
Nash, Richard Fred'k	do	1er jan. '11	550 00	16 nov. '83	27 déc. '09 *20 mars '09
Robertson, James Joseph	do	1er jan. '11	550 00	24 fév. '87	27 déc. '09 *1er juil '09
Way, Wm. John	do	1er avr. '10	550 00	10 avr. '86	1er avr. '10 *7 juil '09
Anderson, Lawrence Henry	Timbreur et trieur.	14 juin '10	500 00	19 mai '90	14 juin '10
Keenan, James	do	1er oct. '10	500 00	23 fév. '88	1er oct. '10 *20 déc. '09
Frank, Emil	Facteur	18 sept. '82	2 50 p. j.	28 juil '59	28 juin '82 *18 sept. '82
North, John Webster	do	21 sept. '83	2 50 p. j.	14 sept. '53	21 sept. '83
Springate, George	do	4 déc. '83	2 75 p. j.	20 juin '63	4 déc. '83 *29 nov. '83
Mundy, William Antipas	do	10 mars '84	2 25 p. j.	19 nov. '52	10 mars '84 *4 mars '84
Strongman, William	do	1er août '85	2 75 p. j.	25 nov. '63	1er août '85 *17 août '85
Charters, James	do	26 déc. '85	2 50 p. j.	21 mai '59	26 déc. '85 *24 déc. '85
Hodd, Frank	do	10 avr. '89	2 75 p. j.	3 oct. '61	10 avr. '89 *18 mars '89

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES —SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE HAMILTON.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de a première nomination permanente.
			$ cts.		
McKeown, James Alexander..	Facteur..........	6 jan. '90	2 50 p. j.	31 juil '56	6 jan. '90 *16 déc. '89
Rolston, Edward............	do	12 avr. '90	2 50 p. j.	15 déc. '65	12 avr. '90 *7 nov. '89
Cox, James Arthur..........	do	8 nov. '90	2 75 p. j.	10 juin '68	8 nov. '90 *16 oct. '90
Bale, Thomas..............	do	27 nov. '91	2 50 p. j.	30 mai '48	27 nov. '91 *19 mai '91
Stipe, Samuel.............	do	2 avr. '92	2 75 p. j.	2 avr. '65	2 avr. '92 *28 sept. '91
Hutton, William...........	do	2 avr. '92	2 75 p. j.	4 nov. '64	2 avr. '92 *17 août '91
Mitchell, James Elijah.......	do	2 avr. '92	2 75 p. j.	13 avr. '65	2 avr. '92 *28 sept. '91
Guy, Robert...............	do	2 avr. '92	2 75 p. j.	6 déc. '65	2 avr. '92 *28 sept. '91
Mitchell, Andrew...........	do	2 avr. '92	2 50 p. j.	12 fév. '60	2 avr. '92 *28 sept. '91
Morton, George............	do	17 mai '92	2 75 p. j.	2 août '59	17 mai '92 *4 avr. '92
Paradine, Thomas..........	do	26 juil '92	2 50 p. j.	15 juin '45	26 juil '92 *22 sept. '90
Logan, Hugh...............	do	13 avr. '93	2 75 p. j.	22 sept. '62	13 avr. '93 *24 déc. '92
Hoey, William.............	do	13 avr. '93	2 75 p. j.	4 oct. '59	13 avr. '93 *13 fév. '93
Blake, Albert Charles........	do	21 sept. '93	2 75 p. j.	7 avr. '63	21 sept. '93 *9 fév. '93
Campbell, John.............	do	1er août '00	2 75 p. j.	15 nov. '60	1er août '00 *19 août '93
Moore, Robert Wm.........	do	1er août '00	2 75 p. j.	11 jan. '60	1er août '00 *8 mars '94
Wooley, Robert............	do	1er aout '00	2 75 p. j.	27 mai '59	1er août '00 *13 juil '94
Carroll, Joseph Francis......	do	24 déc. '00	2 75 p. j.	1er jan. '64	24 déc. '00 *10 sept. '00
Hanley, Frederick James.....	do	19 fév. '01	2 75 p. j.	27 sept. '77	19 fév. '01 *29 août '00
Macdonald, Wm. Alexander..	do	19 fév. '01	2 75 p. j.	31 déc. '75	19 fév. '01 *29 oct. '00
Maddocks, George Samuels...	do	19 fév. '01	2 75 p. j.	3 sept. '77	19 fév. '01 *15 déc. '00
Dorsey, John James.........	do	3 juin '01	2 75 p. j.	28 mai '75	3 juin '01 *1er fév. '01
Leonard, Wm. John.........	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	6 déc. '75	16 nov. '03 *19 sept. '03
Martin, Samuel R..........	do	27 juil '04	2 75 p. j.	19 mai '77	27 juil '04 *13 juin '04
Melody, James P............	do	15 mai '05	2 50 p. j.	27 mai '78	15 mai '05 *27 mars '05
Flynn, Charles F............	do	7 nov. '05	2 50 p. j.	20 nov. '82	7 nov. '05 *4 sept. '05
Wodehouse, William T.......	do	29 mars '06	2 50 p. j.	11 fév. '79	29 mars '06 *5 sept. '05
Johnston, Charles Willoughby	do	1er juin '06	2 50 p. j.	22 mai '76	1er juin '06 *10 avr. '06
Binney, Malcolm B.........	do	1er juil '06	2 50 p. j.	12 avr. '79	1er juil '06 *3 avr. '05
Brown, Frederick F.........	do	23 juil '06	2 50 p. j.	22 déc. '78	23 juil '06 *6 mars '06
Macdonald, John A.........	do	14 jan. '07	2 50 p. j.	26 juil '76	14 jan. '07 *12 juil '06
Whittaker, George A........	do	17 avr. '07	2 25 p. j.	1er oct. '83	17 avr. '07 *11 fév. '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE HAMILTON.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Hammond, Richard	Facteur	17 avr. '07	2 25 p. j.	18 juin '80	17 avr. '07 *13 fév. '07
Lee, Percy A	do	8 mai '07	2 25 p. j.	30 juin '85	8 mai '07 *15 avr. '07
Henderson, Egbert F	do	19 juin '07	2 25 p. j.	15 juil '91	19 juin '07 *6 mai '07
Dilworthy, Herbert John	do	1er fév. '08	2 25 p. j.	2 sept. '79	1er fév. '08 *6 jan. '08
Warburton, Frederick	do	1er fév. '08	2 25 p. j.	25 déc. '80	1er fév. '08 *6 jan. '08
Watcher, Louis Vincent	do	28 fév. '08	2 25 p. j.	16 juil '86	28 fév. '08 *4 fév. '08
Blamey, Richard Grant	do	11 avr. '08	2 25 p. j.	26 sept. '79	11 avr. '08 *18 mars '08
Adams, Albert Alex	do	11 avr. '08	2 25 p. j.	10 mai '79	11 avr. '08 *18 mars '08
Beckman, Frederick George	do	29 août '08	2 25 p. j.	5 oct. '87	29 août '08 *25 mai '08
Farmer, William John	do	1er oct. '08	2 25 p. j.	15 juil '85	1er oct. '08 *7 sept. '08
Bryant, Geo. Edgar	do	19 oct. '08	2 25 p. j.	20 fév. '87	19 oct. '08 *24 sept. '08
Simpson, John Alex	do	3 nov. '08	2 25 p. j.	3 juin '87	3 nov. '08
Seal, William James	do	27 mars '09	2 25 p. j.	22 juil '85	27 mars '09 *1er mars '09
Theaker, John	do	30 mars '09	2 25 p. j.	21 sept. '68	30 mars '09 *16 mars '08
Hammill, Edwin Richard	do	10 août '09	2 00 p. j.	26 mars '83	10 août '09
McKenna, Timothy Joseph	do	17 sept. '09	2 00 p. j.	23 mars '88	17 sept. '09
McComb, John	do	1er déc. '09	2 00 p. j.	2 mars '80	1er déc. '09 *23 sept. '09
Stapleton, Gilbert Bertram	do	28 mai '10	2 25 p. j.	11 avr. '75	28 mai '10
Costello, Thos. Joseph	do	1er août '10	2 00 p. j.	18 sept. '80	1er août '10 *16 mai '10
Charles, Sidney	do	1er sept. '10	2 00 p. j.	15 fév. '87	1er sept. '10 *11 mai '10
Bradley, Edward	do	7 sept. '10	2 00 p. j.	20 oct. '82	7 sept. '10
Swing, Walter John	do	22 oct. '10	2 00 p. j.	3 fév. '82	22 oct. '10
Reid, Samuel Gilbert	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	10 avr. '81	1er avr. '11 *12 déc. '10
Gowland, James Hartley	do	28 mars '11	1 75 p. j.	22 sept. '88	28 mars '11
Strous, James	Messager	1er sept. '86	2 50 p. j.	18 juin '52	1er sept. '86 *19 août '86
James, Simon H	do	15 juin '03	2 75 p. j.	18 août '79	15 juin '03 *1er mai '03
Welch, John	Chargeur	22 sept. '04	2 75 p. j.	15 jan. '54	22 sept. '04 *28 avr. '02
Quick, Angus Ruthén	do	1er avr. '08	2 25 p. j.	12 sept. '83	1er avr. '07 *30 jan. '06
Himmen, Jacob Joseph	do	12 juil '08	2 25 p. j.	12 août '86	12 juil '08 *17 juin '08
Maxwell, Frank	do	26 oct. '05	2 50 p. j.	23 août '79	26 oct. '05 *27 mars '05

*Date de la nomination à un emploi temporiare.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Brantford.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Raymond, Wm. Gawtress....	Directeur de la poste.	1er juil '99	2,200 00	24 mars '55	6 juin '99
Montgomery, James Clement.	Sous-directeur de la poste.	1er juil '09	1,600 00	25 fév. '61	1er juil '09 *15 août '76
Tranmer, Edwin George.....	Commis de 2e cl. aînée.	1er oct. '09	1,050 00	25 avr. '55	1er juil '09 * '82
Tisdale, William Falconer....	Commis de 2e cl. cadette.	1er juil '09	950 00	28 sept. '54	1er juil '09 *25 nov. '80
Taylor, George Joseph.......	do	1er juil '10	900 00	11 juil '68	*1er juil '09 * '91
Hartley, Herbert James......	Commis de 3e cl. aînée.	1er juil '09	850 00	13 jan. '84	13 juil '09 *28 août '01
Nightingale, Gordon Ernest..	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '09	750 00	26 jan. '85	1er juil '09 *21 sept. '03
Beattie, John Reginald......	Commis de 4e cl...	1er juil '09	600 00	15 mai '91	1er juil '09 *9 avr. '06
Howey, Edgar William......	do	1er juil '09	600 00	15 déc. '80	1er juil '09 *18 avr. '07
Robertson, Allan Davies.....	do	1er juil '09	600 00	20 mai '85	1er juil '09 *20 nov. '07
Carlin, Charles Edward......	do	1er juil '09	600 00	12 mai '91	1er juil '09 *25 nov. '07
Raymond, Wm. Gladsome...	do	1er déc. '10	500 00	8 juin '92	1er déc. '10 *12 avr. '09
Snodgrass, Thos. Renfrew....	do	1er déc. '10	500 00	29 fév. '84	1er déc. '10 9 sept. '10
Waddington, Hartley........	Facteur..........	30 déc. '97	2 75 p. j.	18 juin '53	30 déc. '97 *5 jan. '98
Schuler, Wendlin...........	do	30 déc. '97	2 75 p. j.	2 nov. '52	30 déc. '97 *5 jan. '98
Lake, William..............	do	30 déc. '97	2 75 p. j.	18 fév. '62	30 déc. '97 5 jan. '98
Aitken, Alexander..........	do	30 déc. '97	2 75 p. j.	2 déc. '52	30 déc. '97 *5 jan. '98
Broatch, George............	do	30 déc. '97	2 75 p. j.	10 sept. '60	30 déc. '97 *5 jan. '98
Cox, John A................	do	19 fév. '01	2 75 p. j.	14 juil '70	19 fév. '01 *27 sept. '00
Adams, James Alexander.....	do	30 avr. '01	2 75 p. j.	15 fév. '56	30 avr. '01 *27 sept. '00
Lutes, Charles..............	do	30 avr. '01	2 75 p. j.	4 avr. '53	30 avr. '01 *27 sept. '00
Stevens, Alfred Jas..........	do	19 nov. '02	2 75 p. j.	1er juin '52	19 nov. '02 *13 mai '01
Ion, Frank E................	do	31 mai '05	2 50 p. j.	4 fév. '80	31 mai '05 *10 avr. '05
Stone, Charles..............	do	25 déc. '07	2 25 p. j.	30 oct. '80	25 déc. '07 *3 déc. '07
Smith, Lloyd Ellwood.......	do	8 mai '08	2 25 p. j.	14 juil '81	8 mai '08 *13 avr. '08
Kelly, Thomas Edward......	do	15 juin '10	2 00 p. j.	15 juin '81	15 juin '10

Bureau de Poste de Guelph.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Reed, John Henry...........	Facteur..........	1er avr. '07	2 25 p. j.	14 mai '82	1er avr. '07 *11 fév. '07
Pearson, Albert Thos........	do	1er avr. '07	2 25 p. j.	8 avr. '83	1er avr. '07 *4 mars '07
Beliski, Edward Jos.........	do	28 oct. '07	2 25 p. j.	1er avr. '90	28 oct. '07
Wood, Lehman.............	do	28 oct. '07	2 25 p. j.	7 fév. '78	28 oct. '07
Masson, Robert............	do	29 oct. '07	2 25 p. j.	24 déc. '77	29 oct. '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Guelph.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Winters, Harry Eugene......	Facteur..........	11 mai '08	2 25 p. j.	24 mai '83	11 mai '08 *16 avr. '08
Griffenham, Charles Fred'k...	do	20 sept. '08	2 25 p. j.	10 déc. '82	20 sept. '08 *25 août '08
McKen, William Alex.......	do	15 juin '10	2 00 p. j.	17 mai '88	15 juin '10
Murray, Gustavus..........	do	24 sept. '10	2 00 p. j.	13 nov. '82	24 sept. '10

Bureau de Poste de Berlin.

Halliwell, Wm. Henry.......	Facteur..........	20 août '07	2 25 p. j.	4 fév. '82	20 août '07
Kaufman, Alfred Geo........	do	20 août '07	2 25 p. j.	17 avr. '80	20 août '07
Underwood, Ira S...........	do	20 août '07	2 25 p. j.	20 mars '84	20 août '07
Witzel, William Robert......	do	20 août '07	2 25 p. j.	12 oct. '79	20 août '07
Fraser, Albert Louis.........	do	29 août '07	2 25 p. j.	13 mars '78	29 août '07 *28 août '07
Hamacher, David Calvin.....	do	24 avr. '08	2 25 p. j.	24 juin '78	24 avr. '08
Doerr, Elmer Bechtel........	do	14 fév. '09	2 25 p. j.	8 juin '87	14 fév. '09 *19 jan. '09
Schallhorn, Herman Louis....	do	23 mai '10	2 00 p. j.	10 mai '81	23 mai '10

Bureau de Poste de Stratford.

Dillon, James Leo...........	Facteur..........	15 août '07	2 25 p. j.	24 août '78	15 août '07 *12 août '07
Lawson, James Harry.......	do	15 août '07	2 25 p. j.	31 août '89	15 août '07 *13 août '07
Austerberry, William........	do	15 août '07	2 25 p. j.	3 mai '80	15 août '07 *13 août '07
Maguire, Clarence S.........	do	15 août '07	2 25 p. j.	12 juil '79	15 août '07 *13 août '07
Bannon, John..............	do	15 août '07	2 25 p. j.	25 août '78	15 août '07 *13 août '07
Gough, John Adrian.........	do	15 août '07	2 25 p. j.	6 nov. '79	15 août '07 *13 août '07
Macdonald, William........	do	6 déc. '07	2 25 p. j.	16 oct. '82	6 déc. '07 *11 nov. '07
Guy, Arthur Gordon........	do	21 mars '09	2 25 p. j.	13 oct. '85	21 mars '09 *26 fév. '09
McKay, Rodell Everton.....	do	30 juin '10	2 00 p. j.	16 août '81	30 juin '10

Bureau de Poste de London.

Macdonald, Peter...........	Directeur de la poste.	25 jan. '09	3,500 00	14 août '35	25 jan. '09
Duncan, Thos...............	Sous-directeur de la poste.	1er nov. '02	2,200 00	28 mars '61	30 juin '82
McNeil, Neil................	Commis de 1er cl..	1er mai '07	1,500 00	20 oct. '49	1er avr. '78
Skinner, William Henry......	do	1er oct. '08	1,400 00	4 nov. '60	8 août '81

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE LONDON.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Murray, James Patrick......	Commis de 2e cl. aînée.	1er avr. '09	1,100 00	11 mai '66	26 sept. '83 *5 oct. '83
Ward, John................	do	1er juil '09	1,050 00	7 oct. '54	7 juin '72
Carrother, Arthur...........	do	1er juil '09	1,050 00	17 avr. '59	28 avr. '82 *11 avr. '82
Reed, Charles Cooper.......	do	1er juil '09	1,050 00	10 mai '53	1er juil '87 *1er juin '87
Devinney, Francis Joseph....	do	1er avr. '11	1,000 00	24 oct. '59	1er sept. '84
McDonald, James Alexander..	do	1er avr. '11	1,000 00	25 oct. '64	1er juil '01 *29 déc. '00
Flannery, Patrick Joseph.....	do	1er avr. '11	1,000 00	17 sept. '61	1er août '00 *12 oct. '96
Haystead, Martin...........	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '09	1,000 00	9 août '53	3 fév. '80
McMartin, Duncan.........	do	1er juil '09	950 00	14 avr. '65	25 sept. '95 *11 jan. '95
Nash, George Bennett.......	do	1er avr. '11	900 00	12 juin '57	26 juin '82
Oliver, George Wm..........	do	1er avr. '11	900 00	28 mars '78	13 nov. '02 *8 sept. '02
McCallum, Oliver..........	do	1er avr. '11	900 00	12 sept. '84	1er juil '03 *19 mai '03
Grimshaw, George W........	do	1er avr. '11	900 00	16 fév. '78	12 avr. '05 1er fév. '05
Walsh, Robert..............	do	1er avr. '11	900 00	27 mars '58	21 sept. '83 *26 juil '83
Bidner, Thomas M..........	do	1er avr. '11	900 00	29 juil '77	6 fév. '06 *31 juil '05
Potts, William E............	do	1er avr. '11	900 00	8 mai '79	1er fév. '07 *12 nov. '04
Fitzmaurice, John Jos.......	do	1er avr. '11	900 00	2 avr. '77	6 fév. '06 *5 nov. '04
Maitland, Malcolm John.....	Commis de 3e cl. aînée.	1er juil '10	800 00	17 nov. '62	2 mai '84 *29 mars '84
Cowan, Alfred Harper.......	do	1er oct. '10	800 00	4 mars '76	1er avr. '06 *6 déc. '05
Marley, Robert.............	do	1er oct. '10	800 00	6 nov. '87	26 déc. '06 *24 oct. '05
Warner, Albert John........	do	1er oct. '10	800 00	16 nov. '89	24 jan. '07 *16 mars '06
Hiscott, William Chas.......	do	1er oct. '10	800 00	29 déc. '66	1er juil '86 *12 oct. '85
Hislop, Rowley James........	do	1er avr. '10	850 00	26 oct. '79	1er juil '03 *19 mai '03
Isaac, John Stanley.........	do	1er oct. '10	800 00	30 déc. '89	24 jan. '07 *28 fév. '06
Lee, Charles James..........	do	1er avr. '11	800 00	13 mars '81	18 sept. '07
Taggie, Frederick A.........	do	1er avr. '11	800 00	26 mars '86	1er avr. '07 *1er déc. '06
Nicholls, William...........	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '82	800 00	4 mars '52	13 juin '79 1er avr. '07
Herald, Chester A...........	do	1er avr. '09	800 00	13 jan. '88	*19 oct. '05
Spry, William Albert........	do	1er jan. '11	700 00	22 jan. '91	7 sept. '07 *18 mai '07
Beamish, William...........	do	1er jan. '11	700 00	1er sept. '83	7 sept. '07 *5 jan. '07
Biggs, Walter Fletcher.......	do	1er jan. '11	700 00	14 déc. '87	1er avr. '08 *4 mars '08
Deacon, Ormiston Lanceby...	do	10 jan. '11	700 00	12 oct. '81	1er jan. '09 *17 août '08

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de London.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
‡Davis, Frederick Edgar.....	Commis de 4e cl...	25 avr. '10	500 00	31 juil '91	25 avr. '10
Moore, Chas. Emanuel.......	do ..	1er jan. '11	598 00	22 juil '84	1er oct. '07 *11 sept. '07
Calahan, Albert Belton......	do ..	1er jan. '11	550 00	2 sept. '90	9 oct. '09
Elson, Oswald Kenneth......	do ..	1er jan. '11	550 00	22 oct. '82	27 déc. '09 *16 nov. '09
McArthur, Daniel..........	Timbreur et trieur.	14 juin '10	500 00	12 mai '81	14 juin '10
McKay, Roy Silas..........	do	26 déc. '10	500 00	25 oct. '89	26 déc. '10 *1er juin '10
Ward, Joseph...............	Facteur..........	3 fév. '80	2 75 p. j.	18 nov. '58	3 fév. '80
Burns, William Patrick......	do	12 mai '81	2 75 p. j.	6 déc. '54	12 mai '81
Cushing, John..............	do	9 août '84	2 75 p. j.	13 avr. '62	9 août '84 *2 juin '84
Cushing, James Joseph.......	do	1er avr. '85	2 75 p. j.	21 déc. '54	1er avr. '85 *3 avr. '85
Nicholson, James...........	do	1er juil '85	2 75 p. j.	20 juil '55	1er juil '85 *6 juil '85
Perrin, Charles Nelson.......	do	12 avr. '90	2 75 p. j.	2 sept. '61	12 avr. '90 *7 avr. '90
Logan, Walter..............	do	7 mars '92	2 75 p. j.	1er juil '69	7 mars '92 *11 jan. '92
Brinacombe, John Page......	do	17 mai '92	2 75 p. j.	29 oct. '56	17 mai '92 *13 avr. '92
Bernard, Henry.............	do	10 juin '93	2 75 p. j.	16 fév. '64	10 juin '93 *20 mars '93
Francis, John...............	do	7 mars '94	2 75 p. j.	10 mars '58	7 mars '94 *5 juin '93
Williamson, Alexander Charl's	do	1er août '00	2 75 p. j.	7 fév. '65	1er août '00 *14 juin '93
Empey, Wm. Milton........	do	1er août '00	2 75 p. j.	15 août '66	1er août '00 *16 juin '97
Cockrill, Thomas Copeland...	do	1er août '00	2 75 p. j.	9 déc. '62	1er août '00 *11 jan. '00
Flaherty, Pence............	do	1er août '00	2 75 p. j.	20 août '70	1er août '00 *20 juin '00
Stapleton, Charles Osterent...	do	1er juin '01	2 75 p. j.	11 juin '46	1er juin '01 *15 oct. '98
Locker, Richard Alexander...	do	1er juin '01	2 75 p. j.	26 mars '70	1er juin '01 *26 jan. '01
Denahy, John Edwin........	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	24 août '76	13 nov. '02 *3 juil '01
Bayley, Fred. Henry........	do	16 mai '04	2 75 p. j.	29 oct. '75	16 mai '04 *29 fév. '04
O'Rourke, Michael.........	do	19 août '04	2 75 p. j.	14 nov. '75	19 août '04 *14 juil '04
Floyd, Harry V.............	do	23 juin '05	2 50 p. j.	6 mai '81	23 juin '05 *24 mars '05
Currie, Thomas F...........	do	23 juin '05	2 50 p. j.	19 mars '75	23 juin '05 *8 mai '05
Pevler, Walter F............	do	15 juil '05	2 50 p. j.	10 déc. '78	15 juil '05 *29 mai '05
Teeple, Clarkson............	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	19 sept '80	13 déc. '05 *26 juin '05
Cameron, Donald Norman...	do	29 déc. '05	2 50 p. j.	3 nov. '79	29 déc. '05 *8 nov. '05
Rider, George Ernest........	do	29 déc. '05	2 50 p. j.	17 mai '76	29 déc. '05 *8 nov. '05
Graham, Lawrence D........	do	30 juin '06	2 50 p. j.	16 mai '81	30 juin '06 *2 mars '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
‡Service antérieur du 3 mars '08 au 16 oct. '09.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de London.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Taylor, Charles W..........	Facteur..........	9 oct. '06	2 50 p. j.	18 mars '78	9 oct. '06 *20 août '06
Dickson, Thomas...........	do	30 jan. '07	2 50 p. j.	12 mars '79	30 jan. '07 *20 déc. '06
Dalton, Albert Edward......	do	1er juin '10	2 00 p. j.	24 déc. '87	1er avr. '07 *4 juil '06
Kennedy, Benjamin Wm.....	do	1er sept. '07	2 25 p. j.	10 août '80	1er sept. '07 *19 août '07
Macfie, Jno. Hector Jas......	do	1er sept. '07	2 25 p. j.	20 juil '80	1er sept. '07 *18 mars '07
Gould, Alfred...............	do	26 avr. '08	2 25 p. j.	20 juil '79	26 avr. '08 *28 jan. '08
Fitzgerald, Chester Lorne....	do	30 avr. '08	2 25 p. j.	28 déc. '82	30 avr. '08 *17 déc. '07
Bird, Stafford..............	do	29 jan. '09	2 25 p. j.	3 juin '88	29 jan. '09 *28 jan. '08
Graham, D. E.	do	29 mars '09	2 25 p. j.	28 mai '84	29 mars '99 *9 jan. '09
Evans, Chas. M............	do	25 juin '09	2 00 p. j.	21 juil '87	25 juin '09 *3 juil '08
McCracken, Morris Smith....	do	25 mai '10	2 00 p. j.	28 août '80	25 mai '10 *3 fév. '09
Cooney, Wm. Christopher....	do	21 déc. '10	2 00 p. j.	21 sept. '88	21 déc. '10 *8 fév. '09
Smith, Edward.............	do	1er juil '10	2 00 p. j.	30 juil '81	1er juil '10
Bower, Richard F...........	Messager.........	7 déc. '06	2 50 p. j.	29 juil '79	7 déc. '06 *8 août '06

Bureau de Poste de St.-Thomas.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
McDonald, Jos. Michael.....	Facteur..........	2 oct. '08	2 25 p. j.	19 jan. '83	2 oct. '08
Stinchcombe, Alb. Grover C..	do	2 oct. '08	2 25 p. j.	4 août '86	2 oct. '08
Moore, Thomas William.....	do	2 oct. '08	2 25 p. j.	7 avr. '86	2 oct. '08
Stover, James Nelson........	do	29 déc. '08	2 25 p. j.	14 déc. '85	29 déc. '08 *1er avr. '08
Mattis, Frank Eli...........	do	29 mars '09	2 25 p. j.	17 jan. '80	29 mars '09 *22 oct. '08
Venning, Wm. Thos.........	do	1er avr. '09	2 25 p. j.	4 août '68	1er avr. '09 *2 oct. '08
Lee, Wm. John..............	do	1er avr. '09	2 00 p. j.	7 oct. '75	1er avr. '09 *2 oct. '08
MacDougall, John..........	do	21 mai '09	2 00 p. j.	15 déc. '86	21 mai '09
Tolmie, John...............	do	24 sept. '09	2 00 p. j.	26 juin '81	24 sept. '09

Bureau de Poste de Sarnia.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Duncan, Charles Claris......	Facteur..........	20 août '08	2 25 p. j.	17 sept. '85	20 août '08 *12 août '08
Bowles, Albert Alexander....	do	20 août '08	2 25 p. j.	6 nov. '79	20 août '08 *12 août '08
Carr, William James........	do	20 août '08	2 25 p. j.	28 août '80	20 août '08 *14 août '08
White, David W............	do	20 août '08	2 25 p. j.	5 juil '83	20 août '08 *18 août '08

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Chatham.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Jacques, Henry Wrathman...	Facteur..........	3 fév. '09	2 25 p. j.	2 nov. '79	3 fév. '09 *8 jan. '09
Brennan, John Joseph.......	do	3 fév. '09	2 25 p. j.	3 mars '81	3 fév. '09 *8 jan. '09
Gernaey, William...........	do	3 fév. '09	2 25 p. j.	17 fév. '83	3 fév. '09 *8 jan. '09
Grandville, F. J.............	do	3 fév. '09	2 25 p. j.	15 mars '84	3 fév. '09 *8 jan. '09
Ellwood, John Daniel........	do	3 fév. '09	2 25 p. j.	17 oct. '79	3 fév. '09 *8 jan. '09
Huff, Walter Scott..........	do	3 fév. '09	2 25 p. j.	26 août '86	3 fév. '09 *8 jan. '09
Hind, Jno. S................	do	13 mai '09	2 00 p. j.	3 sept. '77	13 mai '09 *7 juin '09
Lynn, Chas. O..............	do	1er juin '09	2 00 p. j.	2 fév. '82	1er juin '09

Bureau de Poste de Windsor.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Wigle, Alfred...............	Directeur de la poste.	18 sept. '80	2,200 00	28 juil '48	18 sept. '80
Conway, William Alphonsus..	Commis de 2e cl. aînée.	1er juil '85	1,200 00	27 oct. '58	18 sept. '80
Clemenson, Percival.........	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '09	1,000 00	3 sept. '78	12 mars '02 *22 avr. '01
Cole, Chas. Francis.........	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '11	800 00	27 juil '82	16 mai '04 *18 jan. '04
Wagner, Mary Antoina......	do	1er avr. '11	800 00	8 juin '57	18 sept. '80
Nesbitt, Margaret Wilson....	do	1er avr. '11	800 00	28 juil '50	12 avr. '81 *15 avr. '81
McCarthy, Norah..........	do	1er avr. '11	800 00	18 mars '66	1er juil '89
Mahoney, Harry............	Commis de 3e cl. cadette.	1er déc. '10	700 00	23 sept. '91	22 mai '08 *27 avr. '08
Gignac, Abby Wilfred Joseph.	do	1er jan. '11	700 00	1er mars '88	7 déc. '07 *24 sept. '07
Waddington, Richard H......	do	1er jan. '11	700 00	22 août '88	1er jan. '07 *29 août '05
Langlois, Idolphe...........	Commis de 4e cl...	20 nov. '09	600 00	26 jan. '81	20 nov. '09
Charlton, John.............	Timbreur et trieur.	1er juin '10	500 00	8 mai '84	1er juin '10 *3 mai '05
McGuigan, Chas. Theodore...	do	1er juin '10	500 00	1er juil '82	1er juin '10 *28 juil '05
Rourke, Raymond..........	Facteur..........	15 déc. '07	2 25 p. j.	31 août '85	15 déc. '07 *31 juil '05
Scott, Walter William.......	do	29 déc. '07	2 25 p. j.	29 nov. '88	29 déc. '07 *3 déc. '07
Robinet, Emile.............	do	29 déc. '07	2 25 p. j.	25 juil '85	29 déc. '07 *3 déc. '07
McDowell, Arthur..........	do	29 déc. '07	2 25 p. j.	10 mai '89	29 déc. '07 *3 déc. '07
Stowe, Charles James.......	do	25 avr. '08	2 25 p. j.	25 nov. '82	25 avr. '08 *30 mars '08
Stricker, Clarence...........	do	20 mai '08	2 25 p. j.	20 sept. '87	20 mai '08 *25 avr. '08
Bain, Jno. A...............	do	8 avr. '10	2 00 p. j.	22 juin '82	8 avr. '10
Hebert, James Joseph.......	do	14 nov. '10	2 00 p. j.	10 nov. '87	14 nov. '10
St. Louis, Fred'd Harvey....	do	25 mars '11	1 75 p. j.	5 août '90	25 mars '11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Port Arthur.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Cuddington, Frank..........	Facteur..........	16 sept. '08	2 25 p. j.	13 sept. '79	16 sept. '08
Woodside, Henry Thomas....	do	16 sept. '08	2 25 p. j.	1er mai '85	16 sept. '08
Graziano, Frank............	do	16 sept. '08	2 25 p. j.	20 jan. '79	16 sept. '08
Wade, James E.............	do	18 nov. '09	2 00 p. j.	11 déc. '86	18 nov. '09
Harrow, Ernest Charles......	do	25 avr. '10	2 00 p. j.	22 fév. '84	25 avr. '10
Gerred, Joseph William......	do	16 juin '10	2 00 p. j.	19 mars '83	16 juin '10
Christie, John..............	do	23 nov. '10	2 00 p. j.	20 juin '85	23 nov. '10

Bureau de Poste de Fort William.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Demuskey, Joseph, Jr.......	Facteur..........	10 sept. '08	2 25 p. j.	11 août '88	10 sept. '08
Ramsey, Alexander..........	do	10 sept. '08	2 25 p. j.	6 déc. '79	10 sept. '08
Kenny, Francis Charles......	do	10 sept. '08	2 25 p. j.	13 oct. '82	10 sept. '08
Foreman, Arthur Alex.......	do	10 sept. '08	2 25 p. j.	6 juil '89	10 sept. '08
McAvay, Frederick Patrick...	do	10 sept. '08	2 25 p. j.	7 sept. '88	10 sept. '08
Barnett, Frederick..........	do	10 sept. '08	2 25 p. j.	13 sept. '82	10 sept. '08
McDonald, Robert..........	do	10 sept. '08	2 25 p. j.	10 nov. '86	10 sept. '08
McKenzie, Wray S..........	do	1er août '09	2 00 p. j.	13 sept. '89	1er août '09
Wells, Arlo R..............	do	1er sept. '09	2 00 p. j.	26 mars '83	1er sept. '09
Forest, John Duncan........	do	15 sept. '10	2 00 p. j.	25 août '85	15 sept. '10

Bureau de Poste de Winnipeg.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
McIntyre, Peter Campbell...	Directeur de la poste.	5 fév. '01	4,000 00	5 fév. '54	5 fév. '01 *4 mars '01
Bower, Thomas T...........	Sous-directeur de la poste.	1er déc. '07	2,800 00	12 avr. '67	12 avr. '90 *27 jan. '90
Hunter, Wm. George........	Surintendant de la poste.	1er déc. '07	1,800 00	3 avr. '76	10 mai '99 *19 oct. '98
Allen, George Henry........	Commis de 1er cl..	1er août '03	1,500 00	1er août '55	1er sept. '82 *19 sept. '82
Rice, William Anglin........	do	1er juil '07	1,300 00	25 juin '63	16 fév. '81 *25 fév. '81
Gow, Walter John...........	do	1er juil '07	1,500 00	24 déc. '64	1er juil '85 *14 jan. '85
Smith, Daniel James........	do	1er jan. '10	1,200 00	19 jan. '51	1er mars '72
Hutchison, Henry Harris.....	do	1er jan. '10	1,350 00	14 déc. '73	1er août '00 *23 mai '96
Carlyle, Thomas............	do	1er jan. '10	1,350 00	1er août '76	1er août '00 *1er déc. '99
Gardiner, George H.........	do	1er avr. '11	1,200 00	2 sept. '82	1er fév. '05 *6 juil '04
Pridham, Richard Alfred.....	Commis de 2e cl. aînée.	1er jan. '06	1,150 00	21 oct. '64	25 avr. '83

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Chamberlain, Allan John.....	Commis de 2e cl. aînée.	1er juil '07	1,050 00	25 juil '69	1er jan. '88 *27 sept. '86
Ducharme, Louis Joseph O...	Commis de 2e cl. cadette.	1er jan. '06	1,000 00	20 mars '60	1er fév. '93 *26 sept. '92
Sharpe, John................	do	1er avr. '07	1,000 00	10 sept. '62	7 mars '92 *23 sept. '91
Hare, John James...........	do	1er jan. '10	950 00	23 avr. '82	23 fév. '04 *12 nov. '02
deSausmarez, Chas. Algernon W.	do	1er jan. '10	950 00	1er jan. '73	15 nov. '04 *2 jan. '03
Edkins, Joseph Arthur.......	do	1er jan. '10	950 00	6 juin '82	23 fév. '04 *14 fév. '03
Pridham, Philip Harold......	do	1er avr. '10	950 00	28 août '77	20 déc. '02 *13 oct. '02
Strachan, Wm. Alexander....	do	1er avr. '11	900 00	2 nov. '79	12 fév. '03 *1er oct. '02
Hicks, Norman B...........	do	1er avr. '11	900 00	23 sept. '85	21 jan. '04 *19 août '03
Graham, Wm. Oswald........	do	1er avr. '11	900 00	16 août '85	23 fév. '04 *30 mars '03
Sands, Wharton............	do	1er avr. '11	900 00	24 août '83	23 fév. '04 *25 juin '03
Mansell, Arthur Geo........	do	1er juil '11	850 00	23 avr. '79	6 fév. '06 *12 mai '05
Sargeant, Richard Albert....	do	1er juil '11	850 00	10 juil '85	26 oct. '05 *8 juin '04
Black, James...............	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '07	850 00	10 juin '67	20 mars '00 *13 déc. '98
Bloomfield, John............	do	1er avr. '10	850 00	2 oct. '79	8 avr. '02 *24 juin '01
Kewley, William............	do	1er oct. '11	800 00	10 août '81	23 fév. '04 *1er avr. '03
McVicar, Donald...........	do	1er oct. '11	800 00	18 nov. '85	24 jan. '07 *28 oct. '05
Reece, David...............	do	1er oct. '11	800 00	12 juin '83	24 jan. '07 *5 déc. '05
Sawney, Wm. David.........	do	1er oct. '11	800 00	4 jan. '79	24 jan. '07 *6 déc. '05
Lonsdale, Herbert Alex......	do	1er oct. '11	800 00	1er oct. '77	24 jan. '07 *4 jan. '06
Pettypiece, Clarence........	do	1er oct. '11	800 00	30 juin '84	24 jan. '07 *10 jan. '06
Brookes, John Henry........	do	1er oct. '11	800 00	26 juin '83	24 jan. '07 *1er mai '06
Sutton, Frank Ralphe.......	do	1er oct. '11	800 00	15 mai '82	24 jan. '07 *29 mai '06
Anderson, Andrew Young....	do	1er oct. '11	800 00	13 août '79	24 jan. '07 *6 août '06
Murdoch, William..........	do	1er oct. '11	800 00	27 déc. '82	24 jan. '07 *6 août '06
Christie, Albert Wetherell....	do	1er oct. '11	800 00	11 avr. '83	24 jan. '07 *7 sept. '06
Hunter, John...............	do	1er oct. '11	800 00	11 jan. '79	24 jan. '07 *5 oct. '06
McKee, Lucy Maud.........	Commis de 3e cl. cadette.	1er août '00	800 00	9 fév. '69	1er août '00 *17 jan. '96
Mills, Robert Rufus.........	do	1er déc. '03	750 00	14 fév. '56	1er août '00 *5 nov. '83
Phillips, Harold N..........	do	1er avr. '10	750 00	4 déc. '79	24 jan. '07 *17 juil '06
Parsons, John Lorenzo.......	do	1er jan. '11	700 00	23 juil '90	1er avr. '07 *17 août '06
Beetham, John Wilford......	do	1er jan. '11	700 00	16 sept. '83	1er avr. '07 *7 déc. '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Irle, Thos. Albert William....	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '11	700 00	20 sept. '87	11 avr. '07 *12 mars '07
Johnston, James............	do	1er jan. '11	700 00	25 avr. '80	8 mai '07 *16 avr. '07
Saunders, Wilfrid Hyde......	do	1er jan. '11	700 00	27 août '87	8 mai '07 *23 avr. '07
Field, Frank Henry.........	do	1er jan. '11	700 00	11 oct. '84	27 juil '07 *29 avr. '07
Thompson, Thos. Henry.....	do	1er jan. '11	700 00	21 août '82	27 juil '07 *16 mai '07
Pinniger, Henry Alfred......	do	1er jan. '11	700 00	12 mai '84	7 sept. '07 *23 mai '07
Routledge, Thos. Alexander..	do	1er jan. '11	700 00	12 mai '83	7 sept. '07 *27 mai '07
Tucker, William Thos.......	do	1er jan. '11	700 00	17 fév. '81	15 sept. '07 *10 mai '07
Morton, John Eddy.........	do	1er jan. '11	700 00	22 déc. '83	1er nov. '07 *5 sept. '07
Robertson, Alex. Marshall...	do	1er jan. '11	700 00	4 fév. '86	1er nov. '07 *1er oct. '07
McLeod, Robert Eldridge....	do	1er jan. '11	700 00	14 juin '88	15 sept. '07 *3 juil '07
Irlam, Chas. John...........	do	1er jan. '11	700 00	23 nov. '82	1er nov. '07 *17 sept. '07
Newton, Stanley............	do	1er jan. '11	700 00	23 mai '86	25 août '08 *25 juil '08
McLaren, John George......	do	1er jan. '11	700 00	10 sept. '81	1er nov. '08 *16 oct. '08
Wellbanks, Chas. Morley....	do	1er avr. '11	700 00	1er avr. '82	25 déc. '08 *13 août '08
Bjornson, Signodeur........	Commis de 4e cl..	1er jan. '09	700 00	23 sept. '83	31 oct. '08 *5 oct. '08
Osovsky, Aaron............	do	1er jan. '11	598 00	8 déc. '79	1er jan. '09 *22 sept. '08
Fridfinnson, William........	do	1er avr. '11	550 00	7 jan. '90	27 déc. '09 *6 avr. '09
Macaulay, John............	do	1er jan. '11	550 00	21 juil '85	27 déc. '09 *21 mai '09
Millar, Alex. McDonald......	do	1er jan. '11	550 00	11 mai '87	27 déc. '09 *9 sept. '09
McIntosh, Donald Allison....	do	1er jan. '11	550 00	22 fév. '92	27 déc. '09 *8 nov. '09
Barrs, Geo. Arthur..........	do	1er jan. '11	550 00	28 août '88	27 déc. '09 *22 nov. '09
Chisholm, Jean.............	do	23 mars '11	500 00	8 mars '85	23 mars '11
Henderson, James..........	Timbreur et trieur.	1er juin '10	500 00	20 déc. '81	1er juin '10 *25 mai '09
Morrison, Alex. McDonald...	do	1er juin '10	500 00	16 avr. '82	1er juin '10 *15 nov. '09
Harvey, Henry Charles......	do	1er juin '10	500 00	26 juil '83	1er juin '10 *20 jan. '10
Scott, William..............	do	1er juin '10	500 00	23 fév. '85	1er juin '10 *9 mars '10
Sterland, Robert............	do	1er juin '10	500 00	13 fév. '88	1er juin '10 *1er avr. '10
Green, John William........	do	1er juin '10	500 00	20 fév. '81	1er juin '10 *2 avr. '10
Neilly, George..............	do	1er juin '10	500 00	3 juin '83	1er juin '10 *2 mai '10
Gourley, Samuel Allen.......	do	1er juin '10	500 00	11 août '82	1er juin '10 *2 mai '10
Kun, Louis................	do	10 nov. '10	500 00	14 nov. '80	10 nov. '10 *8 mars '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Winnipeg.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Cousins, Clarence Guinness...	Timbreur et trieur.	10 nov. '10	500 00	14 juin '85	10 nov. 10 *6 avr. '10
Gladstone, John Thom........	do	10 nov. '10	500 00	8 mars '92	10 nov. '10 *13 mai '10
Hobday, Leonard Stanley....	do	10 nov. '10	500 00	11 mars '84	10 nov. '10 *15 mai '10
Eastes, Claude Newport.....	do	10 nov. '10	500 00	4 nov. '87	10 nov. '10 *18 mai '10
MacKenzie, Roderick........	do	10 nov. '10	500 00	24 mai '91	10 nov. '10 *21 juin '10
Spratt, Samuel.............	do	10 nov. '10	500 00	7 déc. '87	10 nov. '10 *22 juin '10
Prentice, George A. F........	do	10 nov. '10	500 00	29 juin '83	10 nov. '10 *24 juin '10
Sutton, Leonard James......	do	10 nov. '10	500 00	24 nov. '89	10 nov. '10 *10 juil '10
Badgley, James Chester.....	do	10 nov. '10	500 00	9 juil '87	10 nov. '10 *16 juil '10
Butterworth, Fred'k Perre...	do	10 nov. '10	500 00	22 sept. '87	10 nov. '10 *11 août '10
Barbour, Lauchlan McKechinie.	do	10 nov. '10	500 00	20 déc. '83	10 nov. '10 *31 août '10
Barclay, Wm. Taylor........	do	10 nov. '10	500 00	22 avr. '87	10 nov. '10 *12 sept. '10
Goodall, Robert............	do	10 nov. '10	500 00	21 avr. '87	10 nov. '10 *7 oct. '10
Evans, Evan Idris...........	do	10 nov. '10	500 00	1er sept. '87	10 nov. '10 *18 oct. '10
Buchan, Robert Ritchie......	do	10 nov. '10	500 00	5 sept. '91	10 nov. '10 *28 juil '10
Cuthbert, Wm. James, Jr....	Facteur..........	1er juil '85	2 75 p. j.	8 mars '61	1er juil '85 *25 jan. '83
Burrows, William...........	do	1er juil '85	2 75 p. j.	11 mars '60	1er juil '85
Cuthbert, Wm. James, Sr....	do	1er juil '86	2 75 p. j.	10 oct. '39	1er juil '86 *25 jan. '83
Close, Jarvis...............	do	6 août '86	2 75 p. j.	1er jan. '57	6 août '86 *10 août '86
Bussell, John...............	do	12 avr. '90	2 75 p. j.	12 sept. '59	12 avr. '90 *21 mai '88
Smith, Mark................	do	27 nov. '91	2 50 p. j.	19 fév. '60	27 nov. '91 *13 avr. '91
Cox, Robert Stavert.........	do	19 déc. '92	2 75 p. j.	2 mars '60	19 déc. '92 *6 oct. '86
Wood, Sydney John.........	do	26 oct. '94	2 75 p. j.	20 oct. '65	26 oct. '94 *19 déc. '93
Godfree, Henry.............	do	2 mars '95	2 75 p. j.	3 oct. '54	2 mars '95 *24 août '92
Thomas, Tom..............	do	30 avr. '01	2 75 p. j.	3 mars '69	30 avr. '01 *27 sept. '00
Anderson, Carl J............	do	1er juin '10	2 75 p. j.	23 sept. '73	1er juin '01 *13 déc. '98
McMillan, Jas..............	do	20 déc. '02	2 75 p. j.	22 fév. '55	20 déc. '02 *13 déc. '98
Lillington, Henry...........	do	20 déc. '02	2 75 p. j.	17 juil '57	20 déc. '02 *19 déc. '99
Cooke, Wm. Henry..........	do	20 déc. '02	2 75 p. j.	13 juin '78	20 déc. '02 *24 juin '01
Perry, Frank John..........	do	12 fév. '03	2 75 p. j.	5 sept. '82	12 fév. '03 *18 nov. '02
Benzie, John S. Burton......	do	15 juin '03	2 75 p. j.	16 juil '76	15 juin '03 *28 avr. '03
Cuthbert, John.............	do	15 juin '03	2 75 p. j.	7 jan. '81	15 juin '03 *28 avr. '03

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Winnipeg.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Hills, Wm. John	Facteur	28 août '03	2 75 p. j.	7 sept. '77	28 août '03 *29 avr. '03
Baker, Wm. Octavius	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	1er sept. '77	16 nov. '03 *1er sept. '03
Wilson, Wm. Anderson	do	16 nov. '03	2 75 p. j.	6 mai '83	16 nov. '03 *23 sept. '03
Taylor, Edgar	do	16 mai '04	2 75 p. j.	20 mars '77	16 mai '04 *17 fév. '04
Ivory, Thos. George	do	30 juin '04	2 75 p. j.	6 juil '77	30 juin '04 *3 mai '04
Bowie, James T	do	19 août '04	2 75 p. j.	16 mars '81	19 août '04 *2 juil '04
Gardiner, James	do	21 déc. '04	2 75 p. j.	2 mars '82	21 déc. '04 *12 août '04
Hoop, Frederick	do	2 mai '05	2 50 p. j.	23 nov. '80	2 mai '05 *18 fév. '05
Barrett, Arthur W	do	15 mai '05	2 25 p. j.	28 nov. '80	15 mai '05 *16 fév. '05
Hall, Frank	do	23 juin '05	2 50 p. j.	29 avr. '84	23 juin '05 *27 avr. '05
Logan, William King	do	15 juil '05	2 50 p. j.	17 sept. '81	15 juil '05 *25 mai '05
Fuller, Ernest Lindsay J	do	26 juil '05	2 50 p. j.	17 août '80	26 juil '05 *4 juil '05
Hawkins, Albert Edward	do	26 oct. '05	2 50 p. j.	13 nov. '79	26 oct. '05 *26 mai '05
Lewis, David John	do	26 oct. '05	2 50 p. j.	11 avr. '82	26 oct. '05 *4 juil '05
Bennett, Charles	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	9 oct. '84	13 déc. '05 *23 mai '05
Hosea, James C	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	17 avr. '81	13 déc. '05 *24 mai '05
Crowther, Alfred	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	25 sept. '80	13 déc. '05 *25 mai '05
Newman, Percy George	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	11 déc. '78	13 déc. '05 *25 mai '05
Toal, David	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	31 mars '81	13 déc. '05 *25 mai '05
Ross, Roderick Finlayson	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	25 août '81	13 déc. '05 *13 juil '05
Aitken, James Rodger	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	2 juin '82	13 déc. '05 *24 juil '05
Hoop, William Henry	do	13 déc. '05	2 50 p. j.	27 mai '78	13 déc. '05 *25 août '05
Muir, Hugh Wilson	do	6 fév. '06	2 50 p. j.	16 mars '82	6 fév. '06 *9 nov. '05
Boswell, John	do	6 fév. '06	2 50 p. j.	19 mars '81	6 fév. '06 *13 nov. '05
Elrick, John Allan	do	6 fév. '06	2 50 p. j.	1er mai '82	6 fév. '06 *20 nov. '05
Caldwell, John	do	10 juil '06	2 50 p. j.	17 oct. '79	10 juil '06 *23 mai '06
Todd, Andrew E	do	23 juil '06	2 50 p. j.	11 juil '82	23 juil '06 *29 mars '06
McPherson, Alexander	do	11 sept. '06	2 50 p. j.	14 août '79	11 sept. '06 *12 juil '06
Rogers, Frederick G	do	26 sept. '06	2 50 p. j.	22 avr. '85	26 sept. '06 *25 mai '06
Owen, Frederick B	do	26 sept. '06	2 50 p. j.	30 jan. '81	27 sept. '06 *27 juin '06
Buchan, Andrew	do	26 sept. '06	2 50 p. j.	11 mars '82	26 sept. '06 *7 juil '06
Miller, Sidney	do	26 déc. '06	2 50 p. j.	24 août '80	26 déc. '06 *10 mai '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Leon, Nathan	Facteur	26 déc. '06	2 50 p. j.	10 jan. '83	26 déc. '06 *9 juil '06
McGregor, Alexander R	do	30 jan. '07	2 50 p. j.	27 oct. '81	30 jan. '07 *1er août'06
Metcalf, John B	do	30 jan. '07	2 50 p. j.	28 déc. '82	30 jan. '07 *6 déc. '06
Jamieson, Elliott M	do	30 jan. '07	2 50 p. j.	27 mars '79	30 jan. '07 *8 déc. '06
Hale, Joseph	do	16 fév. '07	2 50 p. j.	19 fév. '86	16 fév. '07 *20 déc. '06
Preston, Chester	do	16 fév. '07	2 50 p. j.	20 juil '79	16 fév. '07 *10 jan. '07
Graham, Henry	do	27 mars '07	2 50 p. j.	24 déc. '84	27 mars '07 *4 fév. '07
Thomson, Alfred T	do	27 avr. '07	2 25 p. j.	27 déc. '82	27 avr. '07 *6 jan. '07
Mortimer, Richard	do	27 avr. '07	2 25 p. j.	9 août '84	27 avr. '07 *8 jan. '07
Webster, John Thomas	do	1er août '07	2 25 p. j.	27 jan. '85	1er août '07 *15 avr. '07
Hitchen, James Edgar	do	1er août '07	2 25 p. j.	21 nov. '82	1er août '07 *15 avr. '07
Walsh, John	do	1er sept. '07	2 25 p. j.	24 juin '80	1er sept. '07 *16 avr. '07
Metcalf, Charles Henry	do	1er sept. '07	2 25 p. j.	23 oct. '79	1er sept. '07 *15 avr. '07
Hooper, Harold Poole	do	7 sept. '07	2 25 p. j.	13 déc. '80	7 sept. '07 *16 juin '07
Johnston, Joseph Victor	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	2 nov. '82	1er oct. '07 *17 avr. '07
Bentham, John Robert	do	20 jan. '08	2 25 p. j.	2 jan. '85	20 jan. '08 *9 jan. '08
Lymburn, James Forsyth	do	20 jan. '08	2 25 p. j.	3 jan. '86	20 jan. '08 *12 jan. '08
Hinds, Walter	do	8 mars '08	2 25 p. j.	8 oct. '84	8 mars '08 *13 fév. '08
Stephenson, James	do	30 sept. '08	2 25 p. j.	5 août '82	30 sept. '08 *18 mars '08
Baker, James Frederick	do	30 oct. '08	2 25 p. j.	10 déc. '79	30 oct. '08 *16 mars '08
Gibbs, Harry	do	30 oct. '08	2 25 p. j.	6 déc. '80	30 oct. '08 *16 mars '08
Lake, Sidney	do	30 oct. '08	2 25 p. j.	30 déc. '78	30 oct. '08 *16 mars '08
Stephen, John	do	12 jan. '09	2 25 p. j.	29 déc. '85	12 jan. '09 *5 jan. '09
Moore, William George	do	12 jan. '09	2 25 p. j.	20 juin '84	12 jan. '09 *5 jan. '09
MacNaughton, Wm. Trueman	do	24 fév. '09	2 25 p. j.	6 juil '81	24 fév. '09 *24 sept. '08
Richmond, Jacob	do	28 mars '09	2 25 p. j.	3 août '84	28 mars '09 *1er oct. '08
Durward, Robert	do	29 mars '09	2 25 p. j.	8 nov. '85	29 mars '09 *7 déc. '08
Ross, Bruce Adamson	do	28 oct. '09	2 00 p. j.	27 sept. '84	28 oct. '09 *1er avr. '09
Goldstein, Nathan	do	28 oct. '09	2 00 p. j.	7 juin '87	28 oct. '09 *3 avr. '09
Beale, John Edward	do	28 oct. '09	2 00 p. j.	16 août '83	28 oct. '09 *5 avr. '09
Phimister, Alexander	do	18 nov. '09	2 00 p. j.	16 avr. '86	18 nov. '09
Mills, Henry	do	25 mars '10	2 00 p. j.	24 mai '81	25 mars '10 *17 mai '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Main, James	Facteur	1er avr. '10	2 00 p. j.	22 août '82	1er avr. '10 *6 déc. '09
Orr, John	do	5 avr. '10	2 00 p. j.	21 oct. '85	5 avr. '10
Boyd, William	do	13 avr. '10	2 00 p. j.	31 déc. '80	13 avr. '10
Rogers, Harry Legg	do	26 avr. '10	2 00 p. j.	12 juil '82	26 avr. '10
Hotchin, Ernest	do	22 juin '10	2 00 p. j.	10 juil '83	22 juin '10
Cunningham, John	do	14 juil '10	2 00 p. j.	3 déc. '81	14 juil '10
Wellerman, Joseph	do	14 juil '10	2 00 p. j.	27 fév. '87	14 juil '10
Gibbs, Walter Cyril Brandreth	do	22 juil '10	2 00 p. j.	28 mars '88	22 juil '10 *22 mars '10
Morrison, Angus	do	25 août '10	2 00 p. j.	29 sept. '80	25 août '10
Williams, Alex	do	30 août '10	2 00 p. j.	9 déc. '86	30 août '10
Thomson, Alex. Gilchrist	do	1er jan. '11	2 00 p. j.	17 déc. '81	1er jan. '11 *25 avr. '10
Duguid, William	do	28 mars '11	2 00 p. j.	12 juin '86	28 mars '11 *10 oct. '10
Davey, Peter Harold	do	28 mars '11	2 00 p. j.	4 sept. '86	28 mars '11 *18 oct. '10
Merriott, Harry George	do	17 fév. '11	2 00 p. j.	21 sept. '84	17 fév. '11
McIntyre, Archibald	do	18 fév. '11	2 00 p. j.	14 août '85	18 fév. '11
Sutton, Walter Thomas	do	21 fév. '11	2 00 p. j.	15 déc. '87	21 fév. '11
Pearce, Joseph George	do	21 fév. '11	2 00 p. j.	23 juil '85	21 fév. '11
Main, George Knowles	do	21 fév. '11	1 75 p. j.	27 juin '84	21 fév. '11
Hawkins, Wm. Henry	do	23 fév. '11	1 75 p. j.	29 mars '83	23 fév. '11
Mintz, Benjamin	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	7 avr. '87	1er avr. '11 *11 avr. '10
Boyd, David Cathro	do	1er juil '11	1 75 p. j.	8 avr. '85	10 nov. '10 *14 sept. '10
Sutton, Edgar William	Messager	26 oct. '94	2 75 p. j.	15 sept. '67	26 oct. '94 *9 août '93
Buckingham, Richard	Chargeur	12 fév. '03	2 75 p. j.	26 avr. '72	12 fév. '03 *2 déc. '02
Coutu, Chas. Edward	do	1er jan. '04	2 75 p. j.	5 juil '77	1er jan. '04 *27 oct. '03
Tomlinson, Joseph G.	do	22 sept. '04	2 75 p. j.	22 sept. '75	22 sept. '04 *12 juil '04
Noble, Alexander	do	26 déc. '06	2 50 p. j.	7 nov. '82	26 déc. '06 *1 oct. '06
Gorrell, George J.	do	16 fév. '07	2 50 p. j.	22 déc. '78	16 fév. '07 *17 jan. '07
Thomson, William	do	28 fév. '07	2 50 p. j.	17 déc. '82	28 fév. '07 *5 jan. '07
Burton, Charles	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	26 jan. '80	1er oct. '07 *22 août '07
Naylor, Harry	do	20 jan. '08	2 25 p. j.	21 juin '81	20 jan. '08 *5 jan. '08
While, Walter John	do	1er avr. '07	2 25 p. j.	21 juin '85	1er avr. '07 *2 août '06

BUREAU DE POSTE DE BRANDON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Campbell, Kenneth	Directeur de la poste.	1er oct. '09	2,200 00	22 nov. '54	11 jan. '01
Porterfield, George	Sous-directeur de la poste.	1er oct. '09	1,600 00	17 déc. '78	1er oct. '09 *— mai '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE BRANDON.— Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Nicholas, Margaret	Commis de 3e cl. cadette.	1er oct. '10	700 00	22 mai '82	1er oct. '09 *27 août '05
Wilcox, Charles Price	do	1er oct. '10	700 00	2 mars '68	1er oct. '09 *—août '07
Allen, George McKay	do	1er oct. '10	700 00	5 nov. '88	1er oct. '09 *— oct. '05
Munn, William James	do	1er oct. '10	700 00	4 mai '86	1er oct. '09 *— oct. '06
Barton, Bertha Jane	Commis de 4e cl.	1er oct. '09	600 00	24 fév. '80	1er oct. '09 *— août '05
Postlethwaite, Ada Annie	do	1er oct. '09	600 00	30 jan. '82	1er oct. '09 *— août '07
Treherne, Albert Edward	Timbreur et trieur.	1er juin '10	500 00	8 juil '90	1er juin '10 *10 jan. '10
Erickson, Herbert	Facteur	20 nov. '07	2 25 p. j.	1er oct. '82	20 nov. '07
Gregory, Harold	do	22 nov. '07	2 25 p. j.	17 juil '81	22 nov. '07
Saggers, Frank	do	2 déc. '07	2 25 p. j.	4 juin '83	2 déc. '07
Knight, Henry	do	19 mars '08	2 25 p. j.	18 août '88	19 mars '08 *20 nov. '07
Stewart, Edw. Wybrantz	do	10 mars '09	2 25 p. j.	4 juil '82	10 mars '09 *12 fév. '09
McKenzie, Donald	do	13 avr. '10	2 00 p. j.	19 jan. '81	13 avr. '10
Ingham, Herbert	do	18 avr. '10	2 00 p. j.	25 août '82	18 avr. '10

BUREAU DE POSTE DE REGINA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Nicoll, John	Directeur de la poste.	1er oct. '09	3,250 00	10 nov. '62	1er oct. '09 *1er août '06
Bell, George Melrose	Sous-directeur de la poste.	1er oct. '10	1,800 00	6 sept. '84	23 fév. '04 *1er fév. '04
McIntyre, William C	Commis de 3e cl. cadette.	1er oct. '09	800 00	3 août '81	1er oct. '09 *16 oct. '05
Labelle, Leo J. G	do	1er oct. '10	700 00	15 mars '86	1er oct. '09 *12 oct. '06
Evans, Percy Douglas	do	1er oct. '10	700 00	5 déc. '83	1er oct. '09 *14 mars '07
Swift, John Charles	Commis de 4e cl.	1er oct. '10	550 00	24 juin '82	1er oct. '09 *21 août '08
Parker, John	do	1er oct. '10	550 00	6 août '79	1er oct. '09 *8 avr. '09
Muirhead, Alexander	do	1er oct. '10	550 00	27 sept. '88	1er oct. '09 *10 mai '09
Sparrow, Frank Burnaby	do	1er oct. '10	550 00	13 juil '80	1er oct. '09 *2 juil '09
MacNeil, Charles Grant	do	1er oct. '10	550 00	12 déc. '90	1er oct. '09 *2 août '09
Rankin, Leonard Dixon	do	1er oct. '10	550 00	25 mai '91	1er oct. '09 *14 août '09
Vermilyea, Wilfred	Timbreur et trieur.	1er juin '10	500 00	4 juin '85	1er juin '10 *22 avr. '10
Symonds, George Edward	Facteur	1er juin '09	2 00 p. j.	28 déc. '82	1er juin '09
Brodt, Karl	do	1er juin '09	2 00 p. j.	14 sept. '83	1er juin '09
Lennox, William	do	1er juin '09	2 00 p. j.	11 déc. '86	1er juin '09
Wilde, John Harry	do	1er juin '09	2 00 p. j.	1er déc. '79	1er juin '09
Fraser, Alexander	do	7 avr. '10	2 00 p. j.	26 oct. '86	7 avr. '10
Nish, William	do	29 août '10	2 00 p. j.	20 oct. '86	29 août '10
Grant, Eric Wm	do	6 déc. '10	2 00 p. j.	6 nov. '89	6 déc. '10
Armstrong, John William	Chargeur	9 nov. '09	2 00 p. j.	10 déc. '81	9 nov. '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Moose Jaw.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Wedman, Otto	Facteur	19 oct. '10	2 00 p. j.	3 août '81	19 oct. '10
Miller, Jas. M	do	19 oct. '10	2 00 p. j.	28 mars '83	19 oct. '10
Hunt, Tom	do	19 oct. '10	2 00 p. j.	28 sept. '88	19 oct. '10
Beesly, Herbert	do	19 oct. '10	2 00 p. j.	30 sept. '83	19 oct. '10
Herrod, Jno	do	17 mars '11	2 00 p. j.	28 avr. '88	17 mars '11
Bureau de Poste de Saskatoon.					
Brant, Wm. Jno	Facteur	28 juin '10	2 00 p. j.	5 jan. '85	28 juin '10
Marr, Andrew	do	28 juin '10	2 00 p. j.	11 déc. '87	28 juin '10
Govan, Ebenezer	do	28 juin '10	2 00 p. j.	17 avr. '86	28 juin '10
Wager, F. Earl	do	28 juin '10	2 00 p. j.	4 avr. '86	28 juin '10
Dunnington, Wm	do	28 juin '10	2 00 p. j.	10 déc. '81	28 juin '10
Bureau de Poste de Calgary.					
King, George C	Directeur de la poste.	1er mai '07	3,500 00	23 avr. '48	— avr. '85
Hamly, John S	Sous-directeur de la poste.	1er mai '07	2,200 00	30 juin '61	1er mai '07 *11 déc. '06
Elson, Edward Byron	Commis de 2e cl. aînée.	1er juin '10	1,000 00	21 mars '63	7 jan. '95 *12 avr. '94
Stagg, George Alfred	Commis de 2e cl. cadette.	1er avr. '09	1,000 00	12 jan. '75	1er août '00 *7 déc. '99
Stewart Fred'k David	do	1er juin '10	900 00	28 juil '84	1er jan. '04 *30 jan. '03
Toye, Walter Thos	do	1er avr. '11	900 00	7 fév. '79	1er fév. '05 *6 sept. '04
Hives, Wifrid Ernest	Commis de 3e cl. aînée.	1er oct. '10	800 00	15 sept. '76	24 jan. '07 *25 mai '06
Cousins, Frederick Wm	do	1er mars '11	800 00	7 mars '89	1er mai '07 *15 mai '05
Sturrup, Cecil	do	1er mars '11	750 00	5 nov. '83	1er mai '07 *19 mars '06
Holmes, Frederick	do	1er mars '11	800 00	25 nov. '85	1er mai '07 *24 mars '06
Hamblin, John E	do	1er mars '11	800 00	8 fév. '76	1er mai '07 *4 avr. '06
Aitken, Archie Peter	do	1er mars '11	800 00	17 août '79	1er mai '07 *26 mai '06
Brown, William Robert	do	1er mars '11	800 00	9 sept. '79	1er mai '07 *1er août '06
Goode, Octavius	do	1er mars '11	800 00	12 juil '77	1er mai '07 *11 août '06
Aitkens, Allen Dundee	do	1er mars '11	800 00	17 avr. '83	1er mai '07 *10 déc. '06
Peacock, Ida May	do	1er mars '11	800 00	3 déc. '85	1er mars '08 *21 juin '04
Tuck, William LeGros	do	1er mars '11	800 00	19 déc. '74	1er mai '07 *1er oct. '04
King, Edward	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '10	700 00	10 juil '85	1er juin '07 *23 mars '07
Scott, George John	do	1er juil '10	700 00	24 avr. '86	1er déc. '07 *8 juil '07
Bird, George Francis	do	1er juil '10	700 00	25 avr. '75	1er déc. '07 *29 juil '07
Speechly, James Taylor	do	1er juil '10	700 00	10 sept. '88	1er sept. '07 *15 août '07
Blackmore, Ernest Henry	do	1er juil '10	700 00	20 jan. '78	1er déc. '07 *18 nov. '07
Cheney, Henry LeGros	do	1er juil '10	700 00	24 août '78	23 oct. '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE CALGARY.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Taylor, Herbert Festus......	Commis de 3e cl. cadette.	1er oct. '10	700 00	26 août '80	7 sept. '07 *23 mai '07
Wheeler, Henry James........	do	1er jan. '11	700 00	13 déc. '79	7 sept. '07 *29 mai '07
Clandillon, Wm. Paul........	Commis de 4e cl.	1er avr. '10	650 00	6 mars '82	1er avr. '09 *22 mars '09
McGarry, Mary Gertrude....	do	1er jan. '11	550 00	5 juin '81	27 déc. '09 *13 mai '07
Gully, Francis Edward........	do	1er jan. '11	676 00	13 sept. '80	29 déc. '08 *23 juin '08
Cunningham, Struthers Caggie	do	1er jan. '11	676 00	14 fév. '87	28 sept. '08 *25 juin '08
Holden, Herbert.............	do	1er jan. '11	676 00	2 déc. '79	6 oct. '08 *11 sept. '08
Lee, William................	do	1er jan. '11	676 00	22 jan. '84	10 mars '09 *22 sept. '08
Chudley, Ernest George.....	Timbreur et trieur.	1er juin '10	500 00	23 oct. '81	1er juin '10 *25 oct. '09
Riddell, David Alex..........	do	1er juin '10	500 00	4 sept. '85	1er juin '10 *2 nov. '09
Hill, Roland Clark...........	do	1er juin '10	500 00	1er oct. '89	1er juin '10 *11 mai '09
Pennell, William.............	do	1er juin '10	500 00	14 sept. '86	1er juin '10 *27 jan. '10
Court, Wm. George..........	do	1er juin '10	500 00	20 juin '85	1er juin '10 *2 fév. '10
Horne, Walter..............	do	1er juin '10	500 00	25 fév. '93	1er juin '10 *1er avr. '10
Cummor, Royden Vanhan...	do	1er juin '10	500 00	5 déc. '92	1er juin '10 *8 avr. '10
Curliss, Harry Gartley........	do	26 déc. '10	500 00	23 jan. '93	26 déc. '10 *25 juil '10
Packman, Fred'k............	do	26 déc. '10	500 00	2 jan. '88	26 déc. '10 *28 avr. '10
Webster, Wm. Walter........	do	26 déc. '10	500 00	28 jan. '82	26 déc '10 *1er août '10
Brown, James Thomas......	Facteur...........	20 jan. '94	2 75 p. j.	26 sept. '66	20 jan. '94 *1er juil '93
Rackham, Herbert...........	do	10 juin '07	2 25 p. j.	18 sept. '83	10 juin '07
Reid, Alexander.............	do	10 juin '07	2 25 p. j.	7 mai '78	10 juin '07
Little, Robert Buchanan.....	do	1er août '07	2 25 p. j.	25 déc. '81	1er août '07 *1er juil '07
Fassnidge, Ernest Jas........	do	1er nov. '07	2 25 p. j.	14 jan. '85	1er nov. '07 *14 août '07
Brown, John Robson........	do	2 nov. '07	2 25 p. j.	23 avr. '78	2 nov. '07 *7 oct. '07
Goldberg, Solomon..........	do	27 mai '08	2 25 p. j.	30 mars '85	27 mai '08 *1er mai '08
Harris, Edwin...............	do	10 jan. '10	2 00 p. j.	31 juil '82	10 jan. '10 *25 mai '09
Doling, Richard Henry......	do	10 jan. '10	2 00 p. j.	3 fév. '81	10 jan. '10 *1er jan. '10
Neale, Ewart Wm...........	do	10 jan. '10	2 00 p. j.	20 sept. '88	10 jan. '10 *1er jan. '10
Gulliver, Alfred.............	do	10 jan. '10	2 00 p. j.	8 nov. '84	10 jan. '10 *1er jan. '10
Bushell, Fred'k George......	do	6 juil '10	2 00 p. j.	9 sept. '83	6 juil '10
Rackham, Frederick.........	do	1er août '10	2 00 p. j.	1er jan. '89	1er août '10 *26 avr. '10
Fassnidge, Robert...........	do	11 août '10	2 00 p. j.	9 mai '81	11 août '10
Lauder, Robert Joseph......	do	20 sept. '10	2 00 p. j.	21 sept. '78	26 déc. '06 *27 août '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Calgary.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Jones, Harry	Facteur	16 nov. '10	2 00 p. j.	11 mars '86	16 nov. '10
Patton, John Edward	do	22 déc. '10	2 00 p. j.	3 juin '89	22 déc. '10
Gardener, Fred'k George	do	3 jan. '11	2 00 p. j.	16 nov. '85	10 jan. '10 *8 nov. '09
Watson, Frederick	do	6 mars '11	1 75 p. j.	14 août '89	6 mars '11
Lawson, Wm. James	do	14 mars '11	1 75 p. j.	11 sept. '92	14 mars '11
Evans, Herbert John	do	22 mars '11	1 75 p. j.	16 oct. '84	22 mars '11
Pinchbeck, O. J	do	15 mars '11	1 75 p. j.	28 avr. '86	15 mars '11
Rooth, H. N	do	23 mars '11	1 75 p. j.	31 août '88	23 mars '11
Relf, Geo. F	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	23 juil '85	1er avr. '11
Driver, George	Prép. aux boîtes à lettres.	1er avr. '10	2 00 p. j.	16 fév. '83	1er avr '10
Sharp, Sidney William	do	16 juil '10	2 00 p. j.	5 août '86	16 juil '11
Crumblehume, Frederic	Chargeur	1er fév. '11	1 75 p. j.	4 sept. '85	15 mai '11 *1er fév. '11
Cheney, B	do	8 fév. '11	1 75 p. j.	4 août '89	8 fév. '11

Bureau de Poste de Lethbridge.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Masson, Alexander	Facteur	1er avr. '11	1 75 p. j.	29 juin '91	1er avr. '11
Ferguson, Colin	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	26 août '86	1er avr. '11
Cooper, Edward Chas	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	11 déc. '81	1er avr. '11
Masson, George	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	13 fév. '88	1er avr. '11
Lothian, Alexander	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	10 jan. '84	1er avr. '11
Gilson, William	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	16 avr. '86	1er avr. '11

Bureau de Poste de Edmonton.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
May, Alexander	Directeur de la poste.	1er mai '07	2,800 00	30 août '63	12 mai '06
Cairns, Arthur E	Sous-directeur de la poste.	1er mai '07	2,000 00	6 jan. '63	1er mai '07 *25 juin '06
Cryderman, Manley Reuben	Commis de 2e cl. cadette.	1er juil '10	900 00	3 oct. '75	25 mars '08 *30 août '06
Venner, George Arthur	Commis de 3e cl. aînée.	1er juin '10	800 00	3 nov. '79	1er mai '07 *1er juin '06
Stark, Alexander Bruce	do	1er jan. '11	800 00	18 nov. '81	1er jan. '08 *20 fév. '06
Stobie, William	do	1er jan. '11	800 00	2 jan. '81	1er mai '07 *23 avr. '06
McKenzie, Alexander R	do	1er jan. '11	800 00	27 juil '84	1er mai '07 *12 juil '06
Jamieson, John G	do	1er jan. '11	800 00	8 mai '79	1er mai '07 *8 sept. '06
Crook, Frank	do	1er jan. '11	800 00	5 juil '78	1er mai '07 *5 jan. '07
Talbot, Harry David	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '10	700 00	22 mai '72	1er mai '07 *11 déc. '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE EDMONTON.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Venner, Wilfrid J	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '10	700 00	12 oct. '85	1er juin '07 *18 avr. '07
Falconer, John Soutar	do	1er juil '10	700 00	31 août '84	1er oct. '07 *28 août '07
Cook, James	do	1er juil '10	700 00	20 août '84	25 sept. '07 *2 sept. '07
Tessier, Joseph Napoleon	do	1er juil '10	700 00	7 mars '87	6 août '06
Haythorne, Francis Richard	do	1er oct. '10	700 00	6 août '80	1er mai '07 *9 mars '07
Simpson, Cecil Eric	Commis de 4e cl.	1er jan. '11	676 00	18 mars '87	1er jan. '09 *13 oct. '08
Greaves, Chas. Ernest	do	1er jan. '11	676 00	30 avr. '81	18 mars '09 *23 fév. '09
Third, Alfred Ernest	do	1er jan. '11	676 00	5 jan. '92	18 avr. '09 *23 mars '09
Perraton, Walter	do	1er jan. '11	550 00	7 déc. '87	27 déc. '09 *28 fév. '09
Bagshawe, Geo. Wynter	do	1er jan. '11	550 00	10 oct. '82	27 déc. '09 *28 mai '09
Pelletier, Albertine	do	1er avr. '11	500 00	13 mai '82	26 déc. '10 *8 nov. '09
McKenzie, Alexander	Timbreur et trieur.	26 déc. '10	500 00	5 mars '83	26 déc. '10 *15 déc. '09
Perraton, Cecil Edwin	do	1er juin '10	500 00	3 nov. '90	1er juin '10 *11 avr. '10
Fraser, Allan Melville	do	1er juil '10	626 00	8 avr. '87	27 déc. '09 *15 juil '09
Forrest, Albert Mathias	Facteur	1er juin '07	2 25 p. j.	11 fév. '78	1er juin '07 *11 avr. '07
Berry, William Ernest	do	1er juin '07	2 25 p. j.	2 oct. '88	1er juin '07 *3 mai '07
Birt, George Wallace	do	1er juin '07	2 25 p. j.	7 août '84	1er juin '07 *3 mai '07
Cass, Irvin J	do	1er juin '07	2 25 p. j.	26 nov. '81	1er juin '07 *3 mai '07
Lambertson, Roy Marvin	do	1er juin '07	2 25 p. j.	21 sept. '84	1er juin '07 *6 mai '07
Bodnaruk, Eli	do	16 oct. '07	2 25 p. j.	17 juil '80	16 oct. '07 *20 sept. '07
Ramsay, David Peters	do	1er mai '08	2 25 p. j.	11 mai '85	25 sept. '07 *2 sept. '07
Campbell, Alexander Duncan	do	30 déc. '08	2 25 p. j.	30 mai '85	30 déc. '08 *3 déc. '08
Falconer, William	do	17 mars '09	2 25 p. j.	7 juil '86	17 mars '09 *23 fév. '09
Cross, Alfred	do	5 août '09	2 00 p. j.	23 fév. '84	5 août '09
Young, Charles Henry	do	1er mai '10	2 00 p. j.	4 déc. '82	1er mai '10 *8 déc. '09
Leonard, Francis Edward	do	9 juil '10	2 00 p. j.	1er déc. '81	9 juil '10
Gerrie, William	do	25 juil '10	2 00 p. j.	25 avr. '85	25 juil '10
Docherty, George	do	2 août '10	2 00 p. j.	14 juin '82	2 août '10
Southgate, George Alfred	do	29 juil '10	2 00 p. j.	29 mars '83	29 juil '10
Bissett, Alexander	do	10 nov. '10	2 00 p. j.	5 mars '64	10 nov. '10
Ouimet, Henry	do	5 jan. '11	1 75 p. j	12 août '88	5 jan. '11
Dickson, G. A	do	1er mars '11	2 00 p. j.	12 jan. '85	1er mars '11
Duke, John Willie	Chargeur	1er juil '10	2 00 p. j.	20 août '86	1er juil '10 *19 juil '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de New Westminster.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Morrow, George	Facteur	15 juin '09	2 00 p. j.	26 déc. '80	15 juin '09
Press, Frederick Wm. B	do	15 juin '09	2 00 p. j.	6 avr. '89	15 juin '09
Sayce, William John	do	15 juin '09	2 00 p. j.	12 juin '83	15 juin '09
Broughton, Harold	do	2 sept. '09	2 00 p. j.	30 nov. '81	2 sept. '09
Rogers, William Hugh	do	7 mars '10	2 00 p. j.	13 juin '80	7 mars '10
McDell, John	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	7 nov. '81	1er avr. '11

Bureau de Poste de Vancouver.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Macpherson, Robert George	Directeur de la poste.	17 sept. '08	4,000 00	28 jan. '66	17 sept. '08
Harrison, Francis Edgar	Sous-directeur de la poste.	7 jan. '95	2,400 00	1er fév. '61	1er sept. '84 *2 sept. '84
Rutherford, James	Commis de 1er cl.	1er juil '07	1,500 00	5 fév. '52	21 sept. '83
Butler, Robert James	do	1er oct. '08	1,400 00	23 nov. '67	1er jan. '87 *3 jan. '84
Cornwall, Sam. Challace	do	1er jan. '09	1,250 00	14 juil '66	7 jan. '95 *10 jan. '95
Creagh, Louis Lancelot	do	1er jan. '11	1,200 00	17 sept. '80	30 avr. '01 *22 mai '99
Wilson, William Hugh	Commis de 2e cl. aînée.	1er jan. '11	1.000 00	28 déc. '75	1er août '00 *28 mars '98
Marshallsay, John Barber	Commis de 2e cl. cadette.	1er jan. '10	950 00	4 avr. '68	30 avr. '01 *29 mai '00
Hargreaves, Harold	do	1er avr. '11	900 00	31 août '80	22 sept. '04 *22 fév. '04
McConaghy, James Archibald	do	1er avr. '11	900 00	6 août '82	20 mai '02 *6 fév. '02
Edwards, William	do	1er avr. '11	900 00	24 juin '80	21 jan. '04 *24 fév. '03
Jones, John W	do	1er avr. '11	900 00	25 jan. '78	1er fév. '05 *22 août '04
Cross, Thomas H	Commis de 3e cl. aîneé.	1er jan. '09	850 00	nov. '53	31 mai '04 *28 nov. '98
Devane, Maurice Lee	do	1er avr. '09	900 00	27 oct. '80	1er fév. '02 *11 nov. '01
Lee, James F. T	do	1er avr. '09	900 00	1er déc. '80	1er fév. '05 *1er juin '04
Storey, Chas. Crosby	do	1er oct. '09	850 00	25 déc. '88	29 mars '06 *30 oct. '05
McAlister, Edward	do	1er oct. '09	850 00	19 mai '87	10 mai '06 *7 avr. '05
Carr, Frank E	do	1er avr. '11	800 00	19 déc. '86	7 déc. '06 *11 déc. '06
Reid, Hugh S	do	1er avr. '11	800 00	28 jan. '89	7 déc. '06 *17 avr. '06
Lyon, Hugh S	do	1er avr. '11	800 00	8 jan. '85	7 déc. '06 *27 août '06
Davidson, Alexander E	do	1er avr. '11	800 00	18 mars '84	7 déc. '06 *27 sept. '06
Keist, William John	do	1er avr. '11	800 00	21 mars '88	7 déc. '06 *7 juil '06
Beckett, James H	do	1er avr. '11	800 00	4 nov. '87	24 jan. '07 *29 août '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE VANCOUVER.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Middlemiss, Frederick H.	Commis de 3e cl. cadette.	1er avr. '10	750 00	22 mars '86	3 fév. '05 *16 juil '04
Anderson, Thomas	do	1er juil '10	700 00	12 déc. '77	1er avr. '07 *5 jan. '07
Cook, Carroll	do	1er oct. '10	800 00	22 jan. '85	6 fév. '06 *22 juil '05
Boecher, Geo. Herbert	do	1er oct. '10	700 00	21 déc. '85	14 jan. '09 *19 déc. '08
Grant, George A	do	1er jan. '11	700 00	14 mars '82	8 mai '07 *16 mars '07
Quinn, Alex. Fillmore	do	1er jan. '11	700 00	5 août '82	1er juil '07 *7 juin '07
Selwood, Archibald	do	1er jan. '11	700 00	16 jan. '81	1er juil '07 *10 juin '07
Edge, Frank	do	1er jan. '11	700 00	30 mars '88	7 sept. '07 *2 juil '07
Catterall, John Albert	do	1er jan. '11	700 00	25 juil '80	25 nov. '07 *26 sept. '07
Wright, Arthur Ramsay	do	1er jan. '11	700 00	16 mai '90	9 avr. '08 *14 mars '08
McKinnon, Daniel	do	1er jan. '11	700 00	13 août '88	25 oct. '08 *13 août '08
Blair, Francis	do	1er jan. '11	700 00	1er avr. '91	1er nov. '08 *8 mai '08
Corkett, Ernest William	do	1er jan. '11	700 00	4 déc. '81	1er nov. '08 *27 juin '08
Maley, William Ross	do	1er jan. '11	700 00	23 sept. '87	23 août '08 *28 juil '08
Parkins, Jos. Frank	Commis de 4e cl.	1er oct. '10	550 00	8 sept. '84	6 juil '09
Whitehead, Ernest Harold	do	1er oct. '10	550 00	13 avr. '81	5 août '09
James, George Edmund	do	1er jan. '11	676 00	20 mars '90	1er jan. '09 *5 déc. '08
Sciarini, Herbert	do	1er jan. '11	550 00	21 mars '91	27 déc. '09 *18 août '09
Renwick, James	do	1er jan. '11	550 00	19 déc. '88	27 déc. '09 *10 août '09
Learmonth, Alexander	do	1er jan. '11	550 00	14 mai '89	27 déc. '09 *18 oct. '09
Glendinning, Wm	do	1er jan. '11	500 00	10 mai '85	1er jan. '11 *30 juin '10
LeMessurier, Frederick Wm.	Timbreur et trieur.	1er juin '10	626 00	13 déc. '78	16 mai '08 *21 avr. '08
Murray, John James	do	1er juin '10	500 00	19 avr. '86	1er juin '10 *28 fév. '10
Ogilvy, Chas. Samson	do	1er juin '10	500 00	24 juin '85	1er juin '10 *28 fév. '10
Longworth, Richard Wm.	do	1er juin '10	500 00	6 oct. '86	1er juin '10 *17 fév. '10
Oben, Arthur John	do	1er juin '10	500 00	12 juin '85	1er juin '10 *3 mars '10
Brooke, Basil Robt. Ferdinand	do	1er juin '10	500 00	1er sept. '87	1er juin '10 *1er avr. '10
Norris, Jack Alexander	do	1er juin '10	500 00	6 août '84	1er juin '10 *4 avr. '10
Evans, Frederick	do	1er juin '10	500 00	5 mai '88	1er juin '10 *14 avr. '10
Charbonneau, Jos. Anthinie.	do	1er juin '10	500 00	19 avr. '84	1er juin '10 *23 avr. '10
Murray, Eben Chesterfield.	do	1er juin '10	500 00	2 mai '86	1er juin '10 *2 mai '10
Greenwood, Chas. Fenwick Williams.	do	26 déc. '10	500 00	5 déc. '88	26 déc. '10 *28 fév. '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Vancouver.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Macdonald, Raymond Stuart	Timbreur et trieur.	26 déc. '10	500 00	24 jan. '89	26 déc. '10 *10 mai '10
Clements, Robert...........	do	26 déc. '10	500 00	27 août '83	26 déc. '10 *3 juin '10
O'Loughlin, Alfred Evert....	do	26 déc. '10	500 00	12 fév. '90	26 déc. '10 *5 juil '10
Williamson, Nicholas........	do	26 déc. '10	500 00	27 août '86	26 déc. '10 9 juil '10
Walker, Alex. Wallace Peden.	do	26 déc. '10	500 00	18 juin '85	26 déc. '10 *25 juil '10
Ellam, George..............	do	26 déc. '10	500 00	19 juin '91	26 déc. '10 *5 août '10
Pender, James.............	do	26 déc. '10	500 00	19 août '82	26 déc. '10 *19 sept. '10
Fernie, Albert Davidson.....	do	26 déc. '10	500 00	8 juil '90	26 déc. '10 *19 sept. '10
MacLeod, Roderick.........	do	26 déc. '10	500 00	20 fév. '81	26 déc. '10 22 sept. '10
Lush, Henry Farndell.......	do	26 déc. '10	500 00	3 déc. '84	26 déc. '10 *15 oct. '10
Howse, Thomas............	do	25 oct. '10	500 00	1er fév. '83	25 oct. '10
Malpas, Abiathar...........	Facteur..........	16 mai '93	2 75 p. j.	19 juin '56	16 mai '93 *9 jan. '90
Carr, George Phillip.........	do	31 mars '96	2 75 p. j.	— juil '53	31 mars '96 *1er fév. '95
Charlton, Charles Henry.....	do	30 avr. '01	2 75 p. j.	2 mars '63	30 avr. '01 *20 juil '99
Kilbank, Charles Thomas....	do	30 avr. '01	2 75 p. j.	25 déc. '62	30 avr. '01 *30 mai '00
Cruickshank, Geo. Alex......	do	3 juin '01	2 75 p. j.	15 oct. '53	3 juin '01 *1er jan. '99
Reid, Richard Nicolson......	do	20 mai '02	2 75 p. j.	8 juin '78	20 mai '02 *7 fév. '02
Squires, Wm. Archibald......	do	9 oct. '02	2 75 p. j.	28 sept. '77	9 oct. '02 *25 juil '02
Cross, Edward Henry.......	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	20 nov. '79	13 nov. '02 *14 mai '02
Reid, Duncan Roderick......	do	1er oct. '03	2 75 p. j.	— nov. '50	1er oct. '03 *1er fév. '95
Egan, William..............	do	15 juin '03	2 75 p. j.	23 sept. '77	15 juin '03 *28 avr. '03
Bellhouse, Edward..........	do	4 déc. '03	2 75 p. j.	7 fév. '81	4 déc. '03 *26 août '03
Churchill, George..........	do	1er jan. '04	2 75 p. j.	2 juil '84	1er jan. '04 *3 oct. '03
McCourt, George...........	do	1er jan. '04	2 75 p. j.	17 avr. '83	1er jan. '04 *13 nov. '03
Malacord, Arthur J.........	do	22 sept. '04	2 75 p. j.	23 sept. '74	22 sept. '04 *5 août '04
Round, Harold A...........	do	22 sept. '04	2 75 p. j.	9 sept. '85	22 sept. '04 *5 août '04
Fitch, Charles W...........	do	15 nov. '04	2 75 p. j.	6 avr. '82	15 nov. '04 *29 août '04
Carl, Louis Carter..........	do	6 fév. '06	2 50 p. j.	30 déc. '75	6 fév. '06 *1er jan. '06
Calderhead, Robert L. M.....	do	6 mars '06	2 50 p. j.	9 juin '83	6 mars '06 *11 jan. '06
Kemp, Leonard.............	do	1er juin '06	2 50 p. j.	6 jan. '80	1er juin '06 *12 avr. '06
Roy, John.................	do	11 sept. '06	2 50 p. j.	10 jan. '79	11 sept. '06 *13 juin '06
Coe, William B............	do	26 déc. '06	2 50 p. j.	6 déc. '82	26 déc. '06 *4 août '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Vancouver—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Hanson, Joseph	Facteur	28 fév. '07	2 50 p. j.	12 mars '77	28 fév. '07
Lock, Harry	do	28 fév. '07	2 25 p. j.	6 avr. '77	*14 nov. '06 28 fév. '07
McRae, Ronald A	do	27 mars '07	2 25 p. j.	9 juil '82	*6 déc. '06 27 mars '07
King, Alfred	do	27 avr. '07	2 25 p. j.	1er mars '77	*31 jan. '07 27 avr. '07
Sallows, Arthur T	do	8 mai '07	2 25 p. j.	20 fév. '85	*21 fév. '07 8 mai '07
Sparrow, Albert	do	8 mai '07	2 25 p. j.	17 nov. '82	*26 fév. '07 8 mai '07
Hague, Samuel C	do	†5 juin '07	2 25 p. j.	12 oct. '76	*9 avr. '07 5 juin '07
Edwards, Albert Frederick	do	27 juil '07	2 25 p. j.	3 juil '86	*20 avr. '06 27 juil '07
Pummell, Albert Ernest	do	7 sept. '07	2 25 p. j.	29 mars '84	*23 mai '07 7 sept. '07
Holland, Leonard	do	7 sept. '07	2 25 p. j.	14 fév. '88	*10 mai '07 7 sept. '07
Jones, John Richard	do	7 sept. '07	2 25 p. j.	11 oct. '87	*1er juin '07 7 sept. '07
Potter, Albert	do	7 sept. '07	2 25 p. j.	28 juin '86	*5 juin '07 7 sept. '07
Rivett, Ernest	do	7 sept. '07	2 25 p. j.	30 juin '84	*13 juin '07 7 sept. '07
Ashley, Thomas Henry	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	13 avr. '81	*21 juin '07 1er oct. '07
Aitken, William Patterson	do	21 sept. '07	2 25 p. j.	12 jan. '80	*4 juil '07 21 sept. '07
Buckley, Frank	do	14 fév. '08	2 25 p. j.	2 jan. '81	*26 août '07 14 fév. '08
Gostling, Leonard Bruce	do	30 juil '08	2 25 p. j.	27 avr. '88	30 juil '08
Hall, Charles	do	1er sept. '08	2 25 p. j.	30 juin '87	*16 avr. '08 *1er sept.'08
Hungerford, Orpen More	do	5 déc. '08	2 25 p. j.	21 avr. '83	16 avr. '08 5 déc. '08
Watson, Robert Alexander	do	27 fév. '09	2 25 p. j.	15 fév. '80	*13 mai '08 27 fév. '09
Morgan, Daniel	do	29 mars '09	2 25 p. j.	3 avr. '85	*3 fév. '09 29 mars '09
Harris, George Edwin	do	1er juin '09	2 00 p. j.	10 mai '81	1er juin '09
Prime, Arthur	do	21 juin '09	2 00 p. j.	12 déc. '79	*3 fév. '09 21 juin '09
Parkin, Thomas	do	28 juin '09	2 25 p. j.	19 nov. '81	28 juin '09
Kilbank, Charles V. C	do	28 juin '09	2 00 p. j.	23 mai '89	*6 fév. '09 28 juin '09
Dean, Henry	do	21 oct. '09	2 00 p. j.	31 juil '83	*23 mars '09 21 oct. '09
Benton, George	do	25 oct. '09	2 00 p. j.	6 oct. '82	*21 sept. '09 25 oct. '09
Nash, Stanley	do	9 nov. '09	2 00 p. j.	23 avr. '87	*31 mai '09 9 nov. '09
McGregor, John Welsh	do	3 déc. '09	2 00 p. j.	23 oct. '85	3 déc. '09
Read, George	do	4 déc. '09	2 00 p. j.	16 mars '84	4 déc. '09
McDougall, Alexander	do	29 jan. '10	2 00 p. j.	23 nov. '81	29 jan. '10
Brandon, Frederick	do	31 jan. '10	2 00 p. j.	8 jan. '87	31 jan. '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire. †Date de la nouvelle nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Vancouver.—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
McDonald, Wm. John	Facteur	16 fév. '10	2 00 p. j.	30 sept. '89	16 fév. '10
Harlock, Matthew Henry	do	11 mars '10	2 00 p. j.	8 juin '85	11 mars '10
Barker, Percival Montague	do	29 mars '10	2 00 p. j.	3 fév. '85	*4 mars '10 29 mars '10
Blake, George	do	1er avr. '10	2 00 p. j.	14 sept. '82	1er avr. '10
Davidson, Chas	do	1er avr. '10	2 00 p. j.	8 juin '80	*11 mars '10 1er avr. '10
Milestone, William	do	5 avr. '10	2 00 p. j.	31 mai '86	*8 mars '10 5 avr. '10
Bourne, Victor Albert	do	6 avr. '10	2 00 p. j.	30 nov. '85	6 avr. '10
Bell, Robert Arthur	do	20 avr. '10	2 00 p. j.	15 juin '84	20 avr. '10
Cass, John	do	2 mai '10	2 00 p. j.	9 août '85	2 mai '10
Whyte, Ernest	do	3 juin '10	2 00 p. j.	21 avr. '83	3 juin '10
Atkinson, Harry Ellerton	do	13 juin '10	2 00 p. j.	13 oct. '88	13 juin '10
Chantrell, Wm. Smithton	do	1er sept. '10	2 00 p. j.	19 oct. '83	1er sept. '10
Slight, James Sorbie	do	1er sept. '10	2 00 p. j.	14 oct. '88	*6 mai '10 1er sept. '10
Jarrett, Fred. David	do	1er sept. '10	2 00 p. j.	30 avr. '82	*18 mai '10 1er sept. '10
Buck, Maurice Walker	do	1er sept. '10	2 00 p. j.	12 avr. '87	*30 mai '10 1er sept. '10
Gibson, George Wm	do	1er sept. '10	2 00 p. j.	10 sept. '80	*26 mai '10 1er sept. '10
Macdonald, Archibald	do	1er sept. '10	2 00 p. j.	2 oct. '83	*25 juil '10 1er sept. '10
Gray, Thomas	do	1er sept. '10	2 00 p. j.	25 nov. '87	*11 août '10 1er sept. '10
Dobson, Bertram	do	10 sept. '10	2 00 p. j.	10 mai '88	*18 août '10 10 sept. '10
Barnes, James	do	26 sept. '10	2 00 p. j.	17 mai '86	26 sept. '10
Caldwell, Percy Ralph	do	8 oct. '10	2 00 p. j.	15 août '80	8 oct. '10
Trueman, Wm. Alex	do	21 oct. '10	2 00 p. j.	4 juil '81	*8 juil '10 21 oct. '10
Charlston, Jos. Leonard	do	10 nov. '10	2 00 p. j.	15 fév. '85	10 nov. '10
Caplin, Alfred H	do	20 jan. '11	1 75 p. j.	21 jan. '81	20 jan. '11
Davidson, Roderick	do	20 jan. '11	1 75 p. j.	29 sept. '81	*26 oct. '10 20 jan. '11
Keith, Jas	do	20 jan. '11	1 75 p. j.	22 mars '84	*1er oct. '10 20 jan. '11
Wight, Robert	do	1er fév. '11	1 75 p. j.	20 fév. '83	*12 oct. '10 20 jan. '11
White, Chas. Morris	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	17 juil '81	*26 oct. '10 1er avr. '11
Johnston, Alex. D	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	31 août '82	*1er nov. '10 1er avr. '11
Anderson, J. A	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	1er déc. '86	*11 nov. '10 1er avr. '11
McLellan, Alex	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	1er fév. '88	*1er mars'11 1er avr. '11
Griffiths, Jno	do	1er avr. '11	1 75 p. j.	10 fév. '83	*1er mars'11 1er avr. '11 *1er mars'11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Vancouver.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Kynoch, George Thow.......	Messager.........	26 sept. '08	2 25 p. j.	28 oct. '90	26 sept. '08 *1er sept.'08
Morgan, Marmaduke H.....	Chargeur.........	1er déc. '09	2 75 p. j.	14 oct. '70	7 déc. '95 *27 nov. '95
Wright, James.............	do	16 mai '08	2 25 p. j.	28 juil '84	16 mai '08 *21 avr. '08
Gudjohnsen, Peter..........	do	10 avr. '09	2 00 p. j.	24 juin '79	10 avr. '09 *15 mars '09
Prendergast, Matthew E.....	do	24 fév. '10	2 00 p. j.	13 oct. '91	24 fév. '10
Manders, Ernest...........	do	1er nov. '10	2 00 p. j.	13 mai '83	1er nov. '10 *11 avr. '10

Bureau de Poste de Victoria.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Shakespeare, Noah..........	Directeur de la poste.	2 jan. '88	2,800 00	26 jan. '39	2 jan. '88
Cairns, Thomas Alfred.......	Sous-directeur de la poste.	20 août '90	2,000 00	18 août '52	6 juin '82
Finlaison, Charles William...	Commis de 1er cl..	1er oct. '09	1,300 00	20 oct. '66	1er déc. '84 *1er déc. '82
Chadwick, Thomas.........	do	1er jan. '11	1,250 00	16 juil '63	15 déc. '80
Smith, James Sterling.......	Commis de 2e cl. aînée.	1er oct. '09	1,050 00	2 août '64	1er juil '87 *25 mars '87
Godson, Ernest.............	do	1er oct. '09	1,050 00	14 jan. '64	16 mai '93 *1er déc. '91
Shepheard, Berkeley Fred....	do	1er avr. '10	1,050 00	28 déc. '68	9 août '95 *8 déc. '91
Ray, Charles Edmond.......	Commis de 2e cl. cadette.	1er oct. '09	950 00	21 août '71	1er août '00 *10 nov. '90
Haynes, Ernest Miller.......	do	1er oct. '09	950 00	3 nov. '64	1er juin '01 *10 août '91
Hollins, John Moore.........	do	1er jan. '10	950 00	29 déc. '63	1er août '00 *18 mai '92
Black, James...............	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '07	850 00	10 juin '67	20 mars '00 *13 déc. '98
Walls, Horace Norris........	do	1er oct. '10	800 00	26 fév. '88	24 jan. '07 *12 oct. '05
Shaver, Fred'k Bruce........	do	1er oct. '10	800 00	31 déc. '80	17 avr. '07 *25 oct. '06
Newling, Harriette..........	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '06	800 00	29 avr. '55	12 fév. '03 *19 avr. '93
McRoberts, John Elliott.....	do	1er avr. '10	750 00	17 fév. '62	1er juil '87 *1er avr. '86
Parsons, Frederick Howard...	do	1er juil '10	700 00	4 août '85	4 nov. '07 *19 juil '07
Adams, Herbert William,.. .	do	1er juil '10	700 00	21 fév. '84	20 mars '08 *4 mars '08
Hartnell, William Chas.....	do	1er jan. '11	700 00	1er jan. '88	26 sept. '07 *2 sept. '07
Blackmore, Ernest Henry....	do	1er juil '10	700 00	20 jan. '78	1er déc. '07 *18 nov. '07
Deaville, Alfred Stanley.....	do	1er jan. '11	700 00	24 avr. '90	31 mars '08 *5 mars '08
MacKay, Robert Tindal.....	do	1er jan. '11	700 00	15 mars '88	9 oct. '08 *14 sept. '08
Sinclair, John Benzie........	Commis de 4e cl.. .	1er jan. '11	550 00	10 fév. '85	27 déc. '09 *4 déc. '08
Stocko, Augustus	Timbreur et trieur.	26 déc. '10	500 00	24 oct. '88	26 déc. '10 *11 mai '10
Dorman, Albert Anderson ...	do	26 déc. '10	500 00	8 mars '86	26 déc. '10 *13 mai '10
Jamieson, Robert Watson....	do	26 déc. '10	500 00	26 jan. '82	26 déc. '10 *4 juin '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de Poste de Victoria.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Murton, Frank	Facteur	1er août '00	2 75 p. j.	20 fév. '65	1er août '00 *1er sept.'94
Colley, Francis	do	1er août '00	2 75 p. j.	30 oct. '57	1er août '00 *5 oct. '96
Charleton, Arthur Charles	do	30 avr. '01	2 75 p. j.	11 sept. '67	30 avr. '01 *24 juil '00
Sivertz, Christian	do	13 nov. '02	2 75 p. j.	3 déc. '64	13 nov. '02 *21 nov. '00
Weber, Henry	do	21 jan. '04	2 75 p. j.	1er déc. '63	21 jan. '04 *22 avr. '03
Brigden, Charles	do	25 juin '06	2 50 p. j.	28 juin '87	25 juin '06 *30 avr. '06
Watling, Thos. Alfred W	do	1er oct. '07	2 25 p. j.	10 oct. '82	1er oct. '07 *3 déc. '06
Wright, Rupert Leigh	do	12 fév. '08	2 25 p. j.	23 mai '81	12 fév. '08 *16 jan. '08
Wright, Frank Victor	do	1er juin '08	2 25 p. j.	21 nov. '79	1er juin '08 *7 mars '08
Bird, Arthur John	do	26 juin '08	2 25 p. j.	16 oct. '80	26 juin '08 *1er juin '08
Fryatt, Algernon Percy	do	7 juil '08	2 25 p. j.	20 juil '85	7 juil '08 *12 juin '08
Walker, Percy Harry	do	28 oct. '08	2 25 p. j.	7 mars '88	28 oct. '08 *20 août '08
Holdridge, Frank	do	23 fév. '09	2 25 p. j.	1er avr. '92	23 fév. '09 *28 jan. '09
Dawson, Percival	do	8 avr. '10	2 00 p. j.	4 sept. '84	8 avr. '10
Snell, Macdonough	do	1er mai '10	2 00 p. j.	30 déc. '83	1er mai '10 *1er mars'09
Pearson, Wm. James	do	4 mai '10	2 00 p. j.	8 avr. '82	4 mai '10
Baird, George	do	24 sept. '10	2 00 p. j.	26 oct. '92	24 sept. '10 *7 juin '10
Cave, William Charles	do	21 nov. '10	2 00 p. j.	16 juin '87	21 nov. '10
Ray, Edwin, George	do	4 jan. '11	1 75 p. j.	6 déc. '89	4 jan. '11
Petch, Francis Ernest	do	1er sept. '10	2 00 p. j.	30 nov. '89	1er sept. '10 *26 mars '10
Baker, George	Chargeur	20 août '08	2 25 p. j.	16 sept. '83	25 juil '08
Akers, Ezzat David	Messager	26 jan. '09	2 00 p. j.	15 sept. '85	26 jan. '09 *8 fév. '09
Low, Alex	do	1er fév. '11	1 75 p. j.	8 avr. '84	1er fév. '11
Baird, C. N	do	13 fév. '11	1 75 p. j.	10 mai '89	13 fév. '11
Robinson, Arthur	Chargeur	6 oct. '09	2 00 p. j.	27 sept. '83	6 oct. '09
Bureau de Poste de Owen-Sound.					
Healy, P. A	Facteur	1er juin '10	2 00 p. j.	8 juil '80	1er juin '10
Gaskell, Chas	do	1er juin '10	2 00 p. j.	21 déc. '82	1er juin '10
Dolphin, Thos. E	do	1er juin '10	2 00 p. j.	14 avr. '88	1er juin '10
Fogarty, Jas. E	do	1er juin '10	2 00 p. j.	22 jan. '88	1er juin '10
Gardner, Sam	do	30 mai '10	2 00 p. j.	31 mai '80	30 mai '10
Brown, Thos. R	do	9 juil '10	2 00 p. j.	19 nov. '80	9 juil '10
Jordan, Geo. E	do	6 sept. '10	2 00 p. j.	29 fév. '81	6 sept. '10
Brealey, S. T	do	25 jan. '11	1 75 p. j.	2 sept. '87	25 jan. '11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.
Division de la Nouvelle-Ecosse.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Bent, Frank Pierce..........	Surintendant.....	15 mai '00	2,000 00	7 mai '56	7 juin '72
Macdonald, Eug. Fuller......	Commis de 1er cl.	1er avr. '09	1,300 00	3 oct. '79	1er août '00 *18 nov. '99
McLatchly, Arthur Cecil.....	Commis de 2e cl. aînée.	1er jan. '03	1,200 00	27 juin '69	1er août '00 *20 jan. '04
Gordon, Edgar R...........	Commis de 3e cl. cadette.	1er nov. '08	750 00	29 déc. '80	23 fév. '04 *11 mars '03
Keith, James Thomas.......	Courrier sur chemin de fer.	15 juin '03	1,250 00	7 mai '58	13 mai '82
Ross, John David...........	do	1er avr. '85	1,200 00	11 déc. '50	4 jan. '81
Power, Charles Edward......	do	1er jan. '90	1,200 00	27 mai '63	28 juin '82
Eaton, William Payzant....	do	1er jan. '90	1,200 00	7 août '54	1er oct. '83
Southall, Frederick..........	do	8 juin '92	1,100 00	20 fév. '60	21 juil '84
Little, Hugh Robert.........	do	1er déc. '98	900 00	3 juin '62	22 juin '86
O'Sullivan, Dennis..........	do	1er déc. '98	1,200 00	19 jan. '63	4 déc. '86
Ross, Robert Howard.......	do	1er août '00	1,200 00	12 jan. '66	15 juil '87
Bigney, Joseph Edward......	do	1er août '00	1,200 00	26 déc. '54	10 avr. '89 *29 déc. '87
McLeod, John Simon Fraser...	do	1er mai '01	1,200 00	17 juin '65	22 nov. '90 *14 nov. '90
Blenkinshop, Thos. William..	do	15 juin '03	1,070 00	13 mars '64	26 juil '92 *31 mars '92
Keating, John Patrick.......	do	22 oct. '92	1,040 00	16 mars '59	22 oct. '92 *11 jan. '92
McMillan, Francis Neil......	do	21 sept. '93	960 00	22 déc. '67	21 sept. '93 *17 mai '92
Kelly, John Henry..........	do	18 nov. '93	960 00	25 oct. '66	10 avr. '89 *1er sept. '88
McAulay, David............	do	27 juin '98	910 00	7 oct. '69	27 juin '98 *9 juin '98
Chisholm, John Fraser.......	do	25 nov. '01	900 00	8 mars '78	25 nov. '01 *23 oct. '01
Hartling, Edward Archibald...	do	23 fév. '02	850 00	22 oct. '82	13 nov. '02 *27 sept. '02
Mackenzie, Frank Blake.....	do	26 oct. '05	700 00	29 nov. '82	26 oct. '05 *28 sept. '05
Comeau, Joseph Réné.......	do	6 fév. '06	700 00	8 fév. '84	6 fév. '06 *11 déc. '05
Steele, James...............	do	14 jan. '07	650 00	5 fév. '82	14 jan. '07 *23 nov. '01
Withers, Frank Holgate......	do	1er jan. '08	600 00	9 mai '80	1er jan. '03 *12 oct. '03
Foley, Maurice Aloysius.....	do	1er jan. '08	600 00	8 sept. '83	1er jan. '08 *28 jan. '07
Drew, Harry Duncan........	do	1er jan. '08	600 00	21 déc. '89	1er jan. '08 *15 mai '07
Whalen, Thomas Robert.....	do	1er jan. '08	600 00	7 oct. '85	1er jan. '08 *23 juil '07
Macdonald, Archibald.......	do	1er avr. '08	790 00	20 août '64	1er juil '88
‡Hennigar, G. R............	do	1er jan. '09	550 00	23 jan. '86	7 avr. '08 *1er jan. '09
Dexter, Isaac Vincent.......	do	1er jan. '09	550 00	4 août '90	1er jan. '09 *22 août '08
D'Eon, Stillman Leonard....	do	15 sept '09	550 00	15 avr. '82	15 sept. '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire. ‡S'est démis de ses fonctions au 22 oct. 1911.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

Division de la Nouvelle-Ecosse—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
McCormack, Allan John.....	Cour. sur chemin de fer.	1er déc. '09	500 00	15 août '88	1er déc. '09 *12 mars '07
Freeman, Zoeth, Dexter.....	do	1er déc. '09	500 00	28 nov. '88	1er déc. '09 *27 mai '08
Maclellan, John James......	do	1er déc. '09	500 00	21 juil '89	1er déc. '09 *17 août '09
Wall, Harold Livingstone....	do	1er jan. '10	500 00	11 mars '85	1er jan. '10 *6 août '06
Lebbetter, John Thompkins..	do	21 jan. '10	500 00	2 nov. '90	21 jan. '10
Weeks, Wingate, Hooper.....	do	1er mars '10	500 00	3 juil '83	1er mars '10
Dunn, Charles Prescott......	do	1er juin '10	500 00	23 avr. '85	1er juin '10 *18 déc. '07
Burrill, Sidney Dillon........	do	1er juin '10	500 00	9 oct. '87	1er juin '10 *9 avr. '08
Fahie, William Henry.......	do	1er juin '10	500 00	29 mai '81	1er juin '10 *16 avr. '10
Thibodeau, George Moses....	do	4 août '10	500 00	23 jan. '87	4 août '10
Hubley, Adolphus Shurman..	do	16 août '10	626 00	3 oct. '85	5 mars '09 *10 fév. '09
Christie, Pierre.............	do	3 déc. '10	500 00	11 mai '85	3 déc. '10
Ross, Hugh McKenzie.......	do	1er juin '11	500 00	4 mai '90	1er juin '11 *5 juin '08
Hiseler, Stanley Percy.......	Agent pour le transport des malles.	25 juin '11	2 50 p. j.	2 août '85	1er juin '07 *11 mai '07
Kimber, William Henry......	do	22 déc. '10	2 00p. j.	11 juin '81	22 sept. '10

Division de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Crabbe, Otto Russell........	Cour. sur chemin de fer.	1er août '00	1,250 00	11 avr. '57	23 juil '75 *23 juin '75
Haszard, Thomas Walter.....	do	1er oct. '81	1,200 00	27 jan. '54	11 août '75
Macdonald, Daniel Joseph...	do	16 mai '93	1,200 00	4 mai '58	19 aout '81
McLean, Frederick Charles..	do	1er août '00	920 00	21 mai '70	1er août '00 *23 déc. '96
Cullin, Jas. Francis.........	do	1er août '00	920 00	10 avr. '64	1er août '00 *10 juin '99
McKenzie, Herbert Alexand'r	do	30 juin '06	700 00	29 nov. '78	30 juin '06 *18 juin '06
Essery, Albert Gladstone.....	do	1er jan. '09	620 00	17 avr. '88	14 mai '04 *1er jan. '04
Jones, Cecil Bruce..........	do	1er nov. '10	500 00	13 mars '87	1er nov. '10

Division du Nouveau-Brunswick.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Gross, Albert John..........	Surintendant.....	11 août '08	1,700 00	28 sept. '55	1er oct. '74
McKendrick, Dawson.......	Commis de 1er cl..	1er jan. '10	1,400 00	5 avr. '59	1er sept. '79
Montgomery, John..........	Commis de 2e cl. aînée.	1er juil '08	1,100 00	22 jan. '69	4 nov. '90 *23 déc. '89
Steele, Herbert Allen........	Commis de 3e cl. aînée.	1er jan. '10	850 00	14 mai '70	1er avr. '00 *1er avr. '96

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Watters, Gladys Mildred	Commis de 4e cl.	1er déc. '10	500 00	14 avr. '90	1er déc. '10 *1er août'10
Caldwell, Bruce McGregor	Cour. sur chemin de fer.	1er juil '94	1,250 00	4 nov. '58	1er juil '82
Magee, Richard Graham	do	23 mai '02	1,250 00	11 juin '52	6 avr. '82
Jack, Samuel Rutherford	do	1er avr. '84	1,200 00	23 mars '54	10 avr. '82
Maxwell, Samuel Rice	do	1er juil '86	1,200 00	17 sept. '45	1er jan. '82
Murray, Alexander	do	1er juil '88	1,200 00	16 juin '56	28 avr. '84
Ketchum, Francis Edwin	do	26 juil '92	1,150 00	12 nov. '58	10 mars '85
Watt, John Henry	do	26 juil '92	1,200 00	18 mars '54	1er jan. '86 *1er mars'84
Peck, Henry Brougham	do	21 juin '93	1,200 00	13 août '65	24 avr. '86
Hall, William Seymouth	do	1er août '94	1,200 00	13 déc. '50	1er juil '85 *11 juin '84
Smith, Rufus Reid	do	1er fév. '95	1,200 00	2 mars '57	13 août '88
Belding, Herbert Woodville	do	1er jan. '96	1,200 00	8 oct. '56	26 juin '89 *10 juin '89
D'Aigle, Denis	do	16 sept. '96	1,200 00	23 juil '62	1er juil '90 *16 déc. '87
Emerson, John	do	1er déc. '98	1,200 00	26 avr. '71	7 fév. '91 *1er juil '90
Bedell, Thomas Byron	do	22 oct. '01	1,120 00	3 mai '75	28 avr. '94 *23 juin '93
Belyea, Arthur Sefton	do	23 mai '02	1,120 00	27 mai '74	29 juin '95 *26 mars '94
Budge, Benjamin	do	16 mai '93	990 00	8 juil '53	16 mai '93 *5 mai '93
McLeod, Edwin Bliss	do	7 jan. '95	960 00	17 mai '52	7 jan. '95 *31 oct. '92
O'Reilly, Charles Emmet	do	7 jan. '96	960 00	19 sept. '67	7 jan. '96 *20 déc. '95
Humphrey, Wyndham	do	10 jan. '96	960 00	9 juil '58	10 jan. '96
Porter, Howard Douglas	do	16 avr. '00	750 00	2 sept. '78	16 avr. '00 *15 mars '00
Allen, Harper Richard	do	1er août '00	920 00	24 jan. '72	1er août '00 *18 jan. '00
Kerr, John	do	1er août '00	920 00	3 juil '80	1er août '00 *21 mars '00
Kee, John Carson	do	1er juil '01	870 00	3 déc. '65	1er juil '01 *7 fév. '01
Starratt, William Wentworth P.	do	1er juil '01	870 00	28 nov. '61	1er juil '01 *18 fév. '01
Melick, Arthur Kent	do	1er fév. '02	900 00	8 juin '76	1er fév. '02 *1er déc. '01
Dionne, Cyriac Joseph	do	23 fév. '04	800 00	5 août '83	23 fév. '04 *5 jan. '04
Carter, Lindley, William	do	10 juil '06	700 00	20 juin '82	10 juil '06 *25 juin '06
Morris, Walter Edward	do	7 déc. '06	650 00	12 août '81	7 déc. '06 *5 nov. '06
Frost, William Wilbur	do	30 jan. '07	650 00	3 fév. '79	30 jan. '07 *16 jan. '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Troy, Allen	Cour. sur chemin de fer.	1er jan. '08	600 00	4 oct. '84	1er jan. '08 *5 nov. '06
Wood, Wm. Joseph	do	1er jan. '08	600 00	27 déc. '84	1er jan. '08 *26 oct. '07
Dowd, Wm. Michael	do	1er jan. '09	550 00	24 avr. '79	1er jan. '09 *19 août '07
Griffith, Wm. Frederick	do	14 juin '09	676 00	20 août '81	24 jan. '08
Nugent, George Edward	do	1er déc. '09	500 00	10 mars '85	1er déc. '09 *14 août '07
Cyr, Joseph Remi	do	1er déc. '09	500 00	15 mars '87	1er déc. '09 *23 fév. '09
Carvell, William Wadman	do	1er juin '10	500 00	17 nov. '83	1er juin '10 *5 oct. '07
Barry, Patrick Esmonde	do	26 sept. '10	500 00	6 déc. '88	26 sept. '10
Matthews, Ora Clarence	do	18 oct. '10	500 00	15 oct. '83	18 oct. '10
Newcomb, Frederick James	do	8 nov. '10	500 00	7 avr. '88	8 nov. '10
Sullivan, George Ambrose	do	1er déc. '10	500 00	24 avr. '83	1er déc. '10 *1er août '10
Dwyer, Michael John	Agent pour le transport des malles.	15 mai '11	2 50 p. j.	25 sept. '77	8 mai '07
Atkinson, William Douglas	do	1er juil '11	2 50 p. j.	30 sept. '85	12 juin '07
Damery, Wm. George	do	11 sept. '11	2 25 p. j.	30 nov. '80	11 juin '09
DIVISION DE QUÉBEC.					
Talbot, Octave Séphirin	Surintendant	22 sept. '97	1,900 00	10 sept. '50	8 oct. '75
Simard, Louis Eugene	Commis de 1er cl.	1er avr. '11	1,500 00	9 fév. '67	1er juil '86 *1er oct. '85
Evanturel Edmond E. G	Commis de 2e cl. aînée.	16 avr. '08	1,200 00	13 fév. '52	12 déc. '77
Philibert, Joseph Edouard	Commis de 2e cl. cadette.	1er jan. '09	1,000 00	6 avr. '51	4 nov. '90 *26 sept. '90
Jobin, Arthur	Commis de 3e cl. cadette.	1er fév. '10	700 00	5 mars '80	24 jan. '07 *1er mars'06
Dagneau, Joseph George	do	22 août '10	700 00	4 jan. '80	1er déc. '09 *6 mai '08
Beauchamp, Joseph F. A	Commis de 4e cl.	1er juin '11	500 00	6 jan. '93	1er juin '11 *7 sept. '08
Blondeau, Donat Séverin	Agent pour le transport des malles.	1er mai '91	1,250 00	20 mai '48	25 nov. '71
Dagneau, David Calixte	do	27 nov. '91	1,250 00	8 jan. '38	12 fév. '79
Hudon, Louis Emile	do	26 oct. '94	1,250 00	16 nov. '44	12 fév. '79
Furois, Joseph Leger	do	1er déc. '98	1,250 00	14 mai '38	1er juil '76
Dorais, Louis Napoléon	do	1er août '00	1,250 00	17 jan. '59	6 fév. '83
Blondeau, Antoine	do	1er juil '88	1,200 00	25 oct. '46	2 mai '84 *28 avr. '84
Chabot, Alfred Frédéric Albert.	do	21 sept. '91	1,200 00	26 août '60	1er jan. '87 *15 oct. '84
Rousseau, Honoré Benjamin	do	21 sept. '91	1,200 00	16 oct. '45	30 juin '90

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE QUÉBEC.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Audet, Charles	Cour. sur chemin de fer.	30 nov. '92	1,200 00	21 nov. '68	1er juin '88
Nolet, Jean Guillaume	do	2 oct. '93	1,200 00	18 sept. '51	22 jan. '87
Routhier, Antoine Alphonse	do	2 oct. '93	1,200 00	16 avr. '43	1er juil '87 *27 jan. '87
O'Dowd, Francis	do	2 oct. '93	1,200 00	11 juil '55	6 fév. '83
Gauvreau, Louis Olivier Ulric	do	2 oct. '93	1,200 00	2 sept. '48	1er juil '87 *7 fév. '87
Gingras, Joseph Narcisse Alphonse.	do	1er juil '01	1,200 00	5 oct. '54	5 déc. '91 *25 jan. '88
Dorion, Pierre Chs. Nap	do	30 sept. '98	1,200 00	10 mars '51	10 oct. '85
Simard, Eucharistе Adolphe	do	1er déc. '98	1,200 00	9 déc. '69	26 juil '92 *14 juin '92
Goulet, Irénée	do	1er août '00	1,200 00	29 nov. '57	19 sept. '92 *1er sept.'92
Marquette, Lactance	do	1er mai '01	1,150 00	7 avr. '50	13 avr. '93 *26 sept. '90
Rouillard, Adolphe	do	15 juin '03	950 00	25 nov. '57	13 avr. '93 *3 mai '92
Pelletier, Wilfred	do	8 juin '94	960 00	26 juin '61	8 juin '94 *4 avr. '93
Gauvreau, Napoléon	do	28 mai '95	560 00	24 mai '65	28 mai '95 *25 mai '93
Marineau, Joseph Philippe	do	28 mai '95	960 00	8 déc. '64	28 mai '95 *18 oct. '94
Audet, Alfred Pierre	do	26 avr. '97	960 00	23 mai '70	23 déc. '91 *26 nov. '91
Bilodeau, Edmond	do	1er mars '98	960 00	2 avr. '53	1er mars '98 *26 fév. '98
Lachance, Antoine	do	1er août '00	920 00	14 juil '75	1er août '00 *3 août '99
Paradis, Gustave	do	1er août '00	920 00	22 nov. '76	1er août '00 *15 jan. '00
Gosselin, Jos. Flavien	do	25 mars '01	920 00	20 déc. '76	25 mars '01 *12 sept. '00
Langevin, Alzerias Philias	do	1er fév. '02	900 00	15 nov. '76	1er fév. '02 *28 mai '01
Rousseau, Louis George	do	20 mai '02	900 00	7 sept. '78	20 mai '02 *25 mars '02
Bilodeau, Pierre Emile	do	4 déc. '03	800 00	24 juil '84	4 déc. '03 *15 sept. '03
Gagné, Pierre Albert	do	23 fév. '04	800 00	20 sept. '80	23 fév. '04 *18 fév. '04
Delisle, Auguste Fleury A	do	3 fév. '05	750 00	28 mars '75	3 fév. '05 *25 juil '02
Bilodeau, Eudore Isaac	do	3 fév. '05	750 00	15 juil '75	3 fév. '05 *20 oct. '04
Brochu, Joseph Alfred	do	26 juil '05	750 00	9 oct. '77	26 juil '05 *17 juil '05
Couillard, Joseph Wilfrid	do	17 fév. '06	700 00	16 nov. '82	17 fév. '06 *25 jan. '06
Courchesne, Joseph William Edouard Adolphe.	do	26 sept. '06	750 00	21 fév. '77	26 sept. '06 *3 sept. '06
Plamondon, Olivier	do	14 jan. '07	600 00	15 fév. '80	14 jan. '07 *6 août '04
Lord, Charles Borrome	do	14 jan. '07	600 00	4 nov. '78	14 jan. '07 *21 déc. '04
Lachance, Joseph Eusèbe	do	14 jan. '07	550 00	9 juil '82	14 jan. '07 *12 déc. '05

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE QUÉBEC.—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Vézina, Joseph Francis R....	Cour. sur chemin de fer.	14 jan. '07	650 00	7 juil '82	14 jan. '07 *18 juin '06
Picher, Joseph Edouard R....	do	1er fév. '07	748 00	6 mars '82	28 juil '03 *20 déc. '02
Garon, Joseph Napoléon.....	do	16 fév. '07	650 00	13 mai '54	16 fév. '07 *17 jan. '07
LaRochelle, Charles Emile H.	do	28 fév. '07	650 00	12 jan. '85	28 fév. '07 *12 jan. '07
Duguay, Thomas Joseph.....	do	7 sept. '07	700 00	7 mars '82	7 sept. '07 *21 juin '07
Richard, Joseph Alcide......	do	4 nov. '07	600 00	21 oct. '81	4 nov. '07 *1er oct. '07
Grenier, Lorenzo Eutorpe....	do	5 déc. '07	600 00	31 oct. '81	5 déc. '07
Patry, Joseph Aurélien......	do	1er jan. '08	600 00	1er fév. '85	1er jan. '08 *17 fév. '06
Lafontaine, Jos. Nathaniel...	do	1er jan. '08	600 00	23 jan. '83	1er jan. '08 *26 mars '07
Bernier, Thomas Joseph.....	do	11 mai '08	600 00	17 sept. '81	11 mai '08
Belanger, Edouard..........	do	1er oct. '08	650 00	11 oct. '89	1er oct. '08
Gosselin, Joseph Aimé.......	do	1er jan. '09	550 00	30 août '85	1er jan. '09 *15 oct. '06
Bellanger, Joseph Oscar A....	do	1er jan. '09	500 00	14 sept. '83	1er jan. '09 *14 mai '08
Labrecque, Joseph..........	do	1er jan. '09	550 00	14 juil '87	1er jan. '09 *14 mai '08
Garant, Honorius...........	do	1er jan. '09	550 00	26 avr. '86	1er jan. '09 *3 juin '08
de Champlain, Joseph Auguste	do	1er jan. '09	550 00	28 août '89	1er jan. '09 *17 juin '08
Bernier, Joseph Emile.......	do	1er jan. '09	550 00	19 jan. '83	1er jan. '09 *16 déc. '08
Lemieux, Joseph Hector Arthur.	do	2 sept. '09	550 00	2 mai '86	2 sept. '09
Mercier, Joseph EdouardNap.	do	1er déc. '09	500 00	16 sept. '85	1er déc. '09 *3 fév. '09
Trudel, Joseph Octave Albert.	do	1er déc. '09	500 00	6 sept. '83	1er déc. '09 *24 sept. '09
Matte, Jos. Zénophine Célien.	do	16 fév. '10	500 00	5 août '83	16 fév. '10
Michelin, Philippe..........	do	16 mai '10	704 00	3 juil '77	21 août '07
Godbout, Marie Jacques A...	do	1er juin '10	500 00	13 déc. '86	1er juin '10 *25 mai '08
Pelletier, Pierre, A. J........	do	11 mars '11	860 00	7 fév. '70	1er août '00 *19 août '93
Lagueux, Joseph Napoleon...	do	1er juil '11	500 00	12 oct. '90	1er juil '11 *17 fév. '11
Huard, Joseph Antonio......	do	17 juil '11	500 00	15 mars '89	17 juil '11
Lemieux, Joseph Hubert G...	do	3 août '11	500 00	16 juil '84	3 août '11
Beaulieu, Auguste E. A......	Ag't pour le transport des malles.	25 oct. '10	2 00 p. j.	22 août '90	25 juil '10
DIVISION DE MONTRÉAL.					
Briegel, Frederick...........	Surintendant.....	1er juil '97	2,000 00	3 avr. '43	17 mars '66
Kahala, John James.........	Commis de 1er cl..	1er jan. '10	1,250 00	24 déc. '72	19 juil '00 *29 déc. '94

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Laurier, Raoul	Commis de 1er cl.	1er juil '10	1,250 00	22 avr. '76	28 août '03 *28 juin '02
Dubreuil, Henry	Commis de 2e cl. cadette.	1er juil '09	1,000 00	22 juin '73	3 mars '04
Laurier, Joseph Raoul	Commis de 3e cl. aînée.	1er oct. '09	850 00	15 sept. '77	29 juin '04 *25 mai '04
McDonald, Arthur	Messager	18 déc. '10	2 25 p. j.	25 avr. '87	13 déc. '08 *18 nov. '08
Lachapelle, Alphonse	Cour. sur chemin de fer.	1er avr. '84	1,250 00	13 nov '43	30 mai '71
McLellan, Norman	do	30 avr. '84	1,250 00	26 juin '52	7 juin '71
Anderson, Jacob Dewitt	do	1er juil '86	1,250 00	30 nov. '44	19 oct. '71
Filion, Henri Domininque	do	21 sept. '91	1,200 00	21 mai '44	21 juin '72 *1er fév. '72
O'Regan, William Henry	do	26 juil '92	1,250 00	10 mai '44	26 mars '77
Hall, John Peasley	do	4 mai '93	1,250 00	13 mars '52	31 mai '78
Dewar, Guy Richards	do	1er août '00	1,250 00	1er fév. '41	18 avr. '78
Tuck, Frederick	do	22 oct. '01	1,250 00	29 oct. '53	23 juil '79
Peters, William Norman	do	1er juil '84	1,200 00	14 jan. '39	30 juin '82
McRobie, Alexander James	do	3 avr. '85	1,200 00	18 août '58	20 mai '81
Evans, Albert Hale	do	1er juil '86	900 00	16 oct. '53	22 déc. '80
Jones, Wm. Emerson Clarke	do	2 nov. '86	1,200 00	1er juil '58	1er juil '84 *17 juin '84
Methot, Jos. Chas. Arthur	do	1er jan. '87	1,200 00	8 juil '58	11 fév. '82
Chavot, Cyprien	do	1er juil '88	1,200 00	22 avr. '55	1er juil '84
French, Jonas Ludiah	do	1er oct. '88	1,200 00	27 jan. '50	15 oct. '85
Hall, John Miller	do	4 nov. '90	1,200 00	29 août '55	14 déc. '86
Urquhart, James Ronald	do	6 juin '91	1,200 00	2 avr. '54	19 juin '81 *28 juin '80
Webb, Frederick Whitcomb	do	8 août '93	800 00	20 déc. '59	22 mars '80
Vinet, Ferdinand	do	8 août '93	1,120 00	31 mars '54	21 avr. '92 *26 mai '91
Villeneuve, Mathias	do	1er déc. '98	1,200 00	15 oct. '68	4 nov. '90 *11 mai '87
McRobie, John Thos	do	1er août '00	1,200 00	18 jan. '63	7 oct. '86
Laprairie, Richard Lucas	do	22 oct. '01	1,120 00	27 nov. '68	26 nov. '94
Garceau, Lewis Albert	do	23 mai '02	940 00	25 mai '71	2 avr. '92 *24 nov. '90
Crevier, Joseph Wilfrid	do	15 juin '03	990 00	13 sept. '67	9 août '95 *18 jan. '94
Lallier, Joseph	do	15 juin '03	990 00	23 fév. '78	22 juin '98 *13 juin '98
Forest, Sévérin	do	17 déc. '98	920 00	5 sept. '63	17 déc. '98 *15 oct. '94
Candilish, Charles Wm	do	17 déc. '98	920 00	29 mai '74	17 déc. '98 *1er déc. '98

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE MONTRÉAL.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Galbraith, Samuel..........	Cour. sur chemin de fer.	5 jan. '92	1,000 00	1er nov. '67	5 jan. '92 *5 mai '90
Stephens, James Patrick.....	do	1er août '00	920 00	3 août '65	29 jan. '94 *9 avr. '90
Raymond, Zéphirin.........	do	1er août '00	920 00	15 oct. '76	1er août '00 *9 jan. '00
Filion, Mathias.............	do	1er mai '01	870 00	24 sept. '65	1er mai '01 *1er oct. '00
Leblanc, Alphonse..........	do	8 avr. '02	900 00	25 sept. '74	8 avr. '02 *3 juin '01
Toner, Patrick.............	do	19 nov. '02	800 00	19 fév. '75	19 fév. '01 *31 déc. '00
LaBadie, Joseph Evariste Raoul.	do	21 jan. '04	800 00	26 avr. '81	21 jan. '04 *16 fév. '03
Langelier, David...........	do	21 jan. '04	800 00	30 jan. '81	21 jan. '04 *18 mai '03
O'Neil, James..............	do	21 jan. '04	800 00	6 août '80	3 sept. '02 *15 août '02
Langevin, Louis Wilfrid......	do	11 avr. '04	800 00	17 sept. '78	11 avr. '04 *27 fév. '04
Robert, Joseph Oscar Wilbrod	do	15 nov. '04	750 00	27 mars '76	15 nov. '04 *17 oct. '04
Demers, Alfred............	do	26 oct. '05	700 00	16 avr. '76	26 oct, '05 *28 sept. '05
Robert, Henri Louis Placide..	do	6 fév. '06	700 00	25 août '78	6 fév. '06 *3 jan. '06
Pauzé, Joseph G. H.........	do	14 août '06	700 00	8 juin '82	14 août '06 *9 juil '06
Tétrault, Aldéric...........	do	14 jan. '07	650 00	17 fév. '80	14 jan. '07 *6 juil '03
Jarry, Joseph..............	do	27 mars '07	650 00	21 juin '81	1er juil '03 *15 juin '03
Rousseau, Jos. Thos. Donat..	do	7 juin '07	650 00	2 avr. '88	7 juin '07
‡Beausoleil, Raymond.......	do	15 août '07	500 00	1er juin '86	17 avr. '07 *7 jan. '07
Robertson, Fredk. Struan....	do	1er jan. '08	600 00	17 juil '78	1er jan. '08 *28 juin '07
Boisvert, Joseph Zéphirin....	do	1er jan. '08	600 00	13 jan. '85	1er jan. '08 *12 août '07
Savard, Jules Edouard......	do	23 mars '08	600 00	8 fév. '85	23 mars '08
Robert, Napoléon Emile.....	do	13 mai '08	550 00	19 avr. '84	13 mai '08
Labadie, Elzéar Antonio.....	do	25 mai '08	600 00	22 mars '82	25 mai '08
Trahan, Stephen...........	do	9 nov. '08	500 00	26 avr. '81	9 nov. '08
Eland, Frederick Jackson....	do	1er jan. '09	550 00	20 fév. '89	1er jan. '09 *2 juin '08
Hetu, James Albert.........	do	1er jan. '09	550 00	4 nov. '85	1er jan. '09 *13 juin '08
Laflamme, Alphonse Jules....	do	1er jan. '09	550 00	25 mars '82	1er jan. '09 *3 juil '08
Martel, Gerard.............	do	1er jan. '09	550 00	9 avr. '88	1er jan. '09 *10 juil '08
Desrosiers, Félix...........	do	1er jan. '09	550 00	2 fév. '88	1er jan. '09 *21 sept. '08
Toupin, Charles Edouard....	do	1er mars '09	550 00	8 avr. '87	1er mars '09
Flint, Alden Norman........	do	19 mars '09	550 00	30 sept. '88	19 mars '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire. ‡S'est démis de ses fonctions le 1er juin 1911.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

Division de Montréal.—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Proulx, Conrad	Cour. sur chemin de fer.	1er déc. '09	500 00	18 juin '86	1er déc. '09 *21 oct. '08
Beausoleil, Jules Philippe	do	1er déc. '09	500 00	4 fév. '80	1er déc. '09 *30 nov. '08
Linahen, John Henry	do	1er juin '10	500 00	24 mars '82	1er juin '10 *19 avr. '10
Holden, Artemus A. L.	do	1er déc. '10	500 00	30 juin '89	1er déc. '10 *12 mars '08
Sweet, Gordon	do	20 mars '11	500 00	10 juin '92	20 mars '11
Blais, Marie Joseph Ena	do	20 mars '11	500 00	7 mars '87	20 mars '11
Dupuis, Philippe Vincent	do	14 juin '11	500 00	23 jan. '89	14 juin '11
Morin, Napoléon	Chargeur sur chemin de fer.	1er jan. '09	460 00	13 juin '88	1er jan. '09 *18 mars '07
Chase, Clark	Ag't pour le transport des malles.	1er avr. '11	2 50 p. j.	4 mars '51	1er avr. '84
Ouimet, Arthur	do	10 oct. '09	2 25 p. j.	17 avr. '81	27 sept. '07
Demers, Arthur	do	15 oct. '09	2 25 p. j.	16 août '78	11 oct. '07
Kane, Michael	do	1er mars '10	2 25 p. j.	30 déc. '72	21 fév. '08
Cardinal, Willie	do	12 fév. '11	2 25 p. j.	4 juil '80	5 fév. '09 *12 jan. '09
Gagne, Ernest	do	26 juil '10	2 00 p. j.	1er déc. '82	26 avr. '10 *14 jan. '10
Blais, Elzear Roger	do	20 sept. '10	2 00 p. j.	2 sept. '90	20 juin '10
Boucher, Georges	do	21 sept. '10	2 00 p. j.	22 mars '90	21 juin '10
Lefrancois, Eugene	do	3 oct. '10	2 00 p. j.	23 mars '80	16 nov. '08 *21 oct. '08
Grimard, Philippe	do	18 fév. '11	2 00 p. j.	21 jan. '82	18 nov. '10
Lavigne, Joseph Arthur	do	2 sept. '11	2 00 p. j.	17 sept. '91	2 juin '11
Peloquin, Antoine	do	2 sept. '11	2 00 p. j.	10 juil '82	2 juin '11

Division d'Ottawa.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Plumb, Charles	Surintendant	1er juil '97	2,000 00	9 sept. '55	23 mai '82
Jackson, Horace William	Commis de 1er cl.	1er jan. '11	1,200 00	13 août '68	16 mai '04 *8 fév. '04
Scott, Agnes May	Commis de 3e cl. cadette.	1er juil '10	700 00	18 nov. '83	8 avr. '08
Neville, Charles James	do	1er fév. '09	700 00	5 fév. '85	1er fév. '09
[1]Leclair, Adolphus	Cour. sur chemin de fer.	2 avr. '92	960 00	2 fév. '40	16 mai '78 *9 mars '77
Gass, William Henry	do	1er août '99	1,250 00	5 nov. '59	8 avr. '84
Lally, John Joseph	do	1er août '00	1,250 00	8 jan. '63	1er jan. '85
Macdonald, Henry	do	1er oct. '86	1,200 00	30 oct. '57	1er oct. '84 *3 mars '81
Eagleson, John	do	26 juin '89	1,200 00	13 mai '60	10 déc. '84

*Date de la nomination à un emploi temporaire. [1]Mis à la retraite du 1er déc. 1911.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

Division d'Ottawa.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Coburn, Alexander Hugh J...	Cour. sur chemin de fer.	8 juin '92	1,200 00	17 nov. '62	14 fév. '85 *5 jan. '85
Hetherington, Jason E......	do	1er août '94	1,200 00	27 jan. '59	2 juin '85
McKinnon, Murdock........	do	1er déc. '98	1,200 00	9 oct. '64	13 juil '86
Purcell, John...............	do	1er août '99	1,200 00	7 avr. '67	12 fév. '89 *8 août '88
Annable, William...........	do	1er août '99	1,200 00	16 sept. '66	14 mars '90 *12 déc. '89
York, Dunbar..............	do	1er août '00	1,200 00	13 avr. '60	30 août '89
Donaldson, Joseph Russell...	do	1er août '00	1,200 00	15 sept. '68	1er avr. '90 *18 juil '89
McFarlane, Jas. David Craig.	do	1er août '00	1,200 00	23 fév. '65	26 mars '91 *26 sept. '89
Corcoran, John.............	do	1er juil '01	1,200 00	17 mars '59	22 avr. '84
Martin, Clarence Walker....	do	15 juin '03	990 00	2 nov. '62	16 mai '93 *10 mai '92
McDonnell, Henry Michael..	do	6 fév. '93	1,040 00	20 sept. '73	6 fév. '93 *15 déc. '90
Armstrong, John Gamble....	do	5 mai '93	990 00	1er sept. '58	13 mai '93 *5 mai '93
Jones, Edward McKenzie....	do	15 mars '98	920 00	20 août '71	15 mars '98 *9 mars '98
Throop, Milton R...........	do	10 mai '99	920 00	13 nov. '74	10 mai '99 *30 mars '99
Wilson, Harry Arthur.......	do	13 juin '99	920 00	27 mai '70	13 juin '99 *17 mai '99
Doyle, James Francis........	do	2 juil '02	900 00	17 mai '79	10 avr. '00 *27 mars '00
Ferguson, Hugh Stewart.....	do	1er août '00	850 00	17 déc. '59	1er août '92 *1er juil '92
Campbell, Joseph Dougall...	do	1er août '00	850 00	2 oct. '65	1er août '00 *27 avr. '00
Low, Alexander George H....	do	27 sept. '01	900 00	17 nov. '73	27 sept. '01 *2 sept. '01
Traynor, William Thomas....	do	21 jan. '04	750 00	28 oct. '74	21 jan. '04 *21 oct. '02
Larose, Joseph Dalton.......	do	21 jan. '04	650 00	29 juin '79	21 jan. '04 *1er avr. '03
Stewart, Robert Lawrence....	do	21 jan. '04	800 00	17 déc. '80	21 jan. '04 *25 juin '03
McGregor, James Albert.....	do	21 jan. '04	500 00	5 fév. '79	21 jan. '04 *17 sept. '03
Curry, James..............	do	9 mars '04	800 00	8 mars '76	9 mars '04 *18 fév. '04
Kent, Albert Hilton Ernest....	do	15 nov. '04	750 00	4 nov. '77	15 nov. '04 *12 oct. '04
Carruthers, Frederick Carlyle	do	3 fév. '05	550 00	22 fév. '81	3 fév. '05 *9 août '02
Doré, Jérémie..............	do	3 fév. '05	750 00	2 août '79	3 fév. '05 *1er juin 04
Roberts, John Holt.........	do	31 mai '05	750 00	13 mars '84	31 mai '05 *13 mai '05
Lee, Joseph................	do	6 fév. '06	500 00	22 juin '86	6 fév. '06 *30 mai '04
Stock, Thomas John.........	do	6 fév. '06	550 00	28 déc. '80	6 fév. '06 *30 mai '04
McNabb, Ronald Hugh.......	do	6 fév. '06	700 00	14 juil '86	6 fév. '06 *31 mai '04

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION D'OTTAWA.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Fahey, Joseph Francis.......	Cour. sur chemin de fer.	6 fév. '06	650 00	6 avr. '80	6 fév. '06 *20 déc. '04
Roberts, Edward Albert.....	do	25 juin '06	650 00	1er avr. '85	25 juin '06 *4 juin '06
Conway, Joseph Charles.....	do	7 déc. '06	650 00	27 oct. '82	27 oct. '07 *7 déc. '06
Kearns, Albert Lorne........	do	14 jan. '07	650 00	6 juin '86	14 jan. '07 *19 mai '05
Brunet, Joseph Ferdinand....	do	14 jan. '07	650 00	16 juin '84	14 jan. '07 *6 oct. '05
Alguire, William Ewart......	do	14 jan. '07	650 00	3 déc. '82	14 jan. '07 *16 mars '06
Slack, Alden Joseph.........	do	14 jan. '07	700 00	10 avr. '87	14 jan. '07 *29 mars '06
Brown, George Thos........	do	4 nov. '07	650 00	29 jan. '78	14 jan. '07 *9 nov. '05
Doran, George.............	do	4 nov. '07	600 00	14 déc. '89	4 nov. '07 *3 sept. '07
Noonan, Joseph..	do	4 nov. '07	600 00	16 mai '78	4 nov. '07 *17 sept. '07
Guerard, Alexander C.......	do	4 nov. '07	650 00	30 août '88	4 nov. '07 *26 sept. '07
Dundas, William...........	do	1er jan. '08	600 00	14 mars '79	1er jan. '08 *18 août '03
Scott, Irven................	do	1er jan. '08	600 00	17 août '85	1er jan. '08 *9 mai '05
Foley, Patrick John.........	do	1er jan. '08	500 00	14 août '86	1er jan. '08 *16 août '05
McIntyre, Wm. Edward.....	do	1er jan. '08	600 00	19 déc. '83	1er jan. '08 *24 mars '06
Erwin, Michael Joseph......	do	1er jan. '08	500 00	12 jan. '78	1er jan. '08 *25 avr. '07
Thériault, Ernest I..........	do	1er jan. '08	500 00	2 nov. '88	1er jan. '08 *28 mai '07
‡Cameron, Duncan Stewart...	do	1er jan. '08	500 00	24 juin '87	1er jan. '08 *13 juil '07
Brownell, William Herbert...	do	1er jan. '08	500 00	23 mars '82	1er jan. '08 *18 juil '07
Guindon, Ignace............	do	1er jan. '08	600 00	9 jan. '87	1er jan. '08 *27 août '07
Barringer, Wm. Thomas......	do	1er jan. '08	650 00	24 fév. '89	1er jan. '08 *11 sept. '07
Larocque, William..........	do	1er jan. '08	600 00	12 mai '81	1er jan. '08 *13 sept. '07
McIntyre, George John......	do	1er jan. '08	600 00	24 déc. '88	1er jan. '08 *4 oct. '07
Dicks, Thomas James.......	do	1er jan. '08	500 00	29 jan. '86	1er jan. '08 *7 nov. '07
Pariseau, Réné Charles	do	17 fév. '08	600 00	28 juin '88	17 fév. '08
Whitehead, James..........	do	2 oct. '08	550 00	5 oct. '78	2 oct. '08
Mooney, Michael Patrick....	do	18 nov. '08	550 00	11 jan. '81	18 nov. '08
Beal, Elton................	do	1er jan. '09	550 00	16 déc. '89	1er jan. '09 *26 oct. '06
Campbell, Thomas James....	do	1er jan. '09	600 00	8 nov. '80	1er jan. '09 *25 avr. '07
Fitzpatrick, Raymond Joseph	do	1er jan. '09	500 00	29 avr. '88	1er jan. '09 *18 sept. '07
St-Louis, Ernest Rodolphe ...	do	1er jan. '09	500 00	30 oct. '88	1er jan. '09 *28 sept. '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire. ‡S'est démis de ses fonctions le 1er nov. 1911.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

Division d'Ottawa.—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Black, James Herbert........	Cour. sur chemin de fer.	1er jan. '09	550 00	14 juin '80	1er jan. '09 *1er oct. '07
Gardiner, John Harold.......	do	1er jan. '09	550 00	1er août '78	1er jan. '09 *10 oct. '07
Larocque, Archibald........	do	1er jan. '09	550 00	18 mai '79	1er jan. '09 *12 oct. '07
MacKay, Daniel William....	do	1er jan. '09	550 00	27 nov. '78	1er jan. '09 *19 nov. '07
O'Toole, Thomas Presley....	do	1er jan. '09	550 00	3 août '87	1er jan. '09 *20 nov. '07
Gorman, Edmund Joseph....	do	1er jan. '09	550 00	25 fév. '79	1er jan. '09 *16 déc. '07
Ouellette, Ernest Hector.....	do	1er jan. '09	500 00	16 juil '88	22 avr. '08 *1er jan. '07
Bourke, Joseph Alphonse.....	do	1er jan. '09	500 00	2 sept. '86	1er jan. '09 *5 août '08
Swain, Geo. Hy. Clifton......	do	1er jan. '09	500 00	19 sept. '80	1er jan. '09 *22 sept. '08
Garrison, Maurice Palen.....	do	14 avr. '09	550 00	16 fév. '82	14 avr. '09
Doyle, Michael Joseph.......	do	24 juin '09	550 00	19 juil '85	24 juin '09
Halliday, Clarence Allen.....	do	28 juin '09	500 00	20 mars '80	28 juin '09
Allen, James Patrick........	do	28 oct. '09	500 00	14 août '90	28 oct. '09
Higgins, Ernest Reuben......	do	1er déc. '09	500 00	25 avr. '86	1er déc. '09 *2 déc. '08
Chattaway, George.........	do	1er déc. '09	500 00	14 fév. '81	1er déc. '09 *15 mars '09
Musgrove, Milton William....	do	1er juin '10	500 00	3 mai '90	1er juin '10 *6 mars '09
Macdonell, Allen John.......	do	1er déc. '10	500 00	24 juil '87	1er déc. '10 *2 avr. '10
Hickey, George William.....	do	12 déc. '10	500 00	16 juil '81	12 déc. '10
Dorion, Dolphis Napoleon...	do	1er avr. '11	750 00	5 déc. '59	1er avr. '11 *4 déc. '93
Kearney, James Alphonsus...	do	24 avr. '11	500 00	12 juil '90	24 avr. '11
Goulet, Amable.............	do	1er juin '11	500 00	25 août '89	1er juin '11 *9 juin '09
Scovil, Southmay Samuel....	do	1er juin '11	500 00	6 juil '90	1er juin '11 11 mai '11
Beggs, Edgar...............	do	24 juil '11	500 00	29 mars '83	4 juil '11

Division de Toronto.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
McLeod, John Edmond......	Surintendant.....	1er juil '97	2,000 00	3 juin '54	1er avr. '76
Arland, William Henry......	Commis de 1er cl..	1er juin '06	1,500 00	14 fév. '62	6 mai '82 *21 avr. '82
Marrs, John Ernest.........	do	1er avr. '09	1,300 00	19 juin '72	25 avr. '92 *1er fév. '92
Sloan, Merritt Wallace......	Commis de 2e cl. aînée.	23 fév. '04	1,200 00	13 déc. '50	9 nov. '85 *19 sept. '85
Landerkin, James Henry.....	do	1er jan. '08	1,100 00	10 août '77	16 mai '98 *29 avr. '98
Muldoon, James............	do	1er juin '11	1,000 00	30 sept. '71	1er août '00 *21 juil '99

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE TORONTO.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Riddell, William Robert.....	Commis de 3e cl. cadette.	1er avr. '11	700 00	21 août '88	1er jan. '09 *23 juil '07
Pollock, Freda Anna........	Commis de 4e cl...	1er jan. '10	600 00	24 juin '90	1er jan. '10 *20 mai '08
Reed, Alexander............	Messager.........	1er avr. '08	2 75 p. j.	9 mai '41	4 juil '02 *21 jan. '02
Mitchell, William..........	Cour. sur chemin de fer.	1er juil '84	1,250 00	27 déc. '51	24 oct. '70
Stokes, William............	do	1er juil '86	1,250 00	7 juin '44	3 jan. '81 *29 déc. '80
Beatty, Alexander..........	do	12 déc. '90	1,250 00	13 oct. '57	23 déc. '78
Maloney, Michael..........	do	1er juil '05	1,250 00	21 oct. '57	23 juin '80
Walker, David James.......	do	25 juil '94	1,250 00	25 avr. '62	6 jan. '85 *31 déc. '84
Smith, William Burton......	do	1er août '00	1,250 00	31 déc. '57	13 juil '80
O'Loane, John Thomas......	do	22 oct. '01	1,250 00	23 sept. '50	1er mai '82 *18 avr. '82
Pringle, James Yorston......	do	1er juil '02	1,250 00	24 mars '50	17 juil '82 *26 juin '82
Jones, Albert...............	do	1er déc. '72	800 00	1er août '40	17 sept. '70
Skelly, Edward Joseph.......	do	1er fév. '81	800 00	6 jan. '54	27 jan. '79 *11 jan. '79
Doller, Willet Jacob.........	do	12 avr. '90	1,150 00	27 juin '65	6 fév. '85 *1er fév. '85
Smellie, William............	do	25 mars '92	800 00	9 fév. '42	1er oct. '79 *2 oct. '78
Ramsay, William James.....	do	26 juil '92	1,200 00	15 fév. '59	1er août '84 *29 juil '84
Mollard, John Thomas......	do	26 juil '92	1,200 00	20 mai '61	1er jan. '85
Wiley, William Edward......	do	2 oct. '93	1,200 00	26 juin '55	1er oct. '85 *19 sept. '85
Leadley, William...........	do	1er jan. '94	1,200 00	31 mai '60	1er déc. '84
Swan, William Henry........	do	20 jan. '94	1,200 00	7 fév. '58	1er déc. '84
Hartley, John McLean......	do	28 avr. '94	1,200 00	26 juin '63	13 jan. '87 *17 déc. '86
Quinlan, Michael...........	do	28 avr. '94	1,200 00	29 sept. '58	13 avr. '91 *6 avr. '91
Little, Robert Henry........	do	11 sept. '94	1,200 00	24 oct. '63	30 jan. '92 *17 déc. '91
Patterson, Thomas..........	do	5 oct. '94	1,200 00	24 déc. '50	30 déc. '79
Thompson, Harry Parsons...	do	26 oct. '94	1,200 00	6 sept. '59	9 nov. '85 *26 sept. '85
McGill, Alexander..........	do	27 juil '95	1,200 00	12 août '65	26 jan. '87 *10 fév. '85
Frizzell, Albert Bright.......	do	19 août '99	1,200 00	23 jan. '67	1er juil '90 *17 août '89
Gillies, Angus..............	do	1er août '00	1,200 00	13 avr. '52	19 juil '87 *1er juil '87
Patterson, Geo. Gordon......	do	1er août '00	1,200 00	17 oct. '57	21 juil '91 *18 fév. '90
Palling, James..............	do	1er mai '01	1,200 00	17 juil '65	13 avr. '91 *1er avr. '91
Doyle, Edward.............	do	22 oct. '01	1,150 00	22 mai '67	4 mai '93 *10 avr. '93

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE TORONTO.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Farrow, Martin Young......	Cour. sur chemin de fer.	15 juin '03	1,070 00	22 sept. '67	25 avr. '92 *23 mars '92
Brown, Harvey Milton......	do	15 juin '03	1,070 00	4 fév. '73	1er oct. '92 *16 août '92
Lawrence, Wm. John........	do	15 juin '03	990 00	18 oct. '64	20 déc. '93 *30 jan. '93
Flinn, William.............	do	15 juin '03	990 00	20 juil '61	11 sept. '94 *12 août '94
Wilson, John Thomas.......	do	11 sept. '94	820 00	26 fév. '72	11 sept. '94 *2 août '94
Stanton, George Burns......	do	17 oct. '94	920 00	19 sept. '73	17 oct. '94 *7 déc. '93
Kirkpatrick, William John...	do	2 mars '95	960 00	2 avr. '63	2 mars '95 *12 fév. '94
O'Brien, Benjamin J.........	do	16 déc. '97	960 00	19 fév. '67	27 déc. '97 *16 déc. '97
Jessop, Walter George.......	do	27 juin '98	910 00	10 juin '56	27 juin '98 *30 mai '98
McMillan, Donald..........	do	26 juin '99	920 00	11 mai '61	26 juin '99 *1er août '95
McRoberts, R. C...........	do	10 juil '99	920 00	11 jan. '63	10 juil '99 *12 fév. '96
Cowling, Robert............	do	26 juil '99	920 00	25 déc. '55	26 juil '99 *10 juil '99
Hughes, Bernard Benedict...	do	1er août '00	920 00	24 oct. '60	1er août '00 *8 jan. '00
Kavanagh, Frank...........	do	27 août '00	920 00	31 oct. '70	27 août '00 *1er août '00
Cain, Albert Edward........	do	6 oct. '00	920 00	25 mars '72	6 oct. '00 *4 sept. '00
Jones, Albert Edward........	do	24 oct. '00	920 00	26 juil '67	24 oct. '00 *8 oct. '00
Wainwright, Percival H......	do	19 jan. '01	920 00	2 avr. '77	19 jan. '01 *26 déc. '00
Peacock, Melville Ernest.....	do	27 sept. '01	900 00	5 avr. '82	27 sept. '01 *5 sept. '01
Corbett, Harold F...........	do	1er fév. '02	750 00	16 oct. '79	1er fév. '02 *28 mai '01
Sherman, John.............	do	17 jan. '03	850 00	9 déc. '75	17 jan. '03 *15 déc. '02
Wilson, Leslie..............	do	29 déc. '03	800 00	12 juil '75	29 déc. '03 *4 déc. '03
McNulty, Joseph...........	do	23 fév. '04	800 00	21 fév. '79	23 fév. '04 *13 jan. '04
Scott, Thomas..............	do	9 mars '04	800 00	2 déc. '84	9 mars '04 *11 fév. '04
Moyse, Norman Morrison....	do	11 avr. '04	800 00	23 août '76	11 avr. '04 *2 mars '05
Vasey, George Arthur.......	do	3 fév. '05	750 00	6 aout '83	3 fév. '05 *27 juin '04
Feir, Hedley Best...........	do	31 mai '05	750 00	3 sept. '76	31 mai '05 *17 mai '05
Jacobs, Sidney Howard......	do	6 fév. '06	700 00	6 mai '85	6 fév. '06 *2 mars '04
Mayhew, Ottewell James....	do	6 fév. '06	700 00	9 mai '84	6 fév. '06 *16 mai '05
Bleecker, Douglas Lawrence..	do	6 fév. '06	700 00	16 oct. '80	6 fév. '06 *12 juin '05
O'Leary, Maurice Erland....	do	17 fév. '06	700 00	12 mai '77	17 fév. '06 *19 oct. '04
Turner, Stanley Francis......	do	17 fév. '06	700 00	1er août '83	17 fév. '06 *19 mai '05

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE TORONTO.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Hayes, John Dennis	Cour. sur chemin de fer.	23 juil '06	700 00	2 mai '83	23 juil '06 *3 juil '06
Murray, George David	do	26 déc. '06	600 00	8 jan. '77	26 déc. '06 *29 nov. '06
Bell, Frederick Manly	do	14 jan. '07	650 00	18 déc. '81	14 jan. '07 *13 oct. '04
Dennis, David Leslie	do	14 jan. '07	650 00	26 juin '80	14 jan. '07 *13 mars '06
Mathison, Frank Tait	do	24 jan. '07	600 00	19 mai '80	21 jan. '04 *1er avr. '03
Livingston, Hugh William	do	28 fév. '07	550 00	12 déc. '83	28 fév. '07 *17 juil '05
Lysaght, Frank Paulinus	do	28 fév. '07	650 00	12 sept. '81	6 mars '06 *15 sept. '04
Smith, Osmonde Roy	do	28 mai '07	650 00	26 sept. '79	28 mai '07 *2 mai '07
Twohey, Francis Michael	do	4 nov. '07	550 00	10 mai '80	4 nov. '07 *1er oct. '07
Dennis, James Ambrose	do	1er jan. '08	600 00	21 août '85	1er jan. '08 *7 mars '06
McConnell, Albert George	do	1er jan. '08	500 00	7 avr. '79	1er jan. '08 *22 avr. '07
McIllmoyle, Harry Charles	do	1er jan. '08	550 00	14 juin '85	1er jan. '08 *11 juin '07
Carlin, Raymond John	do	4 mars '08	500 00	12 mai '88	4 mars '08
Vasey, Oliver Mark	do	5 mai '08	600 00	22 avr. '90	5 mai '08
Robinson, Norman Joseph	do	11 mai '08	550 00	24 mars '80	11 mai '08
Stephens, Wm. Howard	do	1er jan. '09	550 00	2 sept. '79	1er jan. '09 *17 juil '05
Pickett, John Alexander	do	1er jan. '09	500 00	25 août '78	1er jan. '09 *30 mai '07
‡Park, Fred. Ogden	do	1er jan. '09	500 00	5 fév. '86	1er jan. '09 *4 oct. '07
McLaughlin, Walter James	do	1er jan. '09	500 00	4 juin '82	1er jan. '09 *18 nov. '07
McDonald, Norman Donald	do	1er jan. '09	550 00	15 fév. '84	1er jan. '09 *3 mars '08
Fulton, Geo. Secord	do	1er jan. '09	500 00	2 déc. '82	1er jan. '09 *21 sept. '08
Smith, Albert Walling	do	18 mai '09	626 00	8 juil '88	14 jan. '08
Oliver, Patrick Henry	do	1er déc. '09	400 00	2 avr. '86	1er déc. '09 *31 mai '07
Lindsay, Lee Hamilton	do	1er déc. '09	500 00	25 fév. '83	1er déc. '09 *27 fév. '08
Moffatt, William Wolsley	do	1er déc. '09	500 00	20 déc. '84	1er déc. '09 *2 avr. '08
Savage, Wilfrid Sylvester	do	1er déc. '09	500 00	20 déc. '84	1er déc. '09 *2 juin '08
Steel, John MacKay	do	1er déc. '09	500 00	20 mars '90	1er déc. '09 *1er juil '08
Thompson, William Charles	do	1er déc. '09	500 00	8 mai '82	1er déc. '09 *11 nov. '08
Swinson, Donald Harold	do	1er déc. '09	500 00	11 juin '88	1er déc. '09 *15 mars '09
O'Connor, Thomas Joseph	do	1er déc. '09	500 00	23 juin '90	1er déc. '09 *20 avr. '09
Finnigan, James Henry	do	1er déc. '09	500 00	22 nov. '82	1er déc. '09 *5 juin '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire. ‡ S'est démis de ses fonctions le 8 nov. 1911.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE TORONTO.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Jordan, William John........	Cour. sur chemin de fer.	1er déc. '09	500 00	3 sept. '84	1er déc. '09 *25 juin '09
Lishman, William Allan......	do	1er déc. '09	500 00	8 sept. '82	1er déc. '09 *27 juil '09
McGuire, Augustine Patrick..	do	2 fév. '10	500 00	25 oct. '80	2 fév. '10
Savage, Alfred Percival......	do	30 avr. '10	500 00	15 jan. '89	30 avr. '10
McWhirter, Hugh Joseph....	do	1er juin '10	500 00	4 oct. '82	1er juin '10 *15 mars '07
McCall, Patrick Luke.......	do	1er juin '10	500 00	18 oct. '88	1er juin '10 *5 août '08
Chapman, Wm. Bertram.....	do	1er juin '10	500 00	9 juin '87	1er juin '11 *1er jan. '10
Park, Hume Orliff..........	do	24 juin '10	500 00	28 fév. '92	24 juin '10
Reive, James Wellington.....	do	7 juil '10	500 00	31 mars '81	7 juil '10
Mulloy, John Bernard.......	do	18 juil '10	500 00	3 mai '87	18 juil '10
Barclay, Andrew Lawson.....	do	17 sept. '10	500 00	11 juil '88	17 sept. '10
Witherspoon, Joseph Frank..	do	1er déc. '10	500 00	19 juin '84	1er déc. '10 *30 nov. '08
Gibson, Byrle Hensel........	do	1er déc. '10	500 00	16 oct. '92	1er déc. '10 *22 nov. '09
Pye, Louis Leith............	do	1er déc. '10	500 00	15 nov. '87	1er déc. '10 *5 avr. '10
Macdonald, John Alex.......	do	1er déc. '10	500 00	17 fév. '81	1er déc. '10 *9 juin '10
Savage, Russell Coulter......	do	1er déc. '10	500 00	30 jan. '92	1er déc. '10 *13 juil '10
Horton, Albert Henry.......	do	19 jan. '11	500 00	9 oct. '84	19 jan. '11
Gallagher, Edmund Parnell..	do	30 jan. '11	500 00	29 mai '89	30 jan. '11
Brown, Iven Ernest.........	do	1er juin '11	500 00	31 déc. '91	1er juin '11 *29 oct. '10
McKinnon, Donald Lauchlan.	do	1er juin '11	500 00	12 nov. '92	1er juin '11 *28 nov. '10
Ross, Frederick Ernest......	do	1er juin '11	500 00	2 juil '87	1er juin '11 *12 déc. '10
Bennett, Beverley Bethune...	do	1er juin '11	500 00	30 juil '90	1er juin '11 *13 mai '11
Watson, Herbert Nichol.....	do	1er juin '11	500 00	17 fév. '88	1er juin '11 *20 mai '11
Ball, Thomas..............	Ag't pour le transport des malles.	30 juin '06	2 75 p. j.	16 nov. '70	26 juil '92 *10 juil '89
Kidner, Edward............	do	1er mai '05	2 75 p. j.	29 juil '55	2 déc. '95 *5 mars '95
Amey, William Jonas........	do	15 sept. '08	2 75 p. j.	16 mars '74	27 juil '04 *21 oct. '03
Cameron, Robert...........	do	1er sept. '10	2 75 p. j.	9 jan. '75	10 mai '09 *28 avr. '08
Knowlton, William.........	do	1er mars '10	2 25 p. j.	8 août '82	22 fév. '08
Logie, John Henderson......	do	21 nov. '10	2 25 p. j.	31 déc. '82	21 oct. '08
Wrenn, Thomas............	do	22 mai '11	2 25 p. j.	20 nov. '86	17 mai '09 *22 avr. '09
Kelly, Richard Joseph.......	do	10 août '11	2 25 p. j.	31 oct. '70	10 mai '09

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE TORONTO.—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Henry, Frederick	Ag't pour le transport des malles.	10 déc. '10	2 00 p. j.	19 mars '85	10 sept. '10 *10 juil '07
Stuart, Geo. McIntosh	do	30 déc. '10	2 00 p. j.	24 juil '81	30 sept. '10
Heard, Hobert Myles	do	19 fév. '11	2 00 p. j.	4 sept. '81	19 nov. '10
Ingram, James, O. F.	do	19 fév. '11	2 00 p. j.	29 nov. '80	19 nov. '10
Gardner, Thomas Harvey	do	23 mai '11	1 75 p. j.	27 oct. '81	23 mai '11

DIVISION DE LONDON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Mercer, Robert Graeme	Surintendant	1er avr. '09	1,800 00	18 oct. '54	13 jan. '72
Johnson, Joseph	Commis de 1er cl.	1er juil '08	1,350 00	1er avr. '54	16 jan. '54
May, William John	Commis de 3e cl. aînée.	1er avr. '11	850 00	6 fév. '82	21 jan. '04 *22 sept. '03
Trebilcock, Hattie Louise	Commis de 3e cl. cadette.	1er avr. '10	750 00	18 nov. '85	6 fév. '06 *23 juil '03
Mecredy, Joseph Harold	do	1er jan. '11	700 00	2 déc. '83	1er jan. '09 *6 mai '08
Thompson, Ainley Stewart	Commis de 4e cl.	1er juin '10	500 00	29 mai '82	1er juin '10 *29 mai '82
Stallard, Wm. Henry	Messager	1er juin '09	2 75 p. j.	6 juin '79	1er jan. '04 *1er sept.'03
Edgar, William	Cour. sur chemin de fer.	1er juil '84	1,250 00	7 mai '47	13 jan. '72
O'Meara, Timothy James	do	1er juil '86	1,250 00	17 juil '48	7 avr. '70
Wright, Richard Pennefather	do	26 mars '91	1,250 00	16 mai '54	21 mars '93
Flynn, John	do	1er juin '91	1,250 00	4 juin '51	9 mars '74 *29 déc. '73
Farrow, John Moses	do	1er juil '84	1,200 00	2 déc. '61	1er juin '81
Coulter, Archibald F	do	1er juil '84	1,200 00	4 jan. '60	23 mars '83 *26 mars '83
McLean, Duncan John	do	1er juil '84	1,200 00	16 août '63	23 mars '83 *26 mars '83
Casgrain, Joseph Philippe	do	1er juil '86	1,200 00	16 mars '61	19 mai '82 *8 mars '82
Harris, George Michael	do	1er août '87	1,200 00	7 sept. '60	26 juin '82 *17 juil '82
Pierson, Charles	do	26 jan. '91	1,200 00	26 mars '54	26 juin '82 *1er sept.'82
Sinclair, Coll McLean	do	2 avr. '92	1,200 00	13 mars '59	24 nov. '83 *18 déc. '83
Young, George William	do	13 oct. '92	1,200 00	24 mars '59	24 nov. '83 *26 déc. '83
Golden, John Joseph	do	1er juil '93	1,200 00	15 nov. '55	30 juin '82 *26 juil '82
McNeal, William Lewis	do	31 jan. '95	1,200 00	20 oct. '63	21 déc. '83 *27 déc. '83
Freel, Edwin Jerome	do	1er déc. '98	1,200 00	20 oct. '60	15 fév. '84
Cheyne, Andrew Joseph	do	1er déc. '98	1,200 00	10 avr. '61	1er fév. '85 *2 mars '85

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE LONDON.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Johnston, Robert Wm. S.....	Cour. sur chemin de fer.	1er août '99	1,200 00	4 mai '64	1er nov. '86 *15 nov. '86
Dinning, Harry Ferguson....	do	1er août '00	1,200 00	9 juil '59	2 nov. '85 *26 sept. '85
MacVicar, William Wallace..	do	1er août '00	1,200 00	27 nov. '67	26 sept. '85 *8 août '85
Sharman, Frank Dean.......	do	1er août '00	1,200 00	21 sept. '70	30 juin '90 *17 juin '90
Johnston, Lewis............	do	1er mai '01	1,200 00	16 fév. '68	7 fév. '91 *23 sept. '89
Simpson, Hector Elie........	do	15 juin '03	1,070 00	3 juin '68	26 mai '91 *3 juin '91
Bealy, John Matthew.......	do	15 juin '03	1,070 00	22 jan. '67	31 août '91 *31 mars '91
Macdonald, John Geo.......	do	8 juin '92	1,040 00	2 mars '50	8 juin '92 *20 sept. '89
Ollerhead, Geo. Elliott......	do	17 mai '92	1,040 00	14 jan. '66	17 mai '92 *1er avr. '92
Nelson, Robert.............	do	8 juin '92	1,040 00	4 juin '55	8 juin '91 *26 juin '91
McKee, William............	do	8 août '93	960 00	5 jan. '60	8 août '93 *13 déc. '00
Allen, Frederick Newton.....	do	8 août '93	960 00	26 mai '69	8 août '93 *13 avr. '92
Clark, Ross Cuthbert........	do	8 août '93	960 00	22 mai '73	8 août '93 *11 jan. '93
Farrow, Henry Ward........	do	8 août '93	960 00	12 mars '73	8 août '93 *15 fév. '93
Dalton, James Augustus.....	do	1er août '94	960 00	27 mai '71	1er août '94
O'Leary, George Arthur.....	do	17 oct. '94	960 00	13 août '66	17 oct. '94 *19 fév. '94
Graham, Richard Moffatt....	do	1er mars '98	960 00	14 oct. '79	1er mars '98 *7 fév. '98
Hollister, Charles Joseph.....	do	1er avr. '98	960 00	25 nov. '72	1er avr. '98 *1er jan. '95
Murray, Kenneth A.........	do	28 nov. '98	920 00	25 sept. '75	28 nov. '98 *18 juil '98
Smith, Arthur..............	do	31 mars '99	920 00	11 fév. '70	31 mars '99 *11 mars '99
O'Connor, Garrett..........	do	17 avr. '99	920 00	29 juin '55	17 avr. '99 *6 mars '99
Hathaway, Charles Bertrame.	do	1er août '00	920 00	18 juil '74	1er août '00 *9 mai '00
McGill, Howard Wilberforce..	do	19 jan. '01	920 00	4 sept. '78	19 jan. '01 *12 déc. '00
Birchard, William Dixon.....	do	22 oct. '01	900 00	31 mai '82	22 oct. '01 *1er oct. '01
Leckie, Thomas Taylor......	do	17 juil '02	800 00	17 juin '77	17 juil '02 *30 juin '02
McKerracher, William......	do	3 nov. '02	850 00	13 fév. '73	3 nov. '02
Brady, Edward Joseph......	do	12 mars '03	800 00	5 jan. '77	12 mars '03 *20 fév. '03
Armstrong, Murray Thomas..	do	4 déc. '03	800 00	17 jan. '79	4 déc. '03 *9 nov. '03
Hull, James Henry..........	do	21 jan. '04	880 00	5 jan. '65	21 jan. '04 *26 août '95
Smith, Percy Robson........	do	23 fév. '04	800 00	15 avr. '80	17 jan. '03 *26 avr. '02
Gates, John Cleveland.......	do	9 mars '04	800 00	20 nov. '84	9 mars '04 *11 fév. '04

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE LONDON.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
McEwing, Hugh Edgar......	Cour. sur chemin de fer.	30 juin '04	800 00	16 sept. '80	30 juin '04
Walsh, Francis Clarence.....	do	21 déc. '04	750 00	16 oct. '80	*23 mai '04 21 déc. '04
Barnes, Albert James........	do	23 jan. '05	750 00	13 août '75	*15 déc. '04 23 jan. '05
McKay, John Alex. Weir.....	do	25 août '05	750 00	27 oct. '79	*3 juil '02 25 août '05
McPherson, Daniel Vane.....	do	13 déc. '05	650 00	4 juil '82	*21 juil '05 13 déc. '05
Coulthurst, Wm. Alcimus....	do	6 fév. '06	700 00	27 oct. '80	*2 nov. '05 6 fév. '06
Hadden, Wm. Greaves......	do	6 fév. '06	700 00	27 avr. '83	*8 nov. '04 6 fév. '06
Walterhouse, Albert Elias....	do	11 sept. '06	700 00	18 nov. '78	*22 sept. '05 11 sept. '06
Ashman, William Roy.......	do	14 jan. '07	550 00	15 mars '87	*30 juil '06 14 jan. '07
Stewart, John William.......	do	14 jan. '07	650 00	17 mai '85	*23 jan. '06 14 jan. '07
Cromwell, Richard Alex.....	do	14 jan. '07	650 00	10 déc. '78	*3 juil '06 14 jan. '07
Campbell, Walter Aitken....	do	8 mai '07	650 00	20 sept. '79	*6 juil '06 8 mai '07
McGillivray, Hugh Archie...	do	1er jan. '08	500 00	8 fév. '84	*17 avr. '07 1er jan. '08
Anderson, James David......	do	14 mai '08	600 00	22 oct. '83	*2 avr. '07 24 jan. '07
Poole, William.............	do	26 mai '08	500 00	19 oct. '87	*17 avr. '06 26 mai '08
McGaw, Clarence Allan.....	do	1er jan. '09	550 00	13 mai '87	1er jan. '09
McRae, John Howard.......	do	1er jan. '09	550 00	12 déc. '89	*9 mars '07 1er jan. '09
McNiven, Charles Wesley....	do	1er jan. '09	550 00	8 jan. '82	*3 oct. '07 1er jan. '09
Dalgleish, Frank............	do	27 fév. '09	550 00	12 nov. '79	*17 mars '08 15 août '07
McLaughlin, Edward........	do	7 juin '09	550 00	27 août '81	7 juin '09
Clancy, Wm. Francis........	do	1er déc. '09	500 00	8 juil '87	1er déc. '09
Macdonald, George Allan....	do	1er déc. '09	500 00	15 avr. '84	*10 nov. '08 1er déc. '09
Lanaway, Noble Clarence....	do	1er déc. '09	500 00	19 déc. '89	*4 jan. '09 1er déc. '09
Irwin, Charles..............	do	11 mai '10	500 00	2 août '91	*31 mai '09 11 mai '10
Copeland, Chester Russell....	do	9 juil '10	500 00	25 mars '89	9 juil '10
Deane, John Joseph.........	do	11 juil '10	500 00	27 mars '88	11 juil '10
Weller, Percy Aylmer.......	do	29 juil '10	500 00	6 avr. '84	29 juil '10
Johnstone, Henry David.....	do	23 sept. '10	500 00	4 fév. '90	23 sept. '10
Calcott, Stanley, Crarer.....	do	2 fév. '11	500 00	30 mai '90	2 fév. '11
Gilleland, Edward Charles...	do	20 fév. '11	500 00	3 mars '92	20 fév. '11
Radford, Charles Frederick...	do	22 mai '11	500 00	24 mai '85	22 mai '11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISON DE LONDON.—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Palmer, Edward Brandon....	Cour. sur chemin. de fer.	1er juin '11	500 00	3 fev. '90	1er juin '11 *16 nov. '08
Merrifield, Bertie Simon.....	do	1er juin '11	500 00	24 mai '90	1er juin '11 *10 fév. '11
McPherson, Donald.........	do	14 juin '11	500 00	2 oct. '89	14 juin '11

DIVISION DE WINNIPEG.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Kavanagh, Chas. E..........	Surintendant.....	1er juil '97	2,000 00	31 mars '56	1er août '80
Lough, William Frederick....	Commis de 1er cl. aînée.	1er juil '10	1,200 00	18 déc. '83	21 jan. '04 *21 mai '02
Colton, John Thomas.......	Commis de 2e cl. aînée.	2 mai '05	1,200 00	22 nov. '52	1er oct. '85 *6 oct. '85
Prendergast, Nap. Arthur....	Commis de 3e cl. cadette.	1er avr. '10	750 00	20 oct. '89	8 jan. '08
Scott, William Samuel.......	do	1er avr. '10	750 00	29 déc. '84	1er jan. '08 *10 juin '07
Roberts, Miss Janet Grange..	do	1er jan. '11	700 00	23 mai '80	1er jan. '09 *4 mai '08
Rutherford, Alice Winnifred..	Commis de 4e cl...	1er juin '11	500 00	15 avr. '92	1er juin '11 *13 fév. '11
Beaudry, Arthur Charles.....	Messager.........	1er juil '07	2 75 p. j.	7 juil '79	20 août '01
Norris, James George........	Cour. sur chemin de fer.	1er jan. '90	1,250 00	27 nov. '57	4 oct. '79 *27 oct. '79
Renton, John Lockhart......	do	1er juil '05	1,200 00	31 oct. '56	12 nov. '79
Scott, Thomas Albert.......	do	1er nov. '00	1,250 00	31 oct. '60	27 sept. '84
Gleeson, Cornelius..........	do	12 avr. '90	1,200 00	11 juil '61	1er sept. '84 *2 sept. '84
James, Arthur Charles.......	do	16 mai '93	1,200 00	18 déc. '66	19 avr. '86 *21 avr. '86
Smith, Thomas James.......	do	7 jan. '95	1,200 00	1er fév. '61	19 avr. '86 *1er mai '86
Ferguson, Archibald Macdonald.	do	1er déc. '98	1,200 00	4 déc. '62	1er oct. '86 *30 sept. '86
Lipsett, William Stewart.....	do	1er août '00	1,200 00	28 avr. '61	1er août '86
Parson, Byron, Ashton......	do	1er août '00	1,150 00	17 déc. '57	1er jan. '87 *17 avr. '85
Sproule, James Frederick....	do	1er mai '01	1,200 00	27 mai '53	26 mars '91 *5 sept '88
Scott, Thos. Wm...........	do	15 juin '03	970 00	21 jan. '65	25 mars '92 *15 fév. '92
O'Neil, Thomas Joseph......	do	8 août '93	960 00	1er juin '74	8 août '93 *24 fév. '93
Dalgleish, Charles Norman...	do	16 déc. '97	790 00	15 sept. '75	16 déc. '97 *8 nov. '97
Youhill, Joseph Alexander...	do	1er août '00	920 00	17 mars '68	1er août '00 *28 mai '96
Cyr, Médéric.............	do	1er août '00	920 00	7 nov. '66	1er août '00 *23 déc. '96
Hickie, Browning Renwick...	do	25 mars '01	920 00	14 jan. '76	25 mars '01 *1er nov. '98
Sebert, John Brock.........	do	1er fév. '02	850 00	4 déc. '83	1er fév. '02 *9 mai '01

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE WINNIPEG.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Haney, William Andrew	Cour. sur chemin de fer.	8 avr. '02	850 00	19 août '66	8 avr. '02 *3 avr. '99
Parkyn, Albert Howard	do	8 avr. '02	900 00	26 août '66	8 avr. '02 *18 sept. '00
McPherson, Walter	do	20 juin '02	900 00	19 oct. '77	20 juin '02 *22 mai '02
Leveque, Joseph Olivier E	do	20 mars '00	920 00	28 avr. '73	20 mars '00 *1er mars'00
Smith, Chester John	do	21 jan. '04	800 00	9 avr. '84	21 jan. '04 *10 août '03
Chislett, Leo Chester	do	29 juin '04	800 00	14 juil '82	20 juin '04 *11 mai '04
Woodward, Clayton Clinton	do	27 juil '04	750 00	30 juin '81	27 juil '04 *25 juin '04
Lay, Henry William	do	18 fév. '05	750 00	6 avr. '75	18 fév. '05 *26 nov. '02
Kneebone, Thomas John	do	18 fév. '05	750 00	25 oct. '81	18 fév. '05 *7 fév. '03
McKenzie, John Lawrence	do	18 fév. '05	750 00	3 août '82	18 fév. '05 *9 fév. '03
Curtis, Ross Leslie	do	18 fév. '05	750 00	29 oct. '82	18 fév. '05 *27 mai '04
Hamm, Joseph LeBaron H	do	18 fév. '05	750 00	19 juin '82	18 fév. '05 *6 juin '04
Prenovault, Joseph Avila	do	2 mai '05	650 00	27 oct. '68	4 déc. '03 *27 oct. '03
‡Lough, Albert Gordon	do	31 mai '05	750 00	9 mai '87	31 mai '05 *25 avr. '05
Grant, Carleton Winston	do	13 déc. '05	650 00	1er août '84	13 déc. '05 *16 nov. '05
Melton, Charles Eustache	do	6 fév. '06	700 00	16 juil '81	6 fév. '06 *1er déc. '03
Smith, Ivan	do	6 fév. '06	700 00	25 fév. '83	6 fév. '06 *22 mai '05
Jenkins, Herbert Claude Marcus.	do	6 fév. '06	650 00	30 nov. '77	6 fév. '06 *10 juil '05
Fraser, Donald	do	1er avr. '06	700 00	26 oct. '80	1er avr. '06 *31 oct. '04
Moore, Lewis Williamson	do	10 mai '06	700 00	25 mai '79	10 mai '06 *9 avr. '06
Hunter, John Henry	do	14 jan. '07	650 00	3 oct. '84	14 jan. '07 *4 août '03
Goyette, Cheri Alberni	do	14 jan. '07	650 00	13 nov. '87	14 jan. '07 *22 mars '06
Laing, Robert	do	14 jan. '07	650 00	11 sept. '78	14 jan. '07 *1er juin '06
Smyth, Arthur Ross	do	14 jan. '07	650 00	2 sept. '86	14 jan. '07 *15 oct. '06
Peart, Arthur John	do	14 jan. '07	650 00	20 nov. '82	14 jan. '07 *27 oct. '06
McNabb, Donald James	do	28 fév. '07	650 00	8 nov. '86	28 fév. '07 *24 oct. '04
Meunier, Justis Alexis	do	27 mars '07	650 00	2 juil '85	27 mars '07 *22 fév. '07
Lindesay, Alan Reginald	do	19 juin '07	500 00	15 nov. '87	19 juin '07 *6 mai '07
Harris, Alvin Edwin	do	4 nov. '07	600 00	18 mars '83	4 nov. '07 *21 sept. '07
Lindesay, Frederick William	do	29 nov. '07	550 00	16 août '85	28 fév. '07 *1er mars'06
Houde, Gerald	do	1er jan. '08	500 00	20 juin '80	1er jan. '08 *13 juin '06

*Date de la nomination à un emploi temporaire. ‡S'est démis de ses fonctions le 1er oct. 1911.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE WINNIPEG.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Sadd, Thomas Albert	Cour. sur chemin de fer.	1er jan. '08	600 00	16 juil '78	1er jan. '08 *4 déc. '06
Hood, James Graham	do	1er jan. '08	600 00	17 avr. '81	1er jan. '08 *21 juin '07
Cann, Maurice Dunn	do	1er jan. '08	550 00	30 sept. '84	1er jan. '08 *27 juin '07
Saurette, Napoléon Bonaparte.	do	1er jan. '08	600 00	25 juil '85	1er jan. '08 *2 oct. '07
Acheson, Samuel Mason	do	1er jan. '08	600 00	8 sept. '85	1er jan. '08 *2 nov. '07
Osborne, Walton Sherman	do	1er jan. '08	600 00	13 mai '80	1er jan. '08 *21 déc. '07
Heath, Charles Martin	do	1er avr. '08	600 00	22 oct. '82	1er jan. '08 *23 jan. '07
Williams, Thomas Henry	do	24 avr. '08	600 00	8 avr. '88	24 avr. '08
Glasgow, Ira Hyde	do	22 oct. '08	550 00	21 juin '82	22 oct. '08
Hives, Christopher Arnold	do	1er jan. '09	550 00	15 fév. '82	1er jan. '09 *6 déc. '04
MacPherson, John	do	1er jan. '09	550 00	12 nov. '82	1er jan. '09 *22 déc. '05
Mussell, Henry Edward	do	1er jan. '09	550 00	25 sept. '84	1er jan. '09 *19 déc. '06
‡Bonsergent, Alphonse J. A.	do	1er jan. '09	500 00	12 août '78	1er jan. '09 *7 fév. '07
Swinford, Frank	do	1er jan. '09	550 00	8 avr. '87	1er jan. '09 *19 fév. '07
Eagle, Wm. Franklin	do	1er jan. '09	550 00	6 déc. '85	1er jan. '09 *17 sept. '07
Fegan, James	do	1er jan. '09	550 00	4 sept. '79	1er jan. '09 *5 oct. '07
Winchell, Earl Dickson	do	1er jan. '09	550 00	31 oct. '89	1er jan. '09 *8 nov. '07
Gardiner, William	do	1er jan. '09	550 00	8 août '80	1er jan. '09 *9 déc. '07
Leslie, William James	do	23 avr. '09	550 00	8 jan. '88	23 avr. '09
Baird, Edward Bertram	do	1er dec. '09	500 00	7 oct. '78	1er déc. '09 *31 jan. '09
Smith, Percy Cleveland	do	1er déc. '09	500 00	7 avr. '86	1er déc. '07 *4 mars '07
Faija, John Herbert Kearsley	do	1er déc. '09	500 00	15 mars '81	1er déc. '08 *8 sept. '09
Currie, Harold John	do	1er déc. '09	500 00	26 août '90	1er déc. '09 *16 oct. '08
Templeton, Hugh	do	1er déc. '09	500 00	23 avr. '84	1er déc. '09 *11 juin '09
Hunt, Albert	do	20 jan. '10	500 00	9 fév. '82	20 jan. '10
Macdonald, Alan Graeme	do	11 avr. '10	500 00	6 mai '91	11 avr. '10
Brown, Charles George	do	26 avr. '10	500 00	23 juin '83	26 avr. '10
McLaughlin, Roy George	do	26 juil '10	500 00	8 sept. '88	26 juil '10
Jetley, Hugh Esmond	do	22 août '10	500 00	4 mars '86	22 août '10
Gorman, Albertus Lloyd	do	14 sept. '10	550 00	21 fév. '90	1er mars '09
Dennehy, Gerald	do	10 nov. '10	500 00	4 sept. '93	10 nov. '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire. ‡S'est démis de ses fonctions le 20 août 1911.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE WINNIPEG.—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Jamieson, Silas Anson	Cour. sur chemin de fer.	30 nov. '10	500 00	21 juil '85	1er jan. '10 *28 nov. '06
Dupas, Avila	do	1er déc. '10	500 00	27 fév. '87	1er déc. '10 *23 juin '09
Froome, William Edgar	do	1er déc. '10	500 00	12 nov. '87	1er déc. '10 *20 juil '10
Coburn, Allan John	do	12 mars '11	500 00	31 mars '92	12 mars '11
Campbell, Kenneth Peter	do	25 mars '11	500 00	2 fév. '84	25 mars '11
Barbour, John	do	27 mars '11	500 00	7 sept. '88	27 mars '11
Currie, William Gordon	do	7 avr. '11	500 00	16 juin '86	7 avr. '11
Irons, James Allison	do	24 avr. '11	500 00	26 mai '86	24 avr. '11
Warrington, Thomas	do	3 mai '11	704 00	20 sept. '84	9 sept. '07
Baird, John Edward M	do	9 mai '11	500 00	29 nov. '84	9 mai '11
Hammill, Richard Erle	do	1er juin '11	500 00	6 sept. '86	1er juin '11 *10 août '07
Brown, John Frederick	do	1er juin '11	500 00	13 déc. '88	1er juin '11 *20 oct. '09
Leitch, James Reuben	do	1er juin '11	500 00	18 oct. '90	1er juin '11 *25 jan. '10
Taylor, Wallace	do	1er juin '11	500 00	14 juin '93	1er juin '11 28 nov. '10
Clarke, Thomas Gordon	do	1er juin '11	500 00	22 juin '89	1er juin '11 *29 nov. '10
Faraker, Thomas William	do	5 juin '11	700 00	6 avr. '82	1er mai '08 *2 mars '08
Reddy, Robert	Ag't pour le transport des malles.	25 sept. '11	2 50 p. j.	29 jan. '82	20 sept. '07
Peacock, Walter Howard	do	1er mars '10	2 25 p. j.	7 juil '83	4 fév. '08
Brownie, William	do	10 sept. '11	2 25 p. j.	31 déc. '85	10 juin '09
Winder, Christopher	do	22 juin '10	2 00 p. j.	18 mars '80	22 mars '10
Burns, Gavin	do	11 juil '11	2 00 p. j.	17 août '86	11 avr. '11
Cheasley, Albert Edward	do	17 juil '11	2 00 p. j.	7 juil '81	17 avr. '11
[1]Cann, Arthur Wilson	do	17 juil '11	2 00 p. j.	17 fév. '85	17 avr. '11
Cann, Harvey Ernest	do	2 août '11	2 00 p. j.	14 déc. '88	2 mai '11
Parrish, Frank	do	3 août '11	2 00 p. j.	8 juil '82	3 mai '11

DIVISION DE MOOSE JAW.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Hislop, Chas. Anderson	Surintendant	1er sept. '08	1,700 00	14 oct. '77	1er août '00 *12 juil '99
McKinnon, Wm. Henry	Commis de 3e cl. aînée.	1er juil '09	850 00	29 sept. '75	22 sept. '04 *25 mai '04
‡Yake, John Calvin	Commis de 4e cl.	1er jan. '10	600 00	28 fév. '91	1er jan. '10 *28 juin '09
Hughes, Elspeth G. G.	do	1er juin '11	500 00	8 oct. '88	1er juin '11 *21 mars '11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.
‡S'est démis de ses fonctions le 1er oct. 1911. [1]S'est démis de ses fonctions le 16 oct. 1911.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE MOOSE JAW.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
‡Lewis, John Henry	Cour. sur chemin de fer.	18 fév. '05	750 00	29 sept. '77	18 fév. '05 *2 mars 03
Ward, Arthur Morris	do	23 juil '06	700 00	17 sept. '82	23 juil '06 *25 juin '06
Russell, Thomas Carlyle	do	14 jan. '07	650 00	27 avr. '80	14 jan. '07 *4 mai '06
Parker, Albert Ernest	do	14 jan. '07	650 00	27 fév. '81	14 jan. '07 *18 sept. '06
Dutton, George Edward	do	16 fév. '07	600 00	30 nov. '85	16 fév. '07 *18 jan. '07
Borland, Robert Adrian	do	27 mars '07	650 00	4 oct. '86	27 mars '07 *26 fév. '07
Hughes, Colin Beresford	do	7 sept. '07	650 00	31 juil '85	7 sept. '07 *18 juil '07
Hawkins, George E	do	1er jan. '08	600 00	2 août '80	1er jan. '08 *18 mai '05
Kerr, John Frederick	do	1er jan. '08	600 00	1er sept. '88	1er jan. '08 *2 mars '06
Armstrong, Harry Franklin	do	1er jan. '08	600 00	12 juil '82	1er jan. '08 *11 jan. '07
Dow, James Neil	do	1er jan. '08	600 00	1er mai '83	1er jan. '08 *21 juin '07
Salisbury, Harold McKenzie	do	1er jan. '08	600 00	30 mars '89	1er jan. '08 *6 août '07
Bissell, Dwart McKenzie	do	1er jan. '09	550 00	28 mai '87	1er jan. '09 *21 oct. '08
McInnes, Daniel Henry	do	1er jan. '09	550 00	24 juin '85	1er jan. '09 *26 nov. '07
Long, Russel Henry	do	1er jan. '09	550 00	13 juil '84	1er jan. '09 *14 juil '08
Gall, Herbert George	do	1er jan. '09	550 00	18 déc. '85	1er jan. '09 *19 déc. '08
McDonald, Thomas	do	1er déc. '09	500 00	27 oct. '86	1er déc. '09 *5 juil '04
Case, Frank Cederic	do	1er déc. '09	500 00	22 avr. '87	1er déc. '09 *24 mars '06
Cadden, John	do	1er déc. '09	500 00	31 mars '85	1er déc. '09 *3 sept. '08
Thomas, Wm. Hollis	do	1er déc. '09	500 00	20 fév. '81	1er déc. '09 *2 avr. '09
Mallan, Gerald	do	1er déc. '09	500 00	1er jan. '86	1er déc. '09 *11 juin '09
Greenhaegh, Bertrand William	do	26 déc. '09	500 00	1er déc. '85	26 déc. '09
Gronow, Percy John	do	28 jan. '10	500 00	30 déc. '88	28 jan. '10
MacDougall, John Angus	do	17 mai '10	500 00	16 fév. '83	17 mai '10
Campbell, David	do	21 mai '10	500 00	4 mars '84	21 mai '10
Forbes, Robert Kincaid	do	31 mai '10	500 00	13 avr. '86	31 mai '10
Benoit, Otto David	do	1er juin '10	500 00	16 juil '86	1er juin '10 *1er mai '06
Penton, Harry	do	1er juin '10	500 00	10 juin '92	1er juin '10 *4 sept. '08
Manahan, Roy Miller	do	1er juin '10	500 00	25 nov. '84	1er juin '10 12 déc. '08
Parker, Louis Napoleon	do	1er juin '10	500 00	6 jan. '81	1er juin '10 *21 fév. '10
MacLean, Duncan Boyd	do	1er juin '10	500 00	22 mai '90	1er juin '10 *24 fév. '10

*Date de la nomination à un emploi temporaire. ‡S'est démis de ses fonctions le 1er sept. 1911.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE MOOSE JAW.—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Davison, Thomas	Cour. sur chemin de fer.	1er juin '10	500 00	16 déc. '89	1er juin '10 *1er mars '10
Ferguson, Harry Francis	do	1er juin '10	500 00	3 mars '85	1er juin '10 *21 mars '10
Anderson, James Frederick	do	10 sept. '10	500 00	29 août '88	10 sept. '10
Goodridge, Charles Francis	do	1er déc. '10	500 00	31 mai '92	1er déc. '10 *26 jan. '10
Kerr, John	do	1er déc. '10	500 00	19 avr. '81	1er déc. '10 *9 mai '10
Hudson, Harold	do	1er déc. '10	500 00	15 déc. '83	1er déc. '10 *28 juin '10
Bolster, Herbert Dalton	do	1er déc. '10	500 00	16 mai '89	1er déc. '10 *6 juil '10
Herrod, Reuben	do	1er déc. '10	500 00	29 jan. '86	1er déc. '10 *8 juil '10
Phoenix, Stephen Charles	do	1er déc. '10	500 00	19 août '81	1er déc. '10 *2 août '10
Law, Paul Harold	do	1er déc. '10	500 00	3 sept. '91	1er déc. '10 *24 oct. '10
Francis, Reginald Basil	do	17 déc. '10	500 00	4 mars '90	17 déc. '10
Cameron, Ernest	do	1er juin '11	500 00	22 juil '84	1er juin '11 *24 oct. '10
Rose, Gerald Claude	do	1er juin '11	500 00	4 juil '88	1er juin '11 *13 jan. '11
Miners, Clarence Ellis	do	19 juin '11	500 00	14 mars '92	19 juin '11
Skilley, Albert James	do	26 juin '11	500 00	21 juil '92	26 juin '11
Skinner, William John	do	5 juil '11	500 00	23 août '89	5 juil '11
Chapman, Langford Charles	do	11 juil '11	500 00	4 août '91	11 juil '11
Agar, Bernard	Ag't pour le transport des malles.	16 juin '11	2 00 p. j.	27 jan. '92	16 mars '11

DIVISION DE CALGARY

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Davidson, Geo. Duncan	Surintendant	21 nov. '07	1,080 00	23 avr. '69	26 mars '91 *21 fév. '91
Johnson, John Zealand	Commis de 3e cl.	1er juil '10	800 00	5 août '72	31 mars '99 * 8 mars '99
Harris, Miss Helen M	do	1er avr. '09	800 00	26 sept. '75	1er mars '08 *16 jan. '00
Salisbury, Wilfrid Rutherford	Commis de 4e cl.	1er jan. '10	600 00	19 sept. '86	1er jan. '10 *1er déc. '08
Mason, Thomas	do	28 juin '79	1,150 00	28 sept. '45	28 juin '79
Kinney, John	Cour. sur chemin de fer.	26 juil '92	1,200 00	27 juil '49	15 avr. '86 *30 avr. '86
Johnson, John Edgar	do	26 jan. '91	1,200 00	15 juil '70	26 jan. '91 *21 mai '89
Stewart, Herbert Duncan Reynard.	do	29 nov. '93	960 00	22 août '73	29 nov. '93 *1er mai '91
Might, Samuel Henry	do	22 juin '95	960 00	3 oct. '56	22 juin '95 *15 mai '95
Bushby, Henry Thomas	do	26 juin '99	920 00	2 août '76	26 juin '99 *1er juil '91

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE CALGARY.—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Eason, Albert Richard.....	Cour. sur chemin de fer.	1er août '00	920 00	14 juin '73	1er août '00 *10 jan. '00
Downey, Melvin McKenzie..	do	17 sept. '01	850 00	12 juin '73	7 sept. '01 *10 août '01
Bayne, David..............	do	27 sept. '01	850 00	18 nov. '72	27 sept. '01 *27 août '01
Coyle, Edward John........	do	20 mai '02	900 00	1er sept. '80	20 mai '02 *18 avr. '02
Trant, Walter Hurst Trood...	do	29 mars '06	700 00	6 sept. '76	29 mars '06 *5 mars '06
Dutton, Edward James......	do	20 avr. '06	700 00	13 sept. '77	20 avr. '06 *24 mars '06
Ironside, Edwin Gardner.....	do	10 mai '06	700 00	17 mars '78	10 mai '06 *17 avr. '06
Poole, John Adin...........	do	14 jan. '07	550 00	28 déc. '76	14 jan. '07 *23 mars '06
Livingston, John Scott......	do	14 jan. '07	600 00	28 mai '86	14 jan. '07 *28 avr. '06
Farren, Edgar..............	do	14 jan. '07	650 00	17 fév. '78	14 jan. '07 *30 avr. '06
Miller, Loftus Truman......	do	14 jan. '07	650 00	28 jan. '78	14 jan. '07 *10 sept. '06
Chrysler, Oscar Leopold.....	do	14 jan. '07	650 00	1er oct. '78	14 jan. '07 *22 sept. '06
Lake, Albert Addison........	do	28 fév. '07	600 00	5 août '83	28 fév. '07 *24 oct. '06
Williams, Hubert Ronald....	do	27 mai '07	600 00	17 mars '85	27 mai '07
Kerr, Lewis Hamilton.......	do	1er jan. '08	500 00	23 jan. '87	1er jan. '08 *14 mai '06
McLellan, Murdoch Hugh...	do	1er jan. '08	500 00	10 nov. '78	1er jan. '08 *5 juil '07
Bulger, Thomas David......	do	7 août '08	550 00	3 déc. '82	7 août '08
Conroy, Frederick Henry.. ..	do	23 nov. '08	600 00	2 sept. '76	7 déc. '06 *1er oct. '06
Pavey, Jas. Courtland.......	do	1er jan. '09	500 00	23 mai '80	1er jan. '09 *21 avr. '06
Turner, Frank Carrick.......	do	1er jan. '09	550 00	25 juil '88	*1er jan. '09 13 mai '07
‡Edgar, Wm. Harris.........	do	1er jan. '09	500 00	2 mai '88	*1er jan. '09 17 juil '07
Pope, Joseph Samuel........	do	1er jan. '09	550 00	10 fév. '88	*1er jan. '09 9 nov. '07
McLachlan, David Clyde....	do	1er jan. '09	550 00	14 avr. '88	*1er jan. '09 2 déc. '07
Aitken, James Brown........	do	1er jan. '09	550 00	29 mars '85	*1er jan. '09 7 juil '08
MacLaren, James Shaw......	do	1er jan. '09	550 00	10 nov. '84	*1er jan. '09 4 sept. '08
Woodrow, LaVerne Howard..	do	20 août '09	550 00	13 nov. '80	20 août '09
Lappin, John Hugh.........	do	2 sept. '09	550 00	1er mars '84	2 sept. '09
Baker, Charles Wm.........	do	20 sept. '09	500 00	8 juin '86	20 sept. '09
Douglas, Walter Schyler.....	do	1er déc. '09	500 00	13 mai '83	1er déc. '09 *11 nov. '07
Dodds, Samuel Oliver.......	do	1er déc. '09	500 00	15 sept. '88	1er déc. '09 *9 déc. '07
Scully, James Joseph........	do	1er déc. '09	500 00	23 mai '87	1er déc. '09 *28 déc. '08

*Date de la nomination à un emploi temporaire. †S'est démis de ses fonctions le 1er sept. 1911.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE CALGARY—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Page, Walter	Cour. sur chemin de fer.	1er déc. '09	500 00	19 jan. '83	1er déc. '09 *14 avr. '09
Ross, George Duncan	do	1er déc. '09	500 00	6 jan. '89	1er déc. '09 *25 mai '09
McColl, Duncan Alexander	do	16 déc. '09	500 00	11 fév. '84	16 déc. '09
Johns, Archie Morse	do	11 fév. '10	500 00	25 août '89	11 fév. '10
Clarke, Herbert Alfred	do	5 avr. '10	500 00	13 oct. '87	5 avr. '10
Ironside, Gordon Lyle	do	15 avr. '10	500 00	12 oct. '91	15 avr. '10
Powers, Gordon Edgar	do	27 avr. '10	500 00	12 fév. '90	27 avr. '10
Leslie, Percy Douglas	do	1er juin '10	500 00	8 mai '91	1er juin '10 *16 déc. '09
Bell, Eber Clarence	do	1er juin '10	500 00	27 mars '89	1er juin '10 *5 avr. '10
Lawrie, James Francis	do	23 nov. '10	500 00	20 mai '81	23 nov. '10
Hannam, Frederick George	do	1er déc. '10	500 00	20 jan. '82	1er déc. '10 *17 jan. '10
Shewell, Ernest William	do	1er déc. '10	500 00	7 mars '85	1er déc. '10 *20 jan. '10
Howard, Edward Rockliffe	do	1er déc. '10	500 00	11 jan. '82	1er déc. '10 *28 juin '10
Williams, Wilfrid Allan	do	1er déc. '10	500 00	19 jan. '83	1er déc. '10 *29 juin '10
Joyce, Matthew	do	1er déc. '10	500 00	11 juin '84	1er déc. '10 *11 nov. '10
Kelly, John Patrick	do	1er jan. '11	550 00	27 fév. '91	22 juin '09
Gent, Isaac Henry	do	1er juin '11	500 00	30 déc. '83	1er juin '11 *5 avr. '10
Durant, Paul	do	1er juin '11	500 00	1er jan. '86	1er juin '11 *21 déc. '10
MacIvor, Charles Edward	do	1er juin '11	500 00	19 mars '87	1er juin '11 *6 avr. '11
Burns, Thomas Angus	do	1er juin '11	500 00	23 fév. '87	1er juin '11 *10 avr. '11
Mead, Charles Robert	do	1er juin '11	500 00	3 oct. '86	1er juin '11 *12 mai '11
Bremner, William	Ag't pour le transport des malles.	4 juin '10	2 00 p. j.	11 jan. '81	4 mars '10
Ching, Henry	do	14 juin '11	2 00 p. j.	6 jan. '88	14 mars '11

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
MacLeod, John Orlebar	Surintendant	5 juil '97	2,000 00	8 sept. '60	1er juil '87 *1er fév. '87
Allan, Jas. Bayne	Commis de 1er cl.	1er avr. '10	1,250 00	6 août '72	17 déc. '98 *7 nov. '98
Thorburn, Wm. Mungo	Commis de 2e cl. cadette.	1er oct. '10	900 00	17 mai '65	15 mars '99 *30 déc. '98
MacLeod, Jessie Hardy	Commis de 3e cl. cadette.	1er jan. '11	700 00	6 août '88	24 jan. '07 *1er jan. '05
Currie, Lena Irene	Commis de 4e cl.	3 déc. '10	500 00	17 août '91	3 déc. '10
Drummond, Robert Fraser	Cour. sur chemin de fer.	26 mai '91	1,200 00	21 août '54	1er juil '87 *1er juin '85

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Suite.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Reynard, Marmaduke Chas..	Cour. sur chemin de fer.	1er déc. '98	1,200 00	18 juin '72	21 sept. '91 *2 sept. '89
Morton, Thomas..........	do	1er août '00	1,200 00	11 juin '62	2 avr. '92 *1er mars '92
Cliff, Alfred Atherton........	do	23 mai '02	1,120 00	18 jan. '66	1er fév. '93 *15 nov. '92
Powell, Ernest Clemow......	do	29 nov. '93	960 00	12 juin '72	29 nov '93 *1er juin '93
Willis, Walter.............	do	2 nov. '97	960 00	28 oct. '67	17 nov. '97 *2 nov. '97
O'Connor, Robert Emery....	do	22 juin '98	910 00	1er avr. '73	22 juin '98 *2 mars '98
Rose, Wm. Herchmer.......	do	31 jan. '99	920 00	10 oct. '68	31 jan. '99 *3 mars '98
Allan, Alexander Gray.......	do	5 sept. '00	920 00	1er oct. '79	25 jan. '00 *26 nov. '98
McLean, Frederick Charles...	do	1er août '00	920 00	21 mai '70	1er août '00 *23 déc. '96
McRae, John Ross Ogilvie...	do	22 avr. '02	800 00	31 jan. '80	22 avr. '02 *4 sept. '00
Robinson, John William.....	do	17 jan. '03	850 00	25 avr. '80	17 jan. '03 *1er oct. '02
Holland, William John......	do	15 juin '03	850 00	14 déc. '73	15 juin '03 *28 mai '03
Pringle, Alexander..........	do	21 jan. '04	800 00	26 nov. '76	21 jan. '04 *30 déc. '03
Booth, Charles.............	do	21 jan. '04	800 00	28 jan. '85	21 jan. '04 *23 août '03
Lord, John William C.......	do	30 juin '04	800 00	24 oct. '80	30 juin '04 *31 mai '04
Herbert, Robert John.......	do	18 fév. 05	700 00	13 sept. '80	18 fév. '04 *12 fév. '04
McIntyre, Henry Edward....	do	6 fév. '06	700 00	22 déc. '80	6 fév. '06 *13 août '04
Rae, Robert Garven.........	do	6 fév. '06	700 00	5 fév. '85	6 fév. '06 *13 juin '05
Peel, William Wilfrid........	do	1er jan. '08	600 00	14 fév. '79	1er jan. '08 *11 oct. '07
McNames, Thurman Gladstone.	do	1er jan. '09	550 00	26 mars '89	1er jan. '09 *6 nov. '07
Creighton, Moses Dundas....	do	1er jan. '09	550 00	22 jan. '87	1er jan. '09 *16 déc. '07
Crighton, Wm. Alexander.....	do	1er jan. '09	550 00	16 mai '84	1er jan. '09 *11 juin '08
Brown, John Ewing.........	do	1er jan. '09	550 00	12 mars '81	1er jan. '09 *10 juil '08
Lawley, Ernest Charles......	do	1er jan. '09	550 00	3 juil '81	1er jan. '09 *11 sept. '08
Moodie, Stanley Fife........	do	21 mars '09	550 00	12 juin '90	21 mars '09
Elliot, Norman William......	do	10 mai '09	550 00	25 sept. '80	10 mai '09
Ferguson, John Scott........	do	1er déc. '09	500 00	1er oct. '86	1er déc. '09 *10 juil '07
Casselman, Clayton Brown...	do	22 fév. '10	500 00	27 avr. '83	22 fév. '10
Mitchell, Thomas Burdette...	do	26 fév. '10	500 00	16 avr. '86	26 fév. '10
Watson, John William.......	do	26 avr. '10	500 00	24 mai '86	26 avr. '10
Sears, Harris Bliss..........	do	18 juin '10	500 00	26 juil '81	18 juin '10 *29 juil '07

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.
SERVICE DES MALLES SUR CHEMINS DE FER.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Fin.

Courriers sur chemins de fer.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Mills, John Wilbert.........	Cour. sur chemin de fer.	2 août '10	500 00	19 oct. '89	2 août '10
Burton, Hugh George.......	do	1er déc. '10	500 00	9 oct. '88	1er déc. '10 *19 juil '10
Jenkins, Wm. Herbert Lacy..	do	1er déc. '10	500 00	19 août '83	1er déc. '10 *5 août '10
Hatt, Herbert Fenwick......	do	1er déc. '10	500 00	9 fév. '91	1er déc. '10 *26 oct. '10
Bennett, Thomas William....	do	11 jan. '11	500 00	20 mars '92	11 jan. '11
Finlayson, William..........	do	1er avr. '11	750 00	12 juin '53	1er avr. '11 *26 déc. '93
Ketcheson, Gerald Southard..	do	8 juin '11	500 00	13 mai '91	8 juin '11
Fierheller, Murray Benjamin.	Ag't pour le transport des malles.	1er sept. '11	2 25 p. j.	1er mars '85	1er juil '09 *1er juin '09
Smith, Chester Allen........	do	20 sept. '10	2 00 p. j.	31 mai '89	20 juin '10
Chisholm, Jas. Archibald.....	do	16 avr. '11	2 00 p. j.	13 nov. '91	16 jan. '11

*Date de la nomination à un emploi temporaire.

MINISTÈRE DU TRAVAIL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Acland, Frederick A.	.....	Sous-ministre, éditeur de la *Gazette du Travail* et régistraire des Conseils de conciliation et d'enquêtes.	1er oct. '08	5,000 00	9 août '61	1er mars '07
Brown, Gerald H.	1-A.	Sous-ministre adjoint.	22 mars '09	3,000 00	30 juil '75	22 mars '09
Coats, Robt. Hamilton	1-B.	Sous-rédacteur de la *Gazette du Travail.*	30 jan. '02	2,100 00	25 juil '74	30 jan. '02
Thomas, Evelyn Arnold	2-A.	Comptable	14 avr. '10	1,600 00	3 sept. '77	1er juil '05
Ardouin, Geo. Germain V.	do	Commis	28 avr. '94	2,100 00	30 mars '51	15 jan. '83
Vincelette, Edouard	do	Traducteur français.	1er déc. '09	1,600 00	27 jan. '60	1er déc. '09
Edgar, William Wilkie	2-B.	Commis	14 jan. '03	1,600 00	26 oct. '74	1er juil '97
DuBreuil, Victor	do	Arbitre des salaires.	9 fév. '01	1,600 00	14 oct. '59	9 fév. '01
McNiven, James Dugald	do	do	1er mars '07	1,600 00	11 mars '59	1er mars '07
Plant, Frank J.	do	Préposé à la circulation.	1er juil '02	1,600 00	17 oct. '63	20 août '00
Williams, Edward H.	do	Préposé à la distribution.	1er juil '02	1,600 00	23 mars '50	20 août '00
Giddens, Francis W.	do	Commis et sécrétaire particulier.	1er sept. '08	1,250 00	19 nov. '73	26 fév. '01
Halpin, David J.	do	Secrétaire des sous-ministre.	20 fév. '11	1,200 00	24 oct. '85	1er sept. '08
Smith, Reginald G.	do	Commis	12 juil '10	800 00	2 nov. '83	12 juil '10
Andrews, Harry Garfield	3-A.	do	1er juil '05	1,150 00	10 sept. '82	3 sept. '00
Shearman, Edna Mary	do	Bibliothécaire	1er avr. '07	900 00	2 mars '85	1er avr. '07
Shields, George P.	3-B.	Commis	1er jan. '11	750 00	19 oct. '83	1er jan. '11
Delaney, Mary Loretto	do	do	1er sept. '08	700 00	4 oct. '87	1er sept. '08
Dewan, Teresa C.	do	do	23 juin '09	550 00	20 nov. '81	23 juin '09
Lee, Frances A. V.	do	do	10 nov. '09	550 00	17 juil '80	10 nov. '09
Grey, Agnes D.	do	do	1er jan. '11	500 00	13 sept. '79	1er jan. '11
Lacelle, Jos. Henry	do	Messager	1er sept. '08	800 00	2 nov. '80	1er sept. '08
Ainsborough, Wm. P.	.....	Emballeur	1er oct. '09	550 00	18 avr. '85	1er oct. '09
Rump, William	.....	Messager	1er jan. '10	550 00	23 jan. '85	1er jan. '10

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
O'Halloran, George F., B.A., B.C.L.	.....	Sous-ministre et sous-commis. des brevets.	20 mai '02	6,000 00	11 oct. '62	20 mai '02
Jarvis, Lt.-Col., Arthur Leonard Fitzgerald, I.S.O.	1–A.	Sous-ministre adj. et secrétaire.	1er sept. '08	3,100 00	17 juin '52	1er juil '79
Montizambert, Fred., I.S.O., M.D., Edin., F.R.C.S.E., D.C.L.	do	Dir. gén. du service d'hygèine publique.	14 jan. '99	4,000 00	3 fév. '43	11 mai '66
Blue, Archibald, LL.D....	do	Offi.en chef du recen. et de la statist.	1er oct. '05	4,000 00	3 fév. '40	1er oct. '05
Rutherford, Jno. Gunion, C.M.G., V.S., H.A.R.C.V.S.	do	Direct. vétérinaire gén. et com. des bestiaux.	1er juil '06	4,000 00	25 déc. '57	1er fév. '02
Ruddick, Jno. A..........	do	Com. de l'indus. lait. et de l'em. frigor.	1er jan. '05	3,850 00	2 sept. '62	1er jan. '05
Doughty, Arthur G., C.M.G., M.A., LL.D.	do	Archiviste et gard. des registres.	16 mai '04	3,550 00	22 mars '60	16 mai '04
Roy, Jos. E., Lit. D., F.R.S.C.	do	Chef des manuscrits.	1er mai '08	3,350 00	7 déc. '58	1er mai '08
Clark, George H..........	do	Com. des graines..	1er jan. '05	3,150 00	3 avr. '72	1er jan. '05
Ritchie, Philip Embury, B.A., B.C.L.	do	Régis. des droits d'auteur, etc.	1er jan. '06	3,100 00	18 août '65	1er oct. '04
Doherty, Thomas Keville, B.C.L.	do	Chef, division des publications.	1er avr. '10	2,900 00	11 mai '58	20 juil '96
Chittick, Fred'k C........	do	Comptable.......	1er avr. '11	2,800 00	5 avr. '68	1er juil '88
Grisdale, Jos. H..........	do	Direct. des fermes expérimentales.	1er avr. '11	2,800 00	18 fév. '70	1er fév. '99
Saint Denis, Emery Henri.	1–B.	Secrét. du recen. et de la statistique.	1er oct. '05	2,800 00	18 juil '51	1er juin '81
Shutt, Frank T., M.A., F.I.C., F.C.S.	do	Chimiste, fédéral..	18 juil '87	2,800 00	15 sept. '59	18 juil '87
Hilton, George, V.S.......	do	Inspecteur vétérinaire en chef.	1er sept. '08	2,800 00	24 juil '72	1er sept. '08
Lynch, William Joseph...	do	Chef, div. des brevets.	1er juil '97	2,800 00	30 jan. '53	1er jan. '69
Macoun, Wm. Tyrrell....	do	Horticulteur fédéral.	13 avr. '98	2,550 00	27 jan. '69	13 avr. '98
Saunders, Charles Edward, Ph. D.	do	Inspect. de céréales	1er juil '05	2,450 00	2 fév. '67	1er juil '05
Moore, William Wallace...	do	Chef, div. des marches.	1er sept. '08	2,450 00	30 sept. '74	1er sept. '08
McNeill, Alexander.......	do	Chef, div. des fruits.	1er sept. '08	2,450 00	9 déc. '53	1er sept. '08
Macphail, Ewen Stewart..	do	Sur. de la compilat. du recen. et de la statistique.	1er sept. '08	2,450 00	5 jan. '65	1er sept. '08
Spencer, James Burns....	do	Editeur, div. des publications	1er sept. '08	2,450 00	9 juin '66	1er sept. '08
Charlan, Felix...........	do	Chef, div. des tabacs	1er sept. '08	2,450 00	2 jan. '74	1er sept. '08
Bar, George Hamilton....	do	Chef. ind. laitière.	1er sept. '08	2,450 00	30 juin '64	1er sept. '08
Arkell, Herbert S., B.S.A.	do	Sous-commis. des bestiaux.	14 mars '11	2,400 00	29 août '80	14 mars '11
Gussow, Hans Theo......	do	Botaniste fédéral..	7 juil '09	2,200 00	24 août '79	7 juil '09
Hewitt, Chas. Gordon, D.Sc.	do	Entomologiste fédéral.	18 sept. '09	2,200 00	23 fév. '85	18 sept. '09

N.B.—Plusieurs des fonctionnaires, commis et messagers de ce ministère ont été employés d'une façon continue pendant un certain nombre d'années avant la date mentionnée comme celle de leur première nomination permanente.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Bate, Chas. W. C , D.L.S.	1–B.	Sec. du sous-ministre.	1er avr. '11	2,100 00	11 oct. '63	1er juil '88
Mortureux, Chas. E. M....	do	Traducteur.......	1er avr. '11	2,100 00	25 sept. '76	1er avr. '07
Bailey, Horace Hy.......	2–A.	Vérificat. des brev.	14 oct. '01	2,100 00	7 déc. '47	27 nov. '85
Moore, Arthur Edward, D.V.S.	do	Inspect. vétérinaire voyageur en chef.	1er sept. '08	2,100 00	15 avr. '69	1er sept. '08
Higgins, Chas. Herb., B.Sc. DV.S., D.V.S.	do	Pathologiste......	1er sept. '08	2,100 00	23 fév. '75	1er sept. '08
Caron, Albert Edward....	do	Vérificat. des brev.	1er juil '98	2,050 00	11 oct. '60	1er jan. '86
Macpherson, John Crawford.	do	Surint.-adj. de la compilation.	1er sept. '08	2,050 00	7 nov. '59	1er sept. '08
Barnes, Robert, V.S......	do	Insp. en chef des viands.	1er sept. '08	2,050 00	12 mai '69	1er sept. '08
Godfrey, Ernest Henry, F.S.S.	do	Edit. bur du recen. et de la statis.	1er sept. '08	2,050 00	17 juil '62	1er sept. '08
Richard, Thomas L.A.....	do	Vérificat. des brev.	1er juil '05	1,900 00	19 sept. '70	4 jan. '00
Belanger, Maurice A.....	do	do	1er juil '05	1,900 00	23 jan. '68	1er fév. '02
Neville, Thomas P., B.Sc..	do	do	1er juil '05	1,900 00	14 août '78	1er fév. '02
Charron, Alphonse Telesphore.	do	Chimiste adjoint..	1er sept. '08	1,850 00	8 mars '70	1er sept. '08
Megill, Wm. H. T., B.A...	do	Vérificat. des brev.	4 jan. '00	1,850 00	2 fév. '69	4 jan. '00
Gibson, Arthur..........	do	Entomologiste et botaniste adj.	1er sept. '08	1,850 00	23 déc. '75	1er sept. '08
Cramp, Thomas Martin Burls Smithette.	do	Compt., ferm. expér.	1er sept. '08	1,850 00	18 nov. '70	1er sept. '08
Clemons, William Austin.	do	Commis, généalogie des bestiaux.	1er sept. '08	1,850 00	7 oct. '70	1er sept. '08
Sharman, Charles Henry Ludovic.	do	Commis..........	1er sept. '08	1,850 00	29 sept. '81	1er sept. '08
Raynor, Townsend Garratt	do	Insp. des graines de semence.	1er sept. '08	1,850 00	5 mai '63	1er sept. '08
Eddy, Edgar Duncombe..	do	do	1er sept. '08	1,850 00	4 avr. '82	1er sept. '08
Ide, William, B.A........	do	Commis..........	1er avr. '07	1,850 00	15 avr. '72	1er fév. '96
Rush, Myron Leslie, B.A..	do	Vérificat. des brev.	1er avr. '07	1,850 00	11 fév. '69	10 juil '03
Withrow, William James, B.A.Sc.	do	do	1er avr. '07	1,850 00	21 oct. '68	1er jan. '04
McKenna, John Andrew, B.Sc., B.A.	do	do	1er avr. '08	1,800 00	9 mai '73	23 mars '05
Withrow, John Frederick D.	do	do	1er avr. '08	1,800 00	25 fév. '78	1er juil '05
Patry, J. F. Arthur.......	do	Traducteur aux archives.	5 mai '09	1,650 00	3 jan. '87	1er sept. '08
Campbell, W. W., LL.D., F.R.S.C.	do	Commis..........	21 juin '09	1,650 00	1er juin '61	1er juil '93
Powell, Arthur E........	do	do	21 juin '09	1,650 00	9 mai '71	9 juil '90
McArthur, Duncan A.....	do	do	1er avr. '10	1,600 00	17 mars '85	1er sept. '08
Bonnell, Mossom B., B.A.Sc.	do	Vérificat. des brev.	1er jan. '11	1,600 00	16 sept. '80	17 mai '08
Mace, Francis G.........	do	do	10 jan. '11	1,600 00	23 nov. '78	10 jan. '10
Charlton, Harry W.......	do	do	17 mars '11	1,600 00	3 nov. '76	1er sept. '08
Goddard, Cedric M......	do	Secrétaire particulier.	1er avr. '11	1.600 00 600 00	16 déc. '76	1er juil '00
Coté, Joseph C..........	do	Inspect. des graines de semence.	1er avr. '11	1,600 00	15 avr. '78	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Michaud, George T......	2-A	Sous-analyste des gr. de semence.	1er avr. '11	1,600 00	3 août '82	1er sept. '08
Barnet, Wilfred A........	do	Expert en tabacs...	1er avr. '11	1,600 00	22 jan. '87	1er sept. '08
Chevalier, Omer V.......	do	do ..	1er avr. '11	1,600 00	3 mars '83	1er sept. '08
Hadwen, Isaac Seymour..	do	Pathologiste-adj...	1er avr. '11	1,600 00	'77	1er sept. '08
Verner, James William David.	2-B.	Commis..........	1er juil '00	1,600 00	14 mars '45	1er juin '84
Casey, Maurice W., M.A..	do	do	1er juil '99	1,600 00	'59	1er juil '99
Whitley, Charles Frederick	do	do	1er sept. '08	1,600 00	12 mars '65	1er sept. '08
Pelletier, Louis M., M.D..	do	do	1er sept. '08	1,600 00	26 jan. '65	1er sept. '08
Cochrane, Richard James.	do	do	1er sept. '08	1,600 00	avr. '61	1er sept. '08
Rogers, Charles Gordon...	do	do	1er sept. '08	1,600 00	17 mai '68	1er sept. '08
Audet, Francois Joseph...	do	do	1er juil '05	1,600 00	29 juil '67	1er fév. '88
Bowker, Lemuel G........	do	do	1er juil '05	1,600 00	25 juil '76	1er juil '00
Skead, James............	do	do	1er juil '06	1,550 00	22 jan. '51	25 juil '94
Wilkins, Joseph..........	do	do	1er juil '06	1,550 00	11 oct. '57	1er juil '90
Munro, John Routh......	do	do	1er sept. '08	1,550 00	12 août '74	1er sept. '08
Gilbert, Alexander Glen..	do	Régis. de la basse-cour.	1er sept. '08	1,550 00	31 déc. '41	1er sept. '08
Laidlaw, Robert.........	do	Commis..........	1er sept. '08	1,550 00	28 nov. '48	1er sept. '08
Holmden, Hensley Reed.	do	do	1er sept. '08	1,550 00	9 mai '52	1er sept. '08
Kilgallin, John..........	do	Vérificat. des brev.	1er avr. '07	1,550 00	19 juin '67	1er juil '04
Fraser, Wm. Atchison....	do	Commis..........	1er avr. '07	1,550 00	8 sept. '79	1er juil '05
Watts, Reginald Edward..	do	do	1er sept. '08	1,500 00	14 oct. '62	1er sept. '08
Brown, Calvin Goodwin..	do	do	1er avr. '08	1,500 00	31 août '76	1er sept. '02
Macpherson, Robt. Coats.	do	do	1er avr. '08	1,500 00	25 nov. '82	12 déc. '03
Pelletier, Eugene........	do	do	1er sept. '08	1,450 00	'58	1er sept. '08
Gaudet, Placide.........	do	Généalogiste acad..	1er sept. '08	1,450 00	19 nov. '50	1er sept. '08
Drummond, Daniel......	do	Inspect. du bétail..	1er sept. '08	1,400 00	12 jan. '57	1er sept. '08
Macrae, Colin MacFaul...	do	do ..	1er sept. '08	1,400 00	'74	1er sept. '08
MacMurray, John Lucius A.	do	Commis..........	1er sept. '08	1,350 00	29 juil '59	1er sept. '08
Watson, John Frederick...	do	do	1er sept. '08	1,350 00	30 jan. '71	1er sept. '08
Fortier, Victor..........	do	Régis. de la basse-cour.	1er sept. '08	1,350 00	5 fév. '67	1er sept. '08
O'Hanly, Malcolm Conor.	do	Commis..........	1er sept. '08	1,350 00	6 mai '75	1er sept. '08
Nowlan, Arthur O'Farrell.	do	Vérificat. des brev.	1er sept. '08	1,350 00	19 fév. '76	1er sept. '08
Clemons, George Washington.	do	Inspect. de bétail..	1er sept. '08	1,350 00	3 fév. '46	1er sept. '08
Doré, Louis Joseph Oliver.	do	Commis..........	1er sept. '08	1,350 00	25 jan. '73	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Tennent, David C., V.S.	2-B.	Insp. de bestiaux	1er jan. '10	1,350 00	9 oct. '53	1er jan. '10
Bouchard, Joseph Georges	do	Expert dans l'industrie laitière.	1er sept. '08	1,300 00	20 mai '74	1er sept. '08
Gray, Daniel Dougald	do	Contrem., ferme exp.	1er sept. '08	1,300 00	2 fév. '73	1er sept. '08
Desfosses, Alfred James	do	Commis	1er sept. '08	1,250 00	29 sept. '74	1er sept. '08
Grey, Francis William	do	do	1er sept. '08	1,250 00	8 jan. '60	1er sept. '08
Bond, William	do	Analyste-adj. des gr. de semence.	1er sept. '08	1,200 00	15 sept. '87	1er sept. '08
Belanger, Raoul	do	Commis	26 avr. '09	1,250 00	1er fév. '77	26 avr. '09
Wickware, Arthur B., V.S.	do	Insp. de bestiaux	1er avr. '10	1,250 00	29 mars '86	1er avr. '10
Evans, Thos. Chas., B.V. Sc.	do	Pathologiste-adj	9 mai '10	1,200 00	24 nov. '79	9 mai '10
White, O. Clayton	do	Agronome-adjoint	27 juin '10	1,200 00	14 sept. '87	27 juin '10
Carruthers, Edward Blake	do	Chimiste-adjoint	1er août '10	1,200 00	15 mai '87	1er août '10
Sirett, Harry	do	Préposé adjoint aux céréales.	1er août '10	1,200 00	10 jan. '82	1er août '10
Bunting, Thos. Gordon	do	Horticulteur-adj	1er août '10	1,200 00	10 nov. '85	1er août '10
Mercure, Prudent L.	do	Commis	1er sept. '08	1,200 00	20 fév. '77	1er sept. '08
Sinclair, Herbert H., B.A.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	19 nov. '74	1er sept. '08
Trudel, Isaie	do	do	1er sept. '08	1,150 00	22 jan. '77	1er sept. '08
Audley, James	do	do	27 août '09	1,150 00	27 nov. '69	27 août '09
Groh, Herbert	do	Entomologiste et botaniste-adj.	1er sept. '08	1,050 00	7 mars '83	1er sept. '08
Patterson, Fred. W.	do	Commis	5 juil '09	1,050 00	5 août '76	5 juil '09
Stuart, Alex. Thos	do	Chimiste-adjoint	11 juil '10	1,000 00	23 août '82	11 juil '10
Robinson, Clifford H.	do	do	1er août '10	1,000 00	3 fév. '88	1er août '10
Astle, Thos. F.	do	Commis	8 fév. '10	850 00	27 fév. '77	8 fév. '10
Smith, Melbourne, R.C.	do	do	15 fév. '11	800 00	12 mai '85	15 fév. '11
Uglow, Rich'd, H. L.	do	do	20 fév. '11	800 00	13 oct. '90	20 fév. '11
Steacy, Charlotte	3-A.	do	1er fév. '90	1,200 00	24 mai '54	1er fév. '90
Duff, Alexander	do	do	6 fév. '93	1,200 00	6 nov. '32	6 fév. '93
Morison, Malcolm James	do	do	1er juil '90	1,200 00	7 mars '59	1er juil '90
Walsh, William John	do	do	1er juil '88	1,200 00	2 sept. '63	1er juil '88
Desjardins, Alfred Wilfred	do	do	28 nov. '87	1,200 00	26 juil '59	15 fév. '84
Leyden, Margaret	do	do	12 juil '95	1,200 00	8 jan. '64	12 juil '95
Archambault, Alfred	do	do	31 août '91	1,200 00	11 mai '67	15 fév. '88
Rodman, E. Annie	do	do	1er juil '02	1,200 00	'65	1er juil '02
Dubourg, Henri G.	do	do	15 juin '03	1,200 00	3 déc. '82	15 juin '03
Beaudoin, Jos. Pierre	do	do	10 juil '03	1,200 00	1er août '76	5 oct. '94

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Dupuis, Jos. Chas. O	3-A.	Commis	1er sept. '02	1,200 00	20 jan. '78	1er sept. '02
Dewhurst, Edward R	do	do	25 juil '94	1,200 00	28 mai '38	25 juil '94
Bourret, George	do	do	1er juil '04	1,200 00	19 nov. '36	1er juil '04
Bayless, Bertha May	do	do	1er sept. '08	1,200 00	4 déc. '79	1er sept. '08
Carter, Ernest Leon	do	do	1er juil '05	1,200 00	23 jan. '82	1er juil '05
Dupuis, Jos. David, M.D.	do	do	1er oct. '05	1,200 00	10 juin '74	1er oct. '05
Cranston, Alice	do	do	1er sept. '08	1,200 00	4 juil '68	1er sept. '08
Ross, Charlotte	do	do	1er sept. '08	1,100 00	13 sept. '61	1er sept. '08
Brown, Florence Augusta	do	do	1er sept. '08	1,150 00	6 mars '77	1er sept. '08
Henderson, Isabella Louise	do	do	1er sept. '08	1,150 00	16 jan. '67	1er sept. '08
Robinson, Katherine Blackett.	do	do	1er sept. '08	1,150 00	1er avr. '85	1er sept. '08
Hartley, Mary Florence	do	do	1er sept. '08	1,150 00	8 nov. '84	1er sept. '08
Grenfell, Caroline Phyllis, B.A.	do	do	1er avr. '07	1,150 00	3 oct. '77	9 août '04
Millette, Sara	do	do	1er sept. '08	1,150 00	25 déc. '68	1er sept. '08
Bradley, Agnes Mathilda	do	do	1er sept. '08	1,150 00	24 sept. '79	1er sept. '08
Gagné, William Daniel	do	do	1er sept. '08	1,150 00	26 juin '88	1er sept. '08
Pelletier, Achille Joseph	do	do	1er sept. '08	1,150 00	24 fév. '82	1er sept. '08
Marcil, Romeo Riche	do	do	1er sept. '08	1,150 00	9 juil '84	1er sept. '08
Phelps, Mary Gertrude	do	do	1er sept. '08	1,150 00	1er jan. '85	1er sept. '08
Brown, Agnes L	do	do	1er sept. '08	1,150 00	26 juil '66	1er sept. '08
Gowling, Arthur	do	do	1er sept. '08	1,150 00	1er déc. '77	1er sept. '08
Wetmore, Gideon Knight	do	do	1er sept. '08	1,150 00	13 fév. '48	1er sept. '08
Martineau, Marie J	do	do	1er juin '07	1,100 00	19 nov. '75	1er août '04
Casey, Magdalene	do	do	1er sept. '08	1,100 00	22 mai '74	1er sept. '08
Monaghan, Agnes G	do	do	1er juin '07	1,100 00	8 août '77	1er août '06
Mackie, Alexander	do	do	1er sept. '08	1,100 00	14 mars '47	1er sept. '08
Brunette, Lauro Blanche C.	do	do	21 juin '09	950 00	25 déc. '77	1er sept. '08
Giguère, Jos. Lucien	do	do	1er avr. '11	900 00	21 nov. '87	1er sept. '08
Pelletier, Joseph Charles H.	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	29 juin '80	1er sept. '08
Poirier, Dolor	do	do	1er sept. '08	800 00	19 déc. '59	1er sept. '08
Kingsmill, Elizabeth A	do	do	1er sept. '08	800 00	26 oct. '57	1er sept. '08
Bowden, Georgina Maude M.	do	do	1er sept. '08	800 00	26 août '56	1er sept. '08
Braden, Elizabeth Parker	do	do	1er sept. '08	800 00	20 mai '68	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Morgan, Thomas Henry..	3-B.	Commis..........	1er sept. '08	800 00	23 juin '39	1er sept. '08
Armstrong, Frances Sophia	do	do	1er sept. '08	800 00	30 jan. '54	1er sept. '08
Rogers, Edith Walton....	do	do	1er sept. '08	800 00	15 déc. '71	1er sept. '08
Belanger, Aristide.......	do	do	1er sept. '08	800 00	13 juil '79	1er sept. '08
Hanlon, Mary Anne......	do	do	1er sept. '08	800 00	25 mars '74	1er sept. '08
Cook, Augusta Amelia....	do	do	1er sept. '08	800 00	25 fév. '72	1er sept. '08
Hubbell, Annie Henrietta.	do	do	1er sept. '08	800 00	23 oct. '67	1er sept. '08
Hunter, Sara............	do	do	1er sept. '08	800 00	3 juin '67	1er sept. '08
Prentiss, Martha Alice....	do	do	1er sept. '08	800 00	4 mars '73	1er sept. '08
St-Germain, Mabel......	do	do	1er sept. '08	800 00	31 mai '81	1er sept. '08
Stark, Gertrude Aline Hazel	do	do	1er sept. '08	800 00	11 août '81	1er sept. '08
Drummond, Bertha......	do	do	1er sept. '08	800 00	2 mars '85	1er sept. '08
Battle, Katherine Maria..	do	do	1er sept. '08	800 00	10 avr. '62	1er sept. '08
Babin, Edward..........	do	do	1er sept. '08	800 00	27 jan. '54	1er sept. '08
Boulet, Leontine F.......	do	do	1er sept. '08	800 00	15 déc. '81	1er sept. '08
Bourret, Alderic.........	do	do	1er sept. '08	800 00	13 oct. '69	1er sept. '08
Lafontaine, Marie Leontine	do	do	1er sept. '08	800 00	5 jan. '85	1er sept. '08
Field, Reuben Herbert....	do	do	1er sept. '08	800 00	16 juin '64	1er sept. '08
Bradley, Joshua David....	do	do	1er sept. '08	800 00	16 mai '82	1er sept. '08
Letourneau, Joseph Alphonse.	do	do	1er sept. '08	800 00	6 mars '86	1er sept. '08
Gow, Duncan...........	do	do	1er sept. '08	800 00	9 sept. '84	1er sept. '08
Robertson, Margaret.....	do	do	1er sept. '08	800 00	15 jan. '78	1er sept. 08
McDonald, Florence A...	do	do	1er sept. '08	800 00	7 oct. '84	1er sept. '08
McIver, Mary...........	do	do	1er sept. '08	800 00	'70	1er sept. '08
Irwin, Annie Bessie Clare..	do	do	1er sept. '08	800 00	24 mai '84	1er sept. '08
Ralston, Rubina Grace C..	do	do	1er sept. '08	800 00	27 fév. '86	1er sept. '08
Hill, Hazel Osgood.......	do	do	1er sept. '08	800 00	'84	1er sept. '08
Dick, Ida Maud.........	do	do	1er sept. '08	800 00	2 sept. '72	1er sept. '08
Greaves, Maude.........	do	do	1er sept. '08	800 00	1er nov. '74	1er sept. '08
Kehoe, Gertrude.........	do	do	1er sept. '08	800 00	12 nov. '76	1er sept. '08
Jenkins, Josephine Miriam	do	do	1er sept. '08	800 00	15 oct. '83	1er sept. '08
Keir, Lea Alma..........	do	do	1er sept. '08	800 00	'85	1er sept. '08
Lovekin, Fanny Whalley..	do	do	1er sept. '08	800 00	7 nov. '66	1er sept. '08
Fisher, Josephine........	do	do	1er sept. '08	800 00	'86	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Langford, Bernice Isabel..	3-B.	Commis..........	1er sept. '08	800 00	25 août '83	1er sept. '08
Hudon, J. Lucien........	do	do	1er sept. '08	800 00	27 déc. '72	1er sept. '08
Russell, Helen Margaret..	do	do	1er sept. '08	800 00	31 mars '63	1er sept. '08
Browne, Kathleen Rathbun	do	do	1er sept. '08	800 00	20 juil '89	1er sept. '08
Kilburn, Jennie N........	do	do	1er sept. '08	800 00	'78	1er sept. '08
Reardon, May Louise....	do	do	1er sept. '08	800 00	'80	1er sept. '08
Thomson, Mary Eileen...	do	do	1er sept. '08	800 00	30 sept. '84	1er sept. '08
St. George, Daisy........	do	do	1er sept. '08	800 00	17 déc. '85	1er sept. '08
Winthrop, Winifred Jean.	do	do	1er sept. '08	800 00	13 nov. '83	1er sept. '08
Brown, Lottie...........	do	do	1er sept. '08	800 00	21 août '82	1er sept. '08
Bonneville, Janie Gordon..	do	do	1er sept. '08	800 00	29 juin '67	1er sept. '08
Schingh, Albertha........	do	do	1er sept. '08	800 00	21 nov. '70	1er sept. '08
Elliott, Maude Lyman....	do	do	1er sept. '08	800 00	30 jan. '81	1er sept. '08
Mohr, Elizabeth Lilian...	do	do	1er sept. '08	800 00	3 mai '80	1er sept. '08
D'Auray, Stella..........	do	do	1er sept. '08	800 00	17 mai '81	1er sept. '08
Drysdale, Bertha........	do	do	1er sept. '08	800 00	20 juin '78	1er sept. '08
Archer, William Augustus.	do	do	1er sept. '08	800 00	29 août '46	1er sept. '08
Bertrand, Eliza..........	do	do	1er sept. '08	800 00	22 fév. '78	1er sept. '08
Fyles, Faith.............	do	Analyste-adj. des gr. de semence.	20 juil '10	800 00	30 sept. '75	20 juil '10
Gravel, Oliver...........	do	Commis..........	1er sept. '08	800 00	9 juil '98	1er sept '08
Kilburn, Bernice Muriel..	do	do	1er sept. '08	800 00	15 avr. '82	1er sept. '08
McGillivray, Angus Alex..	do	do	1er sept. '08	800 00	14 mai '77	1er sept. '08
Grant, Jean F...........	do	do	1er sept. '08	800 00	15 sept. '78	1er sept. '08
McKay, Jessie Frances...	do	do	1er sept. '08	800 00	3 déc. '80	1er sept. '08
Muir, Violet............	do	do	1er sept. '08	800 00	27 déc. '74	1er sept. '08
Bigras, Victoria.........	do	do	1er sept. '08	800 00	20 jan. '74	1er sept. '08
Dewer, Margaret........	do	do	1er sept, '08	800 00	18 fév. '80	1er sept. '08
Shouldis, Louise.........	do	do	1er sept. '08	800 00	18 sept. '80	1er sept. '08
Ogilvy, Grace Laura Amelia	do	do	1er sept. '08	800 00	2 juin '89	1er sept. '08
Keir, Alicia.............	do	do	1er sept. '08	800 00	26 août '79	1er sept. '08
Macdonald, Mary Josephine.	do	do	1er sept. '08	800 00	6 jan. '78	1er sept. '08
Smith, Marion..........	do	do	1er sept. '08	800 00	12 jan. '77	1er sept. '08
Pelton, Louyse C........	do	do	1er sept. '08	800 00	29 oct. '89	1er sept. '08
Fee, Norman............	do	do	1er sept. '08	800 00	15 août '88	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Clarke, Harry George....	3–B.	Commis..........	1er sept. '08	800 00	16 juil '83	1er sept '08
Mahon, Theresa.........	do	do	1er sept. '08	800 00	10 août '73	1er sept. '08
Trudel, Alma............	do	do	1er sept. '08	800 00	30 avr. '73	1er sept. '08
Bartlett, Eileen Bernadette.	do	do	1er sept. '08	800 00	20 jan. '88	1er sept. '08
Coulson, Mable G.......	do	do	1er sept. '08	800 00	22 fév. '81	1er sept. '08
deLeseleuc, Francois.....	do	do	1er sept. '08	750 00	7 déc. '98	1er sept. '08
Emery, Lily Bourchier, M.A.	do	do	1er sept. '08	750 00	13 jan. '79	1er sept. '08
Rochette, Marie Thèrese Du P.	do	do	1er sept. '08	750 00	14 oct. '50	1er sept. '08
Robertson, Olive P.......	do	do	1er sept. '08	750 00	'82	1er sept. '08
Landers, Fred...........	do	do	1er sept. '08	750 00	16 sept. '90	1er sept. '08
Davis, Lucy Clara.......	do	do	1er sept. '08	750 00	19 avr. '62	1er sept. '08
Beith, Frances..........	do	do	1er sept. '08	750 00	12 avr. '58	1er sept. '08
Shaw, Annie Louise......	do	do	1er oct. '10	600 00	4 mars '76	1er oct. '10
Dewar, Annie F.........	do	do	10 mai '09	550 00	12 avr. '76	10 mai '09
LaRocque, J. Hector.....	do	do	28 juin '09	550 00	20 août '90	28 juin '09
Steele, E. Frank.........	do	do	2 juil '09	550 00	9 nov. '88	2 juil '09
Westman, Florence......	do	do	20 juil '09	550 00	11 nov. '89	20 juil '09
Ouellette, Réné..........	do	do	3 août '09	550 00	13 mars '91	3 août '09
Eastcott, Mabel G.......	do	do	15 sept. '09	550 00	13 sept. '87	15 sept. '09
McClennan, Thester.....	do	do	28 sept. '09	550 00	18 juil '80	28 sept. '09
Lisle, Edward...........	do	do	5 jan. '10	550 00	12 juin '91	5 jan. '10
Robitaille, Oscar.........	do	do	25 jan. '10	550 00	27 juil '90	25 jan. '10
McCutcheon, Lewis W...	do	do	19 juil '10	500 00	21 nov. '87	19 juil '10
Fairbairn, Hattie G......	do	do	22 juil '10	500 00	12 mai '89	22 juil '10
Bauer, Bertha T., B.A....	do	do	31 déc. '10	500 00	1er jan. '77	31 déc. '10
Coté, Arthur A..........	do	do	31 déc. '10	500 00	7 avr. '92	31 déc. '10
McRae, Christina.......	do	do	1er jan. '11	500 00	20 sept. '86	1er jan. '11
Dion, Blanche Marie.....	do	do	1er avr. '11	500 00	8 juin '88	1er avr. '11
Davieau, Peter..........	....	Messager.........	10 juil '93	800 00	22 mai '48	10 juil '93
Leafloor, John...........	....	do	1er sept. '08	800 00	21 sept. '69	1er sept. '08
Kipp, Sylva.............	.....	do	1er sept. '08	800 00	1er juil '80	1er sept. '08
Armstrong, Robert E.....	.....	do	1er sept. '08	800 00	26 sept. '45	1er sept. '08
Graziadei, Dominick Vincent	.....	do	1er sept. '08	800 00	25 fév. '81	1er sept. '08
Fee, Robert.............	.....	do	1er sept. '08	800 00	28 fév. '76	1er sept. '08

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Hutchingame, John James	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	22 mai '84	1er sept. '08
Williamson, John Gill....	.....	do	1er sept. '08	750 00	10 juin '59	1er sept. '08
St. Amour, Oscar........	.....	do	14 avr. '09	550 00	21 juil '82	14 avr. '09
Painter, Ernest Wm......	.....	do	5 août '09	550 00	24 avr. '75	5 août '09
O'Keefe, John J.........	.....	do	17 mars '10	550 00	18 août '87	17 mars '10
Vaillant, Francois........	.....	do	6 juil '10	500 00	20 oct. '92	5 juil '10

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Aylen, W. Weymouth, M.D... Quebéc, Qué.	Médecin-adjoint, Grosse-Ile.	1er avr. '01	2,500 00	16 juil '65	1er avr. '01
Baxter, Jas. McG., M.D...... Chatham, N.-B.	Médecin-inspecteur..	1er mars '07	600 00	18 avr. '45	1er juin '88
Belisle, Ernest M.D.......... Rimouski, Qué.	do ..	2 mai '04	$15 cheaq inspect.	10 août '71	2 mai '04
Chapais, Jean Charles....... St. Denis (en bas) Qué.	Sous-commis., ind. laitière.	1er juil '95	1,500 00	6 mars '60	1er avr. '90
Clark, J. Artemas........... Charlottetown, I.P.-E.	Surintendant ferme expériment.	1er août '09	1,400 00	2 août '78	1er août '09
Clendenan, Arthur E........	Inspecteur sous l'Acte d'hyg. des travaux publics.	1er juin '09	1,700 00	14 mai '68	1er juin '09
Conroy, P., M.D............ Charlottetown, I.P.-E.	Médecin inspecteur...	1er juin '90	1,000 00	20 mars '54	1er juin '90
Doyle, Joseph J., M.D....... Halifax, N.-E.	Médecin inspecteur adjoint.	1er août '06	800 00	19 mars '74	1er août '06
Fairfield, W. H............. Lethbridge, Alta.	Surintendant ferme expériment.	1er août '06	2,100 00	14 juil '74	1er août '06
Fisher, Chas. A. L., J.P...... Montréal, Qué.	Inspecteur sous l'Acte d'hyg. des travaux publics.	1er mars '01	1,700 00	29 avr. '44	1er mars '01
Hutchison, William......... Ottawa, Ont.	Commis de l'exposition.	1er mars '02	4,500 00	25 déc. '43	15 jan. '01
Hutton, Gladstone H........ Lacombe, Alta.	Surintendant ferme expériment.	1er août '06	1,800 00	18 fév. '78	1er août '06
Langlier, Gus. A............ Cap Rouge, Qué.	do	1er jan. '11	1,400 00	8 oct. '73	1er jan. '11
Levallée, Johnny............ Berthier, Qué.	Capt. de SS. "Challenger."	20 déc. '02	1,023 75	19 août '59	15 avr. '97
Martineau, Geo. Elie, M.D.... Québec, Qué.	Médecin-chef Grosse-Ile.	1er mai '99	3,500 00	22 juil '67	1er mai '99
Moore, Percy Homer......... Agassiz, C.-B.	Surintendant ferme expériment.	1er avr. '11	1,500 00	15 oct. '83	1er avr. '11
Munro, Wm. Alf............ Rosthern, Sask.	do	1er avr. '09	1,400 00	22 juin '74	1er avr. '09
McKay, Angus............. Indian Head, Sask.	do	18 juil '87	2,100 00	10 jan. '40	18 juil '87
Mackay, Norman E., M.D... Halifax, N.-E.	Médecin inspecteur..	1er nov '98	1,000 00	avr. '52	1er nov. '98
Mackechnie, L. N., M.D..... Vancouver, C.-B.	do	1er juil '97	400 00	19 août '64	1er juil '97
McKillican, William C...... Brandon, Man.	Surintendant ferme expériment.	18 fév. '11	2,000 00	23 août '82	18 fév. '11
O'Neil, Freeman, M.D....... Louisburg, N.-E.	Médecin-inspecteur..	8 jan. '04	1,000 00	10 juil '73	18 mai '01
Rindress, Horace, M.D...... Sydney, C.-B.	do ..	1er oct. '97	1,600 00	28 avr. '72	1er oct. '97
Robertson, Robert.......... Nappan, N.-E.	Surintendant ferme expériment.	1er jan. '98	1,900 00	7 jan. '57	1er jan. '98
Ruddick, Robt. C., M.D..... St. Jean, N.-B.	Médecin-inspecteur..	25 nov. '07	2,500 00	1er sept. '61	25 nov. '07
Ryan, Wm. J...............	Inspec. en vertu de la loi pour la marq. de l'or et l'argent.	1er avr. '09	2,000 00	6 jan. '67	1er avr. '09
Sœurs de la Merci........... Tracadie, N.-B.	Infirmières, lazaret de Tracadie.	3 déc. '80	1,200 00	....	....
Tremayne, Hy. Ernest, M.D.. Prince Rupert, C.-B.	Médecin inspecteur...	1er fév. '09	2,000 00	5 sept. '73	—nov. '05
Watt, Alfred T., M.D....... Victoria, C.-B.	Surintendant des quarantaines de la C.-B	15 jan. '97	3,500 00	9 août '68	15 jan. '97
Walker, Wm. Percy......... Victoria, C.-B.	Médecin adjoint.....	1er juil '09	2,000 00	26 nov. '79	1er juil '09

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de la Santé des Animaux.

Division des maladies contagieuses.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Acres, G. H., V.S............ Marienthal, Sask.	Inspecteur vétérinaire	16 avr. '09	300 00	20 juil '81	16 avr. '09
Baker, M.C., D.V.S......... Montréal, Qué.	do ..	4 mars '04	1,200 00	23 déc. '49	12 mai '84
Ball, E. P., D.V.S........... Rock Island, Qué.	do ..	21 août '09	Payé par honoraires	2 août '63	21 août '09
Barker, M., V.S............. Saskatoon, Sask.	do ..	6 nov. '08	1,400 00	23 nov. '81	6 nov. '08
Beaudry, J. E., M.V......... Sherbrooke, Qué.	do ..	20 juin '10	1,200 00	4 mars '80	20 juin '10
Belaire, G. H., V.S.......... Pembroke, Ont.	do ..	4 mars '04	Payé par honoraires	16 août '64	1er juil '04
Bell, G. W., V.S............ Kingston, Ont.	do ..	7 mars '10	Payé par honoraires	25 nov. '60	7 mars '10
Bescoby, B. A., V.S......... Winnipeg, Man.	do ..	19 juin '08	1,400 00	17 sept. '83	19 juin '08
Black, J. W., V.S........... Swift Current, Sask.	do ..	23 jan. '11	Payé par honoraires	7 août '84	23 jan. '11
Bland, J. W., V.S........... Vancouver, C.B.	do ..	4 mars '04	1,200 00	4 mars '58	1er jan. '04
Bonnett, J. C., M.R.C.V.S.... Snowflake, Man.	do ..	22 fév. '10	Payé par honoraires	'51	22 fév. '10
Brewster, G. R., V.S......... Claresholm, Alta.	do ..	26 sept. '07	Payé par honoraires	25 juin '78	26 sept. '07
Brown, A., V.S............. Sarnia, Ont.	do ..	4 mars '04	1,300 00	13 août '68	1er fév. '97
Brown, H. A., V.S........... Victoria, C.B.	do ..	19 sept. '10	Payé par honoraires	5 juil '87	19 sept. '10
Busselle, A. N., V.S.......... Macleod, Alta.	do ..	28 jan. '05	1,300 00	23 fév. '72	28 jan. '05
Caldwell, J. H., V.S.......... Edmonton, Alta.	do ..	2 juin '09	1,300 00	6 fév. '72	2 juin '09
Cameron, A. E., V.S......... Saskatoon, Sask.	do ..	5 nov. '08	1,400 00	7 mars '78	5 nov. '08
Cawsey, H. S., V.S.......... Camrose, Alta.	do ..	4 juil '10	1,200 00	2 oct. '82	4 juil '10
Chalmers, T., M.R.C.V.S.... West New Annan, N.-E.	do ..	28 juil '05	Payé par honoraires	....	28 juil '05
Chester, K., V.S............ North Portal, Sask.	do ..	21 juin '09	1,300 00	6 oct. '85	21 juin '09
Christie, N. D.............. Wood Mountain, Sask.	do ..	30 mai '10	1,200 00	9 août '85	30 mai '10
Christie, V., V.S............ Twin Lakes, Alta.	do ..	6 nov. '06	1,300 00	2 mars '84	6 nov. '06
Cockerton, G. C............. Willow Creek, Sask.	do ..	4 juin '10	1,200 00	....	4 juin '10
Coristine, D., V.S........... Osoyoos, C.B.	do ..	28 juin '05	400 00	3 juil '70	28 juin '05
Couture, J. A., D.V.S........ Québec, Qué.	do ..	4 mars '04	2,000 00	15 déc. '50	12 mai '84
Coxe, S. A., V.S............ Brandon, Man.	do ..	4 mars '04	Payé par honoraires	....	4 mars '04
Cromwell, A. J., V.S......... Coaticooke, Qué.	do ..	29 juil '09	Payé par honoraires	18 mars '75	29 juil '09
Dauth, A., M.V.............. Coteau du Lac, Qué.	do ..	6 nov. '06	Payé par honoraires	15 juin '67	6 nov. '06
Devlin, J.................. St. Jean, N.-B.	Gardien............	28 mai '09	540 00	'69	28 mai '09
Dixon, H. L., V.S........... Big Muddy, Sask.	Inspecteur vétérinaire	15 juin '10	1,200 00	28 déc. '88	15 juin '10
Dolsen, E.................. Bridgeburg, Ont.	Gardien............	9 mars '11	100 00	29 avr. '68	9 mars '11

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de la Santé des Animaux.

Division des maladies contagieuses.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Dowswell, J., Emerson, Man.	Gardien	mars '08	600 00	....	mars '03
Duchêne, J. D., M.V., Québec, Qué.	Inspecteur vétérinaire	1er mars '03	Payé par honoraires	1er août '57	1er mars '03
Duchêne, T. R., M.V., Chicoutimi, Qué.	do	2 jan. '99	Payé par honoraires	....	jan. '99
Dufresne, A., M.V., Regina, Sask.	do	28 juil '09	1,300 00	17 août '88	28 juil '09
Ferris, T. G., Windsor, Ont.	Inspecteur de wagons	1er mars '06	800 00	7 sept. '54	1er mars '06
Foster, K.R., V.S., Gateway, C.-B.	Inspecteur vétérinaire	1er mai '10	1,400 00	30 avr. '82	12 mai '09
Frank, J. W., V.S., Nelson, C.-B.	do	28 juin '05	1,200 00	20 sept. '82	28 juin '05
Fraser, D.B., V.S., Port Arthur, Ont.	do	6 nov. '06	Payé par honoraires	1er mars '82	6 nov. '06
Frink, J. H., V.S., St.-Jean, N.B.	do	4 mars '04	1,500 00	22 nov. '58	1er jan. '88
Fuller, S. B., Ottawa, Ont.	Inspect. de bureaux	27 mars '11	1,500 00	11 oct. '53	27 mars '11
Gallivan, M.V., V.S., Lethbridge, Alta.	Inspecteur vétérinaire	26 sept. '07	1,400 00	13 août '76	26 sept. '07
Gauvin, H., M.V., Québec, Qué.	do	12 juin '06	1,400 00	17 avr. '78	12 juin '06
George, J. H., V.S., North Portal, Sask.	do	1er avr. '11	1,500 00	18 mars '65	26 sept. '07
Guindon, M., Windsor, Ont.	Inspecteur de wagons	déc. '09	750 00	26 mars. '44	déc. '09
Guy, J. O., M.V., St.-Jean, Qué.	Inspecteur vétérinaire	29 juil '09	1,300 00	26 juil '51	29 juil '09
Hardie, A., Lethbridge, Alta.	Gardien	11 avr. '10	420 00	17 jan. '78	11 avr. '10
Hargrave, J. C., D.V.S., Medicine Hat, Alta.	Inspecteur vétérinaire	4 mars '04	2,100 00	28 fév. '76	29 avr. '01
Harris, G. M., Lethbridge, Alta.	Inspecteur de wagons	8 avr. '10	2 00 Par jour	19 jan. '53	8 avr. '10
Hawes, A., M.R.C.V.S., White Horse, Y.T.	Inspecteur vétérinaire	10 juin '07	1,200 00	4 mars '71	10 juin '07
Hawke, W. R., V.S., Medicine Hat, Alta.	do	12 juin '06	1,400 00	13 sept. '83	12 juin '06
Head, C., V.S., Regina, Sask.	do	12 juin '06	1,500 00	2 mai '72	12 juin '06
Henderson, D., V.S., Toronto, Ont.	do	4 mars '04	1,200 00	7 mai '62	1er jan. '03
Higginson, G. W., V.S., Rockland, Ont.	do	4 mars '04	1,000 00	sept. '69	29 avr. '01
Hollingsworth, J. B., D.V.S., Ottawa, Ont.	do	28 juil '05	Payé par honoraires	9 avr. '73	28 juil '05
Hughes, J. T. M., M.R.C.V.S., Gleichen, Alta.	do	10 juil '09	Payé par honoraires	18 nov. '81	10 juil '09
James, A. E., V.S., Ottawa, Ont.	do	4 mars '04	Payé par honoraires	20 juin '67	12 sept. '98
Jemison, G. W., V.S., Maple Creek, Sask.	do	28 juin '05	Payé par honoraires	27 avr. '60	28 juin '05
Jermyn, G. S., V.S., Bridesville, C.-B.	do	23 août '05	1,200 00	25 avr. '77	23 août '05
Jones, F. A., V.S., Windsor, Ont.	do	4 mars '04	1,200 00	13 juil '64	25 jan. '04
Killam, B.B., D.V.S., Yarmouth, N.-E.	do	6 déc. '06	Payé par honoraires	21 jan. '72	6 déc. '06
Kime, J., Jr., V.S., Chatham, Ont.	do	4 mars '04	250 00	14 avr. '74	4 mars '04

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE LA SANTÉ DES ANIMAUX.

Division des maladies contagieuse.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Kington, A., Revelstoke, C.-B.	Inspecteur de wagons	6 avr. '08	Payé par honoraires	31 mars '77	6 avr. '08
Kinninmonth, W., Vancouver, C.-B.	Gardien	avr. '08	840 00	9 oct. '80	avr. '08
Leckie, A. A., M.R.C.V.S., Charlottetown, I.-P.-E.	Inspecteur vétérinaire	4 mars '04	350 00	28 sept. '65	1er jan. '98
Leclaire, T. E., V.S., High River, Alta.	do	10 juin '07	Payé par honoraires	17 mars '72	10 juin '07
Little, C., V.S., Winnipeg, Man.	do	4 mars '04	1,500 00	20 nov. '53	6 déc. '01
Little, W., V.S., Boissevain, Man.	do	4 mars '04	Payé par honoraires	25 juil '55	4 mars '04
Long, W., Montréal, Qué.	Inspecteur de wagons	1er mai '10	840 00	1er jan. '74	1er mai '10
McAfee, R., V.S., Macleod, Alta.	Inspecteur vétérinaire	13 août '10	Payé par honoraires	13 mars '65	13 août '10
McAlpine, D., D.V.S., Brockville, Ont.	do	28 juin '05	Payé par honoraires	5 déc. '69	28 juin '05
McCarthy, N., V.S., Castor, Alta.	do	14 juil '10	Payé par honoraires	14 fév. '69	14 juil '10
McChesney, D.H., V.S., Sault Ste. Marie, Ont.	do	6 déc. '10	Payé par honoraires	11 juil '89	6 déc. '10
McCormick, A., D.V.S., Ormstown, Qué.	do	28 juil '05	Payé par honoraires	25 déc. '46	28 juil '05
McCreery, T. B., Windsor, Ont.	Inspecteur de wagons	9 déc. '10	750 00	12 oct. '60	9 déc. '10
McCuaig, D., V.S., McAdam Jct., N.-B.	Inspecteur vétérinaire	22 fév. '08	1,400 00	24 mai '54	22 fév. '08
McCullough, H., V.S., Cobourg, Ont.	do	23 fév. '11	Payé par honoraires	27 sept. '77	23 fév. '11
McDonald, A., Toronto, Ont.	Inspecteur de wagons	8 nov. '09	800 00	18 nov. '70	8 nov. '09
McEachran, C., D.V.S., Montréal, Qué.	Inspecteur vétérinaire	4 mars '94	1,200 00	28 mai '64	16 mars '85
McEachran, D., F.R.C.V.S., Montréal, Qué.	Aviseur vétérin honoraire.	1er fév. '02	1,000 00	27 oct. '41	24 mai '84
McEwen, A., V.S., Red Deer, Alta.	Inspecteur vétérinaire	24 oct. '10	Payé par honoraires	2 juil '76	24 oct. '10
McFatridge, H.S., V.S., Halifax, N.-E.	do	12 juin '06	500 00	16 juin '78	12 juin '06
McGilvray, C.D., M.D.V., Winnipeg, Man.	do	28 juin '05	2,250 00	31 oct. '72	28 juin '05
McGregor, R., Sarnia, Ont.	Gardien	jan. '06	420 00	16 mars '68	jan. '06
McGuire, W. C., D.V.S., Cornwall, Ont.	Inspecteur vétérinaire	28 juin '05	Payé par honoraires	10 avr. '71	28 juin '05
McKay, A.M., V.S., Calgary, Alta.	do	20 juil '06	1.400 00	27 fév. '73	20 juil '06
McKenzie, W.H., M.D.V., Emerson, Man.	do	10 juin '07	1,400 00	18 oct. '76	10 juin '07
McLeish, J. A., V.S., Prince Albert, Sask.	do	1er avr. '11	1,400 00	15 déc. '78	26 sept. '07
McMurtry, J. C., V.S., Moose Jaw, Sask.	do	10 juin '07	1,500 00	18 fév. '64	10 juin '07
McTaggart, A., V.S., Fort Frances, Ont.	do	6 nov. '08	600 00	'65	6 nov. '08
McVeigh, C. H., V.S., Stettler, Alta.	do	26 sept. '07	1,200 00	20 mars '70	26 sept. '07
Macmillan, D., V.S., Calgary, Alta.	do	1er juin '10	1,300 00	19 déc. '80	28 juin '09
Menzies, M., North Portal, Sask.	Gardien	6 mai '09	600 00	24 mai '65	6 mai '09

MINISTÉRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de la Santé des Animaux.

Division des maladies contagieuse.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Miller, J. B. Strathcona, Alta.	Inspecteur de wagons	6 déc. '09	2 00 p. j.	20 jan. '66	6 déc. '09
Mitchell, W., V.S. Kingsgate, C.-B.	Inspecteur vétérinaire	15 sept. '09	1,400 00	16 fév. '54	15 sept. '09
Morgan, T. M. Medicine-Hat, Alta.	Inspecteur	1er juil '08	1,200 00	16 sept. '66	1er juil '08
Morris, F. R. Cranbrook, C.-B.	Inspecteur de wagons	22 nov. '09	Payé par honoraires	16 fév. '52	22 nov. '09
Murphy, A. Lethbridge, Alta.	Inspecteur	juil '07	600 00	26 fév. '81	juil '07
Mustard, H. W., V.S. Calgary, Alta.	Inspecteur vétérinaire	23 mai '08	1,400 00	21 oct. '80	23 mai '08
Nesbit, W. Sarnia, Ont.	Inspecteur de wagons	1er fév. '11	700 00	6 mars '55	1er fév. '11
Oliver, E. A., V.S. Toronto, Ont.	Inspecteur vétérinaire	6 déc. '05	1,400 00	1er mai '56	6 déc. '05
Oliver, J. Windsor, Ont.	Inspecteur de wagons	9 mai '09	750 00	1er mai '49	9 mai '09
Olsen, N.P., V.S. Saskatoon, Sask.	Inspecteur vétérinaire	26 sept. '07	1,500 00	2 sept. '82	26 sept. '07
Paterson, J. Toronto, Ont.	Inspecteur de wagons	8 nov. '09	800 00	13 juil '49	8 nov. '09
Patton, W. T., V.S. Coutts, Alta.	Inspecteur vétérinaire	12 juin '06	1,400 00	7 oct. '80	12 juin '06
Paxton, J. D., V.S. Midway, C.-B.	do	10 juin '07	1,300 00	25 déc. '66	10 juin '07
Perdue, M.B., V.S. Toronto, Ont.	do	4 mars '04	1,400 00	26 avr. '70	12 mars '03
Philps, M., V.S. Bridgeburg, Ont.	do	4 mars '04	1,400 00	17 juil '71	4 mars '04
Pinhorn, G. C., V.S. Pendant d'Oreille, Alta.	do	26 sept. '07	1,400 00	20 août '72	26 sept. '07
Poole, B. R., V.S. Estevan, Sask.	do	29 juil '09	1,300 00	25 sept. '69	29 juil '09
Purdy, J. W., V.S. Ottawa, Ont.	do	15 sept. '09	1,400 00	'80	15 sept. '09
Ransom, S., V.S. Vancouver, C.-B.	do	2 nov. '10	1,600 00	26 déc. '71	2 nov. '10
Rice, A. E. Montréal, Qué.	Inspecteur de wagons	24 jan. '10	780 00	6 oct. '79	24 jan. '10
Richards, C.R., M.D.C. Victoria, C.-B.	Inspecteur vétérinaire	4 mars '04	1,000 00	15 juil '81	4 mars '04
Riddell, R., V.S. Calgary, Alta.	do	8 juil '04	1,200 00	12 sept. '59	8 juil '04
Ridgedale, H. E. Winnipeg, Man.	Inspecteur de wagons	18 avr. '10	960 00	31 jan. '75	18 avr. '10
Robb, J. F. Portage la Prairie, Man.	Inspec. des wag. et des parcs à bestiaux.	6 avr. '08	1,200 00	18 mai '59	6 avr. '08
Rowe, W. B., V.S. Chatham, Ont.	Inspecteur vétérinaire	4 mars '04	250 00	10 avr. '61	4 mars '04
Rusk, J. C., V.S. Lethbridge, Alta.	do	18 avr. '09	Payé par honoraires	13 oct. '78	18 avr. '09
Shoults, W. A., V.S. Gladstone, Man.	do	4 mars '04	Payé par honoraires	25 mars '72	4 mars '04
Stevenson, J. A., V.S. Gretna, Man.	do	8 juil '04	1,200 00	26 mai '67	8 juil '04
Still, J. B., M.D.V. Buchanan, Sask.	do	6 nov. '08	1,400 00	26 oct. '86	6 nov. '08
Stork, W. W., V.S. Toronto, Ont.	do	4 mars '04	1,500 00	5 mars '64	1er mars '03
Stubbs, W., V.S. Caledon, Ont.	do	4 mars '04	1,400 00	11 juil '44	29 avr. '01

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de la Santé des Animaux.

Division des maladies contagieuse.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Sugden, B.A., D.V.S........., Montréal, Qué.	Inspecteur vétérinaire	4 mars '04	1,200 00	22 mars '73	4 mars '04
Talbot, P. A., V.S..........., Lacombe, Alta.	do ..	26 sept. '07	Payé par honoraires	5 juil '83	26 sept. '07
Tamblyn, D., D.V.S........., Regina, Sask.	do ..	28 juin '05	1,700 00	28 jan. '78	28 juin '05
Tennent, J. H., V.S.........., London, Ont.	do ..	4 mars '04	1,400 00	15 mars '48	10 mai '01
Thompson, H. N., V.S......., Bannerman, Man.	do ..	10 juin '07	1,200 00	12 jan. '76	10 juin '07
Thomson, W., V.S..........., Vancouver, C.-B.	do ..	21 juin '09	1,400 00	10 août '73	21 juin '09
Thurston, E. C., D.V.S......, Sydney, N.-E.	do ..	28 juin '05	Payé par honoraires	4 juin '73	28 juin '05
Tolmie, S. F., V.S..........., Victoria, C.-B.	do ..	8 juil '04	2,000 00	25 juin '67	8 juil '04
Torrance, F., D.V.S........., Winnipeg, Man.	do ..	1er mars '06	Payé par honoraires	13 juil '59	1er mars '06
Townsend, G., D.V.S........, New Glasgow, N.-E.	do ..	4 mars '04	1,300 00	10 mai '69	4 mars '04
Troup, W. E..............., Niagara Falls, Ont.	Inspecteur de wagon s	12 mai '09	2 50 p. j.	2 déc. '55	12 mai '09
Vigneau, J. H., M.V........., Trois-Rivieres, Qué.	Inspecteur vétérinaire	12 juin '06	1,400 00	30 mai '74	12 juin '06
Waddy, C. E., V.S.........., Strathmore, Alta.	do ..	14 juil '10	Payé par honoraires	6 jan. '84	14 juil '10
Walsh, W................., Québec, Qué.	Contremaître station des quarantines.	'79	900 00	1er sept. '52	'79
Ward, R.................., Halifax, N.-E.	Gardien............	1er juil '07	100 00	19 mai '81	1er juil '07
Warnock, D., M.R.C.V.S....., Pincher Creek, Alta.	Inspecteur vétérinaire	22 nov. '09	Payé par honoraires	11 avr. '65	22 nov. '09
Watson, A., V.S............., Lethbridge, Alta.	do ..	26 sept. '07	1,400 00	2 jan. '79	26 sept. '07
Watson, T. E., V.S.........., Niagara Falls, S., Ont.	do ..	4 mars '04	Payé par honoraires	2 déc. '69	1er juil '03
White, C.................., Lennoxville, Qué.	Gardien............	1er sept. '07	100 00	18 oct. '57	1er sept. '07
Whyte, J. D., V.S..........., Sherbrooke, Qué.	Inspecteur vétérinaire	4 mars '04	1,600 00	21 juil '62	1er août '03
Wilson, J. E................, Calgary, Alta.	Inspecteur de wagons	19 fév. '10	2 00 p. j.	10 mai '75	19 fév. '10
Yake, B..................., Moose Jaw, Sask.	do ..	4 avr. '10	2 00 p. j.	25 mars '67	4 avr. '10

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE LA SANTÉ DES ANIMAUX.

Division de l'Inspection des Viandes.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Bancroft, C.D., D.V.S....... Montréal Abattoir Co., Point St. Charles.	Inspecteur vétérinaire	26 sept. '07	1,400 00	16 août '57	26 sept. '07
Beach, A. W., V.S........... Laing Packing & Provision Co., Montréal.	do ..	13 nov. '07	1,400 00	23 nov. '81	13 nov. '07
Belanger, A. A., M.V........ Harris Abattoir Co., Toronto.	do ..	25 sept. '09	1,300 00	30 nov. '83	25 sept. '09
Bell, W. R., V.S............. Collingwood Packing Co., Collingwood.	do ..	13 nov. '07	1,500 00	5 nov. '72	13 nov. '07
Bishop, F.C., V.S........... Swift Canadian Co., Limited, Edmonton, Alta.	do ..	23 déc. '09	1,300 00	5 août '84	23 déc. '09
Bone, D.R., V.S............. A. J. Matthews, Halifax, N.-E.	do ..	12 mai '09	1,400 00	13 oct. '70	12 mai '09
Briere, Jules............... Montréal Union Abattoir, Montréal.	Inspecteur provisoire.	30 nov. '07	1,000 00	8 sept. '68	30 nov. '07
Brittain, Charles........... Gunns Limited, West Toronto.	do ..	28 mars '11	900 00	....	28 mars '11
Brown, Dennis............. Harris Abattoir, Toronto.	do ..	22 fév. '08	1,000 00	13 oct. '61	22 fév. '08
Brownridge, G.C., V.S....... Wm. Ryan, Limited, Fergus, Ont.	Inspecteur vétérinaire	23 mai '08	1,400 00	5 juin '67	23 mai '08
Bruce, E. A., V.S............ P. Burns & Co., Ltd., Calgary, Alta.	do ..	26 sept. '07	1,5000 00	12 août '83	26 sept. '07
Campeau, J. F., M.V......... Geo. Matthews Co., Ltd., Hull, P.Q.	do ..	6 juil '10	1,200 00	....	6 juil '10
Christian, I., V.S............ P. Burns & Co., Ltd., Calgary, Alta.	do ..	26 sept. '07	1,400 00	26 juin '84	26 sept. '07
Compton-Lundie, A., V.S.... W. Wight & Co., Toronto	do ..	6 juil '10	1,200 00	....	6 juil '10
Couture, N.L., M.V.......... Whyte Packing Co., Stratford, Ont.	do ..	20 sept. '10	1,200 00	....	20 sept. '10
Cox, Edwin................. Park Blackwell Co., Toronto.	Inspecteur provisoire.	15 fév. '11	900 00	....	15 fév. '11
Davidson, J. G., V.S......... Geo. Matthews Co., Ltd., Brantford.	Inspecteur vétérinaire	6 juil '10	1,200 00	....	6 juil '10
Dellert, R. B., V.S........... Montréal Abattoir, Montréal.	do ..	6 juil '10	1,200 00	....	6 juil '10
Demers, L. J., M.D., M.V.... Montréal Abattoir, Montréal.	do ..	2 mai '08	1,500 00	1er oct. '64	2 mai '08
Derome, C. E., M.V......... Montréal Union Abattoir, Montréal.	do ..	13 nov. '07	1,400 00	12 sept. '81	13 nov. '07
Douglas, A. R., D.V.S....... N. K. Fairbank Co., Montréal.	do ..	12 mai '09	1,400 00	26 avr. '80	12 mai '09
Dufresne, Edgar, M.V....... Laing Packing & Provision Co., Montréal.	do ..	1er avr. '11	1,400 00	....	26 sept. '10

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE LA SANTÉ DES ANIMAUX.

Division de l'Inspection des Viandes.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Duhamel, J. E. A., M.V. Harris Abattoir, Toronto	Inspecteur vétérinaire	31 jan. '11	1,200 00	....	31 jan. '11
Duhault, R., M.V. Gunns Limited, West Toronto	do	6 jan. '10	1,200 00	....	6 jan. '10
Edgecombe, James. Fowler's Canadian Co., Hamilton.	Inspecteur provisoire	30 nov. '07	1,000 00	29 jan. '45	30 nov. '07
Edgett, C.E., V.S. Whyte Packing Co., Stratford, Ont.	Inspecteur vétérinaire	26 sept. '07	1,500 00	25 sept. '81	26 sept. '07
Elliott, H. J., M.D.V. Western Packing Co., Winnipeg.	do	6 juil '10	1,200 00	....	6 juil '10
English, J. R., V.S. Swift Canadian Co., Edmonton.	do	5 déc. '08	1,400 00	5 avr. '67	5 déc. '08
Everett, M. W. Wm. Davies Co., Limited, Toronto.	Inspecteur provisoire.	13 nov. '07	1,000 00	8 fév. '64	13 nov. '07
Farewell, E. R., V.S. Ingersoll Packing Co., Ingersoll, Ont.	Inspecteur vétérinaire	12 mai '09	1,400 00	20 juin '79	12 mai '09
Fisher, F., V.S. D. B. Martin, Limited, West Toronto.	do	26 sept. '07	1,500 00	25 jan. '63	26 sept. '07
Flynn, W. J. St. Catharines, Ont.	Inspecteur des conserves.	28 juin '09	1,300 00	14 mars '63	28 juin '09
George, J. H., V.S. Wm. Davies Co., Ltd., Toronto.	Inspecteur vétérinaire	26 sept. '07	1,500 00	18 mars '65	26 sept. '07
Garrett, H., V.S. Fowler's Canadian Co., Hamilton.	do	22 déc. '10	1,200 00	....	22 déc. '10
Guertin, J. O., M.V. Davies Packing Co., Harriston, Ont.	do	1er août '10	1,200 00	....	1er août '10
Harrison, J. R. N., V.S. Swift Canadian Co., Winnipeg.	do	1er mars '10	1,300 00	16 mai '79	1er mars '10
Haworth, C. W. J., V.S. Swift Canadian Co., Edmonton.	do	26 sept. '07	1,400 00	nov. '66	26 sept. '07
Henderson, W. A., V.S. Geo. Matthews Co., Ltd., Peterborough	do	26 sept. '07	1,500 00	21 avr. '75	26 sept. '07
Hobbs, A., V.S. Gallagher, Holman&Lafrance Winnipeg.	do	30 nov. '07	1,400 00	23 sept. '72	30 nov. '07
Hodgins, J. A. D. B. Martin, Limited, West Toronto.	Inspecteur provisoire	30 nov. '07	1,000 00	16 déc. '65	30 nov. '07
Hood, A. J. G., M.V. Montréal Union Abattoir, Montréal.	Inspecteur vétérinaire	12 mai '09	1,400 00	30 oct. '82	12 mai '09
Irvine, D. A., V.S. Harris Abattoir Co., Toronto.	do	26 sept. '07	1,400 00	28 jan. '77	26 sept. '07
James, W. H., V. S. Davis & Fraser, Charlottetown, I.-P.-E.	do	26 sept. '07	1,400 00	4 août '84	26 sept. '07
Johannes, C. J., V.S. Davies Packing Co., Harriston, Ont.	do	26 sept. '07	1,500 00	22 juil '75	26 sept. '07

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de la Santé des Animaux.

Division de l'Inspection des Viandes.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Jones, F. C., V.S. Western Packing Co., Winnipeg.	Inspecteur vétérinaire	26 sept. '08	1,400 00	31 août '70	26 sept. '08
Kellam, M. J., V.S. Montréal Abattoir, Montréal.	do	26 sept. '07	1,600 00	11 jan. '71	26 sept. '07
Kime, Wm., V.S. Geo. Matthews Co., Ltd., Brantford, Ont.	do	26 sept. '07	1,500 00	'82	26 sept. '07
Lallemand, Ed. Wm. Davies Co., Ltd., Toronto.	Inspecteur provisoire	17 mai '10	900 00	....	17 mai '10
Langevin, J., M.V. Geo. Matthews Co., Ltd., Peterborough, Ont.	Inspecteur vétérinaire	16 sept. '10	1,200 00	....	16 sept. '10
Lawson, Wm., V.S. Tillsonburg Pkg. Co., Tillsonburg, Ont.	do	31 août '08	1,400 00	17 juil '60	31 août '08
Lemieux, E. G., M.V. Montréal Union Abattoir, Montréal.	do	26 sept. '07	1,500 00	7 nov. '76	26 sept. '07
Lowrey, F. H. S., V.S. Laing Pkg. & Prov. Co., Montréal.	do	26 sept. '07	1,500 00	1er avr. '75	26 sept. '07
McClelland, T. G. P. Burns & Co., Ltd., Calgary, Alta.	Inspecteur provisoire.	30 nov. '07	1,000 00	11 mai '47	30 nov. '07
McGillivray, C. S. Picton, Ont.	Inspecteur des conserves.	27 août '09	1,300 00	4 juin '67	27 août '09
McNally, F. A., V.S. D. B. Martin, Limited, West Toronto.	Inspecteur vétérinaire	24 jan. '11	1,200 00	....	24 jan. '11
Macey, H. Davies Limited, Montréal.	Inspecteur provisoire.	30 nov. '07	1,000 00	10 avr. '61	30 nov. '07
Macfarlane, T. W. R., V.S. Park, Blackwell Co., Toronto.	Inspecteur vétérinaire	23 déc. '09	1,300 00	22 août '66	23 déc. '09
Maconachie, C., V.S. Dominion Meat Co., Calgary.	do	6 nov. '08	1,400 00	22 avr. '77	6 nov. '08
Marriott, W. H., V.S. Geo. Matthews Co., Ltd., Hull P.Q.	do	28 mai '09	1,300 00	8 oct. '83	28 mai '09
Mizener, H. Laing Pkg. & Prov. Co., Montréal.	Inspecteur provisoire.	4 mai '09	950 00	8 juil '77	4 mai '09
Monroe, A. R., B.V.Sc. Park, Blackwell Co., Toronto.	Inspecteur vetérinaire	6 juil '10	1,200 00	....	6 juil '10
Moon, W. J., V.S. F. W. Fearman Co., Ltd., Hamilton, Ont.	do	2 juin '09	1,300 00	8 déc. '84	2 juin '09
Morrin, W. A., D.V.S. Fowler's Canadian Co., Hamilton, Ont.	do	22 fév. '08	1,400 00	10 déc. '62	22 fév. '08
Morse, J. E., V.S. Gunns Limited, West Toronto.	do	13 nov. '07	1,400 00	30 déc. '65	13 nov. '07
Moynihan, Wm., V.S. Wm. Davies Co., Ltd., Toronto.	do	22 déc. '10	1,200 00	....	22 déc. '10

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE LA SANTÉ DES ANIMAUX.

Division de l' Inspection des Viandes.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Murray, R. E., V.S.......... Gunns Limited, West Toronto.	Inspecteur vétérinaire	26 sept. '07	1,500 00	31 mars '65	26 sept. '07
Orr, R. D., V.S............. Wm. Clark, Amherst St., Montréal.	do ..	12 mai '09	1,400 00	3 fév. '65	12 mai '09
Pethick, W. H., V.S......... Charlottetown, I.P.-E.	do ..	4 mars '04	1,500 00	23 déc. '63	4 mars '04
Pine, T. M., V.S........... Fowler's Canadian Co., Hamilton Ont.	do ..	26 sept. '07	1,500 00	19 juil '74	26 sept. '07
Pomfret, H................. Swift Canadian Co., Ltd., Winnipeg Man.	do ..	28 mai '09	1,300 00	23 sept. '79	28 mai '09
Pringle, J. H., M.R.C.V.S.... Toronto, Ont.	do ..	21 juin '09	1,300 00	4 avr. '71	21 juin '09
Porter, J. W., V.S........... Davies Limited, Montréal.	do ..	13 nov. '07	1,400 00	11 fév. '66	13 nov. '07
Ramsay, A. C., V.S.......... F. W. Fearman Co., Ltd., Hamilton.	do ..	30 mai '08	1,400 00	14 mars '79	30 mai '08
Reid, J. C., M.V........... Montréal Abattoir, Montréal.	do ..	26 sept. '07	1,300 00	7 avr. '80	26 sept. '07
Reid, N. W., M.V........... Montréal Union Abattoir, Montréal.	do ..	21 juin '09	1,300 00	10 oct. '65	21 juin '09
Richards, T. H., V.S......... Gallagher, Holman&Lafrance Winnipeg.	do ..	26 sept. '07	1,500 00	1er jan. '68	26 sept. '07
Ross, H. H., V.S............ Ottawa.	do ..	26 sept. '07	1,500 00	22 mai '77	26 sept. '07
Ross, J. D., V.S............. Gordon, Ironside & Fares, Winnipeg.	do ..	26 sept. '07	1,500 00	3 avr. '63	26 sept. '07
Shonyo, J. H., V.S.......... Gordon, Ironside & Fares, Winnipeg.	do ..	7 mai '08	1,400 00	5 avr. '87	7 mai '07
Symes, J. W., D.V.S......... Davies Limited, Montréal.	do ..	26 sept. '07	1,500 00	31 déc. '67	26 sept. '07
Terrance, John............. Geo. Matthews Co., Ltd. Hull, P.Q.	Inspecteur provisoire.	13 nov. '07	1,000 00	25 août '57	13 nov. '07
Thompson, J. R., V.S........ Gunns Limited, West Toronto.	Inspecteur vétérinaire	26 sept. '07	1,400 00	14 déc. '71	26 sept. '07
Torrie, A. R., V.S.......... Park Blackwell, Toronto.	do ..	29 avr. '08	1,500 00	14 mars '73	29 avr. '08
Walker, A. C., V.S.......... Harris Abattoir, Toronto.	do ..	26 sept. '07	1,500 00	13 jan. '70	26 sept. '07
Wallace, C. L., V.S.......... Ingersoll Packing Co., Ingersoll, Ont.	do ..	6 juil '10	1,200 00		6 juil '10
Walsh, A. R., V.S........... Swift Canadian Co., Ltd. Winnipeg.	do ..	26 sept. '07	1,500 00	'70	26 sept. '07
Walsh, F.A., V.S........... Davies Limited, Montréal.	do ..	26 sept. '07	1,400 00	25 nov. '74	26 sept. '74

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de la Santé des Animaux.

Division de l'Inspection des Viandes.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
White, J. B., V.S.......... Jones Pkg. & Prov. Co., Smith's Falls, Ont.	Inspecteur vétérinaire	5 déc. '08	1,400 00	10 août '55	5 déc. '08
Willson, L. A., V.S.......... 40 Rue Temperance, Toronto.	do ..	26 sept. '07	1,600 00	30 juin '72	26 sept. '07
Wingate, F. L., V.S.......... Wm. Davies Co., Ltd., Toronto.	do ..	18 déc. '09	1,300 00	21 juin '73	18 déc. '09
Young, Jas. R............. Montreal Abattoir, Montréal.	Inspecteur provisoire.	13 nov. '07	1,000 00	11 avr. '66	13 nov. '07

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Johnston, Alexander.....	.....	Sous-ministre.....	8 juin '10	5,000 00	24 avr. '67	8 juin '10
Stanton, Cameron.......	1–A	Sous-ministre adjoint.	1er avr. '08	3,950 00	12 juil '61	1er juin '79
Anderson, William Patrick, C.E.	do	Ingénieur en chef..	15 juin '82	3,450 00	4 sept. '51	1er mai '75 *23 oct. '74
Doutre, Cecil Fairfax....	do	Agent des achats...	1er sept. '08	3,350 00	3 nov. '73	26 juil '06
Prince, Edward Ernest, B.A., F.R.S.C., LL.D.	do	Commis. des pêcheries et commissaire international.	1er déc. '08	4,000 00	23 mai '58	1er oct. '92
Fraser, Basil Hall.......	do	Ingénieur en chef-adjoint.	5 mai '10	2,800 00	5 déc. '69	1er juil '94 *2 sept. '89
Demers, Louis Auguste...	do	Commissaire des naufrages.	1er avr. '11	2,800 00	18 août '62	1er sept. '08 * avr. '04
MacPhail, John Goodwill, B.A., B.Sc.	do	Commissaire des phares.	1er avr. '11	2,800 00	18 déc. '79	1er sept. '08 * mai '05
Boyle, Alexander........	do	Comptable en chef.	1er avr. '11	2,800 00	4 jan. '73	1er avr. '09 *1er juin '05
Found, William Ambrose.	do	Surintendant général des pêcheries.	1er avr. '11	2,800 00	24 déc. '73	1er juil '00 * mars '98
Halkett, James Brooke...	1–B.	Chef de la corres. division de la marine.	1er juil '05	2,400 00	24 sept. '45	7 nov. '73 *1er sept. '73
Kent, Silas Blair........	do	Chef des primes des pêche.	1er juil '05	2,400 00	28 avr. '55	1er juin '82 * '75
Bance, Lucien..........	do	Chef de la trad. franç.	1er avr. '08	2,400 00	9 mai '72	1er juil '01 *17 mars '92
Adams, Edward.........	do	Président de la com. d'ins des bat. à vap.	1er sept. '08	2,800 00	22 nov. '40	25 avr. '83
Coté, Louis Euclide......	do	Dessinateur en chef	1er avr. '09	2,300 00	13 jan. '75	1er sept. '08 *26 fév. '04
Bourgault, François Romuald Alphonse	do	Secrétaire légiste...	1er juin '09	2,200 00	31 oct. '65	1er sept. '08 * '07
McClenaghan, James Edward.	do	Chef des archives.	1er avr. '10	2,200 00	21 jan. '62	1er juil '83 *7 fév. '83
Thompson, R.N., Commander Henry.	do	Commandant du service de la marine.	1er avr. '10	2,200 00	21 août '64	7 sept. '09
Burnett, Bertram Florenzo	do	Commis..........	5 mai '10	2,100 00	26 oct. '62	15 mars '87
Lindsay, Capt. H. St. Geo.	do	Examin. en chef des capit. et seconds.	23 juil '10	2,100 00	17 déc. '57	28 juil '10
Stumbles, William Washington.	do	Commis..........	1er avr. '11	2,100 00	20 mars '46	1er juil '80 *28 juil '79
Boudreau, Jean Baptiste Alexandre.	do	Comptable adjoint.	1er avr. '11	2,100 00	3 juil '71	1er juil '04 *1er mai '04
Guiou, Alonzo Herrett....	do	Commis..........	1er avr. '11	2,100 00	30 déc. '66	4 avr. '87
Gilbert, Emmanuel Webster.	do	do	1er avr. '11	2,100 00	26 fév. '66	19 sept. '92 *18 fév. '84
Halkett, Andrew........	2–A	Naturaliste.......	1er sept. '08	2,050 00	28 oct. '54	1er juil '79 *27 fév. '78
Steele, Vivian Henry.....	do	Commis..........	1er juil '02	2,000 00	18 juin '47	1er juil '84 * avr. '79
Murray, John Adam.....	do	do	3 fév. '05	1,950 00	20 oct. '59	15 juin '82 *13 fév. '80
Noble, William Harp....	do	Commis-adjoint des phares.	31 oct. '03	1,950 00	24 juil '44	23 juin '00 *5 fév. '83
Roy, Regis.............	do	Commis..........	1er avr. '07	1,850 00	16 fév. '64	1er jan. '91 *4 avr. '84
Campbell, Donald Colin..	do	do	1er avr. '07	1,850 00	14 sept. '62	1er juil '93 *1er mai '83

*Date de la première nomination.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Lalonde, Julien Moïse....	2–A	Commis..........	1er avr. '08	1,800 00	27 mars '68	2 avr. '92
Watson, James William..	do	do	1er avr. '08	1,750 00	29 juin '52	19 sept. '92 *19 nov. '83
Godin, Charles Hector...	do	Surint. des hôpitaux de la marine	1er avr. '09	1,700 00	26 juin '72	1er sept. '08 *1er juil '06
Cowie, John James......	do	Ins. des piscifactures.	29 mai '09	1,650 00	28 déc. '69	29 mai '09 * '05
O'Hanly, John Mitchell..	do	Commis..........	1er mars '10	1,650 00	29 août '57	16 août '95
McCharles, John........	do	do	1er avr. '10	1,650 00	9 sept. '64	20 déc. '93
Skelly, John Joseph	do	do	1er avr. '10	1,650 00	17 sept. '75	28 mai '95 *10 avr. '95
Quinn, William James ...	do	do	1er avr. '10	1,650 00	26 oct. '67	1er juil '00 *26 jan. '96
Rodd, James Arthur.....	do	do	1er avr. '10	1,650 00	7 mai '78	1er juil '01
Hawken, Harold Edward Anderson.	do	do	1er avr '10	1,650 00	28 sept. '79	3 fév. '05 *7 jan. '02
Finlayson, Alexander Colin.	do	Ins. des piscifactures.	1er mai '10	1,600 00	17 jan. '63	1er nov. '06 *14 avr. '97
D'Ornano, Louis Paul Marie Sampiers, B.Sc.	do	Traducteur.......	2 juil '10	1,600 00	18 mai '68	20 juil '10
Morisset, George Oscar...	do	Commis..........	1er mars '11	1,600 00	28 août '86	1er sept. '08
		Secrétaire particulier.	1er mars '10	600 00	....	*17 juin '08
Beaulieu, Romeo........	do	Commis..........	1er avr. '11	1,600 00	13 oct. '76	27 juil '95
Kelly, Matthew Daniel .	do	do	1er avr. '11	1,600 00	25 jan. '78	31 déc. '95
Houde, Frederick Henry..	do	do	1er avr. '11	1,600 00	15 fév. '79	12 déc. '03 * jan. '96
McDonnell, Frank.......	do	Fonct. du serv. techn.	1er avr. '11	1,600 00	18 oct. '78	1er sept. '08 *6 mars '05
Martell, Lewis Herbert ..	do	Commis..........	1er avr. '11	1,600 00	26 mars '87	1er avr. '11
Doyle, Mary Cameron...	2–B.	do	1er jan. '04	1,600 00	2 jan. '66	12 sept. '92 *5 jan. '91
White, Charles William...	do	do	1er jan. '04	1,600 00	21 jan. '60	29 nov. '93
Longtin, Emile Moïse....	do	Fonct. du serv. techn.	1er sept. '08	1,600 00	22 oct. '72	1er sept. '08 * avr. '07
Roy, Joseph Alexandre Alfred.	do	Commis..........	1er sept. '08	1,600 00	10 nov. '72	1er sept. '08 * '98
Larose, Eugène Télesphore Chagnon.	do	Fonct. du serv. techn.	1er sept. '08	1,600 00	25 juin '69	1er sept. '08 *1er avr. '02
Thomas, Angela Houde ..	do	Commis..........	1er avr. '07	1,550 00	17 oct. '76	1er juil '01 *1er fév. '97
Ross, Angus Matheson...	do	do	1er août '08	1,450 00	15 juil '59	12 nov. '03 * '99
Tremblay, Hélène.......	do	do	1er avr. '08	1,450 00	28 juin '79	12 déc. '03 *1er juil '03
Brunel, William Henry...	do	do	1er sept. '08	1,450 00	3 août '67	1er sept. '08 *1er mai '04
Hamel, Achille Joseph....	do	do	1er sept. '08	1,450 00	3 mars '65	1er sept. '08 *1er avr. '02
Poulin, Joseph. Apolinaire	do	do	1er sept. '08	1,450 00	8 déc. '64	1er sept. '08 * avr. '07
Miffonis, Louis Fernand Henri de.	do	Fonct. du serv. techn.	1er sept. '08	1,350 00	24 mai '82	1er sept. '09 *15 déc. '05
Jennings, Frank Percy...	do	Ingénieur-adjoint..	5 juil '09	1,350 00	31 août '81	5 juil '09
Roberts, Joseph William George.	do	Fonct. du serv. techn.	1er sept. '08	1,350 00	16 mars '73	1er sept '08 *1er nov. '99
Surtees, Walter Craven ..	do	do	1er sept. '08	1,300 00	20 mars '79	1er sept. '08 *25 avr. '10

*Date de la première nomination.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Gauvreau, Joseph Armand	2-B.	Commis	1er sept. '08	1,250 00	29 mai '59	1er sept. '08 *21 nov. '06
Carson, William Henry	do	Dessinateur	2 juil '10	1,200 00	'78	2 juil '10
Calderon, Frederick Elwyn.	do	Fonct. du serv. techn.	1er sept. '08	1,150 00	5 juil '73	1er sept. '08 * oct. '07
Martin, Louis Telesphore Albert.	do	Commis	1er sept. '08	1,150 00	11 sept. '70	1er sept. '08 *7 fév. '07
MacLeod, Oswald L.	do	do	1er avr. '09	1,150 00	14 déc. '75	1er avr. '09 *20 oct. '08
Gorman, Louis Frederick	3-A.	do	1er juil '05	1,200 00	1er juin '80	1er juil '04 *7 jan. '01
Lamouche, Mary Angelina.	do	do	1er juil '06	1,200 00	28 déc. '43	1er juil '06 *21 mai '78
Foy, Percy William	do	do	1er avr. '07	1,150 00	11 sept. '84	1er avr. '07 *1er oct. '06
Tanner, Anna Grace	do	do	1er avr. '07	1,150 00	15 déc. '83	1er avr. '07 *1er juil '04
White, Percy Ronald	do	do	1er avr. '07	1,150 00	17 août '82	1er avr. '07 *1er jan. '07
Lavergne, Joseph Daniel	do	do	1er avr. '07	1,150 00	7 juin '81	1er avr. '07 *11 juil '04
Dame, Armand Henri Joseph.	do	do	1er avr. '07	1,150 00	13 oct. '78	1er avr. '07 *1er sept.'06
Skuce, James Milton	do	do	1er avr. '08	1,100 00	8 juin '83	1er avr. '08 *26 déc. '06
Goodall, Charles Edward	do	do	1er avr. '08	1,100 00	7 nov. '85	1er avr. '08 *1er avr. '07
Archambault, Romuald	do	do	1er avr. '08	1,050 00	21 mai '52	7 mai '75
Edmonds, Esther	do	do	1er avr. '08	1,050 00	16 avr. '81	1er avr. '07 *1er juil '03
O'Connor, Agnes	do	do	1er avr. '08	1,050 00	8 déc. '81	1er avr. '07 *1er juil '03
Casey, William	do	do	1er avr. '08	1,050 00	11 avr. '89	1er avr. '07 *11 juil '06
Brais, Josephine	do	do	1er avr. '08	1,050 00	6 mars '82	1er avr. '07 *3 fév. '04
Dausereau, Emile	do	do	10 mai '08	1,050 00	1er mars '85	10 mai '08 *1er avr. '07
Edge, Vincent James	do	do	1er sept. '08	1,050 00	14 août '82	1er sept. '08 * fév. '08
Vaughan, Joseph Henry	do	do	1er sept. '08	1,050 00	5 nov. '78	1er sept. '08 *20 juin '08
Weeks, Frederick Ousely	do	do	1er sept. '08	1,050 00	8 avr. '88	1er sept. '08 *8 août '08
Lafleur, Milly Maud	do	do	1er fév. '09	1,000 00	25 mars '82	1er avr. '07 *1er fév. '04
Taylor, Minnie Gertrude	do	do	1er oct. '09	950 00	21 nov. '72	1er avr. '07 *1er mai 05
Boulay, François Joseph	do	do	1er oct. '09	950 00	9 mai '82	1er sept. '08 * déc. '04
Potvin, Napoleon	do	do	1er avr. '10	950 00	8 déc. '68	31 déc. '95 *8 déc. '91
Carter, Charles Reginald	do	do	1er avr. '10	950 00	19 mai '69	1er sept. '08 *29 mai '05
Amyot, Cyrille Leo	do	do	1er avr. '10	950 00	3 oct. '80	1er sept. '08 *20 oct. '03
Auclair, Théodule Albert	do	do	1er jan. '11	900 00	5 nov. '84	1er sept. '08 *6 déc. '07
Layeux, Bernadette	3-B.	do	1er avr. '07	800 00	4 mars '83	1er avr. '07 *11 jan. '06
Chartrand, Sidonie	do	do	1er avr. '07	800 00	3 déc. '75	1er avr. '07 *14 mai '06
Wainwright, Muriel Stowe	do	do	1er avr. '07	800 00	3 juin '86	1er avr. '07 *17 mai '06

*Date de la première nomination.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Blount, Bessie	3–B.	Commis	1er avr. '08	800 00	11 avr. '81	1er avr. '08 *15 mars '04
Rochon, Anna Alma	do	do	1er avr. '08	800 00	10 jan. '86	1er avr. '08 *1er juil '06
Traversy, Agnes	do	do	1er avr. '08	800 00	29 sept. '88	1er avr. '08 *1er avr. '07
Clarke, Jessie	do	do	1er août '08	800 00	11 oct. '87	1er août '08 *1er avr. '08
McFee, Bruce	do	do	1er sept. '08	800 00	31 juil '86	1er sept. '08 *10 juil '08
Macdonald, Donald Edw.	do	do	1er sept. '08	800 00	5 juin '88	1er sept. '08 *6 juil '08
Talbot, Lionel	do	do	1er sept. '08	800 00	24 mai '88	1er sept. '08 *10 mars '08
Binks, Norbert Trevette	do	do	1er sept. '08	800 00	7 juin '87	1er sept. '08 *23 oct. '07
Matton, Leon	do	do	1er sept. '08	800 00	11 jan. '88	1er sept. '08 *5 juil '05
Demers, Alexis	do	do	1er sept. '08	800 00	4 mars '87	1er sept. '08 *14 août '08
Graham, Gertrude Mabel	do	do	1er sept. '08	750 00	27 mars '85	1er sept. '08 * sept. '06
Davis, Thomas	do	do	1er sept. '08	750 00	12 jan. '77	1er jan. '08 *21 mai '07
Percival, Harriet Maria	do	do	1er sept. '08	750 00	24 fév. '82	1er sept. '08 * jan. '08
Wilson, Florence Louise	do	do	1er sept. '08	750 00	4 juin '90	1er sept. '08 * juil '07
Benoit, Joseph	do	do	1er sept. '08	600 00	15 avr. '87	1er sept. '08 * août '08
Rowan, James Thomas	do	do	17 juil '09	550 00	9 sept. '90	17 juil '09
Lachaine, Jean Baptiste	do	do	24 juil '09	550 00	23 juin '86	24 juil '09
Enman, Tina McLaren	do	do	4 août '09	550 00	25 déc. '82	4 août '09
McCuaig, Charlotte Florence.	do	do	18 oct. '09	550 00	23 mai '83	18 oct. '09
Buck, Stanley Ernest	do	do	28 jan. '10	550 00	17 fév. '91	28 jan. '10 *1er sept.'10
Desmarais, Herve	do	do	28 mai '10	500 00	27 nov. '91	28 mai '10 *22 déc. '09
Doherty, Sarah Loretta	do	do	4 juil '10	500 00	2 sept. '77	4 juil '10
McLellan, Ernest Hilary	do	do	3 août '10	500 00	17 juin '89	3 août '10
Lanthier, Mary Edna	do	do	1er sept. '10	500 00	8 avr. '90	1er sept. '10 *6 déc. '99
Levesque, Placide Emile	do	do	1er sept. '10	500 00	22 jan. '92	1er sept. '10 *20 avr. '10
Bremner, Irene Gertrude	do	do	1er sept. '10	500 00	31 mars '92	1er sept. '10 *19 juil '10
Ward, Elizabeth	do	do	avr. '11	500 00	17 déc. '89	1er avr. '11
MESSAGERS.						
Arial, Thomas		Messager	1er sept. '08	800 00	11 jan. '76	1er sept. '08 * '06
Charbonneau, Wilbrod Louis		do	1er sept. '08	800 00	12 oct. '60	1er sept. '08 *1er juil '02
O'Brien, Henry		do	1er sept. '08	800 00	3 jan. '75	1er sept. '08 *12 juil '04
Archambault, Dollard		Emballeur	1er sept. '08	750 00	21 fév. '83	1er sept. '08 * ' 06
Monast, Louis		Messager	7 jan. '09	600 00	10 déc '77	7 jan. '09
Dufresne, J. L. Paul		do	15 mars '11	500 00	20 août '92	15 mars '11
York, Gordon Wilfred		do	1er avr. '11	500 00	19 août '84	1er avr. '11 *9 août '10

*Date de la première nomination.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Chantier de Sorel.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Papineau, L. G. Sorel, P.Q.	Directeur	1er avr. '10	3,000 00	4 juil '55	....
Terreault, Henri Auguste	Sous directeur	1er avr. '10	2,100 00	18 fév. '77	....
Personnel du Canal du St.-Laurent.					
Forneret, Victor Frederick William. Ottawa, Ont.	Ingénieur dirigeant	1er avr. '11	3,200 00	17 août '63	1er avr. '09
McLean, Norman Berford. Ottawa, Ont.	Sous-ingénieur	1er avr. '11	2,200 00	15 jan. '72	1er avr. '09
Wise, Frederick Ayshford. Ottawa, Ont.	do	1er avr. '11	1,650 00	15 jan. '72	1er avr. '09
Agence de Québec.					
Beland, Théophile	Agent	1er avr. '11	2,800 00	....	11 sept. '09
Parent, P. E.	Ingénieur dirigeant	1er avr. '11	2,300 00	....	20 juil '05
Mailloux, P. J. N.	Comptable	1er avr. '11	1,600 00	31 août '70	1er sept. '04 *22 mars '04
Smith, Joseph A.	Sous-ingénieur	1er avr. '11	1,350 00	....	1er fév. '10 *1er juin '08
Hamel, Alphonse	Commis	1er avr. '11	1,200 00	5 sept. '43	4 nov. '90
Turcotte, Gustave	do	1er avr. '11	1,150 00	....	....
O'Dowd, J. A.	do	1er avr. '11	1,050 00	....	....
Perreault, P. E.	do	1er avr. '11	950 00	....	....
Hall, G. B	do	1er avr. '11	950 00	....	....
Dubé, P.	do	1er avr. '11	950 00	....	....
Gagnon, J. A.	do	1er avr. '11	950 00	....	....
Mullaly, E.	do	1er avr. '11	950 00	....	....
Moffet, F. V.	do	1er avr. '11	950 00	....	....
Légaré, J. N.	do	1er avr. '11	900 00	....	....
McGreevy, H. S.	Surint. du serv. des signaux. Prép. aux stations de téléph. de Montréal et Québec.	15 oct. '05 1er sept. '07	1,000 00 600 00	2 juin '77	15 oct. '05 ....
Agence de Montréal.					
Wiallard, René A.	Agent	1er avr. '11	2,800 00	....	4 mai '09
Lebel, Charles A.	Premier commis	1er avr. '11	1,600 00	'52	16 nov. '03
Chatigny, Albert	Ingén. préposé au service des bouées.	1er juin '09	1,800 00	24 jan. '76	1er juin '09
Brault, Bernard	Ingénieur de division	1er avr. '11	1,600 00	27 mai '86	1er avr. '11
Fagan, F.	Commis	1er avr. '11	1,050 00	....	....
Maguire, Frank	do	1er avr. '11	900 00	19 déc. '86	1er mai '10
Dusault, Albertine	do	1er avr. '11	750 00	....	juin '09
Drolet, Albertine	do	1er avr. '11	700 00	....	....
Lafrenière, O.	Gardien	1er avr. '11	500 00	....	....

*Date de la première nomination.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Agence de St.-Jean, Nouveau-Brunswick.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Flood, George Herbert......	Agent..............	1er avr. '11	2,400 00	6 août '61	11 nov. '09
Fosbery, Harry Exhum......	Ingénieur dirigeant...	1er avr. '11	1,600 00	8 oct. '70	28 mai '07
Brown, Harrington Hunter..	Comptable.........	1er avr. '11	1,050 00	14 jan. '11	15 nov. '07
Allan, John Stanley.........	Garde-magasin......	1er avr. '11	750 00	10 sept. '79	1er avr. '11
Allan, Robert..............	Concierge..........	1er avr. '11	600 00	5 juil '43	26 mai '91

Agence d'Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination permanente.
Harvey, Charles H...........	Agent..............	1er avr. '11	2,400 00	....	1er juil '09
Légère, J. A................	Ingénieur dirigeant...	1er avr. '11	2,100 00	....	....
Tremaine, Arthur de Brisay.	Comptable.........	1er avr. '11	1,600 00	18 juin '56	1er août '84
Alward, H. J...............	Sous-ingénieur......	1er avr. '11	1,200 00	....	....
McNamara, G. R...........	Garde-magasin......	1er avr. '11	1,000 00	....	....
Brown, J. A................	Dessinateur.........	1er avr. '11	950 00	....	....
Hosterman, Charles Henry...	....	1er avr. '11	900 00	11 nov. '84	1er déc. '04
Short, J....................	....	1er avr. '11	900 00	....	....
Taunton, W. D.............	Commis............	1er avr. '11	900 00	....	....
Pickings, W. W.............	do	1er avr. '11	650 00	....	....
Hayes, Cecil John...........	Sténographe........	1er avr. '11	650 00	19 avr. '89	1er juin '06
Carney, J. C	do	1er avr. '11	650 00	....	....
Fanning, J. R	Commis............	1er avr. '11	600 00	....	....
Cornish, John	do	1er avr. '11	500 00	....	....
Thomas, Lucy.............	Sténographe........	1er avr. '11	500 00	....	....
Callaghan, J...............	Messager...........	1er avr. '11	600 00	....	....
Melvin, D..................	Concierge..........	1er avr. '11	500 00	....	....

Agence de Victoria, C.-B.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination permanente.
Gaudin, James.............	Agent..............	1er avr. 11	2,800 00	28 jan. '40	1er oct. '92
Killeen, H. C..............	Ingénieur de division.	1er avr. '11	2,100 00	....	....
Dallain, A. J..............	Comptable..........	1er avr. '11	1,6C0 00	'63	1er juil '01
Jones, David Llewellyn......	Commis............	1er avr. '11	1,050 00	2 fév. '07	1er juil '07
Walbran, J. F..............	do	1er avr. '11	1,000 00	....	'92
Lyall, Mabel G.............	Sténographe........	1er avr. '11	550 00	....	1er avr. '11

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Agence de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Taylor, Thomas Gibson	Agent	1er avr. '11	2,400 00	29 juil '54	16 déc. '09
Lord, Artemas	Surint. du service de sauvetage.	1er avr. '11	1,600 00	14 mai '36	1er jan. '81
Watson, Lawrence White	Surint. des phares comptable.	1er avr. '11	1,050 00	2 mai '60	5 sept. '01
Foster, Annie Rider	Sténographe	1er avr. '11	500 00	17 jan. '82	1er avr. '11
Wright, Leith	Commis	1er avr. '11	500 00	....	1er avr. '11
Beers, Frederick	Messager	1er avr. '11	400 00	18 août '52	7 jan. '07

Surintendants des Phares—Sous le Controle du Commissaire de la Division des Phares.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Harty, Patrick, Ottawa, Ont.	Surintendant des phares.	1er jan. '11	1,600 00	25 mai '35	1er juin '80
Johnson, Peter C., Halifax, N.-E.	do	1er jan. '11	1,600 00	21 sept. '62	16 déc. '07
Kaine, Bernard Joshua, Québec	do	1er jan. '11	1,600 00	24 nov. '79	26 juin '09
Richard, J. L., Québec	Sous-inspecteur d'armes.	1er jan. '11	1,050 00	11 fév. '58	26 août '08
Kelly, John, St.-Jean, N.-B.	Surint. des phares	1er jan. '11	1,600 00	10 sept. '48	1er mai '45
Halkett, Gordon, Victoria, C.B.	do	1er jan. '11	1,600 00	8 juin '84	1er août '08

Service Mètèorologique.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Stupart, R. F., F.R.S.C, Toronto, Ont.	Surint. et directeur de l'observatoire magnétique.	1er avr. '10	3,200 00	24 oct. '57	1er juil '82
Davison, Wm. Fletcher	Observateur á l'observatoire magnétique	1er avr. '09	1,000 00	4 mai '37	juin
Menzies, William	do	1er avr. '10	1,470 00	15 oct. '48	'57

Bureau de l'Inspection des Bateaux à Vapeur.

Inspecteurs des chaudières et machines.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Adams, Edward	Président du bureau (service intérieur à Ottawa).				
Dodds, John, Toronto.	Inspecteur	1er avr. '10	1,650 00	12 mars '55	26 mai '91
Thomson, John Alex., Victoria, C.B.	do	1er avr. '10	1,750 00	13 juin '47	18 août '90
Laurie, William, Montréal, Qué.	do	1er avr. '10	1,650 00	12 fév. '45	28 avr. '94
Arpin, Louis, Montréal, Qué.	do	1er avr. '10	1,450 00	10 oct. '42	25 juil '94
Thompson, Thomas P., Kingston, Ont.	do	1er avr. '10	1,650 00	23 août '47	29 août '97
Phillips, George Parr, Kenora, Ont.	do	1er avr. '10	1,550 00	2 juil '50	16 mai '96
McKean, Edward Wm., Collingwood, Ont.	do	1er avr. '10	1,650 00	....	22 fév. '00
Dalton, Charles Edward, St.-Jean, N.-B.	do	1er avr. '10	1,650 00	25 mars '72	1er fév. '04
Stewart, James Brash, Toronto, Ont.	do	1er avr. '10	1,650 00	8 sept. '57	1er mars '04

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de l'Inspection des Bateaux à Vapeur—Fin.

Inspecteurs des chaudières et machines.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Hamelin, F. X. Sorel, Qué.	Inspecteur	1er avr. '10	1,450 00	8 jan. '64	1er mars '08
Robinson, Hugh Gilmour. Vancouver, C.-B.	do	1er avr. '10	1,550 00	20 oct. '80	12 mai '08
Hopper, Alfred Edward. Vancouver, C.-B.	do	5 oct. '10	1,500 00	20 juil '70	5 oct. '10
Cullum, Wm. James. Victoria, C.-B.	do	1er avr. '10	1,550 00	12 fév. '65	1er juin '08
Currie, Norman. Halifax, N.-E.	do	1er avr. '10	1,600 00	15 août '63	1er juin '09
Fontaine, Joseph H. Quebec	do	1er avr. '10	1,450 00	6 mai '71	1er mars '10

Inspecteurs des Coques et Équipment.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Evans, William. Toronto, Ont.	Inspecteur	1er avr. '10	1,450 00	2 déc. '49	31 jan. '95
Olive, I. J. St.-Jean, N.-B.	do	1er avr. '10	1,350 00	22 avr. '41	28 avr. '94
Davis, M. R. Kingston, Ont.	do	1er avr. '10	1,350 00	18 août '61	1er jan. '01
Duclos, Philippe. Québec, Qué.	do	1er avr. '10	1,450 00	22 août '55	16 mai '03
Kinghorn, John C. Victoria, C.-B.	do	1er avr. '10	1,500 00	17 juin '61	1er déc. '06
Seeley, Charles Wm. Halifax, N.-E.	do	1er avr. '10	1,350 00	'49	1er mars '08
Andrews, Stephen Decatur. Collingwood, Ont.	do	1er avr. '10	1,350 00	4 fév. '44	1er mars '08

Gérant à bord, etc.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
McConkey, Thomas. Halifax, N.-E.	Inspecteur des réparages des navires du gouvernement.	1er nov. '10	1,800 00	23 déc. '59	20 juil '05
Ferguson, Thomas Robert.	Insp. des steamers de l'Etat.	1er nov. '10	1,800 00	10 jan. '66	15 nov. '09
Stevens, Daniel J. Halifax, N.-E.	Sous- insp.des steam. de l'Etat.	1er avr. '10	900 00	11 mai '66	11 avr. '04

Bureau des Examinateurs des Capitaines et Seconds.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Lindsay, H. St. George	Examinateur-en chef (service intérieur à Ottawa.)				
Cole, Rufus C.	Examinateur	1er août '03	300 00	10 mai '29	1er août '03
St.-Jean, N.-B.	Conf. de l'école de la marine.	21 déc. '03	250 00	....	21 déc. '03
Wolff, Augustus John	Examinateur	1er oct. '03	300 00	30 oct. '44	7 jan. '84
Lunenburg, N.-E.	Conf.de l'école de la marine.	1er jan. '07	250 00	....	1er jan. '07
Murphy, James E.	Examinateur	1er déc. '03	300 00	21 jan. '46	11 nov. '95
Yarmouth, N -E.	Conf. de l'école de la marine.	21 déc. '03	250 00	....	21 déc. '03
Gaudin, James. Victoria, C.-B.	Examinateur. (Aussi agent.)	1er sept. '03	300 00	28 jan. '40	9 nov. '89
Jones, David Llewellyn. Victoria, C.-B.	Conf. de l'école de la marine. (Aussi commis.)	4 sept. '07	250 00	2 fév. '71	4 sept. '07
Cameron, Alexander. Charlottetown, I.-du-P.E.	Examinateur	1er avr. '07	300 00	28 jan. '47	19 mai '02

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau des Examinateurs des Capitaines et Seconds—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Riley, James. Montréal, Qué.	Examinateur	5 mai '04	Sans	21 mars '43	5 mai '04
	Conf. de l'école de la marine. (Aussi surint. des pilotes.)	5 mai '04	salaire	....	5 mai '04
Sutherland, James. North Sydney, N.-E.	Examinateur	1er mai '07	300 00	'52	1er jan. '06
	Conf. de l'école de la marine.	1er jan. '06	250 00	....	1er jan. '06
McGregor, W. F. Windsor, Ont.	Examinateur	10 août '06	200 00	18 avr. '48	10 août '06
Moller, Charles. Toronto, Ont.	do	1er juil '06	200 00	14 août '67	1er juil '06
	Conf. de l'école de la marine.	1er déc. '06	250 00	....	1er déc. '06
Coles, George C. Collingwood, Ont.	Examinateur	1er oct. '06	200 00	15 déc. '59	1er oct. '06
	Conf. de l'école de la marine.	1er déc. '06	250 00	....	1er déc. '06
Eddie, Charles. Vancouver, C.-B.	Examinateur	1er août '07	300 00	18 jan. '54	1er août '07
	Conf. de l'école de la marine.	1er jan. '08	250 00	....	1er jan. '08
Hallett, Gordon. Nelson, C.-B. (P.O. Harrops)	Examinateur	1er mars '08	200 00	21 fév. '78	1er mars '08
Thordarsen, Matthew. West Selkirk, Man.	do	1er juin '08	200 00	25 jan. '53	1er juin '08
Grant, Angus Duncan. Edmonton, Alta.	do	1er juil '08	200 00	7 août '55	1er juil '08
Lugar, Wm. Robert. Halifax, N.-E.	do	1er août '08	300 00	26 déc. '53	1er août '08
	Conf. de l'école de la marine.	1er jan. '09	250 00	....	1er jan. '09
McLeod, Angus N. Canso, N.-E.	do	1er déc. '08	250 00	....	1er déc. '08
Watkins, F. E. Midland, Ont.	do	6 déc. '09	250 00	....	6 déc. '09

SERVICE DES PHARES.

Phares en amont de Montréal.

Shannon, William. Valleyfield, Qué.	Gardien de phare	1er jan. '11	600 00	2 avr. '44	27 sept. '66
McKay, Charles Stephen. Rossport, Ont.	do	1er jan. '11	705 00	15 fév. '38	27 août '77

Agence de Phares dans Montréal.

Glaude, Benjamin. Lachine, Qué.	Gardien de phare	1er jan. '11	480 00	22 nov. '51	7 sept. '72
Reeves, Samuel. Varennes, Qué.	do	1er jan. '11	380 00	29 nov. '38	12 oct. '70

Agence de Phares dans Québec.

Malouin, Alfred. Anticosti, West Point, *via* Gaspé, Qué.	Gardien de phare et de la station de signaux explosifs.	1er jan. '11	980 00	1er avr. '52	1er juil '77
Richard, Alphonse. Riviere du Loup, Qué.	Gardien de phare	1er jan. '11	600 00	1er oct. '46	7 oct. '78
McWilliams, John J. Rimouski, Qué.	Gardien de phare et sifflet de brume.	1er jan. '11	1,440 00	1er août '55	1er juin '76
Bertrand, Auguste. Anse aux Gascons, Co. Bonaventure, Qué.	Gardien de phare	1er jan. '11	465 00	25 déc. '45	21 déc. '77
Ascah, James. Fame Point, Qué.	Gardien de phare et sifflet de brume.	1er jan. '11	1,440 00	17 mars '31	2 sept. '80

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PHARES DANS LA NOUVELLE-ECOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Ellis, Wm. Enslie........... Digby, N.-E.	Gardien de phare et sifflet de brume.	1er jan. '11	1,180 00	25 sept. '37	8 mars '75
Creighton, Henry H......... West Arichat, N.-E.	Gardien de phare....	1er jan. '11	320 00	11 sept. '37	25 oct. '74
Orchard, Lorenzo Dow...... Lockeport, N.-E.	do	1er jan. '11	625 00	30 mai '50	1er jan. '77
McKay, Robie............. Harbour Aux Bouches, Antigonish, N.-E.	do	1er jan. '11	440 00	12 août '45	4 fév. '82
McDonald, John Allan...... Port Hood.	do	1er jan. '11	380 00	7 juin '45	10 mai '80
Gilkie, H. Alfred........... Sambro, Co. Halifax.	Gardien de phare et de la station de signaux explosifs.	1er jan. '11	980 00	16 août '50	1er mars '76
Nunn, George.............. Sydney, Cape Breton.	Gardien de phare....	1er jan. '11	440 00	2 fév. '37	20 juin '72
Saulnier, John Hilaire....... Church Point, Co. Digby.	do	1er jan. '11	260 00	20 juin '48	16 août '78
Palmer, Howard Walter..... Lahave, Co. Lunenburg.	do	1er jan. '11	345 00	11 sept. '59	1er avr. '78
Bollong, James............. Pope Harbour, Co. Halifax.	do	1er jan. '11	440 00	12 avr. '39	6 août '77
Baker, Thomas............. Pease Island, Yarmouth.	do	1er jan. '11	545 00	26 jan. '38	1er mai '79
Munroe, John Leander..... Whitehead, Co. Guysboro.	do	1er jan. '11	440 00	21 oct. '52	1er sept. '79
Rathburn, Mrs. S. M....... Avonport, Co. King's.	do	1er jan. '11	380 00	30 nov. 45	3 sept. '79

PHARES DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Ross, Elijah............... Carleton, St. Jean Co.	Gardien de phare....	1er jan. '11	600 00	17 août '45	5 mars '78
Sutherland, G. C........... Bathurst.	do	1er jan. '11	320 00	23 mars '39	1er avr. '82
Hamm, Charles Philip...... Pisarinco West, St. Jean Co.	do	1er jan. '11	465 00	20 fév. '32	14 jan. '79
Robertson, Meier........... Shediac.	do	1er jan. '11	380 00	29 juil '42	29 déc. '73

AGENCE DES PHARES DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

O'Ranaghan, Peter......... Bedeque.	Gardien de phare....	1er jan. '11	440 00	6 avr. '46	21 avr. '73
McDonald, William........ West Point.	do	1er jan. '11	440 00	29 août '46	1er déc. '73

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PISCICULTURE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Parker, William............ Sandwich, Ont.	Préposé à la pisciculture de Sandwich, Ont.	1er juil '82	1,150 00	15 août '42	1er oct. '82
Walker, John..............	Préposé à la pisciculture d'Ottawa.	fév. '90	1,000 00	24 déc. '43	nov. '81
Catellier, J. N............. Tadousac, P.-Q.	Préposé à la pisciculture de Tadoussac, Qué.	31 mars '11	700 00	5 sept. '79	mai '94
Lindsay, R. C.............. Gaspé Basin, P.-Q.	Préposé à la pisciculture de Gaspé, Qué.	22 fév. '10	800 00	24 jan. '90	22 fév. '10
Mowat, Alexander.......... Campbellton, N.-B.	Préposé à la pisciculture de Ristigouche N.-B.	juil '82	1,200 00	22 sept. '56	juil '82
Deseve, A. L............... Magog, P.-Q.	Préposé à la pisciculture de Magog, P.-Q.	1er mars '04	850 00	6 mai '50	1er mars '03
Armstrong, Wm........... Newcastle, Ont.	Préposé à la pisciculture de Newcastle, Ont.	1er sept. '99	900 00	22 déc. '51	28 sept. '98
Ogden, Alfred.............. Bedford, N.-E.	Préposé à la pisciculture de Bedford Basin.	21 sept. '93	900 00	31 déc. '43	12 jan. '92
Sheasgreen, Isaac........... South Esk, N.-B.	Préposé à la pisciculture de Miramichi, N.-B.	1er jan. '84	500 00	20 déc. '35	1er jan. '84
Roxburgh, Wm............. New Westminster, C.-B.	Préposé à la pisciculture de la rivière Fraser, C.-B.	1er juin '07	1,100 00	29 avr '35	août '91
Mitchell, D. S.............. New Westminster, C.-B.	Préposé à la pisciculture de Granite Creek, C.-B.	19 juil '02	1,100 00	22 mars '67	juin '01
Johnstone, J. B..............	Préposé à la pisciculture de la rivière Skeena, C.-B.	1er juil '10	1,000 00	15 nov. '79	12 juil '05
Overton, Wm. H........... Selkirk, Man.	Préposé à la pisciculture de Selkirk, Man.	18 nov. '09	1,200 00	3 mai '49	18 nov. '09
Carmichael, Dr. A. G........ Margaree, N.-E.	Préposé à la pisciculture de Margaree, N.-E.	1er avr. '02	600 00	17 oct. '60	1er avr. '02
Elliott, Jos................. St-Alexis des Monts, P.-Q.	Préposé à la pisciculture de St-Alexis.	1er juin '03	450 00	13 déc. '62	1er juin '03
Belknap, W. G............. Baldwin Mills, P.-Q.	Préposé à la pisciculture du lac Lester.	1er jan. '05	700 00	22 avr. '64	1er jan. '05
Holroyd, A. W............. Winsloe Station, I. du P.-E.	Préposé à la pisciculture de Kelly's Pond et Charlottetown.	28 fév. '05	900 00	16 déc. '51	28 fév. '05
Robertson, Alex............ Harrison Hot Springs, C.-B.	Préposé à la pisciculture du lac Harrison.	1er sept. '08	1,200 00	9 sept. '79	1er août '02
Graham, T. W.............. Lillooet, C.-B.	Préposé à la pisciculture de Pemberton.	1er sept. '08	1,000 00	1er nov. '79	4 sept. '04
Pretty, A. W............... Rivers Inlet, C.-B.	Préposé à la pisciculture de Rivers-Inlet.	1er juil '10	1,100 00	22 oct. '76	1er juin '02
McNab, A. J............... Wiarton, Ont.	Préposé à la pisciculture de Wiarton.	18 oct. '06	950 00	1er jan. '61	18 oct. '06
Burgess, Frank S........... Windsor, N.-E.	Préposé à la pisciculture de Windsor, N.-E.	1er sept. '05	800 00	25 juin '81	1er sept. '05
Edouard, Langlois.......... Mont Tremblant, P.-Q.	Préposé à la pisciculture du lac Tremblant.	1er mai '11	450 00	....	1er mai '11
McCluskey, F. J............ Grand Falls, N.-B.	Préposé à la pisciculture de la rivière St.-Jean.	1er mai '08	650 00	18 oct. '80	'04
Emploi Vacant.............	Préposé à la pisciculture du lac Winnipegosis.	....	....	....	....
Rodd, R. T................ Hazelton, C.-B.	Préposé à la pisciculture du lac Stuart.	1er juil '10	1.000 00	6 août '80	16 mai '07

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PISCICULTURE—FIN.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Gibbs, H. L. .... Hazelton, C.-B.	Préposé à la piscifacture de Babine.	1er juil '10	1,000 00	'85	1er juin '05
Laschinger, A. G. .... Sarnia, Ont.	Préposé à la piscifacture de la Pointe-Edouard.	1er mai '07	800 00	26 fév. '65	1er mai '07
Castley, J. H. .... Duncans, C.-B.	Préposé à la piscifacture du lac Cowichan.	15 oct. '10	1,000 00	26 juin '68	15 oct. '10
McCaskill, R. .... Uchucklesit, C.-B.	Préposé à la piscifacture du lac Anderson.	1er juil '10	1,000 00	13 nov. '56	oct. '01
Martin, J. E. .... Clayoquot, C.-B.	Préposé à la piscifacture du lac Kennedy.	1er août '10	1,000 00	2 avr. '83	9 mai '05
INSPECTEURS DES PÊCHERIES.					
Halliday, A. P. .... New Westminster, C.-B.	Sous-inspecteur des pêcheries de la Colombie-Britannique division no 1.	24 mai '11	1,500 00	....	....
Williams, J. T. .... Port Essington, C.-B.	Inspect. des pêcheries pour la division nord no 2 de la Colombie - Britannique.	1er fév. '04	1,800 00	....	....
Taylor, E. G. .... Nanaimo, C.-B.	Inspec. des pêcheries pour la division no 3.	14 mars '05	1,800 00	....	13 mars '05
Morrison, John G. .... Englishtown, N.-E.	Inspec. des pêcheries division no 1 comprenant l'Ile du Cap-Breton.	1er mai '09	1,200 00	....	1er mai '09
Hockin, Robert. .... Pictou, N.-E.	Inspecteur des pêcheries division no 2, pour les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysborough, Halifax et Hants, N.-E.	9 oct. '91	900 00	....	1er août '89
Robertson, Andrew C. .... Barrington Passage, N.-E.	Inspecteur des pêcheries, division no 3, pour les comtés de Lunenburg, Queen, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et King, N.-E.	15 juil '05	700 00	....	15 juil '05
Calder, John F. .... Campobello, N.-B.	Inspecteur des pêcheries, division no 1, pour les comtés de Saint-Jean et Charlotte, comprenant les îles de Grand-Manan et les pêcheries de la baie de Passamaquoddy.	26 fév. '07	1,100 00	....	26 fev. '07
Chapman, Robert A. .... Moncton, N.-E.	Inspecteur des pêcheries, division no 2, pour les comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent, Westmoreland Albert et pour les paroisses d'Aberdeen, comté de Carleton, et de Stanley, comté de York.	16 sept. '89	1,300 00	....	16 sept. '89

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

INSPECTEURS DES PÊCHERIES—FIN.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts		
Harrison H. E. Fredericton, N.-B.	Inspecteur des pêcheries, div no 3, pour les comtés de King, Queen, Sunbury, York (excepté la paroisse de Stanley), Carleton, (excepté la paroisse d'Aberdeen), et Victoria.	6 avr. '03	700 00	....	19 mai '02
Sheppard, O. B. Toronto, Ont.	Inspecteur des pêcheries pour la div. ouest de la province d'Ontario.	6 fév. '99	1,200 00	....	31 mars '96
Hurley, J. M. Belleville, Ont.	Division est de la province d'Ontario.	1er fév. '01	1,200 00	....	1er fév. '01
Duncan, A. G. Marksville.	Division nord-ouest de la province d'Ontario.	17 avr. '99	1,200 00	....	17 avr. '99
Wakeham, William. Gaspé Basin.	Officier préposé à la division des pêcheries du golfe dansla province de Québec.	21 juin '79	2,000 00	30 nov, '45	2 juin '79
Bernard, C. A. St.-Césaire, P.Q.	Inspecteur des pêcheries pour cette partie de la province de Québec, au sud du fleuve Saint-Laurent, à l'est de la partie occidentale du comté de Bellechasse, y compris les lacs Champlain et Memphrémagog.	14 avr. '09	1,000 00	....	14 avr. '09
Young, W. S. Selkirk, Man.	Inspecteur des pêcheries pour le Manitoba et la région de Kéwatin.	1er juil '01	1,500 00	....	1er juil '01
Miller, E. W. Fort Qu'Appelle, Sask.	Inspecteur des pêcheries, Saskatchewan.	3 juil '97	1,500 00	....	16 mai '96
Vacancy.	Inspecteur des pêcheries, Alberta.	....	....	....	....
Matheson, J. A. Charlottetown, Ile-du-P.-E.	Inspecteur des pêcheries, Ile-du-Prince Edouard.	....	1,200 00	....	14 mai '97
Macdonald, J. B. Charlottetown, Ile-du-P.-E.	Sous-inspect. des pêcheries, Ile-du-Prince Edouard.	23 déc. '04	1,000 00	....	23 déc. '04
McKay, H. T. Dawson, Y.T.	Inspecteur district du Yukon.	1er jan. '06	1,425 00	....	1er jan. '06
Riendeau, Joseph. Montréal, P.Q.	Inspecteur des pêcheries pour cette partie du fleuve St-Laurent, dans la province de Québec, et des comtés situés au nord du fleuve, à l'est de la ligne traversant le dit fleuve à partir de la limite est du comté de Portneuf à la limite ouest du comté de Bellechasse.	8 mai '03	1,100 00	....	9 juin '97

DÉPARTEMENT DU SERVICE NAVAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
*a*Desbarats, George Joseph	.....	Sous-ministre et contrôleur.	5 mai '10	6,000 00	27 jan. '61	nov. '09
Stewart, William James...	1–A.	Hydrographe-chef.	17 juil '10	3,350 00	23 jan. '63	1er mai '89
Dawson, William Bell....	do	Surintendant des relevés d'eaux de marées et des courants.	17 juil '10	2,800 00	2 mai '54	11 sept. '94
Anderson, Frederick......	1–B.	Hydrographe......	17 juil '10	2,550 00	3 sept. '69	1er juil '03
*Beausoleil, Louis Joseph..	do	Comptable chef...	14 juil '10	2,100 00	7 déc. '72	14 juil '10
Edwards, Charles Peter...	do	Surintendant des radiographes.	17 juil '10	2,100 00	11 déc. '85	9 juin '09
McGrevy, Charles.......	2–A.	Hydrographe......	17 juil '10	2,050 00	7 avr. '60	1er sept. '08
Pinet, Alexandre Joseph...	do	do	17 juil '10	1,900 00	2 août '67	1er sept. '08
Williams, Harry Frost....	do	Comptable adjoint	1er oct. '10	1,600 00	26 mars '73	1er oct. '10
Talbot, François Xavier Amble.	do	Commis..........	10 nov. '10	1,600 00	8 sept. '71	10 nov. '10
Wilson, John Armitstead..	1–B.	Directeur.........	14 juil '10	2,100 00	....	14 juil '10
Alexander, Frederick John	2–A.	Architecte........	....	1,600 00	25 sept. '49	1er sept. '08
Delaute, Frederick Joseph	do	Hydrographe......	17 juil '10	1,600 00	14 déc. '80	1er sept. '08
Hayden, Sydney Cuthbert	do	Fonc. du serv. techn.	17 juil '10	1,600 00	19 déc. '76	1er juil '00
Jones, Harold William....	do	do	17 juil '10	1,600 00	4 juil '80	1er sept. '08
Melançon, Henri........	2–B.	Dessinateur.......	17 juil '10	1,600 00	4 sept. '75	1er sept. '08
Bachand, Alphonse.......	do	Hydrographe......	17 juil '10	1,550 00	30 déc. '74	1er sept. '08
Fréchette, Raoul.........	do	Commis..........	17 juil '10	1,500 00	6 déc. '79	'03
Savary, Charles..........	do	Hydrographe......	17 juil '10	1,450 00	28 fév. '87	1er sept. '08
St. Pierre, Georges Bernandin.	do	do	17 juil '10	1,450 00	24 jan. '80	1er sept. '08
Jobin, Paul François Joseph Marie.	do	do	17 juil '10	1,450 00	22 sept. '77	1er sept. '08
Venn, George Cavendish..	do	Dessinateur.......	17 juil '10	1,400 00	13 nov. '73	1er sept. '08
†Souliere, Oswald........	do	do	17 juil '10	1,400 00	31 juil '68	1er sept. '08
‡Ortis, Henry Thomas....	do	Hydrographe......	17 juil '10	1,300 00	23 août '83	1er sept. '08
Jodoin, Edouard.........	do	do	17 juil '10	1,250 00	26 mars '81	1er sept. '08
Leblanc, Pierre Maxime Henri.	do	Fonc. du serv. tech.	17 juil '10	1,150 00	1er oct. '84	1er sept. '08
*b*Ghysens, Edouard......	do	Aide, relevé hydrographique.	17 juil '10	950 00	16 juin '79	1er sept. '08
*b*Lawson, H. H..........	do	Aide, relevé hydrographique.	17 juil '10	900 00	....	....

†S'est démis de ses fonctions depuis.
†Transféré à la Bibliothèque du Parlement.
*a*Nommé en 1879 ingénieur adjoint au ministère des chemins de fer et canaux et en 1886 ingénieur adjoint dans le bureau de l'ingénieur en chef des canaux, 1886.
Inspecteur des chemins de fer dans la Colombie-Britannique en 1892.
Préposé au levé hydrographique du fleuve Saint-Laurent en 1899; nommé directeur des chantiers de l'Etat, à Sorel, le 1er septembre 1901. Sous-ministre du ministère de la marine et des Pêcheries du 4 novembre 1909 à mai 1910.
*Comptable aux chantiers de l'Etat à Sorel, du 1er octobre 1905, au 15 avril 1910. Date de la nomination à un emploi temporaire le 16 avril 1910.
*b*Transféré au service extérieur.

DÉPARTEMENT DU SERVICE NAVAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Cox, Frederick Edward...	2–B.	Commis chef de la correspondance.	17 juil '10	850 00	25 avr. '84	7 juin '09
Sneyd, Ralph Edmond....	do	Chef de la division d'enregistrement.	1er jan. '11	800 00	5 nov. '82	1er jan. '11
‡Chauvin, François Xavier	do	Commis..........	16 jan. '11	800 00	4 juil '87	16 jan. '11
Delaney, Mary Ellen.....	3–A.	do	17 juil '10	900 00	12 sept. '85	1er sept. '08
Grignon, Henri..........	do	Traducteur.......	17 juil '10	900 00	19 fév. '75	1er sept '08
Dupuis, Joseph Rodolphe.	3–B.	Commis..........	17 juil '10	800 00	30 déc. '85	1er sept. '08
Vezina, Oscar...........	do	do	17 juil '10	800 00	8 déc. '84	1er sept. '08
Johnston, Vera Waters....	do	do	17 juil '10	750 00	28 août '89	1er sept. '10
Killeen, Thomas Lawrence	do	do	17 juil '10	600 00	29 juil '83	26 jan. '09
Lyon, Mary Charlotte....	do	do	17 juil '10	550 00	3 août '85	18 oct. '09
Whyte, Ellen Grace......	do	do	17 juil '10	550 00	24 fév. '77	20 oct. '09
Robertson, Muriel Stuart..	do	do	19 août '10	500 00	1er déc. '91	19 août '10
White, Edith............	do	do	17 oct. '10	500 00	26 août '86	17 oct. '10
Hervey, Violet Burbidge...	do	do	17 oct. '10	500 00	16 juil '91	17 oct. '10
‡Marsden, Joseph Forbes..	do	do	....	500 00	....	....
‡Ramsey, Mamie Adena..	do	do	....	500 00	....	....
Barry, Annie L..........	do	do	1er avr. '11	500 00	24 juin '90	1er avr. '11
Carbonneau, Alfred......	.....	Messager.........	17 juil '10	800 00	3 juin '74	1er sept. '08
Bohemier, Emile Joseph...	.....	do	17 juil '10	550 00	19 oct. '86	17 nov. '09
Chaput, John...........	.....	Emballeur........	6 déc. '10	500 00	24 juin '75	6 déc. '10
Boivin, Adelard..........	.....	Messager.........	3 jan. '11	500 00	10 juil '84	3 jan. '11

‡S'est démis de ses fonctions depuis.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Hunter, James Blake, B.A.	.....	Sous-ministre.....	1er juil '08	5,000 00	31 août '76	1er juil '00
St. Laurent, Arthur I.C.	1–A.	Sous-ministre adjoint.	11 août '08	3,950 00	20 nov. '59	11 août '08 *'85
Desrochers, Rodolphe Charles.	do	Secrétaire........	1er août '10	2,900 00	20 jan. '68	13 jan. '92 *25 oct. '85
Lafleur, Eugene Damas, I.C.	do	Ingénieur en chef..	1er déc. '04	3,850 00	5 août '61	1er déc. '04 *27 sept. '81
Ewart, David, I.S.O.....	do	Architecte en chef..	2 nov. '97	3,850 00	18 fév. '43	2 nov. '97 *16 mai '71
Kingston, Alfred George..	do	Contrôleur........	1er juil '98	3,150 00	28 nov. '53	1er sept. '72 *24 juin '72
O'Brien, Stephen Edward.	do	Com. prép. au budget parlement.	1er avr. '11	2,800 00	1er sept. '64	4 sept. '80 *10 fév. '80
Wright, Richard Costman	do	Sous-architecte en chef.	1er sept. '08	3,450 00	4 jan. '62	1er sept. '08 *1er déc. '06
Dufresne, Alexandre Richie I.C.	do	Sous-ingénieur en chef.	13 mai '10	3,000 00	18 déc. '73	13 mai '10 *2 jan. '02
Howden, James.........	do	Surint. en dragage.	1er sept. '08	3,350 00	19 déc. '39	1er sept. '08 *31 jan. '89
Valiquet, Ulric, I.C......	do	Ingénieur rn charge des travaux.	1er sept. '08	3,150 00	30 juin '56	1er sept. '08 *9 mai '73
Charleson, John Baptiste.	1-B.	Inspec.des édifices	1er sept. '08	2,800 00	29 août '36	1er sept. '08 *21 oct. '96
Godwin, Eben Benjamin..	do	Sous-surint. du dragage.	1er sept. '08	2,800 00	1er sept. '55	1er sept. '08 *17 mars '80
Keeley, David Herbert...	do	Surint. du télégraphe.	1er sept. '08	2,800 00	11 juin '58	1er sept. '08 *1er mars'82
Chaloner, Charles François Xavier.	do	Ingénieur.........	1er sept. '08	2,650 00	5 mars '61	1er sept. '08 *1er nov. '83
Billings, Walter Ross....	do	Architecte........	1er sept. '08	2,450 00	5 mai '48	1er sept. '08 *13 mai '72
Fuller, Thomas William..	do	do	1er sept. '08	2,450 00	3 mai '65	1er sept. '08 *10 jan. '85
Doody, Thomas Neil.....	do	Commis..........	1er sept. '08	2,450 00	21 juil '52	1er sept. '08 *2 mars '86
Chassé, Jude Alfred......	do	Secrétaire légiste..	1er sept. '08	2,400 00	7 juil '59	1er sept. '08 *20 mars '91
Desrosiers, Louis Amédée	do	Dessinateur.......	1er sept. '08	2,450 00	8 nov. '61	1er sept. '08 *23 jan. '93
Roy, Joseph Roüer......	do	Ingénieur.........	1er sept. '08	2,450 00	8 déc. '62	1er sept. '08 *1er juil '97
Corriveau, Raoul de B...	do	do	1er sept. '08	2,450 00	24 jan. '77	1er sept. '08 *9 juil '00
Hunter, Charles Hill.....	do	Commis..........	1er sept. '08	2,450 00	11 juil '62	1er sept. '08 *1er août'06
Smith, Edward Thomas..	do	Percepteur du revenu.	1er juil '06	2,350 00	26 jan. '46	20 jan. '80 *23 juin '64
Taché, Joseph Charles...	do	Ingénieur.........	1er juil '06	2,350 00	25 mars '50	7 juil '83 * jan. '72
Robillard, Rodrigue Joseph.	do	Dessinateur.......	1er avr. '10	2,100 00	3 jan. '65	26 jan. '86
Perley, George Edwin....	do	Ingénieur.........	28 mai '10	2,100 00	21 juin '57	1er sept. '08 *2 jan. '84
Hutchison, George Norman.	do	Architecte........	1er avr. '10	2,100 00	13 fév. '70	1er sept. '08 *15 nov. '01
Bain, John Andrew ,....	do	do	1er avr. '10	2,100 00	14 oct. '61	1er sept. '08 *13 avr. '04
Williamson, David Allin..	do	Ingénieur des structures en d'acier	4 oct. '10	2,100 00	10 mai '72	4 oct. '10
Gobeil, Joseph Edmond..	2–A.	Commis..........	1er sept. '08	2,100 00	20 fév. '70	1er sept. '08 *20 nov. '91
Belleau, Antoine Emmanuel.	do	do	7 jan. '96	2,100 00	8 juil '54	10 mars '84
Vincent, Joseph.........	do	do	1er juil '01	2,100 00	17 mars '50	1er jan. '86 *8 août '70

*Date de l'emploi, après laquelle les services ont été continus.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Gingras, Eugène François	2–A.	Commis	1er sept. '08	2,100 00	31 mai '62	1er sept. '08 *16 juil '87
Dansereau, Marie Edmond	do	do	1er sept. '08	2,100 00	29 août '52	1er sept. '08 *15 nov. '01
Shearer, John	do	Surit. des édif. d'Ottawa.	1er sept. '08	21,00 00	7 sept. '72	1er sept. '08 *16 mai '04
Colman, Lewis Henry	do	Commis	1er sept. '08	2,050 00	17 sept. '66	1er sept. '08 *13 juil '82
King, William	do	Ingénieur mecanicien.	1er sept. '08	2,050 00	21 fév. '39	1er sept. '08 *28 déc. '78
‡McLaughlin, Daniel Alex.	do	Photographe	1er sept. '08	2,050 00	16 fév. '65	1er sept. '08 *1er oct. '96
Crean, Michael White	do	Commis	1er sept. '08	2,050 00	11 sept. '50	1er sept. '08 *19 juil '99
Fortier, Théophile	do	do	1er juil '04	1,950 00	26 mai '45	27 juil '71
Walters, Henry McDonald	do	do	1er sept. '08	1,900 00	15 jan. '63	1er sept. '08 *14 jan. '01
Routhier, Joseph Siméon J.	do	Architecte	1er sept. '08	1,850 00	4 nov. '63	1er sept. '08 *9 nov. '92
Minard, Duncan McRae	do	Commis	1er sept. '08	1,850 00	27 fév. '74	1er sept. '08 *23 juil '00
Hewit, David Alexander	do	Architecte	1er sept, '08	1,850 00	23 oct. '69	1er sept. '08 *10 avr. '00
Johnston, James	do	Electricien	1er sept. '08	1,850 00	16 mars '51	1er sept. '08 *1er sept.'86
Dawson, James Robert	do	Architecte	1er sept. '08	1,850 00	3 août '58	1er sept. '08 *21 mars '05
Lamb, James Byrne	do	do	1er sept. '08	1,850 00	1er juil '41	1er sept. '08 *27 déc. '73
St.-Laurent, Jean Baptiste	do	Commis	1er sept. '08	1,850 00	17 nov. '65	1er sept. '08 *17 sept. '82
Paquet, François Xavier	do	Architecte	1er sept. '08	1,850 00	12 jan. '45	1er sept. '08 *23 mai '83
Chalifour, Joseph Marie	do	Commis	1er sept. '08	1,850 00	26 avr. '68	1er sept. '08 *1er mars'88
Cusson, Joseph Edmond	do	do	1er sept. '08	1,850 00	20 sept. '63	1er sept. '08 *11 avr. '88
Baudry, Chambord	do	Architecte	1er sept. '08	1,850 00	28 mai '72	1er sept. '08 *19 août '89
Bourget, Octave	do	Commis	1er sept. '08	1,850 00	1er mars '49	1er sept. '08 *1er avr. '01
Thomson, John Arnold	do	Architecte	1er sept. '08	1,850 00	2 mars '76	1er sept. '08 *16 mai '04
Thériault, Joseph Aimérild	do	Commis	1er avr. '08	1,750 00	28 fév. '47	30 jan. '92 *1er juil '73
McLaughlin, Thomas Joseph	do	do	1er avr. '08	1,750 00	3 déc. '53	1er août '94 *13 oct. '79
Hennessey, George Francis	do	do	1er avr. '08	1,750 00	26 déc. '64	1er juil '84 *4 juin '83
Guppy, Henry John	do	do	1er avr. '08	1,750 00	19 mai '52	1er août '94 * nov. '78
Smith, Edmund John	do	do	1er avr. '08	1,750 00	7 avr. '61	4 juin '83
Desjardins, Napoléon	do	do	1er avr. '10	1,600 00	25 août '70	1er sept. '08 *6 oct. '99
Paré, Arthur	do	do	1er avr. '10	1,600 00	11 fév. '72	31 mai '06 *15 mars '00
Sutherland, Charles D	do	Architecte	1er avr. '10	1,600 00	28 nov. '80	1er sept. '08 *2 oct. '01
Lefebvre, Odilon Olivier	do	Ingénieur	1er avr. '10	1,600 00	14 nov. '79	1er sept. '08 *1er juil '02
Somerville. J. Milton	do	Commis	10 oct. '10	1,600 00	9 déc. '79	1er sept. '08 *1er oct. '04

*Date de l'emploi après laquelle les services ont été continus.

‡$1,025.00 payés par le ministère des Travaux publics, et $1,025 payés par le ministère des Chemins de fer et Canaux sur les comptes des services rendus à ce ministère.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Foulis, James	2–A.	Architecte	1er avr. '10	1,600 00	5 juin '82	1er sept. '08 *24 août '06
Viens, Ephrem	do	Chemiste	1er avr. '10	1,600 00	19 jan. '76	1er sept. '08 *13 avr. '07
Richard, Gustave	do	Commis	1er oct. '10	1,600 00	9 août '78	1er sept. '08 *18 fév. '07
Burgess, Palmer George	do	do	16 juin '10	1,600 00	3 mars '67	16 juin '10
Rankin, Thomas Dunlop	do	Dessinateur	1er août '10	1,600 00	23 fév. '86	1er août '10
Gregory, Peter Shearson	do	Architecte	1er avr. '11	1,600 00	4 juil '61	1er sept. '08 *9 déc. '07
Canty, Patrick	2–B.	Commis des travaux	1er sept. '08	1,650 00	28 fév. '50	1er sept. '08 * '98
Bélanger, Louis	do	Commis	1er sept. '08	1,600 00	12 déc. '58	1er sept. '08 *1er mars '02
Lecourt, Joseph Pierre Michel.	do	Architecte	1er sept. '08	1,600 00	5 sept. '24	1er sept. '08 *7 déc. '03
Hutchison, William Morrison.	do	Commis des travaux	1er sept. '08	1,600 00	19 jan. '40	1er sept. '08 *24 juil '72
Rouleau, Alfred	do	Commis	1er juil '93	1,600 00	2 avr. '55	21 juin '93 *19 juil '80
Bruchési, Joseph	do	do	1er sept. '08	1,600 00	18 août '57	1er sept. '08 *2 avr. '01
Gagnon, Paul Eugène	do	do	1er juil '03	1,600 00	16 sept. '77	1er juil '03 *1er juil '01
Lefort, Paul Auguste	do	Architecte	1er sept. '08	1,600 00	21 oct. '71	1er sept. '08 *2 jan. '02
Sullivan, Francis Conroy	do	do	1er sept. '08	1,600 00	2 juil '82	1er sept. '08 *1er juin '08
Arnold, William	do	Commis	1er sept. '08	1,600 00	29 mai '51	1er sept. '08 *31 août '08
Huber, William	do	Architecte	1er sept. '08	1,600 00	13 nov. '75	1er sept. '08 *1er sept. '08
Mullarkey, Dennis James	do	Commis des travaux.	1er sept. '08	1,600 00	16 août '57	1er sept. '08 *1er août '05
Marion, Joseph Ernest	do	Commis	1er sept. '08	1,600 00	4 mars '66	1er sept. '08 *18 juil '94
Mackay Charles Stephen A.	do	Payeur	1er sept. '08	1,600 00	22 sept. '60	1er sept. '08 *1er juil '98
Dunne, Hugh Joseph	do	Ingénieur-adjoint	1er sept. '08	1,600 00	11 oct. '81	1er sept. '08 *24 jan. '05
Paterson, Charles Colebrooke.	do	Commis	1er sept. '08	1,600 00	24 août '68	1er sept. '08 *15 jan. '02
Beaton, William Alexand'r	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,600 00	1er mars '79	1er sept. '08 *1er mai '06
Macdonald, Gertrude (Melle).	do	Secrétaire particulier.	1er sept. '08	1,600 00	18 mars '75	1er sept. '08 *1er nov. '07
Mathé, Napoléon Magloire	do	Commis	1er juil '05	1,600 00	18 mai '63	20 juil '05 *8 fév. '93
Barthe, George René	do	do	1er sept. '08	1,550 00	14 oct. '64	1er sept. '08 *1er mars '99
Mackay, Louis Joseph	do	do	1er sept. '08	1,550 00	10 sept. '69	1er sept. '08 *19 fév. '01
Cofsky, Louis Napoléon	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,550 00	10 oct. '80	1er sept. '08 *1er août '05
O'Brien, William Emmet	do	Commis	1er sept. '08	1,527 50	7 oct. '85	1er sept. '08 * 5 juin '08
Bedard, J. B. Eugène	do	do	1er sept. '08	1,500 00	29 oct. '59	1er sept. '08 *18 fév. '86
Richard, Samuel Jean	do	do	1er sept. '08	1,500 00	18 nov. '55	1er sept. '08 *12 août '86
Bélanger, Sexton	do	do	1er sept. '08	1,500 00	2 sept. '50	1er sept. '08 *19 déc. '93
DeMartigny, Jacques	do	do	1er sept. '08	1,450 00	5 mai '57	1er sept. '08 *1er oct. '01

*Date de l'emploi, après laquelle les services ont été continus.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Wiley, William..........	2–B.	Commis..........	1er sept. '08	1,500 00	3 sept. '75	1er sept. '08 *16 sept. '05
Sharp, John............	do	Commis des travaux.	1er sept.. '08	1,500 00	10 mars '50	1er sept. '08 *17 oct. '07
Barsalou, Arthur........	do	Commis..........	1er sept. '08	1,500 00	10 août '60	1er sept. '08 *23 août '07
Stewart, John Howard....	do	do	1er avr. '08	1,450 00	15 mai '83	13 déc. '03 *15 fév. '00
Dawson, Francis Graham H.	do	do	1er juil '08	1,450 00	8 sept. '82	1er juil '08 *13 sept. '04
Charron, Louis..........	do	Dessinateur.......	1er sept. '08	1,450 00	5 avr. '52	1er sept. '08 *13 mai '82
Gagné, François Xavier...	do	Commis..........	1er sept. '08	1,450 00	23 sept. '59	1er sept. '08 *13 août '89
Hampshire, Charles Clayton.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	11 fév. '60	1er sept. '08 *1er nov. '98
Gordon, John...........	do	do	1er sept. '08	1,450 00	4 jan. '52	1er sept. '08 *8 juil '90
Bray, Joseph Ulyse.......	do	Dessinateur.......	1er sept. '08	1,450 00	29 mai '73	1er sept. '08 *1er sept. '91
Cantin, Joseph Arthur....	do	do	1er sept. '08	1,450 00	11 nov. '70	1er sept. '08 *10 avr. '95
Keeley, Robert..........	do	Commis..........	1er sept. '08	1,450 00	20 nov. '52	1er sept. '08 *13 avr. '91
Dubois, Alfred...........	do	do	1er sept. '08	1,450 00	23 avr. '63	1er sept. '08 *11 oct. '98
Dubé, Louis Thomas T...	do	do	1er sept. '08	1,450 00	29 déc. '55	1er sept. '08 *21 juin '00
Gadbois, Louis V........	do	Dessinateur.......	1er sept. '08	1,450 00	2 août '56	1er sept. '08 *1er mai '99
Denis, Valmore..........	do	Ingénieur.........	1er sept. '08	1,450 00	12 juil '78	1er sept. '08 *12 juil '01
Latour, Louis Joseph.....	do	Commis..........	1er sept. '08	1,450 00	16 jan. '57	1er sept. '08 *1er mai '02
Cameron, William Lumsden.	do	do	1er sept. '08	1,450 00	28 mai '52	1er sept. '08 *9 avr. '02
Ferguson, John Alexander.	do	Dessinateur.......	1er sept. '08	1,450 00	8 nov. '8	1er sept. '08 *24 juin '04
Mesnard, Félix..........	do	do	1er sept. '08	1,450 00	5 fév. '47	1er sept. '08 *8 sept. '04
Dorval, George Siméon...	do	do	1er sept. '08	1,450 00	14 oct. '61	1er sept. '08 *21 mars '05
Thivierge, Joseph Avila....	do	Commis..........	1er sept. '08	1,450 00	16 sept. '75	1er sept. '08 *27 fév. '05
Taylor, James Gordon....	do	do	1er sept. '08	1,450 00	3 déc. '51	1er sept. '08 *21 juil '08
Laflèche, Eugène Richer..	do	do	1er sept. '08	1,400 00	17 août '60	1er sept. '08 *9 sept. '87
Valiquet, Powell Joseph...	do	Ingénieur.........	1er sept. '08	1,400 00	25 mars '87	1er sept. '08 *16 juin '06
Dubé, William Achille....	do	Commis..........	1er sept. '08	1,350 00	26 fév. '72	1er sept. '08 *13 jan. '94
St.-Denis, Joseph........	do	do	1er sept. '08	1,350 00	1er déc. '66	1er sept. '08 *1er fév. '04
Bartlett, Edward Ernest..	do	do	1er sept. '08	1,350 00	9 déc. '54	1er sept. '08 *27 juil '05
Corrigal, David James....	do	Dessinateur......	2 juin '10	1,300 00	8 avr. '83	2 juin '10
Moffet, Paul E..........	do	do	1er sept. '08	1,300 00	7 mai '78	1er sept. '08 *17 juin '01
Mavaut, Emmanuel......	do	Commis..........	1er sept. '08	1,300 00	24 déc. '81	1er sept. '08 *22 juil '04
Ethier, Joseph Alfred.....	do	do	1er sept. '08	1,300 00	16 sept. '71	1er sept. '08 *1er juil '06
Davidson, Charles Edwards	do	do	1er sept. '08	1,300 00	17 sept. '77	1er sept. '08 *27 sept. '06

*Date de l'emploi, après laquelle les services ont été continus.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts		
Bance, Henri	2–B	Commis	1er sept. '08	1,250 00	12 juin '82	1er sept. '08 *21 juin '01
Pinard, Joseph Charles P.	do	do	1er sept. '08	1,250 00	2 mars '82	1er sept. '08 *10 août '04
McEvoy, Samuel Thomas	do	do	1er sept. '08	1,250 00	4 mai '64	1er sept. '08 *14 mai '06
Reinhart, Paul D	do	Commis des travaux	11 fév. '11	1,100 00	10 jan. '64	13 fév. '11 *2 nov. '96
Davis, Arthur S	do	Dessinateur	20 jan. '11	900 00	16 mai '88	20 jan. '11 *13 juin '10
Hay, Nathaniel	do	Commis	1er sept. '08	1,100 00	10 fév. '52	1er sept. '08 *28 mai '06
Dumoulin, E. X. René	do	do	18 juin '10	800 00	18 sept. '91	18 juin '10
Iveson, Water Lawton	do	do	4 juil '10	800 00	4 mai '90	4 juil '10
Fortin, Joseph Ant: Aug: Pierre.	do	Dessinateur	2 août '10	800 00	24 juil '84	2 août '10
de Doncell, Albert	do	do	15 août '10	800 00	23 juil '78	15 août '10
Ball, Charles Warren	do	Commis	23 mars '11	800 00	5 avr. '75	23 mars '11
Dostaler, Alfred	3–A	do	1er sept. '08	1,200 00	3 juil '48	1er sept. '08 *28 juin '87
Caldwell, Thomas Damase	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,200 00	1er juil '68	1er sept. '08 *1er mai '00
Bell, Thomas Grayson	do	Photographe	1er sept. '08	1,200 00	8 mai '74	1er sept. '08 *6 oct. '02
Couture, Didier	do	Commis	1er sept. '08	1,200 00	1er juil '41	1er sept. '08 *10 oct. '90
Moffette, Napoléon	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,200 00	9 oct. '64	1er sept. '08 *25 jan. '82
Langlois, Honoré	do	Commis	1er sept. '08	1,200 00	23 déc. '58	1er sept. '08 *1er juil '04
Drapeau, Philippe	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,200 00	19 oct. '55	1er sept. '08 *2 août '84
Bélanger, Napoléon	do	Commis	1er sept. '08	1,200 00	3 fév. '50	1er sept. '08 *20 déc. '97
Delaney, John	do	do	1er sept. '08	1,200 00	12 août '67	1er sept. '08 *4 déc. '88
Bélanger, Albert	do	do	1er sept. '08	1,200 00	13 avr. '80	1er sept. '08 *19 déc. '97
Day, Alfred Ernest	do	do	1er sept. '08	1,200 00	20 jan. '78	1er sept. '08 *27 déc. '01
Bonneville, Joseph Arthur	do	do	1er sept. '08	1,200 00	8 sept. '69	1er sept. '08 *27 mars '02
Valiquet, Elzéar	do	do	1er sept. '08	1,200 00	22 sept. '82	1er sept. '08 *1er mars '04
Desautels, Rosario	do	do	1er sept. '08	1,200 00	3 avr. '79	1er sept. '08 *23 jan. '05
Costigan, John Thomas	do	do	1er sept. '08	1,150 00	21 août '75	1er sept. '08 *31 déc. '05
Morin, Joseph Arthur	do	do	1er sept. '08	1,200 00	20 oct. '51	1er sept. '08 *11 août '81
Dionne, Joseph Gustave	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,200 00	15 déc. '77	1er sept. '08 *18 oct. '97
Graham, Charles Heathcote.	do	do	1er sept. '08	1,200 00	12 mai '84	1er sept. '08 *27 juin '04
Tilley, Vincent Davies	do	do	1er sept. '08	1,200 00	13 oct. '78	1er sept. '08 *1er juin '06
Champagne, Isidore	do	Commis	1er sept. '08	1,150 00	14 nov. '68	1er sept. '08 *26 mars '98
Houde, Catherine D. (Mrs.)	do	do	1er sept. '08	1,150 00	17 déc. '55	1er sept. '08 *1er mai '86
Leveque, Ernest	do	do	1er sept. '08	1,150 00	26 jan. '76	1er sept. '08 *17 déc. '97

*Date de l'emploi, après laquelle les services ont été continus.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Huot, Joseph Edgar	3–A.	Commis	1er sept. '08	1,150 00	8 mars '83	1er sept. '08 *6 juin '98
Davies, Rose Martel (Melle)	do	do	1er sept. '08	1,100 00	19 avr. '83	1er sept. '08 *29 juil '01
Rondeau, Rodolphe	do	do	1er sept. '08	1,150 00	27 juin '86	1er sept. '08 *11 fév. '07
Ralph, John Herbert	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,150 00	19 mai '78	1er sept. '08 *1er mai '00
Drouin, Joseph Anatole, B.A.	do	Commis	1er sept. '08	1,150 00	18 avr. '83	1er sept. '08 *27 nov. '06
Sauriol, René Arthur	do	do	1er sept. '08	1,150 00	7 mai '83	1er sept. '08 *4 déc. '07
Taylor, Allan Harvey	do	do	1er sept. '08	1,150 00	27 nov. '82	1er sept. '08 *5 fév. '08
Wattsford,GeraldHarrison	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,150 00	3 juil '73	1er sept. '08 *29 avr. '08
Charron, Adelard Emile	do	do	1er sept. '08	1,100 00	14 juin '74	1er sept. '08 *22 mars '05
Boyer, Alphonse	do	Commis	1er sept. '08	1,100 00	23 sept. '50	1er sept. '08 *1er déc. '03
Lafontaine, Lucien	do	Dessinateur	1er sept. '08	1,100 00	4 avr. '87	1er sept. '08 *7 déc. '06
Johnstone, John	do	Commis	1er juil '08	1,050 00	17 déc. '86	1er juil '08 *8 mai '06
Sylvain, Marie Elmina (Melle).	do	do	11 mars '10	900 00	2 jan. '72	1er sept. '08 *18 mars '04
Lemoyne, Elmina (Madame)	do	do	1er avr. '10	900 00	12 août '54	1er sept. '08 *18 mai '97
DuPlessis,Laurette(Melle)	do	do	1er avr. '10	900 00	24 août '74	1er sept. '08 *1er avr. '99
Belanger, Alise L. (Melle)	do	do	1er avr. '10	900 00	28 sept. '68	1er sept. '08 *1er mars'00
Roy, Marie Louise de B. (Madame)	do	do	1er avr. '10	900 00	18 juil '72	1er sept. '08 *15 août '01
Valade, Alise (Melle)	do	do	1er avr. '10	900 00	7 avr. '70	1er sept. '08 *11 oct. '01
Kennedy, John Gorman	do	Dessinateur	1er avr. '10	900 00	17 déc. '79	1er sept. '08 *17 avr. '05
Narraroay, Charles Arthur	do	do	1er avr. '10	900 00	4 mars '90	1er sept. '08 *24 août '07
Laframboise, Maurice	do	do	1er avr. '10	900 00	5 août '83	1er sept. '08 *20 jan. '08
Hamel, Fernand Omer	do	do	1er avr. '10	900 00	9 sept. '88	1er sept. '08 *6 août '08
Tapley, John Archibald	do	Commis	10 mars '11	900 00	23 juil '92	1er sept. '08 *31 août '08
Bélanger, Oscar	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	1er juin '63	1er sept. '08 *1er avr. '06
Moffatt, Catherine Helen (Melle)	do	do	1er sept. '08	800 00	27 nov. '83	1er sept. '08 *3 mai '06
Dunne, Gerald Peter	do	do	1er sept. '08	800 00	6 juil '88	1er sept. '08 *1er sept. '07
Matheson, G. Norman	do	do	1er sept. '08	800 00	16 août '89	1er sept. '08 *15 août '08
Perron, René Joseph Cleophas.	do	do	1er sept. '08	800 00	30 oct. '87	1er sept. '08 *29 août '08
Bédard, Joseph	do	do	1er sept. '08	800 00	15 oct. '67	1er sept. '08 *5 avr. '89
Laframboise, Alfred	do	do	1er sept. '08	800 00	29 avr. '79	1er sept. '08 *20 fév. '93
Roy, Moïse	do	do	1er sept. '08	800 00	5 sept. '39	1er sept. '08 *15 fév. '97
St.-Jean Smith, Valéda (Madame)	do	do	1er sept. '08	800 00	21 avr. '72	1er sept. '08 *16 avr. '00
Guilmont, Marie Pamela Alice (Melle).	do	do	1er sept. '08	800 00	29 août '81	1er sept. '08 *1er avr. '01

*Date de l'emploi, après laquelle les services ont été continus.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Bessette, Jean-Baptiste...	3–B.	Commis..........	1er sept. '08	800 00	20 sept. '73	1er sept. '08 *23 juin '04
Rouleau, Raoul..........	do	do	1er sept. '08	800 00	17 juil '89	1er sept. '08 *19 mars '05
Jones, Mary Syrcela (Miss)	do	do	1er sept. '08	800 00	29 août '85	1er sept. '08 *12 fév. '07
Bray, Joseph Euclide.....	do	do	1er sept. '08	800 00	11 nov. '84	1er sept. '08 *6 juin '07
McGovern, Francis......	do	do	1er sept. '08	800 00	14 mai '91	1er sept. '08 *27 nov. '07
Bélanger, Marie Louise (Madame)	do	do	1er sept. '08	800 00	16 mars '83	1er sept. '08 *1er avr. '08
St. Jean, Henriette (Melle)	do	do	1er sept. '08	800 00	9 sept. '82	1er sept. '08 *16 avr. '00
DeGrosbois, Virginie G. (Madame)	do	do	1er sept. '08	800 00	7 nov. '64	1er sept. '08 *15 fév. '01
Hardcastle, Alice (Melle) .	do	do	1er sept. '08	800 00	6 août '85	1er sept. '08 *7 jan. '04
O'Hanley, Fabiola (Melle)	do	do	1er sept. '08	800 00	9 fév. '77	1er sept. '08 *28 oct. '04
Desjardins, Dauray......	do	do	1er sept. '08	800 00	25 fév. '85	1er sept. '08 *1er nov. '06
Nutting, Claire (Madame)	do	do	1er sept. '08	800 00	27 jan. '66	1er sept. '08 *8 déc. '05
Purvis, Minnie (Madame).	do	do	1er sept. '08	800 00	22 nov. '66	1er sept. '08 *24 jan. '07
Rivard, Arthur A........	do	do	7 juil '09	800 00	11 juil '85	7 juil '09
Connery, Mildred Marc (Melle).	do	do	1er sept. '08	800 00	3 mai '88	1er sept. '08 *1er. jan '06
Gleason, Catherine (Melle)	do	do	1er sept. '08	800 00	19 août '83	1er sept. '08 *17 avr. '06
Boucher, Blanche (Melle).	do	do	1er sept '08	800 00	5 fév. '89	1er sept. '08 *1er déc. '06
Godwin, Harold.........	do	do	1er sept. '08	800 00	31 déc. '89	1er sept. '08
Kavanagh, Mary Beatrice.	do	do	1er sept. '08	800 00	4 fév. '84	1er sept. '08 *29 oct. '06
Blais, Marie Blanche (Melle).	do	do	1er sept. '08	800 00	8 juil '81	1er sept. '08 *17 juil '07
Taylor, Fred............	do	do	1er sept. '08	800 00	23 juin '85	1er sept '08 *25 nov. '07
McPherson, Hattie G. (Melle).	do	do	8 mars '09	750 00	14 juin '74	8 mars '09
Snelling, Edna L. (Melle) .	do	do	1er sept. '08	700 00	19 mai '77	1er sept. '08 *1er juin '07
Casey, Margaret M. (Melle)	do	do	14 août '09	500 00	19 juin '89	14 août '09
Deruchie, Joseph Henry. .	do	do	19 mars '09	550 00	3 oct. '74	19 mars '09
Lesperance, Eva (Melle)..	do	do	1er oct. '10	500 00	15 mai '78	1er oct. '10
Anderson, Florence Louise (Melle)	do	do	28 avr. '10	500 00	17 août '79	28 avr. '10 *28 oct. '09
Bray, Andre............	.....	Messager.........	1er sept. '08	850 00	11 sept. '49	1er sept. '08 *21 jan. '82
Launiere, Edouard Richard	.....	do	1er sept. '08	800 00	3 mai '42	1er sept. '08 *1er fév. '81
Lemay, Joseph Amandoza	.....	do	1er sept. '08	800 00	25 avr. '60	1er sept. '08 * jan. '97
Tassé, Charles Duguesclin	.....	do	1er sept. '08	800 00	2 mai '58	1er sept. '08 *1er mars '92
Scrim, William Henry....	.....	do	1er sept. '08	800 00	9 août '69	1er sept. '08 *15 jan. '93
Desrivières, Edouard McGill.	.....	do	13 déc. '86	800 00	3 jan. '64	13 déc. '86

*Date de l'emploi, après laquelle les services ont été continus.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Lepage, Victor	.....	Messager	6 déc. '88	800 00	14 mai '65	6 déc. '88 *29 fév. '86
Twanley, FrederickEdw'd	.....	do	1er sept. '08	800 00	17 déc. '82	1er sept. '08 *12 oct. '05
Laramée, George	.....	do	1er sept. '08	800 00	22 oct. '65	1er sept. '08 *2 nov. '96
Fahey, James	.....	do	1er sept. '08	800 00	11 mai '68	1er sept. '08 *1er fév. '97
Thomas, Ferdinand	.....	do	1er sept. '08	800 00	15 mars '43	1er sept. '08 *2 mai '98
Dumoulin, Joseph Alphonse.	.....	do	1er sept. '08	800 00	15 jan. '63	1er sept. '08 *17 juin '98
Labelle, Joseph Placide	.....	do	1er sept. '08	800 00	11 mai '62	1er sept. '08 *2 nov. '00
McGrath, Matthew	.....	do	27 oct. '10	500 00	8 sept. '83	27 oct. '10

*Date de l'emploi après laquelle les services ont été continus.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX.—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Campbell, Archibald W., M.Can.Soc., C.E.	.....	Sous-ministre et président du bureau de direct.des chemins de fer de l'Etat.	5 fév. '10	5,000 00	14 mai '63	5 fév. '10
Jones, Louis Kossuth, I.S.O.	1–A.	Secrétaire.........	1er juil '97	3,250 00	9 juin '49	1er fév. '80
Bowden, William Arthur, B.A., Sc.	.....	Ingénieur en chef. .	1er avr. '10	4,000 00	18 juil '72	1er sept. '08
Johnson, Edward Valentine.	1–A.	Ingénieur inspecteur.	1er sept. '08	3,350 00	7 oct. '45	1er sept. '08
Murphy, John..........	do	Ingénieur électricien.	1er sept. '08	3,350 00	17 sept. '68	1er sept. '08
Alward, Harry Freeman, Barrister-at-Law.	do	Secrétaire légiste du ministre.	1er mai '08	3,000 00	8 sept. '73	1er juil '05
Payne, John Lambert....	do	Côntrol.des statis..	1er juil '06	3,250 00	24 oct. '59	13 avr. '93
Bell, Graham Airdrie.....	do	Auditeur du ministère.	1er sept. '08	3,000 00	13 août '74	6 juil '93
Sherwood, Luman.......	do	Sous-ingénieur en chef.	21 fév. '11	2,900 00	23 sept. '77	21 fév. '11
Little, William Carruthers	do	Comptable et surint. des fournitures.	1er avr. '10	2,900 00	12 déc. '60	23 mars '81
Douglas, Robert Chambers.	1–B.	Ingénieur des for. hydraul. et ing. des ponts.	1er sept. '08	2,800 00	6 jan. '47	1er sept. '08
Maynard, Martin Wilkins	do	Chef des registres. .	1er juil '93	2,750 00	22 fév. '49	1er juil '80
Dixon, Frederick Augustus.	do	Premier commis correspondance.	1er juil '02	2,700 00	7 mars '43	1er nov. '76
Mothersill, Geo. Anthony.	do	Ingénieur auditeur.	1er sept. '08	2,650 00	13 mars '46	1er sept. '08
MacLachlin, D.W., B.A. Sc.	do	Ingénieur-adjoint. .	1er oct. '10	2,600 00	5 oct. '81	1er oct. '10
Ross, Charles William ...	do	Premier commis bureau de l'ingén.	26 déc. '06	2,400 00	25 août '56	26 juil '92
Gagnon, Ernest Edmond, B.A., B.A.Sc.	do	Ingénieur-adjoint. .	1er oct. '10	2,200 00	1er fév. '77	1er oct. '10
Pugsley, John William...	do	Secrétaire-adjoint..	1er avr. '96	2,200 00	12 mars '61	1er juil '82
Ross, Henry LeBreton ...	do	Commis..........	1er juil '00	2,100 00	23 mars '63	1er jan. '88
Devlin, Richard.........	2–A.	do	1er juil '00	2,100 00	25 mai '44	1er oct. '79
*McLaughlin, Daniel Alex	do	Photographe.....	1er sept. '08	2,050 00	12 fév. '65	1er sept. '08
McKnight, Samuel Leonard T.	do	Commis..........	14 jan. '07	1,850 00	26 nov. '66	3 juin '01
McCormick, Harold Duncan, Barrister-at-Law.	do	Sous-secrétaire legiste.	20 mai '08	1,700 00	13 nov. '81	20 nov. '08
Cope, William Vipond ...	do	Commis préposé aux estimations budgétaires du parlement	1er avr. '09	1,700 00	28 oct. '72	1er sept. '08
McKee, Alexander H., B.A.	do	Commis..........	1er sept. '09	1,650 00	11 mai '79	1er juil '05
Bowes, Harry Knight, M.A.	do	do	1er avr. '10	1,650 00	17 avr. '83	7 déc. '06
Almon, Andrew Uniacke..	2–B.	Dessinateur.......	1er mars '83	1,600 00	25 juil '52	1er mars '83
Wright, James Percy.....	do	Commis..........	10 juil '93	1,600 00	5 mars '67	25 sept. '95
Proulx, Joseph Isidore H..	do	do	1er juil '05	1,600 00	11 mars '69	19 août '04
Dechêne, Arthur Miville..	do	do	14 jan. '07	1,550 00	31 mars '72	12 oct. '03
Falconer, Robert Stuart..	do	do	30 jan. '07	1,550 00	5 sept. '72	1er jan. '04

*Moitié des appointements payable par le ministère des Travaux Publics.

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Raby, Richard Slater....	2–B.	Commis..........	1er sept. '08	1,450 00	8 nov. '79	1er sept. '08
Massie, Robert..........	do	Dessinateur architecte.	1er sept. '08	1,450 00	30 avr. '53	1er sept. '08
*Hill, William Bruce A...	do	Commis..........	1er juil '81	1,400 00	22 déc. '59	....
Robinson, Christopher B.	do	Secrétaire particulier du ministre.	1er sept. '08	1,300 00	23 août '71	1er sept. '08
Reid, Robert S..........	do	Dessinateur.......	1er sept. '08	1,050 00	22 juil '62	1er sept. '08
Campbell, C. Elmer, B.A..	do	Commis..........	1er jan. '10	850 00	1er juil '88	1er jan. '10
Ryan, William Loughlan .	3–A.	do	25 sept. '95	1,200 00	27 avr. '67	25 sept. '95
Boulay, Mary Louise Catherine.	do	do	20 août '04	1,200 00	17 mai '60	20 août '04
Addy, Frederick William..	do	do	1er juil '05	1,200 00	26 déc. '76	1er juil '05
Costin, Florence Mary...	do	do	1er juil '05	1,200 00	17 déc. '75	1er juil '05
Belliveau, Joseph Emile..	do	do	1er avr. '06	1,200 00	6 oct. '80	11 août '03
Lyons, Mary Josephine...	do	Commis et traducteur français.	1er juil '06	1,150 00	6 avr. '73	1er juil '06
Woodill, John Seymour ..	do	Commis..........	1er sept. '08	1.150 00	14 oct '57.	1er sept. '08
Harty, William Patrick ..	do	do	14 jan. '07	1,150 00	28 sept. '79	14 jan. '07
Bleakney, Charles Elvin..	do	do............	1er avr. '07	1,150 00	23 avr. '83	1er avr. '07
Dorman, Robert.........	do	do	4 juil '07	1,100 00	29 juil '83	4 juil '07
O'Leary, William Arthur..	do	Secrétaire particulier du sous-ministre.	27 nov. '07	1,100 00	1er mars '82	27 nov. '07
Flanagan, Zepherina Justine.	do	Commis..........	1er juil '06	1,100 00	26 août '78	1er juil '06
Jamieson, Richard Francis	do	do	1er avr. '09	1,000 00	7 jan. '75	1er sept. '08
Tessier, Joseph..........	do	do	1er avr. '09	1,000 00	19 avr. '67	1er sept. '08
Stewart, Susan Mary....	do	do	1er avr. '09	1,000 00	6 avr. '78	1er sept. '08
Bott, Kate.............	do	do	1er avr. '10	950 00	31 août '76	1er sept. '08
Mahon, Mary Ann Victoria.	do	do	1er juin '10	900 00	11 mars '80	1er sept. '08
Waddell, Benjamin C.....	do	do	1er avr. '11	900 00	19 juil '85	1er juil '09
O'Regan, William Thos...	do	do	1er avr. '11	900 00	1er avr. '86	1er sept. '08
Kerr, John.............	do	do	1er avr. '11	900 00	20 juil '80	1er sept. '08
Helmer, Dora...........	do	do	1er avr. '11	900 00	20 oct. '82	1er sept. '08
Dale, Arthur...........	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	sept. '33	1er sept. '08
Grant, Annie Florence....	do	do	1er sept. '08	800 00	8 fév. '71	1er sept. '08
Graham, Sophy Louisa Caldwell.	do	do	1er sept. '08	800 00	....	1er sept. '08
Martineau, Josephine....	do	do	1er sept. '08	800 00	17 jan. '68	1er sept. '08
Bennett, Rita Maggie ...	do	do	1er sept. '08	800 00	18 nov. '76	1er nov. '08
Buckley, Charles Patrick .	do	do	1er sept. '08	800 00	12 mars '89	1er avr. '08

*Mis à la retraite le 27 janvier 1900. Rappelé au service le 1er juillet 1910.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Desjardins, Hervé	3-B.	Commis	1er sept. '08	800 00	4 mars '81	1er sept. '08
Hayes, Hazel Cecilia	do	do	1er sept. '08	800 00	1er mars '86	1er sept. '08
McCrimmon, Russell	do	do	1er sept. '09	800 00	1er mars '90	1er sept. '08
Weeks, Rose Gretchen	do	do	1er sept. '08	800 00	24 août '86	1er avr. '08
Cameron, Luella May	do	do	1er sept. '08	800 00	3 août '85	1er sept. '08
LaFlèche, Clorida Richer	do	do	1er sept. '08	800 00	17 août '84	1er sept. '08
Stanistreet, Ethel Gwendolyne.	do	do	1er sept. '08	750 00	19 juil '89	1er sept. '08
Harris, Ina Adelia	do	do	1er sept. '08	750 00	10 juin '78	1er sept. 08
Duhamel, Fidelia Laurence.	do	do	1er sept. '08	750 00	19 nov. '91	1er sept. '08
Bogart, Lola Beryl	do	do	1er sept. '08	750 00	23 sept. '89	1er sept. '08
Inglis, Vera Beryl	do	do	1er sept. '08	750 00	24 nov. '87	1er sept. '08
Lyman, Sarah Wilma	do	do	1er sept. '08	750 00	23 juil '90	1er sept. '08
Jarvis, Eva Lois	do	do	1er sept. '08	750 00	18 juil '88	1er sept. '08
Denneny, Clarence Murray.	do	do	1er août '09	600 00	11 juin '86	1er août '09
O'Toole, Bessie M	do	do	8 juin '09	550 00	25 août '85	23 mars '09
Mathie, Andrew Harvey	do	do	7 juil '10	500 00	17 oct. '75	1er oct. '09
Pelletier, Eusèbe Armand	.....	Messager en chef	1er sept. '08	800 00	14 sept. '67	1er sept. '08
Smith, Walter	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	10 sept. '85	1er sept. '08
Gauthier, Arthur V	.....	do	1er sept. '08	800 00	21 mai '69	1er sept. '08
Quéry, Eric	.....	do	17 août '09	550 00	24 juin '75	17 août '09
Graziadei, Silvio	.....	do	21 mars '11	500 00	17 déc. '84	21 mars '11

BUREAU DE L'INGÉNIEUR GÉNÉRAL CONSULTANT DU GOUVERNEMENT.

Schreiber, Collingwood, C.M.G., C.E.	.....	Ingénieur général consultant.	1er juil '05	6,000 00	14 déc. '31	1er juil '79
Loftus, Sydney Rupert	3-A.	Commis	25 sept. '95	1,200 00	22 oct. '72	25 sept. '95

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT CANADIEN.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Pottinger, David, I.S.O...	Vice-Président du conseil d' administration des chemins de fer de l'Etat.	1er avr. '10	7,000 00	7 oct. '43	31 août '74
DIVISION DE L'INTERCOLONIAL.					
Shannon, Samuel Leonard	Contrôleur et trésorier..	1er oct. '07	3,600 00	18 jan. '62	10 jan. '81
Lyons, John M.........	Agent général des voyageurs.	1er août '10	2,600 00	1er juil '50	1er nov. '92
DIVISION DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.					
Huggan, Wm. Thomas...	Comptable et auditeur.	1er juil '82	1,500 00	24 mai '51	1er juil '82
CANAL DE LACHINE.					
Lesage, Louis Alphonse ..	Secrétaire et comptable	1er jan. '80	2,400 00	18 avr. '49	1er jan. '77
Simard, Leon...........	Gardien de quai..........	31 août '91	650 00	1er fév. '45	1er juin '70
Conway, John..........	Eclusier no 2...........	1er mai '75	*45 00 par mois	20 déc. '35	1er mai '75
Enright, Jas............	do no 5...........	1er avr. '82	*45 00 par mois	25 nov. '43	21 juin '63
Gauthier, Pierre.........	Gardien de pont no 6...	1er mars '77	*45 00 par mois	29 juin '42	1er mars '77
Enright, Michael........	Constable spécial........	25 sept. '86	‡45 00 par mois	nov. '45	mai '63
CANAL DE CHAMBLY.					
Papineau, Louis........	Guardien de pont no 4...	15 mai '79	†1 50 par jour	15 nov. '51	15 mai '79

*$84 par année sont alloués pour loyer de maison.
†Valeur du loyer de la maison $30 par année.
‡$72 par année sont alloués pour loyer de maison.

CANAL WELLAND.

Howe, George..........	Eclusier et gardien de pont.	24 mars '75	*49 00 par mois	4 nov. '57	24 mars '75
Flynn, John............	Eclusier................	avr. '71	52 00	12 avr. '54	avr. '72
Gorman, Cornelius......	Aide-éclusier	24 mar. '75	50 00	10 mars '42	24 mars '75
Mulvey, Jas............	do	20 juil '81	50 00	8 sept. '45	20 juil '81
Strong, William.........	Eclusier................	15 avr. '73	52 00	2 fév. '53	15 avr. '73
Flynn, Thomas.........	Aide-éclusier...........	avr. '76	†43 00	18 déc. '47	avr. '76
Collins, John...........	Eclusier................	15 avr. '75	52 00	17 mai '42	24 mars '75
Freel, Thomas..........	do	6 nov. '75	‡42 00	7 mars '58	6 nov. '75
Collier, Charles Henry...	Gardien de l'écluse no 22.	19 oct. '74	52 00	22 nov. '42	19 oct. '74
Cook, John.............	Aide-éclusier...........	27 mai '75	†45 00	12 mars '49	27 mai '75
Aikens, William.........	do	13 mai '75	†45 00	16 mai '44	13 mai '75

*Occupant maison du gouvernement évaluée à $60 par année.
†Occupant maison du gouvernement évaluée à $50 par année.
‡$60 par année pour loyer de maison.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

Canal Rideau.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts. par jour		
Little, John	Gardien de pont	1er nov. '66	1 50	15 avr. '33	*1er nov. '66
Nevins, Nicholas	Journalier	1er juil '78	1 50	6 sept. '48	*1er juil '78
Clarke, George	do	3 avr. '82	†1 50	9 oct. '45	3 avr. '82
Newsome, Wm. Alfred	Eclusier	1er juil '71	‡1 50	12 déc. '48	15 avr. '67
Newsome, Albert Edward	Journalier	15 avr. '72	1 50	31 août '52	*15 avr. '72
Lee, Henry	do	18 avr. '81	1 50	20 jan. '50	*18 avr. '81
Jones, Jas. Gordon	do	1er juil '71	‡1 50	26 oct. '53	1er juil '71
Pearson, Wm. Ormond	do	1er juil '71	§1 50	13 déc. '51	1er juil '71
Jones, Arthur Sydney	do	12 juil '72	1 50	1er juin '55	12 juil '72
Glover, John Ellis	do	1er mai '81	1 50	2 mai '54	*1er mai '81

*Ne recevant des appointements que pendant la saison de navigation.
†Loyer de maison $68.00 par année.
‡Loyer de maison $30.00 par année.
§Loyer de maison $36.00 par année.

Canal Grenville.

Williamson, Thos. Hugh	Eclusier	†9 mai '73	1 50	18 mars '54	9 mai 73
Teck, Joseph	Journalier	1er juin '70	1 50	10 avr. '54	1er juin '70

†Loyer de maison $60.00 par année.

Canal Cornwall.

Degan, Lawrence	Gardien	nov. '79	1 50	27 mars '43	nov. '79
Gillespie, David	Gardien de pont	avr. '80	1 50	16 juin '59	avr. '80
Hurley, Robert	do	sept. '81	1 50	25 déc. '57	sept. '81
Smith, John	do	avr. '77	1 50	25 juil '45	avr. '77

Canal Williamsburg.

Mullen, Thomas	Journalier	1er mai '73	*1 50	10 août '49	1er mai '73

*$72.00 par année alloués pour maison.

Statistiques des Canaux.

Clark, Wm. Beverley	Officier prép. aux statistiques.	1er juil '89	1,100 00	2 mars '56	1er mai '82
Fahey, Edward	do	28 juin '83	600 00	13 juil '41	30 déc. '75
Ramsden, John A	Commis	27 mai '90	500 00	26 avr. '46	27 mai '90

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Pedley, Frank	.....	Sous-surint. général	21 nov. '02	5,000 00	25 juin '58	1er sept. '97
Division du Secrétaire.						
McLean, John D	1-A.	Sous-surint. gén. adj. et secrétaire du département.	1er sept. '08 1er juil '97	3,150 00	13 mai '55	1er oct. '76
Laird, Hon. David	do	Commis. des sauvages.	1er avr. '09	3,600 00	12 mars '33	4 oct. '98
Stewart, Samuel	1-B.	Sous-secrétaire	30 déc. '98	2,600 00	6 jan. '52	1er juil '79
Conroy, Henry A	do	Inspecteur	1er sept. '08	2,550 00	8 sept. '50	1er avr. '02
Williams, Angus S	do	Secrétaire légiste	16 juin '09	2,200 00	11 sept. '68	16 juin '09
Ramsden, Joseph G	do	Inspecteur en chef	1er avr. '10	2,200 00	3 juil '67	20 avr. '06
McGirr, John	2-A.	Commis des approvisionnements.	14 oct. '91	2.100 00	31 juil '46	1er juil '83
*Macrae, Jas. A	do	Surintendant de la statistique.	9 fév. '10	2,050 00	18 juil '59	14 juin '81
†Campbell, James J	do	Commis de sociologie sauvage.	10 mai '06	1,850 00	14 août '50	30 déc. '86
Ross, Henry C	do	Com. de l'impression et de la traduction.	1er août '06	1,850 00	12 jan. '62	10 jan. '83
Moffat, Robert B. E	do	Com. du con. privé.	1er avr. '09	1,700 00	8 jan. '70	7 fév. '91
O'Donahoe, Helen M	3-A.	Secrétaire du sous-surint. général.	1er juil '04	1,200 00	13 juil '77	1er juil '04
Brennan, Margaret H	do	Commis	1er juil '05	1,200 00	17 juin '77	1er juil '05
Gorrell, Gertrude A	do	do	10 mai '06	1,150 00	15 avr. '74	10 mai '06
Phelan, Beatrice	3-B.	do	1er sept. '08	800 00	1er juil '88	1er sept. '08
Doyle, Annie	do	do	1er sept. '08	800 00	21 jan. '71	1er sept. '08
Back, Martha J	do	do	1er sept. '08	750 00	29 jan. '67	1er sept. '08
Hayter, Benjamin	.....	Emballeur	26 juil '92	800 00	11 avr. '55	26 juil '92
Munro, Frederick	.....	Messager	1er sept. '08	800 00	7 avr. '84	1er sept. '08
Bradley, John	.....	do	1er sept. '08	800 00	2 oct. '87	1er sept. '08
Division de la Comptabilité.						
Scott, Duncan C	1-A.	Comp. en chef et surintendant de l'éducation des sauvages.	1er juil '93 1er avr. '09	3,100 00	2 août '62	8 oct. '80
Paget, Fred. H	1-B.	Comptable	1er sept. '08	2,450 00	9 déc. '62	5 juin '85
McKay, Hiram	2-A.	Sous-comptable	1er sept. '08	1,900 00	23 déc. '55	9 juil '80
Shore, John W	do	Commis	1er avr. '09	1,700 00	3 jan. '58	24 mars '84
Jean, Emile	do	do	1er avr. '09	1,700 00	22 sept. '65	10 nov. '86
Hobart, Sidney W	do	do	1er avr. '09	1,700 00	31 août '83	12 déc. '03

*Mis à la retraite le 1er juil. 1911.
†Mis à la retraite le 1er octobre 1911.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de la Comptabilité—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Ogilvie, Robert M.......	2–A.	Architecte........	1er avr. '09	1,700 00	13 mars '60	25 août '05
Maxwell, Mary D.......	2–B.	Commis..........	1er août '06	1,550 00	21 avr. '66	31 mai '90
Awrey, Herbert N.......	do	do	1er avr. '11	1,200 00	19 oct. '69	21 jan. '02
Conley, Geo. A.........	do	do	1er avr. '11	1,200 00	19 déc. '71	30 jan. '03
O'Gready, Sarah M......	3–A.	do	1er juil '01	1,200 00	25 sept. '65	1er juil '01
Morin, David...........	do	do	1er juil '04	1,200 00	21 jan. '78	1er juil '04
Pringle, Robert.........	do	do	20 avr. '06	1,150 00	7 jan. '81	20 avr. '06
McLatchie, Effie K......	do	do	1er août '06	1,150 00	7 juin '76	1er août '06
McIntosh, Maud M.....	do	do	1er juil '07	1,100 00	28 avr. '77	1er juil '07
Findlay, Ellen I.........	do	do	29 avr. '08	1,050 00	15 déc. '75	29 avr. '08
*Neelin, Gertrude C.....	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	6 juin '79	1er sept. '08
Whitten, Lillie M.......	do	do	1er sept. '08	800 00	24 août '84	1er sept. '08
†Macgillis, Marianne T..	do	do	1er sept. '08	800 00	12 mars '82	1er sept. '08
Caddy, Georgiana C.....	do	do	1er sept. '08	750 00	9 mai '75	1er sept. '08
Coghlan, Mary Helena...	do	do	28 sept. '09	55 000	29 avr. '91	28 sept. '09
Bailey, Anita B.........	do	do	20 juil '10	500 00	24 mai '81	20 juil '10
McAllister, J. M........	.....	Messager........	1er sept. '08	800 00	19 jan. '79	1er sept. '08
Downing, Wm. A........	.....	do	29 mai '09	550 00	1er juin '80	29 mai '09

Division des Terres et des Bois.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Orr, Wm. A............	1–B.	Commis des Terres et forêts et greffier des patentes.	6 fév. '06	2,450 00	25 avr. '55	24 nov. '83
Kemp, Alfred E.........	2–A.	Commis adjoint des terres et forêts.	2 aout '02	2,000 00	25 août '54	1er fév. '84
Chitty, Geo. L..........	do	Inspecteur des forêts.	1er avr. '09	1,700 00	11 avr. '39	21 juin '93
O'Connor, Peter J.......	do	Commis..........	1er avr. '09	1,700 00	15 juin '76	1er juil '01
Ogilvy, Helen G.........	3–A.	do	1er juil '00	1,200 00	29 avr. '68	30 juin '90
Byshe, Fred R..........	do	do	1er juil '00	1,200 00	31 mars '44	26 mars '91
Martin, Emma S........	do	do	1er juil '00	1,200 00	20 mai '62	11 sept. '94
Russell, Helen G........	3–B.	do	1er sept. '08	800 00	22 avr. '84	1er sept. '08

Division des Arpenteurs.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Bray, Samuel...........	1–B.	Apenteur en chef.	1er juil '05	2,400 00	5 nov. '46	14 juin '84
‡Reid, J. Lestock........	do	Arpenteur........	1er sept. '08	2,450 00	12 sept. '41	1er sept. '08

*S'est démis de ses fonctions 1er juin 1911.
†S'est démis de ses fonctions le 14 sept. 1911.
‡Décédé en juin 1911.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE INTÉRIEUR.

Division des Arpenteurs—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
McLean, James K.......	1-B.	Arpenteur........	1er sept. '08	2,450 00	19 déc. '51	19 août '04
White, Walter R........	2-A.	do	1er avr. '11	1,600 00	20 fév. '83	1er avr. '11
Fabien, Henry..........	2-B.	Dessinateur en chef	1er sept. '08	1,600 00	4 juil '78	1er sept. '08
*Lord, Eva A...........	3-A.	Commis..........	1er juil '07	1,100 00	3 jan. '84	1er juil '07
Orr, Rowland G.........	do	Dessinateur.......	1er avr. '09	1,000 00	23 avr. '88	1er sept. '08

Division des Archives.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Matheson, Geo. M......	2-A.	Gard. des registres.	1er avr. '09	1,700 00	22 sept. '67	21 juin '88
de Lisle, Joseph.........	2-B.	Commis..........	1er fév. '05	1,600 00	15 fév. '60	23 juin '80
Moffatt, Thos. P........	do	do	1er août '06	1,550 00	4 déc. '58	14 oct. '91
Phelan, Philip N. L......	do	do	5 juil '09	850 00	31 août '88	5 juil '09
Yielding, Fannie........	3-A.	do	1er juil '00	1,200 00	12 juin '42	3 avr. '82
Cooke, Chas. A.........	do	do	1er juil '01	1,200 00	22 mars '70	1er juil '01
Allan, Wm. Edwin......	do	do	15 juil '01	1,200 00	14 mai '76	15 juil '01
Sangster, Selwyn E......	do	do	1er avr. '03	1,200 00	31 jan. '83	1er avr. '03
Ackland, John..........	do	do	23 juin '05	1,200 00	19 juin '79	23 juin '05
Hooper, Henry..........	do	do	1er aout '06	1,150 00	24 juil '76	1er aout '06
Graham, Hugh M.	do	do	1er jan. '08	1,100 00	20 aout '83	1er jan. '08
Seale, Wm.............	.....	Messager.........	18 mars '93	800 00	29 mars '49	18 mars '93

Division des Ecoles.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Benson, Martin.........	2-A.	Commis des écoles.	28 mai '07	1,800 00	15 juin '45	1er avr. '76
Sutherland, John D......	do	Commis..........	1er avr. '11	1,600 00	19 nov. '75	11 jan. '99
MacKenzie, Alex. F.....	2-B.	do	1er avr. '11	1,200 00	21 oct. '71	13 nov. '02
Darby, Nora E..........	3-B.	do	28 sept. '09	550 00	22 jan. '91	29 sept. '09

*S'est démis de ses fonctions le 22 juin 1911.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Cockburn, Geo. P.......... Sturgeon Falls.	Agent des sauvages...	23 fév. '04	1,800 00	18 déc. '70	23 fév. '04
Hagan, Samuel............ Thessalon	do	1er fév. '99	600 00	6 avr. '40	9 fév. '92
Holmes, Cecil U., M.D...... Oshweken.	Médicin............	30 juin '04	2,850 00	13 déc. '74	30 juin '04
Lean, Walter Thos.......... Roseneath.	Agent des sauvages...	22 mai '11	325 00	15 fév. '75	22 mai '71
Macdonald, Duncan Fraser.. Parry Sound.	Surintendant des sauvages.	9 oct. '06	900 00 et com.	3 août '42	9 oct. '06
McDonald, Alex. R......... Duart.	Agent des sauvages...	1er sept. '97	500 00	24 fév. '47	1er sept. '97
McDougall, Joseph B....... Walpole Island.	do	30 jan. '02	500 00	7 août '53	30 jan. '02
McFarlane, Wm............ Keene.	do	15 juil '97	325 00	6 oct. '37	15 juil '97
MacKenzie, Murdock....... Rathburn.	do	1er oct. '10	400 00	15 juin '59	10 oct. '10
Mitchell, Fred H., M.D.... Delaware.	Médecin............	17 jan. '96	300 00	22 oct. '49	17 jan. '96
Mullin, Martin............. Killaloe Station.	Agent des sauvages...	12 juin '02	120 00	4 nov. '41	12 juin '02
*Nichols, Wm. L........... Saut-Ste-Marie.	do	3 oct. '03	825 00	17 jan. '44	3 oct. '03
Palmer, Reuben C.......... Sarnia.	do	1er fév. '11	500 00	26 nov. '37	1er fév. '11
Parke, C. E. E............ Wiarton.	do	9 avr. '10	500 00	20 oct. '72	9 avr. '10
Scoffield, John............ Chippawa Hill.	do	9 fév. '97	600 00	15 août '52	9 fév. '97
Sims, Chas. L.D............ Manitowaning.	do	1er nov. '98	1,000 00	29 sept. '65	1er nov. '98
Smith, Gordon J............ Brantford.	do	11 mars '07	1,800 00	3 jan. '65	11 mars '07
Stainton, Joseph R.......... Deseronto.	do	28 avr. '18	700 00	1er août '51	28 avr. '08
Sutherland, Samuel......... Delaware.	do	22 oct. '01	600 00	23 fév. '47	22 oct. '01
Thorburn, Robert.......... Gore Bay.	do	16 mai '03	800 00	20 oct. '40	16 mai '03
Van Loon, William C...... Hagersville.	do	23 fév. '04	600 00	1er mai '57	23 fév. '04
West, Henry Anson........ Chapleau.	do	6 mai '07	500 00	10 oct. '52	6 mai '07
Wigg, Thos. G............ Thessalon.	Inspecteur estimateur	14 fév. '10	1,200 00	18 oct. '63	14 fév. '10
Williams, Albert W........ Port Perry.	Agent des sauvages...	9 fév. '97	100 00	— '49	9 fév. '97
Williams, Richard W., M.D.. Allenford.	Médecin............	1er juin '99	300 00	21 jan. '41	1er juin '99
Yates, John............... Sutton West.	Agent des sauvages...	19 jan. '99	350 00	15 déc. '34	19 jan. '99

QUÉBEC.

Bastien, Antoine Oscar...... Jeune Lorette.	Agent des sauvages...	1er juil '86	425 00	11 juil '57	1er juil '86
Beaulieu, Edouard.......... Cacouna.	do	30 juin '98	150 00 com'iss'n	13 fév. '51	30 juin '98

*Renvoyé le 28 avril 1911.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Blain, Jean............... Montréal.	Agent des sauvages..	19 nov. '02	600 00	13 août '31	19 nov. '02
Comire, Anatole O., M.D.... St. François du Lac	do	29 avr. '98	400 00	8 nov. '55	29 avr. '98
Gagnon, Adolphe............ Bersimis.	do	9 nov. '98	500 00	12 août '60	9 nov. '98
Hare, H.M., M.D.......... Harrington Harbour.	Officier spécial	12 déc. '10	*	....	12 déc. '10
Landry, Victor P., M.D..... Bécancour.	Agent des sauvages...	7 mars '10	100 00	20 juin '77	7 mars '10
Letourneau, Lorenzo........ St-Constant.	Sous-agent des sauvages.	19 avr. '10	400 00	4 sept. '67	19 avr. '10
Morin, Rev. J. D.......... Grand Cascapedia.	do ...	1er jan. '05	125 00	7 nov. '68	1er jan. '05
Mulligan, Ed. Arthur, M.D.. Maniwaki.	Médecin............	6 fév. '93	200 00	24 juil '68	6 fév. '93
McCaffrey, Wm. James..... Maniwaki.	Agent des sauvages...	20 mars '97	600 00	29 juil '51	20 mars '97
Perillard, Joseph H......... Oka.	do	1er sept. '99	200 00	29 oct. '52	1er sept. '99
Pitre, Jérémie.............. Ristigouche.	do	8 fév. '98	500 00	25 jan. '45	8 fév. '98
Renaud, Joseph A.......... North Timiskaming.	do	21 juin '09	425 00	29 juil '83	21 juin '09
Taillon, Francis E.......... St-Régis.	do	1er avr. '11	250 00	20 jan. '82	1er avr. '11
Tessier, Armand........... Pointe-Bleue.	do	30 nov. '08	500 00	20 mars '69	30 nov. '08

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Baxter, Geo. E............. Andover.	Agent des sauvages...	29 mai '09	350 00	29 août '40	29 mai '09
Irving, Robert A.......... Buctouche.	Surin.des sauvages...	14 avr. '08	800 00	2 août '72	14 avr. '08
Ryan, Rev. John J. R....... St. Mary's.	Inspec. des écoles....	5 août '08	400 00	13 déc. '69	5 août '08
White, James.............. Centreville.	Agent des sauvages...	29 mai '09	450 00	20 déc. '46	29 mai '09

NOUVELLE-ECOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Boyd, Angus Joseph........ Rivière Bourgeois.	Surin. des sauvages...	14 mai '07	1,500 00	8 mai '54	14 mai '07
Beckwith, Charles Eugene... Steam Mills.	Agent des sauvages...	21 juin '88	50 00	2 juil '48	21 juin '88
Chisholm, Daniel........... Sheet Harbour.	do	29 mars '06	100 00	— avr. '65	29 mars '06
Harlow, Charles............ Caledonia.	do	20 oct. '97	100 00	6 fév. '38	20 oct. '97
Hipson, John.............. Shelburne.	do	13 déc. '05	50 00	2 mai '66	13 déc. '05
Lacy, John................ Annapolis.	do	14 nov. '01	50 00	8 juil '37	14 nov. '01
Macdonald, Archibald John . Baddeck.	do	28 mai '97	100 00	12 déc. '59	28 mai '97
McDonald, Rev. Angus R... Christmas Island.	do	25 jan. '11	75 00	15 mars '69	25 jan. '11
McDonald, John R......... Heatherton.	do	11 nov. '96	100 00	— déc. '55	11 nov. '96
McIntyre, Duncan K., M.D.. Sydney, C.-B.	do	21 jan. '04	75 00	25 mars '64	21 jan. '04

*Sans appointements.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nouvelle-Ecosse—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
McLeod, Rev. John D....... New-Glasgow.	Agent des sauvages...	3 jan. '01	100 00	12 juin '71	3 jan. '01
McMillan, Murdoch D...... Johnstown.	do	31 déc. '08	100 00	— '71	31 déc. '08
MacPherson, Rev. D........ Glendale.	do	1er avr. '02	100 00	3 oct. '72	1er avr. '02
Purdy, James H............ Bear River.	do	1er juin '99	100 00	16 mars '44	1er juin '99
Rand, Fred. Augustus, M.D.. Parrsboro'.	do	26 mars '91	50 00	— '54	26 mars '91
Smith, Robert H........... Truro.	do	6 avr. '06	50 00	27 mai '76	6 avr. '06
Wallace, Alonzo........... Shubenacadie.	do	6 nov. '96	50 00	31 juil '61	6 nov. '96
Whalen, Wm. H............ Yarmouth.	do	30 sept. '98	50 00	23 déc. '46	30 sept. '98

Ile-du-Prince-Edouard.

Arsenault, John Oliver...... Higgins Road.	Surin. des sauvages..	2 juil '78	400 00	24 sept. '36	2 juil '78

Provinces et Territoires du Nord-Ouest.

McKenna, James A. J....... Winnipeg, Man.	Inspec. des écoles catholique.	1er avr. '09	2,600 00	1er jan. '62	1er juil '87
Chisholm, Wm. Jas......... Prince-Albert, Sask.	Inspec, des agences sauvages.	1er juil '97	2,000 00	6 sept. '60	1er juil '97
Graham, Wm. Morris....... Balcarres, Sask.	do	23 fév. '04	2,300 00	11 jan. '67	13 juil '97
Jackson, Samuel Jacob...... Stonewall, Man.	do	1er avr. '09	2,200 00	18 fév. '48	1er déc. '02
Markle, John A............ Red-Deer, Alta.	do	16 mai '04	2,300 00	10 juil '51	1er juil '86
Semmens, Rev. John........ Winnipeg, Man.	do	12 avr. '05	2,200 00	8 jan. '50	1er apr. '01
Swinford, Sydney........... Winnipeg, Man.	Insp. des comptes de l'agence des sauvages pour l'Alberta et la Saskatchewan	22 fév. '10	2,200 00	31 mai '57	7 juil '97
Betournay, Geo. A., M.A... Winnipeg, Man.	Commis............	22 déc. '87	1,400 00	10 nov. '65	22 déc. '87
Richardson, Hugh.......... Winnipeg, Man.	do	1er mai '03	1,300 00	22 fév. '54	1er mai '03
LaMothe, Lucien H......... Ottawa.	Commis de l'insp. au traité No 8.	29 juin '10	1,100 00	15 fév. '91	29 juin '10
Batty, Jonathan............ Lac-La-Selle, Alta.	Agent des sauvages..	6 avr. '06	1,100 00	25 juin '58	6 avr. '06
Bell, A. J.................. Fort-Smith, Alta.	do	8 fév. '11	1,400 00	12 avr. '67	8 fév. '11
Blewett, Wm. G............ Kamsack, Sask.	do	28 mai '07	1,200 00	28 sept. '71	28 mai '07
Borthwick, Thos. Alex...... Mistawasis, Sask.	do	10 mai '06	1,200 00	17 sept. '63	10 mai '06
Calverley, Columbus C...... Norway-House, Kee.	do	9 oct. '06	1,000 00	7 juin '68	9 oct. '06
Chard, Joseph Geo.......... Grand-View, Man.	Inspecteur..........	25 fév. '06	600 00	22 nov. '49	25 fév. '08
Cory, Thos................. Carlyle, Sask.	Agent des sauvages...	24 jan. '07	1,000 00	30 déc. '55	20 avr. '06

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PROVINCES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.—Fin.

Nom.	Titre de bureau.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Day, Joseph P. G. Battleford, Sask.	Agent des sauvages	13 juil '01	1,200 00	8 mars '62	13 juil '01
Donald, W. B. L., M.D. Grouard, Alta.	do	21 jan. '08	1,500 00	14 juil '74	21 jan. '08
Edwards, Oliver C., M.D. Macleod, Alta.	Médecin	1er sept. '97	1,500 00	12 sept. '50	1er sept. '97
Fischer, Fred'k. J. G. Le Pas, T.N.-O.	Agent des sauvages	30 juin '06	1,100 00	14 oct. '58	30 juin '06
Fleetham, Thos. J. Morley, Alta.	do	1er fév. '04	1,200 00	30 sept. '43	1er fév. '04
Gooderham, John H. Gleichen, Alta.	do	1er fév. '04	1,400 00	22 mai '57	1er fév. '04
Gordon, Wm. Calgary, Alta.	Commis	23 avr. '08	900 00	11 fév. '73	15 juil '05
*Grant, Wm. Samuel. Sintaluta, Sask.	Agent des sauvages	1er juil '86	1,200 00	8 mai '45	1er juil '86
Hourie, Peter. Broadview, Sask.	Interprète	3 déc. '86	480 00	— '27	3 déc. '86
Jowett, John W. Macleod, Alta.	Commis	30 déc. '86	1,000 00	4 mars '53	30 déc. '86
Lafferty, Jas.. D., M.D, Calgary, Alta.	Médecin	10 août '97	1,800 00	28 avr. '49	10 août '97
Laird, Harold. Grouard, Alta.	Sous-agent	18 déc. '09	1,200 00	8 août '74	18 déc. '09
Logan, Robert. Portage-la-Prairie, Man.	do	1er avr. '05	1,200 00	14 juin '52	1er avr. '05
Macadam, Samuel T., M.D. Battleford, Sask.	Médecin	18 fév. '89	900 00	26 déc. '45	18 fév. '89
Macarthur, James. Lac-au-Canard, Sask.	Agent des sauvages	1er juil '02	1,200 00	— déc. '48	1er juil '02
McKenzie, Robert S. Kenora, Ont.	do	27 oct. '87	1,200 00	22 mai '44	27 oct. '87
McNeill, Alex. James. Calgary, Alta.	do	2 déc. '95	1,300 00	10 mars '53	31 jan. '88
Mann, Geo. Gwynne. Hobbema, Alta.	do	14 déc. '86	1,200 00	— nov. '43	14 déc. '86
Millar, Matthew. Broadview, Sask.	do	31 déc. '04	1,400 00	23 fév. '60	31 déc. '04
Murison, William. Kutawa, Sask.	do	1er juil '03	1,200 00	1er juin '70	1er juil '03
Nichol, Horatio. Avonhurst, Sask.	do	23 avr. '08	1,000 00	29 déc. '79	23 avr. '08
Sibbald, Wm. Lac-à-l'Oignon, Sask.	do	5 juil '97	1.200 00	8 août '48	5 juil '97
Steep, John R., M.D. Winnipeg, Man.	Médecin	12 fév. '97	900 00	— '59	12 fév. '97
Verreau, Urbain. Edmonton, Alta.	Agent des sauvages	4 avr. '08	1,100 00	17 jan. '67	4 avr. '08
Watson, John. Selkirk, Man.	do	1er mars '11	1,200 00	1er août '63	1er mars '11
Wheatley, Geo. Henry. Birtle, Man.	do	13 juil '97	1,200 00	3 oct. '51	13 juil '97
Wilson, Robert N. Macleod, Alta.	do	1er jan. '98	1,500 00	7 avr. '63	1er jan. '98
Wright, John Philip. Fort-Frances, Ont.	do	23 oct. '85	1,200 00	3 sept. '51	28 oct. '81
Yeomans, Edward H. Brocket, Alta.	do	1er mai '07	1,100 00	22 avr. '63	1er mai '07

*Décédé 3 juin 1911.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
			$ cts.		
Ditchburn, Wm. E......... Victoria.	Inspecteur..........	28 mai '10	2,200 00	11 déc. '62	28 mai '10
MacDonald, Kenneth C.. Vernon.	do	28 mai '10	2,200 00	11 juil '72	28 mai '10
Tyson, A. M............... Vancouver.	do	1er avr. '11	2,200 00	31 oct. '64	1er avr. '11
MacLaughlin, Wm. Burrows. Victoria.	Premier commis.....	19 jan. '01	1,900 00	24 mars '67	1er mai '91
Stevens, Wm. Albert........ Victoria.	Commis............	14 nov. '00	1,500 00	31 oct. '62	14 nov. '00
Dalby, Henry Gage......... Victoria.	do	4 nov. '01	900 00	13 mai '74	4 nov. '01
Brown, J. Robert........... Vernon.	Agent des sauvages...	23 déc. '10	1,200 00	24 oct. '57	23 déc. '10
Cox, Geo. D............... Telegraph-Creek.	do	2 jan. '08	600 00	26 sept. '62	2 jan. '08
Deasy, Thos............... Massett.	do	13 mai '10	1,200 00	2 nov. '57	13 mai '10
Drummond, Edmund B..... Lytton.	do	23 déc. '10	1,200 00	9 jan. '67	23 déc. '10
Fougner, Iver.............. Bella-Coola.	do	6 déc. '09	1,200 00	24 avr. '70	6 déc. '09
Galbraith, Robt. Leslie Thos Steele.	do	7 mars '94	1,200 00	23 déc. '41	7 mars '94
Halliday, W. M............ Baie Alerte.	do	31 mai '06	1,200 00	19 fév. '66	31 mai '06
Loring, Richard Ernest...... Hazelton.	do	11 juil '89	1,200 00	9 juil '52	11 juil '89
McAllen, Wm. James........ Lac Fraser.	do	23 déc. '10	1,200 00	23 juil '67	23 juil '10
*McDonald, Roderick Chas.. New-Westminster.	do	15 juin '03	1,200 00	28 nov. '52	15 juin '03
Neill, Alan W.............. Alberni.	do	28 juil '03	1,200 00	6 oct. '68	28 juil '03
Ogden, Isaac............... Lac La-Hache.	do	28 juin '09	1,200 00	15 avr. '62	28 juin '09
Perry, Chas. C............. Melakatla.	do	6 déc. '09	1,200 00	18 avr. '81	6 déc. '09
Robertson, Wm. Russell..... Duncan.	do	16 avr. '00	1,200 00	17 juin '53	16 avr. '00

*S'est démis de ses fonctions le 30 avril 1911.

SÉNAT DU CANADA.

Employés du Sénat.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Chapleau, Samuel E. St. O.	.....	Greffier des Parlem. greffier du Sénat, maître en chancellerie et caissier.	27 jan. '00	5,000 00	15 oct. '39	23 sept. '73
Stephen, Robert William.	1–A.	Sous-greffier et 1er gref. adj. maît.en chancell. et gref. du journal anglais.	24 jan. '08	3,100 00	3 août '39	24 oct. '73
Creighton, J. G. Aylwin.	do	Secrétaire légiste du Sén. conseil du parlem. maître en chancellerie et traducteur ang.	3 mars '82	3,950 00	12 juin '50	3 mars '82
Lelièvre, Siméon......	do	2e greffier-adj. et traducteur français.	13 mai '09	2,800 00	3 nov. '59	27 juil '82
Chambers, Ernest J....	1–B.	Gentilhomme huissier de la Verge Noire.	1er mars '04	2,650 00	16 avr. '62	1er mars '04
Lemoine, J. de St. D., I.S.O.	do	Sergent-d'armes...		2,200 00	13 juil '50	18 mai '69

Comité, Journal, Division de la Papeterie et Affaires de Routine.

Young, John Chas.....	1–B.	Gref. des affaires de routine et procès-verbaux aussi préposé à la papeterie.	12 mai '09	2,800 00	29 jan. '52	28 fév. '60
Nicholson, Byron.....	do	Greffier en chef des comités.	26 mars '09	2,300 00	27 jan. '52	26 mars '09
Soutter, Alex. R........	2–A.	Greffier des ordres et des bills privés.*	13 fév. '90	2,100 00	11 juil '46	1er nov. '74
Garneau, Alfred L.....	2–B.	Greffier du journal français.	13 mai '09	1,500 00	15 jan. '66	1er mars '89
O'Neill, William J.....	do	Commis adjoint de la papeterie.	10 juin '04	1,250 00	1er mars '74	8 juin '91
Hinds, Arthur........	do	Commis. division des lois, sténographe.	26 mars '09	1,200 00	27 nov. '86	26 mars '09

*Deuxième greffier anglais, 13 février 1890.

Division du Comptable.

Gibbs, Chas. T........	1–B.	Compt. et commis. de l'index. et de la correspondance	15 juin '05	2,650 00	28 jan. '47	10 mars '84
Caron, Adolphe D.. ..	2–B.	Com. de classe cadette.	15 juin '05	1,550 00	15 mai '71	15 juin '05

Bureau de Poste.

Choquette, John.......	2–B.	Directeur de la poste.	7 juil '06	1,350 00	17 nov. '70	6 mai '91
Weston, Thos. B......	3–B.	Sous-dir.de la poste	18 juil '08	800 00	10 juin '74	18 juil '08

SÉNAT DU CANADA.

Division de la Traduction.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Trudel, J. Boutillier...	1–B.	Traducteur français en chef.	13 mai '09	2,300 00	25 juin '58	15 juil '94
Bouchard, Joseph.....	2–A.	Deuxièmetrad.français.	27 avr. '99	2,100 00	27 oct. '42	17 jan. '84
Chapman, William....	do	Troisièmetrad.français.	11 avr. '02	2,100 00	14 déc. '50	11 avr. '02
DeMontigny, Louvigny	do	Quatrïeme trad. français	10 mars '10	1,950 00	1er déc. '76	10 mars '10

Emplois Divers.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Carleton, John........	2–B.	Concierge et surint. des messagers.	26 fév. '96	1,600 00	2 avr. '47	1er nov. '80
Ralph, Arthur R. F....	3–A.	Gardien de la salle des journaux.	7 juil '06	1,200 00	21 août '54	27 fév. '89
Larose, Joseph........	do	Huissier..........	15 juin '05	1,200 00	19 août '49	'65
Ashe, Edward.........	do	Econome.........	13 mai '09	1,200 00	28 déc. '50	13 avr. '87
Wood, Norman McL...	do	Messager permanent.	1er nov. '07	1,200 00	27 fév. '73	1er nov. '07
Pelletier, Joseph H....	do	Gard. du vestiaire..	6 mai '91	1,000 00	8 avr. '50	10 mars '84
Bérubé, Ernest........	do	Gardien adjoint de la salle des journaux.	30 avr. '09	1,000 00	21 fév. '70	8 mars '86
Carleton, J. Chas......	3–B.	Messager permanent.	14 juil '99	800 00	22 jan. '78	— sept. '93
Larose, Chas. H.......	do	do	7 juil '06	800 00	12 mars '77	6 juil '06
Dalaire, Abraham.....	do	do	1er sept. '08	800 00	16 jan. '71	1er sept. '08

Commis Spéciaux.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Whitmore, Joseph	.....	Aide-menuisier....	....	$2.25 par jour de travail		
Batterton, Edward....	.....	Préposé au transport des malles.	....	$3.00 par jour durant la session $10 par mois durant les vacances		
Gravelle, Thomas.....	.....	Chauffeur.........	....	$1.75 par jour		

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

Employés de la Chambre des Communes.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Flint, Thomas Barnard, M.A., LL.B., D.C.L..	.....	Greffier de la Chambre.	11 nov. '02	5,000 00	28 avr. '47	11 nov. '02
Smith, Lieut.-Col. Henry R., C.M.G., I.S.O., J.P., A.D.C.	1–A.	Sergent-d'armes....	13 jan. '92	3,750 00	3 déc. '43	1er mai '61
Laplante, Jean-Baptiste René.	do	Greffier adjoint....	22 mars '97	3,800 00	19 août '56	22 mars '97
Bowie, Wm. Henry....	2–A.	Sous-sergent d'armes.	29 avr. '91	2,100 00	10 nov. '62	29 avr. '91

Division du Journal.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Chapleau, J. R. Ephrem	1–A.	Premier com. greffier du journ. français, votes, procès-verb. et ordres.	27 juil '03	3,100 00	28 avr. '44	9 nov. '69
Dalton, James........	1–B.	Greffier du journal anglais.	1er jan. '10	2,200 00	— juin '40	24 jan. '80
Polkinghorne, John A..	2–A.	Greffier des docum. de la session et du comité mixte des impressions.	1er juil '86	2,100 00	20 avr. '44	1er juil '86
Dansereau, Lionel.....	do	Greffier du jour. français.	1er juil '04	1,800 00	10 juin '67	6 fév. '01
Dubé, Wilfrid.........	2–B.	Asst. dans le bureau du journ. anglais et greffier de pétitions.	1er jan. '10	1,600 00	18 mai '68	20 juil '85
Saucier, F. X. R.......	do	Greffier-adj. du journ. français et des votes, procès-verbaux et ordres	21 juil '08	1,500 00	2 fév. '48	21 juil '08

Division des Procès-verbaux.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Bowles, William Cochrane.	1–A.	Greffier des votes et des procès-verbaux anglais.	1er jan. '86	3,100 00	23 sept. '41	6 juin '66
King, Robert Powney..	2–A.	Greffier-adj. des votes et des procès-verb. anglais.	15 avr. '99	2,100 00	24 avr. '67	1er jan. '86
Macdonell, Harry Percy	do	Asst. dans le bureau des votes et des procès-verbaux anglais.	1er juil '06	1,900 00	14 juin '61	8 avr. '86

Division des Archives et Affaires de Routine.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Colwell, Charles F.....	2–A.	Gref. des affaires de routine et archi.	1er nov. '01	2,100 00	26 sept. '46	1er nov. '01
Jones, C. H...........	2–B.	Gref. adj. de routine et arch. et secré. du greffier de la Chambre.	1er juil '06	1,600 00	1er août '70	1er juil '99

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

Division des Comités.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Hartney, Edward Patrick	1–A.	Examin.et gref. des bills privés.	1er juil '87	3,100 00	6 mars '51	11 avr. '72
Todd, Walter	1–B.	Exam.des pétitions en obtention de bills privés, gref. du comité des bills privés, des ordres per. des privilèges et élections.	— avr. '86	2,450 00	6 oct. '56	1er jan. '74
Panet, Louis Charles	2–A.	Gref. du comité des débats, des mines et minerais, exam. adj. des pétitions en obtention des bills privés; gref. adj. des bills privés, des ordres perman.	— avr. '86	2,100 00	25 mars '62	— avr. '86
Robidoux, Narcisse	do	Gref. des comités des chem. de fer et can. des banques et du commerce.	1er juil '01	2,050 00	15 août '55	19 jan. '83
Howe, Thomas S	do	Gref. des com. des comptes publics et de la marine et des pêcheries; gref.-adj.des comités des chemins de fer et des canaux, des banques et du commerce.	1er juil '03	1,800 00	1er sept. '55	27 avr. '01
Dickson, W. H	do	Sténog. officiels des comités de la Chambre.	18 déc. '06	1,900 00	18 juil '66	18 déc. '06
Matthews, C. A	do		18 déc. '06	1,900 00	22 juin '58	18 déc. '06
Blue, C. S	do		5 déc. '10	1,600 00	5 juin '73	5 déc. '10
Horton, A. E	2–B.	Gref. du comité de l'agriculture et de la colonisation.	1er avr. '08	1,500 00	20 juin '80	1er avr. '08
Glasier, Arthur	do	Greffier-adj.du com. de l'agriculture et de la colonisation.	21 fév. '11	800 00	17 mars '58	21 fév. '11

Division des Lois.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
O'Brien, Arthur Henry, M.A.	1–A.	Secrétaire légiste	31 août '08	3,150 00	2 août '65	22 avr. '96
Foran, J.K.	1–B.	Sous-sec. légiste	31 août '08	2,450 00	5 sept. '57	1er juin '02
Loucks, H. H	2–B.	Traducteur	1er mai '91	1,600 00	16 août '34	1er mai '91
Troop, A. G	do	Secrétaire	31 août '08	1,475 00	10 jan. '64	31 août '08

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
Foley, James G	1–A.	Gref. de la cour. en chancellerie.	21 avr. '08	3,100 00	21 oct. '52	1er juil '85
Chadwick, F	2–A.	Gref. adj. de la cour en chancellerie.	1er mai '08	1,850 00	21 mars '49	1er août '94
Castonguay, J	2–B.	Asst. dans le bureau du gref. de la cour. en chancellerie.	18 juin '08	1,500 00	16 fév. '82	18 juin '08

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

DIVISION DE LA TRADUCTION.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Laframboise, Louis	1-A.	Trad. des lois, traducteur en chef.	1er nov. '10	2,800 00	10 juil '48	20 juin '77
Desaulniers, D. L......	1-B.	Trad. et secrétaire de la division de traduction.	26 juil '11	2,650 00	21 août '53	3 jan. '81
Tremblay, Rémi.......	do	Traducteur.......	1er nov. '10	2,100 00	2 avr. '47	1er mars '97
†Perrin, Emery.......	2-A.	do	20 juil '85	2,100 00	13 déc. '43	20 juil '85
Clapin, Sylva.........	do	do	22 oct. '02	2,000 00	15 juil '53	22 oct. '02
Paradis, Oscar........	do	do	1er oct. '04	1,800 00	30 juil '74	1er oct. '04
St. Louis, H.........	do	do	1er sept. '08	1,975 00	2 nov. '61	1er sept. '08
Quèry, Eli............	do	Reviseur	— fév. '74	2,100 00	12 oct. '49	— fév. '74
Briand, J. M..........	do	do	1er juil '06	1,800 00	30 déc. '61	1er juil '06
LaRose, H. M. V......	do	Traducteur.......	7 avr. '11	1,600 00	18 mai '69	7 avr. '11

DIVISION DU COMPTABLE.

Chamberlain, David C.	1-B.	Comptable........	12 déc. '92	2,800 00	22 juil '38	12 déc. '92
Cameron, Douglas Winder.	2-A.	Sous-comptable....	12 déc. '92	2,050 00	9 fév. '62	12 déc. '92

DIVISION DE LA PAPETERIE.

*Clarke, Charles E. ...	1-B.	Premier com. préposé, à la papeterie et surintend. de l'imp. des doc. de la sessi'n.	1er avr. '92	2,800 00	28 sept. '49	1er déc. '84
Cairns, William	2-B.	Asst. dans le bureau de la papeterie.	10 août '04	1,600 00	9 avr. '49	8 fév. '77
Naubert, Eugene......	3-A.	Asst. dans le bureau de la papeterie.	10 août '04	1,200 00	28 juin '69	10 août '04

BUREAU DE POSTE ET DIVISION DES LIVRES BLEUS.

Mills, Nathaniel.......	1-B.	Directeur de la poste.	1er juil '97	2,400 00	14 déc. '45	1er juil '97
Lemieux, François Xavier.	2-B.	Sous-directeur de la poste.	1er juil '03	1,600 00	12 juin '52	— '82
Asselin, J. E..........	3-A.	Asst.dans le bureau de poste.	1er juil '06	1,150 00	3 mai '54	15 mai '68
Lalonde, W. F. A......	do	Asst dans le bureau des livres bleus.	1er avr. '08	1,100 00	13 jan. '74	10 août '04

SALLE DE LECTURE.

Deacon, John L.......	2-B.	Curateur.........	1er déc. '91	1,500 00	30 avr. '54	1er déc. '91
Patry, Joseph.........	3-A.	Curateur-adjoint.	26 oct. '04	1,100 00	29 juil '45	1er juil '94

*Décédé depuis.
†Mis à la retraite depuis.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

Débats.

‡Sténographes.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Horton, A.	1–B.	Sténographe en chef	1er sept. '08	2,800 00	29 oct. '53	1er sept. '08
Abbott, S. A.	do	Sténographe	1er sept. '08	2,800 00	27 jan. '44	1er sept. '08
Campbell, A. C.	do	do	1er sept. '08	2,800 00	26 sept. '57	1er sept. '08
Desjardins, A.	do	do	1er sept. '08	2,800 00	5 nov. '54	1er sept. '08
Duggan, E. J.	do	do	1er sept. '08	2,800 00	17 jan. '51	1er sept. '08
Dunbar, R. C.	do	do	1er sept. '08	2,800 00	22 fév. '72	1er sept. '08
Marceau, J. O.	do	do	1er sept. '08	2,800 00	2 oct. '55	1er sept. '08
Owens, T. P.	do	do	1er sept. '08	2,800 00	13 fév. '64	1er sept. '08
Simpson, Geo.	do	do	1er sept. '08	2,800 00	3 sept. '66	1er sept. '08
Boyce, C. W.	2–A.	Adjt. du sténographe en chef.	1er sept. '08	1,900 00	18 juil. '79	1er sept. '08

‡Traducteurs.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
LaRose, Wilfrid	1–B.	Traducteur en chef	1er sept. '08	2,450 00	2 avr. '63	1er sept. '08
Charlier, E.	do	Traducteur	1er sept. '08	2,450 00	9 fév. '58	1er sept. '08
Durantaye, de la, G.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	21 nov. '64	1er sept. '08
Fortier, A.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	23 oct. '64	1er sept. '08
Gascon, W.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	22 oct. '70	1er sept. '08
Gérin, L.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	7 mai '63	1er sept. '08
Girard, R.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	24 avr. '79	1er sept. '08
Hughes. F.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	7 nov. '48	1er sept. '08
Labine, G.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	27 nov. '62	1er sept. '08
Lasalle, W.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	18 juin '55	1er sept. '08
Moffet, F.	do	do	1er sept. '08	2,450 00	25 sept. '51	1er sept. '08
Desaulniers, E. L.	2–A.	do	21 fév. '10	1,650 00	17 juin '60	1er juil '05

Division du Sergent-d'Armes.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
†Dubé, Lucien	.....	Surint. du service des mess. et concierge.	— mars '74	*1,600 00	30 sept. '42	— mars '74
Connolly, Peter	.....	Messager en chef et concierge adjoint	1er fév. '01	1,200 00	17 mars '47	1er nov. '67
George, Charles	.....	Maître d'hôtel du restaurant et de l'orateur.	1er sept. '08	*1,200 00	6 mars '68	12 mars '94

*Et appartements.
†Mis à la retraite depuis.
‡Le personnel des débats (sténographes et traducteurs) est inscrit dans le service civil permanent à la date de la loi modifiant la loi du Service civil. Ces personnes appartenaient cependant au même service dans la Chambre des Communes et y avaient été nommées à différentes dates antérieurement au 1er septembre 1908.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

DIVISION DU SERGENT-D'ARMES—Fin.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Pinard, H.	.....	Menuisier	1er nov. '08	800 00	19 nov. '48	oct. '04
Gibson, George	.....	do	1er nov. '08	800 00	10 juil '67	8 août '08
Smith, George	.....	Messager de la banque.	1er juil '86	800 00	11 nov. '43	21 sept. '67
Hugg, Claire	.....	Messager	— août '85	800 00	22 avr. '59	— août '85
Boudreault, G. A.	.....	Messager de l'Orateur.	1er mai '81	800 00	23 déc. '62	1er mai '81
Stewart, T.	.....	Messager	1er mars '96	800 00	15 avr. '48	1er mars '96
Boutet, A.	.....	do	1er juin '01	800 00	22 juin '52	1er juin '01
Ebbs, Thomas	.....	do	1er juil '05	800 00	15 juin '50	1er juil '05
Moreau, Louis	.....	do	1er juil '05	800 00	1er oct. '72	1er juil '05
Morin, Emile	.....	Asst. messager de l'Orateur.	21 juil '08	*800 00	19 août '81	21 juil '08
Stewart, C. R.	.....	Huissier	1er avr. '95	800 00	5 nov. '58	1er avr. '95
Holder, G.	.....	Gardien de nuit	1er juil '86	800 00	1er août '39	1er juil '86
Stoate, J.R.	.....	do	5 déc. '07	800 00	23 mars '50	5 déc. '07
Fortin, L. D.	.....	Messager	11 sept. '09	550 00	5 mai '81	11 sept. '09

*Et appartements.

BUREAU DE DISTRIBUTION DE LA DIVISION DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT.

Davidson, R. B.	1–B.	Surint. de la distrib. des docum. imprim. du parlement.	1er jan. '04	2,400 00	14 déc. '73	25 fév. '97
Alexander, T. W.	2–B.	Sous-surint. de la dis. des docs. imp. du parlement.	1er juin '06	1,550 00	12 mars '73	1er oct. '96
Boivin, Geo. N.	do	2e sous-sur. de la dis. des documents imprimés du parlement.	1er juin '06	1,550 00	3 sept. '69	14 mai '01
Lemay, Auguste	3–A.	Distributeur des doc. imprimés du parlement.	1er fév. '01	1,150 00	28 fév. '48	1er fév. '00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
DeCelles, Alfred Duclos C.M.G., F.R.S.C., LL.D.	.....	Bibliothécaire général.	6 août '85	5,000 00	15 août '43	12 fév. '80
Griffin, Martin Joseph, C.M.G., LL.D.	.....	Bibliothécaire du parlement.	6 août '85	5,000 00	7 août '47	6 août '85
Todd, Alfred Hamlyn..	1-A.	Premier commis.....	23 mai '02	3,100 00	25 oct. '51	1er avr. '69
Sylvain, Louis Phillippe	do	do	12 déc. '03	3,100 00	2 oct. '45	1er mai '78
MacCormac, M. Connolly.	1-B.	Commis............	1er avr. '11	2,100 00	29 sept. '55	14 mars '83
Smith, John..........	do	do et comptable.	1er avr. '11	2,100 00	20 jan. '42	2 mars '85
Bouchette, Errol, LL.B. F.R.S.C.	do	do	1er avr. '11	2,100 00	2 juin '63	1er nov. '98
Pigeon, Joseph Guillaume.	3-A.	do	4 mars '03	1,200 00	18 mars '74	4 mars '03
Pothier, Cyrille Albert..	do	do	12 déc. '03	1,200 00	8 déc. '81	1er fév. '00
Chevrier, Melle Bérénice	do	do	12 déc. '03	1,200 00	7 oct. '82	12 déc. '03
Patterson, Melle Ann F.	3-B.	do	1er juil '06	800 00	19 sept. '80	1er juil '06
Desloges, François Xavier.	.....	Messager en chef et gardien.	1er juil '07	900 00	2 sept. '51	1er juil '07
Dunlop, James Henderson.	.....	Messager...........	1er fév. '77	800 00	13 mai '45	1er fév. '72
Lynton, Thomas Chas. Wm.	.....	do	27 nov. '85	800 00	26 nov. '43	1er jan. '85
Beaudry, J. Albert.....	.....	do	1er juil '87	800 00	14 oct. '67	1er juil '87
Meiklejohn, Henry James.	.....	do	6 août '08	800 00	21 jan. '58	—août '96

COMMISSION DU SERVICE CIVIL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
Shortt, Adam, C.M.G., M.A., LL.D., F.R.S.C.	.....	Commissaire........	1er sept. '08	5,000 00	24 nov. '59	1er sept. '08
LaRochelle, Michel G., K.C., B.A., LL.D.	.....	do	1er sept. '08	5,000 00	27 juil '67	1er sept. '08
Foran, William........	1–A.	Secrétaire..........	1er sept. '08	3,100 00	8 fév. '71	1er juil '90
Saunders, Elsie Everett, M.A.	2–A.	Commis............	1er avr. '11	1,600 00	16 sept. '81	25 sept. '08
Bland, Charles Heber, B.A.	do	do	1er avr. '11	1,600 00	6 sept. '86	27 avr. '09
Baril, J. Rosario A., B.A.	do	do	1er avr. '11	1,600 00	6 oct. '83	27 avr. '09
McCann, John J.......	2–B.	Imprimeur à titre confidentiel.	1er avr. '10	1,100 00	6 fév. '66	1er avr. '10
Braceland, Gertrude...	3–A.	Commis............	1er jan. '11	900 00	13 juil '84	9 jan. '09
Daley, Stanley........	3–B.	do	1er avr. '11	650 00	7 juin '90	30 sept. '08
McCuaig, Christine I...	do	do	1er jan. '11	500 00	23 sept '88	1er jan. '11
Paynter, William J....	.....	Messager...........	1er avr. '11	500 00	9 déc. '87	1er avr. '11

COMMISSION DU CONSERVATION—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Titre de bureau.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination permanente.
				$ cts.		
White, James, F.R.G.S.	1–A.	Secrétaire........	1er oct. '09	3,600 00	3 fév. '63	28 jan. '84
Patton, M. J., M.A...	1–B.	Editeur et sous-sec.	1er avr. '11	2,100 00	22 sept. '85	27 déc. '09
Denis, Leo G., B.Sc...	do	Ingénieur hydro-électrique.	9 avr. '10	2,100 00	27 mai '78	9 avr. '10
Dick, Wm. J., M.Sc....	do	Ingénieur des mines	9 avr. '10	2,100 00	25 mars '84	9 avr. '10
Nunnick, F. C., B.S.A.	do	Agriculteur........	1er avr. '11	2,100 00	14 sept. '81	1er avr. '11
Grindlay, Thos........	2–A.	Dessinateur.......	27 déc. '09	1,650 00	2 août '69	7 août '08
Morris, Carolyn L.....	3–B.	Comptable........	1er avr. '11	700 00	12 juil '85	1er avr. '11
LeRoy, Sarah.........	do	Commis..........	29 nov. '09	550 00	11 avr. '85	29 nov. '09
Bédard, Delphine......	do	do	17 jan. '10	550 00	19 déc. '81	17 jan. '10
Blackburn, Ena.......	do	do	1er avr. '11	500 00	30 août '87	1er avr. '11
Pepper, Eleanor.......	do	do	1er avr. '11	500 00	29 mai '91	1er avr. '11
Burke, Agnes H.......	do	do	1er avr. '11	500 00	27 mars '82	1er avr. '11
MacDonald, J. A	.....	Messager.........	27 déc. '09	550 00	24 mars '82	27 déc. '09

ANNEXES

ANNEXE No. 1.



CHAPITRE 16.

Loi concernant le service civil.

TITRE ABRÉGÉ.

1. La présente loi peut être citée sous le titre: Loi du service civil. S.R., c. 17, art. 1. Titre abrégé.

DÉFINITIONS.

2. En la présente loi, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente,— Définitions.

(a) " chef du ministère " signifie le ministre de la Couronne qui au moment préside au ministère;

(b) " sous-ministre," " sous-chef " ou " sous-chef du ministère " signifie l'assistant du ministre de la Couronne qui préside au ministère, et le greffier du conseil privé; et comprend aussi l'auditeur général, dans tous les cas où cette définition n'est pas incompatible avec ses pouvoirs et ses fonctions aux termes de la loi du revenu consolidé et de l'audition;

(c) " bureau " signifie les examinateurs nommés pour les fins de la présente loi. S.R., c. 17, art. 2; 3 E. VII, c. 9, art. 1.

CONSTITUTION.

3. Pour les fins de la présente loi, le service civil se compose de toutes les classes d'employés et commis, ailleurs que dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, dans les territoires du Nord-Ouest et dans le territoire du Yukon, dans les différents ministères du gouvernement exécutif du Canada et dans le bureau de l'auditeur général, ou sous leur contrôle, énumérés et compris dans les annexes A et B de la présente loi, nommés soit par le gouverneur en conseil, soit par une autre autorité compétente avant le premier jour de juillet, mil huit cent quatre-vingt-deux, soit, par la suite, de la manière prescrite par la loi du service civil alors en vigueur; et comprend aussi,— De qui se compose le service civil.

(a) les employés, commis et serviteurs des grades inférieurs que détermine un arrêté en conseil; et

(*b*) les employés, commis et serviteurs des provinces de la Saskatchewan et d'Alberta et des territoires du Nord-Ouest et du Territoire du Yukon, qui occupent des positions qui, si elles étaient occupées dans toute autre partie du Canada, les assujétiraient aux dispositions de la présente loi, et qui sont placés sous son opération par le gouverneur en conseil.

Exception. 2. Le service civil ne comprend cependant pas les employés ou serviteurs auxquels, aux termes de la loi des Postes, c'est la loi des Postes et non la présente loi qui doit s'appliquer. S.R., c. 17, art. 3, annexe B; 2 E. VII, c. 28, art. 1.

Deux divisions. **4.** Le service civil est partagé en deux divisions, savoir:—

Division intérieure. (*a*) La première division, ou division administrative intérieure, qui comprend les employés des classes mentionnées dans l'annexe A, qui font partie du personnel administratif à Ottawa et du bureau de l'auditeur général; et

Division extérieure. (*b*) La seconde division, ou division administrative extérieure, qui comprend les employés des classes mentionnées dans l'annexe B, et les autres employés, commis et serviteurs compris dans le service civil et qui remplissent leurs fonctions ailleurs que dans le personnel administratif à Ottawa. S.R., c. 17, art. 4.

Règlements. **5.** Le gouverneur en conseil peut, au besoin, établir des règles et des règlements généraux, non compatibles avec les dispositions de la présente loi, au sujet de la nomination et de la promotion des employés du service civil et de tout ce qui s'y rattache. S.R., c. 17, art. 5.

Le Gouverneur en conseil fixe le nombre des employés, etc. **6.** Le gouverneur en conseil fixe, au besoin, le nombre d'employés, premiers commis, commis, messagers et autres employés nécessaires au service des divers ministères, dans chaque division du service civil; mais le montant total des appointements et salaires de chaque ministère ne doit en aucun cas dépasser le crédit voté par le parlement pour cette fin.

Si le nombre est alors trop grand. 2. Si le nombre des fonctionnaires, commis et employés alors attachés à un ministère, dans l'une ou dans l'autre des divisions, est plus élevé que le nombre des employés attribués à ce ministère, ainsi que par la présente loi prescrit, le gouverneur en conseil nomme les personnes qui doivent remplir les différents emplois; les autres sont des employés surnuméraires de la classe dans laquelle ils sont portés, qui n'ont droit à aucune augmentation de salaire et qui restent dans cette position jusqu'à ce qu'ils soient promus de la manière par la présente loi prescrite ou qu'ils cessent d'être employés. S.R., c. 17, art. 6.

BUREAU DES EXAMINATEURS.

Examinateurs. **7.** Le gouverneur en conseil nomme, au besoin, trois examinateurs qui, pour les fins de la présente loi, sont désignés par

l'expression "le bureau"; et ils examinent tous les aspirants pour admission au service civil, délivrent des certificats d'aptitude à ceux qu'ils jugent aptes, suivent les règles que détermine le gouverneur en conseil pour la conduite du bureau.

2. Le gouverneur en conseil peut nommer quelqu'un secrétaire du bureau, à un traitement de sept cents dollars au plus par année. Secrétaire.

3. Chaque membre du bureau reçoit les appointements n'excédant pas quatre cents dollars par année, que fixe le gouverneur en conseil. Appointements des membres.

4. Les membres du bureau reçoivent, lorsqu'ils vaquent à leur travail tels frais de voyage que fixe le gouverneur en conseil. Frais de voyage.

5. Les personnes choisies par le bureau pour l'aider à faire les examens, reçoivent une rémunération fixée par le gouverneur en conseil et qui n'excède pas cinq dollars par jour. Rétributions des examinateurs adjoints.

6. Les réunions du bureau ont lieu aux époques que prescrit le gouverneur en conseil et ses délibérations sont régies par des règlements qu'il établit au besoin. Réunions et délibérations.

7. Le bureau est sous le contrôle du secrétaire d'Etat. S.R., c. 17, art. 8; 52 V., c. 12, art. 1. Contrôle.

8. Le bureau peut se procurer l'aide de personnes qui ont acquis de l'expérience dans l'éducation de la jeunesse au Canada, et, avec cette aide, il tient ou fait tenir des séances périodiques d'examens pour les admissions au service civil, aux endroits et aux époques que détermine, au besoin, le gouverneur en conseil. Qui peut être employé comme examinateur adjoint.

2. Autant que possible les examens se font par écrit, et les dépenses qu'ils entraînent sont soldées à même les crédits préalablement votés par le parlement pour cette fin. S.R., c. 17, art. 9. Examens par écrit.

9. Si le bureau est convaincu qu'il a été commis quelque irrégularité ou manœuvre frauduleuse à un examen tenu par lui ou par quelques personnes députées par lui pour le tenir, il peut citer devant lui, par une pièce signée par le président ou par le président suppléant du bureau, et peut interroger sous serment ou affirmation, toute personne qu'il croit être en mesure de rendre témoignage au sujet de cette irrégularité ou de cette manœuvre frauduleuse. 58-59 V., c. 14, art. 1. Enquête sur les irrégularités commises aux examens.

10. Si la personne ainsi citée ne comparaît pas aux temps et lieu indiqués en cette pièce, le président ou le président suppléant du bureau est revêtu de tous les pouvoirs qui sont conférés à un juge de paix par le Code criminel, dans le cas où une personne citée à comparaître devant ce juge aux temps et à l'endroit mentionnés dans la citation pour rendre témoignage concernant une accusation d'acte criminel, manque d'obéir à la citation. 58-59 V., c. 14, art. 1. Refus de comparaître.

Punition de ceux qui refusent de répondre.

11. Lorsqu'une personne, comparaissant en obéissance à la dite citation ou à la suite d'un mandat décerné sous l'autorité de l'article qui précède, refuse de prêter serment, ou, après avoir prêté serment, refuse de répondre aux questions qui lui sont posées ou refuse ou omet de produire les documents qu'il lui est enjoint de produire sans, en aucun de ces cas, présenter une excuse valable de ce refus ou omission, le président ou le président suppléant du bureau est, à l'égard de cette personne, revêtu, quant aux mandats et aux punitions, de tous les pouvoirs qui sont conférés dans les cas semblables, à un juge de paix par le code criminel. 58-59 V., c. 14, art. 1.

Prestation du serment.

12. Tout serment ou toute affirmation à faire pour les fins de cet interrogatoire, peut être prêté ou fait entre les mains de tout membre du bureau. 51 V., c. 12, art. 2.

Rapport au Secrétaire d'Etat.

13. Si l'enquête démontre que quelqu'un est impliqué dans quelque manœuvre frauduleuse ou s'est rendu coupable de contravention au règlement édicté par le gouverneur en conseil, relativement aux examens faits sous l'empire de la présente loi, le bureau en fait rapport au secrétaire d'Etat qui peut, en ce cas, faire retrancher le nom de cette personne de la liste des candidats admis . 51 V., c. 12, art. 2.

Inadmissibilité.

Supposition de personnes.

14. Quiconque, à un examen tenu sous l'autorité de la présente loi, se fait passer pour un autre ou emploie ou engage un autre à se faire passer pour lui-même, ou permet qu'il le fasse, est coupable de contravention à la présente loi, et est passible, sur conviction par voie sommaire, d'un emprisonnement de six mois au plus, ou d'une amende de deux cents dollars au plus, et, s'il est employé au service civil, il en peut être destitué. 51 V., c. 12, art. 2.

Se procurer ou fournir des bulletins d'examen.

15. Quiconque se procure subrepticement de l'imprimeur ou de quelque autre personne, et quiconque sans autorisation, fournit à une autre personne des matières d'examens ou quelques autres documents se rattachant à l'examen, ainsi qu'il est dit plus haut, est coupable de contravention à la présente loi et passible, sur conviction par voie sommaire, d'un emprisonnement, avec ou sans travaux forcés de six mois au plus, ou d'une amende de deux cents dollars au plus, et s'il est employé au service civil, il en peut être destitué.

Inadmissibilité.

2. Aucune de ces personnes ne peut ensuite se présenter à un examen ultérieur. 51 V., c. 12, art. 2.

EXAMENS.

Examen nécessaire.

16. Sauf les prescriptions de la présente loi à ce contraire, nulle nomination n'est faite ni dans l'une ni dans l'autre des divisions du service civil, à moins que la personne nommée

n'ait subi l'examen ci-après requis pour la rendre apte à cet emploi. S.R., c. 17, art. 29.

17. Il est nécessaire de subir le premier examen ou l'examen préliminaire pour se rendre apte à occuper les emplois qui suivent, savoir ceux de:— Examen préliminaire.

Messager;
Chargeur;
Trieur;
Emballeur;
Préposé aux arrivages;
Sous-inspecteur des poids et mesures; et
Tous les autres emplois de grade inférieur que détermine le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 29; 58-59 V., c. 15, art. 4 et 8.

18. Il est nécessaire de subir le second examen ou examen "d'aptitudes" pour être apte à occuper les emplois suivants, savoir:— Examen d'aptitudes.

Commis de troisième classe dans la première division;
Commis de troisième classe, préposés au débarquement et garde-clefs dans la seconde division, service des douanes;
Commis de troisième classe et agents d'accise, dans la seconde division, service du Revenu de l'intérieur, et sténographes et clavigraphistes;
Commis de troisième classe, courriers convoyeurs sur chemin de fer et paquebots et aux emplois de la seconde division du service des postes:
Commis temporaires ou copistes dans l'une ou dans l'autre des divisions. S.R., c. 17, art. 29; 51 V., c. 12, art. 14; 58-59 V., c. 15, art. 4 et 8; 63-64 V., c. 14, art. 3; 3 E. VII, c. 9, art. 15 et 26.

19. Les aspirants peuvent subir tant l'examen préliminaire que l'examen d'aptitudes, à leur choix. S.R., c. 17, art. 29. Le candidat a le choix.

20. Nul ne peut être admis, ni à l'examen préliminaire, ni à l'examen d'aptitudes, s'il ne prouve au bureau,— Conditions d'admission aux examens.

(a) qu'à l'époque fixée pour cet examen, s'il a lieu pour un emploi auquel il peut être nommé après avoir subi l'examen préliminaire avec succès, il aura quinze ans révolus, et dans les autres cas, qu'il aura dix-huit ans révolus et, s'il se présente pour la division administrative intérieure, qu'il n'est pas alors âgé de plus de trente-cinq ans; Age.

(b) qu'il est exempt de toute infirmité ou maladie physique qui puisse l'empêcher de bien remplir les devoirs de son emploi; et Santé.

(c) que ses mœurs le rendent propre à être employé dans le service. S.R., c. 17, art. 30; 58-59 V., c. 15, art. 5. Mœurs.

Date.

21. Les examens préliminaires et les examens d'aptitude ne se font qu'une fois par année et ce dans le mois de novembre, d'après les règlements, non incompatibles avec la présente loi, qui sont, au besoin, établis par le gouverneur en conseil et sont publiés en langue française et en langue anglaise, dans la *Gazette du Canada.* 51 V., c. 12, art. 5.

Examen pour promotion.

22. Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, nulle promotion dans l'une ou dans l'autre division du service civil ne se fait sans un examen spécial, d'après les règlements qu'établit le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 39.

Au mois de mai.

23. Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, les examens de promotion se font une fois par année seulement, dans le mois de mai ou à toutes autres époques que fixe au besoin le gouverneur en conseil, et portent sur les matières qui sont déterminées, au besoin, pour chaque ministère par le gouverneur en conseil, et sur les matières qui, sur le rapport du sous-chef du ministère dans lequel doit se faire la promotion, approuvé par le chef du ministère, sont soumises au bureau comme les plus propres à servir de preuve pour constater les aptitudes de l'aspirant à l'emploi vacant. 51 V., c. 12, art. 8; 3 E. VII, c. 9, art. 22.

Matières de l'examen.

Age.

24. Lorsque la vacance à remplir par promotion existe dans la division intérieure, les employés de la division extérieure qui, lors de leur première nomination, avaient plus de trente-cinq ans, ne sont pas admis à l'examen. S.R., c. 17, art. 29.

Estimation une fois par année de vacances probables.

25. Une fois par année, et pas plus tard que le quinzième jour de mars, le sous-chef de chaque ministère fait et soumet au bureau, par l'entremise du secrétaire d'Etat, l'estimation du nombre de vacances qui doivent probablement se produire pendant l'année suivante, dans la première et dans la seconde division de son ministère, soit pour cause de retraite, de décès, de mauvaise santé ou pour toute autre cause, dans les classes de premiers commis, de commis de première ou de seconde classe, respectivement.

Restriction.

2. Les nombres ainsi estimés sont ceux en vue desquels ont lieu les examens pour promotion prescrits par la présente loi. S.R., c. 17, art. 40; 51 V., c. 12, art. 9.

Qui peut se présenter aux examens.

26. Les examens sont accessibles à toutes les personnes qui fournissent les preuves exigées par la présente loi, relativement à leur âge, à leur santé, à leur vie et mœurs et qui se conforment aux règlements établis ainsi que pourvus par la présente loi, sur paiement des droits fixés par le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 32.

27. Les examens prescrits par la présente loi se font en langue française ou en langue anglaise, au choix de l'aspirant. S.R., c. 17, art. 32; 51 V., c. 12, art. 6. Dans l'une ou l'autre langue.

28. Avis de chaque examen à faire en vertu de la présente loi pour admission au service civil, est publié en français et en anglais dans la *Gazette du Canada*, pendant un mois, au moins, avant la date fixée pour l'examen; et cet avis, dans le cas d'examens de promotion, doit indiquer le nombre des promotions auxquelles l'on s'attend dans chacune des classes de chaque division. S.R., c. 17, art. 33 et 41; 51 V., c. 12, art. 7. Avis.

29. Immédiatement après chaque examen une liste de ceux qui ont justifié des qualités et aptitudes requises, est dressée et publiée dans la *Gazette du Canada*. S.R., c. 17, art. 34. Liste.

NOMINATIONS.

30. Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, les nominations à des emplois dans le service civil, se font sous bon plaisir, et personne n'est nommé ni promu à un emploi au-dessous de celui de sous-chef de ministère avant d'avoir subi l'examen nécessaire et fait le stage ci-dessous mentionné. S.R., c. 17, art. 10. Durée.

31. Nul ne peut être nommé à un emploi dans la première division ou division administrative intérieure du service civil autre que celui de sous-chef, ou de contrôleur du service des postes par chemin de fer ou de surintendant du service des postes par chemin de fer, ou autrement, s'il est âgé de plus de trente-cinq ans, ou s'il n'a pas dix-huit ans révolus; toutefois le présent article ne rend point inéligible un employé qui ne se trouve pas dans les dites limites d'âge pour être transféré du service extérieur à la branche du service des postes par chemin de fer. 58-59 V., c. 15, art. 12; 60-61 V., c. 14, art. 1. Limites d'âge.

32. Chaque fois qu'il devient nécessaire de faire une nomination dans l'une des classes dans lesquelles l'admission est par la présente loi subordonnée à un examen d'aptitudes, il est fait rapport de cette nécessité au chef du ministère par le sous-chef, et, si ce rapport est approuvé par le chef du ministère et après que les appointements à payer ont été votés par le parlement, le chef du ministère choisit sur les listes dressées par le bureau des aspirants qui possèdent les qualités requises, et soumet au gouverneur en conseil, pour l'approbation, le nom d'une personne apte à remplir l'emploi vacant. S.R., c. 17, art. 35. Première nomination.

33. La personne ainsi choisie n'est nommée à un emploi permanent qu'après avoir fait un stage d'au moins six mois. S.R., c. 17, art. 35. Durée du stage.

Renvoi durant le stage.

34. Le chef ou le sous-chef du ministère peut en tout temps, pendant la durée du stage, renvoyer tout commis ou employé nommé dans son ministère. S.R., c. 17, art. 35.

Rapport du sous-chef sur ces capacités.

35. Nul commis stagiaire ne peut rester dans un ministère pendant plus d'une année, à moins que, à la fin de l'année, ou plus tôt, le sous-chef ne signifie au chef du ministère, par écrit, qu'il considère le commis capable de remplir les devoirs de l'emploi, dans le ministère. S.R., c. 17, art. 36.

Choix subséquent au renvoi.

36. Si tel commis stagiaire est renvoyé, le chef du ministère fait rapport au gouverneur en conseil des raisons qui ont motivé ce renvoi et il est alors choisi un autre commis de la même manière, pour le remplacer.

Autre essai.

2. Le chef du ministère décide si le nom de la personne renvoyée doit être rayé de la liste parce qu'elle manque d'aptitude pour le service en général, ou si l'on doit lui accorder un autre essai. S.R., c. 17, art. 36.

Si l'emploi exige des connaisances spéciales.

37. Lorsque le sous-chef du ministère dans lequel une vacance s'est produite représente dans un rapport, pour les raisons y énoncées,—

(a) que les connaissances nécessaires à l'emploi vacant sont entièrement ou en partie de nature professionnelle ou technique; et

(b) qu'il serait de l'intérêt public de soustraire le dit emploi à l'effet de la présente loi, en ce qui est de l'examen prescrit, pour la totalité ou pour partie de l'examen;

le gouverneur en conseil, sans égard à l'âge de la personne, si le chef du ministère donne son adhésion à pareil rapport, choisit et nomme telle personne qu'il juge la plus propre à remplir la vacance, pourvu qu'elle satisfasse à tel examen que peut recommander le rapport. 3 E. VII, c. 9, art. 21.

Exceptions.

38. Les maîtres de poste des cités, les inspecteurs des postes, les inspecteurs, percepteurs et fonctionnaires du service préventif du ministère des Douanes, les inspecteurs de poids et mesures, et les sous-percepteurs et les fonctionnaires du service préventif du ministère du Revenu de l'intérieur, peuvent être nommés sans examen et sans égard aux règles ci-prescrites au sujet de la promotion. 3 E. VII, c. 9, art. 21.

Trois ans de service dans le service extérieur des douanes.

39. Nonobstant les dispositions de la présente loi, une personne qui a servi pendant trois ans en qualité d'officier en titre ou d'officier intérimaire, dans le service extérieur des Douanes, peut être nommée au poste de douanier dans le service extérieur des Douanes, pourvu qu'elle satisfasse à tel examen, sur les devoirs de l'emploi et autres matières, que prescrit le sous-chef, dans un rapport qui doit recevoir la sanction du chef du ministère. 3 E. VII, c. 9, art. 21.

40. Les élèves diplômés du collège militaire royal ou de l'une des universités du Canada, sont exempts de l'examen d'aptitudes. 51 V., c. 12, art. 5. Elèves diplômés.

41. S'il survient une vacance dans le bureau de l'auditeur général, le rapport exigé au sujet de cette vacance se fait au ministère des Finances. S.R., c. 17, art. 38. Vacances dans le bureau de l'auditeur général.

42. Tout fonctionnaire, commis ou employé qui s'est démis de son emploi peut, sans examen, en vertu d'un arrêté du conseil, rentrer dans le service avec le même traitement et dans la classe où il était employé, lors de sa démission, pourvu qu'il y ait des fonds disponibles pour le paiement de son traitement. S. R., c. 17, art. 53. Retour au service.

PROMOTIONS.

43. Il peut y avoir dispense de l'examen de promotions, sur un rapport du sous-chef agréé du chef du ministère, établissant que cet examen n'est pas nécessaire dans le cas des personnes employées ou désirant une promotion d'accord avec leur profession; savoir les:— Exemptions de l'examen.

Avocats;
Procureurs;
Ingénieurs civils ou militaires;
Officier d'artillerie dans le ministère de la Milice et de la Défense;
Architectes;
Dessinateurs et arpenteurs.

2. Il peut aussi y avoir dispense de cet examen dans le cas des officiers de classe spéciale désirant de l'avancement au ministère du Revenu de l'intérieur. 61 V., c. 12, art. 8. Officiers d'accise de classe spéciale.

44. Les commis des postes sur les chemins de fer et les commis employés au bureau de poste ne sont pas requis de subir l'examen de promotion. 60 V., c. 26, art. 2; 61 V., c. 20, art. 6. Commis des postes sur chemin de fer.

45. Aucun tel examen n'est requis pour l'emploi derechef ou pour la promotion des agents d'accise qui ont subi les examens d'administration pour l'admission à la classe du service de l'accise avant le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-deux. S.R., c. 17, art. 39. Agents d'accise.

46. Sous réserve de toute disposition contraire de la présente loi, lorsqu'une vacance se produit dans les classes supérieures de l'une ou de l'autre division, le chef du ministère choisit sur la liste des aspirants à la promotion qui ont passé l'examen, celui qui lui paraît le plus propre à la remplir en tenant dûment compte des fonctions spéciales attachées à cet emploi, de la capacité et des aptitudes que les aspirants ont res- Choix pour remplir les vacances dans les grades supérieurs.

pectivement montrées à leur examen, et de leurs antécédents dans le service. S.R., c. 17, art. 42; 51 V., c. 12, art. 10.

Stage.

47. Toute promotion ainsi faite est sujette à un stage de six mois au moins.

Cas de renvoi.

2. En tout temps, durant la première année, le chef du ministère peut refuser l'employé promu, ou bien celui-ci peut être définitivement accepté en tout temps, durant la seconde période des six mois après son avancement.

Retour à l'emploi.

3. Si celui-ci qui est ainsi choisi est refusé, il reprend l'emploi qu'il occupait auparavant. S.R., c. 17, art. 43.

Nouveau choix.

48. Lorsqu'un employé qui a été avancé à l'essai est refusé, le chef du ministère en choisit un autre pour le remplacer, parmi ceux des aspirants dont les noms restent encore sur les listes dressées par le bureau comme ayant justifié de leurs capacités. S.R., c. 17, art. 44.

Fonctions du stagiaire, par qui remplies.

49. Pendant le temps qu'un employé promu fait le stage exigé pour son avancement, les fonctions qu'il remplissait auparavant sont, s'il est nécessaire, confiées à une personne choisie à cet effet par le chef du ministère. S.R., c. 17, art. 45.

PERMUTATIONS ET TRANSFERTS.

Permutation sans examen.

50. L'échange d'emplois entre deux employés de ministères différents ou de divisions différentes du même ministère et la nomination à un emploi vacant dans un ministère par le transfert d'un employé d'une autre division du même ministère ou d'un autre ministère, peuvent être autorisés par le gouverneur en conseil, sans que ces employés aient à subir d'examen.

Pas d'augmentation.

2. Cet échange ou ce transfert se fait sans augmentation d'appointements d'aucun des employés permutant ou transféré.

Age.

3. On ne transfère d'une division extérieure à une division intérieure, aucun employé qui est entré dans le service après l'âge de trente-cinq ans. S.R., c. 17, art. 46.

SOUS-MINISTRES.

Office.

51. Il y a un sous-chef pour chaque ministère.

Créé par le parlement.

2. Nul employé ne peut, à l'avenir, être élevé au poste de sous-chef sauf lorsqu'il survient une vacance ou lorsqu'un nouveau ministère est créé par le parlement. 51 V., c. 12, art. 3.

Nomination.

52. Les sous-chefs de ministère sont nommés par le gouverneur en conseil et restent en charge durant son bon plaisir.

Renvoi, déclaration des motifs.

2. Chaque fois que ce plaisir est exercé dans le sens de la destitution d'un sous-chef de ministère, un exposé des raisons qui l'ont motivé est soumis aux deux chambres du parlement, dans les quinze premiers jours de la session alors prochaine. S.R., c. 17, art. 11.

53. Le sous-ministre de la Justice peut, si au moment de sa nomination, il est membre du Barreau depuis au moins dix ans, recevoir un traitement commençant, au jour de sa nomination, à quatre mille cinq cents dollars par année, avec augmentation annuelle de cent piastres jusqu'au maximum de cinq mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 2 et 6.

Traitement du sous-ministre de la Justice.

54. Le sous-ministre des Finances peut, si au moment de sa nomination, il a été au moins dix ans au service d'une ou de plusieurs banques à chartes du Canada en qualité de gérant général, ou de gérant d'une succursale de cette banque ou de ces banques, ou dans l'une et dans l'autre de ces capacités, recevoir un traitement dès sa nomination du chiffre de quatre mille cinq cents dollars par année, avec ensuite une augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à un maximum de traitement de cinq mille dollars par année.

Traitement du sous-ministre des Finances.

2. Le traitement du sous-ministre des Finances en exercice le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, reste, tant qu'il continuera en exercice, de cinq mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, arts 2 et 3.

Sous-ministre actuel.

55. Le sous-ministre des Chemins de fer et Canaux peut, si lors de sa nomination, il est ingénieur civil depuis au moins dix ans, recevoir dès sa nomination un traitement de quatre mille cinq cents dollars par an avec ensuite une augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à un maximum de cinq mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 2.

Traitement du sous-ministre des Chemins de fer et Canaux.

56. Dans tous les cas non prévus plus haut en la présente loi, le traitement d'un sous-chef de ministère est dès sa nomination de trois mille cinq cents dollars par année avec ensuite une augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à ce qu'il ait atteint le maximum de traitement de quatre mille dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 2 et 4.

Traitement des autres sous-ministres.

57. Les augmentations de traitement dont l'attribution aux sous-chefs est ci-dessus autorisée, sont accordées par le gouverneur en conseil sur la recommandation du chef de son ministère. 3 E. VII, c. 9, art. 2.

Augmentations de traitement.

58. Aucune disposition de la présente loi n'a l'effet de diminuer les appointements ou les émoluments d'un sous-chef en exercice le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, si à cette date ces appointements étaient plus élevés qu'ils ne le seraient d'après la présente loi. 3 E. VII, c. 9, art. 5.

Appointements non réduits.

59. Le sous-chef de chaque ministère est chargé, sous la direction du chef du ministère, de surveiller et de diriger les officiers, commis et employés du ministère, et il a le contrôle général des affaires du ministère et exerce les autres fonctions qui lui sont attribuées par le gouverneur en conseil.

Fonctions.

Tout son temps.

2. Il doit donner tout son temps au service public et doit s'acquitter des devoirs que lui confie le chef du ministère ou le gouverneur en conseil soit dans le service de son ministère soit autrement.

Nuls appointements supplémentaires.

3. Nul sous-chef ne peut recevoir d'appointements supplémentaires, d'honoraire ni d'allocation sous aucune forme que ce soit, en sus du montant dont le paiement lui est ci-dessus autorisé. 3 E. VII, c. 9, art. 7.

Sous-chef intérimaire.

60. En l'absence du sous-chef, un premier commis désigné par le chef du département remplit les fonctions de sous-chef, à moins qu'un arrêté du conseil ne prescrive qu'elles soient remplies autrement.

Pour l'auditeur général.

2. Il y a dans le bureau de l'auditeur général un premier commis qui agit pour l'auditeur général en tout temps durant son absence. S.R., c. 17, art. 14.

PREMIERS COMMIS, CLASSE A.

Création de l'emploi.

61. L'emploi de premier commis, classe A, n'est créé par un décret du conseil qu'après que—

(a) le sous-chef du ministère fait un rapport énonçant que ce fonctionnaire est nécessaire pour l'accomplissement convenable des affaires publiques du ministère et déclarant les raisons pour lesquelles il en est venu à cette conclusion;

(b) l'approbation du chef du ministère a été donnée à ce rapport; et que,—

(c) le parlement a voté les appointements attribués à l'emploi. 3 E. VII, c. 9, art. 8 et 19.

Appointements.

62. Les appointements d'un premier commis, classe A, sont de deux mille quatre cents dollars par année, chiffre minimum, avec augmentation annuelle de cent dollars jusqu'à un maximum de deux mille huit cents dollars par année.

2. Si toutefois un fonctionnaire, porté au rang de premier commis, classe A, reçoit déjà des appointements supérieurs au chiffre minimum des appointements attribués, ainsi qu'il est dit plus haut, à cette classe de fonctionnaires, il peut entrer dans cette classe aux appointements qu'il reçoit déjà, pourvu qu'ils ne dépassent pas le chiffre maximum des appointements attribués à cette classe de premier commis. 3 E. VII, c. 9, art. 8.

Avancement à la classe A.

63. Un premier commis dans un ministère peut, sans avoir passé d'examen spécial ni d'autre, être promu à la classe A, par un décret du conseil, après que,—

(a) le sous-chef du ministère a fait un rapport énonçant que les fonctions de ce fonctionnaire sont d'une importance particulière et que le fonctionnaire recommandé pour cette promotion est particulièrement propre à les remplir;

(b) l'approbation du chef du ministère a été donnée à ce rapport; et que

(c) le parlement a voté les appointements attribués à l'emploi. 3 E. VII, c. 9, art. 8.

PREMIERS COMMIS.

64. L'emploi de premier commis dans un ministère n'est créé que par arrêté du conseil, après que— **Création de l'emploi.**

(a) le sous-chef du ministère a fait rapport qu'un tel officier est nécessaire pour le bon accomplissement du service dans le ministère, rapport dans lequel il doit donner les raisons qui motivent sa conclusion;

(b) l'approbation du chef du ministère a été donnée à ce rapport; et que,—

(c) le parlement a voté les appointements attribués à l'emploi. S.R., c. 17, art. 15.

65. Le minimum des appointements des premiers commis est de mille neuf cents dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'à ce qu'ils aient atteint le chiffre maximum de deux mille cinq cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 9. **Appointements.**

COMMIS DE PREMIÈRE CLASSE.

66. L'emploi de commis de première classe n'est créé que par arrêté du conseil, passé sur le rapport du sous-chef du ministère approuvé par le chef du ministère, exposant les raisons qui motivent la création de cet emploi, et après que le parlement a voté les appointements qui lui sont attribués. S.R., c. 17, art. 17. **Création de l'emploi.**

67. Le minimum des appointements d'un commis de première classe est de quatorze cents dollars par année, avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de mille huit cents dollars. 3 E. VII, c. 9. art. 10. **Appointements.**

COMMIS DE SECONDE CLASSE.

68. L'emploi de commis de seconde classe n'est créé que par arrêté du conseil, passé sur le rapport du sous-chef du ministère approuvé par le chef du ministère, exposant les raisons qui motivent la création de cet emploi, et après que le parlement a voté les appointements qui lui sont attribués. S.R., c. 17, art. 19. **Création de l'emploi.**

69. Le minimum des appointements d'un commis de seconde classe est de onze cents dollars par année, avec augmentation de cinquante dollars chaque année jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de quinze cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 11. **Appointements.**

COMMIS DE SECONDE CLASSE CADETTE.

Création de l'emploi.

70. L'emploi de commis de seconde classe cadette ne se crée que par arrêté en conseil, adopté sur le rapport du sous-chef approuvé par le chef du ministère, exposant les raisons de cette création et après que le parlement a pourvu aux appointements. 63-64 V., c. 14, art. 2.

Appointements.

71. Le traitement minimum d'un commis de seconde classe cadette est de huit cents dollars par année avec une augmentation de cinquante dollars jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de onze cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 12.

Nominations d'élèves diplômés.

72. Le gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du chef d'un ministère, approuvé par le conseil du Trésor, nommer tout élève diplômé du collège militaire royal ou d'une université canadienne, à un emploi dans la seconde classe cadette. 63-64 V., c. 14, art. 7.

Conditions de ces nominations.

73. Une nomination n'est faite aux termes de l'article qui précède que dans l'un ou dans l'autre des cas suivants:—

(a) Lorsque le commis à nommer doit prendre la place d'un commis de seconde classe ou d'une classe supérieure; ou,

(b) Lorsque le sous-chef du ministère fait rapport que, par suite de la nature spéciale du travail à faire, il est désirable qu'une nomination soit faite en vertu du dit article. 63-64 V., c. 14, art. 7.

COMMIS DE TROISIÈME CLASSE.

Création de l'emploi.

74. Sous la réserve des dispositions contraires portées en la présente loi, l'emploi de commis de troisième classe ne se crée que par arrêté du conseil, adopté sur le rapport du sous-chef, agréé par le chef du ministère, énonçant les raisons qu'il y a de créer l'emploi, et après que le parlement a voté le salaire qui y est attribué. 3 E. VII, c. 9, art. 19.

Appointements.

75. Le traitement minimum du commis de troisième classe est de cinq cents dollars par année, avec une augmentation annuelle de cinquante dollars, jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de sept cents dollars. 3 E. VII, c. 9, art. 16 et 18.

Supplément pour sujets facultatifs.

76. Le gouverneur en conseil peut accorder à tout individu nommé commis de troisième classe, en sus du traitement ci-dessus fixé lors de sa nomination, une somme n'excédant pas cinquante dollars pour chaque sujet facultatif, au nombre de deux ou plus, sur lequel il a passé un examen avant sa nomination, pourvu que les sommes ainsi accordées pour sujets facul-

tatifs ne portent pas son traitement à l'entrée dans le service à plus de sept cents dollars par année.

2. Les sujets facultatifs pour les fins du présent article sont la tenue des livres, la sténographie et la clavigraphie. 63-64 V., c. 14, art. 6; 3 E. VII, c. 9, art. 15.

77. Quiconque est, lors de sa nomination, au poste de commis de troisième classe, au service du gouvernement, et en reçoit ou a droit d'en recevoir un traitement, à titre de copiste, commis, trieur ou messager, à titre provisoire ou autrement, dans le service intérieur de l'un des ministères du gouvernement, à Ottawa, ou au bureau de l'auditeur général, peut être nommé au salaire qu'il recevait ainsi ou avait droit de recevoir à l'époque de sa nomination, dans les limites toutefois d'une somme n'excédant pas le chiffre maximum des appointements attribués à la troisième classe. 3 E. VII, c. 9, art. 20. Nominations de certains employés au poste de commis de troisième classe.

78. Pareil employé, mentionné en l'article qui précède, qui, pendant deux ans, avant le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, a été dans le service intérieur, pendant deux ans, sans interruption, soit en qualité de copiste, commis, trieur, emballeur ou messager, soit en toute autre qualité, peut être nommé commis de troisième classe, sans égard à son âge, et sans avoir à subir l'examen d'aptitudes. Sans examen.

2. L'arrêté en conseil qui le nomme est réputé créer l'emploi de commis de troisième classe auquel cet employé est ainsi nommé. 3 E. VII, c. 9, art. 20. Par arrêté du conseil.

MESSAGERS, EMBALLEURS ET TRIEURS.

79. La présente loi, en tant qu'elle se peut appliquer, continue à s'appliquer comme par le passé, aux messagers, emballeurs et trieurs nommés avant le premier jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-seize. 58-59 V., c. 15, art. 2 et 14. Messagers, emballeurs, et trieurs en permanence.

80. La rémunération des messagers, des emballeurs et des trieurs nommés au service civil antérieurement au premier janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, peut être augmenté annuellement de sommes n'excédant pas cinquante dollars jusqu'au chiffre maximum de sept cents dollars par année. 58-59 V., c. 15, art. 2, 12 et 14; 3 E. VII, c. 9, art. 27. Rémunération.

SECRÉTAIRES PARTICULIERS.

81. Tout membre du service civil peut être nommé secrétaire particulier du chef d'un ministère et recevoir, en sus de ses appointements, une somme n'excédant pas six cents dollars par année, pendant qu'il remplit cette charge. Appointements additionnels.

2. Il ne peut être payé d'appointements à aucun secrétaire particulier, à moins que le montant n'en ait été voté par le parlement. S.R., c. 17, art. 48. S'ils sont votés.

APPOINTEMENTS.

Commençant au chiffre minimum.

82. Sauf les dispositions ci-après, les appointements d'un commis à sa nomination ou lors de sa promotion à une classe quelconque, commencent au minimum des appointemenats de cette classe. 58-59 V., c. 15, art. 3; 63-64 V., c. 14, art. 5; 3 E. VII, c. 9, art. 17.

Annexe B.

83. Les fonctionnaires, commis et employés mentionnés à l'annexe B de la présente loi sont rétribués d'après l'échelle qu'elle établit.

Autres traitements à l'extérieur.

2. Les appointements des fonctionnaires, commis et employés de la seconde division, ou division extérieure des ministères autres que les Douanes, le Revenu de l'intérieur et les Postes sont, sauf les dispositions de toute loi qui s'y rapporte, fixés, dans chaque cas, par le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 25.

Appointements plus élevés que le chiffre minimum.

84. Si un fonctionnaire, commis ou employé qui est promu à une classe supérieure ou qui est transféré d'une classe à une autre, reçoit, lors de cette promotion ou de ce transfert, un traitement ou des émoluments plus élevés que le minimum du traitement de la classe à laquelle il est promu ou transféré, le gouverneur en conseil peut autoriser qu'il lui soit payé le même traitement ou les mêmes émoluments que ceux qu'il recevait lors de cette promotion ou de ce transfert, pourvu qu'il ne dépasse pas le traitement maximum de la classe à laquelle il est promu ou transféré. 63-64 V., c. 14, art. 12.

Condition de l'augmentation.

85. Aucun fonctionnaire, commis ni employé ne peut recevoir d'augmentation de traitement autrement que par arrêté du conseil, adopté d'après le rapport du sous-chef, agréé par le chef du ministère, énonçant que ce fonctionnaire, commis ou employé mérite cette augmentation. S.R., c. 17, art. 26; 63-64 V., c. 14, art. 8; 3 E. VII, c. 9, art. 18, 25 et 27.

Suspension.

86. L'augmentation d'appointements de tout fonctionnaire, commis ou employé, autorisée par la présente loi, pour l'année alors courante, peut être suspendue par le chef du ministère pour cause de négligence de devoirs ou pour inconduite, et elle peut être subséquemment rétablie par le même chef, mais sans rappel. S.R., c. 17, art. 26.

Quand l'augmentation est payable.

87. Sous réserve des dispositions à ce contraires de la présente loi, l'augmentation d'appointements est payable à compter du premier jour du trimestre officiel qui suit immédiatement la date à laquelle, par ses états de service, le commis ou autre employé, en faveur duquel cette augmentation est recommandée, est apte à la recevoir.

En cas d'avancement.

2. Dans les cas d'avancement, l'augmentation d'appointements est payable à dater du jour où l'avancement a lieu. S.R., c. 17, art. 27.

88. Les augmentations d'appointements des inspecteurs des postes, des sous-inspecteurs des postes, doivent néanmoins être payées à l'expiration d'une année à compter de la date de la nomination ou, suivant le cas, à l'expiration d'une année à compter de la date à laquelle l'inspecteur des postes ou le sous-inspecteur des postes a en dernier lieu reçu une augmentation de traitement. 3 E. VII, c. 49, art. 7. Inspecteurs des postes et assistants.

89. Sauf les dispositions à ce contraire de la présente loi, nuls appointements ne sont payés à un employé du service civil dont la nomination ou l'avancement ou dont l'augmentation d'appointements, après le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, n'ont pas eu lieu de la manière prescrite par la loi du service civil en vigueur lors de cette nomination, promotion ou augmentation ni été autrement autorisée ou confirmée par la loi. S.R., c. 17, art. 28. Prohibition de paiement des appointements.

90. Nul traitement supplémentaire et nulle rémunération additionnelle de quelque sorte que ce soit, ne sont payés à un sous-chef, fonctionnaire, commis ou employé du service civil non plus qu'à aucune autre personne employée au service public, à titre permanent. 51 V., c. 12, art. 12. Pas de paiement supplémentaire.

91. La situation des commis du service à la date du vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, est, par la présente loi, sauvegardée; et, si les appointements d'un tel commis sont inférieurs au minimum des appointements attribués à sa classe par la présente loi, ses appointements peuvent être portés à ce chiffre minimum. 3 E. VII, c. 9, art. 13. Maintien de la situation des commis.

92. Lorsque l'absence d'un fonctionnaire ne résulte pas de son emploi à d'autres fonctions par le gouvernement, de vacances ou d'un congé, ou d'une maladie attestée par les médecins légalement autorisés à pratiquer et désignés par le gouverneur en conseil à cet effet, ses appointements pour chaque jour d'absence sont déduits de ses appointements du mois. S.R., c. 17, art. 51. Déduction sur les appointements pour absence non autorisée.

93. Rien dans la présente loi ne préjudicie aux appointements ou émoluments d'aucun sous-chef de ministère, fonctionnaire, commis ou employé dans le service civil du Canada et nommé le ou avant le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, tant qu'il reste en charge, et rien dans la présente loi ne modifie aucun des appointements ou émoluments accordés et fixés par une loi en vigueur, à la date ci-dessus mentionnée dans le présent article. S.R., c. 17, art. 54. Cette loi n'affecte pas certains fonctionnaires.

EMPLOI TEMPORAIRE.

94. Quand, par suite du surcroit temporaire du travail ou pour toute autre cause, il devient nécessaire de se procurer Comment il est autorisé.

l'aide d'employés provisoires dans quelque branche de la première ou de la seconde divisions, le gouverneur en conseil peut, sur rapport du sous-chef agréé du chef du ministère déclarant que cette aide supplémentaire est nécessaire, autoriser l'emploi de tel nombre de commis provisoires, de copistes, messagers, chargeurs, emballeurs ou trieurs provisoires requis pour expédier l'ouvrage du ministère. 58-59 V., c. 15, art. 7.

N'est pas une nomination à titre permanent.

95. L'emploi temporaire ne donne à personne de titre à la nomination à titre permanent ni à la continuation ni au prolongement de son emploi temporaire. 58-59 V., c. 15, art. 9.

Commis surnuméraires, le 1er janvier 1896.

96. Les commis surnuméraires employés le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-seize peuvent être continués en leur emploi temporaire indépendamment du fait qu'ils n'ont pas subi d'examen, à un taux de rémunération que fixe le gouverneur en conseil et qui ne dépasse pas le chiffre de la rémunération qu'ils recevaient alors. 58-59 V., c. 15, art. 8.

Elèves diplômés.

97. Les élèves diplômés du collège militaire royal ou de toute université du Canada peuvent être employés sans qu'ils aient subi l'examen d'aptitudes. 51 V., c. 12, art. 5.

Rémunération des employés à titre provisoire.

98. La rémunération des copistes à titre provisoire, et des messagers, des portefaix, des emballeurs et des trieurs commence à cinq cents dollars, et peut être augmentée annuellement de sommes n'excédant pas cinquante dollars jusqu'au chiffre maximum de sept cents dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 27.

Augmentation.

99. Le gouverneur en conseil peut, lorsqu'il s'agit de pareils commis, copistes, messagers, portefaix, emballeurs et trieurs à titre provisoire, dont les appointements étaient, le vingt-quatre octobre mil neuf cent trois, inférieurs à cinq cents dollars par année porter ces appointements à cinq cents dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 27.

Crédit.

100. Les employés à titre provisoire ne sont payés qu'à même les fonds spécialement affectés à cette fin par le parlement. 58-59 V., c. 15, art. 11.

CONGÉ.

Congé.

101. Le chef d'un ministère peut accorder à chaque fonctionnaire, commis ou autre employé, des vacances n'excédant pas trois semaines chaque année.

A quelle époque.

2. Tout fonctionnaire, commis et employé, soit de la première, soit de la seconde division, prend ces vacances à l'époque de l'année que le chef du ministère désigne. S.R., c. 17, art. 49.

102. En cas de maladie, ou pour toute autre raison qui lui paraît suffisante, le gouverneur en conseil peut accorder à tout fonctionnaire, commis ou autre employé, un congé n'excédant pas douze mois. S.R., c. 17, art. 49. En cas de maladie.

SUSPENSION.

103. Le chef d'un ministère, ou en son absence, le sous-chef de ce ministère, peut,— De quelle manière.

(a) suspendre de l'exercice de ses fonctions ou du paiement de ses appointements tout fonctionnaire ou employé coupable d'inconduite ou de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs, En quel cas.

(b) faire cesser cette suspension; Réintégration.

mais aucun employé ne reçoit d'appointements ni de salaire pour le temps durant lequel il a été suspendu.

2. Chaque fois que le sous-chef d'un ministère suspend un employé de ses fonctions, il en fait rapport au chef du ministère. S.R., c. 17, art. 50. Rapport.

DESTITUTION.

104. Nulle disposition de la présente loi ne peut déroger au pouvoir du gouverneur en conseil de déplacer ou de destituer tout sous-chef, commis ou employé; mais nul sous-chef, fonctionnaire, commis ou employé dont la nomination est à titre permanent ne peut être destitué autrement que sur l'autorisation du gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 55. Le gouverneur en conseil peut déplacer ou destituer.

LIVRE DE PRÉSENCE.

105. Il est tenu dans chaque ministère et dans le bureau de l'auditeur général au siège du gouvernement, et dans chaque bureau de la seconde division, un livre ou des livres appelés livre de présence; ces livres sont tenus dans la forme que détermine le gouverneur en conseil; et chaque fonctionnaire, commis et employé de ce bureau ou ministère s'y inscrit à telles heures qui sont fixées par le gouverneur en conseil. S.R., c. 17, art. 56. Forme et usage.

SERMENTS.

106. Les sous-chefs des ministères et tous les fonctionnaires, commis, messagers, trieurs, et emballeurs du service civil, s'ils ne l'ont déjà fait, et tout sous-chef, commis, messager, trieur ou emballeur nommé à l'avenir, doivent, avant qu'aucun traitement ne leur soit payé, prêter et souscrire le serment d'allégeance et un serment suivant la formule de l'annexe C de la présente loi ou tel autre serment prescrit par quelque autre loi à la même fin. Serment d'allégeance.

2. En ce qui concerne le greffier du Conseil privé et tous les fonctionnaires, commis et employés sous son contrôle, et dans le Secret.

cas de tout fonctionnaire, commis ou employé de qui le gouverneur en conseil exige ce complément, les mots contenus dans l'annexe D de la présente loi sont ajoutés au serment là où se trouvent les astérisques dans la formule du serment de l'annexe C.

Greffier du conseil privé.

3. Le greffier du conseil privé du Roi pour le Canada prête et souscrit ces serments devant le gouverneur général ou devant quelqu'un nommé par lui pour les faire prêter.

A Ottawa.

4. A l'égard des personnes demeurant ou appelées à demeurer en la cité d'Ottawa, elles prêtent et souscrivent les serments devant le greffier du conseil privé.

Ailleurs.

5. Dans les autres cas, les serments peuvent être prêtés et souscrits devant un juge de paix ou devant quelque autre autorité compétente qui doit l'expédier au greffier du conseil privé.

Registre.

6. Le greffier du conseil privé tient un registre de tous ces serments. S.R., c. 17, art. 57.

RAPPORT.

Ce qu'il contient.

107. Le secrétaire d'Etat soumet au parlement, dans les quinze premiers jours de chaque session, un rapport des délibérations du bureau, en vertu de la présente loi, pour l'année précédente, lequel rapport comprend une copie des programmes d'examen, un exposé de tous les examens faits et du nombre des aspirants qui se sont présentés à chaque examen, et les noms des aspirants heureux, ainsi que les règles et règlements établis durant l'année, en vertu des dispositions de la présente loi relatives aux nominations, promotions, examens, et toutes autres matières qui relèvent du service civil. S.R., c. 17, art. 58; 51 V., c. 12, art. 13.

LISTE DU SERVICE CIVIL.

Ce qu'elle contient.

108. Le secrétaire d'Etat est tenu de faire imprimer chaque année une liste appelée la liste du service civil du Canada, de toutes les personnes employées dans les différents ministères du service civil, ainsi que de celles employées dans les deux chambres du parlement, le premier jour de juillet alors dernier, indiquant les dates de leurs nominations et promotions respectivement, leur âge, leur grade dans le service, et leurs appointements; et il soumet cette liste au parlement dans les quinze premiers jours de chaque session. S.R., c. 17, art. 59.

ANNEXE A.

(a) Sous-chefs du ministère.

(b) Fonctionnaires exerçant une profession spéciale ou possédant des connaissances techniques spéciales.

(c) Premiers commis des deux classes.

(d) Commis de première classe.

(e) Commis de seconde classe.

(f) Commis de seconde classe cadette.

(g) Commis de troisième classe. S.R., c. 17, annexe A; 58-59 V., c. 15, art. 12; 63-64 V., c. 14, art. 1; 3 E. VII, c. 9, art. 14 et 19.

ANNEXE B.

DOUANES.

Classes supérieures.

Inspecteurs..	Appointements de	$1,600	à	$2,500
Percepteurs.	"	300	à	4,000
Premiers commis..	"	1,200	à	2,000
Contrôleurs..	"	1,200	à	2,400
Aides-contrôleurs (y compris contrôleurs des arrivages, les préposés au débarquement et les garde-clefs en chef)..		800	à	1,200

Experts.

Estimateurs.	Appointements de	$ 800	à	$2,000
Aides-estimateurs..	"	600	à	1,500
Jaugeurs..	"	600	à	1,200

Autres classes.

Commis.	Appointements de	$ 400	à	1,200
Douaniers (y compris les garde-clefs et les préposés au débarquement)	"	400	à	1,000
Emballeurs, messagers et préposés aux arrivages.	"	300	à	600

3 E. VII, c. 9, art. 23.

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Inspecteurs.	Appointements de	$1,600	à	$2,500
Percepteurs..	"	500	à	2,400
Sous-percepteurs..	"	400	à	1,700
Comptables.	"	600	à	1,500

Agents d'accise de classe spéciale (officiers principaux chargés de la surveillance de la distillerie)..	Appointements de	$1,400	à	$1,800
Agents d'accise de classe spéciale (autres que ceux ci-dessus mentionnés)..	"	1,200	à	1,400
Agents d'accise de première, de seconde et de troisième classes... ...	"	600	à	1,200
Agents d'accise stagiaires.	"	500		
Sténographes et clavigraphistes..	"	400	à	600
Messagers..	"	400	à	750

Et à ces sommes peut être ajouté, pour la surveillance dans les établissements importants, un supplément d'appointements, pour les agents d'accise de classe spéciale et autres agents employés à ce service n'excédant en aucun cas deux cents dollars par année. 3 E. VII, c. 9, art. 24.

POSTES.

Inspecteurs et sous-inspecteurs des postes.

Le traitement d'un inspecteur des postes, est au début de deux mille dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars, six ans durant et de cent dollars par chaque année subséquente jusqu'au chiffre maximum de deux mille six cents dollars.

Tout inspecteur des postes qui, le treizième jour d'août mil neuf cent trois, a parfait six ans de service comme tel, peut recevoir une augmentation de cent dollars annuellement jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de deux mille six cents dollars.

Tout inspecteur des postes qui à la date ci-dessus en dernier lieu mentionnée a moins de six ans de service comme tel peut recevoir une augmentation de cinquante dollars par année jusqu'à ce qu'il ait parfait six ans de service et de cent dollars par année subséquente jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de deux mille six cents dollars.

Le traitement d'un sous-inspecteur des postes est au début de mille deux cents dollars, avec une augmentation annuelle de cinquante dollars les six premières années et de cent dollars les années subséquentes jusqu'au chiffre de mille huit cents dollars.

Tout sous-inspecteur des postes qui, le treizième jour d'août mil neuf cent trois, a six ans de service comme tel, peut recevoir une augmentation de cent dollars par année jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de mille huit cents dollars.

Tout sous-inspecteur des postes qui, à la date ci-dessus en dernier lieu mentionnée, a moins de six ans de service comme tel, peut recevoir une augmentation de cinquante dollars par année

jusqu'à ce qu'il ait parfait six années de service, et de cent dollars par chaque année subséquente jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre maximum de mille huit cents dollars. 3 E. VII, c. 49, art. 7.

Courriers sur chemins de fer.

—	Au début.	Après 2 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	Après 5 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	Après 10 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.
	$	$	$	$
Premiers commis............	1,000	1,200	1,350	1,500
1ère classe.......	720	800	880	960
2me classe.....	600	640	720	800
3me classe.................	480	520	560	640

En sus de leurs appointements réguliers, les courriers sur chemins de fer reçoivent une allocation n'excédant pas un demi-cent par mille parcouru par eux dans l'exercice de leurs fonctions dans les wagons-poste, et une allocation supplémentaire d'un demi-cent par mille ainsi parcouru par eux entre huit heures du soir et huit heures du matin.

52 V., c. 12, art. 3.

Directeurs de poste des cités.

1re classe.—Si les perceptions dépassent $250,000..$4,000
2e " Si elles sont de $200,000 à 250,000.. 3,750
3e " " de 150,000 à 200,000.. 3,500
4e " " de 100,000 à 150,000.. 3,250
5e " " de 80,000 à 100,000.. 2,800
6e " " de 60,000 à 80,000.. 2,400
7e " " de 40,000 à 60,000.. 2,200
8e " " de 20,000 à 40,000.. 2,000
9e " Si elles n'atteignent pas 20,000.. 1,400
à $1,800, suivant que le ministre des Postes le décide. Ces appointements ne doivent jamais être accompagnés d'allocations, commissions ou revenants-bons d'aucune sorte.

Sous-directeurs des postes.

1re classe.—Si les perceptions dépassent $80,000.. $2,000
2e " Si elles sont de $60,000 à 80,000.. 1,800
3e " " de 40,000 à 60,000.. 1,600
4e " " de 20,000 à 40,000.. 1,400
5e " " n'atteignent pas 20,000.. 1,100
à $1,400, suivant que le ministre des Postes le décide. 52 V., c. 12, art. 3.

Commis des bureaux de poste urbains, des bureaux d'inspecteurs des postes et des bureaux des surintendants du service des postes sur chemins de fer.

Quatrième classe, en entrant, quatre cents dollars; avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'à sept cents dollars; tout timbreur, et tout trieur peuvent être promus à la quatrième classe, et lors de cette promotion, leurs appointements comme commis de quatrième classe sont les mêmes, pour commencer, que ceux qu'ils recevaient comme timbreur et trieur lors de cette promotion.

Troisième classe cadette, en entrant, sept cents dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars jusqu'au chiffre de huit cents dollars.

Troisième classe supérieure, en entrant, huit cents dollars, avec augmentation annuelle de cinquante dollars, jusqu'au chiffre de neuf cents dollars.

Deuxième classe cadette, en entrant, neuf cents dollars, avec augmentation de cinquante dollars jusqu'au chiffre de mille dollars.

Deuxième classe supérieure, en entrant, mille dollars avec augmentation annuelle de cinquante dollars, jusqu'au chiffre de douze cents dollars.

Première classe, fonctions spéciales avec appointements fixes qui doivent dans tous les cas être déterminés par le ministre des Postes; aucun traitement ne devant être inférieur à douze cents dollars ni dépasser quinze cents dollars.

Tout commis de tel bureau qui, le treize août mil neuf cent trois, se trouvait dans la troisième classe, est réputé commis de troisième classe cadette, et ses appointements continuent jusqu'à ordre contraire au chiffre qu'il touchait alors, sauf augmentation annuelle de cinquante dollars au plus, jusqu'à ce qu'il ait atteint huit cents dollars par année.

Tout commis de deuxième classe à la date ci-dessus en dernier lieu mentionnée est réputé commis de seconde classe supérieure avec la réserve que, si ses appointements étaient inférieurs à mille dollars, ils doivent, jusqu'à ordre contraire, continuer au chiffre qu'il touchait alors, sauf augmentation annuelle de cinquante dollars au plus, jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre de douze cents dollars par année. 3 E. VII, c. 49, art. 6.

ANNEXE C.

Je *(A.B.)* jure solennellement et sincèrement de remplir fidèlement et honnêtement les devoirs que m'imposent mes fonctions de   et de ne demander ni recevoir de sommes d'argent de services, de récompense ni quoi que ce soit, ni directement ni indirectement, pour ce que j'ai fait ou pourrai faire dans l'accomplissement des devoirs de ma

charge, excepté mes appointements ou ce qui pourra m'être accordé par la loi ou par un arrêté du gouverneur en conseil. * * * * Ainsi, Dieu me soit en aide! S.R., c. 17, annexe C.

ANNEXE D.

(A la suite des astérisques dans l'annexe C.)

Et de ne révéler non plus que de faire connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de mes fonctions en qualité de *(selon le cas).* S.R., c. 17, annexe D.

ANNEXE No. 2.



CHAPITRE 17.

Loi concernant la pension et le fonds de retraite des personnes employées au service civil du Canada.

TITRE ABRÉGÉ.

1. La présente loi peut être citée sous le titre: Loi de la pension et du fonds de retraite du service civil. S.R., c. 18, art. 1. Titre abrégé.

DÉFINITIONS.

2. Sont compris dans le service civil et le constituent pour les fins de la présente loi; Service civil.

(a) tous les fonctionnaires, commis et employés des divers ministères du gouvernement exécutif, qui reçoivent des appointements annuels et auxquels s'applique la loi du service civil; Personnes soumises à la loi du service civil.

(b) tous les fonctionnaires, commis et employés de la seconde division ou division extérieure du service civil, que désigne au besoin le gouverneur en conseil et auxquels la loi du service civil ne s'applique pas, et qui sont rétribués d'appointements annuels et sont employés en une qualité reconnue; Certaines personnes du service extérieur.

(c) les employés et serviteurs permanents du sénat, de la chambre des communes et de la bibliothèque du parlement, lesquels sont, pour les fins de la présente loi, censés faire partie du service civil, sous réserve des privilèges de l'une et de l'autre chambres en tout ce qui concerne la nomination ou la révocation de leurs employés et serviteurs; Employés et serviteurs du sénat et de la chambre des communes.

(d) tous les employés qui contribuent actuellement au fonds de retraite; Ceux qui contribuent actuellement.

(e) toutes les personnes auxquelles la présente loi est par quelque autre loi déclarée s'appliquer. Autres.

Néanmoins, le service civil, pour les fins de la présente loi, ne comprend pas les personnes qui, aux termes des dispositions de la Partie II de la loi de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest sont régies par cette dernière loi au lieu de l'être par la présente. S.R., c. 18, art. 2; 61 V., c. 17, art. 3; 2 E. VII, c. 22, art. 17. Exception.

APPLICATION.

Partie I.

3. La Partie I de la présente loi s'applique seulement à tous les fonctionnaires , commis ou employés du service civil, nommés avant le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et qui ne tombent pas sous l'effet de la Partie II de la présente loi; nonobstant que la première partie de la présente loi ne s'applique qu'à une personne nommée à un emploi après le premier jour d'avril mil neuf cent trois, dont l'âge, lors de cette nomination, dépassait quarante-cinq ans. S.R., c. 18, art. 2; 56 V., c. 12, art. 2; 61 V., c. 17, art. 2 et 10.

Partie II.

4. La Partie II de la présente loi s'applique seulement aux fonctionnaires, commis et employés du service civil nommés à un emploi le ou après le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et aux personnes du service civil à la date ci-dessus mentionnée qui, avant le premier jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, optent avec l'assentiment du gouverneur en conseil, pour les dispositions de la loi de la retraite du service civil, au lieu de celles de la loi des pensions du service civil. 61 V., c. 17, art. 2 et 10.

Règlements.

5. En cas de doute, le gouverneur en conseil peut, par règlements généraux ou spéciaux, déterminer à quelles personnes les dispositions de la présente loi s'appliquent ou ne s'appliquent pas, et les conditions auxquelles et la manière dont elles s'appliquent en quelque cas ou dans une catégorie quelconque de cas. S.R., c. 18, art. 14.

PARTIE I.

ÉLIGIBILITÉ.

Qui est éligible.

6. Le gouverneur en conseil peut accorder à toute personne qui a été employée en une qualité reconnue dans le service civil pendant dix ans ou plus, et qui a atteint l'âge de soixante ans, ou qu'une infirmité corporelle rend incapable de continuer convenablement l'exercice de ses fonctions, une pension de retraite n'excédant pas les taux qui suivent. S.R., c. 18, art. 3.

Le service antérieur à la Confédération est compté.

7. Les services rendus, en une qualité reconnue, dans les départements exécutifs ou dans les bureaux de la législature d'une des provinces actuellement comprises dans la Confédération du Canada, avant que cette province en soit venue partie intégrante, par toute personne qui, subséquemment, est entrée dans le service civil, sont comptés dans le calcul de son temps d'activité pour l'application de la présente loi. S.R., c. 18, art. 13.

8. Si le service n'a pas été continu, la période ou les périodes d'interruption ne sont pas comptées. S.R., c. 18, art. 3.

Les interruptions de service ne comptent pas.

9. La mise à la retraite d'un employé du service civil est précédée d'une enquête que fait le conseil du Trésor pour s'assurer,—

Enquête préliminaire par le conseil du Trésor.

(a) si la personne dont on propose la retraite y est admissible aux termes de la présente loi; et,

(b) si sa mise à la retraite doit être avantageuse au service et conséquemment est de l'intérêt public; ou,

(c) si elle est devenue nécessaire par suite de l'infirmité mentale ou physique de l'employé. S.R., c. 18, art. 5.

10. Aucun membre du service civil n'est mis à la retraite à moins que le conseil du Trésor n'ait fait rapport qu'il peut y être admis aux termes de la présente loi, et que sa mise à la retraite est de l'intérêt public. S.R., c. 18, art. 5.

Rapport du conseil.

ALLOCATIONS ET GRATIFICATIONS.

11. La pension de retraite ci-dessus mentionnée est basée sur le traitement annuel moyen que la personne a reçu pendant les trois dernières années, et ne doit pas excéder, si cette personne a dix et moins de onze ans de service, une pension annuelle de dix cinquantièmes du dit traitement moyen, et si elle a servi onze ans et moins de douze, une pension annuelle de onze cinquantièmes de ce traitement, et ainsi de suite, en y ajoutant toujours un cinquantième du traitement moyen pour chaque année de service de plus, jusqu'au terme de trente-cinq ans, alors qu'une pension annuelle de trente-cinq cinquantièmes peut lui être accordée; mais il n'y est rien ajouté pour des services de plus de trente-cinq ans de durée.

Taux des allocations.

2. Dans le calcul du nombre des années de service, pour les fins du présent article, si la période effective du service comprend une fraction d'année égale ou supérieure à la moitié d'une année, cette fraction compte comme année complète, et le service est compté comme s'il s'étendait à l'année entière. S.R., c. 18, art. 3; 3 E. VII, c. 10, art. 1.

Fraction d'une demi-année ou plus égalent une année.

12. Dans le cas d'une personne entrée dans le service civil après l'âge de trente ans, à raison de certaines capacités ou connaissances spéciales, professionnelles ou autres, requises pour l'emploi qu'elle a reçu et qui ne s'acquièrent pas ordinairement dans le service public, le gouverneur en conseil peut ajouter au nombre effectif d'années de service de cette personne tel autre nombre d'années, n'excédant pas dix, qui paraît juste de lui accorder pour les raisons énoncées dans l'arrêté en conseil rendu à son égard; et ce nombre d'années additionnel est réputé faire partie de la durée de service sur laquelle se calcule la pension de retraite de cette personne; et en pareil cas, l'arrêté en conseil est déposé sur le bureau des chambres du parlement

On peut ajouter dix années.

ment pendant la session en cours ou à la session alors prochaine. S.R., c. 18, art. 4.

Diminution de l'allocation si le service n'a pas été satisfaisant.

13. Si le chef d'un ministère fait rapport, à l'égard d'un employé dans son ministère, lequel employé est sur le point d'être mis à la retraite pour toute autre cause que celle de mauvaise santé ou d'âge, que ses services n'ont pas été satisfaisants, le gouverneur en conseil peut accorder à cet employé, suivant qu'il le juge à propos, une allocation de retraite moindre que celle à laquelle, sans cela, il aurait eu droit. S.R., c. 18, art. 9.

Gratification quand l'allocation annuelle n'a pas été gagnée.

14. Si un employé auquel s'applique la présente loi est contraint par quelque infirmité mentale ou physique, de quitter le service civil avant d'avoir complété le temps exigé pour qu'il soit admis à la pension, le gouverneur en conseil peut lui allouer une gratification n'excédant pas un mois de traitement pour chaque année de services rendus; et si cet employé est ainsi contraint de se retirer avant ce temps-là, par suite d'une blessure grave reçue par lui, sans qu'il y ait eu de sa faute, dans l'exercice de ses fonctions publiques, le gouverneur en conseil peut lui allouer soit une gratification n'excédant pas trois mois de traitement pour chaque deux années de service, soit une pension n'excédant pas le cinquième de son traitement moyen des trois années alors dernières. S.R., c. 18, art. 10.

Indemnité si la retraite est forcée.

15. Si un employé auquel s'applique la présente loi est révoqué, par suite de la suppression de son emploi opérée en vue d'améliorer l'organisation du ministère auquel il appartient, ou si on le révoque ou le retire d'emploi en vue d'obtenir plus d'efficacité ou d'effectuer une économie dans le service civil, le gouverneur en conseil peut lui accorder telle gratification ou telle pension de retraite qui le dédommage équitablement de la perte de son emploi, sans excéder celle à laquelle il aurait eu droit s'il se fût retiré pour cause d'infirmité mentale, ou physique d'une nature permanente, en ajoutant dix ans à la durée effective de ses services. S.R., c. 18, art. 11.

Limite.

Paiement des allocations.

16. Les allocations et les gratifications accordées, sous l'empire de la présente loi, à toutes les personnes qui ont obtenu un emploi dans le service civil avant le premier jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-treize, sont payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, et, quant aux autres personnes qui ont obtenu un emploi dans le service civil à ou après la date ci-dessus mentionnée, la pension de retraite à laquelle ont droit toutes ces personnes à qui la présente loi devient applicable est imputable et payable sur le fonds des pensions de retraite du service civil, numéro deux, tel que ci-après défini. S.R., c. 18, art. 15; 56 V., c. 12, art. 4.

DÉDUCTIONS.

17. Il est fait sur le traitement de chaque employé du service civil à qui la présente loi est applicable, à titre de contribution aux allocations de retraite ci-dessus mentionnées, une retenue de deux pour cent par an, si ce traitement est de six cents dollars ou au-dessus, et de un et un quart pour cent par an, s'il est au-dessous de six cents dollars; et la somme ainsi déduite forme partie du fonds du revenu consolidé du Canada. S.R., c. 18, art. 6.

Des appointements. **2 p. c.** **1¼ p. c.**

18. Il est fait une retenue sur les appointements ou le salaire de toute personne nommée à un emploi public le ou après le premier jour d'avril, mil huit cent quatre-vingt-treize, au taux de trois et demi pour cent par année sur ses appointements, si le chiffre en est de six cents dollars ou plus, et de trois pour cent par année si le chiffre en est inférieur à six cents dollars, cette retenue doit être versée au crédit d'un fonds appelé le fonds numéro deux des pensions du service civil, auquel il est ajouté par le gouvernement chaque année une somme suffisante pour porter le montant à un chiffre égal à celui des annuités probablement payables sur ce fonds, ainsi que ci-après mentionné, à ceux qui y contribuent, d'après une estimation ou évaluation basée sur la table de mortalité H. M. de l'Institut des Actuaires de la Grande-Bretagne et un taux d'intérêt de six pour cent par année. 56 V., c. 12, art. 3.

3½ p. c. **3 p. c.**

19. Les déductions mentionnées dans les deux articles qui précèdent, ne sont opérées que durant les trente-cinq premières années de service. S.R., c. 18, art. 6.

Déductions pendant 35 ans de service seulement.

RETRAITE OBLIGATOIRE.

20. La retraite est obligatoire pour tout employé à qui est offerte l'allocation de retraite sus-mentionnée, et l'offre de cette allocation n'est pas considérée comme impliquant du blâme contre la personne à qui elle est faite; nul n'est non plus considéré comme ayant un droit absolu à une pareille allocation, mais elle est seulement accordée en considération des fidèles et bons services rendus pendant l'espace de temps sur lequel elle est calculée. S.R., c. 18, art. 8.

Quand. **Aucun droit absolu à l'allocation.**

21. Rien de contenu en la présente loi n'est censée amoindrir ni diminuer le droit du gouverneur en conseil de révoquer ou de destituer d'un emploi dans le service civil. S.R., c. 18, art. 8.

Droit de renvoi maintenu.

RENVOI.

22. Le gouverneur en conseil peut, sur la recommendation du conseil du Trésor, rembourser à toute personne renvoyée ou pouvant être renvoyée du service public du Canada qui, à l'épo-

Les déductions faites peuvent être remises.

que de cette destitution, contribuait au fonds des pensions du service civil en vertu de la présente loi ou qui a contribué à ce fonds ou à ces fonds durant trente-cinq années de service, la totalité, ou telle partie que le gouverneur en conseil juge à propos du montant ainsi contribué à ce fonds par cette personne.

Avec intérêt. 2. Le gouverneur en conseil peut aussi, sur la recommandation du conseil du Trésor, payer à cette personne, en sus, un intérêt, jusqu'à la date de sa destitution, sur les contributions ou toute partie des contributions ainsi remboursées au taux, n'excédant pas cinq pour cent par année et calculé de la manière que le gouverneur en conseil juge à propos. 60-61 V., c. 15, art. 1 et 2.

A la discrétion du gouverneur en conseil. **23.** Rien de contenu en l'article qui précède ne peut s'interpréter de façon à conférer à qui que ce soit le droit de réclamer ou d'exiger le remboursement d'aucune somme versée par lui au dit fonds ni aucun intérêt sur cette somme; et tous les paiements faits sous l'empire de l'article qui précède sont entièrement à la discrétion du gouverneur en conseil 60-61 V., c. 15, art. 3.

CONFISCATION D'ALLOCATION.

En quels cas. **24.** Toute personne, en jouissance d'une pension de retraite âgée de moins de soixante ans, et qu'aucune infirmité ni physique ni mentale ne rend incapable, peut être appelée à remplir, dans toute partie du Canada, tout office ou emploi public que ses services antérieurs l'ont rendue apte à exercer, et qui n'est pas inférieur, sous le rapport du grade ou des émoluments, à celui qu'elle a quitté; et, si elle refuse ou néglige de le faire, elle perd ses droits à la pension. S.R., c. 18, art. 12.

RAPPORTS.

Rapport annuel au parlement. **25.** Le ministre des Finances présente au parlement, dans les quinze jours à compter du commencement de chacune de ses sessions,—

(a) un état complet des retraites et des allocations de retraite dans le service civil pendant l'année, relatant le nom et le grade de chaque employé mis à la retraite ou retiré, son traitement, son âge, la durée de ses services, l'allocation qui lui a été accordée en se retirant d'emploi, la cause de sa mise à la retraite, et si la vacance a été ainsi remplie, et, dans le cas affirmatif, si elle l'a été par promotion ou par une nomination nouvelle, et les appointements du nouvel employé;

(b) un état qui démontre l'état de situation du fonds de pension du service civil, numéro deux, à la fin de l'exercice précédent. S.R., c. 18, art. 16; 56 V., c. 12, art. 5.

L'ordre en conseil peut être déposé devant le parlement. **26.** L'ordre en conseil, fait chaque fois qu'il s'agit d'un cas de pension de retraite est déposé devant la chambre à la session courante ou à une session subséquente. S.R., c. 18, art. 3.

27.

PARTIE II.

FONDS DE RETRAITE.

27. Est établi un fonds, appelé fonds de retraite, sous réserve des conditions et restrictions ci-dessous énoncées pour la retraite des personnes auxquelles s'applique la présente Partie, lequel fonds est constitué et créé ainsi qu'il suit:— Sa formation.

(a) Par une retenue de cinq pour cent exercée sur les appointements de chaque personne; 5 p. c.

(b) Quant à toute personne qui était dans le service civil avant le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à laquelle s'applique la présente Partie et qui a eu à subir cette retenue, par la retenue et la mise à son crédit d'une somme égale au montant de toutes ces déductions sur ses appointements, avec intérêt, capitalisé tous les six mois au taux de quatre pour cent par année, sous le régime de la loi des pensions du service civil. Addition.

2. Le montant retenu à chaque personne avec toute somme portée à son crédit ainsi que prévu au paragraphe qui précède, est inscrit dans un compte distinct; et l'intérêt au taux de quatre pour cent par année est calculé le premier jour de janvier et de juillet de chaque année sur toutes les sommes, que ce soit de principal ou que ce soit d'intérêt, à l'avoir du fonds de retraite, et le dit compte est crédité de cet intérêt, qui en fait partie. 61 V., c. 17, art. 4 et 6. Compte distinct pour chacun. Intérêt.

28. Tant qu'une personne fait partie du service elle n'a aucun droit ni titre à quelque partie que ce soit du fonds de retraite. 61 V., c. 17, art. 7. Durant le service, il n'y a pas droit de réclamation.

29. Lors de la retraite ou du renvoi d'une personne, le montant à son crédit dans le fonds de retraite est payable à cette personne; mais si, de l'avis du gouverneur en conseil, la dite personne est incapable de gérer ses propres affaires, il peut être disposé de ce montant au profit de cette personne ou de son épouse, ou de ses enfants ou autres proches parents, selon qu'en décide le gouverneur en conseil. 61 V., c. 17, art. 8. Lors du renvoi ou de la démission paiement est fait.

30. Si une personne meurt pendant qu'elle est dans le service civil, le montant qu'il y a à son crédit dans le fonds de retraite est payé à ses représentants légaux, ou à la personne ou aux personnes que désigne le conseil du Trésor. 2 E. VII, c. 6, art. 1. Paiement en cas de mort.

ANNEXE No. 3.



CHAPITRE 18.

Loi concernant l'assurance du service civil par l'Etat.

TITRE ABRÉGÉ.

1. La présente loi peut être citée sous le titre: Loi de l'assurance du service civil. 56 V. c. 13, art. 1. Titre abrégé.

INTERPRÉTATION.

2. En la présente loi, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente,— Définitions.

(a) "Ministre" signifie le ministre des Finances;

(b) "contrat d'assurance" signifie tout contrat par lequel, sous l'autorité de la présente loi, le ministre s'engage avec autrui au paiement d'une certaine somme d'argent à être fait à la mort de cette personne;

(c) "assuré" signifie la personne qui passe ce contrat avec le Ministre;

(d) "somme assurée" signifie le montant dont le paiement est ainsi convenu par le Ministre. 56 V., c. 13, art. 2 et 3.

3. Lorsqu'il est dit dans un contrat d'assurance, ou dans une déclaration y inscrite ou annexée, que le contrat d'assurance est fait au bénéfice de l'épouse et des enfants en général, ou des enfants en général, de l'assuré, sans indiquer leurs noms, le mot "enfants" signifie alors tous les enfants de l'assuré, indistinctement, vivants à l'époque de sa mort, qu'ils soient d'une même femme ou de différentes femmes. 56 V., c. 13, ar. 7. Contrat d'assurance. "Enfants."

ADMINISTRATION.

4. Les dispositions de la présente loi sont mises à exécution par le personnel du ministère des Finances, sous la direction et la surveillance du surintendant des assurances. 56 V., c. 13, art. 16. Surintendant des assurances.

CONTRATS D'ASSURANCE.

5. Le Ministre peut passer contrat avec toute personne à qui s'appliquait la loi des pensions du service civil, le premier Autorisation

avril mil huit cent quatre-vingt-treize, ou qui a été plus tard nommé à un emploi permanent dans l'une ou dans l'autre division du service public du Canada pour le paiement d'une somme fixe de deniers à être fait à la mort de cette personne. 56 V., c. 13, art. 3.

Répartition de l'assurance si l'assuré est marié.

6. Si l'assuré est un homme marié ou veuf avec enfants, le contrat d'assurance est fait au nom de son épouse ou de son épouse et de ses enfants, ou de son épouse et de quelqu'un ou de plusieurs de ses enfants, ou de ses enfants seulement ou de quelqu'un ou de plusieurs d'entre eux; et, si le contrat d'assurance est fait au bénéfice de plus d'un, l'assuré peut partager entre eux la somme assurée, selon qu'il le juge à propos. 56 V., c. 13, art. 4.

Si l'assuré n'est pas marié.

7. Si l'assuré n'est pas marié, le contrat d'assurance est fait au bénéfice de sa future épouse, ou de sa future épouse et de ses futurs enfants, et l'assuré peut partager la somme assurée entre eux, selon qu'il le juge à propos; mais si, à l'expiration du contrat, il n'est pas encore marié, ou s'il est devenu veuf et n'a pas d'enfants, la somme assurée forme partie de sa succession. 56 V., c. 13, art. 5.

Forme du partage.

8. Tout partage fait en vertu des deux articles qui précèdent peut se faire dans le contrat d'assurance même, ou au moyen d'une déclaration qui y est inscrite au verso ou annexée et signée par l'assuré. 56 V., c. 13, art. 6.

Part d'une personne décédée avant l'assuré.

9. Lorsqu'un partage est fait ainsi qu'il est dit ci-dessus, et que l'une ou plusieurs des personnes en faveur desquelles le partage est fait décède durant la vie de l'assuré, celui-ci peut par une pièce écrite au verso du contrat d'assurance ou y annexée, déclarer que les parts précédemment afférentes aux personnes ainsi décédées reviennent à l'épouse et aux enfants de l'assuré, ou à l'un ou à plusieurs d'entre eux, selon qu'il le juge à propos.

Déclaration.

S'il n'y a pas de déclaration.

2. A défaut de cette déclaration, les parts afférentes aux personnes ainsi décédées reviennent au survivant ou aux survivants de ces personnes par parts égales, s'il y en a plus d'une.

Si tous les bénéficiaires décèdent.

3. Si toutes les personnes qui ont ainsi droit décèdent durant la vie de l'assuré, la somme assurée tombe dans la succession de l'assuré et en fait partie. 56 V., c. 13, art. 8.

S'il n'est pas fait de partage.

10. S'il n'est pas fait de partage de la somme assurée ainsi que ci-dessus prévu, toutes les personnes intéressées sont censées y avoir droit par parts égales. 56 V., c. 13, art. 9.

Le ministre peut refuser d'assurer.

11. Le Ministre peut refuser de passer un contrat d'assurance dans tous les cas où, à son avis, il y a des raisons suffisantes pour justifier son refus. 56 V., c. 13, art. 10.

12. Le Ministre fait dresser des tables fixant les primes à payer par les assurés au Ministre comme considération de ces contrats d'assurance, et aussi toutes autres tables nécessaires pour la mise à exécution des dispositions de la présente loi. Tables à préparer.

2. Ces tables sont basées sur la table de mortalité H. M. de l'Institut des Actuaires de la Grande-Bretagne, et sur un taux d'intérêt de six pour cent par année, sans rien allouer pour les dépenses. Base des tables.

3. Ces tables sont dressées de manière à ce que la prime pour l'obtention d'un contrat d'assurance puisse se payer en une seule somme, ou en versements annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels, et soit durant la vie de l'assuré soit durant une période déterminée. 56 V., c. 13, art. 11. Comment les primes sont payées.

13. Le minimum et le maximum des sommes payables au décès de l'assuré pour lesquels il peut être passé un contrat d'assurance aux termes de la présente loi, sont de mille dollars et de deux mille dollars respectivement. 56 V., c. 13, art. 12. Montant de l'assurance limité.

14. Tout employé qui demande une assurance doit fournir, avec sa demande, un certificat de médecin, dressé d'après une formule prescrite par le Ministre. 56 V., c. 13, art. 13. Certificat du médecin.

15. Le gouverneur en conseil peut, en tout temps, établir des règlements, en vertu de la présente loi: Règlements par le gouverneur en conseil.

(a) pour régler le mode et la forme des contrats;
(b) pour prescrire la manière de prouver l'âge et l'identité, et l'existence ou le décès des personnes;
(c) pour prescrire le mode de paiement des sommes de deniers au sujet des contrats d'assurance;
(d) pour dispenser de l'obligation de produire la vérification d'un testament ou des lettres d'administration, soit en général, soit dans toute classe particulière de cas;
(e) pour prescrire les comptes à tenir et le mode de leur tenue;
(f) pour déterminer d'avance les cas ou les classes de cas où des contrats d'assurance peuvent être abandonnés et où il peut être payé une somme déterminée pour cet abandon, ou un contrat d'assurance libéré ou acquitté émis en remplacement, et pour prescrire la manière dont ces sommes ou le montant de l'assurance acquittée sont déterminés; et
(g) pour tout autre objet pour lequel il est jugé à propos de faire des règlements pour la mise à exécution de la présente loi. 56 V., c. 13, art. 14.

RETENUE POUR LE FONDS DE RETRAITE.

16. Dans le cas où quelque personne à qui s'appliquait la loi des pensions du service civil, le premier jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-treize, profiterait de l'avantage offert par 3 D. c. si l'assuré est assujéti à la loi des pensions.

la présente loi, une retenue au taux de trois pour cent par année est faite sur le traitement de cette personne, à titre de contribution aux allocations de retraite prescrites par la dite loi, cette retenue devant remplacer celle de deux pour cent par année et de un et un quart pour cent par année, respectivement payables, aux termes de la présente loi, à la date en dernier lieu mentionnée. 56 V., c. 13, art. 15.

RAPPORT.

Rapport annuel.

17. Le surintendant des assurances doit, dans les trois mois qui suivent la clôture de chaque exercice financier, dresser pour le Ministre un état indiquant le montant reçu à titre de primes, durant le dernier exercice, pour tous les contrats d'assurance passés avant la dite période, et le montant de toutes les sommes payées à leur égard, durant la même période de temps, le nombre des nouveaux contrats faits depuis l'état précédent et le chiffre total de ces contrats, ainsi que tous autres détails et particularités qui sont jugés à propos.

Il est soumis au parlement.

2. Le Ministre doit soumettre cet état au parlement dans les trente premiers jours de la session qui suit immédiatement la date de l'état. 56 V., c. 13, art. 17.

INDEX

SERVICE CIVIL
Absence
déduction de salaire pour absence sans permission, c. 16, a. 92
congé d', c. 16, aa. 101, 102
Assurance. *Voir* ASSURANCE DU SERVICE CIVIL
Bureau des examinateurs
nomination du, c. 16, a. 7
assistants du, c. 16, a. 8
appointements des, c. 16, a. 7 (5)
greffier du, c. 16, a. 7 (2)
devoirs du, c. 16, a. 7
assemblées du, c. 16, a. 7 (6)
rapport annuel du, c. 16, a. 107
appointements du, c. 16, a. 7 (3)
sous la direction du, c. 16, a. 7 (7)
frais de voyage, c. 16, a. 7 (4)
Chef du ministère, définition, c. 16, a. 2 (*a*)
Commis de première classe, c. 16, a. 66
salaire, c. 16, a. 67
Commis de seconde classe, c. 16, a. 68
cadette, c. 16, a. 70
diplomés de collège, c. 16, aa. 72-73
salaire, c. 16, a. 71
salaire, c. 16, a. 69
Commis de troisième classe, c. 16, a. 74
nomination de certains employés, c. 16, aa. 77-78
salaire, c. 16, a. 75
augmentation, pour sujets facultatifs, c. 16, a. 76
Commis surnuméraires, c. 16, a. 6 (2)
Composition du service civil, c. 16, a. 3
Congé, c. 16, a. 101
Congés d'absence
trois semaines, c. 16 a. 104
pour maladie ou autre cause suffisante, c. 16, a. 102
Démissions, c. 16, a. 104
Division intérieure du service, c. 16, a 4 (*a*)
Division extérieure du service, c. 16, a 4 (*b*)
Echanges et transferts, c. 16, a. 50
Examens
annuel, c. 16, a 21
nominations seulement après, c. 16, a. 16
bureau des examinateurs. *Voir* Bureau des examinateurs
canditats
passant les deux examens, c. 16, a. 19
publication de liste des candidats heureux, c. 16, a. 29
qualifications, c. 16. aa. 20, 26
dispense. *Voir* Nominations, promotion, employés temporaires
honoraires, c. 16, a. 26
irrégularités
déqualification du délinquant, c. 16, a 13
enquête par le bureau, c. 16, a 13
serment du témoin, c. 16. a. 9

SERVICE CIVIL—*Suite.*

Examens—*Fin.*
refus de rendre témoignage, c. 16, a. 11
refus de comparaître, c. 16, a. 10
rapport au sécretaire d'Etat, c. 16, a. 13
supposition de personne, c. 16, a. 14
se procurer des bulletins d'examens, c. 16, a. 15
langue, anglaise ou française, c. 16, a. 27
avis de, c. 16, a. 28
endroit de, c. 16, a. 8 (1)
examens préliminaires, c. 16, a. 17
examens de promotion, c. 16, a. 22
âge des candidats, c. 16, a. 24
matières des, c. 16, a. 23
époque des, c. 16, a. 23
vacances au sujet des, c. 16, a. 25
examens d'aptitudes, c. 16, a. 18
rapport annuel, c. 16, a. 107
examens spéciaux pour douanes, c. 16, a. 39
Examinateurs. *Voir* Bureau des examinateurs
Emballeurs, c. 16, aa. 79, 80
Employés temporaires
autorisation, c. 16, a. 94
examen, dispense
diplomés de collège, c. 16, a. 97
employés temporaires le 1er janvier 1896, c. 16, a. 96
emploi permanent, aucun titre à, c. 16, a. 95
salaire, c. 16, a. 98
augmentation, c. 16, a. 99
fonds affecté par le parlement à cette fin, c. 16, a. 100
Livre de présence, c. 16, a. 105
Liste du service civil, publication, c. 16, a. 108
Maladie, congé d'absence en cas de, c. 16, a. 102
Messagers, c. 16, aa. 79, 80
Nominations
limites d'âge, c. 16, a. 31
sous bon plaisir, c. 16, a. 30
sans examen
diplomés de collège, c. 16, a. 40
maîtres de poste des cités, c. 16, a. 38
service préventif, etc., c. 16, a. 38
premières, c. 16, a. 32
service stagiaire, c. 16, a. 30
intérêt public, c. 16, a. 37 (*b*)
retour au service, c. 16, a. 42
connaissances techniques, c. 16, a. 37 (*a*)
transferts, c. 16, a. 50
Nombre d'employés fixé, c. 16, a. 6
Pensions. *Voir* PENSIONS ET RETRAITE DU SERVICE CIVIL
Premier commis, c. 16, a. 64
classe A, c. 16, a. 61
promotion, c. 16, a. 63
salaire, c. 16, a. 62
salaire, c. 16, a. 65
Promotion
dispense d'examen
premiers commis, classe A, c. 16, a. 63
employés d'accise, en certains cas, c. 16, aa. 43 (2) 45
bureaux de poste, commis, c. 16, a. 44
hommes de profession, employés comme tels, c. 16, a. 43 (1)

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

SERVICE CIVIL—*Suite.*

Promotion—*Fin.*
intérêt public, c. 16, a. 37 (*b*)
commis de poste sur chemins de fer, c. 16, a. 44
connaissances techniques, c. 16, a. 37 (*a*)
stage, c. 16, a. 47
Règlements, c. 16, a. 5
Retraite. *Voir* PENSIONS ET RETRAITES DU SERVICE CIVIL
Salaires
total ne doit pas excéder crédit voté, c. 16, a. 6 (1)
conditions que nomination soit légale, c. 16, a. 89
déductions
pour absence non autorisée, c. 16, a. 92
pour suspension, c. 16, a. 103 (1)
traitement supplémentaire prohibé, c. 16, a. 90
augmentation
conditions de, c. 16, a. 85
date de, c. 16, a. 87
inspecteurs des postes, c. 16, a. 88
commençant au chiffre minimum de la classe, c. 16, a. 82
exception, c. 16, a. 84
service extérieur, certains employés, c. 16, a. 83
exceptions au sujet de certains fonctionnaires, c. 16, aa. 91, 93.
Secrétaires particuliers, salaires de, c. 16, a. 81
Serment
prestation de, c. 16, a. 106 (3, 4, 5)
d'allégeance, c. 16, a. 106
d'office, c. 16, a. 106 (1)
registre, c. 16, a. 106 (6)
secret du, c. 16, a. 106 (2)
Sous-ministres
intérimaire, c. 16, a. 60
nomination, c. 16, aa. 51, 52
définition, c. 16, a. 2 (*b*)
devoirs, c. 16, a. 59
nuls appointements supplémentaires, c. 16, a. 59 (3)
salaire, c. 16, aa. 56, 58
Stage
avant nomination
durée du, c. 16, aa. 30, 33
renvoi durant le, c. 16, aa. 34, 36
deuxième essai après le, c. 16, a. 36 (2)
rapport sur capacités, c. 16, a. 35
avant la promotion
durée du, c. 16, a. 47 (1)
devoirs du fonctionnaire antérieur durant le, c. 16, a. 49
renvoi durant le, c. 16, aa. 47 (2, 3) 48
Sujets facultatifs
tenue des livres, sténographie et clavigraphie, c. 16, a. 76 (2)
augmentation de salaire pour, c. 16, a. 76 (1)
Suspension par ministre ou sous-ministre, c. 16, a. 103
déduction de salaire durant, c. 16. a. 103 (1)
Transferts, c. 16, a. 60
Trieurs, c. 16, aa. 79, 80
Vacances
bureau de l'auditeur général, c. 16, a. 41
estimation annuelle de, c. 16, a. 25
division de l'intérieur, c. 16, a. 24
choix parmi les candidats heureux, c. 16, a. 46

SERVICE CIVIL—*Suite.*

ASSURANCE DU SERVICE CIVIL

Montant limité, c. 18, a. 13
Contrats
autorisés, c. 18, a. 5
formules de, c. 18, a. 15 (*a*)
refus du ministre de passer, c. 18, a. 11
Enfants, définition, c. 18, a. 3
Mortalité, tables de, c. 18, a. 12
Médecin, certificat du, c. 18, a. 14
Partage, division à défaut de, c. 18, a. 10
preuve du, c. 18, a. 8
part de la personne décédant avant l'assuré, c. 18, a. 9
Pensions, loi des, si l'assuré y est assujéti, c. 18, a. 16
Primes, paiement des primes, c. 18, a. 12 (3)
Règlements, c. 18, a. 15
Rapport, annuel, c. 18, a. 17
Surintendance, c. 18, a. 4

PENSIONS ET FONDS DE RETRAITE DU SERVICE CIVIL

Pensions
suppression de l'emploi, c. 17, a. 15
allocation
diminution si le service n'est pas suffisant, c. 17, a. 13
paiement de, c. 17, a. 16
taux de, c. 17, a. 11
application des dispositions, c. 17, aa. 2, 3
retraite obligatoire, quand pension est offerte, c. 17, a. 20
déductions du salaire, c. 17, aa. 17, 18
pas de déductions après 35 ans de service, c. 17 a. 19
remises des, en cas de renvoi, c. 17, aa. 22, 23
infirmité par suite de blessure dans l'exercice de ses fonctions, c. 17, a. 14
renvoi
remises de déductions en cas de, c. 17, aa. 22, 23
droit du gouverneur quant au, c. 17, a. 21
efficacité ou économie dans le service, c. 17, a. 15
éligibilité, c. 17, a. 6
fonds n° 2, c. 17, a. 18
état annuel, c. 17, a. 25 (*b*)
gratification quand la pension n'a pas été gagnée, c. 17, aa. 14, 16
enquête par le conseil du Trésor, c. 17, a. 9
ordres en conseil doivent être déposés devant le Parlement, c. 17, a. 26
paiement d'allocations et gratifications, c. 17, a. 16
personne jouissant d'une pension peut être appelée à servir de nouveau, c. 17, a. 24
connaissances professionnelles, on peut ajouter un certain nombre d'années pour, c. 17, a. 12
taux des allocations, c. 17, a. 11
rapport
annuel au Parlement, c. 17, a. 25
rapport du conseil du Trésor, avant pension, c. 17, a. 10
aucun droit absolu à la pension, c. 17, a 20
service
ajouter certain nombre d'années, en certains cas, c. 17, aa. 12, 15
antérieur à la Confédération, c. 17, a. 7
interruptions, c. 17, a. 8
durée nécessaire, c. 17, a. 6
exception, infirmité causée par blessure dans l'exercice de fonctions, c. 17, a. 14
non satisfaisant, réduction de l'allocation, c. 17, a. 13

SERVICE CIVIL—*Fin.*

Retraite
application des dispositions, c. 17, a. 4
cas douteux, c. 17, a. 5
fonds de, sa formation, c. 17, a. 27 (1)
paiement
décès pendant que la personne est dans le service, c. 17, a. 30
renvoi, c. 17, aa. 28, 29
retraite, c. 17, aa. 28, 29

ANNEXE No. 4.



7-8 EDOUARD VII.

CHAP. 15.

Loi portant modification de la Loi du service civil.

[*Sanctionnée le 20 juillet 1908.*]

SA Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

TITRE À CITER.

1. La présente loi peut être citée comme *Loi de 1908 modifiant la Loi du service civil.* Autre titre

DÉFINITIONS.

2. En la présente loi, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente— Définitions.

a) "Commission" signifie la commission du service civil par la présente loi constituée;

b) "Sous-chef", en outre des fonctionnaires mentionnés à l'alinéa *b* de l'article 2 de la *Loi du service civil*, comprend les greffiers des deux Chambres et les bibliothécaires du Parlement;

c) "Chef de département", en outre des ministres mentionnés à l'alinéa *a* de l'article 2 de la *Loi du service civil*, comprend les Orateurs des deux Chambres.

d) Le mot "maintenant" lorsqu'il est employé dans la présente loi, signifie la date de l'entrée en vigueur de la loi.

CONSTITUTION.

3. Le service civil est divisé en deux divisions, savoir: Deux divisions.

Le service Intérieur, qui comprend la partie du service public qui, dans les différents départements du gouvernement exécutif du Canada et dans les bureaux de l'Auditeur général, du greffier du Conseil privé et du secrétaire du Gouverneur général, est Service Intérieur.

employée en la cité d'Ottawa, et à la station agronomique ou à l'observatoire astronomique fédéral, près Ottawa—non compris, toutefois, les officiers, commis et employés servant à Ottawa dans la deuxième division ou division administrative extérieure, telle que définie par l'alinéa *b* de l'article 4 de la *Loi du service civil*, ou dans tout bureau purement local de sa nature; et

Service Extérieur. Le service Extérieur, qui se compose du reste du service public.

2. Ce qui, dans la présente loi et dans la *Loi du service civil*, se rapporte à la nomination, à la classification, aux traitements et à l'avancement s'applique aux officiers, commis et employés à titre permanent des deux chambres du Parlement et de la bibliothèque du Parlement.

Application au service Intérieur. **4.** Les articles de 5 à 26, tous deux compris, et les articles de 28 à 40, tous deux compris, de la présente loi ne s'appliquent qu'au service Intérieur.

Employé du parlement. 2. A l'égard du service Intérieur, seulement, les articles et annexe suivants de la *Loi du service civil* sont abrogés, savoir: les articles 4, de 16 à 26, tous deux compris, de 32 à 37, tous deux compris, 40, 41, 43, 46, de 61 à 78, tous deux compris, 80, 82, 84, 85, 90, 91, 94, 97, 98 et 99 et l'annexe A.

Application au service Extérieur. 3. Le Gouverneur en conseil peut, par décret du conseil à être publié dans la *Gazette du Canada*, amener le service Extérieur, en tout ou en partie, sous le régime des mêmes dispositions de la loi que le service Intérieur.

Classification du service Intérieur. **5.** A l'exclusion des messagers, huissiers, portefaix, trieurs et emballeurs, et de ceux des emplois et nominations d'ordre inférieur que détermine le Gouverneur en conseil, le service Intérieur sous la direction des sous-chefs, se partage en trois divisions.

1re division. 2. La première division renferme la subdivision A, qui comprend les fonctionnaires qui ont le rang de sous-chefs mais ne sont pas des sous-chefs chargés de l'administration de départements, les sous-chefs adjoints et les principaux fonctionnaires techniques, administratifs et exécutifs; et

La subdivision B, composée des fonctionnaires techniques, administratifs et exécutifs de moindre importance, y compris ceux des premiers commis maintenant en exercice qui ne peuvent appartenir à la subdivision A.

2e division. 3. La seconde division se compose de certains autres commis ayant des fonctions techniques, administratives, exécutives ou autres, qui sont de même nature mais de moindre importance et entraînent moins de responsabilités que celles des membres de la première division. Cette division renferme les subdivisions A et B.

3e division. 4. La troisième division se compose des autres commis du service dont l'occupation est la transcription et le travail de

routine (sous surveillance directe) de moindre importance que celui qui affère à la seconde division. Cette division se subdivise en subdivisions A et B.

6. Les commis qui occupent maintenant le rang de commis de la première classe seront placés dans la subdivision A de la seconde division. **Seconde et troisième divisions.**

2. Les commis qui occupent maintenant le rang de commis de la seconde classe aînée seront placés dans la subdivision B de la seconde division.

3. Les commis qui occupent maintenant le rang de commis de la seconde classe cadette seront placés dans la subdivision A de la troisième division.

4. Les commis de la troisième classe et les commis à titre provisoire payés sur les contingents du gouvernement civil seront placés dans la subdivision B de la troisième division.

7. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, toutes les personnes actuellement employées dans la première division ou division administrative intérieure, telle que définie à l'alinéa *a* de l'article 4 de la *Loi du service civil,* y compris les commis à titre provisoire dont les appointements se prennent sur les contingents du gouvernement civil, seront, à l'entrée en vigueur de la présente loi, classifiées selon leur traitement ou leurs appointements aux termes de la présente loi. **Application au service intérieur actuel.**

8. Aussitôt qu'il sera possible après l'entrée en vigueur de la présente loi, le chef de chaque département fera déterminer et définir l'organisation de son département par décret du conseil, ayant égard à la position actuelle de chaque fonctionnaire ou commis, selon le cas. **Organisation des départements.**

2. Le décret du conseil établira le nom des différentes branches du département, le nombre et la nature des charges et emplois dans chacune d'elles et les fonctions, titres et traitements qui y doivent, à l'avenir, être attachés.

3. Une fois ainsi déterminée et définie, l'organisation d'un département ne peut être changée que par décret du conseil.

4. Des copies de ces décrets du conseil doivent être expédiées à la Commission.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL.

9. Est créée une commission portant le nom de Commission du service civil et composée de deux membres nommés par le Gouverneur en conseil. **Constitution de la Commission du service civil.**

2. Sous le rapport du rang, de la situation et du traitement, chacun des membres de la Commission est assimilé à un sous-chef de département; et chaque membre de la Commission restera en charge durant bonne conduite, mais est révocable

par le Gouverneur général sur une adresse du Sénat et de la Chambre des communes.

Ses fonctions

10. La Commission a pour fonctions—

a) de mettre à l'épreuve l'aptitude des candidats à l'admission ou à l'avancement dans le service et de se prononcer sur cette aptitude et d'en donner des certificats quand ceux-ci sont exigés par la présente loi ou par des règlements établis pour son application;

b) de faire, de sa propre initiative, enquête et rapport sur le fonctionnement de la *Loi du service civil* ou de la présente loi, et sur la violation de toutes dispositions de la *Loi du service civil* ou de la présente loi ou de tout règlement établi sous le régime de l'une ou de l'autre de ces lois et de faire, à la demande du chef d'un département et avec l'agrément du Gouverneur en conseil, enquête et rapport sur l'organisation du département, la conduite et la capacité de ses fonctionnaires, commis et autres employés et toute autre chose relative au département; et pour ces enquêtes le Gouverneur en conseil peut revêtir la Commission de tous les pouvoirs ou de quelques-uns des pouvoirs conférés à un commissaire nommé sous le régime de la Partie II de la *Loi des enquêtes*;

c) de s'acquitter des autres devoirs que lui assigne le Gouverneur en conseil.

Règles.

2. La Commission doit remplir ses fonctions en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil.

Autres charges.

3. Nul membre de la Commission ne peut occuper d'autre charge ni s'engager dans d'autres occupations.

Bureau des examinateurs.

11. Les examinateurs actuels du service civil continuent à exercer leurs fonctions jusqu'à révocation et sont sous les ordres de la Commission.

2. Les pouvoirs des examinateurs du service civil en tant que bureau, découlant des articles de 7 à 15, tous deux compris, de la *Loi du service civil*, sont conférés à la Commission et peuvent être exercés par elle; et pour les objets des dits articles, l'un ou l'autre des membres de la Commission peut exercer toute fonction ou pouvoir conférés par les dits articles au président du bureau.

3. En tant qu'ils sont applicables et avec les modifications nécessaires, les dits articles s'appliquent aux examens prévus par la présente loi.

4. La Commission peut nommer les examinateurs supplémentaires jugés nécessaires.

Serment d'office.

12. Chaque membre de la Commission doit, avant d'entrer en fonctions, prêter et souscrire devant le greffier du Conseil privé, serment de remplir fidèlement et honnêtement les fonctions qui lui incombent en qualité de membre de la Commission.

NOMINATIONS.

13. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, les nominations à des emplois dans le service Intérieur inférieurs à celui de sous-chef se feront au concours, lequel sera de nature à déterminer l'aptitude des candidats pour les emplois particuliers qu'il y a à remplir, et sera conduit par la Commission à diverses époques en conformité de règles établies par elle et agréées par le Gouverneur en conseil. Concours pour l'admission dans le service.

14. Personne n'est admis à l'épreuve du concours s'il n'est sujet britannique de naissance ou par naturalisation, et n'a habité le Canada au moins trois ans, et si, à l'époque du concours, il est âgé de moins de dix-huit ans ou de plus de trente-cinq ans, et s'il ne présente des certificats sous le rapport de sa santé, de son caractère et de ses habitudes. Conditions de la candidature.

15. Avant d'ouvrir un concours, la Commission priera chaque chef de département de lui faire connaître le nombre supplémentaire d'officiers ou de commis à titre permanent dont son département aura probablement besoin au cours du semestre suivant. Nombre des vacances à remplir.

2. D'après ce nombre, ainsi que selon les besoins d'aide supplémentaire dans les différents départements, la Commission fera le calcul du nombre de postulants à choisir au concours prochain.

3. Si, sur le nombre des concurrents qui ont réussi dans un concours précédent, il en reste qui n'ont pas encore été nommés, la Commission en tiendra compte dans son calcul, et leurs noms, par ordre de mérite, seront placés à la tête de la liste à préparer en conformité de l'article 17 de la présente loi.

16. Après quoi la Commission annoncera régulièrement le concours, ainsi que la nature et le nombre des emplois ouverts. Avis du concours.

17. Immédiatement après le concours la Commission dressera une liste des candidats qui y ont réussi pour chaque emploi, par ordre de mérite, dans les limites du nombre calculé en conformité de l'article 15. Liste des concurrents heureux.

18. D'après cette liste, la Commission, à la demande du sous-chef agréée du chef du département, fournira les commis dont il est besoin soit à titre permanent soit à titre provisoire. Choix des postulants pour les emplois.

2. Le choix se fera, autant que possible, dans l'ordre nominatif de la liste, mais la Commission peut choisir tout postulant qui, au concours, a témoigné des aptitudes spéciales dans une matière particulière.

3. La Commission doit aussitôt notifier au conseil du Trésor et à l'Auditeur général le nom et l'emploi dans le service,

de tout commis fourni à un département, ainsi que le rejet de chaque commis refusé au cours de son stage.

4. Le commis assigné à un emploi provisoire n'est pas déchu du droit d'être assigné à un emploi permanent.

5. Nul commis fourni pour un emploi provisoire ne peut être employé à ce titre plus de six mois dans l'année.

Rejet en cours de stage.

19. Sur un rapport écrit du sous-chef, le chef du département peut, en tout temps après deux mois à compter du commencement du stage et avant l'expiration des six mois qui en sont la limite, rejeter un candidat assigné à son département.

2. Le sous-chef fait connaître à la Commission la cause du rejet, et la Commission choisit alors une autre personne pour remplacer celle rejetée et décide si cette dernière doit être rayée de la liste ou admise à une nouvelle épreuve dans un autre département.

Stage.

20. Après qu'une personne ainsi choisie a accompli un stage de six mois, elle est tenue pour avoir été acceptée pour le service à titre permanent.

Emplois professionnels ou demandant des aptitudes spéciales.

21. Si le sous-chef déclare dans un rapport que les connaissances et les aptitudes nécessaires pour l'emploi sont en tout ou en partie professionnelles, techniques ou autrement spéciales, le Gouverneur en conseil, sur présentation du chef du département faite en conformité du rapport écrit du sous-chef, peut nommer quelqu'un à l'emploi sans concours et sans considération de la limite d'âge, pourvu que le nouveau titulaire obtienne de la Commission un certificat qu'elle donne d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles et la Commission, et attestant qu'il a les connaissances et l'aptitude nécessaires et qu'il est propre à remplir l'emploi, sous le rapport de la santé, du caractère et des habitudes.

Messagers, emballeurs, etc.

22. Les nominations aux emplois de messagers, huissiers, portefaix, trieurs et emballeurs, et à ceux des autres emplois d'ordre inférieur que détermine le Gouverneur en conseil, peuvent être effectuées par le Gouverneur en conseil sur présentation du chef du département faite en conformité d'un rapport écrit du sous-chef, accompagné d'un certificat d'aptitude que donne la Commission d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission, et attestant que la personne qui sollicite l'emploi possède les connaissances et l'aptitude nécessaires et est propre à le remplir sous le rapport de l'âge, de la santé, du caractère et des habitudes.

Commis provisoires.

23. Lorsque, par suite d'un engorgement temporaire causé dans le service intérieur d'un département par un surcroît de travail à exécuter, il y a besoin de plus d'aide supplémentaire

que n'en peut fournir la liste des candidats qui ont réussi au concours, le Gouverneur en conseil, sur la proposition du chef, basée sur un rapport écrit du sous-chef du département déclarant que pareille aide est nécessaire, peut autoriser l'emploi du nombre de commis à titre provisoire qu'il faut pour l'expédition des travaux du département.

2. Tout pareil commis à titre provisoire doit, cependant, avant d'être nommé, fournir un certificat d'aptitude que donne la Commission d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission, et attestant qu'il possède les connaissances et l'aptitude nécessaires et qu'il est propre à remplir l'emploi, sous le rapport de l'âge, de la santé, du caractère et des habitudes.

3. Nul pareil commis à titre provisoire ne peut être employé comme tel plus de quatre mois dans l'année.

AVANCEMENTS.

24. Autrement que de la troisième à la seconde division, l'avancement se fait d'après le mérite et est décrété par le Gouverneur en conseil sur la proposition du chef du département basée sur un rapport écrit du sous-chef, accompagné d'un certificat d'aptitude que donne la Commission, d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission.

Avancement d'après le mérite.

25. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, les vacances qui se produisent dans la première division se remplissent par voie d'avancement des employés de la seconde division.

Avancement de la seconde à la première division.

26. Il est permis aux commis de la troisième division de concourir pour la seconde division après un certain temps de service et à certaines autres conditions que détermineront les règles établies par le Gouverneur en conseil sur l'initiative de la Commission.

Avancement à la seconde division.

2. Toute personne placée dans la troisième division à l'entrée en vigueur de la présente loi, peut, par décret du Gouverneur en conseil rendu sur la proposition du chef du département, basée sur un rapport écrit du sous-chef, accompagné d'un certificat d'aptitude que donne la Commission d'après examen ou sans la formalité de l'examen, selon que déterminé par les règles de la Commission, être avancée de la troisième division à la seconde sans concours.

TRAITEMENTS.

27. Le traitement d'un sous-chef est de cinq mille dollars par année.

Traitement du sous-chef.

S.R., c. 16, art. de 53 à 57, abrogés.

2. Sont abrogés les articles de 53 à 57, tous deux compris, de la *Loi du service civil.*

Traitements dans la première division.

28. Dans la première division, le minimum et le maximum des traitements sont respectivement comme suit:
Dans la subdivision A, $2,800 et $4,000;
Dans la subdivision B, 2,100 et 2,800.

Traitements dans la seconde division.

29. Dans la seconde division, le minimum et le maximum des traitements sont respectivement comme suit:
Dans la subdivision A, $1,600 et $2,100;
Dans la subdivision B, 800 et 1,600.

Traitement dans la troisième division.

30. Dans la troisième division, le minimum et le maximum des traitements sont respectivement comme suit:
Dans la subdivision A, $900 et $1,200;
Dans la subdivision B, 500 et 800.

Traitement des commis à titre provisoire.

31. Le traitement d'un employé à titre provisoire est fixé au minimum des traitements du rang ou de la division dans laquelle il a été admis par son succès au concours; mais les appointements des commis à titre provisoire employés sous le régime de l'article 23 de la présente loi sont fixés au minimum des traitements de la subdivision B de la troisième division.

Gages des messagers, des portefaix, etc.

32. Pour les emplois de messagers, huissiers, portefaix, trieurs, emballeurs et certains autres emplois d'ordre inférieur déterminés par le Gouverneur en conseil, le minimum et le maximum des gages sont respectivement de $500 et de $800. et à moins que le dossier d'une personne occupant pareil emploi, lequel doit être tenu ainsi qu'il est ci-après prévu, ne démontre qu'elle ne la mérite pas, il peut être donné à cette personne une augmentation annuelle de gages de cinquante dollars jusqu'à ce que le maximum soit atteint.

2. Toute personne qui occupe présentement un pareil emploi dans le service, soit à titre permanent soit à titre provisoire, continuera à occuper cet emploi sous le régime de la présente loi à ses gages actuels et dans les mêmes conditions que si elle était nommée à cet emploi sous le régime de la présente loi, et elle sera admise à bénéficier de l'augmentation annuelle de gages visée dans le présent article.

Traitement à compter de la nomination.

33. Le traitement attribué lors de la nomination, est le minimum du traitement attaché à la charge ou à l'emploi; toutefois, si les qualités nécessaires à l'accomplissement des fonctions d'une charge ou d'un emploi sont d'une nature exceptionnelle, le Gouverneur en conseil peut ajouter à ce minimum une somme supplémentaire ne dépassant pas $500, sur la proposition du chef du département, basée sur un rapport écrit du sous-chef accompagné du certificat de la Commission, attestant

que la personne qu'il est question de nommer possède les qualités nécessaires à l'accomplissement des fonctions de la charge ou de l'emploi; mais ce traitement ne doit pas dépasser le maximum de traitement attribué à la subdivision à laquelle est nommé le nouveau titulaire.

Traitement à compter de l'avancement.

34. Si, lors de sa nomination ou de son avancement à une charge ou à un emploi, le bénéficiaire reçoit déjà dans le service un traitement plus élevé que le minimum attaché à la charge ou à l'emploi auquel il est nommé ou avancé, il peut lui être attribué le traitement qu'il reçoit déjà si celui-ci n'excède pas le maximum attaché à la charge ou au dit emploi.

La situation des fonctionnaires, sauvegardée.

35. Rien en la présente loi ne doit être interprété comme amoindrissant la situation d'aucun officier, commis ou employé dans le service; et si le traitement d'un tel officier, commis ou employé est inférieur au minimum du traitement attribué par la présente loi à sa subdivision ou à sa charge ou son emploi, son traitement peut immédiatement être porté à ce chiffre minimum.

2. Toute personne (employée à titre permanent ou à titre provisoire) qui reçoit un traitement égal ou supérieur au maximum ci-devant attribué à la classe dans laquelle elle sert alors (à titre permanent ou provisoire), peut, après une année à compter de la date à laquelle elle a commencé à recevoir ce traitement, être admise à bénéficier de l'augmentation de traitement prévue par la présente loi.

Traitements et classification.

36. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, le traitement de toute personne que la présente loi place dans le service Intérieur ou qui y est amenée sous le régime de la présente loi ou à qui sont appliquées les dispositions de cette dernière, est le traitement qu'elle reçoit alors et le dit traitement détermine sa classification; toutefois, lorsque le chiffre du traitement est commun à deux subdivisions, la classification est à déterminer par le Gouverneur en conseil.

Augmentation annuelle.

37. Il peut être accordé à tout officier appartenant à la première division une augmentation annuelle de traitement de cent dollars, jusqu'à ce que soit atteint le maximum attribué à sa subdivision.

2. A moins que son dossier officiel, qui doit être tenu de la manière ci-après prescrite, ne démontre qu'il ne le mérite pas, chaque officier, commis ou autre employé dans l'une des subdivisions de la seconde ou de la troisième division, peut recevoir une augmentation annuelle de traitement de $50 jusqu'à ce qu'il ait atteint le maximum de sa subdivision.

3. Dans les cas de mérite exceptionnel il peut être donné par surcroît une majoration supplémentaire de $50, dans les seconde et troisième divisions.

4. La dite augmentation ne peut être autorisée que par le Gouverneur en conseil sur la proposition du chef du département basée sur un rapport écrit du sous-chef et, dans les cas d'officiers, de commis ou d'autres employés des seconde et troisième divisions au bénéfice de qui est recommandée une majoration supplémentaire, accompagnée par un certificat de mérite de la part de la Commission.

Nulle rémunération supplémentaire sans crédit spécial.

38. En dehors du traitement régulier attaché à la charge ou à l'emploi qu'occupe un sous-chef, un officier, un commis ou un employé du service civil ou toute autre personne employée à titre permanent dans le service public, il ne peut lui être payé ni traitement ni rémunération supplémentaires, si ce n'est sur un crédit spécial voté par le Parlement et portant le nom du bénéficiaire; et nul crédit exprimé en termes généraux et visant quelque paiement à faire, bien que qualifié par les mots "nonobstant la *Loi du service civil*", ou tous mots au même effet, ne peut être tenu pour autoriser le paiement d'un traitement ou d'une rémunération supplémentaire.

DISPOSITIONS DIVERSES.

Secrétaires particuliers.

39. Quiconque est choisi par un ministre à titre de secrétaire particulier peut, sans examen et indépendamment de la question d'âge, être nommé pour une période d'une année au plus et appointé comme un commis de la subdivision B de la seconde division, et après un an de service en cette qualité de secrétaire, il est tenu pour nommé à ce rang.

Dossiers des employés.

40. Doit être tenu un dossier de la conduite et du service de chaque officier, commis ou employé de rang inférieur à la première division, dans chaque département.

2. Ces dossiers se constituent au moyen de rapports présentés au moins tous les trois mois au sous-chef par les chefs de branches.

3. A la fin de chaque année, et plus souvent si la Commission le demande, le sous-chef doit envoyer copies de ces rapports à la Commission.

4. Ces rapports, s'ils sont hostiles ou défavorables, doivent être montrés à la personne qui en fait l'objet.

Au décès d'un employé.

41. Si quelqu'un meurt pendant qu'il est dans le service public et après y avoir été employé au moins deux ans, il est payé une somme égale à deux mois de son traitement à sa veuve ou à la personne que détermine le conseil du Trésor.

Tentative d'exercer quelque influence sur la Commission.

42. Il est interdit à qui que ce soit de solliciter, directement ou indirectement, un membre de la Commission, ou de tenter d'exercer, directement ou indirectement, quelque influence sur un membre de la Commission, au sujet de l'admission de quel-

qu'un dans le service ou au sujet de l'avancement d'un officier, d'un commis ou d'un employé dans le service, ou de l'augmentation du traitement d'un pareil officier, commis ou employé.

2. Quiconque, directement ou indirectement, sollicite un membre de la Commission ou tente d'exercer quelque influence sur un membre de la Commission en faveur de sa propre nomination, de son avancement ou d'une augmentation de son traitement, doit être tenu pour indigne de cette nomination, de cet avancement ou de cette augmentation et en être privé; et s'il est employé dans le service civil il est passible d'être immédiatement destitué.

43. Nul officier, commis ou employé dans le service civil n'est privé du droit de voter à une élection fédérale ou provinciale, si les lois qui régissent cette élection lui donnent le droit d'y voter; mais à tout pareil officier, commis ou employé est interdit tout travail de partisan relativement à une élection de l'espèce. **Droit de voter aux élections provinciales et fédérales.**

44. Le Secrétaire d'Etat est chargé de l'administration de la présente loi, et il présentera au Parlement dans les quinze jours qui suivront le commencement de chaque session, un rapport de ce qu'aura fait la Commission sous le régime de la présente loi dans le cours de l'année précédente. **Administration de la loi et rapport au Parlement.**

45. Chaque fois que les articles 5, 8, 10 (alinéa *b* du premier paragraphe), 21, 22, 23, 24, 26 (paragraphe 2), 32, 33, 36 et 37 (paragraphe 4) de la présente loi ou sous l'autorité de la *Loi du service civil*, autorisent ou prescrivent quelque chose qui est à effectuer par le Gouverneur en conseil ou par voie de décret du conseil, cette chose, lorsqu'il s'agit des officiers, commis et employés de la Chambre des communes ou du Sénat, doit se faire par la Chambre des communes ou par le Sénat, selon le cas, par voie de résolution, et lorsqu'il s'agit des officiers commis et employés de la bibliothèque du Parlement ou de ceux des autres officiers, commis ou employés qui sont sous la direction commune des deux chambres du Parlement, doit se faire par les deux chambres du Parlement par voie de résolution, ou, si cette chose est nécessaire pendant la vacance du Parlement, par le Gouverneur en conseil, subordonnément à la ratification des deux Chambres, à la session prochaine. **Officiers du Parlement.**

46. Rien en la présente loi ni dans la *Loi du service civil* ne saurait être interprété de façon à restreindre les privilèges dont jouissent présentement les officiers, commis et employés de la Chambre des communes ou du Sénat ou de la bibliothèque du Parlement, relativement à leur rang et présence ou à la présence, aux heures de bureau, aux congés d'absence, ou à la poursuite, pendant l'intervalle des sessions, d'occupations qui leur donnent **Idem.**

droit de recevoir un traitement ou une rémunération supplémentaire.

Application des sommes votées.

47. Toutes sommes d'argent votées par le Parlement pour l'exercice expirant le trente et unième jour de mars 1909 et applicables au paiement des traitements ou des augmentations des traitements des personnes employées dans le service public, seront applicables, advenant que certaines de ces personnes soient avancées à des divisions ou rangs supérieurs, ou qu'elles soient transférées à d'autres emplois dans le service public, ou qu'elles acquièrent le droit de recevoir ou qu'on leur accorde des augmentations de traitement en conformité de la présente loi, au paiement des traitements ou des augmentations des traitements de ces personnes ainsi avancées ou transférées ou qui ont acquis le droit de recevoir ces augmentations de traitement ou à qui elles ont été accordées; et pendant le dit exercice, peuvent être payées, sur le fonds du revenu consolidé du Canada, les sommes d'argent qui n'ont pas été votées par le Parlement, mais qui sont nécessaires pour le paiement de pareils traitements et augmentations de traitements autorisés par la présente loi.

Entrée en vigueur.

48. La présente loi entrera en vigueur le premier jour de septembre prochain.

INDEX

À LA

LOI DE 1908 MODIFIANT LA LOI DU SERVICE CIVIL

7-8 EDOUARD VII, CHAP. 15.

(De l'index des Statuts de 1908.)

SERVICE CIVIL
avancement
appointements, c. 15, a. 34
comment faits, c. 15, aa. 24, 25, 26
bibliothèque du parlement
application de la loi, c. 15, a. 3 (2)
privilèges continués, c. 15, a. 46
résolution du parlement au lieu d'un décret du conseil c. 15, a. 45
bureau des examinateurs. *Voir* examinateurs
Chambre des Communes
application de la loi, c. 15, a. 3 (2)
privilèges continués, c. 15, a. 46
résolution de la, au lieu d'un décret du conseil, c. 15, a. 45
classification, c. 15, aa. 5, 6, 7, 36
commis supplémentaires, aptitudes, c. 15, a. 23 (2)
commission
commissaires, nombre, rang et traitement, c. 15, a. 9
devoirs, c. 15, a. 10.
examinateurs continués, c. 15, a. 11
rapport au parlement, c. 15, a. 44
tentative d'influencer la, défendue, c. 15, a. 42
décès, gratification à la mort d'un employe, c. 15, a. 41
définitions, c. 15, a. 2
départements, organisation des, c. 15, a. 8
divisions, c. 15, aa. 3, 5, 6, 7
dossier de la conduite et des capacités des employés, c. 15, a. 40
élections, travail de partisan défendu, c. 15, a. 43
votation aux, c. 15, a. 43
emballeurs, c. 15, a. 22
employés techniques, c. 15, a. 21
employés temporaires
actuels, où placés, c. 15, aa. 6 (4), 7, 18, 19, 32 (1)
choix des, pour remplir les vacances, c. 15, a. 18 (1, 2, 3)
commis provisoires, c. 15, a. 23
permanents, à l'expiration du stage, c. 15, a. 20
période de service limitée, c. 15, aa. 18 (5), 23 (3)
rejet des, c. 15, a. 9
traitement, c. 15, a. 31
entrée en vigueur de la loi, c. 15, a. 48
examinateurs supplémentaires peuvent être nommés par la commission, c. 15, a. 11 (4)
membre de la commission peut exercer les pouvoirs du président du bureau, c. 15, a. 11 (2)
pouvoirs du bureau conférés à la commission, c. 15, a. 11 (2)
sous les ordres de la commission, c. 15, a. 11 (1)

SERVICE CIVIL—*Suite.*
examens
avis des, c. 16, a. 16
bureau d'examinateurs, c. 15, a. 11
candidats, aptitudes des, c. 15, a. 14
commission, c. 15, a. 13
concours, c. 15, a 13
inutiles dans certains cas, c. 15, aa. 21, 22
liste des concurrents heureux, c. 15, a. 17
extérieur, service
application de la loi, c. 15, a. 4 (1)
définition, c. 15, a. 3 (1)
peut être amené sous le régime de la loi, c. 15, a. 4 (3)
gratification. *Voir* décès
intérieur, service
classification, c. 15, aa. 5, 6, 7
définition, c. 15, a. 3 (1)
loi du Service Civil applicable, c. 15, a. 4 (2)
messagers, c. 15, a. 22
nomination
aptitudes des commis provisoires, c. 15, a. 23 (2)
concours, c. 15, a. 13
emplois professionnels, c. 15, a. 21
messagers, chargeurs, trieurs et emballeurs, c. 15, a. 22
portefaix, c. 15, a. 22
secrétaire particulier, c. 15, a. 39
Sénat
application de la loi, c. 15, a. 3 (2)
privilèges continués, c. 15, a. 46
résolution au lieu d'un décret du conseil, c. 15, a. 45
situation des employés, sauvegardée, c. 15, a. 35
stage. *Voir* employés temporaires
traitement
à la nomination, sera le minimum, c. 16, a. 33
à l'avancement, c. 15, a. 34
augmentation
annuelle, c. 15, a. 37
autorisation nécessaire, c. 15, a. 37 (4)
supplémentaire, sur crédit voté par le parlement, c. 15, a. 38
surcroît de, dans des cas exceptionnels, c. 15, a. 37 (3)
classification d'après le, c. 15, a. 36
commis temporaires, c. 15, a. 31
deniers pour le paiement des, c. 15, a. 47
deuxième division, c. 15, a. 29
messagers, portefaix. trieurs, emballeurs, c. 15, a. 32
première division, c. 15, a. 28
secrétaire particulier, c. 15, a. 39
sous-chef, c. 15, a. 27
supplément de, pour devoirs exceptionnels, c. 15, a. 33
troisième division, c. 15, a. 30
trieurs, c. 15, a. 22
vacances, comment remplies, c. 15, aa. 15, 18, 25, 26

ANNEXE No. 5.



8-9 EDOUARD VII.

CHAP. 6.

Loi modifiant la Loi du service civil.

[*Sanctionnée le 19 mai 1909.*]

SA Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

1. Est modifiée l'annexe B de la *Loi du service civil*, chapitre 16 des Statuts revisés, 1906, par le retranchement du titre «*Commis des bureaux de poste urbains, des bureaux d'inspecteurs des postes, et des bureaux des surintendants du service des postes sur chemins de fer*» ainsi que de l'alinéa qui suit ce titre, et par la substitution de ce qui suit en leur lieu et place: S.R., c. 16. Annexe B, modifiée.

«*Commis des bureaux de poste urbains, des bureaux d'inspecteurs des postes, des bureaux des surintendants du service des postes sur chemins de fer et du bureau d'échange international des mandats.*

«Les timbreurs et les trieurs, lors de leur nomination, cinq cents dollars, avec augmentations annuelles de cinquante dollars jusqu'à six cents dollars. Si un timbreur ou un trieur est porté à la quatrième classe, il recevra, en devenant commis de quatrième classe, un traitement qui ne sera pas inférieur au traitement qu'il avait en qualité de timbreur ou de trieur lors de sa promotion, et si le traitement d'un timbreur ou d'un trieur est présentement inférieur à cinq cents dollars, ce traitement doit être immédiatement porté à ce minimum.

«Quatrième classe, en entrant, cinq cents dollars, avec augmentations annuelles de cent dollars jusqu'à sept cents dollars. Si le traitement d'un commis de quatrième classe est présentement inférieur à cinq cents dollars, ce traitement doit être immédiatement porté à ce minimum.»

2. Les traitements prévus par la présente loi sont payables à partir du premier jour d'avril mil neuf cent neuf. Quand payables.

ANNEXE No. 6.



9-10 EDOUARD VII.

CHAP. 8.

Loi modifiant la Loi du Service civil.

[*Sanctionnée le 4 mai 1910.*]

SA Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

1. La présente loi peut être citée sous le titre *Loi modificatrice du Service civil, 1910*. Autre titre.

2. Sont abrogés les articles 4, 16 à 26, tous deux compris, 32 à 37, tous deux compris, 40, 41, 43, 46, 61 à 78, tous deux compris, 80, 82, 84, 85, 90, 91, 94, 97, 98 et 99 de la *Loi du Service civil,* en ce qui concerne le service extérieur, autre que la partie du service extérieur définie par l'alinéa *b*) de l'article 4 de la dite loi. S.R., c. 16, modifié quant au service extérieur.

2. Sont abrogés les articles 30 et 42 de la dite loi en ce qui concerne le service intérieur et en ce qui concerne le service extérieur autre que la partie du service extérieur définie par le dit alinéa *b*) de l'article 4. Arts. 30 et 42 abrogés. Exception.

3. Est abrogé l'article 21 de la dite loi et remplacé par le suivant: Nouv. a. 21.

«**21.** Les examens préliminaires et les examens d'aptitudes ont lieu aux époques et aux lieux spécifiés par les règlements de la Commission du Service civil pour l'épreuve de concours ordinaire.» Epoque et lieu des examens.

4. Est modifié le paragraphe premier de l'article 50 de la dite loi par l'addition de ce qui suit au dit paragraphe: «mais un employé ne doit pas être transféré du service extérieur au service intérieur sous le régime de la présente loi, à moins qu'il n'ait servi pendant trois ans dans le service extérieur, et nul pareil transfert ne doit être fait à la troisième division du service intérieur.» A. 50 modifié. Transfert du service extérieur au service intérieur.

A. 50 modifié. **5.** Est encore modifié l'article 50 de la dite loi par l'addition au dit article du paragraphe suivant:

Conditions du transfert. «4. Nul transfert ne doit être fait, sous le régime du présent article au service intérieur autrement que sur le rapport, par écrit, du sous-chef énonçant que les fonctions remplies dans le service extérieur par le fonctionnaire à transférer sont d'une nature semblable à celle de l'emploi auquel il doit être transféré et si elles étaient remplies dans le service intérieur, elles lui donneraient droit au dit emploi, et qu'il possède les qualités requises pour cet emploi.»

Transfert provisoire du service extérieur au service intérieur. **6.** Tout fonctionnaire ou employé du service extérieur peut, par décret du conseil, être transféré à tout emploi dans le service intérieur pendant une période de six mois au plus, mais durant cette période il doit, nonobstant ses fonctions dans le service intérieur, être subordonné à la loi concernant le service extérieur.

Commis provisoires pour le recensement décennal. **7.** La Commission du Service civil peut faire des examens de concours spéciaux, en conformité de règlements établis à cet effet par la Commission et approuvés par le Gouverneur en conseil, pour s'assurer des aptitudes des personnes à être employées à titre de commis provisoires pour la compilation de tout recensement décennal, et les concurrents heureux peuvent être employés temporairement pour remplir les fonctions susdites pendant toute période ne dépassant pas trois ans.

Examens et période de service.

Les commis du recensement inéligibles à d'autres emplois. 2. Durant cette période de service, ces commis provisoires ne seront éligibles à aucun autre emploi que la compilation du recensement décennal, et ils n'auront droit à raison du service pour la compilation du recensement à aucun emploi ultérieur.

Ils recevront des augmentations annuelles. 3. Ces commis provisoires auront droit à l'augmentation annuelle prévue par l'article 37 de la *Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil.*

S.R., c. 16, annexe B, modifiée. **8.** La partie de l'annexe B de la *Loi du Service civil* qui a rapport aux douanes est modifiée par le retranchement des chiffres et du mot «300 à 4,000» en regard du mot «Percepteurs», et la substitution en leur lieu et place des chiffres et du mot «300 à 4,500».

Annexe B, modifiée. **9.** Est abrogée la partie de la dite annexe B qui a rapport au Revenu de l'Intérieur et remplacée par ce qui suit:

«REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Appointements des fonctionnaires du Revenu de l'Intérieur. «Inspecteurs, appointements de $2,000 à $3,000.

«Cependant les Inspecteurs de fabriques spéciales peuvent recevoir des appointements ne dépassant pas en totalité $3,200.

«Percepteurs, appointements de $600 à $2,800.

«Sous-percepteurs, appointements de $400 à $2,000.

«Comptables, appointements de $800 à $1,800.

«Préposés de l'accise de classe spéciale (officiers principaux chargés de la surveillance des distilleries), appointements de $1,600 à $2,200.

«Préposés de l'accise de classe spéciale (autres que ceux ci-dessus mentionnés), appointements de $1,300 à $1,600.

«Préposés de l'accise de première, de seconde et de troisième classes, appointements de $700 à $1,500.

«Préposés de l'accise stagiaires, appointements, $600.

«Sténographes et clavigraphistes, appointements de $400 à $700.

«Messagers, appointements de $400 à $800.

«Cependant les sous-percepteurs qui ont passé l'examen de la classe spéciale peuvent recevoir des appointements supplémentaires ne dépassant pas deux cents dollars par année; et de plus les préposés de l'accise de la classe spéciale et les autres fonctionnaires qui surveillent des fabriques importantes peuvent recevoir des appointements supplémentaires ne dépassant dans aucun cas trois cents dollars par année.»

10. Est modifiée l'annexe B de la *Loi du Service civil*, chapitre 16 des Statuts revisés, 1906, par le retranchement du titre *Inspecteurs et sous-inspecteurs des postes* et des six paragraphes qui suivent ce titre et la substitution de ce qui suit:

Annexe B, modifiée.

«*Inspecteurs des postes, sous-inspecteurs des postes et surintendants du service des postes sur chemins de fer.*

«Le traitement attribué à un inspecteur des postes, lors de la nomination, est de deux mille cinq cents dollars, avec augmentation de cent dollars par année jusqu'au chiffre maximum de trois mille cinq cents dollars. Si le traitement d'un inspecteur des postes est présentement au-dessous de deux mille cinq cents dollars, il doit être de suite porté à ce minimum.

Appointements des inspecteurs des postes et des surintendants.

«Le traitement attribué à un sous-inspecteur des postes, lors de la nomination, est de mille six cents dollars, avec augmentation de cent dollars par année jusqu'au chiffre maximum de deux mille cinq cents dollars. Si le traitement d'un sous-inspecteur des postes est présentement au-dessous de mille six cents dollars, il doit être de suite porté à ce minimum.

«Le traitement attribué à un surintendant du service des postes sur chemins de fer, lors de la nomination, est de mille six cents dollars, avec augmentation annuelle de cent dollars. jusqu'au chiffre maximum de deux mille cinq cents dollars. Si le traitement d'un pareil surintendant est présentement au-dessous de mille six cents dollars, il doit être de suite porté à ce minimum.

«Tout inspecteur des postes, sous-inspecteur des postes ou surintendant du service des postes sur chemins de fer qui, pendant la période d'une année, avait reçu le maximum du traitement de sa classe, tel que ci-devant établi, peut recevoir l'augmentation de traitement sous le régime de la présente loi à

compter du premier jour d'avril mil neuf cent dix, et si son service a duré moins d'une année à ce maximum de traitement, il peut recevoir l'augmentation dès qu'il aura complété une année de service à ce maximum de traitement.»

Appointements des sous-directeurs des postes.

11. Est encore modifiée la dite annexe par le retranchement de tous les mots qui suivent le titre «*Sous-directeurs des postes*» et leur remplacement par ce qui suit:

«Classe 1. Lorsque les perceptions dépassent $800,000, $2,800.

«Classe 2. Lorsque les perceptions sont de $500,000 à $800,000, $2,600.

«Classe 3. Lorsque les perceptions sont de $250,000 à $500,000, $2,400.

«Classe 4. Lorsque les perceptions sont de $150,000 à $250,000, $2,200.

«Classe 5. Lorsque les perceptions sont de $80,000 à $150,000, $2,000.

«Classe 6. Lorsque les perceptions sont de $60,000 à $80,000, $1,800.

«Classe 7. Lorsque les perceptions sont de $40,000 à $60,000, $1,600.

«Classe 8. Lorsque les perceptions sont de $20,000 à $40,000, $1,400.

«Classe 9. Lorsque les perceptions n'atteignent pas $20,000, $1,100 à $1,400, selon que détermine le Ministre des Postes.»

Commis dans les bureaux de poste extérieurs amenés sous le régime de la loi.

12. Tout bureau de poste qui, à la date de la présente loi, n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi du Service civil* peut être amené sous le régime de la dite loi par décret du Gouverneur en conseil, et dans tout pareil cas, tout commis ou employé alors en service dans ce bureau et qui a été sans interruption employé pendant une période de deux ans précédant immédiatement la date à laquelle le bureau a été amené sous le régime de la dite loi, doit être considéré comme éligible à une nomination sous le régime de la présente loi sans tenir compte de son âge, et sans être tenu de passer l'examen du service civil et ce commis ou cet employé peut recevoir les mêmes appointements que ceux qu'il avait ci-devant reçus dans le dit bureau; cependant ces appointements ne doivent pas dépasser le maximum du traitement de la classe du service civil dans laquelle il est nommé.

Date à laquelle les augmentations prennent effet.

13. Les traitements et augmentations prévus aux articles 8, 9, 10 et 11 de la présente loi sont payables à compter du premier jour d'avril mil neuf cent dix.

1908, c. 15, nouv. a. 4.

14. Est abrogé le paragraphe premier de l'article 4 de la *Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil*, et remplacé par le suivant:

Service intérieur.

«**4.** Les articles de 5 à 26, tous deux compris, les articles 28

à 37, tous deux compris, et les articles 39 et 40 de la présente loi ne s'appliquent qu'au service intérieur.»

15. Est modifié le paragraphe 5 de l'article 18 de la dite loi par l'insertion du mot «financière» après le mot «année», à la dernière ligne du dit paragraphe et par l'addition du paragraphe suivant: A. 18, modifié. Année financière.

«6. La Commission peut choisir pour une position ou un emploi toute personne qui a passé avec succès l'examen pour une position ou un emploi plus élevé; mais nul pareil choix ne doit être fait au préjudice d'une personne qui se trouve sur la liste de concurrents heureux pour une position ou un emploi inférieur.» Choix pour remplir les vacances.

16. Est modifié l'article 21 de la dite loi par l'addition du paragraphe suivant: A. 21 modifié.

«2. Nulle nomination ne sera faite à la troisième division sous le régime du présent article.» Troisième division.

17. Est modifié l'article 22 de la dite loi par l'addition de ce qui suit au dit article: A. 22 modifié.

«Mais aucune condition sous le rapport de l'âge ne sera exigée dans le cas d'une nomination à un emploi de messager.» Aucune limite d'âge pour les messagers.

18. Est encore modifié le dit article 22 par l'addition au dit article du paragraphe suivant: A. 22 modifié.

«2. Toute personne qui a été agréée par la Commission sous les rapports ci-dessus peut être nommée ou employée à titre provisoire dans l'un quelconque des dits emplois.» Messagers provisoires, etc.

19. Est abrogé le paragraphe 3 de l'article 23 de la dite loi et remplacé par le suivant: A. 23 modifié.

«3. Nul pareil commis à titre provisoire ne peut être employé comme tel plus de six mois dans un exercice financier quelconque.» Commis provisoires.

20. Est abrogé l'article 31 de la dite loi et remplacé par le suivant: Nouv. a. 31.

«**31.** Le traitement d'un employé à titre provisoire est fixé au minimum des traitements du rang ou de la division dans laquelle il a été admis par son succès au concours; mais les appointements d'un commis employé à titre provisoire sous le régime de l'article 23 de la présente loi peuvent être le minimum des traitements de la subdivision B de la troisième division, ou le minimum des traitements autorisés pour la subdivision B de la seconde division, eu égard aux fonctions exigées de lui, subordonnément dans chaque cas à l'augmentation autorisée par l'article 33 de la présente loi.» Traitement des commis à titre provisoire.

Nouv. a. 38.

21. Est abrogé l'article 38 de la dite loi et remplacé par le suivant:

Nulle rémunération supplémentaire aux fonctionnaires à titre permanent pour service quelconque.

«**38.** A défaut d'autorisation spéciale par le Parlement il ne peut être payé aucun traitement ou rémunération supplémentaire aux appointements autorisés par la loi à un sous-chef, un officier, un commis ou un employé à titre permanent dans le service civil, pour tout service qu'il pourra rendre à l'avenir, soit dans l'accomplissement de ses fonctions ordinaires d'office, ou des autres fonctions qui peuvent lui être imposées ou qu'il peut entreprendre ou qu'il consent à remplir ou autrement exécuter; et nul crédit exprimé en termes généraux, bien que qualifié par les mots «nonobstant la *Loi du Service civil*», ou tous mots au même effet ne peut être tenu pour autoriser un pareil paiement: néanmoins, rien dans le présent article n'est destiné à défendre de payer à un officier, commis ou employé du service extérieur des appointements distincts annuels par deux ou plusieurs ministères ou branches du service public pour des fonctions séparées remplies dans le service extérieur pour chacun de ces ministères ou de ces branches respectivement, si l'un de ces traitements ne suffit pas pour l'indemniser de son temps tout entier, et si l'ensemble des appointements ne dépasse pas une indemnité raisonnable pour l'accomplissement des fonctions ainsi remplies, et de plus, rien dans le présent article ne doit porter atteinte à la mise à exécution de l'article 46 de la présente loi.»

INDEX

A

L'ACTE DU SERVICE CIVIL, 1910

9-10 EDOUARD VII, CHAPITRE 8.

SERVICE CIVIL
service extérieur
application de la Loi du Service Civil, c. 8, a. 2
commis dans les bureaux de poste amenés sous le régime de la loi, c. 8, a. 12
commis du recensement
augmentation annuelle aux, c. 8, a. 7
examens et période de service, c. 8, a. 7
inéligibles à d'autres emplois, c. 8, a. 7
douanes, augmentation des appointements, c. 8, a. 8
examens, époques et lieu des, c. 8, a. 3
postes, augmentation des appointements
inspecteurs et surintendants, c. 8, a. 10
sous-directeurs des postes, c. 8, a. 11
revenu de l'intérieur, augmentation des appointements, c. 8, a. 9
traitements
annuels, de divers ministères ou branches, c. 8, a. 21
date à laquelle les augmentations prennent effet, c. 8, a. 13
transfert du service extérieur au service intérieur, c. 8, a. 4
conditions du, c. 8, a. 5
provisoire, c. 8, a. 6
service intérieur
application de la Loi du Service Civil, c. 8, a. 14
commis provisoires
durée de leur emploi, c. 8, a. 19
traitement des, c. 8, a. 20
fonctionnaires permanents, nulle rémunération supplémentaire aux, c. 8, a. 21
messagers
aucune limite d'âge, c. 8, a. 17
provisoires, c. 8, a. 18
troisième division, nulle nomination à la, c. 8, a. 16
vacances, choix pour remplir les, c. 8, a. 15

INDEX DES NOMS

CONTENUS DANS LA

LISTE DU SERVICE CIVIL

POUR L'ANNÉE 1911.

A

Nom	Page.
Abbott, Francis Chas	104
Abbot, Henry F	71
Abbott, S. A	338
Acheson, Samuel Mason	268
Achim, Yvon	189
Acker, William C	146
Ackerman, Asa	143
Ackland, Henry	23
Ackland, John	327
Acland, Frederick A	276
Acres, G. H	287
Adam, Albert Ramacle	71
Adam, John Walker	209
Adams, Albert Alex	221
Adams, Edward	297
Adams, Edward	303
Adams, E. J	5
Adams, George	209
Adams, Geo. Edward	107
Adams, Gertrude Ethel	32
Adams, Herbert William	245
Adams, J	173
Adams, James Alexander	222
Adams, Jos. C	143
Adams, Joshua Forth	130
Adams, W	63
Adams, Wm. John Hugh	149
Addison, Robert	18
Addison, William George	35
Addy, Frederick William	321
Addy, John James	207
Agar, Bernard	271
Ahearn, Julia Mary	26
Ahearn, Owen John	108
Aikens, William	323
Aikens, James	200
Ainsborough, Thomas	150
Ainsborough, Wm. P	276
Ainsborough, Winnifred	24
Aird, George Doig	153
Aitken, Alexander	222
Aitken, Archie Peter	236
Aitken, George G	46
Aitken, James Brown	272
Aitken, James Roger	232
Aitken, Robert	61
Aitken, Robert	144
Aitken, William Patterson	243
Aitkens, Allen Dundee	236
Aitkens, William	145
Akerlindh, Carl Alfred Leonard	36
Akers, Ezzat David	246
Alarie, Joseph	16
Albright, Austin Harold	197
Alcock, James	130
Alcock, Thos. C	144
Aldrich, Robert	252
Alexander, F. W	64
Alexander, Frederick John	310
Alexander, Helen B	59
Alexander, Jane	46
Alexander, Jno. F	108
Alexander, John Jackson	210
Alexander, Stanley G	46
Alexander, Thomas	71
Alexander, T. W	339
Alford, Vyvy Bland	56
Alford, William	149
Alguire, William Ewart	257
Alison, Francis McKay	206
Allaire, J. O	116
Allan, Alexander	141
Allan, Alexander G	274
Allan, Chas. Jas	51
Allan, D. M	64
Allan, Jas. Bayne	273
Allan, J. C	131
Allan, Jno. S	302
Allan, Nicol	144
Allan, Robert	302
Allan, Robert C	88
Allan, William Edwin	327
Allan, William Frederick	158
Allard, Alphonse B	49
Allard, Alphonse J	178
Allard, Telesphore	189
Allen, Albert Teskey	68
Allen, Ernest Hiram	30
Allen, F. John	138
Allen, Francis George	193
Allen, Frederick Newton	264
Allen, George Alpheus	71
Allen, George Henry	228
Allen, Geo. G	138
Allen, George McKay	235
Allen, Harper Richard	249
Allen, Harry	14
Allen, Henry Wm	147
Allen, James Patrick	258
Allen, John	204
Allen, Robert	142
Allen, Singleton Somerville	51
Allen, Wm	207
Allen, William	210
Allin, Thomas	3
Allingham, Henry P	104
Allison, John B	126
Allwell, William Lowry	204
Almas, Augustus A	88
Almon, Andrew Uniacke	320
Almon, George Wildman Ritchie	39
Alteman, Peter J	71
Alward, Harry Freeman	320
Alward, H. J	302
Alwell, Robert James	217
Amey, William Jonas	262

	Page.
Ami, Henry M	45
Amiro, William Henry	101
Amor, William	71
Amyot, Cyrille Leo	299
Amyot, Jos. Olivier Emile	197
Anderson, Andrew L	88
Anderson, Andrew Y	229
Anderson, Bouchette	132
Anderson, Carl, J	231
Anderson, Cora E	53
Anderson, Florence L	318
Anderson, Frederick	310
Anderson, Frederick Charles	148
Anderson, Geo. Clayton	148
Anderson, Henry J	138
Anderson, Jacob Dewitt	253
Anderson, J. A	244
Anderson, Jas. F	271
Anderson, James David	265
Anderson, Jesson A	98
Anderson, John	17
Anderson, John	201
Anderson, John McKenzie	132
Anderson, Lawrence H	219
Anderson, Melville G	54
Anderson, Thomas	241
Anderson, Wilbur F. C	88
Anderson, William	40
Anderson, William	36
Anderson, William Arthur	173
Anderson, William G	205
Anderson, William Patrick	297
Andrew, James	88
Andrews, Alfred Augustus	71
Andrews, Harry Garfield	276
Andrews, George P	15
Andrews, Stephen Decatur	304
Angers,, Albert Nazaire	175
Angers, Taschereau Robert	175
Annable, William	256
Anthony, Christopher	108
Arcand, Adrien Arthur	38
Arcand, Charlotte	25
Arcand, Dosithe	71
Archambault, Alfred	280
Archambault, Aristide E	191
Archambault, Arthur	190
Archambault, Chas. Arthur	179
Archambault, Dollard	300
Archambault, Emile	176
Archambault, Ernest	188
Archambault, Eugene	34
Archambault, Jos. A. A. I	159
Archambault, Jos. Camille	190
Archambault, Joseph Eloi	71
Archambault, Napoleon	181
Archambault, Romuald	299
Archer, James H	215
Archer, William Augustus	283
Archibald, Walter P	5
Ardouin, Geo. Germain V	276
Ardouin, George R. E	14
Argue, Francis	204
Arial, Thomas	300
Arkell, Herbert S	277
Arkley, Hilda P	60
Arland, William Henry	258
Armstrong, Barthol Mahon	148
Armstrong, Edward Wm. H	57
Armstrong, Emma Maria	4
Armstrong, Francis Sophia	282
Armstrong, Frank	145
Armstrong, Harry Costigan	152
Armstrong, Harry Franklin	270
Armstrong, I. M	101
Armstrong, Ida	151
Armstrong, John Gamble	256
Armstrong, John William	235
Armstrong, Murray Thomas	264

	Page.
Armstrong, Robert E	284
Armstrong, Thomas	210
Armstrong, Thomas B	216
Armstrong, Thomas Edward	71
Armstrong, W	70
Armstrong, Wm	307
Arnaud, E. D	62
Arnold, Albert Pedlar	214
Arnold, William	314
Arnold, Wm. McC	127
Arnott, Elizabeth Gemmill	19
Arpin, Louis	303
Arsenault, Jno. Oliver	330
Arthur, Alfred John	28
Artz, Godfrey John	54
Ascah, James	305
Ashby, Alfred Henry	209
Ashe, Edward	334
Ashfield, John Hanna	30
Ashley, Thomas Henry	243
Ashman, William Roy	265
Ashmead, Henry Archibald	208
Ashton, Arthur Ward	22
Asselin, J. E	337
Asselstine, Helen A	5
Astle, Thos. F	280
Atchison, Mackay Bennett	29
Atkins, B. R	143
Atkinson, Harry E	244
Atkinson, J. H. C	120
Atkinson, William Douglas	250
Atkinson, W.W. H	63
Atwater, Harold Edgar	154
Atwood, Warren Wilson	100
Aubin, Aimé	71
Aubin, Charles	71
Aubin, Francis A	116
Aubin, Henri	189
Aubin, Thomas J	174
Aubry, Jos. O	160
Aubry, Victorien	188
Auclair, Ernest	190
Auclair, Theodule Albert	299
AuCoin, Chas. E	100
Audet, Alfred Pierre	251
Audet, Charles	251
Audet, Francois Joseph	279
Audette, John Wm. Claude	149
Audette, Louis Arthur	6
Audley, James	280
Augé, Desiré L	174
Auger, Arthur L	167
Auger, Louis Hercule	71
Ault, Herbert William	34
Austerberry, William	223
Austin, John Jos	165
Avard, Woodford	103
Awrey, Herbert N	326
Aylen, Florence	27
Aylen, W. Weymouth	286
Aylesworth, Wm. Morley	205
Aymong, Emilien	182
Aymong, Roch Amyot	200
Ayotte, Joseph Elzéar	184
Ayotte, Théophile Edouard	184

B

Babcox, Wm. Augustus	217
Babin, Edward	282
Babington, Fred. C	71
Babington, Frederick Wm	88
Baby, Wolstan Alex. Dixie	71
Bachand, Alphonse	310
Back, E. E	64
Back, Martha J	325
Backhouse, William	124

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

	Page.
Badger, William	1
Badgley, Charles Wentworth	39
Badgley, Jas. C	231
Bagnato, Jos	132
Bagshaw, George Wynter	239
Baikie, Daniel	71
Bailey, Anita B	326
Bailey, Dorothy Inez	166
Bailey, Horace H	278
Bailey, John	137
Bailey, William Mack	30
Bain, Jno. A	227
Bain, John Andrew	312
Bain, Robert	132
Baine, Henry Erskine	36
Baird, C. N	246
Baird, Edward Bertram	268
Baird, Frederick	202
Baird, Geo	246
Baird, Jno. E. M	269
Bajus, Wm	144
Baker, Austin	208
Baker, Barry W	94
Baker, Charles Wm	272
Baker, Frederick M	13
Baker, George	246
Baker, H. M	102
Baker, James Frederick	233
Baker, Joel Homer	119
Baker, M. C	287
Baker, Thomas	306
Baker, Wm. Octavius	232
Balcom, Edward H	98
Balcom, John Horton	57
Baldock, George Henry	214
Baldwin, C. E	107
Baldwin, E. O	107
Baldwin, Harma Adelaide	51
Bale, Thomas	220
Bales, Wm. D. P	92
Ball, E. P	287
Ball, Charles W	316
Ball, Henry T	107
Ball, Thomas	262
Ballantine, Elizabeth	151
Ballantine, Adam, Jr	71
Ballantine, William J	123
Ballock, R. W	106
Balthazard, B	108
Bance, Henri	316
Bance, Lucien	297
Bancroft, C. D	292
Bannon, Jas. W	116
Bannon, John	223
Barbe, Wilfrid	178
Barbeau, Arthur Antoine	179
Barbeau, Emery	181
Barbeau, L	69
Barber, Beatrice	29
Barber, C. Winnifred	167
Barber, Dorothy Maria	40
Barber, Herbert George	32
Barber, John Shortiss	71
Barber, Keith A	104
Barber, Lily J	22
Barber, Robert Ralph	214
Barbour, John	269
Barbour, Lauchlan M	231
Barcelo, Edouard	177
Barcelo, Joseph Chas. Henri	180
Barclay, Andrew L	262
Barclay, Wm. T	231
Barger, Dubois C	215
Baril, Conrad	35
Baril, J. Rosario	341
Barker, Edward J	165
Barker, Frank	212
Barker, M	287
Barker, Percival Montague	244
Barkey, Albert E	211
Barlow, A. L	108
Barnes, Albert James	265
Barnes, George	71
Barnes, George	124
Barnes, Jas	244
Barnes, Robert	278
Barnet, Wilfrid A	279
Barnett, Frederick	228
Barnett, John	136
Barnhardt, Darcy Boulton	209
Barnsley, J. C	58
Barnstead, J. Henry	96
Barnwell, Leopold	198
Barr, George Hamilton	277
Barradell, Wm. Richard	211
Barrett, Arthur W	232
Barrett, Donald Alexander	149
Barrett, James	151
Barrett, John Keeley	71
Barrett, Jno. P	71
Barrett, Marwood	120
Barrette, Emile	93
Barrette, Joseph Anatese E	186
Barrette, Joseph H	14
Barrette, Valida	157
Barrie, Mary Anne	55
Barringer, Harry Goodall	206
Barringer, Wm. Thomas	257
Barrs, George Arthur	230
Barry, Annie L	311
Barry, David	8
Barry, Herbert Hillarn	206
Barry, James	71
Barry, Lawrence A	98
Barry, May H	47
Barry, Patrick E	250
Barsalou, Arthur	315
Barsalou, Maurice L	108
Barsalou, N	102
Barthe, Alice	156
Barthe, Blanche	9
Barthe, George René	314
Bartle, J. C	146
Bartlett, Edward Ernest	315
Bartlett, Eileen Bernadette	284
Bartlett, Eliz. M	53
Bartlett, Walter	125
Barton, Bertha Jane	235
Barton, Colin A	192
Barton, J. C	144
Basinet, Louis	116
Bastedo, Samuel T	60
Bastien, Alphonse	192
Bastien, Antoine Oscar	328
Bastien, Louis Arthur	28
Bate, Charles W.C	278
Bates, A.L	100
Bates, Florence Helen	56
Bathurst, James	179
Battle, Henry Joseph	194
Battle, John James	173
Battle, Katherine Maria	282
Battle, Thos. Francis	176
Batterton, Edward	334
Batterton, James	116
Batterton, William Patrick	26
Batty, Jonathan	330
Baudrot, Alex. F	94
Baudry, Chambord	313
Bauer, Bertha T	284
Baulne, Leonard Elie	9
Bavington, Herbert	203
Bawden, F. E	59
Baxter, Charles Wesley	132
Baxter, Geo. E	329
Baxter, James McG	286
Bayard, Gilbert Alphonse	71
Baycroft, Geo	65

	Page.
Bayless, Bertha May	281
Bayley, Fred Henry	225
Bayley, Lina	24
Bayly, Norman	194
Bayne, David	272
Bayne, Katherine Florence	158
Bazinet, Arthur	93
Bazinet, Odilon	25
Beach, A. C	141
Beach, A. W	292
Beahen, Denis	15
Beal, Elton	257
Beale, Alfred Martin	28
Beale, James	132
Beale, John Edward	233
Bealy, John Matthew	264
Beaman, Frank	56
Beamish, William	224
Beard, Chas	129
Beard, Frank	7
Beard, Mary Helen	68
Beardsley, George	23
Beasley, Maitland C	71
Beaton, Wm. Alexander	314
Beattie, John Reginald	222
Beattie, Victor Benjamin	170
Beatty, Alexander	200
Beatty, Alexander	259
Beatty, Florence Bertha	21
Beatty, William John	150
Beau, Henry J	138
Beaubien, Alderic	35
Beauchamp, Jos. F. A	250
Beauchamp, Thomas	192
Beauchemin, Henry	188
Beauchesne, Joseph Arthur H	23
Beaudet, Anthime	191
Beaudet, Marie A. D. E	153
Beaudoin, Jos. Pierre	280
Beaudry, Arthur Charles	266
Beaudry, Irene	157
Beaudry, J. Albert	340
Beaudry, J. E	287
Beaudry, Philippe C	181
Beaulac, Joseph Hector	71
Beaulac, L. A	108
Beaulieu, Aug. E. A	252
Beaulieu, Edouard	328
Beaulieu, Gustave H	194
Beaulieu, Hormisdas Jos. H	152
Beaulieu, Jean-Baptiste	71
Beaulieu, Jos. Nap	176
Beaulieu, Roméo	298
Beaupré, Alfred	190
Beausoleil, Jos. Cléophas, H. B	177
Beausoleil, Jules Philippe	255
Beausoleil, Louis J	310
Beausoleil, Raymond	254
Beauvais, Edmond	108
Beauvais, Wilfrid	161
Beck, Joseph Patrick	217
Beckett, James H	240
Beckman, Frederick George	221
Beckwith, A. E	62
Beckwith, Charles Eugene	329
Beckwith, Herbert Edward	145
Beckwith, H. E	61
Beckwith, Robert Nelson	96
Bedard, Beulah	40
Bedard, Delphine	342
Bedard, J.-B. Armand	108
Bedard, J.-B. Eugène	314
Bedard, Joseph	317
Bedard, Joseph P. L	175
Bedard, Pierre	108
Beddoe, Charles Henry	17
Beddoe, W. A	62
Bedell, Thomas Byron	249
Bee, Herbert	132
Beer, Fred'k. H	102
Beers, Frederick	303
Beers, James R. M	136
Beesly, Herbert	236
Beeson, George Cyril	30
Beetham, John Wilford	229
Beggs, Edgar	258
Beggs, Warren	138
Begin, D	66
Begin, Joseph Victor	49
Begin, Ludger	184
Begin, Pierre	160
Begin, Pierre Alphonse	32
Behan, John Albert	170
Beilby, Rose	21
Beirnes, W. J	64
Beirnes, W.R	64
Beith, Frances	284
Beith, Helen Mary	55
Beith, James	120
Belair, Arthur Plessis dit	71
Belair, Gaspard A. P	108
Belaire, G. H	287
Beland, Elize	177
Beland, Eugene	108
Beland, Francois Xavier W. E	71
Beland, Henri	177
Beland, Joseph	196
Beland, Theophile	301
Belanger, A. A	292
Belanger, Albert	316
Belanger, Alise	317
Belanger, Aristide	282
Belanger, Edouard	252
Belanger, Evangeline	9
Belanger, Louis	314
Belanger, Marie Louise	318
Belanger, Maurice A	278
Belanger, Napoleon	316
Belanger, Oscar	317
Belanger, Raoul	280
Belanger, Sexton	314
Belcher, Thos. S	50
Belding, Herbert Woodville	249
Beliski, Edward Jos	222
Bélisle, Emile	69
Belisle, Ernest	286
Belknap, W. G	307
Bellanger, Joseph Oscar A	252
Bell, C. N	63
Bell, Eber C	273
Bell, Frederick Manly	261
Bell, George	29
Bell, George Melrose	235
Bell, George Pearson	50
Bell, Graham Airdrie	320
Bell, G. W	287
Bell, Harry E	138
Bell, Henry W	132
Bell, John	161
Bell, John Clifford	193
Bell, John Eston	206
Bell, John Hector	71
Bell, Josiah J	44
Bell, Marion	180
Bell, Robt. A	244
Bell, Thomas Grayson	316
Bell, William James	153
Bell, W.R	292
Bellam, C. F	107
Belleau, Antoine Emmanuel	312
Belleau, A. M	88
Belleau, Georges	67
Belleau, J. A	116
Belleau, Joseph Alphonse	32
Belleperche, Adolphe J. E	71
Belleau, Marie-Achille Rene-Eugene	37
Bellerive, Geo	61
Bellerose, Marie D. L	191

	Page.
Bellhouse, Edward	242
Belliveau, Joseph Emil	321
Belton, Francis S	147
Belyea, Arthur Sefton	249
Belyea, Theodore Harding	71
Bénéteau, Samuel	79
Bennet, Frederick George	88
Bennetts, F. K	2
Bennett, Beverley B	262
Bennett, B. C	121
Bennett, Caroline Longley	55
Bennett, Charles	232
Bennett, Charles Herbert	27
Bennett, G. H	136
Bennett, Henrietta Frances	18
Bennett, James	72
Bennett, John	192
Bennett, Richard	179
Bennett, Rita Maggie	321
Bennett, Thos. W	275
Bennett, William E	148
Benoit, Albert	108
Benoit, Edmond H	93
Benoit, George	180
Benoit, Joseph	300
Benoit, Louis Victor	72
Benoit, Oscar	195
Benoit, Otto D	270
Benoit, Ovila	189
Bennie, James Kier	36
Bennie, Thos	138
Benson, Martin	327
Benson, P. H. Culverhouse	88
Benson, Thomas	201
Bent, Frank Pierce	247
Bent, Lemuel	94
Bentham, John Robert	233
Bentley, Jos. Samuel	216
Bentley, Percy Robt. Darley	150
Bentley, Thos. K	99
Bentley, Winnifred K	47
Benton, George	243
Benzie, John S. Burton	231
Bergeron, Edouard Lucien	71
Bergeron, Jos	72
Bergeron, Narcisse	138
Bergeron, Raymond Joseph	72
Bergeron, Ubald	181
Bergin, Walter	34
Beriau, Ernest	187
Bernard, Henry	225
Bernard, C. A	309
Bernard, Euclid	108
Bernard, N. J. D	72
Berney, Thomas	208
Bernier, Anselme	161
Bernier, Jean Augure	72
Bernier, Joseph Arthur	72
Bernier, Jos. Charles P	174
Bernier, Joseph Emile	252
Bernier, Thomas Joseph	252
Beroard, Charles Pierre Victor	148
Berube, Charles L. P	186
Berube, Ernest	334
Bérubé, Pierre Arthur	89
Berringer, Richie L	170
Berry, Harry Lee	72
Berry, William Ernest	239
Berthelet, Joseph	178
Berthiaume, Armand	177
Berton, John F	88
Bertram, J. H	61
Bertraim, J. H	131
Bertrand, Auguste	305
Bertrand, Leonidas	188
Bertrand, Eliza	283
Bertrand, W. L	108
Bescoby, B. A	287
Bessette, Jean Baptiste	318
Betournay, Geo. A	330
Bettez, Alfred	177
Betts, Arthur Joseph	154
Bettschen, David L	42
Beveridge, James	36
Beyts, W. J	50
Bibaud, Jean Jacques E	192
Bickerdike, F. A	62
Bickerdike, N	65
Bickle, John Walkins	72
Bidner, Thomas M	224
Bigelow, John E	98
Bigger, Charles Albert	37
Biggs, Walter Fletcher	224
Bigney, Joseph Edward	247
Bigras, Victoria	283
Bill, A. F	60
Bill, C. R	98
Billings, Walter Ross	312
Bilodeau, Ambroise	118
Bilodeau, Edmond	251
Bilodeau, Eudore Isaac	251
Bilodeau, Jos. Edmond Emile	164
Bilodeau, Jos. Leonce Ovide	174
Bilodeau, Jos. Napoleon	175
Bilodeau, Pierre Emile	251
Binks, Charles Robert	18
Binks, Geo. J	148
Binks, James	193
Binks, Norbert Trevette	300
Binney, Malcolm B	220
Binnette, Cyprien	187
Birchard, William Dixon	264
Bird Arthur John	246
Bird, George Francis	236
Bird, Stafford	226
Birdwhistle, Matthew J	11
Birks, James Bennet	108
Birt, George Wallace	239
Birtch, C. S	59
Bishop, F. C	292
Bishop, Richard Samuel	48
Bisonnette, Francis	48
Bissell, Chas. Henry	72
Bissell, Dwart McKenzie	270
Bissett, Alex	239
Bisson, Jos. E	166
Bissonnette, A	66
Bissonnette, Albert	184
Bissonnette, Louis Adolphe	51
Bjornson, Signodeur	230
Black, Arthur William	158
Black, Cyril	41
Black, James	229
Black, Jas	245
Black, James Addison	166
Black, James Herbert	258
Black, Jno. O	94
Black, J. W	287
Black, Lanah Alice	55
Black, Thompson McC	216
Blackadar, Alfred Kemball	58
Blackadar, E. G	60
Blackadar, Hugh William	168
Blackaman, Charles	72
Blackburn, Ena	342
Blackburn, Ina	32
Blackmore, Ernest Henry	236
Blackmore, Ernest H	245
Blaikie, John Arthur	100
Blain, Jean	329
Blain, J. C	129
Blain de St. Aubin, Euphémie	155
Blaine, J. McM	57
Blair, Alex	118
Blair, Caroline M. E	60
Blair, Chas	214
Blair, Charles P	88
Blair, Francis	241

	Page.
Blair, Frederick Charles	39
Blair, Henry C	88
Blair, William Livingstone	54
Blair, Wesley A	144
Blais, Elzear R	255
Blais, Joseph	189
Blais, Joseph C. F	89
Blais, Louis	66
Blais, Marie Blanche	318
Blais, Marie Jos. E	255
Blais, Telesphore	108
Blake, George	244
Blake, Albert Charles	220
Blakley, John Henry	96
Blamey, Geo. Frederick	127
Blamey, Richard Grant	221
Blanchard, Irene	108
Blanchard, Isabella Margaret	19
Blanchard, James Francis	34
Blanchet, Alexander Edward	33
Blanchet, Denis	24
Blanchett, Ludger	109
Bland, Charles Heber	341
Bland, J. W	287
Blatchley, Harold Mose	36
Blatherwick, Henry	210
Bleakney, Arthur Crawley	88
Bleakney, Charles Elvin	321
Bleecker, Douglas Lawrence	260
Blenkinshop, Thos. William	247
Bletcher, W. S	129
Blethen, Charles William	72
Blewett, Wm. G	330
Blick, Chas. A	141
Bligh, Harris Harding	6
Bliss, T. Alder D	88
Blomeley, Abel	199
Blomely, Alfred	109
Bloomer, Richard	209
Bloomfield, John	229
Blondeau, Antoine	250
Blondeau, Donat Séverin	250
Blondeau, Joseph J	174
Blouin, Arthur	118
Blouin, George Albert	8
Blount, Bessie	300
Blue, Archibald	277
Blue, C. S	336
Blue, William Archibald	36
Blunt, Lucy E	21
Blyth, Alexander	72
Blyth, David Fleming	41
Blyth, Ernest	26
Blyth, William R	127
Boak, Walter C	147
Boag, Ernest James	8
Bobby, Herbert James	210
Bodnaruk, Eli	239
Body, Jas. S	201
Boecher, Geo. Herbert	241
Bogart, Lola Beryl	322
Boggs, Herbert Alfred	168
Bohemier, Emile J	311
Boily, Jos. Oscar	195
Boisseau, Stanislas	193
Boisvert, Joseph Zéphirin	254
Boiteau, Siméon	174
Boivin, Adelard	311
Boivin, Alfred	185
Boivin, David	175
Boivin, G. N	339
Boivin, Jos. G	176
Bolduc, Archelas	164
Bolduc, Ephrem	72
Bolduc, Joseph Ephrem	181
Bolduc, Napoleon Louis	174
Bolger, Michael Kingsley	116
Bolingbroke, Ernest	213
Boland, Geo. May	202
Bollard, John Duke	39
Bollard, Joseph Henry	149
Bollong, James	306
Bolster, Herbert D	271
Bolte, Camille	182
Bolton, Molby Edward	167
Bond, John Frederick	202
Bond, Milton Barnett	72
Bond, William	280
Bone, D. R	292
Bonnell, Mossom B	278
Bonner, James Joseph	152
Bonnett, J. C	287
Bonneville Janie Gordon	283
Bonneville, Joseph Arthur	316
Bonnici, Michael	197
Bonnick, William	201
Bonsergent, Alphonse J. A	268
Boomer, Joseph Boyle	72
Booth, Charles	274
Booth, George	201
Bordeleau, J. C. A	118
Borden, Elijah C	98
Borden, John William	7
Boreham, Gladys I	96
Borland, Robert Adrian	270
Borthwick, Thos. Alex	330
Boselly, Edward Berritt	17
Bosguet, Jos. D. A	174
Boswell, John	232
Bott, Kate	321
Bouchard, Joseph	334
Bouchard, Joseph A	175
Bouchard, Joseph Georges	280
Boucher, Blanche	318
Boucher, Evariste	193
Boucher, Gaston	191
Boucher, Georges	255
Boucher, Odilon	191
Bouchette, Errol	340
Boudet, Etienne	72
Boudreau, Jean Bte. Alex	297
Boudreau, R	2
Boudreault, G. A	339
Bouffard, George	186
Boughner, James C	88
Boulanger, Jos. Edmond L	176
Boulay, Francois Joseph	299
Boulay, Mary Louise C	321
Boulet, Leontine F	282
Boulet, Wilfrid Joseph A	174
Boult, Walter Lionel	144
Boulton, J. E. G	132
Bourassa, Aime	109
Bourassa, Alphonse	192
Bourassa, Hector	192
Bourassa, Joseph C	187
Bourbeau, Jos. A	31
Bourgeau, Walter J	162
Bourgeault, Francois Romuald A	297
Bourgeault, Joseph A	181
Bourgeois, Camille	72
Bourgeois, Jos. Eugene	69
Bourget, Jos. A	183
Bourget, Octave	313
Bourget, Onésime	72
Bourgoin, Henri	193
Bourgoin, Hedwidge	92
Bourke, Joseph Alphonse	258
Bourne, G. W	138
Bourne, Victor A	244
Bourdon, Michel	109
Bourinot, J. C	146
Bourret, Alderic	282
Bourret, Arthur	109
Bourret, Edmond Augustus	118
Bourret, George	281
Bourret, R. E	178
Bousquet, Joseph Omer	72

	Page.
Bouteiller, George Antoine	72
Boutet, A	339
Boutet, Pierre	174
Boville, Thomas Cooper	54
Bowbrick, John H	212
Bowden, Georgina Maude M	281
Bowden, William Arthur	320
Bowell, J. M	61
Bowell, John Moore	144
Bowell, Margaret	156
Bowen, A. A	65
Bowen, Frederick C	72
Bowen, Uriah H	126
Bower, Thomas T	228
Bowers, Richard F	226
Bowie, George	109
Bowie, James T	232
Bowie, William Henry	335
Bowes, Harry Knight	320
Bowker, Lemuel G	258
Bowler, Walter	206
Bowles, Albert Alexander	226
Bowles, William Cochrane	335
Bowman, Allan	122
Bowman, Allan W	72
Bown, E. A	143
Bown, Thomas Lamont	101
Bowstead, Thos. E	123
Boyce, C. W	338
Boyce, Guy	31
Boyce, Thomas Riddell	129
Boyd, Angus	94
Boyd, Angus J	329
Boyd, David C	234
Boyd, Jas. Fred. Sheppard	72
Boyd, Mosson	201
Boyd, Walter H	45
Boyd, Wm	234
Boyd, William S	94
Boyd, William Stewart	109
Boyer, Alphonse	317
Boyer, Ed	64
Boyer, Alex	65
Boyle, Alexander	297
Boyle, Arthur	126
Boyle, Francois Joseph	8
Boyle, Hugh	66
Boyle, Patrick	72
Boyle, Patrick F	125
Boynton, Henry P	162
Brabant, Jean Bte. Gilbert N	72
Brabant, J. H. Fred	109
Braceland, Gertrude	341
Braceland, Patrick	161
Braceland, Vincent	14
Bracken, Eugene M	215
Bracken, Joseph	181
Braden, Elizabeth Parker	281
Bradley, Agnes Mathilda	281
Bradley, Edward	221
Bradley, Frederick M	92
Bradley, James D	34
Bradley, John	325
Bradley, Joshua David	282
Bradley, Lyla May	27
Bradley, Norman Sinclair	165
Bradley, William	93
Bradley, William Arnold	26
Brady, Edward Joseph	264
Brady, John C	125
Brady, John M	200
Brady, Martin	32
Braid, Ross B	89
Brain, Alphonsis Frederick	72
Brais, Josephine	299
Brander, Clifford Gay	96
Brandon, Frederick	243
Brankin, James F	12
Brannen, Charles John	172

	Page.
Brant, Wm. Jno	236
Brault, Bernard	301
Bray, André	318
Bray, Joseph Euclide	318
Bray, Joseph Ulysse	315
Bray, Raymond Price	33
Bray, Samuel	326
Brazeau, Adolphe	192
Brealey, S. T	246
Breen, John	73
Bréhaut, Henry James	102
Bréhaut, William Melleville	168
Bremner, Irene G	300
Bremner, William	273
Brennan, John	73
Brennan, John Joseph	227
Brennan, Leonard Hugh	217
Brennan, Margaret H	325
Brennan Patrick Frank	169
Brennan, Patrick J	162
Brennan, Patrick John	149
Brennan, Robt. Henry	211
Brenot, Gaston Honoré	156
Brenot, Honoré Alexander	150
Bresson, Roch. H	195
Brett, William	125
Brewster, G. R	287
Briand, Alfred	96
Briand, J. M	337
Brice, Edward Ernest	36
Bridges, Henry Thomas	172
Bridgeman, Florence Viola B	24
Bridgeman, Marcus White	73
Briegel, Frederick	252
Brien, Ludger	109
Brien, dit Desrochers, Henri Jos	190
Brière, Jules	292
Brière, J. C. O	109
Brière, Onuphre	186
Brigden, Charles	246
Brigly, John Henry	33
Briggs, Geo. F	104
Briggs, James Robert	204
Briggs, John	149
Brinacombe, John Page	225
Brisebois, Joseph	186
Brisson, Joseph Octave	186
Bristol, John R. Ketcheson	88
Britnell, William	210
Brittain, Chas	292
Brittain, Edwin Lester	54
Brittain, Joseph	120
Britton, Wm. Henry	122
Broadbent, Ralph L	46
Broadfoot, Samuel	73
Broatch, George	222
Brochu, Joseph Alfred	251
Brock, Reginald W	45
Brock, Sidney	196
Brock, William Coffin	196
Broderick, Michael E	153
Brodeur, Jos. E. A	183
Brodeur, Phillippe Eugène S	68
Brodie, Wm. C	132
Brodt, Karl	235
Bronskill, Frederick G	14
Brook, Florence Morgan	52
Brooke, Basil R. F	241
Brookes, John H	229
Brooks, A. H	101
Brooks, J. B	132
Brooks, Lloyd D	94
Brophy, Arthur	13
Brossard, Rosario	183
Brosseau, Joseph Wilfred	175
Brosseau, Paul E	193
Brough, James Simpson	25
Broughton, Harold	240
Broughton, Jas. Leeman	166

	Page.
Brown, A	287
Brown, Adam	218
Brown, Agnes L	281
Brown, Albert H	51
Brown, Alexander	144
Brown, Allen	35
Brown, Andrew W	92
Brown, Calvin Goodwin	279
Brown, Charles George	268
Brown, David	132
Brown, Denis	292
Brown, E. B	121
Brown, Edith Marion	157
Brown, Florence Augusta	281
Brown, Frederick E	215
Brown, Frederick F	220
Brown, George	122
Brown, George Thos.	257
Brown, George V	146
Brown, Gerald H	276
Brown, Gilmour	285
Brown, H. A	287
Brown, Harrington Hunter	302
Brown, Harvey Milton	260
Brown, Harry Whidden	7
Brown, Iven E	262
Brown, James	126
Brown, J. A	302
Brown, James Thomas	237
Brown, John F	269
Brown, John E	274
Brown, John H	148
Brown, John L	132
Brown, J. R	332
Brown, John Robson	237
Brown, Joseph Millar	8
Brown, Leonard	197
Brown, Lottie	283
Brown, Marion Edith Agnes	40
Brown, M. D. S	57
Brown, N. W	67
Brown, Robert	7
Brown, R. P. S	141
Brown, Ralph Phelps	7
Brown, Robert Milton	213
Brown, Thaddeus Augustine	40
Brown, Thomas Edward	32
Brown, Thos. R	246
Brown, William	131
Brown, Wm. C	129
Brown, William James	73
Brown, William Robert	236
Browne, E. W	138
Browne, James Edward	7
Browne, Kathleen Rathbun	283
Brownell, William Herbert	257
Brownie, William	269
Brownridge, G. C	292
Brown-Wallis, Vivian	31
Bruce, Arthur T	207
Bruce, E. A	292
Bruce, David Arthur	167
Bruce, Duncan	171
Bruce, George Barclay	73
Bruce, George Arthur	154
Bruce, Helen M	167
Bruchési, Joseph	314
Brunel, Moise	183
Brunel, William Henry	298
Brunet, F. X	160
Brunet, Joseph Ferdinand	257
Brunette, Laura Blanche C	281
Brunne, Albert Henry	206
Bryant, Edwyn Daniel	36
Bryant, Geo. Edgar	221
Bryce, Peter Henderson	38
Brymer, Wm. S	94
Bryson, Denis Arthur	174
Bryson, M	143
Buchan, Andrew	232
Buchan, Jno	61
Buchan, Jno	144
Buchan, Robt. R	231
Buchanan, Geo. E	138
Buchanan, G. O	66
Buchanan, Herbert J.	159
Buck, John	210
Buck, Maurice W	244
Buck, Stanley Ernest	300
Buckham, John Herbertson	29
Buckingham, Richard	234
Buckler, Thos. Madison	94
Buckley, Charles Patrick	321
Buckley, Frank	243
Buckley, G. E	126
Buckley, Hannah Grace	156
Buckley, Roy C	141
Buckley, Thomas James	171
Budge, Benjamin	249
Buell, Margaret Castlemaine	151
Bugeaud, Joseph Fabien	73
Bulger, James	122
Bulger, Jas. L	207
Bulger, Thomas David	272
Bull, George H	218
Bull, R. W	106
Bullis, Jas. Denning	126
Bundy, Harry	215
Bunel, Edmond George	157
Bunelle, Georges Leon	150
Bunt, Charles Albert	198
Bunting, Thos. G	280
Bunyan, John G	143
Buote, Peter H	73
Burford, Joseph	96
Burgess, Edward Leroy	32
Burgess, Flora Helen	41
Burgess, Frank	307
Burgess, Gilbert	25
Burgess, Marion I	159
Burgess, Palmer G	314
Burgess, Thomas	69
Burke, Agnes H	342
Burke, D	2
Burke, John Lawrence	8
Burke, Timothy	73
Burke, William M	184
Burkholder, Edgar Leroy	35
Burnes, W, James	145
Burnett, Bertram F	297
Burnett, John	50
Burnett, Mary Eliza	24
Burnett, Thomas	168
Burnett, W. B	141
Burnham, Jno. W	136
Burnie, Wm. Edward	216
Burns, Cecil H	89
Burns, Clement B	39
Burns, Frank M	144
Burns, Gavin	269
Burns, George B	54
Burns, Hattie Roberta	24
Burns, J. E	116
Burns, James	162
Burns, John	123
Burns, Jos. H	127
Burns, L	2
Burns, Martin James	186
Burns, Russell Muirhead	253
Burns, Patrick Joseph	198
Burns, Robert	207
Burns, Robert Joseph	73
Burns, Thos	92
Burns, Thos.	121
Burns, Thos. A	273
Burns, T. H	127
Burns, William Patrick	225
Burpe, Thomas Richard	19

	Page.
Burpee, Geo. F	144
Burrill, Sidney D	248
Burrill, William Roscoe	18
Burroughs, Arline	174
Burroughs, Jno. A	89
Burrows, William	231
Burt, Daniel	128
Burt, Florence M	92
Burtt, Arthur W	172
Burton, Charles	234
Burton, Hugh G	275
Burton, Jas. Wm	138
Busby, Adelaide Mary	55
Busby, E. S	147
Busey, Shirley A. D	159
Bushby, Henry Thomas	271
Bushell, Fred'k. G	237
Busselle, A. N	287
Bussell, John	231
Bussière, Jos. G	176
Bussière, Joseph N. F	175
Butler, Francis Henry	73
Butler, James	172
Butler, Jas. Patrick	195
Butler, John	204
Butler, John Alban	30
Butler, Robert James	240
Butler, Thomas Gregory	195
Butler, Tobias	109
Butterworth, Ernest A. R	152
Butterworth, Frank	39
Butterworth, Frederick	157
Butterworth, Fred'k. P	231
Byers, Henry	132
Byrne, J. Henry	15
Byrne, John J	58
Byrne, William Patrick	73
Byrnes, John	59
Byron, George Edward	132
Byron, Roy L	92
Byshe, Frederick Henry	22
Byshe, Fred. R	326
Bythell, William Henry	209

C

Cadan, John	214
Cadden, John	270
Caddy, Georgina C	326
Cadieux, Hector	190
Cadieux, Jos. A	31
Cadieux, Oscar	187
Cadorette, Henri	189
Cadorette, Michael	189
Cadotte, Alphonse	183
Caffarati, Thomas Angelo	155
Cagnat, Geo	34
Cahill, Irvine P	127
Cahill, John William	73
Cahill Joseph Hickey	73
Cailloux, Joseph Edward	183
Cain, Albert Edward	260
Cairnes, DeLorne D,	46
Cairnes, Albert William,	167
Cairns, Arthur E	238
Cairns, Thomas Alfred	245
Cairns, William	337
Caisse, Jean Jacques	182
Calcott, Stanley C	265
Calder, John F	308
Calderhead, Robert L. M	242
Calderon, Frederick Elwyn	299
Calderwood, Andrew	145
Caldwell, Albert F	96
Caldwell, Arthur Bruce	73
Caldwell, Bruce McGregor	249

	Page.
Caldwell, J. H	287
Caldwell, James William	7
Caldwell, John	232
Caldwell, John McDonald	23
Caldwell, Percy, R	244
Caldwell, Thomas Damase	316
Caldwell, William Ronald	28
Calhoun, Marion	47
Callaghan, J	302
Callaghan, James Augustine	168
Callahan, A. B	225
Callbeck, Colin H	92
Callon, Jno	123
Callow, Arthur	132
Calverley, Columbus C	330
Cameron, A	142
Cameron, A. E	287
Cameron, Alexander	304
Cameron, Alex. Mck	132
Cameron, Daisy Donalda	29
Cameron, Donald Frederick	173
Cameron, Donald McPherson	73
Cameron, Donald Norman	225
Cameron, Douglas Winder	337
Cameron, Duncan Stewart	257
Cameron, Edward R	6
Cameron, Elizabeth	151
Cameron, Ernest	271
Cameron, Jennie	55
Cameron, John	129
Cameron, John A	138
Cameron, Luella May	322
Cameron, Malcolm B	205
Cameron, Mary	24
Cameron, R. D	67
Cameron, Robert	262
Cameron, Stanley	207
Cameron, Thomas R	106
Cameron, William Henry	213
Cameron, William Lumsden	315
Cameron, William M	201
Campbell, A. C	338
Campbell, Alexander Duncan	239
Campbell, Arch. E	73
Campbell, Arch. E	144
Campbell, Archibald W	320
Campbell, Arthur William	150
Campbell, C	169
Campbell, C. Elmer	321
Campbell, Clarence Thos.	165
Campbell, D. D	63
Campbell, David	270
Campbell, Donald Colin	297
Campbell, Donald Denoon	218
Campbell, Enos M	65
Campbell, Frank A	89
Campbell, Frederick	214
Campbell, Helen E	138
Campbell, Herbert Sheridan	149
Campbell, James J	325
Campbell, James J	89
Campbell, James Bowie	158
Campbell, John	220
Campbell, John Douglas	150
Campbell, John Edgar	130
Campbell, Joseph	201
Campbell, Joseph Dougall	256
Campbell, Joseph Edward	96
Campbell, Kenneth	234
Campbell, Kenneth P	269
Campbell, Malcolm C	121
Campbell, P. C	100
Campbell, Robert Henry	31
Campbell, Samuel	143
Campbell, Sylvanus P	102
Campbell, Thomas James	257
Campbell, Walter Aitken	265
Campbell, Wm. H	126
Campbell, William Laughlin	101

	Page.
Campbell, W. W	278
Champeau, Albert	89
Champeau, Fabien Réné Ed	68
Campeau, Jos. A	160
Campeau, J. F	292
Camsell, Charles	45
Candlish, Charles William	253
Cane, Roy	57
Cann, Arthur W	269
Cann, Harvey E	269
Cann, W. R	101
Cann, Maurice Dunn	268
Canniff, Daniel	189
Canniff, William Hamilton	201
Cannon, James	109
Cannon, John Beattie	38
Cannon, John Henry	126
Cantin, Joseph Arthur	315
Cantin, Jos. Wm. Zoel	69
Cantwell, Madge A	182
Cantwell, William J. P.	194
Canty, Patrick	314
Capbert, Emile	54
Caplin, Alfred H	244
Capreol, Alger Patrick	18
Capreol, Charles Frederic	26
Capron, Banfield	146
Cardinal, Adélard	196
Cardinal, Jos. Adjutor	180
Cardinal, Willie	255
Carbonneau, Alfred	311
Carbonneau, F	109
Carl, Louis Carter	242
Carleton John	334
Carleton, J. Chas	334
Carleton, W. Henry	89
Carlin, Charles Edward	222
Carlin, Raymond John	261
Carlton, Robert	96
Carlyle, Albert Ernest	190
Carlyle, Thomas	228
Carmichael, A. G	307
Carmichael, William N	146
Carney, J. C	302
Caron, Adolphe D	333
Caron, Albert Edward	278
Caron, Louis	184
Caron, Fortunat	191
Caron, Francois Jos	179
Caron, Oscar	21
Caron, Wm. S	130
Carpenter, George Arthur	177
Carpenter, John A	106
Carr, Frank E	240
Carr, George Phillip	242
Carr, John J	46
Carr, William James	226
Carrière, Albert O	89
Carrière, Antoine	188
Carrière, Ernest Joseph	182
Carrière, Joseph E	173
Carrière, Philias	198
Carroll, Daniel	73
Carroll, Daniel	9
Carroll, Frank P	73
Carroll, Frederick John	219
Carroll, Henry	164
Carroll, James	216
Carroll, Joseph Francis	220
Carroll, Michael Joseph	33
Carrother, Arthur	224
Carruth, James	213
Carruthers, Edward B	280
Carruthers, Frederick Carlyle	256
Carruthers, Hector Kay	33
Carson, Halford L	89
Carson, Thomas Hamilton	204
Carson, William H	299
Carson, William Jas	203

	Page.
Carter, Charles Reginald	299
Carter, Ernest Léon	281
Carter, James	150
Carter, Lindley William	249
Carter, Robert J	212
Carter, Sydney James	152
Carter, William Henry	116
Cartwright, Cosmo T	44
Cartwright, Henry	67
Cartwright, Henry G	144
Carvell, Wm. W	250
Casault, Napoléon	9
Case, Frank Cederic	270
Casey, Donald James	157
Casey, Frank Joseph	73
Casey, John M	44
Casey, Magdalene	281
Casey, Margaret M	318
Casey, Maurice W	279
Casey, Mary Ellen	24
Casey, William	299
Casgrain, Joseph Philippe	263
Cass, Irvin J	239
Cass, John	244
Casselman, Clayton Brown	274
Cassidy, Anthony Fred'k	206
Cassidy, C. George	205
Cassidy, Richard L	215
Cassidy, P	127
Castle, Chas. C	63
Castonguay, J	336
Castonguay, Louisa	159
Catellier, J. N	307
Cathcart, Alexander W	124
Caton, James	128
Catterall, John Albert	241
Cauchon, Alphonse	107
Cauchon, Flavien L	109
Cauchon, J. E. W	109
Cauldwell, Thomas	202
Causton, Robert Oscar	172
Cave, Wm. C	246
Caven, William	73
Cawardine, William Henry	196
Cawdron, Albert John	5
Cawsey, H. S	287
Chabot, Alfred Frédéric Albert	250
Chabot, Jos. E. E	183
Chadwick, F	336
Chadwick, Franklyn A	131
Chadwick, Thomas	245
Chaffey, Howard D.	104
Chagnon, Charles Pierre	73
Chagnon, Edmond	177
Chagnon, Henri Frederick	192
Chainey, George E	205
Chales, Alphonse	190
Chalifour, Joseph Epiphane	36
Chalifour, Joseph-Marie	313
Challes, John Bow	28
Chalmers, Francis A	215
Chalmers, T	287
Chaloner, Charles Francois-Xavier	312
Chamard, John	166
Chamberlain, Allan J	229
Chamberlain, David C	337
Chamberlain, Howard	161
Chambers, Ernest J	333
Chamonard, Louis Marie	27
Champagne, Isidore	316
Champagne, J. A	109
Champagne, Joseph F	12
Champagne, Mary J. J	198
Champagne, Wilfred	38
Champoux, Joseph O.A	186
Chandler, Henry	17
Chandler, Henry	177
Chandler, Samuel	36
Chantrell, Wm. S	244

	Page.
Chapais, Jean Charles	286
Chapdelaine, J. A.	119
Chapdelaine, Joseph	180
Chapleau, Joseph R. E.	335
Chapleau, Samuel E. St. O.	333
Chapman, Langford C.	271
Chapman, Robert A.	308
Chapman, William	334
Chapman, Wm. B.	262
Chaput, Jno	311
Chaput, Lionel	18
Chaput, Zotique	185
Charbonneau, Louis	196
Charbonneau, Eugenie	68
Charbonneau, Jos. A.	192
Charbonneau, Jos.A.	241
Charbonneau, Jos. Arthur	189
Charbonneau, Salvini	181
Charbonneau, Wilbrod Louis	300
Chard, Joseph Geo	330
Charest, Jos. A. R.	119
Charlan, Felix	277
Charland, Alfred	181
Charlebois, Honore	41
Charlebois, Louis Philippe	178
Charles, Sidney	221
Charleson, John Baptiste	312
Charleton, Arthur Charles	246
Charlier, E.	338
Charlston, Jos. L.	244
Charlton, Charles Henry	242
Charlton, Harry W.	278
Charlton, Jno	227
Charpentier, Adrien	190
Charron, Adelard Emile	317
Charron, Adrien	25
Charron, Alphonse Telesphore	278
Charron, Louis	315
Charron, Oscar	25
Charters, James	219
Chartier, Arthur	191
Chartier, Etienne	73
Chartrand, Donat Emile	34
Chartrand, Edouard J.	17
Chartrand, Jos. Amadée	161
Chartrand, Laura	156
Chartrand, Omer L. M.	127
Chartrand, Paule	9
Chartrand, Sidonie	299
Chase, Clark	255
Chassé, Jude Alfred	312
Chateauvert, Geo. Edouard	68
Chatigny, Albert	301
Chattaway, George	258
Chauvin, Francois X.	311
Chavot, Cyprien	253
Cheasley, Albert E.	269
Cheatley, Patterson	217
Checkley, Frank Stewart Iso.	27
Chenevert, Chas. Armand	182
Cheney, B.	238
Cheney, Henry LeGros	235
Cheney, Henry W.	31
Cheney, William Henry	153
Cherry, Kate	93
Cherry, William	152
Cherry, William Ackers	193
Cheseldine, Jas. H.	73
Chesley, Henry Neville Patton	7
Chesley, J. A.	62
Chester, John	130
Chester, K.	287
Cheval, J. C. C.	109
Chevalier, Jos. Anthime	179
Chevalier, Omar V.	279
Chevrier, Berenice	340
Chevrier, Blanche	59
Chevrier, Eugene Louis	29
Chevrier, F. L.	109
Chevrier, Louisa D.	152
Cheyne, Andrew Joseph	263
Cheyne, William	216
Chiasson, Ed. D.	102
Chicoine, J. A.	109
Child, George	132
Chillas, James Philip	164
Chilton, B.	2
Chilton, James Pult	151
Chilton, Mary Agnes	55
Chilver, Francis, Warner	73
Ching, Henry	273
Chisholm, A. J.	142
Chisholm, Arthur	18
Chisholm, Austin J.	89
Chisholm, Daniel	329
Chisholm, Jas A.	275
Chisholm, John	4
Chisholm, John Fraser	247
Chisholm, John Joseph	73
Chisholm, Wm. Jas	330
Chisholm, William Noble	73
Chislett, Leo Chester	267
Chittick, Frederick C.	277
Chitty, Geo. L.	326
Choquette, John	333
Choquette, Joseph	14
Choquette, Séraphin	152
Christensen, Erhard	154
Christian, I.	292
Christie, Albert W.	229
Christie, Donald P.	138
Christie, John	228
Christie, Pierre	248
Christie, Thos. J.	207
Christie, N. D.	287
Christie, V.	287
Christie, William	202
Chrysler, Oscar Leopold	272
Chubb, Benjamin	141
Chudley, Ernest G.	237
Church, George Clifford	73
Churchill, George	242
Churchill, Hugh C.	101
Churchill, James	107
Churchouse, Edward	3
Claffy, Nellie	20
Clancy, Thomas F.	14
Clancy, Wm. Francis	265
Claudillon, Wm. Paul	237
Clapin, Sylva	337
Clappison, Thos	147
Clark, Arthur F.	46
Clark, A. J.	104
Clark, Duncan	6
Clark, George Anson	121
Clark, George H.	277
Clark, Harold M.	73
Clark, J. Artemas	286
Clark, James Alfred	73
Clark, James Stackhouse	171
Clark, Jason Herbert	210
Clark, Mary Amelia Gertrude	151
Clark, O. S.	130
Clark, Ross Cuthbert	264
Clark, Wm. Beverly	130
Clark, Wm. Beverley	324
Clarke, Charles E.	337
Clarke, Charles Frederick	209
Clarke, Douglas E.	31
Clarke, Harry George	284
Clarke, George	324
Clarke, Gordon Henry	166
Clarke, Henry Geo	1
Clarke, Herbert Alfred	273
Clarke, Jessie	300
Clarke, John Duncan	4
Clarke, John MacCormac	8
Clarke, Maud Mildred	155

	Page.
Clarke, Milton Elliott	194
Clarke, Robert	104
Clarke, Robert Alex	127
Clarke, Thomas	73
Clarke, Thos. G	269
Clarke, Walter	96
Clarkin, John Thomas	168
Clarkson, John	202
Clarkson, Robert	205
Clayton, James Alfred	54
Clayton, Violet Griselda	55
Cleary, Ella A	21
Cleary, E. J	122
Clegg, Joseph	74
Clemenson, Percival	227
Clement, Ferdinand	184
Clement, Henry	109
Clement, Lewis James	42
Clements, Robt	242
Clemons, George Washington	279
Clemons, William Austin	278
Clendenan, Arthur E	286
Clerk, Robert Pie	109
Clermont, Uldéric	164
Cleroux, Evariste	109
Cleveland, David	103
Clewes, Harry R	194
Clewlo, O. S	132
Cliche, J. A. Emile	93
Cliff, Alfred Atherton	274
Clinch, Calvin C	106
Cline, John H	122
Cloran, Bernard	188
Close, Jarvis	231
Closs, Wm	64
Cloutier, Ephrem	182
Cloutier, Ernest A	109
Clunn, Thomas Henry G	37
Coan, James P	126
Coats, Robert Hamilton	276
Coburn, Allan J	269
Coburn, Alex. Hugh J	256
Coburn, John	129
Cochran, James Arthur	74
Cochrane, Geo. H	103
Cochrane, James B	199
Cochrane, John	104
Cochrane, Richard James	279
Cockburn, Geo. P	328
Cockerton, G. C	287
Cockrill, Thomas Copeland	225
Code, Abraham	74
Code, Thomas J	59
Code, William Abraham	150
Codd, Hubert James Samuel	74
Codd, James	1
Coe, William B	242
Coffey, Jeremiah	178
Coffey, T. I	66
Coffey, Timothy Isaac	103
Coffin, Frederick Ashley	54
Coffin, Lawrence Leland	51
Cofsky, Louis Napoleon	314
Cogan, Mary Agnes	152
Coghlan, Mary Helena	326
Coghlan, Thomas Joseph	158
Cogswell, O. H	127
Cohoon, Aubrey A	23
Cohoon, Avard Knowles	20
Cohoon, Lysander Bingley	54
Cohoon, Olive Belle	55
Colcleugh, W. C	121
Coldwell, Aubrey Butterfield	98
Cole, Charles Francis	227
Cole, Lionel H	44
Cole, Norman Richards	69
Cole, Rufus C	304
Cole, Samuel A	130
Coleman, Charles	74
Coleman, James John	74
Coleman, Lilian	24
Coles, Frank Halstaff	74
Coles, George C	305
Collard, Jos. Adolphe Antoine	179
Colley, Francis	246
Collier, Charles Henry	323
Collins, Albert	190
Collins, David A	119
Collins, F	63
Collins, Frederick Alexander	196
Collins, John	323
Collins, Margaret	55
Collins, T.C	65
Collins, William H	46
Colman, Lewis Henry	313
Colonnier, M. J. P	60
Colson, Frederick	11
Colquhoun, David	96
Colter, F. P	103
Colter, Newton Ramsay	163
Colton, John Thomas	266
Colvin, Robert	123
Colwell, Charles F	335
Colwell, Fred. J	132
Comeau, Joseph Réné	247
Comeau, Laurent A	119
Comer, George Wm. Henry	124
Comire, Anatole O	329
Compton, George J	199
Compton, Lundie, A	292
Comte, Louis André A. J	74
Comtois, Telesphore H	109
Conklin, Walter McEwen	74
Conley, Geo. A	326
Connelly, Edward	29
Connelly, Francis L	26
Conner, Jas. P	140
Connery, Mildred Marc	318
Connolly, James J	13
Connolly, John G	89
Connolly, Louis	24
Connolly, P. J	59
Connolly, Patrick T	51
Connolly, Peter	338
Connolly, Robert	216
Connolly, Wm	147
Connor, Frank R	104
Connor, Matthew F	44
Connors, James Patrick	169
Connors, Patrick	103
Conroy, Frederick Henry	272
Conroy, Henry A	325
Conroy, Joseph Matthew	148
Conroy, P	286
Consitt, F. Henry	14
Constant, A	109
Constantine, Charles	49
Constantineau, Bertha	160
Constantineau, L. Adolphe	15
Conway, John	323
Conway, Joseph Charles	257
Conway, Mary Anne	155
Conway, Thos. D	142
Conway, William Alphonsus	227
Cooch, Harry Stanley	155
Cooch, William	161
Cook, Albert James	214
Cook, Augusta Amelia	282
Cook, Carroll	241
Cook, D	126
Cook, Geo. H	89
Cook, James	239
Cook, John	323
Cook. John,	74
Cook, Marshall Edwin	132
Cook, Thirza	29
Cook, William John	74
Cook, W. J	142

	Page.
Cook, William Reid	74
Cooke, A. Percy A	96
Cooke, Chas. A	327
Cooke, Norman M	124
Cooke, Wm. Henry	231
Coolahan, Carroll J	208
Coolican, Peter Thos	164
Cooney, Francis John	203
Cooney, P. J	109
Cooney, Wm. C	226
Cooper, Edward C	238
Cooper, H. S	64
Cooper, Herbert J	89
Cooper, Wm. J	139
Cope, William Vipond	320
Copeland, Chester R	265
Copeland, Jas	217
Copp, John Rowe	171
Corbeil, Edward	196
Corbeil, J. Z	109
Corbeil, Louis	194
Corbeil, Z	109
Corbelly, Jos. A	217
Corbett, Flora	159
Corbett, Harold F	260
Corbett, Howard	99
Corcoran, Blanche May	151
Corcoran, John	256
Corcoran, Jno. A	167
Corcoran, T	109
Cordeau, Adgenor	188
Cordeau, Joseph Etienne	177
Cordeau, Wilfred F	192
Cordukes, John Philip	34
Coristine, D	142
Coristine, D	287
Corkery, John	199
Corkett, Ernest William	241
Corley, James B	167
Cormack, William J	206
Corney, Edward George	217
Cornfoot, Nathan A	12
Cornish, Jno	302
Cornwall, John Francis	195
Cornwall, Sam. Challace	240
Coron, J. E	109
Corp, Walter	210
Corrigal, David J	315
Corrigan, B. L	138
Corriveau, George	174
Corriveau, Raoul de B	312
Cory, Thos	330
Cory, William Wallace, C.M.G	17
Cosgrove, Robert	144
Cosgrove, Timothy	180
Cosman, George Coleman	172
Cosman, Wm. Theodore Gross	172
Cossette, H. J	164
Costello, John William	74
Costello, Thomas	146
Costigan, James Joseph	74
Costigan, John Thomas	316
Costin, Florence Mary	321
Costley, Alfred	163
Coté, Allen B	179
Coté, Arthur A	284
Côte, Blanche Emma	155
Coté, Emile O	175
Cote, Geo. E	147
Coté, Joseph Arthur	17
Cote, Joseph Arthur	195
Coté, Joseph Arthur Aurèle	33
Coté, Joseph C	278
Coté, Joseph E	176
Côte, Joseph Napoleon	197
Coté, Louis Euclide	297
Coté, Narcisse Omer	23
Coté, Pierre Martial	4
Cotley, J. H	308
Cottee, Herbert	53
Cotter, Edward	206
Cotter, Irwin G	208
Cottingham, William Henry	42
Coughlan, Albert	210
Coughlan, Thomas Francis	172
Coughlan, Daniel	74
Coughlin, Mary Ann	194
Couillard, Joseph Wilfrid	251
Coulombe, Laurenzo	182
Coulson, Mabel G	284
Coulson, William C	120
Coulter, Alexander	74
Coulter, Robt. Miller, C.M.G	148
Coulthurst, Wm. A	265
Courchesne, Joseph William Edward A	251
Courchesne, Pierre Henri E	67
Court, William G	237
Courtemanche, Alfred	193
Courtman, John	8
Courtney, Denis G	150
Courtney, John	88
Courtney, John J	74
Courtois, Gaston	183
Cousineau, Aimé	34
Cousineau, Edward Joseph	150
Cousineau, Joseph	179
Cousins, Clarence G	231
Cousins, Frederick Wm	236
Coutlee, Louis Wm	6
Coutrice William Howard	30
Coutts, John James	74
Coutu, Chas. Edward	234
Couture, Arthur	176
Couture, Deziel George	181
Couture, Didier	316
Couture, J. A	287
Couture, N. L	292
Cowan, Alfred H	224
Cowan, John Arpen	132
Cowan, R. S	57
Cowéll, Wm. C	42
Cowie, John James	298
Cowling, Robert	260
Cox, Edwin	292
Cox, Frederick Edward	318
Cox, Geo. D	332
Cox, James Arthur	220
Cox, John A	222
Cox, Mildred K	59
Cox, Robert Henry	209
Cox, Robert Stavert	231
Cox, Susan S	59
Cox, Willis Thomas	165
Coxe, S. A	287
Coyle, Edward John	272
Coyle, John	109
Crabbe, Otto Russell	39
Cragg, Norman Wesley	39
Craig, Arthur F	109
Craig, John Davidson	37
Craig, Robert Wesley	36
Craig, William Edward	9
Crain, Robert Hugh	193
Cram, Alexander Scott	23
Cramp, Thomas Martin Burls S	278
Crampton, James	136
Cranston, Adam Hoy	8
Cranston, Alice	281
Cranshaw, William	197
Crate, Albert Edward	201
Crawford, Alice Grace E	17
Crawford, John	141
Crawford, John	216
Crawford, Samuel	96
Crawford, Samuel A	165
Crawford, W	65
Creagh, Louis Lancelot	240
Crean, Francis Joseph Patrick	28

Page.

Crean, Michael White.................... 313
Creelman, Irvine M..................... 146
Creelman, J. C......................... 101
Creighton, D........................... 57
Creighton, Henry....................... 65
Creighton, Henry H..................... 306
Creighton, Henry S..................... 96
Creighton, J. G. Aylwin................ 333
Creighton, Moses Dundas................ 274
Creighton, Robert R.................... 5
Crepeau, W............................. 109
Cressman, Geo. A....................... 132
Crevier, H............................. 109
Crevier, Jean Henri.................... 74
Crevier, Joseph Wilfrid................ 253
Crevier, S. E.......................... 110
Crighton, Wm. Alexander................ 274
Crimp, Freeman George.................. 170
Crispo, Jeffery M...................... 94
Croal, Albert E........................ 123
Crochetière Joseph R................... 181
Crocker, Lilian Frances................ 151
Cromwell, Richard Alex................. 265
Crook, Frank........................... 238
Crooks, Richard........................ 219
Crosby, A. J........................... 96
Crosby, Bertha Adeline................. 28
Crosby, Frank R........................ 58
Cross, Alfred.......................... 239
Cross, Edward Henry.................... 242
Cross, Gordon Thomas................... 206
Cross, Jessie May...................... 1
Cross, Thomas H........................ 240
Croteau, J. M.......................... 61
Crotty, Eldon.......................... 104
Crowdy, James Fuidge................... 1
Crowe, George T........................ 204
Crowe, William J....................... 178
Crowell, R. G.......................... 108
Crowle, G. T. A........................ 194
Crowley, John Thomas................... 203
Crowley, Joseph Isaac.................. 172
Crowley, Margaret...................... 156
Crowther, Alfred....................... 232
Cruickshank, Geo. Alex................. 242
Cruickshank, Jas. Lewis................ 74
Crumblehume, Frederick................. 238
Cryderman, Clark William............... 74
Cryderman, Manley Reuben............... 238
Cuddington, Frank...................... 228
Cuddy, James........................... 63
Cuddy, W............................... 63
Cuffe, John E.......................... 129
Cull, J. W............................. 131
Cullen, Michael Joseph................. 35
Cullen, Patrick Cleary................. 95
Cullerton, Edward Joseph............... 212
Cullin, James Francis.................. 248
Culross, William B. S.................. 202
Cullum, William James.................. 304
Cuming, Frank William C................ 23
Cummieford, Frank Davis................ 74
Cumming, Jas........................... 208
Cummings, Elizabeth Jane............... 152
Cummings, William...................... 138
Cummings, Willoughby................... 67
Cummins, William....................... 195
Cummor, Royden V....................... 237
Cunningham, Francis Henry.............. 272
Cunningham, John....................... 234
Cunningham, Struthers Caggie........... 237
Cupolo, Jas. N......................... 218
Curle, Robt. W......................... 207
Curley, John........................... 40
Curlew, George......................... 213
Curliss, Harry G....................... 237
Curran, Alfred......................... 187
Curran, D. J........................... 96
Curran, John J......................... 96

Page.

Curran, Jno. W......................... 108
Curran, Joseph......................... 41
Curran, Mary Alice..................... 164
Curran, Sidney Edward.................. 203
Curran, Thomas Jos..................... 152
Current, Abram L....................... 121
Currie, Arch........................... 102
Currie, Harold John.................... 268
Currie, Lena I......................... 273
Currie, Norman......................... 304
Currie, Peter William.................. 36
Currie, Thomas F....................... 225
Currie, Wm. G.......................... 269
Currie, Wm. W.......................... 74
Curry, James........................... 256
Curry, Robert H........................ 62
Curtis, Frank A........................ 219
Curtis, Ross Leslie.................... 267
Cusack, Minnie L....................... 219
Cushing, James Joseph.................. 225
Cushing, John.......................... 225
Cusson, Joseph E....................... 313
Cusson, Joseph Elzear.................. 182
Custaloe, Ruben........................ 132
Cuthbert, Albert Edw. Ross............. 49
Cuthbert, John......................... 231
Cuthbert, Robert....................... 132
Cuthbert, Wm. James Jr................. 231
Cuthbert, Wm. James Sr................. 231
Cuthbertson, Jas. Radcliffe............ 208
Cuttell, Samuel John................... 203
Cyr, Honore............................ 106
Cyr, Joseph Remi....................... 250
Cyr, Levite J.......................... 106
Cyr, Médéric........................... 266
Cyphiot, Alexandre..................... 110

D

Dade, Robt. A.......................... 110
Dager, Herman Jefferson................ 74
Dagliesh, Harry S...................... 216
Dagneau, David Calixte................. 250
Dagneau, Joseph George................. 250
Dahlmann, Herman Fred.................. 158
D'Aigle, Denis......................... 249
Daiglé, Rene........................... 110
Dalaire, Abraham....................... 334
Dalby, Henry Gage...................... 332
Dale, Arthur........................... 321
Dale, Edward........................... 213
Daley, Jno. W.......................... 95
Daley, Joseph.......................... 199
Daley, Stanley......................... 341
Dalgleish, Charles Norman.............. 266
Dalgleish, Frank....................... 265
Dalglish, Mary......................... 52
Dallain, A. J.......................... 302
Dalton, Albert E....................... 226
Dalton, Charles Edward................. 303
Dalton, Ella C......................... 92
Dalton, James.......................... 335
Dalton, James Augustus................. 264
Dalton, Morgan John.................... 74
Daly, James A.......................... 120
Daly, James B.......................... 104
Daly, John............................. 14
Daly, Lorenzo.......................... 196
Daly, May.............................. 52
Daly, Patrick Joseph................... 27
Daly, Wm. P............................ 159
Dalzeil, A. H.......................... 136
Dalzeil, J. A.......................... 130
Dame, Armand Henri Joseph.............. 299
Dame, Jos. C. H........................ 159
Damery, Wm. George..................... 250
Daniel, Albert......................... 191
Daniel, Robert Thomas.................. 178

	Page.
Danis, Jas. Thos	31
Danis, Réné R	159
Dansereau, Emile	299
Dansereau, J. Arthur	110
Dansereau, Lionel	335
Dansereau, Marie Edmond	313
Daoust, Ernest	182
Daoust, Joseph A	74
Daoust, Omer	180
D'Aoust, Paul	30
Daoust, Rodolphe	182
Daragon, Hubert	185
Darby, E. L	132
Darby, Nora E	327
Darcey, Theresa	52
Darcey, William	197
Darcey, Mary Cecily	151
Darcy, Robt. J	198
Darrach, Albert Morley	36
Darveau, Edmond	174
Daubney, Edwin	148
Daunais, Arthur Joseph	185
D'Auray, Antonin	194
D'Auray, Stella	283
Dauth, A	287
Daveluy, Joseph A. P	89
Daveluy, Joseph Pierre	74
Davey, F. W	61
Davey, Fred. Wm	145
Davey, Peter H	234
David, Arthur	190
David, Theophile	75
Davidson, Alexander E	240
Davidson, Birdie R	45
Davidson, Charles	244
Davidson, Edith	70
Davidson, Charles Edward	315
Davidson, George Duncan	271
Davidson, J. G	292
Davidson, John James	132
Davidson, R. B	339
Davidson, Roderick	244
Davidson, Thomas	35
Davidson, William James	8
Davieau, Peter	284
Davies, Fred'k William	204
Davies, O. H	139
Davies, Rose Martel	317
Davies, Thomas Edward Shakeshaft	33
Davis, Arthur S	316
Davis, Frank J	215
Davis, Frederick Edgar	225
Davis, Frederick J	89
Davis, Henry	123
Davis, John Chas	96
Davis, John Charles	169
Davis, John R	131
Davis, Lucy Clara	284
Davis, M. R	304
Davis, Rupert George	6
Davis, Thomas	300
Davis, Thomas George	74
Davis, Thomas J	132
Davis, Thos. Jas	212
Davis, William Edward	201
Davis, W. R	123
Davison, Arthur Bertram	168
Davison, Geo. Sumner	7
Davison, Lucilla D	163
Davison, O. S	125
Davison, Thos	271
Davison, Wm. Fletcher	303
Davy, Edward	74
Davy, Eugene	33
Daws, Edith M	89
Daws, Harriett Ethel	31
Dawson, Francis Graham H	315
Dawson, Geo. W	5
Dawson, James Robert	313
Dawson, R. A	99
Dawson, Robert James	34
Dawson, Sherman	153
Dawson, Percival	246
Dawson, William	75
Dawson, William Bell	310
Day, Alfred Ernest	316
Day, H	64
Day, Joseph	99
Day, Joseph Francis	170
Day, Joseph P. G	331
Day, Samuel Evans	161
Deacon, John L	337
Deacon, Ormiston Lancely	224
Dean, Henry	243
Dean, German	123
Deane, Jno. J	265
Deane, Richard Burton	49
Dearle, Percival Meadows	3
Dearness, David	104
Deasy, Thos	232
Deaville, Alfred Stanley	245
De'Bellefeuille, Lionel	159
De Boucherville, Blanche	158
DeCelles, Alfred Duclos, C.M.G	340
DeCelles, Joseph Alfred Zotique	7
DeChamplain, Joseph Auguste	252
Dechene, Arthur Miville	320
Dechesne, Edith	160
DeCoeli, Edmond Treau	38
DeCotret, Louis Dominique, R.A	177
DeDoncell, Albert	316
Deeley, Frederick	75
DeFreytas, Francis E	170
Degan, Lawrence	324
DeGrosbois, Virginie G	318
Deguise, Napoleon	180
Dehler, Geo. J	59
Deitz, Edward	160
Delahanty, Thomas	192
Delahay, Wm	142
Delaire, Leopold J	93
Delamadeleine, Theodore	180
Deland, Alfred Noé	75
Delaney, Albert	191
Delaney, Edward Joseph	168
Delaney, John	316
Delaney, Mary Ellen	311
Delaney, Mary Loretto	276
Delaney, Michael	198
Delany, Camille	118
Delaute, Frederick Joseph	310
de Leseleuc, Francois	284
Delisle, Auguste Fleury A	251
De Lisle, Joseph	327
Dellert, R.B	292
De Long, Isaiah Peter Eurastus	209
De Lury, Helen	52
De Lury, Ralph Emerson	38
De Martigny, A. L	2
De Martigny, Jacques	314
Demers, A	110
Demers, Alexis	300
Demers, Alfred	254
Demers, Aristide	176
Demers, Arthur	255
Demers, Fabiola	159
Demers, Francois Joseph A	49
Demers, Harris	191
Demers, Jean Baptiste	191
Demers, Jos. Albert	175
Demers, Jos. Wilfrid	180
Demers, L. J	292
Demers, Louis Auguste	297
Demers, Moise Alphonse	196
DeMontigny, Louvigny	334
Dempsey, Christopher	192
Dempsey, Jos. Henry Culloden	218
Dempster, George Lawrence	42

	Page.
Demuskey, Joseph Jr	228
Denahy, John Edwin	225
Dench, Thos. Q	136
Dénéchaud, Charles	10
Denis, Valmore	315
Dennehy, Gerald	268
Denneny, Clarence Murray	322
Dennis, David Leslie	261
Dennis, Earl Munro	32
Dennis, James Ambrose	261
Dennis, Leo G	342
Dennis, William Alfred	122
Dennis, William Alfred	75
Dent, Elsie A	11
D'Entremont, Jos. Alpheus	101
de Olloqui, Rufus Augustin	20
D'Eon, Stillman Leonard	247
Dequoy, Jas. Edward	110
Derby, Orris Morley	119
de Renzy, Maizie	195
de Renzy, Nina Katharine	41
Deroche, Alexander Pierrepont	7
Derocher, Leo	199
Derome, C. E	292
de Rostaing, Emile	178
Derry, Joseph E	93
Deruchie, Chas. Edward	152
Deruchie, Joseph Henry	318
Desaulniers, D. L	337
Desaulniers, E. L	338
Desaulniers, J. E. A	75
Desaulniers, Paul	155
de Sausmarez, Chas. Algeron W	229
Desautels, Rosario	316
Desbarats, George Joseph	310
Desbois, J. B	110
Deschamps, F. R	110
DeSchmid, Hugh S	44
Deseve, A. L	307
Desève, Origène Louis	119
Defosses, Alfred James	280
Desilets, Joseph Alfred	179
Desjardins, A	338
Desjardins, A	110
Desjardins, Alfred Wilfred	280
Desjardins, Dauray	318
Desjardins, Eudore	19
Desjardins, Hervé	322
Desjardins, Napoleon	313
Desjardins, Oscar	190
Desjardins, P	110
DesLauriers, Joseph	30
Desloges, Francois-Xavier	340
Desmarais, Henri Frédéric	75
Desmarais, Hervé	300
Desmules, Arthur	118
Desrivieres, Edouard McGill	318
Desrochers, Rodolphe Chas	312
DesRosiers, Aristide R	194
Desrosiers, J. A. Donat A	185
Desrosiers, Félix	254
DesRosiers, Leopold	160
Desrosiers, Louis Amédée	312
Desruisseau, Edw. Jno	176
Dessaint, Henri	157
Dessert, Victor	75
Destrempes, Armand	182
Devane, M. W	132
Devane, Maurice L	240
Deville, Edouard Gaston D	32
Devinney, Francis Joseph	224
Devlin, Chas. Alex	154
Devlin, J	287
Devlin, Napoleon	89
Devlin, Richard	320
Devlin, Patrick Aloysius	35
Dewan, Teresa C	276
Dewan, Annie F	284
Dewar, Cecil J	9
Dewar, David	145
Dewar, Ethel	24
Dewar, Guy Richards	253
Dewar, Henry Charles	152
Dewar, Jessie Daisy	31
Dewar, Katherine Curran	156
Dewer, Margaret	283
Dewhurst, Edward R	281
Dexter, Isaac Vincent	247
Dexter, George Ernest	9
Deyman, James R	205
De Young, George Henry	169
Dibblee, William	75
Dick, Ida Maud	282
Dick, James Walter	75
Dick, William J	342
Dickie, Beatrice Mary	9
Dickie, Edwin	67
Dickie, Thomas C	101
Dicks, Thomas James	257
Dickison, Alexander	46
Dickson, Charles Thompson	75
Dickson, G. A	239
Dickson, Jean	154
Dickson, John W. T	166
Dickson, Thomas	226
Dickson, William	123
Dickson, W. E	110
Dickson, William Henry	132
Dickson, W. H	336
Diguer, Alfred Elie	8
Dillon, James Leo	223
Dillon, Robert William	286
Dillon, F. O. N	110
Dilworthy, Herbert John	221
Dingle, Albert W	167
Dingman, Norman Jones	75
Dinning, Harry Ferguson	264
Dion, Blanche M	284
Dion, Horace Joseph Albert	184
Dion, Nap	117
Dionne, Pierre S	192
Dionne, Cyriac Joseph	249
Dionne, J	118
Dionne, Joseph Gustave	316
Dionne, L	118
Ditchburn, Wm. E	332
Dixon, Aimée	17
Dixon, Chas	104
Dixon, Ernest	212
Dixon, Francis Fitzroy	20
Dixon, Frederick Augustus	320
Dixon, George Andrew	196
Dixon, Henry George Smith	75
Dixon, H. L	287
Dixon, John	105
Dixon, Thos. J	123
Dixon, William	122
Dixon, William Joseph	56
Dobbin, Wilson L	105
Dobson, Bertram	244
Docherty, Geo	239
Dodd, John	110
Dodd, Patrick Sarsfield	155
Dodds, John	303
Dodds, Samuel Oliver	272
Dodge, George Blanchard	32
Doerr, Elmer Bechtel	223
Doherty, Isaac	199
Doherty, Mary Margaret L	176
Doherty, Sarah L	300
Doherty, Thomas Keville	277
Dolbec, Laureat	175
Doling, Richard Henry	237
Doller, Willit Jacob	259
Dolphin, Thos. E	246
Dolsen, E	287
Donahue, Edward	110
Donald, Gordon	218

	Page.
Donald, W. B. L	331
Donaldson, James Ball	7
Donaldson, Joseph Russell	256
Donaldson, Thomas Ryburn Buchanan	202
Donly, A. W	62
Donnelly, Bernard C	9
Donnelly, Matthew A	199
Donnelly, Wm. J	117
Donovan, James Michael	169
Donovan, Wm. James	167
Dontigny, Charles Philippe	151
Dontigny, Hector	75
Doody, Thomas Neil	312
Dooley, Michael	117
Dorais, Louis Napoléon	250
Doran, George	257
Doray, Joseph Louis E	179
Doré, Jérémie	256
Doré, Louis Joseph Oliver	279
Dorion, Dolphis N	258
Dorion, Gertrude	55
Dorion, Hercule	110
Dorion, Pierre Chs. Nap	251
Dorion, Wm. A	195
Dorman, Albert A	245
Dorman, Robert	321
D'Ornano, Louis P. M. S	298
Dorney, Edith Daisy	157
D'Orsennens, Arthur	33
Dorsey, John James	220
Dorval, George Siméon	315
Dostaler, Alfred	316
Doucet, Edouard Urbain	101
Doucet, Eugene	117
Doucet, Real	183
Doucett, Leon John	171
Doucette, Beverley	200
Doucette, Edward	101
Dougan, Wm	59
Dougherty, Wm. A	105
Doughty, Arthur G., C.M.G	277
Douglas, A.R	292
Douglas, Charles H	51
Douglas, Edgar R	89
Douglas, Howard	42
Douglas, Richard Young	49
Douglas, Robert Chambers	320
Douglas, Robert George	30
Douglas, Walter Schyler	272
Doust, Dorion Maria	157
Doutre, Cecil Fairfax	297
Dow, James Neil	270
Dowd, Edward Christopher	178
Dowd, Wm. Michael	250
Dowling, Daniel Joseph	68
Dowling, Donaldson B	45
Dowling, James	202
Dowling, James Edward	38
Dowling, John F	14
Downey, Melvin McKenzie	272
Downing, A. A. Jas. Bowen	211
Downing, William	144
Downing, Wm. A	326
Downman, George	64
Dowrie, David Cook	219
Dowswell, J	288
Doyle, Andrew John	194
Doyle, Annie	325
Doyle, Bernard Joseph	75
Doyle, Donald J	38
Doyle, Edward	259
Doyle, Elizabeth Florence	68
Doyle, Francis E	205
Doyle, Hugh Ewen	152
Doyle, Jas	170
Doyle, James Francis	256
Doyle, Joseph J	286
Doyle, Louis E	16
Doyle, Mary	151
Doyle, Mary Cameron	298
Doyle, Michael Joseph	258
Doyle, Peter	168
Doyle, Thomas V	89
Doyon, Joseph Alfred	68
Dozois, Leo Oswald Ross	34
Dragon, Napoleon	184
Drake, Edward Fisher	31
Drapeau, Philippe	316
Draper, D. C	110
Draper, Patrick M	14
Dresser, John A	45
Drew, A. G. F	126
Drew, Harry Duncan	247
Drew, John	204
Dreweatt, Digby H	138
Drewitt, F. J	128
Driffill, James	132
Driscoll, Chas. E	127
Driscoll, James Lewis	172
Driscoll, James W	15
Driver, Geo	238
Driver, Thomas	124
Drolet, A	118
Drolet, Albertine	301
Drolet, Alphonse	188
Drolet, Pierre Rodier	188
Drouet, André	190
Drouet, Maurice	191
Drouillard, Albert	136
Drouin, Alphonse M. P	12
Drouin, Joseph Anatole	317
Drummond, Bertha	282
Drummond, Daniel	279
Drummond, Edmund B	332
Drummond, Henry Mowat	57
Drummond, Margaret Mary	154
Drummond, Robert Fraser	273
Dryden, Robert S. W	211
Dryborough, David	206
Drysdale, Bertha	283
Drysdale, Ira	94
Drysdale, John	110
Dubé, Joseph	173
Dubé, L. J. Arthur	11
Dubé, Louis Thomas T	315
Dubé, Lucien	338
Dubé, P	301
Dubé, Wilfrid	385
Dubé, William Achille	315
Dubois, Alfred	315
Dubois, Joseph	195
Duboulay, Adolphe	183
Duboulay, Adolphe	180
Dubourg, Henri G	280
Dubreuil, Henry	253
DuBreuil, Victor	276
Dubuc, George	182
Dubuc, Albert	181
Dubuc, Chas	34
Ducharme, Louis Joseph O	229
Ducharme, Severin	137
Duchene, J. D	288
Duchene, T. R	288
Duchesne, Hormidas	193
Duclos, Philippe	304
Dufault, Alfred	188
Duff, Alexander	280
Duffus, Arthur William	49
Duford, Doria R	176
Dufour, Louis	110
Dufresne, A	288
Dufresné, Alex. R	312
Dufresne, Auguste	178
Dufresne, Edgar	292
Dufresne, Isaie	120
Dufresne, J. L. P	300
Dugal, Leandre	117
Duggan, E. J	338

	Page.
Duggan, Hugh H	12
Duggan, John	47
Duggan, Patrick	89
Duguay, E	164
Duguay, Thomas Joseph	252
Duguid, Wm	234
Duhamel, Agnes	24
Duhamel, Fidelia Laurence	322
Duhamel, J. E. A	293
Duhamel, Jean Baptiste	30
Duhamel, Joseph	195
Duhamel, Marie Thérèse	151
Duhamel, Télesphore	161
Duhault, R	293
Duke, John W	239
Dulude, Adelard	120
Dulude, Leon	185
Dumaine, J. D. Eugéne	75
Dumbrille, Richard Willie	75
Dumesnil, Alex	189
Dumesnil, Alfred Emile	183
Dumond, Peter Eli	137
Dumond, Ovide	178
Dumontier, Victor	110
Dumouchel, Corinne	25
Dumouchel, George Edmond	36
Dumouchel, Leandre	75
Dumoulin, E. X. R	316
Dumoulin, Joseph Alphonse	319
Dumoulin, Marie Dorine	198
Dumphrey, Martin H	207
Dunbar, George Edward	75
Dunbar, R. C	338
Duncan, A. G	309
Duncan, Charles Claris	226
Duncan, James	147
Duncan, Jno. T	132
Duncan, Thomas	223
Dundas, William	257
Dunlevie, Sydney A	89
Dunlop, Carson W	89
Dunlop, Charles	75
Dunlop, J. R	146
Dunlop, James Henderson	340
Dunlop, Robert	19
Dunlop, Wm. John	132
Dunn, A. T	61
Dunn, Albert T	104
Dunn, Chas. P	248
Dunn, Frederick James	38
Dunn, John	107
Dunn, John	120
Dunn, Joseph Baptist	161
Dunne, Annie Marguerite	21
Dunne, Gerald Peter	317
Dunne, Hugh Joseph	314
Dunne, Joseph Patrick	41
Dunne, Peter Burt	151
Dunnet, James	17
Dunnett, Edward Howard	218
Dunnington, Wm	236
Dupas, Avila	269
Duplessis, Charles Zéphirin	75
DuPlessis, Laurette	317
du Plessis, Leonidas J. T. R	43
du Plessis, Leonidas J. T. R	48
Duprat, Pierre Urgel Alphonse	184
Dupré, Alfred	10
Dupuis, Alex. A	107
Dupuis, Arthur M	89
Dupuis, Camile Francois-X	185
Dupuis, Edgar	110
Dupuis, Hector	182
Dupuis, Hector	195
Dupuis, Joseph David	281
Dupuis, Jos. Chas. O	281
Dupuis, Joseph Rodolphe	311
Dupuis, Pacifique	185
Dupuis, Philippe V	255

	Page.
Durant, Paul	273
Durantaye, de la, G	338
Durham, Robert Francis	201
Durnford, Frederick George D	23
Durocher, Eugene Joseph	28
Durocher, Jean Baptiste	107
Durocher, Louis	152
Durrant, Harry	136
Durston, Robert	201
Durward, Robert	233
Dusault, Albertine	301
Dusseault, Jean-Baptiste	183
Dustan, William Moffatt	75
Dutton, Arthur Howard	75
Dutton, Edward James	272
Dutton, George Edward	270
Duval, Clothilde	156
Dwane, Thomas	110
Dwyer, Daniel T	106
Dwyer, Daniel Thomas	75
Dwyer, Michael John	250
Dwyer, Daniel	141
Dyer, James William	169
Dysart, Albert J	103

E

Eadie, Richard F	139
Eagle, Wm. Franklin	268
Eagleson, James Shore	29
Eagleson, John	255
Eagleson, Stanley Preston	31
Eagleson, William Henry	148
Eakins, Geo. G	75
Earle, Richard Wesley	75
Earls, Mary Anne	24
Eason, Albert Richard	272
Eastcott, Mabel G	284
Eastes, Claude N	231
Eastman, Ernest Roy	22
Eastwood, Whitley	194
Eaton, Joseph Benson	217
Eaton, Florence M	165
Eaton, William Payzant	247
Ebbs, Edward James	35
Ebbs, Simon	39
Ebbs, Thomas	339
Ecclestone, Wm. R	165
Eckhardt, William Henry A	177
Eckstein, Mena Elcenia	146
Eadie, Charles	305
Eddy, Allan F	142
Eddy, Edgar Duncombe	278
Eddy, John Abdul	120
Edgar, William	263
Edgar, Wm. Harris	272
Edgar, William Wilkie	276
Edge, Frank	241
Edge, Vincent James	299
Edgecombe, James	293
Edgett, C. E	293
Edkins, Joseph Arthur	229
Edmonds, Esther	299
Edmondson, Robert	209
Edwards, Albert Frederick	243
Edward, Charles Peter	310
Edwards, Edward Thomas	154
Edwards, Harry Lisle	20
Edwards, John	129
Edwards, John Andrew	173
Edwards, Oliver C	331
Edwards, S. W	145
Edwards, Thomas James	200
Edwards, William	240
Edwards, Wm. S	4
Egan, James	194
Egan, Mary	165

	Page.
Egan, Michael Joseph	206
Egan, Walter	211
Egan, William	75
Egan, Wm	242
Egener, Adolph	75
Eisen, Louis	205
Eland, Frederick Jackson	254
Elbourne, George	152
Elder, Albert James	32
Elder, D. T.	130
Eldred, Leslie	98
Element, Wm. J	125
Ellam, Geo	242
Elrick, John Allan	232
Eldridge, Cortes C	144
Elson, Andrew G	133
Elson, Edward Byron	236
Elson, Oswald K	325
Ellard, Alphonse Joseph	166
Ellard, James H	132
Ellement, Ambrose A	45
Ellis, Arthur Ashby	213
Ellis, Charles S	130
Ellis, Francis Thomas	30
Ellis, George	142
Ellis, George	202
Ellis, John	101
Ellis, Percy W	205
Ellis, Rachel Green	25
Ellis, Wm. Enslie	306
Elliot, Norman William	274
Elliott, Alan H	141
Elliott, Andrew	110
Elliott, Blanche Frances	207
Elliott, Charles	133
Elliott, Chas, H	125
Elliott, Herbert F	94
Elliott, J. M	65
Elliott, James	26
Elliott, Jos	307
Elliott, Martin	110
Elliott, Maude Lyman	283
Elliott, Robert John	199
Elliott, T. A. E	64
Elliott, Thomas Henry	76
Elliott, William James	76
Ells, Robert W	45
Ellwood, John Daniel	227
Elson, Thomas D	133
Emerson, John	249
Emerson, John Mitchell	211
Emery, Lily Bourchier	284
Emond, Gustave	11
Emond, Joseph Israel	180
Emond, Joseph	174
Emond, William G	15
Empey, Wm. Milton	225
Endersby, F. E	64
England, Jno. F	208
Engler, Carl	32
English, Frederick Wm. P	193
English, J. J	140
English, J. R	293
English, Richard	131
Enman, Tina McLaren	300
Enright, James	323
Enright, Lawrence Joseph	219
Enright, Michael	323
Epton, George	161
Erickson, Herbert	235
Errett, Philip A	89
Erwin, Michael Joseph	257
Esdale, David A	47
Esdale, Robert James	26
Essery, Albert Gladstone	248
Estabrooks, Alida J	56
Etheridge, Jno. H	215
Ethier, Edmond L	110
Ethier, Joseph Alfred	315

	Page.
Evans, Albert Hale	253
Evans, Charles James	69
Evans, Chas. M	226
Evans, Evan I	231
Evans, Frederick	241
Evans, Frederick Augustus	58
Evans, George Thomas	76
Evans, Herbert J	238
Evans, Percy Douglas	235
Evans, Richard H	89
Evans, Thos. C	280
Evans, William	304
Evanturel, Edmond E. G	250
Everett, M. W	293
Ewan, Peter F	133
Ewart, David, I.S.O	312
Ewen, Charles	8
Ewing, R	57
Eyles, John	21

F

Fabien, Henry	327
Fabrizius, Otto	197
Fafard, Arthur	186
Fagan, F	301
Fagan, J. E	144
Fagan, Michael	194
Fagan, Patrick	161
Fagan, Thomas Edward	25
Fagan, William Christopher	19
Fahey, Edward	324
Fahey, Edward	76
Fahey, James	319
Fahey, Joseph Francis	257
Fahie, Wm. H	248
Faija, John Herbert Kearsley	268
Fair, James John	194
Fairbairn, Hattie G	284
Fairbairn, William Bruce	38
Fairbairn, Wm. J	127
Fairbanks, Angeline	158
Fairbanks, Camelia	156
Fairbanks, Edward Lewis	194
Fairfield, W. H	286
Fairhall, W. J	64
Fairley, William	76
Fairweather, James H	148
Falconer, James E	76
Falconer, John Soutar	239
Falconer, Robert Hugh	76
Falconer, Robert Stuart	320
Falconer, William	239
Fallon, Francis E	12
Falls, Elmer	157
Falt, Solomon	99
Falvey, William Patrick	207
Fanning, J. R	302
Faquay, L. G	117
Faraker, Thos. William	269
Farewell, E. R	293
Faribault, Eugéne R	45
Farmer, Richard Cook	76
Farmer, William John	223
Farney, D	110
Farquharson, Donald R	121
Farr, George G	208
Farr, Jonathan T	217
Farr, Wm	130
Farrell, Frank J	14
Farrell, Florence Maude	151
Farrell, John	130
Farrell, Jos	207
Farrell, Minnie Jean	194
Farrell, Robt	117
Farrell, Robt. Brindle	52
Farrell, Robert J	89

	Page.
Farren, Edgar	272
Farrington, Arthur	144
Farrow, Asher	123
Farrow, Henry Ward	264
Farrow, John Moses	263
Farrow, Martin Young	260
Farrow, Robinson Russell	88
Fassnidge, Ernest Jas	237
Fassnidge, Robt	237
Fauget, Auguste	187
Fauteux, Joseph E	196
Fauvel, Bertram Auguste	158
Fawcett, Edgar L	145
Fawcett, Guilford Heber	88
Fay, Aimée McNice	55
Featherstone, Joseph Emerson	17
Fee, Norman	283
Fee, Robert	284
Feeney, Bernard	110
Feeny, Mary Eliz	27
Fegan, James	268
Feir, Hedley Best	260
Felan, Maurice	123
Fenerty, Arthur	96
Ferguson, Alexander	123
Ferguson, Archibald Macdonald	266
Ferguson, Colin	238
Ferguson, Daniel	130
Ferguson, Dougal	144
Ferguson, Frederick	171
Ferguson, Harry F	271
Ferguson, Hugh Stewart	256
Ferguson, J. A	116
Ferguson, John	125
Ferguson, John A	103
Ferguson, John Alexander	315
Ferguson, John C	76
Ferguson, John Scott	274
Ferguson, Robert	133
Ferguson, Roydon Cattenach	167
Ferguson, Thomas Robert	304
Ferguson, William	151
Fergusson, Colquhoun	92
Fernie, Albert D	242
Ferris, George M	172
Ferris, Mary	165
Ferris, T. G	288
Fichaud, A	110
Fiddes, James	76
Fidler, Henry	76
Field, R. L	126
Field, Frank Henry	230
Field, R	50
Field, Reuben Herbert	282
Fielding, Charles Walter W	218
Fielding, Laura Gertrude	76
Fierheller, Murray Benjamin	275
Filgiano, Henry Edward J	218
Filiatrault, Ovila	191
Filiatrault, Rodolphe	190
Filion, Henri Dominique	253
Filion, Louis Joseph	178
Filion, Mathias	254
Fillion, A. F	65
Fillman, Arthur Paul	161
Filteau, Jos. R	76
Findlay, Ellen I	326
Findlay, Hugh	76
Finlaison, Charles William	245
Finlay, Thomas	105
Finlayson, Alexander Colin	298
Finlayson, George D	58
Finlayson, George F	54
Finlayson, R	110
Finlayson, Wm	275
Finley, J. L	105
Finn, T. J	110
Finnegan, E	125
Finnie, Oswald Stirling	26

	Page.
Finnigan, James Henry	261
Finnican, Joseph	211
Fisch, Jean Hector	281
Fischer, Fred'k J. G	331
Fischer, W. G	62
Fiset, Alfred Octave	175
Fiset, Eugène, D.S.O	7
Fisher, Charles A. L	286
Fisher, Charles Edward	165
Fisher, F	293
Fisher, Josephine	282
Fisher, Williamson	106
Fitch, Charles W	226
Fitch, Charles W	242
Fitzgerald, Edmond M	16
Fitzgerald, Edwin Wellington	76
Fitzgerald, Francis J	46
Fitzgerald, Robert Michael	218
Fitzgerald, Thomas F	110
Fitzgerald, Wm	100
Fitzgerald, William	58
Fitzmaurice, John Jos	224
Fitzpatrick, John P	96
Fitzpatrick, Raymond Joseph	257
Fitzpatrick, William John	76
Flaglor, James Secord	171
Flaherty, John Joseph	205
Flaherty, Pence	225
Flanagan, Zepherina Justine	321
Flannery, Patrick Joseph	224
Fleetham, Thos. J	331
Fleming, Alexander	210
Fleming, Charles	76
Fleming, Edward John	211
Fleming, Florence Amelia	9
Fleming, John Beverley	133
Fleming, Margaret E	60
Fleming, Walter Leslie	8
Fleming, K. A. N	139
Fletcher, Everard Hyde	168
Fletcher, Jos	215
Fletcher, Robert William	76
Flindt, Arthur Herbert	33
Flinn, William	260
Flint, Alden Norman	254
Flint, Thomas Barnard	335
Flood, E. H. S	62
Flood, George Herbert	302
Floody, Edward	76
Florence, Charles	198
Floyd, Harry V	225
Flynn, Arthur	192
Flynn, Bernard	123
Flynn, Charles F	220
Flynn, Charles P	89
Flynn, James Joseph	126
Flynn, John	323
Flynn, John	263
Flynn, John L	204
Flynn, Martin	110
Flynn, Thomas	110
Flynn, Thomas	323
Flynn, Thomas E	102
Flynn, W. J	293
Flynn, William	218
Fogarty, Jas. E	246
Foisy, Wilfrid	48
Foley, James G	336
Foley, Joseph H	14
Foley, Lawrence	7
Foley, Martin Patrick	8
Foley, Maurice Aloysius	247
Foley, Patrick John	257
Foley, Philip	216
Foley, Richard Dennis	42
Foley, William J	170
Folkins, Harry Allison	51
Fontain, Geo. Nap	111
Fontaine, Edgar	6

	Page.
Fontaine, Jos. H	304
Fontaine, Marie Louise	156
Fontaine, Rodolphe	89
Foran, Gertrude Bernice	55
Foran, J. K	336
Foran, William	341
Forbes, Edward Stanley	17
Forbes, Henry Arthur	100
Forbes, James Wallace	43
Forbes, Robt. K	270
Force, Edward A	119
Ford, Mabel	165
Foreman, Arthur Alex	228
Foreman, Henry	122
Forest, Eugène Roch	76
Forest, Jno. D	228
Forest, Médard	76
Forest, Samuel	183
Forest, Sévérin	253
Forgues, Feliza	111
Forham, Thomas	205
Forneret, Victor Frederick William	301
Forrest, Albert Mathias	239
Forrest, George	133
Forster, Ernest Lee Carmen	69
Forsyth, Arthur Geo	202
Forsyth, Douglas	76
Forsyth, Jas	215
Forsyth, James R	54
Forsyth, Joseph Bell	116
Fortescue, Lawrence, I.S.O	48
Fortier, A	338
Fortier, Albert	186
Fortier, Arthur	17
Fortier, Catharine Lydia	40
Fortier, Clorinde	18
Fortier, Francois Pierre Edmond	23
Fortier, James Gordon	149
Fortier, Jos. Chas	176
Fortier, Joseph Eugène	186
Fortier, Loftus Morton	39
Fortier, Théophile	313
Fortier, Victor	279
Fortin, J. N. N. D	176
Fortin, Jos. A. A. P	316
Fortin, Joseph O	46
Fortin, L. D	339
Fortin, M. A	164
Fortune, John H	47
Forward, Charles Carmen	69
Fosberry, Henry Exhume	302
Foster, Albert Brunswick	54
Foster, Annie R	303
Foster, Frederick	120
Foster, Henry	76
Foster, James	209
Foster, K. R	288
Foster, Robt	141
Foster, Wm. C	207
Foster, Wm. Charles	89
Fotheringham, Geo. B	89
Fougère, Peter Thomas	94
Fougner, Iver	332
Foulis, James	314
Found, William Ambrose	297
Fournier, Emile	188
Fournier, Ovide Ed	34
Fowler, George	68
Fowler, Hartley	20
Fowler, Robt	155
Fox, John David	76
Fox, Patrick	111
Fox, Thomas	76
Foy, Percy William	299
Francis, John	225
Francis, Reginald B	271
Franck, Honorius	190
Franck, Raphael	184
Francoeur, Alfred	76
Francoeur, Jean-Baptiste	185
Frank, Emil	219
Frank, J. W	288
Frankland, Henry R	76
Fraser, Albert Louis	223
Fraser, Alexander	235
Fraser, Allan, Melville	239
Fraser, Alexander James	20
Fraser, Basil Hall	297
Fraser, Charles Daniel	168
Fraser, D. B	288
Fraser, Donald	267
Fraser, Donald	133
Fraser, George James	76
Fraser, George Neil	202
Fraser, Harold	76
Fraser, Harold G	155
Fraser, J. A	102
Fraser, J. H	136
Fraser, Jas. D	63
Fraser, John, I.S.O	51
Fraser, John Saxon	39
Fraser, Joseph Robert	200
Fraser, Kate M	6
Fraser, Lucius Chas	150
Fraser, Margaret	155
Fraser, Marion	52
Fraser, Mary	154
Fraser, Peter	76
Fraser, Robert	136
Fraser, Robert	39
Fraser, Robert Peden	99
Fraser, Samuel Martin	50
Fraser, Simon	89
Fraser, Simon John	213
Fraser, Wm. Atchison	279
Fraser, William J	92
Frechet, A	117
Fréchette, Howells	44
Fréchette, Jeanne	156
Fréchette, Raoul	310
Freckelton, George N	96
Frederick, Ant	61
Frederickson, K	57
Fredette, G	119
Fredette, Joseph Fredelin	34
Freel, Edwin Jerome	263
Freel, Thomas	323
Freeland, Anthony	77
Freeland, Guy S	207
Freeland, John Joseph	153
Freeman, Alberta Theresa	55
Freeman, Andrew	42
Freeman, Jacob	139
Freeman, Newton Perkins	98
Freeman, Zoeth Dexter	248
Freeze, Robert John	163
French, Alfred J	16
French, Charles Alonzo	37
French, F. H	50
French, Jonas Ludiah	253
Frenette, Emile	185
Fridfinnson, William	230
Friers, John	210
Frigon, Adelard	186
Frigon, Herbert Michael Ad	184
Frigon, Joseph Arthur	14
Frink, J. H	288
Frith, W. M	142
Frizzell, Albert Bright	259
Froome, Wm. E	269
Frost, Jas. A	128
Frost, Jas. H	207
Frost, Samuel L. Tilley	88
Frost, William Wilbur	249
Fryatt, Algernon Percy	246
Fugard, Percy	216
Fulford, Hilliard Lawrence	21
Fuller, Ernest Lindsay J	232

	Page.
Fuller, Ralph Lockhart	7
Fuller, S. B.	288
Fuller, Thomas William	312
Fullerton, John	117
Fulthorp, Geo. Ed	139
Fulton, Geo. Secord	261
Fultz, William Silver	169
Furlong, Charles John	68
Furlong, George Jas	216
Furness, Thos. J	102
Furois, Joseph Léger	250
Futvoye, Fred Franc Booth	118
Fyfe, James	69
Fyles, Faith	283

G

Gabb, Henry J	140
Gaboury, Louis Jos	177
Gadbois, Emile	188
Gadbois, Louis V	315
Gadbois, Rosario	190
Gagné, Charles Victor	161
Gagné, Cyprien	191
Gagné, Ernest	255
Gagné, Francois Xavier	315
Gagné, Louis N	47
Gagné, Pierre Albert	251
Gagné, William Daniel	281
Gagnon, Adolphe	329
Gagnon, Ernest E	320
Gagnon, Hermenegilde	182
Gagnon, Herménégilde	174
Gagnon, J. A	301
Gagnon, Jos. Arthur Eudore	174
Gagnon, Joseph L	175
Gagnon, Jos. N. H	34
Gagnon, Joseph Stanislas	36
Gagnon, L. G	139
Gagnon, Moïse	175
Gagnon, Paul Eugène	314
Galarneau, G. A. H	111
Galaugher, W. H	57
Galaugher, W. H	166
Galbraith, Archibald O	205
Galbraith, Robt. Leslie Thos	332
Galbraith, Samuel	254
Galipeau, Jean Baptiste N	77
Galipeau, Louis	191
Gall, Herbert George	270
Gallagher, Edmund P	262
Gallagher, Francis	61
Gallagher, Michael	215
Gallagher, Thomas	77
Gallery, Annie	155
Gallet, Alphonse	119
Gallet, Eugène Arthur	119
Gallipeau, F	63
Gallivan, M. V	288
Gallup, Asa Henry	193
Gallwey, Charlotte Eliza	55
Galvin, J. F	129
Gamache, Joseph Narcisse	77
Gamble, Elizabeth	25
Ganly, Harold George	161
Gannon, Anthony F	99
Garant, Honorious	252
Garceau, Lewis Albert	253
Gardener, Fred'k G	238
Gardiner, Geo. H	228
Gardiner, James	232
Gardiner, John Harold	258
Gardiner, Mabel Sarah	156
Gardiner, William	268
Gardner, Edith Margaret	19
Gardner, Sam	246
Gardner, Thos, H	263

	Page.
Gare, Reginald George	217
Gareau, Joseph	188
Gariepy, F	191
Gariepy, Jean Baptiste	192
Gariepy, L. O	164
Gariepy, Louis Napoleon	77
Garneau, Alfred L	333
Garnhum, John McLean	168
Garon, Joseph Napoléon	252
Garrett, H	293
Garrison, Maurice Palen	258
Garrison, Wm. A	96
Garrow, David P	133
Garrow, William F	203
Garton, Jno. Thurston	204
Gascon, Pierre P	189
Gascon, W	338
Gaskell, Chas	246
Gaskin, Thomas	124
Gass, Chas. L	94
Gass, William Henry	255
Gatfield, John S	120
Gates, John Cleveland	264
Gates, Wm. H	142
Gaudet, Agno Joseph	102
Gaudet, Albert	111
Gaudet, C. L. Victor	164
Gaudet. J. D	116
Gaudet, Placide	279
Gaudin, James	302
Gaudin, James	304
Gaudry, Gilbert A	28
Gaudry, Horace Daniel	178
Gault, Wm	138
Gaumond, Alphonse	117
Gaumond, Joseph	117
Gaumond, Omer	176
Gaumond, Thomas	117
Gauthier, Agnes	29
Gauthier, Alderic	183
Gauthier, Alfred	187
Gauthier, Arthur V	322
Gauvin, Emile	77
Gauthier, G. H	111
Gauthier, George	111
Gauthier, Herbert	111
Gauthier, Hubert O	119
Gauthier, Jos. Edouard R	190
Gauthier, Louis	37
Gauthier, Louis J	89
Gauthier, Pierre	323
Gauvin, H. M. V	288
Gauvin, Jos. Théophile E	175
Gauvreau, Joseph Armand	299
Gauvreau, Joseph Onézime	191
Gauvreau, Louis Oliver Ulric	251
Gauvreau, Napoléon	251
Gay, Bert James	210
Gay, Paul A	15
Gaynor, Robt. E	215
Gaynor, T. M	103
Gayton, John R	42
Gazey, James	210
Geary, J. C	6
Geddes, John E	170
Geddes, Rose Sadlier	40
Geikie, A. F	64
Geldart, Oliver Alexander	77
Gendreau, A. R	107
Gendron, Arthur,	191
Genereux, Henry	180
Genereux, John Horace	49
Genereux, Louis Alfred	185
Genest, Edgar	189
Genest, Elzéar	117
Genest, Joseph Arthur	176
Genest, Oscar Auguste	187
Genest, Pierre Francois-Xavier	33
Genest, Samuel McAllum	26

DOC. PARLEMENTAIRE No. 30.

	Page.
Genge, Robert Edward	198
Gent, Isaac H	273
Geohegan, John	124
George, Charles	338
George, Frederick	195
George, J. H	288
George, J. H	293
George, John	77
Gerald, Charles	77
Gerald, Walter Henry	77
Gerald, William John, I.S.O	68
Gérin, L	338
Germain, Clément	177
Germain, Flora Mathilda	154
Germain, Louis	182
Germain, Ludovic	180
Gerred, Jos. W	228
Gerrie, Wm	239
Gernacy, William	227.
Gerrior, W. A	95
Gervais, Arthur	191
Gervais, Jean Arvin	77
Gervais, Joseph E	111
Gervais, J. Homère	68
Gervais, Jos. S	111
Gervais, Louis R	175
Ghysens, Edouard A	310
Gibb, Hope Florence	8
Gibbons, John	98
Gibbons, John A	133
Gibbons, Wm. G	41
Gibbs, A. F	63
Gibbs, Chas. T	333
Gibbs, F. E	63
Gibbs, Harry	233
Gibbs, L. L	308
Gibbs, Walter C. B	234
Gibeault, Albert	26
Gibson, Alexander	204
Gibson, Annie I. E	133
Gibson, Arthur	278
Gibson, Byrle H	262
Gibson, David R	123
Gibson, George,	339
Gibson, George Herbert Dwight	38
Gibson, Geo. Wm	244
Gibson, James E	17
Gibson, Nina Mary Hartley	151
Gibson, Robie William	169
Gibson, Roy Alexander	17
Gibson, William W	204
Giddens, Francis W	276
Gidney, Angus M	95
Gignac, Abby Wilfrid J	227
Giguère, Joseph Lucien	281
Giguère, Ovide	190
Gilbert, Alexander Glen	279
Gilbert, Edmund	190
Gilbert, Emmanuel Webster	297
Gilbert, Oscar	164
Gilbertson, Belfrage	1
Gilby, William Frederick	77
Gilchrist, John	135
Gilchrist, Wm	127
Gilkie, H. Alfred	306
Gill, William Henry Fenwick	168
Gill, Wm. Plummer	56
Gilleland, Edward C	265
Gillespie, David	324
Gillespie, Edward	99
Gilliland, W. H	58
Gillies, Alexander	39
Gillies, Amy Esther Victoria	18
Gillies, Angus	259
Gillies, Archibald L	77
Gillis, R. O	65
Gillis, Walter Cunard	36
Gillmore, Edward Theo. Barclay	32
Gillmore, Marion Minnie	157
Gilman, Henry A	108
Gilmour, Jos. R	215
Gilmour, Robert Samuel	214
Gilmour, William	211
Gilmour, W. Andrew	121
Gilmour, Wm. Samuel	216
Gillson, Thos	65
Gilpin, R. R	142
Gilpin, Ranulph Robert	77
Gilson, Wm	238
Gingras, Anthony B	139
Gingras, Emilien	176
Gingras, Eugène Francois	313
Gingras, Joseph Narcisse Alphonse	251
Girard, Aristide	186
Girard, Irénée	77
Girard, Joseph Arthur	186
Girard, Louis	111
Girard, R	338
Girard, Ulric	186
Girouard, Armand	182
Giroux, A. E	111
Giroux, Francois-Xavier	195
Giroux, Francois X	196
Giroux, John C	207
Giroux, Léonard	203
Giroux, Octave J	133
Giroux, Théophile Avila	177
Girvan, John P	205
Gisborne, Francis Hernaman	4
Gladstone, Jno. T	231
Glasgow, Ira Hyde	268
Glasier, Arthur	336
Glass, Robert Secord	51
Glaude, Benjamin	305
Gleason, Catharine	318
Gleeson, Anna	157
Gleeson, Cornelius	266
Gleeson, David	88
Gleeson, Joseph L	14
Gleeson, Wm .E	96
Glen, Minnie Maude	40
Glendinning, Wm	241
Glenwright, Thos. F	139
Gliddon, William Searle	23
Glionna, Francis J	133
Globensky, Lambert F.M	12
Glover, John D	208
Glover, John Ellis	324
Glover, T. H	92
Glover, William John	148
Gobeil, Joseph Edmond	312
Gobey, Thomas George	197
Godard, Henry Philip	51
Godbout, Marie J. A	252
Goddard, Cedric M	278
Godfree, Henry	231
Godfrey, Alex	215
Godfrey, Ernest Henry	278
Godfrey, Thomas Alexander	149
Godin, Charles Hector	298
Godkin, Geo	102
Godson, Ernest	245
Godwin, Eben Benjamin	372
Godwin, Harold	318
Godwin, James	96
Goldberg, Louis	221
Goldberg, Solomon	237
Golden, John Joseph	263
Goldstein, Nathan	233
Goldwyer, Lewis Arthur Bassett	7
Gompf, Chas. Ernest	219
Goneau, Osias	196
Good, Henry Leslie	142
Goodall, Charles Edward	299
Goodall, Robt	231
Goodday, Leonard	33
Good, Octavius	236
Gooderham, John H	331

	Page.
Goodhue, Marie-Louise Eveline	68
Goodman, Arthur William	77
Goodman, Emily F	47
Goodridge, Chas. F	271
Goodspead, M. Herbert	88
Goodwin, Michael Frederick	158
Gordon, Alexander Hodge	216
Gordon, E	63
Gordon, Edgar R	247
Gordon, Florence G	28
Gordon, Fred'k G	197
Gordon, J. D	145
Gordon, John	208
Gordon, John	315
Gordon, Wm	331
Gordon, William Donald	211
Gordon, William G	204
Gorman, Albertus Lloyd	268
Gorman, Arthur Matthias	77
Gorman, Cornelius	323
Gorman, Edmund Joseph	258
Gorman, Gerald T	197
Gorman, James Alexander	200
Gorman, John	51
Gorman, Louis Frederick	299
Gorman, Margaret Isabelle	157
Gorman, Michael G	197
Gorrell, Claude A	153
Gorrell, George J	234
Gorrell, Gertrude A	325
Gorrie, Clarence Marshall	203
Gosnett, Thomas Salter	77
Gosselin, Francois Xavier	43
Gosselin, Joseph Aimé	252
Gosselin, Jos. Flavien	251
Gosselin, Wilfrid	184
Gostling, Leonard Bruce	243
Goudie, Daniel Alexander	77
Gough, John Adrian	223
Gouin, Ernest	111
Gouin, James Alfred	193
Gouin, Nellie	166
Gould, Alfred	226
Gould, Civilla	179
Gould, H. J	146
Gould, Helen Mary	40
Gould, J. B	64
Gould, Thomas Dearie	201
Gould, Wm	119
Gouldthrite, Frank Slocum	14
Goulet, Amable	258
Goulet, Irénée	251
Gourley, Samuel A	230
Govan, Ebenezer	236
Govenlock, Euphemia	53
Gow, Duncan	282
Gow, John Eckford	77
Gow, Walter John	228
Gowland, Jas. H	221
Gowling, Arthur	281
Goyette, Cheri Alberni	267
Goyette, Louis F	153
Grafton, Wm. H	90
Graham, A. Louis	77
Graham, Arch. E	154
Graham, Charles Heathcote	316
Graham, Duncan E	226
Graham, Frank	202
Graham, George Stuart	203
Graham, Gertrude Mabel	300
Graham, Henry	117
Graham, Henry	233
Graham, Henry Clement	137
Graham, Hugh M	327
Graham, James Stables	39
Graham, John	148
Graham, Lawrence D	225
Graham, Maxwell Henry	31
Graham, N. D	121
Graham, Richard Moffatt	264
Graham, Samuel	161
Graham, Sophy Louisa C	321
Graham, Stanley Duff	154
Graham, T. W	307
Graham, William	206
Graham, Wm. Johnstone	77
Graham, Wm. Morris	330
Graham, Wm. Oswald	229
Graham, William Thomas	77
Grandville, F. J	227
Granger, Jos. Ernest Alpha	181
Grant, Alexander Macdonald	34
Grant, Alexander William	33
Grant, Angus Duncan	305
Grant, Annie Florence	321
Grant, Arthur MacLaren	217
Grant, Carleton Winston	267
Grant, Edith Agnes	27
Grant, Eric Wm	235
Grant, F. R	133
Grant, George	125
Grant, George A	241
Grant, Henry Hugh	77
Grant, Isabel M	58
Grant, James G	178
Grant, James L	123
Grant, Jean F	283
Grant, Jessie B	9
Grant, William M	77
Grant, Wm. Samuel	331
Granton, Charles	77
Gratton, Damase	188
Gratton, Wilfrid	190
Gravel, Amable Irénée	77
Gravel, Célestin	185
Gravel, Edouard	179
Gravel, George C	192
Gravel, Wilfrid	48
Gravel, Oliver	283
Gravel, Pierre	67
Graveline, Albany W	183
Graveline, Damase Philias	77
Gravelle, Thomas	334
Graves, Hessay W	145
Graves, Wm. D	124
Gray, Alexander	126
Gray, Chas. L	133
Gray, Daniel Dougald	280
Gray, David	130
Gray, George W	96
Gray, Harry Hamilton Ormond	149
Gray, John	39
Gray, Robert Scott	77
Gray, Thos	244
Graydon, John Alexander	204
Graydon, Robert	136
Graziadei, Dominick Vincent	284
Graziadei, Joseph	161
Graziadei, Silvio	322
Graziano, Frank	228
Greaves, Charles Ernest	239
Greaves, Maude	282
Greaves, Walter	149
Green, Alfred R	126
Green, Ernest	59
Green, Geo. J	104
Green, John	161
Green, Jno. Wm	230
Green, Peter	154
Green, Samuel	163
Green, Walter V. T	144
Green, William	214
Green, Wm. H	105
Greenfield, John R. M	167
Greenfield, Lilian	167
Greenfield, Robert	149
Greenhaegh, Bertrand William	270
Greenshields, Wilhelmina M	53

	Page.
Greenway, John Wesley	19
Greenwood, Chas. F. W	241
Greer, Edwin W	140
Greer, Frederick R	144
Greer, James	133
Grégoire, Conrad	111
Gregory, Harold	235
Gregory, Peter Shearson	314
Gregory, Richard John	206
Greig, Wm. G	77
Grenfell, Caroline Phillis	281
Grenier, Arthur	178
Grenier, Joseph Alphonse	153
Grenier, Jos. T. C. A	176
Grenier, Lorenzo Eutrope	252
Grey, Agnes D	276
Grey, Francis William	280
Grey, George Archibald	40
Grichen, Otto	197
Grierson, Frank	54
Grieve, James	43
Griffenham, Charles F	223
Griffin, Martin Joseph, C.M.G	340
Griffin, Peter Franklin	77
Griffin, Wm	121
Griffith, John Alfred	168
Griffith, Margaret Lake	68
Griffith, Wm. C	139
Griffith, Wm. Frederick	250
Griffith, William Linney	3
Griffiths, Jno	244
Grignon, Henri	311
Grigor, Robt. Wm	77
Grimaison, Thomas	78
Grimard, Philippe	255
Grimshaw, George W	224
Grindlay, Thos	342
Grisdale, John Joseph	200
Grisdale, Jos. H	277
Grison, Arthur A	14
Grison, Louis Armand	14
Groh, Herbert	280
Grondin, Alma	41
Grondin, Marie A. E. Y	164
Grondin, Valmore	78
Gronow, Percy John	270
Grooms, Harry E	205
Grosbois (de) Charles B	78
Gros Louis, Jos. Tancrede	175
Gross, Albert John	248
Gross, Harrison	51
Grossi, Arthur John	213
Groulx, Albert	36
Grout, Francis Eric Sewell	148
Groves, Samuel	44
Guay, Alphonse	78
Guay, Laura Milla	158
Guay, Pierre E	117
Gudjohnsen, Peter	245
Guerard, A. E	129
Guerard, Alexander C	257
Guerin, Louis J	111
Guerin, Pierre Albert	175
Guernon, Ernest	111
Guertin, J. O	293
Guillemette, Joseph Edmond	178
Guilmont, Marie Pamela A	317
Guimond, Arthur	177
Guidon, Ignace	257
Guindon, M	288
Guiou, Alonzo Herrett	297
Gulliver, Alfred	237
Gully, Francis Edward	237
Gunn, Wm. Alex	133
Guppy, Henry John	313
Gurofsky, S	133
Gussow, Hans Theo	277
Guthrie, Wm. F	133
Guy, Arthur Gordon	223
Guy, John	1
Guy, J. O	288
Guy, Robert	220

H

Haanel, Eugene	44
Haanel, Benjamin F	44
Hacker, Henry	106
Hadden, William Greaves	265
Haddow, George	103
Hadwen, Isaac Seymour	279
Haffner, Allan B	90
Hagan, James	70
Hagan, Samuel	328
Hagarty, Henry Basil	96
Hagerman, John G	122
Hagerty, Bertha	68
Haggart, E. A. H	62
Haggerty, Jos. E	106
Haggerty, William	23
Hague, Samuel C	243
Haldane, Elizabeth Maud	24
Hale, John Strong	150
Hale, Joseph	233
Halkett, Andrew	297
Halkett, Frances Isabel	52
Halkett, Gordon	303
Halkett, James Brooke	297
Hall, Charles	243
Hall, Frank	232
Hall, G. B	301
Hall, Henry Carleton	78
Hall, John Miller	253
Hall, John Peasley	253
Hall, Luther Calvin	127
Hall, M. Edmond	96
Hall, N. B	57
Hall, Richard Edward	195
Hall, Robert	129
Hall, Samuel B	211
Hall, T. H	98
Hall, William E	122
Hall, Wm. Geo. Taylor	195
Hall, William Seymouth	249
Hallett, Gordon	305
Hallett, Jeremiah	123
Halliday, A. P	308
Halliday, Clarence Allen	258
Halliday, William Arthur	68
Halliday, W. M	332
Halliday, Wm. M	145
Halliman, Francis J	207
Halliwell, Wm. Henry	223
Halpin, David J	276
Hamacher, David Calvin	223
Hambleton, Annie	25
Hambly, Philip Hale	120
Hambly, Samuel E	78
Hamblin, John E	236
Hamel, Achille Joseph	298
Hamel, Alphonse	188
Hamel, Alphonse	301
Hamel, Eugene Coté	8
Hamel, Fernand Omer	317
Hamel, Hector	111
Hamel, J. U	5
Hamel, Joseph A	176
Hamel, Marie	164
Hamel, M. Rachel	27
Hamelin, F. X	304
Hamelin, Genevieve	154
Hamilton, Alex	144
Hamilton, Augusta M	219
Hamilton, Evelyn	170
Hamilton, Isabel	165
Hamilton, James H	105

	Page.
Hamilton, John	111
Hamilton, John G	138
Hamilton, Nellie	26
Hamilton, Robert	78
Hamilton, Wm. B	133
Hamly, John S	236
Hamon, Herbert Warren	194
Hamm, Charles Philip	306
Hamm, Joseph LeBaron H	267
Hammill, Edwin Richard	221
Hammill, Richard E	269
Hammond, G	63
Hammond, Richard	221
Hammond, T. W	78
Hampshire, Charles Clayton	315
Hancock, Annie King	18
Hancock, William	169
Hand, Edward James	210
Hand, Selwyn Ewart	30
Haney, William Andrew	267
Hanley, Archibald	78
Hanley, Frederick James	220
Hanley, James	124
Hanley, Jas. P	126
Hanley, John	129
Hanley, William Robert	149
Hanlon, Bernard John	199
Hanlon, James R	78
Hanlon, John	90
Hanlon, Mary Anne	282
Hannah, William Frederick	212
Hannam, Fred'k G	273
Hannon, Henry	117
Hanrahan, Patrick	137
Hanratty, Francis Joseph	197
Hanson, Jas	217
Hanson, Joseph	243
Hanson, Peter	104
Hanson, Uriah	106
Hanson, Walter J. A	215
Hardcastle, Alice	318
Hardie, A	288
Hardie, Agnes Margaret	55
Hardie, E. W	57
Harding, E. A	137
Harding, Smith	101
Hardy, Wilfrid	182
Hare, H. M	329
Hare, John James	229
Harel, Louis J	111
Hargrave, J. C	288
Hargreaves, Harold	240
Harkin, James Bernard	22
Harkness, William Thomas	198
Harley, Albert E	120
Harlock, Matthew Henry	244
Harlow, Charles	329
Harman, D. Kemp	106
Harnett, William Charles	30
Harney, Christopher J	197
Harney, Patrick	111
Harney, Thos	61
Harney, William Thomas	180
Harper, William Edmund	37
Harrigan, P. Joseph	111
Harrington, Michael Jos	161
Harrington, Patrick	184
Harrington, Thos. Jas	197
Harrington, William Hague	148
Harris, Alvin Edwin	267
Harris, A. J	63
Harris, Arthur	207
Harris, Edwin	237
Harris, G. A	62
Harris, George Edwin	243
Harris, G. M	288
Harris, George Michael	263
Harris, Grace Hearn de G	155
Harris, Helen M	271
Harris, Ina Adelia	322
Harris, Kenneth Davies	34
Harris, Robert Frederick	4
Harris, Samuel T. H	133
Harris, Simeon	99
Harris, Thos. A	146
Harris, Walter	201
Harris, William Henry	78
Harrison, Edward	11
Harrison, Edward William	34
Harrison, Francis Edgar	240
Harrison, George	173
Harrison, H. E	309
Harrison, Jas. C	200
Harrison, J. R. N	293
Harrison, John Donald Stuart	214
Harron, Robert James	218
Harrow, Ernest C	228
Hart, Burton Felix	153
Hart, Charles	181
Hart, D	136
Hart, John	203
Hartley, Hartley	158
Hartley, Herbert James	222
Hartley, John McLean	259
Hartley, Mary Florence	281
Hartling, Edward Archibald	247
Hartnell, William Chas	245
Hartney, Edward Patrick	336
Hartwell, George M	205
Harty, Patrick	303
Harty, William Patrick	321
Harvey, Charles H	302
Harvey, Henry C	230
Harvey, James S	147
Harvey, Percy J. A	111
Harvey, W. J	66
Harwood, Henri S	177
Harwood, Jos. Octave Alain	78
Haskett, Elizabeth	40
Haslam, W.G	105
Hassard, Richard	200
Hastey, Thomas Alfred	93
Haszard, Thomas Walter	248
Hatch, John Frederick	213
Hatch, Willoughby	163
Hathaway, Charles Bertrame	264
Hatt, Herbert F	275
Haughton, J	59
Hawes, A	288
Hawey, Jos. A	174
Hawke, W. R	288
Hawken, Harold Edwin Anderson	298
Hawkins, Albert Edward	232
Hawkins, George E	270
Hawkins, Thomas Taylor	153
Hawkins, Wm. H	234
Hawkins, William Louis	78
Hawley, Gertrude	20
Hawley, Olivia	22
Haworth, C. W. J	293
Hawthorne, W. B	106
Hay, Anna	146
Hay, Nathaniel	316
Hay, Thos. N	133
Haycock, J. L	65
Haycock, Thomas	208
Hayden, George	43
Hayden, Sydney Cuthbert	310
Hayes, Cecil John	302
Hayes, Edwin Clay	51
Hayes, Eleanor Jane	21
Hayes, George Hobart	149
Hayes, Hazel Cecilia	322
Hayes, Jeremiah	195
Hayes, John Dennis	261
Hayes, John James	204
Hayes, Thomas	103
Haygarth, J. J	123

	Page.
Hayhurst, Thomas H	78
Hayne, Thomas	130
Haynes, Ernest Miller	245
Haystead, Martin	224
Hayter, Benjamin	325
Hayter, Frederick	51
Haythorne, Francis Richard	239
Hayward, Henry Edgar	34
Hayward, William George	209
Hazlett, Wm. G	12
Head, C	288
Head, John	133
Heakes, Jas. Robt	133
Healey, M. J.	133
Healey, Thomas	124
Healy, Arthur Patrick	169
Healy, P. A	246
Healy, Thos. W	96
Heaney, Egerton	168
Heard, Hobert M	263
Hearn, Henry	111
Hearnden, James Rayside	40
Hearnden, George	30
Heary, John W	136
Heath, Charles Martin	268
Heath, Edwin Lee	121
Heath, Maud Paris	8
Heath, Robert W	108
Heavers, Thos	111
Hebert, Bernadette	29
Hébert, Charles Dupont	78
Hebert, Jas. J	227
Hebert, Joseph	180
Hebert, Joseph Alfred Ernest	162
Hébert, Joseph Alph. Pacifique	78
Hebert, Louis Doland	160
Hebert, Octave	186
Heffernan, Agnes	123
Heffernan, Frank S	94
Heffernan, John Herbert	49
Heffernan, Patrick W	96
Heffernan, Thomas	105
Heffering, J. J	133
Heintz, Robert M	88
Heisler, John A	59
Helliwell, Horatio Nelson	78
Helmer, Dora	321
Helmer, John Dickie	34
Heming, Albert Edward	149
Henault, Honore	195
Henault, Josaphat	188
Henderson, Alexander	43
Henderson, D	288
Henderson, Egbert F	221
Henderson, Frank Dillon	32
Henderson, G. G	142
Henderson, Harry D. G	78
Henderson, Isabella Louise	281
Henderson, James	230
Henderson, James Clements	163
Henderson, John	209
Henderson, Thos	218
Henderson, W. A	293
Hennessey, John J	100
Hennessey, George Francis	313
Hennessey, John	111
Hennigar, G. R	247
Henry, Beatrice	24
Henry, Frederick	263
Henry, John Robert	100
Henry, Kossuth Jarvis	39
Henry, Robert Charles	30
Henshaw, Geo. H	118
Herald, Chester A	224
Herbert, Robert John	274
Herbold, Albert	127
Herchmer, Frederick Kirby	42
Heron, Janet	52
Heron, John Gordon	150
Heroux, Blaise	111
Heroux, Emile	187
Heroux, Pierre Yvon	182
Herring, George	155
Herring, Samuel	46
Herrod, Arthur	250
Herrod, Jno	236
Herrod, Reuben	271
Herst, Norman Lewis	213
Herst, Robert C	205
Hertzog, William	50
Hervey, Violet B	311
Hess, John George	131
Hesson, Charles Ashton	78
Hetherington, Jason E	256
Hetu, James Albert	254
Hewitt, Chas. Gordon	277
Hewit, David Alexander	313
Hibbard, David Wm	9
Hibbard, Jno. R	160
Hickey, Geo. Wm	258
Hickey, Mary Catherine	19
Hickey, W	111
Hickey, Browning Renwick	266
Hicks, Amos	166
Hicks, Anna Matilda	151
Hicks, John H	133
Hicks, John H	94
Hicks, Norman B	229
Hicks, William Henry	78
Hickson, Mary Ida	9
Higgerty, Henry James	27
Higgerty, James Matthew	197
Higgerty, John Joseph	25
Higgerty, Patrick Jos	161
Higgerty, Thos. Francis	154
Higgins, Alice	156
Higgins, Chas. Herb	238
Higgins, Ernest Reuben	258
Higgins, Thos	141
Higgins, V. J	133
Higginson, G. W	288
Higman, Ormand	69
Hill, Donald Ernest	30
Hill, Geo	63
Hill, George Marcus	197
Hill, Hazel Osgood	282
Hill, Harry	29
Hill, Henry Beeson	18
Hill, John Charles	219
Hill, John F	136
Hill, Roland C	237
Hill, Sherwood Norman	32
Hill, Thomas	16
Hill, Wm. B. A	321
Hilliard, Lillian	28
Hillier, Edwin Thos	212
Hillcock, Patrick Joseph	211
Hillcock, Thomas	203
Hills, J. E	96
Hills, Wm. John	232
Hillyard, Robert William	39
Hilton, Chas. T	144
Hilton, George	277
Hilton, William Henry	170
Himmen, Jacob Joseph	221
Himsworth, William	68
Hinchey, Edward Henry	78
Hind, John S	227
Hinds, Arthur	333
Hinds, M. Anne	154
Hinds, Walter	233
Hinnegan, Wm	136
Hipson, John	329
Hipwell, John Perkerson	231
Hire, Charles William	169
Hiscock, Edgar Cook	198
Hiscott, James Oscar	78
Hiscott, William Charles	224

	Page.
Hiseler, Edward J	97
Hiseler, George Wilfrid	169
Hiseler, Stanley Percy	248
Hislop, Chas. Anderson	269
Hislop, Rowley James	224
Hitchen, James Edgar	233
Hitchings, Henry Stephen	106
Hives, Christopher Arnold	268
Hives, Wilfred E	236
Hoad, Wm. F	32
Hoar, Charles Millard	34
Hobart, H. S	63
Hobart, Matthew Thornton	152
Hobart, Sidney W	325
Hobbs, A	293
Hobday, Leonard S	231
Hobrough, Louis Edward	213
Hockin, Robert	308
Hodd, Frank	219
Hodder, J. F. N	129
Hodge, Archibald	129
Hodgins, Hector Ashton	78
Hodgins, J. A	293
Hodgins, Mary	206
Hodgins, Thomas Walker	41
Hodgkinson, Chas Augustine	206
Hoey, James	90
Hoey, William	220
Hogan, James	78
Hogarth, Jabez Daniel	137
Hogue, Antonio	189
Holbrook, B. T	111
Holbrook, Charles Herbert	35
Holden, Artemus A. L	255
Holden, Herbert	237
Holder, G	339
Holdridge, Frank	246
Holland, Leonard	243
Holland, Samuel	133
Holland, William John	274
Hollins, John Moore	245
Hollingsworth, J. B	288
Hollinshead, J. T	64
Hollister, Arthur	159
Hollister, Charles Joseph	264
Holmden, Hensley Reed	279
Holmes, Beatrice	27
Holmes, Cecil U	328
Holmes, Frederick	236
Holmes, Frederick Wm	40
Holmes, Robert	133
Holroyd, A. W	307
Holt, Harry S	215
Holtz, Albert Henry	27
Homier, Joseph Albert	111
Hood, A. J. G	293
Hood, James Graham	268
Hood, Thos. Andrew	127
Hoolahan, John	43
Hoop, Frederick	232
Hoop, William Henry	232
Hooper, Harold Poole	233
Hooper, Henry	327
Hope, George F	97
Hope, Henry Edward	169
Hopkins, Ralph Freeman	163
Hopkirk, Jessie Farquharson	40
Hopper, Alfred E	304
Hoppins, W. H	128
Horne, Harry Reuben	207
Horne, John Varnald	133
Horne, Samuel Edward	213
Horne, Walter	237
Horne, Wm. E	124
Hornell, David	210
Hornibrook, Jno. S	141
Hornibrook, Richard C	166
Horrigan, Fitzpatrick Jos	49
Horton, A	338
Horton, A. E	336
Horton, Albert H	262
Horton, Nicholas Powell	128
Horton, William H	203
Hosea, James C	232
Hosterman, Chas. Henry	302
Hotchin, Ernest	234
Houde, Catherine D	316
Houde, Frederick Henry	298
Houde, Gerald	267
Hough, John	111
Houliston, Alexander	120
Hourie, Peter	331
House, William Henry	126
Houston, Alice S	60
Houston, Charlotte H	60
Houston, John S	102
Howard, Donald Macdonald	49
Howard, Edward R	273
Howard, John C	14
Howard, John Reid	203
Howard, John Patrick	150
Howard, Lewis W	153
Howard, Lizzie L	163
Howard, Theodore Arnold	155
Howden, James	312
Howe, A. W	131
Howe, David Henry	203
Howe, George	323
Howe, George Joseph	170
Howe, Hazel Elizabeth	9
Howe, Philip John	97
Howe, Thomas S	336
Howell, R. G	145
Howell, Thomas	78
Howell, Thomas	143
Howey, Edgar William	222
Howie, Alexander	78
Howie, Jas	35
Howse, Thos	242
Howson, George Henry	78
Hoyt, Arthur L	104
Hoyt, J. Wesley	104
Huard, Jos. A	252
Hubbell, Annie Henrietta	282
Huber, William	314
Hubley, Adolphus Shurman	248
Hubley, Caleb F	97
Hubley, Howard Hy	78
Hudon, Emile	157
Hudon, J. Lucien	283
Hudon, Louis Emile	250
Hudon, Marie Léo Edmond	78
Hudon, Wilfrid	181
Hudson, Arthur Bartlett	51
Hudson, Harold	271
Hudson, Joseph G. S	44
Huff, Walter Scott	227
Hugg, Claire	339
Huggan, Wm. Thomas	323
Huggard, John	200
Huggett, Alfred Percy	78
Huggins, Wm H	6
Hughes, Bernard Benedict	260
Hughes, Colin Beresford	270
Hughes, Elspeth G. G	269
Hughes, F	338
Hughes, Frank H	131
Hughes, Henry	79
Hughes, John Joseph	40
Hughes, John M	168
Hughes, J. T. M	288
Hughes, Jno. W	119
Hughes, Jos. J	139
Hughes, Peter Ambrose	68
Hughes, Richard Anderson	79
Hughes, Wm. A	133
Hugli, Théophile	131
Hugo, Honoré	176

	Page.
Hull, James Henry	264
Hume, Herbert Ellsworth	20
Humphrey, Wyndham	249
Humphreys, Henry Williams Roy	25
Humphries, George Wright	211
Humphries, Thomas	167
Humphries, Wm J	215
Hungerford, Orpen More	243
Hunt, A	108
Hunt, Albert	268
Hunt, Charles Arthur	31
Hunt, George Arthur	149
Hunt, Tom	236
Hunt, Walter R	205
Hunter, Charles Hill	312
Hunter, James Blake	312
Hunter, John	229
Hunter, John Henry	267
Hunter, Nettie	8
Hunter, Olive	155
Hunter, R. J	133
Hunter, Richard Harrison	32
Hunter, Sara	282
Hunter, Wm. George	228
Hunter, Willister Meredith	79
Hunting, Myron Lloyd	119
Huot, Joseph Edgar	317
Hurdman, Wm, Geo	7
Hurley, F	65
Hurley, F	59
Hurley, Francis	134
Hurley, J. M	309
Hurley, John Maurice	199
Hurley, Robert	324
Hursh, John Joseph	213
Hurteau, Donat F	178
Hurteau, Joseph A	111
Hurtubise, Albert	195
Hurtubuise, Jos. Edmond	180
Husureau, Alfred	187
Hutchingame, John James	285
Hutchins, Ronald F	111
Hutchinson, Fred. W	101
Hutchinson, George S	15
Hutchinson, Robert	131
Hutchinson, Wm. Geo	205
Hutchinson, William Morrison	314
Hutchinson, George Norman	312
Hutchison, Henry Harris	228
Hutchison, J. A	107
Hutchison, Margaret Millar	55
Hutchison, William	286
Hutton, Gladstone H	286
Hutton, John Bower	30
Hutton, William Howard	18
Hutton, William	220
Hutton, Wm. Alfred	122
Hutty, Robt. Howland Gray	201
Hyatt, Frederick Fowler	202
Hyland, Arthur L	170
Hymers, Robert	64
Hyndman, George W	54
Hynds, Richard Wesley	201
Hynes, Michael Edward	200
Hynes, William Albert	201
Hyslip, Samuel N	106

I

Ide, William	278
Iler, Burritt	79
Ince, Robert	90
Ingalls, Elfric D	45
Ingham, Herbert	235

	Page.
Inglis, Edna Louise	52
Inglis, John McD	199
Inglis, Vera Beryl	322
Ingram, Chas	134
Ingram, Jas. O. F	263
Inkster, Frederick Benjamin	36
Innes, Chas Albert	170
Ion, Frank E	222
Ireland, Wm	128
Irish, Alina Hilda	21
Irlam, Chas. John	230
Irle, Thomas Albert William	230
Irons, Jas. A	269
Ironside, Edwin Gardiner	272
Ironside, Gordon Lyle	273
Ironside, James Symington	131
Irvine, William	183
Irvine, D. A	293
Irving, Jno A	103
Irving, J. T	65
Irving, Kenneth H	159
Irving, R. A	329
Irving, Wm. B	134
Irwin, Annie Bessie Clare	282
Irwin, Charles	265
Irwin, C. H	137
Irwin, Robt. C	111
Isaac, John S	224
Isaacson, Herbert Noel	111
Isbister, Wm. R	206
Iveson, Walter L	316
Iveson, William Henry	157
Ivey, Wm. J	79
Ivory, Thos. George	232

J

Jack, Samuel Rutherford	249
Jackman, Josiah	134
Jackson, Albert Calvin W	208
Jackson, B	66
Jackson, Eméline Sarah	159
Jackson, George	105
Jackson, H. B	129
Jackson, Horace William	255
Jackson, J. B	62
Jackson, Leon	90
Jackson, Samuel Jacob	330
Jacob, Frederick Drummond	39
Jacobs, Sidney Howard	260
Jacombe, Frederick Wm. Hudson	31
Jacques, Alfred	164
Jacques, Henry Wrathman	227
Jacques, Joseph	189
Jacques, L. A	112
Jaffray, Arthur Hall	206
James, Arthur Charles	266
James, A. E	288
James, Fred Stanley	52
James, George Edmond	241
James, Simon H	221
James, Thomas Cuthbert	79
James, W. H	293
Jameson, S. B	140
Jameson, Samuel Bell	79
Jameson, William Matthew	119
Jamieson, Elliott N	233
Jamieson, Frederick John	199
Jamieson, John G	238
Jamieson, Jos. R	170
Jamieson, R. E	127
Jamieson, Richard Francis	321
Jamieson, Robert C	79
Jamieson, Robert W	245

	Page.
Jamieson, Samuel Jos	205
Jamieson, Silas Anson	269
Jamieson, Wm. Arthur	90
Janes, Lila E	44
Janveaux, Hermas	197
Jaques, Watson Charles	38
Jarrand, Léon	180
Jarrett, Fred D	244
Jarrott, Thos	140
Jarry, Joseph	254
Jarvis, Arthur Leonard F., I.S.O	277
Jarvis, Arthur Murray, C.M.G	49
Jarvis, Chas. E	215
Jarvis, Ernest Frederick	7
Jarvis, Eva Lois	322
Jean, Emile	325
Jeannotte, Adelard	185
Jeffers, Bertha	21
Jefferson, Thos	63
Jeffery, James E	201
Jeffery, Wm. Henry	154
Jeffery, Andrew John	79
Jeffries, Frank	126
Jennson, G. W	288
Jenkins, Frank Maurice S	150
Jenkins, George	105
Jenkins, Herbert Claude Marcus	267
Jenkins, John	105
Jenkins, Josephine Miriam	282
Jenkins, Samuel Judson	54
Jenkins, Thomas	171
Jenkins, Wm. H. L	275
Jennings, Frank Percy	298
Jennings, Geo. L	50
Jepson, Norman F	212
Jermyn, G. S	288
Jessop, Walter George	260
Jessup, Alma	8
Jessup, James A	13
Jetley, Hugh E	268
Joanes, Arthur	46
Jobidon, Jos. A	175
Jobin, André	186
Jobin, Arthur	250
Jobin, Joseph	4
Jobin, Paul Francois Joseph-Marie	310
Jodoin, Alex. Eucher	185
Jodoin, Edouard	310
Jodoin, Raymond	37
Johannes, C. J	293
Johns, Archie Morse	273
Johns, Edward	212
Johns, W. H	112
Johnson, Annie Edith	17
Johnson, Basil Eloi	103
Johnson, Duncan William	22
Johnson, Edward Valentine	320
Johnson, Helen Phila	24
Johnson, John Edgar	271
Johnson, John James	79
Johnson, John Zealand	271
Johnson, Joseph	263
Johnson, Laura	28
Johnson, Michael	185
Johnson, Michael Francis	184
Johnson, Peter C	303
Johnson, Vivian Elina	27
Johnson, William	79
Johnson, W. E	143
Johnston, Alexander	297
Johnston, Alex. D	244
Johnston, Annie Mabel	40
Johnston, Arthur Clement	57
Johnston, Charles Wesley	79
Johnston, Charles Willoughby	220
Johnston, Edward S	51
Johnston, Geo	142
Johnston, George	30
Johnston, Henry James	79
Johnston, Jas	313
Johnston, James	230
Johnston, James H	90
Johnston, James L	23
Johnston, Joseph Victor	233
Johnston, Laura Ethel	164
Johnston, Lewis	264
Johnston, P. S	121
Johnston, Richard	125
Johnston, Robert A. A	45
Johnston, Robert Wm. S	264
Johnston, S	130
Johnston, Vera Waters	311
Johnston, William A	46
Johnston, William James	39
Johnstone, George	143
Johnstone, Gordon Simpson	154
Johnstone, Henry D	265
Johnstone, Henry Wallace	179
Johnstone, I. B	307
Johnstone, James Kennedy	71
Johnstone, John	317
Johnstone, Stanley G	79
Johnstone, Washington Jos	148
Joliffe, Edythe Miriam	41
Joliffe, Francis Everett	154
Jolicœur, Joseph Moise	175
Jolivet, Mathilde	117
Jones, Albert	259
Jones, Albert Edward	260
Jones, Allan O	214
Jones, Andrew	79
Jones, Arthur Sydney	324
Jones, Benjamin	213
Jones, Cecil B	248
Jones, C. H	335
Jones, Charles Jerome, I.S.O	1
Jones, David Llewellyn	302
Jones, David Llewellyn	304
Jones, Edward McKenzie	256
Jones, F. A	288
Jones, F. C	294
Jones, Geo. F	122
Jones, George G	90
Jones, Geo. S	35
Jones, Harold W	310
Jones, Harry	238
Jones, Helen M	60
Jones, James Gordon	324
Jones, John James	184
Jones, John Richard	243
Jones, John W	240
Jones, Joseph Henry	153
Jones, Joesph John	196
Jones, Louis Kossuth, I.S.O	320
Jones, Mary Syrcela	318
Jones, Richard	79
Jones, Thomas Michael	112
Jones, Walter Clark	94
Jones, Wm. Emerson Clarke	253
Jordan, Geo. E	246
Jordan, Robert	128
Jordan, William John	262
Joslin, Almond	125
Jost, Alfred S	46
Joule, A. J	142
Journeaux, F. M	127
Jowett, John W	331
Joyce, Albert Victor	48
Joyce, Frederick J	172
Joyce, Mary Josephine	157
Joyce, Matthew	273
Jubinville, J. P	79
Judd, Charles	218
Jukes, Ethel	56
Julien, Frank	117
Juneau, Joseph	187
Junget, Christen	50
Just, Conradin Frederick	43

K

	Page.
Kahala, John James	252
Kaine, Bernard Joshua	303
Kains, Joe Chilwood	55
Kaiser, Cecil Inson	206
Kane, James F	199
Kane, Leo A	90
Kane, Michael	255
Kaufman, Alfred Geo	223
Kavanagh, Arthur J	108
Kavanagh, Chas. E	266
Kavanagh, Frank	260
Kavanagh, J. J	112
Kavanagh, John P	112
Kavanagh, Mary Beatrice	318
Kavanagh, Patrick John	196
Kealy, Mary Theresa	21
Keane, Patrick	112
Kearney, Daniel James	79
Kearney, James A	258
Kearns, Albert Lorne	257
Kearns, Chas. Henry	206
Kearns, Farrell Andrew	216
Kearns, Joseph	153
Kearns, William	51
Keating, C. J	2
Keating, J. A	170
Keating, John Patrick	247
Keating, Michael Edward	97
Keating, Michael John	95
Keay, William Stanley	79
Kee, John Carson	249
Keeble, E. J	64
Keele, Joseph	45
Keeler, George Samuel	79
Keeler, Robert M	129
Keeley, David Herbert	312
Keeley, Robert	315
Keenan, Jas	219
Keet, M. D	119
Kehoe, Frank	128
Kehoe, Gertrude	282
Kehoe, Peter	152
Keir, Alicia	283
Keir, Lea Alma	282
Keist, William John	240
Keith, Jas	244
Keith, James Thomas	247
Kell, Robert Hawkins	219
Kellam, M. J	294
Kelly, E	61
Kelly, H. J	134
Kelly, James Joseph	201
Kelly, James Patrick	191
Kelly, John	303
Kelly, John Henry	247
Kelly, John Patrick	273
Kelly, John Thomas	79
Kelly, Matthew Daniel	298
Kelly, Richard Joesph	262
Kelly, Thos. E	222
Keltie, W. H	105
Kemeys-Tinte, Arthur Marcus	29
Kemp, Alfred E	326
Kemp, Goldwin	90
Kemp, Leonard	242
Kempffer, Wm. Langler	116
Kendall, Carson J	23
Kenehan, Patrick	186
Kennedy, A. M	139
Kennedy, Agnes C	59
Kennedy, Benjamin Wm	226
Kennedy, David D	139
Kennedy, James	202
Kennedy, James Horace	163
Kennedy, Jno. D	215
Kennedy, John Gorman	317
Kennedy, Mary	156
Kennedy, Mary Allison	17
Kennedy, May	9
Kennedy, Moss H	152
Kennedy, P. M	134
Kennedy, Robt. Duncan	97
Kemer, Alb. E	139
Kennersley, Howard Pender	211
Kenny, Francis Charles	228
Kenny, John	147
Kent, Albert Hinton Ernest	256
Kent, Silas Blair	297
Kenyon, Thomas H. G	201
Keogh, Peter Mary	79
Ker, Jas	144
Kerr, Alfred James	218
Kerr, Ezra McGie	140
Kerr, John	249
Kerr, John	271
Kerr, John	321
Kerr, John Frederick	270
Kerr, J. W	137
Kerr, King	172
Kerr, Lewis Hamilton	272
Kerr, Murray A	207
Kerr, R. D	142
Kester, John G	207
Ketcheman, Herbert	196
Ketcheson, Gerald S	275
Ketchum, Francis Edwin	249
Ketchum, Wm. Quintard	194
Kewley, William	229
Keyes, Charles H	161
Keyes, Perley George	18
Kezar, G.C	2
Kidd, A. R	129
Kidd, Thomas	79
Kidner, Edward	262
Kierstead, Edwin Bell	171
Kilbank, Charles Thomas	242
Kilbank, Charles V. C	243
Kilburn, Bernice Muriel	283
Kilburn, Jennie N	283
Kiley, Urbain Henry	173
Kilgallin, John	279
Killam, B. B	288
Killeen, H. C	302
Killeen, Thomas Lawrence	311
Killeen, Thomas	172
Killoran, Chas. Edward	112
Killoran, J	106
Killorn, Dominick	172
Kilmartin, Ambrose Timothy	35
Kilmartin, Thos. L	32
Kimber, William	208
Kimber, Wm. H	248
Kune, J. Jr	288
Kune, W	294
Kindellan, Francis E	174
King, Alfred	243
King, Dan	64
King, Donald Alfred	169
King, Edward	236
King, George C	236
King, Joseph	183
King, Richard Marsters	79
King, Robert Powney	335
King, Walter Charles	51
King, William	313
King, Willard E	94
King, William Frederick K., C.M.G	37
King, William T	14
Kinghorn, John C	304
Kingsmill, Charles Edmund	272
Kingsmill, Elizabeth A	281
Kingston, Alfred George	312
Kington, A	289
Kinney, John	271
Kinninmonth, W	289
Kinsella, Bernard	160

	Page.
Kinsella, Gertrude	29
Kinsella, William	187
Kinsman, Mildred Bertha	32
Kinsman, Richmond William	8
Kipp, Sylva	284
Kirk, Andrew	101
Kirk, Fred	204
Kirk, Harry E	139
Kirk, Jas,	106
Kirk, Wm. J	131
Kirk, Wm. J	131
Kirkpatrick, Harry Johnston	79
Kirkpatrick, John Alexander	200
Kirkpatrick, Robert	106
Kirkpatrick, William John	260
Kirkwood, Robert	212
Kirwan, Philip Treacy	12
Kisbey, Richard Claudius	42
Kissick, William John	196
Kitto, Franklin Hugo	33
Kitto, William Victor	69
Klassen, J. A	138
Klotz, Otto Julius	37
Knauf, Frederick Albert	194
Knechtel, Abraham	31
Kneebone, Thomas John	267
Kniewasser, Andrew	30
Knight, Cecelia M	40
Knight, Francis Edward	7
Knight, Henry	235
Knight, Reginald Spencer	49
Knott, John Edwin	167
Knowles, Charles	79
Knowlton, Joseph	208
Knowlton, William	262
Knox, F. W	117
Kreps, William Henricus	149
Krugel, Harry	207
Kun, Louis	230
Kutschke, Minnie	26
Kydd, Irene	25
Kylle, Richard	79
Kynoch, George Thow	245

L

Labadie, Arel	189
Labadie, Elzéar Antonio	254
LaBadie Joseph Evariste Raoul	254
Labbe, Joseph Henry	38
Labbe, Louis	181
Labelle, Arthur	196
Labelle, Joseph Placide	319
Labelle, L. G	65
Labelle, Leo J. G	235
Labelle, Louis Victor	80
Labelle, Wilfrid C	11
La Beree, Edwin Eug	34
Laberge, Jacques Arthur	174
Laberge, Michel	186
Labine, G	338
Labonté, Léon	162
Labonté, Louis	184
Labonté, Louis J	186
Labrecque, Joseph	252
Labrosse, Joseph	24
Lacasse, Arthur	112
Lacasse, Romeo	189
Lacelle, Jos. Henry	276
Lacerte, Alide	90
Lachaine, Jean Baptiste	300
Lachance, Antoine	251
Lachance, Joseph Eusèbe	251
Lachapelle, Alphonse	253
Lacheur, Charles	198
Lacroix, Eugène Oscar Henri	185
Lacroix, J. Emery Robert	197

	Page.
Lacroix, Siméon C	117
Lacy, John	329
Ladouceur, Joseph	70
Laferriere, Roland	41
Lafferty, Jas. D	331
Lafferty, Mark	186
Laflamme, Alphonse Jules	254
Laflamme, Jos	26
Laflamme, Jules	27
Laflamme, Paul	20
LaFleche, Clorida Richer	322
Lafleche, Eugène Richer	315
Lafleur, Eugène Damase	312
Lafleur, Henri	185
Lafleur, Louis H	112
Lafleur, Milly Maud	299
Lafleur, Ovide	20
Lajond, Joseph	117
Lafontaine, Adelard M	90
Lafontaine, Charles E	92
Lafontaine, Jos. Nathaniel	252
Lafontaine, Lucien	317
Lafontaine, Marie Leontine	282
Laframboise, Alfred	317
Laframboise, Louis	337
Laframboise, Louise	160
Laframboise, Maurice	317
Lafrance, Isadore	19
Lafrance, Joseph	180
Lafrance, Oscar	90
Lafrenière, O	301
L'Africain, Napoléon	112
Lagueux, Jos. Nap	252
Lahaye, Raymond	181
Laidlaw, Robert	279
Laidman, Richard Herbert	80
Laing, Robert	267
Laing, Robert S	92
Laird, Hon. David	325
Laird, Harold	331
Laird, James S	120
Lajoie, R. H	112
Lake, Albert Addison	272
Lake, Sidney	233
Lake, William,	222
Lalande, Leon Napoléon	184
Laliberte, Napoléon	43
Lallemand, Ed	294
Lallier, Joseph	253
Lallier, William	181
Lally, John Edward	80
Lally, John Joseph	255
Lally, Patrick Joseph	151
Lalonde, Aimé	189
Lalonde, Jean-Baptiste Alex	178
Lalonde, Julien Moise	298
Lalonde, W. A	337
LaManque, Thomas	178
Lamarche, Joseph Albert	179
Lamarche, Mastai	181
Lamb, James Byrne	313
Lamb, James Dominick	179
Lamb, William	23
Lamb, William	195
Lambe, Alfred B	80
Lambe, Lawrence M	45
Lambert, Ernest Telesphore	7
Lambert, J. Arséne	80
Lambert, Hon. Octavius Henry	37
Lambertson, Roy Marvin	239
Lamiére, Joseph	184
Lamothe, Arthur	118
Lamothe, Joseph	112
La Mothe, Lucien H	330
Lamouche, Mary Angelina	299
Lamoureux, Edouard Alph	178
Lamoureaux, Hector	112
Lamoureaux, Joseph Albert	80
Lamoureaux, Joseph R. A	179

	Page.
Lamoureaux, L. O.	141
Lampkin, Cecil J.	208
Lamy, Geo. A.	191
Lamy, Herménégilde	189
Lanaway, Noble Clarence	265
Lancaster, Jas. Joseph	216
Lanctot, Armand	119
Landau, Harry	217
Landerkin, George Fenton	27
Landerkin, James Henry	258
Landers, Fred	284
Landor, Annie	151
Landreth, J. H.	146
Landreville, Athanase	9
Landreville, Isidore	23
Landriau, N. Eugène	193
Landry, Louis	162
Landry, Narcisse	37
Landry, Victor P.	329
Landy, J. P.	112
Lane, Arthur O	211
Lane, Henry Bowyer Smith	5
Lane, Patrick Edward	173
Lane, Thomas Michael	80
Lane, W. G.	67
Lang, W. M.	129
Langan, Frank	112
Langan, John	136
Langdon, John Franklin	122
Langelier, David	254
Langelier, Francois	80
Langelier, Gus. A.	286
Langenburg, Albert C.	97
Langevin, Alzerias Philias	251
Langevin, J.	294
Langevin, Louis Wilfrid	235
Langford, Bernice Isabel	283
Langford, William	196
Langille, C. S.	63
Langley, James A.	14
Langley, Vincent Simon	204
Langlois, Cyrille Napoléon	174
Langlois, Honoré	316
Langlois, Adolphe	227
Langlois, Edouard	307
Langlois, John	23
Langlois, P.	117
Langstone, William Henry	208
Languedoc, E.	117
Languedoc, Joseph A.	187
Laniel, Wilfred	186
Lanigan, John F.	90
Lanonette, Louis Chas	117
Lantalum, James Vincent	43
Lanthier, Isaie	191
Lanthier, J.	112
Lanthier, Joseph	184
Lanthier, Mary E.	300
Lantier, Arthur A.	112
Lapalme, Joseph	112
Laplante, Jean-Baptiste René	335
Lapierre, Laurent	186
Lapointe, Albert Audet	7
Lapointe, Aldino Hormidas	185
Lapointe, Alphonse Oscar	9
Lapointe, Arthur	196
Lapointe, Colombe	156
Lapointe, Frederick	128
Lapointe, Onesime	175
Lapointe, Theophile	178
Laporte, Joseph	112
Laporte, George	80
Lappin, John Hugh	272
Laprairie, Richard Lucas	253
Laramée, George	319
Larcher, Marie B.	160
L'Archevèque, Armand	189
Larent, Joseph	186
Larkin, John Michael	21
Larin, Ernest	185
Larin, J. C. R.	112
Larin, Joseph A. A.	112
Larin, Romeo	190
Larivée, Hector	184
Larivière, Alexandre C.	80
Larivière, Charles	198
Larivière, Napoléon	186
Larmonth, Frank	39
Laroche, Edward Jos.	159
La Rochelle, Chas. Emile H.	252
Larochelle, Joseph	10
LaRochelle, Michel G.	341
LaRochelle, Nobert	15
Larocque, Archibald	258
LaRocque, Beatrice	156
LaRocque, J. Hector	284
Larocque, William	57
Larose, Chas. H.	334
Larose, Eugène Telesphore Chagnon	298
La Rose, H. M. V.	337
Larose, Joseph	334
Larose, Joseph Dalton	256
Larose, Marie F.	160
Larose, Paul	180
LaRose, Wilfrid	338
Larue, Jos. N.	194
Larue, Jean-Bte. Alexandre	80
Larue, Louis Joseph H.	163
Larue, Panet Edouard	117
Lasalle, W.	338
Lascelles, Claude	195
Laschinger, A.	308
Laschinger, Edmund H.	148
Lasnier, Charles	189
Latimer, Albert Edward	29
Latimer, David	204
Latimer, Hebert	211
Latimer, William Rogers	29
Latouche, A. M.	112
Latour, Joseph Cyprien	119
Latour, Louis Joseph	315
Latour, Romain	188
Latour, W. R.	112
Lauder, Robt. J.	237
Laughton, Malcolm	131
Launierè, Edouard Richard	318
Laurence, George Craigue	80
Laurie, Dahl Daniel Falloon	161
Laurie, William	303
Laurier, Albert	112
Laurier, Joseph Laurent	80
Laurier, Joseph Raoul	253
Laurier, Raoul	253
Laurin, Alphonse, Jr.	112
Laurin, Louis Napoléon	117
Lavallée, Joseph	112
Lavelle, H. J.	134
Lavergne, Joseph Daniel	299
Laverty, M. P.	112
Lavigne, Arthur	191
Lavigne, Johnny	112
Lavigne, Jos. A.	255
Lavoie, Elia	112
Lavoie, Joseph Adelard	112
Law, Christopher	187
Law, James Milton	206
Law, Paul H.	271
Lawe, Henry	33
Lawe, Robert Allen	28
Lawless, Edith MacDougall	68
Lawless, Matthew	210
Lawley, Ernest Charles	274
Lawlor, Henry	80
Lawlor, John Joseph	80
Lawrence, James Walter	101
Lawrence, Wm. John	260
Lawrie, Jas. F.	273
Lawson, H. H.	310

	Page.
Lawson, James	6
Lawson, James	121
Lawson, James Davis	102
Lawson, James Harry	223
Lawson, Luke	104
Lawson, Thomas	54
Lawson, Thomas Hanford	57
Lawson, Vernon L	23
Lawson, Wm	294
Lawson, Wm. Jas	238
Lay, Henry William	267
Layburn, Geo. Homer	217
Layeux, Arch. C	195
Layeux, Bérangère	198
Layeux, Bernadette	299
Layter, Wm. John	201
Layton, George Albert	101
Leach, A. A	65
Leach, William	45
Leadley, William	259
Leafloor, John	284
Leahan, Robert Franklin	170
Leahy, Hugh	129
Leahy, N. P	97
Leake, Wm. Worthington	216
Leamy, James	42
Leamy, Joseph Francis Reginald	37
Leamy, Katherine	198
Lean, Walter T	328
Learmonth, Alexander	241
Learoyd, Arthur Gilpin	12
Learoyd, Edward Long	149
Leatch, Chas. E	134
Lebbetter, John Thompkins	248
LeBeau, J. A	112
LeBel, J. A. W	80
Lebel, Charles A	301
Leblanc, Aimé	4
Leblanc, Alphonse	254
LeBlanc, Francois-Xavier	80
LeBlanc, Isaac H	101
Leblanc, J. A	13
Leblanc, Jean Ovila	8
LeBlanc, Jude J	103
LeBlanc, Pierre Maxime Henri	310
Leblanc, Thomas J	195
LeBlanc, Wm. Dominique	171
Leboeuf, S. Z	112
LeBoutillier, Philip	116
LeBrun, Leon	185
Lecappellain, J. O	144
Leckie, A.A	289
Leckie, Thomas Taylor	264
Leclair, Adolphus	255
Leclair, Honore	197
Leclaire, T. E	289
Leclerc, Alderic	197
Lecours, Olivier	9
Lecourt, Charles Eugene	36
Lecourt, Joseph Pierre Michel	314
L'Ecuyer, Joseph O	16
Ledger, A. Clovis	112
Ledoux, Joseph	183
Ledoux, Thomas	197
Leduc, Angelina	40
Leduc, Alphonse	113
Leduc, Charles Anatole T	178
Leduc, Joseph	186
Leduc, Leon	187
Lee, Charles James	224
Lee, Edward	80
Lee, Francis A. V	276
Lee, Henry	324
Lee, Henry Percy	171
Lee, Herbert	61
Lee, James F. T	240
Lee, Jno. E	141
Lee, Joseph	256
Lee, M. J	122
Lee, Mong Kow	61
Lee, Percy A	221
Lee, William	237
Lee, Wm. John	226
Leech, R. E. A	42
Lees, Florence	156
Lefebvre, Avila	182
Lefebvre, Charles	178
Lefebvre, Germain	178
Lefebvre, Germain E	183
Lefebvre, J. Denery	189
Lefebvre, Joseph S. H	46
Lefebvre, Louis	178
Lefebvre, Maxime	187
Lefebvre, Odilon Olivier	313
Lefort, Moise	179
Lefort, Paul Auguste	314
Lefrancois, Eugene	255
Lefurgey, Jessie Constance	24
Legaré Alfred	160
Légaré, J. N	301
Legault, E	113
Legault, Jos. Théodule R	157
Legault, Omer	154
Leger, Anselme M	103
Leger, Frank	167
Leger, Theo. J. B	67
Legère, J. A	302
Legère, Jean Edmond	163
Leggett, Henry Wright	41
Leggett, Hattie Maud	52
Leighton, W	137
Leitch, Jas. R	269
Leitch, Wallace	57
LeLacheur, C. P	94
Lelièvre, Siméon	333
Lemaire, E. J	2
Lemay, Auguste	339
Lemay, Joseph Amandoza	318
LeMessurier, Frederick Wm	241
Lemieux, Antoine Jean-Marie	185
Lemieux, Damase J	113
Lemieux, Emile Edmond	7
Lemieux, E. G	294
Lemieux, E. O	118
Lemieux, Francois-Xavier	337
Lemieux, Guillaume	23
Lemieux, Hermidas A	147
Lemieux, Jacques E. M	113
Lemieux, Joseph Hector Arthur	252
Lemieux, Jos. H. G	252
Lemieux, Romeo Evariste	9
Lemieux, Victor	182
Lemoine, Alphonse	69
Lemoine, J. de St. D., I.S.O	333
Lemoine, Jules	80
Lemon, William Edward	200
Lemoyne, Elmina	317
Lennan, Minnie	21
Lennie, Ebenezer D	143
Lennox, William	235
Lent, Adolphus Smith	101
Leon, Nathan	233
Leonard, Francis E	239
Leonard, Wm. John	220
Lepage, David	175
Lepage, Laura	41
Lepage, M. J	118
Lepage, Victor	319
Lepine, Henry A	16
Lepine, Oscar	194
Leprohon, Judith	8
Leprohon, Marie Antoinette G	24
Leroux, Charles E	181
Leroux, Raoul	190
Leroy, Osmund E	45
LeRoy, Sarah	342
Lesage, Louis Alphonse	323
Leslie, George Havelock	194

	Page.
Leslie, Ida Mabel	21
Leslie, Isaac J	98
Leslie, John	4
Leslie, Percy D	273
Leslie, St. Clair	70
Leslie, Wardie Ethel	19
Leslie, William James	268
Lesperance, Eva	318
Lesperance Joseph Alphonse	80
Lessard, J. Fortunat	92
LeSueur, Charles Philip	164
Lethbridge, W. J	66
Lettan, Herman	209
Letourneau, Henri	8
Letourneau, Joseph Alphonse	282
Letourneau, Lorenzo	329
Levallée, Johnny	286
LeVasseur, Louis Nazaire Z	80
Leveillé, Charles	189
Leveillé, Henri Frederic	192
Leveillé, Napoleon	188
Leveque, Ernest	316
Leveque, Isabella	160
Leveque, Joseph Olivier E	267
Leverin, Harold A	44
Levesque, Elie	187
Levesque Placide E	300
Levine, Abraham	172
Levinsky, Joseph	206
Lewis, Albina	160
Lewis, David John	232
Lewis, Hugh Bower	68
Lewis, John Henry	270
Lewis, Joseph Henry	149
Lewis, Mary Emmogene	55
Lewis, Rowland A	59
Lewis, Philip C	125
Lewis, Wm. C	101
Leyden, Margaret	280
Liddle, David	80
Liezert, Samuel M	134
Lightfoot, Gertrude	40
Lillie, J. A	123
Lillington, Henry	231
Limoges, Alfred	166
Linahen, Jno. H	255
Lindaman, Einer	44
Lindesay, Alan Reginald	267
Lindesay, Frederick Wm	267
Lindsay, Geo. Andrew	51
Lindsay, H. St. Geo	297, 304
Lindsay, Lee Hamilton	261
Lindsay, R. C	307
Lindsay, William P	50
Lingley, Allan Wilmot	171
Linnell, Amos A	36
Lipsett, William Stewart	266
Lishman, William Allan	262
Lisle, Edward	284
Lister, Fred T	104
Lister, Margaret	47
Liston, Michael	9
Lithgow, J. T	62
Little, C	289
Little, Frederick J	196
Little, George Francis	199
Little, Hugh Robert	247
Little, John	324
Little, M. G	57
Little, Robert Buchanan	237
Little, Robert Henry	259
Little, W	289
Little, William Caruthers	320
Littlefield, Frederick	9
Living, Lydia Rubena	52
Livingston, Geo	95
Livingston, Hugh William	261
Livingston, John Scott	272
Livingston, Mary L	134
Livingston, Walter	210
Livingston, W. Gordon	90
Loan, John Bridle	209
Lochnan, William	19
Lock, Harry	243
Lock, W. F	123
Locke, Piers	113
Locker, Richard Alexander	225
Loftus, Sydney Rupert	322
Logan, Fulton Johnson	98
Logan, Hugh	220
Logan, Robert	331
Logan, Thomas	113
Logan, Walter	225
Logan, William John	210
Logan, William King	232
Logie, John Henderson	262
Loiseau, Arthur	185
Long, Bartholomew	215
Long, Bertram W	212
Long, George	116
Long, Russell Henry	270
Long, W	289
Long, William Henry Allison	80
Longevin, Amedeé	178
Longtin, Emile Moise	298
Longtin, Hercule	80
Longworth, Rich. Wm	241
Lonsdale, Herbert A	229
Loo, Chang Hing	61
Lorange, Oscar	178
Loranger, Godfroi	179
Loranger, Jean Marie J	90
Lorans, Joseph M	152
Lord, Artemas	303
Lord, Charles Borrome	251
Lord, Eva A	327
Lord, John William C	274
Loring, Richard Ernest	332
Lory, John Henry	227
Lory, Richard	227
Lortie, Alphonse	183
Lortie, Frank	181
Lothian, Alex	246
Lothrop, H. W	2
Loucks, H. H	336
Lough, Albert Gordon	267
Lough, John Oberlin	193
Lough, William Frederick	266
Loughran, Francis	57
Loundes, Charles Matthew R	168
Loux, Jessie M	44
Love, George Goldie	80
Lovekin, Fanny Whalley	282
Loverin, Flora Macdonell	52
Lovett, Arthur	97
Low, Albert P	44
Low, Agnes	21
Low, Alex	246
Low, Alexander George H	256
Low, Elie James	154
Low, Jessie Gertrude Mary	52
Low, Philip V	24
Lowery, F. H. S	294
Lownsborough, William	125
Loyer, Francois	25
Loyer, Joseph Samuel	113
Lucas, George Edward	38
Ludlam, F	63
Lugar, Wm. Robert	305
Luke, Edwin Philip	3
Lunny, Richard J	113
Lusby, Rupert	94
Lush, Henry F	242
Lusignan, Anna Marie A	152
Lusignan, H	113
Lusignan, Malvina	160
Lussier, Joseph Henry	180
Lutes, Abram	171

	Page.
Lutes, Charles	222
Luttrell, Jos	113
Lyall, Mabel G	302
Lyman, Sara Wilma	322
Lymburn, James Forsyth	233
Lynch, Francis Christopher Chisholm	28
Lynch, Francis James	35
Lynch, Jas. J	126
Lynch, John J	124
Lynch, R. A	127
Lynch, Thomas	97
Lynch, William Joseph	277
Lynn, Chas. O	227
Lynn, James	209
Lynton, Thomas Chas. Wm	340
Lyon, Anna Victoria	68
Lyon, Hugh S	240
Lyon, Mary Catherine	151
Lyon, Mary Charlotte	311
Lyons, Archibald	80
Lyons, Edward	80
Lyons, John	179
Lyons, John F	46
Lyons, John Lyall	208
Lyons, John M	323
Lyons, Mary Josephine	321
Lyons, Robert E	46
Lyons, Wm	65
Lysaght, Frank Paulinus	261
Lytle, Samuel B	113
Lytle, William John	34

M

Mabee, Wm. A	131
Maber, Samuel	22
Macadam, Samuel T	331
Macara, John	37
Macarow, Mary Emily	164
Macarthur, James	331
Macaulay, Marshall	172
Macaulay, Walter	172
Macaulay, John	230
MacCallum, J. S	113
MacCormac, M. Connolly	340
MacCuaig, Anna Jane	28
Macdonald, Adelaide Elizabeth	55
Macdonald, Alan Graeme	268
Macdonald, Archibald	244
Macdonald, Archibald	247
Macdonald, Archibald B	80
Macdonald, Archibald John	329
MacDonald, Daniel Carimier	8
Macdonald, Daniel C	147
Macdonald, Daniel Joseph	248
Macdonald, Davison W	139
MacDonald, Duncan A	107
Macdonald, Duncan Fraser	328
Macdonald, Donald Edw	300
Macdonald, Ethel A	163
Macdonald, Eug. Fuller	247
MacDonald, Garfield	81
Macdonald, George Allan	265
Macdonald, Gertrude	314
Macdonald, H. Adelbert	25
Macdonald, Henry	255
MacDonald, Ida Catherine	155
Macdonald, James	129
Macdonald, James F	81
Macdonald, James R	95
Macdonald, Jessie Campbell	52
MacDonald, John Alfred	35
Macdonald, J. A	342
Macdonald, John A	80
Macdonald ,John A	50
Macdonald, John A	220

	Page.
Macdonald, Jno. Alex	262
Macdonald, J. B	309
Macdonald, J. C	122
Macdonald, John Geo	264
Macdonald, J. H	144
Macdonald, John Kenneth	172
Macdonald, John Sydney	198
MacDonald, Kenneth C	332
Macdonald, Louise Sandfield	157
MacDonald, Mary Angela	32
MacDonald, Mary Bernadette	19
Macdonald, Mary Josephine	283
Macdonald, Norman	160
Macdonald, Peter	223
Macdonald, Raymond S	242
MacDonald, Roland G	207
MacDonald, T. F	169
Macdonald, William	223
Macdonald, William Alexander	220
Macdonell, Harry Percy	335
Macdonnell, Allen J	258
Macdonnell, John Alexander	28
MacDougall, Jno	226
MacDougall, John Angus	270
MacDougall, Marion Morris	24
Mace, Francis G	278
Macey, H	294
Macfarlane, Agnes	198
Macfarlane, Christina Scott	56
Macfarlane, James Gordon	54
Macfarlane, Mary Morrison	194
Macfarlane, T. W. R	294
Macfie, Jno. Hector Jas	226
Macgillis, Marianne T	326
MacGrady, Alice M	11
MacGregor, Duncan C	73
MacHaffie, W	145
MacIntyre, Alfred Edgar	10
MacIntyre, W. M	140
MacIvor, Chas. E	273
Mackay, Charles Stephen A	314
MacKay, Daniel William	258
Mackay, Jane Emily B	219
MacKay, Jas. Ed	139
MacKay, Louis Joseph	314
Mackay, Norman E	286
MacKay, Robert Tindal	245
MacKay, Wm. C	205
MacKechnie, L. N	286
Mackie, Alexander	281
MacKenzie, Alex. F	327
MacKenzie, Donald Montrose	38
MacKenzie, Frank Blake	247
MacKenzie, George C	44
MacKenzie, Isabella	19
Mackenzie, James Henry	81
MacKenzie, John	141
MacKenzie, Kenneth Wellington	42
MacKenzie, Murdock	328
MacKenzie, Roderick	231
MacKenzie, Stephen M	99
Mackenzie, W	2
Mackey, Alexander Scott	38
Mackin, Wm	172
Mackinnon, Jean	17
MacKinnon, W. A	62
MacLachlin, D. W	320
MacLaren, James Shaw	272
MacLaren, John Smith	147
MacLaughlin, Wm. Burrows	332
MacLean, Cyril E	81
MacLean, Daniel J	81
MacLean, Duncan B	270
MacLean, Ethelwynne Kate	159
MacLean, Geo. Ian	43
Maclellan, John James	248
Maclellan, Wm. E	163
Maclennan, Fred	146
Maclennan, Frederick J	122

	Page.
MacLeod, Jessie Hardy	273
MacLeod, John Orlebar	273
MacLeod, Oswald L	299
MacLeod, Roderick	242
MacMahon, Leda	160
Macmaster, Anne	24
MacMillan, Alex. M	90
Macmillan, D	289
MacMillan, Herbert Seymour	51
MacMillan, Isabel Charlotte	21
Macmillan, J. D	102
MacMillan, John P	34
MacMurray, John Lucius A	279
MacNaughton, Francis M	163
MacNaughton, Wm. Trueman	233
MacNeil, Charles Grant	235
MacNeill, Colin C	90
MacNeill, Jas	66
MacNish, Anna Harriet	156
Macnutt, Loran C	103
Maconachie, C	294
Macoun, James M	45
Macoun, John	45
Macoun, W. Tyrrell	277
MacPherson, D	330
MacPherson, Edward	100
MacPherson, John	268
Macpherson, John Crawford	278
MacPherson, Malcolm J	123
Macpherson, Mary M. B	55
Macpherson, Robert Coats	279
Macpherson, Robert George	240
Macpherson, William	200
Macpherson, William T	166
Macphail, Ewen Stewart	277
MacPhail, John Goodwill	297
Macqueen, Robt. Bruce	167
Macrae, Colin MacFaul	279
MacRae, D. M	134
MacRae, Donald	145
Macrae, Jas. A	325
MacRitchie, Eva Louise	21
Mactavish, A. N	58
Macvicar, Alfred Fisher	130
MacVicar, William Wallace	264
Maddocks, George Samuels	220
Madigan, John William	185
Magee, Charles Wesley	172
Magee, Richard Graham	249
Magnan, Arthur	113
Maguire, Clarence S	223
Maguire, Francis	113
Maguire, Frank	301
Maguire, Walter Loundes C	167
Magurn, Beatrice Eunice	157
Mahar, John	169
Mahon, Martin Joseph	150
Mahon, Mary Ann Victoria	321
Mahon, Theresa	284
Mahoney, Harry	227
Mahoney, Patrick	153
Mailhot, J	2
Mailleue, George Alfred Duff	150
Mailleue, Henry Walter Geo	197
Mailloux, P. J. N	301
Mailman, John Albert	172
Main, Geo. K	234
Main, Jas	234
Main, Thos. Robt	41
Mainguy, Gertrude L	55
Mainguy, Herbert Layton	29
Mainguy, LeFeuvre Anstruther	148
Mainville, Charles Philéas	81
Mainville, Jno. B	192
Mair, Charles	20
Maitland, Malcolm Jno	224
Major, Alphonse	191
Major, E. J	66
Major, Edmond	113
Major, L. M	97
Major, Theophile	113
Malacord, Arthur J	242
Malcolm, Edgar G	90
Malcolm, James	171
Malcolm Wyatt	46
Malette, Wm. J	81
Malette, Wm. J	90
Maley, William Ross	241
Mallan, Gerald	270
Mallett, James	146
Mallen, Leo	58
Malloch, George S	46
Malo, Joseph	181
Malone, Patrick J	128
Maloney, James	95
Maloney, Michael	259
Maloney, Thos. C	122
Mallory, Chas	122
Malouin, Alfred	305
Malpas, Abiathar	242
Maltais, Guillaume	179
Manahan, C. R	64
Manahan, Roy M	270
Manders, Ernest	245
Manhard, Lewis Edson	209
Mankey, William Jennings	208
Mann, Arthur	19
Mann, Geo. Gwynne	331
Mann, Joseph	212
Mann, Lefroy	41
Mann, William E B	194
Mann, William	81
Manning, E. J	95
Manning, John J	136
Manning, Robert C	108
Manny, Armand	190
Maple, Harold Ernest	8
Manseau, Chas	119
Mansell, Arthur Geo	229
Mansley, Thomas	97
Manson, David	113
Manson, Donald	63
Manwarring, Walter	214
Mara, Jas	130
Maranda, Hubert	160
Maranda, Nicholas Arthur	81
Marceau, J. O	338
Marceau, Julius A	119
Marchand, Charles Edouard	35
Marchand, Pierre	17
Marchant, Wm	147
Marcil, Romeo Riche	281
Marcil, Thos. H	116
Marcotte, Chas	113
Marcotte, Jos. R	113
Marcoux, Jos. Arthur	182
Marentette, Alexandre	81
Marien, Joseph	188
Marier, Joseph	155
Marier, Joseph A. D. E	16
Marin, Alberic	113
Marin, Louis Henri	81
Marin, Noé Henri	81
Marineau, Joseph Philippe	251
Marion, Hyacinthe Raphael	81
Marion, Joseph	187
Marion, Joseph Ernest	314
Markle, John A	330
Marley, Robert	224
Marquette, Emile Rutledge	182
Marquette, Lactance	251
Marr, Andrew	236
Marriott, W. H	294
Marrs, John Ernest	258
Marsden, Jos. F	311
Marsh, Marion Gertrude	153
Marsh, R. J. F	129
Marshall, J. A	138

	Page.
Marshall, John	44
Marshall, Pierce R	44
Marshall, Robert	81
Marshallsay, John Barber	240
Martel, Gerard	254
Martel, Jos. Avila	189
Martel, Louis	119
Martell, Lewis H	298
Martin, Andrew	123
Martin, Annie	155
Martin, Arthur	189
Martin, Clarence Walker	256
Martin, Daniel	100
Martin, Eben Lyle	100
Martin, Emma S	326
Martin, Gideon S	160
Martin, I. E	308
Martin, James Thomas	169
Martin, Ernest	182
Martin, John Clatworthy	148
Martin, Jonathan W	42
Martin, Joseph G	113
Martin, J. T	120
Martin, Louis Télesphore Albert	299
Martin, Maraquita	27
Martin, March Hamblin	23
Martin, Maud Perley	37
Martin, Napoléon Pierre	114
Martin, Noah	81
Martin, Patrick J	114
Martin, Samuel R	220
Martin, Solomon Urgel	185
Martin, Thomas	199
Martin, Wilfrid Moise	114
Martineau, Ant. Ls. Colbert	154
Martineau, Clothilde	160
Martineau, Francois Norbert	174
Martineau, George Elie	286
Martineau, Joséphine	321
Martineau, Marie J	281
Martineau, Onésiphore Elzéar Joseph	81
Masksell, Peter W	98
Mason, Barbara L	92
Mason, Frederick	81
Mason, John	43
Mason, Thomas	271
Massé, Arthur	178
Massé, Eugène	177
Massé, Gehusse	16
Masse, Thomas	114
Massey, Jas. A	97
Massie, Robert	321
Masson, Alexander	238
Masson, Andrew Livingstone	27
Masson, Armand	180
Masson, Francois	175
Masson, George	238
Masson, Louis Nap	176
Masson, Mary Elizabeth	157
Masson, Robert	222
Masters, Chas. Harding	6
Masters, Roy John	217
Mathé, Napoléon Magloire	314
Mather, T. J	138
Matheson, G. Norman	317
Matheson, Geo. M	327
Matheson, Hugh	46
Matheson, John	114
Matheson, J. A	309
Matheson, Kenneth	217
Matheson, Neil	97
Matheson, Neil M	143
Matheson, Robert Burns	19
Mathews, Edw. Daniel King	69
Mathews, James Arthur	206
Mathews, John Sutherland	218
Mathie, Andrew H	322
Mathieu, Alfred	183
Mathieu, Joseph	184
Mathieu, Louis Joseph	10
Mathison, Frank Tait	261
Matte, Gaudiose	6
Matte, Jos. Zenophine Célien	252
Matthew, George	105
Matthewman, Ernest H	149
Matthews, C. A	336
Matthews, Frederick Wm	165
Matthews, Ora C	250
Matthews, Thomas	210
Mattis, Frank Eli	226
Matton, Léon	300
Maurice, Eric	81
Maurice, Raoul	188
Mavaut, Emmanuel	315
Maxwell, Frank	221
Maxwell, Mary D	326
Maxwell, Robert C	144
Maxwell, Samuel Rice	249
May, Alexander	238
May, Arnold Henry	213
May, Clifford Passmore	206
May, Geo. M	146
May, H. A	2
May, John Ernest	33
May, Ida Maude	151
May, Kathleen Maud Weir	17
May, Mabel Lugo Fleming	20
May, Oswald	153
May, William John	263
Maybury, W. S	114
Mayer, Jos. Alph. Alcibiade	179
Mayer, Louis F	188
Mayhew, Ottewell James	260
Maynard, Jno	97
Maynard, Martin Wilkins	320
Mayne, Harry	194
Mayo, Leonard Archibald	214
Mead, Chas. R	273
Meadows, Alfred Henry	208
Meagher, John Nicolas	169
Meagher, Patrick Jos	169
Mecredy, John Harold	263
Meehan, Neil	217
Megill, Wm. H. T	278
Meiklejohn, Henry James	340
Melancon, Henri	310
Melanson, Jos. J	102
Melick, Arthur Kent	249
Melody, James P	220
Melton, Charles Eustache	267
Melville, Thomas Richmond	81
Melvin, D	302
Ménard, Alfred	187
Ménard, Alfred F	182
Ménard, Gordien, Jr	184
Menard, Rudolphe	183
Mennie, Edward Thomas	29
Menzies, M	289
Menzies, William	303
Mercer, Eleanor Naomi Harriet	40
Mercer, Robert Graeme	263
Mercer, William Otterburn	193
Mercier, Charles Amédée	81
Mercier, Joseph Edouard Nap	252
Mercure, Prudent L	280
Meredith, Dorothy Mary Lee	158
Meredith, Elizabeth	158
Meredith, Thos. H	165
Meredith, Wm. Edward	134
Merineau, Jean B	183
Merkley, Blanche I.P	60
Merriam, Arthur W	93
Merrick, Henry	165
Merrick, Kathleen	150
Merrick, Louise Lauriston	151
Merrifield, Bertie S	266
Merrifield, John Ramsey	36
Merrill, Eva Hope	29

	Page.
Merrill, W. H	114
Merriott, Harry G	234
Merritt, A. H	118
Mesnard, Félix	315
Messier, Henri	182
Messier, Joseph	114
Messinger, Joseph Howe	9
Messner, C. J	139
Metcalf, John B	233
Metcalf, Charles Henry	233
Methot, Jos. Chas. Arthur	253
Methot, J. H	142
Métivier, Emile	190
Meunier, Chas	116
Meunier, Justis Alexis	267
Meyers, William Thomas	197
Michaud, Georges T	279
Michelin, Philippe	252
Mickle, Albert	136
Middlemiss, Frederick H	241
Middleton, Alexander T. M	200
Miffonis, Louis Fernand Henri de	298
Might, Samuel Henry	271
Mignault, Emilie	160
Migneron, Eugène	190
Milburn, Robt. Baldwin	134
Miles, Edwin A	91
Milestone, Wm	244
Millar, Alexander McDonald	230
Millar, John	211
Millar, Matthew	331
Miller, Arthur	65
Miller, E. W	309
Miller, Edward W	134
Miller, Felix	175
Miller, J. B	290
Miller, Jas. F	144
Miller, Jas. M	236
Miller, Joseph Elwood	81
Miller, Loftus Truman	272
Miller, Maud Augustus	151
Miller, P. G	2
Miller, Robert	166
Miller, Robert Caldwell	43
Miller, Robert Simons	218
Miller, Sidney	232
Miller, Thomas Albert	204
Miller, William Frederick	81
Miller, William Henry	204
Millers, Sidney L	159
Millette, Sara	281
Millier, Elie	81
Milligan, Robert John	81
Milligan, Wm. George	165
Milligan, Wm. Gordon	153
Milliken, Edwin	81
Milliken, John Bolton	34
Millner, George Frederick	202
Mills, Edwin H	16
Mills, Henry	233
Mills, John Ross	153
Mills, Jno. W	275
Mills, Katherine C	156
Mills, Nathaniel	337
Mills, Percy B	141
Mills, Richard Geo	140
Mills, Robert Rufus	229
Mills, Wm	140
Mills, William Henry	30
Mills, Wm. James	201
Milne, Alex. C	126
Milne, William	153
Milot, Joseph Ferdinand	81
Minchen, Lionel Stapleton	313
Miner, W. W	119
Miners, Clarence E	271
Mintz, Benjamin	234
Miraglia, Alfred Louis	179
Mireault, Hermas	188

	Page.
Misener, John William	218
Mitchell, A. S	61
Mitchell, A. S	96
Mitchell, Andrew	220
Mitchell, D. S	307
Mitchell, Frank C	212
Mitchell, Franklin	27
Mitchell, Fred H	328
Mitchell, Frederick Jacques	30
Mitchell, Geo	65
Mitchell, George Henry	43
Mitchell, James Elijah	220
Mitchell, James Law	81
Mitchell, Mary Mabel	158
Mitchell, Robert	208
Mitchell, Roy Alexander	195
Mitchell Thomas (estimateur adjoint)	134
Mitchell, Thomas (commis)	134
Mitchell, Thomas Burdette	274
Mitchell, W	290
Mitchell, William	259
Mitts, Joseph Garrison	26
Mix, Hugh Wesley	193
Mizener, H	294
Moblo, John	124
Moerschfelder, Jacob	200
Moeser, Wm	8
Moffat, Robert B. E	325
Moffat, Thos. Inglis Dunlop	150
Moffatt, Catherine Helen	317
Moffatt, George Gilbert	211
Moffatt, Lepman	94
Moffatt, Thos. P	327
Moffatt, William Wolsley	261
Moffet, F	338
Moffet, F. V	301
Moffet, Paul E	315
Moffette, Napoléon	316
Mogan, Michael F	134
Moher, Redmond George	200
Moher, May Gertrude	52
Mohr, Elizabeth Lillian	283
Moir, Robert H	91
Moisan, Joseph A	164
Mollard, John Thomas	259
Moller, Charles	305
Moloney, E. P	131
Monaghan, Agnes C	281
Monahan, James Joseph	236
Monast, Louis	300
Mondoux, F	114
Monette, Dominique	188
Monette, Théophile	196
Monforton, Edmund	81
Monk, Henry Carleton	158
Monroe, A. R	294
Montenari, A. N. P	114
Montgomery, Adeline Rourk	29
Montgomery, Jas. Clement	222
Montgomery, John	248
Montgomery, N	65
Montgomery, W. J	102
Montgomery, Wallace Herbert	81
Montizambert, Fred, I.S.O	277
Montpetit, Alfred	26
Montplaisir, George A	186
Montreal, Alfred T	137
Moodie, Stanley Fife	274
Moodie, John Douglas	49
Moon, Francis Graham	148
Moon, W. J	294
Mooney, Albert A	153
Mooney, Gerald Benedict	82
Mooney, Michael Patrick	257
Moore, Andrew Thomas	171
Moore, Arthur A. Cutler	152
Moore, Arthur Edward	278
Moore, Chas. Emanuel	225

	Page.
Moore, Edward	179
Moore, George	155
Moore, George	134
Moore, Herbert E	144
Moore, Isabella	21
Moore, Lewis Williamson	267
Moore, P. H	286
Moore, Reginald Thomas	37
Moore, Robert Wm	220
Moore, Théophilus	82
Moore, Thos	65
Moore, Thomas E	179
Moore, Thomas William	226
Moore, Wm	99
Moore, Wm. A	124
Moore, William George	233
Moore, William Joseph	206
Moore, William Wallace	277
Moorman, Linda Louise	58
Moran, John Francis	35
Morden, Joseph R	218
Morehouse, Geo. A	95
Morehouse, William Alex	176
Moreau, Joseph Pharailde	186
Moreau, Louis	339
Morien, Michael Joseph	102
Morgan, Daniel	243
Morgan, Dorothy H	134
Morgan, Edmund James	82
Morgan, Ernest A	219
Morgan, Irwin	157
Morgan, Marmaduke H	245
Morgan, Thomas Henry	282
Morgan, T. M	290
Morgan, Thomas M	137
Morgan, William Edwin	35
Morin, Alcidas	177
Morin, David	326
Morin, Emile	339
Morin, Honoré	187
Morin, J. D	329
Morin, Jean Pascal	82
Morin, Joseph Arthur	316
Morin, Jos. Wilfred	185
Morin, Napoléon	255
Morin, Orlando F	121
Morin, Télesphore Joseph	39
Morin, Valmore	128
Morin, Victor	192
Morisset, Geo. O	298
Morissett, Adolphe Roméo	39
Morissette, Télesphore	177
Morison, Johanna	199
Morison, Malcolm James	280
Morison, W. T. M	139
Morley, Reginald Walden	33
Morrell, W. H	64
Morris, Carolyn L	342
Morris, Chas	103
Morris, F. R	290
Morris, Robert	214
Morris, Samuel A	199
Morris, Thomas Henry	82
Morris, Thomas J	4
Morris, Walter Edward	249
Morrin, W. A	294
Morrisey, Harry Austin	173
Morrisey, John	199
Morrissey, Michael	105
Morrissey, Thos	105
Morrison, Alex. McD	230
Morrison, Angus	234
Morrison, Charles M	94
Morrison, Fred. J	146
Morrison, John A. R	100
Morrison, John G	308
Morrison, Thomas F	57
Morrison, Thos. J	205
Morrow, George	240

	Page.
Morrow, John	122
Morse, Chas	6
Morse, Frank	6
Morse, J. E	294
Mortimer, Richard	233
Morton, Edmund	137
Morton, George	220
Morton, James Roland	54
Morton, John Eddy	230
Morton, Thomas	274
Mortureux, Charles E. M	278
Moscrop, John	144
Moses, Oscar	206
Mosher, Geo. A	98
Mosher, Havelock Henry	99
Moss, John Beaumont	214
Mossinkoff, Peter M	215
Mothersill, George Anthony	320
Motherwell, William J	166
Motherwell, Robert Millford	38
Mougo, Jas. D	91
Moule, William John	33
Mowat, Alexander	307
Mowat, David	214
Mowat, Jas	146
Mowat, Wm. James	216
Mowatt, John	212
Moyer, Flossie May	158
Moyer, Lulu B	60
Moynihan, Wm	294
Moyse, Norman Morrison	260
Muggah, F. G	66
Muir, Hugh Wilson	232
Muir, Violet	283
Muirhead, Alexander	235
Mulcahy, Cornelius J	97
Mulcahy, Joseph James	169
Mulcahy, Patrick Joseph	168
Muldoon, James	258
Mulhall, Mary Ella	21
Mullaly, E	301
Mullaly, J. L	105
Mullarkey, Dennis James	314
Mullen, Edmund Geo. F	19
Mullen, Thomas	324
Mullet, Chas	216
Mulligan, Ed. Arthur	329
Mullin, Charles J	92
Mullin, Martin	328
Mullin, Otis Pettee	173
Mullin, Thomas Martin	157
Mullins, D. A	107
Mullins, Gladys	176
Mulloy, Jno. B	262
Mulvey, James	323
Mulvey, Thomas	11
Mundle, David I	103
Mundy, William Antipas	219
Munn, Angus	143
Munn, William James	235
Munro, Frederick	325
Munro, Hugh David	82
Munro, John Routh	279
Munro, Margaret Dalena	20
Munro, Wm. Alf	286
Munro, William G	153
Munroe, Enos MacLeod	95
Munroe, John Leander	306
Munroe, J. R	64
Murchison, Jno. E	143
Murdoch, James	82
Murdoch, Patrick Connor	129
Murdock, William	139
Murdock, William	229
Murison, William	331
Murphy, A	290
Murphy, Anna	28
Murphy, Arthur Patrick	172
Murphy, Arthur Stephen	18

	Page.
Murphy, Augustine	205
Murphy, B. J	117
Murphy, Charles	130
Murphy, Daniel	105
Murphy, Dennis J	217
Murphy, Edward	93
Murphy, Frank	214
Murphy, Fred Charles	82
Murphy, James	151
Murphy, James	119
Murphy, James E	304
Murphy, John	129
Murphy, John	320
Murphy, John Joseph	195
Murphy, J. L	128
Murphy, John Patrick	217
Murphy, Joseph T	175
Murphy, Matthew	199
Murphy, Patrick Joseph	210
Murphy, Thomas P	198
Murphy, William	114
Murphy, William Jos	173
Murphy, Wm. Henry	152
Murray, Alfred O	207
Murray, Alexander	249
Murray, A	130
Murray, David	82
Murray, Eben C	241
Murray, Edward A	100
Murray, James	167
Murray, James Patrick	224
Murray, John	114
Murray, John A	91
Murray, John Adam	297
Murray, Kenneth A	264
Murray, George David	261
Murray, Gustavus	223
Murray, Jno. J	241
Murray, R. E	295
Murray, Ray Phillis	181
Murray, Thomas Herbert	165
Murray, W. H	125
Murton, Frank	246
Musgrove, Milton W	258
Mussell, Henry Edward	268
Musselman, E. R	147
Mussen, J. M	62
Mustard, H. W	290
Mutch, Samuel	102
Myers, Robert	169
Myles, Bourke	127
Myra, Wm. G	98

Mc

	Page.
McAdoo, R. J	105
McAfee, R	289
McAlister, Edward	240
McAllen, Wm. Jas	332
McAllister, Grace Emma	198
McAllister, J. M	326
McAllister, Peter	145
McAllister, Robert	214
McAlpine, D	289
McAndrew, Mary Beatrice A	158
McArthur, Daniel	225
McArthur, Duncan	67
McArthur, Duncan A	278
McArthur, Frank F	134
McArthur, George Henry	82
McArthur, James Joseph	37
McArthur, Walter J	198
McAulay, David	247
McAuley, Donald	95
McAuliffe, Jno. J	208
McAvay, Frederick Patrick	228
McBean, A. G	65
McBride, D	124
McBride, John J	197
McCabe, Edward Patrick F	23
McCabe, Thos. Edward	212
McCadden, Jno	41
McCaffrey, David	90
McCaffrey, John	210
McCaffrey, Mary	159
McCaffrey, Thos. Louis	106
McCaffrey, Wm. James	329
McCaffrey, Wm. T	88
McCaffry, James	134
McCaffry, James Robt	134
McCaig, D. S	141
McCall, Patrick L	262
McCallum, Frank	90
McCallum, Hugh Andrew	158
McCallum, Oliver	224
McCallum, Thos	124
McCallum, Wm. J	134
McCamley, Henry	113
McCandlish, A	124
McCann, Bernard C	125
McCann, David	25
McCann, James	39
McCann, John Augustine	7
McCann, John J	341
McCarey, Joseph	168
McCarger, John R	57
McCart, Peter	105
McCarter, John Franklin	216
McCarthy, C	97
McCarthy, Denis Francis	149
McCarthy, Justin	187
McCarthy, N	289
McCarthy, Norah	227
McCarthy, Robert	105
McCarthy, Wm. Jos. Lynn	152
McCartney, Jas	134
McCaskell, R	308
McCavour, S. P	57
McCharles, John	298
McChesney, D. H	289
McClaverty, William James	171
McCleary, Winslow O	204
McCleery, Edward Jenner	157
McCleister, Wm	130
McClelland, T. G	294
McClenaghan, James Edward	297
McClennan, Thester	284
McClennan, Walter Danesbrook	33
McCloskey, John Richard	82
McCloskey, K. Agnes	13
McClosky, Michael D	198
McCluskey, F. J	307
McClymont, Percy John	28
McColl, Angus C	139
McColl, Duncan Alexander	273
McComb, John	221
McConaghy, James Archibald	240
McConaghy, James Stephen	201
McConkey, Thomas	304
McConnan, D. B	57
McConnell, Albert George	261
McConnell, Jas	95
McConnell, Jean Grant	55
McConnell, Richard G	45
McConvey, James Joseph	82
McCormack, Allan John	248
McCormick, A	289
McCormick, Edgar	94
McCormick, Harold Duncan	320
McCormick, Jessie	18
McCormick, Russell N	90
McCosh, S. M	134
McCourt, George	242
McCoy, J. O. H	145
McCoy, Samuel R	212
McCoy, William	82

	Page.
McCracken, Alexander	30
McCracken, Morris S	225
McCracken, Thos. P	113
McCrae, Daniel B	131
McCreery, T. B	289
McCrimmon, Russell	322
McCrimmon, W. A	125
McCuaig, Bertha Bliss	53
McCuaig, Charlotte Florence	300
McCuaig, Christine I	341
McCuaig, D	289
McCuiag, Donald Alex	134
McCulloch, John Oliver	218
McCulloch, Jos	128
McCullough, Anthony	68
McCullough, Beatrice Bertha M	18
McCullough, H	289
McCullough, William Geo	199
McCully, Geo. A	124
McCully, Robt. C	34
McCurdy, Stanley T	99
McCurry, Harry O	90
McCurry, Joseph Taylor	203
McCutcheon, H	142
McCutcheon, H	107
McCutcheon, Hugh	82
McCutcheon, Lewis W	284
McDavitt, James	113
McDell, John	240
McDermott, Jos. F	173
McDiarmaid, Fergus Archie	37
McDonald, A	289
McDonald, Alex	94
McDonald, Alexander	157
McDonald, Alex. R	328
McDonald, Angus J	82
McDonald, Angus R	329
McDonald, Arthur	253
McDonald, B. R	143
McDonald, Catherine	52
McDonald, Catherine A	47
McDonald, Chas. Jos	169
McDonald, Christine	21
McDonald, Clarence Basil	158
McDonald, D	100
McDonald, D. A	170
McDonald, Douglas Henry	27
McDonald, Duncan	128
McDonald, Annie Elizabeth	21
McDonald, F. B	139
McDonald, Flora Christina	156
McDonald, Florence A	282
McDonald, James Alexander	224
McDonald, John	6
McDonald, John Allan	306
McDonald, John F	99
McDonald, John James	99
McDonald, John R	329
McDonald, Jos. Michael	226
McDonald, Maitland M	159
McDonald, Margaret	52
McDonald, Murdoch	201
McDonald, Norman Donald	261
McDonald, Patrick	188
McDonald, Peter	90
McDonald, Peter Daniel	51
McDonald, Raymond D	145
McDonald, Robert	102
McDonald, Robert	228
McDonald, Roderick Chas	332
McDonald, Thomas	270
McDonald, Thos. Edward	194
McDonald, William	306
McDonald, William	172
McDonald, Wm. John	244
McDonald, William Smith	210
McDonnell, Frank	298
McDonnell, Albert Edwards Crosby	49
McDonnell, Roderick	90

	Page.
McDonnell, Henry Michael	256
McDonough, Geo. Rufus	106
McDonough, John	185
McDougal, John A	146
McDougald, John	88
McDougall, Alex	94
McDougall, Alexander	243
McDougall, Daniel Cameron	23
McDougall, Gladys	24
McDougall, Guy	64
McDougall, James	113
McDougall, Jean Christina	25
McDougall, Joseph B	328
McDougall, Ronald	100
McDowell, Arthur	227
McDowell, James	170
McEachern, George B	90
McEachran, C	289
McEachran D	289
McElligott, John Patrick	36
McElnea, Francis	210
McElroy, Herbert H	90
McElroy, J	2
McElroy, John Thomas	152
McElroy, Patrick John	113
McEvoy, Samuel Thomas	316
McEwan, Peter H	137
McEwen, A	289
McEwing, Hugh Edgar	265
McFadden, John	125
McFarland, William	219
McFarlane, Alexander Thomas	18
McFarlane, Jas. David Craig	256
McFarlane, Wm	136
McFarlane, Wm	328
McFatridge, H. S	289
McFayden, G. D	170
McFee, Allan Cameron	82
McFee, Bruce	300
McGahey, Jno. H	159
McGarry, Mary Gertrude	237
McGarva, P	64
McGaw, Clarence Allan	265
McGeachy, T. K	106
McGee, Frank Clarence	20
McGee, John J	46
McGibbon, John Alexander	49
McGill, Alexander	259
McGill, Anthony	69
McGill, Howard Wilberforce	264
McGill, John J	90
McGill, Victoria Mary Gertrude	28
McGill, Wilfrid Lambert	214
McGill, William	101
McGillis, Joseph	90
McGillivray, Angus Alex	283
McGillivray, Angus J	4
McGillivray, C. S	294
McGillivray, Hugh	150
McGillivray, Hugh Archie	265
McGilvray, C. D	289
McGinnis, Arthur	120
McGirr, Ethel Hunter	55
McGirr, John	325
McGlade, David Sampson	217
McGoldrick, M. P	113
McGougan, J. McK	102
McGovern, Francis	318
McGovern, James Michael	43
McGovern, John Jas	128
McGowan, John	82
McGrady, Maud	160
McGrail, Chas. Cajetan	153
McGrail, Thomas	149
McGrath, Francis J	215
McGrath, Matthew	319
McGreevy, Charles	301
McGreevy, Louis	158
McGregor, Adam	46

	Page.
McGregor, Alexander R	233
McGregor, D. A	64
McGregor, D. K	129
McGregor, Grace C	45
McGregor, James Albert	256
McGregor, John	130
McGregor, John Welch	243
McGregor, P. C	65
McGregor, R	289
McGregor, W. F	305
McGrevy, Charles	310
McGuigan, Chas. S	227
McGuire, Augustine Patrick	262
McGuire, Horace	149
McGuire, Lawrence James	82
McGuire, Louis Augustus	160
McGuire, Mary Olivia	21
McGuire, Terrance	82
McGuire, W. C	289
McGuire, William Thomas	170
McGurn, Michael	113
McHaffie, G. A	146
McHugh, Arthur	105
McIllmoyle, Harry Charles	261
McIlmoyle, Clemena	29
McIlquham, Walter Lloyd	33
McIlwaine, Jas	113
McInerney, John	113
McInerney, L	179
McInnes, A. J	102
McInnes, Daniel Henry	270
McInnes, William	45
McIntosh, Clara Isabella	53
McIntosh, Donald Allison	230
McIntosh, Geo. William	219
McIntosh, Jno. F	142
McIntosh, Maud M	326
McIntosh, W. A	137
McIntosh, William	121
McIntyre, Archibald	234
McIntyre, Donald Eugene	158
McIntyre, Duncan K	329
McIntyre, George John	257
McIntyre, Henry Edward	274
McIntyre, H. D	121
McIntyre, Janet	160
McIntyre, John	167
McIntyre, Malcolm	43
McIntyre, Peter Campbell	228
McIntyre, William C	235
McIntyre, Wm. Edward	257
McIsaac, Arthur James	190
McIsaac, Ronald Angus Joseph	17
McIver, Mary	282
McIver, Alice Evelyn	157
McJanet, Jessie Panton	159
McKain, Margaret	60
McKay, A. M	289
McKay, Alexander	147
McKay, Angus	286
McKay, Charles Stephen	305
McKay, H. T	309
McKay, Hiram	325
McKay, James	106
McKay, Jessie Frances	283
McKay, John	134
McKay, John Alex. Weir	265
McKay, Jno. B	66
McKay, Robert	82
McKay, Robie	306
McKay, Rodell E.	223
McKay, Roy S	225
McKay, Samuel	106
McKay, Wilfrid J	136
McKean, Edward Wm	303
McKee, Alexander H	320
McKee, Charles F	137
McKee, George Hamilton	173
McKee, Lucy Maud	229
McKee, William	264
McKell, Edith E. M	69
McKelvey, John	105
McKen, Wm. A	223
McKendrick, Dawson	248
McKendry, D	61
McKenna, Frederick Alex	213
McKenna, James A. J	330
McKenna, John Andrew	278
McKenna, Mary Honoria	52
McKenna, Timothy Joseph	221
McKenna, William J	113
McKenzie, Alexander	239
McKenzie, Alexander R	233
McKenzie, Archibald	103
McKenzie, Charles James	126
McKenzie, Donald	235
McKenzie, Herbert Alexander	248
McKenzie, John	127
McKenzie, John	42
McKenzie, John Laurence	267
McKenzie, Murdock	99
McKenzie, Robert S	331
McKenzie, Wm	129
McKenzie, W. H	289
McKenzie, Wray S	228
McKeown, James Alexander	220
McKerihen, Jas. Reid D	203
McKerihen, John E. Dill	205
McKerracher, William	264
McKerron, William	97
McKillican, Wm C	286
McKinley, Charles Hamilton	103
McKinnon, Alex. William	205
McKinnon, Allen T	46
McKinnon, Daniel	241
McKinnon, D. A	57
McKinnon, Donald L	262
McKinnon, Hugh P	100
McKinnon, Michael	96
McKinnon, Murdock	256
McKinnon, William Crane	229
McKinnon, Wm. Henry	269
McKnight, Samuel Leonard T	320
McLachlan, David Clyde	272
McLachlin, George Robertson	157
McLagan, John	130
McLaren, Gilbert E	141
McLaren, J. T	98
McLaren, James William	243
McLaren, John George	230
McLaren, William Lewis	8
McLatchie, Effie K	326
McLatchly, Arthur Cecil	247
McLaughlin, Alex	124
McLaughlin, D. I. W	104
McLaughlin, Daniel Alex	320
McLaughlin, Daniel Alex	313
McLaughlin, Edward	265
McLaughlin, Henry	113
McLaughlin, Marion Alice	153
McLaughlin, Mercy Fitch	156
McLaughlin, R. A	105
McLaughlin, Roy G	268
McLaughlin, Thomas Joseph	313
McLaughlin, Walter J	261
McLean, Christine Louise	52
McLean, Donald	145
McLean, Duncan John	263
McLean, Fred'k C	274
McLean, Frederick Charles	248
McLean, H. J	63
McLean, Jas	102
McLean, James K	327
McLean, John D	325
McLean, Murdock C	145
McLean, Norman Berford	301
McLean, Roderick	100
McLeish, Ina	45

	Page.
McLeish, John	44
McLeish, J .A	289
McLeish, Robert	203
McLellan, Alex	244
McLellan, Ernest H	300
McLellan, Murdock Hugh	272
McLellan, Norman	253
McLenaghan, Nathaniel	82
McLennan, Alice Maud	156
McLennan, Andrew Gordon	153
McLennan, Duncan	183
McLennan, Robert A	212
McLeod, Alex	95
McLeod, Angus N	305
McLeod, Charles H	169
McLeod, D	119
McLeod, Edwin Bliss	249
McLeod, Francis Stewart	196
McLeod, J. C	145
McLeod, Jarvis H	143
McLeod, J. W. S	145
McLeod, John D	330
McLeod, John Edmond	258
McLeod, John Simon Fraser	247
McLeod, Robert Eldridge	230
McLeod, Walter	214
McLeod, William Wallace	166
McMahon, Carmel	134
McMahon, James	63
McMahon, Maurice J	126
McMahon, Simeon J	126
McManus, Thomas	113
McManus, Thomas P	198
McMartin, Duncan	224
McMartin, J. A	143
McMichael, C. M	147
McMichael, Solon Wm., I.S.O	147
McMicken, Albert Clifton	57
McMillan, Allan	214
McMillan, Bessie	19
McMillan, Donald	260
McMillan, Dugald N	140
McMillan, Francis Neil	247
McMillan, Geo. Walter	197
McMillan, Hugh	95
McMillan, James	231
McMillan, J. K	139
McMillan, John D	116
McMillan, Murdock D	330
McMinn, Pauline Rachel Lithgow	55
McMonagle, James	172
McMordie, Alexander	208
McMullen, Henry James	210
McMullen, James Patrick	52
McMullin, Alexander	171
McMurty, J. C	289
McNab, A. J	307
McNab, Gertrude	139
McNabb, Donald James	267
McNabb, Hugh Ronald	256
McNally, F. A	294
McNamara, G. R	302
McNamara, J. J	134
McNamara, Michael	133
McNames, Thurman Gladstone	274
McNaughton, John Colin	82
McNeal, William Lewis	263
McNeely, James	150
McNeil, J. A	99
McNeil, Neil	223
McNeil, T	170
McNeil, Walter	128
McNeill, Alexander	277
McNeill, Alex. James	331
McNeill, Duncan	90
McNeill, James	211
McNeill, W. J	65
McNellen, Chas. H	97
McNichol, James	113
McNichol, John	54
McNiven, Charles Wesley	265
McNiven, James Dugald	276
McNiven, J. D	82
McNiven, John Davidson	137
McNulty, John James	150
McNulty, Joseph	260
McPeak, Wm	61
McPhee, James	192
McPherson, Alexander	232
McPherson, A. J	307
McPherson, Daniel R	131
McPherson, Daniel Vane	265
McPherson, Donald	266
McPherson, Edgar Allan	82
McPherson, Hattie G	318
McPherson, Joseph	99
McPherson, M	170
McPherson, Robert S	90
McPherson, Walter	267
McPhie, Donald	82
McPhie, James A	100
McPhie, William Herbert	82
McQueen, George Robert	193
McQuire, Gloss Crysler	131
McRae, Alexander	33
McRae, Christina	284
McRae, Edward J	215
McRae, Farquhar	100
McRae, John Howard	265
McRae, John Ross Ogilvie	274
McRae, Ronald A	243
McRoberts, Florence Bell	159
McRoberts, John Elliott	245
McRoberts, R. C	260
McRobie, Alexander James	253
McRobie, John Thos	253
McSloy, Annie	156
McStravick, Catherine Theresa	18
McSween, James	82
McTaggart, A	289
McTavish, John A	146
McVarish, Joseph	100
McVeigh, C. H	289
McVey, John S	90
McVicar, Donald	229
McVicar, J. J	170
McVity, Mary Ellen	41
McWhirter, Hugh	134
McWhirter, Hugh J	262
McWhirter, Jno	63
McWilliams, John J	305

N

Nadeau, Jos. S. E	173
Nadeau, Marie J. E	174
Nadeau, Mathias	106
Nadon, Napoleon	179
Nagle, Charles Edmond	20
Nagle, Ellen Loretta	198
Nagle, Michael Gerald	48
Nantel, Omer	188
Narraway, Charles Arthur	317
Narraway, Jas. E	4
Nash, Abner Franklin	82
Nash, George Bennett	224
Nash, Richard Frederick	219
Nash, Samuel C	82
Nash, Stanley	243
Nash, Thomas Sanford	32
Naubert, Eugène	337
Naylor, Harry	234
Naylor, John	205
Naylor, John Barlin	97
Neal, W. A	140
Neale, Ewart Wm	237

	Page.
Needs, M. E	129
Neelin, Fred G	123
Neelin, Gertrude C	326
Neil, James	82
Neill, Allan W	332
Neill, William	199
Neilly, Geo	230
Nelson, Frank	18
Nelson, George Phillips	101
Nelson, Melvin John	217
Nelson, Robert	264
Nesbit, W	290
Nesbitt, Margaret Wilson	227
Nettle, Fairy Emily Jane	55
Neve, F	63
Nevens, Claude R	14
Neven, Lorenzo	186
Neville, B. A	92
Neville, Chas. J	255
Neville, John F	14
Neville, Peter V	18
Neville, Thomas P	278
Nevins, Nicholas	324
New, Herbert Howard	212
New, William Thos	205
Newbury, J. C	61
Newbury, John C	145
Newby, Frank	68
Newcomb, Fred'k J	250
Newcomb, George Henderson	27
Newcombe, Edmund Leslie, C.M.G	4
Newdick, Sidney George	210
Newling, Harriette	245
Newman, Frederick Chas	170
Newman, Jno A	104
Newman, Percy George	232
Newsome, Albert Edward	324
Newsome, Isaac	82
Newsome, Wm. Alfred	324
Newson, H. M	50
Newton, James	114
Newton, Stanley	230
Nichol, Horatio	331
Nicholas, Margaret	235
Nicholl, Frank A	82
Nicholls, Alfred	216
Nicholls, William	224
Nichols, Alex. K	217
Nichols, Benjamin Chas	68
Nichols, Wm. L	328
Nicholson, Byron	333
Nicholson, James	225
Nicholson, M. Vernon C	11
Nicholson, W. B	62
Nicoll, John	235
Nicolson, Lillian	290
Nidle, Henry	126
Nightingale, Gordon Ernest	222
Nish, Wm	235
Niven, Thos. D	83
Noble, Alexander	234
Noble, J. I	105
Noble, Reginald Allen	213
Noble, William Harp	297
Noel, J. G	114
Noel, Joseph Octave	195
Noel, Laurent V	181
Noel, Louis Philippe Omer	42
Nolan, Anna Catharine	19
Nolan, Jno. R	93
Nolan, Thomas Joseph	153
Nolet, Jean Guillaume	251
Noonan Henry Thomas	83
Noonan, John Myles	83
Noonan, Joseph	257
Norcross, Acton Arlington	176
Norman, Henry J	114
Normandin, George	83
Norquay, Alexander	42
Norris, Fred	147
Norris, Jack A	241
Norris, James George	266
Norrish, Bernard Esterbrooke	28
North, John Webster	219
North, Joseph	211
Northrop, Bradbury Mills	148
Northwood, Kate	147
Northwood, Margaret Anne	52
Norton, Earl H	216
Norton, Lily Liddesdale	24
Norwood, C. H	98
Nowlan, Arthur O'Farrell	279
Noyes, Ralph Merry	164
Nugent, Alexander	213
Nugent, Arthur	114
Nugent, David Bertram	38
Nugent, Edward Michael	192
Nugent, George Edward	250
Nunn, George	306
Nutting, Claire	318
Nutting, Harold S	59
Nunnick, F. C	342

O

Oben, Arthur J	241
O'Boyle, Loretta Josephine M	52
O'Brien, Arthur Henry	336
O'Brien, Benjamin J	260
O'Brien, Edward Charles	83
O'Brien James	83
O'Brien, James	97
O'Brien, James Francis	83
O'Brien, M	61
O'Brien, M. H	107
O'Brien, Patrick	105
O'Brien, Patrick	134
O'Brien, Robert James	173
O'Brien, Stephen Edward	312
O'Brien, Henry	300
O'Brien, Thomas James	169
O'Brien, William Daniel	148
O'Brien, Wm. Emmet	314
O'Brien, Wm. F	134
O'Bryan, Joseph Stanislas	168
O'Connell, Ellen Mary	51
O'Connell, John Richard	33
O'Connor, Agnes	299
O'Connor, Daniel J	11
O'Connor, Edward A	15
O'Connor, Frank Jos	153
O'Connor, Garrett	264
O'Connor, Geo. O	91
O'Connor, James	151
O'Connor, Jos. Charles	152
O'Connor, Jno. Francis	166
O'Connor, John Joseph	201
O'Connor, Katherine Maud	168
O'Connor, Katharine M	7
O'Connor, Luke James	41
O'Connor, Margaret Ann	156
O'Connor, Peter J	326
O'Connor, Randall James	91
O'Connor, Robert Emery	274
O'Connor. Thomas Joseph	261
O'Dell, Alexander	124
Odell, Russell Kenneth	29
O'Doherty, Harold A	93
O'Donahoe, Helen M	325
O'Donnell, John	83
O'Donnell, Michael James	83
O'Donnell, Peter J	12
O'Donoghue, Daniel	177
O'Donoghue, Geo. M	165
O'Donohue, A. T	134
O'Donohue, Fred'k S	218

	Page.
O'Donohue, John	139
O'Donohue, Michael John	83
O'Dowd, Francis	251
O'Dowd, J. A	301
O'Farrell, Agnes D	164
O'Farrell, Maurice	182
O'Flaherty, Ed	131
O'Flaherty, Michael Joseph	83
Ogden, Alfred	307
Ogden, Geo. J	83
Ogden, Isaac	332
Ogilvie, Alexander S	93
Ogilvie, E. Del	147
Ogilvie, Noel John	37
Ogilvie, Robert M	326
Ogilvie, William George	154
Ogilvy, Chas. S	241
Ogilvy, Grace Laura Amelia	283
Ogilvy, Helen G	326
O'Grady, Dan. J	114
O'Gready, Sarah M	326
O'Hagan, Arthur W. S	161
O'Hagan, Jas	64
O'Halloran, George F	277
O'Halloran, William H	153
O'Hanley, Fabiola	318
O'Hanley, John Mitchell	298
O'Hanley, Malcolm Conor	279
O'Hanly, Ronald Wolfe	28
O'Hara, F. C. T	59, 61
O'Hara, John Joseph	157
O'Hara, Martin	114
O'Keefe, John J	285
Olding, Thomas B	99
O'Leary, George Arthur	264
O'Leary, J. E	114
O'Leary, James	27
O'Leary, Kathleen E	156
O'Leary, Maurice Erland	260
O'Leary, Norman D	205
O'Leary, Oswald John	207
O'Leary, Thomas Joseph	83
O'Leary, William Arthur	321
Olive, I. J	304
Oliver, Allan	41
Oliver, Benjamin Joseph	214
Oliver, E. A	290
Oliver, Frederick Augustus	161
Oliver, George Wm	224
Oliver, J	290
Oliver John	146
Oliver, John Thomas	83
Oliver, Patrick Henry	261
Oliver, Thomas Mackey	150
Olivier, F. J	2
Olivier, Hercule	83
Ollerhead, Geo. Elliott	264
Olmsted, Charles	24
O'Loane, John Thomas	259
O'Loughlin, Alfred E	242
Olsen, N. P	290
Omand, Frederick Wm	224
O'Meara, Dom. Daly	147
O'Meara, M. J	6
O'Meara, Michael T	35
O'Meara, Timothy James	263
O'Neil, Freeman	286
O'Neil, Thomas Joseph	266
O'Neill, Hugh	193
O'Neill, Peter James	114
O'Neill, William J	333
Onley, Charles Junius	211
O'Ranaghan, Peter	306
Orchard, Lorenzo Dow	306
O'Regan, Jas	6
O'Regan, William Henry	253
O'Regan, William Thomas	321
O'Reilly, Anthony	58
O'Reilly, Chas. Emmet	249

	Page.
Organ, Jno P	215
Orme, Jessie	45
Ormerod, Arthur G	211
O'Rourke, Michael	225
Orr, David Graham Erath	209
Orr, Ellen	161
Orr, Henry N	83
Orr, J. S	139
Orr, Joanna S	167
Orr, John	234
Orr, Joseph	100
Orr, R. D	295
Orr, Rowland G	327
Orr, Robinson John	125
Orr, Wm. A	326
Ortis, Henry Thomas	310
Osborne, F. A	141
Osborne, Walter Sherman	268
O'Shea, Edward	114
Osmond, Harold	34
Osovsky, Aaron	230
Osterhout, H. G	134
Ostigny, Augustin Louis R	68
Ostrom, Hettie	155
Ostrom, William Henry	56
Ostrom, William N	56
O'Sullivan, Daniel	83
O'Sullivan Dennis	247
O'Toole, Bessie M	322
O'Toole, Thomas Presley	258
Ouellet, Francois Xavier	174
Ouellet, Omer	191
Ouellette, Alphonse	184
Ouellette, Edouard Henri	178
Ouellette, Ernest Hector	258
Ouellette, Joseph Wilbrod	184
Ouellette, René	284
Ouimet, Alice B	25
Ouimet, Arthur	255
Ouimet, Edouard George	35
Ouimet, Henry	239
Ouimet, Onésime	184
Outhouse, A. F	95
Outhouse, Edgar	95
Ovell, William George	213
Overton, William	307
Owen, Charles	102
Owen, Frederick B	232
Owen, James Arthur	154
Owen, Nepean C	95
Owens, T. P	338
Oxley, A. E	64
Oxley, Wm. B	135

P

Packman, Fred'k	237
Pageau, Chas	117
Page, Joseph Damase	43
Page, Walter	273
Page, William Walsh	163
Paget, Fred H	325
Painchaud, C. F	118
Painter, Ernest William	285
Palin, Abraham	193
Palling, James	259
Palmer, Edward B	266
Palmer Emma E	11
Palmer, Howard Walter	306
Palmer, Rueben C	328
Panet, Charles Louis	7
Panet, Louis Charles	336
Panneton, André	182
Panneton, George Edouard	83
Pantling, Frank	213
Pape, James	83
Pape, Oswald	135

	Page.
Papillon, Alphonse	175
Papineau, Edward	189
Papineau, Eugene	182
Papineau, Louis	323
Papineau, L. G.	301
Paquet, Almanzor	187
Paquet, Etienne Théodore	173
Paquet, Francois-Xavier	313
Paquette, Alfred Abraham	31
Paquette, J. Achille	181
Paquette, Joseph	185
Paquette, Joseph Adelard	185
Paquette, J. F.	107
Paquette, Ovila	187
Paquin, Donat	189
Paradine, Thomas	220
Paradis, Eugène	11
Paradis, Gustave	251
Paradis, Oscar	337
Paradis, Pierre	114
Parent, Wilfred Vict. Pros	175
Paré, Adhémar	114
Paré, Arthur	313
Paré, Louis Alphonse	50
Parent, Frederick	70
Parent, Hector	193
Parent, Joseph Narcisse Omer	174
Parent, P. E.	301
Parent, Victor A.	193
Pariseau, Réné Charles	257
Parish, Geo. Herbert	150
Parish, Roswell Norman	157
Park, Fred Ogden	261
Park, Hume O	262
Park, Robert Hood	124
Park, William Adam	104
Parke, C. E. E.	328
Parker, Albert Ernest	270
Parker, Alfred	201
Parker, Claude Emaney	206
Parker, D. B.	98
Parker, John	235
Parker, Jno. W.	59
Parker, Louis N.	270
Parker, Thomas	83
Parker, Thomas Harold	38
Parker, William	163
Parker, William	307
Parker, Willaim	49
Parkes, William McMicking	126
Parkhill, William James	125
Parkin, Thomas	243
Parkin, Thomas M.	199
Parkins, Joseph Frank	241
Parkinson, Charles	39
Parkinson, Edward Bailey	83
Parkyn, Albert Howard	267
Parlow, George Heber	39
Parlow, Kathleen	28
Parmelee, Charles H.	14
Parmelee, J. D.	147
Parmelee, Jas. G.	59
Parrish, Frank	269
Parry, Harry	34
Parson, B. A.	266
Parsons, Frederick Howard	245
Parsons, John Lorenzo	229
Parrett, William	202
Parrott, Adolphe	179
Parry, William Stewart	208
Pascoe, Harvey	203
Patching, Bessie Frances Margaret	27
Patching, Richard	31
Patenaude, Jos	114
Paterson, A. C.	140
Paterson, Charles Colebrooke	314
Paterson, George Washington	23
Paterson, J.	290
Pattee, R. P.	128
Patten, Charles B.	91
Patterson, Alexander J.	135
Patterson, Ann F.	340
Patterson, Arthur	214
Patterson, Charles Edward Alexander	83
Patterson, D.	99
Patterson, David J.	199
Patterson, F. D.	141
Patterson, Fred. W.	280
Patterson, Geo. Gordon	259
Patterson, Henry W.	91
Patterson, Thomas	259
Patterson, Walter	91
Patterson, William Low	114
Pattison, Frank Thorburn	121
Pattison, Thos. F.	130
Patton, John E.	238
Patton, M. J.	342
Patton, R. P.	139
Patton, W. T.	290
Patrick, Mary	194
Patry, J. F. Arthur	278
Patry, Joseph	337
Patry, Joseph Aurélien	252
Patry, Joseph Hilarion	83
Paul, Augustus R.	97
Paulin, Prosper E.	103
Pauze, Ferdinand	185
Pauzé, Joseph G. H.	254
Pavey, Jas Courtland	272
Paxton, J. D.	290
Payette, Damase	114
Payne, Alonzo Nathaniel	150
Payne, C. H.	59
Payne, Edward	91
Payne, Henry John	209
Payne, John Lambert	320
Paynter, Wm. J.	341
Peacock, Ida May	236
Peacock, Melville Ernest	260
Peacock, Walter Howard	269
Peake, Ernest de B.	102
Peake, Thomas Britton	201
Peaker, James Everard	42
Peaker, John M.	91
Peaker, William James	34
Pearce, Jos. G.	234
Pearce, Thomas Henry	202
Pearce, Wm. Jos. Henry	152
Pearson, Albert T.	222
Pearson, Arnold	139
Pearson, Fred	176
Pearson, Wesley	135
Pearson, Wm. Jas.	246
Pearson, William Ormond	324
Peart, Arthur John	267
Peebles, Wm.	124
Peel, William Wilfrid	274
Peele, P. R.	143
Peck, Henry Brougham	249
Peck, Thomas	122
Pedley, Agnes Stella	31
Pedley, Frank	325
Pegg, Alfred	35
Pellerin, Seraphin	181
Pelletier, Achille Joseph	281
Pelletier, Albertine	239
Pelletier, Charles Caron	18
Pelletier, Donat	159
Pelletier, Eusebe Armand	322
Pelletier, Eugène	159
Pelletier, Eugène	279
Pelletier, Joseph Aldoria	159
Pelletier, Joseph Amable	174
Pelletier, Joseph Charles H.	281
Pelletier, Joseph H.	334
Pelletier, Joseph S.	194
Pelletier, Louis M.	279
Pelletier, Napoleon E.	26

	Page.
Pelletier, Narcisse G	118
Pelletier, Narcisse George	83
Pelletier, Octave E	175
Pelletier, Philippe	11
Pelletier, Pierre A. J	252
Pelletier, Romuald	39
Pelletier, Wilfred	251
Peloquin, Antoine	255
Pelton, Andrew	26
Pelton, Louyse C	283
Pender, James	119
Pender, Jas	242
Pennefather, Percival Wm	49
Pennell, Wm	237
Pennock, William Henry	193
Penton, Harry	270
Pepin, Joseph E	180
Pepin, J. N	137
Pepin, Napoléon	190
Pepin, Sarah	24
Pepper, Eleanor	342
Pepper, Geo. A	121
Pequegnot, Claude F	137
Percival, Harriet Maria	300
Percival, Margaret L	160
Percival, Mary Florence	30
Perdue, M. B	290
Pereira, Alvarez	44
Pereira, Frederick Linwood Clinton	1
Pereira, Godfrey Pereira	20
Pereira, Lyndwode Chas	18
Pereira, Lynwode H. S	44
Perillard, Joseph H	329
Perkin, William John	7
Perkins, Francis Newman	172
Perley, George Edwin	312
Perraton, Cecil E	239
Perraton, Walter	239
Perrault, Denis Romulus	179
Perrault, Louis	193
Perrault, Rodolphe	24
Perrault, William H	158
Perreault, P. E	301
Perrier, Jos. L	28
Perrin, Charles Nelson	225
Perrin, Emery	337
Perrin, Herbert Beaven	20
Perrin, Vincent	33
Perron, Joseph Theodore	192
Perron, Réné Joseph Cleophas	317
Perron, William Cleophas	40
Perry, Aylesworth Bowen, C.M.G	49
Perry, Chas C	332
Perry, Edward	114
Perry, F. C	122
Perry, Frank John	231
Perry, S. J	145
Perry, Thos. Barclay	137
Persse, Richard	91
Petch, Francis E	246
Peters, Mary Katherine	168
Peters, William Norman	253
Peterson, Hyman	215
Peterson, William	186
Pethick, W. H	295
Petit, Jean-Baptiste	83
Pett, James	211
Petticlerc, Gilbert	196
Pettigrew, E. T	118
Pettypiece, Clarence	229
Pevler, Walter F	225
Phair, Lewis Byron C	173
Pheasant, Frederick W	206
Pheeney, Henry Gregory	170
Phelan, Beatrice	325
Phelan, Maurice Fitzgerald	7
Phelan, Philip N. L	327
Phelps, Mary Gertrude	281
Philibert, Joseph Edouard	250
Philips, M	290
Philips, Robert Bedford H	173
Phillips, Arthur L	169
Phillips, Edmund M	91
Phillips, Ethel Mildred	9
Phillips, George Parr	303
Phillips, Harold N	229
Phillips, Julius	209
Phillips, Luli Aileen	156
Philp, James Rowe	136
Phimister, Alexander	233
Phœnix, Anne Jane	19
Phœnix, Stephen C	271
Phoran, Martin J	99
Picard, Maurice	187
Piccininni, Vincenzo	217
Picher, Joseph Edouard R	252
Pichette, Geo	114
Pick, Aubrey C. A	35
Pickard, I. G	61
Picken, Thomas	4
Pickering, Charles B	212
Pickett, John Alexander	261
Pickings, W. W	302
Pierson, Charles	263
Pigeon, Jos. Henry Adélard	160
Pigeon, Charles	105
Pigeon, Hormisdas H	91
Pigeon, Joseph Guillaume	340
Pigeon, Jules	36
Pilkey, Albert Edward	122
Pillar, Laura M	4
Pinard, Alphonse	17
Pinard, Arthur Achille	25
Pinard, H	339
Pinard, Joseph Charles P	316
Pinard, Leon	12
Pine, T. M	295
Pinet, Alexander Joseph	310
Pinchbeck, O. J	238
Pinhorn, G. C	290
Pinkham, George L	91
Pinniger, Henry Alfred	230
Pinsonneault, Napoléon	122
Pion, Jean Jacques R	191
Pitman, Charles	83
Pitre, Jérémie	329
Plamondon, Olivier	251
Plant, Frank J	276
Plante, Louis	189
Plaskett, John Stanley	37
Platt, Hugh	162
Pleasance, William	83
Plucknett, Reginald	19
Plunkett, William	135
Plunkett, George Lynn	149
Plumb, Charles	255
Plummer, Henry	131
Poindron, A. F. A	62
Poissant, Irenée	182
Poirier, Dolor	281
Poirier, Joseph Nathaniel	83
Poitevin, Antonio	179
Poitevin, Geo. H	117
Poitras, Henry Joseph	185
Poitras, Wilfrid	83
Polakoff, Joseph	208
Polk, Norman Allen	214
Polkinghorne, John A	335
Pollard, Oswald S	216
Pollock, Freda Anna	259
Pollock, George	202
Pollock, Wm. C	128
Pomfret, H	295
Pooh, Shen Lung	61
Poole, B. R	290
Poole, George F	212
Poole, John Adin	272
Poole, William	265

	Page.
Pope, Albert Ernest	213
Pope, Charles	148
Pope, George Dalrymple	18
Pope, George Dalrymple	43
Pope, James Alexander	201
Pope, Joseph, C.V.O., C.M.G., I.S.O.	13
Pope, Joseph Samuel	272
Pope, Percy	57
Popham, Frank H	70
Portelance, Pierre Auguste	83
Porter, Edgar Harold	94
Porterfield, George	234
Porter, Howard Douglas	249
Porter, J. W	295
Porter, Martin Allan	98
Porter, Nathaniel	131
Porter, Stanley Ch. Ross	199
Postlethwaite, Ada Annie	235
Pothier, Alphée S	159
Pothier, Cyrille Albert	243
Pothier, Cyrille A	340
Pothier, John D	101
Potter, H	2
Potter, Mary Agnes	9
Potter, Michael James	171
Potter, Wm. P	8
Pottinger, David, I.S.O	323
Potts, Arthur H. B	204
Potts, J. Edward	147
Potts, William E	224
Potvin, Napoléon	299
Poulet, Arthur	154
Poulin, Edwin	64
Poulin, F. X. A. A	174
Poulin, Joseph Apolinaire	298
Pouliot, Auguste E	174
Pouliot, Jos. Alph	163
Pouliot, Jos. A. E	176
Pouliot, L. L. J	176
Poulot, A. A	176
Poussette, H. R	62
Powell, Arthur E	278
Powell, Charles H. E	20
Powell, Ernest Clemow	274
Powell, Jennie Chevrier	157
Powell, John Bleeker	84
Powell, Noemi Carmen	155
Power, Augustus, I.S.O	4
Power, Charles Edward	247
Power, Frank Joseph	168
Power, John	183
Power, John Joseph	170
Power, John R	61
Power, John Robert	97
Power, Joseph Francis	84
Power, Owen Stephen	84
Power, Patrick James	97
Powers, Ethel Lillian May	25
Powers, Gordon Edgar	273
Powers, Preston Willis	176
Powker, Lemuel G	279
Pownall, Godfrey H	4
Pragnell, Ed. B. R	42
Prairie, Asa	192
Pratte, Hervé	59
Pratte, Gaston	31
Preece, Jno. H	217
Préfontaine, Fulgence H	84
Préfontaine, Joseph	176
Prendergast, Jérémie	149
Prendergast, Matthew E	245
Prendergast, Nap. Arthur	266
Prenovault, Joseph Avile	267
Prenter, Gertrude	9
Prentice, David B	212
Prentice, Geo. F	231
Prentiss, George H	91
Prentiss, Martha Alice	282
Prescott, William	104

	Page.
Press, Frederick Wm. B	240
Prest, Geo. D	126
Preston, Chester	233
Preston, Joseph Harris	155
Preston, Susan Rachel	19
Preston, W. T. R	62
Pretty, A. W	307
Pretty, Joseph Melville	202
Prevost, Joseph Edouard Wilfred	184
Prevost, Jos. Hermas	181
Prevost, Louis	61
Prevost, Louis	114
Price, Harry James	212
Pridham, Philip Harold	229
Pridham, Richard Alfred	228
Prime, Arthur	243
Primrose, Philip Carteret Hill	49
Prince, Edward Ernest	297
Prindiville, Johanna	40
Pringle, Alexander	274
Pringle, J. H	295
Pringle, James Yorston	259
Pringle, Robert	326
Proctor, George Stephen	31
Proctor, Robert G	100
Proper, Frederick Scrim	108
Proulx, Conrad	255
Proulx, Emmanuel	91
Proulx, Isidore	15
Proulx, Joseph Isidore H	320
Proulx, Lucien	114
Provost, Iréné Ernest	84
Provost, Napoléon	114
Provencher, Edgar	190
Prud'homme, Olier E	46
Prud'homme, Ls Télesphore	177
Pryor, E. J	169
Pryor, Oswold	97
Publow, William John	84
Pugh, Wm. Alex	95
Pugsley, Alder W	94
Pugsley, John William	320
Pummell, Albert Ernest	243
Purcell, Alexander F	45
Purcell, Denis Peter	17
Purcell, John	256
Purcell, Patrick James Thos	159
Purdy, J. W	290
Purdy, James H	330
Purdy, Wm. Arthur	34
Pursell, D. R	126
Purtell, James Joseph	199
Purvis, George Edward	28
Purvis, Minnie	318
Purvis, Robert Elwood	214
Putman, Linda	21
Pyatt, Marshall H	215
Pipe, Leonard W	95
Pye, Louis K	262
Pyper, Walter S	218

Q

Quain, Mary	4
Quain, Redmond	68
Quay, Ralph D	91
Queeneville, Napoléon	192
Query, Eli	337
Query, Eric	322
Quesnel, A	119
Quesnel, Albert	186
Quesnel, J. Albert	114
Quick, Angus Ruthen	221
Quinane, William Patrick	170
Quinlan, George Edward	172

Page.
Quinlan, Michael.... 259
Quinn, Alex. Fillmore.... 241
Quinn, Edward Francis.... 194
Quinn, Henry.... 117
Quinn, John Dwyer.... 84
Quinn, Thomas.... 204
Quinn, William James.... 298

R

Raby, Richard Slater.... 321
Racette, J.-B. François.... 31
Racicot, André H.... 16
Racine, Albert.... 192
Rackham, Frederick.... 237
Rackham, Herbert.... 237
Radakir, Alfred.... 180
Radford, Chas. F.... 265
Rae, Robert Garven.... 274
Ralph, Arthur R. F.... 334
Ralph, John Herbert.... 317
Ralston, Rubina Grace C.... 282
Ralston, Timothy.... 84
Ramage, Marjorie Clare.... 18
Ramsay, A. C.... 295
Ramsay, David Peters.... 239
Ramsay, James.... 100
Ramsay, William James.... 259
Ramsden, Benjamin Franklin.... 165
Ramsden, John A.... 324
Ramsden, John A..–.... 130
Ramsden, Joseph G.... 325
Ramsey, Alexander.... 228
Ramsey, Mamie A.... 311
Rand, Frederick Clarence.... 98
Rand, Fred. Augustus.... 330
Randall, George.... 204
Randall, George.... 15
Rankin, David J.... 125
Rankin, Leonard Dixon.... 235
Rankin, S. Leonard L.... 42
Rankin, Thos. D.... 314
Rankins, Grace.... 13
Rannard, A. B.... 139
Ransom, S.... 290
Ranstead, William.... 7
Ratchford, Charles Edward.... 94
Ratchford, James.... 100
Ratelle, Julien.... 189
Rathburn, S. M.... 306
Rattey, Aline.... 25
Rattey, Jos. L.... 128
Raven, Charles C.... 50
Ray, Charles Edmond.... 245
Ray, Edwin G.... 246
Ray, Florence.... 19
Ray, J. E.... 62
Raymond, Adelard.... 120
Raymond, Antoine.... 164
Raymond, Hormidas.... 114
Raymond, J. G.... 65
Raymond, Laparré.... 187
Raymond, Percy E.... 45
Raymond, Richard.... 91
Raymond, Wm. G.... 222
Raymond, William Gawtress.... 222
Raymond, Zéphirin.... 254
Raynor, Townsend Garrett.... 278
Rayworth, John Snowball.... 103
Rea, Jno.... 141
Rea, Wm. James.... 216
Read, Chas. Albert.... 204
Read, C. S.... 64
Read, George.... 243
Reading, Frank P.... 197
Reading, Thos. Jos.... 209
Reading, Wilmot Beverly.... 201
Page.
Reardon, James A.... 14
Reardon, May Louise.... 283
Redditt, Benjamin Bruce.... 207
Reddy, Robert.... 269
Reece, David.... 229
Reed, Alexander.... 259
Reed, Charles Cooper.... 224
Reed, John Henry.... 222
Reed, Thos. Lawrence.... 171
Reekie, Alex. McKay.... 138
Reesor, Milton W.... 84
Reeves, Charles.... 208
Reeves, Samuel.... 305
Regan, Herbert.... 203
Regan, John.... 11
Regan, Patrick.... 149
Regan, William John.... 202
Regnier, Louis Eugene.... 119
Reid, Alexander.... 237
Reid, Alexander Laing.... 167
Reid, Archibald Harrison.... 219
Reid, Duncan Roderick.... 242
Reid, Hugh S.... 240
Reid, I. T.... 102
Reid, J. C.... 295
Reid, J. Lestock.... 326
Reid, John.... 204
Reid, John Warren.... 51
Reid, N. W.... 295
Reid, Richard Nicolson.... 242
Reid, Robert.... 200
Reid, Robert S.... 321
Reid, Samuel G.... 221
Reid, William.... 135
Reiffenstein, James Henry.... 25
Reilly, Thos. Joseph.... 206
Reinhardt, Eugene.... 23
Reinhardt, Henry Nicholas.... 99
Reinhart, Paul D.... 316
Reive, Jas W.... 262
Relf, Geo. F.... 238
Remillard, Napoleon.... 114
Renahan, Michael John.... 84
Renaud, Albert H.... 84
Renaud, C. S. Alaric.... 14
Renaud, H.... 115
Renaud, Joseph A.... 329
Renaud, Joseph E.... 178
Renaud, Jos. Francois D'A. J.... 185
Renihan, Daniel McC.... 15
Rennie, George.... 84
Renton, John Lockhart.... 266
Renwick, Hugh.... 154
Renwick, James.... 241
Rettie, Samuel.... 52
Reynar, Ernest L.... 175
Reynard, Marmaduke Chas.... 274
Reynolds, George Edward.... 19
Reynolds, Grace Bogart.... 53
Reynolds, Mary Edna.... 30
Riardon, Ernest.... 173
Ricard, Urgéle.... 12
Rice, Allan B.... 136
Rice, A. E.... 290
Rice, Frederick William.... 32
Rice, William Anglin.... 228
Rich, Samuel John.... 210
Richard, Alphonse.... 305
Richard, Damien O.... 103
Richard, Gustave.... 314
Richard, Isidore.... 188
Richard, Joseph.... 190
Richard, Joseph Adrien.... 192
Richard, Joseph Alcide.... 252
Richard, J. L.... 303
Richard, Joseph M.... 188
Richard, Louis N.... 46
Richard, Samuel Jean.... 314
Richard, Thomas L. A.... 278

	Page.
Richard, Vincent	101
Richard, Wm. U	192
Richards, C. R	290
Richards, Frederick	209
Richards, J. Frederick	88
Richards, John	49
Richards, T. H	295
Richardson, Frederick	212
Richardson, Hugh	330
Richardson, Hugh Edwin	209
Richardson, J. A	100
Richardson, J. T	141
Richardson, Margaret	26
Richardson, Thos	122
Richardson, Wm. H	115
Richer, A. M	115
Richmond, Jacob	233
Richter, John Charles	219
Rickey, Joseph Allison	70
Riddell, David A	237
Riddell, R	290
Riddell, Robert William	200
Riddell, Wm. Robert	259
Riddle, William	200
Rideout, E. Aubrey	91
Rider, George Ernest	225
Ridgedale, H. E	290
Ridgman, Albert H	84
Ridington, Wm. R	42
Riendeau, Joseph	309
Riggs, James	201
Riley, James	305
Rindress, Horace	286
Rinfret, Côme Isaie	84
Ring, John W	171
Ring, M. J	57
Ritchie, Hugh	84
Ritchie, Isabella	19
Ritchie, James	49
Ritchie, Joseph Hunter	171
Ritchie, Philip Embury	277
Ritsey, Simeon	99
Rivard, Arthur A	318
Rivet, C. C	115
Rivet, Joseph W	115
Rivett, Ernest	243
Rivington, Eleanor	60
Roach, James	145
Robb, Donald	159
Robb, J. F	290
Roberge, Adelard	190
Roberge, J. B	118
Roberge, Thomas	181
Robert, Armand D	115
Robert, Arthur	69
Robert, Henri Louis Placide	254
Robert, Joseph A	46
Robert, Joseph Oscar Wilbrod	254
Robert, Napoléon Emile	254
Robert, Pierre	195
Roberts, Edward Albert	257
Roberts, Herbert Wesley	204
Roberts, James Mitchell	29
Roberts, Janet Grange	266
Roberts, John Holt	256
Roberts, Joseph Wm. Geo	298
Roberts, Linley Hebbard	171
Roberts, Thos	146
Roberts, Winnifred	32
Robertson, Alex	307
Robertson, Alex	97
Robertson, Alex. Marshall	230
Robertson, Alexander Sparks	23
Robertson, Allan Davies	222
Robertson, Andrew C	308
Robertson, Augustus R	126
Robertson, Charles	176
Robertson, Charles Robert	157
Robertson, Chas. Robert	149
Robertson, David	38
Robertson, Donald Fraser	33
Robertson, Edward Blake	38
Robertson, Fred'k. Struan	254
Robertson, Geo	57
Robertson, James Joseph	219
Robertson, Margaret	282
Robertson, Meier	306
Robertson, Muriel S	311
Robertson, Olive P	284
Robertson, Robert	286
Robertson, Thos. Wishart	95
Robertson, Walter B	102
Robertson, W. B	105
Robertson, Wm. J	208
Robertson, Wm. Russell	332
Robichaud, Domitien Thomas	159
Robidoux, Narcisse	336
Robidoux, R	115
Robillard, Alexander	180
Robillard, Eubald	15
Robillard, Georges Arthur	84
Robillard, Octave	177
Robillard, Rodrique Joseph	312
Robinet, Emile	227
Robins, Samuel William	84
Robinson, Annie Lucilla	164
Robinson, Annie Marion	31
Robinson, Arthur	246
Robinson, Christopher B	321
Robinson, Clifford, H	280
Robinson, Creighton	205
Robinson, Francis H	156
Robinson, Gilbert	213
Robinson, Hugh Gilmour	304
Robinson, John William	274
Robinson, Katharine Blackett	281
Robinson, Lucy	150
Robinson, Norman Joseph	261
Robinson, Reginald Vivian	158
Robinson, Vernon L	218
Robitaille, Edgar	25
Robitaille, George Wilfrid	84
Robitaille, Oscar	284
Roche, Chas. P	91
Roche, George	97
Roche, Harold G	115
Roche, H. G	84
Roche, Michael	115
Rocheleau, Joseph	184
Rochester, Francis King	148
Rochette, Marie Thérèse Du P	284
Rochon, Anna Alma	300
Rochon, Ernest Calixte	33
Rochon, Gertrude Bernadette	158
Rochon, Henri	180
Rochon, Herman E	195
Rock, Evangeline Ruth	41
Rockwell, H. C	97
Rocque, Albert O	93
Rodd, James Arthur	298
Rodd, R. T	307
Rodden, James	187
Rodgers, George	209
Rodman, E. Annie	280
Roeske, Frederick William	195
Roe, Bertie Jas	35
Roe, Edmund Arthur	84
Roe, George Henry	142
Roger, Alexander	33
Roger, William	15
Roger, William Cruickshank	30
Rogers, Charles F	173
Rogers, Charles Gordon	279
Rogers, Edith Walton	282
Rogers, Ernest Eversley	39
Rogers, Eugene Palmer	203
Rogers, Frederick G	232
Rogers, Harry L	234

	Page.
Rogers, James	208
Rogers, Thomas	1
Rogers, T	115
Rogers, William Brown	200
Rogers, William Hugh	240
Rogerson, John	105
Rohland, Joseph Pacifique	182
Rollins, William Thomson	27
Rolph, Grace	25
Rolston, Edward	220
Rombough, Harold	40
Rombough, Jacob Isaiah	30
Rondeau, Lionel	182
Rondeau, Rodolphe	317
Rondeau, Ulysse	178
Ronson, Clifford W	54
Rook, Jennie E	159
Roome, Reginald Ernest	203
Rooney, Edmund	197
Rooth, H. N	238
Roper, Sydney C. D	91
Rork, Thomas	84
Rorke Herbert V	88
Rose, Geo. M	135
Rose, Gerald C	271
Rose, John Alexander	84
Rose, Louis F	126
Rose, Wm. Herchmer	274
Rosenburg, Arthur J	206
Ross, A	130
Ross, Alexander	107
Ross, Angus Matheson	298
Ross, Bruce Adamson	233
Ross, Charlotte	281
Ross, Chas. G	91
Ross, Charles William	320
Ross, Clara	21
Ross, D. H	62
Ross, Earl E	135
Ross, Edmund Henry	135
Ross, Eleanor Fraser	40
Ross, Elijah	306
Ross, Frederick E	262
Ross, George, I.S.O	163
Ross, George Duncan	273
Ross, George McCullough	202
Ross, George Wm	153
Ross, Harold Edward	84
Ross, H. H	295
Ross, Henry C	325
Ross, Henry T	54
Ross, Henry LeBreton	320
Ross, Hugh Henry	125
Ross, Hugh McK	248
Ross, Jas. I. N	84
Ross, James Walter	194
Ross, J. Alexander	91
Ross, John Chapman	166
Ross, J. D	295
Ross, John David	247
Ross, Jeannette Maria	27
Ross, Norman	203
Ross, Robert Howard	247
Ross, Roderick Finlayson	232
Ross, Walter T	129
Rossiter, Jas. Edward	172
Rothwell, Fanny Hortense	157
Rothwell, Thomas Gainsford	29
Rouilard, Jean	117
Rouillard, Adolphe	251
Rouleau, Alfred	314
Rouleau, Cecile	29
Rouleau, Charles Edmond	84
Rouleau, Jos. Clément, Jr	84
Rouleau, Raoul	318
Round, Harold A	242
Rounds, Albert Edwin	211
Rourke, James Ernest	54
Rourke, Raymond	227
Rousseau, Elzéar H	84
Rousseau, Henri	190
Rousseau, Honoré Benjamin	250
Rousseau, Jos. A. A	28
Rousseau, Jos. J. B	176
Rousseau, Jos. Thos. Donat	254
Rousseau, Louis George	251
Rousseau, Philéas	65
Routh, Charles Thomas	37
Routh, Elizabeth	160
Routhier, Andrew M	128
Routhier, Antoine Alphonse	251
Routhier, Joseph Siméon J	313
Routledge, Thos. Alexander	230
Routledge, Walton H	49
Rowan, James Thomas	300
Rowan, Walter	148
Rowan, William Edward	84
Rowan-Legg Edward L	32
Rowatt, Hugh Howard	26
Rowe, W. B	290
Rowland, Ethel May	24
Rowse, David T	125
Roy, Charles E	84
Roy, Gabriel	193
Roy, Geo	65
Roy, Henri	11
Roy, John	242
Roy, Joseph Adelard	179
Roy, Joseph Alexandre Alfred	298
Roy, J. A. Caius	154
Roy, Jos. E	277
Roy, Joseph Rouer	312
Roy, Leonidas Guisolphe	68
Roy, Lorenzo	69
Roy, Marie Louise de B	317
Roy, Moise	317
Roy, Regis	297
Roy, Roméo	6
Roxborough Irma Beatrice	9
Roxburgh, Wm	307
Ruddick, John A	277
Ruddick, Robt. C	286
Rudkins, William	85
Ruggles, Jas. R	98
Rump, William	276
Rush, Myron Leslie	278
Rusk, J. C	290
Russell, Helen G	326
Russell, Helen Margaret	283
Russell, Henry J	173
Russell, James Anthony	54
Russell, Margaret Isabella	52
Russell, Maud Christina	158
Russell, Robert	128
Russell, Thomas Carlyle	270
Russell, William	88
Rutherford, Alice W	266
Rutherford, James	240
Rutherford, John	42
Rutherford, Jno. Gunion	277
Rutherford, Mary Margaret	30
Rutland, Fred Sinclair	216
Rutland, Sinclair A	135
Ryan, Anthony	20
Ryan, James	135
Ryan, James Harvey	158
Ryan, Jeremiah Jos	172
Ryan, John	121
Ryan, John	26
Ryan, John J. R	329
Ryan, M. J	115
Ryan, Patrick Eugene	128
Ryan, Patrick Eugene	25
Ryan, Thomas W	26
Ryan, William	85
Ryan, William Francis Jos	202
Ryan, Wm. J	286
Ryan, William Loughlan	321

	Page.
Ryder, Wm	93
Rykert, J. C	142

S

	Page.
Sadd, Thomas Albert	268
Sagala, Damase	155
Sagala, Jos. Damase Alfred	161
Saggers, Frank	235
Saint Denis, Emery Henri	277
Salisbury, Harold McKenzie	270
Salisbury, Wilfrid Rutherford	271
Sallows, Arthur T	243
Salton, William Henry	8
Salzwedel, W. H	138
Sampson, J. L. T	118
Samson, James	67
Sanagan, Frank L	135
Sandall, Henry P	105
Sanders, Edwin Lewis	88
Sanders, Gilbert Edward, D.S.O	49
Sands, Wharton	229
Sangster, Selwyn E	327
Santerre, Jos. Raymond A	175
Santerre, L.N	67
Santerre, Louis Napoléon	175
Sapir, Edward	45
Sarazin, Alex	182
Sargent, Nelson	213
Sargent, Richard Albert	229
Sargent, S	108
Saucier, Xavier	85
Saucier, F. X. R	335
Saulnier, John Hilaire	306
Saulnier, Valmor	187
Saunders, Charles Edward	277
Saunders, Charles James	209
Saunders, Elsie Everett	341
Saunders, John Cramp	54
Saunders, Wilfrid Hyde	230
Saunders, Wm	107
Saurette, Napoléon Bonaparte	268
Sauriol, Alphonse	177
Sauriol, Jean-Baptiste	183
Sauriol, Réné Arthur	317
Sauvalle, Marc	44
Sauvé, Joseph Raoul	206
Savage, Alfred Percival	262
Savage, Chas. G	208
Savage, E. A	58
Savage, Franklin Gould	203
Savage, Jas	115
Savage, John	158
Savage, Russell C	262
Savage, Samuel	30
Savage, Wilfrid Sylvester	261
Savageau, A	128
Savard, Jules Edouard	254
Savard, P. J. A	174
Savary, Charles	310
Savor, Wm. H	129
Sawney, William D	229
Sawyer, Arthur J	15
Saxton, Richard J	97
Sayce, William John	240
Scace, F. G	147
Scanlan, Thomas Joseph	85
Scanlon, Michael	115
Schaffner, Leander Parker	99
Schallhorn, Herman L	223
Schiedel, Martin F	120
Schingh, Albertha	283
Schnarr, W. J	138
Schoenherr, Henry Albert	197
Schofield, Charles	91
Schofield, Martha Deborah	24
Scholfield, Thomas	121
Schram, Richard Louis H	85
Schreiber, Collingwood, C.M.G	322
Schuler, Frederick Chas	85
Schuler, Wendlin	222
Schuller, Jules	31
Schyer, Florence Adelaide	56
Sciarini, Herbert	241
Scleater, Michael M	115
Scoffield, John	328
Scott, Agnes May	255
Scott. Arthur	177
Scott, Beresford Hancock	20
Scott, Andrew	135
Scott, Charles Stenson	54
Scott, Duncan C	325
Scott, Edward F	203
Scott, D. J	139
Scott, George Boyd	199
Scott, George John	236
Scott, H. M	95
Scott, H. S	147
Scott, Irven	257
Scott, John Leslie	210
Scott, Mary McKay	17
Scott, Philip	138
Scott, Thomas	260
Scott, Thomas Albert	266
Scott, Thos. Wm	266
Scott, Walter William	227
Scott, Wm	230
Scott, William Duncan	38
Scott, William Samuel	266
Scoullar, A. W	145
Scovil, Southmay S	258
Screaton, John Alexander	165
Scrim, William Henry	318
Scullin, James	115
Scullin, Manus	115
Scullion, William James	85
Scully, James Joseph	272
Seal, William James	221
Seale, Wm	327
Sealey, Chas. W	124
Sealey, James Clarkson	85
Sears, Edward	171
Sears, Harry George	165
Sears, Harris B	274
Sebert, John Brock	266
Secor, Franklin	209
Sedgwick, Jno	139
Seed, Mary Helen Victorine	40
Seeley, Charles Wm	304
Seely, Geo. Frederick	171
Segerie, Jos. N. I	191
Séguin, Dosithée	115
Séguin, Frs. Olivier Ovila	150
Séguin, Joseph H	196
Séguin, Napoléon	47
Séguin, Réné	28
Selby, W. Dunbar	91
Selwood, Archibald	241
Selwyn, Percy H	46
Semmens, John	330
Semple, Margaret Lydia	24
Senécal, Clovis O	45
Senécal, Emile	192
Senecal, Jos. R	115
Sergerie, Ernest	189
Serls, Geo	63
Sewell, Thomas C	202
Shakespeare, Noah	245
Shambrook, George	124
Shanks, Stephen	211
Shanks, Thomas	32
Shanacy, Michael	85
Shanahan, Jos. G	117
Shannon, Charles Gay	198
Shannon, Charles Victor	19
Shannon, Francis M	91

	Page.
Shannon, Frederick J	91
Shannon, Samuel Leonard	323
Shannon, William	170
Shannon, William	305
Sharman, Charles Henry L	278
Sharman, Frank Dean	264
Sharp, Archibald	125
Sharp, Jarvis	143
Sharp, John	315
Sharp, J. L.	115
Sharp, Sidney W	238
Sharpe, Florence	24
Sharpe, Irene	40
Sharpe, John	229
Sharpe, William Jackson Small	25
Shattuck, Eunice Lauretta	40
Shattuck, Helen Goodsell	56
Shaughnessy, J	106
Shaver, Frederick B	245
Shaw, Abraham	147
Shaw, Annie L	284
Shaw, Edwin Rathven	211
Shaw, F. D	141
Shaw, Harriet	24
Shaw, Henry Soden	149
Shaw, James Fitzwilliam	68
Shaw, John	85
Shaw, J. B	140
Shaw, Margaret	59
Shaw, Mary	25
Shaw, Minnie Maria	164
Shaw, Robert	91
Shea, Annie E	31
Shea, Frank	217
Shea, John James	17
Shea, John Vincent	172
Shearer, John	313
Shearman, Edna Mary	276
Sheasgreen, Isaac	307
Sheehan, Morris Joseph	97
Sheldon, Corydon C	152
Shelters, Anson	118
Shepheard, Berkely Fred	245
Shepherd, Anival C	203
Sheppard, Edward H	143
Sheppard, Nugent Benjamin	23
Sheppard, O. B	309
Sherbino, J.F	138
Sheridan, Wm	117
Sherk, David	217
Sherman, John	260
Sherratt, William	212
Sherring, Wm. J	124
Sherritt, James	115
Sherwood, Arthur Percy, C.M.G	5
Sherwood, Beverly Wilmot	51
Sherwood, Henry	23
Sherwood, Luman	320
Shewell, Ernest W	273
Shibley, Gervase R	11
Shields, Emily Elizabeth	27
Shields, Geo. P	276
Shields, Joseph	26
Shields, Wm. R	208
Shiles, Charles E	91
Shillington, Robert J	125
Shoebotham, T. M	50
Shonyo, J. H	295
Shore, John W	325
Shore, Samuel Hamilton	30
Shorey, Amos Bristol	85
Short, J	302
Short, Levi R	131
Short, Samuel	150
Shortreed, Robt. J	143
Shortt, Adam	341
Shotwell, Frances Stuart	18
Shouldis, Louise	283
Shoults, W. A	290
Shutt, Frank T	277
Sibbald, J. A	64
Sibbald, Wm	331
Sicotte, L	115
Siddall, Thomas Halliwell	55
Sills, Orville	38
Simard, Euchariste Adolphe	251
Simard, Léon	323
Simard, Louis Eugéne	250
Simard, Maxime Jean-Baptiste	184
Simons, John Robinson	166
Simmons, Leo E	146
Sims, Chas. L. D	328
Simpson, Arthur Fisher	85
Simpson, Augusta Maria	151
Simpson, Cecil Eric	239
Simpson, Geo	338
Simpson, Geo. F. D	146
Simpson, Hector Elie	264
Simpson, John Alex	221
Simpson, J. P	108
Simpson, Jane Singsworth	155
Simpson, Marguerite	9
Simpson, Samuel	121
Simpson, Vera	156
Simpson, William	139
Simpson, William Andrew	85
Simpson, Wilbert	37
Sincennes, Marguerite	160
Sinclair, Alex. J	207
Sinclair, Coll McLean	263
Sinclair, David	211
Sinclair, Herbert H	280
Sinclair, James (Appraiser)	135
Sinclair, James (Examining Officer)	135
Sinclair, John Benzie	245
Sinclair, John Weir	124
Sinclair, Maggie Bell	155
Singer, Abraham	206
Singleton, Chas. A	115
Sirett, Harry	280
Sirois, Jos. G	107
Sivertz, Christian	246
Sivyer, Horace	6
Sixsmith, Bertha F	93
Skain, Jno. J	207
Skead, James	279
Skelly, Edward Joseph	259
Skelly, John Joseph	298
Skelton, Alexander Ralph	85
Skene, James Bertram	26
Skilley, Albert J	271
Skinner, Alex. Morrison	295
Skinner, William Henry	223
Skinner, Wm. J	271
Skuce, James Milton	299
Slack, Alden Joseph	257
Slade, William Thos	53
Sladen, Arthur French	1
Slaney, William Francis	48
Slater, Firmus J	91
Slater, Harold	63
Slater, Margaret Agnes	151
Slattery, P. J	135
Slattery, Ralph	85
Slattery, Thomas	85
Slattery, Timothy F	115
Slean, John, Jr	135
Slean John	135
Slemon, Herbert J	211
Slight, Jas. S	244
Sloan, Henry C	207
Sloan, Merritt Wallace	258
Sloan, William	85
Sloggett, R	126
Small, Frank A	146
Smallwood, Henry	115
Smart, George Bogue	39
Smellie, William	259

	Page.
Smith, A	268
Smith, Alfred	210
Smith, Alfred Edward	20
Smith, A. H	127
Smith, Albert Victor	204
Smith, Albert Walling	261
Smith, Andrew	161
Smith, Arthur	264
Smith, B. H	61
Smith, Basil Harold	85
Smith, B. R	95
Smith, Bedford H	142
Smith, Charles Campbell	37
Smith, Charles Edmund	200
Smith, Chester A	275
Smith, Chester John	267
Smith, Daniel James	228
Smith, Edward	226
Smith, Edward A	218
Smith, Edward Thomas	312
Smith, Edith F	55
Smith, Edmund John	313
Smith, Emma	152
Smith, Frederick William	37
Smith, Frederick Howard	148
Smith, Geo	115
Smith, George	339
Smith, George E	123
Smith, Geo. R	95
Smith, Gertrude	219
Smith, Gordon J	328
Smith, Herbert H	218
Smith, H. Gilbert V	5
Smith, Henry R., C.M.G., I.S.O., A.D.C	335
Smith, Henry T	16
Smith, Hugh I	91
Smith, Isabella Brown	157
Smith, Ivan	267
Smith, Jacob	32
Smith, James Sterling	245
Smith, J	68
Smith, John	324
Smith, John	340
Smith, John Atcheson	136
Smith, John Chalmers	85
Smith, John Obed	43
Smith, Joseph	219
Smith, Joseph A	301
Smith, Lawson	170
Smith, Lloyd Ellwood	222
Smith, Mark	231
Smith, Marion	283
Smith, Melbourne R. C	280
Smith, Michael F	128
Smith, Osmonde Roy	261
Smith, Percy Cleveland	268
Smith, Percy Robson	264
Smith, Reginald G	276
Smith, Robert H	330
Smith, Rodney C	91
Smith, Rufus Reid	249
Smith, Samuel T	214
Smith, Sherman T	152
Smith, Sidney, I.S.O	148
Smith, Stanley Percy	203
Smith, T	98
Smith, Theo	204
Smith, Thomas	91
Smith, Thomas James	266
Smith, Thomas Joseph	214
Smith, Vincent	209
Smith, Walter	322
Smith, William, I.S.O	148
Smith, William Burton	259
Smith, William Gordon	153
Smith, William Hutchinson	206
Smith, Wm. P	135
Smithers, Harry L	92
Smyth, Arthur Ross	267

	Page.
Smyth, Jos. Howe	169
Smyth, Mary Josephine	155
Smyth, William John	150
Smythe, Tench T	18
Snell, Macdonough	246
Snelling, Charles B	15
Snelling, Edna L	318
Snelling, Florence Eliza	51
Sneyd, Ralph E	311
Snodgrass, Thos. R	222
Snodgrass, Wm	104
Snow, Alfred T	14
Snow, Ethel May	52
Snow, Matthew	63
Snowden, James W	85
Snowdon, Ernest	161
Snowdon, Vivian	161
Snyder, Arthur Edward	49
Sœurs de la Merci	286
Soles, Chas. Edward	164
Somers, Frank	135
Somerville, J. Milton	313
Sontum, C. E	62
Sorley, James Stewart	115
Soulière, Marcil	186
Soulière, Oswald	310
Southall, Frederick	247
Southcott, Samuel J	125
Southgate, Geo. A	239
Soutter, Alex. R	333
Sowden, Felix Musgrave	154
Sowter, A. B	145
Sowter, Thomas Walter Edwin	37
Spain, Jno. J	140
Sparling, James W	85
Sparks, Fred'k R	195
Sparks, Robert	201
Sparks, Walter	200
Sparks, Wilhelmina	44
Sparkes, George Angove S	20
Sparrow, Albert	243
Sparrow, Frank Burnaby	235
Speechly, James Taylor	236
Spénard, Raoul	187
Spence, Andrew Herbert	101
Spence, Charles Frederick	26
Spence, Francis Henry	85
Spence, John Lancaster	150
Spence, Wm. A	92
Spenceley, Henry E	216
Spencer, James Burns	277
Spencer, James Hervey	149
Spicer, Benjamin	209
Spicer, Henry	85
Spike, Wm. Edwin	107
Spillette, Silas William	130
Spittall, Robert	128
Splane, Herma B	59
Spottswood, Edna V.A	53
Sprague, Frederick William	85
Spratt, George	38
Spratt, Samuel	231
Spratt, Thos	65
Spreckley, Robert Oscar	33
Springate, George	219
Sproul, John	137
Sproule, James Frederick	266
Spruce, Thomas	170
Sprunt, Ormer George C	214
Spry, William Albert	224
Squires, Wm. Archibald	242
Stafford, James Walter	42
Stagg, George Alfred	236
Stainton, Joseph R	328
Stalker, Mabel K. W	19
Stallard, Wm. Henry	263
Stanbury, Arthur B	135
Standish, Joseph Gerald	85
Stanistreet, Ethel Gwendolyne	322

	Page.
Stanley, Thomas R	202
Stansfield, Edgar	44
Stanton, Cameron	297
Stanton, Edmund Patrick	148
Stanton, George Burns	260
Stapleton, Charles Osterent	225
Stapleton, Gilbert B	221
Stark, Alexander Bruce	238
Stark, Gertrude Aline Hazel	282
Stark, R. Scott	140
Starnes, Cortlandt	49
Starr, J. R	98
Starratt, William Wentworth P	249
Start, Arabella	55
Steacy, Charlotte	280
Steadworthy, Alfred	38
Steben, Gabriella A	183
Steckley, Percy L	135
Steel, John Mackay	261
Steele, A	95
Steele, Evelyn Y	11
Steele, E. Frank	284
Steele, Herbert Allen	248
Steele, James	247
Steele, Vivian Henry	297
Steep, John R	331
Steers, Connell John	36
Steeves, Charles Watson	51
Steeves, Susie Ethel	52
Stenson, Michael Thomas	119
Stenton, Chas. Albert	200
Stephen, John	233
Stephen, John	131
Stephen, Robert William	333
Stephens, Arthur Edward	211
Stephens, Jabez Baker	126
Stephens, James Patrick	254
Stephens, Robert John	213
Stephens, Wm Howard	261
Stephenson, Edwin Frederick	42
Stephenson, Geo. Edmund	165
Stephenson, James	233
Sterland, Robt	230
Sterling, William	161
Stevens, Alfred Jas	222
Stevens, Alicia	155
Stevens, Bertram	200
Stevens, Daniel B	144
Stevens, Daniel J	304
Stevens, Frank A	159
Stevens, F. W	140
Stevens, George	49
Stevens, John	48
Stevens, Wm. Albert	332
Stevens, William Henry	106
Stevenson, David R	205
Stevenson, Edgar	213
Stevenson, Edwin Ralph Antoine	166
Stevenson, J. A	290
Stevenson, James Shannon	51
Stevenson, Sarah	160
Stewart, Ansley Arthur	166
Stewart, Arthur T	121
Stewart, C. R	339
Stewart, D. P	128
Stewart, Douglas	5
Stewart, Douglas	163
Stewart, Edmund	209
Stewart, Edw. Wybrantz	235
Stewart, Edwin Martin	202
Stewart, Esther Emmeline	55
Stewart, Frederick David	236
Stewart, Harriet E	6
Stewart, Harriet S	151
Stewart, Herbert Duncan Reynard	271
Stewart, James	198
Stewart, James A	142
Stewart, James Brash	303
Stewart, John D	128
Stewart, John Howard	315
Stewart, John William	265
Stewart, Leah Julia Grace	40
Stewart, Leah Louise	21
Stewart, Marie C	47
Stewart, Mary	29
Stewart, Matthew	57
Stewart, Robert Lawrence	256
Stewart, Robert Meldrum	33
Stewart, Samuel	325
Stewart, Susan Mary	321
Stewart, T	339
Stewart, William Charles E	149
Stewart, Wm. James	310
Still, J. B	290
Stimpson, Francis C	97
Stinchcombe, Alb. Grover C	226
Stinson, John	115
Stinson, Thos	104
Stipe, Samuel	220
Stiver, John Leslie	85
Stoate, J. R	339
Stobie, William	238
Stock, J. J	135
Stock, Thomas John	256
Stockdale, Robt	130
Stocko, Augustus	245
Stockton, Edmond Ebenezer	51
Stokes, William	259
Stone, Arthur Edward	171
Stone, Charles	222
Stone, Herbert	212
Stone, Ilbert H	217
Stone, Oliver T	143
Storey, Chas. Crosby	240
Storey, William F	203
Stork, W. W	290
Storr, Ira William	12
Stothers, John Harold	25
Stott, James	85
Stover, James Nelson	226
Stowe, Charles James	227
Stowell, Cyrenus	121
Strachan, Archibald	124
Strachan, John	123
Strachan, Wm. Alexander	229
Strang, A	138
Strang, Sherwood A	216
Strange, James Campbell	165
Stratton, Albert H	199
Stratton, Alfred	197
Stratton, William Cox	85
Street, Lea Mary	55
Stricker, Clarence	227
Stringer, Frank Joseph R	154
Stronach, Robert Summers	28
Strong, Lilias Hamilton	165
Strong, William	323
Strongman, William	219
Strous, James	221
Strutridge, Richard	165
Stuart, Alex. T	280
Stuart, Edgar Allen	202
Stuart, Geo. McIntosh	263
Stuart, W. B	92
Stuart, William	199
Stuart, William Edward	86
Stubbs, Edwin	210
Stubbs, W	290
Stumbles, Wm. Washington	297
Stupart, R. F	303
Sturrup, Cecil	236
Sugden, B. A	291
Sugrue, J. R	105
Sullivan, Edmunds Addy	168
Sullivan, Francis Conroy	314
Sullivan, Geo. A	250
Sullivan, James Harold	169
Sullivan, Jessie M	135

Page.
Sullivan, Mary Honora.................. 52
Summers, Annie......................... 166
Summers, Wesley C...................... 159
Surtees, Walter Craven................. 298
Surtees, William Sadler................ 36
Sutherland, Charles D.................. 313
Sutherland, Edward Davenport, I.S.O..... 51
Sutherland, G. C....................... 306
Sutherland, Henry Edgar................ 33
Sutherland, James...................... 305
Sutherland, James Robert............... 42
Sutherland, John D..................... 327
Sutherland, Mary Macpherson............ 55
Sutherland, Samuel..................... 328
Sutton, Edgar William.................. 234
Sutton, Frank R........................ 229
Sutton, Leonard J...................... 231
Sutton, Lisbeth Lauder................. 55
Sutton, Mary........................... 25
Sutton, Richard........................ 140
Sutton, Walter, T...................... 234
Swain, Geo. Hy Clifton................. 258
Swaine, George Ball.................... 100
Swait, Charles Edward.................. 216
Swan, William Henry.................... 259
Swartz, Samuel......................... 212
Swayze, Geo. A......................... 127
Sweet, Gordon.......................... 255
Sweetapple, Charles H. H............... 50
Sweetnam, George Booker................ 165
Swettenham, E. R....................... 60
Swift, John Charles.................... 235
Swinburn, Ada.......................... 27
Swinburn, Arthur Herbert............... 38
Swinburn, Arthur Richard............... 21
Swinford, Frank........................ 268
Swinford, Sydney....................... 330
Swing, Walter J........................ 221
Swinson, Donald Harold................. 261
Sykes, Wilfred Edward.................. 203
Sykes, William John.................... 86
Sylvain, Jean-Baptiste................. 180
Sylvain, John.......................... 33
Sylvain, Marie Elmina.................. 317
Sylvain, Louis Phillippe............... 340
Sylvain, Raoul......................... 181
Symes, Fred............................ 63
Symes, J. W............................ 295
Symes, Peter Barclay................... 32
Symonds, George Edward................. 235
St. Amand, J........................... 117
St. Amour, Oscar....................... 285
St. Antoine, Jos. Ferdinand............ 174
St. Denis, Emma........................ 155
St. Denis, Eugene...................... 208
St. Denis, Joseph...................... 315
St. Denis, Lèon........................ 193
St. George, Blyth Richard.............. 41
St. George, Daisy...................... 283
St. George, Robt. Oliver............... 195
St. Georges, Clara..................... 8
St. Germain, Joseph.................... 155
St. Germain, Mabel..................... 282
St. Germain, Milton.................... 194
St. Jean, Henriette.................... 318
St. Jean, Samuel....................... 115
St. Jean, Louis Joseph................. 183
St. Jean, Paul......................... 179
St. Jean Smith, Valeda................. 317
St. Laurent, Arthur.................... 312
St. Laurent, F. A...................... 115
St. Laurent, Jean-Baptiste............. 313
St. Louis, Ernest Rudolphe............. 257
St. Louis, Francis R................... 137
St. Louis, Fred'k H.................... 227
St. Louis, H........................... 337
St. Marie, Ludger...................... 115
St. Marie, P........................... 115
St. Martin, Louis...................... 115

Page.
St. Michel, F.-X....................... 116
St. Michel, Francois Xavier............ 86
St. Onge, Jospeh Alfred................ 183
St. Pierre, Georges B.................. 310
St. Pierre, Hormisdas.................. 188
St. Pierre, Joseph Louis............... 188

T

Tabor, A. H............................ 2
Taché, Henri........................... 36
Taché, Joseph Charles.................. 312
Taggie, Frederick A.................... 224
Taillon, Francis E..................... 329
Tait, Francis W........................ 205
Talbot, Charles O...................... 117
Talbot, Francois—X. A.................. 310
Talbot, Harry David.................... 238
Talbot, John........................... 86
Talbot, Lionel......................... 300
Talbot, Oscar Henry.................... 125
Talbot, Octave Séphirin................ 250
Talbot, P. A........................... 291
Tamblyn, D............................. 291
Tanner, Anna Grace..................... 299
Tansey, T. P........................... 147
Tapley, David.......................... 104
Tapley , John Archibald................ 317
Tapley, Louis E........................ 105
Taschereau, Alphonse................... 188
Taschereau, Auguste.................... 188
Taschereau, E. R. A.................... 6
Taschereau, Jos. Samuel Henri.......... 189
Tasse, Charles D....................... 318
Taunton, W. D.......................... 302
Taylor, Allan Harvey................... 317
Taylor, Arthur J....................... 140
Taylor, Charles W...................... 226
Taylor, Christopher Joseph............. 3
Taylor, Edward......................... 115
Taylor, E. G........................... 308
Taylor, Edgar.......................... 232
Taylor, Ellen Hunt..................... 151
Taylor, Ernest Livingston.............. 149
Taylor, Fred........................... 318
Taylor, Geo. W......................... 215
Taylor, Gordon Balfour................. 31
Taylor, George James................... 41
Taylor, George Joseph.................. 222
Taylor, George Wilson.................. 68
Taylor, Herbert Festus................. 237
Taylor, Hugh W......................... 107
Taylor, James.......................... 177
Taylor, James Albert................... 9
Taylor, James Gordon................... 315
Taylor, John........................... 38
Taylor, John........................... 210
Taylor, Lilian Yarker.................. 156
Taylor, Lorne B........................ 23
Taylor, Minnie Gertrude................ 299
Taylor, Napoleon Henry................. 196
Taylor, Robert Peat.................... 153
Taylor, Thomas Gibson.................. 303
Taylor, Wallace........................ 269
Taylor, Walter E....................... 92
Taylor, William........................ 161
Taylor, W. H........................... 125
Taupier, Osias......................... 187
Teaffe, William G...................... 92
Teck, Joseph........................... 324
Teeple, Clarkson....................... 225
Teevans, Lambert Parker................ 69
Telfer, Wm A........................... 127
Telford, Donald M...................... 140
Telford, E............................. 50
Telford, Robert........................ 88
Temple, R. J........................... 64

	Page.
Templeton, A	131
Templeton, Hugh	268
Templeton, William Arthur	86
Tennant, George German	154
Tennant, Henry	141
Tennant, T. Wesley	135
Tennent, David C	280
Tennent, J. H	291
Terrance, John	295
Terreault, Henri A	301
Terrien, Esdras	92
Terry, Benjamin J	212
Tervo, C. A	143
Tessier, Antoinette	158
Tessier, Armand	329
Tessier, Joseph	321
Tessier, Joseph Napoleon	239
Tétrault, Aldéric	254
Têtu, Alex	9
Têtu, Alice	154
Tetu, Jos. David Henri	183
Tetu, Wilfrid	175
Theaker, John	221
Theakston, Major John	169
Theoret, Louis Raphael	185
Théoret, Napoleon	190
Theriault, Antonin	8
Theriault, Edouard E	101
Thériault, Ernest I	257
Theriault, Joachim	107
Thériault, Joseph Aimérild	313
Therien, A	115
Therien, Jos. Achille Horace	174
Thérien, Jos. Ferdinand	86
Thérien, Joseph George	159
Therrien, Joseph H	116
Thibaudeau, Albert	118
Thibert, Narcisse	137
Thibodeau, Geo. M	248
Third, Alfred Ernest	239
Thivierge, Arthur	23
Thivierge, Joseph Avila	315
Thom, Hugh	204
Thomas, A. V	97
Thomas, Angela Houde	298
Thomas, Evelyn Arnold	276
Thomas, Ferdinand	319
Thomas, Frederick William	86
Thomas, Gelley	43
Thomas, Joseph Smith	86
Thomas, Lucy	302
Thomas, Robert	86
Thomas, Tom	231
Thomas, Wm Hollis	270
Thompson, Ainley S	263
Thompson, Alexander	163
Thompson, Arch. Graham	165
Thompson, Charles W	105
Thompson, David	106
Thompson, E. A	66
Thompson, Francis Hamilton	213
Thompson, George	201
Thompson, H. N	291
Thompson, Harry Parsons	259
Thompson, Henry	297
Thompson, Ida	8
Thompson, James	202
Thompson, James	172
Thompson, J. R	295
Thompson, John	135
Thompson, Marshall	137
Thompson, Robert	200
Thompson, Thomas P	303
Thompson, Thos. Henry	230
Thompson, William Charles	261
Thompson, Wensley	39
Thompson, Wm .Henry	140
Thompson, William Henry	192
Thomson, Alex. G	234

	Page.
Thomson, Alfred T	233
Thomson, C. W	66
Thomson, John Alex	303
Thomson, John Arnold	313
Thomson, Margaret Aimée	40
Thomson, Mary Eileen	283
Thomson, W	291
Thomson, William	234
Thorburn, James	86
Thorburn, Robert	328
Thorburn, Wm. Mungo	273
Thordarsen, Matthew	305
Thorne, R. J	95
Thornton, Frank	207
Thrasher, Walter Augustus	86
Throop, Arthur Wilkinson	148
Throop, Milton R	256
Thurber, George	86
Thurston, E. C	291
Tiernan, James	187
Tierney, M. J	118
Tighe, Edward	119
Till, Thomas Mercer	86
Tilley, Charles F	105
Tilley, Vincent Davies	316
Timmons, John	118
Timmons, Richard	86
Tinning, Wm. Kerr S	135
Tipple, Herbert Silson	213
Tisdale, William Falconer	222
Toal, David	232
Toale, John	86
Tobey, Wilmot Maxwell	37
Tobin, Charles	154
Tobin, Jos. J	135
Tobin, Michael	91
Tobin, Richard	107
Tobin, Thomas S	97
Tobin, Thomas Sarsfield	86
Todd, Alfred Hamlyn	340
Todd, Andrew E	232
Todd, Walter	336
Tolley, William James	209
Tolmie, Jno	226
Tolmie, S. F	291
Tom Chue Thom	61
Tomlin, Alfred Edward	217
Tomlinson, Joseph G	234
Tomlinson, Walter Morecroft	86
Tompkins, Patrick	86
Tompkins, Peter	42
Toner, Patrick	254
Toombs, Edmund	168
Topham, Fred	145
Torrance, F	291
Torrie, A. R	295
Toupin, Francois-Xavier, J. A	86
Toupin, Charles Edouard	254
Tovell, Norman	57
Townsend, G	291
Toye, Walter Thos	236
Tracy, John Philip	86
Trahan, Narcisse	120
Trahan, Stephen	254
Trainor, Bernard	168
Tranchemontagne, Jos. A	180
Tranmer, Edwin George	222
Trant, Walter Hurst T	272
Trant, William F	167
Traveller, Adeline Beatrice	31
Traversy, Agnes	300
Traversy, Alonzo Alphonse	18
Traversy, Ulysses	161
Traversy, Walter Isidore	27
Traynor, Steph. MacNaughton	180
Traynor, William Thomas	256
Trebilcock, Hattie Louise	263
Trebilcock, N. W	125
Trecarten, T. L	104

	Page.
Trefry, Hervey Doane	95
Treherne, Albert E	235
Tremaine, Edward Dunsier	100
Tremaine, Arthur de Brisay	302
Tremaine, Richard W	97
Tremayne, Hy. Ernest	286
Tremblay, Antonia	160
Tremblay, Antonio	35
Tremblay, Hélène	298
Tremblay, Julie	158
Tremblay, Malvina	21
Tremblay, Rémi	337
Tribble, John Norman	51
Trider, Harry W	98
Triganne, Marianna	40
Tripp, Edgar	62
Trodden, G. J	143
Troop, A. G	336
Trotter, Clifford Thackwell	8
Trouillard, Ernest	191
Troup, W. E	291
Troy, Allen	250
Troy, Mary Catherine	52
Trudeau, Louis	187
Trudeau, Stanislas	180
Trumpour, Gertrude	68
Trudel, Alma	284
Trudel, Edmond	20
Trudel, Henry O	196
Trudel, Isaie	280
Trudel, J. Boutiller	334
Trudel, J. Edmond	118
Trudel, J. Octave Albert	252
Trueman, Wm. A	244
Trythall, R. W	145
Tuck, Frederick	253
Tuck, William Le Gros	236
Tucker, Robert Edward	49
Tucker, Walter	51
Tucker, William Thos	230
Tuff, David	116
Tupper, George T	95
Tupper, Henry Chas. Lewis	21
Turcot, Blanche	157
Turcot, Hervé	191
Turcot, Marie Rose	156
Turcotte, Arvin	116
Turcotte, Emile	30
Turcotte, Gustave	301
Turgeon, Charles Edward	54
Turgeon, Chas. H	176
Turgeon, Edgar	181
Turk, John	137
Turk, William James	203
Turnbull, Martha	24
Turnbull, Sara Elizabeth	52
Turnbull, Stanley Edward	29
Turnbull, Wm	143
Turner, Allan	121
Turner, A. S	65
Turner, Frank Carrick	272
Turner, Henry Hamish	17
Turner, Stanley Francis	260
Turton, Edwin Ernest	21
Turton, Thomas H	116
Twanley, Frederick Edward	319
Twohey, Francis Michael	261
Tyler, George	125
Tyo, Kathleen Perry	18
Tyrrell, George Murray	158
Tyson, A. M	332
Tyson, Albert Monroe	131
Tytler, Janet Maud	86

U

	Page.
Uglow, Rich'd H. L	280
Umbach, Joshua Edler	32
Underdown, Thomas J	212
Underwood, Ira S	223
Urquhart, Bessie	44
Urquhart, James Ronald	253
Urquhart, Wm. Thomas	88
Ursell, E. A	64
Usher, Ernest	41

V

	Page.
Vaillancourt, Auguste	189
Vaillancourt, Jos. A	191
Vaillancourt, J. D	176
Vaillancourt, Ovila	190
Vaillancourt, Romuald	191
Vaillant, Francois	285
Valade, Alise	317
Valentine, Charles	187
Valeur, Ernest Albert	184
Valeur, Joseph Alfred	180
Valin, Joseph Elzéar	68
Valin, Joseph Gaudiose Aimé	69
Valiquet, Elzéar	316
Valiquet, Powell Joseph	315
Valiquet, Ulric	312
Valiquette, Joseph	183
Valiquette, Joseph	181
Valiquette, Raoul	40
Valiquette, Wilfrid	196
Valleau, Alex. S	122
Vallée, J	116
Vallée, Réné Jean-Baptiste	180
Vallière, Hector	192
Vallières, Chas, E	177
Vallerand, Louis Napoléon	118
Valois, Gustave	164
Vanier, Rosario	187
Van Ingen, William Henry	137
Van Loon, William C	328
Vanzant, Geo	64
Varin, Hector	188
Vasey, George Arthur	260
Vasey, Oliver Mark	261
Vaughan, Joseph Henry	299
Vaughan, Patrick James	198
Vavasour, Edwin W	173
Vebert, P. Emile	179
Veit, Albert E	92
Venn, George Cavendish	310
Venner George Arthur	238
Venner, Wilfred J	239
Venning, Wm. T	226
Verett, Elzear A	173
Vermette, Adrien	152
Vermilyea, Wilfred	235
Verner, James Wm. David	279
Verner, Thomas H	86
Verreault, Eugéne	9
Verreau, Urbain	331
Verret, Edward	175
Verret, Hector B	148
Verret, Jos. Télesphore	174
Verville, Joseph Félix	181
Vézina, Joseph Francis R	252
Vézina, Oscar	311
Vézina, Ulrich	173
Viau, Laurier	193
Viau, Ulric	116
Vickers, Charles Graham	214
Viens, Ephrem	314
Viets, Robert Botsford	54
Vigneau, J. H	291
Villeneuve, Eugène J	34
Villeneuve, Mathias	253
Vincelette, Edouard	276
Vincent, Francois Pierre	179
Vincent, Joseph	312
Vincent, Jos. Nap. E	174

	Page.
Vincent, Ovide	192
Vincent, Walter M	44
Vinet, Ferdinand	253
Violette, Francis	107
Von Charles, Frederick Alexandra	22
Vosburg, Charles K	119
Vroom, John P	143
Vyvyan, Samuel	125

W

Waddell, Benjamin C	321
Waddell, Katherine Thompson	151
Waddell, Samuel J	86
Waddell, Walter H	167
Waddington, Hartley	222
Waddington, Richard H	227
Waddy, C. E	291
Wade, Allan V	92
Wade, Augustus Racester	23
Wade, James E	228
Wadlin, Lorenzo Norette	34
Wager, F. Earl	236
Waggoner, Stephen H	92
Wagner, David John	51
Wagner, Mary Antoina	227
Waine, Fidelia Eleanor	36
Wainwright, Muriel Stowe	299
Wainwright, Percival H	260
Wainwright, Rosalie	155
Wait, Frank G	44
Wakeham, William	309
Walbran, J. F	302
Walker, A. C	295
Walker, A. J	137
Walker, Alex. W. P	242
Walker, Arthur Stanley	182
Walker, Edward Maxwell	150
Walker, David James	259
Walker, Geo	145
Walker, H	98
Walker, John	307
Walker, John Bruce	43
Walker, John Henry	86
Walker, Percy Harry	246
Walker, William Henry	13
Walker, Wm. Percy	286
Wall, Arthur William	149
Wall, Harold L	248
Wall, W. J	2
Wallace, Alonzo	330
Wallace, Chas. A	23
Wallace, C. L	295
Wallace, John M	127
Wallace, J. W	98
Wallace, Ruth	65
Wallace, Wm. M	106
Waller, Annie Florence	156
Wallis, Alfred F	92
Wallis, James Dodridge	38
Walls, Horace N	245
Walsh, Arthur Joseph	203
Walsh, A. R	295
Walsh, Daniel Joseph	86
Walsh, F. A	295
Walsh, Frances Clarence	265
Walsh, John	233
Walsh, Robert	224
Walsh, Thomas F	172
Walsh, T. J	141
Walsh, W	291
Walsh, William Henry	86
Walsh, William John	280
Walters, Harold	47
Walters, Henry	10
Walters, Henry McDonald	313
Walton, Clement Eugene	171

	Page.
Walton, George	86
Walton, Geo	210
Warburton, Frederick	221
Warburton, Henry H	145
Ward, Arthur Morris	270
Ward, Elizabeth	300
Ward, Francis J	92
Ward, John	224
Ward, Joseph	225
Ward, R	291
Ward, W. W	136
Ware, J. A	98
Warmington, Thos. J	215
Warne, Wm. A	59
Warner, Albert J	224
Warner, Fred. A	169
Warner, Harry Cedric	4
Warnham, Samuel William	211
Warnock, D	291
Warren, R. V	116
Warrington, Thomas	269
Warwick, Robt. W	58
Warwick, William	205
Warwicker, Wm. Spurgeon	168
Watcher, Louis Vincent	221
Waterhouse, A. E	142
Waterhouse, Albert Elias	265
Waterman, Walter Lincoln	218
Waters, James Gilblin	118
Watkins, F. E	305
Watling, Thos. Alfred W	246
Watson, A	291
Watson, Andrew D	58
Watson, Charles	167
Watson, Clayton E	92
Watson, E. R. G	66
Watson, Fred'k	238
Watson, Herbert N	262
Watson, Jas. V	128
Watson, Jas. Wm	35
Watson, James William	298
Watson, John A	88
Watson, J. B	130
Watson, Jno	331
Watson, John Frederick	279
Watson, John W	274
Watson, Lawrence White	303
Watson, Robert Alexander	243
Watson, T. E	291
Watson, Violet Maude	68
Watt, Alfred T	286
Watt, George	103
Watt, James Thomas	30
Watt, John Henry	249
Watters, Gladys M	249
Watters, James	35
Watterson, Albert Ernest	7
Watts, Reginald Edward	279
Wattsford, Gerald Harrison	317
Waugh, Richard Joseph	86
Way, Ernest Owen	69
Way, Wm. Jno	219
Waye, Chas	102
Weaver, Guilford	99
Weagle, Jonathan	99
Webb, Frederick Whitcomb	253
Webb, Vincent	150
Webbe, Cecil Ephraim Art	86
Webber, Ellen Mary	151
Webber, John Albert	218
Weber, Henry	246
Webster, Arthur	150
Webster, John	43
Webster, John Thomas	233
Webster, Oscar H. E	109
Webster, William	120
Webster, Wm. W	237
Wedman, Otto	236
Weeks, Frederick Ousely	299

Page.
Weeks, Rose Gretchen ... 322
Weeks, Wm. A ... 86
Weeks, Wingate Hooper ... 248
Weilbrenner, Jeanne ... 156
Weir, Catherine Margaret ... 26
Welch, John ... 221
Welch, Stanley ... 212
Weld, William Elfred ... 33
Wellbanks, Chas M ... 230
Weller, Frank James ... 213
Weller, Percy A ... 265
Wellerman, Jos ... 234
Wellman, Max ... 214
Wells, Ario R ... 228
Wells, Chas. Pearson ... 154
Wells, Frederick ... 9
Wells, William John ... 198
Welsh, Walter ... 137
Welsh, William, J ... 92
Welte, Emile ... 140
Weppler, Daniel ... 131
Werry, Frederick William Orion ... 37
West, Christopher Harfield ... 49
West, Henry Anson ... 328
West, Walter E ... 98
Westman, Eldon ... 200
Westman, Florence ... 284
Westman, Thomas ... 68
Westman, Winnifred ... 45
Weston, Thos. B ... 333
Westwick, Henry ... 15
Westwick, Thomas ... 93
Wetmore, Gideon Knight ... 281
Whalen, Thomas Robert ... 247
Whalen, Wm. H ... 330
Whear, John Frederick ... 168
Wheatley, Alfred Edward ... 86
Wheatley, Geo. Henry ... 331
Wheeler, Henry James ... 237
Wheeler, Patrick ... 104
While, Walter John ... 234
Whillans, Gerald McKenzie ... 155
White, C ... 291
White, Chas. M ... 244
White, Chas. William ... 298
White, Charlotte Anna ... 176
White, David W ... 226
White, Edith ... 311
White, Ernest Percy Montague ... 7
White, Frederick, C.M.G ... 43, 48
White, Geo. Rivers ... 148
White, Harold Edgar ... 199
White, Harvey Edmund ... 87
White, H. G ... 63
White, Homer P ... 176
White, Henry ... 142
White, J. B ... 296
White, James (Centreville) ... 329
White, James (Ottawa) ... 342
White, James Bartholomew ... 87
White, James Foster ... 102
White, John ... 140
White, John Patrick ... 158
White, Jonathan ... 92
White, Mary ... 9
White, Michael S ... 20
White, Nicholas ... 168
White, O. Clayton ... 280
White, Percy Ronald ... 299
White, R. S ... 61
White, Robert Smeaton ... 108
White, Walter R ... 327
White, William ... 161
White, William ... 199
White, William James ... 38
White, Wm. Richard ... 209
Whitcher, Arthur Henry ... 36
Whitcomb, Hamlet Eslie ... 35
Whitehead, Annie ... 29

Page.
Whitehead, Charles A ... 145
Whitehead, Ernest Harold ... 241
Whitehead, James ... 257
Whitehead, James Prescott ... 86
Whitelaw, George ... 123
Whiteside, G. H ... 65
Whitewell, Francis ... 127
Whitley, Charles Frederick ... 279
Whitmore, Joseph ... 334
Whitmore, Louis C ... 37
Whittaker, George A ... 220
Whittaker, James E ... 106
Whittaker, Wm. Croscombe ... 163
Whitten, Frederick Stratten ... 218
Whitten, Lillie M ... 326
Whittier, A. C ... 128
Whitty, Moses Joseph ... 164
Whyte, A. R ... 124
Whyte, Ellen Grace ... 311
Whyte, Ernest ... 244
Whyte, J. D ... 291
Wiallard, Réné A ... 301
Wickware, Arthur B ... 280
Wigg, Thos. G ... 328
Wight, Robt ... 244
Wigle, Alfred ... 227
Wilbee, Frank A ... 212
Wilbur, Willard DesB ... 103
Wilcox, Charles Price ... 235
Wilcox, P. J ... 100
Wilde, John Harry ... 235
Wiley, William ... 315
Wiley, William Edward ... 259
Wilkes, Edward Thomas ... 116
Wilkes, Robt. W ... 215
Wilkins, Joseph ... 279
Wilkins, Oscar Fitzalwin ... 121
Wilkins, Samuel Watt ... 106
Wilkinson, Percy ... 35
Wilkinson, Robert ... 174
Willans, Thomas B ... 39
Willett, William A ... 196
Williams, Albert W ... 328
Williams, Alex ... 234
Williams, Alfred ... 196
Williams, Angus S ... 325
Williams, Edward H ... 276
Williams, Edward Ronald ... 35
Williams, Frederick Rainsford ... 213
Williams, George R ... 140
Williams, Harry F ... 310
Williams, Hattie Louise ... 40
Williams, Hubert Ronald ... 272
Williams, J ... 107
Williams, James F ... 124
Williams, J. T ... 308
Williams, John Lawrence ... 20
Williams, Mabel Agnes ... 151
Williams, Mabel Berta ... 17
Williams, Richard W ... 328
Williams, Thos ... 135
Williams, Thos. Henry ... 268
Williams, Wilfrid A ... 273
Williams, W. John ... 212
Williamson, Alexander Charles ... 225
Williamson, David A ... 312
Williamson, Frank Hedworth H ... 28
Williamson, James Wm ... 173
Williamson, John Gill ... 285
Williamson, John Spence ... 203
Williamson Nicholas ... 242
Williamson, Thos. Hugh ... 324
Williamson, William ... 120
Willigar, Israel C ... 99
Willis, Charles Ross ... 203
Willis, Edward Dent ... 205
Willis, Walter ... 274
Willoughby, Samuel John ... 17
Wills, George Washington ... 193

	Page.
Willson, John A	121
Willson, L. A	296
Willson, William F	121
Wilson, Albert E	171
Wilson Alice E	46
Wilson, A. F	103
Wilson, Adjerton Thos. Lett	202
Wilson, Alfred W. G	44
Wilson, Christina A	26
Wilson, David	87
Wilson, D. D	59
Wilson, Edward Everett Dance	33
Wilson, Florence Louise	300
Wilson, Harold Wood	36
Wilson, Harry Arthur	256
Wilson, Herbert Roy	87
Wilson, H. T	116
Wilson, James A	211
Wilson, James Kenny	157
Wilson, James Osgood	49
Wilson, John A	196
Wilson, Jno A	310
Wilson, J. E	291
Wilson, John Edwin	87
Wilson, John Thomas	260
Wilson, Joseph	219
Wilson, Joseph Charles	87
Wilson. Leslie	260
Wilson, Lettie Jane	153
Wilson, M. E	147
Wilson, Morley E	46
Wilson, Richard Henderson	154
Wilson, Richard Thomas	209
Wilson, Robert N	331
Wilson, Violet	156
Wilson, Walter	31
Wilson, Wm. Alex	87
Wilson, Wm. Anderson	232
Wilson, William F	88
Wilson, W. G	118
Wilson, William H	204
Wilson, William Hugh	240
Wilson, William J	46
Wilson, Wm. Jno	215
Wilson, William Thomas	149
Wiltshire, John	15
Winchell, Earl Dickson	268
Winder, Christopher	269
Wingate, F. L	296
Wink, John Charles	87
Winsby, Walter	57
Winsley, W. P	146
Winsor, John Andrew	87
Winter, Herbert Gayner	103
Winters, Harry Eugéne	223
Winthrop, Winifred Jean	283
Wise, F. A	301
Wise, Henry A	140
Wiseman, John	123
Wiseman, Margaret	19
Withers, Frank Holgate	247
Withers, George Edward	171
Withers, Samuel W	87
Witherspoon, Jos. F	262
Withinshaw, Edward	87
Withrow, John Frederick D	278
Withrow, William James	278
Witten, Stewart	31
Witzel, William Robert	223
Witzig, Francois-Xavier	184
Wixon, Harry	215
Wodehouse, William T	220
Wolfe, Alfred	192
Wolfenden, William	87
Wolff, Augustus John	304
Wood, Charles T	87
Wood, Edith	21
Wood, E. B	2
Wood, Ernest Edward	18
Wood, Frederick H	93
Wood, George	140
Wood, George Arthur	214
Wood, Hannibal W	92
Wood, Henry L	92
Wood, James A	87
Wood, John	216
Wood, Lehman	222
Wood, Norman McL	334
Wood, Perry A	93
Wood, Samuel D	207
Wood, Sydney John	231
Wood, Stella	21
Wood, Wm. Joseph	250
Wood, William Martin	144
Wood, Wyatt S	147
Wood, Zachary Taylor	49
Woodburn, Laura Marion	9
Woodhouse, John	216
Woodill, John Seymour	321
Woodland, Victor	54
Woodrow, LaVerne Howard	272
Woodrow, Ross Dougall	171
Woodruff, John	33
Woods, P. J	135
Woods, Wm. Patrick	135
Woodside, Henry Thomas	228
Woodward, Clayton Clinton	267
Woodward, George W	87
Woodworth, William	103
Woolaver, Howard	101
Woolcott, F. G	124
Wooley, Robert	220
Woolf, Martin	141
Worden, Gordon	39
Worsley, George	213
Worsley, George Stanley	49
Worsnop, C. A	61
Worsnop, Chas. Arthur	145
Wren, J. T	140
Wrenn, Thomas	262
Wright, Arthur Ramsay	241
Wright, Basil Heber	19
Wright, Cynthia	52
Wright, Emma	52
Wright, Ernest H	152
Wright, E. H. B	59
Wright, Ethel M. S	166
Wright, Frank Victor	246
Wright, Harvey	214
Wright, James	245
Wright, James Percy	320
Wright, John Hopkins	54
Wright, John Philip	331
Wright, Joseph	200
Wright, Leith	303
Wright, Lillith Kathleen	22
Wright, Louisa Marion	155
Wright, Orange	128
Wright, Richard Costman	312
Wright, Richard Pennefather	263
Wright, Robert	135
Wright, Robert J	87
Wright, Rupert Leigh	246
Wright, S. E	70
Wright, William Alexander	19
Wroughton, Theodore Ambrose	49
Wurtele, Sophia T. Creighton	8
Wyld, Grier	22

Y

Yake, B	291
Yake, John Calvin	269
Yandon, John Peter	197
Yates, John	328
Yearsley, J. W	137

	Page.
Yielding, Annabella Blannerhassett	37
Yielding, Fannie	327
Yelle, Arthur	189
Yelle, Urgelle	184
Yeomans, Edward H	331
Yeomans, Lilian B	167
Yetts, Robert Peter	69
York, Alexander	152
York, Brown Lee	25
York, Dunbar	256
York, Gordon W	300
York, John E	93
York, Thomas F	143
Yorston, Robert B	46
Yorston, James	135
Youhill, Joseph Alexander	266
Young, Alexander	47
Young, Charles H	46
Young, Charles H	239
Young, Ernest H	127
Young, George A	45
Young, Geo. Holmes	147
Young, George William	263
Young, Janet	93
Young, John A	118
Young, John Chas	333
Young, John Joseph	87
Young, Joseph Henry	216
Young, J. R	296
Young, R. D	138
Young, Robert Edgar	87
Young, Robert Evans	28
Young, Robert St. B	202
Young, Thomas Temple	136
Young, Thos. W	63
Young, W. S	309
Yuill, James	198
Yule, Andrew	136

Z

Zimmerman, Adam	123
Zinkan, G. V	146